
TOME.III.
P—Z











Furetiere

DICTIONAIRE UNIVERSEL,

Contenant generalement tous les

MOTS FRANÇOIS,

tant vieux que modernes, & les Termes de toutes les

SCIENCES ET DES ARTS:

Divisé en trois Tomes.

TOME TROISIÉME.

P — Z.

DICTIONAIRE UNIVERSEL,

Contenant generalement tous les

MOTS FRANÇOIS

tant vieux que modernes, & les Termes de toutes les

SCIENCES ET DES ARTS,

SÇAVOIR

La Philosophie, Logique, & Physique; la Medecine, ou Anatomie; Pathologie, Terapeutique, Chirurgie, Pharmacopée, Chymie, Botanique, ou l'Histoire naturelle des Plantes, & celle des Animaux, Mineraux, Metaux & Pierreries, & les noms des Drogues artificielles:

La Jurisprudence Civile & Canonique, Feodale & Municipale, & sur tout celle des Ordonnances:

Les Mathematiques, la Geometrie, l'Arithmetique, & l'Algebre; la Trigonometrie, Geodesie, ou l'Arpentage, & les Sections coniques; l'Astronomie, l'Astrologie, la Gnomonique, la Geographie; la Musique, tant en theorie qu'en pratique, les Instrumens à vent & à cordes; l'Optique, Catoptrique, Dioptrique, & Perspective; l'Architecture civile & militaire, la Pyrotechnie, Tactique, & Statique:

Les Arts, la Rhetorique, la Poësie, la Grammaire, la Peinture, Sculpture, &c. la Marine, le Manege, l'Art de faire des armes, le Blason, la Venerie, Fauconnerie, la Pesche, l'Agriculture, ou Maison Rustique, & la plus-part des Arts mechaniques:

Plusieurs termes de Relations d'Orient & d'Occident, la qualité des Poids, Mesures & Monnoyes; les Etymologies des mots, l'invention des choses, & l'Origine de plusieurs Proverbes, & leur relation à ceux des autres Langues:

Et enfin les noms des Auteurs qui ont traitté des matieres qui regardent les mots, expliquez avec quelques Histoires, Curiositez naturelles, & Sentences morales, qui seront rapportées pour donner des exemples de phrases & de constructions.

Le tout extrait des plus excellens Auteurs anciens & modernes.

Recueilli & compilé par feu

Messire ANTOINE FURETIERE,

Abbé de Chalivoy, de l'Academie Françoise.

TOME TROISIÉME.



A LA HAYE, ET A ROTTERDAM,
Chez ARNOUT & REINIER LEERS, 1690.
AVEC PRIVILEGE.

DICTIONAIRE UNIVERSEL,

Contenant generalement tous les

MOTS FRANÇOIS

tant vieux que modernes, & les Termes de toutes les

SCIENCES ET DES ARTS.

P.

P. Lettre consone, quinziéme de l'Alphabeth François.

P, est aussi une lettre numerale qui signifie *cent*, suivant ce vers d'Uguzion :

P similem cum G numerum monstratur habere.

Mais Baronius croit qu'il signifie le nombre septenaire. Quand on met un titre au dessus, il signifie *quatre cens mille*.

St. Jerôme remarque sur Daniel, que les Hebreux n'ont point de P, & qu'ils se servent au lieu du *Ph*; & qu'il n'y a que le seul mot *Apadno* dans toute l'Ecriture qui se lise par P.

P A C.

PACFI. Voyez *Paquis*.

PACIFICATEUR. substantif masculin. Celuy qui pacifie, qui donne, qui procure la paix. Ce Prince a été le *pacificateur* de la guerre civile. Ce Prelat est le *pacificateur* de tous les differents qui sont entre ces Diocesains.

PACIFICATION. subst. feminin. Restablissement de la tranquillité publique. L'Edit de Nantes a été le plus solemnel des Edits de *Pacification*. Les Heretiques ont bien abusé des Edits de *Pacification*.

PACIFIER. verbe actif. Restablir la paix, la tranquillité en quelque lieu. Les troubles ont été *pacifiez* par les soins d'un tel Prince. Le Maistre est arrivé comme on se battoit dans la maison, il a *pacifié* tous les differents des domestiques. Tous les procés de cette famille ont été accordez & *pacifiez* par ce mariage.

PACIFIER, se dit aussi de la mer & des vents. Aprés deux jours d'orage la mer se *pacifia*, l'air fut *pacifié* par un grand calme.

PACIFIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PACIFIQUE. adject. masc. & fem. & subst. Qui a l'esprit de paix, qui n'aime point la dissention. JESUS-CHRIST met au nombre des bienheureux les *pacifiques*, parce qu'ils seront appellez enfans de Dieu, en St. Matthieu, Chap. 5. vers. 9. On appelle esprit *pacifique*, celuy qui ne fait guerre, querelle, ni procés. Un Regne *pacifique*, celuy qui n'est troublé ni par guerres, ni par seditions. Il y a aussi une regle de Chancelerie des possesseurs *pacifiques*, qui empesche qu'on n'inquiete aprés trois ans de possession *pacifique* le Titulaire d'un Benefice. Le Benefice *pacifique* est celuy dont le titre n'est point contesté.

On appelle en Geographie la Mer *Pacifique*, la Mer du Sud, qui est de l'autre costé de l'Amerique, parce qu'il y arrive moins de tempestes que dans l'Ocean Athlantique.

PACIFIQUEMENT. adverbe. D'une maniere paisible. Ce Roy vescut fort *pacifiquement*, il n'y eut ni guerres ni troubles pendant son Regne.

PACOS. s. m. est un animal apprivoisé qui se trouve au Perou, qui ressemble à celuy qu'on appelle *vicuña* ou *vigogne*. Il est fort delicat, a peu de chair, & a beaucoup de laine extremement fine. On s'en sert souvent en Medecine.

PACT, ou *Pacte*. s. m. Traité, accord, promesse, dont on est convenu. On admet en Droit le *pact*, ou la promesse de contracter, *pactum de contrahendo*. En Pratique on dit des *pactes* & conventions.

PACT, se dit plus particulierement des consentements qu'on donne aux impostures & sortileges de ceux qui pretendent faire des choses merveilleuses par la puissance ou le ministere du Diable : & en ce cas on distingue un *pact exprés*, quand on donne un consentement formel à ces impostures; & un *pact tacite*, quand on pratique leurs enseignements ou ceremonies sans faire une renonciation expresse à tout commerce avec les Puissances infernales.

PACTION. s. f. Convention, clause qu'on met dans quelque contract, ou traité. On fait serment dans les procurations *ad resignandum*, qu'il n'y est intervenu aucun dol, fraude, simonie, ou autre *paction* illicite.

PACTISER. v. n. Faire un pact, ou convention. Il n'est en usage qu'en Pratique, & ne se dit guere qu'en mauvaise part. Ceux qui *pactisent* beaucoup en resignant un Benefice, sont sujets à tomber dans la simonie. On dit aussi *pactionner*. Il est deffendu aux Procureurs & Advocats de *pactionner de quotâ litis*, d'un certain revenant bon d'un procés.

PAD.

PADELIN. subst. masc. Terme de Verrerie. C'est le pot ou grand creuset où on fait fondre la matiere du verre.

PADOUE. subst. masc. Ruban fait avec du fleuret tant en chaisnes, qu'en tremes, c'est à dire, avec de la bourre de soye qui est l'enveloppe du cocon du ver à soye.

PAG.

PAGANISME. s. m. Fausse Religion où on adoroit toute sorte d'idoles & de faux Dieux. Le monde a été long-temps aveuglé des erreurs du *Paganisme*. Les tenebres du *Paganisme*. On adore dans le *Paganisme* des hommes, tels que Jupiter, Hercule, Bacchus; des personnages phantastiques, comme la Victoire, la Renommée, la Fievre; des bestes, comme en Egypte les crocodiles, les chats; & des choses inanimées, comme des oignons, &c.

PAGE. s. m. Enfant d'honneur qu'on met auprés des Princes & des Grands Seigneurs pour les servir avec leurs livrées, & en même temps y avoir une honneste education, & y apprendre leurs exercices. Le Roy a des *Pages* de la Chambre, de la grande & de la petite Escurie, & de la Musique. Les *Pages* se distinguoient cy-devant des autres gens de livrée, en ce qu'ils portoient des culottes ou des hauts de chausses troussez, & des manches doublées de velours. Ce mot vient du Grec *pais*, qui signifie un *enfant*. Nicod. Menage veut qu'il vienne de *pabeus*, qui signifie aussi *petit garçon*. Du Cange dit qu'il signifie dans le Grec moderne un *jeune valet*. On appelloit autrefois *Page* & *Enfant de cuisine*, les petits Officiers servans à la cuisine du Roy. Cujas & Jacques Godefroy témoignent que ces enfans d'honneur étoient appellez chez les Empereurs, *Pedagogiani Pueri*. Le President Fauchet dit que les Tuilliers appellent *Pages*, les petits garçons qui servent à transporter leurs tuilles; & que jusqu'au temps de Charles VI. & VII. ce nom a été donné à de viles personnes servants à pied: & ce n'est que depuis quelque temps qu'on a distingué les *Pages* nobles, des *Pages* vilains servants à pied, qu'on a appellez *Naquets* ou *Laquais*.

On dit qu'un garçon est hors de *page*, quand il a quitté les trousses, qu'il n'est plus sous la discipline des Escuyers: & on le dit figurément de ceux qui sont affranchis de quelque puissance ou autorité qu'on prenoit sur eux. Ainsi on dit que le Roy Louis XI. a mis les Rois hors de *pages*, pour dire, qu'il a porté son autorité plus loin que ses predecesseurs. On dit aussi d'un impudent, qu'il est effronté comme un *Page* de Cour. On dit encore un tour de *Page*, d'une malice ou friponnerie que font les jeunes gens, soit *Pages*, Laquais, Escoliers, &c. On dit aussi de ce qui est en petite quantité, Il n'y en aura pas pour les *Pages*.

PAGE, en termes de Marine, est un jeune garçon au dessous de dix-huit ans, qui apprend le mestier de Matelot, qui monte aux hunes & perroquets, & qui rend tous les services au vaisseau convenables à son âge. On l'appelle aussi *Mousse* de *Moço*, qui en Espagnol signifie un *Page*.

PAGE. s. f. Terme d'Imprimerie. C'est la moitié d'un feuillet, ou d'un rolle, ce qui se presente aux yeux à droit & à gauche en ouvrant un livre, ou des escritures. L'Ordonnance veut que les écritures d'Advocats ayent 22. lignes à la *page*, & six mots à chaque ligne. Ce travail est difficile, on n'en sçauroit composer que deux *pages* par jour. Il n'y pas assez de matiere pour remplir la *page*. Un registre de Banquier doit estre numeroté & paraphé à chaque *page*. Il n'y a point de *page* de ce livre où il n'y ait plusieurs fautes.

PAGNOTE. adj. & s. m. & f. Poltron, lasche, peu hardy. Un Gentilhomme *pagnote* est fort méprisable. On ne trouve point estrange qu'une femme soit *pagnote*, soit peureuse, qu'elle ait peur des epées, des esprits. Ce mot vient de l'Italien *pagnota*; qui se dit des Gentilshommes qui se loüent pour escorter les Grands en quelques ceremonies.

A la guerre on appelle *mont pagnote*, un lieu élevé qu'on choisit hors de la portée du canon d'une ville assiegée, où se viennent placer ceux qui sont curieux de voir un camp, un siege, une attaque, sans estre en danger. On l'appelle aussi le *poste des invulnerables*.

PAGNOTERIE. s. f. Lascheté, poltronnerie. Ce terme est bas.

PAGODE. s. m. Terme de Relations. C'est un nom que les Portugais ont donné à tous les temples des Indiens & Idolatres. Il y en a de magnifiquement bastis: entr'autres il y en a un à Colconda, dont la niche où l'on fait la priere est d'une pierre de si prodigieuse grosseur, qu'on a été cinq ans à la tirer, & on employoit à ce travail cinq ou six cens hommes. La machine qui la portoit étoit tirée par 1400. boeufs. Les revenus du *Pagode* de Janigrate sont si grands, qu'ils peuvent nourrir tous les jours quinze à vingt mille Pelerins. Les curieux donnent aussi le nom de *Pagode* aux petites idoles de porcelaine qui viennent de la Chine.

PAGODE, est aussi le nom d'une monnoye qui a cours dans les Indes, & qui vaut à peu prés un escu d'or de France.

PAI.

PAIABLE. adj. masc. & fem. Terme de Negoce. Qui se doit acquiter dans un certain temps, ou à certaines personnes. Cette lettre, ce billet de change est *paiable* au porteur, à un tel, à son ordre; elle est *paiable* à veue, à quinzaine, en tel temps. Cette assignation est bonne & *paiable*. Les amendes sont *paiables* par corps, & quelquefois sans deport.

PAIANT, ANTE. adj. & subst. Qui paye. Il y avoit à la Comedie dans le parterre tant de *paiants*, sans les passevolants. A cet escot il n'y avoit que quatre *paiants*; les autres étoient escrocs & escornifleurs.

PAIE. s. f. Quelques-uns écrivent *paye*. Solde qu'on donne aux gens de guerre pour leur subsistance. L'armée Polonoise s'est confederée & revoltée faute de *paie*. La *paie* des simples soldats est fort modique. Les hautes *paies* sont des bas Officiers qui ont plus de *paie* que les autres, comme les Sous-Brigadiers, Sergents, Caporaux, Anspessades. Les *mortepaies* sont des troupes entretenuës pour la garde ordinaire d'une place, qui n'en sortent point. Les soldats estropiés étoient autrefois des *mortepaies*. Ce mot, selon Du Cange, vient de *pagua*, ou *paga*, qu'on a dit en la même signification, aussi-bien que *pagamentum*, d'où est venu *paiement*.

PAIE, se dit quelquefois d'un debiteur. Les Courtisans sont de mauvaises *paies*. On fait credit volontiers aux bourgeois, car ce sont de bonnes *paies*.

PAIEMENT. s. m. Somme qu'on compte pour s'aquiter d'une dette, ou autre chose equivalente qu'on donne pour le même effet. On luy a fait le *paiement* de cette ordonnance en belle monnoye, en louis d'or & d'argent. Il a pris des billets, des nippes, des heritages en *paiement*. Il a stipulé le rachat de cette rente en trois *paiements*, ou en trois termes.

PAIEMENT, signifie dans le commerce certains termes fixes & arrestés où les negotians font acquiter leurs dettes, ou renouvellent leurs billets. Les *paiements* à Lyon sont aux jours des Foires qui se tiennent aux quatre

tre termes de l'année. Le *paiement* des Rois commence le premier de Mars, & dure tout le mois. Le *paiement* de Pasques commence le premier de Juin; celuy d'Août, le premier de Septembre; celuy de la Toussaints, le premier de Decembre, & durent aussi tout le mois.

PAIEMENT, signifie aussi, Salaire, recompense; & se dit tant en bonne qu'en mauvaise part. On luy a donné en *paiement* des excuses, des compliments. Les *paiements* doivent étre proportionnés à la qualité de la personne, & à celle du service rendu. Ce scelerat a receu le *paiement* de tous ses demerites par une mort honteuse.

PAIER. v. act. Acquiter une dette, un devoir. *Paier* le prix d'une chose achetée. Ce bourgeois a acheté cette terre, & il l'a bien *paiée*. On *paie* quelquefois des deniers d'emprunt, pour lesquels on consent une hypotheque privilegiée sur la chose. Les Notaires sont obligés de faire mention des deniers, comptes, nombre, & *paiés* en telles ou telles especes. JESUS-CHRIST ordonna qu'on *paiast* le tribut à Cesar. Il a été condamné à *paier* nonobitant sa remontrance. On l'a contraint à *paier* par execution de ses meubles. Les creanciers ne seront *paiés* qu'au sol la livre par contribution. Ce mot vient de *pagus*, à ce que dit Nicod, à cause que les gens de village sont ceux qui *paient* le plus d'imposts, ou ceux qu'on fait *paier* le plus aisément. Il vient de *pacare*, parce que celuy qui *paie* appaise ses creanciers; comme *quitte* & *quittance* viennent de *quietus* & *quietatio*. Saumaise croit qu'il vient de *pactare*, c'est à dire, *tributum, vel pactum solvere*.

PAIER, se dit quelquefois des choses inanimées qui doivent un certain droit. Cette marchandise *paie* tant à la Doüane. Le muid de vin *paie* tant d'entrée, *paie* tant de gros. Le pied fourché se *paie* à la porte, au Bureau. On dit aussi, qu'une charge *paie* Paulette, pour dire, qu'on peut empécher qu'elle ne soit vacante par mort. Ce Benefice *paie* tant de decimes, d'annates. Cette Generalité *paie* tant de tailles. On dit aussi, qu'il faut *paier* le tribut à la mort, à la nature, à l'amour.

PAIER, se dit quelquefois des liberalités qu'on fait à autruy, quand on satisfait au lieu de luy. Il luy a *paié* à disner. Cette fille a *paié* aujourd'huy sa feste. Ce prisonnier a *paié* sa bienvenue. Quand des gens du peuple se rencontrent, ils s'entredisent, Veux-tu *paier* pinte, chopine? Les Peres de la Mercy ont racheté les esclaves, ils ont *paié* pour eux leur rançon. On dit en ce sens, que JESUS-CHRIST nous a racheté de son sang precieux, qu'il a *paié* pour tout le genre humain.

PAIER, se dit quelquefois en parlant des ressentiments de vengeance, des menaces, & des peines & supplices. Vous avez fait un affront à ce brave, tost ou tard vous le *paierez*, il vous le fera *paier* plus cher qu'au marché. Si ce malheureux a fait la faute, il en *paie* la peine. Vous en *paierez* la folle enchere, les pots cassés. Ce malheureux a été pris au milieu d'une sedition, il *paiera* pour tous les autres. On dit aussi de celuy qui a receu quelque coup, ou quelque forte replique, qu'il a été *paié*, qu'il a receu son fait. Il a *paie* cherement & avec usure le tort qu'il a voulu faire à sa partie.

PAIER, se dit aussi des recompenses, salaires, ou satisfactions equivalentes. Cet homme est bien divertissant à table, il *paie* bien son écot. Cet Auteur dit de bonnes choses, il *paie* bien son lecteur. Cette Dame luy fait bien *paier* ses faveurs, elle exige de longs services, de grandes assiduités. Un mauvais debiteur *paie* d'excuses & de remises. Un honneste homme se *paie* de raison. Il a pris de bons nantissements, il se peut *paier* par ses mains. On dit aussi pour bien louer quelque chose, ou quelque bon mot, Cela ne se peut *paier*. On dit aussi d'un ingrat, qu'il a mal *paié*, qu'il a mal reconnu les services qu'on luy a rendu. On dit aussi, qu'un Capitaine *paie* de sa personne, quand à la guerre il s'expose aux dangers comme les moindres soldats: qu'un homme *paie* de mine, quand il est bien fait & agreable.

PAIER, se dit proverbialement en ces phrases. C'est la coustume de Lorris, où le battu *paie* l'amende. Voyez l'explication de ce proverbe à *Coustume*. On dit qu'un homme *paie* les violons, & que les autres dansent, quand quelqu'un fait les frais d'un divertissement où il a le moins de part. On dit aussi, que qui répond *paie*, qui casse les verres les *paie*. On dit d'un homme dur à la desserre, qui ne veut ni compter, ni *paier*, qu'il *paie* bien, quand il *paie* comptant; qu'il *paie* en chats & en rats, pour dire, par parcelles, & en mauvaises denrées, voyez l'explication de ce proverbe à *Chat*; qu'il *paie* en monnoye de singe, en gambades; qu'il *paie* en Louis, quand il obtient des lettres de respit qui commencent par LOUIS. On dit au contraire de celuy qui *paie* bien, qu'il *paie* en Changeur, en Saulnier. On dit aussi, Tant tenu, tant *paié*, pour dire, qu'il faut *paier* à proportion du temps de service. On dit aussi, Qui mange la vache du Roy, à cent ans de là en *paie* les os. On dit aussi ironiquement à celuy à qui on fait banqueroute, Vous voilà *paié*.

PAIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PAIEUR, EUSE. s. m. & f. Qui a coustume de bien paier. Quand on est en reputation d'estre bon *paieur*, on trouve toûjours credit. Les Nobles passent pour de mauvais *paieurs*. On dit aussi à son creancier, Rendez moy bon *paieur*, faites que je paie sûrement, donnez moy de bonnes descharges.

PAIEUR, est aussi un Officier commis pour faire des receptes & des paiements. Un Receveur & *Paieur* des rentes de l'Hostel de Ville. Un *Paieur* des gages du Parlement, de la Chambre des Comptes, &c. C'est un Commis de l'Extraordinaire qui est un *Paieur* de l'armée.

PAILLARD, ARDE. adj. & subst. Qui est fort adonné à la volupté, aux plaisirs charnels. Les gens *paillards* n'entreront point dans le ciel, qui n'admet point d'impureté. Jupiter & Hercule ont été des Dieux fort *paillards*.

PAILLARD, se dit quelquefois par maniere de raillerie, ou d'injure, ou de cageollerie. C'est un fort *paillard*, pour dire, un puissant coquin, un homme robuste. C'est un vilain *paillard*, un faux *paillard*. On dit aussi en chatouillant un jeune enfant, Vous estes un petit *paillard*.

PAILLARDEMENT. adv. D'une maniere paillarde. Quand on regarde une femme *paillardement*, avec concupiscence, on a déjà paillardé dans son cœur, dit JESUS-CHRIST.

PAILLARDER. v. n. Commettre le peché charnel, le peché de luxure, & sur tout l'adultere. Un des commandemens de Dieu porte, Tu ne *paillarderas* point.

PAILLARDER, se dit figurément des Eglises qui sont schismatiques, ou idolatres, qui ont admis d'autres Dieux dans leur culte, dans leur Religion. Le Seigneur a soûvent reproché au peuple Juif qu'il avoit *paillardé*, qu'il avoit bruslé de l'encens à des Dieux estrangers.

PAILLARDER, se dit encore figurément de ceux qui se dorlotent par trop, qui cherchent leurs commoditez. Cet homme est toûjours deux heures dans son lict à se *paillarder*, à prendre ses aises, avant que de se resoudre à se lever.

PAILLARDISE. s. f. Peché de la chair. La *paillardise* est le peché qui damne le plus de monde, qui nous éloigne le plus de Dieu.

PAILLASSE. s. f. La plus basse garniture d'un lit, faite de paille enfermée dans de la toile, qui n'est ouverte que par le milieu. Les soldats au corps de garde ne couchent que sur des *paillasses*. Une *paillasse*, un lit de plume

plume & un matelas, sont les garnitures des lits ordinaires. On a enlevé tous les meubles de ce pauvre homme, on ne luy a pas laissé une *paillasse*.

PAILLASSE, se dit aussi de la seule toile qui contient la paille. Il faut vuider, emplir cette *paillasse*. Ce mot vient du Latin *palea*.

On dit proverbialement, Serviteur à la *paillasse*, pour dire, qu'on quitte le service de l'armée où il faut coucher sur la *paillasse*.

PAILLASSON. s.m. Grosse couverture de paille soustenue par des bastons, & entrelassée avec des cordes, du pluon, ou de l'osier, dont se servent les Jardiniers pour garentir leurs couches & leurs espalliers des injures de l'air. Les *paillassons* & les cloches ont sauvé cette année les melons de ce Jardinier.

PAILLASSON, se dit aussi des nattes qu'on met au devant des fenestres pendant l'esté.

PAILLE. s.f. Le tuyau & l'espi des gros & menus bleds. La *paille* de segle est longue, & sert à lier les gerbes. La *paille* de bled sert de fourrage aux bestiaux. La *paille* d'avoine est douce & delicate. Les Verriers s'en servent pour faire le transport de leurs verres. On fait des nattes, des chaises, des cordons, des chapeaux & des capelines de *paille*, même des lits & des broderies. On oblige les Fermiers à conserver les *pailles* & les pailliers dans les metairies. On dit un brin de *paille*, une botte de *paille*, couleur de *paille*, & une cabane couverte de *paille*. On menace un prisonnier mutin de luy faire fouler la *paille*, pour dire, qu'on le mettra au cachot.

On appelle *menuës pailles*, la balle des grains, qui est la pellicule qui environne le grain immediatement, qu'on en separe quand il est battu par le moyen d'un van, ou d'un crible. Les *menuës pailles* sont bonnes pour nourrir les chevaux & les vaches.

PAILLE, se dit aussi d'un petit festu, de la moindre partie d'un brin de *paille*. Il m'est entré une *paille* dans l'œil. Ces pauvres gens mangent de si mauvais pain, qu'on y voit encore des *pailles*. L'Escriture compare la foiblesse humaine à une *paille* legere qui est emportée par le vent.

On dit en termes de Guerre, Faire aller les soldats à la *paille*, pour dire, Permettre aux soldats d'un bataillon d'aller aux necessités de nature, à la charge de venir au premier signal reprendre leurs armes qu'ils ont laissées sur le terrain pour marquer leur poste.

PAILLE, se dit figurément dans les Paraboles de l'Evangile, pour signifier les reprouvez opposés aux élûs. Le Seigneur a dit qu'il separeroit la *paille* du bon grain, & qu'il brusleroit les *pailles*. Il a dit aussi, que nous voyons une petite *paille* dans l'œuil de nostre frere, & que nous ne voyons pas une poutre qui est dans le nostre.

PAILLE, en termes de Physique, se dit aussi à l'égard des metaux qui ne sont point affinés, de certains endroits plus foibles par où ils sont sujets à se casser. Le fer aigre n'est pas bon à faire des armes, parce qu'il est rempli de *pailles*, & qu'il est cassant.

On appelle aussi *paille*, les escailles de fer qui en tombent quand on le forge. Ces *pailles* servent à ceux qui mettent le verre en couleur; car ils en font le noir, y mêlant un peu d'*as ustum*.

On appelle aussi *pailles*, les inegalités, crevasses, ou diversités de couleurs qu'on trouve dans les marchasites ou pierres de mine.

PAILLE, se dit aussi d'un deffaut qui se trouve dans plusieurs pierres precieuses. C'est une espece d'obscurité ou de nuée qui empesche la continuité de leur éclat, & qui diminuë beaucoup de leur prix. Les deffauts ordinaires des pierreries sont les *pailles* & les gendarmes. *Paille* est la même chose que *glace* & que *surdité* en cette matiere.

PAILLE, se dit proverbialement en ces phrases. Cet homme a mis bien de la *paille* en ses souliers, pour dire, que c'étoit un gueux qui est devenu riche en peu de temps. On dit aussi d'un prodigue, d'un homme qui fait grande despense, que tout y va, la *paille* & le bled. On appelle un homme de neant, un fort vestu qui se presente pour caution, un homme de *paille*; & pour exaggerer la misere de quelqu'un, on dit qu'il couche sur la *paille*. Au contraire pour dire qu'un homme est fort à son aise, & dans un bon poste, on dit qu'il est à la *paille* jusqu'aux yeux, jusqu'au ventre; & de plusieurs gens qui se sont rendus maistres d'une maison, qui y font grande chere avec dissipation des biens du maistre, on dit qu'ils sont aises comme rats en *paille*. On dit aussi d'une chose excellente qu'on veut loüer, qu'elle leve la *paille*, par une allusion qu'on fait avec l'ambre qui a la vertu de lever la *paille*. On dit aussi, Tirons à la courte *paille*, quand deux choses sont en concurrence, pour voir par le sort celle qui aura l'avantage. On dit en ce sens, Jetter la *paille* au vent, lors qu'on est incertain de sa route, & qu'on se regle sur le mouvement que le vent donnera a la *paille* pour savoir de quel costé on tournera. On dit aussi d'une colere, d'un amour, ou d'une autre passion qui fait beaucoup de bruit, & qu'on juge ne devoir pas durer long-temps, que ce ne sera qu'un feu de *paille*. On dit aussi de deux personnes amies qui se sont brouillées, qu'elles ont rompu la *paille*. Ce proverbe vient de ce que chez les vieux Gaulois, & à leur exemple chez les Romains, la prise de possession des terres se faisoit par la delivrance d'une houssine d'aulne, ou en donnant un festu ou un brin de *paille*; ce qu'on appelloit *infestucation seigneuriale*: & au contraire le deguerpissement ou delaissement qu'ils nommoient *exfestucation*, se faisoit en rompant quelque brin de *paille*. La cession en matiere civile se faisoit en mettant une houssine d'aulne, ou bien un festu, ou *paille* rompuë sur le seuil de la porte, pour marque qu'on abandonnoit ses biens: ce qu'on appelloit *chrenecruda per durpillum & festucam*, *cession par le seuil & le festu*. Depuis on s'est servi de cette phrase pour dire, Rompre l'amitié & l'intelligence qui est entre deux personnes. On dit aussi, Si cela arrive, si ce mariage se fait, croix de *paille*, pour donner un témoignage qu'on ne croit pas qu'une affaire reüssisse. On dit aussi en Jurisprudence feodale, qu'un Seigneur de *paille* mange un vassal de fer, pour dire, qu'il peut consommer tout son fief par des saisies feodales. On dit aussi, Cheval de *paille*, cheval de bataille; cheval d'avoine, cheval de peine; cheval de foin, cheval de rien.

PAILLÉ. adj. m. Terme de Blason, qui signifie la même chose que *diapré*.

PAILLET, ETTE. adj. Epithete qu'on donne particulierement au vin, & aux liqueurs qui devroient estre rouges, & qui sont neanmoins pasles & claires. Les uns aiment le vin rosé de Beaune, les autres le vin *paillet* de Chablis.

PAILLETTE. s.f. Petite partie, ou grain d'or ou d'argent qu'on trouve dans les rivieres, dans des lieux où il y a des mines, & qui est ramassée par des gens qu'on nomme *Arpailleurs*.

PAILLETTES, se dit aussi de petits grains d'or ou d'argent applatis & percés, qu'on applique sur des broderies pour leur donner plus d'éclat.

PAILLEUR. s.m. Homme qui vend & porte de la paille dans les maisons où il y a équippage.

PAILLIER. s.m. Paille fourragée par les moutons, ou autres bestiaux, qui ont mangé l'espi & le grain qui étoit resté dedans, ensorte qu'elle ne vaut plus rien que pour faire de la litiere, & pour estre pourrie ou convertie en fumier.

PAILLIER, signifie aussi la bassecour d'une metairie où on nourrit des bestiaux, & où on porte les pailles & fourrages dont on fait des meulons pour les conserver jusqu'à ce qu'on en ait besoin pour faire de la litiere & du fumier. Les chapons de *paillier* engraissés dans la bassecour sont meilleurs que ceux du Mans qu'on engraisse par artifice. On l'a appellé en Latin *palearium* & *paleare*. Un Fermier ne doit pas vendre ni divertir les pailles & *palliers*.

PAILLIER, en termes d'Architecture, est aussi la partie d'un escalier qui est plaine & unie, & ordinairement quarrée, où il n'y a point de marche ou de degrez, & où on se peut reposer. La beauté d'un grand escalier, c'est d'y trouver souvent des *palliers*, des repos. Quelques-uns derivent ce mot de *paleo*, qui signifie un *petit theatre*, ou lieu élevé.

On dit proverbialement, qu'on est bien fort sur son *pallier*, pour dire, en sa maison, en sa cour, sur son degré, auprés de ses amis & de ses domestiques: ce qui se dit non seulement des hommes, mais aussi des animaux, & particulierement d'un coq & d'un chien.

PAIN. f. m. Masse de paste cuite qui sert de principale nourriture à l'homme. En Europe le *pain* se fait de bled moulu, paistri & cuit. En Amerique il se fait de cassave, qui est une racine dont le suc est un poison, & le marc bon à manger. Le *pain* de froment est le meilleur *pain*. Le *pain* de seigle lasche le ventre. On l'a appellé à Paris le *pain d'esprit fort*. Le *pain* de son n'est bon que pour les chiens. Thomas Bartholin dit que dans la Norvege on fait du *pain* qui se garde trente ou quarante ans; & qu'on y est plus friand de *pain* dur, qu'on ne l'est ailleurs de *pain* tendre, parce que plus celuy-là est vieux, & plus il est agreable. On a soin d'en garder fort long-temps pour les grands festins; desorte qu'à la naissance d'un enfant on mange du *pain* qui a été cuit à la naissance de son ayeul. Ce *pain* est paistri de farine d'orge & d'avoine, & est cuit entre deux cailloux creux. Les Anciens faisoient cuire le *pain* sous la cendre.

On dit une croute de *pain*; une mie de *pain*; des chapelures de *pain*; du *pain* moisi, en Latin *mucidus* ou *estivatus*; du *pain* rassis; le biseau, l'entameure du *pain*; du *pain* bis-blanc; du *pain* bis, qu'on appelle à la campagne du *gros Guillot*; du *pain* sec; du *pain* & du beurre; un quignon, une bribe, un chanteau de *pain*. On appelle *pain au couteau*, celuy qui est entamé pour l'usage ordinaire de la maison. Dans les Coûtumes on a dit, Mettre hors de *pain*, ou hors de *pain* & pot, pour dire, Emanciper. On dit, Jeusner au *pain* & à l'eau, quand on fait une abstinence de toutes choses.

PAIN, change de signification suivant ses diverses qualités & epithetes.

Pain des Anges, ou *Pain celeste*, se dit de la Sainte Eucharistie.

Pain à chanter, c'est du pain sans levain qui sert à la consecration, dont on fait des hosties. Dans les Sacristies on appelle absolument un *pain*, une hostie non consacrée. On s'en sert aussi à cacheter. On l'appelle dans l'Eglise *pain azyme*, ou *sans levain*; & les Juifs ne mangeoient point d'autre *pain* durant la Pasque. Ils faisoient une exacte perquisition dans leurs maisons pour n'y laisser aucun *pain* levé.

Pain benit, est un *pain* qu'on offre à l'Eglise pour le benir, le partager entre les Fideles, & le manger avec devotion. On le donnoit autrefois aux seuls Cathecumenes, afin de les preparer à la communion. Ensuite on l'a donné aux autres Fideles. Les Grecs ont appellé ces *pains*, *Panagia* & *Eulogia*.

Pain sacré, est un morceau de cire, ou de paste, ou de terre, sur laquelle on a fait des ceremonies & benedictions particulieres, qu'on enchasse dans des *Agnus Dei*, ou des Reliquaires, & qu'on garde avec veneration.

Pain de St. Hubert, *de Ste. Genevieſve*, *de St. Nicolas de Tolentin*, &c. Ce sont des *pains* benits avec certaines prieres & invocations de ces Saints, qui guerissent de la rage, de la fievre, & autres infirmitez.

Pains de Proposition. Ce sont les *pains* qu'on offroit en sacrifice dans l'ancienne Loy. Il n'y avoit que les Prestres & les Levites à qui il estoit permis d'en manger.

Pain du Roy, ou le *Pain des prisonniers*, est le *pain* que le Roy donne sur le fonds des amendes pour la nourriture des pauvres prisonniers. On dit aussi en parlant de ceux qui sont enrollez dans les troupes, qu'ils mangent le *pain du Roy*.

Pain de munition, est une ration de *pain* bis-blanc du poids de 24. onces, que les Munitionnaires doivent fournir chaque jour à chaque soldat.

Pain de Chapitre, est du *pain* qu'on distribuë par chaque jour à chaque Chanoine. Il est de fine fleur de farine bien paistrie, & d'une consistence assez ferme. Il étoit autrefois broyé & avec peu de levain.

Pain broyé, est le *pain* que font les Boulengers pour leur chef-d'œuvre, quand ils sont receus Maistres. Il n'est plus guere en usage qu'en cette occasion. Il étoit fait de la fleur de farine, qui n'étoit pas seulement paistrie en la maniere ordinaire, mais qui outre cela étoit broyée pendant un long-temps avec des bâtons ferrez.

Pain à la Reine, *Pain molet*, *à la mode*, *à la Montauron*, *de Segovie*, *de Gentilli*, *Pain de condition*. Ce sont diverses façons & preparations que donnent les Boulengers de petit *pain* à celuy qu'ils vendent. Ils mettent du lait au *pain* à la mode, à la Montauron, de Segovie, &c. Ils mettent du sel & de la leveure de biere au *pain* à la Reine; du beurre au *pain* de Gentilli, &c. & en tous ces *pains* la paste est plus molle & plus levée.

Dans les vieux Statuts des Boulengers Talmeliers de Paris, il est fait mention de *pain rebouti*, c'est à dire, refusé, & que les Boulengers n'ont pû vendre; de *pains ratez*, c'est à dire, entamez de souris; de *pains durs*, *ars*, ou *échandez*; de *pains mestournez*, c'est à dire, trop petits; de *pain blanc*, appellé *de Chailly*; de *pains bourgeois*; de *pains faitis*, qu'on dit *pains de brode*; de *pain pot*, qui est de la valeur de plus de deux deniers, &c.

Pain chaland, est le gros *pain* que vendent les Boulengers de la ville, & qu'ils font porter dans les maisons des bourgeois qui sont leurs chalands ordinaires. Il est opposé au *pain* que les Boulengers de Corbeil & autres de dehors viennent exposer au marché à tous venans. Quelques-uns pretendent au contraire, que le *pain chaland* étoit autrefois le *pain* de Corbeil qui venoit à Paris par des bateaux qui s'appellent *chalands*.

Pain de Gonesse, est un *pain* particulier qui excelle sur tous les autres, à cause de la bonté des eaux qui se trouvent à Gonesse bourg à trois lieuës de Paris. C'est un *pain* leger, & qui a beaucoup d'yeux, qui sont les marques de sa bonté, suivant ce proverbe Espagnol: *Pan con ojos, queso sin ojos*.

Pain de cuisson, ou *de menage*, est le *pain* que les bourgeois cuisent à la maison, soit à la ville, soit à la campagne. On appelle *pain de brasse*, les gros *pains* qu'on fait pour les gens.

Pain mouton, est un petit *pain* saupoudré de quelques grains de bled, que les Pâtissiers font le jour des estreines, que les valets donnent aux petits enfans. Ce mot vient par corruption de *panis mutuatus*, que j'ay trouvé dans un vieux Cartulaire; car ce sont de petits presents que les pauvres font aux riches, qui tiennent moins du don que de l'emprunt. Il est semé de grains de bled, qui sont le symbole de la multiplication, pour figurer le profit qu'on espere d'en tirer.

Pain d'espice, est du *pain* pestri avec de l'écume qu'on tire du sucre, quand on l'affine dans les sucreries. On

en fait aussi avec du miel & quelques assaisonnemens d'espiceries. Les *pains d'espice* les plus estimez sont ceux de Rheims & de Verdun. Les Anciens l'appelloient *panis mellitus*. Ils appelloient aussi *panis nauticus*, ou *Alexandrinus*, le biscuit de mer.

On dit figurément d'un Juge qui aime le sac, & qui taxe trop haut ses vacations, qu'il aime bien le *pain d'espice*.

Paindespicier, est celuy qui vend ou qui fait le *pain* d'espice.

On a fait aussi dans les necessitez publiques du *pain* avec plusieurs autres matieres, avec du gland, des racines. Durant le siege de Sancerre on fit du *pain* d'ardoise.

PAIN, se dit figurément en choses spirituelles de la pasture de l'ame. JESUS-CHRIST a dit que l'homme ne vit pas seulement de *pain*, mais aussi de sa parole. Il n'a pas voulu que le *pain* des enfans de Dieu fust donné aux chiens, c'est à dire, aux Infideles.

Pain de douleurs, se dit aussi figurément de la vie qu'on passe dans l'affliction, dans la misere, dont parle le Psalmiste. Dans l'Oraison Dominicale nous demandons à Dieu nôtre *pain quotidien*, c'est à dire, nos necessitez ordinaires. On appelle aussi *pain quotidien*, ce qui nous est familier & ordinaire. Ainsi Regnier a dit agreablement en parlant d'un Pedant :

> Ciceron, il s'en taist, dautant que l'on le crie
> Le *pain quotidien* de la Pedanterie.

PAIN, se dit aussi generalement de toute nourriture & subsistance, & de ce qui sert à passer la vie. Il a eu une pension du Roy, voila du *pain* assûré pour le reste de ses jours. Cet homme travaille jour & nuit pour gagner du *pain* à ses enfans. Ce mestier qu'il exerce est son gagne *pain*. Cette femme est fort leste, & elle n'a pas du *pain* chez elle. S'il plaide, c'est malgré luy, c'est pour deffendre son *pain*, c'est à dire, son bien. Il est reduit à demander son *pain*, c'est à dire, sa vie. On dit qu'un homme a mangé du *pain* d'un autre, pour dire, qu'il a été son domestique. On dit aussi, qu'on luy a mis le *pain* à la main, ou qu'on luy a osté le *pain* de la main, pour dire, qu'on a été cause de sa fortune, ou de sa ruine. On dit qu'un homme n'a ni *pain* ni paste chez luy, pour dire, qu'il est dans la derniere necessité.

PAIN, se dit aussi de plusieurs corps qu'on reduit en une masse. Un *pain* de sucre est fait en cone ou en pyramide ronde. Un *pain* de cire est une masse de cire platte & ronde. *Pain* de bougie est une menuë bougie tortillée. Les fromages de Gruyere, de Hollande, de Parme, s'apportent icy en gros *pains*. On dit aussi, un *pain* de savon, de craye, de lie. Il y a de l'acier qui vient en *pain*, d'autre en bille.

PAIN, se dit proverbialement en ces phrases. A mal enfourner on fait les *pains* cornus, pour dire, Le principal point d'une affaire, c'est de la bien commencer. On dit qu'une fille a pris un *pain* sur la fournée, quand elle s'est laissée engrossir avant que d'estre mariée. On dit d'un homme qui déjeune avant que d'aller à la Messe, qu'il va à la Messe des morts, qu'il y porte *pain* & vin. On dit d'un homme habile qui a été de plusieurs conditions, qui a voyagé, qu'il sçait plus que son *pain* manger, qu'il a mangé de plus d'un *pain*. On dit d'un avare, d'un homme retiré qui ne donne à manger à personne, qu'il mange son *pain* dans sa poche. On dit d'un homme inutile, d'un valet faineant, qu'il ne vaut pas le *pain* qu'il mange. On dit de tous ceux qui sont en condition, qu'ils mangent le *pain* hardy, pour dire, qu'ils sont assûrez d'en trouver toûjours à la maison, sans avoir besoin de le gagner. On dit aussi en parlant d'un homme qui a du bien tout acquis, qu'il a du *pain cuit*, qu'il n'a que faire de travailler pour en acquerir. On dit aussi, *Libertas, & pain cuit*, pour dire, qu'on est heureux, quand on a du bien, & qu'on n'est sujet à personne. On dit aussi d'un enfant qu'on éleve delicatement, & qu'on prevoit ne devoir pas avoir beaucoup de bien dans la suite, qu'il mange son *pain* blanc le premier. On dit aussi, qu'on mange son *pain* à la fumée du rost, quand on voit prendre aux autres des plaisirs auxquels on ne peut avoir part. On dit des choses qui tirent en longueur, dont on ne peut retirer de long-temps de profit, comme des estudes d'un écolier, que c'est du *pain* bien long. On dit aussi, Long comme un jour sans *pain*, d'une chose qui ennuye, comme le temps d'un jour où on n'a rien à manger. On dit aussi d'une terre, ou d'une autre chose precieuse qu'on a vendue à trop bon marché, qu'on l'a donnée pour une piece de *pain*. On dit encore, Changement de corbillon, appetit de *pain* benit. On dit aussi d'une disgrace qui est arrivée à une personne qui la meritoit bien, que c'est *pain* benit. On dit aussi des jeunes gens qui reviennent affamez à la maison, qu'ils vont faire la guerre au *pain*. On dit aussi, De tel *pain* telle souppe, pour dire, que les choses sont bonnes suivant la matiere qu'on y met. On dit aussi, que des gens promettent plus de beurre que de *pain*, quand ils repaissent les autres de vaines esperances. On dit aussi, qu'un homme a perdu le goust du *pain*, pour dire, qu'il est mort, ou bien qu'il est malade. On dit encore à la table, *Pain* couppé n'a point de maistre, pour dire, qu'on peut se servir du *pain* de son voisin. On dit, *Pain* tendre, & bois vert, mettent la maison au desert. La formule du jurement des anciens Chevalier étoit, qu'ils ne mangeroient *pain* sur nappe jusqu'à ce qu'ils eussent executé leur promesse. On dit aussi, Jamais *pains* de deux couteaux ne furent ni bons, ni beaux.

PAIN DE POURCEAUX, ou *Pain de terre*, est une espece d'herbe qu'on appelle en Latin *rapum*, ou *panis porcinus*. C'est une espece de cyclamen.

PAIN DE COCU, est une autre petite herbe qu'on mange en salade, que les Jardiniers nomment autrement *alleluya*, & les Medecins *trifolium acetosum*, ou *oxys*, ou *oxytriphyllum*.

PAINBESCHÉ. f. f. Terme injurieux qu'on dit à des femmes pour leur reprocher leur faineantise, ou malhabileté, comme si on disoit qu'il leur faut mettre le pain au bec, & les abecher ainsi que des oiseaux.

PAIR. adj. m. Terme d'Arithmetique, qui se dit des nombres qui se peuvent diviser en deux parties egales sans fraction. Le nombre *pair* differe du nombre impair par une unité qu'il a de plus, ou de moins. On l'appelle *pairement pair*, quand il peut estre mesuré par un nombre *pair*, comme *seize*, qui peut estre plusieurs fois divisé en nombres *pairs*. Et *pairement impair*, celuy qui peut estre mesuré par un nombre impair, comme *vingt*, qui peut estre mesuré par *cinq*.

PAIR. f. m. se dit premierement de quelques oiseaux qui s'apparient pour la generation, comme des perdrix, des pigeons, & particulierement de la tourterelle. La tourterelle ne va jamais sans son *pair* : quand elle a perdu son *pair*, elle mene une vie languissante. Marculphe remarque que dans les Loix Ripuaires on appelloit *pair*, l'un & l'autre des gens mariez.

PAIR, signifie aussi, Ressemblant, egal, qu'on peut comparer avec raison avec un autre. En ce sens on dit, Paris sans *pair*, C'est un homme sans *pair*, pour dire, qui sont au dessus des autres, qui n'ont rien qui leur puisse estre comparé.

En termes de Negoce on appelle change au *pair*, quand il n'y a rien à perdre, ou à gagner entre les Cambistes, lors que pour une somme qu'on donne en un lieu, on reçoit la même en un autre, sans aucune remise.

PAIR,

Pair, signifioit autrefois, Egal, de même condition : d'où vient qu'on trouve en quelques Conciles ou Assemblées, Du consentement de nos *Pairs*, Evêques, Abbez, Prestres, &c. Depuis on a appellé *Pairs*, les vassaux d'un même Seigneur obligez au service de sa Cour & de sa Justice. Les *Pairs* étoient des Assesseurs ou hommes lettrez qui assistoient le Seigneur au jugement de ses vassaux. On les appelloit ainsi, parce qu'ils étoient egaux en fonction. On les appelloit aussi *Hommes de fief*, *Pairs de fief*, & *Compagnons*, & *Freres*. En plusieurs Coustumes ils étoient obligez à peine d'amende, & de saisie de leurs fiefs, de venir assister le Baillif qui tenoit sa jurisdiction & ses assises, & de juger à leurs perils & fortunes, au danger de l'amende envers le Roy, s'il étoit mal jugé ; & s'ils avoient quelques procez ou differents, ils avoient droit d'estre jugés par leurs *Pairs* presidez par le Seigneur du fief. Le Seigneur étoit obligé de garnir sa Cour de *Pairs*, qui devoient estre quatre pour le moins : & quand il y avoit en une Seigneurie trop grand nombre de *Pairs*, le Seigneur en choisissoit ordinairement douze auxquels il attribuoit la qualité de *Pairs*. Il y a aussi des exemples de femmes qui ont assisté à des jugemens en qualité de *Pairs* à cause de leurs tenements, & non point comme femmes de *Pairs*. Et il est constant que dés la premiere origine des fiefs il y a eu des *Pairs* établis pour juger les procez.

On a appellé aussi *Pairs* dans les Coustumes, un aisné avec ses freres cadets qui possedoient un fief paternel en commun : ce qu'on appelloit *en parage*.

Pair, est aussi une qualité qu'on a donnée anciennement à quelques Seigneurs en témoignage de leur egalité. Il y avoit des *Pairs* à Tolose. Les sept *Pairs* du Comté de Champagne.

Pair, s'est dit depuis par excellence de douze Grands Seigneurs de France à qui on a donné la qualité de *Pairs*. Il y a six Ducs & *Pairs*, & six Comtes & *Pairs*, dont la moitié est Ecclesiastique, l'autre est Laïque. Les Archevesques de Rheims, les Evesques de Laon, & de Langres, sont Ducs & *Pairs*. Les Evesques de Noyon, de Chaalons sur Marne, & de Beauvais, sont Comtes & *Pairs*. Les Ducs de Bourgogne, de Normandie, & de Guyenne, étoient *Pairs* Laïques ; & les Comtes de Flandres, de Champagne, & de Thoulouse, Comtes *Pairs*. Ils assistent encore maintenant au Sacre des Rois, ou en personne, ou par representation.

Ce mot vient, selon Pasquier, de *Patricii* ; & selon d'autres avec plus d'apparence de *pares*, parce qu'ils étoient egaux entre eux. La plus probable opinion est que les *Pairs* ont été instituez par Louis le Jeune pere de Philippes Auguste vers l'an 1179. & qu'ils en firent les premieres fonctions au Sacre de son fils : & c'est une erreur de croire qu'ils fussent du temps de Charlemagne, veu que la plus-part des terres qui ont porté le nom de Duché & Pairie, n'ont été érigées en Duchez que longtemps aprés. Ils ont été instituës à l'exemple des anciens *Pairs* de fief, vassaux & hommes de fief, & non point à l'exemple des Patrices Romains, comme quelques-uns l'ont crû.

La Cour du Parlement de Paris est la Cour des *Pairs*. Depuis on a donné cette qualité de *Pair* à plusieurs autres Ducs qu'on a creez de temps en temps. On dit aussi, La Cour est garnie de *Pairs*. Borel dit que c'est une dignité qui tire son origine des Gots, qui établissoient des Ducs & *Pairs* pour conduire leurs armées. Voyez Pasquier & Du Cange.

Pair, se dit adverbialement en ces phrases. *A pair*, ou à non : c'est une espece de jeu ou de gageure, en laquelle on devine si un nombre des choses cachées dans la main, ou sous un chapeau, est *pair*, ou s'il ne l'est pas. Il va du *pair* avec luy, c'est à dire, Il est son egal.

Pair, se dit proverbialement en ces phrases. Ils traitent de *pair* à compagnon, pour dire, Ils son égaux. On dit aussi, qu'un homme s'est tiré du *pair*, qu'il est hors du *pair*, pour dire, qu'il s'est elevé au dessus des autres. On dit bien aussi, qu'un homme s'est tiré hors du *pair*, quand il s'est tiré d'une affaire qui étoit dangereuse.

PAIRE. s. f. Terme collectif. Deux choses pareilles qui se joignent ordinairement ensemble. Il se dit plus souvent des choses artificielles, que des naturelles. On dit une *paire* de gands, de bas, de jartieres, de souliers, de manches, de manchettes, de pendants d'oreilles, de lunettes : & on ne dit point une *paire* de mains, de bras, de jambes, de pieds, d'yeux. On dit pourtant en Burlesque, une belle *paire* de fesses. Cet asne a une belle *paire* d'oreilles. Scarron a dit :

> Elle avoit au bout de ses manches
> Une *paire* de mains si blanches.

On le dit aussi de deux choses qui s'accouplent ensemble, qui sont appariées, & qui ne servent gueres l'une sans l'autre. Une *paire* de bœufs pour mettre à la charruë. Une *paire* de rouës. Une *paire* de poulets, de pigeons. Une *paire* de soles, parce qu'on ne les presente pas seuls. Une *paire* de chenets, une *paire* d'estrivieres, d'estriers, de pistolets, parce qu'on en vend ordinairement deux ensemble.

On le dit aussi des choses qui sont composées de deux parties semblables, quoy qu'elles ne fassent qu'un tout qui n'est point separé. Une *paire* de caleçons, de haut de chausses ; une *paire* de pincettes, de ciseaux, de forces, de tenailles, de mouchettes. On dit aussi, une *paire* d'armoires, parce qu'elles sont composées de deux pieces semblables pour la facilité du transport. On dit aussi en Medecine, des *paires*, ou conjugaisons de nerfs.

Paire, se dit aussi d'un assortiment de plusieurs choses qu'on assemble pour en rendre une autre complette, comme une *paire* d'habits, qui est composée d'un pourpoint, d'un haut de chausses & d'un manteau, ou d'un justaucorps ; une *paire* d'armes, composée d'un casque, cuirasse, brassarts, tassettes, &c.

Paire, se dit aussi par extension, d'une chose qui est unique, & qui n'est point appariée. Ainsi on dit, une *paire* d'Heures, une *paire* de tablettes, pour dire, un livre d'Heures, de tablettes. Une *paire* de brosses, de vergettes. On dit une *paire* de sept Pseaumes, une *paire* de Vigiles, pour dire une fois seulement ces prieres ; & au Palais on dit une *paire* d'escritures, pour dire seulement une piece ou volume d'escritures d'un Advocat : ce qui vient pourtant de ce qu'on joint & qu'on apparie plusieurs Heures, plusieurs Pseaumes, ou plusieurs cahiers d'escritures ensemble. On dit aussi, une *paire* de lettres, parce qu'étant pliées, il semble qu'elles soient doubles.

Paire, se dit quelquefois de deux animaux masle & femelle qu'on met ensemble pour la generation. Il faut pour le moins cent *paires* de pigeons pour peupler un colombier à pied. Dieu commanda à Noé de faire entrer dans l'Arche sept *paires* d'animaux masles & femelles, & sept *paires* de toutes especes d'oiseaux, & deux *paires* d'animaux immondes, pour en conserver la race sur la terre.

Paire, se dit proverbialement en ces phrases. C'est une autre *paire* de manches, pour dire, C'est une affaire differente, c'est une chose toute separée de celle dont il s'agit. Il luy a donné une *paire* de soufflets, l'aller & le venir. On dit aussi, Les deux font la *paire*, quand on voit deux personnes ensemble qui ont les mêmes qualitez, & qui sont bien appariées ; mais on n'en use gueres qu'en mauvaise part.

PAIREMENT. adv. se dit en ces phrases marquées

quées cy-devant à *Pair* : *Pairement* pair, & *pairement* impair.

PAIRIE. s.f. Dignité de Pair attachée à quelque Duché, ou Comté, qui a été erigé en titre de Pairie. Les appellations des Duchez *Pairies* se relevent directement au Parlement ; mais depuis que ces dignitez se sont trop multipliées, on n'en verifie plus les lettres qu'à la charge du ressort ordinaire.

Dans les anciennes Coustumes on appelloit, Tenir une terre en *Pairie*, quand on la tenoit à la charge d'assister le Baillif du Seigneur dans ses jugements, comme faisoient les anciens vassaux & hommes de fief : & on disoit, Faire un hommage en *Pairie*, c'est à dire, en dignité, & en une qualité plus noble que celle de la simple foy & hommage.

PAIRLE. adj. m. Terme de Blason, qui se dit d'une figure composée de trois cotices mouvantes des deux angles, du chef & de la pointe, & qui se joignent au cœur de l'Escu en forme d'un Y Grec. Ceux qui donnent l'etymologie à ce *pairle*, le font deriver du *pallium* des Archevêques, parce qu'il en a la figure, n'étant representé qu'à moitié. D'autres croyent qu'il vient plustost de *pergula*, qui étoit un bois fourché dont on se servoit autrefois pour suspendre les lampes, & pour estendre les habits sacrez dans les Sacristies. D'autres enfin l'ont derivé de *parilis*, parce qu'il est composé de trois branches de longueur egale. Issoudun porte d'azur au *pairle* d'or, accompagné de trois fleurs de lis mal ordonnées de même.

PAIS. s.m. On l'écrit plus ordinairement *pays*, tant pour l'ornement de l'écriture, que pour marquer qu'il est de deux syllabes ; & se dit des diverses regions, provinces & contrées de l'Univers. Cet homme a voyagé en plusieurs *païs* de l'Orient, de l'Occident, & du Midy. Les *pais* sont bien differents en temperature, en qualité, & en mœurs des habitans. Il est allé voir le *pays*, courir le *pays*. Il est allé en estrange *pays*, pour dire, hors du Royaume. Les *pays* froids, les *pays* chauds. Ce mot vient de *pagus*, qui signifie *province*, comme *paysan* vient de *pagensis* : *quia ut regio in pagos, ita pagi in villas, oppida, & burgos tributi erant.*

PAIS, se considere aussi à l'égard des differentes qualités des Provinces. Les Alpes, la Suisse, sont des *pays* montueux. La Hollande est un *pais* maritime, marescageux, & abondant en pasturage. L'Afrique est un *pays* sec & maigre. Les Ardennes sont des *pays* de bois, un *pays* de chasse. La Beausse est un *pays* plein & uni. Voilà des fruits du *pays*, du creu du *pays*. Et en general on appelle le *plat pays*, la campagne ouverte de tous costés aux insultes des gens de guerre ; ce qui est loin des villes & des forteresses. On appelle à Paris la Ferme des Aides du *plat pays*, celle qui comprend tous les villages & villes d'autour de Paris, de l'Election de Paris.

On appelle en ce sens le *haut pays*, ou *pays d'amont*, celuy qui est le plus éloigné de la mer, où sont les sources des rivieres ; & les *pays bas*, ceux qui sont vers leurs embouchures, & proche de la mer ; & par excellence la Flandre, ou les dix-sept Provinces qui la composoient autrefois, s'appellent *les Pays-Bas*. On appelle en France le *Pays reconquis*, le Boulonnois ; & on dit de quelques contrées particulieres, le *pays* de Caux, le *pays* d'Aunis, le *pays* Messin, &c. Un *pays* de Cocagne est un *pays* fertile & abondant où il fait bon vivre ; & cela par allusion à un *pays* imaginaire de Cocagne, où on a toutes sortes de felicités. Voyez l'origine de cette phrase à *Cocagne*.

PAIS, est aussi un terme relatif à l'égard du gouvernement, des mœurs des differentes contrées. Il est maintenant en *pays* Chrétien. Il a bien souffert dans les *pays* infideles. *Pays de Droit Escrit*, est celuy où on suit encore le Droit Romain, comme en France le Languedoc, le Lyonnois, la Provence. Un *pays Coustumier*, celuy qui est gouverné par d'anciennes Coustumes particulieres & escrites, comme la Normandie, la Champagne, la Bretagne, Paris. Le *pays du franc alleu*, est un petit *pays* situé entre l'Auvergne & le Limosin. *Pays d'Estats*, sont ceux qui ont conservé le droit d'asseoir les impositions par l'ordre des Deputés & des Notables de la Province, comme la Bourgogne, la Bretagne, le Languedoc : & *pays d'Election*, celuy où elles s'asseient par les Elûs, & autres Officiers creés à cet effet. On appelle aussi *Pays de Concordat*, celuy ou les matieres beneficiales se reglent par la disposition du Concordat fait entre François I. & Leon X. & le *Pays d'Obedience*, celuy où il n'est pas encore receu, où le Pape nomme purement aux Benefices pendant huit mois, comme la Bretagne, la Lorraine, &c.

PAÏS, est aussi un terme relatif à l'égard de quelques personnes particulieres, & signifie alors le lieu où on est né, habitué, ou naturalisé ; & cela s'étend depuis l'endroit precis où on est né jusqu'au bout du Royaume d'où il depend. On l'appelle autrement *patrie*. Il faut mourir pour la deffense de son *pays*, de la patrie. L'air du *pays* natal le remettra en santé. Il faut qu'il retourne au *pays*. Il retient encore quelque chose des mœurs, de l'accent de son *pays*. C'est une pauvre chose qu'un homme qui n'est jamais sorti de son *pays*. Je vais écrire au *pays*. J'iray ces vacations au *pays*. Cet homme est banni de son *pays*. Il est estranger en son *pays*. Les gens naturalisés sont reputés estre du *pays*. On appelle les gens du *pays*, ceux qui y sont habitues & demeurans.

On appelle *Pays Latin*, l'Université, le lieu où regne la Pedanterie. On appelle la Normandie le *Pays de Sapience*, parce qu'il est gouverné par une sage Coustume, & parce que les gens y sont plus habiles en procés : aussi les fait-on majeurs à vingt ans. Le *Pays d'Adieusias*, la Gascogne, où regne la fanfaronnade.

PAIS, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Les Modernes ont découvert des nouveaux *pays*, des *pays* inconnus dans les Sciences, dans l'Astronomie. L'Algebre est un *pays* inconnu à la plus-part des Savans. Nous voicy en *pays* de connoissance, nous pouvons parler pertinemment sur cette matiere. Cet Orateur a battu bien du *pays*, pour dire, il a dit bien des choses inutiles à son sujet.

On dit figurément, que le ciel est nostre *pays*, nostre patrie, & que nous sommes sur la terre comme exilés. On dit d'un homme fort savant, qu'il est de tous les temps & de tous les *pays*.

PAÏS, se dit proverbialement en ces phrases. Nul n'est Prophete en son *pays*, disoit le Seigneur en St. Matthieu, Chap. 13. vers. 57. On dit aussi, Autant de *pays*, autant de guises, pour dire, que les peuples ont des mœurs bien differentes. On dit aussi, qu'un homme parle à veuë de *pays*, qu'il juge à veuë de *pays*, pour dire, qu'il se hasarde de parler, de juger d'une chose dont il n'a pas une certaine connoissance. On dit à celuy qui se laisse tromper, ou persuader une chose, Vous estes bien de vostre *pays*, vous n'estes encore gueres deniaisé ; & à celuy qui ignore une nouvelle qui est connuë de tout le monde, Hé de quel *pays* venez-vous ? On dit aussi par menace à celuy contre qui on a different, qu'on luy fera voir bien du *pays*, pour dire, qu'on luy donnera bien de l'exercice, qu'on le fera bien courir, qu'on le traduira en plusieurs Jurisdictions. On dit aussi, qu'il est des sots de tous *pays*, pour dire, que dans les lieux les plus polis il se trouve des gens qui n'ont gueres d'esprit. On dit aussi, *Pays* ruiné vaut mieux que *pays* perdu, pour excuser le degast qu'on fait en quelque Province, afin d'oster aux ennemis l'esperance d'y subsister. On dit aussi d'un homme, qu'il a tiré

pays, qu'il a vuidé le *pays*, pour dire, qu'il s'est enfui, qu'il s'est exilé. *Pays* est aussi un salut de gueux, un nom dont ils s'appellent l'un l'autre, quand ils sont de même *pays*.

PAISAGE. s. m. Aspect d'un pays, le territoire qui s'estend jusqu'où la veue peut porter. Les bois, les collines & les rivieres sont les beaux *paisages*.

PAISAGE, se dit aussi des tableaux où sont representées quelques veues de maisons, ou de campagnes. Les veues des Maisons Royales sont peintes en *paisages* à Fontainebleau & ailleurs.

PAISAGISTE. s. m. Peintre qui s'attache particulierement à peindre des paisages. Les Peintres d'histoires se mettent bien au dessus des *Paisagistes*. Le Lorrain, Feuquieres, ont esté de grands *Paisagistes*.

PAISAN, ANNE. s. m. & f. Roturier qui habite dans les villages, qui cultive la terre, & qui sert à tous les mesnages de campagne. Les *paisans* sont ceux qui supportent les charges de l'Estat, qui payent la taille, qui font les corvées, &c. Les *paisans* qui sont riches sont fort malins & insolens. Ce mot vient du Latin *paganus*, à *pagus*. On les a appellez dans la basse Latinité, *pagamenses*, *pagani* & *pagenses*. Servius dit que les *paisans* logeoient auprés des fonteines: d'où vient que les villages ont été appellez *pagi*, *apo ton pigon*, d'où ils ont été appellez *pagani*.

On appelle figurément un homme grossier, rustique, incivil, mal-propre, un *paisan*. Ce Noble de campagne est encore un vray *paisan*. La plus-part des Pedans tiennent encore du *paisan*.

À LA PAISANNE. adv. De la maniere des païsans. Beaucoup de femmes se coëffent *à la paisanne*, comme font les païsannes, avec des cheveux plats le long du front.

PAISIBLE. adj. m. & f. Qui est en repos, sans guerre, sans procés, sans different. L'Estat de France est fort *paisible*. Ce mesnage est fort *paisible*.

On le dit aussi de celuy qui aime la paix. C'est un Prince *paisible*, qui ne veut point faire la guerre. C'est un bon bourgeois qui a un esprit *paisible*, qui vit bien avec tout le monde.

PAISIBLE, se dit aussi des animaux domestiques. Ce cheval est fort *paisible*, il se laisse monter aisément.

PAISIBLE, se dit aussi des choses inanimées. La mer étoit *paisible*, le ciel estoit serain, l'air *paisible*, sans vent, sans orage. Dormir d'un repos *paisible*, en un lieu *paisible*.

PAISIBLE, se dit aussi figurément des biens & possessions qui ne sont point contestées. Dans les permutations on traite d'un Benefice *paisible* à *paisible*. Ce Noble est *paisible* possesseur de cette terre; depuis cent ans sa possession a esté *paisible*, n'a été jamais interrompuë. En matiere beneficiale on appelle possession *paisible*, celle qui a duré trois ans sans contestation ni interruption.

PAISIBLEMENT. adv. D'une maniere paisible. Cette affaire s'est traitée fort *paisiblement*. Il s'endormit fort *paisiblement* à l'ombre d'un hestre.

PAISSANT, ANTE. adj. Terme de Blason, qui se dit des vaches & brebis qui ont la teste baissée pour paistre.

PAISSEAU. s. m. Bois plat, eschalas fait de cœur de chesne. Il a fallu tant de *paisseau* pour restablir ces vignes qui estoient en friche. On fait des espaliers avec du *paisseau*. Ce mot vient du Latin *palicellum*, ou *palus*. On a dit aussi *paxillus* & *persellus* dans la basse Latinité.

PAISSELER. v. act. Mettre du paisseau, ou des eschalas aux vignes. Par les baux on oblige les Fermiers de rendre les vignes en bon estat, fumées, fossoyées & *paisselées* ou eschalassées.

PAISSON. s. m. Ce que les bestiaux mangent dans les forests & à la campagne; & se dit plus particulierement de la glandée & autres fruits sauvages. Ce Seigneur a vendu cette année la *paisson* de gland dans sa forest cent escus. Les habitans ont droit de *paisson*, d'envoyer paistre leurs bestiaux dans une telle forest. On appelle aussi ce droit *panage*.

PAISSON, est aussi un instrument de fer ou d'acier qui sert aux Ouvriers qui preparent les peaux, ou qui les employent pour les estendre, les amollir & les rendre plus maniables.

PAISTRE. v. act. & n. Faire prendre aux bestiaux à la campagne la nourriture convenable. On mene *paistre* les bœufs dans les pastis & herbages. Les moutons *paissent* les prez, *paissent* dans les varenes, dans les jacheres. Les chevres *paissent* aux collines. On fait *paistre* aussi les bleds aux moutons, quand ils sont trop touffus quand ils poussent. Les cochons vont *paistre* dans les forests le gland, la faine, les chastaignes. Les petites Dames campagnardes menent *paistre* les poulets d'Inde, les oisons. Il y eut une telle sterilité, que les paisans furent contraints de *paistre* l'herbe.

En termes de Fauconnerie on dit, *Paistre* son oiseau, pour dire, luy donner à manger. On dit aussi, que les corbeaux, les vautours se *paissent* de charognes. Les bons oiseaux se *paissent* sur le vif.

PAISTRE, se dit même quelquefois des vegetaux. Josephe fait mention d'une herbe qui est de la figure d'un mouton, & qui *paist* l'herbe qui est autour d'elle.

PAISTRE, se dit aussi figurément en choses spirituelles & morales. JESUS-CHRIST a dit à St. Pierre, *Pay* mes brebis, en St. Jean. On dit aussi, qu'un homme se *paist* de vent, de belles imaginations, de chimeres, pour dire, qu'il se nourrit l'esprit de choses vaines & peu solides, d'esperance malfondées.

On dit proverbialement de ceux qu'on a rabrouez sur quelque demande ou proposition, qu'on les a bien envoyé *paistre*, pour dire, qu'on les a traitez avec mépris & indignité.

PEU, EÜE. part. pass. n'est gueres en usage qu'avec le reduplicatif. Il a *peu & repeu*, pour dire, Il a bien mangé.

PAISTRIN. s. m. Vaisseau propre à paistrir, à faire la paste. Les bourgeois font un *paistrin* d'un muid sié en deux.

PAISTRIR. v. act. Faire de la paste pour en faire ensuite du pain. On *paistrit* la farine avec de l'eau, en la remuant fortement plusieurs fois avec les pieds & les mains. Le moyen de faire du bon pain est de bien *paistrir* la paste. Il y a du petit pain qu'on *paistrit* avec du lait.

PAISTRIR, se dit figurément en parlant de ceux qui sont d'une bonne & forte complexion. Cet homme a été bien *paistri*, fait de bonne paste. L'homme a été *paistri* du limon de la terre.

PAISTRIR, se dit aussi des terres grasses & onctueuses qu'on remuë & qu'on presse avec les pieds pour les rendre plus fermes, & faire qu'elles resistent à l'eau. Quand on fait des ouvrages de terre, des pots, des tuilles, il faut bien *paistrir* l'argile. Les batardeaux, les chaussées des estangs se font d'argile bien *paistrie*.

PAISTRI, IE. part. pass. & adj. Ces mots viennent de *pertritus*.

PAIX. s. m. Tranquillité, repos de ceux qui n'ont guerre ni different avec personne. Ce repos se peut considerer en trois manieres. I. A l'égard de tout l'Estat; & en ce cas il est opposé à la *guerre*. Le Roy Tres-Chrestien a terminé heureusement la guerre par une glorieuse *paix*, il a donné la *paix* à toute l'Europe par la *paix* de Nimegue. La *paix* de Munster a pacifié toute l'Allemagne.

PAIX, se dit en second lieu à l'esgard des familles particulieres,

culieres, & est opposé à *procés*, *querelles*, *differens*. Il y a long-temps que ces parents plaident, il faut tâcher de mettre chez eux la *paix*. Ce mari & cette femme ne sçauroient vivre en *paix*, il y manque la *paix* du mesnage. On y a mis la *paix*, ils sont en parfaite reconciliation. Ce plaideur a quitté la moitié de son droit pour acheter la *paix*, pour se redimer de vexation. Apres avoir été bien tourmenté on l'a laissé en *paix*.

PAIX, se dit en troisiéme lieu de cette tranquillité d'esprit qu'on a avec soy-même, quand on n'est point troublé, agité de passions. JESUS-CHRIST dit à ses Apôtres, qu'il leur laisse la *paix*, non pas la *paix* telle que le monde donne, mais celle qu'il donne luy-même, qui est la *paix* interieure de l'ame. On dit aussi, que quelqu'un a fait sa *paix* avec son maistre, lors qu'il s'est reconcilié avec luy, qu'il est rentré en ses bonnes graces.

PAIX, se dit aussi de cet estat où on est éloigné des criéries, du bruit, du tumulte & de l'importunité des hommes. Cette femme est si criarde, qu'on ne sçauroit vivre en *paix* avec elle. On est à la ville fatigué de tant de visites, que les amis & les importuns ne nous laissent pas en *paix* un moment. Ne parlons point des absens, laissons les en *paix*. Dans le Barreau, dans les Assemblées, il faut crier sans cesse, *Paix* là, pour avoir silence.

Paix fourrée, *Paix plastrée*, est celle qui n'est faite qu'en apparence & pour un temps, lors que les Princes ou les particuliers ne se sont accordez que par la necessité de leurs affaires, & dans le dessein de recommencer la guerre, ou leurs querelles à la premiere occasion favorable.

Maison de paix, est celle où regne une grande concorde & amitié entre ceux qui y habitent. Un *esprit de paix*, un homme doux & equitable qui est ennemi des differens & des injustices. On dit aussi, que nostre Dieu est un Dieu de *paix*, qui n'habite point avec la haine & la discorde. Dans les anciennes Coustumes on a appellé *Maison de paix*, l'Auditoire où se rendoit la Justice; & *Villes de paix*, celles où il n'étoit pas permis aux sujets de se vanger autrement qu'en se pourvoyant en Justice; par opposition à plusieurs lieux des Provinces où le droit de guerre étoit alors permis pour vuider les differents des Seigneurs.

PAIX, se dit aussi par forme de souhait & de benediction. Allez en *paix*, Dieu vous conduise. La *paix* soit ceans. Il est mort en bon Chrêtien, Dieu luy fasse *paix* & misericorde. Icy dessous repose en *paix*.

PAIX, est aussi ce qu'on va baiser par veneration à l'Eglise, soit en allant à l'offrande, soit lors qu'on se souhaite la *paix* l'un à l'autre aprés la consecration. Quand un Prelat officie, il donne à baiser son anneau. Le Curé donne à baiser la patene aprés le *Pax Domini*. On donne au Clergé à baiser des images, ou reliquaires: & on dit de toutes ces choses, qu'on baise la *paix*. En cet endroit de la Messe on se donne le baiser de *paix*, suivant le Ceremonial Romain. Ils ont été instituez par le Pape Innocent I. comme témoignent Rupert & autres. L'Eglise Grecque donnoit ce baiser de *paix* incontinent aprés le lavement des mains. On a depuis abrogé cette coustume, & on a introduit au lieu le baiser de la *paix*, qu'on a appellé *osculatorium marmor* & *lapis pacis*.

On appelle aussi parmi le peuple la *paix*, un os plat & large qui forme l'espaule d'un mouton, d'un veau, d'un cochon, &c. ce qui répond à l'omoplate du corps humain.

PAIX, se dit proverbialement en ces phrases. On ne fait la guerre que pour faire la *paix*. On dit qu'un homme est *paix* & aise chez luy, lors qu'il a toutes les commodités de la vie, & qu'il n'a ni procés, ni querelle. Balsac a dit des Colleges où on dispute perpetuellement, que c'est un pays où il n'y a ni *paix* ni treve. On dit, *Paix* & peu, pour dire, qu'il faut peu de chose pour rendre un homme heureux, pourveu qu'il en jouisse en repos.

P A L.

PAL, ou *Pau*. subst. masc. Piece de bois longue & taillée en pointe. Le supplice qui étoit en usage autrefois chez les Romains, & maintenant chez les Turcs, est d'aiguiser un *pal*, & le faire passer par le fondement à travers du corps. On fiche des *pals* en terre pour servir de deffense ou de barriere pour fermer, ou servir de closture. Ce mot vient de *palus*, d'où on a fait aussi *palissade*.

PAL, en termes de Blason, est une des pieces honorables de l'Escu, qui est la representation d'un *pal*, ou pieu posé debout, qui comprend toute la hauteur de l'Escu depuis le dessus du chef jusqu'à la pointe. Quand il est seul, il doit contenir le tiers de la largeur de l'Escu. Quand il est en nombre impair, on le restressit de façon, que si l'on en met deux, ils comprennent deux cinquiémes de l'Escu; si l'on en met trois, ils comprennent les trois septiémes; & alors on specifie le nombre des pieces, aussi bien que celles dont ils sont accostez & chargez. Il y a aussi des *pals comettez* & *flamboyans*, qui sont pointus & en ondes. Les *comettez* sont mouvans du chef; les *flamboyans* de la pointe. Les *paux* dans les Armoiries sont des marques de Jurisdiction.

On appelle un Escu *palé*, quand il est chargé egalement de *pals*, de metal & de couleur; & *contrepalé*, se dit lors que l'Escu est couppé, & que les demi-pals du chef, quoy que d'esmaux semblables à ceux de la pointe, sont neanmoins differents en leur rencontre, ensorte que si le premier du chef est de metal, celuy qui luy répond au dessous doit estre de couleur; & on l'appelle *palissé*, quand il y des *paux* aiguisez dont on fait les palissades pour la deffense des places. Du Cange dit que ce mot vient de *pallea*, qui signifioit un *tapis*, ou une piece d'estoffe de soye; & que les Anciens appelloient *pales*, les *tapisseries* qui couvroient les murailles; & disoient *paler*, pour dire, *tapisser*. Ainsi on a dit une chambre *palée* de drap d'or, ou de soye, parce que c'étoient des bandes de tapisserie de deux couleurs: que de là on doit tirer l'origine du mot de *pal*, qui signifie un *baston*, comme croyent plusieurs Escrivains. Les Armes d'Arragon sont, *palé* d'or & de gueules.

PALADIN. s. m. Heros, ou ancien Adventurier ou Chevalier errant, dont il est fait beaucoup de mention dans les Romans, fondez sur ce que la plus-part étoient des plus notables Officiers de la Cour & du Palais de l'Empereur Charlemagne. Ainsi ce mot est venu par corruption de *Palatin*; & on l'a donné à Roland, Renaud, Ogier, Olivier, qui étoient des Princes de la Cour de Charlemagne, dont on a fait des Heros de Romans.

PALAIS. s. m. Demeure Royale, nom qu'on donne generalement aux maisons des Rois & des Princes. Le *Palais* de l'Empereur, du Roy d'Espagne. Le *Palais Royal* à Paris, qu'on a appellé aussi *Palais Cardinal*. C'est en ce sens qu'en parlant de quelques principaux Officiers de leur maison, on a appellé les Maires du *Palais* dans la premiere & seconde Race de nos Rois, leurs premiers Officiers ou Ministres qui avoient un tres-grand pouvoir. Le Maistre du Sacré *Palais* estoit un grand Officier chez les Empereurs, dont il est souvent parlé dans le Droit. Ce mot vient originairement des Empereurs Romains, parce qu'Auguste faisoit sa demeure en la maison de Romulus qu'on appelloit proprement le *Palais*, à cause du mont *Palatin* où elle estoit assise. Depuis on a appellé *Palais*, toutes les demeures des

des Rois, & leurs maisons qu'ils ont abandonnées aux Magistrats pour rendre la Justice; & on appelle *Palais*, toutes les Maisons Royales que les Rois avoient en divers lieux de leurs Royaumes, & où ils tenoient leurs plaids, quand ils y faisoient sejour.

Les Poëtes ont appellé aussi *Palais*, les demeures de leurs faux Dieux. Ils mettoient le *Palais* de Jupiter dans le ciel. Ils attribuoient au Soleil un *Palais* lumineux. Ils donnoient un *Palais* de cristal à Neptune, & de sombres *Palais* à Pluton, &c.

PALAIS, se dit aussi d'une maison de Grand Seigneur, quand elle est bastie superbement, & sur tout en parlant des maisons d'Italie. Le *Palais* Farnese. Les Cardinaux, les Ambassadeurs ont leurs *Palais* à Rome.

PALAIS, se dit encore par exaggeration d'une petite maison, quand elle est propre & bien ajustée, ou quand on y est logé commodément, & même au delà de sa condition, comme le *Palais* Brion chez Monsieur. Cette maison de campagne est un petit *Palais* enchanté. Beaucoup de bourgeois, de Financiers, sont logés dans des *Palais*, ont plus de logement qu'il ne leur en faut.

PALAIS, signifie aussi le lieu principal où on rend la Justice souveraine au nom du Roy, parce qu'effectivement on la rendoit dans le *Palais* du Roy, comme on voit encore à Paris qu'elle s'exerce en la maison où demeuroit St. Louis. Il y a au *Palais* la Grand' Chambre, les Enquestes, les Requestes du *Palais*, le Bailliage du *Palais*, & plusieurs autres Jurisdictions qui ont divers noms.

On appelle Marchands du *Palais*, ceux qui ont des boutiques dans les sales, galeries, & dans la cour du *Palais*. Corneille a fait une Comedie, dont la Scene est dans la Galerie du *Palais*.

PALAIS, se dit aussi de ce qui regarde la Justice qu'on y exerce. On appelle Gens de *Palais*, tous ceux qui suivent la profession de la Justice, & qui portent la robbe au *Palais*, ou aux autres Jurisdictions. Clercs du *Palais*, ceux qui servent sous les Procureurs, Advocats, Greffiers, &c. Stile du *Palais*, l'usage ordinaire de la procedure qu'on y observe. L'Almanach du *Palais*, celuy où sont marquées les Festes où on ne plaide point. La Discipline du *Palais*, les Reglemens qu'on fait pour mettre les procedures dans l'ordre. Les ouvertures du *Palais* se font le lendemain de la St. Martin.

PALAIS, se dit aussi en nom collectif, du Corps des Officiers de Justice, & des maximes qu'on observe pour la faire rendre. Tout le *Palais* vous dira qu'on ne peut faire renvoyer une cause contestée. Les regles du *Palais* veulent qu'on mette d'abord les causes au rolle.

PALAIS, en termes de Medecine, signifie aussi la chair qui compose la partie superieure & interieure de la bouche, ou de la gueule des animaux. Au fond du *palais* il y a deux trous qui luy donnent communication avec les narines. Plusieurs estiment que le sentiment du goust reside dans le *palais*. Les *palais* de bœuf sont partie des beatilles qui entrent dans les ragousts. Le *palais* de la carpe est ce que le vulgaire appelle sa langue. Du Laurens dit que ce mot *palais* vient du Latin *pali*, à cause qu'il est enfermé par deux rangs de dents, qui sont comme des petits pieux que les Latins nomment *pali*, dont ils ont fait *palatum*.

On dit proverbialement & bassement des jours de jeusne, qu'il est feste au *Palais*, par une meschante allusion du *palais* de la bouche à celuy où on rend la Justice.

PALAMENTES. s. f. Terme de Marine, qui signifie les rames des galeres.

PALAN. Terme de Marine. C'est la corde qu'on attache à l'estay, ou à la grande vergue, ou à celle de l'avant, pour tirer quelque fardeau, ou pour bander les estais. Le *palan* est composé de trois cordes, sçavoir celle du *palan*, l'*estaque*, & la *drisse*. Un *palan* a trois poulies, l'une desquelles est double. Il est attaché au mast de misaine, & ne s'en detache jamais, comme étant du service ordinaire. Quelques-uns derivent ce mot de *palanga*, ou *phalangus*, qui est un baston uni auquel on attache quelque chose, selon Papias. Nonius dit aussi que *palanga* signifie ces pieces de bois unies qu'on met sous les navires, lors qu'on les met à l'eau, ou qu'on les en retire.

PALANQUER. v. act. Terme de Marine. C'est mettre dans le bord les grands fardeaux, ou les en descendre par le moyen des palans.

PALANQUIN. s. m. est un petit palan, ou cordage qui sert à lever les fardeaux mediocres dans un vaisseau.

PALANQUIN, en termes de Relations, est une espece de chaise que des hommes portent sur les espaules, dont se servent les peuples Orientaux de la Chine & de l'Inde pour se faire transporter là où ils veulent aller.

On appelle aussi *palanquines*, ce que d'autres nomment *balancines*.

PALARDEAUX. Terme de Marine. Ce sont des bouts de planche qui servent à boucher les escubiers, ou les trous du bordage, que les Calfateurs attachent & couvrent de bourre & de goudron.

PALASTRE. s. m. Terme de Serrurier. Piece de fer qui compose la partie exterieure de la serrure, sur laquelle s'assemblent toutes les pieces & ressorts qui la font agir, les pesnes, les gardes & les ressorts.

PALATIN. s. m. Dans les vieux Titres & Coustumes est un nom general & commun, qu'on donnoit à tous ceux qui avoient quelque office ou charge au Palais d'un Prince: & *Comte Palatin*, étoit un titre d'honneur qu'on acqueroit par le service qu'on luy rendoit en quelque estat ou charge de son Palais. Depuis on a donné ce nom à ceux qui étoient deleguez par le Prince pour tenir la Justice en quelque Province. On a appellé aussi *Comtes Palatins*, des Seigneurs qui avoient un Palais où on rendoit la Justice. Ainsi les Histoires font mention des *Palatins de Champagne*, qui ont été dés le commencement de la Monarchie, & qui se sont qualifiez *Palatins de France*, & non de l'Empire, les autres nations ayant emprunté le nom de cette dignité des François. Il y a eu aussi des *Palatins de Bearn*, comme on voit dans Froissart. Mais maintenant ce mot de *Palatin* signifie seulement un Prince d'Allemagne qui a un *Palatinat*. Ce mot vient de ce qu'autrefois les Empereurs envoyoient des Juges de leurs Palais, qu'on nommoit autrement *Phaltzgraves*, pour corriger les abus des autres Juges des Provinces de Saxe, de Baviere, de Franconie, & du Rhin, qui ont été tous appellez *Palatinats*. Le nom en est demeuré à l'*Electeur Palatin du Rhin*. On les appelle en Latin *Comites Palatini*, parce qu'ils étoient de la Cour ou de la suite de l'Empereur. On dit aussi *Palatins de Baviere*. Il y a dans l'un & l'autre Code un titre *De Palatinis Sacrarum Largitionum*, qui étoient des especes de Tresoriers de l'Empereur.

PALATINAT. s. m. Province, Seigneurie possedée par un Prince Palatin, & qui luy donne son titre & sa dignité. Il y a en Allemagne le Haut & le Bas *Palatinat*, le *Palatinat* de Baviere, le *Palatinat* du Rhin.

PALATINE. s. f. Fourrure que les femmes mettent sur leur cou en hiver pour couvrir leur gorge, & la tenir chaudement. On a vû acheter une *palatine* 40. pistoles. Ce mot vient de ce que la mode en a été inventée depuis peu par une Dame de la suite d'une Princesse de la Maison Palatine.

PALE. s. f. Piece de bois qui sert à boucher l'ouverture d'un biez de moulin, ou la chaussée d'un estang. Pour mettre l'estang en cours, il faut lever les *pales*. On l'appelle en d'autres endroits la *bonde*. Pour donner l'eau à la

rouë du moulin, il faut lever une *pale*. Le biet du moulin est fermé par trois *pales*. En quelques lieux on les appelle aussi des *lançoirs*.

PALE, signifie à l'Eglise ce qui sert à couvrir le calice. C'est un carton quarré couvert de la même estoffe que le reste des ornemens, qui est chargé d'une croix. On l'appelle en quelques lieux le *volet*. On leve la *pale* pour découvrir le calice à la consecration.

PALEAGE. s. m. Terme de Marine, qui se dit de l'obligation qu'ont les matelots de descharger & mettre hors le vaisseau les grains, les sels, & autres marchandises qui se remuent avec la pelle. Les matelots n'ont point de salaire pour le *paleage* & le maneage; mais il leur en est dû pour le guindage & le remuage.

PALEFRENIER. s. m. Valet qui pense les chevaux chez les Escuyers & Grands Seigneurs. Car dans les Hostelleries & la campagne on les appelle *Valets d'estable*. Ce mot vient d'un vieux mot *palefroy*, qui signifioit autrefois un *cheval*. Ç'a été autrefois un nom honorable qui se disoit de tous ceux qui avoient soin des chevaux; & on appelloit autrefois le Grand Escuyer, Grand *Palefrenier* du Roy, celuy qui commandoit à son Escurie.

PALEFROY. s. m. Cheval de parade & de pompe, sur lequel les Princes & Grands Seigneurs faisoient leur entrée. On le dit aussi des chevaux sur lesquels les Dames étoient montées. Nicod estime que ce mot vient par corruption de *par le frein*, à cause que dans les ceremonies les plus apparents de la ville tenoient à honneur de conduire ces chevaux par le frein. Menage dit qu'il vient de *palefredus*, qu'on a dit pour *parafredus*, qui vient de *paraveredus*, qui étoit un coureur, ou cheval de courier. D'autres le derivent de *pareo*, & *frenum*. Du Cange le derive *à passu equi*, *& freno*, *quia leni passu per frenum ducitur*.

Autrefois on distinguoit les chevaux en trois manieres. Les *destriers* étoient les grands chevaux de bataille. Les *palefrois* étoient des chevaux de pas pour voyager à l'aise. Et les *roussins* étoient des chevaux de somme pour porter le bagage.

PALEMAIL. Voyez *Mail*, c'est la même chose. Menage le derive de *pila*, & *malleus*. Les Espagnols disent *pallemalla*, & les Italiens *palemaglio*.

PALERON. s. m. Terme de Medecine. C'est un os de figure presque triangulaire, qui couvre le derriere des costes. Presque tous les muscles qui meuvent le bras naissent du *paleron*. On le dit particulierement des animaux, & alors il s'entend de toute la chair qui couvre cet os, & forme l'espaule. Le quartier du bœuf qui est du costé de l'espaule, ou le quartier du devant, s'appelle le *paleron*. Le *paleron* contient le trumeau, le genou, la boeste à la moelle, & le derriere du *paleron*. On dit aussi, qu'un cheval est blessé au *paleron*. Les Charcutiers appellent *paleron* de porc, la piece de porc qui est au quartier de devant: c'est en effet une espaule de porc.

PALES. Fausse Divinité des Payens que reclamoient les Bergers, & les Poëtes qui faisoient des Bergeries. On faisoit des Festes en son honneur qu'on appelloit *Palilia*.

PALES, ou *Palée*. Terme de Charpenterie, qui se dit des rangs de pieux fichés profondement en terre pour faire les ponts de bois sur des rivieres. Ils en supportent les poutres qui traversent d'un rang à l'autre, & ils sont fortement attachés ensemble par des moises & des liernes.

PALET. s. m. Jeu qui se fait avec un carreau ou morceau de pierre, de bois, ou de fer qu'on jette à la portée du bras. Celuy qui approche le plus prés du but gagne le coup. Apollon en joüant avec Hyacinthe son mignon, le tua d'un coup de *palet*. Menage derive ce mot de l'Arabe *palat*, qui signifie *lapidibus sternere*. D'autres le derivent de *palestra*.

PALETOT. s. m. Espece de justaucorps d'estoffe grossiere, & sans manches, dont sont vestus les paysans, & particulierement en Espagne. Il ne vient que jusqu'aux genoux. Ce mot vient du Grec *paltos* dont Strabon fait mention. C'étoit autrefois un habit de Gendarmes. Du Cange le derive de *faldones*, d'où on a fait depuis *paldones*, pour signifier des vestemens de laine; ou de *palla*, qui étoit un vestement des Anciens. Il y a plus d'apparence qu'il vient immediatement de l'Espagnol *paletoque*, qui signifie la même chose.

On donne aussi ce nom a une tulippe bigarrée de diverses couleurs.

PALETTE. s. f. Petit battoir ou instrument de bois, qui est plat & en ovale, & qui a un manche. Il sert aux enfants à jouer au volant. Ce mot vient du Latin *paleta*.

PALETTE, est aussi un instrument qui sert aux Peintres, sur lequel ils ont diverses couleurs toutes prestes pour peindre. C'est une petite planche ovale fort polie & sans manche, qui est troüée par un bout, afin d'y passer le pouce pour la tenir.

Les Imprimeurs appellent *palette*, ce qui leur sert à relever l'encre.

Les Relieurs appellent aussi *palettes*, plusieurs petits fers ou outils qui servent à dorer. Les Doreurs ont aussi des pinceaux ou petites brosses faites de poil, qu'ils appellent *palettes*.

PALETTE, est aussi une petite pelle de fer longue & menuë, dont se servent les Artisans à forge, qu'ils appellent autrement *tisonnier*.

PALETTE, en termes de Chirurgie, est un petit vaisseau en forme d'une escuelle, qui leur sert à recevoir & à mesurer le sang qu'ils tirent dans les seignées. On le dit aussi du sang contenu dans ces petits vaisseaux. On luy a tiré trois à quatre *palettes* de sang. La *palette* de Paris peut tenir trois onces de sang, & un peu plus. *Palette* en ce sens vient de *poellette*, ou *petite poelle*, qui se trouve ainsi écrit dans Villon.

On appelle aussi en Medecine *palette*, la rotule ou l'os du genou.

PALINGENESIE. s. f. Nouvelle naissance, passage de l'ame d'un deffunt dans un autre corps. C'est presque la même chose que la metempsycose enseignée par Pythagore, & qui est encore crue par les Banians & autres peuples idolatres de l'Orient.

PALINOD. s. m. C'est une certaine Feste qu'on fait en l'honneur de la Vierge en quelques lieux de Normandie, comme à Caen & à Rouën, où on propose des prix à ceux qui auront fait la meilleure piece de Poësie en son honneur. Ce sont d'ordinaire des Chants Royaux.

PALINODIE. s. f. Discours contraire à un precedent. Ce mot n'est en usage qu'en cette phrase proverbiale: Chanter la *palinodie*, pour signifier, Dire le contraire de ce qu'on avoit dit auparavant. Desmarests a dit dans ses Visionnaires:

> Chante donc la *palinodie*,
> Cher paradoxe de mes sens.

Quand on fait une reparation d'honneur à quelqu'un, on chante la *palinodie*. Ce mot vient du Grec, où il signifioit seulement *chanter derechef*.

PALIS. s. m. Petit pal pointu dont on fait des clostures, quand on en arrange plusieurs ensemble, comme sont ceux dont on fait les parcs des Bergers, ou des separations dans des bois, des cours, & des jardins. Le loup est entré dans ce parc, à cause qu'il a trouvé un *palis* rompu. On ferme de *palis* l'espace où on a couppé des bois dans quelque triage, pour le mettre en deffense contre les bestes.

PALIS-

PALISSADE. s.f. Closture faite avec des pieux fichez en terre, gros de huit à neuf pouces, longs de neuf pieds, enfoncez en terre de trois. Elle sert à fortifier les avenues des postes ouverts, des gorges, des demi-lunes, le fond du fossé, & le parapet du chemin couvert. Sur le talud des remparts, sur le sommet des dehors, il y a des *palissades* à plomb, d'autres qui sont inclinées sur le terrain, afin que les cordes qu'on y jette pour les arracher coulent, & n'ayent point de prise. On les assemble aussi avec des traversiers.

Palissade, est aussi un ornement des allées des jardins, où l'on plante des arbres qui portent des branches dés le bas, qu'on tend & qu'on estend ensorte, qu'ils paroissent comme une muraille couverte de feuilles. Les *palissades* de charme sont celles qui viennent les plus hautes, & qu'on rend les plus unies. On fait de petites *palissades* de jasmin, de fileria, de grenadiers; des *palissades* à hauteur d'appuy. Le fileria est fort propre à faire des *palissades* de moyenne hauteur. On fait aussi des *palissades* pour arrester les eaux des moulins.

Palissader. v. act. Se fortifier, se retrancher avec des palissades. Ce camp est bien fraisé, & *palissadé*.

Palissadé, ée. part. & adj.

PALISSER. v. act. Clorre avec des palis. Il est en usage chez les Jardiniers, pour dire, Faire des espaliers, attacher des branches d'arbres contre un mur.

Tous ces mots viennent du Latin *palicata*, *palicium*, & *palus*, *pau*, & *palata*.

Palissé. adj. m. Terme de Blason, qui se dit des pieces à paux, ou fasces aiguisées enclavées les unes dans les autres.

PALLIATIF, ive. adj. Qui ne fait qu'adoucir, ou guerir le mal en apparence. Les remedes *palliatifs* ne font que flatter le mal, il faut aller à la source, à la cause, pour le guerir.

Palliation. s. f. Excuse, deguisement d'une faute. On a beau user de *palliations*, la verité se descouvre, l'enormité du crime subsiste toûjours.

Palliation, se dit aussi des remedes qui ne guerissent le mal qu'en apparence. Les Medecins se servent de *palliations* dans les maux dont ils ne peuvent découvrir la cause, ou la destruire.

Pallier. v. act. Adoucir, excuser, desguiser une faute. Il a *pallié* son crime avec tant d'adresse, qu'il a fait entheriner sa grace. Ce mot vient de *palliare*, formé de *pallium*, comme qui diroit *couvert de son manteau*.

Pallier, signifie aussi, Guerir en apparence. Les Charlatans *pallient* seulement les malades qu'ils semblent guerir, & laissent un levain du mal qui paroist de nouveau aprés quelque temps.

Pallier, se dit aussi au figuré. Les Traittez de pacification qu'on fait avec les Heretiques n'ont fait que *pallier* le mal, & ne l'ont pas gueri.

PALLIUM. s. m. Est un ornement Pontifical propre aux Souverains Pontifes, Patriarches, Primats & Metropolitains, qu'ils portent par dessus leurs habits Pontificaux en signe de jurisdiction. Il est fait en forme de bande large de trois doigts, qui entoure les espaules comme de petites bretelles, ayant des pendants longs d'un palme par devant & par derriere, avec de petites lames de plomb arondies aux extremitez, couvertes de soye noire avec quatre croix rouges. Il est fait d'une laine blanche tonduë sur deux agneaux, que des Religieuses de St. Agnés offrent tous les ans le jour de sa Feste pendant qu'on chante à la Messe l'Agnus Dei. Ils sont receus par deux Chanoines de l'Eglise de St. Jean de Latran, qui les mettent entre les mains des Sous-Diacres Apostoliques. Ce sont eux qui ont soin de les faire paistre & tondre en la saison. Il n'appartient qu'à eux de faire ces *Palliums*, qu'ils portent ensuite sur les corps de St. Pierre & de St. Paul au grand Autel de leur Eglise, sur lesquels on fait des prieres toute la nuit, comme il est témoigné dans le Ceremonial Romain. Quelques-uns croyent que ce fut le Pape Linus qui en a introduit l'usage, comme dit Eusebe de Cesarée; & que comme l'Ephod étoit la marque d'autorité des Prestres de la Synagogue, le *Pallium* le fut de même de celle des Prêtres Chrestiens. D'autres ont observé qu'il n'en est point fait de mention jusqu'en l'an 336. D'autres enfin croyent que ce fut Constantin le Grand qui l'accorda au Pape Silvestre, d'où il est venu aux autres Patriarches & Archevêques. Il n'appartient proprement qu'au Pape d'accorder le *Pallium*, quoy que quelques Patriarches l'ayent accordé à leurs Suffragants, aprés l'avoir eux-mêmes receu du Siege Romain. Autrefois le Pape envoyoit le *Pallium* à quelques Evêques ses Diocesains, auxquels il communiquoit beaucoup de son autorité. Ils étoient les Collateraux du Pape, & comme les Patrices à l'égard des Empereurs. Le premier des Evêques de France qui le receut fut Vigile Archevesque d'Arles, afin d'avoir la preference sur les autres Evêques, en faveur duquel Childebert II. écrivit au Pape St. Gregoire, comme dit Pasquier. Quelques Archevesques ont entouré leurs Armoiries du *Pallium* en forme de collier d'Ordre, parce que c'est la marque particuliere de leur dignité. Autrefois il falloit l'aller querir à Rome en personne; ensuite on en a envoyé par les Legats du Pape; & enfin on en a envoyé demander par gens exprés avec cette formule, *Instanter, instantius, instantissimè*. Un Metropolitain avant que d'avoir le *Pallium* ne peut pas consacrer des Evêques, dedier des Eglises, & estre appellé Archevesque; & lors qu'il étoit transferé, il falloit qu'il demandast le *Pallium* de nouveau, & jusques là il ne pouvoit tenir de Synode, ni faire d'autres fonctions Pontificales. On enterroit les Archevesques avec leur *Pallium*, & on l'ostoit à ceux qui meritoient d'estre degradez. Quelquefois l'usage du *Pallium* a été restraint & renfermé en certaines occasions & ceremonies, n'y ayant que le Pape qui ait droit de le porter toûjours & en tous lieux. Quelquefois le Pape l'a envoyé à des Evêques personnellement, mais avec quelque formule particuliere rapportée dans le *Liber Diurnus Romanorum Pontificum* du Pere Garnier. Quelquefois il a donné ce droit à des Eglises particulieres. Chez les Grecs tous les Evêques portent le *Pallium*. Quelques Auteurs l'appellent *Superhumerale*. Il est parlé dans plusieurs Titres anciens d'un *Pallium*, qui étoit un habit long semé de plusieurs croix: & Tertullien témoigne que c'étoit l'habit des Chrestiens, & que celuy des Payens s'appelloit *toga*. On l'a dit aussi d'un habit propre aux Moines, d'un voile de Religieuses, & du drap qu'on estend pendant la Messe sur les gens qu'on marie, qu'on a depuis appellé *Poile*.

PALMA CHRISTI. s. m. C'est une plante semblable au lis, dont les feuilles sont lissées, éparpillées, & mouchettées de taches noires. Sa tige est ronde & polie, & produit des fleurs assez odorantes de diverses couleurs, tantost rouges, tantost tirant sur le blanc, & qui sont disposées en maniere d'espi. Elle produit deux racines, qui seroient semblables à celles du kynosorchis, si ce n'est qu'elles ont plusieurs fourchures qui les font ressembler aux doigts de la main. Il y en a une autre espece qui est plus petite, dont les feuilles sont semblables au safran. Sa tige haute d'un palme est menuë & lissée comme un jonc. Elle produit à sa cime une fleur rouge qui ressemble au passevelours, & qui est de fort bonne odeur, quand elle est fraischement cueillie. Dioscoride dit qu'il y a une espece de cette herbe qui devient grande comme un arbre, & aussi haute qu'un petit figuier. Ses feuilles sont comme le plane, quoy que plus grandes, plus lissées & plus noires. Ses branches

ches & son tronc sont creux comme un roseau. Sa graine est en forme de petits raisins aspres & rudes, laquelle étant pelée, ressemble aux tiques ou tiquets qui s'attachent aux bœufs & autre bestail; d'ou vient qu'on l'appelle aussi *ricinus*, qui est le nom que les Latins donnent à cette vermine. On l'appelle aussi *cataputia major*. Les Apothicaires l'appellent *regium granum*. On en fait de l'huile bonne à manger, & à eclairer.

PALMAIRE. adj. Terme de Medecine, qui se dit d'un des trois muscles de la main qui font mouvoir les doigts. Le second s'appelle *le sublime*, & le troisiéme *le profond*.

PALME. s. f. Branche ou rameau du palmier. On porte des *palmes* à la Procession du jour des Rameaux, en memoire de l'entrée de Nôtre Seigneur en Jerusalem.

PALME, se prend aussi pour l'arbre du palmier. En Perse & en Orient on fait du vin de *palme*, qui est aussi bon que le nostre, quand il vient d'estre fait, mais qui s'aigrit au bout de quatre jours. Il est dit dans l'Escriture, que le juste fleurira comme la *palme*.

En Blason on accoste les Escus souvent par des *palmes*, tant ceux des hommes, que des femmes, comme étant des symboles de l'amour conjugale, que les Anciens ont representée par des *palmes* masles & femelles.

PALME, se dit figurément en Morale d'une victoire, d'un avantage remporté en quelque combat ou dispute, à cause que la *palme* en étoit autrefois la marque. La *palme* qui sortit tout à coup auprés de la base de la statuë de Cesar, dediée au Temple de la Victoire, sur le point de la bataille que Cesar livra à Pompée, fut un presage de la victoire. Les Poetes promettent à tous nos Conquerans des *palmes* Idumées. On dit en l'Eglise, qu'un tel Saint a la *palme* du martyre: & en effet on luy met une *palme* à la main. On dit aussi de plusieurs qui disputent un méme prix, qu'un tel a remporté la *palme*, qu'il a le mieux fait.

PALME. s. m. signifie, Empan, mesure qui se rapporte à la longueur de la main, quand elle est étenduë autant qu'elle le peut estre, parce que la paulme de la main s'appelloit autrefois *palme*. Le *palme* est de differentes longeurs suivant les pays. Dans les lieux où le *palme* est en usage, il contient environ huit pouces. A Gennes la mesure des longeurs s'appelle *palme*, & il faut quatre *palmes* & quatre cinquiémes pour faire une aune de Paris.

PALMIER. s. m. Arbre qui vient en Egypte, & dans les pays chauds. Il est fort haut, & il a un tronc escaillé qui ne produit des branches qu'à sa cime, lesquelles se tournent en rond, parce que leurs extremités panchent vers la terre. Ses feuilles sont longues, doubles, & étroites comme une épée. Il jette force fleurs attachées à une queuë fort mince, qui viennent en grappe, & ressemblent à celles du safran, si ce n'est qu'elles sont moindres, & blanches. Il porte un fruit qu'on appelle *dactes*, & par corruption *dattes*. Le *palmier* femelle ne porte point de fruit, s'il n'est planté auprés du *palmier* masle, à ce que dit Pline. Il y a aussi d'autres especes de *palmier*. Voyez Dioscoride, Matthiole, Pline & Theophraste.

Les étrangers donnent le nom de *palmier* à des arbres d'especes fort differentes, dont le plus excellent est le cocos, & les Indiens en font huit especes, dont la cultivée est la meilleure, qu'ils appellent *barka*, c'est à dire *excellent* en leur langue. C'est une noix de bon goust, & fort saine, qui ne charge point l'estomac, quelque quantité qu'on en mange. Elle est differente des *palmiers* qui portent les dattes, qui dans les Indes ne portent point de fruit, mais rendent seulement une liqueur dont on fait du vin. Il y en a aussi une autre espece dont on fait des parasols assez grands pour mettre deux hommes à couvert, qui ne porte point aussi de fruit. La mer porte aussi des cocos qui croissent sans culture aux Isles des Maldives. Ils jettent sur les costes leurs noix, qui sont aussi grosses que la teste d'un homme. On tient que leur chair est souveraine contre les poisons: ce qui fait qu'on en achete quelquefois au poids de l'argent. Il y en a une espece nommée *macomeira*, qui est la seule dont le tronc se fourche une ou plusieurs fois. Son fruit est d'une odeur agreable, il aide à la digestion, & est bon contre les vapeurs des hypocondres. Il y en a une autre espece qu'ils appellent *trefulin*, qui croist le plus haut de tous, & dont on pourroit faire des masts pour les plus grands vaisseaux, s'il avoit assez de solidité. Cet arbre porte une gousse pleine de seize noix, dont chacune est grosse comme les deux poings, qui sont d'abord vertes, & puis de couleur de pourpre. On y trouve trois separations pleines d'un miel coagulé, frais & rafraischissant, & sa chair est d'un blanc passe. Il y a des feuilles de *palmiers* qui servent à couvrir les palanquins ou litieres, que le soleil ni la pluye ne percent point. Il y en a d'autres qui servent de papier, sur lesquelles on escrit avec une pointe de fer, & dont on fait des livres. Il y a aussi un *palmier* qui porte un fruit nommé *areca*, qui approche fort du *trefulin*, qui est fort estimé des Indiens. En general le tronc des *palmiers* n'est pas fort solide. Leurs feuilles croissent au haut du tronc, qui tombent à mesure que l'arbre croist, sans y laisser autres vestiges qu'un bourlet au lieu où elles étoient attachées. Voyez *Coco*, & *Areca*. Ce que dessus est extrait du Voyage du Pere Jeronimo Lobo.

La racine du *palmier* donne une excellente trempe au fer, & ses feuilles roulées servent de torches, dont les Voyageurs se deffendent contre les serpens qui sont en grand nombre, & qui les attaquent, quand ils ne sont point armés de ces torches.

Il y a dans l'Amerique une espece de *palmier* qui sert à une nation qui est vers l'embouchure de la riviere d'Orenoque de maison & de sepulchre, & qui luy fournit tout ce qui luy est necessaire pour la vie. De la mouelle on tire une farine delicate qui luy sert de pain. Des branches & des feuilles on en compose une boisson. Dans la vie de Christophle Colomb il est aussi parlé d'une nation entiere qui vivoit sur des arbres où elle s'étoit refugiée pour éviter les tigres & ses ennemis.

PALMITE. s. m. C'est la partie interieure du gros du tronc du palmier, & c'est le point d'où comme d'un centre partent toutes les branches de l'arbre. C'est une substance blanche comme du lait caillé, extremement tendre, & d'un goust plus doux & plus agreable que les meilleures confitures, & on ne doit point craindre d'en manger par excez.

PALONNEAU. s. m. Terme de Charron. C'est la piece de bois qui est de chaque costé du timon d'un coche, ou d'un carrosse, où l'on attache les traits des chevaux, quand on les attelle; ce qui donne le bransle à la machine.

PALOT. s. m. Homme grossier & rustique, de la lie du peuple, comme le paysan, le Batelier, le Crocheteur, &c. Cet homme marche en gros *palot*. Il est venu crotté comme un *palot*, & a tout sali ma chambre.

PALOTTE. s. f. est un nom qu'on a donné autrefois à la Paulette, du nom de *Paulet* son inventeur. Voyez *Paulette*.

PALPABLE. adj. m. & f. Ce qui se peut appercevoir par les sens, & particulierement par celuy du toucher. Les Anges, les esprits ne sont point *palpables*. JESUS-CHRIST montra ses playes à St. Thomas, pour monstrer qu'il avoit un corps *palpable*.

PALPABLE, se dit figurément des raisonnements qui sont clairs & evidents. La Geometrie a des demonstrations si evidentes, qu'elle rend les choses *palpables*, comme

comme si on les touchoit au doigt & à l'œuil. Les experiences physiques font connoistre des veritez *palpables* & sensibles.

PALPITANT, ANTE. adj. Qui a un mouvement du cœur, un pous fort agité aprés quelque action violente. Il m'a dit cette nouvelle qu'il etoit encore tout *palpitant* de la diligence qu'il avoit faite.

PALPITATION. s. f. Agitation ou mouvement du pous, du cœur, des arteres. Cet homme est bien prés de sa fin, on ne sent plus en luy qu'une lente *palpitation*. Cette fievre est bien ardente, on le connoist à sa *palpitation* vehemente, au mouvement de son pous. Un homme en repos a une *palpitation* lente & reglée.

PALPITER. v. n. Avoir le pous agité par le mouvement du cœur, des arteres, & du diaphragme. Un homme qui a couru, ou fait quelque exercice violent, *palpite*, le pous luy bat violemment.

On le dit aussi de ces mouvemens du cœur qui s'observent encore aux agonisans, ou même aprés la mort de ceux qui sont blessés, quand la chaleur naturelle y demeure quelque temps. Il vient de mourir, il *palpite* encore. Le cœur qu'on a arraché à un animal *palpite* encore long-temps, jusqu'à ce que tout le sang & les esprits en soient sortis.

PALUS. s. m. Terme de Geographie. Marescage. Il ne se dit que d'une Province qu'on appelle *Palus Meotides*, vers l'embouchure du Tanais au delà du Pont Euxin. On dit aussi en Burlesque, le Stygien *Palus*, pour dire, l'Enfer.

P A M.

PAMPRE. s. m. Feuilles de vignes qui tiennent à la branche, au farment. Les Poëtes ont souvent dit que les Bacchantes s'en couronnoient, & enveloppoient leurs javelots de *pampre*. Les espics dorez, les *pampres* verds. Ce mot vient du Latin *pampinus*. Menage.

PAMPRÉ, en termes de Blason, se dit de la grappe de raisin attachée à sa branche. Ollier porte trois grappes de raisin d'azur *pamprées* de sinople.

P A N.

PAN. subst. masc. Le Dieu des Bergers adoré par les Anciens, principalement en Arcadie. Ils le croyoient aussi le Dieu de toute la nature; & son nom est venu du mot Grec *pan*, qui signifie *tout*, parce que la nature comprend tout; & on dit que *Pan* fut le premier inventeur des flustes, & du siflet de Chauderonnier.

PAN. s. m. signifioit autrefois l'étenduë d'un corps en long & en large: & de là vient qu'il signifie à present une partie d'une muraille. Il faut refaire un *pan* de la muraille de ce part qui est tombée. Ce mot vient de *pagina* Latin qui signifie cette même étenduë. Du Cange dit qu'il vient du mot *pannus*, qui a signifié dans la basse Latinité *portion* ou *morceau*.

PAN, en termes de Guerre, signifie la même chose que la face d'un bastion dans la Fortification Hollandoise. Les *pans* ou faces des bastions ont 48. toises. Le *pan* s'étend depuis la pointe de l'angle flanqué jusqu'à l'angle de l'espaule.

PAN, se dit aussi des corps qui ont plusieurs angles & diverses faces. On a vû la mode que la vaisselle d'argent a été taillée à *pans*. Une saliere à *pans* à six faces ou angles, est opposée à une saliere escolletée ou arrondie. La chaise de ce Predicateur est à six *pans*, ou six faces. On dit aussi une tour à plusieurs faces ou *pans*; & on appelle generalement une figure à *pans couppez*, celle dont les angles sont couppez. Un escalier à *pans couppez*.

Pan de charpente, est tout l'assemblage d'une charpenterie qui compose le devant d'une maison, ou une autre partie qui va depuis le portail jusqu'au faiste. Les *pans* de bois sont garnis de sablieres, de poteaux de remplage, de potelets & poteaux de descharge, &c.

On dit aussi, qu'un homme a emporté quelque chose dans un *pan* de sa robbe, qu'il a mis un *pan* de sa robbe sur sa teste, pour signifier le devant de sa robbe dont il s'est servi, c'est à dire, un lé de sa robbe. Ce mot en ce sens vient de *pannus*, & plusieurs croyent que c'est sa premiere signification; que l'autre n'en est derivé que par ressemblance.

PANACE. s. m. Medicament universel qu'on tire d'une plante du même nom. En Latin *panacea*.

Il y a plusieurs sortes de *panacé*. L'*Heracleum* produit ses feuilles rudes, & couchées par terre, semblables à celles du figuier, dont le tour est divisé en cinq parties. Sa tige est haute comme celle de la ferule, & est un peu mouslue, cotonnée, & environnée de petites feuilles. A la cime il y a un bouquet, comme celuy d'aneth, qui porte des fleurs jaunes, & une graine bruslante & odorante. Son tronc a plusieurs racines blanches d'une odeur forte, & couvertes d'une écorce fort espaisse & fort amere. On en tire une gomme, que les Grecs & les Latins appellent *opoponax*, en faisant des incisions sur cette racine, qui est d'abord blanche, & qui prend une couleur jaune, quand elle est seche. Le fruit qui croist en la tige du milieu est bon à manger, mais celuy des autres jettons ne vaut rien. Le meilleur est celuy qui est blanc ou roussastre au dedans, & jaune au dehors, lissé, gras, fresle, tendre, amer, qui se fond incontinent en l'eau, & qui y devient blanc comme lait. Il y a aussi un *panacé Asclepium*, quelques-uns l'appellent *origan sauvage*, ou *cunila*, qui est un peu different de l'autre. Il y en a un troisiéme qu'on appelle *panacé Chironium*, dont la feuille est semblable à la grosse marjolaine, qui a la fleur jaune, & la racine petite. Quelques-uns le nomment *flos solis*. D'autres disent que c'est une espece de *consolida major*. Tous les *panacés* ont pris leurs noms de ceux qui les ont inventés. L'*Asclepium*, d'*Esculape*; le *Chironium*, de *Chiron*; & l'*Heracleum*, d'*Hercule*.

PANACHE. s. m. Bouquet de plumes qui servent d'ornement. Les Cavaliers portent sur leurs chapeaux des *panaches* de plumes d'autruche. Les Anciens portoient des *panaches* sur leurs casques: Homere en donne un à Hector. On orne les lits & les dais avec des *panaches*, & des aigrettes de heron. On fait des tapisseries avec des figures de *panaches* de plumes; du papier marbré avec des *panaches*. Les belles fleurs sont celles qui sont diversifiées de *panaches*.

PANACHE, en termes d'Orfevre, se dit d'un ornement de la tige d'un flambeau, ou d'un chandelier qui est fait en forme de thore ou de gros cordon en bossage, comme ceux des balustres. On l'appelle quelquefois *fuage*. Il y a des *panaches* ouvragés, godronnés & renversés qui servent d'ornemens à toutes sortes d'ouvrages.

On dit proverbialement, qu'une femme a mis un beau *panache* sur la teste de son mary, quand elle luy a été infidelle.

PANACHER. v. n. qui ne se dit que des fleurs, quand leurs feuilles se diversifient par des couleurs qui les tranchent net, & qui ne se brouillent pas. Quand une tulippe de couleur bigearre vient à *panacher*, elle est fort estimée. Quand elles sont venuës en France, il n'y en avoit point de *panachées*. On tient que c'est une marque de vieillesse, quand la tulippe *panache*. Il y a aussi des œuillets *panachés*, des anemones *panachées*. Un fileria *panaché*, meslé de verd & d'un jaune doré.

PANACHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PANADE. s. f. Espece de souppe ou de potage fait de pain cuit, & imbibé dans le jus de viande, qu'on donne aux malades qui ne peuvent pas encore digerer la viande,

viande, & aux personnes delicates, qui en prennent le matin en guise de bouillon pour s'engraisser.

PANADER. v.n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se *panader*, se quarrer, monstrer à sa demarche qu'on est superbe, orgueilleux. Les gueux revestus se *panadent* avec leurs beaux habits. Ce mot vient apparemment de *paon*, veu que c'est le propre de cet oiseau de marcher superbement, quand il regarde sa queuë, comme si on disoit *paonader*.

PANAGE. s. m. Droit de paisson. C'est un droit qui appartient au Seigneur, ou au proprietaire d'une forest, pour souffrir que les pores y viennent paistre le gland, la faine, &c. La plus-part des adveus & denombrements font mention du droit de *panage*.

On appelle *arriere-panage*, le temps qu'on laisse les bestiaux dans les forests aprés le temps du *panage* expiré. Ce mot vient *à pascendo*. On écrivoit autrefois *pasnage*. Dans la basse Latinité on a dit *pastionaticum*, *pastinaticum*, *pasnagium*, & *pannagium*. Du Cange.

PANAIS. s. m. (ou *Pastenade*, ou *Pastenaille*) Racine qu'on cultive dans les jardins, qui a un goust assez fade, & dont on mange comme des carottes & des betteraves.

Il y a un *panais* sauvage qui a sa tige droite & rude, qui produit un bouquet semblable à celuy d'aneth, & a des fleurs blanches tirant sur le jaune, ayant un peu de rougeur au milieu. Sa racine est blanche, grosse d'un doigt, longue d'un bon palme, odorante, bonne à manger étant cuite, & tient quelque chose de la rave. Les carottes sont des especes de *panais* sauvages.

PANARIS. s. m. Terme de Medecine, est un mal ou tumeur qui vient à l'extremité des doigts, qui fait une grande douleur & inflammation causée par une humeur maligne, acre ou salée, contenuë entre l'os & le perioste, & les nerfs & tendons. Un remede infaillible pour le guerir est de luy donner ouverture, soit par la pointe de la lancette, ou quelque onguent, & puis tremper le doigt dans une lescive de cendres de sarment. Il en sort des glaires & des morves, qui sont le propre excrement de la membrane alterée, & une suppuration impropre d'une partie qu'on ne croit pas y estre sujette. Le *panaris* rend les malades comme insensés, ils perdent presque patience, ne pouvant ni reposer, ni se tenir en place. Il differe du mal d'aventure ordinaire, en ce que la cause de celuy-cy est externe, produite par une piqueure d'une aiguille ou escharde; au lieu que le *panaris* vient d'une cause interne. Du Cange dit que ce mot vient de *panaricium* qu'on trouve dans Apulée; ce qui vient du Grec *paronychium*, c'est à dire, un absés qui se forme à la racine des ongles.

PANCALIERS. s. m. Espece de choux qui sont venus de la ville de *Pancaliers* en Piedmont.

PANCARTE. s. f. Affiche qu'on met à la porte des Bureaux des Doüanes & autres lieux où on leve des impositions sur diverses marchandises, qui contient la taxe qui en est faite, & qu'on doit payer.

PANCARTE, se dit aussi par mépris de toutes autres sortes de papiers. J'ay eu la patience de lire les meschans ouvrages de cet Auteur, & puis je luy ay rendu toutes ses *pancartes*. Ce mot vient du Latin *pancarta*, qui signifie toute sorte de papiers, de patentes; & du Grec *panchartis*. Menage. D'autres disent qu'il vient de *carta expansa*.

PANCEMENT. s. m. Soin qu'on prend d'un malade, ou d'un blessé pour le guerir. On donne aux accusateurs & complaignants en Justice des provisions alimentaires pour leurs *pancements* & medicaments. Ce malade est mort faute de bon *pancement*, ou autrement.

PANCEMENT, se dit aussi à l'égard des chevaux, mulets, &c. Le *pancement* de la main est necessaire à un cheval, à un mulet, pour les entretenir en bon état.

PANCER. v. act. Avoir soin d'un malade, luy fournir les choses necessaires. Ce malade est bien soigné, bien *pancé* & bien assisté par sa garde, par sa femme.

PANCER, se dit aussi des medicaments qu'on donne aux malades & aux blessez. Les malades sont bien *pancez* & medicamentez dans les Hospitaux de la Charité. Il meurt bien des gens à l'armée faute d'estre *pancez* & medicamentez.

On dit qu'on *pance* une playe, lors qu'on y met le premier appareil, qu'on le leve, ou qu'on en change, & qu'on en nettoye les emplastres: ce qui se dit aussi des cauteres, cancers & ulceres. On dit aussi, qu'un homme a été bien *pancé*, mal *pancé* du vilain mal, quand il a passé par le grand remede, par la salivation.

PANCER, se dit aussi des animaux, dont on commet le soin à quelqu'un pour les nourrir & nettoyer, & pour leur fournir leurs necessitez. On le dit des chiens, des oiseaux, mais particulierement des chevaux, dont on recommande le soin à des Escuyers, Palefreniers, Cochers & Chartiers pour les maintenir en bon état.

PANCER, signifie encore plus proprement à l'égard des chevaux, les estriller & les nettoyer. Les chevaux ont autant besoin d'estre *pancez* de la main pour le bien entretenir, que du son & de l'avoine. Il faut qu'un bon cavalier sçache *pancer* luy-même son cheval, c'est à dire, l'estriller.

On dit proverbialement à ceux qu'on veut chasser avec mépris, Allez vous faire *pancer*.

PANCHANT, ANTE. adj. & subst. Qui n'est pas posé à plomb ou perpendiculairement, qui est incliné sur l'horison. Ce mur est vieux, crevassé & *panchant*. On remarque sur le chemin de St. Denis une croix *panchante*. Pour peser juste, il ne faut pas que la balance soit *panchante*. Cette maison est bastie à mi-coste sur le *panchant* de la montagne.

PANCHANT, se dit figurément en choses morales. Un Estat est *panchant*, quand il est agité de troubles & de guerres intestines. Malherbe a dit de la vieillesse,

Et maintenant encore en cet âge *panchant*.

La fortune de ce favory est sur son *panchant*, elle decline. Cet homme a un grand *panchant* à l'estude, à l'amour, il y est porté par une inclination naturelle.

PANCHEMENT. s. m. Action par laquelle une chose est panchée. Le *panchement* du corps est une posture necessaire, ou bienseante en plusieurs occasions. Le *panchement* d'un mur est un témoignage qu'il menace ruine.

PANCHER. v. act. Incliner, tirer quelque chose de sa situation perpendiculaire. Il faut *pancher* un vaisseau pour en vuider l'eau, pour la verser par inclination. Quand il n'y a plus d'equilibre, la balance *panche* d'un costé, ou de l'autre. Un Maistre à danser recommande fort qu'on ne *panche* point la teste ni le corps, qu'on se tienne droit. Il faut estayer ce mur, il commence à *pancher*. Les arbres trop chargez de fruits *panchent* vers la terre. Nicod tient que le mot de *pancher* vient du Latin *pendere*.

PANCHER, se dit aussi figurément en Morale. Il faut qu'un Prince *panche* plus vers la clemence que vers la severité. Il faut qu'un Juge ne *panche* ni d'un costé, ni d'autre, qu'il ne regarde que la justice. Cet homme a quelque defaut, mais il a d'ailleurs tant de merite, que cela fait *pancher* la balance de son costé.

PANCHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PANCHIMAGOGUE. s. m. Terme de Pharmacie. C'est un remede ou extrait d'aloés, de rhubarbe, de sené, de scamonée, de jalap, d'agaric, de coloquinte, & d'ellebore noir. Son nom vient de ce qu'il a la vertu de purger generalement toutes les mauvaises humeurs du corps. On le donne en pilules enveloppées.

PANCREAS. f. m. Terme de Medecine. C'est un mot Grec qui signifie *tout de chair*. On l'appelle aussi *callicreas*, ou *belle chair*. C'est une glande située sous le derriere du ventricule sous l'intestin duodenum en la partie cave du foye, qui comprend, embrasse & soûtient les rameaux de la veine porte qui se vient distribuer au ventricule & à la rate. Il y a environ 40. ans que Virsungus savant Anatomiste descouvrit dans cette glande un grand canal, qui ayant jetté plusieurs rameaux de costé & d'autre, se jette dedans l'intestin gresle; ce qui a fait depuis attribuer au *pancreas* des usages plus nobles qu'auparavant. Theodore Janson pretend que le suc *pancreatique* n'a pas été inconnu à Hippocrate & à Galien. Mr. de Graef Medecin Hollandois a trouvé moyen de ramasser ce suc, & a fait un Livre intitulé *Du Suc Pancreatique*, où il explique de quelle machine il s'est servi pour le recueillir, & ses qualités.

Il y a un poisson qu'on appelle *Lieu*, qui a 440. *pancreas*, dont il y en a trois qui ont chacun 80. *pancreas*, & deux qui en ont chacun cent. Physique de Perrault.

PANDECTES. f. m. plur. Terme de Jurisprudence. C'est le Digeste, la Compilation faite du temps de Justinien Empereur, des opinions ou réponses des Jurisconsultes qui l'avoient precedé, sur toutes les questions de Droit, auxquelles il a donné force & autorité de loy par l'Epistre qui est au devant du Digeste. Ce mot est Grec, & signifie *Compilation*, *Livre contenant toutes choses*. D'autres disent qu'il vient de *pan*, qui signifie *omne*, parce qu'on pretend que ces Livres contiennent toutes choses, comme dit Bartole. Il y en a L. Livres, qui sont la premiere Partie du Droit Civil. Papias a étendu la signification de ce mot au Vieux & Nouveau Testament.

Les *Pandectes Florentines* sont celles qui sont imprimées sur un ancien & fameux Manuscrit qui est à Florence.

Il y a aussi des *Pandectes* de Medecine, qui est une espece de Dictionaire des choses qui regardent la Medecine, compilé par Matthæus Sylvaticus de Mantoüe, qui vivoit dés l'an 1297. où il y a les mots Latins, Grecs, Arabes, & estrangers; ce qui luy a fait donner le nom de *Pandectaire*: mais ce Livre est fort corrompu & fautif.

Leunclavius a fait aussi un Livre qu'il a appellé *Pandectes de Turquie*.

PANDORE. f. f. Instrument de Musique qui ressemble au luth. Il a le même accord & le même nombre de cordes, mais elles sont de leton, qui tremblent plus longtemps, & par consequent font un son plus agreable. Ses touches sont de cuivre, comme celles du cistre. Son dos est plat comme celuy de la guiterre, & les bords de sa table, aussi-bien que ses costes, sont taillés en plusieurs figures de demi-cercles. Elle n'est plus gueres en usage en France. Du Cange dit que c'est un instrument de Musique à trois cordes, dont il est fait mention dans Varron, Isidore, & autres; & allegue qu'on a dit *pandurisare*, pour dire, *jouer de la pandore*.

On dit aussi en proverbe, La boëte de *Pandore*, pour dire la source de tous les maux qui sont dans le monde: ce qui est fondé sur une fable, où les Poëtes feignent que Jupiter avoit enfermé tous les maux imaginables dans une boëte bien close qu'il donna à *Pandore* femme d'Epimethée, aprés luy avoir recommandé de ne la pas ouvrir: mais comme elle manqua d'obeïssance, tous ces maux à son ouverture se repandirent sur la terre.

PANEAU. f. m. Terme de Menuiserie. C'est un quarré de bois mince, & quelquefois ouvragé, qu'on enchasse dans les raynures d'une plus grande piece entre deux montans, & deux traversiers. Il faut faire une porte à *paneaux*. Des volets à *paneaux*. Les Vitriers se servent aussi de ce terme, & disent des *paneaux* de vitre, qui s'enchassent dans les raynures ou feuillures des fenestres. Les *paneaux* de ce carrosse sont forts & bien nervez. Ce mot vient du Latin *panellum*. Du Cange.

PANEAU, est aussi une espece de filet qu'on met sur le passage du gros ou menu gibier pour le prendre, qui est composé de plusieurs pans de maille.

Paneaux d'une selle à cheval, sont deux coussinets pleins de bourre de bœuf, ou de cerf, quelquefois de crin, qu'on met des deux costés de la selle, pour empescher que les arçons ou les bandes n'écorchent le cheval.

PANEAU, se dit aussi d'une espece de selle sans arçons, ou d'une garniture rembourée qu'on met sous les basts des bestes de somme. Ce cheval n'a point de selle, il n'a qu'un *paneau*.

PANEAU, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme creve dans ses *paneaux*, pour dire, qu'il est trop serré dans ses habits; ou figurément, qu'il creve de depit, par une metaphore tirée des *paneaux* d'une selle, qui serrent par fois trop fort un cheval. On dit aussi, qu'il a donné dans le *paneau*, pour dire, qu'il a été surpris par son trop de credulité, qu'il a donné dans un piege qui luy avoit été tendu.

PANEAUX, en termes de Marine, se dit des planches qui font l'assemblage des trappes ou portes qui ferment les escoutilles.

PANE'E. adj. f. qui se dit de l'eau dans laquelle on a fait tremper du pain, pour en oster la trop grande crudité. On donne aux malades qui n'aiment point la tisane, de l'eau *panée*.

PANEGYRIQUE. f. m. Discours d'un Orateur fait à la loüange d'une personne, ou d'une vertu extraordinaire, ou qu'on veut faire passer pour telle. On tient que le *Panegyrique* d'Helene est le chef-d'œuvre d'Isocrate. Le *Panegyrique* de Trajan a été marié avec l'Apologie de Balsac par un galant homme. Menteur comme un *Panegyrique*, ou une Oraison funebre, disoit le même Balsac. On fait dans les chaises les *Panegyriques* des Saints le jour de leur Feste. Le *Panegyrique* est une partie du genre demonstratif, suivant les Rhetoriciens. On dit aussi à l'adjectif un discours *panegyrique*. Ce mot vient du Grec *pan*, qui signifie *tout*, & *ageiro*, qui signifie *j'assemble*, parce que les *Panegyriques* se faisoient autrefois dans des Assemblées publiques, & dans les Festes & sacrifices solemnels. On appelloit à Athenes *Panegyris*, les Foires & Assemblées du peuple qui se faisoient tous les cinq ans, comme témoigne Herodote.

PANEGYRIQUE, se dit aussi des loüanges qu'on donne à quelqu'un dans l'entretien familier. Je croy que vous avez entrepris de faire mon *panegyrique*.

PANEGYRIQUE, se dit quelquefois en contresens des medisances. Vous accommodez bien cette femme-là, vous luy faites là un beau *panegyrique*.

PANEGYRISTE. f. m. Orateur, ou Escrivain qui fait un Panegyrique. Les Predicateurs polis & à la mode sont presque tous *Panegyristes*.

PANERE'E. f. f. Plein un panier. Il m'a apporté une *panerée* de fruits. Ce Boulenger a vendu sa *panerée* de pain en un quart d'heure.

PANETERIE. f. f. Le lieu où on distribuë le pain chez le Roy, & l'office de celuy qui le distribuë. Il y a *Paneterie bouche*, qui est pour la table du Roy; & *Paneterie du commun*. *Chef de Paneterie* est le premier de ces Officiers.

PANETERIE, est aussi un Benefice ou Office claustral. La *Paneterie* de St. Denis, de Fescamp, &c.

PANETIER. f. m. Officier qui a soin du pain. Le *Grand Panetier de France* étoit celuy qui avoit la police du pain, & la jurisdiction sur tous les Boulengers & Meusniers de France. Aujourd'huy il y a plusieurs petits offices de *Panetiers* chez le Roy, qui ont soin de faire la provision &

& la diſtribution du pain aux Officiers. Le *Grand Panetier* étoit autrefois un des Officiers de la Maiſon du Roy qui recevoit les Maiſtres Boulengers, qui avoit ſur eux droit de viſite & de confiſcation; ce qui a été retabli depuis peu d'années, y ayant maintenant une Chambre & Juriſdiction dans l'enclos du Palais, qu'on appelle *la Paneterie*.

PANETIER, eſt auſſi un Officier clauſtral qui avoit la même fonction dans pluſieurs Abbayes.

PANETIERE. ſ. f. Ce qui ſert aux Bergers & Bergeres pour mettre leur pain, & autre choſe pour vivre, ce qu'ils portent quand ils vont garder leurs brebis dans la campagne. Elle eſt faite comme une fronde, & ils la portent en eſcharpe.

PANETON. ſ. m. Terme de Serrurier. C'eſt la partie de la clef où ſont les fentes, les dents de la clef qui paſſent dans les gardes, ce qui en fait le muſeau.

On ſe ſert auſſi de ce mot en Blaſon, quand on deſcrit la partie de la clef qui joue dans la ſerrure, dont il faut faire mention en blaſonnant. Quand la clef n'eſt pas dans ſon aſſiette ordinaire, c'eſt à dire en pal, & le *paneton* tourné à droite, on l'appelle pluſtoſt *penneton*, parce qu'il a la figure d'un petit *pennon* ou banniere.

PANICAUT. ſ. m. C'eſt une eſpece de chardon qu'on appelle *à cent teſtes*. Ses feuilles ſont bonnes à manger, quand elles ſont encore tendres & confites au ſel. Elles ont un gouſt aromatique, & deviennent eſpineuſes & picquantes en croiſſant. Il a pluſieurs teſtes rondes comme des boules, environnées d'eſpines fortes & dures, diſpoſées comme des eſtoiles, dont les unes ſont verdes, les autres blanches, & quelquefois bleues. Sa racine eſt longue & large, noire au dehors, blanche au dedans, de la groſſeur d'un pouce, & eſt odorante. On l'appelle en Latin *eryngium*. Il y a auſſi un *eryngium* marin qui eſt meilleur à confire que le precedent, dont parle Matthiole.

PANIER. ſ. m. Vaiſſeau portatif fait ordinairement d'oſier, qui a de differents uſages ſuivant ſa figure ou ſa capacité. Quand on va cueillir des fruits, il faut porter un *panier*. On porte un *panier* au marché, quand on y va acheter les proviſions du meſnage. Les enfants portent à l'école un *panier*, où eſt leur livre & leur deſjeuſner. *Panier* à claires voyes, *panier* d'oſier fin, de jonc, &c. Ce mot vient de *panis* ou de *panarium*, parce qu'on fit premierement les *paniers* pour tenir du pain.

PANIER, ſe dit auſſi des vaiſſeaux qui ſe mettent ſur des beſtes de ſomme, ſur des chevaux de baſt, pour tranſporter des proviſions à la campagne, ou à l'armée, ou des marchandiſes d'une ville en une autre, comme les *paniers* de Meſſagers, de Chaſſes-marée, de Poulailliers, de Boulengers, de Coquetiers. On en charge auſſi des charrettes. Les coches & carroſſes de voiture ont auſſi devant & derriere de grands *paniers* qu'on appelle plus proprement *magaſin*. A l'armée on fait des retranchements & des deffenſes avec des *paniers* pleins de terre, qu'on appelle autrement *gabions*.

PANIER, en termes d'Agriculture, ſe dit d'une ruche de mouches en un coin de ſon jardin. Il vend cinq livres le *panier*.

PANIER, ſe dit auſſi de la partie de l'arbaleſte faite en petite bourſe au milieu de la corde, où ſe met la balle ou le jallet quand on veut tirer.

PANIER, ſe dit auſſi de ces vaiſſeaux de pieces de bois entrelacées, dans leſquels on tranſporte les verres des Vitriers. Ces verres s'achetent au *panier*. Il y doit avoir vingt-quatre plats de verre dans un *panier*.

On appelle un *panier* à verres, celuy qui a pluſieurs ſeparations, en chacune deſquelles on met un verre pour le conſerver.

PANIER, ſignifie auſſi quelquefois une panerée, ce que peut contenir un *panier*. Il luy a vendu un *panier* de marée. Un *panier* de truites. Un *panier* de ceriſes: celuy-cy s'appelle ordinairement *cueilloir*. Le deſſus du *panier* eſt l'eſlite, le plus beau de la marchandiſe: le fond du *panier* en eſt le rebut. Les Fruitieres diſent ſouvent, C'eſt tout ſucre en mon *panier*, pour vanter la bonté de leurs fruits.

En Architecture on appelle *ance de panier*, une voute ſurbaiſſée, & qui n'eſt point en plein cintre. On appelle auſſi *paniers de fleurs*, ces ornements qui repreſentent des *paniers*, qu'on met ſur la teſte des caryatides ou des thermes. On dit auſſi du *plaſtre au panier*, quand il eſt paſſé par un *panier*, & lors qu'il eſt plus gros que celuy au ſas.

PANIER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un prodigue, que c'eſt un *panier* percé, que plus on luy donne, & plus il deſpenſe, qu'on ne ſçauroit l'enrichir. On dit auſſi au figuré d'une mauvaiſe memoire, que c'eſt un *panier* percé, lors qu'elle ne peut rien retenir. On dit auſſi d'un homme bien beſte, qu'il eſt ſot comme un *panier*. Cette comparaiſon n'a pas grand fondement, ſi ce n'eſt qu'il vienne du proverbe precedent; car un homme eſt fort ſot, lors qu'il eſt gueux, & qu'il ne peut rien retenir de ce qu'on luy dit. On dit auſſi, A petit Mercier, petit *panier*, pour dire, qu'il ne faut pas s'eſtonner qu'un homme ne faſſe pas grande deſpenſe, quand il n'a pas grand bien. On appelle auſſi parmi les valets, l'ance du *panier*, les ferrements de mule, les vols qu'ils font à leurs Maiſtres ſur le prix des denrées qu'ils achetent au marché. On dit auſſi, Adieu *paniers*, vendanges ſont faites, quand il eſt venu quelque deſolation ſur les vignes, ſoit par greſle, ou paſſage de gens de guerre, enſorte qu'on n'aura point beſoin de *paniers*, parce qu'on ne fera point de vendanges. On dit encore, qu'il ne faut pas mettre tous ſes œufs dans un *panier*, pour dire, qu'il ne faut pas mettre toute ſa marchandiſe dans un vaiſſeau, riſquer tout ſon bien à la fois, qu'il le faut mettre en pluſieurs endroits. On dit encore, qu'au jour du Jugement chacun ſera Mercier, & portera ſon *panier*, pour dire, que chacun répondra de ſes fautes.

PANIQUE. adj. m. & f. Qui ne ſe dit qu'en cette phraſe: Terreur ou frayeur *panique*, c'eſt à dire, ſans ſujet, ſans cauſe legitime. Les armées entieres ont fui quelquefois par des terreurs *paniques*, ſans qu'on les attaquaſt. On gaſte les enfants, en leur mettant dans l'eſprit mille terreurs *paniques*. Cette façon de parler eſt fondée ſur ce qu'on dit que *Pan*, au rapport de Polienus en ſes Stratagemes, a eſté l'un des Capitaines de Bacchus, lequel mit en deroute les ennemis par le moyen du grand bruit qu'il fit faire à ſes ſoldats qui combattoient dans une vallée, où il avoit obſervé qu'il y avoit pluſieurs échos, ce qui fit croire qu'ils étoient en bien plus grand nombre, deſorte que les ennemis s'enfuirent ſans combattre: ce qui a fait appeller toutes les frayeurs malfondées, *terreurs paniques*: ce qui a donné auſſi lieu à la fable qui dit que la Nymphe Echo a été aimée du Dieu Pan.

PANIQUE, ou *Panis*, eſt auſſi une eſpece de bled. En Latin *panicum*.

PANIS. ſ. m. eſt une plante qui porte du grain, & qui eſt miſe au rang des bleds. On en fait du pain en la même ſorte que du millet, auquel il reſſemble en chaume, feuilles & racines, mais ſa chevelure eſt toute autre, car elle eſt de la longueur d'un pied, non eſparſe deçà, ni delà, mais entaſſée & fournie de grappes fort eſpaiſſes, & ayant force grains velus, tantoſt blancs, tantoſt roux, tantoſt jaunes. Il y en a auſſi de ſauvage qui n'eſt pas bon à manger. En Latin *panicum*, ou *panicium*.

Outre le *panis* vulgaire, il y en a un des Indes qui entre en

la

la composition du chocolat, qui est décrit amplement par Dodonné, par Dalechamp dans le Grand Herbier, par Lobel & Pena dans leurs Observations.

PANNE. s. f. signifie originairement une peau, & se dit aussi d'une peau avec sa toison, à laquelle on donne diverses preparations. Mais dans l'usage commun elle se dit d'une peau chargée d'une certaine espaisseur de graisse qui s'y attache, & particulierement de celle du ventre.

PANNE. s. f. Estoffe toute de soye, dont les filets traversants sont couppez, & forment une espece de poil qui est plus long que celuy des velours, & plus court que celuy de la peluche. Les *pannes* sont de même soye, qualité & largeur que le velours façonné. On appelle souvent de bons bourgeois, des manteaux doublez de *panne*: parce que c'est leur vestement d'hiver le plus ordinaire. Ce mot vient de *pannus*, qui se dit de toutes sortes d'estoffes chaudes & mollettes, soit qu'elles soient de laine, ou de soye; & celuy-cy est derivé de *penna*, qui se dit de toutes sortes de draps & de fourrures, parce qu'elles ont la même qualité chaude & molle.

PANNE, ou *Penne*, en termes de Blason, est la même chose que fourrures, sçavoir le vair & l'hermine. L'un & l'autre ont l'argent pour metal. L'hermine a pour couleur le sable; & le vair l'azur, qu'il ne faut point specifier, quand cette regle est observée.

PANNE, chez les Artisans, se dit du costé le plus mince du marteau opposé à la teste.

PANNE. Terme de Charpenterie. Piece de bois de six ou sept pouces en quarré entre deux fermes ou jambes de force, & entre le faiste & l'entablement, sur laquelle posent les deux bouts des chevrons qui ne pourroient pas estre assez longs pour aller du haut du toit jusqu'en bas, ou assez forts pour soustenir les lattes, & l'ardoise ou les tuiles. Les *pannes* sont de même grosseur que les faistes & sousfaistes de sept pouces, & sont peuplées de chevrons espacez de quatre à la latte brandis, & chevillées sur la *panne*.

PANNE, se dit en termes de Marine. Mettre à *panne*, c'est faire pancher le navire d'un costé pour fermer quelque voye d'eau qui est de l'autre bord. On le dit aussi, quand on retarde le vaisseau pour attendre ou laisser passer d'autres vaisseaux qui veulent gagner de l'avant. On appelle cela, Estre en *panne*.

PANNE, est le nom de la femelle d'un paon. Elle n'a pas cette longue queuë, comme le masle.

PANNELLES. s. f. Terme de Blason, qui se dit des feuilles de peuplier peintes sur un Escu.

PANNICULE. s. m. Terme de Medecine, qui se dit d'une membrane qui est sous la graisse, & qui enveloppe les parties du corps des animaux. On l'appelle ordinairement *pannicule charneux*. Aux hommes cette partie est nerveuse, membraneuse, & adipeuse; mais aux bestes elle tient contre la peau, & est seulement charneuse.

PANONCEAU. s. m. Escusson d'Armes, ou d'Armoiries. Voyez *Pennon*.

PANONCEAU, signifie en plusieurs lieux une giroüette, parce que les Seigneurs y faisoient mettre leurs Armes. On les nomme ainsi dans les vieux Titres. Les *panonceaux* & giroüettes armoyez sur les tours & faistes des maisons étoient autrefois des marques de Noblesse, & de maisons de Gentilshommes.

PANONCEAU, se dit en Pratique, des armes qui sont aux placarts & aux affiches qu'on met aux portes des Eglises, & des maisons saisies, pour en annoncer les criées & les encheres, qui se font de l'autorité du Roy, ou des Seigneurs en leur Justice. Les procez verbaux des criées portent toûjours, que les Sergents y ont mis des affiches ou *panonceaux*.

On appelle aussi *panonceaux*, des escussons d'Armes que les Seigneurs font afficher à des poteaux dans les carrefours, & sur les grands chemins, pour marquer le droit qu'ils y ont de Justice & de Voirie, & pareillement des escussons qu'on met aux portes des maisons qui sont en sauvegarde.

Dans l'Edit du Roy Philippes de l'an 1338. le *panonceau* est appellé *pannichellus*. On l'appelle en quelques lieux *banniere*, & sur tout dans le stile du Chastelet de Paris, où il y a des Registres qu'on appelle *des bannieres*, c'est à dire, des publications.

PANSARD, ARDE. Qui a un gros ventre, une grosse panse. C'est un terme injurieux, & qu'on ne dit que pour reprocher à quelqu'un le deffaut de sa taille, ou sa gourmandise. Quelques-uns disent aussi *pansu*.

PANSE. s. f. Estomac, ventre gras & trop gros. On luy a donné un coup dans la *panse*. Ce mot est venu du nom que les Latins, & entr'autres Plaute, ont donné aux boyaux & intestins menus, greles & estroits, qu'ils ont appellez *pantices*. Nicod dit que ce mot vient du Latin *pantex*. Menage & Scaliger disent aussi que ce mot vient de *pantes*, ou de *panis*, parce que c'est le lieu où se digere le pain. Borel le derive de *panicium*, ou du Grec *pan*, & *saccus*.

PANSE, se dit aussi de la partie qui advance dans une lettre, ou caractere. On dit de celuy qui ne sçait pas écrire, qu'il ne sçait pas faire une *panse* d'a.

PANSE, se dit proverbialement en ces phrases. Il a plus grands yeux que *panse*, c'est à dire, Il se fait servir à manger beaucoup plus qu'il ne luy faut. On dit aussi, Aprés la *panse* vient la danse, pour dire, qu'on veut avoir les plaisirs de Venus, aprés ceux de Bacchus. On dit aussi, Grand mercy *panse*, à ceux qui vous donnent quelque chose qu'ils ne sçauroient manger, ni mettre à profit. On dit aussi, qu'il faut servir Dieu avant sa *panse*, pour dire, qu'il ne faut pas dejeûner avant que d'aller à la Messe.

PANTALON. s. m. Bouffon, ou mascarade qui fait des danses par haut, & des postures irregulieres & extravagantes.

PANTALON, se dit aussi de l'habit que portent d'ordinaire ces bouffons ou masques, qui est fait justement sur la forme de leur corps & tout d'une piece depuis la teste jusqu'aux pieds. On appelle les *Pantalons* de Venise, ceux qui portent des habits ainsi serrez sous leurs robbes.

PANTALON, se dit aussi d'un caleçon qui est tout d'une piece avec les chaussettes, ou d'un haut-de-chausses estroit qui tient avec les bas. Un *pantalon* de chamois, de toile, &c. Ce mot vient des Venitiens, qui portent cet habit, & qu'on appelle *pantaloni*, à cause de St. *Pantaleon* qui estoit autrefois leur Patron. Menage.

PANTALONADE. s. f Espece de danse irreguliere & extravagante que dansent ordinairement les bouffons & les pantalons.

PANTALONADE, se dit aussi de ces entrées & sorties brusques & irregulieres que fait un estourdi dans une compagnie serieuse, & de toutes autres grimaces & postures qu'on y fait contre la bienseance.

PANTELANT, ANTE. adj. Qui palpite, celuy a qui le cœur bat trop fort, soit pour avoir trop couru, soit pour avoir eu quelque émotion extraordinaire par la peur, par la colere, &c.

PANTELER. v. n. Estre pantelant. Il est de peu d'usage. Ce mot vient de l'Anglois *to pant*, qui signifie *haleter*.

PANTHERE. s. f. Beste farouche & cruelle que quelques-uns appellent la femelle du leopard. Elle est blanche, & a la peau marquetée de diverses couleurs ou taches que Pline appelle des *yeux*. Les Anciens ont dit que la *panthere* estoit le seul animal qui avoit une bonne odeur, & que cela luy servoit pour attirer les autres animaux.

PANTOCHERES. Terme de Marine. Ce sont les cordes qui servent à rider, ou à roidir les aubans qui tiennent le mast, quand le vaisseau panche plus d'un costé que d'autre.

PANTOIMENT. Terme de Fauconnerie. Maladie d'un oiseau qui est pantois ou asthmé, qui a le poulmon enflé.

PANTOIS, OISE. adj. Vieux mot qui signifioit, Celuy dont la respiration est empeschée par quelque asthme ou fluxion.

PANTOMETRE, ou *Holometre.* Instrument de Geometrie qui sert à mesurer toutes sortes d'angles, de longueurs, ou de hauteurs. Il est composé de trois branches divisées par degrez, & mobiles sur deux demi-cercles aussi divisez qui sont attachez sur la base. L'un de ces demi-cercles est aussi mobile sur sa base, & s'eloigne ou s'approche de l'autre pour former toutes sortes de triangles par le moyen desquels on fait toutes les operations de la Trigonometrie. Les Modernes en ont fait des autres manieres. Il y en a entr'autres un nouvellement inventé par le Sr. Bullet Architecte du Roy.

PANTOMIME. s. m. Bouffon qui paroissoit sur le theatre des Anciens, & qui par des gestes & par des signes representoit toutes sortes d'actions. C'étoit à peu prés la même chose que les Baladins d'aujourd'huy, qui representent en dansant plusieurs sortes de personnages & d'actions.

PANTOUFLE. s. f. Chaussure qu'on porte dans la chambre pour estre à sa commodité, qui n'a point de quartiers qui couvrent le talon, & qui est d'estoffe plus delicate que le soulier. On l'appelle autrement *mule.* On dit qu'un homme est en *pantoufles* & en bonnet de nuit, lors qu'il est retiré chez luy, qu'il ne veut plus voir le monde. On baise la *pantoufle* du Pape par humilité & veneration. Nicod aprés Budée dit que ce mot vient de *pan ophellos*, qui signifie *tout liege*, parce que les *pantoufles* ordinaires ont des semelles de liege. Turnebe dit qu'il vient de *pedum insula*; & Menage avec plus de raison de *pantuffen* Alleman, qui signifie la même chose.

PANTOUFLE, en termes de Manege, est une espece de fer à cheval forgé en sorte, qu'il est plus espais en dedans qu'en dehors, & va en talus du costé qu'il s'applique contre la corne, afin que l'espaisseur du fer en dedans chasse le talon, & le pousse en dehors. Il sert à restablir les talons serrez & encastelez.

On dit proverbialement, qu'on iroit en *pantoufle* en quelque lieu, pour exaggerer la beauté du chemin, ou la commodité qu'il y a pour y aller. On dit aussi pour se mocquer de celuy qui croit s'estre bien déguisé, & qu'on reconnoist, qu'il a mis son soulier en *pantoufle.*

P A O.

PAON, ou *Pan.* C'est ainsi qu'on le prononce. s. m. Oiseau qu'on nourrit dans les bassecours, qui a une grande queuë diversifiée de plusieurs couleurs, & qui a un petit bouquet comme un petit arbre chevelu sur la teste. Un *paon* fait la rouë pour se mirer dans sa queuë. On dit que le *paon* a la teste de serpent, la queue d'Ange, & la voix de Diable. Ce mot vient de *paun*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie la même chose.

Le *paon* est l'oiseau qui étoit consacré à Junon chez les Payens. Ils ont feint qu'on avoit transporté les yeux d'Argus sur la queue du *paon.* Sa femelle s'appelle *paonnesse* ou *panesse*, son petit *paonneau.* Scaliger dit que la chair de *paon* ne se corrompt jamais, & qu'il l'a essayé. St. Augustin traitant de la resurrection, apporte cet exemple pour montrer qu'il y a de certains secrets dont on ne peut sçavoir la raison; car il a la chair blanche comme les autres oiseaux; il mange des serpents, & d'autres choses fort corruptibles; & il a la chair fort pressée & fort solide.

En termes de Blason on appelle un *paon roüant*, lors qu'il estale sa queuë, & qu'il est representé de front.

P A P.

PAPA. subst. masc. Terme dont les enfants se servent pour appeller leur pere. Un *papa* mignon. Ils appellent aussi leur grand *papa*, leur grand pere.

PAPA, est aussi un nom que donnent presque tous les peuples Orientaux à leurs Souverains Prestres. On a aussi trouvé des *Papas* dans l'Amerique: & sur tout au Perou on appelle *Papas*, les Prestres qui vont s'agenouiller devant le Soleil & la Lune, & se tournent le matin vers le Levant, & le soir vers le Couchant, pour leur demander leurs necessités. On croit que ce mot vient des anciennes inscriptions Latines, comme *Pater Patriæ* & *Pater Patrum.* D'autres le derivent du Grec *pappos, avus*, ou de *pappas*, qui signifie *pere nourricier.* Le Grand Prestre des Mexiquains s'appelloit aussi *Papa*, & c'étoit luy qui ouvroit le sein des hommes qu'on sacrifioit, & qui estoit tenu chez eux en grande veneration. En plusieurs Royaumes d'Orient les Indiens appellent aussi *Papas* les Grands Prestres de leur Religion, comme dit Joseph Acosta. Les Ethiopiens appellent aussi *Papas* leurs Prestres; & les Clercs ont esté appellez *Papas* en differens temps.

PAPAL, ALE. adj. Qui concerne, qui regarde le Pape. Le Siege *Papal*; la dignité *Papale*; terre *Papale.*

PAPAT. s. m. Dignité du Pape, & le temps de sa durée. On dit par une phrase Italienne, *Gaudere il Papato*, pour dire, qu'il faut jouïr en paix des biens, des honneurs & dignités où on est parvenu.

PAPAUTÉ. s. f. C'est aussi la dignité du Souverain Pontife. Il est parvenu à la *Papauté* par le commun suffrage des Cardinaux.

PAPE. s. m. Le Souverain Chef de l'Eglise Catholique de JESUS-CHRIST. On appelle le *Pape*, Sa Sainteté, Nostre St. Pere le *Pape.* Des Bulles du *Pape*; des Brefs du *Pape.* Le *Pape* est le seul qui admet des resignations en faveur, à cause qu'elles sentent la simonie. Ce mot vient du Latin *Papa*, qui a été dit par abregé de *Pater Patrum.* Ainsi est-il appellé souvent par Yves de Chartres, parce qu'il est l'Evêque des Evêques. Ce mot a signifié aussi en Latin, *admirabilis major custos, pædagogus qui sequitur studentes*, selon Isidore & Papias.

Le Pere le Cointe dans ses Annales a remarqué qu'autrefois on donnoit le titre de *Pape* à tous les Evêques, comme on voit dans St. Cyprien, St. Jerôme, St. Gregoire, St. Augustin, & sur tout dans Sidonius Apollinaris. On les traitoit aussi de Sainteté & de Beatitude, & leur Eglise de Siege Apostolique; & que ç'a été seulement au VII. Siecle que Gregoire VII. ordonna dans le Synode de Rome, que ces titres appartiendroient seulement au *Pape* & au Siege de Rome.

On a dit qu'il y a eu une *Papesse* Jeanne; mais c'est une erreur qui a esté refutée par plusieurs personnes, & entr'autres par Florimond de Remond qui en a fait exprés un gros Volume. Cette erreur est venue de ce que le Pape Jean VIII. eut assez de foiblesse pour redonner à Photius sa communion, & le reconnoistre pour vray Patriarche; car de là il fut appellé femme, de même que ce Prince qu'on appella le Roy Marie, parce qu'il laissoit gouverner la Reine Marie sa femme, ainsi qu'a remarqué le Pere Maimbourg aprés plusieurs autres Auteurs.

PAPE, se dit proverbialement en ces phrases. Cet homme est servi comme le *Pape*, pour dire, qu'il est bien servi.

servi. On dit, Nous aurions fait un *Pape*, à celuy qui a eu en même temps que nous la même pensée. On dit qu'un homme est fantasque comme la mule du *Pape*, parce qu'on dit qu'elle ne boit & qu'elle ne mange qu'à ses heures. On dit aussi d'un homme resolu à se tenir ferme en quelque poste, qu'il n'en branscleroit pas pour le *Pape*.

PAPEGAY. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois *perroquet*. Maintenant il signifie un oiseau de carte ou de bois qu'on met au bout d'une perche pour servir de but à ceux qui tirent de l'arc & de l'arquebuse, qui donnent un prix à celuy de leur compagnie qui l'abat. On l'appelle en quelques endroits le *Papegault*.

PAPELARD, ARDE. adj. Hypocrite, faux devot. On le dit aussi de celuy qui flatte, qui amadoüe avec de belles paroles à dessein de tromper. Ce mot signifioit autrefois *begayeur*, qui avoit la langue grasse, qui parloit avec difficulté, comme les enfans qui ne peuvent dire que *papa*. Du Cange croit que ce mot vient d'un flatteur, qui à chaque moment fait des admirations & exclamations avec ce terme Latin *Papa!*

PAPELARDISE. s. f. Vieux mot qui signifioit *hypocrisie*.

PAPELINE. s. f. Estoffe dont la chaisne est de soye, & la treme de fleuret, qui se fabrique à Avignon terre Papale, d'où elle a pris son nom. Elle a demi-aune ou cinq octaves de largeur, & doit avoir une lisiere d'un seul costé de l'estoffe de differente couleur à la chaisne, pour la distinguer des estoffes de pure soye.

PAPELONNE'. adj. Terme de Blason, qui se dit d'une representation en forme d'escailles ou de demi-cercles qu'on fait sur un Escu, comme plusieurs rangées de tuilles ou d'ardoises sur une couverture, dont les bouts tirent vers le chef, & les demi-cercles vers la pointe. Le plein de ces escailles tient lieu de champ, & les bords de pieces & d'ornement.

PAPERASSES. s. f. plur. Vieux papiers qui ne servent plus à rien. On a osté tous les bons papiers de cet inventaire, on n'a laissé que des *paperasses*.

PAPETERIE. s. f. Lieu où on fait le papier. Les *papeteries* d'Ambert en Auvergne sont les plus belles de France, à cause de la clarté & abondance des eaux.

PAPETIER, IERE. s. m. & f. Qui fait, ou qui vend le papier. Maistre *Papetier*, Compagnon *Papetier*.

PAPIER. s. m. Feuille mince & artistement faite sur laquelle on écrit. On le fait en France avec du vieux drapeau. Il est blanchi & haché si menu avec l'aide des moulins, qu'il ne paroist que comme de l'eau trouble. On en leve la superficie avec un moule fait de fil de fer tres-delié, on l'esgoute, on le laisse secher, & on le colle afin qu'il ne boive point. A la Chine le *papier* est fait de soye. Les Anciens se servoient d'une écorce d'arbre qui croist en Egypte qu'on nommoit *papyrus*, d'où est venu le nom du *papier*. On en faisoit aussi des voiles, des cordages, des habits, des couvertures, &c. comme enseignent Theophraste & Pline. Aux Maldives il y a un arbre appellé *macarequeau*, dont la feuille est longue d'une brasse & demie, & large d'un pied, sur laquelle les habitans écrivent. Ils en font des livres qui durent autant que les nostres. Les Turcs sont si superstitieux, à ce que dit Busbeq, qu'ils ne veulent profaner aucun *papier*, mais le serrent fort proprement, parce qu'on y peut écrire le nom de Dieu. Les anciens donnoient divers noms au *papier*, ils l'appelloient *Auguste*, *Livien*, *Claudien*, *Faunien*, *Amphitheatrique*, suivant les diverses longueurs qu'il avoit, ou les divers usages où on l'employoit.

Le *papier* se vend à la main & à la rame. Il y a du *papier* fin, du *papier* reglé, lavé, doré, pour écrire des lettres; du *papier* à chassis, & du *papier* pour les Imprimeries. Les Livres en grand *papier* sont des Livres qui ont de plus grandes marges que ceux qui sont en petit *papier*, quoy qu'ils soient de la même impression.

Le *papier gris* ou *brouillard*, est du *papier* qui n'est point collé, du *papier* qui boit, & qui sert à filtrer plusieurs liqueurs. On appelle aussi du *papier brouillard*, celuy qui ne sert plus de rien, écrit, ou non écrit.

On appelle aussi *vieux papiers*, les *papiers* écrits qui ne servent plus de rien, des maculatures d'Imprimeries qu'on vend aux Beurrieres, aux Espiciers pour faire des cornets ou enveloppes.

Le *papier bleu*, est un autre *papier* qui sert aux Marchands à envelopper quelques marchandises, comme les pains de sucre, les pieces de toile, &c. Du *papier à carter*, c'est celuy qui est sans marque pour faire des cartes.

Le *papier marbré*, est un *papier* peint de diverses couleurs, qui se fait en appliquant une feuille de *papier* sur de l'eau où on a jetté plusieurs couleurs detrempées avec de l'huile ou du fiel de boeuf. Elle en empéche le meslange, & selon la disposition qu'on leur donne avec un peigne, on fait les ondes & les panaches.

Au Palais on appelle du *papier timbré*, du *papier marqué*, ou *formulé*, le *papier* qui est marqué d'une certaine marque royale, sur lequel seul il est permis d'escrire tous les actes, expeditions & procedures de Justice. On appelle aussi un *papier volant*, celuy qui ne fait aucune foy, qui n'a aucune autorité en Justice.

On appelle *papier de compte*, le grand *papier* sur lequel on écrit les grosses des comptes, les écritures des Advocats qu'on appelle *rolles doubles*. On appelle des expeditions en *papier*, les copies ou procedures qui ne se delivrent point en parchemin.

PAPIER, se dit aussi de ce qui est écrit, par opposition à un discours prononcé, ou à ce qui est reel & effectif. Cette Oraison funebre a paru belle dans la chaise, mais sur le *papier* on y a bien trouvé à redire. Cette machine paroist fort belle sur du *papier*, mais je doute qu'elle reüssisse en grand étant mise en oeuvre.

PAPIER, se dit aussi des livres journaux des Marchands, des registres, & autres où on écrit sa recepte & sa despense: & en ce sens on dit un *papier censier*, ou un *papier terrier*. Les *papiers terriers* sont aussi les registres qui contiennent les adveus & denombrements, les reconnoissances faites par les vassaux & tenanciers des droits & redevances qu'ils doivent au Seigneur.

PAPIERS, en pluriel, se dit de tous les titres & enseignements d'une maison, quoy que la plus-part soient en parchemin. Tous les *papiers* qui justifient cette dixme sont au tresor d'une telle Abbaye. Un bon Plaideur qui voyage par eau envoye ses *papiers* par terre, afin qu'ils soient en plus grande seureté. On a scellé tous les *papiers* de cette succession.

PAPIER, en general parmy le peuple, se dit de toute sorte de procedure & de *papier* écrit. Un paysan dit à son Procureur, On m'a donné hier ce *papier*, voyez ce qu'il chante.

PAPIER, se dit proverbialement en ces phrases. Cela est reglé comme un *papier* de Musique. On dit d'un méchant drap qui se déchire aisément, que ce n'est que du *papier*, du *papier* mouillé. On dit que le *papier* souffre tout, pour dire, que quand un homme dresse tout seul un acte, il y met tout ce qu'il luy plaist. On dit aussi, qu'un homme est riche en *papier*, que tout son bien est en *papier*, pour dire, qu'il a du bien litigieux, ou du bien en cedules, & qu'il n'a point d'immeubles dont il joüisse en paix. On dit aussi, Ostez cela de vos *papiers*, pour dire, Vous vous trompez de croire une telle chose. On dit aussi, Il luy faut fournir d'ancre & de *papier*, à celuy qui demande beaucoup de choses qu'on n'est pas obligé de luy donner. On dit aussi, que le parchemin est plus fort que le *papier*, pour dire, que les titres & obligations en parchemin sont

plus forts que les promesses chirographaires. On dit aussi, qu'un homme est écrit sur les *papiers* d'un autre, pour dire, qu'il luy est debiteur de quelques sommes. On dit aussi, qu'il est écrit sur le *papier* rouge, pour dire, Il a choqué quelque puissant, qui attend à se venger de luy à la premiere occasion qu'il en trouvera. Ce proverbe vient de ce qu'il y a eu au Greffe du Parlement un Livre couvert de basane rouge, dans lequel on enregistroit les defauts, & si on ne si presentoit dans trois jours, on perdoit sa cause avec despens.

PAPILLON. s. m. Petit insecte volant qui vient des chenilles, ou des vers, qui a six pieds & deux aîles. Morin le Fleuriste a observé curieusement pendant plusieurs années, que chaque plante avoit sa chenille & son *papillon* particulier. Il en a nourri exprés une infinité sous des cloches de verre, qu'il a fait ensuite dessiner sur du velin.

Swammerdam a décrit 114. especes de *papillons* de nuit avec leurs nymphes dorées. Il y en a de tout unies, de velues, de colorées & de transparentes. Il les appelle en Latin *papilio nocturnus* ou *phalana*. Aldroandus en décrit 118. sortes. Moufet en represente de 86. sortes; Hoefnagel de 50. Godart 77. sortes de ceux qui volent de jour, & huit qui volent de nuit. Il y a des *papillons* qui se forment de ces vers qui mangent le papier, les estoffes & les feuilles des arbres, entre lesquels il y en a quelques-uns qui portent leur maison de même que les tortuës. Les masles des *papillons* ont des aîles, & la femelle n'en a point. Il y en a dont les ailes ressemblent à des plumes; & les marques qu'on apperçoit sur les *papillons* en general ne viennent que des petites plumes dont elles sont couvertes, qui ont diverses structures. Il y a des *papillons* qui volent toûjours tout droit, & pour cela ils ont une queuë un peu plus longue; & les autres ont un mouvement oblique. Le *papillon* n'est pas seulement enfermé dans la chenille, comme un animal dans l'autre, mais la *chenille* est le *papillon* même revêtu d'une membrane qui nous cachoit tous ses membres. Proche la teste du *papillon* sont ses deux cornes. Un peu plus bas sont ses deux aîles situées aux deux costez. Un peu au dessous on voit les quatre pieds, & entre les jambes & les aîles on découvre sa petite trompe qui paroist fort estenduë. Ces aîles ont des veines qui sont comme autant de canaux qui repandent l'humeur qui les fait croistre, & qui sont perceptibles à la veuë. Il y en a dont les aîles sont parsemées comme de perles & de diamants dans un ordre regulier, dont l'éclat surpasse celuy des queuës de paon & les couleurs de l'arc-en-ciel. Les Naturalistes ont observé qu'un *papillon* de ver à soye fait 130. vibrations dans le coït, comme il est porté dans les Journaux d'Angleterre. Ce mot vient de *papilio*.

On depeint en Armoiries les *papillons* avec les ailes étenduës; & on les appelle *miraillez*, quand ils ont plusieurs marques ou miroirs qui sont d'autre couleur que les ailerons.

On dit proverbialement, qu'un homme court aprés les *papillons*, quand il s'amuse a des bagatelles. On dit qu'il vient comme un *papillon* se brusler à la chandelle, quand il devient fortement amoureux, ou quand il quitte un azile pour se faire prendre.

PAPILLOTTE. s. f. Paillette d'or & d'argent dont on releve les habits en broderie.

PAPILLOTTE, est aussi un petit papier dans lequel on enferme les cheveux, afin qu'ils se tiennent frisez.

PAPIRUS. s. m. C'est un arbre qui croist en Egypte auprés du Nil en quelques fossés pleins d'eau. Sa racine est grosse comme le bras, & tortue. Il ne passe pas dix coudées en sa hauteur, laquelle est triangulaire, & va en amenuisant jusqu'à sa cime. De sa teille les Anciens faisoient leurs voiles de nates & leurs cordages. On se-paroit aussi les feuilles du *papyrus* sur lesquelles on écrivoit, comme dit Pline, & on en faisoit des mains de vingt cinq feuilles. Cet arbre se trouve aussi en Syrie & auprés de Babylone.

PAPISTE. adj. m. & f. Terme odieux dont les Huguenots se servent pour injurier les bons Catholiques Romains qui obeïssent au Pape.

P A Q.

PAQUEBOT, ou *Baquebout*. s. m. Vaisseau de passage pour les passants & Messagers. Il y en a un qui traverse d'Angleterre tous les jours de Douvres à Calais, qui sert de Messager d'Angleterre en France.

PAQUEFIC. s. m. Terme de Marine. On disoit autrefois *papefis*, & on dit aussi *pacfi*, ou *pafi*. C'est la grande voile qui tient à la croisée du milieu du grand mast, ce qui s'appelle le grand *pacfi*. La panse en est le milieu, qui s'avance, quand elle a le vent dedans. Le petit *pacfi* ou *pafi* du bourset est la voile de misaine.

PAQUET. s. m. Assemblage de plusieurs hardes ou papiers qu'on joint, qu'on lie, qu'on coud, ou qu'on enveloppe ensemble. On fait des *paquets* des menus meubles, quand on demenage; des *paquets* de menu linge, de serviettes, quand on les met au blanchissage; des *paquets* de lettres, quand on en envoye plusieurs ensemble à une même personne. On vend les petits Livres par *paquets* dans les encans & inventaires. On dit aussi, que le *paquet* de Londres, d'Amsterdam, n'est pas encore arrivé, pour dire, qu'on n'a pas encore veu le courier de ces Provinces. Il a porté le *paquet* du Roy. Ce mot vient de l'Alleman *pack*, qui signifie la même chose. D'autres le derivent de *pactum*, d'où on a dit aussi *compactum*.

On dit figurément, qu'on a donné le *paquet* à une personne, pour dire, qu'on luy a donné son congé; & qu'elle doit faire son *paquet* pour s'en aller, pour deloger.

PAQUET, se dit aussi de certaines accusations dont on charge quelqu'un, des ordures qu'on n'ose nommer. Cette fille se sentant grosse a donné le *paquet* à un tel, elle l'en a accusé. Quand il a été baigner, il a laissé voir son *paquet*.

PAQUET, se dit encore d'une replique, ou d'une raillerie ingenieuse qu'on fait à quelqu'un. Ce Satyrique est à craindre, il donne à chacun son *paquet*. S'il vous replique, il vous donnera vostre *paquet*.

On appelle *porte-paquet*, un indiscret qui va reporter à quelqu'un ce qu'on a dit contre luy en une compagnie.

PAQUET, se dit proverbialement en ces phrases. Il faut hasarder le *paquet*, pour dire, achever l'avanture qu'on a entreprise. On dit aussi à un bossu, qu'il porte son *paquet*, pour luy reprocher qu'il a une bosse sur le dos.

PAQUETER. v. act. Mettre quelque chose en paquets. Il est moins en usage que son composé *Empaqueter*.

PAQUETTE. Voyez *Marguerite*.

P A R.

PAR. Preposition dont on se sert en plusieurs occasions & significations. Tout *par* amour, & rien *par* force. Il a été blessé *par* un tel, *par* hasard, *par* sa faute, *par* vengeance. Il a eu cela *par* le moyen, *par* la faveur d'un tel, *par* telle raison. Il m'a juré *par* sa foy, *par* sa part de Paradis. Il est venu *par* eau, *par* la diligence. *Par* maniere de parler, d'acquit. Il est toujours *par* voye & *par* chemin. Il prend Dieu *par* tous les costez.

Il se laisse mener *par* sa femme, *par* le nez. Il a couppé cela *par* pieces. Il l'a jetté *par* terre. Il est sorti *par* la pluye. Il s'est respandu un bruit *par* cy, *par* là. Cela luy appartient en tout & *par* tout. Il a des dettes *par* dessus la teste. On dit *par* tout. C'est *par* trop l'outrager. Il a eu le fouet *par* les carrefours. Il dit *par* fois la verité. *Par* ci-devant, *par* ci-aprés. Cette place a été prise *par* composition. On dit, Croix de *par* Dieu; à de *par* soy, a. Somme *par* soy. On dit aussi, *Par* bleu, & *par* bieu, en faisant semblant de jurer. *Par* vôtre permission. De *par* le Roy: & en mille autres rencontres semblables.

On dit aussi, *Parfois*, pour dire, *Quelquefois*. *Parce que*, *Par adventure*, *Par devant*, &c.

PARABOLE. s. f. Instruction allegorique fondée sur quelque chose de vray ou d'apparent de la nature ou de l'histoire, dont on tire quelque moralité par la comparaison de quelque autre chose qu'on veut faire entendre au peuple. JESUS-CHRIST enseignoit les Juifs en leur parlant par *Paraboles*. La *Parabole* des cinq Vierges sages & des cinq imprudentes. On a traduit en vers les *Paraboles* de l'Evangile. On appelle aussi les *Paraboles* de Salomon, le Livre de ses Proverbes.

PARABOLE. Terme de Geometrie, est une figure ronde, estroite par enhaut, & large par enbas, qui se fait par la section du cone, lors qu'un plan le couppe parallellement à un de ses costez, desorte que d'un même point du cone on n'en sçauroit décrire qu'une seule. Toutes les autres sections qui se font en dedans de ces parallelles, s'appellent *ellypses*. Celles qui se font en dehors sont des *hyperboles*. Elle est de grand usage en Optique pour faire des miroirs ardens.

PARABOLIQUE. adj. Qui tient de la Parabole. Discours *parabolique*. Miroir *parabolique*.

PARACHEVEMENT. s. m. Fin, perfection d'un ouvrage. Il faut bien encore employer trois années pour le *parachevement* de cet edifice. Il y a longtemps qu'on attend le *parachevement* du Dictionaire de l'Academie.

PARACHEVER. v. act. Terminer, mettre fin à quelque ouvrage, le rendre fait & parfait. Ce bastiment ne sera *parachevé* de long-temps. Il a *parachevé* sa course. Il ne faut point payer les Entreprenneurs, que leur besogne ne soit *parachevée*.

PARADE. s. f. Estalage de ce qui est de plus beau, monstre de ses ornemens, de sa magnificence. Ce Seigneur a fait une feste, il a mis toute son argenterie en *parade* sur son buffet, tous ses plus beaux meubles en *parade*. On expose les Princes morts à la veuë du peuple en leur lit de *parade*. Une Dame reçoit compagnie en sa chambre de *parade*. Cet Ambassadeur faisoit porter en *parade* ses presens. On fit une cavalcade sur des chevaux, & avec des habits de *parade*. Le Conquerant fait porter en *parade* les depouilles des ennemis. Un vieillard ne porte une espée que par *parade*. Ainsi Corneille a fait dire à Dom Diegue:

- - - & qui dans cette offense
M'as servi de *parade*, & non pas de deffense.

On le dit aussi en choses morales. Cet homme fait par tout *parade* de son bel esprit, il fait *parade* de tels & tels Ouvrages qu'il recite. Un hypocrite fait *parade* de ses aumosnes. Ce mot vient de *parata* Latin, qui signifioit *ornement*, *ostentation*. Menage.

PARADE, en termes d'Escrime, se dit de l'action par laquelle on pare quelque coup. Il y a autant de sortes de *parades*, que de coups & d'attaques. On fait des *parades* en dehors, en dedans, en haut, en bas, en feinte, en appel. Il y a aussi des *parades* du corps. Voyez *Parer*.

PARADE, en termes de Guerre, se dit des Officiers qui se rendent au poste, où il leur est ordonné de se mettre sous les armes dans le meilleur ordre qu'ils peuvent, soit par s'assembler en montant ou levant la garde, soit pour former un bataillon, ou en d'autres occasions qui le requerent. Un Capitaine à la teste de sa Compagnie fait la *parade* quand le Roy passe.

PARADIS. s. m. Jardin de delices où fut mis Adam pendant son état d'innocence, & dont il fut chassé, quand il eut desobeï à Dieu. On tient que le *Paradis* terrestre étoit à l'orient d'Eden en Mesopotamie. D'autres ont creu qu'il étoit par toute la terre, dont la face fut changée aprés le peché d'Adam. Guillaume Postel l'a placé sous le Pole Arctique. Voyez la Peyrere en sa Sainte Geographie, qui rapporte toutes les opinions sur ce sujet.

On appelle par exaggeration une belle maison, un beau jardin, un petit *Paradis* terrestre. Il vient aussi d'un mot Grec qui ne signifie autre chose que *jardin*.

PARADIS, pris absolument & sans epithete, signifie le ciel, le sejour des Anges & des Saints qui jouissent de la presence de Dieu. Plusieurs Saints ont été élevez en esprit en *Paradis*. St. Pierre est peint avec les clefs du *Paradis* en ses mains. JESUS-CHRIST a dit qu'il est plus difficile qu'un riche entre en *Paradis*, que de faire passer un cable par le trou d'une aiguille. On fait jurer les Chrêtiens sur leur part de *Paradis*.

Le *Paradis* de Mahomet est un lieu qu'il a feint & imaginé à sa mode, où il fait esperer tous les plaisirs sensuels & brutaux à ceux qui suivront sa Loy.

PARADIS, est aussi un autel fort paré & fort éclairé de cierges, soit dans une Eglise, soit dans les ruës, qu'on prepare pour y faire reposer le St. Sacrement, quand on le porte à la Procession de la Feste Dieu, ou le Jeudy absolu.

PARADIS, en termes de Comedie, est le troisiéme & dernier rang des galeries qui sont autour de la sale, qui étoit autrefois occupé par les laquais, & qu'on louë maintenant.

En termes de Marine on appelle *paradis*, la partie d'un port où les vaisseaux sont plus à couvert, qu'on nomme autrement *bassin*, ou *darsine*.

Oiseau de paradis. Voyez *Manucodiata*, c'est la même chose.

Graine de paradis. Voyez *Maniquette*.

PARADIS, se dit proverbialement en ces phrases. On dit des gens riches qui prennent toutes leurs aises, qui goustent tous les plaisirs, qu'ils font leur *Paradis* en ce monde. On dit d'un homme qui a été à l'agonie, qu'il a heurté à la porte du *Paradis*. On dit aussi, qu'un homme entend les joyes de *Paradis*, quand il voit ou entend les autres qui se divertissent, qui prennent des plaisirs où il n'a point de part. On dit aussi d'un chemin fort estroit, ou difficile, que c'est le chemin de *Paradis*, on n'y va qu'un à un. On dit que Paris est le *Paradis* des femmes, le Purgatoire des hommes, & l'Enfer des chevaux. On dit aussi quand quelqu'un est dans une grande joye, qu'il croit estre en *Paradis*; & quand il est en quelque grand danger, qu'il se recommande à tous les Saints & Saintes de *Paradis*.

PARADOXE. adj. & s. m. Proposition surprenante & difficile à croire, à cause qu'elle choque les opinions communes & receuës, quoy qu'elle ne laisse pas quelquefois d'estre veritable. Les Stoïques ont esté ceux qui ont avancé les plus grands *paradoxes*. L'opinion de Copernic est *paradoxe* selon le peuple, & est tenuë pour certaine selon tous les Sçavants. Il y a même des *paradoxes* en Geometrie, dont plusieurs sont recueillis dans l'Appiarium de Mario Bettino Jesuite, & entr'autres celuy-cy, que le contenu est plus grand que le contenant.

PARADVENTURE. adv. Par hasard. Je ne cher-

cherchois pas cet homme-là, mais *paradventure* je l'ay trouvé.

PARAFE. f. m. Marque & caractere particulier composé de plusieurs traits de plume meslez ensemble, que chacun s'est habitué de faire toûjours de la même maniere, pour mettre au bout de son nom, & empécher qu'on ne contrefasse sa signature. Les Notaires font mettre des *parafes* à tous les renvois, les apostilles & les ratures d'un contract. Ceux qui ne sçavent point faire de *parafe*, y mettent les premieres lettres de leur nom. Le *parafe* du Roy est une grille, que les Secretaires du Roy mettent avant le leur en toutes les lettres qu'ils expedient. Menage derive ce mot de *paragraphus*.

PARAFER. v. act. Mettre son parafe, ou les premieres lettres de son nom à quelque apostille, ou à quelque renvoy, ou au bas de la page de quelque acte. Les Commis du Greffe ne signent pas les arrests, ils n'ont pouvoir que de les collationner & *parafer*.

En termes du Palais on appelle *parafe*, *ne varietur*, un acte important qu'on collationne, sur lequel il y a quelque contestation, ou inscription en faux à apprehender. Chacune des parties le *parafe* avec l'Officier, afin qu'on n'en puisse pas supposer un autre en sa place.

On dit aussi d'un procés, qu'il a été *parafé* par premiere & derniere, quand le Secretaire du Rapporteur qui le donne en communication, met son parafe à chaque piece en même temps qu'il la numerotte. C'est pour abreger le temps qu'il faudroit à les verifier sur l'inventaire.

PARAFÉ, ÉE. part. & adj.

PARAGE. f. m. Vieux mot qui signifioit autrefois, Egalité de condition entre Nobles. Il y avoit des fiefs tenus d'un Seigneur de plein fief, dont les vassaux étoient egalement obligez de le servir en guerre & en plaid, & on disoit qu'ils étoient tenus en *parage*, ou en pairie. Les puisnez tenoient leurs fiefs en *parage* en pareil degré que l'aisné: & ces gens s'appelloient *Parageaux* & *Parageurs*. On le disoit aussi des cousins & autres parens, jusqu'au degré du quart au quint, auquel il n'est plus prohibé de se marier, & jusque là on pouvoit tenir un *parage* avec l'aisné ou chef de la famille, qui étoit obligé de garantir le *parage*, & porter la foy & hommage pour tous les autres.

PARAGE, se dit aussi des Coseigneurs ou de ceux qui possedent un même fief.

PARAGE, originairement signifioit, Noblesse, parce que tous les Nobles pretendent parité ou egalité en Noblesse: & ainsi on disoit autrefois, *Emparager* une fille, pour dire, la marier noblement & sans derogeance.

Haut parage, étoit un fief en Pairie la plus élevée, comme celles des Pairs & des Seigneurs mouvans immediatement du Roy, qui avoient été données autrefois en apanage à des personnes de Sang Royal: & en ce sens on disoit une femme de *haut parage*, pour dire, de tres-noble parenté & extraction. Reine de *haut parage*, c'est à dire, de haut parentage. Ce mot vient du Latin *paragium*, fait de *par*, signifiant *parité*.

PARAGE, en termes de Mer, se dit d'une certaine plage ou étenduë de mer. Nous estions en un tel *parage*, pour dire, en telle coste, à telle hauteur. Il n'y a point de ports, il n'y a point de fonds dans tout ce *parage*, en toute cette coste.

PARAGONNER. v. act. Vieux mot qui signifioit autrefois, Mettre en parallelle, comparer. Qui est le Conquerant qu'on ait osé *paragonner* avec Alexandre?

PARAGRAPHE. f. m. Terme de Jurisconsulte. C'est une section ou division qui se fait des textes des loix, ce qui s'appelle ailleurs un *article*. Une telle loy est divisée en trois *paragraphes*. Il en a cité le premier *paragraphe*, qui est le 2. article. La marque de *paragraphe* cité est faite ainsi §. Les Grecs se servoient aussi de *paragraphes*, pour marquer les couplets, ou strophes, ou autres divisions des Odes & des Ouvrages Poëtiques.

PARAGUANTE. f. f. Present qu'on fait par honnesteté à celuy qui s'entremet pour nous faire faire quelque traité, quelque affaire qui nous procure de l'avantage. La plus-part des Intendans des Grands Seigneurs ménagent pour eux une *paraguante*, quelque present secret, quand ils font des baux & des accommodements. On appelle aussi *paraguante*, les petits presents qu'on donne par reconnoissance à ceux qui nous apportent quelque bonne nouvelle. Ce mot est purement Espagnol, & vient de ce qu'on ne donnoit d'abord pour un present honneste qu'une paire de gands.

PARAKENTESE. f. f. Terme de Chirurgie. C'est une operation qui se fait pour guerir les hydropiques, en leur ouvrant le ventre avec la pointe de la lancette à costé du nombril. Ce mot vient du Grec *parakenteo*, *à latere pungo*.

PARAINSI. adv. Doncques, ou, Par ce moyen. *Parainsi* il faut conclurre. *Parainsi* il s'est rendu maistre.

PARALIPOMENES. f. m. plur. Ce qui a été obmis ou oublié dans quelque Ouvrage ou Traité precedent. Il y a deux Livres dans l'Escriture qu'on nomme *Paralipomenes*, qui font un supplément des quatre Livres de l'Histoire des Rois. Quintus Calaber a fait un Ouvrage intitulé les *Paralipomenes d'Homere*. Ce mot est Grec, & formé du verbe *paraleipo*, *pratermitto*. Quelques Auteurs ont dit *Subrelictorum*, au lieu de *Paralipomenon*.

PARALLAXE. f. f. Terme d'Astronomie. C'est l'arc du Firmament contenu entre le vray lieu de l'astre, & l'apparent. Le vray lieu d'un astre est celuy où aboutiroit dans le Firmament le rayon visuel passant par le corps de l'astre, s'il étoit tiré du centre de la terre, & que nostre œuil y fût placé; mais parce que nous le voyons de dessus la surface de la terre qui est éloignée du centre, nous le voyons par un rayon visuel qui passant par son corps, & allant jusqu'au Firmament, marque un autre point, c'est son lieu apparent. C'est cette difference qu'on appelle la *parallaxe*, qui est l'angle formé par ces deux rayons visuels, lors qu'ils traversent le corps de l'astre, & qui est mesuré par cet arc du Firmament compris entre ces deux points du vray lieu, & de l'apparent. Plus un astre est voisin de la terre, & tant plus grande est sa *parallaxe*. Les astres qui sont dans le cercle meridien ne font point de *parallaxe*. On connoist la hauteur des cometes par l'observation de leurs *parallaxes*. Les estoiles fixes ne font aucune *parallaxe*. La *parallaxe* horisontale du Soleil est de deux minutes, selon Lansberge. Ticobrahé luy en donne trois. Jean Baptiste Morin a fait un beau Traité des *Parallaxes*.

On appelle aussi *parallaxe*, cet angle qui se fait dans les observations qui se font avec le niveau compris entre la vraye ligne de niveau, & celle de l'apparent.

PARALLELLE. f. f. Terme de Geometrie, qui se dit des lignes egalement distantes l'une de l'autre, & qui ne se toucheroient jamais, quand elles seroient prolongées à l'infini. Il se dit aussi des superficies. Ces deux murailles sont *parallelles*. On le dit encore de deux cercles, ou de plusieurs. Les *parallelles* de l'Equateur sont les cercles qui marquent la latitude sur les Cartes Geographiques, & qui sont en effet *parallelles* à l'Equateur, ayant le Pole pour leur centre commun. Les Tropiques & tous les autres Cercles de declinaison sont des *Parallelles*. Les Almycantara sont des cercles *parallelles* à l'Horison.

PARALLELLE. f. m. signifie encore, Comparaison. Le *parallelle* de Cesar & d'Alexandre. Je ne veux point entrer en *parallelle*, qu'on me mette en *parallelle* avec

avec cet homme-là. Les *Parallelles* Historiques de Cassandre.

PARALLELLEPIPEDE. s. m. Terme de Geometrie. Corps solide composé de plusieurs faces parallelles les unes aux autres. Deux cubes attachés ensemble font un corps *parallellepipede*. Une poutre equarrie qui a deux quarrés à ses extremites, & dont les costés sont de quatre quarrés longs, en sont un aussi.

PARALLELLISME. Terme d'Optique. Action par laquelle des lignes ou des rayons deviennent parallelles. Les objets éloignés ont de la peine à estre apperceus à cause du *parallellisme* des rayons.

PARALLELLOGRAMME. Terme de Geometrie. Figure quadrangulaire qui a ses quatre costez égaux, & les angles opposez aussi égaux, comme le quarré & le rhombe, &c. Les *parallellogrammes* qui sont sur même base & entre mêmes parallelles sont égaux. Euclide.

PARALOGISME. s. m. est un vice de la demonstration, lors qu'on tire une consequence sur des principes qui sont faux, ou qu'on n'a pas demonstrez, lors qu'on a passé par dessus quelque proposition qu'il falloit prouver en chemin. Il n'y a point d'Auteurs qui ayent écrit sur la quadrature du cercle, qui n'ayent fait des *paralogismes*. Le *paralogisme* differe du *sophisme*, en ce que le *sophisme* se fait par malice, ou par une méchante subtilité; au lieu que le *paralogisme* se fait par erreur, & faute d'une suffisante lumiere ou application.

PARALYSIE. s. f. Terme de Medecine. Maladie causée par une resolution de nerfs, qui rend le corps entrepris & sans mouvement, ou quelqu'une de ses parties. La *paralysie* est parfaite, quand il y a privation du mouvement & du sentiment tout ensemble. L'imparfaite est lors que l'un de ces deux est aboli, & que l'autre demeure. La *paralysie* d'un costé du corps seulement se nomme *hemiplegie*, c'est à dire, resolution de la moitié du corps. La *paralysie* universelle arrive quand la teste demeurant en son entier, les parties qui sont au dessous sont destituées de sentiment & de mouvement; mais quand cela n'arrive qu'à quelque membre, comme au bras ou à la jambe, on l'appelle particuliere; & quand ces membres sont seulement engourdis & hebetez, les Medecins l'appellent *stupeur*. La cause de la *paralysie* est une pituite espaisse qui bouche entierement les nerfs, & empesche que l'esprit animal ne soit distribué en la partie où il est inseré. Dans la *paralysie* universelle la moëlle de l'espine du dos est entierement offensée. Dans la particuliere elle l'est seulement à l'endroit du nerf qui sert au mouvement du membre perclus. La *paralysie* se fait souvent d'une legere apoplexie, & alors elle est proprement appellée *paraplegie*. Le mot de *paralysie* vient du Grec *paralyo*, qui signifie *je délie*, parce que cette maladie détend les nerfs, & leur oste leur vigueur ordinaire.

PARALYTIQUE. adj. & s. m. & f. Qui est atteint de paralysie. L'Evangile nous apprend l'histoire du *paralytique*, & qu'il y avoit une Probatique Piscine en Jerusalem, qui guerissoit la paralysie de ceux qui y étoient jettez, quand l'Ange en avoit troublé l'eau. Les Latins l'ont appellé *sideratus*.

PARANGON. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois une chose excellente & hors de comparaison. Cela est sans *parangon*. C'est un *parangon* de sagesse, de vertu.

PARANGON, se dit aussi des pierres precieuses excellentes. Un diamant *parangon*, un rubis *parangon*, une perle *parangon*, qui sont d'une grosseur, d'une beauté & d'un prix extraordinaire, comme les perles de Cleopatre & de l'Empereur Rodolphe.

PARANGON, en termes d'Architecture, signifie aussi du marbre fort noir.

PARANGON. Terme d'Imprimerie. C'est la seconde grosseur des caracteres d'Imprimerie aprés le gros canon & le petit canon. Il y a le gros *parangon*, & le petit *parangon*. Le gros est le caractere qui est entre le gros canon & le petit *parangon*: & le petit est celuy qui est entre le gros *parangon* & le gros Romain.

PARANYMPHE. s. m. C'étoit autrefois celuy qui conduisoit par honneur l'épousée, qui assistoit à ses nopces. Maintenant il n'est en usage qu'en l'Université, & se dit de la ceremonie qui se fait en Theologie en faveur des Licentiez, quand on les reçoit Docteurs. On y invite toutes les Compagnies Souveraines, le Chastelet & le Bureau de la Ville par des harengues Latines & differentes qui se font en chaque Chambre, auxquelles le President répond en la même langue.

PARAPET. s. m. Terme de Fortification. C'est une deffense ou couverture de six à sept pieds de haut, pour mettre les soldats & le canon à couvert des ennemis. Il s'en fait à tous les ouvrages, soit du dedans, soit du dehors de la place, & même des travaux qu'on fait pour en approcher. Le *parapet* royal ou du rempart est de terre à l'espreuve du canon, & doit avoir dix-huit à vingt pieds d'espaisseur. Le *parapet* des murailles est de pierre. Le *parapet* des lignes des tranchées est de terre remuée, de gabions, de fascines, de sacs à terre, &c. Le *parapet* du corridor est le glacis ou l'esplanade.

PARAPET, est aussi un petit mur à hauteur d'appuy qu'on fait sur le bord des ponts, des quais, ou des murs élevez pour servir de gardefou, & empêcher qu'on ne tombe. Borel rapporte un curieux Recueil des noms anciens & modernes qu'on a donnez à ces *parapets*, tirez de Joseph Maria Subresius Evêque. Les Latins les ont appellez *subarra*, *bastia*, d'où sont venus les noms de *bastion* & *bastille*, & celuy de *baille*, qui signifioit en vieux François la même chose que maintenant *parapet*. On les appelloit aussi *pagineumata*, *lorica*, *antemuralia*. Les Espagnols les ont appellez *barbacanes*; les Italiens *parapetti*, à cause qu'ils deffendent la poitrine, d'où enfin nous avons fait le mot de *parapet*.

PARAPHERNAUX. adj. plur. Terme de Jurisprudence, qui ne se dit qu'en cette phrase: Biens *paraphernaux*: ce sont ceux qui sont escheus à la femme depuis son mariage par succession, ou acquis par donation, ou autrement, c'est à dire, que le mari a receu au delà de sa dot. Ce mot vient du Grec *para* & *pherni*, *ultra dotem*.

PARAPHRASE. s. f. Explication d'un texte en termes plus clairs & plus amples, par lesquels on supplée ce que l'Auteur a pû dire & penser sur le même sujet. La *Paraphrase* Caldaique. Il y a cent sortes de *Paraphrases* sur les Pseaumes & sur les autres Livres de l'Escriture.

PARAPHRASER. v. act. Escrire des Paraphrases. Ce Pseaume est bien *paraphrasé*. On le dit aussi de ceux qui adjoustent quelque chose à une histoire, ou à une avanture qu'ils racontent, qu'ils *paraphrasent*.

PARAPHRASTE. s. m. Celuy qui fait des Paraphrases.

PARAPHYMOSIS. s. m. Terme de Medecine. C'est une maladie du prepuce qui arrive lors qu'il est retiré, & tellement enflé ou ulceré, qu'on ne le peut rabattre sur le gland. Voyez *Phymosis*.

PARAPLUYE. C'est la même chose que *Parasol*, qui sert à deffendre de la pluye aussi-bien que du Soleil.

PARAPRE'S. adv. On l'a adverti de se sauver, on y a été *paraprés*, & on ne l'a point trouvé. Cela frappe l'esprit d'abord, tout ce qu'on dit, qu'on replique *paraprés*, n'est que du second bond, ne fait point d'impression.

PARASANGE. s. f. Ancienne mesure de Perse, diffe-

differente suivant les temps ou les lieux, de 30. de 40. ou de 60. stades.

PARASCEVE. s. f. Terme de Breviaire. C'est la sixiéme Ferie de la derniere semaine de Caresme, auquel jour JESUS-CHRIST a consommé le mystere de la Redemption sur l'arbre de la croix. Isidore & Papias disent que ce mot qui est Grec signifie *preparation*, à cause que ce jour-là les Juifs preparoient ce qui étoit necessaire pour celebrer le Samedy.

PARASELENE. s. f. Terme de Physique. C'est un meteore ou apparence qu'on voit autour de la Lune, qui est un cercle lumineux qui l'environne, dans lequel on voit quelquefois une ou deux images de la Lune apparentes, qui se font de même que le parelie autour du Soleil.

PARASITE. s. m. Escornifleur, picqueur d'escabelle, qui va disner à la table d'autruy sans y estre invité. Ceux qui tiennent table sont fort incommodez des *parasites*. Les Poëtes de Cour, les Hobereaux de campagne, sont de grands *parasites* ou escornifleurs. Les *parasites* sont d'ordinaire bouffons & flatteurs, ils sont l'objet des Satyres & des Comedies. Originairement ce mot signifioit seulement un valet ou domestique qui vivoit à la table ou aux dépens de son Maistre.

PARASOL. s. m. Petit meuble portatif, ou couverture ronde qu'on porte à la main pour deffendre sa teste des grandes ardeurs du Soleil. On le fait d'un rond de cuir, de tafetas, de toile cirée, de bourracan, &c. Il est suspendu au bout d'un baston. On le plie, ou on l'estend par le moyen de quelques costes de baleine qui le soûtiennent. Tous les Indiens & Orientaux ne marchent point sans *parasols*. Ils servent aussi pour se deffendre de la pluye; & quelques-uns les appellent *parapluye*.

PARASTATES. s. m. Terme de Medecine, qui se dit de deux corps variqueux qui font deux petites boursettes ayant plusieurs cachots anfractueux, qui sortent de vaisseaux differents entre la vessie, & l'intestin droit, où la semence demeure en reserve pour y acquerir quelque derniere perfection, afin qu'elle ne s'écoule pas tout à la fois. Ils la reçoivent de quatre vaisseaux qu'on appelle *epididimes*. Ils sont ainsi nommés, parce qu'ils sont proches des testicules.

PARASTRE. s. m. Beau-pere. Ce mot s'est dit quelquefois pour signifier un beau-pere maltraitant les enfans que sa femme avoit d'un premier lit; de même qu'on appelle *marastre*, la belle-mere qui maltraite les enfans qu'un mary a d'une premiere femme. Ce mot est dans plusieurs Coustumes, mais à present il est de peu d'usage.

PARATILTES. s. f. plur. Terme de Jurisprudence. Explication sommaire qu'ont fait quelques Jurisconsultes des Titres du Digeste & du Code, pour montrer la liaison qu'ils ont ensemble, & ce qu'ils contiennent en abregé. Les *Paratiltes* de Cujas, de Maran, &c. Chassanée a fait un second Commentaire sur ceux de Cujas.

PARAVENT. s. m. Grand volet de bois qu'on met en dehors des fenestres aux maisons de campagne, pour deffendre les vitres des orages & des vents, & pour servir de deffense contre les voleurs. On l'accroche en dedans au bois de la croisée.

PARAVENT, se dit aussi des grands chassis de bois couverts de quelque estoffe, qui sont attachez ensemble & mobiles. On les met dans les chambres auprés des portes, auprés du feu, autour des lits, pour se couvrir & deffendre contre le vent. Chaque chassis s'appelle une *feuille de paravent*. Il y a aussi de petits *paravents* à hauteur du genou, qu'on met autour d'une table quand on estudie, pour n'avoir pas si froid aux pieds. On donne souvent des Comedies où les Acteurs sortent de derriere un *paravent* qui fait toute la decoration du theatre. Ce mot vient de l'Italien *paravento*.

PARBOUILLIR. v. n. Terme de Medecine, qui se dit des herbes qu'on fait bouillir quelque peu de temps pour en tirer le premier suc, ou des liqueurs qu'on veut espaissir.

PARBOUILLI, IE. part. & adj.

PARC. s. m. Palissade mobile qu'on fait dans les champs pour enfermer les moutons qu'on mene paistre en esté dans les lieux éloignez où ils passent la nuit. Les Bergers changent leur *parc* de temps en temps pour fumer les terres l'une aprés l'autre. Les loups n'attaquent pas les moutons dans leur *parc*, à cause des chiens qui les gardent.

PARC, en termes de Marine, se dit des pescheries construites sur les greves de la mer. L'Ordonnance de la Marine enjoint la demolition des *parcs* construits avec bois ou pierres. Il y a aussi des filets appellez *hauts*, ou *bas parcs*, dont les mailles sont reglées au même lieu.

PARC, se dit aussi d'un tres-ample filet qu'on tend sur le bord de la mer, lequel n'a qu'une ouverture du costé de terre, qui demeure à sec aprés le reflus; desorte que le poisson qui est entré dedans ne se peut sauver.

PARC, se dit aussi de ces amples pasturages fermez de fossez, où l'on met les bœufs à l'engrais.

PARC, se dit par extension des grandes enceintes de murailles qu'on fait pour enfermer les bestes fauves. On tient que le *parc* de Chambor a sept lieuës de tour. Il est allé chasser, se promener dans le *parc*. Nicod tient que ce mot vient de l'Hebreu *pardes*, qui signifie un *parc* d'arbres fruitiers. Borel le derive aussi de *pardes*, qu'il dit signifier un *verger*. Menage le derive de l'Anglois *park*, & de l'Alleman *pferch*, signifiant la même chose. Du Cange dit que quelques-uns en attribuënt l'invention à Henry I. Roy d'Angleterre: mais Spelmannus montre qu'il étoit bien plus ancien chez les Anglo-Saxons; & Zozime assûre que les Rois de Perse avoient aussi des forests ceintes de murs, que nous appellons icy *parcs*.

PARC, se dit aussi en termes de Chasse, de l'enceinte des toiles où l'on enferme les bestes noires, & où on les court.

PARC, en termes de Guerre, est un poste hors la portée du canon, où est le magasin des munitions qui regardent le service du canon, des armes à feu & des feux d'artifice. Le *parc* de l'artillerie est bien fortifié, & gardé avec des piquiers seulement. Chaque attaque a son *parc* d'artillerie. On appelle aussi le *parc des vivres*, un lieu marqué dans le camp à la queuë des Regimens, qui est occupé par les Vivandiers ou Marchands qui suivent l'armée.

On dit aussi, qu'une chose a été faite & adjugée au *parc* civil du Chastelet de Paris, pour dire, à l'ordinaire, à l'issuë de l'Audience, en cette place qu'on appelle ailleurs le *Parquet*.

PARCELLE. s. f. Petite partie d'un tout. L'argent qu'on reçoit en *parcelles* ne fait point de profit. Les Ouvriers ramassent l'or jusqu'à ses moindres *parcelles*.

PARCE QUE. Conjonction causative, & adv. A cause, Veu que, Dautant que. On le dit pour expliquer la raison qui nous oblige à faire quelque chose. Je le veux servir, *parce qu'il* est de mes amis.

PARCHASSER. v. n. Terme de Chasse, qui signifie, Finir la chasse par la prise de la beste chassée.

PARCHEMIN. s. m. Peau preparée pour écrire, qui sert aussi à quelques autres usages. Il est fait de mouton, ou de belier, quelquefois de chevre, quand la peau est raturée & bien raclée avec des fers propres, & aprés avoir été passée en chaux. Ce mot vient du Latin *pergaminum* ou *pergamenum*, qui se trouve dans St. Jerôme,

rôme, à cause que l'usage du *parchemin* a été inventé par les Rois de *Pergame*, n'ayant pas l'usage du papier en ces temps-là, comme écrit Isidore.

Le *parchemin vierge* est fait de la peau d'un agneau mort-né. Quelques superstitieux disent qu'il est fait de la coëffe que quelques enfants ont dans le ventre de leur mere.

Parchemin en cosse, est la peau telle qu'elle sort des mains du Megissier, & telle qu'on la met sur la herse du Parcheminier.

Parchemin timbré, est celuy dont on se sert dans toutes les expeditions de Justice, qui est marqué d'une marque particuliere en chaque Generalité. On dit, Escrire en *parchemin*, ou, Mettre en peau; Allonger le *parchemin*, quand on allonge le discours. On appelle les Clercs & Copistes, des gratteurs de *parchemin*.

On dit qu'on donne du *parchemin* à ceux qu'on paye en obligations, en contracts, au lieu de leur donner de l'argent. Cet homme n'a eu en mariage que du *parchemin*, c'est à dire, des titres d'heritages & des rentes.

PARCHEMINERIE. s. f. Lieu où se vend le parchemin, & l'art de le preparer. La ruë de la *Parcheminerie*.

PARCHEMINIER. s. m. Marchand, ou Ouvrier qui vend, ou qui prepare le parchemin.

PARCLOSES. Terme de Marine. Les planches qu'on met à fond de cale sur des pieces de bois appellées *vitonnieres*, qui sont mobiles, & qu'on leve pour voir si le cours des eaux qui doivent aller vers l'égoust, n'est point empesché.

PARCOURIR. v. act. Voyager, aller en divers lieux, & y faire peu de sejour. Ce curieux a *parcouru* toute l'Asie, toute l'Inde, & nous a rapporté des Memoires fort considerables. Il a *parcouru* toute l'Italie, & y a ramassé plusieurs medailles & pieces antiques.

PARCOURIR, signifie aussi, Feuilleter un Livre, voir une affaire legerement, pour estre instruit de ce qu'elle contient.

PARCOURIR, signifie aussi, Chercher en divers endroits. J'ay *parcouru* tous les coins & recoins du Palais, sans trouver mon Advocat. J'ay *parcouru* des yeux les Barreaux, je ne l'ay point apperceu.

PARCOURU, UË. part.

PARDESSOUS. Preposition qui se dit de ce qui est inferieur. Il passera bien de l'eau *pardessous* les ponts entre cy & là. Il a tant d'avantage sur vous, qu'il vous joueroit *pardessous* la jambe.

PARDESSUS. s. m. Ce qu'on donne par gratification au delà du prix dont on est convenu, ou de la mesure ordinaire. Les Marchands qui veulent acquerir de la chalandise donnent quelque chose pour le *pardessus*. On donne le treiziéme pour le *pardessus*.

PARDESSUS. Preposition. Plus haut, au delà. Il s'est sauvé *pardessus* les murs. Il n'y a rien *pardessus* le Firmament. Le cadet a cet avantage *pardessus* son aisné, qu'il est mieux fait & plus brave. Il a des dettes *pardessus* la teste. On met un manteau *pardessus* les autres habits. Il faut prendre son chemin *pardessus* la ville.

On dit proverbialement, qu'un homme vend sa marchandise *pardessus* les maisons, pour dire, qu'il la vend un prix excessif.

PARDEVANT. adv. Terme de Palais, qui se dit de la comparution qu'on fait devant une personne publique. *Pardevant* les Conseillers, Notaires, Gardenottes du Roy, fut present &c. C'est un acte passé *pardevant* un Tabellion. Il est assigné à comparoir *pardevant* tels Juges.

On dit aussi, *Par devant & par derriere*, de tous les costez. Cette femme est bossuë *par devant* & *par derriere*. On dit aussi à un innocent qu'on fait retourner, Tu es aussi sot *par devant* que *par derriere*.

PARDEVERS. Preposition relative à certain costé dont on parle. Cet insolent a toûjours eu des coups de baston *pardevers* luy. Les gens adroits tiennent toûjours le bon bout *pardevers* eux.

PARDON. s. m. Grace & remission que Dieu par sa misericorde accorde aux pecheurs pour les pechez qu'ils ont commis. Nous devons tous esperer que Dieu nous fera *pardon* & misericorde. Nous demandons tous les jours à Dieu le *pardon* de nos fautes dans l'Oraison Dominicale.

PARDON, signifie aussi l'indulgence que le Pape accorde aux Fideles penitens, la remission des peines de Purgatoire qu'ils ont meritées pour la satisfaction de leurs pechez. Il faut aller gagner les *pardons* qui sont à une telle Eglise, à une telle station, à une telle Confrairie. Les grands *pardons* sont en temps de Jubilé. Cette Bulle porte 40. mille ans d'indulgence & de vray *pardon*.

PARDON, en ce sens, est une Salutation Angelique qu'on dit à la Vierge au son de trois petits coups d'une cloche qui sonne le matin, à midy, & au soir, pour gagner des indulgences. Voilà le *Pardon* qui sonne: c'est l'advertissement de faire cette priere. On l'appelle autrement l'*Angelus*.

PARDON, se dit aussi des lettres du Prince expediées en Chancelerie, par lesquelles il remet, il pardonne quelque crime. Elles different de la *grace* & de l'*abolition*, en ce que le *pardon* s'accorde à celuy qui a été seulement present à quelque action qui merite punition corporelle, & qui n'y a pas contribué, quoy qu'il soit compris dans les informations. Elles sont scellées simplement en cire jaune à double queuë. On les obtient en la petite Chancelerie, & celuy qui les obtient n'est point obligé de se mettre en estat pour les presenter aux Juges: au lieu que la *remission* & l'*abolition* se scellent en cire verte & en lacs de soye, & l'accusé se doit mettre en estat pour les presenter.

On dit aussi, que le Roy a accordé un *pardon* general & une amnistie à ceux qui ont fait par le passé quelque rebellion, ou autre chose contre son service.

PARDON, se dit aussi des particuliers qui se remettent les uns aux autres les offenses ou injures qu'ils se sont faites, ou qui les oublient. Le *pardon* est dû aux ennemis par la charité Chrêtienne. La justice l'a obligé à venir demander *pardon* à sa partie en pleine audience. Dans l'amende honorable on demande *pardon* à Dieu, au Roy, à la Justice & à sa partie.

PARDON, est quelquefois un simple terme de civilité & d'excuse. Je vous demande *pardon*, si je passe devant vous, si je ne suis pas de vostre advis, si je vous incommode. On le dit aussi, quand on a fait quelque mal à autruy par mesgarde.

PARDONNABLE. adj. m. & f. Qui merite grace & remission. Les fautes de fragilité, d'accident, sont *pardonnables*. Les assassinats sont des cas qui ne sont pas remissibles, ni *pardonnables*.

PARDONNABLE, signifie quelquefois simplement, Excusable. Il n'est pas *pardonnable* à un Professeur d'Eloquence de faire des solecismes. Si ce paysan a contrevenu à cette ordonnance de Police, cela luy est bien *pardonnable*, car il l'ignoroit.

PARDONNER. v. act. Faire grace, oublier une offense, une injure, la remettre, n'en point demander de reparation. Il est plus beau de *pardonner*, que de punir. Les pechez contre le St. Esprit ne se *pardonnent* ni en ce monde, ni en l'autre. Nous devons *pardonner* les injures pour l'amour de Dieu. Dieu veut qu'on *pardonne* à son frere non seulement sept fois, mais 77. fois. On dit aussi, qu'on *pardonne* sa mort à son ennemi, lors qu'on ne veut pas qu'on le poursuive, qu'on reconnoist qu'on a eu tort de l'attaquer.

PARDONNER, signifie simplement, Excuser. On dit

dit souvent, Dieu me *pardonne*, si je ments, Dieu me veuille bien *pardonner*. *Pardonnez* moy ma hardiesse, si j'ose vous contredire. *Pardonnez* moy cette expression un peu forte. On ne peut pas *pardonner* à cet Auteur une faute si grossiere, une si crasse ignorance. On *pardonne* dans un grand Poëme quelques licences, quelques méchants vers.

On dit en ce sens, qu'un homme ne se *pardonne* rien, pour dire, qu'il est un severe censeur à luy-même, tant pour ses mœurs, que pour ses ouvrages.

PARDONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On dit proverbialement, Le peché que l'on cache est demi *pardonné*. On dit aussi, S'il m'attrape, je luy *pardonne*, pour dire, Je suis plus fin que luy. Ce mot vient du Latin *perdonare*.

PAREATIS. s. m. Terme Latin usité en Chancelerie & en Pratique. Un *pareatis* est une lettre de Chancelerie qui s'obtient pour faire executer un contract, ou un jugement hors du ressort de la Justice où il a été rendu. Le *pareatis* du grand sceau est executoire par toute la France. Il faut donner une requeste au Juge des lieux pour avoir une ordonnance de *pareatis*, ou une permission de faire executer dans son ressort une sentence donnée par un autre Juge. Les Edits & declarations portent une clause dans leur commission, qui donne pouvoir de les mettre par tout à execution sans demander *placet*, *visa*, ni *pareatis*.

PAREIL, EILLE. adj. & subst. Ce qui ressemble à un autre, soit en quantité, soit en qualité; qui est equivalent. Il se dit des personnes & des choses. Voilà deux jumeaux qui sont *pareils* en tout, en taille & en humeurs, &c. Ces deux conjoints sont *pareils* en biens. Ces deux estoffes sont si *pareilles*, qu'il semble qu'on les ait couppées à la même piece. On blasme celuy qui se bat contre un autre, quand il n'est pas son *pareil*. Il faut mettre ce bas de chausse avec son *pareil*. Voilà un beau pistolet, j'ay perdu le *pareil*. Ce mot de *pareil* vient du Latin *par*, ou *parilis*.

A' LA PAREILLE. adv. D'une maniere semblable. Il se dit en bien & en mal. Faites moy ce plaisir, je vous le rendray *à la pareille*.

Il est aussi substantif. Il a été maltraité autrefois de son ennemi, mais il s'en est vengé, il luy a rendu la *pareille*. En la loy du Talion on rend la *pareille*.

On dit proverbialement, qu'un homme est sans *pareil*, qu'on ne peut trouver son *pareil*, pour dire, qu'il a des qualitez excellentes & au dessus des autres hommes, qu'on n'en trouve point qu'on luy puisse comparer. On dit aussi, Billes *pareilles*, les choses estant *pareilles*, pour dire, sans aucun avantage de l'une sur l'autre.

PAREILLEMENT. adv. de comparaison. Semblablement. Ils sont si unis dans cette maison, que quand l'un veut une chose, l'autre le veut *pareillement*.

PAREILLEMENT, sert quelquefois de liaison du discours qui commence une periode. *Pareillement* il est arrivé plusieurs fois, &c.

PARELIE. s. m. est un meteore, ou faux Soleil, ou une lumiere fort vive qui paroist quelquefois aux costez du Soleil par la reflexion de sa lumiere dans une nuée convenable. Les plus ordinaires se voyent en même temps que les grandes couronnes, & sont placez dans la même circonference & dans la même élevation. Ils ont des couleurs à peu prés semblables à celles de l'arc-en-ciel. Le rouge & le jaune sont du costé du Soleil, & le bleu & le violet de l'autre costé. On voit souvent des couronnes entieres sans *parelie*. On voit aussi des *parelies* sans couronnes. En l'année 1629. on a veu à Rome un *parelie* de cinq Soleils; & en l'année 1666. on en a veu un à Chartres de quatre.

PARELLE. C'est ainsi qu'en plusieurs lieux on appelle l'oseille des jardins que les Medecins appellent *lapathum*. La sauvage est par eux appellée *rumex*.

PAREMENT. s. m. Ornement d'Eglise qui sert à parer l'autel, ou ceux qui y officient. On le dit premierement de la simple couverture qui est au devant de la table d'autel, & ensuite des rideaux, des credences, des chappes, chasubles, dalmatiques, estole, &c. Le Roy a donné des *parements* à cette Eglise: il y a six chappes, une chasuble, deux dalmatiques en broderie & de même parure.

PAREMENT, en matiere d'habits, se dit des extremités, ou des parties qui sont plus en evidence que les autres, & qu'on enrichit davantage. Ainsi on appelle les *parements*, le bout des manches qui se retournent. Ce manteau n'est pas entierement doublé de velours, il n'y a que les *parements*, les extremités de devant qu'on retourne, & qui paroissent. Les *parements* du pourpoint sont les devants d'un pourpoint que les Espagnols font de velours, n'ayant que du treillis par derriere, ce qu'on a appellé *nibilandos*.

PAREMENT, en termes de Maçonnerie, est le devant d'une pierre taillée fort uniment, ou la face qu'on expose au dehors, la partie qui est au dedans du mur estant brute & sans estre taillée; & quand la pierre est assez grosse pour faire toute l'espaisseur du mur, & qu'elle a deux *parements* dans deux faces opposées, on dit qu'elle fait *parpin*. Palladio remarque qu'autrefois pour empêcher que le *parement* d'une pierre ne s'écornast, on la tailloit grossierement en ronde bosse qu'on ravaloit & rabattoit sur le tas. On appelle aussi *parement* de Paveur, la disposition uniforme du pavé.

PAREMENT, se dit encore en Fauçonnerie de diverses mailles ou diversités de couleurs qui parent les aîles d'un oiseau de proye.

PAREMENT, se dit aussi dans les forests entre les Buscherons, des gros bastons qu'ils mettent pour parer les fagots au dessus de l'ame & de la bourrée.

PAREMENTIER. s. m. Vieux mot François qui signifioit la même chose qu'à present *Tailleur*, parce qu'il tailloit & paroit les habits, comme témoigne Du Cange, qui dit aussi qu'on l'appelloit en Latin *Parator*.

PARENCHYME. s. m. Terme de Medecine, qui se dit des parties formées de sang, & qui sont comme un amas & une affusion de sang. Ainsi on dit que le foye est le premier de tous les *parenchymes*, parce que c'est là que la veine umbilicale verse premierement le sang dans le fœtus. Le cœur est le second, puis le poulmon, la ratte & les rognons. Ce mot est Grec, & signifie *engendré par la masse & espaississement d'un suc*.

Mr. Grew dans l'Anatomie des Plantes a appellé *parenchyme*, la partie du corps interieur de la plante dans laquelle le suc est distribué; & si on le regarde avec un microscope, on voit qu'il ressemble à de la moüelle. Le *parenchyme* de l'écorce se peut comparer à une esponge, parce que c'est un corps poreux, ployable, & qui se peut dilater. Ses pores sont innombrables & fort petits, & reçoivent autant d'humeur qu'il en faut pour les remplir, & même pour les estendre; & cette disposition des pores est celle qui fait croistre la plante. Le *parenchyme* est blanc au commencement, mais il change de couleur à mesure que la racine grossit; car il devient jaune dans la racine du *lapathum* ou *rumex*, & rouge dans celle de la *bistorte*.

PARENT, ENTE. s. m. & f. Terme relatif, qui se dit de tous ceux qui sont d'une même famille, sortis d'une même source. Les *parents* paternels sont ceux à qui on est joint du costé du pere. Les *parents* maternels, ceux qui sont du costé de la mere. *Parents* ascendans, le pere, l'ayeul, l'oncle; & ainsi en remontant tant au masculin qu'au feminin. Les descendans sont au contraire,

traire. On reproche les Juges qui sont *parents* des parties jusqu'au quatriéme degré, suivant l'Ordonnance. On evoque un procés d'un Parlement où une partie a des *parents* en certain nombre. L'Escriture dit qu'il faut chercher son salut loin de ses *parents*. Le mariage est deffendu entre les *parents*. Le Concile de Latran II. a reduit la prohibition du mariage entre *parents* au quatriéme degré, à cause que le corps est composé de quatre elements & de quatre humeurs. Cette deffense alloit auparavant jusqu'au sixiéme degré. On ne peut aliener les biens des mineurs, marier les enfants mineurs, sans advis de *parents*, sans assemblées des plus proches *parents*. Cet homme semble estre tombé des nuës, il n'a ni *parents*, ni amis. Corneille a dit dans ses Tragedies :

Les Rois ont des sujets, & n'ont point de *parents*.

Ce mot vient du Latin *parens*.

On dit proverbialement de celuy qui se dit *parent* d'un autre en un degré fort éloigné, qu'ils sont *parents* du côté d'Adam. On dit aussi d'un homme qu'on a fort rabroüé, qu'on l'a bien renvoyé chez ses *parents*, chez son pere grand.

PARENTAGE. s. m. Nom collectif, qui se dit de tous les parents ensemble. Le *parentage* étoit assemblé à la ceremonie de ces nopces. Il signifie quelquefois seulement l'origine. Cet homme est de haut *parentage*.

PARENTÉ. s. f. Liaison par le sang. Quand on est de même famille, c'est une *parenté* proche. Entre ces deux personnes il n'y a qu'une *parenté* éloignée. On a fait evoquer ce procés à cause des *parentez* & alliances d'un tel.

PARENTÉ, se dit aussi collectivement de tous les parents ensemble. Toute la *parenté* assista à cet enterrement, à cette ceremonie. Il s'est marié du consentement de toute sa *parenté*, qui a signé au contract.

PARENTELLE. s. f. Qualité de parent. Ce Juge a été recusé à cause de la *parentelle*. La *parentelle* jusqu'au quatriéme degré empéche le mariage.

PARENTHESE. s. f. Terme de Grammaire. Petit nombre de paroles intercalaires qu'on met dans un discours, qui en couppent le sens, & qu'on croit necessaires pour son intelligence. En les recitant on les prononce d'un autre ton, & en les écrivant on les enferme entre ces caracteres ( ), afin de les faire distinguer de la suite du discours. Ces caracteres se nomment aussi *parenthese*; & on dit qu'on ouvre la *parenthese*, quand on se sert du premier; & qu'on la ferme, quand on se sert du second.

PAR PARENTHESE. Façon de parler adverbiale, dont on se sert pour excuser l'interruption qu'on fait d'un discours, d'une conversation, pour dire une chose qui tombe alors en memoire, & qu'on sera bien-aise de sçavoir.

PARER. v. act. Orner quelque chose, la rendre plus belle, plus riche, plus agreable à voir. On *pare* les Eglises dans les Festes solennelles de tapisseries, de tableaux, d'argenterie. Les Dames pour aller au bal se *parent* de perles & de pierreries. Ces chambres sont *parées* de beaux meubles, de belles tapisseries, de tableaux. Ce mot de *parer* vient de *parare*; de même que *parement* vient de *paramentum*, & *parure* de *paratura*.

PARER, se dit aussi de plusieurs choses naturelles. La terre se *pare* au printemps de ses plus vives fleurs. L'Aurore s'étoit *parée* ce jour-là pour assister à ce triomphe, à cette feste.

PARER, se dit aussi des preparations qui se donnent à plusieurs choses pour les rendre plus belles, ou plus disposées à s'en servir. Les Bonnetiers *parent* leurs bas, les Marchands leurs marchandises, par des eaux qu'ils leur donnent, par les manieres de les presser, comme aux satins, aux camelots, tabis, &c. On le dit même des Fruitieres, qui *parent* leurs marchandises, en mettant les plus beaux fruits au dessus du panier.

PARER, se dit aussi des choses qui se preparent & se nettoyent en les ratissant & raclant, comme les cuirs & les parchemins. Les Courroyeurs & les Parchemaniers ont des fers & des couteaux à *parer*. On dit en ce sens, un cuir *paré*, une vache *parée*.

PARER, en termes de Manege, signifie, Coupper les ongles, ou la corne d'un cheval avec un boutoir, pour rendre la sole unie & propre à estre ferrée.

PARER, se disoit aussi autrefois de l'arrest du cheval. Depuis le partir du cheval jusqu'à son *parer*. On disoit aussi *parer* sur les hanches. Depuis ce mot est devenu de peu d'usage. En ce sens & au suivant il vient de l'Italien *parar*, qui signifie *arrester*.

PARER, en termes d'Escrime signifie, Se deffendre de quelque coup qu'un autre porte. Il faut *parer* du fort de l'épée. Les bons Escrimeurs portent & *parent* en même temps. Les Espagnols *parent* avec le poignard. Les Anciens portoient des boucliers pour se *parer* des coups de fleches & de pierres.

On appelle *Parer* du corps, quand par son agilité & souplesse on oste le corps hors de la ligne par où le coup doit passer. On *pare* aussi du corps, en laschant le pied gauche en arriere, & attirant le droit à sa place; ce qui s'appelle, Rompre la mesure du corps & des pieds. On *pare* aussi du corps, en laschant le pied droit, tenant le bras & l'épee fort avancez, pour *parer* en prenant le dessous, en baissant le corps à gauche, ou en faisant un saut en arriere d'un seul temps.

PARER, se dit aussi en termes ordinaires des coups qu'on evite. Il a *paré* de la main le soufflet qu'on luy vouloit donner. Il a *paré* avec sa raquette ce coup de balle. Il eust été blessé de cette charrette, s'il n'eust *paré* le coup en se retirant promptement.

PARER, en termes de Mer signifie, Doubler un cap, passer au delà, & le laisser à costé. On dit aussi, *Parer* un escueil, un banc de sable, pour dire, l'éviter. On appelle aussi *Pare à virer*, le commandement qu'on fait à la manœuvre pour se preparer au revirement du vaisseau. Ce Pilote s'est *paré* adroitement de cet escueil.

PARER, se dit aussi figurément en choses morales, pour signifier, Se deffendre des demandes, des poursuites qu'on nous fait. Je ne puis me *parer* de cette action, de ce procés qu'on me fait, que par la prescription. On a fait une taxe sur ce Financier, il ne s'en pourra jamais *parer*, il faut qu'il la paye.

PARER, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'une femme est *parée* comme un autel, comme une épousée, quand elle affecte de porter trop d'ornements, ou trop extraordinaires. On dit aussi de celuy qui paroist souvent en public avec une personne de grande beauté, ou de grand merite, qu'il s'en *pare* comme de sa belle robbe. On dit qu'un homme se *pare* du bien d'autruy, pour dire, qu'il est vestu d'habits empruntez, qu'un Auteur a desrobé plusieurs pensées qu'il s'approprie. On dit aussi, qu'un homme a *paré* une estocade, quand il a refusé de prester quelque chose à un hardy emprunteur qui ne l'a luy auroit pas rendüe.

PARÉ, ÉE. part. & adj.

PARÉE. adj. f. En termes de Palais, on dit qu'une piece porte une execution *parée*, quand elle peut servir à contraindre une personne sur le champ à payer ou à faire quelque chose liquide & certaine, & lors qu'elle peut estre executée, nonobstant toutes oppositions ou appellations, comme les contracts, jugemens, & autres actes authentiques & scellez, à la difference des simples promesses qui ont besoin de reconnoissance, ou de l'autorité des Juges pour en ordonner l'execution. Ce mot vient de *parata*, *preste*.

A la boucherie on appelle la piece de bœuf *parée*, celle qui se leve à la reste de la surlonge.

PARESSE. s. f. C'est un des sept pechez capitaux, qui est la cause des pechez d'omission que commet un Chrestien. Ce mot vient du Grec *paresis*, à ce que dit Nicod.

PARESSE, est aussi un vice moral, une nonchalance, une faineantise, une delicatesse qui empesche de faire son devoir, ou de vaquer à ses affaires. La *paresse* est le vice des honnestes gens, ou plustost des voluptueux. La *paresse* fait qu'il ne se leve qu'à dix heures comme une Demoiselle. S'il ne fait pas bien sa charge, ce n'est pas qu'il n'en soit bien capable, c'est belle *paresse*.

PARESSE, se dit quelquefois adverbialement. Il a perdu son procés, *paresse* de le solliciter.

PARESSEUX, EUSE. adj. Qui a le vice de la paresse. On le dit proprement de ceux qui se levent tard. J'ay été *paresseux* aujourd'huy, mais c'est que je me suis couché tard.

PARESSEUX, se dit aussi de ce qui est debile, ou lent. L'asne, la tortuë, sont des animaux *paresseux*. Il ne faut pas prendre trop de lavements, cela rend le ventre *paresseux*, la nature *paresseuse*.

PARESSEUX, se dit aussi de celuy qui ne fait pas son devoir, sa besogne. Cet écolier n'a pas fait son theme, il a été marqué entre les *paresseux*. On dit en proverbe, Jamais *paresseux* n'eut grande esculée.

On appelle une *paresseuse*, une certaine coeffure de femme qui s'applique sur la teste comme une perruque, & qui fait qu'une femme qui se leve tard est coeffée en un moment.

PARFAIRE. v. act. Rendre achevé, complet. Il faut *parfaire* ce payement, achever de payer. Il faut *parfaire* ce Livre, le rendre complet. Ce bourgeois a de la peine à *parfaire* ce bastiment.

On dit en termes de Palais, Il faut dans les retraits lignagers, en tous les actes de la cause, offrir bourse & deniers à descouvert & à *parfaire*, c'est à dire, fournir au delà des deniers qui sont dans la bourse, jusqu'à la concurrence de la somme qu'on doit rembourser pour retirer l'heritage. On dit aussi, Un tel Juge est commis pour luy faire & *parfaire* son procés.

PARFAIT, AITE. adj. Achevé, complet. Cet Architecte s'est obligé de rendre ce bastiment fait & *parfait* dans un tel temps.

On dit aussi en termes de Palais, que le procés sera fait & *parfait* à un accusé, pour dire, qu'il sera instruit jusqu'à sentence definitive.

PARFAIT, signifie aussi, Accompli, où il n'y a rien à desirer ni à adjouster. Il n'y a rien de *parfait* sur la terre.

On le dit aussi de ce qui approche de la perfection. C'est une beauté *parfaite*. L'Eneide est un Ouvrage *parfait*. Le *parfait* Courtisan est un tres-beau Livre fait par le Comte Balthazar en Italien. Ciceron a escrit du *parfait* Orateur.

PARFAIT, en termes de Devotion, est celuy qui a renoncé à toutes les choses du monde pour se donner entierement à Dieu. Si tu veux estre *parfait*, vends tout ce que tu as, donne le aux pauvres, & me suis, dit JESUS-CHRIST en St. Matthieu.

On appelle en termes d'Arithmetique un nombre *parfait*, celuy dont les parties aliquotes adjoustées ensemble font le même nombre dont ils sont les parties. Depuis 1. jusqu'à 10. il n'y a que le six qui soit un nombre *parfait*; car 1. 2. & 3. qui sont ses parties aliquotes, font 6. Depuis 10. jusqu'à 100. il n'y a que 28. qui soit nombre parfait, car ses parties aliquotes, 1. 2. 4. 7. & 14. font 28.

En termes de Musique, un accord *parfait*, c'est l'unisson.

En termes de Grammaire on appelle le preterit *parfait*, un temps passé certain & defini, *J'ay aimé*, *J'ay leu*.

[illegible] *parfait* est un temps aussi passé & indefini, *J'avois aimé*, *J'avois leu*.

On appelle aussi en Physique un animal *parfait*, celuy qui est né par une generation univoque, par opposition à *insecte* qu'on pretend estre né par generation equivoque. On appelle aussi animal *parfait*, un animal entier qui est propre pour la generation.

PARFAITEMENT. adv. D'une maniere parfaite. Il faut aimer Dieu *parfaitement*. Il sçait *parfaitement* bien ce qu'il sçait. Il est *parfaitement* honneste homme.

A LA PARFIN. adv. Augmentatif de celuy d'*enfin*. Enfin finale. Il vieillit.

PARFONDRE. v. act. Mettre de la besogne d'esmail au fourneau pour s'attacher & se prendre sur l'or. Il est aussi en usage chez quelques autres Artisans que les Esmailleurs.

PARFORCER. v. neut. Faire un effort violent & presque au delà de ses forces. Vous vous blesserez, si vous vous *parforcez* à lever ce fardeau. Ce mot est vieux & presque hors d'usage.

PARFOURNIR. v. act. Achever de fournir ce qui est necessaire pour rendre une chose complette. Si vous payez la moitie de cette obligation que nous devons, je *parfourniray* le reste. Un Libraire est obligé de *parfournir* les feuilles qui manquent à un Livre qu'il a imprimé.

PARFUM. s. m. Odeur agreable qui frappe l'odorat. Les fleurs respandent dans l'air un agreable *parfum*. Le musc n'est pas un *parfum*, s'il est tout pur; il enteste furieusement, si on ne l'adoucit par quelque meslange.

PARFUM, se dit figurément des choses qui flattent agreablement l'esprit. Le *parfum* des loüanges. La priere monte au ciel comme un agreable *parfum*.

PARFUM, en termes de Medecine, se dit de toutes les vapeurs bonnes ou mauvaises qu'on fait eslever en l'air pour guerir les maladies. On guerit les maux de matrice avec le *parfum* de plumes de perdrix bruslées, de vieux cuirs, &c. On fait prendre le mercure tantost avec des emplastres, tantost en *parfum*; ce qu'on appelle *parfum de cinnabre*. On donne à ceux qui sont trop humides du cerveau, du tabac en *parfum*, pour dire, en fumée. Il y a des *parfums* secs qui sont en trochisques & en pillules, faits d'oliban, de mastic, d'encens & autres gommes; les autres humides, visqueux & gras, qui se font de jus d'herbes, &c.

PARFUM, se dit aussi des corps mêmes dont s'exhale le *parfum*. Presque tous les *parfums* viennent d'Orient & des pays chauds.

PARFUMER. v. act. Exhaler une agreable odeur, & en laisser l'impression sur quelque chose. Les lis, les roses, & les fleurs de vignes qui viennent en même saison, *parfument* l'air agreablement. On *parfume* des gands, des peaux, des pommades, des chambres, avec force fleurs d'orenges, jasmins, jonquilles, tubereuses & autres fleurs odorantes. On *parfume* les liqueurs avec du musc, de l'ambre gris.

PARFUMER, se dit aussi en temps de peste, en parlant des soins qu'on prend de chasser le mauvais air des corps qu'on croit infectez, en excitant dans les lieux d'espaisses fumées de bois de genievre, de vinaigre, de poudre à canon, & autres qui font de violentes impressions dans l'air, qui le chassent & le renouvellent.

PARFUMER, se dit aussi en contresens & ironiquement des mauvaises odeurs qui se respandent. Le gousset de cette femme nous a tous *parfumez*.

PARFUMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On dit figurément d'un don, d'une concession qu'on a faite de bonne grace, & sans qu'il en couste rien pour les frais de l'obtention, qu'il est *parfumé*. On luy a envoyé les provisions de cette charge, de ce Gouvernement,

ment, toutes *parfumées*, pour dire, sans qu'il ait eu la peine de la demander, d'en payer ni solliciter l'expedition.

PARFUMEUR, EUSE. adj. Qui parfume, ou qui vend des parfums, ou des choses parfumées.

PARI. s. m. Somme qu'on met en depost pour une gageure, ou au jeu, lors qu'on favorise un parti de gens qu'on voit joüer, & qu'on asseure que l'un est plus fort que l'autre, qu'il gagnera la partie. Il y avoit un *pari* de cent pistoles à cette partie de paulme.

PARI, signifie aussi simplement, Gageure qu'on fait sur une chose incertaine, ou sur quelque contestation, lors qu'on soustient qu'un certain fait est veritable, qu'une telle chose arrivera. A Rome on fait souvent des *paris* sur les succez des entreprises importantes; chaque nation en fait pour son party.

PARIADE. s. f. Terme de Chasse. C'est la saison où les perdrix s'apparient. La chasse est severement deffenduë au temps de la *pariade*.

PARIAGE. s. m. Terme de Coustumes, qui se dit d'un droit de compagnie & de societé estably par un accord ou association entre un Seigneur ou le Roy, & un Abbé ou l'Eglise, pour l'exercice de la Justice, ou pour la levée des droits & amendes sur les justiciables, dont il y a plusieurs exemples dans les anciens Titres. Cette Justice, ce fief, sont tenus en *pariage* entre tels & tels Seigneurs.

PARIER. v. act. Gager qu'une telle proposition est vraye, qu'une telle chose arrivera, qu'un tel joüeur gagnera. Il a *parié* dix pistoles que la nouvelle qu'il a debitée estoit vraye. Il a *parié* qu'il sauteroit ce fossé à joints pieds. Cet homme ne veut pas joüer, mais il *parie* tantost pour l'un, tantost pour l'autre. Ce mot vient de *pariare*, parce que quand on *parie*, on met de part & d'autre des paris choses semblables.

PARIETAIRE. s. f. C'est une herbe qui croist naturellement sur les murs. Elle est emolliente & laxative, & entre en la decoction des lavemens. Il y a aussi une ruë *parietaire*, que les Medecins nomment *paronychia*, qui croist aux lieux pierreux & sur les vieilles murailles. On l'appelle aussi *perce-pierre*. Elle est tout-à-fait semblable à la ruë. La *parietaire* a les feuilles semblables à la mercuriale, quoy qu'elles soient plus veluës. Ses tiges sont rougeastres & environnées d'une graine rude & inegale qui s'attache aux habillements. Elle a quantité de noms differents. Matthiole dit qu'on l'appelle *vitriole*, parce qu'elle est bonne à nettoyer & à desgraisser les verres. Galien dit que quelques-uns l'appellent *perdicium*, d'autres *parthenium*. On la nomme encore *sideritis*, & quelques-uns *heraclea*; les Herboristes *convolvulus minor*, *volubilis media*, ou *vitealis*, *helxine*, *cissampelos*. En François *campanette*, *clochette*, *vitriole*, *petit liset*. On l'appelle encore en Latin *parietaria*, *urceolaris*.

PARIEUR. s. m. Celuy qui parie. A la paulme il y a plus de *parieurs* que de joüeurs.

On dit proverbialement, quand on voit arriver quelque coup de partie, quelque beau coup, Voilà un vilain coup pour les *parieurs*: ce qui se dit non seulement dans le jeu, mais aussi dans les autres affaires, quand il arrive quelque prejugé, ou autre chose qui est fort desavantageuse à un party.

PARISIENNE. Terme d'Imprimerie, est le plus petit caractere dont se servent les Imprimeurs. On l'appelle autrement *Sedanoise*.

PARISIS. s. m. Territoire d'auprés de Paris. Louvre en *Parisis*.

PARISIS, se dit aussi par opposition à *tournois*, du prix de la monnoye qui valoit un quart davantage à Paris, qu'à Tours. Ainsi le sou *parisis* vaut 15. deniers, & le sou tournois n'en vaut que 12. Quatrevingt livres *parisis* font cent livres tournois. Quand on prend des meubles sur le pied de la prisée d'un inventaire, on est obligé d'y joindre le *parisis*, qu'on appelle autrement la *cruë*. Quand les meubles ne sont plus en nature, on les estime sur la prisée & le *parisis*. Le *parisis* chez les Financiers s'appelle le *quart en sus*. La premiere Paulette a été taxée sur le pied du soixantiéme denier de l'evaluation des offices & du *quart en sus*, ou le *parisis*.

PARITE'. s. f. Qualité qui fait que deux choses se ressemblent, ou sont égales. On s'en sert particulierement dans la dispute. Il y a *parité* de raisons. On ne trouve point de comparaison qui ait une entiere *parité*.

PARJURE. adj. & s. m. & f. Qui jure à faux & contre sa science & sa connoissance. Celuy qui fait un faux serment, celuy qui ne dit pas la verité, quand on luy fait lever la main en Justice, est un *parjure*. Le *parjure* verifié emporte note d'infamie.

PARJURE, se dit aussi de celuy qui n'accomplit pas une chose licite qu'il a promise, qui viole son serment. L'adultere emporte avec soy le *parjure*. La rebellion contre son Prince enferme aussi le *parjure*, on viole le serment de fidelité. Ovide dit que Jupiter se mocque du *parjure* des amans.

PARJURER. v. neut. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Il faut estre grand scelerat pour se *parjurer*, pour mentir devant le Juge, pour n'accomplir pas ce qu'on a promis par serment.

PARLANT, ANTE. adj. Qui parle. Il n'est gueres en usage qu'en ces phrases. La fameuse teste *parlante* d'Albert le Grand. L'invention des trompettes *parlantes* nous est venuë depuis peu d'Angleterre: ce sont de grands tuyaux de fer blanc tous droits, avec une ouverture en son pavillon faite de la maniere d'un cornet, mais bien plus large. Elles portent la voix articulée à une lieuë. Voyez *Trompette*.

On dit aussi en termes de Blason, des armes *parlantes*, quand les pieces dont l'Escu est chargé disent le nom de la famille à qui elles appartiennent, comme le *crequier* qui est dans l'Escu des Sieurs de *Crequi*; les *maillets* en celles de *Mailly*. La *tour* en celles des Sieurs *de la Tour*, &c.

On dit aussi, Voilà un portrait *parlant*, tout vivant, pour dire, qu'il ressemble fort.

PARLEMENT. s. m. Compagnie Souveraine establie à Paris vers l'an 1315. par le Roy Loüis Hutin pour juger en dernier ressort les differends des particuliers. En l'an 1302. Philippes le Bel establit à Paris deux *Parlements* qui se tiendroient deux fois l'année, aux Octaves de Pasques, & de Toussaints, & ne devoient tenir à chaque seance que deux mois; & ce fut seulement sous Charles VI. qu'on commença à les tenir sans discontinuation: d'où vient qu'on appelle encore *ouverture des Parlements*, les harangues qu'on fait à Pasques & à la St. Martin. Outre le *Parlement* de Paris, il y a celuy de Thoulouze rendu sedentaire en l'an 1443. par le Roy Charles VII. celuy de Dijon en 1476. par Louis XI. celuy de Grenoble en 1453. celuy de Roüen en 1499. par Loüis XII. celuy de Bretagne en l'an 1553. par Henry II. celuy de Bordeaux en 1502. Du Cange dit que c'est en l'an 1460. celuy d'Aix en 1501. ou 1502. par Loüis XII. Il y a aussi celuy de Mets erigé par Loüis XIII. en 1633. & celuy de Pau en Bearn.

Il y a un petit *Parlement* pour la Souveraineté de Dombes, qui se tient à Lyon. Le *Parlement* de Paris est la Cour des Pairs, le lieu où le Roy tient son Lit de Justice, où il fait verifier ses Edits. La Grande Chambre du *Parlement*: c'est là où se plaident les causes d'audience, les rolles des Provinces. Les cinq Chambres des Enquestes du *Parlement*: ce sont celles où on juge les procés par escrit. Les Presidents du *Parlement* sont les seuls Presidents au Mortier. Ceux des Enquestes ne sont que

que des Commissions, & ne marchent qu'en rang de Conseillers dans les Assemblées du *Parlement*. Le Greffier en chef est un membre du *Parlement*. Les quatre Secretaires se disent seulement Secretaires de la Cour, & non du *Parlement*. La datte des arrests porte toûjours, *Fait en Parlement*, & ils sont intitulez, quand ils ne sont point en forme, *Extrait des Registres du Parlement*; & les requestes des parties portent en titre, *A Nosseigneurs du Parlement*; celles du Procureur General, *A Messieurs du Parlement*. Autrefois on donnoit dans le *Parlement* des arrests en robbes rouges. Le *Parlement* a esté autrefois ambulatoire, depuis sedentaire, & quelquefois semestre.

PARLEMENT, signifie quelquefois la seance du *Parlement* pendant une année, qui commence à la St. Martin, & finit au 7. Septembre. L'ouverture du *Parlement* se fait par une Messe solemnelle, & des harengues de l'Advocat General & du Premier President. Il y a quelquefois une continuation de *Parlement* pendant les vacations. On feste encore la translation du *Parlement* de Paris à Tours le jour de St. Gratien 2. de May. On dit en ce sens, Vous ne serez pas jugé de ce *Parlement*, on est trop prés de la fin du *Parlement*, il faut attendre à l'autre *Parlement*.

PARLEMENT D'ANGLETERRE, est une convocation des Estats du Royaume, que le Roy assemble, congedie, ou proroge comme il luy plaist. Il est composé de la Chambre Haute ou des Seigneurs, & de la Chambre Basse ou des Communes ou des Deputez des villes. Il y avoit autrefois en France des *Parlements* à peu prés de cette nature. Ce mot vient originairement de *Parlamentum*, qui signifioit seulement, comme témoigne Joannes de Janua, une conference de plusieurs personnes assemblées pour deliberer de leurs affaires communes: ce qui se disoit aussi bien des Assemblées particulieres du peuple, que de celles des principaux Officiers du Royaume convoquez pour deliberer sur les affaires d'Estat. Villehardouin employe le mot de *Parlement* en ce sens.

PARLEMENTAIRE. s. m. Qui est du parti du Parlement. Il ne se dit gueres qu'en cas de trouble & de revolte, quand il y a un party formé du Parlement contre celuy du Roy. Les *Parlementaires* d'Angleterre.

PARLEMENTER. v. neut. Commencer à faire un traité, une capitulation. Il ne se dit gueres que des villes assiegées. La garnison a battu la chamade, elle demande à *parlementer*. Ou des revoltés. Pendant les troubles, quand les Huguenots se sont vûs les plus foibles, ils ont demandé à *parlementer*.

PARLEMENTER, se dit aussi en des affaires & negociations particulieres. Mes parties adverses sont lasses du procés, elles veulent *parlementer*. Cette femme à qui on a fait des propositions commence à *parlementer*.

On dit proverbialement, Ville qui *parlemente* est à demi-renduë, pour dire, que quand on *parlemente* il faut qu'on ne se puisse plus deffendre.

PARLER. v. act. Faire entendre sa pensée par des termes convenables. Les Apostres aprés avoir receu le St. Esprit *parloient* toutes Langues. Ce Docteur *parle* le Latin aussi facilement que le François. Ce Picard *parle* encore son patois. Ce mot vient de *parole*, & on a dit autrefois *paroler*, pour dire *parler*.

PARLER, se dit plus souvent ou absolument, ou neutralement. *Parler* à l'oreille. Si vous avez besoin d'argent, vous n'avez qu'à *parler*, je vous en presteray. *Parlez*, & on vous respondra. J'en puis *parler* comme sçavant. A vous entendre *parler*, je voy bien où vous en voulez venir. On dit aussi, Moy qui vous *parle*, pour dire, Moy-même. On accuse de folie les gens qui *parlent* tous seuls. Les amants *parlent* aux echos, aux rochers.

PARLER, se dit aussi du simple son de la voix, de la maniere de former la parole. Les devots affectent de *parler* du nez. Ceux qui n'ont pas le filet couppé *parlent* gras & begayent. C'est un bredoulleur qui *parle* entre ses dents. Il y a des gens qui *parlent* du ventre, qui contrefont les esprits: on les appelle *Gastrilogues*. Cet enfant *parle* franc & nettement. Il ne sçait pas encore *parler*. Ce malade a un grand rheume qui fait qu'on ne l'entend point *parler*. Cet homme est mort sans *parler*, ou de mort subite.

PARLER, signifie aussi, S'expliquer en quelque maniere que ce soit. Il y a des muets qui *parlent* par signes, qui se font entendre par signes. Les Pantomimes s'exprimoient sans *parler*, leurs postures *parloient* pour eux.

PARLER, se dit aussi quand on s'explique par la bouche d'autruy. Dieu a *parlé* par la bouche de ses Prophetes. Il n'y a eu que Moyse qui ait *parlé* à Dieu face à face. Les Rois *parlent* par la bouche de leur Chancelier à leurs sujets; aux estrangers par la bouche de leurs Ambassadeurs; à leurs ennemis par la bouche de leurs canons. Les Advocats commencent ainsi leurs plaidoyers, Je *parle* pour un tel contre un tel. L'Advocat General n'a *parlé* ni pour l'un, ni pour l'autre, il *parle* pour le Roy. On dit aussi, qu'on fait *parler* un homme, quand on fait accroire qu'il a dit des choses d'une autre maniere qu'il ne les a dites, ou qu'il ne les a entenduës.

PARLER, signifie encore, Murmurer, & expliquer sa pensée avec crainte & circonspection. Il court un bruit sourd de cet Edit, on en *parle*, on en murmure. On ne *parle* que de cette mauvaise nouvelle dans la ville. Cette femme a bien fait *parler* d'elle, mais c'est le vieux jeu, on n'en *parle* plus.

PARLER, se dit quelquefois en bonne part & librement. C'est un grand personnage qui a bien fait *parler* de luy. Alexandre n'a fait toutes ses conquestes qu'afin qu'on *parlast* de luy, qu'on publiast sa vaillance.

PARLER, signifie aussi, Laisser eschapper un secret. Il faut que quelqu'un de nous ait *parlé*, puis qu'on sçait nostre deliberation.

PARLER, s'employe aussi quelquefois pour, Appeller, faire venir à soy. *Parlez* ho, Venez ça, *parlez*, mon ami, &c.

PARLER, signifie aussi, Menacer, deffier. C'est un homme qui *parloit* en maistre. Il *parle* à cheval, avec autorité. Je luy ay envoyé *parler*. Il ne *parle* plus si haut. Vous *parlez* bien insolemment, à qui pensez-vous *parler*? Je luy ay *parlé* des grosses dents.

PARLER, signifie ordinairement, Discourir, s'entretenir soit en public, soit en particulier. Il faut avoir bien de la hardiesse pour *parler* en public. Il *parle* de bonne grace. Il *parle* deux heures tout d'une haleine. Dans les conversations on *parle* de choses & autres. Il faut que chacun *parle* à son tour. Je vous *parle* en ami. Ne *parlons* plus de nos differents passez, brisons là, n'en *parlons* plus, *parlons* d'autre chose. Cette affaire est manquée, il n'en sera plus *parlé*, on n'en entendra jamais *parler*. On n'a jamais ouï *parler* de pareille chose. Un Ancien avoit coustume de dire, *Parle* afin que je te voye, pour dire, afin que je te connoisse. Quand vous proposez cet expedient, c'est bien *parler*, c'est bien dit. On dit aussi, qu'un homme *parle* legerement, à la volée, qu'il *parle* en l'air & sans sçavoir, qu'il *parle* par ouïr dire, qu'il *parle* par cœur, pour dire, sans raison & sans fondement, sans instruction.

Parler bien, ou *parler* mal de quelqu'un, c'est le loüer, ou en mesdire. On dit aussi, Il n'en *parle* que par envie.

PARLER, se dit quelquefois pour signifier, Recommander. Je luy ay *parlé* de vostre affaire, j'en ay *parlé* de la bonne sorte, je la luy ay bien recommandée.

PARLER, en termes de Grammaire, se dit des paroles & des constructions justes & elegantes. Voilà une belle façon de *parler*, une belle phrase. C'est un homme qui *parle*

parle correct, il *parle* comme un Livre, il *parle* comme un Ange, comme un *oracle*, il *parle* juste & pertinemment. On dit qu'il *parle* gras, quand il dit des paroles obscenes.

En termes de Musique on dit que des tuyaux *parlent* bien, quand le son qu'ils rendent est juste, clair & net. On le dit aussi de quelques autres instruments.

PARLER, signifie aussi, S'obliger en un contract, y intervenir. Je ne veux point prester de l'argent à cet homme-là, si sa femme ou son fils majeur n'y *parlent*, ne s'obligent solidairement avec luy.

On dit aussi en termes de Palais, un *parler sommaire*, une ordonnance de *parlent* sommairement, pour dire, Faire une instruction d'une affaire sommaire & provisoire devant un tel Rapporteur. Les *parlers sommaires* sont maintenant abrogez.

PARLER, se dit figurément en choses morales & inanimées. Les murailles *parlent*, c'est à dire, que les affaires qu'on croit faire les plus secretes, se découvrent. Les cieux & toute la nature *parlent* de la gloire du Seigneur, annoncent sa puissance. Cette affaire *parle* toute seule, c'est à dire, qu'elle est claire, qu'elle n'a point besoin d'explication, ni de deffense. Ce contract ne *parle* point de cette clause, cette loy de cette decision, c'est à dire, qu'il n'y en est fait aucune mention. On dit d'un portrait, qu'il *parle*, quand il ressemble bien. Son amour *parloit* par ses yeux. Sa douleur *parloit*, & étoit peinte sur son visage. On dit aussi, Se *parler* par lettres, pour dire, Communiquer ses pensées par lettres.

PARLER, se dit aussi de quelques oiseaux, comme les perroquets, pies, sansonnets, les linottes, les moineaux, les geais & les corbeaux. A l'égard des bestes, Pline, Plutarque, Ælian & autres Historiens font mention de quelques-unes qui ont *parlé*. Homere fait *parler* Xante le cheval d'Achille: en quoy il a été imité par Oppian. Tite Live rapporte qu'un bœuf a *parlé*; & Philostrate donne le méme privilege aux navires & à l'ormeau dans la vie d'Apollonius. Mais tout cela est fabuleux. Le serpent d'Eden & l'asnesse de Balaam ont *parlé*, mais ç'a été par miracle.

En Venerie on dit, Parler aux chiens, quand par quelque cri ou signal on les excite à la chasse, ou à faire quelque mouvement. Les Livres de Venerie contiennent les termes propres pour *parler* aux chiens. Voyez *Chien*.

PARLER, f. m. signifie la parole, le discours. Il a le *parler* agreable. Un beau *parler* n'écorche point la langue. Cet homme affecte un *parler* efféminé, un *parler* niais.

PARLER, se dit proverbialement en ces phrases. De l'abondance du cœur la bouche *parle*, c'est à dire, que nous *parlons* souvent de ce qui nous touche le plus. On dit des choses peu importantes, Cela ne vaut pas la peine d'en *parler*. On dit aussi, qu'un homme *parle* bien à son aise de quelque chose, quand il est à couvert des inconvenients que peut causer la chose dont on *parle*. On dit aussi, *Parler* Latin devant les Cordeliers, pour dire, *Parler* d'une chose à un homme qu'il sçait déja fort bien, ou mieux que luy. On dit aussi, Quand les asnes *parleront* Latin, pour marquer un temps fort éloigné. On dit aussi, qu'on fera bien *parler* François à quelqu'un, pour dire, qu'on luy fera bien dire la verité, qu'on le mettra bien à la raison, qu'on l'obligera à faire des offres raisonnables. On dit qu'un homme *parle* à tort & à travers, qu'il *parle* comme un aveugle des couleurs, pour dire, sans connoissance de la chose dont il *parle*. On dit aussi, qu'il vaudroit autant *parler* à un sourd, quand on veut persuader quelqu'un de faire une chose dont il n'a point d'envie. On dit qu'un homme *parle* le cœur dans la main, pour dire, qu'il *parle* sincerement. On dit aussi, qu'un homme trouvera à qui *parler*, pour dire, qu'il trouvera bien des difficultez en une affaire qu'il a entreprise. On dit aussi, qu'un homme *parle* phebus, quand pour vouloir *parler* un stile trop haut, il tombe dans le galimathias. On dit aussi, qu'il est aisé de *parler*, mais qu'il est malaisé de faire. On dit encore, Trop gratter cuit, trop *parler* nuit. Il y a un temps de *parler*, & un autre de se taire. On dit populairement, J'ay bien *parlé* à sa barrette, pour dire, Je l'ay reprimendé vertement. On dit aussi d'un homme habile qu'on envoye negotier quelque chose, qu'il sçait aller & *parler*. On dit aussi, qu'un enfant *parle* comme un perroquet, lors qu'il n'entend point ce qu'il dit, ce dont on a chargé sa memoire. On dit encore, Qui *parle* du loup en voit la queuë, quand quelqu'un arrive dans une compagnie où on *parloit* de luy.

PARLEUR, EUSE. adj. Qui parle beaucoup. C'est un grand *parleur*. Il est toûjours pris en mauvaise part.

PARLOIR. s. m. Lieu où on parle. Il ne se dit plus que des lieux où les Religieuses viennent parler aux gens de dehors à travers d'une grille. Il y a des Couvents où il faut retenir de bonne heure les *Parloirs*. Il y en avoit aussi autrefois aux Monasteres d'hommes, où les Novices s'assembloient pour parler aux heures de recreation, mais il y avoit en haut des escoutes, d'où les Superieurs les pouvoient entendre. On en voit encore un à l'Abbaye St. Germain des Prez entre le Chapitre & le Refectoire. On appelloit autrefois le Bureau de la ville, le *Parloir aux Bourgeois*, qui étoit un lieu où on examinoit les articles de la Coustume de Paris devant le Prevost des Marchands & les Eschevins.

PARMESAN. s. m. Excellent fromage qui vient de Parme, qui est sec & picquant, & qu'on apporte en gros pains comme ceux de cire. On sert du *Parmesan* sur les bonnes tables. On ne mange du *Parmesan* qu'en petite quantité.

PARMI. Preposition. Au milieu, entre plusieurs choses. Il court un bruit *parmi* le peuple. Il s'est fourré *parmi* la presse. J'ay brouillé ce billet *parmi* mes papiers. L'yvroye est meslée *parmi* le bon grain. Ce mot vient du Latin *per medium*. Menage.

PARNAGE. s. m. Terme d'Eaux & Forests & de Coustumes. C'est un droit seigneurial dû au proprietaire d'une forest pour la glandée & paisson des porcs ou autre bestail.

PARNASSE. s. m. Mont de la Phocide consacré à Apollon & aux Muses, qui est la source des fonteines Castalides, Hippocrene & Aganippe, tant celebrées par les Poëtes.

PARNASSE, se prend figurément pour les Poëtes & la Poësie. Corneille est le Roy du *Parnasse*, le meilleur Poëte. Ce miserable est le rebut, est la honte du *Parnasse*. Il tasche à grimper sur le *Parnasse*. Il a dormi sur le *Parnasse*, pour dire, Il fait des vers. C'est un favory du *Parnasse*, un éleve du *Parnasse*.

On appelle aussi le *Parnasse*, des Recueils de vers. Le *Parnasse* Satyrique est un méchant Livre, un Recueil de vers obscenes.

PARODIE. s. f. Plaisanterie poëtique qui consiste à tourner quelques ouvrages serieux en burlesque, & en affectant d'observer autant qu'il est possible les mêmes rimes, paroles, ou cadences. On a fait des *parodies* sur le Cid, sur les Opera, & sur plusieurs Chansons.

PARODIER. v. act. Faire des parodies. Cette piece a été *parodiée* fort ingenieusement.

PAROEMIE. s. f. Espece de figure ou de proverbe sententieux. La *parœmie* est une allegorie serrée, & differe de la *parabole*, en ce que celle-cy est plus étenduë.

PAROIR. s. m. L'instrument avec lequel un Mareschal

chal pare le pied du cheval. On l'appelle autrement *boutoir*.

PAROISTRE, *Pareſtre*, ou *Paraiſtre*. v. n. Eſtre en evidence, ſe rendre viſible. Il ſe leve dés que le jour *paroiſt*. En temps de pluye le Soleil ne *paroiſt* point. Il a *paru* une nouvelle eſtoile dans la Caſſiopée. Les Cometes *paroiſſent* de temps en temps. Trois Soleils *paroiſſent* quelquefois dans le ciel. Cette fievre eſt dangereuſe, le pourpre commence à *paroiſtre*.

PAROISTRE, ſe dit auſſi de ce qui s'expoſe en public. Il va *paroiſtre* un Livre qui fera bien du bruit. Il a *paru* de temps en temps de faux Prophetes. Il *paroiſt* tous les jours de nouveaux ennemis. Il y eut tels & tels Chevaliers qui *parurent* en lice en ce tournoy. Les ennemis ont *paru* ſur la frontiere, pour dire, s'y ſont avancez.

PAROISTRE, ſignifie auſſi, Se faire diſtinguer des autres, éclater davantage. Une Dame a *paru* dans ce bal qui a effacé toutes les autres. Ce brave s'eſt fait *paroiſtre* en cette bataille, a ſignalé ſa valeur. Les Courtiſans ſe ruinent pour vouloir *paroiſtre* plus qu'ils ne peuvent. Le Livre du Baron de Feneſte n'eſt que pour railler les ambitieux qui veulent trop *paroiſtre*.

PAROISTRE, ſignifie auſſi, Avoir ſimplement l'apparence. Les polyedres ou les lunettes à facettes, ou d'avaricieux, font *paroiſtre* vingt écus ſur une table, quoy qu'il n'y en ait qu'un. Cette bordure *paroiſt* d'or, & ce n'eſt pourtant qu'un vernis. Un hypocrite *paroiſt* homme de bien, & ne l'eſt pas. Les miroirs concaves font *paroiſtre* les objets plus gros, & les convexes plus petits. Un Philoſophe Sceptique ne dit jamais, Cela eſt vray, mais, Il me *paroiſt* tel. Les Juges ſont tenus de juger ſur ce qui leur *paroiſt*, & non pas ſelon leur propre ſcience. Il *paroiſt* à ſon viſage qu'il a été bien malade. Ses tranſports ont fait *paroiſtre*, ont découvert le ſecret de ſon cœur.

PAROISTRE, ſignifie encore, Marquer, laiſſer des témoignages de ce qui a été fait. L'armée a paſſé par ce village, il y *paroiſt* bien. Il y a des faux Monnoyeurs qui affoibliſſent une piece d'or ſans qu'il y *paroiſſe*. Il eſt rare d'avoir la petite verole ſans qu'il y *paroiſſe*.

PAROISTRE, ſignifie auſſi, Se preſenter en Juſtice, ou y produire quelque procés. Cet homme n'a oſé *paroiſtre* à l'Audience, parce qu'il y a un decret de priſe de corps contre luy. Il faut qu'une telle partie *paroiſſe*, qu'elle intervienne en ſa cauſe pour la rendre meilleure. Dés qu'on aura fait *paroiſtre* ce teſtament, ce titre, le procés ſera indubitable. On dit auſſi qu'un enfant n'oſeroit *paroiſtre* devant ſon pere; qu'un homme diſgracié n'oſeroit *paroiſtre* en Cour, c'eſt à dire, ſe preſenter.

PAROISTRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cela *paroiſt* comme le nez au viſage, pour dire, eſt evident, ne ſe peut cacher. Il n'a *paru* en cette aſſemblée que comme un éclair, c'eſt à dire, Il y a été peu de temps.

PAROLE. ſ. f. Mot articulé d'une ou de pluſieurs ſyllabes, qui ſert à expliquer la penſée, & que l'homme ſeul eſt capable de proferer. Il faut répondre en une *parole*, par oüi, ou par non. Dieu a dit qu'on luy rendra compte de chaque *parole* oiſeuſe. Un Orateur doit peſer, doit compter toutes ſes *paroles*. Il a dit cela avec un grand circuit de *paroles*. Une *parole* ſignificative, ambiguë, equivoque. On laſche ſouvent une *parole* qu'on voudroit bien par aprés retenir. On dit hyperboliquement, J'expliqueray cela en trois *paroles*. Je n'ay qu'une *parole* à adjouſter, pour dire, en peu de mots. Il fut ſi confus, qu'il ne pût dire une *parole*. Ce mot vient de *parabola*, dont les Eſcrivains de la baſſe Latinité ſe ſont ſervis pour ſignifier toute ſorte de *parole*, & dont les Italiens ont fait *parola*, & les Eſpagnols *palabra*. On a dit auſſi *parabolare*, pour dire, *parler*.

PAROLE, ſe dit par extenſion de pluſieurs termes ou *paroles* liées enſemble, qui forment une ſentence, un apophthegme à retenir. Ce Pere, ce Philoſophe a dit une belle *parole*. Toutes ſes *paroles* portent coup, portent ſentence. Voicy les dernieres *paroles* de ce grand homme. Il luy a rendu ſes *paroles*, pour dire, il l'a combattu par les propres termes dont il s'etoit ſervi.

PAROLE, ſe dit encore en un ſens plus étendu de tout un diſcours qu'on prononce. Dans les deputations, c'eſt le Chef, le Preſident qui porte la *parole*. Ce ſont les Advocats Generaux qui ont la *parole*, qui plaident pour le Roy. Quand l'heure ſonna, un tel Advocat avoit la *parole*. Il adreſſa ſa *parole* au Preſident. On dit, Coupper la *parole*, pour dire, Interrompre quelqu'un: Prendre la *parole*, pour dire, Prendre l'occaſion de parler.

PAROLES, ſe dit auſſi des choſes vaines & vagues qui ne meritent point de conſideration, ſur quoy on ne fait point de fondement, qui ne ſe reduiſent point en effet. Tout ce que vous me dites, ce ſont des *paroles* en l'air, des *paroles* perduës. Je ne me repais point de *paroles*. Scarron a traduit une Nouvelle intitulée, *Plus d'effets que de paroles*. Il eſt deffendu d'informer pour des *paroles* injurieuſes. Il ne faut qu'une *parole* laſchée mal à propos pour faire une querelle. Il luy a parlé en *paroles* couvertes, c'eſt à dire, Il luy a donné à entendre, à ſoupçonner, ſans s'expliquer clairement & en propres *paroles*.

PAROLE, ſe dit auſſi de l'organe, du ton & inflection de la voix qui ſert à former la *parole*. Ce portrait eſt ſi vif, ſi animé, qu'il n'y manque que la *parole*. Ce hoquet, ce ſaiſiſſement luy a fait perdre la *parole*. C'eſt un homme que je reconnoiſtrois entre mille à ſa *parole*. Il eſt à l'agonie, il a perdu la *parole*. La *parole* luy eſt revenuë.

En termes de Theologie on appelle *parole de Dieu*, l'Evangile. Dieu nous a envoyé ſon Verbe pour nous annoncer ſa *parole*. C'eſt une *parole* d'eternelle verité. On le dit auſſi des Sermons & des diſcours pieux. Il faut ſouvent aller entendre la *parole* de Dieu. Les Huguenots appellent leurs Paſteurs, *Miniſtres de la Parole de Dieu*.

PAROLE, ſe dit auſſi de la vertu energique qui eſt renfermée en certains termes. Les *paroles* ſacramentelles font la conſecration. Il y a des *paroles* conſacrées, myſterieuſes, qui ſervent à expliquer pluſieurs points de la Religion. En ce ſens on le dit auſſi en mauvaiſe part. On ne guerit point avec des *paroles* ſans le ſecours de la Magie, de l'Eſprit malin. On dit auſſi, Ce ſont les propres *paroles* de ce texte, de cette loy, pour dire, expreſſement & en termes formels. On dit auſſi, Vous ferez plus d'une *parole* auprés de luy, que je ne ferois en cent ſollicitations.

PAROLES, en termes de Juriſprudence, ſe dit en parlant de mariage. On faiſoit autrefois les mariages par *paroles* de preſent, en diſant, *Je vous prens à femme*, &, *Je vous prens pour mari*: c'étoit un mariage parfait; il ne ſe fait plus qu'en preſence du Preſtre. Il eſt deffendu de faire les contracts par *paroles* de preſent, on les fait par *paroles* de futur, les parties ſe promettent l'une à l'autre de s'épouſer.

PAROLE, en termes de Guerre, c'eſt un ordre donné à la haſte & ſur le champ; & c'eſt en ce ſens qu'on dit *Paſſe parole*, quand l'ordre paſſe d'un ſoldat à l'autre juſqu'à l'extremité du camp, ou aux derniers battaillons. On dit auſſi, Porter une *parole* d'honneur à un brave, pour dire, le deffier au combat ſingulier.

PAROLE, ſignifie auſſi quelquefois, Ordre ou commande-

mandement souverain qui s'execute sur le champ. Ainsi Du Bartas a dit agreablement du Createur :

> Qui fais trembler la terre, & de qui la *parole*
> Serre & lasche la bride aux postillons d'Æole.

PAROLE, signifie aussi, Promesse, assurance, esperance qu'on donne à quelqu'un. Il m'a donné sa foy & sa *parole*, une *parole* positive. Vous pouvez aller le trouver sur ma *parole*, sur l'assurance que je vous donne. Il m'a donné de bonnes *paroles*, de belles esperances. On a laissé aller ce prisonnier sur sa *parole*, sur la promesse qu'il a donnée de revenir, ou d'envoyer sa rançon. Il a joué sur sa *parole*, pour dire, sans mettre de l'argent au jeu. Il faut croire un honneste homme sur sa *parole*. Tous les Edits portoient autrefois, En foy & *parole* de Roy.

En ce sens on dit, Tirer *parole*, pour dire, Prendre assurance de quelqu'un. Retirer sa *parole*, ou, Rendre sa *parole*, pour dire, Se dégager. Tenir sa *parole*, ou, Manquer de *parole*, pour dire, Accomplir ce qu'on a promis, ou y manquer. On dit qu'un Marchand est à une *parole*, pour dire, qu'il ne surfait point. On dit qu'un homme n'a qu'une *parole*, pour dire, qu'il est ferme & constant en ses resolutions; & que ce n'est pas un homme à une *parole*, pour l'accuser d'estre grand parleur. On dit qu'un homme est puissant en *paroles*, quand il a l'art de persuader; qu'il est libre en *paroles*, quand il parle trop hardiment, ou avec deshonnesteté; qu'il est sobre en *paroles*, quand il parle peu & modestement; & qu'il luy faut arracher les *paroles* de la bouche. Au contraire on dit qu'un homme a la *parole* en main, à commandement, que les *paroles* luy naissent dans la bouche, pour dire, qu'il a une grande facilité de s'expliquer; qu'il est avantageux en *paroles*, pour dire, que c'est un brailleur qui veut emporter tout à force de crier : que des gens se sont pris de *paroles*; qu'ils ont eu de grosses *paroles*; que des *paroles* ils en sont venus aux mains, pour dire, qu'ils se sont battus.

PAROLE, signifie aussi, Proposition, offre, accommodement. Il luy a porté *parole* de mariage pour un tel avec sa fille. Il luy a porté *parole* de payer telle somme pour sortir de ce procés, une *parole* de vingt mille écus pour acheter sa maison.

On dit en Poësie, Faire les *paroles* d'un air, quand on fait des vers qu'on met aprés en musique. Voilà un air qui est fait par un tel Musicien, les *paroles* sont d'un tel Auteur. Brebeuf a dit agreablement en parlant de l'escriture, que c'est

> [illegible] un art ingenieux
> De peindre la *parole*, & de parler aux yeux.

PAROLE, se dit proverbialement en ces phrases. A bon entendeur il ne faut qu'une *parole*; ou ironiquement, qu'une charretée de *paroles*. On dit aussi, A Grands Seigneurs peu de *paroles*, pour dire, qu'il ne faut pas abuser de leur audience. On dit aussi, que la *parole* s'enfuit, & que l'écriture demeure, pour dire, qu'il faut s'assûrer plustost sur l'écrit des gens que sur leurs promesses. On dit en ce sens, que les *paroles* du matin ne ressemblent pas à celles du soir, pour dire, que les hommes sont sujets à manquer de *parole*, & à changer d'advis. On dit aussi, qu'un homme de bien & d'honneur n'a que sa *parole*, pour dire, qu'il est obligé de la tenir. On dit au contraire, qu'un homme n'est pas esclave de sa *parole*, quand il a la lascheté de se desdire. On dit aussi, que les effets sont les masles, & que les *paroles* sont les femelles, pour dire, que l'un est plus fort que l'autre. On dit aussi, qu'on prend les bestes par les cornes, & les hommes par la *parole*, pour dire, que les hommes s'engagent quand ils donnent leur *parole*. On dit aussi, Quand les *paroles* sont dites, l'eau benite est faite, pour dire, qu'un traité est conclu, quand on est d'accord des conventions. On dit aussi, Trouver un homme en deux *paroles*, pour dire, qu'il se contredit, ou qu'il manque à la premiere *parole* qu'il avoit donnée. On dit aussi, que la *parole* fait le jeu, quand on dit qu'on joué une telle somme sans mettre effectivement au jeu. On dit à celuy qu'on veut menacer, qu'on luy fera rentrer ses *paroles* dans la gorge, quand on a dessein de se vanger de quelque *parole* choquante qu'il aura dite. On dit aussi ironiquement, A ces douces *paroles* que respondites-vous ?

PAROLI. s. m. Terme de jeu.

PARONS, ou *Patrons*. Terme de Fauconnerie. Ce sont les peres & meres de tous les oiseaux de proye.

PARONYCHIE. s. f. Terme de Medecine. C'est une espece de tumeur ou inflammation qui vient aux bouts des doigts & aux racines des ongles, qui est une espece de phlegmon. Ce mot vient de *onyx*, qui signifie *ongle*.

PAROTIDES. s. f. Glandules qui sont au dessous & au derriere des oreilles, destinées à renforcer les divisions des vaisseaux, & à boire les humiditez du cerveau. Le vulgaire les appelle *emonctoires*. On appelle aussi *parotides*, des tumeurs contre nature qui occupent ces glandules spongieuses où tombent facilement ces humeurs; & ce sont le plus souvent des phlegmons.

PAROXISME. s. m. Terme de Medecine, qui se dit d'une maladie qui se rengrege ou qui reprend. On appelle aussi un accés de fievre, un *paroxisme*.

PAROY. s. f. Vieux mot qui signifioit *muraille*. On ne s'en sert plus qu'en ces phrases. S'appuyer contre la *paroy*, Blanchir la *paroy*, Mettre le lit contre la *paroy*. Quand l'Escriture menace d'une grande destruction, elle l'estend jusqu'à celuy qui pisse contre la *paroy*. Ce mot vient de *paries*. Il y a pourtant cette difference entre la *paroy*, & la *muraille*, que *paroy* se dit proprement d'une cloison, d'une separation, d'un mur mitoyen; au lieu que la *muraille* se dit plustost de l'enceinte d'un heritage, d'une ville, &c.

PAROY, en termes de Medecine, se dit des clostures des membranes qui ferment les parties creuses du corps, & sur tout du thorax, de la matrice. On a de la peine à detacher ces humeurs visqueuses qui sont attachées aux *parois* du thorax.

PAROY, en termes des Eaux & Forests, se dit de plusieurs arbres qui sont marquez seulement du marteau de l'Arpenteur entre des pieds-corniers, qui separent les bois de differents proprietaires, ou les differentes couppes d'un bois. Le pied-cornier est celuy qui est aux angles & extremitez de la vente. Les tournans sont ceux qui sont aux angles rentrants. On n'oseroit toucher aux arbres de *paroy* qui separent un bois d'avec un autre bois, ou une couppe d'avec une autre couppe.

PARPAILLOT. s. m. Nom injurieux qu'on a donné en quelques endroits de la France à ceux de la Religion pretenduë Reformée. On dit qu'au siege de Clerac ils firent une sortie couverts de chemises blanches en un temps où on voyoit beaucoup de papillons, que les Gascons appellent *parpaillols*, comme les Italiens *farfalla*; & que de là ce nom leur est demeuré. Pasquier. Voyez Menage. Borel dit que c'est à cause qu'ils couroient au danger sans crainte, & alloient chercher leur mort, comme font les papillons qui se vont brusler à la chandelle.

PARPAIN. adj. f. Terme de Maçonnerie, qui se dit lors qu'une pierre de taille tient toute l'espaisseur d'un mur, en telle sorte qu'elle ait deux parements, l'un en dedans, l'autre en dehors. On appelle cette pierre *parpaigne*, & on dit qu'elle fait *parpain*, comme celles des parapets, des ponts & des quais. La Coustume de Paris, Art. 207. oblige les bourgeois à mettre des

jambes *parpaignes* sous les poutres qu'ils veulent faire porter à un mur mitoyen.

PARQUOY. Conjonction illative, ou qui infere quelque chose, qui signifioit autrefois *donc*, *par ainsi*.

Ce mot se dit encore dans le dogmatique, d'une cause formelle. L'entendement est ce *parquoy* l'homme raisonne. L'existence est ce *parquoy* une chose existe.

PARREIN. f. m. Celuy qui tient & leve un enfant sur les fonts de Baptême, qui luy impose le nom. On ne baptise personne en ceremonie sans un *parrein* & une marreine. Le *parrein* contracte une alliance spirituelle avec les pere & mere de l'enfant. On a aussi des *parreins* & marreines en la Confirmation. Le nombre des *parreins* a été reduit à deux: car autrefois on en prenoit tant qu'on vouloit. Les Allemans s'en servoient pour s'enrichir, car ils prenoient des Princes pour *parreins*, qui leur faisoient de fort beaux presents. En France on en prenoit trois, deux *parreins* & une marreine pour un garçon, & un *parrein* & deux marreines pour une fille. Les cloches qu'on baptise ont aussi des *parreins* & marreines. Ce mot vient du Latin *patrinus*. Menage.

PARREIN, se dit aussi du Saint dont on a receu le nom au Baptême. St. Anthoine est le *parrein* de tous ceux qui s'appellent Anthoine.

Les Anciens de qualité faisoient coupper les premiers cheveux à leurs enfants par d'autres personnes de qualité qu'ils appelloient *peres spirituels*, ou *parreins*. L'Histoire rapporte l'exemple de Charles Martel, qui envoya son fils Pepin à Luitprand Roy des Lombards, afin qu'en luy couppant les cheveux il devint son pere spirituel. On en a usé de même à l'égard de la premiere barbe.

PARREIN, s'est dit aussi de ceux qui assistoient de leur presence un Chevalier dans un tournoy, ou en un combat singulier.

Les *parreins* des duels étoient ceux qu'on avoit choisi comme Advocats des deux combattants, pour representer aux Juges les raisons du combat. On en prend encore par ceremonie dans les Carrousels. Il y en a deux en chaque Quadrille, ou davantage.

PARREIN, se dit aussi burlesquement de ceux qui ont donné un nom, ou un sobriquet à quelque chose. C'est un tel Conseiller qui a été le *parrein* de la Fronde.

Les *parreins* anciennement étoient de jeunes gens qui en la pompe du Cirque conduisoient les chariots, les representations & les images des Dieux. Ils étoient nommez *patrimi* & *matrimi*, & Ciceron en fait mention dans sa Harangue *De Haruspicum responsis*. Ils faisoient une fonction semblable à celle des jeunes enfants qu'on habille en Anges dans les ceremonies ecclesiastiques pour y jetter des fleurs, porter des encensoirs & des lumieres, accompagner les reliques & les images des Saints.

PARRICIDE. adj. & f. m. & f. Le meurtrier, ou le meurtre d'un pere, d'une mere, ou de quelque autre parent fort proche. Les Romains n'avoient point fait de loix contre les *parricides*, parce qu'ils ne croyoient pas qu'il y eust d'homme assez méchant pour estre un *parricide*. Oreste commit un *parricide* en tuant sa mere sans la connoistre. Neron fut le *parricide* de sa mere. Cette main *parricide* a été trempée dans le sang de son pere.

PARRICIDE, se dit aussi du meurtre d'une personne sacrée, comme celle des Rois & des Prelats. On a commis d'horribles *parricides* en la personne de nos Rois. Les Juifs firent le plus grand des *parricides* en crucifiant le Messie.

PARROISSE. f. f. Eglise desservie par un Curé, & par ses Vicaires, où s'assemblent certain nombre d'habitans pour assister au service divin, recevoir les Sacrements, & les autres besoins spirituels. Cette *Parroisse* est bien desservie, il y a de bons Prestres & un bon Curé. On est obligé d'assister au Prosne, & à la Messe de *Parroisse*, qui est une Messe publique que le Curé doit à ses Parroissiens. On fait les criées à la porte de la *Parroisse*, dans laquelle les heritages qu'on decrete sont assis. Ce mot vient du Latin *parochia*, qui a été fait du Grec *paroikia*. Du Cange dit que ce nom s'est donné autrefois à tout le territoire & ressort d'un Evêque, & que ce mot vient de voisinage, à cause que les premiers Chrestiens n'osant pas s'assembler dans les villes, étoient obligez de le faire secretement dans les maisons proches & voisines.

PARROISSE, se dit aussi du territoire sur lequel s'étend la Jurisdiction spirituelle du Curé. Cette *Parroisse* est de si grande etendue, qu'il a fallu luy bastir une aide, un secours. Ce hameau a été annexé à cette *Parroisse*. La France se divise en Generalitez, en Elections, & en *Parroisses*. Les tailles se distribuent dans les *Parroisses*. Il y a 400. *Parroisses* dans l'Archevesché de Paris, 1400. dans celuy de Rouen, & 1800. dans celuy de Chartres. Quand on eslit domicile, il faut cotter la rue & la *Parroisse*. On appelle Seigneur de *Parroisse*, celuy qui a la Haute Justice dans une *Parroisse*, ou du moins sur les environs de l'Eglise.

PARROISSE, est aussi un nom collectif qui signifie tous les habitans de ce territoire. Toute la *Parroisse* a deputé vers l'Intendant pour avoir moderation de la taille. La *Parroisse* est allée en procession à une telle Eglise. Il se dit quelquefois du seul Clergé qui dessert la *Parroisse*. Toutes les *Parroisses* de Paris allerent au devant du Roy à son entrée.

PARROISSE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit de deux choses deparées qu'on porte ensemble, qu'elles sont de deux *Parroisses*, comme deux bas, deux gands, un pourpoint & un haut de chausses de differente parure. On appelle *coqs de Parroisse*, les plus riches habitans d'un bourg, d'un village, les anciens Marguilliers d'une *Parroisse*.

Les Pastissiers appellent aussi *tartes de Parroisse*, de grandes tartes qu'ils font pour une assemblée où il y a plusieurs gens conviés.

PARROISSIAL, ALE. adj. On disoit autrefois *Parrochial*. Qui appartient à la Parroisse. Eglise *Parroissiale*. Messe *Parroissiale*. Satisfaire au devoir *parroissial*.

PARROISSIEN, ENNE. subst. Qui est habitant dans le territoire d'une Parroisse. Ce Curé a tant de *Parroissiens*. L'Evêque Du Bellay a fait un beau Livre des devoirs du bon *Parroissien*.

On dit proverbialement, qu'un homme a affaire au Curé, & aux *Parroissiens*, comme on dit à la veuve & aux heritiers, pour dire, qu'il a bien du mal à contenter des personnes qui ont de differents interests.

PARSEMER. v. act. Semer, espandre çà & là. Les manteaux des Chevaliers de l'Ordre sont *parsemés* de flammes; le Manteau Royal de fleurs de lis. Le chemin étoit *parsemé* de chaussetrapes pour incommoder la Cavalerie. Ce champ de bataille étoit *parsemé* de corps morts, d'armes, de bagage, &c.

PART. f. f. Portion d'un tout separé en plusieurs morceaux. Les successions des bourgeois se divisent en autant de *parts* égales, qu'il y a d'enfans; on leur donne à chacun leur *part*. Les preciputs & droits d'aisnesse se prennent hors *part*, avant que de partager. Dans les societez chacun a sa quote *part* du gain & de la perte, à proportion de la somme pour laquelle il y est entré en *part*. On est obligé de payer les dettes d'un deffunt suivant la *part* & portion dont on est son heritier, suivant sa *part* hereditaire. Il a été condamné aux trois *parts* des despens.

On

On appelle une *part* de pain benit, une *part* de gasteau, de tourte, un morceau de ces choses partagées. La *part* à Dieu dans le gasteau des Rois est celle qu'on donne aux pauvres.

PART, signifie aussi le droit, l'interest qu'on a ou qu'on peut avoir en quelque chose. Dieu a dit que les méchants n'auront point de *part* avec luy, qu'ils n'entreront point au ciel. Les Juges font jurer les parties sur leur *part* de Paradis. Je prens *part*, je prens interest à vostre santé, à vostre fortune. Un tel brigue une telle charge, je croy qu'il y a bonne *part*, qu'il pourra l'obtenir.

PART, signifie aussi, Connoissance qu'on a d'une affaire, participation à quelque chose. Ce Ministre n'a point eu de *part* à cette negociation. On accuse un tel d'avoir eu *part* a cette conjuration, en cette entreprise. On disoit autrefois Chef de *part*, pour dire, Chef de parti.

PART, signifie aussi un costé particulier. On dit au Palais dans les qualitez de tous les jugements, Entre un tel demandeur d'une *part*, & un tel deffendeur d'autre *part*, aprés qu'ils ont été ouïs, ou qu'ils ont produit de *part* & d'autre. On dit aussi, D'une *part* il semble que cela soit vray par telle raison, mais d'autre *part* on objecte &c. On dit aussi, Il ne viendra point d'opposition de ma *part*, de mon costé, de mon chef. J'y consens de ma *part*.

PART, signifie aussi certain lieu designé. Vous trouverez l'homme que vous cherchez en telle *part*. Le remors suit le criminel en quelque *part* qu'il aille. C'est de la *part* de l'Aquilon que tout le mal doit arriver. J'ay veu cette pensée quelque *part*. Vous ne trouverez cela écrit nulle *part*. Je n'iray nulle *part* aujourd'huy. Il est accablé de toutes *parts*. Ce Juge inclinoit de *part* & d'autre. Faites luy tenir ma lettre la *part* où il sera.

PART, se dit aussi en ce sens des personnes qui donnent, ou qui envoyent quelque chose. Il faut recevoir tous les biens & les maux comme venants de la *part* de Dieu. Il faut executer ponctuellement les ordres qui viennent de la *part* de nos superieurs. Je vous asseure de la verité de cette histoire, parce que je la tiens de bonne *part*. Faites à un tel des baisemains, des recommandations de ma *part*.

PART, se dit encore des sens ou interpretations qu'on donne aux mots & aux affaires. Ce terme se prend toûjours en bonne *part*; celuy-là en mauvaise *part*, est odieux & ironique. Il y a des gens qui expliquent en mauvaise *part* toutes les choses qu'on leur dit. Il faut prendre en bonne *part* toutes les remonstrances de nos amis.

PART, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Je vous demande quelque *part* à vostre amitié, en vostre memoire, en vostre estime. Faites moy un peu *part* de vos secrets, de vostre science. Je luy ay fait *part* de cette nouvelle, je la luy ay communiquée.

On dit aussi la *plus-part*, pour dire, la plus grande partie. La *plus-part* du temps, c'est à dire, souvent. La *plus-part* des hommes manquent de justice. La *plus-part* du bien se mange en procés, pour dire, beaucoup, la meilleure *part*.

A' PART. adverb. Separément, en un autre lieu. Les Chartreux ont chacun une cellule *à part*. Il faut mettre *à part* toutes les haines & animositez, quand on veut s'accommoder. Je l'ay tiré *à part*, à quartier, pour luy dire un mot en secret. J'ay raisonné long-temps *à part* moy, en moy-méme. Pour bien faire ses affaires, il faut que chacun les fasse *à part*, qu'il fasse bande *à part*.

On dit aussi, qu'un homme a receu un coup qui l'a percé de *part en part*, pour dire, d'un costé du corps à l'autre: que l'axe d'un globe le traverse de *part en part*, qu'il va d'un pole à l'autre.

PART, se dit proverbialement en ces phrases. On dit de celuy qui a pretention sur quelque chose, qu'il n'en jetteroit pas sa *part* aux chiens. On dit que le plus fort fait la *part* au plus foible. On dit, Faire la *part* au plus jeune, pour dire, Partager inegalement & injustement. On dit aussi, qu'un homme a *part* au gasteau, qu'il partage le gasteau, pour dire, qu'il a un interest secret en quelque affaire. On dit ironiquement, On vous en garde dans un petit pot à *part*, pour dire, Il n'y a rien à esperer pour vous. On dit aussi, quand on est en la compagnie d'un autre qui trouve quelque chose, J'y retiens *part*, pour dire, qu'on veut partager sa bonne fortune. On dit aussi, Raillerie à *part*, pour dire, Parlons serieusement. On dit aussi, C'est un fait à *part*, pour dire, Cela est excepté, ou, C'est autre chose. On dit aussi, qu'à un cheval hargneux il luy faut une estable à *part*, pour dire, que les hommes chagrins & fantasques ne sont pas volontiers admis dans les bonnes compagnies. On dit aussi, Il ressemble à Thibaud Garrau, il fait son cas à *part*. Ce proverbe est originaire d'Orleans, où ce Thibaud Garrau fut un fameux & riche Marchand qui n'avoit point de communication, de correspondance, ni de societé avec les autres Marchands, desorte que quand quelqu'un vivoit en particulier, ou étoit peu sociable, on disoit, Il ressemble à Thibaud Garrau, qui fait son cas à *part*.

PART. s. m. signifie en Medecine & en Jurisprudence, Accouchement. On a veu une femme à Paris qui a fait dix enfants en quatre *parts*. On le dit aussi de l'enfant dont une femme est accouchée. On accuse cette femme de supposition de *part*.

PARTAGE. s. m. Separation d'une chose en plusieurs parties & portions. Le *partage* d'une ligne en 3. en 50. en 100. parties. Le *partage* du ciel se fait en XII. Maisons; le *partage* de la terre en V. Zones, &c.

On le dit particulierement des successions, des choses qui sont acquises en commun. Les enfans peuvent venir à *partage* de la succession de leur pere, ou y renoncer. En cas de *partage*, il faut qu'ils rapportent ce qu'ils ont touché. Les soldats se battent souvent sur le *partage* du butin. On dit que quand les Lacedemoniens faisoient la moisson, il sembloit que ce fust un *partage* de freres, leurs recoltes étoient égales.

PARTAGE, se dit aussi d'une possession qui nous vient par droit hereditaire, qu'on a partagé. Cette Seigneurie est mon *partage*. Les apanages sont donnez aux Princes pour leur tenir lieu de *partage*. Les *partages* d'aisnés en Normandie sont fort avantageux.

En ce sens on dit figurément, que le ciel est nostre *partage*, pour dire, que nous le posséderons, si nous vivons Chrestiennement.

PARTAGE, est aussi l'action par laquelle on partage, ou l'acte qui en est redigé par écrit. Ces arbitres font le *partage* des biens de cette maison. Ces Arpenteurs sont nommés pour faire le *partage* de ces terres. Les meilleures preuves qu'on apporte dans les Genealogies, ce sont les contracts de mariage, & de *partage*.

PARTAGE, se dit aussi de la division des Juges, quand ils sont de differente opinion, & en nombre égal. Il y a eu *partage* en telle Chambre sur une telle question.

PARTAGE, en termes d'Hydrauliques, se dit du plus haut point qui se trouve, d'où on puisse faire écouler les eaux d'un costé, ou de l'autre. Le bassin de Naurouse a été choisi pour le point de *partage* du Canal de Languedoc: c'est où se fait le *partage* des eaux qui vont d'un costé dans l'Ocean par la riviere de Fresquel & par la Garonne, & de l'autre par la riviere d'Ande dans la Mediterranée. L'estang de Longpendu en Bourgogne avoit été marqué autrefois pour un point de *partage* pour la jonction de la Saone à la Loire, parce que d'un costé

costé il se décharge dans la Brebinche, & de là dans la Loire; & de l'autre dans la Dehune, & de là dans la Saone.

PARTAGE, se dit figurément des dons du ciel & de la terre qui ont été departis aux creatures. L'homme a eu l'esprit en *partage*, le lion la force, le rossignol le chant, &c. Tout le monde se plaint du *partage* des biens de la fortune, pas un du *partage* de l'esprit.

On dit proverbialement, *Partage* de Montgommeri, tout d'un costé, & rien de l'autre.

PARTAGER. v. act. Diviser, coupper en plusieurs parties. Les Geometres n'ont pû encore trouver l'invention de *partager* un angle en trois parties égales precisément. Ils sont six enfans à *partager* cette succession. Cette maison ne se peut *partager*, il la faudra liciter.

PARTAGER, se dit aussi de toute separation qui se fait soit en parties égales, soit inegales. Le Danube *partage* l'Allemagne, la Loire la France, le Gange l'Inde. Ce ruisseau *partage* mon pré. L'Horison, l'Equateur *partagent* le monde. Les Portugais & les Espagnols ont *partagé* le monde entr'eux par le premier Meridien: les Portugais ont eu les Indes Orientales qui sont en deçà, & les Espagnols les Occidentales qui sont au delà.

PARTAGER, signifie aussi, Donner le partage. Les peres font sagement, qui *partagent* leurs enfans de leur vivant. L'un a été *partagé* en terres, & l'autre en argent.

PARTAGER, se dit aussi des Estats qui se divisent en partis & en factions. La France a été long-temps *partagée* pendant la Ligue. Les Favoris ont souvent *partagé* la Cour.

PARTAGER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Les Theologiens ont été souvent *partagez* sur cette question. Cette Chambre est *partagée* sur le jugement de ce procés. On dit aussi, qu'un esprit est *partagé*, quand il songe à plusieurs choses, lors qu'il a plusieurs emplois, qu'il fait à la fois plusieurs estudes. Un esprit *partagé* ne reüssit jamais si bien que celuy qui s'applique uniquement à quelque chose. On dit aussi, qu'un homme est *partagé* entre l'amour & la colere, entre la crainte & l'esperance, pour dire, qu'il est agité de passions, de mouvemens contraires.

PARTAGER, se dit aussi de la nature, & des dons qu'elle fait aux uns ou aux autres. Il a été *partagé* de tous les dons du corps & de l'ame, de la beauté, de l'esprit, de la vertu. On dit qu'un homme a été bien *partagé* de nez, quand il a un nez extraordinairement grand; de même des oreilles & des autres parties.

PARTAGER, se dit proverbialement en ces phrases. On dit que des gens *partagent* le gasteau ensemble, quand ils sont d'intelligence pour faire quelque profit secret au prejudice d'un tiers, ou du public. On dit, *Partager* comme freres, pour dire, *Partager* également quelque chose. On dit aussi, *Partager* un cheveu, quand on affecte de distinguer les choses jusques dans les moindres subdivisions.

PARTAGÉ, ÉE. part. & adj.

PARTANCE. s. f. ou *Partement*. Terme de Marine, se dit du depart des vaisseaux: & on appelle le coup de *partance*, le coup de canon qu'on tire en quittant le port; & banniere de *partance*, le pavillon qu'on met à la pouppe, qui est un signal à tout l'equippage de se rendre à bord pour partir.

PARTANT. adv. Par consequent, donc. Vous dites que cette proposition est vraye, *partant* la contraire est fausse. Le Soleil luit, *partant* il fait jour.

Il signifie aussi, Pourveu que. Je vous payeray vostre deu, *partant* que vous me donniez une vallable décharge. En ce sens il vieillit.

PARTEMENT. s. m. Action par laquelle on part, on quitte un lieu pour aller en un autre. Il faut que j'aille dire adieu à mon frere qui est sur son *partement* pour l'armée.

On dit aussi un beau *partement* de fusées, quand dans un feu d'artifice il y a plusieurs fusées qui s'élancent en l'air en même temps.

PARTERRE. s. m. La partie du jardin découverte où on entre en sortant de la maison. Il n'y a rien de plus beau qu'un *parterre* émaillé de fleurs, de tulippes, d'anemones & de renoncules. Un *parterre* divisé par carreaux, entouré de plattebandes. Les jets d'eaux & les bassins ornent fort un *parterre*. On fait aussi des *parterres* de buis en broderie, des compartimens en un *parterre* de gazon.

PARTERRE, signifie aussi l'aire d'une sale de Comedie, où le peuple l'entend debout. Le *parterre* seroit le plus beau lieu pour entendre la Comedie, sans les incommodités qui s'y trouvent, sans les querelles qui y arrivent. La porte du *parterre* est souvent distinguée de celle des loges.

PARTERRE, se dit figurément du peuple qui est contenu dans le *parterre*. Moliere a fait dire à un Marquis impertinent, Ri *parterre*, pour mépriser le jugement du peuple. Le *parterre* est pourtant ce qui donne le plus d'applaudissement & de cours aux pieces.

PARTI. s. m. Puissance opposée à une autre. Les François & les Espagnols sont deux *partis* contraires. Les heresies font des troubles dans un Estat, le divisent en *partis* contraires. Il faut toûjours estre du *parti* du Roy, c'est le bon *parti*. On appelle Chef de *parti*, celuy qui forme, qui releve, qui soûtient un *parti*.

PARTI, se dit aussi en Morale de la dispute qui se fait pour soustenir ou combattre quelque proposition. Il faut toûjours prendre le *parti* de la verité. Il y a des Docteurs qui soustiennent l'un & l'autre *parti*. Scot & Saint Thomas en Theologie sont des Chefs de *parti*.

PARTI, signifie aussi une trouppe de gens de guerre qu'on commande pour quelque expedition. Un *parti* de Cavalerie a enlevé un grand nombre de bestiaux. Les gens qui vont en *parti* doivent avoir un ordre par écrit des Commandans, & estre du moins au nombre de vingt Fantassins, ou de quinze Cavaliers; sinon ils sont reputez brigands.

PARTI, signifie aussi, Profession qu'on embrasse. Il a pris le *parti* de l'Eglise, le *parti* des Muses, le *parti* des armes. En ce sens on dit qu'un homme a pris *parti* dans les trouppes, pour dire, qu'il s'est enrollé, qu'il s'est mis au service d'un General.

PARTI, se dit aussi de l'établissement par mariage. Cette fille a trouvé un bon *parti*. Ce jeune homme s'est mesallié, il n'a pas pris un *parti* sortable.

PARTI, est aussi un employ, une condition qu'on propose avec certains avantages, certaines conditions. Si vous me suivez, je vous feray un si bon *parti* que vous en serez satisfait. Il a eu regret d'avoir refusé le *parti* qu'on luy offroit.

PARTI, se dit aussi des resolutions qui se prennent en deliberant sur des affaires douteuses. Son esprit a été longtemps irresolu entre deux *partis* differens. Un grand Capitaine doit prendre son *parti*, sa resolution sur le champ. C'étoit le seul *parti*, le seul expedient qu'il y avoit à prendre en une telle affaire.

PARTI, signifie aussi un traité fait avec le Roy, un recouvrement de deniers dont on traite à forfait, ou moyennant certaines remises. Le *parti* du tabac, du huitiéme denier. On a mis quelquefois les tailles en *parti*.

On dit proverbialement d'un homme peu hardi, qu'il se met toûjours du *parti* du plus fort; & d'un homme doux & paisible, qu'il ne prend point de *parti*, qu'il demeure neutre. On dit aussi, qu'on a joüé un mauvais

vais parti à quelqu'un ; lors qu'on l'a attrapé, qu'on luy a fait quelque vilain tour.

PARTIAL, ALE. adj. Celuy qui se declare ouvertement pour un parti. C'est une mauvaise qualité à un Juge que d'estre trop *partial*.

PARTIALITÉ. s.f. Faction, division. Il y avoit des troubles & des *partialitez* alors dans l'Estat.

On le dit aussi d'une grande affectation de témoigner qu'on est dans les interests de quelqu'un. On ne le prendra pas pour arbitre de ce different, il a témoigné trop de *partialité*.

PARTIAIRE. adj. qui n'est gueres en usage qu'en cette phrase : Fermier *partiaire* : c'est un Metayer qui prend les terres à labourer, à la charge d'en rendre au Maistre la moitié, ou autre partie des fruits.

PARTICIPANT, ANTE. adj. Qui a part à quelque chose. La bonté de Dieu a promis de rendre les hommes *participans* de sa gloire. Il n'y a que les Chanoines qui assistent à l'Office qui soient *participans* aux distributions manuelles. On distingue aussi en Italie les Officiers *participans*, comme les Protonotaires, & autres qui sont en fonction, d'avec les *honoraires*, qui n'ont seulement qu'un titre sans exercice.

PARTICIPATION. s. f. Ce qui nous donne part en quelque chose, soit par droit, soit par grace. Il a fait des aumônes, des fondations, pour avoir *participation* aux prieres des Fideles. La *participation* aux Sacremens nous confere la grace.

PARTICIPATION, signifie aussi, Reflexion, emprunt. La Lune & les autres Planetes n'ont point de lumiere propre, elles ne l'ont que par *participation*, par emprunt, par reflexion du Soleil. L'esprit est une *participation*, un rayon de la Divinité.

PARTICIPATION, signifie aussi, Communication d'une affaire dont on donne part, où on prend part. Le Roy a fait cette affaire de son chef, sans en donner *participation* à ses Ministres. On a trouvé mauvais qu'on ait fait un tel Traité sans la *participation* des Ambassadeurs. Ce Seigneur accusé de conjuration n'y a jamais eu aucune *participation*.

PARTICIPE. s.m. Terme de Grammaire. C'est un nom qui est en partie verbe, & en partie nom, qui vient d'un verbe, & qui se decline comme un nom. Les *participes* passifs sont presque tous adjectifs verbaux ; ils servent à former plusieurs temps des verbes avec le verbe auxiliaire.

PARTICIPES, en termes de Marine de Levant, se dit de ceux qui ont part au corps d'un navire marchand. On les appelle aussi *Parsonniers*, de même que sur l'Ocean on les appelle *Combourgeois*.

PARTICIPER. v.n. Avoir part à quelque chose. Un Conseiller present *participe* aux épices, y partage avec les autres. Un associé *participe* à tous les droits d'une societé. Une femme *participe* à tous les acquests du mari.

PARTICIPER, se dit aussi en matiere criminelle. Cet homme n'est pas le principal auteur du crime, mais il y *participe*, il en est complice.

PARTICIPER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Celuy qui est d'une Confrairie *participe* à toutes les prieres des Confreres. Il n'y a que ceux qui demeurent dans la communion de l'Eglise qui puissent *participer* à la gloire eternelle.

PARTICULARISER. v. act. Dire beaucoup de menues circonstances d'une affaire. Les histoires qu'on *particularise* trop, dont on dit trop de detail, sont ennuyeuses.

PARTICULARITE'. s.f. Menuë circonstance d'une affaire qu'on examine ou qu'on recite en detail. Il faut observer cette *particularité*.

PARTICULE. s.f. Terme de Grammaire. Petit mot qui n'a qu'une syllabe ou deux, ou plus. Les articles, les interjections, plusieurs pronoms & adverbes sont des *particules* qu'on employe avec grace en toutes les Langues. On les appelle proprement *particules*, quand elles ne se declinent ni ne se conjuguent point. *Pas* est une *particule* negative.

PARTICULIER, IERE. adj. Terme relatif qui regarde l'espece ou l'individu, & qui est opposé au genre, à l'universel. L'Eglise croit un Jugement *particulier*, en attendant le general de la fin du monde. Il faut preferer le bien public à l'interest *particulier*. Aprés avoir examiné la question generale, il faut descendre aux *particulieres*. Il y a un Titre *particulier* dans le Droit sur cette matiere. Un habitant *particulier* d'une Parroisse. On dit aussi, qu'un homme est *particulier*, lors qu'il fuit le commerce & la frequentation des autres hommes, qu'il n'aime pas à visiter, & à estre visité, soit qu'il le fasse par un esprit sauvage, phantastique & bourru, soit qu'il le fasse par un esprit de retraite, & pour vacquer à la contemplation.

PARTICULIER, signifie aussi, Privé, qui est opposé aux Puissances, aux Magistratures. Les Consuls Romains aprés leur triomphe retournoient à une vie *particuliere*, à la charruë. Les Assemblées *particulieres* ne sont pas permises sans autorité publique.

PARTICULIER, signifie aussi, Ce qui n'est pas commun, qui est à part & separé. Ces Chanoines vivent en communauté, ils ont pourtant leur bien *particulier*, ils ont des chambres *particulieres*. On donnoit autrefois aux lepreux des maisons, des habitations *particulieres*, qui n'avoient point de communication avec les autres. Cet homme a l'esprit fort penetrant, il a des veuës *particulieres* sur les affaires qu'il examine.

PARTICULIER, signifie aussi, Specifique ; & se dit de quelque qualité, de quelque vertu qui est propre à une chose, à une personne, & qui ne se trouve point en d'autres. L'aimant a une vertu *particuliere* d'attirer le fer, de se tourner vers les Poles, & a cela de *particulier*, qu'il a deux poles qui sont ennemis, qui se chassent l'un l'autre. Ce Medecin a une methode *particuliere* de guerir les malades sans les degouster par les medecines. Le mercure a une vertu *particuliere* & specifique pour guerir la vermine, les ulceres, la galle, la verole.

PARTICULIER, signifie aussi, Extraordinaire, excellent. Cet Advocat a un merite tout *particulier*, tout extraordinaire. Ce Predicateur a un talent *particulier* pour la chaise, il y reüssit admirablement.

PARTICULIER, se dit aussi du detail des choses, des circonstances, des minuties. Dans un procés criminel il faut examiner les circonstances *particulieres*. Cela est un fait à part, c'est un cas *particulier*. On appelle aussi au Palais, un arrest de deffenses *particulieres*, celuy qui se donne en consideration des personnes, des cas & des conjonctures qui se rencontrent en une affaire, & qui ne sont point de consequence ni pour le reste d'un procés, ni pour d'autres affaires semblables.

PARTICULIER, signifie aussi, Familier, secret. Les amis ont ensemble une amitié tres-estroite & tres-*particuliere*. On a demandé à ce Ministre une audience *particuliere*, c'est à dire, secrete, à l'oreille, teste à teste.

En Jurisprudence on appelle un Lieutenant *Particulier*, un Magistrat qui juge en l'absence du Lieutenant Civil à Paris, ou du Lieutenant General dans les autres Presidiaux, qui tient l'Ordinaire, c'est à dire, une Audience *particuliere* pour les causes ordinaires du Bailliage ou de la Prevosté, aprés que la grande, ou la Presidiale est finie. Il y a aussi en quelques Justices des Assesseurs *Particuliers*.

On appelle aussi, Maistre *Particulier* des Eaux & Forests, un

un Officier qui juge des matieres des Eaux & Forests dans une petite Province, par opposition au Grand Maistre, qui a plusieurs Provinces sous luy. On appelle aussi son Siege & sa Jurisdiction, la Maistrise *Particuliere*, comme celle de Paris, de Bourges, de Roüen, dont les appellations ressortissent à la Table de marbre, ou à la Reformation generale des Eaux & Forests.

PARTICULIER, se dit aussi substantivement & adjectivement en tous ces sens. Les gens de Palais pour commencer le recit d'un fait, d'une histoire, disent un *particulier*, pour dire, un certain homme. On ne contraint point les *particuliers* pour le general de la taille, qu'en certains cas. On n'a point receu l'Envoyé d'un tel Prince comme Ambassadeur, mais comme un simple *particulier*. Cet Orateur est aussi agreable dans le *particulier*, que dans le public. Voila une relation qui nous apprend tout le *particulier* de cette bataille. On a tort de mesdire de ces deux personnes qui s'aiment, car il n'y a rien de *particulier* entre elles. Je n'ay rien de *particulier* à vous dire, j'entends de secret, de detail. La conclusion ne vaut rien du *particulier* au general. Vous ne me contez pas tout le fin de vostre procés, il faut qu'il y ait du *particulier*, puis que vous l'avez perdu. Ce Prince est si affable, qu'il traite souvent avec ses sujets, comme de *particulier* à *particulier*. On dit aussi, Cet homme veut disner en son *particulier*, a toûjours logé en son *particulier*. Il faut qu'un Juge examine chaque témoin en *particulier*. Il y a du plaisir à lire les Auteurs qui sont entrez dans le *particulier* de la nature, qui ont traité en *particulier* de chaque chose.

En mon *particulier*, signifie aussi, Quant à moy. En mon *particulier* je suis d'advis.

PARTICULIEREMENT. adv. D'une maniere particuliere, speciale. Le Pere Kirker a traité *particulierement* de la lumiere, Gilbert de la pierre d'aimant. Cet homme vit fort *particulierement*, en retraite. Cela m'a été recommandé *particulierement*, expressément & sur toutes choses. On dit aussi, Cela m'appartient *particulierement*, en proprieté, par un titre particulier.

PARTIE. s. f. Portion d'un tout entant qu'il est divisé, ou divisible. La quantité est divisible en une infinité de *parties*, non pas égales, mais proportionnelles. Toute la varieté des corps ne depend que de la differente union ou arrengement ou assemblage des *parties*.

On le dit aussi des corps politiques. La plus grande *partie* du monde ou des gens est gastée de cette erreur. La meilleure & la plus saine *partie* de cette Assemblée étoit d'advis.

Les Medecins divisent en general les *parties* du corps humain en *contenantes* & en *contenuës*, en *similaires* & en *dissimilaires*; & les *similaires* en *spermatiques* & *sanguines*, &c. Ils appellent aussi les *parties nobles*, ou *essentielles*, celles qui sont absolument necessaires à la vie, comme le cœur, le poulmon, le foye, le cerveau. Les *parties naturelles* sont celles que le vulgaire appelle *honteuses*, ou *genitales*, celles qui servent à la generation. Les plus beaux Livres des Medecins sont ceux qui traitent de l'usage des *parties*. On dit que la nature se descharge toûjours sur la *partie* la plus foible, sur la *partie* malade, sur la *partie* offensée.

En Geometrie & Astronomie on le dit des divisions, des lignes, ou des cercles. On divise le demi-diametre du cercle, qu'on appelle autrement le *rayon*, ou le *sinus total*, en cent mille *parties*; la circonference d'un cercle en trois cens soixante *parties* ou degrés. C'est sur ces deux divisions qu'on fait toutes les supputations des mouvemens celestes. On divise aussi le ciel & le monde en quatre *parties*, en Orientale, & Occidentale, Septentrionale, & Meridionale; l'année en quatre *parties* ou saisons. La Philosophie se divise en quatre *parties*, &c. St. Thomas a divisé sa Somme en plusieurs *parties*. Les nombres se divisent en *parties aliquotes*, & *aliquantes*. Voyez *Aliquote*.

En Chymie on dit qu'on resoud tous les corps dans leurs plus petites *parties*; qu'on separe les *parties* homogenes d'avec les heterogenes; les *parties* subtiles, volatiles, sulphurées, mercuriales, & aeriennes, d'avec les *parties* crasses, terrestres, visqueuses & grossieres.

En Musique on appelle *parties*, les accords que font diverses personnes qui chantent ensemble. Il y a quatre principales *parties*, *le Dessus*, *la Basse*, *la Taille*, & *la Haute-contre*. Le reste ne sont que des *parties* redoublées. On fait des concerts à dix, douze, ou quinze *parties*. Les orgues qui s'étendent jusqu'à huit octaves peuvent avoir jusqu'à vingt-cinq *parties*. Les uns ont du genie pour inventer les airs ou les chants, & les autres pour y mettre des *parties*. En ce sens on dit qu'un homme chante en *partie*, qu'il tient sa *partie* dans un concert, pour dire, qu'il chante sur des tons qui sont assignez à une telle *partie*.

On compare les quatre *parties* de la Musique aux quatre elements. La Basse represente la terre. La Taille represente l'eau, qui ne fait qu'un globe avec la terre, comme la Taille est presque la même chose que la Basse, puis que quand la Basse manque, la Taille en fait la fonction; d'où vient qu'on la nomme *Basse-taille*. La Haute-contre est comparée à l'air, parce qu'elle s'insinuë aisément dans toutes les autres *parties*, & a même rapport au Dessus, que la Taille à la Basse. Enfin le Dessus est comparé au feu, dautant qu'il a les mouvemens plus vistes & plus legers que les autres.

PARTIE, se dit figurément en ce sens en parlant de tous les devoirs ou de toutes les autres choses que quelqu'un fait en particulier. Quand on appelle cet homme en consultation, en quelque deliberation importante, il tient bien sa *partie*. Il tient bien sa *partie* à la table, au jeu, dans les assemblées, &c.

En Morale on dit qu'il faut que la *partie* superieure commande à l'inferieure, pour dire, qu'il faut que l'entendement, la raison, ait l'avantage sur les appetits sensuels, sur les passions. Les Rois communiquent une *partie* de leur autorité à leurs Ministres, & à leurs Parlements.

PARTIE, en termes de Palais, se dit de tous les plaideurs. Les demandeurs & les deffendeurs, les appellans & les intimez, s'appellent *parties principales*; & les *parties intervenantes* sont celles qui s'y joignent par quelque interest, ou qui y sont appellées en assistance de cause. Il a demandé à estre receu *partie* en ce procés, il y est *partie* interessée: il est depossedé, c'est la *partie* souffrante. On dit qu'un homme est Juge & *partie*, quand on l'intime en son propre & privé nom: & figurément, Prendre le Ciel à *partie*, Prendre un homme à *partie*, pour dire, Se prendre à luy-même, comme s'il étoit cause de quelque mal qui est arrivé. On appelle *partie civile* en matiere criminelle, la *partie* qui a été offensée, ou qui a lieu de se rendre *partie*, de se porter *partie*, pour en avoir la reparation, soit en honneur, soit en dommage ou interest. La *partie publique*, le Procureur General, ou ses Substituts, qui ont droit de faire punir les crimes, & qui concluent à peine afflictive. Une *partie capable* est celle qui de droit a l'âge competant, ou les qualitez pour agir. Il n'y a que le mari de *partie capable* pour accuser d'adultere. Un mineur, un furieux, un interdit, &c. ne sont pas *parties capables* pour contracter, pour agir. Les *parties* sont contraires en faits. Les requestes se répondent par une ordonnance de, Soit *partie* appellée, Soit communiquée à *partie* adverse. Les *parties* en viendront au premier jour. On dit des jugemens, qu'ils sont rendus *parties* ouïes, ou par deffaut; ou d'accord de *parties*, par collusion de *parties*, celuy où on ne juge point des affaires du Roy, mais seulement des particuliers:

liers : & on appelle les Greffiers de ce conseil, Greffiers des *parties*.

PARTIE, signifie aussi, Client, à l'égard de son Advocat ou Procureur dont il a accoustumé de se servir, encore qu'il ne plaide pas effectivement. Cet Advocat contente bien ses *parties*. Ce Procureur a une bonne estude, il a de bonnes *parties*, il ronge ses *parties* jusqu'aux os.

PARTIE, en termes de Finance, signifie une somme d'argent. Ainsi on dit à la Chambre des Comptes, qu'on a rayé une *partie*, pour dire, un article de comptes; qu'on a tenu une *partie* en souffrance, pour dire, qu'on donne un temps de six mois pour en rapporter la quittance. On appelle aussi les *parties prenantes*, celles qui ont receu les sommes, qui sont tenus de fournir les quittances. Le Banquier n'a pas voulu payer cette *partie*, sans avoir advis de son correspondant, parce qu'elle étoit trop forte. Il a amorti, il a racheté deux *parties* de rentes qui étoient à prendre sur luy. Les Marchands tiennent leurs livres à *parties* doubles, en debit, ou credit.

Le Tresorier des *parties casuelles* est celuy qui reçoit les deniers provenans des offices qui ont vaqué par mort, ou les droits qui se payent à chaque resignation qu'on taxe au quart, ou au huitiéme denier, ou le droit annuel, ou la Paulette, & les prests qu'on paye d'année en année pour les conserver. Il en rend ensuite un compte à la Chambre, qu'on appelle *le compte des parties casuelles*. On appelloit autrefois la *premiere*, la *seconde partie* de l'Espargne, celle qui étoit destinée pour le Roy, ou au payement des Officiers.

PARTIE, se dit aussi d'un memoire de plusieurs fournitures faites par des Marchands, ou Ouvriers. Il faut demander le payement des *parties* dans les six mois, ou dans l'année, suivant la nature des marchandises; sinon il y a fin de non recevoir par la Coustume. Un arrest de *parties* vaut une promesse, & l'action en dure trente ans.

PARTIE, en termes de Joueurs, est une convention faite entr'eux de certaines regles ou bornes, dans lesquelles celuy qui a plustost certains avantages, ou nombre de points ou de marques, doit tirer l'argent. Un tour de Triquetrac est composé des douze *parties*, chaque *partie* de douze points. La *partie bredouille* est la *partie* où on gagne douze points de suite, sans que l'autre en marque un seul. Les *parties* de Paulme sont de quatre, ou de six jeux. Au Piquet on fait la *partie* de cent, ou de cent cinquante. Le beau jeu est de joüer *partie* revanche, & le tout. On appelle *partie liée*, quand on est obligé d'en gagner deux de suite. On appelle une *belle partie*, celle qui est joüée par de bons joüeurs, & où on joüe de grosses sommes. On le dit aussi de celle où il arrive des coups extraordinaires & impreveus, qui font gagner celuy qui n'en avoit aucune esperance, comme il arrive souvent aux échecs.

PARTIE, se dit aussi de tous les autres divertissements où on engage certaines personnes, & à certains jours. On a fait le jour de St. Hubert une grande *partie* de chasse à la Cour. Ces Seigneurs ont fait une *partie* pour courir la bague. C'est un galant qui est de toutes les belles *parties*, qu'on met de toutes les *parties* de divertissement. Toutes les *parties* qu'on fait pour quand vous voudrez, ne s'executent jamais. Une *partie* de plaisir.

On appelle une *partie quarrée*, celle qui est faite entre deux hommes & deux femmes seulement pour quelque promenade, ou quelque repas. On le dit aussi des combats. Nos deux amis ont resolu de s'aller battre, il faut que nous soyons de la *partie*. Un Capitaine qui a resolu d'aller attaquer quelque poste, demande à ses amis, aux Volontaires, Qui veut estre de la *partie?* Cet homme sçait bien faire sa *partie*, sçait bien prendre ses avantages.

PARTIE, se prend aussi en mauvaise part, d'un complot qu'on fait pour assassiner, pour perdre quelqu'un, pour le ruiner. Il a perdu son procés, c'est qu'il y avoit une *partie* faite entre plusieurs de ses Juges. On n'a pas pû prendre le principal assassin, mais on en a pris un qui étoit de la *partie*.

PARTIE, se dit figurément des talents naturels, ou acquis qui rendent une personne considerable. Ce garçon est bien fait, il a de l'esprit, il est honneste, il est sçavant, il a cent bonnes *parties*, cent bonnes qualitez.

PARTIE, signifie aussi, Meslange fait d'un peu d'une chose, & un peu d'une autre. Le bled metail se fait *partie* de froment, & *partie* de seigle. Il a fait cela *partie* d'amitié, & *partie* de force. Cette armée étoit *partie* de sujets naturels, & *partie* d'estrangers. Les curieux negocient leurs bijoux *partie* en argent, & *partie* en trocs.

En termes d'Astrologie Judiciaire la *partie de fortune* est l'horoscope lunaire, c'est à dire, le point d'où sort la Lune, en même temps que le Soleil est au point ascendant de l'Orient. On pretend que le Soleil à l'ascendant donne la vie, & la Lune dispose l'humide radical, & est une cause de la fortune. Les raisons fort subtiles en sont rapportées par Titus en sa Philosophie Celeste; mais elles n'ont point de solidité. La *partie de fortune* est marquée dans les horoscopes par un cercle divisé par une croix.

En Grammaire on appelle *parties d'Oraison*, tous les mots qui entrent en la composition d'un discours. Les Grammairiens admettent huit *parties d'Oraison*, le Nom, le Verbe, le Pronom, &c.

EN PARTIE. Façon de parler adverbiale. Il est Seigneur *en partie* d'une telle Parroisse. Cet ouvrage est fait *en partie*, & il n'est pas encore achevé. Il n'a été payé qu'en *partie*, on luy doit encore du reste. Il n'est heritier qu'en *partie*, pour une certaine portion hereditaire.

PARTIE, se dit proverbialement en ces phrases. Le tout est plus grand que sa *partie*. On dit que qui n'entend qu'une *partie*, n'entend rien. On dit qu'un homme aura à faire à forte *partie*, quand il doit trouver beaucoup de resistance à faire reüssir quelque entreprise, soit par la resistance de la matiere, soit par les obstacles que luy feront ses competiteurs. On appelle *parties* d'Apothicaires, les memoires des Ouvriers, des Maistres d'Hôtel, dont les articles sont excessifs, & mis à plus haut prix que les choses ne valent. On dit, Qui quitte la *partie* la perd, non seulement quand on quitte le jeu, mais aussi quand on se retire de la Cour, d'un employ, d'un service avantageux. On dit aussi, Faire un coup de *partie*, quand on a fait quelque chose en une affaire qui donne bien de l'avantage, & l'asseûrance d'y reüssir. On dit aussi, que la *partie* n'est pas égale, quand un homme se bat, ou dispute contre un autre plus fort de corps, ou plus sçavant que luy. On dit aussi, qu'un homme pelotte en attendant *partie*, pour dire, qu'il fait quelque chose de peu de consequence en attendant mieux. On dit aussi, C'est une *partie* faite à la main, pour dire, qu'elle a été concertée, faite exprés pour nuire à quelqu'un. On dit aussi, que ce n'est pas assez de bien joüer, il faut bien faire ses *parties*, pour dire, Ce n'est pas assez de bien sçavoir ses affaires, il n'en faut entreprendre que de bonnes. On dit aussi, qu'il ne faut jamais remettre la *partie* au lendemain, pour dire, Il ne faut point differer ce qu'on peut faire sur l'heure.

PARTIR. v. neut. Sortir, quitter un lieu pour se transporter en un autre. Les couriers de Paris à Lyon *partent* trois fois la semaine. Les chiens ont fait *partir* le gibier,

gibier, le sanglier, les perdrix. Cette marchandise ne *partira* point de mes mains qu'à un tel prix. Il ne fait que *partir*. Il vient de *partir*. Deux choses qui sont entrées ensemble en la memoire, en *partent*, en sortent ensemble.

On dit en termes de Manege, Faire *partir* un cheval, ou le faire eschapper de la main, pour dire, le pousser avec impetuosité. Par extension on dit des hommes, qu'ils *partent* de la main, quand ils vont en diligence executer les ordres qu'on leur a donnez.

PARTIR, se dit aussi des choses qui sont poussées avec grande force. Le boulet de canon *part* avec grande impetuosité, on ne peut retenir le coup quand il est *parti*, quand il est lasché.

PARTIR, se dit figurément en choses morales, & signifie, Provenir. Toutes les fausses doctrines sont *parties* de la boutique de Sathan. Ce Peintre ne laisse point *partir* un tableau de ses mains qu'il ne soit bien fini. Cette invention *part* d'un bel esprit. La flatterie *part* d'un esprit lasche & interessé.

PARTIR, signifie aussi, Diviser une chose en plusieurs parties: mais en ce sens il est actif, & il vieillit, si ce n'est en Arithmetique, où on dit encore, *Partir* un nombre en quatre, en cent, en mille.

On dit proverbialement, que des gens ont toûjours quelque maille à *partir* ensemble, quand ils ont accoustumé d'avoir quelque querelle ou contestation. On dit aussi pour marquer qu'un homme est fort avaricieux, qu'il *partiroit* une maille en deux.

PARTI, IE. part. & adj.

PARTI, en termes de Blason, se dit proprement d'un Escu partagé en deux, quand une ligne perpendiculaire en fait la division en parties égales. Il porte *parti* d'or & d'azur. On le dit des autres divisions de l'Escu, *Parti* en fasce, *Parti* en bande. Quand il est *parti* & couppé, on l'appelle *escartelé*; & quand il est tranché & taillé, on l'appelle *parti en sautoir*. On l'appelle *parti de l'un en l'autre*, quand tout l'Escu est chargé d'une piece honorable, d'un animal ou de quelque autre meuble, qui sont *partis* du même trait que celuy de l'Escu, ils conservent les mêmes esmaux, en telle sorte neantmoins que d'un costé le metal de l'un est sur la couleur de l'autre, & que le contraire se trouve de l'autre costé: comme, Il porte de sable *parti* d'argent à une aigle esployée *partie de l'un en l'autre*. Et on appelle un Escu *parti* & couppé de six pieces, trois en chef, & trois en pointe; de huit pieces, quatre en chef, & quatre en pointe; de neuf pieces, trois en chef, trois en fasce, & trois en pointe; de dix pieces, cinq en fasce, & cinq en pointe; & de douze pieces, quatre en chef, quatre en fasce, & quatre en pointe, lors que l'Escu est partagé en pareil nombre de quartiers.

PARTIR. s. m. Depart. Le *partir* est affligeant, quand on quitte pour long-temps ses parents, ses amis, sa maistresse.

PARTIR, en termes de Manege, se dit aussi de l'action du cheval, quand on le pousse avec vistesse. Entre le *partir* & l'arrest de ce cheval il y a bien 300. pas. On appelle aussi *beau partir de main*, quand le cheval s'échappe droit, & court sur une ligne droite jusqu'à son arrest. On dit aussi le *partir* de l'oiseau.

On dit adverbialement, Au *partir* de là, pour dire, Aprés tout, qu'en peut-il arriver?

PARTISAN. s. m. Celuy qui s'est rangé du parti de quelqu'un, qui a espousé ses interests, qui le deffend de toute sa force, soit par les armes, soit par la dispute. Les Auteurs ont leurs *partisans*, aussi-bien que les Capitaines: l'un est *partisan* de Cesar, l'autre de Pompée; l'un de Scaliger, l'autre de Cardan.

PARTISAN, se dit aussi de celuy qui sçait bien conduire un parti de gens de guerre pour surprendre l'ennemi, enlever ses quartiers, ses fourrageurs. Il y a des Officiers de guerre qui sont particulierement estimez de ce qu'ils sont bons *partisans*.

PARTISAN, est aussi un Financier, un homme qui fait des traitez, des partis avec le Roy, qui prend ses revenus à ferme, le recouvrement des imposts, qui en donne aussi les avis & les memoires. On establit de temps en temps des Chambres de Justice pour punir les voleries qu'ont fait les *Partisans*.

PARTITEUR. s. m. Terme d'Arithmetique. Diviseur. Dans la regle de division on met le *partiteur* au dessous du premier nombre à diviser, avec une barre entredeux.

PARTITION. s. f. C'est la derniere des quatre premieres regles d'Arithmetique, qui sert à diviser un grand nombre par un plus petit. On dit aussi au College, les *Partitions* Oratoires de Ciceron. Et en termes de Blason, la *partition* de l'Escu, en parlant de sa division.

PARTITION, en termes de Musique, est une disposition de plusieurs parties d'un air de Musique notées sur une même feuille, ensorte que dans le premier rang de reglets soit le Dessus, dans un autre rang la Basse, dans un autre la Taille, &c. afin qu'on les puisse toutes chanter conjointement, ou separément, en voyant la même feuille.

PAR TOUT. Adv. de lieu. En tous lieux. Dieu est *par tout*. On dit aussi d'un homme vigilant, qu'il est *par tout*, c'est à dire, qu'il prevoit toutes choses, & y remedie. On dit aussi d'un importun, qu'il fourre son nez *par tout*. On dit aussi, En tout & *par tout*, pour dire, Absolument. Je vous garentis cela en tout & *par tout*, en toutes ses parties, & devant toutes sortes de personnes. Un passe *par tout*.

PARVENIR. v. neut. Arriver au lieu où on desiroit aller. On n'est point encore *parvenu* au sommet du Pic de Tenerife, à la navigation jusqu'au Pole.

PARVENIR, se dit aussi en choses morales. Il est difficile de *parvenir* à la perfection chrestienne, de *parvenir* à ce grand detachement du monde, de *parvenir* à la haute sagesse, à la connoissance des secrets de la nature. On ne doit avoir d'autre pensée que de *parvenir* au ciel. Ce discours est *parvenu* jusqu'aux oreilles des Princes. Les plaintes & les prieres des innocents opprimez sont *parvenues* jusqu'au ciel.

PARVENIR, signifie aussi, Faire fortune. Cet homme est devenu riche en peu de temps, il est bien *parvenu*: ce n'estoit qu'un petit Commis, le voilà un des Fermiers Generaux. La perseverance, l'adresse & le bonheur font qu'un homme *parvient* à ses fins. Ce jeune homme se rend fort assidu, il a bonne envie de *parvenir*.

PARVENU, UE. part. & adj.

PARVIS. s. m. Place publique qui est ordinairement devant les grandes Eglises. Le *parvis* Nostre Dame, de Sainte Genevievfe. On le disoit autrefois de toutes les places qui estoient devant les palais & grandes maisons. Quelques-uns disent que ce mot vient de *paradisus*; d'autres de *parrisium*, qui est un lieu au bas de la nef où on tenoit autrefois les petites Escoles, *à docendis parvis pueris*. Voyez Menage, qui rapporte plusieurs titres curieux en faveur de l'une & de l'autre opinion. D'autres le derivent de *pervius*, disant qu'on appelloit autrefois *pervis*, une place publique devant un bastiment.

PARULIS. s. m. Terme de Medecine, qui se dit d'une inflammation de gencives que les Medecins mettent au rang des phlegmons.

PARURE. s. f. Ce qui est paré, diversité d'ornements. Cette femme estoit ce jour-là dans une haute *parure*. La *parure* extraordinaire de cette Eglise monstre qu'on y celebre quelque Feste.

PARURE, signifie aussi, Ressemblance, ou convenance de choses dont on fait parade. Un attelage de chevaux doit estre de même *parure*, c'est à dire, de même taille & de même poil. Ce Gouverneur avoit à son entrée

trée 50. Gardes tous d'une *parure*, vestus d'une même livrée, de même maniere. Les tapisseries d'une alcove & de la chambre sont souvent de differente *parure*.

PARURE, se dit aussi de ce qu'on retranche en parant ou preparant des cuirs, ou autres choses semblables. Il est deffendu de faire de la colle forte avec des *parures* ou rogneures de cuirs.

PAS.

PAS. subst. masc. Mesure qui se prend de l'espace qui est entre les deux pieds d'un animal, quand il marche. Le *pas* commun de l'homme est de deux pieds & demi. Le *pas* des Allemans, qu'on appelle autrement *geometrique*, est de cinq pieds de Roy. Le mille d'Italie est de mille *pas* geometriques; la lieuë de France de trois mille *pas*; celle d'Allemagne de quatre mille; la stade de cent vingt-cinq *pas*. Les lieuës se mesurent avec un *compte-pas*. Voyez *Podometre*. Nicod croit que ce mot vient de l'Hebreu *phasé*, qui signifie *passage*.

PAS, signifie aussi chaque ajambee ou mouvement de l'animal qui marque une de ces mesures, & qui le transporte d'un lieu à un autre. Ceux qui ont les jambes plus longues font des *pas* plus grands que les autres.

PAS, se dit aussi de la demarche, de la maniere d'aller. Aller *pas à pas*, à *pas* de tortuë, à *pas* comptez, à *pas* de loup, c'est aller à petit *pas*, doucement, & en tapinois. Aller bon *pas*, doubler le *pas*, c'est aller à grand *pas* & viste. Faire un *pas* en arriere, Retourner sur ses *pas*.

En termes d'Escrime on appelle, Marcher à grands *pas*, quand on laisse un espace de dix-huit pouces entre les pieds qui avancent sur la ligne droite, ou qui reculent en arriere; & on dit à petit *pas*, quand cet espace n'est que d'environ neuf pouces.

PAS, se dit aussi en termes de Danse, des manieres differentes d'y conduire ses pieds en marchant, en sautant, en piroüettant. Voicy les noms des principaux *pas* de danse.

En general le *pas* se prend pour une composition faite sur un air. Ainsi on dit, Il a fait un beau *pas* sur une telle chaconne, sur une telle gigue, &c. Au propre, c'est un mouvement d'un pied d'un lieu à un autre: ce qui se fait en cinq manieres, quand on porte également les deux pieds ou en avant, ou en arriere, ou de costé.

Le *pas droit*, est un *pas* simple qui se fait en ligne droite.

Le *pas grave*, ou *ouvert*, se dit, lors qu'en marchant un pied s'écarte de l'autre en décrivant un demi-cercle.

Le *pas battu* est lors qu'on passe une des jambes pardessus l'autre, ou pardessous, avant que de poser le pied à terre; ou lors qu'on bat d'une cuisse contre une autre.

Le *pas tourné* est lors qu'on fait un tour de jambes, ou qu'on décrit un cercle entier avec le pied en avant, ou en arriere. Il s'appelle aussi *tour de jambes*.

Le *pas tortillé* est lors qu'on fait mouvoir un pied sur une ligne parallelle à celuy qui est posé à terre, & qu'en le posant à terre on le remet à angle droit, ou autrement; c'est lors qu'en partant on met la pointe du pied en dedans, & en le posant on la remet en dehors. Il se fait de la hanche.

On appelle les *pas* avec mouvement, ceux qui se font avec les plis des genoux.

Le *pas relevé*, ou *temps*, se fait lors qu'aprés avoir plié au milieu du *pas*, on se releve en le finissant.

Pas balancé, ou *balancement*, se fait lors qu'on se jette à droit avec mouvement sur la pointe du pied, pour faire ensuite un couppé. On l'appelle *demi-couppé*.

Pas couppé, est lors qu'aprés avoir fait un *pas* avec mouvement, il en suit un autre plus lent, de quelque nature qu'il soit.

Pas derobé, est lors que les deux pieds se meuvent en même temps dans un sens opposé.

Pas glissé, est lors qu'on fait un *pas* plus grand qu'il ne doit estre naturellement; car sa grandeur naturelle & determinée est la largeur des épaules.

Pas chassé, ou simplement *un chassé*, est lors qu'on plie avant que de mouvoir le pied.

Pas tombé, se dit lors qu'on ne plie qu'aprés avoir posé le pied qu'on a mû.

Les *pas mignardés* se font, quand le mouvement des pieds suit les diminutions qui sont sur les notes de Musique, comme lors qu'on estend les cinq minimes blanches en dix minimes noires.

Il y a aussi des *pas* qu'on appelle *pas* de Courante, de Bourrée, de Menuet, de Gavotte, de Bransle de Canarie, de Traquenart, de Bocanne, de Sissone, de Ballet, &c. Dancer les cinq *pas*.

Les piroüettes, les sauts, les cabrioles, les demi-cabrioles & fleurets sont mis au rang des *pas*. Voyez à leur ordre, & l'Orchesographie de Thoinot Arbeau.

PAS, en terme de Manege, se dit de l'allure d'un cheval la moins viste & la moins élevée, quand il leve en même temps les jambes diametralement opposées. Et on dit un bon cheval de *pas*, qui obeït au *pas*, qui a un *pas* relevé. On appelle aussi un *pas averti*, ou un *pas escouté*, un *pas* d'école reglé & soûtenu. Un *pas* & un saut est un manege par haut d'un cheval, qui entre deux cabrioles marque une courbette. Deux *pas* & un saut est un manege composé de deux courbettes terminées par une cabriole.

PAS, se dit poëtiquement des choses inanimées. Ainsi Monsieur Godeau à dit de la mer,

> Fameux theatre des naufrages,
> Mer, dont les flots impetueux
> Viennent d'un *pas* respectueux
> Baiser le sable des rivages.

PAS, se dit figurément en plusieurs choses morales, des progrez qu'on fait dans les affaires du monde, de la maniere de s'y conduire. Ce jeune homme s'est décrié dés le premier *pas* qu'il a fait dans le monde. Il a fait un *pas* de Clerc dans cette affaire, une faute par ignorance. Il faut prendre garde de ne faire point de faux *pas*, de fausse demarche dans cette negociation. Ce Predicateur va à grands *pas* aux Prelatures. Ce brave marche sur les *pas* de ses ancestres, imite leurs belles actions.

On dit poëtiquement, que les fleurs naissent sous les *pas* d'une belle, pour dire, qu'elle est majestueuse, qu'elle a bonne grace à marcher. On dit aussi, que des affaires, ou autres choses, marchent d'un même *pas*, pour dire, qu'elles ont des progrez égaux, qu'elles vont ensemble. Suivre un Auteur *pas à pas*.

PAS, se dit aussi des peines qu'on prend, des fatigues, des difficultez qui se rencontrent dans les affaires. C'est un homme qui a bien fait des *pas* inutiles dans cette affaire, pour dire, qu'il y a employé bien des soins. Cet amant a bien perdu des *pas* à la recherche de cette fille, pour dire, Il y a bien fait de la dépense, soit en argent, soit en fleurettes. Il s'est tiré d'un mauvais *pas*, en accommodant cette affaire criminelle qu'on luy avoit suscitée.

PAS, se dit aussi des vestiges des pieds que les animaux laissent imprimez en marchant sur la neige, sur la terre molle & glaise.

PAS, se dit aussi d'une marche, d'un degré, du seuil d'une porte. Il y a quatre *pas* à monter à ce perron. Il estoit sur le *pas* de sa porte. En Perse & en Tartarie c'est un crime capital de marcher sur le seuil, sur le *pas* d'une porte, comme témoignent Tavernier pour la Perse, & Rubruquis pour la Tartarie.

PAS, se dit aussi par extension d'un passage dangereux, estroit

estroit & fortifié, où on peut aisément empescher de passer. Le *pas* de Suze, de l'Ecluse, des Termopyles. Dans les montagnes il y a plusieurs *pas* difficiles à passer. Le *Malpas* du Canal de Languedoc est une montagne de roche dure qu'on a couppée & percée, par dessous laquelle passe ce Canal par l'espace de quatrevingt cinq toises.

On dit aussi sur la mer, le *Pas* de Calais, c'est à dire, le Detroit: & on appelle aussi *Pas*, toute sorte de Detroit qui est entre des terres, des bancs de sable ou de roches par où il faut passer pour aller en quelque lieu. Les Tartes Bourbonnoises sont des *pas* dangereux, des bourbiers ou se perdent les chevaux & les Cavaliers. En ce sens on disoit autrefois dans les tournois, que les Chevaliers ouvroient le *pas*, deffendoient le *pas*, en parlant des lieux ou des lices qu'ils choisissoient pour faire ces exercices. On ouvroit le *pas* d'ordinaire auprés des Monasteres, ou les Chevaliers alloient auparavant faire leurs devotions, & ou le victorieux alloit offrir ses armes & son cheval.

On appelle en termes de Fortification, le *pas de la souris*, un petit relais ou espace qu'on laisse sur la muraille au dessus du cordon pour donner du pied au parapet.

PAS, se dit encore d'un certain point d'honneur qu'on observe pour la marche entre ceux qui ont quelque preéminence l'un sur l'autre. Cet Officier conteste le *pas* à cet autre, à cause de son ancienneté. Il luy a donné le *pas*, il a pris le *pas* devant luy.

Les Artisans disent qu'ils ont des outils de toutes sortes de *pas*, pour dire, de toutes sortes de grandeurs: & on appelle *pas* de vis, chaque tour de la ligne ou cannelure, ou eminence qui regne autour du cylindre tourné en vis.

PAS, est aussi une particule negative de grand usage en la Langue, quoy qu'elle semble superfluë, estant toûjours precedée de *ne*. Je ne le veux *pas*. Cela n'est *pas* bon. Ne veux-tu *pas* venir? Je n'ay *pas* beaucoup de temps à perdre. On dit aussi, Non *pas* cela. Je le considere, non *pas* comme mon maistre, mais comme un bon amy. *Pas* un homme, *pas* une femme.

De ce pas, *Tout d'un pas*, sont des façons de parler adverbiales, pour dire, Tout à l'heure, Tout de suite.

PAS, se dit proverbialement en ces phrases. La peur a bon *pas*, parce qu'elle oblige à s'enfuir bien viste. On dit de celuy qui a grande obligation à un autre, qu'il devroit baiser les *pas* par où il marche.

On dit aussi, qu'il faudra qu'un homme passe le *pas*, soit lors qu'on le fait mourir, soit lors qu'on l'oblige à souscrire à certaines conditions onereuses. On dit qu'il n'y a plus qu'un *pas* jusqu'à un certain lieu, par comparaison a un plus grand chemin qu'on a fait, quoy qu'il y ait encore une ou plusieurs lieuës.

PAS D'ASNE, est une herbe medicinale dont on fait des syrops pour ceux qui ont la poitrine foible. Les feuilles de cette plante sont un peu plus grandes que celles du lierre. Elle en jette six ou sept de sa racine qui sont blanches pardessous, & verdes pardessus, & divisées en plusieurs angles. Sa tige est de la hauteur d'un palme, & sa fleur qui est jaune sort avant ses feuilles, & se perd avec sa tige. Elle est bonne pour la toux & les pulmoniques. On l'appelle autrement *taconet*, ou *pas de cheval*. Les Toscans l'appellent *farfara*, *farfaria*, & *farfarella*. En Latin *tussilago*, *ungula caballina*, *populago*, *erugium*.

PAS D'ASNE, est aussi une espece de mors qu'on prepare pour les chevaux qui ont la bouche forte.

PAS D'ASNE, est aussi un terme de Fourbisseur, & se dit d'une garde d'espée qui couvre la main.

PAS D'ASNE, est aussi sur les navires un anneau avec une queuë.

PASCAGE. s. m. Lieu où l'herbe est abondante, où on meine paistre les bestiaux. La Hollande est un païs de *pascages*, où on fait de grandes nourritures de bestiaux. Ce mot vient de *pascasium*, *pasquerium* ou *pascuarium*, qu'on a dit dans le même sens dans la basse Latinité.

PASCAL, ALE. adject. Qui appartient à Pasques. L'Agneau *Pascal* est un agneau que les Juifs mangeoient avec grandes ceremonies en memoire de ce qu'ils avoient été retirez de la servitude d'Egypte. Ils le devoient manger promptement estant debout, ayant des bastons à la main, leurs robbes troussées avec des ceintures, &c. Les ceremonies *pascales*. L'eau benite *pascale*. On chante Alleluya au temps *pascal*.

PASLE. adj. m. & f. Blesme, descoloré, à qui il manque quelque vivacité du teint, ce peu de rouge qui se mesle avec le blanc pour faire une belle chair. Un homme est *pasle* & desfait, quand il releve d'une maladie, quand il a une peur, ou une colere violente. Il devint *pasle* comme la mort, *pasle* comme son rabat. On dit que les filles ont les *pasles* couleurs, quand elles ont des suppressions de menstruës. On appelle des roses *pasles*, les roses ordinaires, par opposition à celles de Provins qui sont d'un rouge plus foncé. On dit aussi, que le Soleil est *pasle*, lors qu'il est eclipsé, ou qu'il y a quelque nuée qui commence à le couvrir; car il ne jette alors qu'une lumiere *pasle* & blafarde. On appelle couleurs *pasles*, celles qui sont lavées ou meslées de blanc. Ainsi on dit du bleu *pasle*, du jaune *pasle*.

PASLEUR. s. f. Perte de la couleur ordinaire que doit avoir le teint dans sa vivacité. Si-tost qu'il fut blessé, on vit sur son visage une mortelle *pasleur*. La *pasleur* vient souvent de maladie, & quelquefois par une violente frayeur.

PASLIR. v. neut. Devenir blesme. On rougit de honte, on *paslit* de colere. Le recit de cette menace l'a fait *paslir*. Il a *pasli*, quand on luy a apporté cette nouvelle. Le criminel *paslit*, quand il paroist devant son Juge. Un amant *paslit* souvent devant sa maistresse.

PASLISSANT, ANTE. adj. Qui paslit. Les Sorciers se vantent de rendre les astres *paslissants* par leurs charmes.

PASMER. v. neut. qui se dit ordinairement avec le pronom personnel. Tomber en deffaillance, perdre l'usage des sens: ce qui arrive, lors que l'agitation & le mouvement des esprits est arresté par quelque cause ou passion violente & subite.

> Cet amant s'est *pasmé* dés l'heure qu'il m'a veuë.
> Desmarêts dans ses Visionnaires.

> Sire, on *pasme* de joye, ainsi que de tristesse.
> Corneille.

Cet enfant se *pasme* à force de crier. Cette femme a eu tant de frayeur en voyant des espées nuës, qu'elle s'est *pasmée*, & on l'a crûë morte, plusieurs gens se *pasment* & s'esvanouïssent, quand on les saigne. On dit qu'un homme se *pasme* de rire, pour dire, qu'il rit de telle force, que cela luy pourroit faire perdre l'usage des sens, la respiration. Ce mot vient du Grec *spasma*. On dit aussi en Italien *spasimarsi*. Menage.

PASMÉ, en termes de Blason, signifie, A gueule bée ou beante, comme esvanouï ou expirant, qui se dit particulierement du Dauphin d'Auvergne sans langue & la hure ouverte, pour le distinguer du Dauphin de Viennois, qui est representé vif. Il se dit aussi de l'aigle qui n'a point d'yeux, & qui a le bec si crochu & si long, qu'elle ne peut plus rien prendre pour se nourrir.

PASMOISON. s. f. Estat d'une personne pasmée, defaillance. En apprenant cette nouvelle les forces luy ont manqué, il est tombé en *pasmoison*. La *pasmoison* differe de l'*esvanouissement*, en ce que celuy-cy arrive par la des-

deffaillance des forces naturelles ; au lieu que la *pasmoison* se fait par quelque violente passion qui cause une convulsion subite qui empesche le passage des esprits.

PASQUE. s. f. La plus solemnelle des Festes qui se celebre chez les Juifs en memoire de leur delivrance de la captivité d'Egypte, & chez les Chrestiens en memoire de la resurrection du Sauveur. L'Eglise celebre la *Pasque* le premier Dimanche d'aprés le 14. de la Lune de Mars aprés l'Equinoxe du printemps suivant le Concile de Nicée tenu l'an 325. de Jesus-Christ, afin de ne se point rencontrer avec celle des Juifs. *Pasques* est la premiere des Festes mobiles. *Pascha* est un mot Hebreu qui signifie *passage*, & on tient que cette Feste a esté instituée par les Apostres mêmes.

On appelle *Pasques Fleuries*, le Dimanche des Rameaux ; & *Pasques Closes*, le Dimanche de Quasimodo, qui est l'Octave de la grande *Pasque*, qui ferme la semaine de *Pasques*.

On appelloit autrefois dans l'Eglise *Pasques*, toutes les Festes solemnelles. Ainsi on appelloit la grande *Pasque*, la *Pasque* de la Resurrection ; la *Pasque* de la Nativité, le jour de Noël, la *Pasque* de l'Ascension, *Pasques* de l'Epiphanie, *Pasques* de la Pentecoste, qu'on a appellée *Pasca rosada* ou *rosatium*, à cause qu'elle vient au temps des roses, &c. On le dit encore en Espagnol, *Pascha de Navidad*, &c.

Faire ses *Pasques*, c'est communier à sa Parroisse dans la quinzaine de *Pasques*. Dieu vous mette en bonnes *Pasques*.

On appelle *œufs de Pasques*, de petits presents qu'on fait en l'honneur de la Feste aux valets, aux enfants, aux artisans. Les Regens donnent des vers à leurs escoliers pour leurs *œufs de Pasques*.

PASQUES, se dit proverbialement en ces phrases. Il faut faire Caresme-prenant avec sa femme, & *Pasques* avec son Curé. Entre *Pasques* & la Pentecouste, le dessert est une croute. On dit aussi, A *Pasques* on s'en passe, à la Pentecoste, quoy qu'il couste : cela s'entend des habits d'esté dont on n'a absolument besoin qu'en ce temps-là.

On dit aussi pour se mocquer d'un homme, ou bourgeois vestu de neuf, qu'il est brave comme un bourreau qui fait ses *Pasques*. On dit aussi, qu'il faut faire une dette payable à *Pasques* pour trouver le Caresme court. L'Espagnol dit que les Juifs se ruinent en *Pasques*, les Mores en nopces, & les Chrestiens en procés.

PASQUERETTE. s. f. Petite fleur blanche qui vient au printemps au temps de Pasques. Elle ressemble à une marguerite. En Latin *bellus*.

PASQUIN. s. m. Statuë fort tronquée & mutilée qui est à Rome, qu'on appelle aussi *Marphore*, où l'on attache secretement tous les placards satyriques qu'on fait contre le gouvernement, ou contre les plus apparents de la ville. Cela vient d'un nommé *Pasquin* fameux Cordonnier de Rome, qui estoit un grand railleur, & qui se plaisoit, aussi-bien que ses gens, à donner des brocards à tous ceux qui passoient par la ruë. Aprés sa mort, comme on fouilloit sous le pavé au devant de sa boutique, on trouva dans la terre une statuë d'un ancien Gladiateur assez bien faite, mais mutilée & à demi gastée. On la dressa à l'endroit où elle avoit esté trouvée, à l'encoigneure du logis de deffunct Maistre *Pasquin*, & d'un commun consentement on la nomma de son nom. Depuis toutes les satyres y ont été affichées, comme si on les eut voulu attribuer à un *Pasquin* ressuscité.

PASQUINADE. s. f. Placard satyrique qu'on attache à cette statuë de Pasquin. On le dit par extension de toute satyre, raillerie ou bon mot qu'on dit contre le public & contre les Puissances, quoy qu'on ne les ait point attachées au Pasquin, & qu'on les ait seulement fait courir dans le monde. Et on le dit aussi bien à Paris qu'à Rome. Les Italiens ont fait plusieurs Livres qu'ils ont appellez *Pasquino in estasi*.

PASSABLE. adj. m. & f. Qui peut passer, dont on se peut servir, qui n'est ni excellent, ni mauvais. Ce logis, cet appartement est *passable*. Ce repas est *passable*, suffisant. Ces vers, ces melons sont *passables* ; il y en a de meilleurs, il y en a de pires.

PASSABLEMENT. adv. D'une maniere passable. Cet escolier a soustenu ses Theses *passablement*. Cet Advocat a plaidé *passablement*.

PASSADE. s. f. Action de celuy qui ne fait que traverser un pays, qui n'y veut point sejourner. Un Voyageur ne fait qu'une *passade* dans les villes qui ne sont pas si considerables. J'ay esté mal logé dans un tel lieu, mais patience, ce n'est qu'une *passade*. Ne me faites point une visite de *passade*, arrestez vous chez moy.

PASSADE, signifie aussi les charitez, les assistances qu'on demande en passant, en voyageant. Les Pelerins de St. Jacques, de St. Michel, demandent la *passade*. Il y a des Hospitaux où on reçoit les pauvres, où on leur donne la *passade*. Les compagnons de mestier qui battent la semelle, se donnent la *passade*, s'assistent les uns les autres.

PASSADE, se dit aussi entre les nageurs, lors qu'en se rencontrant l'un enfonce l'autre dans l'eau, & le fait passer par entre ses jambes. Ils appellent cela, Donner la *passade*.

PASSADE, en termes de Manege, est le chemin que fait le cheval en passant ou repassant plusieurs fois sur une longueur de terrein. Les *passades* sont differentes selon la differente maniere de changer de main, & de fermer la *passade*.

Passade d'un temps, *en piroüette*, ou *demi-piroüette*, est un tour que le cheval fait d'un seul temps de ses espaules & de ses hanches.

Passade ou *demi-volte de cinq temps*, est un demi-tour que le cheval fait au bout d'une ligne droite en cinq temps de galop.

Passades furieuses ou *à la Françoise*, sont celles qui se font par une demi-volte en trois temps, en marquant un demi-arrest. On s'en sert dans un combat singulier.

Passades relevées, sont celles dont les demi-voltes se font à courbettes.

PASSADE, se dit aussi en termes d'Escrime. Voyez *Passe*.

PASSAGE. s. m. Chemin, lieu par où on passe pour aller dans un autre lieu. Les villages, les hostelleries, sont bastis sur les *passages*, sur les lieux par où on passe. Le chemin d'Orleans est le plus grand *passage* de France. On a envoyé en un tel lieu au devant d'un tel, pour le recevoir à son *passage*. Ostez vous de mon *passage*. Il ne faut pas embarrasser le *passage*.

PASSAGE, se dit aussi d'un petit chemin ou degagement qui va d'une chambre, d'un appartement à un autre. Cette chambre, ce corridor, cette galerie ne servent que de *passage*, sont un *passage*.

PASSAGE, se dit aussi de l'ouverture que se font plusieurs corps, soit par leur violence, soit par leur subtilité. Le canon se fait un *passage* par tout. Malherbe a dit d'un torrent,

> Rien n'est seur en son *passage*,
> Ce qu'il trouve il le ravage.

Le mercure trouve un *passage* dans les corps les plus solides. Il faut laisser un *passage*, une ouverture à la fumée.

PASSAGE, est aussi un droit de servitude qu'on a de passer sur l'heritage d'un autre. Il a droit de *passage* par cette cour, par cette allée commune ; droit de *passage* de voiture sur ce champ, à travers ce pré. Il faut oster de mon *passage* ce que vous y avez mis pour le boucher.

Passage, se dit aussi des lieux estroits & difficiles qui ferment l'entrée d'un pays. Le premier soin d'un Chef d'armée, c'est d'occuper les *passages* du lieu où il veut faire la guerre, de bien garder, fortifier les *passages*. Le Roy a envoyé demander à un tel Prince un *passage* sur ses terres. On luy a livré un *passage*. Il faut envoyer reconnoistre, sonder le *passage*. On luy a fermé, disputé, couppé le *passage*. Il a tenté le *passage*.

Passage, signifie aussi l'action de celuy qui passe. Les paysans ont beaucoup à souffrir du *passage* des gens de guerre. Le *passage* de la Mer Rouge est le plus grand miracle que Dieu ait fait en faveur de son peuple.

On appelle oiseaux de *passage*, ceux qui ne viennent qu'en certaines saisons, comme les hyrondelles qu'on croit s'en aller en automne aux pays chauds, & même passer la mer. Il y a aussi des poissons de *passage*, comme les harengs, les maquereaux, &c.

Passage, est aussi un droit qu'on paye pour le transport de sa personne, ou de ses marchandises. Il a tant payé pour son *passage* en Canada, & tant pour ses balots & ses hardes. Les Anciens mettoient une piece de monnoye en la bouche des defuncts, pour payer à Caron le *passage* de la barque.

Passage, signifie aussi le droit, l'imposition que les Princes mettent sur les marchandises au *passage* de leurs detroits, de leurs ports, de leurs frontieres. Le Roy de Dannemarc fait payer un droit de *passage* par le Zund. Les autres Princes ont des Bureaux, des Douanes & traites foraines au *passage* des frontieres.

Passage, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Le peché d'Adam nous avoit fermé le *passage* du Paradis, Jesus-Christ nous l'a ouvert par sa mort. Christophle Colomb a ouvert le *passage* des Indes Occidentales. Les Modernes nous ont ouvert de nouveaux *passages* pour pousser plus loin nos connoissances. Le grand merite de cette personne luy a ouvert le *passage* aux honneurs, aux dignitez. On dit que le *passage* des Enquestes à la Grand' Chambre a converti quelquefois des Heretiques.

Passage, signifie quelquefois, Changement d'estat. Le *passage* d'une vie tumultueuse à une vie tranquille est fort agreable. La mort est un *passage* affreux, quoy qu'on passe d'une vie mortelle à une immortelle, à une meilleure.

Passage, se dit aussi de certaines sentences, de certains textes ou extraits des Livres qu'on cite, qu'on allegue. Il a cité plusieurs *passages* de l'Escriture. Ce *passage* a de l'obscurité, a besoin de commentaire. Les Pedans se donnent la gesne pour concilier deux *passages* qui se contredisent.

Passage, en termes de Musique, se dit des intervalles ou consonances qui étant agreablement disposées forment une bonne harmonie. Il y a dans cette piece de fort beaux *passages* & fort delicats.

On dit proverbialement en menaçant quelqu'un, Il me trouvera en son *passage*, sur son *passage*, pour dire, Je chercheray des occasions de luy nuire, je luy formeray des obstacles aux choses qu'il voudra entreprendre.

PASSAGER, ere. s. m. & f. Qui est transporté d'un lieu à un autre, dans un navire, dans un bateau, dans un coche. Les vaisseaux n'admettent les *passagers* que quand ils ont leurs charges. On appelle sur la mer *passagers*, ceux qui payent fret pour le port de leurs personnes & de leurs hardes. En Levant on les nomme *pelerins*.

Passager, ere. adj. Qui passe aisément, & qui ne dure gueres. Tous les biens de ce monde sont *passagers*, n'ont rien de permanent & de solide. La beauté est une fleur *passagere*.

Passager, se dit aussi des oiseaux, des poissons, qui ne paroissent que dans une certaine saison, qui vont habiter tantost un lieu, tantost un autre. Les guignards sont oiseaux *passagers*. On le dit plus proprement des oiseaux de proye. Un faucon *passager*. Les balenes, les maquereaux, sont des poissons *passagers*.

On dit figurément, que les hommes ne sont que *passagers* en ce monde, qu'ils attendent leur retour à leur celeste patrie.

PASSANT, ante. adj. Lieu par où il passe bien du monde. La ruë St. Honoré est une ruë bien *passante*. Le chemin de Lyon est fort *passant*. On entend bien du bruit, quand on est logé sur une ruë *passante*.

Passant. subst. est celuy qui passe chemin. Les guetteurs de chemin sont à l'affust pour voler les *passants*. En Orient il y a de grands bastiments construits pour y loger les *passants*.

Passant, en termes de Blason, se dit d'un animal posé dans un Escu sur ses pieds, comme s'il vouloit marcher. On le dit de la posture ordinaire des animaux terrestres. On peint les leopards *passants*, & les lions *rampants*.

en Passant, se dit adverbialement, pour dire, En chemin faisant, sans venir exprés, sans dessein formé. Vous donnerez cette lettre *en passant*. Beuvez un coup *en passant*. Un Satyrique donne toujours quelque coup de dent *en passant*, sans faire semblant de rien. Je vous donne cet avis *en passant*. Je n'ay veu cette ville qu'*en passant*.

On dit proverbialement, Donner de l'eau benite des *passants*, pour dire, Jetter des pierres : ce qui vient d'une coustume superstitieuse qu'a eu long-temps le vulgaire, de jetter une pierre sur une fosse qu'il trouvoit, au lieu d'eau benite. Cette coustume est si ancienne, que Sophocle en son Antigone, & Horace Ode XXVIII. en ont fait mention, disant qu'on traitoit d'impies ceux qui rencontrant le cadavre d'un homme mort, negligeoient d'y jetter une pierre, ou quelque poignée de poussiere.

PASSE. s. f. Difference & supplément de la valeur d'une monnoye pour l'égaler à une autre d'un prix fixe & ordinaire : ce qui se dit aussi-bien de ce qu'il faut adjouster, que de ce qu'il faut diminuer. Quand on compte des écus d'or comme s'ils valoient deux écus blancs, il faut mettre à chacun six sols pour la *passe*, pour les égaler. Quand on met trois comptes de pieces de trois sous & demi, & quand il y en a six à chaque compte pour faire un écu, il en faut retrancher trois sous pour la *passe*.

Passe, se dit absolument aux jeux de Berlan, de la Beste, de l'Hombre, &c. pour témoigner qu'on ne veut pas joüer ce coup-là, ou qu'on veut voir venir les autres. Je dis *passe* pour y revenir. Tout le monde a dit *passe*, il faut refaire. On dit aussi au Piquet, au Hoc, &c. *Passe* de point, quand on en a peu.

Passe, signifie aussi le jeu ordinaire que celuy qui tient les cartes est obligé de mettre à son tour. Il faut payer la *passe*. Il n'a gagné que sa *passe*.

Passe, se dit aussi au jeu du Billard, ou de Mail, d'une porte ou archet par où il faut que la bille, ou la boule passe, selon les regles du jeu. En ce sens on dit qu'un homme est en *passe* au premier, au second coup de mail, quand il est assez proche de la *passe* pour pouvoir mettre dedans : & figurément on dit qu'un homme est en *passe* d'obtenir des honneurs, des dignités, des Prelatures, quand il a de la naissance, du merite, du credit, de l'appuy pour y parvenir. On dit aussi, Il est en *passe* d'avoir cette fille en mariage, de gagner son procés, de faire banqueroute, quand on voit des apparences, des dispositions à ces choses.

Passe, se dit aussi en termes d'Escrime. Il y a des *passes* volontaires qui se commencent du pied gauche hors de la mesure du pied ferme, quand on ne peut atteindre l'ennemi.

l'ennemi. Il y en a d'autres necessaires qu'on fait aprés avoir poussé de pied ferme, lors qu'on est si pressé de l'ennemy, qu'on n'a pas le temps de se retirer, on tâche de saisir la garde de son épée, ou on pousse tout outre pour se mettre en garde derriere luy. La mesure de la *passe*, c'est quand les deux foibles de l'épée se peuvent entretoucher. Il y a des *passes* en prenant le temps en dedans, en dessus, ou en dessous, en quartant à droit, ou en passant à gauche, ou en parant du corps. Des *passes* sous l'épée, des *passes* sur la ligne, &c.

PASSE, est aussi un tour de cheveux qui sert à coëffer les femmes.

PASSE, se dit aussi absolument & adverbialement, pour dire, *Soit*. *Passe* pour cela. *Passe* pour la premiere fois.

PASSE-AVANT. s. m. Terme de Finances. C'est un billet que donnent les Commis aux receptes des Bureaux des Doüanes, ou des entrées, pour donner permission ou liberté aux Marchands & Voituriers de mener leurs marchandises plus loin, soit aprés avoir payé les droits, ou pour marquer qu'il le faut payer en un autre Bureau, ou qu'elles ne doivent rien, quand il n'y a qu'un simple passage sans commerce.

PASSECAILLE. s. f. Composition de Musique, air qui se commence en frappant, qui a trois temps lents, & quatre mesures redoublées.

PASSEDROIT. s. m. Grace, faveur que fait un Juge en se relaschant un peu de la rigueur des loix pour faire plaisir à quelqu'un.

Il signifie aussi, ce qu'on donne, ce qu'on fait au delà de ce qu'on est obligé.

PASSEFLEUR. s. f. ou *Anemone*, est une plante dont il y a deux especes: l'une est sauvage, & l'autre se seme dans les jardins. De celle-cy il y en a quelques-unes qui portent leurs fleurs rouges obscures; les autres incarnates ou purpurines; & les autres blanches comme du lait. Leurs feuilles sont semblables à celles du coriandre, toutefois chiquetées, plus menuës, & elles panchent contre terre. Leurs tiges sont velües & deliées, & la figure de leurs fleurs ressemble au pavot, au milieu desquelles il y a de petites testes noires où la graine est enfermée. Leur racine a plusieurs nœuds ou callosités. La *passefleur* ou anemone sauvage est plus grande, & a les feuilles plus larges & plus dures. Ses fleurs sont rouges garencées. Ses racines sont cheveluës, & ont plusieurs filaments. Toutes deux ont une grande acrimonie; & celle qui a la feuille plus noire, est la plus acre. En Latin *anemone*.

PASSEGER. v. act. Terme de Manege. C'est mener un cheval au pas, ou au trot sur deux pistes, le faisant marcher de costé, ensorte que les hanches tracent un chemin parallelle à celuy que traceront les espaules. On dit aussi, *Passeger*, & promener un cheval. On *passege* un cheval en droite ligne, & sur les voltes.

PASSEMENT. s. m. Dentelle, ouvrage qu'on fait avec les fuseaux pour servir d'ornement, en l'appliquant sur des habits. On en fait d'or, d'argent, de soye & de fil. Le mot de *passement* est presque general à toutes sortes de dentelles. Il differe des *galons*, & *veloutés*, en ce que ceux-cy se font sur le mestier des Tissutiers, comme n'étant qu'un simple tissu; au lieu que les *passements* & dentelles se font sur un oreiller avec des fuseaux, & en suivant les points & piqueures d'un patron.

PASSEMENTER. v. act. Charger un habit de passements. Cet habit est *passementé* sur les manches. Cette juppe est *passementée* jusqu'au haut.

PASSEMENTIER. s. m. Marchand qui vend, qui fait faire des passements.

PASSEMESE. s. m. est un chant à l'Italienne, propre à danser. Elle servoit autrefois d'entrée aux basses danses. Elle consistoit à faire quelques tours par la sale, & à la traverser par le milieu; & c'est de là qu'est venu son nom.

PASSEMUR, est un nom qu'on a donné à une coulevrine extraordinaire qui a quarante calibres de long, & tire seize livres de balle. Hanzelet.

PASSEPAROLE, est un commandement qu'on fait à l'armée, quand on donne un commandement à la teste de l'armée qu'on veut faire entendre à la queuë, en le faisant passer de bouche en bouche.

PASSEPARTOUT. s. m. Petite clef qui ouvre plusieurs serrures d'un même logis, qui sont faites la plus-part en loquet. On le dit aussi des clefs de la premiere porte d'une maison qu'on donne aux locataires, ou aux domestiques.

PASSEPARTOUT, est aussi une serrure qui a deux ouvertures, & deux clefs de même façon. Elle est en usage en plusieurs Couvents, afin que le Prieur ait une clef des cellules des Moines pour les visiter en leur absence.

PASSEPARTOUT, signifie aussi chez les Graveurs, une planche qui a une ouverture au milieu, dans laquelle on enchasse une autre planche gravée exprés, où est le portrait, le chiffre, ou les armes de quelqu'un, ensorte que la premiere ne sert que de bordure ou d'ornement à l'autre.

Il y a aussi des scies qu'on appelle *passepartout*, qui servent à fendre le gros bois.

PASSEPARTOUT, se dit aussi des bonnes ou mauvaises qualités de quelqu'un, qui luy donnent une entrée facile en plusieurs lieux, que n'ont pas les autres. Un fou se glisse hardiment dans les chambres des Princes, il a son *passepartout*. Un Voyageur qui sçait le Latin a un *passepartout* qui se fait entendre & recevoir chez les estrangers.

PASSEPASSE. s. m. Tour d'adresse, subtilité de main avec laquelle les Charlatans surprennent le peuple, en faisant paroistre visibles & invisibles les choses par une maniere inconcevable, & en disant plusieurs fois *passepasse*.

PASSEPIEDS. Espece de danse qui est en usage en Bretagne. On la met au rang des bransles.

PASSEPOIL. Petite bande de satin, ou taffetas de couleur qu'on met sur les coustures d'un habit, & qu'on laisse un peu avancer en dehors pour le relever.

PASSEPOMME. Espece de pomme precoce qui est sans pepins.

PASSEPORT. s. m. Lettre ou brevet d'un Prince, ou d'un Commandant, pour donner liberté, seureté, & saufconduit à quelque personne pour voyager, entrer, & sortir librement sur ses terres. Le *passeport* se donne aux amis, & le saufconduit aux ennemis. Pasquier croit qu'on a dit *passeport* au lieu de *passepartout*.

PASSEPORT, se dit aussi figurément des qualités, privileges, ou caracteres des personnes, qui les font passer ou recevoir en plusieurs lieux. Cet homme est galant, agreable, il a son *passeport*, il passe par tout. Ceux qui portent les livrées du Roy ne payent rien sur les ponts, ils ont leur *passeport*. Une fille qui est laide, ou âgée, a liberté d'aller par tout sans soupçon, elle a son *passeport*.

PASSER. v. act. & n. Traverser quelque terrain, quelque pays, pour aller d'un lieu à un autre. L'Empereur Charles-Quint *passa* par la France, il la traversa pour aller en Flandres. La riviere de Seine *passe* à travers la ville de Paris, de Roüen, &c. La Procession *passera* dans cette ruë. L'armée *passe*, defile par le Dauphiné, elle va *passer* les Monts, c'est à dire, elle va en Italie. Le Roy a *passé* le Rhin à nage, que Cesar n'avoit osé *passer* que sur un pont. Menage aprés Saumaise derive ce mot de *passare*, qu'on trouve en ce sens dans la basse Latinité.

On

On dit que des bestiaux, des marchandises *passent* debout dans une ville, quand ils ne sont que traverser d'une porte à l'autre, quand ils n'y sont ni vendus, ni consommés; auquel cas ils ne doivent aucuns droits.

PASSER, signifie aussi, Ne s'arrester pas. Le courier n'a fait que *passer*, il a *passé* comme un esclair. *Passer* une chemise sur le feu pour l'airier. *Passer* les yeux pardessus un écrit, pour dire, le lire, le corriger à la haste. Il n'a pas remarqué cette faute, il a *passé* pardessus.

PASSER, se dit à l'égard du temps, aussi bien que du lieu, & signifie, Durer. Cet habit luy a déja *passé* deux estés. Ce malade ne *passera* pas la journée. Il faut que ces provisions nous *passent* l'hiver.

Passer bien, ou mal le temps, se dit selon qu'on se divertit, ou qu'on souffre. Ce jeune homme *passe* son temps comme un Roy. Ce vieillard a bien *passé* sa jeunesse. Au contraire, Ce malade a bien mal *passé* la nuit, il l'a *passée* sans dormir. Si on découvre l'Auteur de ce Libelle, il *passera* mal son temps. On dit aussi, Il *passe* son temps à estudier, il *passe* sa vie à mediter, pour dire, Il employe tout son temps, toute sa vie à ces occupations. Il va *passer* l'esté à la campagne, il y va *passer* son ennuy, son chagrin.

PASSER, se dit aussi de toutes les choses qui ne durent gueres. Les pluyes d'esté *passent* en peu de temps. Les plus grands plaisirs *passent* comme du vent. Ainsi *passe* la gloire du monde. Sa fantaisie, son envie en seront bientost *passées*. On dit aussi, que l'heure se *passe*, que le temps se *passe*, pour dire, s'écoule.

On dit en ce sens, qu'une femme se *passe*, pour dire, que sa beauté ne durera plus gueres: que des fleurs se *passent*, que l'âge se *passe*, que la jeunesse se *passe*, pour dire, qu'elles sont sur leur fin.

On dit aussi, qu'une tapisserie se *passe*, est *passée*, quand les couleurs n'en sont plus si vives, quand son lustre est *passé*: que les fruits se *passent*, quand la saison s'en va *passer*; & même que des fruits, des chairs, du vin, des fromages sont *passés*, lors qu'ils sont corrompus, qu'ils ne sont plus dans le degré de perfection où ils étoient: qu'une mode est *passée*, quand elle change, quand elle est hors d'usage: qu'un homme est *passé*, pour dire, qu'il est tout-à-fait mort.

PASSER, se dit encore à l'égard de la quantité, longueur, largeur, hauteur, &c. pour marquer l'excés de l'une à l'egard de l'autre. Cet homme est si grand, qu'il *passe* les autres de toute la teste. Le cedre *passe* tous les autres arbres en hauteur. La largeur des draps *passe* de beaucoup celle des estoffes de soye. Il faut que le manteau *passe* la soutane, qu'il soit plus long. Les voleurs ont *passé* pardessus ce mur. La riviere *passe* pardessus ses bords. Les Anciens ont crû qu'on ne pouvoit *passer* au delà des Colomnes d'Hercule. L'armée Espagnole *passoit* la nostre en nombre, mais la nostre la *passoit* en courage, en discipline.

PASSER, signifie encore, Faire entrer une chose dans une autre. *Passer* son doigt dans une bague. *Passer* ses bras dans les manches de son pourpoint. *Passer* un bouton dans une ganse. *Passer* sa chemise pardessus sa teste. *Passer* un lacet dans des œuillets.

PASSER, signifie encore, Couler par des canaux, par de petites ouvertures. Le vent coulis *passe* par de petites fentes. Les sources *passent* par les veines de la terre. L'eau qui *passe* par les mines en prend la vertu. Le sang, le chile, la salive, *passent* par des conduits tres-estroits dans le corps des animaux.

PASSER, se dit figurément en choses spirituelles. Cette reflexion m'a *passé* cent fois dans l'esprit. Les mysteres de la foy *passent* nostre imagination, ne sont pas concevables. Il faut avouer que cela nous *passe*. J'avois promis de faire telle chose, mais cela m'a *passé* de la memoire, m'est échappé.

PASSER, se dit aussi des vertus, des honneurs, des dignités, des possessions. La generosité du pere a *passé* dans le cœur du fils. Alexandre & Cesar ont *passé* de bien loin tous les autres Capitaines. Ce Magistrat a *passé* par toutes les charges, par tous les honneurs de la ville. Ce Prince a *passé* nos esperances. Le nom, les armes, & les seigneuries de cette maison ont *passé* dans une autre par les filles. Les retraits lignagers ont été establis, afin que les biens ne *passassent* point en des mains estrangeres. On fait *passer* les Benefices reguliers par les mains des Cardinaux pour les mettre en commende. L'Empire des Medes *passa* aux Persans en tel temps. Le Latin *passe* par tout.

PASSER, se dit aussi des opinions. Cette opinion *passe* pour constante chez les Philosophes. Il faut en tout temps *passer* pour honneste homme. Ce dessein *passera* toûjours chez moy pour une chimere. Brutus voulut bien quelque temps *passer* pour fou. Ce mot *passe* maintenant pour bon, est tenu pour bon.

PASSER, signifie aussi en Morale, S'abstenir, se contenter. Un homme sobre se *passe* de peu. Les vieillards ont de la peine à se *passer* de vin. Je me *passeray* bien de luy, de son approbation. Quand on n'a point d'argent, il faut bien qu'on s'en *passe*. Il faut toûjours qu'il ait quelque amourette, il ne s'en peut *passer*. Vous vous fussiez bien *passé* de faire telle chose.

PASSER, signifie aussi, Obeir, se soumettre ou volontiers, ou par la necessité. Tout homme sage qui a un procés en doit *passer* par l'advis des amis communs. La mort est inevitable, il faut que tout le monde *passe* par là. Il faut *passer* carriere, se soûmettre aux conditions onereuses du Vainqueur. Il faut *passer* le pas comme les autres. Il faut *passer*, accorder tous les articles de cette capitulation.

PASSER, signifie au contraire, Se mettre au dessus, surmonter. Il a *passé* pardessus toutes les difficultés qu'il y avoit en cette entreprise. Il faut *passer* pardessus toutes sortes de considerations pour rendre la justice aux pauvres. Quand on *passe* pardessus les formalités de l'Ordonnance, c'est un moyen de requeste civile.

PASSER, signifie simplement, Obmettre. Vous avez *passé* un article important sans le lire, vous avez sauté pardessus. *Passez* tout ce preambule, & venons au fait.

PASSER, signifie encore, Avoir eu la connoissance de quelque chose, ou l'avoir euë en sa possession. Les beaux tableaux, les belles curiosités ont *passé* par les mains de ce curieux, il en sçait la valeur. Il a bien *passé* des Livres par les mains de ce Sçavant, il les connoist bien. Cet homme a *passé* deux fois par le mariage, il doit bien sçavoir ce que c'est.

PASSER, signifie, Estre dans la dependance, sous la tyrannie de quelqu'un, avoir besoin de luy. Les jeunes gens se ruinent, quand ils *passent* par les mains des Usuriers. Il faut avoir grand respect pour les Magistrats; car tost ou tard on peut *passer* par leurs mains, ils peuvent se venger de ceux qui les choquent. Ce fanfaron a *passé* par les mains d'un plus méchant que luy qui l'a bien estrillé.

PASSER, signifie encore, Souffrir, endurer. Ce jeune homme a un Precepteur qui ne luy laisse *passer* aucune faute. Il faut estre indulgent aux Auteurs, leur laisser *passer* beaucoup de choses, n'estre pas si exact à les reprendre. Je *passe* ce qu'il a fait contre moy, à la charge qu'il n'y retournera plus. *Passe* pour cette proposition, mais pour la consequence qu'on en veut tirer, je la condamne.

PASSER, se dit aussi en parlant de la maniere dont les choses sont arrivées. La relation de ce qui s'est fait & *passé* en une telle bataille. Je voudrois bien sçavoir com-

me cette affaire, cette negotiation s'est *passée*, comme s'est *passé* le jugement de ce procés. Tandis que cela se *passoit* ainsi, &c.

PASSER, se dit aussi en parlant de la valeur des choses. Les louis doivent *passer* pour onze francs par toute terre. Il est deffendu de *passer* la monnoye legere. Il faut que l'or ait *passé* par le creuset, par la coupelle, par le feu, pour en sçavoir le prix. Dans les memoires des frais d'un enterrement, deux bancs *passent* pour un Prestre. Un as *passe* pour onze au Piquet, au Berlan.

En termes de Marine on dit, *Passer* la Ligne, pour dire, Voyager au delà de l'Equateur; auquel cas les Mariniers font de grandes ceremonies, & baignent dans la mer ceux qui n'y ont point encore *passé*. Le premier Meridien *passe* par l'Isle de fer, qui est une des Canaries. Les Espagnols l'ont voulu faire *passer* par les Açores. Quand on dit, *Passer* le Detroit, on entend celuy de Gibraltar. St. Louis *passa* la mer, c'est à dire, la traversa pour aller en Orient.

PASSER, en termes de Guerre signifie, Payer à un Officier la solde pour quelqu'un de ses valets, comme si c'étoit un soldat effectif. Un Lieutenant en pied d'Infanterie a un valet *passé*; un Capitaine trois, quand il a cinquante hommes; six, quand il en a cent. On a *passé* tant de soldats à la montre. On dit aussi, Faire *passer* en reveue son armée, pour voir si elle est complette & en bon ordre. On dit qu'une armée a *passé* sur le ventre à une autre, quand elle l'a defaite absolument. On dit qu'elle a *passé* tout au fil de l'épée, quand elle n'a point voulu donner de quartier.

On dit aussi, *Passer* par les armes, par les piques, en parlant des punitions des soldats qui ont failli, & qui sont faits mourir par les armes de leurs camarades. On dit aussi d'un transfuge, qu'il a *passé* dans le parti ennemi.

En termes d'Escrime, on dit qu'un homme a *passé* sur un autre, lors qu'il luy a fait une passe au collet, qu'il l'a saisi au corps.

En termes de Pratique, on dit qu'un arrest a *passé* tout d'une voix, qu'il a *passé* par l'advis du Rapporteur, lors que tous les Juges ont été d'un même sentiment, ou que la pluralité a suivi celuy du Rapporteur. Le Parlement est obligé de *passer* tous les Edits que le Roy luy envoye.

On dit aussi, Cela n'a *passé* que d'une voix, a *passé* à fleur de corde, pour dire, L'affaire a failli à estre partagée. On dit qu'une affaire a *passé* au Parquet, lors qu'elle y a été veuë, qu'il y a eu des conclusions des gens du Roy: qu'un appointement a été *passé* au Greffe, pour dire, du consentement des Procureurs qui l'ont signé; & qu'une production a *passé* au Greffe, quand elle y a été enregistrée, & que le Rapporteur s'en est chargé sur le registre. Cette sentence a *passé* en force de chose jugée. Cette coustume a *passé* en force de loy. On dit aussi, *Passer* le Barreau, quand on s'y vient placer pour plaider. On dit aussi, *Passer* outre, nonobstant oppositions ou appellations quelconques. On dit aussi, qu'un article a *passé* dans un compte, pour dire, qu'il a été alloüé. Cette somme luy a été *passée* en despense, en frais extraordinaires. Au contraire on dit qu'on a *passé* la plume pardessus, pour dire, qu'on l'a rayée.

Passer un contract, *Passer* une declaration, *Passer* un jugement, une procuration, & generalement toutes sortes d'actes judiciaires, & volontaires, qui se font ou en Justice, ou pardevant Notaires, c'est consentir à quelqu'un de ces actes pour acquerir, vendre, declarer, s'obliger, donner pouvoir, &c. & pour marquer une datte, l'on dit, Fait & *passé* en tel lieu, & devant tels Notaires, le tel jour. C'est en ce sens qu'on dit, *Passer* condamnation, pour dire, Acquiescer à la demande qu'on nous fait, reconnoistre que nous avons tort.

En termes de Grammaire & de Rhetorique, on dit qu'un Orateur *passe* d'un point à un autre, quand il change de matiere, quand il fait quelque transition. Advocat, *passez* au deluge, dit le Juge des Plaideurs. Cette construction, quoy que vicieuse, a *passé* dans l'usage. Le mot *incognito* a *passé* tout crud en nostre Langue. La reticence est une figure qui fait *passer* sous silence des choses qu'on ne laisse pas d'exprimer en *passant*. On dit aussi, Cela a *passé* en proverbe, ou se dit communément. Cet Orateur a *passé* cela delicatement, il n'a fait qu'effleurer la matiere. *Passons* au reste.

PASSER, s'employe aussi dans les Arts Mechaniques. *Passer* une estoffe sous la calandre pour la tabiser. *Passer* la carreau sur des coustures. *Passer* une image fumée sous la planche. *Passer* en teinture, en couleur. *Passer* en galle. *Passer* les cuirs, les bufles, les peaux dans les huiles, des graisses, des parfums.

On dit aussi, *Passer* par la filiere pour faire du fil de fer, du fil d'archal, du fil d'or, ou d'argent. On dit aussi, *Passer* une couche de verny sur un tableau, un enduit de chaux sur une muraille. Il faut encore *passer* la main sur cet ouvrage, pour dire, Il n'est pas fini.

PASSER, signifie aussi, Couler, monder, espurer. On *passe* de la casse par le tamis pour la monder. On *passe* de l'hypocras par la chausse pour le clarifier. On *passe* un bouillon par un linge pour l'avoir plus pur. On *passe* des groseilles par une passoire pour en tirer le jus. On *passe* la farine par le bluteau pour en oster le son. On *passe* du plastre par le sas. On *passe* du sable par une claye pour l'avoir plus delié.

En Chymie on *passe* les liqueurs par le papier gris, quand on les veut philtrer. On *passe* le mercure par le chamois pour le purifier, on le *passe* par l'alembic.

En ce sens on dit figurément, qu'un homme a *passé* par l'estamine, pour dire, qu'il a été à une rude épreuve, soit à l'égard du corps, quand il a eu quelque grande maladie qui l'a fort amaigri; soit à l'égard de l'esprit, quand il a souffert un rude examen de sa capacité; ou même à l'égard de sa fortune, quand il a été violemment taxé pour quelque recherche ou malversation.

PASSER, se dit aussi en parlant des examens qu'il faut subir, des chef-d'œuvres qu'il faut faire pour parvenir à quelques degrez, à quelque Maistrise. Il faut essuyer un rude examen pour estre *passé* Licentié & Docteur en Theologie; en Medecine. Il faut faire des chef-d'œuvres pour estre *passé* Maistre Cordonnier, Sellier, Rotisseur, &c. On dit aussi, qu'un homme est Maistre *passé* en quelque Art, quand il y est fort habile.

PASSER, se dit aussi en parlant de ce qu'on polit, qu'on perfectionne. Il faut encore *passer* la plume, le pinceau sur cette piece, sur ce portrait. Il faut *passer* la lime, le rabot sur cet ouvrage. On dit au contraire, *Passer* l'esponge pardessus, pour dire, l'effacer entierement. Bien des Sçavants ont *passé* sur cet ouvrage, pour dire, y ont mis la main.

PASSER, se dit aussi en plusieurs sortes de jeux. A la Paume, on *passe* sous la corde, quand on a fait deux chasses. On dit au jeu des Quilles, que qui *passe* perd. *Passer*, au Mail & au Billard, c'est faire *passer* sa boule, sa bille dans la passe, dans les portes, ou petites arcades qui sont exprés dans le jeu. On dit au Berlan, à l'Hombre, à la Beste, à la Prime, au Hoc, *Passer*, quand on ne veut pas faire joüer, quand on veut voir venir les autres. On dit aussi, qu'une carte *passe*, lors qu'on la jouë, & que personne ne la couppe.

PASSER, se dit proverbialement en ces phrases. *Passer* par un *fidelium*, pour dire, Abreger, finir. Ce proverbe, à ce que dit Pasquier, s'est fait par allusion à l'usage des Moines, qui ne pouvant pas suffire à executer toutes les fondations faites en leurs Eglises, les terminent par un *fidelium*, qui est la derniere Oraison qu'on

qu'on dit pour les morts. On dit aussi, qu'un homme en fait *passer* quinze pour douze à un autre, quand il trompe celuy qui a en luy quelque confiance, ou qui ne sait pas se deffendre de sa malice. On dit aussi, qu'on luy a *passé* la plume par le bec, pour dire, qu'on l'a frustré d'un avantage qu'on luy avoit fait esperer en quelque affaire. On dit qu'un homme veut *passer* pour beau, quand il ne veut rien payer d'un escot, d'une dépense qui se fait en commun dans une compagnie. On dit aussi, qu'on *passe* maistre quelqu'un, quand on disne sans luy, quand on le fait disner par cœur. On dit aussi, que jeunesse est forte à *passer*, pour dire, qu'il est difficile de *passer* son jeune âge sans faire quelque folie. On dit aussi, Il *passera* bien de l'eau sous les ponts entre cy & là, pour dire, Cela n'arrivera pas de long-temps. On dit aussi, *Passer* du blanc au noir, pour dire, Aller d'une extremité à l'autre. On dit que l'amour *passe* le gand, lors qu'on touche la main à quelqu'un à l'improviste, sans qu'il ait le loisir de la presenter nuë. On dit pour exprimer une necessité absoluë, Il faut *passer* par la porte, ou par la fenestre. On dit encore de celuy qui a une pretention à quelque chose qu'il n'aura jamais, qu'elle luy *passera* bien loin du nez. On dit aussi pour taxer un homme de legereté, qu'il ne faut qu'une mouche qui luy *passe* devant les yeux pour l'arrester. On dit aussi, Contentement *passe* richesse, pour dire, Il vaut mieux vivre satisfait, sans inquietude, que d'être riche. On dit d'un homme qui est mort doucement, qu'il a *passé* comme une chandelle. On dit aussi de celuy qui est accoustumé à quelque chose, qu'il ne s'en peut *passer* non plus que de chemise. On dit aussi d'un homme qui a belle apparence, qu'il *passera* par tout; qu'il *passera* à la monstre. On dit aussi, Le temps *passe*, & la mort vient. Voilà un ris qui ne *passe* pas le nœud de la gorge.

PASSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On dit en termes de Blason, des espées *passées* en sautoir, croisées l'une sur l'autre. On dit aussi une queuë de lion fourchuë *passée* en sautoir, quand les deux fourches se croisent, comme dans les Escus de Luxembourg, & de Bavieres.

PASSÉ. subst. masc. En Grammaire on distingue trois temps, le *Passé*, le Present, & le Futur. On l'appelle autrement *Preterit*.

On dit que le *passé* ne se peut revoquer, qu'il faut oublier le *passé*. Ne parlons plus du *passé*. Le temps *passé* ne revient jamais. Payez moy le courant de ma rente, & je vous quitteray les arrerages du *passé*. Au temps *passé*, signifie, Autrefois. Les hommes seront faits à l'avenir comme ils ont été au temps *passé*.

PASSÉE. subst. fem. Le passage d'une chose. Une *passée* de gens de guerre a ruiné ce bourg, ce village.

On dit en termes de Venerie, qu'on attend les oiseaux, qu'on prend le gibier à la *passée* avec des filets & gluaux. La *passée* des beccasses se fait à la St. Remy entre chien & loup. Les coqs de bruyere se prennent aussi à la *passée*.

PASSÉE, se dit aussi de la trace du pied d'une beste. La *passée* du cerf.

PASSE-RAGE. s. f. Plante medicinale qu'on appelle autrement *lepidium annuum*.

PASSEREAU. s. m. Petit oiseau qu'on nomme autrement un *moineau*, qui est en reputation pour sa chaleur. Sa femelle s'appelle *passe*, du Latin *passer*. Le *passereau* de Catulle.

PASSETEMPS. s. m. Occupation agreable à quoy on employe son temps. Les gens d'esprit font leur *passetemps* de l'estude; les Nobles de campagne de la chasse; les faineants du jeu. Les jeunes gens tiennent que le plus agreable de tous les *passetemps* est de faire l'amour. Il ne prend pas ce travail comme une occupation serieuse, mais il s'y applique par *passetemps*.

On appelle ironiquement un beau *passetemps*, une occupation indigne de celuy qui s'y applique. Voila un beau *passetemps* pour un homme serieux, de faire des ricochets. Les camouflets ou autres malices sont des *passetemps* de laquais.

PASSEVELLOURS. s. m. Fleur de couleur de rose seche, ou de velours cramoisi, qu'on appelle autrement *amaranthe*.

PASSEVOGUE. s. f. Terme de Marine. Vogue de galere redoublée avec grand effort de rameurs.

PASSEVOLANT. s. m. Faux soldat & non enrollé, qu'un Capitaine fait passer aux reveuës pour monstrer que sa Compagnie est complette, ou pour en tirer la paye à son profit. Les *passevolans* sont condamnez à estre marquez d'une fleur de lis à la joue par un reglement de l'an 1668.

On appelle sur mer *passevolants*, des canons de bois bronzé qui ne servent qu'à faire peur. Ils ont été aussi appellez à l'imitation des faux soldats que les Capitaines supposent à la monstre. On les appelle aussi *fausses lames*.

PASSEUR, EUSE. s. m. & f. Qui conduit un bateau, un bac pour faire passer la riviere aux hommes & aux bestiaux. Les Batteliers qui sont aux ports de Paris sont receus Maistres *Passeurs* à l'Hostel de Ville. A Lyon ce sont des femmes qui sont Battelieres, les *Passeuses* d'eau.

PASSIBLE. adj. m. & f. Qui peut souffrir les joyes & les douleurs, qui a du sentiment, & peut être émeu de passions. JESUS-CHRIST resuscité n'a plus un corps *passible*; son corps dans l'Eucharistie n'est point *passible*.

PASSIBILITÉ. s. f. Terme Dogmatique. Qualité des corps passibles, qui ont de la disposition à patir, souffrir, recevoir, &c.

PASSIF, IVE. adj. Qui est relatif à un autre dont il souffre l'action. Le feu a un principe actif, le bois à son égard est *passif*. En toute generation il faut s'imaginer une puissance active, & une puissance *passive*. En Morale on dit en procedant à une ellection, Il a voix active & *passive*, pour dire, Il est capable d'eslire & d'estre esleu.

PASSIF, en Grammaire, est une seconde inflection du verbe, qui d'actif devient *passif*, en prenant le verbe auxiliaire *je suis*, au lieu de *j'ay*, qui le conjugue à l'actif.

Neutre-passif, est un verbe qui a la conjugaison *passive*, & la signification neutre. Il y en a un fort petit nombre en Latin. Il y en a aussi fort peu en François. Mais plusieurs s'y trompent, en mettant pour *neutres-passifs* beaucoup de verbes qui sont actifs & agissants sur eux-mémes, quand on y adjouste le pronom personnel, qui en ce cas feroit plustost des neutres-actifs, que des *neutres-passifs*. Mais cela merite une Dissertation particuliere.

PASSIVEMENT. adv. D'une maniere passive. Il y a plusieurs verbes qui se prennent *passivement*.

PASSION. s. f. Terme de Physique, relatif & opposé à *action*, qui se dit lors que quelque corps naturel reçoit ou souffre l'action de quelque agent. Il n'y a point d'action sans *passion*. On le dit aussi en Grammaire. Le verbe actif est celuy qui marque l'action; le passif, celuy qui marque la *passion*.

PASSION, signifie aussi, Souffrance corporelle. JESUS-CHRIST a souffert mort & *passion* pour racheter le genre humain. La *Passion* a été escrite par les quatre Evangelistes. Depuis que ce mot a été consacré à ce mystere, il n'a plus été en usage pour les autres souffrances corporelles, si ce n'est à l'égard de quelques Martyrs, & en cette phrase proverbiale, Il m'a fait souffrir mort & *passion*, pour dire hyperboliquement, Il m'a fort tourmenté, incommodé, ou ennuyé.

Le mot de *passion* en Bas-Breton signifie encore *agonie*. Il est emprunté du Latin *passio*.

PASSION, se dit aussi dans l'Eglise, de la Feste qu'on fait en memoire de la *Passion* de Nôtre Seigneur pendant la cinquiéme semaine de Caresme qu'on appelle la Semaine de la *Passion*. Le Dimanche de la *Passion*. On le dit aussi de l'Office, & du long Sermon qu'on fait le Vendredy Saint.

PASSION, se dit aussi parmi le peuple d'un son de cloche qu'on fait au milieu de la Messe vers la consecration, & dans les villages avant le dernier coup de la grande Messe, auquel temps le Curé recite la *Passion*. On le dit aussi d'un certain son de cloche qu'on fait pour les agonisans, afin qu'on se mette en priere pour eux.

PASSION, en Morale, se dit des differentes agitations de l'ame selon les divers objets qui se presentent à ses sens. Les Philosophes ne s'accordent pas sur le nombre des *passions*. Les *passions* de l'appetit concupiscible, sont la volupté & la douleur, la cupidité & la fuite, l'amour & la haine. Celles de l'appetit irascible sont la colere, l'audace, la crainte, l'esperance, & le desespoir. C'est ainsi qu'on les divise communément. Les Stoïciens en faisoient quatre genres, & se pretendoient estre exempts de toutes *passions*. Voyez l'Abregé de Gassendi, & sur tout Monsieur Descartes, qui a fait un beau Traité des *Passions* d'une maniere physique. Coeffeteau a fait le Tableau des *Passions*; la Chambre, les Caracteres des *Passions*; Le Pere Senaut, l'Usage des *Passions*.

PASSION, se dit par excellence de l'amour. On appelle une belle *passion*, une amour fidelle, constante, & honneste qu'on a pour une personne de grande vertu & de grand merite, sans aucune relation à la brutalité. Et au contraire on appelle *passion* sale, aveugle, brutale, desreglée, emportée, celle qui a pour but les plaisirs corporels. En ce sens on dit, Estre maistre, ou esclave de sa *passion*; Dompter, ou suivre ses *passions*. La *passion* se ralentit, ou s'excite, suivant les divers mouvements de l'ame.

PASSION, se dit aussi de la chaleur avec laquelle on fait quelque chose. Il faut qu'un bon Magistrat soit sans *passion*; qu'un sage Advocat plaide sa cause sans *passion*, sans s'emporter en injures, en invectives contre la partie adverse. Pour bien persuader, il faut faire croire qu'on parle sans *passion*. Il sert ses amis avec grande *passion*.

PASSION, se dit aussi de tout desir violent, ou inclination qui nous donne de l'affection pour quelque chose. Cet homme a une furieuse *passion*. Je suis avec *passion* vôtre serviteur.

PASSION, se dit aussi en Rhetorique, en Poësie, en Peinture, & en Musique, de l'art d'exciter, ou de representer les *passions*. Un Orateur vehement, un Poëte Dramatique, tâchent d'exciter la *passion* dans l'esprit de leurs auditeurs. Les anciens Musiciens excitoient, ou appaisoient les *passions*, comme on dit de la harpe de David à l'égard de Saül, des flustes de Timothée à l'égard d'Alexandre. Ce Peintre exprime bien les *passions*. Ce Comedien entre bien dans les *passions* de ceux qu'il represente.

PASSIONNER. v. act. Desirer quelque chose avec passion. Il *passionne* fort cette affaire, il la sollicite avec ardeur. Il est fort *passionné* pour cette femme.

On le dit plus ordinairement avec le pronom personnel & signifie, Agir avec emportement. Il se *passionne* trop pour faire reüssir cette entreprise. Il est fort *passionné* pour la gloire.

PASSIONNER, signifie aussi, Animer ce qu'on dit de geste & d'action. Ce Declamateur, ce Comedien se *passionnent* bien, ont une action, un geste bien *passionnés*.

PASSIONNÉ, ÉE. part. pass. & adj. Un amant *passionné*. Vôtre tres-*passionné* serviteur. Des desirs *passionnés*. Une femme *passionnée*. Un air tendre, & *passionné*. Une expression, un geste touchant & *passionné*.

PASSIONNÉMENT. adv. D'une maniere passionnée. Il souhaitte *passionnément* que son mariage s'accomplisse. Il aime *passionnément* cette fille.

PASSOIRE. s. f. Utencile de cuisine, ou d'Apothicaire. C'est un vaisseau creux de cuivre, ou d'estain, percé de plusieurs petits trous, qui sert à passer des pois pour en tirer la purée, des groseilles, & autres fruits pour en tirer le jus.

PAST. s. m. Repas. Il y a des Hosteliers qui traitent à *past*, des auberges où on vit à *past*, c'est à dire, où on paye tant pour chaque repas où on se trouve. Ce mot vient de *pastus*.

PAST, signifie quelquefois, Mangeaille. Le *past* d'un oiseau de fauconnerie.

PASTE. s. f. Matiere preparée pour faire du pain, destrempée ou paistrie avant que d'estre cuite. On fait le pain selon la *paste* & le bled. De la *paste* fine, de la *paste* bise. On appelle *paste levée*, celle qu'on a laissé aigrir, ou celle où on a mis de la leveure de biere. Du Cange derive ce mot de *pasta*, qu'on a dit dans la basse Latinité.

PASTE, se dit aussi de plusieurs sortes de confitures. Des *pastes* de pistaches, d'abricots, de coins, &c.

PASTE, se dit de plusieurs choses broyées ou pulverisées, qu'on peut mettre en masse en les humectant & paistrissant. On fait des *pastes* de reliques, des *pastes* de couleurs, avec lesquelles on peint en pastel; des *pastes* de stuc, avec quoy on fait des statuës, des tables de marbre par impastation. On fait aussi des *pastes* d'argile pour des creusets, des fourneaux & autres poteries.

On appelle aussi *paste* à laver les mains, des *pastes* qu'on fait d'amendes pilées.

PASTE, se dit aussi de la matiere preparée pour faire des pastez, des tourtes, gasteaux, oublies, &c. On fait mettre des lievres, des jambons en *paste*, quand on les enferme sous une croute de *paste*.

PASTE, se dit figurément de la bonne constitution du corps de l'homme. Il a la mine de vivre long-temps, il est de bonne *paste*. On le dit aussi de l'esprit & des moeurs. C'est la meilleure *paste* d'homme qui fut jamais, c'est à dire, un homme doux, accommodant, dont on fait ce que l'on veut.

PASTE, se dit proverbialement en ces phrases. Il n'y a ni pain ni *paste* au logis; Je n'ay mangé d'aujourd'huy ni pain ni *paste*, pour dire, Il n'y a rien à manger; Je n'ay rien mangé. On dit aussi, que du pain ne sent que la *paste*, quand il est gras cuit & mal paistri. On dit, Il faut que chacun mette la main à la *paste*, pour dire, que chacun travaille à la cuisine, ou que chacun de sa part contribuë à faire reüssir quelque affaire. On dit aussi, qu'un homme a la main à la *paste*, lors qu'il est dans le maniement des affaires, qu'il en prend par où il en veut. On dit aussi d'un homme qui est bien couvert & bien chaudement dans son lit, qui ne monstre que la teste, qu'il est là comme un coq en *paste*.

PASTÉ. s. m. Piece de four faite de viande cuite hachée, ou lardée, & enfermée avec plusieurs beatilles ou assaisonnements dans de la paste, afin de la rendre plus tendre & de meilleur goust, ou pour faire qu'elle se conserve plus long-temps. Un *pasté* de lievre en paste bise se peut envoyer par des Messagers. Un *pasté* de godiveau ou de beatilles se mange à desjeuner. On appelle *petits pastez tout chauds*, des *pastez* qu'on crie par les ruës: c'est le grand ragoust des escoliers. Un *pasté de requeste*, est un *pasté* froid fait de menu de volaille. *Pasté à la Mazarine*, c'est celuy qui a la crouste feuillettée.

Pasté en pot, ou *hochepot*, est un ragoust bourgeois fait de bœuf dans un pot, qui luy tient lieu de crouste: c'est la nourriture ordinaire des Flamans.

rer à la frisure.

Pasté, en termes de Fortification, est un ouvrage rond en forme de fer à cheval, qu'on fait pour couvrir une porte, & qui est peu souvent flanqué. Il n'a qu'une platteforme bordée d'un parapet, & d'ordinaire on les prend d'insulte.

Pasté, dans les Academies de Jeu, se dit d'un assemblage de cartes que font les filous en faisant semblant de les meller, par lequel ils font perdre, ou gagner, quand ils veulent.

Pasté, en termes de Brocanteurs & de curieux, se dit de plusieurs menues pieces & curiositez qu'on assemble en un tas pour les vendre en un encan, & pour les crier & adjuger tout d'un coup, sans les separer. Ce curieux a acheté un *pasté* où il y avoit une piece qui valoit seule toutes les autres.

Pasté, se dit aussi dans l'escriture, d'une lettre pochée, ou de l'encre respanduë par mesgarde sur le papier, ou le parchemin. On oste les *pastez* sur le parchemin en le ratissant: sur le papier on ne les oste qu'avec de l'eau forte.

Les Imprimeurs appellent *pasté*, une forme qui est rompuë ou desarrangée.

Pasté, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'une femme en travail d'enfant, qu'elle crie les petits *pastez*, pour dire, qu'elle crie bien haut, qu'elle souffre beaucoup. On dit aussi, Croûste de *pasté* vaut bien pain. On dit aussi d'une chose qu'on abandonne à autruy, Faites en des choux, des raves, des *pastez*. On dit aussi d'un homme qu'on a assassiné de plusieurs coups, qu'on l'a haché menu comme chair à *pasté*. On appelle aussi les noix, des *pastez d'Hermite*. Un bourgeois qui a un enfant bien gras & bien nourri, l'appelle son gros *pasté*.

PASTEL. s. m. Paste faite de plusieurs couleurs gommées & broyées ensemble, ou separément, dont on fait toutes sortes de crayons pour peindre sur le papier, ou le parchemin. Il y a des Peintres qui reüssissent merveilleusement à faire des portraits en *pastel*.

Pastel, qu'on nomme autrement *guesde*, est une herbe qui vient d'une graine qu'on seme au commencement du printemps, & dont on fait quatre recoltes par an, & quelquefois cinq ou six. Elle est d'un grand usage dans les teintures pour preparer les estoffes à recevoir toutes les autres couleurs, & en augmenter le lustre & la durée. Elle leur donne d'abord la teinture bleuë. Il en croist beaucoup en Languedoc. Le *pastel* a la feuille presque semblable au plantin. Le meilleur a la feuille unie & sans poil; & le mauvais a la feuille veluë, qu'on appelle *bastard*. Le petit *pastel* est celuy de la quatriéme ou cinquiéme recolte. Le *pastel* de la derniere recolte s'appelle *marouchin*. Le plus vieux *pastel* est le meilleur. On laisse quelque temps flestrir sa feuille, puis on le met sous la rouë pour le piler; aprés on en fait de petits pains, qu'on appelle *coqs*, ou *cocaignes*, qu'on fait secher à l'ombre sur des clayes, jusqu'à ce qu'on le veuille mettre en poudre; ce qu'on fait avec des masses de bois. On le laisse tremper pendant quatre mois dans de l'eau fort croupie, où on le remuë environ quarante fois, & puis il est en estat d'estre emballé & employé. Plusieurs le confondent avec le *pastel* d'Inde, ou l'*indigo*, qui est bien de differente valeur & vertu. Voyez *Indigo*. Une forte couleur de *pastel* est quasi noire, & est la base de tant de sortes de couleurs, que les Teinturiers ont une certaine eschelle ou nombre d'estages avec laquelle ils comptent la clarté & la profondeur de cette couleur. L'indigo est de même nature que le *pastel*; avec cette difference, que celuy-cy est toute la substance de l'herbe; au lieu que l'indigo n'en est que le jus, ou la lie farineuse Grec *isatis*. Ce mot vient de *pastellum*, qu'on a dit pour *pastillus*.

Il y a un *pastel* sauvage dont les feuilles sont plus grandes que celles du *pastel* cultivé, & sont semblables à celles de la laitue. Ses tiges sont de deux coudées de haut, plus gresles, plus delicates & plus branchues, outre qu'elles tirent quelque peu sur le rouge. A leur cime il y a plusieurs vessies comme de petites langues qui contiennent la graine. Ses fleurs sont petites & jaunes. En Latin *glastum sylvestre*, ou *isatis agrestis*.

PASTENADE. Voyez *Panais*, c'est la méme chose.

PASTENAQUE. s. f. est un poisson de mer qu'on appelle autrement *tareronde*, qui est de la figure d'une raye. Il est bon à manger, horsmis la teste & la queuë, qui sont fort venimeuses. Pline dit qu'il n'y a rien de si dangereux que l'aiguillon de sa queuë, lequel est de cinq pouces de long; & qu'il fait mourir les arbres qui en sont picquez par la racine, quoy qu'il dise aussi qu'il appaise la douleur des dents, & les fait tomber en scarifiant la gencive. Sa picqueure cause aux hommes une douleur continuelle, & un endormissement de tout le corps, qui fait quelquefois mourir avec convulsion. Oppian escrit que ce poisson garde son venin encore qu'il soit mort, & que son foye posé sur la playe en est le contrepoison. Il y a des *pastenaques* qui ont jusqu'à cinq pieds de long. Elles sont semées de petites boucles ou pointes semblables à des estoiles fort aiguës, & ses aiguillons sont en forme de scie garnis de dents des deux costez, qui luy servent à prendre les poissons dont elle vit. On l'appelle en Latin *pastinaca*, *scorpio marinus*. Quelques-uns l'appellent aussi *glorin*, & *bastango*, & *scorpeno*.

PASTEUR. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois celuy qui gardoit & menoit paistre des bestiaux. On n'en use plus qu'en termes de l'Escriture. Les *Pasteurs* d'Abraham, de Job. Les Anges ont annoncé la venuë du Messie aux *Pasteurs* qui le sont venus adorer.

Pasteur, se dit figurément d'un Superieur Ecclesiastique qui est chargé du soin des ames, comme un Curé, un Evêque, le Pape. Le Pape est *Pasteur* de l'Eglise Universelle. Jesus-Christ s'est appellé luy-même le bon *Pasteur*. Les Huguenots donnent aussi le nom de *Pasteur* à leurs Ministres.

PASTEUX, euse. adj. Pain mal cuit & mal pestri. On dit aussi, qu'un homme a la bouche *pasteuse*, quand sa salive est trop espaissie. On appelle aussi un chemin *pasteux*, quand il est tombé quelque pluye qui a detrempé les terres, & a rendu les chemins fascheux.

PASTILLE. s. f. Composition seche qui rend une bonne odeur, lors qu'on en brusle dans des cassolettes pour oster le mauvais air d'une chambre, ou pour la parfumer. Les Medecins les mettent au rang des trochisques. Il y entre des resines odorantes meslées avec des bois ou des drogues aromatiques pulverisées & incorporées avec des mucilages de gomme tragacante. Quelques-uns les appellent *oiselets de Cypre*. Il y a aussi des *pastilles* de bouche qu'on mange pour se rendre l'haleine douce, qui ont divers noms, aussi-bien que des preparations & des matieres differentes, comme muscadins, conserves ou dragée. Le cachou en peut estre une espece.

PASTIS. s. m. Grands herbages où on mene paistre des bestiaux, où on les met à l'engrais. Cette metairie consiste en bois & en *pastis*. Ce mot vient de *pasticum* Latin, *a pascendo*.

PASTISSER. v. act. Faire des pastez, des tourtes, des gasteaux, biscuits, &c.

Pastisserie. s. f. Preparation de paste avec plusieurs assaisonnements friands de viandes, de beurre, de sucre, de

de fruits, comme sont les pastez, tourtes, tartes, biscuits, brioches, &c.

PASTISSIER, IERE. Qui fait & qui vend des pastez & autres friandises qui dependent de ce mestier. Le *Pastissier* François est un Livre où on apprend l'art de *Pastissier*.

On dit proverbialement d'une personne effrontée, qu'elle a toute honte beuë, qu'elle a passé par devant l'huy du *Pastissier*. Cela vient de ce qu'autrefois les *Pastissiers* tenoient cabaret; & à cause qu'il étoit honteux de les frequenter, les gens prudes n'y entroient que par la porte de derriere, & c'étoit une effronterie d'y entrer par la boutique, ou par le devant.

PASTON. s. m. Ce qui sert à engraisser les chapons, & qui est un morceau de paste taillé en long, preparé avec du beurre & autres drogues.

PASTON, se dit par extension d'un petit oiseau bien gras: comme, les guignards, les ortolans sont de petits *pastons* de graisse.

PASTORAL, ALE. adj. Ce qui convient, ce qui appartient aux Bergers & aux personnes champestres. Il y avoit des flustes, des musettes à cette nopce qui faisoient une petite musique *pastorale*. La vie *pastorale* est la plus innocente. Les Poëtes & les faiseurs de Romans font la plus-part de leurs amours d'une maniere *pastorale*.

PASTORAL, se dit aussi des choses qui regardent les Pasteurs Ecclesiastiques. On a recommandé ces personnes à vostre soin *pastoral*, à vostre charité *pastorale*. La crosse d'un Evêque est appellée le *baston pastoral*.

PASTORAL. s. m. est aussi un Livre où sont contenuës les prieres, les ceremonies, les devoirs & les fonctions d'un Evêque, & particulierement celles qui sont extraordinaires, & qui se font avec plus de solemnité. Le Grand *Pastoral*.

PASTORALE. s. f. est une piece de theatre, dont les personnages sont vestus en Bergers, & representent des amours de Bergers. La Silvie de Mairet, les Bergeries de Racan, ont été les dernieres *Pastorales* qui ayent paru en François. Le Pastor Fido de Guarini, l'Aminte du Tasse, sont de belles *Pastorales* Italiennes. Les Italiens disent que le Tasse est inventeur de la *Pastorale*.

PASTORALEMENT. adv. Avec une bonté pastorale. Cet Evêque a pardonné l'injure qui luy étoit faite par ce Prêtre, il l'a traité *pastoralement*.

PASTOUREAU. s. m. Petit Berger. Il n'est plus en usage que dans les Chansons de Noel, aussi-bien que *Pastourelle* pour *Bergere*.

PASTRE. s. m. Celuy qui garde des bestiaux à la campagne, qui les mene paistre. Il se dit ordinairement de ceux qui sont les moins considerables d'entre les Bergers, des petits garçons qui conduisent de petits troupeaux. Nous avons trouvé seulement quelques *Pastres* qui nous ont enseigné le chemin. Le feu a été mis en cette forest par quelques *Pastres* inconnus qui se chauffoient.

PASTURAGE. s. m. Lieu où les bestiaux vont à l'herbe pour se nourrir. La Hollande est un grand pays de *pasturages*. Les meilleurs domeines sont ceux qui consistent en *pasturages*, il n'y faut point de reparations. On disoit autrefois *pasquis*, & *pasturaux*, & *pascages*.

PASTURAGE, signifie aussi le droit de pasturer qu'on a sur certaines terres. Les Communes d'un tel village ont droit de *pasturage* dans ces varenes, il ne leur couste rien pour le *pasturage* de leurs bestiaux. Dans quelques Coustumes on les appelle *padoüens*, & *padoüentages*. On disoit autrefois *padoüire*, pour dire, *paistre*.

PASTURE. s. f. Terre qu'on ne cultive point, qui n'est ni pré, ni terre de labour, mais qu'on reserve pour y laisser paistre les bestiaux. Il y a dix arpens de pré annexez à ce moulin, & deux arpens de *pasture*.

PASTURE, signifie aussi la nourriture propre à chaque animal, qui le fait vivre & subsister. Le pain est la plus saine & la plus naturelle *pasture* de l'homme. L'herbe est la *pasture* des animaux; la charogne, des corbeaux. On dit aussi d'un homme noyé, qu'il est la *pasture* des poissons; d'un homme dans le cercueil, qu'il est la *pasture* des vers.

PASTURE, se dit aussi des choses inanimées. Le bois est la *pasture* du feu. Le feu gagne toûjours tant qu'il trouve de la *pasture*.

PASTURE, se dit figurément en choses morales, de ce qui sert à nourrir l'esprit. La predication de l'Evangile est la *pasture* d'une ame chrêtienne. JESUS-CHRIST nous a laissé une *pasture* celeste dans l'Eucharistie. La contemplation de la nature est la *pasture* de l'esprit d'un Philosophe.

PASTURER. v. n. se dit des bestiaux qu'on met à l'herbe. Celuy qui envoye *pasturer* ses bestiaux sur le pré d'autruy, doit le dommage. Les ennemis ont enlevé les bestiaux qui *pasturoient* dans cette prairie.

PAT.

PAT. s. m. Terme du jeu d'échecs, qui se dit lors qu'un des joüeurs n'est pas en eschec, mais ne sçauroit joüer sans qu'il ne s'y mette. Alors la partie est à refaire, & ni l'un ni l'autre ne gagne. Plusieurs en croyant donner le mat, font un *pat*. Ce joüeur est un ignorant, il ne sçait pas se garentir du *pat*. Cette disposition de jeu tend au *pat*. Il s'est laissé donner un *pat*.

PATACHE. s. f. Vaisseau rond & de haut bord qui sert à la guerre à faire des courses. Il est aussi destiné pour le service des grands vaisseaux. Il sert encore de premiere garde pour arrester les vaisseaux qui veulent entrer dans le port où elle est entretenuë. Quelques-uns derivent ce mot de *pitta*, nom que les Latins donnoient à quelques petits vaisseaux, comme témoigne Vegece.

PATAGON. s. m. Monnoye de Flandres faite d'argent, qui a valu d'abord 48. s. & depuis 58. s. On le confond avec les richedales d'Allemagne, & les monnoyes Espagnoles qu'on appelle *reaux*, & autres pieces cornuës & mal fabriquées dont il est venu un grand nombre du Perou. Menage croit que ce mot vient de *patac*, petite monnoye d'Avignon valant un double. Borel le derive de l'Alleman *patar*, qui est aussi une espece de monnoye.

PATARAFFE. s. m. Plusieurs traits & paraffes brouillez, confus où on ne connoist rien. Cette écriture ne vaut rien, ce ne sont que de grands & vilains *pataraffes*. Il a brouillé plusieurs feuilles de papier avec des *pataraffes* pour apprendre à faire des traits.

PATARD. s. m. Espece de petite monnoye valant un sou. Il vient du Flaman *patar*, qui signifie la même chose. Ce mot est encore en usage en Picardie.

PATATRA MONSIEUR DE NEVERS. C'est une exclamation ironique qu'on fait quand on voit tomber quelqu'un. Ce proverbe vient de ce que François de Gonzague Duc de Nevers courant la poste de Paris à Nevers, son cheval s'abbatit dans la ville de Poulli: sur quoy une vieille luy cria, *Patatra Monsieur de Nevers*: ce qui le mit tellement en colere, qu'il y envoya des soldats qui desolerent toute la ville. D'où vient qu'encore à present un passant n'oseroit dire *patatra* dans la ville de Poulli, sans se mettre en danger d'être fort maltraité.

PATAUD. s. m. Chien de cuisine bien gras & bien nourri.

PATAUD, se dit figurément d'un homme gros & gras & potelé, particulierement quand on le caresse.

PATE. s. f. Pied de quelques animaux, & particulierement de ceux qui ont plusieurs divisions, comme si c'étoient des doigts & des ongles. *Pate* du chien, du renard, du singe, d'un poulet d'Inde, d'une taupe, d'un perroquet. Il ne se dit point ni des hommes, ni des bestes qui ont le pied fourché, comme cerfs, biches, &c. ni qui ont de la corne, comme chevaux, asnes & mulets; ni des insectes, comme chenilles, araignées, car alors on dit des *pieds*. En Fauconnerie on dit des *mains*, & en Autourserie des *pieds*. Menage tient que ce mot vient de *plata*, comme qui diroit *plate*. Borel derive ce mot de *patin*, & du Grec *pateo*, qui signifie *grand pied*.

PATE D'OYE, en termes de Jardinage, se dit d'une division d'allées qui viennent aboutir à une place, & qu'on enfile tout d'un regard, quand on est au centre. Il n'y a rien de plus agreable dans un bois, que de trouver une *pate d'oye*. On appelle aussi en Charpenterie, *pate d'oye*, des enrayeures qui se font en certaine sorte de combles.

On dit aussi sur la mer, qu'on mouille en *pate d'oye*, lors qu'on mouille avec trois ancres disposées en triangle, ou en *pate d'oye*: ce qui se fait de gros temps. On appelle sur la mer *pate de bouline*, des cordages qui se divisent en plusieurs branches au bout de la bouline pour saisir la voile en plusieurs endroits. On appelle aussi les *pates* d'une ancre, les parties recourbées qui mordent dans la terre.

En terme de Blason on represente les *pates* ordinairement en barre. Quand elles sont en une autre assiette, il la faut specifier en blasonnant.

PATE, se dit burlesquement de la main de l'homme. Cet escolier a été contraint de donner la *pate* pour avoir une ferule. Si cet escroc met la *pate* sur quelqu'un de vos livres, c'est autant de perdu.

PATE, signifie figurément, Pouvoir qu'on a sur quelqu'un. Ce plaideur a été bienheureux de se tirer des *pates* de ce Procureur; il n'a osé le choquer, tandis qu'il étoit sous sa *pate*. Ce filou a passé plusieurs fois par les *pates* de ce Lieutenant Criminel, il luy a souvent graissé la *pate*.

PATE, se dit aussi du pied d'un verre, d'un calice ou d'un autre vaisseau semblable. On a rompu la *pate* de ce verre. Il faut resouder la *pate* de cette tasse d'argent. La *pate* d'un guendon.

On appelle chez les Ouvriers *pate*, un morceau de fer pointu par un bout, qu'on fiche dans un mur pour y attacher quelque lambris qu'on y cloue par l'autre bout qui est plat & troüé.

PATE, signifie aussi la partie d'embas des flustes, flageolets, hautbois, &c. Un flageolet est percé de six trous sans compter celuy de l'emboucheure, de la lumiere & de la *pate*.

PATE, est aussi un instrument à plusieurs pointes qui sert à faire plusieurs regles ensemble sur du papier.

PATE, est aussi une petite boutonniere qu'on attache à la fente d'un haut de chausses pour fermer une brayette.

PATE, est aussi un jeu d'écoliers, où on jette quelque menuë monnoye contre une muraille, & où l'on gagne, quand il n'y a que la longueur de la *pate*, ou de l'extension de la main entre les pieces des joüeurs.

On dit prov. que le singe se sert de la *pate* du chat pour tirer les marrons du feu, quand quelqu'un veut faire ses affaires, en mettant au hazard la vie, ou le bien d'autruy. On appelle aussi un hypocrite, un traistre, affronteur, *pate peluë*, qui fait comme le loup, qui monstroit une *pate* de brebis pour tromper l'agneau. On dit aussi, qu'un chat fait la *pate* de velours, quand il retire ses griffes en dedans.

PATÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. On appelle *croix patée*, celle qui a les extremités plus larges que le milieu, comme est la croix des Mathurins.

PATELIN. s. m. Homme adroit & fourbe qui trompe les gens en leur faisant accroire qu'il leur procure quelque avantage. Ce mot vient d'un nommé *Patelin* Advocat, sur lequel on fit une Farce qu'on appelle la *Farce de Patelin*, qui est fort estimée par Pasquier, & d'où il fait venir plusieurs proverbes, comme, Revenir à ses moutons, Donner des bayes, &c.

PATELINAGE. s. m. Artifice, tromperie d'un patelin qui flatte quelqu'un, & qui le tourne en tant de manieres, qu'il vient à bout d'en tirer quelque profit.

PATELINER. v. act. Gagner une personne par adresse & par flatteries, la persuader qu'elle gagne, lors qu'on la trompe.

PATENE. s. f. Terme de Sacristie. C'est la couverture du calice faite de même matiere, qui sert à recevoir les particules de l'hostie, & qu'on donne à baiser au peuple, quand il va à l'offrande. Le calice & la *patene* sont des vaisseaux sacrez. Ce mot vient de *patina*, ainsi appellé *à patendo*. C'est un nom que donne Columella à un vaisseau plat & étendu.

PATENOSTRE. s. f. Le Pater, l'Oraison Dominicale. Menage a dit en parlant d'un Abbé ignorant :

Dieu nous en doint bientost un autre
Qui sçache au moins sa *Patenostre*.

PATENOSTRES, au pluriel, se dit d'un chapelet & des grains qui le composent, parce qu'il sert à repeter plusieurs fois cette Oraison. On luy a pris ses *patenostres* qui étoient de calembouc, de corail, de coco, &c.

PATENOSTRES, se dit encore de toutes sortes de prieres. Cette vieille est toûjours trois heures à dire ses *patenostres*.

On appelle en proverbe *patenostres de singe*, le murmure que font les singes, quand ils grondent & remuent les babines. On le dit aussi des vieux chats, lors qu'ils sont en repos, & qu'ils forment certains sons dans le gosier, comme s'ils vouloient dire quelque chose.

PATENOSTRES, en termes d'Architecture, sont de certains ornements qui se mettent au dessous des oves, qui sont des grains ronds où ovales qu'on appelle autrement *colliers de perles*, ou *d'olives*. Les Menuisiers en mettent aussi dans les bordures des tableaux, & autres ouvrages.

PATENOSTRE, en termes de Blason, est un dizain de chapelet, ou le chapelet tout entier, dont on entoure les Escus, comme font les Chevaliers de Malthe, & quelques personnes Religieuses.

PATENOSTRIER. s. m. Artisan qui fait des chapelets, qui tourne du bois pour des boutons. Il y a eu à Paris trois Corps de ce mestier, *Patenostrier* en bois, *Patenostrier* en verre, & *Patenostrier* en esmail.

PATENT, ENTE. adj. Manifeste, n'est un usage que dans le dogmatique. Cette verité est *patente*, evidente.

LETTRES PATENTES, sont des Lettres du Roy scellées du grand sceau, qui servent de titre pour la concession de quelque octroy, grace, privilege, de quelque establissement. Elles doivent être signées en commandement d'un Secretaire d'Etat, & verifiées dans les Parlements. Ce que sont les Edits pour le public, les *Patentes* le sont à l'égard des particuliers. On ne peut faire un établissement de Communautez sans *Lettres Patentes*. Il faut des *Lettres Patentes* pour l'érection d'une terre en Marquisat, en Comté, pour changer le nom d'une Seigneurie. Les *Lettes Patentes* se disent par opposition à *Lettres de cachet*, parce qu'on les delivre tout ouvertes, *ut pateant omnibus*. Le mot de

patan

patan en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *visible*.

PATENTES, se dit en general de toutes sortes de titres & de lettres. Il est venu plaider à Paris, & il a apporté toutes ses *patentes*. Il a été receu Docteur en Droit en telle Université, il m'en a fait voir les *patentes*.

PATER. s. m. Mot Latin qui est le commencement de l'Oraison Dominicale que JESUS-CHRIST a donnée pour le modele des prieres, en Saint Matthieu, Chap. 7. L'Eglise ordonne cinq *Pater* & cinq Ave pour gagner les Indulgences, le Jubilé.

PATER, signifie aussi les gros grains du chapelet qu'on trouve à chaque dizaine, sur lesquels on dit le *Pater*, comme sur les petits un Ave.

On appelle aussi un maistre Moine, un *Pater*.

On dit proverbialement, qu'un homme sçait une chose comme son *Pater*, pour dire, qu'il la sçait bien, qu'il la sçait par cœur. On dit aussi de celuy qu'on veut taxer d'être fort ignorant, qu'il ne sçait pas son *Pater*, ou qu'il n'a pas dit un *Pater*, pour dire, qu'il est peu devot.

PATERNEL, ELLE. adj. Qui appartient au pere. Les biens *paternels* doivent retourner aux heritiers *paternels*, & les maternels aux maternels. L'amour *paternelle*, l'exemple *paternel*, le devoir *paternel*. On dit aussi, le respect *paternel* du fils à l'égard du pere.

PATERNELLEMENT. adv. D'une maniere paternelle. Le pere de l'Enfant prodigue receut son fils *paternellement*, & luy pardonna.

PATERNITE. s. f. Qualité du pere. Il y a une relation naturelle entre la *paternité* & la filiation dans le mystere de la Trinité. On attribue la *paternité* à Dieu le Pere.

PATERNITÉ SPIRITUELLE, est l'alliance qui se contracte entre celuy qui baptise, ou qui confirme, avec celuy qui reçoit le Baptéme, ou la Confirmation; c'est le Pere spirituel.

PATERNITÉ, est aussi un titre d'honneur qu'on donne aux anciens Religieux, aux Prêtres, aux Confesseurs, à qui on dit quelquefois, Vôtre *Paternité*, au lieu de Vôtre Reverence.

PATHETIQUE. adj. m. & f. & s. m. Passionné & capable d'esmouvoir les passions. Pour être bon Advocat, il faut être *pathetique*. Le Sermon de ce Predicateur étoit fort *pathetique*, faisoit pleurer. Ce qu'on estime le plus dans une piece de theatre, c'est le *pathetique*.

PATHETIQUEMENT. adv. D'une maniere pathetique. Demosthene & Ciceron haranguoient le peuple *pathetiquement*, ils le tournoient comme il leur plaisoit.

PATHOLOGIE. s. f. Est une partie de la Medecine qui enseigne à connoitre les maladies tant du corps que de l'esprit, leur nature, leurs causes, leurs symptomes. Fernel a escrit de la *Pathologie*.

PATHOLOGIQUE. adj. Qui appartient à la Pathologie. Les Theses de Medecine sont la plus-part des questions *pathologiques*.

PATIBULAIRE. adj. Qui appartient au gibet. Les Seigneurs Hauts Justiciers mettent des fourches *patibulaires* dans l'étendue de leur terre. On éleve different nombre de piliers pour faire des fourches *patibulaires*, selon la qualité de la Seigneurie. Il y a seize piliers à Montfaucon, qui sont les fourches *patibulaires* de Paris, où l'on portoit autrefois les corps des executez à mort pour être exposez à la veuë des passans.

On dit qu'un homme a une mine *patibulaire*, quand il a quelque chose de sinistre dans le visage qui marque de méchantes mœurs, qui menace d'une triste fin. On appelle une rue *patibulaire*, celle où il y a eu quelques gens suppliciez.

PATIEMMENT. adv. Avec fermeté, constance, sans se plaindre. Un Chrétien doit souffrir *patiemment* toutes les afflictions qui luy sont envoyées de la part de Dieu.

PATIENCE. s. f. Vertu, fermeté, constance qui fait souffrir la douleur, l'adversité sans se plaindre, sans murmurer. L'Histoire de Job nous a été donnée comme un modele de *patience*. Les méchans sont dans le monde pour exercer la *patience* des justes, dit St. Augustin. Il ne faut pas abuser de la *patience* des autres. La *patience* échappe quelquefois aux plus moderez. Il faut avoir belle *patience* pour souffrir toutes les sottises, les injustices des hommes sans en rire, sans s'en fâcher.

PATIENCE, signifie aussi, Repos. Il a un voisin chicaneur qui ne luy donne aucun moment de *patience*, qui ne le laisse point en *patience*, qui luy fait perdre *patience* par les procés qu'il luy suscite tous les jours. C'est un Prince remuant qui ne sçauroit demeurer en *patience*, il faut qu'il agisse, qu'il brouille toujours.

PATIENCE, signifie encore, Attente. Donnez vous un peu de *patience*, & vous aurez satisfaction. Il faut que des creanciers ayent *patience* pour ne pas ruiner leurs debiteurs; il faut qu'ils prennent *patience*.

PATIENCE, se dit quelquefois absolument. *Patience*, chacun aura son tour; on aura affaire de moy, j'auray ma revanche.

PATIENCE, en termes de Moinerie, se dit de plusieurs sortes de scapulaires & de chemises que les Superieurs donnent à leurs Novices, ou à leurs malades, qui sont differents selon les divers Ordres.

On dit proverbialement, La *patience* outrée se tourne en fureur. On dit aussi, Il faudroit avoir la *patience* de Griselidis. C'est un petit Roman qu'on a fait autrefois, où il y a de grands exemples de *patience*. La *patience* vient à bout de toutes choses. On dit aussi, Il faut prendre *patience* en enrageant, lors qu'on est patient malgré soy, qu'on est obligé de souffrir d'un superieur.

PATIENCE. s. f. Herbe potagere qu'on appelle autrement *Parelle*. En Latin *lapathum*. Il y en a une sauvage qui s'appelle *rumex*. Sa feuille est quasi semblable à celle du plantain. Sa tige est de la hauteur d'une coudée, & panche vers terre. Elle est ridée, & jette une fleur rouge, & une petite graine noirastre & reluisante. Sa racine est de couleur safranée & amere, & tout-à-fait semblable à l'oseille.

PATIENT, ENTE. adj. Qui est constant, endurant, qui ne se plaint point dans la douleur. Les Martyrs ont été fort *patients* dans leurs souffrances. Il est *patient* comme Job, il souffre tout.

PATIENT. subst. Criminel qui attend, qui souffre la mort à laquelle il a été condamné. On ne donnoit point autrefois des Confesseurs aux *patients* pour les assister à la mort.

PATIENT, se dit aussi de celuy qui est entre les mains des Chirurgiens, qui font sur luy quelque operation douloureuse. Quand on veut tailler pour la pierre, il faut prendre garde si le *patient* a assez de force pour soûtenir l'operation.

PATIENT, en termes de Physique, signifie le sujet sur lequel quelque agent exerce sa vertu. Toutes les operations de la nature se font en appliquant l'agent sur le *patient*. Tout agent devient *patient* par la reaction.

PATIENTER. v. n. Attendre patiemment. Il faut *patienter* un peu, & l'on verra les méchants punis & confondus. *Patientez* un peu, & on vous payera ce qui vous est deu.

PATIN. s. m. Soulier de femme qui a des semelles fort hautes & pleines de liege, afin de paroistre de plus belle taille. Cette femme en quittant ses *patins* perd une bonne partie de sa taille. Borel derive ce mot du Grec *pateo*,

pateo, d'où il derive aussi *pate*, qui signifie un *grand pied*.

PATIN, en termes de Manege, est un fer de cheval sous lequel on a soudé une demi-boule concave. Il sert en plusieurs accidents ou maladies de chevaux.

PATIN, se dit aussi d'un ferrement qu'on s'applique aux pieds pour couler plus seurement sur la glace. Les *patins* sont de grand usage en Hollande. Les Lappons ont des *patins* faits de planches de trois ou quatre pieds, pour marcher sur la neige.

PATIN, en termes d'Architecture, se dit de ces pierres qui sont sous le piedestal des colomnes, quand on les veut avoir un peu élevées, comme celles d'un maistre autel. On le dit quelquefois du piedestal même.

PATIN, se dit aussi des pieces de bois qui se mettent sous les fondations, soit sur des pilotis, ou platteformes, soit sous des escaliers. C'est la piece de bois qui soustient tout l'escalier, qui est couchée de champ, & sur laquelle les noyaux sont posez a plomb.

PATINER. v. act. Manier avec la main. La viande d'un estau de boucherie est *patinée* par toutes sortes de gens. Les fruits *patinez* sont bientost defleuris.

On dit aussi, qu'on *patine* une femme, quand on luy manie les bras, le sein, &c. Il n'y a que les paysannes & les servantes qui se laissent *patiner*. Ce n'est point la mode de *patiner* parmy le beau monde.

PATINEUR. s. m. Qui patine. Les Provinciaux sont de grands *patineurs*.

PATIR. v. n. Avoir de la disette, de la misere, de la fatigue, souffrir, endurer. Les pauvres gens *patissent* beaucoup durant l'hiver. Les criminels *patissent* dans les cachots. L'enfant prodigue ne se reconnut qu'aprés qu'il eut bien *pati*. *Agir & patir* est une devise des Anciens.

PATIR, signifie aussi, Endurer quelque chose qui est causée par autruy. Les paysans *patissent* beaucoup pendant le passage d'une armée. Les peuples *patissent* des fautes des Rois; les soldats des fautes de leurs Capitaines. Vous avez fait la faute de vous obliger pour ce Grand Seigneur, tous vos biens en *patiront*. On dit quand on se trouve au milieu des canonades & des mousquetades, que la nature *patit*.

On dit proverbialement, que les bons *patissent* pour les mauvais, quand on refuse de prêter à un honnête homme, parce qu'on a été excroqué par des frippons.

PATOIS. s. m. Langage corrompu & grossier, tel que celuy du menu peuple, des paysans, & des enfants qui ne sçavent pas encore bien prononcer.

On le dit aussi des étrangers dont on n'entend point la Langue. J'ay disné avec des Allemans, mais ils ont toujours parlé en leur *patois*, je n'y ay pû rien comprendre.

PATON. s. m. Gros morceau de cuir qu'on met dans un soulier pour en tenir le carré plus ferme. Les *patons* blessent ordinairement ceux qui ont le pied tendre, qui ont des corps aux pieds.

PATRIARCHAL, ALE. adj. Qui appartient au Patriarche. Eglise *Patriarchale*, la croix *Patriarchale*. Il y a à Rome cinq Eglises qu'on appelle *Patriarchales*. Saint Jean de Latran represente le Pape; Saint Pierre, le Patriarche de Constantinople; St. Paul celuy d'Alexandrie; Sainte Marie Majeure celuy d'Antioche; & St. Laurent hors des murs celuy de Jerusalem. Les Evêques pourvûs de ces titres marchent aprés le Pape & les Cardinaux, & precedent le Gouverneur de Rome, & les autres Prelats. Il n'est pas permis même aux Cardinaux de celebrer au grand autel de ces Eglises sans une dispense du Pape portée dans une Bulle qu'on affiche au coin de l'autel.

PATRIARCHAT. subst. masc. Dignité de Patriarche. Le *Patriarchat* des Armeniens vaut six cens mille escus de revenu, dit Tavernier.

PATRIARCHE subst. masc. Un de ces premiers Peres qui ont été au commencement du monde, qui ont été fameux par leurs grandes lignées. Abraham, Isaac, Jacob & ses douze fils ont été les *Patriarches* du Vieux Testament. Le nombre des enfans est une benediction de *Patriarche*.

PATRIARCHE, se dit aussi dans le Christianisme des Evêques qui ont occupé des Sieges qu'ils ont pretendu independans de l'Eglise Romaine, tels que sont ceux de Jerusalem, d'Antioche, d'Alexandrie & de Constantinople.

Il y a trois *Patriarches* qui ont eu originairement ce nom, asçavoir celuy de Rome, d'Alexandrie, & d'Antioche. Ceux de Jerusalem, & de Constantinople, n'ont été ainsi nommez que par accident. Les *Patriarches* ont aussi été appellez *Primats*.

Il y a aussi deux *Patriarches* en Italie, celuy de Venise, & celuy d'Aquilée.

Du Cange remarque qu'il y a eu aussi quelques Evêques & Abbez à qui on a donné le nom de *Patriarches*.

PATRIARCHE, se dit aussi des Chefs des Eglises Chrétiennes & Schismatiques d'Orient, comme le *Patriarche* des Armeniens residant dans un Monastere de Saint Gregoire; le *Patriarche* des Abyssins, qu'il nomment *Abuna*; le *Patriarche* des Jacobites.

PATRICE. s. m. Celuy qui possedoit le Patriciat dans l'Empire Romain. Quelques-uns croyent que le mot de *Pair* a été dit à l'imitation des *Patrices* Romains.

Le Pape Adrien fit prendre le titre de *Patrice* de Rome à Charlemagne, auparavant qu'il prit la qualité d'Empereur. Les Rois Pepin, Charles & Carloman ont été aussi appellez *Patrices* de Rome par les Papes. Les *Patrices* n'etoient autrefois que des Gouverneurs que les Empereurs de Constantinople envoyoient dans les villes d'Italie, de Sicile, & d'Afrique. Ils ont aussi donné ces titres à quelques Princes & Rois étrangers, à cause de l'eminence de cette dignité qui etoit au dessus de toutes les autres. Elle fut établie par Constantin le Grand, à ce que dit Zozime. Il y a eu aussi des *Patrices* en France, & sur tout chez les Bourguignons, qui étoient les premieres personnes d'aprés le Roy, qui gouvernoient les Provinces, & marchoient auparavant les Ducs. C'étoit la même dignité que celle de *Maire du Palais* en France.

PATRICIAT. s. m. Dignité dans l'Empire Romain depuis Constantin.

PATRICIEN. subst. masc. Celuy qui étoit issu de Senateurs, & des premiers fondateurs de la Republique Romaine. Il est aussi adj. & on dit qu'un tel étoit de race *Patricienne*.

PATRIE. s. f. Le pays où on est né; & il se dit tant du lieu particulier, que de la Province & de l'Empire ou de l'Estat où on a pris naissance. Un François qui s'en retourne de l'Inde en Europe, dit qu'il s'en retourne à sa *patrie*. Les Romains & les Grecs avoient grande amour pour la *patrie*, se devoüoient pour la *patrie*. Quintus Curtius Chevalier Romain se jetta dans un abysme pour le salut de sa *patrie*. On dit figurement, que Rome est la *patrie* commune des Chrétiens. Le Ciel est nostre veritable *patrie*. Un Philosophe est par tout en sa *patrie*. La *patrie* est le lieu où on est bien.

PATRIMOINE. s. m. Bien ancien dans la famille, ou du moins qu'on a herité de son pere. La Flandre est de l'ancien *patrimoine* de la France. Cet Advocat étoit riche de *patrimoine*, avant que de se mettre au Barreau. Ce prodigue a dissipé, a mangé tout son *patrimoine*. On appelle les Duchez d'Urbin & de Spolete, le *Patrimoine de St. Pierre*. On donnoit autrefois ce nom aux biens en fonds de chaque Eglise. Ainsi on disoit *le patrimoine de l'Eglise de Rimini*, *le patrimoine de l'Eglise de Milan*, *le patrimoine de l'Eglise de Ravenne*. L'Eglise Romaine avoit des *patrimoines* en divers

pais,

païs, comme en France, en Afrique, en Sicile, dans les Alpes, & en plusieurs autres endroits; & pour faire respecter davantage ce qui appartenoit à l'Eglise, on donnoit d'ordinaire à chacune le nom du Saint qu'elle avoit en plus grande veneration. Ainsi l'Eglise de Ravenne appelloit ses heritages *le patrimoine de St. Apollinaire*; celle de Milan, *le patrimoine de St. Ambroise*, &c. comme remarque Fra Paolo dans son Traité des Benefices. On dit aussi que le bien de l'Eglise est le *patrimoine* des pauvres.

PATRIMONIAL, ALE. adj. Qui vient de succession de pere, mere, ayeul, &c. On ne peut disposer par testament des biens *patrimoniaux*, mais seulement de ses meubles & acquests. C'est ce que nos Coustumes appellent autrement *biens propres*. Cet heritage est *patrimonial*, celuy-là vient d'acquisition.

PATROCINER. v. a. Vieux mot & burlesque qui signifie, Plaider, solliciter en faveur de quelque chose.

Preschez, *patrocinez* jusqu'à la Pentecoste,

dit Moliere. Comment Panurge *patrocine* à l'Ordre des Mendians, chez Rabelais.

PATRON, ONNE. s. m. & f. Saint ou Sainte dont on porte le nom, ou sous la protection desquels on s'est mis, qu'on a soin particulierement d'invoquer. La Sainte Vierge est la *Patronne* de tous les Chrestiens, nôtre *Patronne*, nôtre Advocate envers Dieu. St. Louis est le *Patron* du Roy.

PATRON, se dit aussi des Saints sous le nom desquels les Eglises sont fondées, de ceux qui ont établi de certains Ordres, qu'on a choisi pour Protecteurs en des Confrairies, des Communautez. St. Vincent étoit le premier *Patron* de l'Eglise St. Germain des Prez, Saint Pierre & Saint Paul de Sainte Genevieſve. St. Denis est le *Patron* de la ville de Paris, & Ste. Genevieſve la *Patronne*. St. Benoist est le *Patron* des Benedictins; St. Ignace des Jesuites; St. Eloy des Orfevres & des Mareschaux; St. Michel des Pâtissiers & des Maistres en fait d'armes; St. Nicolas des gens de mer. St. Pierre est le *Patron* de Rome.

PATRON, se dit aussi à la Cour, d'un Seigneur sous la protection duquel on se met pour advancer sa fortune. Tout homme qui veut suivre la Cour, doit avoir un *Patron*, il n'y fera rien sans un *Patron* qui fasse valoir ses services. Les bourgeois Romains avoient des Grands Seigneurs pour *Patrons*, & ils s'appelloient leurs *clients*.

PATRON, se dit à Rome de celuy qui gouverne. Le Cardinal *Patron*. De là est venu qu'on dit en France, le *Patron* de la case, pour dire, le Maistre de la maison, ou le principal Officier qui gouverne toute la maison; & on dit par civilité aux amis qu'on amene chez soy, Vous estes le *patron*, vous estes le maistre. On dit aussi à ceux à qui on veut accorder quelque grace qu'ils demandent, Vous estes *patron* de tout, je vous l'accorde.

PATRON, se dit aussi par amitié à un vieillard à qui on parle, Mon *patron*, enseignez moy le chemin; comme on diroit en une autre occasion, Mon *maistre*.

PATRON, se dit aussi d'un Maistre à l'égard de son esclave. Ceux qu'on mene esclaves à Alger sont heureux quand ils tombent entre les mains d'un bon *Patron*. *Patron* chez les Romains étoit celuy qui avoit donné la liberté à un esclave. Budée appelle aussi *Patrons*, les Seigneurs à l'égard de leurs vassaux qu'il nomme *clients*.

PATRON, signifie aussi sur la mer de Levant, le Pilote qui gouverne le navire, qui commande aux matelots, & à la manœuvre, qui a soin des voiles, de l'équippage. Galere *patronne*.

PATRON, en termes de Jurisprudence, est celuy qui est fondateur d'une Eglise, d'un Benefice, & qui s'est reservé le droit de Patronage. On ne peut conferer ni resigner un Benefice sans le consentement, ou nomination du *Patron* Laïque. Le *Patron* Laïque a droit de nommer au Benefice dans les quatre mois, & peut varier dans quatre autres mois. Le *Patron* Ecclesiastique a six mois pour presenter, & ne peut varier.

PATRON, chez les Artisans, signifie un modele sur lequel ils taillent, ils reglent leur besogne. Les Tailleurs ont des *patrons* de papier sur lesquels ils couppent les habits. Les Brodeurs, les Ouvriers en points & en dentelles ont des *patrons* qu'ils imitent; ils font faire tous les jours de nouveaux desseins, de nouveaux *patrons*. Ce point de France est beau, mais il est d'un vieux *patron*.

PATRON, se dit aussi d'un modele, de l'idée que nous nous proposons d'imiter. Les Orateurs qui se sont formez sur Ciceron & Demosthene ont pris de bons *patrons*. Vous prendrez un mauvais *patron*, si vous imitez les Auteurs Italiens modernes.

PATRONAGE. s. m. Droit qu'un Patron fondateur d'une Eglise, d'un Benefice, s'est reservé en faisant sa fondation. Ce droit consiste à avoir la nomination ou presentation au Benefice par luy fondé, à avoir les droits honorifiques dans l'Eglise, d'estre enterré dans le Chancel, d'avoir des litres & ceintures funebres, &c. Il y a des *Patronages* Laïques, d'autres Ecclesiastiques. Le *Patronage* dort, & n'est pas perdu, quand un Patron est hors de la communion de l'Eglise. Le Roy pretend pourvoir aux Abbayes par droit de *Patronage*.

PATRONAGE, est aussi le titre d'un Benefice en plusieurs Dioceses, dont il y a grand nombre d'exemples dans le Pouillé des Benefices.

En termes de Blason on appelle *Armoiries de Patronage*, celles où au haut de l'Escu il y a quelques marques de sujettion & de dependance: comme, Paris porte trois fleurs de lis en chef, pour monstrer sa sujettion au Roy. Les Cardinaux mettent en chef de leurs Armes celles des Papes qui les ont honorez du chapeau, pour faire voir qu'ils sont leurs creatures.

PATRONNER. v. n. Enduire de couleurs par le moyen d'un patron. Ce mot se dit particulierement chez ceux qui font les cartes à joüer, qui ont des patrons pour marquer & faire leurs cartes, en passant pardessus un enduit de couleurs. Ce sont d'autres cartes percées à jour, & dont les pieces sont emportées aux endroits où il faut qu'il y ait certaines couleurs marquées sur la carte.

PATROUILLE. s. f. Ronde, ou marche que font la nuit des gens de guerre, ou de guet, pour observer ce qui se passe dans les ruës, & veiller à la tranquillité & seureté de la ville, ou du camp. C'est un corps de cinq ou six soldats detachez d'un corps de garde, commandez par un Sergent.

PATROUILLER. v. n. & act. On disoit autrefois *Patouiller*. Marcher dans de la bouë, dans un lieu marescageux. Les enfants, les cochons, les cannes prennent plaisir à *patrouiller* dans la bouë.

PATROUILLER, se dit aussi de ceux qui manient quelque chose mal proprement, & sur tout en apprestant, ou en mangeant les viandes. Les gens delicats sont degoustez, lors qu'ils voyent qu'on a *patrouillé* la viande, qu'on a *patrouillé* dans le potage.

PATROUILLÉ, ÉE. part. & adj.

PATROUILLIS. s. m. Lieu où on a patrouillé, se dit d'un plat de potage qu'on aura mis en desordre. Je ne puis manger de tout ce *patrouillis*-là.

PATU. s. m. Pigeon qui a de la plume jusques sur les pieds. Moliere parlant des canons qu'on mettoit autrefois aux jambes, dit qu'ils representent des pigeons *patus*.

PATURON. s. m. C'est la partie du bas de la jambe

be du cheval qui est entre le boulet & la couronne, & dont la differente longueur le rend court-jointé, ou long jointé. On le dit aussi de quelques autres bestes à quatre pieds. Ce mot vient de l'Italien *pasturale*, qu'on a dit aussi dans la basse Latinité dans le meme sens.

P A V.

PAU. s. m. Voyez *Pal*.

PAVANE. s. f. Danse grave venuë d'Espagne, où les danseurs font la rouë l'un devant l'autre, comme les paons font avec leur queuë, d'où luy est venu ce nom. C'étoit autrefois une danse serieuse que les Gentilshommes dansoient avec la cape & l'épée; les gens de Justice avec leurs longues robbes; les Princes avec leurs grands manteaux; & les Dames avec les queuës de leurs robbes abaissées & traînantes. On l'appelloit le *grand bal*, parce que c'étoit une danse majestueuse & modeste. Il s'y fait plusieurs assietes de pieds, passades & fleurets, & des decouppements de pieds, pour en moderer la gravité, dont la tablature est décrite dans Thoinot Arbeau en son Orchesographie. Elle est suivie ordinairement de la gaillarde. Ce mot est commun aux Langues Italienne, Espagnole & Françoise.

PAVANER. v. n. ne se dit qu'avec le pronom personnel. Marcher gravement & superbement. Les Gascons se *pavanent*, quand ils sont vestus de neuf.

PAVÉ. s. m. Pierre dure, & ordinairement de grais, dont on couvre les chemins publics pour les rendre fermes, aussi-bien que les cours des maisons, les cuisines & les escuries. On le dit en general du lieu qui est pavé, & en particulier de chaque pierre qui sert à paver. Le gros *pavé* ou du grand eschantillon de six à sept pouces en quarré ne sert qu'aux chemins publics. Le menu *pavé* ou du petit eschantillon sert pour les cours, & est ordinairement taillé. Celuy-cy s'employe à chaux & à ciment. Il y a aussi du *pavé* noir qui n'est que de quatre pouces. Le *pavé* vient la plus-part du Gastinois. Dans le Lyonnois le *pavé* n'est que du cailloutage rond & sec, sur lequel on a peine à marcher.

PAVÉ, se dit aussi des autres pierres ou carreaux dont on couvre le plancher des bastimens sur lequel on marche. Le *pavé* des Eglises se fait de marbre avec des compartimens. On voit d'anciens bastimens avec du *pavé* à la Mosaique, de pieces rapportées. Ce tripot est pavé de pierre taillée, de pierre de liais, ou autre pierre dure; & ce *pavé* s'appelle *tabot*. On fait du *pavé* de grands carreaux blancs & noirs pour paver des sales & des galeries. On en fait de poterie pour les chambres; de fayence pour des cabinets. Borel dit que ce mot vient d'un vieux mot François *pavé*, qui signifioit *couverture*, d'où on a fait aussi *pavescher*, *pavier*, *pavois* & *pavesade*, qui signifient *se couvrir*, dont on use encore sur la mer. Les Anciens ont appellé *lithostrotum*, toute sorte de *pavé* qui etoit de diverses couleurs, & même tout ouvrage qui étoit de pieces rapportées. Depuis on s'en est servi pour signifier toute sorte de chemins pavez.

PAVÉ, se dit proverbialement en ces phrases. Je suis sur le *pavé* du Roy, pour dire, Vous n'avez point droit de me faire sortir de cette ruë ou place publique. On dit qu'un homme est sur le *pavé*, pour dire, qu'il n'a point de logis, de retraite, qu'on a mis ses meubles sur le *pavé*. On dit aussi, qu'il est tombé sur le *pavé*, qu'il a le nez sur le *pavé*, pour dire, que sa fortune est mauvaise & renversée. On dit au contraire, qu'un homme tient le haut du *pavé* dans une ville, qu'il n'y a personne qui luy dispute le *pavé*, pour dire, qu'il est dans quelque dignité ou charge qui l'esleve au dessus des autres. On dit aussi d'un gourmand qui avale quelque chose de trop chaud, qu'il a le gosier *pavé*. On appelle un batteur de *pavé*, un faineant, un filou, un vagabond qui n'a ni feu, ni lieu, qui n'a autre employ que de se promener. On dit aussi, De *pavé* sec & bois mouillé, *libera nos*, *Domine*, pour dire, que l'un & l'autre sont fort dangereux.

PAVER. v. act. Couvrir de pavé un grand chemin, une cour, une sale, &c. *Paver* à bain de mortier, se dit quand on *pave* une cour sur une cave, ou on n'espargne pas le mortier. Le mot de *paver* vient du Latin *pavare*, qu'on a dit pour *pavire*, d'où est fait *pavimentum*.

On dit ironiquement en mesprisant les choses dont il y a grande abondance, que les rues en sont *pavees*. Une fille qui ne veut pas épouser un Advocat, dit que les rues en sont *pavées*.

PAVÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PAVEUR. s. m. Ouvrier qui employe le pavé, qui en couvre les chemins, les cours, &c.

PAVESADE. s. f. Grande bande, ou lé de toile, de frise ou de drap, qu'on estend le long du platbord d'un vaisseau, quand on se prepare au combat, qui est soustenuë par des pontilles, afin de cacher aux ennemis ce qui se fait sur le pont, & que les soldats puissent combattre comme derriere un parapet. On l'appelle autrement *paviers*, *pavois* & *bastingue*. Ce mot vient de *pavois*. Voyez *Pavois*.

PAVI. s. m. Sorte de pesche qui ne quitte point le noyau; & se dit tant du fruit, que de l'arbre qui le porte. On dit aussi *pavie* & *pavis*. Le *pavi* est le masle du pescher.

PAVIER, ou *Pavoiser*. v. act. Terme de Marine. Mettre un tour de drap rouge, ou de toile large d'un aulne pour entourer le bord du vaisseau, & pour cacher les soldats, comme aussi alentour des hunes, pour empescher qu'on ne voye ceux qui travaillent aux voiles. On s'en sert les jours de rejouissance & de combat. Dans les grands vaisseaux on les fait de frise d'écarlate. On appelle quelquefois *paviers*, les bords du vaisseau qui servent comme de peribole ou gardefou. Ce mot vient du vieux François *pavescher*, qui signifioit *couvrir*: ou de la coutume des Anciens, qui rangeoient leurs pavois sur les bords de leur navire, lors qu'ils vouloient combattre, pour s'y cacher derriere, comme on voit dans les medailles qui representent leurs combats de mer.

PAVIERS. s. m. ou *Pavesade*, signifie ces tours de drap ou de toile ainsi étendus.

PAVILLON. s. m. en termes d'Architecture, se dit d'un gros bastiment quarré qu'on couvre ordinairement en crouppe avec quatre arestiers, ou en dome. La cour du Louvre est flanquée de quatre *pavillons*. Elle a au milieu de gros domes ou *pavillons*. Les *pavillons* sont ordinairement plus élevez que le reste du bastiment. On bastit aussi des *pavillons* aux extremitez d'un jardin. Il y a des chasteaux qui ne consistent qu'en un *pavillon*.

PAVILLON, en termes de Guerre, est aussi une tente de toile ou de coutil, qu'on éleve sur des masts pour se loger à la campagne, & à la guerre. Les peuples errants ne logent que sous des *pavillons*. L'armée campe sous des *pavillons*. Corneille a dit dans l'Horace:

> Va sur les bords du Rhin planter tes *pavillons*.

PAVILLON, est aussi une garniture de lit taillée en rond qui s'attache au plancher, & qui a la figure d'une tente. Les *pavillons* ne sont gueres en usage que pour des lits de valets.

PAVILLON, en general, se dit des drapeaux, estendarts, enseignes, bannieres, &c. qui par les Auteurs sont souvent confondus, & pris l'un pour l'autre. La mode de porter les *pavillons* en pointe, comme ils sont aujourd'huy, vient des Arabes Mahometans, lors qu'ils s'emparerent de l'Espagne, comme témoigne Rodericus Toletanus; car auparavant les drapeaux de guerre étoient

étoient étendus sur des traversiers, comme les bannieres de l'Eglise; d'où vient qu'on disoit en Latin *vexillum*, quasi *velillum*, *à vels diminutione*, comme remarque Isidore.

Les Pirates d'Alger, & toute la coste Athlantique & de Barbarie, sont les seuls qui portent le *pavillon* hexagone. Il est de gueules chargé d'un marmot Turc coiffé de son turban, empenné d'un croissant montant, quoy que cela soit contre leur Loy, qui leur deffend de faire aucune image d'homme, ayant opinion que ceux qui en feront, seront tenus au jour du Jugement de fournir une ame à ces figures, & qu'à faute de le faire ils seront damnez. Mais ce portrait est celuy de Halt Sulficar gendre de Mahomet, dont les Africains tiennent le parti, lequel ordonna que son portrait seroit representé sur les drapeaux & *pavillons*, se croyant si redoutable aux Chrétiens, que le seul aspect de son image devoit faire emporter sur eux des victoires indubitables, comme dit Leunclavius.

PAVILLON, en termes de Marine, est de grand usage. C'est la banniere qu'on arbore à la pointe des masts, pour faire connoistre la qualité des Commandans des vaisseaux, & de quelle nation ils sont. L'Amiral seul porte le *pavillon* blanc quarré au grand mast; le Vice-Amiral au mast d'artimon. Les Chefs d'Escadres portent une cornette blanche au mast d'artimon, quand ils sont au corps d'armée; & au grand mast, quand ils commandent à part. Elle doit estre fenduë des deux tiers de sa hauteur, & se terminer en pointe. Le *pavillon* marchand de la nation Françoise est un estendart bleu chargé d'une croix blanche, & des Armes du Roy.

On appelle absolument *pavillon*, ou *vaisseau pavillon*, le vaisseau qui est commandé par quelqu'un des Officiers Generaux, qui a droit de porter le *pavillon*, à la difference des vaisseaux seconds, ou vaisseaux matelots. Les *pavillons* de misaine, ou d'artimon, sont nommez *gaillardets*, ou *galands*.

Amener le *pavillon*, ou mettre *pavillon* bas, c'est le baisser par respect ou soûmission, quand un parti plus foible en rencontre un plus fort. Faire *pavillon blanc*, se dit quand on demande quartier, ou lors qu'on fait un signal sur une coste qu'on y arrive, sans dessein d'hostilité, & seulement pour faire commerce. On dit aussi des Forbans, qu'ils font tantost *pavillon* de France, tantost de Hollande, pour dire, qu'ils arborent toutes ces bannieres pour se deguiser.

Par l'Ordonnance de Philippes II. Roy d'Espagne de l'an 1565. il est commandé aux Capitaines de perir plustost, que de baisser le *Pavillon Royal*, quand il est une fois arboré. Aux navires vaincus, ou menez en triomphe, on attache les *pavillons* aux aubans, ou à la galerie de l'arriere, & on les laisse traisner & pancher vers l'eau, & tels vaisseaux sont toüez par la pouppe. C'est ainsi qu'en userent les Romains à l'égard de ceux de Carthage, comme témoigne Tite Live.

Les Historiens d'Italie ont appellé aussi un *pavillon* de guerre, une banderolle attachée au haut d'un arbre, d'un mast, ou d'une pique, planté sur une espece de thrône posé sur un char tiré par quatre paires de bœufs, qu'ils appelloient *carroccio*. C'étoit le lieu où se tenoit le Conseil de guerre, & où se faisoit le ralliement. La banderolle portoit un Escu des Armes de la Republique à qui ce char appartenoit.

On dit figurément, Baisser le *pavillon*, dans les autres occasions où on est obligé de reconnoistre qu'un autre a l'avantage. Tous les Poetes baissent le *pavillon* devant Homere & Virgile, ils les reconnoissent pour leurs Maistres.

On dit aussi à la table, Mettre *pavillon* bas, lors qu'on oste son chapeau pour boire la santé d'une personne qu'on estime & qu'on revere, comme celle du Roy, d'une maistresse.

Quelques-uns estiment que ce mot vient de *papilio*, signifiant *papillon*, à cause qu'une tente & un estendart deployent leurs aîles comme un papillon.

PAVILLON, se dit aussi de la derniere branche de la trompette, & de l'endroit où elle s'élargit, par où sort le son. On le dit aussi de l'extremité ou principale ouverture du cor. Plus le *pavillon* d'une trompette parlante est grand, & plus grand est son effet.

PAVILLON, en termes de Blason, est ce qui couvre & enveloppe les Armoiries des Empereurs, des Rois, & des Souverains, qui ne dependent que de Dieu & de leur épée, auxquels appartient seulement le droit de porter le *pavillon*. Il est composé de deux parties; du comble, qui est son chapeau; & des courtines, qui en sont le manteau, ou mantelet. Les Rois électifs, ou les Ducs, quoy que Souverains, qui relevent d'un Empereur, ou d'un Roy, ne couvrent leurs timbres que des courtines seulement, ostant le dessus qui est le comble. L'usage des *pavillons* & des manteaux dans les Armoiries est venu des lambrequins, qui se sont trouvés quelquefois étendus en forme de couvertures, & retroussés de part & d'autre. Il est venu aussi des tournois, car on y exposoit les armes des Chevaliers sur des tapis precieux, & des tentes & *pavillons*, que les Chefs des Quadrilles y faisoient dresser pour se mettre à couvert jusqu'à ce qu'il fallût entrer en lice: ce qui fait que dans les anciens Romans les *pavillons* ont souvent le nom de *lambeaux*. Quelques-uns ont creu que Philippes Moreau avoit été le premier qui avoit mis le *Pavillon Royal* sur les Escus des Souverains depuis cinquante ans: mais il est certain que Philippes de Valois en portoit un fleurdelisé en ses sceaux, & en ses monnoyes d'or, qui pour ce sujet furent nommées *pavillons*.

PAULETTE. s. f. Droit que les Officiers de Judicature & de Finance payent aux parties casuelles du Roy au commencement de l'année, afin de conserver leur charge à leur veuve & heritiers en cas de mort, & joüir de la dispense des 40. jours qu'ils étoient obligez de survivre à leur resignation. La *Paulette* a été d'abord taxée sur le pied du soixantiéme denier de l'evaluation des offices faite en 1605. lors de son établissement, & du quart en sus. Depuis on a fait des baux de *Paulette* qui durent neuf ans, où on n'est admis qu'en faisant un prest au Roy. La *Paulette* s'ouvre au mois de Decembre, & se ferme le 15. Janvier. La *Paulette* est opposée à *heredité*. Les Secretaires du Roy sont creez en heredité, ils ne payent point de *Paulette*. Ce nom vient de Charles *Paulet*, qui a été le premier inventeur & traitant de ce droit, établi par Edit de 1604. Quelques-uns l'ont appellée *Palotte*, du nommé *Palot* qui en a été le second Fermier. En quelques lieux on dit *le Paulet*.

PAULETTER. v. act. Payer la Paulette. Les Officiers des Maisons Royales ne *pauletteent* point, leurs charges vacquent par mort.

PAUME. s. f. Partie interieure de la main qui est comprise entre le poignet & les doigts. C'est ce que les Medecins appellent *metacarpe*. En Latin *vola*. Les Chiromantiens observent tous les lineamens de la *paume* de la main.

PAUME, est aussi un jeu où on pousse & on repousse plusieurs fois une balle avec certaines regles. On joüe à la *paume* avec des raquettes, des batoirs, de petits bastons, & avec un panier, &c. La longue *paume* se dit, quand on joüe à ce jeu dans une grande place, ou campagne qui n'est point fermée. La courte *paume*, ou la *paume* absolument, est un jeu fermé & borné de murailles, qui est tantost couvert, tantost découvert. Il y a des jeux de *paume* quarrez, & des jeux de dedans. Ce mot vient du Latin *palma*, parce qu'autrefois on poussoit la

balle avec la main. La *paume* est un exercice honneste & permis par les loix, dont les differends se peuvent regler en Justice.

PAUME, s'est dit autrefois d'une mesure qui estoit de quatre doigts, quand on mesuroit avec la main fermée; & de douze, quand elle estoit estenduë. On dit maintenant *palme* & *empan*.

On le dit pourtant encore en termes de Manege d'une mesure par laquelle on specifie la taille des chevaux. C'est la hauteur du poing fermé. Un bon cheval de service doit avoir seize à dix huit *paumes*.

PAUMELLE. s. f. Espece d'orge qui n'a que deux rangs.

PAUMELLE, est aussi une espece de penture de portes pour les sales & les chambres, qui s'attache sur le bois avec plusieurs clous, & qui tourne sur un gond.

PAUMELLE, en termes de Marine, signifie le dé que les Treviers ont à la paume de leur main quand ils cousent les voiles.

PAUMIER. s. m. Est un Maistre qui a droit de tenir un jeu de paume, qui fait des balles & des raquettes. Il y a un Corps à Paris de Maistres *Paumiers*-Raquettiers. La plus-part des Marqueurs sont de pauvres *Paumiers*.

PAUMURE. s. f. Terme de Chasse, qui se dit du sommet des testes de cerf où il se fait plusieurs divisions de son bois, & sur tout en cinq espois qui representent la paume de la main.

PAVOIS. s. m. Arme deffensive que les Anciens portoient à la guerre. C'estoit le plus grand des boucliers. Dans les eslections militaires, les soldats eslevoient sur leurs *pavois* leurs Chefs, & les proclamoient Empereurs. Il faut pourtant remarquer que le vray *pavois* estoit un bouclier courbé de deux costez, comme un toit, ou un mantelet, & qui estoit different de la targe. En quelques lieux on l'a appellé aussi *tailleras*. Ce mot vient de l'Italien *paveso*, ou de l'Espagnol *pavez*, ou du vieux François *pave*, qui signifioit *couverture*, selon Borel.

PAVOT. s. m. Fleur qui vient à une plante du même nom qu'on cultive dans les jardins, & qui a la figure d'une grande rose. Dioscoride parle d'un *pavot* qu'on seme dans les jardins, qu'on appelle *papaver sativum seu hortense*, de la graine duquel on fait du pain qui est bon à ceux qui ne sont point malades. Il l'appelle *thylacites*. Il pousse une teste longue qui enferme une graine blanche. Pline dit que de son temps on mangeoit la graine du *pavot* blanc. Et Matthiole dit que les paysans vers Trente mangent encore aujourd'huy la graine du *pavot* noir, la meslant avec tartes & gasteaux; & que ceux de la Haute Austriche en font de l'huile dont ils usent en guise d'huile d'olive, & qu'ils n'en sont pas pour cela plus assoupis.

Le *pavot* sauvage croist au printemps parmy les orges. Sa fleur ne dure guere, qui est cause que les Grecs l'ont appellée *rhoeas*. Elle est semblable à celle d'anemone, ou passefleur, estant rouge, & quelquefois blanche. Ses feuilles sont semblables à celles de roquette, ou d'origan, ou de chicorée, ou de thim, & sont rudes & chiquetées. Sa tige est comme un jonc, droite, & haute d'une coudée. Il pousse des testes longues moindres que celles d'anemone. Sa graine est rousse de la grosseur d'un petit doigt, estant longue, blancheastre, & amere au goust. Dioscoride l'appelle *pithitis*, & dit que sa tige jette du lait. On l'appelle autrement en François *coquelicot*, *ponceau*, *consanon*; & les Medecins, *papaver erraticum*, ou *papaver rhoeas*, & *argemone*. Il y a une troisiéme espece de *pavot* qui est plus sauvage & plus propre en Medecine. Il a ses testes beaucoup plus longues que les autres, & on le confond souvent avec le *pavot cornu*, qui a les feuilles blanches, veluës & semblables à celles du bouillon, qui sont incisées & chiquetées tout autour, ainsi que celles du *pavot sauvage*. Il a aussi une tige semblable. Sa fleur est pasle, & porte certaines gousses semblables à celles du senegré, qui sont recourbées comme un cornet; ce qui luy a donné le nom de *pavot cornu*, en Latin *cornutum*, ou *corniculatum*. Sa racine va à fleur de terre, & est grosse & noire. Il y a enfin un *pavot* qu'on appelle *spumeum* ou *heracleum*, c'est à dire, *escumant*, qui produit un fruit blanc entre ses feuilles, & toute la plante est blanche & pleine d'escume. Matthiole. Il y a des *pavots* panachez, rouges, blancs, & d'autres couleurs; des *pavots* doubles, & des *pavots* simples. La teste du *pavot*, c'est le bouton où est enfermée sa graine. Le suc de *pavot* fait dormir, & on en compose l'opium. Les Poetes peignent le Dieu du Sommeil couché sur des gerbes de *pavots*. Ils disent qu'il jette ses *pavots* sur quelqu'un, quand il le veut faire dormir. Menage dit que *pavot* vient de *papatus*, diminutif de *papus*.

PAUPIERE. s. f. Partie cartilagineuse du visage, qui sert à couvrir les yeux, & à les deffendre d'une trop vive lumiere. Elle est faite d'un cartilage mince & delié, afin qu'elle soit plus mobile, flexible & legere. Elle est vestuë par dedans d'une petite membrane, & d'une peau delicate par dehors. Aux animaux terrestres la *paupiere* de dessous est immobile, & la plus petite. Aux oiseaux au contraire c'est celle de dessous qui est mobile, & la plus grande. Ceux qui ont les yeux durs, comme les escrevisses, n'ont point de *paupieres*, non plus que la plus-part des poissons. La nature a mis une troisiéme *paupiere* à la plus-part des animaux, qui se tire comme une espece de rideau pour nettoyer l'humidité qui pourroit incommoder les yeux. Il n'y a gueres que le singe qui en soit excepté, parce qu'il a des mains pour les frotter, comme les hommes. On ne peut regarder le Soleil qu'en cillant la *paupiere*. On dit de ceux qui ont des insomnies, qu'ils n'ont pû fermer la *paupiere* toute la nuit. On dit aussi, qu'un homme a fermé les *paupieres* à un mort, pour dire, qu'il l'a assisté jusqu'à la mort, qu'il luy a rendu le dernier service. Ce mot vient du Latin *palpebra*. Du Laurens le derive du Latin *palpitare*, qui signifie *tressaillir*, & *se mouvoir promptement & en tremblotant*.

PAUSE. s. f. Arrest, cessation d'agir, de parler, de marcher. Quand on est las de travailler, il faut faire une *pause* pour reprendre des forces. La ponctuation est establie dans la Grammaire pour faire des *pauses* convenables en certains lieux. On fait une *pause* au milieu d'un vers; c'est le *repos* en l'hemistiche. Allons faire une *pause* chez un tel de vos amis, allons nous reposer chez luy. Les *pauses* qui sont notées sur le papier de musique & sur les tablatures, signifient qu'il faut alors qu'une partie se taise, tandis que les autres continuent à chanter. Ce mot vient de *pausa* Latin, qui se trouve dans Lucrece & dans Plaute, qui signifie *repos*, d'où on a fait *repausare*, & en François *reposer*.

PAUSÉMENT. adv. D'une maniere douce & lente. Il faut lire *pausement*, marquer bien les points & les virgules. Un discours languit, quand il est declamé trop *pausément*. Cet homme marche *pausément*, il ne gagnera pas la pleuresie.

PAUSER. v. neut. Faire une pause. Il ne se dit gueres que de la Musique & de la prononciation. Les accents ne sont establis que pour faire *pauser* davantage sur une syllabe que sur une autre, pour la rendre longue, ou breve.

PAUVRE. adj. m. & f. & subst. Qui n'a pas de bien, qui n'a pas les choses necessaires pour sustenter sa vie, ou soustenir sa condition. Le Sage a dit qu'il ne trouvoit rien de plus insupportable qu'un *pauvre* superbe. Il y a un Bureau des *pauvres* dans Paris, une taxe faite sur les bourgeois pour les *pauvres*. On queste dans les Parroisses

ses pour les *pauvres*. On establit des Commissaires des *pauvres*: tout cela regarde les Petites Maisons sous la direction de Mr. le Procureur General. On a fait un Hospital General pour renfermer tous les *pauvres*: auparavant on estoit assassiné de *pauvres* qui demandoient l'aumosne. Les mendiants, les *pauvres*, sont appellez les membres de JESUS-CHRIST.

PAUVRE, se dit en ce sens des Princes, des Seigneurs qui sont fort incommodez en leurs affaires, qui ne peuvent pas paroistre avec l'éclat qui leur convient. Un Prince qui n'a que dix mille livres de rente est *pauvre*, passe pour gueux. Les avares se font toûjours plus *pauvres* qu'ils ne sont. Il y a aussi des *pauvres* honteux, des gens de famille qui souffrent beaucoup de necessité, sans oser la descouvrir.

PAUVRE, se dit aussi des païs & des Communautez. Cette fabrique est fort *pauvre*, a peu de revenus. La Sologne, les Cevennes, sont de *pauvres* païs, ce ne sont que sables & que montagnes. Dans la France les villes sont riches, mais le plat païs est fort *pauvre*.

PAUVRE, se dit aussi de ce qui est vil & mesprisable, qui a peu de bonnes qualitez. On ne sçauroit voir un plus *pauvre* homme, il n'a ni esprit, ni courage, ni industrie. C'est un si *pauvre* homme, qu'il se laisse battre & mastiner par sa femme. Cet Advocat est un *pauvre*, un mauvais harangueur; il a fait un discours, il n'y a rien de si *pauvre*. Chez les Traiteurs on boit souvent de *pauvre* vin. Cet homme couche sur la paille, il n'a pas un *pauvre* lit, un meschant lit.

PAUVRE, se dit aussi de tous les affligez ou miserables qui attirent de la compassion. Ce sont de *pauvres* enfants qui n'ont ni pere ni mere, dont le Tuteur mange tout le bien. Dans le sac de Rhodes tous les *pauvres* habitans furent égorgez. Ce *pauvre* Prince a été cruellement massacré par des assassins. On a mis par force cette *pauvre* fille en Religion. Moliere a ravi son auditoire, quand dans le Tartuffe il s'est escrié, Le *pauvre* homme!

PAUVRE, s'employe aussi dans une expression de caresses. Mon *pauvre* ami, je vous ay bien de l'obligation. Ma *pauvre* femme, je suis au desespoir de te quitter pour un mois.

PAUVRE, se dit figurément en choses spirituelles & morales. JESUS-CHRIST a appellé bienheureux les *pauvres* d'esprit, il a asseuré que le Royaume des cieux leur appartenoit, c'est à dire, aux esprits simples & humiliez. On appelle aussi un *pauvre d'esprit*, un imbecille qui manque de jugement, de vivacité pour comprendre les choses. Il y a aussi des *pauvres* volontaires, qui sont *pauvres* en esprit, qui n'ont point d'attachement aux biens de ce monde.

On dit aussi, qu'une Langue est *pauvre*, quand elle manque de mots & d'expressions dont elle auroit besoin en plusieurs occurrences: qu'une rime est *pauvre*, quand elle est imparfaite: qu'un Ouvrage est *pauvre*, quand il ne contient rien de brillant, ni de relevé.

PAUVRE, se dit proverbialement en ces phrases. C'est un *pauvre* cancre. C'est un *pauvre* Prestre. Il est *pauvre* comme Job.

PAUVREMENT. adv. D'une maniere pauvre. JESUS-CHRIST a voulu naistre *pauvrement* dans une estable, pour nous apprendre l'humilité.

PAUVRET, ETTE. adj. diminutif de *Pauvre*, qui se dit par compassion des pauvres qui sont à plaindre.

PAUVRETÉ. s. f. Disette, manque de bien, de fortune. Il est bon d'amasser dequoy se mettre à couvert de la *pauvreté*, de la disette, de la necessité. La *pauvreté* l'a accueilli. La *pauvreté* d'un païs se dit tant de la misere des habitans, que de la sterilité de la terre. La *pauvreté* d'une Langue se dit de la disette de mots, de la secheresse de ses expressions.

PAUVRETÉ, se dit figurément en choses spirituelles & morales. La *pauvreté* d'esprit, la sousmission, est la premiere des huit Beatitudes. On fait vœu souvent de la *pauvreté* evangelique, mais on l'observe mal. On dit qu'un homme dit des *pauvretez*, que ce qu'il fait est une grande *pauvreté*, lors qu'il tient des discours, ou qu'il fait des actions indignes, ou contre le bon sens.

On dit proverbialement, *Pauvreté* n'est pas vice, mais c'est une espece de ladrerie, tout le monde la fuit. On dit d'un homme qui est amaigry, Il a jeusné le Caresme, il est cheu en *pauvreté*.

PAY.

PAYEN, ENNE. adj. & subst. Gentil, Idolastre, qui adore les faux Dieux de l'Antiquité. Les *Payens* ont eslevez des Temples à Jupiter, Apollon, Mercure; ils ont deïfiez leurs Empereurs. Plutarque, Seneque, sont des Auteurs *Payens*. La Mothe le Vayer, Esprit, ont fait des beaux Traitez de la vertu des *Payens*. Ce mot vient de *paganus*, *à pagis*, lors que les Chrestiens estant maistres des villes, les obligerent d'aller demeurer à la campagne par les Edits de Constantin & de ses enfans, où ils sacrifioient à leurs faux Dieux en liberté. Telle est l'opinion de Baronius qui est communément receuë. Saumaise tient que ce mot vient de *pagus*, qui signifioit la même chose que *gens* ou *nation*: d'où vient qu'on les appelloit indifferemment *Gentils*.

PEA.

PEAGE. subst. masc. Il s'est dit autrefois en general de toutes sortes d'imposts qui se payoient sur les marchandises qu'on transportoit d'un lieu à un autre. Maintenant il se dit d'un droit qu'on prend sur les voitures des marchandises pour l'entretien des grands chemins. La plus-part des Seigneurs s'attribuent des droits de *peage* sur leurs terres, sous pretexte d'entretenir les chemins, les ponts & chaussées. Anciennement ceux qui tenoient ce droit, devoient rendre les chemins seurs, & respondre des vols faits aux passants. Cela s'observe encore en quelques endroits d'Angleterre & d'Italie, où il y a des Gardes qu'on appelle *Stationaires* establis pour la seureté des Marchands, & entre autres à Terracine sur le chemin de Rome à Naples. Anciennement si un homme estoit destroussé en chemin public, & entre deux soleils, le Seigneur Haut Justicier qui levoit le *peage* estoit obligé de le rembourser. Il y a une ordonnance de 1570. portant abolition de tous *peages* establis depuis 100. ans sur la riviere de Loire. La plus-part des *peages* sont de pures usurpations. L'Ordonnance de 1552. enjoint aux Seigneurs qui ont droit de *peage* d'entretenir les ponts & passages. Le *peage* est appellé de divers noms dans les Coustumes & les Ordonnances. On le nomme *barrage* aux entrées des bourgs & des villes; *pontenage* au passage des ponts; *billette*, ou *branchiere*, aux passages de campagne où on a mis pour signal un petit billot de bois attaché à une branche. On l'appelle quelquefois *coustume*, ou *droit estabi sans titre*; quelquefois *prevosté*, ou *menu droit casuel*; & quelquefois *travers*, qui est un droit qui ne se paye que sur la frontiere. Ce mot vient de *paagium* abregé de *passagium*, qu'on trouve aussi chez les Auteurs Latins. Borel le derive de *pagus*, ou *pays*.

PEAGER. s. m. Fermier du peage qui exige & fait payer ce droit. Les *Peagers* doivent mettre des billettes, des tableaux & pancartes en lieu éminent, pour faire connoistre les droits qui sont deus.

PEAU. s. m. Cuir qui couvre l'animal, qui enveloppe toutes ses parties. L'homme a la *peau* tendre & delicate, douce, unie. Les animaux l'ont veluë, couverte de poil, de bourre, de laine; les oiseaux de plume; les poissons d'escail-

d'escailles. Les elephans, les baleines, les crocodilles, ont la *peau* si dure, si espaisse, qu'on ne la peut percer, si ce n'est sous le ventre. Les oisons ont la *peau* vilaine & ridée. Les serpens quittent tous les ans leur *peau*. La gale, les dartres sont des maladies du cuir, ou de la *peau*.

PEAU, se dit aussi de ces enveloppes deliées qui enferment toutes les parties interieures des corps : ce qu'en Medecine on appelle *membrane*. Il n'y a point de veine, d'artere, de nerf, de muscle, qui n'ait sa petite *peau* qui les enferme. Le blanc, le jaune d'œuf, sont separez par de petites *peaux*. La grosse *peau* est enveloppée d'une petite *peau* qu'on appelle *epiderme*.

PEAU, se dit aussi des parties coriaces qui sont dans l'animal. Il y a des pieces de bœuf, de mouton, qui ne sont que des *peaux*, comme le bœuf de poitrine, la queuë de mouton.

PEAU, se dit figurément pour signifier l'animal entier. On dit d'un poltron qui fuit le danger, qu'il a peur de sa *peau*, qu'il n'ose hasarder sa *peau* ; & au contraire d'un brave, qu'il a vendu cherement sa *peau*, qu'il fait bon marché de sa *peau*. On dit aussi, qu'il enragé dans sa *peau*, qu'il creve dans sa *peau*, dans ses paneaux, pour dire, qu'il a une colere secrette qu'il n'a pas moyen de satisfaire. On dit aussi quand on voit un homme qui est menacé de quelque grand mal, qu'on ne voudroit pas estre en sa *peau*. On dit aussi de celuy qui s'est retiré sain & sauf de plusieurs occasions perilleuses, Il a esté bienheureux d'en rapporter sa *peau*.

PEAU, chez les Marchands & Artisans, se dit de cette dépouille de l'animal qui est diversement preparée par le Tanneur, Courroyeur, le Parcheminier, le Parfumeur, &c. Le chagrin se fait de *peaux* d'asne & de mulet ; le marroquin de *peaux* de mouton ; & les gros cuirs de *peaux* de vaches, de bufle ; les parchemins de *peaux* de mouton & de chevres ; les fourrures de *peaux* de chiens, de chats, de renards, de fouines, de martes. On appelle *peaux d'Espagne*, *peaux de senteur*, des *peaux* bien passées & bien parfumées. Les *Crieurs de peaux de conin*, sont ceux qui ramassent toutes sortes de *peaux*, On dit une *peau* d'agneau, des *peaux* d'anguille, de castors. On appelle aussi un *bouc d'huile*, de l'huile enfermée dans une *peau* de bouc. En Orient on navige, on passe les rivieres sur des outres, ou des *peaux* de bouc.

PEAU, se dit particulierement au Palais du parchemin. Tous les arrests s'expedient en *peau*. Il y a une vintaine de Greffiers en *peau*, qui mettent les arrests en grosse, en parchemin. Il faut tant de *peaux* pour ce decret. On taxe tant par *peau*.

PEAU, se dit aussi de ce qui enveloppe les fruits tant dehors que dedans, & même des arbres. Les raisins, les prunes, les cerises, sont envelopez d'une petite *peau*. Les noix, les noyaux, les pepins, sont enfermez dans de petites *peaux*. L'escorce de l'arbre a une petite *peau* pardessus & pardessous. L'oignon est couvert de plusieurs *peaux*, & le bezoard pareillement.

PEAU, se dit aussi de ce qui se forme sur les liqueurs onctueuses, quand elles s'espaississent. Il se forme une *peau* sur l'encre, sur les syrops, sur les laitages.

PEAU, se dit proverbialement en ces phrases. Il ne faut point vendre la *peau* de l'ours avant qu'on l'ait pris. Il faut joindre la *peau* du renard à celle du lion, pour dire, joindre la prudence à la force. On dit aussi d'une personne maigre, qu'elle n'a que la *peau* & les os, que les os luy percent la *peau* : ce qui se dit aussi du Gastinois, où il y a plusieurs rochers qui percent la terre. On dit aussi d'une personne laide, qu'on n'aura point d'envie à sa *peau* ; & d'une incorrigible, qu'elle mourra dans sa *peau*, qu'elle ne changera point de *peau*. On appelle des contes de vieilles, des *contes de peau d'asne*. On dit aussi, que la *peau* demange à quelqu'un, lors qu'il est querelleux, qu'il cherche les occasions de se faire battre.

PEAUSSIER. s. m. Marchand qui vend, ou qui prepare des peaux. Les *Peaussiers* vendent & preparent des peaux pour faire divers ouvrages, comme des gands, des relieures de livres ; & different des Fourreurs, des Megissiers, Courroyeurs, Tanneurs, qui en font de differentes preparations. On les a appellés autrefois *Pellissiers*, & en Latin *pelliparii*.

En Anatomie on appelle muscles *peaussiers*, les muscles qui font mouvoir la peau où ils sont attachez. Il n'y a guere que le visage qui ait des muscles *peaussiers*. Il y a un muscle *peaussier* qui est fermement attaché à la racine des oreilles, qui est cause du mouvement que quelques hommes ont aux oreilles.

PEAUTRE. s. m. Le gouvernail d'un vaisseau. On dit proverbialement à des importuns qu'on veut chasser loin de soy. Allez au *peautre*. Je l'ay bien envoyé au *peautre*. Ce mot vient du langage Celtique ou Bas-Breton, où on appelle *pautres*, les mauvaises filles, ou autres mauvaises gens, tels que sont les Bateliers qui gouvernent les bateaux.

PEAUTRÉ, en termes de Blason, se dit de la queuë des poissons, lors qu'elle est d'autre couleur que le corps, parce qu'elle est en effet le gouvernail des poissons. Il portoit d'argent au dauphin versé de sable, allumé, barbé & *peautré* d'or.

P E C.

PEC. adj. m. est une epithete qu'on donne au hareng fraischement salé, qu'on mange en Hollande tout cru avec du beurre & du pain. On tient le hareng *pec* fort sain. Les Hollandois l'appellent *peik barenc*. En vieux François *pec* signifioit un *mauvais cheval* ; & *pec* signifioit aussi un *sot*. On dit encore quelquefois par injure à une femme, que c'est une *pecque*, pour dire, que c'est une maladvisée.

PECCADILLE. s. f. Petit peché, legere faute. Les gens foibles se font de grands scrupules pour des *peccadilles*. Il ne faut pas chasser un domestique pour une *peccadille*. Il ne faut pas traiter un peché mortel de *peccadille*.

PECCANT, ANTE. adject. Terme de Medecine. C'est une epithete qu'on donne aux humeurs, quand elles ont de la malignité, ou de l'abondance. Toutes les maladies ne sont causées que par des humeurs *peccantes* qu'il faut evacuer.

PECCAVI. s. m. Terme Latin qui s'est rendu François en cette phrase : Il ne faut qu'un bon *peccavi*, un acte de contrition, pour avoir remission de tous ses pechez.

PECHÉ. s. m. Contravention aux commandements de Dieu & de l'Eglise. Le *peché originel* est le *peché* de nos premiers Peres qui a infecté toute la nature humaine. On croit pieusement que la Vierge a été exempte du *peché* originel. Les Casuistes distinguent les *pechez actuels*, en *mortels* qui font perdre la grace de Dieu, & en *veniels* qui se pardonnent aisément, qui sont des *pechez* de fragilité. Ils reduisent les *pechez* sous sept *pechez* capitaux. La Confession sacramentale est le remede au *peché*, on y reçoit l'absolution de ses *pechez*, les *pechez* y sont remis. Ce sont nos *pechez* qui ont crucifié JESUS-CHRIST, il s'est incarné pour racheter nos *pechez*. C'est l'Agneau de Dieu qui oste les *pechez* du monde. Ce mot vient de *pecham* Hebreu signifiant la même chose, à ce que croit Nicod.

On appelle le *gros peché*, l'adultere, la paillardise, le *peché de la chair*, les *pechez* contre nature. Les *pechez* contre le St. Esprit sont ceux qui ne se pardonnent ni en ce monde, ni en l'autre. Chaque *peché* a un degré particulier

ticulier de malice. La somme des *pechez* du Benedicti. Une infinité de Casuistes ont écrit sur les *pechez*.

PECHÉ, se dit proverbialement en ces phrases. Le *peché* que l'on cache est demi pardonné. C'est un vers de Regnier. On dit qu'on recherche les vieux *pechez* de quelqu'un, quand on va rechercher sa vie passée, ce qui étoit au rang des *pechez* oubliez. On dit aussi, qu'un homme mourra dans son *peché*, lors qu'il est obstiné dans le mal, qu'il se plaist à croupir dans son *peché*. On dit aussi, qu'une femme a dit les sept *pechez* mortels d'une autre, pour dire, qu'elle en a dit tout le mal qu'elle s'est pû imaginer.

PECHER. v. n. Desobeïr à Dieu, ou à l'Eglise. On ne *peche* point, quand on n'a pas l'âge de raison, quand on a perdu l'esprit. Qui *peche* mortellement est en état de damnation. Le juste *peche* sept fois par jour. Un scelerat *peche* à son escient, de propos deliberé. Un Docteur ne *peche* pas par ignorance.

PECHER, signifie aussi, Faillir contre les regles d'un art, d'une science, contre les devoirs de la vie civile. On *peche* contre la Grammaire, quand on fait des solecismes. On *peche* contre la Geometrie, quand on fait des paralogismes. C'est un grand deffaut au Palais, de *pecher* contre les formes. Un Poëte *peche* contre la quantité, contre les nombres & les rimes, quand il ne les observe pas. Celuy qui ne rend pas du respect à ses Superieurs *peche* contre son devoir & la bienseance.

PECHER, se dit aussi en Physique de ce qui n'a pas les qualitez requises & convenables, qui est trop abondant, ou defectueux. Le poivre *peche* par un excés de chaleur; la ciguë par un excés de froideur. Le sang *peche* quelquefois en quantité seulement.

PECHER, se dit proverbialement en ces phrases. Qui perd *peche*, c'est à dire, qu'on se laisse aller à quelque emportement, à quelque jugement temeraire. On dit autrement, Qui perd son bien, *perd* son sens. Celuy qui *peche* ignore, c'est à dire, ne connoist pas le vray bien. Autant *peche* celuy qui tient le sac, que celuy qui met dedans.

PECHEUR, PECHERESSE. adj. & subst. Qui fait un peché. Tout homme est *pecheur*, un miserable *pecheur*. Le Seigneur a pitié des pauvres *pecheurs*. On a plus de joye au ciel pour un *pecheur* converti, que pour 99. justes perseverans dans la grace.

On appelle un *vieux pecheur*, un homme qui passe sa vie dans le vice & le libertinage; une femme *pecheresse*, une femme desbauchée. Il y avoit dans la ville une femme *pecheresse* que JESUS-CHRIST convertit par sa predication.

PECORE. s. f. Beste, stupide qui a du mal à concevoir quelque chose. Il ne sert de rien d'envoyer ce garçon au College, c'est une grosse *pecore* qui n'a point d'esprit, qui n'apprendra jamais rien.

PECT. s. m. La poitrine de l'estomach. Il est en usage en cette phrase: Quand on prend le serment des Ecclesiastiques, on leur fait mettre la main au *pect*, sur la conscience.

PECTORAL, ALE. adj. Qui a du rapport à la poitrine. Le Grand Prestre des Juifs avoit un ornement *pectoral*. Voyez *Rational*, c'est la même chose. Les Evêques & les Abbez Reguliers portent une croix *pectorale*: c'est une petite croix d'or penduë à leur cou. On appelle aussi un remede, un syrop *pectoral*, celuy qui fortifie l'estomach, qui le soulage, quand il est incommodé.

On dit aussi en Medecine, le muscle *pectoral*: c'est celuy qui est sur la poitrine, qui sert à remuer le bras en devant, & qui est tres-fort. On le nomme aussi *pentagone*, à cause de sa figure.

PECULAT. s. m. Crime de vol des deniers publics par celuy qui en est l'ordonnateur, le depositaire, ou le receveur. Il est ainsi appellé, *quasi pecunia ablatio*. Le *peculat* se dit en Droit de tout larcin fait d'une chose sacrée, religieuse, publique ou fiscale. Il y en a de diverses sortes mentionnées dans tout le Titre de la Loy Julia *De Pecul*. Un Financier ne peut estre accusé de *peculat*, qu'aprés avoir rendu ses comptes, quand il y a des omissions, ou des despenses frauduleuses. Le *peculat* se poursuit contre les heritiers de celuy qui l'a commis. Le *peculat* par l'Ordonnance de François I. de l'an 1545. se punit de mort, quand des Officiers en sont convaincus; & de bannissement, quand ce sont d'autres personnes.

PECULE. s. m. C'est le fonds que celuy qui est en puissance d'autruy, comme un fils de famille, ou un esclave, peut acquerir par sa propre industrie, sans avance ni secours de la part de son pere, ou de son maître, mais seulement avec sa permission. Le *pecule* est dit *à pecuniâ & pecoribus*, parce que tout le bien consistoit autrefois en argent & en bestiaux. Il y avoit chez les Romains un *pecule civil* & un *pecule militaire*. Voyez au ff. l. 15. tit. prem. Ce mot vient de *peculium* Latin, que Cujas pretend être originaire Gaulois.

PECUNE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois de l'argent. Il vient de *pecunia* Latin, signifiant la même chose. Ce mot vient de ce que sous le regne de Servius Tullius on fabriquoit à Rome une certaine monnoye d'airain qui avoit pour marque une brebis, que les Latins appelloient *pecus*.

PECUNIAIRE. adj. m. & f. Qui a rapport à l'argent. On dit au Palais, une amende *pecuniaire*, pour la distinguer de l'amende *honorable*; peine *pecuniaire*, dont on est quitte pour de l'argent, qui est opposée à *corporelle*.

PECUNIEUX, EUSE. adj. Qui a de l'argent comptant, celuy dont le bien consiste en argent. Les Grands Seigneurs ont de belles terres, & ne sont gueres *pecunieux*. Les Marchands & les Banquiers sont les gens *pecunieux*.

P E D.

PEDAGOGUE. s. m. Maistre à qui on donne le soin d'instruire & de gouverner un écolier, de luy apprendre la Grammaire, & de prendre garde à ses actions. Ce garçon est assez âgé pour n'avoir plus besoin de *Pedagogue*, il se peut conduire luy-même. Le *Pedagogue* Chrétien est un bon Catechisme enrichi de plusieurs exemples.

PEDALES. s. pl. Jeux de l'orgue qui se touchent avec les pieds. Les *pedales* sont les plus gros tuyaux de l'orgue. Ils sont de bois & quarrez. Il y en a ordinairement treize. La *pedale* est de huit pieds bouchez. Il y a des *pedales* de fluste, & d'autres de trompette. On le dit tant des tuyaux que des touches. Elles sont d'invention moderne, & servent à faire des sons d'une octave plus bas que ceux du grand jeu.

PEDANÉE. adj. Juge de village qui n'a point de Siege pour tenir la Justice, qui juge debout & sous l'orme sans tribunal. Les Juges superieurs traitent les Juges *à quo*, de Juges *Pedanées*. Ce mot vient de *stans in pedibus*, parce que ces Juges n'avoient aucune marque d'honneur. Il se dit par opposition aux Magistrats qui étoient portez sur des chariots *in sella curuli*.

PEDANT. s. m. Homme de College qui a soin d'instruire & de gouverner la jeunesse, de luy enseigner les Humanitez & les Arts. On les appelle aussi *Regens*, & quelques-uns sont simples Repetiteurs. Les escoliers sont sous la ferule & la discipline de leurs *Pedants*.

PEDANT, se dit aussi de celuy qui fait un mauvais usage des sciences, qui les corrompt & altere, qui les tourne mal, qui fait de méchantes critiques & observations, comme font la plus-part des gens du College. Il y a aussi-bien des *Pedants* à la Cour & dans la ville, que dans

dans l'Univerſité. Les *Pedants* ont defiguré Ariſtote & toute la Philoſophie. Les qualités d'un *Pedant*, c'eſt d'eſtre mal poli, mal propre, fort crotté, critique opiniaſtre, & de diſputer en galimathias. Il y a auſſi des femmes *pedantes*, qui ſont les ſçavantes à la maniere du College. On dit que Georges Merula ſe glorifioit en ces derniers temps de la reputation de *Pedant*, & qu'il prit pour ſa deviſe un chien enragé, parce qu'il mordoit cruellement ſes adverſaires.

PEDANTERIE. ſ. f. Qualité, ou maniere d'agir des Pedants. La Nouvelle Allegorique a bien fait la deſcription de la *pedanterie*. Regnier a dit dans ſa Satyre du Pedant :

> Ciceron il s'en taiſt, dautant que l'on le crie
> Le pain quotidien de la *pedanterie*.

PEDANTESQUE. adj. m. & f. Ce qui eſt propre au Pedant. Voila un air *pedanteſque*, des manieres *pedanteſques*, des notes & obſervations *pedanteſques*. Les Anagrammes & les Acroſtiches ſont des travaux *pedanteſques*.

PEDANTESQUEMENT. adv. A la maniere des Pedants, des gens du College. Cet homme ne veut jamais raiſonner que *pedanteſquement*, avec des argumens en forme.

PEDICULAIRE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit d'une maladie qui fait naiſtre de la peau une infinité de poux, cauſée par une grande corruption. Herodes mourut d'une maladie *pediculaire*.

PEDICULE. ſ. m. Terme de Botanique, qui ſe dit de la queuë qui attache les fleurs ou les feuilles à leurs branches. Il y a des *pedicules* des feuilles diſpoſez en triangle ; d'autres en demi-cercle ; d'autres en croiſſant.

P E G.

PEGASE. ſ. m. C'eſt un cheval que les Poëtes ont feint avoir des aiſles, & avoir fait ſortir la fontaine d'Hipocrene du mont Helicon en frappant du pied. C'eſt le cheval ſur lequel étoit monté Bellerophon, quand il combatit la Chimere. On dit qu'il s'envola au ciel, & qu'il fut placé entre les aſtres. On dit qu'un homme monte ſur le cheval *Pegaſe*, quand il fait des vers.

PEGASE, eſt auſſi une Conſtellation celeſte entre l'Equateur & le Nord, qui a 20. étoilles. Quepler & Bayer luy en donnent 23. Pontanus dit que quand il eſt dans l'aſcendant, il rend l'homme Poëte & bel eſprit, qui aime la gloire & les armes. Et Firmicus dit que s'il eſt dans le couchant avec Mars, l'homme perira par le feu.

P E I.

PEIGNE. ſ. m. Petit inſtrument qui ſert à décraſſer & à nettoyer la teſte, à arrenger les cheveux, & à les tenir proprement. Il eſt fait d'un morceau de bois, d'yvoire, de corne, ou d'eſcaille de tortuë, diviſé en pluſieurs dents, ou petites ouvertures qui donnent paſſage aux cheveux. Les *peignes* ſont la principale garniture d'une toilette, d'une trouſſe. Un eſtuy, une broſſe à *peignes*. Les Dames ſe coiffent avec les *peignes*. Les Courtiſans fanfarons ont toujours un *peigne* à la main. Les Tyrans ont eu auſſi des *peignes* de fer pour tourmenter les Martyrs en leur deſchirant la peau. Les groſſes dents d'un *peigne* s'appellent les *oreilles*. Ce mot vient du Latin *pecten*.

PEIGNE, ſe dit auſſi de l'inſtrument avec lequel on carde, on deſmeſle la laine, la bourre, la ſoye. Un *peigne* de Cardeur eſt un morceau de bois chargé d'une infinité de petites pointes recourbées de fil de fer.

PEIGNE de Tiſſerand, eſt une eſpece de chaſſis, ou treillis qui a un grand nombre de petites diviſions ou ouvertures, dans chacune deſquelles on paſſe les fils de la chaſne qui doit former la longueur de la piece de la toile, ou de l'eſtoffe, pour les ſouſtenir, & laiſſer paſſer la navette qui porte les fils qui doivent étre en travers. Les *peignes* de velours ont 60. ou 80. portées.

PEIGNE DE SABLE, ſe dit chez les Tonneliers des morceaux de douve amenuiſez par un bout, & qui entrent à force dans les cerceaux pour reparer un jable rompu.

PEIGNES, en terme de Manege, ſont des gratelles farineuſes qui viennent aux paturons du cheval, & qui font heriſſer le poil ſur la couronne.

PEIGNE, ſe dit figurément en choſes morales. Il faut donner encore un coup de *peigne* à cet ouvrage, pour dire, il le faut revoir pour le polir davantage. On dit auſſi, qu'un Satyrique a donné un coup de *peigne* à quelqu'un, pour dire, qu'il en a fait quelque deſcription maligne, qu'il l'a rendu ridicule.

PEIGNE DE VENUS eſt une plante medecinale, que les Medecins appellent *pecten Veneris*, & autrement *ſcandix*, qui eſt ainſi nommée, parce qu'elle a pluſieurs cornets diſpoſez comme un *peigne* à peigner le lin. Sa tige eſt haute d'un demi-pied, ſes feuilles ſemblables aux paſtenades ſauvages, ou à la camomille. Elle jette pluſieurs petits bouquets de fleurs blanches & menuës à la cime de ſes branches, d'où ſortent pluſieurs petits becs ou aiguilles ſeparées les unes des autres, & diſpoſées comme un *peigne* de Cardeur.

On dit proverbialement d'un homme qui eſt en mauvaiſe humeur, ou en colere, qu'il tueroit volontiers un Mercier pour un *peigne*.

PEIGNER. v. act. Décraſſer ſa teſte, deſmeler, ou arrenger ſes cheveux avec un peigne. Les Courtiſans ſont toûjours bien *peignez* & bien friſez : c'eſt l'epithete ordinaire que donne Homere à tous ſes Grecs.

PEIGNER, ſignifie figurément, Rendre bien propre & bien ajuſté. Cet ouvrage eſt bien *peigné*, on y a mis la derniere main, il eſt fort poli & orné. Voilà un jardin bien *peigné*, dont on a grand ſoin, il eſt fort propre & fort net.

On dit auſſi en contreſens, que deux harengeres ſe ſont *peignées*, quand elles ſe ſont priſes aux cheveux, décoiffées, égratignées. On dit auſſi, que le chat a *peigné* le chien, quand il luy a donné quelques coups de griffes.

PEIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit de la laine *peignée*, du chanvre *peigné*, lors qu'ils ont paſſé par les mains des Cardeurs, ou qu'ils ont eu quelque autre preparation pour les nettoyer.

PEIGNIER. ſ. m. Marchand ou Artiſan qui vend, ou qui fait des peignes.

PEIGNOIR. ſ. m. Linge qu'on met ſur ſes eſpaules tandis qu'on eſt à ſa toilette, qu'on ſe peigne. Ces femmes en deshabiller ont de beaux *peignoirs* à dentelles.

PEIGNURES. ſ. f. pl. Cheveux qui tombent quand on ſe peigne. Les perruques ne ſe faiſoient autrefois que de *peignures*.

PEINDRE. v. act. Meſler & employer les couleurs avec un tel art, qu'elles repreſentent un objet quel qu'il ſoit. On *peint* en deſtrempe avec des couleurs imbibées de gomme, ou de colle. On *peint* en huile avec des couleurs deſtrempées avec de l'huile de noix, ou de lin. On *peint* en miniature avec des couleurs ſimples qu'employent les Enlumineurs. On *peint* en eſmail avec des couleurs minerales qu'on fait fondre au feu, & qui reſiſtent aux injures de l'air. On *peint* à freſque ſur des murs fraîchement enduits. On *peint* en paſtel & en crayon avec des paſtes de couleurs, de la mine de plomb, de la ſanguine, &c. On dit qu'une choſe eſt bien *peinte*, lors qu'on y voit une grande hardieſſe ou liberté de pinceau.

pinceau. Mais on dit qu'elle est bien lechée, lors que les couleurs y sont seulement noyées & bien adoucies, sans y marquer une grande franchise de pinceau. Ce mot vient du Latin *pingere*.

On dit aussi, Peindre sur toile, sur cuivre, sur le bois, sur le verre en apprest; *peindre* en grand; *peindre* en petit; *peindre* des histoires, des paysages; *peindre* d'aprés nature; *peindre* d'aprés Raphael, le Titien, c'est à dire, les copier. Ce jeune homme apprend à *peindre*, il *peint* de la maniere de Rubens, du Poussin.

PEINDRE, signifie quelquefois simplement, Faire un portrait. Je m'en vais me faire *peindre*. Cet homme reussit bien à *peindre*, il attrape bien l'air d'une personne. Ceux qui ont les traits delicats sont difficiles à *peindre*. Il est peint au naïf. Voilà une belle figure à *peindre*.

PEINDRE, signifie quelquefois, Barbouiller, enduire avec de la couleur broyée. Il faut *peindre* cette travée, ce lambris, cette menuiserie avec de l'ocre. On *peint* une balustrade de fer, pour empécher qu'elle ne se rouille.

PEINDRE, se dit aussi des representations naturelles qui se font par la reflexion de la lumiere. Les objets se *peignent* au fond de l'œil sur la retine, comme sur une toile. Ils se *peignent* aussi sur la glace d'un miroir, dans l'eau, & sur tous les corps fort polis. Le Soleil se *peint* dans les nuées, il *peint* l'Iris de vives couleurs.

PEINDRE, se dit aussi des signes & des marques naturelles qui font connoistre les passions & les agitations de l'ame. La douleur est *peinte* sur le visage de cette mere affligée. La mort est *peinte* sur le visage de ce criminel qu'on mene au supplice. L'amour, la colere étoient *peints* dans ses yeux. Un amant dit que l'amour a *peint* sa maistresse dans son cœur, que son portrait y est gravé.

PEINDRE, signifie aussi, Se farder, se donner de la couleur. Jesabel, dit l'Escriture, se *peignit* les yeux avec de l'antimoine pour plaire à Jehu. Cet homme se *peint* la barbe, les sourcils. Les buveurs se *peignent*, s'enluminent la trogne.

PEINDRE, signifie aussi simplement, Escrire avec la plume. Cet homme *peint* bien, il a un beau caractere. Les Sergens & les chicaneurs *peignent* mal d'ordinaire, on ne sçauroit lire leur écriture.

PEINDRE, se dit figurément en choses morales, & signifie, Faire par le discours des representations, des descriptions de quelque chose. L'art du Poete consiste à bien *peindre*, à bien descrire & representer les choses dont il parle, à bien *peindre* les mœurs & les caracteres des personnes qu'il introduit. Cet Advocat a bien *peint* sa partie, il l'a *peinte* au naïf, avec toutes ses couleurs.

A' PEINDRE. adv. se dit des choses qui sont excellentes & bien faites, qui meritent d'étre *peintes*. C'est un homme de bonne mine qui est fait à *peindre*. Cet habit vous vient fort bien, il est fait à *peindre*.

PEINDRE, se dit proverbialement en ces phrases. Voilà pour l'achever de *peindre*, c'est à dire, pour achever de le ruiner. On dit d'une chose qu'on ne peut *peindre* parfaitement, C'est comme on *peint* le Soleil avec du charbon. Regnier a dit aussi:

Les Mores aujourd'huy *peignent* le Diable blanc.

PEINT, PEINTE. part. pass. & adj.

PEINE. s. f. Chastiment, ce qu'on fait souffrir à ceux qui ont fait quelque faute. La *peine* de l'enfer sera eternelle, il y aura la *peine du dam*, & la *peine corporelle*. Les prieres & les indulgences nous garentissent des *peines* du Purgatoire. Dans le *peché* il y a la coulpe, & la *peine*. La *peine du talion* étoit celle où on donnoit œuil pour œuil, dent pour dent. C'est une erreur de croire qu'en France les *peines* soient arbitraires: chaque crime a sa *peine* fixe portée par l'Ordonnance.

On dit aussi, Sur *peine* d'excommunication, de suspension, d'interdiction de sa charge; A *peine* de la vie, de la hart, de punition exemplaire; A *peine* d'amende, d'une *peine* pecuniaire. Cela est deffendu sous de tres-grieves *peines*. La *peine* de l'obmission de recepte contre les Financiers est le quadruple. Le Roy donne des lettres de grace pour remettre la *peine*, il accorde une commutation de *peine*. On met aussi dans les compromis une *peine*, on consent de payer certaine somme, si on n'acquiesce au jugement des arbitres. On a declaré la *peine* encouruë.

PEINE, signifie aussi, Fatigue, travail corporel. On est mauvais mesnager des biens qui s'acquierent sans *peine*. On souffre à la guerre bien des *peines* & des fatigues. C'est un homme qui prend grande *peine* d'étudier. S'il attend que je l'aille querir, il payera ma *peine*. Les gens de journée louënt leur *peine*, leur travail. Je n'ay point regret à la *peine* que j'ay prise, ma *peine* a été bien employée. Cet homme a bien de la *peine* à vivre, il ne veut pas se donner la *peine* d'en amasser. Vostre venuë m'a exempté de *peine*.

PEINE, signifie aussi, Soin, inquietude d'esprit, tant pour la personne, que pour ses biens. Quand on croit qu'il revient des esprits dans une maison, on dit que c'est quelque ame qui est en *peine*. Un mesnage donne bien de la *peine*, demande bien des soins. Tirez moy de *peine*, donnez moy un éclaircissement sur cette affaire. Il ne se met gueres en *peine* des choses du monde. Me voilà delivré d'une grande *peine*.

PEINE, signifie aussi, Douleur, tourment. Quand la goutte est violente, on souffre une *peine* cruelle. Les amans se plaignent sans cesse de leurs tourments & de leurs *peines*.

PEINE, signifie aussi, Obstacle, difficulté. On a mille *peines*, mille traverses à faire son salut dans le monde. Les meilleurs assemblages sont ceux qui se font à *peine*, avec force & difficulté. Il a quitté cette poursuite, parce que la *peine* surpasse le plaisir. Un soulier où on entre sans *peine* ne chausse jamais bien. Cet escolier est si stupide, que c'est *peine* perduë de luy enseigner. Je viendray à bout de cette affaire, ou je mourray en la *peine*. On appelle un homme de *peine*, un manœuvre, ou celuy qu'on applique à des travaux où il faut souffrir beaucoup de fatigue, & où il n'est pas besoin d'industrie, comme sont les compagnons de rivieres, les Portefaix, les Batteurs en grange, &c.

A' PEINE. adv. Difficilement. *A peine* trouve-t-on un homme de bon sens dans toute une assemblée. *A peine* aime-t-il ses parents. *A peine* y en eut-il un seul qui fust de son advis.

A' PEINE. Presque. *A peine* avoit-il commencé son discours, qu'il fut interrompu.

PEINE, se dit proverbialement en ces phrases. Nul bien sans *peine*. *Peine* de vilain n'est à rien comptée. Toute *peine* merite salaire. On dit d'une belle femme à qui on fait l'amour, qu'elle en vaut bien la *peine*.

PEINER. v. n. Les chevaux *peinent* beaucoup à tirer des bateaux en remontant. On *peine* beaucoup en voyageant dans les montagnes & les marescages.

On le dit aussi avec le pronom personnel. Il se *peine* beaucoup pour bien apprendre ses exercices. Cet Ouvrier ne s'espargne point, il se *peine* extremement.

PENEUX, EUSE. adj. Il se dit en cette phrase, la Semaine *peneuse*, pour dire, la Semaine Sainte. Les anciens Peres ont appellé la Semaine de la Passion, *laboriosa hebdomada & penalis*.

PEINTRE. s. m. Celuy qui employe les couleurs avec art pour representer toutes sortes d'objets. Les *Peintres* d'histoires sont plus estimés que les Païsagistes,

tes, ou que les *Peintres* à portraits. Le Roy a fondé à Rome une Academie de *Peintres*. Il y a à Paris une Academie de *Peintres* établie, qui leur tient lieu d'apprentissage & de Maistrise. Apelles, Zeuxis & Parrasius ont été les fameux *Peintres* de l'Antiquité. Raphael, Poussin & le Brun sont les fameux *Peintres* modernes.

Les Maistres *Peintres* ont des statuts & ordonnances anciennes du 12. Aoust 1391. & renouvellées en 1619. & ils ont des lettres du Roy Charles VI. de l'an 1430. qui les exemptent de toutes tailles, subsides & subventions, guet & garde, & autres charges. Ils ont été joints avec les Sculpteurs par arrest du 7. Septembre 1613. & enfin ils se sont unis sous le nom d'Academie Royale le 7. Juin 1651. Ceux qui ont écrit de la vie des *Peintres*, Sculpteurs & Architectes, sont Vasari qui vivoit sous le Pontificat de Leon X. & qui étoit disciple de Michel Ange, en trois Volumes, qui ont été continués par Baglioni, & Petro Bellori. Van Mander a donné les *Peintres* de Flandres; Ridolfi ceux de Venise; Raphaël Soprani ceux de Gennes; le Comte de Malvasia ceux de Bologne sous le titre de *Felsina Pittrice*, dont les premiers Maistres commencent en 1120. d'où sont sortis les trois Caraches, le Guide, le Dominicani, le Goarchim, l'Albane, &c. Carlodari a recueilli tout ce que les anciens Auteurs ont dit des plus fameux *Peintres* de l'Antiquité.

Aristide fut le premier qui representa sur les visages toutes les passions de l'ame. Pausias de Sycionne fut le premier qui peignit des lambris & des voutes. Jean de Bruges Flaman fut l'inventeur des peintures en huile sous le commencement du XIV. Siecle.

On dit, Travailler d'aprés le *Peintre*, quand on travaille en tapisserie, ou en broderie, sur un dessein ou crayon tracé par un *Peintre*. On dit aussi d'un miroir, qu'il est le *Peintre* de la nature.

On dit proverbialement, Gueux comme un *Peintre*: mais ce proverbe est devenu faux en ces derniers jours, où la peinture a été cultivée & annoblie.

PEINTURE. s. f. Couleur qui sert aux Peintres à enduire ou colorer. Voilà une tache de *peinture* sur vôtre habit. De la *peinture* à huile. Le fer enduit de *peinture* ne se rouille point. L'ocre est une *peinture* jaune.

PEINTURE, est aussi l'art d'appliquer les couleurs, la science du Peintre. La *Peinture* est un des Arts Liberaux. Le Titien, le Paul Veronese, ont excellé en la *Peinture*. On dit aussi, Ombrager, rehausser une *peinture*, pour dire, luy donner les jours convenables. Charles Alphonse Du Fresnoy a écrit de l'art de *Peinture*, dont il fait trois parties, *l'invention*, *le dessein*, & *le coloris*. On y adjouste *la disposition*. Il y a des Jurez & des Gardes de la *Peinture*, qui par les statuts doivent faire rapport de toutes les mesprentures & offenses qu'ils trouveront estre faites aux ouvrages & besognes du mestier. Leurs statuts deffendent aux Maçons & Charpentiers, aux Parfumeurs, Merciers, Lingeres, Tabletiers, Miroitiers, Nattiers & Plombiers, d'entreprendre aucuns ouvrages de *peinture* & de sculpture.

PEINTURE, se dit aussi des tableaux, des ouvrages de l'art de *Peinture*. Allons voir les *peintures* de la Foire. La plus-part des tableaux d'Italie sont des *peintures* à fresque. Les *peintures* en émail durent long-temps. Les plattes *peintures* de Philostrate.

PEINTURES, au jeu des cartes, se dit des Rois, des Dames, & des Valets. On dit qu'un homme a blanche, quand il n'y a point de *peintures* dans son jeu.

PEINTURE, se dit figurément en choses morales. Il nous a fait la *peinture* naïve d'une telle chose, pour dire, Il nous en a fait une vraye description. La Poësie fait la *peinture* des passions de l'ame. On dit aussi, qu'un Roy n'est Roy qu'en *peinture*, lors qu'il ne gouverne pas son Estat par luy-méme, qu'il en laisse à d'autres le soin & l'autorité. On dit qu'un homme est vaillant en *peinture*, qu'il n'est riche qu'en *peinture*, lors qu'il ne l'est qu'en apparence.

On dit proverbialement, Renoncer à la *Peinture*, pour dire, Abandonner un dessein, se degouster de quelque chose.

PEINTURÉ, ÉE. Ce qui est peint ou couvert de couleurs sans art particulier. En plusieurs lieux les maisons sont *peinturées* au dehors. On *peinture* les volets, les travées, la menuiserie. On dit aussi, Voilà une maison bien dorée & bien *peinturée*.

P E L.

PELADE. s. f. Ce mot est vieux. Maladie du cuir qui fait tomber le poil, causée par une humeur sereuse qui corrode la racine des cheveux. Voyez *Alopecie*.

PELAGE. s. m. Qualité du poil d'une beste. Il y a des vaches de different *pelage*, rousse, noire, &c.

PELARD. adj. m. est une epithete qu'on donne au bois dont on a osté l'écorce pour faire du tan. Bois *pelard*.

PELARDEAUX. Terme de Marine, sont des morceaux de planches couvertes de bourre, de poix & de bray, qui servent a boucher les escubiers ou quelques trous qu'aura fait le canon ennemi.

PELAUDER. v. act. Terme bas & populaire, qui signifie, Battre à coups de poings, ou de main. Les escoliers sont sujets à se *pelauder* au sortir de la classe. Cet homme a été bien *pelaudé*, bien estrillé, pour avoir fait quelque medisance.

PELER. v. act. Faire tomber le poil. L'orpigment *pele*, fait tomber le poil. Les coins de cheveux *pelent* la teste, couppent la racine du poil, obligent bientost à porter la perruque.

PELER, se dit aussi des estoffes qui ont du poil. Les velours à trois ou quatre poils ne se *pelent* pas si-tost que les autres. Les coussins d'un carrosse se *pelent* bien plustost que l'imperiale. Les avares portent leurs habits, quoy qu'ils soient tout *pelez*, quoy que le poil en soit tombé.

PELER, se dit aussi de la peau des animaux qui se detache de leurs corps. Les engelures, les mules aux talons sont causes que les pieds se *pelent*. On *pele* les cochons avec de l'eau chaude.

PELER, se dit aussi des fruits ou des arbres, quand on oste delicatement la pellicule ou l'écorce qui les couvre. On *pele* les chesnes pour en faire du tan. On *pele* des tilleuils pour faire des cordages. On *pele* des fruits pour les confire, pour les servir a des conviez. On *pele* aussi du fromage qu'on presente, des langues de boeuf, &c. Des amandes *pelées*, de l'osier *pelé*.

PELER, signifie aussi, Labourer legerement. Il y a des terres qu'il ne faut que *peler*, il n'y faut pas enfoncer le soc de la charruë, parce qu'il n'y a qu'un peu de bonne terre sur la surface.

Peler des allées, se dit des allées des jardins destinées à la promenade, dont on couppe l'herbe, afin qu'elles soient unies pour en faire une pelouse.

PÉLÉ, ÉE. part. pass. & adj. On dit un amant *pelé*, qui n'a point de cheveux, qui est chauve. La perruque a été fort favorable aux testes *pelées*.

On dit proverbialement d'une assemblée de gens dont on ne fait pas grand cas, Il n'y avoit que trois tondus & un *pelé*.

PELERIN, INE. s. m. Qui voyage par la campagne. Nostre Seigneur s'apparut à deux *pelerins* qui voyageoient en Emmaus. Nous ne sommes sur la terre que comme des *pelerins* & des voyageurs. Ce mot vient du Latin *peregrinus*.

PELERIN, se dit plus ordinairement de ceux qui font des

des voyages par devotion, ou pour s'acquiter de quelque vœu. Les *Pelerins* du St. Sepulchre, de St. Jacques en Galice, de St. Michel du Mont. Les Caravanes d'Orient sont pleines de *Pelerins* qui vont à la Meque. On a fondé plusieurs Hospitaux pour recevoir des *Pelerins*.

On dit ironiquement, Voilà un estrange *pelerin*, pour dire, C'est un rusé, un matois. Voilà une bonne *pelerine*, une fine, une dangereuse femelle.

On dit proverbialement, Rouge au soir, blanc au matin, c'est la journée du *Pelerin*. Ce proverbe s'explique en deux façons: l'une, qu'il faut boire du vin rouge au soir, & le matin du vin blanc à desjeûner: l'autre, que ces deux couleurs de l'air monstrent qu'il doit faire beau temps durant le jour. Il en est fait mention en St. Matthieu, Chap. 16: 2. 3.

PELERIN, se dit quelquefois des oiseaux de passage. Un faucon *pelerin*. Voyez *Faucon*.

PELERINAGE. s. m. Voyage de devotion. Il est allé en *pelerinage* à Nostre Dame de Lorette, de Liesse, des Ardilieres, à St. Jacques, à Sainte Reine, à St. Maclou.

PELEURE. s. f. Peau ou enveloppe d'un fruit, d'un arbre. Des *peleures* de poires, de pommes. Le tan se fait de *peleures* de chesnes. Quand la *peleure* est fort grosse, on l'appelle *écorce*, comme celle des citrons, des oranges, des melons. Quand elle est fort deliée, on l'appelle *peau*, comme aux cerises, raisin, &c.

PELISSON. s. m. Juppe faite de peaux fourrées, que portent les vieilles femmes. On l'a dit aussi des robbes de chambre fourrées qu'on portoit autrefois. Ce mot vient de *pelliceum* ou *pellicio*, qu'on trouve chez les Auteurs Latins; ou de l'Italien *pelliccia*. Menage.

PELLE. s. f. On escrivoit autrefois *Paesle*. Utencile de ménage qui sert à remuer & à mesurer du bled, ou des grains, à enlever du fumier, des ordures, à enfourner le pain, à transporter du feu, ou des cendres, &c. Un feu de fer est composé de la *pelle*, des pincettes & des tenailles. On fait rougir la *pelle* pour ferrer de l'eau. On a fait provision de pics & de *pelles* pour un siege. Ce mot vient de *patella*, ou selon d'autres, de *pala*, qui est une espece d'éventail, selon Isidore & Papias. Il vient plustost de *pall*, mot Celtique ou Bas-Breton qui signifie *pelle*.

On appelle sur les ports *Garçons de la pelle*, ceux qui aident à mesurer & à porter le charbon, le grain, &c.

On appelle aussi *pelle*, ou *pale*, une bonde d'un estang, & ce qui sert à arrester l'eau dans les biez du moulin, ce qu'on leve pour faire écouler l'estang, ou pour faire tomber l'eau sur la rouë. On les appelle en quelques endroits les *lançoirs*. Ils sont faits en forme de *pelles*, mais ils ont double manche.

On dit proverbialement, qu'un homme a des écus à remuer la *pelle*, pour dire, qu'il a beaucoup d'argent comptant. On dit aussi, que la *pelle* se mocque du fourgon, quand quelqu'un raille ou reprend un autre d'un deffaut dont il est luy-même entaché, ou qui est d'ailleurs aussi ridicule. On dit aussi en burlesque d'un homme qui fait le suffisant, que c'est un petit Saint de bois sur une *pelle*; ou qu'il fait le doux Dieu dessus une *pelle*, par corruption, pour dire dessous un *poesle*, comme dit Pasquier.

PELLETÉE. s. f. Ce qui peut tenir sur une pelle. Une *pelletée* de feu, de cendres, de bled, de sel. On ne met qu'une ou deux *pelletées* de terre dans les hottes de ceux qui travaillent aux terrasses.

PELLETERIE. s. f. Marchandise de peaux servant aux fourrures. La *Pelleterie* étoit le plus ancien & le premier des six Corps des Marchands, mais il a vendu sa primogeniture aux Drappiers. Il se fait grand trafic de *pelleteries* en Moscovie.

PELLETIER. s. m. Marchand Fourreur qui vend & prepare des peaux fourrées. On dit proverbialement, que tous les renards se trouvent chez le *Pelletier*; & l'on donne assignation pour se revoir chez le *Pelletier*, pour dire, qu'il y a un rendez-vous commun à toute la nature, qui est le tombeau.

PELLICAN. s. m. Oiseau aquatique qui approche de la forme d'un heron, dont le cry ressemble au braire de l'asne; d'où vient que les Grecs l'ont appellé *onokrotalos*. On tient qu'il aime si fort ses petits, qu'il meurt pour eux, & se deschire l'estomach pour les nourrir. On en dit plusieurs fables, & on en fait l'hieroglyphe de l'amour paternelle.

PELLICAN, est un vaisseau de Chymie fait ordinairement de verre avec des anses creuses & percées, qui sert à faire plusieurs distillations des liqueurs par circulation, & à les reduire dans leurs plus petites parties.

PELLICAN, est aussi un ferrement dont se servent les Chirurgiens pour arracher des dents.

PELLICAN, est aussi un nom qu'on donne à une ancienne piece d'artillerie, qui est un quart de coulevrine portant six livres de boulet.

PELLICULE. s. f. Diminutif de *peau*. L'epiderme est une *pellicule* qui couvre le derme, ou la peau. Les soupapes des veines & des arteres sont des *pellicules* insensibles, qui s'ouvrent & se ferment pour la circulation du sang. Les corps les plus deliez sont couverts de *pellicules*.

PELOTE. s. f. Masse qu'on fait en forme de boule de diverses choses. Les écoliers se battent avec des *pelotes* de neige. Cette armée se grossit comme une *pelote* de neige qui tombe des montagnes. En Orient on nourrit les chevaux avec des *pelotes* de paste, ou de beurre. Les Pescheurs font des *pelotes* pour servir d'amorce aux poissons. On fait des grosses *pelotes* de fil, de laine, de coton. Nicod soustient que ce mot vient de *plaudere*, & non de *pila*, comme veut Menage.

PELOTE, en termes de Manege, est une marque blanche au front du cheval, qu'on appelle autrement *estoile*.

Pelote de toilette, est un petit coffret dans lequel les Dames serrent leurs bagues & autres menues choses dont elles ont besoin à leur toilette, & qui est rembourré sur le couvercle pour y fourrer leurs espingles.

PELOTER. v. act. Joüer à la paume pour s'exercer, ou passer le temps, sans joüer partie reglée.

On dit figurément, qu'un homme *pelote* en attendant partie, quand il s'amuse à quelque leger divertissement en attendant un meilleur.

PELOTON. s. m. Petite pelote. On le dit premierement du fil, de la laine, de la soye, &c. devidées en rond, & faisant une petite boule. On dit figurément en ce sens, qu'on devide le *peloton*, quand on débrouille une affaire, & qu'on la suit depuis sa naissance jusqu'à sa fin.

PELOTON, est aussi ce qui sert à mettre des espingles, un petit sac empli de bourre, ou de son, qu'on attachoit autrefois à la ceinture à un demi-ceint.

PELOTON, est aussi une balle découverte qui est dépouillée de la laine ou du cuir qui l'environne. Dans les petits tripots on jouë quelquefois avec des *pelotons*.

PELOTON, se dit aussi en parlant de quelques oiseaux qui sont fort gras. Les guignards, les ortolans, sont de petits *pelotons* de graisse.

PELOTON, se dit aussi de la posture d'un homme dont les membres sont ramassez ensemble en forme de boule. Il s'étoit caché dans un petit coin, & mis en un petit *peloton*. En hiver il se tient dans son lit en petit *peloton*, pour avoir plus grand chaud, il n'étend point ses membres.

PELOTON, se dit aussi d'une petite trouppe de gens qui s'assem-

s'assemblent en rond pour s'entretenir. On voit dans les places publiques les Nouvellistes qui s'assemblent par *pelotons* pour apprendre des nouvelles.

PELOTON, en termes de Guerre, se dit de petits corps de 40. ou 50. soldats qu'on pose entre des Escadrons de Cavalerie pour les soutenir, ou dans des embuscades, des deffilez, ou autres lieux ou il ne faut pas des Escadrons, ou des Regiments entiers.

PELOUSE. s.f. Terrain couvert d'une herbe menuë & courte, sur lequel on marche doucement & agreablement.

PELU, UË. adj. Chargé de poil. Il n'est gueres en usage qu'en cette phrase: Une patte *peluë*, pour dire, un hypocrite, flatteur & trompeur. Ce mot signifioit autrefois *velu*, c'est à dire couvert de poil.

PELUCHE. s.f. Estoffe toute de soye, dont les filets traversans sont couppez comme ceux de la panne & du velours, mais dont on a laissé le poil plus long.

PELUCHE, se dit aussi parmi les Fleuristes d'un certain velouté qui se voit dans l'anemone & en quelques autres fleurs.

P E N.

PENAILLONS. Vieux mot & hors d'usage, au lieu duquel on dit maintenant *haillons*, qui étoit derivé *à pannis, vilibusque vestimentis aut pannulis*.

PENARD. s.m. Terme injurieux qu'on dit quelquefois aux hommes âgez. C'est un vieux *penard* qui crache sur les tisons, qui ne sçait ce qu'il dit.

PENATES. s.m. plur. Terme de Mythologie, qui se dit de tous les Dieux domestiques que les Anciens adoroient dans la maison. Ciceron dit que ce mot vient, *quod penes nos nati sint*. Il en est parlé amplement dans le quatriéme Livre de la Mythologie de Noel le Comte.

PENAUD, AUDE. adj. Qui est confus, honteux, estonné pour quelque accident qui luy est arrivé, qui luy porte du desavantage. Quand ces amants furent surpris en flagrant delit, ils demeurerent bien *penauds*, bien honteux. Borel dit que ce mot signifioit autrefois *gueux, miserable & mocqué*; & le derive de *pes* & de *nudus*, comme n'ayant pas moyen d'avoir des souliers.

On dit proverbialement, Il est *penaud* comme un fondeur de cloches, pour dire, triste & estonné de ce que sa fonte n'a pas reüssi.

PENDABLE. adj. m. & f. Qui merite la mort, la corde, la potence. L'homicide, la fausse monnoye, sont des cas *pendables*. Un Comptable convaincu de faux est *pendable*. Moliere a soustenu par exaggeration en parlant de méchants vers:

Qu'un homme étoit *pendable* aprés les avoir faits.

PENDANT, ANTE. adj. Qui pend, qui est attaché par enhaut, & qui tend en bas. Les Edits sont scellez en seeaux *pendants* en lacs de soye; les offices en seeaux *pendants* à double queuë.

On dit qu'un homme va les bras *pendants*, c'est à dire avalez, qui ne sont point occupez à porter, ou à tenir quelque chose, ou à faire quelque geste convenable. On dit aussi, qu'un homme a les oreilles *pendantes*, quand il est recreu & fatigué par quelque travail.

On dit au Palais, qu'un procés est *pendant* & indecis, quand l'affaire est portée & retenuë en certaine Jurisdiction. Cette instance est *pendante* au Conseil, aux Requestes du Palais. On a evoqué l'instance *pendante* au Chastelet. Veu le procés *pendant* en la Cour entre tels & tels, &c.

On dit les *pendants* d'une bourse, d'un demi-ceint. Les *pendants* d'un baudrier, d'un ceinturon, sont les ouvertures par ou passe l'épée. On dit aussi *pendans* des anneaux, & autres choses qui servent à suspendre, ou à tenir quelque chose. Le *pendant* d'une monstre, d'une lampe, &c.

Pendant d'oreilles, bague d'oreille, boucle d'oreille, sont des ornements que les Dames Françoises mettent à leurs oreilles qu'elles font percer exprés. Ils sont enrichis de diamants, de perles & de pierreries. Mais ce n'est rien en comparaison des Indiens tant hommes que femmes, qui s'allongent les oreilles par artifice, & en augmentent le trou peu à peu, en y mettant des *pendants* qui sont grands comme des petites saucieres, & qui sont garnis de pierreries. La Reine de Calicut & autres grandes Dames en ont qui leur descendent jusqu'aux mammelles, & même plus bas, croyant qu'en cela consiste une grande beauté. Elles y font des trous si larges, qu'on y pourroit passer le poing. Fr. Peyrard. Les Monçois qui sont les gens du peuple ne les peuvent avoir si longues que les Naires qui sont les Nobles, & elles ne doivent pas passer la longueur de trois doigts. Aux Indes Occidentales Christophle Colomb nomma une coste *Oreja*, à cause qu'il y trouva des peuples qui se faisoient des trous dans les oreilles si grands, qu'il y auroit peu passer un œuf. Ils se font aussi percer les narines & les levres inferieures pour y mettre des bagues & des *pendants*: ce qui a été aussi pratiqué par les Mexiquains, & par d'autres nations, comme l'on voit en la Bible, Esaj. 3: 21. Dés le temps de St. Augustin les Maures portoient des anneaux aux narines, & on avoit étendu la signification de *pendants d'oreilles* à toutes les bagues que plusieurs nations laissoient pendre sur le nez, & sur les levres. Voyez *Oreille*.

Les curieux & Brocanteurs appellent *pendants d'oreilles*, deux tableaux ou autres pieces curieuses appariées qui ne se peuvent separer, ni vendre l'une sans l'autre; & ils ont cela de ressemblant aux *pendants d'oreilles*.

PENDANT, en termes de Blason, se dit des parties qui pendent au lambel au nombre de trois, quatre, cinq & six au plus, qu'on specifie en blasonnant. Quand il y en a plus de trois, ils ressemblent à des gouttes qui sont au bas des triglyphes dans la frise Dorique.

PENDANT QUE. adv. de temps. Tandis que, durant le temps. *Pendant qu*'on est jeune il faut travailler. *Pendant qu*'on delibere on laisse échapper l'occasion. On dit aussi, *Pendant* les troubles, *pendant* la paix.

PENDART, ARDE. s. m. & f. Qui a commis des actions qui meritent la corde, la potence. On ne pend pas tous les *pendarts*. Ne vous fiez pas à ce coquin, c'est un franc *pendart*.

PENDELOQUE. s. f. Morceaux de cristal qui pendent à des lustres, des chandeliers, des tablettes, des corbeilles, &c. pour leur servir d'ornement. On appelle aussi des *pendeloques* de diamants, des pierreries qui pendent aux boucles ou pendants d'oreilles.

PENDELOQUES, se dit aussi en derision des pieces d'estoffe qui pendent des habits déchirez. Ce pauvre Prêtre a une soutanne déchirée, où il y a plusieurs *pendeloques*.

PENDENTIF. s. m. Terme d'Architecture. C'est tout le corps de la voute suspenduë hors le perpendicule des murs, & qui pousse sur les arcsboutans, soit en berceau, soit avec des arcs, ou ogives.

PENDERIE. Action de pendre au gibet. Il y a eu aujourd'huy grande *penderie* à la Greve.

PENDILLER. v. n. Brandiller étant attaché, suspendu à quelque chose. Les enfans prennent plaisir à se *pendiller* à une escarpolette, à une corde suspenduë.

PENDRE. v. act. Attacher quelque chose par la partie d'enhaut. On *pend* les cloches dans un clocher, les lampes dans les Eglises. Les Evêques ont une croix *penduë* au cou. Il faut *pendre* ce tableau sur la cheminée, l'y attacher. On dit aussi, Les cheveux luy *pendoient* sur ses

ses épaules. Elle faisoit *pendre* ses juppes, pour dire, trainer.

PENDRE, signifie aussi, S'attacher à quelqu'un, le carresser. Cette femme a toûjours un enfant *pendu* à son cou. Ce mary est toûjours *pendu* au cou de sa femme, il ne la peut quitter. Ce prodigue a toûjours trois ou quatre escornifleurs *pendants* à ses costez, qui le suivent par tout.

PENDRE, se dit aussi du supplice de la potence, de ceux qu'on y attache & qu'on y estrangle. On *pend* les larrons & ceux qui se battent en duel. On *pend* par les pieds ceux qui se sont *pendus* eux-mêmes, qui se sont deffaits. Judas se *pendit* par desespoir.

PENDRE, se dit figurément en choses morales. *Pendre* l'épée, les armes au croc, c'est à dire, Renoncer à la guerre. Ce procés est *pendu* au croc, c'est à dire, qu'on ne poursuit plus cette affaire, qu'elle est abandonnée.

PENDRE, est aussi f. m. Il a merité cent fois le *pendre*, c'est un traistre qui ne vaut pas le *pendre*.

PENDRE, se dit proverbialement en ces phrases. Par compagnie on se fait *pendre*, se dit quand on fait quelque chose pour complaire à sa compagnie. On dit aussi, Dire pis que *pendre* de quelqu'un, quand on en mesdit outrageusement. On dit aussi, Je veux qu'on me *pende*, si je le fais, on me *pendroit* plustost. Il se feroit *pendre* pour avoir de l'argent, lors qu'on veut témoigner l'estrange affection ou avidité qu'on a pour quelque chose. On dit aussi quand on a manqué quelque belle occasion, Aprés cela il faut se *pendre*. On dit aussi, Autant vous en *pend* à l'œuil, pour dire, Pareil accident vous menace, vous peut arriver. On dit encore, Les grands voleurs *pendent* les petits.

PENDU, UË. part. pass. & adj. *Pendu* en haut, *pendu* au croc.

PENDU, UË. f. m. & f. Qui est *pendu* & attaché au gibet. Il y a eu aujourd'huy trois *pendus* & un roüé. Menage derive ce mot du Latin *penditus*, qui se trouve dans les Loix Ripuaires.

PENDU, se dit proverbialement en ces phrases. Il est sec comme un *pendu* d'esté. On dit aussi, De cent *pendus* pas un de perdus, pour dire, qu'on les assiste à la mort, qu'on les fait repentir. On dit aussi d'un homme qui gagne au jeu, qu'il a sur luy de la corde de *pendu*.

PENDULE. f. m. Poids attaché à une corde, ou à une verge de fer, lequel étant agité une fois, fait plusieurs vibrations jusqu'à ce qu'il se soit remis en repos. Les vibrations du *pendule* contiennent un espace de temps parfaitement égal. Un *pendule* de trois pieds huit lignes & demie marque les secondes en chacune de ses vibrations, & en Musique la mesure égale ou binaire. Galilée a le premier écrit & fait des observations sur le mouvement du *pendule*. On a trouvé par le moyen du *pendule*, qu'un corps pesant en tombant parcourt en une seconde de temps un espace de quinze pieds & un pouce mesure de Paris. On se peut servir du *pendule* comme d'une mesure invariable & universelle pour les lieux les plus éloignez & les siecles les plus reculez, par le moyen d'une vibration qu'on aura trouvée estre precisément d'une seconde de temps selon le moyen mouvement du Soleil. Car si, par exemple, on trouve que le pied horaire (c'est ainsi que Mr. Huygens appelle la troisiéme partie de ce *pendule* à secondes) étant comparé au pied de Paris, soit, comme il est en effet, en proportion de 864. à 881. il sera aisé de faire la reduction de toutes les autres mesures du monde à ces mêmes pieds par le calcul. Mouton Chanoine de Lyon a fait aussi un beau Traité *De mensura posteris transmittendâ* sur le même principe.

PENDULE. f. f. est une horloge de nouvelle invention qu'on fait avec un *pendule* qui en régle le mouvement égal par le moyen d'une ligne cycloïde, qu'on dit estre inventée par Mr. Huygens, qui a fait un tres-beau Volume *De Horologio Oscillatorio* imprimé en 1673.

PENES, ou *Pesnes*, en termes de Mer, se dit des bouchons d'estouppe attachez a un manche, qui servent aux Calfateurs à goudronner un vaisseau, & le suifver & brayer.

PENETRABLE. adj. m. & f. Qui peut estre percé, penetré. Tous les corps les plus solides sont *penetrables* aux Anges, aux Esprits. Des armes à l'espreuve ne sont pas *penetrables* aux coups de pistolet. La Theologie nous enseigne des mysteres qui ne sont pas *penetrables* à l'esprit humain.

PENETRANT, ANTE. adj. Qui entre bien avant. Ce coup d'épée est *penetrant* dans les chairs, & va jusqu'à l'os. Le mercure est fort *penetrant* par sa subtilité. L'action du feu est fort *penetrante*.

On le dit aussi au figuré. Aristote & St. Thomas ont été des esprits fort élevez & fort *penetrans*, l'un dans la Philosophie, l'autre dans la Theologie.

PENETRATION. f. f. Action par laquelle une chose entre dans une autre, en occupe la même place. En Physique on tient que la vraye *penetration* des corps est absurde, c'est à dire, que deux corps puissent estre ensemble dans un même lieu. La *penetration* de l'eau dans les pores de l'esponge en chasse l'air qui y étoit enfermé.

PENETRATION, se dit figurément en Morale de la vivacité de l'esprit. Cet homme est fort intelligent, il a une grande *penetration* dans les affaires.

PENETRER. v. act. Estre en même lieu. C'est un principe de Physique, que les corps ne se peuvent *penetrer*, estre deux ensemble en un même lieu.

PENETRER, se dit aussi des corps qui entrent l'un dans l'autre, qui s'y insinuent, qui les percent de part en part. Ce cuir est si fort, que l'eau ne le sçauroit *penetrer*. Les clous ne peuvent *penetrer*, entrer dans la pierre; ils *penetrent* bien dans le bois. Le feu dissoud tous les corps & les *penetre*. Ce coup d'épée a *penetré* de part en part.

PENETRER, signifie aussi, Cheminer dans un pays, le découvrir, le conquerir. Les Voyageurs n'ont pû encore *penetrer* dans le Septentrion par delà le Cercle Polaire. Il y a des forests si espaisses dans l'Amerique, qu'on n'y sçauroit *penetrer* bien avant pour découvrir le pays. Alexandre a *penetré* jusques dans l'Inde & l'a conquise.

PENETRER, se dit figurément en choses morales, & des passions fortes qui touchent au cœur. Ce saint homme est *penetré* de l'amour de Dieu, il a l'esprit *penetré* de la grandeur de ses mysteres.

PENETRER, signifie encore, Approfondir une affaire, une science, la connoistre parfaitement. Ce Rapporteur a voulu *penetrer* le fonds de ce procés, il en a voulu voir la source & l'origine. Ce Philosophe a *penetré* bien avant dans les secrets de la nature, dans la plus fine Geometrie.

PENETRÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PENIBLE. adj. m. & f. Qui donne de la fatigue, de la peine. Les voyages d'Orient sont fort *penibles*. Le travail des mines est bien *penible*. C'est une estude bien *penible* que l'Algebre, il faut avoir l'esprit bandé continuellement. On dit aussi le sentier *penible* de la vertu.

PENIBLEMENT. adv. D'une maniere penible. Dans les païs de montagnes & de marescages on voyage fort *peniblement*.

PENIDE. f. m. Terme de Pharmacie, est une preparation de sucre cuit avec une decoction d'orge jusqu'à un certain degré, aprés quoy il est long-temps manié tant avec la main qu'avec des crochets jusqu'à ce qu'il devienne blanc. Les Apothicaires l'appellent aussi *alphenic*.

PENIL. f. m. Partie anterieure de l'os barré qui est autour

 tour

tour des naturelles, où croist du poil qui est la marque de la puberté tant aux masles qu'aux femelles. On l'appelle en Latin *pecten* & *pubes*.

PENINSULE. s. f. Voyez *Presqu'isle*, ou *Chersonese*, c'est la même chose, sinon que le mot approche plus du Latin *pene insula*.

PENITENCE. s. f. Amandement de mœurs, conversion, satisfaction qu'on fait à Dieu pour les pechez qu'on a commis. Les Juifs faisoient *penitence* avec le sac, la cendre & le cilice. Jonas alla prescher la *penitence* aux Ninivites.

PENITENCE, est chez les Chrestiens un vray Sacrement, par lequel Dieu pardonne aux pecheurs les fautes qu'ils ont commises, quand ils en sont bien repentants, aprés les avoir confessées au Prestre qui en absoud. L'Eglise a usé de *penitences* publiques jusqu'au VII. Siecle. Un homme qui avoit fait *penitence* publique ne pouvoit estre Evesque.

PENITENCE, se dit aussi de la peine que le Confesseur impose pour la satisfaction des pechez dont il absoud. On luy a donné une rude *penitence*, de jeusner au pain & à l'eau; une longue *penitence*, de dire son chapelet. On dit aussi, qu'un Religieux est en *penitence*, quand il satisfait à quelques peines que son Superieur luy a imposées.

PENITENCE, se dit aussi en discours familier. Si vous venez disner chez nous, vous ferez *penitence*, vous jeusnerez. Vous avez revelé mon secret, pour vôtre *penitence* je ne vous diray plus rien. Il a lasché un mot qui a ruiné sa fortune, il en fait bien *penitence* maintenant.

PENITENCERIE. s. f. Office, ou Tribunal en Cour de Rome, ou Conseil dans lequel s'examinent & se delivrent les Bulles ou graces & dispenses secretes qui regardent la conscience. Cette dispense ne passe pas par la Datterie, mais par la *Penitencerie*. Les expeditions de la *Penitencerie* sont scellées en cire rouge, & s'envoyent cachetées, & s'adressent à un Confesseur.

PENITENCERIE, en France, est le Benefice, ou le titre de celuy qui est Penitencier. Il y a eu un long procez pour la *Penitencerie* d'Avranche. La *Penitencerie* est d'ordinaire une dignité dans un Chapitre.

PENITENCIEL. s. m. est un Livre Ecclesiastique où est contenu ce qui concerne l'imposition de la penitence, & les reconciliations du penitent. Dans les Capitulaires de Charlemagne il est enjoint aux Prestres de bien estudier leur *Penitenciel*. Il y a le *Penitenciel Romain*, le *Penitenciel* du Venerable Bede, le *Penitenciel* du Pape Gregoire III. Il y en a aussi de plusieurs particuliers, comme celuy de Theodore Archevesque de Cantorbery, sur lequel on a fait le *Penitenciel Romain*; celuy d'Egbert, de Colomban, de Pierre de Flamesbourg, de Halithgar Evesque de Cambray, &c.

PENITENCIER. s. m. Celuy qui a titre ou pouvoir de l'Evesque d'absoudre des cas qui luy sont reservez. C'est une dignité establie dans les Eglises Cathedrales. Quand on a fait un grand crime, il faut aller au *Grand Penitencier*. Il y a le *Grand Penitencier*, & le *Sous-Penitencier*. On a dit autrefois *Penancier* pour *Penitencier*.

Anastase le Bibliothecaire dit que le Pape Simplicius choisit quelques-uns des Prestres de l'Eglise Romaine pour presider aux penitences. Aujourd'huy à Rome le Pape a son *Grand Penitencier* qui est Cardinal, & qui a esté establi par Benoist II. selon Gomez, quoy que les autres tiennent que c'est du temps de Cornelius vers l'an de grace 200. Il est le Chef de plusieurs autres Prestres *Penitenciers* establis dans les Eglises Patriarchales de Rome, qui le viennent consulter sur les cas difficiles. Il preside à la Penitencerie, & fait expedier les dispenses & les absolutions qui s'y delivrent au nom du Pape. Il y a sous luy un Regent de la Penitencerie, & vingt-quatre Procureurs ou Deffenseurs de la Sacrée Penitencerie.

PENITENT, ENTE. adj. Celuy qui a une grande contrition de ses pechés. Il n'y a que les vrais *penitents* qui puissent obtenir pardon de leurs fautes.

PENITENT, se dit aussi de celuy qui se confesse effectivement, ou qui a coustume d'aller à un même Confesseur. Le Curé estoit accablé du nombre de ses *penitents*. Une telle Dame est une des *penitentes* du Vicaire. Le Prestre qui abuse de sa *penitente* merite le feu.

En la Primitive Eglise il y avoit des *penitents* ausquels on avoit imposé des penitences publiques pour des crimes publics. Il n'appartenoit qu'à l'Evesque, ou à ceux qui avoient droit de luy, d'imposer ces penitences. Ils ne pouvoient point demeurer dans l'Eglise pendant le sacrifice de la Messe. On ne les admettoit point aux Sacrements, ni aux Ordres, ni aux mariages, & ils ne pouvoient entrer en aucune dignité. Les gens de guerre devoient poser les armes. Il falloit couper ses cheveux, & changer ses habits, & aller toujours à pied, & sans voiture. Voyez Du Cange sur les cas & les manieres de ces penitences, & comment on les pouvoit racheter.

PENITENTS, se dit aussi d'un establissement ou reformation de l'Ordre de St. François. Les *Penitents* du tiers Ordre different des autres Franciscains par le petit capuchon, & la haute chaussure. Les *Penitents* de Nazareth, de Piquepuce. Il y a aussi à Paris un Convent de Filles *Penitentes*, de filles de mauvaise vie qui se sont converties, & qu'on a renfermées.

PENITENTS, se dit aussi de certaines Confrairies de gens seculiers qui s'assemblent pour faire des prieres & des Processions nuds pieds, & le visage couvert d'un linge, & qui se donnent aussi la discipline. Il y a en Italie, à Avignon, & à Lyon de ces *Penitents blancs*. Il y en avoit autrefois à Paris. Il y a aussi des *Penitents bleus*, & des *Penitents noirs*. Ceux cy assistent les criminels à la mort, & leur donnent la sepulture.

On appelle les sept Pseaumes *Penitentiaux*, les sept Pseaumes de la penitence de David. Les Canons *Penitentiaux*, &c.

PENNAGE. s. m. Terme de Fauconnerie. Tout ce qui couvre le corps de l'oiseau de proye. *Pennage* blond, roux, noir, baglé, fleuri, turturin, cendré, &c. selon les diverses couleurs que les oiseaux portent en leur robbe. L'oiseau a quatre sortes de *pennage*. I. Le *duvet*, qui est comme la chemise de l'oiseau proche sa chair. II. La *plume menuë*, qui couvre tout son corps. III. Les *vanneaux*, qui sont les grandes plumes de la premiere jointure des aisles. IV. Les *pennes*, qui s'estendent jusqu'à la *penne* du bout de l'aisle qu'on appelle le *cerceau*.

PENNES, ou *Pannes*. Terme de Fauconnerie, sont les longues plumes des aîles. Celles de la queuë s'appellent *balay*. Les *pennes* croisées sont une marque de la bonté de l'oiseau. Toutes les *pennes* des aîles ont leurs noms, une, deux, trois, quatre, cinq, les *rameaux* & le *cerceau*. Les *pennes* du *balay* pareillement, le milieu, la deux, la trois, &c. Les oiseaux ont douze *pennes* à la queuë. Ce mot vient de *penna*.

PENNES, se dit aussi des petites plumes qu'on met au bout d'une flesche, ou d'un matras, pour les faire aller droit, d'où est venu le mot de trait bien *empenné*, & un matras *desempenné*. Les *pennes* se faisoient avec des plumes d'oye, ou de gruë.

PENNE, ou *pennache*, en termes de Blason, se dit des plumes d'oiseau qu'on met sur le chapeau pour orner la teste, quand on les peint sur des Escus. De Marolles porte d'azur à l'espée d'argent, la garde en haut d'or, accostée de deux *pennaches* adossés du second, c'est à dire d'or.

PENNE, en termes de Marine, est le point ou le coin des voiles Latines, ou à tiers point.

PENNON. s. m. Estendart à longue queuë, qui appartenoit autrefois à un simple Gentilhomme. C'est proprement un guidon à mettre sur une tente. Il est opposé à *banniere*, qui estoit quarrée: car quand on faisoit quelqu'un Banneret, la ceremonie étoit de couper la queuë de son *pennon*, d'où est venu un ancien proverbe: Faire de *pennon* banniere, pour dire, Passer à une nouvelle dignité. Il y a encore à Lyon des Compagnies des quartiers qu'on appelle *Pennonage*, & leurs Chefs s'appellent Capitaines *Pennons*. Ce mot vient du Latin *pannus*, parce que ces bannieres estoient autrefois faites de drap, ou d'autre riche estoffe, qui estoit comprise sous le même genre.

PENNON GENEALOGIQUE, est en termes de Blason un Escu rempli de diverses alliances des Maisons desquelles un Gentilhomme est descendu, qui sert à faire ses preuves de Noblesse. Il comprend les Armes du pere & de la mere, ayeul & ayeule, bisayeul & bisayeule. Il est composé de huit, de seize, de trente-deux quartiers, &c. sur quoy on dresse l'Arbre Genealogique.

PENOMBRE. s. f. Terme d'Astronomie. C'est cette partie qui est entre la vraye ombre & la lumiere éclatante, dans laquelle il est presque impossible de determiner où la lumiere finit, & où l'ombre commence: & c'est ce qui rend la plus-part des observations difficiles & incertaines. *Pene umbra*, *presqu'ombre*.

PENSE'E. s. f. Tout ce qui vient dans l'esprit, dans l'imagination, dans la memoire. Il y a de bonnes & de mauvaises *pensées*. On peche devant Dieu de la simple *pensée*, parce qu'il connoist nos *pensées*. On dit en menaçant, Si je sçavois qu'il en eust eu seulement la *pensee*, la moindre *pensée*. Cet objet me revient toûjours dans la *pensée*. On dit en ce sens d'un projet, d'un ouvrage, de l'esquisse d'un tableau, Ce n'est là qu'une *pensée*, il n'y a encore rien de poli, ni de digeré.

PENSÉE, se dit aussi des reflexions & deliberations qu'on fait dans son esprit. Il m'est venu en *pensée* d'entreprendre telle chose. Les secondes *pensées* sont les meilleures. C'est la ma *pensée*, pour dire, C'est mon advis, mon opinion.

PENSÉE, se dit aussi de quelque belle parole, de quelque dit notable d'un homme d'autorité. Les *pensées* de Mr. Pascal. Les *pensées* de la mort, de l'eternité. On trouve quantité de belles *pensées* dans St. Augustin, dans Seneque.

On dit proverbialement, quand deux personnes ont en même temps la même *pensée*, Nous eussions bien fait un Pape.

PENSE'E. s. f. est une petite fleur sans odeur ayant cinq feuilles, qui a trois couleurs. Cette plante jette du commencement des feuilles rondes & dentelées tout alentour, qui s'estendent en longueur. Ses tiges sont en triangle, creuses & crenelées, divisées également par certains nœuds, d'où sortent de petits rameaux qui portent sa fleur rouge au dessus, blanche au milieu, & jaune au dessous. Ce sont des especes de violettes qui ne sont pas odorantes. On l'appelle autrement *clavelle*, *l'herbe de la Trinité*, ou *violette d'automne*, & en Latin *jacea*, ou *herba Trinitatis*, ou *tricolor*. Elle croist en abondance dans les montagnes du Vivarez. On appelle couleur de *pensée*, une espece de violet tirant sur le pourpre. En ce sens Menage derive ce mot de l'Anglois *pansie*.

PENSER. v. act. Faire une action de l'esprit, de l'imagination, de la memoire. Descartes prouve que la premiere & la plus certaine des veritez c'est, Je *pense*, de laquelle on tire, Donc je suis. La devise de l'Ordre de la Jartiere est, Honni soit qui mal y *pense*. Il a blessé cet homme par mesgarde & sans y *penser*. Il y a des gens à qui le bien vient sans qu'ils y *pensent*. Ce mot vient du Latin *pensare*. Menage.

PENSER, signifie aussi, Faire une reflexion, former un jugement, une opinion. Il faut *penser* sans cesse à son salut. Je vous laisse à *penser*, *pensez* y bien, vous avez tout le temps d'y *penser*. Il est condamné par les Medecins, il faut qu'il *pense* à ses affaires. Plus j'y *pense*, plus je medite là-dessus, plus j'y trouve de difficulté. C'est un homme distrait qui *pense* ailleurs. Ce dessein a esté bien *pensé*, mais mal executé.

PENSER, signifie quelquefois, Deliberer. Cela est tout *pensé*. Voilà un bon advis, j'y *penseray*. On a *pensé* & *repensé* à tous les inconvenients. Nous avons bien autre chose à *penser*, à examiner.

PENSER, signifie encore, Attacher sa pensée & ses soins à quelque chose pour tascher de l'obtenir. Il ne *pense* plus à cette terre qu'il avoit dessein d'acheter. Ce jeune homme *pense* à cette fille, il la veut demander en mariage. Un Moine Profez ne doit plus *penser* au monde, auquel il a renoncé.

PENSER, signifie aussi, Estimer, juger. Que *pensez*-vous de cet ouvrage, de ce procés, qu'en jugez-vous? Chacun en *pensera* ce qu'il luy plaira. Il ne faut pas mal *penser* de son prochain. Je ne sçay que *penser*, que juger de cet accident.

PENSER, signifie aussi, Croire. Cet homme *pense* qu'il est habile, on le mesprise plus qu'il ne *pense*. Cela est ainsi comme je *pense*, comme je croy. Hé que *pensez*-vous faire? On ne *penseroit* jamais qu'il eût tant d'audace.

PENSER, signifie aussi, Estre prest de faire quelque chose. Il a bien *pensé* mourir. Il a *pensé* tomber dans ce precipice. Il a *pensé* dire une sottise.

PENSER. s. m. Pensée. Il faut chasser le triste *penser*, le triste souvenir de cette perte. Les amans aiment à entretenir de doux *pensers*, d'agreables resveries.

On disoit autrefois *pens* en la même signification, d'où nous est demeuré le guet à *pens*, ou *appens*, pour dire, un assassinat fait de dessein premedité. On le dit encore des choses premeditées. C'est un guet à *pens*.

On dit proverbialement, Il est comme le perroquet de Mr. de Vendosme, s'il ne dit mot, il n'en *pense* pas moins.

Penser une playe, un cheval. Voyez Pancer.

PENSIF, IVE. adj. Songe-creux, celuy qui pense, qui resve profondément à quelque chose, qui a quelque chagrin. Je l'ay trouvé tout *pensif* & melancolique. Un amoureux est souvent triste & *pensif*. Un Poëte qui compose est resveur & *pensif*. Cette femme est fort *pensive* & chagrine depuis qu'elle a perdu son mari.

PENSION. s. f. Somme qu'on donne pour la nourriture & le logement de quelqu'un. On a mis cet enfant en *pension* en un tel College, on donne tant pour sa *pension*. Il y a aussi des demi-*pensions*, où on ne paye que pour le disner.

PENSION, se dit quelquefois du lieu où on donne à manger. Il y a une petite *pension* en tel endroit, où on est à juste prix.

PENSION, se dit aussi d'une redevance qu'on paye, ou qu'on reçoit tous les ans. Les enfans naturels obtiennent des *pensions* alimentaires. Il y a une *pension* annuelle assignée sur une telle terre. On se reserve des *pensions* sur les Benefices qu'on resigne. Il faut faire creer les *pensions* en Cour de Rome. On peut racheter les *pensions*, parce qu'elles sont purement temporelles. Par arrest du Grand Conseil de l'an 1683. on a confirmé une dispense obtenuë par un homme marié pour joüir d'une *pension* de dix mille livres sur l'Evesché de Cahors.

PENSION, se dit aussi des appointemens que le Roy, ou les Princes donnent à ceux qu'ils veulent recompenser, ou gratifier. Il est sur l'estat des *pensions*. Le Roy donne des *pensions* aux gens de lettres.

On

On dit vulgairement, qu'une chose est en *pension*, quand elle est engagée, ou egarée.

PENSIONNAIRE. s. m. & f. Celuy qu'on nourrit pour un certain prix. Les Regens & les Maistres d'auberge tiennent des *pensionnaires*. Les Religieuses ont des filles *pensionnaires*. On voit plusieurs escriteaux où il y a, Ceans on tient *pensionnaires*.

PENSIONNAIRE, se dit aussi de celuy qui a une pension sur un Benefice, ou sur l'estat d'un Roy, ou d'un Prince. Il y a deux *pensionnaires* sur ce Benefice. Le Roy a un grand nombre de *pensionnaires*.

PENSIONNAIRE, se dit ironiquement de ceux qui hantent souvent dans un logis pour y venir boire & manger. Je ne me puis deffaire de cet escornifleur, il est mon *pensionnaire*.

PENTACROSTICHE. adj. Vers disposez en sorte qu'on y trouve cinq acrostiches d'un nom en cinq divisions qu'on fait exprés en chaque vers. C'est un travail pedantesque de faire des vers *pentacrostiches*.

PENTAGONE. adj. & s. m. Figure qui a cinq costez & cinq angles. Le dodecaedre qui est le quatriéme des corps reguliers est composé de douze figures *pentagones*. Pappus a demonstré que douze *pentagones* reguliers sont plus grands que vingt triangles inscrits dans le même cercle, liv. 5. Probl. 45. La plus-part des citadelles sont des *pentagones* reguliers.

Les Medecins appellent *pentagone*, le muscle pectoral, à cause de sa figure.

PENTAMETRE. s. m. Sorte de vers Latin composé de cinq pieds, de dactiles ou de spondées. Il se joint ordinairement aux vers hexametres dans les Elegies, Epigrammes, Epistres & autres petites pieces.

PENTATEUQUE. s. m. Terme de Theologie. On appelle ainsi les cinq Livres de Moyse qui commencent le Vieux Testament, asçavoir la Genese, l'Exode, les Nombres, le Levitique, & le Deuteronome.

PENTE. s. f. Inclination, ou descente d'un terrain, d'un lieu haut vers un lieu plus bas. Les eaux ne descendent point naturellement, si elles ne trouvent de la *pente*. Plus un fleuve a de *pente*, plus il est rapide. Cette colline a une *pente* douce, aisée. Le talus descend en *pente*. La *pente* ordinaire des rivieres, comme celle de la Seine, est de cinq pieds par lieuë, comme portent les Memoires de l'Academie des Sciences.

PENTE, se dit aussi de la garniture qu'on met au haut d'un lit, ou d'un dais. Ce lit a des *pentes* de velours, de tapisseries. On a perdu une des trois *pentes* de ce lit. Ce dais a de riches crespines à ses *pentes*.

PENTE, se dit figurément en choses morales, & signifie, Inclination. La nature corrompuë a une grande *pente* vers le peché. La *pente* de ce Juge est plustost vers la douceur, que vers la severité.

PENTECOSTE. s. f. Feste solemnelle où l'on fait la commemoration de la descente du St. Esprit sur les Apostres, descrite dans les Actes. Elle est ainsi nommée, parce qu'on la feste le cinquantiéme jour aprés Pasques. C'est elle qui finit le temps pascal, dans lequel on chante par tout Alleluya, on chante l'Office debout, & on ne jeusne point, comme témoignent Tertullien, St. Jerôme & St. Ambroise.

On dit proverbialement, A la *Pentecouste*, quoy qu'il couste. On dit aussi, Entre Pasques & la *Pentecouste* le dessert est une crouste. A Paris on prononce ce mot ainsi.

PENTIERE. s. f. Espece de grand filet fait de mailles quarrées & à losenge, propre à prendre des beccasses & autre gibier. Il n'est pas de ces oiseaux qu'on prend à la *pentiere*.

PENTURE. s. f. Plaque de fer qu'on clouë à une porte, ou à une fenestre, qui a une ouverture pour y faire entrer un gond sur lequel elle se meut comme sur un pivot pour s'ouvrir & se fermer. Les portes cocheres doivent avoir trois fortes *pentures*.

PENULTIESME. adj. m. & f. Qui est avant le dernier. On met un accent circonflexe sur la *penultiesme* syllabe. Cet escolier est le *penultiesme* de sa classe, d'une telle decurie. On vous a monstré à la *penultiesme* leçon, &c.

P E P.

PEPIE. s. f. Maladie d'oiseaux, petite pellicule blanche & seche qui leur vient à la langue pour avoir eu soif. Il faut donner de l'eau à ces oiseaux, de peur qu'ils n'ayent la *pepie*. On dit aussi à table, quand on est trop longtemps à apporter à boire, Vous nous ferez avoir la *pepie*. On dit aussi, qu'une femme n'a pas la *pepie*, quand elle caquette beaucoup. Ce mot vient de *pituita*, ou de *pipita*.

PEPIER. v. n. se dit des moineaux, lors qu'ils poussent leur cri naturel. Ce mot signifioit autrefois *begayer*, comme font les enfans qui commencent à prononcer *papa*, d'où est venu aussi le mot de *papin*, qui en plusieurs lieux signifie encore la *bouillie* qu'on donne aux enfants, comme il faisoit autrefois, dont s'est fait aussi *papelard*, qui signifie *marmotter*, ne parler pas distinctement pour avoir la langue trop grasse.

PEPIN. s. m. Semence de plusieurs fruits. On distingue les fruits en fruits à noyau, & en fruits à *pepin*. Les fruits à *pepin* sont les pommes, poires, coins, &c. Le raisin, les groseilles, ont aussi des *pepins* faits d'une autre sorte. Un *pepin* de raisin fit mourir le Poëte Anacreon.

PEPINIERE. s. f. Lieu où on a semé des pepins, où on éleve des arbres à pepin. Dans les grands jardins on en reserve un canton pour faire une *pepiniere*. On le dit aussi improprement des autres sortes d'arbres qu'on y éleve.

PEPINIERE, se dit figurément en Morale. La France est une *pepiniere* de soldats, c'est à dire, elle abonde en soldats. L'Université de Paris est la *pepiniere* des sciences.

P E R.

PERÇANT, ANTE. adj. Qui fait un trou, qui entre, qui s'introduit dans un autre corps. Les tarieres, les villebrequins, les forets sont des instruments *perçants*.

PERÇANT, signifie aussi, Aigu, vif, penetrant. L'aigle a les yeux vifs & *perçants*. Cet enfant a la voix claire, aigue & *perçante*. La bise cause un froid *perçant* & penetrant.

PERÇANT, se dit figurément en choses spirituelles. Un esprit *perçant* & penetrant est celuy qui a la conception prompte, qui va droit au fonds d'une affaire.

PERCEINTE. s. f. Terme de Marine. Ce sont des rebords, des cordons ou bandes de bois qui regnent en dehors le long des bordages d'un vaisseau, qui servent à la liaison des tillacs. On le dit particulierement des trois cordons les plus proches de la quille.

PERCE-LETTRE. s. m. Petit fer pointu qui fait partie de la garniture d'un estuy, ou d'une écritoire, qui sert à percer des lettres pour les cacheter. Il est maintenant de peu d'usage, depuis qu'on a cacheté des lettres sans les percer.

PERCE-NEIGE. s. f. est une petite fleur d'hiver qui pousse à travers la neige.

PERCE-OREILLE. s. m. Petit insecte fait en forme de ver, qui se change en nymphe, & qu'on voit ensuite avec les ailes etenduës. En Latin *auricularia*.

PERCE-PIERRE. s. f. Herbe qu'on mange en salade, confite dans le vinaigre. En Latin *saxifraga*.

PERCEPTION. s. f. Recepte, recolte. On n'a droit de faire la *perception* des fruits d'un Benefice, que depuis sa prise de possession.

PERCER. v. act. & n. Faire un trou, une ouverture avec un instrument pointu. Ce Cavalier étoit tout *percé* de traits, de dards, de javelots. Cet autre étoit *percé* de part en part d'un coup d'épée, de lance, de pique. On a *percé* un abscés à ce malade avec une lancette. On *perce* le bois avec des tarrieres, des villebrequins; le cuir avec des alesnes, des poinçons, des aiguilles. Ce navire étoit *percé* de coups de canon, *percé* à jour, *percé* de vers. On dit aussi, *Percer* le vin, pour dire, l'entamer, faire un trou au muid pour y mettre un faucet, ou une cannule, une fonteine. Menage derive ce mot de l'Italien *pertugiare*, ou de l'Anglois *to pearce*, qui signifient la même chose; ou plûtost du Latin *pertusus*, ou de *perserere*, ou *per medium inserere*.

PERCER, signifie aussi, Faire une ouverture, un passage. Il a *percé* la muraille pour avoir communication plus libre avec son voisin. Cette maison *perce* sur l'autre ruë, a deux issuës, traverse deux ruës. On dit à la guerre, *Percer* la contrescarpe, *percer* jusque dans le fossé pour y faire une descente. On dit en ce sens, qu'une maison est bien *percée*, quand elle a de belles vuës, de grandes fenestres & bien disposées. On dit encore, que l'aigle *perce* la nuë de son vol; que le foudre *perce*, fend la nuë. On a *percé* une montagne pour faire le canal de Languedoc, & on navige dessous. Les chiens & les Piqueurs ont *percé* le fort de la forest.

PERCER, signifie aussi, Entrer dans quelque chose, s'y insinuer, y penetrer. Ce cuir est si bien preparé, qu'il ne *perce* point à l'eau. La pluye a *percé* mes habits. On dit aussi, *percer* la foule, fendre la presse; *percer* un bataillon, l'ouvrir & le défaire. Les Voyageurs ont *percé* bien avant dans le Septentrion.

PERCER, se dit aussi des dents. Les enfans sont malades quand les dents leur *percent*. On dit que les chevreaux bondissent & se rejoüissent quand les cornes leur *percent*.

PERCER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Les gemissements & les cris des innocens ont *percé* le ciel, & sont parvenus jusqu'au throsne de Dieu. On le dit aussi des choses qui sont sensibles. Rodrigue dit dans le Cid,

- - - - *perce* jusqu'au fonds du cœur
D'une atteinte impreveue aussi-bien que mortelle.

On dit aussi d'un homme prevoyant, qu'il *perce* dans l'advenir; & d'un qui est profond, qu'il a *percé* bien avant dans une science.

PERCER, se dit proverbialement en ces phrases. Il est bas *percé*, pour dire, Il n'a plus gueres d'argent. C'est un panier *percé*, pour dire, C'est un prodigue qu'on ne sçauroit enrichir, quelques dons qu'on luy fasse. On dit aussi de celuy qui a receu plusieurs coups, qu'il est *percé* comme un crible; & de celuy qui est fort maigre, que les os luy *percent* la peau.

PERCÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PERCÉ, en termes de Blason, se dit des pieces ouvertes à jour, qu'on appelle aussi *ajourées*.

EN PERCE. adv. On a mis ce muid *en perce*, pour dire, C'est celuy qu'on vuide, dont on boit. Le muid chez les Cabaretiers ne demeure pas long-temps *en perce*, on l'a bientost debité.

PERCEVOIR. v. a. Terme de Palais. Recevoir ou recueillir quelques fruits ou revenus. On a donné quittance à ce Fermier des fruits *perceus* & à *percevoir* de cette terre jusqu'à la fin de son bail.

PERCHE. s. f. Gaule, piece de bois longue & menuë. On se sert de *perches* à faire des treilles, des espaliers, des clostures de jardins. On abat les noix & les pommes avec la *perche*. Ce mot vient du Latin *pertica*.

PERCHE, se dit aussi des bastons étendus pour y poser quelque chose. Les Blanchisseuses ont des *perches* à leurs fenestres pour y faire secher leur linge. Les Fauconniers mettent leurs oiseaux sur la *perche*. Les Tourneurs ont une *perche* pliante & qui fait ressort, où ils attachent la corde de leur tour.

PERCHE, est aussi une mesure de longueurs. Chez les Romains & les Geometres elle est de dix pieds. En France elle est differente suivant les lieux, de 18. 20. 22. & jusqu'à 27. pieds. L'arpent de terre doit contenir 100. *perches*. Chez les Auteurs on l'appelle aussi *verge*, *corde* & *chaisne*; & les Latins l'ont appellée *funis*, *corda*, *catena* & *decempeda*.

PERCHE, en termes de Venerie, se dit du marrein, de la rameure d'un cerf, ou du tronc de chaque teste de cerf où sont attachez les andouilliers. Une *perche* chevillée de huit cors. On le dit aussi du Daim, du chevreuil & du bouc sauvage. On se sert aussi de ce terme en Blason.

PERCHE, est aussi un poisson d'eau douce, blanc & à petites écailles, qui mange les autres poissons comme le brochet; mais le brochet ne peut pas manger la *perche*, parce qu'elle a un aisleron piquant qu'elle herisse à son approche. En Latin *perca*, ou *pertica*. Il y a des *perches* de mer aussi-bien que de riviere.

On dit proverbialement, Se battre à la *perche*, pour dire, Ne se faire pas grand mal, non plus que des oiseaux qui sont attachez sur la *perche*.

PERCHER. v. n. S'exposer sur une perche. Tous les oiseaux se *perchent* sur des branches pour se reposer aprés un long vol, ou pour dormir.

On dit aussi d'un homme qui est monté en un lieu haut pour voir quelque spectacle, Où vous estes-vous allé *percher*?

PERCHÉ, ÉE. adj. En termes de Blason on dit un oiseau *perché*, lors qu'il est peint sur une perche d'un autre esmail. Il portoit d'azur à l'espervier à vol étendu, lié, *perché* & grilletté d'argent.

PERCHOIR. s. m. Lieu où se perchent les oiseaux de proye. On le dit particulierement des bastons qu'on met dans des volieres ou des cages, afin que les oiseaux s'y perchent.

PERCLUS, USE. adj. Paralytique, malade qui ne se peut remuer, ou qui ne se peut aider de ses membres. Il est *perclus* d'un bras, d'une jambe, de tout le corps. Cette fluxion l'a rendu *perclus*.

PERCLUS, se dit aussi figurément de l'esprit, en parlant d'un homme qui ne raisonne plus. C'étoit un bel esprit, mais cette maladie l'a rendu tout *perclus*.

PERÇOIR. s. m. ou *Perçoire*. s. f. Instrument avec lequel on perce. Le *perçoir* de vin est un villebrequin, dont la mesche a un bouton qui arreste la liqueur. Il y a aussi des *perçoirs* chez les Serruriers & Armuriers pour forer les clefs & les canons des armes à feu, tant à froid qu'à chaud.

PERCUSSION. s. f. Terme de Physique. Impression d'un corps qui frappe, qui tombe sur quelque autre. Tous les sons ne sont autre chose qu'une *percussion* de l'air. Les tambours, les cloches font grand bruit à cause de la violente *percussion* de l'air. On n'a pû encore determiner le poids, la force que donne le mouvement de la *percussion*, la proportion de la *percussion* & de la *repercussion*.

PERDANT, ANTE. s. m. & f. Qui souffre quelque dommage. Il ne se dit gueres que des joüeurs. Je me suis trouvé du costé des *perdants*, je pariois pour les *perdants*.

PERDITION. s. f. Ce qui emporte, qui cause dom-

dommage. Les Heretiques sont dans le chemin de *perdition*. Tout le bien de cette famille est saisi, il est en voye de *perdition*.

PERDRE. v. act & n. Souffrir quelque dommage, quelque diminution en sa santé, en son honneur, en ses biens. Une playe dans la veine cave est mortelle, parce qu'on *perd* tout son sang. La maladie fait *perdre* les forces, la vie. Une femme se *perd* de reputation par sa mauvaise conduite. Ce General a *perdu* la bataille. Cet homme a *perdu* tout son bien, son credit par banqueroute, par la guerre, par le jeu, par mauvais mesnage. Il a *perdu* son pere, son frere, &c. Il a *perdu* sa cause, son procés. Il a *perdu* la veuë, l'ouye, un membre à la guerre. *Perdre* l'haleine.

PERDRE, signifie quelquefois, Manquer à gagner. Ce Marchand a *perdu* beaucoup de n'avoir pas été à cette Foire. J'ay bien *perdu* de ne m'être pas trouvé à la mort de mon oncle.

PERDRE, signifie aussi, Prodiguer, dissiper, faire un mauvais mesnage d'une chose. C'est un homme qui *perd* son temps, qui l'employe en bagatelles. Il *perd* sa fortune, il ne mesnage pas les occasions de la faire. Il a *perdu* sa peine & ses pas à la recherche de cette fille. Il a *perdu* ce bon ami, faute de l'avoir cultivé.

PERDRE, signifie aussi, Destruire, ruiner. C'est un homme qu'on veut *perdre*, qu'on veut exterminer. C'est un homme qui se *perd* dans les desbauches. Cette maison se *perd*, il n'y a personne qui la puisse soustenir. Le temps a fait *perdre*, a fait perir les plus beaux ouvrages de l'Antiquité. On dit qu'un homme se *perd*, quand il se noye; qu'un navire se *perd*, quand il s'abysme.

PERDRE, se dit aussi des choses qui sont hors de la portée de nos sens. Une aigle vole si haut, qu'on le *perd* de veuë. On dit que les Cometes, que les meteores se *perdent*, quand ils disparoissent: qu'un homme se *perd* dans les bois, dans un labyrinthe; qu'un enfant se *perd* dans les ruës, quand il s'égare. On dit en ce sens, que l'eau se *perd* dans un trou, dans la terre, pour dire, qu'elle s'écoule, qu'elle s'y imbibe insensiblement.

On dit en Physique, qu'il ne se *perd* rien dans le monde, qu'il n'y a que la forme de changée. Le mouvement ne se *perd* point, mais se communique au corps qu'il rencontre. On dit que du vin & des drogues *perdent* leurs forces, lors qu'elles s'alterent & se corrompent.

PERDRE, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Un homme qui jure à faux *perd* son ame. Le pecheur *perd* la grace de Dieu. Les idées se *perdent*, s'effacent de la memoire. Un homme à l'agonie *perd* la connoissance. On dit aussi, qu'un homme se *perd* dans son discours, dans ses raisonnements, lors qu'il veut trop subtiliser, & qu'il entre dans le galimathias. On dit aussi, *perdre* l'esprit, *perdre* courage, *perdre* l'espoir, *perdre* contenance.

PERDRE, se dit proverbialement en ces phrases. Marchand qui *perd* ne peut rire. Qui *perd* son bien *perd* son sens. A laver la teste d'un asne on n'y *perd* que la lessive. Si vous n'avez point d'autre sujet, vostre chien est *perdu*, pour dire, Si vous n'avez point d'autre ressource. On dit aussi, C'est le jeu de Coquinbert, où qui gagne *perd*, quand on sçait *perdre* à propos. On dit aussi, qu'il ne faut pas laisser *perdre* les bonnes coustumes, en parlant de quelque feste où on se resjouït, où on fait quelque goinfrerie. On dit encore quand on a affaire à un insolvable, qu'on n'y *perdra* que l'argent & l'attente. On dit qu'un homme a *perdu* le goust du pain, quand il est mort. On dit aussi, Qui *perd* peche. On dit au jeu, Qui quitte la partie la *perd*; & en desbauche, Il est aujourd'huy St. Lambert, qui quitte sa place la *perd*. On dit encore, qu'il se faut garder des gens qui n'ont rien à *perdre*.

PERDU, UË. part. pass. & adj.

On appelle *enfans perdus*, ceux qu'on expose les premiers pour monter à une bresche. On dit que des gens sont *perdus* de dettes & de crimes, *perdus* de desbauche, de goutte & de verolle. C'est un homme *perdu*, à qui on ne sçauroit sauver la vie, dont on ne peut jamais tirer rien de bon. On dit aussi, qu'une fille est *perduë*, quand elle a forfait à son honneur: que c'est de l'argent *perdu*, lors qu'on l'employe à des choses dont on ne tirera point de profit, ni de satisfaction. On dit, Donner de l'argent à fonds *perdu*, quand on le donne à rente viagere, au denier fort. On dit, Faire flotter du bois à bois *perdu*, pour dire, le jetter dans des petites rivieres qui ne sont pas assez fortes pour porter des trains. On fait des moles & des jettées en mer à pierre *perduë*, lors qu'on en jette une grande confusion dans la mer qui ne se soûtient que par sa masse. On appelle aussi un puits *perdu*, un puits dont le fond est de sable, où se perdent les eaux qui s'y écoulent. On dit en Peinture, que des contours de figures sont *perdus* ou noyez, lors qu'ils sont confondus avec le fonds; & qu'ils diminuent insensiblement.

On dit absolument, Tout est *perdu*, c'est fait de nous, quand on n'a plus d'esperance, ni de ressource.

PERDREAU. subst. masc. Jeune perdrix. Le mois d'Aoust est la saison des *perdreaux*. Les *perdreaux* ne sont bons que quand ils sont maillez, quand ils ont des taches blanches sur les plumes.

PERDRIX. s. f. Oiseau excellent à manger, & qui vit à terre, dont le vol est bas & de peu d'estenduë, qui fait beaucoup de bruit en volant. Les *perdrix grises* sont les plus communes; les *rouges* sont les plus grosses, & ont les pieds rouges & quelques plumes autour du col. Il y a des *perdrix blanches* dans les Alpes qui sont veluës par les pieds. Il y a aussi des *perdrix griesches*, que quelques-uns confondent avec les *becasses*. Ce mot vient du Latin *perdix*.

On appelle une compagnie de *perdrix*, les *perdrix* d'une couvée qui volent ensemble. On dit des yeux de *perdrix*, pour dire, de petits yeux, ou de quelques petits ulceres. On brusle des plumes de *perdrix* pour guerir le mal de matrice, parce qu'elles sont fort puantes. On va à la chasse aux *perdrix* avec un chien couchant. On attend les *perdrix* à la remise.

En termes de Blason on se sert aussi du mot de *perdrix*, quand on les represente sur les Escus, mais elles n'ont jamais le vol ouvert.

PERDURABLE. adj. m. & f. Qui doit toûjours durer. Dieu a promis à ses esleus une felicité *perdurable*. Il n'y a rien en ce monde de *perdurable*.

PERE. f. m. Terme relatif. Celuy qui a engendré un enfant masle ou femelle. Les *peres* qui avoient trois enfans à Rome avoient de beaux privileges. Il y a des devoirs reciproques du *pere* à l'égard du fils, & du fils à l'égard du *pere*. *Pere* & mere honoreras, est un des preceptes du Decalogue. Dans les loix de Romulus un *pere* avoit une puissance sans bornes sur ses enfans, & avoit droit de les vendre & de les tuer.

On appelle *pere de famille*, celuy qui est chef d'une maison, soit qu'il ait des enfans, ou non. *Pere adoptif*, celuy qui advouë pour siens les enfans d'autruy. *Pere putatif*, celuy qui est reputé pere. St. Joseph étoit *pere putatif* de Nostre Seigneur. *Pere naturel* est celuy qui a des enfans illegitimes. Un *grand-pere*, c'est un ayeul; un *beau-pere*, celuy qui est marié à une femme qui a des enfans d'un autre lit. Un *pere nourricier* est le mary de la nourrice qui a donné à teter à un enfant.

PERE, se dit aussi en Theologie de la premiere personne de la Trinité. Dieu le *Pere* est vray *Pere* à l'égard de JE-

SUS-

sus-Christ. A l'égard des hommes on l'appelle le *Pere celeste*, Nostre *Pere* qui est aux cieux.

Pere, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Et premierement on le dit des Patriarches. Abraham a été nommé le *Pere des Croyans*. Adam est nôtre premier *Pere*. Dans l'Eglise on appelle *Peres*, les anciens Prelats & les Docteurs. Les *Peres* assemblez au Concile de Nicée. St. Chrysostome, St. Basile, ont été des *Peres* Grecs; St. Augustin, St. Ambroise, des *Peres* Latins. La Bibliotheque des *Peres* est un Recueil en plusieurs Volumes des Escrits de plusieurs *Peres*. Ce Docteur sçait bien les *Peres*. Les Vies des *Peres* Hermites.

Pere, est aussi un titre d'honneur qu'on donne aux Prelats & aux personnes constituées en dignité dans l'Eglise, ou dans les Ordres Sacrez. Reverend *Pere* en Dieu Messire tel Evêque de &c. Le Confesseur est regardé comme un *Pere* spirituel.

Pere, se dit aussi des Superieurs des Couvents, de ceux qui sont Profez, & dans les Ordres, par opposition aux *Novices*. Le *Pere* General, le *Pere* Provincial, Exprovincial, qui a été Provincial. Les noms des Superieurs sont differents suivant les lieux & les Ordres. *Pere Prieur*, *Pere Sous-Prieur*. Les *Peres Deffiniteurs & Assistans* dans l'Ordre de St. Benoist; le *Pere Gardien* en celuy de St. François; le *Pere Correcteur* chez les Minimes; le *Pere Ministre* chez les Mathurins; le *Pere Recteur*, ou *Prefect*, dans les Colleges. Les Mendiants ont aussi un *Pere temporel* pour les necessitez de la Maison.

Peres, au pluriel, se dit de toutes les Congregations d'Ecclesiastiques regulieres, ou seculieres. Les *Peres* Capucins, Cordeliers, Augustins, Jacobins, &c. Les *Peres* Jesuites, de l'Oratoire, Barnabites, de la Doctrine Chrestienne, Theatins, de la Mission. On appelle à Paris les Augustins Deschaussez, les *Petits Peres*. Les *Peres de la Mort* sont ceux qui se devoüent au service des pestiferez.

On appelle ironiquement les *Beaux Peres*, *Peres Beats*, les *Peres Douillets*, des hypocrites qui font les devots, & qui ne laissent pas de vivre fort delicatement. Un cochon *à la Pere douillette*, c'est une espece de daube.

Peres, se dit aussi de ceux qui sont venerables par leur âge, par leur qualité, par les services rendus au public. Ainsi à Rome on appelloit les *Peres Conscripts*, les Senateurs. Auguste & plusieurs Empereurs ont été appellez les *Peres de la Patrie*. Le Roy Louis XII. a été appellé le *Pere du peuple*. Un riche fort charitable est appellé le *pere des pauvres*. Quand on demande quelque courtoisie à un vieillard qu'on rencontre, on l'appelle mon *pere*. On dit aussi d'un bienfaiteur qui a donné l'education à quelqu'un, qu'il luy a servi de *pere*.

Pere, se dit aussi de ceux qui ont excellé en quelque science. Homere a été appellé le *Pere de la Poesie*; Ciceron, le *Pere de l'Eloquence*; Apollon, le *Pere des Vers*. On dit aussi du Soleil, que c'est le *Pere du Jour*. Et parmi les fausses Divinitez on appelle le bon *Pere* Bacchus, le *Pere Denis*. Les Afriquains appellent le Nil, le *Pere des Eaux*.

Peres, se dit aussi de nos majeurs, de nos predecesseurs. Les *Peres Albains* à Rome. On vivoit ainsi du temps de nos *Peres*. Il faut suivre l'exemple de nos *Peres*, deferer aux traditions de nos *Peres*.

Pere, se dit quelquefois moins proprement de quelques animaux & des arbres. Quand on prend les petits des oiseaux, on doit laisser le *pere* & la mere. On ne mange que les pigeonneaux, les *peres*, les vieux sont trop durs. Le maronnier du Temple est le *pere* de tous ceux qui sont aux Tuilleries.

Pere, se dit proverbialement en ces phrases. Je l'ay bien renvoyé chez son *pere* grand, pour dire, Je l'ay bien rabroüé. On dit d'un vieillard riche & avare, que c'est le *pere* aux écus. On dit par exaggeration, Quand ce seroit pour mon *pere*, mon propre *pere*, je ne le ferois pas. On dit aussi de ce qui est plus gros qu'à l'ordinaire, C'est le *pere* aux autres.

PERÉ. s. m. Cidre fait de poires. On fait deux sortes de cidre; du *pere*, qui est piquant, fait de poires acides; & du *pommé*, fait de pommes, qui est plus estimé. En quelques lieux on l'appelle du *poiré*.

PEREGRIN. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois *estranger*, *pelerin*. On ne le dit plus qu'en Fauconnerie, où on appelle un faucon *peregrin*, ou *pelerin*, un faucon de passage.

Peregrination. s. f. Voyage fait en pays éloignez. Aprés de longues *peregrinations* par tout l'Orient. Ce mot est vieux, & on dit maintenant *pelerinage*, mais il se renferme dans les voyages de devotion.

PEREMPTION. s. f. Terme de Palais. Fin de non recevoir, ou espece de prescription qui destruit & annulle une procedure, une demande, quand on a été trois ans sans la poursuivre. Une demande en *peremption* d'instance n'interrompt point la prescription. Lors qu'une des parties, ou un des Procureurs est mort pendant les trois ans, cela fait cesser la *peremption*.

Peremptoire. adj. m. & f. Qui est decisif & definitif. Il y a des exceptions dilatoires, & d'autres *peremptoires*. Cette raison est *peremptoire* & decisive, il n'y a point de réponse.

Peremptoirement. adv. D'une maniere decisive & peremptoire. En Cour Souveraine il faut deffendre à toutes fins *peremptoirement*. Cet arrest a jugé sur la prescription acquise *peremptoirement*, deffinitivement.

PERFECTION. s. f. Consommation, achevement de quelque ouvrage que ce soit. Il faut voir la *perfection* d'une besogne, avant que de payer entierement les Ouvriers.

Perfection, se dit aussi de ce qui est au dernier degré de bonté. La *perfection* de la vie chrestienne est difficile à acquerir. Ce Livre a été mis par l'Auteur à sa derniere *perfection*. Cet Esmailleur travaille en *perfection*. La Marine est la science qui approche le plus de la *perfection*. Tout le monde tend à la *perfection*, & personne n'y arrive.

Perfections, se dit au pluriel de l'assemblage de toutes sortes de bonnes qualitez. Cette femme a toutes les *perfections* qu'on peut souhaitter. Ce domestique a beaucoup de *perfections*, il est sage, soigneux, assidu.

On dit aussi au singulier, C'est une grande *perfection* de sçavoir bien écrire, bien joüer du luth.

Perfectionner. v. act. Rendre parfait. La conversation du beau monde *perfectionne* bien un jeune homme. Les sciences se *perfectionnent* tous les jours.

PERFIDE. adj. m. & f. & subst. Qui manque de foy, qui trahit, qui manque à sa parole. Un Prince est *perfide*, qui rompt un traité qu'il a solemnellement juré. Les amans s'appellent *perfides*, quand ils manquent aux paroles qu'ils se sont données. Un transfuge est *perfide*, quand il manque au serment de fidelité qu'il a fait à son Capitaine. Virgile appelle Sinon le *perfide*, quoy qu'il ne fist que mentir & tromper les Troyens en faveur de sa patrie, parce qu'ils prirent confiance en luy.

Perfidement. adv. Judas a trahi *perfidement* son Maistre. Ce Gouverneur a livré *perfidement* aux ennemis la place qu'on luy avoit confiée.

Perfidie. s. f. Manque de foy, de parole, trahison. C'est une grande *perfidie* de nier un depost confié à nôtre bonne foy. Un General qui tourne casaque commet une grande *perfidie*. La plus detestable des *perfidies*, c'est de renoncer à sa foy, à son Baptesme, à ses vœux.

PERICARDE. s. m. Terme de Medecine. C'est une membrane qui entoure le cœur, que les Medecins nomment aussi *la chasse*, *le domicile*, *le coffret*, *l'estuy* & *l'enveloppe* du cœur. Sa figure est comme d'un sabot, aussi-bien que celle du cœur; car sa base est assez large, & par une des extremitez elle about en pointe. Elle ne touche pas immediatement le cœur, mais elle luy laisse assez d'espace pour son mouvement. Cet espace est plein d'une humeur sereuse qui ressemble à de l'urine, dans laquelle il nage & se meut.

PERICARPE. s. m. Terme de Botanique, qui se dit d'une pellicule ou membrane qui enveloppe le fruit ou la graine d'une plante.

PERICLITER. v. n. Estre en danger. Cette cause *periclite* entre les mains de ce méchant Advocat. Il n'est point besoin de presser le jugement de cette affaire, il n'y a rien qui *periclite*, il n'y a point de peril en la demeure. L'usure est permise dans le negoce de mer, parce que l'argent *periclite*. Cette maison *periclite*, est en danger de tomber, si on ne l'estaye.

PERICRANE. s. m. Terme de Medecine. C'est une membrane espaisse & solide qui couvre le crane par dehors. Il est appellé aussi par quelques-uns *perioste* du nom general. D'autres en font deux membranes differentes, à cause qu'il est fort espais. On dit qu'il naist de la dure mere, qui sortant par les sutures du crane par le moyen de plusieurs filaments, fait cette membrane espaisse qui le couvre par dehors, horsmis à l'endroit où les muscles des temples prennent leur origine.

PERIDOT. s. m. Pierre precieuse qui tire sur le verdastre. Elle est un peu plus dure que l'esmeraude. Elle est grande, nette & difficile à tailler, comme dit le Mercure Indien de Rosnel.

PERIGE'E. s. f. Le lieu où le Soleil & les Planetes se trouvent le plus prés de la terre. La Lune *perigée* est éloignée de nous de 54. demi-diametres de la terre. Les Copernicains appellent cela *perihelie*, à cause qu'ils mettent le Soleil à la place de la terre au centre du monde.

PERIHELIE. s. m. Terme d'Astronomie. C'est un mot dont se servent les Copernicains pour expliquer la plus grande approche du Soleil vers la terre: ce que dans les autres hypotheses on appelle *perigée*. On dit aussi le *perihelie* de Mars, & de même des autres Planetes, quand ils sont les plus proches du Soleil.

PERIL. s. m. Danger. Quand on voyage, on court bien des *perils*, des dangers. Ce brave s'expose librement à la guerre, il ne craint point le *peril*, il affronte les *perils*.

Peril, se dit aussi de ce qui menace ruine. Cette maison est crevassée, elle est en *peril*, si on ne l'estaye. Vostre argent est en *peril* entre les mains de ce Banquier, il le faut retirer au plustost. On dit aussi au Palais, Il y a du *peril* en la demeure, pour dire, qu'il faut promptement remedier à quelque chose.

Peril, se dit aussi du hasard, du pire evenement. Un garent deffend une cause aux risques, *perils* & fortunes de son vendeur. Ceux qui mettent leur argent sur mer, en veulent bien courir le *peril*. Je me charge de cette affaire au *peril* de ma vie.

Perilleux, euse. adj. Où il y a du danger, du hasard. Cette entreprise est hardie & *perilleuse*. Les Danseurs de corde font des sauts *perilleux*. L'an climacterique est *perilleux*. On dit proverbialement avec Cesar, A tout perdre il n'y a qu'un coup *perilleux*.

PERINE'E. s. m. Terme d'Anatomie. C'est l'espace qui est entre la verge & le siege, qu'on appelle aussi *femen*, & en François l'*entrefesson*.

PERIODE. s. m. Durée de la course d'un astre qui revient au même point du Ciel. Le *periode* du Soleil est de 365. jours, 5. heures, 49. minutes. Celuy de la Lune est de 27. jours, 13. heures, 9. minutes; de Saturne est de 29. ans, 169. jours; de Jupiter, 11. ans, 316. jours; de Mars, un an, 322. jours; de Venus, de 225. jours, ou sept mois & demi; de Mercure, de 88. jours, ou prés de trois mois.

Periode, se dit aussi du plus haut point de l'élevation d'un astre; mais il est plus en usage au figuré pour signifier, Haut point d'élevation. Ce favori est parvenu au plus haut *periode* de la fortune, des honneurs. Du temps d'Auguste l'Empire Romain estoit au plus haut faiste, au plus haut *periode* de sa grandeur. Le voilà au dernier *periode* de sa vie.

Periode, en termes de Chronologie, est une mesure de temps, une Epoque, ou un temps remarquable, par où, selon les differentes nations, on commence à compter les années. Les *Periodes Callipique* & *de Meton*, sont deux differentes Corrections du Calendrier des Grecs. *Periode Julienne* est celle qui a été inventée par Joseph Scaliger sur la Reformation du Calendrier Romain qui s'est fait suivant l'Année Julienne fort differente des Grecs. Elle est composée de la multiplication des trois Cicles ordinaires Latins, de 15. pour l'Indiction Romaine, de 19. pour le Nombre d'Or ou Cicle Lunaire, & de 28. pour le Cicle Solaire, dont le produit est 7980. Elle est de grand usage dans la supputation des temps; car en tout ce temps-là il n'y a qu'une seule année qui ait le même nombre pour son Indiction, son Cicle Lunaire & Cicle Solaire. On reduit à celle-cy toutes les autres Epoques. Par exemple, on sçait que l'année de la naissance de Jesus-Christ avoit du Cicle Solaire 10. de la Lune 2. de l'Indiction 4. on trouve qu'il n'y a que l'an 4714. en toute cette *Periode* qui se rencontre avoir les mêmes Cicles: & par consequent on la placera en cette année de la *Periode*. Voyez en une plus ample explication dans Scaliger, *De Emendatione Temporum*, & dans le *Rationarium* du Pere Petau.

Periode. s. f. en termes de Grammaire, est une petite estenduë de discours qui contient un sens parfait, & qui ne doit pas estre plus longue que la portée ordinaire de l'haleine. On en marque la fin par un point, & les membres ou divisions par des virgules. On appelle des *periodes rondes* & *quarrées*, suivant les differentes cadences. Cet Orateur sçait bien tourner, arrondir une *periode*.

Periodique. adj. m. Qui termine & comprend une periode. Le mois *periodique* de la Lune n'est que de 28. jours, 7. heures & 43. minutes, auquel temps elle revient au même point du Zodiaque où elle estoit quand elle a quitté le Soleil. Il luy faut pour le rattraper & estre en conjonction avec luy, qu'elle aille jusqu'au 29. & demi & 45. minutes.

Periodique, en Grammaire, se dit d'un discours nombreux & composé de periodes justes. Cet Orateur a un stile couppé & concis; cet autre l'a plein & *periodique*.

PERIOSSE. s. m. Membrane qui enveloppe les os.

PERIPETIE. s. f. C'est la derniere partie des Pieces Dramatiques, où se fait le changement de l'action, & où toute la Piece aboutit. On l'appelle dans les Pieces Comiques le *Desnouement*, & dans les Tragiques *Catastrophe*, où il y a d'ordinaire quelque évenement sanglant, ou funeste.

PERIPHERIE. s. f. Terme de Geometrie, dont quelques-uns se servent pour expliquer la circonference ou le tour d'un cercle, d'une ellypse, d'une parabole, & autres figures semblables. Les Artisans disent le *pourtour*.

PERIPHRASE. s. f. Circonlocution, destour de mots.

mots. Les meschants Orateurs affectent de faire plusieurs *periphrases* pour éviter les discours communs.

PERIPHRASER. v. neut. User de periphrase, dire avec un long circuit de paroles ce qu'on peut dire en peu de mots. Les escoliers apprennent à *periphraser*, quand on leur donne à faire des amplifications.

PERIPNEUMONIE. s. f. Terme de Medecine. C'est une inflammation du poulmon avec fievre aiguë, & difficulté de respirer. Quand l'inflammation vient d'un flegmon, on crache du sang tout pur. Quand elle est eresipelateuse, le crachat est jaune, & n'est gueres teint de rouge. En celle-cy la poitrine n'est pas si serrée, mais la fievre est beaucoup plus ardente. La *peripneumonie* est plus dangereuse que douloureuse.

PERIR. v. neut. & actif. Finir malheureusement. Un vaisseau *perit* sur la mer par un naufrage. Le genre humain *perit* autrefois par un deluge. Le monde *perira* un jour par le feu. Les scelerats *perissent* tost ou tard malheureusement. Il a entrepris de faire *perir* son ennemi par quelque voye que ce soit.

PERIR, signifie aussi, Se ruiner peu à peu, tomber en decadence. Ce Banquier a *peri*, a fait banqueroute faute d'un peu de secours de ses amis. Les bastiments inhabitez *perissent* bientost faute de reparations. Ce pauvre homme *perit* de faim, de misere. Le bien *perit*, si on n'a soin de le conserver. Il *perit* bien des chevaux à l'armée.

PERIR, se dit figurément des choses spirituelles. Il y a plusieurs ames qui *perissent* tous les jours, faute d'avoir les lumieres de la foy. Sathan & ses Anges n'ont *peri* que par leur orgueil.

PERIR, se dit au Palais des instances qu'on laisse sans poursuite. Il a laissé *perir* cette instance, ayant été trois ans sans la poursuivre. Cet appel est *peri*, il est tombé en desertion.

PERI, IE. part. pass. & adj.

PERI, en termes de Blason, se dit lors que quelque piece de Blason est posée en telle sorte, qu'elle ne touche point l'extremité de l'Escu, comme on dit du baston de Bourbon *peri* ou *mis en abysme*. Ces deux termes signifient la même chose. On appelle *peri en bande*, *en barre*, *en croix*, *en sautoir*, ce qui est mis dans ce sens sur ces pieces.

PERISSABLE. adj. m. & f. Qui n'est point certain & asseuré, qui peut perir. Tous les biens & les fortunes de ce monde sont fragiles & *perissables*. Les Martyrs ont eu raison de sacrifier une vie *perissable* pour une eternelle.

PERISCIEN. s. m. Terme d'Astronomie. On nomme ainsi les peuples qui habitent les Zones froides, eu égard à leurs ombres, lesquelles tournent tout alentour d'eux selon les divers mouvements du Soleil.

PERISTALTIQUE. adj. Terme de Medecine, qui se dit d'un mouvement qui est propre aux intestins, qui se forme par le moyen des fibres ou filamens transversaux & circulaires de ses tuniques, lors que les boyaux se retirent & se resserrent d'enhaut contre bas, afin de pousser dehors les excrements, & les humeurs nuisibles, par leur compression; & quand ce mouvement vient à se depraver, c'est ce qui cause la colique & la passion iliaque qu'on appelle le *miserere*. Mr. Perrault a fort bien remarqué qu'il ne se doit pas dire seulement des intestins, mais que c'est une action commune à toutes les parties qui alterent, qui preparent, qui cuisent & qui distribuent les humeurs & les esprits, qui sont la matiere & les instruments de toutes les actions des animaux; & il donne ce nom à tous les mouvements par lesquels les cavitez du corps sont pressées & comprimées. Ce mot est Grec, & signifie *ce qui est envoyé alentour*.

PERISTILE. s. m. Terme d'Architecture. Bastiment environné de colomnes, soustenu d'un rang de colomnes. On fait des galeries à jour en *peristile*. Les Cloistres des Religieux sont la plus-part en *peristile*. Les *peristiles* se font d'ordinaire dans œuvre.

PERITOINE. s. m. Terme de Medecine. C'est une membrane fort deliée qui est la derniere des parties interieures du bas ventre, qui contient & enferme les entrailles & toutes les parties de la region inferieure. Elle ressemble à une grande toile d'araignée. Sa figure est ronde & un peu longuette, filamenteuse par dehors pour tenir mieux aux muscles. Elle est unie par dedans, & ointe d'une certaine humeur aqueuse, afin que les entrailles soient plus libres. C'est une membrane qui est double par tout, mais qui est plus espaisse par derriere, & plus deliée par devant. La vessie est enfermée & cachée dans l'intervalle de ces deux membranes, qui se doublent & se separent en cet endroit-là. Il est percé par enhaut, par enbas & par devant. Les trous d'enhaut donnent passage à l'artere descendante, à la veine cave ascendante, & à l'œsophage. En bas il est percé prés du siege, du col de l'amarry, des veines & arteres crurales ou descendantes, & à l'endroit où les vaisseaux spermatiques vont aux testicules. Ce nom est Grec, & vient du verbe *periteinein*, qui signifie *tendre alentour*.

PERLE. s. f. Poisson testacée qu'on trouve dans la mer, qui est une espece d'huistre. Les plus belles *perles* se peschent en l'Isle de Baharen au Golphe Persique, au Cap de Comorin, en l'Isle de Ceylan, & on les appelle *Orientales*. Il en vient aujourd'huy beaucoup de l'Amerique. Les petites *perles* suivent les grosses, qu'on appelle *mere-perles*, comme les abeilles. Les Pescheurs se servent des unes pour attraper les autres. On connoist qu'elles sont grosses de *perles*, quand leurs conques ont des bosses de costé & d'autre. Il y a des *perles* en Arabie qui sont espineuses comme des herissons, ayant les pointes & espines ordonnées comme les dents d'un peigne.

PERLE, est aussi une substance dure & claire, ordinairement ronde, qu'on trouve dans ces poissons, qui est mise au rang des choses les plus precieuses. Les Dames ont des fils de *perles*, des colliers de *perles*. On fait des broderies chargées de *perles*, de semence de *perles*, ou de *perles* à l'once. Nul Orfevre ne peut mettre en œuvre d'or ni d'argent *perles* d'Escosse qu'on appelle *entrenettes* avec *perles* d'Orient, si ce n'est en grands joyaux d'Eglise. La *perle*, quand elle est grosse, s'appelle *margarita* chez les Latins, & *unio* quand on en peut apparier deux ensemble. On a appellé quelquefois les *perles* rondes des *Ave Maria*, parce qu'elles s'enfilent.

C'est une vision de croire que les *perles* naissent de la rosée, & qu'elles sont molles dans la mer; qu'elles s'amaigrissent, & qu'elles avortent, quand il tonne, comme disent Pline, Solin, Ammian Marcellin, & Matthiole. La *perle* se forme par lits à la maniere des oignons, & comme des œufs dans le corps de la poule. On en a trouvé dans quelques *mere-perles* jusqu'à cent cinquante, comme à descouvert Vespasius, quoy que Pline dise qu'on n'y en trouve que quatre ou cinq. Matthiole dit qu'il en a vû en Boheme dans des rivieres d'eau douce.

On appelle des *perles baroques*, celles qui sont d'une figure irreguliere, qui ne sont ni rondes ni en poire. Les *perles parangon* sont des *perles* d'une grosseur extraordinaire, comme celle de Cleopatre, dont les Anciens ont estimé la paire cinq cent mille escus, comme Pline témoigne. Mais plusieurs croyent cette histoire fabuleuse. On en apporta une à Philippes II. en 1579. grosse comme un œuf de pigeon, taillée en poire, prisée douze mille poids ou 14400. ducats. L'Empereur Rodolphe avoit une *perle parangon* grosse comme une poire muscade pesant trente carats, dit Boëce, qu'on a appellée *la Peregrina*, ou *l'Incomparable*.

Generalement on appelle *perle*, ce qui ne tient point à la coquille ; mais on appelle *loupe de perles*, celles qui y ont tenu, qui en ont été detachées par l'adresse de l'ouvrier, & qui ne sont proprement que des nacres de *perles* qui ont quelque endroit relevé, & à demi-rond. On dit qu'une *perle* a une belle eau, quand elle est claire & sans couleur. Celles d'Orient ont une eau qui tire sur l'incarnat ; celles de l'Amerique qui tire sur le verd ; & celles du Nord sur le gris de lin : mais ces couleurs se passent, quand elles ont été portées, comme sont toutes les autres *perles*, qui se jaunissent, qui se détruisent au bout de quatrevingt ou cent ans. Les *perles* Occidentales ont été appellées par les Anciens *perles d'Ecosse*, ou *Bohemiques*, car il s'en trouve une espece aux environs de la Citadelle de Raab en Boheme, & dans la Silesie. On en trouve aussi quelquefois dans les huistres communes.

Perle vient de *perula*, qui est de la basse Latinité, selon Menage ; ou de l'Alleman *berlen*, suivant Hotman, qui signifie la même chose. Du Cange dit qu'il vient de *perla* ou *pernula*, parce que Pline liv. 32. appelle *perna*, les nacres de *perles*. Saumaise croit que c'est un mot corrompu du Latin *pilula*, *quasi parva pila* ; ou de *sphæra*, *quasi parva sphæra*, à cause que les Grecs l'appellent *sphæria*. Il y a plus d'apparence que ce mot vient de *perlezen*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *perle*.

Nacre de perle, est le nœud de la coquille dont on fait quelquefois des *perles*, quand il est élevé avec un beau polissement.

Mere-perle, c'est la coquille de la *perle*.

Blanc de perle. Voyez *Bismuth*.

Gris de perle, c'est une couleur qui ressemble à la *perle*.

PERLE, se dit aussi d'un grain de quelque matiere que ce soit, qu'on passe dans un fil au bout duquel il y a un plomb ou perpendicule qui sert à faire plusieurs observations avec des instruments de Mathematique, comme quadrans & quarrez geometriques, en l'analemme ou horloge universel, au bilimbate, & autres.

PERLE, se dit aussi figurément, en parlant de ce qui est excellent & precieux. Cet homme est la *perle* des Sçavants. Cette beauté est la *perle* unique du monde. On appelle aussi *perles*, les gouttes de rosée qui sont sur les herbes éclairées des rayons du Soleil.

On dit proverbialement, qu'on n'est pas venu pour enfiler des *perles*, pour dire, perdre son temps ou l'employer à des choses de peu d'importance.

PERLÉ, ÉE. adj. Qui ressemble à la perle, ou orné de perles. Une couronne *perlée*. On dit aussi d'une souppe excellente, que c'est une souppe *perlée*, de couleur *perlée*.

PERLÉ, en termes de Blason, se dit des ornements qui representent des perles. Les Comtes portent une couronne *perlée*. Il y a aussi des diademes *perlés*, des croix *perlées*, &c.

PERLURE. Terme de Chasse. Ce sont des grumeaux qui sont le long du bois de la teste des cerfs, qui font une croûte raboteuse.

PERMANENT, ENTE. adj. Stable, assûré, durable. Dieu seul est *permanent*. Il n'y a point ici-bas de fortune assûrée & *permanente*. Si on veut avoir un bien *permanent*, il faut le chercher au ciel.

PERME. s. m. Terme de Marine. C'est un petit vaisseau Turc en forme de gondole, qui sert à passer de petits trajets de mer.

PERMETTRE. v. act. Laisser la liberté, ne pas deffendre. Les loix divines & humaines *permettent* de deffendre sa vie. Les Mahometans ne *permettent* pas le vin, & *permettent* la polygamie. La chasse ne se doit pas *permettre* aux paysans. La Providence *permet* la tyrannie de méchans. *Permettez* moy de vous dire que cela n'est pas vray.

PERMETTRE, se dit aussi figurement en Morale. Mon loisir ne me *permet* pas de vous écrire. Le temps ne *permet* pas de s'aller promener. Le temps du carnaval *permet* quelque petite licence. Le respect ne me *permet* pas de parler. Ce Directeur n'est point indulgent, il ne *permet* rien. Un Orateur pour s'excuser dit, S'il m'est permis de *parler* ainsi. Ses affaires ne luy *permettent* pas de marier sa fille, c'est à dire, Il n'a pas dequoy. Il y a bien des gens à qui il n'est pas *permis* de vivre en repos, parce qu'ils sont trop engagez dans les affaires.

PERMIS, ISE. part. pass. & adj.

PERMISSION. s. f. Congé, licence que donne un superieur de faire quelque chose. Il ne tombe pas un cheveu de nostre teste sans la *permission* divine. Il a demandé la *permission* à son Capitaine de s'absenter quelque temps. Ce Religieux a eu *permission* de son Abbé de sortir. On demande *permission* de se marier, de manger de la chair les jours deffendus. Il faut avoir *permission* pour faire imprimer, pour faire des assemblées publiques. On l'employe aussi en termes de civilité. Avec vostre *permission*, je vous diray, j'ôteray une ordure qui est dans vos cheveux, par vostre *permission*.

PERMUTANT. s. m. & adj. Celuy qui change un benefice contre un autre. Il se dit plus ordinairement au composé. Un *copermutant*.

PERMUTATION. s. f. Troc, changement d'une chose contre un autre. Le commerce des Anciens ne se faisoit que par *permutation*. Aux lieux où on n'a point l'usage des monnoyes, on se sert de *permutation*. Maintenant la *permutation* est reservée au changement des Benefices. Les *permutations* se peuvent admettre par l'Ordinaire : les resignations ne s'admettent qu'en Cour de Rome. On fait des concordats pour les *permutations*.

PERMUTER. v. act. Changer un Benefice contre un autre. Il est permis de *permuter* un Benefice pour y trouver son avantage, sa commodité.

PERNICIEUX, EUSE. adj. Dangereux, dommageable. Il ne faut point hanter les libertins, ce sont des esprits *pernicieux* & dangereux. Les Heretiques ont des maximes, une doctrine *pernicieuse*. On a fait mourir ce rebelle, parce que cet exemple étoit *pernicieux*, tiroit à consequence.

PERNICIEUSEMENT. adv. D'une maniere pernicieuse. Il prêche, il écrit *pernicieusement*.

PERONELLE. s. f. Terme injurieux qu'on dit à une femme, ou à une fille de basse condition, ou servante. Vous estes une plaisante *peronelle*, pour vous mêler de parler devant vostre maistresse.

PERORAISON. s. f. Terme de Rhetorique. Epilogue, la derniere partie d'une harangue, d'un discours oratoire. La *peroraison* doit contenir une petite recapitulation de tout ce qu'on a dit. La *peroraison* doit exciter les mouvements, la haine ou la pitié dans l'esprit des Juges.

PEROT. s. m. Terme des Eaux & Forests, est un chesne, ou autre arbre qui a les deux âges de la couppe du bois. Il y a de trois sortes de bailliveaux, les estalons, les *perots*, & les tayons.

PEROU. s. m. C'est le nom d'une Province de l'Amerique riche en or & en argent. Il est passé en usage dans la langue en cette phrase : C'est un *Perou*, en parlant d'une affaire fort lucrative, où il y a à faire des gains inconnus. Ce nom vient du premier Indien qui fut pris par le Capitaine Vasco Nunnes de Balboa qui rodoit la coste, & qui ne pût tirer autre parole de cet Indien, que le nom propre dont il s'appelloit, qui étoit *Beru*, comme témoigne l'Inca Garcilaço de la Vega, qui dit que cela fit donner ce nom à toute la Province, & à un fleuve qui la traverse, qui est proche de la Ligne Equinoctiale.

noctiale. Le *Perou* a 700. lieuës de coste sur la mer du Sud, & les nouvelles conquestes qui vont jusqu'au Chili ont 500. lieues. On tire tous les ans douze à treize millions d'or du *Perou*. Les mines de Potocchi sont d'argent, & furent decouvertes en 1545. 14. ans aprés la conqueste du *Perou*. L'enclos qui en borne l'étenduë s'appelle *Potosi*: c'est une montagne située en rase campagne, qui a la forme d'un pain de sucre, qui a plus d'une lieuë de ciruit par enbas, & par enhaut un quart de lieuë. Les richesses du *Perou* ne sont pas concevables. Les Incas avoient non seulement tout le service de leurs maisons, de leurs tables, de leurs cuisines tout d'or, mais ils avoient aussi des statuës d'or dans leurs antichambres aussi grandes que des Geants, & des figures au naturel de tout ce que leur Royaume produisoit d'animaux, d'oiseaux, d'arbres, d'herbes, de plantes & de poissons, & des greniers pleins de grains d'or & d'argent, & de gros lingots d'or rangez les uns sur les autres, comme si c'eussent esté des busches de bois en pile. Ils avoient une maison de plaisance, dont tous les arbres, les fleurs & les plantes étoient d'or ou d'argent massifs. Les portes des temples étoient couvertes de lames d'or & d'argent, & semées de turquoises & d'emeraudes. Il y avoit entr'autres une chaisne d'or fameuse longue de 350. pas, dont chaque chaisnon étoit gros comme le poignet. Deux cens hommes des plus robustes à peine la pouvoient lever de terre. Elle fut jetté dans un lac à l'arrivée des Espagnols, qui ne l'ont pû jamais trouver. Les liaisons des pierres de leurs bastimens étoient faites avec de l'or, de l'argent, du cuivre & du plomb fondus ensemble; car ils n'avoient ni mortier, ni plastre, ni aucuns outils pour tailler les pierres, ni de machines pour les transporter, quoy qu'il y en eust de prodigieuses, puis qu'Acosta dit en avoir mesuré une de trente-huit pieds de long sur dix-huit de large & de deux d'espaisseur. Vasquez dit qu'en la ville de Panchelme le bassin de la fonteine publique étoit d'or, & pesoit vingt quatre mille marcs; & qu'il y avoit des maisons couvertes de lames d'or si grosses, que douze hommes n'en pouvoient remuer qu'une. Atabalipa offrit de payer pour sa rançon en sept jours vingt-sept millions d'or, & les Indiens pour avoir leur liberté 21. millions d'or. On prit aux Indiens 70. millions d'or, & autant en joyaux, qui furent apportez en Espagne lors de la conqueste. Mais quoy que ce soit le plus riche pays du monde, les hommes y sont les plus pauvres & les plus miserables, à cause de la cherté des denrées à proportion. Les premieres bouteilles de vin furent venduës 200. ducats; une aune d'écarlate 60. ducats; une paire de bottes 38. ducats; une main de papier 4. ducats; un fer à cheval six ducats. Une truye & un cochon furent vendus 1600. poids, qui valent 1920. ducats. Les chevaux ont esté vendus jusqu'à 6000. poids & jusqu'à 12000. ducats. Avec tout cela un Indien disoit aux Espagnols, que quand ils n'auroient fait que leur apporter des rasoirs, des ciseaux, des peignes & des miroirs, on ne les pouvoit assez payer par tout l'or & l'argent du *Perou*.

PERPENDICULAIRE. adj. m. & f. Ligne ou superficie qui tombe à plomb, à angles droits sur une autre ligne, sur un autre plan. Euclide enseigne la methode d'élever une ligne *perpendiculaire* sur une autre. Le Meridien est *perpendiculaire* à l'Horison & à l'Equateur. Tous les corps graves tendent au centre par une ligne *perpendiculaire*.

PERPENDICULAIREMENT. adv. D'une maniere perpendiculaire. Un diametre qui tombe *perpendiculairement* sur un autre divise le cercle en quatre parties égales. La sphere droite est celle où l'Equateur tombe *perpendiculairement* sur l'Horison.

PERPENDICULE. s. m. Ce qui tombe à plomb. Le *perpendicule* de la plus haute montagne n'a point plus d'une lieuë, c'est à dire la ligne qui tombe à plomb de son sommet sur le plan horizontal. On appelle aussi le *perpendicule* d'une horloge, d'un niveau, d'un instrument de Mathematique, le filet qui tend en bas par le moyen du plomb qui y est attaché.

PERPETRER. v. act. Commettre. Il ne se dit gueres que des grands crimes, & en Pratique. Ce scelerat a été roüé pour avoir commis & *perpetré* plusieurs assassinats & voleries.

PERPETUEL, ELLE. adj. Qui dure toûjours, qui est continu. On voit dans la nature une suite *perpetuelle* de generations & de corruptions. La mer a un flus, une agitation *perpetuelle*. Les globes celestes font de *perpetuelles* revolutions. Le Roy dans ses Edits met toûjours, Par ce present Edit *perpetuel* & irrevocable.

PERPETUEL, signifie aussi, Ce qui dure autant que la vie. La commende des Benefices est maintenant en France un titre *perpetuel*: dans le droit elle ne duroit que six mois. La justice est une constante & *perpetuelle* volonté de rendre à chacun ce qui luy appartient.

PERPETUEL, se dit aussi de ce qui arrive souvent. Il y a des querelles *perpetuelles*, des differents *perpetuels* en cette maison, entre ces voisins. Il est en une *perpetuelle* inquietude. On entend un bruit *perpetuel* de carrosses dans cette ruë. Il y a des festins *perpetuels*, des resjouissances *perpetuelles* en un telle maison.

On appelle dans les Mechaniques, le mouvement *perpetuel*, un mouvement qui se renouvelle de luy-méme & sans une cause externe, comme si on avoit trouvé le moyen de faire qu'une horloge se remontast toute seule, & allast toûjours sans qu'on y touchast. Le mouvement *perpetuel* est un probleme fameux que tous les sçavants Mathematiciens ont cherché depuis deux mille ans.

PERPETUELLEMENT. adv. D'une maniere perpetuelle & continuë. Le sang circule *perpetuellement* dans les veines. Cette femme crie *perpetuellement* dans la maison.

PERPETUER. v. act. Rendre durable, renouveller. La nature se *perpetuë* par le moyen des semences & des generations. Un chicaneur *perpetue* un procés tant qu'il luy plaist. Une interruption de prescription *perpetuë* une action jusqu'à 30. ou 40. ans. On dit aussi d'un Conquerant, d'un Illustre, qu'il a travaillé à *perpetuer* sa gloire, son nom, à les faire long-temps durer.

PERPETUITE. s. f. Durée eternelle & continuë. Mr. Arnauld a monstré la *perpetuité* de la foy sur la doctrine du St. Sacrement. La *perpetuité* d'un titre empéche la depossession.

A' PERPETUITÉ. adv. Pour toûjours. Les damnez souffriront *à perpetuité*, eternellement. Les Bienheureux jouiront de la gloire *à perpetuité*. On fait des fondations d'obits *à perpetuité* qui ne durent pas longtemps. On condamne au bannissement, aux galeres *à perpetuité*, c'est à dire, pour toute la vie.

PERPLEX, EXE. adj. Qui est inquiet, douteux, incertain. On luy a donné un advis qui le rend tout *preplex* & melancolique. Un Marchand qui va faire banqueroute a l'esprit fort *perplex*.

PERPLEXITE. s. f. Inquietude, irresolution. On a condamné ce Financier à rendre ses comptes dans trois jours, cela le met en grande *perplexité*, en inquietude. On a obligé cet Officier d'opter de ses deux charges, il est en *perplexité* sur le choix, il est dans l'irresolution.

PERQUIRATUR. Terme de Banquier. C'est une expedition qu'on leve en la Chancelerie Romaine, portant certificat qu'il y a eu tels actes, ou telles lettres expediées en Cour de Rome. Dans les procés de Benefices on produit souvent des *perquiratur*.

PERQUISITION. s. f. Terme de Palais. Recherche qu'on fait de quelque criminel, ou de de quelque chose

chose deffenduë. Il faut avoir un procés verbal de *perquisition* d'un criminel absent, avant que de le pouvoir crier a trois briefs jours. On a fait une exacte *perquisition* dans ses hardes, dans ses ballots & dans ses papiers, pour voir s'il n'y en avoit point de contrebande. On ne sçait qui a commis ce vol, ce meurtre, on en fait une exacte *perquisition*. Les Juifs faisoient à Pasques une exacte *perquisition* dans leurs maisons, pour voir s'il n'y avoit point de pain levé.

PERRIER, ou *Pierrier*. s. m. Canon qui jette des pierres. Menage derive ce mot de *petraria*, qui est une machine dont se servoient les Anciens à même effet.

PERRIERE. s. f. Carriere. Il se dit particulierement des carrieres d'Angers d'où on tire l'ardoise.

PERRON. s. m. Construction faite au devant d'un bastiment pour monter à un estage un peu élevé au dessus du rez de chaussée. Il est fait d'un petit nombre de marches qui forment quelquefois deux rampes. Quelquefois elles sont taillées en rond : ce qui a fait dire à quelques-uns, que ce mot vient de *pas rond*. Ils pretendent qu'on a dit autrefois *parron*. Souvent on descend dans le jardin par un *perron*.

PERRON, est aussi un mot usité dans les vieux Romans en parlant des tournois ou combats des Chevaliers qui entreprenoient de deffendre un passage contre tous venants : & pour marque ils y faisoient quelque legere construction ou barriere qui servoit d'obstacle à passer.

PERRONS, en termes de Fauconnerie, signifie les peres & meres des oiseaux.

PERROQUET. s. m. Oiseau qui vient d'Afrique & des pays chauds. Il est de mediocre grosseur, ayant les plumes vertes meslées de jaune ordinairement, le bec aquilin, & les ongles crochus comme un oiseau de proye. On en peint de sept ou huit couleurs. Il vit de fruits, quand il est sauvage. Dans les cages on luy donne du pain trempé dans du vin, qu'on appelle de la *souppe au perroquet*. Quand il est instruit, il imite la parole des hommes & les cris de plusieurs animaux. Le *perroquet* a une espece de rumination, parce qu'il fait remonter sur la langue ce qu'il a mangé pour l'avaler une seconde fois.

Le *perroquet* s'appelloit anciennement *papegay* ; & Aldrovandus dit que ce nom luy vient, de ce qu'il est comme le Pape, ou le Roy des oiseaux, ou parce qu'il est digne d'estre offert au Pape, à cause de sa beauté. Il rapporte les noms qu'il a en plusieurs langues. Les Grecs modernes l'appellent *papagaz*, les anciens *psittakos*, les Italiens *papagallo*, les Espagnols *papagayo*, en Flaman & Alleman *papegay*, ou *sittik*, en Anglois *a popingay*, ou *popinjay*, en Polonois *papuga*, en Sclavon *pappansek*, en Turc *dudi*, en Indien *carindi*. Menage dit que *perroquet* vient de *Perret* ou *petit Pierre*, comme on a nommé une pie *Margot*, un corbeau *Colas*, *Robin* un mouton, *Martin* un asne.

PERROQUET, se dit proverbialement de celuy qui a appris quelque chose par cœur qu'il n'entend pas. Il parle comme un *perroquet*.

PERROQUET, en termes de Marine, est un petit mast élevé sur les grands masts & sur les hunes. Dans les grands vaisseaux le grand mast & celuy de mizaine portent des hunes, & sur les hunes sont arborez les *perroquets*. Le beaupré & l'artimon portent des *perroquets* sans hunes. On ne se sert de *perroquets* que de beau temps, qu'on appelle temps à *perroquet*, quand un vent mediocre souffle. On dit, Mettre le *perroquet* en banniere, quand on lasche les escoutes de la voile de *perroquet*, pour la laisser voltiger au gré du vent, pour donner quelque signal. A Marseille on le nomme *papasique*.

PERROQUET, est aussi le nom que quelques-uns donnent à la plante d'aloés.

PERRUQUE. s. f. Longue chevelure, & particulierement celle qu'on a soin d'ajuster. La *perruque* d'Absalom pesoit 200. sicles. Les Poetes parlant du Soleil, disent sa blonde *perruque*.

PERRUQUE, se dit aussi maintenant des cheveux postiches qu'on appelloit autrefois fausse *perruque*. L'usage les a autorisez & rendus communs. Ce sont des cheveux treslez & attachez ensemble qui representent la chevelure naturelle. Cet homme s'est fait raser, & a pris la *perruque*. On fait des *perruques* de cheveux vifs, de cheveux frisez naturellement, qui imitent bien les naturels. Les vieillards cachent leurs cheveux gris d'une *perruque* blonde. On fait aussi des *perruques* à calote pour les Ecclesiastiques, des *perruques* à plaque, où il paroist une tonsure. Menage croit que ce mot vient du Grec *peniki*, qui signifie la même chose.

PERRUQUIER, IERE. s. m. & f. Celuy ou celle qui fait des perruques, des coins de cheveux, & autres choses qui servent à coiffer les hommes & les femmes. On a établi depuis peu en Corps de mestier les *Perruquiers* sous le titre de *Maistres Barbiers Perruquiers & Estuvistes*, qui sont distinguez des autres Barbiers, parce que leurs enseignes sont des bassins de fer blanc.

PERS, ERSE. adj. Qui est de couleur bleuë, ou tirant sur le bleu. Homere appelle souvent Minerve aux yeux *pers*. La couleur *perse* est agreable à la veuë. Le fil *pers* est celuy qu'on appelle vulgairement *fil à marquer*, qui est teint avec de l'indigo. C'est un azur couvert & obscur qu'on pretend estre venu de Perse, ou d'une couleur de pesche Persienne. Menage tient que ce mot vient du Grec *perkos* ou *perknos*, signifiant *subniger* ; ou de *prasinus*.

PERSECUTANT, ANTE. adj. Importun, incommode, qui baille de la peine aux autres. Cet homme a des creanciers fort *persecutans*, qui le pressent trop. Les emprunteurs, les escornifleurs, les faiseurs de questions, les Poëtes qui recitent leurs vers, les plaideurs qui content leurs procés, sont des gens fort importuns & *persecutans*.

PERSECUTER. v. act. Tourmenter, affliger les gens. Les anciens Tyrans ont fait *persecuter* les Chrêtiens & l'Eglise, ils ont fait beaucoup de Martyrs. Un bon Magistrat doit *persecuter* le vice, les personnes de mauvaise vie.

PERSECUTER, signifie aussi, Importuner, incommoder quelqu'un, le poursuivre. Un chicaneur *persecute* ses voisins en leur faisant des procés. Un usurier *persecute* ses debiteurs pour estre payé à jour precis. Ce méchant Poëte me *persecute*, m'assassine de ses vers. Un Juge est *persecuté* de prieres, de sollicitations.

PERSECUTER, se dit figurément en Morale. Le remords de conscience *persecute* les méchans jusqu'au tombeau. Il y a des gens qui *persecutent* par leur amour, aussi-bien que d'autres par vengeance.

PERSECUTEUR. s. m. Celuy qui tourmente, qui persecute, qui importune. Neron a été un grand *persecuteur* de l'Eglise. On appelle aussi les importuns, des *persecuteurs* de Chrestiens, des *persecuteurs* d'oreilles.

PERSECUTION. s. f. Peine, tourment, incommodité qu'on fait souffrir. L'Eglise a souffert plusieurs *persecutions* sous les premiers Empereurs. On fait aussi des *persecutions* contre les Heretiques & Schismatiques. Les creanciers, les Procureurs font d'estranges *persecutions* par des procés. Les belles ont beaucoup de peine à eviter la *persecution* de leurs amans.

PERSEVERANCE. s. f. Vertu Chrestienne qui donne la force de se maintenir dans la voye de salut, dans la foy, dans la charité, dans l'observation d'une Regle Monastique.

PERSEVERANT, ANTE. s. m. & f. Constant à faire le bien, à soûtenir la verité. Ce n'est pas assez de se mettre dans la bonne voye, il faut estre *perseverant*.

PERSEVERER. v. n. Estre constant & ferme dans un genre de vie, dans une opinion. Le Seigneur dit que celuy-là qui *perseverera* jusqu'à la fin sera sauvé, c'est à dire, dans la foy & la charité. Les Heretiques *perseverent* dans leurs erreurs par une pure opiniastreté. Ce témoin *persevere* dans sa deposition, il y persiste.

PERSICAIRE. s. f. Sorte de plante qu'on nomme en Latin *persicaria*.

PERSIL. s. m. Herbe potagere. Matthiole dit que nôtre *persil* de jardin est le vray *apium* des Anciens, qu'ils appelloient *apium sativum*, ou *alipium hortense*. Chrysippus & Dionysius disoient qu'il n'en falloit pas manger, parce qu'on le servoit autrefois aux festins des funerailles. Pline dit qu'il y a un *persil* masle qui n'est pas si dangereux que la femelle. Le *persil* des Apothicaires est l'*eleoselinum* de Dioscoride, qui est le *persil d'eau* ou *de marais*, qu'on appelle aussi *apium palustre* ou *paludapium*, qui, selon Theophraste, a ses feuilles plus grandes, plus clair-semées que le *persil* ordinaire, & qui ne sont aucunement veluës. Il luy ressemble au reste en odeur, en saveur & en figure. Le *persil de Macedoine* a les feuilles semblables au *persil* commun ou à celuy de marais, & toutefois plus petites. Sa tige est grosse, branchuë, & a beaucoup de concavités. Ses fleurs sont blanches, & sa graine presque semblable à celuy de jardin. Le *persil de montagne*, qu'on appelle *oreoselinum* ou *apium montanum*, selon Pline & Theophraste, a les feuilles de cigue fort chiquetées, & une racine mince & gresle avec des testes de pavot. On l'appelle icy *persil d'asne*. Il y en a une autre espece qu'on appelle *hypposelinum*, ou *levisticum*, ou *olus atrum*, ou *smirnium*, en François *ache large*, ou *leuesche*, ou *maceron*, qui sont toutes especes de *persil* un peu differentes, sur lesquelles les Medecins Botaniques font plusieurs contestations. Il y a aussi une espece de *persil* sauvage, qu'on appelle en Latin *caucalis*, qui a une tige haute d'un palme, & un peu velué, dont les feuilles sont chiquetées comme celles du fenouil, qui porte à sa cime un bouquet de fleurs blanches & odorantes presque semblables à celles du *daucus* autrement carotte sauvage. Il est bon à manger cuit & crud. Si on frotte un verre aprés avoir manié du *persil*, il se casse infailliblement. Ce mot vient du Latin *petroselinum*.

On appelle ironiquement *arracheurs de persil*, les compagnons de riviere qui remontent les bateaux avec des cordes, & que le travail oblige à se courber, comme s'ils arrachoient du *persil*, parce qu'il a des racines grosses & difficiles à arracher, qui sont bonnes à manger. On en met dans les potages.

PERSILLADE. s. f. Assaisonnement avec du persil. On fait un ragoust de bœuf salé à la *persillade*, qu'on mange avec du persil crud.

PERSIQUE. Terme d'Architecture, est une espece d'ordre de colomnes qui a été pratiqué par les Grecs, qui au lieu du fust de la colomne Dorique, y ont representé des figures d'hommes esclaves pour en soustenir l'entablement. Cela fut mis en usage aprés que les Grecs eurent deffait les Perses, pour servir d'une espece de trophée.

PERSISTER. v. n. Demeurer ferme dans une opinion, dans une demande, dans une allegation. Un opiniastre *persiste* dans sa croyance, quelque raison qu'on luy oppose. Un témoin qui a *persisté* en sa deposition dans le recollement ne peut plus varier, à peine de faux. Un demandeur dit qu'il *persiste* en sa demande; un deffendeur en ses deffenses, en ses offres.

PERSONNAGE. s. m. Qualité, ou caractere d'un homme. On le dit en bien ou en mal. Alexandre étoit un grand *personnage*. Socrate étoit un *personnage* illustre pour la Morale. Sardanapale, Thersite, ont été de vilains, de ridicules *personnages*.

PERSONNAGE, se dit aussi du nom & du rolle d'un Acteur, de celuy que represente le Comedien. Au commencement des Poëmes Dramatiques on met les noms des *personnages* qui doivent paroistre sur la Scene. Ce Comedien a le plus beau rolle, il a le premier, le principal *personnage*.

On dit au figuré, qu'un homme jouë bien son *personnage*, pour dire, qu'il fait bien ce qu'il doit faire; qu'on luy fait joüer un vilain *personnage*, quand on luy donne un employ indigne de luy. On dit aussi ironiquement & par mépris, Je vous envoyeray le *personnage*, vous en jugerez. C'est un vaillant *personnage*, pour dire, C'est un fanfaron. On dit aussi une tapisserie à *personnages*, de celles où des histoires sont representées avec des figures. Du linge damassé en *personnages*.

PERSONNAT. s. m. Benefice qui a quelque prerogative dans une Eglise, ou dans un Chapitre, mais sans jurisdiction, qui a seulement une place distinguée. Le *personnat* n'est point une dignité, comme soustient Oldrade, à moins qu'on n'estende beaucoup la signification du mot. Les *personnats* sont frequents dans les Eglises d'Aquitaine. Le Sous-Chantre de Limoges est un office *personnat*. Quelques-uns donnent aussi ce nom à quelques Archidiacres & Archiprestres dans des Cathedrales. Les Docteurs en parlent diversement, & quelques-uns le donnent generalement à tous ceux qui ont quelque prerogative dans le Chœur ou dans le Chapitre au dessus des autres Chanoines, soit dans les Processions, soit dans les options, soit dans les suffrages; & confondent ce nom avec *dignité*. D'autres donnent ce nom à de simples Curez; & d'autres à des Curez Primitifs.

PERSONNE. subst. tantost masculin, tantost feminin. Individu de chaque homme, ou de chaque femme. Il y avoit cent *personnes* en cette assemblée. Il tient bien mille *personnes* dans cette Eglise. Ce Gentilhomme est bien fait de sa *personne*. Cette Dame est une fort belle *personne*. La *personne* sacrée de sa Majesté. Je ne l'aime pas tant pour sa dignité, que pour sa *personne*. Il y avoit bien des *personnes* qualifiées, des *personnes* riches dans ce corps-là. On dit qu'un brave paye bien de sa *personne*, quand il ne craint point de s'exposer aux dangers comme les autres. On dit d'un glorieux, qu'il est bien satisfait de sa petite *personne*. Une *personne* apostée, supposée. J'ay parlé à sa propre *personne*. Les Juges ne doivent faire aucune acception de *personne*. Ce mot se dit des *personnes* & des choses.

PERSONNE, se dit aussi en Theologie. L'Eglise croit un Dieu en trois *Personnes*. La seconde *Personne* s'est incarnée, c'est Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST.

PERSONNE, se dit aussi au Palais. Fut present en sa *personne*, établi en sa *personne* Mre. tel: c'est par où commencent tous les actes des Notaires. Il a été adjourné à comparoir en *personne*. L'ordre de droit veut qu'on parle premierement des *personnes*, & puis des biens. Il a eu des deffenses d'attenter à sa *personne* & à ses biens. Un exploit doit estre fait à *personne*, ou à domicile. Un Ambassadeur represente la *personne* du Prince. Le pere & le fils sont reputez en droit une même *personne*.

PERSONNE, se dit aussi en Grammaire des verbes & des pronoms qui se conjuguent, ou s'appliquent à trois differentes *personnes*. *J'aime* est un verbe qui sert à la premiere *personne*. *Tu aimes* designe la seconde *personne*. *Il aime* marque la troisiéme *personne*; & de même au plurier. *Moy, toy, luy*, sont des pronoms de la premiere, seconde & troisiéme *personne*. Les verbes s'accordent

cordent avec les noms en temps, en nombre & en *personne*.

Personne, se dit aussi negativement, & signifie, Nul, qui que ce soit. Il ne faut offenser *personne*. Il n'est venu *personne* au logis. Il n'y a *personne* assez hardy pour soustenir une telle proposition. On dit aussi d'un fou par intervalles, que quand son accés luy prend, il n'y a plus *personne* au logis.

En Personne. adv. Soy-méme. Jesus-Christ est descendu du ciel en propre *personne* pour nous racheter. Le Roy commandoit *en personne* à ce siege. Il faut affirmer au Greffe qu'on est venu exprés & *en personne* pour se faire taxer des voyages.

PERSONNEL, elle. adj. Qui concerne la personne. On dit en Morale, que toutes fautes sont *personnelles*. En Physique, qu'un vice *personnel* ne passe point aux descendans. On dit au Palais, un adjournement *personnel*, une comparution *personnelle*. Le dol *personnel* est un moyen de requeste civile. On dit aussi, une action pure *personnelle*, qui s'attaque à la personne, par opposition à la *reelle* ou *hypothecaire*. On dit en Grammaire, le pronom *personnel*; un verbe *personnel*, qui se conjugue par trois personnes; & *impersonnel*, celuy qui n'a que la troisiéme personne.

Personnellement. adv. D'une maniere personnelle. Establi *personnellement* pardevant les Notaires soussignez. Il s'est adressé *personnellement* à luy pour luy faire ce reproche. Il est tenu *personnellement* de cette dette pour la part dont il est heritier, & hypothecairement pour le tout.

PERSONNIER. s. m. Qui est associé avec un autre pour tenir un ménage en commun. Ce mot est en usage dans plusieurs Coustumes, & particulierement en Bourgogne, où les mainmortes ont lieu; car elles font que ceux d'une famille tiennent ménage en commun, & chacun de ceux qui le composent s'appelle *personnier*, ou *copersonnier*.

Personnier, en quelques Coustumes signifie aussi, Coheritier. Les Coustumes ne permettent pas d'estre Aumônier & *Personnier*, c'est à dire, legataire & coheritier. En Normandie il signifie, Complice & coupable d'un méme crime. Quelquefois il signifie, Compossesseur d'un même heritage, ou qui est sujet ou contribuable aux mêmes droits de tailles, redevances ou autres choses semblables; quelquefois un associé en même trafic & negoce; & enfin celuy qui a même droit & interest en quelque action ou procés, qu'on appelle maintenant au Palais *consort*.

PERSONNIFIER. v. act. Feindre une personne. Les Poëtes ont *personnifié* toutes les passions, & en ont fait des Divinitez que les Payens ont adorées, comme la Deesse de la Persuasion, le Dieu du Sommeil, la Vengeance & les Furies, la Mollesse, l'Envie, la Discorde, la Gloire, la Fortune, la Victoire, &c.

PERSPECTIVE. s. f. Tableau qu'on met ordinairement dans les jardins, ou au fond des galeries, qui est fait exprés pour tromper la veuë, en representant la continuation d'une allée, ou du lieu où elle est posée, ou quelque veuë de bastiment ou paysage en lointain.

On dit aussi, Mettre une Eglise, un bastiment & tout autre corps en *perspective*, quand on le peint dans la situation en laquelle il paroist dans nostre œuil. On dit aussi en Optique, le plan *perspectif*.

Perspective, se dit aussi de la science qui apprend les regles de faire des *perspectives* suivant les principes de l'Optique, dont elle fait une partie. Il y a une *Perspective lineaire*, qui enseigne le juste raccourcissement des lignes & des parties du bastiment qui se fait par voye geometrique; l'autre *aërienne*, qui depend de l'art du Peintre qui fait l'application des couleurs & des ombres. Il y a aussi une *Perspective speculaire*, qui fait voir dans des miroirs coniques, spheriques, & de toute autre figure, des objets redressez qui paroissoient sur la toile irreguliers & fort confus, dont Vaulezard a fait un joli Traité. Le Pere Niceron a fait un beau Livre de la *Perspective*, & Salomon de Caux. Le Pere Kirker a compilé tout ce qu'on en pouvoit dire dans un Tome *De Magia lucis & umbræ*.

PERSPICUITÉ. s. f. Clarté, netteté. La principale chose dont un Orateur doit avoir soin, c'est de la *perspicuité* de son stile, de la netteté de son discours. Il faut avoir recours à un Commentaire, quand un Orateur manque de *perspicuité*.

PERSUADANT, ante. adj. Qui persuade bien, raison forte & convaincante. Ce discours est fort *persuadant*.

PERSUADER. v. act. Obliger quelqu'un à croire quelque chose. Cette raison, cet exemple me *persuadent*. Un Orateur n'est pas celuy qui *persuade*, mais celuy qui dit des choses propres pour *persuader*. On se *persuade* aisément de ce qu'on souhaitte. Cette femme est bien *persuadée* que son mary l'aime. Un Chrestien doit estre bien *persuadé* de la verité de sa Religion.

Persuader, signifie aussi, Conseiller, porter quelqu'un à faire quelque chose. Celuy qui *persuade* de faire un crime, peche autant que celuy qui le commet. On rejette la faute d'un mauvais évenement, d'une entreprise, sur celuy qui l'a *persuadée*.

Persuasible. adj. m. & f. Qui peut estre aisément persuadé. Cette doctrine est fort plausible & *persuasible*.

Persuasif, ive. adj. Qui persuade. Cette raison est fort *persuasive*, convaincante. Cet homme est fort *persuasif*, fort pressant.

Persuasion. s. f. Action par laquelle on persuade, ou on est persuadé. La *persuasion* est le but de l'Orateur. Il a commis ce meurtre à la *persuasion* d'un tel. Les Payens ont eu une Deesse de la *Persuasion*.

PERTE. s. f. Dommage qu'on souffre, diminution de bien, de profit. Le feu, l'inondation, la guerre, font souffrir de grandes *pertes* dans un païs. Cet homme a fait une grande *perte*, d'un pere, d'un amy, d'un vaisseau, il ne se peut consoler de cette *perte*. Il a bien reparé sa *perte*, il s'est bien recompensé de ses *pertes*. Un joüeur a du mal à quitter le jeu sur sa *perte*. Cette femme n'a eu qu'une fausse couche, une *perte* de sang. La *perte* d'une bataille.

A' Perte, Adverbial, se dit en ces phrases. *A perte* d'haleine, *à perte* de veuë, *à perte* de finance. On dit aussi des discours *à perte* de veuë, qui ne finissent point, qui sont trop subtils, qui frisent le galimathias. Un Marchand ne veut pas donner sa marchandise *à perte*. Il est en *perte* de dix mille escus. Ils sont associez *à perte* & à gain.

PERTINEMMENT. adv. Raisonnablement, sçavamment. Il s'est excusé fort *pertinemment*. Il parle fort *pertinemment* de la Physique. Il a escrit fort *pertinemment* de la Jurisprudence.

PERTINENT, ente. adj. Raisons & responses qui sont convenables & à propos. Il a fait un discours assez *pertinent* sur ce sujet. Ces moyens de faux ont esté declarez *pertinents* & admissibles. On fait interroger ses parties sur des faits *pertinents* & decisifs. On le dit aussi des deffenses, des offres qu'on fait en Justice. Ses offres ont été declarées *pertinentes*. Il a fourni de *pertinentes* deffenses.

PERTUIS. s. m. Petit trou où l'eau s'escoule, par où le vent s'insinuë. On a du mal à si bien enduire un bassin de fonteine, qu'il ne s'y trouve quelque *pertuis* par où l'eau s'eschappe. Ce mot vieillit.

Pertuis, se dit aussi chez les Serruriers du trou qui est vers le panneton de la clef, quand elle est forée.

PER-

PERTUIS, chez les Tireurs d'or, se dit des ouvertures ou trous d'une filiere par où ils passent le lingot pour faire du fil d'or, ou d'argent: & parce que ce trou est plus grand à l'entrée qu'à la sortie, la plus grande ouverture s'appelle *pertuis*, & la plus petite l'*œuil*. On passe le lingot par plus de sept-vingt *pertuis* pour le porter jusques au superfin.

PERTUIS, est aussi un passage pour les bateaux sur les rivieres, où on serre & on restrecit l'eau par une espece d'escluse qu'on fait à la maistresse arche d'un pont par le moyen de bastardeaux & de palissades ou aiguilles mobiles, qui eslevent l'eau d'un pied ou deux, quand les rivieres sont basses. Il y a plusieurs *pertuis* sur la riviere d'Yonne, à Joigny, à Sens, & en autres lieux. On fait aussi des *pertuis* aux moulins, qui sont des escluses ou passages pour les bateaux. L'Ordonnance de 1570. les appelle *hautserrées*. Les proprietaires des moulins sont tenus d'entretenir ces *pertuis*, & de fournir les hommes & les cables necessaires & tout prests à rendre le service aux bateaux qui montent & qui descendent, comme témoigne le Commentateur des Us & Coûtumes de la Mer par l'exemple de ce qui se pratique aux moulins de Clerac, Cassanel & Ste. Livrade sur le Lot, & à Bourges sur la riviere d'Eure. L'Ordonnance de la ville porte que ceux qui ont droit d'arches, gors, moulins, & *pertuis*, leur doivent donner 24. pieds de largeur, & les tenir ouverts à l'approche des bateaux, sans qu'on puisse remettre les barres & les aiguilles, qu'il ne soit escoulé assez d'eau pour les conduire au prochain *pertuis*, pour l'ouverture desquels il n'est rien deu.

PERTUIS, est aussi un terme de Geographie qui signifie un detroit de mer entre une Isle & la terre ferme. On les marque sur les Cartes des costes de Poitou, de Saintonge. Le *Pertuis* de Maumusson vers l'Isle d'Oleron. Le *pertuis* d'Antioche, le *Pertuis* Breton vers l'Isle de Ré. On appelle aussi en termes de Marine *pertuis*, les petits passages ou filets d'eau qui sont entre des bancs de sable, qu'on nomme autrement *trespas*.

PERTUISANE. s. f. Arme d'hast, qui est une espece de hallebarde qui a un fer plus long, plus large & plus tranchant que les autres. Les Gardes qui sont proches de la personne du Roy portent des *pertuisanes*. Menage derive ce mot de *partisan* Anglois signifiant la même chose.

PERTUISANIER. s. m. Homme de guerre armé d'une pertuisane.

PERTURBATEUR. s. m. Qui trouble le repos des citoyens. On fait le procés aux seditieux, à ceux qui sement des libelles, qui font des cabales secrettes, comme à des *perturbateurs* du repos public. Les Heretiques sont ordinairement *perturbateurs* de l'Estat.

PERVENCHE. s. f. Plante medicinale qui croist dans les bonnes terres. Elle rampe & produit de menus sarments de la grosseur d'un jonc. Sa figure & la couleur de ses feuilles ressemblent à celles du laurier, quoy que plus petites de beaucoup, & sont dentelées, dont la qualité est acre & ulcerative. Ses fleurs sont blanches, odorantes & en forme de grappe, si semblables aux meurtes, qu'on a de la peine à les discerner. On l'appelle en Latin *vinca*, ou *pervinca*, & est une espece de *clematis*. Il y en a une autre espece qu'on appelle *liseron*, & en Latin *vitalba*, qui rampe contre les arbres comme le smilax, quoy que Fuchsius croye que c'est la *vigne noire*.

PERVERS, ERSE. adject. Meschant, corrompu. Dans ce siecle *pervers* où tout va en desordre. On dit d'un enfant, qu'il est fort *pervers*, lors qu'il est mutin, qu'il crie & qu'il tempeste, qu'il est difficile à élever. On dit aussi la fortune *perverse*, pour dire, contraire & maligne.

PERVERTIR. verb. act. Corrompre, donner de meschantes instructions, de meschans exemples. Les guerres civiles ont *perverti* bien du monde, les ont fait changer de Religion. Nostre siecle est fort *perverti*. Le luxe a *perverti* bien des femmes.

PERVERSION. s. f. Action par laquelle on rend plus meschant, ou on devient plus meschant. Le luxe a beaucoup contribué à la *perversion* des mœurs. Le siecle est dans un estat de *perversion*, fort corrompu.

PERVERSITÉ. s. f. Estat de corruption, de perversion. Dieu fut contraint d'envoyer le deluge sur la terre à cause de la *perversité* des hommes, de la corruption generale des mœurs.

PES.

PESADE. s. f. Terme de Manege. C'est le premier mouvement du cheval, lors qu'il leve les pieds de devant sans remuer ceux de derriere. C'est la premiere leçon qu'on donne aux chevaux pour manier à courbettes & aux autres airs relevez.

PESAMMENT. adv. D'une maniere pesante, lente & tardive. Ce vieillard marche fort *pesamment*, il a de la peine à marcher. Une armée marche fort *pesamment*, à cause de la quantité du bagage.

PESAMMENT, s'est dit aussi à la guerre des Cavaliers armés de toutes pieces, comme estoient il y a cent ans ceux des Compagnies d'Ordonnance, qu'on a appellés *pesamment armez*. Les Romains avoient de semblables trouppes *pesamment* armées, qu'ils appelloient *cataphracti milites*.

PESANT, ANTE. adj. & parfois subst. Terme relatif opposé à *leger*. Ce qui tend à occuper le lieu le plus bas. L'or est le plus *pesant* des metaux. Ce fardeau est bien *pesant*. L'objet de la Statique est le *pesant* & le leger.

PESANT, se dit aussi de ce qui a un poids reglé & certain. Un escu d'or est *pesant*, quand il est du poids de l'Ordonnance. On n'est obligé de recevoir dans le commerce que de la monnoye *pesante*. On vend tant le cent *pesant* de fer, de cuivre.

PESANT, se dit encore de ce qui est tardif, lent, paresseux. L'asne est un animal *pesant* & paresseux. L'âge rend les vieillards *pesants* & tardifs. Ce carrosse est trop *pesant*, on a de la peine à le faire rouler. On dit aussi, qu'on a la teste *pesante*, le corps *pesant*, lors qu'on les a chargez d'humeurs qui empéchent la vivacité de leurs actions.

PESANT, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Les gens du Nord ont d'ordinaire l'esprit plus *pesant*, plus lourd, que ceux du Midy. Une couronne est bien *pesante* sur la teste. C'est une charge bien *pesante* qu'un fardeau de quatrevingts ans. Le soin de nourrir & de pourvoir tant d'enfans est bien *pesant* sur les espaules d'un pauvre pere, cela est *pesant* & grief.

PESANT, se dit aussi au Manege d'un cheval qui s'abandonne trop sur la bride, qui a trop d'appuy, qui pese à la main.

On dit proverbialement d'un homme qu'on veut loüer, qu'il vaut son *pesant* d'or; & de celuy qu'on veut railler, qu'il vaut son *pesant* de plomb.

PESANTEUR. s. f. Qualité des corps qui les rend graves, qui les porte à tendre en bas. Les corps differents ont des *pesanteurs* differentes. Les Anciens n'ont point connu la *pesanteur* de l'air: le barometre sert à connoistre sa *pesanteur*. La colomne d'air a autant de *pesanteur* qu'une de 28. pouces de mercure, ou de 32. pieds d'eau.

PESANTEUR, se dit aussi de la violente impression que fait un corps grave ou agité frappant sur un autre. Ce brave a fait souvent sentir la *pesanteur* de son bras aux ennemis. La violence du mouvement fait plus d'effet que la *pesanteur* du corps.

PESANTEUR, se dit aussi de la teste & des membres, quand ils sont chargez d'humeurs, ou de fluxions. Les *pesanteurs* de teste & des membres sont des signes, des avantcoureurs de maladies.

PESCHE. s. f. Action par laquelle on prend du poisson. Aller à la *pesche* des molues, du hareng, des balenes. Cet homme entend bien la *pesche*, est adroit à la *pesche*. La *pesche* des perles se fait par le moyen des plongeons. Cet estang est en *pesche*, on en laisse écouler l'eau par la bonde.

Les Ordonnances ont fait plusieurs reglemens sur la *pesche*, & defendent plusieurs filets & engins à pescher. Les anciennes de François I. & de Henry II. deffendent le bas roborin, le chifre garnis, valois, amandes, le pinsoir, le truble à bois, la bourache, la charte, le marchepied, le cliquet, le rouable, le clameci, fassine, fagots, nasses pelees, jonchées, ligne de long à menus hameçons. L'Ordonnance nouvelle de 1679. y adjoûte les gilles, tramails, turets, esperviers, chalons, sabres, &c. comme aussi deffend de bouiller avec bouilles & rabots tant sous les chevrins, racines, saules, osiers, terriers, aux arches des ponts, ni aux herbes, ni de mettre lignes avec eschees & amorces vives, de mettre braye à chausse ni queure, & que l'on y adjoûte bouslel épais, ensemble de porter chasines & clairons en batelets, & d'aller à la fare & au barandage, & de pescher dans des noues avec des filets pour prendre le poisson, & le fray qui y a été porté par les debordemens; comme aussi deffend de jetter dans les rivieres aucune chaux, noix vomique, coque de Levant, momie, & autres drogues & appasts, à peine de punition corporelle.

PESCHE. s. f. est un gros fruit à noyau qui vient sur la fin de l'esté, des plus delicieux qui se mangent. La premiere & la plus hastive est l'*avantpesche musquée*, qui est blanche & petite, douce & sucrée. La *pesche de Troye* est une *avantpesche* musquée rouge qui est plus grosse; & une autre qu'on nomme la *double de Troye*, est plus ronde. L'*alberge* est jaune dedans & dehors, de mediocre grosseur, d'excellent goust, un peu platte. Son noyau est d'un rouge violet. Il y a une *alberge* rouge, & une autre violette. La *pesche magdelaine* est grosse & ronde, & prend un peu de rouge. C'est la plus estimée des *pesches*. Il y en a une musquée qui a plus de goust que les autres. La *pesche magdelaine rouge*, ou *pesche paisanne*, vient moins grosse que la blanche, & sa chair est delicieuse. La *pesche mignonne*, ou *la veloutée*, est une espece de *magdelaine* hastive plus platte que ronde, fort colorée en dehors & en dedans. Le pavis blanc & le masle de la *magdelaine* est d'un goust fort relevé & musqué. Il y a aussi un pavi rouge & jaune, & il n'y a point de *pesche* qui n'ait son pavi. La *pesche cerise* est petite, lice, ronde, a la chair dure, seche, & de peu de goust. La *pesche loyale* est belle & rouge, plus longue que ronde. La *belle chevreuse* est d'un rouge fort vermeil, & d'une eau fort douce, qui est longuette & assez grosse. La *pesche d'Italie* est une de ses especes, & tire sur la *pesche de Pau*. La *pesche dreusel* est plus longue que ronde, fort veluë & colorée. On la nomme *sanguinole*, à cause que sa chair est toute rouge. La *pesche bourdin* est toute ronde, tres-charnuë, assez rouge, d'une mediocre grosseur, d'un goust tres-relevé, & passe pour une des meilleures *pesches*. La *pesche violette* est plus longue que ronde, vineuse, & tres-fondante. Il y en a de la grosse, & de la petite espece. Il y en a aussi une tardive ou panachée qui vient en automne. La *pesche lissée blanche* est plus rare, & n'a pas le goust si relevé que la violette. Il y en a une autre lissée, jaune, assez grosse, & platte & tardive. Toutes ces *pesches lices* ont leurs masles qu'on nomme *brugnons*, qui sont plus ronds, plus gros, & d'un goust excellent & relevé, qui les fait nommer *musqués*. Ils ont la chair ferme & dure, & ne quittent point le noyau. Le *teton de Venus* est une *pesche* qui ressemble assez à l'*admirable*, qui est ronde, & faite en teton, qui a une pointe comme une tete, qui est blanche en dedans, & un peu rouge en dehors, qui a une chair delicate & fondante, & une des meilleures des *pesches* tardives. La *pesche commune* appellée *pesche de Corbeil*, est ronde, blonde, veluë, assez bonne, comme une madelaine bastarde, mais elle est amere dans les terres fortes. Il y a une *pesche* à fleur double plus recherchée pour sa fleur que pour son fruit. La *pesche* dite *admirable*, à cause de sa grosseur, beauté & bonté, est presque ronde, & rouge, tres-fondante, & comme une madelaine tardive. La *pesche pourprée*, ou *la nivette*, est une grosse *pesche* presque ronde, d'un rouge brun velouté, fort charnuë, & de tres-bon goust. La *pesche dandilly* est tres-grosse, ronde, charnuë, blanche dehors & dedans, qui est comme une persique blanche. La *persique* est une tres-grosse *pesche*, moins longue, & plus ronde que la *pesche de Pau*. Elle est rouge & pointuë, & a d'ordinaire des bosses. Sa chair est delicate, pleine d'eau, & tres-rouge vers le noyau, qui est plat & pointu. La *pesche d'abricot*, ou *scandalie*, est de deux sortes, toutes deux rondes; l'une veluë, & un peu rouge; l'autre plus lice, & jaune, dont la chair a le goust d'abricot. La *pesche bellegarde* est belle, grosse, ronde, fort peu rouge dedans & dehors, & tres-bonne, & assez tardive. La *pesche Narbonne* est grosse & verdastre, a la chair seche & cotonneuse, qu'on estime parce qu'on la mange en la saison tardive. La *pesche rossane* de Languedoc est jaune dehors & dedans, longue, grosse & tardive. La *belle de Vitri* est une tres-grosse *pesche* camuse, charnuë & pleine de bosses, fort rouge vers le noyau qu'elle a petit, est tardive & excellente. La *pesche de Pau* est de deux sortes; la ronde qui est la meilleure; & la longue, qui est platte, & sujette à pourrir au dedans, son noyau se fendant pour l'ordinaire. Son masle est tres-gros, & nommé *pavi monstrueux*, beau, rouge, & tres-charneux. Il y a aussi plusieurs autres especes de *pesches*, comme *pesches blanches*, *jaunes*, & *rouges*, *mericotons*, & *pesches betteraves*, qui ont de la peine à meurir en ces pays-ici.

PESCHER. s. m. Arbre qui porte les pesches. On fait un excellent syrop & fort purgatif des fleurs de *pescher*, qui sont rouges. Il a ses feuilles tout à fait semblables à l'amandier, aussi-bien que sa fleur; mais elle est un peu plus rougeastre. Il a peu de racines, ce qui fait qu'il tombe & vieillit bientost. En Latin *persicarius*. Les *peschers* se greffent sur l'amandier & sur le prunier. On les greffe en œuil dormant par un temps sec, & l'escusson se prendra sur un bon & fort rameau dont l'œuil aura trois feuilles. Il faut que la terre soit bien preparée & bien remuée.

PESCHER. v. act. Prendre du poisson. *Pescher* un estang, un vivier. *Pescher* en la riviere, dans la mer, avec le tramail, la seme, les dideaux, & autres sortes de filets.

On dit proverbialement, *Pescher* en eau trouble, non seulement au propre, mais au figuré, pour dire, Faire ses affaires dans le desordre de celles de son Maistre, ou dans une confusion publique. On dit aussi par admiration de quelque découverte, ou de quelque proposition inconnuë, Ou a-t-il *pesché* cela? On dit aussi, qu'un homme a *pesché* un poisson, quand il a mis le pied dans l'eau.

PESCHERIE. s. f. Lieu preparé pour pescher. L'Ordonnance de la Marine, titre 5. contient plusieurs reglemens sur les *pescheries* de la mer.

PESCHEUR. s. m. Qui fait mestier de pescher. JESUS-CHRIST pour ses Apostres prit des *Pescheurs*, & il en fit des *Pescheurs* d'hommes.

Le Pape parlant du sceau de ses lettres, dit qu'elles sont don-

données sous l'anneau du *Pescheur*. On appelle de grosses bottes, des bottes de *Peschcurs*, dont on se sert pour pescher des estangs.

Il y a aussi un oiseau qu'on appelle *Martin-pescheur*, ou autrement *Martinet*.

PESÉE. s. f. Ce qu'on pese à une fois. Quand il y a beaucoup de marchandise, il faut faire plusieurs *pesées*.

PESE-LIQUEUR. s. m. est un instrument par lequel on descouvre de combien un corps liquide est plus pesant qu'un autre. C'est une phiole de verre à demi-pleine de vif-argent, sur le col de laquelle sont plusieurs divisions qui marquent, quand on la plonge dans les corps liquides, selon qu'elle enfonce plus ou moins, leurs differents degrez de pesanteur. Voyez *Areometre*.

PESER. v. act. & neut. Avoir de la densité, de la gravité, du poids. Les corps liquides ne *pesent* que par leur hauteur, par leur perpendicule. L'effet des pompes aspirantes vient de ce que l'air *pese* sur l'eau, & l'éleve jusqu'à 32. pieds. Quelques-uns derivent ce mot de *pensare*.

PESER, signifie aussi, Examiner le poids de quelque chose, le conferer avec un poids certain, reglé & commun. On *pese* toutes les marchandises qui se vendent à la livre, à l'once, au quintal. La balance commune sert à *peser* les petites choses, la Romaine les grosses. Chez les Indiens & les Perses on fait tous les ans une grande ceremonie pour *peser* leur Roy. Voyez Tavernier. On dit en ce sens qu'une pistole *pese*, quand elle a le poids requis par l'Ordonnance du pays.

PESER, signifie aussi, Charger, incommoder, presser par son poids. Cette viande *pese* sur l'estomach, elle le charge, l'incommode. Ce fardeau *pese* trop sur le devant, sur ce costé-là. La grosse cloche de Nostre Dame de Paris *pese* 32. milliers, celle de Roüen 40.

PESER, en termes de Manege, se dit des chevaux qui ont trop d'appuy, qui s'abandonnent sur la bride, sans forcer pourtant la main du Cavalier. Un cheval *pese* à la main, ou par lassitude, ou par foiblesse de reins.

PESER, en termes de Chasse, se dit en parlant des traces de bestes qui sont enfoncées dans la terre molle, quand elles ont *pesé* dessus, par où on connoist leur grandeur.

PESER, se dit aussi en Musique & en prononciation, pour dire, Appuyer. Il faut *peser* sur cette note pour la faire longue, *peser* davantage sur une touche, *peser* sur une syllabe. On dit aussi en Mechanique, *peser* sur un levier, sur un contrepoids, sur une bascule.

PESER, se dit figurément en choses morales. Dans les compagnies où chacun a droit de donner son suffrage, on compte les voix, & on ne les *pese* pas. Balsac a dit dans son Prince, La gloire qui luy en revient *pese* pour le moins autant qu'elle brille. Un Orateur qui parle à un Prince, doit *peser* chaque mot, chaque expression. La harangue qu'il devoit faire luy *pesoit* bien sur les espaules, l'en voila quitte. Un bon mot *pese* sur le cœur à un Satyrique, il ne peut se tenir de le dire. Un peché recelé *pese* bien fort sur la conscience. Toutes les raisons de part & d'autre ont été bien *pesées*, bien balancées, bien examinées.

PESÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PESEUR. s. m. Celuy qui pese. On le dit particulierement de celuy qui tient le poids du Roy, qui pese les marchandises.

PESLE MESLE. adv. En confusion. Dans le chaos tous les elements estoient *pesle mesle*. La malpropreté des Colleges fait que tout y est *pesle mesle*. On a pris souvent des places en entrant *pesle mesle* avec les ennemis qui fuyoient. Quelques-uns derivent ce mot de l'Hebreu *balal malal*, qui signifie *miscere*, *confundere*.

PESNE. s. m. Petite piece de fer qui est mobile dans la serrure par le moyen de la clet, & qui entre dans la gasche, quand on ferme une porte, ou un coffre. Il y a des serrures à double & à triple *pesne* pour fermer les coffres forts. On appelle des *pesnes à ressort* ou *à demi-tour*, quand ils entrent tous seuls dans la gasche; & *pesne dormant*, celuy qui ne se ferme point qu'avec un tour de la clef. On disoit autrefois *pesle*, pour *pesne*. Menage derive ce mot du Grec *pynos*, ou *pinion* ou *penion*. Borel le derive de *penis*, *pudendum virile*, *ob formam & usum suum*.

PESNE, est aussi une piece du harnois d'un cheval, & se dit en plusieurs lieux de ces cordes pendantes au bout de quelques reseaux, qui garentissent les chevaux des mouches en été par leur continuelle agitation.

PESON. s. m. Balance Romaine composée d'un fleau ou verge, d'un poids mobile sur le fleau, & d'un crochet pour la suspendre. Le *peson* sert à peser les choses de grand poids, ou d'un grand volume & embarassantes, qui ne peuvent tenir dans les plats de la balance ordinaire. Le *peson* prend sa denomination de sa principale partie, qui est la masse, le boullon, ou le poids mobile, qu'on nomme aussi *peson*. Le *peson* des Romains est d'ordinaire d'une livre. Tous les Marchands qui vont en Foire portent leurs *pesons*. Les Chinois pesent l'or avec de petits *pesons* d'yvoire qui sont plus justes qu'aucune autre balance.

PESON, se dit aussi d'un morceau de plomb que les femmes mettent au bout du fuseau pour le tourner plus facilement.

PESSAIRE. s. m. Terme de Medecine. C'est un remede solide de la grosseur du doigt, composé d'aromates qu'on introduit dans les parties naturelles des femmes pour provoquer les menstruës, ou pour les arrester, ou pour empécher la descente de la matrice, ou guerir d'autres maux qui leur peuvent arriver. Il est fait de coton, de soye, de linge, ou de laine peignée, ou en forme de sachet où on met quelques gommes, jus, semences, herbes, drogues, ou medicaments convenables.

PESSE. s. f. Arbre qui est une espece de pin, ou de sapin, auquel il est si semblable, que les Charpentiers s'y trompent souvent. Leurs differences sont expliquées au mot de *Sapin*. Le pin & la *pesse* sont compris sous un même genre d'arbres, mais sont de differentes especes. On l'appelle autrement *pignet*, ou *garipot*. Son fruit n'est pas bon à manger. En Latin *picea*.

PESTE. s. f. Maladie contagieuse, & ordinairement mortelle. La *peste* est appellée par Galien beste sauvage, ennemie mortelle de la vie des hommes, des animaux, & même des plantes & des arbres. On l'appelle *epidemie*, quand la corruption vient de l'air, qui fait mourir en peu de temps & en peu de lieu une grande quantité de peuple. La *peste* est accompagnée de fievre, bubons, charbons, pourpre, flux de ventre, delire, frenesie, douleur mordicante d'estomach, palpitation de cœur, pesanteur de membres, & de tant d'autres accidens, qu'à peine peut-on voir deux malades qui ayent les mêmes symptomes: ce qui luy a fait donner divers noms, comme *fievre pestilente*, *caguesangue*, *coqueluche*, *sueur Angloise*, *trousségaland*, *bosse*, *charbon*, *pourpre*, &c. La *peste*, suivant l'opinion de Willis, est un venin qui se repand en l'air, qui s'attaquant aux esprits, au sang, au suc nerveux, & aux parties solides, les remplit de pourriture, de taches, de pustules, de bubons, & de charbons. Mr. le Duc Medecin François pour se garentir de la *peste*, appliquoit quatre crapaux sechez sur les aines & sous les aisselles, qui luy servoient de vesicatoires. Le vray remede contre la *peste*, c'est de fuir de bonne heure, & de revenir tard. La *peste*, la guerre, & la famine, sont les trois fleaux de Dieu. David choisit pour son chastiment trois jours de *peste*. La *peste* fait de grandes desolations dans les pays chauds: cependant

dant la *peste* est une maladie inconnuë aux Indiens ; mais ils ont d'autres maladies dangereuses & pires.

On dit d'une grande puanteur, qu'elle est capable de donner la *peste* dans une maison, que cela put comme la *peste* ; qu on craint quelqu'un comme la *peste*.

PESTE, se dit aussi des maladies qui font mourir beaucoup d'hommes, ou d'animaux. Le pourpre est une espece de *peste*. La petite verolle est la *peste* des petits enfans. Le claveau est la *peste* des moutons. Les maux de teste & le farcin sont la *peste* des chevaux.

PESTE, se dit aussi figurement en Morale. L'heresie, le libertinage, sont des *pestes* qui corrompent les esprits. La flatterie est la *peste* des Cours.

On appelle dans les Colleges *pestes*, ceux qui sont de mauvaises mœurs, ou qui vont deceler leur scompagnons.

PESTE, se dit quelquefois par admiration, ou par imprecation, ou serment. La *peste* qu'elle est belle. *Malepeste* qu'il fait chaud en cette occasion. La *peste* soit du sot & de l'impertinent. La *peste* m'étouffe, si je ments.

PESTER. v. n. S'emporter contre quelque chose, invectiver contre quelqu'un. Cet homme *peste* contre toutes les femmes, il en dit du mal par tout. Cet estropié *peste* contre la guerre. Celuy qui a perdu son procez *peste* contre ses Juges & ses parties. Les blasphemateurs *pestent* contre le ciel.

PESTERIE. subst. fem. Emportement contre quelque chose. Quand ce Satyrique est dans sa verve de *pesterie*, il n'épargne personne.

PESTIFERÉ, ÉE. adj. Qui a la peste. Dans la plus-part des villes il y a des Hôpitaux pour les *pestiferez*. On le fuit comme un *pestiferé*. On fait faire la quarantaine à ceux qui viennent des lieux *pestiferez*, qui sont infectez de peste.

PESTILENCE. s. f. Vieux mot qui signifioit la *peste*. On dit qu'un homme est assis dans la chaise de *pestilence*, quand il hante des gens dangereux & corrompus.

PESTILENCIEL, ELLE. adj. Qui a du rapport à la peste. Voilà un signe *pestilenciel*, qui tient de la nature de la peste.

PESTILENT, ENTE. adj. Qui tient de la peste. Il est malade d'une fievre pourprée & *pestilente*. Il souffle un air *pestilent* de ce costé là.

PET.

PET. s. m. Ventosité qui se forme dans le ventre, & qui en sort avec éclat. Cambden & Spelman disent que dans le Comté de Suffolc un vassal devoit faire devant le Roy tous les jours de Noël un saut, un rot, & un *pet* : d'où vient que ce vassal qui se nommoit *Baldin* fut surnommé le *Peteur*. Le *pet* vient de *pedere*, dit Nicod ; selon Menage, de *peditus*. En Latin on l'a appellé *bombus, crepitus*, & *sibilus ani*. Du Cange le derive de *pettus*, qu'on a dit dans le même sens *à sono*.

On appelle des *pets en coque*, certaines malices que se font les pages & les écoliers. On dit aussi, un *pet d'orgue*, quand on touche un peu le clavier pour sonder si le sommier est plein de vent.

On dit proverbialement d'un homme gueri d'une grande maladie, qu'il a fait un *pet* à la mort. On dit d'un homme dur à la desserre, qu'on tireroit aussi-tost un *pet* d'un asne mort. On appelle aussi un *pet à vingt ongles*, un enfant dont une fille accouche.

PETARADE. s. f. Pets de cheval, ou d'asne. Ce cheval alloit par bonds à ruades, & à *petarades*.

PETARD. s. m. Papier plié & bien lié, garni dans chacun de ses plis de poudre à canon, dont on se sert dans les feux de joye, ou que la jeunesse prend plaisir à tirer, parce qu'il fait bien du bruit.

PETARD, en termes de Guerre, est une espece de petit canon de fonte fort court, etroit par la culasse, & large par l'ouverture. Ces *petards* sont faits de fine rosette avec une dixiéme partie de cuivre jaune. On en fait aussi de plomb & d'estain mélés ensemble. Il est ordinairement d'onze pouces de long, & large de sept & demi. Au dehors de la culasse le metail doit être épais de quinze lignes à la culasse, & de six lignes au collet, sans compter le bourlet. Il doit avoir dix pouces de bouche, & trois anses, & pese environ 60. livres. Il y en a de petits de 15. livres. Sa charge est de cinq à six livres de poudre. On le bouche avec un tranchoir, ou rouleau de bois, qui entre fort juste. On ne le charge qu'à trois doigts de la bouche, & le vuide se remplit d'estoupe. On couvre la bouche d'une toile serrée avec une corde à l'entour du collet. On fait quelquefois des *petards* qui pesent 240. livres de metail, & qui portent 50. livres de poudre. On le met sur une fleche pour l'appliquer à un pont, ou à une porte, qui est composée de deux pieces de bois montées sur des rouës. Il sert à rompre une porte, un pontlevis, une barriere, une herse. On accroche le *petard* avec son anse à la porte, & il fait son effet par le moyen d'un gros madrier qu'on met au devant. On s'en sert aussi dans les contremines pour percer les rameaux ou galeries de l'ennemy, & éventer sa mine. On en fait aussi de bois avec des cercles de fer, & on en met sur des rouës. Les Religionnaires inventerent le *petard* vers l'an 1579. dont le plus signalé exploit fut à la surprise de la ville de Cahors, comme témoigne d'Aubigne en son Histoire. Les saucisses sont aussi de leur invention.

PETARDER. v. act. Attaquer une porte, un château avec un petard. Ce château fut *petardé*, & pris d'emblée.

PETARDIER. s. m. Officier d'Artillerie commandé pour attacher le petard, pour mettre le feu au petard.

PETASITE. s. f. Plante medicinale qui croist dans les lieux humides des montagnes, & pousse dés le printemps une tige tendre, creuse & charnuë de la hauteur d'une paume & demie, ayant à la cime plusieurs fleurs petites, moussuës & en forme de grappes de raisin, semblables à celles des olives, entassées en piramide, & belles à voir. Ses feuilles sortent aprés que cette tige est tombée. Elles sont attachées par le milieu à une queuë longue d'une coudée, grosse & moüelleuse, & pendent de même qu'un chapeau renversé. Elles sont fort grandes & longues, un peu blanches au dessous, fenduës d'un costé jusqu'à leur milieu, & ressemblent à un champignon sur sa queuë. Sa racine est fort grosse, obscure au dehors, blanche au dedans, d'un goust amer, & d'une odeur forte & fâcheuse. Elle entre dans la composition du vinaigre febrifuge.

PETER. v. n. Lascher un vent par derriere qui fait quelque bruit. Les Stoïciens ne faisoient point de difficulté de *peter* & de roter en compagnie.

PETER, se dit aussi de ce qui fait du bruit, & de l'éclat par le moyen du feu. Ces fusées *petent* bien. On a bien fait *peter* le salpestre dans cette attaque, dans cette rejouïssance. Les petites boules de verre, l'or fulminant, les marons *petent*, quand on les jette dans le feu.

On dit proverbialement d'un homme qui *pete* souvent, Il *pete* comme un roussin.

PETEUR, EUSE. adj. Qui pete. On dit par mépris d'un vieillard, que c'est un vieux *peteur*. On dit aussi, On l'a chassé comme un *peteur* d'Eglise.

PETILLANT, ANTE. adj. Qui brille par sa vivacité, qui fait du bruit en brussant. Ses yeux sont noirs, vifs & *petillans*. Le feu de paille & de hestre, de bois neuf, est vif & *petillant*. Un vin *petillant* dans le verre, qui brille & qui saute aux yeux.

PETIL-

PETILLER. v. n. Briller avec éclat & vivacité. On estime le vin qui *petille* dans le verre, un œuil qui *petille*.

PETILLER, se dit aussi du bois qui fait du bruit quand il brusle. Le feu qui est dans un grenier *petille*, fait sauter les lattes & les tuiles. Le sapin, les douves *petillent* au feu.

PETILLER, se dit aussi en parlant de l'esmotion que donnent les passions violentes. Il *petille* d'impatience de voir arriver le jour de ses nopces. Il *petille*, il creve dans sa peau de rage, de depit.

PETIT, ITE. adj. & subst. Terme relatif opposé à *grand*. Corps dont la quantité a peu d'étenduë. Un *petit* point, une *petite* ligne, un *petit* espace, un *petit* homme, un *petit* logis, une *petite* ville. Ce mot vient de *puttus*, diminutif de *putus*, d'où les Italiens ont fait aussi *puto* & *puttino*. Menage. Borel le derive de l'Hebreu *pethi*.

PETIT, signifie aussi, Jeune, en bas âge. Il y a tant d'habitans en cette ville, sans les femmes & les *petits* enfans. Les *petits* monstrent souvent à vivre aux grandes personnes. On l'a traité de *petit* garçon. Les *petits* enfans trouvez.

PETIT, se dit aussi à l'égard de la condition & de la richesse. Le *petit* peuple murmure toûjours contre les Puissances. Les plus Grands Seigneurs sont *petits* devant le Roy, ils sont les *petits*, ils s'humilient. La mort n'épargne ni grands ni *petits*.

PETIT, se dit aussi de ce qui est leger, mince, peu considerable. Le Preteur ne s'amuse pas aux *petites* choses, aux minuties. Il fait un *petit* vent frais & agreable. Il a pris un *petit* habit d'estoffe fort mince. On dit aussi ironiquement & par mespris, Mon *petit* Monsieur, mon *petit* maistre, mon *petit* mignon, une *petite* mine, une *petite* taille. On argumente du *petit* au grand, & du grand au *petit*. Attendez un *petit*, c'est à dire un peu.

PETIT, se dit aussi des animaux, tandis qu'ils sont dans le ventre de la mere, ou qu'ils la suivent. Cette chienne fera bientost des *petits*. L'agneau est le *petit* de la brebis, le poulain de la cavalle, les poussins de la poule. Les chiennes ont leurs *petits* à quatre mois, les juments à neuf, & les elephants à deux ans.

PETIT, se dit figurément en choses morales. C'est un *petit* esprit, un *petit* genie; une ame *petite*, fort basse; un *petit* courage, un lasche.

PETIT, se marie aussi avec plusieurs mots qui luy font changer sa signification. *Petit* lait, *petit* lard, *petit* salé, *petite* oye, *petits* chous, *petit* mestier, du *petit* pain. Le *petit* Office de la Vierge. Reduire au *petit* pied; du *petit* point, un *petit* doigt, mon *petit* cœur, le *petit* coucher. Il aime les *petits* pieds. De la *petite* biere, du *petit* vin. Le *petit* Jean, le *petit* jeu. *Petit* fils, *petit* nepveu, qui sont expliquez à leur ordre, comme aussi *petit* texte, *petit* canon, *petit* Romain, &c.

UN PETIT. ad. Un peu. *Petit à petit*, peu à peu. On dit aussi, Reduire en *petit*, peindre en *petit*, en miniature. On dit aussi, qu'un livre est imprimé en *petit*, pour dire, en *petit* volume.

PETIT, se dit proverbialement en ces phrases. Les gros poissons mangent les *petits*, pour dire, Les puissants oppriment les foibles. *Petite* pluye abat grand vent. On dit aussi, Il fait le meschant, il a battu son *petit* frere. A *petit* Mercier *petit* panier. A *petit* manger bien boire. *Petit* à *petit* l'oiseau fait son nid. On dit aussi, Mon *petit* doigt me l'a dit. Crier les *petits* pastez, se dit d'une femme qui est en travail. Les *petites* mesures ne reviennent pas aux grandes.

PETITEMENT. adv. D'une maniere petite & pauvre. Ce Philosophe vit *petitement* & comme il peut. S'il a de l'estude, c'est *petitement*, fort peu.

PETITESSE. s. f. Foiblesse, bassesse. Quand un homme considere bien sa *petitesse*, il doit bien s'humilier devant Dieu. La *petitesse* du corps n'empêche pas la grandeur de l'ame.

PETITION. s. f. Terme du Palais. Demande, ou action en Justice. Il ne se dit gueres qu'en ces phrases. La peine de la plus *petition* n'a point de lieu en France: à Rome elle emportoit perte de cause. On appelle aussi en Logique *petition de principe*, lors qu'on suppose pour principe & pour chose constante celle qui est incertaine & qui a besoin de preuve.

PETITOIRE. s. m. Action par laquelle on demande le fonds, ou la proprieté d'une chose. Il se dit par opposition à *possessoire*, où il ne s'agit que de la possession. Le *petitoire* des Benefices appartient aux Juges d'Eglise, les seculiers n'en jugent que la complainte possessoire dans les causes de spoliation. Il faut juger la possessoire, avant que de pouvoir agir pour le *petitoire*.

PETON. s. m. Pied petit & mignon. Il ne se dit qu'en caressant des enfans, ou des femmes, & en leur maniant les pieds.

PETONCLE. s. m. Petit poisson qui a une coquille grisastre laquelle s'employe pour les ornements des grottes.

PETRE'E. adj. Terme de Geographie, qui ne se dit qu'en cette phrase: L'Arabie *Petrée*, ou pleine de pierres, separée de l'Arabie Heureuse, & de l'Arabie Deserte.

PETREOL. s. m. est une huile qui sort d'un rocher. Il y en a une fonteine à Zante, & en deux ou trois autres Isles de l'Archipel. L'huile de *petreol* est fort inflammable, & elle sert aux compositions des feux qui bruslent dans l'eau.

PETRICHERIE. s. f. Terme de Marine, qui se dit de tout l'appareil qui se fait pour la pesche des moruës, commme chalouppes, hameçons, couteaux, lignes & autres utenciles dont ont besoin les Basques & Terreneuviers qui vont à cette pêche. Ce mot vient de l'Espagnol *pertrechos*, qui signifie les équippages de guerre ou de chasse.

PETRIFICATION. s. f. Corps qui est converti en pierre, & l'action par laquelle il est petrifié. Il se fait dans les cavernes plusieurs sortes de *petrifications* de bois, & de toutes sortes de corps, qui se changent en pierre par les sucs lapidifiques qui tombent dessus. Les cabinets des curieux sont pleins de *petrifications* de bois, de plantes, &c.

PETRIFIER. v. act. Convertir en pierre. Les metamorphoses des Anciens sont pleines d'histoires de personnes *petrifiées* ou converties en statuës. Auprés de Naesivan il y a une petite riviere dont on detourne l'eau dans des canaux, qui s'y *petrifie* en peu de temps, & de cette pierre on a basti un grand Caravansera qui en est proche.

PETRIFIER, se dit aussi en Morale, pour dire, Rendre dur. Ainsi Mr. Despreaux a dit dans ses Satyres:

> - - - ay-je par mon escrit
> *Petrifié* sa veine, & glacé son esprit?

PETRIFIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PETULANCE. s. f. Emportement avec insolence. Les estrangers reprochent aux François leur *petulance*, leur emportement dans la jeunesse.

PETULANT, ANTE. adj. Qui est emporté, fougueux, insolent. Cet homme à l'esprit *petulant* & emporté dans l'abord, mais il revient peu aprés.

PETUN. s. m. Herbe nommée *nicotiane*, *tabac*, ou *herbe à la Reine*, qui desseche le cerveau. On la prend en fumée, en poudre & en maschicatoire. C'est un nom originaire que les peuples de la Floride ont donné à cette plante, d'où elle a été apportée en Portugal, &

& de là en France par Jean Nicod, d'où vient qu'on l'a appellée aussi *nicotiane*. Voyez *Tabac*.

PETUNER. v.n. Prendre du tabac. Il ne se dit que de celuy qu'on prend en fumée avec une pipe. C'est une chose odieuse en France d'aller en un tabac & de *petuner*. En Hollande & sur la mer c'est une chose ordinaire de *petuner*.

P E U.

PEU. adv. De quantité qui signifie, Gueres. En la plus-part des choses, il y a du trop, ou du trop *peu*. A *peu* prés, un *peu* plus, un *peu* moins, un *peu* devant, un *peu* aprés. Il faut boire *peu* de vin, *peu*, ou point dans la fievre. On luy a donné un *peu* d'encens dans cette Epistre. Aimez moy un *peu*. On dit aussi, Si *peu* que rien. Les plaisirs durent trop *peu*. Nous verrons cela dans *peu*. Il y a eu *peu* de gain dans cette affaire. On dit populairement, Par saint *peu*.

On dit aussi, *Peu à peu*, Petit à petit; *peu* & souvent; tant soit *peu*; *peu* s'en est fallu, il ne s'en est gueres manqué. Paix & *peu*. Pour *peu* que vous tardiez à venir, l'affaire periclite. Cela s'est fait à *peu* de frais. Il y a *peu* à dire qu'il n'y atteigne. Il couste *peu* de rendre le salut. Ce n'est pas *peu* de sçavoir les Langues. Donnez moy un *peu* d'encre & de papier. Arrestez un *peu*, dites moy un *peu*. Ces sortes d'affaires se font *peu à peu*, avec le temps.

PEU, est quelquefois subst. Le *peu* que je vaux. Le *peu* de cas que je fais de cet Auteur. Son *peu* de bien le contente. Un sage vit de *peu*.

On dit proverbialement, A Grands Seigneurs *peu* de paroles. A *peu* de chose peu de plaid. Ce mot vient de *paucum*, ou de *paulum*.

PEUILLE. s.f. Terme d'Affineur. C'est un petit morceau de l'espece monnoyée, ou du metail, sur lequel on fait l'essay du reste, & qu'on met à la coupelle, pour en connoistre le titre & la bonté. Dans le second essay des monnoyes, on les couppe en quatre parties appellées *peuilles*, dont on laisse une partie au Maistre, l'autre aux Juges Gardes, une à l'Essayeur, & on fait un essay de la quatriéme; & ces *peuilles* doivent être enfermées dans des papiers cachetez jusqu'aprés le jugement definitif des especes.

PEUPLADE. s.f. Inondation de gens qui viennent chercher des terres pour habiter. Les Gots, les Lombards & autres peuples sont venus du Nord & de l'Orient faire des *peuplades* dans les Provinces de l'Occident & du Midi. On a envoyé d'Europe en l'Amerique force *peuplades*.

PEUPLADE, signifie aussi le lieu habité. On envoya des Missionnaires dans les nouvelles *peuplades* & habitations du Canada.

PEUPLE. s.m. Nom collectif. Assemblée de personnes qui habitent un pays, qui composent une nation. Ce Voyageur a veu toutes sortes de *peuples* civilisés & barbares. Ce seroit un bel ouvrage de faire la conference des mœurs de tous les *peuples* connus.

PEUPLE, se dit particulierement des habitans d'une ville. Les villes où il y a le plus de *peuple* sont Pékin, Nankin & Paris. A Rome, à Athenes, le *peuple* gouvernoit. Le Roy se fait aimer de son *peuple*, il a le cœur de son *peuple*. Dans les Republiques les Magistrats briguent la faveur du *peuple*, il ne se fait rien à la foule du *peuple*.

PEUPLE, se dit encore plus particulierement par opposition à ceux qui sont nobles, riches, ou éclairés. Le *peuple* est *peuple* par tout, c'est à dire, sot, remuant, aimant les nouveautez. Cet homme est gasté de toutes les erreurs & opinions du *peuple*. Il est de la lie du *peuple*. Le petit *peuple*, le menu *peuple*, le commun du *peuple* est malin & seditieux. Il y a bien du *peuple* au quartier des halles.

PEUPLE, se dit aussi d'une multitude de gens. Balsac a dit noblement:

> Quand la jeune nature en miracles feconde
> D'un *peuple* de Heros fit habiter le monde.

On dit aussi d'une illustre beauté, qu'elle avoit un *peuple* d'amants. Le *peuple* poetique ce sont les Poetes vulgaires.

PEUPLE, se dit aussi du petit poisson, de l'alevin, ou norrain qu'on achete pour faire valoir un estang. On a obligé ce Fermier à mettre deux milliers de *peuple* dans cet estang. On l'appelle autrement *fillette*.

PEUPLER. v. act. & n. Emplir de peuple. On a envoyé *peupler* plusieurs terres en Canada. Les gens du Nord *peuplent* beaucoup, ce sont eux qui ont *peuplé* l'Occident.

PEUPLER, se dit aussi des estangs, des viviers, des fossés. On a *peuplé* cet estang, on l'a veu empoissonner. On le dit aussi des bois & des vignes, quand on y met de nouveau plant. Cette vigne a été *peuplée* de nouveau.

PEUPLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PEUPLER, en termes d'Architecture & de Charpenterie signifie, Garnir de pieces de bois convenables les parties d'un bastiment. Ce plancher doit être *peuplé* de trente-six solives. Cette cloison doit être *peuplée* de tant de poteaux. Cette panne doit estre *peuplée* de tant de chevrons.

PEUPLIER, qu'on appelle aussi *Peuple*. s. m. Arbre fort haut, qui vient sur les bords des rivieres, ou fosses, & dans les lieux aquatiques & marescageux, qui a l'escorce tirant sur le blanc. Il y a trois sortes de *peupliers*; le *blanc*, qui est le *peuplier* ordinaire; le *noir*, qu'on nomme *tremble*; & l'*Albin*, ou *Lybique*. Le *blanc* a ses feuilles semblables à celles de vigne, blancheastres d'un costé, & moussuës. Le *tremble* est plus haut & plus droit, ayant des feuilles comme le lierre, pleines, & non entretaillées en leur circonference, & un peu pointuës par le bout. Elles sont attachées à une longue queuë, & fort tendre, qui font qu'elles tremblent toûjours, même sans vent. Son escorce est de couleur cendrée. Son bois est blanc, & propre à faire des ais. Le *Lybique* ressemble au *peuplier blanc*, & a ses feuilles plus rondes, plus minces, taillées à plusieurs coins & angles, & fort peu dentelées alentour. Son tronc est plus court, & il a une escorce noire. Le *peuplier blanc* est sterile. Le *tremble* a un fruit grappu portant des perles semblable à l'arrobe, lesquelles estant meures s'esvanouissent, & se perdent dans l'air. Quelques Anciens, comme Dioscoride & Ægineta, & même Brassavolus, ont crû que les *peupliers* qui sont auprés du Pau jettoient une resine, qui étant endurcie se convertissoit en ambre jaune: mais c'est une pure erreur, qui est venuë de ce que les paysans de ce pays-là portoient ordinairement un collier d'ambre, croyant que c'étoit un bon remede contre les goeltres, escroüelles, & autres maladies de la gorge à quoy ils étoient sujets, ce qui a donné lieu à la fable des sœurs de Phaëton. On dit que les feuilles du *peuplier* tournent à tous les Solstices. Il se debite ordinairement en volilles depuis trois jusqu'à cinq lignes d'espaisseur, de dix pouces de large, & de six pieds de long, pour faire des bieres, & foncer des cabinets. Il sert aussi à des Sculpteurs à faire des figures & autres ornements, & à faire des brancards de petits carrosses. En Latin *populus alba*.

PEUR. s. f. Passion de l'ame qui luy fait craindre & apprehender les choses nuisibles. La *peur* est une mauvaise conseillere. La *peur* luy mit des aisles aux talons. On appelloit Bayard, le Chevalier sans *paour* & sans reproche.

couchements difficiles à tirer la teste de l'enfant demeurée dans le ventre de la mere.

PIED DE LIEVRE, se dit de ce qui sert aux Escrivains à frotter & lisser leur papier. C'est en effet un vray *pied de lievre*.

PIED DE LIEVRE, est aussi une herbe qui croist parmi les bleds, qu'on appelle autrement *benoiste*, *galliot* ou *ressize*, en Latin *lagopus*, ou *pes leporinus*. Silvaticus la prend pour la *caryophyllata*, ainsi nommée, parce qu'elle sent le girofle. C'est aussi le nom d'un oiseau ainsi appellé, parce qu'il a les *pieds* velus comme un lievre.

PIED DE LION, ou *Patte de lion*, est une plante qui croist parmi les bleds & les champs, qui porte une tige haute d'un bon palme, qui a quelques concavitez d'où elle jette plusieurs aîles, portant à sa cime deux ou trois grains dans des gousses en forme de cices. Ses fleurs sont rouges, & semblables à celles d'anemone. Ses feuilles ressemblent à celles des choux, mais elles sont chiquetées comme celles de pavot. Sa racine est noire & faite comme une rave, mais toute bossuë & pleine de durillons. En Latin *leontopetalon*. Il y a une espece de *pied de lion* qui a la feuille comme la maulve, mais elle est plus dure & plus retirée, compartie en huit angles fort apparents, & dentelée tout alentour, si bien qu'en l'ouvrant & l'étendant elle est faite comme une étoile. Sa fleur est pasle, de pareille figure, & petite. Elle naist au haut de ses tiges qui ont demi-coudée, ce qui l'a fait appeller en Latin *stellaria*, *alchimilla*, *pes* ou *pata leonis*.

PIED D'OISEAU. Autre plante appellée en Latin *ornithopodium*.

PIEDOUCHE, est un petit piedestal qu'on met sous un buste, ou une petite figure, dans un cabinet, dans une galerie. Il est ordinairement de marbre. On en fait quelques-uns de bois.

PIED D'OYE, est une plante qu'on nomme en Latin *pes anserinus*, *totabona*.

PIED DE VEAU. Autre herbe. En Latin *arum*.

PIED DE GELINE. Herbe. Voyez *Fumeterre*.

PIED POUDREUX, se dit des étrangers inconnus, qu'on a appellez dans la basse Latinité *pedepulverosi*: ce qui se disoit particulierement des Marchands qui venoient trafiquer dans les Foires.

PIEGE. s. m. Ce qui sert à attraper du gibier, ou des bestes nuisibles. Les lacs & les collets sont des *pieges* pour attraper les lapins, les lievres, &c. Les trappes, les bascules sont des *pieges* pour les loups, les renards. Il y a des *pieges* de fer qui se bandent & qui se laschent pour prendre des loutres, des fouines & autres animaux. Ce mot vient du Latin *pedica*. Menage.

PIEGE, se dit figurément en Morale, des embusches qu'on dresse à un ennemy, des ruses avec lesquelles on le surprend. Les ennemis ont donné dans le *piege*, dans l'embuscade. Il a donné dans le *piege*, dans les lacs, dans le panneau qu'on luy avoit preparé. Les occasions de pecher sont autant de *pieges* que le Diable tend aux hommes.

On dit proverbialement, qu'un bon renard n'est pas pris deux fois à un même *piege*.

PIERRE. s. f. Corps solide & dur qui ne se peut fondre au feu, ni s'étendre sous le marteau, qui se forme dans la terre par succession de temps, & qui est une espece de mineral. Il y a des *pierres* jectisses, comme cailloux & autres, qu'on trouve communément sur la surface de la terre. Cette maison n'est distante que d'un jet de *pierre*. Il y a de la *pierre* qu'on taille dans les carrieres, & des roches de *pierre* si dures, qu'elles ne sont d'aucun usage. On dit d'un bastiment fort massif & peu orné, que c'est une grosse masse de *pierre*. Un pont de *pierre*. Une voute de *pierre*.

PIERRE à bastir, est la *pierre* qui sert aux bastiments, qui est le moilon, blocage, le libage, la *pierre* de taille d'Arcueil, de St. Leu, de trossi, de franc liais, de liais faraut, de bon banc, de haut banc, du souchet, celle-cy est poreuse & la moindre des *pierres*, du verd gelé, du cliquart, de haut & de bas appareil; celle-cy est la plus dure, & sert aux assises de dessous. Le liais sert pour les marches, appuis, lavoirs, plattebandes & jambages de cheminée. La *pierre de tonnerre* est belle & excellente pour les dedans. La *pierre brute* ou sortant de la carriere s'appelle *pierre veluë*, ou *verte*. Quand elle est dans la carriere elle s'appelle *pierre vive*. On l'appelle *coquilliere*, quand elle est poreuse & pleine de petites coquilles. On dit qu'elle est *fiere*, quand elle s'éclate & est difficile à tailler. Voyez Savot dans son Architecture. Le Pere Kirker dit qu'il y a eu depuis cent ans un village entier d'Afrique qui a été converti en *pierre* avec tous les meubles & les animaux qui étoient dedans. Aventinus & Purchas rapportent aussi qu'il y a eu une compagnie entiere d'hommes & un troupeau de bestes qui furent convertis en *pierre*. Acosta rapporte un pareil accident arrivé à une compagnie d'Espagnols.

PIERRE DE CHAUX, est une *pierre* qu'on brusle & qui se calcine. La *pierre de tuf* est une *pierre* tendre & grossiere. La *pierre ponce* est legere & poreuse, & sort des Volcans. La *pierre noire* sert à dessiner. La *sanguine* qui est rouge sert à brunir l'or. La *pierre de Bonlogne* s'imbibe de lumiere & la conserve. L'*amianthe* qui est une espece d'alun, est une *pierre* qu'on file. On appelle aussi *pierre de mine*, la *pierre* qu'on detache de la mine, qu'on bat, qu'on lave, & dont on tire le metail. La *pierre de talk* est transparente. La *pierre Ethiopique* est une espece de marbre noir.

PIERRE D'AIGLE ou *Aetites*. Voyez *Aigle*. Il y a aussi plusieurs *pierres* medicinales, comme la *pierre d'éponge*, *la serpentine* ou *ophites*, la *pierre naxienne*, la *pierre ostracites*, *geodes* & autres qu'on trouve dans Dioscoride & autres Naturalistes.

Il y a aussi des *pierres* qui croissent dans le corps des animaux, qui ont plusieurs vertus medicinales. Celle qui croist au fiel du taureau est recommandée pour la jaunisse; celle qui s'engendre au ventre des jeunes hyrondelles pour le mal-caduc; celle des écrevisses de fleuve pour la gravelle & dyssenterie. La chelonite, la batrachite, la crapaudine, l'alectorienne, la bezoüardique, sont bonnes contre les venins, &c. Kirker parle d'une *pierre* qui a une vertu admirable contre les picqueures des bestes venimeuses, qui se trouve dans la teste d'un serpent que les Portugais appellent *cobra de capellos*, parce qu'il a sur la teste une petite eminence en forme de chapeau. Quand on la met sur la playe, elle s'y attache fortement & en attire le venin; & quand elle en est pleine, elle tombe d'elle-même. On la jette dans du lait, où elle se descharge du venin qu'elle avoit pris, & recouvre sa premiere vertu. Takenius confirme cette experience, & dit l'avoir veuë à Brunswic, où un Armenien avoit apporté une de ces *pierres*, qui étoit noire, ronde, grande comme un sou, & quatre fois plus épaisse.

PIERRE PRECIEUSE, est une nature de *pierre* tres-dure, petite & brillante. Sa plus grande ou sa moindre rareté la rend recommandable. Le diamant, le rubis, l'esmeraude, l'opale, sont les *pierres* les plus dures, les plus brillantes & les plus precieuses. Les *pierres* Orientales & de la vieille roche sont les plus estimées. Il y a grand art à polir, à enchasser, à tailler & à teindre les *pierres*. On met au second rang des *pierres precieuses* l'agathe, la sardoine, l'onyx, la *pierre* d'aimant, la *pierre* de touche, qu'on nomme aussi *parangon*, le jade, le jaspe, le porphire, le marbre, l'albastre, & autres qui sont expliquées à leur ordre. An-

dré Baccius Medecin Romain, Boot, de Berquen, de Rosnel, ont écrit des *pierres precieuses*; le premier en Italien, le second en Latin, & les autres en François.

PIERRE, en termes de Medecine, est une maladie qu'on appelle autrement le *calcul*, la *gravelle*. C'est une *pierre* ou gravier qui s'engendre dans la vessie ou dans les reins du corps de l'homme, qui empéche d'uriner, & qui cause de grandes douleurs. Elle se forme de glaires endurcies avec le temps, & d'humeurs grosses & visqueuses cuites par la chaleur des reins, de même que la brique se fait d'une terre gluante cuite au four. On appelle aussi en Medecine *pierre infernale*, une dissolution d'argent faite par l'eau forte qu'on cuit en consistence de *pierre*.

PIERRE, se dit aussi d'une dureté ou espece de gravier qui se trouve dans quelques fruits, comme les poires & les coins. Les poires de Messire Jean, de bon Chrêtien, les poires cauterisées, ont beaucoup de *pierres*. Cet amas de gravier qui est autour du cœur de la poire chez les Naturalistes s'appelle *carriere*, comme on voit dans le Traité des Plantes de Mr. Grew.

PIERRE, se dit figurément en choses morales. JESUS-CHRIST s'est appellé la *pierre* angulaire, la *pierre* fondamentale de l'Eglise. Une femme qu'on entretient est une *pierre* de scandale. Voyez au mot de *Scandale* l'origine de cette phrase, qui s'est dite au propre d'une *pierre* qui étoit au Capitole, sur laquelle on faisoit cession. On appelle *pierre d'achoppement*, ce qui nous fait faillir, qui nous trompe toûjours, qui est un obstacle à faire reüssir nos desseins. On appelle *pierre de touche*, ce qui fait connoistre l'humeur, l'interieur d'une personne, par allusion à une *pierre* noire qui fait connoistre la bonté de l'or qu'on y fait toucher. Le jeu est la *pierre de touche* qui fait connoistre l'humeur & l'avidité d'une personne. L'argent, les presents sont la *pierre de touche* qui font connoistre un méchant Juge. Les problemes de Geometrie sont la *pierre de touche* d'un grand esprit. On dit aussi, Bastir sur la *pierre*, quand on entreprend quelque dessein sur un fondement solide.

PIERRE PHILOSOPHALE, que les Chymistes appellent *la Benoiste* ou absolument *la Pierre*, est le secret de faire de l'or par art, qu'il y a long-temps qu'on cherche, & qu'on ne trouvera jamais. Il y a une infinité de Livres de la *Pierre Philosophale* que personne n'entend; & quand on veut bien mépriser un Chymiste, on l'appelle un *souffleur*, un *chercheur de Pierre Philosophale*. On fait accroire que Raymond Lulle, Arnaud de Villeneuve, Paracelse, le Trevisan, Nicolas Flamel, Sedivogius Auteur du Cosmopolite, &c. ont eu la *Pierre Philosophale*. On dit, lors qu'un homme a trouvé quelque commerce ou autre invention pour faire de grands gains, qu'il a trouvé la *Pierre Philosophale*.

Chez les Peintres on appelle *pierre à broyer*, une *pierre* de marbre ou de porphyre sur laquelle on broye des couleurs. Les Couteliers ont des queux ou *pierres* à aiguiser & à adoucir des taillants. Dans les cuisines il y a des *pierres* à laver. On appelle Tailleur de *pierre*, celuy qui couppe les *pierres*, & qui les prepare pour les bastiments. Un Sculpteur en *pierre*, celuy qui fait des statuës, & des ornements sur les *pierres*. Le Pere Derran a fait un beau Volume de la couppe des *pierres*. Un tonneau de *pierre* est de quatorze pieds cubes, sans considerer si c'est de haut ou de bas appareil. On appelle *pierres à feu*, des *pierres* qu'on met aux arquebuses, des *pierres* à fusil qu'on fait aussi de caillou.

On appelle *pierres d'attente*, celles qui avancent au coin d'une muraille alternativement, quand on veut y joindre avec le temps quelque autre bastiment, afin que les *pierres* soient mieux enliées. On le dit aussi au figuré, d'un ouvrage ou d'un dessein qu'on a laissé imparfait, quand on témoigne qu'on avoit envie de le continuer.

PIERRE, se dit proverbialement en ces phrases. Je le meneray par un chemin où il n'y aura point de *pierres*, se dit en menaçant un homme de le faire marcher droit & fort viste. On dit aussi, Faire d'une *pierre* deux coups, quand on fait deux affaires en un même voyage, ou une chose qui sert à deux fins. On dit aussi, Il a jetté des *pierres* dans mon jardin, pour dire, Il m'a fait quelque reproche secret, il m'a voulu advertir de quelque chose qui me regarde. On dit aussi, Jetter la *pierre* à quelqu'un, pour dire, l'accuser, le soupçonner de quelque crime. On dit dans une forte gelée, qu'il gele à *pierre* fendre; & pour loüer un vin excellent, on dit que c'est du vin à fendre des *pierres*. On dit pour mépriser une viande, qu'elle est dure comme *pierre*, que c'est de la *pierre*.

PIERRERIES. s. f. Amas de pierres precieuses. Il y a un Officier Garde des *pierreries* de la Couronne. Les Dames qui vont au bal se parent de toutes leurs *pierreries*. Les perles se mettent au rang des *pierreries*.

PIERRETTE. s. f. Petite pierre. On le dit particulierement d'un jeu d'enfants, qui consiste à faire retourner des doubles avec une pierre, ou avec une balle de plomb.

PIERREUX, EUSE. adj. Rempli de pierres. Les bonnes terres ne sont point *pierreuses*. On dit aussi d'une poire, qu'elle est *pierreuse*, quand elle a beaucoup de pierres au milieu.

On appelle en Medecine l'*os pierreux*, celuy qui est à costé des oreilles, ou l'os des temples, ainsi nommé, parce qu'il ressemble à un rocher raboteux & plein de precipices, ce qui l'a fait appeller par quelques-uns *polyides* ou *à plusieurs faces*, & *lithoide*.

PIERRIER. s. m. est un canon qui sert particulierement dans les vaisseaux pour tirer à l'abordage des pierres, cailloux, balles, & ferrements empaquetez & bien serrez dans des sacquets ou cartouches. Il y a des *pierriers* ouverts des deux costez qui se chargent par la culasse.

PIERRURE. s. f. Terme de Chasse, qui se dit des petites *pierres* qui sont sur la meule de la teste du cerf.

PIETÉ. s. f. Vertu Morale qui nous fait avoir de l'affection & du respect envers Dieu & les choses saintes. St. Bernard s'est rendu autant recommandable par sa *pieté*, par sa devotion, que par ses écrits. Cette Dame est dans la haute *pieté*.

PIETÉ, se dit aussi du respect qu'on a pour ses pere & mere, des assistances qu'on leur donne. Enée a été fort vanté pour sa *pieté* envers son pere, pour l'avoir sauvé sur ses épaules du sac de Troye.

PIETER. v. n. qui ne se dit que dans les jeux de boule, de quilles, de palets & autres, où il faut mettre le pied à une certaine distance du but pour joüer. *Pietez* bien, n'avancez point tant la jambe.

PIETINER. v. n. Frapper plusieurs fois la terre avec les pieds. Les gens qui *pietinent* témoignent de l'impatience, ou de la colere.

PIETON. s. m. Fantassin, soldat qui est à pied.

PIETON, PIETONNE. s. m. & f. se dit plus ordinairement de ceux qui marchent bien à pied, qui font grande diligence. Les Basques sont bons *pietons*. Les femmes sont mauvaises *pietonnes*, ne sçauroient aller bien loin à pied.

PIETRE. adj. m. & f. Vilain, sale, mesquin. On dit que des meubles, des habits sont *pietres*, quand ils sont usez, déchirez, sans éclat: que de la marchandise est *pietre*, lors qu'elle est sale, frippée, hors de mode, qu'elle a trop gardé la boutique: qu'un homme est *pietre*, quand il est avare, mesquin, ou en mauvaise posture.

PIE-

Pietrerie. s. f. Marchandise qui est pietre, sans éclat. Ce Marchand n'a que de la *pietrerie* en sa boutique, du rebut.

Pietrement. adv. D'une maniere sale & vilaine. Ce Pedant est *pietrement* crotté, c'est à dire, beaucoup. Ce mot est bas.

PIEU. s. m. Grosse piece de bois pointuë pour ficher en terre. Les ponts de bois ne sont bastis que sur des *pieux*. La Samaritaine est une maison construite sur des *pieux*. En Orient on empalle les hommes avec des *pieux* aiguisez.

Pieu, en termes de Chasse, se dit des bastons avec lesquels on tue les bestes noires qui sont dans le parc.

PIEUX, euse. adj. dissyllabe. Qui a de la pieté, qui est devot. Un mouvement *pieux* a jetté ce jeune homme dans un Cloistre. Cette femme *pieuse* est toûjours au pied des autels.

Pieusement. adv. D'une maniere pieuse. Ce malade a receu le St. Viatique fort *pieusement*.

On dit aussi d'une chose qu'on croit par quelque consideration sans en avoir aucune preuve, Je la crois *pieusement*, par courtoisie.

PIF.

PIFRE. subst. masc. Terme injurieux dont on se sert pour reprocher à un homme qu'il est trop gras & replet. Cet yvrogne est un *pifre*, un gros crevé qui se saoule dés le matin. Les Suisses, les Allemans sont sujets à être *pifres*, à s'empiffrer. Ce mot vient de l'Alleman *pfeiffer*, qui signifie un *joüeur de fifre*, parce qu'il se faut enfler les jouës en flustant, qui paroissent aussi grosses que celles des gens trop gras. Du Cange dit qu'il vient du mot de *pifli*, qui étoit une injure ou sobriquet qu'on donnoit aux Heretiques Albigeois, auxquels entre autres vices on reprochoit la gourmandise.

Pifre, est aussi une espece de serpent à deux testes, fort dangereux, qui a été ainsi nommé, *quasi bis ferens*.

Les Batteurs d'or donnent aussi le nom de *gros pifre*, à un gros marteau qui leur sert à battre l'or entre des feuilles de bodruche.

PIG.

PIGEON. s. m. **Pigeonne.** s. f. Oiseau domestique qui vit dans un colombier. Un *pigeon privé* est celuy qu'on nourrit dans un volet. *Pigeon fuyard*, celuy qui s'éleve dans une fuye, qui cherche sa vie à la campagne. *Pigeon ramier* est un *pigeon* sauvage & forestier qui se perche sur les arbres. *Pigeon patu*, qui a des plumes sur les jambes. *Pigeon cauchoix*, qui est plus gras & plus gros que les autres. Les *pigeons* pondent toûjours deux oeufs à la fois. La fiente de *pigeon* est le plus chaud de tous les fumiers. On l'appelloit autrefois *colombe*, & sous ce nom il est le symbole de la douceur & de la simplicité. On peint le St. Esprit sous la forme d'un *pigeon*, ou d'une colombe. Ce mot vient du Latin *pipio*. Borel remarque qu'on écrivoit autrefois *pipjon*, d'où on a fait depuis *pigeon*.

Le Mogol fait nourrir en beaucoup d'endroits des *pigeons* qui servent à porter les lettres dans les occasions où on a besoin d'une diligence extreme. Ils les portent d'un bout de ses Estats à l'autre. En Hollande on s'est servi de cette invention dans des occasions de siege; & tous les jours le Consul d'Alexandrette envoye des nouvelles à Alep en cinq heures, quoy que ces villes soient éloignées de trois journées de cheval. Tavernier.

On appelle du tafetas de couleur de gorge de *pigeon*, celuy qui est de couleur changeante, suivant qu'il est exposé à la lumiere, comme fait la gorge de *pigeon*.

Pigeon, se dit aussi des gens qu'on nourrit, qu'on retient chez soy avec profit & avantage. On a mis ce Maltotier en prison, voilà un bon *pigeon* pour le Geolier. Ce bourgeois a attiré chez luy un vieil Abbé pour être son pensionnaire, voilà un bon *pigeon*. Des filous ont engagé avec eux ce provincial, voilà un bon *pigeon* à plumer.

On dit proverbialement, qu'il ne faut pas laisser de semer pour la crainte des *pigeons*, pour dire, qu'il ne faut pas laisser de faire une affaire avantageuse pour quelque petit inconvenient qui s'y trouve. On dit aussi, Qui veut tenir nette sa maison, n'y tienne ni femme, ni Prestre, ni *pigeon*. On dit aussi, qu'un homme est logé comme les *pigeons*, quand il demeure au plus haut estage d'un logis.

Pigeonneau. s. m. Jeune pigeon. *Pigeonneau* de voliere. Tourte de *pigeonneaux*.

Pigeonnier. s. m. Lieu où on tient des pigeons. On ne le dit que des volets & des fuyes; car on appelle *colombier*, un bastiment à pied qui a des boulins jusqu'au rez de chaussée pour tenir grand nombre de pigeons.

PIGEONNER. v. n. Terme de Maçonnerie. Il se dit quand les Maçons mettent du plastre dans la main avec leur truelle pour le preparer & appliquer sur les languettes d'une cheminée qui doivent être construites toutes de plastre.

PIGMÉE. s. m. & f. Personne de petite taille qui n'a qu'une coudée de haut. On l'appelle ainsi du nom d'un peuple fabuleux qu'on disoit être en Thrace, qui engendroit à cinq ans, & étoit vieil à huit, & qu'on a dit avoir la guerre contre les gruës.

PIGNET. s. m. C'est un nom qu'on donne à la pesse, qui est un arbre ressemblant au pin & au sapin.

PIGNOLAT. s. m. Voyez *Pignon*.

PIGNON. s. m. est le fruit qui se trouve dans la pomme de pin, qui est une espece de noyau qu'on tire de ses diverses cellules ou concavités. Il est agreable à manger, & plus doux qu'une amande. On en met dans les ragousts. On en met en dragée, & on en confit: ce qu'on appelle du *pignolat*.

Pignon, est aussi la plus haute partie de la muraille qu'on fait aboutir en pointe pour soustenir la couverture. Les granges manquent d'ordinaire par le *pignon*. Les beaux bastimens n'aboutissent point en *pignon*, mais sont couverts en comble. Ce mot vient du Latin *pinnione* augmentatif de *pinna*. D'autres le derivent de *tignum*. Menage. D'autres le derivent de *pinnaculum*, ou de *pinnium*, que Du Cange dit avoir signifié la partie la plus élevée d'une muraille, & qu'on a appellé autrefois *pinnum acutum*, ce que nous appellons *pignon*. D'autres disent que c'est à cause qu'au haut des maisons on mettoit une pomme de pin.

On dit proverbialement, qu'un homme a *pignon* sur ruë, quand il a quelque maison, ou du bien en evidence qu'il peut hypothequer. On dit aussi, Quand Noël a son *pignon*, Pasques a son tison, pour dire, que quand il fait encore chaud à Noël, il fait froid à Pasques.

Pignon, en termes de Mechaniques, se dit d'un arbre dans le gros duquel sont plusieurs cannelures où s'engrenent les dents d'une rouë pour la faire mouvoir. Ces dents s'appellent *alluchons*, *rouëts & herissons*, suivant les machines differentes. Il y a des *pignons* de quatre ou de huit cannelures dans les montres. Les rouës des moulins engrenent dans des *pignons*. Il y a des *pignons* à fuseaux qu'on appelle aussi *lanternes*.

Pignonné. Terme de Blason, qui se dit de la representation d'un pignon de muraille qui se termine en pointe par briques ou carreaux les uns sur les autres en forme de plusieurs montans ou escaliers. Il portoit d'argent à un lion naissant de sable d'une campagne maçonnée, *pignonnée* de deux montans de gueules.

PIGNORATIF, IVE. adj. Terme de Jurisprudence qui signifie, Engagement. Un contract *pignoratif* est un contract par lequel on vend, on engage un heritage à faculté de remere ou de rachat. Toutes les ventes & reventes du Domeine du Roy ne sont que des contracts *pignoratifs* à faculté de rachat perpetuel.

PIL.

PILASTRE. s. m. Colomne quarrée qui est susceptible d'ornements, qui a base & chapiteau, qui est quelquefois isolée, & qui le plus souvent entre dans le mur, & n'en sort que de la quatriéme, sixiéme ou huitiéme partie de sa largeur. Des *pilastres* Doriques, Ioniques, Corinthiens.

PILE. s. f. Ce mot signifioit autrefois une *balle*. Il a signifié aussi un vase à recevoir de l'eau, comme sont les Fonts Baptismaux. Il n'est plus en usage dans nostre Langue en ce sens, mais on le dit d'un gros rouleau ou pilon en cette phrase proverbiale: Mettre à la *pile* au verjus, pour dire, Faire souffrir quelque oppression, medire de quelqu'un. Ce mot vient du Latin *pila*.

PILE, signifie maintenant une masse de plusieurs choses entassées, élevées & rangées les unes sur les autres. Une *pile* de livres, une *pile* de morues, une *pile* de pieces de drap. Il a des écus en *pile*.

On le dit plus particulierement du bois qu'on range l'un sur l'autre. Il y a dans ce chantier de hautes *piles* de bois flotté. Ce Charron a trois *piles* de jantes. Ce Marchand de bois merrein a des *piles* de solives, des *piles* d'ais de chesne, de sapin.

PILE, en termes de Blason, se dit d'une pointe renversée, ou d'un pal aiguisé, qui s'etressit depuis le chef, & va se terminer en pointe vers le bas de l'Escu. Quelques-uns croyent que ce mot est emprunté des monnoyes, à cause de la ressemblance avec la piece où s'attache le quarré ou coin du revers, ou de la devise qu'on nomme *pile*. D'autres disent qu'il vient du Latin *pilum*, parce que les Anciens appelloient *piles*, tous les pieux & bois armez de fer, même tous les traits & les dards qui se decochoient à l'armée. Ce mot se trouve souvent en ce sens dans l'Histoire de Joinville. Voyez *Pointe*.

PILE, se dit aussi d'une forte masse de maçonnerie, & particulierement en parlant des ponts, tant de leur culée, que de ce qui est basti dans l'eau au milieu de deux arches pour en soustenir la voute.

PILE, se dit aussi du revers de la monnoye opposé à la croix, qui en est la principale marque chez les Chrétiens. Dans les louis d'or la *pile* est la teste ou l'effigie du Prince, parce que la croix est de l'autre costé. Dans les louïs blancs on appelle la teste du Prince la *croix*, & ses Armoiries qui sont de l'autre costé la *pile*. C'est en ce sens qu'on dit qu'un homme n'a ni croix, ni *pile*, qu'on ne lui a laissé ni croix ni *pile*, pour dire, qu'il n'a point d'argent. On tient que c'est un vieux mot qui signifioit *navire*, & que les anciens Romains joüoient à ce jeu avec une monnoye faite en memoire de Saturne, où on voyoit la tête de Janus d'un costé, & de l'autre le navire sur lequel il étoit arrivé en Italie: ce qui est témoigné par Macrobe livre I. d'où vient qu'on a dit *Pilote*, pour dire un Conducteur de navire. Les Romains attribuent l'invention de cette monnoye à Numa Pompilius. Mais les Gaulois en avoient une plus ancienne, qui representoit d'un costé un navire, & de l'autre une teste humaine, dont il s'est fait un jeu qu'on appelloit autrefois *chef*, ou *nef*, qu'on appelle maintenant *croix* ou *pile*. C'est un jeu où lors qu'on a jetté une piece de monnoye en l'air, celui-là gagne le pari, qui a retenu la partie qui paroist, quand elle est tombée. Borel en apporte d'autres origines, & dit que *pile* vient, selon aucuns, d'un ancien mot semblable qui signifioit *Prince*, d'où venoit le mot de *Primipile*, c'est à dire, premier Prince, ou premier rang des Triariens, selon Vegece & Vigenere; d'autres de *pileus*, qui signifie *bonnet*, qui étoit la marque de liberté qu'on avoit empreinte sur plusieurs monnoyes.

PILE, signifie aussi l'instrument de fer, le poinçon qui sert aux Monnoyeurs à marquer le revers ou la *pile* d'une piece de monnoye. Quand on frappe la monnoye, le coin ou le trousseau, qu'on appelle aussi *poinçon d'effigie*, est dessous, & on frappe sur la *pile*.

PILER. v. act. Reduire un corps en menuës parties avec des instruments pesans, pressans ou contondans. On *pile* le verjus sous la poire. On *pile* du sel & des drogues dans un mortier avec des pilons. On *pile* le tan avec des pilons de moulins. Ce mot vient du Latin *pilare*. Menage.

PILER, signifie aussi, Bien manger. Les écoliers ont toûjours bon appetit, & *pilent* bien. Ce mot en ce sens est bas & burlesque.

PILEUR, EUSE. adj. Qui pile, qui mange bien. Il est bas.

PILIER. s. m. Qui sert à estayer, à soustenir un plancher, une voute, un edifice. Les planchers ruineux s'estayent avec des *piliers*, des pieces de bois. Les *piliers* boutans ou contreforts sont necessaires pour appuyer des murs qui soustiennent des terrasses, ou des voutes. Les grandes Eglises sont soustenuës par plusieurs rangs de *piliers*. Les domes ne portent que sur quatre gros *piliers*. Un *pilier* de moulin à vent, c'est ce qui soûtient sa cage. Ce mot vient du Grec *pyle*, qui signifie *porte*.

PILIER, se dit aussi dans plusieurs moindres ouvrages. Le *pilier* d'une table, d'une escabelle. On dit aussi une couche à hauts *piliers*. Les *piliers* d'une montre, c'est ce qui soustient la platine.

PILIER, se dit figurément en Morale, de ce qui soûtient un corps metaphorique. Ce Prelat est un des fermes *piliers* de l'Eglise, de la Foy. Ce Ministre est un *pilier* de l'Estat. On dit au contraire en mauvaise part, C'est un *pilier* de cabaret, de jeu de paume, &c. pour dire, qu'il hante perpetuellement en ces lieux-là.

On dit au Palais, le *pilier* des consultations, pour dire, le premier *pilier* de la grande sale, où se rangent les anciens Advocats consultans. Il faut aller au *pilier*, il faut consulter le *pilier*; c'est l'advis du *pilier*, pour dire, c'est l'advis des anciens Advocats.

PILIER, en termes de Manege, se dit du centre de la volte autour de laquelle on fait tourner le cheval, soit qu'il y ait un *pilier* de bois ou non; & cela s'appelle, Travailler autour du *pilier*. On dit aussi, Travailler entre deux *piliers*, quand on monte un cheval entre deux *piliers* de bois, & quand on le fait sauter, cabrer & ruer, lever le devant & le derriere.

PILLAGE. s. m. Vol qui se fait dans la confusion, dans le desordre, dans la licence de la guerre. Dans le sac d'une ville prise d'assaut tout est au *pillage*. Les vaincus sont revenus sur leurs ennemis, tandis qu'ils s'amusoient au *pillage* du camp. Dans une sedition les riches sont exposés au *pillage* des coquins. On dit qu'une maison est au *pillage*, quand chacun des Officiers pille de son costé.

On dit qu'une fille est au *pillage*, lors que plusieurs insolents se jettent sur elle, la baisent, la patinent, & en attrapent ce qu'ils peuvent.

PILLAGE, en termes de Mer, se dit de la despouille des coffres, hardes & habits de l'ennemy pris, & de l'argent qu'il a sur luy jusques à trente livres. Le reste s'appelle *butin*, qui est le gros de la prise. Ces mots se confondent quelquefois.

PILLARD. s. m. Soldat qui pille. On a couru sur les *pillards*, & on a repris leur butin. Quand les Generaux

raux trouvent des *pillards* dans les Eglises, ils les font pendre.

PILLER. v. act. Voler publiquement avec force & hostilité. On *pille* & on saccage les villes rebelles. Les soldats *pillent* leurs hostes. Les seditieux *pillent* les bourgeois. Festus dit que ce mot vient des Grecs, qui appellent *pilotas* les larrons. Du Cange le derive de *pilare*, qu'on a dit pour *expilare* dans la basse Latinité.

PILLER, se dit aussi des Officiers & Financiers qui font des exactions, des concussions. Verrés fut accusé d'avoir volé & *pillé* les Provinces. Les Sergens & Receveurs des tailles *pillent* souvent le paysan. Les valets qui ferrent la mule *pillent* leurs Maistres. Les Financiers *pillent* le Roy, mais il a bien sa revanche.

PILLER, se dit aussi, quand on hale un chien aprés quelqu'un, quand on luy dit *pille*, pour dire, mord.

PILLER, se dit quelquefois des animaux. Un essaim d'abeilles *pille* les fleurs d'une prairie pour en tirer le miel. Il y a du plaisir à voir des fourmis *piller* un tas de bled.

PILLER, se dit aussi en certains jeux de cartes, comme à la Triomphe, quand celuy qui fait découvre un as, il a droit de prendre l'as, & les autres cartes de même couleur qui suivent aprés, & d'en remettre d'autres en leur place.

PILLER, se dit aussi figurément. Les Auteurs modernes *pillent* ce qu'il y a de meilleur dans les anciens, & se l'attribuent. Tout ce qu'a dit cet Auteur est *pillé* de tels & tels Livres. On dit aussi d'un medisant qui a beaucoup parlé contre un autre, qu'il a *pillé* & déchiré sa reputation.

PILLERIE. s. f. Exaction, profit injuste. Il y a bien de la *pillerie* dans les petites Justices, dans les estudes des Procureurs. Les Sergens font plus de *pilleries* que de gains legitimes.

PILLEUR. s. m. Qui pille. On le dit plus ordinairement des Auteurs plagiaires qui pillent ce qu'il y a de bon dans les autres Escrivains.

PILLULE. s. f. Medicament qu'on prend à sec en forme de petite boule. Les Medecins Chymistes ne guerissent gueres qu'avec des *pillules*. On les a inventées en faveur de ceux qui ont de la peine à boire des medicamens dissous. Il y a des *pillules anodines*, *somniferes*, *laxatives*, *aperitives*, *hysteriques*, *antinephretiques*. Il y a aussi des *pillules* dorées, qui sont de couleur jaune; d'autres *de Nicolas sine quibus*, on sous-entend *esse nolo*, à cause des bons effets qu'elles produisent pour purger la pituite & la bile, & pour guerir les maladies de la teste. La base des *pillules* est d'ordinaire l'aloés, & l'on y mesle la scamonée, l'agaric, le turbith, les hermodactes, le sené, la rheubarbe, le mercure, &c. Les *pillules aggregatives* de Mesvé sont nommées vulgairement *polycrestes*, parce que de toutes parts elles amassent les humeurs corrompuës, afin que la nature les jette dehors plus aisément. Les *pillules gourmandes* de Mesvé sont composées d'aloés pour base, de mastic & de roses rouges, & sont appellées *stomachiques*, parce qu'elles fortifient l'estomach; & *gourmandes*, parce qu'on les prend avant le repas, & qu'elles n'empeschent point de manger. Les Medecins les dosent differemment. Il y a des *pillules* que le peuple appelle *blanches*, & les Apothicaires *bechies*, ainsi nommées, parce qu'elles sont propres pour la toux, qu'en Grec on appelle *bix*. On les appelle aussi *hyppoglottides*, parce qu'on les laisse fondre doucement sous la langue. On enveloppe les *pillules* ordinaires d'une feuille d'or, de pain à chanter, ou de sucre, afin qu'on n'en sente pas le mauvais goust. On les a ainsi nommées à cause de leur figure ronde, comme une petite balle, ou de *pila*, le nom du mortier où on pile les drogues.

PILLULE, se dit figurément en Morale des fascheuses nouvelles, des afflictions ou injures qu'on est obligé de souffrir. Il a eu beau se plaindre de cette taxe, il a été obligé d'avaler la *pillule*, de payer. On luy a doré, sucré la *pillule*, quand on luy a appris cette nouvelle ou y a apporté quelque adoucissement.

PILON. s. m. Ce qui sert à piler, escacher, reduire en poudre, ou à exprimer le suc des herbes & autres corps. Les Apothicaires ont des mortiers de fonte avec des *pilons* de fer, des mortiers de marbre & de bois avec des *pilons* de buis & de bois.

PILON, se dit aussi dans les moulins des gros mailles & marteaux qui servent à hacher, à piler. Les moulins à tan ont trois gros *pilons* pointus qui brisent l'écorce du chesne, pour en faire du tan. Les *pilons* des moulins à papier hachent le drapeau.

PILON, en termes de Marine, est une coste escarpée qui a peu de hauteur. On l'appelle autrement *petite escore*.

On appelle en Provence le *Saint Pilon*, le rocher où est la Sainte Baume.

PILORI. s. m. Poteau qu'un Seigneur Haut-Justicier fait élever en un carrefour pour marque de sa Seigneurie, où sont ses Armes, & quelquefois un carcan. A Paris c'est un petit bastiment en forme de tour, avec une charpente à jour, dans laquelle est une machine tournante, où l'on attache les infames qu'on veut exposer à la risée publique. Il est placé au milieu des Halles, & est du domeine affecté à l'Executeur de la Haute Justice. Menage dit que ce mot vient de *pilaricium*, comme qui diroit *petit poteau*. Borel le derive de *pilier*, parce qu'en la plus-part des villes on fait souffrir le supplice auprés d'un pilier. Du Cange le derive de *pilorium*, ou *spilorium*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour une marque de Haute Justice. Spelmannus le derive du mot François *pilleur*, parce qu'on condamne à cette peine les banqueroutiers frauduleux.

PILORIER. v. act. Attacher au carcan, au pilori. On a renouvellé l'usage de *pilorier* les banqueroutiers frauduleux.

PILOTAGE. s. m. Fondation ferme & stable qu'on prepare par plusieurs fils ou rangs de pieux fichez par force en terre & à refus de mouton. Le *pilotage* est necessaire dans les lieux aquatiques, & aux lieux où les terres ont été fraischement remuées.

PILOTAGE, signifie aussi l'art de la navigation. Cet homme entend bien le *pilotage*, la conduite d'un vaisseau.

PILOTE. s. m. Officier d'un equippage qui a l'oeuil sur la route du vaisseau, & qui la commande. Il y a deux sortes de *Pilotes*; l'un *Costier*, qui connoist les costes, les ports & les rades, & qui sçait gouverner à leur veuë; l'autre *Hauturier*, qui prend les hauteurs, qui sçait se servir de l'arbaleste & de l'astrolabe, qui sçait determiner la latitude du parage. Il y a aussi des *Pilotes Lamaneurs*, ou *Locmans*, qui sont *Pilotes* de havres ou de rivieres, qui ont la conduite des vaisseaux entrans & sortans. Voyez *Lamaneur*. Le *Pilote* est toûjours la seconde personne dans le bord, soit en guerre, soit en marchandise. Dans les vaisseaux de guerre le Capitaine est le premier, & le *Pilote* le second. Dans les vaisseaux oneraires le Maistre est le premier, & le *Pilote* aprés luy. Quelques-uns derivent ce mot du Flaman *pyl-loote*, ou *loode*; & Menage de *prorita*, comme celuy qui gouverne la prouë. D'autres avec plus d'apparence le derivent du vieux mot François *pile*, qui signifie un *navire*, dont le *Pilote* est le conducteur. Voyez *Pile*.

PILOTE, se dit aussi figurément en Morale, de ceux qui sont les Ministres d'un Estat, qui ont tout le soin des affaires du gouvernement. On le dit même des Chefs des familles particulieres. Le Cardinal de Richelieu étoit un bon *Pilote*, il avoit en main le timon des affai-

affaires. Cet homme conduit bien sa barque, c'est un bon *Pilote*.

PILOTER. v. n. Ficher en terre plusieurs pieux pour faire une fondation, & bastir avec plus d'asseurance.

PILOTIS. s. m. Pieu fiché en terre pour faire des fondations. On ferre les *pilotis*, on les brusle, on les aiguise, pour les faire mieux enfoncer. Un fil de *pilotis* est un rang de pieux.

On dit figurément, lors qu'on a pris toutes ses seuretés en une affaire, qu'on la croit ferme & inebranslable, qu'elle est fondée sur *pilotis*, qu'on a basti sur *pilotis*. Ce mot vient de *pila*, ou *piluncium*.

P I M.

PIMPANT, ANTE. adject. Qui est leste, brave, fanfaron en habits, en train. J'ay veu ce Financier fort gueux, maintenant il est leste & *pimpant*, il a un train, un equippage fort *pimpant*; sa femme est *pimpante* & magnifique.

PIMPRENELLE, ou *Pimpinelle*. s. f. Herbe menuë qu'on cultive dans les jardins, qui fait partie de la fourniture des salades. Matthiole dit qu'il y en a deux especes. La plus grande a une racine longue, & ses feuilles couchées sur terre en rond, chiquetées & dentelées tout alentour. Sa tige est quarrée, & ses fleurs sont en bouquet, menuës & blancheastres. La petite jette une tige rouge, & a ses feuilles plus petites, & moins dentelées. Saumaise dit que la couleur d'escarlatte se faisoit autrefois avec de petites graines qu'on trouvoit dans la racine de la *pimprenelle*, qui se fait maintenant avec de la cochenille qu'on apporte d'Orient. Les friands mettent aussi de la *pimprenelle* dans leur vin. On appelle en Latin la grande, *pimpinella*, *saxifragia*, ou *bircina*; la petite, *pimpinulla*, ou *pipenula*.

P I N.

PIN. s. m. Arbre dont le tronc est fort haut, & qui n'a des branches qu'en son sommet, qui vient fort gros & fort droit. Theophraste distingue les *pins* en domestiques, & en sauvages, & ceux-cy en *pins* maritimes & *pins* de montagnes. La pomme du *pin* maritime est ronde, & s'ouvre incontinent. Celle de montagnes est plus longue, plus verde, & moins ouverte. Matthiole dit que le domestique a quantité de branches tournoyantes autour du haut de son tronc, ses feuilles pelues, fermes, fort longues & pointuës au bout. Il a ses pignolats grands, serrez, solides, & ses noyaux enclos d'escailles longuettes, dures & noircies comme de quelque suye. Ce noyau a une pellicule jaune, & un goust doux & agreable, & sa substance est grasse & huileuse. Il sort du *pin* une resine blanche & odorante qui se convertit en torches, sur tout quand il se pourrit. Le *pin* s'appelle en Latin *pinus*, & la pomme de *pin*, *conus* ou *strobilus*. Il y a au Perou une pomme de *pin* qui est d'un goust tout à fait different, & deux fois plus grande que la nostre. Elle a une moelle fort savoureuse, qui tire tant soit peu sur l'aigre, & qui aiguise l'appetit.

PINASSE. s. f. Petit bastiment à pouppe quarrée, long, estroit & leger, qui va à voiles & à rames, & qui porte trois masts. Il est leger à la course, & est propre à faire des découvertes, des débarquements de troupes; & son nom vient de ce qu'on a basti les premiers avec des arbres de pin. On le met au rang des fregates & des brigantins.

PINCE. s. f. La partie du pied de devant des animaux, sur laquelle ils appuyent pour marcher, ou pour tirer. Aux cerfs, daims & chevreuils, c'est l'extremité de l'ongle; aux chevaux, c'est l'arreste que fait la corne aux pieds de devant. On broche plus haut à la *pince* des pieds de devant, qu'à ceux de derriere, parce que la corne ou la *pince* est plus forte. On dit aussi en termes de Chasse, les *pinces* du cerf, du sanglier, pour dire, les pointes de leurs ongles.

PINCES, sont aussi les quatre dents de devant de la bouche du cheval, qu'il pousse entre deux ou trois ans.

PINCE, s'est dit aussi de ce qu'on prend, de ce qu'on pille. Ainsi Marot a dit dans une Epistre au Roy François I.

> Car vostre argent, tres debonnaire Prince,
> Sans point de faute est sujet à la *pince*.

On dit en ce sens d'un chicaneur, qu'il a la *pince* bonne; & d'un Financier, qu'il craint la *pince*, la touche.

PINCE, est aussi un gros levier de fer aiguisé d'un costé en biseau, qui sert aux Maçons & Charpentiers pour remuer les fardeaux, aux Paveurs pour detacher les pavez, &c. Du Cange dit que ce mot vient de *pinca*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens.

PINCE, en termes de Fonderie, signifie le bord ou l'extremité inferieure de la cloche où frappe le battant.

PINCE, en matiere de linge & d'habits, se dit d'un pli fort plat qu'on fait du costé eschancré d'une estoffe pour la tourner en rond. On fait des *pinces* aux rabats & manchettes des hommes, aux manteaux des femmes & à leur linge pour les faire bien porter.

PINCEAU. s. m. Plume garnie par un bout d'un poil delié, qui sert à peindre, à appliquer des couleurs delicatement. Ce Peintre a preparé ses *pinceaux*, a envoyé acheter des *pinceaux*. Ce mot vient de *penicillum*.

PINCEAU, se dit aussi tant du Peintre que de son ouvrage. On dit d'un beau tableau, que c'est un *pinceau* fort delicat. La plus part des Peintres Flamans sont des *pinceaux* grossiers. Le Poussin étoit un sçavant *pinceau*.

PINCEAU, se dit figurément en ces phrases. Ce Satyrique luy a donné en passant un coup de *pinceau*, il en a fait quelque maligne peinture. Un Poete qui entreprend une description, dit qu'il auroit besoin du *pinceau* d'Apelles, &c. Il faut donner encore un trait de *pinceau* à cet ouvrage, pour dire, il n'est pas bien fini.

PINCEAU, se dit aussi d'une petite brosse avec quoy on dore, on barbouille, on colle. Un *pinceau* de Doreur, de Relieur, d'Afficheur, de Barbouilleur, &c.

PINCE'E. s. f. Ce qu'on peut prendre avec le bout de deux ou trois doigts. Le Prestre met une *pincée* de cendres sur la teste le Mercredy des Cendres. On met une *pincée* d'anis dans une infusion de sené, comme un correctif; une *pincée* de sel & de poivre pour faire un ragoust.

PINCELIER. Terme de Peintre. Petit vaisseau qui luy sert à laver ses pinceaux.

PINCE-MAILLE. adj. m. & f. Qui est avare, attaché à ses interests, qui ne quitteroit pas une maille, qui tâche de faire quelque petit profit sur tout ce qui luy passe par les mains.

PINCER. v. act. Presser avec le bout des doigts. Il a les chairs si fermes, qu'on a du mal à le *pincer*. Ce mot vient du Latin *pinsare*. Menage.

PINCER, se dit aussi de toute autre chose qui serre. Les oiseaux *pincent* avec leur bec. On *pince* avec des tenailles, des pincettes. Cette porte m'a *pincé* les doigts qui ont été enfermez dans sa feuillure.

PINCER, signifie figurément, Offenser sourdement, faire des reproches en paroles couvertes. Un Satyrique *pince* en riant; il *pince* sans rire, sans en faire semblant, il dit les veritez de chacun.

PINCER, signifie aussi, Toucher delicatement la corde d'un instrument de Musique. On jouë du luth, de la guitarre, du thuorbe, en *pinçant* delicatement les cor-

des,

des. La plume d'un sautereau *pince* les cordes d'un clavessin.

PINCER, en termes de Manege, c'est, Approcher delicatement l'esperon du flanc du cheval sans donner coup, ni appuyer. Le *pincer* est une aide, & appuyer un chastiment.

PINCÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PINCETTE. s. f. Petit instrument de fer qui fait partie d'un estuy, & qui sert à s'arracher le poil de la barbe. Les galans ont toûjours la *pincette* à la main; ils aiment mieux se servir de la *pincette*, que du rasoir.

PINCETTES, au plurier, se dit de la partie d'une garniture de feu qui sert à l'attiser, à remuer les tisons. Un feu consiste en tenailles, pelle & *pincettes*.

PINCETTES, se dit aussi d'un outil dont se servent presque tous les Ouvriers, & particulierement ceux qui travaillent en petit, pour tenir leur besogne, ou pour en prendre & assembler les petites pieces.

PINÇON. s. m. Petite blessure qui laisse une marque noire sur la peau, quand elle a été pincée avec violence. Il s'est fait un *pinçon* avec ces tenailles en fermant ce volet, &c.

PINÇON, ONNE. s. m. & f. Petit oiseau qui a le bec fort gros & dur, qu'on appelle *pinçon royal*, *cassenoix*. Il est de la grandeur, figure & plumage d'un passereau, & il contrefait le chant du rossignol. Ce mot vient du Latin *spinthio*, qui signifie la même chose. Menage.

PINDARISER. v. n. Affecter des façons de parler extraordinaires, des paroles d'Orateur, jusqu'à passer dans le ridicule, en voulant se piquer d'estre bien disant.

PINEALE. adj. f. est un nom que Mr. Descartes a donné à une glande qui est vers le troisiéme ventricule du cerveau, parce qu'elle ressemble fort bien à une pomme de pin; & il y établit le siege de l'ame raisonnable. C'est la même que celle que les Medecins appellent *conoide* & *conarium*.

PINGUIN. s. m. est une espece d'oiseau qui se trouve en Orient dans une Isle de même nom, qui est droit sur ses pieds, qui a des ailerons sans plumes qui luy pendent comme des manches barrées & rayées de blanc. Il ne vole point, mais il se cantonne en un des coins de l'Isle, sans se mesler avec les autres oiseaux. Il tient de l'homme, de l'oiseau & du poisson, & c'est un animal à deux pieds qui n'a point de plumes. C'étoit la premiere definition que Platon avoit fait de l'homme.

PINNACLE. s. m. Le haut d'un temple. Il n'est en usage qu'en cette phrase de l'Escriture: Le Demon, lors qu'il tenta JESUS-CHRIST, le transporta sur le *pinnacle* du temple de Jerusalem; il luy fit voir toutes les grandeurs du monde, & l'invita de se jetter en bas. Ce mot vient du Latin *pinnaculum*.

On dit proverbialement, Mettre quelqu'un sur le *pinnacle*, pour dire, le loüer beaucoup, l'élever excessivement au dessus des autres.

PINNULE. s. f. Terme de Mathematique. C'est une petite plaque de cuivre élevée perpendiculairement sur les bords d'une alhidade, ou d'un instrument propre à observer, laquelle a un petit trou ou une petite fente par où entre la lumiere des astres, & par où les rayons visuels se portent vers les objets.

PINOCHER. v. n. Terme populaire. Manger de quelque viande par petits morceaux & avec dégoust, soit qu'il vienne de maladie, soit de satieté, soit d'une delicatesse affectée. Il n'a gueres mangé à ce repas, il n'a fait que *pinocher*.

PINQUE. s. f. Terme de Mer, est un bastiment de charge qui est rond à l'arriere. C'est la même chose que *flute*. On l'appelle aussi *Pinquet*.

PINTADE. s. f. est une espece d'oiseau des Indes. C'est une espece de poule, ainsi appellée, à cause de la justesse des taches ou figures qui semblent avoir été peintes sur son plumage. On l'appelle diversement chez les Auteurs, *poule d'Afrique*, *de Barbarie*, *de Numidie*, *de Guinée*, *de Mauritanie*, *de Thunis*, *de Pharaon ou d'Egypte*. Elles sont appellées *guttata* par Martial, & *varia* par Varron, & par Pline, lequel les appelle aussi *meleagrides*, parce qu'on disoit de son temps qu'elles passoient tous les ans d'Afrique en Beotie, & venoient s'esbattre prés du tombeau de Meleagre, dont la fable feint que les sœurs furent changées en ces oiseaux. La *pintade* a la taille de la poule ordinaire. Quelques-uns tiennent qu'elle ressemble mieux à la perdrix, à cause qu'elle a la queuë en bas comme la perdrix, & non pas retroussée en haut comme la poule. Mais elle ressemble mieux à la poule par l'appendice charnu qui luy pend aux deux costez des jouës; ce qui ne se trouve point en aucun autre oiseau. Tout son plumage est de deux couleurs, de blanc & de noir; au lieu que les poules ordinaires n'ont point de couleur certaine. Ses œufs sont aussi peints & marquetez de blanc & de noir. Son col a un duvet noir, plus approchant du poil que des plumes. Il est d'environ deux lignes, & tourné en enhaut contre l'ordinaire. Sa teste est couverte d'une peau spongieuse qui forme une creste en maniere de casque, que les Auteurs comparent au bonnet du Doge de Venise. Elle a les pieds garnis de membranes comme les oiseaux aquatiques. Son bec a quelquefois à sa racine un bouquet, & il est garni de deux appendices d'une substance moitié charnuë, & moitié cartilagineuse qui pend des deux costez des jouës, & est attaché à la maschoire superieure, & non à l'inferieure, comme ils sont aux poules. Ils sont rouges aux femelles, & bleus aux masles. Sophocle, au rapport de Pline, a dit que l'ambre jaune estoit fait des larmes qui coulent des yeux des *pintades* qui sont au delà des Indes: mais cela n'est pas veritable.

PINTE. subst. fem. Vaisseau qui sert à mesurer les liqueurs, & quelquefois des choses seches. Une *pinte* de vin, d'eau, d'huile. Une *pinte* d'olives. Dans les pays où le sel se donne par impost, on taxe un mesnage à tant de *pintes* de sel. Ce mot, selon Budée, vient du Grec *pintha*. Selon Menage, de l'Alleman *pinte*, qui signifie une petite mesure de vin; selon Nicod, du Grec *pinein*, qui signifie *boire*. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on s'est servi du mot de *pinta* dans la même signification. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *pint* ou *pintat*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie la même chose.

La *pinte* contient deux chopines, ou la moitié d'une quarte. La *pinte* de Paris est environ la sixiéme partie du conge Romain, & contient le poids de deux livres d'eau commune. La *pinte* de St. Denis est plus grande. On l'appelle *pot* en plusieurs lieux.

PINTE, se dit aussi de la liqueur mesurée dans la *pinte*. Il faut tirer *pinte*. Il a payé *pinte*.

On dit proverbialement, Il a mis *pinte* sur chopine, pour dire, Il s'est enyvré. On dit encore, Il n'y a que la premiere *pinte* chere, pour dire, que rien ne couste, quand on est eschauffé de la débauche.

PINTER. v. neut. Faire débauche, vuider des pintes. Voilà des gens qui ont bien *pinté*, qui sont bien saouls.

PIO.

PIOCHE. s. f. Outil de fer en forme de pic, ou de marteau large & aigu, qui sert aux Pionniers, Carriers, Maçons & Terrassiers pour remuer la terre, tirer de la pierre, sapper, demolir, &c. Il faut tant de pelles & de *pioches* à un equippage d'artillerie.

PIOCHER. v. act. Creuser, remuer la terre avec la pioche.

pioche. On trouve quelquefois des tresors en *piochant*. Une des façons de la vigne, c'est de la *piocher*.

PIOLÉ, ÉE. adject. Qui est bigarré de diverses couleurs. Il n'est gueres en usage qu'en cette phrase proverbiale: Riolé *piolé* comme la chandelle des Rois: ce qu'on dit d'une personne qui a des habits de diverses couleurs & mal assortis, parce qu'autrefois on bigarroit ainsi des chandelles qu'on brusloit la veille des Rois. On dit aussi d'une vilaine tulipe qui pennache mal, qu'elle est rolée *piolée*. *Piolé* proprement ne se dit que de ce qui est moitié d'une couleur, & moitié d'autre, comme une *pie*, d'où le mot est derivé.

PION. s. m. Terme du jeu des Eschecs & des Dames. Le *pion* du Roy, le *pion* de la Dame, de la Tour, du Chevalier. Il luy a donné un *pion*. Il luy a pris un *pion*. Il luy a fait doubler un *pion*. Aux Dames, c'est une Dame simple. Il s'est laissé souffler un *pion*.

On dit, Mener un *pion* à Dame, quand on le fait parvenir à l'autre extremité du jeu; car alors il vaut aux Eschecs la meilleure piece de celles qu'on a perduës, & aux Dames une Dame damée qui avance & recule comme on veut.

PION, se dit aussi d'un homme miserable, qui n'a ni bien, ni force, ni credit. Il faut le laisser en repos, c'est un pauvre *pion*.

On dit proverbialement, qu'on a damé le *pion* à quelqu'un, pour dire, qu'on a fait une enchere, qu'on a eu quelque avantage sur luy, qu'on a mieux reüssi en quelque affaire que ce soit.

PIONNIER. s. m. Celuy qui est employé à l'armée pour applanir les chemins, faire passer l'artillerie, creuser des lignes & des tranchées, & à tous les autres travaux. On leve des *Pionniers*, on fait partir des outils de *Pionniers*, cela menace d'un siege. Ces mots de *pion* & de *pionnier* viennent du Latin *peditones* & *peonarii*, selon Menage; ou de *Pæonibus*, peuple d'Asie dont le principal mestier estoit de creuser la terre, ou de fouiller des mines.

PIOT. s. m. Terme burlesque qui signifie le *vin*. Cet yvrogne aime le *piot*. Il a humé du *piot*, il est saoul. Ce mot vient du Grec *piein*, qui signifie *boire*.

P I P.

PIPE. s. f. Mesure de choses liquides qui contient un muid & demi, ou à peu prés: ce qu'on appelle *tonneau* dans les Provinces au dela de la Loire. On dit aussi une *pipe* de bled, comme on dit ailleurs un *muid*. On se sert particulierement de cette mesure en Poitou & en Anjou. La *pipe* en Bretagne est une mesure des corps arides, qui contient dix charges, & chaque charge contient quatre boisseaux. Quand elle est pleine de bled, elle doit peser 600. livres.

PIPE, est aussi un tuyau delié fait de terre vernissée, qui sert à prendre du tabac en fumée; & on dit prendre une *pipe* de tabac, quand on tire la fumée de ce qui peut tenir de tabac dans le bout recourbé de la *pipe*. Ce mot vient de *pipeau*, ou chalumeau qui sert à humer toutes sortes de liqueurs; ou plustost de *pipa* Latin, qui signifioit un *chalumeau* qui servoit à la communion pour succer le sang de Nostre Seigneur, comme on voit dans le testament de St. Evrard rapporté par le Mire *in Codice piarum donationum*, où il appelle ce chalumeau *pipa aurea*. On pratique encore à St. Denis de faire communier le Diacre & le Sous-Diacre les Dimanches à la grande Messe sous les deux especes avec un semblable chalumeau d'or.

PIPEAU. s. m. Petit chalumeau, ou bois fendu qui sert à contrefaire le cri ou pipis de plusieurs oiseaux, à les attirer & à les prendre. Le laurier ajusté dans un *pipeau* contrefait le cri des vanneaux. Le porreau contrefait le cri du rossignol. Avec des *pipeaux* convenables on prend toutes sortes d'oiseaux.

PIPÉE. s. f. Chasse aux oiseaux avec des pipeaux, & en contrefaisant leur cri. Elle se fait ordinairement avec des gluaux preparez sur un arbre, tandis que l'Oiseleur caché dans un buisson attire les oiseaux avec des pipeaux ou pipis ou une *pipée* faite avec quelque feuille, ou par le moyen d'un hibou, dont le cri est encore plus puissant pour les attirer. Ce mot vient du Latin *pipata*, qui est le cri des oiseaux autour de la choüette.

On dit figurément, Attraper quelque chose à la *pipée*, pour dire, l'attraper adroitement. Ainsi Regnier a dit dans ses Satyres:

> L'ame bizarrement de vapeurs occupée,
> Comme un Poëte qui prend des vers à la *pipée*.

PIPER. v. act. signifie au propre, Attraper des oiseaux à la pipée, quand on les attire en contrefaisant leur cri, ou par celuy du hibou; auquel sens il est peu en usage: mais au figuré il s'employe communément pour dire, Tromper, & particulierement au jeu. Les filous font mestier de *piper* les dez, de les charger de mercure ou de plomb, d'y marquer de faux points. Ils *pipent* les cartes en y faisant quelques marques pour les connoistre, ou en les escamotant. Ce mot vient du Grec *pipon*, qui signifie *tromper*, ou du Latin *pipio*.

PIPÉ, ÉE. part. & adj. Une carte *pipée*, est une carte fausse, marquée, cachée ou escamotée. Des dez *pipez*, sont des dez faux, ou chargez de plomb.

PIPER, signifie aussi, Avoir avantage sur les autres en quelque affaire, ou dispute que ce soit. Il ne faut pas entreprendre legerement un procés contre ce chicaneur, il y *pipe*, il y raffine. Je ne voudrois pas disputer contre luy sur la Physique, il y *pipe*.

PIPERIE. s. f. Fourberie, tromperie. On se peut dispenser de payer ce qu'on a perdu au jeu, quand on reconnoist qu'il y a eu de la *piperie*, de la fourbe.

PIPEUR, EUSE. s. m. & f. Filou qui trompe au jeu, qui joue de mauvaise foy. La ville est pleine de *pipeurs*, qui ne subsistent que des tricheries qu'ils font au jeu.

P I Q.

PIQUANT, ANTE. adject. & subst. Qui offense, qui blesse par sa pointe aiguë, par son acrimonie. Les espines, les chardons sont *piquants*. Les espingles & les aiguilles sont *piquantes*. Les artichauds ont un *piquant* au bout de chaque feuille. Le sel, le poivre, sont *piquants* par leur acidité. Le vin le plus estimé est celuy qui est doux & *piquant*.

PIQUANT, se dit figurément en choses morales, de ce qui plaist à l'esprit, ou qui le choque. Cette beauté a quelque chose de *piquant* qui la fait aimer de tout le monde. Le jeu des Eschecs est bien *piquant*, il attache fort l'esprit. Ce Satyrique a toûjours des railleries *piquantes* & choquantes.

PIQUE. s. f. Brouillerie, mesintelligence, petite noise ou division qui est entre parens & amis. Ces beaufreres ne se parlent pas, ils sont en *pique*, en froideur.

PIQUE. s. f. Arme d'hast offensive faite d'un long bois de quatorze pieds, ferré par un bout d'un fer plat & pointu, dont on arme le tiers d'une Compagnie d'Infanterie pour soutenir l'effort de la Cavalerie. Les *piques* de Bresil, les *piques* de Biscaye, sont les plus estimées. L'arme des Officiers à pied est la *pique*, ils combattent la *pique* à la main, ils saluent avec la *pique*. Les Maistres des hautes armes enseignent l'exercice de la *pique*. Un tronçon de *pique*. Ce Bataillon marcha tout herissé de *piques*, les *piques* baissées. Ce mot est derivé de *pic*, oiseau dont le bec est si pointu, qu'il perce les arbres comme une tarriere. Aldroandus. Du Cange dit qu'il

vient de *pica*, ou *picca*, qu'on a dit dans la basse Latinité, & que Turnebe croit avoir été dit *quasi spica*, *qui spicarum speciem refert*. Octavius Ferrariensis le derive *à spiculo*. Le President Fauchet dit que ce mot a donné le nom aux *Picards*, & à la *Picardie*, qu'il pretend être moderne, à cause qu'ils ont renouvellé l'usage de la *pique*, dont le nom est derivé de *piquer*. Mais d'autres derivent ce mot de *Picards* du Chasteau de *Pequigny*. D'autres croyent qu'il vient de leur naturel, qui est prompt à faire des querelles qu'on appelle *piques*. D'autres disent enfin que ce mot vient de certains Heretiques Vaudois & Bohemiens qui furent surnommés *Begards* & *Picards*, à cause qu'ils se vinrent habituer en cette Province, estant venus de Flandres qu'on nommoit *Belgium*. Du Cange. Pline dit que les Lacedemoniens ont été les inventeurs de la *pique*.

PIQUE, se dit aussi pour signifier quelque hauteur. Il y a une *pique* d'eau dans cet endroit de la riviere. On dit d'un homme grand & menu, que c'est une *pique*. On dit aussi au figuré, Il est de cent *piques* plus savant que vous. Il est noyé de dettes, il en a cent *piques* pardessus la teste. Vous croyez avoir trouvé le sens de cette énigme, vous en estes loin de cent *piques*.

PIQUE. s. m. est une marque du jeu des cartes qui a la figure d'un fer de *pique*. Le cœur, le quarreau, le *pique* & le trefle. La Dame de *pique* est hoc.

On dit proverbialement, qu'un homme a passé par les *piques*, lors qu'il s'est trouvé en plusieurs occasions, qu'il a essuyé plusieurs dangers; & figurément, lors qu'il a souffert quelque perte ou dommage en des affaires qu'il a euës. On dit aussi, Voila bien rentré de *piques* noires, à celuy qui interrompt mal-à-propos un autre. On dit aussi par injure à un homme stupide, que c'est un bon as de *pique*.

PIQUE-BOEUF. s. m. est un Chartier qui mene les bœufs, qu'il fait avancer par un aiguillon qui est au bout d'un baston. On appelle aussi un homme grossier de corps & d'esprit, un gros *pique-bœuf*.

PIQUER. v. act. Faire entrer une pointe, un aiguillon dans quelque chose. Les rosiers, les bois espineux *piquent*. Une alesne, un poinçon *piquent*. Je sens une espingle qui me *pique*. Il s'est *piqué* au doigt, à la jambe. On dit aussi en ce sens, qu'un Chirurgien a *piqué* l'artere, qu'il a *piqué* trois fois sans tirer du sang. Menage dit que ce mot vient du Latin *pungere*, ou de l'Alleman *piken*, qui signifie la même chose. Turnebe le derive de *spicare*, ou de *spiculum*; d'autres de *apiculare*, qui se dit des abeilles qui *piquent* avec leur aiguillon; d'autres de *pic*, oiseau qui a le bec si dur qu'il perce les arbres.

PIQUER, se dit aussi de la morsure de quelques animaux, & sur tout des serpents, des insectes, de la vermine. Euridice fut *piquée* au talon par un serpent. Cleopatre se fit *piquer* par un aspic. Les scorpions *piquent* par leur queuë. Il fait dangereux d'estre *piqué* de la tarentole. Les mouches *piquent* les chevaux. Les puces, les fourmis *piquent* & mordent.

PIQUER, signifie aussi, Démanger. Quand quelque serosité tasche de sortir, la chair *pique*, il faut se faire saigner.

PIQUER, se dit aussi de l'impression que font les corps acres & acides sur le goust. Le sel, le poivre *piquent* la langue. Un hareng trop dessalé ne vaut rien, il faut qu'il *pique* un peu. On dit d'un maquereau ou autre poisson, qu'il *pique* sur la langue, quand il commence à se gaster. Le meilleur cidre est celuy qui *pique* le plus.

PIQUER, signifie encore, Ronger le bois, les estoffes. Il faut mettre ce drap à l'air, les vers commencent à le *piquer*. Le plus grand dommage qui arrive aux vaisseaux, c'est quand les vers les *piquent*. Voilà des livres mal conditionnés, ils sont tout *piqués*. On dit aussi, que du bled est *piqué*, lors qu'il est gasté de charençons, ou autre vermine, ou qu'il est endommagé.

PIQUER, à l'égard des chevaux, c'est les manier avec les esperons, ou le poinçon. On dit qu'on *pique* un cheval, quand on l'essaye au pas, au galop, & à toute bride. *Piquer* des deux, c'est à dire, S'enfuir en toute diligence. Il faut bien *piquer* pour aller de Paris à Rome en sept jours. On dit qu'un homme *pique* en Latin, lors qu'il se tient à cheval comme un Pedant qui n'a jamais été au Manege. On dit aussi, qu'un Mareschal a *piqué* un cheval en le ferrant, quand il a enfoncé un clou dans le vif.

On appelle selle à *piquer*, une selle à troussequin, en laquelle on est tellement engagé, qu'on peut soûtenir les secousses que donnent les sauteurs, quand on les *pique* avec le poinçon.

On dit en Fauconnerie, *Piquer* aprés la sonnette, pour dire, que le Fauconnier suit l'oiseau.

PIQUER, se dit aussi en plusieurs sortes d'arts & de mestiers. Un Tapissier *pique* un matelas, quand d'espace en espace il le perce avec de la ficelle pour en arrester la laine. On fait des courtepointes *piquées* de houatte, de coton. Des bonnets *piqués*. Autrefois les cottes d'armes *piquées* estoient une arme deffensive. On *pique* les corps de juppe avec de la corde & de la baleine. On *pique* aussi des baudriers, des sangles, des souliers, en y faisant quelques rangées de points, ou d'arrierepoints. Un Tonnelier *pique* un muid avec un foret pour essayer le vin, pour le mettre en perce.

On dit aussi, *Piquer* un habit, un pourpoint de peau, pour dire, le decoupper avec un fer, y faire plusieurs petites mouchetures.

En Maçonnerie on dit *piquer* du moilon, pour dire, le tailler sans le rendre bien uni, comme celuy dont on fait les puits. On *pique* du grais, de la pierre, quand on y fait plusieurs petits creux ou points par ornement. On dit aussi, qu'un Charpentier *pique* du bois, quand il le marque d'une certaine maniere.

On appelle aussi, *Piquer* la viande, quand on la larde fort proprement, & avec de petits lardons; qu'on *pique* une orange, un citron, quand on enfonce dedans des clous de girofle; qu'on *pique* des noix confites avec de l'escorce de citron.

PIQUER, signifie aussi, Marquer les presents ou les absents dans les Compagnies où l'on doit le service, dans les atteliers où on doit travailler. A la Chambre des Comptes, dans la plus-part des Chapitres, on *pique* tous ceux qui se trouvent presens. Dans les atteliers il y a un Piqueur qui marque sur le rolle des ouvriers leurs absences & leurs chommages, en les *piquant*.

PIQUER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. C'est un homme qui se *pique* d'être savant, de soudre toutes sortes de questions, de problemes. Il est loüable de se *piquer* d'honneur & de probité. Il y a des gens qui ne feroient jamais rien, si on ne les *piquoit* d'honneur.

PIQUER, se dit aussi des choses qui nous flattent, ou qui nous choquent. Cet amoureux est *piqué* & charmé d'une telle Dame. Ce brutal s'est *piqué*, s'est choqué d'une innocente raillerie. On dit aussi, qu'un homme est *piqué* au jeu, non seulement quand il veut se racquitter à quelque prix que ce soit, mais encore quand il s'opiniastre à poursuivre une affaire, quelques obstacles qu'il y trouve. Ces deux voisins se sont *piqués*, & ont encheri à l'envi cette terre.

PIQUER, se dit proverbialement en ces phrases. On ne sait quelle mouche l'a *piqué*, pour dire, On ne sait point le sujet de sa colere, ou de son depit. On dit aussi d'un ladre, qu'il ne sent point quand on le *pique*, & de celuy qui est insensible aux affronts.

PIQUÉ, ÉE. part. & adj. On appelle marchandises *pi-*

quées, quand elles sont endommagées par le temps, comme quand par son humidité il se fait sur la soye blanche des taches jaunes, & sur la jaune des blanches.

PIQUET. s. m. Baston pointu qu'on fiche sur le terrain pour marquer les angles & les mesures d'un plan qu'on veut tracer, d'un travail qu'on veut conduire. Un Ingenieur, un Jardinier, un Arpenteur qui aligne, qui divise, ou marque un espace, se sert du *piquet* & du cordeau.

PIQUET, se dit aussi de ces petits bastons pointus qui ont une coche vers le haut, qui servent à arrester les cordages des tentes. Planter le *piquet*, c'est camper. Lever le *piquet*, c'est decamper. Et on dit figurément qu'un homme a planté le *piquet* en quelque lieu, quand il y est venu demeurer, & s'y establir.

PIQUET, est aussi le plus fameux des jeux de cartes, qui se joüe entre deux personnes. Joüer une partie de *piquet*, un cent de *piquet*, c'est à dire, en cent points. Il y a le grand *piquet*, qu'on joüe avec 36. cartes; le petit *piquet*, autrement le *piquet* sans six.

PIQUETTE. s. f. Meschant vin qu'on donne aux valets. Il nous a fait boire de meschant vin, ce n'est que de la *piquette*.

PIQUEUR. s. m. Terme de Chasse. Valet à cheval qui fait courir les chiens, qui est à leur queuë. Les *Piqueurs* percent les taillis pour suivre les chiens. On le dit en particulier de chacun des Maistres Chasseurs qui conduit ou la meute des chiens courans, ou le relais qui est la meute du secours.

PIQUEUR, dans les atteliers est celuy qui tient le rolle des Ouvriers, qui marque leurs absences & leurs chommages. Il y a aussi des *Piqueurs* de moilon. Le *Piqueur* de la Chambre des Comptes est leur premier Huissier.

On appelle proverbialement un *piqueur d'escabelle*, un escornifleur; un *piqueur de coffre*, un Courtisan qui attend son Maistre dans une antichambre sur un coffre.

PIQUEURE. s. f. Blessure qui se fait par une chose pointuë, ou rongeante; ou la marque qui y reste du dommage qu'elle a soufferte. Une *piqueure* d'aiguille fait venir un mal d'adventure. La *piqueure* d'un aspic est incurable. Il reste sur la chair des *piqueures* de lancettes, des *piqueures* de puces; sur le bois & les estoffes des *piqueures* de vers.

PIQUEURE, se dit aussi d'un corps de juppe tout nud piqué avec de la baleine. On le dit aussi des ornements qui se font sur les hardes avec des points & arrierepoints. La *piqueure* de ce baudrier est faite bien proprement.

PIQUEURE, se dit aussi à la Chambre des Comptes, des assistances que les Officiers font aux Processions & ceremonies, qui leur tiennent lieu d'un certain nombre d'assistances au service de la Chambre. Cet Auditeur a gagné tant de *piqueures*, il peut s'absenter trois mois sans rien perdre des emoluments de sa charge.

PIQUIER. s. m. Soldat portant la pique à l'armée. Les Suisses *Piquiers* sont armés d'armes deffensives. La Phalange Macedonienne estoit un Bataillon de *Piquiers*.

PIR.

PIRAMIDAL, ALE. adj. Corps ou figure qui a une base large, & qui se termine en pointe. Les obelisques sont de figure *piramidale*.

PIRAMIDE. s. f. Corps solide qui a une large base, & qui aboutit en pointe. Euclide la definit, Corps solide composé de plusieurs plans, ou triangles, dont les bases sont dans le même plan, & qui ont un sommet commun. Le cone est une *piramide* ronde. Une *piramide* pentagone est composée de cinq triangles sur une base de cinq costez. Les *Piramides* d'Egypte sont quarrées dans leur base, & sont les plus superbes monumens de l'Antiquité. Voyez la description & la mesure des *Piramides* d'Egypte dans le premier Tome des Recueils de Thevenot. La pensée d'establir une mesure fixe sur les *Piramides* d'Egypte pour la transmettre à la posterité est fort raisonnable. Quelques uns derivent ce mot de *pyros*, *triticum*, & d'*amao*, *colligo*, qui pretendent que le Patriarche Joseph fit bastir plusieurs greniers en pointe pour y amasser le bled d'Egypte, & que de là vint l'invention des *Piramides*. Mais avec plus de raison Villalpandus derive ce mot *apo tou pyros*, *quod in formam ignis ascendant*. Quand elles sont fort estroites par le bas, on les appelle *aiguilles* & *obelisques*.

La *piramide* chez les Egyptiens étoit un symbole de la vie humaine, dont le commencement étoit representé par la base, & la fin ou la mort par la pointe, & c'est pour cela qu'ils les eslevoient sur des sepulcres. Herodote chez les Anciens a aussi escrit des *Piramides* d'Egypte; & chez les Modernes Bellon, Grunanus, Pietro de la Valle, Monconis & autres Voyageurs.

PIRAMIDES, se dit aussi des buchers des Anciens sur lesquels ils brusloient les corps morts, parce qu'ils étoient composez de plusieurs pieces de bois empilées les unes sur les autres. C'est d'où est venu leur nom, & c'est la cause qu'elles servent d'ornements à des tombeaux, ou de tombeaux mêmes, telles que sont celles d'Egypte, dont il y a un tres-grand nombre vers le Caire.

PIRAMIDE, se dit aussi d'un bastiment élevé en pointe, pour conserver la memoire de quelque action esclatante, par plusieurs tables & inscriptions qu'on met dessus. On a elevé des *piramides* en plusieurs occasions en France & à Rome.

PIRAMIDE, se dit aussi de plusieurs choses qu'on entasse les unes sur les autres, qui vont en diminuant. Ainsi on dit, Servir en *piramide*, des *piramides* de viandes, de fruits, de confitures, quand les viandes ou les fruits sont arrangez dans les plats les unes sur les autres en forme de *piramide*.

PIRAMIDE, se dit aussi des ornemens de plomb qu'on met sur les pavillons des maisons, qui sont faits en *piramide*, & qui d'ordinaire soustiennent des girouettes.

PIRATE. s. m. Corsaire, Escumeur de mer, qui fait des courses sur mer sans aveu ni autorité de Prince, ou de Republique. Quand on peut prendre des *Pirates* on les pend sans remission. L'Ordonnance de l'Amirauté de l'an 1584. veut qu'ils soient brisez sur la roüe. Les premiers *Pirates* de France s'appellerent *Normands*. Ce n'est pas qu'ils fussent tous de Normandie, mais c'est que les François mécontens de leurs Seigneurs se joignoient à eux, & s'appellerent du même nom. Ce mot vient du Grec *pyr*, qui signifie *feu*, à cause que les Corsaires ont coustume de brusler les navires, & les habitations des Isles où ils font des descentes. Souvent le mot de *Pirate* se prend pour *Armateur*.

PIRATER. v. n. Courir les mers pour voler. De tout temps on a fait la guerre à ceux qui *piratent*.

PIRATERIE. s. f. Vol qui se fait sur mer à main armée. Les Algeriens & les Barbares vivent de *pirateries*.

PIRATERIE, se dit aussi des indeuës exactions qui se font en quelque lieu que ce soit. On a pendu un Maltotier pour les *pirateries* qu'il a exercées dans la Province, abusant de l'autorité du Roy. Les Hostéliers de Hollande exercent de grandes *pirateries* sur leurs hostes & les passans.

PIRE. adj. & subst. m. & f. Terme comparatif qui encherit sur mauvais & méchant. Ce scelerat est *pire* que l'Antechrist, que Sathan. Le peuple se plaint toûjours que le temps est *pire* qu'il n'a été.

L'un boit du bon, l'autre ne boit du *pire*,

dit Marot. Les ennemis couverts sont les *pires*. Vous ne pouviez faire un *pire* marché. Ne quittez pas cette estoffe, vous en pourriez prendre de *pire*. La derniere erreur sera *pire* que la premiere.

PIRE, est aussi substantif, & signifie, Desavantage, perte, foiblesse. Ce General s'est toûjours battu avec avantage, il n'a jamais eu du *pire*.

On dit proverbialement, que celuy-là est maudit dans l'Evangile, qui choisit & prend le *pire*. Le remede est *pire* que le mal. Il n'y a *pire* eau que celle qui dort, c'est à dire, qu'il se faut deffier des sournois & melancholiques. Il n'y a *pire* sourd que celuy qui ne veut pas entendre.

PIROUETTE. s. f. Piece de bois de métail ou d'yvoire, qui est ronde & percée, à travers de laquelle on passe un pivot ou brin de bois, sur lequel on la fait tourner pour divertir les enfants.

PIROÜETTE, en termes de Danse, signifie un ou plusieurs tours entiers du corps, qu'on fait sur la pointe des pieds sans changer de place. La *demi-piroüette* est lors qu'on ne fait qu'un demi-tour. Il faut couler deux pas & un couppé, & faire une *piroüette*. Menage, aprés Turnebe, le derive d'un vieux mot Latin *ampiruare*, qui se disoit d'un saut que faisoit le principal Danseur, que les autres imitoient. Du Cange le derive de *pironadus*, ou *pironatus*, qui a signifié dans la basse Latinité un *clou*, ou *cheville de bois*.

PIROÜETTE, en termes de Manege, se dit quand un cheval tourne de la teste à la queuë sans changer de place; & celle-là s'appelle *piroüette d'une piste*: & quand il fait ce tour dans un petit terrain, & à peu prés de la longueur du cheval, on l'appelle *piroüette de deux pistes*. On appelle aussi *piroüette*, ou *demi-piroüette d'un temps*, quand il fait des passades ou des demi-voltes en faisant prestement un tour de ses épaules & de ses jambes.

On dit proverbialement, Qui a de l'argent a des *piroüettes*, pour dire, qu'avec de l'argent on achete toutes choses.

PIROÜETTER. v. n. Faire un tour du corps entier en dansant, ou en sautant. Les Danseurs en un balet sont adroits à *piroüetter*.

PIROÜETTER, se dit aussi au Manege, quand on fait faire des tours ou piroüettes aux chevaux.

On dit aussi de ce qu'on jette par les fenestres, qu'on le fait *piroüetter* en l'air, parce que tout corps grave fait quelques tours en tombant. Il y a aussi des oiseaux qui volent en *piroüettant*.

PIS.

PIS. Vieux mot qui signifioit autrefois *estomach*, & on l'écrivoit *peis*. On le dit encore en cette phrase: Quand on prend le serment d'un Prêtre, on luy fait mettre la main au *pis*, ou au *peict*, *ad pectus*, d'où vient ce mot.

PIS, est aussi la mammelle des vaches, des chevres, des brebis, &c. les trayons par où coule le laict. On appelle aussi le *pis* de bœuf, sa poitrine. Ses parties sont la piece de bœuf tremblante, ou grumeau de bœuf, qui est la partie la plus grasse vers le col, dont la graisse ne se fond point, & est semblable à la chair du *pis* de la vache, ce qui l'a fait nommer ainsi. Il contient les morceaux du tendron, les morceaux du milieu & les morceaux du flanchet.

PIS. adv. Plus mal. Toutes choses vont de mal en *pis*. Il a mis ses ennemis au *pis*. A *pis* faire. Cette maladie augmente, c'est *pis* que jamais. Quand vous aurez bien fait du mal à ce pauvre homme, vous n'en serez ni *pis*, ni mieux. On dit proverbialement, qu'on ne luy sçauroit dire *pis* que son nom, qu'on ne luy peut rien reprocher.

AU PIS ALLER. adv. & quelquefois subst. *Au pis aller*, il ne m'en sçauroit couster que de l'argent. S'il prend ce parti-là, c'est son *pis aller*, c'est le plus grand mal qui luy puisse arriver. Cette fille mesnage ce vieillard pour son *pis aller*, pour l'épouser, si les autres luy manquent. Ce mot vient de *pejor*, ou de *pejus*.

PISCINE. s. f. Petit estang ou vivier où on pêche, & où on garde du poisson. Ce mot n'est en usage qu'en cette phrase de l'Escriture: la Probatique *Piscine*, où se fit le miracle du paralytique.

PISSAT. s. m. Urine d'animaux. Le grand remede chez les Indiens est de faire avaler à un malade du *pissat* de vache. Les langes des petits enfans sentent le *pissat*. Ce mot vient de *pis*, vieux Gaulois qui signifioit *poitrine* & *mammelle*, comme témoigne Nicod, d'où est venu aussi le *pis* de la vache, parce que quand on le presse il semble qu'elle pisse.

PISSENLIT. s. m. Fleur jaune qui croist sans être cultivée dans les jardins, les cours & les prez, & qui est fort diuretique. C'est une espece de chicorée qui rampe à terre, qui a les feuilles de même déchiquetées en façon de fléche. Sa tige est longue d'un palme, ronde, raboteuse, tirant sur le rouge. Sa fleur est jaune & feuilluë, qui se convertit en une petite teste bourruë, qui poussée du vent s'évanouit en l'air. Sa racine, aussi-bien que sa tige, est pleine de lait, comme la chicorée, mais plus amere. On l'appelle aussi *dent de lion*, ou *dent de chien*, *teste de Moine*, ou *groüin de porc*. Les Medecins l'appellent *taraxacon*, *ambubeia*.

PISSENLIT, est aussi une injure que les enfans se disent les uns aux autres, quand ils ont pissé au lit.

PISSER. v. n. Lascher de l'urine. Dieu menace dans l'Escriture d'exterminer jusqu'à celui qui *pisse* contre la muraille. Les gens graveleux *pissent* du sang. Ce mot vient de l'Alleman *pissen*, qui signifie la même chose, Menage; ou de l'Italien *pisciare*.

PISSER, se dit aussi en parlant des liqueurs qui sortent naturellement de quelques corps, ou qu'on en tire en les épreignant. Cette fonteine, cette source *pisse* gros comme le bras. Les éponges *pissent*, quand elles sont pressées.

On dit proverbialement, qu'on *pissera* sur la fosse de quelqu'un, pour dire, qu'on le survivra, & qu'on fera quelque chose qu'il a empeschée durant sa vie. On dit aussi qu'une fille a *pissé* des os, quand elle est accouchée en cachette. On dit aussi, *pisser* contre le ciel. On dit aussi par injure de celuy qui se mêle des petits soins du mesnage, C'est Jocrisse qui mene les poules *pisser*.

PISSEUR, EUSE. adj. & subst. Qui pisse, qui sent le pissat. Un bon *pisseur* en fait toûjours pisser deux. On appelle des langes *pisseux*, qui sentent le pissat. On appelle aussi les femmes *pisseuses*, quoy qu'avec assez d'injustice.

PISSOTIERE. s. f. Lieu destiné à pisser.

PISTACHE. subst. fem. Fruit qui vient en noyau dans une grappe, qui a double écorce, qui est verd, & de la figure d'une noisette, & qui ressemble au pignolat. On met des *pistaches* dans des ragousts. On en confit pour en faire des dragées & des conserves. Il vient du Latin *pistacium*, & originairement du Grec *psittakion*, d'où la ville de *Psittaque* a pris son nom. Menage.

PISTACHIER. subst. masc. Arbre qui porte des pistaches, dont les feuilles sont jaunastres, & sont arrangés par ordre, & au bout de ses branches, comme celles du lentisque. Les pistaches pendent en forme de grappes. La pellicule de dessus est rousse, & de bonne odeur. Leur pelure est blanche comme celle de la noix d'ebene. Le noyau de dedans a une peau rousse. La moelle en est verde, & a presque le même goust que les

les pommes de pin. Il ressemble au reste au terebinthe de Theophraste. Il faut planter le masle & la femelle en même lieu, afin qu'ils poussent plus de bois & de fruit. Pline dit que Lucius Vitellius Gouverneur de Syrie fut le premier qui en apporta à Rome sur la fin de l'Empire de Tibere. Les Apothicaires l'appellent *pistacorum*. Matthiole.

PISTE. s. f. Marque du chemin où a passé quelque animal, ou quelque harnois. Quand on a volé du bois dans une forest, on suit la *piste* du harnois, les ornieres des roues. Un Prevost suit à la *piste* des voleurs, il s'enquiert des lieux où ils ont passé. Il vient du mot *pista* signifiant la même chose. Menage.

PISTE, en termes de Chasse, est un mot general qui se dit du chemin qu'ont tenu toutes sortes de bestes. A l'egard d'un cerf, on dit la *voye*. A l'égard des bestes mordantes, comme les sangliers, on dit les *traces*.

PISTE, en termes de Manege, est la marque que le cheval trace sur le chemin où il passe; & on dit qu'il travaille, qu'il manie de deux *pistes*, quand il en marque une par le train de devant, & une autre par le train de derriere.

PISTE, se dit figurément en choses morales. Ce Gentilhomme suit la *piste* de ses ayeuls, marche sur leurs traces, il imite bien leurs vertus. Cet Auteur a bien leu les Anciens, il tasche de les imiter, & il les suit à la *piste*, pas à pas.

PISTIL. s. m. Terme de Botanique, est la partie de la fleur qui est au milieu de son calice, où est enfermée sa graine. Le *pistil* de la tulipe est accompagné de plusieurs petits filets qui portent des estamines.

PISTOLE. s. f. Monnoye d'or estrangere battuë en Espagne, & en quelques endroits d'Italie. La *pistole* est maintenant de la valeur d'onze livres, & du poids des louis, & au même titre & remede. On dit qu'un homme a bien des *pistoles*, pour dire, qu'il est riche. On appelle *rogneur de pistoles*, un faux Monnoyeur qui altere la monnoye. On appelle un double, une *pistole de vielleur*. Une double *pistole*.

PISTOLE, signifioit aussi autrefois une courte & legere arquebuse qu'on tiroit d'une main. Ce mot vient de *Pistoye* ville d'Italie où on a commencé à faire de ces armes, comme le témoigne Fauchet. On y a fait aussi de petits poignards, que par la même raison on a appellé *pistoyers* & *pistoliers*, comme remarque Henry Estienne. Et depuis les écus d'Espagne & d'Italie ayant été reduits à une plus petite forme que ceux de France, ils ont été aussi appellez *pistolets*, ou *demi pistoles*, ayant emprunté leur nom de ces petites armes. Borel derive ce mot de *fistula*, à cause du conduit creux qu'ont les pistolets, qui ressemble à une fluste.

PISTOLET. s. m. est une petite arme à feu que les Cavaliers portent à l'arçon de la selle. Il y a des *pistolets* d'arçon, des *pistolets* de ceinture, & des *pistolets* de poche; des *pistolets* à roüet & à fusil. On dit une paire de *pistolets*, des fourreaux de *pistolets*.

On dit à l'armée, Faire le coup de *pistolet*, quand un Cavalier sort des rangs, & va deffier quelqu'un des ennemis à faire un combat singulier contre luy avec le *pistolet*. On le dit figurément dans les disputes, ou conversations, quand quelqu'un vient brusquement faire un argument, une proposition, & puis se retire.

PISTOLET, est aussi un nom de monnoye qu'on a donné aux écus d'Italie, d'Espagne, de Savoye, de Bourgogne & de Suisse, & aux demi-pistoles, qui étoient de même valeur par la raison qui vient d'être alleguée.

PISTOLIER. s. m. Cavalier qui est adroit à tirer le coup de pistolet. Cet homme est bon *pistolier*, il ne manque jamais son homme.

PISTON. s. m. La partie mobile de la pompe qui la fait joüer. C'est un gros bouton cylindrique qui entre dans le corps de la pompe, & qui est attaché à une barre de fer qui s'éleve & qui s'abbaisse par le moyen d'une manivelle que fait agir la force mouvante. Il y a aussi des *pistons* dans les seringues, dans la machine pneumatique, & autres qu'on fait jouer avec la main.

P I T.

PITANCE. s. f. Viande, chair, ou poisson, &c. qu'on mange dans tous les repas outre le pain. On donne à chacun la *pitance*. Cela leur vaut foin & *pitance*. Ce mot n'est plus en usage que chez quelques Religieux. Du Cange dit qu'il vient de *pictantia*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour une portion monacale qui étoit donnée à deux Moines dans une écuelle, & qui étoit composée de poisson, ou autres mets, meilleurs que ceux des legumes. Quelques-uns ont derivé ce mot *a pietate*. Plusieurs autres, comme Saumaise, le derivent *a pittacio*, qui signifioit une ration ou portion telle qu'on donnoit aux soldats, dont il est parlé dans plusieurs loix du Code Theodosien; & depuis on l'a appliqué à des Chanoines & à des Moines. Le mot *pittacia* signifioit un titre ou écriteau qu'on mettoit dessus les vaisseaux pour marquer ce qui étoit contenu au dedans, ou leur destination.

PITANCERIE. s. f. Benefice ou Office Claustral dans quelques Abbayes, qu'en quelques autres lieux on nomme *Celererie*.

PITANCIER. s. m. Officier Claustral qui subsiste encore dans quelques Abbayes, qui distribuoit autrefois la pitance aux Moines.

PITAUD, AUDE. adj. Terme injurieux, qu'on dit aux gens rustres, grossiers & incivils qui ont des manieres de paysans. Autrefois il se disoit des soldats, qui étoient en effet des paysans qu'on levoit pour mener à la guerre, & qu'on appelloit aussi *pitaux*.

PITE. s. f. Petite monnoye hors d'usage qui vaut le quart d'un denier, demi-maille, ou demi-obole. Il y avoit aussi autrefois des *semi-pites*. Ce mot vient de *pita*, ou *pictavina*, ou *pictaviensis*, parce que son premier usage fut en Poictou, étant la monnoye des Comtes de ce pays-là : d'où vient qu'en plusieurs vieux Titres on l'appelle *poitevine*. Menage. Quelques-uns disent qu'il vient de ce que la monnoye étoit petite. On trouve dans plusieurs Titres *pictavienses mealle*, qu'on a appellé en François *mailles poitevines*. Peiresc remarque qu'il y avoit aussi une *pite pougeoise* ou *pougeoire*, appellée dans les vieux Titres *pogeria*, qui est la même chose.

PITEUX, EUSE. adj. Malheureux, qui excite à compassion. Ce malade est en un *piteux* état. Dans ce Roman il y a bien des cas *piteux* & surprenants. Les avares font toûjours les *piteux* & les pauvres.

PITIÉ. s. f. Passion de l'ame qui est émeuë de tendresse, de compassion, en voyant la douleur, ou la misere d'autruy. Les Tyrans, les Corsaires sont gens cruels & sans *pitié*. Un Orateur, un Poëte Tragique doivent exciter la *pitié*, ou la colere, faire naistre la *pitié* dans les cœurs des auditeurs. Un Heros infortuné fait *pitié* sur les theatres. Il faut regarder les pauvres avec des yeux de *pitié*. C'est *pitié* que de le voir. Ce mot vient du Latin *pietas*.

On appelle une *Nostre Dame de pitié*, la representation de la Vierge tenant son fils mort sur ses genoux. La Pitié est un Hospital dedié à cette Vierge. Il faut sans cesse prier Dieu qu'il ait *pitié* de nous, qu'il nous fasse misericorde.

On dit aussi d'un homme qui raisonne, qui harangue, qui escrit mal, qu'il fait *pitié*, que c'est une *pitié*. On dit en ce sens de la Musique de St. Innocent, que c'est

grand'

grand' *pitié*. On dit aussi de celuy qui est saoul, ou à son aise, Il n'y a pas *pitié* en luy.

PITON. s. m. Fiche pointuë en forme de clou, dont la teste est platte & percée. Un *piton* sert à soûtenir des tringles ou verges de fer, à retenir des crochets, &c.

PITOYABLE. adj. m. & f. Estat malheureux de celuy qui excite à la pitié. Ce Gentilhomme est reduit par ses creanciers en un estat *pitoyable*, il n'a pas du pain. Voilà l'histoire *pitoyable* & lamentable d'un tel. Il a eu une fin *pitoyable*.

PITOYABLE, se dit aussi de celuy qui a des sentimens de compassion pour les miseres d'autruy. Il faut voir d'un œuil *pitoyable* la pauvreté, avoir un cœur *pitoyable*, étre *pitoyable* en voyant souffrir son prochain. On dit aussi au substantif, Le but de la Tragedie est de representer l'horrible & le *pitoyable*.

PITOYABLE, se dit aussi de ce qui est defectueux en son genre. Cet Auteur a fait un livre *pitoyable*, il n'y a pas le sens commun.

PITOYABLEMENT. adv. D'une maniere pitoyable. Cet amant voyoit mourir sa maistresse *pitoyablement*. Cet Orateur raisonne & harangue *pitoyablement*.

PITUITE. s. f. L'une des quatre humeurs qui sont encloses dans le corps des animaux, & qui constituënt leur temperament. La *pituite* est blanche & froide. La manne purge la *pituite*. Les Medecins donnent plusieurs epithetes à la *pituite*, de *salee*, *vitree*, *gypseuse*, &c. suivant ses diverses qualitez. Les fluxions sont causées par la *pituite*. Ce mot vient du Latin *pituita*.

PITUITEUX, EUSE. adj. & s. Corps où la pituite domine. Les corps *pituiteux* sont froids & mols. L'humeur *pituiteuse* cause les rheumes. Les *pituiteux* sont serieux & propres à l'estude, comme les bilieux à la guerre.

P I V.

PIVER. Voyez. PIC.

PIVOESNE, ou *Peveine*. s. f. Fleur rouge & fort touffuë comme une grosse rose : aussi quelques uns l'appellent *rose de Nostre Dame*. Dioscoride dit qu'il y a deux especes de *pivoesne*, ayant toutes deux une tige de la hauteur d'un pied & demi. Le masle a les feuilles semblables à celles du noyer, mais la femelle les a chiquetées comme le maceron. Elle porte à la cime de ses tiges des gousses semblables aux amandes, au dedans desquelles on voit, quand elles s'ouvrent, plusieurs petits grains rouges & semblables à ceux des grenades, dont quelques-uns sont noirs. La racine du masle est de la grosseur d'un doigt, & de la longueur d'un palme. Celle de la femelle a sept ou huit bulbes attachées ensemble, comme glandes ou aphrodilles. Pline dit qu'il la faut arracher de nuit, de peur que le pic-verd qui la deffend ne vienne crever les yeux de celuy qui l'arrache; & que d'ailleurs il y a danger que le fondement ne luy tombe. Mais c'est une fable. Les Latins l'appellent *paonia*. Il y en a aussi de blanche, & de couleur de chair. Elle fleurit au mois de May.

PIVOISNE. s. f. Oiseau de la grandeur d'un rossignol. Elle a la gorge & le ventre bruns, les aisles blanches & noires, la teste & les pieds noirs, la queuë jaune & rouge, le bec court & large, noir & luisant.

PIVOT. s. m. Pointe de fer, ou d'autre métail, qui supporte un corps solide, & sur laquelle on le fait tourner facilement. Les portes cocheres & celles des escluses ont en bas un *pivot* sur lequel elles se tournent. Un cercle, un globe tourne sur deux *pivots*. Les Poles du monde sont les *pivots* sur lesquels le ciel & la terre tournent. On a écrit qu'il y avoit des theatres à Rome qui tournoient sur un *pivot*, quoy qu'ils continssent 80. mille hommes.

PIVOT, en termes d'Eaux & Forests, se dit de la principale racine que l'arbre pousse dans terre en ligne perpendiculaire. On connoist par le *pivot*, si l'arbre a été planté de main d'homme, en ce qu'il differe des vieilles souches qui ont les racines épatées.

PIVOT, se dit figurément en Morale. Un Ministre est le *pivot* sur lequel tout l'Etat est appuyé. Les Prelats sont les *pivots* sur lesquels roulent toutes les affaires.

P L A.

PLAÇAGE. s. m. Terme de Menuiserie, qui se dit des ouvrages faits de feuilles de bois precieux, ou pieces de rapport collées & rapportées sur du bois commun. Voilà une table d'écaille de tortuë, d'ebene, d'olivier, d'yvoire, qui n'est que de *plaçage*. Les ouvrages de *plaçage* sont de peu de durée.

PLACARD. s. m. Feuille de papier étenduë, propre à afficher & appliquer contre une muraille. Les Edits à reglements qu'on veut publier & afficher se mettent en *placard*, & non en cahier. Les affiches & publications des encheres se font en *placard*.

On dit en Chancelerie, que des lettres sont seellées en *placard*, lors que le parchemin est en toute son étenduë, comme il est dans les lettres ordinaires qui sont seellées en queuë. On dit aussi au Greffe, qu'on expedie un arrest en *placard*, quand on n'y employe qu'un quart de parchemin étendu & non plié.

PLACARD, se dit quelquefois des libelles injurieux qui s'affichent la nuit contre le gouvernement, ou contre les particuliers. A Rome on attache souvent des *placards* au Pasquin. On punit severement ceux qui appliquent des *placards* contre les portes, quand on les surprend.

PLACARDER. v. act. Afficher en placard. Ce Reglement de police a été publié & *placardé*, personne ne doit l'ignorer. On a *placardé* un libelle diffamatoire à la porte de cette femme.

PLACARDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PLACE. s. f. Espace, étenduë de lieu qui n'est point bornée. La plaine de St. Denis est une belle *place* pour donner bataille. Voilà une *place* propre pour camper, pour bastir une citadelle. Quand on veut fonder une ville, le principal est de bien choisir la *place*. Ce mot vient de *platea*.

PLACE, se dit aussi d'un lieu moins étendu & ferme, des lieux publ cs qui sont dans les villes pour y tenir les marchez, ou faire des assemblées du peuple. La *Place* Royale de Paris est propre à faire des Carrousels. La *Place* de Greve est celle où on fait des executions. La *Place* Maubert, ou de Mre. Albert, est celle où Albert le Grand a enseigné. La *Place* aux Veaux, les Halles, la *Place* Dauphine, sont *Places* publiques. Du Cange derive ce mot de *placium*, qui dans la basse Latinité a signifié un *lieu plain & uni*.

PLACE, se dit aussi du rez de chaussée, du terrain où l'on peut bastir, ou qui est déja basti. Voilà une belle *place* à vendre, une *place* à bastir bien des maisons. La *place* est bien chere auprés du Palais. Ce bourgeois a eu cette maison à bon marché, il n'a pas payé la *place*. Le grand talent d'un Architecte, c'est de bien sçavoir ménager sa *place*.

PLACE, se dit aussi de l'étenduë d'un lieu propre à contenir, ou à faire quelque chose. Il n'y a pas là de la *place* pour tourner. Je vous donneray une *place* pour mettre vostre carrosse. La foule est si grande, qu'il n'y a pas de *place* pour passer. Les Bedeaux font faire *place* pour aller à l'offrande.

PLACE, se dit aussi du lieu particulier que chaque corps occupe. J'ay fait loüer, retenir, garder une *place* au Sermon. On donne tant pour chaque *place* des loges. Je vous cede, je vous donne ma *place*. Je suis trop incom-

incommodé icy, la *place* n'eſt pas tenable. Il y a bien icy *place* pour deux. Prenez *place* à table. Il tient bien ſa *place* où il eſt. Il faut qu'un locataire vuide à la fin de ſon bail, qu'il rende *place* nette. Cet homme eſt inquiet, il ne ſçauroit arreſter en *place*, demeurer en *place*. Il s'eſt battu en duel, il a été tué ſur la *place*. On dit auſſi, Je ne voudrois pas eſtre en ſa *place*, pour dire, en ſa peau. Il a une *place* dans cette eſcurie pour y mettre un cheval. Ma Bibliotheque eſt ſi pleine, que je n'ay plus de *place* pour mettre les livres nouveaux.

PLACE, en termes de Guerre, eſt un mot generique qui comprend toutes ſortes de fortereſſes où on ſe peut deffendre, d'un lieu tellement diſpoſé, que les parties qui l'entourent & le ferment ſe deffendent ou ſe flanquent les unes les autres: & on appelle *place forte*, un lieu flanqué & couvert de baſtions. On l'appelle auſſi *place de guerre*. Cazal eſt une forte *place*. Ce Capitaine a bien deffendu ſa *place*; cet autre a rendu la *place*, elle n'étoit pas en deffenſe. La *place* n'étoit pas tenable. On a pris la *place* d'aſſaut. Les Huguenots demandoient des *places* de ſeureté. Le Roy a bien voulu rendre pluſieurs *places* par la paix. Une *place* aſſiegée, bloquée, demantelée, ouverte de tous coſtez.

PLACE REGULIERE, eſt celle qui a les angles, les coſtez, les baſtions & toutes les autres parties égales, & qu'on nomme ordinairement du nombre de ſes angles. Palmanova baſtie par les Venitiens eſt un dodecagone.

PLACE IRREGULIERE, eſt celle dont les coſtez & les angles ſont inégaux.

On appelle *place baſſe*, la batterie du canon qui eſt au bas du flanc, deſtinée à battre dans le foſſé; & *place haute*, celle qui eſt plus rentrée, & qui tire pardeſſus la baſſe dans la campagne.

PLACE D'ARMES, dans une ville, eſt une grande *place* où eſt le rendez-vous de la garniſon, quand on fait des reveuës, ou en cas d'allarme, pour y recevoir les ordres d'un Commandant.

PLACE D'ARMES, dans un ſiege, eſt un lieu ſpacieux & retranché, ou couvert, pour y tenir des ſoldats, & pour ſouſtenir ceux qui travaillent à la tranchée, ou pour y aſſembler des ſoldats, & les commander aux endroits où on en a beſoin.

PLACE D'ARMES, dans un camp, eſt un grand eſpace à la teſte d'un camp pour y ranger l'armée en bataille. Il y en a auſſi pour y faire aſſembler chaque corps particulier.

PLACE, en matiere d'eſtapes & de logements, eſt la ration de pain, ou le logement pour chaque homme. L'Eſtapier doit fournir tant de *places* par Compagnie, le Mareſchal des Logis tant de logements.

PLACE, ſe dit auſſi d'un lieu eminent où on a droit de s'aſſeoir, qui marque le rang, la dignité. Ses anceſtres ont été dans les premieres *places* de l'Eſtat. On brigue fort cette *place* vacante. Prions Dieu qu'il nous donne une *place* en ſa gloire. Les écoliers compoſent pour les *places*, diſputent pour les *places*. On a mis cet homme à table à la *place* d'honneur. Il s'eſt mis en ſa *place*, il ne quitte la *place* à perſonne, il ſçait bien garder ſon rang, ſa *place*. Homere tient la premiere *place* entre les Poëtes au Parnaſſe.

PLACE, ſe dit auſſi de l'ordre, ou naturelle & convenable diſpoſition des choſes. Cet os eſt diſloqué, il eſt hors de ſa *place*. Ce meuble eſt tout deſrangé, remettez chaque choſe en ſa *place*. Ce n'eſt pas là la *place* de ce tableau, il n'eſt pas en ſon jour. Voilà une belle penſée, mais elle n'eſt pas en ſa *place*.

PLACE, ſe dit auſſi d'un employ, d'un lieu avantageux où on peut faire du profit. Ce Miniſtre eſt en *place* où il peut faire du bien à beaucoup de monde. On a vendu au Palais les *places* de Clerc au Greffe. On a obtenu une *place* de Commis aux Aides pour ce jeune homme. Chaſſez ce valet inutile, il tient la *place* d'un autre qui vous ſerviroit bien.

PLACE, en termes de Negotians, ſe dit du lieu où ſe tient la Banque, où ſe fait le negoce d'argent. A Paris on l'appelle abſolument la *Place*; à Lyon, le *Change*; à Londres & à Amſterdam, la *Bourſe*. Les Marchands & Banquiers ſe trouvent à midy ſur la *Place*, ils negocient, ils font des remiſes de *Place* en *Place*. Il a beaucoup d'argent ſur la *Place*. L'argent de la *Place* vaut tant à preſent, c'eſt à dire, ſe donne à tel intereſt.

PLACE, en termes de Palais, ſe dit de ceux qui ſont au droit & condition d'un autre. Un ceſſionnaire eſt ſubrogé de droit au lieu & *place* de ſon cedant. Il eſt colloqué en ordre à la *place* de luy. On dit auſſi quand on veut deffendre quelqu'un, Mettez vous en ſa *place*; qu'auriez-vous fait, ſi vous aviez été en ſa *place*?

PLACE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Des compliments de la *Place* Maubert, pour dire, des civilitez communes & populaires. On dit auſſi à celuy qui redemande une *place* qu'il a quittée, Voſtre *place* eſt au cimetiere: Il eſt aujourd'huy St. Lambert, qui quitte ſa *place* la perd. On dit auſſi quand on ſe met au milieu de la table, qu'on s'eſt mis à la *place* du niais. On dit encore, qu'on eſt en *place* marchande, quand on eſt dans un lieu où l'on ne peut manquer d'eſtre veu. L'origine de ce proverbe vient des Marchands, qui ne manquent gueres de ſe trouver à l'heure ſur la *place* du Change, afin de ſe faire voir aux autres, & pour éviter le ſoupçon d'une prochaine banqueroute.

PLACER. v. act. Aſſeoir, poſer quelque choſe en une place. Dieu a *placé* le Soleil au milieu du monde pour le bien éclairer. Il a *placé* les eſtoiles au Firmament. Il a promis de *placer* ſes éleus en ſon Paradis. Cet Exempt a eu l'ordre de *placer* telles & telles perſonnes au ballet du Roy. Les Prelats ſe *placent* dans l'oeuvre pour entendre le Sermon.

PLACER, ſignifie, Ranger, aſſeoir les choſes en une diſpoſition & maniere convenable. Cette colomne eſt bien *placée*, bien poſée ſur ſon piedeſtal. Ce tableau n'eſt pas bien *placé* en cet endroit-là. Ce livre eſt placé hors de ſon rang. On dit qu'un mot eſt bien *placé*, qu'un paſſage eſt bien *placé*, quand ils ſont dits, ou citez fort à propos. Il a bien *placé* ſon affection, pour dire, Il a fait choix d'une maiſtreſſe, d'un ami qui le merite. On dit auſſi, Avoir le cœur bien *placé*, pour dire, Eſtre fort genereux.

PLACER, ſignifie auſſi, Mettre ſon argent à profit. Cet avare eſt en peine de *placer* ſon argent pour le mettre en rente, on luy conſeille de le *placer* ſur le Roy.

On dit auſſi, qu'un homme a bien *placé* ſa fille, quand il l'a bien mariée: qu'un garçon eſt bien *placé*, quand il a quelque bon employ, ou quelque charge. Ce domeſtique eſt *placé* en une bonne maiſon.

PLACÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PLACET. ſ. m. Tabouret, petit ſiege de femme, ou d'enfant, qui n'a ni bras, ni doſſier.

PLACET, eſt auſſi une requeſte abregée, ou point qu'on preſente au Roy, aux Miniſtres, ou aux Juges, pour leur demander quelque grace, quelque audience, pour faire quelque recommandation. Le Roy reçoit gracieuſement tous les *placets* qu'on luy preſente. Il diſtribuë, il répond les *placets*. Il y a des jours où on plaide des cauſes du rolle, & d'autres où on plaide les *placets*. On a de la peine à pouvoir entretenir cet homme-là, on n'a audience de luy que par *placets*. On donne des memoires ſuccincts des affaires dans des *placets*. Les lettres de Chancelerie portent cette clauſe, Sans demander *placet*, *viſa* ni *pareatis*, pour dire, qu'elles ſont executoires par elles-mêmes, ſans demander aucune permiſſion à des Juges. Ce mot vient du Latin *placeat*, à

cauſe

cause qu'on les commence par, Plaise au Roy, à Monseigneur le President.

PLACIER, IERE. s. m. & f. Fermier des places d'un marché, celuy qui loue les places aux Harengeres, Fruitieres, ou autres gens qui y vendent & estalent leurs marchandises. Le *Placier* de la Halle en rend tant au Domeine du Roy. Le *Placier* est tenu de faire nettoyer le marché.

PLAGE. s. f. Rivage de mer sans ports & sans rades, qui n'a aucuns promontoires pour se mettre à l'abry, qui n'a pas assez d'eau pour tenir les vaisseaux à flot. Les *plages* sont dangereuses pendant l'orage. On dit poetiquement, qu'un homme a veu diverses *plages* & regions, pour dire, qu'il a beaucoup voyagé par mer & par terre. Le mot de *plage* s'est dit par quelques Auteurs des plates campagnes, qui ont donné ce nom aux deserts d'Egypte, qu'ils ont appellé *plages*.

PLAGIAIRE. adj. m. C'est l'epithete qu'on donne aux Auteurs qui prennent effrontément les ouvrages d'autruy pour se les appliquer, & s'en attribuer la gloire. Martial s'est servi du mot de *plagiarius* en Latin, & Moliere de *plagiaire* en François, en parlant de ces larrons de pensées & de livres. Thomasius a fait un livre *De Plagio litterario*, dont il est parlé dans le Journal de Hollande du mois de Juin 1684. où on voit la licence de s'emparer du bien d'autruy en fait d'ouvrages d'esprit. Ce mot chez les Romains signifioit celuy qui achetoit, vendoit ou retenoit un homme libre pour un esclave. On le nommoit ainsi, parce que par la Loy Flavia ceux qui étoient convaincus de ce crime étoient condamnez au foüet, *ad plagas*.

PLAICT, ou *Pleit*. Terme de Coustumes. C'est ainsi qu'on a a appellé un cheval de service qui estoit deu au Seigneur feodal par le vassal. Il étoit different des autres chevaux appellez *destriers*, *roussins* & *traversans*. On l'a appellé *plaict de mortemain*, quand il étoit deu à la mort du vassal.

PLAID. s. m. Vieux terme de Pratique qui signifie, Debat, question. Il n'est plus en usage qu'en ces phrases proverbiales: Peu de chose, peu de *plaid*. Je ne luy ay pas tenu grand *plaid*, je ne l'ay pas entretenu longtemps, je n'ay gueres contesté avec luy.

PLAIDS, au plurier, se dit des lieux & des temps où on plaide. On ouvre les *plaids* le lendemain de la St. Martin. On tient les *plaids* en telle Justice deux fois le semaine. On va tenir les *plaids* en un tel lieu. On donne les assignations à jours de *plaids*. Du Cange derive ce mot de *placitum*, qui se disoit des Assemblées publiques où le Roy presidoit, & où on traitoit des affaires les plus importantes du Royaume. Ces *Plaids* generaux se tenoient deux fois l'année. Les Seigneurs particuliers en tenoient aussi qu'ils appelloient *Assises*, & il y avoit des services de *plaids* deus par les vassaux, qui étoient obligez de s'y trouver. On les tenoit dans les lieux ouverts & publics en plein champ sous des arbres, sous l'orme, dans la place, ou devant la porte d'un Chasteau, ou d'une Eglise. Et ainsi ce mot a été dit *à placendo*, à cause qu'en ces lieux on faisoit des loix sous cette formule, *Placuit & convenit inter Francos*. D'autres le derivent de l'Alleman *platz*, qui signifie un *champ*, à cause qu'on y tenoit les *plaids*.

On a appellé en quelques Coustumes les *francs plaids*, les seances où l'on instruisoit un procés d'office sans partie civile & contre les absents. On a aussi appellé *plaids de l'épée*, la haute Justice.

On dit proverbialement, qu'on est sage au retour des *plaids*, pour dire, qu'on est resolu de ne plus plaider.

PLAIDANT, ANTE. adj. qui se dit des Advocats qui ont accoustumé de plaider. Il y a trois sortes d'Advocats, les Consultans, les *Plaidans*, & les Escoutans. On dit aussi dans les Recueils d'Arrests, Tels & tels étoient les parties *plaidantes*.

PLAIDER. v. act. Intenter un procés, estre en procés. Ce chicaneur *plaide* tous ses voisins. Ce Moine *plaide* un tel Benefice. Il y a trente ans que ces deux familles se *plaident*.

PLAIDER, se dit aussi des Advocats & Procureurs, quand ils deffendent les droits de leurs cliens au Barreau. Je *plaide* pour un tel contre un tel. Il a *plaidé* durant deux Audiences. Cet Advocat a fort bien *plaidé*. On a *plaidé* cette affaire à huis clos. On met en *plaidant* sur plusieurs requestes, pour dire qu'on y fera droit, quand on *plaidera* sur le principal. On dit aussi dans les conversations, qu'un homme a bien *plaidé* sa cause, quand il a bien deffendu son opinion. Ce mot vient de *placitare* & de *placitum*, qui signifie aussi le lieu de la plaidoirie, la deliberation & le jugement qui en resulte. On a dit aussi *placitator*, pour dire *plaideur*; & *placitatio*, pour dire *plaidoirie*.

PLAIDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PLAIDEUR, EUSE. adj. & subst. Qui plaide, qui est en procés. Il faut avoir pitié des pauvres *plaideurs*. La sale du Palais est pleine de *plaideurs*.

PLAIDEUR, signifie aussi, Chicaneur, qui a l'humeur de plaider, d'inquieter ses voisins. Les Moines sont de grands *plaideurs*, ils aiment à plaider. On accuse les Normands d'estre *plaideurs*, de fins *plaideurs*.

PLAIDOIRIE. s. f. Action de plaider, ou plaidoyé. Cette *plaidoirie* a tenu six Audiences. Pendant la *plaidoirie* de cette cause on a fait ce qu'on a pû pour accommoder les parties. Cet Advocat est meilleur pour la *plaidoirie*, qu'à la consultation.

PLAIDOIRIE, se dit aussi du temps où on plaide. Toutes les *plaidoiries* cessent à la St. Simon. Les *plaidoiries* recommencent à la St. Martin.

PLAIDOIRIE, signifie aussi en general le procés. Ce Gentilhomme est un bon vivant, qui n'aime point la *plaidoirie*, qui abhorre la *plaidoirie*, le procés.

PLAIDOYABLE. adj. m. & f. Jour où on plaide, où on tient les plaids. On donne des assignations au premier jour *plaidoyable* d'aprés la St. Martin. L'Almanach du Palais marque les jours *plaidoyables*.

PLAIDOYÉ. s. m. Discours qu'on fait au Barreau pour deffendre la cause d'une partie. Cet Advocat a fait un beau *plaidoyé*; il a bien composé, estudié, recité son *plaidoyé*. On fait souvent inserer dans les arrests les *plaidoyés* des Advocats. On appelloit autrefois la Grande Chambre, la Chambre du *Plaidoyé*, parce que c'étoit la seule Chambre où on plaidoit. Entre les Anciens Marion & Servin ont fait imprimer leurs *plaidoyers*. Des Modernes, le Maistre & Patru sont ceux qui ont fait les plus beaux *plaidoyers*.

On dit proverbialement à ceux qui alleguent quelque chose de faux, Advocat, corrigez vostre *plaidoyé*: ce qui vient d'une façon de prononcer les appointements dans les Provinces, qui porte que les Advocats corrigeront & remettront, c'est à dire, que les Advocats pourront revoir & reformer leur *plaidoyé*, & le produire pour écritures.

PLAIN, AINE. adj. Qui est uni & sans inégalités, sans haut, ni bas. La Beauce est un pays *plain*, sans montagnes. Ce General s'est battu en *plaine* campagne, en rase campagne.

PLAIN. s. m. Terme de Tannerie, est un grand quarré creusé en terre prés d'une riviere, où les Tanneurs étendent leurs cuirs, sur lesquels ils mettent le tan & autres drogues pour les preparer suivant leur art. Il y a des cuirs qu'on laisse un an ou dix-huit mois dans le *plain*. On appelle *cuir cru*, celuy qui n'est ni tanné, ni courroyé, ni mis en *plain*.

PLAINDRE. v. act. qui se dit souvent avec le pronom personnel. Témoigner sa douleur, son affliction par quelque signe exterieur. Il faut que ce malade souffre beaucoup,

beaucoup, il n'a pas coustume de se *plaindre*. Il *plaint* le bras, la jambe, les lieux où il sent du mal. Cette veuve se *plaint* de la mort de son mary, elle pousse les hauts cris. Ce mot vient de *plangere*.

PLAINDRE, signifie aussi, Avoir de la compassion, de la douleur de la misere d'autruy. On ne sçauroit assez *plaindre* ceux qui ont mal aux dents, qui ont la goutte, la pierre. Ce n'est pas assez de *plaindre* la misere des pauvres, il la faut soulager. Cet homme merite bien sa disgrace, personne ne le *plaint*. Il a bien du bien, il n'est pas à *plaindre*.

PLAINDRE, signifie aussi, Demander raison, ou reparation de quelque tort ou injustice, ou en faire quelque reproche. Un malheureux se *plaint* du ciel, des astres, de la fortune. Un amant se *plaint* des rigueurs de sa maistresse. La plus-part des Courtisans se *plaignent* de la Cour. Les mauvais Poëtes se *plaignent* du temps, du malheur du siecle. Cette partie se *plaint* fort de son Rapporteur, de son Procureur. Celuy qu'on a volé ou battu va se *plaindre* en Justice, chez le Commissaire. Il s'est allé *plaindre* au Roy.

On dit aussi, qu'un homme se *plaint* sa vie, se *plaint* un habit, pour dire, qu'il ne se donne pas ce qui est necessaire pour se nourrir & pour se vestir. On dit au contraire, On n'a pas *plaint* l'argent à ce bastiment, pour dire, On n'y a rien espargné. On n'a pas *plaint* le beurre à cette sauce, on y en a mis trop. On ne luy *plaint* rien, on luy donne tout ce qu'il souhaitte. C'est un homme qui *plaint* sa peine, ses pas, ses paroles.

PLAINE. s. f. Campagne unie, & sans montagne ni forests. La *plaine* de St. Denis, de Grenelle; les *plaines* de Champagne. Un ruisseau qui serpente dans la *plaine*. Il fait beau courir un lievre dans la *plaine*.

PLAINE, en termes de Blason, est la pointe de l'Escu, lors qu'il est couppé en quarré, & qu'il en reste sous le quarré une partie qui est d'autre couleur ou esmail que l'Escu. Elle a servi quelquefois pour marque de bastardise, & quelques-uns l'appellent *champagne*; car lors que les enfans legitimes descendans des bastards ont osté la barre, le filet ou traverse que portoient leurs peres, ils doivent coupper la pointe de leurs Escus d'un autre esmail, ce qu'on appelle *plaine*.

PLAINTE. s. f. Témoignage de douleur ou d'affliction qu'on rend exterieurement. Ce peuple est si malheureux, qu'on luy deffend jusqu'à la *plainte*. Dieu entend du ciel les *plaintes* & les gemissemens des affligez. Les amants font leurs *plaintes* aux échos & aux rochers. Ce mot vient du Latin *planctus*.

PLAINTE, se dit aussi d'une action qu'on fait en Justice pour avoir reparation d'un affront, d'un outrage, pour une poursuite criminelle. La premiere procedure qu'on fait au criminel, c'est la *plainte* qu'on fait chez un Commissaire, au Greffe. Une requeste de *plainte*. On a informé & decreté sur sa *plainte*. Il en a porté ses *plaintes* au Roy.

PLAINTE, se dit aussi à l'égard des peuples qui souffrent quelque oppression, qui en font des remonstrances au Roy. Les cahiers des Estats contiennent les *plaintes* & doleances des peuples qui en demandent justice.

PLAINTIF, IVE. adj. m. & f. & subst. Qui marque la douleur. Une voix *plaintive*, des sons tristes & *plaintifs*. On appelle quelquefois en Pratique le *plaintif*, celuy qui est complaignant, qui a formé sa plainte au criminel.

PLAIRE. v. n. Avoir des qualitez agreables, & qui donnent de la joye aux sens, ou à l'esprit. La Musique *plaist* aux oreilles. Les beaux tableaux, les beaux paysages *plaisent* à la veuë. La beauté a des agreemens & des charmes qui *plaisent* à tout le monde. La verité, la science, *plaisent* aux esprits bien faits. Faret a écrit l'art de *plaire* à la Cour, sous le titre de *l'Honneste Homme*. Ce mot vient du Latin *placere*.

PLAIRE, se dit aussi avec le pronom personnel & absolument. Dieu se *plaist* en ses ouvrages; il s'est *pleu* souvent à faire des miracles. Quand cette veuve se pare, elle dit que c'est pour se *plaire*. Les melancholiques se *plaisent* dans la solitude. C'est un glorieux qui se *plaist* en luy-même; un meschant qui se *plaist* à mal faire. Cet homme a le secret de *plaire*.

PLAIRE, se dit aussi en parlant des animaux & des plantes. Les pourceaux se *plaisent* dans l'ordure. Les truites se *plaisent* dans l'eau vive. Les saules, les aulnes se *plaisent* dans les lieux humides. Les sapins se *plaisent* dans les lieux montueux. La vigne se *plaist* auprés de l'ormeau.

PLAIRE, signifie aussi, Commander, ou vouloir quelque chose. Le Roy dit dans le dispositif de tous ses Edits, Voulons & nous *plaist*. Les provisions d'office qu'il donne portent, que c'est pour les exercer tant qu'il luy *plaira*. Ce Maistre d'Hostel gouverne absolument son Maistre, il dispose de tout en la maison comme il luy *plaist*. Un superieur respond à celuy qui luy demande une raison, C'est qu'il me *plaist* d'en user ainsi. On dit aussi dans les requestes & placets, S'il *plaist* à la Cour. Ce consideré Nosseigneurs, il vous *plaise*. *Plaise* à Mr. le President avoir pour recommandé le bon droit de....

On dit aussi en termes de civilité, *Plaist*-il, Monsieur, quand on fait repeter une chose qu'on a mal entendue. Je vous iray voir demain, si Dieu *plaist*. S'il vous *plaist* de m'entendre. Vous en userez comme il vous *plaira*.

On dit aussi par exclamation & par souhait, *Plust* à Dieu que vous eussiez dit vray. A Dieu ne *plaise* que je commette cette incivilité.

On dit proverbialement d'une chose mal ordonnée, Cela va comme il *plaist* à Dieu. Cela vous *plaist* à dire, quand on veut contredire avec honnesteté.

PLAISAMMENT. adv. D'une maniere agreable & réjoüissante. Il y a des gens qui ont le don de dire les choses *plaisamment* & agreablement. Il arriva fort *plaisamment* qu'il parloit à celuy dont il faisoit un bon conte.

PLAISANCE. s. f. qui ne se dit qu'en ces phrases. Maison de *plaisance*, jardin de *plaisance*, pour dire, une maison, ou jardin que des gens riches ornent & embellissent seulement dans la veuë de s'y aller divertir, & non point pour en tirer du revenu.

PLAISANT, ANTE. adj. Qui plaist, qui divertit. Ce livre est *plaisant* & recreatif. Ce conte, cette avanture sont *plaisants*, ils font rire. Il est fort *plaisant* de voir venir une succession. Il est mal *plaisant* de se voir arracher son bien. Nous sommes dans un lieu *plaisant* & agreable. C'est un homme qui mene une vie *plaisante* & douce.

PLAISANT, ANTE. subst. Bouffon, celuy qui affecte de faire rire. Dans les Comedies il y a toujours un *plaisant*. C'est un esprit folastre qui se pique de faire le *plaisant*, de divertir par tout où il est. On dit aussi, qu'il faut preferer l'utile au *plaisant*, ce qui sert à ce qui ne fait que divertir.

PLAISANT, se dit quelquefois par injure, ou reproche. Vous estes bien *plaisant* de me tenir ce langage. Je vous trouve tout *plaisant*. Vous estes un *plaisant* homme, un *plaisant* fat, un *plaisant* maraut, un *plaisant* marroquin.

PLAISANTER. v. neut. Faire le plaisant, l'agreable, tascher à divertir. C'est un gaillard qui *plaisante* continuellement.

Il signifie aussi, Tourner en raillerie. Il n'a pas dit ces paroles serieusement, ce n'estoit que pour *plaisanter*.

PLAISANTERIE. s. f. Paroles qui divertissent. Cet homme est agreable, il dit mille *plaisanteries*, il ne se fasche jamais, il tourne toutes choses en *plaisanterie*. Vous avez pris serieusement une chose qui n'estoit que *plaisanterie*.

PLAISIR. s. m. Joye que sent l'ame, ou le corps, estant excités par quelque objet agreable. La contemplation de Dieu, de la verité, donne de solides *plaisirs* aux gens spirituels : les *plaisirs* mondains ne sont rien en comparaison. Il y a des *plaisirs* honnestes & innocens. Cet homme gouste les *plaisirs* de la vie.

Plaisir, se dit aussi de la volupté & du dereglement des passions. Les *plaisirs* de la chair sont sales & brutaux. Les desbauchez cherchent les *plaisirs* du lit & de la table; ils sont adonnez à tous les *plaisirs*; ils disent qu'on n'a pas trop en ce monde de tous les *plaisirs*, que les *plaisirs* desrobez sont doux. Les *plaisirs* amoureux sont quelquefois vendus bien cherement.

Plaisir, se dit aussi des simples divertissements & recreations. Les Magistrats Romains avoient soin des *plaisirs* du peuple, ils leur donnoient des spectacles. Il prend *plaisir* à la Musique. Les tableaux sont ses *plaisirs*. Cette femme a tant pour ses menus *plaisirs*. Il y a un Tresorier des menus *plaisirs* & affaires du Roy. Les vieillards doivent dire adieu aux *plaisirs*.

Plaisir, signifie aussi, Volonté, discretion. Vous me demandez pourquoy je fais cela, c'est que c'est mon *plaisir*. On a livré à ce Seigneur un domestique qui l'a offensé pour en faire à son *plaisir*, pour le chastier à sa discretion. Ce Corsaire a forcé sa captive, il en a fait son *plaisir*. Les Edits & Lettres de Chancelerie se terminent par cette clause, Car tel est nostre *plaisir*, c'est à dire, Telle est la volonté du Roy, telle est sa deliberation. Ce mot en ce sens vient de *placitum*. On dit aussi, qu'on a vendu une charge sous le bon *plaisir* du Roy, c'est à dire, à la charge d'en faire agreer la vente.

On dit poëtiquement, les Ris, les Jeux & les *Plaisirs*, quand on en fait des personnages, comme on fait des Graces & des Amours.

Plaisir, signifie aussi, Bienfait, grace, faveur, bon office rendu ou receu. Il ne faut point faire un *plaisir* à demi. Cet homme est officieux & prompt à faire *plaisir*.

J'ay pris ma recompense en vous faisant *plaisir*.

C'est un vers de Corneille.

On dit en Fauconnerie, Faire *plaisir* à l'oiseau, quand on luy laisse plumer la perdrix, ou donner quelques coups de bec. Et en l'Autourserie on dit, Faire le *jeu* & la *courtoisie* aux autours.

On dit proverbialement, Il ne fait *plaisir* qui ne veut.

A Plaisir, par Plaisir. Adverbes. Voilà un conte fait *à plaisir*. Ce sont des faits inventez *à plaisir* sur le Barreau, c'est à dire, qui ne sont pas dits serieusement. Voilà un ouvrage fait *à plaisir*, c'est à dire, bien fini, où on n'a rien espargné. Ils jouënt *par plaisir*, c'est à dire, Ils ne jouent point d'argent. Ils disputent *par plaisir*, pour dire, ce n'est pas serieusement, ils ne croyent pas tout ce qu'ils soustiennent. Il travaille *par plaisir*, pour dire, ce n'est pas pour y gagner sa vie.

PLAMUSE. s. f. Terme populaire qui signifie, Donner un coup du plat de la main sur le visage ou le museau, un soufflet.

PLAN, ANE. adj. & subst. m. & f. Superficie unie & sans inegalité. La Trigonometrie enseigne la resolution des triangles *plans*, & des triangles spheriques. Les cadrans horisontaux se font sur un *plan* parallele à l'Horison; les equinoctiaux sur un *plan* incliné parallele à l'Equateur.

Plan, se dit aussi d'une simple superficie qu'on s'imagine coupper & penetrer les corps solides : & c'est sur ce fondement que roule toute la science des sections coniques. Quand un *plan* couppe un cone parallelement à un de ses costez, il fait une parabole. Quand un *plan* le couppe parallelement à sa base, il fait un cercle. Toute la sphere s'explique par des *plans* qu'on s'imagine coupper les globes celestes.

Plan, est aussi la delineation d'un bastiment fait ou à faire, ou d'un autre corps tel qu'il paroist sur le rez de chaussée. On a donné au Roy le *plan* d'une citadelle qu'il veut bastir; d'un palais, d'un jardin, qu'il veut faire faire. On a fait lever le *plan* de cette ville qu'on veut assieger. Il faut tracer ce *plan* sur le terrain. Les Arpenteurs levent le *plan* d'une forest qu'on veut mettre en couppe.

En Peinture on appelle le *plan geometrique*, la figure que descrit un corps sur la terre tel qu'il est en effet; & la ligne sur laquelle on l'eleve s'appelle *ligne de terre*. Le *plan perspectif* est la figure qui paroist à la hauteur de l'œuil, dans lequel est la ligne de veuë; & quand cet œuil est fort eslevé, cette apparence s'appelle par quelques-uns *à veuë d'oyseau*.

Plan, se dit aussi figurément du dessein, du projet d'un ouvrage. Voilà le *plan* de cette affaire que je vous propose. On peut travailler à un même ouvrage sur divers *plans*. Il faut faire le *plan* d'un Poeme Dramatique, la distribution de ses Scenes, avant que d'en faire les vers.

PLANCHE. s. f. Ais ou piece de bois de sciage large & peu espaisse. Pour les ouvrages de menuiserie elle est de douze pouces de large, & de treize lignes franches d'espaisseur. La *planche* nommée *d'entrevoux* est de neuf pouces de large, & de neuf lignes d'espaisseur. On la met sur les solives des planchers, quand le bois est apparent. On en fait aussi des auvents. La *planche de trape* est de douze jusques à seize pouces de large, & deux pouces d'espaisseur. Les vaisseaux, les planchers sont recouverts de *planches*. Ce ruisseau n'a point de pont, il faut le passer sur des *planches*. On fait des *planches* de chesne, de hestre, de sapin. On ne sçauroit aller en ce bateau, on a levé la *planche*. Quelques-uns derivent ce mot du Grec *plax*, *tabula*; les autres de *planca* Latin, dont Pline s'est servi en la même signification, aussi-bien que Festus.

Planche de Graveur, se dit d'une feuille deliée & fort polie de cuivre, sur laquelle on grave au burin, ou en eau forte. On fait aussi des *planches* de bois sur lesquelles on fait des graveures, dont les estampes s'appellent *tailles de bois*. Pour faire des images satinées il les faut faire passer sous la *planche*. Cet Auteur a fait graver les *planches* de son livre.

Planche de Jardinier, est une division d'un jardin en plusieurs morceaux de terre assez longs & peu larges, où ils eslevent differentes fleurs ou legumes. On les appelle quelquefois *couches*, ou *carreaux*. Voilà son beau carreau, sa belle *planche* de tulippes. Ce Jardinier a quatre *planches*, ou couches de melons; il a deux *planches* de laituës, de pourpier, de concombres.

On dit figurément, qu'un homme se fie sur une *planche* pourrie, quand il s'asseure sur une fortune, ou une esperance qui n'est pas trop bien fondée. On dit qu'il a fait la *planche* à quelqu'un, pour dire, qu'il luy a monstré le chemin, qu'il luy a donné le moyen de parvenir à quelque charge, à quelque degré; qu'il a tenté le premier une chose qui estoit difficile ou dangereuse. Voilà un arrest qui fait la *planche* à bien des desordres. On dit aussi quand quelqu'un a pû conserver quelque chose de son bien qu'on decretoit, C'est une *planche* qu'il a sauvée de son naufrage.

Plancheier. v. act. Couvrir de planches. Les premiers estages des maisons doivent étre *planchetez* pour être sains, polis & propres. On appelle aussi *plancheier*, Couvrir d'un platfonds.

Plancheieur. s. m. Petit Officier de Ville qui a soin de fournir des planches & des treteaux aux Marchands qui veulent vendre leurs marchandises sur les ports. Les Ordonnances de la Ville portent des reglemens pour les *Plancheieurs*.

Plancher. s. m. Construction de poutres ou de soli-

ves qui fait la separation de deux estages. On le dit tant du sol sur lequel on marche quand il est carrelé, planchelé, ou autrement uni, que de ce qui est sur la teste ou on met le platfonds. Il est tombé sur le *plancher*. Ce lustre est attaché au *plancher*. Un estage est compris entre deux *planchers*. Ce *plancher* a trois travées. Du Cange derive ce mot de *plancatum*, parce qu'un *plancher* est fait de *planches*.

On dit proverbialement, qu'on veut aller sur le *plancher* des vaches, pour dire, qu'on ne veut point aller par eau, mais par terre.

PLANCHETTE. s. f. Diminutif. Petite planche.

PLANÇON. s. m. Branche de saule, de peuplier, de fresne, &c. qu'on couppe quand elle a deux ou trois ans, & qu'on plante en terre pour reprendre racine. On l'appelle aussi *plantard* en quelques lieux.

PLANE, ou *Platane*. s. m. Grand arbre qui a des feuilles larges. Il estend ses branches fort loin. Il y en a en Asie qui ont des feuilles beaucoup plus grandes que celles des vignes, dont le fruit est aussi gros qu'une noix. La queue de ses feuilles est longue & rouge. Il produit une petite fleur blanche tirant sur le jaune, & des grains ronds, rudes & moussus, dont on fait de l'huile. Pausanias dit qu'il y en a de creux, & qui font un si grand ombrage, que c'est presque comme un marché. Mais Pline encherit, & dit que Martianus vit un *plane* dont les branches estoient comme de grands arbres, & si gros, qu'au pied il y avoit une taniere de 80. pieds de long; qu'au dedans il y avoit une crouppe ronde comme de tuf ou pierre ponce couverte de mousse, sur laquelle luy dix-huitiéme a banquetté, & couché souvent. On en faisoit autrefois tant d'estime à Rome, qu'on l'arrousoit de vin, quoy que le naturel de cet arbre soit d'aimer les lieux aquatiques.

Les Espagnols appellent *plane*, un arbre du Perou semblable à la palme, qui a ses feuilles dressées en enhaut, fort larges & verdes, dont le fruit est comme un raisin, qui porte quelquefois 300. grains en la même grappe. Ce fruit seché au soleil passe pour une confiture excellente, & il naist dans une peau qui n'est ni gousse, ni escorce, & qui a environ un quart d'aune de long, & trois doigts d'espais. Cet arbre est de la hauteur de deux aunes. Il y en a de plus petits, qu'ils appellent *dominiques*, à cause que la peau du raisin dans sa maturité est blanche & noire comme l'habit des Dominicains. Ses fruits sont plus petits, & meilleurs que les autres. On l'appelle en Latin *platanus*.

PLANE. s. m. Outil d'acier qui sert à plusieurs Artisans pour applanir leurs bois. Il a deux trenchants, & deux manches. *Le plane* en Dauphiné s'appelle *rabot*, parce qu'il unit & polit le bois. Il y a aussi des *planes* de cuivre, dont se servent les Plombiers.

PLANER. verb. act. & neut. Unir & polir du bois, du plomb, ou autre besogne, soit avec le plane, soit avec plusieurs coups de marteau.

PLANER. Terme de Fauconnerie, qui se dit des oiseaux qui se soustiennent en l'air, ou qui vont de plain, ou qui rasent l'air, sans remuer presque les aisles & sans daguer.

On le dit aussi d'un nageur qui se soustient sur l'eau estendu avec peu d'agitation de corps.

PLANEUR. s. m. Ouvrier qui plane la vaisselle, qui la rend unie à coups de marteau.

PLANETE. s. f. Estoile qu'on surnomme *errante*, parce qu'on la voit en plusieurs points du ciel, quoy qu'avec un mouvement reglé & periodique, qui est different suivant qu'elle est éloignée du Soleil. Il y a sept *Planetes* qu'on marque avec ces figures: Saturne ♄, qui fait son cours en 29. ans & 169. jours: Jupiter ♃, qui fait son cours en 11. ans & 316. jours: Mars ♂, qui fait son cours en un an & 322. jours: le Soleil ☼, (les Copernicains mettent en sa place la Terre) qui fait son cours en 365. jours, 5. heures & 49. min. Venus ♀, qui fait son cours en 225. jours: Mercure ☿, qui fait son cours en 88. jours: & la Lune ☽, qui fait son cours en 27. jours. Les *Planetes* apparoissent directes, stationnaires, ou retrogrades. Il y a des *Planetes* benignes, comme Jupiter & Venus; des *Planetes* malignes, comme Saturne & Mars, &c. On divise l'Astronomie en la Theorie du premier Mobile, & la Theorie des *Planetes*.

Il y a des *Planetes* en second que les Astronomes appellent *secundarii*, qui se meuvent autour des autres *Planetes*, comme les quatre satellites de Jupiter, & deux autres autour de Saturne. Il y a deux nouvelles *Planetes* autour de Saturne, decouvertes par Mr. Cassini à l'Observatoire Royal en 1671. & 1672.

On dit figurément d'un homme heureux, qu'il est né sous une bonne *Planete*. On ne peut forcer sa *Planete*, pour dire, son inclination, ou sa destinée.

PLANETAIRE. adj. Qui appartient à la Planete. La region *planetaire*, c'est l'espace où se meuvent toutes les Planetes. Les Astronomes appellent heures *planetaires*, celles où chaque Planete domine le plus fortement, selon leur imagination. Ils ont fait des tables des heures *planetaires*.

PLANIMETRIE. s. f. La premiere partie de la Geometrie, qui consiste en la connoissance des lignes & des choses planes & sans ellevation. Les deux autres sont la *Geodesie*, qui connoist des surfaces; & la *Stereometrie*, des corps solides.

PLANISPHERE. s. m. Instrument d'Astronomie qui sert à observer le mouvement des cieux, ou à en descrire les lignes ou les cercles sur un plan. L'Astrolabe est une espece de *Planisphere*. La Mappemonde est aussi une espece de *Planisphere* qu'on peut tracer suivant diverses projections: on y trace les Meridiens & les Paralleles, & les autres cercles de la Sphere.

PLANT. s. m. Lieu ou on a planté, où on a mis plusieurs pieds d'arbres. Voilà un beau *plant* de vigne, c'est un jeune *plant* de trois ans. Il n'y a point de vieilles souches, on a fait un *plant* d'arbres pour servir d'avenue à cette maison.

PLANT, se dit aussi de chaque piece d'arbre qu'on plante. Le *plant* de charmille couste tant le millier. On luy a donné à choisir du *plant* dans cette forest.

PLANTAGE. s. m. Action par laquelle on plante. On a tant payé à ce Jardinier pour le *plantage* de cette avenuë.

PLANTAIRE. adj. Terme de Medecine. C'est une epithete qu'on donne à un muscle qui sert au mouvement de la plante du pied.

PLANTE. s. f. Corps naturel qui a une ame vegetative, qui jette des racines dans les terres, par où il prend sa nourriture & son accroissement. Les tulippes & les anemones sont estimées les plus belles *plantes*. On fait venir des *plantes* de graine, de bouture, de racine, de provin, de feuilles, de decoctions, & même de sucs, si l'on en croit Theophraste, qui dit què le suc de lis & celuy d'hipposelinum produisent des *plantes* pareilles à celles dont ils ont été tirez. Le Jardin du Roy pour les *plantes* medicinales a plusieurs *plantes* des Indes. Il y a une *plante* sensitive qui retire ses feuilles quand on la touche. Matthiole sur Dioscoride a escrit l'Histoire des *Plantes*, & plusieurs autres. Marcel Malpighi Medecin de Boulogne a fait un Livre *in folio* de l'Anatomie des *Plantes*. Mr. Grew a remarqué dans les *plantes*, qu'il y a des parties organiques à peu prés semblables à celles des animaux, & qu'ainsi on peut dire qu'elles ont des entrailles, un cœur, un foye, &c. & que le mouvement de l'air dans les *plantes* n'est pas moins necessaire pour leur vegetation, que le mouvement du suc.

PLAN-

PLANTE, se dit figurément en Morale de la jeunesse dont on confie l'education à un Maistre, ou un Gouverneur. Ce jeune homme est une belle *plante*, qu'on aura de l'honneur à cultiver, il promet beaucoup.

PLANTE DU PIED, est la partie la plus basse du pied de l'homme, sur laquelle il marche. Job fut affligé en son corps depuis la *plante* du pied jusqu'au sommet de la teste. On dit de ceux à qui on a donné la question avec le feu, qu'on leur a chauffé la *plante* des pieds.

PLANTÉ. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois *abondance*. Il y a eu cette année un grand *planté* de tous biens. Basdebec femme de Pantagruel mourut pour avoir mangé un grand *planté* de tripes.

PLANTER. v. act. Mettre en terre quelque graine, bouture, ou plançon pour luy faire prendre racine. On *plante* des arbres, des sauvageons à la ligne, en eschiquier, en quinconche. Les Jardiniers observent certains jours & saisons propres pour semer & pour *planter*.

PLANTER, se dit aussi de ce qu'on fiche simplement en terre. Ce General a fait *planter* le piquet à son armée en un tel lieu, pour dire, il y a campé. On le dit aussi de ceux qui establissent leur demeure en quelque endroit. On dit aussi, *planter* des pieux, quand on veut faire des palissades, ou bastir sur pilotis. La premiere chose que font les Moines qui s'establissent, c'est de *planter* la croix. On predit aux Princes naissants, qu'ils iront *planter* leurs estendarts jusques sur le mont Liban. Les Hollandois sont venus se *planter* à l'embouchure de la Tamise, y ont mouillé l'ancre. Les ennemis sont venus *planter* des eschelles au pied du mur. On a envoyé ce Capitaine *planter* des colonies dans les terres neuves.

PLANTER, signifie aussi, Se tenir droit, & se venir placer en quelque lieu. La premiere leçon que donne un Maistre de danse, ou d'escrime à un escolier, c'est de le bien *planter* sur ses jambes. Il se *plante* sur ses orteils, sur ses ergots. On dit aussi, qu'un cheval se *plante* bien, quand il est ferme & droit sur ses pieds. Ce grand corps s'est venu *planter* devant moy, & m'a empesché de voir la ceremonie. Les escornifleurs se *plantent* hardiment au plus bel endroit de la table.

PLANTER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. St. Xavier est allé *planter* la foy dans les Indes. On dit qu'on a *planté* des cornes à quelqu'un, lors qu'on luy a desbauché sa femme. On dit aussi quand on la quitte, quand on l'abandonne, qu'on l'a *planté* là.

PLANTER, se dit proverbialement en ces phrases. Me voilà bien *planté* pour reverdir, pour dire, On m'a abandonné en un lieu où je ne sçay que devenir. On dit aussi de celuy qui est relegué en une maison de campagne, qu'on l'a envoyé *planter* des choux.

PLANTEUR. s. m. Jardinier qui plante des arbres. On dit aussi d'un Noble qui vit à la campagne, que c'est un *planteur* de choux.

PLANTIN. s. m. Herbe astringente & dessiccative qui croist à l'ombre & dans les lieux humides. La tige du *plantin* est anguleuse, rougeastre, haute d'une coudée, & environnée de petite graine depuis son milieu jusqu'à sa cime. Sa fleur est pasle, sa feuille large, bien nourrie & bonne à manger. Sa racine est tendre, veluë, blanche & de la grosseur d'un doigt. Le grand *plantin* est meilleur que le petit, selon Dioscoride, qui est appellé par quelques-uns *septinervia*, à cause qu'il est distingué par sept nerfs. Le petit s'appelle *quinquenervia*, parce qu'il n'en a que cinq. Matthiole en reconnoist une troisième espece qui peut être appellé *trinervia*, parce qu'il n'a que trois nerfs. Il l'appelle *lanceolata*, parce que sa feuille ressemble à un fer de lance. En Latin on l'appelle generalement *plantago*, & en Grec *arnoglossum*. L'eau de *plantin* est extremement froide en tout temps.

PLANTOIR. s. m. Instrument de Jardinier avec lequel il plante. C'est un petit fer pointu & emmanché qu'on appelle autrement une *boulette*.

PLANTUREUX, EUSE. adj. Ample, abondant, à quoy on n'a rien épargné. Il nous a fait un *plantureux* repas. On a fait à ce malade une *plantureuse* saignée; il a fait une *plantureuse* evacuation. Une moisson *plantureuse*, c'est à dire, pleine moisson. Ce mot vient de *plenus*.

PLANTUREUSEMENT. adv. D'une maniere plantureuse. Ce goulu a mangé à disner *plantureusement*.

PLAQUE. s. f. Lame de métail peu épaisse & applatie qui sert à fortifier des ouvrages de charpenterie & de maçonnerie. On revest quelques portes de *plaques* de fer. On renforce les coffres forts de *plaques* de fer par dedans. On fait des contrecoeurs de cheminée avec des *plaques* de fer, de fonte. On a mis cette épitaphe sur une *plaque* de cuivre; on en met aussi sur des *plaques* de marbre, sur des marbres incrustez. Quelques-uns appellent la *plaque* d'un pistolet, ou d'une arme à feu, ce qu'on appelle aussi la *platine*. Menage derive ce mot du Grec *plax*.

PLAQUE, se dit aussi d'une piece d'argenterie ouvragée, au bas de laquelle il y a un chandelier qu'on met dans les chambres pour les parer & pour les éclairer. On avoit autrefois des *plaques* d'argent magnifiques, mais l'usage en est presque perdu. On faisoit aussi des *plaques* avec des glaces de miroirs.

PLAQUE, se dit aussi chez les Perruquiers d'une partie de la perruque qui est tressée d'une maniere particuliere, & qui est quelquefois faite à l'aiguille, qui sert à mettre sur le devant de la teste, ou pour imiter une tonsure ecclesiastique.

PLAQUE, en termes des Eaux & Forests, est la marque du marteau qu'on met sur les arbres pieds-corniers pour tirer des alignements de l'un à l'autre, qu'on appelle autrement *miroir*.

PLAQUE, signifie aussi la partie d'une garde d'épée qui couvre la main, qui est d'ordinaire ouvragée & treillissée.

PLAQUER. v. act. Appliquer des plaques de métail ou de bois sur quelque ouvrage. Les Menuisiers qui font des ouvrages de placage y appliquent des *plaques* ou feuilles d'ebene, & d'olivier, d'escaille de tortuë, & quelquefois d'argent & de cuivre. On applique des *plaques* de métail aux navires percés du canon pour boucher le trou.

PLAQUER, signifie aussi, Attacher ou jetter contre. On a *plaqué* cet écriteau au dessus de la porte. On n'a fait que *plaquer* du mortier contre cette muraille, contre cette dosse, on n'a pas achevé de l'enduire.

PLAQUER, se dit figurément en choses morales des reproches qu'on fait aux personnes. Il ne pouvoit luy faire qu'un seul reproche, il le luy a *plaqué* au nez en bonne compagnie.

PLAQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PLASTRAS. s. m. Demolition de murs faits de plastre. On fait les cloisons des *plastras* de cheminée.

PLASTRE. s. m. Pierre fossile qui est merveilleusement commode pour bastir. Les plus belles carrieres de *plastre* qui soient au monde sont celles de Montmartre prés Paris. On employe le *plastre* crud, & on s'en sert comme de moilon pour bastir, & alors il se vend à la toise. Il se conserve dans terre aussi-bien que le moilon. On l'employe plus souvent cuit, & il se vend au muid, qui est de 36. sacs de 4. boisseaux chacun. Il sert aux enduits, à lier les pierres, & il s'employe delayé avec de l'eau. On en fait toutes sortes d'ouvrages qu'on jette en moule. Du *plastre au sas* est celuy qui est fort menu & passé par le tamis. Gascher du *plastre* avec la pelle. Il ne reste aucun mur ni ouvrage de *plastre* de l'Antiquité.

On appelle du *plastre noyé*, du *plastre* fort menu sur lequel on a versé de l'eau par excés. Il sert à y tremper des toiles dont on fait des draperies aux figures, qui ne doivent durer que dans quelque ceremonie ou passade. Menage croit que ce mot peut venir du Grec *plasteis*.

PLASTRE, se dit aussi de la ceruse, & de tout autre fard apparent. Cette vieille a toûjours deux doigts de *plastre* sur le visage.

On dit proverbialement, qu'on a battu un homme comme *plastre*, pour dire, qu'on l'a bien battu, parce qu'il faut battre le *plastre* cuit pour le rendre menu, & l'employer avec de l'eau.

PLASTRER. v. act. Employer le plastre, en faire des enduits sur des murs, sur des tonneaux, blanchir avec du plastre. Ce mur est *plastré* de nouveau. On *plastre* les tonneaux d'huile qu'on transporte.

PLASTRER, se dit figurément en Morale, pour dire, Excuser, couvrir les deffauts de quelque chose. Cette affaire ne vaut rien au fonds, il faut la *plastrer*, la deffendre comme on pourra. Il a fait une faute qu'il tasche a *plastrer* le mieux qu'il peut. L'hypocrisie *plastre* & couvre toutes sortes de deffauts.

On dit aussi, qu'un visage est *plastré*, quand il est chargé de ceruse, ou de toute autre sorte de fard qui paroist.

PLASTRIER. s. m. Ouvrier qui prepare & qui vend le plastre, qui le tire, le cuit, le bat & le voiture.

PLASTRIERE. s. f. Carriere dont on tire le plastre. La commodité de bastir à Paris est qu'il y a plusieurs *plastrieres*.

PLASTRON. s. m. Cuirasse qui ne couvre que le devant du corps. On le dit aussi de ces cuirs rembourrez, dont les Maitres d'escrime se servent, quand ils donnent leçon, pour recevoir les bottes qu'on leur porte.

PLAT, ATTE. adj. & subst. Qui est plain & uni, & sans inegalité. La Beauce est *platte* & unie, c'est un pays *plat*. En ce sens on dit qu'on a ruiné le *plat* pays, pour dire la campagne, ce qui n'est point fortifié. On dit en ce sens, qu'on a rendu une chose *platte*, quand on l'a applanie à coups de marteau, ou autrement. On dit aussi des tableaux de *platte* peinture, comme ceux de Philostrate, des representations qui n'ont aucun relief. Un *plat* bassin, qui a peu de profondeur. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *platina*, d'où on a fait *applatir*. Du Cange le derive de *plata*, qui signifie une lame mince & deliée d'un metail battu, qui a été pris aussi pour de l'or & de l'argent battus en lames, dont le nom est demeuré à l'argent seul chez les Espagnols. On appelloit autrefois en France des gants de *platte* & de baleine, de bons plats d'acier, certaines armes qui étoient avec des escailles ou des lames d'acier.

PLAT, signifie aussi, Ce qui est posé sur terre, couché de son long. Il est cheu tout *plat* sur le carreau. Il est estendu tout *plat* dans son lit. Les Sablieres se couchent de *plat* sur la terre. Ce bois doit être assis de *plat*, & non debout. Il étoit assis à *platte* terre, c'est à dire, sans siege. On dit aussi bassement, celuy qui se couche de *plat*, pour dire, de l'argent.

PLAT. s. m. qui se dit aussi par opposition à *pointu* ou *tranchant*. On luy a donné cent coups de *plat* d'espée. Il luy a donné du *plat* de la main un soufflet. Cette femme sçait bien donner du *plat* de la langue, sçait bien babiller, cajoller.

PLAT, est aussi une utencile de ménage qui sert à mettre les viandes sur la table. On fait des *plats* d'argent, d'estaim, de fayence, de simple terre.

On le dit encore de ce qui y est contenu. Un *plat* de souppe, un *plat* de rosti, un *plat* de fruit, un *plat* de cresme, un *plat* de cornets, de mestier. On a servi *plat* à *plat*; il y avoit tant de *plats* à chaque service. Les débauchez se plaisent parmy les pots & les *plats*. Je vous donneray un *plat*, c'est à dire un repas. On dit aussi, que chacun apporte son *plat*, lors qu'on contribue aux frais d'un repas, ou qu'on met plusieurs soupers ensemble, quand on veut manger en compagnie. Menage derive ce mot de *patula*, d'où est venu *patella*.

PLAT, signifie aussi, Entretenement de bouche chez un Prince, soit en espece, soit en argent. Le Controlleur General a son *plat*, c'est à dire, de quoy faire un fort grand repas. Il prend son *plat* en argent, en espece.

Plat de l'equippage, en termes de Marine, se dit de sept rations de mets qu'on donne pour nourriture aux gens de l'equippage, qu'on fait manger sept à sept.

PLAT, signifie aussi un bassin de balance, & particulierement de celles destinées à peser les marchandises pesantes, ou en balle.

PLAT, signifie aussi un grand rond de verre uni, tel qu'il vient des verreries, & qu'on taille en plusieurs pieces pour faire des paneaux de vitre. Il y a 24. *plats* dans un panier de verre.

On appelle aussi *plats*, les rosettes de cuivre telles qu'on les apporte des mines.

PLAT, se dit figurément en choses morales, de ce qui est simple, vulgaire, qui n'est point élevé, vif & piquant. Cet homme est un esprit fort *plat*, il a un stile fort froid & fort *plat*. Cette pensée est *platte*, vulgaire.

PLAT, signifie aussi, Bas, pauvre, confus. Ce Marchand a fait de grandes pertes, il est maintenant bien *plat*. On l'a rendu *plat* comme une punaise. Quand on luy eut fait ce reproche, il fut bien *plat*, il eut le nez bien *plat*. C'est un gros pied *plat*, un gueux, un rustre.

A'PLAT, TOUT A PLAT. adv. Absolument, nettement. Je luy ay dit *tout à plat* & à son nez qu'il avoit tort. Voilà une proposition que je nie *tout à plat*. Cet homme est ruiné *tout a plat*, entierement. Cette armée a été deffaite à *platte* cousture, tout à fait.

PLAT, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme a donné un *plat* de son métier, quand il a apporté quelque chose dans une compagnie appartenante à sa profession, comme un Poëte qui a lû des vers, un Musicien qui a chanté un air, joüé une piece. On le dit aussi d'un frippon qui a fait quelque tromperie. On dit quand il a gelé la nuit, qu'on a eu un *plat* de gelée. On dit aussi ironiquement, quand on voit deux ou trois personnes ensemble de même genie, & qui ne valent pas grand' chose, Voila un bon *plat*. On dit aussi, Servir à *plats* couverts, quand on ne découvre à quelqu'un avec qui il semble qu'on veuille faire confidence, que la moitié de la verité d'une affaire.

PLATBORT, en termes de Marine, est une espece de gardefous ou d'appuy qui regne alentour du pont, ou sur la lisse du vibord, pardessus lequel tirent les mousquetaires.

PLATBORD, se dit en general des pieces qui font le dessus des bordages d'un navire, ou d'un bateau; & on appelle *platbords* au plurier, les planches de bordages qui couvrent le dessus des alonges de revers au pourtour du navire, debordant de part & d'autre, afin que la pluye ne les endommage.

PLATEAU. s. m. Assiette de bois un peu creusée, qui sert dans les cuisines des champs.

PLATEAU, se dit aussi quelquefois du plat des grosses balances, quand il est de bois.

PLATEAU, en termes de Chasse, se dit des fumées des bestes fauves.

PLATFONDS. s. m. Plancher superieur qui est plat, garni de plastre, ou de menuiserie, & souvent orné de peintures. Les *platfonds* sont faits pour cacher les poutres & les solives.

On appelle aussi *platfonds*, les tableaux qu'on met au haut des

des planchers, & dont les figures doivent estre raccourcies avec la proportion requise pour estre veuës de bas en haut. Il vient de Flandres quantité de *platfonds* en toile qu'on étend sur des chassis.

PLATFONDS, se dit aussi de la saillie de la corniche qu'on appelle autrement *sofit*.

PLATFONNER. v. act. Garnir de platfonds, en couvrir le haut d'un plancher. Cet appartement est bien orné, & tout *platfonné*.

PLATINE. s. f. Utencile de mesnage qui sert à estendre, à secher & à dresser le menu linge. Les rabats, les cravates empesés se sechent sur la *platine*. La *platine* est faite d'un rond de cuivre jaune fort poli. Un pied de *platine* est ce qu'on met sous les vrais pieds de la *platine* pour l'élever.

PLATINE, se dit aussi d'une plaque de fer, ou de cuivre qu'on applique en plusieurs endroits. Une *platine* d'un verrou, d'un loquet, une *platine* ou escusson de porte qu'on met au devant d'une serrure. Une *platine* de pistolet, de fusil, où s'attache le ressort & le chien. Une *platine* de monstre qui soustient les roues, les ressorts, les piliers, l'aiguille. Les Imprimeurs appellent *platine*, la partie de la presse qui foule sur le timpan.

Les Pâtissiers appellent *platines*, de grands ronds d'estaim soustenus d'un pied, sur lesquels ils estalent leurs pains benits & leurs clayons.

PLATTE, en termes de Blason, se dit quelquefois d'un besant qui est d'argent. Il portoit de gueules à trois *plattes* d'argent.

On appelle aussi *plattes*, une espece de grands bateaux qui sont plats.

PLATTEBANDE. s. f. Terme d'Architecture. C'est la partie qui termine l'Architecture de l'Ordre Dorique; & en general c'est la même chose que la fasce.

PLATTEBANDE, se dit aussi de plusieurs membres d'Architecture qui n'ont point d'ornement, qui ont peu de saillie. On le dit de même de la fasce des chambranles.

PLATTEBANDE, en termes d'Artillerie, est la piece de fer qu'on applique sur les tourillons d'un canon pour le tenir ferme sur son affust quand on le braque. Elle est aussi accompagnée d'un archet.

PLATTEBANDE, chez les Jardiniers, se dit des planches de fleurs qui sont mesnagées le long des murs, ou à costé des parterres, bordées de buis, où on met aussi les plantes & arbustes qui servent à l'ornement des jardins.

PLATTEFORME. s. f. est un plancher uni à découvert dans un bastiment, sur lequel on se peut promener. Le Palais du Luxembourg a une *platteforme* sur le devant au premier estage. Les bastiments des Orientaux sont tous couverts en *platteforme*. On dit aussi, qu'un bastiment est couvert en *platteforme*, quand on n'apperçoit point de toits.

PLATTEFORME, en termes de Guerre, se dit d'un lieu preparé pour dresser une batterie de canons, soit par des élevations de terre sur des remparts, soit par un arrangement de madriers qui s'élevent insensiblement, sur lesquels roule le canon, soit dans une casemate, soit dans une attaque par dehors.

PLATTEFORME, se dit aussi des pieces de bois posées sur l'entablement, qui soûtiennent les chevrons & la charpente en toute l'étenduë d'un comble, d'une couverture; qui sont d'ordinaire de quatre & de douze pouces de gros.

PLATTEFORME, se dit aussi d'un plancher fait de plusieurs gros ais, ou madriers, qu'on fait sur plusieurs rangs de pilotis pour asseoir la maçonnerie.

PLATTELONGE. s. f. Terme de Manege, est une longe de fil large de trois doigts, fort épaisse, longue de trois ou quatre toises, dont on se sert pour abattre un cheval, ou pour lever ses jambes dans un travail, afin de faciliter plusieurs operations du Mareschal.

PLATTELONGE, en termes de Chasse, est une bande de cuir longue qui se met au col des chiens trop vistes pour les arrester. On les appelle aussi *bricoles*.

PLAUSIBLE. adj. m. & f. Ce qui merite des applaudissements, de l'approbation. C'est une opinion, une doctrine *plausible*. Cette affaire est *plausible*, elle a l'apparence de reüssir dans l'execution.

PLAUSIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est plausible. Il ne se dit gueres que dans le dogmatique. Cette proposition a quelque *plausibilité*.

PLAYE. s. f. Blessure faite par quelque cause exterieure. La *playe* est proprement une solution de continuité recente, sanguinolente & sans putrefaction, qui est faite principalement aux parties molles par quelque coup, cheute, ou morsure, ou autre accident. Elle se divise en *piqueure*, *incision*, *contusion*, &c. Le corps de N. S. fut tout couvert de *playes* le jour de la passion. Les *playes* de ce cavalier ne se sont pas trouvées mortelles. Sa *playe* étoit profonde. La *playe* étoit fermée, il a fallu rouvrir sa *playe*. C'est une erreur populaire de croire que la *playe* d'un mort saigne en presence de son meurtrier.

PLAYE, se dit aussi des cicatrices qui demeurent aprés que la blessure est guerie. Ce vieil Officier monstre ses *playes* témoins de sa valeur. Ses *playes* demandent justice & recompense. St. Thomas vouloit mettre son doigt dans les *playes* du Sauveur resuscité.

PLAYE, se dit figurément en Morale des afflictions, des douleurs de l'ame. Un amant se plaint qu'il a une *playe* mortelle, que sa blessure est au cœur. Si vous parlez à cet homme de la mort de sa femme, vous rouvrirez sa *playe*, c'est renouveller sa *playe*. La fortune de ce Marchand a souffert une grande *playe* par la banqueroute de son associé. Une condamnation infamante est une *playe* à l'honneur.

PLAYE, se dit aussi des desolations de l'Estat, des grandes pertes & dommages qu'il a soufferts. La perte d'une bataille est une grande *playe* à l'Estat. L'Escriture nous fait mention de plusieurs *playes* d'Egypte, de plusieurs desolations qu'elle souffrit par l'opiniastreté de Pharaon.

On dit proverbialement, Il est comme le Chirurgien, il ne demande que *playes* & bosses, pour dire, qu'il cherche à faire son profit dans les malheurs & afflictions d'autruy.

P L E.

PLEBEIEN, ENNE. adj. & subst. Qui est du peuple. On se sert particulierement de ce mot en parlant des Romains, qui étoient divisez en Senateurs, Chevaliers & *Plebeiens*. Un homme de race *plebeienne*, c'est à dire, qui n'étoit pas Noble.

PLEIADES. s. f. pl. Constellation formée de sept étoiles qui sont ensemble vers le 18. degré du Taureau. Ce sont des étoiles pluvieuses & orageuses fort redoutées des gens de mer. Ce mot Grec vient de *plein*, *naviger*. En Latin on les appelle *Vergiliæ*, *à vere*, parce qu'elles se levent vers l'Equinoxe du printemps, & se couchent en automne.

PLEIGE. s. m. Caution judiciaire, qui s'oblige devant le Juge de representer quelqu'un, ou de payer ce qui sera jugé contre luy. Dans les actes de soumission, de caution qu'on delivre, on met toûjours, qu'un tel s'est rendu *pleige* & caution d'un tel. Menage aprés Saumaise dit que ce mot vient de *pragius*, qu'on a fait de *præs*, *prædis*, signifiant la même chose. Du Cange le derive de *plegius*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens.

PLEIGER. v. act. Cautionner en Justice, répondre pour quelqu'un, & s'obliger de payer le jugé. On a receu cet Intendant à *pleiger* son Maistre. On a dit autrefois *plevine* & *plevir*, pour dire *pleige* & *pleiger*. On a dit aussi une fille *plevie*, pour dire, *promise en mariage*.

PLEIN, PLEINE. adj. Qui est rempli, occupé, qui ne peut rien contenir davantage. Il est opposé à *vuide*. Tout le monde est *plein*, est occupé par quelque corps *solide*, ou par l'air, ou par d'autre matiere plus subtile. Ce coffre est *plein* comme un œuf. Il donne à *pleines* mains. Voila un *plein* boisseau de bled, une bouteille *pleine*.

PLEIN, se dit aussi de ce qui est en abondance, en quantité dans quelque lieu. Cet homme est *plein* de biens, il a ses caves *pleines* de vin, ses greniers de grains. Ce corps est *plein* d'humeurs, il le faut purger. La Foire étoit *pleine* de Marchands & de marchandises.

PLEIN, se dit aussi de ce qui est parseme & mélé avec un autre corps. Ce champ est *plein* de pierres, est *plein* de chardons. Ce bled est *plein* de niesle, de charençons. Ce chien est plein de puces. Cette maison est *pleine* de rats. Paris est *plein* de filous & de gens de mauvaise vie. Ce livre est *plein* d'heresies, *plein* de fautes.

PLEIN, se dit aussi de ce qui a toute son étendue, qui n'est ni gesné, ni contraint. L'homme a *pleine* liberté de faire le bien ou le mal. On donne un *plein* pouvoir à des Ambassadeurs. Cette voute est faite en *plein* cintre, en demi-cercle. Cet arbre est en *plein* vent, n'est pas en espalier; il est en *pleine* terre, il n'est point renfermé dans une quaisse. Il a basty en *plein* champ, il a taillé en *plein* drap: ce qui se dit aussi au figuré, quand on a une matiere abondante & qu'on n'épargne point.

PLEIN, se dit aussi de ce qui est entier, complet, au plus haut degré de force ou de perfection. *Plein* fief est celuy qui est entier & non demembré. En *plein* été, en *plein* hiver, au plus fort de ces saisons. On est *pleine* vendange, au plus fort de la vendange. On le dit aussi d'une vendange abondante & entiere, quand on a eu *pleine* vinée. On dit aussi, *pleine* Lune, quand la Lune est dans sa plus grande illumination, en son opposition au Soleil. En *pleine* marée, quand la mer est *pleine* & dans le flus le plus haut. En *pleine* mer, c'est à dire loin des costes. A *pleines* voiles, c'est à dire, avec un vent fort & favorable. Il a sauté ce fossé de *plein* saut. Cette femme crie à *pleine* teste, de toute sa force.

PLEIN, en termes de Jurisprudence, se dit de l'autorité superieure. Le Roy dans ses Edits dit, De nostre certaine science, *pleine* puissance & autorité Royale. Il confere les Benefices en Regale de *plein* droit, sans autre nomination ni confirmation. Cette terre est mouvante en *plein* fief de la Couronne, c'est à dire immediatement, & avec toutes ses dependances. En *plein* haubert, qui a toutes preeminences, à la difference de celuy qui est du tiers, du quart ou cinquiéme haubert. On dit aussi au Palais, le *plein* possessoire, la *pleine* maintenuë, pour dire, le jugement definitif sur la possession.

PLEIN, se dit aussi en parlant de ce qui est fait en public, ou au veu & sceu de tout le monde. Il a soustenu cette proposition en *plein* Conseil, en *pleine* Audience. Il a commis ce crime en *plein* jour, en *plein* midy, en *plein* marché, en *pleine* ruë. On a fait cette hostilité en *pleine* paix. Il a eu raison de faire divorce avec sa femme, il l'a trouvée en *plein* bordel.

PLEIN, se dit aussi de ce qui est gros, massif & serré. Cet homme est fort gros & gras, il est fort *plein*. Il a le visage *plein*, il est joufflu; il a le ventre *plein*, rebondi. Cette femme a une belle gorge & bien *pleine*. Un bastion est *plein*, lors qu'il n'est pas creux au milieu, qu'il est *plein* de terre. On appelle aussi un rempart, un *terreplein*. On toise un bastiment tant *plein* que vuide, c'est à dire, aussi bien les portes & les fenestres, que les gros murs. On dit aussi, qu'un habit est brodé ou chamarré tant *plein* que vuide, c'est à dire, fort chargé d'ornemens. On dit aussi des ouvrages d'ozier, qu'il y en a de *pleins*, d'autres à claires voyes.

PLEINE, se dit aussi des femelles des animaux qui ont conceu. Une vache *pleine*, une chatte *pleine*, une chienne *pleine*.

PLEIN, se dit figurément en choses spirituelles & morales. L'Escriture dit que les Apostres & St. Estienne ont eté *pleins* de grace & du St. Esprit. L'Ange salua la Vierge en l'appellant *pleine* de grace. C'est un homme *plein* d'honneur & de vertu. Un ignorant est *plein* de luy-méme, *plein* d'orgueil. Ce Prince est *plein* de sa grandeur, il est entesté de son pouvoir. Le siecle est *plein* d'injustice. L'enfer est *plein* de bonnes intentions. On dit encore, J'ay l'esprit tout *plein*, tout rempli de ce spectacle, j'en ay encore la memoire & l'imagination *pleines*. Un fou a la teste *pleine* de visions & de chimeres.

PLEIN, se dit aussi de l'escriture & de l'imprimerie, selon la qualité des caracteres, & la maniere de conduire sa plume, ou l'œuil de la lettre. Le caractere Romain est plus *plein* que l'Italique.

PLEIN CHANT, est le chant ordinaire du Chœur aux Eglises, où les Chantres chantent à l'unisson, & simplement des tons en montant & en descendant par degrés sans aucunes contreparties. On appelle aussi *plein chant* le livre où ces tons sont marquez avec des notes comme de Musique, comme ils sont dans les livres d'Eglise. Ce *plein chant* s'appelle aussi *le Gregorien*.

PLEIN, se dit aussi au subst. Le *plein* de la Lune. La Lune étoit dans son *plein*. On dit aussi au Triquetrac, qu'on a fait son *plein*, quand on a fait son grand Jean, ou son petit Jean. On dit aussi à l'Occa, qu'on est en *plein*, quand on ne tire que sur un point.

A PLEIN. adv. Entierement. Cet accusé a été absous à pur & *à plein*, c'est à dire, tout à fait. Il a traité à *plein* cette question, *à plein* fonds, c'est à dire, tres amplement. On dit aussi, On trouve *tout plein* de gens, c'est à dire, beaucoup.

On dit proverbialement, que le sac est *plein*, que la mesure est *pleine*, quand un homme a commis tant de crimes, qu'il attire sur luy la vengeance de Dieu & des hommes.

PLEINEMENT. adv. Exactement, suffisamment. J'ay *pleinement* esclaircy & contenté mon Rapporteur. Cet Auteur a *pleinement* traité une telle question. Ce fief releve *pleinement* du Roy. Il a été *pleinement* absous. Je vois *pleinement* ce clocher d'icy, tout à plein. J'ay *pleinement* executé ma commission.

PLENIER, IERE. adj. Qui est plein & complet. Les Rois tenoient autrefois leur Cour *pleniere*, quand ils mandoient les principaux de leur Estat auprés d'eux. Le Pape accorde des indulgences *plenieres*, des remissions des peines deuës à tous les pechez. Un Satyrique dit aussi, un visage *plenier*, pour dire, bien gros & gras.

PLENIPOTENTIAIRE. adj. & subst. m. Qui a une commission ou plein pouvoir d'agir. On le dit principalement des Ambassadeurs que les Rois envoyent pour traiter de paix, de mariages, ou d'autres affaires importantes. La premiere chose qu'on examine dans les conferences de paix, c'est le pouvoir des *Plenipotentiaires*.

PLENITUDE. s. f. Qualité de ce qui remplit quelque chose. La Sainte Vierge a eu une *plenitude* de graces. Les Rois ont une *plenitude* de pouvoir sur leurs sujets. Les Canonistes attribuent au Pape une *plenitude* de puissance sur les Benefices.

PLENITUDE, en termes de Medecine, se dit de l'abondance du sang & des humeurs. Il y a de la *plenitude* en ce corps-là, il faut l'evacuer par la saignée & les purgations. Il y a deux sortes de *plenitude* en Medecine; l'une appellée *ad vires*, lors que le sang opprime les forces debiles d'un malade; l'autre *ad vasa*, lors qu'elle remplit trop les veines, & qu'elle les fait enfler jusqu'à estre prestes à crever.

PLEONASME. s. m. Terme de Grammaire. C'est une figure de mots, qui se fait quand on se sert de mots inutiles & redondans pour exprimer sa pensée. On l'appelle aussi *redondance*. Quelques-uns pretendent que *unir ensemble* n'est pas un *pleonasme*. *Par la bouche il s'écrie*, est un *pleonasme* en François, & ce n'en est pas un en Latin, où Virgile a dit, *Sic ore locutus*.

PLESSIS. s. m. est un vieux mot François qui signifioit autrefois *maison de plaisance*, dont le nom est demeuré à plusieurs terres & seigneuries. Cambden le derive *à placendo*; & Du Cange aprés Joseph Scaliger le derive de *plaxitium* ou de *plessecium*, qui signifioit un *bois* ou un *parc* fermé de tous costez de hayes ou de branches d'arbres pliées, qu'on appelloit *bois en pessis*, que d'autres appellent *bois de touche*, plantez autour d'une maison pour sa decoration, dont il est parlé dans les Coustumes de Chartres, d'Anjou, de Blois & de Bretagne.

PLETHORE. s. f. Terme de Medecine, est une repletion d'humeurs, qui se dit particulierement du sang, & ensuite des autres humeurs. La *plethore* & la cacochymie sont les causes antecedentes de toutes les maladies.

PLEURANT, ANTE. adj. Qui jette des larmes. Il a veu cette desolation d'un œuil *pleurant*. Cette femme a toûjours un œuil *pleurant*, à cause d'une fistule lacrymale. On dit aussi des arbres qui jettent de la gomme, ou quelque suc, qu'ils sont *pleurants*.

PLEURARD, ARDE. adj. Terme ironique, par lequel on reproche aux enfans qu'ils pleurent, ou qu'ils crient. C'est un vilain *pleurard*.

PLEURE. s. f. Terme de Medecine, est une membrane qui enceint & comprend toutes les parties contenuës en la poitrine, qui a la même figure & grandeur que le thorax, & est de même substance que le peritoine. Elle est deliée & mince, mais cependant tres-forte. Elle est manifestement double, mais plus espaisse auprés du dos à l'endroit où elle est attachée aux ligaments des vertebres. Elle se double au milieu de la poitrine pour former le mediastin qui va de l'espine du dos au brechet, & qui separe le thorax en deux parties. Cette membrane s'appelle quelquefois *subcostale*. Les Latins l'appellent *succingens*.

PLEURER. v. act. & n. Jetter des larmes. Il faut *pleurer* ses pechez à chaudes larmes. St. Pierre *pleura* amerement, quand il eut renié son Maistre. Un amant *pleure* sa maistresse. On *pleure* de joye ainsi que de tristesse. Heraclite *pleuroit* sans cesse les miseres & les folies des hommes. On dit d'un méchant homme, qu'il n'a été gueres *pleuré*, qu'on n'a point eu regret à sa mort.

On dit aussi, que l'œuil *pleure* à quelqu'un, lors qu'il a une fistule lacrymale, ou quelque autre fluxion qui luy a fait tomber quelque humidité des yeux.

PLEURER, se dit aussi des choses inanimées. La vigne *pleure* en certain temps. Il y a des arbres qui *pleurent* l'encens: ce qui se dit aussi des autres gommes & sucs.

On dit proverbialement d'un avare, qu'il *pleure* le pain qu'il mange, pour dire, qu'il y a grand regret, qu'il se plaint sa nourriture.

PLEURÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PLEURESIE. s. f. est une maladie qui emporte le malade en peu de temps, qui est causée par l'inflammation de la pleure avec une fievre aiguë, difficulté de respirer, & grande douleur de costé. Il y a quatre sortes de *pleuresies*; celle du sternon, du thorax, celle des hautes, & celle des basses costes. Elle s'étend quelquefois jusqu'à la clavicule, quelquefois jusqu'à l'hypochondre. La vraye *pleuresie* a son siege dans la pleure, ou du moins aux muscles intercostaux qui luy sont adherents; la fausse *pleuresie*, ou la batarde, aux muscles qui sont au dessous des costes.

On dit proverbialement d'un homme froid, & qui marche lentement, qu'il ne gagnera pas la *pleuresie*.

PLEUREUR, EUSE. s. m. & f. Qui mene le deuil, ou qui a soin des ceremonies funebres. On appelle maintenant *Pleureur*, un Juré Crieur de corps & de vins, parce que c'est luy qui se charge de preparer les choses necessaires pour un enterrement, & d'assembler le convoy par le moyen de ses Semoneurs, qu'on appelle aussi *Pleureurs*. Autrefois il y avoit des femmes *pleureuses* qu'on loüoit exprés pour pleurer avec le dueil, & cela est encore en usage en quelque pays.

PLEURS. s. m. plur. Larmes, humidité qui tombe des yeux par quelque violente émotion de l'ame, & particulierement de la tristesse. La mort d'un mary fait verser bien des *pleurs*. Les soupirs, les cris & les *pleurs* sont des marques d'affliction. Il y a aussi quelquefois des *pleurs* de joye. Autrefois on disoit qu'il y avoit un *pleur* dans une maison, pour dire, un grand deuil. On dit maintenant une maison de *pleurs*, celle où il est arrivé quelque grand sujet de s'affliger. On appelle aussi la rosée, les *pleurs* de l'Aurore.

PLEUVIR. v. act. Vieux mot de Pratique & hors d'usage, qui signifioit autrefois la même chose que *pleiger*, ou *cautionner* en Justice; & on disoit alors une fille *pleuvie*, c'est à dire, *promise en mariage*.

PLEUVOIR. v. act. Faire tomber de l'eau du ciel. Dieu fait également lever son Soleil, & *pleuvoir* sur les justes & sur les pecheurs. Au temps du Deluge il *plut* 40. jours & 40. nuits. Il *pleut* tant qu'il peut, il *pleut* à verse, il *pleut* à seaux.

PLEUVOIR, se dit aussi de tout ce qu'on voit tomber d'enhaut. On a veu *pleuvoir* du sang, des cailloux, des grenouilles. Les traits, les bales de plomb *pleuvent* de toutes parts dans les batailles. La manne *pleuvoit* au desert pour nourrir les Hebreux. Dieu fit *pleuvoir* le feu & le soulphre sur Sodome & Gomorre.

PLEUVOIR, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Dieu fait *pleuvoir* des graces sur ses élus. Il a bien *pleu* des biens & des honneurs dans cette famille depuis la faveur de ce Ministre.

PLEUVOIR, se dit proverbialement en ces phrases. Il a bien *plu* dans son escuelle, pour dire, Il luy est venu quelque bonne succession. On dit aussi, Il faut faire comme on fait à Paris, il faut laisser *pleuvoir*. On dit par exaggeration, Quand il *pleuveroit* des halebardes la pointe en bas. On le dit aussi des choses qui sont fort communes, & qu'on trouve en abondance: comme, Je croy qu'il a *pleu* des Advocats, à cause du grand nombre qu'on en trouve.

PLEYON. s. m. Grosse paille ou menu osier avec quoy on attache les vignes ou les branches d'arbres, on relie des muids. Il faut employer tant d'eschalas & de *pleyon* pour lier cette vigne. Il faut tant de *pleyon* & de cercles pour relier ces tonneaux.

P L I.

PLI. s. m. Ce qui fait qu'une chose n'est pas étenduë en long, n'est pas droite. Le *pli* du coude, le *pli* de la jambe, du jarret.

PLI, se dit aussi d'une marque qui reste sur une estoffe ou sur du linge, quand on les a mis en deux, ou en plusieurs doubles. Il faut prendre garde que les habits ne pren-

prennent de mauvais *plis*, quand on les emballe. Les femmes ont soin que les *plis* de leurs robbes soient bien droits, bien couchez, bien froncez. Un surpelis s'empese en y faisant plusieurs petits *plis*.

Pli, se dit aussi en Anatomie de diverses rides qui se font sur les peaux ou membranes. Les *plis* retiformes & choroides. Il y a aussi des *plis* dans les veines. Les rides des vieillards ne sont autre chose que les *plis* de la peau.

Pli, se dit aussi figurément en choses morales. On a fait prendre à ce jeune homme un bon *pli*, on l'a instruit dans les bonnes mœurs. Et on dit proverbialement, Il est comme le camelot, il a pris son *pli*, pour dire, Il ne changera pas. On dit d'une affaire maniée bien adroitement, Cela ne fait pas un petit *pli*.

PLIABLE. adj. m. & f. Qui n'est pas roide, qui se peut plier. Le menu bois est *pliable*, quand il a trempé dans l'eau.

On le dit aussi au figuré, C'est un esprit, une humeur farouche, qui n'est point *pliable*, qui est inflexible.

Pliage. s. m. La maniere de plier. Le *pliage* du linge de table est une chose que doit sçavoir un Sommelier. Il a tant cousté pour le *pliage* de ces pieces d'estoffe.

Pliant, ante. adj. & subst. Qui est propre à plier. L'osier, le bouleau sont des bois *pliants*. On ne luy a donné qu'un siege *pliant*, ou simplement un *pliant*. Une table *pliante* de campagne.

Pliant, se dit aussi figurément de l'esprit. Les flatteurs ont l'esprit adroit, souple & *pliant*.

PLIE. s. f. Petit poisson de mer plat & large, qui est fort bon étant frit. En Latin *passer*.

PLIER, ou *Ployer*. v. act. & n. Mettre en ligne courbe, ou en angle une chose qui est en ligne droite. Il faut *plier* le corps pour faire la reverence, s'incliner. Le coude en se *pliant* fait plusieurs sortes d'angles. On *plie* des branches pour faire des berceaux. Tant plus un arc se *plie*, & tant plus il fait d'effort. Le bois vert & jeune se *plie* aisément. Cette planche de sapin est trop foible, elle *plie*. Les épées qui *plient* sont les meilleures. On observe de dire *plier* à l'égard du linge & des estoffes, & *ployer* à l'egard du bois, du fer & autres corps qui se *ployent* avec force & violence. On dit *ployer* sous le faix ou fardeau.

On appelle aussi en termes de Blason, *plié*, ce qui est simplement courbé. Il portoit d'or au chevron *plié* de gueules.

Plié, se dit aussi des oiseaux qui n'étendent pas leurs aîles, & sur tout des aigles qu'on appelle au vol *plié*.

Plier, signifie, Mettre en un ou plusieurs doubles, faire quantité de plis. Il y a bien de l'art à *plier* du linge, des estoffes fort proprement. Les Anciens ignoroient la maniere de bien *plier* les lettres. *Plier* une tapisserie, des lits, des habits. On *plie* les voiles, quand on ne veut pas avancer en mer.

Plier, se dit aussi de ceux qui decampent, qui demesnagent. Il faut *plier* bagage. On a *plie* les tentes. On dit aussi d'un domestique qu'on chasse, d'un homme qui se meurt, qu'ils s'en vont *plier* bagage.

Plier, se dit figurément en choses morales. L'esprit d'un jeune homme se *plie* comme l'on veut. Ce Ministre *plie* sous le faix des affaires, il en est accablé. On dit *plier* les genoux devant les idoles, pour dire, les adorer; devant le Veau d'or, pour dire, adorer un favori.

Plier, signifie aussi, Ceder, reculer, ne resister pas. L'aile droite de cette armée a *plié* d'abord. Toute l'Asie a *plié* sous le joug, sous les forces Ottomanes.

On dit proverbialement, qu'il vaut mieux *plier* que rompre, pour dire, qu'il vaut mieux obeïr que de se faire maltraiter par un plus puissant. On appelle *plier* la toilette, quand on emporte d'un logis le linge, les habits, & autres meubles qui se peuvent prendre facilement : ce qui se dit particulierement des filous qui pillent les filles de joye.

Plieur, euse. s. m. & f. Qui s'applique à plier. Il y a des mestiers de *Plieurs* de linge & de draps; des femmes qui gagnent leur vie à estre *Plieuses* de livres. Il y a aussi des *Plieurs* de soye qui ne font autre mestier que plier les soyes, & les mettre en bottes avec des [illegible] pour les Marchands.

PLINTE. s. f. Terme d'Architecture. C'est une piece platte & quarrée comme une brique, d'où ce mot a pris son nom, signifiant en Grec la même chose. On l'appelle autrement *tailloir*, & on le met sur l'Ordre Toscan. Il se place en plusieurs autres endroits tant au dessus qu'au dessous des piedestaux & des colomnes.

PLIOIR. s. m. Petite regle de bois ou d'yvoire platte, & arrondie par les bouts, qui sert à plier des livres qu'on veut relier.

PLISSER. v. act. Former, faire plusieurs petits plis. On *plisse* les juppes de femmes, on fait *plisser* leurs manteaux. Les robbes de Palais sont *plissées* au collet, & au haut des manches. On *plisse* les poignets & les manchettes, les rochets des Abbez. Les surpelis qu'on empese sont *plissez* à petits plis.

Plissure. s. f. Maniere de faire des plis. On a a mal à contenter les femmes sur les *plissures* de leurs robes & de leurs manteaux. La *plissure* d'un surpelis coute beaucoup.

P L O.

PLOC. s. m. Terme de Marine, qui est une composition de verre pilé & de poil de vache, qu'on met entre le doublage & le bordage des vaisseaux pour les preserver des vers qui s'engendrent souvent dans le bois.

Ploc, se dit aussi du fil de poil de vache. On fait des couvertures à poil, & d'autres à *ploc*.

PLOMB. s. m. C'est le dernier & le moins precieux des metaux. Il est plus noir & plus pesant que l'estain. Il est composé d'un sel & d'un soulphre terrestre, impur & mal digeré, & d'un mercure imparfait approchant de la nature de l'antimoine. Il est plus difficile à tenir au fer chaud que l'estaim, parce qu'il a les pores plus [illegible] & plus humides. Estant fondu il ne brusle point le papier, ni n'allume point la poudre. On en fait de la ceruse avec du vinaigre, laquelle étant poussée au feu, fait d'abord le massicot, & enfin le minium semblable à la sandaraque des Anciens. Il est froid, & ses mines ne viennent point aux pays chauds. Il ne s'en trouve point aux Indes pour cette raison. Sa mine marque souvent qu'il y a de l'estaim, ou de l'argent aux environs. La matiere qu'on tire de la mine s'appelle *plombago*, *molibdena* & *galena*, & est grasse : c'est de quoy on fait des crayons. Mr. Boyle dit que le *plomb* augmente en poids sur les Eglises, & que souvent le bois ne peut plus le soûtenir; qu'il est constant que le *plomb* changé en ceruse augmente de poids, & d'ordinaire de six ou sept pour cent. Et Borrichius dans sa Chymie témoigne que le *plomb* étant reverberé en minium fondu en verre, reduit en ceruse, bruslé en litharge, reprend sa premiere forme en un moment, quand on y applique avec adresse un sel lexivial.

Le *plomb* se transporte en gros lingots qu'on appelle *saumons*, qui pesent deux à trois cens livres. On jette le *plomb* de la même maniere que l'estaim. Les Chymistes appellent le *plomb*, *Saturne*.

En Chymie on appelle *plomb bruslé*, une poudre obscure qu'on trouve au fond d'un vaisseau où on a fondu du *plomb*, avec lequel on a meslé du soulphre qu'on a allumé.

Le *sel de plomb*, ou *de Saturne*, est un veritable sel de vinaigre corporifié avec la propre substance du *plomb*, que l'esprit de vinaigre a dissoute.

Le *baume de Saturne*, est une huile qu'on tire du sel de Saturne

turne par la distillation, aprés qu'on l'a dissous avec de l'esprit etherée de terebentine.

Magistere de plomb, est de la chaux de *plomb* purifiée & subtilisée, qui se fait avec du *plomb* dissous dans l'eau forte, en y versant de l'eau salée & filtrée, d'où resulte un magistere extremement blanc, qu'on adoucit par diverses lotions, & qu'on mesle dans les pommades pour le visage & le teint.

Les Medecins font des trochisques du *plomb* lavé, qui est un *plomb* battu qu'on fait passer par plusieurs lotions. La litarge du *plomb* est l'escume ou les scories du *plomb*.

On fait des tuyaux, des bassins de *plomb*. Les grandes Eglises sont couvertes de *plomb*. On dit, Mettre le *plomb* sur une maison, quand on y applique les enfaistements, les gouttieres, les cuvettes. On dit qu'on met des vitres en *plomb* neuf, quand on y remet d'autre *plomb*. On appelle les *plombs* d'une horloge, ses contrepoids. On appelle aussi des Bulles sous *plomb*, celles qui se scellent en *plomb* en la Chancelerie Romaine. Le *plomb* de Rome est fort cher. Les Officiers du *plomb* sont le President, les Collecteurs, les Maistres du *plomb*, & le Receveur quaissier. Il y a cette difference entre le *plomb* de la Chambre & celuy de la Chancelerie, que celuy de la Chambre est ordonné par le Pape, & on luy en porte les Bulles auxquelles il donne sa benediction. Celuy de la Chancelerie est ordonné par quelque Prelat qui y preside, & il couste plus cher que celuy de la Chambre.

PLOMB, signifie aussi le morceau de *plomb* qu'on met au bout d'une corde pour faire des niveaux pour les ouvriers, ou pour dresser des instrumens de Mathematiques, & faire des observations. Quand ce *plomb* est au bout d'un filet tendu au haut d'une regle, & qu'il bat sur son eschancrure, on l'appelle *plomb à regle*. Lors qu'il est attaché au haut d'un triangle, & qu'il bat sur une base, on l'appelle *plomb à talus*. Quand il passe seulement par le trou d'un petit ais, il s'appelle *plomb à chas*. Le *plomb* du niveau ordinaire coule le long d'une regle, qui s'éleve à angles droits du milieu d'une autre regle de cuivre, ou de bois.

PLOMB, en termes de Marine, signifie la sonde. Il ne faut point aborder des costes inconnuës, que le *plomb* à la main, c'est à dire, la sonde.

PLOMB, se dit aussi des balles de mousquets, & d'autres charges d'armes à feu. Cette ville a été prise faute de *plomb* & de poudre. On ne charge les fusils à la chasse que de menu *plomb*; & pour les alloüettes de la dragée, de la cendre de *plomb*.

PLOMB, est aussi le nom qu'on donne à une maladie dont sont attaqués les ouvriers qui travaillent à vuider les fosses des privez, quand ils n'y sont pas accoûtumés. Elle est suffocante, & ressemble par ses symptomes à l'apoplexie. On en meurt, si on n'est promptement secouru en vomissant.

PLOMB, se dit proverbialement en ces phrases. Cet homme est en *plomb*, pour dire, il est mort, il est dans un cercueil de *plomb*. On dit aussi, qu'un homme a du *plomb* dans la teste, pour dire, qu'il est sage, posé, serieux, qu'il ne fait rien à la legere. On dit aussi d'un homme grossier, qu'il est subtil comme une dague de *plomb*, qu'il vaut son pesant de *plomb*.

À PLOMB. adv. Tout droit en descendant perpendiculairement. Une ligne qui tombe *à plomb* sur une autre fait deux angles droits. Un mur est ruineux, dés qu'il n'est plus *à plomb*. Les peuples de la Zone Torride ont le Soleil *à plomb* sur leur teste. On dit en ce pays-cy, que le Soleil donne *à plomb*, lors qu'il est fort découvert, qu'il n'y a ni ombre ni nuages qui garentissent de ses ardeurs.

À PLOMB, est aussi s. m. Les Artisans appellent ainsi leur maniere d'observer si une chose est bien perpendiculaire. Il faut qu'un Maçon, qu'un Charpentier sçache bien prendre les *à plombs*.

PLOMBAGINE. s. f. Glebe minerale, ou la pierre de mine de plomb & d'argent meslés ensemble, avant que d'estre mise au fourneau. Les Medecins l'appellent *molibdena*. La *plombagine minerale* est blonde, & semblable à la litarge d'argent, étant quelque peu luisante & rousse. La *plombagine artificielle* est du plomb pur converti comme en cendres par la vehemence du feu, & qui redevient en plomb, de la même maniere qu'en usent les Orfevres à l'égard de la litarge d'argent.

PLOMBATEUR. s. m. est un Officier de la Chancelerie Romaine qui plombe les Bulles. Il a droit de porter la soutane violette, & est neanmoins amovible.

PLOMBÉE. s. f. C'est une composition faite avec du minium, ou de la mine de plomb, dont se servent plusieurs Artisans pour colorer en rouge.

PLOMBER. v. act. Mettre, appliquer du plomb en quelque lieu. On *plombe* des barreaux de fer dans les pierres pour les y engager fortement. On scelle des pierres avec du fer & du *plomb* pour les faire mieux tenir. On *plombe* les couvertures, on y met du plomb sur les faistes, sur les arrestiers. On *plombe* des filets, en y attachant du plomb pour les charger par enbas. On dit aussi, *Plomber* des Bulles, pour dire, y attacher le plomb ou le sceau de Rome. Ce mot vient du Latin *plombare*.

On dit aussi, *Plomber* la poterie, quand on la rend vernissée par le moyen du plomb. On *plombe* les feuillets d'un livre avec le minium.

PLOMBÉ, ÉE. part. pass. & adj. Des Bulles *plombées*.

PLOMBÉ. adj. m. se dit aussi d'un mauvais teint, qui est livide, pasle, ou sans couleur. Cet homme ne se porte pas bien, il a le teint *plombé* & livide. Les Esmailleurs appellent aussi couleurs *plombées*, celles qui ne sont pas vives. Les Marchands appellent une marchandise *plombée* & doüannée, celle qui est marquée du plomb des Jurés du mestier: c'est la marque qu'elles ont été manufacturées suivant l'Ordonnance, & du lieu d'où elles viennent; & qu'elles ont payé les droits deus aux Doüanes.

PLOMBIER, IERE. s. m. Marchand, ou Artisan qui vendent le plomb, ou qui le mettent en œuvre.

PLOMMÉE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois une espece d'arme ancienne en forme de massuë garnie de plomb pour la rendre plus lourde. En Latin *plumbata clava*.

PLONGEON. s. m. Oiseau qui se trouve sur la mer & sur les rivieres, qui a le dos noir, & le ventre blanc, qui a le bec long & rouge, & qui approche du canard. Les Latins l'appellent *mergus*.

PLONGEON, se dit aussi des nageurs qui descendent au fond de l'eau, & qui y demeurent quelque temps, soit pour y chercher des perles, soit pour en faire retirer quelque chose qui est coulée ou demeurée au fond, comme canons, ancres & marchandises.

On dit qu'un homme fait le *plongeon*, quand il se baisse & s'échappe dans une foule, ensorte qu'il ne paroist plus.

PLONGER. v. act. & n. Tremper quelque chose dans quelque liqueur, l'y enfoncer, ou l'y laisser quelque temps. Il faut *plonger* son seau dans la riviere pour l'emplir. On *plonge* plusieurs fois le linge dans l'eau en le savonnant. Les bons nageurs prennent plaisir à se *plonger* plusieurs fois dans la riviere. On fait *plonger* les Negres dans la mer pour pescher des perles. On dit aussi, qu'une chose *plonge* dans l'eau, quand elle y trempe. Menage dit que le mot de *plonger* vient de *plombare*, à cause que le plomb fait *plonger* les filets au fond de l'eau.

PLONGER, se dit figurément en choses morales. Il a *plongé* ses mains parricides dans le sang de son pere. Il luy a *plongé* un poignard dans le sein, en luy apprenant

cette nouvelle. La jeunesse se *plonge* aujourd'huy en toutes sortes de vices & de dissolutions. Cette guerre a *plongé* l'Estat en beaucoup de malheurs.

PLONGER, en termes de Guerre, se dit des tirs du canon, quand ils vont de haut en bas. Le pied du mur étoit si profond, qu'on n'y pouvoit tirer qu'en *plongeant*.

PLONGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PLONGEUR. s. m. Qui se plonge & se cache sous l'eau. C'est la même chose que *plongeon*. Les Peschеurs de perles s'appellent *Plongeurs* ou *Urinateurs*.

PLOYABLE. adj. m. & f. Qui se peut plier, qui obeït quand on luy fait quelque violence. On fait des arcs avec du bois qui est *ployable*, de la baleine, de l'acier & autres corps *ployables* & qui font ressort.

PLOYER. Voyez *Plier*, c'est la même chose.

PLOYON. s. m. est une espece d'osier qui sert aux Couvreurs en chaume, aux Tonneliers & autres Ouvriers pour lier leurs chaumes, leurs cerceaux, &c. Les gerbes de *ployon* doivent avoir quatre pieds de lien.

PLU.

PLUIE. s. f. Eau qui tombe du ciel. La petite *pluie* est celle qui mouille le plus. J'ay pris mon habit de *pluie*, il resiste à la plus forte *pluie*. Le brouillard se change en *pluie*. Voilà un vent de midy qui menace de *pluie*. L'Iris se forme de gouttes de *pluie*. La rosée passe aussi pour une petite *pluie*.

PLUIE, se dit aussi figurément. Jupiter se changea en *pluie* d'or pour joüir de Danaé, c'est à dire, à force d'argent. On le dit aussi comiquement, quand avec de l'argent on corrompt les valets. On fait aussi une *pluie* de feu, dont on se sert à la guerre pour jetter sur les maisons des villes assiegées. On dit aussi, qu'il pleut quelquefois du sang, mais ce sont seulement de petits insectes rouges qui se forment dans des canaux & fossez bourbeux en une quantité si prodigieuse, qu'on croit qu'ils sont tombez du ciel.

On tient aussi qu'il a *pleu* des pierres dans un champ de six ou sept lieuës qui est entre Arles & Marseille, qu'on nomme *la Crau*, parce qu'il est tout couvert de pierres; & l'on dit qu'Hercule combattant contre Albion & Bergion en faveur de Neptune, & manquant de traits, fut secouru par Jupiter par une *pluie* de ces pierres qu'on y voit encore. Bochard dit que *crac* est un mot Caldeen, qui signifie une forteresse bastie sur une roche. D'autres croyent que ce mot de la *Crau* vient du mot Celtique ou Bas-Breton *craig*, qui signifie *pierre*.

PLUIE, est aussi un nom qu'on donne par corruption à un poisson plat, qu'on nomme proprement *plays* ou *plie*, & en Latin *pleda*.

On dit proverbialement, qu'un homme est à couvert de la *pluie*, qu'il s'est mis à l'abry de la *pluie*, quand il a quelque forte protection, ou une grande fortune. On dit aussi, Petite *pluie* abat grand vent. On dit aussi, A bonne heure nous a pris la *pluie*, lors qu'on est à couvert, & qu'il commence à pleuvoir: ce qui se dit aussi figurément en d'autres occasions.

PLUMAGE. s. m. Qualité des plumes d'un oiseau. La principale difference des oiseaux se fait par le *plumage*.

PLUMAIL. s. m. Petit balay de plumes qui sert à diverses choses.

PLUMASSEAU. s. m. Petit bout de plume qu'on taille, qu'on prepare pour divers usages, pour mettre à des flesches, à des clavessins & autres instruments.

On appelle en Chirurgie *plumasseaux*, des tentes de charpie qu'on met dans les playes, lors qu'on les pense. On les appelle ainsi, parce qu'on se servoit autrefois de plumes pour le même usage. Ils empechent que la partie ne soit incommodée par les bandages, ou que la playe ne se referme trop tost.

PLUMASSIER, IERE. s. m. & f. Marchand qui vend & qui prepare des plumes pour mettre sur les chapeaux, sur les lits & les dais.

PLUME. s. f. Ce qui couvre l'oiseau, & qui luy sert à voler, à se soustenir en l'air. Des *plumes* d'aigle, de paon, de coq, de perdrix.

PLUME, se dit en particulier d'un pennache fait de *plumes* d'austruche. Voila une belle *plume*. Un tour de *plumes*. Un beau bouquet de *plumes*, des *plumes* bien frisées.

PLUME, se dit aussi du duvet qu'on tire de ce qui est sous la gorge & l'estomach des oiseaux. Un oreiller de *plumes*, un lit de *plume*. Il dort sur la *plume*. Il est couché mollement sur la *plume*.

En Fauconnerie on fait difference entre les *plumes* des oiseaux, & leurs *pennes*, comme il est remarqué dans le Livre I. de la Venerie de Frederic II. Empereur. Car les *plumes* c'est ce qui couvre le corps de l'oiseau, & qui luy sert comme de vestement; mais les *pennes* sont celles qui ont un tuyau, une espece de coste ou de nerf au milieu de plusieurs grands poils, & qui sert à soutenir l'oiseau en l'air.

PLUME, se dit encore de ce qui sert à écrire, qui se tire des ailes des oyes, des cygnes, des corbeaux, &c. Un quarteron de *plumes* de bouts d'ailes. Les *plumes* de cygnes sont plus grosses & plus fermes. Pour écrire en menue lettre on se sert des *plumes* de corbeau. Il y a de l'art à sçavoir bien tenir sa *plume*, à tailler bien sa *plume*, à bien trempper un tranche-*plume*.

On appelle des *plumes hollandées*, les *plumes* dont on passe le tuyau dans les cendres chaudes pour en oster la graisse & l'humidité.

On dit figurément d'un Auteur qui écrit bien, que c'est une bonne *plume*, que c'est une *plume* eloquente, une des plus sçavantes *plumes* du siecle, une *plume* immortelle, une *plume* d'airain. Paul Jove Evêque de Nocera declaroit bonnement qu'il avoit une *plume* d'argent & une *plume* de fer pour les differents usages que les interests luy en faisoient faire. On dit qu'un homme tient la *plume*, quand il est le Greffier ou le Secretaire en quelque Assemblée. On dit aussi au Parquet, que c'est le Procureur General qui tient la *plume*, parce qu'il donne des conclusions par écrit, & les Advocats Generaux de vive voix. En general on dit des gens de robbe & des Ecclesiastiques, que ce sont gens de *plume*, par opposition à la Noblesse & aux gens d'epée. Un Financier peut estre ruiné d'un coup de *plume*, d'un trait de *plume*.

On dit en Fauconnerie, Donner la *plume* à l'oiseau, pour dire, luy donner une cure de *plume*.

PLUME, en termes de Botanique, est une partie fort petite de la graine cachée dans les cavités qui se trouvent dans ses lobes. Elle est presque de même couleur que la radicule, sur la base de laquelle elle est appuyée; & c'est elle qui forme dans la vegetation la tige ou le corps de la plante. La *plume* est la premiere partie qui paroist hors de la terre. La racine croist la premiere, & la *plume* ensuite.

PLUME, se dit proverbialement en ces phrases. La belle *plume* fait le bel oiseau, pour dire, que les beaux habits servent bien à la mine. On dit qu'un homme est chargé d'argent, comme un crapaut de *plumes*, pour dire, qu'il n'en a point. On dit, Passer la *plume* par le bec, pour dire, Frustrer quelqu'un d'un profit qu'on luy avoit fait esperer. Voyez l'origine de ce proverbe à *Oison*. On dit quand on a gagné de l'argent à quelqu'un au jeu, ou par quelque adresse, qu'on a eu de ses *plumes*. On dit quand on est incertain de ce qu'on doit faire, qu'il faut

jetter

jetter la *plume* au vent. On dit de celuy qui est capable de differents emplois, qu'il est au poil & à la *plume*. On dit aussi des choses qu'on escrit par occasion, sans les avoir premeditées, Cela s'est trouvé au bout de ma *plume*. On dit aussi d'un Auteur qui desrobe les pensées des autres, C'est la corneille d'Horace, qui est parée des *plumes* d'autruy. On dit encore, Cela est leger comme une *plume*, c'est une *plume*. On dit aussi, Qui mange l'oye du Roy, à cent ans de là en chie la *plume*.

PLUMÉE. s. f. Plein la plume d'encre. Quand on prend une trop grosse *plumee* d'encre, on est sujet à faire des pastez.

PLUMER. v. act. Oster la plume d'un oiseau. On a envoyé ces perdrix en plume, il les faut *plumer*.

PLUMER, signifie figurément, Attraper de l'argent, ou des nippes à quelqu'un. Quand des filous tiennent un provincial, ils le *plument* bien. Une Courtisane *plume* bien le sot qui en est coëffé. Un Procureur *plume* bien ses cliens.

On dit proverbialement, qu'il faut *plumer* la poule ou l'oye sans la faire crier, pour dire, qu'il faut prendre garde, quand on fait des concussions, de donner des occasions de plaintes.

PLUMET. s. m. Cavalier qui porte des plumes; & particulierement il se dit de celuy qui fait le fanfaron, à cause qu'il a une espée au costé, & des plumes sur le chapeau.

PLUMET, se dit aussi d'une simple plume qu'on met autour du chapeau. La mode a été de ne porter qu'un *plumet*, au lieu d'un bouquet de plumes.

PLUMET, est aussi le nom qu'on donne sur les ports à ceux qui portent le charbon sur la teste, le bled, ou le sel, &c. sous des Maistres qui sont receus en titre d'office en ces charges.

PLUMETÉ, en termes de Blason, signifie la même chose que *moucheté*, *decouppé*, ou *papelonné*, ou des figures approchantes de la panne, ou fourrure d'hermines. Voyez *Decouppé*.

PLUMITIF. s. m. Minute qu'un Greffier escrit à la haste & en abregé, quand le Juge prononce à l'Audience. Il y a dans les Justices un Greffier en Chef qui signe les jugements, & un autre qui tient le *plumitif*. Un Greffier est obligé de faire viser & signer son *plumitif*, ou sa feuille par le President, avant qu'il en delivre aucun acte. On l'appelle dans les vieilles Coustumes *plumetis*. C'est un nom qu'on donnoit aussi autrefois à toutes les escritures qu'on fournissoit en Justice.

PLURALITÉ. s. f. Quantité discrete qui consiste à deux, ou à un plus grand nombre. La plus grande absurdité de la Religion Payenne estoit la *pluralité* des Dieux. Les Presidens sont obligez de prononcer suivant la *pluralité* des voix. La *pluralité* des Medecins tuë le malade. L'Eglise n'a jamais approuvé la *pluralité* des Benefices, quoy qu'elle l'ait parfois tolerée.

PLURIER. s. m. Quelques-uns disent *Pluriel*. Terme de Grammaire. C'est une inflexion particuliere des noms & des verbes, quand on les applique à plusieurs choses, ou personnes. Les Latins & les François n'ont que deux nombres, le Singulier & le *Plurier*; les Grecs & les Hebreux en ont trois, le Singulier, le Duel & le *Plurier*.

PLUS. s. m. Terme comparatif. Le *plus* & le moins ne changent point l'espece. On luy a fait une demande de mille francs, sauf le *plus*. Que demandez-vous de *plus*?

On le dit aussi absolument, Cela est *plus* beau, *plus* honneste, *plus* utile. Virgile est le *plus* estimé d'entre les Poetes. L'aimant est ce qu'il y a de *plus* merveilleux dans le monde. Alexandre est le *plus* grand Conquerant qui fust jamais. Le peché est ce qu'on doit craindre le *plus*.

PLUS, se dit aussi fort communément en l'Algebre, & en est un principal fondement. Il se marque ainsi: $+ 4 + 6. = 10.$ quatre avec six sont égaux à dix.

PLUS, est quelquefois une preposition negative, & fait le même effet que *pas*. Il n'y a *plus* de justice en ce monde, depuis que Themis est retournée au ciel. Il n'y en a pas *plus* qu'il en tiendroit dans mon œuil. Il ne faut *plus* rien esperer de ce malade, il n'a *plus* de vie que pour deux jours. *Plus* de morts, moins d'ennemis.

PLUS, se dit aussi dans les comptes, dans les inventaires, dans les memoires de parties, ou de frais, dont on fait plusieurs articles, & signifie, En outre, davantage, item. *Plus* la somme de.... Il sert aussi de transition dans le discours. Qui *plus* est.

PLUS, est aussi adv. *Plus* on en a, & *plus* on en veut avoir. *Plus* nous en faisons, *plus* on nous en demande. *Plus* on se haste, & moins advance-t-on. Il faut reprendre la chose de *plus* haut.

PLUS, se dit avec plusieurs particules. C'est au *plus*, tout au *plus*. Si cela coûte un escu, c'est pour le *plus*. La riviere croist de *plus* en *plus*. Je vous dis de *plus*, outre *plus*. Je n'en ay *plus* du tout. Pour du courage, il en a autant & *plus*. Au *surplus*, &c. De *plus* en *plus*.

La *plus*-part, la *plus* grande part, c'est à dire, le *plus* grand nombre. On dit, Peu *plus*, peu moins. Ni *plus* ni moins.

PLUSIEURS. En grand nombre, en quantité. *Plusieurs* gens sont d'advis. Cet orage a duré *plusieurs* jours. Je me suis souvenu *plusieurs* fois. Cette maison appartient à *plusieurs*. Ce mot vient de *plures* & de *seniores* joints ensemble, comme *plus* & *Sieurs*. Menage.

PLUSTOST. Adv. de preference. Il faut *plustost* mourir que de renier sa foy. Il est *plustost* jour en été qu'en hiver. Il doit revenir au *plustost*, dans peu. Il falloit partir *plustost* pour arriver le premier. On mange *plustost* d'une perdrix que d'une esclanche.

PLUTON. s. m. Fausse Divinité infernale que les Payens croyoient presider aux enfers. C'estoit le cadet de Jupiter, qui n'ayant eu en partage que les parties Occidentales du monde, on feignit que son Royaume estoit au pays des Ombres: & parce que la plus-part des mines sont en ce pays-là, on feignit aussi qu'il étoit le Dieu des Richesses. C'est ce qui fait que les Poëtes ont pris le Royaume de *Pluton* pour la mort. Sacrifier quelqu'un à *Pluton*, c'est à dire, le faire mourir.

PLUVIAL. s. m. Grande chappe que portent le Chantre & le Sous-Chantre à la Messe & à Vespres, & l'Officiant quand il encense. Il entoure toute la personne, & est attaché par le devant avec deux agraphes. Autrefois c'estoit la chappe ou manteau que les Ecclesiastiques, & sur tout les Religieux, portoient à la campagne pour se deffendre de la pluye. En Latin *pallium pluviale*, *pluvialis lacerna apud veteres*.

PLUVIALE. adj. f. qui se dit en ces phrases. Les cisternes se font d'eaux *pluviales*. Les saillies qui se font au bas des couvertures appellées *suggrondes*, se font pour empescher que les murs ne soient endommagés par les eaux *pluviales*.

PLUVIER. s. m. Oiseau brun marqueté de jaune, ayant le bec rond, noir & court. Il est de la grosseur d'un pigeon. On l'appelle en Latin *pardalus*, & par quelques-uns il est appellé *pluvialis*, parce qu'il se prend mieux en temps de pluie.

PLUVIEUX, EUSE. adject. Qui amene la pluye. L'automne est une saison *pluvieuse*. Orion est une Constellation *pluvieuse*. On a eu cette année un hiver bien *pluvieux*. Voilà un temps *pluvieux*, chargé de nuages.

P N E.

PNEUMATIQUE. adj. Terme de Mechaniques, qui se dit des machines qui se remuent & agissent par la modification ou compression du vent. Un jeu d'orgues est une machine *pneumatique*. Heron a fait un beau Traité des machines hydrauliques & *pneumatiques*, comme les pompes, fonteines jallissantes, &c.

P O A.

POALLIER. s. m. Terme de Fondeur. C'est une grosse piece de cuivre, dans laquelle porte le tourillon du sommier de cloche qui la tient en l'air suspenduë; & de là on a appellé par extension ou figurément *poallier*, le clocher d'une Eglise. On a aussi appellé autrefois *poallier*, la liste ou l'inventaire de tous les clochers de France, comme témoigne le Pere Monet: & c'est de là qu'est venu par corruption le mot de *Pouillié* des Benefices, selon plusieurs.

P O C.

POCHE. s. f. Sac de Meusnier où il met un septier de grain, de farine. Quand le Meusnier va chasser, il porte ses *poches*. On louë des *poches* à la Greve pour transporter les grains. Menage le derive de l'Anglois *pocke*.

POCHE, ou *Pochette*, diminutif, se dit aussi de la partie des habits faite en petit sac, qui sert à mettre ce qu'on veut porter sur soy. Il y a des *poches* aux justaucorps, aux haut de chausses, aux juppes des femmes. Un mouchoir de *poche*, un livre à mettre dans la *poche*, un pistolet de *poche*. J'ay dequoy le convaincre dans ma *poche*. On dit d'un faineant & d'un innocent, qu'il est oisif, qu'il a les mains dans ses *poches*.

POCHE, en termes de Chasse, se dit des filets faits en forme d'un sac, ou d'une bourse, qu'on tend pour y prendre des lapins & des oiseaux.

POCHE, est aussi un petit violon que les Maistres à danser portent dans leur *poche*, quand ils vont monstrer en ville.

POCHE, signifie aussi le jabot des oiseaux, qui est une peau au dessous du cou où se reçoit leur mangeaille, qui de là tombe dans le gesier pour être digerée. La premiere chose qu'on tire en habillant les vollailles est la *poche*.

POCHE, se dit proverbialement en ces phrases. Il ne faut point acheter chat en *poche*, c'est à dire, dans un sac, sans voir ce qu'on achete. On dit aussi, qu'on tient une affaire dans sa *poche*, pour dire, qu'on est bien asseûré du succés. On dit aussi d'un couppeur de bourses, qu'il jouë de la *poche*, pour dire, qu'il fouille dans la *pochette*, par allusion au petit violon.

POCHER. v. act. Crever les yeux. Nicod dit que ce mot vient de *poulcer* comme si on les crevoit avec le poulce. On dit, Il luy a *poché* les yeux au beurre noir, pour dire, Il luy a donné quelque coup dont la meurtrisseure paroist encore.

POCHER, se dit aussi de la cuisson des œufs qu'on fait sans les brouiller, sans en crever le jaune. Des œufs *pochez* à l'eau, au beurre noir, frits dans la poesle.

POCHER, se dit aussi d'une escriture trop chargée d'encre, & brouillée, où on fait des patez. Cette panse d'a est *pochée*. Cet e est *poché*. On ne sçauroit lire cet exploit, parce qu'il est *poché*. Le papier qui boit, qui n'est pas bien collé, est sujet à *pocher*.

POCHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

POCHETER. v. neut. Porter dans sa poche. Il se dit en ces phrases. Voilà des papiers bien *pochetez*, ils sont tout sales à force d'avoir été portez dans la poche. On a du degoust des confitures qui ont été *pochetées*, gardées en poche.

P O D.

PODAGRE. s. m. Terme de Medecine. Celuy qui a la goutte aux pieds. On le dit par extension d'un fluxionaire, de celuy qui a du mal à marcher, ou à se remuer.

PODAGRE, se dit aussi de la maladie qui attaque les pieds, & sur tout la cheville, le pedium & le gros orteil.

PODESTA. s. m. Magistrat, Officier de Justice & de Police dans une ville libre. Ce mot est Italien, & se dit des Magistrats de Gennes & de Venise: mais il y a aussi quelques villes en Provence où ce nom a été transporté. Sa fonction est d'ordinaire annale.

PODOMETRE, ou *Compte pas*. Instrument de Mechanique fait en forme de monstre, composé de plusieurs rouës dentelées entrans l'une dans l'autre, & qui sont dans un même plan, lesquelles par le moyen d'une chaisne ou courroye attachée au pied d'un homme, ou à la rouë d'un carrosse, avancent d'un cran à chaque pas ou tour de rouë que font ou l'homme, ou le carrosse. Le nombre en est marqué sur le bord de chacune de ces rouës dentelées: & ainsi on peut sçavoir combien on a fait de pas, & mesurer exactement un chemin & les distances qu'on veut.

P O E.

POEME. s. m. Ouvrage, composition en vers avec des pieds, rimes, & cadences nombreuses. Les vrais *Poëmes* sont les Epiques & les Dramatiques, les *Poëmes* Heroïques, qui descrivent une ou plusieurs actions d'un Heros. Les vers Lyriques, Sonnets, Epigrammes, & Chansons ne meritent le nom de *Poëme* que fort abusivement.

POESIE. s. f. est l'art de faire des Poëmes, de faire des compositions, des representations en vers. La *Poësie* est une peinture parlante. Il faut avoir un genie particulier pour la *Poësie*.

La *Poësie* Françoise commença vers le temps de Loüis VII. & de Philippes Auguste. Pierre Abelard fut un des premiers qui mit en rimes Françoises les amours de luy & de Heloïse. Elles furent mises en musique, & chantées de son temps. Ensuite la vie d'Alexandre fut traduite de Latin en François par Lambert Licors, & parachevée par Alexandre de Paris, qui a donné le nom aux vers Alexandrins. Le Roman de la Rose qui fut commencé par Guillaume de Lorry, & parachevé 40. ans aprés par Jean Clopinel de Mehun; la Bible-Guyot, &c. Les Chants Royaux, Ballades, Rondeaux, Pastorales & Virelays commencerent d'avoir cours vers le regne de Charles V. Il en fut fait beaucoup par Froissart de Valenciennes vers l'an 1362. Mais Jean le Maire de Belges qui florissoit sous le regne de Loüis XII. fut celuy qui commença à mettre la *Poësie* bien en vogue, & qui a escrit un livre de l'illustration des Gaules. Malherbe est celuy qui l'a portée à la plus haute perfection où elle est maintenant.

POESIE, se dit aussi des compositions en vers. On a fait differents Recueils de *Poësies*. Les *Poësies* de Malherbe, de Racan.

POESLE. s. f. Quelques-uns escrivent *Pouelle*, & autrefois on disoit *Paesle*. Utencile de cuisine qui sert à cuire & à frire. La *poesle* à frire est de fer, garnie d'un long manche, où on frit du poisson, de la viande, des œufs, des artichauds, &c. Une *poesle* à confitures est un chauderon plat & à deux anses, qu'on met sur un fourneau pour faire des confitures, des dragées. Les Artisans ont aussi des *poesles* pour fondre le plomb, & pour recuire leurs

leurs ouvrages, comme les Plombiers, Vitriers, Monnoyeurs, &c. Ce mot vient de *patella*, *à patendo*, ou *quasi patula*.

On dit proverbialement, qu'on est tombé de la *poesle* en la braise, pour dire, d'un petit mal en un pire. On dit aussi, qu'il n'y en a point de plus empesché que celuy qui tient la queuë de la *poesle*, pour dire, qu'il est plus difficile de conduire une affaire, que d'en parler, ou de la controller.

POESLE, est aussi un fourneau de fer ou de poterie bien fermé, à la reserve d'un trou par où s'exhale la fumée, lequel estant chauffé donne une grande chaleur à toute une chambre. Les *poesles* sont de grand usage dans les pays froids. Il y a des Princes en Allemagne qui ont des *poesles* de 50. mille escus.

POESLE, se dit quelquefois d'une chambre toute entiere où il y a du feu pour eschauffer celle qui est dessus. Dans les sucreries il y a des *poesles* pour secher le sucre. Dans les estuves il y a des *poesles* au dessous pour les chauffer. Les Anciens les appelloient *hypocaustes*. On dit quand on entre dans une chambre bien chaude, que c'est un *poesle*.

POESLON. s. m. Terme diminutif de *poesle*. On fait la bouillie des enfans dans un *poeslon*. Ce mot vient de *paelon*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *poesle*, ou *petite pelle*.

POESLONNÉE. s. f. Plein un poeslon. Une *poeslonnée* de bouillie.

POETE. s. m. POËTESSE. s. f. Celuy ou celle qui fait des ouvrages en vers. Il faut être né *Poëte*, l'exercice peut faire devenir Orateur. Pour être *Poëte*, ce n'est pas assez de faire des vers, il faut encore inventer, & faire des fictions. Homere & Virgile ont été de grands *Poëtes* Epiques; Sophocle & Corneille de grands *Poetes* Dramatiques; Terence & Moliere de bons *Poëtes* Comiques; Horace & Malherbe de grands *Poëtes* Lyriques. Sapho estoit une *Poëtesse* chez les Anciens. Crinitus a escrit la vie des anciens *Poëtes* Latins; Nostradamus la vie des anciens *Poëtes* Provençaux. Colletet avoit escrit les vies des *Poëtes* François, mais sa mort l'a empesché de les mettre au jour. Monsieur Spanheim pretend que les Auteurs Arabes sont plus *Poëtes* que les autres peuples, & qu'il y a plus de vers chez les Arabes, que chez tous les autres peuples ensemble.

POËTE, se dit quelquefois odieusement de ces malheureux porteurs de rogatons en vers, & qui font deshonneur au Parnasse. St. Amant a fait la description du *Poete crotté*. Il y a des *Poetes* bourrus, deschirez, extravagants, qui ont donné occasion au sot peuple de dire que les *Poetes* sont fous.

POËTEREAU. s. m. Petit Poëte, meschant Poëte.

POETIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Poësie. Cet homme a le genie *poëtique*, le stile *poëtique*. Il y a des mots & des phrases purement *poetiques*, dont on ne se sert point en prose. La fureur *poetique* est un certain enthousiasme necessaire pour bien reüssir en Poësie.

POËTIQUE. s. f. Art qui enseigne à bien ordonner des ouvrages de Poësie. Aristote a fait un beau livre de la *Poetique*. Horace, Castel Vetro, Vossius, Scaliger, en ont fait aussi des Traités en Latin & en Italien. La Mesnardiere, Hedelin & Despreaux en ont escrit en François. Le premier qui a escrit de l'Art *Poëtique* François est un nommé Thomas Sibilet, où il donne les regles de toutes les Poësies qui estoient en usage du temps de Henry II. Ce livre est imprimé à Paris chez Corrozet en 1548. sans nom d'Auteur.

POËTIQUEMENT. adv. D'une maniere poëtique. Un tel mot ne s'employe que *poetiquement*. Voilà un bourru qui s'habille, qui vit *poetiquement*, c'est à dire, comme sont les Poetes ridicules.

POG.

POGE. Terme de Marine de Levant qui signifie la main droite, ce qui s'appelle sur l'Ocean *stribord*; & *orse*, c'est à dire la gauche, ce qu'on appelle sur l'Ocean *basbord*.

POI.

POIDS. s. m. Gravité, ou qualité qui est en tous les corps, qui les oblige à tendre en bas avec plus ou moins de vistesse, selon leur plus ou moins de densité, ou du milieu par où ils passent. Dieu a creé toutes choses en nombre, *poids*, & mesure. La plume a son *poids*, aussibien que le plomb. Ce mot vient de *pondus*, ou de *pensa*, ou de *pensum*, qu'on a dit en la basse Latinité. *Pensum Palatii*, *le poids du Roy*. *Pensa auri*, *une livre d'or*.

POIDS, se dit aussi de l'instrument qui mesure cette gravité, & qui fait connoistre en quelle proportion elle est dans un corps à l'égard d'un autre: telle est la balance, le trebuchet. Il y a un *poids* du Roy, une balance publique où on va peser les marchandises. On n'est pas tenu de recevoir de l'argent, s'il n'est du titre & du *poids* requis par l'Ordonnance. On dit que les choses sont en equilibre, quand elles sont de même *poids*. On excommunie ceux qui vendent à faux *poids* & à fausse mesure. Le plus seur est de vendre toutes choses au *poids*, de faire bon *poids*, c'est à dire, tresbuchant.

POIDS, se dit aussi des corps reglés & estalonnés qui servent à la mesure de cette proportion, & qu'on met dans un plat de la balance, tandis que le corps dont on veut sçavoir la pesanteur est dans l'autre. Ce n'est pas assez d'avoir les balances, il faut avoir aussi les *poids*. Il y a des *poids* depuis une livre jusqu'à cent, qu'on appelle le *quintal*. Les *poids* sont differents suivant les lieux & les temps. Ils sont non seulement differents dans les pays estrangers, mais encore en chaque ville de France, desorte qu'on n'en peut faire l'expression precise, sans une reduction par voye d'Arithmetique. A Lyon le *poids* de ville pese 14. onces, & le *poids* de la soye est de 15. onces. A Roüen le *poids* de Vicomté est different du *poids* de marc de quatre livres sur cent. Voyez Savary en son parfait Negociant, qui fait un grand nombre de reductions de *poids* differents avec les precisions requises. Palemon & Priscien sont des Auteurs anciens qui ont écrit sur les *poids*, les mesures, & les monnoyes.

On pourroit faire un *poids* universel par le moyen d'un pendule, comme a enseigné Mouton Chanoine de Lyon. Plusieurs de nos Rois ont essayé de faire un reglement general, afin qu'il n'y eût qu'un *poids* & qu'une mesure dans le Royaume. Charlemagne, Philippes le Long, Louis XI. François I. Henry II. Charles IX. & Henry III. ont fait sur ce sujet diverses ordonnances qui n'ont point esté executées.

Le *poids de marc* est celuy qui sert à peser les choses precieuses, ou en petit volume. Le *poids de marc* se dit generalement de tous les *poids* qui servent à peser avec les balances ordinaires qui ont deux bras, par opposition au *peson de la Romaine*.

La livre de Paris vaut deux marcs, ou 16. onces. L'once a 8. gros, 16. estelins, 24. deniers, 41. oboles, 82. felins, & 576. grains. On dit aussi le *poids* de l'escu d'or, qui est un gros de la pistole, du quart d'escu, &c. Ce *poids* a esté marqué & estalonné au Greffe.

Le plus petit *poids* de la Medecine est un grain: ce qui s'entend d'un grain d'orge bien nourri, mediocrement gros, & qui n'est pas trop sec. Dix de ces grains font une obole, ou demi-scrupule. Le scrupule est composé de deux oboles ou 20. grains; la drachme de 3. scrupules, ou

ou 60. grains; l'once de 8. drachmes; & la livre medicinale de 12. onces, qui ont chacun leurs nottes, & caracteres particuliers en Medecine.

Le *poids* en Espagne est une monnoye de compte fort ordinaire. Dix mille *poids* d'Espagne valent douze mille ducats. Ils l'appellent *peso*.

Le *poids* du Sanctuaire est un *poids* celebre chez les Juifs, que quelques-uns ont pretendu estre different du *poids* de Roy ou profane: mais il n'étoit different, qu'en ce que celuy du Sanctuaire étoit ainsi nommé, parce qu'il étoit sous la direction & intendance des Prestres, qui en gardoient l'estalon ou l'original qui étoit de pierre.

Comme le *poids* & la proportion de gravité des corps est assez inconnuë, on sera bien-aise d'en trouver icy une curieuse observation tirée de Savot en son Architecture, qui l'a extraite de l'Evêque de Candale pour les metaux, & pour les autres corps de Tartaglia, Pigafeta, Ghetaldus, &c.

Proportion des poids des corps de la grosseur d'un pied cube.

Un pied cube d'eau douce pese	72 liv.
D'eau de mer	$73\frac{1}{4}$
D'estaim	576
De cuivre	648
D'argent	744
De plomb	828
D'argent-vif	$977\frac{1}{4}$
D'or	1368
De terre	$95\frac{1}{3}$
De sable terrain	120
De sable de riviere	132
De chaux	59
De mortier	120
De plastre	86
De pierre commune	140
De St. Leu	115
Pierre de liais	165
De marbre	252
De brique	130
De tuiles	127
D'ardoise	156
De sel	$110\frac{1}{4}$
De miel	$104\frac{1}{3}$
De vin	$70\frac{5}{6}$
D'huile	$66\frac{1}{4}$
De cire	$68\frac{8}{11}$
De bois d'aulne	$37\frac{7}{16}$
De bois de chesne	60
Le minot de bled pese	55

Voicy une autre Table pour trouver plus facilement ces proportions par les diametres des boulets qui seront de même *poids*. Par exemple, si un boulet d'or a un diametre composé de cent parties, le plomb aura un diametre de 118. de ces mêmes parties, s'il est en *poids* égal.

L'or	100
Le mercure	111
Le plomb	118
L'argent	122
L'airain, ou cuivre	128
L'airain meslé de calamine	130
Le fer	133
L'estaim commun	136
L'estaim pur	137
L'aimant	156
Le marbre	168
La pierre	192
Le cristal	201
Le soulphre	202
L'eau	266
Le vin	267
La cire	271
L'huile	276
Le bois de tillet.	309

POIDS, est aussi l'objet de la Statique, & se considere par sa proportion avec la force que luy donne le mouvement. En toutes les machines il y a une proportion naturelle entre le *poids*, & la puissance motrice. Si on augmente le *poids*, il faut multiplier la force ou les roues, & augmenter le temps de son mouvement. De toutes les machines il n'y a que la vis qui soustienne son *poids* toute seule.

POIDS, se dit aussi des plombs, ou autres corps pesans qui font mouvoir les machines à roües, & qui tiennent lieu de ressort, comme ceux des horloges, tournebroches, &c. On les appelle aussi *contrepoids*, parce qu'il y en a souvent de petits qui contrebalancent, que les Mathematiciens appellent *Antisacoma*.

POIDS, se dit figurement en choses morales. On ne connoist gueres quel est le *poids* d'une couronne. Ce Ministre a tout le *poids* de l'Estat sur ses espaules, il succombe sous le *poids* des affaires. Voilà un témoignage d'un Auteur grave qui est de grand *poids*. Cette raison est de grand *poids*, de grande consideration. Ce Facteur soustient tout le *poids* de ce negoce. La voix d'un President est d'un grand *poids* dans une compagnie.

On dit proverbialement, qu'on acheteroit une chose au *poids* de l'or, pour dire, qu'on en a besoin, qu'on en donneroit tout ce qu'on la voudroit vendre. On dit aussi, que les petits *poids* ne reviennent pas aux grands.

POIGNANT, ANTE. adj. Qui est bien aigu, bien piquant. Il n'est gueres en usage qu'au figuré. Une douleur *poignante*. La goutte est un mal bien *poignant*. On dit aussi, que des injures sont bien *poignantes*, quand elles sont fortes & piquent jusqu'au vif.

POIGNARD. s. m. On disoit autrefois *Poignal*. Dague ou petite arme pointuë qu'on porte à la main, à la ceinture, qu'on cache dans sa poche. Les Duellistes se battoient cy-devant à l'épée & au *poignard*: les Espagnols s'y battent encore. On paroit l'épée avec le *poignard*. Les assassins ont tué cet homme de plusieurs coups de *poignard*. Lucrece se mit un *poignard* dans le sein pour reparer son honneur.

POIGNARD, se dit figurément en Morale d'une grande affliction qui perce le cœur. On peint la Vierge avec plusieurs *poignards* dans le cœur, pour representer ses douleurs. Cette nouvelle fascheuse qu'il a apprise a été un coup de *poignard*. Si vous ostez à cet amant sa maistresse, vous luy mettez le *poignard* dans le sein. Les reproches sanglans qu'on luy a faits luy ont été autant de coups de *poignard*. On dit aussi quand on fait faire une chose à quelqu'un par violence, ou malgré luy, qu'on luy a mis le *poignard* sur la gorge.

On dit proverbialement pour tromper ceux qui louënt fort quelque chose qu'on leur monstre, dans la pensée qu'ils ont qu'on la leur offrira par civilité, J'ay le *poignard* de même, parce qu'autrefois l'épée & le *poignard* alloient ensemble, & étoient de même parure, desorte qu'on ne donnoit point l'un sans l'autre, on ne les despareilloit pas.

POIGNARDER. v. act. Tuer, frapper, blesser quelqu'un à coups de poignard. Cesar fut *poignardé* en plein Senat de vingt-quatre coups de poignard.

POIGNARDER, signifie aussi, Tuer, quoy qu'avec d'autres armes. Les François furent tous *poignardez* dans les Vespres Siciliennes. On a pris cette ville d'assaut, & on a *poignardé*, égorgé toute la garnison.

POIGNARDER, se dit figurément en choses morales, pour dire, Causer une grande affliction. La nouvelle de la banqueroute qu'on luy a faite l'a *poignardé*, luy a mis la mort au cœur. Un affront à l'honneur poignarde un

un Gentilhomme. Cet argument est si convainquant, qu'il *poignarde* l'adversaire.

POIGNARDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

POIGNÉE. s. f. Plein la main, ce qu'on peut prendre avec la main. Il faut prendre une *poignée* de laittuës, de chicorée, &c. pour faire cette infusion. On met quelque *poignée* de féves dans l'avoine des chevaux pour les engraisser. Une javelle est une pleine *poignée* d'espics qu'on tient quand on scie le bled. Une grosse *poignée* de verges.

POIGNÉE, se dit aussi de l'endroit par où on prend plusieurs choses pour les tenir à la main. La *poignée* d'un pistolet. Cette épée a la *poignée* d'argent : c'est l'endroit au milieu de la garde qu'on tient dans la main. La *poignée* d'un sceptre, d'une ferule, d'un fouet, d'une canne, d'une porte, d'un loquet.

Les Merciers vendent aussi le fil à la *poignée* : ce sont plusieurs escheveaux de fil attachez ensemble. On dit aussi une *poignée* de moruës, pour dire deux moruës. Une *poignée* d'Emballeur est la pointe de toile qu'on laisse aux quatre coins d'un balot pour le remuer.

On appelle figurément ou par extension, une *poignée* de gens, pour dire, un petit nombre en comparaison d'un plus grand. Une armée de dix mille hommes devant une de cent mille ne passe que pour une *poignée* de gens. Cette phrase vient du *manipule* des Romains, qui se disoit d'un petit nombre de soldats, ainsi nommé à cause d'une *poignée* de foin attachée au bout d'une perche, qui leur servoit d'enseigne avant qu'ils eussent pris les aigles.

POIGNET. s. m. L'endroit par où la main tient au bras, ou se fait le mouvement de la main. Pour bien faire des armes, il faut avoir le *poignet* bon, tout depend du jeu, de la fermeté du *poignet*. On tient la bride du *poignet* gauche. Un bon cavalier ne fait que tourner le *poignet* pour faire changer de main à son cheval.

POIGNET, se dit aussi de la partie des habits & du linge qui couvre le *poignet*. Les Prestres ont des habits qui serrent le *poignet*. Les autres ont des *poignets* larges, renversez & brodez. Les *poignets* de chemise sont faits proprement.

POIGNETS, se dit aussi des fausses manches, des bouts de manches qu'on met sur la chemise pour être toûjours blanchement. Les bons mesnagers se servent de *poignets* de manches.

POIL. s. m. Filets deliez qui sortent par les pores de la peau des animaux, & qui servent à la plus-part de couverture. Du *poil* de chevre, du *poil* de chameau. Il y a des chiens à long *poil*, comme les barbets & les espagneuls ; d'autres à *poil* ras, comme les levrons, les chiens d'Artois. Les castors ont un *poil* soyeux. A l'égard des hommes, les Sauvages sont la plus part velus & couverts de *poil*. En Europe ils ont du *poil* aux paupieres, aux sourcils, aux joües, au menton, à l'estomach, & aux parties honteuses. A l'égard de celuy de la teste, on le nomme plus ordinairement *cheveux*, quoy que quand un Barbier se vante de faire le *poil* proprement, on entend qu'il fait les cheveux aussi-bien que la barbe. Et on dit qu'un homme a le *poil* rude, herissé, frisé, grison ; qu'il est de *poil* blond, noir, chastain, qu'il n'a pas un *poil* blanc, en parlant aussi des cheveux.

POIL, se dit donc communément de la barbe. On luy fait le *poil*, on le rase. Il s'arrache le *poil* avec des pincettes. Et on appelle *poil follet*, la premiere barbe qui pousse. On le dit aussi de ce petit *poil* delié qui vient sur la peau du reste du corps. On fait tomber le *poil* avec de l'orpigment.

POIL, en termes de Manege, s'employe pour signifier la couleur des chevaux. Un cheval de *poil* bay, alesan, roüan. On appelle *poil lavé*, ou *deteint*, les endroits du *poil* plus deschargez que les autres & approchants du blanc ; & *poil planté*, celuy qui est herissé & élevé tout droit ; ce qui vient de mauvais pancement, ou de quelque maladie.

On dit qu'un cavalier a l'esperon au *poil*, quand il pique le cheval. On dit aussi qu'une apostume a soufflé au *poil*, quand le pus a gagné le *poil*, & est monté au dessus du sabot.

On dit aussi, qu'on monte un cheval à *poil*, quand on le monte sans selle & le dos tout nud. On dit qu'on envoye un lievre en *poil*, quand on l'envoye avec sa peau. Les lions, les chats herissent leur *poil*, quand ils sont en colere.

POIL, se dit aussi des estoffes faites du *poil* des animaux. Le camelot est fait de *poil* de chevre & de chameau ; les chapeaux de *poil* de castor, de vigogne, de lapin, &c. La bourre est faite de *poil* de bœufs & de vaches. Les manchons & fourrures se font de peaux de bestes à long *poil*.

POIL, se dit aussi d'un reste de toison de laine qu'on laisse sur le drap pour le couvrir, & luy donner du lustre. Un drap est usé, lors que le *poil* est tombé, que la corde paroist. Il le faut toûjours nettoyer à *poil*, coucher le *poil*. Il y a des Ouvriers qui luy font revenir le *poil*, qui luy tirent le *poil*.

POIL, se dit aussi de la soye dans les estoffes de peluche, panne, & de velours. Le velours à deux, à trois *poils*, se connoist par le nombre des lignes jaunes marquées sur la lisiere. Et en ce sens on dit figurément, qu'un homme est brave à trois *poils*, pour dire, qu'il est des plus braves.

POIL, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un homme qui est bien propre, bien ajusté, qu'un *poil* n'y passe pas l'autre. On dit qu'un homme est au *poil* & à la plume, pour dire, qu'il est bon à être soldat & homme de robbe. On dit aussi, qu'on a eu le *poil* à quelqu'un, pour dire, qu'on luy a gagné de l'argent, qu'on luy a fait quelque affront ; car autrefois on punissoit les adulteres en leur rasant le *poil*. On dit d'un poltron, qu'il se laisseroit arracher la barbe *poil* à *poil*. On appelle le *poil* roux, le *poil de Judas*. On dit aussi à celuy qui a mal à la teste le lendemain qu'il a fait la desbauche, qu'il faut prendre du *poil* de la beste, qu'il faut recommencer à boire.

POILE. s. m. Dais portatif soustenu de colomnes, qui consiste en un ciel & des pentes, sous lequel on met le St. Sacrement, quand on le porte dans les ruës. On le porte aussi par honneur sur la teste des Rois & des Prelats dans leurs entrées, & autres ceremonies. On invite des gens de qualité à porter le *poile* le jour de la Feste Dieu. Les Eschevins presentent le *poile* au Roy. Le *poile* est de velours ordinairement, & chargé de broderies.

POILE, se dit aussi d'un drap mortuaire qu'on met sur un cercueil pendant la ceremonie d'un convoy & d'un enterrement. Les *poiles* sont de velours noir. Dans les Confrairies il y des *poiles* en broderie. Autrefois on choisissoit des personnes pour porter les quatre coins du *poile*. On écrivoit autrefois *poisaille*, & Menage croit qu'il est dit *à patendo*, aussi-bien que *poësle*, parce qu'on l'estend sur les cercueils. D'autres le derivent de *pallium*, parce qu'on le dit aussi de ce drap qu'on estend sur ceux qui se marient, que les Latins ont appellé *pallium* : d'où vient qu'on dit, Mettre les enfants sous le *poile*, de la ceremonie qui se fait pour legitimer des enfants naturels par un subsequent mariage, en les mettant sous ce *poile*. Borel le derive de *paille*, vieux mot François qu'il dit avoir signifié *dais*, *pavillon*, *drap*, *tapis*, & *manteau*. Du Cange le derive de *palla*, qui signifioit autrefois un *tapis*, *aulaeum* ; & on trouve dans les vieux Titres *palla sepulcrales sanctorum*.

POINÇON. f. m. Fer rond, pointu & poli qui fert à percer, à faire des trous. Les Tailleurs fe fervent de *poinçon* & de cifeaux. Un eftuy garni de fon *poinçon*. Un *poinçon* ou aiguille de Graveur.

Poinçon, eft auffi un coin aceré, où il y a au bout quelque chifre ou quelque marque gravée, dont on fait des empreintes avec un marteau. Les Orfevres ont chacun leur *poinçon*, leur marque particuliere pour marquer la vaiffelle qu'ils fabriquent. Il y a auffi le *poinçon* de la ville, ou de la Communauté, qui marque le titre de l'argent qui s'y fabrique. L'argent marqué au *poinçon* de Paris vaut bien plus que celuy d'Allemagne. Tout ouvrage d'argenterie du poids d'une once & demie & au deffus doit être marqué & contremarqué du *poinçon* de la Ville, & de même celuy d'or au deffus de deux gros. A l'égard de celuy qui eft au deffous, il fuffit du *poinçon* du Maître.

Poinçon, fe dit auffi des coings qui fervent à frapper & marquer la monnoye qui fe fait au marteau. Il y a des *poinçons* d'effigie, de piles, de lettres, de bordure. On appelle auffi *poinçons*, les fers acerés avec quoy on travaille les matrices des caracteres d'Imprimerie.

Poinçon, fe dit auffi de toutes fortes de ferrements qui fervent aux Graveurs, Tailleurs de pierre, Sculpteurs & Serruriers, qui fervent à tailler, incifer, ou percer. Il y en a de plufieurs figures, ronds, quarrez, plats, ovales. Les Efmailleurs fe fervent auffi de *poinçons* pour travailler.

Poinçon, en termes de Charpenterie, eft la piece de bois qui eft au milieu d'une ferme, & pofée à plomb fur l'entrait, qui fert à le fouftenir, quand il eft trop long, avec des foufpentes, ou des eftriers. Elle eft groffe de fix à fept pouces. On fait des pavillons à double *poinçon*. Les *poinçons* doivent être garnis de boffages tant en haut qu'en bas, & avoir aux abouts des contrefiches & liens.

Poinçon, fe dit auffi de la principale piece de bois qui fouftient les engins à élever des fardeaux, qui eft pofée à plomb fur la fole. Il eft fouftenu en haut par les deux bras & par l'efchelier.

Poinçon, en termes de Manege, eft une pointe de fer au bout d'un manche, dont le cavalier pique la croupe du cheval avec la main pour le faire fauter & ruer. On fe fert de *poinçon*, quand on monte les fauteurs entre deux piliers.

Poinçon, eft auffi une mefure des chofes liquides. Un *poinçon* de vin, d'huile, &c. Le *poinçon* eft la moitié d'un tonneau d'Orleans, ou d'Anjou. C'eft un nom qu'on donne en Blaifois & en Touraine au muid de vin. A Roüen le *poinçon* contient treize boiffeaux. C'eft à Paris la même chofe qu'une *demi-queue*. On dit, Voicy vendanges, il faut acheter des *poinçons*, faire relier nos *poinçons*, en parlant de toutes fortes de futailles & de vaiffeaux.

Poinçon, fe dit auffi d'un joyau dont les femmes fe fervent pour fe parer leur tefte, & pour arranger leurs cheveux en fe coiffant. On l'appelle auffi *aiguille de tefte*. Voilà un beau *poinçon* de diamants. Un *poinçon* d'émeraudes.

POINDRE. v. act. & n. Piquer. Il ne fe dit gueres qu'en ce proverbe: Oignez vilain, il vous *poindra*. *Poignez* vilain, il vous oindra: qui marque le mauvais naturel & l'ingratitude des payfans & de la populace. On dit auffi, que le remords de confcience eft un ver qui *point* continuellement.

Poindre, fignifie auffi, Commencer à paroiftre. Le Soleil commençoit à *poindre*, à monter fur l'horifon. Lors que les herbes commencent à *poindre* au printemps, elles font dans leur force. La barbe commence à *poindre* aux jeunes gens à l'âge de dix-huit ans.

Poindre, fignifie encore, Caufer une douleur aiguë. Je fens une douleur qui me *point* dans le cofté, dans le dos: & de là vient que cette douleur qui eft ordinairement caufée par un vent enfermé s'appelle un *point*. La goutte ne commence qu'à *poindre*, la douleur n'eft pas dans fa grande force.

POING. f. m. La main, ce qui eft depuis l'os du poignet jufqu'à l'extremité des doigts. Il faut fermer le *poing* pour joüer au balon. Il a pris ce fer chaud à plein *poing*. On le dit plus ordinairement de la main fermée. Les efcoliers & les Crocheteurs fe battent à coups de *poing*. Cet homme eft furieux quand il a l'efpée au *poing*. On luy a mis les armes au *poing*. On couppe le *poing* aux parricides, aux facrileges, & à ceux qui ont fait quelque grand crime, avant que de les executer.

On dit proverbialement en fe mocquant d'un homme qui fait le malade, Il a la tefte plus groffe que le *poing*, & fi elle n'eft pas enflée. On dit auffi d'un enfant mineur qu'on a de la peine à élever, qu'il ne vaut pas un coup de *poing*.

POINT. f. m. Terme de Geometrie. Euclide le définit, Ce qui n'a aucunes parties, qui eft indivifible. Le *point* commence & termine toute forte de quantité. Le centre eft un *point*, dont toutes les lignes tirées à la circonference du cercle font égales. Une ligne ne couppe une autre qu'en un *point*. On fait paffer la circonference d'un cercle par trois *points* donnez. Tirer une ligne parallele, perpendiculaire, tangente, proportionnelle, fur un *point* donné: ce font des problemes à quoy s'exercent les Geometres. Archimede ne demandoit qu'un *point* en l'air pour enlever toute la terre. Le levier fe meut fur un *point*. Un globe fe meut fur deux *points*, fur fes poles. Ce mot eft vieux Gaulois, & a paffé tout pur du langage Celtique ou Bas-Breton en nôtre Langue.

Point, fe dit en Aftronomie de certaines parties qu'on marque dans le ciel. Les quatre *points* cardinaux de l'Horifon font l'Orient, l'Occident, le Septentrion & le Midy. Le Zenith eft le *point* vertical qui eft au deffus de nôtre tefte. Les *points* où l'Ecliptique eft couppée par les orbites des Planetes, s'appellent *nœuds*.

Le *point de la nativité*, c'eft le degré afcendant fur l'Horifon à la naiffance de quelqu'un. Le *point du jour*, c'eft lors que le Soleil commence à paroiftre. On dit que les aftres ont achevé leurs cours, quand ils font arrivez au même *point* d'où ils eftoient partis.

Point, fe dit auffi en Perfpective. Le *point de veue* eft celuy où on fuppofe que doit être l'œuil qui regarde un tableau. Le *point principal* eft celuy où aboutiffent toutes les lignes tirées du plan horifontal fur la ligne de veue. Le *tiers point* eft un *point* choifi à diferetion dans la ligne de veue, où aboutiffent toutes les diagonales tirées des divifions du plan geometrique.

Le *point de mire* eft un bouton qui eft au bout des canons & armes à feu pour conduire le rayon vifuel, & tirer droit au but.

En termes de Mechanique on appelle un mouvement à *tiers point*, celuy qui part d'un centre, & forme un triangle, comme le mouvement d'un pendule, ou celuy de la brimbale d'une pompe.

Point, en termes de Mufique, fe dit des notes qui marquoient autrefois les tons: d'où vient qu'on appelle encore *fimple contre-point*, quand une note de la Baffe répond à celle du Deffus; & *contre-point figuré*, quand une note eft fyncopée, & que l'une des parties fait plufieurs inflexions de voix ou de tons, tandis que l'autre n'en fait qu'une. On fe fert encore d'un *point* pour faire valoir la note davantage qu'elle ne vaut. Par exemple, le *point* qui fuit la demi-breve la fait valoir trois minimes. Le *point* qui fuit la minime la fait valoir trois noires. Et le *point* qui fuit la noire la fait valoir trois crochues; &

ainsi des autres. On appelle *point d'orgue*, une note qui est sur la tablature à la fin & au milieu de chaque couplet, qui est marqué par un Ↄ renversé avec un *point* au milieu. Les Espagnols l'appellent *calderon*, & les Italiens *corona*. Le *point d'orgue* est proprement une tenuë en Musique, & est en usage en plusieurs parties, quand on veut que l'une continuë long-temps sur un même ton, tandis que les autres font differents accords.

POINT, en termes de Gnomonique, se dit des divisions des heures sur un quadran. L'aiguille est sur le *point* de midy, sur le *point* de cinq heures. On le dit aussi des I. majuscules qui servent à marquer le chiffre des heures. Cette aiguille est sur le premier *point*, sur le second *point* des quatre heures.

POINT, se dit aussi des marques & divisions de la quantité discrete, ou des nombres. Le chiffre Romain se marque avec des *points*, ou grands I. Un, deux, trois, quatre se marquent ainsi: I. II. III. IIII. Les cinq, six, sept, & huit se marquent ainsi: V. VI. VII. VIII. &c.

POINT, se dit aussi du temps, du moment où se fait quelque chose. Il est sur le *point* de mourir. J'estois sur le *point* de partir pour vous aller voir. L'Advocat a paru sur le *point* qu'on alloit donner defaut contre luy. Il est arrivé à *point* nommé, au moment qu'il falloit. Vous me rendrez cet argent à vos bons *points* & aisements, à vostre commodité.

POINT, en termes de Grammaire, se dit des marques qui sont la division des membres d'une periode, ou d'un discours. C'est une marque ronde la plus petite qu'il est possible. Un *point* marque un sens complet, & que la periode est achevée. Deux *points* marquent ordinairement le milieu d'un verset, ou la pause où on peut reprendre haleine. Le *point* avec la virgule s'appelle *comma*, & il marque une pause plus grande que la virgule, & plus petite que celle des deux *points*. Un *point interrogant* est celuy qui marque qu'il faut prononcer d'un ton superieur. Il est marqué ainsi, ? Un *point admiratif* est celuy qui marque qu'il faut admirer, ou se lamenter, & se marque ainsi, ! Les *points* d'Imprimerie les plus ronds paroissent avec le microscope herissez comme des chastaignes.

POINT, se dit aussi de ces caracteres particuliers qui marquent dans les Livres Hebreux les voyelles, qui ne sont effectivement que des *points*. Les Massoretes sont les inventeurs des *points*. Un *point* au milieu d'une lettre Hebraïque marque souvent qu'elle est double, & s'appelle *daghes*. En Latin & en François on met des *points* sur les *i*; & on en met deux sur une voyelle, pour marquer qu'elle doit estre prononcée separément & sans diphthongue. Quand on met plusieurs *points* aprés un mot, c'est signe que le sens est imparfait, qu'il y a quelque lacune, ou quelque chose à adjoûter. Si je vas là..... Ces *points* servent aussi fort communément de notes dans l'Algebre, & ils servent de fondement à la Geomance; car c'est par la disposition des *points* qu'on fait toutes ses vaines devinations.

POINT, en termes de Rhetorique, se dit d'un chef, d'un article, ou division & membre d'un discours: ce qui s'applique à toutes sortes de litterature. Cet Orateur a divisé son discours, son Sermon, en trois *points*, ou considerations. Voilà un *point*, un article de foy; un *point*, une question de Theologie. Cet Advocat sçait bien éclaircir un *point* de Droit; on l'a consulté sur un *point* de Coustume. Cet évenement est un *point* d'Histoire fort obscur. La veneration des images est un *point* debatu, controversé par les Heretiques. Voilà un *point* decisif, un bon moyen. Il m'a conté son affaire de *point* en *point*.

POINT, se dit aussi en matiere d'affaire & de questions, de l'endroit où consiste la difficulté. Il y a long-temps que cet Orateur bat la campagne sans venir au *point*, sans venir au fait, au nœud de l'affaire. Un Juge habile va droit au *point*. Ce n'est pas le tout que d'entreprendre, le principal *point* est de reussir. Il faut avoir de l'argent, c'est là le *point*. Voilà le principal *point* vuidé. C'est un grand *point* que d'avoir fait assembler les Commissaires.

POINT, se dit aussi de la designation d'un certain endroit, d'un certain terme. L'homme ne peut arriver au dernier *point* de perfection en quelque chose que ce soit. Cet homme est heureux au dernier *point*, il est parvenu au plus haut *point* des honneurs & des dignitez. J'ay si bien fait, qu'il est venu à mon *point*; au lieu où je le voulois faire venir. Il a poussé les encheres de cette ferme au plus haut *point* où elle pouvoit aller. Corneille a mis la Poësie à un *point* où on aura de la peine à arriver.

POINT, se dit aussi de l'estat où sont la santé & les affaires d'un homme. Ce jeune homme est gras, & en bon *point*. On louë une femme de son *embonpoint*. Cet homme est en desordre, & mal en *point*, mal habillé. On peut prendre un riche Banquier en tel *point*, en telle occasion, qu'il ne pourra pas payer. La santé est un *point* necessaire pour gouster la felicité de la vie. Cette succession luy est venuë bien à *point*, fort à *point*, tout à *point*, il estoit ruiné de tout *point*.

POINT, en Morale, & chez la Noblesse, se dit du *point* d'honneur, de certaines regles & maximes d'où les hommes croyent que leur honneur despend. Les Mareschaux de France sont les Juges du *point* d'honneur entre les Nobles. Ce Bourgeois a pris au *point* d'honneur, s'est fasché de ce qu'on ne l'avoit pas prié des nopces de sa parente.

Le *point d'honneur*, en termes de Blason, se dit de la place qui est dans un Escu respondante au milieu du chef & au dessous.

POINT, en terme de Blason, se dit aussi de la division de l'Escu en plusieurs quarrez, tantost au nombre de neuf, tantost de quinze, dont les uns sont d'un émail, & les autres de l'autre, qu'on appelle aussi *points equipollez*. On nomme pareillement *points*, les divisions de la componure. Il y a aussi une autre division de l'Escu en plusieurs *points*, où se trouvent le *point* d'honneur, le nombril, &c. qui ont été expliquez à *Honneur* & à *Nombril*.

POINT, se dit aussi de certaines marques ou piqueures qui servent à compter en joüant, & en disputant. Au College on marque des *points* pour chaque faute qu'on fait. On marque trois *points* pour un solecisme, deux *points* pour un barbarisme. Cet écolier a fait marquer dix *points* pour son parti. Un dez est marqué sur les six faces depuis un jusqu'à six *points*. On jouë à qui aura le plus de *points* en trois rafles comptées. Au Triquetrac chaque trou ou partie est de douze *points*. On compte deux, quatre, ou six *points*, selon les diverses rencontres du dé. Les cartes sont marquées de divers *points*, depuis un jusqu'à dix. Les peintures valent dix *points*, quand on jouë un cent de piquet, c'est à dire en cent *points*; & on appelle le *point* ou la ronfle, quand on a plusieurs cartes de même couleur dont on compte les *points*. Il a montré, accusé soixante de *point*. Il a dit passe de *point*. On luy donne dix *points*, & la main. Au Hoc on dit aussi *point*, *sequence*, & *fredon*.

POINT, en termes de Medecine, se dit d'un élancement de douleur qui vient de quelque ventositez enfermées. Il prend principalement au costé & au dos, & il fait une douleur poignante, d'où vient le mot.

POINT DORÉ, en termes de Chirurgie, est une operation de Chirurgie dont on se sert pour la guerison des hergnes. On fait une incision au dessus de l'os pubis, par laquelle on passe une sonde qui sert à relever les parties

ties qui ont causé la descente ; & puis avec une aiguille & du fil on coud & on lie l'endroit où elle se faisoit ; aprés quoy on laisse modifier & incarner la playe, & venir à cicatrice. Les Praticiens l'ont appellé *point doré*, à cause qu'on se sert quelquefois d'un fil d'or tortillé pour faire cette operation.

POINT SAILLANT, en termes d'Anatomie, se dit de la premiere marque de conception, qui est l'endroit où se forme le cœur. On l'apperçoit aisément avec le microscope dans les œufs de poule qu'on met couver.

POINT, se dit aussi chez plusieurs Artisans, des piqueures qu'ils font avec l'aiguille, & des diverses manieres de les arranger. Cette femme ne sçait pas ficher un *point* d'aiguille. Il faut recoudre deux ou trois *points* à ces bas, y refaire un *point*. Les Lingeres font des *arrierepoints* sur le linge, font paroistre le même fil de deux costez, en le repassant à contresens dans les mêmes trous. Ces gands sont cousus si proprement, qu'à peine peut-on voir les *points*.

POINT, se dit en matiere de tapisserie & de broderie, de la maniere d'ordonner ses *points*. Du *point* de Hongrie, d'Angleterre. De la tapisserie au petit *point*. Cela est brodé en *point* d'Espagne.

En termes de Broderie on appelle *point de poil*, celuy qui est tellement conduit, qu'il represente des cheveux, de la barbe, &c. qu'on appelle aussi *point refendu*. Le *point velu*, c'est celuy qui fait ressembler au naturel le menu poil, comme celuy de la mousse, des chenilles, & autres corps qui sont cotonnés & velus.

POINT, se dit aussi de toutes sortes de passemens, & particulierement de fil fait à l'aiguille. Les *points* de Gennes, de Venise, d'Angleterre, ont été deffendus en France. On fait maintenant des *points* de France & de Paris. Un mouchoir de *point*, une cravate de *point*. Toutes les filles s'occupent à faire du *point*, à raccommoder leurs *points*. Cet homme est bien en *points*, c'est à dire, il est paré de plusieurs riches dentelles.

POINT, se dit aussi de plusieurs manieres d'ordonner ou d'enrichir les dentelles. Il y a des *points* rebrodez, des *points* à fleurons, en losange, des *points* clairs, ou serrez, &c. *Point couppé* estoit autrefois une dentelle à jour qu'on faisoit en collant du filet sur du quintin, & puis en perçant & emportant la toile qui estoit entre deux.

POINT, chez les Cordonniers, se dit des divisions qui sont marquées sur le compas, avec lequel ils prennent la mesure pour faire des souliers. Cet homme chausse à tant de *points*. Et on dit figurément, que deux personnes chaussent à même *point*, quand elles sont de même fortune, de même genie, de même opinion. On dit aussi, que des estrivieres sont au *point* d'un cavalier, quand elles sont proportionnées à la longueur de ses jambes ; & figurément on dit, Allonger l'estriviere d'un *point*, quand on trouve quelque eschapatoire dans une dispute, ou quelque fuite dans une affaire.

POINT, en termes de Marine, se dit du coin d'enbas, ou de l'angle de la voile où l'on attache les escoutes, les coüets, & cargues-*points*, &c. On appelle aussi des voiles à tiers *point*, les voiles latines qui sont en triangle, comme celles des galeres & de l'artimon.

POINT SECRET, en fait de Monnoye, se dit de certaines marques particulieres & peu apparentes, que chaque Monnoyeur met sur son poinçon pour marquer qu'une piece est de sa fabrication. Cela consiste à quelques lettres marquées d'un *point*, ou autre signe. Ce *point* se met ordinairement sous les lettres des legendes, comme en la monnoye de Paris il doit être sous le second E de *Benedictum*, qui est la dix-huitiéme lettre ; à Roüen sous le B, qui est la quinziéme.

POINT, est aussi une particule negative qui signifie *pas*, & se dit adverbialement, quand elle est jointe avec d'autres. Il y a eu peu, ou *point* de profit en cette affaire ; il n'y en a *point* eu du tout. Il n'y a *point* trop. N'avez-vous *point* veu un tel ? N'avez-vous *point* quelque argent sur vous ? En ce sens il vient de *punctum*, comme si on disoit, Il n'y en a pas un *point*, ou la moindre chose.

POINT, se dit proverbialement en ces phrases. Tout vient à *point* à qui peut attendre, pour dire, qu'à la fin on trouve l'occasion de faire quelque chose. On dit, *Point* d'argent, *point* de Suisses, pour dire, qu'on n'a rien pour rien. Pour un *point* Martin perdit son asne, pour dire, Il ne faut que peu de chose pour faire manquer une affaire. Voyez l'origine de ce proverbe au mot *Martin*. On dit aussi, *Point* de nouvelles, en parlant d'un refus. Si vous luy demandez de l'argent, *point* de nouvelles, il ne vous en donnera *point*.

POINTAL, en termes de Charpenterie, se dit d'une grosse piece de bois debout qu'on pose sur des semelles pour redresser la charpente d'une grange, d'un plancher, &c.

POINTAGE. s. m. Terme de Marine, est la designation que fait le Pilote sur la carte marine du lieu où il croit que le vaisseau est arrivé : ce qu'il fait tant par observations, que par son estime avec l'aide des tables loxodromiques. La grande habileté d'un Pilote consiste à faire bien le *pointage* de la carte.

POINTE. subst. fem. Extremité d'un corps ou d'une figure où aboutissent toutes ses lignes ou ses surfaces. Les cornes, les piramides, se terminent en *pointe*. Les espées, poignards, piques, hallebardes, canifs, poinçons aboutissent en *pointes* aiguës. On taille des diamans en *pointe* & en table. Il est plus dangereux d'estre frappé de la *pointe* que du taillant. Il faut refaire une *pointe* à ce soc de charrue, la *pointe* est rebouchee. La *pointe* ou le sommet d'un triangle.

POINTE, se dit aussi de l'endroit le plus haut de quelque chose. On descouvre déjà la *pointe* des clochers de Chartres. On apperçoit de loin la *pointe* des montagnes, des rochers. On dit aussi, Marcher sur la *pointe* des pieds, en parlant de l'extremité du pied.

POINTE, se dit aussi de deux surfaces inclinées. La *pointe* du bastion se forme de ses deux faces inclinées, de là où elles aboutissent. La *pointe* d'un coin se forme de ses deux faces, qui forment un angle fort aigu.

POINTE, se dit aussi d'une terre qui avance dans les eaux. Il a basti à la *pointe* de cette Isle pour avoir belle veuë. Un promontoire est une *pointe* de terre avancée dans la mer. La *pointe* d'un mole, d'une digue, c'est la partie de ces constructions la plus avancée dans l'eau.

POINTE, se dit aussi de certaine taille des habits. Les veuves se coëffent en *pointe*, elles ont une *pointe* de crespe. Les devotes portent des mouchoirs en *pointe* tout unis. Les Capucins ont leurs capuchons en *pointe*. La mitre se termine en deux *pointes*.

POINTE, se dit aussi des petits ferrements aigus. Les Graveurs en eau forte se servent de *pointes* d'aiguilles étestées & emmanchées pour dessiner sur le vernis. Les Ouvriers ont des *pointes* à tracer sur le bois, sur le fer, sur la pierre ; ils ont des ciseaux à double *pointe*, des *pointes* à esbaucher, ce qu'ils appellent, Approcher à la *pointe*. Les Tourneurs façonnent leurs ouvrages ordinaires sur deux *pointes*, qui sont au haut des poupées. Les Imprimeurs ont des *pointes* pour enlever les lettres en corrigeant les espreuves. Les Vitriers attachent leurs panneaux avec des *pointes*, des clous sans teste qu'ils achetent des Mareschaux. Ceux qui dessinent des plans doivent avoir des compas à quatre *pointes*.

POINTE, se dit aussi de ce qui commence à paroistre. La *pointe* du jour est le temps où l'aurore paroist. La *pointe* des herbes se dit, quand elles commencent à pousser, à sortir de terre.

POINTE,

POINTE, en termes de Marine, se dit des marques & des divisions de la boussole ou du compas de mer, qui sont au nombre de 32. qui marquent les vents. Dans les ouragans le vent parcourt souvent toutes les *pointes* du compas. Un rhumb de vent vaut quatre *pointes*. On les appelle aussi *trait de compas*, ou *aire de vent*.

POINTE, en termes de Guerre, se dit des corps les plus avancez, soit en la marche, soit en l'attaque. Ce Capitaine avoit la *pointe*, commandoit l'avant-garde. Il étoit à la *pointe* de l'aisle droite.

On dit en termes de Fauconnerie, qu'un oiseau fait *pointe*, lors qu'il va d'un vol rapide, soit en s'élevant, soit en s'abaissant.

POINTE, en termes de Blason, est la partie inferieure de l'Escu, qui ordinairement doit aboutir à une petite *pointe*. On pose les fleurs de lis deux en chef, & une en *pointe*.

POINTE, est aussi une piece de Blason qui monte du bas de l'Escu en haut, & qui est plus estroite en sa largeur que le chappé, occupant seulement les deux tiers de la *pointe* de l'Escu.

On appelle *pointe en bande*, ou *pointe en barre*, celle qui est posée dans la situation de la bande, ou de la barre. *Pointe en fasce*, celle qui est mouvante d'un des flancs de l'Escu, qu'on appelle *pointé fasé*, lors qu'il est chargé de plusieurs *pointes* en fasces, qui sont en nombre égal, d'esmaux differents. On appelle *pointe renversée*, celle qui est mouvante du chef contre bas, qui occupe les deux tiers du chef en diminuant jusqu'à la *pointe* de l'Escu, sans neantmoins la toucher.

POINTE, se dit aussi d'une petite acidité piquante & mordicante qui fait impression sur les organes du goust. Les ragousts ne valent rien, s'il n'y a quelque *pointe* de sel, de poivre, de vinaigre qui les releve. Ce vin a une petite *pointe* fort agreable.

Au jeu du Triquetrac on appelle *pointes*, *flesches*, *lames* ou *bandes*, les divisions du tablier sur lesquelles on case ou on range les dames.

POINTE, se dit figurément en choses spirituelles & morales. La *pointe* de l'esprit s'émousse par la débauche continuelle. Ce jeune homme a beaucoup de vivacité, de *pointe* d'esprit. Les Epigrammes doivent finir par quelque agreable *pointe*. Les *pointes* sont des equivoques, & des jeux d'esprit. Il faut se donner de garde des fausses *pointes*, des turlupinades.

POINTE, se dit d'un dessein qu'on a fait, d'une resolution constante. Un habile homme poursuit toûjours sa *pointe*, quand il a bien concerté une entreprise. Il a tourné sa *pointe* contre de nouveaux ennemis.

On dit proverbialement d'un querelleur, d'un chicaneur, qu'il conteste, qu'il fait des procés sur la *pointe* d'une aiguille, sur des choses de neant. On dit aussi d'un opiniastre, qu'il ne quittera rien qu'à la *pointe* de l'épée, qu'on ne l'y oblige à vive force.

POINTER. v. act. Offenser, blesser de la pointe. Il est plus seur de *pointer* l'ennemi à la Françoise, que de le taillader à la Turque.

POINTER, se dit figurément en Morale, & signifie, Contester, estre de contraire advis. Ces deux Juges sont toûjours *pointez* l'un contre l'autre, sont toûjours de contraire opinion. Les Heretiques sont toûjours *pointez* contre les Catholiques, ils contestent continuellement.

POINTER, en termes de Guerre, se dit du cañon qu'on met en mire, qu'on met en estat de tirer contre un certain point designé. On *pointe* le canon avec un quart de cercle qui a un plomb.

POINTER, en termes de Marine signifie, Marquer sur la carte en quel point ou endroit, ou du moins en quel parage est le vaisseau. Si on avoit la science des longitudes, il seroit aisé de *pointer* une carte. Un Pilote trouve facilement la latitude en prenant la hauteur du Pole; mais pour la longitude, il n'y peut parvenir que par l'estime, qui est toujours incertaine, quelque habileté qu'il puisse avoir.

POINTÉ, ÉE. adj.

POINTÉ, en termes de Blason, se dit d'un Escu marqué de pointures ou piqueures, comme sont les pointes qui servent de chasse à la rose, quand elle est en bouton. Il portoit trois roses de gueules boutonnées d'or, & *pointées* de sinople.

POINTILLE. s. f. Chose vaine & legere qui n'a point de solidité. Cette raison n'est qu'une *pointille*, ne decide rien. La chicane consiste en *pointilles*.

POINTILLER. v. act. Faire de petits points. On *pointille* du papier en faisant des piqueures avec l'aiguille, pour marquer un dessein, pour faire un poncis. Les Peintres en migniature *pointillent* leurs tableaux. On fait de beaux portraits *pointillez* à la plume. Un Escu gravé & *pointillé* marque qu'il est d'or aux endroits où sont les points.

POINTILLER, signifie figurément, Chicaner, faire de vaines objections, faire des difficultez sur des choses de neant, quereller sur un sujet qui n'en vaut pas la peine. Un Critique *pointille* sur tout. Ces gens mariés s'accordent mal, ils *pointillent* sans cesse.

POINTILLEUX, EUSE. adject. Querelleux, chicaneur, homme difficile qui fait des querelles, des difficultez sur des choses de neant, sur un sujet qui n'en vaut pas la peine, sur de vaines observations.

POINTU, UE. adj. Qui est aigu, qui se termine en pointe. Une arme, un instrument bien *pointu*, bien aiguisé. On dit un chapeau *pointu*, qui est haut de forme. On appelle un esprit *pointu*, qui est subtil; mais il se dit odieusement de celuy qui fait de mauvaises pointes. On dit aussi ironiquement, *Pointu* comme une boule.

POINTURE, en termes de Marine, est le raccourcissement de la voile pour prendre peu de vent; ce qui se fait de gros temps.

POIRE. s. f. Fruit à pepins d'esté & d'hiver, de figure oblongue, & plus menu vers la queuë que vers la teste. Il y en a une infinité de sortes. Voicy la liste des principales dont les livres font mention, & qui sont recherchées par les curieux, distribuées selon les temps qu'elles meurissent, ou qu'on les mange. Premierement,

Au mois de Juillet, le *petit muscat*, ou *sept en gueule*, qui vient en crochets, & qui est fort petite. Le *gros muscat*, qui est une fois plus gros, & ne vient pas par bouquets. Le *petit muscat bastard*. Le *muscat à longue queue*. Le *bourdon musqué*, qui est un gros muscat hastif. Le *gros bastiveau à troche*: c'est une *poire* precoce qui est presque ronde, jaune, & de bon goust, qui veut estre mangée verdelette. Le *bastiveau blanc*, ou le *milan d'esté*, qu'on nomme aussi *beurré d'esté*. La *poire de la Magdelaine*. La *bellissime*, ou *figue musquée*, qu'on appelle aussi *bonne deux fois l'an*, parce qu'elle fleurit deux fois l'an. La *supresme*, ou *poire de figue*. La *cuisse Madame*, qui est une *poire* fort estimée, menuë & longue, d'un rouge gris, dont la chair est ferme, & l'eau fort sucrée.

Au mois d'Aoust, la *poire de jasmin*, ou *vilaine de la reale*. La *poire d'espargne*, ou *de St. Samson*. La *jargonnelle*: c'est une poire longue, rouge, un peu pointuë, seche & pierreuse, & qui a de l'eau fort sucrée. La *grosse mouillebouche*, ou *coulesoif*, ou le *floreal d'esté*: c'est une grosse *poire* ronde, verdastre, fondante, & de bon goust. La *chair-à-Dame*, ou la *poire de Prince*. La *vallée*, ou *poire de liquet*. La *poire à deux testes*. Le *gros*, & le *petit oignonnet*, fait en oignon. La *poire de Cypre*, qui est une espece d'oignonnet. Le *gros rous-*

fet de Rheims. La *poire sanguinole*. La *poire de frangipane*. La *cassolette*, ou *friolet muscat*, qu'on appelle en Poitou des *pots de fillery*, & en Anjou la *verdette*, ou la *poire de tasteribaut*. La *poire d'Amiral*. La *poire de Lombardie*, ou *de Milan*. Le *gros blanc*. L'*odorante musquée*, dite *de bonne*, *d'amidon*, *de fourmi*, ou *verge d'or*. La *brutte-bonne*: c'est une grosse *poire* verte, beurrée & fondante. La *bergamotte d'esté*, ou *milan de la beuvriere*. La *sausse musquée*, ou la *bergamotte Grecque*, & en Anjou *violine*. L'*inconnue-chesneau*, ou *la fondante de Brest*. Le *certeau d'esté* est une *poire* longue, & belle à peindre. La *grise-bonne*, ou la *poire de forest*, la *crapaudine*, l'*ambrete d'esté*, ou la *rude épée*. Le *musque d'este*, espece d'orange. La *poire d'orange commune*. L'*orange royale*, & l'*orange musquée*, le *fransoreau*. La *poire de lischefrion*, la *poire d'eau rose*, ou *caillot rosat*; de *muscat doux*, ou la *poire d'averat*, ou la *robine grosse*, & *petite*, ou la *poire de la honcville*, ou *la Royale*. Le *parfum doux*, dite *berni*. La *cramoisine*. Le *bon Chrestien musqué*: sa peau est jaune & lissee, & a une eau sucrée & excellente.

En Septembre, le *bon Chrestien d'esté*, ou *gratioli*, ainsi nommé à cause qu'il a été apporté en France par St. François de Paule. La *poire de Salviati*. La *poire d'Ange*, *poire de mondieu*. La *poire rose*. La *verte-ronde*, ou le *mouillebouche d'automne*: elle est fort beurrée & fondante, & d'une eau tres relevée, qui est verte, quoy que meure. La *poire d'Angleterre*, le *beurré rouge*, dit *d'Anjou*, ou la *poire d'Amboise*; en Normandie *isambert le bon*: elle est grosse, longue, fort colorée, & si beurrée & fondante, qu'elle en porte le nom par excellence. Le *beurré gris*. Le *beurré blanc*, ou *à courte queuë*, dit *le Doyenné de St. Michel*. La *poire de neige*, ou la *bonne-ente*: elle a la couleur d'un citron, & est tres-fondante. La *poire de simon*, ou *de Joseph*. La *poire tulipée*, ou la *bigarrade*, ou la *vilaine d'Anjou*, *caillot rosat*, ou *toute-bonne d'automne*.

Au mois d'Octobre, le *messire-Jean*. Il y a le blanc, le doré, & le gris. Le blanc est le plus hastif. Le doré est d'un suc plus relevé, & n'est pas si pierreux. Le gris est plus tardif, mais l'eau en est plus sucrée. C'est un des meilleurs fruits d'hiver. La *poire de vigne*, ou *de damoiselle*, ou la *longue queuë d'Anjou*. Le *sucre verd*. La *bergamotte commune* dite *d'automne*. Cette *poire* est verte, lisse, platte, tres-beurrée, & fondante, qui meurit hors de l'arbre, & devient jaune, & est un des plus excellents fruits. La *bergamotte recour*. La *bergamotte Suisse*: elle est platte, & rayée de verd & de jaune. La *bergamotte musquée*, ou la *poire de colombier*, ou *de Sicile*, ou le *petit muscat d'automne*. C'est une petite *poire* seche, & fort musquée. La *bergamotte bastarde*, qui est grosse & platte, & tavelée de gris, & vient par glanes. La *voye au Prestre*, ou la *poire de cadet*, qui est grosse, longue & verte. La *belle-&-bonne*. Le *petit-oing*. La *poire de colmar*. Le *besi d'Hery*, qui vient de la Basse Bretagne, de la forest d'Hery d'où cette *poire* a pris son nom; *besi* ou *besiere* voulant dire *sauvageon* en Bretagne, Normandie: & cette *poire* est ronde, jaune & lisse, & meilleure cuite que cruë. Le *chat brusté*, ou la *pucelle de Xaintonge*. Le *bec d'oye*, ou le *martinsec*, La *poire de St. Denis*, *d'Angers*. L'*amadote*, ainsi nommée de l'arbre qui fut trouvé en Bourgogne chez Dame *Oudotte*. Cette *poire* est platte, jaune, lisse, seche & musquée, dont le bois sauvage étoit tout espineux avant sa culture. La *grosse-queuë*, la *poire de St. François*, la *poire de ronvillé*, ou le *gros certeau muscat d'automne*. La *poire de Lansac*, ou la *Dauphine*, ou la *frangipane d'automne*.

En Novembre se mange la *virgouleuse*, qui vient du village de Virgoulée prés de Limoges, qu'on appelle aussi la *chambrette*, à cause que le Baron de Chambret en est Seigneur. Cette *poire* est longue & verte, & jaunit en meurissant, tres-fondante, & d'un beurre fondé & extraordinaire. Elle vient au plus beau des pommiers. Il la faut cueillir en maturité. L'*ambrette*, la *Florentine*, ou *poire de Florence*. La *Marquise*, espece de bon Chrestien d'hiver. La *poire de Malthe*, ou *caillot rosat d'hiver*, ou la *poire de Prestre*. La *poire d'espine*. La *Louise-bonne*, qui vient d'une Dame des Eslats en Poitou nommée *Louise*. Le *martinsec de Province*, ou *de Champagne*. C'est une *poire* plus ronde que longue, fort colorée d'un rouge gris, dont l'eau est sucrée, & sujette à la pierre. Le *parfum d'hiver*, ou le *bouvart musque*. Le *citron musqué*, la *poire de mare*. Le *bon Chrestien d'Espagne*, ou la *poire de janvry*, qui est grosse, longue, tres-belle, d'un rouge de vermillon, tendre & pleine d'eau. La *poire de jalousie*. Le *besi de Quessouet*, venant de la forest de Quessouet en Bretagne ou elle est appellée *roussette*, ou *petit beurré d'hiver*. Cette *poire* est petite, presque ronde, fort brune & beurrée, qui a une eau excellente, relevée & vineuse. Le *safran d'hiver*, ou l'*orange de St. Lo*. La *poire de rousseline*.

En Decembre, le *besi*, ou *muscat de l'eschasserie*, *pres de villandry*. Elle est grosse, en ovale, assez jaune, tres-beurrée & musquée, & vient par bouquets. La *verte-longue*. La *mouillebouche*, ou l'*espine longue d'hiver*: elle est d'une eau tres-fondante & tres-relevée. C'est une des plus excellentes *poires*. La *poire de jasm*. Le *super*, ou le *petit fremon*. Le *sucrin noir*, ou la *poire de Mauritanie*. L'*Archiduc*. Le *gastellier*, ou *genat*. L'*espine de mastée*. Le *franc real*, ou *gros micet*, qui est une *poire* grosse, & presque ronde, d'un jaune tavelé, & excellente à cuire. Le *petit micet*, le *milan rond*, espece de bergamotte. La *poire d'amadonte*. La *poire de pomum*, dont la rouge se nomme *poire de Luxembourg*. La *gourmandine*. Le *portail*. La *poire de Portugal*. La *poire de St. Germain*, ou *de l'artheloir*. Le *petit certeau* est une *poire* longue & menuë, jaune & rouge, excellente en composte & à confire. La *poire de Naples*.

En Janvier, la *poire de bon Chrestien*. Il y a le *doré*, qui est le premier meur; celuy *d'auche*, qui est sans pepins, tres-long, & le meilleur de tous, & qui se colore comme les autres. Le *bon Chrestien verd*, qui dure jusqu'en May. Il jaunit en meurissant. Il y en a de longs, & de ronds. Le meilleur vient en calbasse. On doit ce fruit à St. Martin qui l'a apporté de Hongrie, que le peuple nommoit *le bon Chrestien*. D'autres disent qu'on le doit à St. François de Paule. C'est le plus ancien de tous. Il y a aussi un *bon Chrestien d'Angleterre*, que quelques-uns nomment *de Mauritanie*, à cause que sa peau est noire & brune. Le *gros beurré d'hiver*, ou *bon Chrestien beurré*. L'*orange d'hiver*. Le *trouvé de montagne*. La *poire de Prince* ou le *gros certeau d'hiver*. Le *sucré d'hiver*, le *petit muscat d'hiver*. La *poire de livre*, ou *rateau gris*. La *poire de tresor*, ou *d'amour*. La *poire de grillon* ou *bonne-amet*.

En Fevrier, le *rousselet d'hiver*, le *gros muse d'hiver*, ou l'*orange musquée*, ou la *poire Magdelaine*. Elle est longue & verte, & jaunit en meurissant. La *pastorale*, qui ressemble au *St. Lesin*. Le *martinsire*, ou *certeau musqué d'hiver*. Elle est longue, verte & rouge, belle & lisse, dont l'eau est excellente & musquée. Le *Dagobert*. La *donville*, ou le *calot*, ou la *poire de Provence*. Le *besquesne*. La *bergamotte de Hollande*, qui est tres-grosse, ronde, verte, & beurrée. La *poire verte de perem*. La *poire de Pise*, ou *de St. Augustin*. Le *risbourg*. La *bergamotte bugi*, qu'on appelle en Italie *pera spina*, est une grosse *poire* presque ronde, plus menuë vers la queuë, d'un verd jaune, fondante & beurrée, & de bonne garde. La *poire de girofle*. La *fiergonette*.

En Mars, Avril & May, le *St. Lesin*, la *double fleur*, la *bonne de soulers*, la *bergamotte de Pasques*, ou *de la gilliett*,

liere, qui est verte & beurrée, & d'une eau aussi bonne que celles d'automne. La *poire de Fontarabie*. *Gros muscat de Lyon*, ou *gros Romain*; *bonne-foy*, ou *Carmelite musquée*. C'est une grosse *poire* plus longue que ronde, jaune, & colorée de rouge, sans pierre. Le *tibivilliers*, ou *britta marma*. La *poire de Perse*, ou d'*Armenie*, *de Montrave*, ou *gros muscat d'hiver*. La *poire de chaumontel*, ou *gros beurré d'hiver*. Elle est assez longue, d'un gris brun & rouge, qui est fondante & de bon goust, & la plus tardive des *poires* beurrées, qui se garde jusqu'en May. La *poire de fer*, ou *d'hiver*. La *bernardiere*. La *gilogilles*, ou *garde-escosse*. Le *cadillac*, ou *de Pequiny*, *de citrouille*, *de tout temps*, espece de rateau blanc. Pline fait aussi mention d'un grand nombre de *poires* qui étoient nommées la plus-part du nom de ceux qui les avoient apportées, ou des lieux d'où elles étoient venues; ce qui est arrivé aussi aux *poires* de nostre temps. La *poire* à dix fibres qui servent à nourrir ses pepins. Elle a une partie particuliere qu'on appelle *la carriere*, qui est un amas de petits nœuds pierreux dont plusieurs sont répandus par tout son parenchyme, mais qui sont plus prés & plus durs vers le centre du fruit; desorte qu'ils semblent former tous ensemble comme une seule pierre ronde. Cette carriere se forme de la même maniere que celle qu'on voit dans les urines, dans les tonneaux de vin, & plusieurs autres liqueurs.

POIRE D'ANGOISSE, se dit d'un cadenas qui par de certains ressorts qui se laschent, quand on l'a mis dans la bouche, oblige à la tenir ouverte, & empesche de crier.

On dit aussi figurément, qu'on a bien mangé des *poires d'angoisse*, lors qu'on a été dans un état miserable, en captivité, & qu'on a souffert bien des maux.

POIRE A' FEU. C'est une espece d'eolipile fait de cuivre en forme de *poire*, qui n'a qu'un petit trou par où l'on fait entrer l'eau, quand on l'y trempe étant eschauffée, & par où le vent sort avec violence, quand on la met sur du feu.

POIRE, est aussi un fourniment où on met de la poudre à canon pour porter dans la poche, parce qu'il est fait en forme de *poire*.

POIRE, se dit proverbialement en ces phrases. Il faut garder une *poire* pour la soif, c'est à dire, espargner pour le besoin. On dit aussi, Entre la *poire* & le fromage, en parlant de la gayeté qu'on a à la fin d'un repas. On dit aussi quand on menace quelqu'un, qu'on ne luy promet pas *poires* molles.

POIRE'. s. m. Cidre fait de poires. Quelques-uns disent *du peré*. Ce mot vient de *piraticum*, ou de *piratium*. Menage.

POIREAU, ou *Porreau*. s. m. Plante potagere qui vient en hiver, qui a la tige verte & la teste blanche. On fait de bonne souppe aux *poireaux* avec un chapon. Il y a des *poireaux* testus, & d'autres sectiles. Les testus se font par art, lequel est enseigné dans Matthiole. Le *poireau* a les feuilles comme l'ail, plus larges toutefois & plus longues, cavées & faites en dos d'asne. Sa teste est grosse, bulbeuse, blancheastre, & cheveluë dans son sommet. Sa fleur est à la cime, arrangée en rond. Sa graine est noire, & presque semblable à celle de l'oignon. Sa racine a forces pellicules, & se jette en deux tiges de même que luy. En Latin *porrum capitatum*. Il y en a un sauvage qu'on appelle *porrum agreste*, en François *vigne-porrette*.

POIREAU, est aussi une espece de verruë, ou excrescence de chair spongieuse qui vient aux pasturons de derriere des chevaux, qui est grosse comme une noix, qui jette & qui suppure des eaux rousses & puantes.

POIREAU, signifie aussi une verruë, ou excrescence qui vient sur la peau de l'homme par une pituite fort endurcie. On dit que le lait de figuier, le suc de titimale, fait en aller les *poireaux*.

POIRE'E. s. f. Plante potagere qui a les feuilles fort larges, & qui a une grande coste au milieu dont on fait des cardes. Les cardes de *poirée* sont preferées par plusieurs aux cardes d'artichauds.

POIRIER. s. m. Arbre qui porte des poires. Le bois de *poirier* reçoit un beau poli, & on en fait des buffets qu'on noircit comme de l'ebene.

POIS. s. m. Legume rond qui vient dans une gousse. On le seme en Mars, & on le recueille en May & Juin. Les *pois* sortent d'une tige qui a force trous, force rameaux, force tendrons & agraffes, & force feuilles grosses, longuettes & grassettes. Leur gousse est ronde & longue. Elle enferme un grain blanc & rond. Leur fleur a la forme d'un papillon, & est purpurine au milieu. Leur racine est fort foible, ce qui fait qu'ils rampent sur terre. Il y en a de plus grands qui veulent estre appuyés, qu'on appelle *pois ramez*, à cause qu'on met auprés d'eux des rames ou branches d'arbres où ils s'accrochent. Les *pois* & féves nouvelles sont les ragousts des riches friands. On mange des *pois* au lard, des eschinées aux *pois*. On fait en Caresme de la purée avec des *pois*. Il y a des *pois chiches*, des *pois sans cosse*, des *pois verds*, des *pois gris*. Ce mot vient de *poes*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie la même chose.

Il y a aussi des coquilles qu'on appelle *pois noirs*, & *pois jaunes*.

On dit proverbialement, Vous me regardez de travers, vous ay-je vendu des *pois* qui ne cuisent point? On appelle aussi un goulu, un charlatan, un *avaleur de pois gris*. On dit aussi, Que ce soient *pois*, que ce soient féves, en parlant des choses dont on donne le choix indifferemment. On dit aussi, Il va & il vient comme *pois* en pot.

POISON. s. m. Ce qui a une si mauvaise qualité, qu'elle nuit au corps, ce qui le tuë. Le *poison* est opposé à l'aliment, parce que l'un sert à conserver la vie, & l'autre à la détruire. Le *poison* entre dans le corps par la respiration, ou transpiration de l'air pestilent, ou par une playe ou morsure, & enfin par la bouche, en beuvant & mangeant des choses nuisibles. Le *venin* se dit des mauvaises qualités des animaux; le *poison* de celles des vegetaux & des mineraux. Voicy les principaux *poisons* dont il faut avoir soin de se garentir: le jus du concombre sauvage dit elaterium, de la mandragore, du meconium, ou opium, ou l'opocarpaton, & le pavot cornu, les racines de carline, d'hermodactyles, d'aconit, de l'ellebore, de l'agaric noir, de l'if, du solanum, de l'ache de Sardaigne, ou grenouillette, du toxicum, de la ruë sauvage, les champignons, le sang de taureau frais tué, le miel d'Heraclée, le plastre, la ceruse, la litharge, le plomb & le vif-argent, l'arsenic, le verd-de-gris, le reagal, la lescive de savon, que les Italiens appellent la *maestra*, l'eau forte, &c. Matthiole adjouste que l'eau fraische, ou le vin pur, ou le vin cuit, au sortir du bain, ou aprés qu'on a couru, sont des *poisons*; que la chair & le poisson rostis laissez quelque temps en lieux humides, ou étouffez, sont des *poisons*, si on les mange aprés être refroidis; que les bestes qui meurent d'elles-mêmes, ou qui sont morduës des serpens ou de bestes enragées, sont aussi des *poisons*; que les purgatifs vehements, comme l'euphorbe, le turbit, la scamonée, la coloquinte, la couleuvrée, tous les tithymales, l'espurge, la palma Christi, le bois gentil, sont des *poisons*, si on n'en use avec grande precaution. Le sang menstrual, le fiel de leopard, de vipere, du chien de mer, la cervelle du chat, le bout de la queuë d'un cerf, sont tous *poisons*. Les fiels de vipere & de chien de mer tuent tout soudain, quelque peu qu'on en prenne. Les Chymistes font des *poisons* artificiels avec des sels & du mercure, qu'ils appellent *du sublimé*. Tous les corps qui ont des qualités trop chaudes,

chaudes, ou trop froides, subtiles & corrosives, sont des *poisons*. Ce mot vient du Latin *potio*, comme *empoisonner* vient de *impotionare*. Il a esté autrefois pris en bonne part. Menage.

POISON, se dit aussi de tout ce qui est corrompu & puant. Quand on vuide quelque cloaque, on s'escrie, Quel *poison*, quelle puanteur. Si on mange de la viande corrompue, on dit, Fi, voila du *poison*. Les gourmets le disent aussi hyperboliquement d'un ragoust mal assaisonné. C'est du *poison*, on nous veut empoisonner.

POISON, se dit figurément en choses spirituelles & morales. L'heresie, les mauvaises doctrines sont des *poisons* de l'ame. On avale un subtil *poison* dans la compagnie des meschants. Un amoureux dit qu'il a pris un subtil *poison* dans les yeux de sa maistresse, que c'est un doux *poison* qui le fait mourir. Il y a des plusieurs amoureux qui sont des *poisons*.

POISSARDE. s. f. Terme injurieux que se disent les Harengeres les unes aux autres pour se reprocher leur vilenie & malpropreté.

POISSER. v. act. Enduire de poix. On *poisse* les navires, les bateaux, les cables, pour empescher qu'ils ne se pourrissent dans l'eau. On *poisse*, on soufre les vins, quand on les veut transporter par mer.

POISSER, se dit aussi des choses grasses & visqueuses qui s'attachent aux habits, & qui y font des taches. Un Espicier, un Chandelier, un Boucher, ont toûjours des habits gras & *poissez*. Quand on manie du sucre & des confitures, on a les doigts tout *poissez*, & mesme quand on compte de la menuë monnoye.

POISSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

POISSON. subst. masc. Animal qui vit dans les eaux. Il y a des *poissons* de mer, & des *poissons* de riviere; d'autres qui vont dans toutes les eaux, comme les saumons, les aloses, &c. Les castors, les loutres, les crocodiles, sont moitié chair, & moitié *poisson*, ils vivent dans l'eau & sur terre. On appelle *poissons cetacées*, les gros *poissons*, comme les baleines & les tiburons; des *poissons testacées & ostracées*, ceux qui ont des coquilles & de grosses escailles, comme les tortuës & les huistres. On dit le musle, les ouies ou bronchies des *poissons*; les nageoires des *poissons*; de la colle de *poisson*; des boutiques, des reservoirs de *poisson*. Les Poetes appellent les *poissons*, les *peuples escaillés*. On appelle les jours maigres, jours de *poisson*. Sur la mer on apppelle *poisson vert*, celuy qui vient d'être salé, & est encore tout moite; & *poisson sec*, celuy qui est salé & seché. Ce mot vient de *piscione*, formé de *piscis*. Menage. François Willughbei de la Societé Royale d'Angleterre a publié en 1676. un excellent Livre de l'Histoire des *Poissons*, qu'il appelle *Ichthyographie*. Rondelet avoit fait auparavant l'Histoire des *Poissons*.

On appelle en termes de Marine *poissons royaux*, les dauphins, esturgeons, saumons & truites, lesquels appartiennent au Roy seul, quand ils sont trouvés eschoüez sur le bord de la mer, à la difference des baleines, marsoins, veaux de mer, thons, souffleurs & autres *poissons* à lard, qui sont partagés comme simples espaves. Cela est reglé par le titre 7. du livre 5. de l'Ordonnance de la Marine. La coustume de Normandie appelle aussi *poissons royaux*, generalement tout le *poisson* qui est digne de la table du Roy, comme vives, surmulets, qui sont les rougets, les haubars qui sont brignes, ou loubines, &c. Sur la mer Athlantique il y a une infinité de *poissons* volants qui sont la proye des dauphins, des bonites & des albicores, quand ils sont dans la mer; & dés qu'ils s'élevent en l'air, ils y rencontrent des oiseaux semblables à nos hirondelles de mer qui les prennent.

POISSONS, au plurier, est une Constellation qui fait le XII. Signe du Zodiaque, où le Soleil entre au mois de Fevrier. Elle est dans la partie Australe. Elle a 34. estoilles, selon Ptolomée, & 39. selon Kepler, qui sont de la quatriéme ou cinquiéme grandeur, à la reserve d'une qui est de la troisiéme. C'est une des Maisons de Jupiter, & l'exaltation de Venus.

Les *poissons* sont appellés diversement en blason. Les dauphins sont toujours *courbez*; les bars ou barbeaux *adossez*; les chabots *peris en pal*. Quand ils sont en fasce on les represente nageants, & on n'exprime point leur situation, mais seulement lors qu'ils sont en pal ou en bande.

POISSON, est aussi une petite mesure de liqueurs qui contient la moitié du demi septier de Paris. On prend quelquefois trois *poissons* de lait d'asnesse. Ce mot en ce sens vient de *potio*, & on devroit dire *poison*.

POISSON, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un grand goulu, qu'il avaleroit la mer & les poissons. On dit d'un homme à son aise, qui est en une bonne condition, qu'il est heureux comme le *poisson* dans l'eau. On dit de celui qui vit fort retiré, dont on ne connoist pas l'humeur, qu'on ne sçait s'il est chair ou *poisson*. On appelle *chere de Commissaire*, quand on sert chair & *poisson*. Ce proverbe n'a commencé que du temps des Huguenots, car il falloit que les repas qu'on donnoit les jours maigres aux Commissaires des Chambres mi-parties fussent servis en chair & en *poisson*, afin que chacun en mangeast suivant le devoir de sa Religion. On dit aussi, que les gros *poissons* mangent les petits, pour dire, que les Puissans oppriment les foibles. Ce proverbe est ancien, & c'est une façon de parler qui se trouve dans Polybe & dans Varron. On dit aussi du present qu'un pauvre fait à un riche, que c'est un petit *poisson* pour en avoir un gros. On dit aussi, que la saulse vaut mieux que le *poisson*, quand l'accessoire vaut mieux que le principal. On dit aussi d'un homme qu'on a convaincu, qu'on l'a rendu muet comme un *poisson*. On dit aussi de celui qui a de la peine à digerer quelque affront, quelque injure, qu'il ne sçait à quelle sauce manger ce *poisson*. On appelle aussi un maquereau, un *poisson d'Avril*. Le peuple dit ironiquement à celuy qui a mis le pied dans l'eau, qu'il a pesché un *poisson*.

POISSONNERIE. s. f. Lieu où on vend le poisson. La *Poissonnerie* de Lyon, &c.

POISONNEUX, EUSE, adj. Qui est plein de poisson. Voila une riviere bien *poissonneuse*. Il y a certains rivages de mer bien plus *poissonneux* que les autres.

POISSONNIERE. s. f. Marchande de poisson. Les artisans la veille de Pasques font la guerre aux Harengeres & *Poissonnieres*.

POITRAIL. s. m. La partie du cheval comprise entre ses deux espaules au dessous de l'encolure. Ce mot vient de *pectorale*.

POITRAIL, est aussi une partie du harnois du cheval, & se dit de la bande de cuir qui bat sur le *poitrail*, & qui empesche que la selle ne tombe en arriere, quand le cheval monte, ou se cabre. On y passe aussi le bout du fourreau des pistolets.

POITRAIL, en termes de Maçonnerie, est une grosse poutre qu'on pose de travers sur des pieds droits de pierre, sur des colomnes, ou de gros murs, & qui supporte tout un pan de charpenterie, & quelquefois tout un mur de maçonnerie. On s'en sert particulierement aux maisons où l'on veut faire des boutiques. C'est ce qu'on appelle quelquefois *architrave*.

POITRINE. s. f. La partie anterieure des animaux où les costes s'assemblent. Il est dangereux d'avoir la *poitrine* estroite, d'avoir des fluxions, des rhumes sur la *poitrine*, sur le poulmon. Un pecheur frappe sa *poitrine*, dit des *mea culpa* en signe de penitence. On le dit plus ordinairement des animaux, du bœuf, mouton, & veau. Le bœuf de *poitrine* est le meilleur. Une *poitrine* de veau en ragoust. Une *poitrine* de mouton

mouton sur le gril. Les delicats outrez ont pretendu qu'à cause qu'on disoit *poitrine* de ces animaux, on ne le devoit plus dire de l'homme : ce qui est une raison tout à fait impertinente.

POITRON. s. m. Espece de prune jaune, & la moindre de toutes les prunes.

POIVRADE. s. f. Mets apresté avec du poivre. Des artichauds à la *poivrade* se mangent cruds avec du sel & du poivre. Les pigeons se mangent a la *poivrade*, rostis sur le gril avec du poivre & du vinaigre.

POIVRE. s. m. Fruit aromatique qui a une qualité chaude & seche, qui vient en grains, dont on se sert pour l'assaisonnement des viandes. Il croist en Java, Sumatra, & Malaca, & le long des costes de Malabar. Il y en a de masle qui a les feuilles plus grandes, & de femelle qui les a plus petites, qui sont pointuës, & representent un cœur. Elles ont une longue queuë, & sont vertes en dehors, & jaunastres en dedans. La plante est sarmenteuse, ployable, & pleine de nœuds, & il faut planter auprés des arbres ou des eschalas, pour luy servir de soustien. Les grains viennent en grappes. Chaque branche en produit ordinairement six, longues de trois doigts, & pareilles à celles des raisins. Ils n'ont presque point de queuë, & sont verds au commencement, & noircissent en meurissant, ou estant séchez au Soleil. On les cueille au mois de Novembre.

Le *poivre blanc* vient de la même plante, & se fait de *poivre noir* qu'on arrose, & qu'on humecte de l'eau de la mer, l'exposant aprés aux rayons du Soleil, & rejettant l'écorce, qui abandonne alors le grain, d'où vient qu'il se trouve blanc.

Le *poivre long* est une autre espece de *poivre* dont la figure approche du chaton de coudrier. Sa longueur approche de celle des dattes. Il est composé de plusieurs petits grains contigus fort bien arrangez, de la grosseur & de la couleur de la graine de jusquiame. Son goust est presque semblable à celuy du *poivre noir*, mais il est plus moderé dans sa siccité. Il y a aussi un *poivre d'eau*, & un *poivre verd*.

Il y a un *poivre* des Indes Occidentales, qu'au Perou on appelle *buchu*, & dans les Isles *axi*, dont les Indiens sont fort friands, parce qu'ils en mettent à toutes sortes de sauces, & même en mangent les racines cruës, dont l'usage est deffendu dans le jeusne. Ce *poivre* ordinaire est gros, longuet, & sans pointe. On le mange en verd; & quand il a sa couleur parfaite, il est tantost rouge, tantost jaune, & tantost noir. Il y en a d'autre qui est fort menu, qui pend à une queuë, & qui a la forme d'une cerise. C'est le plus piquant de tous, le plus estimé, & le moins commun. Les Espagnols le preferent à celuy des Indes Orientales. Les reptiles les plus venimeux l'ont naturellement en horreur, tellement qu'on peut croire qu'il est contraire au venin.

Pline dit que de son temps le *poivre* s'achetoit au poids de l'or & de l'argent. St. Augustin donne le nom de *poivre* à toute sorte d'espicerie & d'aromates.

POIVRER. v. act. Mettre du poivre en assaisonnant les viandes. Les gens du Nord *poivrent* beaucoup tout ce qu'ils mangent.

POIVRER, se dit aussi ironiquement, en parlant à des desbauchés qui ont gagné quelque vilaine maladie avec les femmes. Quand on hante les mauvais lieux, on est bientost *poivré*. Les Fauconniers *poivrent* leurs faucons, c'est à dire, les lavent avec de l'eau & du poivre, quand ils ont de la gale ou de la vermine; comme aussi pour les asseurer, quand ils sont trop farouches.

POIVRIER. s. m. L'arbrisseau qui produit le poivre, qui a quelque rapport au genevrier. Le *poivrier* s'attache toûjours sur un autre arbre qui ne porte point de fruit, & qui a sa tige fort haute; autrement il ne pourroit pas se soustenir, son bois estant foible comme celui de la vigne. Chaque grappe de poivre a trois feuilles qui la couvrent : tout en est verd, & ce verd est semblable à celui de la ruë. Cet arbre sur les lieux s'appelle *pipé*.

POIVRIER, se dit aussi des Marchands qui vendent le poivre, qui le broyent au moulin; & même d'un petit vaisseau dans lequel on le sert.

POIX. s. f. C'est un suc ou gomme qui se tire des bois gras, comme pins, ou sapins, qui servent de flambeau pour s'éclairer la nuit dans les pays de montagnes. La *poix resine* se fait de la même gomme, dont on a fait evaporer les parties aqueuses, & qui devient extremement seche. Celle-cy vient des pins & de la pesse. La *poix* & resine liquides viennent du terebinte, meleze, lentisque & cyprés. Pour tirer la *poix*, on fend ces arbres en petites busches, qu'on met dans un four qui a deux ouvertures; par l'une l'on met le feu, & par l'autre on recueille la *poix* qui coule sur le plancher du four, & tombe dans des bassins. La fumée qui est espaisse la rend noire comme on la voit.

On fait de l'huile de *poix* en separant l'aquosité qui nage sur la *poix*, comme le lait clair sur le lait espais. On fait aussi de la suye de *poix* en bruslant la *poix* liquide, lors qu'on la veut convertir en *poix* seche. La *poix navale* se fait de vieux pins qui sont presque tous convertis en torches, qu'on arrange en un buscher de la même maniere qu'on fait le charbon, & c'est celle dont on enduit les navires. Mais les Medecins appellent *poix navale*, celle qui est raclée des vieux navires, & qui a acquis une vertu astringente par le moyen de l'eau de la mer. On s'en sert à faire des emplastres. On y adjouste quelquefois du sel commun & de la resine; & quand on y jette des estoupes, ou de vieux cables battus, cela fait le gaudron pour poisser les vaisseaux. La *poix Gresque* ou la *poix d'Espagne*, est de la resine du pin, ou de quelque arbre semblable qu'on a fait cuire dans de l'eau jusqu'à ce qu'ayant perdu son odeur naturelle, elle devient seche & friable. Les Anciens l'appelloient *Colophone*, à cause qu'il en venoit quantité d'une ville de Grece nommée Colophon. Il y a de la *poix* qui coule naturellement des rochers, qui est bonne à poisser les navires, & il y en a dans quelques Isles de l'Archipel.

POIX DE BOURGOGNE, est une *poix* blanche qui vient de certains arbres resineux croissants dans la Franche-Comté vers le Mont Jura. Elle est extremement tenace : c'est pourquoy on l'employe à faire des emplastres dessiccatifs.

P O L.

POLAIRE. adj. Qui appartient au Pole. L'estoile *polaire*, c'est la derniere de la queuë de la Petite Ourse, qui est la plus voisine de nostre Pole. Paris a 48. degrés, 52. minutes, 10. secondes d'élevation *polaire*, qui est la même que la latitude. Les cercles *polaires* sont des cercles descrits sur les cartes à 23. degrés de chaque Pole, qui marquent les Zones Glaciales.

POLAQUE, ou *Polacre*. s. f. est un vaisseau Levantin dont on se sert sur la Mediterranée, dont la voile d'avant est latine, mais la maestre & son hunier sont quarrés. Il porte couverte, & va à voiles & à rames. Il est armé de cinq ou six canons & de pierriers, & est monté de 25. ou 30. matelots. Il sert à faire des descouvertes, quand il est armé pour le service des grands navires.

POLE. s. m. est l'extremité de l'axe sur lequel la sphere se meut, & par excellence on appelle *Poles* du monde, ceux sur qui le monde & la terre tournent. Le *Pole* Arctique, le *Pole* Antarctique. Les *Poles* sont ainsi appellez du Grec *polein*, qui signifie *tourner*.

POLE, en Geometrie, se prend generalement pour le point le plus éloigné de la circonference d'un grand cercle

cle descrit sur un globe, en quelque situation que ce soit, de même que le *centre* dans les figures planes. Le Zenith est le *pole* de l'Horison.

POLE, se dit figurément en Morale, des deux principaux points sur lesquels roule une affaire. La Religion & la Justice sont les *poles* sur qui roule le bon gouvernement.

POLEMIQUE. adj. C'est une epithete qu'on donne aux Livres des Auteurs qui escrivent les uns contre les autres, & qui se critiquent quelquefois avec trop d'aigreur. Les Exercitations de Scaliger contre Cardan sont un Livre *Polemique*. Les Livres *Polemiques* ou les guerres des Auteurs sont fort utiles dans la Republique des Lettres.

POLEMOSCOPE. s. m. Terme d'Optique, est une lunette à longue veuë, destinée au service de la guerre. Elle est de l'invention de Hevelius. Elle est faite de deux verres, dont l'un est convexe, & l'autre concave, & de deux miroirs plans.

POLI. s. m. Qui est uni en sa surface & sans inégalités. Les matieres les plus dures sont celles qui reçoivent le plus beau *poli*. Le dernier *poli* qu'on donne aux miroirs d'acier se fait avec de la potée ou chaux d'estain. Il n'y a que le *poli* qui soit cause de la reflexion.

POLICAN. s. m. est un instrument de Chirurgie propre pour arracher les dents. Il est fait en forme de tenailles, crochu par un bout, & arrondi par l'autre.

POLICE. s. f. Loix, ordre & conduite à observer pour la subsistance & l'entretien des Estats & des Societés. En general il est opposé a *barbarie*. Les Sauvages de l'Amerique n'avoient ni loix, ni *police*, quand on en fit la découverte. Les Estats differents ont diverses sortes de *police* pour leurs mœurs & pour leur gouvernement. La *police* de Sparte estoit differente de celle d'Athenes.

POLICE, se dit plus particulierement de l'ordre qu'on donne pour la netteté & seureté d'une Ville, pour la taxe des denrées, pour l'observation des statuts des Marchands & des Artisans. Il y a à Paris un Officier Lieutenant General de *police*, 48. Commissaires qui vont en *police*, qui font des visites de *police*; une Chambre de *police*, où on assigne verbalement ceux qui ont contrevenu aux reglemens de *police*.

POLICE, est aussi un billet de change, qui se dit particulierement sur la mer & sur les costes.

On appelle aussi *police d'asseurance*, un traité ou contract que le Bourgeois ou le Marchand fait avec les Asseureurs pour la seureté de sa marchandise. Il doit estre par écrit, & passé par le Greffier qui est pour cet effet estabi par la Communauté des Marchands. Autrefois il s'en faisoit de parole qu'on appelloit *confiance*, parce qu'on supposoit que l'Asseureur les escrivoit sur son livre de raison. Ce mot de *police* est Espagnol, & vient de *poliça* qui signifie *cedule*; mais il est venu des Italiens & Lombards, & originairement du Latin *pollicitatio*. Ceux de Languedoc l'ont mis en usage dans le commerce, & sur la mer de Levant il signifie toute sorte de convention sur le fait de la Marine, & l'Ordonnance de la Marine de 1681. l'a autorisée.

Police de chargement, signifie la même chose sur la Mediterranée, que *connoissement* sur l'Ocean.

POLICER. v. act. Faire des loix, des reglements de police pour entretenir la tranquillité publique. L'Estat qui est le mieux *policé*, à ce qu'on dit, c'est la Chine. Il y a encore bien des peuples qui ne sont point *policés*, qui vivent sans loix, comme des bestes.

POLICÉ, ÉE. part. pass. & adj.

POLIEDRE. s. m. Terme de Geometrie. Corps composé de plusieurs faces, comme sont les cinq corps reguliers qui sont le *tetraedre*, *l'octaedre*, le *cube*, le *dodecaedre*, & *l'eicosaedre*. On appelle aussi des lunettes *poliedres*, celles qui sont à plusieurs facettes qui multiplient les objets, & que le peuple appelle des lunettes d'avariceux. Un *poliedre* gnomonique est une pierre à plusieurs faces, sur laquelle il y a plusieurs [illegible] cadrans.

POLICON. s. m. Terme bas & populaire dont on se sert quelquefois pour nommer les petits gueux, les couppeurs de bourse sujets a passer par les mains des Officiers de police.

POLIMENT. s. m. Poli, qui a la surface fort unie, & par consequent brillante, eclatante. Le *poliment* exquis qu'on donne aux pierres precieuses vient de leur dureté. Les couleurs minerales sont les seules qui reçoivent un beau *poliment*, ce sont celles dont on se [illegible] l'esmail.

POLIMENT. adv. D'une maniere nette & polie. Cet Auteur escrit *poliment*. On vit fort *poliment* à la Cour. On traite fort *poliment* chez un tel Traiteur.

POLIR. v. act. Rendre uni en sa surface, en oster toutes les inégalitez. Le marbre se *polit* avec les grais, les armes avec de l'emeril, le diamant avec la seule poudre de diamant sur la rouë d'acier. Il est bien difficile de bien *polir* un miroir spherique.

POLIR, se dit figurément en Morale, & signifie premierement, Civiliser. On a du mal à *polir* les barbares, à les ranger dans une societé honneste & civile. Les peuples du Nord estoient autrefois farouches, le temps & les lettres les ont *polis* & rendus sçavants. On dit aussi que la Cour *polit* bien les gens de province. La conversation des Dames *polit* bien un jeune homme, le rend propre, galand & delicat. Un Auteur ne sçauroit trop *polir* son discours, son stile, ses vers.

POLI, IE. part. pass. & adj. Un teint *poli* & uni. Des peuples *polis* & civilisez. Un Courtisan *poli* & magnifique. Un esprit *poli* & galand.

POLISSOIR. s. m. Instrument qui sert à polir. Les Orfevres & les Ouvriers qui travaillent sur les metaux ont des *polissoirs* d'acier, d'emeril, de dent de loup, &c. Les Doreurs ont de petites brosses qui leur servent de *polissoirs*.

POLITESSE. s. f. Conduite honneste, civile & agreable dans les mœurs, dans les manieres d'agir & d'escrire. Les Voyageurs ont trouvé beaucoup de *politesse* dans les Cours des Rois de Perse & de la Chine. On ne sçauroit voir plus de *politesse* qu'il y en a à la Cour de France. Malherbe nous a enseigné la grande [illegible] des vers. Balsac avoit une grande *politesse* d'esprit, de stile.

POLITIQUE. s. f. La premiere partie de la Morale, qui consiste en l'art de gouverner & de policer les Estats pour y entretenir la seureté, la tranquillité, & l'honnesteté des mœurs. La bonne *politique* ne consiste pas seulement à faire des conquestes, mais à gagner l'amour de son peuple. Cette action est contre toutes les regles de la *politique*. Il y a plusieurs Livres de *Politique* d'Aristote, de Bacon, de Cardan, de Juste Lipse: celuy-cy n'y a mis que des particules, le corps du Livre est en citations.

POLITIQUE, se dit aussi en un sens plus estroit, de la conduite particuliere de chacun dans sa famille, dans ses affaires. En ce monde chacun a sa *politique*. Ce n'est pas là ma *politique*.

POLITIQUE. s. m. & f. Celuy qui sçait l'art de gouverner, ou qui en juge suivant les lumieres qu'il a acquises. Les plus grands *politiques* ont été trompez par les evenements, ont eu une fin malheureuse. Dans les troubles de la Ligue il y avoit les *Politiques*, qui estoient du party du Roy contre les Ligueurs. Les Nouvellistes sont tous *politiques*, & jugent à tort & à travers de tout ce qu'ils voyent arriver dans les Estats. Machiavel estoit un grand & dangereux *politique*.

POLI-

POLITIQUE. adj. m. & f. Qui concerne le gouvernement, la conduite de la vie. Les Discours *Politiques* & Militaires du Sr. de la Nouë. Le Tresor *Politique*, ou Recueil de plusieurs instructions des affaires d'Estat. Cet homme a une conduite fort *politique* & cachée, c'est un esprit *politique*.

POLITIQUEMENT. adv. D'une maniere politique, sage & prudente. Les Republiques ne se conservent que tant qu'elles agissent fort *politiquement*. Il faut vivre à la Cour *politiquement*, ne pas dire tous ses sentimens, s'accommoder aux humeurs des Grands.

POLLUER. v. act. Profaner un lieu saint; salir, contaminer son corps qui est le temple de Dieu. Une Eglise se *polluë* par l'effusion du sang, ou de la semence, il la faut rebenir. Les Juifs se tenoient *polluez* par l'attouchement d'un corps mort, par les menstruës des femmes. L'Escriture dit que Her & Onam furent severement punis pour s'estre *polluez*, pour avoir jetté leur semence sur la terre.

POLLU, UE, ou *Pollué*, *ée*. part. pass. & adj.

POLLUTION. s. f. Profanation d'un Temple. Les Eglises en temps de guerre sont sujettes à *pollution* par les desordres qu'y font les soldats, par la retraite qu'y font les paysans. Les Indiens sont si superstitieux sur le fait de la *pollution*, qu'ils cassent tous les vaisseaux où quelqu'un d'une autre Religion que la leur aura beu, ou qu'il aura seulement touché; ils font escouler toute l'eau d'un estang où un estranger s'est baigné.

POLLUTION, se dit aussi de l'ordure qui se commet sur son propre corps par quelque attouchement impudique. Il y a des *pollutions* volontaires, d'autres involontaires. Tous attouchemens sont criminels, quand il y a danger de *pollution*. L'Eglise fait des prieres à Complies pour estre preservé des *pollutions* nocturnes.

POLTRON, ONNE. adj. & subst. opposé à *brave* & *vaillant*. Qui est timide, qui n'ose rien entreprendre, de peur de courir quelque danger. Le plus grand vice d'un Gentilhomme, c'est d'estre *poltron*. Il sied bien aux femmes d'estre un peu *poltronnes*. Un *poltron* aime la vie & la faineantise. Saumaise derive ce mot *à pollice truncato*, parce que ceux qui vouloient éviter d'aller à la guerre se couppoient le poulce. Menage avec plus de raison le derive de l'Italien *poltrone*, & de *poltro*, qui signifie un *lit*, à cause que les *poltrons* & faineans se plaisent à demeurer au lit; & il tient que l'Italien *poltro* a été fait de l'Alleman *polster*, qui signifie *coussin*. D'autres le derivent *à poletro* ou *poltro*, qui signifie en Italien un *poulain* ou jeune cheval qui est fort disposé à s'enfuir n'estant pas accoustumé à la guerre.

POLTRON, en termes de Fauconnerie, est le nom qu'on donne à un oiseau de proye à qui on a couppé les ongles des poulces, qui sont les doigts de derriere où sont ses armes & sa force, pour luy oster le courage, & empécher qu'il ne vole le gros gibier. C'est en ce sens qu'on peut dire *à pollice truncato*.

POLTRONNERIE. s. f. Lascheté, action que fait le poltron. La *poltronnerie* est une cause legitime pour la degradation de Noblesse. La fuite n'est pas toûjours une marque de *poltronnerie*.

POLYANTHEA, est un Recueil fameux par ordre alphabetique de lieux communs, qui est fort utile aux mediocres Orateurs & Predicateurs. C'est Dominique Nanni de Mirabelle qui en est le premier Auteur.

POLYCHRESTE. s. m. Terme de Pharmacie, est un sel artificiel qui se fait sur le feu par projection avec du soulfre & du nitre en cristaux. Ce nom a été donné par les Anciens à des pilules.

POLYGAME. Celuy qui a espousé plusieurs femmes, soit qu'il les ait euës ensemble, soit qu'il les ait euës l'une aprés l'autre. Le *polygame* ne peut pas pretendre à l'Episcopat. On le dit aussi en matiere canonique de celuy qui a espousé une veuve, qui a besoin d'une dispense pour les Ordres Sacrez.

POLYGAMIE. s. f. Mariage d'un homme avec plusieurs femmes, ou d'une femme avec plusieurs hommes en même temps. La *polygamie* est deffenduë chez les Chrestiens: elle estoit tolerée chez les Juifs *ob duritiam cordis*. On a imprimé à Londres un Livre intitulé *Polygamia triumphatrix*, dont l'Auteur prend le nom de Theophilus Aletheus, mais dont le vray nom est Lyserus natif de Saxe. Il a été refuté par plusieurs. Seldenus a prouvé que la pluralité des femmes a été permise presque par tout le monde. Les Empereurs Theodose, Honorius & Arcadius la deffendirent aux Juifs l'an 393.

POLYGLOTTE. adj. m. & f. C'est une epithete qu'on a donné à la Bible imprimée avec les Langues Orientales. La premiere est celle du Cardinal Ximenés imprimée en Espagne en six Volumes en Langue Hebraïque, Caldaïque, Grecque & Latine. La seconde a été imprimée par Christophle Plantin à Anvers, & à été conduite par Arias Montanus, & Fabricius Boderianus & Nicolas Fabricius son frere. La troisiéme est imprimée à Paris par Vitré, qu'on appelle la *Bible de le Jay*: c'estoit un Advocat qui a fait les frais de l'impression. La quatriéme est la Bible d'Angleterre, qui n'est qu'une copie de la precedente. Elle est deuë aux soins de Walton, qui en a fait aussi un *Apparatus Biblicus*. On a imprimé à Utrecht un recueil & des extraits des Bibles *Polyglottes*. Toutes les Bibles *Polyglottes* ont esté faites par des Catholiques.

POLYGONE. s. m. Terme de Geometrie. C'est une figure de plusieurs angles, comme pentagone, hexagone, &c. regulier & irregulier.

On dit en termes de Fortifications, le *polygone exterieur*, c'est celuy qui aboutit aux pointes des bastions; le *polygone interieur*, celuy qui aboutit à leurs centres. L'angle de ce *polygone* est de tant de degrez.

POLYGRAPHIE. s. f. L'art d'escrire en diverses façons cachées, comme aussi celuy de dechiffrer. On joint d'ordinaire ce mot, ou plûtost on le confond avec la *Steganographie*. Triteme, Aporta, Vigenere, le Pere Niceron, ont escrit de la *Polygraphie*, ou des chiffres. Les Anciens n'ont point connu cette science, & n'ont point passé plus avant que la Scytale Laconienne. Voyez *Scytale*.

POLYPE. s. m. Terme de Medecine. C'est une excrescence de chair qui vient dans les narines, qui nuit à la respiration & à la parole. Elle prend le plus souvent son origine des os cribleux. Cette chair pend quelquefois jusque sur la levre, & croist aussi en derriere, bouchant le trou du palais, par où l'air & les excrements descendent du nez au destroit de la gorge, & quelquefois estrangle le malade. On la nomme ainsi, à cause de la ressemblance qu'elle a avec le pied du poulpe marin.

POLYPE, est aussi une espece de poisson. Le *polype*, lors qu'il n'a pas dequoy se nourrir, mange quelquefois ses bras, il en a jusqu'au nombre de huit, & ce qui a été mangé renaist ensuite, de même qu'on dit que la queuë des lezards renaist aprés qu'on l'a leur a couppée. Le *polype* jette une humeur qui est de couleur de pourpre.

POLYPODE. s. m. C'est une plante de la hauteur d'un palme, semblable à la fougere, quoy qu'elle soit un peu veluë, & que sa chiqueture soit moins menuë. Sa racine est bossuë, & a plusieurs nodosités de la grosseur d'un petit doigt, qui est verde au dedans, & a un goust aspre & douceastre. Elle croist sur des pierres moussuës, & sur des vieux troncs d'arbres, particulierement sur des chesnes. On l'appelle autrement *polyot*, *polytric*, en Latin *fidicula*, *polytricon*, *polypodion*.

POLYSYLLABE. adj. m. & f. Terme de Grammaire. Mot composé de plus de trois syllabes. On appelle *monosyllabe*, celuy qui n'a qu'une syllabe; *dissyllabe*, celuy

celuy qui en a deux; *trissyllabe*, qui en a trois; & *polysyllabe*, tous ceux qui en ont davantage.

POM.

POMMADE. s. f. Composition faite avec des pommes & des graisses, qui sert à plusieurs usages. La *pommade* sert a guerir plusieurs maladies de cuir, des essleveures, des gersures; à rendre le teint frais, net & poli; à adoucir les mains; à mettre sur les cheveux pour les poudrer & friser, &c. On fait des *pommades* de jasmin, d'orenge, de jonquille, de tubereuses, c'est à dire, on leur donne l'odeur de ces fleurs-là. La bonne *pommade* se fait avec de la graisse de chevreau, des pommes de court-pendu, & un citron trenché par rouelles, avec un verre d'eau rose & demi-verre de vin blanc bouillis & coulez, & ensuite arrousez d'huile d'amandes douces.

POMMADE, est aussi un exercice de Voltigeur, quand il fait un saut en tournant sur le cheval de bois, & en appuyant seulement la main sur le pommeau de la selle; ce qui l'a fait nommer ainsi. Quelques-uns écrivent *paumade*, à cause que ce tour se fait sur la paume de la main.

POMMADER. v. act. qui ne se dit gueres qu'avec le pronom personnel. Se servir de pommade. Cette Dame est deux heures à sa toilette, à se decrasser & à se *pommader*. On dit, quand un teint est luisant, qu'il est fardé ou *pommadé*.

POMME. s. f. C'est le plus connu de tous les fruits, qui est rond & à pepin, qui vient en esté & en automne, qui est bon à manger & à faire du cidre. Il y a d'ordinaire dans les *pommes* quinze grosses fibres, dont dix sont distribuées dans toute l'estenduë de la pulpe, & enfin s'accrochent & se joignent ensemble vers le nombril ou œuil de la *pomme*; & les cinq autres passent en ligne droite du pedicule ou de la queue jusqu'à cet œuil, où elles se meslent & s'unissent avec les dix premieres. Celles-cy sont principalement destinées à nourrir les pepins ou la graine.

Il y a un tres-grand nombre d'especes de *pommes*, dont voicy les principales. Les *passe-pommes* sont les premieres de l'année, dont il y en a de blanches & de rouges. Il y en a aussi de tardives qui viennent en automne. La *calville d'esté* est une espece de *passe-pomme*. La *verte-reine*, ou *pomme de neige*. La *cousinette*, ou *petite calleville d'esté*. La *pomme de rambourg rayée*, ou *de Nostre Dame*. Il y a aussi un *rambourg blanc*, & un *rouge*, & est la plus grosse des *pommes*. La *pomme sans fleurir*, qui est nommée *pomme-figue*, parce qu'elle sort de son bois ainsi que la figue. La *calleville*: il y en a de rouge, & de blanche. La *pomme de franquetu*. Le *court-pendu gris*. Il y a un *court-pendu rouge*, dit *musqué*, ou *pomme de belin*. Le *chastaigné*: il y en a de blanc & de musqué. La *pomme de pigeon*: il y en a de blanche, & de rouge. Le *petit-bon*, & le *gros-bon*. La *pomme bardin*. Le *fenouillet gris*, ou *pomme d'anis*. Il y a aussi un *fenouillet blanc*. La *pomme-poire*, qui est une espece de *reinette grise*. La *pomme de glace*. L'*Angleterre*, ou *malingre*. La *pomme de pin*, qui est blanche, douce & hastive, & se forme en *pomme* de pin au bout des branches. La *pomme lazarelle* qui vient de Florence. La *pomme d'apis*: il y en a de grosse, & de petite. Elle n'a point d'odeur, & est une *pomme* sauvage qui s'est trouvée dans la forest d'Apis. La *pomme violette*. La *pomme de belle fille*, qui est une espece de *gros court-pendu*. La *pomme de soüasse*. La *pomme de croquet*, qui est une espece de *chastaigné*. La *pomme de Bondy*, qui est grosse, verte & rouge, & fort lisse. La *reinette blanche*, la *reinette rousse*, la *reinette grise* est la plus excellente des *pommes*. La *reinette verte*, & la *reinette d'Angleterre*, qui est une tres-belle & grosse *pomme* blanche, lisse, & plus longue que ronde.

Matthiole dit que les *pommes* rouges & aigres ne sont telles que parce qu'on les a entées sur un meurier noir. On fait des syrops, des marmelades de *pomme*, des tartes en *pomme*. Les Medecins Botaniques decrivent une plante qu'ils appellent *pommes d'amour*, & en Latin *mala insana*, qui croist par tout comme les melons. Ses feuilles sont presque semblables au figuier, ou au grand solatrum, rudes, velues & ondees. Elle n'a qu'une tige haute de demi-coudée, branchue, ronde & ferme, purpurine & velue comme ses feuilles. Ses fleurs sont belles à voir, & sont longues, blancheastres, & rayonnantes comme une estoile, d'où sort un fruit long & gros comme un concombre, de couleur purpurine, ayant une escorce lissée & succulente, une chair blancheastre, & une graine semblable au poivre d'Inde. Sa racine est profonde, & est divisée en plusieurs branches. On mange beaucoup de ce fruit en Italie fricassé à l'huile & au beurre, & avec sel & poivre. Il provoque fort à luxure, & cause plusieurs maladies. Il y a d'autres *pommes d'amour*, qu'on appelle *pommes d'or*, qui sont plattes & rondes, & partagées par costes comme les melons, dont les unes sont rouges, & les autres dorées. On les mange comme les autres.

Il y a une autre plante qu'on appelle *pomme de merveille*, en Latin *balsamina*, *vitucella*, *momordica*. Elle produit plusieurs sarments menus qui s'attachent aux herbes & aux arbrisseaux qu'ils rencontrent. Ses feuilles ressemblent à celles de la coulevrée, ou de la vigne, quoyque plus petites & plus chiquetées. Sa fleur est semblable a celle de concombre, & est jaunastre. Son fruit va en diminuant d'un costé & d'autre, étant presque fait comme un œuf. Sa peau & poulpe est charnuë, & toute couverte de petites bosses pointuës. Ce fruit devient rouge à la fin, & s'ouvre & se creve aisement estant meur. Il y en a une autre espece qui a des feuilles de saux, d'où sortent des *pommes* qui ont la figure de poires, qui sont veluës, & qui de verdes deviennent jaunastres, qui en se crevant jettent une graine semblable aux lentilles.

POMME, se dit aussi de plusieurs autres fruits qui ont de la rondeur, ou quelque figure approchante. Une *pomme* d'orenge, de grenade; une *pomme* de pin, de cedre; une *pomme* de chou, dont les feuilles s'entortillent en rond. Les Poetes ont feint aussi, qu'il y avoit des *pommes* d'or dans le Jardin de Hesperides.

Les Medecins appellent *pomme*, ou *pommeau*, la partie superieure de la jouë qui est entre le nez & l'oreille au dessous de l'œuil, & que la pudeur fait rougir. On appelle aussi *pomme*, ou *morceau d'Adam*, une partie du cartilage du larinx, nommée *scutiforme*, & qui avance en dehors dans le cou des hommes.

POMME, se dit aussi des ouvrages de l'art taillés en rond ou en boule dans les jardins. On taille en *pomme* le buis, le rosmarin, le fileria, & generalement tous les arbustes. On appelle dans les meubles, une *pomme* de lit, une *pomme* de chenet. Dans les pieces de tour on dit la *pomme* d'une canne, les *pommes* d'une table, &c.

POMME, se dit figurément & proverbialement en ces phrases. On appelle *pomme de discorde*, une chose contentieuse que plusieurs personnes veulent avoir; par allusion à celle qui mit de la jalousie entre les trois Deesses de l'Antiquité. On dit aussi, que celuy-là a emporté la *pomme*, qui a emporté le prix, ou la chose contestée. On dit aussi de ceux qui ne tiennent pas leur colere, qu'on les appaisera comme un enfant avec une *pomme*. On dit aussi de celuy qui a fait une grande imprecation, qu'il s'est donné à plus de Diables, qu'il n'y a de *pommes* en Normandie.

POM-

POMMÉ. s. m. Cidre fait de jus de pommes. On estime plus le *pommé* que le peré.

POMMÉ, ÉE. adj. se dit des fruits qui en croissant s'arrondissent, & font une espece de pommes. Des choux *pommes*, des laitues *pommees*.

POMMEAU. s. m. est une piece de cuivre qui est au haut & au milieu de l'arçon de la selle, où on attache les pistolets, le chapelet, ou quelques hardes qu'on porte. Les mauvais cavaliers se retiennent au *pommeau* de la selle, quand le cheval se cabre.

POMMEAU, est aussi un gros bouton de fer, ou d'argent, qu'on met au bout de la poignée & de la garde d'une épée, pour y servir en quelque façon de contrepoids. Ce mot vient de *pomme*, à cause de la ressemblance.

POMMEAU, en termes de Medecine, signifie aussi le moiet ou le gras de la jambe, & la partie superieure de la joue.

POMMELÉ, ÉE. adj. qui se dit du ciel, quand il est couvert de plusieurs petits nuages clairs & separez.

POMMELÉ, en termes de Manege, se dit de plusieurs petites marques qui sont un peu plus sombres sur le poil. Un cheval gris *pommelé*; alzan *pommelé*.

On dit proverbialement, Temps *pommelé*, & femme fardée, ne sont pas de longue durée.

POMMER. v. n. Devenir en pomme, se tourner en rond. Voilà des choux qui commencent à *pommer*. Pour faire *pommer* des laituës, il les faut transplanter.

On dit populairement, *Pommer* la gueule, pour dire, Donner un coup de poing, ou de la paume de la main sur le visage.

POMMETÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, se dit de plusieurs boutons ronds, dont on orne les extremités de plusieurs meubles de l'Escu. Une croix *pommetée*, une losange *pommetée*. On appelle aussi des bourdons *pommetés*. On le dit encore des rais d'escarboucles, qui sont garnis de petites pommes ou boules dans leurs extremités, ou au milieu.

POMMETTE. s. f. Petit ouvrage en forme de pomme. On met des *pommettes* dorées sur les imperiales des carrosses pour les orner. Les ouvrages de tour delicats aboutissent presque tous en *pommettes*. Les Lingeres font de petits nœuds ou points ronds, pour orner le linge, qu'elles nomment *pommettes*.

POMMIER. s. m. Arbre qui porte les pommes. *Pommier* nain; *pommier* en plein vent; *pommier* sauvage; *pommier* enté sur franc, ou sur sauvageon. Le *pommier* jette force branches, qui s'étendent en long & en large. Il a une grosse feuille de couleur cendrée par dehors, & jaune au dedans. Ses racines sont presqu'à fleur de terre, & petites. Ses feuilles sont longuettes, charnuës, & un peu dentelées. Il jette ses fleurs au printemps, qui sont blanches, feuillues & un peu rouges, d'où sortent les pommes. On éleve des *pommiers* sur franc & sur paradis; & pour faire des buissons, le paradis est le plus propre, demeurant toûjours nain. Il y a une espece de sauvageon de *pommiers*, nommée *doucins*, qui pousse beaucoup de jets au pied, qui a beaucoup plus de seve que le *pommier* du paradis, qui est une espece de *doucins* qui jette du pied.

POMMIER, est aussi un utencile de ménage qui sert à mettre cuire des pommes devant le feu proprement. Il y en a de terre, de fer blanc à un, deux & trois estages.

POMONE. s. f. Nymphe & fausse Divinité des Anciens, qu'ils croyoient presider aux jardins, qui fut mariée à Vertumne, qu'ils avoient pour ce sujet en grande veneration.

POMPE. s. f. Despense magnifique qu'on fait pour rendre quelque action plus recommandable, plus solemnelle & plus éclatante. Rien n'a égalé la *pompe* & la magnificence des triomphes Romains. Les gens se ruinent par une vaine *pompe* & ostentation. Le luxe a porté la *pompe* des habits à un tres-haut point. Le Christianisme veut qu'on renonce à Sathan & à ses *pompes*. On fait aux Rois de magnifiques *pompes* funebres. La *pompe* la plus surprenante qu'on ait jamais vûë est celle d'Antiochus surnommé le Splendide, qui est décrite par Polybe, & par Athenée. Il y avoit en marche cinquante mille hommes. On en voit aussi une ample description dans le Traité des Carrousels du Pere Menestrier.

POMPE, se dit figurément en choses spirituelles & morales. L'Escriture nous apprend que le Seigneur viendra en grande *pompe* juger les vivants & les morts. On dit aussi, la *pompe* du stile, des vers, de l'eloquence, quand on parle, qu'on écrit avec des mots choisis, relevez & magnifiques.

POMPE, est aussi une machine pour élever des eaux. Elle est composée d'un tuyau renforcé, qu'on appelle le *corps de pompe*. On appelle le *pot* d'une *pompe*, l'endroit par où entre l'eau pressée par le piston. Il y a au bas une soupape qui s'ouvre pour laisser entrer l'eau, & qui se ferme pour l'empescher d'en sortir. Elle a aussi un piston qui s'abaisse & qui s'éleve par le moyen d'une manivelle qu'on appelle *brimbale*. Il y a des *pompes aspirantes* qui élevent l'eau à 32. pieds par le seul poids de l'air; d'autres qui agissent par compression, qui l'élevent à toutes sortes de hauteurs. La plus belle de toutes les machines hydrauliques est la *pompe* inventée par Ctesibius, qui luy a donné son nom Latin *organum Ctesibicum*. La *pompe* est de grand usage sur mer pour vuider les eaux d'un navire. On en met deux de chaque costé du grand mast, & quelquefois une vers l'artimon. Ce mot vient de l'Alleman *pomp*, qui signifie la même chose.

POMPE, se dit de ces phioles renversées que les Oiseliers mettent dans les augets des cages de leurs oiseaux pour leur fournir toûjours à boire & à manger.

POMPER. v. act. Eslever de l'eau avec une pompe. Quand un navire fait eau, il est force de *pomper*. Une pompe fait jusqu'à 500. bastonnées par heure.

On *pompe* aussi l'air dans la machine pneumatique de Mr. Boyle pour faire du vuide.

POMPEUX, EUSE. adj. Qui se fait avec pompe & magnificence. Cette entrée, ce carrousel, étoient fort *pompeux*. La Cour de France est toûjours *pompeuse* & fort leste.

POMPEUX, se dit figurément en Morale. Les vers d'un Poëme Epique, d'une telle Tragedie, doivent estre *pompeux* & elevez. Le Panegyrique demande un stile *pompeux*.

POMPEUSEMENT. adv. D'une maniere pompeuse & éclatante. Le Soleil monte *pompeusement* sur l'horison.

POMPHOLIX. s. m. Terme de Medecine. Ce sont de petites parties du cuivre qui s'élevent en l'air par la force du feu, lors qu'on le fond & qu'on le remuë, & qui s'attachent au haut du fourneau. Elles sont façonnées en fleur de farine, & quelquefois en forme de petites ampoulles. On l'appelle autrement *fleurs d'airain*, ou *cendres de bronze*. On l'appelle aussi *nil* & *nihili*.

PON.

PONANT. s. m. La partie Occidentale du monde opposée au Levant. Depuis le Levant jusqu'au *Ponant*. Le vent de *Ponant* souffloit dans nos voiles. On ne le dit plus gueres qu'en Poësie.

PONANT, en termes de Marine, signifie la Mer Oceane Athlantique, par opposition à la Mer de Levant qui est la Mediterranée. Il y a des Amiraux du *Ponant*. L'Escadre du *Ponant*. Le vent de *Ponant* souffloit dans nos voiles.

PONANTIN. f. m. Ce qui concerne la Mer du Ponant. Officier *ponantin*, vaisseau *ponantin*. Les matelots *ponantins* ne sont bons que sur la Mer du Ponant.

PONCE. f. f. Pierre spongieuse, poreuse, legere, friable & blancheastre que vomissent les Volcans, qui sert à gratter, à polir, & à plusieurs autres usages. Theophraste dit que pour appaiser le vin qui bout, il faut jetter dedans de la pierre *ponce*. En Latin *pumex*.

PONCE, chez les Ouvriers, est un noüet de poudre de charbon enveloppé dans quelque estoffe claire, qu'on passe pardessus des piqueures, afin de marquer sur un papier qui est dessous, des lignes, ou des desseins. La *ponce* est de grand usage chez les Brodeurs. On l'a ainsi nommée, parce qu'au commencement on les faisoit avec de la poudre de pierre *ponce*.

PONCEAU. f. m. Coqueliquot, espece de pavot fort rouge & simple qui croist dans les bleds. En Latin *Papaver rhoeas*.

PONCEAU, signifie aussi un rouge fort foncé. Le ruban le plus cher est le ruban *ponceau*, teint en couleur de feu. Ce nom luy a été donné à cause de la fleur du *ponceau*, ou *coqueliquot*, qui est fort rouge.

On appelle à Paris le mauvais François, le langage du *ponceau*, à cause d'un *ponceau* ou petit pont, auprés duquel habite force petit peuple qui parle fort mal.

PONCER. v. act. Marquer sur du papier ou des estoffes des lignes, ou des desseins avec la ponce. Les Escrivains, les Graveurs, les Brodeurs, faiseurs de desseins, de dentelles, &c. *poncent* leurs ouvrages.

PONCER, se dit aussi chez les Orfevres, lors qu'avec la pierre ponce ils rendent matte la vaisselle d'argent.

PONCIRE. f. m. Gros citron qui a la coste fort espaisse, & peu de jus. L'escorce de citron confite est faite de *poncires*. Ce mot vient de *poma cerea*. Menage. Mais tous les Medecins les appellent *poncilles*.

PONCIS. f. m. est un dessein tracé sur le papier, & marqué par plusieurs menus points, qui sert de patron pour en faire plusieurs autres, en passant pardessus la ponce, dont la poudre marque les mêmes traits sur le papier qu'on met dessous.

PONCTUALITÉ. f. f. Soin qu'on prend d'obeïr, de faire les choses exactement & regulierement. Les Grands veulent estre servis avec grande *ponctualité*.

PONCTUATION. f. f. Observation grammaticale des lieux d'un discours où on doit faire de differentes pauses, & qu'on marque avec des points & petits caracteres pour en advertir les lecteurs. Il y a plus de difficulté qu'on ne pense à faire bien la *ponctuation*. Ce Correcteur d'Imprimerie entend fort bien la *ponctuation*.

PONCTUEL, ELLE. adj. Exact, qui fait les choses à point nommé, & de la maniere qu'elles se doivent faire. Un Marchand doit estre *ponctuel* à acquiter les lettres de change qu'on tire sur luy pour conserver son credit. Les Moines sont *ponctuels* à observer les heures de leurs repas.

PONCTUELLEMENT. adv. D'une maniere ponctuelle & exacte. Les Chartreux observent encore *ponctuellement* leur premiere Regle, ils ne se sont point relâchez.

PONCTUER. v. act. Mettre des points & des virgules pour marquer la division des membres d'une periode, d'un discours. On a du mal à bien lire la chicane, parce qu'elle n'est jamais *ponctuée*.

On le dit aussi des caracteres apposez pour l'intelligence du texte. L'Hebreu étoit bien plus difficile à lire qu'il n'est à present, avant qu'il fust *ponctué* par les Massoretes, qui y ont mis des points qui servent de voyelles.

PONCTUÉ, ÉE. part. pass. & adj. Un i *ponctué*, qui a un point pardessus.

PONDRE. v. act. Pousser ses œufs dehors. Il ne se dit que des oiseaux & des tortues. On dit que le coucou va *pondre* au nid d'autruy. Les tortues vont *pondre* sur le sable, & puis s'en retournent à la mer. Il y a des poules qui *pondent* tous les jours. Ce mot vient de *ponere*, selon Nicod.

On dit proverbialement & figurément, qu'un homme pond sur ses œufs, pour dire, qu'il est riche & à son aise.

PONT. f. m. Ouvrage d'architecture, ou de charpente, qu'on bastit sur les rivieres pour les traverser. Un *pont* de pierre a tant d'arches. Le cintre, la culée, la maistresse arche d'un *pont*. On fait aussi des *ponts* de bois. Quand les ennemis approchent, on rompt les *ponts*, on en couppe une arche. Quelques-uns croyent que Janus fut l'inventeur des *ponts*, des couronnes & des navires, parce qu'en plusieurs monnoyes de Grece, de Sicile & d'Italie, il y avoit d'un costé un Janus à deux testes, & de l'autre un *pont*, ou une couronne ou un navire, suivant le témoignage qui est dans le XV. Livre d'Athenée.

On fait aussi des *ponts* pour traverser les choses qui ont de la profondeur, comme sur des fossez. Le *pont* d'une ville, d'un chasteau. On dit que Xerxés fit faire un *pont* de navires sur l'Hellespont.

On fait aussi des *ponts* pour conduire de canaux d'une hauteur à une autre. Le *pont* du Gard est un aqueduc merveilleux, où il y a trois *ponts* les uns sur les autres.

On fait encore des *ponts* des bateaux, soit de bois, soit de cuivre, qu'on attache avec des pieux, ou des ancres, & sur lesquels on met des planches. Il y a un fort beau *pont* de bateaux à Rouen, qui s'eleve & qui s'abaisse selon le flux & le reflux.

PONT DE JONC, est un *pont* fait avec de grosses botes de jonc qui croist dans les lieux marescageux, & qu'on couvre de planches. Il sert à passer dans des lieux bourbeux, & où le terrain n'est pas ferme.

PONT-LEVIS, ou *Pont dormant*, est un *pont* qui se leve par le moyen d'une bascule, ou contrepoids, & qui se joint contre la porte. Il y en a aussi à trebuchet & à fleche soustenus par deux gros paux hauts de 15. pieds, dont une partie se baisse, quand l'autre se hausse.

PONT-LEVIS, en termes de Manege, se dit de la desobeïssance du cheval, quand il se cabre plusieurs fois, & se dresse si haut sur les jambes de derriere, qu'il est en danger de se renverser sur le cavalier. Ce cheval est dangereux à monter, il fait des *ponts-levis*. On faisoit aussi autrefois une sorte de souliers qu'on appelloit *à pont-levis*.

PONT VOLANT, est un *pont* qu'on fait sur des passages de quatre ou cinq toises, composé de deux petits ponts mis les uns sur les autres tellement disposez, que le superieur s'avance par des cordages & des poulies qui sont attachées à l'inferieur. On fait aussi des *ponts volants* composés de trois pieces de bois dentelées pardessous en forme de vindre, qu'on pose sur une lanterne en forme de pignon qui traverse les trois dentelures, & qui est composée de sept ou huit fuseaux qui entrent dans ces dentelures, à mesure qu'on pousse le *pont* avec un engin. Il faut auparavant arrester les planches sur ces trois pieces dentelées.

PONT, en termes de Marine, est un plancher qui separe les estages d'un navire. On dit aussi, qu'un vaisseau a deux ou trois *ponts*, quand il a dans son creux deux ou trois estages. Les moyens vaisseaux ont deux *ponts*. Les plus grands en ont trois, distants chacun de cinq pieds. Le *pont* d'enbas s'appelle le *premier pont*, ou le franc *tillac*. Le second *pont* est comme le deuxieme estage des bastimens de terre au dessus du rez de chaussée: c'est l'endroit destiné à la seconde batterie, ou il y a grand nombre

nombre de canons que sur le franc tillac, à la reserve qu'il ne s'en met point à la pouppe, à cause que c'est la chambre du Capitaine. A l'avant de ce *pont* sont les cuisines & offices. Aux grands vaisseaux il y a un troisiéme *pont*, & une troisieme batterie. Ce troisiéme *pont* ne couvre que l'avant & l'arriere, qu'on nomme *gaillard*, ou *chasteau de pouppe & de proüe*. *Pont courant devant arriere*, est celuy qui est entier, qui regne de proüe à pouppe. *Pont couppé* est celuy qui ne regne que sur la proue, ou sur la pouppe. *Pont de corde* est un *pont* fait de forts cordages entrelassez, qu'on estend sur les vaisseaux qui n'ont qu'un tillac, au travers duquel on peut aisement offenser l'ennemi qui est venu à l'abordage, & qui a sauté dessus. Pendant le combat on enferme les esclaves entre deux *ponts*.

En termes de Geographie, on appelle le *Pont Euxin*, une grande mer qui est par delà Constantinople entre l'Europe & l'Asie, qu'on nomme autrement la *Mer Noire*. Elle est tres-dangereuse à naviger, & a sur ses bords un Royaume que Mithridate possedoit, qu'on appelloit Roy de *Pont*. On fait accroire aux badauds Nouvellistes, que les glaces ont rompu une arche du *Pont Euxin*.

PONT, est aussi un nom par lequel on marque plusieurs villes qui sont sur des rivieres, *Pontoyse*, *Pont de Cé*, *Pont à Mousson*, *Pont de l'Arche*, *Pont St. Maixant*, *Pont l'Evéque*: c'est celuy qui a donné son nom à de petits fromages ronds qu'on apporte de Normandie.

On dit proverbialement, que la Foire est sur le *pont*, pour dire, qu'il se faut haster d'aller faire quelque chose. On dit aussi pour faire croire qu'une chose n'arrivera pas si-tôt, qu'il passera bien de l'eau sous les *ponts* entre cy & là.

On appelle dans les sciences le *pont aux asnes*, une legere difficulté qui arreste d'abord les ignorants ou les stupides. On dit qu'il faut faire un *pont* d'or à ses ennemis, pour dire, qu'il leur faut donner la facilité de se sauver, quand ils veulent s'enfuir. On dit aussi d'un enfant qui est sur le point de pleurer, qu'il est sur le *pont* de Sainte Larme.

PONTAL. s. m. Terme de Marine. Hauteur ou creux du vaisseau. Voyez *Creux*.

PONTE'. adj. Terme de Marine. Vaisseau qui a un pont ou tillac, qui porte couverte, qui n'est point ras.

PONTE. s. f. Action par laquelle les oiseaux poussent dehors leurs œufs. La meilleure *ponte* des oiseaux est au printemps.

PONTE, se dit aussi des tortuës qui vont pondre sur le rivage. Les tortuës font un tres-grand nombre d'œufs d'une seule *ponte*. Elles couvrent leurs œufs de sable aprés leur *ponte*, & le Soleil les fait esclorre.

PONTENAGE, ou *Pontonage*. s. m. est un droit que le Seigneur feodal prend sur les marchandises qui passent sur les rivieres, sur les bacs & les ponts, qu'on a appellé en la basse Latinité *pontaticum*, *pontagium*, & *pontonagium*.

PONTIERE. s. f. Ouverture par où la poule rend ses œufs.

PONTIFE. s. m. Qui a l'intendance & la direction des choses sacrées, du culte de la Religion. Les Romains avoient des *Pontifes* & un Souverain *Pontife*. Les Juifs avoient un Souverain *Pontife*. Aaron fut le premier *Pontife*. Chez les Chrêtiens on appelle le Pape *Souverain Pontife*. Les Evêques & les Prelats peuvent être appellez *Pontifes* dans leurs Dioceses.

PONTIFICAL, ALE. adj. Qui appartient au Pontife. Les Evêques reçoivent le Roy dans leurs Eglises en habits *pontificaux*. Il y a des Festes *pontificales*, où les Evêques officient en habits *pontificaux*.

On appelle *Pontifical*, ou *Ceremonial*, le Livre où sont contenuës les prieres & les ceremonies que font le Pape, ou les Evêques, quand ils font les actions qui appartiennent à leur dignité.

PONTIFICALEMENT. adv. D'une maniere pontificale. Les Evêques officians sont vestus *pontificalement*. On fait le Sacre pendant une Messe celebrée *pontificalement*.

PONTIFICAT. s. m. Dignité de Pontife. Un tel Cardinal a été élevé au *Pontificat*, a été esleu Pape. Le Concordat se passa pendant le *Pontificat* de Leon X. Il y a eu un *Pontificat* qui n'a duré que vingt-quatre heures.

On dit figurément, qu'une personne est en son *pontificat*, quand elle paroist dans son plus grand éclat, dans son plus grand lustre, soit en parlant d'un Magistrat, quand il est dans son siege; soit d'une femme, quand elle est parée de ses plus beaux habits.

PONTILLES, ou *Espontilles*. Terme de Marine. Pieces de bois qui servent à soustenir les pavois, quand on est prest de combattre.

PONTON. s. m. Petit pont flottant fait de bateaux & de planches, qui sert à passer un bras de riviere.

PONTON, en termes de Mer, est un grand bateau plat qui n'a qu'un mast, & qui est de trois à quatre pieds de bord. Il est garni de capestans, de vis, & autres machines, qui servent à faire faire carene aux grands navires, à les relever, & à nettoyer les ports, & en tirer la vase, les pierres, ancres, bris de vaisseaux, & autres choses qui les pourroient combler.

PONTON, est aussi un vaisseau dont il est fait mention dans les Commentaires de Cesar & dans Aulugelle; mais ces Auteurs parlent d'un vaisseau quarré servant à traverser les rivieres, & propre pour recevoir les chevaux & harnois: c'est ce qu'on appelle maintenant *bac*. Ce mot vient de *ponto*, qui en Latin signifie un *bac*. Nicod.

PONTONNIER. s. m. est un Batelier qui tient un bac, ou grand bateau pour passer les rivieres aux lieux où les ports sont establis. On l'a appellé aussi *Pautonnier* & *Pontanier*: d'où vient qu'on a dit en proverbe un fier *Pautonnier*, en parlant d'un homme revesche & mal à propos glorieux, à cause que ceux qui sont commis pour recevoir les peages des ponts & passages sont ordinairement farouches & rigoureux. On a appellé aussi *Pautonnerie*, la superbe, l'orgueil, dans les vieux Romans.

POP.

POPLITAIRE. adj. Terme de Medecine, qui se dit d'un muscle quarré qui est entre les adducteurs de la jambe. Il y a aussi une veine qu'on appelle *poplitaire*, ou *jarretiere*, parce qu'elle est auprés des jarrets.

POPULACE. s. f. Terme collectif. Menu peuple, foule de gens. Dans les grandes ceremonies on est fort embarrassé de la *populace*. Il faut mettre des gardes pour chasser la *populace*. Quand la *populace* est une fois esmeuë la sedition est dangereuse.

POPULAIRE. adj. m. & f. Qui concerne le peuple. Les Tribuns Romains étoient des Magistrats *populaires*. Le Prevost des Marchands est un Officier *populaire*, qui doit deffendre les interests du peuple. Les Grands Seigneurs se rendent *populaires*, pour briguer l'affection du peuple. Le pire des Estats est l'Estat *populaire*, celuy où le peuple est maistre. On appelle les maladies epidemiques, ou *populaires*, celles qui viennent de malpropreté & corruption, qui se communiquent.

On appelle aussi erreurs *populaires*, une infinité d'opinions mauvaises qui se sont glissées parmi le peuple, dont plusieurs gens sont persuadez par preoccupation, sans en avoir voulu examiner les principes ou la raison. La plus-part des opinions communes, quand elles sont bien examinées, sont des erreurs *populaires*. Laurens Jou-

Jombert a escrit trois jolis Volumes intitulez Erreurs *populaires*.

POPULAIREMENT. adv. D'une maniere qui appartient au peuple, au vulgaire. Ce Prince n'est point entesté de sa grandeur, il vit *populairement*, il salue tout le monde. On dit *populairement*, c'est à dire, que c'est une façon de parler basse & commune.

POPULEUM. s. m. Terme de Pharmacie. C'est un onguent qui se fait des petits bourgeons du peuplier noir qui sortent au commencement du printemps, qui sont odorants & aucunement cireux. Matthiole. C'est le mot de *peuplier* qui luy a donné son nom, quoy que les boutons de peuplier qui y entrent ne soient pas sa base.

POPULO. s. m. Espece de liqueur ou de rossolis fait avec de l'eau de veau, & peu d'eau de vie.

POPULO, est aussi un terme bas, dont on se sert pour exprimer une multitude d'enfans. Voila déja bien du petit *populo* pour un homme qui n'est marié que depuis sept ou huit ans.

P O R.

PORC. s. m. Pourceau, gros cochon. Le *porc* est un animal immonde & en abomination chez les Juifs & les Mahometans. On dit un groüin de *porc*, une langue de *porc* fumée, fourrée; de la chair de *porc*; du *porc* frais. Un *porc* chastré, un *porc* sanglier. Un Marchand de *porcs*. Un Langueyeur de *porcs* est un Officier du Roy qui visite les *porcs* dans les marchez, pour voir s'ils ne sont point ladres.

On dit figurément & par injure à un homme, que c'est un gros *porc*; à une femme, que c'est une *porque*, lors qu'ils sont gras extremement, ou poussifs, ou qu'ils sont sales, malhonnestes ou goulus. Il rotte comme un *porc*; il ronfle comme un *porc*; il sue comme un *porc*; il est gras comme un *porc*.

On dit proverbialement, A chaque *porc* vient la St. Martin: c'est le temps où on tuë les *porcs*.

PORC, est aussi une espece de poisson de mer couvert de grosses écailles.

PORC-ESPIC. subst. masc. C'est une espece de gros herisson qui est revestu de gros aiguillons. Leur difference est que le *porc-espic* naist en Afrique, & le herisson est commun dans l'Europe; & que les aiguillons du *porc-espic* sont plus longs à proportion que ceux du herisson. On a dissequé à l'Academie des Sciences plusieurs *porcs-espics*, dont voicy la description. Le plus grand avoit dix-huit pouces depuis le museau jusqu'à l'extremité des pieds de derriere. Il avoit par tout le corps une soye, ou gros poil luisant, semblable par sa grosseur, sa figure & sa couleur à la soye du sanglier; ce qui l'a fait appeller par les Grecs *hystrix*, c'est à dire, *poil de porc*. Cette soye avoit trois pouces de long par tout le corps; mais au dessus du cou elle estoit longue d'un pied, & trois fois aussi grosse qu'ailleurs. Elle faisoit aussi un panache sur la teste d'environ huit pouces, & des moustaches de six pouces. Ce panache estoit blanc depuis la racine jusqu'au milieu, & le reste de chastain brun. Il y avoit encore sur le dos des piquants de deux especes; les uns plus forts, plus gros, plus courts & plus pointus, & trenchants à maniere d'alesnes. Les autres estoient d'un pied de long, & plus flexibles, dont la pointe estoit applatie & moins forte. Ils estoient durs & luisants en leur surface, & le dedans d'une substance spongieuse & blanche. Il y avoit encore une autre espece de piquants dont l'extremité sembloit avoir été couppée, le reste estant blanc, creux & transparent comme un tuyau de plume à escrire, ayant un peu plus d'une ligne de diametre, & trois pouces de long, rayez selon leur longueur de petites rides. Leur racine estoit menue comme une espingle, quoy que longue de six lignes. Les piquants les plus forts & les plus courts tiennent peu à la peau. Ce sont ceux-là que ces animaux lancent contre les Chasseurs en secoüant leur peau, comme les chiens au sortir de l'eau. C'est pourquoy on les appelle javelots ou *flesches*; & ces animaux les decochent avec tant de roideur, qu'ils blessent souvent les chiens & les Veneurs: & on a dit deux, qu'ils estoient tout ensemble l'arc, la flesche & le carquois. Leurs pieds de devant ont quatre doigts, & ceux de derriere cinq. Ils sont formez comme ceux de l'ours, le gros arteil estant en dedans. Ils n'ont que la plante degarnie de piquants. Leurs pieds ni leur groüin ne sont point semblables à ceux du pourceau, comme ont dit Albert le Grand & Cardan. Ils ont la levre superieure fenduë comme le lievre. Leurs dents sont comme celles des castors, & trenchent à la maniere des ciseaux. Leur langue est garnie par le bout de plusieurs petits corps osseux en forme de dents. Leurs oreilles sont couvertes d'un poil fort delicat, & applaties contre la teste, comme celles de l'homme & du singe. Leurs yeux sont petits comme ceux du pourceau. Leur peau est attachée aux muscles peaussiers, principalement à l'endroit des forts piquants. Albert dit qu'ils ont deux anus, mais il y en a un destiné à la generation, comme il arrive à la civette & au castor. On en a trouvé un qui avoit deux rates & un rein succenturié. Ces animaux ne sortent point de leur tanniere tout l'hiver, non plus que l'ours. Ils vivent de fruits & de raisins, & on les chasse comme les blaireaux, car ils se cachent en terre comme eux. En Latin *porcus spinosus*, en Grec *hystrix*.

PORCELAINE. s. f. Quelques-uns prononcent *Pourcelaine*. Espece de poterie fine & precieuse qui vient de la Chine. Cardan & Scaliger, quoy que d'ailleurs toujours contraires, s'accordent en ce point de dire, que c'est la même chose que ce que les Anciens appelloient *vasa myrrhina* dont parle Pline, & dont on faisoit un grand estat. Mais tous deux se trompent, quand ils disent que les *porcelaines* se font de coques d'œufs broyées, & de certaines coquilles de mer qu'on enferme dans la terre pendant 80. ou 100. ans. Car il est constant par les dernieres Relations des Voyageurs, qu'elles se font d'une terre fossile, laquelle ne se trouve qu'en la Province de Kiangsy en la Chine; encore c'est dans un seul bourg de cette Province qu'on fait la belle *porcelaine* dont on fournit le reste du monde. La terre dont on la fait n'est pas grasse, mais est un sable delié, dont les grains sont transparents; & quand la *porcelaine* est cassée, les Chinois en broyent les morceaux, & ils en font une nouvelle qui est moins belle que la premiere. Ils en rattachent même les pieces avec du fil d'archal si proprement, qu'elle retient encore sa liqueur. On y peut mettre la viande toute bouillante sans qu'elle se casse. Les Rois d'Orient qui sont magnifiques s'en servent quand ils sont Mahometans, parce qu'il ne leur est pas permis par leur Loy de se servir de vaisselle d'argent. On la contrefait en Hollande, à Nevers, & en autres lieux. Il n'est pas vray aussi ce que témoignent les anciens Auteurs, qu'elle se casse quand on y met du poison; & qu'elle ne s'eschauffe que jusqu'au lieu où arrive la liqueur chaude qui y est contenuë; ni que les morceaux en fassent du feu. A Tungcham ville de la Chine il y a une tour de *porcelaine* qui a neuf estages voutez. On y monte par 184. degrez, & elle a 90. coudées de haut. Elle a été bastie il y a plus de 700. ans par les Tartares. Le Sr. de Choisi dans sa Relation de Siam dit que c'est un conte fait à plaisir, & il la suppose dans la Province de Kiansi prés Nanquin. François Cauche en son Voyage de Madagascar fait mention d'un service de *porcelaine* & d'un bocal de terre, qui avoient été pris prés le tombeau de Mahomet, qui a cette proprieté, que lors

qu'on

qu'on jette de l'eau dedans, ou qu'on l'expose au Soleil, elle la rafraischit, au lieu de l'eschauffer.

Porcelaine, est aussi une espece de coquille blanche qui se trouve avec les esponges, qu'on appelle *venerius murex*. Plusieurs pretendent que c'est de ces coquilles que les Anciens faisoient leurs *porcelaines*. Les curieux ont dans leurs cabinets des coquilles tachetées comme des tigres, qu'ils nomment *porcelaines*, ou *cornets de pourpre*, en Latin *buccina*.

Porcelaine, ou *Pourcelaine*, est aussi une petite herbe de jardin qu'on appelle autrement *pourpier*, & qu'on mange en salade. On l'appelle en Latin *portulaca*, *peplion*.

PORCHAISON. s. f. Terme de Venerie. C'est le temps que le sanglier est gros & gras, qu'il est bon à chasser.

PORCHE. s. m. Espece de vestibule ou de lieu couvert soustenu de colomnes, qui étoit autrefois à l'entrée des Eglises & des Temples. Le Temple de Jerusalem avoit un beau *porche*. Les Eglises de Ste. Genevieve, de St. Victor, ont encore aujourd'huy conservé leurs *porches*. On appelle aussi *porche de menuiserie*, des constructions de bois qui se font par un retranchement d'une petite partie d'une chambre, ou d'une Eglise, pour y menager une double porte.

PORCHER, ere. s. m. & f. Qui garde les cochons. On le dit aussi des gens malpropres, incivils & grossiers, tant en leurs habits, qu'en leurs mœurs & en leurs discours. Cet hobereau est un gros *porcher* qui ne sçait aucune civilité, qui n'a jamais veu les honnestes gens.

PORE. s. m. Petit intervalle vuide, ou rempli d'air, qui est insensible, qui est neantmoins dans tous les corps, & qui separe chacune de leurs parties. La condensation, ou la rarefaction ne se fait que quand les *pores* se serrent, ou s'estendent. La sueur sort par les *pores*. La transpiration se fait par les *pores*. Les *pores* des metaux sont serrés; c'est ce qui les rend lourds. Les *pores* des esponges, des pierres ponces, sont fort ouverts; ce qui les rend legers. Le verre n'est transparent que parce que ses *pores* sont situez vis à vis les uns des autres. Ce mot vient du Grec, où il signifie *ouverture* ou *conduit* par où une chose peut passer.

Poreux, euse. adj. Qui a des pores. La terre ne produiroit rien, si elle n'estoit *poreuse*. Plus les corps sont *poreux*, plus ils croissent, mieux ils se nourrissent.

PORPHYRE. s. m. Marbre precieux, rouge & fort dur. Quand un Poëte parle de laisser un monument eternel, il dit qu'il en chargera le marbre & le *porphyre*. Les bonnes pierres à broyer sont de *porphyre*, parce qu'elles surmontent en dureté toutes les autres sortes de marbre. Il est souvent marqueté de taches blanches.

PORPHYROGENETE. s. m. C'est un nom qu'on a donné aux enfans des Empereurs d'Orient, qui veut dire *nez dans la pourpre*.

PORQUES. Terme de Marine. Ce sont des pieces de charpenterie qui se mettent sur la carlingue, paralleles aux varangues, pour doubler les membres qui sont au dedans du vaisseau, & pour les fortifier depuis le bas du fond de cale jusques dessous le premier pont, contre lesquelles sont appuyez les bouts des faux baux. Il y en a de deux sortes. Les *porques* de fond sont posées de travers au dessus des vaigres, & paralleles aux varangues, dans lesquelles il y a une entaille pour loger l'espaisseur de la carlingue, mais ils sont plus esloignez les uns des autres que les varangues. Les *porques* acculées sont placées à l'endroit des varangues & fourcats les plus aculez. On appelle *genoux*, *allonges* & *contreallonges de porques*, les pieces qu'on y adjouste comme aux costés du navire.

PORREAU. Herbe. Voyez POIREAU.

PORT. s. m. est une ance ou une avance d'une coste de mer qui entre dans les terres, qui a un fond & un abry suffisant pour le mouillage & le repos des vaisseaux, pour y prendre leur chargement, y faire leur descharge, ou pour s'y tenir en seureté. Il y a peu de *ports* en toute la coste d'Angleterre. Les *ports* artificiels se font avec des moles, ou des jettées en mer. Les *ports* de Toulon & de Messine sont de beaux *ports*. Le Roy a fait faire un *port* à Cette en Languedoc, un *port* à Rochefort sur les costes de Poitou. Il y a des *ports de barre*, où on ne peut entrer qu'avec la marée, comme celuy de Goa; & des *ports de havre*, comme celuy de Bordeaux. Les *ports enclos* sont ceux qui sont au dedans de la ville, comme ceux de Rhodes, de Venise, Amsterdam, la Rochelle, Bayonne, St. Jean de Luz. Il faut de temps en temps creuser & nettoyer les *ports*. Les vaisseaux ont heureusement surgi au *port*, sont arrivez à bon *port*. On dit fermer les *ports*, quand on interdit le commerce avec les estrangers, quand on empesche la sortie des vaisseaux, soit pour empescher le transport des marchandises, soit pour arrester les matelots dont on a besoin.

En termes de Marine on appelle Maistres des *ports*, les Officiers establis pour la levée des traites & impositions foraines.

Port, se dit aussi sur les rivieres des lieux où abordent les vaisseaux pour se charger, ou se descharger. Le *port* au foin, le *port* de la Greve, le *port* au plastre, le *port* de l'escole, le *port* à l'Anglois.

On le dit aussi des lieux où il y a un bac ou des bateaux, où on passe une riviere. Allez m'attendre au *port*. Le *port* depend d'un tel Seigneur, il afferme tant son *port*.

Port, signifie aussi la charge du vaisseau, le poids qu'il peut porter. Le *port*, la capacité d'un vaisseau se mesure par tonneaux, dont chacun pourroit tenir deux mille livres pesant d'eau de mer: & quand on dit qu'un vaisseau est du *port* de mille tonneaux, on n'entend pas, comme plusieurs croyent, qu'il porte mille futailles pleines de marchandises, mais que l'eau de la mer qui seroit contenuë dans l'espace que la capacité du vaisseau occupe en enfonçant dans la mer, pese autant que mille tonneaux qui en seroient pleins, à raison de 2000. livres chacun, c'est à dire, qu'il peut porter une charge de deux millions pesant.

Port, se dit aussi de ce qu'on porte. Le *port* des armes est deffendu, c'est un cas Royal & Prevostal: & on appelle *port d'armes*, quand plusieurs personnes s'assemblent sans autorité legitime pour faire violence à quelqu'un. On est venu enlever cette fille dans ce chasteau violemment & avec *port d'armes*.

Port, se dit encore des frais & salaires de ce qu'on porte, qu'on voiture, qu'on conduit. Il a tant fallu payer à ce Crocheteur pour le *port* d'un coffre, d'un cent de fagots. Les Rouliers, les Messagers prennent tant par livre pour le *port* des hardes & des balots. Les Tresoriers se font taxer de grosses sommes pour les *ports* & voitures d'argent. Il couste à ce Banquier mille francs tous les ans en *ports* de lettres.

Port, se dit de la maniere de marcher, de porter son corps. Cette femme est de belle taille, elle marche bien, elle a un *port* de Reine. On voyoit au *port*, à la mine de ce jeune homme, qu'il venoit de bon lieu. Enée reconnut la Deesse Venus à son *port*, à sa desmarche, comme dit Virgile.

On appelle en Musique *port de voix*, la facilité de faire avec la voix les passages, fredons & diminutions qui font la beauté & les agréments des chants & de la Musique; ce que les Italiens comprennent sous le nom de *trilli*, *gruppi*, *strascini*, qui sont nos tremblemens & nos diminutions. Bacilli appelle *port de voix*, le transport qui se fait par un coup de gosier d'une notte inferieure à une superieure. Il consiste en trois choses; la notte inferieu-

ce qu'il faut soutenir; le doublement du gosier qui se fait sur la notte superieure; & le soutien de la même notte aprés qu'on l'a doublée. Quelques-uns le nomment *anticipation*, ou *soutien de voix*, qui se fait avant le tremblement ou cadence. Le *port de voix* se fait toûjours sur les finales, sur les medyantes, & autres principales cadences; & les *demi-ports de voix* se font dans des lieux moins considerables. Dans les *demi-ports de voix* on n'observe point cette derniere condition: & c'est ce qu'on appelle *port de voix glissé*, ou *coulé*, ou *port de voix perdu*, quand on oste quelque chose de la valeur d'une notte pour la donner toute entiere à une autre.

PORT, se dit aussi dans les jeux des cartes de ce qu'on reserve aprés en avoir escarté quelques-unes. Mon *port* est en cœur, en pic. Voila mon *port*. Ce *port* estoit beau, mais il n'a pas reussi.

PORT, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Le ciel est un *port* où nous souhaittons tous d'arriver. Nous avons été assez agitez des vents de la fortune, il est temps de joüir des delices du *port*, de vivre en retraite. Le tombeau est le *port* où finissent toutes les miseres humaines.

On dit proverbialement, Faire naufrage au *port*, quand on voit ruiner un ouvrage, un dessein, à la veille qu'on le croyoit achevé.

PORTAGE. s. m. Action de porter. Il faudra tant de mulets & de charriots pour le *portage* de tous ces meubles, de cet equippage de guerre.

PORTAGE, se dit sur mer des voitures franches qu'on donne aux Officiers & Matelots des hardes & marchandises qui leur appartiennent jusqu'à une certaine quantité. On l'appelle autrement l'*ordinaire*.

PORTAIL. s. m. La face, le frontispice d'une Eglise veuë par l'endroit où sont ses grandes portes. Le *portail* de Nostre Dame de Rheims passe pour un des plus beaux de France. Le *portail* de St. Gervais de Paris est un beau *portail* basti à la moderne.

PORTANT, ANTE. adj. & subst. Ce qui porte. On luy a tiré un coup de pistolet à bout *portant*, c'est à dire, On luy a appuyé le bout du pistolet. On dit aussi, l'un *portant* l'autre, le fort *portant* le foible, pour dire, en faisant compensation de l'un avec l'autre.

PORTANT, se dit aussi chez les Ouvriers des anses qui servent à porter des coffres, des cassettes, des chaises, &c.

PORTATIF, IVE. adj. Qui peut marcher, ou se transporter, ou estre transporté. Un vieillard, un valetudinaire, ne sont gueres *portatifs*, ils ont mauvaises jambes, ils ne peuvent marcher loin. On aime les livres *in 12.* parce qu'ils sont *portatifs*, on les met en poche. Cette machine est d'autant plus excellente, qu'elle est *portative*, on la peut aisément transporter où on en a besoin. On mene à l'armée des bateaux, des ponts *portatifs*, des moulins, des fours, des forges, &c.

PORTE. s. f. Passage ou vuide pratiqué exprés dans un mur pour donner entrée dans le bastiment. On le dit premierement des villes. Thebes en Egypte estoit surnommée *à cent portes*. Fez en Afrique a 31. *portes*. On appelle *fausses portes*, celles qui sont au bout des fauxbourgs de la ville. A Rome il y avoit une *porte triomphale*. Il y a maintenant la *porte sainte*, qu'on n'ouvre que l'année du grand Jubilé avec de grandes ceremonies. Dés que l'armée du Roy a paru, les habitans luy ont ouvert les *portes*, luy ont apporté les clefs des *portes*. Ce Marchand est arrivé dans la ville à *porte* ouvrant. Les Commis des *portes* sont ceux qui reçoivent les droits d'entrée aux *portes* des villes.

PORTE, se dit aussi de l'entrée des bastimens particuliers. La *porte* du Louvre. En ce sens on dit les Gardes de la *porte*, le Capitaine de la *porte*. Les penitens estoient autrefois à la *porte* des Eglises. Ce logis a une *porte* de devant & une de derriere. Les Procureurs estoient logez autrefois en petite *porte* ronde: maintenant ils ont de grandes *portes* cocheres. On fait aussi de moyennes *portes*, qu'on appelle *portes bastardes*, des *portes* quarrées, des *portes biaises* plus ouvertes en dedans. Toutes les *portes* de cet appartement se respondent, sont vis à vis.

PORTE, se dit aussi des ouvertures des petits vaisseaux. La *porte* d'un fourneau, la *porte* d'une cage, la *porte* d'un carrosse, &c. Le guichet est une petite *porte* auprés d'une grande, & qui en fait souvent partie.

PORTE, se dit aussi de la closture de menuiserie qui sert à fermer cette ouverture. Une *porte cochere* a deux batans, ou montans. Une *porte à placart* emboitée de haut en bas. Une *porte d'assemblage*, à quadres & panneaux. Une *porte arrasée*, quand les panneaux sont unis & de niveau avec l'assemblage. Une *porte brisée*, *vitrée*, *à claires voyes*. Une *porte de drap*, ou *double porte*. Une *porte-fenestre*, c'est une fenestre qui s'ouvre par bas pour entrer sur quelque balcon.

On dit en ce sens, Fermer, ouvrir la *porte*; heurter, frapper à la *porte*; attendre à la *porte*. Le marteau, les gonds, le seuil de la *porte*. Il n'a pas passé la *porte*. Il n'oseroit regarder ma *porte*. J'ay mis ce valet à la *porte*, pour dire, Je l'ay chassé. J'ay été à vôtre *porte*, c'est à dire, J'ay eté pour vous voir. C'est un gueux qui mendie de *porte* en *porte*. On fait les perquisitions de *porte* en *porte*. Je l'ay laissé sur le pas de sa *porte*.

Porte d'escluse, est une grande closture de bois qui arreste l'eau dans les escluses, dont les deux batans se joignent en angle au milieu, & qui s'ouvrent par le moyen d'une grande queuë qui a la force du levier.

PORTE, se dit aussi de la Cour de l'Empereur d'Orient, du Grand Seigneur. Le Roy de France a son Ambassadeur à la *Porte*, il est en paix avec la *Porte*. Plusieurs Princes payent tribut à la *Porte*. Les Bachas sont les Grands Seigneurs de la *Porte*.

PORTE, se dit figurément en choses spirituelles & morales. JESUS-CHRIST s'est appellé luy-même la *porte*, en St. Jean 10. vers. 9. St. Pierre tient les clefs de la *porte* du Paradis: l'Escriture l'appelle la *petite porte*. Dans le service des morts on prie Dieu qu'il les delivre de la *porte* de l'enfer. La Grammaire est la *porte* des sciences; la Geometrie des Mathematiques. On a intitulé un livre *la Porte des Langues*. La tonsure est la *porte* pour entrer dans les Benefices. La qualité d'Advocat est la *porte* pour parvenir dans les charges de Judicature.

On dit aussi, qu'une loy mal concertée, une mauvaise doctrine, ont ouvert la *porte* à de grands desordres, à des seditions, à des guerres.

PORTE, se dit aussi d'une entrée, d'un passage que des ennemis se font dans un Estat. Le Roy ayant Pignerol, a une *porte* en Italie. Les ennemis n'ont aucune *porte* pour entrer en France. Les *Portes Caspiennes* sont des passages estroits vers la Mer Caspie, qu'on nomme aujourd'huy *Derbent*, ou *Portes de fer*.

On appelle poetiquement l'Orient, la *porte du ciel*. Ainsi on a dit:

> L'Advocat qui s'esveille au heurter d'un client,
> Quand l'aurore est encore aux *portes* d'Orient.

En Astrologie on appelle l'ouverture des grandes *portes* du ciel, les temps où il se fait de grands changements dans la constitution de l'air & du temps; ce que les Astrologues croyent arriver tres-certainement en plusieurs conjonctions & oppositions des Planetes, qui sont amplement descrites dans Vitalis & dans tous les Astrologues Arabes.

PORTE, est aussi un petit anneau ou boucle où on passe une agraffe, & qui sert à la retenir.

PORTE. adj. f. se dit d'une veine insigne qui sort de la

partie cave du foye, qui ressemble au trône d'un arbre, d'où en sortent plusieurs autres qui entrent dans la vessie du fiel, le ventricule, la rate, les intestins, & l'epiploon ou le coiffe. Quelques-uns l'appellent la *main du foye*, parce qu'elle attire le chile; & pour cela les Arabes l'appellent *veine de lait*, & elle se divise en deux gros vaisseaux, le splenique & le mesenterique.

On dit proverbialement d'un importun, que si on le chasse par la *porte*, il entrera par la fenestre. On dit aussi d'un trompeur, qu'il a toûjours quelque *porte* de derriere, quelque invention pour ne s'engager qu'autant qu'il voudra. On dit aussi, Cela est charmant comme la *porte* d'une prison. On dit aussi, Il va de *porte* en *porte* comme le pourceau de St. Anthoine.

PORTE, se met en composition avec plusieurs mots, & signifie ce qui porte, ou qui sert à porter. Il se dit des personnes & des choses. A l'égard des personnes, il y a des Officiers chez le Roy appellez *Porte manteaux*, qui ont soin de porter, ou de tenir son manteau, ses gands, son chapeau, &c. pour les luy presenter quand il en a besoin. Il y a un *Porte-arquebuze* à la chasse; un *Porte-mail*, quand il joue; des *Porte-tables*, des *Porte-chaises* dans la chambre, & des *Porte-chaises* d'affaires. Il y a chez les Cardinaux des *Caudataires* ou *Porte-queuës*; chez les Prelats des *Porte-croix*, des *Porte-crosses*, & *Porte-mitres*: ce sont des Ecclesiastiques qui portent devant eux leur croix & leur crosse, & qui leur mettent & ostent leur mitre. Dans les Parroisses on nomme un Prestre *Porte-Dieu*, qui est celuy qui porte le St. Sacrement en ville aux malades. On appelle aussi *Porte-chappes*, les Chantres qui portent les chappes. Il y a à la guerre des *Porte-enseignes*, *Porte-drapeaux*, *Porte-estendarts*, un *Porte-guidon*, que les Officiers commettent pour porter les enseignes, quand ils ne les portent pas eux-mémes.

Parmy le peuple on appelle *Porte-verges*, les Bedeaux des Eglises. On appelle *Porte-faix*, des Crocheteurs & gens de peine propres à transporter les meubles & les provisions. A Paris ils les portent sur le dos avec des crochets; à Lyon sur la teste avec une sangle.

On dit aussi, qu'un homme est un *porte-malheur*, un *porte-guignon*, quand on croit qu'il est cause de quelque malheur qui nous est arrivé.

A l'égard des choses, on appelle *porte-manteau*, une petite piece de menuiserie attachée au mur, ou dans une armoire, qui est propre à y attacher des manteaux, des chapeaux, & des habits longs. On le dit aussi des pieces d'estoffe taillées en rond en forme de valise, dans lesquelles on enveloppe les manteaux, & qu'on met sur la crouppe d'un cheval, quand on va en campagne. Ils ont d'ordinaire les couleurs du Maistre. *Porte-carreau*, est un petit carré de menuiserie soustenu de pommes, sur lequel on met des piles de carreaux, afin qu'ils ne touchent point à terre. *Porte-missel*, un petit pulpitre qu'on met sur l'autel en faveur des celebrans qui ont la veuë courte. Sur mer on appelle *porte-aubans* & *porte-vergues*, des pieces de bois qui portent les aubans & les vergues.

PORTE-VENT, est un canal de bois bien fermé qui porte le vent des soufflets dans le sommier de l'orgue. C'est dans ce *porte-vent* qu'on enferme un petit ais mobile en forme de souspape, qui fait par son agitation trembler tous les jeux de l'orgue, & qu'on nomme pour cela *le tremblant*. On le dit aussi du pied des tuyaux de la montre jusqu'à la lumiere où se fait le son. On le dit aussi du tuyau qui fait enfler la musette.

On appelle aussi *porte-feu*, les conduits où l'on met de l'amorce pour faire joüer successivement des fusées dans les feux d'artifices.

On fait d'argent des *porte-assiettes*, ou colliers pour servir sur la table les ragousts, & les assiettes volantes. Quand on regale les Dames le jour de leur feste, on leur envoye un bouquet, des gands, &c. sur une petite corbeille ou platine qu'on appelle *porte-bouquet*. Les mouchettes qu'on met sur les tables sont posées sur des *porte-mouchettes*. Les Marchands ont des pots d'estain avec un couvercle en forme de plat, qu'on appelle *porte-disner*, dont ils se servent quand ils sont à leur boutique.

On appelle *porte-épée*, un ceinturon de cuir en forme de sangle, qui a des pendans dans lesquels on passe l'épée. Les Selliers appellent *porte estriers*, un sanglet attaché sur le derriere des panneaux de la selle, qui servent a lever les estriers. Les Arquebusiers appellent *porte-baguette*, ces petits ferremens qui soutiennent la baguette des armes a feu. Les Dessinateurs appellent *porte-crayon*, un petit tuyau de cuivre dans les bouts duquel ils appliquent des crayons.

PORTE-FEUILLE, est un carton double couvert de parchemin, basane, veau, marroquin ou chagrin, qui s'ouvre & qui se ferme, & dans l'ouverture duquel on peut porter des feuilles, des papiers, des estampes sans les gaster.

PORTE-CAHIER, est un porte-feuille large par le dos, qui a des filets où on passe plusieurs feuilles volantes de papier, en attendant qu'elles soient reliées.

PORTE-CHAPPE, ou *Chappier*. Celuy qui porte la chappe dans des Eglises pour faire l'office de Chantre ou de Sous-Chantre. Les Maistres Cuisiniers de la ville de Paris prennent dans leurs lettres la qualité de *Porte-chappes*. Voyez *Chappe*.

PORTE-LETTRE, est une espece d'estuy ou de bourse qui est de cuir, & quelquefois de broderie, qui sert aux gens d'affaires à mettre leurs papiers, memoires & cedules dans leurs poches pour empécher qu'ils ne se perdent, ou ne se frippent.

On appelle aussi *porte-lettre*, le valet d'un Messager qui va distribuer ses lettres par la ville.

PORTE-PAQUET, est un sobriquet qu'on donne à des babillards, ou à des flatteurs, qui vont rapporter à d'autres ce qui aura été dit secrettement dans une compagnie a leur desavantage.

PORTE-RESPECT, est un nom que quelques-uns donnent à un mousqueton ou une carabine qui a un calibre fort large, qui oblige celuy à qui on la presente de porter respect, & de ceder à la violence de son ennemi.

PORTE-AUGE, est un Maçon qui ne travaille pas à la journée, mais qu'on va querir dans les carrefours pour rétablir quelque petit endroit où on a besoin de maçonnerie, de gonds, de gaches, &c.

PORTÉE. s. f. Estenduë en largeur, ou longueur. Il se dit des choses élevées, ou suspenduës. Cette poutre a dix toises de *portée*, elle a trop de *portée*, elle est en danger de rompre. Cette voute a trop de *portée*, le cintre en est trop large.

PORTÉE, se dit aussi de l'appuy qu'on donne aux choses ainsi suspenduës. Cette poutre n'a pas assez de *portée* dans les murs, elle n'y entre pas assez avant. Les arcs-boutants ou contreforts n'ont pas assez de *portée* pour soutenir cette voute. On n'est pas obligé de souffrir la *portée* d'une poutre sur son mur, quand il n'est pas mitoyen. On dit aussi, qu'une goutiere, un auvent, une saillie, ont trop de *portée* sur la ruë, pour dire, qu'elles y avancent trop.

PORTÉE, en termes de Marine, signifie la capacité d'un vaisseau. Designer la *portée* d'un vaisseau, c'est à dire, Exprimer sa grandeur.

PORTÉE, signifie aussi la quantité de marchandises qu'on permet aux matelots de porter sans payer le fret. On l'appelle l'*ordinaire*, quand il n'y a que leurs coffres & leurs hardes, lesquelles doivent estre chargées les premieres.

PORTÉE, se dit de l'étenduë de la ligne où peut arriver une chose qu'on jette, qu'on chasse avec violence. Les deux armées étoient campées à la *portée* du canon. La deffense des bastions doit estre à la *portée* du mousquet.

Il n'y a qu'une *portée* de pistolet, une *portée* d'arbaleste entre ces deux villages.

PORTÉE, est aussi une espece de mesure, qui est la longueur de la chaisne d'un Arpenteur qu'on porte d'un piquet à l'autre. Elle est differente suivant les lieux. La lieuë de Bourgogne contient 50. *portees*, chaque *portée* de 360. pieds.

PORTÉE, se dit aussi de la sphere d'activité de tous les agens, de l'espace dans lequel ils agissent. On ne voit pas une infinité d'estoiles, parce qu'elles sont hors la *portée* d'estre veuës. On n'entend du bruit que quand il est à la *portée* de nôtre oreille. Le feu n'eschauffe que jusqu'à une *portée* ou distance. Cet enfant ne peut pas aveindre ce livre, il n'est pas à la *portée* de son bras.

PORTÉE, se dit aussi chez les Ouvriers qui travaillent en estoffes & en rubans. Le peigne d'un bon velours doit avoir 60. *portées* de chaisne, & chaque *portée* de 80. filets.

PORTÉE, se dit aussi du temps que les femelles des animaux portent leur fruit. La *portée* des brebis est de six mois; des cavales d'onze, ou environ. On dit aussi, Cette chienne a eu tant de chiens d'une *portée*, pour dire, à la fois. C'est sa premiere, sa seconde *portée*.

PORTÉE, en termes de Chasse, se dit des branches du jeune bois que le cerf a pliées, ou rompuës avec sa tête, quand il se rembusche dans son fort, par où on juge de sa qualité, ou grandeur de sa perche.

PORTÉE, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Ce Docteur est tres-sçavant, il y en a peu de sa *portée*, qui ayent autant de capacité que luy. On ne peut comprendre les mysteres de la foy, ils sont au dessus de la *portee*, de la foiblesse de l'esprit humain. Ces deux personnes ne se contesteront pas la preseance, ils ne sont pas tous deux de même *portee*.

PORTELOTS. Terme de Charpenterie. Ce sont des pieces de bois qui regnent au pourtour d'un bateau foncet, ou autre vaisseau au dessous des platbords & herssilieres.

PORTER. v. act. & quelquefois n. qui se dit aussi avec le pronom personnel. Avoir quelque poids, quelque fardeau sur soy. Il se dit des hommes, des animaux & des choses inanimées. Un homme *porte* deux cens pesant, un cheval quatre cens, un chameau un millier. Une tortuë *porte* sa maison avec elle sur son dos. Le cheval *porte* en crouppe. Les colomnes *portent* une forte maçonnerie. Ce portail *porte* toute la face de ce bastiment. La foule étoit si grande, que tout le monde se *portoit*.

PORTER, signifie aussi quelquefois au contraire, Estre dessus, charger. Cette poutre *porte* trop avant sur mon mur, elle le charge. Cette colomne *porte* à faux. Les trompes d'architecture semblent *porter* sur rien.

PORTER, signifie aussi, Avoir simplement sur soy. Les Capucins ne *portent* point d'argent. La questeuse *porte* un cierge à l'offrande. En ce sens on le dit des habits, des ornements, qui marquent les moeurs, les conditions. Les Nobles *portent* l'épée. *Porter* les armes. Ce bourgeois *porte* la robbe au Palais. Ce soldat *porte* le mousquet: celuy-là *porte* la pique. Les Dames *portent* le velours, *portent* le masque. Les bourgeoises *portoient* autrefois le chaperon & l'estamine. Les paysannes *portent* la cale, le bavolet, la bure. Cet homme a *porté* autrefois la mandille, il a *porté* les couleurs, il a été laquais. Les Magistrats, les Dames de qualité se font *porter* la robbe, la queuë. Voilà maintenant les habits, les rubans, la couleur qu'on *porte*, qui sont à la mode. On a deffendu de *porter* l'or & l'argent. Les fous *portent* des marotes, les gueux des sabots, des crochets. Des heritiers *portent* le deuil. Les Moines *portent* la haire, la besace. Bias disoit qu'il *portoit* tout son bien sur luy.

On dit aussi, qu'un homme le *porte* haut, qu'il le *porte* beau, pour dire, qu'il sçait maintenir l'élevation où il est, qu'il fait de la despense. On dit encore, qu'un homme *porte* des cornes, pour dire, que sa femme luy est infidelle.

PORTER, se dit aussi de la maniere de marcher, de la posture, de l'air de la personne. Cette femme a bon air, elle *porte* bien son bois. Ce Danseur *porte* bien ses pieds en dehors, il *porte* bien sa jambe.

PORTER, signifie aussi, Prendre une chose à un lieu pour la mettre en un autre. *Portez* ce livre, ce papier dans ma chambre, dans mon cabinet. On se fait *porter* par terre, en chaise, en carrosse, en litiere. On fait *porter* les marchandises par des Rouliers, par eau, par mer. On a *porté* cet homme en terre. Ce malade est si foible, qu'il faut le *porter* pardessous les bras.

PORTER, signifie aussi, Conduire, mener en un lieu éloigné. Les *porte-vents* conduisent l'air dans les tuyaux d'orgue. Les tuyaux *portent* l'eau dans des regards de fonteines. Et au figuré on dit, qu'un Prince a *porté* bien loin ses armes, ses conquestes, la gloire de son nom.

PORTER, signifie, Allonger un coup, frapper. Un Escrimeur se laisse *porter*, allonger des estocades, des bottes franches. Ce traistre luy a *porté* un coup d'épée par derriere dans les reins. On dit aussi, qu'une chose *porte* coup, lors qu'elle fait quelque effet considerable, ou dont on tire quelque consequence. On dit figurément en ce sens, qu'on a *porté* l'estocade à quelqu'un, pour dire, qu'on luy a demandé de l'argent à emprunter, sans avoir l'intention, ou estre en pouvoir de le rendre.

PORTER, se dit aussi des armes à feu, ou autres instruments qui tirent, qui chassent avec violence quelque trait, quelque balle. On a veu des coulevrines qui *portoient* deux lieuës. Les traits poussez par les machines des Anciens *portoient* fort loin. Ce fusil *porte* bien son plomb. Les canons de batterie *portent* depuis 24. jusqu'à 36. livres de balle; ils *portent* & jettent par terre les plus forts edifices.

PORTER, se dit aussi à l'égard de la constitution du corps. Depuis cet accident il n'a plus *porté* de santé. Le premier compliment d'entreveuë est de dire, Comment vous *portez*-vous? Il se *porte* mal d'avoir trop fatigué. On dit aussi ironiquement, Voilà un homme qui se *porte* bien, pour dire, qu'il a trop beu, qu'il est yvre.

PORTER, se dit aussi à l'égard de la generation & production. Une femme *porte* son fruit neuf mois dans le ventre; une brebis six mois; une jument onze mois & quelques jours. On dit dans les prieres, Benit soit le ventre qui t'a *porté*.

On dit aussi, qu'un arbre *porte* de bon fruit; qu'une bonne terre *porte* tous les ans, qu'elle *porte* de l'avoine, aprés avoir *porté* du bled, qu'elle *porte* grand profit à son maistre.

PORTER, signifie encore, Contenir, estre compris en quelque chose. Un contract qui *porte* des clauses usuraires ou contre les bonnes moeurs, est nul de plein droit. Cette Bulle *porte* dispense & absolution. Cet arrest *porte* des deffenses. Il a produit un titre, une autorité qui *porte* sa condamnation. Un Agent ne peut traiter que sur ce que *porte* son instruction, son pouvoir. On dit aussi d'un bel esprit, que tout ce qu'il dit *porte* sentence. Les poires & les abricots *portent* leur sucre. Une andouille *porte* sa sauffe.

PORTER, se dit encore de la mesure d'une quantité étenduë en longueur. Cette poutre *porte* trente pieds, elle a trente pieds de long. Cette piece de drap doit *porter* vingt aunes. Cette tenture de tapisserie *porte* tant d'aunes, elle a tant de tour.

PORTER, se dit aussi en matiere de jeux & de divertissements,

ments. On *porte* à table des santez. Les masques *portent* des momons. On dit au Piquet, quand on a écarté, qu'on *porte* en pic, en trefle; qu'on *porte* à la quinte, au quatorze; qu'on *portoit* tant de points. On dit à la Paume, qu'une balle n'a pas *porté*, quand le service n'a pas été sur les deux toits. On dit à la boule, qu'on *porte* les deux, quand un seul joue contre deux autres.

PORTER, en termes de Marine signifie, Suivre une route, un rhumb de vent. Le vaisseau *portoit* le cap à l'Oüest, faisoit voile à l'Oüest; il *portoit* à route en droiture, il ne louvioit point; il étoit *porté* d'un vent frais, il navigeoit à la faveur d'un bon vent; il *portoit* peu de voiles, c'est à dire, il étoit sans perroquet.

PORTER, se dit aussi de la charge du vaisseau. Ce navire étoit du *port* de mille tonneaux, il *portoit* soixante pieces de canon de fonte. L'Amiral *porte* le Chef de la flotte, porte le feu, le fanal, le pavillon; il *portoit* tant de soldats & de matelots. Un navire qui *porte* des marchandises de contrebande est sujet à confiscation.

PORTER, en termes de Manege signifie, Pousser un cheval, le faire marcher en avant d'un costé & d'autre, d'un talon sur l'autre. Le *porter* de costé, c'est le faire marcher sur deux pistes, dont l'une est marquée par les espaules, & l'autre par les hanches.

On dit aussi, qu'un cheval *porte* beau, ou en beau lieu, lors qu'il a une belle encolure haute, tournée en arc à la façon des cygnes; & qu'il *porte* bas, quand il a l'encolure molle, mal tournée, & qu'il baisse la teste. Et on dit qu'il *porte* au vent, quand il leve le nez aussi haut que les oreilles. On le dit figurément des personnes qui levent trop la teste en marchant.

PORTER, en termes de Blason, se dit des differentes qualitez & divisions d'un Escu. Le Roy *porte* d'azur à trois fleurs de lis d'or. Les Princes *portent* de France avec des brisures. Ce Seigneur *porte* parti d'argent & de gueules. Il *porte* écartelé de Bretagne & d'Anjou. Il *porte* echiqueté, il *porte* un sautoir, un lion, &c.

On le dit aussi des marques de dignité, ou qui caracterisent & font connoistre la personne. On peint Hercule *portant* sa massue, Mercure *portant* son caducée, la Renommée *portant* un cor. On peint dans l'Eglise les Martyrs *portans* des palmes. Les Grands Seigneurs *portent* des couronnes de Ducs, de Comtes; les Rois des sceptres & des couronnes; les Presidens un mortier; les Prelats des mitres.

PORTER, se dit figurément en choses morales. Le vice *porte* envie à la vertu. Les rivaux se *portent* de la haine naturellement. Il est *porté* par un esprit de vengeance. Un mari & une femme se doivent *porter* beaucoup d'amitié. Ce malheureux a trahy son Prince, il ne le *portera* pas loin, il en sera bientost puni. On dit aussi, qu'un homme *porte* bonheur, malheur, qu'il *porte* guignon.

On dit aussi, *Porter* parole à quelqu'un, pour dire, luy faire des offres, des propositions. On luy a *porté* parole de cent mille francs pour le mariage de cette fille, pour l'achat de cette terre. On luy a *porté* une parole d'honneur, pour dire, On l'a appellé en un combat singulier. On dit aussi, que le Chef d'une deputation *porte* la parole pour son Corps; qu'un Advocat General *porte* la parole pour le Roy. On dit aussi, *Porter* témoignage, pour dire, Deposer en Justice, ou certifier quelque chose.

PORTER, signifie encore, Proteger, favoriser. On ne fait point fortune à la Cour, si on n'est *porté* par quelque Patron. Ce President *porte* ma partie, elle a tout credit chez luy. Un ami doit *porter* les interests de son ami envers & contre tous. On dit aussi des flateurs, qu'ils *portent* leurs Heros jusqu'au ciel, pour dire, qu'ils les loüent excessivement.

PORTER, signifie aussi, Patir, endurer. Nous *portons* tous la peine du peché d'Adam. Un Stoique *porte* patiemment les afflictions. On dit aussi, la saison le *porte* ainsi, pour dire, le veut, le permet de la sorte.

PORTER, signifie encore, Estre disposé à faire quelque chose, soit par sa propre inclination, soit par l'instigation d'autruy. Cet enfant est de bon naturel, il se *porte* au bien, il se *porte* avec chaleur à l'estude. Ce cavalier s'est *porté* en brave homme en cette occasion. Les mauvais exemples, les mauvaises compagnies nous *portent* au mal. C'est sa femme qui l'a *porté*, qui l'a obligé à faire cette méchante querelle. Les Sauvages & les timides sont naturellement *portez* à la cruauté. Son negoce n'est pas assez grand pour *porter* cette perte sans faire banqueroute.

PORTER, se dit aussi en termes de Jurisprudence. Un Procureur traite au nom & comme se faisant & *portant* fort de celuy qui luy a donné pouvoir. Il s'est *porté* heritier seulement par benefice d'inventaire. Il s'est *porté* pour appellant d'une telle sentence. Le Procureur du Roy se doit *porter* partie contre les criminels, quand personne ne se veut *porter* partie civile.

PORTER, se dit proverbialement en ces phrases. Argent comptant *porte* medecine. Autant vaut traisner que *porter*, c'est à dire, On ne gagnera pas plus d'une façon que d'autre. On dit d'un méchant Orateur, qu'on le *porte* sur les espaules, pour dire, qu'on a pitié de luy, qu'on le plaint. On dit aussi, que chacun *porte* sa croix en ce monde, pour dire, que chacun a son affliction; & qu'en l'autre monde chacun sera Mercier, & *portera* son panier, c'est à dire, rendra compte de ses pechez. On dit aussi, qu'un homme monstre tout ce qu'il *porte*, pour dire honnestement, qu'il découvre ce qu'il devroit cacher. On dit aussi ironiquement, Il est le plus fort, il *portera* les coups.

PORTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On dit quelquefois à un amy, Demeurez à disner avec moy, puis que vous voilà tout *porté*.

PORTEREAU. s. m. est une construction de bois qu'on fait sur les petites rivieres pour retenir l'eau, & la rendre plus haute, afin d'en faciliter la navigation. Il est fait en forme de bonde d'estang, & c'est une grande palle de bois qui barre la riviere, qui se leve par le moyen d'un grand manche tourné en vis, qui entre dans un escrou, étant au milieu d'un fort chevalet, quand il arrive des bateaux. On en voit à Corbeil sur la riviere de Seine. Ils sont de bien moindres frais que les escluses & les pertuis.

PORTEUR, EUSE. adj. & subst. Celuy qui porte pour autruy. Les Maistres d'Hostel ont des *porteurs*, des gens qui portent la hotte pour apporter leurs provisions. Il y a des mestiers de *Porteurs* d'eau, de *Porteurs* de chaise, qu'on appelle absolument des *Porteurs*. Il y aussi des *Porteurs* en titre d'office, qui sont des Officiers du Roy, ou de la ville, des *Porteurs* de sel, de bled, de charbon, &c. Quand on reçoit des presens, on fait quelque liberalité au *porteur*.

PORTEUR, se dit aussi de celuy qui a en main quelque titre, quelque piece. Une lettre de change ou billet payable au *porteur*, c'est à dire, à celuy qui l'a en main. Tous les contracts portent que la somme sera payable aux creanciers, ou au *porteur* des presentes. On appelle le Sergent *Porteur*, celuy qui est chargé de la contrainte, qui signe l'exploit d'execution, ou d'emprisonnement. On dit aussi, qu'un *porteur* de remission, de lettres de grace, les doit presenter en personne à l'Audience, & il en doit entendre la lecture à genoux. Un Advocat dit, Je suis *porteur* de la piece originale.

On appelle aussi cheval *porteur*, celuy sur lequel monte le Postillon, quand un equippage est attelé de plusieurs chevaux.

On dit proverbialement en recevant une grande lettre, Le *porteur* dira le reste. On appelle aussi *porteurs de rogatons*

tons, des Poëtes miserables, ou des gueux qui tâchent à attraper quelque piece d'argent des riches en leur presentant quelques vers, ou des billets de recommandation.

PORTIER, IERE. s. m. & f. Qui est commis pour garder la porte d'une grande maison, d'un College, d'un Couvent. Les Suisses sont les *Portiers* des Grands Seigneurs. Les *Portiers* des Colleges sont d'ordinaire des Savetiers. C'est une des bonnes places du Couvent, d'estre *Portier*, ou *Portiere*.

PORTIERE, se dit aussi d'une garniture de porte, d'un grand rideau qu'on met en dehors pour empêcher l'entrée du vent. On appelle aussi la *portiere* d'un coche, d'un carrosse, le lieu par où on y monte, où on en descend. Avalez la *portiere*. On est bien incommodé à la *portiere* d'un coche. On appelle burlesquement une charrette, un *carrosse à trente-six portieres*.

PORTIERE. adj. f. se dit des brebis qui sont en âge de porter. Il y a dans ce troupeau tant de brebis *portieres*.

On appelle aussi *lices portieres*, des chiennes qu'on fait couvrir pour avoir de leur race, & qui font tous les ans deux portées.

On appelle aussi *portieres*, les cornes de la matrice en la plus-part des animaux, qu'on appelle aussi la *trompe*.

PORTION. s. f. Chaque lot ou partie d'une chose partagée, ou divisée. Les lots sont des *portions* hereditaires. Un creancier d'un deffunt fait assigner un heritier, pour le faire condamner personnellement à luy payer sa dette pour telle part & *portion* qu'il est heritier, & hypothecairement pour le tout. Quand quelqu'un renonce à un legs, à une succession, la *portion* accroist aux autres.

On dit aussi, Voilà une *portion* de maison à loüer, pour dire, une partie d'une maison, un appartement.

PORTION, se dit aussi dans les Couvents & dans les petites pensions, de ce qu'on donne à chacun pour son repas. On fournissoit à un Oblat, à un Religieux lay une *portion* monachale. Il faut que le Maistre regle à chacun de ses escoliers sa *portion*, pour empêcher qu'ils ne se battent. Les aumosnes qu'on fait aussi dans les Colleges à des Cuistres s'appellent *portions*.

PORTION, se dit encore en matiere beneficiale de chaque partie d'une Cure divisée. Il y a deux *portions* de Cures à St. Mery, il y a deux Curez, chaque *portion* appartient à un Collateur particulier.

PORTION, se dit aussi en Geometrie de chaque partie de la division des lignes, ou des corps, & sur tout des spheres. Un segment, un secteur, sont des *portions* de cercles ou de globes. Les lunettes portent plus loin, ou plus prés, selon que le verre objectif est *portion* d'une plus grande, ou d'une plus petite sphere. Il y a plusieurs pratiques pour coupper une ligne en tant de *portions* égales qu'on voudra.

PORTION CONGRUE, est une certaine pension que le Curé Primitif, ou le gros Decimateur donne pour vivre à un Vicaire perpetuel qui dessert une Cure. La *portion congruë* se taxe au grand Conseil à 200. livres seulement, sans y comprendre le creux de l'Eglise : au Parlement on la taxe à 300. livres, & outre cela on laisse au Curé les menuës & vertes dixmes & les novales.

PORTIQUE. s. m. Espece de galerie basse où on se promene entre des colomnes ou arcades. Il y a des *portiques* couverts en voute, les autres en plancher. Il y en a aussi de descouverts. La Place Royale est bastie en *portiques*.

PORTIQUE, se dit quelquefois des simples arcades, sans qu'il y ait ni colomnes ni promenoirs. La plus-part des maisons des Marchands de Lyon sont basties en *portiques*. Il y en a telle qui a dix ou douze *portiques* sur la ruë, c'est à dire des arcades.

Quand on dit absolument le *Portique*, on entend l'Escole de Zenon, la doctrine des Stoïciens. Tout le *Portique* est de cet advis, & soustient ce paradoxe.

PORTRAIRE. v. act. Faire la representation d'une personne avec le pinceau, la plume, le crayon, &c. On a mis ce jeune homme chez un tel Peintre pour apprendre à *portraire*, à faire des portraits. Ce mot vieillit, & est imité de l'Italien *ritrahere*.

PORTRAIT. s. m. Representation faite d'une personne telle qu'elle est au naturel. Narcisse voyant son *portrait* dans l'eau, en devint amoureux, & se noya. Quand on regarde dans un miroir, on y voit son *portrait*.

PORTRAIT, se dit aussi de l'ouvrage d'un Peintre, qui par art fait l'image & la representation d'une personne. On fait des *portraits* à l'huile avec des couleurs, avec la plume, le crayon, le pastel, en miniature, & avec des couleurs minerales en esmail. Voilà un *portrait* au naturel, vif & bien ressemblant. On l'a flatté dans son *portrait*. Ce *portrait* est bien fait, il n'y manque que la parole. On le dit aussi de ce qui est en bronze, graveure ou sculpture, mais plus improprement. C'est le *portrait* du Roy qui est sur cette monnoye, sur cette medaille. Voilà un *portrait* bien gravé. On a mis sur ce cheval de bronze l'effigie, le *portrait* du Roy.

On dit aussi d'une personne qui ressemble bien à une autre, que c'est son vray *portrait*.

PORTRAIT CHARGÉ, est un *portrait* burlesque que fait un Peintre pour se divertir, en conservant quelques traits d'une personne, qu'il fait pourtant paroistre difforme ou monstrueuse.

PORTRAIT, se dit aussi de la description qui se fait par le discours, ou par écrit d'une personne, dont on décrit si bien les traits & le caractere, qu'on la peut aisément reconnoistre. Les Romans de Cyrus & de Clelie sont tous pleins des *portraits* que l'Auteur a fait de ses amis. Ce mot vient de *protraines*, & *portraire* de *protrahere*. Menage.

PORTRAITURE. s. f. Application à faire des portraits. Ce Peintre s'est adonné à la *portraiture*, il reüssit bien à la *portraiture*. Voilà un livre de *portraiture*, de l'art de peindre.

POS.

POSADE, ou *Pesade*. Terme de Manege. C'est le mouvement du cheval, lors qu'il leve les pieds de devant en se tenant ferme sur ceux de derriere. On le dit aussi de son arrest, quand il termine son galop.

POSÉMENT. adv. Doucement, sans precipitation. Les Italiens marchent *posement*, parlent *posement*, agissent *posément*. Les notes de Musique se doivent chanter viste, ou *posément*, selon qu'elles sont blanches, noires, crochuës, ou double-crochuës.

POSER. v. act. Mettre quelque chose en certaine situation. C'est à celuy qui preside à l'Academie des Peintres de *poser* le modele, de luy donner une posture, une disposition convenable. Toutes les pierres des murs qu'on éleve doivent être *posées* à plomb. Voilà un piedestal preparé pour y *poser* une colomne, une aiguille. Cet homme marche de bonne grace, il est bien *posé* sur ses jambes. C'est la Reine qui a *posé* la premiere pierre du Couvent de ces Religieuses.

POSER, signifie aussi simplement, Mettre à terre. Le voleur se voyant poursuivi a *posé* à bas son paquet pour se mieux sauver. Les soldats dans les haltes *posent* leurs armes à terre.

POSER, signifie aussi, Porter sur quelque chose. Il ne faut pas qu'une poutre *pose* sur le mur d'un voisin, s'il n'est mitoyen. Cette piece de bois *pose* à faux.

POSER, signifie aussi, Placer, se poster. Les ennemis vinrent *poser* leur camp de l'autre costé de la riviere. A-

vant

vant que de se loger, il faut *poser* des corps de garde, des vedettes. On dit aussi, qu'un homme est *posé* en sentinelle, lors qu'on le laisse debout en quelque endroit, ou qu'on le charge d'observer quelque chose qui se passe.

POSER, en termes d'Arithmetique, se dit des chiffres qu'on met au dessus des nombres ajoustez. Huit & neuf font 17. je *pose* 7. & retiens un.

POSER, signifie aussi, Asseurer, faire quelque allegation, tenir pour certain. Je *pose* en fait que cette somme a été acquitée. Je *pose* pour constant que cela est ainsi. Il faut *poser* des principes & en convenir, avant que de raisonner.

POSER, se dit aussi dubitativement & en fait de suppositions. *Posons* le cas que cela soit. *Posé* cela, pour dire, Cela supposé. En Geometrie on *pose* plusieurs choses fausses pour monstrer l'absurdité des consequences qui en naistroient.

On dit en Jurisprudence, *Poser* l'espece d'une loy, pour dire, en faire voir le cas, l'occasion. On dit aussi, qu'un Rapporteur a *posé* le fait d'un procés, pour dire, qu'il n'a fait que commencer à le rapporter.

POSER, se dit figurément en choses morales. Les Princes ont *posé*, ont mis bas les armes, pour dire, La guerre civile est cessée. On dit qu'un Prince a *posé* les fondements d'une grande Monarchie, quand par un bon gouvernement il a établi une grande domination.

POSER, se dit proverbialement en cette phrase: D'une absurdité qu'on *pose* il en naist mille autres.

POSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On dit aussi un homme *posé*, un esprit *posé*, de celuy qui est sage & prudent, qui ne dit ni ne fait rien avec precipitation.

POSÉ, en termes de Blason, se dit du lion arresté sur ses quatre pieds.

POSEUR. Terme de Maçonnerie. C'est dans les atteliers un Maçon qui pose & arreste les pierres sur le tas en la situation qu'elles doivent être, & qui les livre au Limosin pour y appliquer le mortier.

POSITIF, IVE. adj. Qui est certain & effectif, qu'on met en fait comme une chose constante & assûrée. Cela n'est point imaginaire, mais est *positif*. Ce fait est *positif*, & il en offre la preuve. Ce ne sont pas des offres labiales, mais reelles & *positives*.

POSITIF. subst. Terme de Musique. C'est le petit buffet des orgues d'Eglise, qui est d'ordinaire derriere, ou au pied de l'Organiste, qui jouë avec le même vent & les mêmes soufflets, & qui a un pareil nombre de jeux, mais plus petits & proportionnez à ceux du grand corps. Aux orgues des Jesuites le *positif* est dans le grand corps.

POSITION. s.f. These ou proposition qu'on soûtient dans les Escoles. En ce sens il n'est gueres en usage que dans le dogmatique.

En termes d'Arithmetique & d'Algebre il signifie, Supposition. Une regle de fausse *position* simple ou double se fait, quand on calcule sur des nombres faux, & qu'on suppose à sa fantaisie, & que par les differences qui s'y rencontrent on trouve le vray nombre & inconnu qu'on cherchoit.

POSITION, en Astronomie signifie, Situation, disposition. L'élevation du Pole depend de la *position* differente de la sphere. La *position* de la sphere est droite, oblique, ou parallele; ce qui cause l'inegalité des jours & des saisons. On appelle les cercles de *position*, six grands cercles qui passent par l'intersection du Meridien & de l'Horison, & qui divisent l'Equateur en douze parties égales. Ce sont les espaces enfermez entre ces cercles que les Astrologues appellent *Maisons*, & qu'ils rapportent à chaque triangle marqué dans leurs themes celestes.

POSITION, en termes d'Architecture, est la seconde partie du devis des bastiments, qui contient le plan du logis en general, & en particulier de chacune de ses pieces. Vitruve veut que la *position* d'un bastiment soit telle, que les quatre encogneures soient directement opposées aux quatre vents cardinaux.

POSITION, en termes de Danse, se dit de la maniere de poser ses pieds l'un à l'égard de l'autre. Il y a quatre sortes de *positions* regulieres. La premiere, quand on joint ses pieds sur une ligne parallele aux épaules. La seconde, lors que les talons sont perpendiculairement sous les épaules, & par consequent éloignez l'un de l'autre de la largeur des épaules. La troisiéme est, lors qu'un pied est devant l'autre, ensorte que le talon soit dans une concavité que forme la rotule, & le carpe du pied. La quatriéme est, lors qu'un pied est éloigné de l'autre de la largeur des épaules, & que le talon répond toûjours au creux precedent: c'est la seule maniere de marcher reguliere.

POSITIVE. s. f. C'est la partie de la Theologie qui enseigne les dogmes de la Foy conformément à l'Ecriture, aux Conciles & aux Saints Peres, laquelle est despouillée des chicanes de la Scolastique.

POSITIVEMENT. adv. D'une maniere positive. Il m'a articulé ce fait *positivement*. Il m'a fait voir *positivement* qu'il avoit vingt mille écus de bien.

POSSEDER. v. act. Joüir d'une chose, en disposer, en être maistre. Le Turc *possede* de grands Estats. Le Roy *possede* un beau Royaume. Ce Seigneur *possede* une belle terre. Ce bourgeois *possede* une belle maison.

En Jurisprudence on *possede* à plusieurs titres; en proprieté, lors qu'on a la disposition absoluë d'une chose, qu'on la peut vendre, engager, &c. On *possede* par usufruit, ou à titre de precaire, quand on n'a que la joüissance des fruits, comme celle d'un doüaire, d'un benefice. *Posseder* d'esprit, se dit lors qu'on abandonne ses heritages pour voyager, dans le dessein de retourner. *Posseder* en fief, à titre de foy & hommage; en roture, à titre de cens; en main morte, avec servitude; par indivis, en commun; par engagement, à faculté de rachat. *Posseder* au nom d'autruy, c'est à dire, à ferme, à loüage.

POSSEDER, se dit aussi des choses mobiliaires. Il *possede* de grands biens, de grands tresors. Un amant *possede* sa maistresse, en a la joüissance.

POSSEDER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Le favori *possede* l'esprit du Prince. Le Roy *possede* les cœurs de son peuple. Les Bienheureux *possedent* la gloire éternelle. Ce Docteur *possede* bien sa Theologie, il la sçait à fonds; il *possede* bien la Bible, les Peres, les Conciles, il les a bien leus. La colere, la fureur, la rage, l'amour, l'avarice le *possedent*, pour dire, il est maistrisé par ces passions. Cet homme se *possede* bien, il est maistre de luy-même. Un Orateur doit bien se *posseder*, s'entendre parler, n'être point troublé par la veuë du peuple.

On dit aussi, Faisons cette affaire, tandis que je vous *possede*, pour dire, tandis que vous estes chez moy, que je jouïs de vostre loisir. Cette beauté *possede* tous les dons du ciel & de la nature.

On dit aussi, qu'un homme est *possedé* du Demon, du malin Esprit, soit lors que le Diable est entré dans son corps & le tourmente effectivement, soit lors que son esprit se porte à entreprendre quelque grande méchanceté.

POSSEDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

POSSEDÉ, ÉE. s. se dit de ceux qui sont tourmentez du Demon, du corps desquels le malin Esprit s'est emparé. Les miracles les plus frequents de N. S. étoient de guerir les *possedez*.

POSSESSEUR. s. m. Celuy qui joüit effectivement de quelques

quelques domeines ou meubles. L'action hypothecaire se dirige contre le *possesseur* ou l'actuel detenteur des heritages sujets à l'hypotheque. *Possesseur* annal, triennal, immemorial, pacifique, de bonne foy, de mauvaise foy. Il a épousé sa maistresse, il en est enfin *possesseur*.

Possessif. adj. m. Terme de Grammaire, qui se dit des pronoms denotans la jouissance, ou seigneurie de quelque chose, soit en particulier, soit en commun. *Mon*, *ton*, *son*, *le mien*, *le tien*, *le sien*, *le nostre*, *le vostre*, *le leur*, sont des pronoms *possessifs*.

Possession. s. f. Action par laquelle on possede de droit, ou de fait. La *possession de fait* est la jouissance effective de la chose. La *possession de droit* est le titre qu'on a d'en jouir, quoy qu'elle soit quelquefois usurpée par autruy, ou eloignée. Quand un homme qui est en *possession* est troublé, il a l'action en complainte, en reintegrande, pour estre remis en *possession*.

Possession, est aussi un acte fait avec quelques formalitez, qui justifie qu'on s'est mis en jouissance de quelque bien. Autrefois, quand on achetoit un heritage, il en falloit prendre *possession* avec certaines ceremonies : ce qui s'observe encore en plusieurs Coustumes. En Picardie on prenoit *possession* d'un heritage en prenant un petit baston ou rameau, ou brin de paille, que le vendeur mettoit entre les mains de l'acheteur; ce qui s'appelloit *vest*, ou *infestucation*, mot tiré du Latin *festuca*. A Chauny on recevoit ce baston de la main du Juge, &c. C'est un Prestre qui met en *possession* d'un Benefice, & un Notaire qui delivre l'acte de prise de *possession* : il faut entrer dans l'Eglise, s'y mettre à genoux, baiser l'autel, sonner la cloche, & entrer au Presbytere. On prend quelquefois *possession* à la veuë du clocher, quand l'approche en est difficile. On prend aussi une *possession* simulée dans une autre Eglise avec une permission des Juges, à la charge de la reiterer sur les lieux. Les Empereurs mettoient autrefois les Prelats en *possession*, en leur donnant un anneau & un baston.

Possession, se prend quelquefois pour le bien & les heritages mêmes. Ce Seigneur est puissant, il a de grands biens & *possessions*.

Possession, signifie aussi simplement, Garde, depost. On a laissé tous les meubles de cet inventaire en la garde & *possession* de la veuve. Un Bibliothecaire a des livres en sa garde & en sa *possession*. Un Celerier a les clefs de la cave en sa *possession*. Un Intendant a en *possession* tout le bien de son Maistre.

Possession, se prend quelquefois pour le titre ou la prescription qui donne droit de posseder la chose. La *possession* annale est l'usucapion qui donne droit sur les meubles. Une *possession* triennale & paisible d'un Benefice suffit pour la maintenir, pourveu qu'elle soit fondée sur un titre coloré & sur la bonne foy. Une *possession* d'un heritage pendant dix ans entre presens, & de vingt ans entre absens avec titre, ou de trente ans sans titre, y donnent un plein droit. La *possession* centenaire est la possession immemoriale. On dit au Palais, Baptiser *possession* contraire, quand deux personnes soustiennent l'une contre l'autre qu'elles sont en *possession*.

Possessoire. adj. m. & f. & s. Qui regarde la possession. Quand on est troublé en sa possession, on se pourvoit par une complainte *possessoire*, & il faut juger la reintegrande auparavant toutes choses. Les Juges Royaux sont seuls competens pour le *possessoire* des Benefices. Quand on a jugé le plein *possessoire*, on ne peut aller devant le Juge d'Eglise pour le petitoire. Les matieres *possessoires* demandent d'estre promptement jugées.

Possessoirement. adv. D'une maniere possessoire. Il faut agir en matiere de Benefices *possessoirement*.

POSSIBILITE. s. f. Disposition des choses à pouvoir être faites. On connoist la *possibilité* de plusieurs choses, dont l'homme neantmoins ne peut venir à bout. La *possibilité* absoluë est ce qui n'est point repugnant, qui n'enferme point de contradiction.

Possible. adj. m. & f. & s. Qui peut arriver, qui est en pouvoir d'être fait. Tout est *possible* à Dieu, hormis ce qui implique contradiction. Il faut faire son *possible* pour gagner Paradis. Dieu ne nous demande que ce qui nous est *possible*. Les miracles sont des effets qui ne sont pas *possibles* par les forces de la nature.

Possible, est quelquefois adv. *Possible* viendra-t-il en meilleur temps. *Possible* ce dessein reussira-t-il, pour dire, Peut-être, le hazard peut faire cela. On dit aussi par interjection, Cela n'est pas *possible*, pour dire, Cela me surprend, est merveilleux.

POSTCOMMUNION. s. f. Oraison que le Prestre dit à la Messe aprés la communion.

POSTCRIT. s. m. Ce qu'on adjouste à une lettre ou à un memoire, qu'on a appris, ou dont on s'est souvenu aprés la closture ou conclusion. Il avoit fermé sa lettre, mais il l'a ouverte pour me mander par un *postcrit* cette nouvelle qu'il a apprise depuis. Cet ordre n'est pas dans le corps de son instruction, mais il est contenu dans un *postcrit*.

POSTE. s. m. Lieu qu'on choisit, où on se pose, ou se plante, où on se campe. La science d'un General, c'est de sçavoir bien choisir un bon *poste*, de bien munir, de bien deffendre son *poste*. On a donné à un corps à garder ce *poste* avancé. On a posé cette sentinelle en un *poste* fort dangereux. Jamais un homme de guerre ne doit quitter son *poste*, il y doit demeurer jusqu'à ce qu'on le releve, quand il devroit être forcé dans son *poste*. Ce mot vient de *positus*, ou par abbregé *postus*. D'autres le derivent de *potestas*.

Poste, se dit aussi des charges, des emplois, des rangs qu'on occupe dans l'administration des affaires civiles. La charge de Premier President est un beau *poste*, un *poste* eminent. Une place de Commis chez les grands Financiers est un *poste* avantageux pour amasser beaucoup de bien.

Poste. s. f. est un lieu choisi sur les grands chemins à distance en distance, où les couriers trouvent des chevaux tout prests pour courir & faire diligence. La *poste* de Ville-Juifve Long-Boyau. Le Bureau de la *poste* à Paris. Le Maistre des *Postes*. Le General des *Postes*. La ferme des *Postes*. Les *Postes* sont rompuës, c'est à dire, On ne trouve point de chevaux en ces maisons-là. Porter des lettres à la *poste*.

Il est fait mention des chevaux de *postes* dans le Code Theodosien au titre *De Cursu publico*, en la Loy 3. 6. 7. 15. &c. mais ces *postes* n'étoient pas établies de la maniere qu'elles le sont en France, c'étoient seulement des chevaux publics.

Poste, se dit aussi de l'espace qui est entre les deux maisons de *poste*. Chaque *poste* est d'une lieuë & demie, ou de deux lieuës. On donne tant par *poste* pour chaque cheval. Le courier a fait quatre *postes* sur un cheval; il a couru six *postes* cette nuit.

Poste, se dit de la course & de la diligence que fait le courier, du courier même, & des paquets qui viennent par cette voye. On a envoyé des couriers en *poste*, en diligence porter cette nouvelle. Voilà la *poste* qui passe, pour dire, le courier ordinaire. Ce Gentilhomme ne voyage jamais qu'en *poste*, il a pris la *poste* pour venir. Voilà des lettres de la *poste*, qui sont arrivées par la *poste*.

On prend aussi des bateaux de *poste* pour faire diligence. Vers Montereau il y a une *poste* aux asnes.

On dit en ce sens, qu'un mauvais Medecin envoye les gens en *poste* en l'autre monde, pour dire, qu'il les fait bientost mourir. On dit aussi, Faire un message en

poste, pour dire, promptement, quoy qu'on le fasse à pied.

Poste, en termes de Mer, se dit d'un vaisseau qu'on appelle *tortuë*. Voyez *Tortuë*.

Louis Hornigk a fait un Traité fort exact de l'origine des *postes*. Il en fait de quatre sortes : à cheval, en bateau, en charriot, & à pied. Cette derniere est en usage en Italie, en Turquie, & au Perou. Il dit que ce fut le Comte de Taxis qui establit le premier les *postes* en Allemagne à ses depens ; & pour recompense, que l'Empereur Matthias l'an 1616. luy donna en fief la charge de General des *Postes* pour luy & pour ses successeurs. Mais il est certain que c'est le Roy Louis XI. qui le premier les a establies & reglées en France, comme elles sont à present, quoy que quelques-uns disent que Cyrus en fut l'inventeur.

Poste, se dit aussi dans les Academies de jeu, où il y a des gens qui prestent à *poste*, c'est à dire, qui prennent tant d'interest de l'argent qu'ils prestent aux joüeurs, dont ils se remboursent, lors qu'ils leur voyent arriver quelque coup favorable.

Poste, se dit aussi des petites balles de plomb dont on charge les armes à feu, qui sont moindres que le calibre. Les Chasseurs chargent leur fusil de trois ou quatre *postes*.

Poste, se dit aussi des petits ornements d'Architecture qui se font au plus haut des corniches, & qui aboutissent en especes de volutes.

Poste, se dit figurément en Morale, des choses qui sont disposées à nôtre fantaisie, qui sont à nôtre gré. Il a choisi un Confesseur à sa *poste*. Il fait toutes choses à sa *poste*, à sa maniere. Pour executer ce mauvais dessein, il a trouvé des gens à sa *poste*, prests d'executer ce qu'il voudroit.

On appelle populairement un petit *poste*, un jeune garçon gay & éveillé qui aime à courir, qui ne se peut tenir en place.

POSTEAU. s. m. Gros pieu de bois fiché en terre par un bout. Le carcan s'attache à un *posteau* dans un carrefour. Les Seigneurs font mettre leurs armes à un *posteau* pour marque de Seigneurie. On met aussi les affiches à ces *posteaux*. Ce mot vient de *postellum*, qui a signifié *poteau*, & *carcan*.

Posteau, en termes de Charpenterie, se dit des pieces de bois qui sont à plomb dans un pan de charpente, & qui posent sur des sablieres. Il y a des *posteaux corniers*, ou *maistres posteaux*, qui sont au coin d'un bastiment, & qui prennent depuis le bas jusqu'au haut. Ils doivent avoir le double des autres en grosseur, & c'est où s'assemblent les sablieres de tous les estages. Les *posteaux de croisées* & *de huisseries* sont ceux qui forment les pieds droits des portes, & où leurs gonds sont attachés. Les *posteaux de remplage* sont ceux qui sont entre ces deux sortes de *posteaux*, & qui ont toute la hauteur d'un estage. Les *posteaux des fenestres de croisées*, sont ceux qui font les tableaux des croisées. *Posteaux de lucarne*, *posteaux de descharge*, ce sont des *posteaux* inclinez qui servent à arcbouter les autres. Ce mot vient de *postis*. Les *posteaux* dans le chantier sont des pieces de bois de sciage de quatre à cinq pouces de grosseur.

Postelet. s. m. est un petit posteau ou piece de charpente qui est assemblée à mortaises & tenons au dessous des fenestres entre l'appuy & la sabliere, ou bien au dessus entre le linteau & la sabliere superieure.

POSTER. v. act. Placer dans un lieu, dans un poste. Ce General avoit *posté* son armée sous le canon de la ville. On a *posté* ce Colonel à l'avant-garde. On a *posté* cette vedette à la portée du mousquet du camp ennemy.

Poster. v. neut. Courir, aller çà & là en diligence. Il a un procez sur le bureau qui le fait bien *poster*, il *poste*, il court tout le jour chez son Rapporteur, chez son Advocat. Les Courtisans font bien *poster* leurs creanciers, avant que de les payer. On dit aussi, qu'un petit garçon ne fait que *poster*, que courir & que joüer, & qu'il n'estudie point.

Posté, ée. part. pass. & adj. On dit qu'un homme est bien *posté*, pour dire, qu'il est bien placé. Il est bien *posté* pour faire fortune, il est en un employ propre pour cela.

POSTERIEUR, eure. adj. Ce qui est derriere ou ensuite de quelque chose. Le dos, les fesses sont les parties *posterieures* de l'homme. Aristote a fait des Analytiques prieures & *posterieures*. Ce creancier est *posterieur* en hypotheque, il sera colloqué le dernier.

Posterieurement. adv. Aprés d'autres. Ce creancier doit étre colloqué *posterieurement* à moy. Cela doit marcher *posterieurement*.

Posteriorité. s. f. Rang de celuy qui est aprés un autre. La *posteriorité* de datte donne une *posteriorité* d'hypotheque.

POSTERITE'. s. f. Nom collectif qui se dit des peuples qui viendront aprés nous. Les Conquerans, les grands hommes ne travaillent qu'à rendre leurs noms fameux dans la *posterité*, qu'afin qu'on parle d'eux dans la *posterité* la plus reculée. Il a consacré ses ouvrages à la *posterité*, il bastit pour la *posterité*. Le vray juge du merite est la *posterité* : c'est pourquoy Regnier a fort bien dit :

> Juste *posterité*, à témoin je t'appelle.

Posterité, se dit aussi des enfans des Rois, des Princes, des grands hommes, de leurs descendans. Ce Roy n'a point laissé de *posterité*, il est mort sans enfans. Les Patriarches ont été recompensés d'une nombreuse *posterité*. Ce Seigneur rebelle a été degradé de Noblesse, & declaré roturier luy & toute sa *posterité*.

POSTHUME. s. m. & f. Terme de Palais. Enfant né aprés la mort de son pere. Chez les Romains on le disoit aussi de celuy qui estoit né aprés son testament, qui donnoit occasion de l'annuller.

Posthume, se dit aussi figurément des livres d'un Auteur qu'on ne met en lumiere qu'aprés sa mort. On a fait imprimer plusieurs Volumes des Oeuvres *posthumes* de Cujas.

POSTICHE. adj. m. & f. Qui s'applique sur quelque chose, sans qu'il y paroisse. Cette femme a des cheveux *postiches*, une dent *postiche*, des manches *postiches*, ou des poignets.

On dit aussi au substantif, Ce sont des *postiches*, des cheveux qui ne sont pas naturels.

POSTILLE. Vieux mot qui se disoit autrefois de ce qu'on escrivoit à la marge, d'où est venu nôtre mot *apostiller*. On s'est servi ordinairement de ce mot en parlant des notes marginales de la Bible, & ensuite des autres livres qu'on escrivoit posterieurement au texte, où il y avoit quelques omissions, corrections, ou quelques explications à faire.

POSTILLON. s. m. Valet de poste qui conduit les gens qui courent la poste. C'est aussi le courier qui porte l'ordinaire. On dit en ce sens, un foüet de *Postillon*, un cornet de *Postillon*, qui donne advis de son arrivée.

Postillon, est aussi un Palfrenier, ou valet du Cocher, qui monte sur le premier cheval d'un attelage, quand il y a six, ou huit chevaux. Le *Postillon* d'un Seigneur, le *Postillon* d'un coche.

On appelle poëtiquement les vents, les *Postillons* d'Æole. Ainsi du Bartas a dit :

> - - - & de qui la parole
> Serre & lasche la bride aux *Postillons* d'Æole.

Postillon, en termes de Marine, est un bastiment ou

ou petite patache entretenuë en un port pour aller à la descouverte, & porter des nouvelles.

POSTIQUERIE. s. f. Petite malice d'un escolier, d'un jeune garçon, d'un petit poste. Ne vous faschez pas de ce que vous a fait cet enfant, ce n'est qu'une *postiquerie*.

POSTPOSER. v. act. Mettre une chose aprés une autre, ne luy donner pas la preference. Il ne faut pas *postposer* les soins du salut aux affaires du monde. Le Relieur a *postposé* un cahier de ce livre qui devoit estre devant.

POSTULANT, ANTE. adj. & subst. Qui demande à entrer dans un Couvent. Il y a long-temps que cette fille est *postulante* pour entrer au Val de Grace. C'est un *postulant* pour entrer aux Capucins.

POSTULANT, se dit aussi des Procureurs & Advocats qui plaident dans les Justices inferieures. Le Roy par son Edit a creé un tel nombre de Procureurs *postulans* en un tel Presidial. Il y a des Advocats du Roy en certains Sieges qui ont pouvoir d'estre Advocats *postulans* dans les causes où il n'y a rien de l'interest du Roy ni du public.

POSTULER. verb. act. Demander à estre admis dans des Couvents. Les pauvres filles sont long-temps à *postuler*, avant que d'estre receues dans une Abbaye bien rentée.

POSTULER, signifie aussi, Plaider en une petite Justice. Le Bailly a receu ce Praticien à *postuler* devant luy. On dit aussi, qu'il y a long-temps qu'un homme *postule* pour quelque chose, quand il y a long-temps qu'il la sollicite, qu'il la brigue, comme quelque employ, quelque grace.

POSTURE. s. f. Assiette, disposition des membres du corps situez l'un à l'égard de l'autre differemment. Cet homme ne sçait en quelle *posture* se mettre, quelle contenance tenir. Il y a des *postures* honnestes, d'autres lascives & indecentes. Il a été au Prince en *posture* de suppliant. Les Baladins en dansant font mille *postures* grotesques & extravagantes. On a fait des ballets de *postures*, diverses estampes de *postures*. Dans les tableaux serieux on dit *action*, *attitude*. Les Maistres en fait d'armes appellent *postures* ou *figures*, les differentes gardes ou dispositions du corps, du bras ou de l'espée, qu'on pratique en tirant des armes.

On dit figurément, qu'un homme est en bonne *posture* à la Cour, pour dire, qu'il est bien venu du Roy & des Ministres ; que ses affaires sont en bonne *posture*, quand sa fortune va bien, quand il s'enrichit.

P O T.

POT. s. m. Petit vaisseau portatif fait de diverses matieres, de figures differentes, & servant à divers usages, que Menage dit venir du Latin *buttum*, ou du Grec *boutis*. Borel le derive de *bot*, qui signifie un *creux* en terre ou *fossette*, à cause de sa cavité ou profondeur. Du Cange le derive de *potus* ou *poculum*, *à potu vel potione dictum*.

Il est quelquefois utencile de mesnage. Un *pot* à l'eau d'argent, un *pot* de chambre de fayence, un *pot* à beurre de grais. On dit d'un chapeau haut de forme, qu'il est haut comme un *pot* à beurre. Les Laitieres ont une grande adresse à porter leur *pot* au lait sur leur teste.

Il sert quelquefois d'ornement. Les *pots* de porcelaine sieent bien sur une cheminée, sur un buffet. Des *pots* à bouquets. Un *pot* de tubereuse, un *pot* d'œuillets, de jasmin. En Architecture on met des *pots* de flammes sur des entablements, sur des balustrades.

Il sert quelquefois à garder quelques liqueurs, ou autres choses. Un *pot* de pommade, un *pot* de confitures, un *pot* de gelée, de resine.

Il sert principalement à cuire les viandes bouillies. Il faut mettre le *pot* au feu dés le matin, escumer le *pot*, saler le *pot*. Les enfans mouillent leur pain au *pot*. Il a toujours la volaille au *pot*. Nous irons manger vostre *pot*, c'est à dire, vostre ordinaire. On dit en ce sens, un pasté en *pot*, ou un *hochepot*, d'un ragoust fait de grosses viandes hachees.

POT, se dit aussi en parlant de desbauche. Les gourmands se plaisent à vuider les *pots*, à estre toujours parmi les pots & les plats. Un *pot* de bierre, de vin, de cidre ; une taverne à *pot*. Il a beu deux *pots* de vin. En quelques endroits le *pot* sert de mesure, & tient deux pintes de Paris. On l'appelle autrement la *quarte*. Chaque pinte a deux chopines ou heminés ; la chopine deux demi septiers, & le demi-septier deux possons. En d'autres endroits le *pot* ne tient qu'une pinte.

On appelle dans une pompe le *pot*, l'endroit où entre l'eau poussee par le piston.

POT POURRI, est un amas confus de plusieurs choses. On le dit d'un ragoust composé de plusieurs ingrediens friands qui n'a point de nom particulier. On l'appelle aussi *hochepot*, *salmi*, *hachis* & *fricassée*.

On le dit aussi de ces compositions que les femmes font de plusieurs parfums meslez dans un *pot* pour faire sentir bon dans leur chambre. On dit au figuré d'un homme qui a beaucoup de lecture, qui sçait beaucoup de bonnes choses, mais confusément, que c'est un *pot pourri* de doctrine.

POT, signifie quelquefois, Mesnage. Ces deux freres vivent ensemble, ils ne font qu'un *pot*, qu'un mesnage.

POT, en termes de Guerre, est une espece de morion ou de salade que portent les gens de pied, qui ne couvre que le haut de la teste. Il estoit armé seulement de pot & de cuirasse.

POT A' FEU, est aussi une espece de petite grenade qui se jette à la main. Il y a aussi des *pots à feu* dans les feux de joye, qui jettent de l'artifice.

POT DE VIN, est un present, ou une gracieuseté qu'on donne à un vendeur au delà du prix de la vente de quelque chose, ou à celuy qui en est l'entremetteur. Les Intendans des Seigneurs tirent de gros *pots de vin* des marchez qu'ils font faire à leurs Maistres.

POT, se dit proverbialement en plusieurs phrases. Quand un foible plaide contre un puissant, on dit que c'est le *pot* de terre contre un *pot* de fer. On dit d'un homme assidu à manger à la table d'autruy, qu'il y est à pot & à rost. On dit d'un mesnage en desordre, qu'on n'y trouve ni *pot* au feu, ni escuelles lavées. On dit aussi qu'un homme fait bouillir le *pot*, quand il fait subsister le mesnage d'autruy. On dit qu'il tourne autour du *pot*, quand il use de circonlocution pour parler de quelque chose qu'il ne veut pas dire ouvertement. On dit qu'il va & vient comme pois en *pot*, pour dire, qu'il est inquiet, qu'il fait plusieurs allées & venuës. On dit qu'il a descouvert le *pot* aux roses, quand il a imprudemment descouvert quelque chose qu'on vouloit tenir secrete. On dit ironiquement, qu'on luy en garde dans quelque petit *pot* à part, pour dire, qu'il a une vaine pretention. Et pour se mocquer d'une maison de campagne trop enjolivée, on dit que ce seroit une belle maison, s'il y avoit des *pots* à moineaux. On dit aussi en menaçant quelqu'un, qu'il en payera les *pots* cassez. On dit, Faire le *pot* à deux anses, quand on met les mains sur les costez en se querellant, comme font les femmes du peuple. On dit en jouant à Colin-maillard, Gare le pot au noir, gare le *pot* à la graisse, pour dire, Prenez garde de vous faire une bosse.

POTABLE. adj. m. Qui se peut reduire en liqueur, en boisson, qu'on peut avaler. Il y a des eaux si dangereuses, qu'elles ne sont pas *potables*, comme celles du Stix. Les Chymistes charlatans pretendent faire de l'or *potable*, & ils n'en peuvent tirer que la teinture.

POTAGE. s. m. Jus de viande cuite, dans lequel on fait detremper ou mitonner du pain taillé en menues tranches. On sert les *potages* à l'entrée du repas. On fait des *potages* de differentes sortes. Les *potages* de santé sont les *potages* ordinaires faits avec un chapon, un jarret de veau, du bœuf & du mouton. Un *potage* de pigeonneaux, de canard aux navets, de perdrix aux choux, de beatilles, d'escrevisses, ou bisques & demi-bisques; *potages* aux herbes ou *ouilles*; *potage à la Jacobine*, ou au fromage, à la purée, au lait, à l'oignon; *potage* de poule au ris, de moules, de tortuës, &c. Du Cange derive ce mot de *potagium*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier toute sorte de boisson.

On dit proverbialement, Pour tout *potage*, c'est à dire, Pour tout, rien de plus. Cet homme n'a que mille écus vaillant pour tout *potage*, pour tout son bien. Il ne sçait que quelques rapsodies pedantesques pour tout *potage*. C'est un impertinent pour tout *potage*.

Potager, ere. adj. & subst. Qui appartient au potage. On appelle en un jardin le *potager*, l'endroit où on cultive les herbes *potageres*, les legumes *potagers*, qu'on met au pot pour faire des potages. Dans la cuisine on appelle le *potager*, le lieu un peu élevé où on dresse les potages, où il y a plusieurs petits fourneaux sur lesquels on les fait mitonner. Il y a aussi chez le Roy des Officiers *Potagers*, qui ont soin des potages; & des *Potagers* privilegiez suivant la Cour, qui sont des Cuisiniers & Traiteurs. On appelle grand *potager*, celuy qui aime fort le potage.

POTASSE. s. f. C'est une espece de terre qui sert aux Teinturiers.

POTE. s. f. C'est une epithete qu'on donne à la main, quand elle est engourdie de froid, estropiée ou malfaite naturellement, ensorte qu'elle ne fait pas bien ses fonctions, qu'elle est impotente.

POTE'E. s. f. Ce qui est contenu dans un pot. On luy a envoyé une *potée* de beurre de Bretagne. On luy a jetté une *potée* d'eau au visage.

Potée, se dit aussi de ce qui est contenu dans la marmite d'un ordinaire bourgeois. Il est venu tard pour disner chez moy, il s'est contenté de ma *potée*, nous avons mangé seulement la *potée*.

Potee, en termes de Chymie, c'est de la chaux d'estain, ou de l'estain calciné. Elle sert à donner le dernier poli aux miroirs d'acier, & aux autres choses qui demandent un grand éclat.

On appelle aussi *potée d'emeril*, la poudre qu'on trouve dessus les pierres qui ont servi à tailler des pierreries.

On dit proverbialement de la jeunesse gaye & eveillée, qu'elle est eratée comme une *potée* de souris.

POTELE', ée. Qui a le cuir uni & doux pour avoir la chair ferme, grasse & rebondie. La beauté d'un bras est d'estre rond & *potelé*. On peint les Amours gras, rebondis & *potelez*.

POTELEUR. s. m. Terme de Finance, est un nom que les Commis des Aides donnent aux bourgeois qui vendent leur vin & boissons à pot & à pinte, sans tenir taverne ni cabaret.

POTENCE. s. f. Gibet de bois où on pend les malfaiteurs. On dresse des *potences* dans les carrefours pour faire peur à des seditieux. Ce voleur a été condamné à la *potence*; son receleur a eu le foüet au pied de la *potence*. Il y a eu des Chefs de rebelles qu'on a appellez des *traisnes-potences*, qui ont laissé pendre ceux de leur parti.

Potence, est aussi une estaye ou posteau qu'on met sous une poutre pour soustenir un plancher trop chargé. Il y a des *potences* à deux liens ou à deux bras avec leur chapeau, qu'on met au milieu d'une poutre; d'autres à un lien, ou à un bras, qu'on met à une de ses extremitez proche la muraille.

Potence, se dit aussi des pieces de fer ou de bois qui s'étendent en saillie pour y attacher quelque chose. La *potence* d'une lanterne, d'une enseigne. Une poulie en *potence*.

On dit aussi en Architecture, qu'une maison est bastie en *potences*, en parlant des bras ou des ailes qui sont bastis à costé du grand corps de logis.

Potence, se dit aussi des bastons ou bequilles, dont les estropiez se servent pour se soûtenir. Ce paralytique ne se peut soustenir qu'avec des *potences*. Ce soldat a eu une jambe emportée, il est obligé de se servir de *potences*.

On dit en termes de Manege, Brider la *potence* pour dire, Toucher avec la lance le bois d'où pend la bague ou l'anneau.

On appelle aussi *potence*, une verge de fer qui passe diametralement sur le bord du minot, qui sert à l'élever, & qui est attachée par deux oreilles à son cintre.

Potence, se dit aussi du bout des branches des trompettes aux endroits où elles se courbent en arc.

Potencé, ée. Terme de Blason, est ce qui se termine en potence. La croix de St. Jean de Jerusalem est *potencée*.

POTENCIEL, elle. adj. Terme de Medecine. Les Medecins se servent d'un cautere actuel, qui est le bouton de fer ardant; ou du cautere *potenciel*, qui est la pierre de chaux, ou autres drogues caustiques. Le poivre & les autres choses chaudes ont un feu *potenciel* enfermé dans leur substance.

Potenciellement. adv. Terme dogmatique qui sert à plusieurs distinctions de qualitez, dont les unes sont actuellement, les autres *potenciellement* dans les corps.

POTENTAT. s. m. Qui a une puissance souveraine & fort étenduë. Le Roy est le plus redouté de tous les *Potentats* de l'Europe.

POTERIE. s. f. Marchandise de pots & de vaisselles de terre, ou de grais. Les Verriers trafiquent de *poterie* de fayence, de porcelaine; les Potiers ordinaires, de pots de terre vernissée. Il vient d'Auvergne beaucoup de *poteries* de grais. Voyez *Grais*.

POTERNE. s. f. est une fausse porte dans la courtine, ou auprés de l'orillon, qui descend dans le fossé, & qui sert à faire des sorties. On le dit aussi de toutes les portes secretes & cachées. Du Cange le derive de *posterna*, qui se trouve dans les Auteurs de la basse Latinité dans le même sens.

POTIER, iere. s. m. & f. Qui vend des pots & de la vaisselle, ou celuy qui les fabrique. La rouë du *Potier* est souvent citée en exemple dans la Physique. Le *Potier* de terre fait toutes sortes de vaisseaux & ouvrages de terre; le *Potier* d'estain des pots & de la vaisselle d'estain.

POTIN. s. m. Metail factice & cassant composé de l'excrement de cuivre jaune, & de quelque meslange de plomb, d'estain & de calamine. On fait des chandeliers de *potin*. C'est un metail qui ne se peut dorer. Il est ainsi nommé, à cause qu'on en fait souvent des pots. Borel derive de ce mot *Potier*, & *potée d'estain*.

POTION. s. f. Breuvage. Ce mot se dit particulierement en Medecine. Il y a des *potions* purgatives, hemetiques, diaphoretiques, pectorales, cephaliques, cordiales, stomachiques, hysteriques, vulneraires, carminatives, &c. Ce mot vient du Latin *potio*.

POTIRON. s. m. Gros fruit rond qui vient à une plante rampante, & qui est une espece de citrouille.

Potiron, est aussi une espece de mousseron, ou de champignon noir au dedans, que les Latins appellent *fungus*, & les Arabes *alphotor*.

POU.

POU. s. m. Vermine qui s'engendre sur les animaux, qui les pique, les mord, & leur succe le sang. Il y a une belle figure du *pou* dans la Micrographie de Mr. Hoock. Elle est longue d'un pied, telle qu'il l'a veuë avec son excellent microscope. Le *pou* a un grouin fait comme celuy d'un pourceau. Ses yeux sont derriere ses cornes. Il a plusieurs pieds, & des griffes garnies d'escailles qui entrent les unes dans les autres, comme celles des escrevisses. Il a un tres-grand nombre de veines thoraciques qui paroissent à travers la peau, qui est diaphane & deliée comme de la corne. Il a sur le ventre une peau marquetée avec un point, ou une tache blanche agitée d'un continuel mouvement de haut en bas, & de bas en haut, qu'on pourroit prendre pour le cœur. On remarque à travers l'escaille plusieurs vaisseaux qui s'enflent par le sang qu'il succe avec son bec, dont la digestion se fait si promptement, qu'on le voit bientost changer de couleur. Il coule par ondes dans son estomach avec tant de violence, qu'il oblige les excrements des intestins à luy ceder la place. Borelli dit qu'il y a observé la circulation du sang par le microscope. Swammerdam dit que le *pou* a la peau luisante; que ses yeux & ses cornes sont environnés de poil. A l'extremité de son bec on voit une petite eminence qui peut bien servir d'estuy à son aiguillon, à cause qu'il n'a point de bouche qui s'ouvre. Au dessous de la poitrine on voit sortir six jambes, qui se divisent chacune en six parties fort distinctes, dont la peau ressemble assez à du cuir de chagrin. Leur derniere partie est armée de deux ongles ou pinces d'inégale grandeur. Sur le dos on voit des incisions en forme d'anneaux, des poils & des marques comme celles des verges sur le corps de ceux qu'on a foüettez. Il y a aussi un *pou aquatique* qui se trouve dans les reservoirs d'eau de puits, qui est depeint par Godard, & amplement décrit par Swammerdam, qui est fort different de l'autre. Sa couleur tire sur le rouge, & il s'en trouve si grande quantité dans les fossez remplis de fange & de bourbe, qu'il semble que l'eau soit changée en sang: & c'est de là qu'est venu l'erreur de ceux qui ont crû qu'autrefois il a pleu du sang.

Dans le Mexique le tribut étoit si universel, que les pauvres qui n'avoient rien à donner, payoient des *pous*. Il s'en trouva quantité de sacs tous pleins dans le Tresor du Roy Motezume, quand les Espagnols le pillerent. La même chose s'est pratiquée dans le Perou. Ce qui se faisoit, afin que personne ne se pust pretendre exempt de payer le tribut, ou afin d'obliger les pauvres à se nettoyer de cette vermine.

Quelques Philosophes ont dit qu'il y avoit le *pou* du *pou*. C'est ce que Swammerdam asseure de tous les insectes, qu'il dit avoir chacun leur vermine. Herodes fut mangé de *pous*, il mourut d'une maladie pediculaire. Dans le Bresil on trouve des animaux qu'on nomme *pous de Pharaon*, qui entrent dans les pieds entre la peau & la chair, qui deviennent en un jour aussi gros que des féves, & ils y font une playe qui pourrit le pied.

Il y a aussi une herbe aux *pous* qu'on appelle *pediculaire*; ce qui vient de *pediculi*. C'est ainsi qu'on nomme en Latin les *pous*, à cause qu'ils ont un tres-grand nombre de pieds.

POU, se dit proverbialement en ces phrases. Un *pou* affamé, se dit d'un homme gueux & ardent au gain qui entre dans un employ lucratif. On dit aussi d'un malpropre, qu'il se laisse manger aux *pous*.

POUACRE. s. m. Terme injurieux qu'on dit pour reprocher à quelqu'un sa vilenie, sa malpropreté. Voilà un vilain *pouacre* qui fait mal au cœur, qui est puant, ulceré. On croit que ce mot vient de *podagre*, & que c'étoit la même chose autrefois, parce qu'en effet les goutteux sont sujets à être malpropres.

POUACRERIE. s. f. Vilenie, ordure, puanteur. On le dit aussi au figuré de l'avarice. Ce mot est bas.

POUDRE. s. f. Atome, ou petite partie d'un corps, quand il est resolu ou dissous. L'eau forte resoud l'or & l'argent en une *poudre* tres-menuë. La secheresse reduit la terre en *poudre* si menuë, que le vent l'enleve. On reduit les corps en *poudre*, lors qu'on les calcine, qu'on les bat, & qu'on les escrase.

POUDRE, se dit en particulier de plusieurs preparations de *poudres*. De la *poudre* de Cypre, qui se fait de mousse de chesne, de farine de féves; de la *poudre* d'iris, de violette, &c. On s'en sert pour mettre sur les cheveux. On prend du tabac en *poudre* par le nez. De la betoine est de la *poudre* à esternuer. Une *poudre* sternutatoire. Ce bled sent la *poudre*. On a plusieurs sortes de *poudres* à mettre sur le papier. On met de la *poudre* de sel sur les viandes pour les conserver ou assaisonner, on les saupoudre de sel. Les Tanneurs donnent plusieurs *poudres* de tan à leurs cuirs pour les preparer. On se sert de la *poudre* d'espingle, de la *poudre* d'alun, quand on suë, parce qu'elles sont astringentes.

POUDRE, en termes de Pharmacie, se dit des medicamens pulverisez. La *poudre* de vipere a été mise en credit ces derniers jours. La *poudre* stiptique, la *poudre* de sympathie, sont faites de vitriol. Une partie de la boutique d'un Apothicaire est occupée par les vaisseaux où sont les *poudres*.

POUDRE A' CANON. C'est une composition qui se fait avec du salpestre, du soulfre & du charbon. Le salpestre est ce qui en cause le grand effet par son estrange rarefaction, qui le resout tout en vapeur & en air. Le soulfre est ce qui l'enflamme. Et parce que le salpestre éteindroit bientost la flamme du soulfre qui est fort legere, on y adjouste du charbon, qui est sec & plus solide, pour la soustenir. On fait de la *poudre* grenuë pour charger l'artillerie; de la *poudre* fine, pour amorcer & pour charger les fusils. On peut faire de la *poudre à canon* blanche, rouge, jaune, verde & bleuë, suivant la composition qu'en donne Casimir Polonois en sa Pyrotechnie, comme aussi de la *poudre muette*, qu'on a appellée autrement *poudre sourde*, qu'on fait avec de la *poudre* commune, en y adjoustant du borax, de la pierre calaminaire, ou du sel armoniac, ou des taupes vives calcinées, ou de la seconde écorce du sureau. On dit que cette *poudre* a été inventée à Ferrare, & Scaliger en fait mention.

On appelle aussi *poudre de plomb*, ou *cendrée*, le plomb dont on charge les fusils, pour tirer au menu gibier.

On dit qu'une terre, qu'un Benefice sentent la *poudre à canon*, lors qu'ils sont proches des frontieres, ou sur le passage des troupes, qu'ils sont en danger d'estre ruinez à la premiere declaration de guerre.

On dit qu'un Conquerant a mis une ville en *poudre*, pour dire, qu'il l'a destruite; & poëtiquement, qu'il a fait mordre la *poudre* à ses ennemis, pour dire, qu'il les a deffaits & tuez.

> Le Grand Montmorency n'est plus qu'un peu de *poudre*.

C'est ainsi que commence un Sonnet de Gombault, pour dire, Il est mort.

POUDRE DE PROJECTION, chez les Chymistes, est une *poudre* chimerique, qui, à ce qu'ils disent, a la vertu de convertir en or tout autre metail, lors qu'on en jette dessus, & qu'on les fond ensemble.

POUDRE, se dit proverbialement en ces phrases. Tirer sa *poudre* aux moineaux, c'est se donner bien de la peine pour une chose qui ne le merite pas, travailler en vain. Jetter de la *poudre* aux yeux, c'est preoccuper les gens,

les esblouïr par un faux merite. Ce proverbe prend son origine de ceux qui couroient aux Jeux Olympiques, où l'on disoit de ceux qui avoient gagné le devant, qu'ils jettoient de la *poudre* aux yeux de ceux qui les suivoient, en élevant le menu sable & la *poudre* par le mouvement de leurs pieds : ce qui se dit figurément dans les autres occasions où il y a des competiteurs. On dit aussi de la *poudre d'oribus*, voyez *Oribus*; de *perlimpinpin*, en parlant des choses qui n'ont aucune vertu ; de la *poudre d'escampette*, quand on prend la fuite.

POUDRER. v. act. Jetter de la poudre sur quelque chose. On ne s'est pas contenté de *poudrer* les cheveux & les perruques, on a *poudré* aussi les manteaux. On *poudre* l'écriture pour la secher. On *poudre* les viandes pour les assaisonner, &c.

POUDRÉ, ÉE. part. pass. & adj. Les galans ont soin d'estre toûjours bien *poudrez* & bien frisez.

POUDREUX, EUSE. Qui est couvert de poussiere. Ceux qui reviennent du combat sont *poudreux*, sont couverts d'une noble poussiere.

On dit proverbialement, qu'un homme a les pieds *poudreux*, pour dire, qu'il est gueux & insolvable, quand on le presente pour caution. Les Anglois appellent *pipouders*, ces petits Marchands porte-paniers, coureurs de marchez & de foires, qui n'estallent point en boutique, mais sous des loges basties pour un certain temps. Ils ont pour eux une Justice qui se tient sous un pavillon, qu'on appelle, *pedis pulverati curia*.

POUDRIER. s. m. Marchand qui fait, ou qui vend la poudre, tant à canon, que celle qui est parfumée.

POUDRIER, est aussi une boite à mettre la poudre, qui fait partie d'une écritoire de cabinet.

POUDRIER, est aussi un nom qu'on donne sur mer aux horloges de sable dont on se sert, qui durent demi-heure.

POUF. Terme indeclinable & populaire, qui sert à expliquer quelque grand bruit, quelque chûte. On entendoit siffler les mousquetades qui faisoient *pouf*, *pouf*. Son cheval s'étant cabré, *pouf*, voilà mon vilain par terre.

On dit aussi d'un fanfaron qui est bien vestu, qu'il fait *pouf*, pour dire, qu'il fait bien du bruit, qu'il tire grande vanité de son habit.

POUF, est aussi un terme d'Artisans, qui disent que du marbre ou du grais sont *pouf*, lors qu'ils sont difficiles à tailler, & qu'ils s'égrenent quand on les travaille.

POUGER. v. act. Terme de Marine. C'est faire vent arriere, porter a droiture, ou avoir vent en poupe : ce qui se dit sur la Mediterranée.

POUILLERIE. s. f. Chambre d'Hospital où on met les habits des pauvres malades qui y arrivent. La *pouillerie* de l'Hostel-Dieu vaut quatre mille livres de revenu.

POUILLES. s. f. plur. Vilaines injures & reproches. Les gueux, les Harengeres chantent *pouilles* aux honnestes gens. Les femmes qui se querellent se disent mille vilaines *pouilles* & ordures.

POUILLER. v. act. Vieux mot & hors d'usage à Paris, qui signifioit autrefois *vestir un habit*. Il est encore en usage dans les Provinces, & dans ses composez *despouiller* & *despouille*. Il signifioit aussi *chanter pouilles*. Ces deux femmes se sont *pouillées* de la belle maniere.

POUILLER, signifie aussi, Chercher ses poux, sa vermine, les tuer. Les gueux se *pouillent* les uns les autres. Les singes & plusieurs autres animaux se *pouillent* eux-mémes.

POUILLEUX, EUSE. adj. & subst. Gueux & miserable qui se laisse manger aux poux. Quand on veut reprocher a quelqu'un sa gueuserie, ou sa malpropreté, on l'appelle *pouilleux*.

POUILLEUX, est aussi un nom que les Artisans donnent au bois échauffé plein de taches blanches, rouges & noires, qui marquent qu'il se corrompt.

POUILLIE'. s. m. Catalogue, inventaire, ou Recueil des Benefices, où sont marquées les qualités des Benefices, leurs dependances, le nom des Collateurs, & leur revenu. Le *Pouillié* de France est redigé en VIII. Volumes, dont chacun contient un Archevesché, qui sont Paris, Sens, Rheims, Lyon, Bordeaux, Bourges, Tours & Roüen. Les autres Archeveschez ne sont pas faits, & il seroit à souhaitter qu'on en fist un general & plus correct. Il y a aussi un *Pouillié* Royal, qui est un Recueil des Benefices & Maladeries dependantes de la nomination du Roy. Chaque Eglise a son *Pouillié* particulier dans ses Archives. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *poallier*. On appelloit ainsi autrefois les clochers, & on nommoit de ce nom la liste & l'inventaire des Eglises ou clochers d'un Diocese, comme a remarqué le Pere Monet, à cause que *poallier* étoit proprement le nom de la piece de metail qui entre dans la charpente du clocher, dans laquelle entre le tourillon de la cloche qui la tient suspenduë, & sur laquelle elle se meut. Saumaise, & Menage aprés luy, le derivent de *polypticarium*, qui signifie *registre*. Ils disent qu'on l'a appellé *paleticum*, *poleticum*, *pullare*, *pullarium*, *polypticon*, *polegium*. Ces mots signifient des registres où on écrivoit les actes publics & particuliers, les annales & papiers terriers & lieves, & enfin le catalogue des Eglises & Benefices d'une Province. D'autres disent qu'on a appellé ce Registre le *Poulet*, le *Peloux*, qui sont des origines encore plus éloignées.

POULAIN. s. m. Le petit d'une jument. Les *poulains* hennissent aprés leur mere, & la suivent. En France on fait travailler les *poulains* à trois ans. La premiere alleure des petits *poulains*, c'est l'amble. Au feminin on dit *poulaine* ou *pouliche*. Ce mot vient de *polenus*, ou de *pullanus*, qu'on a dit en la même signification dans la basse Latinité.

POULAIN, est aussi une espece de traisneau sans roües sur lequel on voiture de gros fardeaux. Ce sont deux pieces de bois assemblées par des traversiers. Ce mot vient du Latin *pulvinus*, employé dans la méme signification pour un assemblage de charpenterie servant à traisner des fardeaux.

POULAIN, est encore un assemblage de bois semblable, qui sert aux Tonneliers à descendre le vin dans les caves. Les beuveurs disent en raillant, qu'ils avalent bien le vin sans *poulain*.

POULAIN, en termes de Chirurgie, est une tumeur maligne, ou apostume qui vient aux aînes, & procede d'une cause venerienne, & d'humeur froide, lente & visqueuse, lors que le foye a assez de force pour resister au virus, & le pousser dans ses emonctoires. On l'appelle aussi *bubon*; mais il y a des bubons qui sont simples, & qui n'ont aucune complication avec ce mal.

POULAINE. s. f. qui s'est dit autrefois des longues pointes de certains souliers qui furent deffendus du temps du Roy Charles VI. Cette pointe étoit longue de demi-pied pour les gens ordinaires ; d'un pied pour les riches, & de deux pieds pour les Princes. Cette chaussure aiguë & ridicule fut nommée la *poulaine*. On fit ensuite d'autres souliers qu'on appelloit *becs de canne*, qui avoient un bec au devant de quatre ou cinq doigts de long. Et depuis on fit des pantoufles si larges par devant, qu'elles excedoient la mesure d'un bon pied, comme témoigne Guillaume Paradin. Borel dit que ce mot signifie *à la Polonoise*, parce que la Pologne s'appelloit autrefois *Poulaine*.

POULAINE, en termes de Marine, est une grosse fleche ou piece de bois qui s'avance au delà de la prouë du vaisseau sous le beaupré. Elle est appellée des Marseillois *serpe*. On le dit aussi de l'avant du vaisseau, du cap ou de l'esperon qui fait une grande saillie en mer. C'est au bas de la *poulaine* qu'on blanchit le linge, & qu'on va

va se descharger le ventre. On l'appelle aussi *boulime*.

POULCE. s. m. Le plus gros doigt de la main, ou du pied. Le *poulce* a plusieurs muscles particuliers, extendeurs, flechisseurs, adducteurs & abducteurs, parce qu'il a divers mouvemens. On luy a serré les *poulces*, pour luy faire découvrir son tresor. Ce mot vient du Latin *pollex*, & de *pollere*, parce que le *poulce* a plus de force que les autres doigts.

On dit figurément, Il s'en mordra les *poulces*, quand on menace quelqu'un de le faire repentir de ce qu'il a fait. On dit pour vanter un ragoust, qu'il est si bon, qu'on en mangera ses *poulces*. On dit qu'il faut qu'un pere joüe du *poulce*, quand il faut qu'il compte & qu'il débourse beaucoup d'argent pour acheter une charge à son fils, pour marier une fille.

POULCE, est aussi la douziéme partie d'un pied de Roy, qui contient douze lignes ou grains d'orge. Le *poulce* quarré contient 144. lignes quarrées. Chez les Latins ce *poulce* qui est la douziéme partie d'un pied, est appellé *uncia*, & contient trois doigts, dont chacun a quatre grains d'orge ou lignes. Il est si pauvre, qu'il n'a pas un *poulce* de terre. On a observé qu'il faut 3600. fils de soye pour couvrir l'espace d'un *poulce*.

On dit proverbialement à celuy qui abuse de la liberté qu'on luy donne, Si on luy en donne un *poulce*, il en prendra grand comme le bras.

POULCIER. s. m. est une petite deffense du poulce, dont se servent les Ouvriers qui ont à travailler du poulce. Il est fait de fer blanc, ou de cuivre, à peu prés comme le dé de ceux qui manient l'aiguille.

POULCIER, est aussi une figure de poulce faite de fer blanc, que les Chirurgiens attachent à une main, pour tenir lieu d'un poulce couppé, par le moyen duquel on peut encore manier la plume & les armes.

POULE. s. f. Oiseau domestique fort connu, qui pond des œufs & les couve pour faire éclorre des poulets. Une *poule* glousse, quand elle veut couver. Il y a des *poules* de Loudun qui sont grosses & belles; des *poules* huppées, patuës; des *poules* de Guinée, qui sont blanches & noires, & hautes en jambe; des *poules* d'Inde, qui sont de tres-grosses *poules* venuës de l'Amerique; des *poules* d'eau, qui sont des especes d'oiseaux de riviere qui ont un goust sauvagin, & si fort, qu'il prend au gosier. Il y a à la Chine une sorte de *poule* qui vomit le coton par longs filets, & qui le ravale derechef, si on n'y prend garde. Les *poules* mangent les scorpions & les araignées, & cependant leur chair ne fait point de mal, si ce n'est à la longue. Menage derive ce mot de *pullus*, qui s'est dit des *poules* de toute sorte d'âge, suivant le témoignage de St. Augustin.

POULE, se dit aussi au jeu des cartes, des enjeux accumulez de plusieurs bestes mises ensemble. Il a gagné la *poule*, tout ce qui étoit au jeu: ce qui se dit particulierement au Reversis. Il y a aussi un jeu de la *Poule* & du Renard, quand une seule Dame qui est le Renard, combat contre douze pions qui sont les *Poules*.

POULE, se dit proverbialement en ces phrases. Un bon renard ne mange jamais les *poules* de son voisin, pour dire, que quand on veut faire quelque chose de mal, il ne faut pas estre en pays de connoissance. On dit d'un pillard, ou concussionnaire, qu'il faut qu'il plume la *poule* sans crier, pour dire, adroitement, & sans donner sujet de se plaindre. On dit pour se mocquer d'un lasche, d'un sot qui se mesle du mesnage des femmes, que c'est une *poule* mouillée, une *poule* laitée, un taste *poule*; que c'est un jocrisse qui mene les *poules* pisser. On dit, Faire le cul de *poule*, quand on joint le poulce & les doigts de la main ensemble. On dit aussi d'une bouche dont les levres avancent trop, qu'elles font le cul de *poule*. On dit aussi de celuy qui s'embarrasse de peu de chose, qu'il est empesché comme une poule à trois poussins.

POULAILLIER. s. m. Lieu destiné pour y retirer & jucher des poules. Un renard fait un grand desordre, quand il entre dans un *poulaillier*.

POULAILLIER, est aussi un Marchand qui mene les volailles au marché. On dit proverbialement, Riche Marchand, pauvre *Poulaillier*.

POULARDE. s. f. Jeune poule engraissée. On sert une couple de *poulardes* au lieu de chapon en certaine saison.

POULET. s. m. Le petit de la poule. On estime à Pasques les *poulets* de grain. Quand on offre à des Dames une fricassée de *poulets*, c'est à dire une bonne collation, un repas.

On appelle les Dames campagnardes, des gardeuses de *poulets* d'Inde, parce qu'elles les menent paistre aux champs par troupeaux.

POULET, signifie aussi un petit billet amoureux qu'on envoye aux Dames galantes, ainsi nommé, parce qu'en le pliant on y faisoit deux pointes qui representoient les ailes d'un *poulet*. Autrefois les prudes faisoient grand scrupule de recevoir des *poulets*; maintenant elles en ont de pleines cassettes. On les appelle à present *billets galants*, *billets doux*. Menage aprés Saumaise dit que ce mot vient de *puleticum* ou *polypticum*, qui signifioit la même chose chez les Anciens. D'autres estiment qu'il vient du Latin *pollicitatio*.

POULET, est aussi un nom que donnent les Papetiers à petit papier couppé & doré, propre à écrire ces *poulets*, ou billets doux.

POULETTE. s. f. Jeune poule qui ne pond point encore.

On appelle figurément les filles des *poulettes*. Les coquets aiment bien à avoir des *poulettes*, des filles dont ils corrigent la conscience. On le dit aussi abusivement de ceux qui ont de jeunes filles pour leur divertissement. Il a toûjours quelque *poulette* chez luy.

POULIE. s. f. Petite roue cannelée qu'on enchasse dans une piece de bois ou de fer, qui par le moyen d'une corde posée sur sa cannelure, sert à élever des fardeaux. La *poulie* d'un puits, d'un grenier à foin. Le chassis de la *poulie* s'appelle la *mouffle*. L'aissieu s'appelle le *goujon*. Les *poulies* redoublées haut & bas s'appellent aussi des *mouffles*; & c'est la plus forte de toutes les machines, parce qu'elle fait élever les plus gros poids avec les plus petites forces. Menage le derive de l'Anglois *pullie*, fait de *pult*, qui signifie *tirer*, d'où quelques-uns derivent *poulain*, que les autres disent venir de *pullanus*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *pole*, ou *poleo*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *poulie*.

POULIE, se dit aussi chez les Medecins de certaines emboitures des os & des muscles qui passent par dessus, comme si c'étoit une *poulie*. Ils en trouvent aux coudes, aux genoux, aux machoires, à l'œuil, &c.

POULIER. v. act. Eslever un fardeau en haut par le moyen d'une poulie. Dans les granges on *poulie* les gerbes pour les mettre sur le tas.

POULINER. v. act. Faire un poulain. Cette jument est preste à *pouliner*, à mettre bas.

POULINIERE. s. f. Qui fait des poulains. Il montoit sa jument *poulinierre*.

POULIOT. s. m. Herbe medicinale. Le *pouliot* se traisne par terre comme le serpolet. Il jette pourtant des tiges grelles d'un palme de haut. Ses feuilles sont un peu plus grandes que celles de marjolaine. Ses fleurs sortent auprés de ses feuilles par toute la tige, & tirent sur le purpurin. Sa racine est grele & chevelue. Toute la plante est de bonne odeur, & d'un goust piquant accompagné d'une petite amertume. Quelques uns l'appellent *pulege* ou *pillolet*, en Latin *pulegium*. Il y a aussi un *pouliot* de

de montagne ou sauvage, qu'on appelle *dictame*, de Virginie. Voyez *Dictame*. Le calament est aussi une espece de *pouliot* sauvage de montagne ou de marais. Voyez *Calament*. Le *pouliot* sauvage s'appelle *nepeta*.

POULMON. s. m. Partie de l'animal qui sert à sa respiration, & à la formation de sa voix. Le *poulmon* est une substance spongieuse composée d'une chair changeante entre rouge & blanc, qu'on pretend être le premier parenchyme, qui est legere & peu dense, afin qu'elle obeisse plus aisement au mouvement de la poitrine, qui par le moyen de 65. muscles le dilate & le resserre. Il reçoit l'air exterieur par le moyen de l'artere trachée & du larinx, afin de rafraischir le cœur. Il est situé dans la poitrine entre les costes & le mediastin. Il prend diverses figures, suivant la capacité & disposition de la poitrine, où il est tantôt bossu, tantôt creux, & en general il a quelque ressemblance à un pied de bœuf ou de cerf. Il n'adhere à aucune partie, afin qu'il se puisse mouvoir plus aisément. Toutefois il est suspendu, de peur qu'il ne tombe, avec trois sortes de vaisseaux, qui sont l'artere trachée, l'artere veineuse & la veine arterieuse. Il a de petits nerfs qui viennent de la sixiéme conjugaison, qui n'entrent point en sa substance, mais s'arrestent à une tunique legere qui le couvre. Il est divisé en plusieurs lobes, ou parties qui paroissent plus sur le devant, que sur le derriere. On appelle quelquefois ces lobes, *ailes*, *ailerons*, *fibres* & *pointes*. Quelques-uns aussi appellent le *poulmon*, le *soufflet* & *l'éventail du cœur*, & les Grecs *pneumon*, c'est à dire, *esprit* ou *haleine*.

Le *poulmon* des animaux terrestres sert particulierement à la circulation du sang, en contribuant à l'action qui le fait passer d'un des ventricules du cœur à l'autre. Les *bronchies* tiennent lieu de *poulmon* aux poissons; & les insectes ont aussi des organes, qui ont quelque rapport avec les *poulmons* des animaux terrestres, ou les *bronchies* des poissons, qui sont certains vaisseaux qui aboutissent en des points exterieurs, qu'on appelle *stigmates*. L'homme doit apprehender la fluxion sur le *poulmon*, une inflammation de *poulmon*. Ce Predicateur use ses *poulmons* à force de crier contre les pecheurs. Le mou qu'on donne aux chats est le *poulmon* de bœuf.

POULPE. s. f. Terme de Medecine. Le plein, le plus gras & le plus solide de la chair. Les Medecins le disent particulierement de la partie superieure du ventre, parce qu'elle est charnuë, & que c'est par là qu'on taste les animaux, pour voir s'ils sont gras. Cette partie s'appelle en Latin *pulpa*, de *palpare*, qui signifie *taster*. Du Laurens.

POULPE, se dit aussi de la chair des fruits, des prunes, des pommes, &c.

POULPE, ou *Polype*. s. m. Espece de poisson. Ce mot vient de *polypus*. Voyez *Polype*.

POUPARD. s. m. Petit enfant en maillot. Une mere qui caresse un enfant nouveau-né, l'appelle son petit *poupard*. Ce mot vient du Latin *pupus*.

POUPARD, est aussi un joüet d'enfant, une poupée emmaillotée & sans bras.

POUPÉE. s. f. Figure de plastre, ou de cire, qui est habillée comme un enfant, & qui sert de joüet, tandis qu'on est en bas âge. Cette fille est trop jeune pour la marier, elle a encore des *poupées*. Ce mot vient de *pupata*, formé de *pupa*. Menage. On a dit aussi *popea* dans la basse Latinité.

POUPÉE, se dit aussi d'une jeune femme qui a une trop grande affectation pour s'ajuster, & pour paroistre mignonne. Ainsi Regnier a dit:

> Lors que d'un cabinet sortit une *poupée*,
> Disant, J'ay si grand peur de ces hommes d'épée.

Ce mot tire son origine de *Popea* femme de Neron, qui fut la Dame qui eut le plus de soin de son ajustement. On dit même que c'est elle qui inventa le masque pour conserver la delicatesse de son teint contre le soleil & le hale, & qui fut plus curieuse de se parer que toutes les autres femmes.

On appelle aussi *poupée*, une enveloppe de linge autour d'un doigt où on a quelque blessure ou coupure.

POUPÉE, en termes de Tourneurs, se dit de deux pieces de bois qu'on met à plomb sur un tour, qui sont mobiles sur les jumelles, & qui portent les pointes lesquelles soûtiennent l'ouvrage qu'on tourne.

POUPETIER. s. m. Marchand qui fait, ou qui vend des poupées, & autres joüets d'enfants.

POUPIN, INE. adj. Qui a le visage, & la taille mignonne, & une grande propreté dans l'ajustement. Cette fille a un visage *poupin*, mignon, elle a la taille *poupine*. Ce jeune homme est fort *poupin*, il est toûjours vestu & chaussé mignonnement.

POUPON, ONNE. adj. Terme caressant, dont on se sert pour flatter les petits enfants, pour mignarder les jeunes femmes. Tous ces mots viennent de *pupa*, *mammelle*.

POUPELIN. s. m. Piece de four, pâtisserie delicate faite avec du beurre, du lait & des œufs frais, paistrie avec de la fleur de farine. On y méle du sucre & de l'écorce de citron. Le *poupelin* se sert d'ordinaire avec la tourte. Borel derive ce mot du Grec *popanos*, qui signifie une espece de tourte ou gasteau.

POUPPE. s. f. L'arriere d'un vaisseau, l'endroit où le gouvernail est attaché. Quelques-uns l'appellent la *queuë*, à cause que le gouvernail y est attaché, qui fait le même effet aux navires, que la queuë fait aux poissons. Elle est distinguée en trois ou quatre estages. Le plus bas au fond de cale est la soute du biscuit. Le second au premier pont est pour les Canoniers, & est appellé *Sainte Barbe*, où le timon est d'ordinaire; mais celuy qui le gouverne est au dessus, & le fait tourner par une barre qui passe par un trou. Au dessus est le gaillard, où est la chambre du Capitaine, au devant de laquelle est la gesole ou l'habitacle. C'est une armoire où est la boussole, les sabliers & les ampoulettes. Au dessus est la chambre du Pilote, & de quelques Officiers. La dunette est le plus haut de la *pouppe*, où est le phare & la banniere. Tout cela ensemble forme le chasteau de *pouppe*. Le pourtour de la *pouppe* est orné de balcons, de galeries, de balustres, termes, pilastres, trophées, & des armes du Prince, le tout richement doré, aussi-bien que les chambres du conseil de l'Amiral & du Capitaine. Avoir vent en *pouppe*, c'est à dire, Avoir vent arriere, vent favorable. On peut mouiller par *pouppe*, par croupieres, c'est à dire, jetter l'ancre par l'arriere. Il y a des vaisseaux à *pouppe* quarrée, d'autres à *pouppe* ronde.

On dit figurément, Avoir vent en *pouppe*, pour dire, Avoir la fortune favorable, faire heureusement ses affaires.

POUPPE, en termes de Chasse, se dit des tettes des femelles des animaux, & particulierement de l'ourse & des autres animaux mordans. C'est l'endroit par où leurs faons ou petits tettent. Ce mot vient de *pupa*, & de là est derivé *poupard*, *poupon* & *poupée*.

Les Medecins appellent l'os de la *pouppe*, l'os du front, qu'on appelle autrement *coronal* ou *sans vergogne*.

POUR. Preposition qui a plusieurs usages, & premierement elle marque la valeur, la quantité. *Pour* la somme de mille livres, que je confesse devoir: c'est ainsi que commencent les cedules. J'en ay *pour* cent francs à ma part. Cet homme est bon *pour* dix mille francs, c'est à dire, solvable. Chacun payera des dettes *pour* sa part & portion. C'est *pour* le plus, *pour* le moins. Les modes ne sont que *pour* un temps. Adieu *pour* jamais.

Cette terre est engagée *pour* tant. Ce n'est pas la peine *pour* si peu. Il a payé *pour* tous, tant *pour* chacun.

POUR, se dit aussi en parlant de la qualité de la saison, de l'occasion. Cet habit est bon *pour* l'hiver. Ronsard faisoit bien des vers *pour* le temps. Il parle bien *pour* un provincial. Je n'ay sceu que luy répondre *pour* l'heure. Je promets dés à present comme *pour* lors, c'est à dire, quand le temps sera venu. Je le tiens *pour* homme de bien & d'honneur.

POUR, s'employe encore pour marquer la faveur, le parti. Chacun *pour* soy, & Dieu *pour* tous. Si Dieu est *pour* nous, qui sera contre nous? Il est *pour* le demandeur, *pour* le deffendeur. On ne fait rien *pour* rien. Un brave fait tout *pour* la gloire. Il faut donner l'aumosne *pour* l'amour de Dieu. On fait tout *pour* sauver sa vie. L'un est *pour* l'antiquité, l'autre *pour* les nouveautez. Tous les Juges étoient *pour* luy. Cette raison fait *pour* moy, est à mon avantage.

POUR, marque aussi le but, le dessein, l'estime. *Pour* le faire court. *Pour* dire vray. J'ay envoyé *pour* sçavoir, *pour* connoitre. Ce mot se dit *pour* signifier. Je tiens cela *pour* fait. Il se tient *pour* dit. Il est tenu & reputé *pour* present, *pour* excusé. Il n'est pas venu *pour* neant.

On dit aussi absolument, *Pour* moy, quant à moy; *pour* ce que vous me dites, quand à ce que vous dites.

POUR, est aussi subst. Un Orateur soustient le *pour* & le contre. Il y a bien du *pour* & du contre dans cette affaire.

POURCE, marque quelquefois la cause. Ils en font, & pourquoy? Et *pource* qu'ils ont de l'argent dans leur bourse. Dans les lettres de Chancelerie le dispositif commence avec cette formule: *Pource* est-il que nous desirant subvenir à nos subjets, &c.

POURCEAU. s. m. Porc, gros cochon, animal domestique qu'on nourrit pour engraisser, pour le saler & le manger. Les Juifs & les Mahometans ne mangent point de *pourceau*, ils le tiennent un animal immonde. Les *pourceaux* nourris de gland ont le lard plus ferme.

Il y aux Indes Occidentales dans la terre de Darien des *pourceaux* qui ont le nombril sur le dos, & qui urinent par là, à ce que dit Herrera. Il y en a un aux Indes qu'on nomme *pourceau-cerf*, qui est bon à manger. Voyez en la figure dans le premier Tome du Recueil de Thevenot.

On appelle figurément un homme gros & gras, celuy qui est malpropre, stupide, yvrogne, incivil, un gros *pourceau*. Il se veautre dans l'ordure comme un gros *pourceau*. Sa chambre est propre comme un toit à *pourceaux*.

On dit proverbialement, qu'on va de porte en porte comme le *pourceau* St. Anthoine, quand on va quester, ou escornifler chez diverses personnes. Ce proverbe vient de ce que les *pourceaux* de l'Abbaye de St. Anthoine de Viennois en Dauphiné ont le privilege d'entrer avec leur clochette au cou dans toutes les maisons du lieu, où ils se fourrent à toute heure, parce qu'on ne les ose chasser, & au contraire on leur donne à manger pour le respect du Saint auquel ils appartiennent: ce qu'on a étendu à ces gens entrans & intriguans qui se fourrent par tout, & particulierement aux escornifleurs.

POURCHAS. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois *profit*, *avantage* obtenu à force de le chercher, aprés une longue poursuite. Il n'est en usage qu'en cette phrase proverbiale: Ses *pourchas* luy valent mieux que ses rentes.

POURCHASSER. v. act. Terme de Chasse. Poursuivre son gibier avec ardeur & opiniastreté jusqu'à ce qu'on l'ait pris. Il y a eu des Chasseurs qui ont *pourchassé* un cerf quatre jours.

On le dit aussi au figuré, pour dire, Poursuivre quelque avantage ou profit avec instance, avec soin, avec assiduité; solliciter quelqu'un pour obtenir de luy quelque grace. Il y a long-temps que cet homme *pourchasse* un employ, qu'il *pourchasse* cette fille pour l'epouser.

POURFENDRE. v. act. Vieux mot dont on se servoit fort dans les Romans, qui signifie, Donner un grand coup du taillant d'une arme. Ce Geant le *pourfendit*, pour dire, luy donna un si grand coup de cimeterre, qu'il le fendit en deux.

POURFILER. v. act. Entremesler de matiere differente. Cette etoffe est *pourfilée* d'or & d'argent. On le dit plus communement de ce qui est bordé. Cet habit étoit *pourfilé* d'un galon d'or qui luy donnoit beaucoup de grace. Ce mot vieillit.

POURPARLER. s. m. Negociation qu'on fait pour accommoder un different, pour conclure quelque affaire. Il y a deja eu quelque *pourparler* de paix entre ces Princes. Ces deux familles qui plaident sont en voye d'accommodement, il y en a déja eu quelque *pourparler*. Ces longs *pourparlers* ont abouti enfin à une transaction. On dit que ce jeune homme epousera cette fille, qu'il y a deja quelques *pourparlers* de ce mariage entre leurs parents.

POURPENSER. v. n. augmentatif de penser. Considerer attentivement, avec reflexion & deliberation. Il a long-temps *pourpensé* en luy-même s'il s'engageroit à cette entreprise. L'assassinat est d'autant plus punissable, que c'est un crime *pourpensé*, qui ne s'est pas commis fortuitement. Ce mot vieillit.

POURPIER. s. m. Herbe qu'on mange en salade & dans le potage, qui a une tige ronde, & des feuilles épaisses taillées en forme de palette. Sa tige est grosse, lisse & droite, tirant sur le rouge. Sa graine est noire, & enclose en de petites écailles herissées. Sa racine est fendue en plusieurs parties. Celuy qui vient tout seul a les tiges souples & rampe à terre.

Il y a un *pourpier* sauvage que les Medecins appellent *peplion*, ou *peplis*, qui croist aux lieux maritimes. C'est une herbe fort branchue & pleine de lait. Ses feuilles ressemblent à celles du *pourpier* des jardins, estant rondes & rougeastres vers la terre. Sa graine est ronde & cachée sous les feuilles, qui a un goust caustique & brulant. Les Herboristes l'appellent *esule ronde*, & quelques-uns *pavot escumant*, parce qu'il jette du lait comme les tithymales.

On cultive le *pourpier* ordinaire sur des couches de fumier. On confit dans le vinaigre des costes de *pourpier*, pour manger dans l'arriere saison. Les Anciens l'ont aussi appellé *porcelaine*, ou *pourchaille*; les Latins *portulaca*; les Grecs *peplion*. Menage pretend que ce mot vient par corruption du *poulle-pied*, & que les Latins l'ont appellé *pullipes*; & Saumaise pretend qu'on l'a appellé *portulaca*, par corruption de *porculata* ou pied de porc.

POURPOINT. s. m. Habillement d'homme pour la partie superieure du corps depuis le cou jusqu'à la ceinture. On a fait des *pourpoints* tailladez, & d'autres fermez; des *pourpoints* de peau de senteur, de satin, de drap, de toile. Panurge disoit que l'eau étoit entrée dans ses souliers par le collet de son *pourpoint*. Un *pourpoint* sans manches se met en été sous la soutane. Des *pourpoints* à grandes basques, & à petites basques. Les duellistes mettoient *pourpoint* bas, pour montrer qu'ils se battoient sans supercherie. Ce mot vient du Latin *perpunctum*. Menage. C'étoit un habit militaire ou cotte d'armes qui étoit faite de laine ou de cotton, piquée entre deux étoffes, qu'on appelloit autrefois *gambeson*.

On dit proverbialement, Il faut sauver le moule du *pourpoint*, pour dire, son corps. On dit aussi, Il y a un sot dans son *pourpoint*, pour dire, que c'est un sot. Tirer

en

un coup à brusle *pourpoint*, pour dire, à bout portant. On appelle aussi figurément un argument à brusle *pourpoint*, qui est convaincant. On dit aussi, qu'on a donné un *pourpoint* de pierre à quelqu'un, pour dire, qu'on l'a mis en prison. On dit aussi, qu'on met un homme en *pourpoint*, quand on l'a despouillé de son bien.

POURPOINTIER. s. m. C'étoit cy-devant un Maistre dans un Corps de Marchands de Paris qui ne vendoient que des pourpoints & des manteaux; & il y avoit un Corps de Drapiers Chaussetiers qui ne vendoient que des hauts & bas de chausses. Il falloit avoir affaire à ces deux sortes d'Ouvriers pour s'habiller, parce que le pourpoint & les chausses étoient alors de differente parure. Depuis peu d'années on a fait union du Corps des *Pourpointiers* à celuy des Tailleurs, à cause des differents perpetuels qu'ils avoient ensemble, pretendans que les Tailleurs qui n'étoient pas Marchands n'avoient pas droit de faire des fournitures.

POURPRE. subst. fem. Petit poisson de mer à coquille, qui a un bec long, & creux comme un canal, tout armé de cercles, & garni de pointes. Elle a autant de cercles sur le dos, qu'elle a d'années. La langue de la *pourpre* est grande d'un doigt, & est si dure & si picquante, qu'elle en perce les escailles des autres poissons de mer dont elle se nourrit. Elle prend sa grandeur en un an. Elle porte en son gosier une veine blanche qui enferme une liqueur de couleur de rose parfaitement rouge, tellement estimée par les Anciens, qu'on en teignoit les habits des Rois & des Empereurs; mais on dit qu'il falloit prendre la *pourpre* vive pour avoir cette liqueur, car elle la perdoit en mourant. Les cabinets des curieux sont pleins encore de ces coquilles; & si on ne s'en sert plus aux teintures, ce n'est pas qu'on en ait perdu l'invention, comme plusieurs croyent, mais c'est qu'on a trouvé le moyen d'en faire de plus belle, & à moindres frais avec de la cochenille, ou de la graine d'écarlate. Les Anciens estimoient fort la *pourpre* Tyrienne, qui étoit rouge. L'ordinaire étoit violette. Il y a de la *pourpre* claire, & de la *pourpre* foncée. Les Latins l'appelloient *purpura*, & les Grecs *porphyra*. Thomas Gage dit qu'encore à present la plus grande richesse de Nicoya en l'Amerique est la teinture de *pourpre*, qui se fait avec un poisson à coquille qui vit ordinairement sept ans, & qu'on trouve sur le bord de la mer. Il se cache environ le lever de la Canicule, & se tient ainsi caché durant 300. jours. On ramasse ces poissons au printemps, & en les frottant l'un contre l'autre, ils rendent une certaine salive ou glaire espaisse comme de la cire molle; & ainsi cette teinture est dans leur gueule, & la plus fine est dans une petite veine blanche, n'y ayant plus rien dans le reste du corps qui puisse servir à quelque usage. Il y a aussi une espece de *pourpre* qu'on appelle *buccine*, ou *cornet de pourpre*, & *porcelaine*.

POURPRE, se dit figurément pour marquer la dignité d'un Roy, d'un Cardinal, d'un Senateur. Les Rois sont nés dans la *pourpre*, il faut respecter leur *pourpre*. Le mauvais Riche étoit vestu de lin & de *pourpre*. On a vû dans les magnificences des tentes d'or & de *pourpre*.

POURPRE. subst. masc. en termes de Blason est, selon quelques-uns, une des cinq couleurs des Armoiries mêlée de gueules & d'azur, tirant sur le violet; selon les autres, de noir & de rouge, ou de la couleur de mauves. Elle signifie *temperance*, *abondance*, *liberalité*, *dignité*, *& autorité*, *foy*, *pieté*. La plus-part de ceux qui ont écrit du Blason, comme Favin, Geliot, les PP. Monet, & Menestrier, n'admettent point le *pourpre* pour couleur, n'étant pas simple, mais composé du mélange égal de quatre autres. Ils le font passer pour un esmail mitoyen tantôt couleur, & tantôt metail. Les Espagnols l'appellent *unamistion*, tellement qu'on le peut mettre sur le metail & sur la couleur sans fausseté. Il est representé en graveure par une hacheure en barre, tirant de l'angle gauche du chef à l'angle droit de la pointe.

POURPRE, en termes de Medecine, est une espece de peste ou fievre maligne qui paroist par des eruptions sur le cuir semblables à des morsures des puces, ou de punaises, ou de grains de mil, ou de petite verole. Elles sont rouges, citrines, tannées, violettes, azurées, livides, ou noires; & quand elles paroissent en grande quantité, c'est bon signe. Le vulgaire les appelle *le tac*; d'autres *lenticules*, à cause qu'elles ressemblent aux lentilles; d'autres *papillots*, parce qu'elles voltigent comme *papillons* sur plusieurs membres. Quelquefois elles s'étendent fort au large comme les eresipelles, suivant la qualité du venin.

POURPRÉ, ou *Pourprin*, se disent chez les Fleuristes des couleurs vives qui sont sur les fleurs approchant de la pourpre.

POURPRIS. subst. masc. Vieux mot qui signifioit *enceinte*, closture de quelque lieu seigneurial, chasteau ou maison noble, ou de l'Eglise. Le terrestre *pourpris*. Le *pourpris* d'un camp, &c. On a dit aussi poetiquement, le celeste *pourpris*.

POURQUOY. Adv. interrogant. *Pourquoy* les Meusniers portent-ils des chapeaux blancs? On répond, Pour couvrir leur teste. *Pourquoy* faire tant de bruit? Vous n'oseriez aller là. *Pourquoy* non? Sçavez-vous *pourquoy?* On dit aussi, C'est *pourquoy*, quand on continuë un raisonnement.

POURQUOY, est aussi subst. & signifie la cause. On veut sçavoir le comment & le *pourquoy* s'est fait cela. A la fin j'ay trouvé le *pourquoy*, le nœud de cette affaire. Il ne faut pas manquer à sa parole *pour quoy* que ce soit, pour quelle cause que ce soit.

POURRIR. v. act. & n. Alterer petit à petit, corrompre. L'humidité *pourrit* à la fin tous les corps. Le bois se *pourrit* à l'eau. Les fruits se *pourrissent*, quand ils ont passé leur maturité. On sale ou embaume les corps pour empêcher qu'ils ne se *pourrissent*. Ce mot vient de *putrere*.

POURRIR, se dit aussi de ce qu'on fait corrompre exprés. Quand on fait de la gelée, on laisse *pourrir* de cuire la viande jusqu'à une entiere dissolution de ses parties pour en tirer plus de suc. On laisse *pourrir* du fumier pour en faire de meilleures couches.

On dit qu'on laisse *pourrir* quelqu'un en prison, pour dire, qu'on l'y detient trop long-temps: qu'un os, une dent se *pourrissent*, quand on n'a pas soin de les nettoyer, ou de les faire penser.

POURRI, IE. part. pass. & adj. Si le grain n'est *pourri* dans la terre, il ne pourra produire d'autre grain.

On dit figurément, Un mauvais citoyen, un Heretique, est un membre *pourri* qu'il faut retrancher de la Republique. On dit d'un Pedant qui a un grand nombre de lieux communs, & qui n'a pas l'art de les digerer, que c'est un pot *pourri* de science. On appelle *pot pourri* au propre, un ragoust mêlé de plusieurs viandes & assaisonnements differens. On le dit aussi d'un mélange de plusieurs aromates & parfums qu'on met ensemble dans un pot, d'où resulte une odeur agreable & nouvelle. On dit aussi au subst. Ce cidre sent le *pourri*. Ostez le *pourri* de cette poire.

On dit proverbialement, Cela n'est pas *pourri*, pour se mocquer de quelque vieux conte, ou histoire à quoy on adjouste peu de croyance. On dit aussi, Bœuf seignant, mouton beslant, porc *pourri*, tout n'en vaut rien, s'il n'est bien cuit.

POURRITURE. s. f. Qualité de ce qui est pourri, corrompu. L'homme n'est que vers & que *pourriture* aprés sa

sa mort. Dans ce sang il y a de la *pourriture*, il marque de la *pourriture* dans le corps. La cangreine vient de la *pourriture* de la chair, c'est de la chair pourrie.

POURSUITTE. s. f. Action par laquelle on court aprés quelque chose pour l'attraper. Les levriers sont ardens à la *poursuitte* d'un lievre. On a envoyé des Prevosts à la *poursuitte* de ces voleurs. Le General a fait une longue *poursuitte* des ennemis fuyards: il n'y a eu que les bois qui ayent arresté sa *poursuitte*.

POURSUITTE, se dit figurément en choses morales. La volonté se porte naturellement à la *poursuitte* du bien, & à la fuite du mal. La Philosophie s'applique à la *poursuitte* de la verité.

POURSUITTE, signifie aussi le soin qu'on prend de solliciter, ou faire reüssir une affaire. Il a été long-temps à la Cour à la *poursuitte* de ce Gouvernement, de ce Benefice, d'une pension, d'une grace. Ce jeune homme est attaché à la *poursuitte* de ce mariage; ce plaideur à la *poursuitte* de ce procés. Une femme a bien de la peine de se deffendre des *poursuittes* amoureuses de ce cavalier.

POURSUITTE, se dit aussi des procedures qu'on fait en Justice. On dit une *poursuitte* civile, une *poursuitte* criminelle, une *poursuitte* de criée, d'une distribution de deniers. Cet usurier fait de violentes, de rigoureuses *poursuittes* contre ses debiteurs. Une instance perit, quand on laisse escouler trois années sans *poursuittes*. Une reprise d'instance est un renouvellement de *poursuitte* suivant les derniers errements. Une femme ne peut agir, qu'elle ne soit autorisée en Justice à la *poursuitte* de ses droits.

POURSUIVANT, ANTE. adj. & subst. Qui poursuit. Les fuyards estoient deux mille, & il n'y avoit pas plus de trente *poursuivants*. Penelope estoit fort importunée du nombre de ses *poursuivants* qui la recherchoient en mariage.

POURSUIVANT, se dit aussi au Palais, de celuy qui poursuit un decret, une licitation, un ordre & distribution de deniers. Le *poursuivant* criées represente tous les creanciers. L'instruction du procés ne se fait qu'avec le *poursuivant*, & avec le plus ancien Procureur des opposans.

POURSUIVANT D'ARMES, s'est dit autrefois des Gentilshommes qui s'attachoient aux Herauts pour aspirer à leur charge, à laquelle ils ne pouvoient parvenir qu'aprés sept ans d'apprentissage passez dans cet exercice. Ils estoient de la dependance des Herauts, & assistoient à leur Chapitre. Un Seigneur Banneret pouvoit avoir des *Poursuivants* sous l'adveu de quelque Heraut. On les baptisoit dans les Festes solemnelles aprés le souper, de quelque nom gaillard, comme *Jolicœur*, *Verluisant*, *Sansmentir*, *Gaillardet*, *Beausemblant*, *Hautle pied*, &c. Leurs cottes d'armes estoient differentes de celles des Herauts, & ils avoient des bastons sans ornement.

POURSUIVRE. v. act. Courir aprés quelqu'un pour l'attraper & luy nuire. Il ne faut pas *poursuivre* ses ennemis jusqu'au bout, les pousser dans le desespoir. Le criminel se voyant *poursuivi*, se jetta dans la riviere. Qui *poursuit* deux lievres, n'en prend pas un.

POURSUIVRE, signifie aussi, Continuer son chemin, sa route, son entreprise. Un brave *poursuit* toûjours sa pointe, quelques obstacles qu'on luy oppose. Cet escolier *poursuit* ses estudes; ce curieux ses voyages; cet Orateur sa narration. Ce jeune homme ira bien loin, s'il *poursuit* comme il a commencé. Le remords de la conscience *poursuit* par tout le criminel. On dit aussi, *Poursuivre* un discours, pour dire, le continuer.

POURSUIVRE, signifie aussi, Briguer, solliciter, tascher d'obtenir quelque chose. Cet Officier *poursuit* le restablissement de ses gages, le payement de sa charge supprimée. Il *poursuit* cette veuve pour l'espouser. Apollon *poursuivit* long-temps Daphné. Il *poursuit* sa reception en un tel office. Ce galand est toûjours avec une telle femme, il la *poursuit* de prés.

POURSUIVRE, signifie encore, Faire des procedures en Justice. L'inscription en faux se *poursuit* ou civilement, ou criminellement. On est long-temps à *poursuivre* l'audience, à l'obtenir d'un President; à *poursuivre* un procés, à le mettre en estat. C'est un tel Procureur qui *poursuit* la vente de cette terre, l'instance d'ordre. Il *poursuit* la vengeance de la mort de son pere, une reparation d'honneur.

On dit en stile de Notaire, qu'un Fermier a loüé une maison, une metairie, ainsi qu'elle se *poursuit* & comporte, sans en faire une plus ample specification.

On dit proverbialement, qu'on *poursuit* un homme à cor & à cri, quand on le cherche par tout; qu'on le *poursuit* l'espée dans les reins, tant au propre, qu'au figuré, quand on le presse trop fort de payer.

POURSUIVI, IE. part. pass. & adj.

POURTANT. Conjonction adversative qui corrige, qui restreint. Neantmoins. Cette adventure est surprenante, elle est *pourtant* vraye. Cette femme fait bien la prude, mais *pourtant* elle a bien des intrigues secrettes. Ces raisons sont assez fortes, je suis *pourtant* d'advis qu'on y adjouste celle-cy. Ce n'est pas *pourtant* qu'il ne faille croire, &c. Il a du brillant dans l'esprit, il est *pourtant* fou.

POURTOUR. s. m. Terme de Maçon. C'est le tour ou la mesure d'un corps. La cheminée a dans une chambre tant de *pourtour* ou d'estenduë dans ses trois costez. Hors d'œuvre son *pourtour* est son estenduë des quatre costez.

POURVOIR. v. neut. & quelquefois act. Avoir soin des choses, que rien ne manque, que tout soit en bon ordre. La Providence *pourvoit* à tous les besoins des creatures. Si nous n'avons pas assez à soupper, Dieu y *pourvoira*. Les Officiers de police doivent *pourvoir* à toutes choses, les maintenir dans un bon ordre. On a preveu cet inconvenient, & on y a *pourveu*, on y a apporté le remede. On a donné advis au Roy d'un tel abus, afin d'y *pourvoir* par sa prudence.

POURVOIR, signifie aussi, Garnir des choses necessaires à la vie & à la deffense, emplir de provisions. Une place frontiere doit être toûjours bien *pourveuë* d'hommes, de vivres, & de munitions.

POURVOIR, se dit aussi des establissements qui se font par charges, par mariage. Ce pere a bien *pourveu* ses enfans. Il a donné une charge à son fils, il est bien *pourveu*. Il a trouvé un bon party à sa fille, elle est richement *pourveuë*. Il a laissé tout le fonds de ses marchandises à son cadet, ce n'est pas le plus mal *pourveu*. Cet orphelin n'a eu personne qui l'advançast, il s'est *pourveu* comme il a pû, il n'a pas laissé de faire fortune.

POURVOIR, en termes de Palais signifie, Donner le titre d'une charge, d'un Benefice, le droit de l'exercer, de le posseder. Cet homme s'est fait *pourvoir* d'une charge de President. Il est Noble, car il est *pourveu* d'une charge de Secretaire du Roy. Il se faut *pourvoir* en Cour de Rome pour estre *pourveu* d'un Benefice sur une resignation, sur un devolut. Les Collateurs ordinaires *pourvoyent* aux Benefices qui vacquent par mort dependans de leur collation. Le Roy *pourvoit* de plein droit aux Benefices vaquans en Regale.

POURVOIR, se dit aussi en choses morales, & signifie, Estre doüé, partagé. Le ciel a *pourveu* cet homme d'un esprit vif, d'un jugement sain, d'une heureuse memoire. Cette Dame est *pourveuë* de mille attraits, de toutes les beautez, de toutes les graces possibles. Cet homme est bien *pourveu* de nez, a été bien *pourveu* de

la

la nature, pour dire, il a un grand nez, il ne luy manque rien.

Pourvoir, avec le pronom personnel signifie, S'adresser à quelqu'un, se retirer devers luy pour luy demander secours, grace, ou justice. Quand on a fait un meurtre, il faut se *pourvoir* pardevers le Roy, & obtenir ses lettres de grace. Il faut se *pourvoir* en Justice pour avoir secours, protection & reparation des injures, des violences, & non pas user de main-mise. On se *pourvoit* par requeste, par exploit, pardevant les Juges inferieurs; par appel devant les superieurs; par opposition, par requeste civile contre les jugements & les arrests; par cassation au Conseil Privé, au Grand Conseil. Les Ecclesiastiques se *pourvoyent* devant l'Official, devant le Primat, en Cour de Rome, pour les causes qui les regardent. Souvent les arrests ordonnent que les parties se *pourvoiront* comme bon leur semblera, sauf à elles à se *pourvoir*, &c. Le narré d'une Requeste se termine avec cette formule, Le suppliant a recours à vostre autorité pour luy estre sur ce *pourveu*, pour luy faire rendre justice.

On dit proverbialement, qu'un homme est *pourveu* de fil & d'aiguille, pour dire, qu'il est *pourveu* de tout ce qu'il luy faut pour reüssir en une affaire.

Pourveu, üe. part. & adj.

Pourveu, est aussi subst. Le *pourveu* d'un tel Benefice a été maintenu. Il est *pourveu* par devolut, par nullité de titre, ou incapacité des Titulaires cy-devant *pourveus*. Le *pourveu* d'une telle charge a droit de faire telles & telles fonctions.

Pourveu. Adv. qu'on employe pour marquer une condition, une clause. Il est ordinairement suivi du *que*. *Pourveu* que vous me fassiez bien cet ouvrage, je vous donneray tant. *Pourveu* que vous n'en parliez pas, je vous diray le secret de cette affaire.

POURVOYEUR. s. m. Celuy qui a soin de pourvoir une maison de vivres. Les *Pourvoyeurs* du Roy doivent fournir telles viandes tous les jours à tel prix. On appelle chez les Mendiants ceux qui font la queste, les *Pourvoyeurs* de la maison.

POUS. s. m. Agitation du cœur, battement de l'artere. Les Medecins commencent la visite de leurs malades en leur tastant le *pous*. Galien dit qu'Hippocrate est le premier Auteur qui a remarqué le mouvement du *pous*, & qui a donné ce nom au battement des arteres. C'est le même que le mouvement du cœur, car il a sa systole & diastole, & deux repos. La fievre ne se connoist que par le battement du *pous*. Un *pous* dereglé, un *pous* intermittent, est un mauvais signe. Lors qu'un homme a couru, ou a eu quelque emotion violente, le *pous* luy bat. Il faut 80. battements de *pous* d'un homme temperé pour faire une minute d'heure. Ce mot vient du Latin *pulsus*, aussi-bien que *poussif*.

On dit figurément, Taster le *pous* à quelqu'un, pour dire, Tascher à descouvrir sa pensée, ses desseins, sa valeur. Devant que de luy proposer cette entreprise, on luy a tasté le *pous*, on a sondé s'il estoit d'humeur à y entrer. Quand un jeune homme fait sa premiere campagne, ses camarades luy viennent taster le *pous*, luy faire quelque niche pour esprouver s'il a du cœur.

POUSSE. s. f. Maladie de cheval, battement, & alteration du flanc, qui vient d'une oppression qui l'empêche de respirer. La *pousse* est un cas redhibitoire, le vendeur est tenu de reprendre un cheval qui a la *pousse* dans les neuf jours. Il y a des remedes pour retenir quelque temps la *pousse*.

Pousse, se dit aussi du jet des arbres, de ce qu'ils poussent de menu bois. Chaque année on taille les vignes pour en retrancher la derniere *pousse*. Les sapins ont tous les ans une nouvelle *pousse*, un nouveau jet par le haut.

POUSSÉ. adj. m. C'est une epithete qu'on donne au vin gasté pour avoir bouilli hors de la saison par quelque chaleur ou agitation. Les grands tonnerres rendent souvent les vins *poussez*.

POUSSECUL. s. m. Terme odieux dont on qualifie les Records des Sergens, & autres qui servent à mettre & à pousser les gens en prison.

POUSSÉE. s. f. Poids d'une voute qui fait effort contre les murs sur lesquels elle est bastie. La *poussée* d'une voute est plus ou moins forte, selon sa largeur, & selon le trait de son cintre. Les arcsboutans & les contreforts sont fait pour resister à la *poussée* des voutes, & s'appellent eux-mêmes *poussées* par quelques-uns.

On dit populairement, Donner la *poussée* à quelqu'un, pour dire, l'inquieter, luy faire prendre la fuite par quelque menace, par un advis qu'on luy donne de quelque poursuite ou cabale qu'on fait contre luy.

POUSSER. v. act. & neut. Presser un corps, & le faire sortir hors de sa place. La foule estoit grande à cette ceremonie, les uns *poussoient* à droite, les autres à gauche; j'eus du mal à *pousser*, à avancer jusqu'à la porte. Les voutes *poussent* sur les costés, pressent les murs sur lesquels elles appuyent. Ce mur *pousse* en dehors, fait un ventre, il menace ruine. On dit aussi, *Pousser* un homme en prison, pour dire, l'y faire entrer; le *pousser* hors du logis, l'en faire sortir.

Pousser, se dit aussi du mouvement qu'on donne aux fardeaux. Il faut *pousser* cette poutre plus avant sur ce mur. *Poussez* ce lit, ce buffet dans ce coin. Quand un cheval ne tire qu'à peine, il faut *pousser* à la roüe. Celuy-cy se dit aussi au figuré, pour dire, Aider & secourir quelqu'un, faciliter quelque entreprise.

Pousser, signifie aussi, Porter un coup, chasser loin. On *pousse* une balle plus loin avec la raquette qu'avec le batoir. Il a *poussé*, il a forcé un coup dans la grille. Il luy a *poussé*, allongé une botte franche. Il l'a *poussé*, il l'a heurté si fort, qu'il l'a fait tomber. Il l'a *poussé* dans le precipice.

On dit aussi, *pousser* un cheval, pour dire, le faire galopper. Il a *poussé* son cheval sur luy. On outre un cheval, lors qu'on le *pousse*, & qu'on le fait galopper trop viste & trop long-temps.

Pousser, signifie aussi, Aller en avant, prolonger son voyage. Puis que vous allez à Milan, *poussez* jusqu'à Rome par curiosité. Le coche arrive en hiver en un tel giste; en esté il *pousse* plus loin.

On dit en ce sens, qu'un Prince a *poussé* ses conquestes fort loin; qu'Alexandre a *poussé* jusqu'aux Indes. Le Roy a *poussé* ses frontieres bien loin, il les a reculées. Il faut *pousser* cette galerie jusques là, l'accroistre d'une, ou de deux travées. On a *poussé* la tranchée à cent pas de la contrescarpe.

Pousser, signifie aussi, Poursuivre, obliger à fuir, à reculer. Ce General a *poussé* la garde avancée des ennemis jusques dans leur camp. Aprés la bataille, il les a *poussez*, il les a menez battant.

Pousser, se dit figurément en choses morales. Les Modernes ont bien *poussé* la Physique, ils l'ont portée bien plus loin que les Anciens. Cet Auteur a *poussé* cette question, il l'a approfondie. Cet homme s'est bien *poussé* à la Cour, il a fait fortune. Il ne faut pas *pousser* sa vengeance, sa raillerie à l'extremité. Cette figure, cette hyperbole est bien *poussée*, bien outrée. Il a *poussé* les encheres d'une telle terre jusqu'à sa legitime valeur. Il y a aussi des gens qui luy ont aidé, qui l'ont *poussé*. C'est un homme à *pousser* sa pointe, à ne point demordre. La gloire est l'aiguillon qui *pousse* les hommes à faire de grandes entreprises. Il a *poussé* cette affaire fort loin.

Pousser, se dit aussi des poursuittes qu'on fait en Justice, à la dispute, au jeu. Voilà une partie animée qui vous *poussera* à bout. Il *pousse* ce procés vigoureusement, il ne perd point de temps à ses poursuittes. Un Docteur

teur habile *pousse* facilement un Ministre sur la controverse, le rend muet. Les femmes qui se querellent sont sujettes à se *pousser*, à se faire de vilains reproches. Quand on joue sur l'argent d'autruy, on le peut *pousser* en seureté, luy tenir jeu.

On dit aussi, *Pousser* des cris & des vœux au ciel; *pousser* des souspirs, des sanglots, des gemissements; *pousser* sa voix, pour dire, l'eslever; *pousser* son haleine, pour dire, respirer. On dit aussi absolument, *Poussez*, pour dire, Continuez. *Pousser* les beaux sentiments, dire de belles choses.

Pousser, se dit aussi des fruits & des plantes qui commencent à paroistre, à jetter quelques boutons. Tous les arbres *poussent* au printemps. Le bled *pousse* peu de temps aprés qu'il est semé. La gelée est à craindre, lors que la vigne *pousse* son bourgeon, elle *pousse* beaucoup de bois.

Pousser, se dit aussi en parlant du vin qui se tourne par la chaleur, par l'agitation. Il est dangereux de remuer le vin, quand la vigne est en fleur, cela le fait *pousser*, tourner.

On dit proverbialement, *Pousser* le temps à l'espaule, pour dire, Gagner le temps insensiblement, se mesnager adroitement un delay de payer, ou de faire quelque chose. La patience qu'on *pousse* devient fureur.

Poussé, ée. part. pass. & adj.

Pousseur, euse. adj. & subst. Qui pousse. Les coupeurs de bourse se fourrent au milieu des *pousseurs*, des gens qui font la presse, & sont eux-mêmes les *pousseurs*.

On appelle ironiquement, un *pousseur de beaux sentiments*, celuy qui se pique de dire de belles choses, de belles moralitez, & entre autres de ceux qui filent le parfait amour.

POUSSIER. s. m. Le menu charbon qui demeure au fond des bateaux. Les Doreurs sur cuivre se servent de *poussier* de charbon, ils achetent un *poussier* de charbon. On met entre les lambourdes sous le parquet du *poussier* de charbon pour le tenir sec.

POUSSIERE. s. f. Menuë poudre qui s'esleve de la terre dans la grande secheresse. Un gros nuage de *poussiere* nous fit connoistre que les ennemis marchoient à nous. Les voyages d'esté sont incommodes, à cause du vent & de la *poussiere*. On dit poëtiquement d'un ennemi, qu'on luy a fait mordre la *poussiere*, pour dire, qu'on l'a tué.

Poussiere, se dit aussi de tous les corps reduits en tres-menuës parties, cassez, pilez, bruslez, ou autrement dissous. Le grais, le marbre, l'emeril, se battent & se reduisent en tres-menuë *poussiere*. Les pierres gelées tombent en *poussiere*, ne valent rien à bastir. La potée est de l'estain calciné reduit en menuë *poussiere*. Les Heros de l'Antiquité ne sont que cendre & que *poussiere*; & on dit par exaggeration, qu'un Conquerant a reduit une ville en *poussiere*, pour dire, qu'il l'a saccagée & demolie.

POUSSIF, ive. adj. Qui a difficulté de respirer, qui a la courte haleine. Le trop de graisse rend les hommes *poussifs*. Cette femme est devenuë *poussive* à force de trop manger.

Poussif, se dit aussi des chevaux qui ont la pousse & quelque alteration de flanc. Ce cheval est *poussif* outré, *poussif* incurable.

POUSSIN. s. m. Petit de la poule. On l'appelle ainsi tant qu'il suit sa mere. On dit d'un homme avide, qu'il veut avoir la poule & les *poussins*. On dit proverbialement de celuy qui s'embarrasse de peu de chose, qu'il est aussi empesché qu'une poule à trois *poussins*. Menage derive ce mot du Latin *pullicinus* ou *pullicenum*. Du Cange croit que de *pulcinus* & *pullus* on a fait *poussin* & *poulet*.

POUSSINIERE. s. f. Ce mot ne se dit que de l'étoile *poussiniere*: c'est le nom que le peuple donne à la Constellation des Pleyades.

POUSSOIR. s. m. Instrument de Chirurgie qui est un fer à trois pointes servant à pousser dehors la dent qu'on a déchaussée.

POUT DE SOYE. s. m. Grosse estoffe toute de soye, toute unie & sans lustre, qui a un grain pareil au gros de Naples, & un peu moins serré que le gros de Tours, mais qui jette un gros grain. Il y a apparence que ce mot est corrompu de *tout de soye*. Il differe de la ferrandine, en ce que celle-cy a de la laine couverte de soye.

POUTIE. s. f. Petite ordure qui se trouve sur les habits, ou sur les meubles. Cet homme est d'une si grande propreté, qu'il ne peut souffrir la moindre *poutie* sur luy.

Poutieux, euse. adj. Qui a une trop grande affectation de propreté. Il est si *poutieux*, qu'il faut qu'il ait toûjours une vergette en poche. On le dit plus communément d'un homme difficile & vetillard, que la moindre petite ordure dégouste & luy fait mal au cœur, qui s'arreste à la moindre difficulté.

POUTRE. s. f. Grosse piece de bois qui sert principalement à mettre de travers sur de gros murs, pour faire des planchers, & soustenir des solives, ou un pan de bois, ou pour faire quelque solide machine & construction. La *poutre* est peuplée de solives qui sont espacées d'ordinaire de sept pouces d'entrevoux. Dans le Palais de Fernand Cortez à Mexique il y avoit sept mille *poutres* de cedre, à ce que dit Herrera. Il a bien fallu des *poutres*, de gros pieux, pour faire cette digue, cette levée. L'envieux voit une paille dans l'œuil de son prochain, & ne voit pas une *poutre* qui est dans le sien: c'est un proverbe sacré de l'Evangile. On disoit autrefois *tref*, d'où vient encore le mot de *travée*, du Latin *trabs*.

Poutre, se disoit autrefois d'une jeune cavale. Ce mot vient de *pullitra*, selon Menage & Saumaise. Du Cange le derive de *poledro* & *poltro* mots Italiens, ou de *poledrus*, *pultrinus*, ou *pulletrum*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification. La *poutre* qui porte des solives est ainsi nommée à l'imitation de la *poutre*, cavale qui porte des poulains.

Poutrelle. s. f. diminutif de *poutre*. Piece de bois mediocre pour soûtenir un plancher leger.

POUVOIR. s. m. Autorité, droit de commander & d'agir selon ses volontez. Les Rois ont un souverain *pouvoir*. Il y a un *pouvoir* absolu & despotique qui degenere souvent en *pouvoir* tyrannique. Il y a un *pouvoir* legitime, qui est limité par les loix & par la raison. Les grands qui sont en pouvoir de faire du bien, n'en font gueres, bien souvent ils abusent de leur *pouvoir*.

Pouvoir, se dit aussi de ce qu'on a en sa possession. Il est beau de pardonner à des ennemis qui sont en nostre *pouvoir*. Les Maistres ont pretendu avoir *pouvoir* de vie & de mort sur leurs esclaves. Le *pouvoir* du pere sur ses enfans est de droit naturel. La femme est au *pouvoir* du mari.

Pouvoir, se dit aussi des facultez, des forces naturelles. Il n'est pas au *pouvoir* de l'esprit humain de concevoir la profondeur des mysteres de la foy. Le franc-arbitre nous met en *pouvoir* de faire le bien & le mal. Je ne sçaurois gagner sur moy d'estre matinal, cela n'est pas en mon *pouvoir*. Je n'ay ni le *pouvoir* ni la volonté de vous nuire. L'aimant a le *pouvoir* d'attirer le fer. Le feu a le *pouvoir* de calciner, de dissoudre tous les corps. Mille choses se font par le *pouvoir* ordinaire de la nature, qu'on attribuë aux miracles.

Pouvoir, se dit aussi d'une commission que donne un superieur à un inferieur, qui l'autorise pour faire quelque

que chose. Les Magistrats ont *pouvoir* & autorité du Prince par leurs provisions de rendre justice à leurs sujets. Toutes les commissions de Chancelerie portent cette clause, De ce faire te donnons *pouvoir*. Un Juge delegué n'a pas *pouvoir* de Subdelegué, si sa commission ne le porte expressément.

POUVOIR, signifie aussi, Procuration, charge de traiter, de faire quelque affaire au nom d'autruy. La premiere chose qu'on demande à des Ambassadeurs, c'est la communication de leurs *pouvoirs*. Les Plenipotentiaires ont un *pouvoir* qui n'est ni borné, ni limité. Toutes les procurations donnent *pouvoir* & puissance de faire, ou dire telle chose. Il faut qu'un Procureur ait un *pouvoir* special pour appeller, pour s'inscrire en faux, pour encherir, pour affirmer, &c. Celuy qui excede son *pouvoir* est sujet à desaveu. Je vous donne tout *pouvoir*. Il n'a pas traité en son nom, mais comme ayant *pouvoir* de son Maistre.

POUVOIR, se dit aussi de la permission qui est accordée par les loix, ou les superieurs, de ce qui est licite. Un furieux, un mineur, n'ont pas *pouvoir* de faire testament. Une femme n'est pas en *pouvoir* d'agir en Justice sans l'autorisation de son mari.

POUVOIR, se dit aussi en choses spirituelles & morales. Ce Ministre a grand *pouvoir* sur l'esprit du Prince, il le gouverne comme il veut. Le Baptême, la Penitence, sont des Sacrements qui ont le *pouvoir* d'effacer les pechez. La Bulle Sabbathine a le *pouvoir* de retirer une ame du Purgatoire. Le Pape a un plein *pouvoir* dans la disposition des Benefices, il a le *pouvoir* des clefs, le *pouvoir* de lier & de délier.

POUVOIR. v. act. Avoir la force, l'autorité, le credit de faire quelque chose. Dieu *peut* tout; il ne *peut* pas pourtant pecher, faire une chose qui se contredise, une montagne sans valée. Un Prince *peut* faire beaucoup de bien & de mal. Je ne *puis* rien en cette affaire. Il *peut* beaucoup sur l'esprit de ce President.

POUVOIR, se dit aussi de ce qui depend des facultez naturelles. On dit d'un vieillard, d'un malade, qu'il n'en *peut* plus, qu'il est moribond. On dit aussi de celuy qui est las, fatigué, hors d'haleine, ou trop chargé, qu'il n'en *peut* plus. On le dit figurément de celuy qui est incommodé en ses affaires. C'est un homme qui vit comme il *peut*, il ne *peut* mieux faire. J'en ris tant que je *puis*. Quand on fait ce qu'on *peut*, on n'est pas obligé à davantage.

On dit proverbialement, Tel en patit qui n'en *peut* mais, pour dire, Il porte la peine d'une faute generale, dont il n'est point participant.

POUVOIR, se dit aussi en parlant des choses fortuites. Il se *pourra* bien faire. Cela *pourroit*-il estre vray? On *peut* voir, il *peut* dire, il *peut* estre. Je veux abandonner cette affaire, la laisser aller comme elle *pourra*. Il *pourra* venir un temps meilleur. Le vent *pourroit* bien nous amener de la pluye. Cette affaire a été examinée, debattuë tout ce qui se *peut*.

POUVOIR, signifie aussi, Contenir. Il ne *peut* plus rien tenir dans le sac, il est tout plein. Cet homme a tant mangé, qu'il n'en peut plus, il creve.

On appelle aussi un impuissant, un Jean qui ne *peut*: ce qui est un terme de Triquetrac.

POUZZOL. s. m. ou *Pozzolane*. s. f. C'est un sable qu'on trouve dans le territoire de *Pouzzol* ville d'Italie auprés de Bayes, qui fait le meilleur ciment qu'on se puisse imaginer. Il s'endurcit & se petrifie même dans l'eau. Il penetre même dans les caillous noirs, & les blanchit. Il sert à faire des moles & des bastiments aux lieux maritimes. Agricola croit qu'il est de nature alumineuse, bitumineuse & sulphurée. Voyez Vitruve, Pline, de Lorme, & autres Architectes qui en font grand estat.

PRA.

PRACTIQUE. adj. fem. & subst. En Philosophie on le dit de ce qui peut estre reduit en acte. On dispute fort au College, si la Logique & la Morale sont des sciences speculatives, ou *practiques*. La Geometrie *practique* est un Traité particulier qui enseigne à conduire & diviser des lignes, tracer des figures, mesurer des hauteurs, ou autres menus problemes semblables, mais elle ne comprend pas toutes les operations de la Geometrie qui se reduisent en *practique*. Par exemple, la Trigonometrie, qui apprend la resolution des triangles, est une science à part. Ce mot est originairement Grec, & vient de *praktiki*.

PRAGMATIQUE. adj. f. & s. qui ne se dit guere qu'en cette phrase: La *Pragmatique Sanction*. C'est une sage Ordonnance du Roy Charles VII. faite en 1438. dans une Assemblée de l'Eglise Gallicane tenue à Bourges, qui contient un reglement de la Discipline Ecclesiastique en conformité des Canons du Concile de Basle. La *Pragmatique* regle la forme des élections, declare les collations appartenir aux Ordinaires, la prevention reservée au Pape. Elle établit les Prebendes Theologales, & donne le tiers des Benefices aux Graduez. Elle abolit les reservations, annates, deports & autres telles charges. Le Concordat fait entre Leon X. & François I. a abrogé la *Pragmatique Sanction*, que les Italiens ont traitée d'heretique & de schismatique. Marechal, Probus & Guimiez ont fait des Commentaires sur la *Pragmatique*, & depuis peu Pinson Advocat. Ce mot vient de *pragmatica*, qui signifie *ordonnance* en Espagne. Dans le Droit on appelle *pragmaticum*, une Loy ou Edit de l'Empereur. Il en est parlé dans la Loy X. au Code *De Sacro-sanctis Ecclesiis*, & dans les Capitulaires de Charlemagne.

PRATICIEN. s. m. Celuy qui sçait bien le stile, l'usage du Barreau, les formes, les procedures & les reglemens de la Justice; qui sçait bien dresser un contract, instruire un procés. La principale qualité d'un Procureur, c'est d'estre bon *Praticien*. On appelle aussi *Praticiens*, ceux qui ont écrit & donné des formules des stiles, comme Imbert Boyer, Gastier le Brun, qui a écrit du procés civil & criminel, le *Praticien* François.

PRATICIEN, se dit quelquefois des Advocats & Procureurs qui hantent le Barreau. L'Ordonnance veut que les criées soient certifiées par dix *Praticiens* Advocats & Procureurs de la Justice des lieux. En l'absence du Juge, ou du Lieutenant, c'est le plus ancien *Praticien* qui doit tenir le Siege.

PRATICIEN, se dit aussi d'un vieux Clerc ou Solliciteur de procés qui a appris la pratique. On a deffendu par plusieurs reglements aux *Praticiens* de signer des requestes & des écritures.

PRATIQUABLE. adj. m. & f. Qui se peut mettre en pratique. Dieu ne nous ordonne rien d'impossible, tous ses commandemens sont *pratiquables*. Voilà une machine d'une belle invention, mais elle n'est pas *pratiquable*. Le seul defaut de la science des longitudes de Morin, c'est que ses observations ne sont pas *pratiquables* sur la mer.

PRATIQUE. s. f. Methode, maniere de faire les choses. Il y a plusieurs *pratiques* & manieres de diviser une ligne en cent parties égales. Regiomontanus a une *pratique* particuliere de domifier, de faire un theme celeste, & differente de celle des Arabes. Pour avoir deux moyennes proportionnelles, on a trouvé des *pratiques* mechaniques par le mesolabe, qui sont dans Eutocius; mais on n'en a point trouvé de rationnelle ou geometrique. L'Abbé Hodelin a fait un beau Traité de la *pratique*

que du theatre, de la maniere de bien conduire un Poëme Dramatique.

PRATIQUE, se dit ordinairement de l'usage du monde, des coustumes, des modes, des choses à quoy on s'applique. Un homme prudent suit la *pratique*, le train ordinaire du monde, il ne se singularise point. Nos peres avoient plusieurs bonnes coustumes qui ne sont plus en *pratique*. Les Casuistes posent plusieurs maximes qui sont vrayes dans la speculation, mais dangereuses, quand on les reduit en *pratique*. Il n'a pas la *pratique*, la conversation des Sçavants.

PRATIQUE, signifie aussi, Routine, habitude contractée par un exercice assidu. Un Marchand ne sçait l'Arithmetique que par *pratique*, sans sçavoir la raison de ce qu'il fait. La *pratique* continuelle d'un mestier rend un Artisan habile. Outre la science, il faut encore la *pratique*, acquerir l'habitude. Cet homme n'a pas la *pratique* des armes, de la danse.

PRATIQUE, en termes de Palais, se dit de la science d'instruire un procés selon les formes prescrites par l'Ordonnance, les coustumes du pays, & les reglements faits sur ce sujet. En ce cas il est opposé au *Droit*. Un Procureur doit bien sçavoir la *Pratique*, & un Advocat le Droit. Il y a differents stiles & *pratiques*, suivant les diverses Jurisdictions.

PRATIQUE, se dit aussi des sacs & papiers qui sont dans l'estude d'un Procureur, des minutes des Notaires, de leurs habitudes & de leurs clients. On vend maintenant les *pratiques* des Procureurs, lors qu'ils meurent, ou qu'ils quittent leur charge, des trente ou quarante mille livres. Ce Clerc de Notaire a acheté l'office & la *pratique* de son Maistre.

PRATIQUE, se dit aussi de la chalandise des Marchands & des Artisans. Ce Drappier fournit les habits des Suisses, voilà une bonne *pratique*. Un Cordonnier qui ne veut plus travailler pour quelqu'un, dit que c'est une chaude *pratique*, qu'il a de meilleures *pratiques*. On ne sçauroit avoir de la besogne de cet Ouvrier, tant il a de *pratique*.

PRATIQUE, en termes de Mer signifie, Traite & commerce. Il y a des peuples si barbares, qu'on ne peut avoir *pratique* ni communication avec eux, quelques signes d'amitié qu'on leur témoigne.

PRATIQUES, au plurier, se dit odieusement des cabales & menées secrettes qu'on fait pour nuire au public, ou au particulier. Il y a long-temps que cet homme entretient de sourdes *pratiques* avec les estrangers. Cette Revendeuse a des *pratiques* secrettes dans cette maison, des *pratiques* dangereuses. Pendant les troubles ce ne sont que *pratiques*, cabales & intrigues.

PRATIQUER. v. act. Mettre en pratique. Ce n'est pas le tout d'aller ouir un Predicateur, il faut *pratiquer* ce qu'il dit. La theorie est inutile, quand on ne peut pas *pratiquer* la chose demonstrée. On ne peut acquerir d'habitude qu'à force de *pratiquer*. Cette machine est impossible à *pratiquer*.

PRATIQUER, signifie aussi, Faire d'une certaine maniere. Les Anciens ont *pratiqué* d'une maniere la Medecine, & les Modernes de l'autre. Voilà une nouveauté qu'on n'a veu encore *pratiquer* à personne. Cela est bon en Italie, mais on ne le *pratique* point en France.

PRATIQUER, signifie encore, Disposer des lieux avantageusement & avec ménage. Cet Architecte a *pratiqué* une garderobbe dans l'irregularité de cette chambre. Ce Tailleur m'a *pratiqué* un habit dans ce mauvais reste d'estoffe.

PRATIQUER, signifie aussi, Converser avec quelqu'un, avoir familiarité avec luy. Il ne faut *pratiquer* qu'avec des gens dont on connoist le merite & la probité. Quand on *pratique* avec les gens de mauvaise vie, on est en danger de se perdre.

PRATIQUER, signifie encore, Corrompre, suborner. On a découvert à la confrontation, que tous ces témoins étoient *pratiquez* & subornez. On a envoyé des espions & de l'argent dans le camp ennemi pour *pratiquer* & débaucher les soldats, pour les faire deserter.

PRATIQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PRE.

PRÉ. s. m. Terre humide & non labourée, où l'herbe croist naturellement. Les *prez* se fauchent, & les bleds se scient. Les *prez* bas manquent moins souvent que les *prez* hauts. Un *pré à regain* est celuy qui a une seconde herbe, qu'on fauche deux fois. Il faut faire des rigoles ou saignées dans les *prez* pour leur conserver l'humidité.

On dit proverbialement, Cela est verd comme *pré*, pour dire, fort verd. On dit d'un vieux avare, d'un homme inutile, qu'il vaut mieux en terre qu'en *pré*, pour dire, qu'on ne perd rien à sa mort. On dit aussi d'un brave, qu'il va souvent sur le *pré*, pour dire, qu'il se bat souvent en duel.

PREADAMITE. s. m. Qui a été devant Adam. Quelques-uns ont pretendu qu'il y avoit eu deux Adams: l'un qui fut creé dans le Paradis Terrestre, dont parle le premier Chapitre de la Genese, qui est le premier des hommes: l'autre qui est le premier des Hebreux, dont les generations sont écrites dans la suite. Ce qu'ils se sont imaginez pour faciliter l'intelligence de quelques passages difficiles de la Bible, & resoudre quelques objections. Le Livre des *Preadamites* de la Peyrere a été condamné avec raison par le Pape.

PREALLABLE. subst. Qui doit se faire auparavant. Il est *preallable* de juger le possessoire, devant que d'aller au petitoire. Il est *preallable* d'instruire l'inscription en faux, devant que de juger le procés. C'est un *preallable* d'examiner la forme, avant que de venir au fonds. Ce mot vient du Latin *preambulum*.

AU PREALLABLE. adv. Auparavant. On ne peut traiter seurement avec un Plenipotentiaire, qu'on n'ait *au preallable* eu communication de son pouvoir.

PREALLABLEMENT. adv. Auparavant. On a condamné cet assassin à estre rompu vif, *prealablement* appliqué à la question ordinaire & extraordinaire, pour avoir revelation de ses complices. L'usage de ces mots est aujourd'huy renfermé dans la Pratique, & viennent de *pre*, & *allable*, vieux mot signifiant *qui peut marcher*.

PREALLEGUÉ, ÉE. adj. Qui a été dit, ou cité auparavant. Cette question se decide par un paragraphe de la loy *prealleguée*. Le dernier passage semble contredire celuy qui est *preallegué*. C'est un sens bien different du *preallegué*.

PREAMBULE. s. m. Espece de preface ou d'exorde qu'on fait avant une narration, ou quelque autre discours. Les Dialogues se sont decreditez à cause de leurs inutiles *preambules*. Les emprunteurs font de longs *preambules*, avant que d'allonger l'estocade. Celuy qui annonce une fascheuse nouvelle est obligé de faire quelque *preambule*, avant que de venir au fait. Ce mot vient de *pra* & *ambulare*.

PREAU. s. m. Petit pré. Il est peu en usage au propre, & se dit au figuré d'une cour de Conciergerie, ou prison, où on laisse aller les prisonniers pour prendre l'air. On a osté ce criminel des cachots, & on l'a mis sur le *preau*. Le Parlement va quatre fois l'année au *preau*, c'est à dire, va tenir une seance dans le *preau* de la Conciergerie pour visiter les prisonniers, & les delivrer, quand il y a lieu.

PREBENDE. s. f. Ce mot se confond aujourd'huy avec *Chanoinie* & *Canonicat*. Neantmoins en Droit il y a quelque

quelque difference. La *Prebende* est un droit qu'a un Ecclesiastique dans une Eglise Cathedrale, ou Collegiale où il dessert, de jouir de certain revenu ou en argent, ou en especes; & est ainsi appellée, *à præbendo*. La *Chanoinie* est un titre ou qualité de Chanoine independant de cette prestation qui est corporelle, au lieu que la *Prebende* est le droit spirituel qu'on a de l'obtenir. D'où vient que quand le Pape confere une dignité dans une Eglise, pour l'obtention de laquelle il faut estre Chanoine, il crée en même temps un Canonicat *ad effectum*, qui est un titre en l'air qu'il luy confere pour le rendre capable de cette dignité. Il y a dans quelques Eglises des doubles *Prebendes* & des *Semi-Prebendes*. Originairement la *Prebende* n'étoit qu'une livrée des choses necessaires à la vie.

PREBENDÉ, ÉE. adj. Chanoine qui jouït des revenus d'une Prebende, d'une Chanoinie. On a dit aussi autrefois *Prebendier*.

PRECAIRE. Terme de Jurisprudence, qui se dit adverbialement d'un fonds dont on n'a pas la pleine proprieté, dont on ne peut disposer, & qui est presque par emprunt. Dans les contracts de constitution de rente, on met la clause de constitut de *precaire*, c'est à dire, que le proprietaire ne possede plus les heritages qu'il hypotheque qu'à la charge de la rente, & qu'il s'en dessaisit jusqu'à la concurrence de la valeur de la somme qu'il emprunte. Un doüaire, un usufruit, ne se possedent que par *precaire*. Pour acquerir une prescription, il ne faut posseder ni par force, ni en cachette, ni par *precaire*. Dans les vieux Titres on appelle *precaire* ou *precaria*, un bail d'heritages donné en emphyteose ou bail à vie. On en a veu dont la jouïssance étoit accordée jusqu'au cinquiéme heritier.

PRECAUTION. s. f. Seureté qu'on prend pour se garentir de quelque mal qui doit arriver. Un habile homme en faisant un marché doit prendre toûjours ses *precautions*, ses seuretez. Scarron a fait une Nouvelle de *la Precaution inutile*, c'est à dire, contre l'infidelité des femmes. Les gens valetudinaires se purgent par *precaution*.

PRECAUTIONNER. v. n. qui ne s'employe qu'avec le pronom personnel. On a beau se *precautionner*, il y a des malheurs qu'on ne peut eviter.

PRECEDENT, ENTE. adj. Qui a été auparavant. Les Edits posterieurs revoquent les *precedents* qui y sont contraires. Il y a deux arrests *precedens* qui ont prejugé cette question. Cela s'est fait ces jours *precedens*, ces jours passez. Cette question est traitée dans les livres *precedens* & dans les subsequens. Dans les siecles *precedens* on vivoit ainsi.

AU PRECEDENT. adv. Cy-devant. L'homme fragile qui se confesse d'un peché y retombe comme *au precedent*.

PRECEDEMMENT. adv. Anterieurement. Celuy qui saisit une somme mobiliaire *precedemment* à un autre, doit estre payé. Ce creancier sera colloqué *precedemment* à vous, parce qu'il est anterieur en hypotheque.

PRECEDER. v. act. Qui a été auparavant. Ceux qui nous ont *precedé*, & qui viendront aprés nous. La preuve d'une proposition d'Euclide depend de toutes celles qui *precedent*. Venus *precede* quelquefois le Soleil, & elle le suit quelquefois. Dans les ordres celuy qui *precede* en hypotheque est le premier colloqué.

PRECEDER, se dit quelquefois en matiere de ceremonies, & signifie, Avoir la seance dans une assemblée, le pas devant dans une marche à l'égard de quelque autre. Un President *precede* un Conseiller. Un Advocat *precede* un Procureur. Il y a à la Cour cent instances de reglements entre divers Officiers pour sçavoir qui *precedera*.

PRECEDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PRECEINT. Terme de Marine, qui se dit des bordages qui sont un peu élevez, qui regnent tout autour du navire, & qui en distinguent les estages. On les appelle aussi *ceintes* ou *chaintes*. Ce mot vient de *præcincta*, qui signifie le tour ou enclos par lequel quelque lieu particulier est borné ou environné.

PRECENTEUR. s. m. Terme dont on se sert en quelques Eglises Cathedrales de France, pour signifier le Chantre qui est le Maistre du Chœur. Le Chantre de la Cathedrale de St. Jean de Lyon s'appelle le *Precenteur*, parce qu'il chante devant les autres.

PRECEPTE. s. m. Regle, maxime, principe sur quoy les arts & les sciences sont fondés, & qu'il faut sçavoir pour y reüssir. Les Maistres de l'art nous ont reduit les sciences en regles & *preceptes*. Aristote a donné des *preceptes* pour la Logique, la Morale, l'Eloquence, & la Poësie. On ne sçauroit manquer en suivant les *preceptes* & les enseignements d'un si grand homme.

PRECEPTE, en matiere de Morale & de Religion, se dit des commandements de Dieu & de l'Eglise. Le Decalogue contient les *preceptes*, les commandements de Dieu. Les conseils Evangeliques sont distinguez des *preceptes*, ne passent point pour *preceptes*. L'Eglise a établi une Morale Chrestienne qui nous donne des *preceptes* pour bien vivre. C'est un *precepte* de nature, de ne faire à autruy que ce que nous voudrions qu'il nous fist. Il y a des *preceptes* affirmatifs, & d'autres negatifs, qui sont les pechez de commission & d'omission.

PRECEPTEUR. s. m. Celuy qu'on donne à un écolier pour conduire ses estudes, & pour observer ses deportemens. Les Grands Seigneurs donnent à leurs enfans des Gouverneurs & des *Precepteurs*. Les bourgeois leur donnent des Repetiteurs, & des gens qui les conduisent au College, qu'ils appellent *Precepteurs*.

PRECEPTORIAL, ALE. adj. & subst. Il ne se dit gueres que d'une dignité ou Chanoinie dans une Eglise qui est chargée du soin d'enseigner. Il y a dans les Chapitres des Prebendes *Preceptoriales*. La *Preceptoriale* est vacante.

PRECESSION. s. f. Terme d'Astronomie, qui se dit des Equinoxes, qui par le mouvement fort lent de la huitiéme sphere ont changé. Du temps d'Hypparchus & des plus anciens Observateurs les Equinoxes étoient fixez au premier degré d'Aries & de Libra. Maintenant les Signes du Firmament ne sont plus au même point, & les étoiles qui étoient jointes au Soleil, quand il étoit au premier point d'Aries, sont maintenant de 29. degrez plus bas. En cette année 1684. la *precession* des Equinoxes est de 29. degrez, 27. minutes & 20. secondes, & augmente tous les ans à proportion du mouvement des étoiles fixes, qu'on estime se faire en 36. mille ans.

PRECIEUX, EUSE. Qui est d'un grand prix ou valeur, qu'on respecte, qu'on estime. Nostre Seigneur JESUS-CHRIST a versé son sang *precieux* pour nous racheter. La Magdelaine versa sur ses pieds un onguent *precieux*. Les reliques des Martyrs sont *precieuses*, on en fait des tresors *precieux*. On appelle pierres *precieuses*, celles qui sont estimées par les hommes à cause de leur éclat, dureté & rareté, comme le diamant, le rubis, l'esmeraude, &c. L'or est le plus *precieux* des metaux. On dit aussi des meubles *precieux*, quand ils sont riches par la matiere, ou par la beauté du travail.

On dit aussi, que le temps est *precieux*, parce qu'il ne revient jamais, & parce que si on en laisse perdre quelques momens, on perd des occasions qu'on ne peut retrouver. Nous n'avons rien de plus *precieux* que nostre honneur.

PRECIEUX, se dit aussi de ce qui est cher, important, aimé. Le Roy est une teste bien *precieuse* à l'Estat.

l'Estat. Un pere est une personne bien *precieuse* à sa famille.

PRECIEUSE, est aussi une epithete qu'on a donné cy-devant à des filles de grand merite & de grande vertu, qui sçavoient bien le monde & la langue : mais parce que d'autres ont affecté & outré leurs manieres, cela a decrié le mot, & on les a appellées *fausses precieuses*, ou *precieuses ridicules*, dont Moliere a fait une Comedie, & de Pures un Roman. On a appellé aussi un mot *precieux*, un mot factice & affecté, une maniere extraordinaire de s'exprimer.

PRECIEUSEMENT. adv. Avec grand soin & estime. Voilà une chose que je garde bien *precieusement* en memoire de celle qui me l'a donnée.

PRECIPICE. s. m. Lieu élevé au pied duquel il y a un abysme, une grande profondeur, où il est dangereux de tomber & de se perdre. Les pays de montagnes ont des rochers affreux & d'horribles *precipices*. On marche sur de petits sentiers sur le bord des *precipices*.

PRECIPICE, se dit figurément en Morale. L'homme pecheur est toute sa vie sur le bord du *precipice*, en danger de damnation. La desbauche jette l'homme dans un *precipice*, dans un gouffre de malheurs. Le chemin du salut est espineux & bordé de *precipices*.

PRECIPITAMMENT. adv. D'une maniere prompte & inconsiderée. Les resolutions prises trop *precipitamment* & à la haste ont d'ordinaire un mauvais succés.

PRECIPITATION. s. f. Trop grand empressement à faire, ou à dire quelque chose. La prudence ne souffre pas qu'on fasse les choses avec *precipitation*, à l'étourdie, sans consulter & deliberer. La *precipitation* du jugement d'un procés donne un legitime sujet de plainte aux parties, quand on ne leur a pas donné le temps de le bien instruire ou solliciter.

PRECIPITATION, en termes de Chymie, est en general une preparation, ou dissolution des metaux, qui se fait avec de l'eau forte, qui les ronge & separe en si menuës parties, qu'elles sont enveloppées dans l'eau forte ; & pour les en retirer, on jette de l'eau douce parmi, ou de l'huile de tartre, ou autre alkali, qui ostant la force du dissolvant, laisse tomber le metail au fond du vaisseau, où on dit qu'il se precipite. Les Chymistes disent que la *precipitation* est une disposition favorable à la filtration. La cause de la *precipitation* est que l'huile de tartre ou les autres alkalis se rejoignent aux esprits dissolvants de salpestre & de vitriol, & leur font quitter le metail qu'ils tenoient en dissolution.

PRECIPITÉ. s. m. & adj. Terme de Chymie, qui ne se dit proprement que des substances qu'on a dissoutes dans quelque liqueur corrosive, comme de l'eau forte, & qu'on a contraintes d'abandonner leur dissolvant, & de se precipiter au fond du vaisseau, en y versant de l'eau commune.

Le mercure *precipité* est une dissolution de mercure qui se fait au feu de lampe pendant deux mois, qui le reduit en poudre rouge & brillante. C'est sa meilleure preparation pour les fievres d'accez & pour les maladies veneriennes.

Le *precipité blanc* est du mercure revivifié, du cinnabre dissous dans de l'eau forte de nitre & d'alun ; & quand on y verse de l'eau salée, on le trouve *precipité* au fond en substance blanche. On fait aussi un *precipité* jaune de mercure, & de couleur de rose, auquel on donne le nom de *turbit mineral*, parce qu'il trouble l'œconomie du corps, en purgeant avec violence toutes les humeurs. On fait aussi des *precipitez* de cinnabre, de cuivre, des *precipitez* diaphoretiques, &c. suivant les diverses preparations.

PRECIPITER. v. act. Jetter dans un precipice, ou d'un lieu fort haut dans un lieu fort bas. Vulcain fut *precipité* du ciel, & il en demeura boiteux. Plusieurs desesperez qui se sont *precipités* dans la mer ont donné lieu à des metamorphoses. Curtius Chevalier Romain se *precipita* dans un gouffre pour le salut de sa patrie.

PRECIPITER, signifie aussi, Se jetter dans toutes sortes de perils. C'est un brave qui se *precipite* au milieu des ennemis. Il s'est *precipité* au travers des flammes pour retirer sa femme de l'incendie de sa maison. On le dit aussi au figuré. Ce jeune homme s'est *precipité* dans toutes sortes de vices, ou de desbauches.

PRECIPITER, signifie aussi, Faire une chose avec trop de promptitude ou d'empressement. Il ne faut pas *precipiter* vôtre voyage, vôtre retour, rien ne presse. Il ne faut point *precipiter* le jugement d'un procés, le trop presser. Ce qui gaste une affaire, c'est quand on la *precipite*.

PRECIPITER, se dit aussi d'une course rapide. Les astres ont un cours fort rapide, fort *precipité*. Chapelain a dit que le Danube, plus viste vers Euxin *precipita* ses eaux. Le Nil se *precipite* de 50. coudées de haut dans les Cataractes.

PRECIPITER, en termes de Chymie, c'est dissoudre un metail avec de l'eau forte, & puis l'en separer, en y versant de l'eau commune, ou de l'huile de tartre, qui le fait tomber, ou *precipiter* au fond du vaisseau, ou bien en faisant evaporer l'eau forte avec le feu. On le dit aussi des mineraux & des autres corps naturels, comme des perles, coraux, soulfre, &c. qu'on fait *precipiter*, en y versant des acides qui soient de nature contraire aux dissolvants.

On dit aussi que l'huile de tartre & l'esprit de vitriol se *precipitent*, quand estant mêlez ensemble aprés quelque effervescence, ils se coagulent & lient ensemble pour ne faire plus qu'un corps.

PRECIPITÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PRECIPUT. s. m. Terme de Jurisprudence. C'est un avantage qui appartient à quelqu'un dans une chose à partager, ou une portion qu'on preleve, & qu'on met à part en sa faveur, avant que de partager le reste. En partage noble l'aisné a toûjours le principal fief ou manoir pour son *preciput*. Quand il n'y a point de fief, il a le vol du chapon. Le *preciput* est la même chose que le droit d'aisnesse.

PRECIPUT, est aussi un avantage que l'on stipule dans les contracts de mariage en faveur du survivant, qu'il doit prendre sur les biens du predecedé avant le partage de la succession, ou de la communauté. En Droit à l'égard des femmes on l'appelle *augment de dot*, ou *donatio propter nuptias*.

PRECIS, ISE. adj. Fixe, determiné, exact. Les lettres de change se payent à jour *precis*. Le convoy se fera à dix heures *precises*. Les ordonnances de payements se font de sommes *precises* & marquées exactement. Les assignations se donnent à jour & heure *precises*, en une jurisdiction *precise*.

PRECISÉMENT. adv. Exactement, justement. La monnoye doit peser *precisément* le poids marqué par l'Ordonnance. Ce President donne l'audience *precisément* à huit heures.

PRECISION. s. f. Justesse, exactitude. Il seroit à souhaitter qu'on gardast les ordonnances dans une entiere *precision*. La Geometrie est la seule science qui va jusqu'à la derniere *precision*, jusqu'à l'exacte justesse, non seulement sensible, mais à toute celle qui est imaginable.

PRECOCE. adj. Qui vient de bonne heure, avant la saison ordinaire. Il ne se dit gueres que des fleurs, des fruits & des legumes. Des roses *precoces* ; des pois & feves *precoces* ; des poires, des pesches *precoces*.

On

On le dit figurément de l'esprit. Un enfant qui a l'esprit *precoce*, qui fait paroistre trop d'esprit de bonne heure, ne reüssit pas souvent si bien que ceux qui ont l'esprit tardif.

PRECOMPTER. v. act. Prelever, deduire d'abord les sommes qu'on a receues, ou les choses qui sont sujettes à rapport, avant que venir à compte, ou partage. Les enfans qui viennent à la succession de leurs pere & mere, doivent *precompter* ce qu'ils ont receu en avancement d'hoirie. On doit *precompter* à un rendant compte les frais qu'il a faits pour y parvenir, à un Tuteur les pensions ou l'entretenement des mineurs. Un creancier doit *precompter* ce qu'il a receu sur & tant moins de son debiteur. On *precompte*, on deduit les interests usuraires sur le principal de l'obligation.

PRECOMPTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PRECONISATION. s. f. Proposition que fait dans le Consistoire de Rome un Cardinal de celuy que le Roy a nommé à quelque Prelature en vertu des lettres dont il est porteur, pour la faire agreer au Pape, qui donne ensuite sa collation. La datte des Bulles s'expedie du jour de la *preconisation*.

PRECONISER. v. act. Faire une preconisation dans le Consistoire d'un nommé à une Prelature par quelque Roy, ou Souverain. On a *preconisé* un tel Prelat pour l'Archevêché de Paris, de Gnesne, &c. Ce mot vient du Latin *praconisare*.

PRECONISER, signifie aussi, Loüer hautement. On *preconise* par tout la vertu de ce saint homme, ses amis se tuent de le *preconiser* à la Cour, en toutes les assemblées. La valeur, la liberalité, sont les vertus qui sont les plus *preconisées*, les plus estimées dans le monde.

PRECONISÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PRECURSEUR. s. m. Terme de Theologie, qui ne se dit que de St. Jean Baptiste nommé le *Precurseur* du Messie par l'Eglise,

PREDECEDER. v. n. Terme relatif. Mourir avant un autre avec qui on a quelque relation ou liaison d'interest. Il y a des loix differentes pour regler les successions des maris & des femmes, des peres & des enfans, quand l'un ou l'autre *predecede*.

PREDECÉS. s. m. Mort de celuy qui predecede. Il y a dans tous les contracts de mariage des clauses stipulées en cas de *predecés* de l'un ou l'autre des conjoints.

PREDECESSEUR. s. m. Celuy qui a precedé un autre dans le même employ, dans la même charge. Il faut toûjours continuer la possession de son *predecesseur*.

PREDECESSEUR, signifie aussi en general tous ceux qui ont été devant nous. Nos *predecesseurs* vivoient avec bien plus de modestie & de frugalité, qu'on ne fait en ce siecle.

PREDESTINATION. s. f. Jugement de Dieu par lequel il predestine. Les plus grandes difficultez de la Theologie sont sur la *predestination*. Le franc arbitre ne nous est point osté par l'éternelle *predestination*.

Il se dit aussi de cet enchaisnement de causes secondes ordonné par la Providence, qui fait arriver des choses contre l'attente des hommes, & malgré les obstacles qu'ils y opposent. Il faut qu'il y ait de la *predestination* en cette affaire. Ceux qui croyent la *predestination* s'exposent plus volontiers à la mort.

PREDESTINER. v. act. Terme de Theologie, qui ne se dit que du jugement éternel de la Divinité sur le salut, ou la damnation des hommes, ou sur quelques actions importantes. Dieu a appellé tous les hommes au salut, mais il y en a peu qu'il ait *predestinez*. Dieu *predestine* ceux qu'il prevoit devoir cooperer à sa grace jusqu'à la fin. Dieu avoit *predestiné* de tout temps son incarnation.

PREDESTINÉ, ÉE. part. Esleu de Dieu, destiné pour le ciel.

PREDICABLE. adj. m. & f. Terme de Logique. C'est une qualité, une epithete qu'on donne à un sujet. L'animal est *predicable* tant de l'homme que de la beste.

PREDICABLE, se dit aussi de ce qui est bon, qui est propre à être presché. Cette doctrine est heretique & trop subtile, elle n'est pas *predicable*, propre à être preschée au peuple. La Scolastique n'est pas *predicable* comme la Positive.

PREDICAMENT. s. m. Terme de Logique. C'est une des Categories, une division qui se fait de la nature des substances, ou des qualitez des Estres. Les Philosophes ne sont pas d'accord sur le nombre des *Predicaments*.

On dit proverbialement, qu'une personne est en un bon, ou mauvais *predicament*, selon qu'elle s'est mise en bonne, ou en mauvaise reputation.

PREDICANT. s. m. Terme de mépris dont on se sert pour dire qu'un homme presche mal. Ce Moine est un *Predicant* de village. Stapleton, Lanusa & autres Sermonaires sont le refuge des pauvres *Predicans*.

PREDICATEUR. s. m. Qui presche dans l'Eglise, qui fait des Sermons. Un bon *Predicateur* doit prescher nuëment l'Evangile. La chaise du *Predicateur* est la chaise de la verité. On queste le *Predicateur*, on donne la collation au *Predicateur*.

PREDICATION. s. f. Annonce de l'Evangile. Dieu a voulu que la *predication* de l'Evangile s'étendist par toute la terre. Plusieurs Saints ont souffert le martyre en faisant la *predication* de l'Evangile.

PREDICATION, se dit aussi d'un Sermon en forme qui se fait dans les Eglises. Un bon Chrétien doit assister à Vespres & à la *predication* les Festes & les Dimanches. Il y a des indulgences en telle Eglise, & un tel Evêque y fera la *predication*.

PREDICTION. s. f. Divination, ou prevoyance des evenements futurs. On ne se doit point arrester à toutes les *predictions* des Almanachs. J'avois toûjours bien dit que ce jeune homme feroit fortune, ma *prediction* s'est trouvée vraye. C'est une *prediction* faite aprés coup, aprés que la chose est arrivée.

PREDILECTION. s. f. Témoignage d'amitié qu'on donne à quelqu'un au dessus de ses semblables. N. S. entre tous ses Apostres a eu de la *predilection* pour St. Jean l'Evangeliste. Un pere qui a trop de *predilection* pour un de ses enfans, met le trouble & la jalousie dans sa famille.

PREDIRE. v. act. Prophetiser, deviner ce qui doit advenir, soit par revelation divine, soit par quelque art ou invention humaine, soit par quelque conjecture bien fondée. Tous les Prophetes ont *predit* l'advenement du Messie. Les oracles n'ont jamais rien *predit* qu'avec ambiguité, ou equivoques: il n'y a que le hasard qui ait fait arriver ce qu'ils ont *predit*. Toute l'Astrologie ne peut rien *predire* de certain. Un homme de bon sens & bon politique *predit* plusieurs evenements qui arrivent. On dit d'un Almanach, qu'il *predit* merveilles. On peut *predire* certainement les éclypses par le calcul.

PREDIT, PREDITE. part. pass. & adj. Il y a eu plusieurs morts des Grands qui ont été *predites*.

PREDOMINANT, ANTE. adj. Qui a l'avantage, qui paroist le plus. L'amertume est la qualité *predominante* entre les saveurs, qui efface toutes les autres.

PREDOMINER. v. act. Avoir quelque éclat, quelque avantage sur quelque chose. Il ne faut pas que le sucre *predomine* dans les confitures. On dit en Physique, lors qu'il vient un enfant masle, que la semence de l'homme *predomine*. C'est un homme altier & arrogant qui veut *predominer* dans les assemblées, par tout où il est.

PREEMINENCE. s. f. Qualité, ou rang avantageux

tageux qu'on a sur les autres. Un President a la *preeminence* sur ceux de sa Compagnie. L'homme a de la *preeminence* sur les autres animaux. La belle taille donne de la *preeminence*, de l'avantage sur les nains.

PREEMINENT, ENTE. adj. Qui est au dessus des autres. Les Rois sont *preeminents* sur les autres hommes, ils ont une dignité *preeminente* sur tous leurs sujets. Cette haute montagne est *preeminente* sur toutes celles des environs.

PREFACE. s. f. Advertissement qu'on met au devant d'un Livre pour instruire le lecteur de l'ordre & de la disposition qu'on y a observé, de ce qu'il a besoin de sçavoir pour en tirer de l'utilité, & luy en faciliter l'intelligence. On abuse souvent des *Prefaces* pour loüer l'Auteur, pour faire l'apologie de ses fautes. Il y a des *Prefaces* qui sont presque aussi grosses que le Livre.

PREFACE, se dit aussi du preambule d'un discours, de ce qu'on dit avant que d'entrer en matiere. Je vous prie parlons sans *preface*. Il n'y a gueres de *preface* qui n'ennuye. Il n'y a point de Poëte qui lise un Sonnet sans quelque espece de *preface*, sans dire qu'il l'a fait fort promptement, ou l'occasion qui l'a porté à le faire.

PREFACE, est aussi une partie de la Messe qui se chante par le Prestre avant la consecration sur un ton particulier, & qui varie selon le temps & l'office. L'essentiel de la Messe ne commence qu'à la *Preface*. Il y a certains endroits de quelques Offices qu'on chante sur le ton de *Preface*. L'usage des *Prefaces* est tres-ancien dans l'Eglise, & on conjecture qu'il est du temps des Apostres par quelques passages de St. Cyprien, de St. Chrysostome & de St. Augustin.

PREFECTURE. s. f. Charge ou dignité de Prefet fort considerable dans l'ancienne Rome.

PREFERABLE. adj. m. & f. Qui est meilleur, qui doit estre le premier choisi, mis au dessus d'un autre. Le soin du salut est *preferable* a tout autre. L'honneste est *preferable* à l'utile. La vie privée est *preferable* à la tumultueuse. Un Docteur est *preferable* a un simple Gradué, quand ils ont un droit égal à un Benefice.

PREFERABLEMENT. adv. Par choix & preference. Cet Officier a esté esleu & nommé *preferablement* à tous ses Confreres pour cette Deputation. Un bailleur de fonds est payé *preferablement* à tous autres creanciers.

PREFERENCE. s. f. Action par laquelle on juge du merite des choses, & l'on donne avantage à l'une sur l'autre. On a toûjours donné à l'or la *preference* sur tous les metaux; au diamant sur toutes les pierreries. Chacun veut avoir la *preference* sur son rival, sur son concurrent. Un Marchand dit qu'il ne demande que la *preference*, à ceux qui luy font des offres qu'il n'accepte pas.

PREFERENCE, se dit au Palais en matiere d'ordre & de distribution de deniers. Les frais de Justice sont toûjours payez par *preference*. Ce Procureur poursuit une instance de *preference*. On colloque par *preference* les creanciers privilegez qui ont une speciale hypotheque sur la chose.

PREFERER. v. act. Choisir, donner l'avantage à une chose sur une autre. Un brave *prefere* une mort glorieuse à une faineante. Cet homme s'est desesperé de ce qu'on luy a *preferé* son rival.

PREFERÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PREFET. s. m. C'estoit autrefois un des premiers Magistrats de Rome, qui la gouvernoit en l'absence des Consuls & des Empereurs. Il avoit l'intendance des vivres, de la police, des bastiments & de la navigation. Il y a encore maintenant à Rome un *Prefet*, qui en est une espece de Gouverneur. Il differe de l'ancien, en ce que le pouvoir de celuy-cy ne s'estend qu'à 40. jets de pierre hors la ville, & celuy de l'ancienne Rome s'estendoit à 100. jets de pierre, comme on voit au Titre *De officio Praefecti urbis*.

PREFET DU PRETOIRE, estoit le Chef de la Legion Pretorienne destinée à la garde de l'Empereur, qui estoit d'environ mille hommes.

PREFET DE LA SIGNATURE DE JUSTICE. C'est un Cardinal Jurisconsulte à Rome qui voit & approuve les requestes, & y met son nom au bas, qui est une espece de *visa*. Quand elles sont ordinaires, & quand elles sont douteuses, il en confere avec les Officiers de la Signature. Il donne aussi des Rescrits de [illegible] pour les Provinces, qui ont autant d'autorité que si le Pape les avoit signez, suivant la Constitution de Paul V.

Il y a aussi un *Prefet de la signature de grace*, qui est un Cardinal Jurisconsulte, qui fait la mesme fonction à l'égard des lettres de grace, que le precedent en celle de Justice, mais qui expedie souvent en presence du Pape, ou du moins de douze Prelats.

Il y a aussi un *Prefet des Brefs*, qui signe les minutes des Brefs ou Rescrits que le Pape envoye, & qui est le Chef du Corps qu'on appelle des Secretaires. Ses expeditions se font en cire sous l'anneau du Pescheur. Il y a aussi des *Prefets des petites dattes, de la componende, des vacances per obitum*, &c.

PREFET, ne se dit en France que dans les Colleges des Jesuites. Le Pere *Prefet* est celuy qui a soin de la discipline du College, qui est le Maistre des escoliers. Il y a aussi des *Prefets* particuliers dans les chambres des pensionnaires; & d'autres à qui on confie le soin & l'education d'un escolier de qualité.

PREFINIR. v. act. Marquer un certain terme & delay dans lequel on est obligé de faire ou de payer quelque chose. L'Ordonnance a *prefini* certains temps pour les assignations, les forclusions, & autres delais pour instruire un procés. Quand on interloque pour faire quelque preuve, ou autre instruction, on demande au Juge qu'il *prefinisse* un temps pour cela. On disoit autrefois *prefire*.

PREFIX, IXE. adj. Terme certain, marqué & determiné. Il a comparu à jour *prefix*, au terme qu'on luy avoit marqué. Les billets payables à volonté n'ont point de terme *prefix*.

PREFIX, se dit encore au Palais, d'un doüaire, d'une certaine somme fixe que le mary donne à sa femme, pour vivre pendant sa viduité du revenu qui en provient. Il est opposé à *doüaire coûtumier*, qui est la moitié du bien qu'a le mari au jour de son mariage. Le doüaire *prefix* est stipulé ordinairement sans retour.

PREFIXION. s. f. Action par laquelle on marque, on fixe un certain temps. La Cour luy a encore donné quinzaine pour faire sa preuve, & ce pour toutes prefixions & delais. Ce mot n'est gueres en usage qu'en Pratique.

PREGATON. s. m. Terme de Tireurs d'or. C'est le nom qu'ils donnent aux dix ou douze plus petits pertuis de leurs filieres, aprés que leur fil a passé le banc à degrossir.

PREJUDICE. s. m. Dommage ou injure qu'on fait à quelque personne, ou à quelque chose. La charité ne souffre pas qu'on porte *prejudice* à son prochain. Toute accusation porte quelque *prejudice* à l'honneur. La rupture entre les Couronnes porte grand *prejudice* au commerce.

PREJUDICE, en termes du Palais, se dit d'un grief. En quoy cette sentence vous fait-elle *prejudice*? Il ne faut estre appellant que du chef qui porte *prejudice*. On dit aussi dans les quittances, Sans *prejudice* du surplus, & dans les exploits, Sans *prejudice* d'autre deu & actions; & dans les interlocutoires, Sans *prejudice* des droits des parties au principal.

PREJUDICIABLE. adj. m. & f. Qui nuit, qui porte prejudice. La bonne chere, la crapule est fort *prejudiciable* à la santé.

PREJUDICIAUX. adj. plur. se dit au Palais des frais des defauts qu'il faut rembourser, avant qu'on soit receu à se pourvoir contre un jugement. On peut se purger d'un crime dans les cinq ans, mais il faut auparavant rembourser les despens des defauts & contumaces, parce que ce sont des frais *prejudiciaux*.

PREJUDICIER. verb. neut. Faire tort ou dommage à quelqu'un. L'embarras du monde & des affaires *prejudicie* à nostre salut. L'eslevation de ce mur *prejudicie* au voisin, elle luy bouche ses veuës. Cette piece *prejudicie* à vostre pretention, elle la destruit. On met à la fin des qualitez des jugements qu'on signifie, Sans que les qualitez puissent nuire ni *prejudicier*.

PREJUGE'. s. m. Preoccupation d'esprit qui se fait ou par l'erreur de nos sens, ou par l'opinion que nous concevons, par l'exemple ou la persuasion de ceux que nous frequentons. La methode de Descartes recommande sur tout de se guerir des *prejugez*. L'opinion de la realité des couleurs est un *prejugé* dont on ne se peut guerir que par des experiences physiques. Les coûtumes de nôtre pays nous font faire des *prejugez* qui traitent les autres peuples de barbares.

PREJUGÉ, en termes de Palais, se dit d'un jugement precedent qui sert d'autorité pour decider une contestation pareille. Les arrests en robbes rouges, & ceux qu'on recueille & qu'on cite, sont des *prejugez*, quand on peut faire voir qu'ils ont été rendus sur la même espece. Les arrests de provision servent souvent de *prejugé*.

PREJUGER. v. act. Rendre un jugement dont on puisse tirer avantage pour faire decider une question semblable. Il n'y a point d'Advocat qui ne se vante d'avoir des arrests qui ont *prejugé* sa cause. Quand on demande qu'un arrest soit declaré commun avec une nouvelle partie, on pretend qu'il a *prejugé* la question à son égard.

PREJUGER, signifie aussi, Prevoir, conjecturer, deviner. J'ay bien *prejugé* que ce chicaneur se pourvoiroit au Conseil, quand il auroit perdu au Parlement. La prudence fait *prejuger* beaucoup d'evenemens que d'autres attribuent au hasard.

PREJUGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PRELART. Terme de Marine. C'est une toile gaudronnée qu'on met sur les endroits ouverts d'un vaisseau, comme panneaux, caillebotis, &c.

PRELAT. s. m. Superieur Ecclesiastique constitué dans une eminente dignité de l'Eglise. Les Patriarches, Primats, Archevesques, Evesques, Doyens & Abbez sont mis au rang des *Prelats*. Ce qui rend les *Prelats* considerables, c'est la sainteté de la vie. Ce mot vient de *pralatus*.

PRELATURE. s. f. Dignité de Prelat. Par le Concordat on a accordé au Roy la nomination aux *Prelatures*.

PRELEGS. s. m. Legs dont on ordonne la delivrance auparavant le partage d'une succession.

PRELEGUER. v. act. Faire un legs payable auparavant le partage d'une heredité.

PRELEVER. v. act. Lever une somme sur le total d'une succession ou societé, avant qu'on la partage. Il faut *prelever* les dettes d'un deffunt, les frais funeraires, avant que de partager sa succession.

PRELIMINAIRES. adj. m. & f. & subst. Ce qui se doit examiner, juger, ou terminer, avant que de decider, ou traiter quelque affaire à fonds. Les *preliminaires* de la paix sont les plus longs à resoudre, ce sont l'examen des pouvoirs, les qualitez des Princes, les rangs des Ambassadeurs, &c. Avant que de traiter d'une science à fonds, il y a toûjours des questions *preliminaires* qu'il faut vuider.

PRELLE. s. f. Gros jonc dont le brin est rond & inégal, si rude, qu'il sert comme d'une lime aux Artisans pour polir leurs ouvrages. Les Tourneurs, les Doreurs & autres Ouvriers se servent de la *prelle*. Les Anciens l'appellent *hyppuris*, *anabasis*, *equisetum*; & quelques-uns *asperula*, *ab asperitate*; & en François *asprelle*, *queuë de cheval*.

PRELUDE. s. m. Piece de Musique irreguliere, que le Musicien jouë d'abord pour voir si son instrument est d'accord, & pour se mettre en train. Les grands Maistres composent souvent sur le champ des *preludes* qui valent mieux que les pieces estudiées des autres.

PRELUDE, se dit par extension en d'autres rencontres. Il y eut alors une sanglante escarmouche, mais ce ne fut qu'un *prelude* de la bataille qui se donna le lendemain.

PRELUDER. v. neut. Joüer un prelude, ou faire quelque chose en attendant. Le concert n'est pas encore commencé, on ne fait que *preluder*. En attendant le disner on a servi un ragoust, mais ce n'estoit que pour *preluder*.

PREMATURE', ÉE. adj. Qui vient avant l'âge, ou la saison ordinaire. La vivacité de l'esprit, quand elle est *prematurée*, ne dure gueres. Il est mort dans un âge *prematuré*, en la fleur de sa jeunesse. Il n'est pas encore temps de faire cette affaire, c'est une entreprise *prematurée*. On appelle une demande *prematurée*, quand elle est faite avant que le terme ou la condition soient escheuës.

PREMATURÉMENT. adv. D'une maniere prematurée. Toutes les entreprises qu'on fait *prematurément* ne reüssissent pas.

PREMEDITATION. s. f. Action par laquelle on considere, on examine bien une chose, avant que de la faire paroistre au jour, avant que de l'executer. Il ne faut pas se hasarder de parler en public sans une grande *premeditation*.

PREMEDITER. verb. act. Examiner une chose avant qu'on l'execute, la faire sciemment & à dessein. Il n'a pas tué son ennemi par rencontre, c'est un assassinat qu'il avoit *premedité* depuis long-temps. J'avois *premedité* de vous aller voir, mais plusieurs affaires m'en ont empesché. Cela estoit *premedité* de longue main, il ne s'est pas fait par hasard.

PREMEDITÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PREMICES. s. f. plur. Les premiers fruits qu'on recueille sur la terre, dont les Anciens faisoient à Dieu des offrandes. Dans le Levitique il est ordonné d'offrir à Dieu les *premices* de toutes sortes de fruits.

PREMICES, se dit aussi par extension en Morale, du commencement des choses. Le Psalmiste fait mention des *premices* du travail. Un jeune Auteur dit à son Mecenas, qu'il luy presente les *premices* de son esprit, de ses ouvrages.

PREMIER, IERE. adj. & subst. Qui est au lieu par où on commence à compter. Je les ay examinez depuis le *premier* jusqu'au dernier. Ceux qui viennent les *premiers* ont bien de l'avantage sur les autres. L'unité est le *premier* des nombres. Nos *premiers* peres ou parents. Les Astronomes ont feint un *premier* Mobile, un *premier* Ciel, qui par la rapidité de son mouvement entraisne tous les autres.

PREMIER, se dit aussi des distinctions de temps & de lieu. Le *premier* en datte, le *premier* en hypotheque. Il est toûjours le *premier* au Chœur. La matiere *premiere* est une substance considerée estant depoüillée de toutes ses formes, preste à les recevoir. Le cœur est le *premier* vivant, & le dernier mourant.

PREMIER, se dit aussi de ce qui est passé. Il regrette sa *premiere* femme, celle qu'il avoit en *premieres* nopces. Il est bien descheu de sa *premiere* fortune. Les metaux fondus recouvrent leur *premier* éclat.

PREMIER, se dit aussi pour marquer la qualité, une distinction de rang. Dieu est le *premier* des estres, la cause *premiere*. Le *premier* Prince du sang. Un *premier* Ministre, un *premier* President, un *premier* Conseiller, un

un *premier* Eschevin. Les Evesques sont du *premier* ordre du Clergé, les Abbez du second ordre. Virgile est le *premier* Poete des Latins; Ciceron le *premier* de leurs Orateurs. Socrate estoit le *premier* homme de son siecle pour la Morale. Dieu fit mourir tous les *premiers*-nez d'Egypte à cause de l'endurcissement de Pharaon.

PREMIER, se dit à la Cour de l'Escuyer qui commande à la petite Escurie du Roy, qu'on appelle absolument *Monsieur le Premier*.

Au College on appelle un *premier*, un escolier de Rhetorique, qui s'enseigne à la *premiere* classe.

A la paume on appelle le *premier*, la division de la galerie qui est la plus proche de la corde; aux cartes, celuy qui est à la droite de celuy qui bat les cartes, qui doit jouer le *premier*; aux dez, c'est celuy qui tient le dé.

PREMIER, en Arithmetique, se dit d'un nombre qui ne peut estre mesuré que par l'unité, comme 19. & 29. qui ne peuvent estre divisez par quelque nombre que ce soit, qu'il ne reste toujours une unité.

PREMIER, se dit quelquefois adverbialement.

Dieu tout *premier*; puis pere & mere honore.

C'est ainsi que commence Pybrac. Il estoit au monde *premier* que vous fussiez né, c'est à dire, devant. Un Moine n'oseroit sortir, que *premier* il n'en ait demandé permission. En ce sens il vieillit.

PREMIER, se dit proverbialement en ces phrases. Il vaut mieux estre le *premier* de sa race, que le dernier. On dit, Estourdi comme le *premier* coup de Matines. On dit pour designer un grand nombre, Il y a cent personnes, sans compter le *premier*. On dit aussi le *premier* venu, pour dire, la *premiere* chose qu'on rencontre.

PREMIEREMENT. adv. En premier lieu, d'abord. Il faut *premierement* aller à la Messe, & puis desjeuner. Quand on divise une chose en plusieurs articles, on dit, *Premierement*, secondement. Il fut *premierement* soldat, & puis Capucin.

PREMISSES. s. f. plur. Terme de Logique. Les deux premieres propositions d'un syllogisme. Quand un syllogisme est en forme, & quand on en accorde les deux *premisses*, on ne peut nier la conclusion.

PREMONSTRE. s. m. Ordre de Religieux vestus de blanc qui suivent la Regle de St. Augustin. Il est fondé par St. Norbert, & il a commencé en l'Abbaye de *Premonstre* Chef d'Ordre au Diocese de Laon au commencement du douziéme siecle.

PREMUNIR. v. neut. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se precautionner. Il se faut *premunir* de bonne heure contre le froid, quand on est sujet aux fluxions. Il se faut *premunir* de bonnes pieces, quand on veut plaider contre des chicaneurs. Il se faut *premunir* contre le mauvais air, en prenant du vin, de la theriaque en temps de peste.

PRENANT, ANTE. adj. Qui prend. On appelle dans les comptes la partie *prenante*, celle qui reçoit les deniers. Quand il y a quelque erreur dans les comptes de l'Espargne, on s'en prend à la partie *prenante*, c'est à elle à les faire apurer.

On appelle aussi Caresme-*prenant*, le Mardi Gras, la veille que le Caresme prend, ou commence.

PRENDRE. v. act. Enlever quelque chose, s'en saisir, s'en rendre maistre de vive force. On *prend* des villes d'assaut, d'emblée, par siege, par surprise. On dit aussi, *Prendre* à rançon, *prendre* des ostages. On l'a *pris* à mercy, à composition. On a *pris* cette femme à force pour la violer. Les voleurs *prennent* les gens à la gorge pour *prendre* leur bourse. On dit aussi, *Prendre* un criminel, *prendre* un prisonnier, mettre un homme en prison. Ce mot vient du Latin *prebendere*. Menage.

PRENDRE, se dit aussi à la chasse. Il a *pris* tant de pieces de gibier soit à la course, soit en tirant, soit avec des filets. Ce levrier *prend* les lievres corps à corps.

PRENDRE, signifie aussi, Empoigner, avoir à la main. Il a *pris* un baston pour le frapper. On *prend* les armes à l'approche de l'ennemi. Les Heretiques ont *pris* les armes, ils se sont revoltez. Il l'a *pris* au colet. Ils se sont *pris* aux crins.

PRENDRE, signifie aussi, Toucher, manier. Il a pris la main d'une Dame. On l'est venu *prendre* pour danser. Quand il est seul, il *prend* un livre pour se desennuyer.

PRENDRE, signifie aussi, Recevoir amiablement. Un bon Juge ne doit jamais *prendre* de presens. Une femme qui *prend*, se vend. Voulez-vous *prendre* un doigt de vin, un petit repas? *Prendre* de l'argent en rente, à usure; *prendre* à bail, à ferme, à louage; *prendre* pour homme; *prendre* en payement; *prendre* les ... tez; *prendre* des mesures. Il *prend* plaisir à obliger ses amis, il *prend* peine à les servir. Il a *pris* cette Damoiselle pour femme, elle l'a *prise* pour son mary.

PRENDRE, se dit en Medecine des remedes dont on ... Les Medecins ne *prennent* gueres de medecine. Une femme *prend* souvent des lavements, de petits remedes, des bouillons, pour avoir le teint frais; elle prend le bain. Un desbauché *prend* du tabac en poudre, en ...

On dit aussi, qu'un homme a *pris* la fievre, la peste, les autres maladies contagieuses. On dit que la ... l'a *pris*, que son accés l'a *pris*, l'a saisi; il a pris un rheume, une pleuresie; il a *pris* du froid; il y a ... temps que sa goutte ne l'a *pris*, ne l'a tourmenté. Quand on dit absolument, Il a *pris* du mal, on entend le mal venerien.

PRENDRE, en Physique signifie, Se coaguler, ... La presure fait *prendre* le lait. Le grand froid ... la riviere. La cire se *prend*, quand elle se fige.

PRENDRE, signifie aussi, S'attacher, faire ... Cette greffe a bien *pris*. Ce plançon a *pris* racine ... te chair a bien *pris* son sel. Ce ragoust est trop ... il *prend* à la gorge. Cette odeur est trop forte ... *prend* au nez, au cerveau. Cet yvrogne est ... *pris* de vin. Celuy qui se noye se *prend*, s'accroche à tout ce qu'il peut.

PRENDRE, se dit aussi en choses morales. Il a pris ... en haine. Il a *pris* cet homme en amitié. Je l'ay ... *pris* pour un habile homme. Il *prend* bien ses ... il les tourne bien, il ne *prend* rien de mauvais ... Il a bien *pris* le sens de son Auteur. Il a *pris* ... tresens, il l'a *pris* de travers, il a *pris* pour luy ce ... disoit pour un autre. Un brave *prend* courage; un ... tron *prend* l'espouvante, *prend* l'alarme ... Un juste *prend* patience, *prend* toutes les ... main de Dieu; il *prend* en gré toutes les afflictions ... *pris* ce reproche à injure, il l'a *pris* trop à cœur. ... Dieu qu'il *prenne* pitié de nous. On dit d'un homme ... lere, qu'il est aisé à *prendre* feu.

PRENDRE, signifie encore, Tromper, ou estre ... pé. Il s'est laissé *prendre* par le bec, *prendre* ... Il s'est laissé *prendre* au piege comme un estourdi ... *dre* sur le fait. Il a eté *pris* par les yeux, il est ... amoureux.

PRENDRE, signifie aussi, S'attaquer. Il ne sçait ... s'en *prendre*; il s'en *prend* à celuy qui n'en peut ... au premier venu. Un blasphemateur s'en *prend* à ... Il s'en *prend* à plus fort que luy, il luy en *prendra* ... il s'en repentira. Il luy en a bien *pris*, que le ... n'estoit pas au logis. Ils se sont *pris* de paroles. Il ... en trahison, par derriere. Quand le debiteur ne ... pas, on s'en *prend* à sa caution.

PRENDRE, se dit aussi en parlant du choix d'une profession. Ce bourgeois a *pris* l'espée. Cet autre a pris ... robbe. Celuy-là a *pris* l'habit, s'est fait Moine. Il ... en âge de *prendre* son parti.

En Theologie on dit que Nostre Seigneur Jesus-Christ a *pris* chair humaine, pour dire, qu'il s'est incarné.

Prendre, se dit aussi au Palais. *Prendre* le fait & cause d'un Fermier, c'est *prendre* en main sa deffense. *Prendre* des meubles par execution, c'est les enlever par autorité de Justice. *Prendre* un Juge à partie, c'est l'inthimer en son propre nom. *Prendre* des conclusions, c'est former une demande, y conclurre sur le Barreau, ou au Parquet. *Prendre* droit par les charges, c'est s'en rapporter aux témoins. On dit aussi, *Prendre* au corps, c'est arrester prisonnier. Il y a des Procureurs qui *prennent* à toutes mains.

On dit aussi, *Prendre* pour conseil, pour adjoint; *prendre* pour Juge, pour arbitre; *prendre* à sa charge, à sa garde; *prendre* à ses risques, perils & fortunes. On dit aussi, qu'un Juge a *pris* connoissance d'une affaire, pour dire, qu'elle est pendante devant luy. *Prendre* à témoin, c'est demander une attestation. La Cour a *pris* ce complaignant en sa protection, elle l'a mis en sa sauvegarde.

Prendre, se marie avec plusieurs mots qui changent sa signification. *Prendre* terre, c'est descendre d'un vaisseau. *Prendre* le largue, c'est se mettre en haute mer. *Prendre* langue, c'est s'enquerir de l'estat des lieux où on est. *Prendre* l'air, c'est s'aller promener. *Prendre* le divertissement de la chasse, de la Comedie. *Prendre* sa bisque. *Prendre* la discipline, c'est se foüetter par mortification. *Prendre* la poste, le coche, c'est se servir de ces commoditez pour voyager. *Prendre* son temps, c'est mesnager une occasion. *Prendre* jour & heure, c'est convenir du temps pour terminer quelque affaire. *Prendre* garde, c'est observer quelque chose, espier, se precautionner. *Prendre* les devants, c'est prevenir quelqu'un. *Prendre* congé, c'est faire un compliment pour partir. On dit aussi, *Prendre* par escrit, faire un memoire de quelque chose. *Prendre* pretexte, occasion. *Prendre* le cas, supposer; *prendre* les choses à la rigueur, au pied de la lettre. On dit aussi, qu'un homme *prend* trop sur soy, quand il s'efforce plus que sa santé ne luy peut permettre. On dit aussi, Je n'y *prends*, ni mets, pour dire, J'expose la chose sincerement & comme elle est. Il faut mettre cet Ouvrier en besogne pour voir comme il s'y *prendra*. Il ne sçait par quel bout s'y *prendre*. On dit au jeu, C'est à vous à *prendre*, pour dire, Vous gagnez une main, levez cette carte. On dit à un Voyageur, *Prenez* à gauche, pour dire, Tournez de ce costé-là: & figurément on dit qu'un homme *prend* toutes les choses à gauche, quand il les tourne à contresens. *Prendre* son repas.

Prendre, se dit proverbialement en ces phrases. Ce qui est bon à *prendre* est bon à rendre. Il a *pris* martre pour renard, il s'est trompé. On dit pour se moquer de ceux qui ont manqué une capture, Ils sont *pris*, s'ils ne s'envolent. Il a *pris* un rat, pour dire, Il a manqué une occasion, une affaire. Il a été *pris* comme dans un bled, il a été *pris* sans verd. Il a *pris* cela pour argent comptant, se dit en raillant la credulité d'une personne. On dit aussi, *Prendre* l'occasion aux cheveux, ne l'a pas laisser eschapper. Il a *pris* le frein aux dents. Il faut *prendre* le temps comme il vient. On dit *prendre* la balle au bond. *Prendre* St. Pierre pour St. Paul, pour dire, *Prendre* l'un pour l'autre. On dit aussi, *Prendre* le lievre au collet, *prendre* les lievres au son du tambour. On dit aussi d'un avare, qu'il en *prendroit* sur l'autel, qu'il en *prend* par où il peut. On dit aussi, *Prendre* la Lune avec les dents, pour marquer un impossible. *Prendre* ses jambes à son cou, quand on commence un voyage à pied.

Pris, ise. part. pass. & adj. Voyez plus bas.

Preneur, euse. adj. & subst. Qui prend. On a appellé Demetius Poliorchetes, le *Preneur* de villes. Il croyoit prendre cette place par escalade, mais le *preneur* fut pris. Les *preneurs* de tabac en fumée ont l'haleine mauvaise.

Preneur, en Pratique signifie aussi, Fermier qui prend à loüage. Le *preneur* s'est obligé de faire toutes les menuës reparations. Le *preneur* est tenu de bien fumer & eschalasser les vignes, &c.

PRENOTION. s.f. Connoissance obscure qu'on a d'une chose devant qu'on l'ait approfondie, ou qu'elle se soit manifestée. Tout homme a des *prenotions* naturelles, qui luy donnent quelque idée des choses, quoy qu'il ne les connoisse pas pleinement. Le raisonnement peut former des conjectures qui luy donnent des *prenotions* des evenements futurs.

PREOCCUPATION. s.f. Prejugé, prevention, impression qu'on s'est mise d'abord dans l'esprit. On n'est jamais bien gueri des *preoccupations*, des premieres impressions qu'on nous a mis dans l'esprit dés nôtre jeunesse. Le point le plus excellent de la methode de Descartes, c'est qu'il veut qu'on se guerisse de tous prejugez, qu'on raisonne sans *preoccupation*. Le plus grand obstacle qui se trouve à rendre la justice, & à raisonner sainement, c'est la *preoccupation*.

Preoccuper. v. act. Prevenir, mettre dans l'esprit d'une personne les premieres impressions, les premieres connoissances d'une chose. La foiblesse de l'esprit de l'homme est telle, qu'il se *preoccupe* aisément, qu'il a du mal à effacer les impressions dont il est *preoccupé*, qui entrent les premieres dans son esprit. Un Juge, un Philosophe, ne se doivent point laisser *preoccuper*. C'est le propre du peuple de se laisser *preoccuper*, de ne trouver bon que ce qu'il a accoustumé de voir, de pratiquer. Les passions nous *preoccupent*, nous aveuglent, nous ostent la liberté du jugement. Ce President s'est tellement laissé *preoccuper* contre moy, qu'il ne veut pas seulement entendre mes raisons.

Preoccupé, ée. part. pass. & adj. Une des meilleures definitions de l'homme, c'est de l'appeller animal *preoccupé*.

PREOPINANT. s. m. Celuy qui est le premier à opiner. La plus-part des Juges ignorants forment leurs advis sur celuy du *preopinant*. Il faut bien de l'attention, de l'habileté, pour être le *preopinant*.

PREPARANT, ante. adj. Les Medecins appellent vaisseaux *preparants*, ceux qui servent à preparer les humeurs pour servir au dessein de la nature. Ainsi les prostates & parastates sont des vaisseaux *preparants* à l'égard de la semence.

Preparatif, ive. adj. Qui donne une disposition convenable aux choses. En Geometrie il y a plusieurs demonstrations *preparatives*, qui ne servent que de moyen pour en faire de plus importantes. On appelle ces propositions *Lemmes*.

Preparatif. s. m. Appareil, ce qu'on prepare pour quelque dessein, pour quelque ceremonie. Les *preparatifs* de guerre font ombrage aux Princes voisins. On fait de grands *preparatifs* pour la ceremonie du Sacre, de l'entrée du Roy. Je m'attendois qu'un tel devoit nous traiter, mais je n'y vois aucuns *preparatifs*.

Preparation. s.f. Disposition qui convient à quelque chose importante qu'on veut faire. Il ne faut pas s'approcher des Sacremens de Penitence & de l'Eucharistie sans une digne *preparation*. Cet Orateur harangue sur le champ & sans *preparation*.

Preparation, en termes de Medecine & de Chymie, se dit des differentes manieres d'apprester les medicaments, de disposer les corps, pour servir à divers usages. Il y a plusieurs *preparations* du mercure, de l'antimoine, & autres drogues pour les espurer, sublimer, calciner, edulcorer, &c. L'antimoine crud

tion est un poison; avec certaine *preparation* est un remede.

PREPARATOIRE. adj. m. & f. Qui prepare, qui n'est qu'en attendant. On rend des jugements, des sentences *preparatoires*, quand on interloque une affaire.

PREPARER. v. act. Donner aux choses des dispositions convenables. L'Escriture dit que St. Jean Baptiste est venu pour *preparer* les voyes du Seigneur. On ne se peut trop bien *preparer* à recevoir les Sacrements. On a été long-temps à *preparer* ce triomphe.

PREPARER, signifie aussi, Apprester. On a envoyé *preparer* le disner en un tel endroit. Cet Apothicaire sçait bien *preparer* un medicament. On ne sçauroit si bien *preparer* l'antimoine, qu'il ne soit dangereux. Les Medecins *preparent* les corps à la purgation par les bains & par les saignées. Voilà du cuir bien *preparé*, bien appresté.

On dit aussi, Se *preparer* au combat; se *preparer* à tirer son mousquet; se *preparer* à la dispute, à subir l'examen. *Preparer* un argument, un Sermon. On fait des protestations contre les Puissances pour se *preparer* des moyens ou des deffenses pour revenir contre les actes qu'on a été contraint de passer avec elles.

On dit aussi, *Preparer* l'esprit de quelqu'un, pour dire, luy donner certaines dispositions pour recevoir plus agreablement quelque discours, quelque nouvelle. Il a fallu bien du temps pour luy *preparer* l'esprit, pour luy apprendre la mort de son fils. On a eu bien du mal à le *preparer*, à le resoudre à la mort. Un exorde ne sert qu'à *preparer* l'esprit de l'auditeur, à gagner sa bienveillance.

PREPARÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PREPATOUT. s. m. est un nom qu'on a donné à de certains plants de vignes choisis en divers endroits, comme qui diroit *pris par tout*.

PREPOSER. v. act. Mettre devant. Les mots deviennent composez en leur *preposant* quelque particule, comme *composer*, *deposer*.

PREPOSER, signifie aussi, Donner à quelqu'un une intendance, une commission, une charge pour veiller à la conduite d'une entreprise, d'une recepte, ou autre affaire. Les Intendans sont des Officiers *preposez* pour avoir soin des affaires du Roy dans les Provinces. Un Voyer est *preposé* pour avoir soin des bastimens, des chemins & voyes publiques. Il y a des Commis *preposez* pour recevoir les droits du Roy en tous les Bureaux & Receptes.

PREPOSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PREPOSITION. s. f. Terme de Grammaire. C'est une des parties de l'oraison, ou du discours, & particule indeclinable, mais qui a un regime à l'égard des noms qui la suivent. *Pour*, *sur*, *vers*, &c. sont des *prepositions*.

PREPUCE. s. m. Terme d'Anatomie. C'est la peau allongée qui couvre le balanus ou le gland ou l'extremité de la verge. Il est nommé en Latin *preputium*, *a putando*, qui signifie *coupper & retrancher*, parce que les Juifs, & encore à present les Mahometans, le couppent à leurs enfants par un principe de Religion: ce qu'ils appellent *circoncire*. L'Escriture designe les Gentils par des gens qui ont leur *prepuce*, aux Actes Ch. 11. v. 3. David demanda sa femme Michal qu'il avoit conquise par cent *prepuces* des Philistins, au II. des Rois, Ch. 3. v. 14.

L'Ecriture s'est servie aussi de ce mot au figuré, & à appellé le *prepuce* du cœur, le sacrifice qu'on fait de son cœur à Dieu, & la soumission à ses volontez, en Jeremie, Chap. 4. v. 4. au Deuteronome, Chap. 10. v. 16.

PRERIE. s. f. Estenduë de terres basses, grasses & humides, où l'herbe croist, & qui fait des prez. Les petites rivieres sont d'ordinaire bordées de preries, ... sent les *preries*, serpentent dans les *preries*. ... *preries* se dit des fleurs qui sont dans la *prerie*.

PREROGATIVE. s. f. Privilege, avantage qu'une personne a sur une autre. Les pourvûs ... charge la conferent avec tous ses droits, ... *prerogatives*, franchises & immunitez. L'homme a de grandes *prerogatives* sur les autres animaux. ... Chefs des Compagnies ont de grandes *prerogatives* ... les autres membres. Ce mot vient d'un nom qu'... toit à Rome une Centurie qui donnoit la premiere suffrage dans les Comices ou Assemblées pour l'élection des Magistrats, *quasi pra rogati*.

PRES. Preposition qui marque la proximité de temps ou du lieu. Les Grands ont *pres* d'eux des flatteurs, ... bouffons. Je me rendray au plustost *pres* de vous. ... guerre a duré *pres* de trente ans. Il y a *pres* d'un ... que je vous attends. Pontoise est *pres* de Paris. ... étoit *prés* du siecle d'Auguste. On dit aussi, Ces ... se suivent de *prés*, sont environ de mesme âge. Ces ... bres sont plantez trop *pres*, sont trop serrez. Il ... mieux combattre de loin que de *pres*. Cet homme ... de *pres*, il a la veuë courte; il regarde de bien *pres* ... est mesnager & avare. Ces gens se touchent ... sont parens de fort *prés*, sont proches parens. ... est arrivé à peu *pres* comme je l'avois predit. ... tions cent en cette assemblée, ou bien *pres*. Pour ... noistre bien les choses, il faut les voir de *pres*, les ... siderer exactement, les bien examiner. Il ne se ... ger ni trop *prés*, ni trop loin de la riviere. Cet ... parle ni *pres* ni loin de vostre question. Jamais ... été si *pres* de la mort sans mourir. Il n'est pas ... que luy, à beaucoup *prés*. A cela *prés*, nous ... amis, c'est à dire, nous n'avons qu'un different. ... n'ay pas voulu passer si *pres* de vôtre maison, sans ... saluer: les provinciaux appellent cela planter ... & font allusion à *cyprés*.

On dit proverbialement, *Prés* de l'Eglise, ... Dieu.

PRESAGE. s. m. Croyance des Payens, ... geoient des evenements futurs par des signes que ... perstition, ou l'artifice de leurs Prêtres avoient ... tez. Les *presages* les plus fameux étoient fondez ... vol des oiseaux, ou sur les entrailles des ... Tous les oiseaux nocturnes sont des oiseaux de ... *presage*. Ils tiroient des *presages* de tous les ... extraordinaires.

PRESAGER v. act. Tirer quelque presage de ... accident, de quelque observation. C'est une ... pulaire, de croire que les Cometes *presagent* ... malheur. Le temps couvert, le vent de midy, *presage* de la pluye.

PRESAGER, signifie aussi, Conjecturer, prevoir ... evenements par la prudence humaine. La colere ... Prince ne *presage* rien de bon. La mine de ce ... homme *presage* quelque chose de grand.

PRESBITERAL, ALE. adj. Qui concerne ... Prestrise. Il y a des Chapelles qui sont *Presbiterales* ... leur fondation, qui ne peuvent être possedées que ... un Prêtre. Toutes Cures & dignitez des Chefs de Chapitre sont des Benefices *Presbiteraux*. Le caractere *Presbiteral* est indelebile.

PRESBITERE. s. m. Maison proche une Eglise pour loger ceux qui la desservent. Chaque Eglise Parroissiale doit avoir un *Presbitere* pour loger le Curé. Il y a des Parroisses qui ont des *Presbiteres* pour loger une Communauté de Prêtres.

PRESBITES. s. m. & f. Terme d'Optique, qui se dit de ceux qui ont la configuration du cristalin platte, & par consequent voyent de loin, comme les vieillards.

Ce

Ce terme est opposé à *myopes*, qui se dit de ceux qui ont le cristalin rond, & qui ont la veuë courte. Les *myopes* se passent plus aisément de lunettes que les *presbites*.

PRESCHE. s. m. Sermon d'un Ministre de la Religion pretenduë Reformée. Les Ministres font le *prêche* chacun à leur tour une fois ou deux la semaine. Ce mot vient par metathese de l'Hebreu *parasch*, qui signifie *exposuit*, parce qu'il s'y fait une explication de la Bible.

PRESCHE, se dit aussi du lieu où s'assemblent les Huguenots pour entendre le *presche*. Les Ambassadeurs Protestans tiennent un *presche* chez eux. On a demoli plusieurs *presches* établis au prejudice des Edits. La plus-part des Huguenots vont au *presche* plustost par promenade que par devotion.

PRESCHER. v. act. Annoncer en public la parole de Dieu, l'Evangile. JESUS-CHRIST a envoyé ses Apôtres *prescher* l'Evangile à toutes les nations; il leur a enjoint de *prescher* sur les toits ce qu'il leur avoit enseigné en particulier. St. Paul a *presché* dans l'Areopage. Le moyen de parvenir à l'Episcopat, c'est de bien *prêcher*. C'est un tel qui nous *presche* cet Advent, ce Caresme. Ce Missionnaire *presche* l'Evangile tout pur. Ce Docteur *presche* la controverse en un tel lieu; celuy-là *presche* une bonne morale.

PRESCHER, signifie aussi, Dire & repeter plusieurs fois la même chose. Il y a long-temps qu'on le *presche* de s'appliquer à l'étude; tous ses amis ne luy *preschent* autre chose; son Maistre se tuë de luy *prescher* son devoir, d'avoir soin de sa fortune. Les vieillards ne font autre chose que *prescher* la jeunesse. Un avare ne *presche* que de l'argent, un goulu que la mangeaille.

PRESCHER, se dit figurément en Morale, des choses muettes qui nous semblent dire quelque chose. Les cieux *preschent* la gloire de Dieu, ils l'annoncent, comme dit le Psalmiste. La sainte vie d'un Prelat *presche* toute seule, elle edifie ses citoyens. Le visage d'un Capucin mortifié *presche* la modestie, la vertu. On dit d'un homme fort maigre, qu'il *presche* la famine.

PRESCHER, se dit proverbialement en ces phrases. Il nous a *presché* sept ans pour un Caresme, pour dire, Il nous a fort importuné en nous repetant la même chose. On dit aussi, On a beau *prescher* à qui n'a cure de bien faire. On dit aussi, *Prescher* sur la vendange, quand on s'amuse à parler ayant le verre à la main.

PRESCHEUR. s. m. Qui presche. Il ne se dit serieusement qu'en parlant de la qualité que prennent les Religieux de St. Dominique, de *Freres Prescheurs*, de l'Ordre des *Prescheurs*.

PRESCHEUR, se dit en mauvaise part d'un homme qui parle mal en public, d'un importun qui repete toûjours la même chose. Ce Curé est un pauvre *Prescheur*, un meschant *Prescheur*. Ce vieillard est un *prescheur* importun, qui fait des remonstrances continuelles.

PRESCIENCE. s. f. Connoissance qui est en Dieu seul de toutes les choses futures. La predestination est fondée sur la *prescience* de Dieu, sur ce que tout l'advenir luy est present, & qu'il sçait si on coopera à sa grace.

PRESCRIPTIBLE. adj. m. & f. Qui est sujet à prescription, contre quoy on peut prescrire. Le cens envers le Seigneur n'est point *prescriptible*, si ce n'est pour la quotité. La faculté de racheter une rente constituée à prix d'argent n'est pas *prescriptible*.

PRESCRIPTION. s. f. Fin de non recevoir que le Droit a introduite pour asseurer la possession des biens aprés un certain temps aux possesseurs de bonne foy, & debouter les chicaneurs qui le voudroient inquieter. La Coûtume de Paris introduit la *prescription* de dix ans entre presents, & de vingt ans entre absens en faveur des paisibles possesseurs d'un heritage avec titre, & de trente ans en faveur de ceux qui les auroient possedez sans titre. La *prescription* contre l'Eglise ne s'acquiert que par quarante ans, & contre l'Eglise Romaine que par cent ans. L'usucapion est une espece de *prescription* pour les meubles. La *prescription* ne s'acquiert qu'avec une possession de bonne foy. En matiere d'abus la *prescription* n'a point de lieu. La *prescription* de vingt ans est receuë contre toutes sortes de crimes. En fait d'adultere, elle a lieu au bout de cinq ans. La peremption d'instance est une espece de *prescription*. Un procés interrompt une *prescription*, pourveu qu'on ne le laisse pas perir.

PRESCRIRE. v. n. Acquerir droit de prescription par une possession de bonne foy legitime & sans trouble. Il faut assigner les debiteurs pour passer un titre nouveau avant les trente ans, pour les empescher de *prescrire*. On ne *prescrit* point contre son Seigneur. On ne *prescrit* point une servitude, il faut avoir un titre.

PRESCRIRE, signifie aussi, Ordonner precisément ce qu'on fera, limiter un pouvoir. Je feray ponctuellement tout ce que vous m'avez *prescrit*. Il a passé son pouvoir & les bornes qui luy avoient été *prescrites*, il est sujet à desadveu.

PRESCRIT, ITE. part. pass. & adj.

PRESEANCE. s. f. Place d'honneur qu'on a droit d'avoir dans les compagnies, soit pour la seance, soit pour la marche. Le Conseil & les Parlements sont pleins de procés d'Officiers pour être reglés sur les *preseances*. Le Grand Conseil ne donne point de *preseance* au Parlement. Jacques Howel a fait une grande Dissertation sur la *preseance* des Rois de France, d'Espagne, & d'Angleterre. Tout ce qu'on a dit jusqu'à present des *preseances* est rapporté dans un Traité de Jacques André Crusius imprimé à Breme *in* 4°.

PRESENCE. s. f. Terme relatif qui se dit de l'état d'une personne entant qu'elle se trouve posée devant une autre. Il faut se mettre toûjours en la *presence* de Dieu. Sa *presence* est reelle dans le Saint Sacrement de l'Autel.

En choses humaines on dit une obligation passée en *presence* de Notaire & de témoins. Il a soustenu sa deposition en *presence* de l'accusé. On passe outre à un compulsoire tant en *presence* qu'absence. On dit aussi, que des armées sont en *presence*, quand elles sont campées ou rangées en bataille l'une devant l'autre. Cet enfant n'oseroit paroistre en *presence* de son pere, aprés s'être marié malgré lui. On fait rougir les gens modestes, quand on les louë en leur *presence*.

PRESENCE, signifie aussi, Assistance. A la levée d'un scellé des mineurs ou des absens, la *presence* d'un substitut est necessaire. Dans un enterrement on paye la *presence* ou l'assistance du Curé, la *presence* des Chanoines au Chœur. La *presence* d'un Maistre fait bien travailler les Ouvriers. On appelle *droit de presence*, une certaine somme fixe qu'on paye à ceux qui sont actuellement presents en un Bureau pour les obliger à être plus assidus dans leur fonction: & ainsi on a assigné un *droit de presence* aux Tresoriers de France residents sur les lieux. Les gens d'affaires ont aussi un *droit de presence*, quand ils assistent au Bureau.

PRESENCE, se dit aussi en choses spirituelles & morales. Cet homme a une grande *presence* d'esprit, de memoire, c'est à dire, il l'a subtil & prompt. Pour bien entendre la Messe, il ne faut pas seulement une *presence* corporelle, il faut encore une *presence* de cœur.

PRESENT, ENTE. adj. Qui comparoist, qui est en presence. Fut *present* en sa personne Messire tel: c'est le commencement de tous les contracts. A tous *presens* & à venir: c'est le commencement de tous les Edits. A tous ceux qui ces *presentes* Lettres verront: c'est le commencement de toutes les sentences. Ce témoin a été

 present

present à l'action. Le Regne *present*, le siecle *present*, l'état *present* des affaires. Un bon General doit estre *present* par tout. Un absent pour le service du Roy, ou de la Communauté, est reputé *present*.

On appelle un poison *present*, celuy qui est violent, & qui tuë en peu de temps.

PRESENT, se dit figurément en choses spirituelles & morales. On appelle un esprit *present*, celuy qui se possede bien, qui a la conception prompte & la repartie vive. On dit qu'une chose est encore *presente* à la memoire, pour dire, qu'on s'en souvient bien. Les songes rendent les objets *presents* à nostre imagination.

PRESENT, se dit aussi substantivement. On ne songe pas à joüir du *present*, & on souhaitte l'avenir. Le *present* vaut mieux que l'absent. Il est ordonné qu'il sera contraint en vertu des *presentes*, qu'il payera au porteur des *presentes*, qu'il satisfera tant pour le *present* que pour le passé. Vous partirez aussi-tost la *presente* receuë.

PRESENT, en termes de Grammaire, se dit de la premiere inflection des verbes, qui marque le temps *present*, celuy où l'on est. Le *present* de l'Indicatif, de l'Optatif & du Subjonctif.

A PRESENT. adv. Maintenant. Le temps d'*à present*, les vers d'*à present*. Nous sommes *à present* en liberté. Je n'ay rien de nouveau à vous dire *à present*, pour le *present*. On dit en Pratique, Dés *à present*, comme deslors, & deslors comme dés *à present*. Vaugelas a tâché de bannir ce mot avec une grande injustice.

PRESENT. s. m. Don gratuit. On envoye aux estreines des *presens* à ses amis. On fait aux mariés des *presens* de nopces. Les Rois font de grands *presens* aux Ambassadeurs. On n'aborde point les Rois Orientaux sans leur faire de beaux *presens*. Dieu ne demande que nostre cœur en *present*.

On appelle aussi *present*, le don gratuit que le Clergé, ou les Estats font au Roy. Ce mot vient de *præsentia*, parce qu'on les doit donner en la main d'une personne presente. Car comme il est dit en la Loy XVIII. *ff. de verb. sign. Absentibus res donari dicuntur; munera autem mitti, & præsentia offerri.*

On dit proverbialement, que les *presents* valent mieux que les absents; faisant equivoque du don avec la presence de quelqu'un.

PRESENTATEUR. s. m. Patron d'un Benefice, qui y nomme. De la Cure d'un tel lieu le Seigneur est le *Presentateur*, & l'Evéque le Collateur.

PRESENTATION. s. f. Offrande, qui se dit en cette phrase: On celebre la Feste de la *Presentation* de Nostre Dame au Temple.

PRESENTATION, se dit au Palais de plusieurs Lettres qu'on lit, qu'on publie, dont on donne la connoissance. On fait des harangues à la *presentation* des Lettres du Chancelier, des Ducs & Pairs. Un porteur de remission doit faire la *presentation* de ses Lettres, & en entendre la lecture à genoux. Quand à la *presentation* d'une Lettre de change on fait refus de l'accepter, il la faut faire protester.

PRESENTATION, en Jurisprudence Canonique, se dit de l'acte de nomination que le Patron d'un Benefice fait au Collateur pour obtenir sa provision. Un Laïque a quatre mois pour faire la *presentation* d'un Benefice où il a droit de patronage; & s'il l'a faite d'une personne incapable, il peut faire une seconde *presentation* dans quatre autres mois. Une provision est nulle qui est sans la *presentation* du Patron Laïque.

PRESENTATION, se dit aussi d'une comparution en Justice. On ne reçoit personne à plaider, qu'il n'ait fait sa *presentation* à un Greffe, qu'on nomme pour cela le *Greffe des presentations*. Une *presentation* au criminel se doit faire en personne. Le defaut à faute de *presentation* emporte profit.

PRESENTATION, se dit aussi du droit du Procureur qui offre d'occuper en une cause. Un Procureur se fait payer un écu pour sa *presentation*, & il ne luy est dû que 7. s. 6. d.

PRESENTEMENT. adv. Maintenant, tout à l'heure. Nos peres ne vivoient pas avec tant de luxe qu'on fait *presentement*, en ce temps cy. Voila un ... arrivé, il faut partir *presentement*, sans tarder. Je ... à vous tout *presentement*, c'est à dire, dans peu de temps.

PRESENTER. v. act. Offrir en present. Les Mages d'Orient *presenterent* de l'or, de la myrrhe & de l'encens à Nôtre Seigneur dans sa creche. Ce ... homme a *presenté* son fils au Roy pour estre son Page. Un écu qu'on *presente* à un Advocat ne luy fait point de peur.

PRESENTER, signifie aussi, de quelque façon que ce soit, Offrir, mettre à la main. Un galant *presente* la main à une Dame pour luy aider à marcher. Si-tost qu'on est dans cette maison, on vous *presente* des ... *Presentez* à un tel le bon jour de ma part, *presentez* luy mes baisemains.

PRESENTER, signifie quelquefois simplement, faire connoistre une personne à une autre. Il a prié un amy de le *presenter* à Mr. le Cardinal pour luy faire la reverence. Il l'a *presenté* à une telle Dame pour avoir une entrée chez elle. Un parrain *presente* un enfant au Baptême.

PRESENTER, signifie encore, Nommer à un Benefice. Cet Abbé *presente* à grand nombre de Cures & de Benefices. Il faut *presenter* à l'Evéque, & il confere. En Regale le Roy ne nomme ni ne *presente*, il confere de plein droit.

PRESENTER, signifie aussi, Opposer, se trouver en presence pour combattre. Un Bataillon *presente* les piques de tous costez: quand il *presente* le flanc, il est bientost deffait. Ce General *presenta* la bataille à son ennemi. Les ennemis fuyent & n'oseroient se *presenter* devant ce Conquerant. Les Martyrs *presentoient* leurs testes aux bourreaux. Quand on a receu un soufflet à la droite, il faut *presenter* la gauche. On luy est venu *presenter* un cartel, faire un deffi.

PRESENTER, signifie encore, Comparoir en Justice. Un Procureur qui a manqué de se *presenter* au Greffe, doit en son nom les despens. Il ne s'est presenté personne sur le Barreau pour deffendre cette cause. Il ne s'est *presenté* qu'un encherisseur à cette adjudication. On dit aussi, qu'on a *presenté* un criminel à la question, pour dire, qu'on a fait semblant de la luy vouloir faire souffrir.

PRESENTER, se dit aussi des Lettres qu'on met en main, qu'on fait connoistre. Il a *presenté* ses Lettres de creance. Un Ancien a *presenté* au serment d'Advocat un Licentié, il a fait voir ses Lettres. On a *presenté* les Lettres au Sceau qui ont été rebutées. Sur la requeste *presentée* au Roy en son Conseil: c'est ainsi que commencent les Arrests. Quand on *presente* un compte, il faut l'affirmer veritable. On dit aussi, qu'un bassin d'eau se *presente* à la veuë en entrant dans ce jardin, &c. pour dire, on le trouve devant soy.

PRESENTER, se dit figurément en choses morales. La premiere difficulté qui se *presente* sur cette matiere, c'est de sçavoir, &c. Voila le fait qui se *presente* à juger. Son nom ne se *presente* pas maintenant à ma memoire. Un phantosme s'est *presenté* à son imagination. La verité ne se *presente* pas d'abord à l'entendement, on a de la peine à la trouver.

On dit proverbialement, *Presenter* le chat par les pattes, quand on ne propose une affaire que par l'endroit qui a le plus de difficulté. On dit aussi, Il ne faut pas laisser échapper l'occasion quand elle se *presente*.

PRESENTÉ, ÉE. part.

PRESERVATIF, IVE. adj. & subst. Remede qui sert à se precautionner, à se garentir d'un mal qui menace. Au temps de la peste il faut prendre des *preservatifs* contre le mauvais air. Le vin, les cardiaques sont de bons *preservatifs*. Ce remede ne guerit pas, mais c'est un *preservatif*. Cette drogue n'est pas purgative, mais *preservative* & corroborative.

PRESERVER. v. act. Garentir de quelque mal. On dit par forme de souhait, Dieu vous *preserve* de mal & de fortune. Une bonne cuirasse l'a *preservé* de plusieurs mousquetades. Le zele de cet homme qui a secouru les pestiferez l'a *preservé* jusqu'icy. Une saignée faite à propos *preserve* d'une maladie qui menaçoit. Le sel *preserve* de corruption.

PRESERVÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PRESIDENCE. s. f. La qualité de President. La premiere *Presidence* d'un tel Parlement est vacante. Il y a force brigue pour cette *Presidence*.

PRESIDENT. s. m. Chef, ou Moderateur d'une Compagnie, d'une Assemblée. *Le President* de l'Assemblée du Clergé, le *President* des Estats. Le plus ancien, le Doyen est d'ordinaire le *President*, où il n'y en a point de creé, ou de present.

PRESIDENT, se dit plus souvent d'un Officier creé pour presider toujours à une Compagnie. Le Premier *President* du Parlement, de la Chambre des Comptes, de la Cour des Aides, des Monnoyes, des Esleus, &c. Les *Presidents* à mortier, ou Grands *Presidents*, qu'on appelle *Mrs. du grand Banc*, sont les *Presidents* de la Grand' Chambre & de la Tournelle. Les *Presidents* des Enquestes, des Requestes, & du Grand Conseil, ne sont que de simples Commissions. On appelle *Presidentes*, les femmes des *Presidents*.

PRESIDENT, se dit aussi dans l'Université d'un Docteur, ou Professeur qui preside à des disputes du College, soit Theologie, Philosophie, ou autres. Un tel Evêque étoit *President* à un tel Acte. On dit aussi d'un homme altier & hautain, qu'il fait le *President* en une assemblée, lors qu'il la veut maistriser, & y regenter comme il luy plaist.

PRESIDENTAL, ALE. adj. Ce qui concerne le President. Voilà un homme qui affecte une gravité *presidentale*. Celuy-là est sçavant en Droit, en Pratique, il a toutes les qualitez *presidentales*. La robbe *presidentale* est differente de celle des autres Magistrats.

PRESIDER. v. n. Estre à la teste d'une assemblée pour la regir & moderer, pour recueillir les voix. *Presider* aux Conciles, aux Estats, aux Chambres & Tribunaux de Justice, aux Actes de College. C'est un tel President qui *preside*, qui donne l'audience. En l'absence des Presidents le plus ancien Conseiller *preside*. On a prié un tel Docteur de *presider* à cet Acte. Cet homme est hautain & ambitieux, il veut *presider* par tout où il est. Ce mot vient de *pra* & *sedere*.

PRESIDER, signifie aussi, Gouverner, estre maistre. Selon les Payens, la Fortune *preside* à la plus-part des choses du monde, en dispose à son plaisir: selon les Chrestiens, c'est la Providence. On dit, l'astre qui *presidoit* à sa naissance. Les heures planetaires sont faites pour marquer l'astre qui *preside* à chaque jour, comme la Lune au Lundy, Mars au Mardy, &c. L'ame *preside* dans le corps. Il y avoit des gens qui *presidoient* aux Jeux Olympiques.

PRESIDIAL. s. m. Compagnie de Juges établie dans les villes considerables pour y juger les appellations des Juges subalternes & des villages dans des matieres mediocrement importantes. On dit au plurier, les Juges *Presidiaux*. L'Edit des *Presidiaux* a deux chefs. Par le premier ils peuvent juger definitivement & sans appel jusqu'à la somme de 250. livres, ou 10. livres de rente; par le deuxiéme chef jusqu'à la somme de 500. livres par provision, ou 20. livres de rente. L'Edit des *Presidiaux* est du Roy Henry II. & de l'année 1554.

PRESIDIAL, se dit aussi du lieu où s'exerce cette Justice. Ce Procureur est allé au *Presidial*. Le *Presidial* est basti, ou se tient en un tel lieu. Ce n'est pas une cause du *Presidial*, elle n'est que du Bailliage. Quand on donne un jugement *presidial*, on dit par jugement dernier, & non pas souverain, ni en dernier ressort.

PRESIDIALEMENT. adv. se dit des jugements qu'on donne au Presidial, lors qu'un Prevost des Mareschaux a instruit un procés pour un cas royal & prevostal contre des vagabonds & autres gens jugez de sa competence, & qu'il le vient juger avec sept Conseillers du Presidial: alors il juge sans appel, & on dit que la sentence est renduë *presidialement* & en dernier ressort, ou prevostablement.

PRESME D'ESMERAUDE. s. m. C'est une pierre precieuse demi transparente & demi opaque, que les Anciens appellent *prasius*. Elle est tenuë pour la mere des esmeraudes, & est meslée de plusieurs couleurs, de jaune, de verd, de blanc & de bleu, avec quelques taches noirastres. De Rosnel dans son Mercure Indien.

PRESME, ou *Premesse*, se disoit aussi en vieux termes de Pratique, pour signifier, Retrait lignager. En ce sens Menage aprés Ragneau derive ce mot de *proximus*, ou *proximius*, alleguant qu'on disoit autrefois *presme*, pour dire, *le plus proche*.

PRESOMPTIF, IVE. adj. Terme de Palais, qui se dit en cette phrase: Un heritier *presomptif*, qui est le parent le plus proche & le plus habile à heriter ab intestat, qu'on presume devoir heriter, s'il n'en est point empesché par la disposition contraire d'un testateur.

PRESOMPTION. s. f. Orgueil, trop bonne opinion qu'on a de soy-même, qui fait traiter les autres avec mépris. C'est la *presomption*, l'orgueil de Lucifer, qui est cause de sa cheute. Les Auteurs sont sujets à avoir de la *presomption*, de la vanité.

PRESOMPTION, est aussi un soupçon, une opinion qu'on se met dans l'esprit fondée sur une façon ordinaire de raisonner, sur de certains signes, ou circonstances. Les indices, les violentes *presomptions* sont des demipreuves d'un crime. Toutes les *presomptions* sont contre luy. Il y a des *presomptions* de Droit, *Juris & de Jure*, qui n'admettent point de preuve au contraire.

PRESOMPTUEUX, EUSE. adj. Vain, orgueilleux. On a une aversion naturelle contre les gens *presomptueux*.

PRESOMPTUEUSEMENT. adv. D'une maniere presomptueuse. Il ne faut pas raisonner *presomptueusement* dans les matieres de la foy, s'en fier à sa raison.

PRESQUE. adv. Quasi, peu s'en faut. Il est *presque* mort. Il ne voit *presque* goutte. Il étoit *presque* arrivé. Il est *presque* nuit. Il n'a pas *presque* parlé de mon affaire, & s'il l'a jugée. Les ennemis ont été *presque* tous deffaits. Ce n'est *presque* rien. C'est *presque* tout un.

PRESQU'ISLE. s. f. Estenduë de pays qui ne tient au continent que par un isthme, ou une langue de terre, & qui est d'ailleurs entourée d'eau. C'est la même chose que *Peninsule* ou *Chersonese*. Le Peloponnese est une *Presqu'isle*, ou *Peninsule*.

PRESSAMMENT. adv. D'une maniere pressante. Cet homme poursuit les ennemis, ses parties fort *pressamment*, il ne leur donne point de relâche.

PRESSANT, ANTE. adj. Qui oblige à se haster, qui importune. Un vaisseau qui eschouë est un *pressant* danger. C'est un devoir, une obligation *pressante*, de secourir ses parents, ses amis. Une affaire *pressante* est celle qu'on va juger. On appelle un homme *pressant*, un importun qui veut obliger à faire promptement une chose à laquelle on a de la repugnance.

PRESSE. s. f. Foule de peuple qui veut entrer en un lieu qui ne le peut pas contenir commodément. Il y avoit une telle *presse* à cette ceremonie, que je n'y pus entrer. Les coupeurs de bourse font bien leurs affaires à la *presse*. Cet Officier eut du mal à fendre la *presse*. A la *presse* vont les fous.

PRESSE, se dit aussi de l'empressement qu'on a à faire, ou à voir quelque chose. La *presse* est au bled, au bois, chacun en veut avoir. Tout le monde va boire du caffé, mais je n'y feray pas la *presse*. Cette affaire est fort ruineuse, il n'y a pas grande *presse* à s'y fourrer, à y encherir.

PRESSE, se dit aussi d'une machine de bois qui sert à serrer fort estroitement quelque chose. Elle est composée de deux pieces de bois unies qui se serrent tant qu'on veut par le moyen de deux vis qui les assemblent. Une *presse* à mettre du linge plié, à relier des livres, à extraire des jus de viande, ou du suc des herbes. Les Menuisiers ont aussi des *presses* pour serrer, pour refendre le bois.

PRESSE, se dit particulierement de la machine qui sert à imprimer, soit des estampes, soit des feuilles d'un livre. Les Auteurs disent que leur livre est sous la *presse*, lors qu'ils le mettent au jour; qu'ils font rouler la *presse*. Cet Imprimeur a tant de *presses* roulantes dans son Imprimerie.

PRESSE, se dit aussi du nombre des feuilles que des Imprimeurs peuvent tirer en un jour. La *presse* étoit cy-devant de 1500. feuilles: elle est reduite maintenant à 1250.

PRESSE, se dit aussi d'une machine à marquer la monnoye sans le secours du marteau. Elle ne consiste qu'en une vis qui pousse le coin, & fait une violente impression sur la monnoye par le moyen d'un levier qui la serre.

PRESSE, se dit figurément en Morale, en parlant des choses fâcheuses ou dangereuses. Ce brave s'étoit engagé trop avant dans la meslée, son ami est venu qui l'a tiré de la *presse*. Ce Financier s'étoit bien engagé pour ses associez, mais il s'est tiré de la *presse*, il a retiré les deniers qu'il leur avoit presté. On dit aussi, qu'un homme est en *presse*, pour dire, qu'il est en prison; que ses meubles sont en *presse*, pour dire, qu'ils sont en gage.

PRESSE, signifie aussi une sorte de pesche qui ne quitte point le noyau, que les Latins nomment *duracina persica*.

EN PRESSE. adv. D'une maniere pressée. On met du linge *en presse*, du drap *en presse*. On dit aussi, qu'on est *en presse*, quand on est trop serré par la foule du monde.

PRESSEMENT. s. m. Action de ce qui presse. Il ne se dit gueres qu'en Physique du *pressement* de l'air, par le moyen duquel on explique plusieurs effets de la nature.

PRESSE'MENT. adv. En haste, en diligence. On l'a fait partir fort *pressément* pour porter cette importante nouvelle.

PRESSENTIMENT. s. m. Pevoyance qui nous fait connoistre, qui nous advertit de ce qui doit arriver, & qui vient ou d'un raisonnement prudent & juste, ou d'un mouvement naturel, secret & inconnu. J'ay eu quelque *pressentiment* que cette affaire ne reüssiroit pas. Un heureux *pressentiment* m'a empêché de m'embarquer dans ce navire, que j'ay sceu depuis avoir fait naufrage.

PRESSENTIR. v. act. Prevoir l'advenir ou par prudence, ou par un instinct ou pressentiment naturel. Ce Ministre avoit bien *pressenti* que cette guerre seroit malheureuse, il s'y est opposé tant qu'il a pû. Les hirondelles *pressentent* la pluye. On tient que les rats *pressentent* la ruine d'une maison, qu'ils s'en retirent.

PRESSENTIR, signifie aussi, Sonder quelqu'un, découvrir adroitement sa pensée, son dessein, sa résolution, si on l'aura favorable, ou contraire dans une entreprise qu'on veut faire, où il peut servir, ou nuire. Devant que de faire cette proposition à la Cour, il faut *pressentir* la pensée des Ministres. J'ay *pressenti* l'advis de mon Rapporteur, il s'est un peu ouvert à moy.

PRESSENTI, IE. part. pass. & adj.

PRESSER. v. act. Serrer avec une presse, ou quelque chose de pesant. On tabise la soye en la *pressant* sous la calandre. Les Tailleurs *pressent* leurs habits avec un carreau pour en applatir les coutures. Les Chymistes *pressent* les choses dont ils veulent épreindre le suc.

PRESSER, signifie aussi, Se serrer pour occuper moins de place. Il se faut *presser* pour donner une place à cette Dame. On est fort *pressé* au Sermon de ce Predicateur. Quand on *presse* l'eau dans une pompe, cela la fait monter en l'air.

PRESSER, signifie aussi, Se haster, faire diligence. Si vous ne *pressez* vostre cheval, vous n'arriverez pas de jour. Les Italiens ne se *pressent* jamais de répondre, de conclurre. Chacun se *presse* à luy rendre service. Il faut avoir patience, il n'y a rien qui *presse*.

PRESSER, signifie aussi, Poursuivre vivement, tant au combat, qu'à la dispute. Ce General a bien pressé les ennemis, les a poursuivis l'épée dans les reins. Vostre partie *presse* le jugement de vostre procez, le fait vivement. Cette raison l'a si fort *pressé*, qu'il s'est rendu, qu'il n'y a pû répondre. Il m'a tant *pressé* de luy prester de l'argent, que je n'ay pû m'en deffendre. On dit aussi, L'affaire *presse*; la saison, le temps, l'heure *presse*. Ce mot vient de *pressare*, frequentatif de *premere*.

PRESSIS. s. m. Suc, ou jus exprimé de quelque viande, de quelques herbes. On a donné à ce malade un *pressis* de perdrix.

PRESSIS, se dit figurément en Morale, d'un extrait de ce qu'il y a de bon dans un Livre. Cet abregé est un *pressis* de toute la Philosophie.

PRESSOIR. s. m. Grande machine propre à presser de la vendange, ou autres fruits dont on veut tirer ou espreindre le jus, la liqueur, ensorte que le marc demeure tout sec. L'arbre, la vis d'un pressoir. Le raisin au sortir de la cuve se met sous le pressoir. Il y a aussi des *pressoirs* à verjus, à cidre, à huile. Un Seigneur a un *pressoir* bannal, où tous les habitans doivent porter leur vendange.

On dit proverbialement d'une personne qu'on a fait rougir, qu'elle est devenue rouge comme la febile d'un pressoir. Ce mot vient du Latin *pressorium*. Menage. Les Italiens disent *palmento*, & les Latins *pavimentum*.

PRESSURAGE. s. m. Liqueur qu'on tire du marc qu'on a mis sous le pressoir. Le vin de *pressurage* est le moins estimé, & est plus chargé. La dixme ne se paye guere qu'en vin de *pressurage*.

PRESSURAGE, est aussi ce qu'on donne au Seigneur pour le droit de son pressoir bannal. Le droit de pressurage se paye ordinairement en especes.

PRESSURER. v. act. Mettre le marc du raisin, ou d'autres fruits sous le pressoir pour en extraire la liqueur jusqu'à la derniere goutte. Le vin qu'on a pressuré se garde mieux. On appelle aussi *pressurer* la lie, quand on en tire tout le vin, jusqu'à ce qu'elle soit entierement seche.

On dit figurément, *Pressurer* la bourse de quelqu'un, quand on luy tire jusqu'au dernier denier.

PRESSUREUR. s. m. Garde ou Fermier du pressoir, ou celuy qui fait aller la machine.

PREST. s. m. Action par laquelle on accommode son voisin, un ami, de quelque chose dont il a besoin, à la charge de le rendre en un certain temps. Cette obligation est causée pour pur & loyal *prest*.

PRISE D'HABIT, est une ceremonie qui se fait dans les Maisons Religieuses, lors qu'on prend l'habit de l'Ordre, lors qu'on commence son année de probation.

PRISÉE. s. f. La valeur d'une chose estimée par autorité de Justice. Une veuve peut prendre son preciput en meubles suivant la *prisée*, en y adjoustant la crue. On condamne à restituer des meubles enlevez, s'ils sont en nature; sinon la juste valeur & estimation suivant la *prisée*. On a fait faire la *prisee* de cette terre par des Experts nommez d'office.

On dit proverbialement, qu'une fille est demeurée pour la *prisee*, lors qu'elle a refusé de bons partis, & qu'elle a vieilli sans estre mariée.

PRISER. v. act. Estimer, faire cas. Les hommes ne *prisent* les choses que suivant qu'elles sont rares, ou nouvelles. Nous *prisons* l'or des Indiens, & eux *prisent* nostre cristal.

PRISER, signifie aussi, Mettre le prix aux choses par autorité de Justice. On fait assister un Sergent à un inventaire pour *priser* des meubles. On nomme des Experts pour visiter des reparations, & pour les *priser* & estimer.

PRISER, signifie aussi, Vanter, loüer. On ne sçauroit trop *priser* les vertus de ce Prince. Les Auteurs *prisent* trop leurs Mecenas pour le peu de recompense qu'ils en retirent. L'endroit par où plusieurs habiles gens se sont rendus ridicules, c'est qu'ils se sont trop *prisez* & vantez eux-mémes. Ce Docteur est *prisé* & estimé dans son Corps.

PRISÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PRISEUR. s. m. Officier qui met le prix aux choses. Les Sergens à verge du Chastelet sont creés Jurez *Priseurs* & Vendeurs de meubles.

PRISME. s. m. Terme de Geometrie. C'est un corps solide & long, composé par les bouts de deux triangles, & dont les autres faces sont quadrangulaires & rectangulaires. On a vendu aux Chinois un *prisme* de verre 200. escus, parce qu'ils ont creu que c'étoit quelque pierre precieuse. Hist. de la Chine. Ce mot vient du Grec, où il signifie *ce qui a été scié*.

PRISMATIQUE. adj. Corps qui a la figure d'un prisme. Un verre *prismatique* & triangulaire fait voir plusieurs Iris.

PRISON. s. f. Geole, lieu fort & gardé pour retenir des criminels, des debiteurs, & des captifs. On met les criminels dans des cachots, dans les lieux les plus noirs & obscurs de la *prison*. On ordonne qu'un debiteur sera contraint par corps, tiendra *prison* tant qu'il ait payé. Les Mathurins rachetent les captifs qui pourrissent dans les *prisons* des Infideles. Borel derive ce mot de l'Italien *prigione*. Du Cange le derive de *prisio & prisionarius*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier *prison & prisonnier*.

On dit de celuy qui a été eslargi à sa caution juratoire, qu'on luy a donné la ville pour *prison*, les chemins pour *prison*. On dit aussi, qu'il demeurera à la garde d'un Huissier comme en vive geole, pour dire, qu'il sera toûjours reputé être en *prison*. Il a été tant de temps en *prison*. Il est deffendu d'avoir des *prisons* privées. On fait un procés criminel pour le bris des *prisons*.

PRISON, se dit figurément en choses morales. Les spirituels disent que le corps est la *prison* de l'ame. Les amoureux disent qu'ils sont en *prison*, que leur cœur est en *prison*, dans la captivité; qu'ils aiment leur *prison*.

PRISON, se dit proverbialement en ces phrases. Cela est charmant comme la porte d'une *prison*. Il n'y a point de belle *prison*, ni de laides amours. On dit aussi de celuy qui est trop serré dans ses bottes, dans ses souliers, qu'il est dans la *prison* de St. Crespin.

PRISONNIER, IERE. adj. & subst. Qui est arresté en prison, ou detenu malgré luy. Les *prisonniers* d'Estat se mettent à la Bastille. Les Barbares font des courses pour faire des *prisonniers*, des captifs. C'est une œuvre de misericorde d'aller visiter les *prisonniers*, de mettre dans le tronc des *prisonniers*.

PRISONNIER, se dit figurément en Morale. Nostre ame est *prisonniere*, est esclave de ses passions. Ce Gentilhomme est charmé d'une telle Dame, elle en a fait son *prisonnier*. On dit que des oiseaux sont *prisonniers* dans une cage, des poissons dans un filet.

On dit populairement, quand on mange quelque morceau entre deux verres de vin, qu'on a fait un *prisonnier*.

PRIVABLE. adj. m. & f. Qui merite d'estre privé d'une chose qu'on luy oste. Un homme n'est pas *privable* de son benefice, de sa charge, jusqu'à ce qu'on luy ait fait son procés.

PRIVATIF, IVE. adj. Qui oste quelque chose. Les Grecs ont un a *privatif*, qui estant joint à un mot, luy fait signifier le contraire.

PRIVATIVEMENT. adv. D'une maniere privative. On luy a accordé un privilege de faire un tel commerce *privativement* & à l'exclusion de tous autres.

PRIVATION. s. f. Absence d'un bien qu'on souhaiteroit fort d'avoir. Un des tourments des damnez est la peine du dam, c'est la *privation* de la veuë de Dieu. La *privation* de la veuë est un des grands malheurs qui puissent arriver. La fureur emporte la *privation* de la raison; l'apoplexie, la *privation* du sentiment.

PRIVATION, en termes de Physique, est un principe chymerique & negatif qu'Aristote a voulu joindre à la forme & à la matiere pour constituer un corps naturel. Il ne signifie qu'absence de la forme future.

PRIVATION, en termes de Palais signifie, Interdiction, ou confiscation. Les arrests de deffenses portent cette clause comminatoire, A peine contre les Officiers contrevenants de *privation* de leurs charges.

PRIVAUTÉ. s. f. Grande familiarité. Les maris n'aiment pas qu'on ait des *privautez* avec leurs femmes. Les Grands trouvent souvent mauvais les *privautez* que veulent prendre leurs bouffons avec eux.

PRIVÉ, ÉE. adj. & subst. Particulier, secret. Le Conseil *privé* du Roy est un Conseil d'Estat qu'il tient pour juger quelques affaires de ses sujets qui reclament sa justice, comme des evocations & renvois des reglements de Juges, interpretations d'Edits, cassations d'arrests, &c. Les Procureurs du *privé* Conseil sont Advocats. Ce mot vient de *privatus*.

PRIVÉ, se dit aussi de ce qui est opposé à *public*. Il a fait cela de son autorité *privée*, c'est à dire, sans ordre de Justice. Il est deffendu d'avoir des prisons *privées*. On n'entre pas dans les maisons *privées* ou des particuliers, sans le congé du maistre.

En ce sens on dit qu'un homme mene une vie *privée*, qu'il a une fortune *privée*, quand il vit en retraite & en particulier, sans charge, sans employ, sans se mesler d'affaires; qu'il vit en son *privé*, en homme *privé*. On dit aussi, qu'il a été intimé en son propre & *privé* nom, condamné à payer en son propre & *privé* nom, pour dire, en son nom particulier.

En ce sens au substantif on appelle un *privé*, un retrait, un lieu particulier où on va à ses necessitez naturelles. Cela put comme un *privé*. La lunette, la ventouse d'un *privé*; un cureur de *privez*.

PRIVÉ, se dit aussi de ce qui est familier & apprivoisé. Ces deux amis sont fort *privez* & familiers ensemble, ils se disent tous leurs secrets, leurs defauts. Un pigeon est un oiseau *privé*, qui n'est point farouche. On a veu des renards, des biches, des ours *privez*. En Afrique il y a de serpens *privez* qui viennent manger sous la table sans nuire à personne, comme des chiens & des chats. Voyage de Rasilli.

PRIVÉ, se dit aussi de celuy qui regrette l'absence de quel-

quelque chose, soit qu'il ne l'ait jamais euë, soit qu'on la luy ait ostée, soit qu'il l'ait perduë. Les enfans aux Lymbes sont *privez* de la veuë de Dieu. Les animaux sont *privez* de raison. Un paralytique est *privé* de l'usage de ses membres. Un corps mort est *privé* de vie. Cette ville rebelle a été *privée* de ses privileges. Ce Sergent faussaire a été *privé* de sa charge. Ce mot en general vient du Latin *privatus*.

PRIVEMENT. adv. D'une maniere fort privée & familiere. Ce Seigneur est fort affable, il vit *privément* avec tout le monde, avec ses domestiques.

PRIVER. v. act. Retrancher, oster quelque chose à quelqu'un. L'homme est bien malheureux, quand Dieu le *prive* de ses graces. Ceux qu'on excommunie sont *privez* des Sacrements. Les devoluts ont lieu pour *priver* les indignes de leurs Benefices. Le Roy a *privé* cet Officier de sa charge, de ses gages.

PRIVER, signifie aussi, Manquer d'obtenir, s'abstenir de quelque chose. Cet accident l'a *privé* de son esperance. Les gens de vertu se *privent* des plaisirs temporels, pour jouir des spirituels. Un amy se *prive* de beaucoup de choses pour en assister son ami.

PRIVILEGE. s. m. Passedroit, avantage particulier dont jouit une personne à l'exclusion de plusieurs autres, qui luy vient par le bienfait de son Souverain. Nostre Dame a eu seule le *privilege* d'estre Vierge & Mere. Adam a perdu par son peché le *privilege* de ne point mourir. Les Rois accordent des *privileges* à leurs sujets, à leurs villes. Les plus beaux de tous les *privileges* sont ceux des Secretaires du Roy. Quand on prend une place par capitulation, on conserve d'ordinaire ses *privileges*. Le droit qu'on paye pour le joyeux advenement, c'est pour avoir confirmation de ses *privileges*. Ce mot vient de *lex privati*.

Le Prevost de Paris est Conservateur des *privileges* de l'Université. Il y a à Lyon un Juge Conservateur des *privileges* des Foires, dont le tribunal s'appelle *la Conservation*.

PRIVILEGE, se dit aussi des dons naturels tant du corps, que de l'esprit. La raison est un beau *privilege* qu'ont les hommes au dessus des bestes. La beauté est un *privilege* de la nature fort passager & de peu de durée.

PRIVILEGE, se dit aussi en Droit, d'une preference qu'il est juste d'accorder. Un bailleur de fonds est colloqué par *privilege* sur le prix de l'heritage, quand on le decrete. On peut executer pour les loyers en vertu du *privilege* aux bourgeois sans avoir de bail.

PRIVILEGE, signifie aussi, Monopole, droit qu'on obtient de faire, ou de vendre quelque chose à l'exclusion de tous autres. Les *privileges* sont fondez en bonne raison dans leur concession, mais dans la suite on en abuse. Les *privileges* du Roy pour l'impression des livres sont accordez, afin que l'Auteur en tire quelque recompense pour son travail, mais par l'evenement il n'est qu'à l'avantage du Libraire. Il est deffendu aux Libraires par les Articles 33. & 77. de leurs Statuts, d'obtenir aucune prolongation de *privilege* pour la reimpression de leurs livres, s'il n'y a du moins augmentation du tiers.

PRIVILEGIÉ, ÉE. adj. & subst. Qui jouit de quelque privilege. Mrs. des Requestes de l'Hostel & du Palais ne sont Juges que des *privilegiez*, des Officiers qui ont droit de committimus. Il y a des Marchands de vin *privilegiez* suivants la Cour. Le Juge Royal doit assister au jugement & à l'instruction du procés que fait un Official à un Ecclesiastique, quand il y a un cas *privilegié*. Les frais d'un decret, d'un ordre, sont *privilegiez*. Les creanciers *privilegiez* sont les premiers colloquez. Les Bulles des Jubilés s'executent tant à l'égard des *privilegiez* que non *privilegiez*, exempts & non exempts. Un autel *privilegié*, c'est un autel où les Messes qu'on dit ont pouvoir de delivrer une ame du Purgatoire.

PRIX. s. m. Valeur & estimation des choses. Le *prix* de la plus-part des choses ne depend que de l'imagination & du caprice. Le *prix* des denrées depend de l'abondance & de la rareté de l'argent. Les Officiers de police doivent mettre le *prix*, le taux aux denrées. Dans les gargotes on prend des repas à juste *prix*. Quand on laisse decreter sa maison, elle est venduë à vil prix. J'en ay offert un *prix* raisonnable. Les tableaux de Poussin sont hors de *prix*. Chacun icy vaut son *prix*. Vous avez bonne marchandise, vous n'avez qu'à vous deterrminer au *prix*. Ce Seigneur a des pierreries, a des meubles de prix.

On dit, Mettre une teste à *prix*, quand un Chef de party offre une grosse somme pour recompense à celuy qui luy apportera la teste de son ennemi. On dit aussi, Mettre *à prix* une maison, quand on en veut avoir un certain *prix*, quand on en fixe le *prix*. Mettre le *prix* aux pieces, c'est examiner la valeur de chaque chose en particulier, quand on en a acheté plusieurs ensemble. Cet Officier a droit de prendre du sel au *prix* du Marchand, au *prix* coustant.

On dit au Palais, Payer, consigner le *prix* d'une chose vendue; faire l'ordre & la distribution du *prix*; estre colloqué sur le prix. Il est rentré dans cette terre en remboursant le *prix*.

PRIX FAIT, est le *prix* convenu ou marqué d'une besogne commandée, ou de ce qui est taxé, qui est le *prix* commun: mais sur tout on le dit d'une entreprise dont on a traité par un devis contenant le détail des conventions moyennant certaine somme. On a d'avantage à faire bastir à journée, qu'à *prix fait*.

PRIX, signifie aussi une recompense à disputer, & à adjuger à celuy qui aura l'avantage à quelque exercice, à quelque dispute. On donnoit des *prix* aux Jeux Olympiques, & aux autres Jeux de la Grece. On donne souvent des *prix* de course, de bague, le *prix* de l'arquebuse. Les escoliers composent pour les *prix*. On donne des *prix* de Poesie à Thoulouse, à Caen, à Rouen. On donne des *prix* d'Eloquence & de Poesie à l'Academie Françoise. On a dit dans le Cid,

Sois vainqueur d'un combat dont Chimene est le prix.

PRIX, se dit figurément en choses morales. La vertu est elle-même son *prix* & sa recompense. C'est un ouvrage qui n'a point de *prix*.

AU PRIX. Adv. de comparaison. Vous n'avez rien veu *au prix* de ce que vous allez voir. Les anciens [illegible] ne sont rien *au prix* des modernes. On dit proverbialement, A quelque *prix* que ce soit, [illegible] Cherement.

PRIX POUR PRIX. Adv. qui se dit en comparant la valeur d'une chose à une autre. Vous avez acheté [illegible] maison plus cher que je n'ay fait la mienne prix pour *prix*, c'est à dire, à proportion.

P R O.

PROBABILITE'. s. f. Apparence de verité, qualité de ce qui est probable. Il y a bien des paradoxes qui ont pourtant de la *probabilité*. Un Philosophe ne doit rien advancer qui n'ait quelque *probabilité*.

PROBABLE. adj. m. & f. Qui se peut prouver, qui a quelque apparence de verité. La subtilité des [illegible] & des Scolastiques ont rendu toutes choses *probables*. On a long-temps disputé sur les opinions *probables* des Casuistes. Les conjectures ne se fondent que sur des choses *probables*.

PROBABLEMENT. adv. Apparemment. Si vostre [illegible] est parti un tel jour, il doit *probablement* arriver ce [illegible]

PROBANTE. adj. Terme de Palais, qui se dit en cette phrase: Il a apporté un titre en forme *probante* & authentique.

PROBATION. s. f. Terme de Religion. Epreuve [illegible]

ve, année de Noviciat qu'on fait faire à un Religieux dans un Couvent pour esprouver sa vertu, sa vocation, & s'il pourra soustenir les austeritez de la Regle. L'année de *probation* d'un Novice ne commence que du jour de sa prise d'habit.

PROBATIQUE. adj. f. Ce mot se trouve dans l'Escriture en cette phrase: La *Probatique* Piscine, prés de laquelle JESUS-CHRIST fit la guerison miraculeuse du paralytique.

PROBITE'. s. f. Bonté, vertu naturelle par laquelle on s'abstient de nuire à autruy. Il y a dans le monde beaucoup de gens d'esprit & de valeur, mais il y en a peu qui ayent de la *probité*. On ne peut pas estre bon Juge, qu'on n'ait de la *probité* & de l'integrité. Une *probité* exemplaire. Ce mot vient du Latin *probitas*.

PROBLEMATIQUE. adj. Qui est incertain & douteux. Ce procés est fort *problematique*, il y a bien de la difficulté, on le peut gagner, on le peut perdre.

PROBLEMATIQUEMENT. adv. D'une maniere douteuse. Il n'a pas asseuré une telle chose positivement, il l'a seulement proposée *problematiquement*.

PROBLEME. s. m. Question ou proposition qui ne paroist ni vraye ni fausse, qui est probable de deux costez, qu'on peut soustenir également de part & d'autre. Vous asseurez cela comme vray, mais c'est un *probleme*.

PROBLEME, est aussi une proposition, un effet naturel qu'on propose, afin d'en descouvrir la cause apparente & en tastonnant: tels sont les *Problemes* d'Aristote.

PROBLEME. Terme de Mathematique. C'est une proposition par laquelle on donne la maniere de faire quelque operation ou construction geometrique, & on en demonstre aprés la verité, comme diviser une ligne en deux, construire un triangle, &c.

PROBLEME, en Algebre signifie seulement une question ou proposition qui demande qu'on descouvre quelque verité cachée, & qu'on en fasse la demonstration. L'Algebre se vante de soudre toutes sortes de *problemes* ou de questions. Ce mot est purement Grec, où il signifie la même chose.

PROBOSCIDE. s. f. C'est un terme de Blason, qui se dit de la trompe de l'elephant, quand on en trouve de peintes sur des Armoiries.

PROCEDE'. s. m. Maniere d'agir d'une personne envers une autre. Les braves sont fort delicats sur le *procedé* en matiere de querelles. Voilà un estrange *procedé*, pas un n'approuvera son *procedé*. Son *procedé* ordinaire, c'est un *procedé* honneste, civil, obligeant.

PROCEDER. v. neut. Venir, deriver. La Theologie nous apprend que le St. Esprit *procede* du Pere & du Fils sans generation.

En Physique on dit qu'un effet *procede* d'une telle cause. Cette fluxion *procede* du cerveau. Il faut aller à la source, à l'origine, & voir d'où *procede* tout ce trouble, cet embarras.

PROCEDER, signifie aussi, Agir, se comporter d'une certaine maniere. Un Marchand doit *proceder* sincerement & franchement avec les negotians pour conserver son credit. Il a fort bien *procedé* dans les differens qu'il a eu avec sa famille. Tout ce qui *procede* d'affection, d'honnesteté, est toûjours bien receu.

PROCEDER, signifie aussi, Aller de suite, en bon ordre. La disposition de ce Poëme Dramatique est bien faite, il *procede* bien, les Scenes sont bien de suite, bien ordonnées. Nous avons achevé, reglé les principaux points de cette negociation, *procedons* au reste, suivons.

PROCEDER, en termes de Palais signifie, Faire des actes, des poursuites, des instructions en un procés. Les declinatoires s'appellent des fins de non *proceder*. *Proceder* juridiquement, c'est faire des instructions du procés suivant l'Ordonnance & les Reglements. Il ne faut pas *proceder* par voyes de fait, mais par voyes juridiques, *proceder* en Justice. On dit dans les retentions, Deffenses de *proceder* ailleurs qu'en la Cour, d'avoir recours à d'autres Juges. On dit d'un Official dont on confirme la sentence, qu'il a canoniquement *procedé*; quand on l'infirme, qu'il a mal & abusivement *procedé*. On dit qu'un Rapporteur va *proceder* à l'instruction, au jugement d'un procés, quand il va ouïr des témoins, ou quand il le va rapporter. On va *proceder* extraordinairement contre luy, c'est à dire, qu'on le va poursuivre criminellement. On ne peut decliner la jurisdiction d'un Juge, quand on a *procedé* volontairement devant luy.

PROCEDURE. s. f. Procedé. Cet homme tient une estrange *procedure* avec son ami. Celuy-là garde une *procedure* honneste & civile avec toutes sortes de personnes.

PROCEDURE, se dit particulierement en Pratique, de tous les actes, expeditions & instructions d'un procés. Une *procedure civile*, c'est celle où il ne s'agit que du bien. Une *procedure criminelle* ou *extraordinaire*, c'est celle où on poursuit la personne. Il faut qu'un Procureur entende bien la *procedure*. Quand il manque à la *procedure*, on le mande à la Communauté. On fait casser une vicieuse *procedure*. On est appellant de la *procedure*. On peut rectifier une *procedure*. On appelle pieces de *procedures*, les actes qui ne servent qu'à mettre un procés en estat, & qui ne servent de rien au jugement du fonds.

PROCE'S. s. m. Different pendant pardevant des Juges. Le Brun a escrit de l'instruction du *procés* civil & criminel. On dit, Faire un *procés* à quelqu'un, luy intenter un *procés*; le mettre en *procés*, pour dire, luy donner une assignation en Justice. Poursuivre, instruire, faire juger un *procés*, terminer un *procés* par accommodement. On les a mis hors de Cour & de *procés*, c'est à dire, On a debouté le demandeur de sa demande. Un *procés* devolu à la Cour, c'est celuy qui y est venu par appel. Frais de *procés*, ce sont les despens. Ce mot vient de *processus*, *à procedendo*.

PROCÉS PAR ESCRIT, est celuy qui a été jugé en premiere instance aprés un veu de pieces & un appointement sur des productions & des contredits. En ce sens il est opposé à *instance*, qui se dit des affaires qui sont appointées pardevant les Juges d'appel & à cause, qui est un different qu'on termine à l'Audience. Il faut conclurre au Greffe le *procés par escrit*, le faire distribuer aux Enquestes. On appelle le *procés principal*, les sacs produits en premiere instance. *Procés de Commissaire*, celuy où il y a plusieurs articles ou questions à juger, qu'on donne à voir & à examiner à un certain nombre de Juges. Un *procés en estat*, est celuy qui est instruit. Un *procés parti*, est celuy sur lequel les Juges sont de differens advis en nombre égal. Un *procés pendu au croc*, est celuy qu'on ne poursuit point. On joint les requestes incidentes & les appellations verbales aux *procés par escrit*.

On dit que le *procés* sera fait & parfait à un accusé. On fait le *procés* à un corps mort, à la memoire des gens qui se sont battus en duel, ou deffaits eux-mêmes. On fait le *procés* à un muet par contumace. On reçoit un accusé en *procés* ordinaire ou civil, quand il n'y a pas assez de preuves pour le condamner à une peine afflictive. Dans les seditions on pend les gens sans forme ni figure de *procés*. On appelle griefs hors le *procés*, une paire d'escritures qui se fournit pardevant les Juges d'appel: ce qui se dit aussi figurément, quand un homme se plaint de quelque chose aprés qu'elle est faite, & qu'il y a peu de remede.

PROCÉS VERBAL, est un acte dressé & attesté par des Officiers de Justice, qui contient ce qui s'est passé en une

une capture, descente, ou autre commission particuliere. Un *procés verbal* de rebellion se dresse par un Sergent. Un *procés verbal* d'apposition, ou de levée de seellé, se fait par un Commissaire. Un *procés verbal* du recollement & confrontation, de reception de caution, d'enqueste, de verification d'escritures, se fait par le Juge.

On dit figurément, qu'un homme a gagné son *procés*, quand il a fait quelque gageure, quelque prediction, quelque contestation dont le succés est à son avantage. On dit aussi, qu'on fait le *procés* à soy-même, à son vice, lors qu'on se condamne, & qu'on advouë qu'on a tort. On dit aussi, lors qu'on mesdit d'un absent, qu'on luy a bientost fait son *procés*. On dit de même, qu'on fait le *procés* à un mot, à une phrase, à un ouvrage, quand on le condamne, quand on le soustient mauvais.

PROCESSIF, IVE. adj. Qui aime le procés, qui en fait à tous ses voisins legerement. Il fait dangereux d'avoir à faire à cet homme-là, il est chicaneur & *processif*.

PROCESSION. s. f. En Theologie on dit la *procession* du St. Esprit, en expliquant le mystere de la Sainte Trinité.

PROCESSION, est aussi une ceremonie ecclesiastique, qui se dit des prieres que le peuple fait à la suite du Clergé qui va par devotion visiter quelque lieu saint, quelque Eglise. On fait des *Processions* generales dans les Jubilez & dans les autres devotions & necessitez publiques. La *Procession* de la reduction de Paris. Le Recteur fait sa *Procession* quatre fois l'année; où assistent les quatre Facultez. Les *Processions* du St. Sacrement sont fort solemnelles. On en fait souvent aussi autour de l'Eglise au Salut, à la Messe, &c. L'origine des *Processions* est fort ancienne, parce que Saint Ambroise en fait mention.

On appelle proverbialement *Procession*, une longue suite de gens qui vont à la file l'un de l'autre. Il y avoit tant de monde sur ce grand chemin, que c'étoient des *Processions* continuelles. On dit aussi, On ne peut pas sonner & aller à la *Procession*, pour dire, faire deux choses qui demandent la presence en des lieux differents.

PROCESSIONAL. s. m. Livre d'Eglise où sont notez les chants des Hymnes ou Antiennes que le Clergé chante, quand il marche en Procession.

PROCESSIONELLEMENT. adv. En ordre de Procession. Le Clergé de cette Eglise est allé *processionellement* & en chappes au devant de l'Evêque à son entrée.

PROCHAIN, AINE. adj. Qui n'est pas loin. Il se dit du temps & du lieu. Maison *prochaine*, ruë *prochaine*, ville *prochaine*, Dimanche *prochain*, l'année *prochaine*, le mois *prochain*, dans le *prochain* terme. Il faut fuir l'occasion *prochaine* du peché. Ce mot vient de *proximus*.

PROCHAIN. s. m. se dit en general des hommes. La charité est la vertu qui regarde le *prochain*. Il faut aimer son *prochain* comme soy-même. Il ne faut point mesdire du *prochain*, souhaitter ni ravir le bien du *prochain*. On s'entretient souvent aux despens du *prochain*.

PROCHAINEMENT. adv. Dans un temps peu éloigné. Il se dit du passé & du futur. Je vous payeray au terme *prochainement* venant. Cela est arrivé dans le mois *prochainement* passé.

PROCHE. Interjection, & quelquefois adv. Prés, auprés, tout contre. *Proche* de l'Eglise, loin de Dieu. Il est campé *proche* de la riviere. Les Marchands se logent *proche* des marchez. Cette Isle est située *proche* de la Ligne. Les conquestes ne sont asseurées que quand on les fait de *proche* en *proche*. Ce logis n'est pas dans la ville, mais il en est *proche*.

PROCHE, est aussi adj. m. & f. & subst. C'est un de ses *proches* parents. Il est naturel d'avoir soin de ses *proches*, de l'avancement de ses *proches*. La saison est *proche*. La mort est plus *proche* souvent que nous ne pensons. Ce n'est pas un assez long delay, le temps est trop *proche*. C'est mon *proche* voisin, il n'y a que le mur entredeux.

PROCLAMATION. s. f. Publication faite solemnellement & à cri public. Toutes hostilitez doivent cesser au moment de la *proclamation* de la paix. La *proclamation* des bans est requise pour faire un mariage solemnel. On dit plustost *publication* en ce sens.

PROCLAMER. v. act. Publier à haute voix, à cri public. Les encheres des biens qu'on decrete doivent être *proclamées* en Justice. On a déjà *proclamé* trois fois au prosne ce monitoire. On ne peut ignorer cette ordonnance, parce qu'elle a été *proclamée* à son de trompe.

PROCLAMER, se dit aussi des elections solemnelles qu'on fait en public. Ce Prince d'une commune voix a été *proclamé* Empereur.

PROCLAMÉ, ÉE. part. & adj.

PROCONSUL. s. m. Magistrat Romain qu'on envoyoit gouverner une Province avec une puissance Consulaire & extraordinaire.

PROCONSULAT. s. m. Dignité de Proconsul. Au sortir de la charge de Consul on obtenoit d'ordinaire le *Proconsulat*.

PROCREATION. s. f. qui ne se dit qu'en parlant de la generation des enfans. La *procreation* des enfans doit être le premier but du mariage.

PROCREER. v. act. Engendrer des enfans. Il faut pour heriter, que les enfans soient *procreez* en legitime mariage.

PROCREÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PROCURATEUR. s. m. Sorte de Magistrat en Italie qui a soin des interests publics. Le *Procurateur* de St. Marc à Venise. Le *Procurateur* de Gennes.

PROCURATION. s. f. Pouvoir, acte par lequel on donne charge à quelqu'un de faire quelque chose qui soit aussi valable, que si on la faisoit en personne. Quand on traite au nom d'autruy, la premiere chose est de monstrer & de faire examiner sa *procuration*. Il y a des *procurations* generales, d'autres speciales. Il faut des *procurations* speciales pour appeller, pour s'inscrire en faux, pour encherir, pour affirmer des voyages, &c.

On appelle *Procuration ad resignandum*, un acte par lequel on donne pouvoir à une personne, dont le nom est en blanc, de resigner une charge, un Benefice. On envoye en Cour de Rome les *procurations ad resignandum* des Benefices, que le Banquier remplit de son nom, en les affirmant veritables. Celuy qui traite sans être fondé de *procuration*, qui passe les bornes de sa *procuration*, est sujet à desaveu.

PROCURATION, dans les Titres Ecclesiastiques, se dit des repas qu'on donne aux Officiers qui viennent en visite dans les Eglises ou Monasteres, soit Evesques, Archidiacres, ou autres Visiteurs. On en devoit même aux Papes, quand ils venoient en France: & cette charge est encore comprise dans les Bulles qu'ils accordent. Les Moines font payer aux Abbés Commendataires les droits de visite & de *procuration*.

PROCURATION, se dit quelquefois de la charge du Procureur. La *Procuration* Generale est vacante. Ce Praticien brigue la *Procuration* Fiscale de son bourg. Il ne faisoit rien dans sa profession d'Advocat, il s'est mis dans la *Procuration*. Dans la Loy IV. au Digeste *De Decurionibus*, on appelle la *Procuration*, *servilis & infamissima vilitas*.

PROCURER. v. act. Mesnager quelque avantage à quelqu'un, le luy faire obtenir. L'intercession des Saints auprés de Dieu nous *procure* plusieurs graces. C'est un tel

Prince Mediateur qui a *procuré* la paix. C'est la faveur d'un patron qu'il a à la Cour, qui luy a *procuré* cette charge, cet employ, ce Gouvernement, ce Benefice. C'est un tel qui a *procuré* le mariage de cette fille avec ce Seigneur.

On le dit aussi en mauvaise part. Un ennemi puissant qu'il a auprés du Roy luy a *procuré* son bannissement. Les fatigues qu'il a euës luy ont *procuré* la mort. Sa propre imprudence luy a *procuré* ce malheur.

PROCURER, signifie aussi quelquefois, Exercer la charge de Procureur. Au Siege de Chasteauneuf les Advocats *procurent*, font les Procureurs. Il est deffendu aux Praticiens de *procurer*. En ce sens il vieillit.

PROCUREUR. s. m. PROCURATRICE. s. f. Qui est chargé de la procuration d'autruy, qui traite en son nom. Cet Agent, ce Deputé a traité au nom & comme *Procureur* de sa Communauté. Cette femme a traité en son nom & comme *Procuratrice* de son mary, de luy fondée de procuration & authorisation necessaires.

PROCUREUR, se dit aussi d'un Officier creé pour se presenter en Justice, & instruire les procés des parties qui le voudront charger de leur exploit, ou de leur procuration. On les appelloit cy-devant *Procureurs aux causes*, ou *ad lites*, quand ce n'étoit que de simples Commissions. *Procureur* au Parlement, au Chastelet, au Grand Conseil, aux Comptes, &c. Les *Procureurs* ont aussi leurs Substituts. On ne peut revoquer un *Procureur*, qu'on n'en constituë un autre. On ne reçoit personne à plaider que par la voye de *Procureur*. Anciennement chacun étoit obligé de comparoir en personne aux assignations qui luy étoient données en Justice; & quand l'affaire tiroit en longueur, il luy étoit permis de creer un *Procureur* en sa cause, encore falloit-il que ce fust par lettres du Prince, qui ne duroient que pendant le cours d'un Parlement. De là vient que les premieres Lettres qui se trouvent au Protocole de la Chancelerie s'appelloient *graces à plaidoyer par Procureur*: ce qui eut lieu jusqu'en l'an 1528. qu'il fut ordonné que toute procuration seroit continuée jusqu'à sa revocation.

PROCUREUR GENERAL, est un grand Officier qui est du Corps des Magistrats, qui est l'homme du Roy, la partie publique, qui seul peut conclurre à peine afflictive, & qui doit avoir la communication de tous les procés où le Roy, le Public, les Mineurs, l'Eglise, & les Communautez ont interest. Mr. le *Procureur General* du Parlement de Paris, de la Chambre des Comptes, du Grand Conseil, de la Cour des Aides, & de toutes les autres Cours Souveraines.

PROCUREUR DU ROY, est un Substitut de Mr. le *Procureur* General, qui exerce la même charge dans les Sieges Presidiaux, ou Royaux, & subalternes, & dans les Commissions particulieres. En toutes les causes criminelles le complaignant demande la jonction du *Procureur du Roy*.

PROCUREUR FISCAL, ou *Procureur d'Office*, est celuy qui fait la même charge dans une Justice subalterne, & non Royale, qui a soin des interests du Seigneur du lieu & du public.

On appelle dans les Moineries *Dom Procureur*, celuy qui sollicite les affaires du Couvent, & qui entend le mieux la chicane.

On dit proverbialement, que celuy qui agit par *Procureur* est souvent trompé en personne.

PROCUREUSE. s. f. Femme d'un Procureur, soit d'Officier public, soit des Procureurs des parties.

PRODIGALEMENT. adv. Avec abondance. Dieu verse sur nous *prodigalement* ses graces.

PRODIGALITÉ. subst. fem. Vice opposé à l'avarice, qui donne, qui despense sans connoissance & sans raison. Les jeunes gens se ruinent par *prodigalité*; quand ils traitent, c'est avec *prodigalité* & profusion.

PRODIGE. s. m. Signe ou accident surprenant dont on ignore la cause. JESUS-CHRIST dit qu'il y aura des signes & des *prodiges* dans le Soleil pour advertir de son second advenement. Le peuple prend plusieurs choses pour *prodiges*, qui ont leurs causes naturelles; il croit que tous les *prodiges* pronostiquent quelque malheur.

PRODIGE, signifie quelquefois, Miracle, chose extraordinaire; & se dit en bonne & en mauvaise part. Les Saints ont fait plusieurs miracles & *prodiges* au nom de Dieu. Les Magiciens ont fait des enchantemens & *prodiges* par le secours des Demons. On dit aussi, qu'un homme est un *prodige* de science, de valeur; qu'une femme est un *prodige* de beauté, de vertu, pour dire, que ces vertus sont extraordinaires en ces personnes.

PRODIGIEUX, EUSE. adj. Miraculeux, extraordinaire, monstrueux, admirable. Le pouvoir de Josué qui arresta le Soleil fut *prodigieux*. Le Colosse de Rhodes étoit d'une *prodigieuse* hauteur. On a fait un *prodigieux* carnage des ennemis. La nature fait tous les jours mille choses *prodigieuses* qu'on ne peut comprendre.

PRODIGIEUSEMENT. adv. D'une maniere prodigieuse. Il y avoit *prodigieusement* de monde à cette ceremonie.

PRODIGUE. adj. m. & f. & subst. Qui despense son bien sans raison & sans connoissance. L'Evangile contient une belle parabole de l'enfant *prodigue*.

On le dit aussi de celuy qui donne abondamment des choses qui coustent peu. Il est *prodigue* de paroles, de compliments, de promesses.

PRODIGUER. v. act. Donner sans raison & sans choix. En moins de rien un jeune homme a *prodigué*, a dissipé tout son patrimoine.

PRODIGUER, se dit aussi en bonne part. JESUS-CHRIST a *prodigué* tout son sang pour nous racheter; il nous *prodigue* ses graces, ses tresors. Il ne faut pas *prodiguer* ses caresses à tout le monde.

PRODUCTION. s. f. Generation, action de la nature qui pousse au dehors, qui fait voir quelqu'un de ses ouvrages. La nature est aussi merveilleuse en la *production* d'un ciron qu'en celle d'un elephant; elle fait ses *productions* en cent manieres toutes inconcevables.

PRODUCTION, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Nostre siecle a vû plusieurs belles *productions* d'esprit tant en prose qu'en vers. Voilà un esprit grossier & sterile, qui n'a jamais pû faire aucune *production*. Tous les jours il paroist quelque jolie *production*.

PRODUCTION, en termes de Palais, se dit de quelques titres ou papiers qu'on fait paroistre en Justice pour appuyer le bon droit qu'on a en un procés, la verité des faits qu'on y allegue. En un procés il y a des *productions* principales qu'on a faites en premiere instance; des *productions* nouvelles qu'on fait en cause d'appel; des *productions* sommaires sur des appointemens à mettre des inventaires, des contredits de *production*. On donne souvent une requeste d'employ pour *production*. Il faut que les parties se communiquent reciproquement leurs *productions*. Autrefois on faisoit des *productions* en blanc, on mettoit au Greffe un sac sans titres pour le remplir à loisir.

PRODUIRE. v. act. Donner la naissance à quelque chose, la faire paroistre au jour. Le monde a été *produit* & creé du neant. La mer *produit* souvent & fait voir des monstres. La terre *produit* des fruits & des fleurs, ne *produit* que des chardons. Chacun *produit* son semblable. Cette metairie *produit* tant de revenu. Toute terre ne *produit* pas toutes choses.

PRODUIRE, se dit aussi en choses spirituelles & morales.

les. Nostre siecle à *produit* de beaux esprits ; ces beaux esprits ont *produit* d'excellens ouvrages. La grace *produit* de grands changements dans les cœurs. Les passions ne *produisent* que du trouble & de l'inquietude. Cet incident a *produit* un bon effet.

PRODUIRE, signifie aussi, Avancer dans le monde, faire connoistre. Il faut avoir quelque patron à la Cour qui vous *produise*, qui vous prosne. Il y a des gens de grand merite qui demeurent dans l'obscurité, parce qu'ils ne se sçavent pas *produire*, qu'ils n'ont personne qui les *produise*.

PRODUIRE, en termes d'Arithmetique, se dit du nombre qu'on fait resulter de plusieurs nombres adjoustez ou multipliez. Huit & huit adjoustez ensemble *produisent* 16. Huit multiplié par soy-même *produit* 64.

PRODUIRE, se dit aussi en Pratique, des titres & papiers qu'on met entre les mains des Juges pour établir un droit, une verité. Les parties ont été appointées en droit à écrire & *produire*. Le deffendeur a été forclos de *produire*. L'appellant a *produit* de nouveau. On appelle un jugement contradictoire, quand les parties ont respectivement écrit & *produit*. On dit aussi au Palais, *Produire* des témoins, les faire comparoir pour deposer; *produire* des loix, des autoritez, des témoignages d'Auteurs, les citer, les alleguer.

PRODUIT, UITE. part. pass. & adj.

PRODUIT. s. m. Ce qui resulte de plusieurs nombres adjoustez ensemble, ou multipliez l'un par l'autre. On appelle le *produit* des fermes, toutes les sommes particulieres des profits qu'elles rapportent adjoustées ensemble. Cet homme est hardy à encherir les fermes des postes, car il en a tous les *produits*.

PRODUIT, en termes de Pratique, se dit aussi de l'acte qu'on fait signifier, lors qu'on met sa production au Greffe, de ce qu'on enregistre, & dont on fait mention sur l'etiquette du sac : c'est ce qu'on appelle autrement le *jour du mis*. On ne sçauroit retirer sa production du Greffe, si on ne rapporte le *produit*, le jour du mis, pour la faire décharger.

PROEME. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois *preface*, entrée de discours. Les Anciens faisoient peu de Livres & de Chapitres sans *proëme*. Il est hors d'usage. Dans les vieux Coûtumiers il signifie *le plus proche*, du mot Latin *proximus*, où l'on trouve aussi *proisme*, *prosme*, & *premesse*. Ainsi on dit retrait de *premesse*, pour dire, retrait du plus proche parent. Menage.

PROFANATEUR. s. m. Impie qui profane les choses saintes. Les Juifs ont eu grande horreur contre les *profanateurs* du Temple. Les *profanateurs* de l'Escriture sont punissables.

PROFANATION. s. f. Action par laquelle on manque de respect pour les choses saintes & sacrées. Les Heretiques & les gens de guerre ont fait d'horribles *profanations* dans les Eglises. C'est une *profanation* de se servir des paroles de la Sainte Escriture dans les jeux & les divertissements.

PROFANE. Terme opposé à *Saint* & *Sacré*. Hors l'Eglise & les cimetieres tous les autres lieux sont *profanes*. Un calice sacré devient *profane*, quand on donne dessus un coup de marteau.

PROFANE, se dit aussi de celuy qui raille des mysteres de la Religion, qui les méprise, qui est indigne d'estre admis dans les ceremonies sacrées. Loin d'icy, *profanes*. Il ne faut pas laisser toucher les vaisseaux sacrez par des mains *profanes*. Il ne faut pas mesler les choses sacrées avec les *profanes*.

PROFANE, se dit aussi de toute personne qui n'a point de caractere sacré, de toutes les choses qui ne concernent point le culte de la vraye Religion. Socrate & Seneque sont des Auteurs *profanes*. Tous les Prestres & Pontifes Payens passent icy pour des gens *profanes*. La Philosophie, les Loix, la Medecine, sont toutes sciences *profanes*.

PROFANE, se dit aussi des ignorans, ou de ceux qu'on méprise assez pour ne leur vouloir pas découvrir les secrets d'un art, dont ils raillent, parce qu'ils n'en connoissent pas les principes. Les Chymistes & les Cabbalistes cachent leurs secrets sous diverses figures & caracteres, afin que les *profanes* n'y puissent pas penetrer.

PROFANER. v. act. Manquer de respect pour les choses saintes & sacrées. Les estrangers ont plusieurs fois *profané* le Temple de Jerusalem. Les Heretiques ont *profané* l'Escriture, en ont corrompu les passages.

PROFANER, en discours ordinaire, signifie aussi, Faire un mauvais ménage des choses illustres & precieuses, en les communiquant à des personnes indignes. On *profane* les sciences, quand on en parle devant des ignorants qui ne s'y connoissent pas. C'est *profaner* cette beauté, de la marier à un si grand brutal.

PROFANÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PROFERER. v. act. Prononcer quelques paroles. Chez les Hebreux le mot de *Jehovah* étoit le nom de Dieu ineffable, qu'il n'étoit pas permis de *proferer*. Les begues ne peuvent pas *proferer* leurs mots distinctement. On se trouve quelquefois si confus, si interdit, qu'on ne peut pas *proferer* un mot de la harangue qu'on avoit preparée. Le President a *proferé* à haute voix son arrest, la condamnation d'un tel.

PROFERÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PROFES, ESSE. adj. Religieux ou Religieuse qui ont fait leurs vœux de Religion dans un Couvent. Il n'y a que les Religieux *Profés* qui ayent voix en Chapitre.

PROFESSER. v. act. Declarer & faire connoistre hautement qu'on est d'une telle Religion, d'une telle croyance ou parti. Les Martyrs ont hautement *professé* la Foy Catholique. Les Protestans *professent* la croyance de Luther. Ce General a toûjours *professé* qu'il étoit du parti du Roy, qu'il ne quitteroit point son service.

PROFESSER, signifie aussi, S'appliquer à l'estude d'un art, d'une vacation, en faire un exercice public. Ce Docteur *professe* la Medecine. L'exercice, la science qu'un Advocat *professe*, est le Barreau.

PROFESSEUR. s. m. Docteur Regent qui enseigne publiquement les arts & les sciences dans les Universitez, dans les Chaises pour cela établies. Un *Professeur* en Theologie, en Droit Canon, en Medecine. *Professeur* en Philosophie, en Rhetorique. Il y a des *Professeurs* Royaux en Mathematique, des Langues, d'Eloquence, &c. Le premier qui institua les Lecteurs & *Professeurs* Royaux à Paris, fut le Roy François I. à la sollicitation de Guillaume Budée principalement, & de Du Bellay & de Jean Lascaris. Il en fonda onze chaises, & la douziéme fut fondée par Henry II. & donnée à Pierre Ramus, lequel Ramus par son testament du 8. Aoust 1568. fonda aussi une chaise de Mathematiques. Il y a aussi douze *Professeurs* à l'Academie de Peinture, qui ont soin de poser le modele chacun dans son mois.

PROFESSION. s. f. Declaration publique & solemnelle de sa Religion, de sa croyance. On fait jurer une *profession* de foy à ceux qu'on pourvoit d'Evêchez & d'Abbayes. On peut obliger les gens de la Religion pretenduë Reformée à faire connoistre leur *profession* de foy.

PROFESSION, se dit aussi dans les Monasteres de la promesse qu'on fait solemnellement d'observer les trois vœux de Religion, & les regles de l'Ordre. L'Ordonnance d'Orleans sembloit tres-juste, de n'admettre les personnes à faire *profession* qu'en majorité.

PROFESSION, signifie aussi la condition qu'on a choisie dans le monde, la vacation à quoy on veut s'appliquer, dont on veut faire son exercice ordinaire. La *profession* d'Advocat

d'Advocat est fort honorable; celle de Medecin est fort lucrative. L'un choisit la *profession* des lettres, l'autre la *profession* des armes. On peut faire son salut en toutes sortes de *professions*.

PROFESSION, se dit aussi par extension en plusieurs autres rencontres. Il n'a point de *profession* particuliere, il fait seulement *profession* d'estre honneste homme, d'estre sçavant. J'ay fait toute ma vie *profession* d'estre vostre ami, vostre serviteur. On vivroit heureux, si chacun se contentoit de sa *profession*. Les gens inquiets changent souvent de *profession*. Il y a des brutaux qui font *profession* d'ignorance.

PROFIL. subst. masc. On disoit autrefois *Porfil*. Terme de Peinture. C'est la figure d'un bastiment, d'une fortification, ou d'une autre construction, où on a marqué ses hauteurs, largeurs & épaisseurs, c'est à dire, les lignes qui paroistroient, si on avoit couppé le bastiment depuis le comble jusqu'aux fondements, d'où vient qu'on appelle aussi en Architecture & en Fortification cette description *Section*, ou *Orthographie*.

On dit aussi, une teste, un portrait de *profil*, une veuë de *profil*, quand on represente quelque chose de costé, comme en un portrait où on ne peint qu'un œuil, une jouë, & où on ne découvre rien de l'autre partie du visage. En presque toutes les medailles les visages sont de *profil*.

PROFIL, se dit quelquefois de toute description qui est opposée au *plan*. Une carte de Paris en *profil*. Les veuës en lointain sont dessinées en *profil*.

PROFILER. v. act. signifie en Peinture, Faire le contour d'une figure.

PROFIT. s. m. Avantage, utilité qu'on retire d'une chose. Quand on est pourveu d'une charge, c'est avec tous les droits, *profits*, revenus, gages & emoluments qui luy appartiennent. On dit qu'une rente, une obligation sont passées au *profit* d'un tel, pour dire, à son avantage; qu'une sentence a été renduë à son *profit*, pour dire, en sa faveur. Les valets disent qu'ils ont des *profits* en une maison, pour dire, qu'outre leurs gages ils ménagent quelque chose du jeu, ou des habits du maistre, qui leur apportent quelque gain. On dit qu'un avare met tout à *profit*, lors qu'il ne laisse rien perdre, qu'il fait *profit* de tout. On dit d'une chose qu'on abandonne à quelqu'un, Faites en vostre *profit*. Cela ne fait point de *profit*, c'est à dire, ne diminuë point la despense. Cela est tourné à son *profit*, c'est à dire, à son utilité.

PROFIT, se dit aussi des interests de l'argent qu'on met en rente, ou sur la Place. Le *profit* d'argent presté par obligation est usuraire. Les *profits* sur la mer sont fort grands, on a quelquefois des *profits* de cent pour cent. Les assûreurs de mer ont part au *profit*.

PROFIT DE FIEF, est un droit qui est deu au Seigneur dominant en plusieurs mutations. Les quints & requints, les laods & ventes, les rachats sont des *profits de fief*, des revenus casuels.

PROFIT, se dit aussi en termes de Pratique. Un defaut emportant *profit*, c'est à dire, gain de cause. Il faut faire juger le *profit* d'un defaut. On ordonne souvent qu'on en viendra au premier jour, à peine de l'exploit, dont le *profit* sera jugé sur le champ.

PROFIT, se dit figurément en Morale. Cet écolier ne fait pas grand *profit* en classe. On se doit bien estonner du peu de *profit* qu'on fait au Sermon. On tire beaucoup de *profit* de la lecture de ce livre.

On dit proverbialement, C'est un de ces niais de Sologne, qui se trompent toûjours à leur *profit*. Ce mot vient de *profectus*.

PROFITABLE. adj. m. & f. & subst. Qui est utile, lucratif, avantageux. On est heureux, quand on peut joindre l'honneste avec le *profitable*. L'honneste se doit preferer au *profitable*.

PROFITER. v. n. Tirer de l'avantage, de l'utilité, du profit de quelque chose. Il fait *profiter* son argent dans les prests sur la Place. Il *profite* beaucoup dans cette commission, il y fait de grands gains. Il a sceu *profiter* de l'occasion de la fortune de son maistre. Il a *profité* de la faute qu'il a faite, de sa disgrace, il s'est corrigé.

PROFITER, se dit figurément en choses morales. Il faut *profiter* des bons enseignements qu'on nous donne; *profiter* des bons exemples, de la lecture des bons livres. Cet enfant a bien *profité* depuis qu'on luy a donné un Precepteur.

PROFITER, signifie aussi, Prendre de l'accroissement, de la nourriture. Les plantes des Indes ne *profitent* point en France. Un paysan qui voit que ses bestiaux ne *profitent* point, qu'ils maigrissent, croit qu'on les a ensorcelez. Ce garçon n'a point *profité* depuis sa maladie, il ne sçauroit reprendre son premier embonpoint.

PROFITEROLES. s. m. Ce mot se disoit autrefois d'une paste cuite sous les cendres. Maintenant les Cuisiniers font encore des potages de *profiteroles* avec de petits pains dégarnis de mie, sechez, mitonnez, & garnis de beatilles.

PROFOND, ONDE. adj. Qui a de l'étenduë en bas. Cet abysme est bien *profond*. Ce puits est bien *profond*. Lucifer fut precipité jusqu'au plus *profond* de l'enfer. Ce haut de chausses n'est pas assez *profond*. Ce plat est bien creux, bien *profond*.

PROFOND, se dit aussi de ce qui est étendu en long. Cette forest est obscure & *profonde*. Cette maison n'a gueres de face sur la ruë, mais en recompense elle est fort *profonde*.

PROFOND, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Les mysteres de la foy sont des abysmes *profonds* où on ne sçauroit penetrer. L'Algebre est une science *profonde*, dont peu d'esprits sont capables, elle demande une *profonde* meditation. Il faut aimer Dieu du *profond* du cœur. Dieu connoist nos plus *profonds* secrets.

PROFOND, est aussi un terme augmentatif, & se dit de ce qui est grand & extraordinaire. Il faut avoir pour son Prince un *profond* respect. On luy a fait une *profonde* reverence. Tout étoit alors dans un *profond* calme, un *profond* silence. Il dormoit d'un *profond* sommeil, dans une *profonde* obscurité. C'est un homme d'un *profond* sçavoir. Il est *profond* en Theologie. Il a une ignorance crasse & *profonde*. Il a l'esprit vaste & *profond*. Cela est dans un *profond* oubli.

PROFONDÉMENT. adv. D'une maniere creuse & profonde. Il a fallu creuser fort *profondément* pour trouver l'eau, pour faire ce puits. Les chesnes poussent leurs racines *profondément* en terre. St. Augustin a traité de la grace fort *profondément*, il l'a épuisée.

PROFONDEUR. s. f. La troisiéme dimension des corps. Toute la quantité consiste en longueur, largeur & *profondeur*. Quand on la considere par ce qui est au dessus du rez de chaussée, on l'appelle *hauteur*: & quand on la regarde au dessous, on la nomme *profondeur*. On sonde la *profondeur* de la mer vers les costes. Ces bastiments ont tant de toises de *profondeur*. Ce bonnet n'a pas assez de *profondeur*, la teste n'y entre pas assez avant.

PROFONDEUR, se dit figurément en choses morales. La *profondeur* des jugemens de Dieu, des secrets de sa providence, des mysteres de la foy, est inconcevable. On admire en ce Magistrat la *profondeur* de sa doctrine, de sa capacité.

PROFUSION. s. f. Liberalité excessive. Il se dit peu souvent en bonne part, si ce n'est des Puissances qui peuvent donner sans s'incommoder; & alors c'est magnificence.

nificence. Alexandre donnoit à ses amis avec *profusion*. Dieu donne ses graces avec *profusion*.

Mais ordinairement on le dit en mauvaise part, & signifie, Prodigalité, despense excessive. Il despense avec *profusion* son patrimoine. Il donne avec *profusion*. En ce repas il y avoit une grande *profusion* de viandes, de fleurs, de fruits. On le dit aussi au figuré. Cet Auteur écrit avec une *profusion* de paroles, de citations, qui est desagreable.

PROFUSÉMENT. adv. D'une maniere prodigue. Quand il donne à manger, il traite *profusément*.

PROGRAMME. s. m. Terme de College. C'est un billet ou memoire qu'on affiche, qu'on donne à la main, qui invite à quelque harangue ou ceremonie de College, & qui en contient à peu prés le sujet, ou ce qui est necessaire pour l'entendre. Les gens de College envoyent des *programmes* pour assister à leurs Declamations & à leurs Tragedies.

PROGRES. s. m. Avancement, profit, avantage. Les armées du Roy ont fait de grands *progrés* cette année, on a entré bien avant dans le pays ennemi. La fortune de cet homme ne fait pas de grands *progrés* à la Cour. Dans ce dernier siecle on a fait de grands *progrés* dans la Physique.

PROGRESSIF. adj. m. qui se dit en cette phrase: Mouvement *progressif*, qui transporte d'un lieu à un autre.

PROGRESSION. s. f. Qui porte en avant. Les animaux ont un mouvement de *progression*, par lequel ils marchent, ils se portent d'un lieu en un autre.

PROGRESSION, se dit aussi de la proportion arithmetique, qui n'est autre chose que plusieurs nombres de suite qui ont entre eux les mêmes intervalles, ou differences: comme, 2. 4. 6. 8. font une *progression* arithmetique, parce qu'ils different également de deux: 3. 6. 9. 12. pareillement, parce qu'ils different tous de trois, &c. ce qui se dit tant en montant qu'en descendant. Ce mot vient du Latin *progressio*.

PROHIBER. v. act. Deffendre. C'est une nullité en un mariage, quand il est fait sans dispense en un degré *prohibé* par l'Eglise. Il y avoit plusieurs viandes que la Loy ancienne avoit estroitement *prohibées*.

PROHIBITION. s. f. Deffense. La *prohibition* de la Loy est ce qui fait le peché. Un Testateur legue souvent avec *prohibition* d'aliener. Un pere fait une *prohibition* à son fils de se marier avec une telle personne. Ce mot n'est gueres en usage que dans l'Eglise & le Palais.

PROJECTION. Terme de Fondeur. Jet de metail en sable, en cire, &c. Le Fondeur a été heureux en la *projection* de cette statuë, de cette medaille, de ce miroir.

PROJECTION, en termes de Geographie & de Perspective, est une certaine veue selon la situation des corps, dont on trace la description sur un plan, tels qu'ils paroistroient, si l'œuil étoit placé en un certain point. Ainsi on appelle *projection*, la maniere de tracer sur un plan les Mappemondes suivant une certaine veuë & situation des paralleles & des meridiens. La *projection* ordinaire est celle de la sphere droite, où le premier meridien sert d'horison, où tous les autres meridiens coupent les poles en lignes obliques. L'autre *projection* est celle où l'equateur sert d'horison, le pole est au centre, les meridiens sont décrits par les rayons du cercle, & les paralleles par des cercles concentriques. Elle represente la sphere parallele.

PROJECTION, en termes de Chymie, se dit d'une certaine poudre chimerique que des Charlatans disent avoir la vertu de changer une grande quantité de metail imparfait, comme le plomb & le cuivre, en un plus parfait, comme l'or & l'argent, pour peu qu'on y en jette parmi.

On appelle aussi *projection* en termes de Pharmacie, une preparation qui se fait de quelques substances, en je-tant à differentes reprises dans un creuset posé sur un violent quelques drogues convenables au dessein de l'a-tiste.

PROJECTURE. s. f. Terme d'Architecture, se dit des saillies & avances que font les corniches & autres membres des bastiments.

PROJET. s. m. Dessein, entreprise qu'on me[dite]. Les hommes ont toujours l'esprit plein de vains pro[jets]. Le *projet* de faire une statue du mont Athos estoit [d'un] visionnaire. Les Princes ont de grands *projets* de gue[rre]. Les particuliers font divers *projets* pour leur fortune. [Il] ne passe pas un simple *projet*, ou un dessein d'un cer[veau], quand on ne s'est pas mis en devoir de l'executer.

On dit en Peinture d'une figure croquée, que ce n'est qu'un simple *projet*. Un Auteur dit aussi, qu'il a [le] *projet* d'un ouvrage, d'une Tragedie, quand il en a simplement le plan & la distribution.

PROJET, se dit aussi d'un memoire en detail, de ce [qu'il] faut pour l'execution de quelque affaire. J'ay dressé [le] *projet* de ce contract. J'ay fait un *projet* de compte [de] nostre societé.

PROJETTER. v. act. Faire quelque dessein, que[lque] entreprise, avoir quelque envie. Alexandre avoit [pro]*jetté* la conqueste du monde. On avoit *projetté* [de]puis long-temps de faire la jonction des mers: ce qui [n'a] pû s'executer que de nôtre temps. Cet homme a [pro]*jetté* de marier sa fille avec un tel. Il a *projetté* d'a[cheter] une telle terre. Ses ennemis avoient *projetté* de l'a[ssassi]ner. On n'execute pas tout ce qu'on *projette*. Cet hom[me] avoit *projetté* d'abjurer l'heresie, mais sa femme [l'en] a empéché.

PROLEGOMENES. s. m. plur. Discours, Traitez preparatifs qui contiennent les choses qu'il faut instruire un lecteur, afin qu'il puisse entendre [quel]que livre ou quelque science pour en faire bien son [pro]fit. La plus-part des sciences demandent quelques [in]troductions ou *Prolegomenes*.

PROLIFIQUE. adj. f. Terme de Medecine. Qui a les qualitez propres pour engendrer. Les Medecins pre-tendent connoistre quand la semence est *prolifique*. [Il y a] les hommes n'ont pas la vertu *prolifique*.

PROLIXE. adj. m. & f. Trop long, ennuyeux: il se dit des discours, des harangues, & de ceux qui les font. Cet homme est trop *prolixe* en ses discours, en ses raisonnements. Le vice de Gassendi, c'est d'avoir été trop diffus, trop *prolixe*, d'avoir traité les matieres trop au long. Ce Traité est trop *prolixe*, trop ennuyeux.

PROLIXEMENT. adv. Diffusément, avec une étenduë. Il faut affecter un stile serré, & ne pas écrire trop *prolixement*.

PROLIXITÉ. s. f. Longueur. Quand on parle avec *prolixité*, on ennuye, quelque bonnes choses qu'on dise.

PROLOGUE. s. m. Recit qu'on faisoit autrefois devant des Comedies, tant de vive voix que par écrit, pour advertir les spectateurs, ou les lecteurs, du sujet de la piece, & leur en faciliter l'intelligence. Il y a de fort plaisants *Prologues* dans les Comedies de Luigi Groto, Cieco d'Hadria. Les Anciens faisoient des *Prologues*; les Modernes en ont perdu l'usage.

On fait encore des *Prologues* en quelques spectacles, mais ils ne regardent gueres le sujet de la piece. Le Prologue de l'Amphytrion de Moliere, les *Prologues* des Opera, sont des fictions qu'on fait pour parler à la louange du Roy, ou d'autres choses agreables.

PROLOGUE, signifie quelquefois dans le discours ordinaire, Preface, preambule. Il m'a fait un long prologue, un long entretien de son voyage. Je vous parlons sans *prologue*, allons au fait.

PROLONGATION. s. f. Augmentation de la durée.

durée de quelque chose. On obtient aisément une *prolongation* de delay pour faire une preuve, une enqueste. Le regime sert beaucoup a la *prolongation* de la vie.

PROLONGER. v. act. Rendre la durée d'une chose plus longue. L'on a *prolongé* le temps de son exil, on ne l'a point rappellé à la Cour. Les debiteurs *prolongent* tant qu'ils peuvent la poursuite d'un decret, pour jouir toûjours de leur terre. Quelques Chirurgiens *prolongent* les maux qu'ils pourroient guerir promptement. JESUS-CHRIST *prolongea* les jours du Lazare par un miracle. On dit en Geometrie, *Prolonger* une ligne, pour dire, la faire aller plus avant.

PROLONGER, en terme de Marine, c'est avancer son navire contre un autre, & le mettre coste à coste, flanc à flanc, ou vergue à vergue, ensorte que si leurs vergues estoient prolongées, elles ne feroient qu'une ligne.

PROLONGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PROMENADE. s. f. Lieu où on se promene. Le Cours, les Tuilleries sont d'agreables *promenades*. Le cœur de Paris est fort loin des *promenades*.

On dit hyperboliquement, pour témoigner qu'un lieu n'est pas fort eloigné, que ce n'est qu'une *promenade*. Ce Marchand va tous les ans en Espagne, ce n'est pour luy qu'une *promenade*.

PROMENADE, est aussi l'action de se promener. Allons faire un tour de *promenade*. Il est allé faire une petite *promenade* jusqu'en Flandres.

PROMENER. v. act. qui se dit souvent avec le pronom personnel. Marcher sans autre dessein que de faire exercice pour le plaisir, ou pour la santé. Il faut *promener* un cheval eschauffé, avant que de le mener boire. Il se *promene* dans sa chambre aprés le repas. Il s'est allé *promener* aux Tuilleries. Il se *promenoit* à grand pas en resvant, en faisant des vers. Une nourrice *promene* son enfant pour l'empêcher de crier.

On dit au Manege, *Promener* un cheval sur le droit, pour dire, le faire marcher sur une ligne droite ; le *promener* sur les voltes, entre deux talons, la teste & les hanches dedans, pour dire le faire marcher de costé entre deux lignes.

PROMENER, signifie aussi, Prendre l'air de la campagne, soit à cheval, soit en carrosse. Les femmes aiment fort qu'on les mene *promener* au Cours, aux villages circonvoisins. Il est monté à cheval pour s'aller *promener* à deux ou trois lieuës.

PROMENER, signifie aussi, Aller en divers lieux pour voir quelque chose de nouveau, pour voyager. Un provincial *promene* sa femme par tous les endroits de la ville pour luy en faire voir les singularitez. On a envoyé ce jeune homme se *promener* en Italie, en Flandres, pendant un an. Ce Voyageur s'est bien *promené* dans le monde, dans l'Orient.

PROMENER, se dit aussi en un sens contraire, pour dire, Donner de la peine, chasser, maltraiter. Ce pauvre homme a un procés contre un chicaneur qui le fait bien *promener*, qui le fait bien aller & venir. Ce laquais vous sert mal, il faut l'envoyer *promener*, le chasser. Il m'a fait une proposition peu honneste, je l'ay bien envoyé *promener*, je l'ay bien rembarré.

On dit aussi, qu'on a envoyé *promener* quelqu'un, lors qu'on l'a exilé de la Cour, qu'il a été relegué en quelque lieu.

PROMENER, se dit figurément en choses morales. Quand un Philosophe resve, il *promene* son esprit, son imagination, sur tous les estres de la nature, & il admire le Createur. Un galant qui est au bal *promene* ses yeux sur toutes les belles de l'Assemblée.

On dit proverbialement à un homme qu'on chasse, ou qu'on mesprise, Va te *promener*, tu auras des chausses. Ce mot vient du Latin *prominare*. Menage.

PROMENÉ, ÉE. part. pass.

PROMENOIR. s. m. Lieu propre pour se promener, où on a accoustumé d'aller a la promenade. L'agrement de cette ville, c'est qu'il y a alentour de beaux *promenoirs*.

PROMESSE. s. f. Esperance qu'on fait concevoir à quelqu'un qu'on fera, ou qu'on donnera quelque chose. Dieu ne manquera point aux *promesses* qu'il a faites à son Eglise. La *promesse* qu'on m'a faite n'est que verbale. On vend les heritages avec *promesse* de garentir, fournir, & faire valoir. Quoy qu'on obmette cette clause, on est toûjours garent de ses faits & *promesses*.

PROMESSE, est aussi une reconnoissance sous seing privé de quelque dette, ou convention qu'on a faite. Il ne faut pas qu'une fille se laisse seduire par une *promesse* de mariage. Les *promesses* ne portent point d'hypotheque jusqu'à ce qu'elles soient reconnuës.

PROMETTEUR, EUSE. s. m. & f. Qui promet beaucoup, & qui tient peu de chose. On ne se doit gueres fier à ces grands *prometteurs*.

PROMETTRE. v. act. Faire esperer quelque chose à quelqu'un, l'obliger à donner, ou à faire quelque chose. Dieu a *promis* son Paradis aux justes, & l'Enfer aux pecheurs. Je confesse devoir, & *promets* de payer. Ce n'est pas tout que de *promettre*, il faut tenir. Dans tous les contracts on se *promet* reciproquement plusieurs choses. Les Charlatans *promettent* beaucoup, & ne tiennent rien. Je vous *promets* que cet homme est fort sincere, & qu'il ne vous trompera point.

Les Notaires mettent dans tous leurs actes cette clause, *Promettant*, obligeant, renonçant, qu'ils estendent beaucoup, quand ils les grossoyent. On dit aussi, *promettre* une fille en mariage.

PROMETTRE, se dit aussi figurément des signes ou apparences sur lesquelles on forme quelque conjecture. Saturne dans la Maison de la Mort *promet* une mort prompte, ou funeste. Cette disposition du ciel nous *promet* du beau temps. Ce jeune Prince *promet* beaucoup, il donne de grandes esperances. La campagne a belle monstre, nous *promet* bien des fruits cette année. Il se *promet* bien d'avoir sa revanche de cet affront.

PROMETTRE, se dit proverbialement en ces phrases. Il ne nous *promet* pas poires molles. Il nous a *promis* plus de beurre que de pain. Il ne sera pas si méchant qu'il a *promis* à son Capitaine. Il nous a *promis* monts & merveilles. Chose *promise* est deuë. Il se ruine à *promettre*, & s'acquite à ne rien tenir.

PROMIS, ISE. part. & adj. Une fille *promise* est une fille accordée en mariage. Il ne faut pas manquer à la foy *promise*.

PROMISSION. s. f. Terme de l'Escriture, qui se dit de la terre que Dieu avoit promise à Abraham & à sa posterité. De tous les Hebreux qui sortirent d'Egypte, il n'y eut que Josué & Caleb qui entrerent en la terre de *promission*. Le lait & le miel couloient dans la terre de *promission*. Monconis dit qu'il n'y a plus de vestiges de la terre de *promission* : tout le pays est sec, affreux & infertile.

On appelle figurément un pays gras & abondant, une seigneurie où il y a de toutes choses necessaires à la vie, un pays, une terre de *promission*, où les richesses abondent. On dit aussi, que le pays de Cocagne est un pays de *promission*.

PROMONTOIRE. s. m. Terme de Geographie. C'est une pointe de terre ou de rocher qui avance dans la mer. En termes de Marine on l'appelle *Cap*. Le Cap de Bonne Esperance est le *promontoire*, la pointe de terre la plus avancée vers le Midy.

PROMOTEUR. s. m. Celuy qui est la partie publique dans une Cour Ecclesiastique, en une Assemblée du Clergé, en un Concile, en une Chambre des Decimes, en une Officialité. Il requiert pour l'interest pu-

blic, comme le Procureur du Roy dans les Cours Laïques. Dans quelques Coustumes, comme en celle de Senlis, on appelle aussi *Promoteur*, le Procureur de la Seigneurie temporelle.

PROMOTEUR, se dit aussi de celuy qui est auteur, qui est cause de quelque action. On a bien puni cet assassinat sur un des complices, mais on ne tient pas celuy qui en est l'auteur, le *promoteur*.

PROMOTION. s. f. Eslevation à certains titres ou dignitez Ecclesiastiques. Le Pape a fait une *promotion* de Cardinaux. Depuis sa *promotion* aux Ordres, à l'Episcopat.

PROMOUVOIR. v. act. Eslever à quelque dignité Ecclesiastique. Il est en age d'estre *promeu* aux Ordres Sacrez. Il taschera de se faire *promouvoir* à ces premiers Quatre-temps. Un tel Prelat s'attend d'estre *promeu* au Cardinalat à la premiere promotion.

PROMOUVOIR, signifie aussi, Procurer l'avancement ou l'avantage de quelque chose. Le Roy François I. employa tous ses soins pour *promouvoir* & cultiver les Lettres en France.

PROMEU, EUË. part. pass. & adj. On dit qu'un homme est *promeu per saltum*, quand il a esté *promeu* à quelque Ordre superieur en passant pardessus un inferieur, comme si un Sous-Diacre est fait Prestre sans avoir passé par le Diaconat.

PROMPT, PROMPTE. adj. Qui est prest à faire quelque chose sans tarder, qui l'execute sur le champ. Ce General voyant ses troupes *promptes* à bien faire, donna l'assaut. Les soldats doivent estre *prompts* à obeir. Cet ami est *prompt* à servir, *prompt* à tout faire, complaisant. Ce courier est *prompt*, c'est à dire fait grande diligence.

On dit aussi, que du vin est *prompt* à boire, pour dire, qu'il est en estat d'estre beu.

PROMPT, se dit aussi de ce qui passe viste & soudain. Cela est *prompt* comme un esclair, *prompt* comme la foudre, *prompt* comme le vent. Un *prompt* mouvement se dit d'un mouvement subit & non premedité.

PROMPT, se dit aussi en choses morales. C'est un esprit *prompt* & vif, qui conçoit aisement les choses, qui a la repartie *prompte*, qui fait des inpromptu. On dit qu'un homme est *prompt*, qu'il prend feu aisément, qu'il se met d'abord en colere. On le dit aussi de celuy qui interrompt, & qui veut toûjours parler. On dit aussi, qu'un homme a la main *prompte*, quand il frappe pour la moindre chose qu'on luy dit. L'Escriture a dit, L'esprit est *prompt*, mais la chair est infirme.

PROMPTEMENT. adv. En diligence. Il faut faire partir un courier *promptement*. Il faut courir *promptement* au remede. On a expedié *promptement* ce criminel.

PROMPTITUDE. s. f. Vistesse, diligence. Un navire à pleines voiles avec bon vent va avec une grande *promptitude*. Ce Copiste escrit avec une grande *promptitude*. Il faut que les esprits animaux se meuvent avec une grande *promptitude* pour obeir à tous les mouvemens des habitudes acquises.

PROMPTITUDE, se dit aussi de la vivacité de l'esprit, de l'agitation des humeurs. Il a respondu avec une grande *promptitude*, ou grande presence d'esprit. Il faut pardonner à la *promptitude* de cet homme-là : quand sa *promptitude* est passée, c'est le meilleur homme du monde.

PROMPTUAIRE. s. m. se dit en cette phrase : Un *Promptuaire* du Droit, un texte, un abregé du Droit.

PRONATEURS. adj. Terme de Medecine, qui se dit de deux des quatre muscles qui servent au mouvement du rayon, ou de l'avantbras, qui est depuis le coude jusqu'à la main. Les deux autres s'appellent *supinateurs*.

PRONOM. s. m. Terme de Grammaire. C'est une partie d'oraison qui tient lieu de nom. Il y a quatre sortes de *Pronoms*, *personnels*, *relatifs*, *possessifs* & *demonstratifs*. Les personnels sont, *je*, *tu*, *il*, *moy*, *toy*, *luy*, au pluriel, *nous*, *vous*, *eux*. Les relatifs, *qui*, *lequel*, *laquelle*; possessifs, *mon*, *ton*, *son*, *mien*, *tien*, *sien*, *nostre*, *vostre*, *leur*; les demonstratifs, *celuy*, *ces*, &c.

PRONONCER. verb. act. Proferer distinctement quelques paroles. Les gens qui begayent, qui parlent gras, qui bredouillent, ne *prononcent* pas bien les mots. Il y a des lettres que certains peuples ne sçauroient jamais bien *prononcer*. Il faut que les Prestres *prononcent* les paroles sacramentales. En toutes les Langues il y a des mots qu'on escrit d'une façon, & qu'on *prononce* de l'autre. Il faut observer, quand on *prononce*, les longues & les breves, & les accents du pays.

PRONONCER, signifie aussi, Decider avec autorité. Quand l'Eglise a *prononcé* sur une question, il n'en faut plus douter, c'est un article de foy. On a ouy les Advocats, il ne reste qu'à *prononcer*. Le President a *prononcé* l'arrest de mort. On a envoyé le Greffier *prononcer* à ce criminel son arrest. Quand on a omis de *prononcer* sur un chef compris dans les reglemens d'un procés, c'est un moyen de requeste civile. On prononce au prosne des excommunications contre les Sorciers, Devins, &c. Un Amant dit aussi, que sa Maistresse a *prononcé* l'arrest de son trepas, quand elle l'a disgracié ou chassé.

PRONONCER, signifie aussi quelquefois simplement, Donner son advis. Un homme prudent ne se haste pas de *prononcer* sur les questions qu'on luy fait. Prononcez hardiment, dites vostre opinion.

PRONONCER, signifie aussi, Reciter en public. Ce discours a esté *prononcé* devant le Roy. Harangue *prononcée* devant l'Assemblée du Clergé.

PRONONCER, en termes de Peinture signifie, marquer & distinguer quelque partie d'un tableau, la faire aussi bien connoistre par le pinceau, comme on feroit en *prononçant* des paroles. Ainsi on dit, prononcer un bras, une main, une espaule, un genou, pour les specifier, desbrouiller, &c.

PRONONCÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On dit proverbialement & ironiquement à celuy qui dit son advis mal à propos sur quelque chose, Voila Monsieur qui a *prononcé* sa sentence.

PRONONCIATION. subst. fem. Distincte articulation des mots & des lettres. La plus difficile partie des Langues, c'est d'apprendre la *prononciation*. On ne peut apprendre la vraye *prononciation* que dans le pays. Un des grands soins de l'Orateur, c'est d'avoir la *prononciation* nette & distincte. Erasme dit que l'Empereur Maximilien ayant esté harangué en Latin par plusieurs Ambassadeurs, toute l'assemblée crut qu'ils s'estoient servis de leur Langue maternelle, faute de bonne *prononciation*; & Erasme qui y étoit present dit qu'il y fut trompé luy-méme. Scaliger ayant escouté le compliment qu'un Irlandois luy fit en Latin, crût qu'il luy avoit parlé en Langue Irlandoise, qu'il avoüoit luy estre connüe.

PRONONCIATION, se dit aussi des jugemens & arrests. Quand le Prevost de Paris va presider au Chastelet, il prend les voix, c'est le Lieutenant Civil qui fait la *prononciation* de la sentence. Ce President fait des *prononciations* d'arrests de deux pages sans hesiter. Il n'y a pas long-temps qu'on ne faisoit les *prononciations* d'arrests au Greffe que le Samedy. On paye un droit au Greffier pour sa *prononciation*.

PRONOSTIC. adj. & s. m. Jugement conjectural de quelque futur evenement par quelques signes precedens. Une des principales qualitez du Medecin, c'est d'estre habile dans le *pronostic*, de juger de l'evenement d'une

d'une maladie par les premiers symptomes. La Medecine traite des signes *pronostics* & diagnostics. Les *pronostics* des faiseurs d'Almanachs n'ont aucun fondement solide.

PRONOSTICATION. s. f. est la même chose que *pronostic*, & ne s'employe que dans les titres des Almanachs.

PRONOSTIQUER. v. n. Conjecturer, predire, soit par habileté, soit par hasard, quelque evenement futur. Je luy ay *pronostiqué* sa mort long-temps avant qu'elle arrivast, parce que je connoissois son temperament. Tous ces mouvements & assemblées nocturnes *pronostiquent* quelques troubles dans l'Estat. Voila une vilaine physionomie qui ne *pronostique* rien de bon. Ce grain de vent *pronostique* quelque grand orage. L'iris *pronostique* quelquefois la pluye.

PRONOSTIQUEUR. s. m. Celuy qui pronostique. Presque tous ces grands *pronostiqueurs* sont des charlatans.

PROPAGATION. s. f. Generation & multiplication des animaux. Il y a un instinct naturel qui tend à la *propagation* de l'espece. La *propagation* des hommes a été merveilleuse aprés le deluge, il s'en est trouvé par toute la terre. On le dit aussi en Physique de la lumiere & du bruit. Le tonnerre & l'esclair ne se rendent sensibles que par la *propagation* de la lumiere & du bruit jusqu'à l'œuil & a l'oreille.

PROPAGATION, se dit figurément en choses spirituelles. Les Martyrs & les Apôtres ont fait en peu de temps la *propagation* de la Foy. Il y a à Rome une Congregation pour la *propagation* de la Foy: on prie pour cela dans les prieres publiques. Il faut empécher la *propagation* des erreurs & des meschantes doctrines.

PROPENSION. s. f. Inclination d'une chose. Tous les corps graves ont une *propension* naturelle à tendre en bas. Nostre nature corrompuë a toûjours quelque *propension* au mal. On a plus de *propension* à croire ce que disent les amis, que ce que disent les autres.

PROPHETE. s. m. Homme extraordinaire & inspiré de Dieu qui annonce ses loix, ses commandements & ses mysteres. Dieu a parlé aux Hebreux par la bouche des *Prophetes*. Tous les *Prophetes* ont annoncé le Messie. Moyse est le *Prophete* qu'il a choisi pour donner aux Juifs leur Loy & leurs ceremonies. David est appellé le *Prophete* Royal. Les Livres Canoniques contiennent ceux des quatre grands *Prophetes* & des douze petits *Prophetes*. L'Ecriture fait mention aussi de plusieurs autres *Prophetes*, comme Nathan, Ahias, Elie, Elisée, Samuel, Hananias, Addo, Esdras, Semeias, Gad, &c. De ces deux commandements dependent la Loy & les *Prophetes*. Ce mot est Grec, & vient de *phatos*, d'où les Latins ont derivé *fatus* & *fateor*. Borel.

PROPHETE, s'est dit aussi de plusieurs personnes moins celebres qui ont parlé de la part de Dieu, & qui ont été distinguez par quelque zele, devotion ou commandement, du reste du peuple. Les soixante-&-dix vieillards que choisit Moyse pour rendre justice au peuple prophetiserent, comme il est dit au Livre des Nombres, Ch. 11. v. 29.

PROPHETE, s'est dit aussi des Prêtres & Sacrificateurs qui étoient chez les ennemis des Hebreux. Samuel envoya Saül dans une ville des Philistins, luy disant qu'il y auroit une trouppe, un gros de *Prophetes* qui viendroient au devant de luy, qu'ils prophetiseroient, & qu'il prophetiseroit avec eux: d'où est venu le proverbe Hebreu, Saül entre les *Prophetes*. L'Ecriture appelle cette trouppe, *grex*, *cuneus*.

PROPHETE, s'est dit aussi des Prestres idolatres, des imposteurs qui disoient venir de la part de Dieu, & qui abusoient les peuples. Le *Prophete* Balaam alloit pour maudire le peuple de Dieu. Les *Prophetes* de Baal étoient au nombre de 450. & 400. *Prophetes* des forests qui étoient entretenus par Jesabel, au III. des Rois, Ch. 18. JESUS-CHRIST recommande à ses Apostres de se donner de garde des faux *Prophetes*. En ce sens on dit que Mahomet est un faux *Prophete*. Les Turcs & les Indiens ont aussi des gens chez eux qui passent pour *Prophetes*.

PROPHETE, se dit aussi de ceux qui par prudence, par art, ou par hasard predisent les choses à venir. Le galimathias de Nostradamus l'a fait passer pour *Prophete*. Malachie & l'Abbé Joachim chez les superstitieux sont tenus pour *Prophetes*. J'avois bien preveu que ce malheur vous arriveroit, n'ay-je pas *été Prophete?* J'ay grand regret d'avoir été si bon *Prophete*. On appelle *Prophete de malheur*, celuy qui ne predit & annonce que des choses fâcheuses. Il ne falloit pas être grand *Prophete* pour deviner que cette affaire ne reüssiroit pas.

PROPHETE, se dit proverbialement en ces phrases. Nul n'est *Prophete* en son pays: c'est un proverbe sacré. On dit de celuy qui devine mal, Il est *Prophete* comme une vache, il est *Prophete* du passé, il devine les Festes, quand elles sont venuës.

PROPHETESSE. Femme qui prophetise. Les Chymistes ont pour Patrone Sainte Marie la *Prophetesse* sœur de Moyse. Elle est appellée *Prophetesse* en l'Exode, Ch. 15. v. 20. Debora est appellée *Prophetesse* au Livre des Juges; Holda *Prophetesse*, au IV. des Rois. Saint Luc, Ch. 2. fait aussi mention d'Anne fille de Phanuel, *Prophetesse*. Les Sybilles ont passé pour des *Prophetesses* chez les Payens.

PROPHETIE. s. f. Prediction faite par inspiration divine. JESUS-CHRIST a accompli toutes les *Propheties*; il a expliqué aux Juifs les *Propheties*. Les *Propheties* d'Esaïe, de Jeremie, d'Ezechiel, &c. Le Livre de l'Apocalypse est appellé *Prophetie* en plusieurs endroits.

PROPHETIE, est aussi un don du St. Esprit, suivant St. Paul en la I. aux Corinthiens, Ch. 12. L'un a le don de sagesse, l'autre de la science, l'autre de la foy, l'autre des miracles, l'autre de la *prophetie*, l'autre le don des langues.

PROPHETIE, signifie aussi, Divination par art, ou par hasard. Je n'ay pas pû prevoir cet inconvenient, je n'ay pas le don de *prophetie*. Les *Propheties* de Nostradamus, de l'Abbé Joachim, &c. se sont mises en credit par la superstition & sotte credulité des peuples.

PROPHETIQUE. adj. m. & f. Qui contient quelque prophetie. Presque tout l'Ancien Testament s'explique de JESUS-CHRIST en un sens *prophetique*. Il a dit cela par un esprit *prophetique*.

PROPHETISER. v. act. & n. Faire une prophetie. Les Patriarches & les Prophetes anciens ont *prophetisé* le Messie.

L'Escriture prend quelquefois ce mot en mauvaise part, & signifie, Fureur. Quand le malin esprit se saisissoit de Saül, il *prophetisoit*, & David appaisoit sa fureur avec sa harpe, comme on voit au I. des Rois, Cap. 18. & 19.

PROPHETISER, signifie quelquefois, Prescher ou faire quelque chose au nom de Dieu. Beaucoup diront au jour du Jugement, Seigneur, n'avons-nous pas *prophetisé* en ton nom, chassé des Demons, & fait plusieurs choses merveilleuses? en St. Matthieu, Ch. 7. v. 22. St. Paul ayant baptisé plusieurs Disciples à Corinthe, ils parloient plusieurs langues & *prophetisoient*, aux Actes, Ch. 19. v. 6. St. Paul dit que l'homme doit prier & *prophetiser* nuë teste, & la femme prier & *prophetiser* la teste voilée, I. aux Corinth. Ch. 11. v. 4. & 5.

PROPHETISER, signifie aussi, Deviner. Les Juifs ayant bandé les yeux de JESUS-CHRIST, & luy frap-

frappant le visage luy disoient, *Prophetise* nous qui t'a frappé, pour dire, devine.

PROPHETISÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PROPICE. adj. m. & f. Favorable. Le ciel est *propice* à nos vœux. Il faut que l'Orateur se rende les Juges *propices*, favorables.

PROPICIATION. s. f. Sacrifice pour se rendre Dieu propice, pour appaiser sa colere. Il y avoit chez les Juifs des sacrifices publics qui étoient d'ordinaire pour des actions de grace & des holocaustes; d'autres de *propiciation*, qui se faisoient pour des particuliers qui avoient commis quelque faute. Si c'étoit par ignorance, on offroit un agneau ou chevreau; si sciemment, on offroit un mouton. Les pauvres offroient une paire de tourterelles.

PROPICIATOIRE. s. m. C'étoit chez les Juifs la couverture de l'Arche revestuë dedans & dehors de lames d'or, ensorte qu'on ne voyoit point le bois. Les Cherubins étendoient leurs aisles sur le *Propiciatoire*.

PROPINE. s. f. Terme de Chancelerie Romaine. C'est un certain droit qu'on paye au Cardinal Protecteur pour tous les Benefices qui passent par le Consistoire, & pour les Abbayes qui sont taxées au dessus de 66. ducats deux tiers, qu'on paye à proportion de leur valeur.

PROPORTION. s. f. Rapport, convenance agreable que deux choses ont l'une avec l'autre. La premiere des *proportions* est l'égalité. Les bras, les jambes ont entre eux une belle *proportion*, quand ils sont égaux. Ce bastiment est basti avec une belle symmetrie & *proportion*, c'est à dire, que les fenestres, les entrecolomnes sont égales & également distantes, les aisles & les pavillons qui se répondent sont égaux & de même construction.

PROPORTION, se dit en ce sens de la simple convenance, de ce qui est propre. Il faut se faire faire un habit à *proportion* de son corps. Il faut manger à *proportion* de sa faim, de la force de son estomach. Il faut despenser à *proportion* de son revenu, travailler à *proportion* de ses forces. On regle les tailles à *proportion* du bien & de l'industrie des contribuables.

PROPORTION, se dit aussi entre des choses de même nature, qui ont un tel rapport, que quoy qu'elles ne soient pas égales entre elles, neantmoins toutes leurs parties ont un égal accroissement, ou diminution. Lors qu'on reduit une figure au petit pied, ou qu'on la veut avoir en grand, on prend garde d'y observer en toutes ses parties une égale augmentation, ou diminution, en telle sorte que si une ligne est augmentée d'un poulce, une pareille ligne sera aussi augmentée d'un poulce. Les Peintres ont fondé les regles de leur art sur certaines *proportions* naturelles qui sont ordinairement dans les corps bien faits. Ils ont observé sur les parties d'un visage, ou des membres, certaines longueurs ou *proportions* qu'elles doivent avoir les unes à l'égard des autres, une certaine augmentation, ou diminution.

C'est en ce sens qu'on dit dans les lignes & dans les nombres, une *proportion* double, triple, multiple, sesquialtere, superpartiente. Ces mots sont expliquez à leur ordre.

C'est en ce sens aussi qu'on dit, payer à *proportion* de son travail, à *proportion* de sa condition. Il n'y a point de *proportion* entre un Duc & Pair, & un paysan. On le dit aussi des esprits, des ouvrages. On dit en Philosophie, Du fini à l'infini il n'y a point de *proportion*.

PROPORTION ou PROGRESSION ARITHMETIQUE, est une égalité de difference entre plusieurs nombres, soit en montant, soit en descendant: comme, 2. 4. 6. 8. qui se surpassent également l'un l'autre de deux unitez en montant, est une *proportion arithmetique*. 20. 15. 10. 5. qui se diminuent également en descendant, en est une autre: & ainsi du reste des quatre nombres qui sont arithmetiquement proportionnels. Les deux premiers s'appellent, le *premier antecedent*; & celuy qui le suit, le *second antecedent*: & les deux derniers, le *premier consequent*, & le *second subsequent*. Le premier & le quatriéme s'appellent *les deux extremes*; le second & le troisiéme sont les *moyens*.

PROPORTION GEOMETRIQUE, est une égalité de deux rapports ou comparaisons, que deux nombres ou deux lignes ont les unes avec les autres: comme, de même que 4. est à 8. ainsi 8. est à 16. c'est à dire, que comme 8. contient deux fois 4. ainsi 16. contient deux fois 8. & on appelle ces quatre termes *proportionnels*: mais quand les deux du milieu sont égaux, c'est à dire le même, on dit que c'est un moyen proportionnel. Il y a seulement cette difference entre la *proportion* & la *progression*, que la *proportion* se renferme en trois ou quatre termes au plus; & la *progression* en plusieurs à l'infini: comme, la *proportion geometrique* est entre 4. & 8. & entre 8. & 16. mais la *progression* est entre tous ces nombres, 2. 4. 6. 8. 10. 12. 14. 16. &c. qui different également de deux.

La *regle de proportion*, qu'on appelle autrement *regle de trois* ou *regle d'or*, est celle qui enseigne à trouver un quatriéme nombre proportionnel à trois autres qu'on a donnez: comme, Si trois degrez de l'Equateur contiennent 72. lieuës, combien 360. degrez, qui font le tour de la terre, en contiendront-ils?

Il y a la *regle de proportion directe*, qui est celle de l'exemple cy-dessus. Il y en a une *inverse*, ou *renversée*, qui rend le dernier terme moindre: comme, Si cent ouvriers bastissent cette maison en un an, en combien de temps deux cens ouvriers la bastiront-ils? On trouvera en six mois. Icy le dernier terme diminuë; au lieu qu'au premier exemple il augmente.

La *proportion harmonique* se trouve entre trois nombres, quand les differences du premier & du second terme ont la même *proportion*, que le second terme au troisiéme: comme, 60. 30. 20. les 30. different de 60. de sa moitié, & la difference de 20. à 30. est aussi de sa moitié, sçavoir 10.

Le *compas de proportion* est un instrument de Mathematique composé de deux branches plattes & mobiles dans une charniere, qui par le moyen de plusieurs divisions des lignes marquées sur ses branches sert à plusieurs operations de Geometrie & observations astronomiques. Henrion & plusieurs autres ont écrit de ses usages, comme aussi de la regle de *proportion*, qui est une seule branche divisée de la même maniere, qui fait presque les mêmes effets.

PROPORTIONNEL, ELLE. adj. Quantité soit en lignes, soit en nombres, dont les parties ont rapport & proportion entre elles. Euclide au VI. Livre monstre le moyen de trouver quatre lignes *proportionnelles*, & une moyenne *proportionnelle*. Il y a deux mille ans que les Geometres cherchent inutilement le probleme des deux moyennes *proportionnelles*, que les Anciens n'ont pû trouver que mechaniquement par le mesolabe descrit dans les Commentaires d'Eutocius sur Archimede. Il y a eu plusieurs Auteurs qui en ont pretendu donner la demonstration; les uns par des lieux solides, comme Menechmus; les autres, par des lieux linéaires, comme Nicomede, Diocles, & de nôtre temps Viete; & d'autres par des mouvements impliquez, comme Platon, Architas, Pappus & Sporus; ou par des descriptions de cercles en tastonnant, comme Heron & Apollonius, &c.

PROPORTIONNELLEMENT. adv. D'une maniere proportionnelle. Tout triangle divisé par une ligne parallele à un de ses costez, couppe les autres *proportionnellement*.

PROPORTIONNER. v. act. User de proportion, de convenance. Dieu *proportionne* ses graces à nos besoins, les afflictions qu'il nous envoye à nos forces. Cette recompense est *proportionnée* a son merite, à sa condition.

PROPORTIONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PROPOS. s.m. Discours, entretien. Plutarque a écrit plusieurs Livres des *propos* de table. Ils tinrent plusieurs devis & menus *propos*. On luy a jetté quelque *propos* de mariage, quelque *propos* d'accommodement, pour dire, quelques paroles. Il a tenu des *propos* fort insolents. De *propos* en *propos* nous sommes tombez sur vostre chapitre. Nostre *propos* a été interrompu, retournons à nostre *propos*. Ils ont joué aux *propos* rompus. Ce mot vient de *propositum*.

PROPOS, signifie aussi, Resolution, deliberation. Il faut à confesse faire un ferme *propos* de se corriger, de quitter le vice. Il a fait cet assassinat de *propos* deliberé, de dessein premedité. Je l'ay veu en *propos* de faire cette affaire, pour dire, en resolution. J'ay fait *propos* de me retirer du monde.

PROPOS, signifie aussi, Convenance. Cette gayeté est hors de *propos* en ce temps-cy. Le Roy a jugé à *propos* de faire cette ordonnance. Un Advocat dit cent fois en plaidant, Voilà un discours où il n'y a ni *propos* ni apparence.

A' PROPOS. Adverbial. Cet homme est venu mal *à propos*, à contretemps. Il est venu tout à *propos*, dans une occasion favorable. On dit au contraire, Cet homme est venu mal *à propos*, pour dire, Il a tout gasté nostre affaire. Mais *a propos*, c'est à dire, puis que je m'en souviens. C'est un indiscret qui rompt en visiere à tout *propos*. A quel *propos* me dites-vous cela? c'est à dire, pour quel sujet. Il a fait venir cela à *propos*.

On dit proverbialement, *A propos* de bottes. On dit aussi, Changement de *propos* resjouit l'homme.

PROPOSANT. s.m. Qui fait une offre, qui propose un dessein. On a fait voir au Conseil le dessein de la jonction des mers, le *proposant* demande telles & telles conditions. On a écouté les *proposans* d'un tel parti, les encherisseurs d'une telle ferme.

PROPOSANT, se dit aussi de ceux qu'on examine pour être receus Ministres dans la Religion pretenduë Reformée. Lors qu'ils soustiennent des Theses de leur croyance, ils font la même chose que ceux qui soustiennent des Theses pour être receus Docteurs dans la vraye Eglise.

PROPOSER. v. act. Mettre en avant quelque discours qu'on offre de soustenir, ou quelque doute dont on demande la resolution. Les Geometres *proposent* des problemes aux Sçavants, afin qu'ils en trouvent la resolution. Les Bacheliers *proposent* des theses, des maximes, dont ils pretendent soustenir la verité. On a *proposé* à ces Docteurs une telle question pour la consulter & examiner. Cet accusé a de bonnes deffenses à *proposer*, à alleguer.

PROPOSER, signifie aussi, Offrir, presenter quelque chose. On a *proposé* un accommodement raisonnable à cette partie. On a *proposé* à cette fille plusieurs partis avantageux. On a *proposé* au Roy de faire une telle entreprise.

PROPOSER, signifie aussi, Resoudre, tendre à quelque fin. Il se *propose* de partir cette automne pour aller voyager. Un penitent se *propose* un amendement de vie. Tout agent raisonnable se *propose* une fin de ses actions. Les Magistrats Romains *proposoient* des loix au peuple pour en deliberer. C'est en ce sens qu'on dit, L'homme *propose*, & Dieu dispose.

PROPOSER, signifie aussi, Promettre des prix, des recompenses à celuy qui aura bien reüssi en quelque chose qu'on luy marque. On *propose* des prix pour l'explication des enigmes. L'Academie Françoise *propose* des prix pour l'Eloquence & la Poësie, elle a *proposé* tel sujet. On a *proposé* de grands prix pour celuy qui trouveroit la vraye science des longitudes.

PROPOSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PROPOSITION. s.f. En termes de Logique, est une partie d'un argument dans laquelle on attribuë à un sujet quelque qualité positive, ou negative. Le Sylogisme est composé de trois *propositions*, majeure, mineure, & conclusion. L'Enthymeme n'a que deux *propositions*. Une *proposition* n'a que trois paroles essentielles, le sujet, l'attribut, & la copule. Je soûtiens, je prouve ma *proposition*. L'Eglise a condamné cette *proposition* comme erronée. On a été partagé sur les cinq fameuses *propositions* de Jansenius, pour sçavoir si elles étoient dans son Livre, ou non.

PROPOSITION, en termes de Geometrie, est l'allegation d'une verité prouvée par demonstration. Toutes les *propositions* d'Euclide sont claires, certaines & inébranslables. Les *propositions* se divisent en theoremes & en problemes.

PROPOSITION, se dit aussi de toutes sortes d'offres qu'on fait dans les affaires & negociations, pour les entreprendre, ou les terminer. On a fait à ce Prince des *propositions* de paix, d'accommodement, de mariage. Ce plaideur obstiné rejette toute sorte de *propositions*. Cet Ingenieur a fait des *propositions* au Conseil qui ont été écoutées, approuvées. Il est aspirant pour entrer à l'Academie, il a été à la *proposition*.

PROPOSITION D'ERREUR, se dit au Palais d'un remede extraordinaire de Droit, pour revenir contre un arrest où il y a eu erreur en fait, ou injustice manifeste. Il est different de la *requeste civile*, en ce que la *requeste civile* n'accuse que le fait, ou le dol & la surprise de la partie; & dans la *proposition d'erreur* il y a du fait des Juges qui se sont trompez dans le fait, & non dans le droit. Les *propositions d'erreur* ont été abrogées par le dernier Article de l'Ordonnance de 1667.

En Theologie on appelle pains de *proposition*, les douze pains sans levain que les Juifs offroient à Dieu, & qui étoient rangez six à six sur la table du Tabernacle.

PROPRE. adj. m. & f. & subst. Qui est naturel & essentiel à quelque estre. Les Philosophes distinguent quatre sortes de *propres*: le premier, qui convient à une seule espece, mais non pas à tous les individus, comme d'estre Geometre, Medecin, Philosophe, c'est le *propre* de l'homme, mais non pas de tous: le second, qui convient bien à toute l'espece, mais qui convient aussi à quelque autre, comme d'avoir deux pieds, est *propre* à l'homme, mais il est *propre* aussi à l'oiseau: le troisiéme, qui convient à une seule espece, mais non pas en tout temps, comme d'avoir les cheveux blancs, est *propre* seulement à l'homme, mais au vieillard: le dernier, qui convient seulement à une espece, à tous les individus, & en tout temps, comme la faculté de rire est *propre* à l'homme, le hennir aux chevaux, &c. & c'est celuy-là que Porphire appelle le *vray propre*.

PROPRE, se dit en Morale de ce qui se trouve ordinairement dans les choses, de leurs vertus particulieres. C'est le *propre* de Dieu d'estre bon & misericordieux, de pardonner. C'est le *propre* des esprits foibles d'estre lâches, peureux & vindicatifs. C'est le *propre* des gueux enrichis d'avoir de l'orgueil. C'est le *propre* des jeunes gens d'être estourdis, emportez & débauchez. Nous ne faisons presque rien que nous n'y soyons portez par l'amour *propre*.

PROPRE, se dit aussi des qualitez naturelles & necessaires pour reüssir à quelque chose. Les gens qui sont d'un temperament chaud & bouillant sont *propres* pour l'armée. Les froids & melancholiques sont *propres* à l'estude. Il y a des gens qui ne sont *propres* à rien qu'à boire & manger.

Propre, se dit aussi de ce qui est destiné à un certain usage. Voila du gros bois *propre* à bastir. Ce moilon est *propre* à faire des fondemens. Le faint leu n'est *propre* qu'à mettre à l'air au haut des maisons. Chaque animal sçait choisir l'aliment qui luy est *propre*. L'aimant est *propre* à frotter l aiguille d'une boussole.

Propre, se dit aussi de ce qui est convenable. Il luy faut essayer cet habit pour voir s'il luy sera *propre*. Ce quadre sera *propre* à ce tableau. Cette loy est *propre* à nostre espece, luy convient parfaitement. Cette doctrine n'est pas *propre* à estre soustenue en public. C'est le *propre* d un ignorant, de vouloir parler de tout à tort & à travers. Cela n'est pas en son *propre* lieu.

Propre, se dit aussi de ce qui est bien net, bien orné. Voilà un appartement bien *propre*, des meubles bien *propres*, un habit fort *propre*. Il faut estre *propre* sur soy, en son boire & en son manger.

Propre, en termes de Grammaire, se dit des noms & des mots. On distingue les noms *propres* des noms appellatifs. Chez les Chrestiens le nom *propre* est celuy qui est imposé au Baptême. On l'estend quelquefois aux noms de famille. Les Dictionaires communs ne se chargent gueres des noms *propres*. Il faut avoir recours au Dictionaire Poëtique pour chercher les noms *propres*. Voilà un mot *propre* pour signifier une telle chose. Ce mot n'est pas *propre*, mais figuré ou metaphorique.

Propre, est quelquefois reduplicatif, & sert pour affirmer & marquer plus precisément quelque chose. Jesus-Christ est venu nous racheter en *propre* personne. Dieu avoit gravé les tables de la Loy de sa *propre* main. Nous avons veu son Verbe de nos *propres* yeux. Cette lettre a été donnée en main *propre*. Le Pape confere quelquefois des Benefices de son *propre* mouvement. Il a levé la main sur son *propre* pere. Voila la clause en ses *propres* termes.

Propre, se dit aussi de ce qui appartient à quelqu'un, de ce dont il peut disposer. Un Moine Profez n'a rien de *propre*, qui soit à luy en *propre*. Il faut faire l'aumône de son bien *propre*, & non pas de celuy d'autruy. Il a été condamné à payer en son *propre* & privé nom. On peut user du bien de ses amis comme du sien *propre*.

Propre, en termes de Jurisprudence Françoise, est opposé à *acquest* ou *conquest*. C'est un heritage qui est venu par succession du pere ou de l'ayeul, & qu'on n'a point acquis par son industrie. Un Testateur ne peut disposer que de ses meubles & acquests, & du quint de ses *propres*. Les parents paternels heritent des *propres* paternels, & les maternels des *propres* maternels.

On appelle un *propre ancien*, celuy qui a fait souche dans la famille, qui vient de l'ayeul, ou trisayeul; un *propre naissant*, celuy qui n'a point fait souche. Un acquest du pere est un *propre naissant* en la personne de son fils. Il y a aussi des *propres* qui se font par stipulation d'une dot qui consiste en argent. On en fait entrer une partie en communauté, & le reste tient lieu de *propre* à la femme & aux siens. On stipule aussi le remplacement des *propres*.

On dit proverbialement d'une personne sale & maussade, qu'elle est *propre* comme une écuelle à chats.

Proprement. adv. D'une maniere propre. La vie de ce monde n'est à *proprement* parler qu'un exil. Cette femme est toûjours mise fort *proprement*. Ce logis est meublé *proprement*. Les Perruquiers mettent dans leurs enseignes, qu'ils font le poil *proprement*. On dit d'une personne, qu'elle jouë du luth *proprement*, pour la loüer d'en jouer bien, mais non pas dans la derniere perfection.

PROPRETE'. s. f. Qualité de celuy qui est propre, qui a soin de se tenir proprement & nettement. Les femmes ont parfois une *propreté* affectée & ridicule. Il est d'un honneste homme d'aimer la *propreté*, mais non pas de l'outrer.

PROPRIETAIRE. s. m. & f. Quelques uns disent aussi au feminin *Proprieteresse*. Qui a le fonds, le droit de la proprieté d'une terre, d'un Office, d'un Greffe. Un Fermier ou locataire n'est pas partie capable pour deffendre aux actions qu'on intente touchant le fonds dont il jouit, il faut les faire juger avec le *proprietaire*. On appelle *proprietaire incommutable*, celuy qui est seigneur d'un fonds sans crainte d'eviction, & sans charge de rachat, ni de faculté de remerer.

PROPRIETE'. s. f. Vertu particuliere & qualité que la nature a donnée à tous les corps. Salomon sçavoit la *proprieté* de toutes les plantes depuis le cedre jusqu'à l'hysope. Tous les jours on decouvre de nouvelles *proprietez* de l'aimant.

Proprieté, en termes de Grammaire, se dit de la signification particuliere d'un mot convenable à la chose à laquelle on l'applique, & est opposé à la signification figurée. Un Orateur doit avoir soin de la *proprieté* des mots, d'en choisir qui soient dans leur propre signification.

On dit aussi la *proprieté* d'une phrase, c'est la *proprieté* de la Langue.

Proprieté, en termes de Droit, signifie le fonds, le domeine, la seigneurie de quelque chose, dont on est maistre absolu, qu'on peut vendre, engager, ou en disposer à son plaisir. Les fiefs, les heritages se possedent en pleine *proprieté*. On n'a pas la *proprieté* des Benefices, on n'en a que la joüissance. On peut donner la *proprieté* d'une terre, & s'en reserver l'usufruit. Par la mort de l'usufruitier l'usufruit est consolidé à la *proprieté*. Des Moines ont long-temps disputé s'ils avoient la *proprieté* du pain qu'ils mangeoient, ou seulement l'usage.

PRORATA. adv. C'est un mot purement Latin, qui est passé en nostre Langue en cette phrase, Payer au *prorata*, c'est à dire, à proportion; & vient du mot *rata*, ou *ratio*.

PROROGATION. Action par laquelle on differe quelque chose. *Prorogation* de delay.

Proroger. v. act. Terme de Palais. Donner un delay de payer, de faire une enqueste, ou autre procedure de Justice. Les parties ont *prorogé* d'un mois le pouvoir qu'ils avoient donné aux arbitres. On dit aussi en Angleterre, que le Roy a *prorogé* son Parlement, pour dire, qu'il en a remis les seances en une autre saison.

Prorogé, ée. part. pass. & adj.

PROSAIQUE. adj. m. & f. Qui sent la prose. C'est une epithete qu'on donne aux méchants vers. Ces vers sont trop *prosaiques*, ne sont pas assez pompeux & élevez; le stile est *prosaique*, on diroit que c'est de la prose. Sa muse est *prosaique* & languissante.

Prosateur. s. m. Qui écrit en prose. Ce mot n'est pas encore tout à fait François, mais c'est pour un besoin de la Langue que Menage a tâché le premier de l'introduire, pour l'opposer plus exactement à Poëte que celuy d'Orateur; car il y a plusieurs bons Escrivains en prose qu'on ne peut pas mettre au rang des Orateurs.

PROSCRIPTION. s. f. Publication faite de la part d'un Chef de parti, par laquelle il promet grande recompense à celuy qui luy apportera la teste d'un de ses ennemis. Du temps de Sylla & de Marius se firent de grandes *proscriptions* chez les Romains.

Proscrire. v. act. Mettre des testes à prix, donner recompense à celuy qui les apportera. La coustume de *proscrire* a eu fort peu d'usage en France.

Proscrire, s'est dit aussi figurément de quelques mots, ou phrases de la Langue. Les delicats ont *proscrits* les mots de *proüesse*, *detresse*, & une infinité d'autres; ils les ont condamnez, quoy que ce soient de bons mots François & bien expressifs.

Proscrit, ite. part. pass. & adj. & subst. Il y avoit à Rome bien des testes *proscrites*. Les *proscrits* ne se sauvoient que par un exil volontaire.

PROSE. s. f. est le langage ordinaire des hommes, qui n'est point gesné par les mesures & les rimes que demande la Poësie, qui est le mot opposé. Cet homme écrit bien en *prose* & en vers. Voilà des vers si plats, que ce n'est que de la *prose*. Ce mot vient de *prosa* Latin, que quelques-uns pretendent derivé de l'Hebreu *poras*, qui signifie *expendit: est enim soluta & expensa oratio*.

Prose, en termes d'Eglise, est un chant rimé qu'on dit avant l'Epistre dans les Festes solemnelles seulement. La *Prose* de Pasques, de la Pentecoste, du St. Sacrement.

PROSELITE. s. m. & f. Nouveau converti à la Foy. C'est un terme dont on s'est servi en la Primitive Eglise. Les Juifs avoient aussi leurs *Proselites*, qui de Payens qu'ils étoient, avoient embrassé le Judaïsme. D'où vient que dans les Actes il est fait mention des Juifs & des *Proselites*. Ce mot est purement Grec, & signifie en Latin *advena*, & en François *estranger*.

PROSNE. s. m. Espece de Sermon qu'on fait tous les Dimanches dans les Eglises Parroissiales, pour advertir les Parroissiens des Festes & des jeûnes de la semaine, & faire les publications de ce qu'il est necessaire de faire sçavoir aux habitans, & aussi pour les instruire de leur Religion & de leur devoir. On publie aux *prosnes* les bans des mariages, des monitoires, des encheres, des terres à vendre & à bailler, &c. On fait des excommunications au *prosne*. On recommande le Seigneur au *prosne*. On dit proverbialement de celuy à qui il arrive plusieurs choses fascheuses à la fois, qu'il étoit bien recommandé au *prosne*. Ce mot vient de *praeconium*, selon Nicod, Saumaise, & Menage. D'autres le derivent de *proemium*.

Prosne, se dit aussi d'un discours ennuyeux & d'une longue remonstrance. Les vieillards sont sujets à faire de longs *prosnes* à la jeunesse. Il faut que cette fille s'en retourne viste, autrement sa mere luy feroit un beau *prosne*.

Prosner. v. act. & n. Faire le prosne. C'est le Vicaire qui s'est chargé de *prosner* Dimanche, il le faut aller entendre *prosner*. Ce mot vient du Latin *praeconisare*.

Prosner, signifie aussi, Faire un discours ennuyeux & importun. Cette vieille dans la maison ne fait autre chose que *prosner*. Un avare ne *prosne* autre chose que l'argent, que l'espargne. Si vous luy dites vôtre secret, il l'ira *prosner* par tout. On dit aussi d'un goinfre au cabaret, qu'il rit, qu'il chante, & qu'il *prosne*.

Prosner, signifie aussi, Loüer publiquement, faire connoistre le merite de quelqu'un. On a beau avoir du merite, il faut pour reüssir avoir des amis qui le *prosnent*. Ce Poëte est bienheureux d'avoir des gens qui le vont *prosner* par tout.

Prosneur. s. m. Qui fait des remonstrances, qui publie le merite de quelqu'un. On evite ce Critique, parce que c'est un *prosneur* perpetuel. La reputation de cet Auteur ne se soûtient que parce qu'il a par tout des *prosneurs*.

PROSODIE. s. f. Partie de la Grammaire qui enseigne la prononciation, qui marque les accents, les syllabes longues & breves. La *prosodie* ne se dit gueres que dans les Langues Grecque & Latine, où elle est absolument necessaire pour faire des vers, & pour en juger.

PROSOPOPÉE. s. f. Figure de Rhetorique par laquelle on fait parler des personnes absentes, ou deffuntes, des villes & des assemblées, même des choses inanimées. Les Poëtes dans leurs fictions usent souvent de *prosopopées*.

PROSPERE. adj. m. & f. Heureux, favorable. Cet homme a eu toute sa vie la fortune *prospere*, il ne luy est arrivé aucun malheur.

Prosperer. v. neut. Estre heureux, fortuné. Un meschant homme, un ingrat, un fourbe ne *prosperent* jamais. La maison du juste *prosperera* & sera florissante comme la palme. Cette famille a bien *prosperé* depuis la faveur d'un parent.

Prosperité. s. f. Estat de celuy dont la personne & les affaires se portent bien. Le suppliant priera Dieu pour vostre *prosperité* & santé: c'est la conclusion de tous les placets qu'on presente au Roy. Il est dangereux de s'oublier, de s'enorgueillir dans la *prosperité*, dans la bonne fortune. Il y a long-temps que cette maison est dans la *prosperité*. On appelle un visage de *prosperité*, un visage gay & content, qui a le teint frais & fleuri.

PROSTATES. s. m. Terme d'Anatomie. Ce sont deux corps blancs & glanduleux situez auprés du col de la vessie tout contre le muscle sphinctere, qui sont les reservoirs de la semence cuite & preparée, & où elle se garde pour la necessité. Ils sont revestus d'une membrane fort deliée, ils servent aussi à humecter le conduit de l'urine pour empescher son acrimonie.

PROSTERNER. v. neut. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Faire une profonde reverence, se jetter à terre en signe d'adoration ou de grand respect. Un bon Chrestien se *prosterne* à genoux devant l'Autel, devant le Crucifix, devant le Confesseur, pour demander pardon de ses fautes. Un vaincu se *prosterne* devant le victorieux pour luy demander grace & la vie. A la Passion on se *prosterne* pour baiser la terre. Les Moines ont plusieurs ceremonies où ils demeurent *prosternez* & estendus contre terre.

PROSTITUER. v. act. Abandonner laschement son corps, son honneur, pour quelque plaisir, ou quelque interest mercenaire. Les Marchands d'esclaves les achetent souvent pour les *prostituer*. Une femme lubrique & paillarde se *prostitue* à tous venants. Un Auteur qui a une plume venale la *prostituë* à ceux qui luy donnent le plus. Un homme sans honneur se *prostituë*, s'abandonne aux actions les plus serviles, les plus basses & les plus deshonnestes.

Prostitué, ée. part. pass. & adj. Femme *prostituée*, plume *prostituée*.

Prostitution. s. f. Déreglement de vie & de mœurs, abandonnement à une vie infame. Cette femme a renoncé à l'honneur, & vit dans une estrange *prostitution*. On appelle lieux de *prostitution*, les lieux publics où on trouve des infames qui se prostituent à tous venants.

PROTASE. s. f. Terme de Poësie. C'est la premiere partie d'un Poëme Dramatique, qui explique au peuple le sujet ou l'argument de la piece; ce qui se fait au premier & au second Acte.

PROTECTEUR. s. m. **Protectrice.** s. f. Qui prend en main la deffense des foibles, ou des affligez. Dieu & les Magistrats sont les *Protecteurs* de la veuve & de l'orphelin.

Protecteur, se dit aussi d'un patron, de celuy qui a le soin des affaires ou de la fortune d'autruy. Cet homme a un puissant patron, un bon *protecteur* à la Cour. Chaque nation, chaque Ordre de Religieux a un Cardinal *Protecteur* à Rome. Cromwel s'est appellé Milord *Protecteur* en Angleterre.

Protection. s. f. Autorité qu'on employe pour deffendre & conserver les interests des foibles, des miserables, ou de ceux pour qui on a quelque affection particuliere. Le peuple vit sous la *protection* des loix contre la violence des puissans. Cette ville neutre s'est mise sous la *protection* du Roy. Quand un homme violent menace sa partie adverse, elle demande d'estre mise en la

la *protection* & sauvegarde du Roy & de Justice. Dans les lettres de garde gardienne & de committimus le Roy declare qu'il a mis l'impetrant en sa *protection* & sauvegarde.

PROTECTION, se dit quelquefois de la personne du protecteur, & de sa qualité. On a donné à un tel Cardinal la *protection* de France. La *protection* d'Espagne est vacante par la mort d'un tel Cardinal.

PROTEE. s. m. C'est un nom qu'on donne aux personnes inconstantes ou trompeuses, qui changent de profession, qui paroissent sous diverses figures, & qui se transforment en mille manieres, principalement pour tromper les autres: ce qui est fondé sur une fiction des Poetes anciens d'un homme fabuleux qui changeoit à tout moment de forme & de figure: & cette fable vient de ce qu'un Roy d'Egypte nommé *Protee*, selon la coûtume du pays portoit sur la teste par ornement & pour marque de sa dignité des figures de taureaux, de dragons, d'arbres & d'autres choses semblables; ce qui a fait que les peuples ont transporté à sa personne les figures de ses habillements de teste, comme dit Diodore Sicilien. On tient même que de là vient l'origine des casques, des cimiers qu'on voit encore dans le Blason.

PROTEGER. v. act. Deffendre, conserver les interests de quelqu'un. Dieu *protegea* l'innocence de Susanne contre la calomnie des vieillards. Il fait dangereux de plaider contre de belles parties, car elles sont toûjours *protegees*.

PROTEGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PROTEST. s. m. Terme de Negotians. C'est un acte de sommation faite par un Notaire ou Sergent à un Banquier ou Marchand, d'acquitter une lettre de change tirée sur luy par un correspondant, avec declaration qu'à faute de ce, on renvoyera la lettre, & qu'on luy fera payer les changes & rechanges & tous les dommages & interests. Un Negotiant qui laisse venir à *protest* des lettres de change a bientost perdu son credit. Le *protest* ne peut estre suppleé par aucun autre acte public, soit demande, sommation ou assignation.

PROTESTANT. s. m. Amant qui fait à une Dame des offices de service & d'amour, & qui luy promet fidelité. Cette riche veuve a quantité de *protestans* qui la recherchent, qui la veulent espouser.

PROTESTANT, ANTE. adj. est aussi un nom qu'on donne aux Heretiques d'Allemagne qui suivent la doctrine de Luther. Ils ont été ainsi nommez, à cause qu'ils protesterent d'appeller d'un decret de l'Empereur à un Concile General. La Religion *Protestante*. Les Princes *Protestans* se sont rendus bien puissants en Allemagne & dans tout le Nord.

PROTESTATION. s. f. Declaration solemnelle qu'on fait par quelque acte ou procedure judiciaire contre l'oppression & la violence, contre la nullité d'une action, d'un jugement, d'une procedure, portant qu'on a dessein de se pourvoir contre en temps & lieu. On fait des *protestations* secrettes pardevant Notaires contre les gens d'autorité, qui ne paroissent qu'aprés leur mort.

PROTESTATION, se dit dans le discours ordinaire des offres de service, d'amitié, qu'on affirme & reitere puissamment & avec serment. Un amant n'est point chiche de *protestations* amoureuses. Il seroit bien traistre, s'il me trahissoit, aprés tant de *protestations* d'amitié qu'il m'a faites.

PROTESTER. v. act. & neut. Faire des protestations. A la signification de la sentence, il a *protesté* d'estre appellant. Il a *protesté* de nullité de toute la procedure de sa partie. On *proteste* contre des contracts, des emissions de vœux, des testaments, &c. Il n'y a gueres d'actes judiciaires ou on ne *proteste* de nullité, & de recouvrer toutes pertes, despens, dommages & interests contre la partie adverse.

PROTESTER, signifie aussi, Faire le protest d'une lettre ou billet de change contre celuy qui ne la veut acquitter aprés l'avoir acceptée, ou qui a fait refus de l'accepter. On a dix jours de faveur pour faire *protester* lettres ou billets de change aprés leur escheance, selon l'Ordonnance.

PROTESTER, signifie encore, Promettre, asseurer fortement quelque chose. Il a *protesté* hautement qu'il se vangeroit de cette injure. Il a *protesté* qu'il vouloit vivre & mourir dans la Foy. Il a juré & *protesté* qu'il n'avoit eu aucune part en cette action.

PROTESTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PROTOCOLLE. s. m. Formulaire de plusieurs actes de Justice pour instruire les novices en la pratique. Il y a des Livres imprimez, des *Protocolles* des Notaires, des *Protocolles* des Sergens, où sont les formulaires des actes qui se font en ces professions.

PROTOCOLLE, est aussi un registre relié de Notaires où ils doivent escrire toutes les minutes de leurs actes ensuite les unes des autres, afin qu'elles ne soient pas perduës, changées ni alterées. Cet usage seroit avantageux au public, mais il ne s'observe qu'en quelques lieux de la Province, nonobstant la disposition expresse de l'Ordonnance d'Orleans, Art. 83.

PROTOCOLLE, s'est dit autrefois de celuy qu'on appelle maintenant *Souffleur*, qui est derriere celuy qui parle en public, pour luy suggerer ce qu'il doit dire, lorsque la memoire luy manque. Cela vient de ce qu'on appelloit aussi *Protocolles* chez les Romains, certains nomenclateurs qui sçavoient tous les noms des citoyens, & qui les suggeroient à leurs Maistres, afin qu'ils pussent saluer chacun par son nom en l'abordant.

PROTOCOLLE, originairement étoit la premiere feuille d'un livre, où étoit la marque du papier; & il signifioit quelquefois cette marque, qui étoit en costé, tantost au haut de la page. La Nouvelle de Justinien deffend d'oster & de coupper le protocolle des chartes, qui faisoit connoistre l'année où le papier ou parchemin avoient esté faits, & l'Officier à ce commis qui les avoit delivrés: ce qui servoit à découvrir plusieurs faussetez. On a suppleé à cette formalité par le paraphe des Juges, qu'on a fait apposer à tous les feuillets des registres de certains Officiers publics, comme Banquiers, Geoliers, &c. D'autres disent que protocolle est une premiere minute ou brouillon & forme de l'acte qu'on doit passer, que les Notaires écrivent en abregé dans de petits livrets, & qu'ils estendent après à loisir: ce qui a le plus d'apparence.

PROTONOTAIRE. s. m. Officier de Cour de Rome qui a un degré de preeminence sur les autres Notaires. Il y a un College de douze *Protonotaires* qu'on appelle *Participans*, parce qu'ils participent aux droits des expeditions de la Chancelerie. Ils sont mis au rang des Prelats. Ils portent le violet, le rochet & le chapeau avec le cordon & bord violet. Ils precedent tous les Prelats non consacrez. Ils assistent aux grandes ceremonies, & ont rang & seance en la Chapelle du Pape. Leur charge est d'expedier dans les grandes causes les actes que les simples Notaires Apostoliques expedient dans les petites, comme les procés verbaux de prise de possession du Pape. Ils assistent à quelques Consistoires & à la canonisation des Saints. Ils peuvent creer des Docteurs & des Notaires Apostoliques pour exercer hors la ville. Ceux qui sont hors ce Corps ne jouissent pas de ces privileges, si ce n'est de l'habit. En France c'est une simple qualité sans fonction, qu'on obtient par un rescrit du Pape à fort bon compte. Les *Protonotaires* ont esté establis à Rome par le Pape Clement I. pour escrire la vie des Martyrs. Ils servent aussi à rediger

escrit ce qui se fait dans les Consistoires publics. Les *Protonotaires participans* ont seance devant les Abbez, & les autres aprés.

PROTOTYPE. s. m. Original, modele sur lequel on se doit former. Il se dit particulierement des choses qui se gravent, qui se moulent ou qui se jettent en fonte. On a moulé ces figures sur les *prototypes* qui sont à Rome. Ce quarré de medaille est le *prototype* sur lequel on a moulé toutes les autres.

On le dit aussi au figuré. Homere est le *prototype* de la Poësie Heroïque.

PROU. adv. Beaucoup, suffisamment. Les hableurs ont *prou* de babil, mais peu d'execution. Il faut distribuer à chaque Parroissien du pain benit, luy en donner peu, ou *prou*. Si vous voulez tenir table, vous trouverez *prou* de gens qui vous tiendront compagnie.

PROUFACE. Adv. est un salut qu'on fait au sortir de table aux conviez, en souhaittant que ce qu'ils ont mangé leur profite. La civilité puerile apprend aux enfans à dire à la fin des graces, *Proufacе* mon pere, ma mere & toute la compagnie. On disoit aussi à ceux à qui on donnoit quelque chose, ou à qui il arrivoit quelque avantage, *Prou vous fasse*, ou Grand bien vous fasse ou *preu*. Ces mots ne sont plus gueres en usage. *Prou* vient de *probè* Latin, ou de *pro*, vieux mot François qui signifioient *profit*. Menage. Borel le derive de *proficio*.

PROUE. s. f. Terme de Marine. C'est l'avant du vaisseau soustenu par l'estrave, au devant duquel est l'esperon, qui sert à fendre l'eau pour le passage du bastiment. La *proüe* est plus basse que la pouppe, & n'a pas aussi tant d'estages. Elle a le gaillard de *proüe*. Sa pointe s'appelle l'*esperon*, sur lequel on met ordinairement un hieroglyphe qui donne quelquefois le nom au vaisseau. La *proüe* est composée de plusieurs pieces, qui sont *aiguilles*, *gorgeres*, *herpes*, *jotereaux*, *porte-vergues*, & autres pieces qui sont attachées à l'estrave & aux costez de la *proüe*. Les Anciens representoient des becs d'oiseaux à la *proüe* de leurs navires : ce qui les a fait appeller *rostra*.

On dit, Voir de *proüe*, c'est à dire, Voir devant soy. Donner la *proüe*, c'est prescrire la route que doivent tenir les galeres. Quand le vent donne par *proüe*, c'est à dire qu'il est contraire.

Les Medecins appellent l'os de la *proüe* & de la memoire, l'os du derriere de la teste.

PROVEDITEUR. s. m. Grand Officier d'armée qu'on nomme ainsi en Italie, & particulierement à Venise.

PROVENANT, ANTE. adj. Qui vient, qui tire son origine de quelque chose. Tous ces effets sont *provenants* de la succession de son pere, de la vente de ses charges. Les enfans *provenans* du premier mariage sont decedez.

PROVENDE. s. f. C'est un boisseau qui contient la mesure d'une graine qu'on donne à une beste de travail pour sa nourriture ordinaire. En ce sens il n'est en usage qu'à la campagne. A la ville on le dit de la provision de vivres dans une maison, dans une Communauté. Quand un Religieux va à la queste, on dit qu'il va à la *provende*. Ce mot est bas, & vient, selon quelques-uns, du Latin *prebenda*.

PROVENIR. v. neut. Venir d'un certain lieu, en tirer son origine. Tous les biens nous *proviennent* de la grace de Dieu. Toutes nos infirmitez *proviennent* du peché. S'il a du bien, cela *provient* de son industrie, ou de sa bonne fortune. Ces deux maisons sont *provenuës* de la même tige, de la même race.

PROVENIR, signifie aussi, Estre cause. L'eclypse de la Lune *provient* de ce qu'elle est dans l'ombre de la terre. La sterilité *provient* de ce que l'année est trop seche. Cet abscés *provient* d'un amas d'humeurs corrompues, d'une cheute.

PROVENIR, se dit aussi du fruit, du profit qui revient de quelque chose. Tous ces fruits sont *provenus* de cet arbre seul. Il me doit *provenir* tant de bled de cette ferme.

PROVENU, UË. part. pass.

PROVERBE. s. m. En termes de l'Escriture il signifie, Sentence. Le Livre des *Proverbes* : c'est un Livre de la Bible qui contient les paraboles ou sentences de Salomon.

PROVERBE, se dit communément des façons de parler triviales & communes qui sont en la bouche de toutes sortes de personnes. Il y a beaucoup de proverbes sentencieux qui contiennent de belles moralitez, de grandes veritez, particulierement en Espagnol. Les meilleures phrases se sont tournées en *proverbes*. On jouë aux *proverbes*, quand on fait quelque geste ou representation qui designe quelque *proverbe*. La Comedie des *Proverbes*, qui ne parle que par *proverbes*. Joseph Scaliger a fait une Version des *Proverbes* Arabes en 1614. André Schot Jesuïte a tourné la plus-part des *proverbes* Grecs tirez de Zenobie ou Zenodote, de Diogenien, de Suidas, &c.

PROVERBIAL, ALE. adject. Qui tient du proverbe. Cette façon de parler est *proverbiale*.

PROVERBIALEMENT. adv. D'une maniere proverbiale. Un tel mot se dit *proverbialement* en ces phrases, forme ce proverbe.

PROUESSE. s. f. Bravoure, action de valeur & de hardiesse. On a vanté de tout temps la *prouësse* d'Alexandre. Les Romans racontent mille *prouësses* de leurs Chevaliers errants. Les delicats du temps ne veulent plus qu'on use de ce mot, & disent qu'il est vieux. Il vient du Latin *probitas*.

PROVIDENCE. s. f. Terme de Theologie, qui ne se dit que de Dieu, & de sa conduite sur toutes les choses creées. La *Providence* nourrit les oiseaux du ciel. L'Evangile conseille de se reposer sur la *Providence*, de n'avoir point souci du lendemain. Il ne tombe pas un cheveu de nostre teste que par un ordre de la *Providence*. Si les justes sont persecutez, c'est un secret impenetrable de la *Providence* divine.

PROVIGNER. v. act. & neut. Faire des provins, les coucher dans terre pour renouveller les souches d'une vigne.

PROVIGNER, se dit aussi figurément en Morale, de ce qui se multiplie. L'heresie a bien *provigné* dans une telle Province. La Foy Catholique a bien *provigné* dans la Chine, les Missionnaires l'ont bien fait *provigner*. Les chicaneurs *provignent* les procés autant qu'ils peuvent. Ce mot vient du Latin *provineare*, ou de *propaginare*, Menage ; & *provin* de *provinium*.

PROVIGNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PROVIN. s. m. Branche de vigne qu'on couche & qu'on couvre de terre, afin qu'elle prenne racine, & fasse de nouvelles souches. Il faut renouveller les vignes de temps en temps, & y faire de nouveaux *provins*.

PROVINCE. s. f. Partie d'un Royaume, d'une Monarchie, d'un Estat, qui se distingue ordinairement par l'estenduë d'une Jurisdiction spirituelle ou temporelle. Les *Provinces* estoient originairement des Duchez, Comtez, ou autres Seigneuries considerables qui ont été reünies sous un même Chef. Maintenant ce sont des Gouvernements. L'Eglise a distingué ses *Provinces* par Archeveschez & Eveschez. Toute la Bretagne est de la *Province* de Touraine. Les Moines font les divisions particulieres de leurs *Provinces* selon l'ancienneté & le nombre des Couvents qui sont regis par un même Chef. La *Province* de Normandie, de Bretagne, d'Anjou, &c. Ce Gouverneur a trois *Provinces* sous luy. Les mendiants partagent l'Estat en trois ou quatre *Provinces*.

Les Romains appelloient *Provinces*, tous les Estats par eux conquis hors de l'Italie. Nicod dit que ce mot vient à *procul vincendo*. On a appellé la Flandre & les pays voisins, les Dix-sept *Provinces*; & maintenant on appelle les Estats de Hollande, les *Provinces-Unies*.

PROVINCE, se dit aussi des pays esloignez de la Cour, ou de la ville capitale. Il est allé demeurer en *Province*. C'est un homme de *Province*, qui n'a pas l'air du beau monde. Les Nobles de *Province* sont de petits tyrans. Le Roy met un Intendant de *Province* en chaque Generalité. Il y a des troubles en *Province*. Les Deputez des Estats de la *Province*.

PROVINCIAL, ALE. adj. & subst. Qui concerne la Province. Les Baillifs, les Juges *Provinciaux*. Les Tresoriers *Provinciaux*. Commissaire *Provincial*.

PROVINCIAL, se dit souvent en mauvaise part. Un *Provincial*, c'est un homme qui n'a pas l'air & les manieres de vivre qu'on a à la Cour & dans la Capitale. Les *Provinciaux* accablent de lettres & de commissions.

PROVINCIAL, se dit aussi parmi les Religieux, de celuy qui a la direction & l'autorité sur plusieurs Couvents d'une Province suivant la division establie dans leur Ordre. Le General a sous luy plusieurs *Provinciaux*. Un *Provincial* a plusieurs Prieurs sous luy.

PROVISEUR. s. m. Protecteur d'une maison, d'un College, qui pourvoit à ses necessitez. Le *Proviseur* de Sorbonne.

PROVISION. s. f. Amas qu'on fait en temps & lieu des choses necessaires à la vie, tant pour sa nourriture, que pour sa deffense contre les injures de l'air, les attaques des ennemis. On a fait de grands magasins, de grandes *provisions* de vivres & de fourrages, de munitions pour l'armée, pour jetter dans une telle place. Joseph enrichit l'Egypte par les *provisions* de grains qu'il fit dans les années abondantes pour les infertiles. Les fourmis font leur *provision* de grain l'esté pour l'hiver.

PROVISION, en termes de Palais, est l'adjudication de quelque somme pour pourvoir aux necessitez pressantes d'une personne. Sur un rapport de Chirurgie on adjuge à un blessé une *provision* pour ses aliments & medicaments contre l'accusé. On donne une *provision* pour vivre à un Beneficier sur les fruits de ses Benefices saisis; à une veuve, sur les biens de son mary; à un debiteur, pendant qu'on decrete son bien. Les *provisions* alimentaires se payent par preference à toutes choses.

PROVISION, se dit aussi d'un jugement interlocutoire, par lequel on establit quelqu'un en possession de quelque chose où il a le droit le plus apparent; & en ce cas il est opposé à *definitif*. L'Ordonnance veut que ceux qui sont fondez en titre ou obligation soient maintenus par *provision* pendant le procés, qu'ils jouïssent nonobstant oppositions ou appellations, en donnant caution. Les tailles & les deniers royaux se payent par *provision*. On n'obtient jamais de *provision* contre le Roy, il plaide toûjours main garnie. Les Presidiaux jugent souverainement jusqu'à 250. livres en definitive, & jusqu'à cinq cens livres par *provision*.

On dit aussi, Avoir *provision* de sa personne, pour dire, Estre mis hors des prisons à caution, ou à la charge de se representer toutes fois & quantes pendant le jugement du procés.

PROVISION, signifie aussi, En attendant. J'ay toûjours pris cela par *provision*. Il a receu un soufflet par *provision* par devers luy.

PROVISION, en termes de Negoce, se dit du fonds qu'a un Marchand pour acquitter une lettre de change tirée sur luy. Ce Marchand n'a pas voulu accepter ma lettre de change, jusqu'à ce qu'il eût *provision*, c'est à dire, que son correspondant luy eût envoyé du fonds pour l'acquitter.

PROVISION, se dit figurément en choses morales & spirituelles. Si vous cherchez de l'esprit, de la doctrine, cet homme-là en a bonne *provision* pardevers luy. Cet homme a beaucoup lû, il a grande *provision* de lieux communs, de passages sur cette matiere.

PROVISION, signifie aussi le titre en vertu duquel on jouït d'un Benefice, d'une charge. On obtient en Cour de Rome la *provision* d'un Benefice par resignation, par devolut, par prevention. Un Collateur ordinaire en donne la *provision* en cas de vacance par mort, de demission pure & simple, ou de permutation. Il faut la nomination du Patron Laïque pour faire valoir la *provision* d'un Collateur. Les *provisions* de Rome en concours sont nulles.

PROVISIONS, au plurier, signifient les patentes, les lettres de Chancelerie qu'on obtient du Roy pour posseder une charge de Judicature, de Finance ou autres. On n'est point receu aux charges sans lettres de *provisions*.

On dit proverbialement de celuy à qui on a donné des coups de baston, qu'il a eu une bonne *provision* de bois pour son hiver.

PROVISIONNEL, ELLE. adj. Qui regarde la provision. C'est un cas *provisionnel*, une matiere *provisionnelle*. La Chambre des Vacations est establie pour les affaires criminelles & *provisionnelles*.

PROVISIONNELLEMENT. adv. Par provision. Cette affaire n'a esté jugée que *provisionnellement*, & non pas definitivement.

PROVISOIRE. adj. m. & f. Qui demande celerité, qui a besoin d'estre jugé par provision. Les aliments sont des cas, des matieres *provisoires*. Les reparations sont *provisoires*.

PROVOCATION. s. f. Action par laquelle on provoque, on deffie, on excite à quelque chose.

PROVOQUER. verb. act. Obliger à se battre, deffier. Les ennemis nous ont *provoqué* au combat par leurs frequentes escarmouches.

PROVOQUER, signifie aussi, Exciter. Celuy qui a *provoqué* au peché, qui l'a conseillé, qui y porte les autres, peche autant que celuy qui le commet.

PROVOQUER, se dit aussi en Medecine. L'opium *provoque* le sommeil. Il faut *provoquer* le vomissement à ceux qui ont pris du poison. On *provoque* les menstruës en plusieurs manieres.

PROVOQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PROUVER. v. act. Establir la verité de quelque fait, de quelque proposition, la persuader. Un argumentant *prouve* la majeure, la mineure d'un argument qu'on luy a niée. On n'admet rien en Geometrie qui ne soit *prouvé* demonstrativement. En Justice il faut *prouver* ce qu'on allegue par titres, ou par témoins. En Morale on *prouve* par indices, par presomptions. Les mysteres de la foy ne se peuvent *prouver*, il les faut croire avec respect.

PROUVÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PROXENETE. s. m. & f. Courtier, Entremetteur d'un marché. On donne ce nom aux honnestes Entremetteurs qui font vendre des offices, qui font des mariages ou autres affaires. Le Droit Romain donne action aux *Proxenetes* pour leurs salaires, Titre XIV. du Livre L. ff. *De Proxeneticis*, & le Titre XL du V. Livre du Code.

PROXIMITE'. s. f. Voisinage, petite distance. Il a acheté cette terre qui est à sa bienseance, attendu la *proximité* du lieu. Ce Conseiller ne peut pas être Juge, attendu la *proximité* de l'alliance, de la parenté qu'il a avec ma partie. On n'a pû avoir dispense pour ce mariage, attendu la *proximité* du degré. La *proximité* des dattes de ces deux actes justifie de la collusion des parties.

PROYE. s. m. Pasture des animaux ravissans & carnaciers. Un oiseau de *proye*, qui se jette sur sa *proye*.

Tous les animaux farouches vivent de *proye* & de rapine. Ce mouton a été la *proye* d'un loup.

PROYE, à l'égard des hommes, se dit par extension de toute sorte de pillage & de butin. Ce Conquerant a laissé une telle ville en *proye* à son armée, il l'a abandonnée au pillage. Un pays sans forteresse est en *proye* au premier occupant. Un General qu'on prend est une belle *proye*. Les soldats aprés la bataille partagent leur *proye*, leur butin. Les Archers s'en vont avec leur *proye*, ils ont pris le prisonnier qu'ils guettoient. Les finances du Roy ont été long-temps en *proye* & dans la confusion. Un bien saisi est en *proye* aux chicaneurs.

PROYE, se dit figurément en choses spirituelles & morales. L'ame du pecheur est la *proye* du Demon. Les gens voluptueux sont la *proye* de leurs passions, se laissent en *proye* a leurs desirs dereglez.

P R U.

PRUDE. adj. m. & f. Qui est sage & modeste. Cette Dame est fort *prude*, elle est fort chaste; elle est mise en *prude*, habillée fort modestement, elle n'est point coquette. Les *prudes* sont souvent hargneuses & de mauvaise humeur. Ce jeune homme est *prude*, c'est à dire, sage, posé & retenu. C'est un *prude*, qui n'aime point les plaisirs, la desbauche.

PRUDERIE. Qualité, ou vertu de prude. Cette Dame est de la haute *pruderie*, une matrone. On le dit quelquefois ironiquement, quand une femme est prude avec trop d'affectation.

PRUDENCE. s. f. C'est la premiere des vertus cardinales, qui enseigne à bien conduire sa vie & ses mœurs, ses discours & ses actions suivant la droite raison. La *prudence* nous oblige a bien examiner les choses, à prendre conseil. Un Juge doit juger avec *pruden-* & circonspection.

PRUDENT, ENTE. adj. Qui agit avec prudence, deliberation & conseil. Il faut être *prudent* comme le serpent, & simple comme la colombe, dit l'Evangile. Ce fut là un *prudent* conseil.

PRUDEMMENT. adv. Avec prudence & circonspection. Ce n'est pas faire *prudemment* de se marier par amourette.

PRUD'HOMME. s. m. Ce mot signifioit autrefois, Homme sage, prudent & experimenté. Maintenant on ne le dit qu'odieusement, en parlant d'un vieillard, d'un bon homme qui vit à l'ancienne mode. Ce mot vient du Latin *probus*.

PRUD'HOMME, en termes de Pratique, se dit des Experts qu'on nomme en Justice pour visiter & estimer des choses sur lesquelles on est en contestation. Les rachats de fief se peuvent payer au dire de *Prud'hommes*, qui font l'estimation de l'année, du revenu. On a nommé des Experts & *Prud'hommes* pour visiter les reparations. Voilà le rapport des *Prud'hommes*.

PRUD'HOMME, se dit aussi de certains Artisans jurez & nommez pour visiter des marchandises. Le Roy a creé des *Prud'hommes* pour la visite des cuirs. Les Savetiers eslisent deux *Prud'hommes* pour faire les visites au deffaut des Jurez. Ils sont en ce Corps la même chose que les Bacheliers dans les autres.

PRUNE. s. f. Fruit d'esté qui est à noyau avec une pulpe ou chair couverte d'une peau fleurie. Il y a des *prunes* de plusieurs sortes, d'*imperiales*, de *damas*, de *brignoles*, de *mirabelle*, de *dattes*. Il y en a de rouges, de jaunes, de blanches, & de violettes; des *prunes-pommes*, *prunes-noix*, &c. En Latin *prunum*. Matthiole dit qu'il y a des *prunes* verdes, rouges, de couleur d'yvoire, jaunes & purpurines; de grosses, petites, moyennes; de rondes, de longuettes, en ovale; de dures & de molles; de douces, d'aigres, de vineuses & de pisseuses. C'est un fruit qui nuit à l'estomach, & lasche le ventre.

On dit proverbialement, Il aime bien mieux deux œufs qu'une *prune*, pour dire, Il n'est pas niais, il entend bien ses interests. On dit aussi, Cet homme n'est pas là pour des *prunes*, pour dire, Il n'est pas la pour rien, il a quelque secrette affaire.

Les meilleures *prunes* sont celles de *Damas*. Les *dattes* tiennent le second lieu. On fait cas aussi des *prunes de pardigoigne*, que par corruption on a appellées *de perdrigon*, à cause de leur grosseur & saveur agreable. Il y a des *prunes* à Rheims qu'on appelle *noïvert*, & d'autres *vaguons*. Voicy la liste des principales *prunes* qui sont maintenant dans les jardins des curieux. La plus hastive des *prunes* est la *cerisette*, dont l'une est rouge, & l'autre blanche, & s'ouvre net comme le damas. Elle est bonne, quoy que sauvage. La *prune de Catalogne* est blanche, grosse, & tres-hastive, & ne quitte pas le noyau. La *prune de St. Cir* est un damas noir, hastif, & fort fleuri, qui quitte le noyau. Le *gros damas noir hastif*, dit *de Tours*, quitte le noyau fort sec, a la chair jaunastre, & est une des meilleures. Il y a aussi un *petit damas noir*. La *prune de taureau*, ou *poitron*, est grosse, longue, d'un rouge brun, ne quitte pas le noyau, & est meilleure en confitures, en marmelade, à cause de son peu d'aigreur. La *prune de damas d'Italie* dite *bombecone*, est grosse, violette, hastive, qui s'ouvre net, & dont l'eau est excellente & sucrée. Le *perdrigon de cernay*, dit *double damas*, ou *passevelours*, est une tres-belle & grosse *prune* violette, fleurie, hastive, & qui n'est pas d'un goust relevé. Les *prunes de damas* rouges, blanches, & violettes, sont excellentes, quittent le noyau, & sont plus sucrées. La *prune de brugnolle* est une espece de perdrigon qui a la chair jaune, & est bonne cruë, seche, & en marmelade. La *prune d'abricot*, ou *abricottee*, est semblable à l'imperiale, & a le goust d'abricot. Il y en a de jaunes, de rouges, & de blanches. La *prune diaprée* est de six sortes. Il y en a de violette, qui est la meilleure des *prunes*. Il y en a de rouge dite de *Roche-corbon*, d'un village prés de Tours, qui ne quitte pas le noyau, comme fait la precedente. La *diaprée blanche* est grosse, verdastre, fort sucrée, & s'ouvre net, & a la chair verte. Il y en a une *diaprée violette bastarde*, longue, & fort fleurie; & la *diaprée violette longue hastive*, qui est à fleur double. La *mirabelle* est une espece de petit damas blanc qui charge beaucoup, quitte des mieux son petit noyau, & est assez sucrée, & fort bonne en confiture, & a un goust musqué. Il y a une *grosse*, & *petite mirabelle*. La *prune de drap d'or* est un damas jaune tavelé de rouge, qui quitte le noyau, belle, bonne, & fort sucrée. La *prune de perdrigon*, de quatre especes; la blanche, qui est grosse, & longue; la rouge, ou violette, qui quitte rarement le noyau, a la chair ferme; & l'autre est sucrée. Le *perdrigon noir* est plus petit, & ne quitte pas le noyau. Le *petit perdrigon violet tardif* est presque rond, & s'ouvre net, & est de bon suc. La *prune imperiale* est de trois sortes; la rouge, qui est grosse, longue, fort fleurie, & excellente *prune*. La blanche est de moindre valeur. L'*imperiale noire* est plus en pointe, & en cœur, est excellente & tardive, & s'ouvre tres-net. La *prune royale* est une belle grosse *prune* ronde d'un rouge clair, qui a la queuë longue, fort fleurie, & de bon goust. Il y a encore six especes de damas plus tardifs. Le *damas musqué*, qui est la *prune de Cypre*, ou *de Malthe*, est noire, & fort fleurie. Le *damas orangé*, tavelé de rouge, que quelques-uns appellent *mirabelle rouge*. Le *damas vert*, qui l'est toujours, quoy que meur, bon à confire. Le *damas jumelle*, qui est fort fleuri, assez gros, & long, d'un eau tres-sucrée, dont les *prunes* sont

toutes jumelles ; & le *damas blanc tardif*, plus plat que rond, qui est fort sucré, & s'ouvre net. La *prune de moyeu*, qui est de deux sortes ; dont l'une est le *moyeu de Bourgogne*, dont le bois est espineux, & vient de sauvageon, longuette en cœur, jaune dedans & dehors, bonne à confire, ayant un goust relevé approchant de l'abricot, ainsi nommé, a cause que cette *prune* ressemble au moyeu d'un œuf, ronde & jaune de méme, aigre, & seche comme celle de Bourgogne. La *prune damasquinée*, est un gros damas rond, blanc, marqueté de rouge. La *prune à fleur*, double, dont l'une est longue, rouge, fort fleurie, & s'ouvre net ; l'autre est blanche, tres-grosse, ronde, & ne s'ouvre pas. La *prune de Jerusalem*, ou *de Bordeaux*, nommée *oeuil de bœuf*, est extraordinairement grosse, d'un violet brun, fort fleurie, & plus quarrée que ronde. La *prune de Monmirel*, autrement dite *culot*, est blanche, longue & pointuë, & ne s'ouvre pas, & n'est bonne qu'en pruneaux. La *prune d'Isleverte* est tres-longue, & menuë, qui demeure toûjours verte. Elle est fort estimée. Le *cœur de bœuf*, ou la *prune de St. Lo*, est la plus grosse des *prunes*, qui quitte bien le noyau, qui a la chair fort jaune, & la peau rouge, est de moitié plus grosse que l'imperiale. La *prune de Mangerou* est un gros damas violet, rond, & qui se fend des mieux. La *prune sans noyau* est petite, noire, faite en cœur, s'ouvre bien, & n'a qu'une amande. La *prune datyle* est de deux sortes ; l'une de Gonore, & l'autre du Mans. Celle-cy est blanche, longue & menuë ; l'autre plus petite & violette : & s'ouvrent bien toutes deux. Le *cœur de pigeon* est une *prune* faite en cœur, noire, grosse, se fend bien, & est tres-bonne sur l'arriere-saison. La *prune de Rhodes* est belle & grosse, noire, & un peu longuette, est bonne & tardive. Le *damas gris*, ou *prune de Monsieur*, qu'on appelle aussi *gros damas musque tardif*, est une *prune* violette, fort fleurie, assez grosse, qui a la chair jaune, quitte le noyau, & a un goust relevé. La *prune transparente* est grosse, blanche & longue, & s'ouvre net, ainsi nommée, parce que l'exposant au Soleil, on voit clairement son noyau. La *prune virginale* est une espece de gros damas blanc. La *mygnonne* est assez grosse & longue, blanche, & tavelée de rouge, qui s'ouvre des mieux, est delicate & sucrée. Elle a été ainsi nommée à cause de sa bonté. La *Reine Claude* est une espece de gros damas verd qui est rond, un peu plat, & quarré, qui a la chair tres-ferme & espaisse, quitte le noyau, & est des plus sucrées. La *prune de Pologne* est assez semblable à l'Imperiale blanche, mais bien meilleure. La *prune de Suisse* est fort longue, & menuë, rouge & tardive, qui quitte son noyau, & a bon goust. La *prune datte* est une espece d'imperiale tardive. Il y en a de blanches, & de rouges, & est bonne à faire des pruneaux. La *prune de Sainte Catherine* est blanche, grosse, ne quitte point le noyau, & est des plus sucrées, & bonne à faire des pruneaux. Le *damas d'Espagne* est une *prune* tardive & noire, & est tres-bonne. Le *rognon de coq* est une petite *prune* blanche tavelée de rouge, longuette, & faite en rognons, qui est tres-tardive. La *prune de St. Julien* est d'un noir violet fort fleuri, ne s'ouvre pas, se fane sur l'arbre, & y demeure jusqu'aux gelées. La *prune norbete* est un petit damas noir tardif, qui ne quitte pas le noyau, dont on fait les meilleurs pruneaux d'un beau bleu azuré. Il y en a une diaprée noire tardive ; un gros damas violet tardif de Tours, & un autre rouge, & un autre noir, qui ne se fend pas bien, & n'est pas d'un goust si relevé que les autres.

PRUNEAU. s. m. Prune sechée au Soleil. On estime les *pruneaux* de Tours, qui sont faits de grosses prunes. Un jus de *pruneaux* est laxatif. On dit ironiquement d'une personne noire, qu'elle est blanche comme un *pruneau* relavé.

PRUNELLE. s. f. Prune sauvage qui vient par[illegible] les ronces & les hayes. Ce fruit est noir & acide. Les pauvres gens en font de la boisson ; & quand on veut [illegible]re que du vin est fort mauvais, on dit que c'est du vin [illegible] *prunelle*. En Latin *spinus*.

PRUNELLE, ou *Herbe au Charpentier*, est une herb[illegible] qui est souveraine pour guerir les playes. En Latin *p[illegible]nella*.

PRUNELLE, signifie ordinairement une petite ouvertu[illegible]re qui est dans les tuniques de l'œuil, qui donne pa[illegible] aux rayons de la lumiere pour s'aller briser dans le cr[illegible]lin, pour se peindre dans la retine, & former [illegible]sion. L'Eglise prie le Seigneur, qu'il nous co[illegible] comme la *prunelle* de son œuil. On dit d'une [illegible] qu'on estime, qu'on la tient chere comme la prunel[illegible] ses yeux. On dit qu'une femme joue de la prune[illegible] quand par coqueterie elle fait quelques mouvemens [illegible] l'œuil pour donner de l'amour.

PRUNIER. s. m. Arbre qui porte des prunes. [illegible] dit proverbialement, Il est sot comme un prunier, [illegible] qu'on voye le fondement de ce proverbe.

PRURIT. s. m. Terme de Medecine, est un[illegible] mangeaison qui vient des vapeurs du sang, & des [illegible] humeurs acres & mordicantes qui restent en qu[illegible] partie du corps. Il y a un *prurit* simple, & un [illegible] douloureux.

P S A.

PSALMISTE. s. m. C'est le titre qu'on don[illegible] David, quand on le veut citer. Comme dit le [illegible]*te* en tel endroit.

PSALMODIE. s. f. Chant d'Eglise dont on [illegible] pour chanter les Pseaumes. Jean Bena a fait [illegible] de la divine *Psalmodie*, ou du chant d'Eglise.

PSALMODIER. v. neut. Chanter des Pseaumes. [illegible] vers Ordres de Religieux *psalmodient* diversement [illegible] Minimes, les Chartreux ne *psalmodient* pas comme [illegible] les Cathedrales.

PSALMODIER, se dit plus particulierement d'une [illegible]niere de reciter le Breviaire dans des Commun[illegible] hors de l'Eglise, qui est opposé au *plein chant*. Les [illegible]minaristes qui disent leur Breviaire en commun, [illegible] chantent pas, ils ne font que *psalmodier*.

PSALTERION. s. m. Instrument de Musi[illegible] fort en usage chez les Hebreux, qui l'appelloi[illegible] David loüoit Dieu sur le cistre & le *psalterion*. [illegible] sçait pas la forme precise du *psalterion* des Anc[illegible] lui dont on use maintenant est un instrument [illegible] a la figure d'un trapeze ou triangle tronqué [illegible] Il est monté de treize rangs de cordes de fil de fe[illegible] de leton accordées à l'unisson, ou à l'octave, [illegible] sur deux chevalets qui sont sur les deux costez. O[illegible] touche avec une petite verge de fer, ou un baston [illegible] courbé : ce qui fait que quelques-uns le mettent [illegible] des instrumens de percussion. Son coffre est comme [illegible]luy de l'espinette. Il est ainsi nommé *à psallendo*. [illegible] l'a aussi appellé *nablium*, ou *nablum*. Papias [illegible] *psalterion*, une espece d'orgue ou de flute [illegible] sert à l'Eglise pour accompagner le chant. En La[illegible] *sambucum* : c'est une espece de cornet à bouquin ou [illegible] serpent.

PSAUTIER. s. m. Le Livre des CL. Pseaumes [illegible] David. Le *Psautier* est distribué dans le Breviaire [illegible] l'Office de la semaine. Il y a une infinité de Commentai[illegible]res & de Paraphrases sur le *Psautier*. On appelle [illegible] *Psautier*, le Livre d'Eglise qui contient les *Pseaumes*.

PSAUTIER, chez les Religieuses, se dit aussi [illegible] grand chapelet. Cette fille a un *Psautier* pendu à sa ceinture. On l'a appellé ainsi, à cause qu'il y a [illegible] grains, qui esgalent le nombre des Pseaumes de Da[illegible].

On

On tient que c'est St. Dominique qui en a été l'inventeur.

P S E.

PSEAUME. s. m. Cantique, Hymne des choses sacrées. Ce mot est maintenant renfermé aux CL. *Pseaumes* attribuez à David; & le mot de *Cantique* est demeuré à des pieces de même nature qu'ont fait les autres Prophetes & Patriarches. Les Anciens ont fait cette difference entre un *Pseaume*, & un *Cantique*, que le *Cantique* étoit simplement chanté; au lieu que dans le *Pseaume* on accompagnoit le chant de quelque instrument, comme témoigne St. Augustin. On dit les sept *Pseaumes* Penitentiaux, qui n'ont pas toûjours été les mêmes que ceux qui ont à present ce nom. Les *Pseaumes Graduels* sont ceux qui se chantoient autrefois sur les degrez du Temple, & qui sont maintenant distribuez dans l'Office de la Vierge. St. Jerôme appelle *Pseaumes d'Alleluya*, ceux qui ont pour titre un Alleluya, & qui contiennent une particuliere & joyeuse loüange de Dieu, sçavoir le CIV. CV. & CVI. depuis le CX. jusqu'au CXVIII. & depuis le CXXXIV. jusqu'au CL. On lui a donné pour penitence une paire de sept *Pseaumes*, pour dire, On lui a enjoint de les reciter une fois seulement. L'Office double & semi-double, & a neuf *Pseaumes* & neuf Leçons.

On dit proverbialement, C'est un Breviaire à l'usage de Fescamp, à trois *Pseaumes* & trois Leçons, & rien du tout, si on ne veut.

PSEUDONYME. adj. m. est un nom que les Critiques ont donné aux Auteurs qui ont fait des Livres sous de faux noms, comme ils ont donné celuy de *Cryptonyme* à ceux qui les avoient mis sous des noms cachez ou desguisez.

P S O.

PSORA. s. m. Terme de Medecine, est une rogne puante, où il se trouve de petits corps farineux, qui est appellée par le peuple *mal de St. Main*.

PTISANNE. Voyez TISANE.

P U A.

PUANT, ANTE. adj. Qui a une odeur forte & desagreable, qui offense le nez & le cerveau. Cela est *puant* comme un privé, comme une charogne. Un esgoust *puant*. Il a les pieds *puants*, l'haleine *puante*. Cette viande est *puante*, c'est à dire, gastée, corrompuë. Les roses bruslées & le vin jetté dans le feu donnent des vapeurs *puantes*.

PUANT, en termes de Chasse, se dit des renards, des sangliers, &c. qu'on appelle bestes *puantes*.

PUAMMENT. adv. D'une maniere puante. Cette femme, ou ce chien ont vessi bien *puamment*.

PUAMMENT, se dit figurément en Morale. Ce hableur a menti bient *puamment*, bien effrontément, son mensonge est visible.

PUANTEUR. s. f. Odeur mauvaise qui sort d'un corps corrompu. La *puanteur* d'un corps mort depuis trois jours est insupportable. Les maux de matrice se guerissent par les plus fortes *puanteurs*. On dit quelquefois au figuré, la *puanteur* du vice, pour en marquer l'ordure, & en donner de l'horreur.

P U B.

PUBERE. adj. m. & f. Terme de Jurisprudence. Qui a atteint l'âge de douze ou de quatorze ans. Les filles en droit sont reputées *puberes* à douze ans, & les garçons à quatorze.

PUBERTÉ. s. f. Aage & état des filles qui ont passé douze ans, ou des garçons quatorze. On appelle la pleine *puberté*, l'âge de dix-huit ans.

PUBIS. s. m. Terme de Medecine, qui ne se dit que de la seconde partie de l'os ischion, qu'on appelle autrement *os du penil*, ou l'*os barré*.

PUBLIC, IQUE. adj. m. & f. & subst. Terme relatif & collectif opposé à *particulier*. Le general des citoyens, ou des hommes. La Morale ne presche autre chose que l'amour du bien *public*, la conservation de la chose *publique* ou Republique. On a veu en France la guerre du bien *public*.

PUBLIC, se dit aussi d'une assemblée ouverte à tout le monde, ou à quelques personnes choisies. Il faut avoir de la hardiesse pour paroistre en *public*. Les Advocats parlent en *public*. Les Predicateurs preschent en *public*. Ce President a donné une audience *publique*. On dit aussi, qu'un Auteur donne ses ouvrages au *public*, quand il les fait imprimer. Autrefois il suffisoit de les faire courir en manuscrit.

On appelle aussi un Officier *public*, un homme *public*, un Magistrat qui a soin de la justice, ou de la police, qui a inspection sur le peuple, & qui donne les ordres pour entretenir la societé & la tranquillité *publique*. On le dit aussi des Advocats, Procureurs, & autres personnes qui prestent leur ministere à toutes les personnes qui en ont besoin.

PUBLIC, se dit aussi en termes de Droit. Le Titre premier du XLVIII. Livre du Digeste est des jugements *publics*, des crimes *publics*, des cas où chacun du peuple pouvoit être accusateur.

On dit aussi au Palais, qu'une Marchande *publique* peut s'obliger sans autorisation de son mari, lors qu'elle tient boutique ouverte, & qu'elle s'oblige pour raison des choses dont elle fait commerce. Hors de là le nom de *publique* à une femme est injurieux, & signifie celle qui se prostituë à tous venans.

PUBLIC, se dit aussi de ce qui est connu & manifesté à tout le monde. En la Primitive Eglise on faisoit des penitences publiques. On affiche les Ordonnances de Justice, on les crie à son de trompe pour les rendre *publiques*. On pretend que ce n'est plus une medisance, quand on accuse quelqu'un d'un crime qui est *public* & notoire.

PUBLIC, se dit aussi d'un lieu descouvert qui n'appartient à personne en particulier, mais à une Communauté. En toutes les villes il y a des places *publiques*, des lieux *publics*, où on se peut aller promener & divertir. Les communes appartiennent au *public*, chacun y peut mener paistre ses bestiaux.

PUBLICAIN. s. m. C'étoit chez les Romains un Fermier des imposts & des revenus publics, qui étoit fort odieux chez les Juifs, & passoit pour un pecheur & un homme à detester: d'où vient que JESUS-CHRIST dit à ses Disciples, que celuy qui ne voudra pas escouter les admonitions de l'Eglise, doit être fuy comme un Payen, ou un *Publicain*.

PUBLICATION. s. f. Notification qu'on fait dans les assemblées & lieux publics d'une chose qu'on veut que tout le monde sache. On fait au prosne des proclamations & *publications* de bans pour les mariages, pour les encheres des decrets, &c. On a fait la *publication* d'un monitoire. Il se fait des *publications* à cri public, à son de trompe, par des affiches, &c. On faisoit autrefois des *publications* d'enquestes, lors qu'on en faisoit l'ouverture, & qu'on les tiroit d'un sac dans lequel elles avoient été envoyées closes & scellées par le Commissaire Enquesteur; & alors on n'étoit plus recevable à donner des reproches contre les témoins.

PUBLIER. v. act. Rendre une chose publique. On *publie* des Edits & des Declarations, lors qu'on les lit en

 pleine

pleine Audience, qu'on les enregistre, qu'on les fait afficher, imprimer, & crier par les ruës. On dit aussi *publier* des encheres, des fermes, un rolle. On *publie* souvent de fausses nouvelles en les disant de bouche en bouche. On dit aussi d'un indiscret, qu'il *publie* le secret de son ami, lors qu'il le découvre à quelque autre; qu'il *publie* les faveurs de sa maistresse, lors qu'il s'en vante.

PUBLIÉ, ÉE. part. pass. & adj. On met sur le dos des Edits & Patentes, Leu, *publié* & enregistré suivant l'arrest de ce jour.

PUBLIQUEMENT. adv. Hautement & en public. C'est un mariage celebré *publiquement*, en face d'Eglise. Cette doctrine a été prêchée *publiquement*.

P U C.

PUCE. s. f. Petit insecte qui mord & tourmente en esté les hommes & plusieurs animaux. La *puce* a six jambes, qui ont chacune trois jointures diversement articulées. Quand elle veut sauter, elle étend toutes ses jambes en même temps, & ces differens articles venant à se debander ensemble comme autant de ressorts, font cause de ce saut, que quelques-uns ont attribué à des ailes imaginaires. C'est une chose curieuse de voir la figure de la *puce* dans le livre de la Micrographie de Mr. Hook, où l'on découvre un petit ressort tres-delié si merveilleux, qu'il luy fait sauter 200. fois la hauteur de son corps par sa vertu elastique.

On appelle une lunette à *puce*, un petit microscope qu'on applique à l'oeuil, qui augmente les especes des objets.

PUCE, se dit proverbialement en ces phrases. On menace les gens de leur secoüer leurs *puces*, c'est à dire, qu'on les estrillera bien, qu'on leur donnera bien de la peine. On dit qu'à la Sainte Luce les jours croissent du saut d'une *puce*, pour dire, de bien peu. On dit aussi, qu'une personne a la *puce* à l'oreille, pour dire, qu'elle est bien éveillée, ou inquiette.

Il y a une herbe aux *puces*, dont les feuilles sont semblables à l'olivier, grasses & veluës. Sa fleur est jaune, & si fresle, qu'elle s'en va en papillotes. La tige de la plus grande est de la hauteur de deux coudées, & a des feuilles plus larges, & une odeur fâcheuse. La petite est seulement haute d'un pied, & est plus odorante. Theophraste en met deux especes, masle & femelle, qui toutes deux portent fruit. Il y en a une troisiéme dont parle Dioscoride. Elle est menuë comme du foin, & croist à la hauteur d'un palme. Sa chevelure a deux ou trois petites testes, à la cime desquelles il y a une graine dure, noire & semblable à une *puce*; ce qui fait qu'on luy a donné ce nom, & aussi à cause qu'elle a la vertu de chasser les *puces* d'une maison. Le parfum de cette herbe, ou sa semence fait fuir les serpens, & chasse les mouches. Les Medecins l'appellent *psyllion*, ou *herba pulicaris*, *coniza* ou *sicelium*. Matthiole met cette herbe au rang des poisons froids.

PUCEAU. s. m. Jeune garçon qui a encore la fleur de sa virginité.

PUCELAGE. s. m. Fleur de virginité. Les Medecins modernes tiennent qu'il n'y a aucune marque certaine du *pucelage*. Neantmoins les Matrones jurées dans leurs Statuts & Reglemens qui contiennent des formules des rapports qu'elles font en Justice, quand elles sont nommées pour visiter les filles qui se plaignent d'avoir été deflorées, en mettent quatorze, sur lesquelles on établit un jugement. Ils sont fort anciens, & sont en usage en plusieurs lieux, parce qu'on n'étoit pas autrefois si modeste en paroles qu'on est à present, & Laurent Joubert fameux Medecin de Montpellier en a transcrit trois rapports, l'un fait au Prevost de Paris, l'autre en Languedoc, & le troisiéme en Bearn en Gascogne, où les Matrones s'appellent *Miroulieres*. Ces rapports semblables contiennent quatorze marques du *pucelage* en des termes particuliers & inconnus, qu'on a crû estre être obligé d'inserer icy, où on fait profession de comprendre tous les mots de l'Art receus, & autorisés en Justice. Laurent Joubert n'explique point ces termes, & on n'en trouve l'explication que dans un autre rapport du 23. d'Octobre 1672. inseré dans le Tableau de l'Amour du Sieur Salocini fameux Medecin de Venise, nouvellement imprimé à Amsterdam en 1687. dont voicy la copie.

Nous Marie Miran, Christophlette Reine, & Jeanne Porte-poullet Matrones jurées de la ville de Paris, certifions à tous qu'il appartiendra, que le 22. jour d'Octobre de l'année presente par l'ordonnance de Monsieur le Prevost de Paris en datte du 15. de ce dit mois, nous nous sommes transportées dans la ruë de Pompierre dans la maison qui est située à l'Occident de celle où l'Escu d'argent pend pour enseigne, une petite ruë entre-deux, où nous avons vû & visité Olive Tisserand âgée de trente ans ou environ, sur la plainte par elle faite en Justice contre Jaques Mudont bourgeois de la ville de la Roche sur mer, duquel elle a dit avoir été forcée & violée, & le tout vû & visité au doigt & à l'oeuil, nous avons trouvé qu'elle a

Les toutons devoyés, c'est à dire la gorge flêtrie: les barres froissées, c'est à dire l'os pubis, ou bertrand: le lippion requoquillé, c'est à dire le poil: l'entrepet ridé, c'est à dire le perinée: le pouvant debiffé, c'est à dire la nature de la femme qui peut tout: les balunaus pendants, c'est à dire les levres: le lippendis pelé, c'est à dire le bord des levres: les baboles abattuës, c'est à dire nymphes: les halerons demis, c'est à dire les caroncules: l'entrechenat retourné, c'est à dire les membranes qui lient les caroncules les uns aux autres: le barbidau écorché, c'est à dire le clitoris: le guilboquet fendu, c'est à dire le cou de la matrice: le guillenard élargi, c'est à dire le conduit de la pudeur: la dame du milieu retirée, c'est à dire l'hymen: l'arriere-fosse ouverte, c'est à dire l'orifice interne de la matrice. Le tout vû & visité feuillet par feuillet, nous avons trouvé qu'il y avoit trace de . . . . & ainsi nous dites Matrones certifions être vray à vous Monsieur le Prevost au serment qu'avons fait à la dite ville. Fait à Paris le 23. Octobre 1672.

Il y a des affronteuses qui se disent des rhabilleuses de *pucelages*. Au Perou en la Province de Manta on ne marioit les filles, qu'à condition que les plus proches parens ou amis du marié en joüiroient avant luy, & luy osteroient son *pucelage*, comme remarque Pedro de Cieça, & l'Histoire des Incas. Du Cange derive ce mot de *pucillagium*, *quasi puellagium*.

PUCELLE. s. f. Fille qui a encore sa fleur de virginité, qui n'a eu aucune habitation charnelle avec un homme. On appelle les Muses, les neuf *Pucelles*. On a fort vanté la *Pucelle* d'Orleans, qui a sauvé la France. Le Poëme de la *Pucelle* de Chapelain. Ces mots viennent de *pudicellus*, & de *pudicella* ou *puella*. D'autres les derivent de *pulcellus* & *pulcella*; & d'autres de *pulchellula*.

PUCELLE, est aussi une espece de poisson.

PUCHOT, ou *Trombe*. Terme de Marine. C'est un nuage qui par une de ses extremitez porte sur la surface de la mer, qui est suivi d'un tourbillon extraordinaire qui le fait crever sur le vaisseau, & le met en grand danger.

P U D.

PUDEUR. s. f. Honte naturelle qu'on a de faire quelque chose de deshonneste, ou de mauvais, & qui se témoigne par une rougeur qui monte au visage. La *pudeur*

deur sied bien aux femmes, aux filles & aux enfans. On a du mépris pour ceux qui sont effrontez & sans *pudeur*. Il y a de la *pudeur*, de la honte, à avancer une telle proposition. Le Magistrat doit empécher ce qui est contre la *pudeur* & l'honnesteté publique.

PUDIBOND, ONDE. adj. Qui est modeste, & qui rougit pour le moindre sujet. Ce mot est burlesque & ironique, & ne se dit que des niais, à qui on veut reprocher une sotte honte & malfondée.

PUDICITÉ. s. f. Chasteté, vertu qui fait abstenir des plaisirs illicites de la chair. Les Tarquins furent chassez de Rome pour avoir attenté à la *pudicité* de Lucrece. Une femme qui a perdu sa *pudicité* n'a plus rien à perdre.

PUDIQUE. adj. m. & f. Chaste & honneste. Il ne faut lascher aucune parole qui puisse blesser les oreilles chastes & *pudiques*. Penelope a gardé une flamme *pudique* pour son mari absent. Il y a des amours *pudiques* & honnestes.

PUE.

PUER, ou *Puir*. v. n. Sentir mauvais, exhaler une odeur corrompuë qui offense le nez & le cerveau. Cela *put* comme une charogne. Les pieds d'un rousseau, d'un Messager, *puent* fort. Cette viande est corrompuë, elle *put*. On dit aussi, qu'une haleine *put*. Cet yvrogne *put* le vin. Ce mot vient du Latin *putire*, pour *putere*. Menage.

PUT, se dit proverbialement en ces phrases. Les paroles ne *puent* point: c'est une excuse dont on se sert, quand on est obligé de nommer quelque ordure. Plus on remuë la merde, & plus elle *put*, se dit à ceux qui veulent remuer une affaire où il y a quelque chose de sale, ou deshonneste. On dit populairement à celuy qui a mal rencontré dans les jeux où il faut deviner quelque chose, Il y *put*.

PUERIL, ILE. adj. m. & f. Qui sent l'enfant, qui concerne l'enfant. Des jeux *puerils*, des réponses *pueriles*. Les peres se plaisent aux badineries *pueriles* & enfantines.

On appelle la Civilité *Puerile*, un Livre où on fait apprendre aux enfans à lire les écritures à la main, & qui contient des instructions pour la civilité.

On dit aussi d'un Auteur, qu'il a le stile *pueril*, des pensées *pueriles*, un esprit *pueril*, quand il dit des choses plattes & basses, qui ne sont dignes que d'un écolier.

PUERILEMENT. adv. D'une maniere puerile. Un Catechiste peut parler *puerilement* pour s'accommoder à la capacité des enfans.

PUERILITÉ. s. f. Discours ou action d'enfant. La sottise des peres est d'entretenir une compagnie des *puerilitez* de leurs enfans.

PUG.

PUGILLE. Terme de Medecine, se dit des drogues ou des herbes qu'on peut prendre avec trois doigts. Les Medecins le designent dans leurs ordonnances par *pug*.

PUI.

PUIS. adv. de temps & de lieu. Aprés, ensuite.

Dieu tout premier, *puis* pere & mere honore.

Un President est à la premiere place, & *puis* les Conseillers selon l'ordre de leur reception. On dit aussi absolument, Et *puis*? qu'en est-il?

PUISARD. s. m. Voyez *Puits perdu*.

PUISER. v. act. Tirer de l'eau, ou autre liqueur d'un puits, ou de quelque autre lieu creux. On *puise* l'eau avec un seau, avec une corde à la riviere; on la *puise* avec la main. On *puise* le vin dans la cave. On *puise* & on éleve l'eau avec des pompes, des rouës, des godets, des chapelets & autres machines.

On dit aussi, qu'un soulier *puise* l'eau, lors qu'il n'est pas de bon cuir, & que l'eau le perce.

PUISER, se dit figurément en choses morales. La pluspart des Auteurs *puisent* dans les Anciens tout ce qu'ils disent de bon. Il n'y a rien tel que de *puiser* dans la source, de voir les originaux. Cette doctrine est saine, & *puisée* dans les Peres & les Conciles. Je ne sçay où ce hableur va *puiser* tout ce qu'il dit. On dit aussi, qu'un homme *puise* dans la bourse d'autruy, dans le Tresor Royal, pour dire, qu'il y va prendre de l'argent, qu'il en épuise le fonds, &c.

PUISÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PUISNE. s. m. Enfant qui est venu aprés l'aisné. Il se dit du second, du troisiéme, du quatriéme enfant, &c. On le dit aussi du troisiéme à l'égard du second, du quatriéme à l'égard du troisiéme, &c. Le dernier de tous s'appelle *cadet*. On disoit autrefois *maisné*, qui signifioit *ne aprés*, comme on disoit *ainsné*, pour dire, *né auparavant*.

PUIS QUE. Conjonction qui signifie, Parce que, veu que, à cause. *Puis qu*'ainsi est; *puis que* vous le voulez; *puis que* la saison le permet.

PUISSANCE. s. f. Commandement, pouvoir absolu. La toute-*puissance* de Dieu a creé le ciel & la terre. Les Rois ont en main la *puissance* souveraine. Il y a une *puissance* temporelle, & une *puissance* spirituelle ou Ecclesiastique. Les Martyrs ont bravé toutes les *Puissances* de la terre, les *Puissantes* les plus tyranniques, toutes les *Puissances* infernales. Ce Conquerant a rangé tous ses ennemis sous sa *puissance*, il les a en sa *puissance*. Les Edits portent cette clause, De nostre pleine *puissance* & autorité Royale.

PUISSANCE, se dit aussi des forces, des richesses, & autres choses qui donnent ou affermissent le pouvoir de commander. Le Turc est venu en grande *puissante*, avec une grosse *puissance* descendre en Hongrie. La *puissance* d'un Prince sont ses armées, ses tresors, le cœur de ses sujets.

PUISSANCE, se dit aussi du pouvoir emprunté qu'ont les particuliers. Les Magistrats ont *puissance* de vie ou de mort sur les criminels, en vertu de la *puissance* que le Souverain leur a communiquée. Une femme est en *puissance* de mari. Un fils est sous la *puissance* paternelle jusqu'à son emancipation. Les Prestres donnent absolution des pechez en vertu de la *puissance* que Dieu leur a donnée.

PUISSANCE, en termes de Pratique, se dit en ce sens des procurations qui donnent pouvoir & *puissance* de plaider, appeller, agir, recevoir, donner quittance. *Puissance* de resigner un Office, un Benefice.

PUISSANCE, se dit aussi des forces corporelles, & des biens de fortune. Cet homme n'est pas en *puissance* de payer une si grosse somme; il n'a pas la *puissance* de soûtenir la perte de cette banqueroute. Il est sterile, il n'a pas la *puissance* d'engendrer. On dit aussi, qu'il ne faut pas choquer les *Puissances*, c'est à dire, ceux qui ont du credit & de l'autorité, les Ministres, les premiers Magistrats. C'est un homme qui a grande *puissance* à la Cour.

PUISSANCE, se dit aussi des forces ordinaires. Dieu ne nous commande que des choses qui sont en nostre *puissance*. J'ay employé toute ma *puissance* pour faire reüssir cette affaire. La force de l'homme est une *puissance* bien bornée.

PUISSANCE, en termes de Philosophie, se dit des vertus secrettes & cachées qui sont dans tous les corps, & qui agissent en temps & lieu. L'aimant a la *puissance* d'attirer le fer. Le poivre qui est froid au toucher a la

puissance d'échauffer. On fait des distinctions de ce qui est actuellement, ou de ce qui est en *puissance* dans un sujet. Les Peripateticiens disent que les formes se tirent de la *puissance* de la matiere. La *puissance* de se mouvoir. Il y a des *puissances* actives, d'autres passives.

PUISSANCE, se dit en Morale des facultez de l'ame. La volonté est une *puissance* libre. L'entendement est une *puissance* de connoistre. L'objet émeut la *puissance*. La *puissance* legitime est celle qui est conferée par un superieur. Toute *puissance* est de Dieu. Il y a des *puissances* ordinaires, deleguées, & subdeleguées; des *puissances* de Jurisdiction, comme celle d'un Evêque; *puissance* de caractere, comme celle d'un Prestre.

PUISSANCE, en termes de Mechaniques, se dit des forces mouvantes. On redouble la *puissance* des machines en redoublant les rouës, les poulies, en allongeant les leviers. Il y a une proportion necessaire entre le poids, la *puissance*, & la durée du mouvement. Une *puissance* de cent livres en peut élever une de cent mille. Toutes les *puissances* mechaniques se reduisent au levier, & au coin.

En termes d'Optique, on appelle la *puissance* du verre, la distance de la convexité d'un verre à son foyer solaire, ou autrement sa portée.

PUISSANCE, en termes de Jurisprudence feodale, est un droit qu'a le Seigneur dominant de reünir à son fief le fief servant, quand le vassal l'aliene, en remboursant le prix de la vente, & les loyaux cousts. Le Seigneur doit exercer sa *puissance* de fief dans l'année où il a eu connoissance de la vente. On le dit aussi du droit & *puissance* qu'il a de saisir le fief servant, & de se faire rendre toutes sortes de devoirs, & de se faire payer de tous les droits qui luy sont deus.

PUISSANCES, en termes de Theologie, se dit de la sixiéme Hierarchie des Anges, en commençant à compter par les Seraphins. Ce sont des Esprits qui brident la *puissance* des Demons, & qui ont pouvoir & autorité sur eux, qui president aux causes inferieures, & empêchent que les qualitez contraires ne ruinent l'œconomie du monde. On les nomme ainsi, à cause que ce sont elles qui monstrent la toute-puissance de Dieu. Voyez St. Gregoire, St. Bernard, Isidore, &c.

PUISSANCE, en termes d'Algebre, est la multiplication d'un nombre plusieurs fois par luy-même. Le nombre par exemple 3. est la premiere *puissance*. S'il est multiplié par luy-même, c'est 9. qui s'appelle la seconde *puissance*, ou quarré, dont 3. est la racine quarrée. Si ce 9. est encore multiplié par 3. il fait 27. qui est la troisiéme *puissance*, ou le cube, dont 3. est la racine cubique. Si ce 27. est multiplié par 3. il fait 81. & c'est la quatriéme *puissance*, ou le quarré du quarré: & ainsi des autres. En voicy les notes algebraiques:

1. 2. 4. 8. 16. 32. 64. 128. 256. 512. 1024. 2048. 4096.
II. I. q. c. bq. ſ. qc. Bſ. tq. bc. ſq. rſ. bqc.
0. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12.

On appelle resolution des *puissances*, l'extraction des racines quarrées, cubiques & autres.

PUISSAMMENT, adv. D'une maniere puissante. Toute l'Allemagne arme *puissamment*. Ce Juge est *puissamment* sollicité contre vous, c'est à dire, par des gens puissants. Ce Ministre a *puissamment* établi tous les siens. Ce Banquier est *puissamment* riche.

PUISSANT, ANTE. adj. Qui a du pouvoir, de l'autorité, du credit. Le Roy de France est un Prince fort *puissant*, il a de grandes armées. On appelle un haut & *puissant* Seigneur, celuy qui a plusieurs terres & seigneuries. Un President est *puissant* en autorité, en amis. Ce Banquier est *puissant* en biens & credit. On dit par excellence de Dieu, qu'il est le Tout-*puissant*; & par emprunt on dit d'un favori, qu'il est le tout-*puissant* sur l'esprit de son Maistre.

PUISSANT, se dit aussi de la corpulence d'un homme vigoureux ou fort gras. Voilà un *puissant* coquin, un *puissant* paillard. Cet enfant est bien *puissant* pour son âge. Cet homme est devenu fort *puissant*, est devenu fort gros & fort gras.

PUISSANT, se dit figurément en choses naturelles & morales. Le signe de la croix est un *puissant* remede contre les tentations, pour chasser les malins esprits. L'honneur est un *puissant* aiguillon pour suivre la vertu. La beauté est un *puissant* charme pour gagner les cœurs. Un bon Orateur est bien *puissant* sur les esprits. Cet aimant a une *puissante* force d'attirer le fer. La poudre de [illegible] est un *puissant* remede contre les venins.

PUITS. s. m. Ouverture qu'on fait en creusant la terre, de figure cylindrique ou ellyptique & perpendiculaire. Quand on veut percer une carriere, une maniere, on commence par faire le *puits*. Les Ingenieurs font des *puits* pour faire des mines, & conduire divers rameaux & galeries sous terre. Il y a quelquefois trois ou quatre *puits* les uns sous les autres, pour tirer les metaux des mines de Hongrie, qui sont decrits par Agricola.

PUITS, se dit plus ordinairement des creux qu'on fait dans terre pour y trouver de l'eau. On va voir en Egypte comme une merveille le *puits* de Joseph, où on descend par degrez. Les Caravanes d'Orient [illegible] aux lieux où il y a des *puits*, ou ils peuvent creuser des *puits*. Un *puits* d'eau vive. Un *puits* mitoyen, celuy qui sert à deux maisons. Un *puits* commun au public. On met rafraischir le vin dans le *puits*. On [illegible] quelquefois les cheveux en cordes de *puits*. Un *puits perdu* ou *puisard*, est un *puits* dont le fond est de [illegible] où se perdent toutes les eaux qu'on y jette. Un [illegible] *puits*.

On appelle aussi sur la Mer *puits*, le lieu où s'amassent les eaux du navire, qu'on appelle autrement *archipompe*; c'est le lieu où on place les pompes.

Thevenot dit que comme nous avons en Europe des *puits* d'eau, il y a en une Province de la Chine des *puits* de feu, & que sur leur ouverture on met des vaisseaux où on fait cuire ce qu'on veut sans peine & sans despense.

On dit proverbialement, que la verité est cachée au fond du *puits*, le *puits* de Democrite.

P U L.

PULLULER. v. n. Multiplier beaucoup. [illegible] mine, les mauvaises herbes ne *pullulent* que trop.

PULLULER, se dit plus communément en [illegible]. Il faut empêcher que les heresies, les mauvaises [illegible] ne *pullulent* dans un Estat. Le vice a bien *pullulé* depuis quelque temps en cette Province.

PULMONIQUE. adj. m. & f. Qui est malade du poulmon. Les *pulmoniques* ne vivent pas long-temps. Les *pulmoniques* crachent toûjours.

PULPE. s. f. Terme de Medecine. C'est la partie des fruits qui est bonne à manger, qui leur tient lieu de chair, qui est entre la pelure & le noyau ou les pepins, comme dans les cerises, les pesches, les pommes, &c. La *pulpe* est le parenchyme de l'arbre, qui s'étend & qui s'enfle par le moyen d'un suc, qui d'abord est grossier & desagreable, & qui devient dans la suite [illegible] delicat & de bon goust. Voyez *Poulpe*.

PULPITRE. s. m. Petit meuble de bois fait [illegible] incliné sur un rebord qui l'arreste par le bas. Il est propre à soûtenir un livre, & commode aux estudians. Il y a des *pulpitres* portatifs qu'on peut mettre auprés du feu. Dans les grandes Bibliotheques il y a toûjours quelque tablette disposée en *pulpitre*. Il y a des *pulpitres* qui tournent sur des roues, & qui portent trente ou quarante Volumes. Les écoliers dans les Classes, les [illegible]

nes dans les Eglises, ont des *pulpitres* devant eux pour mettre leurs livres. Les lutrins d'Eglise sont de grands *pulpitres*. Ce mot vient de *pulpitum*, qu'on appelle aussi *ambo*, *analogium*, *lectum*.

PULPITRE, se disoit aussi chez les Grecs & les Romains, des lieux où on faisoit des declamations, ou des representations theatrales.

PULSATION. s. f. Terme de Medecine, qui se dit de l'action du pous ou battement de l'artere.

PULVERIN. s. m. Petite poudre. On le dit particulierement de la poudre à canon qui est propre à amorcer les armes à feu. On le dit aussi de la poire ou fourniment où elle est enfermée.

PULVERIN, se dit aussi de ces gouttes d'eau fort menuës & presque imperceptibles qui s'escartent dans les cheutes des jets d'eau, & aux cascades & sauts de riviere. Il faut que le bassin soit proportionné au jet d'eau, afin qu'il reçoive le *pulverin* de l'eau, & que les allées ne soient point gastées. Aux Cataractes du Nil le *pulverin* est porté fort loin par les vents.

PULVERISER. verb. act. Reduire un corps en menuë poudre, le casser & l'esgruger. Il y a beaucoup de remedes qu'on *pulverise* pour les prendre plus facilement. Ce bastion a été tellement ruiné par le canon, qu'il est presque *pulverisé*.

PULVERISÉ, ÉE. part. pass. & adj.

P U N.

PUNAIS, AISE. adj. & subst. Qui a le nez puant, ou l'haleine. Cet homme est camus & *punais*. On appelle un esgoust, un trou *punais*. Du vin *punais*, qui est gasté.

PUNAISE. s. f. Petit insecte fort plat, qui n'est presque que du sang; qui tourmente fort durant l'esté par des morsures qui laissent une marque rouge sur la peau. Les *punaises* se mettent dans les bois du lit, & dans les vieilles maisons. En Latin *cimices lectularii*. Il y a aussi des *punaises* de jardin qui sont verdes, & aussi puantes que les autres. Il y a aussi des *punaises* de terre volantes, qu'on trouve dans les champs sur des arbres. Il y a des *punaises* d'eau qui volent, & ont un aiguillon dont elles piquent tres-fort. On les nomme en Latin *tipula aquatica*. Hoefnagel a depeint cette sorte de *punaises* de terre volantes. Ce mot vient de *puniceas*, qu'on a dit premierement des *punaises rouges*, & ensuite de toutes les autres. Menage.

Il y a aussi une herbe aux *punaises*, que les Medecins appellent *conixa*.

On dit proverbialement pour se moquer de quelque chose de bas, Cela est plat comme une *punaise*.

PUNAISIE. s. f. Qualité qui rend un homme punais. C'est une espece de maladie qui vient d'un ulcere profond qui est au dedans du nez, d'où sortent plusieurs croustes de mauvaise odeur. Sa cause provient, selon Galien, d'une humeur acre & pourrie qui tombe du cerveau vers les apophyses mammillaires. La *punaisie* est mise entre les causes qui annullent le mariage.

PUNIR. v. act. Faire souffrir quelque peine, ou chastiment à ceux qui ont failli. Il est du devoir de la Justice de *punir*, aussi bien que de recompenser. L'assassinat, le vol du grand chemin, sont *punis* de la rouë. En plusieurs endroits on *punit* l'adultere de mort. On *punit* l'empoisonnement du feu. Un homme qui s'est vangé dit aussi, Je l'ay *puni* de son audace, de son insolence.

On dit proverbialement, Dieu le *punira*, pour dire, qu'un crime ne demeurera point impuni. On dit aussi, Le voilà bien *puni*, pour dire, bien mortifié de n'avoir pas obtenu ce qu'il pretendoit.

PUNI, IE. part. pass. & adj.

PUNISSABLE. adj. m. & f. Qui merite quelque peine, ou chastiment. Le blaspheme est un crime fort *punissable*.

PUNITION. s. f. Chastiment, peine qu'on impose à un crime. Les deffenses de Justice portent à peine de *punition* exemplaire & corporelle. Cela est arrivé par une juste *punition* de Dieu. Tost ou tard les meschans reçoivent la *punition* de leurs crimes.

P U P.

PUPILLAIRE. adj. m. & f. Terme de Droit. Qui concerne le pupille ou le mineur de douze ou de quatorze ans. Il est encore en âge *pupillaire*. Le Titre VI. du XXVIII. Livre du Digeste est intitulé, De la substitution vulgaire & *pupillaire*.

PUPILLE. s. m. & f. Qui est au dessous de douze ou de quatorze ans, impubere, qui est sous l'autorité d'un Tuteur. Une fille *pupille* ne se peut marier sans l'autorité du Tuteur. Un Tuteur est obligé en son nom de payer les interests des deniers oisifs de son *pupille*.

On appelle par extension *pupille*, un esleve, un jeune homme de l'education duquel on prend soin.

P U R.

PUR, PURE. adj. Qui est simple, qui n'est composé ni meslangé. Il n'y a que Dieu qui soit un estre *pur* & sans composition. Dans la nature il n'y a rien de *pur*; les elements mêmes ne sont pas *purs*. De l'or *pur* est celuy qui est bien affiné, separé d'autre metail. Du *pur* froment, est celuy qui n'est point meslé de seigle, ou d'autre graine. Un air *pur*, est celuy qui est sans nuage; du vin *pur*, celuy qu'on boit sans eau.

PUR, se dit aussi en choses spirituelles & morales. Les Anges sont des substances *pures*, des intelligences *pures*. Les Saints ont mené une vie *pure*, chaste & honneste, exempte de toute souillure. Les Sacrements rendent une ame *pure* & nette.

PUR, se dit aussi du style, de la diction. Un Orateur doit avoir une expression *pure* & nette, des mots choisis & intelligibles, point barbares. On dit aussi que des vers sont *purs* & chastes, quand il n'y a rien qui donne de vilaines idées. On dit aussi d'un Auteur qui en a bien imité un autre, C'est Ciceron tout *pur*, c'est Malherbe tout *pur*. On le dit aussi de celuy qui l'a volé effrontément.

PUR, se dit aussi de ce qui est naturel, qui n'est point corrompu. Pour voir la nature toute *pure*, il la faut examiner dans les enfans, dans les animaux.

PUR, se dit aussi pour asseûrer & exprimer davantage la verité des choses. C'est une *pure* affectation, une *pure* hablerie. C'est une *pure* sottise. Il a fait cela par une *pure* vanité. C'est par *pure* curiosité, *pure* complaisance. C'est un *pur* assassinat, un *pur* galimathias.

PUR, en termes de Jurisprudence, se dit de ce qui n'est chargé d'aucune clause, condition ni embarras. Un billet, une obligation *pure* & simple. Un bail *pur* & simple, sans la clause de six mois. Une donation *pure* & simple, qui est sans retention d'usufruit. Une adjudication *pure* & simple, qui est definitive & sans charges. Un defaut *pur* & simple, qui est le dernier, & sans autre delay. Un élargissement *pur* & simple, sans caution. Quittance *pure* & simple, sans reserve, ni protestation.

On dit adverbialement, Il a esté absous à *pur* & à plein, pour dire, entierement & definitivement.

PUREAU. s. m. Terme de Maçon & de Couvreur. C'est la partie de la tuile, ou de l'ardoise, qui demeure découverte aprés qu'elle est mise en œuvre. Une tuile ne doit avoir que trois ou quatre pouces de *pureau*; le reste est couvert par les superieures & les laterales.

PURE'E. s. f. Jus ou suc qu'on tire des pois. La premiere

miere *purée* se tire des pois, lors qu'ils cuisent; la seconde, lors qu'on les escache, & qu'on les passe dans une passoire. On fait du potage de *purée* les jours maigres. Une *purée* de pois verds aux capres. On fait aussi des *purées* de feves, de lentilles, & autres legumes. Les yvrognes appellent quelquefois le vin, de la *purée* de Septembre.

PUREMENT. adv. Sans meslange. On peut raisonner tant qu'on veut sur les choses *purement* naturelles.

PUREMENT, se dit aussi d'une maniere pure, sans clause, condition, ni reserve. Il luy a fait ce don *purement* & simplement. Il a resigné son Benefice *purement* & simplement, sans reserve de pension.

PUREMENT, en Morale, se dit de ce qui est net, chaste, exempt de souillure. Les Peres du desert ont vescu fort *purement*. On dit aussi, qu'un Auteur escrit fort *purement*, quand il se sert de termes choisis, elegans & intelligibles.

PURETÉ. s. f. Qualité de ce qui est pur, clair & net. Cette fonteine est agreable par la *pureté* de ses eaux. L'or est celuy des metaux qu'on peut porter à la plus grande *pureté*, qui est capable d'un plus grand affinement. La *pureté* de l'air contribuë beaucoup à la santé.

PURETÉ, se dit aussi en Morale de la chasteté, de l'innocence des mœurs. Rien n'est plus agreable à Dieu que la *pureté* des vierges, qu'un cœur qui a gardé sa premiere *pureté*, sa premiere innocence.

On dit aussi, la *pureté* de la Langue, en parlant de celle qui n'est point meslée de mots barbares & estrangers; la *pureté* du style, quand il est elegant, correct & sans obscurité.

PURGATIF, IVE. adj. & subst. qui ne se dit gueres que des remedes. Un lavement *purgatif*, une tisanne *purgative*. On a enfin chassé cette fievre à force de *purgatifs*.

PURGATION. s. f. Action de ce qui rend pur, de ce qui se décharge de ses impuretez. Le vent, la pluye, sont des *purgations* de l'air. Les *purgations* naturelles sont des descharges d'humeurs. Les esternuemens sont des *purgations* du cerveau. On dit en ce sens, quand les femmes ont leurs ordinaires, qu'elles ont leurs *purgations*, parce qu'elles se purgent d'un sang superflu.

PURGATION, se dit aussi de l'effet des medicaments. Les *purgations* ordinaires se font avec la casse, le sené, la rheubarbe, les tamarins. Les gens infirmes prennent souvent des *purgations* par precaution.

PURGATION, se dit aussi de la preparation des medicaments, qui se fait lors qu'on les monde & qu'on les purifie pour en retrancher les superfluitez, comme le bois & les pepins de la casse, les noyaux des dattes, des tamarins, & d'autres fruits.

PURGATION, se dit aussi en Chymie de diverses preparations qu'on donne aux metaux & aux mineraux pour leur oster leurs impuretez. La *purgation* du mercure se fait en le passant par le chamois, d'où il sort par ses pores. La vraye *purgation* de l'or se fait par le feu, par la coupelle, par l'inquart, par la cementation. Les autres *purgations* des metaux se font par des fusions reïterées.

PURGATOIRE. s. m. Lieu où les justes souffrent la peine deuë à leurs pechez, à laquelle ils n'ont pas satisfait en ce monde. C'est par la misericorde de Dieu, par les indulgences de l'Eglise, & les prieres des Fideles, qu'on est delivré des peines du *Purgatoire*. La Bulle Sabbatine donne au Scapulaire le pouvoir de delivrer une ame du *Purgatoire*.

Il y a dans une Isle d'Irlande un lieu qu'on appelle le *Purgatoire de Saint Patrice*, où par les prieres de Saint Patrice Evesque du lieu se fit une representation visible des peines que les impies souffrent aprés leur mort, afin d'estonner les pecheurs, & dissiper les erreurs des Gentils. Camden & Matthieu Paris dans les descript[illegible] d'Hybernie.

On dit d'une personne qui a souffert beaucoup de douleur[illegible] ou d'afflictions, qu'elle a fait son *Purgatoire* en ce mo[illegible]

PURGER. v. act. Oster les mauvaises qualitez, [illegible] meurs ou impuretez d'un corps. L'air se *purge* pa[r] agitation, par les vents, par les pluyes. On *purg*[e les] maisons pestiferées avec de forts parfums d'encens, [de] genievre, de poudre à canon. Le cerveau se *purg*[e par] le nez, le corps par les sueurs & les excremens. [Les] femmes se *purgent* naturellement tous les mois.

PURGER, signifie aussi, Oster les impuretez pa[r] & les remedes. Les Medecins *purgent* plusi[eurs] [de] leurs malades, leur donnent plusieurs medecin[es]. [Les] personnes craintives se *purgent* souvent par pre[caution]. La rheubarbe *purge* avec violence. La manne *pur*[ge dou]cement. Les diuretiques *purgent* les reins & la ve[ssie].

PURGER, se dit aussi en Chymie. L'art est neces[saire] pour *purger* les metaux, pour les separer de leur[s] [impuretez,] de leur marchasite. L'argent des mines de Pot[osi se pur]ge avec le mercure. La Chymie se vante de *purg*[er tou]tes sortes de corps de leurs feces & impuretés.

PURGER, se dit figurément en choses morales. [Il est] bien difficile de *purger* la ville de filous, de [illegible] de gens qui ne valent rien. On dit quand on [illegible] bien, qu'on se *purge* la ratte, qu'on *purge* sa m[elanco]lie. C'est sagement fait de *purger* l'Estat d'[illegible] & de seditieux.

PURGER, se dit aussi en termes de Palais. On [illegible] decret pour *purger* les hypotheques. Un decret [ne purge] point le douaire. Il faut une comparution pe[rsonnelle] pour *purger* un decret d'adjournement person[nel, un] escrou à la main, pour *purger* un decret de prise [de corps.] On peut *purger* une contumace dans les cinq [ans en] refondant les dépens. On se *purge* par serment [en au]dience sur un fait dont il n'y a point de preuve. L'[ac]cusé s'est enfin *purgé* de la calomnie, on l'a [renvoyé] absous. On a *purgé* la memoire de ce condamné. [On se] *purgeoit* autrefois par l'attouchement du [illegible], comme on disoit alors, par eau & par igne. [Les cere]monies en sont décrites dans les Notes sur la C[illegible]res de Charlemagne. Cujas, Hotoman, [illegible] Virgile, Sigonius, Pasquier, & autres [illegible] cette matiere.

PURGER, a aussi signifié autrefois, Payer; [illegible] *purger* les arrerages d'une rente, *purger* les [illegible] *ger* la saisine, pour dire, payer, & [illegible] causes.

PURGÉ, ÉE. part. pass. & adj. On dit [illegible] *purgé*, des gands bien *purgez* & lavez.

PURIFICATION. s. f. est une [illegible] femmes qui relevent de couche offrent au [illegible] que d'entrer à l'Eglise. C'est aussi une Feste q[ue l'on célè]bre le 2. Fevrier en memoire de la *purification* q[ue fit la] Sainte Vierge aprés ses couches au Temple de Jer[usalem] suivant les ceremonies observées dans la Loy de M[oyse]. On faisoit diverses sortes de *purifications* dans l'A[ncien] Testament.

PURIFICATION, se dit aussi en Chymie des [illegible] turels dont on separe les feces & impuretez. T[ous les] metaux ne se peuvent mettre en œuvre qu'aprés p[lu]sieurs lotions & *purifications*.

PURIFICATOIRE. s. m. Terme de Sacristie. C['est] un petit linge qu'on met sur le calice pour l'[illegible] purifier aprés l'ablution.

PURIFIER. v. act. Nettoyer, oster ce qu'il y a [illegible] & d'impur dans quelque corps. L'eau de la mer [illegible] & se dessale en passant par la terre pour aller [illegible] sources. Le Soleil en dissipant les brouillards [illegible] Si on sçavoit l'art de *purifier* le sang, on guer[iroit] les maladies.

PU[illegible]

URIFIER, se dit figurément en choses spirituelles. L'ame se *purifie* par les Sacrements. Un cœur contrit & *purifie* est une agreable offrande à Dieu. Les Turcs & les Indiens croyent qu'en se lavant & *purifiant* le corps, ils *purifient* aussi leurs ames.

URIFIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

URISTE. s. m. Qui se pique d'une grande pureté de langage, même avec affectation. Les *Puristes* sont gens difficiles à contenter, ils ne trouvent rien a leur goust.

PUS.

US. s. m. Terme de Medecine. C'est une humeur putride, blanche & espaisse, une boüe faite de sang corrompu qui sort d'une playe qu'on ouvre, d'une apostume qui creve. Il a crevé quelque abscés dans son corps, il jette le *pus* par la bouche. Il faut tenir une playe ouverte, tant qu'elle suppure, tant qu'elle jette du *pus*, de peur d'enfermer le loup dans la bergerie. Ce mot est purement Latin, & vient du Grec *pyon*, qui signifie la même chose.

USILLANIME. adj. m. & f. Homme sans courage & sans generosité, qui n'est capable d'aucune belle resolution, qui s'intimide aisément. Un *pusillanime* ne vaut rien pour le gouvernement.

USILLANIMITÉ. s. f. Vice d'esprit, bassesse d'ame & foiblesse de courage, qui fait craindre tout, & empesche toutes les bonnes resolutions. La *pusillanimité* ne se peut pardonner qu'aux femmes.

USTULE. s. f. Petite gale, bouton, ou elevation de la chair qui vient de cause maligne. On le dit particulierement des boutons qui viennent de la grosse & de la petite verole.

PUT.

UTAIN. s. f. Femme publique & prostituée, qui a fait banqueroute à l'honneur. La haine qu'on a contre ce nom l'a decredité chez les honnestes gens, & il n'est plus en usage que chez le peuple, quand il veut dire une injure atroce. Ce mot vient de *puta* Italien, qui veut dire *petite fille* : aussi disoit-on autrefois *pute*, comme on voit dans ce quatrain fameux de Jean de Mehun :

Toutes estes, serez, ou fustes
De fait, ou de volonté *putes*, &c.

& il a esté un temps qu'il n'estoit point odieux, non plus que celuy de *garce*. On a dit aussi *putus*, pour dire un *petit garçon*, & en Italien *puto* & *puta*, pour dire un *petit garçon* ou *petite fille*, comme tesmoigne Scaliger, d'où est venu aussi le nom de *petite*. D'autres font venir ce mot par syncope de *puante*.

UTANISME. s. m. Vie ou condition de putain. Il n'y a point de personnes plus malheureuses que celles qui vivent dans le *putanisme*.

UTASSIER. s. m. Homme qui aime, qui cherche les putains, qui frequente les mauvais lieux. Ce *putassier* s'est retiré de la desbauche, & s'est enfin marié.

UTATIF. adj. m. qui ne se dit gueres qu'avec le mot de pere. St. Joseph estoit le pere *putatif* de JESUS-CHRIST.

IIOIS. s. m. Chat sauvage qui a le poil brun, ainsi nommé à cause de sa puanteur. C'est plustost une espece de belette. Les Latins l'ont appellé *veso*, & dans la basse Latinité *putacius*, dont parle Scaliger contre Cardan.

TREFACTION. s. f. Puanteur qui vient de corruption des corps. On ne sçauroit demeurer en lieu-là à cause de la *putrefaction*, de la puanteur de l'esgoust qui est auprés.

PUTREFACTION, en termes de Chymie signifie, Pourriture, corruption des corps. Il y a plusieurs resolutions chymiques qui se font par la *putrefaction*.

PUTREFIER. v. act. Corrompre, gaster, rendre puant. L'humidité *putrefie* à la fin tous les corps. Il faut laisser bien pourrir, bien *putrefier* le fumier pour en faire de bonnes couches. Un corps mort se *putrefie* en peu d'heures, se corrompt & devient puant.

PUTREFIÉ, ou plustost *Putrefait*. part. & adj. Corrompu, gasté, puant.

PUTRIDE. adj. Terme de Medecine, qui se dit de la corruption des humeurs & des chairs. Il y a des fievres *putrides*. Un membre *putride* est celuy qui est pourri, cangrené.

PYL.

PYLORE. s. m. Terme de Medecine, qui se dit de l'orifice interieur de l'estomach qui est à son costé droit, par où il se vuide. Ce mot est Grec, & signifie *portier*.

PYR.

PYRETRE. s. m. Herbe fort chaude qui fait distiller quantité de salive, & qui pour cela guerit les fluxions qui tombent sur les dents. On l'appelle autrement *pied d'Alexandre*, chez les Anciens *pyretrum salivatis*. Cette herbe jette plusieurs petites branches rondes, & assez semblables à celles d'auronne. Ses surgeons sont fort garnis de feuilles semblables à l'olivier. A la cime elle produit de petits chapiteaux ronds qui ressemblent à ceux de camomille, & qui font esternuer estant approchez du nez ; d'où vient qu'on l'appelle aussi *herbe a esternuer*. Les Medecins l'appellent *ptarmica* ou *sternutamentaria*. Cette plante est sauvage, & son nom de *pyretre* vient de ce qu'elle a un goust chaud & piquant. Il y a plusieurs sortes de *pyretres* differents du celuy de Dioscoride, qu'il décrit avec des feuilles & des branches semblables au daucus sauvage, & au fenouil, & qui a un bouquet semblable à celuy d'aneth. Il y en a une espece fort commune qui croist par tout, & qui ressemble aux panais des jardins.

PYRITES. Terme de Chymie. C'est la marchasite du cuivre, la matrice où se forme le metail parmy la pierre. Ce mot vient du Grec *pyr*, qui signifie *feu*, parce que cette matiere conçoit le feu plus aisément que toute autre pierre, & on en fait la pierre des roüets d'arquebuse. Elle est dorée ou argentée en ses pailles.

PYRITES, se dit plus generalement de la marchasite de tous les metaux, dont le nom est different selon le metail dont elle participe, comme *Chrysites*, celle de l'or ; *Argyrites* celle d'argent ; *Siderites* celle du fer ; *Chalcites* celle du cuivre ; *molybdites* celle du plomb, &c.

PYROBOLISTE. s. m. Est un nom que prennent les Ingenieurs à feu, qui enseignent la composition de tous les feux d'artifice, tant pour la guerre, que pour le divertissement. Voyez Casimir Polonois.

PYROTECHNIE. s. f. Art qui enseigne l'usage du feu, & son application & mesnagement en plusieurs operations. Il y a une *Pyrotechnie* militaire qui enseigne l'art de faire toutes sortes d'armes à feu, comme canons, bombes, grenades, carcasses, mines, brullots, &c. qui comprend même les feux d'artifice, comme fusées, petards, pots & lances à feu, comme est la *Pyrotechnie* de Hanzelet Lorrain, de Malthus Anglois, & de Casimir Simieirowics Polonois.

Il y a une autre *Pyrotechnie* Chymique qui enseigne l'art de mesnager le feu pour les cuissons, calcinations, distillations, & autres operations chymiques, comme est la *Pyrotechnie* de Davillon. Il y en a une troisieme qui est

eſt pour la fonte, affinement & preparation des metaux, comme eſt celle dont a eſcrit Vanochio, Biringuccio Italien.

PYROTECHNIQUE. adj. Qui appartient à la Pyrotechnie. Les Ingenieurs à feu appellent *graine pyrotechnique*, tous les cailloux, balles de plomb, ou carreaux de fer qu'on envoye ſur les ennemis avec des pieces de canon fort courtes, & qui ont le calibre fort grand, comme ſont les pierriers des Anciens, nos mortiers modernes, nos demi-courtauts, &c. Le *manipule pyrotechnique*, la *teſte de More pyrotechnique*, &c. La maniere de les faire eſt enſeignée par Caſimir dans ſon Livre de l'Artillerie.

PYROTIQUE. adj. Terme de Medecine. Voyez *Cauſtique*.

PYT.

PYTHONISSE. ſ. f. Femme Sorciere & Devinereſſe qui predit les choſes par la ſuggeſtion de l'Eſprit malin. La *Pythoniſſe* de l'Eſcriture fit paroiſtre l'ombre de Samuel à Saül, qui luy predit ſa mort. Les Grecs appelloient *Pythons*, les Eſprits qui aidoient à predire les choſes futures, & même les perſonnes qui en eſtoient poſſedées.

Q.

Q. Lettre conſone, ſeiziéme de l'Alphabet, qui ſe prononce comme le *k* & le *c* devant les *a*, *o*, & *u*, & qui a cela de particulier, qu'elle eſt toûjours ſuivie d'un *u*. C'eſt une lettre double, auſſi-bien que le *k*, & l'*x*, qui n'eſt autre choſe que C V, car ſa figure eſt composée d'un C & d'un V renverſez, joints enſemble; qui font le même ſon. On s'en pourroit auſſi-bien paſſer que du *k*.

Q, eſtoit chez les Anciens une lettre numerale qui ſignifioit 500. ſuivant ce vers:

Q. *velut A cum D quingentos vult numerare*.

Quand on met un titre au deſſus, il ſignifie *cinq cens mille*.

QUA.

QUADERNES. Terme du jeu du Triquetrac, dont on ſe ſert, quand il arrive deux quatre en dez. On les appelle auſſi *carmes*, ou *quarnes*.

QUADRAGENAIRE. adj. m. & f. Qui contient quarente. Le nombre *quadragenaire* eſt myſterieux, ſelon St. Auguſtin en un Traité ſur St. Jean. Une femme *quadragenaire*, ou qui a quarente ans, n'eſt plus guere en eſtat d'engendrer.

QUADRAGESIMAL, ALE. adj. Terme de Breviaire. Qui appartient au Careſme. Le jeuſne *quadrageſimal*. En toutes les Feries *quadrageſimales* il y a une Homilie ſur le texte de l'Evangile.

QUADRAGESIME. Terme de Breviaire. Eſpace de 40. jours. Il ne ſe dit que du Careſme. Le Dimanche de la *Quadrageſime* eſt le premier Dimanche du Careſme.

QUADRAN. ſ. m. Inſtrument de Mathematique, qui eſt un quart de cercle diviſé en 90. degrez, qui a un plomb au centre, une alhidade & des pinnules, qui ſert à obſerver les hauteurs tant ſur mer que ſur terre.

QUADRAN. On l'eſcrit plus ordinairement *Cadran*. Monſtre d'horloge. Un badaud demande quelle heure il eſt, quoy qu'il ſoit vis à vis du *quadran*. En cette monſtre il y a *quadran*, reveille-matin, & ſonnerie.

QUADRAN AU SOLEIL, eſt une delineation ſur un plan ou une muraille de certaines lignes qui marquent l'heure par le moyen de l'ombre d'un ſtile qui eſt au milieu. Le *quadran horiſontal*, eſt celuy qui eſt ſur un plan paralelle à l'Horiſon; l'*equinoctial*, qui regarde l'Equateur, & qui eſt eſlevé ... lieu vertical; *Meridional*, *Septentrional*, *Oriental* & *Occidental*, ſont ceux qui regardent directement les quatre points cardinaux. *Quadran vertical declinant & reclinant*, celuy qui n'eſt pas tout à fait à plomb, qui ne regarde point preciſément les quatre points de l'Horiſon. On appelle auſſi tous ces *quadrans*, *ſciateriques*, parce que l'ombre ſert à marquer les heures.

On tient que c'eſt Anaximenes Milesien diſciple ... les, qui au rapport de Pline, fut le premier qui a ... *quadran ſolaire* à Lacedemone, qu'il appella ... que le Roy Achas fut le premier qui dans ... faire une monſtre ſolaire; & que Vitruve eſt le premier qui en a laiſſé par eſcrit la conſtruction.

QUADRAN. Outil de Lapidaires qui leur ſert à ... pierres. Voyez *Cadran*.

QUADRANGLE. ſ. m. Figure de quatre ... ou qui a quatre angles. Un quarré eſt un *quadrangle* regulier. Un trapeſe eſt un *quadrangle* irregulier.

QUADRANGULAIRE. adj. m. & f. Qui a quatre ... les, ou quatre coſtes. Les figures *quadrangulaires* ne ſont gueres propres à la fortification; les ... angles flanquez ſont trop petits. Les figures *quadrangulaires* s'appellent *parallelogrammes*, *trapeſes*, ... *rhomboides*.

QUADRAT. ſ. m. Terme d'Aſtrologie. C'eſt un aſpect des aſtres, quand ils ſont eſloignez l'un de l'autre de 90. degrez, ou d'un quart de cercle. Le *quadrat* eſt un malin aſpect, ſelon les Aſtrologues.

QUADRAT, ſe dit auſſi dans l'Imprimerie, des ... de plomb qui ſont dans les caſſes de même ... les lettres, qu'on met dans les eſpaces blancs du commencement, ou de la fin des lignes, & dans les intervalles des titres, qui ſervent à tenir les formes ... parce qu'elles en rempliſſent le vuide. Et on appelle *quadratins*, les petits *quadrats* de differentes ...

QUADRATURE. ſ. f. Reduction geometrique d'une figure au quarré, une figure quarrée qui ait au juſte autant de ſuperficie, comme un ... triangle, ou une autre figure. Archimedes ... *quadrature* du cercle, & c'eſt celuy qui en a approché le plus prés. Tous les autres Auteurs qui ont ... *quadrature* du cercle ont fait des paralogiſmes ... Jacobus Gregorius Scotus a fait un Traité ... *Quadrature* du cercle, & de l'Hyperbole.

QUADRE. ſ. m. Bordure, chaſſis d'un ... Le *quadre* de cheminée. On le dit du rond, auſſi-bien que du quarré. On le dit auſſi des bordures de menuiſerie, qui ſont ſur les panneaux des cabinets, & qui ... ment les panneaux des portes.

QUADRE, ſe dit auſſi d'un aſſemblage en quarré ... quatre groſſes pieces de bois au milieu d'un ... d'un dome, ou au haut d'un eſcalier, pour y faire ... plafonds, ou y mettre d'autres ornemens.

On le dit auſſi d'un morceau de cuir ou de carton ... & doré, au milieu duquel il y a une ouverture ... quarrée, où on enchaſſe une image en velin, ... quatre, &c.

QUADRER. v. act. Faire un quarré qui contienne preciſément autant d'eſpace qu'un cercle, un ... ou autre figure. On n'a ſceu encore trouver le moyen de *quadrer* un cercle, une parabole, une ellypſe, ou autre figure curviligne.

QUADRER. v. n. ſignifie, Convenir, ſe rapporter ... tement à quelque choſe. Il faut que nos actions ... avec nos paroles. Ces deux paſſages ſe contrarient ...

ne *quadrent* pas ensemble. Cette garniture ne *quadre* pas bien avec cet habit, n'est pas bien assortie. Sa vie ne *quadre* pas avec sa doctrine.

QUADRIENNAL. s. m. Office qui ne s'exerce que de quatre ans en quatre ans. Il y avoit desja un office *triennal*, on a créé un *quadriennal*.

Il est aussi adj. Officier *quadriennal*, exercice *quadriennal*.

QUADRILLE. s. f. Petite Compagnie de Cavalerie superbement montée & habillée pour faire des carrousels, des joustes, des tournois, des courses de bagues, & autres festes galantes. Quand il n'y a qu'une *quadrille*, c'est proprement un tournoy, ou course. Les joustes demandent au moins deux partis opposés. Le carrousel en doit avoir au moins quatre, & au plus douze. Chaque *quadrille* est composée au moins de trois cavaliers, & au plus de douze. Les *quadrilles* se distinguent par la forme des habits, ou par la diversité des couleurs. Ce mot vient des Italiens, & est un diminutif de *squadra*, qui est une Compagnie de soldats rangée & dressée en forme quarrée : car *squadrare* est proprement *dresser une chose à l'esquerre*, d'où ils ont fait *squadriglia*, & nous *quadrille*. Il n'y a pas 50. ans que l'on disoit *squadrille* & *esquadrille*.

QUADRIPARTIT, est un celebre ouvrage de Ptolomée commenté par Cardan qui a escrit de l'Astrologie Judiciaire.

QUADRUPEDE. s. m. Terme dogmatique, qui se dit des bestes à quatre pieds. On divise les animaux en oiseaux, poissons, *quadrupedes*, reptiles, & insectes.

QUADRUPLE. s. m. Le même nombre compté quatre fois, ou multiplié par quatre. L'Ordonnance veut que la peine de l'omission de recepte par les Comptables soit le *quadruple*.

QUADRUPLE, signifie aussi ce qui est quatre fois plus grand en estenduë, & en toute sorte de quantité. Le jardin que j'ay acquis est *quadruple* de celuy que j'avois auparavant, il y a quatre fois autant de terre.

QUADRUPLE, est aussi une monnoye d'or valant deux louis, ou deux pistoles, ou de quatre demi-pistoles. Elle a valu 20. 21. ou 22. l. Elle pese 10. deniers. 12. grains. Le double *quadruple* vaut quatre pistoles. Ce mot vient de *quadruplum*, & partant il faut dire *quadruple*, & non pas *quatruple*, comme veulent quelques-uns.

QUADRUPLE. adverbial. Quatre fois autant. On luy a vendu cette terre au *quadruple*, parce qu'elle estoit à sa bienséance.

QUADRUPLER. v. act. Multiplier par quatre. Il faut *quadrupler* cette somme.

QUALIFICATION. s. f. Designation d'une qualité qu'on attribuë à quelque chose. On a qualifié un tel de faussaire, cette *qualification* est injurieuse, il luy en faut faire reparation. La plus-part des choses ne sont estimées que suivant la *qualification* qu'on leur donne.

QUALIFIER. v. act. Donner une qualité, une epithete à quelqu'un, à quelque chose. On a *qualifié* bien des gens du nom de Marquis, qui n'ont point de titre pour cela. On a *qualifié* ce duel d'assassinat. On a *qualifié* cet ouvrage d'heretique.

QUALIFIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On appelle un crime *qualifié*, un grand crime & capital ; une personne *qualifiée*, qui a de la noblesse, ou un grand merite.

QUALITÉ. s. f. Ce qui rend une chose sensible à nos sens. On appelle dans l'Escole la *qualité*, un accident, la blancheur, la saveur, la solidité, &c. Et en general il se dit de toutes les choses exterieures qui nous font parvenir à la connoissance de la nature des substances. La *qualité* du venin nous fait connoitre la nature de la vipere. Cet ouvrage n'est pas de la *qualité* requise, n'a pas toutes les perfections que naturellement il devroit avoir. Ce bled a été refusé, parce qu'il n'est pas de la *qualité*, il y a trop de seigle, de la nielle, des charençons.

QUALITÉ, se dit aussi figurément en choses spirituelles & morales. Son esprit a beaucoup de bonnes *qualitez*, il est vif, il est doux, il est ferme, &c.

QUALITÉ, signifie aussi un titre qu'on donne aux personnes pour marquer leurs seigneuries, leurs pretentions. Comme, le Roy de Pologne prend *qualité* de Roy de Suede ; le Duc de Savoye, de Roy de Cypre & de Jerusalem. Le Duc de Moscovie & le Roy d'Espagne ont une page de *qualitez* pour comprendre toutes leurs Seigneuries. Le Roy de la Chine prend la *qualité* de Fils du Soleil. Les Seigneurs d'Orient sont ridicules dans les *qualitez* qu'ils prennent. Voicy celles du Gouverneur de Sciras : *Sultan de Lar & de Jarron*, *Seigneur d'Ormus*, *Kerman*, *Kasistan*, *Prince du Golphe de Perse*, *Grand Beglierbeg*, *Commandeur de douze Sultans*, & *de 50000. chevaux*, *Esclave de Schach Abas*, *Protecteur des Musulmans*, *Fleur de courtoisie*, *Second en gloire*, *Muscade de consolation*, *& Rose de plaisir*.

QUALITÉ, se dit aussi pour marquer le rang, la condition des personnes. Quand on dit absolument, un homme de *qualité*, c'est un homme qui tient un des premiers rangs dans l'Estat, soit par sa noblesse, soit par ses emplois, ou ses dignitez.

On dit d'ailleurs, C'est un homme de *qualité* bourgeoise, de *qualité* roturiere, c'est sa charge qui fait toute sa *qualité*. Il a fait cela en *qualité* d'Eschevin. Il jouit de ses privileges en *qualité* de Secretaire du Roy. On donne les rangs & seances à chacun selon sa *qualité*. En jugement on considere la *qualité* de la personne & du crime.

QUALITÉ, se dit aussi pour marquer les emplois qu'on a dans un domestique. Il est entré en cette maison en *qualité* d'Intendant, de Secretaire, de Commis, de Valet de chambre, de Laquais.

QUALITÉ, en termes de Palais, se dit des titres qu'on prend pour plaider, pour agir, pour établir son droit en quelque chose. Cette maison m'appartient en *qualité* d'acheteur par decret. On luy dispute sa *qualité* d'enfant, de femme legitime. On a 40. jours aprés l'inventaire clos pour deliberer, & prendre *qualité* d'heritier, ou de creancier, de commun en biens. Il a fait cela en *qualité* de Tuteur, de Procureur, d'Advocat. On poursuit une veuve, un heritier, de prendre *qualité*. Il faut faire signifier les noms & *qualitez* des témoins ouïs aux enquestes, afin qu'on y fournisse de reproches.

QUALITÉ, se dit aussi dans les procés des demandes qui sont formées, & en quels noms elles sont faites. Tous les jugements portent, Entre un tel demandeur en telle requeste d'un tel jour d'une part, & tel deffendeur ou tel intervenant, &c. d'autre. Ainsi on dit, Le Rapporteur a mis les *qualités* de ce procés, pour dire, il a rapporté les demandes contenuës aux reglements, sur lesquelles il faut prononcer. On dit aussi, Sans que les *qualités* puissent nuire ni prejudicier, à cause que chacun les peut prendre à son avantage.

On dit aussi, Signifier des *qualités*, quand on a jugé quelque affaire à l'Audience, c'est à dire, le memoire de ces demandes & deffenses pour servir au Greffier à expedier son arrest, car il n'en a que le dispositif sur son plumitif. On s'oppose souvent aux *qualitez*, on fait reformer les *qualites*.

En Medecine on dit les quatre premieres *qualités*, qu'on attribuë aux quatre elements, le chaud, le froid, le sec, & l'humide : & on dit que le sang peche en *qualité*, quand il est corrompu ; en quantité, quand il est trop abondant.

QUAND. Adv. de temps. Dieu n'a pas voulu dire à ses Apostres *quand* le monde finiroit. *Quand* je songe à la

la misere de l'homme. *Quand* viendra le temps que je souhaitte? *Quand* sera-ce, à quelle heure? *Quand* je pense que l'avarice est une passion generale.

QUAND, signifie aussi, Encore que. *Quand* Ainsi seroit, *quand* j'aurois dit cette parole, *quand* bien j'aurois consenti, &c.

QUANT. Preposition. Il se met avec la particule *à*. *Quant* à un tel article, je n'en dis rien. *Quant* à moy, je suis estonné. *Quant* au reste: espece de transition.

QUANT ET QUANT. adv. Ensemble, en même temps. Laquais, allez *quant & quant* ce paysan, il vous montrera le chemin. Si vous allez acheter des souliers, achetez *quant & quant* des bas. Cette phrase est populaire.

On dit proverbialement, Se mettre sur le *quant à moy*, pour dire, Faire l'entendu, vouloir corriger ou regler les opinions des autres. Le peuple dit aussi aux importuns qui demandent Et *quand?* *Quand* les cannes vont aux champs, la premiere va devant.

QUANTES. adj. f. Ce mot ne se dit qu'en cette phrase: Toutesfois & *quantes*. Un gardien establi par Justice est obligé de representer le depost toutesfois & *quantes* qu'il luy est ordonné. Un Officier doit venir, toutesfois & *quantes* qu'un superieur le mande.

QUANTESFOIS. adv. Vieux mot qui signifioit *combien de fois*. Il ne laisse pas d'avoir encore esté employé par Malherbe.

QUANTIESME. adj. m. & f. qui se dit, lors qu'on interroge pour sçavoir en quel ordre est placée la chose dont on est en peine. La plus-part des gens ne sçavent jamais le *quantiesme* du mois il est, on sousentend *jour*. Le *quantiesme* est-il dans la classe? Le *quantiesme* de la Lune avons-nous?

QUANTITE'. f. f. Extension en longueur, largeur & profondeur. La *quantité* continue est la ligne, la superficie & l'espaisseur des corps, & est l'objet de la Geometrie. Descartes a pretendu expliquer par la seule *quantité* & le mouvement tous les phenomenes de la nature.

La *quantité* commensurable & incommensurable est expliquée dans le X. Livre d'Euclide, & cy-dessus au mot de *Ligne*.

QUANTITÉ, se dit aussi des nombres; & alors elle s'appelle *quantité discrete*, & est l'objet de l'Arithmetique & de l'Algebre. Il y avoit *quantité* de monde à ce Sermon, on luy a fourni *quantité* d'argent.

QUANTITÉ, se dit aussi de ce qui est abondant & superflu. Il faut saigner cet homme-là, son sang ne peche pas en qualité, mais en *quantité*. La *quantité* des viandes est nuisible à l'estomach. Il y aura *quantité* de vin cette année, pour dire, beaucoup. Il n'en faut prendre que jusqu'à une certaine *quantité*.

QUANTITÉ. Terme de Grammaire, est la mesure des syllabes longues & breves pour servir à faire des vers. Despautere a fait un Traité de la Prosodie ou de la *Quantité*. Smece a fait un Dictionaire où est marquée la *quantité*. Ce vers peche contre la *quantité*.

QUARENTAINE. f. f. Nombre de quarente. Il veut avoir une *quarentaine* d'écus pour son pot de vin. Cette femme a bien une *quarentaine* d'années, elle a atteint la *quarentaine*. Dans les affiches des decrets il faut celle de *quarentaine* & celle de quinzaine.

On appelle particulierement la *Quarentaine*, le Caresme composé de 40. jours, pendant lesquels l'Eglise commande de jeusner. Il a eu bien du mal à faire la *quarentaine*, à jeusner jusqu'à Pasques.

QUARENTAINE, se dit aussi du sejour de 40. jours qu'on fait faire aux gens qui viennent des lieux pestiferez, avant que d'être receus dans d'autres villes, pour sçavoir s'ils n'apportent point avec eux quelque mauvais air.

QUARENTAINE, en termes de Marine, est une petite corde qui sert à raccommoder les autres. Elle a la grosseur du petit doigt. On l'appelle aussi quarentenier.

QUARENTE. Terme numeral composé de quatre dizaines. Moyse, Elie & JESUS-CHRIST ont fait des jeusnes de *quarente* jours. Les Evêques qui donnent *quarente* jours d'indulgences. Dans les grandes devotions on fait des prieres de *quarante* heures devant le saint Sacrement.

QUARANTE-ET-CINQ, est un grand avantage qu'on a en quelque partie qu'on joue, en quelque affaire qu'on poursuit, par une figure empruntée du jeu de paume, où celuy qui a gagné trois coups a trois quarts du jeu. Ce plaideur dit qu'il a des conclusions du Parquet en sa faveur, il croit avoir *quarente-cinq* à sa partie.

QUARENTIESME. Terme numeral ordinal. Le rang où se trouveroit la derniere des quarente unitez, si elles estoient arrangées par ordre. On ne juge point des blessures dangereuses qu'on a receues, qu'aprés le *quarentiesme* jour. Chacun des membres de l'Academie Françoise a droit au Dictionaire pour son *quarentiesme*.

QUARRE'. f. m. en termes de Geometrie, est une figure quadrangulaire qui a les quatre angles droits, & les quatre costez égaux. La diagonale d'un quarré est incommensurable avec un de ses costés. Euclide Liv. X.

QUARRÉ LONG. f. m. est une figure quadrangulaire qui a quatre angles droits, mais qui a plus de longueur que de largeur. On l'appelle autrement *long*.

QUARRÉ GEOMETRIQUE, est un instrument qui est de grand usage pour observer tant sur terre que sur mer. Il a un centre à l'un de ses angles. Les costez éloignés du centre sont divisés en plusieurs parties égales. L'un de ceux qui est vers le centre est chargé de deux pinnules, & il y a une alhidade mobile qui part du centre, qui sert aux Geometres & aux Astronomes à observer. Toutes les operations de la Geometrie & de la Trigonometrie se peuvent faire avec le quarré. Il y a aussi un quart de cercle tracé du même centre divisé en 90. degrés.

B QUARRE. Terme de Musique, est une marque qui fait chanter de demi-ton plus haut que quand il y a B mol.

QUARRE' DE QUARRÉ. Terme d'Algebre, c'est la troisiéme puissance ou multiplication …, quand on multiplie encore un cube par …

QUARRÉ DE PARTERRE, ou QUARREAU, est une division qu'on fait dans les compartimens d'un parterre avec du buis nain, ou autres plantes, pour y mettre des fleurs. On dit aussi les quarrez d'un eschiquier.

QUARRÉ DE MARS, ou DE SATURNE. Voyez *Quadrat*, c'est la même chose.

QUARRÉ DE MOUTON, est la partie du mouton qui est sous l'espaule, & qui contient toutes ses costes.

QUARRÉ, se dit aussi chez les Monnoyeurs de la … d'acier qu'on met sous le balancier, dans laquelle est gravée en creux la figure qu'on veut faire venir en relief sur le metail qu'on presse dessus.

Les Orfevres appellent *quarré* de pied d'un flambeau, d'une aiguiere, & de tous autres ouvrages, ce qui leur sert de pied, de quelque figure qu'ils soient; quarrez, ronds, ou à plusieurs pans ou angles.

On appelle aussi un *quarré* de bastiment, une maison bastie de quatre costés, qui environne la cour qui est au milieu.

On dit en termes de Manege, Travailler en *quarré*, quand au lieu de conduire le cheval en rond autour du pilier, …

on le mene par quatre lignes droites, qui forment un *quarré*, tournant la main à chacun des angles.

QUARRÉ, au Piquet, c'est quand on marque 66. avec des jettons, ensorte que cela taille un *quarré*.

QUARRÉ de toilette, est un petit coffret carré où les Dames mettent leurs essences, fards & pommades, qui servent à leur toilette.

Le *quarré magique* est une disposition de certains nombres en *quarré*, en telle sorte que ceux d'une même file, & ceux d'un même rang, & ceux qui composent les deux diagonales étant adjoustés ensemble, fassent toujours une même somme, comme si on met au premier rang 276. au second 951. au troisiéme 438. de quelque costé qu'on assemble ces nombres, ils feront 15. On l'appelle *magique*, à cause que c'est le plus difficile probleme de l'Arithmetique. Bettinus en rapporte quantité d'exemples en de plus grands nombres.

QUARRÉ, ÉE. adj. On écrit aussi *carré*. Qui est d'une figure à quatre angles droits, & quatre costez égaux. Cette cour n'est pas bien *carrée*. Tant de toises *quarrées*.

Bonnet *quarré*, est un bonnet de Prêtre, d'Advocat, ou d'autre homme de robbe, qui a quatre petites eminences sur la teste qu'on appelle *cornes*, par où on le prend. Voyez *Bonnet*.

Racine *quarrée*, est un nombre qui étant multiplié en luy-méme fait un nombre *quarré*, où il y a autant d'unitez en largeur, qu'en hauteur. 10. est la racine *quarrée* de 100.

Homme *quarré*, se dit de celuy qui est gros & trapu. On dit aussi un visage *quarré*, quand sa largeur égale presque sa hauteur.

Jeu de paume *quarré*, est un jeu ordinaire dont les murailles sont paralleles, & font un quarré long. On l'appelle un jeu *quarré*, par opposition au jeu de dedans où il y a un tambour.

On dit en termes de Rhetorique, une periode *quarrée*, quand elle est bien nombreuse, & facile à declamer.

Bataillon *quarré*, est celuy qui a autant de files que de rangs. On l'appelle aussi *quarré de terrain*, quand il occupe autant de terre en longueur qu'en hauteur.

Bois *quarré*, est le bois de charpente & de sciage, dont on fait des poutres & des solives.

On dit proverbialement, Juste & *quarré* comme une flusste. On appelle aussi partie *quarrée*, une partie où il n'y a que deux hommes & deux femmes.

On appelle ironiquement un vendeur d'allumettes, un Marchand de bois *quarré*.

QUARREAU. Voyez CARREAU.

QUARREFOUR. Voyez CARREFOUR.

QUARRÉMENT. adv. D'une maniere quarrée. Il faut coupper cette estoffe, faire cet allignement *quarrément*, c'est à dire, en angles droits.

QUARRER. v. n. se dit avec le pronom personnel. Marcher avec une certaine affectation d'orgueil & de vanité, comme si on marquoit un carré sur la terre avec ses pieds, au lieu de marcher rondement comme les autres. Les jeunes fanfarons se *quarrent* en marchant.

QUARREURE. s. f. Largeur du dos vers les espaules. La *quarreure* de ce pourpoint, de ce corps de juppe, est mal faite.

QUART. s. m. La quatriéme partie d'un tout. Un *quart* d'heure. Cette horloge sonne les *quarts*. Trois aunes & un *quart*. Il jouë au *quart* de louis. Cette succession s'est partagée par *quart*; il en a le *quart*. Il a son *quart* en cette affaire. Leur different n'est plus que du tiers au *quart*.

QUART, se dit aussi d'une mesure qui contient le *quart* d'une plus grande à laquelle il est relatif. Un *quart* de navets, est justement le *quart* du boisseau. La mesure du *quart* par la derniere Ordonnance de 1669. doit être haute de quatre pouces, 9. lignes, & le diametre de six pouces, 9. lignes. Il a fait mettre tout son vin en *quarts*, c'est à dire, en petites futailles qui contiennent le *quart* d'un tonneau, ou à peu prés un demi-muid. On l'appelle aussi un *quartaut*.

En termes de Finances, on appelle *quart en sus*, une augmentation d'une somme de son *quart*. La Paulette se payoit autrefois sur l'ancienne evaluation des Offices, à raison du soixantiéme denier & du *quart en sus*. Les sous ont augmenté par leur marque du *quart en sus*, ont valu quinze deniers, au lieu de douze. C'est la même chose que ce qu'on dit en Pratique, le *parisis* ou la *creue*.

QUART D'ESCU, est une monnoye d'argent du poids de 7. deniers, 13. grains au titre d'onze deniers, qu'on a commencé à battre sous Henry III. en 1577. Il a valu d'abord 15. sols, & puis 16. & alors on appelloit *escus-quarts*, ceux qui étoient payez en ces quatre pieces valant 64. sous. On paye encore les espices en *escus-quarts*, quoy qu'il n'y ait plus de cette monnoye, c'est à dire, de valeur de 64. sous.

En termes de Marine, Faire son *quart*, c'est à dire, Estre chacun à son tour à veiller pendant un certain nombre d'heures aux necessités du vaisseau, tant pour la deffense, que pour son matelotage, chacun selon son employ. On dit qu'on fait bon *quart*, quand on fait bonne sentinelle. Le *quart* en France est de trois heures & demie, en Angleterre de quatre, & en Turquie de cinq.

En termes de Guerre, on appelle un *quart de conversion*, un mouvement qu'on fait faire aux soldats pendant l'exercice pour changer la face d'un bataillon, à qui on fait faire un *quart* de cercle.

En termes de Manege on dit, Travailler de *quart en quart*, quand on conduit un cheval trois fois de suite sur chaque ligne du quarré qu'on se figure autour du pilier, & qu'on en fait autant sur les autres lignes.

En Geometrie on appelle un *quart de nonante*, un instrument qui sert à prendre les angles & les élevations, tant sur terre que sur mer, qui ne consiste qu'en un *quart* de cercle divisé en 90. degrez, & garni de ses pinnules & de son alhidade.

QUART, se dit proverbialement en ces phrases. Il n'a pas un *quart d'escu*, ou il a bien des *quarts d'escus*, pour dire, Il est bien pauvre, ou il est bien riche. Il daube sur le tiers & le *quart*, pour dire, Il raille tout le monde, il n'espargne personne.

QUARTAINE. adj. f. Epithete de la fievre quarte. On ne s'en sert gueres qu'en ces phrases communes, Vos fievres *quartaines*, quand on fait quelque imprecation contre quelqu'un. Quand on ne joüeroit que des fievres *quartaines*, chacun les veut gagner.

QUARTAUT. s. m. Petite piece de vin qui contient le quart d'un tonneau, ou presque un demi-muid. Le vin se conserve mieux en *quartauts*, n'est pas si longtemps en perce. Ils sont de differente capacité, selon la diversité des lieux. Chez les Allemans le muid n'a que quatre *quartauts*, & chez les Anglois il en a 32.

QUARTE. s. f. Mesure de choses liquides, qu'on appelle en beaucoup d'endroits un *pot*, & qui tient deux pintes.

QUARTE, en termes de Musique, est un intervalle de quatre tons. L'octave est composée d'une quinte & d'une *quarte*. La *quarte* consiste dans le mélange de deux sons, dont la raison est de 4. à 3. La *quarte* superfluë est un faux accord ou dissonance, qui est composée de la raison de 27. à 20. & de 4. à 5. Toute l'Antiquité a parlé de la *quarte*, comme de la premiere des consonances; & cependant on la tient maintenant pour la plus imparfaite. La *quarte* est si sterile, qu'elle n'engendre rien de bon, ni par sa multiplication, ni par

par sa division; mais elle tient le quatriéme rang entre les simples consonances.

QUARTE TROBELLIANE, en termes de Jurisprudence, est la quatriéme partie d'une succession, qu'un heritier institué retenoit pardevers lui, quand il étoit chargé d'un fidei-commis, qui l'obligeoit à remettre l'heredité entre les mains d'un autre. La *quarte Falcidie* faisoit le même retranchement à l'égard des legs.

QUARTE MAJOR, se dit au piquet d'une suite de quatre cartes de même peinture, à compter par l'as. *Quarte* de Roy; *quarte* de Dame; *quarte* basse.

QUARTE, en termes d'Escrime, se dit d'une maniere de se mettre en garde, d'allonger, ou de porter les bottes. Porter de tierce en *quarte*. Voyez *Garde*.

QUART, TE, est aussi adj. Une fievre *quarte* est celle qu'on a tous les quatre jours, qui ne laisse que deux jours francs; double *quarte*, qui revient deux fois dans ces quatre jours, qui n'en laisse qu'un de franc. Voyez *Fievre*.

On appelle aussi en Blason *quarte-feuille*, une fleur qui a quatre feuilles. On appelle quelquefois *quarte-feuille double*, celle qui a huit feuilles.

QUARTENIER. s. m. Officier de ville qui a un certain quartier & une porte de la ville assignée, où il fait executer les ordonnances & les mandemens de la ville, qui fait assembler chez luy les bourgeois du quartier, & qui a le soin aussi de fermer & garder les portes. Il a sous luy deux Cinquanteniers, & quatre Dizainiers. L'Office de *Quartenier* est une voye seure pour parvenir à l'Eschevinage en son ordre.

On appelle sur la Mer *Quarteniers*, ou Maistres de quartier, ou Compagnons de quartier, les quatre Officiers qui commandent tour à tour à ceux qui font le quart, comme les Caporaux dans un corps de garde.

QUARTER. v. act. Terme dont on se sert pour obliger les Cochers & les Chartiers à marcher entre deux ornieres, quand celles où ils sont engagez sont trop profondes, ou incommodes.

QUARTER, en termes d'Escrime, c'est oster son corps hors de la ligne: ce qui se fait en piroüettant ou tournant le corps comme sur un pivot, pour se deffendre des passes.

QUARTERON. s. m. Compte qui fait le quart d'un cent. Un *quarteron* d'abricots, de poires, est composé de 26. sçavoir de 25. qui est le quart d'un cent, & d'un qu'on donne pour le pardessus. *Demi-quarteron*, c'est treize, dont le treiziéme est compté pour le pardessus. Un *quarteron* d'espingles.

QUARTERON, se dit aussi des poids, & signifie le quart d'une livre. Un *quarteron* d'espices, de cerises, de fromage. On appelle aussi *quarteron* d'or, un livret qui contient un *quarteron* de feuilles d'or battu. Du Cange derive ce mot de *quartaronum*, ou *cartaronum*, qu'on a dit dans le même sens dans la basse Latinité.

On dit proverbialement d'une chose qu'on estime, qu'on ménage, qu'il n'y en a pas trois douzaines au *quarteron*.

QUARTIER. s. m. Une partie d'un tout divisé en quatre. Un *quartier* d'agneau, de beuf, de mouton. Le *quartier* de devant, le *quartier* de derriere.

On dit aussi d'un homme écartelé, qu'on l'a mis par *quartiers* pour l'exposer sur les grands chemins.

QUARTIER, se dit plus particulierement à l'égard des mesures. Un *quartier* de terre, de pré, de vigne: c'est le quart d'un arpent. Un *quartier* de toile, de serge, de ruban: c'est le quart d'une aune. On dit aussi, le *quartier* d'une rente, d'un terme, d'une pension, pour dire, ce qui est écheu pendant trois mois, ou le quart de l'année. Il a mangé son *quartier* avant qu'il l'ait receu.

QUARTIER, chez le Roy & les Princes, est le service qu'on leur rend durant trois mois, chacun selon le [illegible] ge. Il y a des Gentilshommes, des Aumosniers [illegible] naires, & d'autres de *quartier*.

QUARTIER, se dit aussi de plusieurs parties [illegible] qui ne sont pas divisées justement en quatre. Un *quartier* de pain signifie seulement une bribe. Un *quar*[illegible] poire, d'orenge de Portugal. On a fendu cette [illegible] busche en huit ou dix *quartiers*.

QUARTIER, se dit aussi dans ce sens des parties [illegible] lier qui couvrent les talons, & où est l'oreille [illegible] le serrer.

QUARTIER, signifie aussi de gros morceaux de [illegible] On a fait une jettée dans la mer avec de gros *quar*[illegible] roche. On le dit aussi des pierres de taille dont [illegible] certain nombre à la voye.

QUARTIER, en termes de Guerre, est le lieu [illegible] à certaines troupes pour vivre, loger & camper [illegible] *quartier* du Roy est celuy où le Roy loge & cam[illegible] personne; ou en son absence celuy du General [illegible] fait des lignes de communication pour joindre les [illegible] *tiers* de l'armée. Les *quartiers* d'un siege sont les [illegible] paux campements qui servent à boucher les prin[illegible] avenuës d'une place.

QUARTIER, se dit aussi des logements qui se [illegible] campagne & hors les sieges. Ce General a eten[illegible] *quartiers* bien loin. L'ennemi est venu qui luy [illegible] serrer ses *quartiers*.

QUARTIER, se dit aussi des soldats qui garde[illegible] campements. On a enlevé deux *quartiers* des enn[illegible]

QUARTIER D'HIVER, est le lieu qu'on assig[illegible] trouppes pour passer l'hiver, & aussi le temps [illegible] meure en ces logements, & les avantages qu'en [illegible] les Capitaines. On a mis ce Regiment en *quartier d'hi*[illegible] *ver* dans cette petite ville. Le *quartier d'hiver* [illegible] que quatre mois. Chaque Capitaine tire [illegible] mille ecus de son *quartier d'hiver*. En Espagne [illegible] ne aussi des *quartiers d'esté*.

QUARTIER DE RAFRAISCHISSEMENT, [illegible] pays gras où on envoye des trouppes fatiguées [illegible] rafraîchir & se remettre en equippage, [illegible] que la campagne dure.

QUARTIER D'ASSEMBLÉE, est le lieu [illegible] vous qu'on donne aux trouppes pour s'assem[illegible] pour se mettre en marche. On donne aussi [illegible] pour le logement des Veneurs, des chiens & [illegible] page de la Venerie.

QUARTIER, signifie aussi le bon traitement [illegible] met à des trouppes qui se rendent, qui [illegible] mes bas. Les ennemis ont demandé *quar*[illegible] point voulu donner de *quartier* à ces rebelles [illegible] passé au fil de l'épée. Cette façon de parler [illegible] que les Hollandois & les Espagnols [illegible] convenus que la rançon d'un Officier ou d'un [illegible] payeroit d'un *quartier* de sa paye: [illegible] on ne vouloit point les recevoir à rançon, [illegible] refusoit les offres d'un *quartier* de leurs gages.

QUARTIER, se dit en ce sens par extension [illegible] les autres affaires. Les usuriers ne donnent point [illegible] *quartier* à leurs debiteurs, ils les font payer à [illegible] mé. Un bon plaideur ne donne ni delay, ni *quar*[illegible] ses parties, il poursuit sans discontinuation. Je ne [illegible] rois boire davantage, donnez moy *quartier*.

QUARTIER, en termes de Manege, signifie les [illegible] du sabot d'un cheval compris entre la pince & le [illegible] part & d'autre. Il y a des *quartiers* de dedans & [illegible] *quartiers* de dehors. On dit qu'un cheval a fait [illegible] neuf, quand il a renouvellé un de ses *quartiers* [illegible] avoit été obligé de coupper, à cause de quelque [illegible] qui y étoit survenu.

QUARTIERS d'une selle, ce sont les pieces de [illegible] d'estoffe qui sont attachées aux deux costez de la selle.

Quartier-Mestre, est un Mareschal des Logis d'un Regiment de Cavalerie estrangere.

Quartier-Maistre, en termes de Marine, est un Officier de navire qui aide au Maistre & au Contre-Maistre, qui a soin des cordages, & de faire mouiller ou lever les ancres, & des pompes. On l'appelle aussi *Esquiman*.

Vent de *quartier*, est le vent qui ne souffle pas en pouppe, mais un peu à costé. C'est le meilleur de tous les vents, parce qu'il donne dans toutes les voiles; au lieu que celuy qui donne en pouppe est empéché d'y donner par les voiles de l'artimon.

Quartier, en termes de Blason, signifie un Escu d'Armoiries. Il faut seize *quartiers* pour prouver sa Noblesse de quatre races dans les Compagnies où on ne reçoit que des Nobles. Ce mot de *quartier* qu'on demande pour les preuves de Noblesse, vient de ce qu'autrefois on mettoit sur les quatre coins d'un tombeau les Escus du pere & de la mere, de l'ayeul & de l'ayeule du deffunt. On voit en Flandres & en Allemagne des tombeaux où il y a 8. 16. & 32. *quartiers*.

Quartier, se dit aussi des parties de la premiere division qui se fait d'un Escu écartelé. Au premier & quatriéme *quartier* il portoit de France; au second & troisiéme *quartier* de Jerusalem, &c. On dit aussi un *quartier* tiercé en fasce ou en pal. Un *franc quartier*, est un *quartier* qui est seul, & qui fait une des parties honorables de l'Escu.

Quartier, en Astronomie, se dit de chaque lunation, du changement qui se fait en la Lune au bout de sept à huit jours. Nous sommes au premier, au second *quartier* de la Lune. Cette gelée durera tout le *quartier*.

Quartier, signifie aussi un certain canton ou division d'une ville. C'est un des principaux bourgeois de nostre *quartier*. Nous sommes logez en des *quartiers* fort éloignez. Le Commissaire du *quartier* est l'Officier de police qui a soin de la faire observer dans son voisinage.

Quartier, signifie aussi les personnes du voisinage. C'est une femme qui ne voit point son *quartier*. On a fait des chansons sur tout le *quartier*.

Quartier, se dit aussi des lieux éloignez, des Provinces, des Royaumes. Cet homme a voyagé en plusieurs *quartiers*, il a veu plusieurs Royaumes. Mandez nous des nouvelles de vos *quartiers*. J'iray peut estre faire un voyage en ces *quartiers* là.

A Quartier. adv. Qui se met à part, à costé. Il s'est mis *à quartier*, à couvert pendant l'orage & la persecution. Il a mis du bien *à quartier*, il l'a caché en quelque endroit pour s'en servir au besoin. Il a tiré cet homme *à quartier* pour luy donner secrettement un advis. Il faut se mettre *à quartier* pour laisser passer ce carrosse.

On dit proverbialement, qu'une femme est la gazette du *quartier*, pour dire, qu'elle est curieuse d'apprendre & de debiter toutes les nouvelles de son *quartier*.

QUASI. adv. Peu s'en faut, presque. Il est *quasi* jour. Nous sommes *quasi* arrivez. Je l'ay *quasi* deviné.

QUASIMODO. Terme de Breviaire. C'est le Dimanche de l'Octave de Pasques, ainsi marqué dans le Breviaire. Ce nom luy vient du premier mot de l'Introïte de la Messe qu'on dit ce jour-là, *Quasi modo geniti infantes*. On l'appelle aussi *Pasques Closes*.

On dit proverbialement de ceux qui demandent un long terme, qu'ils renvoyent les gens à *Quasimodo*. On recommence à plaider, à faire des nopces, le lendemain de la *Quasimodo*.

QUATERNAIRE. adj. Le nombre *quaternaire* est un nombre qui a plusieurs proprietez.

QUATORZE. Terme numeral. Quatre unitez adjoûtées à la dizaine. Sept & sept font *quatorze*. La mesure du muid de Paris est de *quatorze* vingts pintes. Les Rois sont majeurs à *quatorze* ans. Nous vivons sous le regne heureux de Louis *Quatorze*.

Quatorze. s. m. Au jeu de cartes, c'est quatre cartes hautes de même figure, qui valent au piquet *quatorze* points. Un *quatorze* d'as, de Rois. Ce dix me fait une quinte & *quatorze*.

Quatorze, se dit proverbialement en ces phrases. Faire en quinze jours *quatorze* lieuës, c'est à dire, Faire peu de besogne chaque jour. On dit aussi, Chercher midi à *quatorze* heures, lors qu'on cherche une chose où elle n'est pas, qu'on veut donner des détours à une affaire, la prolonger. Regnier a dit aussi d'un joüeur:

> Comme sur un bon fonds de rente ou de recettes,
> Dessus sept ou *quatorze* il assigne ses dettes.

Quatorzaine. s. f. se dit au Palais de l'intervalle dans lequel on fait les criées des biens qu'on decrette; & on les appelle même en pays de Droit écrit, les *quatre quatorzaines*.

Quatorziéme. Nombre ordinal, qui signifie la place qu'occuperoit la derniere de quatorze unitez, si elles étoient arrangées de suite. On appelle le Roy Louïs *Quatorziéme* du nom, le Roy victorieux à present regnant. On dit d'un malade, qu'il pourra aller jusqu'au *quatorziéme*, à cause qu'on tient que c'est un jour critique. Le *quatorziéme* de la Lune est le jour où elle va entrer en son plein.

QUATRAIN, ou *Quadrain*. s. m. Couplet de quatre vers. Le Seigneur de Pybrac est plus connu par ses *Quatrains* de Morale qu'il a faits, que par les Ambassades & grandes affaires qu'il a negotiées sous le Roy Henry III.

Quatrain, se dit aussi d'une ancienne monnoye qui valoit un liard. On dit encore à l'imitation des Italiens, Je n'ay pas un *quatrain*, pour dire, Je n'ay point d'argent.

QUATRE. Nombre qui adjouste une unité à celuy de trois. Les *quatre* elemens, les *quatre* points cardinaux de l'Horison, les *quatre* mendians, les *quatre* humeurs, les *quatre* saisons. Tirer à *quatre* chevaux, c'est à dire, écarteler. Au Triquetrac deux *quatre* s'appellent *quarnes*, *quadernes* ou *carmes*. Le *quatre* est le premier nombre quarré fait de la multiplication de deux par luymême. Un *quatre* se marque ainsi en chiffre Romain, IV. & en Arabe, 4.

En termes de Manege on dit, Travailler sur les *quatre* coins, ou faire les *quatre* coins, c'est à dire, Faire au cheval un rond, ou deux, au trot ou au galop, sur les *quatre* angles du quarré qu'on se figure autour du pilier.

On dit proverbialement, *Quatre* à *quatre*, & le reste en gros. On dit aussi d'un homme furieux & emporté tant dans sa colere que dans la poursuite de quelque chose, qu'il fait le Diable à *quatre*. On dit aussi, qu'un homme se met en *quatre* pour servir ses amis, quand il embrasse plusieurs occasions en même temps de le servir. On dit aussi, qu'un homme se fait tenir à *quatre*, quand il veut faire absolument quelque chose qu'on tâche d'empécher. On dit aussi, qu'on a couru les *quatre* coins & le milieu de la ville, pour dire, qu'on a bien fait du chemin pour quelque affaire ou perquisition. On dit aussi, Marcher à *quatre* pattes, quand on marche avec les mains & les pieds. On dit aussi, Marcher *quatre* de front.

Quatre, se dit aussi avec l'adjonction d'autres nombres. *Quatre*-vingts, *quatre* cens, *quatre* mille, &c. On dit aussi, *quatre*-vingts dix, au lieu de 90.

Quatre-temps. Terme de Breviaire. Ce sont des jeûnes commandez par l'Eglise aux quatre quartiers de l'année, où il faut jeûner les Mercredy, Vendredy &

Samedy d'une semaine. *Quatre-temps*, Vigiles jeûnerás. On donne les Ordres sacrez aux *Quatre-temps*.

QUATRIENNAL, ou *Quadriennal*. Qui revient à chaque quatriéme année. Un Officier *quatriennal*, est celuy qui n'est en exercice que de quatre en quatre ans.

QUATRIESME. adj. numeral d'ordre. Qui vient en rang aprés trois autres. Vous voilà déjà trois, je viens faire le *quatriesme*. Voicy la *quatriesme* année que j'ay l'honneur de vous voir. C'est le *quatriesme* du mois; c'est la *quatriesme* classe, la *quatriesme* des Enquestes. On dit aussi dans le jeu, une *quatriesme*, pour dire, une quarte majeure, ou autre.

QUATRIESME. s. m. signifie un quart au total. J'ay mon *quatriesme* dans cet heritage, dans cette succession.

QUATRIESMEMENT. adv. Au quatriéme point ou article. Je dis *quatriesmement* que . . .

QUAICHE. Terme de Marine, est un bastiment ponté qui porte une corne, & qui est masté en fourche, comme l'yachs, ou le heu.

QUAISSE, QUAISSON, QUAISSIER. Voyez CAISSE.

QUAY. s. m. Construction de pierre qu'on fait le long des bords d'une riviere, pour empécher qu'elle n'inonde quelque terrain, & la conserver dans son lit. Le *quay* de la Tournelle; le *quay* de la Megisserie. Le peuple se promene sur les *quais*. Ils se sont logés sur le *quay* pour avoir plus belle veuë. Quelques-uns estendent la signification de ce mot aux digues & aux moles. Ce mot, selon Scaliger, est tres-ancien, & vient de *caiare*, qui signifie *contraindre*, *resserrer*, en vieux Latin. Borel le derive de *cadere*, ou de *cair*, qui en vieux François signifioit la méme chose. Du Cange dit que le *quay* étoit autrefois une place sur le rivage, qui étoit couverte de quelques poutres & de planches en forme d'une maison; que dans la basse Latinité on appelle *caya*, ou *cayum*, ou *chaya*, & en François *chas*, ce qui servoit à mettre à couvert les marchandises dont on déchargeoit les navires. Boxhornius le derive de l'Anglois *cae*, qui signifie une *haye* ou *closture*; ou de *caed*, qui signifie *couverture*, d'où il dit qu'est venu le mot de *cayagium*, en François *quayage*, qui est un droit qu'on prend sur les ports des rivieres, qu'on appelle *caisse* & *havre* dans la Coustume de Normandie.

QUAY, en termes de Marine, est un espace sur le rivage du port pour la charge & décharge des marchandises. Il y a un Officier ou Commis sur les ports, qu'on appelle Maistre de *quay*, qui est receu à l'Amirauté, lequel a soin de faire ranger les vaisseaux, & de la police des *quays*, de marquer le lieu pour radouber, lester & delester les vaisseaux, & de prendre garde aux boüées, balises & tonnes. Il doit coucher toutes les nuits au bord de l'Amiral, quand il y a des vaisseaux du Roy dans le port, suivant le Titre II. Livre IV. de l'Ordonnance de la Marine.

QUAYAGE. s. m. Terme de Marine. C'est un droit que les Marchands payent pour avoir la liberté de se servir du quay, & d'en faire l'occupation pour la descharge de leurs marchandises.

QUE.

QUE. Pronom relatif & interrogatif. *Que* dites-vous de nouveau? Je n'avois rien sceu de ce *que* vous m'apprenez. *Qu*'entendez-vous par là? *Que* vous plaist-il? *Qu*'est-ce donc, *qu'avez-vous*? pour dire, quelle chose. *Que* n'ay-je le pouvoir! Cela n'est pas, *que* je sache.

QUE, est aussi une particule indeclinable qui se joint à beaucoup de mots. Parce *que*, dautant *que*, veu *que*, pource *que*, de ce *que*, combien *que*, attendu *que*, ensorte *que*, quoy *que*, tellement *que*, si bien *que*, pendant *que*, si faut-il *que*, entant *que*, pour peu *que*, afin *que*, plustost *que* de faire cela. Je croy *que* cela est ainsi. Faites *que* j'aye cela demain. Je n'ay *que* faire à luy. Ma requeste tend à ce *que* &c. *Que* j'aime à voir la decadence de ces vieux chasteaux ruinez. Il tient plus de la beste *que* de l'homme. Il n'a rien qu'une chemise. *Que* la peste soit de vous. *Qu*'il y a de belles choses dans ce livre. Je gage *que* cela est ainsi, tout ainsi que je le dis. *Qu*'ainsi ne soit. Tant de morts *que* de bl[essés]. Tant plein *que* vuide, & une infinité d'autres semblables.

On dit aussi, *Que si*, *que non*, &, *Que bien que mal*.

QUEL, QUELLE. Pronom qui sert à marquer, distinguer les qualitez des choses, ou des personnes. *Quel* livre lisez-vous? De *quelle* femme s'est-il enquis[?] faite? Il faut obeïr aux superieurs *quels* qu'ils soient. [Il a] fait une harangue telle *quelle*, pour dire, plus mauvaise que bonne. *Quelle* foy peut-on adjouster à un si meschant homme? *Quel* que soit celuy que vous me presenterez, je l'agreeray.

QUELLEMENT. adv. Il s'est acquitté tellement quellement de son devoir.

QUELCONQUE. Pronom. Qui que ce soit, quoy que ce soit. Il n'a voulu escouter de recommandation de personne *quelconque*. Il n'est resté à ce Marchand chose *quelconque* de son naufrage. On dit aussi, Nonobstant oppositions ou appellations *quelconques*.

QUELQUE. Pronom. m. & f. qui sert à [marquer] un individu, une personne, une chose particuliere. Il faut avoir *quelque* protecteur à la Cour pour y faire quelque chose. Il faut avoir déjà *quelque* argent devant soy pour faire *quelque* fortune. Il y a *quelque* temps que cet homme poursuit cette affaire. Le remords suit le criminel *quelque* part qu'il aille.

QUELQUE, se met quelquefois adverbialement. [Il y a] *quelque* trois cens pas d'icy là, pour dire, à peu prés, ou environ.

QUELQUEFOIS. Adverbe de temps. Il est quelquefois bon, *quelquefois* mauvais de se haster.

QUELQU'UN, UNE, signifie aussi, Quelque [personne]. heurter à la porte, pour parler à *quelqu'un* ... tiques. *Quelques uns* rapportent cette histoire d'autre maniere. *Quelqu'un* des Anciens a dit ce beau mot.

QUENOTTE. Terme populaire, qui signifie les dents de lait. Les Nourrices appellent les dents des petits enfants, des *quenottes*.

QUENOUILLE. s. f. Baston auquel on lie la filasse, du lin, de la laine pour filer. On peint les Parques avec une *quenouille*, un fuseau & des ciseaux. Ce mot vient de *colucula*, diminutif de *colus*. Menage. Il vient plûtost de *quegael*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie la même chose.

QUENOUILLE, est aussi le lin, l'estoupe qui est attachée au fuseau, & quelquefois on l'appelle ...

QUENOUILLE, signifie aussi les bastons d'un carré à haut piliers qui soustiennent le ciel & les rideaux. laissé ma monstre attachée à la *quenouille* du lit.

QUENOUILLE, se dit encore des bastons ou piliers qui soustiennent l'imperiale du carrosse, ou les bastons qui servent à porter un dais par la ruë.

QUENOUILLE, se dit figurément en termes de Genealogie, pour signifier la ligne feminine. Les Royaumes d'Espagne, d'Angleterre tombent en *quenouille*, les femmes succedent à la Couronne. Celuy de France ne tombe point en *quenouille*. On le dit par extension lors que les femmes sont maistresses dans un menage, ou les plus habiles. L'Empire des Muses est tombé en *quenouille*.

On dit proverbialement, Allez filer vostre quenouille, à une femme qui se veut mesler des affaires du mari, des choses qu'elle n'entend pas.

QU[E]

QUENOUILLETTE. s. f. est un outil dont se servent les Fondeurs, qui a un bouton au bout d'un long manche de grandeur convenable, pour boucher les trous ou godets par où le metail coule dans leurs moules.

QUERAT. s. m. Terme de Marine. Partie du bordage comprise depuis la quille jusqu'à la plus proche des perceintes.

QUERELLE. s. f. Contestation, dispute, combat. Les *querelles* des Princes ne se terminent pas sans effusion de sang. Le Sage ne prend *querelle* avec personne, ni ne se mesle dans les *querelles* d'autruy. Il y a une grande *querelle*, une grande esmeute dans la ruë. Il a bien demeslé cette *querelle*, il en est bien sorti. Menage derive ce mot de *querellare* Latin.

QUERELLE, se dit aussi de l'interest d'autruy, quand on en prend la deffense. Les amis soustiennent par tout la *querelle* de leurs amis. Cet Auteur a fait l'apologie d'un tel ouvrage, il a pris la *querelle* de celuy qui l'a fait.

QUERELLE, en termes de Jurisprudence, se dit en cette phrase : une *querelle* d'inofficiosité : c'est quand on se plaint d'un testament par lequel on a été desherité sans sujet.

On dit proverbialement, Faire une *querelle* d'Allemand à quelqu'un, pour dire, l'attaquer sans sujet & de gayeté de cœur.

QUERELLER. v. act. Attaquer, offenser quelqu'un. On commence à se *quereller* par des paroles, & puis on en vient aux coups. Les femmes, les harengeres se *querellent* souvent.

QUERELLEUX, EUSE. adj. & subst. Qui fait souvent des querelles. Les gens *querelleux* succombent à la fin, trouvent leur maistre. Les femmes sont plus *querelleuses* que les hommes.

QUERIMONIE. s. f. Plainte qu'on fait aux Juges d'Eglise pour avoir permission de publier monitoire. On a publié ce matin au prosne deux *querimonies* ou monitoires. Ce mot vient du Latin *querimonia*.

QUERIR, ou *Querre*. Vieux mot qui signifioit autrefois *chercher*, qui ne se dit plus que proverbialement. Il vaut mieux tenir que *querir*. Ce mot vient du Latin *quærere*.

QUERIR, signifie aussi, Envoyer chercher, amener, apporter; & se dit des personnes & des choses. J'ay envoyé mon Cocher *querir* du foin là où il en pourra trouver. Il a envoyé *querir* ses amis pour venir disner chez luy. Ce Juge mandé n'a pas voulu venir, on l'a envoyé *querir* avec main forte, prendre, amener. On va *querir* les Marguilliers en ceremonie pour les amener à l'offrande. Il ne se dit gueres qu'à l'infinitif.

On dit proverbialement d'un valet mal-habile, Si on l'envoyoit *querir* de l'eau à la riviere, il n'en trouveroit point. On dit aussi de celuy qui est lent à revenir, Il seroit bon à aller *querir* la mort.

QUESTE. s. f. Cherche. Il y a long-temps que ce Capitaine est en *queste* des ennemis pour les combattre. Je suis en *queste* du logis d'un homme à qui je dois rendre une Lettre.

QUESTE, se dit en termes de Chasse, quand on cherche où il y a du gibier. Ce petit chien est merveilleux pour la *queste*.

QUESTE, signifie encore la demande & recherche qu'on fait des aumosnes pour quelque œuvre pieuse. Les Religieux Mendiants font la *queste* par les maisons. Il n'y a que les Novices qui boivent du vin de *queste*. On choisit les plus belles Dames pour faire la *queste* du Predicateur, des pauvres, de l'œuvre, afin qu'elles fassent une plus grosse somme.

Dans plusieurs Coustumes on appelle terres de *queste*, celles qui doivent une rente qui se leve par une collecte que les habitans font sur eux-mêmes; & droit de *queste*, celuy que le Seigneur peut faire demander; mais qu'on n'est pas tenu de luy apporter chez luy. Dans ce même sens on appelle cens à *queste*, celuy que le vassal n'est pas obligé de porter à la maison du Seigneur, qui peut attendre qu'on le luy vienne demander.

QUESTE, se dit aussi des tailles que les anciens Seigneurs faisoient payer par leurs vassaux & sujets aux quatre cas portez par les Coustumes.

On appelloit aussi hommes & femmes *questables*, des gens de servile condition, que les Seigneurs pouvoient *quester*, chercher & revendiquer, quand ils estoient sortis de leurs seigneuries pour s'aller establir ailleurs.

QUESTE, en termes de Marine, c'est l'eslancement que fait l'estante & l'estambord hors de la quille & corps du navire. La *queste* de l'estambord est de la vingtiéme partie de la quille : celle de l'estrave est de la cinquiéme ou environ.

QUESTE, se dit aussi sur les rivieres de l'avance que font les bateaux, tant du costé du chef, que de la quille, lors qu'elle s'esleve & ne touche plus sur le chantier. La *queste* du chef d'un foncet est de la septiéme partie de la longueur du fond : & celle de la quille est de la sixiéme partie de celle du chef.

On dit proverbialement, qu'une personne vit de *queste*, quand elle est reduite à l'aumosne. On dit que ce n'est pas tout de prescher, il faut faire la *queste*, pour dire, qu'il faut que nos estudes nous soient utiles.

QUESTER. verb. act. Chercher. C'est un homme qui *queste* par tout des amis, des recommandations pour son procés. C'est un goinfre qui va *quester* des repas, qui va escornifler. Il va *quester* du pain de porte en porte. Ce mot vient de *questare* Latin. Menage.

QUESTER, en termes de Chasse, c'est chercher le gibier. *Quester* avec de petits chiens.

QUESTER, signifie aussi, Demander des charités pour les pauvres, ou pour autres causes pieuses. Celle qui rend le pain benit est obligée de *quester*, ou de faire *quester*. On *queste* dans les Parroisses pour les Hospitaux & les Confrairies, pour l'œuvre, pour les pauvres.

On dit proverbialement à un homme qui fait le gueux, quoy qu'il soit riche, Je vous conseille de vous faire *quester*.

QUESTEUR, EUSE. adj. & subst. Qui queste. Frere *Questeur*. Belle *questeuse*. Scarron a dit fort bien dans une Epistre chagrine :

> Vous en serez, ô *questeurs* & *questeuses*,
> Du nombre affreux des fascheux & fascheuses.

QUESTEUR. s. m. estoit un Officier de l'ancienne Rome qui avoit soin du Tresor public. On le dit aussi au pays Latin des Receveurs des revenus d'une Université. En ce mot l'*s* se prononce.

QUESTION. s. f. Demande qu'on fait à quelqu'un pour apprendre quelque chose de luy. Les Nouvellistes qui voyent un courier luy font cent *questions*. Un Voyageur qui arrive est importuné de mille *questions* qu'on luy fait.

QUESTION, en termes dogmatiques, se dit de l'examen d'un doute, d'une difficulté dont on traite, dont on dispute pour en éclaircir la verité. En toutes les sciences il y a bien des *questions* à examiner. Il faut toûjours distinguer la *question* du droit d'avec la *question* du fait. Cet homme ne sçait pas resoudre la *question*, ne voit pas le nœud de la *question*, ne prend pas le point de la *question*. Les Jurisconsultes appellent la *question pour l'ami*, une cause qui est fort problematique, qu'on peut juger également bien de part & d'autre. Dans les procés il y a des *questions principales* & des *questions incidentes*. On ne sçauroit trop examiner les affaires où il est *question* de la vie.

QUESTION, se dit aussi des Traitez qu'on fait sur des matieres

matieres dogmatiques. Les *Questions* Tusculanes de Ciceron. Les *Questions* Academiques.

QUESTION, est aussi une division que font quelques Auteurs de leurs Livres : comme, St. Thomas a divisé sa Somme en plusieurs *Questions* & Articles, quoy que chaque Article soit celuy qui traite une *question* particuliere. Le Droit Canon est aussi distingué par Causes & *Questions*.

QUESTION, se dit aussi d'une These qu'on soûtient dans les Colleges, qui encore qu'elle aboutisse à une seule *question*, neantmoins en contient plusieurs autres sur lesquelles on dispute en même temps.

Les Medecins appellent une *question quodlibetaire*, des Theses qu'ils soustiennent dans leurs Escoles.

QUESTION, se dit aussi de tout ce dont il s'agit, lors qu'on est en different, ou qu'on a besoin de quelque chose. Il est *question* de disner, & non pas de disputer. Si nostre repas, nostre vin sera bon, c'est la *question*. Si nous nous divertirons bien, belle *question*! Il n'est pas *question* de faire cette entreprise, il est *question* où on trouvera de l'argent. Voilà ce dont il est *question*.

QUESTION, signifie aussi la torture qu'on donne aux criminels pour sçavoir la verité de quelque crime qualifié. On donne aussi la *question* aux criminels condamnez pour avoir revelation de leurs complices. Il faut qu'il y ait de puissans indices ou demi-preuve pour appliquer un homme à la *question*. La *question* ordinaire à Paris se donne avec six pots d'eau & le petit treteau. L'extraordinaire avec six autres pots, & le grand treteau, qui serre & estend davantage le criminel qui est suspendu. On la donne ailleurs avec des coins & des brodequins, & en chauffant les pieds. Il a été appliqué à la *question* ordinaire & extraordinaire, & n'a rien confessé. Il faut qu'un homme persiste, estant hors de la *question*, à ce qu'il a confessé. On dit aussi, Presenter à la *question*, quand on fait peur seulement à un accusé de luy donner la *question*.

On dit proverbialement d'un indiscret qui parle trop, qu'il ne luy faut point donner la *question* pour sçavoir ses secrets.

QUESTIONNAIRE. s. m. Officier, demi-bourreau qui donne la question. Il a aussi le droit de faire les tableaux de ceux qu'on execute en effigie.

QUESTIONNER. v. act. Interroger, faire plusieurs demandes à quelqu'un. Vous soupçonnez ce valet de vous avoir pris vostre monstre, je l'ay tiré à part, je l'ay fort *questionné*, je l'en crois innocent. Il se dit plus souvent des indiscrets, des importuns, qui font cent questions impertinentes à ceux qui leur veulent respondre. Menage dit que ce mot vient de *quæstionari*.

QUESTIONNÉ, ÉE. part. & adj.

QUEUE. s. f. La partie qui termine le corps de l'animal par le derriere. Elle differe tant de figure que d'usage selon leurs divers genres. Aux animaux terrestres elle sert à les esmoucher, & est d'ordinaire couverte de poil, & garnie d'os. Ceux qui vivent dans l'air l'ont de plume. Les aquatiques l'ont de cartilages, & elle leur sert de gouvernail pour nager. Le lion se bat les flancs de sa *queüe* pour s'irriter. Les chiens remuent la *queüe* en signe de caresse, en voyant leur maistre. Ainsi l'Escriture dit que le chien de Tobie vint au devant de son maistre en branslant la *queüe*. Le scorpion picque de sa *queüe*. Les belles fourrures se font de *queües* de fouines, de martes, ou souris de Moscovie, d'hermines, &c. La *queüe* du paon est chargée des yeux d'Argus, à ce que dit la Fable. Les Chasseurs tirent en volant les oiseaux en *queüe*. Ce mot vient du Latin *cauda*.

On appelle *balay* en termes de Fauconnerie, la *queüe* de l'oiseau. Cette *queüe* luy sert de gouvernail pour voler à toutes mains.

QUEÜE DE CHEVAL, est chez les Tartares & Chinois l'enseigne ou drapeau sous lequel ils vont à la guerre. Chez les Turcs, c'est un signal de bataille, quand il est sur la tente d'un General.

En termes de Manege on appelle un cheval *queüe de rat*, quand il a la *queüe* degarnie de poil. On croit que les nœuds de la *queue* servent à connoistre la sixiéme & la septiéme année du cheval, parce qu'alors les nœuds se relaschent.

Queue de rat ou *arreste*, se dit aussi des calus ou duretez qui viennent plus bas que le jarret à la jambe du train de derriere.

On dit aussi, quand on designe un cheval, soit lors qu'on le saisit, ou qu'on le vend, qu'il a *queue*, crin & oreilles.

Il y a une herbe qu'on appelle *queüe de cheval* ou *chevaline*. Voyez *asprelle*.

QUEÜE, se prend aussi pour quelque partie de l'animal couppée sur le train de derriere. A la boucherie on appelle *queue* de mouton, la partie du mouton qui forme le quartier de derriere, à la reserve de l'eclanche. Une *queüe* de moruë, de saumon, c'est toute la partie de derriere de ces poissons. On dit aussi, que les Syrenes, les Tritons, ont le corps de figure humaine, & finissent en une *queüe* de poisson.

En Medecine on appelle la *queüe* d'un muscle, la partie qui aboutit en tendon, qui est un meslange & confusion de fibres, de nerfs & de ligaments.

QUEÜE, signifie aussi dans les vegetaux, cette partie ou ce lien qui attache les feuilles, les fleurs & les fruits à leurs branches, ou à leurs tiges. Les fleurs se conservent long-temps cueillies, quand on laisse tremper leur *queue* dans l'eau. Le moyen de conserver les fruits d'hiver, c'est de seeller leur *queue* avec de la cire. Les cerises à courte *queue* sont les meilleures. Les Medecins appellent la *queüe* des feuilles, *pedicule*.

QUEÜE, se dit aussi des manches de plusieurs instruments & utenciles. La *queüe* d'une viole, d'un violon, c'est la partie où sont attachées les cordes. La *queüe* d'une poesle, d'un gril, &c. sont les manches par où on les tient, lors qu'ils sont sur le feu, ou qu'on les en approche. On dit aussi des boutons à *queüe*, quand ils sont attachés à quelque bout de passement, ou autre ornement.

QUEÜE, en termes de Charpenterie, est une piece de bois longue de cinq à six toises, qui sert à faire tourner les moulins pour les exposer au vent.

QUEÜE, en termes de Maçonnerie, sont de grosses pierres qui servent à faire des liaisons en dedans des murs, qu'on appelle autrement *boutisses*.

QUEÜE, signifie encore cette partie superfluë des habits longs qui traisne à terre, qui est une marque de qualité, & qu'on estend beaucoup dans les grandes ceremonies. Cette femme est de qualité, on luy porte la *queüe*. Les Cardinaux ont des Officiers pour leur porter la *queüe*, qu'on appelle *Caudataires*. Ce sont des Princesses qui portent la *queüe* de la Reine lors de son mariage. Aux pompes funebres, les Princes ont des *queües* de douze ou quinze annes de long.

On dit entre Marchands, qu'une estoffe a cap & *queüe*, lors qu'elle n'est point entamée, & qu'elle a deux chefs par les deux bouts.

QUEÜE, se dit aussi des caracteres qui finissent par une pointe tirée en bas. La *queüe* de cet y Grec n'est pas bien formée.

QUEÜE, signifie aussi l'extremité de quelque chose. La *queüe* de l'hiver, de l'esté. Il vaut mieux aller passer sur la chaussée de cet estang, que par la *queue* qui est trop marescageuse.

QUEÜE, en termes de Chancelerie, se dit de la maniere de sceller les Lettres. Une Lettre est scellée à simple *queüe*, quand le sceau est attaché à un coin du parchemin de la lettre, qu'on a fendu exprés; & à double *queüe*,

queüe, quand le sceau est pendant à une bande en double de parchemin passée au travers de la Lettre, comme on fait en toutes les expeditions importantes.

QUEÜE, signifie aussi un vaisseau qui contient un peu plus d'un muid, ou 54. septiers, à huit pintes le septier mesure de Paris, & le muid est de 36. septiers. Ce mot en ce sens vient du Latin *cupa*. Cette mesure change selon les Provinces. On se sert de cette mesure a Orleans & en Champagne.

En termes d'Astrologie, on appelle la teste ou la *queüe* du Dragon, les nœuds ou intersections de l'Ecclyptique par les cercles ou orbites des autres Planetes qui ont quelque latitude avec celle du Soleil, & ce sont les points où se font toutes les ecclypses. On figure ainsi cette *queüe*, ☋. Les Astrologues la mettent dans tous leurs horoscopes, quoy qu'elle n'ait en effet aucune vertu.

On appelle une Comete, l'*estoile à la grande queüe*, à cause de cette traisnée de lumiere qui suit aprés elle, dont les Philosophes n'ont pû encore expliquer la cause pour son immense estenduë, qu'on a veu aller jusqu'à 60. degrez. On a dit aussi par raillerie à ceux qui doutoient de quel genre elle estoit, qu'il luy falloit regarder sous la *queüe*. La Comete n'a de *queue*, que quand elle est occidentale au Soleil.

QUEÜE, en termes de Guerre, se dit de la partie de la tranchée qui est la plus esloignée à l'esgard des ennemis: c'est le lieu où on commence d'ouvrir la terre pour faire des approches, & où on laisse une garde de Cavalerie pour courir à la deffense de ceux qui travaillent à la teste de la tranchée, en cas de sorties.

QUEÜE d'un bataillon, c'est le rang du serre-file. Quand on fait la contremarche par files, les hommes de la teste du bataillon passent à la *queüe*. On appelle aussi la *queüe* de l'armée, l'arriere-garde: & ainsi on dit qu'on l'a prise en *queüe*, qu'on l'a chargée en *queüe*, qu'on a défait la *queüe* de l'armée.

QUEÜE, se dit aussi des estendarts qui aboutissent en pointe. Autrefois les Escuyers portoient des pennons ou estendarts pointus, comme sont maintenant les guidons; & quand ils devenoient Bannerets, on coupoit la *queüe* de ce pennon pour faire un estendart quarré. Les pavillons des Chefs d'Escadre sur mer ont aussi une *queüe*, & sont fendus des deux tiers de leur hauteur.

QUEÜE, se dit aussi de la derniere partie des Corps, des Assemblées. On a veu les Processions du Recteur autrefois si longues, que la croix estoit à St. Denis, que la *queüe* estoit encore aux Mathurins. Ce Capitaine estoit à la teste d'un tel Regiment, il l'a quitté, & il est à la *queüe* d'un autre.

QUEÜE, signifie aussi, Suite. Cette femme a toûjours cinq ou six enfants à sa *queüe*. On n'aime point à recevoir chez soy les Grands Seigneurs, parce qu'ils ont une longue *queüe*, une grande suite de valets. Ce Conseiller a toûjours des solliciteurs à sa *queue*, est toûjours environné de plaideurs. Ce criminel est sauvé, on a envoyé des Exempts, des Archers à sa *queüe*, c'est à dire, pour le suivre & le prendre. Ce General a toûjours eu une armée en *queüe* qui l'a suivi dans sa retraite. On dit aussi, qu'un bon Chasseur est toûjours à la *queüe* des chiens, pour dire, qu'il les suit de prés.

QUEÜE, se dit figurément en ce sens des affaires. Faisons si bien nostre transaction, que nous ne laissions point de *queüe* à nostre procés. Cet arrest est ambigu, il laisse encore une *queue* à l'affaire. C'est un mauvais payeur, il fait toûjours quelque *queüe*, il laisse quelque chose en reste à payer.

QUEÜE D'ARONDE, est un terme de Charpenterie, qui se dit du plus fort des assemblages, quand on fourre une piece de bois dans une autre pardessus, ou à costé, ensorte qu'elle n'en puisse plus sortir, parce que l'entrée est plus estroite que le fond, comme on voit en la figure d'une *queüe* d'hirondelle.

On appelle aussi en termes de Fortification des ouvrages à corne *à queue d'aronde*, quand ils sont de cette figure, & plus estroits par la gorge que par la face; & au contraire *à contrequeue d'aronde*, quand les faces sont plus petites que la gorge.

Sans *queue*, signifie aussi quelquefois, Absolument, & sans suite, c'est à dire sans adjouster de qualité ou autre designation particuliere. Quand on dit Monsieur, sans *queüe*, on entend le maistre de la maison. On le dit aussi du Frere Unique du Roy. Mr. le Prince, sans *queüe*, c'est le premier Prince du sang. Mr. l'Evesque, c'est l'Evéque du lieu où on est demeurant.

QUEÜE À QUEÜE, est une phrase adverbiale, signifiant ce qui vient à la file & à la suite l'un de l'autre. Ce Maquignon a amené douze chevaux attachez *queüe à queüe*. Il est venu demi-douzaine de personnes *queüe à queue* me demander à dîner, c'est à dire, l'un aprés l'autre. Les enfants ont un jeu qu'ils appellent *à la queüe leu leu*, quand ils se tiennent l'un l'autre par la robbe en marchant. *Léu* est un vieux mot qui signifioit autrefois *loup*, comme s'ils imitoient les loups, qui marchent ainsi à la *queüe* l'un de l'autre.

QUEÜE, se dit proverbialement en ces phrases. Il viendra un temps où les renards auront besoin de leur *queüe*, pour dire, qu'il y a telles personnes qu'on mesprise, ou qu'on choque en un temps, dont on aura besoin en un autre. On le dit aussi des chiens & des vaches. On dit aussi, qu'il faut que chacun garde sa *queüe*, pour dire, qu'il faut que chacun conserve son bien; par allusion à la fable d'un renard, qui ayant perdu sa *queüe*, vouloit persuader aux autres de se coupper la leur. On dit aussi, Petit chien, belle *queüe*. Et on dit de ceux qui sont confus de ce que quelque chose ne leur a pas reüssi, qu'ils s'en sont retournez honteusement la *queüe* entre les jambes; car c'est un signe de peur, de honte ou de lascheté. Ce proverbe est tiré des loups & des chiens, dont les Latins ont dit, *Degeneres canes caudam sub ventre reflectunt*. On dit aussi, qu'on escorche l'anguille par la *queüe*, quand on commence les affaires par où on les doit finir. On dit aussi, que c'est brider son cheval par la *queüe*, dans le même sens. On dit aussi, qu'il se faut deffier de ces animaux qui ont deux trous sous la *queüe*, pour dire, des femelles. On dit aussi, que le mal porte le repentir en *queüe*, pour dire, que les crimes ont de fascheuses suites. On dit aussi, Quand on parle du loup, on en voit la *queüe*, quand quelqu'un arrive dans une compagnie où on parloit de luy. Ce proverbe répond au Latin, *Lupus in fabula*, parce que la presence de celuy qui arrive interrompt le discours qu'on tenoit de luy, & qu'on dit que celuy-là se taist qui a veu le loup. On dit aussi, que le venin est à la *queüe*, en parlant des affaires qui ont belle apparence, & dont la suite est fascheuse. On dit d'un homme superbe & glorieux, que c'est un paon qui se mire dans sa *queüe*. Au contraire on dit d'un miserable qui a peine à vivre, qu'il faut qu'il tire le Diable par la *queüe*. On dit aussi de deux choses qui n'ont point de rapport, Cette *queüe* n'est pas de ce veau-là. On dit des choses qui sont perduës & abysmées, Vous n'en verrez plus ni *queüe* ni oreilles. On dit aussi d'une chose entierement défaite ou consommée, Il n'en est pas resté la *queüe* d'un. On dit aussi de ceux qui vivent delicatement, & qui font semblant de se mortifier, qu'ils se foüettent avec une *queüe* de renard. On dit aussi d'une personne qui manque de quelque chose, qu'il en est pourveu comme un singe de *queüe*. On dit aussi, Il n'y en a point de plus empeschez que ceux qui tiennent la *queüe* de la poesle, pour dire, qu'il est plus difficile de gouverner, que de raison-

sonner sur le gouvernement. On dit aussi, qu'on a pris un homme, une affaire par la teste & par la *queue*, pour dire, qu'on l'a tourné & examiné de tous les costez. On dit aussi, Commencer le Roman par la *queüe*, quand on ne dit pas les choses dans leur suite naturelle. Les Africains disent, Il est vaillant comme les lions d'Agla, à qui les veaux mangent la *queue*.

QUEUX. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois *Cuisinier*. Il n'est plus en usage que dans la Maison du Roy, où il y a sur l'estat des Maistres *Queux*, dont la fonction particuliere est de faire les ragousts, entrées & entremets; de même qu'il appartient aux Potagers de faire les potages, aux Hasteurs de fournir le rost, aux Pâtissiers la patisserie, &c. Il y a un Corps de Maistrise à Paris, dont les Lettres portent qualité de Maistres *Queux*, Cuisiniers & Portechappes de la ville, fauxbourgs & banlieuë de Paris. Ce mot vient de *cocus*, *Cuisinier*. D'autres le derivent de *Cuens*, qui signifioit autrefois *Comte*, parce que c'estoit un office à vie tres-considerable, qu'on tenoit à foy & hommage du Roy. On trouve dans les Registres de la Chambre des Comptes, que les Officiers de la Cuisine du Roy estoient les *Cueux*, *Aideurs*, *Hasteurs*, *Pages*, *Souffleurs*, *Enfans Saussiers du commun*, *Saussiers devers le Roy*, *Sommiers*, *Pouliers*, *Huissiers*, &c. Et en d'autres endroits il est fait mention d'un *Escuier*, d'un *Magnan*, *Clerc Saussier*, *Clerc de Cuisine*, &c.

QUEUX. s. f. Pierre à aiguiser. Il faut passer ce cousteau, ce rasoir sur la *queux*. Il y a des *queux* pour les couteaux, d'autres pour les faulx. Celles pour les rasoirs sont plus douces, & on les passe dessus avec de l'huile.

QUI.

QUI. Pronom personnel, relatif, & interrogant, signifiant, Lequel, laquelle, lesquels ou lesquelles. On ne sçait à *qui* se fier. On ne sçait *qui* meurt, ni *qui* vit. A *qui* pensez-vous parler? On voit aller *qui* deçà, *qui* delà. Ce Juge ne connoist *qui* que ce soit, personne ne le peut gagner. *Qui* est-ce? *Qui* demandez-vous? *Qui* plus est, &c. C'est une je ne sçay *qui*: terme de mépris, lors qu'on ne veut pas prononcer une injure tout à fait.

QUI PRO QUO. s. m. Terme Latin qui signifie une mesprise d'un Apothicaire, qui donne à une personne une medecine preparée pour une autre, ou qui y met une autre drogue que celle qui est ordonnée: d'où est venu le proverbe: Dieu nous garde d'un *qui pro quo* d'Apothicaire, &c. d'un *&c.* de Notaire.

QUI PRO QUO, se dit aussi par extension en toutes sortes d'autres affaires. Toute cette intrigue est venuë d'un mal-entendu, d'un *qui pro quo*, d'une Lettre donnée pour une autre.

QUIA. Terme Latin, qui ne s'employe qu'en cette phrase proverbiale: Il est à *quia*, pour dire, Il demeure court sur la raison qu'on luy demande, ou plustost, Il ne sçait plus que dire ni que faire.

QUICONQUE. Pronom relatif & general. Il est en usage particulierement dans les Loix & Edits. *Quiconque* aura commis homicide, sera puni de mort, pour dire, qui que ce soit.

QUIDAM. s. m. Certain homme qu'on designe par quelques marques, & dont on ne sçait pas le nom. Il est venu un certain *quidam* me donner advis. On dit au Palais, On a decreté contre trois *quidams* habillez de rouge, ayant cheveux noirs, &c. qui seront indiquez par la partie. Ce mot est venu tout pur du Latin.

QUIDAM, QUIDAME. s. m. & f. se dit seulement dans les monitoires, à cause qu'il est deffendu d'y marquer les noms, quoy qu'on les sache. Tous ceux qui sçauront que certains *quidams* ou *quidames* ont fait telle chose, sont advertis d'en venir à revelation.

QUIET, ETE. adj. Paisible, en repos, qui n'est point agité. On ne le dit gueres qu'en ces phrases. Il a l'ame *quiete*, pour dire, qui n'est point troublée de passions. Ce malade a passé une nuit fort *quiete*. Ce mot vient du Latin *quietus*.

QUIETUDE. s. f. Tranquillité, repos d'esprit. Un vray Philosophe passe sa vie dans une grande *quietude* d'esprit.

QUIGNON. s. m. Gros morceau de pain. On donne de gros *quignons* de pain aux Bergers, aux Chartiers, quand ils vont aux champs. Menage derive ce mot du Latin *quinio*, comme qui diroit la cinquiesme partie d'un pain.

QUILLE. s. f. Morceau de bois qu'on esleve à plomb, qui sert à joüer. On en arrange neuf en quarré pour les abattre de loin avec une boule. C'est un bon joüeur de *quilles*, il en abat neuf tout d'un coup. Ce mot vient de l'Anglois *kiles*, ou de l'Alleman *kegelen*, signifiant la même chose.

On dit aussi, En *quille*, en parlant de ce qui est tout droit. On distingue les Officiers de la grande, ou de la petite Escurie, en ce que les derniers ont leurs passements cousus en *quilles*, & les autres en bracelet.

QUILLE, en termes de Marine, est la plus grosse piece de bois du vaisseau, qui régne de poupe en proüe, qui sert de fondement & de base à tout le bastiment, parce que sur elle sont assemblez l'estrave, l'estambord, les varangues, & les fourcats, sur lesquels tout le bastiment est construit. Il y a des vaisseaux qui ont jusqu'à 120. pieds de *quille*. Cette *quille* a 14. pouces d'espaisseur, & deux pieds de largeur. C'est la *quille* qui donne la longueur des autres pieces qui luy doivent estre proportionnées. Par exemple, la hauteur perpendiculaire de l'estambord doit estre la huitiéme ou dixiéme partie de la *quille*; celle de l'estrave le quart; la queste de l'estrave la cinquiéme partie; celle de l'estambord la vingtiéme; & toute la longueur du navire par enhaut doit estre d'un quart plus grande que la *quille*. Les proportions de toutes les pieces & de toutes sortes de vaisseaux se trouvent dans des Tables qui sont à la fin du Livre de Claude Caron Arpenteur, qui a fort bien escrit des bois & de la charpenterie. On la compare à bon droit avec l'eschine, l'areste ou l'espine du dos des animaux. Menage derive ce mot du Grec *koilos*, ou de l'Espagnol *quilla*, signifiant la même chose.

QUILLE, est aussi une grosse piece de bois formant le derriere d'un bateau foncet. C'est celle qui supporte le gouvernail. Elle respond à la piece que dans les bastiments de mer on appelle *l'estambord*.

QUILLE de pont, se dit aussi en quelques endroits, d'une longue piece de bois qui soustient le pont.

On dit, Prester de l'argent sur la *quille* du vaisseau, pour dire, y affecter & hypothequer le corps du vaisseau.

QUILLE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un homme qu'on voit sur les pieds tout droit, & qui ne bouge, qu'il est là planté comme une *quille*. On dit qu'on a donné à quelqu'un son sac & ses *quilles*, ou qu'il a pris son sac & ses *quilles*, pour dire, qu'on l'a chassé, ou qu'il s'en est allé. On dit aussi, qu'un homme est bien venu en quelque endroit comme un chien en un jeu de *quilles*, pour dire, que c'est un importun qui est venu pour troubler la feste.

QUILLER. v. act. ne se dit qu'en cette phrase injurieuse: Allez vous faire *quiller*. Voiture a dit agreablement:

> Qui que vous choisissiez de ces deux amoureux,
> Vous ne sçauriez manquer que l'ase ne vous *quille*.

QUILLIER. s. m. La pierre ou le quarré marqué où l'on

l'on arrange les neufs quilles. Il y a un beau *quillier* au bout de cette allée. On le dit aussi des neuf quilles ensemble. Il a fait tout le *quillier* en un coup.

QUINAUD, AUDE. adj. se dit de celuy qui se confesse vaincu dans une dispute, qui n'a plus le mot à dire. Il l'ay rendu bien *quinaud*, il n'a osé me repliquer. Ce mot signifioit autrefois *gueux*. Borel le derive du Grec *kenos*, c'est à dire *vacuus*.

QUINAUT. s. m. Vieux singe ou marmot fort laid. Il n'est plus en usage en ce sens.

QUINCAILLE. s. f. Menuë marchandise de fer ou de cuivre, comme couteaux, haches, ciseaux & outils de toutes sortes d'Ouvriers, chauderons, chandeliers, &c. On fait payer aux Doüanes tout le cuivre ouvragé comme de la *quincaille*. Ce mot a esté fait par onomatopée du son de la chose qu'il signifie. Menage.

QUINCAILLERIE. s. f. Marchandise de quincaille. A St. Estienne en Forest on fait grand trafic de *quincaillerie*, de la *quincaillerie* de bale.

QUINCAILLIER, IERE. s. Marchand qui vend de la quincaille, ou qui la fabrique. Le peuple les appelle abusivement *Clincailliers*. Le titre qu'ils prennent par escrit est de Marchands *Quincailliers*. Quelques-uns le derivent du Latin *quisquiliarum*.

QUINCONCHE. s. m. Figure d'un plant d'arbres posez en plusieurs rangs paralleles tant selon la longueur que la largeur, en telle sorte toutefois que le premier du second rang, commence au centre du quarré qui se forme par les deux premiers arbres du premier rang, & les deux premiers du troisiéme, & qui marque une figure d'un cinq au jeu des cartes. La plus belle maniere de planter les arbres pour faire un bosquet est en *quinconche*.

QUINES. Terme du jeu de Triquetrac, ou de dez. Ce sont deux *cinq* qui viennent à un même coup de dez.

QUINOLA. s. m. Terme du jeu de Reversis & de la petite Prime. C'est ainsi que les Espagnols ont nommé le valet de cœur qui donne avantage à ces jeux-là.

QUINOLA, est aussi un sobriquet qu'on donne à un meneur de Dames, comme un valet de chambre, ou autre homme gagé pour cela; ce qu'on appelle chez les Grands, *Escuyers*.

QUINQUAGESIME. s. f. Feste d'Eglise qui vient 50. jours avant Pasques, & le jour que le peuple appelle le Dimanche Gras.

QUINQUENELLE. Vieux terme de Coustumes, qui signifioit autrefois *Lettres de respit*, qui estoient accordées par le Prince, ou par le Juge pour 5. ans, à des debiteurs qui avoient mal fait leurs affaires.

QUINQUENOVE, est une espece de jeu de dez venu de Flandres. Ce mot est fait de cinq & de neuf.

QUINQUINNA. s. m. Escorce qui vient des Indes, qui sert de remede specifique pour la fievre. On a fait diverses preparations du *quinquinna* que les Medecins tiennent secrettes. Le *quinquinna* a esté apporté du Perou depuis environ trente ou quarente ans. Il se nommoit au commencement la *poudre du Cardinal de Lugo*, & les Anglois la nomment la *poudre des Jesuites*. Il y a un Livre à Londres de Mr. Guide, des bons & des mauvais effets du *quinquinna*. Brunatius & Chifflet luy ont donné de grands eloges; & depuis peu un Anglois l'a tellement mis en vogue en guerissant Mr. le Dauphin, qu'il a valu jusqu'à cent escus la livre, au lieu de seize qu'il valoit auparavant. Le Sr. Minot Medecin a imprimé à Paris en 1684. un Traité de la nature du *quinquinna*.

QUINT, INTE. adj. & s. La cinquiesme partie d'un tout. On a fait payer le *quint* à un tel par forme de taxe. Il n'est permis à un Testateur de disposer que du *quint* de ses propres. Les quatre *quints* sont deus aux heritiers, parents & lignagers. J'ay mon *quint* dans ce traité, j'y suis pour mon *quint*.

On a appellé Charles-*Quint* Empereur, qui est le cinquiéme du nom. Sixte *Quint* Pape, par la même raison.

QUINT & REQUINT, en termes de Jurisprudence feodale, est un droit qu'on paye au Seigneur dominant à chaque vente qu'on fait d'un fief servant, comme on paye les laods & ventes pour les rotures. C'est la cinquiéme partie du prix, & le cinquiéme du cinquiéme Cela fait 24. pour 100.

QUINTAINE. s. f. Pal, posteau ou jacquemart qu'on fiche en terre, où l'on attache un bouclier, pour faire des exercices militaires à cheval, jetter des dards, rompre la lance. Cet exercice est hors d'usage. Ce mot vient de *Quintus* son inventeur, à ce que dit le Pere Menestrier. Le Pere Monet l'appelle *Quintelius*. Il en est fait mention dans la Loy I. au Code *De Aleatoribus*, & dans le Paratitle de Cujas sur la même Loy. Menage dit qu'il vient de l'Italien *quintana*; & Borel dit qu'il vient de *quintus*, parce qu'on l'a imité des jeux des Anciens qui se faisoient de cinq ans en cinq ans. En quelques lieux cet exercice s'appelle *Courre le faquin*. *Quintaine* en plusieurs lieux est un droit seigneurial, par lequel le Seigneur oblige des Meusniers, des Bateliers, ou de jeunes gens à marier, à venir devant son Chateau tous les ans rompre quelques lances ou perches pour luy servir de divertissement.

QUINTAL. s. m. Poids de cent livres. Il y a bien des lieux où on vend le bois, le foin au *quintal*. Les Marchands en gros vendent & estiment leurs marchandises au *quintal*. Le *quintal* de sucre, de poivre, vaut tant. Chaque livre de *quintal* sur la mer n'est que de 15. onces. Le *quintal* est differend selon les lieux. Leur difference avec toutes leurs proportions est curieusement expliquée par Casimir Polonois en sa Pyrotechnie.

QUINTE. s. f. En termes de Musique, est un intervalle compris en cinq tons, qui est la troisiéme des consonances. La raison de la *quinte* avec les nombres & les lignes est de 3. à 2. La quarte & la *quinte* font une octave. La *quinte* parfaite surpasse la fausse *quinte* d'un demiton moyen. On l'appelle aussi *semidiapenté*, qui lors qu'on divise l'octave, se trouve d'un costé, & le triton de l'autre. La *quinte* & la tierce majeure ou mineure composent la septiéme.

QUINTE, au jeu est une suite de cinq cartes de même couleur. On appelle au Piquet *quinte major*; *quinte de Roy*, *de Dame*, *de Valet*, celle qui commence par une de ces cartes; *quinte basse*, celle qui commence par un dix. *Quinte*, quatorze & le point, c'est beau jeu, c'est le gain d'une partie en cent.

QUINTE, en termes d'Escrime, ou en fait d'armes, est une cinquiéme garde qui se fait, quand l'épée fait la revolution du cercle. Et ainsi on dit, Agir de prime en *quinte*, quand on commence de prime, & qu'on acheve en *quinte*. Voyez Garde.

QUINTE, est aussi une maladie qui excite à tousser avec grande violence.

QUINTE, signifie encore, Caprice, humeur fantasque, ombrage. Il prend souvent des *quintes* à cette personne, qui la rendent fort inegale. Rabelais a appellé *quinte*, l'ame raisonnable, & lui a donné pour divertissement un balet qui represente le jeu des eschecs.

QUINTE, est aussi en certains lieux la banlieuë, l'estenduë de la Jurisdiction du Juge ordinaire, ou du Prevost, qui enferme la banlieuë de la ville: comme, la *quinte* du Mans, les *quintes* d'Angers. Du Cange dit que ce mot vient de *quintum milliare*.

QUINTE-ESSENCE, en termes de Chymie, est ce qu'il y a de plus exquis, de plus subtil & de plus pur dans les corps naturels, extrait par l'art de Chymie.

Les Charlatans vendent des liqueurs qu'ils appellent des essences & *quinte-essences*, faisant accroire qu'elles guerissent de tous maux.

QUINTE-ESSENCE, se dit figurément en choses morales, de ce qu'on sçait a fonds, qu'on a penetré, & dont on a tiré tout le fruit qu'il étoit possible. Ce Docteur a tiré la *quinte-essence* de la Philosophie qu'il a mise en cet abregé. Ce Financier a tiré la *quinte-essence* de cette ferme, il en a tiré tout le profit qui s'en pouvoit tirer. Ce Rapporteur sçait la *quinte-essence* de cette affaire, il l'a bien etudiée. Cette taxe a tiré la *quinte-essence* des bourses des Financiers.

QUINTESSENTIER. v. act. Tirer la quinte-essence de quelque chose. Il se dit au propre des sucs, mais plus ordinairement au figuré, des termes, des affaires, &c.

QUINTE-FEUILLE, est un herbe qui a cinq feuilles en rond, qui porte des fraises, qu'on nomme en Latin *quinquefolium*, en Grec *pentaphullon*. La *quinte-feuille* a des rameaux de la longueur d'un palme, qui portent sa graine, qui sont grelles comme des tuyaux de bled. Ses feuilles sont semblables à celles de la menthe, dentelées alentour, & il y en a cinq attachées à une même queuë. Ses fleurs tirent sur le jaune paillet. Sa racine est rougeastre & longue, & elle vient bien aux lieux aquatiques. Il y en a qui ont des fleurs blanches. Matthiole en met jusqu'à quatre especes. On en trouve plusieurs peints sur les Escus, mais on observe en blason qu'elles sont percées par le milieu. Quelques-uns tiennent que ce sont des feuilles de pervenche, qui sont naturellement ouvertes & percées par le milieu, en Latin *pervinca*, ou *pempedula*. Borel derive ce mot de *pempedula*, vieux mot Gaulois ou Grec composé de *pemp*, ou *pente*, c'est à dire *cinq*, & de *deilein* ou *delion*, c'est à dire une *feuille*.

QUINTELAGE. Terme de Mer. Voyez l'*Est*, c'est la même chose.

QUINTELAGE, est aussi un mot Bas-Breton qui signifie l'ordinaire, ou le port des hardes des matelots.

QUINTEUX, EUSE. adj. Capricieux, fantasque, qui est sujet à des quintes. On le dit tant de l'homme, que des chevaux qui sont ombrageux. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *quinte-essence*, parce que ceux qui cherchent la quinte-essence des choses, comme la quadrature du cercle, ou l'or potable, sont ordinairement bourrus.

On appelle aussi en Fauconnerie un oiseau *quinteux*, qui est escartable. Voyez *Escartable*.

QUINTIN. s. m. Toile fort fine & fort claire, dont on fait des collets & des manchettes, tant pour hommes, que pour femmes.

QUINZAINE. s. f. Nombre qui contient quinze choses. Une *quinzaine* d'escus. Dizaine, *quinzaine*, vintaine.

QUINZAINE, signifie aussi, Intervalle de quinze jours. Il a été assigné à la *quinzaine*, il est dit qu'il en viendra à la *quinzaine*, dans quinze jours. Les locataires d'une maison ont la *quinzaine* aprés le terme pour demesnager. La Feste de Pasques se celebre durant la *quinzaine*, depuis Pasques Fleuries jusqu'à Pasques Closes.

QUINZE. Nombre qui contient dix & cinq, une dizaine & la moitié d'une dizaine. *Quinze* cens ans, *quinze* mille hommes. Ils étoient *quinze* à table. D'aujourd'huy en *quinze* jours. Un tendron de *quinze* ans. Les *Quinze*-vints : ce sont des aveugles qu'on reçoit en un Hospital fondé à Paris. Regnier a dit en parlant d'une nuit obscure,

Argus pouvoit passer pour un des *Quinze*-vints.

QUINZE, en termes de jeu de paume, est le premier coup qu'on gagne à chaque jeu de chaque partie. Chaque faute vaut *quinze*; & quand les joüeurs [illegible] aprés l'autre à ce premier coup, on appelle [illegible] *quinzain*. *Demi-quinze* est un avantage de [illegible] prend alternativement en deux jeux; au premier [illegible] & au second rien.

QUINZE, se dit proverbialement en ces phrases [illegible] d'un homme lent à faire quelque besogne, [illegible] bien en *quinze* jours quatorze lieues. On [illegible] qui est trompé par la confiance qu'il a en [illegible] qu'on luy fait passer *quinze* pour douze. On [illegible] qui a grand avantage sur un autre en quelque [illegible] luy donneroit *quinze*, ou *quinze* & bisque. [illegible] si en toutes sortes de jeux & d'affaires, qu'un [illegible] *quinze* sur la partie, quand il a un notable avantage [illegible] dit aussi, Celuy-là vaut *quinze*, c'est à dire, [illegible] remarquable, je m'en souviendray.

QUINZIESME. Nombre d'ordre. Qui a la [illegible] quinze points placés de suite aboutiroient. C'est [illegible] *ziesme* du mois, de la Lune. Il est dans sa [illegible] année. C'est aujourd'huy le *quinziesme* de la [illegible]

QUITTANCE. s. f. Acte par lequel on [illegible] ge quelqu'un d'un payement, d'une dette, ou [illegible] ge de ce qu'il devoit faire, ou acquitter. Tout [illegible] condamné doit payer en deniers ou *quittances* [illegible] On luy a donné *quittance* & descharge des [illegible] avoit en garde, de l'aveu qu'il devoit fournir, [illegible] vées qu'il devoit faire.

QUITTANCE DE FINANCE, est la *quittance* [illegible] donne pour les deniers qui entrent aux coffres [illegible] soit pour le prix des charges, soit des domaines [illegible] On ne rembourse les Officiers & les Engagistes [illegible] le pied de leurs *quittances de finance* : c'est sur [illegible] *tances* qu'on liquide leur finance. Les porteurs [illegible] *tances* de l'Espargne ou du Tresor Royal, sont [illegible] mis qui contraignent en vertu de taxes ou de [illegible] ments dont ils ont les *quittances* en blanc.

QUITTANCES COMPTABLES, ce sont [illegible] *tances* en parchemin & pardevant Notaires, [illegible] nit aux Receveurs & Payeurs des droits du Roy [illegible] les rapporter en rendant leurs comptes à la [illegible] On a mis au rebut la *quittance* de ce rentier.

On dit proverbialement, que les lunettes, [illegible] gris sont des *quittances* d'amour, pour dire, [illegible] doit plus songer à la galanterie en cet estat.

QUITTANCER. v. act. Donner quittance [illegible] en marge d'un contract ou d'une obligation. [illegible] tracts de mariage sont reputez *quittances* [illegible] ans, qui est le temps où on presume [illegible] quand on n'en a point fait de demande.

QUITTANCÉ, ÉE. part. pass. & adj.

QUITTE. adj. m. & f. Celuy qui ne [illegible] n'est jamais *quitte* de ce qu'on doit à Dieu. [illegible] celuy qui est *quitte*, à qui on ne peut rien [illegible] On est *quitte* en payant ce qu'on doit. Ce mot [illegible] Latin *quietus*.

On dit au Palais, qu'un heritage est vendu franc & [illegible] qu'on a marié un fils franc & *quitte*, quand on a [illegible] ré qu'il n'étoit chargé d'aucuns hypotheques, [illegible] *dettes*. C'est un stellionat, d'engager son bien [illegible] *quitte*, lors qu'il est déja chargé de quelque hypotheque [illegible]

QUITTE, signifie aussi, Exempt, hors de [illegible] vré de quelque incommodité, de quelque peine. [illegible] Officier est *quitte* du service pour tant de temps [illegible] en dispense, exemption. Quand on a eu la petite [illegible] le une bonne fois, on en est *quitte* pour le reste [illegible] Il n'a eu que trois accés de fievre, il en a été *quitte* [illegible] marché. On luy a ordonné par penitence un [illegible] trois jours, il l'a accomplie, il en est *quitte*.

QUITTE, se dit aussi en parlant des descharges, [illegible] cilités qu'on a pour se liberer de plusieurs [illegible] tions qui regardent le devoir. Un valet qui manque [illegible]

ler où son Maistre l'envoye, en est *quitte* pour une bourde, en est *quitte* pour sortir de chez luy. Un escolier qui fripe ses classes est bien-aise d'en être *quitte* pour une ferule.

On dit aussi au Palais, qu'on a envoyé *quitte* & absous d'une demande tant civile que criminelle, quand on a debouté le demandeur de sa demande, de son accusation. Les Papes ont pretendu autrefois rendre les sujets *quittes* & absous du serment de fidelité qu'ils doivent à leur Prince.

QUITTE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit en menaçant quelqu'un, Il en mourra *quitte*, pour dire, qu'on se vangera tost ou tard de l'offence qu'il a faite. On dit aussi, quand on a compté avec quelqu'un, & quand on l'a payé, Nous voila *quitte à quitte* & bons amis. On dit, Jouër à *quitte*, ou à double, tant au propre, quand on double ce qu'on joue; qu'au figuré, pour dire, qu'il faut risquer, mettre le tout pour venir à bout de quelque affaire. On dit aussi, Voila pour les *quittes*, quand on fait quelque chose en derision des *quittes* qu'on veut faire croire être en petit nombre.

QUITTEMENT. adv. D'une maniere quitte & franche. Il ne se dit gueres qu'au Palais. Il possede cette terre franchement & *quittement*, elle n'a aucune charge ni hypotheque.

QUITTER. v. act. Donner quittance, ou ne demander plus rien d'une dette. Cet acte porte qu'on a *quitté* un tel de ce qu'il devoit, qu'on en a receu le payement. Ce testateur a *quitté* en mourant tels & tels de ses debiteurs, il leur a donné descharge de ce qu'ils luy devoient. Ce mot vient de *quietare*, comme qui diroit *reddere quietum*. Mais Borel le derive du Breton *quit* qui a été fait du vieux mot Gaulois *guet*, emprunté de l'Hebreu *guet*, qui signifie *divorce*.

QUITTER, se dit aussi en parlant des obligations, des menus devoirs. Je vous *quitte* de tous vos compliments, de vos visites. Je vous *quitte* la place, le haut du pavé. Vous avez raison, je vous *quitte*. Je ne sçaurois deviner vôtre enigme, je vous le *quitte*.

QUITTER, est aussi un terme de Palais qui signifie, Transporter, aliener. Tous les contracts de vente portent, Il luy a cedé, *quitté* & transporté, vendu & aliené. Tout donateur *quitte* la proprieté de la chose donnée, & en rend maistre le donataire.

QUITTER, signifie aussi, Relascher, changer de dessein. Il a fallu enfin qu'il ait *quitte* prise, qu'il ait *quitté* cette poursuite, cette entreprise. La chaleur luy a fait *quitter* l'habit de drap. La paresse l'a pris, il avoit commencé un grand ouvrage, il a *quitté* tout là. Il a *quitté* la pensée d'aller aux Indes. Il faut *quitter* quelque chose de son droit, se relascher, quand on veut s'accommoder & sortir d'affaire.

QUITTER, signifie encore, Sortir hors de quelque lieu, abandonner quelque chose. Un criminel est obligé de *quitter* le pays. Un valet ne doit point *quitter* son maître sans congé. Suivant les Ordonnances on oblige les Heretiques qui ont *quitté* le chemin de la verité, de rentrer dans le bon parti. Corneille a ainsi commencé le Menteur :

A la fin j'ay *quitté* la robbe pour l'épée.

QUITTER, se dit aussi en parlant des separations des choses qui etoient jointes par quelque lien. Il faut renfermer les femmes qui *quittent* leur mari par libertinage, punir les apostats qui *quittent* leur Couvent, leur habit. Ces deux amans ont promis qu'ils ne se *quitteront* jamais. Il est devenu sage, il a *quitté* le vin, la debauche, le jeu.

QUITTER, se dit aussi des choses corporelles animées & inanimées. Quand l'ame aura *quitté* sa depouille mortelle, pour dire, Aprés la mort. Ce fruit *quitte* le noyau. Cet arbre *quitte* son escorce. Cette poutre *quitte* la muraille, & menace de ruine.

QUITTER, signifie aussi, Abdiquer, renoncer à quelque grande dignité. Diocletien & Charles Quint ont *quitté* l'Empire; la Reine Christine son Royaume de Suede. Un tel Cardinal a *quitté* le chapeau.

QUITTER, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'on ne *quitterott* pas sa part aux chiens de quelque chose, quand on y conserve des pretentions, quelque peu apparentes qu'elles soient. On dit, Qui *quitte* la partie la perd. On dit aussi à celuy qui y avoit un fort grand desavantage, qu'il ne *quitte* rien du sien. On dit aussi d'un homme qui est attaché opiniastrement à quelque chose, qu'il n'en *quittera* rien que par le bon bout.

QUITTÉ, ÉE. part. & adj.

QUITUS. s. m. Terme de Finances. C'est l'état final d'un compte, par lequel le Comptable se trouve quitte & est deschargé. Quand on vend à credit une charge comptable, on oblige l'acheteur à fournir à la fin de l'année le *quitus* de ses comptes.

QUO.

QUOLIBET. s. m. Façon de parler commune & triviale, dont les gens du peuple & les mauvais plaisans affectent de se servir pour railler les autres, ou pour paroistre agreables. Ce bourgeois ne voit passer personne, qu'il ne donne à chacun son *quolibet*, son lardon. Les *quolibets* sont presque tous fondez sur des allusions, mauvaises pointes & turlupinades. Il est encore resté à la Cour quelques discurs de *quolibets*, de vieux plaisans qui ne sont plus à la mode. Il y a dans l'Academie beaucoup de faiseurs de *quolibets*.

QUOTIDIEN, ENNE. adj. Qui se fait tous les jours. L'exercice *quotidien* du Chrêtien. On demande à Dieu tous les jours, qu'il nous donne nostre pain *quotidien*. Regnier en parlant de Ciceron à l'égard d'un Pedant, dit que c'est le pain *quotidien* de la Pedanterie.

QUOTIDIEN, en termes de Medecine, se dit d'une fievre dont l'accés prend tous les jours. Voyez *Fievre*.

On dit proverbialement d'une chose qui nous est familiere, que nous faisons, que nous voyons tous les jours, que c'est nôtre pain *quotidien*.

QUOTIENT. s. m. Terme d'Arithmetique. Nombre qui se trouve aprés la division d'un plus grand par un plus petit, qui monstre combien de fois le plus petit est dans le plus grand. On place le *quotient* au bout de la ligne où est le nombre divisé, avec une barre entre-deux. Le *quotient* de douze divisé par trois est quatre. Cela vient du mot Latin *quoties*, c'est à dire, *combien de fois* tel nombre inferieur est-il en un autre superieur? Exemple, Combien de fois trois se trouve-t-il en douze? Quatre fois; car quatre fois trois sont douze.

QUOTTE. s. f. Voyez *Cotte*, *Cottiser*, *Cottisation* au C.

QUOY. Pronom demonstratif qui signifie quelque chose. Apportez moy les outils sans *quoy* je ne puis travailler. *Quoy* qu'on en puisse dire, ou railler, il veut faire ce mariage; *quoy* qu'il en soit, *quoy* qu'il en arrive, *quoy* que c'en soit. A *quoy* pensiez-vous d'aimer? A *quoy* estes-vous bon en ce monde? A *quoy* qu'on puisse objecter, on trouve des solutions. Voyez à quoy les hommes sont sujets. En *quoy* a-t-il failli?

QUOY, est aussi un adverbe d'admiration & d'interrogation. *Quoy*! vous serez assez hardi pour me soutenir, &c. He *quoy*! faut-il vous en mettre en colere? si cela n'est pas vray. *Quoy* donc? A *quoy* bon amasser tant de richesses qu'il faut quitter? C'est un [illegible]

noist ni *quoy* ni qu'est-ce. On ne sçait ni *quoy* ni comment cela s'est pû faire. *Quoy* faire là ?

Il est aussi substantif. Le *quoy*, le comment, sont les premieres choses à examiner en une affaire.

On dit, le je ne sçay *quoy*, d'un certain agreement qu'on ne sçauroit bien exprimer, dont le Pere Bouhours a fait un beau Traité dans ses Oeuvres.

R.

R. s. f. Lettre, consonne liquide, la dix-septiéme de l'Alphabeth. On prononce *Erre*. R, estoit aussi autrefois une lettre numerale qui signifioit 80. suivant ce vers :

Octoginta dabit tibi R, *si quis numerabit.*

Quand on met un titre dessus, elle signifie 80. mille.

R A B.

RABAIS. s. m. Diminution de valeur. On a publié le *rabais* des monnoyes, le *rabais* du prix des grains & des denrées. On dit aussi le *rabais* des tailles, pour dire, la diminution.

RABAIS, se dit aussi de ce qui manque à quelque somme sur laquelle on avoit compté & fait fonds. Il pretend que cette succession vaille tant, mais quand on en aura defalqué les dettes, il y aura bien du *rabais*.

RABAIS, est aussi un terme opposé à *enchere*, lors qu'on publie en Justice quelques ouvrages a entreprendre, quelques reparations à faire, & qu'on les adjuge à celui qui les fait au moindre prix, au *rabais*. Les reparations qui se font aux Eglises, aux biens saisis, ou de mineurs, se doivent donner au *rabais*.

On dit proverbialement, qu'il y a bien du charbon de *rabais*, quand on trouve qu'on s'est mécompte dans les esperances, dans les pretentions qu'on avoit sur quelque chose.

RABAISSEMENT. s. m. Diminution du prix. Le *rabaissement* du bled arrive ordinairement aprés l'Aoust.

RABAISSER. v. act. & n. Oster, diminuer en quantité, ou en valeur. On espere que dans la paix on *rabaissera* les imposts. La riviere *rabaisse* à veue d'œuil. Les vivres *rabaissent* de prix dans les bonnes années.

RABAISSER, se dit figurément en Morale. Cet homme a *rabaissé* son vol, il ne le porte plus si haut ni pour la despense, ni pour la fierté. On luy a bien *rabaissé* son caquet, pour dire, On luy a fait quitter son orgueil, sa vanité. L'humilité éleve les Chrêtiens devant Dieu, tandis qu'elle les *rabaisse* devant les hommes.

RABANS. Terme de Marine. Ce sont de petites cordes qui servent à attacher les voiles les unes aux autres, à les ferler, & à faire plusieurs manœuvres. On les appelle autrement *commandes*. Elles sont faites de vieux cables & filets, & les garçons en portent toûjours à la ceinture pour servir au besoin.

RABAT. s. m. Piece de toile que les hommes mettent autour du collet de leur pourpoint, tant pour l'ornement que pour la propreté. Un *rabat* à dentelles, un *rabat* de point, un *rabat* tout uni, un *rabat* empesé. On attache un *rabat* avec des glands. Les Jesuites ne portent point du tout de *rabat*.

RABAT. Terme de Teinture, est une legere façon de teinture qu'on donne aux estoffes de peu de valeur. Ainsi on dit, Donner un *rabat* de suye de cheminée à des couleurs brunes, comme aux couleurs d'olive passées en verd on leur donne un *rabat* de suye.

RABAT, au jeu de quilles, signifie le coup qu'on jouë en revenant, aprés qu'on a poussé sa boule au delà du quillier. Il a abbatu tant de quilles de venuë, & tant de *rabat*.

RABAT, se dit aussi du toit d'un jeu de paume qui [...] & repercute la balle.

RABAT, est aussi un vieux mot François, qui [...] un Lutin, un Esprit qui revient la nuit, & qui [...] bruit dans la maison.

RABAT, est aussi une sorte de chasse. Voyez [...]

RABAT-JOYE. s. m. Qui vient troubler [...] joüissance de ceux qui sont en train de se divertir [...] Critique, ce jaloux est un *rabat-joye*, ennemi [...] des autres. Cet accident fascheux a été un grand [...] *joye* dans la famille de ces Messieurs.

RABATTRE. v. act. & recipr. Abatre [...] fois. Voila deux fois que cet homme fait bâtir [...] *tre* ce pavillon, parce qu'il a changé le dessein [...] bastiment.

RABATTRE, signifie aussi, Oster, retrancher [...] duire. Sur la demande que vous me faites il faut [...] ou compenser ce que vous avez receu. On a [...] cette servante sur ses gages le prix de ce qu'elle [...] voler. C'est un prix fait, on n'en peut pas [...] denier. On ne luy a rien *rabattu* pour les [...] obligé de *rabattre* un tiers du prix de [...] Fermiers.

RABATTRE, signifie encore, Parer, empécher [...] de quelque chose. Un manteau de cheminée [...] mée, empéche qu'elle n'entre dans la chambre [...] double porte, un double chassis *rabattent* [...] vent. On dit en ce sens, *rabattre* les coups, [...] pare des coups d'estocade. On le dit aussi de [...] pare deux personnes qui se battent, en se mettant [...] deux. On le dit aussi au figuré de celuy qui [...] gens animez, qui adoucit leurs esprits.

RABATTRE, se dit figurément en Morale. Dieu [...] fond & *rabat* l'orgueil des superbes. Un Juge [...] rien *rabattre* de sa severité ni pour prieres, [...] naces.

RABATTRE, signifie aussi, Prendre son [...] revenant, pour s'arrester en un certain endroit [...] allez au Palais, venez *rabattre* chez moy, [...] poser. On dit aussi à la chasse, que des oiseaux [...] *battent* sur le gibier; & figurément, qu'un [...] *rabat* sur quelque chose, quand il se reduit [...] moindre employ, ou qu'il s'applique à quelque [...] travail que celuy d'auparavant.

RABATTRE, en termes de Palais, se dit [...] congez qu'on fait revoquer par le Juge [...] devant luy, & offrant de plaider pendant [...] dience. Un Advocat qui vient remonstrer [...] plaider ailleurs, fait *rabattre* le defaut qui [...] contre luy.

RABATTRE, en termes de Manege, se dit [...] qui manie à courbettes; & on dit qu'il les [...] lors qu'il porte à terre ses deux jambes de derriere [...] fois. On dit aussi, que le cavalier dompte & [...] petuosité d'un cheval fougueux.

On dit proverbialement, J'en *rabats* quinze, pour [...] J'ay perdu beaucoup de l'estime que j'avois [...] On dit aussi, J'en *rabats* la moitié. Je luy ay [...] *battu* son caquet, pour dire, Je l'ay humilié, [...] obligé à se taire. On dit aussi à ceux qui ont [...] neuf, qu'il leur faut *rabattre* les coutures, [...] frappe legerement; par allusion à ce qu'on [...] Tailleurs, qu'ils *rabattent* les coustures, quand [...] cousent une seconde fois.

RABATTU, UE. part. pass. & adj. Il y a un [...] Dames qu'on appelle Dames *rabattues*.

On dit proverbialement, Tout compté, tout [...] c'est à dire, Tout ayant été bien calculé & [...]

RABBIN. s. m. Docteur de la Loy Judaïque. [...] *Rabbins* ont écrit plusieurs traditions superstitieuses [...] observent aussi scrupuleusement que la Loy de [...]

Les Commentateurs de la Bible ne laissent pas de profiter beaucoup de la lecture des *Rabbins*. Ce mot ne signifie autre chose que *Maistre*; & les Juifs disoient à Nôtre Seigneur au temps de la Passion & en derision, *Ave Rabbi*.

ABBINISTE. s. m. Qui suit la doctrine des Rabbins, ou qui étudie leurs Livres.

ABDOIDE. adj. Terme d'Anatomie. C'est un nom qu'on donne à la seconde vraye suture du crane, qu'on appelle autrement *sagittale*.

ABDOLOGIE. s. f. Partie de l'Arithmetique qui enseigne à en faire facilement les deux plus difficiles regles, qui sont la multiplication & la division par les deux plus simples, qui sont l'addition & la soustraction, & cela par le moyen de petites languettes separées, timbrées des nombres simples, qu'on change suivant l'occasion. Cette invention est de Neper Baron de Merchiston Escossois, qui a aussi trouvé la belle invention des Logarithmes.

ABESTIR. v. act. Rendre beste & stupide. Le vin, la débauche, les afflictions *rabestissent* les hommes. Cet homme est tout *rabesti* depuis quelque temps.

ABLE. s. m. Partie de l'animal qui est vers les reins entre le train de devant & celuy de derriere. Il ne se dit gueres que des liévres, lapins & autre gibier semblable, dont on sert le *rable*, comme la plus delicate partie.

n le dit par extension des hommes forts & robustes qui sont forts de reins, capables de porter de grands fardeaux; & quelquefois on le dit des gens vigoureux en amour. Les Medecins appellent le *rable*, la troisiéme division de l'espine, qui est composée de cinq vertebres qui sont entre celles du dos & celles de l'os sacré.

ABLE, est aussi un outil qui sert aux Plombiers & Facteurs d'orgue à jetter le plomb & estaim pour l'étendre en lames deliées. C'est une piece de bois, qui a des deux costez deux rebords joints en équiere, & qui coule le long d'une table inclinée. On y verse le plomb fondu, & selon qu'on la pousse plus ou moins viste, les lames sont plus minces ou plus espaisses. Quelques-uns l'appellent *rabot*.

ABLE, se dit aussi des pieces de bois qui traversent le fond des bateaux, qui sont rangées comme des solives, sur lesquelles on attache les semelles, planches ou bordages du fond. Dans les bastimens de mer on les appelle *varangues*.

ABLURE. s. f. Terme de Marine. L'entaille que fait le Charpentier sur la quille pour emboiter les gabords.

ABOT. s. m. Outil de Menuisier qui sert à corroyer le bois, & à le rendre uni. Il est fait d'une piece de bois fort polie pardessous qui luy sert de fust, au milieu de laquelle il y a une lumiere par où passe un fer ou ciseau incliné & fort trenchant, qui enleve les inégalitez du bois sur lequel on le fait couler. Il a plusieurs noms suivant sa grandeur, *la varlope*, *le Guillaume*, *le riflart*, *le bouvet*, &c. qui different seulement par leur longueur, ou par la taille de leurs fers. Il y a aussi des *rabots* de fer pour les ouvriers qui travaillent sur le metail. *Rabot*, selon Menage, vient de *rabuttum*, qu'on a dit pour *radutum*, qui vient de *rado*.

RABOT, est aussi un outil fait d'une longue perche, avec une petite planche ronde ou quarrée attachée au bout, qui sert aux Boüeurs pour faire avaler les boües, aux manœuvres pour éteindre de la chaux, & faire du mortier, aux Vinaigriers pour remuer leurs lies, aux Pescheurs pour troubler l'eau, & à d'autres usages semblables. Les Fondeurs en ont aussi de fer qui leur servent d'escumoire, quand leur metail est fondu.

On appelle aussi *rabot*, un outil qui sert aux Plombiers, aux Facteurs d'orgues, pour jetter du plomb en lames deliées. Il est fait de trois pieces de bois qu'on applique avec justesse sur une table inclinée, sur laquelle elles sont une espece de rebord par enbas & aux deux costez, qui forment une capacité dans laquelle on verse du plomb fondu; & on fait couler le *rabot* sur cette table, plus ou moins viste, selon l'épaisseur qu'on veut donner à la lame.

RABOT, est aussi une espece de pavé fait de pierre dure, & ordinairement de biais, dont on pave les Eglises, les jeux de paume, & autres lieux publics, dont parle Savot en son Architecture.

On dit figurément, Donner un coup de *rabot* à un ouvrage, pour dire, le polir, en oster les imperfections, les inégalitez. On a dit d'un Auteur dont les vers étoient fort durs & fort rudes:

N'exigez pas de luy qu'il polisse ses rimes,
Il ébrecheroit trop de *rabots* & de limes.

RABOTER. v. act. Polir, unir avec le rabot. On *rabote* non seulement le bois, mais même quelques metaux, comme le plomb, l'estaim, le cuivre.

RABOTEUX, EUSE. adj. Qui n'est pas poli, ni uni. Le bois qui a beaucoup de nœuds est *raboteux*, difficile à raboter, à unir. On le dit aussi des chemins, des pays qui ont des hauts & bas, qui ont de grandes inégalitez. Le Maine est un pays *raboteux*. Les chemins des montagnes sont ordinairement *raboteux*.

RABOTIER. s. m. Terme de Monnoye. C'est une table cannelée de rayons ou sillons, dans lesquels les Monnoyeurs arrangent les carreaux l'un contre l'autre, qu'ils pincent par le milieu de leur plat avec de grandes tenailles fort legeres qu'ils nomment *estangues*, puis les couchent sur l'enclume, & en les tournant frappent avec le rechaussoir sur leurs pointes & carnes, qu'ils arrondissent en cinq ou six tours.

RABOUGRIR. v. act. & n. Terme de Forestiers, qui se dit des bois qui ne sont pas de belle venuë, qui sont etestez, ébranchez, & qui ne profitent pas bien, qui ont le tronc court, noüeux ou raboteux. L'Ordonnance deffend de deshonorer les arbres, de les etester; car cela les *rabougrit*, est cause qu'ils se *rabougrissent*. Les bois se *rabougrissent*, quand ils ne sont pas couppez en bonne saison, le Soleil les brusle.

RABOUGRI, IE. part. pass. & adj.

RABOUGRI, se dit figurément d'un homme de petite taille, contrefait & mal basti.

RABOULLIERE. s. f. Quelques-uns disent *rabouillers* au masculin. Terme de Chasse. C'est le trou où la lapine fait ses petits, dans le lieu le plus caché qu'elle peut trouver, pour empêcher que les gros lapins ne les mangent. L'Ordonnance deffend de ruiner les *raboullieres* des garennes. En quelques lieux on les appelle *halots*.

RABROUER. v. act. Traiter les personnes incivilement & rudement, quand elles demandent ou proposent quelque chose. Un bon Juge ne doit jamais *rabroüer* les parties qui le sollicitent. On peut éconduire un pauvre, mais il ne faut pas le *rabroüer*. Les Pedants, les gens rustiques sont sujets à *rabroüer* le monde. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *reprobare*.

RABROUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RABROUEUR, EUSE. adj. Qui rabrouë, qui répond aux gens avec rudesse & incivilité.

R A C.

RACAGES. s. f. plur. Terme de Marine. Ce sont des boules de bois enfilées qu'on met sur les masts pour faciliter le mouvement des vergues, & les faire amener plus promptement. On les appelle aussi *racques* & *racquements*. On appelle ce chappelet la *trosse*.

RACAILLE. s. f. Terme de mépris, qui se dit de ce qui est de moindre valeur en chaque chose. Les sedi-tions

tions ne se font que par la *racaille*, par les gens de la lie du peuple. Un méchant payeur ne paye qu'en sous, en doubles, en monnoye de billon, & en semblable *racaille*. On a trié les plus beaux tableaux, les pieces les plus curieuses de ce cabinet, il n'y a plus que de la *racaille*. Ce mot vient de *race*, comme *canaille* de *canis*. Menage. D'autres le derivent de *rataill*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie la même chose.

RACCORDER. v. act. & redupl. Accorder de nouveau. Les amans se broüillent souvent ensemble, & ils se *raccordent* tout seuls.

RACCORDER, se dit aussi des instruments de Musique. Le luth a cela d'incommode, qu'il le faut *raccorder* à tout moment, il ne tient point d'accord. L'orgue a cela de bon, qu'il ne la faut *raccorder* de long temps.

RACCORDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RACCOUPLER. v. act. & redupl. Remettre ensemble les choses qui avoient été accouplées. Il faut *raccoupler* les levriers pour les remener en lesse. Il faut *raccoupler* les bœufs à la charrue pour les remettre au travail.

RACCOUPLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RACCOURCI. s. m. Abregé de ce qui est ailleurs en plus grand volume. Ce Livre est un *raccourci* de toute la doctrine de St. Thomas. Cette beauté est un *raccourci* de toutes les merveilles de la nature.

RACCOURCIR. v. act. signifie la même chose qu'*accourcir*. Rendre plus court. Il faut *raccourcir* ce justaucorps, on ne les porte plus si longs. Il faut *raccourcir* les resnes de ces chevaux.

RACCOURCIR, est aussi un terme de Peinture, & se dit des figures qu'on diminue selon les regles de la Perspective, suivant qu'on les veut faire paroistre plus ou moins éloignées de ce qui est sur le devant du tableau.

RACCOURCI, IE. part. pass. & adj. Il luy a porté un coup d'épée à bras *raccourci*, pour dire, hors de garde & de mesure.

RACCOURCI, en termes de Blason, se dit des pieces honorables qui ne touchent point les bords de l'Escu. C'est la même chose que *couppé*, *alaisé* ou *alisé*.

RACCOURCISSEMENT. s. m. Ce qui est peint en raccourci. Le *raccourcissement* des figures est ce qu'il y a de plus difficile dans la Perspective.

RACE. s. f. Lignée, generation continuée de pere en fils: ce qui se dit tant des ascendans que des descendans. Il vaut mieux estre le premier que le dernier Noble de sa *race*: c'est ce qui fut répondu par Iphicrate Capitaine des Atheniens, à Hermodius qui luy reprochoit la bassesse de sa naissance, parce qu'il étoit fils d'un Cordonnier. Les Rois d'Ethiopie se vantent d'estre de la *race* de Salomon par la Reine de Saba. JESUS-CHRIST étoit de la *race* de David. Il faut qu'un Chevalier prouve sa noblesse de quatre *races*. Les Magistrats de quelques Republiques prouvent une *race* roturiere. Dieu promit à Abraham de multiplier sa *race* comme les étoiles du ciel, c'est à dire, de luy donner une longue & ample posterité. Cet homme n'a point laissé de sa *race*, il n'a point laissé d'enfans. C'est une *race*, une maison esteinte. Ce mot vient de *radix*, comme si on disoit la racine de l'arbre genealogique.

RACE, dans l'Histoire, se dit d'une longue suite de Rois de même lignée. En France on compte les Rois de la I. de la II. & III. *Race*. La *race* des Othomans, des Arsacides, des Ptolomées.

RACE, se dit aussi des anciennes familles illustres. La *race* des Heraclides, des Scipions, des Fabiens.

RACE, se dit aussi des especes particulieres de quelques animaux. Les levriers, les espagneuls, sont des *races* particulieres de chiens. Les Anglois ne veulent pas souffrir qu'on ait de la *race* de leurs guilledins.

RACE, se dit aussi ironiquement & en mauvaise part, des gens & des conditions qui s'adonnent ... à faire du mal. Les laquais sont une ... JESUS-CHRIST appella les Pharisiens race ... res. C'est une maudite *race* que les filous, ... exterminer. On appelle *race patibulaire*, ... dans laquelle il y a eu quelques gens suppliciez.

RACE, en termes poëtiques, se dit de la ... genre humain. Le Deluge fit perir toute la race ... Que direz-vous, *races* futures, &c. C'est le ... cement d'une Ode de Malherbe.

On dit proverbialement, que bon chien chasse de ... qui se dit figurément de l'homme. Cette ... *race*, elle est galante comme a été sa mere. ... chasse de *race*, il est avare & usurier comme ... On dit aussi ironiquement en parlant des hommes, que la *race* en est esteinte.

RACHALANDER. v. act. & redupl. ... nir une chalandise perduë. Depuis qu'une ... cabaret, un jeu de paume sont dechalandez, ... de la peine à les *rachalander*. Le bon marché ... marchandise, c'est ce qui *rachalande* les ...

RACHALANDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RACHAT. s. m. Action par laquelle on ra... retire une chose qu'on a venduë, ou qui estoit ... session d'un autre. Il avoit vendu & constitué ... à un tel, il en a fait le *rachat*, il a quittance ... Le *rachat* de son cheval luy a cousté le double ... l'avoit vendu. Le domeine du Roy se vend à ... *rachat* perpetuel. Le *rachat* d'une pension ... tinction. On dit aussi le *rachat* des biens ... pour dire, le retrait de ces biens-là. On appelle ... en quelques Coustumes *rachat*, le retrait ... *faculté de rachat*, le retrait conventionnel en ve... ne clause de remeré.

On dit en Theologie, que JESUS-CHRIST ... tout son sang pour le *rachat* des hommes, ... Le *rachat* des captifs est une œuvre de charité.

RACHAT, signifie aussi le revenu d'une terre ... rit age pendant une année, qu'il faut payer ... dominant en quelques mutations de propriet... est differemment determiné selon les ... mes. En la Coûtume de Paris on doit rachat ... en vente ou bail à rente rachettable, Art. ... est ce qu'on appelle autrement *relief*.

RACHETTABLE. adj. m. & f. qui ne se ... qu'en ces phrases. Une rente constituée à ... est toûjours *rachettable*. Le domeine du Roy ... *table* à perpetuité.

RACHETTER. v. act. & redupl. Achetter une ... fois. J'avois achetté une telle étoffe, elle ne ... pas, j'en ay *rachetté* d'autre.

RACHETTER, signifie aussi, Achetter une ... avoit été venduë. Il avoit vendu sa maison, ... fils l'a *rachettée* bien plus cher. Les Mathurins ... *chetté* beaucoup d'esclaves en Barbarie. Je ... tableau au poids de l'or.

RACHETTER, signifie aussi, Esteindre une ... pension constituée, s'en liberer. On *rachette* ... tit les rentes constituées en argent, en rembours... principal & les interests toutesfois & quantes. Les ... sions se *rachettent*, s'éteignent, moyennant une ... dont on convient.

RACHETTER, s'employe aussi pour dire, S'exempter ... se redimer de faire ou de souffrir quelque chose ... de la peine. Je donnerois dix écus pour me *rachetter* ... cette corvée. Avec de l'argent il s'est *rachetté* de ... de, des galeres.

RACHETTER, en termes de Palais signifie ... Payer un droit de rachat deu au Seigneur en certaines ... Il faut *rachetter* sa terre en telles mutations.

RACINAUX. s. m. plur. Terme d'Architecture ...

qui se dit des pieces de bois qui s'appliquent sur des pilotis, sur lesquelles on eleve des fondemens, des piles de ponts, &c.

On appelle aussi *racinales* en termes de Charpenterie, des pieces de bois qui sont entre les blochets & les consoles pour soûtenir quelque fardeau.

RACINE. s. f. Partie de l'arbre, ou de la plante, cachée en terre, qui se divise en plusieurs menus filamens par où ils prennent le suc de la terre qui les nourrit. Pour defricher des terres, il faut arracher les *racines* des arbres, des ronces. Les bois blancs prennent facilement *racine* dans les lieux humides. Les *racines* d'olivier & de noyer sont veinées & variées de couleur. Ce mot vient de *radix*.

RACINE, se dit aussi de cette partie des plantes bonnes à manger qui est dans la terre. Des *racines* de persil, des betteraves, navets, panais, carrotes, &c. Les Hermites ne vivent que de *racines*. Les Indiens ne mangent que du grain & des *racines*. On s'en sert aussi pour des drogues medicinales. La rheubarbe est une *racine* fort purgative. On met dans les tisannes des *racines* d'oseille, de chiendent, de chicorée sauvage, &c. On se sert de *racines* de guimauves pour se nettoyer les dents.

On dit en termes de Palais, des fruits pendants par les *racines*, quand ils ne sont pas encore couppez, ni cueillis. Les fruits pendants par les *racines* font partie du fonds, se peuvent saisir reellement avec la terre.

RACINE, en termes de Medecine, se dit aussi des parties du corps qui y sont fortement attachées, ou qui ont un accroissement continuel. Quand on arrache les dents, il faut en oster jusqu'à la *racine*. L'orpigment fait tomber le poil jusqu'à sa *racine*. Un cancer, un squirre, un cor au pied, sont des maux qui prennent *racine*, qu'on a du mal à guerir, à arracher jusqu'à la *racine*. La *racine* des doigts est l'endroit par où ils sont attachez à la main. On dit aussi, qu'une saignée, une purgation guerit un mal, avant qu'il ait pris *racine*.

RACINE, en termes de Teinturiers, signifie la même chose que couleur fauve; & sous le nom de *racine* on doit entendre l'écorce, la feuille de noyer, & la coque de noix, qui sont les trois ingrediens qui servent à la faire.

RACINE, se dit figurément en choses morales. Quand le vice a pris *racine* dans une ame, on a bien de la peine à le desraciner. L'heresie a jetté de profondes *racines* par tout le Septentrion.

RACINE, en termes de Grammaire, se dit des mots primitifs qui ont des composez & des derivez. On apprend la Langue Grecque & l'Hebraique par *racines*. Il y a des Dictionaires qui sont faits par ordre alphabetique, & d'autres par *racines*, comme ceux de Scapula, & de l'Academie Françoise.

RACINE, en termes d'Arithmetique & d'Algebre, se dit du nombre qui est multiplié par luy-même, parce que si on l'exprimoit en lignes, il formeroit une figure quarrée: comme, trois est la *racine* quarrée de neuf, d'autant que trois fois trois sont neuf. Le même trois est la *racine* cube de vingt-sept, parce que multipliant son quarré par trois, il fait vingt-sept qui est son cube. Il y de belles regles en Arithmetique pour trouver les *racines* quarrées & cubes. On dit la même chose à l'égard des autres puissances & multiplications reiterées d'un nombre par soy-même: comme, le quarré de quarré, le sursolide, le cubo-cubique, ont chacun leurs *racines*.

On dit proverbialement, qu'un homme prend *racine* en un lieu, pour dire, qu'il s'y établit. On le dit aussi de celuy qui fait des visites trop longues & importunes.

RACINER. v. act. Terme de Teinture. Teindre avec des racines. Les laines destinées aux manufactures des draps & des serges, doivent estre *racinées* de racine de noyer, ou escorce de noyer, ou coques de noix, & il est deffendu d'y employer de l'escorce d'aune.

RACLER. v. act. Ratisser quelque chose, en detacher quelques menues parties. *Racler* de la corne de cerf, de l'yvoire avec la rape. *Racler* des metaux avec la lime, des plumes avec un canif. *Racler* du parchemin, du cuir, comme font les Parcheminiers & les Courroyeurs.

RACLER, signifie aussi, Nettoyer; & l'on dit qu'une medecine *racle* les boyaux: ce que Rabelais a figuré par des pilules où des hommes estoient enfermez, qui *racloient* les boyaux de Gargantua.

Racler le boyau, se dit proverbialement de ceux qui jouent mal d'un violon ou d'un autre instrument à corde.

RACLER, est aussi un terme de Mesureur de bled, C'est passer une espece de regle ou bois plat pardessus les bords du minot pour en oster le bled qu'il y a de trop, & le rendre uni. En quelques endroits on *racle* avec un rouleau.

RACLEUR. subst. masc. Qui racle. On ne le dit que d'un meschant violon, qu'on appelle *racleur de boyau*.

RACLOIR. s. m. Instrument avec quoy on racle. Les Chauderonniers ont des *racloirs* pour leurs chauderons, les Graveurs pour leurs planches, &c. les Tonneliers pour leurs douves, &c. les Courroyeurs & les Parcheminiers pour leurs peaux. On mettoit autrefois des *racloirs* aux portes, au lieu de marteaux pour heurter. Ce mot vient de *racloüer*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *raspe*.

RACLURES. s. f. Ce qui se detache d'un corps qu'on racle. La gelée de poisson se fait avec la *raclure* de corne de cerf. On fait du surpoint avec de la *raclure* de cuirs.

RACOMMODAGE. s. m. Travail ou salaire de celuy qui racommode. Il a esté trois jours à travailler au *racommodage* de cette tapisserie; il demande tant pour son *racommodage*.

RACOMMODEMENT. s. m. Renouvellement d'amitié, reconciliation. Ces gens mariez ont tous les jours des brouilleries, & il faut faire sans cesse des *racommodements*.

RACOMMODER. v. act. Refaire, r'habiller, remettre une chose en ordre, en bon estat. Il faut *racommoder* ce mur, ce pignon, le refaire tout à neuf. Reportez cet habit chez le Tailleur, il y a quelque chose à *racommoder*. Vous avez desrangé cette chambre, ces livres, il les faut *racommoder*. Ce chicaneur avoit gasté mon affaire, j'ay eu bien du mal à la r'habiller, à la *racommoder*.

RACOMMODER, signifie figurément, Reünir des personnes, les reconcilier, les rapatrier. Ces amis estoient fort brouillez, mais on les a *racommodez*. Les amans se brouillent souvent, mais il ne faut personne pour les *racommoder*.

RACCOMMODÉ, ÉE. part. & adj.

RACONTER. v. act. Narrer une histoire, un fait, faire un conte. Voicy comme on *raconte* l'histoire qui s'est passée. Il nous a *raconté* de point en point toutes les adventures de ses voyages. On *raconte* d'Alexandre, qu'il estoit sujet à de grands emportemens. Il ne faut pas *raconter* plusieurs fois un même conte devant les mêmes personnes.

RACONTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RACONTEUR, EUSE. subst. Celuy qui raconte. Il ne se dit gueres qu'en termes de mespris. Les *raconteurs* de leurs voyages, de leurs adventures, & de leurs procés, sont gens fort incommodes & fatiguants.

RACORNIR. v. act. Faire qu'une chose se retire & se roule en façon de corne. La chaleur *racornit* le parchemin, le cuir. La couverture d'un livre, les souliers se *racornissent* au feu. On dit aussi, que de la viande dure, comme

comme de la vache, *se racornit* dans le pot, pour dire, s'endurcit en cuisant.

RACORNI, IE. part. pass. & adj. On dit que les feuillets d'un livre sont *racornis*, quand ils sont repliez par le bout; qu'un concombre est *racorni*, quand au lieu d'être droit & de belle venuë, il se replie en arc.

RACOUSTREMENT. s. m. Action de racoûtrer, de r'habiller, de racommoder quelque habit, ou autre chose semblable.

RACOUSTRER. v. act. Racommoder, rapiecer, se dit proprement des habits. Il faut *racoustrer* ce pourpoint, ces bas.

On le dit aussi des choses qu'on veut mettre en meilleur ordre qu'elles n'estoient. *Racoustrez* ce tapis qui est de travers. Il faut *racoustrer* cette affaire. En ce sens il est bas.

RACOUSTREUR, EUSE. adj. Ravaudeur, se dit proprement de celuy qui racommode des bas de chausses.

RACOUSTUMER. v. act. & redupl. Reprendre une coustume, une habitude. Quand un homme a esté quelque temps dans les grands emplois, il a de la peine à se *racoustumer* à la vie privée. *Racoustumez*-vous à l'ordinaire bourgeois. On se *racoustume* aisément aux vices.

RACOUSTUMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RACROCHER. v. act. & redup. Reprendre ce qu'on avoit detaché, le remettre à son croc.

Il se dit figurément en Morale. Ce valet estoit sorti d'avec son maistre, mais il a trouvé moyen de se *racrocher* avec luy. Ces amans estoient brouillez, mais ils se sont *racrochez* bientost aprés.

RACROCHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RAD.

RADE. s. f. Lieu d'ancrage à quelque distance de la coste à l'abry des vents, où les vaisseaux trouvent fond, & où ils mouillent ordinairement, en attendant le vent ou la marée propre pour entrer dans les ports, ou pour faire voile. Les grands vaisseaux se mettent à la *rade*, quand ils ne trouvent pas de ports qui ayent assez de fond, ou quand ils en sont trop esloignez. *Rade* peut venir de l'Alleman *rand*, qui signifie *rivage*, *bord*. Menage. D'autres disent qu'il vient de ce que *terra raditur*.

RADEAU. s. m. Assemblage de plusieurs pieces de bois plattes, qui sert à voiturer des marchandises sur des rivieres où on ne peut naviger avec des bateaux. Le Tigre & l'Euphrate ne se navigent qu'avec des *radeaux* portez sur des outres, à cause que les sauts y sont fort frequens. On passe aussi les rivieres, les fossez sur des *radeaux*. Ce mot vient de *rastrum*. On escrivoit autrefois *rast d'eau*. D'autres le derivent de *rates*, parce que souvent il sert de vaisseau, & particulierement sur l'Euphrate, comme témoignent les Voyageurs.

Quelques-uns appellent aussi *radeaux*, des trains de bois de corde, de planches, de solives, de poutres, qu'on lie ensemble pour les voiturer plus facilement.

RADER. v. neut. Terme de Marine. Se mettre à la rade.

RADEURS. s. m. Terme de Gabelles. Ce sont des Officiers qui ont soin de mesurer le sel, & le raser sur le minot. Les Fermiers ont eu faculté de rembourser les Mesureurs & *Radeurs* de sel.

RADIATION. s. f. Terme du Palais, qui se dit des ratures qui sont ordonnées par autorité de Justice. On a ordonné la *radiation* d'un tel article dans un tel compte, dans cette declaration de despens; la *radiation* de l'escrou d'un homme mal emprisonné; la *radiation* des paroles injurieuses contenuës dans quelque escrit; la *radiation* des titres ou qualitez qui ont esté don-

nées mal à propos dans un acte; la *radiation*
sonne du rolle des tailles, du tableau des
RADICAL, ALE. adj. Qui sert de base
dement, qui ressemble à la racine. Les Me
qu'il y a dans tous les animaux un humide *ra*
est le principe de la vie, dont l'epuisemen
mort. Dans la Morale on appelle un vice *ra*
qui est ou naturel à une personne, ou contra
longue habitude. En Grammaire on appelle
radical, qui est primitif, par opposition à
derivé. Dans toutes les sciences il y a des
dicaux, qui servent de base & de fondem
les connoissances qu'elles enseignent.
RADICALEMENT. adv. Dans son principe
nature. L'homme a *radicalement* & par sa na
sance de raisonner & de rire, quoy qu'a
ne pust pas exercer ces facultez.
RADICATION. s. f. Terme de Physi
par laquelle les plantes poussent leurs racine
à l'Academie des Sciences plusieurs observ
tes sur la germination & la *radication* des pl
RADICULE. s. f. C'est une petite p
dans toutes les graines, qui est l'embryo
mencement de la racine, que Mr. Grew
par le moyen du microscope, & qu'il expli
Anatomie des Plantes.
RADIÉ, ÉE. adj. Terme de Medecine. C
qu'on a donné dans l'Academie des Sciences
rondes & planes composées d'un disque &
rang de feuilles longuettes & pointues,
autour à la maniere de rayons.
On se sert aussi de ce mot dans les medailles &
son, où l'on appelle des couronnes antiqu
ronnes *radiées*.
RADIEUX, EUSE. adj. Qui jette
des rayons. Il ne se dit gueres que dans le
ou en Poesie. L'éclat du Soleil *radieux*.
RADIOMETRE. s. m. Instrument
& astronomique qui sert à observer les
l'appelle autrement *baston de Jacob*, &
d'or, *rayon astronomique*. Voyez *Baston*
RADOIRE. s. f. Terme de Mesureur
strument avec lequel les Mesureurs de
autre grain rasent les minots & autres me
oster ce qui est au dessus des bords, &
juste. Ce sont les Hanoüards ou Porteurs
vent fournir aux Mesureurs de *radoires* par l'
de la ville.
RADOTER. v. neut. Parler, ou raison
foiblesse d'esprit, lors qu'il est debilité par
la maladie. Il ne faut pas prendre garde à ce
vieillard decrepit, le plus souvent il *radote*.
On le dit aussi de ceux qui font des discours ou
nements qui ne sont pas justes & judicieux.
cet homme *radote*, de me faire des propositio
raisonnables. Il faut qu'il *radote*, de vouloir
te fille qui n'a rien. Le Vayer rapporte que
derive ce mot d'*Herodote*; mais que c'est p
lusion maligne, qu'une etymologie. En A
tout seul signifie *radoter*, & *doting*, *resverie*.
RADOTEUR, EUSE. adj. Vieille personne q
la force de bien raisonner. Cet homme est
doteur qui n'est plus capable d'estre Juge. C
radoteurs ne font que dormir à l'Audience. O
que la plus-part des Rabbins sont des *radoteurs*,
disent que des fadaises & des superstitions.
RADOUB. s. m. Quelques-uns disent
Terme de Marine. C'est l'ouvrage qui est
Charpentiers & Calfateurs pour le restablisseme
vaisseau, quand il a été endommagé dans
ou par la tempeste. Ce vaisseau est si vieux,

ent plus souffrir le *radoub*. On se sert de planches, de bourre, de bray, de goudron & autres choses, pour le radoub des vaisseaux, pour les remettre en bon estat, & empescher qu'ils ne fassent eau.

RADOUBER. v. act. Calfeutrer, restablir un vaisseau, le mettre en estat d'estre remis en mer, quand il a esté endommagé en quelqu'une de ses parties. On a fait rentrer l'armée dans les ports pour *radouber* les vaisseaux.

RADOUBÉ, ÉE. part. pass.

RADOUBEUR. s. m. Ouvrier qui radoube. On l'appelle plus ordinairement *Calfat*, ou *Calfateur*.

RADOUCIR. v. act. & redupl. Rendre plus doux. On *radoucit* les metaux par une fonte reiterée. En esté la pluye *radoucit* le temps. On *radoucit* la colere par les soumissions. Ces parties qui estoient si animées commencent à se *radoucir*. Le vent qui souffloit s'est *radouci*. Un amant se *radoucit* auprés de sa maistresse, fait le tendre, l'agreable, le passionné. Il a dit cela d'un ton *adouci*, moins haut, moins emporté.

RADOUCI, IE. part.

RADOUCISSEMENT. s. m. Diminution de violence d'un mal, ou d'une passion. Ce remede a causé du *radoucissement* à sa douleur, à sa colere. Le *radoucissement* de ses regards luy a témoigné beaucoup d'amour.

RADRESSE. s. f. C'est un petit chemin de traverse qui vient aboutir dans un grand chemin. Quand vous serez à cent pas, vous trouverez une *radresse*, suivez la, elle vous menera dans le grand chemin.

RADRESSER. v. act. Remettre dans le bon chemin, qui se dit tant au propre, qu'au figuré. Je m'étois égaré dans cette forest, j'ay trouvé un paysan qui m'a *radressé*, qui m'a remis dans la grande route. Les Predicateurs *radressent* les pauvres pecheurs, ils les remettent dans la voye de salut.

RADVISER. v. neut. ne se dit qu'avec le pronom personnel. Changer d'advis. Il vouloit bastir sa maison sur cette coste, mais il s'est *radvisé*, il l'a bastie dans la plaine.

On dit proverbialement & bassement, Il s'est *radvisé* en mangeant sa souppe.

R A F.

RAFAISSER. v. neut. & redupl. S'abaisser, diminuer. La trop grande charge de ce mur l'a fait *rafaisser*. Le foin serré dans le grenier se *rafaisse* assez. Ce monceau de bled est bien *rafaissé* depuis qu'on en prend pour nourrir la maison.

RAFALE. s. m. Terme de Mer. Coup de vent fort dangereux pour les vaisseaux qui rangent les costes, lors qu'il sort de terre avec grande impetuosité d'entre des montagnes qui le resserrent, car il renverse souvent les navires qui vont sous voile.

RAFFERMIR. v. act. Rendre plus ferme. Quand un mur panche d'un costé, il faut y mettre des estayes pour le *raffermir*. La santé se *raffermit* par le bon regime de vivre.

RAFFERMIR, se dit figurément en choses morales. L'autorité Royale a esté *raffermie* par le chastiment des seditieux. Il s'est *raffermi* dans sa resolution par les remonstrances qui luy ont esté faites.

RAFFERMI, IE. part. pass. & adj.

RAFFERMISSEMENT. s. m. Nouvel affermissement. Le *raffermissement* de son autorité est venu d'une alliance qu'il a faite avec des gens puissans.

RAFFINAGE. s. m. C'est un terme particulier qui se dit du sucre, quand on l'espure, en le faisant cuire & escouler plusieurs fois dans les sucreries.

RAFFINEMENT. s. m. Recherche curieuse, subtilité. Le trop grand *raffinement* sur une matiere se tourne souvent en galimathias.

RAFFINER. v. act. Affiner une seconde fois. Tous les metaux se *raffinent* par les nouvelles fusions. On fond le cuivre jusqu'à quatorze fois pour le *raffiner*, & le rendre ductile & doux.

RAFFINER, se dit figurément ou neutre avec le pronom personnel, pour dire, Rendre plus fin. Le monde se *raffine* tous les jours. Les Modernes ont bien *raffiné* sur les Anciens en matiere de sciences. Dans les affaires il faut y aller rondement, & ne point tant *raffiner*. Les Gascons *raffinent* sur le point d'honneur. A force de *raffiner* & d'estre delicat sur la Langue, on la rendra sterile.

RAFFINÉ, ÉE. part. pass. & adj. Sucre *raffiné*, esprit *raffiné*; fromage *raffiné*, qui a un goust plus fin & plus fort.

RAFFINEUR, EUSE. adj. Qui raffine. Il se dit des gens trop subtils. Tous ces grands *raffineurs* qui ne veulent rien mettre au hasard, ne font jamais d'affaires.

RAFFOLIR. v. n. Devenir fou. Cette jeunesse fait tant de niches, tant de railleries à ce bon homme, qu'elle le fait *raffolir* tous les jours.

RAFLE. s. f. Le petit rameau de la vigne qui forme la grappe avec les grains de raisin qui y sont attachez. Les *rafles* rendent du jus sous le pressoir. Voilà des raisins secs fort égrenez, où il n'y a quasi que des *rafles*. Du Cange dit que ce mot est venu du Saxon, ou de *rifflare*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier *emporter de force*, *piller*, & *saccager*. D'autres disent qu'il vient de l'Alleman *raffen*, signifiant la même chose.

RAFLE, se dit aussi au jeu de dez, d'un doublet ou ressemblance des points de deux dez qu'on jette: & *rafle* absolument, se dit quand tous les trois dez ont les mêmes points. On joué à la Foire des bijoux en trois *rafles* comptées, à qui aura le plus de points en trois coups où on aura amené un doublet. La *rafle* d'as ou de deux l'emporte sur ceux qui n'ont que des points.

RAFLE, est aussi une espece de filet dont se servent les Pescheurs, & les Chasseurs aux oiseaux.

On dit proverbialement au jeu de dez, Aprés *rafle* guaste, pour dire, qu'il est rare de faire deux bons coups de suite.

RAFLER. v. act. Faire rafle, emporter violemment tout ce qu'on trouve dans une maison. Quand les Allemans entrent dans un pays, ils *raflent* tout, ils ne laissent rien.

RAFLÉ, ÉE. part. pass.

RAFRAISCHIR. v. act. & quelquefois neut. Rendre ou faire devenir frais. Les habitans des pays chauds se font *rafraischir* avec de grands esventaux par leurs valets. Allons faire un tour, tandis que le vin *rafraîchit*. Voicy la saison où le temps se *rafraischit*. La tisanne *rafraischit*. Il faut avoir une cuvette d'eau, de vinaigre, ou de lescive, avec deux ou trois bonnes lavades, pour *rafraischir* le canon. En termes de Marine on dit que le vent se *rafraischit*, ou *fraischit*, quand il redouble & devient plus fort.

RAFRAISCHIR, signifie encore, Se reposer, prendre de nouvelles forces. Quand vous aurez fait cette course, ce voyage, venez chez moy vous *rafraischir* sept ou huit jours. On a mis ces trouppes fatiguées en de bons quartiers pour se *rafraischir*. On a *rafraischi* cette garnison, en y envoyant de nouvelles trouppes, des soldats frais.

RAFRAISCHIR, signifie aussi, Donner les choses necessaires au besoin pour subsister. On a *rafraischi* cette place assiegée de vivres & de munitions. On a donné quelque secours de vivres & d'argent à ce pauvre homme, c'est ce qui l'a un peu *rafraischi*.

RAFRAISCHIR, signifie aussi, Reparer, remettre en meilleur estat, donner un nouveau lustre. Ce mur est crevassé, l'enduit en est tombé, il le faut *rafraischir*.

Il faut de temps en temps *rafraischir* ses meubles, ses tapisseries. Il y a des Peintres qui *rafraischissent* les vieux tableaux avec du vernis, & qui leur redonnent leur premier esclat.

Il signifie aussi, Tondre, rogner. Il faut *rafraischir* de temps en temps les cheveux. *Rafraischir* le buis d'un parterre, c'est le tondre. *Rafraischir* un chapeau, des bottes, un manteau, c'est rogner un peu de leurs bords.

RAFRAISCHIR, se dit aussi figurément des choses spirituelles. Cet accident m'a *rafraischi* la memoire de ce que j'avois lû autrefois. Un Peintre desire encore voir son modelle pour s'en *rafraischir* l'imagination. Quand on parle à une veuve de son mari, cela *rafraischit* sa playe, sa douleur.

RAFRAISCHI, IE. part. pass.

RAFRAISCHISSANT, ANTE. Qui rafraischit. La casse, la tisanne, sont des remedes *rafraischissans*. Les quatre semences froides sont *rafraischissantes*.

RAFRAISCHISSEMENT. s. m. Ce qui rend plus frais, qui rafraischit. Ce petit remede cause du *rafraischissement* dans ses entrailles, à sa fievre.

RAFRAISCHISSEMENT, signifie figurément, Repos, nourriture, qui sert à reprendre de nouvelles forces. Les trouppes sont en quartier de *rafraischissement*. Les vaisseaux ont abordé en cette coste pour prendre des vivres, des *rafraischissements*.

On le dit aussi de certains petits presens de fruits, de confitures, de liqueurs, pour rafraischir la bouche, qu'on envoye pour regaler des gens de merite qui sont nouvellement arrivés. La ville a fait porter à cet Ambassadeur un petit *rafraischissement*.

R A G.

RAGAILLARDIR. v. act. Donner de la joye, ou rendre à quelqu'un la joye qu'il a perdue. La nouvelle d'une grande succession *ragaillardit* un homme, quelque chagrin qu'il puisse estre. Dans la melancolie où il est, on aura de la peine à le *ragaillardir*.

RAGAS. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois une *inondation*, soit par une pluye vehemente, soit par la cheute d'un torrent. Il est encore fort en usage dans les Provinces.

RAGE. s. f. Maladie qui oste la raison, qui transporte de fureur. On n'a point connu d'autre remede à la *rage* que de plonger les gens dans la mer. La *rage* est un venin qui ne paroist qu'au bout des neuf jours, & souvent long-temps aprés. La *rage* se communique. Il faut estouffer les gens saisis de la *rage*. On appelle autrement ce mal *hydrophobie*; & ceux qui y sont tombez n'en guerissent jamais, si ce n'est quand ils se peuvent connoistre en un miroir, parce que c'est une marque que le venin n'a pas encore occupé les parties animales. Balde fameux Jurisconsulte mourut de la *rage*, quatre mois aprés avoir esté mordu à la levre par un petit chien. On dit la même chose de Diogene le Cynique. La *rage* vient principalement aux chiens, & sur tout dans les grandes chaleurs. La marque de la *rage*, c'est lors qu'un chien ne veut ni boire ni manger, qu'il escume par la gueule & par les nazeaux, qu'il a un regard morne & de travers, qu'il se jette sans abboyer sur le premier qu'il rencontre, soit homme, soit beste, connu ou inconnu. Galien dit qu'elle n'est propre qu'aux chiens, quoy qu'elle arrive aussi aux chevaux, chameaux & mulets, aux renards, foüines, belettes, furets, martes, &c. La *rage* leur vient pour avoir mangé du sang pourri, des charognes pleines de vers, beu des eaux puantes, &c. La *rage* est incurable, lors que le malade est venu jusqu'à craindre l'eau. Palmarius a escrit de la morsure du chien enragé, & rapporte une poudre contre la *rage* inventée par Pirou.

RAGE, se dit figurément en Morale, de toutes ... sions outrées. Un soufflet receu met la *rage* ... d'un Gentilhomme. Les Tyrans poussent ... jusqu'à la *rage*. Le chien mord la pierre, de ... colere d'en avoir esté frappé.

RAGE, s'employe quelquefois pour loüer ... une action. Cet Advocat a fait *rage* pour ... a bien plaidé pour elle. Cette femme dit ... rivale, en medit continuellement. Ce ... *rage* pour soustenir son opinion. Cette ... de la *rage* & de l'envie.

RAGE, se dit aussi d'une furieuse envie de faire ... quelque chose. Un Poete a la *rage* de faire ... ne sçay quelle *rage* le possede, de vouloir ... qu'il y reussit si mal. Il a eu la *rage* ... a descouvert son crime.

RAGE, signifie aussi, Desordre. Les ... *ge* chez les hostes. Cet ouragan a fait *rage* ... pagne, il a renversé, il a descouvert beaucoup ... sons. Il est entré des filles dans la chambre ... çon, qui y ont fait *rage*, qui y ont tout mis ... ordre.

RAGE, se dit proverbialement en ces phrases ... noyer son chien, l'accuse de la *rage*, pour ... veut toûjours avoir un pretexte pour le mal ... On dit aussi, *Rage* de cul fait passer le mal de ... dire, qu'un plus grand mal en fait oublier un ... On dit aussi, qu'on fait *rage* de ses pieds ... dire, qu'on s'evertuë à faire des choses, ... n'y ait pas de disposition naturelle. Ce mot ... *rabies*.

RAGGRAVE. s. f. C'est la derniere de ... qu'on fait dans les censures ecclesiastiques, ... quelle on allume une petite chandelle; & ... où le rebelle à l'Eglise ne vient se sousmettre ... dres de l'Eglise avant qu'elle soit esteinte, ... l'excommunication, & on en declare tous ... encourues.

RAGOT. adj. m. Qui se dit des chevaux ... jambes courtes, la taille renforcée & large ... la crouppe. On appelle aussi en termes de ... un sanglier qui sort de compagnie, ... ans. On l'a dit aussi autrefois des hommes ... estoient nains, engoncez & trappus.

RAGOT, se dit aussi du crochet qui est ... charrette, où on attache l'avaloire qui ... culer.

RAGOTER. v. n. Gronder & murmurer ... de quelqu'un, en telle sorte que cela le ... l'incommode. Ce mari evite sa femme, ... vient toujours *ragoter* auprés de luy. Ce terme ... bas & populaire.

RAGOUST. s. m. Ce qui est fait pour donner ... petit à ceux qui l'ont perdu, soit par quelque ... tion, soit par la satieté. La gourmandise a ... le *ragousts* qui sont nuisibles à la santé. Un ... appetit, il ne luy faut point de *ragousts*. Les ... faisoient un *ragoust* qu'ils appelloient *garum*, ... riture des trippes d'un certain poisson, qu'on ... jusqu'à ce que la corruption le fist fondre. C... ... eux une friandise si estimée, que son prix ... des plus excellents parfums, à ce que dit Pline.

RAGOUST, se dit aussi des choses qui renouvellent ... tres desirs que ceux de l'estomach. Une jeune femme ... un *ragoust* qui renouvelle la vigueur d'un vieillard ... fruits precoces ont le *ragoust* de la nouveauté.

RAGOUSTANT, ANTE. Qui donne de l'appetit ... bisque bien faite est un plat bien *ragoustant*.

RAGOUSTANT, se dit aussi figurement, pour dire ... qui donne du desir. La femme qu'il a espousé ... peu *ragoustante*. Cet employ où il y a ...

rofits & beaucoup de peine, n'est gueres *ragoustant*.

GOUSTER. v. act. Renouveller l'appetit, le remettre en goust. Il est difficile de *ragouster* un malade.

GOUSTER, se dit aussi figurément des choses spirituelles. Cet homme étoit desgousté des mauvais Sermons, mais il a ouy prescher Mr. l'Abbé Flescher qui l'a *ragousté*.

GOUSTÉ, ÉE. part. & adj.

AGRAFFER. v. act. & redupl. Rattacher avec des agraffes, repasser les agraffes dans les portes. Il faut *ragraffer* cette juppe, cette monstre. On dit aussi d'un homme qui se noye, qu'il se *ragraffe* où il peut, pour dire, qu'il se prend, qu'il s'attache à tout ce qu'il rencontre.

GRAFFÉ, ÉE. part. pass. & adj.

AGRANDIR. v. act. Faire plus grand. Quand un trou n'est pas assez grand pour y faire entrer un bouton, il faut le *ragrandir* avec la tarriere. On a *ragrandi* Amsterdam de la moitié, on y a fait une nouvelle ville. On a *ragrandi* les mesures en une telle Province.

GRANDI, IE. part. pass. & adj.

RAI.

AJEUNIR. v. act. & n. Faire devenir jeune. On a feint qu'il y avoit une fonteine de Jouvence qui avoit pouvoir de *rajeunir*. La Fable a dit que Medée avoit *rajeuni* Eson. La verité est qu'on ne *rajeunit* qu'en apparence. Neanmoins Vopiscus Fortunatus Plempius dans le livre qu'il a fait des fondements de la Medecine, soûtient qu'on peut naturellement *rajeunir*, & cite l'histoire d'un fameux Gentilhomme Indien qui vescut 340. ans, & qui *rajeunit* par trois fois; & d'un Ministre d'Angleterre mort depuis quelque temps, qui à l'âge de cent ans fut gueri de toutes les incommoditez de la vieillesse qu'il avoit senties; il luy poussa des dents nouvelles, les cheveux luy revinrent, sa veuë se fortifia, & il ne mourut qu'à 114. ans. Quand on dit que le serpent *rajeunit* tous les ans, on entend qu'il quitte bien sa vieille peau, mais il n'en devient pas plus jeune. On dit aussi, qu'on *rajeunit* le vin, quand on passe du vieux sur le nouveau.

AJEUNIR, se dit figurément en Morale. La nature *rajeunit* au printemps, quand elle reverdit & prend une nouvelle parure. On dit qu'un vieillard est tout *rajeuni*, quand il a une perruque blonde; & qu'un homme est *rajeuni* de vingt ans, quand il a la barbe fraischement faite. On dit aussi d'une femme fardée, que c'est une vieille *rajeunie*.

AJEUNI, IE. part. & adj.

AJEUNISSEMENT. s. m. Action par laquelle on rajeunit. Le *rajeunissement* d'Eson fait par Medée est purement fabuleux.

RAIFORT. s. m. Espece de grosse rave, qui a le goust relevé & picquant. Cette plante a la feuille semblable au navet, & est plus estroite, plus raboteuse & veluë que celle de la rave. Sa tige est ronde en long, sa gousse enflée & pointuë au bout, & fort grosse, qui enferme une graine ronde, rousse & picquante au goust. On fait du potage avec des *raiforts* qu'on coupe par tranches. En Latin *radicula*, *raphanus*. Quelques-uns croyent, & entre autres Dalechamp, qu'il vient de *radix fortis*.

RAILLER. v. act. Faire des reproches plaisans & agreables à quelqu'un, sans avoir dessein de l'offenser. Il est permis à la Satyre de *railler*, mais non pas de choquer & de mesdire. Ceux qui *raillent* finement & de bonne grace sont divertissans. Il est plus seur & plus honnête de ne point *railler*, de peur de querelle. Il ne parle pas serieusement, il *raille*, il n'a pas dessein de faire ce qu'il dit. Il ne faut jamais *railler* des choses saintes. Ce mot vient du Latin *ridiculare*, ou de *rialler*. Menage.

RAILLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RAILLERIE. s. f. Trait plaisant qui divertit, qui fait rire, qu'on ne dit point serieusement. Il y a des *railleries* obligeantes & qui plaisent; d'autres qui choquent, qui sont trop fortes, & qui passent la *raillerie*. Un honnête homme entend *raillerie*, & ne se pique point mal à propos. Une marque qu'il n'y a gueres de *raillerie* qui n'offense, c'est qu'on tasche toûjours de repliquer, ce qui est une espece de vengeance.

On dit absolument, C'est une *raillerie*, quand on avance une proposition notoirement fausse.

On dit proverbialement, *Raillerie* à part, pour dire, Parlons serieusement. On dit aussi d'un Critique, d'un homme severe & rebarbatif, qu'il n'entend point *raillerie*, qu'il veut faire toutes choses à la rigueur.

RAILLEUR, EUSE. adj. Qui aime à railler, à rire aux despens d'autruy. Il a dit cela d'un ton *railleur*, il ne parloit pas serieusement. Vous estes une *railleuse* qui m'en voulez faire accroire.

On dit proverbialement, que souvent les *railleurs* sont raillés, pour dire, qu'on se moque souvent de ceux qui vouloient se moquer des autres.

RAINCEAU. s. m. Vieux mot François qui se disoit des branches d'arbre. Il est encore en usage en Blason, où quand on voit des branches croisées & enlacées sur un Escu, on le blasonne aux *rainceaux* passez en sautoir. On s'en sert encore en Architecture, en parlant de ces branches feuilluës dont on charge les frises, & dont on fait d'autres ornements. On a dit aussi autrefois *rain*: d'où vient que la ville de *Rheims* a pris pour ses Armoiries deux *rainceaux* d'arbre entrelacez. C'est de là qu'on dit aussi *rain* dans les Ordonnances des Eaux & Forests, qui signifie les lisieres, les bords des forests, & les terres qui les bornent. L'Ordonnance deffend de tenir des attechers pour façonner des bois au *rain* des forests, c'est à dire, à l'orée ou à la lisiere, & aux lieux voisins des bois. C'étoit aussi autrefois une formule de mettre en possession un acquereur ou donataire d'un heritage par *rain* & par baston, c'est à dire, en luy mettant en main quelque *rainceau* d'arbre, ou petit baston.

RAINURE. s. f. Quelques-uns disent *Renure*. Terme de Menuiserie, qui se dit des ouvertures rondes qui se font en longueur dans l'espaisseur du bois pour y faire passer des coulisses, ou servir aux assemblages. Elles se font avec des rabots ronds.

RAIPONSE. s. f. Sorte d'herbe qui a une petite racine menuë & blanche comme une rave, qui est bonne à manger en salade. En Latin *rapontium* ou *rapunculus*. Il y a aussi une *raiponse* de l'Amerique à fleur bleuë passle, dont la description se trouve dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

On dit proverbialement, qu'un homme a mangé des *raiponses*, quand il s'est ruiné à cautionner les autres; par une mauvaise allusion au mot de *responses*.

RAIRE. v. act. Raser, couper le poil jusqu'à sa racine. Il ne se dit qu'en ces phrases proverbiales. A barbe de fou on apprend à *raire*. Un Barbier *rait* l'autre. Et en celle-cy au participe, Il ne se soucie ni des *rais*, ni des tondus. Ce proverbe est originaire de Troyes en Champagne, où il y avoit une famille bourgeoise nommée *Rez*, qui étoit si puissante en biens & en autorité, qu'elle étoit redoutable à tous les autres habitans. Mais l'un d'eux ennuyé de ce qu'on luy faisoit trop souvent des menaces de sa part, dit qu'il ne se soucioit ni des *Rez*, ni des tondus: ce qui fut tellement applaudi, qu'il passa en proverbe tant en cette ville-là qu'ailleurs.

…s. s. m. Vieux mot, au lieu duquel on dit maintenant *rayon*. La lumiere que jette un astre ou autre corps lumineux. On ne le dit plus que de celle de la Lune. Ce temoin depose avoir veu faire ce vol de nuit aux *rais* de la Lune.

RAIS, se dit aussi des bastons d'une rouë qui sont enclavez dans le noyau, & qui portent les jantes, parce qu'ils se separent & forment des rayons. Quand quelqu'un des *rais* est rompu, la roue ne vaut plus rien. Aux rouës des moulins on les appelle des *bras*.

RAIS, en termes de Blason, se dit de l'escarboucle, qu'on peint sur les Escus avec huit rayons ou bastons qui en sortent en croix & en sautoir. On appelle aussi *rais* ou *rayons*, des traits de lueur éclatante sortants d'un corps lumineux, comme sont ceux du Soleil & des étoiles, dont on specifie le nombre, quand ils passent celuy de seize à l'égard du Soleil, & celuy de cinq à l'égard des étoiles. On appelle aussi *rais*, les pointes des molettes d'esperon, & les *rais* des roues.

RAISIN. subst. masc. Fruit de la vigne qui vient en grappes, qui est bon à manger, & à faire du vin. En voicy les principales especes. Le *morillon hastif*, ou *de la Magdelaine*, qui vient à une vigne precoce, est un *raisin* noir. Le *morillon taconé*, qui est meilleur que le precedent à faire du vin. Le *morillon noir ordinaire* est doux & sucré. En Bourgogne on le nomme *pineau*, & à Orleans *auvernas*. Il y a aussi un *morillon blanc*. Le *raisin d'Autriche* a la feuille de persil dit *de Ciouta*. Le *chasselas*, ou *Bar-sur-Aube blanc*, est un excellent & gros *raisin*. Il y en a aussi un noir qu'on nomme en Provence & en Languedoc, *raisin Grec*. Le *muscat blanc*, & le *muscat rouge*. Le *muscat noir*, & le *muscat long*, ou le *passe musqué d'Italie*. Il a une grappe longue, grosse & pressée. Le *pinequant Paul* est un *raisin* blanc fort doux, dit *bec d'oiseau*, parce qu'il aboutit en pointe des deux costés. Le *raisin Suisse*, dont les grains sont rayés de blanc. Le *sanguinreau*. Le *fromenteau*. La *blanquette de limons* est un *raisin* blanc. La *rochelle blanche*, & *noire*. La *malvoisie* est un *raisin* gris fort sucré, qui avec l'auvernas gris d'Orleans est le plus fondant des *raisins*. Il y a aussi une *malvoisie rouge*, ou de couleur de feu, qui a le grain petit & fort sucré. Le *marroquin*, ou *barbarons*, gros *raisin* violet qui a des grappes d'une grosseur extraordinaire. Le *raisin d'Afrique*, qui a des grains gros comme des prunes. Le *raisin d'Italie* dit *pergolese*. Le *rognon de coq*, espece de bourdelas blanc. Le *bourdelas*. Il y en a de blanc, de rouge, & de noir. Le *noiraut* dit *plant d'Espagne*, ou *teinturier*, a le grain fort serré,
teint fort noir. Son suc est fort plat, & ne sert qu'à
couvrir le vin, & est bon pour les blessures. Le *ploqué*
est un *raisin* qui ressemble au noiraut, mais qui ne teint
point. Le *raisin de Corinthe* est un *raisin* delicieux & su-
cré, dont le grain est fort menu & pressé, & la grappe
sans pepins. il y a aussi un *Corinthe rouge*, ou *violet*,
qu'on nomme le *gros Corinthe*, qui est une espece de Bar-
sur-Aube. Le *janetin* est un *raisin* blanc dit *muscat d'Or-*
leans, qui est fort sucré, & ressemble au mêlier, ou
plustost à la malvoisie. Le *beaunier* est un *raisin* tirant sur
le gouais blanc, ainsi nommé, parce qu'il est commun
à Beaune. Le *Bourguignon* est un *raisin* noir assez gros. Le
damas est un excellent *raisin* à manger, dont la grappe est
fort grosse & longue, le grain tres-gros, long & ambré,
qui n'a qu'un pepin. Il y en a de blanc, & de rouge. Le
mêlier est un *raisin* bon à manger, & à faire du vin. Il y
en a de blanc, de noir, & de verd. Le *gamet blanc*, &
noir. Le *gouais blanc*, & *violet* dit *à fleur*, qui a une
grosse grappe, & dont le plant dure un siecle en terre.
On fait aussi diverses preparations de *raisins*. Des *rai-*
sins sechez au Soleil, cuits au four; *raisins* de caisse; *rai-*
sins confits, ou *raisins* secs, que les Medecins appellent
uva passa. Les Apothicaires appellent les *raisins* de Damas, *zizibum*, du mot Arabe *Zizub*, qui signi[fie] … *sin*. On figure la terre de promission par un … *raisin* portée par deux hommes. Au Pe… des grappes de *raisin* pesant huit ou dix livr… Anacreon mourut en avalant un pepin de *rai*[sin] … aussi *raisin* de lierre, parce qu'il vient en grap[pe] … le *raisin*. Le mot de *raisin* vient du Latin *racem*…

RAISINÉ. s. m. est une preparation de *rais*[in] … avec du vin doux, qu'on fait cuire & reduire … pour le conserver. On l'étend sur du pain pour … ter des enfans.

On dit proverbialement, que c'est une médecine … que le *raisiné*, qu'un homme ne veut point *rai*… *siné*, quand on le presse inutilement de resigner … nefice, ou une charge, dont il est pourveu; … méchante allusion de *resiner* à *resigner*.

RAISON. s. f. Entendement, premiere … l'ame qui discerne le bien du mal, le vray … Entre les corps sublunaires il n'y a que l'homme … doüé de *raison*. La *raison* est souvent un gr… On appelle fous, ceux qui n'ont point de *rai*[son] … qui la *raison* est perdue & égarée. La … c'est la lumiere naturelle. Un enfant au dess… ans ne peche point, parce qu'il n'a pas l'age … Il n'y a point de *raison* de s'amuser a luy. C… me de bien, qui vit selon Dieu & *raison*.

RAISON, se dit quelquefois de la seule facul[té] … tive. Les chimeres sont des estres de *raison*, … sistent que dans nostre imagination.

RAISON, signifie aussi, Cause, motif, … de quelque chose. Les Philosophes ignore[nt] … la cause de la plus-part des effets de la nature. … a eu des *raisons* secrettes, de bons motifs … une telle entreprise. Quand on veut entre[prendre] … il faut voir s'il y a de la *raison*, du fondement … parence.

RAISON, signifie aussi, Argumentation, … mysteres de la foy ne se peuvent prouver par … sont au dessus de la *raison*, & non pas contre … Il faut captiver sa *raison*, deferer plus à l'autorité … *raison*. Les *raisons* des Geometres sont demonstratives … convaincantes; celles des autres sciences … probables, vraisemblables. En Jurisprudence … on pose l'espece d'une Loy, on adjouste … *son* de douter & de decider.

RAISON, en termes de Palais, se dit … de poursuivre quelque chose en Justice, … possession. Un donateur ou cedant subroge … re en tous ses droits, noms, *raisons*, & … jouit de cette ferme qu'à *raison* de ce qu'elle … sa Seigneurie, de son Benefice. Cette demande … dee en droit & *raison*. La *raison* d'Estat … vent sur les *raisons* de famille, l'emporte sur … des particuliers. Les Grands font peu souvent … à la *raison*, se payent de *raison*, veulent … *raison*.

RAISON, en termes de Geometrie, d'Arithmetique & d'Algebre, signifie, Proportion, rapport … quantité à une autre. Il y a des *raisons* doubles, … multiples, sesquialteres, & superpartientes. … leur ordre. Comme, deux est à quatre, ainsi … tre est à huit: c'est la *raison* ou proportion … que. Les lignes ou nombres qui ont *raison* … non entre elles s'appellent *rationelles*; & celles qui … ont point, *irrationelles*: & quand on compare … perficies ensemble, on les appelle *rationelles* en … ce. Voyez le VI. & le X. Livre d'Euclide.

On dit en ce sens, Il y a *raison* par tout, c'est à dire, … faut qu'il y ait une certaine égalité ou proportion … les choses. Il ne demande l'interest qu'à *raison* de … donnance au taux du Roy.

RAISON

Raison, en termes de Marchands, se dit des livres qu'ils tiennent, qu'ils appellent livres de *raison*, qui servent à rendre *raison* de l'estat de leur negoce, tant à eux, qu'à leurs associez. Ils disent souvent, que la marchandise est hors de *raison*, quand elle est portée à un prix excessif.

Raison, se dit aussi de la justice qu'on fait, ou qu'on demande à quelqu'un, de l'esclaircissement de quelque doute, de la reparation de quelque injure receue. Je ne sçaurois tirer *raison* de ce debiteur, estre payé de ce qu'il me doit. Un Procureur dit à son contrere, Faites moy *raison* sur cette affaire, faites moy l'expedition que je vous demande. On dit aussi, Faites moy *raison* de l'absence d'un tel, éclaircissez moy pourquoy il vous a quitte. Les braves se font eux-mémes *raison* des affronts qu'on leur a fait, ils en tirent *raison* l'espée à la main. Les bourgeois taschent d'en avoir *raison* ou reparation en Justice.

Raison, est quelquefois un compte qu'on rend à son superieur. On a mandé en Cour cet Officier pour rendre *raison* de sa conduite, pour rendre compte de ses actions. On appelle cela, *donner un vemat* contre luy. Autrefois les Juges estoient obligez de venir rendre *raison* de leurs jugements, dés qu'il y en avoit appel.

Raison, se dit en débauche des verres de vin qu'un homme boit pour satisfaire aux santez qu'on luy a portées. Les Allemans s'offensent beaucoup, lors qu'on ne leur fait pas *raison* en beuvant, qu'on ne boit pas autant qu'eux.

Raison, en termes de Marine, est la mesure du biscuit, pitance & boisson qui se distribue à chacun dans le vaisseau. A Dieppe on l'appelle l'*ordinaire*; dans les armées de terre, *ration*.

Raison, se dit proverbialement en ces phrases. C'est la *raison* que chacun soit maistre en sa maison. On dit ironiquement, La beste a *raison*, quand on se rend au sentiment d'une personne qu'on temoigne mespriser. On dit aussi d'un coq à l'asne, d'un galimathias, qu'il n'y a ni rime ni *raison*.

Raisonnable. adj. m. & f. Qui est pourveu de raison. L'homme est defini, Animal *raisonnable*; il a une ame *raisonnable* & immaterielle. Ce garçon est devenu grand, il est maintenant fort *raisonnable*. Vous n'estes pas *raisonnable* de faire cette extravagance.

Raisonnable, signifie aussi, Juste & traitable, qui se paye de raison, qui entend raison. Ce Marchand est fort *raisonnable*, il ne vend point trop cher sa marchandise. Je ne trouve personne plus *raisonnable* que cet homme-la, il fait bon avoir à faire avec luy; il ne propose que des conditions *raisonnables*.

Raisonnable, se dit aussi de ce qui est mediocre, convenable, suffisant. Cet appartement n'est pas magnifique, mais il est bien *raisonnable*, il y en a assez pour vous. On vit dans la Province à un prix fort *raisonnable*, fort mediocre.

Raisonnablement. adv. D'une maniere raisonnable, suffisante, convenable. Cet homme parle fort *raisonnablement*, de fort bon sens. Il y avoit à ce repas *raisonnablement* à manger. Cet homme n'est pas fort riche, mais il a du bien *raisonnablement* pour vivre.

Raisonnement. s. m. Action de l'entendement par laquelle on connoist le bien ou le mal, la verité ou la fausseté des choses. Toutes les sciences & les arts sont les enfans du *raisonnement*. Tout le *raisonnement* consiste à tirer d'un principe connu une consequence qui n'estoit pas connue. L'homme seul est doüé de *raisonnement*.

Raisonnement, se dit aussi de l'argumentation formée par la puissance qui raisonne. Voila un *raisonnement* demonstratif; un *raisonnement* captieux, un *raisonnement* sophistique.

Raisonnement, se dit aussi des repliques, des excuses, des difficultez qu'on apporte à faire quelque chose. Un superieur qui commande absolument, dit, Obeïssez, je ne veux point tant de *raisonnements*.

Raisonner. v. neut. Exercer son entendement, sa faculté raisonnable. Un Geometre *raisonne* juste. En la plus-part des sciences on ne *raisonne* qu'à tastons. La Logique apprend l'art de bien *raisonner*, de *raisonner* en forme.

Raisonner, signifie aussi, Examiner, discuter une affaire, une question. *Raisonnons* un peu sur cette matiere. A force de *raisonner*, d'examiner une chose, on trouve la verité. Il faut donner un placet *raisonné* à vos Juges, qui contienne succinctement vos raisons.

Raisonner, signifie aussi, Faire des difficultez, des objections, des repliques pour se dispenser d'obeïr. En matiere de foy, il faut croire, & ne pas *raisonner*. Il faut obeir à un maistre, & non pas *raisonner* avec luy. Un brutal dit aussi, Si vous *raisonnez*, je vous casseray la teste.

Raisonner, en termes de Marine signifie aussi, Parlementer pour avoir permission d'entrer dans un port : ce qu'on fait, en monstrant à l'Officier de la chalouppe ou vaisseau qui est de garde, les pouvoirs & permissions qu'on a d'y entrer, & en faisant avec luy les autres raisonnements necessaires pour la seureté des uns & des autres.

Raisonné, ée. adj. Qui est bien fondé en raison. Voilà une requeste bien *raisonnée*.

Raisonneur, euse. s. m. & f. Qui fait des difficultez, des repliques, de mauvais raisonnements. Quand les superieurs commandent, ils ne veulent point de *raisonneurs*, de gens qui murmurent, qui obeïssent à regret. Cet homme est un *raisonneur* avec lequel on ne conclud rien.

RAJUSTEMENT. s. m. Racommodement de personnes brouillées ensemble. Ils se sont querellez sur une vetille, leur *rajustement* sera aisé à faire.

Rajuster. v. act. Racommoder, remettre en bon estat. Ce clavessin estoit tout rompu, on l'a si bien *rajusté*, qu'il n'y paroist pas. Mon habit estoit mal fait d'abord, mais on l'a bien *rajusté*. Ses affaires estoient fort mal en ordre, mais il est venu une succession qui les a bien *rajustées*, restablies.

Rajuster, signifie aussi, Racommoder des personnes. Le mari & la femme se querellent souvent, il faut que tous les jours on les *rajuste*.

R A L.

RALENTIR. v. act. & neut. C'est la même chose qu'*alentir*. Rendre un mouvement plus doux. Un cheval *ralentit* sa course aprés une longue traite. Un boulet augmente son mouvement jusqu'à un certain point, & puis il se *ralentit* insensiblement. Le pous d'un malade se *ralentit*, lors qu'il se tourne vers la guerison, que sa fievre le quitte.

Ralentir, se dit aussi figurément en Morale des passions. La ferveur, la devotion, se *ralentissent* tous les jours. Les difficultez qu'il y a à la recherche de cette fille ont *ralenti* les poursuites de plusieurs de ses amants.

Ralenti, ie. part. pass. & adj.

Ralentissement. s. m. Action par laquelle une chose se ralentit. Le *ralentissement* du mouvement se fait, lors que la force impulsive diminuë. On voit tous les jours du *ralentissement* de sa premiere ferveur & devotion.

RALINGUES. Terme de Mer. Ce sont les cordes cousuës en ourlet autour des voiles pour en renforcer les bords. Il y en a aussi aux bransles ou lits des vaisseaux.

RALLER. Terme de Chasse, qui se dit des cerfs, sur tout

tout quand ils sont en rut. Le fauve *ralle*, & le sanglier grumelle.

RALLIEMENT. s. m. Reünion de troupes qui ont pris la fuite. Les Tartares sont assez à mettre en deroute, mais il faut craindre leur *ralliement*.

RALLIER. v. act. Rassembler des trouppes qui ont été mises en deroute & en fuite. Ce General a *rallié* trois fois les soldats; & les a ramenez au combat. Les enfans de Pompée *rallierent* les debris de l'armée de leur pere, & firent encore une tres-puissante flotte.

RALLIER, se dit aussi de plusieurs choses qu'on recueille & qu'on joint ensemble. Il s'est fait un bon Recueil de Poësies au commencement de ce siecle, intitulé, les Muses *ralliées*.

RALLIER, signifie aussi, Se racommoder, se rejoindre. La Ligue des Princes d'Allemagne s'étoit rompuë, mais depuis ils se sont *ralliez*.

RALLONGER. v. act. & redupl. Rendre plus long. On *rallonge* les habits, les juppes, quand ils ne sont pas assez longs. Les Charpentiers sçavent *rallonger* les pieces de bois qui sont trop courtes. On *rallonge* les costes des navires, en y mettant des allonges.

On le dit aussi au figuré. Laban *rallongea* le temps du service de Jacob pendant sept années, avant que de luy donner Rachel en mariage. Sur ce qu'on a eu advis que ce Prince cabaloit, on a *rallongé* le temps de son exil. Un criminel ne cherche qu'à *rallonger* le temps pour differer son supplice.

RALLONGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RALLUMER. v. act. Augmenter un feu qui estoit presque esteint, ou en allumer de nouveau. On croyoit cet incendie tout à fait esteint, mais le vent l'a *rallumé* de plus belle. *Rallumez* cette bougie pour cacheter encore une lettre.

RALLUMER, se dit aussi au figuré. La peste se *rallume* de plus en plus en cette Province. Il croyoit que l'absence auroit esteint sa passion, mais la veuë de sa maistresse l'a *rallumée*. Un mot lasché imprudemment a *rallumé* toute sa colere.

RALLUMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

R A M.

RAMADAN. Terme de Relations. C'est ainsi qu'on appelle le Caresme des Mahometans, pendant lequel ils jeusnent tout le jour avec tant de superstition, qu'ils n'oseroient laver leur bouche, non pas même avaler leur salive. Les hommes peuvent se baigner, pourveu qu'ils ne mettent pas la teste dans l'eau, de peur qu'il n'y en entre quelque goutte par la bouche, ou par les oreilles; mais les femmes ne le peuvent faire, de peur de prendre l'eau par enbas. En recompense ils font bonne chere la nuit, & dépensent plus en ce mois qu'en six autres.

RAMAGE. s. m. Le cri ou le chant naturel d'un oiseau, tel qu'il desgoise de luy-même sur les rameaux ou branches des arbres. Chaque oiseau a son *ramage* particulier. Le plaisir que donnent les volieres est d'entendre tous les differents *ramages* des oiseaux. Ainsi on dit que la colombe *roucoule*, le pigeon *caracoule*, la perdrix *cacabe*, le corbeau *croaille* ou *croasse*. On dit des poulets *pipier* ou *piauler*, des poules *clocloquer*, *craqueter*, *clousser*; du coq *coqueliquer*; du dindon *glouglouter*; du geay *cageoller*; du rossignol *gringoter*; du pinçon *fringoter*; du grillon *gresillonner*; de l'hirondelle *gazouiller*; du milan *huir*; du hibou *huer*; du jars *jargonner*; des gruës *craquer* & *trompeter*; de la cigale *claqueter*; des huppes *pupuler*; des merles *sifler*; des perroquets & des pies *causer*; des cailles *carcailler*; des tourterelles *gemir*; & de l'allouëtte *tirelirer*.

RAMAGE, se dit aussi ironiquement des differents cris & tons de voix des animaux. Quand on entend un asne braire, on dit, Voilà un estrange *ramage*. On dit aussi des gens qui ont changé de sentiment, de profession, qu'ils chantent maintenant un autre *ramage*.

RAMAGE, en termes de Chasse, se dit aussi des branches des arbres. Et ainsi on appelle un esprevier *ramage*, celuy qui a volé par les forests.

RAMAGE, en termes de Coustume, se dit aussi du droit ou faculté qu'ont quelques sujets de couper des branches ou des rameaux d'arbres dans les forests de leurs Seigneurs.

On a appellé aussi ouvrage à *ramage*, les broderies & les representations qui se faisoient de toutes sortes de figures & de fleurs avec l'aiguille, que les Latins ont appellé, *ars polymitaria & acu pictoria*, qui estoient representées avec des fils de differentes couleurs tissus ou brodez. On l'appelle aussi *opus plumarium*, parce que *pluma* signifioit quelquefois une *aiguille*, comme on voit dans l'Exode.

RAMAIGRIR. v. act. & neut. Rendre maigre, ou devenir maigre. Le vinaigre *ramaigrit* les hommes. La fievre *ramaigrit* en peu de jours. Cette femme fait tout ce qu'elle peut pour *ramaigrir*. On auroit besoin de *ramaigrir* les terres de l'Amerique, au lieu qu'icy on les engraisse pour y faire venir du bled.

RAMAIGRI, IE. part. pass. & adj.

RAMAS. s. m. Assemblage de plusieurs choses. Il a fait un grand *ramas* de livres, de tableaux, de lieux communs, &c.

RAMASSER. v. act. Relever de terre ce qui estoit tombé. *Ramasser* son chapeau, ses gands, un livre, un papier. Les Chifonniers *ramassent* le vieux drapeau qu'on a jetté aux ordures.

RAMASSER, signifie aussi, Recueillir & prendre ce qui est naturellement à terre. En plusieurs lieux on *ramasse* des grains d'or qui sont meslez dans les sables. On *ramasse* la manne qui est sur les feuilles des arbres. Les pauvres gens vont glaner, *ramasser* les espics qu'on a negligés sur le champ, les buschettes qu'on a laissé dans le bois.

RAMASSER, signifie encore, Assembler des trouppes, reünir ses forces. Ce Prince a *ramassé* des soldats de tous costez. Ces coureurs, ces Bandits sont des gens *ramassez* qui n'ont point de discipline. Cet homme a *ramassé* toutes ses petits dettes, & en a fait une bonne somme. On dit aussi d'un corps trapu & *ramassé*, que c'est un signe de vigueur, que sa force est reünie.

RAMASSER, signifie encore, Faire un ramas, une assemblage de plusieurs choses. Ce curieux a *ramassé* tout ce qu'il a trouvé de plus beau dans les cabinets pour faire une suite de medailles, de livres, d'histoires, de coquilles. Ce Compilateur a *ramassé* tout ce que les Anciens ont dit sur cette matiere; il a *ramassé* tous les Poëtes, & il en a fait un corps. Stobée a fait un Recueil qu'il a *ramassé* des fragments des Anciens.

RAMASSER, est quelquefois substantif, & signifie aussi, Relever de terre. Voilà bien des brimborions en ce cabinet qui ne vallent pas le *ramasser*.

RAMASSER, se dit encore en parlant de ceux qu'on fait descendre sur les neiges dans des especes de traisneaux le long des montagnes. Les Voyageurs se font *ramasser*, quand ils courent en hiver par les Alpes. Ceux qui *ramassent* s'appellent dans le pays *Marrons*.

On dit proverbialement, qu'il n'y a tel festin que de gueux, quand toutes leurs bribes sont *ramassées*.

RAMASSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RAMASSE. s. f. Traisneau sur lequel les voyageurs se font ramasser.

RAMASSEUR. s. m. Celuy qui conduit ce traisneau. On appelle aussi ces gens-là *Marrons* ou *Marronniers*.

RAMBERGE. s. f. Terme de Marine. Vaisseau Anglois

Anglois en forme de patache, qui sert à faire la premiere garde à l'entrée d'un port ou elle est entretenue, & à aller faire la découverte, étant legere, & plus petite que les autres. Il y a pourtant des Auteurs qui parlent des *ramberges* d'Angleterre comme des plus gros vaisseaux qu'on mette en mer en ce pays-là.

RAME. s. f. Long brin de bois, ou branche d'arbre qui sert à naviger sur les mers, & sur les rivieres. Dans le calme on n'avance qu'à force de *rames*. Les galeriens sont ceux qui manient les *rames* : ils sont quatre ou cinq à chaque *rame*. Cette galere a tant de bancs de *rames*, elle va quelquefois à voiles & à *rames*. On appelle le plat de la *rame*, la partie qui est au dehors du vaisseau; & le manche de la *rame*, la partie qui est au dedans, & qui est à la main des forçats ou rameurs.

On dit proverbialement en ce sens, J'aimerois autant estre à la *rame*, tirer à la *rame*, lors qu'on est dans une servitude fâcheuse, ou qu'on est appliqué à un travail fort penible.

RAME, se dit aussi d'une simple branche d'arbre: ce qui se dit particulierement de celles qui servent à soustenir des plantes qui ne sont pas fortes de tige. Il faut aller coupper des *rames* pour soustenir ces pois.

RAME, se dit aussi d'une quantité de papier qui contient 20. mains ou 500. feuilles. Il faut user une *rame* de papier pour trouver une Anagramme. Il faut tant de *rames* de papier pour imprimer ce livre. Les livres des méchants Auteurs se vendent à la *rame* en maculatures aux Beurrieres. Menage derive ce mot de l'Alleman *riem*, qui signifie *lien* ou *courroye*. Borel dit que ce mot vient du chassis où se fait le papier, composé de fil de cuivre dit *rame*; en Italien de *aramen*; & que les Imprimeurs de Lyon appellent aussi *rame*, le chassis qui enferme la lettre sous la presse.

RAMEAU. s. m. Petite branche. Noé lascha la colombe aprés le Deluge, qui apporta dans son bec un *rameau* d'olive. Le Dimanche des *Rameaux* est celuy où on porte des *rameaux* ou branches de palmes, ou de buis, en l'honneur de l'entrée de Nostre Seigneur en Jerusalem.

RAMEAU, en termes de Medecine, se dit des diverses branches ou divisions des veines & des nerfs. Toutes les veines du corps sont des *rameaux* de la veine cave.

RAMEAU, se dit aussi des veines d'or & d'argent, & des autres metaux qui se trouvent dans les mines, qui se divisent ou se separent comme les veines du corps.

RAMEAU, en termes de Guerre, se dit aussi des mines & de leurs divers conduits, qui s'appellent aussi *branches*, *canaux*, *retours*, *araignées*, *galeries*.

RAMEAU, se dit figurément dans les Genealogies, des diverses branches des familles qui sortent d'un même tronc ou origine. Cette maison illustre s'est divisée en plusieurs branches ou *rameaux*, dont les unes sont établies en France, les autres en Italie.

RAMÉE. s. f. Branchée d'arbres. On dit qu'on se divertit dans les bois sous la verte *ramée*. On tapisse les Eglises des villages les jours de Festes de vertes *ramées*, de branches d'arbres nouvellement coupées.

RAMENDABLE. adj. m. & f. Ouvrage qui se peut ramender. Quand un ouvrage n'est defectueux qu'en quelqu'une de ses parties, il est *ramendable*.

RAMENDER. v. act. Diminuer de prix. La belle monstre de l'année fera *ramender* le bled, le vin, le fourrage. Maintenant qu'il y a liberté du commerce, tout va *ramender*.

RAMENDER, se dit aussi des choses où on trouve du profit, de l'avantage. Il faut *ramender* les terres avec du fumier & de la marne, si on veut avoir une recolte avantageuse. Ce prisonnier n'a pas *ramendé* son marché, pour avoir appellé de son premier jugement. Cet homme a été fort malade, mais il commence à *ramender*, à se guerir.

RAMENDER, signifie aussi, Corriger les fautes de quelque besogne. Quand les Jurez ont saisi la besogne d'un Artisan, il demande à *ramender*; il est receu à *ramender*, quand la chose est ramendable. Un Doreur *ramende* une bordure mal dorée, en remettant de l'or où il en manque. Un Menuisier *ramende* un ouvrage où il a employé de l'aubier, en y remettant du bon bois.

RAMENDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RAMENER. v. act. & redupl. Amener une seconde fois. Ce Capitaine a *ramené* ses gens à la charge. Si je *ramene* encore un doublet, j'ay gagné le tour.

RAMENER, signifie encore, Remettre une personne ou une chose au lieu d'où elle étoit partie. Les coches, les Messagers menent & *ramenent* les voyageurs & leurs hardes. Il est tard, les Bergers *ramenent* les troupeaux à la maison. Ce Moine s'étoit enfuy, on l'a repris & on l'a *ramené* au Couvent.

RAMENER, signifie aussi, Apporter & amener chez soy en s'en revenant. Ce Chartier avoit emmené du vin, & il a *ramené* des cerceaux. Il a troqué son cheval, il en a *ramené* un meilleur.

RAMENER, signifie aussi, Mettre en sauveté. Il avoit mené 2000. hommes au combat, il n'en a *ramené* que 800. On l'a *ramené* sain & sauf de cet assaut.

On dit aussi, qu'on a *ramené* une vieille mode, pour dire, qu'on l'a remise en vogue: que le printemps *ramene* les beaux jours: qu'une beauté a *ramené* avec elle les jeux, les ris & les amours.

RAMENER, se dit figurément en choses morales. Les Missionnaires ont converti bien des Heretiques, ils les ont *ramenez* dans le giron de l'Eglise. Un bon Confesseur *ramene* les penitens à leur devoir. Un Juge habile *ramene* les autres à son opinion. Cette reflection m'a *ramené* en la memoire plusieurs choses que j'avois oubliées. Ce Prince est fort en colere, il le faut *ramener* tout doucement à la raison.

RAMENER, en termes de Manege, c'est faire baisser le nez à un cheval qui porte au vent. On met des branches hardies aux chevaux pour les *ramener*.

RAMENER, est aussi un terme du jeu de la longue paume, qui signifie, Rechasser l'esteuf, le prendre à la volée.

On dit proverbialement, qu'on a bien *ramené* quelqu'un, pour dire, qu'on l'a querellé, contredit, rabroüé sur quelque chose qu'il avoit dite mal à propos.

RAMENERET. s. m. Trait que fait un Charpentier avec le cordeau pour prendre la longueur des arestiers.

RAMENTEVOIR. v. n. Faire ressouvenir de quelque chose. Cet homme a la memoire si courte, qu'il faut toûjours que quelqu'un luy fasse *ramentevoir* de ce qu'il a à faire. Ce mot est vieux, & Menage le derive de *rementere*.

RAMEQUIN. s. m. est une espece de ragoust que font les goinfres pour se provoquer à boire, & est fait de fromage étendu sur une rostie assaisonnée avec du sucre, du poivre, ou autre espicerie. On ne s'advise gueres de faire des *ramequins* qu'au dessert, & pour exciter à boire.

RAMER. v. n. Tirer à la rame dans les galeres, dans les bateaux. On remorque les vaisseaux à force de *ramer*.

RAMER. v. act. signifie aussi, Soustenir avec des rames, des branches d'arbres. On *rame* les pois qu'on cultive dans les jardins, on les soustient avec des *rames* : ce sont ceux-là qu'on appelle *pois ramez*.

On dit proverbialement de celuy qui ne sçait pas faire une besogne, qu'il s'y entend comme à *ramer* des choux.

RAMÉ, ÉE. part. pass. & adj. On appelle balles *ramées*, deux ou trois balles enfilées dans une aiguille de fer. On le dit aussi des boulets, qu'on appelle autrement *Ange*. Voyez *Ange*.

RAMÉ, se dit aussi en termes de Blason, en parlant du bois du cerf. C'est la même chose que *cheville*.

RAMETTE. s. f. Terme d'Imprimerie. C'est un chassis de fer qui n'a point de barre dans le milieu.

RAMEUR. s. m. Qui rame. Il y a des *rameurs* galeriens ou forçats, qu'on fait ramer par force sur les galeres; d'autres sont de *bonnes vogles*, qui se loüent pour de l'argent. Il faut mettre six *rameurs* pour remonter ce bateau.

RAMEURE. s. f. Terme de Chasse, qui se dit du bois du cerf. On le dit aussi en termes de Blason, du bois du cerf attaché à une partie du crane; ce qu'on appelle aussi *rames*. Quelquefois on y met les cors sans nombre, quelquefois on les specifie.

RAMIER. s. m. Pigeon sauvage qui se perche sur les arbres: de là vient qu'on l'a appellé *ramarius* en Latin.

RAMIFICATION. s. f. Terme de Medecine, qui se dit de la division des veines & des nerfs qui sortent d'une tige commune.

RAMIFIER, se diviser en plusieurs rameaux, comme font les veines, les nerfs, les arteres.

RAMILLES, & *Ramassis*, en termes d'Eaux & Forests, se disent des bois qui restent dans les forests, aprés qu'on en a tiré le bois de corde & les cotrets, & qui ne servent qu'à mettre en bourrées.

RAMINAGROBIS. s. m. Terme populaire, qui se dit d'un homme qui est gros, fier, ou riche, ou qui tient sa gravité. C'est un vieux mot François fait par corruption de *domine grobis*. Ce mot *grobis* signifioit autrefois *Seigneur* ou *Milord*. Borel. Rabelais fait une plaisante description de *Raminagrobis*, & sous ce nom il entend parler & se mocquer d'un nommé Guillaume Cretin Tresorier de la Sainte Chapelle de Vincennes, méchant Poëte qui avoit fait l'Histoire de France en vers François, comme témoigne Pasquier.

RAMINGUE. adj. m. Terme de Manege. C'est un cheval retif qui resiste aux esperons, qui ruë, qui saute plusieurs fois de suite en l'air pour jetter en bas le cavalier.

RAMOINDRIR. v. act. Rendre moindre. Voyez *Amoindrir*, c'est la même chose.

RAMOITIR. v. act. Rendre moite. Le brouillard *ramoitit* le linge qui est à l'air. La terre se *ramoitit*, quand il tombe de la broüée.

RAMOLLIR. v. act. Rendre une chose plus molle, plus facile à recevoir des empreintes. Les Chauffes-cire sont des Officiers de Chancelerie creez pour *ramollir* la cire avec de l'eau chaude. On ne peut labourer, qu'il n'ait plu pour *ramollir* un peu la terre.

On dit en termes de Fauconnerie, *Ramollir* ou *esponger* un oiseau, lors qu'avec une esponge trempée on *ramollit* son pennage pour le redresser.

RAMOLLIR, se dit aussi figurément en Morale. Le cœur de ce Tyran s'est un peu *ramolli*, il n'est plus si dur qu'il étoit. Les delices de Capoüe *ramollirent* le courage des soldats d'Annibal.

RAMOLLI, IE. part. pass. & adj.

RAMON. s. m. Vieux balay pour balayer les cours & les ruës. Ce balay de bouleau est usé, ce n'est plus qu'un *ramon* pour nettoyer les grosses ordures. On appelle aussi *ramons*, les balais dont on se sert au pressoir pour ramasser le marc. Ce mot vient de *ramus*, parce qu'on fait les balais de branches d'arbres.

RAMONNER. v. act. Nettoyer les tuyaux d'une cheminée, en faire tomber toute la suye. La police enjoint de faire *ramonner* les cheminées, de peur que le feu n'y prenne.

RAMONNEUR. s. m. Celuy qui ramonne les cheminées. Ce sont des Savoyards qui font le mestier de *Ramonneurs*. On les appelle ironiquement *Piquiers de Savoye*. Ils se meslent aussi de vendre plusieurs menues merceries. On a meilleur marché d'acheter ces petites [illegible] telles des *Ramonneurs*.

RAMPANT, ANTE. adj. Qui marche en [illegible] nant sur la terre, ou qui est couché sur la terre, [illegible] pas la force de s'en élever. Les animaux qui [illegible] de pieds sont obligez d'estre *rampans*. Les [illegible] les coulevrées, & plusieurs autres plantes sont [illegible] *tes*, parce que leur tige n'est pas assez forte pour [illegible] tenir, elles demeurent couchées sur la terre.

RAMPANT, se dit figurément en choses [illegible] ce qui ne se soûtient point, qui n'a point d'[illegible] fortune. J'ay veu toûjours cet homme gueux & [illegible] pour dire, miserable, qui n'a pû s'enrichir. [illegible] teur a un stile *rampant*, qui ne s'éleve jamais, [illegible] rien de beau, ni de noble. Il est venu *rampant* [illegible] mander grace, c'est à dire, en posture humble [illegible] pliante.

RAMPANT, en termes de Blason, se dit des [illegible] terrestres, comme lions, ours, chiens, ou [illegible] maux, qui sont distinguez comme s'ils vouloient [illegible] ver, & monter le long d'une rampe. On dit [illegible] leur action, à la reserve du lion & du griffon [illegible] que c'est leur assiette naturelle: mais à l'égard [illegible] tres, ils ont des termes particuliers, comme [illegible] la licorne, le belier, le loup, &c. à l'égard [illegible] on dit *effarouchez*, *effrayez*, *ravissans*, *saillans*, &c.

RAMPE. s. f. Terme d'Architecture. Le [illegible] partie d'un escalier à plusieurs noyaux qui va [illegible] tant le long d'un mur. Cette *rampe* est trop [illegible] droite. La *rampe* est contenue entre deux paliers [illegible] appelle aussi *rampe*, la balustrade qui termine [illegible] ches. Cette *rampe* de ces ouvrages a cousté tant.

RAMPEMENT. s. m. Action de ramper [illegible] *rampement* sur terre a été la punition du serpent.

RAMPER. v. n. Se traisner sur le ventre pour [illegible] porter d'un lieu à un autre. Les serpens, les [illegible] les chenilles, *rampent* sur la terre. Ce mot vient [illegible] tin *repere*.

RAMPER, se dit aussi des plantes qui ont une [illegible] ble, qu'elle n'a pas la force de soûtenir le [illegible] pousse. La vigne est une plante qui *rampe*; [illegible] ge à la soûtenir par des eschalas. La coulevrée, [illegible] vre-feuille, *ramperoient*, si on ne les soûtenoit [illegible] berceaux.

Tous ces mots viennent de *rampa*, qui en [illegible] que ou Bas-Breton signifie *glisser*.

RAMPER, se dit figurément en choses [illegible] ames communes ne font que *ramper*, ne [illegible] à la connoissance des choses celestes. Un [illegible] Orateur dont le stile *rampe*, ne s'éleve point, [illegible] tent peu d'estime. Les gens de lettres sont [illegible] tune, ils *rampent* toûjours, ils sont tous [illegible] serables.

RAMPIN. adj. m. Terme de Manege, qui se dit [illegible] cheval qui ne pose pas également ses pieds [illegible] sur tout le fer, mais qui leve le talon, & qui [illegible] sur la pince.

R A N.

RANCE. adj. m. & f. Qui commence à se corrompre, & qui a contracté une mauvaise odeur pour [illegible] été renfermé. L'air enfermé gaste les viandes, [illegible] rend chansies, ou *rances*. Ce fromage est moisi & trop vieux, il sent le *rance*. On dit particulierement [illegible] vieux lard, qu'il sent le *rance*.

RANCHER. s. m. Terme de Charpenterie. [illegible] villes rangées en maniere d'eschelle pour monter [illegible] des estrapades, engins, grues.

RANCHIER, ou *Rangier*, en termes de Blason, [illegible]

signifie le fer d'une faulx à faucher de l'herbe, qu'on peint sur divers Escus en diverses assiettes. Quand il est emmanché, il le faut blasonner une faulx.

RANCISSEURE. s. f. Qualité de ce qui est rance. L'humidité & l'air renfermé sont les causes de la *rancisseure*.

RANCON. s. m. Arme d'hast dont on se servoit anciennement. C'étoit un fust ou baston armé d'un fer en pointe avec deux ailerons trenchans & recourbez en façon de fleur de lis.

RANÇON. s. f. Somme qu'on paye pour se racheter d'esclavage, ou pour la liberté d'un prisonnier de guerre. Les Turcs mettent les Chrétiens à une grosse *rançon*. Cette maison luy a cousté à bastir la *rançon* d'un Roy.

RANÇON, se dit figurément de ce qu'on donne pour se tirer des mains de quelque importun. La Satyre des Marchands dit d'un acheteur, qu'il a payé la moitié pour son drap, l'autre pour sa *rançon*. Ce mot vient du Latin *redemptio*. Menage.

RANÇONNEMENT. s. m. Action par laquelle on rançonne & on exige un plus haut prix des choses qu'elles ne valent. Le *rançonnement* des Hosteliers dans la Hollande est insupportable.

RANÇONNER. v. act. Mettre à rançon. Les Chrétiens sont fort *rançonnez* par les Corsaires.

RANÇONNER, se dit figurément en choses morales, en parlant de ceux qui exigent plus qu'ils ne doivent des gens qui sont obligez de passer par leurs mains. Dans les hostelleries de Hollande on *rançonne* les estrangers. Les Marchands monopoleurs *rançonnent* les gens qui ont à faire de leurs drogues. Ce Procureur est un Corsaire, il *rançonne* ses parties.

RANÇONNÉ, ÉE. part.

RANÇONNEUR, EUSE. adj. Qui rançonne, qui exige plus qu'il ne faut. Les Hosteliers sur les grands chemins sont des *rançonneurs* de gens.

RANCUNE. s. f. On disoit aussi autrefois *rancœur*. Vieux mots qui signifient une haine cachée & inveterée, qu'on garde dans le cœur jusqu'à ce qu'on trouve occasion de se vanger. Les Chrétiens ne doivent pas avoir de *rancune*, conserver un esprit de *rancune*. On dit à ceux avec qui on se racommode, Touchez là, point de *rancune*.

RANDON. s. m. Vieux mot qui se disoit autrefois du sang qui couloit abondamment d'une playe. Ce Geant pourfendit la teste de son ennemy, d'où le sang issit à grand *randon*. On le dit aussi d'une source qui se fait passage par un rocher, d'une pluye, d'un torrent; & hyperboliquement des pleurs qui coulent avec impetuosité. On le disoit aussi des gens qui alloient en trouppes. Le peuple venoit à grand *randon* à cette feste. Les ennemis fuyoient par la campagne à grand *randon*. On dit en Fauconnerie, Fondre en *randon*, quand l'oiseau de proye fond avec grande impetuosité sur son gibier pour l'assommer & le jetter à terre.

RANDONNEES. s. f. Terme de Chasse, qui se dit des lieux où les cerfs se font battre dans l'étenduë de leur cours.

RANG. s. m. Ordre convenable, place differente qui est deuë à la qualité, au merite, à la juste disposition des choses. Entre les superieurs Dieu tient le premier *rang*. Les Rois sont au second *rang*. Dans les ceremonies chacun marche selon son *rang*. Ce mot vient de l'Alleman *ring* signifiant la même chose. Menage. Il vient plûtost de *renc*, qui est un mot Celtique ou Bas-Breton signifiant aussi la même chose.

RANG, signifie quelquefois, Preseance. Ces deux Corps d'Officiers se disputent le *rang*, plaident pour le *rang*, pour la preseance. Cette Compagnie n'a point de *rang*, ne se trouve point aux Assemblées. C'est un homme fier & presomptueux qui sçait bien garder, maintenir son *rang*. Dans les compagnies on se place suivant le *rang* de reception.

RANG, à l'armée, se dit particulierement d'un nombre de soldats placés à costé l'un de l'autre, dont plusieurs forment la hauteur d'un bataillon, ou d'un escadron. On fait des commandements d'ouvrir les *rangs*, de serrer les *rangs*, de doubler les *rangs*. Il est deffendu de sortir des *rangs*. Ce cavalier s'avança hors des *rangs* pour faire le coup de pistolet.

RANG, est aussi un ordre de bataille, ou de marche, ou de campement, qui fait placer ou advancer les Corps suivant leur ancienneté, ou leurs qualitez. Il y a plusieurs Ordonnances pour regler le *rang* des Officiers & des Corps. Chaque Regiment ou Compagnie defile à son *rang*. La plus-part des Officiers prennent leur *rang* du jour de leur brevet, ou de leurs commissions. Le Regiment des Gardes tient le premier *rang*; aprés suivent Picardie, Piedmont, Champagne, Navarre, Normandie, & la Marine.

RANG, se dit quelquefois de la personne qui a quelque dignité ou qualité. Il n'a pas respecté une personne de mon *rang*, de ma qualité. C'est une personne du premier *rang*, du second *rang*, du dernier *rang*. Cette femme a perdu son *rang* pour s'être mesalliée.

RANG, signifie aussi la suite de plusieurs choses redoublées & placées en ligne droite. Cette advenuë consiste en quatre *rangs* d'arbres. Ces tablettes ont cinq *rangs* de livres *in folio*, & deux *in* 40. On a orné cet habit de plusieurs *rangs* de boutons, de passes. On dit aussi des cravates, des manchettes, des fraisettes à trois *rangs*, à deux *rangs*, pour dire, qui sont doubles ou triples. On dit d'un luth, d'un thuorbe, qu'il est monté de tant de *rangs* de cordes.

RANG, signifie aussi, Tour, ordre, revolution. Les Chanoines font leur semaine chacun à leur *rang*, à leur tour. Ce jeune homme a eu le bouquet, c'est à son *rang* à traitter, à donner le bal. Toutes choses viennent à leur *rang*. Ce procés sera jugé à son *rang*, quand le Rapporteur aura le bureau.

On dit en ce sens, qu'un homme paroît sur les *rangs*, pour dire, que quelqu'un vient à son tour qui se fait distinguer des autres. On dit aussi dans les tournois, qu'un cavalier a paru sur les *rangs*, pour dire, qu'il s'est presenté pour combattre, qu'il est entré dans le camp.

RANG, se dit aussi d'une espece de catalogue où on place quelques personnes sans distinction particuliere. Saint François de Sales a été canonisé, mis au *rang* des Saints. Prions Dieu qu'il nous mette au *rang* de ses Esleus. Cet homme-là est au *rang* de mes amis. Quand on a demandé à Diogene, S'il y avoit plus de morts que de vivants. En quel *rang*, a-t-il dit, mettez-vous ceux qui navigent?

RANG, signifie aussi l'estime qu'on fait des personnes, ou des choses, selon leur merite, ou valeur. Un habile homme sçait donner le *rang* & le prix à chaque chose. On a donné à Homere & à Virgile le premier *rang* entre les Poëtes, à Archimede entre les Geometres. L'or tient le premier *rang* parmi les metaux. Cet homme a excellé en plusieurs choses, on ne sçait en quel *rang*, en quelle categorie le placer.

RANG, en termes de Marine, est une division & ordre de vaisseaux reglé suivant leur longueur, leur port, & leurs canons par la derniere Ordonnance de la Marine. En cette sorte il y a cinq *rangs* de vaisseaux. Ceux du premier *rang* ont jusqu'à 135. pieds de quille portant sur terre. Ils sont du port de 1500. tonneaux, ont trois ponts entiers, & portent depuis 70. jusqu'à 120. pieces de canon. Ceux du second *rang* ont depuis 105. jusqu'à 120. pieds de quille, du port d'onze à 1200. tonneaux, avec trois ponts, & sont montez de 56. jusqu'à 70. pieces

pieces de canon. Ceux troisiéme ont 110. pieds de quille, deux ponts, 40. ou 50. pieces de canon, & sont du port de 8. à 900. tonneaux. Ceux du quatriéme ont 100. pieds de quille, du port de 5. à 600. tonneaux, montez de 30. à 40. pieces de canon, & ont deux ponts courants. Ceux du cinquiéme & dernier *rang* sont au dessous de 90. pieds de quille, du port de 300. tonneaux, montez de 18. à 20. pieces de canon, & deux ponts courants. Les Auteurs font mention des carraques de Portugal dans les voyages des Indes, qui sont du port de 2000. tonneaux, c'est à dire de quatre millions de livres.

Rang, sur la Mediterranée & dans les vaisseaux de bas bord, se dit des bancs des forçats, & de l'effet des rames. Ainsi on dit, Aller à la voile & aux *rangs*, pour dire, à voiles & à rames. Lever les *rangs*, c'est cesser de ramer.

On dit proverbialement, qu'un homme se met en *rang* d'oignons, pour dire, qu'il veut prendre place en la compagnie de gens plus considerables que luy.

Rangée. s. f. Disposition de plusieurs choses placées en ligne droite. Les Jardiniers plantent leurs choux, leurs laittuës, &c. en diverses *rangées*. Chaque ruë est composée de deux *rangées* de maisons. Il a fait mettre plusieurs *rangées* de clous à son carrosse Un coup de canon emporte toute une *rangée* de soldats.

RANGER. v. act. Mettre les choses dans un ordre & une disposition convenable. L'art de bastir consiste à *ranger* des pierres & autres materiaux dans un bel ordre & symmetrie. Quand on desménage, on est long-temps à *ranger* ses meubles, ses livres, à les mettre en un bon ordre. La memoire locale ne consiste qu'à *ranger* les choses en son esprit dans un certain ordre suivi.

Ranger, en termes de Guerrre signifie, Mettre ses gens en ordre de combattre, ou de marcher. Cette armée étoit *rangée* en bataille pour attendre l'ennemi. Il avoit *rangé* son armée pour la faire marcher sur trois colomnes.

Ranger, signifie aussi, Se mettre du parti de quelqu'un. Plusieurs soldats étrangers se sont venus *ranger* sous les enseignes de ce General. Un Heretique qui se convertit, se *range* du bon parti. Je l'ay si bien persuadé, qu'il s'est *rangé* à mon opinion.

Ranger, en termes de Marine signifie, Naviger prés des costes: on dit autrement *terre à terre*. On *range* la coste pour la reconnoistre, pour trouver un lieu propre à debarquer.

Ranger, se dit aussi en parlant du changement du vent. Le vent se *rangea* de l'Oüest, du Sud; il se *rangea* de l'avant, il nous prit en prouë.

Ranger, signifie aussi, Se serrer pour faire place à quelqu'un. Il faut se *ranger*, quand on voit venir un carrosse, de peur d'être blessé. Les Suisses avoient de la peine à faire *ranger* le monde, tant la presse étoit grande. Un bateau qui descend est tenu de se *ranger*, & de faire place au montant par les reglements de police.

Ranger, signifie simplement, Se mettre en une place, soit pour sa commodité, soit pour sa seureté. En hiver on se *range* autour du feu. On se *range* autour d'une table pour disner, pour joüer, pour parler d'affaires. Les vaisseaux qui sont menacés de la tempeste, se viennent *ranger* dans les ports pour être à l'abri.

Ranger, signifie aussi, Subjuguer, imposer des loix, obliger à obeir. Alexandre *rangea* sous sa domination presque toute l'Asie. Les peuples vouloient se revolter, on leur a envoyé des soldats en garnison, qui les ont bien *rangés*, rendus souples & obeissants. Cette femme par ses manieres douces a bien *rangé* son mary, elle l'a mis à la raison.

Rangé, ée. part. pass. & adj. En termes de Blason on le dit de plusieurs pieces ou figures longues qui sont en un Escu mises en assiette de fasce, de pal ou de bande. Il porte d'azur à trois haches d'argent *rangées* en fasce.

RANGETTE. s. f. De rang, l'un aprés l'autre. On ne le dit gueres que des escoliers, à qui on donne le fouet à la *rangette*, quand ils ont tous failli.

RANGIER. Voyez Renne.

RANIMER. v. act. Redonner la vie à quelque corps. Jesus-Christ *ranima* le Lazare qui étoit mort quatre jours auparavant.

Ranimer, se dit figurément en Morale. Ranimer la colere de quelqu'un, le courage, pour dire, le réveiller sa passion, l'ardeur qu'il avoit perdue. Ce Prince étoit fort adouci, mais ce nouveau rapport l'a ranimé à la guerre. Les soldats fuyoient de toutes parts, mais les Officiers les ont *ranimez*, & ils sont revenus à la charge.

On dit aussi, *Ranimer* le feu, pour dire, le souffler, le réveiller; & qu'il se *ranime*, pour dire, qu'il reprend de nouvelles forces, lors qu'on le croyoit éteint aprés un incendie. On dit la même chose du vent qui étoit abattu, & qui se renforce.

RANONCULE. s. f. Plante qui ressemble à l'anemone, & qui a des couleurs extremement vives. Les *ranoncules* doubles de couleur de feu éblouissent presque la veuë. Les plus belles *ranoncules* sont la pivoine & la rengée.

RANULAIRE. adj. Terme de Medecine. C'est une épithete que les Medecins donnent à deux veines qui sont au dessous de la langue, qui viennent de la jugulaire externe. Quelques-uns les appellent ranines.

R A P.

RAPACE. adj. m. & f. qui se dit particulierement des oiseaux de proye, qui vivent de rapine.

Rapacité. s. f. Inclination à prendre, à ravir. L'aigle a une grande *rapacité*.

Rapacité, se dit figurément en Morale de l'avidité des gens avides du bien d'autruy. Les usuriers, les concussionnaires, ont une grande *rapacité*.

RAPAISER. v. act. Adoucir quelqu'un, faire passer sa colere. Ce valet avoit fasché grandement son maistre, mais il l'a *rapaisé* par ses sousmissions. Les gens prompts de leur naturel se mettent aisément en colere, mais ils se *rapaisent* facilement.

Rapaiser, se dit aussi des animaux & des choses inanimées. La mer se *rapaise*; l'orage, les vents se *rapaisent*, c'est à dire, diminuent, se calment. Un taureau se *rapaise*, aprés que sa fougue est passée.

Rapaisé, ée. part. pass. & adj.

RAPATELLE. s. f. C'est une toile faite de poil de la queuë d'un cheval, qui sert à faire des sas.

RAPATRIER. v. act. Racommoder une personne avec une autre. Ce mary & cette femme se sont brouillez souvent ensemble, je les ay toûjours rapatriez. Ces associez ont été quelque temps en procés, mais ils se sont *rapatriez* d'eux-mémes. Ce mot vient du Latin *repatriare*, qui signifie *revenir à sa patrie*. Menage.

Rapatrié, ée. part. pass. & adj.

RAPÉ. s. m. Raisin trié dont on remplit à demi un tonneau pour repasser dessus du vin gasté, ou affoibli, pour lui donner de nouvelles forces. On repasse souvent les vins vieux & affoiblis sur des *rapez*. Ce mot vient de *grappe*. On trouve dans de vieux Titres du vin grappé, pour dire, du vin passé sur un *rapé*, qui est un vaisseau de grappes, ou des grains qui en sont tirez. Du Cange l'appelle en Latin *raspetum*.

RAPE. s. f. Outil d'Artisans fait de fer trempé, en forme de lime, qui a plusieurs petites pointes aiguës & en saillie. Les Serruriers, les Tabletiers, les Tourneurs

les Sculpteurs, les Plombiers & autres Ouvriers se servent de *rapes*.

RAPE, est aussi un utencile de cuisine fait de fer blanc, percé à l'envers de plusieurs trous, dont la partie éminente sert à detacher plusieurs menues parties des corps qu'on frotte contre, comme du sucre, de la muscade, de la crouste de pain, &c.

RAPER. v. act. Ratisser, frotter avec une rape, soit de Serrurier, soit de Cuisinier. *Raper* de la muscade, du sucre; *raper* de l'yvoire, du metail, &c. Menage derive ce mot de l'Alleman, ou du Flaman *raspen*, qui signifie la même chose. En Anglois on dit *to raspe*; en Italien *raspare*, & en Espagnol *raspar*.

RAPÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RAPETASSER. v. act. Remettre des pieces en plusieurs endroits, ou les unes sur les autres. Les gueux ont des vieux habits *rapetassez* qui sont souvent garnis de pistoles. Cette tapisserie est bien vieille, elle a esté bien *rapetassée*. On peut dire de la navire d'Argo, qu'elle estoit bien *rapetassée*, puis qu'on l'avoit toute renouvellée à force de la racommoder.

RAPETISSER. verb. act. Rendre une chose plus petite, en oster, en diminuer. Quand une chose est trop longue, ou trop grande, il est aisé de la *rapetisser*, d'en rogner. Le bled *rapetisse* tous les jours dans le grenier, il se seche, la vermine en mange. Quand il vient un nouvel heritier dans une famille, cela *rapetisse* la portion des autres. St. Amant a dit agreablement d'un fromage,

> Pourquoy toûjours *rapetissant*,
> De lune devient-il croissant ?

RAPIDE. adj. m. & f. Qui a un mouvement prompt, violent & impetueux. Les astres se meuvent avec un mouvement si *rapide*, qu'il n'est pas imaginable. L'Araxe est renommé pour un fleuve fort *rapide*. Les courants de l'Orient à l'Occident sont si *rapides*, qu'on ne peut revenir de l'Amerique par le chemin où on y est allé. Le vol des aigles est fort *rapide*.

RAPIDE, se dit figurément en choses morales. Le cours des conquestes d'Alexandre fut fort *rapide*. Un bon Orateur doit avoir un discours, un stile vehement & *rapide*.

RAPIDEMENT. adv. D'une maniere rapide. Un fleuve qui est serré dans des detroits de montagnes court plus *rapidement*.

RAPIDITÉ. s. f. Cours ou mouvement impetueux & violent. La *rapidité* du mouvement de la terre ne laisse pas d'estre insensible. La *rapidité* du vol des aigles. La *rapidité* d'un torrent d'esté desole souvent la campagne.

RAPIDITÉ, se dit aussi figurément en Morale. Il étoit difficile de resister à la *rapidité* de l'éloquence de Demosthene. Toute l'Asie ne pût arrester la *rapidité* des conquestes d'Alexandre.

RAPIECER. v. act. Remettre des pieces à un habit, à du linge. Quand le luxe n'estoit pas si grand, les bons bourgeois faisoient *rapiecer* leurs habits, portoient du linge *rapiecé*. On dit aussi de la navire d'Argo, qu'elle avoit esté tant *rapiecée*, que ce n'étoit plus la même. Quelques-uns disent *rapieceter*.

RAPIECÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RAPIERE. s. f. Espée longue, vieille & de peu de prix, telles que celles dont l'on arme d'ordinaire les soldats. On appelle les filoux & batteurs de pavé, traisneurs de *rapiere*. On dit qu'un homme a pris la *rapiere*, pour dire, qu'il a pris l'espée, qu'il fait profession des armes. Ce mot est bas. Borel le derive du Grec *rapizein*, c'est à dire, *colaphis cædere*.

RAPINE. s. f. Proye, volerie. Les aigles, les faucons, & autres oiseaux de proye vivent de *rapine*. Les gens de guerre, les chicaneurs, exercent mille *rapines* & voleries. Ce mot, selon quelques-uns, vient de *grapin*, qui est un ancre avec lequel on accroche les navires, qui sert à piller & à rapiner.

RAPINER. v. act. Desrober, prendre petit à petit. On le dit proprement de ceux qui manient le bien d'autruy, & qui en appliquent secretement & à diverses reprises quelque partie à leur profit. Ce Facteur ne vend ou n'achette rien pour son maistre, qu'il ne *rapine* quelque chose.

RAPPARIER, ou *Rappareiller*. v. act. & redupl. Remettre avec son pareil. Ces bas, ces gands ont esté meslez & despariez, il les faut *rapparier* ou *rappareiller*. Quand on a tué la femelle d'un pigeon, d'une perdrix, ils se *rapparient* bientost. On dit aussi *rappareiller* sur les vaisseaux, quand on remet les manœuvres en estat de faire voile.

RAPPEL. s. m. Second appel. Le *rappel* de la cause a esté fait, & l'Advocat ne s'y est point trouvé.

RAPPEL, se dit aussi du pardon qu'on accorde aux disgraciez & aux condamnez. Ce Courtisan depuis son *rappel* à la Cour a bien fait ses affaires. Ce banqueroutier a obtenu un *rappel* de ban. Un *rappel* de galeres. Un *rappel* à une succession.

RAPPELLER. v. act. & redupl. Appeller une seconde fois, ou faire revenir celuy qui s'en va. Ce Marchand laisse en aller ses chalands, & puis il les *rappelle*. Cette cause estoit passée au rolle, elle a été *rappellée*.

RAPPELLER, signifie aussi, Faire revenir à la Cour. Ce Prince estoit disgracié, mais depuis peu le Roy l'a *rappellé*. Cet homme avoit eu une telle Commission ou Gouvernement, mais il a été *rappellé*, c'est à dire revoqué. On dit aussi, qu'un testateur a *rappellé* un de ses parents à sa succession, quand il a ordonné qu'il auroit part en sa succession, quoy qu'il en fust exclus sans cela par la disposition de la Loy ou de la Coustume.

RAPPELLER, se dit figurément des choses spirituelles. Il faut *rappeller* en sa memoire toutes ses fautes, quand on se veut bien confesser. On ne peut *rappeller* ce temps passé, c'est à dire, faire que ce qui a esté fait n'ait point esté fait. *Rappeller* ses esprits, c'est à dire, Se donner le temps de faire reflexion, ou de reprendre ses forces. Cet homme a vescu long-temps dans la desbauche, mais enfin la grace de Dieu l'a *rappellé*, l'a converti.

RAPPLIQUER. v. act. & redupl. Appliquer de nouveau. Il faut *rappliquer* de l'or sur cette bordure dedorée, *rappliquer* des couleurs sur cette peinture effacée. On a *rappliqué* des sangsuës à ce malade, son emplastre, ses bandages.

RAPPLIQUER, se dit figurément en choses morales. Cet escolier a été long-temps libertin, mais enfin il se *rapplique* à l'estude. Ce Conseiller se *rapplique* à sa profession.

RAPPLIQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RAPPORT. subst. masc. Action par laquelle on remet une chose en un lieu d'où on l'avoit emportée. Il m'a cousté tant pour le port de ce balot, & tant pour le *rapport*.

RAPPORT, se dit aussi des vapeurs qui reviennent à la bouche, à cause de quelque meschante qualité des viandes ou des choses qu'on a mangées. L'ail & l'oignon font de mauvais *rapports* à la bouche. Les viandes flatueuses sont sujettes à causer des vents, des *rapports*.

RAPPORT, se dit aussi des discours de flatteurs qui viennent redire à une personne ce qu'on aura dit d'elle en quelque lieu ou compagnie. Un honneste homme ne doit point prester l'oreille aux *rapports* des valets & des flatteurs. La plus-part des querelles viennent de ces *rapports*. La plus-part sont de faux *rapports* & des médisances.

RAPPORT, se dit aussi de la relation de ce qu'a veu, ouy, ou connu celuy qu'on a commis pour s'informer de quelque chose. Les Veneurs, les Batteurs d'estrade, les

les espions font leur *rapport* de ce qu'ils ont appris & descouvert. Il nous a fait un fidele *rapport* de tout ce qui s'est passé en cette bataille, en ce voyage. Je m'en tiens à son *rapport*, j'en croy son *rapport*. Au *rapport* d'un tel Historien, d'un tel Auteur. Cela est vray, si j'en croy au *rapport* de mes yeux & de mes oreilles.

RAPPORT, en termes de Chasse, se dit du recit que fait le Veneur de ce qu'il a observé en faisant la queste qu'on luy a departie. Les *rapports* ne se font au Roy que par celuy qui luy est presenté par le Grand Veneur.

RAPPORT, se dit en ce sens des Officiers qui ont serment en Justice, nommez pour visiter, examiner ou estimer quelque chose. Les reparations & estimations se jugent sur le *rapport* d'Experts. On n'adjuge une provision à un blessé, que sur un *rapport* de Chirurgiens & Medecins. Un *rapport* de Matrones. Un *rapport* de Maistres Escrivains est necessaire en une instance de faux.

RAPPORT, se dit au Palais du recit que fait un Juge, ou un Commissaire en pleine Chambre du merite d'un procés qu'on luy a donné à voir & à examiner. Ce Conseiller a fort bien fait le *rapport* des moyens & des pieces de ce procés. Nostre different est une affaire de *rapport*, elle est au *rapport* d'un tel. Les arrests portent, Ouy le *rapport* d'un tel Conseiller, dit a esté.

RAPPORT, se dit aussi au Palais des sommes qu'on doit remettre dans la masse d'une succession, avant que de la partager. Il faut regler les *rapports* des coheritiers, avant que de faire des lots. Il a receu tant en advancement d'hoirie à la charge de *rapport*.

RAPPORT, se dit encore en Justice de la representation des titres, de la production qu'on en fait. On a condamné ce gardien au *rapport* des titres & papiers dont il est chargé. Le *rapport* de cette quittance juge le procés.

RAPPORT, se dit aussi de la ressemblance ou connexité que deux choses ont entre elles. Les visages des jumeaux ont d'ordinaire un grand *rapport* ensemble. Ces deux affaires n'ont aucun *rapport*, aucune connexité ensemble. Il n'y a point de *rapport* entre ce que vous me dites aujourd'huy, & ce que vous me dites il y a huit jours. Ce n'est pas le tout de comparer les choses, il en faut monstrer le *rapport*.

RAPPORT, se dit aussi en Geometrie, Arithmetique, & Algebre, de la relation qu'ont deux, ou plusieurs nombres ou quantitez les uns avec les autres. La proportion n'est autre chose que le *rapport* que des quantitez ont les unes avec les autres. On ne peut trouver du *rapport* entre le costé du quarré & sa diagonale par la penultiéme proposition du 10. des Elements. La symmetrie est un *rapport* que toutes les parties d'un bastiment ou d'un tableau doivent avoir entre elles & avec leur tout. On dit en ce sens, que du fini à l'infini il n'y a aucun *rapport* ni proportion. On dit aussi, Par *rapport* du petit au grand, du grand au petit.

RAPPORT, se dit aussi de l'analogie que plusieurs choses ont de commun. La Physique & la Medecine ont du *rapport* entre elles. Cet Orateur s'est servi de cette phrase par *rapport* & allusion à ce qui est dit dans l'Escriture, &c. L'Italien & le Latin sont des langues qui ont bien du *rapport*.

RAPPORT, se dit aussi du transport & de l'application qu'on fait d'une chose à une autre. Ce n'est pas assez de bien dessiner le plan d'une fortification, la difficulté est d'en faire le *rapport* sur le terrain.

RAPPORT, signifie aussi, Dependance, connexité d'action. Le cœur a grand *rapport* au cerveau. On n'oseroit arracher cette dent, à cause du *rapport* qu'elle a avec l'œuil.

RAPPORT, se dit aussi en Morale de la relation des choses à leur fin. Toutes les actions d'un Chrestien doivent estre faites par *rapport* à Dieu. Un mondain ne fait rien que par *rapport* à luy-méme. Le merite d'une action est consideré par le *rapport* qu'elle a à sa fin bonne ou mauvaise.

RAPPORT, se dit aussi du revenu annuel qui provient d'une terre, d'une charge. Les terres auprés de Paris sont d'un grand *rapport*. Un moulin sous les ponts est d'un bon *rapport*. Un Greffe du Parlement est d'un *rapport* inestimable. On dit qu'une terre est en *rapport*, quand elle est ensemencée, par opposition aux terres en jacheres ou incultes.

RAPPORT, se dit aussi des ouvrages faits par la convenance de plusieurs petites pieces assemblées qui font ensemble quelque representation agreable. Les tableaux faits de pieces de *rapport* sont fort estimez. La Mosaïque est un ouvrage de *rapport*. Ce pavé est fait de plusieurs pieces de *rapport*. On fait des ouvrages de *rapport* en bois, en pierre, & en metail.

On dit proverbialement, Ce sont les vignes de la Courtible, belle monstre, & peu de *rapport*.

RAPPORTER. v. act. & redupl. Apporter de nouveau. J'ay renvoyé plusieurs fois ces presens, on me les a toujours *rapportez*. Ce barbet est bien dressé, il *rapporte* tout ce qu'on jette à l'eau.

RAPPORTER, signifie aussi, Revenir à la bouche. Il faut eviter de manger les viandes qui *rapportent*.

RAPPORTER, se dit odieusement des flatteurs qui viennent faire de mauvais rapports. On m'a *rapporté* que vous aviez bien dit du mal de moy. Il ne faut pas adjoûter foy à tout ce que des esprits malins *rapportent*.

RAPPORTER, signifie encore, Faire son rapport: ce qui se dit des Veneurs, Espions, Batteurs d'estrade, Experts, Sergents, &c.

RAPPORTER, se dit particulierement des Juges qui font le rapport, le recit d'un procés. On *rapporte* demain mon affaire. C'est un tel Juge qui *rapporte*, qui a le bureau. Cette affaire a esté *rapportée* au Conseil, en presence du Roy.

On dit aussi d'un Huissier à l'Audience, qu'il a appellé, *rapporté*, quand il vient certifier qu'il a appellé à haute voix à la barre de la Cour un Procureur defaillant, afin qu'on prononce un defaut contre luy.

RAPPORTER, se dit aussi dans les partages. Quand un fils avantagé par son pere vient à sa succession, il est obligé de *rapporter* ou moins prendre.

RAPPORTER, signifie aussi, Alleguer, citer, rendre témoignage. Cet Advocat a *rapporté* plusieurs loix & autoritez pour prouver son dire. Pline *rapporte* mille curiositez naturelles. Cette partie a *rapporté*, a produit plusieurs titres authentiques. Ce témoin *rapporte* & depose qu'une telle action s'est passée ainsi. Cet Auteur a *rapporté* & compilé tout ce que les autres ont dit devant luy sur cette matiere.

SE RAPPORTER, signifie aussi, Deferer au jugement de quelqu'un, en convenir. Ceux qui n'aiment point la chicane, s'en *rapportent* aux jugements de leurs amis. A qui vous en voulez-vous *rapporter*? On dit aussi absolument, S'il est vray, je m'en *rapporte*. Je n'entends rien en cette science, je m'en *rapporte* aux gens du mestier.

RAPPORTER, signifie aussi, Avoir quelque relation, conformité, ressemblance ou dependance. Ces deux manieres de peindre se *rapportent* fort. Ce que vous me dites se *rapporte* fort à ce que j'ay appris d'ailleurs. Ces deux bas ne se *rapportent* pas, ils sont dépareillez. Ces deux couleurs se *rapportent*, conviennent bien ensemble. Tous les nerfs se *rapportent* au cerveau, & en dependent. Le singe ou le parallellogramme est un instrument pour *rapporter* les figures du petit au grand, ou du grand au petit.

RAPPORTER, signifie aussi, Referer. Il faut *rapporter* toutes ses actions à Dieu. Le Tyran est, selon Aristo-

Aristote, celuy qui *rapporte* tout à son utilité particuliere.

RAPPORTER, signifie aussi, Rendre du revenu. Cette terre, cette ferme, *rapportent* tant bon an mal an; elle *rapporte* deux fois l'annee; elle *rapporte* tantost du bled, tantost de l'avoine. Cette charge *rapporte* tant. L'argent *rapporte* tant sur la Place. Il a un employ qui ne luy *rapporte* ni profit ni honneur. Il a fait ce tour par malice, sans que cela luy *rapporte* rien.

RAPPORTER, signifie aussi, Faire une chose de plusieurs pieces mises ensemble. On dit d'un habit rapetacé, qu'il est fait de plusieurs pieces *rapportées*. Quand on veut assembler une charpente, il faut que toutes les pieces se *rapportent*. On fait d'excellents ouvrages, en *rapportant* plusieurs petites pieces de pierre, ou de bois, ou de metail de diverses couleurs.

RAPPORTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RAPPORTEUR. s. m. Juge ou Conseiller qui est chargé du rapport d'un procés. L'ame d'un procés est le *Rapporteur*. On fait plusieurs brigues pour avoir un *Rapporteur* à sa devotion. Dans l'institution du Parlement il n'y avoit que deux sortes de Conseillers: les uns estoient *Jugeurs*, qui ne faisoient que juger; & les autres *Rapporteurs*, qui ne faisoient que rapporter les procés par escrit.

Grand Rapporteur, est une charge du Sceau. Il y a deux *Grands Rapporteurs* en la Grande Chancelerie: ce sont des Offices qui ne peuvent estre possedez que par des Conseillers du Grand Conseil.

RAPPORTEUR, EUSE. s. m. & f. se dit aussi odieusement de ceux qui font de mauvais rapports, qui sement la zizanie dans les familles.

RAPPORTEUR, est aussi un nom que les Geometres donnent à un petit demi-cercle de corne bien divisé par degrez, qui leur sert à tracer des angles de la qualité qu'ils desirent.

RAPPRENDRE. v. act. & redupl. Apprendre de nouveau. Quand on a esté long-temps sans joüer du luth, sans parler une Langue, il faut *rapprendre* ces choses tout de nouveau. Les Comediens *rapprennent* leurs vieilles pieces pour les rejoüer, à faute de nouvelles. Un vieillard dit que le monde est si changé, que tous les jours il *rapprend* à vivre.

RAPPRIS, ISE. part. pass. & adj.

RAPPRIVOISER. v. act. Radoucir, & rendre privé un animal qui a esté effarouché. On a du mal a *rapprivoiser* les chats qu'on a maltraitez & effarouchez. On le dit quelquefois des hommes. On a beau chasser & maltraiter les escornifleurs, ils se *rapprivoisent* aisément.

RAPPROCHER. v. act. & redupl. Approcher de nouveau. Cet Advocat demeuroit trop loin, il s'est *rapproché* du Palais. *Rapprochez* moy ce livre, il est trop loin, je n'y puis atteindre. On dit que le Soleil se *rapproche* de nous, si-tost qu'il a passé le Solstice d'hiver. Les lunettes de longue veuë *rapprochent* les objets.

RAPPROCHER, en termes de Chasse, c'est aller querir une beste forlongée.

RAPPROCHER, se dit figurément en choses morales. Ce plaideur tesmoignoit estre fort esloigné d'un accord, mais maintenant il se *rapproche*, il n'est plus si desraisonnable. Cet homme a vescu long-temps en libertin, mais maintenant il se *rapproche* des Sacrements.

RAPPROCHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RAPSODEURS. C'est ainsi qu'on appelloit ceux qui chantoient anciennement les Poësies d'Homere, suivant le tesmoignage de Gilbert Cuper, qui adjouste, qu'ils prenoient un habit rouge, quand ils chantoient l'Iliade, & un habit bleu, quand ils chantoient l'Odyssée.

RAPSODIE. s. f. Recueil de plusieurs passages, pensées & autoritez qu'on rassemble pour en composer quelque ouvrage. Les Politiques de Lipse sont une *Rapsodie*, où il n'a mis que des conjonctions & des particules. L'Iliade d'Homere est intitulée *Rapsodie*. Quand on veut mespriser l'ouvrage d'un Auteur, on dit que ce n'est qu'une *Rapsodie*, qu'il n'y a rien de son invention.

RAPT. s. m. Enlevement violent. Le *rapt* de Ganimede fut fait par une aigle. Claudian a fait un beau Poeme du *rapt* de Proserpine. Le crime du *rapt* est digne de mort par l'Ordonnance. Ce mot vient du Latin *raptus*.

RAPT, se dit aussi de la subornation qu'on fait d'une personne méme pour l'espouser, quoy que ce soit par des voyes douces & agreables. Quand il y a inégalité d'âge, ou de condition entre les parties, les pere & mere ont intenté reciproquement leur action en crime de *rapt* & de subornation.

RAQ

RAQUEDENASE. s. m. & f. Terme populaire, qui se dit des gens fort avares qui veulent arracher jusqu'au dernier denier d'une personne, qui ne luy voudroient pas quitter le moindre denier. Ce mot vient de *racle denare*.

RAQUEDON. Terme populaire & enfantin, qui se dit de ceux qui ayant donné une chose, se la veulent faire rendre, comme si c'estoit un marché d'enfant, qui ne peut tenir.

RAQUEMENT. Voyez RACAGES, c'est la méme chose.

RAQUETTE. s. f. Espece de pallette pour joüer à la paume, & au volant. Elle est faite d'un treillis de cordes de boyaux fort tenduës sur un tour de bois qui a un manche de mediocre longueur. Un de ses costez s'appelle les *droits*, & l'autre les *nœuds*. Menage derive ce mot de *retiquetta*, diminutif de *retis*, *reticus* & *reticulum*.

On dit proverbialement pour se mocquer d'un homme qui se vante de plusieurs choses qu'il n'a pas faites, C'est un grand casseur de *raquettes*.

RAQUETTIER. Artisan qui fait des raquettes. Les Maistres d'un tripot prennent qualité de Paumiers & de *Raquettiers*.

RAQUETON. s. m. Raquette plus large qu'à l'ordinaire, dont se servent ceux qui jouënt dans des jeux de dedans pour les mieux deffendre.

RAQUITTER. v. act. qui se dit plus communément avec le pronom personnel. Regagner ce qu'on a perdu. Il avoit bien perdu au jeu, mais il s'est *raquitté* à la fin.

RAQUITTER, se dit figurément en choses morales. Cet homme estoit fort descrié par ses desbauches, mais il a fait tant de belles actions, qu'il s'est *raquitté*, qu'il s'est remis en reputation. Il a bien *raquitté* le temps qu'il avoit perdu au College, par une estude serieuse depuis qu'il en est sorti.

RAQUITTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RAR.

RARE. adj. m. & f. Corps naturel qui est poreux, ou fluide, qui a peu de resistance, ou de densité. L'air est plus *rare*, moins espais, quand il est chaud, que quand il est froid. L'esponge, la pierre ponce, sont des corps plus *rares* que le marbre, qu'une enclume.

RARE, se dit aussi des corps qui se trouvent peu souvent & en petite quantité, ou qui ont quelque beauté ou excellence particuliere. Les fleurs, les tulipes, les coquilles, ne sont estimées, que quand elles sont *rares*, quand on en voit peu de pareilles. La médaille d'Othon est chere, parce qu'elle est *rare*, qu'on en trouve peu. Une Come-

te espouvante le peuple, parce qu'elle est *rare*, qu'on n'en voit pas tous les jours. Cet homme est curieux de ce qui est de *rare*, de merveilleux, en la nature. Le phœnix est un oiseau bien *rare*, si tant est qu'il y en ait.

RARE, se dit aussi des personnes extraordinaires en sçavoir, en vertu, en merite. Descartes a esté un homme *rare*, un *rare* esprit, un *rare* genie. Les Scaligers estoient des gens d'un *rare* sçavoir. Lucrece fut un *rare* exemple de chasteté & de beauté tout ensemble. Les Mecenas sont des hommes *rares*, il s'en trouve peu souvent.

RARE, se dit aussi de ce qui est caché, difficile à trouver, ou à faire. Ce Chymiste a trouvé des secrets *rares* & merveilleux. C'est un *rare* secret, de sçavoir parler & se taire à propos. Il est *rare* de trouver de vrais gens de bien, qui soient sans orgueil, sans interest, & sans ressentiment.

On appelle en Medecine un pous *rare*, lors qu'il bat fort lentement, qu'il est peu esmeu. On dit dans le commerce, que l'argent est *rare*, quand les bourses sont serrées, lors qu'il n'est point en mouvement: qu'un livre est *rare*, quand on n'en trouve plus chez les Marchands.

RAREFACTIF, IVE. adj. Qui a pouvoir de rarefier. La chaleur a une vertu *rarefactive*. Les Medecins ont des remedes *rarefactifs* qu'ils appellent aussi *anodins*, comme guimauves, parietaire, &c.

RAREFACTION. s. f. Action de la chaleur qui estend les parties d'un corps, qui leur fait occuper plus de place. C'est la *rarefaction* qui cause les effets merveilleux de la poudre à canon, des colipiles, des thermometres.

RAREFIER. v. act. Rendre un corps plus estendu par l'action de la chaleur. Les corps se *rarefient* par la fermentation, comme le vin, quand il bout. La sueur ne sort que quand les pores se *rarefient* & se dilatent. Le Soleil *rarefie* la cire, & condense la bouë.

RAREMENT. adv. D'une maniere rare, peu frequente. Il arrive *rarement* qu'on s'enrichisse, & qu'on soit homme de bien.

RARETE'. s. f. Chose qui se trouve peu souvent. C'est la *rareté* de l'or & des diamants qui fait leur prix. Le cabinet du Roy est plein des plus grandes *raretez* de la terre, de toutes sortes de *raretez*.

RARETÉ, se dit aussi des actions qui arrivent peu souvent. C'est *rareté* que de vous voir. Je voudrois bien que cette histoire fust vraye, pour la *rareté* du fait.

RARETÉ, en termes dogmatiques, se dit pour exprimer la qualité des corps rares, ou denses. La *rareté* & la densite ne sont causées que par une union des parties plus ou moins estroite, & quand elles occupent plus ou moins de place.

R A S.

RAS, ASE. adj. & quelquefois substantif. Qui est uni de niveau, sans haut ni bas. Cette maison est bastie en *rase* campagne. Les meilleures fortifications sont celles qu'on fait en une plaine fort *rase*, où il n'y a point d'eminence qui y commande. En ce sens on dit mesure *rase*, par opposition à *comble*. Le bled se donne au Meusnier à mesure *rase*; & il rend la farine à mesure comble. Ce mot vient du Latin *rasus*.

RAS, en Piedmont, est une mesure de longueurs qui est environ d'une demi-aune.

RAS, se dit aussi de ce qui a le poil court, ou à qui on l'a osté. Les chiens de Barbarie sont *ras*, & n'ont point de poil, ou l'ont fort court, & sont opposez aux épagneuls & aux barbets qui l'ont fort long. Les Moines sont bien *ras* & tonsurez.

RAS, se dit aussi des estoffes qui sont unies, dont le [poil] ne paroist point. Du *ras* de Chypre. *Ras* de Chalons, une serge croisée dont les poils sont ras, & ne [pas]sent point. Le velours *ras* est du velours dont les [poils] ne sont point couppés sur la petite regle sur laquelle il a esté travaillé. On le couppe aux autres velours.

RAS, en termes de Marine, se dit d'un vaisseau qui n'est point ponté, qui ne porte point de couverte, comme les chalouppes, les brigantins, &c. On dit qu'un bastiment est *ras* à l'eau, qui estant porté [de peu] de bordage, dont le plathord est peu eslevé au dessus de l'eau, ou quand l'eau est proche du seuillet des [sabords] de la batterie basse.

On dit figurément de l'esprit d'un jeune homme, qu'il est une table *rase*, capable de recevoir telle doctrine qu'on voudra, n'ayant receu d'ailleurs aucunes autres impressions.

RASADE. s. f. Plein un verre de vin. Les [desbau]chés boivent des *rasades*, des rouges bords, des verres de vin qui vont jusqu'aux bords.

RASADES, se dit aussi de plusieurs petites estoffes [ra]ses & sans poil. En quelques lieux on les appelle [ra]*settes*.

RASANT, ANTE. adj. Qui rase. Il n'est guere en usage qu'en cette phrase de Fortification: Flanc [rasant] ou ligne *rasante*: c'est l'endroit de la courtine [ou du] flanc, d'où les coups qu'on tire rasent, ou vont le long de la face du bastion opposé.

RASE. s. f. Terme de Marine. C'est de la poix [mes]lée avec du bray pour calfater les vaisseaux.

RASEMENT. s. m. Demolition d'une place. Le *rasement* d'une telle citadelle a esté resolu au Conseil.

RASER. v. act. Demolir un bastiment, enlever une eminence, les mettre rez pied, rez terre. Quand on fait le procez à un Seigneur rebelle, on ordonne que ses chasteaux seront *rasez*. On *rase*, on demolit les fortifications des villes qu'on ne veut pas garder, ou qui sont de trop grande garde. On a *rasé* la butte Saint Roch pour y bastir des maisons.

RASER, signifie aussi, Abbattre la barbe, les cheveux avec un rasoir. Le Barbier me *rase*, me fait la barbe [...] l'année. La peine des femmes adulteres est [d'estre ra]*sées* & enfermées dans un Couvent. Les Capucins [sont] toûjours *rasez* de frais.

RASER, se dit aussi de ce qui passe fort près [...]ment. Cette balle a *rasé* la corde. Ce coup [...] luy a *rasé* la moustache. La vraye ligne [...] est celle qui *rase* la face du bastion. On dit [...] d'un discours, qu'il *rase* le galimathias, qu'il en approche fort.

RASER, en termes de Manege, se dit d'une dent qui ne marque plus, qui a à peu prés huit ans, & [qui n'a] plus les coins creux, où estoit la marque noire qui marquoit son âge, desorte que la dent est *rase* & unie.

Raser le tapis, se dit des chevaux qui galopent près de terre, qui ne levent pas assez le devant, qui ont les [épau]les froides: ce qui arrive sur tout aux Anglois.

RASER, en termes de Chasse, se dit du gibier qui se tapit le mieux qu'il peut contre terre pour se cacher. La perdrix se *rase*, quand elle apperçoit les oiseaux. Le [liè]vre demeure ferme & *rase* dans son giste, s'il n'est [...]questé.

RASÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RASETTE. s. f. Terme d'Organistes. C'est [un] fil de fer qui sert à accorder les jeux d'anche, & qui [sert à] hausser ou baisser leurs tons, selon qu'il presse plus ou moins leurs languettes ou eschalottes; car il se tire [pour] des sons plus graves, ou plus aigus, comme le ressort [le] fait à l'esgard des cordes par le moyen des chevilles. On l'appelle aussi le *mouvement*, le *ressort* & le *gouvernail*.

RA

RASIBUS. Terme adverbial & populaire, qui signifie, Tout prés, tout contre. Cette pierre qu'on a jettée a passé *rasibus* de moy. On luy a couppé les cheveux *rasibus* de l'oreille.

RASLE. s. m. Oiseau de la grosseur d'un petit pigeon, qui a le bec long & le cou. Il y a des *rasles* noirs, & des *rasles* rouges ou de geneſt, que les Latins appellent *ortygometra*. Le *rasle* eſt un bon gibier. Il y a des *rasles* aquatiques, d'autres terreſtres qui conduiſent les cailles, comme dit l'Empereur Frederic II. dans ſa Venerie.

RASLEMENT. s. m. Difficulté de reſpirer par des obſtructions de pituite qui ſont dans les conduits de la reſpiration. Le *raslement* eſt un ſigne de l'agonie.

RASLER. v. n. Reſpirer avec peine à cauſe de l'obſtruction des conduits. On ronfle du nez, & on *rasle* de la gorge. L'apoplexie fait *rasler*.

RASOIR. s. m. Inſtrument trenchant & fort affilé, qui eſt propre à raſer le poil & la barbe. Il faut donner le fil à un *rasoir* toutes les fois qu'on ſe fait la barbe, ou repaſſer ſes *rasoirs*.

RASOIR, ſe dit auſſi de ce qui couppe fort bien. Il y a des dents de poiſſon ſi trenchantes, que ce ſont de vrais *rasoirs*.

RASPATOIR. s. m. Inſtrument de Chirurgie qui ſert à racler un os, quand il eſt fendu & fracturé, afin de voir juſqu'où penetre la fente; & auſſi pour l'applanir, lors qu'il eſt raboteux, noir & vermoulu. On l'appelle autrement *rugine*.

RASSASIEMENT. s. m. Action de raſſaſier. Le *raſſaſiement* de cinq mille perſonnes avec cinq pains & deux poiſſons fut miraculeux.

RASSASIER. v. act. Chaſſer la faim, l'appaiſer. Le ſaumon frais eſt une viande qui *raſſaſie* beaucoup, qui ſaoule. Ce ſoldat a long-temps pati & jeuſné, on ne le ſçauroit *raſſaſier*.

RASSASIER, ſe dit figurément en choſes morales. Les hommes ſont inſatiables, on ne les peut *raſſaſier* de gloire, d'argent, on ne peut *raſſaſier* leurs deſirs. Il n'y a que Dieu qui puiſſe remplir & *raſſaſier* une ame Chreſtienne.

On dit proverbialement à celuy qui ne mange point à une bonne table, qu'il eſt bien *raſſaſié* de la grace de Dieu.

RASSEMBLER. v. act. & redupl. Remettre enſemble & en bon ordre. Quand on a demonté une horloge, une charpente, on a de la peine à les *raſſembler*, à les remettre à leur premier eſtat. Les Orfevres ſçavent *raſſembler* les moindres parties de l'or & de l'argent qui ſe ſont detachées en travaillant.

RASSEMBLER, ſe dit auſſi en Morale des Corps politiques. Le Parlement d'Angleterre s'eſtoit ſeparé, mais il ſe va *raſſembler*. Les arbitres ſe ſont *raſſemblez* pluſieurs fois, & ils n'ont pû encore rien terminer. Ce General a *raſſemblé* les debris de ſon armée, & ſe bat encore en retraite.

RASSEMBLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RASSEOIR. v. act. & n. & reduplicatif. Se remettre ſur ſon ſiege aprés s'eſtre levé. Le Preſident a fait *raſſeoir* les Juges, afin d'opiner ſur un nouvel incident. Ces goinfres ſe ſont *raſſis* à table pour relever mangerie. On a levé cette tombe, il l'a faut maintenant *raſſeoir*, la remettre en ſa place.

RASSEOIR, ſignifie auſſi, Se repoſer, s'eſclaircir, s'eſpurer. Ce vin eſt long temps à ſe *raſſeoir*. La mer ſe calme, ſe *raſſied* un peu. La pouſſiere eſmeuë dans l'air ſe *raſſied*, quand le vent ceſſe.

RASSEOIR, ſe dit auſſi des humeurs du corps, & des paſſions. Il faut laiſſer *raſſeoir* ſa bile. Ses eſprits eſtoient ſi troublez, qu'ils eurent peine à ſe *raſſeoir*, & luy à ſe reconnoiſtre.

En termes de Marine, on dit qu'il faut laiſſer *raſſeoir* le temps, pour dire, qu'il ne faut pas partir ſi-toſt qu'on voit la ſerenité, mais attendre qu'il ſoit aſſeuré, de crainte que l'orage ne recommence.

RASSIS, ISE. adj. Qui eſt repoſé, eſpuré. On oppoſe le pain *tendre* au pain *raſſis*, qui a eu le loiſir de ſe repoſer, de ſe durcir. Le vin *raſſis* eſt celuy qui eſt clair & eſpuré, dont toute la lie eſt tombée au fond.

RASSIS, ſe dit auſſi en Morale, de ce qui n'eſt point eſmeu, ni troublé de paſſion. Parler de ſens *raſſis*, c'eſt parler ſagement & avec connoiſſance.

RASSIS. s. m. Terme de Mareſchal. Nouvelle application d'un méme fer ſur le pied d'un cheval, aprés luy avoir un peu paré le pied. On ne luy doit pas un fer, ce n'eſt qu'un *raſſis*.

RASSERENER. v. act. & n. Rendre ſerein, devenir ſerein. Le vent de biſe *raſſerene* le temps, il chaſſe les nuages. Cette femme eſtoit chagrine, mais elle a *raſſerené* ſon viſage pour recevoir cette compagnie. Le ciel a eſté couvert tout le jour, mais il s'eſt *raſſerené* ſur le ſoir.

RASSERENÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RASSEURER. v. act. & redupl. Donner de nouvelles aſſûrances, oſter la crainte. On donne des cautions & des certificateurs pour *raſſeurer* des creanciers deſfians. On fait monter les enfans ſur l'ours pour les *raſſûrer*, pour leur oſter la peur. Les Generaux ont pluſieurs inventions pour *raſſeurer* le courage esbranlé de leurs ſoldats. Cette femme a ſi peur des eſprits, qu'il eſt impoſſible de la *raſſeurer*. Il faut laiſſer *raſſeurer* le temps, avant que de ſe mettre en mer, c'eſt à dire, attendre qu'il faſſe beau tout à fait.

RASSEURER, ſe dit figurément en choſes morales. Le gain de cette bataille a *raſſeuré* ce Prince dans ſon troſne chancelant. Les Miſſionnaires ont *raſſeuré* & raffermi dans la Foy pluſieurs perſonnes qui eſtoient en danger de changer de parti.

RASSEURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RASSOTER. v. act. Faire devenir ſot, beſte, ſtupide. Ce jeune homme a eſté enfermé pendant trois ans, c'eſt ce qui l'a tout *raſſoté*. La ſolitude *raſſote* les gens, & les rend bourrus.

RASSOTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RASTEAU. s. m. Outil de Jardinier qui ſert à arracher les meſchantes herbes, & à nettoyer les allées, & le bled dans la grange. Ce ſont pluſieurs dents de fer, ou de bois, arrangées ſur un baſton, qui a un long manche. Il y a des *raſteaux* à dents de fer pour les jardins; d'autres à dents de bois pour les granges, & les fenils.

RASTEAU, eſt auſſi la garniture, ou les gardes d'une ſerrure. Ce ſont de petits morceaux de fer, ou pointes faites en forme de *raſteau*, qui entrent dans les fentes & dans les dents du paneton ou muſeau de la clef. Ce mot vient de *raſtel*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie la méme choſe.

RASTELÉE. s. f. Terme populaire, qui ſe dit de ceux qui diſent leur advis ſur quelque choſe, & le plus ſouvent ſans en eſtre requis. C'eſt le propre des femmes de cauſer, & de dire leur *ratelée* ſur tout ce qui ſe preſente.

RASTELER. v. act. Nettoyer une allée, une planche de jardin, en oſter les pierres, les feuilles, les herbes avec un raſteau.

RASTELIER. s. m. Ce qui ſert dans les eſcuries & dans les eſtables à mettre le foin, ou le fourrage, afin que les chevaux ou les beſtiaux le tirent au travers des baſtons à claires voyes qui le compoſent. Les *raſteliers* des eſcuries du Roy ſont faits en forme de baluſtrade de menuiſerie.

RASTELIER, ſe dit auſſi de ces pieces de menuiſerie qui ſont dans les Greffes ou Eſtudes des Procureurs, pour

y pendre des sacs à des crocs qui sont en saillies ; ou de ceux qui sont dans les corps de garde, & dans les magasins d'armes, où on pose les mousquets & les hallebardes ; & enfin de ceux où les Artisans posent & attachent leurs outils.

On appelle proverbialement deux rangées de dents bien complettes, un beau *rastelier*, soit pour dire qu'elles mangent bien, soit pour dire qu'elles sont belles. On dit aussi, qu'on a mis le *rastelier* trop haut à quelqu'un, pour dire, qu'il ne peut atteindre à une affaire, parce qu'elle est trop chere, au delà de son pouvoir.

RASURE. s. f. Couppe du poil, ou des cheveux, est une des peines des femmes adulteres, qu'on authentique.

R A T.

RAT. s. m. Petit animal nuisible, que quelques-uns mettent au rang de la vermine, lequel se fourre dans les trous des maisons, & ronge les grains & les hardes. Esope a fait une fable du *rat* de ville & du *rat* de village. Il y a des *rats* de grenier qui vivent de grain ; & des *rats* d'eau, qui vivent de poisson, & qui habitent le long des estangs : l'un s'appelle *mus* ; l'autre, *mus aquaticus*. On confond dans le langage ordinaire les souris & les *rats*, quoy que ce soient des especes differentes. Il y a des souris de campagne qu'on appelle *rattes rousses*. Les *rats* d'Egypte ont le poil dur & picquant, comme le herisson. Les Naturalistes distinguent les *rats* en plusieurs especes, qui sont differentes selon les pays. Les *rats* de Pont sont blancs, & ont le dessus de la queuë fort noir. Elle n'a qu'un doigt de long. Ils sont gros comme des escurieux. Matthiole croit que c'est la même chose que l'hermine. Les *rats* Lassiques sont blancs & cendrez. Ils ont le ventre blanc, & sont plus grands que les hermines. C'est ce qu'on appelle en Blason *menu vair* ; & chez les Fourreurs, *petit gris*. Les *rats* de Nuremberg sont gros comme fouines, & ont le poil semblable à celuy du lievre. Ils ont la queuë courte, & n'ont point d'oreilles, mais seulement deux trous qui leur en tiennent lieu. Les *rats* de Hongrie tirent sur le verd, & ressemblent aux belettes, mais ils ne sont gueres plus gros que des souris. Les *rats* d'Inde ont le poil presque semblable aux marmottes, à la reserve qu'il est meslé de plusieurs poils blancs qui le font paroistre argenté. Ils ont la teste longue, le museau long, & les oreilles fort petites. Ils sont gros comme des chats, mais ils ont les pieds plus petits, & le poil plus rude. On les appelle aussi *rats de Pharaon*, ou *ramadom* ; & quelques Auteurs tiennent que c'est une espece d'*icneumon*. On met aussi les marmottes au rang des *rats* : car on les nomme en Latin *mus montanus*. Quelques-uns mettent aussi l'escurieu au rang des *rats*, parce qu'il ressemble extremement au *rat Pontique* ; & pareillement les loirs ou glirons, qui sont des especes de marmottes, qu'on appelle *mus Alpinus* ; & pareillement les chauve-souris qu'on appelle *mus pennaticus*. Les mulots passent aussi pour une espece de *rats* cachez en terre, *mus sylvaticus* ou *campestris*. Il y a dans les villes de l'Indostan des *rats* si gros & si affamez, qu'ils attaquent même les hommes, lors qu'ils sont dans leur lit. Ce mot vient de l'Alleman *rat* signifiant la même chose. Covarruvias dit qu'il a été ainsi nommé *à rodendo* ; ou plustost il vient de *raft*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie la même chose.

On appelle ironiquement *rat de cave*, un Commis des Aides qui va visiter & marquer les tonneaux des Cabaretiers, pour en faire payer le Gros & Huitiéme.

On appelle de l'arsenic, de la *mort aux rats*, & generalement toute sorte de poison. Et on dit d'une femme qui a empoisonné son mari, qu'elle luy a donné de la *mort aux rats*.

On dit des méchantes Auteurs, qu'ils ont à crain[dre] Beurrieres & les *rats*.

En termes de Manege on appelle un cheval, que[ue] [de rat] quand sa queuë est dégarnie de poil. On appel[le] *queue de rat*, des calus qui viennent aux jambes [de der]riere plus bas que le jarret.

En termes de Marine on appelle *queue de rat*, le c[...] qui est plus gros par le bout d'enhaut que par ce[lui d'en] bas. Ainsi on dit des écoutes *à queue de rat*, [...] *à queue de rat*, quand ils sont attachez avec ce[...]

RAT, est aussi un nom que donnent les Calfat[s à une] espece de ponton composé de bordages, ou [...] qui leur sert à donner le radoub au vaisseau.

RAT, est aussi un nom qu'on donne aux courans [...] ou aux contremarées, qui sont des mouvemen[s] contraires & fort dangereux, qu'on trouve sur [...] les canaux où les mers sont serrées, comme [au] Detroit de Magellan.

Les Ouvriers & Tireurs d'or appellent *rats*, les tro[us mé]diocres des filieres qui servent à degrossir l'or, [...] le leton, & à le reduire en fils deliez.

RAT, se dit proverbialement en plusieurs p[hrases]. [On] dit que la montagne est accouchée d'un rat, po[ur dire] qu'il est venu un petit effet d'une grande attent[e]. [On dit] du reste de quelque chose endommagée, Voil[à ce que] les *rats* n'ont pas mangé. On dit d'un homme q[ui paye] mal, ou en petites parties, & en donnant [...] & de mauvais effets, qu'il paye en chats & en r[ats]. [Voyez] l'origine de ce proverbe à *Chat*. On dit aussi [d'un lieu] étroit, obscur & sale, que c'est un nid à *rats*. [On dit] d'un homme pauvre, qu'il est gueux comme u[n rat d'E]glise. On dit aussi, A bon chat, bon *rat*, [...] de celuy qui se sçait bien défendre, quand o[n l'attaque]. On dit que des gens sont heureux comme rats [en paille], lors qu'ils ont abondance de vivres, & qu'ils [...]gent en repos. On dit aussi, qu'une arme a p[ris un rat] lors que le chien s'est abattu, & que l'arme n'a [point pris] feu. On le dit aussi de celuy qui a manqué son [coup en] quelque autre sorte d'affaires. On dit d'une pe[rsonne de] fort petite taille, qu'elle n'est pas plus haute q[u'un rat]. Les Espagnols disent, *El rato que no sabe mas [que un ho]rado presto le caça el gato* : ce qu'on dit en Fr[ançois, Sou]ris qui n'a qu'un trou est bientost prise.

RATACONNER. v. act. Terme [...] re, qui signifie, Racoustrer des bas & [...] remettre des pieces & des semelles. On [...] bas à la Ravaudeuse pour les *rataconner*. C[e mot vient] de *taconni*, qui en langage Celtique ou [Bas-Breton si]gnifie *rapetacer*.

RATATINER. v. n. Se serrer ou [...] sant plusieurs plis. Le linge *se ratatine* quan[...] si on n'a soin de le bien étendre. Le cuir & [le par]min *se ratatinent* au feu, se racornissent. La pea[u d'une] pomme se ride, *se ratatine*. Le visage d'une [...] *ratatine* par l'âge, se sillonne. Il luy est ven[u ...] aux pieds, parce que son chausson, son bas [...]*tiné*, n'étoit pas bien étendu.

RATE. s. f. Terme d'Anatomie. Partie du corp[s des] animaux située en l'hypocondre gauche à l'oppo[site du] foye. Sa partie cave est tournée vers le foye & [le ven]tricule, & la gibbeuse vers les extremitez des [...] des costes. Elle est de figure longue & quadrang[ulaire], & ressemble à une langue de bœuf. Hippocrate [la com]pare à la plante du pied d'un homme. Sa chair est [com]me du sang caillé, rare & lasche comme une epon[ge], propre pour recevoir & boire les grosses humeur[s du] foye. Galien dit que l'usage de la *rate* est de nettoye[r le] sang feculent, & d'attirer l'humeur melancholique : & pour cela quelques-uns l'ont appellée *faux foye*, d'autres l'*organe du ris* ; d'où vient qu'on dit de ceux [qui] se réjouissent, qu'ils s'épanouissent la *rate*. La ra[te]

n'est autre chose qu'un tissu de veines, d'arteres & de fibres nerveuses entrelacées ensemble; & ce tissu qui fait sa substance, est ce qu'on appelle le *parenchyme* de la *rate*. Il est recouvert d'une membrane composée aussi de fibres nerveuses capables de constriction & de dilatation. Sa membrane vient du peritoine, & ses veines du rameau splenique; & il y a un petit nerf inseré qui vient de la sixieme conjugaison du cerveau. C'est une maxime, que la plus grande *rate* est toûjours pire que la plus petite: car quand elle s'enfle, elle rend toûjours le corps mal composé. On dit qu'on oste la *rate* aux Couriers du Grand Seigneur, afin qu'ils courent mieux: mais c'est une fable, car un homme ne sçauroit vivre sans *rate*, quoy qu'on ait veu des chiens vivre quelque temps aprés qu'on la leur avoit ostée. Mr. Zambeccari a fait un Traité touchant divers animaux qui ont vécu sans aucune incommodité sensible, non seulement aprés l'extirpation de la *rate*, mais aussi de l'un des reins & d'une partie des boyaux. Malpighi a fait un Traité sur la *rate* & sur les reins. Les animaux qui ont peu de sang limonneux n'ont point de *rate*.

L'Empereur Trajan appelloit le Fisc, la *rate* de l'Empire, parce que plus la *rate* s'enfle, plus le reste du corps diminuë. Ainsi plus le Fisc s'enrichit, plus le peuple s'appauvrit.

On dit proverbialement & ironiquement à ceux qui tiennent quelque discours ridicule & peu vraisemblable, Vous avez bon foye, Dieu vous sauve la *rate*.

RATELEUX, EUSE. adj. Qui est sujet aux maux de rate, aux opilations de rate. Les *rateleux* ont le corps livide & plombé. Les *rateleux* sont ceux qui ont la rate enflée contre nature, ou qui l'ont endurcie de longue main, desorte qu'on y apperçoit déjà une tumeur skirrheuse. On les appelle autrement *spleniques*.

RATEPENNADE. s. f. Oiseau nocturne, chauve-souri. En Latin *mus pennatus*, *vespertilio*.

RATIERE. s. f. Petite machine ou piege où on attrape les rats en vie par le moyen d'une trape qui se ferme, quand il veut manger un morceau de lard qui la soûtient.

RATIFICATION. s. f. Acte qui approuve celuy qui a été fait par un autre en nostre nom. Quand on n'a traité qu'avec un Procureur, il faut en faire faire la *ratification* par celuy au nom duquel il a contracté.

RATIFICATION, signifie aussi, Confirmation par quelques actes approbatifs ou subsequents de celuy que nous avons fait nous-mêmes. Une execution faite par le majeur d'un traité qu'il a fait en minorité vaut une *ratification*. Le long-temps qui s'est écoulé depuis, tient lieu d'une *ratification*.

RATIFIER. v. act. Approuver un traité, un acte passé par un Procureur en nostre nom. Toute procuration porte une promesse de *ratifier*, & d'avoir à gré ce qui sera geré par le Procureur. Une paix n'est point seure que les Princes ne l'ayent *ratifiée*. Quand un mari oblige sa femme mineure, il promet de la faire *ratifier* avant l'âge.

RATIFIER, signifie aussi, Confirmer. Ce contract a été tacitement *ratifie* par plusieurs actes subsequents & approbatifs.

RATIFIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RATINE. s. f. Espece d'estoffe de laine qui jette un poil frisé, qui sert à doubler des habits, & à tenir chaudement. La *ratine* de Florence est la plus estimée. La frise est une *ratine* grossiere. Le droguet est une *ratine* moitié fil, & moitié laine.

RATIOCINATION. s. f. Action par laquelle on exerce la faculté de raisonner. La *ratiocination* n'appartient qu'à l'homme, la faculté de tirer une consequence de certains principes.

RATIOCINER. v. n. Terme de Logique. User de son raisonnement, de sa faculté de raisonner, faire des argumens, des jugemens. Le Philosophe ne découvre la verité des propositions qu'à force de *ratiociner*. Ce mot n'est en usage que dans le dogmatique.

RATION. s. f. Pitance, part reglée de vivres ou de boisson, ou de fourrage, qu'on donne à des soldats, ou à des matelots, pour vivre & subsister chaque jour. Les *rations* de pain sont reglées pour l'Infanterie par le poids du pain de munition. On donne plusieurs *rations* de pain aux Officiers suivant leur qualité, & l'equippage qu'ils sont obligez d'entretenir. On donne aux Cavaliers des *rations* de foin & d'avoine, quand on ne peut pas aller au fourrage. On donne à l'equippage d'un navire des *rations* de biscuit, de legumes & d'eau, à proportion des vivres dont il est fourni. Quelques-uns écrivent *racion*, & le font deriver de *racion* Espagnol. Mais l'un & l'autre viennent du Latin *ratio*, & en plusieurs lieux de la mer on dit encore *raison*; & quand on l'augmente dans les rejoüissances, on l'appelle *double raison*. Cette *raison* est d'ordinaire, & sur tout en Portugal, une livre & demie de biscuit, demi-pot de vin, & un pot d'eau douce par jour, & tous les mois une arrobe ou 31. livres de chair salée, avec quelques poissons secs & oignons.

RATIONAL. s. m. est, selon St. Jerôme, une espece de vestement sacerdotal que les Hebreux appellent *Soham*, les Grecs *Logion*, & les Latins *Rationale*, qui est une petite piece d'estoffe brodée de longueur d'un palme en quarré. Dans le 28. Chap. de l'Exode Dieu ordonne la maniere dont doit estre disposé celuy du Grand Prestre. Il commande de prendre deux pierres d'onix, & d'y graver les noms des enfants d'Israël, six sur l'une, & six sur l'autre, pour les mettre des deux costez de sa chappe. Du Cange dit que c'étoit un double quarré de quatre couleurs & tissu d'or, qui portoit douze pierres en quatre rangs, qui étoient attachés aux espaules par deux chaisnes & deux crochets d'or. Il dit aussi, que les Evêques de la nouvelle Loy ont porté un *Rational*; mais on ne sçait pas bien comme il étoit fait. Les uns croyent qu'il ressembloit à celuy des Juifs. D'autres croyent que c'étoit simplement un *Pallium*.

RATIONEL, ELLE. adj. Terme de Geometrie, qui se dit des quantitez qui ont entre elles quelque raison, rapport, ou proportion. Quand on couppe un triangle par une ligne parallele à un de ses costez, les parties des lignes couppées sont *rationelles* l'une à l'égard de l'autre, comme il est prouvé au VI. Livre des Elements d'Euclide.

RATISSER. v. act. Racler quelque chose, & oster l'ordure ou la premiere surface avec quelque fer plat qui a quelque forme de taillant. On *ratisse* des raves, de la reglisse, ou autres racines qu'on veut manger. On *ratisse* les escaliers & planchers qui sont crottez. On *ratisse* les souliers. Il y a des instrumens pour *ratisser* les allées des jardins où il est venu de l'herbe. On racle, on *ratisse* le dedans des tonneaux.

RATISSÉ, ÉE. part. & adj.

RATISSOIRE. s. f. Instrument avec quoy on ratisse des cours, des planches, des jardins. C'est un morceau de fer plat, qui a un peu de taillant, & qui est attaché au bout d'un baston. On met aussi des fers auprés de quelques portes pour y servir de *ratissoires*, & oster les grosses crottes des souliers.

RATON. s. m. diminutif de *rat*. Petit rat.

RATON, est aussi une espece de pâtisserie platte faite de paste avec du fromage ou de la cresme cuite, dont les enfans sont fort friands.

RATTACHER. v. act. & redupl. Attacher une chose de nouveau. Il faut *rattacher* cette porte & cette fenêtre qui sont tombées. *Rattacher* ses chausses, ses bas, ses jarretieres. On a *rattaché* un Mineur à la face de ce bastion.

RATTACHER, se dit figurément en choses morales. Quand cet homme s'est *rattaché* à l'estude, il ne s'en peut retirer. Cet amant s'est *rattaché* au service de cette Dame, il ne la peut plus quitter.

RATTACHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RATTEINDRE. v. act. Attraper quelqu'un qui a gagné les devants, qui est parti le premier. On a fait partir un second courier avec charge de *ratteindre* le premier pour luy porter un contre-ordre. Ce Poëte s'est élevé si haut, que ceux qui courront aprés luy auront de la peine à le *ratteindre*.

RATTEINT, EINTE. part. pass. & adj.

RATTENDRIR. v. act. Faire devenir tendre. C'est la même chose qu'*attendrir*, & se dit tant au propre qu'au figuré. *Rattendrir* de la viande; *rattendrir* le cœur. Cet amant se *rattendrit*, quand il est devant les yeux de la belle.

RATTENDRI, IE. part. pass. & adj.

RATTISER. v. act. Racommoder le feu, remettre les tisons l'un auprés de l'autre pour les faire mieux brusler. Les rêveurs qui sont auprés du feu ne font que le detiser & le *rattiser*.

RATTISER, se dit figurément en Morale. Quand un amant revoit la personne qu'il a aimée, cela *rattise* le feu de sa concupiscence. Les Princes brouillons *rattisent* le feu de la sedition, tâchent à le rallumer.

RATTISÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RATTRAPER. v. act. Courir aprés quelqu'un pour le rejoindre, ou le saisir. Un criminel qui se sauve par la poste est bientost *rattrapé*. Il a *rattrapé* la balle au bond. Un courier qui a trois postes d'avance ne laisse pas d'estre *rattrapé* par un second.

RATTRAPER, signifie aussi, Regagner, reprendre. On avoit enlevé à ce Gentilhomme ses bestiaux, mais il en a *rattrapé* la meilleure partie. Il a *rattrapé* aujourd'huy l'argent qu'il avoit perdu hier. Il s'étoit sauvé des mains des Sergents, mais à la fin ils l'ont *rattrapé*. Ce bon mot étoit échappé de ma memoire, mais enfin je l'ay *rattrapé*.

RATTRAPER, signifie aussi, Tromper celuy qui nous a trompé. Il m'a attrapé pour cette fois, mais je le *rattraperay* en une autre occasion. Si on m'y *rattrape*, je veux qu'on me pende.

RATTRAPÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RATURE. s. f. Trait de plume qui efface quelques mots, lignes, ou pages d'un écrit. Les Notaires sont obligez de faire parapher par les parties les *ratures* qui se font dans les minutes des contracts, compter toutes les lignes de *ratures*. Les *ratures* qu'on fait sur le parchemin avec le canif sont fort suspectes. Un Auteur ne sçauroit faire trop de *ratures*, de corrections, quand il compose un ouvrage. On appelle aussi *ratures*, les raclures de parchemin, ce qu'on oste des peaux, quand on les prepare.

RATURER. v. act. Faire des ratures, effacer. Les actes qu'on a *raturez* ne font point de foy en Justice.

RATURER, signifie aussi, Preparer les peaux de parchemin, oster des peaux ce qu'elles ont de superfluitez, en les raclant plusieurs fois avec des fers faits exprés.

RATURÉ, ÉE. part. & adj.

RAV.

RAVAGE. s. m. Grand desordre qui se fait par violence. Les torrens, les ouragans ont fait de grands *ravages* dans cette campagne. Les soldats & les Sergents font des *ravages* par tout où ils passent. Les grandes maladies font de grands *ravages* dans un corps, sur un visage.

RAVAGER. v. act. Faire un grand degast, ruiner, desoler. Un passage de gens de guerre *ravage* toute une Province. Un goinfre *ravage* toute une table, [illegible] tous les plats en desordre.

RAVAGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RAVALEMENT. s. m. Action par laquelle on [illegible] vale, on mesprise quelqu'un. Beaucoup de gens [illegible] établir leur reputation par le *ravalement* & le mes[illegible] leurs rivaux.

RAVALER. v. act. & reduplicatif. Avaler [illegible] conde fois. Sa medecine luy est revenue à la [illegible] mais il l'a *ravalée*. Les animaux qui ruminent [illegible] l'herbe qu'ils ont remaschée.

RAVALER, se dit figurément en Morale. Il m'est [illegible] un bon mot sur les levres, mais comme il étoit [illegible] quant, je l'ay *ravalé*. Si ce brave sçait que vous [illegible] nu de luy ces discours, il vous les fera bien *ravaler*.

RAVALER, signifie aussi, Mettre plus bas. Il [illegible] *valer* cette tapisserie, elle est attachée trop haut. [illegible] bas ont cette incommodité, qu'ils se *ravalent* [illegible]

RAVALER, signifie aussi, Decroistre. La [illegible] étoit fort grosse, mais elle *ravale* tous les jours [illegible] diminue.

RAVALER, signifie aussi, Ramender, diminuer [illegible] prix. Le bled *ravale* tous les jours au marché. La [illegible] tie des vignes est belle, le vin doit *ravaler* de pr[illegible]

RAVALER, se dit aussi figurément en ce sens pour Diminuer le merite de quelqu'un. Vous avez [illegible] la capacité de ce Docteur, mais un autre l'a [illegible] *lée*. Un envieux *ravale* toujours la gloire des [illegible] tions.

RAVALER, signifie aussi, S'humilier. [illegible] CHRIST s'est *ravalé* jusqu'à prendre la figure [illegible] homme, d'un serviteur. Il a dit que plus un homme [illegible] *ravaleroit*, & plus il seroit exalté.

RAVALER, en termes de Maçonnerie, se dit [illegible] niere façon qu'on donne à un mur, soit qu'on le [illegible] te avec la rippe, s'il est de pierre; soit qu'on [illegible] un dernier enduit, s'il est de moilon, ou de pl[illegible] parce qu'on commence cet ouvrage de haut en [illegible] cela qui le fait appeller *ravaler*. Plusieurs Ouv[illegible] cuir disent aussi, qu'ils le *ravalent*, lors qu'ils le [illegible] sent, qu'ils le rendent moins espais.

RAVALÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RAVAUDAGE. s. m. Racoustrement de [illegible] vieille besogne. Ces bas, ces habits ne [illegible] *vaudage*.

RAVAUDER. v. act. Racoustrer de vie[illegible] vieux habits ou linges.

RAVAUDER, signifie aussi, S'occuper à [illegible] tiles, ou de neant. On ne sçait ce que [illegible] elle ne fait tout le jour que *ravauder*.

On dit proverbialement, qu'un homme [illegible] aux oreilles de quelqu'un, pour dire, qu'il [illegible] rompre la teste, luy faire des discours imp[illegible]

RAVAUDERIES. s. f. Choses de nulle [illegible] Il n'y a dans son cabinet, dans ses meubles, que [illegible] *vauderies*, des choses de peu de prix. Il m'est [illegible] ter mille *ravauderies* à quoy je n'ay point pr[illegible] reille.

RAVAUDEUR, EUSE. s. m. & f. Qui [illegible] qui racommode des bas. Les *Ravaudeurs* & Sav[illegible] tiennent d'ordinaire au coin des rues.

RAVAUX. s. m. plur. Terme de Chasse, qui [illegible] des grandes perches garnies de branches, qui [illegible] abbatre les oiseaux, que d'autres Chasseurs qui [illegible] l'autre costé des hayes font partir, quand on [illegible] feu.

RAUCOURT. s. m. C'est une drogue qui [illegible] Teinturiers. Les orengez sont teints de [illegible] avec un petit bain de bresil.

RAVE. s. f. Racine douce & blanche qu'on [illegible] avec du sel, aprés l'avoir ratissée. Il y a trois especes [illegible]

ran,

rave, de longues, de plattes, & de rondes. Matthiole dit qu'en Savoye on trouve des *raves* qui pesent plus de cent livres, qui naissent d'une fort petite graine. L'Histoire des Incas nous assûre qu'il s'est trouvé au Perou dans la vallée de Cusapa une si prodigieuse *rave*, qu'il fallut attacher cinq chevaux au bout de ses feuilles pour la transporter d'un lieu en un autre. Sa tige avoit deux aunes & demie de long, & à peine un homme pouvoit l'embrasser: elle étoit cependant fort tendre, & plusieurs personnes en mangerent. On mange des *raves* à desjeuner, quand elles sont tendres. On ne fait point estat des *raves* cordées, quand elles ont une partie dure au milieu.

On dit d'un mets qui n'a pas le goust fort relevé, qu'il n'a non plus de goust qu'une *rave*. En Latin *rapa*, *rapum*, d'où vient le mot François.

AVELIN. s. m. Terme de Fortifications. Sa premiere signification étoit un bastion plat, posé au milieu d'une courtine. Depuis on en a fait une piece detachée qui a seulement deux faces; & on luy a osté les flancs. Maintenant on l'appelle *demi-lune*. Il sert à flanquer les faces des bastions. Il y a des *ravelins* doubles qui se deffendent l'un l'autre, quand ils sont sur une même courtine; & on les appelle *ravelins doublez*, quand il y a une courtine qui les joint.

AVIERE. s. f. Champ ou terre plantée de raves.

AVIGOTER. v. act. Terme populaire & burlesque qui signifie, Redonner de la vigueur. Ce pauvre homme mouroit de faim, je luy ay fait faire un bon repas qui l'a tout *ravigoté*. J'étois transi de froid, j'ay brûlé un fagot qui m'a tout *ravigoté*

AVIGOTÉ, ÉE. part. & adj.

AVILIR. v. act. Abbaisser, rendre mesprisable. La pauvreté des Auteurs *ravilit* les Lettres, les beaux Arts. Il n'y a rien qui *ravilisse* tant un Gentilhomme que la lascheté & l'avarice. Les Courtisans se *ravilissent* en flattant les vices des Princes, en acceptant des emplois vils & serviles. Un Magistrat *ravilit* sa dignité, quand il ne sçait pas soûtenir son rang, exercer dignement sa charge. L'humilité Chrêtienne abbaisse les gens, mais elle ne les *ravilit* pas.

AVILI, IE. part. pass. & adj. Les noms de Sophiste, de Pedant, étoient autrefois honorables, maintenant ils sont fort *ravilis*.

AVIN. s. m. Fosse, chemin creux cavé par la cheute des eaux. On se sert des *ravins* qu'on trouve tout creusez pour faire des tranchées, des lignes, des deffenses, ou des approches contre l'ennemi.

AVINE. s. f. Pluye orageuse & violente qui est ordinairement cause des torrents. Les *ravines* arrivent plûtost en esté qu'en hiver. Il est venu une *ravine* qui a emporté tous les foins qui étoient fauchez dans ces prez, toutes les gerbes qui étoient liées dans ce champ.

AVIR. v. act. Emporter quelque chose violemment. Les aigles *ravissent*, enlevent le gibier. Les loups *ravissent*, emportent les moutons. Les soldats, les Sergents *ravissent*, enlevent le bien du paysan, les meubles d'un debiteur. Ce jeune homme a *ravi* l'honneur à cette fille. La mort luy a *ravi* ce qu'elle avoit de plus cher. Ce mot vient du Latin *rapere*.

AVIR, se dit plus particulierement des personnes qu'on enleve pour les captiver, ou en abuser. Ariadne fut *ravie* & enlevée par Thesée. On fit accroire aux Romains que Romulus avoit été *ravi* au ciel. Les Corsaires ont *ravi*, ont enlevé grand nombre d'esclaves. Les Cesars *ravirent* la liberté aux Romains.

RAVIR, signifie parfois simplement, Oster. J'avois pris ce livre pour le lire, il me l'a *ravi*, arraché d'entre les mains. Ce Procureur a *ravi* cette pratique à son confrere. Ce Marchand a *ravi* cette chalandise à son voisin.

RAVIR, se dit aussi en choses spirituelles & morales. La Vierge a été *ravie* en corps & en ame en Paradis. Saint Paul fut *ravi* au troisiéme ciel.

RAVIR, se dit aussi des passions violentes qui troublent agreablement l'esprit, & suspendent les fonctions des sens, particulierement de la joye, de l'estonnement & de l'admiration. Les Saints ont été souvent *ravis* en extase. On est *ravi* d'admiration, quand on medite sur les grandeurs de Dieu, & les merveilles de la nature. La beauté *ravit* les cœurs & la liberté. On est *ravi* de joye, quand on possede ce qu'on aime. On le dit quelquefois des passions mediocres. Si vous faites cela, j'en feray *ravi*, c'est à dire, j'en feray content. Les petits chiens sont *ravis*, quand on les caresse.

A RAVIR. Façon de parler adverbiale, qui exprime la beauté, la perfection d'une chose. Cette fille est belle *à ravir*; elle chante *à ravir*. Ce Poëte fait des vers *à ravir*. Cet Orateur parle, écrit *à ravir*.

RAVISER. v. act. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Changer de sentiment, d'opinion, d'advis. J'avois fait cette proposition un peu à la haste, mais aprés quelque reflexion je me suis *ravisé*, j'ay changé d'advis.

On dit proverbialement, Il s'est *ravisé* en mangeant sa souppe, quand quelqu'un s'est desdit d'une chose qu'il avoit promise.

RAVISÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RAVISSANT, ANTE. adj. Qui enleve par force. Gardez vous de ces faux Prophetes, qui paroissent des agneaux, & qui sont des loups *ravissans*.

En termes de Blason on appelle un lion *ravissant*, lors qu'il est rampant, ou qu'il emporte sa proye.

On le dit aussi des choses qui causent de l'admiration, de la joye, de l'estonnement. Cette beauté est *ravissante*, charme tout le monde. Cet ouvrage est *ravissant* & merveilleux.

On le dit quelquefois en contre-verité. Cela est *ravissant*, pour dire, est ridicule.

RAVISSEMENT. s. m. Enlevement. Le *ravissement* se punit de mort. Le *ravissement* des Sabines, d'Ariadne.

RAVISSEMENT, se dit aussi de la joye, de l'admiration. L'extase est une espece de *ravissement*. Tout l'Auditoire de ce Predicateur étoit dans le *ravissement*.

RAVISSEUR. s. m. Qui enleve, qui ravit. Le mariage est deffendu par l'Ordonnance entre le *ravisseur* & la personne ravie. On peut revendiquer par tout la chose enlevée par un injuste *ravisseur*.

RAVITAILLEMENT. s. m. Action par laquelle on remet des vivres & des munitions dans une place assiegée, ou qui est en danger de l'être. Le *ravitaillement* des places maritimes est plus facile que de celles de terre.

RAVITAILLER. v. act. Remettre des vivres, des victuailles dans une place, quand il y en manque. On a forcé les lignes, & on a *ravitaillé* la place.

RAVITAILLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RAVIVER. v. act. Rendre plus vif. Il ne se dit gueres que du feu. Les Forgerons jettent un peu d'eau en l'aspergeant sur leur forge, pour *raviver* le feu.

RAVIVÉ, ÉE. part. & adj.

RAVOIR. v. act. & reduplicatif. Avoir une seconde fois. Quand on a perdu quelque chose, il faut tascher à la *ravoir*.

RAVOIR, signifie aussi, Retirer des mains d'autruy une chose qu'on a droit de retirer. Le retrait lignager est fort commode pour *ravoir* les biens alienez de sa famille.

On dit proverbialement d'un homme maigre ou convalescent qui mange bien, qu'il tâche à se *ravoir*, pour dire, qu'il tâche à reparer ses forces, à reprendre sa graisse.

RAVOIR. f. m. en termes de Marine, eſt un parc de rets ou filets qui eſt tendu ſur les greves que la mer couvre & deſcouvre.

RAUQUE. adj. m. & f. Son de voix alteré & deſagreable, cauſé par quelque fluxion tombée ſur les organes. Les gens enrhumez ont la voix *rauque*. On dit que quand on a veu le loup, on a la voix *rauque*. On le dit quelquefois des inſtruments qui forment des tons qui imitent la voix des gens enrhumez.

R A Y.

RAYAUX. f. m. plur. Terme de Monnoye, qui ſe dit des moules ou canaux dans leſquels on jette l'or ou l'argent qu'on fond dans les monnoyes, pour en faire des lingots propres pour tailler des carreaux.

RAYE. f. f. Poiſſon de mer plat & cartilagineux. Le ſquelet d'une *raye* eſt un vray monſtre qui fait peur. Le foye de la *raye* eſt excellent à manger. En Latin *raja*. Il y a une groſſe eſpece de *raye* qu'on appelle *de l'ange*, qui eſt plus dure que l'ordinaire. Le long de la coſte des Abyſſins il ſe trouve des *rayes* plus longues qu'un bateau, & larges à l'equipollent, dont la peau eſt ſi dure, que le harpon n'y peut mordre. Recueil de Thevenot.

RAYE, eſt auſſi une ligne ou trait tracé avec la plume ou le pinceau, qui ſert à diviſer & à ſeparer les choſes. Quand on a fini un Diſcours, un Chapitre, un Article, on fait une *raye*. On fait des *rayes* ſur les livres & dans les écritures pour en marquer les beaux endroits, les clauſes importantes d'un acte, pour marquer le lieu où on en eſt demeuré. Ce mot vient du Latin *radia* dit pour *radius*. Menage.

RAYE, ſignifie auſſi une rature. Quand on a paſſé une *raye*, un trait de plume ſur une ſignature, elle eſt annullée. Voila une copie bien broüillée, il y a bien des *rayes*, des ratures.

RAYE, ſe dit auſſi de tous les autres traits en ligne droite qui marquent, qui ſeparent, ou qui diverſifient les choſes. Le velours à deux ou trois poils ſe marque par les *rayes* de couleur qui ſont ſur la liſiere. On fait des taffetas, des brocards rayez, pour en ſeparer les differentes couleurs. Les tulippes qui n'ont ſimplement que de petites *rayes* ne ſont pas eſtimées. Quand les femmes ſeparent leurs cheveux, elles appellent cela, *ſe coeffer à la raye*.

On appelle populairement la *raye* du cul, la ſeparation qui eſt entre les deux feſſes.

RAYE, en termes d'Agriculture, ſe dit de la ſeparation qui eſt entre deux ſillons, qui ſe fait quand on laboure. En quelques lieux on les appelle *rais*. Il y a lieu d'admirer comment les Laboureurs font des *rayes* ſi droites & ſi longues. Du Cange dit que ce mot vient de *riga* ou *ſtriga*, qu'on a dit pour ſignifier un *ſillon*; ce qui eſt derivé de *rigor*, qui ſignifie tout ce qui eſt labouré en droite ligne, ou ſelon Frontin, tout ce qui eſt entre deux ſignes ou entre deux lignes droites.

RAYE, ſe dit auſſi d'une marque ou borne au delà de laquelle on ne doit point paſſer. Ces deux champs ſont diviſez par une *raye* qui leur ſert de borne. Les enfans ont pluſieurs jeux où il ne faut pas paſſer la *raye*. Quelques-uns croyent que cette façon de parler a Popilius Lenas pour auteur, lequel ayant été envoyé en Ambaſſade vers Antiochus, il luy donna ordre de lever le ſiege d'Alexandrie où il tenoit aſſiegé Ptolomée Philometor Roy d'Egypte, & il fit un cercle autour de luy avec une baguette qu'il tenoit à la main, en luy commandant de dire clairement ſa reſponſe avant que de paſſer la *raye*, & de ſortir de ce cercle: ce qui eſtonna tellement Antiochus, qu'il leva le ſiege. D'autres donnent une origine recente & burleſque à ce proverbe. Quand on écrit ſur du papier reglé, il ne faut pas paſ... *raye*.

RAYER. v. act. Raturer, paſſer un trait ... ſur une écriture. On a *rayé* cette clauſe, ... conſiderable. Une ſignature *rayée* & annullée. ... minant ce compte, on luy a *rayé* toutes ſes ſau... ſes repriſes. On luy a *rayé* ſa penſion, ... l'a *rayé* de deſſus l'eſtat, du rolle des tailles. Qua... claré un empriſonnement injurieux, on ... biffer l'eſcrou. Menage derive ce mot de *radiare*, ... a été fait auſſi *radiation*.

RAYER, ſe dit figurément en choſes ſpirituel... les. Un pecheur eſt *rayé* du livre de vie. ... cela de voſtre memoire, l'en effacer.

RAYER, ſe dit auſſi, quand une Nourrice ... mammelles pour en tirer du lait, parce qu... comme de petits rayons.

RAYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On appelle ... des eſtoffes *rayées*, celles qui ſont tiſſues ... nient de rayes ou bandes de diverſes couleurs. ... mes eſtoient veſtus autrefois de ces eſtoffes: ... qu'on les a appellez en Latin *Fratres radiati*, ... çois *Freres barrez*.

RAYEURE. f. f. Changement de couleur ... par rayes ſur du taffetas, du brocard, & autres ... C'eſt auſſi un aſſemblage de pieces de bois ... pes d'un comble de charpenterie.

RAYNE. f. f. Grenouille. Ce mot n'eſt ... en uſage que dans le generique. Le crapaud ... ce de *rayne* de buiſſon, que les Latins ont ap... pellé *rana rubeta*. Il y a auſſi un poiſſon ... *rana marina*. La *rayne* de marais eſt celle ... lent abſolument *rana*, & que nous appel... *nouille*.

RAYON. f. m. Ligne de lumiere compoſée ... tits globes de feu qui s'eſcoulent d'un corps ... Le Soleil darde ſes *rayons* à plomb dans la ... de. Un miroir concave ramaſſe tous les *rayons* ... ſeul point bruſlant qu'on nomme *foyer*. Les ... des aſtres ne ſont autre choſe que leurs *rayons*.

RAYON, ſe dit auſſi figurément de tout ce ... qui éclate. St. Paul a veu un *rayon* de la ... JESUS-CHRIST a paru ſur le Thabor ... *rayons*. L'ame de l'homme eſt un *rayon* ... té. Les *rayons* d'une couronne. Une gloire ... des Saints ſe depeint avec des *rayons*. On ... toûjours à un miſerable un *rayon* d'e... affligé quelque *rayon* de joye. On dit ... homme n'a pas un *rayon* de bon ſens, ... prit. Il n'y a pas un *rayon* de lumiere ... vrage.

RAYON, en termes d'Optique, eſt une ligne ... magine partir de l'œuil vers l'objet, ou ... l'œuil. Le *rayon* viſuel. Il y a un cone ... *rayons* qui vient frapper la retine: ces *rayons* ... pent dans le criſtallin.

RAYON, en termes de Geometrie, eſt le demi... tre d'un cercle, qu'on appelle autrement le ... Ce quart de nonante a trois pieds de *rayon*. On ... celuy de Ticho-brahé avoit vingt pieds de *rayon*.

On appelle auſſi *rayon aſtronomique*, le raionment ... baleſte de mer. Voyez *Baſton de Jacob*.

RAYON, ſignifie auſſi les baſtons d'une roue qui ... tent du moyeu en forme de *rayons*, parce qu... effet des demi-diametres de la roue. Le peuple ... pelle *rais*.

RAYON, eſt auſſi le miel enfermé dans les petits ... des ruches. On l'appelle autrement *bornal*, & ... ques endroits *gaſteau*. En Latin *favus mellis*. ... encourut la diſgrace de ſon pere pour avoir mangé ... *rayon* de miel. Les *rayons* de miel ſont parfaitement ...

xagones, & on croit que la nature l'a ainsi ordonné, à cause que les abeilles ont six pieds. Quelques-uns en ont voulu faire une mesure universelle, parce qu'elle est invariable.

RAYON, chez les Marchands, se dit des divisions de leurs armoires en petits quarrez qui representent des *rayons* de miel, où ils tiennent leurs marchandises proprement & en bon ordre selon leur prix, leurs qualitez & leurs couleurs, pour les trouver sous la main, quand ils en ont besoin. Les *rayons* doivent estre couverts de papier blanc collé sur le bois.

On appelle *rayons* ou *rais*, ces petits filets de lait qui sortent des mammelles des Nourrices, quand on les presse.

RAYON, en termes de Medecine, est un des deux os qui s'estendent depuis le coude jusqu'au poignet. Il est le plus petit, & est le superieur. On l'appelle autrement *le petit focile*. Il a quatre muscles qui servent aux divers mouvements de la main.

RAYONS ou *Rais*, en terme d'Agriculture, sont les sillons que fait la charruë en labourant la terre en droite ligne, & sur tout ceux qui sont faits pour escouler l'eau. On le dit aussi de ces rigoles où on couche les provins de vignes.

RAYON, se dit aussi des creux & cannelures qui sont dans les lingotieres, & qui servent de moule aux lingots.

RAYONNANT, ANTE. adj. Qui est environné de rayons. L'aurore en se levant est *rayonnante* de mille feux. JESUS-CHRIST viendra tout *rayonnant* de gloire juger les vivants & les morts. On dit aussi dans le Blason, un Soleil *rayonnant* ou jettant ses rayons.

RAYONNER. v. n. Jetter des rayons. Il se dit du Soleil, des astres, quand ils espandent leur lumiere. Dés que le Soleil commence à *rayonner*, il fait jour. On dit aussi au figuré, que le Soleil de justice *rayonne* dans nos ames.

R E.

RE. s. m. Note de Musique qui marque le second ton de la gamme.

RE, est aussi une particule qui ne signifie rien toute seule, mais qui sert à composer la plus-part des mots de la langue, tant noms que verbes, & à les rendre reduplicatifs: comme, *faire* & *refaire*, *dire* & *redire*, *coin* & *recoin*, *nom* & *renom*.

R E A.

REACTION. s. f. Action du corps qui patit contre celuy qui agit. Il n'y a point en la nature d'action sans *réaction*. C'est ce que disent les Philosophes en ces termes, *Omne agens agendo repatitur*.

READJOURNEMENT. s. m. Seconde assignation qu'on donne à celuy qui a fait defaut sur la premiere qu'on luy avoit donnée. Les *readjournements* ont esté abrogez par la derniere Ordonnance de 1667.

READJOURNER. v. act. Assigner une seconde fois celuy qui n'a point comparu sur le premier adjournement. On ne *readjourne* plus maintenant, on juge sur le premier defaut, si ce n'est en matiere criminelle.

READJOURNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REAGAL. s. m. Mineral. C'est une espece d'arsenic rouge, different de l'arsenic commun qui est blanc, & de l'orpigment qui est jaune. Le *reagal* est un poison dangereux. En Latin *risagallum*.

On fait du *reagal* artificiel, quand on cuit ensemble de l'arsenic naturel & du factice, comme on fait le sublimé de sel ammoniac & de vif-argent cuits & sublimez ensemble. Le *reagal* est plus caustique que l'arsenic, & moins que le sublimé.

REAGGRAVE. Voyez RAGGRAVE.

REALE. s. f. Terme de Mer, qui se dit de la principale des galeres.

REALE. Monnoye d'Espagne qui est d'argent, & qui a eu divers prix selon les temps, & a valu jusqu'à un escu. Celle-là en Espagne s'appelle *reale de huit*. La simple *reale* n'estoit que de sept sous six deniers. On dit au pluriel *reaux*. Un sac de *reaux* de mille francs, en *reaux* & *demi-reaux*. Ce mot vient de *reale*, comme qui diroit *monnoye royale*. Les 20. *reaux* de Plate font deux pieces & demie de 58. sous, qui valent trois livres en France. Les anciens talers d'Allemagne qu'a fait battre Philippes II. fils de l'Empereur Charles-Quint, ont esté par excellence nommez *reaux*.

REALISER. v. act. Rendre reel & effectif. On n'a fait que des offres labiales, il les faut *realiser*. En termes de Coustumes on dit *realiser* un contract, un partage, &c. quand on reconnoist le contract pardevant le Seigneur dont l'heritage est tenu, ou pardevant les Officiers de sa Justice, afin d'acquerir un droit reel, hypotheque & nantissement. Cette rente a esté *realisée* & nantie, c'est à dire, a une hypotheque privilegiée; ce qui s'entend dans les pays où le nantissement a lieu.

REALITÉ. s. f. Qualité de ce qui est solide, subsistant, reel, effectif. Cet homme fait bien des promesses en l'air, mais on ne voit point de *realitez*. Les Universaux, les estres de raison n'ont aucune *realité*. Les Protestans nient la *realité* du corps du Sauveur en l'Eucharistie.

REAPPOSER. v. act. & redupl. Apposer de nouveau. On a *reapposé* le scellé dans cette maison, dont on avoit eu main levée par surprise.

REASSIGNATION. s. f. Second adjournement qu'on donne à celuy qui a fait defaut sur le premier. Les *reassignations* sont abrogées par l'Ordonnance de 1667.

REASSIGNATION, est aussi un renouvellement d'ordonnance, de mandement, pour faire payer une dette, quand la premiere ne s'est pas trouvée bonne. Il a obtenu au Conseil une *reassignation* pour cette partie sur un autre fonds.

REASSIGNER. v. act. & reduplicatif. Donner une seconde reassignation. On *reassigne* jusqu'à quatre fois les parties pour estre interrogées sur faits & articles.

REASSIGNER, signifie aussi, Donner un autre fonds pour faire payer une dette, quand le premier s'est trouvé defectueux. Ce Fermier a fait banqueroute sans me payer, il faut me faire *reassigner* sur une autre ferme.

REASSIGNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

R E B.

REBAISER. v. act. & redupl. Baiser plusieurs fois. Ce pauvre criminel est mort bien repentant, il a baisé & *rebaisé* cent fois la croix.

REBAISER, en termes de Monnoye, se dit quand on ajuste les carreaux pour les rendre de leur juste poids. La premiere fois qu'on y touche, cela s'appelle *approcher*, & les autres fois *rebaiser*: ce qui se fait ordinairement par les taillaresses ou filles des ouvriers.

REBANDER. v. act. & redupl. Bander de nouveau. L'arc est une arme bien commode, en ce qu'il ne faut gueres de temps pour le *rebander*. Il faut *rebander* les playes d'un malade, quand les bandes se sont laschées. On *rebande* les cables avec des cabestans & des moulinets.

REBANDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REBAPTISER. v. act. & redupl. Reïterer le Baptesme. L'Eglise ne souffre pas qu'on *rebaptise* les Heretiques. On peut *rebaptiser*, quand il se trouve

que le Baptesme a esté defectueux en ses parties essentielles.

Rebaptisé, ée. part. pass. & adj.

REBARBATIF, ive. adj. Qui a l'humeur bourrue, fantasque & rebutante. Cet homme est de commerce difficile, il est rude, *rebarbatif* & peu complaisant. C'est un grand defaut à un Juge d'estre *rebarbatif*. Menage dit que ce mot vient de *rubarbe*.

REBASTER. v. act. & redupl. Remettre le bast sur un asne, sur un mulet. On dit aussi qu'on les a *rebastez*, quand on leur a fait faire des basts neufs.

Rebasté, ée. part. pass. & adj.

REBASTIR. v. act. & red. Bastir une seconde fois. Le Temple de Salomon a esté destruit & *rebasti* plusieurs fois. Il couste autant à *rebastir* une maison, qu'à l'achetter. On a *rebasti* sur les vieux fondements, ou de fonds en comble.

Rebasti, ie. part. & adj. Une maison *rebastie*, c'est à dire neuve.

REBATTEMENS. s. m. Terme de Blason, qui se dit de diverses figures qui se font à fantaisie, & qui sont peu en usage en France, & beaucoup en Allemagne. Les principales sont une dextre, une pointe, une plaine, une champagne, une pointe en pointe, des goussets, une gorre, une billette couchée, un escusson renversé dans un autre, &c. On le dit aussi de plusieurs autres divisions de l'Escu extraordinaires qui ont esté appellées *rebattemens*, à cause que les figures sont opposées, & qu'elles semblent se rebattre l'une l'autre.

REBATTRE. v. act. & reduplicatif. Battre une seconde fois. Il faut *rebattre* les matelas de temps en temps pour estre couché mollement. On *rebat* les cartes, quand on a mal donné.

Rebattre, sign. figurément en Morale, Redire plusieurs fois la même chose. Cet Auteur est importun, parce qu'il *rebat* trop les mêmes raisons. Cela est si commun, que j'en ay les oreilles *rebattues*.

Rebattu, üe. part. & adj.

REBAUDIR. v. act. Terme de Chasse, qui se dit, lors que les chiens ont la queuë droite, le balay haut, & qu'ils sentent quelque chose d'extraordinaire.

REBEC. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois violon à trois cordes, & qui est, à vray dire, un violon imparfait. Ses cordes sont accordées de quinte en quinte. On menoit autrefois les espousées à l'Eglise avec le *rebec* & le tabourin. Menage tient que ce mot vient de l'Espagnol *rabel*, qui est pris de l'Arabe *rebab* ou *rebaba*, qui signifie la même chose. Borel dit qu'il vient de Hebreu *rebiac*, qui signifie *sistrum*. Mais plûtost il vient de *rebet*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *violon*, & *rebeter*, *sonner du violon*.

REBELLE. adj. m. & f. & subst. Qui se revolte contre son Souverain & ses superieurs, qui ne veut pas obeïr aux loix. Le peché rend l'ame *rebelle* à Dieu. La plus-part des Heretiques sont *rebelles*. On fait le procés aux *rebelles*, on leur rase leurs chasteaux.

Rebelle, se dit figurément en choses morales. L'appetit sensuel est souvent *rebelle* contre la raison, ne reconnoist plus son empire. Quand un ulcere est *rebelle* aux remedes topiques, cela marque qu'il vient d'une cause interne, que la masse du sang est corrompuë.

Rebeller. v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se revolter, mespriser l'autorité des loix & du Prince, tirer l'épée contre luy. Les Provinces de Hollande se sont *rebellées* contre l'Espagne. Souvent les sens se *rebellent* contre la raison.

Rebellion. s. f. Felonnie, revolte d'un vassal, d'un sujet, contre son Seigneur, son Souverain. Les Poëtes ont feint une *rebellion* des Geants contre le ciel. Les Heretiques ont l'esprit porté à la *rebellion*. On decrete sur le procés verbal d'un Huiss... quand il y a *rebellion* à Justice.

REBENIR. v. act. & red. Benir une seconde fo... faut *rebenir* une Eglise, quand elle a esté prophanée... effusion de sang, ou de semence; un calice, quand... prophané, quand on a donné dessus un coup de... teau.

REBEQUER. v. n. Il ne se dit qu'avec le pro... personnel, & signifie, Se revolter, ou perdre le... pect contre l'autorité d'un superieur domestique... malhonneste à un enfant de se *rebequer* contre... à un Moine contre son Prieur. Ce mot, selon... ques uns, vient de *rebecbat*, qui en langage Ce... ou Bas-Breton signifie *reproche*.

REBLANCHIR. v. act. & redupl. Blanchir... seconde fois. On donne son linge à *reblanchir* à la... chisseuse, à l'Empeseuse. On *reblanchit* de la... d'argent, en la faisant rougir sur le feu, ou... lescive de quelques sels. On *reblanchit* les murailles... les regrattant, ou en y mettant un enduit de...

Reblanchi, ie. part. pass. & adj.

REBLANDIR. v. act. Terme de Coustume... se dit quand un vassal va trouver le Seigneur ou... ciers pour retirer son adveu & denombrement,... demander civilement & avec sousmission les... saisies qu'il a faites, ou des difficultez ou empeschemens... qu'il a à luy opposer.

REBOIRE. v. act. & redupl. Boire plusieurs... Quand un homme n'a pas beu une santé dans la... desbauchez, on l'oblige à *reboire*. Cet yvrogne... pas qu'il soit dessaoulé pour *reboire* & se... veau.

On dit aussi, qu'il ne faut pas laisser *reboire* sa... dre, la laisser rentrer dans le corps, & qu'il... suer, se faire froter, changer de linge.

REBONDIR. v. n. Faire un ou plusieurs bonds... balon *rebondit* deux ou trois fois.

Rebondi, ie. part & adj. Il se dit aussi... des chairs qui sont grasses, fermes, potelées... ques parties du corps, comme le visage, la... les fesses, le ventre, &c.

Rebondissement. s. m. Action par laquelle... corps rebondit & se reflechit, aprés avoir... re. Le *rebondissement* d'un balon.

REBORD. s. m. Partie qui avance,... qui se replie sur le bord d'un autre. Le... parapet du Pont neuf. Le *rebord* de la... *rebord* d'une chappe, d'une manche,...

Reborder. v. act. Border une seconde... qui avoit esté bordée, remettre un bord... pe *rebordée*.

REBOTTER. v. act. & redupl. Remettre... tes. Ces cavaliers ne furent pas si-tost debottez,... leur commanda de se *rebotter*.

REBOUCHEMENT. s. m. Action par... le une chose se rebouche. Le *rebouchement* du... de ce coutelas monstre qu'il n'est pas de bon...

REBOUCHER. v. act. Boucher une seconde... qu'on avoit debouché. Il faut *reboucher* la bo... quand on a versé du vin. Il faut *reboucher* ce... porte, cette fenestre, il vient par là trop de vent.

Reboucher, se dit aussi, quand la pointe,... taillant des instrumens pointus ou trenchans... se, au lieu de penetrer dans les corps durs &... cognées se *rebouchent* en abattant des bois qui... durs, comme le bois, le gayac. L'acier de... ne se *rebouche* point, il couppe tout. Un fer qui... pas bien trempé se *rebouche* contre le marbre,... le fer.

Rebouché, ée. part. pass. & adj.

REBOUILLIR. v. n. & redupl. Faire bouillir...

le nouveau. Ce syrop est trop clair, il le faut faire rebouillir. Cette viande n'est pas cuite, faites la rebouillir.

REBOURGEONNER. v. neut. Pousser de nouveaux jets ou bourgeons. La vigne *rebourgeonne* au printemps. Ceux qui sont sujets aux boutons & aux pustules, les sentent *rebourgeonner* au renouveau.

REBOURS, OURSE. adj. & subst. Revesche, difficile à gouverner, à persuader. Cet homme a une humeur *rebourse* & intraittable. Ce mot vient du Latin *reburrus*, selon Menage, ou *reburfus*.

REBOURS, signifie aussi le renversement de l'ordre, le contrepied, le contresens. C'est un dissimulé qui dit tout le *rebours* de ce qu'il pense. Il y a des vers où on trouve les mêmes mots, quand on les lit au *rebours*, comme, *Roma tibi subito motibus ibit amor*. Il fait le *rebours* de ce qu'on luy dit.

REBOURS. adv. Au contraire. Cet homme fait toutes choses *a rebours* de bien, *à rebours* de ce qu'on luy dit. Le drap, le velours se gastent, quand on les nettoye *à rebours*, à contrepoil. Les Sorciers disent leurs prieres *a rebours*. Il decline son nom *a rebours*, en retrogradant. Il a pris cette affaire *à rebours*, à contresens.

REBOURSER. v. act. Terme d'Artisans qui apprestent les draps. Relever le poil du drap a tondre, le frotter à rebours.

REBOURSOIR. s. m. Peigne ou outil pour relever à rebours le poil du drap.

REBOUTONNER. v. act. & redupl. Boutonner une seconde fois, aprés s'estre deboutonné; regarnir un habit de boutons.

REBRAS. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois le rebord, le repli de quelque habit. Le *rebras* des manches, le *rebras* d'un manteau, c'est ce qui se retourne sur le bras, sur l'espaule, où on met d'ordinaire des parements. Un pourpoint à double *rebras*, à doubles manches. Il n'est en usage qu'en ces phrases: Il a poussé cette balle à double *rebras*: Il luy a donné un soufflet à double *rebras*, pour dire, de toute sa force.

REBRASSER. v. act. Rehausser, retrousser ses manches. Cet Ouvrier, pour avoir plus de liberté de travailler, s'est *rebrassé* jusqu'au coude. On disoit autrefois *rebrasser* son manteau, son chapeau, son bonnet, pour dire, les replier, en retrousser les bords.

REBRASSER, est aussi un verbe redupl. qui signifie, Reiterer le brassage, le mouvement des bras: ce qui se dit chez les Brasseurs, les Monnoyeurs, les Pescheurs, qui font brasser plusieurs fois.

REBRIDER. v. act. & redupl. Remettre la bride à un cheval, ou à une autre beste de somme. Il faut *rebrider* un cheval, quand il est debridé. On *rebride*, quand on veut se remettre en chemin, ou quand il vient une allarme dans un camp.

REBRODER. v. act. Adjouster quelque nouvel ornement en broderie à une chose qui est déjà brodée. Il se dit particulierement des dentelles. Un point *rebrodé*.

REBRODÉ, ÉE. part. & adj.

REBROUILLER. v. act. & redupl. Brouiller de nouveau. Ce procés s'est veu déjà deux fois en train d'acommodement, mais le Procureur a toûjours *rebrouillé* les affaires. J'avois mis en ordre mes livres, mes papiers, il est venu quelqu'un qui les a *rebrouillez*.

REBROUSSER. v. act. Retourner sur ses pas. Les Poetes disent que le Soleil *rebroussa* chemin pour ne voir pas le cruel festin d'Atrée & de Thyeste. On alla à la rencontre des ennemis en si bon nombre, qu'on les fit *rebrousser*, retourner en arriere. Un nouvel advis qu'il receut en sa marche le fit *rebrousser* tout court.

REBROYER. v. act. & redupl. Broyer de nouveau. Ce Peintre a employé toutes ses couleurs, il en fait *rebroyer* d'autre. On *rebroye* plusieurs fois la moutarde.

REBRUNIR. v. act. & redupl. Brunir une seconde fois. Ce bassin n'est pas assez bien bruni à ma fantaisie, il le faut *rebrunir*, y repasser le brunissoir.

REBUBE. Voyez *Trompe*, instrument de Musique, c'est la même chose. Ce mot vient de l'Arabe *rebava*, qui signifie un instrument de Musique.

REBUFFADE. s. f. Action par laquelle un superieur traitte avec mespris ou injure un inferieur qui luy demande ou qui luy presente quelque chose. Un homme de cœur ne se hasarde pas à demander, de peur de souffrir des *rebuffades*. Les gueux enrichis traittent les gens avec orgueil & *rebuffades*. Ce mot vient de *rebousser*, qui n'est plus en usage, qui signifioit, *chasser avec mespris*; ou bien de *buffe*, qui signifioit autrefois un *soufflet*. Menage.

REBUS. s. m. Jeu d'esprits mediocres ou populaires qui font des equivoques sur des mots couppez, ou joints ensemble, ou sur quelques peintures qui les representent. Exemple tiré de Marot. Une *estrille*, une *faulx*, un *veau*, cela fait, *Estrille Fauveau*. Il s'en conserve beaucoup dans les Armoiries & cris de guerre, comme dans la Maison de Savoye Raconis, qui porte des choux cabus dans ses Armes, ils ont pour cry & pour devise, *Tout n'est*: & ils veulent dire par là, *Tout n'est qu'abus*. On les appelle communément *rebus de Picardie*, parce qu'il n'y a pas long-temps que les Clercs de Picardie faisoient tous les ans au Carnaval certains libelles qu'ils appelloient, *de rebus quæ geruntur*, c'est à dire, des railleries de ce qui se passoit dans la ville, où ils faisoient de ces equivoques: ce qui a été deffendu à cause du scandale. Menage. Les *rebus* ne sont plus en usage que dans des enseignes, ou parmy le peuple, comme pour dire, *A l'assurance*, on peint un *A* sur une *ance*. Le Sr. Des Accords a fait un Recueil des plus fameux *rebus* de Picardie.

REBUT. s. m. Ce qui est de moindre prix & valeur, qu'on mesprise, qu'on rejette. En toutes sortes de marchandises il y a toûjours du *rebus*. Cet homme est infame, c'est le mespris, c'est le *rebut* du genre humain. Il a choisi le plus beau & le meilleur, il ne m'a laissé que le *rebut*.

REBUT, signifie aussi, L'action de mespris & de rejet qu'on fait d'une chose. L'humilité Chrestienne consiste à souffrir le mespris & le *rebut* des autres. Les payeurs des rentes mettent les quittances au *rebut*, quand il y a quelque defectuosité.

REBUTANT, ANTE. adj. Orgueilleux, rebarbatif, difficultueux. Cet homme est fort *rebutant*, il n'escoute aucunes offres ni propositions qu'on luy fait. On dit aussi, qu'un travail est fort *rebutant*, qu'il n'est point agreable, qu'il degoute, lors qu'on s'y applique peu volontiers.

REBUTER. v. act. Mespriser, rejetter quelque chose. Ce Receveur m'a *rebuté* sur un sac de mille francs une piece legere. Vous pouvez choisir le plus beau & le meilleur, & *rebuter* le reste, le laisser. Il ne faut pas qu'un Rapporteur *rebute* les parties, qu'il refuse de les entendre. Ce n'est pas là un homme d'acommodement, il *rebute* toutes les offres qu'on luy fait, tous les moyens qu'on luy propose.

REBUTER, signifie aussi, Degouter, empescher de poursuivre quelque dessein. Les difficultez qu'on luy a fait dans cette affaire l'ont *rebuté*, il n'y pense plus. Les espines de la Grammaire ont *rebuté* plusieurs escoliers de l'estude. Le refus qu'on luy a fait d'une telle grace l'a *rebuté* de la Cour. Quand on vient sur l'âge on se *rebute* du monde & de ses vanitez. On dit aussi, qu'un cheval se *rebute*, quand on luy donne trop de coups de fouet & d'esperon, il se cabre, & n'avance point.

REBUTÉ, ÉE. part. pass. & adj. On appelle un oiseau *rebuté*, celuy qui ne veut plus voler, ayant perdu courage. Nicod dit que ce mot vient de *bouter*, & de la par-

particule *re*, qui signifie *arriere*, *retro*, & que c'est comme si on disoit, *bouter en arriere*. Menage le derive de *but*, comme si on disoit *esloigner du but*.

R E C.

RECACHER. v. act. & redupl. Cacher une seconde fois. Le Soleil se va *recacher* dans cette nuée. Cet homme ne se trouvoit pas bien caché en cet endroit-là, il s'est allé *recacher* ailleurs. Cette Dame ne s'est demasquée qu'un moment, & a incontinent *recaché* son visage.

RECACHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RECACHETER. v. act. & redupl. Remettre le cachet à une lettre decachetée. On n'est pas tenu de recevoir des lettres *recachetées*. Ce paquet a été ouvert & *recacheté* fort proprement, il n'y paroist pas.

RECACHETÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RECAMER. v. act. Enrichir un brocard d'or ou d'argent, d'un nouvel ouvrage en forme de broderie eslevée de fleurs ou d'arabesques, en y adjoustant sur le mestier de nouvelles chaisnes & tresmes d'or & d'argent, qui le relevent & le rendent plus riche. Il vient de l'Italien *ricamare*, ou de l'Espagnol *recamar*, & originairement de l'Arabe & de l'Hebreu *racam*, qui signifie *peindre avec l'aiguille*.

RECAPITULATION. s. f. Sommaire d'un discours faisant mention en abregé de ses principaux articles. La *recapitulation* se fait d'ordinaire dans l'epilogue, pour faire ressouvenir l'auditeur des principaux points qu'on a traittez.

RECAPITULER. v. act. & redupl. Reprendre sommairement ce qu'on a dit dans une harangue, dans un plaidoyé, &c. Les Juges ne pourroient pas se souvenir de ce qu'on a plaidé en plusieurs Audiences, si l'Advocat ne *recapituloit* ses principaux moyens.

RECAPITULÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RECARRELER. v. act. & redupl. Carreler de nouveau. Il faut *recarreler* cette chambre tout à neuf. On dit aussi, *recarreler* des bottes, pour dire, les remonter, y mettre de nouvelles semeles.

RECELER. v. act. Cacher, destourner quelque chose d'une maison, d'une succession, d'un bien qu'on a eu en maniement. Les femmes qui ont *recelé* quelques effets en faisant inventaire, perdent la part qu'elles auroient pû pretendre en la communauté. On paye aussi une amende pour avoir *recelé*, quand on n'a pas declaré dans la huitaine au Seigneur les acquisitions qu'on a faites dans son fief.

RECELER, signifie aussi, Estre complice d'un vol, garder & cacher les choses volées, les vendre ou achetter sciemment.

RECELER, figurément signifie aussi, Cacher, empescher de voir. Un amant se plaint que les voiles, les habits de sa maistresse *recelent* plusieurs beautés qu'il ne luy est pas permis de voir. La terre *recele* en ses entrailles une infinité de tresors.

RECELER, se dit aussi en termes de Venerie. Lors qu'une beste fauve est demeurée dans son fort sans en sortir, on dit qu'elle se *recele* sur soy.

RECELÉ, ÉE. part. pass. & adj. Il est aussi subst. & signifie la chose volée & destournée. On donne une action civile de *recelé* entre le mary & la femme, & non pas de larcin.

RECELLEMENT. s. m. Action par laquelle on recele les choses volées, ou les criminels.

RECELLEUR, EUSE. subst. Complice de voleurs, qui garde leur vol, & leur en facilite le debit. On punit les *recelleurs* du même supplice que les voleurs.

RECEMMENT. adv. Fraischement, depuis peu. Voilà des espiceries qui sont bonnes, elles sont *recemment* arrivées. Ces fleurs sont *recemment* cueil[illegible] sont point fanées. Voilà des nouvelles que j'ay [illegible] tout *recemment*.

RECENT, ENTE. adj. Ce qui est arrivé depu[illegible] Cette histoire est toute *recente*, est arrivée de [illegible] Cette playe est si *recente*, qu'elle saigne encore. On le dit aussi de la memoire. J'ay leu ce livre depu[illegible] j'en ay la memoire toute *recente*, j'en [illegible] esmoulu.

RECEPISSE'. s. m. Terme du Palais. Bille[illegible] sous seing privé, par lequel on se charge de qu[illegible] piers qu'on reçoit en depost, ou dont on [illegible] la communication. On donne des *recepissé* au [illegible] Rapporteurs, envers lesquels on se charge de[illegible] qu'ils communiquent, pour y faire des [illegible] autres escritures. Il luy a confié un tel dep[illegible] bonne foy, sans en prendre de *recepissé*.

RECEPTACLE. s. m. Lieu où s'amas[illegible] sieurs choses. La mer est le *receptacle* de toute[illegible] Le bas ventre est le *receptacle* de toutes les [illegible] corps. Ce quartier est descrié, c'est le *receptac*[illegible] les filous & les mauvais garnemens de la ville.

RECEPTE. s. f. Action par laquelle on reç[illegible] est deu, ou les deniers d'un maniement. Le [illegible] est allé ce matin à la *recepte*, il payera deman[illegible] *cepte* de ce Collecteur n'a monté aujourd'hu[illegible] Ce Seigneur fait luy-même la *recepte* de [illegible] terre, il tient sa *recepte* par ses mains. Dan[illegible] comptes il y a les chapitres de *recepte*, & [illegible] de despense. Les omissions de *recepte* sont [illegible] quadruple. Quand la *recepte* excede la desp[illegible] comptable est reliquataire.

RECEPTE, est aussi la charge du Receveur, [illegible] reau où il en fait l'exercice. Les *Receptes* Gen[illegible] Finances en chaque Province furent establie[illegible] çois I. en 1543. au nombre de seize, & Henry [illegible] adjousta une dix-septiéme. La *Recepte* Gen[illegible] Decimes est une belle Commission. Il faut que [illegible] lecteurs portent leurs deniers à la *Recepte*, [illegible] estably par le Receveur.

RECEPTE, se dit aussi des petits secrets qu[illegible] particuliers, & sur tout des Charlatans, [illegible] d'avoir pour guerir quelques maladies. Il [illegible] qui aille voir un goutteux, un hydropique, [illegible] luy enseigne quelque *recepte* pour son mal [illegible] ce sens vient du Latin *recepta*. Menage.

On dit proverbialement pour mespriser qu[illegible] ou quelque chose, qu'on n'en fait ni [illegible]

RECEPTION. s. f. Action par lla[illegible] quelque personne, ou quelque chose. C[illegible] fait un bon accueil, une honneste *recep*[illegible] qui le viennent voir. La *reception* des Sacrem[illegible] faire avec grande humilité, & pureté d'ame. [illegible] *tion* à foy & hommage est necessaire pour [illegible] levée d'une saisie feodale. Il a executé les ordre[illegible] incontinent aprés la *reception* du pacquet.

RECEPTION, se dit aussi des solemnitez qu[illegible] quand on reçoit avec ceremonie. La *reception* [illegible] ne de Suede se fit à Paris avec une magnifique [illegible] La *reception* des Ambassadeurs se fait avec pom[illegible] éclat. On doit examiner les Officiers le jour de [illegible] *ception* en charge. Plusieurs traittent leurs confre[illegible] jour de leur *reception* en quelque office, Prelature, [illegible] nité. Chacun prend son rang selon l'ordre de sa *recep*[illegible] l'ancienneté de sa *reception*.

RECERCELE', ÉE. adj. Terme de Blason, [illegible] se dit de la croix ancrée, tournée en cerceau ou [illegible] lute, & de la queuë des cochons & des levriers.

RECEVABLE. adj. m. & f. Qui a les qualitez [illegible] doit avoir, ce qu'on ne peut refuser, ni rejetter. [illegible] ou l'argent qui sont descriez, qui ne sont pas de poids

ne sont pas *recevables*. Du bled gasté ou corrompu n'est pas *recevable* en payement.

RECEVABLE, en termes de Palais, se dit de ce qui est vallable, admissible, contre quoi on ne peut objecter des fins de non recevoir. Cette raison, cette excuse n'est pas *recevable* en Justice. Un homme noté n'est pas *recevable* à deposer. Un mary n'est pas *recevable* à accuser sa femme d'adultere aprés les cinq ans; un Religieux à reclamer contre ses vœux. On l'a declaré non *recevable*, & subordinément mal fondé en sa demande.

RECEVOIR. v. act. Accepter ce qu'on nous donne, ce qu'on nous presente, ce qu'on nous paye, ou qu'on nous met en main pour quelque cause que ce soit. Il a *receu* de grands dons, de grands bienfaits de la Cour. Ce Juge a *receu* un placet, un factum en faveur d'un tel. Il a *receu* son terme, son quartier par advance. Il a *receu* ma lettre, on l'a luy a donnée en main propre.

RECEVOIR, signifie aussi, Souffrir, endurer. Ce brave a *receu* plusieurs coups à l'armée. Ce criminel a *receu* la peine qu'il meritoit. Les galeriens *reçoivent* souvent des coups de baston. J'ay *receu* un grand dommage de la gresle, du passage des gens de guerre. Dés que l'homme a *receu* la lumiere, il est sujet à *recevoir*, à souffrir mille maladies.

RECEVOIR, signifie aussi, Recouvrer des deniers publics, ou particuliers. On a creé des Officiers pour *recevoir* les tailles, les decimes. Ce Commis a été chargé de *recevoir* les restes, les deniers des francs fiefs. On ne reçoit presque rien de ces Fermiers, ils sont chicaneurs, ou insolvables. Le Tresorier d'un Prince *reçoit* ses revenus. Un Tresorier du Sceau *reçoit* les emoluments du sceau.

RECEVOIR, se dit aussi des choses inanimées. La mer *reçoit* toutes les rivieres en son sein. La Seine *reçoit* l'Yonne, la Marne, l'Oise, &c. La Lune n'esclaire que parce qu'elle *reçoit* & reflechit la lumiere du Soleil. L'ame ne connoist rien que par les especes qui sont *receuës* dans ses organes. Le sang est *receu* dans les veines, & y circule.

RECEVOIR, signifie aussi, Faire un bon ou mauvais accueil, donner à la veuë de quelqu'un des témoignages de l'estime ou du mespris qu'on fait de luy. On *recevoit* en triomphe à Rome ceux qui avoient conquis des Provinces. L'enfant prodigue fut *receu* à bras ouverts par son pere, nonobstant sa faute. Un honneste homme *reçoit* fort bien ses amis, il leur fait bonne chere. Un Gouverneur est *receu* dans sa place au son des trompettes & des tambours, au bruit du canon. Les ennemis qui vouloient surprendre la place furent *receus* à grands coups de canon. Il fut *receu* de sa maistresse avec grande froideur, indifference.

RECEVOIR, signifie aussi, Mettre en possession de quelque charge, ou dignité, &c. On *reçoit* les Officiers d'armée à la teste des trouppes, des Regimens. Le Chapitre a *receu* & installé ce Chanoine en la possession de sa Prebende. Ce Conseiller a été *receu* avec eloge aprés un severe examen. Ce jeune homme a été *receu* Maistre és Arts, Bachelier, Docteur. Cet Apprentif a été *receu* Maistre de son mestier. On ne *reçoit* point d'Eschevin qui ne soit natif de la ville. Ce Vassal s'est fait *recevoir* à foy & hommage par son Seigneur.

RECEVOIR, signifie encore, Approuver, demeurer d'accord, deferer à quelque chose. On n'a pas voulu *recevoir* en France le Concile de Trente, l'Inquisition d'Espagne, les opinions des Canonistes Ultramontains. Le Droit Romain n'est *receu*, n'a lieu qu'en quelques Provinces. Les veritez geometriques sont *receuës*, passent par tout, ce sont des choses qui ne *reçoivent* aucune difficulté.

RECEVOIR, se dit au Palais en plusieurs occasions. Une fin de non *recevoir*, est un remede de Droit qu'on a trouvé pour obvier à plusieurs procés, en excluant les negligents, ou les incapables d'agir, d'intenter quelques actions. La prescription est la premiere des fins de non *recevoir*, qui exclud les actions contre les possesseurs de dix ans entre presens, & de vingt ans entre absens, ou de trente ans sans titre. Il y a des fins de non *recevoir* annales, d'autres de six mois. Une femme qui agit sans autorité de son mari, un mineur sans celle de son Tuteur, sont exclus par une fin de non *recevoir*. Un homme contre qui il y a decret de prise de corps, n'est pas *receu* à se purger, s'il n'est en état, s'il n'est prisonnier. Ce Fermier a été *receu* à compter de Clerc à Maistre. On dit aussi au Palais, Faire *recevoir* un appointement à l'Audience, quand on le fait prononcer par le President. *Recevoir* une intervention; *recevoir* une enqueste, une caution; *recevoir* en ses faits justificatifs, estre *receu* à plaider en refondant les dépens, quand on fait des procedures pour parvenir à ces choses. On dit aussi, *Recevoir* en procés ordinaire un accusé, quand on convertit un procés criminel en un civil, quand on ne juge pas qu'il y ait lieu à une peine afflictive, & quand on renvoye les parties à se pourvoir pour leurs dommages & interests.

RECEVOIR, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Les Apostres *receurent* le St. Esprit le jour de la Pentecoste. On *reçoit* la grace, quand on *reçoit* dignement les Sacrements. Il a *receu* une grande joye en *recevant* cette nouvelle. Un Chrétien doit *recevoir* les affronts avec patience. Dieu a promis de *recevoir* les Saints en son Paradis, il *reçoit* les pecheurs à penitence.

RECEVOIR, se dit proverbialement en ces phrases. Il est plus beau de donner que de *recevoir*. On dit populairement, Il sera bien venu, & le mal *receu*. Il fut *receu* comme un chien dans un jeu de quilles.

RECEU, EUË. part. pass. & adj.

RECEU. s. m. Acquit, quittance, acte par lequel il paroist qu'une chose a été payée. Un debiteur n'est pas obligé de payer, quand on ne luy veut pas donner un *receu*. Ce Marchand a écrit le *receu* sur son livre.

RECEVEUR. s. m. Qui reçoit pour autruy. Les Fermiers des terres seigneuriales s'appellent des *Receveurs*. Ce Commis est le *Receveur* de la fabrique, du bureau des pauvres. Les Grippesous de l'Hostel de Ville sont ceux qui reçoivent des rentes pour des particuliers.

RECEVEUR, est aussi un Officier titulaire qui a droit de recevoir les deniers du Roy, & de les distribuer suivant l'ordre ou l'état qui luy en est donné. Il y a des *Receveurs* Generaux des Finances établis en chaque Generalité; des *Receveurs* des Tailles, du Domeine, des Decimes; des *Receveurs* des restes de la Chambre des Comptes; des *Receveurs* & Payeurs des rentes de la ville, & une infinité d'autres.

RECHANGE. s. m. Terme de Negoce. C'est un second droit de change qu'on doit pour les lettres de change qui reviennent à protest, lors que le porteur a été obligé, faute d'estre acquittées, de prendre de l'argent sur les lieux, ou des lettres de change sur d'autres Marchands & en d'autres places. Le *rechange* est deu pour les remises d'argent de place en place, lors que les lettres de change sont tirées sur celuy-là même qui les avoit données. C'est ce qu'on appelle proprement *rechange*. Par la derniere Ordonnance le *rechange* n'est point deu pour le retour des lettres de change, s'il n'est justifié qu'il a été pris de l'argent sur les lieux où elles auront été tirées.

RECHANGE, se dit aussi en termes de Marine, des agreils ou autres necessitez pour la manœuvre, qu'on a en reserve pour en changer au besoin. On le dit des voiles, des vergues, du funin, &c. qu'on a tout prests pour mettre à la place de ceux qui sont rompus.

RECHANGER. v. act. Changer une, ou plusieurs fois.

fois. Cet homme change & *rechange* d'avis à tout moment. Il est si pauvre, qu'il n'a pas une chemise à *rechanger*, un habit à *rechanger*.

RECHANTER. v. act. Redire souvent la même chanson. Il a chanté & *rechanté* cent fois le même couplet, le même air.

RECHANTER, signifie aussi, Repeter plusieurs fois à une personne la même chose par maniere d'advis, ou d'instruction. On luy a chanté & *rechanté* plusieurs fois qu'il devoit s'abstenir du vin, qu'il luy en arriveroit quelque malheur.

RECHARGE. s.f. Reïteration d'un ordre, d'une recommendation, d'une demande, d'une sollicitation. Il a déja écrit en vostre faveur à ce President, il faut le prier de luy faire une *recharge*. On avoit chargé ce Commis de payer cette partie, il faut avoir un nouvel ordre portant *recharge*.

RECHARGE, signifie aussi une seconde charge. Il ne faut pas que la *recharge* des armes à feu soit si forte que la premiere charge, de peur qu'elles ne crevent étant échauffées.

RECHARGE, se dit aussi des impositions. On avoit déja bien du mal à payer la taille, lors qu'il est venu une nouvelle *recharge*.

RECHARGER. v. act. & redupl. Charger une seconde fois. Il faut *recharger* ce Crocheteur, ce mulet, cette charrette.

On le dit aussi des armes à feu. *Recharger* un canon, un mousquet, y mettre une nouvelle charge de poudre, ou de balle. De nouveaux escadrons sont venus *recharger* sur nous.

RECHARGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RECHASSER. v. act. & redupl. Chasser une seconde fois. Ce General a *rechassé* les ennemis qui étoient rentrés dans le Royaume. Ce maistre a *rechassé* ce valet qu'il avoit repris.

RECHASSER, signifie aussi, Repousser une chose d'un lieu à un autre. Il a pris la balle au bond, & l'a *rechassée* vigoureusement. Le vent *rechasse* la fumée dans la chambre. Quand un chien s'approche pour mordre, il le faut *rechasser* avec un baston. Cet avare *rechasse* bien loin ceux qui luy viennent emprunter quelque chose. On a beau *rechasser* les mouches & les escornifleurs, ils reviennent toûjours.

RECHASSER, en termes de Chasse signifie, Faire rentrer dans les forests les bestes qui en sont sorties & écartées dans les buissons. Il y a eu des charges de Rechasseurs des bestes fauves, qui étoient données par le Roy à des Gentilshommes ou vieux Chasseurs avec des gages pour nourrir des chiens courants, qui avoient soin de les *rechasser* dans les forests, & qui aprés cela devoient rompre les chiens sans les poursuivre davantage.

RECHASSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RECHAUSSER. v. act. & redupl. Se chausser aprés s'estre dechaussé. Cette partie de paume est rompue, vous pouvez vous *rechausser*.

On dit aussi, *rechausser* des arbres, pour dire, leur mettre de la terre nouvelle au pied, ou du fumier.

RECHAUSSER, signifie aussi dans les Mechaniques, Remettre des dents, ou des alluchons aux roües, & aux machines dentées, comme à celles des moulins, des vis infinies, &c.

RECHAUSSER, en termes de Monnoye & d'Orfevrerie, c'est rebattre une piece de metail, afin de la rendre plus épaisse, & de moindre volume; & on appelle *rechaussoir*, l'instrument qui sert à luy donner cette façon, que quelques-uns appellent *martelet*. Il pese deux livres, & est fait comme les marteaux des Tonneliers, qui est d'un côté long & recourbé, & de l'autre costé court & petit. La cinquiéme façon qu'on donne aux monnoyes au marteau est de les *rechausser*, c'est à dire, arrondir & rabattre les pointes des carreaux.

RECHAUSSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RECHEOIR. v. n. Tomber une seconde fois dans une maladie. Ce malade est *recheu* par deux ou trois fois.

RECHEOIR, se dit figurément en Morale. Il est de la foiblesse humaine de *recheoir* quelquefois dans les mêmes fautes dont on a tâché de se corriger.

RECHEU, EUË. part. pass. & adj.

RECHERCHE. s. f. Soin qu'on prend de chercher, de recueillir quelque chose. J'ay fait une exacte recherche dans tous mes papiers pour trouver un tel titre. Ce curieux a fait *recherche* de tout ce qu'il y a d'anciennes medailles. Pasquier a fait un livre des *recherches* de la France, qui contiennent plusieurs notables Antiquitez.

RECHERCHE, signifie aussi l'enqueste qu'on fait des actions, ou de la qualité d'une ou de plusieurs personnes. On a fait la *recherche* des faux monnoyeurs, des faux Nobles, des empoisonneurs.

RECHERCHE, signifie aussi la poursuite amoureuse qu'on fait d'une fille ou femme. Il y a long-temps que ce jeune homme fait la *recherche* de cette fille. On croit que cette *recherche* tend à bonne fin, qu'elle n'a d'autre but que le mariage.

RECHERCHER. v. act. & redupl. J'ay cherché & *recherché* plusieurs fois ce passage dans cet Autheur, je ne l'ay point trouvé.

RECHERCHER, signifie aussi, Tascher de trouver, de trouver quelque chose de nouveau, de curieux dans la nature, dans les sciences, dans l'Antiquité, en faire un recueil, un amas. Mr. de Peyresc avoit recherché tout ce qu'il y avoit de plus curieux dans l'Europe pour le mettre en son cabinet.

RECHERCHER, signifie encore, Faire une enqueste exacte des biens, mœurs & qualitez des personnes. Si on *recherche* la vie de cet homme, il est perdu, il y a eu plusieurs decrets rendus contre luy. Si on recherche les Financiers, cet homme est ruiné.

RECHERCHER, signifie encore, Briguer, tascher d'obtenir quelque chose. Un ambitieux ne recherche que la gloire; un goulu que les bons morceaux; un courtisan que la faveur de son maistre. Un amoureux recherche les bonnes graces de sa maistresse. Il a *recherché* cette fille en mariage. Il est las de plaider, il commence à *rechercher* sa partie d'accommodement.

RECHERCHER, signifie aussi, Perfectionner une chose, en corriger soigneusement les defauts; & se dit particulierement des ouvrages de Peinture, de Sculpture, &c. Cette statuë est bien *recherchée*, bien finie. On le dit aussi de ce qui est de plus fin, de plus subtil, de plus rare dans les sciences, dans les anciens monuments. Toutes les pieces de ce Recueil sont des morceaux fort curieux, des passages fort *recherchez*.

RECHERCHÉ, ÉE. part. pass.

On dit qu'un passage, ou quelque autre chose qu'on allegue, est bien *recherché*, lors qu'on les fait venir de loin, qu'on a de la peine à les appliquer au sujet.

RECHERCHEUR. s. m. Celuy qui fait des recherches. Il ne se dit gueres qu'odieusement des *rechercheurs* de droits alienez & litigieux.

RECHEUTE. s. f. Maladie qui se renouvelle aprés avoir donné quelque apparence de guerison. Quand un convalescent neglige le regime de vivre, il est en danger de *recheute*. En amour on est sujet aux recheutes.

RECHEUTE, se dit aussi en matiere de penitence. La *recheute* des pecheurs les fait ressembler aux chiens qui retournent à leur vomissement.

RECHIGNER. v. n. Faire mauvaise mine, mauvais accueil à quelqu'un; témoigner par une trainte sa mauvaise humeur, le degoust ou repugnance qu'on a pour quelque chose qu'on doit faire. Quand on preste de l'argent à ses amis, quand on leur fait quelque...

il faut que ce soit sans *rechigner*. La plus-part des gens ne font leur devoir qu'en *rechignant*. Menage dit que ce mot vient du Latin *rixinare*, & *rechin* de *rixinus*; & que *rechin* en vieux François signifioit *le rude*, suivant la remarque de Du Haillan.

RECHIGNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RECHIN, IGNE. adj. Chagrin, melancholique, de mauvaise humeur, qui fait mauvaise mine, mauvais accueil à ceux qui l'abordent, qui le visitent. Foulque Comte d'Anjou a été appellé *le Rechin*, à cause de son humeur melancholique & de ses mœurs farouches.

RECIDIVE. s. f. Seconde cheute, soit en maladie, soit en faute. Un convalescent doit manger peu, de peur de la *recidive*. On n'accorde gueres de graces pour les *recidives*. La bonté de Dieu est grande, de pardonner aux pecheurs aprés tant de *recidives*.

RECIDIVER. v. n. Tomber une seconde fois. Il se dit particulierement des fautes. Un penitent qui *recidive* toûjours est en danger de faire de mauvaises confessions.

RECINER. v. act. Vieux mot qui signifie *faire collation*, & étoit en usage chez les valets & petites gens. On a dit aussi *retionner* & *retion*. Ces mots viennent du Latin *ratio*, d'où on a fait aussi *ration* de pain.

RECIPE'. s. m. Terme de Medecine. C'est une ordonnance qui contient le remede que doit prendre un malade. Il est ainsi nommé, parce que toutes ces ordonnances commencent par ce mot que les Medecins abregent & marquent par une R trenchée ainsi, ℞.

RECIPIANGLE. s. m. Instrument de Mathematique qui sert à mesurer la grandeur des angles. Il est fait en forme d'équerre, ou d'un long compas de proportion, & composé de deux regles mobiles sur un centre, qui sont divisées suivant l'étenduë des cordes des angles.

RECIPIENDAIRE. s. m. Terme de Palais. Celuy qui est pourveu d'une charge, & qui sollicite sa reception: On examine les *Recipiendaires* sur une loy, le plus souvent pipée.

RECIPIENT. s. m. Terme de Chymie. C'est une partie de l'alembic, le vaisseau qu'on attache à son bec pour recevoir les liqueurs distillées. On appelle aussi *recipient*, un vaisseau qui sert dans la machine du vuide, dont on tire l'air par le moyen d'une pompe.

RECIPROCATION. s. f. Action par laquelle on reçoit la pareille. Entre les relatifs il y a de la *reciprocation*; il y en a entre l'agent & le patient. Le flus & le reflus de la mer sont en continuelle *reciprocation*.

RECIPROQUE. adj. m. & f. & subst. Ce qui se fait mutuellement de part & d'autre. La societé des hommes est établie pour se donner un secours *reciproque*. Il y a des devoirs *reciproques* entre le Roy & les sujets, le pere & les enfans, le mari & la femme. Les amitiez qui ne sont pas *reciproques* ne sont pas de longue durée. Un honneste homme n'est jamais ingrat, il rend toûjours le *reciproque*. La peine du talion est établie pour rendre une espece de *reciproque* dans la Justice. Le don, le testament mutuel, sont des donations & institutions *reciproques*.

RECIPROQUE, en Logique, se dit des termes qui ont la même signification, qui se peuvent convertir, comme *animal raisonnable* & *homme*. En Grammaire il y a des verbes *reciproques*, comme *s'entr'aimer*, *s'entrebattre*, &c. des pronoms *reciproques*, *vous-même*.

En Poësie on appelle vers *reciproques*, *recurrents* ou *retrogrades*, qui se trouvent les mêmes en les lisant à rebours.

En Geometrie il y a des problemes & des veritez *reciproques*: comme, si deux triangles semblables sont couppez par des lignes paralleles, les sections des lignes seront proportionnelles; & au *reciproque*, si les costez sont couppez proportionnellement, les triangles seront semblables.

RECIPROQUEMENT. adv. D'une maniere mutuelle & reciproque. Les mariez se peuvent donner *reciproquement* leurs biens par un don mutuel, pour en joüir par usufruit aprés la mort du predecedé.

RECIPROQUER. v. n. Rendre la pareille, le reciproque. Si vous faites quelque plaisir, ou quelque injure à cet homme-là, il a la mine de *reciproquer*.

RECIRER. v. act. & redupl. Repasser de la cire sur une chose cirée. On fait *recirer* ses bottes pour les amollir, & empécher qu'elles ne percent. *Recirer* une toile, un parasol.

RECIT. s. m. Narration d'une adventure, d'une action qui s'est passée. Il m'a fait un *recit* de point en point de ce qui s'est passé en cette ceremonie, en cette negociation. Tout le monde fut émeu de compassion au *recit* de cette triste adventure. Les Voyageurs sont souvent importuns par les longs *recits* qu'ils font de leurs voyages.

RECIT, en termes de Musique, se dit de ce qui est chanté par une voix seule, & sur tout par un dessus. Une belle musique doit être entremélée de *recits* & de chœurs.

RECITATIF. adj. La maniere de reciter les choses. Les Italiens se vantent de mieux reüssir dans le *recitatif* de leur Opera, que les François.

RECITATION. s. f. Declamation, *recitation* en public. Ce Comedien a la *recitation* agreable. C'est une des parties des plus necessaires à l'Orateur, que le geste & la belle *recitation*.

RECITATEUR. s. m. Qui recite, qui declame. Ce Predicateur s'est mis en vogue, parce qu'il est excellent *recitateur*.

RECITER. v. act. Raconter, faire une relation de quelque chose. Il m'a fidellement *recité* & rapporté ce qu'il avoit appris de l'affaire dont je l'avois chargé. Cet écolier a fort bien *recité* sa leçon par cœur.

RECITER, signifie aussi, Faire une lecture de quelque ouvrage. Les Poëtes sont sujets à aller *reciter*, lire leurs pieces dans des compagnies de femmes, pour briguer de l'approbation, & prevenir le jugement du public. Il y en a peu qui soient exempts du vice de *reciter* leurs vers à tous venants.

RECITER, signifie aussi, Declamer. Ce Comedien *recite* bien, il a le geste beau, la voix belle, il entend bien ce qu'il dit.

RECLAMATION. s. f. Terme de Palais. Revendication d'un meuble. On ordonne que les meubles seront vendus pour payer les loyers de la maison qu'ils ont occupée, nonobstant la *reclamation* du Fripier qui les a loüez.

RECLAME. s. f. Terme d'Imprimerie. Le premier mot d'un cahier qu'on imprime au bas de la derniere page du cahier precedent pour en marquer la suite & la continuation. Ces cahiers sont brouillez, il faut les ranger suivant la signature & la *reclame*.

RECLAME, en termes de Chasse, se dit des pipeaux, sifflets, ou autres inventions avec lesquelles on reclame, on fait revenir ou amasser les oiseaux par un son qui les trompe. On le dit aussi des oiseaux de proye, quand on les reprend au poing avec le tiroir & la voix, ainsi qu'on fait les autours & les espreviers; mais à l'égard des faucons, qui ne reviennent qu'au bransle du leurre, il faut dire *leurrer*, & non *reclamer*.

RECLAMER. v. act. Invoquer, appeller quelqu'un à son secours. On *reclame* dans l'affliction toutes les puissances du ciel & de la terre. Il a *reclamé* l'autorité du Roy pour se mettre à couvert de l'oppression.

RECLAMER, signifie aussi, Se deffendre, se targuer de la protection de quelqu'un. Il s'est *reclamé* d'un tel pour

pour empécher qu'on ne le mist prisonnier, il s'est dit appartenir a un tel Ministre.

RECLAMER, signifie aussi, S'opposer à quelque chose, y refuser son approbation, empécher qu'elle ne passe. Cette opinion a passé tout d'une voix, personne n'a *reclamé* contre.

RECLAMER, en termes de Palais signifie, Revendiquer, pretendre la proprieté de quelque meuble. Comme on alloit faire vendre ce cheval, il a *été reclamé* par celuy à qui on l'avoit volé. Quand les choses trouvées ne sont point *reclamées* dans le temps, elles appartiennent au Seigneur. Un Seigneur peut *reclamer* ses gens de servile condition qui sont allez demeurer dans une autre Seigneurie sans son congé, c'est à dire, les revendiquer.

RECLAMER, signifie aussi, Revenir contre quelque acte. On peut *reclamer* contre ses vœux dans les cinq ans. Un majeur doit *reclamer* dans les dix ans de majorité contre les actes faits en sa minorité.

RECLAMER, en termes de Venerie signifie, Rappeller un oiseau de proye pour le faire revenir sur le poing. Les perdrix *reclament* leurs petits, quand ils sont escartez, les rappellent.

RECLAMÉ, ÉE. part. & adj.

RECLAMPER. v. act. Terme de Marine. C'est racommoder un mast ou une vergue rompuë.

RECLINANT. adj. Terme de Gnomonique, se dit d'un cadran qui n'est pas à plomb, mais qui est incliné sur l'horison. Il faut remarquer que quand cette inclination est égale à la hauteur du pole du lieu, on l'appelle alors *equinoctial*. Un cadran *declinant* & *reclinant*, est celuy qui n'est ni à plomb, ni vis à vis un des points cardinaux du monde.

RECLOUER. v. act. & redupl. Cloüer une seconde fois. Il faut *reclouer* ce tableau dont les clous sont detachez.

RECLURRE. v. act. Enfermer dans une closture tres-étroite, dans une cellule, dans un hermitage, hors de tout commerce du monde. Il se dit particulierement de ceux qui s'enferment ainsi par devotion pour faire penitence. On le dit aussi des femmes mal vivantes qu'un mari fait *reclurre* dans un Couvent, dans une prison perpetuelle.

On dit aussi, qu'un homme est *reclus* dans sa chambre, pour dire, qu'il demeure chez luy sans voir compagnie, soit pour étudier à son aise, soit parce qu'il y est retenu par maladie, soit pour être ennemi de toute societé & conversation.

RECLUS, USE. part. pass. & adj.

RECOEFFER. v. act. & redupl. Coeffer une seconde fois. Cette femme étoit toute desfrisée, elle s'est allé *recoeffer*.

On le dit aussi des bouteilles. Il faut *recoeffer* cette bouteille pour la garder pour une autre fois.

RECOGNER. v. act. & redupl. Cogner de nouveau. Ce clou n'étoit pas assez avant, il a fallu le *recogner*. On *recogne* une cheville, un boulon, qui sortent de leur trou.

RECOGNER, signifie aussi, Combattre vigoureusement un ennemi qui s'avance, le rechasser bien loin. Les Barbares avoient assemblé une grosse armée pour faire une irruption, mais ils ont été bien *recognez* en leur pays.

RECOGNER, se dit aussi au figuré en matiere de doctrine. Ce Docteur avança une telle proposition, mais il fut bien *recogné*, on luy monstra qu'elle étoit heretique.

RECOGNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RECOIN. s. m. Terme reduplicatif de *coin*. Lieu étroit, caché & obscur. On l'a cherché par tous les coins & *recoins* de la maison, par tous les coins & *recoins* de la forest, ou du Royaume.

RECOLLEMENT. Quelques-uns disent rec... m. C'est une procedure que l'on fait en un procés crimi... nel, lors qu'on relit à un témoin la deposition qu'il a faite auparavant, pour voir s'il y veut persister, a... jouster, ou diminuer. Le *recollement* se fait av... confrontation. Un témoin ne peut plus varier, ... qu'on en a fait le *recollement*.

RECOLLEMENT, se dit aussi de la conference ... fait des meubles ou papiers qui sont en nature, ... riginal de l'inventaire qui en avoit été fait ... temps auparavant.

RECOLLEMENT, se dit aussi du procés verbal ... te que font les Officiers des Eaux & Forests ... apres le temps des vuidanges, des bois abatus, ... voir si on aura fait la couppe conformement à ... cés verbal d'assiette.

RECOLLER. v. act. & redupl. Coller une ... fois une chose qui étoit decollée. Il faut *recoller* ... cette image.

RECOLLER, en termes de Palais signifie aussi, ... ter les témoins, leur lire la deposition qu'ils ... lors qu'ils ont deposé, pour voir s'ils y persistent ... n'y veulent rien adjouster ni diminuer. La derniere ... donnance veut qu'on *recolle* les témoins en Cour ... raine; ce qu'on ne faisoit autrefois qu'aux Sieges ... ternes.

RECOLLER, se dit aussi des inventaires des meubles ... papiers, & signifie, Conferer les meubles & ... qui sont en nature, avec l'inventaire qui en ... quelque temps auparavant, pour voir s'il n'y e... un qui manque. Cette femme est morte ... aprés son mari, il n'a point fallu faire de nouvel inven... taire, on a seulement *recollé* celuy qui avoit ... On *recolle* aussi le procés verbal de l'assiette ... des bois aprés leur couppe.

RECOLLÉ, ÉE. part. & adj.

RECOLLECT, ECTE. s. m. & f. Religieux ... Religieuse reformé de l'Ordre de St. François ... va deschaussé, & qui porte le soc ou san... dales.

RECOLLECTION. s. f. Terme de ... Reflexion qu'on fait sur soy-même, ... tions qu'on fait aprés avoir quitté toutes les ... monde & des affaires, pour s'appliquer à ... tion.

RECOLLIGER. v. act. qui se dit avec le ... sonnel. Se recueillir, rentrer en soy-même ... les pensées mondaines, pour mediter ... flexions sur sa conduite.

RECOLLIGÉ, ÉE. part. & adj.

RECOLTE. s. f. Moisson, despouille des ... terre. Il se dit particulierement des bleds & ... mais on étend aussi sa signification aux ... & aux autres fruits de la terre. Ce Fermier ... année une bonne *recolte*. Il a fait déja deux ... dant deux années de jouïssance de son bail.

RECOLTE, se dit aussi quelquefois d'une ... cueillette d'aumônes, ou d'autres choses qu'on ... diverses personnes. Cette Dame a fait ... bonne *recolte* en questant. Le Banquier de la ... fait un coup de bonheur, dont il a eu une bonne re... *colte*.

RECOMMENCER. v. act. & redupl. Com... mencer une seconde fois, reprendre ce qu'on avoit in... terrompu. On *recommence* à travailler au Louvre. ... tempeste étoit cessée, mais elle *recommença*. ... mal debutté dans cet ouvrage, il l'a jetté au feu, ... l'a *recommencé*. On a beau luy faire des instructions, ... c'est toûjours à *recommencer*.

RECOMMENCER, se dit proverbialement en ces ... ses. On dit qu'un homme *recommence* sur nouveaux ...

frais, pour dire, aprés s'être reposé, & avoir pris de nouvelles forces, avoir fait de nouvelles provisions. On dit que la pluye, l'orage *recommencent* de plus belle, pour dire, plus fortement. On dit encore, Vous ne sçauriez mieux dire, si vous ne *recommencez*, pour dire, qu'une personne a dit d'abord ce qu'il falloit dire. On dit aussi, C'est la chanson de Ricochet, qui *recommence* toûjours.

RECOMMENDABLE. adj. m. & f. Qui merite d'être estimé & consideré par ses bonnes qualitez. Ce Prince s'est rendu *recommendable* par sa douceur, par sa justice. Ciceron s'est rendu *recommendable* par son éloquence, Archimede par ses inventions.

RECOMMENDARESSE. s. f. Femme qui a des Lettres portant permission de tenir une boutique, une espece de bureau d'adresse, où on va chercher des Servantes & des Nourrices. Les paysanes qui n'ont point de connoissance s'adressent aux *recommendaresses* pour trouver condition, ou des nourrissons.

RECOMMENDATION. s. f. Commandement qu'on fait à quelqu'un pour avoir soin de quelque affaire. On a chargé ce Courier d'un tel paquet avec une forte *recommendation* de le rendre en diligence. On le dit aussi des prieres en faveur d'autruy. On donne des placets à des Juges pour leur faire la *recommendation* d'une affaire, pour les prier d'en conserver le bon droit. Ce plaideur a de puissantes *recommendations*, de fortes brigues.

RECOMMENDATION, signifie aussi la veneration qu'on a pour le merite, l'estime qu'on a d'une chose loüable. Ce Prelat est en grande *recommendation* dans son Diocese, à cause de sa sainteté. Les écoliers de Pythagore avoient le silence en grande *recommendation*. Platon disoit que la beauté étoit une lettre de *recommendation*. Une fille doit avoir sur toutes choses son honneur en *recommendation*.

RECOMMENDATION, est aussi une priere que l'Eglise fait à Dieu pour l'ame des agonisans, dont le formulaire est à la fin du Breviaire sous ce titre, *Ordo commendationis animæ*.

RECOMMENDATION, est aussi une civilité par laquelle on témoigne à ses amis absens qu'on se souvient d'eux. Faites mes baisemains, mes tres-humbles *recommendations* à un tel. Ses lettres sont pleines de *recommendations* pour tous ses amis.

RECOMMENDATION, se dit en termes de Palais, les nouveaux arrests qu'on fait de la personne d'un prisonnier dans une geole. L'escrou de ce prisonnier est deschargé, mais il tient encore pour deux ou trois *recommendations*.

RECOMMENDATION, se dit aussi des advis que les Curez & les Predicateurs font dans leurs chaises, qui excitent à faire quelques œuvres charitables, comme de donner des aumônes à un tel Hospital, à une pauvre famille ruinée, ou à prier pour les bienfacteurs de l'Eglise, pour des malades ou agonisans. La *recommendation* au prosne est un droit honorifique des Seigneurs Hauts Justiciers & Patrons.

RECOMMENDATION, se dit aussi des billets qu'on fait porter par le Clerc des Orfevres, Frippiers ou autres Communautez, pour retrouver des choses volées, & advertir les Marchands d'arrester ceux qui les exposeront en vente.

RECOMMENDER. v. act. Donner ordre à quelqu'un de prendre soin de quelque personne, ou de quelque chose. On *recommende* aux Ambassadeurs de suivre ponctuellement leurs instructions. On a bien *recommendé* à ce Precepteur de veiller sur les actions de ce jeune homme dont on luy a confié la conduite.

RECOMMENDER, signifie aussi, Prier quelqu'un en faveur d'un autre de le servir & proteger dans quelque affaire. Ce procés a été *recommendé* de bonne part. Il n'y a gueres d'affaire qui ne soit *recommendée* & sollicitée.

RECOMMENDER, signifie encore, Avoir de l'estime pour quelque chose. La vertu est une chose qui se *recommende* d'elle-même. Les Espagnols *recommendent* à leurs enfans la gravité, & puis l'honneur de Dieu.

RECOMMENDER, se dit aussi en termes de devotion. Il faut le soir & le matin se *recommender* à Dieu & à son bon Ange. Les matelots dans la tempeste se *recommendent* à tous les Saints & Saintes de Paradis. On a fait *recommender* ce malade aux prieres de ceux de la Confrairie. On a *recommendé* au prosne l'Hospital General.

RECOMMENDER, se dit aussi en termes de civilité. Deux amis qui se separent disent, Adieu, je me *recommende* à vous, je vous *recommende* de vous bien porter. *Recommendez* moy bien à tous nos amis de delà.

RECOMMENDER, signifie encore, Recharger un prisonnier par un nouvel escrou. Si ce prisonnier couche en prison, il sera arresté & *recommendé* par une douzaine de creanciers.

RECOMMENDER, se dit aussi des advis qu'on donne pour arrester des choses volées. Cet Horloger a retenu une montre qu'on luy exposoit en vente, parce qu'elle luy a été *recommendée*.

On dit proverbialement & ironiquement, qu'un homme étoit bien *recommendé* au prosne, quand il luy arrive plusieurs coups de malheur de suite, comme en joüant au Lansquenet, & ayant tiré sa carte, s'il en voit d'autres ensuite qui le faisoient aussi perdre.

RECOMMENDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RECOMPENSE. s. f. Don qu'on fait à quelqu'un, avantage qu'on luy procure pour des services qu'il a rendus, pour quelque bonne action qu'il a faite. Dieu a promis aux bons Chrétiens le ciel pour *recompense*, une *recompense* éternelle. Les Payens ont dit que la vertu se sert elle-même de *recompense*. J'ay pris ma *recompense* en vous faisant plaisir. Quand un laquais a bien servi, on luy doit faire apprendre un mestier pour sa *recompense*.

RECOMPENSE, se dit aussi en mauvaise part, pour signifier un chastiment. Ainsi Corneille a dit dans le Cid, en faisant donner un soufflet,

- - - ton insolence;
Temeraire vieillard, aura sa *recompense*.

RECOMPENSE, est aussi une espece de troc ou de chose qu'on donne pour dedommager une autre en valeur équipollente. Il a eu, il a tiré *recompense* de son Benefice. Le droit des francs-fiefs, d'indemnité, qu'on paye au Seigneur, est une *recompense* pour les dedommager, quand un bien passe en main morte.

RECOMPENSE, signifie aussi, D'ailleurs, d'autre côté, en revanche. Il m'a bien servi en cette affaire, mais en *recompense* je l'ay bien servi d'ailleurs. Cette femme est fort belle, mais en *recompense* elle est fort coquette.

RECOMPENSER. v. act. Faire un don à quelqu'un, ou luy procurer quelque avantage pour quelque bonne action qu'il a faite, quelque service qu'il a rendu. C'est le même devoir de la Justice qui oblige à punir, & à *recompenser*.

RECOMPENSER, se dit aussi en mauvaise part. Cette condemnation le *recompense* de ses crimes.

RECOMPENSER, signifie aussi, Dedommager, reparer les pertes passées. Ce Marchand avoit bien perdu, mais il luy est arrivé un vaisseau qui l'a bien *recompensé*. Il faut *recompenser* le temps perdu, & étudier mieux que par le passé.

RECOMPENSER, se dit particulierement en matiere bene-

beneficiale, lors qu'on permute des Benefices, & qu'on en donne pareille valeur en autres titres. Ce Prieur a dequoy *recompenser* une bonne Chanoinie.

Recompensé, ée. part. pass.

RECOMPOSER. v. act. & redupl. Composer une seconde fois. Par l'art de Chymie on decompose & on *recompose* les mixtes plusieurs fois, & sur tout les metaux. Cet écolier a perdu son theme, il a été obligé de le *recomposer*.

Recomposer, se dit plus ordinairement en Imprimerie. Quand un Auteur corrige sur le plomb, les Compositeurs sont souvent obligez de *recomposer*, de remanier toute une feuille.

Recomposé, ée. part. pass. & adj.

RECOMPTER. v. act. & redupl. Compter une seconde fois ce qu'on a déjà compté, pour voir si on ne s'est point trompé la premiere. La monnoye d'or merite bien qu'on la *recompte*, qu'on la compte deux fois. Pour faire *recompter* un Normand, il faut luy dire, Il me semble que vous me donnez trop.

RECONCILIABLE. adj. m. & f. Qui peut être accommodé, reconcilié. Quand on a offensé les personnes à l'honneur, les choses ne sont gueres *reconciliables*.

Reconciliateur. s. m. Celuy qui reconcilie & racommode les gens qui sont mal ensemble. Ce Prelat est devenu le *reconciliateur* de toute la Noblesse de son Diocese.

Reconciliation. s. f. Renouëment d'amitié, racommodement. On a déja fait plusieurs fois la *reconciliation* de ce mary & de cette femme.

Reconciliation, se dit aussi de l'absolution qu'on reçoit de ses pechez au Sacrement de Penitence, laquelle fait rentrer le pecheur en grace, & le reconcilie avec Dieu.

Reconcilier. v. act. Remettre d'accord des personnes ennemies, ou qui avoient rompu ensemble, qui avoient de la froideur l'un pour l'autre. Les vrais amants se *reconcilient* d'eux-mêmes. Il est difficile de *reconcilier* ceux qui ont des haines inveterées. L'Evangile ordonne de laisser son offrande devant l'autel pour s'aller *reconcilier* avec son ennemi.

Reconcilier, se dit aussi en termes de devotion, des Heretiques qui abjurent leur heresie, qui rentrent dans le giron de l'Eglise; & des pecheurs qui rentrent en grace par le moyen du Sacrement de Penitence. La bonté de Dieu nous donne des graces pour nous *reconcilier* avec luy.

Reconcilier, se dit aussi d'une seconde confession qu'on fait pour être plus pur & plus net, avant que de se presenter à la communion, soit en s'accusant de quelques legers pechez obmis, soit qu'on les ait commis de nouveau depuis sa derniere confession. Dans l'ancienne Eglise il falloit avoir accompli le temps de sa penitence, pour être *reconcilié* par l'imposition des mains & l'absolution de l'Evêque.

Reconcilier, se dit aussi d'une Eglise, quand on la rebenit, pour y avoir eu quelque pollution ou effusion de sang, ou quand elle est reconquise sur des Heretiques.

Reconcilié, ée. part. pass. & adj. Les Italiens tiennent pour maxime, qu'il ne se faut jamais fier à un ennemi *reconcilié*.

RECONDUCTION. s. f. n'est en usage qu'en cette phrase: Il a occupé ce logis, cette ferme, par tacite *reconduction*, c'est à dire, aprés le temps de son bail expiré; il a entendu le retenir au même prix & conditions du precedent bail.

RECONDUIRE. v. act. Faire la civilité, l'honneur à quelqu'un de l'accompagner, quand il est venu rendre visite. Le Maistre des Ceremonies a conduit & *reconduit* cette compagnie qui est venuë saluer le Roy. Cet homme est tellement civil, qu'il m'a reconduit [illegible] qu'au carrosse.

Reconduit, uite. part. & adj.

RECONFORT. s. m. Ce qui console, qui [illegible]ge une affliction. La devotion est le meilleur [illegible] qu'on puisse avoir dans les pertes, dans les [illegible] fortune.

Reconforter. v. act. Consoler, soulager l'[illegible]tion de quelqu'un. Un tel étoit dans le desespoir, [illegible] par cette conversation il a été tout *reconforté*.

RECONFRONTER. v. act. Il signifie [illegible]quefois simplement, Confronter quelqu'un, [illegible] rarement il est reduplicatif, quand on confronte [illegible]sieurs fois les accusez les uns aux autres. Ce [illegible] demandé qu'on luy *reconfrontast* les témoins. [illegible] de même de *reconfrontation*. Ce criminel a tout [illegible] premiere confrontation, mais à la *reconfrontation* [illegible] tout advoué.

RECONNOISSABLE. adj. m. & f. Qui [illegible] aisement connoitre. Les visages difformes [illegible] sont plus *reconnoissables* que les autres. Il a [illegible]de, qu'il n'est plus *reconnoissable*. La bonne [illegible] tellement changé, enorgueilli, qu'il n'est pas [illegible]*noissable*.

RECONNOISSANCE. s. f. Idée qu[illegible] en la memoire d'une chose qu'on a autrefois con[illegible] luy a representé le cheval volé pour en tirer la [illegible]*sance*.

Reconnoissance, est aussi un dénouement commun des Romans & des Comedies, qu[illegible] quelque accident impreveu on vient à decou[illegible] ne personne qui a toûjours vécu sous un nom [illegible] qualité empruntée, se trouve être d'une autre [illegible] d'une autre parenté qu'on ne l'avoit creû [illegible] D'Urfé, Heliodore, ont fini leurs Romans [illegible] les *reconnoissances*.

Reconnoissance, signifie aussi le ress[illegible] qu'on témoigne d'un bienfait, l'envie qu'on [illegible] dre le reciproque. Les cœurs genereux [illegible] ont le plus de *reconnoissance*.

Reconnoissance, signifie encore le [illegible] recompense d'un service, d'un bon office qu[illegible] rendu, lors qu'il n'est point fixe, qu'il depend [illegible]tre discretion. Je luy ay fait un plaisir, j'[illegible] honnête *reconnoissance*.

Reconnoissance, en termes de Prat[illegible] acte par lequel on demeure d'accord qu'[illegible] chose, ou qu'on en est chargé. Les Seigneurs [illegible] obliger leurs tenanciers, & passer titre [illegible] *noissance* des droits qui leur sont deus [illegible] tes. On l'a assigné pardevant le Juge [illegible] de promesse. Je luy ay confié un depost [illegible] n'en ay point de *reconnoissance*.

RECONNOISSANT, ante. adj. Qui [illegible] gratitude. Un enfant ne sçauroit être trop [illegible] la bonne education qu'il a receuë de ses pere & [illegible]

RECONNOISTRE. v. act. Trouver qu[illegible] sonne ou une chose est la même que celle qu[illegible] veuë autrefois, ou qui nous a été designée. [illegible] *nu* cet homme à sa voix, à sa desmarche, qu[illegible] soit d'ailleurs bien changé. On a *reconnu* ce [illegible] la frontiere suivant les marques qui en avoient [illegible] nées. Le bœuf *reconnoist* l'étable de son maistre, [illegible] criture.

Reconnoistre, signifie aussi, Avoir de la [illegible]titude. Il y a du plaisir à obliger les honne[illegible] ils *reconnoissent* toûjours ceux qui leur ont rendu [illegible]vice.

Reconnoistre, signifie aussi, Payer à [illegible]tion, recompenser un service rendu. Si vous [illegible] cette affaire, je vous *reconnoistray* d'un beau present.

Rec[illegible]

RECONNOISTRE, signifie aussi, Faire quelque present, quelque offrande à son Seigneur, à son Pasteur, en vertu de sa superiorité. Il faut *reconnoistre* son Pasteur par le baisemain, par l'offrande. Les peuples *reconnoissent* leur nouveau Roy, en payant le droit du joyeux advenement à la Couronne.

RECONNOISTRE, en termes de Palais signifie, Avouer, declarer par escrit qu'on est obligé à payer ou à faire certaine chose. On l'a assigné en Justice pour *reconnoistre* ou nier sa promesse. Il a esté condamné à passer titre nouvel, & à *reconnoistre* cette rente.

RECONNOISTRE, signifie aussi, Descouvrir, esclaircir la verité de quelque chose. L'innocence de cette personne a esté enfin *reconnuë*, malgré la calomnie de ses ennemis.

RECONNOISTRE, en termes de Guerre signifie, Aller voir l'estat des choses pour en faire le rapport. Un General doit aller reconnoistre en personne la place qu'il veut assieger, pour en *reconnoistre* l'assiete, le foible & le fort. On a envoyé des troupes pour *reconnoistre* l'armée ennemie, pour *reconnoistre* leur camp, le terrain propre pour la marche, les guez des rivieres.

RECONNOISTRE, avec le pronom personnel signifie aussi, Faire reflexion sur soy, reprendre ses sens, pour songer à ce qu'on doit faire. J'ay esté tellement accablé d'affaires depuis huit jours, que je n'ay pas eu le loisir de me *reconnoistre*. En approchant de ce sens il signifie, Se repentir, faire penitence. Quand les pecheurs se *reconnoissent*, fust-ce à l'article de la mort, Dieu leur fait misericorde.

RECONNU, ÜE. part. pass. & adj.

RECONQUERIR. v. act. & redupl. Regagner par force d'armes un pays qu'on avoit perdu.

RECONQUIS, UISE. part. pass. & adj. Le Boulonnois & Calais s'appellent le pays *reconquis*.

RECONSTRUIRE. v. act. & redupl. Construire de nouveau. Il coustera plus à faire reparer cette maison, qu'à la *reconstruire* tout à neuf.

RECONSULTER. v. act. & redupl. Consulter plusieurs fois. Il a consulté son affaire en Province, on l'a trouvée bonne; il l'a *reconsultée* à Paris, on a trouvé qu'elle ne valoit rien.

RECONTER. v. act. & reduplicatif. Conter une seconde fois un conte, une histoire, un fait. Je ne me puis lasser d'ouir *reconter* cette adventure, tant elle est plaisante. Quand on dit *raconter*, on entend parler de la premiere fois qu'on a conté le conte ou l'histoire.

RECONTRACTER. v. n. & redupl. Contracter de nouveau. Les parents avoient fait casser ce contract de mariage, mais les parties ont *recontracté* & reiteré leur mariage, dés qu'elles ont esté en âge.

RECONVENIR. v. act. Terme de Palais. Former une demande incidente contre quelqu'un, soit pour une compensation, soit pour une garentie. Un deffendeur peut *reconvenir* sa partie, & luy demander par ses deffenses la deduction de ce qu'elle luy doit d'ailleurs, luy demander la garentie de la chose dont elle luy demande le prix.

RECONVENTION. s. f. Action par laquelle on demande à celuy qui demandoit. Une *reconvention* bien fondée emporte de droit la compensation.

RECONVENTION, signifie aussi un nouveau marché ou traité. Le premier prix de cette ferme estoit de tant, mais il y a eu depuis une *reconvention* entre nous qui l'a augmenté. On dit aussi, une tacite *reconvention*, au lieu d'une tacite reconduction.

RECONVOQUER. v. act. & redupl. Convoquer de nouveau, rassembler. Le Roy d'Angleterre avoit prorogé son Parlement, mais il a esté contraint de le *reconvoquer*, de le rassembler.

RECOQUILLEMENT. s. m. Action de ce qui se recoquille. Le *recoquillement* d'une feuille, d'un ver, &c.

RECOQUILLER. v. act. & redupl. Retrousser par les bords, & mettre en rond. Les chapeaux se *recoquillent*, se retroussent par galanterie. Les tulippes & les fleurs se *recoquillent* par la secheresse, quand elles sont fanées. Les vers de terre se *recoquillent* & se retroussent en rond. Les feuillets d'un livre se *recoquillent*, quand il est trop manié. Ce mot vient de ce que les choses ainsi retroussées ressemblent en quelque façon à une coquille.

RECOQUILLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RECORDER. v. act. & reduplicatif. Corder encore une fois, refaire une corde dont les cordons estoient separez.

RECORDER, signifie aussi, Repeter & remettre en son esprit quelque chose, pour ne la pas oublier. *Recorder* sa leçon. On disoit aussi autrefois, Quand je me *recorde*, pour dire, Quand je me souviens.

RECORDER, en termes de Pratique signifie, Attester un exploit, le faire signer par des tesmoins, pour le rendre plus solemnel. L'Ordonnance enjoint aux Sergents de faire *recorder* leurs exploits, afin qu'on leur adjouste foy en Justice. Un exploit de criées, en retrait lignager, est nul, s'il n'est pas bien *recordé*. Ce mot se dit proprement des tesmoins, quand on les repete, & qu'on leur fait faire leur deposition sur quelque chose douteuse, à cause qu'ils disent qu'ils se *recordent* & se ressouviennent des choses dont ils deposent.

RECORS. s. m. se disoit autrefois en cette phrase: J'en suis *recors* & memoratif, pour dire, Je m'en souviens: mais il est vieux.

RECORRIGER. v. act. & redupl. Corriger plusieurs fois. Un Auteur ne sçauroit garder trop longtemps son ouvrage pour le *recorriger*. Il faut *recorriger* les feuilles, aprés qu'elles ont passé par les mains du Correcteur d'Imprimerie.

RECORRIGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RECORS. s. m. Aide de Sergent, celuy qui l'assiste, lors qu'il va faire quelque exploit, ou execution, qui luy sert de tesmoin, & qui luy preste main forte. Cet exploit est signé d'un Sergent & de deux *Recors*. Il a esté arresté par plusieurs Sergents & *Recors*. On l'appelle d'un nom odieux un *poussecul*. Originairement le mot de *Recors* signifioit un tesmoin *qui rei actæ meminit, & ejus dat testimonium*.

RECOUCHER. v. act. & reduplicatif. Remettre au lit. On leve ce malade pendant quelques heures, & puis on le *recouche*. Il s'est levé trop matin, il s'est allé *recoucher*.

RECOUCHER, se dit aussi à la lutte, au jeu, &c. L'ennemy qu'il avoit abattu s'est relevé, il l'a *recouché* par terre. Il avoit couché d'abord une pistole, il en a *recouché* trois.

RECOUCHÉ, ÉE. part. & adj.

RECOUDRE. v. act. & redupl. Rejoindre, rattacher avec du filet ce qui s'estoit descousu. *Recoudre* des bas, des souliers, une playe.

RECOUSU, ÜE. part. pass. & adj.

RECOUPPE. s. f. Son que l'on remet au moulin pour en tirer une seconde fois de la farine. Les pauvres gens dans la famine ne mangent que du pain de *recouppe*.

RECOUPPES, au plur. sont des menus morceaux qui tombent des pierres, quand on les couppe, quand on les taille. Les *recouppes* de pierres servent à mettre sous les carreaux des planchers, dans les allées des jardins, afin que l'herbe ne vienne pas si facilement.

On appelle aussi *recouppes*, des chapelures de pain, des croustes, & des petits morceaux qui restent sur les bonnes tables aprés le repas, dont les pauvres font du potage.

RECOUPPEMENT. s. m. Terme de Maçonnerie. C'est

C'est la même chose que *retraite*, qui se dit quand on diminuë de l'espaisseur des fondements d'un mur qu'on esleve, sur lequel on se retire de temps en temps.

RECOUPPER. v. act. & redupl. Coupper une seconde fois pour corriger le defaut d'une premiere couppe. Cet habit a esté mal couppé d'abord, il l'a fallu *recoupper*. A l'égard des bois, on dit *reseper*. Au jeu, quand on n'a pas couppé net, on fait *recoupper*.

RECOUPPÉ, ÉE. part. pass. & adj.

En termes de Blason, on appelle un Escu *recouppé*, quand aprés avoir esté couppé une fois, il est couppé derechef.

RECOURBER. v. act. Courber ou tourner une chose en arc, la mettre hors de la ligne droite. Un tuyau *recourbé* s'appelle un *syphon* en termes d'Hydrauliques. Une retorte en Chymie est un vaisseau qui a le cou *recourbé*. Les Ouvriers se servent quelquefois de regles *recourbées*; les Tourneurs de compas à pointes *recourbées*.

RECOURBÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RECOURIR. v. n. redupl. Courir plusieurs fois. Le mestier des Postillons est de courir & de *recourir* sans cesse. Ce valet a oublié cette lettre qu'on luy avoit donné charge de porter, *recourez* aprés.

RECOURIR, signifie aussi, Se refugier en un lieu saint ou respecté, ou en lieu fort, qui met en seureté contre les poursuites de la Justice, ou de la violence d'ennemis. Les Temples ont esté de tout temps des asyles où *recourent* les criminels. Cet homme a esté contraint de *recourir* à son chasteau pour se mettre en lieu seur.

RECOURIR, signifie aussi figurément, Implorer l'aide, la faveur, la bonté, la protection de quelqu'un qui peut assister dans le besoin. Il a fallu *recourir* à la clemence du Prince pour obtenir remission de ce crime. Il faut *recourir* à Dieu & à la Philosophie pour se consoler dans ses afflictions. Toutes les requestes aboutissent à ces mots, Le supliant est obligé de *recourir* à l'autorité de la Cour, pour luy estre sur ce pourvû.

On dit en ce sens, *Recourir* aux remedes, *recourir* aux armes, à la force, à la ruse, pour dire, Estre obligé de s'en servir pour sa guerison, & pour sa deffense. Pour entendre ce passage, il faut *recourir* aux Commentaires, aux Manuscrits, aux Originaux.

RECOURRE. v. act. Rattraper ce qui a esté pris ou enlevé, soit d'adresse, soit de force. On a pris ce voleur, mais on n'a pû *recourre* qu'une partie de son vol. Nos gens ont *recouru* tout le butin & les prisonniers que les ennemis avoient fait. Nôtre vaisseau eschoüa, on n'en pût *recourre* qu'une partie des marchandises. Il a dissipé tout son bien en jeu, en procés, tout ce qu'il en a pû *recourre*, c'est ce petit fonds dont il vit fort pauvrement.

RECOUS, OUSSE. part. & adj. Un prisonnier *recous*, du butin *recous*.

RECOURS. s. m. Refuge, asyle où on court; faveur, protection qu'on implore; remede, soulagement qu'on recherche. Il faut avoir *recours* aux autels pour y trouver la seureté & la consolation. Celuy qui ne peut pas payer, doit avoir *recours* aux prieres pour appaiser sa partie. Il ne faut pas attendre à l'extremité pour avoir *recours* aux remedes, aux Medecins spirituels & corporels.

RECOURS, en termes de Palais signifie, Garentie, action par laquelle on peut se faire dedommager par un tiers d'une condamnation qu'on a soufferte, ou qu'on est en danger de souffrir. L'acheteur qui est evincé du fonds qu'il a payé, a naturellement son *recours* contre son vendeur. L'arrest porte, Sauf son *recours*, ou sans prejudice de son *recours* contre qui il appartiendra.

RECOURS, en termes de Monnoye, est une permission de foiblage sur le poids de l'espece; & en cela il est different du *remede*, qui est une semblable permission sur le poids de marc. Ces remedes commencerent premierement par *recours*, & ont continué par remedes, qui ont esté permis ensemble jusqu'au temps de Charles VII. depuis lequel on s'est servi seulement du mot de *remede*.

RECOURS, est aussi la relation de l'espece au marc, & du marc à l'espece. Par exemple, il y doit avoir tant d'escus, tant de pistoles au marc: c'est ce qu'on appelle le *recours*.

RECOUSSE. s. f. Action par laquelle on rattrape, on reprend ce qui avoit esté enlevé, ou on sauve quelque chose de ce qui estoit en danger de se perdre. On a [illegible] tard à la *recousse* de ce prisonnier, de ce butin, car les ennemis l'avoient desja mis en lieu de seureté. On a sauvé quelques marchandises de ce vaisseau [illegible] mais c'est une pauvre *recousse*. En quelques Coustumes, comme en celles de Tours & d'Angers, on [illegible] retrait lignager, *recousse*; & les rentes rachettables [illegible] tes à *recousse*.

RECOUVREMENT. s. m. Action qui [illegible] blit en possession d'une chose perduë. On [illegible] amis sur le *recouvrement* de leur santé. C'est [illegible] sard qui est cause du *recouvrement* du vol qu'[illegible] fait.

RECOUVREMENT, signifie encore, Reprise, [illegible] tion. Il n'a pû estre payé de sa dette sur cette [illegible] on luy a donné son *recouvrement* à prendre sur [illegible] biens.

RECOUVREMENT, est aussi l'action ou la [illegible] pour faire payer des droits, des taxes, impositions [illegible] divers particuliers. Ce Traitant s'est chargé [illegible] *couvrement* des droits des francs-fiefs & nouveaux acquests. Les Asseeurs & Collecteurs font le *recouvrement* des tailles dans les Parroisses.

RECOUVRER. v. act. Retrouver ce qu'on [illegible] du, estre restabli en son premier estat. Il a [illegible] reux, qu'il a *recouvré* son argent. Cette femme a [illegible] *vré* son embonpoint, son teint, sa beauté. Ce [illegible] vient du Latin *recuperare*.

RECOUVRER, signifie encore, Recueillir, [illegible] cher, & faire payer des droits & taxes deus par [illegible] ses personnes. On aura bien du mal à *recouvrer* [illegible] niers, il y aura bien des nonvaleurs.

RECOUVRER, signifie aussi, Reprendre, [illegible] sur autre chose. On a revoqué ce traité; [illegible] avances, on les a données à *recouvrer* sur [illegible]

RECOUVRÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RECOUVRIR. v. act. & redupl. Couvrir [illegible] de fois. Il faut *recouvrir* cette galerie d'[illegible] Le temps n'a esté serein qu'un moment, il [illegible] se *recouvrir*. Vous vous enrheumerez, si [illegible] *recouvrez* bientost. Ce mot vient du Latin [illegible] *rire*.

RECOUVERT, ERTE. part. pass. & adj. Ce [illegible] esté *recouvert* tout à neuf. On dit au Palais, Les [illegible] nouvellement *recouvertes* & retenuës par la partie [illegible] se donnent un moyen de requeste civile. En ce [illegible] vient de *recouvrer*.

On appelle en Menuiserie, paneaux *recouverts*, [illegible] sont plus espais que les pieces de l'assemblage, & [illegible] debordent. On dit aussi en Maçonnerie, des joints [illegible] *couverts* & cachez.

A' RECOY. adv. D'une maniere douce, tranquille, paisible. Cet homme s'est retiré des affaires, [illegible] doucement & *à recoy* à la campagne. Cette maison [illegible] *à recoy*, on n'y entend point de bruit, on n'y a [illegible] point de visites importunes. Ce valet se tient à recoy, [illegible] bras croisez, quand on ne le regarde point. Ce mot vieillit.

RECRACHER. v. act. & redupl. Cracher plusieurs fois, ou rejetter ce qu'on a pris dans la bouche. [illegible]

Quand on a mis de l'aloés, ou quelque chose d'amer dans la bouche, on est bientost obligé de le *recracher*, on ne crache pas pour une fois, on *recrache* tant qu'on sent de l'amertume.

RECREANCE. s. f. Jugement de provision en matiere beneficiale, qui maintient en la jouïssance d'un Benefice litigieux pendant le procez celuy qui a un droit ou un titre coloré & le plus apparent. La *recreance* ne doit point être donnée à un devolutaire. En matiere de Regale ce jugement s'appelle *estat*. Ce mot vient de *recredentia* Latin, qui signifioit *remise en possession*.

RECREANCE, se disoit autrefois de toute sorte de jouïssance qu'on adjugeoit par provision, soit en matiere de complainte & de reintegrande à l'égard des heritages, soit en matiere de saisie pour les fruits des loyers, des pensions, du bestail, ou même des personnes arrestées; & on disoit *recreancer* ou *recroire*, quand on rendoit à l'executé les biens sur luy pris par execution, & lors qu'on l'en resaisissoit.

RECREANCE, se dit aussi de la jouïssance effective du Benefice. Ce Curé ne jouit que par *recreance*, il poursuit le jugement de la pleine maintenuë.

RECREATIF, IVE. adj. Qui divertit, qui rejouït. Ce livre est plein de traits agreables & *recreatifs*. Ce jeu est fort varié & fort *recreatif*.

RECREATION. s. f. Delassement de l'esprit, agreable divertissement. Il faut aprés les repas prendre quelque *recreation*. On tient que le jeu des eschecs est une occupation, plustost qu'une *recreation*.

RECREATION, se dit aussi de quelques ouvrages qu'on a composez pour divertir les autres. Les *Recreations* Mathematiques sont pleines d'agreables problemes. Les heures de *recreation* de Guichardin sont pleines de bons contes, de beaux apophthegmes.

RECREDENTIAIRE. s. m. Beneficier qui jouit par recreance d'un Benefice.

RECREER. v. act. Divertir, se delasser. Les petits jeux *recreent* une compagnie. Les Religieux dans leurs Cloistres ont une heure pour se *recreer* aprés le repas.

RECREER, signifie encore, Avoir des qualitez agreables, conformes à nostre nature, qui nous esveillent, qui nous plaisent. L'esmail des prairies *recrée* nos yeux. Le vin *recrée* l'ame, reveille les esprits. Il nous a fort *recreez* pendant le repas avec mille plaisanteries.

RECREER, signifie aussi, Creer une seconde fois. Ces offices ont été supprimez par l'Edit d'un tel mois; mais ils ont été *recreez* par un Edit subsequent.

RECRÉÉ, ÉE. part. & adj.

RECREUSER. v. act. & redupl. Creuser de nouveau ou plus avant. On n'a point trouvé d'eau en cet endroit-là, il a fallu *recreuser* ailleurs. Les fossez de ce chasteau n'ont pas été jugez assez profonds, il a fallu les *recreuser*.

RECREUSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RECRIBLER. v. act. & redupl. Cribler plusieurs fois. Pour avoir du bled bien net, il le faut *recribler* souvent, de peur qu'il ne sente la poudre.

RECRIMINATION. s. f. Accusation posterieure que fait un accusé contre son accusateur sur le même fait. Quand deux parties ont fait leur plainte en même temps, on juge premierement qui demeurera l'accusé, ou l'accusateur, c'est à dire, sur qui tombera la *recrimination*. On n'a point d'égard aux reproches qui sont faits par *recrimination*.

RECRIMINATION, se dit aussi en conversation ordinaire, des reproches qu'on fait, ou des injures qu'on dit le dernier & aprés coup. Tout ce qu'on a dit contre luy n'est que du second bond, & par *recrimination*.

RECRIMINER. v. neut. Accuser son accusateur. Il a fait informer le dernier, toute cette procedure est faite en *recriminant*.

RECROISETÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit de la croix, lors qu'à l'extremité de ses branches il y en a une autre petite qui la traverse; ce qui forme quatre petites croix, ou croisettes. Il porte d'argent à six croix *recroisetées* de gueules.

RECROISTRE. v. n. & redupl. Croistre de nouveau. La riviere étoit diminuée, mais elle *recroist*. Ce bois a été couppé il n'y a pas assez long-temps, il luy faut donner le loisir de *recroistre*.

RECROTTER. v. act. & redupl. Crotter de nouveau. On a beau se decrotter, on ne sçauroit faire un pas en cette ville sans se *recrotter*.

RECRU, UË. adj. Fatigué de travail corporel, d'une marche trop longue, d'un combat. Il parut des trouppes fraisches à la place de celles qui étoient *recruës*. Les animaux qui sont trop las & *recrus* ont de la peine à manger. Il faut donner des quartiers de rafraischissement, des journées de sejour à des soldats qui sont *recrus*. Scaliger dit qu'on appelle un cheval *recru*, quasi *recrudu*erit.

RECRUE. s. f. Levée de gens de guerre pour augmenter une Compagnie, ou remplacer les soldats qui ont deserté, ou qui sont morts. Ce Capitaine est allé faire sa *recruë* en son pays. On luy a donné 500. livres pour sa *recruë*.

RECTANGLE. adj. & subst. Figure qui a un ou plusieurs angles droits. On ne le dit que du triangle qui peut avoir un angle droit, s'il est plan, ou rectiligne; & trois, s'il est spherique; & aussi du quarré ou du barlong, qui ont quatre angles droits: les autres figures regulieres n'en peuvent avoir pas un.

RECTANGULAIRE. adj. Qui a plusieurs angles droits. Les quarrez & les cubes sont des figures & des corps *rectangulaires*.

RECTEUR. s. m. Le Chef & le premier Officier électif d'une Université. Le *Recteur* marche suivy des quatre Facultés, & est precedé de ses Bedeaux. Le *Recteur* s'eslit tous les trois mois, & il est choisi de la Faculté des Arts, dautant que son premier establissement se fit au temps que la Faculté des Arts estoit separée de la Faculté de Theologie, & que celles du Decret & de la Medecine n'estoient pas encore establies. La Procession du *Recteur* se fait quatre fois l'année, & ce jour-là on ne presche point, & on n'ouvre point les Classes dans aucun College.

RECTEUR, signifie aussi à Bourdeaux, & en quelques Provinces, un Curé qui gouverne une Parroisse; & dans plusieurs Communautez, Couvents & Hospitaux, celuy qui gouverne la Maison. Aux Jesuites il y a le *Recteur* du College, qui a l'inspection sur les Regens & les escoliers. Il y a des *Recteurs* à l'Academie de Peinture, qui la gouvernent par quartier, & sont au dessous du Directeur.

RECTIFICATION. s. f. Terme de Chymie. Distillation ou sublimation plusieurs fois reïterée pour rendre une substance plus pure & plus degagée de ses parties aqueuses & terrestres.

RECTIFIER. v. act. Corriger quelque manquement, & remettre les choses dans la regle. Cette procedure est mauvaise, il la faut *rectifier*.

RECTIFIER, en termes de Chymie, c'est reïterer des distillations ou sublimations de choses déjà distillées ou sublimées, comme eaux de vie, esprits & huiles, pour les avoir plus pures & plus fortes. On *rectifie* aussi les metaux par la coupelle, les regules par des fusions reïterées, & les autres substances par des operations convenables.

RECTIFIÉ, ÉE. part. pass. & adj. De l'esprit de vin *rectifié*, c'est celuy qui a été distillé plusieurs fois.

RECTILIGNE. adj. m. & f. Terme de Geometrie. C'est une figure composée de lignes droites. Un trian-

triangle *rectiligne* est opposé à un triangle *spherique*. La premiere partie de la Trigonometrie enseigne la resolution des triangles *rectilignes*.

RECTITUDE. s. f. qui ne se dit qu'au figuré de ce qui est juste, selon droit & raison. Ce Juge a beaucoup d'integrité, il vit & agit avec un grande *rectitude* d'esprit, ou de mœurs. La *rectitude* de l'intention est ce qui donne le merite aux bonnes œuvres.

RECTORAT. s. m. Qualité de Recteur d'une Université. On a dit d'un semblable Officier,

> Que comme au grand Pontificat,
> Il parvint jusqu'au *Rectorat*.

RECTORERIE. s. f. Cure, direction de Parroisse. C'est un nom qu'on leur donne en plusieurs Provinces.

RECUEIL. s. m. Collection, ramas, assemblage de plusieurs choses. Le cabinet du Roy est un *recueil* de ce qu'il y a de plus beau, de plus rare dans la curiosité. Il a fait un *recueil* des plus belles medailles, des plus beaux tableaux, des plus belles estampes de l'Europe.

RECUEIL, se dit aussi figurément en choses morales, & de Litterature. Un Predicateur se sert utilement de tous les *recueils*, des collections, des plus belles pensées qu'il a trouvées dans les livres.

RECUEIL, se dit aussi de l'assemblage de plusieurs ouvrages compilez & reliez ensemble. La Bibliotheque des Peres est un beau *Recueil*. On a fait un *Recueil* des Poëtes Grecs en III. Tomes. Fontanon a fait un *Recueil* des Ordonnances de nos Rois. Tournet, Papon, le Prestre & une infinité d'autres ont fait des *Recueils* d'arrests. Polyanthea, Lycosthene, le Theatre de la Vie humaine de Zuinger, sont de beaux *Recueils* de lieux communs.

RECUEILLEMENT. s. m. Terme de Devotion. Action par laquelle on detache son esprit entierement des choses mondaines, pour ne penser qu'à la contemplation des grandeurs de Dieu. La perfection du Chrétien est de vivre dans un grand *recueillement* d'esprit.

RECUEILLIR. v. act. Faire la recolte, la cueillette des fruits, des revenus d'une terre. Il y a certaines années où on ne *recueille* ni bled ni vin en certaines terres. On dit aussi, *recueillir* une succession.

RECUEILLIR, signifie aussi, Faire une recepte, une cueillette d'aumosnes, ou de contributions volontaires pour quelque dessein pieux, ou public. Cette Dame a *recueilli* cent pistoles pour les pauvres dans son voisinage.

RECUEILLIR, se dit figurément en choses morales. Un Advocat, un Medecin, *recueillent* en vieillesse le fruit des estudes de leur jeunesse. Ce Conquerant a *recueilli* le fruit de ses peines & de ses fatigues, qui est la gloire.

RECUEILLIR, signifie aussi, Profiter, retenir quelque chose d'un discours, d'une lecture, en tirer quelque consequence. Un jeune homme doit *recueillir* tous les plus beaux endroits qu'il trouve dans tous les livres qu'il lit. Stobée a *recueilli* beaucoup de sentences des Anciens qu'on ne trouve point ailleurs. Ce Sermon est trop fondé sur le dogmatique, on n'en *recueille* pas grand fruit. Il m'a fait un grand discours, tout ce que j'en ay pû *recueillir*, c'est qu'il veut estre payé de son deu.

RECUEILLIR, signifie aussi, Heberger, loger, traitter favorablement ceux qui viennent demander par charité le couvert, un asyle. La veuve qui *recueillit* le Prophete fut bien recompensée de sa charité. C'est une grande ingratitude à un homme, de trahir celuy qui l'a *recueilli*, qui luy a donné un asyle chez luy.

RECUEILLIR, signifie aussi, Ramasser plusieurs choses égarées ou dispersées. *Recueillir* les debris d'une armée, d'un naufrage.

RECUEILLIR, en ce sens signifie aussi, Com[illegible] ramasser en un corps plusieurs ouvrages de mesme [illegible] André Du Chesne a *recueilli* les anciens Historiens [illegible]çois. Le Pere Cossard a *recueilli* les Conciles [illegible] sieurs autres. Courat a *recueilli* les plus beaux vers [illegible] temps, de Malherbe, Racan, Maynard, &c.

RECUEILLIR, se dit aussi des voix, des [illegible] C'est au President d'une Assemblée à recueillir le[illegible] C'est un homme de loisir, qui va *recueillir* [illegible] toutes les nouvelles de la ville.

On dit aussi, *Recueillir* ses esprits, pour dire, R[illegible] soy aprés quelque émotion, quelque trouble [illegible] quelque peur, colere, blessure. Aprés qu'on [illegible] ses esprits, il faut faire reflexion sur ce qu'on [illegible] ce qu'on a fait, pendant que l'imagination est[illegible]

Il signifie aussi, Rappeller tous ses sens, les [illegible] toutes autres pensées, pour appliquer son esprit [illegible]tier à quelque estude. Le matin est la meilleure [illegible] pour estudier, parce que les esprits sont plus [illegible]

Il se dit en ce sens plus particulierement en termes [illegible]votion. Il faut qu'une ame se detache des [illegible] monde, qu'elle se *recueille* toute entiere en [illegible] pour bien vaquer à la contemplation, & à [illegible]

RECUEILLIR, avec le pronom personnel [illegible] pour, Abreger & conclurre. Aprés qu'un A[illegible] plaidé plusieurs Audiences, il faut enfin qu'il [illegible]*le*, qu'il fasse une breve recapitulation de ce q[illegible] & qu'il conclue.

RECUEILLI, IE. part. & adj.

RECUIRE. v. act. & redupl. Cuire encore [illegible] Il faut faire *recuire* ces confitures qui sont [illegible] a consommé tout le pain, il faut *recuire* au [illegible]

RECUIRE, se dit aussi des metaux qu'on [illegible] pour les rendre plus maniables, moins [illegible] ductiles, & particulierement des flans des [illegible] des medailles. On le dit aussi des verres & [illegible] remet au feu pour faire fondre, & faire [illegible] leurs minerales qu'on y applique. On recuit [illegible] monnoye dans une poesle de fer avec du [illegible] remuë en l'air, comme les Calvaniers qui [illegible] bled, jusqu'à ce qu'ils soient blancs ou rouges [illegible] les nettoye avec un plumeau qui est fait de [illegible] ailes d'oiseau adossées & cousues ensemble. [illegible] cuite se fait ordinairement par les apprentis [illegible]ment *Recuiteurs*. L'Ordonnance veut qu'ils [illegible] *recuisent* les flans & carreaux à toutes [illegible] donnent à l'ouvrage; autrement il [illegible] carnes, & s'estoileroit, comme ils [illegible]

RECUIT, ITE. adj. qui se dit des humeurs [illegible] demi-seches qui sont dans le corps; [illegible] *cuits*, quand ils sont durs ou secs, & quand [illegible] une grande chaleur d'entrailles.

RECUIT, ITE. s. m. & f. Action par laquelle [illegible]*cuit*, on remet au feu les metaux, les [illegible] verre.

RECUL. s. m. Mouvement en arriere. Il [illegible] gueres que de celuy que fait du canon par [illegible] poudre, quand il tire. Le *recul* du canon est [illegible] douze pieds; mais pour le rendre moindre, [illegible] un peu d'élevation par derriere à la plateforme [illegible] batterie.

RECULÉE. s. f. Action par laquelle on se [illegible]riere. On le dit sur tout en cette phrase: Faire [illegible] *reculée*, qui oblige à se reculer.

RECULEMENT. s. m. Retardement, ce qui [illegible] quelque chose. Le *reculement* de ce payement [illegible] par la faute des assignations. Le *reculement* de [illegible] ne vient que par la chicane des parties adverses.

RECULEMENT, est aussi une partie du harnois [illegible] val de charrette ou de carrosse, qui sert à [illegible]

RECULER. v. act. Esloigner quelque chose [illegible]

on est, soit en le poussant en arriere, ou à costé. Il faut faire *reculer* tout ce peuple qui nous presse, qui nous eschauffe. Ce bastiment est trop prés de la riviere, il le falloit *reculer* de cinq ou six toises. Le canon *recule*, quand on le tire.

RECULER, se dit aussi du mouvement du Soleil & des astres, quand ils semblent aller en arriere, lors qu'ils s'éloignent de nous, ou ne venir pas à point nommé, quand nous les attendons. Le Soleil commence à *reculer* dans le Signe du Cancer. Dans la supputation des temps on insere tous les quatre ans un jour bissexte dans l'année, parce que le Soleil *recule* d'environ cinq ou six heures par chacun an.

RECULER, signifie à la guerre, S'ébranler, fuir, tourner le dos. Les braves soldats ne *reculent* jamais. Quand on fait un deffi à ce brave, il ne *recule* point, il accepte le combat.

RECULER, signifie encore, Esloigner. Ce Prince étoit heritier presomptif de la Couronne, mais il est né des enfans au Roy qui l'ont beaucoup *reculé*. Un Noble qui s'est mesallié *recule* beaucoup ses enfans des Prelatures & dignitez où il faut faire preuve de Noblesse. Ces gens-là sont parens, mais c'est en un degré fort *reculé*. Il s'est allé loger en un endroit de la ville fort *reculé*, fort éloigné du cœur de la ville, du commerce.

RECULER, se dit figurément en choses morales. Ce Courtisan étoit bien auprés du Roy, mais par quelque rapport il a été bien *reculé*. Il a laissé passer sa cause au rolle, voilà le jugement de son affaire bien *reculé*. Bien loin que cet escolier profite, il *recule*, au lieu d'avancer. On n'a point envoyé le fonds des rentes, les payements sont *reculez* de trois mois.

RECULER, signifie encore en ce sens, Refuser, eviter la dispute. Quand on deffie un Ministre à la controverse, il *recule*, il n'accepte pas le party. Quand on presse cet homme-là de payer, il *recule* toûjours. On a mis garnison chez luy, il ne peut plus *reculer*.

On dit aussi figurément, qu'un Capitaine a *reculé* les bornes de l'Empire, pour dire, qu'il a fait des conquestes qui l'ont aggrandi.

On dit proverbialement, qu'il faut *reculer* pour mieux sauter, pour dire, qu'il faut differer une entreprise, quand on ne voit pas des conjonctures favorables pour la faire reüssir, & attendre un autre temps. On dit aussi en beaucoup d'occasions, Quand on n'advance pas on *recule*.

RECULÉ, ÉE. part. pass. & adj.

A' RECULONS. adv. A rebours, d'un sens contraire. Il a retenu cent noms propres, & les repete tous de suite & *à reculons* sans broncher. Ce mot vient de *re* & *culus*.

Il signifie aussi, En retournant en arriere. Les escrevices marchent *à reculons*. On dit que quand on saluë le Grand Seigneur, il s'en faut retourner *à reculons*, & sans luy tourner le dos.

Il signifie encore, De mal en pis, à rebours de bien. Depuis qu'il a chassé ce Facteur, tout son negoce va *à reculons*.

On dit proverbialement de ceux qui sont mal en leurs affaires, qu'ils sont comme des Cordiers, qu'ils gagnent leur vie *à reculons*.

RECURRENT. adj. Terme de Medecine, qui se dit d'un nerf qui jette plusieurs petits rameaux dans les muscles du larinx; & est ainsi nommé, parce qu'il se replie comme une corde qu'on passe sur une poulie, afin qu'il soit plus sec & plus fort. On l'appelle *recurrent*, parce qu'il remonte & recourt du thorax en haut.

On appelle aussi vers *recurrents*, les vers qui se lisent à rebours, & autrement *reciproques* ou *retrogrades*.

RECUSABLE. adj. Juge contre lequel on a de justes causes de suspicion. La trop grande familiarité d'un Juge avec sa partie le rend suspect & *recusable*. Il y a des personnes *recusables* de droit.

RECUSATION. s. f. Acte par lequel on prie un Juge de s'abstenir du jugement d'un procés. La parenté, l'inimitié capitale, sont de justes causes de *recusation*, & quelques autres enoncées dans le XXIV. Titre de l'Ordonnance de 1667.

RECUSER. v. act. Proposer contre un Juge des causes suffisantes pour monstrer qu'il ne doit pas connoistre du different des parties. Ce Juge a interest dans l'affaire, il le faut *recuser*. Un Juge se doit *recuser* luy-même, quand il sçait qu'il y a de justes causes de recusation contre luy.

RECUSÉ, ÉE. part. pass. & adj. Un Procureur General ne peut estre *recusé*.

RED.

REDACTION. s. f. Terme de Palais, qui se dit des Coûtumes redigées par écrit auxquelles on a donné force de loy. Les usages des lieux étoient incertains, avant que le Roy eust nommé des Commissaires pour la *redaction* & reformation des Coûtumes.

REDACTION, signifie aussi, Compilation de plusieurs Livres, Traittez, ou autres choses ramassées ensemble. Ceux qui ont fait la *redaction* des Poëtes Grecs en un corps, la *redaction* des Ordonnances en deux Volumes, ont fort obligé le public.

REDANSER. v. act. & redupl. Danser de nouveau. La loy du bal veut qu'on fasse *redanser* ceux qui nous ont pris pour danser. Ce jeune homme ne sçait qu'une courante, il la *redanse* toûjours. Des Accords fait un plaisant rebus de ces mots, *J'ay dansé & redansé*, en mettant un G dans un C, & une R dans un C.

REDARGUER. v. act. Terme qui se dit au College, lors que les Maistres reprennent leurs écoliers. Ce vieux Pedant ne fait que *redarguer*, il trouve toûjours quelque chose à *redarguer* sur tout ce qu'on fait. Ce mot est bas.

REDDITION. s. f. Action par laquelle on rend. Il ne se dit qu'en certaines phrases. Tout homme qui reçoit les deniers d'autruy, est tenu de droit à *reddition* de compte. C'est toûjours aux despens des loyaux cousts que se fait la *reddition* de compte. Le manque de vivres ou de munitions est la cause de la *reddition* des places. La mort d'une partie arrivée auparavant la *reddition* d'un arrest, le rend nul, met le procés hors d'état.

REDEBATTRE. v. act. & redupl. Debattre de nouveau. On n'est pas receu à *redebattre* les articles d'un compte qu'on a déja debattus, quand les debats ont été jugez.

REDECLARER. v. act. & redupl. Declarer de nouveau. Ce n'est pas assez de luy avoir declaré verbalement mon intention, je la luy ay *redeclarée* par écrit.

REDEDIER. v. act. & redupl. Dedier de nouveau. On *rededie* les Eglises, quand elles ont été polluës, violées ou profanées, quand il y a eu effusion de sang, ou de semence.

REDEFFAIRE. v. act. & redupl. de *deffaire*. Deffaire de nouveau. Penelope a plusieurs fois fait, deffait & *redeffait* sa toile pour amuser ses amans.

REDEJEUNER. v. act. & redupl. Faire un second déjeuner. Nous estions à la fin de nôtre déjeuner, quand il est venu de nouveaux amis qui nous ont obligé à *redejeuner* pour leur tenir compagnie.

REDELIBERER. v. act. & redupl. Remettre une chose en deliberation. On avoit arresté au Conseil de guerre une telle entreprise, mais il est survenu un advis qui a obligé à *redeliberer* de nouveau.

REDELIVRER. v. act. & redupl. Cet homme s'est fait mettre deux ou trois fois prisonnier, esperant que

que les Dames de la Charité le *redelivrerent* encore une fois.

REDEMANDER. v. act. & redupl. Demander à quelqu'un ce qu'on a eu autrefois. On a raison de *redemander* son argent, quand le terme du billet est échcu. Il *redemande* la femme qu'on luy a enlevée.

Redemander, signifie aussi, Demander plusieurs fois. On *redemande* aux criminels plusieurs fois la même chose, pour voir s'ils ne se coupperont point dans de differens interrogatoires.

REDEMEURER. v. n. & redupl. Demeurer de nouveau. On vouloit chasser ce valet, mais il a tant prié, qu'on l'a laissé *redemeurer* au logis.

REDEMOLIR. v. act. & redupl. Demolir de nouveau. On a *redemoli* trois ou quatre fois ce pavillon pour satisfaire l'humeur fantasque de celuy qui l'a fait bastir.

REDEMPTEUR. s. m. Il ne se dit qu'en cette phrase: Nostre Seigneur Jesus-Christ est nôtre Sauveur & *Redempteur*, celuy qui nous a rachetez de l'Enfer aux dépens de son sang.

Redemption. s. f. Rachat, remise en liberté. J. C. a operé le mystere de nôtre *redemption* sur l'arbre de la croix. L'Ordre des Mathurins & celuy de la Merci sont établis pour la *redemption* des captifs d'entre les mains des Infideles.

REDENS. s. m. Terme de Fortifications. Ce sont des angles entrans & saillans dont les faces se flanquent l'une l'autre. On s'en sert pour fortifier les murailles où il n'est pas necessaire de faire la dépense des bastions, comme quand elles sont sur des rivieres, sur la mer, &c. Souvent le parapet du corridor est en *redent*. On les appelle quelquefois *ouvrage à scie*.

Redent, est aussi un terme dont on se sert dans le mesurage des bois ouvragez. Quand un arbre a plusieurs branches au haut de sa tige, on laisse la plus convenable, & on couppe les autres, & cette branche s'appelle le *redent*; ce qui fait qu'on trouve deux sortes de grosseurs dans la même piece.

REDESCENDRE. v. act. & redupl. Descendre une seconde fois. Un manœuvre remonte & *redescend* continuellement à l'eschelle. On dit aussi, Dés que vous aurez monté la montagne, il faudra *redescendre*.

Redescendu, ue. part. pass. & adj.

REDEVABLE. adj. m. & f. Reliquataire, debiteur d'un reliqua de compte, ou pour autre cause. Ce comptable s'est trouvé *redevable* de telle somme, pour avoir plus receu que payé. Il m'est *redevable* par quatre ou cinq promesses.

Redevable, se dit aussi en Morale de toutes sortes d'obligations qu'on a à quelqu'un; & se dit par exaggeration en plusieurs rencontres de simple civilité. Il vous est *redevable* de toute sa fortune. Je vous suis bien *redevable* de vostre souvenir. Vos bons offices me rendent vôtre *redevable* à jamais.

REDEVALER. v. act. & redupl. Descendre de nouveau. On a remonté ce vin pour le relier, & on l'a *redevalé* aussi-tost. Ce manœuvre n'a pas si-tost porté de l'eau au haut de ce bastiment, qu'il *redevale* pour en porter de nouveau. On luy a fait *redevaler* les montées quatre à quatre.

REDEVANCE. s. f. Charge qu'on doit payer annuellement, à l'occasion de quelques fonds qu'on possede, soit en argent, soit en grains, soit en corvées, en offices personnels. Ce qui fait estimer une Seigneurie, c'est quand on luy doit plusieurs sortes de *redevances*.

Redevancier. s. m. Vassal, tenancier d'heritages, sujet à payer des redevances.

REDEVENIR. v. n. & red. Recommencer d'être ce qu'on étoit auparavant. Ce jeune homme sembloit être revenu de ses débauches, mais il est *redevenu* méchant.

Redevenu, ue. part. pass.

REDEVIDER. v. act. & redupl. Devider de nouveau. Les Artisans sont obligez de *redevider* leurs laines & leurs soyes suivant les differens ouvrages où ils les appliquent.

REDEVOIR. v. act. & redupl. Devoir beaucoup. C'est un homme qui doit & *redoit*.

On le dit encore de ce qui est deu de reste d'un compte, aprés avoir payé une partie de la dette. Toute dépense déduite ce comptable *redoit* tant à son maistre.

REDHIBITION. s. f. Terme de Jurisprudence. Action qu'on donne en Justice pour faire casser & revoquer la vente d'une chose mobiliaire, quand il y a eu de la lesion, du dol personnel ou de la mauvaise foy. La *redhibition* a lieu dans plusieurs cas contenus dans le Corps du Droit.

Redhibitoire. adj. m. & f. Cas où la redhibition a lieu. Si on vend un cheval qui a la pousse, la morve, ou la courbature, ce sont des cas *redhibitoires*, on le peut faire reprendre au vendeur dans les neuf jours.

REDIFICATION. s. f. Seconde construction d'un bastiment. On a questé par tout pour la *redification* de l'Eglise qui avoit été bruslée.

Redifier. v. act. Rebastir. Quand il faut *redifier* une Parroisse, le chœur se *redifie* aux dépens du Patron, & la nef aux dépens du peuple.

REDIGER. v. act. Compiler, mettre par écrit & en ordre. On a nommé de temps en temps des Commissaires pour *rediger* les Coûtumes. Euclide n'est pas l'Auteur de ses Elements, il n'a fait que *rediger* & mettre en bon ordre les propositions qui avoient été inventées par divers Geometres. Les Anciens ont *redigé* en art toutes les sciences, la Grammaire, la Logique; & ils en ont donné des preceptes. Gratien a compilé & *redigé* le Droit Canon; Tribonien a fait *rediger* le Civil, en l'état qu'ils sont. Le marché de cette terre est conclu, mais le contract n'est pas encore *redigé* par écrit.

Rediger, signifie aussi, Mettre en peu de mots. *Redigez* vos raisons par écrit, donnez en un memoire dans un Factum. Tout un procés doit être *redigé* en peu de mots. Ce mot vient du Latin *reducere*, comme qui diroit, *in coactam formam reducere quod agitur*.

Redigé, ée. part. pass. & adj.

REDIMER. v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se rachetter de quelque peine, travail ou affliction. Il a accordé à la partie tout ce qu'elle luy demandoit, pour se *redimer* de procés, de prison. On souffre des creations de pensions sur les Benefices, afin qu'un titulaire se puisse *redimer* de vexation. J'allois chez vous pour vous voir, mais puis que je vous trouve, vous m'avez *redimé* de cette peine. Ce mot vient du Latin *redimere*.

Redimé, ée. part. pass. & adj.

REDIRE. v. act. & redupl. Dire une seconde fois. On luy a dit & *redit* cent fois qu'il se corrigeast d'un tel vice. Il signifie aussi, Repeter aprés un autre. Ce perroquet *redit* nettement tout ce qu'on luy apprend. Cet echo *redit* tout ce qu'on chante.

Redire, signifie aussi, Rapporter aux autres ce qu'on a dit. Il ne faut rien dire devant un indiscret, il va tout *redire* aussi-tost.

Redire, signifie aussi, Trouver mauvais, reprendre. On ne trouve point à *redire* qu'on se divertisse, mais il ne faut pas pour cela perdre sa fortune. Un livre a beau estre parfait, un Critique y trouve toûjours à *redire*.

Redit, ite. part.

Rediseur. s. m. Qui va redire, rapporter aux autres ce qu'on dit d'eux. Ne disons rien devant cet homme-là, c'est un *rediseur*.

REDISTRIBUER. v. act. & redupl. Distribuer de nouveau. Il vient beaucoup d'argent au Tresor Royal, mais de là il se *redistribue* au peuple, aux sujets du Roy.

REDISTRIBUER, se dit aussi au Palais des procés qui sont remis au Greffe, lors qu'un Rapporteur est mort, on recuse, on ne veut plus estre Juge, quand le President en commet un autre. Les plaideurs ont grand soin de briguer un Rapporteur, quand ils font *redistribuer* les procés.

REDISTRIBUTION. s. f. Nouvelle distribution. Il se fait une *redistribution* des eaux de fonteine à un tel regard. Ce President a fait la *redistribution* de ce procés sur un placet.

REDITE. s. f. Repetition de ce qu'on a dit déjà. Cet Advocat est ennuyeux à cause de ses continuelles *redites*.

REDITE, est aussi un rapport qu'on fait de ce qu'on a dit. Les *redites* sont causes de la plus-part des querelles.

REDOMPTER. v. act. & redupl. Dompter de nouveau. Les Allemans ont secoüé plusieurs fois le joug de la domination Romaine, mais ils ont été toujours *redomptez*.

REDONDANCE. s. f. Vice du discours qui naist de la superfluité des paroles. La *redondance* des termes ou des phrases rend un stile foible & languissant.

REDONDANT, ANTE. adj. Terme qui ne signifie rien, qu'on peut retrancher comme superflu. Les mots parfaitement synonymes sont *redondants*. On le dit aussi des phrases entieres, des Chapitres d'un Livre, des clauses d'un contract qui sont inutiles.

REDONDER. v. n. Qui est inutile & superflu. On ne peut souffrir dans les vers & le beau stile les mots qui *redondent*, qui ne servent de rien, & dont on se peut passer.

REDONNER. v. act. & redupl. Donner une seconde fois. La donation qu'il avoit obtenuë de cette terre étant nulle, il se l'est fait *redonner* une seconde fois.

REDONNER, signifie aussi, Donner à plusieurs reprises. Cette femme donne & *redonne* tous les jours à sa fille cent bijous.

REDONNER, se dit encore de la retrocession qui se fait d'une donation. On luy avoit donné une maison à des conditions onereuses, il l'a *redonnée* à celuy de qui il l'avoit euë, il l'a luy a renduë.

REDONNER, signifie aussi, Revenir à la charge. On avoit mis les ennemis en deroute, mais ils se sont ralliez, & ont *redonné* de nouveau. On dit aussi, que la pluye *redonne* de plus belle, quand elle redouble.

On le dit aussi en Fauconnerie des oiseaux qui se remettent de nouveau à la poursuite du gibier, qui se reguindent en l'air.

REDONNÉ, ÉE. part.

REDORER. v. act. & redupl. Dorer une seconde fois une chose. Il faut de temps en temps *redorer* ce qui a été dedoré & effacé par les injures de l'air.

REDORÉ, ÉE. part. & adj.

REDORTE. s. f. Terme de Blason, qui se dit d'une branche de fresne ou autre arbre retortillée en anneaux les unes sur les autres. Il y a des *redortes* feuilluës, & les autres sans feuilles.

REDOUBLEMENT. s. m. Augmentation. Anthée avoit un *redoublement* de forces en touchant la terre. Cette nouvelle luy a causé un *redoublement* de chagrin, de joye.

Quand on le dit absolument, il s'entend des accés de fiévre, qui sont plus violents que la fiévre continuë dont on est malade. Les accés ne luy viennent pas par frissons, mais par des *redoublements*.

REDOUBLER. v. act. & redupl. Reiterer, faire une chose plusieurs fois. Il l'avoit assez menacé & battu, mais il a *redoublé* deux ou trois fois ses menaces, ses coups. Il *redoublera* ses recommendations toutes les fois qu'il sera besoin.

REDOUBLER, signifie aussi, Augmenter. Il faut *redoubler* l'ordinaire, quand il vient des survenants; *redoubler* la dose, quand le remede n'opere pas bien. La fiévre luy a *redoublé*. Sa colere *redouble* à la veuë de l'ennemi. Un advis receu a fait *redoubler* la garde. On dit aussi que le mal *redouble*, que le vent *redouble*, pour dire, se renforcit ou devient plus fort.

REDOUBLER, signifie encore, Remettre une doublure à un habit.

REDOUBLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REDOUTABLE. adj. de tout genre. Qui est fort à craindre. La puissance du Turc est *redoutable* à toute la Chrêtienté.

REDOUTE. s. f. Petit fort quarré qu'on fait dans des circonvallations, trenchées & lignes d'approche, pour flanquer des lignes, & placer des corps de garde, ou pour deffendre quelques passages. Elles ont dix à quinze toises de face avec un fossé de neuf à dix pieds de largeur & de profondeur. Quelques-uns l'ont appellée *redute*, & ce mot vient de *reductus*.

REDOUTER. v. act. Craindre avec raison. La colere de Dieu est bien à *redouter*. Le Roy s'est fait *redouter* par toute l'Europe.

REDOUTÉ, ÉE. part. pass. & adj. Ce Prince est fort *redouté* de ses sujets.

REDRESSEMENT. s. m. Terme de Maçonnerie. Travail qui remet un plancher de niveau, ou autre ouvrage. Les *redressemens* des planchers se toisent à trois toises pour une. On dit aussi le *redressement* d'une regle faussée, d'une piece de bois courbée, &c.

REDRESSER. v. act. Remettre droit. Cette regle est faussée, il faut la *redresser*. *Redresser* des lignes d'Imprimerie. Quand on est tombé, il faut qu'on se *redresse*. Un Maistre à danser a grand soin de *redresser* les gens qui se courbent. On dit aussi, *redresser* du linge, le repasser.

REDRESSER, signifie aussi, Remettre debout. Le Pape a fait *redresser* cette aiguille, cet obelisque, cette statuë.

REDRESSER, signifie aussi, Faire l'orgueilleux, tenir sa morgue, sa gravité. Depuis que cet homme a fait fortune, il se *redresse*, il fait le Seigneur. Il n'y a gueres que cette fille n'étoit qu'une grisette, aujourd'huy elle est bien *redressée*, bien parée, quelqu'un l'a mise sur le bon pied.

REDRESSER, signifie aussi, Remettre dans le droit chemin. Nous nous sommes égarez dans le bois, nous n'avons trouvé personne qui nous pût *redresser*. En ce sens on appelle *redresses*, des petits chemins ou sentiers qui sont dans la campagne, qui remettent dans le grand chemin.

REDRESSER, se dit figurément en choses morales, de la correction des mœurs, ou de la doctrine. Il est de la charité Chrestienne de *redresser* ceux qui s'égarent, qui sont dans le chemin de perdition. Ce jeune homme se débauchoit, mais on l'a mis entre les mains de gens qui l'ont bien *redressé*.

REDRESSÉ, ÉE. part.

REDRESSEUR. s. m. Vieux mot fort en usage dans les Romans des Chevaliers errans, qui s'appelloient *redresseurs de torts*, c'est à dire, qui reparoient les injures & les violences qu'on faisoit aux personnes affligées ou opprimées.

REDUCTIBLE. adj. m. & f. Les corps sont *reductibles* en poudre, en chaux, en de tres-menuës parties, mais ils ne sont pas *reductibles* jusqu'à leurs premiers principes, jusqu'à leurs atomes.

REDUCTION. s. f. Action de reduire. On a fait la *reduction* des Secretaires du Roy en un College, en un petit nombre. La Chymie fait la *reduction* des remedes en petit volume. On a fait une *reduction* des monnoyes, on les a diminuées de valeur.

REDUCTION, se dit aussi en parlant de nombres. L'Arithmetique fait la *reduction* des entiers en fractions, & des

des fractions en entiers, la *reduction* des livres en sous & en livres.

Reduction, en termes de Chymie, se dit du rétablissement des mixtes en leur état naturel, comme celle des metaux, qui étant destruits par diverses calcinations, corrosions, sublimations & dissolutions, sont reduits en leur premier état. La revivification du mercure est une veritable *reduction.*

Reduction, se dit aussi de la prise des villes & de leur soûmission. Le Parlement assiste à deux Processions solemnelles de la *reduction* de Paris, dont l'une se fit du temps des Anglois, l'autre du temps de la Ligue.

Reduction, se dit aussi d'une conformation, égalité & proportion qui se fait de plusieurs choses à une. Il seroit à souhaitter qu'on fist la *reduction* de toutes les mesures, poids, monnoyes & coustumes à une seule. Ce qui embarrasse le plus les Marchands est la *reduction* des poids, mesures & monnoyes à celles de leur pays.

Reduction, en termes de Chirurgie, est une operation par laquelle on remet & on reduit les os en leur place. Quand il y a dislocation, luxation ou fracture, il faut faire la *reduction* des os, avant que d'appliquer aucun remede sur la partie.

REDUIRE. v. act. & n. Faire changer de nature, ou de figure à quelque corps. Tous les metaux se *reduisent* en chaux, en grenaille par le moyen du feu, ou des eaux fortes. La cire se *reduit* en masse, en pain; l'argent en lingots; le plomb en saumons. Le mercure s'evapore, se *reduit* en atomes. Pour prendre plusieurs medicamens, il les faut *reduire* en poudre. Le bois se *reduit* en cendre.

Reduire, signifie aussi, Amoindrir, diminuer. Il faut faire bouillir cette decoction, & la *reduire* au quart. Tout le bien d'un souffleur se *reduit* en fumée, se *reduit* à rien.

Reduire, signifie aussi, Dompter, vaincre, subjuguer. Le Roy a *reduit* sous son obeïssance plusieurs places fortes & Provinces, il a *reduit* cette ville à l'extremité, il a *reduit* les peuples dans l'impuissance de se revolter. On dit aussi d'un homme ruiné, qu'on l'a *reduit* à l'aumosne, à la besace; & d'un malade, qu'il est *reduit* à l'agonie, qu'il est *reduit* aux abbois, qu'il est *reduit* au lait, à la mammelle.

Reduire, signifie aussi, Reformer, regler à un certain nombre, ou quantité. On a *reduit* les Compagnies d'Infanterie à 50. hommes. On a *reduit* le nombre trop grand des Conseillers d'Estat. On a *reduit* les Huguenots fort à l'estroit, à une petite quantité. Le Roy a *reduit* les rentes au denier vingt.

Reduire, se dit figurément en choses morales. Il faut soûmettre ses passions & les *reduire* à la raison. Il est difficile de *reduire* la jeunesse libertine, de la faire obeïr. Cet homme a quitté le monde, il s'est *reduit* à un petit train, à un petit ordinaire. Un devot se *reduit* par humilité à servir dans un Couvent, à laver les escuelles. Cet Orateur a *reduit* tout son discours à trois points. Tout ce grand circuit de paroles se *reduit* à dire que vous n'en voulez rien faire.

Reduire, se dit aussi en plusieurs arts. En Peinture, on dit *reduire* une figure du petit au grand, ou du grand au petit: ce qui se fait par le chassis ou le parallellogramme. En Arithmetique, *reduire* des entiers en fractions; *reduire* des poids, des monnoyes à une mesure ou estimation commune.

Reduit, uite. part. pass. & adj.

REDUIT. s. m. Petit logement. Il a trouvé un *reduit* au bout de la ville, où il s'est logé. On le dit aussi à la guerre, d'un petit logement où on est à couvert. Ce chasteau abandonné est un *reduit* de voleurs, de Sorciers, de hiboux.

Reduit, se dit aussi d'un lieu où s'assemblent plusieurs personnes pour se divertir & s'entretenir. La ruelle de cette Dame, son alcove est un agreable *reduit*, où beaucoup d'honnêtes gens se rendent. Corneille en parlant de suffrages mendiez a dit dans l'excuse à Ariste:

> Et mon ambition pour faire moins de bruit,
> Ne les va point quester de *reduit* en *reduit.*

REDUPLICATIF. Terme de Grammaire, qui se dit des mots qui marquent la reïteration des actions. *Refaire*, *redire*, *redoubler*, sont des verbes *reduplicatifs.*

R E E.

REEL, elle. adj. Solide, existant, effectif. Cette dot a été payée en deniers comptans, *reels* & effectifs. Les offres d'un retrait lignager doivent être *reelles*, en deniers effectifs, à descouvert, & à parfaire. Nous nous formons plusieurs idées qui ne sont pas *reelles*, qui ne subsistent que dans nôtre imagination. On divise les actions en personnelles & *reelles.* Il y a des servitudes *reelles*, des saisies *reelles*, qui affectent & regardent le fonds. On appelle un homme *reel*, celuy qui est exact, ponctuel, vray ami, qui ne manque point au besoin.

Reellement. adv. D'une maniere reelle & effective. Il a été mis en prison *reellement* & de fait. Jesus-Christ est *reellement* & corporellement au St. Sacrement. On n'a remboursé que les deniers qui sont entrés *reellement* dans les coffres du Roy.

REER, ou *Rere.* v. n. Terme de Chasse, qui se dit du cri que font les cerfs, daims & chevreuils, lors qu'ils sont en rut, pour appeller les femelles.

R E F.

REFAIRE. v. act. & reduplicatif. Faire une seconde, ou troisiéme fois. Il faut *refaire* ce mur, tout ce bastiment, qui ont été mal faits. C'est toûjours à *refaire* avec cet homme-là, il ne trouve jamais rien de bien. Sa devise est faire & *refaire.* Il n'y a rien de plus ennuyeux que de *refaire* un conte plusieurs fois.

Refaire, signifie aussi, Perfectionner, adjouster quelque chose de nouveau à une chose faite. Il n'y a rien à *refaire* à ce bastiment, à cet ouvrage, il n'y a rien à dire. Ce cheval est sans defaut, il n'y a rien à *refaire.* Ce marché est conclu, achevé, il n'y a rien à *refaire*, à y adjouster.

Refaire, signifie aussi, Racoustrer, reparer. Il faut porter mes bas à *refaire.* Il y a un trou à ce mur qu'il faut *refaire.* Il faut *refaire* toûjours quelque chose à un moulin.

Refaire, se dit encore des animaux qui se rétablissent en santé & en vigueur par le repas & les bons aliments. Cet homme a de la peine à se *refaire* aprés une si longue maladie. Il faut laisser reposer quelque temps ces chevaux pour les *refaire.* On dit de celuy qui mange beaucoup à un repas, qu'il tasche à se *refaire*, qu'il s'est bien *refait* le nez.

Refaire, est aussi un terme de Cuisiniers, qui appellent *refaire* la viande, quand ils la mettent un peu de temps sur le gril, pour la rendre plus propre à être lardée, ou assaisonnée.

Refaire, en termes de joüeurs, c'est recommencer à battre les cartes, quand on les a mal données, ou lors que la partie est demeurée en un état qu'elle ne peut se decider, & qu'il en faut recommencer une autre.

On dit proverbialement, qu'à une femme & à une vieille maison, il y a toûjours à *refaire.*

Refait, aite. part. & adj. Mur *refait*, habit *refait*, homme *refait*, viande *refaite.*

On

On appelle un cheval *refait*, un cheval qui avoit quelques defauts, que l'art du Maquignon s'est efforcé de couvrir, comme la pousse, la morve, la courbature, qu'ils arrestent pendant quelque temps; ou l'âge qu'ils cachent en limant leurs dents &c. On appelle aussi du beurre *refait*, qui est relavé & repaistri. On appelle aussi du bois *refait*, quand il est taillé à l'equerre.

REFAIT. s. m. se dit au jeu des Dames, lors qu'on a un avantage égal à la fin de la partie, & qu'il est impossible de la terminer, qu'il en faut recommencer une autre. On le dit aussi aux Eschecs. Quand on est par, c'est un *refait*.

REFASCHER. v. act. & redupl. Fascher de nouveau. Il luy a fait reparation en des termes captieux qui l'ont *refasché* plus que jamais. Il est de si mauvaise humeur, qu'il n'est pas si-tost appaisé, qu'il se *refasche*.

REFAUCHER. v. act. & redupl. Faucher encore une fois. Les prez à deux herbes se fauchent au mois de Juin, & se *refauchent* en Septembre.

REFECTION. s. f. Rétablissement, reparation d'un bastiment. Il coustera tant pour la *refection* de cette Eglise, de ce pont, de cette chaussée. Ce mot vient du Latin *reficere*, dont Pline s'est servy dans le même sens.

REFECTION, signifie aussi parmi les Moines & les Ecclesiastiques, les repas sobres qui se prennent seulement pour la sustentation de la vie.

REFECTOIRE. s. m. Lieu public & spacieux où on prend les repas dans les Religions, ou dans les Communautez.

REFEND. s. m. Terme d'Architecture, qui se dit des gros murs qui font des separations dans la longueur d'un bastiment, soit pour diviser des appartements, soit pour appuyer des escaliers, &c. Les murs de *refend* sont toûjours dans œuvre, & les gros murs sont ceux qui font la face des bastiments. Il y a aussi des cloisons de *refend* qui sont de charpente, & qui font le même effet.

REFEND, se dit aussi des pierres de taille qui font les encognures des gros murs, ou les chaisnes qui servent à les lier & à les soustenir.

REFENDRE. v. act. & redupl. Fendre derechef. Il faut faire *refendre* ces buchés à ce Buscheron, elles sont encore trop grosses.

REFENDRE, chez les Artisans signifie, Fendre du bois en long avec la scie. Les Menuisiers ont des scies qu'ils appellent à *refendre*.

REFERENDAIRE. s. m. Officier creé dans les petites Chanceleries, pour faire le rapport des Lettres à sceller devant le Maistre des Requestes qui tient le sceau, qui les fait sceller, ou qui les rebute.

Il y a aussi des *Referendaires* en la Chancelerie Romaine. Ce sont les douze plus anciens Prelats, qui ont droit de rapporter les suppliques des parties, comme en France les Maistres des Requestes au Conseil. Gomez soûtient que les *Referendaires* ont été établis par Justinien.

Pendant la premiere Race de nos Rois, le Grand *Referendaire* étoit celuy qui avoit la garde de l'anneau ou cachet royal, qui souscrivoit les patentes du Roy, qui luy faisoit rapport des placets & requestes qu'on luy presentoit, & qui portoit les ordres & commissions aux Juges.

REFERER. v. act. Faire le rapport ou relation d'une chose à une autre. Un Chrétien doit *referer* à Dieu toutes ses actions. Toutes les conclusions se doivent *referer* aux premisses.

En Grammaire on dit qu'un verbe, qu'un nom se *referent* à un autre, pour dire, qu'il y a de certaines constructions à faire entre eux, quelque concordance à observer. Pour entendre ce passage, il le faut *referer* à ce qui precede, ou à ce qui suit.

REFERER, en termes de Palais, se dit des rapports que les Conseillers en particulier, ou des Commissaires font à leur Compagnie des difficultés qui se forment dans les procés verbaux de levée de scellez, receptions de cautions, &c. sur lesquelles ils ordonnent qu'il en sera par eux *referé* à la Chambre. On dit aussi, *referer* l'option de serment, quand on ordonne qu'une partie optera, ou affirmera dans un tel temps, à faute de quoy l'option sera *referée* à sa partie adverse, le serment luy sera *referé*.

REFERÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REFERÉ. subst. masc. Rapport que fait un Conseiller, ou Juge commis d'une difficulté, d'une contestation qui s'est formée devant luy en faisant quelque procés verbal de scellé, de descente, reception de caution, ou autre chose semblable, pour y être fait droit par sa Compagnie. On a rendu un arrest sur son *referé* confirmatif de son ordonnance.

REFERMER. v. act. & redupl. Fermer une seconde fois. Cet avare a fermé & *refermé* ses portes sur luy. A peine a-t-il ouvert son coffre, qu'il l'a *refermé*. On dit aussi, qu'une playe se *referme*, quand elle se guerit, quand ses levres se rejoignent. Il ne faut pas laisser *refermer* une playe, avant qu'elle ait bien suppuré, de peur qu'il ne s'y fasse un sac.

REFERMÉ, ÉE. participe pass. & adj.

REFERRER. v. act. & redupl. Remettre des fers. Cette porte n'a pas été bien ferrée, il la faut *referrer*. Ce cheval est gueri de sa blessure, il le faut *referrer*.

REFICHER. v. act. & redupl. Ficher de nouveau. Il faut *reficher* cette cheville dans son trou. Les fiches se sont detachées, il les faut *reficher*.

REFICHER, Terme de Maçonnerie, se dit lors qu'on remaçonne les joints d'une vieille muraille. On dit aussi *rejointoyer*, pour dire, boucher les joints.

REFIGER. v. act. & redupl. Figer de nouveau. Il fait si froid, que si-tost qu'on a osté les sauces de dessus le feu, elles se *refigent*.

REFLATTER. v. act. & redupl. Flatter de nouveau. On a beau battre un chien, il vient toûjours *reflatter* son maistre.

REFLESCHIR. v. act. & neutre. Faire qu'un corps qui en touche un autre soit renvoyé d'un autre costé. La muraille d'un tripot fait *reflechir* la balle. Un corps poly & opaque *reflechit* la lumiere. Un miroir ardent *reflechit* & unit les rayons en un même point.

REFLESCHIR, se dit figurément en choses spirituelles. La gloire ou la honte qui viennent d'une affaire *reflechissent* sur ceux qui en donnent le conseil.

REFLESCHIR, signifie encore figurément, Mediter sur quelque chose, & l'examiner meurement. L'homme doit sans cesse *reflechir* sur ce qu'il a à faire ou à dire.

REFLESCHI, IE. part. pass. & adj.

REFLESCHISSEMENT. s. m. Action de reflechir. Le *reflechissement* d'une balle, d'un rayon de lumiere.

REFLETS. s. m. pl. Terme de Peinture, qui se dit des endroits d'un tableau éclairez de quelque lumiere reflechie par quelque corps poli peint dans le même tableau.

REFLEURIR. v. n. Fleurir de nouveau. Au printemps on voit *refleurir* les arbres, toute la nature *refleurit*. Les plantes *refleurissent* en diverses saisons.

REFLEURIR, se dit figurément en choses morales. Les sciences & les arts *refleurissent* en Occident dans ces derniers siecles. Cette grande maison étoit éteinte, mais elle commence à *refleurir*. Ce Marchand avoit perdu son credit sur la Place, mais il commence à *refleurir* plus que jamais.

REFLEXE. adj. m. & f. Terme de Mathematiques. L'Optique traitte de la vision directe; & la Catoptrique, de la vision *reflexe*.

REFLEXION. f. f. Action de refléchir. C'est un axiome en Physique, que les angles d'incidence sont égaux à ceux de la *reflexion* : Mr. Descartes en a fait le premier la demonstration.

Reflexion, se dit aussi au figuré des meditations qu'on fait sur quelque chose. Il faut faire plusieurs *reflexions* sur un ouvrage, avant que de le mettre au jour. C'est une raison qui merite qu'on y fasse *reflexion*. Les *Reflexions* morales de Mr. de la Rochefoucaut.

REFLUER. v. n. qui se dit de la liqueur, quand elle retourne en coulant d'un costé contraire à celuy dont elle étoit venuë. La mer flue & *reflue* deux fois par jour. Quand un bateau remonte la riviere, il fait *refluer* les eaux vers ses bords. On prouve la circulation du sang par la ligature des veines qui le fait *refluer* vers le cœur.

Reflus. f. m. Retour des eaux de l'Ocean. On n'a pû encore sçavoir au vray la cause du flus & *reflus* de la mer. La Mediterranée n'a point de *reflus* sensible. Il y a quelque *reflus* dans le Golfe de Venise. On dit que l'Euripe a un flus & *reflus* sept fois par jour.

On dit figurément en parlant des changements & des retours qui se voyent dans les affaires & les fortunes du monde. Toutes les choses d'ici-bas ont leur flus & leur *reflus*.

REFONDER. v. act. Terme de Palais, qui ne se dit que des despens ou frais prejudiciaux qu'il faut que des parties remboursent, quand elles ont fait quelque defaut ou contumace, avant que d'être receues à poursuivre. On ne se peut pourvoir contre les arrests du Conseil donnés par forclusion, qu'en *refondant* 100. livres. Il faut qu'un condamné par contumace *refonde* les despens des defauts & contumaces, devant que d'être receu à se purger.

Refondé, ée. part.

REFONDRE. v. act. & redupl. Fondre une seconde, une troisiéme fois, &c. Cette cloche est cassée, il la faut *refondre*.

Refondre, se dit aussi des ennemis, quand ils viennent une seconde fois à la charge. On croyoit que l'armée étoit retirée, quand tout d'un coup elle vint *refondre* sur nous.

Refondre, se dit figurément en Morale. Il faut *refondre* cet ouvrage, pour dire, qu'on ne le peut pas corriger, qu'il le faut refaire, & luy donner une autre forme.

On dit proverbialement d'une personne incorrigible, qu'il la faudroit *refondre*, qu'il faudroit qu'elle changeast entierement de naturel.

REFORGER. v. act. & redupl. Forger une seconde fois. Le fer s'adoucit, & se raffine plus on le *reforge*. Ce Mareschal a *reforgé* ces fers, de deux il n'en a fait qu'un.

REFORMATION. f. f. Correction d'une erreur, d'un abus. On a donné des commissions pour la *reformation* des coustumes, pour la generale *reformation* des Maladeries. La Chambre de la Reformation des Eaux & Forests, &c. Le Pape Gregoire XIII. a fait en 1582. la *reformation* du Calendrier Romain. Il y a dans les Conciles des Chapitres pour la *reformation* des mœurs.

Reformateur. f. m. Celui qui reforme. St. Bernard a été le premier *reformateur* de l'Ordre de Cisteaux. Les Critiques veulent s'eriger en censeurs & *reformateurs* publics.

Reforme. f. f. Rétablissement de la Discipline, correction des abus. Il se dit des Monasteres, du luxe, dans le même sens que le verbe. L'Ordre de St. Bernard n'est qu'une *reforme* de celui de St. Benoist.

Reforme, en termes de Guerre, se dit des Compagnies, ou Regimens mal complets qu'on casse, pour en mettre les soldats en d'autres Corps.

Reformer, en termes de Negoce, ... marque sur le billet ou numero qui est attaché ... d'étoffe, ce qu'on en a vendu ou levé après l'aunée.

Reformer. v. act. & neut. Rétablir l'ancienne discipline dans quelque Maison, en quelque Lieu. ... de temps en temps *reformer* les Monasteres. Les ... de la chicane se *reformeront* difficilement. Ce ... *reforme* les abus des Finances. Le Cardinal de la Rochefoucaut a eu une commission du Pape pour *reformer* ... Monasteres de France.

Reformer, signifie aussi, Remettre dans le ... On a *reformé* le luxe. Cette femme s'est *reformée* ... vestuë en beate. Ce libertin s'est bien *reformé* ... quelque temps.

Reformer, signifie aussi, Corriger une ... quelque partie, en reparer les fautes. Le Pape ... le Calendrier. Cet Archevêque a *reformé* ... de son Diocese. Il y avoit bien des fautes dans ... mais l'Auteur l'a *reformé* en cent endroits. Les ... nots ont pretendu mal à propos *reformer* l'Eglise ... plaideur a fait *reformer* l'arrest qu'on avoit contre lui. Les Juges d'appel *reforment* les jugemens ... ternes. Il faut laisser vivre chacun à sa ... ne sommes pas venus pour *reformer* le monde ... *formé* les coins des monnoyes, pour dire, ... changez.

Reformer, en termes de Guerre, c'est ... casser des Compagnies, des Regimens, ... porter les soldats dans d'autres Corps. ... plein licentiement des trouppes. La ... rente de la *cassation*. Celle-cy est injurieuse ... non.

Reformé, ée. adj. Qui a pris la reforme ... ne est un des anciens, il n'est pas *reformé* ... gion pretenduë *Reformée*. Un Capitaine *reformé* ...

Officier *reformé* est un Officier dont la charge ... mée dans la reforme des trouppes, & qui ... l'Officier en pied qui subsiste. Les Capitaines ... en pied sont à la suite d'une Compagnie, ... Capitaines en second, & soulagent l'Officier ... en conservant leur qualité & ancienneté ... est de même du Lieutenant. Un Mestre de camp ... le Regiment est *reformé* en compagnie franche ... la qualité de *Capitaine reformé en pied*.

REFOUETTER. v. act. & redupl. Fouetter plusieurs fois. Cet écolier a été *refoüetté* plusieurs ... la même faute, on ne l'en peut corriger.

REFOUILLER. v. act. & redupl. Fouiller une seconde fois. Ce champ a été fouillé & *refouillé* ... trouvé ni mines ni mineraux.

REFOUIR. v. act. & redupl. Foüir de nouveau ... n'a point trouvé d'eau en foüissant ce puits, ... *refouir* ailleurs. Le puits s'étoit rempli par ... ment des terres, il a fallu *refouir* de nouveau.

REFOULER. v. act. & redupl. Fouler de ... ou une seconde fois. *Refouler* la vendange; ... chapeau; *refouler* des étoffes, les remettre ... à Foulon. Quand on charge un canon, ... poudre, on la bat avec le refouloir.

Refouler, en termes de Mer, se dit lors que ... descend. *Refouler* la marée, c'est aller contre ... La marée *refoule* en un tel endroit.

Refoulé, ée. part. pass. & adj.

REFOULOIR. f. m. Terme de Guerre. ... long baston garny d'un gros bouton plat, qui ... charger le canon, & à battre la poudre, comme ... guette en sert pour le mousquet. Le manche s'appelle ... *hampe*. On dit quelquefois *fouloir*.

REFOURBIR. v. act. & redupl. Fourbir de nouveau. On a laissé rouiller cette lame dans le ...

il la faut faire *refourbir*. Il a fait *refourbir* son harnois, sa cuirasse, pour aller à l'armée.

REFOURNIR. v. act & redupl. Se fournir de nouveau. Ce Marchand est allé aux Foires pour se *refournir* des marchandises qui manquoient à sa boutique. Ce bois n'est plus gueres fourni, il faut laisser croistre les beaux brins pour le *refournir*.

REFRACTAIRE. adj. m. & f. Qui est rebelle, qui refuse d'obeir aux loix, aux ordres des superieurs. On doit punir severement ceux qui sont *refractaires* aux ordres de la Justice.

REFRACTION. s. f. Terme d'Optique & d'Astronomie, est la brisure du rayon de lumiere, ou de l'espece lumineuse, lors qu'il change de milieu, & qu'il passe par un autre qui est plus ou moins dense. Quand il entre dans un milieu plus dense, il s'approche de la perpendiculaire; & quand il en sort, il s'en éloigne. La *refraction* est differente selon la diverse inclination des rayons. Un rayon perpendiculaire ne souffre point de *refraction*. On voit le Soleil avant qu'il soit sur l'horison; & quelque temps aprés qu'il est dessous, par le moyen des *refractions*. Quand un baston paroist rompu dans l'eau, c'est l'effet de la *refraction*. Le Pere Riccioli a mis de la difference entre les *refractions* qu'il appelle optiques & astronomiques. C'est sur cette action qu'est fondée toute la Dioptrique & l'invention des lunettes, qui ont été inconnuës aux Anciens, & dont Mr. Descartes a fait un tres-beau Traitté. Le Sr. Mariotte a observé que dans les Iris causées par les *refractions*, le rouge & le jaune paroissent toûjours vers les extremitez des convexités des courbures, & le bleu & le violet vers les extremités des concavités, soit que le rayon se rompe dans l'air, dans l'eau, ou dans le verre, soit qu'il se rompe du verre ou de l'eau dans l'air.

REFRAIN. s. m. Reprise de quelques vers qu'on repete au bout d'un couplet d'une Chanson, d'une Balade, d'un Chant Royal, Triolet ou autre Poësie semblable. Les Italiens l'appellent dans leurs airs *ritournelle*. Menage dit que *refrain* vient de l'Espagnol *refran*, signifiant *proverbe*, parce que tous les *refrains* doivent contenir quelque chose de notable, ou de sententieux; ou de *referaneus cantus*, qui revient toûjours. L'un & l'autre viennent plûtost du Latin, *ex eo quod sapius feratur & referatur*.

REFRAIN, se dit figurément en Morale, en parlant des importuns qui repetent toûjours la même chose, qui reïterent une même demande. Regnier a dit des Poëtes de son temps:

- - - - Puis au partir de là,
Vous disent, Mais, Monsieur, me donnez vous cela?
C'est toûjours le *refrain* qu'ils font à leur balade.

REFRAIN, en termes de Mer, est le retour des houles ou grosses vagues de la mer qui vont se briser contre les rochers. Les *refrains* de cette mer sont si violens, que les bords escarpez en sont à demi rongez.

REFRAPPER. v. act. & redupl. Frapper de nouveau. Vous n'avez pas frappé assez fort en heurtant à cette porte, il faut *refrapper* deux coups.

REFRAPPER, se dit aussi en termes de Monnoye. Il faut *refrapper* les monnoyes, quand elles ne sont pas bien venuës d'abord. On le dit aussi des monnoyes décriées ou usées par le fray, qu'on remet sous de nouveaux coins pour leur donner une autre marque, & éviter les frais de la fonte, en sorte qu'il y paroisse quelque reste de la vieille empreinte. On a fabriqué de nos jours des liards à Nismes *refrappez* sur des quartilles d'Espagne.

REFRENER. v. act. Tenir en bride, reprimer ses passions, ses desirs. La bonne Morale veut qu'on *refrene* sa colere, ses passions, ses desirs effrenez, qu'on ne se laisse pas emporter à tous ses appetits. Il est impossible de *refrener* le luxe des femmes, leur vanité.

REFRENÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REFRIGERANT, ANTE. Qui refroidit, qui rafraischit.

REFRIGERANT. s. m. Terme de Chymie, est un vaisseau dans lequel on met la chappe, ou la partie superieure de l'alembic pour le refraischir, & pour faire que les vapeurs qui ont été élevées par le feu, retournent en liqueur, & s'écoulent par le bec. Il est empli d'eau froide qu'on change de temps en temps. Quelquefois on se contente d'un linge mouillé.

REFRIGERATIF, IVE. adj. Qui rafraischit les parties interieures du corps. Il ne se dit que des aliments & medicaments, comme tisanes, lavements, potions, &c.

REFRIGERATION. s. f. Action qui rafraischit ou refroidit. La distillation se fait par exhalation & *refrigeration*.

REFRIRE. v. act. & redupl. Frire de nouveau. Cette carpe n'est pas assez frite, il la faut remettre en la poesle pour la *refrire*.

REFRISER. v. act. & redupl. Friser de nouveau. Cette Dame s'est allé *refriser* pour aller au bal. Il faut envoyer cette perruque au Perruquier pour la *refriser*.

REFROIDIR. v. act. & n. & redupl. Rendre froid, ou devenir froid. Le vent de bise *refroidit* l'air. Le salpestre *refroidit* la neige, & la rend dix fois plus froide. On souffle sur sa souppe pour la *refroidir*. Le temps se *refroidit*. Laissez *refroidir* cette tisanne.

REFROIDIR, se dit figurément en choses morales. L'amour & l'amitié se *refroidissent* avec le temps. Toutes les passions se *refroidissent* avec l'âge. Cet homme m'avoit promis monts & merveilles, mais aujourd'huy je l'ay trouvé tout *refroidi*. La premiere impetuosité des François est fort violente, mais avec le temps leur courage se *refroidit*.

REFROIDI, IE. part. pass. & adj.

REFROIDISSEMENT. s. m. Action par laquelle on refroidit, ou une chose se refroidit. Cette pluye douce a causé un notable *refroidissement* dans l'air. C'est le prompt *refroidissement* du fer dans la trempe qui luy acquiert sa dureté.

REFROIDISSEMENT, se dit figurément en Morale. Le peuple estoit fort eschauffé il y a trois mois à demander la guerre, mais aujourd'huy on voit un grand *refroidissement* dans les esprits. La jouïssance cause bien du *refroidissement* en amour.

REFROTTER. v. act. & redupl. Frotter de nouveau. Pour entretenir du meuble, des planchers bien clairs & bien polis, il les faut *refrotter* souvent.

REFROTTER, signifie aussi, Battre, attaquer. Les ennemis ont esté si bien battus par ce Capitaine, qu'ils ne s'y viendront pas *refrotter*; s'ils retournent, ils seront bien *refrottez*.

REFUGE. s. m. Lieu de retraite où un homme qu'on persecute va chercher sa seureté. Moyse avoit estabi des villes de *refuge*. C'est en la misericorde de Dieu qu'on doit chercher son *refuge*. La Vierge Marie est appellée le *refuge* des pecheurs. Au jour du Jugement où sera nostre *refuge*? Ce mot vient du Latin *refugium*.

Il y a un Hospital à Paris qu'on appelle le *Refuge*, où on enferme les filles de mauvaise vie.

REFUGE, se dit aussi d'un reduit, d'un lieu où s'assemblent plusieurs personnes de même sorte. Cette maison est ouverte à tout le monde, c'est le *refuge* de ceux qui veulent joüer, se divertir, qui n'ont que faire. La bassecour de cet Hostel est un *refuge* de Banqueroutiers, de gens qui ont de méchantes affaires.

REFUGE, se dit figurément en Morale. Quand on presse un Heretique sur quelque point de doctrine, son *refuge*,

fuge, son eschapatoire est de nous attaquer sur la vie licentieuse de plusieurs des nostres. Le *refuge* d'un chicaneur, c'est la denegation des faits, c'est l'inscription en faux.

REFUGIER. v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se retirer en quelque lieu, ou auprés de quelque personne pour y trouver un asyle, du secours, de la protection. Ce Prince depouillé s'est allé *refugier* chez ses voisins. Les paysans ont esté obligez de se *refugier* dans les Eglises, à cause du passage des gens de guerre.

REFUGIÉ, ÉE. adj. & s. m. & f. Qui s'est sauvé en quelque refuge ou asyle. Il y a toûjours quelque Prince *refugié* à la Cour de France. Ce palais est fort rempli de pauvres *refugiez*.

REFUIR. v. n. Terme de Venerie, qui se dit des cerfs & autre gibier qui fuyent devant les Chasseurs. Souvent le cerf ruse, & *refuit* sur soy, c'est à dire, retourne sur ses pas.

REFUITE. s. f. Terme de Venerie. Ruse que fait un cerf pour se sauver, quand il est poursuivi par les chiens. On le dit aussi, quand il reprend les voyes de son buisson. Ce mot vient du Latin *refugium*.

On le dit figurément de tous les mauvais artifices dont un chicaneur se sert pour ne point payer, ou pour esloigner sa condamnation.

REFUS. s. m. Denegation de quelque chose qu'on demande, rebut d'une offre qu'on fait. La plus-part des excuses sont d'honnestes *refus*. Les Sergents disent dans leurs exploits, Laquelle response j'ay prise pour *refus*. Il ne demande rien, pour n'avoir pas la honte du *refus*. Malherbe a dit d'Orphée à l'esgard d'Euridice,

Un absolu *refus* l'auroit moins affligé.

On dit pour accepter quelque chose honnestement, Cela n'est pas de *refus*.

REFUS, signifie quelquefois, Rebut. Je ne veux pas avoir cette fille, c'est le rebut, le *refus* d'un autre.

On dit en termes d'Architecture, qu'on enfonce des pieux jusqu'à *refus* de mouton, pour dire, jusqu'à ce que le mouton ne puisse plus les enfoncer davantage.

REFUSER. v. act. Denier une demande, l'octroy d'une priere qu'on nous fait; n'accepter pas une offre, un present. Les Marchands disent toûjours, qu'ils ont *refusé* davantage de leur marchandise, que ce qu'on leur en paye. Il ne faut pas *refuser* les graces que Dieu nous fait, les offres de service que nous font les hommes. Ce mot vient du Latin *refutare*. Menage.

On dit proverbialement, Tel *refuse*, qui aprés muse; & particulierement des filles qui demeurent à marier, aprés avoir *refusé* de bons partis.

REFUSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REFUSION. s. f. Remboursement des frais prejudiciaux, des despens, des defauts & contumaces.

REFUTATION. s. f. Preuve, ou argument contraire qui destruit ce qu'un autre a allegué. La *refutation* est une des parties d'une piece d'eloquence, qui suit la confirmation. C'est elle qui respond aux objections de la partie adverse.

REFUTER. v. act. Respondre à des objections, à des faits ou propositions qu'a voulu establir un adversaire, les destruire par raison. Bellarmin & les autres Controversistes ont bien *refuté* tous les dogmes des nouveaux Heretiques. Ce mot vient du Latin *refutare*, dont le simple, selon Festus, signifie *argumenter*. Menage.

REFUTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

R E G.

REGAGNER. v. act. & redupl. Gagner une seconde fois, ou gagner ce qu'on a perdu au jeu, à la guerre, dans le commerce.

REGAGNER, signifie aussi, Arriver en quelque lieu avec peine. Nos galeres ont *regagné* le port à force de rames. Quelque las qu'il fust, il a enfin *regagné* le logis.

REGAGNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REGAILLARDIR. v. act. & redupl. Resjoüir, rendre gaillard, de bonne humeur. Le beau temps *regaillardit* le monde. Le vin *regaillardit* les vieillards. On dit aussi d'un vieillard qui se porte bien, & qui est gay, qu'il est tout *regaillardi*.

REGAILLARDIR, se dit aussi sur mer d'un vent frais qui se renforcit. Sur le soir d'un tel jour le vent se rafraischit & se *regaillardit*.

REGAILLARDI, IE. part. pass. & adj.

REGAIN. s. m. Seconde herbe qui revient dans les prez aprés qu'on les a fauchez. Les *regains* sont bons, quand l'esté a esté pluvieux. On ne laisse point entrer les bestiaux dans les prez, que les *regains* ne soient enlevez. Ce mot vient de *gain*, qui en vieux François signifioit *recolte*. On nommoit aussi l'automne *gain*, & le *regain* estoit une espece de seconde recolte.

REGAL. s. m. Feste, rejoüissance, appareil de plaisirs pour divertir, ou honorer quelqu'un. Le Roy a fait un grand *regal* à Versailles, il y a eu bal, ballet, Comedie, grand soupé, illumination, &c. Il a donné un grand *regal* aux Ambassadeurs d'un tel Prince. Ce mot vient de l'Espagnol *regalo*, ou du Latin *regalis*.

REGAL, se dit aussi d'un present de rafraischissemens, & autres choses qu'on donne à des estrangers ou passagers pour leur faire honneur. On a coustume en Italie, lors qu'il passe ou qu'il arrive quelque personne notable, de luy envoyer un *regal* de fruits, de confitures, & autres rafraischissements.

REGAL, se dit aussi de tout ce qui est agreable & qui plaist. C'est un grand *regal* pour un friand qu'un bon melon. Ce n'est pas un grand *regal* pour un sourd que la musique. C'est un *regal* pour une coquette, de luy donner la Comedie.

REGALE. s. f. Droit qui appartient au Roy sur les Benefices. Il consiste à avoir l'administration des revenus des Eveschez durant que le Siege est vaquant, & de pourvoir aux Benefices qui y viennent à vaquer pendant ce temps-là. La *Regale* est un droit fort ancien de la Couronne. La *Regale* ne s'afferme que par l'acte du serment de fidelité du nouvel Evesque enregistré à la Chambre des Comptes. Un Benefice vaque en *Regale*, il y a ouverture à la *Regale*, quand il n'est pas rempli de droit & de fait, quand il est litigieux, quand il n'y a point de titulaire actuel & paisible possesseur. La *Regale* ne se plaide qu'à la Grand' Chambre du Parlement de Paris. Le Roy a aussi un droit de *Regale* sur les Benefices dont le droit de Patronage est en contestation entre deux Seigneurs, jusqu'à ce que le procés soit fini. Les Presidents le Maistre & Guymier, Chopin, Ruzé, Probus & Pasquier, ont traité de la *Regale*. Les uns rapportent l'origine de la *Regale* à Clovis, & disent que le Clergé luy accorda ce privilege, aprés qu'il eut deffait les Visigots. Mais il n'en est fait aucune mention dans le Concile qui fut tenu alors. D'autres disent que ce fut le Pape Adrien qui en gratifia Charlemagne dans un Concile tenu à Rome, comme tesmoigne Gratien. C'est un droit tellement affecté à la Royauté, qu'encore qu'un Prince Regent eust une puissance souveraine, neantmoins il ne pouvoit conferer les Benefices en *Regale*. Du Cange dit qu'on appelloit des heritages en *Regale*, les biens qui appartenoient aux Eglises par la concession & liberalité de nos Rois: d'où vient qu'à la mort des Evesques, les Rois s'en remettoient en possession, & conferoient tous les Benefices en dependans, excepté les Cures.

REGALE, est aussi un des plus considerables jeux de l'orgue, qu'on appelle autrement *voix humaine*, parce

ce qu'il imite en quelque façon la voix de l'homme. Il est accordé à l'unisson de la trompette, & a la longueur d'un demi-pied avec une boete qui se soude au bout, longue de deux pouces. On fait aussi des espinettes organisées, qui ne consistent qu'en un jeu de *regales*. Les Flamans appellent aussi *regales*, un instrument composé de plusieurs bastons enfilez ensemble, & separez par des grains de chapelet, qui rend une assez agreable harmonie, estant bien touché avec une boule qui est au bout d'un baston. On l'appelle autrement *claquebois*.

REGALE, est aussi une eau forte double qui est seule suffisante pour dissoudre l'or. Elle se fait en adjoustant du sel commun, ou du sel armoniac aux eaux fortes ordinaires qui ne sont que de vitriol ou d'alun.

REGALEMENT. s. m. Partition ou distribution d'une taxe ou d'une somme imposée, par laquelle on regle ce que chacun des contribuables en doit porter à proportion de ses forces. On travaille au *regalement* des tailles, au *regalement* de la somme imposée par le Clergé pour le don gratuit. Les Annates se payent selon le *regalement*, ou la taxe qui en a esté faite autrefois.

REGALER. v. act. Faire des festes, donner des repas, des divertissemens à ceux qu'on veut honorer, ou rejouir. Les Grands Seigneurs de la Cour se sont *regalés* pendant ce Carnaval, ils se sont donnez tour à tour des festins, des bals & des Comedies. Cet homme reçoit fort bien ses amis à la campagne, il *regale* fort bien ceux qui le viennent voir.

REGALER, signifie aussi, Faire de petits presens. Il a *regalé* sa maistresse le jour de sa feste d'un bouquet, & d'un present de gands, de rubans & d'essences. Les Princes & les Magistrats *regalent* les Grands Seigneurs qui passent, ils leur envoyent le vin de la ville, des fruits, des rafraischissemens.

REGALER, se dit aussi en parlant de ce qu'on trouve agreable, chacun selon son humeur. Qui veut bien *regaler* cet homme-là, il faut luy donner du vin de Champagne, il faut luy faire voir de beaux tableaux, de belles curiosités.

REGALER, se dit aussi en mauvaise part. Un Prieur Claustral *regale* d'ordinaire un nouvel Abbé d'un procés qu'il luy fait. Ce donneur de serenades fut *regalé* en son chemin d'un pot de chambre sur la teste.

REGALER, signifie aussi, Distribuer une somme avec quelque égalité, ou avec proportion sur plusieurs contribuables, afin que chacun en paye la part qu'il en peut porter. Quand les tailles sont mal *regalées*, un cottisé se peut opposer en surtaux.

REGALIEN. adj. m. qui ne se dit que des droits qui appartiennent aux Rois & aux Princes comme Souverains. Les droits de battre monnoye, de donner des graces, de faire des loix, sont des droits *regaliens*.

REGALISTE. s. m. Qui est pourveu d'un Benefice en Regale. Dans les contestations sur les Benefices vaquans en Regale, on adjuge l'estat au *Regaliste*, c'est à dire, la jouissance pendant le procez: ce qu'on appelle dans les autres cas, *recreance*.

REGARD. s. m. Coup d'œuil, action par laquelle on voit. On tient que le basilic tuë par ses *regards*. Quel pecheur pourra soustenir les *regards* d'un Dieu irrité? L'aigle a le *regard* fixe, ferme & vif. Les Barbares ont des *regards* farouches, terribles, affreux. Les amoureux ont des *regards* doux, tendres & passionnez. Il y a plusieurs lieux qu'on appelle *Beauregard*, parce qu'ils sont en fort belle veuë.

On appelle en Peinture un *regard*, deux portraits de même grandeur qui se regardent l'un l'autre, dont l'un est tourné à droite, & l'autre à gauche. J'ay un *regard* de Nôtre Seigneur & de la Vierge.

REGARD, en termes d'Astrologie, se dit de l'aspect, ou de la situation de deux astres qui se regardent selon certain angle, ou qui sont en distance d'un certain nombre de degrez. Un *regard sextile*, c'est lors que les astres sont distans de 60. degrez; un *quadrat*, lors qu'ils le sont de 90. degrez; & un *trigone*, de 120. l'*opposition* est de 180. degrez.

REGARD, se dit figurément en choses morales. Pour mon *regard*, ou quant à moy, je ne pretends rien en cette affaire. Un arrest rendu entre deux parties n'a point de force au *regard* d'un tiers. Les *regards* mondains, les qu'en dira-t-on, empeschent plusieurs conversions. On dit aussi adverbialement, Au *regard*, pour dire, A comparaison. L'homme n'est qu'une fourmi au *regard* de Dieu.

REGARD, en termes d'Hydrauliques, est un reservoir d'eaux de sources, ou de fonteine, où elles s'amassent pour en faire ensuite la distribution, & où on place les clefs ou robinets pour les faire couler ou eslever en haut. Le *regard* des fonteines de Paris est à la porte St. Michel. On fait aussi des *regards* de distance en distance, pour observer la conduite des eaux, & faciliter le restablissement des tuyaux.

REGARDANT, ANTE. adj. & subst. Spectateur qui regarde, qui observe exactement. Le plus beau de cette ceremonie, c'est le nombre infini des *regardans*. Ceux qui sont si *regardans* ne concluent jamais une affaire.

REGARDANT, en termes de Blason, se dit d'un animal qui ne monstre que la teste & quelque petite partie du cou, mouvant de quelque division de l'Escu. Servien porte d'azur à trois bandes d'or au chef d'argent chargé d'un lion *regardant* de gueules.

REGARDER. v. act. Voir, contempler. L'homme a esté créé la teste levée pour *regarder* le ciel. Le loup qui sort du bois *regarde* de tous costez pour voir s'il n'y a rien à craindre. Un ingrat n'ose *regarder* en face son bienfaicteur, ni un criminel son Juge. L'envie *regarde* de travers les belles actions. La pudeur ne souffre pas qu'une fille *regarde* un homme entre deux yeux. Un glorieux *regarde* les gens de travers, de haut en bas, ne daigne pas *regarder* les gens. Un charitable *regarde* les pauvres d'un œuil de pitié, les assiste. Les amants se *regardent* tendrement, languissamment.

REGARDER, signifie aussi, Examiner, observer, considerer attentivement. Ces Juges ont bien *regardé*, bien examiné ce procés. Un criminel sur la sellette doit bien *regarder* à ce qu'il va dire, y prendre bien garde. Lors qu'on *regarde* attentivement toutes les grandeurs de ce monde, on trouve que ce n'est que vanité & que folie. Un prodigue prend des testons pour des quarts d'escus, il n'y *regarde* pas de si prés. On a donné un Precepteur à ce jeune homme, pour *regarder*, pour avoir l'œuil sur ses actions.

REGARDER, se dit figurément en choses spirituelles. Songe, pecheur, que Dieu te *regarde*, & te voit. Dans toutes nos actions il faut *regarder* la gloire de Dieu, l'utilité du public, & en dernier lieu nostre interest. Un Martyr *regardoit* la mort, les supplices, sans en estre effrayé.

REGARDER, signifie aussi, Appartenir à quelque chose, y avoir de la relation. Cette question *regarde* la Physique. Ces raisons *regardent* le fonds, & ne concernent point la provision. L'affront qu'on fait à la femme, *regarde* le mary. Il y a deux successions collaterales qui le *regardent*. Il a un indult sur une telle Abbaye, il y a de bons Benefices qui le *regardent*.

REGARDER, se dit aussi en parlant de la situation des lieux, de ce qui est à l'opposite. Ces deux pavillons se *regardent*, & font une belle symmetrie. Cette chambre *regarde* sur la cour, & sur le jardin. Ce phare est bien eslevé

eslevé pour *regarder* de loin sur la mer. Les Anciens vouloient que les Eglises *regardassent* toûjours l'Orient. L'aiguille aimantée *regarde* toûjours le Nord.

REGARDER, signifie encore, Chercher quelque chose. *Regardez* dans vos livres, si vous n'y trouverez point un tel Auteur. *Regardez* à vostre monstre quelle heure il est. *Regardez* bien où vous avez mis mes papiers. On dit aussi, qu'il ne faut pas *regarder* de si prés, pour dire, examiner les choses trop severement, estre avare & mesnager jusqu'aux moindres choses.

REGARDER, signifie aussi, Attendre qu'un autre commence. Deux armées en bataille se *regardent* & se marchandent, pas une ne veut quitter son poste. On a proposé en plein Conseil une entreprise fort hardie, tout le monde s'est *regardé*, & pas un ne s'est offert à l'executer. Les chiens se *regardent* long-temps, avant que de se mordre.

REGARDER, en termes d'Astrologie, se dit de la situation des astres les uns à l'égard des autres. Mars & Venus se *regardent* par un trigone, par un quadrat.

REGARDER, se dit aussi de la divination qui se fait par la Chiromance, ou plustost par la charlatanerie. Cette femme *regarde* dans la main, c'est à dire, dit la bonne avanture, affronte les simples.

REGARDER, se dit proverbialement en ces phrases. Un chien *regarde* bien un Evesque, pour dire, qu'on ne se doit point offenser d'estre regardé. Il faut plustost *regarder* à ses mains, qu'à ses pieds, pour taxer un homme d'estre larron. On dit aussi à un valet qu'on menace, Vous n'avez qu'à *regarder* la porte, pour dire, on vous chassera. Il y a aussi un jeu qu'on appelle, *Se regarder* sans rire.

REGARNIR. v. act. & redupl. Garnir une seconde fois. *Regarnir* une chambre, une place, une tapisserie. On le dit aussi d'un plant d'arbres, de vignes. Ce bois est desgarni, il le faut *regarnir*, y replanter de nouveau plant.

REGAYOIR. s. m. Utencile de campagne qui sert à preparer le chanvre, & est une espece de seran, par les dents duquel on le passe pour le purger de ses ordures.

REGELER. v. neut. & redupl. Geler une seconde fois. Il avoit degelé hier, mais aujourd'huy il *regele* plus fort que jamais.

REGENCE. s. f. Gouvernement d'un Estat pendant la minorité, ou l'absence du Roy. Les Reines Meres ont la *Regence* du Royaume, quand les Rois de France sont mineurs. Le Portugal a été mis en *Regence* pendant l'imbecillité du Roy.

REGENCE, se dit aussi en quelques villes, ou Republiques, du Corps des Officiers ou Magistrats qui en ont l'administration.

REGENCE, se dit aussi d'une place de Regent, de la qualité de ceux qui enseignent les Lettres & les Arts dans les Colleges. Il a obtenu la *Regence* d'une telle classe dans un tel College; sa *Regence* luy vaut tant.

REGENERATION. s. f. Action de regenerer. La *regeneration* se fait par le Baptême, quand un Payen se convertit.

REGENERER. v. neut. Terme de Theologie, qui ne se dit qu'en cette phrase: Il a été *regeneré* sur les Saints Fonts de Baptême, pour dire, Il a été engendré de nouveau spirituellement, il est devenu enfant de l'Eglise.

REGENT, ENTE. adj. m. &c. Qui regit, qui gouverne un Royaume au nom du Roy. La Reine Mere est la Reine *Regente* en Portugal; il y a un Prince *Regent*.

REGENT, signifie aussi un Professeur public des Arts, ou des Sciences, qui tient une classe dans un College. L'Université est composée des Docteurs, Professeurs & *Regens*. L'escolier & le *Regent* sont des termes relatifs. On dit un *Regent* de Rhetorique, & des basses classes: ceux de Philosophie s'appellent plustost *Professeurs*.

REGENTER. v. act. Tenir, exercer la Regence. Il y a plusieurs années qu'un Prince *regente* le Portugal avec satisfaction des peuples.

REGENTER, signifie aussi, Faire le maistre, vouloir commander par tout où on est. Cet homme est altier & imperieux, il veut *regenter* en tous les lieux, en toutes les compagnies où il se trouve. Il a beaucoup d'amis & de creatures dans un tel Parlement, il y *regente*.

REGENTER, signifie encore, Estre Regent, Professeur dans un College, y tenir une classe. Un tel *regente* en une telle classe en tel College. Il doit bien sçavoir le Latin, il a *regenté* toute sa vie.

REGENTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REGERMER. v. act. & redupl. Germer de nouveau, ou renaistre. On ne le dit que des plantes & des graines qui renaissent, qui repoussent.

REGIE. s. f. Oeconomat, garde, administration & direction d'un revenu. Les Fermiers Generaux mettent en *regie* les droits qui se perçoivent à Paris, & afferment ceux des Provinces. Cet homme a la *regie*, l'œconomat d'une telle Abbaye. La garde-noble est une espece de *regie* des biens d'un mineur.

REGIMBEMENT. s. m. Action d'une beste qui regimbe. Le *regimbement* d'une mule est dangereux.

REGIMBER. v. neut. Ruer des pieds de derriere, n'obeïr pas à l'esperon, au foüet, à la gaule. Il ne se dit au propre que des chevaux, mulets & asnes, qui au lieu d'avancer, se cabrent, reculent ou ruent. Il se dit quelquefois au figuré des hommes qui resistent aux commandements des superieurs. Il *regimbe* contre l'esperon, il ne souffre point l'instruction, la discipline. Borel derive ce mot du Grec *rembein*, qui signifie *irriter* ou *ruer*. Du Cange témoigne qu'on disoit autrefois *regiber*, & derive ce mot de *gibet*, parce que les pendus qu'on secouë *regimbent* des pieds.

REGIME. s. m. Terme de Medecine. L'art de conserver la santé par une maniere de vie convenable à la disposition du corps. Les jeunes gens qui sont d'une complexion robuste vivent sans aucun *regime*. Les vieillards, les valetudinaires, doivent vivre d'un grand *regime*, user de *regime*, faire diette, s'abstenir de plusieurs choses, prendre de certains remedes. Le *regime* de vivre est different suivant les nations. Bartolin dit qu'en Dannemarc on donne à celuy qui a une grosse fiévre une trenche de jambon, au lieu d'un œuf frais. Ce mot & le suivant viennent du Latin *regimen*.

REGIME, en termes de Grammaire, est la syntaxe ou concordance que des mots doivent avoir les uns avec les autres suivant les regles de la Grammaire, ou l'usage de la Langue. Le *regime* d'un verbe actif est l'accusatif. Les prepositions ont divers *regimes* suivant les differentes Langues, &c.

REGIMENT. s. m. Terme de Guerre. Corps de trouppes faisant partie d'une armée. Les *Regiments* de Cavalerie sont commandez par un Mestre de Camp, & ont d'ordinaire six Compagnies. Un *Regiment* d'Infanterie est commandé par un Colonel, & a quelquefois un grand nombre de Compagnies. Le *Regiment* des Gardes est fixé à trente Compagnies de 150. soldats chacune. Celuy de Picardie a eu jusqu'à 120. Compagnies & plus. C'est un beau poste d'être à la teste d'un *Regiment*.

REGIMENT, dans le discours ordinaire, signifie plusieurs personnes. J'avois invité quatre personnes à disner, ils sont venus un *regiment*. On est assassiné en cette Eglise d'un *regiment* de pauvres.

REGION. s. f. Division particuliere de la terre. Cet homme a voyagé en plusieurs contrées & *regions*. Il a veu les *regions* brullantes, & les *regions* glacées, hyperborées. Racan a dit excellemment en parlant de celuy qui regarde la terre du ciel:

Il

Il voit comme fourmis marcher nos Legions
Dans ce petit amas de poussiere & de boue,
Dont nostre vanité fait tant de *regions*.

REGION, se dit aussi des divisions de l'air & du ciel. L'air est divisé en haute, moyenne, & basse *region*. La *region* ou la sphere du feu est une pure vision des anciens Philosophes. Les étoiles fixes sont en la plus haute *region* du ciel. Les nouveaux Astrologues ont partagé la Lune en diverses *regions* ou Provinces auxquelles ils ont donné leurs noms, comme on voit dans la Selenographie d'Hevelius. On appelle aussi le Paradis, la celeste *region*.

REGION, se dit aussi des divisions du corps de l'homme. Les Medecins divisent le corps de l'homme en trois *regions*, qu'ils appellent aussi *ventres* & *capacitez*. La haute ou supreme *region* est la teste, qui s'étend jusqu'à la premiere vertebre, où sont contenus les organes animaux, le cerveau, qui est la source du mouvement & du sentiment & le domicile de la raison. La seconde *region* est le ventre moyen ou le thorax, la poitrine, qu'Hippocrate appelle le ventre superieur, qui s'étend depuis les clavicules jusqu'au diaphragme; & c'est là où sont les parties vitales dediées à la respiration, le cœur, les poulmons, les arteres. La troisième *region* est le bas ventre, où sont les parties naturelles destinées à la digestion, purgation & generation.

E REGIONE. Terme d'Imprimerie dont on se sert fort souvent en parlant des choses qui s'impriment les unes vis à vis des autres, soit en diverses Langues, soit lors qu'on met quelques matieres en parallelle.

REGIR. v. act. Conduire, gouverner. St. Pierre a *regi* l'Eglise, a tenu le Siege Papal 24. ans. Les peuples mutins sont difficiles a *regir* & à gouverner. C'est cet Intendant qui *regit*, qui gouverne toute la maison de ce Prince.

REGIR, signifie aussi, Avoir soin de recevoir un revenu, d'administrer les affaire qui les concernent. Un Oeconome est établi dans une Abbaye vacante pour la *regir*, pour en recevoir le revenu. Un Commissaire aux saisies reelles, un Curateur aux biens vacants, sont établis pour avoir soin des biens saisis ou abandonnez. Quand on ne trouve pas des gens qui veulent prendre une ferme à forfait, on est obligé de la faire *regir*.

REGIR, en termes de Grammaire, se dit de la construction des noms & des verbes qui ont un certain regime. Le verbe actif *regit* l'accusatif. Les neutres *regissent* ordinairement le datif. Les prepositions *regissent* certains cas: & c'est ce qui les rend differentes des adverbes.

REGISTRATA. Terme de Palais. C'est l'extrait de l'arrest d'enregistrement qu'on met sur le reply des Edits & autres Lettres de Chancelerie, quand elles ont été verifiées & enregistrées. Le *Registrata* de la Cour de Rome est marqué par une grande R, qui tient tout le revers de la signature.

REGISTRATEUR. s. m. Terme de Chancelerie Apostolique. Il y a 24. *Registrateurs* des Bulles & Supliques de la Cour de Rome.

REGISTRE. s. m. Livre public qui sert à garder des memoires, ou des actes ou minutes pour la justification de plusieurs faits dont on a besoin dans la suite. Le *registre* d'un Banquier, le *registre* de la Geolle doivent être numerotez & paraphez de la main du Juge. En Cour Romaine on appelle Officier du *Registre*, le Vice-Chancelier, le College des Scripteurs des Brefs, les douze Maistres du *Registre*, & les Registrateurs. Tous les Arrests ou jugemens qui ne sont point en forme portent pour titre, Extrait des *Registres* du Parlement, du Conseil, de la Chambre des Comptes, des Requestes du Palais, &c. Tous *registres* publics sont sujets à être compulsez. L'Ordonnance veut que les Curez tiennent des *registres* des Baptêmes & des mariages, & des *registres* mortuaires. La Cour prononce quelquefois, qu'il en sera deliberé sur le *Registre*, lors qu'elle ne veut pas juger à l'Audience, ni aussi prononcer un appointement, mais seulement revoir les pieces sur le bureau, & juger à huis clos. Menage tient que ce mot vient de *registrum*, qu'on a dit par corruption au lieu de *regestum*, qui signifioit un livre qui contenoit les memoires des autres livres & des Epistres ramassées ensemble: & *dicitur regestum*, *quasi iterum gestum*. Iso Magister *in Glossis*.

REGISTRE SEXTÉ. Terme de Finances. C'est un *registre* contenant les noms, qualités & emplois des habitans des Parroisses, les sommes auxquelles ils sont imposez à la taille, le nombre de personnes dont chaque famille est composée, & la quantité du sel qu'ils ont levé au grenier. L'Ordonnance des Gabelles fait souvent mention de ce *registre sexté*.

On dit proverbialement de ceux qui sçavent toutes les nouvelles d'un quartier, de ce qui se passe dans le monde, qu'ils en tiennent *registre*.

REGISTRES, en termes de Chymie, sont les tampons ou coulisses qui bouchent les ouvertures qui sont aux fourneaux à vent des Verriers, des Essayeurs, &c. qui servent à mesurer le feu; car on les bouche, ou on les ouvre, selon qu'on veut avoir un feu plus doux, ou plus violent.

REGISTRES, en termes d'Organiste, sont les bastons qu'on tire pour faire joüer les differens jeux de l'orgue, parce qu'ils ouvrent le passage au vent pour entrer du sommier dans le porte-vent des tuyaux. Les noms des *registres* sont marquez au bas de la monstre au dessus du clavier, & sont les mêmes que ceux des jeux de l'orgue.

Les Imprimeurs appellent *registre*, la disposition de la presse, qui est de telle sorte, que les pages reviennent justes les unes sous les autres.

REGISTRER. v. act. Escrire quelque chose dans un registre. On se sert plus ordinairement du mot *enregistrer*, qui signifie la même chose. Cet Edit, ces Lettres ont été leuës, publiées & *registrées*.

REGLE. s. f. Instrument qui sert à tracer une ligne droite. La *regle* sert aux Geometres, aux Escrivains, aux Dessinateurs, aux Maçons, Menuisiers, & à tous les arts où on a besoin de dresser, ou de mesurer quelque chose. Desmarests a fait un joli Poëme des amours du compas & de la *regle*. Il y a aussi des *regles* de proportion, qui sont divisées comme celles du compas de proportion, & qui font presque le même effet.

On dit figurément en ce sens d'un homme prudent & circonspect, qu'il ne marche, qu'il n'agit qu'avec *regle* & compas.

REGLE, se dit dans les arts & dans les sciences, de certains principes constants qu'on a établis aprés beaucoup de raisonnement & d'experiences, par lesquels on se doit conduire pour y reüssir heureusement. La Grammaire a plusieurs *regles*, les *regles* de Despautere. On fait decliner les noms par *regles* aux escoliers. Le L. Livre du Digeste contient les anciennes *regles* de Droit. On dit au Palais, qu'une procedure est dans les *regles*, quand elle est faite selon les arrests, les reglements & les ordonnances. En Medecine, *regle* se dit d'une methode ordinaire qu'on suit pour guerir les maladies. Ce malade a été traitté dans la *regle*, selon les *regles* de l'art. Le theatre a aussi ses *regles*, les *regles* des 24. heures. Cette piéce est bien dans les *regles*, selon les *regles*. En Arithmetique il y a les *regles* qu'on appelle par excellence les quatre *regles*, l'Addition, la Soustraction, la Multiplication, la Division. Il y a aussi la *regle* de Trois ou de Proportion, ou *regle* d'or, la *regle* de Compagnie, d'alliage, la *regle* de fausse position, &c.

REGLE, se dit en Morale d'une conduite juste & raisonnable, conforme à la Loy de Dieu, & à celle du pays.

La Religion nous sert de *regle* certaine pour bien vivre. Cette femme vit bien dans les *regles* de l'honnesteté & de la bienseance. Il y a de la *regle* dans cette maison, tout y est en bon ordre. La vie de cet homme est si exemplaire, qu'elle peut servir de *regle*, de modele.

REGLE, se dit aussi des manieres de vivre établies simplement par l'usage & par la coûtume. Le bal a ses *regles*, aussi-bien que les autres choses. Cet homme n'a pas rendu la courante à la Dame qui l'avoit pris pour danser, cela n'est pas dans les *regles*. Il a donné un repas, & s'est assis le premier à table, cela est contre les *regles* de la civilité. C'est un prodigue qui despense sans *regle* & sans mesure.

REGLE, se dit particulierement de certaines constitutions sur lesquelles sont établies des Maisons Religieuses, qu'on fait vœu d'observer quand on y entre. Les *Regles* Monachales doivent être approuvées par le Pape. La *Regle* de St. Benoist, que quelques Auteurs ont appellée *Regle Sainte*. La *Regle* de St. Bruno, de St. François, sont fort austeres, quand on veut observer la rigueur de la *Regle*. Il n'a pas pû supporter les austeritez de la *Regle*, il a demandé dispense de la *Regle*.

On appelle une Abbaye en *Regle*, celle qui ne peut être possedée que par un Religieux, ou un Cardinal. Toutes les Maisons Chef d'Ordre sont des Benefices en *Regle*, comme Clugni, Cisteaux, Clervaux, Pontigni, &c. On a de la peine à faire passer en Commende une Abbaye qui est en *Regle*, qui est possedée par un Religieux.

REGLE, se dit aussi des maximes vrayes ou fausses que chacun se fait à sa fantaisie pour raisonner & pour se conduire. Je tiens pour *regle* certaine, qu'on ne sçauroit bien raisonner, si on ne se guerit de toute preoccupation. Il s'est fait une *regle* de ne point soupper. Il faut observer quelque *regle* dans ses estudes, dans ses divertissements. On dit proverbialement, Il n'y a point de *regle* si generale qui n'ait son exception.

REGLEMENT. s. m. Ordre prescrit par des superieurs pour être observé, afin que les choses soient uniformes, & selon la raison & la justice. Les Ordonnances ont fait divers *reglements* pour l'ordre de la procedure, pour la Police, pour la Discipline militaire, pour les Finances. On fait de temps en temps des Edits pour le *reglement* des monnoyes, pour en fixer le prix & le poids. Les Statuts des arts & des mestiers sont des *reglements* selon lesquels ceux d'un même Corps doivent travailler.

REGLEMENT, se dit aussi des arrests qui se donnent entre des Officiers qui disputent sur les droits & les exercices de leurs charges. Le Presidial & le Prevost ont une instance de *reglement* en la Cour sur leurs fonctions, sur leurs preseances.

REGLEMENT DE JUGE, se dit des instances où il s'agit de la jurisdiction, quand deux Juges veulent connoistre de la même affaire, & la juger. Les *reglements de Juges* entre des Cours Souveraines se poursuivent au Conseil Privé du Roy. Entre des Presidiaux & un Prevost des Mareschaux, & autres Juges subalternes, ils se poursuivent au Grand Conseil.

REGLEMENT, signifie en termes de Palais un appointement, un jugement par lequel les Juges ordonnent que les parties mettront leurs pieces pardevant un Rapporteur pour leur être fait droit à son rapport. Le mot de *reglement* comprend tous appointemens en droit, appointements à mettre, à oüir droit, &c. La contestation en cause n'est établie que par le *reglement*. Pour voir si un procés est en estat, il faut voir si on a satisfait à tous les *reglements*, si toutes les forclusions sont acquises sur les *reglements* de tous les incidents.

REGLÉMENT. adv. D'une maniere reglée, ponctuelle. Cet homme vit fort *reglément*, d'une même maniere, selon les loix. Le Messager part *reglément* tous les Vendredis à telle heure. Cette horloge [illegible] *reglement*, est fort juste.

REGLER. v. act. Tirer des lignes le long d'une regle. Il ne se dit gueres que du papier, & des livres [illegible] regle pour en marquer les marges, afin de n'[illegible] qu'entre quatre regles ; & aussi du papier propre à recevoir des notes de Musique, ou de la tablature [illegible] qui a donné lieu au proverbe : Cela est *reglé* comme papier de Musique, c'est à dire, se fait toujours de même sorte. Chez les Imprimeurs on appelle [illegible] coup, lors que l'on marque avec de la craye sur [illegible] pan l'endroit où on doit poser la platine.

REGLER, signifie aussi, Ordonner, faire des [illegible] ments pour maintenir les choses dans l'ordre. Il [illegible] la police de *regler* le prix des denrées, d'y mettre [illegible] taux certain. Le Roy a *reglé* les fonctions, les [illegible] nences des charges de sa Cour, des Officiers [illegible] mée. Les Republiques se vantent d'avoir [illegible] mieux *reglez*, mieux policez que les autres.

REGLER, signifie aussi, Juger, liquider. Ces [illegible] sont pourveues au Parlement pour faire *regler* [illegible] tous leurs differents. La Cour renvoye les par[illegible] Parquet pour être *reglees*. On a renvoyé par [illegible] un ancien, pour *regler* & liquider ces despens, [illegible]

REGLER, signifie aussi, Appointer, donner un [illegible] ment. Les parties ont été *reglées* à escrire & [illegible] Il y a deux instances d'intervention qui ne sont [illegible] *reglées*, sur lesquelles il faut obtenir des reglements.

REGLER, signifie aussi, Compter entre des [illegible] transiger. Ces associez ont *reglé* tous leurs comptes [illegible] ont fait une transaction qui a *reglé* toutes leurs [illegible]

REGLER, signifie encore, Maintenir la discipline [illegible] observer un bon ordre, tant en public, qu'en [illegible] mesnage particulier. Les Romains étoient [illegible] pour bien *regler* & discipliner leurs armées. Les [illegible] doivent bien *regler* leur Diocese. Un bon [illegible] doit bien *regler* sa maison, son train. Il [illegible] ordinaire *reglé*, *regler* sa despense selon son [illegible] Superieur d'un Monastere doit bien *regler* son Co[illegible] y bien maintenir sa Regle.

REGLER, se dit figurément en choses spirituelles [illegible] morales. Cet homme a l'esprit bien *reglé*, [illegible] ment bon, il raisonne juste. Il faut *regler* [illegible] ses desirs, c'est à dire, les moderer. [illegible] prend à *regler* ses mœurs. Tout ce qu'il a [illegible] est bien *reglé*, bien compassé.

REGLER, signifie aussi, Prendre exemple [illegible] sur un certain modele. JESUS-CHRIST [illegible] dele sur lequel il se faut *regler*, qu'il [illegible] faut pas que les bourgeois se *reglent* sur [illegible] Grands Seigneurs. Il ne faut pas *regler*, [illegible] le monde à son aune.

REGLER, signifie aussi, Assigner une certaine [illegible] ou ration pour vivre, pour subsister. On a *reglé* [illegible] soldats tant de rations de pain, aux [illegible] biscuit, de legumes. On luy a *reglé* tant par [illegible] vivre, pour son voyage. Les vacations d'un Com[illegible] saire de la Cour qui fait une descente, sont *reglées* [illegible] escus par jour.

REGLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Outre les autres significations de son verbe, on appelle troupes *reglées*, celles qui sont enrollées, par opposition à des milices de bourgeois, & de [illegible] paysans armez qui ne servent qu'à la [illegible] certaines occasions.

On appelle aussi Compagnies *reglées*, des Cours de [illegible] ce, tant souveraines que subalternes, qui vivent [illegible] certains ordres & reglements, par opposition [illegible] semblées populaires & tumultueuses qui sont [illegible] confusion, où tout le monde parle ensemble.

On appelle aussi une heure *reglée*, une heure precise & certaine, comme sont celles du mouvement du ciel & des astres, du flus & reflus de la mer. Et on dit en ce sens, qu'une fiévre est *reglée*, quand les accés en reprennent au même jour & à la même heure.

On dit aussi, qu'un homme a ses heures *reglées*, quand il a certain travail ou assignation ou il se doit occuper pendant chaque heure.

On dit aussi, qu'on a mis des bois en couppes *reglées*, quand on les a partagez en sorte, qu'on en couppe tant d'arpens tous les ans & en certains temps.

REGLET. s. m. Terme d'Imprimerie. C'est une petite regle de bois qu'on met entre deux rangées de plomb, pour espacer davantage les lignes. On le dit aussi des lignes droites qu'on marque sur le papier, soit à la fin d'un Chapitre, soit en d'autres occasions. Les Menuisiers appellent aussi leurs regles, des *reglets*, & ont des *reglets* plats, & des *reglets* à pied. Ceux-cy sont des regles montées des deux costez sur quelques pieces de bois également hautes.

REGLET, en termes d'Architecture, est une petite bande ou anneau fort estroit, ou petite moulure en saillie. On l'appelle autrement *filet* ou *liteau*. Les Imprimeurs appellent aussi *reglettes*, cet espace blanc qu'on met entre les additions & la matiere.

REGLISSE. subst. fem. Les Medecins disent *reygalisse* & *regolisse*. Plante dont les branches ont deux coudées de haut. Ses feuilles sont semblables à celles du lentisque, & sont massives, grasses & gommeuses, quand on les manie. Ses fleurs sont semblables à celles de la vaciette. Son fruit est gros comme les grains de plane; toutefois il est plus aspre. Ses goulles sont rouges & courtes comme celles de la gentiane, de couleur de buis, étant quelque peu aspres au toucher. Sa racine dont on se sert est douce & rafraischissante, ce qui fait que les Latins l'ont appellée *dulcis radix* ou *liquiritia*. Les infusions se font d'ordinaire dans de la tisane faite de *reglisse*. On guerit le rheume avec du jus de *reglisse*, dont il y en a de blanc, de gris, & de noir. Ce mot vient de *glycyrrhizza*.

REGLURE. s. f. se dit en termes de Libraires des regles qu'on fait sur le papier & sur les livres. Les Banquiers en Cour de Rome sont obligez à la *reglure* de leurs registres, & ne doivent escrire qu'entre les regles.

REGNANT, ANTE. adj. Qui est en possession d'un Royaume, de la Royauté. Les Croisades, les Ligues Saintes se sont faites entre les Rois *regnants* en ce temps-là dans l'Europe. On fait des prieres pour le Roy *regnant*, & la Reine *regnante*.

REGNE. s. m. Temps auquel un Roy gouverne un Royaume, ou sa domination même. Nous vivons dans un heureux *regne*. Le Roy dans ses Lettres, outre la datte de l'année, met encore celle de son *regne*. Il y a eu bien des guerres civiles en France dans les *regnes* passez. A l'entrée de son *regne* on a fait payer le joyeux advenement.

REGNE, se dit aussi de ce qui est à la mode, qui est estimé. Les sciences ne sont en *regne* en France que depuis le *regne* de François I. Les bouts rimez ne sont plus en *regne*. Les duels ne sont plus en *regne*. Le *regne* de la fanfaronnade est passé.

On appelle aussi *Regne*, la Tiare sacrée du Pape, qui est ceinte de trois couronnes, qu'on luy met sur la teste le jour de son couronnement, ou lors qu'il va à St. Pierre, laquelle il pose sur l'autel, quand il y arrive; car pendant les Offices divins il porte seulement la mitre. Ce *Regne* denote la dignité & puissance sacerdotale & imperiale. Clovis envoya presenter sur l'autel de St. Pierre de Rome, au rapport de Flodoart, une couronne d'or couverte de pierreries qui fut nommée *Regne*, pour montrer qu'il ne tenoit son Royaume que de Dieu. Ce mot de *regne* pour signifier *couronne* étoit assez ordinaire, particulierement a Rome sous les Papes Innocent III. Leon III. Gregoire IV. comme témoigne Anastase dans la vie de plusieurs Papes. Le *Regne* n'étoit autrefois qu'une couronne d'or que portoient les Rois. Ensuite les Papes en mirent une sur leur mitre, où ils en ont mis depuis jusqu'à trois. On a appellé aussi *Regne*, ces couronnes qu'on a suspenduës sur le maistre Autel des Eglises. Quelques Auteurs l'appellent en Latin *Phrygium*, à cause de sa broderie.

REGNER. v. n. Commander souverainement à un grand peuple. Ce Prince est heureux, il *regne* longtemps, il *regne* sur plusieurs Royaumes, sur la terre & sur la mer.

REGNER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Servir à Dieu, c'est *regner*. Le Sage *regne* sur ses passions. L'amour *regne* dans l'ame de ce jeune homme. La grace *regne* où le peché avoit *regné*. On dit à Dieu à la fin des oraisons, Qui vivez & *regnez* dans les siecles des siecles.

REGNER, signifie aussi, Environner. Cette galerie *regne* tout autour de ce bastiment. Le corridor *regne* autour de la contrescarpe. Un parapet *regne* tout le long d'un retrenchement. Une balustrade *regne* sur cette terrasse, pour dire, s'étend tout du long.

REGNER, signifie aussi, Avoir du pouvoir, de l'autorité, du credit, estre à la mode. Les devots & les gens de bien *regnent* maintenant. Les filous & les bretteurs ne *regnent* plus au Marais. Il y a déja long-temps que la mode des justaucorps & des cravates *regne*.

REGNICOLE. s. m. & f. Qui est établi & domicilié dans un royaume, qui a dessein d'y finir ses jours. Les estrangers ne sont point reputez *regnicoles*, s'ils n'ont obtenu des lettres de naturalité bien verifiées. Les Suisses, les Savoyards, sont reputez *regnicoles* par un privilege particulier, ils ne sont point sujets au droit d'Aubeine.

REGONFLER. v. n. qui se dit des eaux qui remontent contre leur source, quand elles trouvent quelque obstacle qui les empêche de couler. Les constructions qu'on a fait sur cette riviere en ont resserré le canal, & font *regonfler* l'eau, comme qui diroit, *contra fluere*.

REGORGEMENT. s. m. Action de ce qui regorge, & de ce qui est trop abondant, qui surmonte les bords d'un vaisseau où il est enfermé. Le *regorgement* de la bile est dangereux.

REGORGER. v. n. Retourner vers la source. Il se dit premierement des eaux & des humeurs. Les écluses arrestent le cours de l'eau, & la font *regorger* dans les prairies, la font inonder la campagne. Le sang *regorge* dans les veines.

Il se dit aussi figurément de ce qui vient en un lieu en grande abondance. Cette maison *regorge* en biens, ses celiers *regorgent* de vins, ses greniers *regorgent* de bleds.

REGOULER. v. act. Terme populaire. Rabroüer quelqu'un, luy dire des paroles fâcheuses, ou picquantes. Quand on propose des paradoxes à des ignorans, on est souvent *regoulé*.

REGOULÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REGOURMER. v. act. & redupl. Gourmer derechef. Ces deux écoliers se haissent tant, qu'ils se *regourment* tous les jours.

REGOUSTER. v. act. & redupl. Gouster de nouveau. *Regouster* du vin, *regouster* à la souppe.

REGRAT. s. m. Exercice de celuy qui regratte, qui revend en detail ce qu'il a acheté en gros. Il se dit plus particulierement de ceux qui vendent du sel au peuple à la petite mesure, & qui achetent ce droit des Fermiers des Gabelles. La ferme des *regrats* est d'un revenu considerable.

REGRATTER. v. act. Ratisser quelque chose de vieux, la racommoder pour la faire paroistre neuve, ou prolonger sa durée. On a *regratté* & reblanchi l'Hostel de Ville. Cette planche a éte *regrattée*, retouchée avec le burin. Cette maison paroist neuve, & cependant elle n'est que *regrattee*. On *regratte* avec la ripe les fers à retondre, &c.

REGRATTER, se dit aussi des meubles & des hardes. Les Frippiers & les Revendeuses gagnent leur vie à *regratter* des meubles, des habits.

REGRATTER, signifie aussi, Vendre en détail au peuple ce qu'on a acheté en gros. Il est deffendu par la police de *regratter* la plus-part des marchandises.

REGRATTER, se dit aussi figurément de ceux qui trouvent à faire quelque profit en une affaire, aprés qu'elle a passé par les mains des autres. Ce nouveau Fermier a trouvé encore à *regratter* dans la ferme que les autres avoient abandonnée.

REGRATTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REGRATTIER, IERE. s. m. & f. Celuy qui exerce le regrat. Il est deffendu par la police aux *Regrattiers* d'acheter des marchandises jusqu'à ce que le bourgeois soit fourni. Ils ne peuvent enlever sur les ports plus de six septiers d'avoine à la fois, ni en avoir en magazin plus de deux muids; & d'autres grains en achetter plus de deux septiers, ni en garder plus de huit; & il leur est deffendu d'aller au devant des marchandises, ou d'en achetter ailleurs que sur les ports; & ils ne peuvent revendre qu'à la petite mesure, qui est le boisseau, & au dessous.

REGRATTERIE. s. f. Trafic de choses qu'on achette pour revendre. Les pauvres Revendeuses vivent de *regratterie*.

REGREFFER. v. act. & redupl. Greffer, enter de nouveau. Quand des greffes n'ont pas bien pris une année, on peut les *regreffer* l'année suivante.

REGRE'S. s. m. Terme de Droit Canon. Action qu'on a pour rentrer dans un Benefice resigné ou permuté, quand on a manqué à tenir les conditions du concordat, ou quand il y a une lesion ou fraude visible. Il faut payer les pensions stipulées au resignant; sinon le *regrés* a lieu, on a l'action en *regrés* pour y rentrer.

REGRET. s. m. Affliction, chagrin qu'on a d'avoir fait, ou d'avoir perdu quelque chose. Un Philosophe Stoique n'a jamais de *regret* à ce qu'il fait. Un Chrétien doit avoir un vif *regret*, un *regret* mortel, d'avoir offensé Dieu. On doit bien avoir *regret* à l'argent perdu au jeu, aux occasions qu'on a laissé perdre de faire fortune. Toutes les plaintes qu'on fait pour les morts sont des *regrets* superflus.

A REGRET. adv. Mal volontiers. Il a fait cette affaire à *regret*, malgré luy, comme les chiens qu'on fesse.

REGRETTABLE. adj. m. & f. Qui merite qu'on ait regret à sa perte. Un Prince qui a gouverné doucement ses peuples est toûjours *regrettable*.

REGRETTER. v. act. Estre fâché d'avoir fait quelque perte, d'avoir manqué quelque occasion. On ne sçauroit trop *regretter* une bonne femme, quand la mort nous l'enleve. Il faut *regretter* le temps qu'on a perdu au College. Un brave *regrette* de ne s'estre pas trouvé à une occasion de se signaler. Les bons Princes se font toûjours *regretter*. Les Hebreux dans le desert *regrettoient* les oignons d'Egypte.

REGRETTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REGUINDER. v. act. & redupl. Guinder une seconde fois. On *reguinde* souvent les soldats au haut de l'estrapade.

REGUINDER, en termes de Fauconnerie, se dit de l'oiseau qui fait une nouvelle pointe au dessus des nuës.

REGULARITE'. s. f. Qualité de ce qui est fait dans les regles, soin, exactitude, assiduité. La *regularité* d'un bastiment, d'une fortification, d'une place, d'un Poëme. Les mouvements des astres se font dans une entiere *regularité*. Cet Officier est assidu à sa charge, exact en ses jugements, il vit dans une parfaite *regularité*. Cet Auteur écrit avec justesse & *regularité*. Cette femme a grand soin de son ajustement, il est dans la derniere *regularité*.

REGULARITÉ, se dit particulierement dans l'état monastique, de l'observance exacte de la Regle & de l'Institut de l'Ordre. On a reformé ce Monastere, on y a rétabli la *regularité*. Cette Abbaye est demeurée dans la *regularité*, s'est opposée à la secularisation qu'on en vouloit faire.

REGULE. s. m. Terme de Chymie. C'est la partie pure du metail, qu'on fait precipiter au fond du creuset, lors qu'on fond la mine metallique. Ainsi le *regule* d'antimoine est de la poudre de la mine d'antimoine qui est fonduë, & qui au fond du creuset fait un culot. Le nitre & le tartre sont employez pour separer les *regules* des metaux. On appelle *regule martial*, du *regule* d'antimoine meslé avec des pointes de clous qu'on fait fondre ensemble par le moyen du nitre. On fait aussi du *regule* d'arsenic.

REGULIER, IERE. adj. Ponctuel, qui vit avec prudence, regle & conduite, qui ne dit & ne fait que ce qu'il faut, qui est exact à tenir sa parole, à observer son devoir. On fait grand état d'un homme, quand il est *regulier*, exact & ponctuel; d'une femme qui mene une vie *reguliere*, qui ne donne point lieu à la medisance.

REGULIER, se dit plus particulierement de ceux qui ont fait des vœux dans une Maison Religieuse. Il est opposé à *Ecclesiastique seculier*. On a mandé le Clergé Seculier & *Regulier* à cette ceremonie. Quand on parle des *Reguliers*, on entend tout le Corps des Moines. Il y a plusieurs Cures *Regulieres* possedées par des Chanoines *Reguliers* de St. Augustin.

REGULIER, se dit aussi des Benefices, & des choses qui les regardent. Un Benefice *regulier* ne peut estre impetré que par un Moine, ou *pro cupiente profiteri*. C'est une regle de Droit, que les Benefices *reguliers* doivent estre donnez aux *Reguliers*, & les seculiers aux Seculiers. Toutes les Abbayes Chefs d'Ordres sont *regulieres*, & ne peuvent estre possedées que par un Moine, ou un Cardinal, qui est reputé *Regulier* & Seculier.

On appelle les lieux *reguliers*, ceux qui sont dans la closture du Couvent, le Cloistre, Dortoir, Chapitre, Refectoir, à la distinction de ceux qui sont pour les hostes, & pour le ménage de la maison, reputez hors la closture.

REGULIER, se dit aussi des choses qui sont conformes aux regles de l'art. Une fortification *reguliere* est celle dont toutes les faces & les angles sont égaux. Il n'y a que cinq corps *reguliers*, le tetraëdre, l'octaëdre, le cube, le dodecaëdre, & l'icosaëdre. Un bastiment *regulier*, qui est basti avec symmetrie & proportion. Une procedure *reguliere*, est celle qui est dans les formes de la Justice. Un Poëme *regulier*, un stile *regulier*, un visage *regulier*. Ce verbe a une conjugaison *reguliere*. On dit aussi, que les astres ont un mouvement *regulier*, quoy qu'il s'y trouve quelque irregularité qu'on appelle *anomalie*.

REGULIEREMENT. adv. D'une maniere reguliere. Cet homme vit fort *regulierement*; il va fort *regulierement* à la Messe; il exerce sa charge fort *regulierement*. Ce Poëte a de belles pensées, mais il n'écrit pas *regulierement*. Cette ville n'est pas fortifiée *regulierement*. On dit qu'une chose est vraye *regulierement* parlant, c'est à dire, ordinairement, communément, le plus souvent.

REH.

REHABILITATION. s. f. Action par laquelle le Pape, ou le Roy, par des dispenses, ou Lettres patentes remettent des gens qui ont failli, qui ont derogé en l'état où ils etoient avant leur faute, leur derogeance.

Rehabiliter. v. act. Restablir quelqu'un en son premier estat, nonobstant qu'il ait failli, qu'il ait derogé, qu'il soit devenu irregulier. Le Roy seul peut *rehabiliter* un Officier qui a été noté, condamné, degradé, ou un Gentilhomme qui a derogé à Noblesse. Le Pape *rehabilite*, rend capables des Benefices & des Ordres, ceux qui étoient tombés en heresie, en irregularité. Un Ecclesiastique qui a assisté à un jugement de mort doit estre *rehabilité*, & obtenir une absolution qu'on appelle *à favis*.

Rehabilité, ée. part. & adj.

REHABITUER. v. act. & redupl. Reprendre une habitude qu'on avoit perduë. On a de la peine à se *rehabituer* à la fatigue, quand on a vécu long-temps dans la molesse.

REHACHER. v. act. & redupl. Hacher de nouveau. Cette viande n'est pas hachée assez menu, il la faut *rehacher*.

REHANTER. v. act. & redupl. Se hanter ou frequenter de nouveau. Ces deux amies ont été long-temps fort brouillées, mais j'apprens qu'elles commencent à se *rehanter*.

REHASARDER. v. act. & redupl. Remettre au hasard. On se doit étonner que des matelots qui ont failli à perir se *rehasardent* de se remettre en mer. Un joüeur ne feint point de *rehasarder* l'argent qu'il a gagné.

REHAUSSEMENT. s. m. Action par laquelle on rend plus haut. Il a cousté tant pour le *rehaussement* de ce mur. Depuis le *rehaussement* des monnoyes la pistole vaut onze livres.

Rehausser. v. act. Rendre plus haut. On ne sçauroit *rehausser* ce mur à cause de la servitude des veuës du voisin. Il a fait *rehausser* le talon de ses souliers. Il faut *rehausser* cette tapisserie qui descend trop bas.

Rehausser, signifie aussi, Faire augmenter de prix. La grande secheresse du printemps fait *rehausser* le foin & l'avoine. Le bled *rehausse* toûjours pendant la moisson. Le Roy a *rehaussé* le prix des monnoyes.

Rehausser, se dit figurément en choses morales, & signifie, Augmenter. Il a bien *rehaussé* son état depuis qu'il a herité, il a *rehaussé* son train, sa despense, sa vanité. Ce bon succés luy a *rehaussé* le courage.

Rehausser, signifie aussi, Faire paroistre davantage. Une laide suivante *rehausse* l'éclat d'une belle maistresse. Les couleurs sombres *rehaussent* les autres. On *rehausse* les tapisseries avec de la soye, de l'or & de l'argent. On *rehausse* les bas reliefs avec des filets d'or.

Rehaussé, ée. part. & adj. On le dit sur tout d'une broderie qu'on *rehausse* d'or, d'argent, & de soye. Quand l'ouvrage est de soye, on le *rehausse* d'or & d'argent; & quand l'ouvrage est d'or, ou d'argent, on le glace & émaille avec de la soye.

REHAUTS, en termes de Peinture, se dit des endroits les plus éclairés d'un tableau, où sont les plus vives couleurs.

REHEURTER. v. act. n. & redupl. Heurter de nouveau. Vous n'avez pas heurté assez fort à cette porte, il faut *reheurter*, *reheurtez* deux coups. Ce vaisseau avoit resisté au premier heurt, mais il a *reheurté* plus fortement, & il s'est ouvert.

REJ.

REJAILLIR. v. n. qui se dit proprement des choses liquides qui sortent avec violence du lieu où elles sont enfermées; & en ce sens c'est la même chose que *jaillir*. Quand on luy a ouvert la veine, le sang a *rejailli* jusqu'au pied du lit.

Rejaillir, se dit aussi de tous les corps qui se reflé-chissent, quand ils sont poussez contre d'autres corps solides. Ce Courier a fait *rejaillir* de la bouë sur mes habits. Les rayons qui tombent dans cette fontaine *rejaillissent* contre mes yeux. Ce boulet de canon a fait *rejaillir* une pierre contre luy, qui l'a tué.

Rejaillir, se dit figurément en choses morales. Toute la gloire d'une victoire gagnée par la valeur des soldats *rejaillit* sur le General. L'infamie d'un homme supplicié *rejaillit* sur toute sa famille.

Rejaillissant, & **Rejailli**, sont des adjectifs verbaux qui ont la signification de leur verbe.

Rejaillissement. s. m. Reflexion, mouvement des corps qui rejaillissent étant poussez contre d'autres.

REJAUNIR. v. act. & redupl. Redevenir jaune, ou rendre jaune. La campagne reverdit au printemps, & *rejaunit* en été. La mode est venuë de *rejaunir* les portes des vieilles maisons: autrefois c'étoit une marque d'infamie.

REJET. s. m. Renvoy qu'on fait d'une partie d'un compte sur un autre. Il n'y a point de fonds pour payer une telle partie dans le compte d'une telle année, il en faut faire le *rejet* sur la suivante.

Rejet, signifie aussi la reimposition qu'on fait d'une taxe, d'une somme déjà imposée. Cette Parroisse a été déchargée de sa taille, à cause de la gresle, il en faut faire le *rejet* sur le reste de la Generalité.

Rejet, signifie aussi, Rebut. On a ordonné le *rejet* de cette piece hors de ce procés, on en a consenti le *rejet*.

Rejet, se dit aussi du nouveau bois que poussent les arbres & des jeunes abeilles, que les vieilles chassent de leurs ruches.

REJETTABLE. adj. m. & f. Qui merite d'estre rebuté, rejetté. La seule proposition de cette affaire la rend *rejettable*.

REJETTER. v. act. & redupl. Jetter une autre fois. Le jeu de la paume & du volant consiste à jetter & *rejetter* une balle, un volant plusieurs fois. On *rejette* plusieurs fois la lescive sur le charrier, quand on la coule.

Rejetter, signifie aussi, Pousser un nouveau jet. Quand on a enté un arbre, il en *rejette* mieux. Il faut garder les bois, de peur des bestiaux, tandis qu'ils *rejettent*, quand ils sont nouvellement couppés.

Rejetter, signifie encore, Oster d'un lieu pour mettre en un autre. Il faut *rejetter* la terre de ce fossé sur le rempart pour le hausser. Il y a trop de meubles dans cette chambre, il en faut *rejetter* la moitié dans une autre. On *rejette* d'un vaisseau en un autre plusieurs drogues dans la Pharmacie.

Rejetter, se dit en ce sens des parties d'un compte qu'on *rejette* dans un autre. Il faut *rejetter* cette dépense sur le compte de l'année prochaine.

On dit aussi, *Rejetter* une imposition, une taxe, quand on reimpose de nouveau des nonvaleurs sur la même Parroisse, ou sur une voisine.

Rejetter, signifie encore, Pousser hors de soy. Cet enfant *rejette* le lait, sa Nourrice en a trop. Ce malade *rejette* les bouillons qu'on luy donne. La mer *rejette* les corps morts. La baleine *rejetta* Jonas aprés avoir été trois jours dans son ventre.

Rejetter, se dit encore du rebut qu'on fait d'une chose

chose qu'on croit mauvaise, parmi une quantité de meilleures qu'on en tire. Ce Financier *rejette* toutes les pieces qui ne sont pas de poids, toutes les pieces étrangeres.

REJETTER, se dit figurément en choses morales, & signifie, Desapprouver & condamner. Cette proposition a été *rejettee* des Escoles, a été *rejettée* par l'Eglise comme heretique. Il a été *rejetté* du nombre des éleus. Cet enfant a été *rejetté* de la maison, de la succession de son pere, à cause de ses vices.

REJETTER, signifie encore, Refuser. Il *rejette* toutes les propositions d'accord qu'on luy propose. Il *rejette* tous les bons advis qu'on luy donne pour son salut.

On dit au Palais, qu'une piece doit estre *rejettée* du procés, quand on n'y doit point avoir égard pour estre fausse & abandonnée, ou n'estre pas authentique : qu'une requeste a été *rejettée*, quand on ne l'a pas voulu répondre.

On dit proverbialement, qu'on *rejette* souvent la faute sur qui n'en peut mais, pour dire, qu'on soupçonne quelquefois les gens d'avoir failli, quoy que ce soit à tort.

REJETTÉ, ÉE. part. & adj.

REJETTON. s. m. Nouveau bois que jette un arbre, ce qu'une plante pousse de nouveau de sa racine. Les cerisiers poussent plusieurs *rejettons* tout alentour d'eux.

REJETTON, se dit figurément en choses morales. Cette maison est illustre, & pousse tous les jours de nouveaux *rejettons*. Une heresie n'est jamais si bien esteinte, qu'elle ne pousse toûjours de nouveaux *rejettons*.

REIMPOSER. v. act. & redupl. Imposer de nouveau. Il y a eu beaucoup de nonvaleurs sur les tailles de l'année derniere, on les a *reimposées* cette année avec les nouvelles.

REIMPOSITION. s. f. Action de reimposer. Cette *reimposition* a été faite par arrest & commission du Conseil.

REIMPRESSION. s. f. Seconde edition ou impression d'un livre. Les livres sont plus corrects, quand on en fait une *reimpression* du vivant de l'Auteur.

REIMPRIMER. v. act. & redupl. Imprimer de nouveau. Un bon livre se *reimprime* plusieurs fois. Ce Libraire a *reimprimé* le St. Augustin.

REIMPRIMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REIN. s. m. Rognon, partie de l'animal où s'amassent les urines pour s'écouler dans la vessie. Voyez *Rognon*. La pierre dans les *reins* est la plus dangereuse. Ce mot, selon Varron, vient du Grec *apo ton rhein*, *quasi rivi obsceni humoris ab iis oriantur*. En Grec on l'appelle *nephroi*, du verbe *nephrein*, qui signifie *neiger* & *pleuvoir*.

REINS, se dit aussi en general de la force de l'homme. Les Lutteurs anciens se piquoient d'une grande force de *reins*, de se donner des tours de *reins*. Les Crocheteurs sont forts de *reins*. Il signifie encore, Vigoureux en amour : d'où vient que Regnier a dit en parlant du combat des Lapithes,

Voulurent chauds de *reins* faire nopces de chien.

REINS, se dit figurément en choses morales. Cet homme n'a pas les *reins* assez forts pour faire une telle entreprise, pour dire, il y succombera. On dit aussi, qu'il a bons *reins*, pour dire, qu'il est capable de soûtenir de grandes dépenses.

REINS, en termes de l'Escriture, signifie l'interieur de l'homme & sa pensée. Dieu est appellé scrutateur du cœur & des *reins*.

REINS, en termes d'Architecture, se dit des costés d'une voute qui commencent à se courber, & qui sont prés de l'imposte.

REINS, ou *Rains*, signifie aussi les bords ou costez d'une forest. L'Ordonnance veut qu'on fasse un procés verbal des places vuides qui seront dans l'enclos & aux *reins* des forests du Roy. On croit que ce mot vient par corruption de *rains*, qui a été fait de *rainceaux*, qu'on disoit autrefois pour *rameaux*.

REINFECTER. v. act. & redupl. Infecter de nouveau. La peste étoit entierement cessée dans cette ville, il est venu un navire estranger qui l'a *reinfectée*, qui y a rapporté du mauvais air. Les nouveaux Heretiques ont *reinfecté* les esprits des erreurs condamnées par les anciens Conciles.

REINTEGRANDE. s. f. Terme de Palais. Jugement qui remet une personne en la jouïssance d'une chose dont il étoit en possession. En matiere possessoire il faut juger la *reintegrande*, avant que de prendre connoissance du fonds, avant que d'entrer dans le principal.

REINTEGRER. v. act. Restablir quelqu'un en la possession dont il a été evincé. C'est une maxime de Droit, qu'il faut avant toutes choses *reintegrer* celuy qui a été dépouillé, chassé de sa possession. Il a été *reintegré* dans ses biens, aprés en avoir eu main levée.

REINTEGRER, se dit aussi des Officiers interdits ou chassez de leurs charges. En pleine connoissance de cause il a été absous & *reintegré* en la fonction de sa charge.

REINTEGRER, se dit particulierement des prisonniers qu'on fait remettre en prison. Cet homme étoit sorti à caution, ou par un arrest surpris, on a ordonné qu'il seroit *reintegré*.

REINTEGRÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REINTERROGER. v. act. & redupl. Interroger de nouveau. Un bon Juge Criminel doit *reinterroger* plusieurs fois les criminels, pour voir s'ils varient.

REINVITER. v. act. & redupl. Inviter de nouveau. On n'a pû faire ce mariage, cette ceremonie au jour qu'on avoit pris, il faudra *reinviter* les parents, la compagnie au jour dont on conviendra.

REJOINDRE. v. act. & redupl. Joindre une seconde fois ce qui avoit été joint. Le bras de cette statuë a été cassé, on l'a *rejoint* fort proprement. Ce corps detaché a *rejoint* l'armée. Attendez moy là un moment, je vous y viendray *rejoindre*; ou partez, je vous *rejoindray* bientost. Ces amis étoient brouillez, on les a *rejoints*.

REJOINT, OINTE. part. pass. & adj.

REJOUIR. v. act. Donner & recevoir de la joye. Le vin *rejouït* le cœur de l'homme. Il est allé se *rejouir* à la campagne, c'est à dire, se divertir. Je me viens *rejouir* avec vous de vostre heureux mariage, c'est à dire, vous en feliciter. On s'est bien *rejouï* à la Cour, il y a eu collation, bal & Comedie. La nouvelle de cette victoire a *rejouï* toute la France.

On dit d'un homme qui fait des plaisanteries, qui raconte des adventures incroyables, qu'il se *rejouït*. Quand on veut taxer une femme de faire trop ouvertement l'amour, on dit en termes honnestes, qu'elle se *rejouït*.

REJOUÏ, IE. part. pass. & adj.

On dit proverbialement, C'est un bon gros *rejouï*, en parlant d'un homme gras & en santé, qui ne cherche qu'à rire & à se divertir.

REJOUÏSSANCE. s. f. Action par laquelle on se rejouït, ou la chose même qui donne de la joye. Le Carnaval est un temps de *rejouïssance* pour les gens du monde. Alleluya est un chant de *rejouïssance* dans l'Eglise. On fait des *rejouïssances* publiques à la naissance d'un Dauphin, aux mariages des Rois.

REJOUÏSSANCE, se dit populairement d'une ame de fagot qu'on met au feu, quand le bois a de la peine à brusler.

REJOUÏSSANCE, est aussi une nouvelle carte qu'on donne au jeu de Lansquenet à celuy qui a perdu sa premiere couche, pour luy donner lieu de reparer sa perte.

REJOUÏSSANT, ANTE. adj. Qui rejouït. On nous a donné un regal qui n'étoit gueres *rejouïssant*. Le jeu des Eschecs est melancolique, n'est point *rejouïssant*. La nouvelle que je viens d'apprendre est fort *rejouïssante*. Voilà un conte fort *rejouïssant*.

REJOUSTER. v. act. & redupl. Jouster de nouveau. Ce cavalier a eu du malheur à sa premiere jouste, il est venu *rejouster* pour reparer son honneur.

REISTRE. s. m. Cavalier Alleman. Il n'est en usage qu'en cette phrase, C'est un vieux *Reistre*, pour dire, C'est un homme fin, rusé & experimenté au fait de la guerre. On le dit par extension de ceux qui ont de la ruse & de l'experience en plusieurs autres choses, comme à plaider, à jouër, &c. Ce mot vient de l'Alleman *Reitter*, qui signifie *Cavalier*.

REITERATION. s. f. Action par laquelle on fait une chose une seconde fois. L'Eglise ne souffre pas la *reiteration* du Baptême.

REÏTERER. v. act. Faire une seconde fois ou plusieurs quelque chose. Les exploits d'execution portent toûjours, en *réiterant* plusieurs commandements cy-devant faits. Les Medecins pour guerir les pleuresies, font *réiterer* la saignée huit ou dix fois. Ces amants ont passé outre au mariage, nonobstant les deffenses *reiterées* de la Cour. Je vous *reitere* les prieres que je vous ay faites plusieurs fois en faveur d'un tel.

REÏTERÉ, ÉE. part. pass.

REL.

RELAIS. s. m. Equippage qu'on envoye devant, ou qu'on a ordonné de tenir prest pour changer de chevaux, ou de voiture, quand on veut faire diligence. Le General des Postes se dit Surintendant des postes & *relais* de France. Ce Prince voyage en *relais*, il envoye & trouve par tout des *relais*. A la chasse on a plusieurs *relais* de chiens & de chevaux, qu'on donne aux cerfs l'un aprés l'autre aux lieux & refuites où ils ont été envoyez. On appelle la meute de *relais*, la meute de secours.

RELAIS, se dit aussi du lieu où on pose les chevaux & les chiens de *relais* à la chasse, pour soulager les chiens recreus. Il faut aller attendre la chasse au premier, au second *relais*.

RELAIS, signifie aussi, Loisir, faineantise, manque d'employ ou d'occupation. Tandis que vous estes de *relais*, faites pour moy ce petit message. On trouve toûjours à Paris des Maçons & des compagnons de toutes sortes d'Artisans, qui sont de *relais*, qui chomment.

RELAIS, est aussi une retraite qu'on fait sur un mur qu'on éleve, & particulierement au dessus du cordon, au pied du parapet. On l'appelle autrement le *pas de la souris*, *berme*, *retraitte*, ou *lisiere*.

RELAIS, en termes de Tapisserie, est une ouverture qu'on laisse dans les tapisseries, lors qu'il faut changer de couleurs & de figures; parce qu'en ces occasions on change souvent d'ouvriers, ou on les laisse à faire à la fin de l'ouvrage. Les tapisseries qui sont longuement tenduës se descousent, & il faut faire reprendre les *relais*. Il est deffendu de coudre des *relais* avec du fil blanc, & enjoint de les coudre par l'envers.

RELAIS, est aussi une malice, ou mauvais traittement que font les pages & les laquais à des passans, ou à des niais qui tombent entre leurs mains.

RELAISSER. Terme de Chasse, qui se dit, lors qu'un liévre est tellement couru, qu'il s'arreste étant lassé, & ne va point au giste.

RELANCER. v. act. & redupl. Terme de Chasse. Lancer de nouveau une beste. Quand ce cerf est venu à ce relais, les chiens frais l'ont *relancé*. C'est aussi, Relever un defaut, & faire repartir le liévre, quand il est relaissé.

RELANCER, se dit figurément en Morale. Quand quelqu'un vient faire une medisance, un mauvais rapport, il le faut bien *relancer*.

RELAPS, APSE. adj. & subst. Qui est retombé dans une heresie qu'il avoit abjurée, dans un crime, dans un peché dont il avoit eu remission ou absolution. Les Heretiques *relaps* sont fort odieux en l'Eglise. Les criminels *relaps* ne meritent point de grace. Les pecheurs *relaps* ont besoin d'une forte penitence.

RELASCHE. s. m. Cessation de travail. Il faut donner quelque *relasche* à ces Ouvriers, à ces pauvres galeriens, les laisser un peu reposer. On travaille à la fortification de cette ville sans *relasche*, on relaye les travailleurs.

RELASCHE, se dit aussi des maladies intermittentes. Avec la fiévre tierce on a un jour de *relasche*; avec la fievre quarte on a deux jours. Si la goutte ne donnoit quelque *relasche*, elle ne seroit pas supportable. La paix a donné du *relasche* à nos miseres.

RELASCHE, se dit figurément en choses morales. Il faut donner quelque *relasche* à son esprit, ne pas s'appliquer toûjours à l'estude. Les Euchites ont crû qu'il falloit prier Dieu continuellement & sans *relasche*. Il a affaire à un chicaneur qui ne luy donne aucun *relasche*, qui ne veut pas discontinuer ses poursuites.

RELASCHEMENT. s. m. Diminution de force, detension. Il y a du *relaschement* dans la chaleur, dans le froid, il n'est plus si rude qu'il estoit. Le *relaschement* des cordes sur les instrumens de Musique change leurs tons & les desaccorde.

RELASCHEMENT, se dit figurément en choses morales. Les Novices ont une devotion fervente, mais petit à petit on y voit du *relaschement*. Le temps a apporté bien du *relaschement* à la vie monastique, à la discipline militaire. Bien des gens se sont escriez contre le *relaschement* de quelques nouveaux Casuistes.

RELASCHER. v. act. & quelquefois neutre. Destendre, desbander, rendre lasche. Un arc se *relasche*, se gaste, quand il est toûjours bandé. Vous avez monté trop haut vostre chanterelle, il la faut un peu *relascher*. On dit aussi, que le temps se *relasche*, qu'il se desbande, quand il s'adoucit, quand le grand froid, ou le grand chaud diminuënt.

RELASCHER, en termes de Marine signifie, Ceder au vent contraire, & chercher quelque port, ou quelque rade pour se mettre à l'abry, & laisser passer le mauvais temps. Les Hollandois qui faisoient voile vers l'Espagne ont esté obligez de *relascher* en Angleterre. C'est ce qu'on appelle *faire escale* sur la Mediterranée.

RELASCHER, se dit figurément en choses morales. Il faut s'aller promener pour *relascher* son esprit aprés une longue estude. La ferveur de la devotion se *relasche* tous les jours. Ce Caton a beaucoup *relasché* de sa severité. Il y a esperance que la paix se fera, chaque Prince se *relasche* d'une partie de ses pretentions. On dit aussi dans le propre, On a *relasché* tous les prisonniers qui ont esté faits de part & d'autre, pour dire, on les a mis en liberté.

RELASCHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RELATER. v. act. & redupl. Later de nouveau. Ce toit est si mal couvert, qu'on n'en sçauroit refaire la couverture, si on ne la *relate* tout à neuf.

RELATIF, IVE. adj. Qui se rapporte à un autre. Les Grammairiens ont des pronoms *relatifs*, des termes *relatifs*, qui ont ensemble de la concordance, de la relation, du rapport. On dit aussi en Logique, que des termes sont *relatifs*, quand ils ont entre eux une espece d'opposition, telle que l'un ne peut estre sans l'autre, comme *pere* & *fils*, *mari* & *femme*, &c.

RELATION. s. f. Recit de quelque adventure, histoire, bataille. On m'a envoyé une fidelle *relation* de

de ce qui s'est fait en cette negociation, en ce contract; la *relation* extraordinaire de la gazette contenant les ceremonies du couronnement de l'Empereur.

RELATION, se dit plus particulierement des adventures des Voyageurs, des observations qu'ils font dans leurs voyages. Il y a un tres-grand nombre de livres de *Relations*. On a inseré dans le present ouvrage plusieurs termes de *Relations* pour en faciliter l'intelligence aux lecteurs.

RELATION, en stile de Pratique, se dit d'un referé, du tesmoignage d'une personne publique. Dans tous les contracts en forme le Juge dit, Nous à la *relation* des Notaires avons fait apposer le sceel du Chastelet à ces presentes.

RELATION, signifie encore, Intelligence, correspondance qui est entre deux ou plusieurs personnes. Ce Banquier a *relation* avec plusieurs Prelats d'Italie. Les deux accusez n'ont jamais eu aucune *relation* entr'eux.

RELATION, en termes de Logique, est un des accidens de la substance, auquel on donne place dans les dix Categories. Il y a une *relation* entre le fils & le pere. Chaque substance peut recevoir une infinité de *relations*.

RELATIVEMENT. adv. D'une maniere relative.

RELAVER. v. act. & redupl. Laver de nouveau. On *relave* la vaisselle, les verres; & quand on parle du linge *relavé*, on entend du linge qu'on n'a pas mis à la lessive, mais qu'on a simplement mouillé, & puis seché. La plus-part des draps d'hostelerie ne sont que *relavez*.

RELAVER, parmi les Artisans de Paris, se dit d'une ceremonie ou espece de demi-reception que font les Maistres d'un mestier, quand ils entrent des fauxbourgs dans la ville, ou de la ville dans les fauxbourgs; ils font prester un nouveau serment en Justice, & traittent les Jurez & Anciens. La reünion des Justices au Presidial a abrogé cette coûtume.

RELAYER. v. n. & act. Se servir de relais, changer de chevaux, en prendre de frais & qui n'ont point travaillé. Ce Seigneur *relaye* deux fois de Paris à Fontainebleau. On dit aussi à la chasse *relayer*, quand on lasche les chiens du relais aprés la beste.

RELAYER, signifie aussi, Travailler, & se reposer alternativement dans les travaux continuels, comme ceux de faire des verres, de vuider des bastardeaux, de tourner des pompes. Il faut que les Ouvriers se *relayent* & travaillent les uns aprés les autres sur la mer. Les matelots se *relayent* de six heures en six heures, & font chacun leur quart.

RELAYÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RELAXATION. s. f. Terme de Palais, qui se dit du consentement qu'on donne à la delivrance d'un prisonnier. On a emprisonné cet homme pour un autre, mais la partie a consenti aussi-tost à sa *relaxation*.

RELAXATION, se dit aussi en Jurisprudence Canonique en cette phrase: Les indulgences portent *relaxation* ou diminution des peines de Purgatoire.

RELAXATION, se dit aussi en Medecine, lors qu'il s'est fait quelque extension de muscles, de nerfs ou de tendons en quelque partie du corps, soit par sa foiblesse, ou par violence. Les hergnes sont des descentes, des *relaxations* de boyau.

RELAXER. v. act. Relascher un prisonnier, consentir à sa sortie. Un nerf *relaxé*, qui n'a pas sa tension, sa situation ordinaire.

RELEGATION. s. f. Espece d'exil qui se fait par l'autorité du Prince, qui envoye ordre à quelqu'un d'aller en un lieu qu'il luy marque, & d'y demeurer jusqu'à ce qu'on le rappelle.

qu'un de demeurer en une ville qu'on luy assigne. ... *relegué* cet homme à Quimpercorentin.

RELEGUER, se dit aussi d'un exil volontaire qu'on s'impose à soy-même par l'amour de la retraite, ... privée. Cet homme s'est *relegué* dans un desert, ... *relegué* dans un Monastere.

RELEGUÉ, se dit figurément en Morale. La ... vertu sont bannies des villes, *releguées* dans les ... & les deserts. Aristote est *relegué* dans les Colleges ... chez les Pedants.

RELEGUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RELENT. s. m. Mauvaise odeur provenant ... ou de quelques corps humides corrompus par ... enfermés long-temps. Ces confitures, ces ... sentent le *relent*. Le linge qui est dans un coffre ... n'a ouvert de long-temps, sent le *relent*. Quelquefois on l'employe à l'adjectif.

RELEVAILLES. s. f. plur. Petite ... qu'on fait à l'Eglise, quand une femme releve de couche, lors qu'elle y entre la premiere fois. On ... d'un festin qui se fait quelquefois en cette occasion ... tour.

RELEVE'E. s. f. L'apres-disnée, ou le temps d'aprés midi. On donne des assignations ... millaires à deux ou trois heures de *relevée*. ... en usage qu'au Palais, où on appelle aussi ... de *relevée*, celles qui se donnent aprés midi. ... n'entre point ce jourd'huy de *relevée*. Ce ... ce qu'autrefois on faisoit la meridienne ... qu'on nommoit *grabats*, & on nommoit ... temps où on se relevoit pour retourner au travail.

RELEVEMENT. s. m. Action par ... releve. Il a fait marché pour le *relevement* ... son parc. Cette femme n'a point pour ... son *relevement* de couche.

RELEVER. v. act. & redupl. Lever ... fois. Le souhait d'Enée estoit de *relever* ... Troye. Il coustera bien à *relever* cette ... pluyes ont abattuë. Les fossez de ce ... presque comblez, il les a fallu *relever* ...

On dit aussi, *Relever* un contract, un arrest, ... en lever une seconde grosse.

RELEVER, signifie aussi, Redresser. On ... teux de cheoir, mais bien de se *relever*. ... avoit esté abattue, mais on l'a *relevée*, ...

RELEVER, signifie encore, Eslever ... *levé* sa muraille pour m'oster la veue. ... maison d'un estage. Ce plancher étoit ... fallu *relever*. On dit aussi, *Relever* les ... plancher, quand on les leve pour le racommoder ... mettre de niveau. On dit aussi en termes de ... vaisseau eschoüé, qu'il se *releve*, quand ... met à flot.

RELEVER, signifie encore, Ramasser. Il ... daigné baisser pour *relever* ce qu'il avoit ... Cet habit est si vieux, qu'il ne vaut pas ... terre.

RELEVER, signifie quelquefois, Sortir de ... que necessité. Cet homme a été obligé ... pour ouvrir à son camarade. Il s'est *relevé* ... nuit à cause d'un flus de ventre. Les Religieux ... la nuit pour aller chanter Matines. Cette ... si peu importante, que je ne m'en ... nuit.

RELEVER, se dit aussi d'un convalescent, ... de maladie. On dit d'un homme fort malade, ... *relevera* pas, qu'on ne croit pas qu'il en ... qu'une femme *releve* de couche, quand elle ... à sortir; & qu'un Prestre la *releve*, quand ...

voir à la porte de l'Eglise avec l'eau benite la premiere fois qu'elle y entre.

RELEVER, signifie aussi, Retrousser. Il a toûjours un releve-moustache en main pour *relever* sa barbe. *Relevez* vostre manteau, il traîne. Les Boüeurs ont des gens qui vont devant eux *relever* les boües, les retrousser contre la muraille pour les emporter.

RELEVER, signifie encore, Soulager. Vostre arrivée me *releve* d'une grande peine, d'une grande inquietude.

RELEVER, en termes de Guerre signifie, Prendre le poste d'un autre corps de trouppes; & se dit des corps de garde, des sentinelles qu'on change, quand ils ont été en garde ou en faction un temps raisonnable. On est allé *relever* la trenchée, c'est à dire, monter la garde à la trenchée. On *releve* la garde du Roy tous les jours à midi. C'est un tel Capitaine qui *releve* une telle Compagnie. Le Caporal a été trop long-temps à *relever* cette sentinelle. On dit aussi, *Relever* des trouppes, pour dire, en lever de nouvelles.

RELEVER, en termes de Manege, c'est obliger le cheval à porter en beau lieu, & luy faire bien placer sa tête. Il y a de certains mors propres à *relever* un cheval, comme ceux qui sont faits en branche à genouil. On appelle aussi les airs *relevez*, les mouvements d'un cheval qui s'éleve plus haut que le terre à terre, quand il manie à courbettes, à balotades, à croupades & à caprioles.

RELEVER, en termes de Chasse, se dit de la bête qui sort le soir de son buisson pour aller viander, aprés avoir dormi tout le jour. On dit aussi, *Relever* le defaut, pour dire, Redresser les chiens qui sont en defaut.

RELEVER, en termes de Jurisprudence feodale, se dit en parlant de la mouvance ou dependance des fiefs à l'égard les uns des autres. Les Souverains ne *relevent* que de Dieu & de leur épée. Les Duchez & Pairies *relevent* immediatement du Roy. Un fief servant *releve* d'un fief dominant. On dit aussi, *Relever* un fief, pour dire, Payer le droit de relief ou de rachat dans certaines mutations établies par les Coustumes des lieux.

RELEVER, en termes de Chancelerie, se dit des Lettres scellées que le Prince accorde pour faire casser des contracts & autres actes pour lesion ou autre nullité de fait, ou de droit. Les mineurs se font *relever* des actes passez en minorité. On *releve* les majeurs en cas de lesion enorme & d'outre moitié de juste prix, en cas de dol ou de violence. L'Eglise se *releve* en quelque temps que ce soit de tous les actes passez à son prejudice. Le Roy par ses Lettres de grace *releve* de la peine, du laps de temps & autres choses en ces termes, Dont nous avons *relevé* & *relevons* l'impetrant par ces presentes. On dit aussi, *Relever* son appel, quand on obtient des Lettres de Chancelerie pour faire intimer une partie, & proceder sur l'appel qu'on a interjetté d'une sentence. On *releve* aussi son appel par une requeste, quand on obtient un arrest qui reçoit un appellant, & le tient pour bien *relevé*. Les desertions d'appel s'obtiennent, quand on a laissé passer trois mois sans *relever* son appel.

RELEVER, se dit aussi en parlant du ressort où il faut plaider en cause d'appel. Les appellations des Duchez Pairies ne se *relevent* qu'au Parlement. Le Limosin *releve* du Parlement de Bourdeaux.

RELEVER, se dit aussi en plusieurs sortes d'arts. On dit d'un Sculpteur, d'un Fondeur, qu'il fait des ouvrages *relevez* en bosse, qu'ils sont de relief, lors qu'ils sortent en dehors, qu'ils representent les corps au naturel. On dit en Peinture, qu'un Peintre a bien *relevé* son tableau, quand il y a mis des couleurs vives & éclatantes. On appelle aussi une broderie *relevée*, quand elle éclate d'or ou d'argent, ou lors qu'elle n'est pas toute platte. On dit qu'un Tailleur *releve* bien un habit, quand il y met des garnitures ou d'autres ornements qui le font paroistre & éclater. On dit aussi en cuisine, que le poivre, l'échalote *relevent* le goust; que des chousleurs sont fades, si on ne les *releve* par des assaisonnements. Ce service de rosti a été *relevé* par quatre plats d'entremets.

RELEVER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Le juste tombe sept fois par jour, & autant de fois se *releve*. La bonté de Dieu nous donne le temps de nous *relever* de nos fautes, de nous reconnoistre, de faire penitence. On dit qu'un homme a bien *relevé* sa maison qui étoit ruinée, qu'il a *relevé* ses affaires, son trafic, sa boutique, aprés avoir fait banqueroute; & au contraire, qu'il est abysmé par ses pertes, qu'il n'en sçauroit jamais *relever*. On dit qu'il a *relevé* son nom, sa gloire, sa charge, son train, pour dire, qu'il les a mis en meilleur état, qu'il leur a donné un nouveau lustre. La joye, la prosperité *releve* les courages abattus. Les amis *relevent* les belles actions de leurs amis; les ennemis les ravalent. On dit aussi, qu'un stile est bien *relevé*, qu'une pensée est bien *relevee*, pour dire sublime, excellente.

RELEVER, signifie aussi, Reprendre, corriger. Il n'eut pas si-tost avancé cette proposition, qu'il fut *relevé* par son antagoniste. Cette parole avoit été dite en parlant & sans mauvais dessein, elle ne meritoit pas d'être *relevée*.

RELEVER, se dit proverbialement en ces phrases. On le *relevera* bien de sentinelle, pour dire, qu'on prendra garde à ses actions, qu'on ne le laissera pas faillir impunément. On dit aussi, *Relever* mangerie, pour dire, Recommencer à manger par gointrerie, aprés avoir fait un grand repas.

RELEVÉ, ÉE. part. pass. & adj. Un goust *relevé*. Une mine haute & *relevée*. Une femme *relevée* de couche. Un appel *relevé*, &c.

RELEVEUR. adj. est une épithete que les Medecins donnent au premier muscle de l'œil, qui le fait mouvoir en haut, & qu'ils appellent autrement le *superbe*, parce qu'il marque de l'orgueil.

RELIAGE. s. m. Application de nouveaux cercles sur des cuves, des tonneaux, & autres vaisseaux semblables. Il a donné tant au Tonnelier pour le *reliage* de sa cuve, du cent de fustailles.

RELIEF. s. m. Terme de Jurisprudence feodale. C'est un droit qu'un fief doit au Seigneur dominant presque en toutes mutations, & qui consiste à une année de revenu, ou son estimation. On l'appelle autrement *rachat*. Ce droit est fort different suivant les Coustumes, où on trouve des *reliefs* simples, doubles; des *reliefs* de proprieté, qui se payent par des heritiers; des *reliefs* de bail ou tutelle, qui se payent par un tuteur pour son mineur, ou par un mari pour les fiefs de la femme qu'il épouse, &c. En quelques Lieux on l'appelle *relevoison*.

RELIEF, en termes de Chancelerie, se dit des Lettres qu'on y obtient pour relever un appel interjetté, & faire intimer pardevant le Juge superieur sa partie qui a obtenu sentence à son profit, pour la voir infirmer; & on les appelle un *relief d'appel*. Il y a aussi des *reliefs d'illico*, & des *reliefs d'adresse*, pour être relevé d'une adresse qu'on avoit fait faire par quelque autre Lettre à un Juge qui n'étoit pas competent.

RELIEF DE CUISINE, sont des restes de pains ou de chairs qui demeurent aprés que la maison est nourrie, & dont les pauvres gens s'accommodent bien. Ce mot en ce sens vient de *reliquia*.

RELIEF, en termes de Sculpture, se dit des figures en bosse, ou élevées, soit qu'elles soient taillées au ciseau, fonduës, ou moulées. Il y en a de trois sortes. Le *haut relief* ou *plein relief*, est la figure taillée d'aprés nature. *Bas relief* est sa representation un peu élevée en bosse:

demi-relief, quand elle sort à demi-corps du plan sur lequel elle est posée.

On dit aussi en platte Peinture, qu'une figure a bien du *relief*, que le Peintre luy a donné bien du *relief*, qu'elle paroist de *relief*, quand elle est si bien ombrée, & relevée de couleurs, qu'il semble qu'elle sorte du tableau. On dit aussi des broderies en *relief*, par opposition à celles qui sont plattes, qui ne sont point élevées.

RELIER. v. act. & redupl. Lier une seconde fois ce qui étoit delié. On *relie* des gerbes, du foin, des fagots. On *relie* ses nœuds, ses bas, ses rubans.

Relier, se dit particulierement des livres & des cahiers qu'on assemble, & qu'on couvre, afin d'empêcher que les feuilles ne s'en dissipent, & ne se gastent. Les livres se *relient* en parchemin & en veau pour l'usage; en marroquin pour faire des presents.

Relier, se dit aussi des vaisseaux qui sont assemblez avec des cercles. *Relier* une cuve, un tonneau, une baignoire, un baril. Les Imprimeurs se servent du mot *relier*, lors qu'ils mettent en reserve leurs caracteres, quand il y en a trop en voye.

Relié, ée. part. & adj.

RELIEUR. s. m. Artisan qui relie les livres, & qui est du Corps des Libraires & des Imprimeurs.

Relieure. s. f. Art ou maniere de relier des livres, & leur couverture même. Il y avoit pour vingt mille escus de *relieure* en la Bibliotheque de Monsieur de Thou. Les *relieures* de Hollande sont fort propres. On fait des *relieures* avec des compartiments, & autres ornements.

RELIGIEUX, euse. adj. & subst. Pieux, devot, qui a de profonds respects pour la vraye Religion. Un homme *religieux* vit toûjours dans la crainte de Dieu.

Religieux, euse, se dit aussi de ceux qui se sont enfermés dans quelque retraite ou Monastere pour mener une vie plus pieuse & plus exemplaire sous quelque regle & institution. Les Chartreux sont de bons *Religieux*. Les *Religieux* de Clugni, de Premonstré, de Grammont, &c. Il y a un grand nombre d'Ordres *Religieux* en Europe. La plus-part des Ordres Militaires se pretendent aussi *Religieux*. Il porte l'habit *religieux*, C'est une Maison *Religieuse*. Il a pris l'habit *religieux*. C'est un *Religieux* Profez, un *Religieux* Reformé, un *Religieux* renté, un *Religieux* Mendiant.

Religieux, se dit aussi de celuy qui est regulier & ponctuel à faire son devoir, à garder sa parole, à vivre dans les regles de l'honnêteté. Les Princes doivent être fort *religieux* observateurs de leurs paroles, de leurs serments. Cet homme est fort *religieux*, fort exact à payer.

Religieusement. adv. d'une maniere religieuse, ou exacte. Ces filles sont en closture, & vivent fort *religieusement*. Il faut garder fort *religieusement* le secret qui nous est confié, le depost qu'on a mis entre nos mains.

RELIGION. s. f. Culte du vray Dieu, ceremonies exterieures par lesquelles on témoigne qu'on l'adore dans son cœur. La vraye *Religion* est la Catholique, Apostolique & Romaine. Tous les cultes des faux Dieux ne sont que superstition, ne s'appellent *Religion* qu'abusivement. En ce sens abusif on dit la *Religion* Mahometane, la *Religion* des Gaures & des Bramins, des Bonzes. Les Idolatres ont cent sortes de *Religions*. Les libertins se font des *Religions* à leur mode, autant de têtes, autant de *Religions*.

Religion, se dit aussi des heresies. La *Religion* Protestante; la *Religion* des Huguenots, des Anabaptistes, des Schismatiques, & generalement de tous ceux qui nient quelque point fondamental de *Religion*. L'apostasie est cause du changement de *Religion*. On appelle dans les actes publics le Calvinisme, la *Religion pretendue Reformée*. On appelle les guerres de *Religion*, celles que les Huguenots ont excitées en France.

Religion, signifie quelquefois, Pieté, justice. [...] a surpris la *religion* du Prince, sa justice, en luy faisant signer telles Lettres. C'est choquer la *religion* de la Cour, que de luy vouloir imputer de telles [...] Les Infideles même observent la *religion* du serment.

Religion, se dit encore d'une profession [...] du Christianisme, sous une Regle qui est [...] vant les diverses institutions des Fondateurs. [...] cette fille en *Religion*. Ce jeune homme est [...] *Religion*, il a pris l'habit de la *Religion*, l'habit de St. Augustin, de St. Benoist. Les vœux de la *Religion* [...] pauvreté, chasteté, & obeïssance. Quand [...] ans de *Religion*, on est Religieux Jubilé.

Religion, se dit aussi des Ordres Militaires [...] sez de Chevaliers qui vivent avec certaines [...] qui portent un certain habit. La *Religion* de [...] d'Alcantara, de Calatrava, &c. Les galeres [...] s'appellent les galeres de la *Religion*.

Religion, se dit aussi du Couvent où habite [...] nombre de gens qui professent une même Regle [...] des *Religions* d'hommes & des *Religions* de filles [...] les jours il s'établit à Paris de nouvelles *Religions* [...] bastit de nouveaux Monasteres. Cette Paroisse [...] serte, à cause qu'il y a trop de *Religions* autour [...]

On dit proverbialement, qu'une personne vont en [...] *Religion* de St. Joseph, pour dire, qu'elle va [...] dans le mariage.

Religionaire. s. m. & f. Qui est de la [...] pretendue Reformée. Les *Religionaires* ont [...] de plusieurs troubles en Europe.

RELIMER. v. act. & redupl. Limer de nouveau [...] fer n'est pas encore assez poli, il le faut relimer [...] ser une lime plus douce.

Relimer, se dit figurément des ouvrages [...] ouvrage est beau, & il seroit à souhaiter [...] eust eu le loisir de le *relimer* un peu, de le [...] tage.

RELIQUA. s. m. Terme du Palais [...] qui signifie le reste ou debet dont le rendant [...] trouve debiteur, toute sa despense deduite [...] & l'arresté d'un compte. Quand un compte [...] on donne un executoire pour le payement [...] qu'on nomme à la Chambre *debet de cla*[...]

RELIQUAIRE. s. m. Petit vase [...] portatif où l'on enferme des reliques. [...] vote porte à son bras un *reliquaire*. On [...] lets de *reliquaires*.

RELIQUATAIRE. s. m. Le debiteur [...] qua de compte. On le dit aussi de tous ceux qui [...] demeure de payer, ou qui ne payent que [...] moins, encore qu'on n'ait point compté avec eux [...] mauvais payeur est toujours *reliquataire* [...] creancier.

RELIQUE. s. f. Ce qui nous reste d'un Saint [...] qu'on garde avec respect pour honorer sa memoire [...] corps de Sainte Genevietve est entier dans [...] c'est une belle *relique*. On porte les *reliques* aux Processions. Le Tresor de la Sainte Chappelle est [...] *reliques*. On baise les *reliques* avec devotion. [...] Messes de ceremonie on encense les *reliques*. Ce [...] vient du Latin *reliquiæ*, qui signifioit les restes des morts.

Reliques. s. f. pl. Restes. Enée sauva une partie des tristes *reliques* de Troye. On voit encore quelques *reliques* de l'ancienne Babylone, du Palais de Darius [...] appelle *Chilminar*. Les enfans de Pompée [...]

une armée des *reliques* & du debris du naufrage de leur pere.

On dit proverbialement d'un homme qui fait grand état de quelque chose, qu'il en fait une *relique*. Il garde sa femme comme une *relique*.

RELIRE. v. act. & reduplicatif. Lire deux ou plusieurs fois un écrit. Un Auteur doit lire & *relire* plusieurs fois son ouvrage, il en corrige toûjours quelque chose. Les Auteurs fondamentaux des sciences se doivent *relire* plus d'une fois.

Releu, eüe. part. pass. & adj. S'il n'est fait mention dans un testament, qu'il a été leu & *releu* au testateur, il est nul.

RELOGER. v. act. & redupl. Retourner loger en un lieu qu'on avoit quitté. Je *reloge* en la maison où vous m'avez veu cy-devant loger. On le dit aussi de ceux qu'on remet en prison. Ce prisonnier s'étoit evadé, mais sa partie l'a fait *reloger*.

RELOUER. v. act. & redupl. Loüer une seconde fois. Il se dit tant à l'actif qu'au passif. J'avois loué ma maison à des gens insolvables, je les ay chassez, & je l'ay *relouée* à d'autres. Le bail de ma maison étoit expiré, j'ay eté à mon hoste, & je l'ay *relouée* de luy.

Reloüer, signifie aussi, Loüer une partie de ce qu'on a pris à loüage. Cet Artisan a pris une maison entiere, mais il en *reloüe* la meilleure partie à des sous-locataires.

RELUIRE. v. n. Reflêchir la lumiere. Tous les corps bien polis *reluisent*, parce qu'ils reflêchissent toute la lumiere. Les diaphanes *reluisent* aussi, quoy qu'ils n'en reflêchissent qu'une partie. Les diamans, les pierreries, n'ont l'avantage de *reluire*, que parce que leur dureté leur fait recevoir un plus beau poli. Tout *reluit* en cette maison, parce que tout y est bien propre, bien poli, bien frotté. L'or bruni est fort *reluisant*.

Reluire, se dit aussi figurément en Morale, des choses qui brillent, qui éclatent, qui ont grand avantage sur les autres. La doctrine, la vertu, *reluisent* à l'envi en ce saint Prelat. Les Saints *reluisent* là-haut dans la gloire. On voit *reluire* en ce jeune homme l'ancienne bravoure de ses ancestres.

On dit proverbialement, Tout ce qui *reluit* n'est pas or, pour dire, qu'il y a plusieurs hommes qui paroissent riches & gens de bien, qui ne le sont pas en effet.

Reluisant, ante. adj. Qui reluit. L'acier bien poli est plus *reluisant* que tout autre metail.

REM.

REMAÇONNER. v. act. & redupl. Reparer par le moyen d'un Maçon. Dans une vieille maison il y a toûjours à *remaçonner*.

REMANDER. v. act. & redupl. Mander de nouveau. Je vais *remander* mes gens que j'avois renvoyez. Il faut *remander* une nouvelle procuration, celle-là est surannée.

REMANGER. v. act. & redupl. Manger de nouveau. Ce parasite est goulu & insatiable, quoy qu'il ait mangé à crever en disnant, il *remange* une heure aprés comme si de rien n'étoit.

REMANIEMENT. s. m. Terme d'Imprimerie, qui se dit lors qu'on reduit les pages de petit en grand, ou de grand en petit.

REMANIER. v. act. & redupl. Manier une seconde fois. Les Marchands font *remanier* leurs étoffes pour en faire connoistre la bonté. On les gaste quelquefois à force de les *remanier*.

Remanier, signifie quelquefois, Refaire un ouvrage, le raccommoder presque tout. Ce Poete a *remanié* sa Comedie, & l'a presque toute changée. Un Auteur en corrigeant une épreuve oblige souvent un Imprimeur à *remanier* toute une forme.

Remanie a' bout, est un terme de Couvreur, qui signifie, Reparer & remanier une couverture d'un bout à l'autre. On paye tant pour la toise de *remanie à bout*.

REMARCHANDER. v. act. & redupl. Marchander de nouveau. Je croyois qu'il eût quitté le dessein d'achetter ma maison, mais il l'a *remarchandée* tout de bon.

REMARCHER. v. act. & redupl. Marcher une seconde fois. L'homme n'a pas si-tost pris sa refection, qu'il *remarche* mieux que devant. L'armée sembloit marcher vers la Lorraine, mais on l'a fait *remarcher* en Flandres.

REMARIER. v. act. & redupl. Refaire un mariage, ou passer à de secondes nopces. Ce mariage a été cassé comme clandestin, les parties ont été obligées de se *remarier* dans les formes. Il étoit deffendu par le Droit de se *remarier* dans l'année de viduité. Quand une vieille se *remarie*, elle merite un charivari.

REMARQUABLE. adj. m. & f. Extraordinaire, singulier, qui merite d'être observé, consideré attentivement. Un astre *remarquable*; un homme *remarquable*; un passage, un incident *remarquable*.

Remarque. s. f. Observation qu'on fait d'une chose singuliere ou notable. Les Saints Peres ont fait des *remarques* sur plusieurs passages de l'Ecriture. Vaugelas a fait de belles *remarques* sur la Langue Françoise. La Physique n'est riche que des *remarques* & observations qu'on a faites sur plusieurs experiences.

Remarque, se dit quelquefois malicieusement des Critiques qu'on fait sur un ouvrage d'un Auteur. Il ne paroist gueres de livre qui ait la vogue, qu'on ne fasse aussi-tost des *remarques* contre. La *remarque* est juste, c'est à dire, que la critique en est bonne.

On appelle aussi un homme de *remarque*, celuy qui est fort distingué des autres par sa naissance, sa qualité, son courage, ou son sçavoir.

Remarquer. v. act. Observer & considerer ce qui a quelque chose de singulier, d'extraordinaire, de notable. Le Soleil & la Lune se font *remarquer* dans le ciel, les Rois sur la terre, les Sçavants dans les Escoles. On dit encore en ce sens, qu'un brave s'est fait *remarquer* en une telle occasion, pour dire, qu'il s'est fait distinguer des autres par une bravoure extraordinaire.

Remarquer, signifie aussi, Appercevoir, reconnoistre de petites choses. On a *remarqué* des taches dans le Soleil, des inegalitez dans la Lune, des phases dans Venus, des Satellites autour de Jupiter & de Saturne. Le microscope a fait *remarquer* une infinité de petites parties, de pieds, de veines dans la plus petite vermine. On a *remarqué* bien des choses dans l'Anatomie qui ont été ignorées des Anciens.

Remarquer, signifie aussi, Noter & faire reflexion sur quelque chose qui nous pourra servir dans la suite. Pour profiter de la lecture d'un livre, il en faut *remarquer* les plus beaux endroits, les plus beaux passages, en faire des extraits. Les fautes qu'on *remarque* en autruy nous doivent servir à regler mieux nôtre conduite.

Remarquer, signifie aussi, Prendre garde à quelques signes ou marques dont nous avons besoin. Il faut bien *remarquer* le chemin, quand on passe dans une forest, pour le retrouver au retour. On *remarque* fort bien l'endroit où on a enterré son tresor. *Remarquez* l'endroit de cette dispute où nous sommes demeurez. On a *remarqué* ce voleur, on l'a reconnu aux signes qu'on en avoit donnez en l'indiquant.

On dit proverbialement, *Remarquez* bien la chasse, pour dire, Souvenez-vous de l'injure que vous me faites aujourd'huy, dont je me ressentiray en temps & lieu.

Remarqué, ée. part. pass. & adj.

Remarqueurs, en termes de Fauconnerie, sont

sont ceux qu'on mene à la chasse pour remarquer les perdrix ; & *remarque* est le mot que crie celuy qui mene les chiens, quand les perdrix partent.

REMASCHER. v. act. & redupl. Mascher de nouveau. Les animaux qui ruminent, *remaschent* l'aliment qu'ils ont avalé.

REMASCHER, se dit figurément en Morale, & signifie, Repasser plusieurs fois dans son esprit. Il faut *remascher* long-temps une pensée, un ouvrage, avant que de les donner au public.

REMASQUER. v. act. & redupl. Remettre son masque. Cette Dame s'est demasquée un moment, mais elle s'est *remasquée* aussi-tost, je n'ay pû me la remettre en si peu de temps.

REMBALLER. v. act. Remettre en balle ses marchandises. On a ouvert les balles de ce Marchand à la Doüane, il les faut *remballer*. Il n'a pû vendre ses marchandises à la Foire, il les faut *remballer*.

REMBALLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REMBARQUEMENT. s. m. Action par laquelle on rentre dans un vaisseau. L'armée depuis son *rembarquement* fit une heureuse route.

REMBARQUER. v. act. Rentrer dans un vaisseau, s'embarquer une seconde fois. Aprés avoir fait aiguade, nous nous *rembarquasmes* dans nostre vaisseau.

REMBARQUER, se dit aussi figurément en Morale. Il s'étoit bien tiré de cette affaire, de cette ferme, mais il s'y est *rembarqué* tout de nouveau. Il s'etoit acquitté de toutes ses pertes du jeu, mais il s'y est *rembarqué* plus que jamais.

REMBARQUÉ, ÉE. participe.

REMBARRER. v. act. Se deffendre dans un retranchement, empescher les ennemis de passer les barrieres ou autres fortifications qu'on a faites contre eux.

REMBARRER, se dit figurément en Morale de cette deffense qu'on fait avec des paroles. Quand quelqu'un nous sollicite de faire quelque vilaine action, il le faut bien *rembarrer*.

REMBARRÉ, ÉE. part. & adj.

REMBLAVER. v. act. & redupl. Resemer de bled une terre. Il y a de si bonnes terres, qu'on les peut *remblaver* deux années de suite, y semer deux fois du bled.

REMBOESTEMENT. s. m. Action par laquelle on remboeste, on remet un os en sa place. Ce Chirurgien reüssit fort bien au *remboestement* des os.

REMBOESTER. v. act. Remettre un os disloqué dans sa boeste & situation naturelle. C'est ce qu'on dit à Paris que fait le Bailleul.

On le dit aussi des pieces de charpenterie desassemblées qu'on remet dans leurs mortoises.

REMBOESTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REMBOURREMENT. s. m. Action par laquelle on rembourre. Il faut avoir grand soin du *rembourrement* des basts des mulets.

REMBOURRER. v. act. Mettre de la bourre dans une selle, dans un bast.

On le dit aussi de ce qu'on a garny de quelque autre chose pour le rendre plus ferme, ou plus mollet. Les bossuës font *rembourrer* leur corps de juppe.

REMBOURRÉ, ÉE. part. & adj.

On dit proverbialement, qu'on s'est bien *rembourré* le ventre, pour dire, qu'on a fait un bon repas. On dit aussi, qu'un homme est *rembourré* comme un bast de mulet, quand il est bien garni d'habits contre le froid.

REMBOURSEMENT. s. m. Action par laquelle on paye, on rembourse ce qui étoit deu, ou ce qui avoit été receu. Les Edits portent qu'on joüira des domeines alienez jusqu'à l'actuel *remboursement*.

REMBOURSER. v. act. Rendre à quelqu'un l'argent qu'il a desboursé, ou advancé. Celuy qui veut être subrogé à des criées, en doit *rembourser* les frais.

REMBOURSER, signifie aussi, Rendre le prix qu'une chose avoit cousté à son acquereur pour y rentrer. En matiere de retrait lignager il faut *rembourser* le prix de la vente, les frais & loyaux cousts.

Rembourser une rente, c'est la rachetter, payer le principal & les arrerages.

REMBOURSÉ, ÉE. part. & adj. verbal.

REMBRASER. v. act. & redupl. Embraser de nouveau. Un grand vent est venu qui a *rembrasé* & rallumé cet incendie.

REMBRASSER. v. act. & redupl. S'embrasser de nouveau. Ces amis ont été quelque temps broüillez ensemble, mais on les a reconciliez, & ils se sont *rembrassez*.

REMBROCHER. v. act. & redupl. Embrocher de nouveau. Cette viande tourne à la broche, il la faut *rembrocher*.

REMBRUNIR. verb. act. Rendre plus brun. Les nuances de cette tapisserie sont trop claires, il la faut *rembrunir*. Le fonds d'un tableau *rembruni* detache mieux les figures. On *rembrunit* aussi l'or avec la sanguine & le brunissoir.

REMBRUNI, IE. part. & adj.

REMBRUNISSEMENT. s. m. Ce qui rembrunit. Ce *rembrunissement* fait un bel effet dans cette peinture.

REMBUSCHER. v. neut. Terme de Venerie. Se remettre dans le bois. Il ne se dit que du gros gibier, quand il rentre dans le bois. Ce cerf ayant été couru dans la plaine, s'est *rembusché* dans la forest, les chiens l'ont fait *rembuscher* dans le bois.

REMEDE. s. m. Qualité ou vertu salutaire qui est enfermée en quelque corps, qui en destruit une contraire & nuisible. Les vrais *remedes* se font par des qualitez contraires. Le *remede* à un incendie, c'est d'y jetter beaucoup d'eau. Le *remede* aux inondations, c'est de preparer de fortes digues. Le *remede* contre le froid, c'est de se bien vestir.

REMEDE, se dit particulierement des medicamens, de ce qui est appliqué ou preparé par l'art du Medecin pour guerir une maladie, une douleur. Les emplastres, ciroesnes, cataplasmes, sont des *remedes* topiques qu'on applique sur la partie affligée. Le mercure, le quinquinna, sont des *remedes* specifiques pour certaines maladies. Les saignées, les potions sont des *remedes* dont usent les methodiques. Les eaux minerales, le lait, sont les derniers *remedes* des Medecins. L'emetique & les *remedes* chymiques sont violents & dangereux. On appelle le grand *remede*, la salivation ; & alors on dit qu'un homme se met dans les *remedes*, quand il est resolu d'en user. On appelle un petit *remede*, un lavement qu'on prend souvent par delicatesse, & pour se rafraischir le teint. Il y a trois *remedes* generaux, la diette, la Chirurgie & la Pharmacie.

REMEDE, se dit aussi de ce qui sert à se garentir de toutes les choses fascheuses & incommodes. Quand un fils est libertin, il y a un bon *remede*, c'est de l'enfermer à St. Lazare. Quand un tonneau s'enfuit, le Tonnelier y apporte du *remede*.

REMEDE, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Quand on voit une émotion populaire, il y faut apporter un prompt *remede*. On ne peut pas apporter du *remede* à tous les desordres, à tous les inconveniens. Le mal est fait, il n'y a point de *remede*, c'est un accident sans *remede*. On dit aussi, que la Philosophie est un bon *remede* contre tous les accidens de la vie ; que la mort est un *remede* à tous nos maux. La confession est un *remede* salutaire pour la guerison de nos ames.

Au Palais on appelle *remedes de droit*, l'appel, l'opposition, la requeste civile, qui servent à reparer les torts & griefs que les parties peuvent avoir soufferts par de precedens jugements.

REMEDE, en termes de Monnoyeurs, est une indulgence qu'on a accordée aux fabricateurs des monnoyes pour faire recevoir leurs especes ou il y a quelque escharseté, quand il s'en manque fort peu qu'elles ne soient du poids ou du titre qu'elles doivent être par l'Ordonnance, parce que difficilement l'adresse humaine peut-elle atteindre toûjours à cette derniere precision. L'escu d'or est de 23. carats & ½. & il a un huitiéme de carat de *remede*; ce qui est le *remede* de loy. On donne sur l'argent deux grains de *remede* de poids, & quelquefois huit grains. On n'usoit point de ce terme quand on travailloit sur le fin. Neantmoins cet usage avoit lieu dés l'an 1253. comme prouve Mr. Poulain. Les Ouvriers en ont usé avant qu'on leur en accordast la permission, mais on dissimuloit la faute, sur l'incertitude des essais, qui ne se faisoient alors qu'à la touche. Il leur a été accordé depuis par les Ordonnances : mais ce qui n'étoit d'abord qu'une indulgence du Prince & une espece de pardon, a été usurpé comme un droit par les Maistres des Monnoyes, comme remarque Me. Charles Du Moulin. Il y a des *remedes* de loy qui regardent le titre, ou la bonté de la monnoye; & d'autres *remedes* de poids, qui regardent sa pesanteur ou legereté : & on appelle *escharseté dans les remedes*, quand la piece est defectueuse en titre ou en poids, quand il n'excede pas les *remedes* permis par le Prince; & *escharseté hors des remedes*, quand on a excedé cette permission; ce qui merite punition pecuniaire ou corporelle. Le *remede* de poids pour l'or est toûjours de deux felins pour marc, que l'on compte pour 14⅖. grains: & pour l'argent, 43. grains pour marc, qui est la valeur d'une piece de cinq sous.

On dit proverbialement, qu'on trouve *remede* à tout, fors qu'à la mort. On appelle aussi une femme laide ou vieille, un *remede* d'amour.

REMEDIER. v. neut. Apporter du remede à un mal, à un inconvenient. Le grand secret pour guerir, c'est de *remedier* de bonne heure à un mal, & empécher ses progrés. Un bon politique *remedie* à tous les inconveniens d'une affaire. Quand il pleut dans un grenier, le Couvreur y *remedie*.

REMEMBRANCE. s. f. Representation de quelque chose qui la remet en memoire. Ce fils est la vraye *remembrance* de son pere. Ce mot est vieux & hors d'usage. Il vient d'un vieux mot Gaulois *membrer*, qui signifioit *se ressouvenir*.

REMEMORER. v. act. Faire ressouvenir quelqu'un de quelque chose, ou s'en ressouvenir soy-même. Il se faut sans cesse *rememorer* toutes les graces que nous avons receuës du Ciel. Ce mot est vieux, & vient du Latin *rememorare*.

REMENE'E. s. f. Terme de Maçonnerie, est une espece de petite voute qu'on fait quelquefois au dessus des portes & des fenestres. On l'appelle autrement *arriere-voussure*.

REMENER. v. act. Transporter quelqu'un, ou le reconduire au lieu d'où il étoit venu. Il a *remené* cette Dame chez elle par la main; il l'a *remenée* dans son carrosse. On a *remené* cet yvrogne chez luy pardessous les bras. Le Messager l'a *remené* en son pays. On l'a envoyé *remener* par un laquais avec un flambeau. Je n'ay plus que faire de ce cheval, *remenez* le.

REMERCIEMENT. s. m. Compliment qu'on fait à quelqu'un en témoignage de reconnoissance de quelque bienfait qu'on a receu de luy, de quelque bon office qu'il a rendu. Le *remerciement* de Patru pour sa reception à l'Academie est imprimé avec ses plaidoyés.

REMERCIER. v. act. Témoigner à quelqu'un de bouche, ou par escrit, sa reconnoissance d'un bon office, d'un bienfait qu'on a receu de luy. Il faut *remercier* Dieu à tous moments de ses graces, & sur tout le soir & le matin, & aprés les repas. Je vous *remercie* de vos biens, de vostre bonne chere.

REMERCIER, se dit quelquefois à ceux qu'on congedie, qu'on depossede d'une charge. Ce nouvel Evesque a *remercié* l'Official qui étoit etabli par son predecesseur, & en a mis un autre en sa place.

REMERCIER, signifie aussi, Refuser honnestement quelque chose. Cet homme a proposé sa fille en mariage à un tel, mais il l'a *remercié*. Je vous *remercie* de vos bons conseils, mais je suis resolu de n'en rien faire.

On dit proverbialement en menaçant, Il peut bien *remercier* Dieu de ce que je n'estois pas au logis, quand il y a fait ce vacarme, pour dire, je l'aurois bien repoussé, bien battu.

REMERCIÉ, ÉE. part. & adj.

REMERE'. s. m. Terme de Palais. Faculté de rentrer dans un heritage qu'on vend, en remboursant le prix qu'on en reçoit. Les contracts à faculté de *remeré* ne sont que des contracts pignoratifs. On limite un temps pour exercer la faculté de *remeré*, le *remeré*. Ce mot vient du Latin *redimere*.

REMESLER. v. act. & redupl. Mesler de nouveau. On a *remeslé* cet escheveau de fil. On a *remeslé* ces deux sortes de grains. On dit aussi, qu'un brave s'est *remeslé* plusieurs fois parmi les ennemis.

REMESURER. v. act. & redupl. Mesurer de nouveau. Quand on *remesure* plusieurs fois le grain, on trouve toûjours du dechet à la mesure. J'ay *remesuré* cette estoffe chez moy, je n'y ay pas trouvé l'aunage du Marchand.

REMETTRE. v. act. & redupl. Mettre une seconde fois. Il a presque toutes les significations de son simple. Il faut *remettre* toutes choses en leur ordre. Il faut que chacun se *remette* en sa place. On a *remis* ce criminel entre les mains de la Justice. Il se *remet* sur ses gens de la conduite de son mesnage. Il a *remis* tout son bien à ses enfants. On a *remis* cette question sur le tapis, &c. On dit à la chasse, *Remettre* les chiens sur les voyes; & à la guerre, Demi-tour à gauche, & *remettez* vous.

REMETTRE, signifie aussi dans le jeu, Recommencer. A la paume, quand la balle est entrée dans la galerie, on dit que la chasse est à *remettre*, il faut rejoüer une autre fois. Aux eschecs, quand un homme est pat, la partie est à *remettre*, on n'a ni perdu, ni gagné.

REMETTRE, signifie encore, Renvoyer à un autre jour. On a fait *remettre* la cause au lendemain de la St. Martin. Les mauvais payeurs *remettent* leurs creanciers de jour en jour. C'est me *remettre* aux Calendes Grecques. Il ne faut point *remettre*, differer sa conversion.

REMETTRE, signifie encore, Pardonner, faire grace. Dans le Sacrement de Penitence on *remet* les pechez, on en donne l'absolution. Les pechez contre le St. Esprit ne se *remettent* ni en ce monde, ni en l'autre.

REMETTRE, signifie aussi, Relascher de ses droits, de ses pretentions. J'ay *remis* la moitié de ma dette pour être payé comptant du reste. On ne fait gueres de transaction sans *remettre*, sans relascher quelque chose. Il faut *remettre* tant au Banquier pour avoir une telle lettre de change. On dit aussi, qu'un Banquier fait *remettre* de l'argent d'un lieu à un autre, pour dire, le fait tenir par une lettre de change ou rescription.

REMETTRE, se dit aussi au Palais pour dire, Restituer, restablir en son premier estat. Une requeste civile tend à *remettre* les parties en tel & semblable estat qu'elles estoient auparavant. Les mineurs obtiennent des lettres de restitution, qu'on les *remette* en l'estat où ils étoient auparavant la vente de leurs immeubles.

REMETTRE, avec le pronom personnel signifie, Revenir en santé. Il faut encore un mois à ce convalescent pour se *remettre*, pour se restablir tout à fait.

REMETTRE, se dit aussi figurément en choses spirituelles & morales. Je me *remets* dans l'esprit, dans la memoire une telle affaire. J'ay de la peine à me *remettre* ce visage,

vifage, à reconnoiftre qui c'eft. Il a eu du mal à fe *remettre* d'une telle affliction, à fe *remettre* de cette terreur panique. Il faut quitter le facrifice pour s'aller bien *remettre* avec fon ennemi, fe reconcilier avec luy. Ce jeune homme s'eft *remis* dans le bon chemin, il s'eft *remis* à étudier.

REMETTRE, fignifie encore, S'en rapporter au jugement de quelqu'un. J'ay *remis* mon affaire entre les mains des arbitres, je m'en *remets* à leur jugement. Je me *remets* au Ciel de la vengeance de cette injure. *Remettre* au fort la decifion d'une affaire, d'une eflection.

REMETTRE, fe dit auffi en Medecine des os difloquez. Il faut aller au Bailleul pour faire *remettre* ce bras qui eft demis.

REMEUBLER. v. act. Achetter de nouveaux meubles, ou regarnir une chambre dont on avoit ofté les meubles. On avoit faifi & vendu tous fes meubles; mais il luy eft venu de l'argent, il s'eft *remeublé*. Voicy le printemps, je *remeubleray* ma maifon de campagne. Corneille a dit dans l'illufion Comique:

Cette condition l'a *remeublé* d'argent.

REMEUBLÉ, ÉE. part. paff. & adj.

REMINISCENCE. f. f. Memoire qui revient des chofes paffées & oubliées. Les Platoniciens ont crû qu'on n'étoit fçavant que par *reminifcence*. Les Poetes ont inventé le fleuve d'Oubli pour donner lieu à la *reminifcence*.

REMINISCERE. Terme de Breviaire. Le fecond Dimanche de Carefme, qui eft marqué fous ce nom dans l'Almanach. Ce nom luy eft donné du premier mot de l'Introite de la Meffe qu'on dit ce jour-là, *Reminifcere miferationum tuarum*. Il y a des arrefts du Parlement de l'année 1309. dattez du Samedy aprés le Dimanche de *Reminifcere*.

REMIS, ISE. part. paff. & adj. JESUS-CHRIST dit à la Magdelaine, que tous fes pechez luy étoient *remis*. Cette affaire, cette partie a été *remife*. Les parties ont été *remifes* en leur premier eftat. Il avoit l'efprit alteré, mais il eft un peu *remis*. Il eft bien *remis* de fa maladie. C'eft un homme doux, pofé, & *remis*. Ce Capitaine avoit été reformé, mais il eft *remis* en charge.

REMISE. f. f. Relafchement d'une partie de fon droit, de fa dette. On luy a fait *remife* des arrerages pour être payé du principal.

REMISE, fe dit auffi du commerce d'argent de ville en ville, & de place en place. Il eft aifé à Paris de faire des *remifes* d'argent en toutes les villes de l'Europe. Ces *remifes* font difficiles à trouver dans les Provinces. Le trafic des Banquiers confifte en traitte & *remife* d'argent.

REMISE, fe dit encore de la fomme qu'on donne au Banquier tant pour fon falaire, que pour la tare de l'argent, & la differente valeur des efpeces dans les divers lieux. La *remife* de l'argent en Italie eft forte: cela s'appelle entre Marchands *change* & *rechange*. On le dit auffi des interefts illegitimes. Les ufuriers fe font faire de groffes *remifes* ou excomptes.

REMISE, fe dit auffi à l'égard des traittans, d'une partie du revenant bon d'une affaire, pour les foins & les frais du recouvrement, & l'intereft de leurs avances. Il a traitté des francs fiefs, & a eu trois fous pour livre de *remife*.

REMISE, fignifie encore, Suite, delayement, renvoy à un autre jour. Ce chicaneur qui a mauvaife caufe ne cherche que des fuites & des *remifes*. La caufe a été enfin jugée aprés trois *remifes*. Un creancier ne fe paye pas de *remife*, il fe laffe de *remifes*. Une adjudication par decret ne fe doit faire qu'aprés trois ou quatre *remifes*. On dit auffi, Payer la *remife* du procés, quand on paye le Clerc d'un Rapporteur pour remettre un procés au Greffe.

REMISE, en termes de Chaffe, fe dit du lieu
refte le gibier, aprés qu'il a été une fois
tend les perdrix a la *remife*, apres leur
On attend à l'affuft les lapins à la *remife*,
trent dans le bois.

REMISE, fe dit auffi des lieux où on met
& les chariots à couvert dans les maifons.
cours on baftit les efcuries & les *remifes*.
ont leur *remife* fous la porte cochere.
gard pour fervir de *remife*. Dans l'Arfenal
y a auffi des *remifes* pour les galeres.

REMISSIBLE. adj. m. & f. Pardonnable
pour obtenir des Lettres de grace que le cas
fible.

REMISSION. f. f. Pardon d'une offenfe.
confeffe la *remiffion* de fes pechez.

REMISSION, fe dit auffi des Lettres de grace
en la Grande Chancelerie, que le Roy
qui ont fait quelque meurtre, ou autre
luy expofe un cas où elles puiffent avoir
fcellées en cire verte en lacs de foye,
à tous prefents & advenir. Elles ne
pour les cas qui requierent peine de mort,
les different du *pardon*, qui s'accorde pour
efchet une moindre punition corporelle;
fcellent en cire jaune à double queue.
eft general aux Lettres de *remiffion*,

REMISSION, fignifie auffi, Relafche,
C'eft un homme ardent qui pourfuit fes
parties fans *remiffion*, fans grace, fans
Medecin trouve quelque *remiffion* à fa
moderation, quelque relafchement.

REMISSIONNAIRE. f. m. Celuy qui eft
Lettres de remiffion. Tout *remiffionnaire*
en eftat, doit être à genoux, quand il
dience les Lettres de remiffion lefquelles
conformes aux informations.

REMMAILLOTER. v. act. & redupl.
tre un enfant dans fon maillot.

REMMANCHER. v. act. & redupl.
nouveau manche à quelque outil ou utencile
Remmancher un balay, un couteau,
marteau, une ferpe. Quand une faulx eft
l'envers, c'eft une arme tres-dangereufe.

REMMENER. v. act. Remettre
que chofe au lieu d'où il étoit venu.
rien vendu à cette Foire, il a été obligé
toutes fes marchandifes. Le même
amené vous *remmenera*.

REMMENÉ, ÉE. part. & adj.

REMOLADE. f. f. C'eft un remede
aux chevaux qui ont des foulures, enflures
ladies, qui eft fait avec de la lie de vin,
terebentine, de la graiffe & autres drogues
une efpece d'onguent. On l'appelle
REMOLE. f. f. Terme de Marine.
tournement d'eau dangereux qui engloutit
le vaiffeau.

REMOLLIENT, ENTE. adj. Terme de
cine. Qui ramollit, qui adoucit & refout
Les clyfteres font la plus-part des remedes
remollients.

REMONSTRANCE. f. f. Humble
qu'on fait au Roy, ou à un fuperieur, pour
faire reflexion fur les inconvenients ou les
d'un de fes Edits, ou de fes ordres. Le
allé en corps faire des *remonftrances* au Roy
Declaration.

REMONSTRANCE, eft auffi une legere &
correction ou avertiffement qu'on fait en general,
particulier, pour advertir ou corriger de quelque

fauts. Les Presidents font des *remonstrances*, des Mercuriales à leur Compagnie & aux gens du Barreau à l'ouverture des Audiences. Une mere fait des *remonstrances* à sa fille, quand elle n'a pas gardé la bienseance, la modestie.

REMONSTRANCE, se dit aussi au Palais, d'une excuse qu'un Advocat vient faire au Barreau, quand une cause est appellée, pour la faire remettre par quelque raison qui le desire. Cet Advocat n'a pas plaidé, il n'a fait qu'une *remonstrance*.

REMONSTRER. v. act. & redupl. Monstrer de nouveau. On a été quelque temps qu'on ne monstroit point ce Tresor, on le *remonstre* à present.

REMONSTRER, signifie aussi, Enseigner une seconde fois. Il avoit oublié l'Arithmetique, il se l'a fait *remonstrer*. J'ay oublié le chemin, venez me le *remonstrer*.

REMONSTRER, signifie aussi, Prier humblement un superieur de faire reflexion sur ses ordres, sur ses jugements, d'avoir égard aux raisons qu'on luy propose, aux consequences d'une affaire. Le Parlement a *remonstré* au Roy la misere du peuple. Un Advocat *remonstre* à la Cour le bon droit de sa partie, son interest, l'injustice qu'on luy fait. Un Procureur du Roy commence ainsi ses requestes, Vous *remonstre* le Procureur du Roy, &c.

REMONSTRER, se dit aussi d'un superieur à un inferieur, quand il l'advertit doucement de son devoir. Un General prest de combattre *remonstre* à ses trouppes qu'il s'agit de l'honneur de l'Empire, &c. Il est de la charité Chrestienne de *remonstrer* à son frere avec modestie, de le remettre dans le bon chemin.

REMONSTRÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REMONTE. s. f. Action de remonter. Il ne se dit qu'à la guerre, lors qu'on fournit de nouvelles montures à des cavaliers demontez. Il a tant cousté à ce Capitaine pour la *remonte* de sa Compagnie.

REMONTER. v. act. & redupl. Monter de nouveau, parvenir à un lieu élevé. JESUS-CHRIST est *remonté* au ciel le jour de l'Ascension. L'ame des justes *remonte* au Ciel d'où elle est venuë. Dans le pays de montagnes on n'est pas si-tost descendu, qu'il faut *remonter*. Ce Sonneur est *remonté* au clocher pour carillonner. L'eau dans un libre canal *remonte* jusqu'à sa source.

REMONTER, se dit aussi des astres, quand ils commencent à paroistre sur l'horison. Le Soleil *remonte* jusqu'à midi. Quand la Lune *remonte* avec le Soleil, elle ne paroist point.

REMONTER, signifie aussi, Aller contre le fil de l'eau. Les bateaux de sel *remontent* la riviere. Les saumons *remontent* par les rivieres jusqu'à leur source.

REMONTER, signifie aussi, Se remettre à cheval. A peine la Cavalerie avoit mis pied à terre, qu'on la fit *remonter*.

REMONTER, signifie aussi, Se remettre en equipage de chevaux, de carrosses, & même de meubles. Cet Officier est venu à Paris pour se *remonter*; il luy a fallu *remonter* sa Compagnie, donner des chevaux à ses cavaliers. Il a bien *remonté* son escurie, il a achetté des chevaux, des chariots & du bagage. On dit aussi, qu'une personne est bien *remontée*, quand elle paroist avec de plus beaux habits & un plus bel equipage qu'auparavant.

REMONTER, signifie aussi, Eslever en l'air avec des machines. On a *remonté* la grosse cloche de la Cathedrale. On a *remonté* cette poutre de trois pieds, on l'a élevée plus haut. On a *remonté* le canon sur son affust. On dit aussi, *Remonter* une horloge, un tournebroche, une monstre, non seulement quand on en éleve les poids, mais aussi quand on en resserre le ressort pour les faire aller.

REMONTER, se dit aussi des instruments, lors qu'on les racommode, & qu'on y met des cordes neuves. Les cordes de ce luth sont fausses, il le faut *remonter* tout à neuf. On dit aussi, qu'il le faut *remonter* d'un ton, lors qu'il est trop bas, & qu'on bande davantage les cordes.

REMONTER, se dit aussi des pieces d'assemblage qui ont été demontées, lors qu'on les rejoint ensemble. On a *remonté* la charpente de ce logis, qu'on avoit descouvert pour le rehausser. Il a fallu *remonter* toutes les tablettes de cette Bibliotheque, quand on a desménagé. On demonte & on *remonte* les gruës toutes les fois qu'il les faut changer de place.

REMONTER, en termes de Fauconnerie signifie, Voler de bas en haut. On dit aussi, qu'on *remonte* l'oiseau, lors qu'on le jette ou qu'on le lasche du plus haut d'un costau. On le dit aussi, quand étant maigre & trop bas, on le remplit & on l'engraisse.

REMONTER, se dit encore en ces phrases. Une femme dit que son habit ou son corps de juppe *remontent*, lors qu'ils sont trop hauts, & qu'ils luy rendent la taille engoncée. L'article 312. de la Coûtume de Paris dit qu'un heritage propre ne *remonte* point, pour dire, que les ascendans ne peuvent être heritiers de leurs enfans que pour des meubles. On dit en Medecine, que les gouttes *remontent*, lors que la nature n'est pas assez forte pour repousser l'humeur maligne sur les extremitez du corps, & qu'elle se jette sur les parties nobles.

REMONTER, se dit figurément en choses morales. Pour bien entendre ce discours, il faut que je *remonte* plus haut, que je *remonte* jusqu'à la source & à l'origine de cette Monarchie. Dans les Genealogies, quand on *remonte* au delà de trois ou quatre races, on ne trouve plus que confusion. St. Matthieu ne *remonte* que jusqu'à Abraham, & St. Luc *remonte* jusqu'à Adam en la Genealogie de JESUS-CHRIST. En Logique on *remonte* jusqu'au genre generalissime.

On dit proverbialement, qu'un homme est *remonté* sur sa beste, non seulement au jeu, quand il a regagné la beste qu'il avoit payée, mais aussi quand il a restabli sa fortune qui étoit fort alterée, ou quand il est rentré en quelque charge ou affaire dont il avoit été éloigné.

REMONTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REMORDRE. v. act. & redupl. Mordre encore une fois. Cette poire est si revesche, que quand on y a mordu une fois, on n'y veut point *remordre*.

REMORDRE, se dit aussi figurément des emplois dont on est degousté. Ce jeune homme a tasté de la guerre, on ne le fera plus *remordre* à l'hameçon. Il n'y a rien à *remordre* en cette affaire, rien à profiter, rien à corriger. On dit aussi, que la conscience *remord* à quelqu'un, quand elle luy reproche quelque meschante action.

REMORDS. s. m. qui ne se dit que du reproche que la conscience fait à un criminel, qui l'oblige à se repentir de son crime, qui luy en fait apprehender la punition. Un pecheur qui n'a point de *remords* de conscience est en estat de reprobation.

REMORE. s. f. Petit poisson en forme de hareng, ayant une creste & des écailles. Les Grecs l'appellent *echeneis*. Pline liv. 32. & tous les Anciens aprés luy, ont crû qu'il avoit la force d'arrester en sa course un vaisseau qui navigeoit à pleines voiles, & ils l'ont appellé ainsi *à remorando*. Mais les modernes tiennent que c'est une fable, n'en ayant rencontré aucune, quoy qu'ils ayent fait des navigations bien plus frequentes par toutes les mers.

REMORGUER. v. act. Terme de Marine. C'est tirer un vaisseau aprés soy à force de rames. On *remorgue* les vaisseaux à voile avec des galeres. On les fait aussi *remorguer* par les chaloupes, galiottes & autres vaisseaux à rames. Ce mot vient du Latin *remulcare*.

REMOUCHER. v. act. & redupl. Moucher de nouveau. Les enrhumez sont obligez de se *remoucher*. Il faut souvent *remoucher* cette chandelle, elle va bien viste.

REMOUILLER. v. act. & redupl. Mouiller de nouveau. Il faut *remouiller* ce linge pour l'empeser. Ce Messager s'est allé *remouiller*, il est reparti par la pluye.

REMOUILLER, se dit aussi en termes de Marine. A peine eut-on levé l'ancre, qu'un vent contraire obligea de relascher dans le même port, & d'y *remouiller*.

REMPAQUETER. v. act. & redupl. Remettre en un paquet, en un balot. On a *rempaqueté* ces Lettres aprés les avoir veues. Les Marchands *rempaquetent* leurs marchandises, la Foire est finie.

REMPARER. v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se terrasser, se fortifier par un rempart, ou autre deffense. Les ennemis se sont bien *remparez*, leur camp est bien fortifié.

On dit aussi au figuré de celui qui s'est mis sous une protection puissante, qu'il s'est *remparé* de l'autorité de son nom.

REMPART. s. m. Levée de terre qu'on fait autour d'une place de guerre pour la deffendre, & qui est à l'épreuve du canon. Pour fortifier un *rempart*, il est bon de le revêtir d'une muraille ou d'une chemise de pierre. Le talus interieur du *rempart* doit avoir une pente douce, & un angle de 45. degrés au plus. Ce mot vient de l'Espagnol *amparo*, qui signifie *deffense*, *couverture*.

REMPART, se dit aussi d'une ville de deffense. L'Isle de Malthe est le *rempart* de la Chrestienté, le boulevard qui la deffend contre les Infideles.

REMPART, se dit figurement en choses morales. La crainte de Dieu est le *rempart* qui nous deffend contre les vices; c'est un *rempart* asseuré contre les tentations. Les Ecrits des Saints Peres servent de *rempart* contre les Heretiques.

On appelle proverbialement une coureuse de *rempart*, une femme qui est dans la derniere prostitution.

REMPLACEMENT. s. m. Action de remplacer. On stipule dans un contract de mariage le *remplacement* des propres qui seront alienez.

REMPLACER. v. act. & redupl. Remettre en la place d'un autre. Il faut qu'un mari *remplace* les deniers dotaux, le prix des propres alienez; qu'un Tuteur *remplace* les deniers de ses mineurs qu'il a divertis ou perdus. Cette succession est venue bien à propos à ce jeune homme pour *remplacer* ce qu'il avoit dissipé de son bien. Sa femme est accouchée d'un fils qui *remplacera* celui qui vient de mourir.

REMPLACER, signifie aussi, Placer ailleurs. On a fait à ce Tuteur le rachat d'une rente, il a *remplacé* aussitost son argent en l'achat d'un fonds.

REMPLAGE, ou *Remplissage*. s. m. La quantité qu'il faut pour remplir un tonneau de quelque liqueur où il y a eu du dechet, soit par la fermentation, soit par le transport ou autre accident. On le dit aussi du moilon ou blocage dont on remplit le vuide que laissent les parements de pierre de taille dans les murs fort espais. On appelle aussi en Charpenterie chevrons, posteaux de *remplage*, fermes de *remplages*, & autres pieces semblables, les posteaux ou fermes qui se mettent pour remplir les vuides ou intervalles qui sont entre les posteaux corniers ou les maistresses fermes. L'Ordonnance des Eaux & Forests deffend de donner aux Marchands aucuns bois par forme de *remplage* ou desdommagement des places vuides qu'ils ont trouvées dans leurs couppes.

REMPLIR. v. act. & redupl. Emplir de nouveau. Quand une bouteille est vuide, on l'envoye à la cave pour la *remplir*. Il *remplit* son verre, [illegible] beu.

REMPLIR, signifie aussi, Rendre plein, [illegible] toute la capacité d'un vaisseau. Il faut [illegible] *remplir* un muid de Paris. Il faut *remplir* [illegible] aprés que la liqueur a fermenté ou [illegible] a *remplis* ses coffres d'usures, du sang [illegible] aussi, *remplir* un fosse, un creux, un [illegible] des fondemens de moilon, de blocaille.

REMPLIR, se dit aussi des choses qui abondent [illegible] corps, quoy que toute sa capacité n'en [illegible] Les Medecins disent qu'un corps est [illegible] res, quand il a besoin de plusieurs purgations [illegible] lu se *remplit* de vin & de viande, il s'en [illegible]

REMPLIR, se dit en Jurisprudence, de ce qu'[illegible] à l'endroit qu'on avoit laissé en blanc. On [illegible] blanc signé d'une transaction. On donne [illegible] tions *ad resignandum* en blanc pour les [illegible] executant. On donne des quittances en [illegible] somme n'est point *remplie*. Un Notaire ne [illegible] aucun acte dont la datte & les sommes ne [illegible] *plies*.

REMPLIR, signifie aussi, Rendre complet. [illegible] *remplir* le nombre de ces Chanoines. Il [illegible] vacante à *remplir* à l'Academie.

REMPLIR, se dit aussi en Droit Canon, [illegible] de ceux qui ont des graces expectatives [illegible] Graduez & les Indultaires. Le plus [illegible] Gradué, c'est quand il est *rempli* de [illegible] de son grade. Il faut 600. livres de [illegible] un Gradué. Cy-devant un Indultaire [illegible] Benefice de 200. livres: maintenant [illegible] condition d'un Gradué.

REMPLIR, signifie aussi, Occuper [illegible] ce, soit dignité, soit charge, soit [illegible] Roy a *rempli* toutes les Prelatures de [illegible] Ce President *remplit* bien sa charge, [illegible] les fonctions.

REMPLIR, se dit figurément en choses morales. J'ay l'esprit encore tout *rempli* [illegible] qu'il m'a données. Cet homme [illegible] memoire bien *remplie*. On dit aussi [illegible] nombreuse, d'un bon concert, qu'ils [illegible] l'oreille, qu'ils la frappent agreablement [illegible] leux est *rempli* de la bonne opinion qu[illegible] On dit aussi, qu'un livre est bien *rempli*, [illegible] tient beaucoup de bonnes choses, qu'[illegible] On dit aussi, qu'un bon Prince a bien [illegible] de ses sujets, qu'ils sont tous *remplis* de [illegible] der, *remplis* d'admiration de ses grand[illegible] *Remplir* du point, des dentelles, se dit [illegible] commode ces ouvrages, lors qu'ils sont [illegible] qu'ils ont changé de mode, & lors que [illegible] étoient on les rend plus pleins & plus serrez.

REMPLI, IE. part. pass. & adj.

REMPLI, en termes de Blason, se dit d'une [illegible] notable de l'Escu, qui dans le milieu de sa [illegible] d'un autre émail que le reste de la piece. [illegible] au chevron potencé & contrepotencé d'or [illegible] gent. Il est difficile de le distinguer du chargé [illegible]

REMPLISSAGE. s. m. Travail de celle qui remplit des points, des dentelles. Il a tant cousté [illegible] *remplissage* de cette cravate.

REMPLISSEUSE. s. f. Fille qui fait métier de [illegible] des dentelles.

REMPLOY. s. m. Nouvel employ, remplacement [illegible] On ne sçauroit racheter seurement des rentes [illegible] à des mineurs, si on n'oblige un Tuteur à [illegible] même temps le *remploy*, le remplacement des [illegible] On stipule dans les mariages le *remploy* des propres a-lienez.

REN[illegible]

MPLOYER. v. act. & redupl. Employer de nouveau. On avoit revoqué ce Commis, mais on le *remloye* à preſent. Il a *remployé* les deniers de la vente de ſa charge en l'achat d'une terre.

MPLUMER. v. act. & redupl. qui ſe dit des oiſeaux à qui il revient de nouvelles plumes. Quand on oſte les plumes des oyes, il leur en revient d'autres, ils ſe *remplument*.

MPLUMER, ſe dit figurément avec le pronom perſonnel. Regagner ce qu'on avoit perdu, ſe deſdommager de ſes pertes. Ce joüeur a perdu pluſieurs coups, mais il en eſt venu un qui l'a bien *remplumé*. Ce Souſfermier avoit bien perdu dans ſa ſous-ferme, mais il eſt devenu Fermier General, & il s'eſt bien *remplumé*.

MPLUMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MPOISSONNER. v. act. & redupl. Repeupler de poiſſon un eſtang, un vivier. Les Fermiers ſont obligez de *rempoiſſonner* les eſtangs à la fin de leur bail, y remettre du peuple.

MPORTER. v. act. & redupl. Emporter de nouveau. Ce Marchand n'a point vendu de ſes marchandiſes à la Foire, il a été obligé de les *remporter* chez luy. Cet homme a *remporté* ſes preſens, on n'a pas voulu les recevoir. On l'a *remporté* mort de ce combat. Ce cavalier a eu bien de la peine à *remporter* ſes oreilles de cette mêlée. La mer *remporte* le ſable qu'elle amene dans le port.

MPORTER, ſignifie auſſi, Avoir quelque avantage ſur autruy. Alexandre *remporta* la victoire en trois batailles ſignalées. Cet écolier a *remporté* le prix de l'Academie. Ce Prince a *remporté* toute la gloire de cette action. Cet Auteur n'a *remporté* aucun fruit de ce grand travail, il n'en a eu aucune recompenſe.

MPORTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MPRISONNER. v. act. & redupl. Remettre en priſon. Il étoit à peine ſorti de priſon, qu'on l'a *remprisonné* en vertu d'un autre decret.

MPRUNTER. v. act. & redupl. Emprunter de nouveau. Il eſt impoſſible de rendre cet homme quitte, on n'a pas ſi-toſt payé ſes dettes, qu'il *remprunte* de nouveau.

MUAGE. ſ. m. Action par laquelle on remuë. Les matelots ſe peuvent faire payer pour le *remuage* & l'évent des grains qui ſont dans un navire.

MUANT, ANTE. adj. Qui eſt ſujet à ſe remuer. On dit des enfans éveillez & tempeſtatifs, qu'ils ſont actifs & *remuants*. On le dit auſſi au figuré d'un peuple, quand il eſt ſeditieux. Les Heretiques ſont ſujets à être *remuants*, à exciter des guerres civiles.

MUEMENT. ſ. m. Action qui fait changer un corps de place. Quand on deſménage, on fait un *remuement* de tous ſes meubles. Il y a des ſourds qui ſe vantent de connoiſtre ce qu'un autre a dit, en voyant le *remuement* de ſes levres.

REMUEMENT, ſe dit auſſi au figuré. Cette Province eſt ſujette aux *remuements*, aux troubles, aux ſeditions.

REMUER. v. act. Changer un corps de place. Archimede ſe vantoit qu'il *remueroit* le globe de la terre, ſi on luy donnoit ailleurs un point fixe. Dans les ſieges il ne ſe faut point épargner à bien *remuer* la terre. Le bled ſe gaſte, ſi on ne le *remuë* ſouvent; & le vin, ſi on le *remue* trop. On dit qu'un homme ne *remuë* ni pieds ni pattes, pour dire, qu'il eſt mort. Il y a des choſes qu'il faut toûjours *remuer* en cuiſant. Une femme n'eſt point ſeure d'être groſſe, qu'elle n'ait ſenti *remuer* ſon enfant. On étoit ſi preſſé en cette ceremonie, qu'on ne ſe pouvoit *remuer*. J'ay veu *remuer* un gros ſerpent auprés de ce buiſſon.

REMUER, ſignifie auſſi, Deſménager. Un hoſte dira à ſon locataire, Si vous n'eſtes bien icy, *remuez* vous, allez vous en loger ailleurs. Les meubles de cette femme doivent être bien nets, elle ſe *remue* à chaque terme.

REMUER, ſe dit auſſi de l'argent, quand il rentre dans le commerce. Durant la paix l'argent ſe *remuë*, parce que le commerce ſe rétablit avec les étrangers. On dit d'un homme fort riche, qu'il a des écus à *remuer* la pelle.

REMUER, ſe dit auſſi des enfans en maillot, quand on les change de linge. Cette Nourrice a bien du ſoin de tenir proprement ſon enfant, elle le *remue* ſouvent.

REMUER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Solliciter fortement une affaire. J'ay à faire à un homme puiſſant qui a *remué* ciel & terre contre moy. Cet homme eſt indifferent, il ne ſe *remuë* pour quoy que ce ſoit, il ne ſe met en peine de rien. Il ne faut pas *remuer* ces ſortes de queſtions en cette ſaiſon. Il feroit mieux de laiſſer dormir cette affaire, que de la *remuer*. Plus on *remue* l'ordure, & plus elle put.

REMUER, ſignifie encore, Se ſouſlever, exciter des ſeditions. Les Huguenots ont ſouvent *remué* en France, ont excité bien des troubles. On dit auſſi, que c'eſt *remuer* les cendres des morts, quand on parle mal d'un defunt, quand on veut faire le procés à ſa memoire

REMUER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Quand je *remue* tout branſle. On dit qu'on a *remué* la vaiſſelle de quelqu'un, quand on luy a envoyé des Sergents qui l'ont ſaiſie. On dit auſſi, qu'on a *remué* les puces à quelque enfant, pour dire, qu'on luy a donné le foüet.

REMUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On appelle un couſin *remué* de germain, celuy qui eſt fils ou iſſu d'un couſin germain.

REMUEUSE. ſ. f. Femme qu'on joint & qu'on donne pour aide à une Nourrice d'un Prince pour ſervir à le remuer, à le tenir proprement.

On appelle auſſi en quelques lieux où on fait de grands magaſins de bled, & entr'autres à Chartres, des *Remueurs* de bled, des gens qui n'ont d'autre métier que de remuer le bled des bourgeois, pour empécher qu'il ne ſe corrompe.

REMUGLE. ſ. m. Odeur deſagreable qu'exhale un corps qui a été long-temps enfermé, ou dans un air corrompu. Les viandes qu'on laiſſe dans un lieu ſouſterrain & ſans ſouſpirail, ſentent bientoſt le *remugle*.

REMU-MESNAGE. ſ. m. Jeu d'enfants où on met tous les meubles d'une chambre en deſordre. On le dit auſſi d'un deſménagement. Quand il faut changer de logis, c'eſt un étrange *remu-meſnage*

REMU-MESNAGE, ſe dit figurément en Morale, des grands changements qui arrivent dans le monde. Quand les ennemis entrent dans une Province, ils cauſent un grand *remu-meſnage*. Les ſeditions, les incendies, ſont d'étranges *remu-meſnages*. Ce mot eſt bas.

REMUNERATEUR. ſ. m. Terme de Theologie, qui ſe dit de Dieu, qu'on appelle le juſte *remunerateur* des bonnes & des mauvaiſes actions, qui les recompenſe, ou qui les punit.

REMUNERATION. ſ. f. Action par laquelle Dieu recompenſe les bons, ou punit les méchants.

REMUNERER. v. act. Rendre juſtice à chacun ſelon ſes œuvres, recompenſer ou punir ſelon ſes merites ou demerites. Il ne ſe dit que de la juſtice divine.

REN.

RENAISSANT, ANTE. adj. Qui eſt reproduit de nouveau. Promethée avoit un foye *renaiſſant* pour ſervir de perpetuelle paſture au vautour qui le déchiroit. Il ſent dans ſon cœur une flamme *renaiſſante* pour celle qu'il avoit quittée.

RENAISTRE. v. n. Naiſtre une ſeconde fois. Pas un mortel ne *renaiſt*, ne revient au monde aprés ſa mort que par miracle. Les Fables ont fait *renaiſtre* Hypolite ſous

[illegible] Ceux qui ont nourri le phoenix en cage, disent qu'il *renaist* de sa cendre. Les peres semblent *renaistre* dans leurs enfans. Un malade croit *renaistre*, quand il revient en santé. Quand les dents de lait sont tombées, il en *renaist* d'autres.

Renaistre, se dit aussi des plantes, & de quelques choses inanimées. Les fleurs, les feuilles, *renaissent* au printemps. Le fleuve de . . . , *renaist*, aprés avoir été caché dix lieues durant sous la terre. Le Soleil *renaist* chaque jour à l'Orient. Un procés est une hydre dont il en *renaist* cent, quand on croit l'avoir assoupi. Plus on tue de vermine, plus il en *renaist*. Les porreaux, les loupes, les dartres *renaissent*, lors qu'on les croyoit tout à fait gueris.

Renaistre, se dit figurément en choses spirituelles. Les Sacrements nous font *renaistre* dans la grace. Le Baptesme, la Penitence, nous font *renaistre* pour une autre vie.

René, ée. part. pass. & adj. Il ne se dit gueres que de St. *René* Evéque d'Angers, qui revint au monde sept ans aprés sa mort pour recevoir le Baptéme par les mains de St. Maurilie. Sur quoy Jean de Launoy a fait une docte Dissertation.

RENARD, arde. s. m. & f. Petit animal à quatre pieds, sauvage, fin, malicieux & fort nuisible. Un vieux *renard* a le poil argenté. On dit que les poulmons du *renard* servent à guerir l'asthme. Le *renard* chez tous les peuples a passé pour le symbole de la ruse & de la subtilité. Esope dans ses Fables a souvent introduit le *renard*. Les *renards* se cachent dans leurs terriers. La plus plaisante chasse du *renard* est de les prendre vifs, en les deterrant avec des bassets, de leur ciller les yeux, & de les laisser courre par la campagne. Ce mot vient de l'Alleman *reinard*. Menage.

Renard, se dit figurément en Morale, pour signifier un homme fin & rusé, qu'on ne peut surprendre, & qui attrape les autres. Ce Capitaine fait la guerre en *renard*, il use de stratagemes de guerre. Ce chicaneur est un vieux *renard* qui sçait toutes les ruses du Palais.

Renard, en matiere de canaux, se dit des trous ou des fentes qui se trouvent dans le terrain par où l'eau se perd, & des terres qui ne retiennent point l'eau. Cet endroit du canal a bien cousté, parce qu'il s'y est trouvé des *renards*, il y a fallu mettre du courroy, du ciment, de la maçonnerie.

Renard, en termes de Mer, est une petite palette de bois attachée au mast d'artimon, où on a figuré les trente-deux vents. Elle a plusieurs rayons, & à chaque rayon il y a six trous, sur lesquels le timonier marque avec des chevilles ce qu'il s'est écoulé de temps ou d'horloges pendant le sillage du vaisseau sous un même vent. C'est sur cette observation qu'on fonde l'estime pour pointer les cartes & conjecturer le lieu où on est.

Renard, en termes de Maçonnerie, est une espece de niveau, ou de pierre attachée à une ficelle, qui sert aux Maçons à élever des murs à plomb.

Il y a aussi un jeu qui s'appelle du *Renard*, où on met une dame qui doit attaquer & prendre douze pions qu'on appelle *poules*.

au Renard. adv. qui se dit à ceux qui ont été trompez, qui croyoient avoir trouvé quelque bonne fortune, ou qui vouloient attraper les autres. On tend des pieges à des gens pour avoir le plaisir de crier aprés eux *au renard*.

Renard, se dit proverbialement en ces phrases. Un *renard* n'est pas pris deux fois à un piege. Un bon *renard* ne mange point les poules de son voisin. On dit que tous les *renards* se trouvent chez le Pelletier : & de là vient un autre proverbe qu'on dit en se quittant, A se revoir chez le Pelletier, pour dire, que quelque fin qu'on soit, la mort nous attrape, & que nous irons tous au même lieu. On dit aussi de celuy qui [illegible] une chose qu'il ne peut avoir, Autant en dit le [illegible] des meures, elles sont trop vertes. On dit aussi de celuy qui prend une chose pour l'autre, qu'il prend [illegible] tre pour *renard*. On dit de ceux qui demeurent [illegible] maison qui fume, qu'ils sont enfumez comme [illegible] *nards*. On dit qu'il faut coudre la peau du renard [à celle] du lion, pour dire, qu'il faut user de finesse pour [vain]cre un ennemi plus fort. On dit d'un faux devot [illegible] qu'il se donne la discipline avec une queuë de re[nard]. On dit, Se confesser au *renard*, pour dire, Dire son secret à celuy qui en tire avantage, ou qui [illegible] d'empêcher l'affaire. On dit aussi populairement [illegible] escorcher le *renard*, en parlant d'un yvrogne qui [illegible] gorge & vomit ce qu'il a mangé. On dit aussi, [Le] *renard* cache sa queuë, pour dire, que les gens [illegible] cachent leurs finesses. On dit aussi, Le renard [illegible] Laschez vos poules, pour dire, il n'y a plus [illegible] sortir. On dit aussi, que le *renard* preche [illegible] lors qu'un signalé imposteur demande quelque [illegible]. On appelle une toux de *renard* qui conduit [illegible] une toux envieillie & qui dure jusqu'à la mort. [On dit] aussi, que le *renard* a pissé sur du raisin, [quand le] blanc est devenu roux pour avoir été exposé [au so]leil.

Le *renard marin* est un gros poisson du genre des [illegible] cartilagineux, non plats, que les Auteurs [appellent] *galeodi*, dont les Anciens ont fait six especes [illegible] *la*, *acanthias*, *mustelus*, *galeæus*, [illegible] *cias*, qui est le *renard marin*. Leur difference [specifi]que, c'est d'avoir deux foyes, cinq ouvertures [illegible] de chaque costé, & des pointes pendantes [illegible] res, qui sont sous le ventre du costé du [illegible] difference specifique du *renard marin* [illegible] queuë, qui represente parfaitement une [illegible] a dissequé un à l'Academie Royale des Sciences [illegible] la longueur étoit de huit pieds & demi, & [illegible] de largeur de quatorze pouces. Sa queuë [illegible] gue que tout le reste du corps. Il avoit une grande [illegible] elevée sur le milieu du dos, & une petite [illegible] trois nageoires de chaque costé semblables [illegible] oiseau plumé; sa peau lissée & sans écailles, [illegible] fort brun; ses crestes & nageoires dures, [illegible] d'arestes couvertes de peau. Il avoit cinq [illegible] que costé, les yeux gros comme ceux [illegible] presque point de cervelle. L'ouverture de [illegible] de cinq pouces, armée de deux sortes de [illegible] choire superieure jusqu'à l'endroit où sont [illegible] autres animaux avoit un rang de dents [illegible] me de scie, qui étoient toutes d'un seul os [illegible] cette maschoire & toute l'inferieure avoient [illegible] dents par tout, qui étoient mobiles & de [illegible] gulaire & aiguës. Sa langue étoit adherente [illegible] re inferieure, & étoit aspre & rude, revétuë [illegible] tes pointes luisantes, composées de plusieurs [illegible] ment articulez ensemble par une chair fibreuse. [illegible] le gosier large, aussi bien que l'œsophage, & le [ven]tricule, dans lequel ce poisson cache ses petits, [quand] ils ont peur, en les avalant pour les revomir [illegible] comme disent quelques Auteurs. Elian écrit qu'il [illegible] fait de l'hameçon en le vomissant avec son [illegible] qu'il retourne comme un habit. Quelques-uns [illegible] ce poisson pour l'*accipenser*.

Renardeau. s. m. diminutif. Petit renard.

Renardiere. s. f. Lieu que le renard creuse [sous ter]re pour s'y loger, sa demeure ou sa tasniere. L'[illegible] ou l'ouverture s'appelle la *mere*.

RENASQUER. v. n. Terme populaire. Tes[moi]gner sa colere ou son impatience en nasillant, [illegible] Tandis que vous amusez ici ce valet, son maistre [illegible] *renasque*.

REN-

RENCHAISNER. v. act. & redupl. Remettre à la chaisne. On renchaisne le matin les gros chiens qui gardent la maison. Ce forçat s'estoit sauvé de la chaisne, on l'a repris & renchaisné.

RENCHERIR. v. act. & n. Devenir plus cher. Le bled rencherit toujours un peu avant la moisson, & apres il diminue.

RENCHERIR, signifie encore, Faire une enchere sur un autre. On alloit adjuger cette terre à ce Procureur, mais un autre est venu rencherir sur luy.

RENCHERIR, se dit aussi de ceux qui exaggerent, qui augmentent, qui perfectionnent quelque chose. Vous encherissez beaucoup sur celuy qui nous a fait le premier rapport de cette nouvelle. Willis, Stenon & autres Anatomistes de ce temps ont beaucoup rencheri sur les anciens, sur Galien & du Laurens, &c.

RENCHERI, IE. part. & adj.

On dit qu'une femme fait fort la rencherie, quand elle est fiere & dedaigneuse: qu'un homme fait le rencheri, quand il est de difficile convention, ou quand il estime trop sa peine, ses paroles.

RENCHERISSEMENT. s. m. Action par laquelle on rencherit. Le mauvais temps qu'il a fait a été cause du rencherissement des denrées.

RENCHIER. s. m. Terme de Blason, qui se dit d'un animal ou espece de grand cerf, qui est de plus haute taille, & d'un bois plus long que les ordinaires, plus plat & plus large que celuy d'un daim. C'est apparemment le même que celuy qui est commun en Laponie sous le nom de renne ou de ranne, que quelques-uns appellent aussi rengier : ce qui se confirme par ce que dit Philippes de Communes, que le Roy Louis XI. envoya chercher en Dannemarc une sorte de beste qui s'appelloit rengiers, de corsage & couleur de daim, fors qu'elle avoit les cornes beaucoup plus grandes. Le Mareschal de Montigny portoit d'azur à trois renchiers d'or.

RENCLOUER. v. act. & redupl. S'enclouër de nouveau. Ce cheval n'a pas été si-tost gueri de son enclouëure, qu'il s'est renclouë de nouveau.

RENCONTRE. s. f. Assemblage, jonction de deux choses qui se meslent ensemble, ou qui se touchent simplement. Les Epicuriens tenoient que tous les corps estoient faits par la rencontre, par l'assemblage des atomes. Le pot de terre craint la rencontre, le choc du pot de fer. On appelle en Chymie vaisseaux de rencontre, comme cucurbite, matras, &c. quand leurs ouvertures sont propres à entrer l'une dans l'autre, & à se bien joindre & bien boucher.

RENCONTRE, se dit aussi du choc de deux petits corps de trouppes. Il y eut une furieuse rencontre, un choc furieux entre les Anglois & les Hollandois.

RENCONTRE, signifie aussi l'arrivée fortuite de deux personnes, ou de deux choses en un même lieu. C'est une mauvaise rencontre, de trouver son ennemi en son chemin. Cette fille a fait une bonne rencontre en se mariant. On a fait beaucoup d'Edits sur les duels & rencontres. J'ay eu ce cheval à bon prix, je l'ay eu de rencontre, par rencontre. La rencontre de Saturne & de Mars en la Maison de la Mort est un mauvais signe.

On dit aussi, Aller à la rencontre d'un Courier, d'un Ambassadeur, pour dire, Aller au devant de luy. Il est deffendu aux Marchands d'une ville d'aller à la rencontre des Marchands forains pour acheter leurs marchandises, il faut qu'ils les viennent lottir au Bureau.

RENCONTRE, en termes de Blason, se dit des animaux qui presentent une teste de front, dont on voit les deux yeux, à la reserve du cerf, qui s'appelle massacre, & de celle du leopard qui est sa representation naturelle. Il porte de sable au rencontre de belier d'or.

RENCONTRE, signifie aussi, Une autre fois, à la premiere occasion. Vous avez payé pour moy aujourd'huy, je payeray pour vous à la premiere rencontre. Il y a de certaines rencontres, de certaines conjonctures, où le plus brave est obligé de se soûmettre.

RENCONTRE, signifie aussi, Cas, espece. En certaine rencontre cette loy est bonne, en d'autres non.

RENCONTRE, signifie aussi une equivoque, allusion, une pointe d'esprit, quelque mot facetieux dit à propos, une turlupinade. Les faiseurs de rencontres en font souvent de tres-fades. Les Poetes modernes sont exacts à eviter la rencontre des voyelles au commencement des mots.

RENCONTRE, se dit aussi en plusieurs jeux, comme à l'Oye, aux Dez, &c. lors qu'on amene le même nombre, ou qu'on arrive au même point.

Les Horlogers appellent roue de rencontre, celle qui est située perpendiculairement dans une montre.

RENCONTRER. v. act. Trouver la chose dont on a besoin, soit qu'on la cherche, soit que le hasard nous la presente. J'ay tant cherché ce livre, qu'à la fin je l'ay rencontré. Le hasard a voulu qu'il ait rencontré son fait. Ce jeune homme a bien rencontré en se mariant, il a rencontré une fille qui a beaucoup de bien. On dit aussi, qu'un torrent entraisne tout ce qu'il rencontre; qu'une armée pille, ravage tout ce qu'elle rencontre. Les ennemis ne se rencontrent gueres sans se choquer, sans se battre.

RENCONTRER, signifie aussi, Faire une pointe, une allusion, faire sur le champ une plaisante repartie.

RENCONTRER, signifie aussi, Reüssir en ses affaires, en ses conjectures. Il n'a pas mal rencontré, d'avoir choisi un tel Rapporteur, ç'a été le gain de son procés. Cet Astrologue a bien rencontré dans ses predictions. Ce Medecin a fort bien rencontré en la cure de ce malade.

On dit proverbialement, que les montagnes ne se rencontrent jamais, & que les hommes se rencontrent, pour dire, qu'il ne faut offenser personne, & que tost ou tard on se retrouve. On dit aussi, que les beaux esprits se rencontrent; & de ceux qui se sont rencontrez à avoir la même pensée en même temps on dit, Voilà dequoy faire un Pape.

RENCONTRÉ, ÉE. part. & adj.

RENCORSER. v. act. Racommoder une robbe de femme, y mettre un corps neuf, au lieu d'un autre déja usé. Cette Dame est bonne mesnagere, elle fait rencorser ses habits.

RENCOURAGER. v. act. & redupl. Redonner de la hardiesse, du courage à ceux qui avoient le cœur ou l'esprit abattu. La harangue de ce General rencouragea les soldats épouvantez. La loüange qu'on a donnée à cet Auteur l'a rencouragé, luy a fait reprendre l'ouvrage qu'il avoit abandonné.

RENDAGE. s. m. Terme de Monnoyeur, qui se dit de la diminution de la valeur des monnoyes, qui se fait par le moyen de l'alliage, pour supporter les frais de la fabrication des monnoyes, les droits de brassage & de seigneuriage, & des Officiers des Monnoyes. On le dit aussi de ce qu'il faut que les Officiers rendent au Roy pour le defaut des monnoyes mal fabriquées. Le rendage du marc d'or est de dix livres dix sous, sçavoir sept livres dix sous pour le seigneuriage, & trois livres pour le brassage. Le rendage du marc d'argent est de 28. s. ⁝ sçavoir 10. s. ⁝ pour le seigneuriage, & 18. s. pour le brassage.

RENDETTER. v. act. & redupl. S'endetter une seconde fois. Son beaupere avoit acquitté ses dettes, mais depuis son mariage il s'est rendetté.

RENDEZ-VOUS. s. m. Lieu où on se doit trouver à certain jour & heure assignée. On donne un rendez-vous general à l'armée, des rendez-vous particuliers à des Regiments, qu'on appelle quartiers d'assemblée.

On

On donne en ville un *rendez vous* à plusieurs personnes pour parler d'affaires, pour faire quelque partie de plaisir. Les amants se donnent des *rendez-vous* secrets. La vertu d'une femme est fort suspecte, quand elle donne des *rendez-vous*.

RENDORMIR, SE RENDORMIR. v. act. & redupl. Dormir un second somme, aprés avoir été éveillé. Une Nourrice *rendort* son enfant en luy donnant le teton. Je me suis *rendormi* sur le matin.

RENDORMISSEMENT. s. m. Action par laquelle on se rendort. Les frequents *rendormissements* sont les symptomes de la lethargie.

RENDOUBLER. v. act. Mettre le bord d'une estoffe en double. Quand un habit est trop large, pour le retrecir, il vaut mieux *rendoubler* l'estoffe, que de la rogner.

RENDRE. v. act. S'acquitter envers quelqu'un de ce qu'on luy doit. Il faut *rendre* ses vœux à Dieu; *rendre* ses devoirs, ses respects à ses superieurs. Il faut *rendre* la foy & hommage à son Seigneur. Il faut que les mariez se *rendent* le devoir du mariage. Il faut *rendre* honneur à qui il appartient. J'ay été luy *rendre* mes obeïssances.

RENDRE, signifie aussi, Payer ce qu'on a emprunté. Je luy ay *rendu* son argent en mêmes especes. On est toûjours amis au prester, & souvent ennemis au *rendre*. Un ingrat emprunte à jamais *rendre*. Les ingrats *rendent* le mal pour le bien. Les societez sont établies pour se *rendre* un secours reciproque. Il faut *rendre* le pain benit, quand on a receu le chanteau.

RENDRE, signifie aussi, Donner à chacun ce qui luy appartient. La justice est la vertu qui *rend* à chacun le sien. Vous ne *rendez* pas justice à cet homme-là, de le croire capable de cette lâcheté. Un Commis doit *rendre* bon compte à son maistre.

RENDRE, signifie aussi, Restituer ce qu'on a pris, volé, mal acquis. On a fait *rendre* gorge aux Traittans, aux voleurs publics. Le Procureur General s'est *rendu* partie contre ces voleurs. On ne peut obtenir d'absolution, si on ne *rend* ce qu'on a pris injustement. On a condamné cet homme à *rendre* & restituer les fruits de ce Benefice, de cette terre.

RENDRE, signifie aussi, Recompenser, donner, rapporter. Dieu *rend* le centuple de ce qu'on donne en son nom. Ses miracles ont *rendu* la veuë aux aveugles, la parole aux muets, la santé aux infirmes. Le Parlement a *rendu*, a donné un arrest en cas semblable. Ce Fermier *rend* tant à son maistre de sa ferme. La Gabelle *rend* tant au Roy. Les vignes fumées *rendent* beaucoup plus que les autres. La meilleure viande est celle qui donne le plus de jus. Les bleds ne *rendent* rien cette année.

RENDRE, signifie, Exhaler, vuider, faire sentir au dehors. Ce malade *rend* le sang tout clair, il n'a pû rendre ce remede. Il a *rendu* son ame à Dieu, il a *rendu* l'esprit. Cet homme est si saoul, qu'il *rend* le vin par les yeux. Les luths de Boulogne *rendent* un beau son. Le sel d'urine *rend* une odeur fort puante. Les vers luisans *rendent* une lumiere fort vive. Le sel en trop grande quantité *rend* une sauce amere.

RENDRE, signifie encore, Acquerir quelque qualité nouvelle, changer d'état. La trop grande meditation peut *rendre* fou. L'excés de boire *rend* malade. L'affliction *rend* les gens sages; l'âge les *rend* devots. Il s'est *rendu* complaisant auprés de sa maistresse; elle l'a *rendu* heureux, il l'a épousée. Ce valet s'est *rendu* necessaire. Il ne faut pas se *rendre* trop familier auprés des Grands. Il est dangereux de se *rendre* caution. Le bris des prisons *rend* un accusé criminel. C'est la noix de gale qui *rend* l'encre noire, la gomme la *rend* luisante. Cette raison l'a *rendu* muet, luy a fermé la bouche. Un Orateur doit d'abord se *rendre* favorable ses Juges. Cet homme s'est *rendu* Hermite, Capucin, Religieu[illegible]

RENDRE, avec le pronom personnel signifie, Se [illegible]
fesser vaincu, se livrer à son ennemi, [illegible]
se. Ce Gouverneur a *rendu* la place aprés [illegible]
siege, il s'est *rendu* à composition; il a été [illegible]
se *rendre* à discretion, il s'est *rendu* à l'extremité.

RENDRE, se dit figurément en Morale. Cet hom[me]
enfin s'est rendu à la raison. Il s'est *rendu* à l'a[illegible]
amis. Il n'y a que les opiniastres qui ne se rend[ent ja-]
mais. Un bon Chrestien doit *rendre* le bien pour [illegible]
Il a *rendu* les armes à cette beauté, il s'est [illegible]
cu par ses attraits. On dit aussi en débauche, [illegible]
homme se *rend*, qu'il avouë sa foiblesse, qu'il [illegible]
plus boire ni manger. On dit aussi, qu'un hom[me]
rendu aux civilitez, aux prieres, aux larmes [illegible]
tié, pour dire, qu'il s'est laissé vaincre, [illegible]

RENDRE, se dit au contraire de la victoire, [illegible]
riorité qu'on obtient sur quelque autre. Le [illegible]
rendu maistre de plusieurs Provinces. Ce [illegible]
facile, on se *rend* absolument maistre de [illegible]
Un Rapporteur se *rend* maistre d'une affaire. [illegible]
querant s'est *rendu* redoutable, puissant, [illegible]
s'est *rendu* l'arbitre de la paix & de la guerre.

SE RENDRE, signifie aussi, Se trouver en [illegible]
arriver. Je me suis *rendu* au logis à l'heure [illegible]
tion. Il a eu ordre de se *rendre* auprés [illegible]
Cour, à son Regiment. Il s'est *rendu* [illegible]
de cette femme.

On dit aussi des choses inanimées, qu'un [illegible]
un tel endroit, pour dire, qu'il y about[it] [illegible]
son *rend* par derriere sur le rempart, [illegible]
Il y a bien des rivieres qui se *rendent* dans [illegible]
affluent. Ce vin revient à tant *rendu* & [illegible]
rendu dans la cave, c'est à dire, tous frais [illegible]

En termes de Marine, on appelle *rendre* [illegible]
on arrive, & qu'on vient mouiller en [illegible]
rade; quand on revire le bord, & qu'on [illegible]
sous un autre vent. Le vaisseau est [illegible]
Rochelle.

En termes de Manege, on appelle *rendre* [illegible]
on lâche la bride.

RENDRE, se dit aussi en plusieurs phrases [illegible]
On dit, *Rendre* visite à quelqu'un, [illegible]
ait point receu de luy: luy *rendre* sa parole [illegible]
le dégager de ce qu'il avoit promis. On [illegible]
dre les paroles à quelqu'un, lors qu'on [illegible]
mêmes termes, qu'on luy fait les mêmes [illegible]
qu'il a faits. On dit aussi, que les faux Dieu[x] [illegible]
des oracles, *rendoient* réponse sur ce qu'on [illegible]
toit. Un Philosophe doit *rendre* raison de [illegible]
avance. Un inferieur doit *rendre* raison de sa [illegible]
ses superieurs. On dit aussi, *Rendre* témoig[nage] [illegible]
en Justice, que dans des Escrits. On dit aussi [illegible]
de bons ou de mauvais offices, pour dire, [illegible]
servir quelqu'un. On dit aussi, *Rendre* [illegible]
pour dire, la faire tenir à son adresse. J'ay [illegible]
ces à vous *rendre*, pour dire, Je vous suis [illegible]
On dit aussi, Ce passage a été *rendu* mot [illegible]
pour dire, fort bien traduit.

RENDRE, se dit proverbialement en ces phrases [illegible]
rendre à Cesar ce qui appartient à Cesar. Ce qu[i] [illegible]
à prendre, est bon à *rendre*. Du dérober au [illegible]
gagne trente pour cent. Ce proverbe vient de [illegible]
D'al robar al restituir si guadagna trenta per cento. [illegible]
aussi, Cet homme a bon cœur, il ne rend [illegible]
dit aussi, Ville qui parlemente est à demi [rendue] [illegible]
dit aussi, Grand mercy jusqu'au *rendre*. Dieu [illegible]
rende en Paradis chaud comme braise. On dit aussi [illegible]
n'est pas un presté, c'est un *rendu*, quand [illegible]
fait une prompte risposte, & rend à un autre [illegible]
luy rend la pareille. On appelle aussi un Troian [illegible]

rendre compte, un homme qui gouverne absolument son maistre.

INDU, UË. part. pass. & adj. On appelle un soldat *rendu*, un deserteur du parti ennemi.

NDANT, ANTE. adj. & subst. Terme de Palais. Celuy qui rend un compte. On dit par opposition, le *rendant* compte, & l'oyant compte.

NDUIRE. v. act. & redupl. Enduire de nouveau. Cette maison paroist neuve, quoy qu'elle ne soit que *renduite* de plastre. Cette toile, cette menuiserie a besoin d'estre *renduitte* d'une nouvelle couche de couleur.

NDUIRE, signifie quelquefois, Appliquer le premier enduit. La construction des murs de ce bastiment st achevée, il n'y a plus qu'à les *renduire*. Aux lieux ou il n'y a pas beaucoup de plastre, on ne *renduit* gueres les maisons.

NDURCIR. v. act. & redupl. Endurcir de nouveau, rendre plus dur. La trempe *rendurcit* le fer & l'acier. Il y a des viandes, des legumes qui se *rendurcissent* n cuisant.

NDURCIR, se dit figurément en choses morales. Le pecheur se *rendurcit* tous les jours contre la grace. Pharaon avoit le cœur *rendurci* contre les Israëlites.

NEGAT. s. m. Qui a renoncé à la Foy de JESUS-CHRIST pour embrasser une autre Religion. On le dit proprement de ceux qui se rendent Mahometans. Ce sont les *renegats* qui sont les plus cruels aux Chrestiens, lors qu'ils sont leurs esclaves.

NEIGER. v. n. & redupl. Neiger de nouveau. Le temps n'est pas déchargé, il va encore *reneiger*.

NETTE. s. f. Terme de Manege, est un instrument d'acier qui sert à trouver une enclouëure dans le ed du cheval.

NETTOYER. v. act. & redupl. Nettoyer de nouveau. Les chambres, les maisons, les ruës ne sont propres qu'à force de les *renettoyer*. Il faut penser à *renettoyer* des habits, quand ils sont crottez.

NFAISTER. v. act. & redupl. Racommoder faiste d'une maison, y remettre des faistieres, au lieu celles qui sont rompuës.

NFERMER. v. act. & redupl. Fermer une seconde fois, resserrer. On a repris ces prisonniers qui avoient brisé leurs prisons, & on les a *renfermez* plus estroitement.

NFERMER, signifie aussi, Comprendre, ou simplement enfermer. La terre *renferme* bien des tresors dans son sein. Le genre *renferme* sous soy plusieurs especes. Le Chapitre de l'Escriture *renferme* plusieurs mysteres, plusieurs sens, plusieurs instructions morales.

NFERMER, se dit figurément en Morale, & signifie, Se restraindre. Il a *renfermé* son Sermon à prouver seulement cette proposition. Il faut souvent se *renfermer* en soy-méme pour faire reflexion sur ses actions passées.

NFERMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

NFILER. v. act. & redupl. Enfiler une seconde fois ce qui s'est deffilé. *Renfiler* son chapelet, son aiguille, son collier, son bracelet.

NFLAMMER. v. act. & redupl. Enflammer de nouveau. On croyoit cet incendie esteint, un vent s'est levé qui a *renflammé* la maison de nouveau.

NFLAMMER, se dit aussi au figuré. La sedition s'est *renflammée* plus que jamais. Un amant se *renflamme*, quand il se rencontre avec sa maistresse.

NFLAMMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ENFLEMENT. s. m. Terme d'Architecture, qui se dit en parlant de la partie des colomnes où elles sont les plus grosses & les plus enflées.

ENFLER. v. act. & redupl. Enfler de nouveau, ou rendre plus gros, en plus gros volume. Le pain se *renfle*, quand on le fait mitonner dans la souppe. Le bois se *renfle* dans le degel & l'humidité. Il faut *renfler* sa cornemuse, y remettre du vent.

RENFONCEMENT. s. m. Ce qui fait paroistre une chose enfoncée & éloignée. Le *renfoncement* d'une perspective sur un theatre est sa plus grande beauté.

RENFONCER. v. act. & redupl. Remettre des fonds à des tonneaux. Quand on est prés des vendanges, il faut faire *renfoncer* les tonneaux, y remettre les fonds qui y manquent.

RENFONCER, signifie aussi, Pousser vers le fond. Ce matelot étoit prest de se sauver à la nage, mais une vague l'a *renfoncé*, l'a replongé dans la mer.

RENFONCÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RENFORCEMENT. s. m. Augmentation de force. Le *renforcement* d'un mast se fait par le moyen des jumelles qu'on luy applique.

RENFORCER. v. act. & redupl. Rendre plus fort, plus épais. On a *renforcé* ce mur. Cet arcboutant, ce canon est *renforcé* sur la culasse. Depuis qu'il a pris un homme en pension, il a *renforcé* l'ordinaire. On dit aussi, *Renforcer* une garnison, une armée, pour dire, l'augmenter de nouvelles trouppes qui la rendent plus forte. On dit encore, qu'un malade se *renforce*, pour dire, que sa santé revient, qu'il reprend de nouvelles forces. On dit aussi, qu'un écolier s'est bien *renforcé*, lors qu'il a beaucoup étudié, qu'il est devenu plus sçavant qu'il n'étoit.

RENFORCÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RENFORMIS. s. m. Terme de Maçonnerie. Enduit ou crespis qu'on fait sur une vieille muraille & beaucoup endommagée. On taxe quelquefois le *renformis* à trois toises pour une, ou sept pour deux: ce que les Experts appellent *medioner*.

RENFORMIR. v. act. Rétablir une muraille bien endommagée, par un gros enduit fort espais en quelques endroits.

RENFORT. s. m. Secours qui vient pour renforcer. Cette garnison étoit fort deperie, mais il y est venu du *renfort*.

On s'en sert aussi en cette phrase: Nous n'avons pas assez à disner pour ces survenans, il faut du *renfort*. Le peuple dit aussi des escornifleurs, que c'est du *renforce* potage.

RENFORT, en termes d'Artillerie, est une espece de gros anneau qui sert à renforcer le canon, & qui est un peu au delà des tourillons, distant de quatre pieds & demi de la bouche.

RENFROGNER. v. act. Se rider le front, & monstrer un visage severe, chagrin & fâché. Ceux qui se *renfrognent* font paroistre des rides sur le visage. Les vieillards, les bourrus, ont toûjours un air *renfrogné*, une mine *renfrognée*.

RENFROGNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RENGAGER. v. act. & redupl. Engager une seconde fois. Il a les mêmes significations que son simple, tant au propre qu'au figuré. Voyez *Engager*.

RENGAINER. v. act. Remettre dans sa gaine, ou dans son fourreau. *Rengainer* son épée. Il se dit d'ordinaire absolument. Ils étoient déja aux mains, mais il est survenu de leurs amis, il a fallu *rengainer*.

RENGAINER, signifie aussi, Referrer, cacher. Il avoit tiré de l'argent de sa bourse pour faire un tel present, mais il a *rengainé*, quand il a veu l'affaire rompuë. Il avoit eu la pensée de mettre cet ouvrage au jour, mais il a pris conseil, il a *rengainé*.

RENGENDRER. v. act. & redupl. Engendrer de nouveau. On a beau tuer & chasser la vermine, il s'en *rengendre* toûjours on ne sçait comment. On a taillé cet homme deux fois, il se *rengendre* toûjours des pierres dans sa vessie. Il se *rengendre* de mauvaises humeurs dans le corps.

RENGORGER. v. act. se dit seulement avec le pronom personnel, & signifie, Approcher son menton auprés de sa gorge pour la faire paroistre plus belle & plus grasse. Cet homme se *rengorge*, & fait paroistre un double menton. Une femme qui se *rengorge* paroist plus belle & plus droite.

C'est aussi quelquefois une marque d'orgueil. Quand on va solliciter ce Conseiller, il change de contenance, & se *rengorge*.

RENGRAISSER. v. act. & redupl. Engraisser de nouveau. Les bons pasturages refont, *rengraissent* les chevaux, les bestiaux qui sont deperis & amaigris. Ce malade a été fort extenué de la fievre, mais il commence à se *rengraisser*, à reprendre son embonpoint. Ce bourgeois a un riche pensionnaire qui *rengraisse* sa marmite.

RENGRAISSER, se dit aussi au figuré. Ce Marchand a eu des banqueroutes qui l'avoient rendu bien sec, mais il commence à se *rengraisser*.

RENGREGEMENT. s. m. Augmentation de mal ou de douleur. Il a senti du *rengregement* à son mal depuis qu'on luy a appliqué ce remede.

RENGREGER. v. act. Augmenter le mal. Ce remede est trop caustique, il *rengrege* la playe, au lieu de la guerir. La maladie se *rengrege*, s'augmente tous les jours.

RENGREGER, se dit figurément en Morale. Il y a des gens qui en pensant consoler un affligé, *rengregent* & renouvellent sa douleur. Telle colere se *rengrege*, lors qu'on pense l'adoucir.

RENGREGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RENGRENER. v. act. & redupl. Remettre du grain dans la tremie d'un moulin. Il y a aux moulins une petite clochette qui sonne pour advertir le Meusnier qu'il faut *rengrener*, remettre du grain dans la tremie, afin qu'il ne tourne pas à vuide.

RENGRENER, se dit aussi des machines à roüe, dont les dents engrenent ou entrent l'une dans l'autre. Cette roüe engrene dans le pignon, qui porte une roüe qui *rengrene* dans une autre.

RENGRENER, se dit aussi en termes de Monnoyeur, quand on remet une monnoye, ou une medaille sous la presse, quand elle n'a pas bien receu l'empreinte, en sorte toutefois que les grains du chapelet qu'on nomme autrement le *grenetis*, rentrent justement dans les creux semblables du coin, afin que la figure ne soit point differente.

RENHARDIR. v. act. & redupl. Perdre la crainte, devenir hardy. Quand on a échappé plusieurs dangers, on se *renhardit*. Ce cavalier trembloit autrefois, maintenant c'est luy qui *renhardit* les autres. Un Orateur tremble au commencement de son discours, mais quand il est échauffé, il se *renhardit*.

RENIABLE. adj. m. & f. Il ne se dit gueres qu'en ce proverbe : Tous vilains cas sont *reniables*.

RENIEMENT. s. m. Sorte de blaspheme par lequel on renonce à Dieu. Les blasphemes & *reniements* font dresser les cheveux à la teste des gens de bien.

RENIER. v. act. Renoncer à Dieu, à sa Foy, à sa Religion. JESUS-CHRIST advertit St. Pierre qu'il le *renieroit* trois fois, avant que le coq chantast. Tous les Martyrs ont bravé les Tyrans qui les vouloient obliger à *renier* leur Foy. Les joueurs sont sujets à *renier* le nom de Dieu, à *renier* Chresme & Baptesme. Ce Moine est un apostat qui a *renié*, qui a jetté le froc aux orties.

RENIER, signifie aussi, Desavoüer, ne vouloir pas reconnoistre. Ce pere a *renié* son fils, à cause de ses friponneries. Cette mere *renie* sa fille à cause qu'elle est mal-vivante, elle l'a desavoüée. Les transfuges qui *renient* leur patrie meritent la corde, quand on les prend les armes à la main. Un chicaneur *renie* sa dette le plus long-temps qu'il luy est possible.

RENIÉ, ÉE. part. pass. & adj. On dit aussi en [illegible] *renié*.

RENIEUR. s. m. Qui jure & qui renie Dieu. L[illegible] donnance veut qu'on punisse les *renieurs* & [illegible] teurs en leur perçant la langue d'un fer chaud.

RENIFLER. v. act. Pousser & retirer son [illegible] travers les obstructions des narines ; attirer [illegible] & en respirant la pituite, la mucosité qui [illegible] s'écouler par le nez. Les enrhumez [illegible] temps, avant que de pouvoir cracher ou [illegible] C'est une fort mauvaise habitude, d'aimer [illegible] *fler*, que de se moucher.

RENIFLEUR, EUSE. adj. Qui renifle, [illegible] coûtumé à renifler. Scarron a donné à un [illegible] bouffon de ses Comedies la qualité de *Renifleur*.

RENIVELLER. v. act. & redupl. Examiner [illegible] niveau qu'on a pris est juste. Quand on [illegible] conduite d'eau de long cours, il faut plusieurs [illegible] *veler* le terrain.

RENNE. s. f. Quelques-uns disent *Renne*, [illegible] *Rangier*. Beste de somme qui ne se trouve [illegible] vivre que dans des pays fort froids. Elle [illegible] cerf, mais elle est plus grande, & [illegible] lend. Elle a trois rangs de cornes, deux [illegible] & un sur le derriere. Chaque rang a deux [illegible] villées sur le devant, comme celles du cerf. [illegible] quefois chacune est de 25. cors ; & sur le [illegible] porte la figure de testes de daim avec [illegible] perches plattes & larges. Elle se rend [illegible] traittable, & sert aux Lapons à tirer les [illegible] sur la glace avec une grande vistesse, jusqu'à [illegible] lieues par jour. Elle leur sert aussi de [illegible] c'est leur principale richesse ; mais elle [illegible] & ne passe pas quinze ans. Ce qu'on [illegible] c'est qu'elles vont par des chemins qui ne [illegible] cez, & ne manquent jamais d'arriver [illegible] maistre a dessein d'aller, s'arrestant justement [illegible] des maisons qu'il cherche. On dit qu'en [illegible] souffle quelques paroles dans l'oreille [illegible] point.

RENOIRCIR. v. act. & redupl. Noircir de nou[illegible] veau. On *renoircit* les tripots de temps en [illegible] *renoircit* les souliers en les nettoyant.

RENOM. s. m. Estime bonne ou mauvaise [illegible] acquise dans l'opinion des hommes. [illegible] demone étoient des villes de grand *renom*. [illegible] des gens de bon *renom* pour mettre dans [illegible] Les Commissaires ont droit de chasser [illegible] mauvais *renom*, qui ont le *renom* de [illegible] filles.

On dit proverbialement, Il a beau se lever [illegible] le *renom* de dormir la grasse matinée.

RENOMMÉE. s. f. C'est la même chose que [illegible] ce mot a un plus frequent usage. Tant d'actions [illegible] leur ont si bien établi sa *renommée*, qu'on ne [illegible] de son courage. La *renommée* augmente toujours [illegible] ses. Les Conquerans ne font tant de guerres [illegible] acquerir de la *renommée*.

RENOMMÉE, en Poësie est une espece de [illegible] Payenne & fabuleuse, qu'on disoit porter par [illegible] les nouvelles de toutes choses. Virgile a fait [illegible] description de la *Renommée* dans le IV. de l'Eneide [illegible] a feint qu'elle avoit cent bouches, & cent oreilles [illegible] la peint avec des aisles & un cor : & tout cela [illegible] qu'à faire entendre que c'est le bruit public d'une [illegible] qui se répand dans le monde.

Au Palais on dit qu'on fera l'estimation d'une chose [illegible] la commune *renommée*, quand on n'en peut pas [illegible] une preuve specifique & litterale. Quand une [illegible] me ne fait point d'inventaire aprés la mort [illegible] mary, il est permis aux mineurs de faire [illegible]

du bien qu'il avoit laissé suivant la commune *renommée*.

On dit aussi par une ancienne formule, qu'on a rétabli une personne en sa bonne fame & *renommée*, quand on a reconnu son innocence, aprés avoir donné atteinte à sa reputation par quelque condamnation precedente.

On dit proverbialement, Bonne *renommée* vaut mieux que ceinture dorée, pour dire, que la vie innocente vaut mieux que les marques exterieures d'honnesteté qu'on pourroit porter. Cela vient de ce que la ceinture d'or étoit autrefois une marque de Chevalerie. Elle n'étoit aussi portée que par des femmes de grande condition & de vertu, desorte qu'elle étoit expressément deffenduë aux femmes publiques. Mais comme cette marque étoit quelquefois trompeuse, on a dit qu'il valloit mieux conserver une bonne reputation, que de porter simplement cette marque.

RENOMMER. v. act. & n. Rendre celebre, mettre en reputation bonne ou mauvaise. La Morale de Socrate l'a fait *renommer* par tout le monde. Phalaris s'est fait *renommer* par sa cruauté. L'Inde se fait *renommer* par ses tresors, par ses espiceries.

RENOMMER, avec le pronom personnel signifie, Employer le nom de quelqu'un pour servir de recommendation auprés d'un autre. Un bon valet se peut *renommer* du maistre qu'il a bien servi, pour trouver une condition. J'ay fait un bon accueil à cet inconnu dés qu'il s'est *renommé* de vous.

RENOMMÉ, ÉE. part. pass. & adj. L'Eglise de Lorette est *renommée* par les miracles qui s'y font tous les jours. Les vins de Schiras sont *renommés* par tout l'Orient.

RENONCE. s. f. Terme des jeux de cartes. Manque qu'on a de cartes de certaine couleur. C'est un beau jeu à la Beste, que d'avoir des Rois, des triomphes & des *renonces*. On dit aussi, qu'on jouë en *renonce*, quand on jette sur une carte d'une autre couleur que celle qu'on doit joüer, quoy qu'on en ait dans la main; & en ce cas on fait payer la *renonce*.

RENONCER. v. act. & n. Desavoüer, abandonner quelque chose. Aprés une si grande ingratitude, je le *renonce* pour amy. Un vassal qui *renonce* son Seigneur, qui le desavouë, confisque son fief. Les Sorciers, les renegats, *renoncent* à Dieu & à leur Baptême, à leur Foy, à leur Religion. Les Religieux *renoncent* au monde, à Sathan, à ses pompes, à la vie civile. Un bon Chrétien doit *renoncer* à soy-même, dit l'Evangile. Diocletien *renonça* à l'Empire pour vivre en Philosophe.

En termes du Palais on dit *renoncer* à une succession, à une communauté, quand on passe un acte au Greffe, par lequel on declare qu'on ne veut pas s'immiscer en une succession, profiter d'une communauté, lors qu'on declare qu'on en quitte sa part. On dit aussi, *renoncer* à un Benefice, à une charge, à un employ; *renoncer* au Palais, pour dire, en quitter la profession.

On dit aussi, *Renoncer* à quelque chose, lors qu'on ne la peut plus faire avec agreement, qu'on est forcé de la quitter. Il faut *renoncer* à la campagne, quand les pluyes & les neiges viennent. Il faut *renoncer* à l'amour, à la danse, quand on a les cheveux gris.

RENONCER, en termes de Jeu, c'est jetter sur une carte d'une autre couleur que celle qu'on a joüée. Il n'est pas permis de *renoncer*, quand on a de la même couleur dans son jeu.

On dit proverbialement, *Renoncer* à la peinture, pour dire, Abandonner un ouvrage, un travail commencé, un dessein qu'on avoit entrepris.

RENONCÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RENONCIATION. s. f. Terme du Palais. Acte par lequel on renonce à quelque droit acquis ou pretendu. On fait au Greffe, ou à l'Audience les actes de *renonciation* à une succession, à une communauté, à un Benefice, à une pretention. On fait aussi des *renonciations* expresses par des contracts, des *renonciations* tacites par des actes contraires.

RENONCULE. s. f. Petite fleur printaniere. Il n'y a point de couleur plus vive que celle d'une *renoncule* de couleur de feu.

RENOVATION. s. m. Restablissement d'une chose en l'estat où elle étoit autrefois. La *renovation* du monde se fit aprés le Deluge. La *renovation* des Loix, de la Discipline, se doit faire de temps en temps.

RENOUÉE. s. f. est une plante medicinale qui croist dans les cours des maisons, & presque par tous les grands chemins. Il y en a deux especes. Le masle, qu'on appelle aussi *poligonum*, *corrigiola*, ou *centinodia*, pousse plusieurs branches menuës, tendres & noüées, rampantes par terre comme le chiendent. Ses feuilles ressemblent à celles de la ruë, quoy que plus molles & plus longues; & porte sa graine sous chaque feuille. Sa fleur est blanche ou rouge, la femelle n'a qu'une tige semblable au roseau, lors qu'il est jeune & tendre, & est divisée par plusieurs nœuds entassez l'un dans l'autre comme ceux d'une trompette, autour desquels il y a de petites pointes semblables aux feuilles du pignet. Elle croist auprés des ruisseaux. On l'appelle aussi en Latin *sanguinaria*, *sanguinalis*, *proserpinaca*, *seminalis*, *poligonum*, *centinodia*, *corrigiola*.

RENOUEMENT. s. m. Reconciliation. Depuis le *renoüement* qu'on a fait de ces personnes, ils sont meilleurs amis que jamais.

RENOUER. v. act. & redupl. Noüer une seconde fois une chose qui a été desnoüée. *Renoüer* ses souliers, ses manchettes.

RENOÜER, se dit aussi des membres disloquez, quand on les remet en leur place. Ce Chirurgien est habile à *renouer*.

RENOÜER, se dit figurément en choses morales. Ces deux amans étoient broüillez, mais ils ont *renoüé* ensemble. On a *renoüé* les conferences de la paix qui étoient interrompuës. Ils ont *renoüé* la partie qu'on avoit manquée il y a quelque temps.

RENOÜÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RENOUEUR. s. m. Chirurgien qui a l'adresse de renoüer les membres disloquez.

RENOUVEAU. s. m. Le printemps, la saison où toute la nature se renouvelle. Tous les ans il y a bien des plantes qui ne se doivent semer ou planter qu'au *renouveau*.

RENOUVELLEMENT. s. m. C'est la même chose que *renovation*, mais il est plus generalement en usage. Le *renouvellement* de l'année; le *renouvellement* des chevaux d'une escurie; le *renouvellement* d'une douleur, d'une passion, d'un bail, d'une obligation, d'une reconnoissance envers le Seigneur, d'un delay.

RENOUVELLER. verb. act. Restablir une chose en l'estat où elle étoit autrefois. On n'a fait que *renouveller* les anciennes Ordonnances, les remettre en vigueur. Les mêmes modes se *renouvellent* de temps en temps.

RENOUVELLER, signifie aussi, Remplacer, substituer une chose à la place d'une autre. Il ne faut que trente ou quarente ans pour voir *renouveller* les Compagnies. Les generations se *renouvellent* en pareil temps. Tous les ans il faut *renouveller* ses troupeaux, mettre de jeunes bestes à la place des vieilles. On *renouvelle* aussi les plants des vignes, des vergers. On appelle aussi *renouveller* du vin, quand on passe le vin vieux sur le nouveau.

RENOUVELLER, signifie encore, Renaistre, paroistre de nouveau. La maladie contagieuse qu'on croyoit esteinte s'est *renouvellée*. Cette rencontre a *renouvellé* leur ancienne haine, leurs querelles, leurs procés. Les anciennes heresies se sont *renouvellées* en nos jours.

RENOUVELLER, signifie aussi, Confirmer, refaire de nouveau. On *renouvelle* de temps en temps les traittez & les alliances. On oblige les debiteurs à *renouveller* leurs

leurs obligations, leurs reconnoissances, à en passer titre nouvel. Quand un bail est expiré, on le doit *renouveller*. On dit aussi au Palais, *renouveller* un delay, pour dire, en accorder un nouveau.

RENOUVELLER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Nous sommes *renouvellez* par la grace des Sacrements. La douleur de cette veuve se *renouvelle* à la veuë du tombeau de son mary.

RENOUVELLÉ, ÉE. part. & adj.

RENSEMENCER. v. act. & redupl. Ensemencer de nouveau. Quoy qu'on eût ensemencé cette terre en bled, l'hiver a esté si mauvais, qu'il l'a fallu *rensemencer* en avoine. Quand les terres portent deux fois l'année, on les *rensemence* deux fois.

RENTAMER. v. act. & redupl. Entamer de nouveau. Quand un pain est entamé d'un costé, il ne faut pas le *rentamer* de l'autre. On avoit discontinué le discours que ce Docteur avoit entamé, mais il en est venu un autre qui l'a *rentamé*, qui l'a repris de nouveau.

RENTASSER. v. act. & redupl. Entasser de nouveau. Cette pile de bois est esboulée, il la faut *rentasser*. Les gerbes s'esgrenent, lors qu'on les *rentasse*, qu'on les change de tas.

RENTASSER, signifie aussi, Presser, enfermer en peu d'espace. Il y avoit tant de foule dans cette ceremonie, que nous estions tous *rentassez* les uns sur les autres. Ils sont logez fort à l'estroit dans cette maison, ils sont tous *rentassez*. On dit en ce sens d'une personne de petite taille, trapuë & engoncée, qu'elle est *rentassée*.

RENTASSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RENTE. s. f. Revenu qui vient tous les ans; profit d'argent, fruits d'une terre. Ce pauvre homme n'a ni *rentes* ni metairie, il vit du travail de ses bras. C'est un bon bourgeois qui vit de ses *rentes*, qui n'a point d'employ, ni de charge. Pour vivre avec esclat à Paris, il faut bien des *rentes*, bien du revenu. Ce mot vient du Latin *rendita*, qu'on a dit pour *reddita*. Menage.

RENTE, se dit aussi d'une charge fonciere deuë par un heritage aliené à cette condition. Les Seigneurs ont donné des terres à cens & à *rentes*. C'est une *rente* noble qui porte lods & ventes. Les *rentes* foncieres & seigneuriales ne sont point rachettables, qu'en Normandie on appelle *tolerables*, parce qu'on est obligé de les supporter. Les baux à *rente* se font à longues années. Il y a des *rentes censives* ou *nobles* opposées à *rentes roturieres*, qui ne portent point de profit de fief, qu'on appelle autrement *rentes seches*. On appelle *rentes sursoncieres* ou *arriere-foncieres*, des secondes *rentes* foncieres qu'on appelle autrement *surcens*.

RENTE, se dit aussi d'un trafic d'argent qu'on fait en alienant le fonds, moyennant un certain profit ou interest licite qu'on en retire tous les ans. Les *rentes* constituées à prix d'argent sont rachettables à toûjours, se peuvent toûjours amortir en remboursant le fonds. On ne peut demander que cinq années d'arrerages de *rentes* constituées. Les *rentes* de Normandie sont au denier 14. Le taux du Roy est au denier 20. Il y en a qu'on constitué au denier 24. Il y a aussi des *rentes viageres* qu'on donne à fonds perdu. On appelle aussi ces *rentes* en plusieurs lieux *rentes courantes* ou *volages*. L'Ordonnance de Henry II. appelle *rentes volantes*, celles qui sont constituées en bled, & porte leur reduction à prix d'argent, & les rend rachettables au denier douze. Il y a aussi des *rentes viageres* ou *à vie*, opposées aux *hereditaires*; des *rentes realisées & nanties*, qui ont avantage sur les simples hypothecaires.

RENTES, se dit aussi de celles que le Roy constituë à ses sujets, qu'on appelle *rentes sur l'Hostel de Ville*, dont il avoit autrefois plusieurs parties assignées sur divers fonds. Les *rentes* du Sel, des Aides, du Clergé, des Receptes generales, & des Tailles: elles sont à present toutes remboursées. Il y avoit des Payeurs & des Controlleurs de ces *rentes* sur chaque partie.

RENTE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un escornifleur, que ses pourchas luy valent mieux que ses *rentes*. On dit de ceux qui viennent gueuser, ou importuner en certains temps, comme aux Estrennes, à Pasques, qu'ils se sont constituez une *rente*. On dit, Deux chappons de *rente*, l'un gras, & l'autre maigre; quand on donne deux choses pour pareilles, qui sont pourtant d'inégale valeur.

RENTER. v. act. Fonder quelque chose en luy assignant une rente. St. Louis a fondé plusieurs Monasteres, Hospitaux, & il les a bien *rentez*. Un Moine renté opposé à *Religieux mendians*.

RENTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RENTERRER. v. act. & redupl. Remettre en terre. On a *renterré* ce corps mort qu'on avoit ... pour le visiter. Quand on deplante des arbres, il ne faut pas être long-temps sans les *renterrer*, sans les remettre en terre.

RENTIER, ERE. s. m. & f. Celuy à qui est deu une rente. On le dit particulierement de ceux à qui il est deu des rentes sur la ville.

RENTIER, se dit aussi de ceux qui doivent des rentes foncieres. Cette Seigneurie a beaucoup de rentiers & de *rentieres*, de gens qui luy doivent des ... rentes.

RENTOILER. v. act. Regarnir d'une toile une dentelle, du point. Un tablier de toile de ... de dentelle se peut *rentoiler* plusieurs fois, ... qu'un rabat, une cravatte.

RENTOILÉ, ÉE. part. & adj.

RENTONNER. v. act. & redupl. Remettre dans le tonneau. On a tiré le vin de ce tonneau pour le *rentonner* dans un autre.

RENTORTILLER. v. act. & redupl. ... de nouveau, ou faire de nouveaux plis & retours ... cordes, les cheveux qu'on detortille se *rentortillent* ... ressement, reprennent leurs anciens plis par ... elastique. On dit d'un escheveau meslé, ... qu'ils sont tout *rentortillez*. On dit aussi ... qu'ils se *rentortillent*, quand ils se replient ... sieurs tours.

RENTRAIRE. v. act. Faire une couture ... pieces de drap jointes bord à bord sans ... & qui ne paroist presque point. Les serges ... & les draps se *rentrayent*. Menage aprés ... ce mot de *textura*, comme si on disoit ... au lieu d'une cousture.

RENTRAIRE, en matiere de tapisserie, ... de nouvelles chaisnes dans une tapisserie ... où il y a de grands trous, & restablir sur ... l'ancien patron ou dessein. Les Tapissiers ... de faire ces chaisnes de laine, & non de fil. Ils ... dans leurs qualitez celle de *Rentrayeurs*.

RENTRAIT, AITE. part. pass. & adj.

RENTRAISNER. v. act. & redupl. Entraisner de nouveau. Ce port a cela de bon, que si la mer ... du sable, elle le *rentraisne* en s'en allant. Il est ... bien des chevaux de cet equipage, on ... *rentraisner* tous ces chariots.

RENTRAITURE. s. f. Couture de drap ... pieces sont jointes bord à bord. Les Tailleurs ... payer à part la *rentraiture* des habits.

RENTRAYEUR, EUSE. s. m. & f. Artisan qui ... mestier de rentraire les draps.

RENTRÉE. s. f. en terme de Chasse, signifie ... temps que le gibier rentre dans le bois le matin, ... se met à l'affust pour le tirer.

RENTRER. v. n. & redupl. Entrer une seconde fois. Il étoit sorti du Conseil, il y est *rentré* pour ...

encore une requeste. Il est sorti des Capucins, il est *rentre* dans les Cordeliers, à cause que la Regle n'est pas si austere. On dit d'un vieillard decrepit, qu'il *rentre* en enfance. On dit aussi, qu'un homme est *rentré* en possession de ses biens, de son Benefice : que l'Eglise est toujours mineure, qu'elle *rentre* en possession de ses biens alienez : que le Roy est *rentré* en son domeine, &c.

RENTRER, se dit figurément en choses spirituelles. Il faut souvent *rentrer* en soy-méme pour considerer son neant. Quand les gens perdent le respect, on les fait bien *rentrer* dans leur devoir. *Rentrer* en son bon sens. Ce disgracié est *rentré* dans les bonnes graces du Prince. On dit aussi, qu'un Orateur a bien *rentre* dans son sujet apres une digression.

On dit proverbialement, *Rentrer* en danse, pour dire, *Rentrer* dans une affaire, dans un embarras dont on étoit sorti. On dit aussi, C'est bien *rentré* de piques noires, quand quelqu'un vient interrompre une conversation, pour parler de choses toutes differentes. On dit aussi, C'est le ventre de ma mere, je n'y *rentre* plus, pour dire, je n'ay pas envie de me rengager.

ENVAHIR. v. act. & redupl. Envahir de nouveau. Les Romains avoient à peine chassé les Barbares qui avoient envahi leurs Provinces, qu'elles furent *renvahies* par de nouveaux peuples qui les saccagerent.

ENVELOPPER. v. act. & redupl. Remettre dans un paquet sous une enveloppe. Les Marchands ont grand soin de *renvelopper* leurs marchandises, parce que l'air gaste toutes choses.

ENVENIMER. v. act. & redupl. Se gaster, se corrompre davantage. Cette playe étoit en assez bon estat, l'emplastre qu'on y a mis l'a *renvenimée*. Le linge sale dont on essuye une playe est capable de la *renvenimer*.

ENVENIMER, se dit figurément en choses morales, & signifie, Aigrir. Ces deux parties étoient presque d'accord, mais un mauvais rapport qu'on leur a fait les a *renvenimees* plus que jamais.

A LA RENVERSE. Adverbial, se dit seulement des personnes qui sont tombées, ou couchées sur le dos. Il fut si surpris de cet accident, qu'il faillit de tomber *à la renverse* d'estonnement, d'admiration. Les femmes sont sujettes à tomber *à la renverse*.

ENVERSEMENT. s. m. Grand changement, desordre qui met les choses en desordre, sens dessus dessous. Le *renversement* des Estats, des grandes fortunes, vient d'une punition de Dieu. La guerre est cause du *renversement* des loix, de la police.

ENVERSER. v. act. Jetter par terre avec violence, abatre. Les ouragans *renversent* les bastimens, les couvertures, arrachent les arbres & les *renversent*. Le canon *renverse*, abat les murailles, les remparts les plus forts. Ce lutteur à force de corps a *renversé* & jetté à terre son antagoniste. Ce cheval s'est cabré, il a *renversé* par terre son cavalier. Les Martyrs ont *renversé* les idoles des Payens.

RENVERSER, signifie aussi, Tourner d'un autre costé. Cette assiette est sale de ce costé-là, il la faut *renverser*. Il faut *renverser* ces sieges l'un sur l'autre pour les garentir de la poudre. Prenez garde de *renverser* la bouteille, l'aiguiere. *Renverser* une horloge de sable.

RENVERSER, se dit presque en ce sens en Geometrie & en Optique, en parlant des choses qu'on met, ou qu'on voit hors de leur situation naturelle. Un cone *renversé*, une piramide *renversée*. La figure des objets tombe *renversée* dans l'oeuil. Les verres des lunettes redressent les objets *renversez*.

ENVERSER, signifie aussi, Brouiller, mettre en desordre. On a fouillé dans mon coffre, on y a *renversé* toutes mes hardes. Pour chercher ce titre, j'ay *renversé* tous les papiers de mon cabinet.

RENVERSER, en termes de Guerre, se dit des escadrons & des bataillons qu'on rompt, qu'on met en fuite, qui vont tomber sur les Corps qui sont derriere, & les mettent en desordre. La premiere ligne se *renversa* sur la seconde, & y mit la confusion.

RENVERSER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Une grande affliction est capable de *renverser* l'esprit, la cervelle, de faire devenir fou. La perte d'un vaisseau suffit pour *renverser* la fortune d'un Marchand. Le temps a *renversé* les plus florissantes Monarchies. Cette doctrine *renverse* toutes les maximes de la Religion & de la Morale.

On dit aussi figurément, *Renverser* la table, *renverser* la marmite, pour dire, Retrancher sa despense, ne tenir plus table ouverte. On a retranché des rentes, supprimé des charges, cela va *renverser* bien des marmites.

RENVERSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On dit proverbialement, C'est le monde *renversé*, quand on voit quelque chose qui est contre l'ordre naturel & la raison. Mettre la charruë devant les boeufs, c'est le monde *renversé*. Quand une femme veut commander dans la maison, c'est le monde *renversé*.

RENVERSEUR. s. m. Qui renverse. Colletet a dit agreablement des faiseurs d'Anagrammes :

> Et sur Parnasse nous tenons,
> Que tous ces *renverseurs* de noms
> Ont la cervelle renversée.

RENVI. s. m. C'est l'argent que l'on met pour encherir au jeu sur son compagnon. Il a fait un *renvi* de cent pistoles.

RENVIER. v. neut. Encherir sur ce qu'un autre a fait auparavant. Platon avoit bien escrit de la Philosophie, mais Aristote a bien *renvié* sur luy. Les Modernes ont bien *renvié* sur les Anciens.

RENVIER, signifie aussi en plusieurs jeux, Coucher de l'argent sur une carte au dessus de celuy qui a déjà envié.

RENVOY. s. m. Retour de ce qu'on a mené en quelque lieu, & dont on n'a plus besoin. On trouve sur les grands chemins des commoditez, des chevaux de *renvoy*, des carrosses de *renvoy* qui s'en retournent à vuide.

RENVOY, se dit quelquefois d'un refus. Quand un ami envoye un petit present à son ami, le *renvoy* en est desobligeant, c'est à dire, le refus.

RENVOY, signifie aussi, Reflexion, rejaillissement. Le *renvoy* de la lumiere qui tombe sur un miroir, se fait à angles égaux d'incidence & de reflexion. Le *renvoy* de la balle que fait le tambour d'un jeu de paume est fort trompeur.

RENVOY, se dit aussi dans l'escriture, d'une certaine marque qui est relative à une autre pareille mise à la marge, ou au bas de la page, où on adjouste ce qu'on avoit obmis dans le texte du discours, & où il le faut inserer, soit en le relisant, soit en le copiant. Il faut qu'un habile Copiste sache bien prendre les *renvois*. Un Notaire doit faire parapher aux parties tous les *renvois* qui sont dans un contract.

RENVOY, se dit aussi dans un livre des choses qu'on explique imparfaitement, mais on indique un autre endroit, où on en trouvera une plus ample explication. Les Dictionaires sont obligez à faire plusieurs *renvois* qu'ils marquent par *Voy*, ou *Vide*. Les Tables ou Indices ne font que des *renvois* qui marquent les endroits du livre où les matieres sont traittées. Les Auteurs font aussi des *renvois* aux autres lieux où ils ont établis leurs principes, & fait leurs demonstrations.

RENVOY, se dit au Palais des changemens de Jurisdiction. Un privilegié fait faire le *renvoy* d'une cause qu'il a pardevant un Juge ordinaire en vertu de son committimus pardevant Mrs. des Requestes de l'Hôtel, ou du Palais. Le *renvoy* se demandoit au Juge en pleine Audience

dience il n'y a pas long-temps : maintenant un Sergent fait le *renvoy* par un simple exploit. Un demandeur en *renvoy*, un deffendeur en *renvoy*. Il faut juger la retention sur le *renvoy*. Au Conseil du Roy on fait aussi le *renvoy* des procés pardevant des Juges, ou un Parlement non suspect, quand on donne un arrest sur un reglement de Juges, ou sur une evocation.

RENVOYER. v. act. & redupl. Envoyer plusieurs fois. On a *renvoyé* Couriers sur Couriers pour rappeller cet Ambassadeur. On *renvoye* les Messagers & les Rouliers toutes les semaines en une telle ville.

Renvoyer, signifie aussi, Faire retourner les equipages dont on n'a plus besoin. Ce Seigneur étant arrivé au pied des Alpes, a *renvoyé* ses chevaux & ses montures pour prendre d'autres commoditez.

Renvoyer, signifie aussi, Rendre. Je vous *renvoye* les livres que vous m'aviez presté. Je vous *renvoye* ce que vous avez oublié chez moy.

Renvoyer, signifie aussi, Refuser. Un bon Juge doit *renvoyer* tous les presens qu'on luy apporte. Un Prince Alleman *renvoye* les lettres toutes cachetées, quand on n'a pas mis dans la suscription toutes ses qualitez & ses titres.

Renvoyer, signifie aussi, Rechasser, refleschir, repercuter, briser les rayons. Un joüeur *renvoye* la balle avec une raquette ; le mur la *renvoye*, la refleschit. Une plaque de fer dans la cheminée *renvoye* la chaleur dans la chambre, la repercute. Un miroir *renvoye* & refleschit les rayons de lumiere ; une lunette les brise, & les *renvoye* à son foyer.

Renvoyer, signifie aussi, Chasser d'une maison. Ce Seigneur s'est mis en retraite, il a *renvoyé* tous ses gens, il les a congediez. Quand un Novice ne peut pas soûtenir l'austerité d'une Regle, on le *renvoye* à ses parents, on le *renvoye* au siecle.

Renvoyer, signifie aussi, Adresser à quelque autre lieu pour avoir esclaircissement ou confirmation de quelque proposition. Quand un Geometre allegue quelque chose, il *renvoye* aux Elements d'Euclide, à l'endroit où la chose est prouvée. Les livres obscurs sont pleins de notes pour *renvoyer* le lecteur aux notes marginales, aux commentaires.

Renvoyer, en termes de Palais, se dit des affaires qu'on tire d'une Jurisdiction pour les porter en une autre. Le Sergent a *renvoyé* une telle cause à quinzaine pardevant Mrs. des Requestes du Palais. Le Conseil a evoqué ce procés du Parlement de Roüen, & l'a *renvoyé* au Parlement de Thoulouse. La Cour ne *renvoye* jamais l'instruction des affaires que pardevant des Juges Royaux.

Renvoyer, se dit aussi en plusieurs prononciations de jugement. Cet homme a été *renvoyé* quitte & absous de la demande qu'on luy a faite, de l'accusation qu'on avoit formée contre luy ; on l'a *renvoyé* de l'assignation, c'est à dire, deschargé. On a *renvoyé* les parties à se pourvoir comme elles aviseront bon être. Ce criminel a été *renvoyé* à son premier jugement, c'est à dire, que la sentence a été confirmée.

Renvoyer, se dit proverbialement en ces phrases. Quand deux personnes sont d'intelligence pour baloter un homme, pour traisner quelque chose en longueur, on dit qu'elles se *renvoyent* l'esteuf, qu'elles le *renvoyent* de Caïphe à Pilate. On dit aussi, qu'un homme est *renvoyé* aux Calendes Grecques, pour dire, à un temps qui ne viendra jamais. On dit aussi de celuy qu'on a bien rabroüé, qu'on l'a *renvoyé* chez son pere grand.

Renvoyé, ée. part. pass. & adj.

REPAIRE. s. m. Retraitte de bestes farouches & [illegible] faisantes. Les cavernes sont les *repaires* des [illegible] des ours. On dit aussi un fauçon de *repaire*, qui [illegible] & hagard, qui a été long-temps à soy. On dit [illegible] *repaire* d'une compagnie de perdrix.

Repaire, se dit aussi des retraittes de voleurs, Sor[illegible] & autres gens mal-vivants. Cette hostelerie [illegible] un *repaire* de brigands, un couppe-gorge. Ce [illegible] chasteau deshabité est un *repaire* de Sorciers.

Repaire, en termes d'Artisans, est une [illegible] les Ouvriers font sur les pieces d'un ouvrage [illegible] montent ou se desassemblent, afin de les [illegible] cune à leur place, quand il est besoin ; [illegible] même effet que les renvois en matiere d'escriture. [illegible] mot en ce sens vient du Latin *reperire*, parce qu'il [illegible] retrouver l'endroit où chaque piece doit être [illegible]

Repaire, se dit aussi des marques qui [illegible] tuyaux d'une lunette à longue veuë, afin de [illegible] ou restrecir pour les mettre à leur point conven[illegible] à la portée de la veuë de celuy qui s'en sert [illegible]

Repairer. v. neut. Estre au repaire, au gîte.

REPAISTRE. v. n. & act. Manger pour [illegible] rir, prendre son repas. C'est un goinfre qui [illegible] à *repaistre* aux despens d'autruy. Cet homme [illegible] & *repaist* quantité d'escornifleurs. Il faut [illegible] nos chevaux, ils ne peuvent aller plus loin [illegible] *paistre*.

Repaistre, se dit figurément en choses [illegible] spirituelles. Cet homme est un visionnaire qui [illegible] l'esprit de belles imaginations. Les Courtisans [illegible] *sent* de vent, de l'attente des recompenses. [illegible] temps qu'il nous *repaist* d'esperance d'accom[illegible] de belles paroles. On dit aussi, *Repaistre* les [illegible] oreilles, lors qu'on presente à ces sens quel[illegible] qui leur donne de la satisfaction.

Repeu, uë. part. pass. & adj.

REPAISTRIR. v. act. & redupl. Paistrir [illegible] veau. Cette terre à Potier n'est pas assez pai[illegible] faut *repaistrir*. Le pain est meilleur, quand [illegible] *repaistrie*.

REPARABLE. adj. m. & f. Qui se peut [illegible] On ne peut juger des choses par provision, [illegible] grief n'est pas *reparable* en definitive. Cette [illegible] tellement en ruine, qu'elle n'est pas *reparable*, [illegible] d'être reparée. Un affront à l'honneur n'est reparable [illegible] tres-difficilement.

Reparateur. s. m. Qui repare, qui restablit [illegible] choses. Nostre Sauveur Jesus-Christ [illegible] *reparateur* du genre humain, qui a reparé en [illegible] le peché avoit destruit. La Sorbonne a eu [illegible] de Sorbonne pour son fondateur, & le Card[illegible] Richelieu pour son *reparateur*.

Reparation. s. f. Action par laquelle on [illegible] Ce Maçon est occupé à la *reparation* d'une [illegible] pour trois mois.

Reparation, signifie aussi les choses qui [illegible] parer, les ouvrages qui sont à faire. On a [illegible] metairie, à la charge de faire toutes les *reparations*. [illegible] Patron Ecclesiastique est tenu de faire les *reparations* [illegible] chœur, les Parroissiens celles de la nef. Les [illegible] des gros murs, des portes, des planchers & [illegible] vertures, sont à la charge du proprietaire, ce sont [illegible] *reparations*. Le locataire n'est tenu que des vitres [illegible] serrures & autres menuës *reparations*, qu'on [illegible] *reparations locatives*.

Reparation, se dit aussi hors les bastimens, [illegible] choses qui ont besoin d'être racommodées ou [illegible] J'ay fait faire une bonne *reparation* à mon habit. [illegible]

disné, & mon ventre avoit grand besoin de cette *reparation.*

EPARATION, se dit figurément en choses morales, des dedommagements qu'on paye, des satisfactions qu'on fait pour les torts qu'on a causés, pour les injures qu'on a faites, pour les crimes qu'on a commis. Quand des bestiaux ont été en dommage, on condamne à une somme certaine pour la *reparation.* Cet homme a été condamné à faire *reparation* d'honneur à cette femme qu'il avoit injuriée, offensée, de luy donner un acte de *reparation.* Il a été convaincu d'avoir commis un tel crime, pour *reparation* duquel il a été condamné à être pendu & estranglé, & auparavant à faire amende honorable. On ordonne une reinte grande pour la *reparation* du trouble qu'on a fait à un paisible possesseur.

EPARER. v. act. Restablir un bastiment, le remettre en bon estat. Les ennemis ont *reparé* la breche, si-tost qu'elle a été faite. Les Tresoriers de France ont soin de faire *reparer*, entretenir les chemins.

EPARER, se dit figurément en choses morales. Il avoit fait une grande faute, mais il l'a bien *reparée* dans la suite par son adresse. Cette succession est bien venuë à ce jeune homme pour *reparer* les bresches de son patrimoine. Il a été long-temps faineant, mais il a bien *reparé* le temps perdu.

...n dit aussi, *Reparer* le dommage, tel que celuy qu'ont fait des bestiaux dans une terre; *Reparer* l'honneur, pour dire, Espouser une fille qu'on a engrossée, faire des satisfactions à ceux qu'on a injuriez ou offensez. Ce Capitaine a bien *reparé* son honneur qu'il avoit perdu par une fuite precedente. Il faut bien du temps à un malade pour *reparer* ses forces perduës. Les aliments *reparent* ce que la chaleur naturelle destruit à tout moment.

EPARER, se dit aussi des Artisans qui ont fondu ou jetté en moule quelque figure, quand ils y retouchent avec le ciseau, le burin, ou autre instrument, pour y perfectionner les endroits qui ne sont pas bien venus.

EPARER, signifie aussi simplement, Parer, orner. Quand cette femme a ses habits neufs, cela la *repare* toute.

EPARÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EPARLER. v. act. & redupl. Parler une seconde fois. Je vous prie de *reparler* à mon Rapporteur pour luy recommander de nouveau mon affaire; il en *reparlera* demain à la Chambre. Je vous ay *reparlé* plusieurs fois de ce dessein, c'est une chose à entreprendre.

EPAROISTRE. v. neut. & redupl. Paroistre de nouveau. Le Soleil commence à *reparoistre* sur l'horison. C'est la même Comete qu'on a observée au siecle passé, qui *reparoist* maintenant. Ce Banquier a été long-temps caché à cause du desordre de ses affaires, mais il *reparoist* de nouveau sur la Place.

EPARTIE. s. f. Replique. Il fait dangereux d'attaquer ce Satyrique, il a d'aigres *reparties*, de promptes *reparties.* Il y a des raisons si convaincantes, qu'elles sont sans *repartie.*

EPARTIR. v. act. Subdiviser une chose déjà divisée. Il faut coupper cette estoffe en deux, & puis la *repartir* en trois, pour couvrir cette demi-douzaine de sieges.

PARTIR, se dit aussi des sommes qu'il faut diviser en quantité d'autres & avec certaine proportion. Il y a eu des nonvaleurs sur cette imposition des tailles, il en faut *repartir* la somme sur les habitans de la Parroisse.

PARTIR, signifie aussi, Repliquer. Il croyoit avoir bien respondu à cet argument, mais on luy *repartit* une chose qui luy ferma la bouche. On attaqua de plusieurs injures ce cavalier, mais il *repartit* de la main à bons coups d'espée.

ARTIR, est aussi reduplicatif, & signifie, Partir une seconde fois. Ce Courier ne fut pas plûtost arrivé, qu'on l'obligea à *repartir.*

REPARTITION. s. f. Division, regalement d'une imposition ou d'une charge sur plusieurs particuliers pour sçavoir ce que chacun en doit porter. Il s'est trouvé cette année tant de nonvaleurs sur les tailles de cette Parroisse, il en faut faire la *repartition* sur les habitans, en faire une nouvelle imposition. Les Princes d'Allemagne ont fait la *repartition* des quartiers de leurs trouppes pour les logements pendant l'hiver.

REPAS. s. m. Nourriture que les hommes prennent à certaines heures du jour pour entretenir leur vie. Cet homme a bon appetit, il fait ses quatre *repas* par jour, c'est à dire, le desjeuner, disner, gouster & souper. Il ne boit point hors de ses *repas.* Il est sobre en ses *repas.* On paye en cette auberge tant par *repas.* Il faut loüer Dieu devant & aprés le *repas.* Menage derive ce mot de *pastus.* On dit en Anglois *repast*, & en Italien & Espagnol *pasto.*

REPAS, se dit aussi d'un regal qu'on fait à ses amis qu'on invite à manger. Cet homme nous a donné un grand, un plantureux *repas*, un magnifique *repas.* Le bourgeois dit, Venez prendre un mauvais *repas* chez moy. On dit aussi en Theologie, que la communion est un *repas* celeste, un Sermon un *repas* spirituel.

On dit proverbialement, un *repas* de la cygogne, en parlant d'un *repas* dont les mets sont tellement disposés, qu'il n'y a que le maistre qui en puisse manger.

REPASSER. v. act. & reduplicatif. Passer une ou plusieurs fois par un même lieu. Les Couriers passent & *repassent* deux fois la semaine par là. Caron ne *repasse* personne dans sa barque. La chasse a passé & *repassé* dix fois pardevant nous. L'armée d'Italie a *repassé* les Monts, c'est à dire, revient en France.

REPASSER, signifie aussi, Retoucher un ouvrage, le corriger, le finir, soit avec le pinceau, soit avec la plume, soit avec la lime, le ciseau, &c. Un Auteur doit *repasser* cent fois sur son ouvrage, avant que de le laisser sortir de ses mains. Cet Artisan a bien *repassé* son travail.

REPASSER, signifie aussi, Donner un nouveau lustre à plusieurs choses qui sont usées, ou gastées, les remettre en bon estat. On fait *repasser* les cuirs d'un carrosse, quand ils sont salis & demi-usez. On *repasse* les estoffes par la teinture, quand elles sont deteintes. On *repasse* le vin vieux sur le nouveau, sur un rapé, pour luy redonner sa premiere force. On *repasse* les rasoirs sur la pierre pour leur donner le fil, & les rendre plus trenchants. On *repasse* du linge sur la platine, & avec des fers, quand il n'est pas encore sale, mais seulement chiffonné.

REPASSER, se dit figurément en choses morales, & signifie, Reflechir, se remettre en la memoire. Il faut qu'un Chrestien *repasse* le soir sur les actions qu'il a faites durant le jour, pour faire son examen. J'ay *repassé* cent fois dans mon esprit cette action, sans pouvoir découvrir par quel motif elle a été faite. On dit aussi *repasser*, lors qu'on recompte ou qu'on calcule de nouveau quelques sommes pour voir si on ne s'est point trompé la premiere fois.

On dit aussi, que les Comediens *repassent* une piece, quand ils font la repetition entr'eux d'une vieille piece pour la joüer de nouveau, & voir s'ils ne l'ont point oubliée.

REPAVER. v. act. Racommoder le pavé rompu, ou paver de nouveau ce qui avoit été pavé autrefois. Il avoit fait despaver sa cour & la sabler, mais il s'est avisé de la faire *repaver.* Il faut souvent *repaver*, racommoder les atres des cheminées.

REPAVÉ, ÉE. part. & adj.

REPAYER. v. act. & redupl. Payer une seconde fois. Quand on a payé au prejudice d'une saisie, il faut *re-*

payer, payer une seconde fois. Il a payé & *repayé* l'affront qu'il avoit fait à son maistre, qui s'en est vengé en plusieurs façons.

REPEIGNER. v. act. & redupl. Peigner de nouveau. *Repeigner* une perruque, du chanvre, de la laine.

REPEINDRE. v. act. & redupl. Peindre de nouveau. Il a fait *repeindre* sa galerie, à cause que la peinture en étoit maltaite, vieille & enfumée. On fait *repeindre* les panneaux d'un carrosse pour en changer le blason.

REPENDRE. v. act. & redupl. Pendre une seconde fois. Ce tableau est tombé, il le faut *rependre* au même lieu où il étoit pendu.

REPENDU, UË. part. pass. & adj.

REPENSER. v. neut. & redupl. Penser plusieurs fois à une chose, la bien examiner. Quand je *repense* à ce que vous m'avez dit, je trouve que vous avez raison. Un homme prudent doit penser & *repenser* plusieurs fois à une chose de consequence qu'il veut entreprendre.

REPENTAILLES. s. f. plur. Terme populaire, qui ne se dit qu'en cette phrase: Il en est aux *repentailles*, pour dire, il est fasché de ce qu'il a fait. On a appellé autrefois *repentailles*, la peine ou amende qu'on faisoit payer à ceux qui vouloient rompre un mariage contracté, non seulement à la partie contestante, mais même aux Prelats de l'Eglise.

REPENTANCE. s. f. Action par laquelle on se repent. Il ne se faut presenter au tribunal de la Confession qu'avec une vive *repentance* de ses pechez.

REPENTANT, ANTE. adj. Qui est marri, qui a regret d'avoir fait quelque chose. Pour avoir absolution de ses pechez, il faut être bien contrit & *repentant*. Quand on espouse une femme par amourette, on en est bientost *repentant*.

REPENTIR. v. neut. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Regretter d'avoir fait quelque chose, ou de l'avoir manquée. Peu de Princes ont abdiqué la Couronne, qu'ils ne s'en soient *repentis*. Il ne se faut jamais *repentir* d'avoir fait une bonne action. Beaucoup de gens se *repentent* de s'être mariez. Les damnez seront ceux qui se *repentiront* trop tard.

REPENTI, IE. adj.

REPENTIR. s. m. Regret, action par laquelle on se repent. Demosthene en refusant les faveurs de Lays pour dix mille escus, dit qu'il n'achetoit pas si cher un *repentir*. Il n'est pas au *repentir* d'avoir vendu sa charge, il y a long-temps qu'il s'en *repent*. Un bon *repentir* mena le bon Larron en Paradis.

On appelle Filles *repenties*, un Monastere de femmes malvivantes qui se sont converties, & qui font penitence.

REPERCER. v. act. & redupl. Percer encore une fois. On a percé ce muid trop bas, il faut le *repercer* plus haut. On a *repercé* le mur pour redonner à ces deux maisons la communication qu'elles avoient cy-devant.

REPERCUSSIF. adj. Terme de Medecine, qui se dit de quelques medicaments qui sont froids & astringents, comme laittuës, concombres, &c. qui repercutent en dedans les humeurs.

REPERCUSSION. subst. fem. Action qui reflechit, qui renvoye les rayons, l'action d'un corps. La reflexion n'est autre chose que l'action du rayon qui ayant frappé un corps, en va frapper un autre. Une balle poussée contre un corps solide fait une *repercussion*. La lumiere de la Lune n'est qu'une *repercussion* des rayons du Soleil.

REPERCUTER. v. act. Reflechir, repousser l'action de quelque agent. Un contrecœur de cheminée *repercute*, reflechit la chaleur du feu dans la chambre. Ce qui fait la vivacité du feu de reverbere, c'est que le haut du fourneau *repercute* la flamme sur les vaisseaux qui sont en bas. Les Medecins ont des remedes qui *repercutent*.

REPERCUTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REPERDRE. v. act. & redupl. Perdre ce qu'on avoit gagné, ou perdre une seconde fois. Il avoit gagné cent mille francs, mais il les a *reperdus*. Il avoit [illegible] perdu la premiere partie, il a *reperdu* encore en revanche.

REPERDU, UË. part. pass. & adj.

REPERE. s. m. Terme d'Artisan, qui se dit des marques que les Ouvriers font sur les pieces d'assemblage pour retrouver celles qui conviennent ensemble. Un horloge à plusieurs mouvements qui est demonté [illegible] peut difficilement rassembler, quand les *reperes* ne sont point marquez.

REPERTOIRE. s. m. Lieu où on trouve ce dont on a besoin. Les Indices des livres sont des *repertoires* qui enseignent où sont traittées les matieres qu'on cherche. Les lieux communs sont des *repertoires* utiles aux Sçavants, aussi-bien qu'aux ignorants.

REPERTOIRE, se dit aussi des personnes [illegible] curieuses qui ont fait plusieurs recherches. Cet [illegible] est un *repertoire* de medailles, d'antiquitez. Cet [illegible] est un *repertoire* d'histoires, d'observations, [illegible]. Cet autre est un *repertoire* de nouvelles.

REPESCHER. v. act. Retirer de l'eau ce [illegible] qui y est tombée. On a été long-temps à [illegible] corps de cet homme qui s'est noyé. Ces [illegible] loient avau l'eau, mais on en a *repesché* une [illegible]tie. C'est un grand hasard, si on *repesche* le [illegible] s'est une fois échappé.

REPESER. v. act. & redupl. Peser une second[e fois]. Il faut *repeser* au logis la viande que le Boucher [illegible] la boucherie, & l'on trouvera souvent de la [illegible] au poids. Au figuré on dit, Il faut peser & *re*[illegible] sieurs fois dans son esprit tous les avantages & [illegible] veniens d'une affaire, avant que de l'entreprendre.

REPESÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REPETER. v. act. & n. Dire plusieurs fois [la mê]me chose. On ne sçauroit trop dire & *repeter* [illegible] fans ce qui est de leur devoir. Quand on [illegible] let, on *repete* plusieurs fois son Pater & son Ave. [illegible] faiseurs de contes sont sujets à *repeter*; [illegible] sont fort ennuyeux.

REPETER, signifie aussi, Concerter, [illegible] plusieurs fois la même chose pour la [illegible] mieux pratiquer, ou la mieux entendre. On [illegible] sieurs fois les concerts, les ballets, les Comedies [illegible] voir si on est bien d'accord. On fait *repeter* [illegible] leur leçon pour la bien apprendre, on leur [illegible] leur explique les écrits qu'ils ont pris sous les Maistres.

REPETER, en termes de Palais signifie, [illegible] action en Justice, par laquelle on pretend, [illegible] mande quelque chose. Un Tuteur a droit [illegible] contre son mineur les sommes qu'il a avancées [illegible]. Un Procureur *repete* contre sa partie ses frais [illegible] vacations. Il y a lieu de compensation, quand [illegible] ties ont plusieurs choses à *repeter* l'une contre l'autre.

REPETER, en dogmatique signifie aussi, [illegible] quelque action. Les habitudes se forment par [illegible] tions plusieurs fois *repetées* ou reïterées. Les [illegible] *petent* plusieurs fois les sons & la voix. De petits [illegible] de marteau plusieurs fois *repetez* causent à la fin [illegible] effet.

REPETÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REPETITEUR. s. m. Maistre qui donne [des le]çons à des écoliers, & qui les fait repeter. Les [illegible] fleurs s'appellent des *Repetiteurs* de Droit. Les [illegible] nois sont propres pour être *Repetiteurs* de Philosophie.

REPETITION. s. f. Redite. Un Advocat [illegible] ennuyeux à cause de ses *repetitions*. La *repetition* [illegible] quelquefois une figure de Rhetorique, qui [illegible] avec grace.

REPETITION, signifie aussi la reïteration d'une action. Les habitudes s'acquierent par la *repetition* des actes. Les *repetitions* sont fort utiles aux écoliers pour leur faire retenir leurs leçons. Les Musiciens doivent faire plusieurs *repetitions* de leurs concerts; les Comediens de leurs Comedies, avant que de les faire voir au public.

REPETITION, signifie aussi, l'action qu'on a en Justice pour redemander ce qu'on a payé de trop, ou advancé. Quand on a payé plus qu'on ne doit, il y a lieu à la *repetition*. On a droit de *repetition*, quand on a payé pour un autre, pour l'obliger au remboursement.

REPETITION, se dit aussi des Recueils ou Compilations de Droit, quand on ramasse tout ce qui a été dit par les Auteurs sur une matiere. Benedicti a fait un gros Volume de *Repetitions* de Droit sur le Chapitre Raynutius, *de Testamentis*, où il a recueilli tout ce qui a été dit sur les matieres testamentaires.

REPEUE. s. f. Repas. Il ne se dit qu'en mauvaise part des escornifleurs, des chercheurs de franches *repeuës*, qui vont escroquer quelque repas.

REPEUPLEMENT. s. m. qui se dit du soin qu'on a de replanter les forests, & d'en conserver le plant. L'Ordonnance recommande aux Officiers le *repeuplement* des forests.

REPEUPLER. v. act. Peupler de nouveau ce qui avoit été depeuplé. On n'a jamais pû *repeupler* l'Asie & la Grece, depuis que les guerres d'Orient les ont depeuplées.

REPEUPLER, se dit aussi des animaux & des plantes. On a mis des Gardes-chasse dans cette plaine qui étoit fort depeuplée de gibier, pour la laisser *repeupler*. Un Fermier est tenu de *repeupler* un estang qu'il a pesché, en sortant de sa ferme, d'y mettre du peuple, du norrain, de l'alevin. Il faut laisser *repeupler* les forests. Il faut *repeupler* ce verger, y mettre de nouveau plant.

REPEUPLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REPIC. s. m. Terme du jeu du Piquet, qui se dit quand un joüeur compte 30. points dans le jeu qu'il a en main, sans jetter les cartes: alors il compte quatre-vingt dix, & gagne la partie, si elle est en cent. Quand on a quinte & quatorze & le point, on fait un *repic*.

REPILER. v. act. & redupl. Piler une seconde fois. L'emeril & les poudres sont pilées & *repilées* jusqu'à ce qu'elles puissent passer par le tamis.

REPIQUER. v. act. & redupl. Piquer de nouveau. On a *repiqué* cette courtepointe, ce matelas, ce corps de juppe. On dit aussi, *repiquer* du moilon, *repiquer* du grais.

REPLACER. v. act. & redupl. Remettre une chose en la place dont on l'avoit deplacée. Il avoit fait deplacer ce banc pour refaire le mur de l'Eglise; si-tost qu'il a été basti, on l'a *replacé* au même lieu. On ne m'a deplacé que pour me mieux *replacer* ailleurs. La cuisine étoit incommode en cet endroit, on a bien fait de la *replacer* en cet autre endroit.

REPLACÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REPLAIDER. v. act. & redupl. Plaider une seconde fois, rentrer en procés. On avoit accommodé ces parties, mais il est survenu un chicaneur qui les a fait *replaider* de nouveau. Aprés avoir bien plaidé & *replaidé*, on a mis les parties dos à dos, pas une n'a eu l'avantage. On dit aussi, On commence à *replaider* au Chastelet, pour dire, On a rouvert les plaids.

REPLANCHEIER. v. act. & redupl. Faire de nouveaux planchers ou enduits de plancher. Le locataire a fait *replancheier* tout à neuf cette chambre, il y a fait mettre du parquet, au lieu du plastre qui y étoit. Il a fallu *replancheier* tout ce bastiment au bout de dix ans, parce que toutes les poutres & solives étoient pourries.

REPLANTER. v. act. & redupl. Planter une seconde fois. On deplante tous les ans les tulippes, & on les *replante*. Il faut deplanter les laituës, & les *replanter* pour les faire pommer. Il meurt bien des arbres, quand on les *replante*. Les Jardiniers disent en proverbe, que si le Diable *replantoit* sa femme, il luy coupperoit la tête.

REPLANTER, se dit aussi au figuré. Je me suis retiré deux fois de derriere cet homme-là, il s'est toûjours venu *replanter* devant moy.

REPLANTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REPLASTRER. v. act. & redupl. Renduire du plastre, couvrir de plastre. Cette maison paroist neuve, cependant elle n'est que renduite & *replastrée*.

On le dit aussi au figuré. Quand on a failli, on tasche à *replastrer*, à couvrir sa faute.

REPLET, ETTE. adj. Qui est gras & bien nourri, chargé d'humeurs & de cuisine. La fievre trouve à se nourrir dans un corps *replet*. Les gens *replets* sont sujets aux morts subites. Ce mot vient de *repletus*, qui signifie quelquefois *gros & gras*.

REPLETION. s. f. Abondance d'humeurs, & sur tout de sang. La saignée, la diette, sont de grands remedes, quand on est incommodé de *repletion*. La *repletion* est encore plus dangereuse que l'inanition.

REPLETION, se dit aussi de la charge de l'estomach, quand on a trop beu & trop mangé. Quelques Medecins tiennent que toute *repletion* est mauvaise, & que celle de pain est la pire.

REPLETION, se dit aussi en Jurisprudence Canonique, du revenu des Benefices suffisantes pour remplir le droit d'un Gradué ou d'un Indultaire. Il faut 600. livres de revenu pour la *repletion* d'un Gradué. Cy devant la *repletion* de l'Indultaire se faisoit par 200. livres. On ne peut plus rien demander en vertu de son grade ou indult, quand il y a *repletion*.

REPLEUVOIR. v. act. & redupl. Pleuvoir de nouveau. En Mars & en Avril il pleut souvent, en peu de temps on voit *repleuvoir*.

REPLI. s. m. qui se dit de ce qui est mis en un ou en plusieurs doubles. Les provisions & autres Lettres de Chancelerie sont signées sur le *repli*. On écrit les arrests de verification & d'enregistrement, les prestations de serment, sur le *repli* des Lettres.

REPLI, se dit aussi des choses qui vont en tournoyant & en serpentant. Les serpens n'avancent sur terre qu'en faisant plusieurs *replis* de leurs corps. On peint Laocoon embarrassé par les *replis* d'un serpent. On dit aussi le *replis* du Meandre & des autres rivieres qui serpentent dans les plaines.

REPLIS, en termes de Manege, se dit des sillons ou inégalitez qui sont dans la bouche du cheval. On les appelle aussi *crans*.

REPLI, se dit figurément en Morale. Dieu connoist tous les *replis* du cœur de l'homme, pour dire, ses plus secrettes pensées. Descartes explique les effets de la memoire par plusieurs plis & *replis* qu'il dit être dans le cerveau. Colletet a raillé agreablement ceux qui veulent chercher de la raison dans les *replis* d'une Anagramme.

REPLIER. v. act. & redupl. Plier une seconde fois. On deplie les pieces d'étoffe pour les faire voir, & puis on les *replie* pour les resserrer. Quand on fait des petards, on plie & *replie* plusieurs fois le papier où on enferme la poudre. Vous aurez du mal à *replier* cette lettre aussi proprement qu'elle étoit. Il faut *replier* bagage. Ce mot vient du Latin *replicare*.

REPLIER, signifie aussi, Rendoubler. On *replie* le devant des manteaux, les bouts des manches qu'on enrichit de parements, c'est à dire, qu'on les rendouble. On dit aussi, qu'un serpent se *replie*, quand il rampe sur terre pour avancer. On dit que la coste se *replie* en plusieurs endroits, pour dire, qu'elle y fait plusieurs sinuositez.

REPLIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REPLIQUE. s. f. Réponse à une objection, discours, ou livre fait pour en deffendre un autre qu'on a voulu détruire, ou critiquer. On instruit un procés par demandes, deffenses, *repliques* & dupliques. Cet Advocat a demandé la *replique*, a être ouy en *replique*. La critique de ce Livre ne demeurera pas sans *replique*. Il y a peu de raisons qui soient sans *replique*. Les meilleurs mots sont ceux qui se disent sur le champ en *replique*.

REPLIQUE, en termes de Musique, se dit de la repetition des consonances ou dissonances, comme la 15. est la *replique* ou repetition de l'octave, est la double octave ou la seconde octave.

REPLIQUER. v. act. Détruire un argument, une objection, repousser un reproche, une injure. L'Advocat a *repliqué*, & a destruit tout le plaidoyé de sa partie adverse. N'allez pas piquer cet homme-là, il a l'esprit vif, il vous *repliquera* quelque chose de facheux. Ce mot vient du Latin *replicare*.

REPLIQUER, signifie aussi, Faire difficulté d'obeïr, ne pas demeurer d'accord. Le Maistre veut qu'on luy obeïsse sans *replique*. Il est si entêté de son opinion, qu'il ne souffre pas qu'on luy *replique*, qu'on luy fasse voir qu'il se trompe.

REPLIQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REPLISSER. v. act. & redupl. Plisser de nouveau, remettre des plis en ordre. Il faut *replisser* cette juppe, ce bas de robbe, ces manchettes, les plis ne sont pas bien faits.

REPLONGER. v. act. & redupl. Plonger de nouveau. On *replonge* plusieurs fois le linge dans l'eau pour le blanchir. On fait *replonger* souvent dans la mer les esclaves pour pêcher des perles.

REPLONGER, se dit figurément en Morale. Ce jeune homme paroissoit revenu de ses emportements, mais il s'est *replongé* dans toutes sortes de vices & de debauches. La guerre civile *replonge* le peuple en de nouveaux malheurs.

REPOLIR. v. act. & redupl. Polir une autrefois ce qui avoit été poli. Il faut de temps en temps *repolir* les miroirs d'acier, à moins qu'ils ne soient bien conservez & garentis des injures de l'air.

REPOLI, IE. part. pass. & adj.

REPOLON. s. m. Terme de Manege. Demi-volte d'un cheval, la crouppe en dedans fermée en cinq temps. Quelques-uns appellent *repolon*, le galop d'un cheval l'espace d'un demi-mille.

REPORTER. v. act. & redupl. Porter une seconde fois. *Reportez* ce livre à sa place. Le vin que vous avez apporté ne vaut rien, il le faut *reporter* au Cabaretier, l'obliger à le reprendre. *Reportez* ce present à vostre maistre, je ne le veux pas accepter.

REPORTER, signifie aussi, Aller dire à un autre les discours qu'on a tenus de luy. Les gens qui *reportent* sont causes de plusieurs querelles.

REPOS. s. m. Estat de ce qui est sans mouvement. La densité, la solidité des corps vient de ce que leurs parties sont en *repos*, sont sans mouvement. Leur fluidité vient d'un mouvement perpetuel, qui est sans *repos*. Les cieux tournent continuellement, tandis que leurs poles demeurent fermes & en *repos*.

REPOS, est quelquefois opposé à *travail*, *fatigue* & *agitation*. Dans la route des trouppes on leur donne une journée de sejour ou de *repos*. Ce maistre fatigue fort ses gens, ils n'ont point de *repos* avec luy. Le Sabbath est le jour du *repos* des Juifs : chez les Chrétiens c'est le Dimanche. Les chevaux des Messagers travaillent continuellement, ils n'ont qu'un jour de *repos*. La nuit est le temps du *repos*, où on prend son *repos*. On met dans les salles des lits de *repos* pour s'y coucher tout habillé. Le *repos*, le sommeil est donné aux animaux par la nature pour reprendre du *repos* & de nouvelles forces. On appelle en Architecture *repos*, le palier d'un [illegible] où on se repose.

REPOS, se dit aussi d'une quietude d'esprit & [illegible] qui les met hors de trouble, de crainte & de [illegible] y a des gens inquiets qui ne sçauroient vivre [illegible] demeurer en *repos*, qui troublent le *repos* des [illegible] le leur, qui ne se donnent jamais de *repos*. [illegible] avoit plusieurs remords ou scrupules, son D[illegible] a mis l'esprit en *repos* de ce costé-là. Il a [illegible] son procés, il peut dormir en *repos* maintenant [illegible] paix est faite, les peuples vont gouster un pro[illegible] Un Hermite vit dans la solitude en plein *repos*, [illegible] bruit, & loin de l'embarras du monde.

REPOS, se dit aussi des choses qui ne sont pas [illegible] tat violent & forcé. Un fusil bandé n'est pas [illegible] *pos*. Quand une monstre n'est pas montée, [illegible] est en son *repos*. Quand on détourne l'eau d[illegible] roue est en son *repos*.

REPOS, signifie quelquefois une pause. Les [illegible] çois doivent avoir un *repos* en l'hemistiche : [illegible] Latins appellent *cesure*. La ponctuation ma[illegible] ferent *repos* qu'on doit faire entre les membres [illegible] cours. A la fin de chaque stance ou couplet, [illegible] y ait un plein *repos*, un sens parfait.

REPOS, en termes de Peinture, se dit de cer[illegible] ses ou grands endroits d'un tableau qui sont [illegible] dus, qu'ils empêchent la confusion des objets, [illegible] chent tellement la veuë, qu'ils empêchent [illegible] quelque temps de considerer les autres parties [illegible] en sorte qu'on considere les grouppes l'une [illegible]

REPOSÉE. s. f. Terme de Chasse. C'est le [illegible] bestes fauves se reposent, se couchent, apres [illegible] nuit. On va attendre le gibier à la *reposée*. Un [illegible] mené fait plusieurs *reposées*. On appelle aussi [illegible] *bre*, le lieu où de jour le cerf fait ses *reposées*.

REPOSER. v. act. & n. qui se joint [illegible] pronom personnel. Discontinuer une marche, [illegible] vail, une action fatigante. L'Escriture d[illegible] *reposa* le septiéme jour aprés la creation d[illegible] peuple croit qu'il y a un Juif errant qui [illegible] sans se *reposer*. Tandis qu'une compagnie [illegible] l'autre se *repose*.

REPOSER, signifie aussi, Dormir. [illegible] pour dormir, pour *reposer* ses membres. [illegible] des infirmités qui l'empêchent de *reposer*. [illegible] homme veautré sur un lit, qu'il *repose* [illegible] nité.

REPOSER, se dit aussi des corps morts qu[illegible] tombeau. On met dans les Epitaphes, [illegible] *se* un tel Seigneur. Icy *repose* en paix. [illegible] *reposent* les corps de tels & tels Martyrs.

REPOSER, se dit aussi des choses inanimées. [illegible] que des terres se *reposent*, lors qu'on les laisse [illegible] re, qu'elles ne sont point labourées, ni [illegible] qu'on laisse *reposer* des meubles, des tapisseries, [illegible] bies, quand on est quelque temps sans qu'on [illegible] qu'on laisse *reposer* son teint, quand on garde le [illegible] l'avoir plus frais.

REPOSER, en parlant des liqueurs signifie, [illegible] Il faut laisser *reposer* le vin, l'huile, la biere, [illegible] la lie tombe au fonds. Le miel *reposé* devient plus [illegible]

REPOSER, se dit aussi en choses spirituelles. [illegible] ser *reposer* ses esprits, quand ils sont agitez de [illegible] passion violente. Un esprit *reposé* juge plus [illegible] des choses. L'esprit se fatigue par l'etude, & [illegible] de se *reposer*.

REPOSER, signifie aussi, Se confier à quelqu'un, [illegible] commettre le soin d'une affaire. Les Rois se *repos*[illegible] leurs Ministres de plusieurs soins trop fatigans. [illegible] pouvez vous *reposer* sur moy, sur ma parole, [illegible]

rendray bon compte de cette affaire. Un habile homme ne se doit point *reposer* sur autruy de ce qu'il peut faire luy-même.

REPOSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REPOSOIR. s. m. Lieu où on se repose. Il y a dans ce jardin de petits sieges de gazon qui sont des *reposoirs* agreables. On a dit que des comparaisons qu'on met dans un Poëme Epique sont des *reposoirs* pour delasser le lecteur.

On le dit plus particulierement des autels qu'on éleve dans les ruës, qui sont fort ornez, pour faire reposer le St. Sacrement, quand la Procession passe. Le peuple les appelle des *Paradis*.

REPOUS. s. m. Terme de Maçonnerie. C'est une espece de mortier qu'on fait avec de la brique, de la tuile, ou autre vieille maçonnerie reduite en poudre, qu'on méle avec de la chaux, & qui sert de sable & de ciment.

REPOUSSEMENT. s. m. Action par laquelle on repousse. Le *repoussement* de la force par la force est permis de droit naturel. Quand on tire un mousquet, il fait un *repoussement* en arriere.

REPOUSSOIR. s. m. C'est un nom que les Artisants donnent à plusieurs de leurs outils. Il y a des *repoussoirs* à chasser & repousser les chevilles, quand on veut deffaire quelque assemblage. En termes de mer on les appelle *repous*. Les Sculpteurs appellent *repoussoirs*, de longs ciseaux qui servent à pousser des moulures, &c.

REPOUSSER. v. act. & redupl. opposé à *Pousser*. Les ennemis ont poussé quelque temps nos trouppes, mais ils ont été à la fin bien *repoussez*. Les bourgeois qui poussent pour entrer en une ceremonie sont *repoussez* rudement par les Suisses. La loy naturelle permet de *repousser* la force par la force, une injure par une autre injure.

REPOUSSER, se dit aussi des armes à feu qu'on tire à la main, qui font un effort en arriere. Ce fusil ne vaut rien, il *repousse* trop. Il faut tenir bien ferme ce pistolet pour empécher qu'il ne *repousse*.

REPOUSSER, se dit aussi au figuré. Il faut *repousser* les tentations, les mauvaises pensées qui viennent dans nôtre esprit, les rechasser loin de nous.

REPOUSSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REPREHENSIBLE. s. m. & f. Qui merite d'être repris pour quelque faute qu'il a faite. Cette faute est si legere, qu'elle n'est pas *reprehensible*, elle ne merite pas qu'on la releve. Un Officier qui prevarique en sa charge est *reprehensible* & punissable.

REPREHENSION. s. f. Correction, reprimende d'un superieur. Les douces *reprehensions* & domestiques profitent beaucoup aux personnes bien nées. Vous pouvez faire hardiment une telle procedure sans crainte de *reprehension*.

REPRENDRE. v. act. & redupl. Prendre une autre fois. Une ville frontiere & demantelée se prend & *reprend* plusieurs fois pendant une guerre. Il faut *reprendre* le grand chemin que nous avons quitté. Je vais *reprendre* le chemin du logis. Il faut *reprendre* bientost l'habit d'hiver. On *reprend* la pane, la mode en revient. Ce mari aprés avoir bien plaidé contre sa femme, a été obligé de la *reprendre*. Donnez luy le loisir de *reprendre* haleine.

On dit aussi, qu'un prisonnier a été *repris* aprés s'être sauvé; qu'un malade *reprend* ses forces peu à peu; qu'un lasche *reprend* courage. On dit, La fievre l'a *repris*; il ne peut *reprendre* son vent. Reportez ce vin gasté à ce Cabaretier, & le luy faites *reprendre*.

REPRENDRE, signifie aussi, Rattraper, recourre. Les ennemis avoient pris bien du butin & des bestiaux, mais un parti des nostres l'a *repris*, l'a rattrapé.

REPRENDRE, signifie aussi, Rejoindre, rattacher une chose l'une avec l'autre. On le dit premierement des étoffes & des habits. Il s'est fait un accroc à ce manteau, il en faut *reprendre* les bords bien proprement. Il y a une maille *rompuë* à ce bas de soye, il la faut *reprendre* delicatement. On le dit aussi en Maçonnerie. Voilà un mur crevassé, il le faut *reprendre* de haut en bas. Ces fondements ne valent rien, il les faudra *reprendre* pardessous œuvre. On le dit encore des chairs. Les levres de cette playe ont du mal à se *reprendre*, à cause du mouvement de la partie. On le dit aussi des arbres. Les saules *reprennent* racine aisément. Tous les arbres qu'on greffe ne *reprennent* pas.

REPRENDRE, en termes de Palais, se dit des procés & instances indecises, pendant le cours desquelles une des parties est decedée. Il faut faire appeller la veuve ou l'heritier d'un deffunt pour luy faire *reprendre* l'instance. Avant que de faire aucunes poursuites, il faut faire un acte au Greffe pour *reprendre* un procés. On dit aussi, qu'une veuve a à *reprendre* ses conventions, son preciput sur la communauté; qu'un comptable a à *reprendre* plusieurs sommes dans son compte.

REPRENDRE, se dit aussi en choses morales. Il faut *reprendre* mon discours où je l'avois quitté. Pour l'intelligence de cette affaire, il faut *reprendre* les choses d'un peu plus haut. Donnez luy le loisir de *reprendre* ses esprits. Il signifie aussi, Repliquer. Aprés qu'on luy eut fait une telle objection, mais, *reprit*-il, que répondrez-vous à cette objection?

REPRENDRE, signifie encore, Blasmer, corriger, chastier. Voilà un homme de bien, on ne sçauroit trouver rien à *reprendre* sur luy. Cet Auteur n'est pas correct, on a trouvé mille choses à *reprendre* dans son livre. Voilà un scelerat qui a été deux fois *repris* de Justice, chastié. On peut *reprendre* son prochain par correction fraternelle, mais il faut que ce soit avec une grande discretion.

REPRENDRE, signifie encore, Profiter, tirer avantage de quelque chose. Cet habit est vieux & troüé, il n'y a rien à *reprendre*, on n'en peut faire quoy que ce soit. Je ne veux point de cette ferme, elle est trop haute, il n'y a rien à *reprendre*, à profiter. Vous perdrez vos peines à plaider contre ce miserable, vous ne trouverez rien à *reprendre* sur luy.

REPRIS, ISE. part. pass. & adj.

REPRENEUR. s. m. Qui reprend, qui trouve à redire à tout. Les vieillards ont cela d'incommode, que ce sont de grands *repreneurs*, quand ils sont avec la jeunesse.

REPRESAILLES. s. f. pl. Droit qu'ont les Princes de reprendre sur leurs ennemis les choses qu'ils leur retiennent injustement, ou des choses equivalentes. Quand on retient une place à un Prince, il s'empare d'une autre à sa bienseance par droit de *represailles*. On prend quelquefois des gens d'un parti ennemi par droit de *represailles*.

REPRESAILLES, se dit aussi des lettres que les Rois accordent à leurs sujets en grande connoissance de cause, pour reprendre sur les premiers biens appartenants à quelqu'un du parti ennemi l'équivalent de ce qu'on leur aura enlevé violemment, & dont le Roy ennemi ne leur aura point voulu faire justice. Ces Lettres s'appellent autrement *Lettres de marque*. Ce Marchand a fait saisir des effets appartenants à un Espagnol, parce que les Espagnols luy ont enlevé les siens. Les reglements pour les Lettres de marque & de *represailles*, la maniere de les obtenir, & à quoy les impetrants sont obligez, sont contenus dans le Titre X. du Livre III. de l'Ordonnance de la Marine. Ce mot vient de l'Italien *represaglia*.

REPRESAILLES, se dit aussi dans l'usage familier des petites vengeances qu'on prend des torts legers qu'on a soufferts.

ferts. Cette femme luy a pris sa monstre, par *represailles* il luy a pris son manchon.

REPRESENTATIF, IVE. adj. Qui figure, qui represente. Les ceremonies du Vieux Testament étoient des figures *representatives* des mysteres du Nouveau.

REPRESENTATION. s. f. Image qui nous remet en idée & en la memoire les objets absens, & qui nous les peint tels qu'ils sont. L'Eglise a receu les images, parce que ce sont les *representations* de Dieu & des Saints. Quand on va voir les Princes morts dans leur lit de parade, on n'en voit que la *representation*, l'effigie.

REPRESENTATION, se dit aussi à l'Eglise d'un faux cercueil de bois couvert d'un poile de dueil, autour duquel on allume des cierges, lors qu'on fait un service pour un mort.

REPRESENTATION, se dit quelquefois des gens vivants. On dit d'une mine grave & majestueuse, Voilà une personne de belle *representation*. Ce fils ressemble si bien à son pere, que c'est sa vraye *representation*. On dit aussi en Optique, C'est dans la retine que se peint l'image, que se fait la *representation* des objets.

REPRESENTATION, se dit aussi de la peinture qui se fait par le discours d'une action, ou d'une histoire vraye ou fausse. Les Deputez de la Province ont fait une belle *representation* de ses malheurs, de ses troubles, & de ses necessitez. Les Poetes dans leurs Tragedies font de vives *representations* des incidens de l'Histoire, des passions des Heros. Ce Comedien entend bien la *representation*, fait bien la Comedie. Il y a déja eu vingt *representations* de cet Opera.

REPRESENTATION, se dit au Palais de l'exhibition de quelque chose. Quand on s'inscrit en faux contre une piece, on ordonne qu'on en fera la *representation*. Quand on fait le procés à un accusé, on luy fait la *representation* des armes dont il s'est trouvé saisi, du corps mort de l'assassiné, de ses billets ou autres indices qui sont contre luy. On dit aussi, qu'en ligne directe la *representation* a lieu à l'infini, pour dire, qu'un petit-fils herite de son ayeul par *representation* de son pere qui est decedé, qu'il partage comme s'il étoit vivant.

REPRESENTER. v. act. Faire une image ou peinture d'un objet, qui nous le fasse connoistre tel qu'il est. Un miroir *represente* les choses au naturel. Un Peintre habile *represente* toutes sortes de visages, d'actions & de passions. Il est *representé* en pastel, en cire, en bronze, à mi-corps, à cheval, &c.

REPRESENTER, se dit aussi de ce qui fait connoistre les choses par les paroles, & par les gestes. Ce Poete a bien décrit, bien *representé* cette tempeste. Virgile a bien *representé* l'amour, la fureur de Didon. Cet Acteur a bien *representé*, a bien fait son personnage. On dit aussi, On ne *represente* point aujourd'huy, pour dire, Il n'y aura point de Comedie.

REPRESENTER, signifie aussi, Faire connoistre quelque chose par quelques figures, par quelques marques. Le grand nombre d'astres, l'étenduë de l'Univers, nous *representent* bien la toute-puissance de Dieu. Toutes les figures de la vieille Loy nous ont *representé* les mysteres de la nouvelle. Les enigmes, les emblemes, les fables, les allegories, nous *representent* diverses veritez & moralitez. Ce Comedien *represente* bien, sçait bien joüer la Comedie.

REPRESENTER, signifie aussi, Remonstrer, tâcher à persuader. Un Confesseur doit *representer* à son penitent l'horreur de son vice. Le Parlement a *representé* au Roy, a remonstré les consequences de cet Edit. Un accusé *represente* au Juge son innocence.

REPRESENTER, signifie aussi, Comparoir en personne, & exhiber les choses. On a élargi ce prisonnier, à la charge de se *representer* toutes fois & quantes. On a condamné le Gardien a *representer* les meubles saisis. Il faut qu'il *represente* son inventaire, ses titres & acquitez, l'original de sa promesse.

REPRESENTER, signifie aussi, Tenir la place de quelqu'un, avoir en main son autorité. Le Pape *represente* Dieu sur la terre. Les Ambassadeurs *representent* le Prince. Les Magistrats *representent* le Roy. On dit aussi dans la ceremonie du Sacre, Un tel Seigneur *representoit* le Duc de Normandie, le Comte de Champagne. On dit aussi dans les successions, qu'un petit-fils *represente* son pere decedé pour venir à partage avec ses oncles à la succession d'un ayeul.

REPRESENTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REPRESTER. v. act. & redupl. Prester de nouveau. On *represte* volontiers à ceux qui ont bien rendu ce qu'on leur a une fois presté. Il y a des gens qui empruntent de l'argent au denier vingt, pour le represter au denier dix.

REPRIER. v. act. & redupl. Prier une seconde fois, ou prier à son tour. On fait *reprier* plusieurs fois les Juges de rendre bonne justice. Il a été prié à disner de tout ce voisinage, mais il n'a *reprié* personne, n'a point traitté à son tour.

REPRIMENDE. s. f. Blasme & correction faite par un superieur. Les peres & les maistres font des *reprimendes* à leurs enfans, à leurs écoliers, à leurs valets, quand ils ont failli, pour les corriger. Il est fascheux de souffrir une *reprimende* en Justice.

REPRIMENDER. v. act. Blasmer un inferieur, le chastier par paroles & par menaces. Quand on voit commettre des fautes à des enfans, à des valets, il les faut severement *reprimender*, & les menacer rudement. Il a été blasmé & *reprimendé* en pleine Chambre, nuë teste & à genoux, & a fait reparation d'honneur à sa partie.

REPRIMENDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REPRIMER. v. act. Empêcher l'effet ou le progrés de quelque chose. La tisane *reprime* la grande ardeur de la fievre. Les remedes topiques *repriment* pour un temps la douleur, si ils ne guerissent pas tout à fait le mal.

On le dit plus souvent en Morale. Il a fallu avoir pour *reprimer* l'audace, l'insolence des Heretiques, des seditieux. L'Evangile ne recommende rien plus que de *reprimer* ses passions, l'orgueil, les desirs de vengeance, &c.

REPRIMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REPRISE. s. f. Action par laquelle on reprend. Il s'est trouvé à la *reprise* d'une telle ville.

REPRISE, se dit aussi en parlant d'une suite d'action. Ce travail est trop fort pour le faire tout d'une haleine, il le faut faire à diverses *reprises*. Il a esté payé à plusieurs *reprises*. Il faut craindre la reprise, le retour de la fiévre.

REPRISE, se dit aussi en termes de Manege, quand on recommence une leçon, un manege, & qu'on le fait d'une haleine. Il a fait manier son cheval sur les quatre coins de la volte tout d'une *reprise*, sans s'arrester, & sans reprendre haleine.

REPRISE, se dit aussi dans le discours & en Musique. La *reprise* d'un même moyen est souvent necessaire pour établir divers articles. La *reprise* d'un air, c'est la seconde partie. La *reprise* des Ballades, des Rondeaux, des Chansons, ce sont les vers qu'on reprend & qu'on repete pour le refrain.

On dit aussi, qu'il n'y a point de *reprise* en quelque chose, quand il n'y a rien à ménager. Cette estoffe a si peu de largeur, qu'il n'y a point de *reprise*.

REPRISE D'INSTANCE, se dit au Palais du renouvellement d'un procés contre une nouvelle partie, ...

qu'elle en a fait un acte au Greffe. On assigne des heritiers en *reprise d'instance*.

REPRISE, se dit aussi dans les comptes, des chapitres où on employe & on demande à deduire les deniers comptez & non receus. Les comptes ont trois sortes de chapitres, ceux de recepte, de dépense, & de *reprise*. Pour garder l'ordre du compte, on employe dans la recepte une somme entiere, quoy qu'on n'en ait receu qu'une partie, mais c'est à la charge de *reprise*, on la met dans le chapitre de *reprise*.

REPRISE, en termes de Monnoye, est un nouvel essay de la même piece de monnoye d'or ou d'argent hors les remedes.

REPRISER. v. act. & redupl. Priser une seconde fois. La prisée de ces meubles n'a pas été bien faite dans cet inventaire, il les faut faire *repriser*. Les Experts ont mal prisé les heritages qui étoient à partager, il les faut faire *repriser*.

REPRISÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REPROBATION. s. f. Action par laquelle on rejette, on reprouve. On ne le dit gueres qu'en matiere spirituelle, du jugement que Dieu a rendu de toute eternité contre les pecheurs qui mourront impenitens. Une grande marque de *reprobation*, c'est quand un pecheur endurci ne sent plus aucuns remords. Personne ne sçait s'il est digne d'amour, ou de *reprobation*.

REPROCHABLE. adj. m. & f. Celuy à qui on peut objecter quelque chose de honteux, ou qui empêche qu'on n'adjouste foy à ce qu'il dit. Il y a des vices sales & *reprochables* qui ostent l'honneur des personnes. Les témoins sont *reprochables*, quand ils sont infames, notez en Justice. On le dit aussi de ceux qui sont suspects, parents, ou alliez.

REPROCHE. s. m. Espece d'injure qu'on fait à quelqu'un, en luy representant en face ses defauts. On luy a fait *reproche* à l'Audience de sa naissance roturiere & illegitime. La lascheté est un sanglant *reproche* qu'on fait à un Gentilhomme. Bayard étoit nommé le Chevalier sans peur & sans *reproche*. Le commencement de rupture entre amis, c'est quand on en vient aux *reproches*. Le remords est un *reproche* continuel que nous fait nôtre conscience. Un Marchand pour vendre sa marchandise dit, Si elle n'est bonne, faites m'en *reproche*.

REPROCHE, se dit aussi des objections qu'on fait aux témoins pour destruire leur deposition, & monstrer qu'elle ne doit pas être receuë. Dans la confrontation on advertit l'accusé de fournir de *reproches* contre le témoin avant la lecture de sa deposition, aprés quoy il ne sera plus receu. Selon l'Ordonnance en matiere civile on fait des escritures qu'on appelle *reproches* de témoins.

REPROCHER. v. act. Injurier quelqu'un, en luy alleguant sa turpitude, ses defauts. On luy a *reproché* en public qu'il avoit frisé la corde, qu'il avoit failli à être pendu. On luy a *reproché* qu'il étoit Heretique, incestueux. C'est un homme d'une vie exemplaire, à qui on ne peut rien *reprocher*. Ce mot vient du Latin *reprobare*.

REPROCHER, signifie aussi, Accuser d'ingratitude. Un pere peut *reprocher* à son fils qu'il luy a donné la naissance, l'éducation, qu'il a tort de ne luy pas obeïr, & de n'être pas reconnoissant. Il ne faut point *reprocher* un bienfait, si on n'en veut perdre le merite.

REPROCHER, en termes de Palais signifie, Destruire la deposition des témoins, & monstrer qu'on ne doit point adjouster foy à leur témoignage. On ne doit point lire la deposition d'un témoin vallablement *reproché*.

REPROCHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REPRODUCTION. s. f. redupl. Action par laquelle une chose renaist, est produite de nouveau. La nature se conserve par de continuelles *reproductions* des corps qui s'engendrent & se corrompent.

REPRODUIRE. v. act. & redupl. Faire naistre de nouveau. Quand on couppe une souche d'aulne ou de chesne, elle *reproduit* une grande quantité de rejettons, de nouveaux arbres. Un grain de bled en terre en *reproduit*, en fait renaistre 30. 40. 100. On a beau arracher des chardons, la terre en *reproduit* toûjours.

REPRODUIT, ITE. part. pass. & adj.

REPROMISSION. s. f. Terme de l'Escriture, qui se dit des promesses que Dieu a faites à son peuple, à ses Apostres, à ses Fideles. St. Paul dit que les *repromissions* que Dieu avoit faites à son peuple ont été accomplies, Actes 13. v. 32. les *repromissions* faites à Abraham.

REPROUVER. v. act. & redupl. Prouver une seconde fois. On a prouvé & *reprouvé* par bons titres, que ce droit ne luy appartenoit pas, il ne laisse pas de s'en conserver la joüissance.

REPROUVER, signifie aussi, Rejetter une chose, la desapprouver. L'Eglise a *reprouvé* le mariage des Prêtres. Les loix civiles *reprouvent* le concubinage. Ce mot vient du Latin *reprobare*.

REPROUVER, se dit ordinairement par opposition à *predestiner*. Dieu a *reprouvé* Sathan & ses Anges; il a *reprouvé* les Juifs, & a admis en leur place les Gentils. De deux personnes qui seront ensemble, il en prendra l'une, & *reprouvera* l'autre. On dit proverbialement d'un meschant homme, que c'est un *reprouvé*, qu'il vit en *reprouvé*.

REPROUVÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REPTILE. adj. m. & f. Genre d'animaux & d'insectes qui se traisnent sur le ventre. Dieu a fait le serpent *reptile* par punition, il luy a ordonné de marcher sur le ventre. Les vers de terre, les chenilles, les lezards, se mettent au rang des *reptiles*.

REPTILE, se dit abusivement des fruits & des plantes qui rampent sur terre, qui n'ont pas la force de se soûtenir sur leur tige, comme les citrouilles, concombres, &c.

REPUBLIQUAIN. s. m. Qui est passionné pour la Republique, qui est amoureux de la liberté de son pays. Les Brutes & les Catons ont été des grands *republiquains*. Ces peuples ont un genie *republiquain*, ont du mal à s'accoustumer au gouvernement monarchique.

REPUBLIQUE. s. f. Estat ou Gouvernement populaire. Les plus florissantes *Republiques* ont été celles de Rome, d'Athenes, & de Sparte. Les Anciens étoient fort ennemis de la tyrannie, & se maintenoient tant qu'ils pouvoient en *Republique*. Aujourd'huy il n'y a gueres de vraye *Republique*, dont le gouvernement soit absolument populaire. Les Venitiens, les Gennois, appellent leurs Estats *Republique*, quoy que leur gouvernement soit oligarchique, & entre les mains des Nobles. On dit aussi la *Republique* des Lettres, en parlant collectivement de tous les gens d'estude.

REPUDIATION. s. f. Action par laquelle on congedie une femme, on fait divorce entier avec elle. La *repudiation* est permise chez tous les peuples qui ne sont pas Chrestiens. La *repudiation* a été jugée legitime pour cause d'adultere dans la Loy de Moyse au Deuteronome, Chap. 24. en St. Matthieu, Chap. 19.

REPUDIER. v. act. Abandonner une femme legitime, rompre l'engagement de mariage qu'on a avec elle. Les Payens, les Infideles & les Heretiques *repudient* les femmes, & en espousent d'autres. Les Jurisconsultes marquent les cas où l'on peut *repudier* une femme. Les Catholiques ne peuvent *repudier* leurs femmes en aucun cas pour rompre le lien de mariage; leur divorce n'aboutit qu'à une separation de biens & d'habitation.

REPUDIER, se dit aussi en pays de Droit Escrit, des testamens & des successions, quand on ne veut pas se

porter pour heritier, accepter une succession ou quelque legs. En pays Coustumier on dit *renoncer* à une succession, à un legs.

REPUDIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REPUGNANCE. s. f. Degoust, opposition, contrarieté. Il faut obeir volontairement à ses superieurs & sans *repugnance*. On ne prend gueres de medecine qu'avec quelque *repugnance* & degoust. Ces deux propositions se destruisent, il y a entre elles de la *repugnance*, de la contradiction.

REPUGNANT, ANTE. adj. Contraire, opposé. Il ne faut point admettre cette proposition, qui est *repugnante* à la foy, ou à la raison.

REPUGNER. v. neut. Estre opposé, contraire, incompatible. On dit en Philosophie, Il n'y a rien qui *repugne*, qui empesche que telle chose ne soit. Cet Edit passera aisément, il n'y a personne qui y *repugne*, qui s'y oppose. Ce qui implique contradiction *repugne* au sens commun. Ce qui *repugne* à la loy doit être rejetté & condamné.

REPULLULER. v. neut. & redupl. Renaistre en grande quantité. On a beau eschardonner les terres, il y demeure toûjours quelque graine qui *repullule*. La vermine *repullule* toûjours, quelque soin qu'on prenne de l'exterminer. On dit aussi au figuré, que des erreurs, des heresies *repullulent*, quand il en renaist de nouvelles, lors qu'on les pensoit tout à fait esteintes.

REPURGER. v. act. & redupl. Purger plusieurs fois. Ce n'est pas assez d'avoir purgé deux fois ce malade, il le faut encore *repurger*. Les savonettes de Boulogne sont de savon bien *repurgé*. Les fusions des metaux & les distillations reïterées que font les Chymistes, c'est pour *repurger* ces corps de toutes leurs impuretez. On a du mal à trouver du mercure bien *repurgé*.

REPURGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REPUTATION. s. f. Bonne ou mauvaise opinion que les hommes ont des choses, ou des personnes. Les vins de Champagne, les melons de Langeais, les jambons de Mayence, se sont mis en grande *reputation*, on en a grand debit. Il ne faut qu'une victoire pour mettre un Capitaine en *reputation*, une desroute pour le ruiner de *reputation*. Une femme n'a rien de plus cher que sa *reputation*, il ne faut pas blesser, ni ternir sa *reputation*. Les Romains étoient autrefois en *reputation* de braves, ils sont bien descheus de leur ancienne *reputation*. Alexandrie, Constantinople, sont des villes de *reputation*. Platon, Archimede, Descartes, sont des Auteurs de *reputation*. Cet homme s'est mis en mauvaise *reputation*, il est perdu de *reputation*.

On dit, Faire assaut de *reputation*, lors que deux personnes illustres en quelque art, ou science, disputent ensemble à qui fera voir plus de capacité.

REPUTER. verb. act. Avoir une certaine estime ou pensée de quelque chose. Les Espagnols & les Italiens sont *reputez* sages & graves; ils *reputent* les François pour estourdis. Cette maison est *reputée* noble.

REPUTER, signifie aussi, Croire, presumer. Les enfants nez pendant le mariage sont *reputez* être du mary. Les meubles qu'on trouve en la possession de quelqu'un sont *reputez* luy appartenir. Les offices sont censez & *reputez* meubles, leur prix s'en distribuë comme meubles. Les Suisses sont censés & *reputés* regnicoles, ils jouïssent du droit de naturalité. Je l'avois jusqu'icy *reputé* pour mon ami, pour un honneste homme.

REPUTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

R E Q.

REQUERANT, ANTE. adj. Qui requiert, qui demande. Il y a trois Graduez *requerants* le même Benefice. Il y a un Indultaire qui est le premier *requerant*. Il y a plusieurs requestes données en ce procés par divers *requerants*. Le Procureur General est le requerant pour le Roy, la partie *requerante* pour le public. Il aussi à la chasse des chiens *requerants*, qui requestent le gibier.

REQUERIR. v. act. & redupl. Envoyer querir une seconde fois. Ce Medecin s'en est allé trop tost, l'aller *requerir*.

REQUERIR, signifie aussi, Demander. Je vous *requerir* d'une grace, je vous la *requiers* à ... un honneste homme sert ses amis au besoin, ... me qu'il en soit *requis*.

REQUERIR, en termes du Palais signifie, Former demande, y conclurre. On met au bas des ... qu'on enterme, Soit fait ainsi qu'il est *requis*. Les ... cureurs Generaux mettent dans leurs conclusions *requiers* pour le Roy.

REQUERIR, se dit figurément en choses morales ... tude des Mathematiques *requiert* un homme ... Cet employ *requiert* un homme assidu, un ... On juge pendant les vacations les affaires ... qui *requierent* celerité.

REQUIS, ISE. part. pass. & adj.

REQUESTE. s. f. Demande qu'on fait ... La formule des exploits donnez au Chastelet ... On l'a assigné pour oüir une *requeste* qu'il ... presenté *requeste* à la Cour, tendante à ... dit, &c. Les *requestes* se respondent par un ... comme celles de parler sommaire, de comm... par un Rapporteur, comme celles de, Viennent ... ties, Soit communiqué; ou en jugeant, ... Greffier, comme sont celles où on met, Soit ... pellée. Une telle *requeste* a été enterinée. ... bouté de sa *requeste*.

Une *requeste verbale* est celle qu'on fait verbalement ... dience, & qu'on ne laisse pas par aprés de ... escrit, pour inserer dans les qualitez du jugement.

REQUESTE CIVILE, est un remede de ... duit pour faire casser les arrests qui ont été ... où il y a erreur: ce qui se fait par le moyen ... de Chancelerie qu'on obtient dans les six mois ... conditions, les clauses, & les ouvertures qui ... nuës dans la derniere Ordonnance de 1667 ... Les arrests sur *requeste* ne sont d'aucune ... quand on juge le fonds.

Un Maistre des *Requestes* de l'Hostel du Roy *les* ... ceux qui estoient autrefois auprés de la ... pour recevoir les *requestes* & placets ... presentez. Maintenant ils sont Rapporteurs ... du Roy des *requestes* & des pieces qui s'y ... aussi un tribunal au Palais où ils jugent ... des causes qui leur sont renvoyées du Conseil ... instructions qui s'y font, ou qui regardent ... & ils jugent en premiere instance des affaires ... ont droit de committimus du grand Sceau, ... Officiers commensaux de la Maison du Roy, ... l'Academie Françoise, & autres.

REQUESTES DU PALAIS. Jurisdiction qui ... premiere instance les causes de ceux qui ont ... de committimus du petit Sceau. Il y en a deux C... bres à Paris, & une Chambre auprés des autres ... ments. Ces Juges sont des Commissaires qui ... des Commissions separées de leurs charges de C... du Parlement. Leurs sentences sont aussi ... Les gens tenans les *Requestes* du Palais, Conseillers ... Cour, & Commissaires en cette partie.

REQUESTE, signifie aussi une simple priere, ... & sollicitation. On fait la plus-part des promesses ... gent presté payables à la premiere volonté & ... du creancier. Les contrelettres & declarations ... qu'on n'a fait la chose qu'à la priere & *requeste* ...

ami, & pour luy faire plaisir. Un Sergent ne fait des executions qu'à la *requeste* de quelqu'un qui est domicilié.

REQUESTE, se dit aussi en termes de Chasse. Lors que les chiens ont perdu la piste de la beste, & qu'il la faut requester, on dit alors, Corner *requeste*.

On dit proverbialement, qu'une chose est de *requeste*, pour dire, qu'elle est rare, qu'on a de la peine à en avoir. Le bled sera de *requeste* cette année, il y en a peu. On appelle aussi pastez de *requeste*, de petits pastez de viande froide, & laits du menu des volailles.

REQUESTER. v. act. Terme de Chasse, qui se dit lors qu'on est en defaut, & qu'il faut *requester* de nouveau la beste.

REQUIEM, ou *Chien de mer*. s. m. est un gros poisson de mer qui devore les hommes, qui est ainsi nommé, parce que quand on en est mordu, il n'y a rien autre chose à faire qu'à chanter le *requiem*. Il a trois rangs de dents à chaque maschoire, larges d'un pouce, plattes, & de forme triangulaire. Il se tient à l'embouchure des rivieres, & l'on voit à sa suite un petit poisson qui ne le quitte jamais, que l'on nomme le *pilote*, à cause qu'il va devant luy, & qu'il s'y attache pour resister à l'agitation des flots dans le mauvais temps. Quelques-uns croyent que c'est la veritable remore.

En termes de Breviaire, on dit une Messe de *requiem*, pour dire, une Messe des morts, parce que l'Introïte commence par le mot de *Requiem*.

REQUINQUER, v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel des vieilles qui se parent avec affectation, & d'une maniere qui ne convient point à leur âge. Les vieilles qui se *requinquent* ont quelque amourette en teste. Quand cette femme a mis ses habits neufs, elle paroist toute *requinquee*. Ce mot est bas.

REQUINQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REQUINT. s. m. La cinquiéme partie d'un cinquiéme, qui fait avec le quint la quatriéme partie du total. Dans les ventes des fiefs, on doit les quints & *requints* du prix au Seigneur dominant: comme de 25. mille francs, on doit 5000. francs pour le quint, & mille francs pour le *requint*. Dans les Titres Latins on l'appelle *quintellum*.

REQUIPPER. v. act. & redupl. Equipper de nouveau. Les Officiers ont perdu tout leur bagage à cette desroute, il a fallu qu'ils se soient *requippez*, qu'ils ayent fait un nouvel equippage. Quoy que ce Marchand ait perdu un vaisseau, il n'a pas laissé d'en *requipper* un autre pour se remettre en mer. Il faut tous les ans acheter beaucoup de chevaux pour *requipper* l'artillerie.

REQUIPPÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REQUISITION. s. f. Demande qui se fait à l'Audience sur quelque incident. Faisant droit sur la *requisition* du Procureur du Roy, un tel Procureur a été interdit, à cause des paroles insolentes qu'il a dites.

REQUISITOIRE. s. m. Demande qu'on fait par quelque exception, ou signification. Ce Procureur demande copie lisible des pieces de sa partie, & a protesté de nullité des defauts qu'on obtiendroit, avant que d'avoir satisfait à son *requisitoire*.

R E S.

RESACRER. v. act. & redupl. Sacrer de nouveau. Quand un calice a été profané, il est necessaire de le *resacrer*. On *resacre* les Eglises polluës, ou du moins on les reconcilie, on y fait des ceremonies pour les faire redevenir sacrées.

RESAIGNER. v. act. & redupl. Saigner plusieurs fois. Les Medecins font *resaigner* jusqu'à huit ou dix fois les malades de pleuresie. Il y a peu de gens qui passent par leurs mains, qu'ils ne fassent *resaigner*.

RESAIGNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RESAISIR. v. act. & redupl. Reprendre, saisir de nouveau. Le prisonnier s'estoit evadé, mais les Sergents l'ont *resaisi* de nouveau. Ce Gentilhomme avoit eu main levée de sa terre saisie, mais un autre creancier l'a fait *resaisir*. Il s'est *resaisi* de son argent, sur l'advis qu'il a eu que son debiteur n'étoit pas seur.

RESAISI, IE. part. pass. & adj.

RESALUER. v. act. & redupl. Rendre le salut, ou saluer plusieurs fois. Un homme civil *resalue* les gens qui l'ont salué. Ce Capitaine de vaisseau a salué deux fois cette place, avant qu'elle *resaluast*, qu'elle rendist le salut.

RESALUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RESARCELÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit d'une croix ou bande qui est garnie d'un orle approchant de ses bords. Il portoit d'azur à la bande d'argent *resarcelée* d'or.

RESASSER. v. act. & redupl. Sasser plusieurs fois. Cette poudre a été sassée & *resassee*, elle a passé plusieurs fois par le sas, par le tamis.

RESASSER, se dit figurément en Morale, en parlant des affaires, des revisions de procés & de comptes. Ce procés a été bien examiné, on l'a remis trois fois sur le bureau, il a été bien sassé & *resassé*. Ce compte a été mis à la correction, il a été *resassé*. Les questions que font les Heretiques ne sont pas nouvelles, elles ont été souvent sassées, & *resassées*.

RESASSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RESCHAFAUDER. v. act. & redupl. Faire de nouveaux eschafauts. Pour racommoder quelques pierres qui ont manqué à ce bastiment, il a fallu *reschafauder* tout de nouveau.

RESCHAPPER. v. neut. & redupl. Eschapper de nouveau, ou se sauver d'un grand danger. Ce malade a été à l'agonie, mais enfin il a *reschappé*. Ce cavalier s'est *reschappé* par deux fois, s'est sauvé des prisons de l'ennemi; il l'a *reschappé* belle, il a été en danger d'être pendu.

RESCHAUD. s. m. Utencile de cuisine où l'on met du feu pour cuire, pour secher du linge sur la platine, pour reschauffer les choses refroidies.

RESCHAUFFER. v. act. Redonner de la chaleur aux choses refroidies. Faites *reschauffer* ce ragoust. Ce malade a un si grand frisson, qu'on ne le sçauroit *reschauffer*. Despreaux a dit en son Lutrain:

> - - - & souvenez vous bien,
> Qu'un disné *reschauffé* ne valut jamais rien.

RESCHAUFFER, se dit figurément en choses morales. On croyoit que cette sedition étoit appaisée, mais maintenant les esprits se *reschauffent* plus que jamais. On dit aussi en mesprisant des pensées ou des contes qu'on a ouy plusieurs fois, Ce n'est que de la viande *reschauffée*.

RESCHAUFFÉ, ÉE. part. & adj.

RESCINDANT, ANTE. adj. & subst. Terme de Palais. Qui a la vertu de casser un acte. La requeste civile est le *rescindant* d'un arrest qui a été mal rendu. Ce moyen est decisif & *rescindant*. L'Ordonnance de l'an 1667. veut qu'on juge le *rescindant* separément du rescisoire, c'est à dire, qu'on juge à part la requeste civile, si elle est fondée sur de bonnes ouvertures, sans toucher au fonds, ni examiner si l'arrest a été bien ou mal rendu, qui est le rescisoire ou la chose qui est à rescinder.

RESCINDER. v. act. Casser ou annuller un acte ou contract, quand il y a cause suffisante pour cela. Les Juges ne peuvent *rescinder* un contract sans Lettres de Chancelerie, car les voyes de nullité n'ont point de lieu en France. Les mineurs font aisément *rescinder* les contracts qu'ils ont fait en minorité.

RESCINDÉ, ÉE. part. pass. & adj. Un arrest *rescindé* est de nulle consideration.

RESCISION. s. f. Action qu'on intente pour faire casser un contract, ou autre acte en Justice. La lesion enorme & d'outre moitié de juste prix est un bon moyen de *rescision* d'un contract de vente. On delivre en la petite Chancelerie des Lettres de *rescision* qu'il faut faire enteriner. Le dispositif des Lettres de requeste civile porte clause de *rescision* de l'arrest, pourveu qu'il y ait cause suffisante, & qu'il en apparoisse aux Juges.

RESCISOIRE. s. m. L'arrest ou l'acte qu'il s'agit de casser & rescinder, quand on obtient des Lettres de rescision ou de requeste civile. J'ay fait juger le rescindant, & fait enteriner ma requeste civile, je n'ay plus qu'à faire juger le *rescisoire*, & examiner le fonds.

RESCRIER. v. neut. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. S'escrier hautement, & se dit en deux occasions contraires; l'une en cas de loüange, ou d'approbation. Il s'est *rescrié* sur tous les beaux endroits de cette Tragedie. L'autre en cas de mespris, ou d'aversion. Cet Agent s'est *rescrié* contre une proposition si indigne qu'on luy a faite.

RESCRIPTION. s. f. Mandement qu'on donne à un Fermier, à un debiteur, à un correspondant, pour payer une certaine somme au porteur du billet. On luy a donné une *rescription* sur le Fermier des Gabelles. Il a refusé de payer cette *rescription*. Les *rescriptions* des Banquiers se traittent comme les Lettres de change.

RESCRIRE. v. act. & redupl. Escrire une seconde fois, ou d'autres ensuite, copier.

RESCRIRE, signifie aussi, Faire response à une Lettre, ou une recharge à celuy qui n'a point fait de response. Les Fermiers sont lents à *rescrire*, quand on leur demande de l'argent, il leur faut *rescrire* plusieurs fois.

On dit proverbialement d'un homme embarrassé dans une affaire, qu'il ne sçait à qui en *rescrire*.

RESCRIT, ITE. part. pass. & adj.

RESCRIT. s. m. Response du Pape, ou des Empereurs sur quelque question ou difficulté de Droit, sur laquelle ils ont été consultez, qui sert de decision & de loy pour l'advenir. Le Droit Civil & Canon sont pleins de semblables *Rescrits*.

RESEAU. s. m. Ouvrage de fil ou de soye tissu & entrelassé, où il y a des mailles & des ouvertures. Il y a des lits de *reseaux*, d'ouvrages de fil ou de dentelle qu'on fait sur des *reseaux*, qui servent particulierement aux gens de campagne. La plus-part des coeffures de femmes sont faites de tissus à jour & à claires voyes, qui sont des especes de *reseaux*, dont les modes changent de temps en temps. Ce mot vient de *retiolum*, diminutif de *rete*.

RESEAU, est aussi un nom qu'on donne au second ventricule des bestes qui ruminent.

RESECHER. v. act. & redupl. Secher de nouveau. Il a beau pleuvoir en esté, la terre se *reseche* bientost. Le brouillard a humecté ce linge, il le faut *resecher* sur la platine. On n'a point essuyé la sueur de ce malade, il s'est *reseché* tout seul.

RESECHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RESELLER. v. act. & redupl. Remettre la selle à un cheval. La Cavalerie n'eust pas si-tost dessellé ses chevaux, que le boute-selle sonna, il fallut *reseller*.

RESELLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RESEMELER. v. act. Appliquer de nouvelles semelles à une vieille chaussure. On porte des bas au Ravaudeur, des bottes au Savetier, pour les *resemeler*.

RESEMELÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RESEMER. v. act. & redupl. Semer une seconde fois. On *reseme* les champs qui ont estez mal semez ou mangez par les bestiaux.

RESEMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RESEPAGE. s. m. Terme des Eaux & Forests. Nouvelle couppe d'un bois qui a été mal couppé, ou qui n'est pas de belle venuë. L'Ordonnance ordonne le re*sepage* des bois abougris, broutez & avortez.

RESEPER. v. act. Recoupper de nouveau un bois qui a été mal taillé, qui a été ebourgeonné par les bestiaux, ou qui est de mauvaise venuë. Il a fallu *reseper* ce bois jusqu'à la racine, parce qu'il avoit été mal couppé, qu'on en avoit abattu les plus beaux brins, parce que les bestiaux l'avoient trop endommagé. Les Maçons disent aussi *reseper* une muraille.

RESERVATION. s. f. Terme du Palais. Acte ou clause par laquelle on retient, on reserve ... sions, ou des Benefices. Les *reservations* des Benefices n'ont point de lieu en France, si ce n'est en ... dience. Les Mandats Apostoliques sont des especes de *reservation* qui ne sont plus en usage depuis l'Ordonnance de Charles VI. de l'an 1385. On n'admet point de resignation avec la *reservation* de tous les fruits du Benefice, mais seulement avec une *reservation* de pension.

RESERVE. s. f. C'est la même chose que reserva*tion*; mais ce mot est bien plus en usage. Il a vendu cette terre franchement & quittement, il n'a fait aucune *reserve*. Il faut faire *reserve* expresse des servitudes qu'on en veut retenir. On resigne des Benefices à la re*serve* de pension. On fait des donations des terres à la *reserve* de l'usufruit.

RESERVE, signifie aussi, Garde pour le besoin, pour l'occasion. Il a mis de l'argent en *reserve* pour mainte... Il a toûjours des confitures & quelque chose en reserve pour recevoir compagnie. Les fruits d'hiver sont de garde, on les met en *reserve*.

On appelle à la guerre trouppes de *reserve*, les Corps ... gez sur la derniere ligne, qui sont destinés pour soutenir les autres, qui ne doivent combattre qu'en cas de necessité.

RESERVE, signifie aussi, Exception. On a ... tous les exilés, à la *reserve* de tels & tels. Les ... ordinaires n'ont pouvoir d'absoudre qu'à la reserve de certains cas. Les regles les plus generales ont ... quelques exceptions, quelques *reserves*.

RESERVE, se dit figurément en choses morales, & signifie, Pudeur, retenuë, prudence. Cet homme se conduit avec beaucoup de *reserve* & de ... Il faut juger de son prochain avec beaucoup de ... pour eviter le jugement temeraire. Un homme ... en toutes choses avec *reserve*, prudence & circonspection.

RESERVER. v. act. Garder & retenir pour soy une partie des choses qu'on abandonne. Dieu s'est *reservé* la vengeance, la punition des crimes ... Cet homme a vendu sa terre, & il s'est *reservé* la faculté de remeré. Il a donné tout son bien, mais il s'est re*servé* la faculté de tester pour 20. mille francs. Il a *reservé* un Droit de Patronage sur le Benefice qu'il a fondé. On ne peut *reserver* des pensions sur des Benefices qu'aprés les avoir desservies dix ans.

En termes du Palais on dit, quand on fait des renvois ou des evocations, que le Roy, ou la Cour se reserve la connoissance d'une telle affaire, & la ... Quand on fait des renvois, on *reserve* les despens en definitive. En fait d'interlocutoire, la Cour se reserve à faire droit sur les requestes jointes, & autres incidents qui ne sont pas instruits. Les Jurisconsultes disent que jamais un Souverain ne donne tant de pouvoir dans ses Lettres, qu'il ne s'en *reserve* encore davantage. Le Pape s'est bien *reservé* des droits par le Concordat. Quand on donne une quittance pure & simple, sans reserve de ses autres droits & actions, on en induit une fin de non-recevoir.

RESERVER, signifie aussi, Garder, mesnager pour le besoin. Il ne faut pas mettre ses amis à tous les jours,

les faut *reserver* pour une bonne occasion. A la guerre faut un peu se *reserver*, se mesnager, ne s'exposer as temerairement. Dieu avoit *reservé* St. Paul comme n vaisseau d'élection pour annoncer sa gloire aux Gentils. Ce Prince donne de grandes esperances, il est *eservé* pour de grandes choses. Cet Advocat ne s'est as ouvert en plaidant, il s'est *reservé* pour la replique. Un homme sage se *reserve* souvent, ne dit pas tout ce qu'il pense.

SERVÉ, ÉE. part. pass. & adj.

n appelle cas *reservez*, ceux dont il n'y a que le Pape, ou l'Evêque qui puissent absoudre. Un simple Prestre n'absout des cas *reservez* qu'à l'article de la mort.

n appelle aussi un homme *reservé*, celuy qui est prudent & circonspect: une femme *reservée*, qui est honneste & modeste.

SERVÉ, se dit absolument & adverbialement, pour dire, Excepté, & à la reserve. Cet homme a toutes sortes de bonnes qualitez, *reservé* qu'il est un peu satyrique.

ESERVOIR. s. m. Lieu où on reserve. Il ne se dit gueres que des lieux où on amasse, où on reserve les eaux, pour les faire couler, ou jaillir en quelque lieu; & des lieux où on reserve le poisson pour le prendre facilement, quand on en a besoin.

ESEUIL. s. m. Espece de filet ou de rets. On l'a dit aussi par extension de certains ouvrages de fil travaillez à jour qui servoient d'ornement à du linge, comme à des pentes de lit, des tavayoles, &c. On en voit encore chez les paysans.

ESIDENCE. s. f. Demeure fixe & établie en un lieu. On ne reçoit point de caution qui n'ait une actuelle *residence* sur le lieu, qui n'y soit domicilié. Tout Benefice à charge d'ames demande *residence*, oblige à *residence*.

ESIDENCE, se dit aussi en parlant de celuy qui fait les affaires d'un Prince auprés d'un Roy, ou d'un Roy auprés d'une Republique, ou d'un petit Souverain. On a donné à un tel la *Residence* de Raguse, de Gennes. Les Princes d'Allemagne ont des Envoyez qui exercent la *Residence* en la Cour du Roy.

ESIDENCE, en termes de Chymie, se dit des liqueurs ou substances qui restent dans un vaisseau, aprés qu'on en a vuidé ou osté une partie pour changer la maniere de l'operation sur ce qui y est demeuré.

ESIDENT, ENTE. adj. Qui reside, qui fait sa demeure actuelle en un lieu. Ce Marchand est *resident* à Paris. Un Evêque de Bretagne qui est *resident*, a six mois pour conferer les Benefices; au lieu que les autres n'en ont que quatre.

ESIDENT. s. m. Fonction de celuy qui fait les affaires d'un Roy envers une Republique, ou un Prince; ou d'un petit Prince & Republique en la Cour d'un Roy. Le Roy n'a que des *Residents* en Allemagne, aux Diettes, chez les Electeurs, & chez les Republiques: & reciproquement ils en ont en la Cour de France. On a revoqué l'Ambassadeur, & on a laissé un *Resident* à sa place.

ans plusieurs Coustumes on appelle *Residents*, les Tenanciers qui étoient obligez de resider dans l'heritage de leur Seigneur, & qui ne pouvoient l'abandonner, qu'on a appellé autrement *homme levant & couchant*, & en Normandie *resseant du fief*.

ESIDER. v. n. Estre domicilié en quelque lieu, y demeurer ordinairement. Un Tresorier de France qui ne *reside* pas sur le lieu, ne partage point les emoluments du Bureau. Un Procureur General peut saisir les revenus d'un Evêque qui ne *reside* point en son Diocese. Le Roy a envoyé un tel à Ratisbone, c'est pour y *resider*, pour y faire ses affaires.

ESIDER, se dit figurément en choses morales. Les principales facultez de l'ame *resident* dans le cerveau. Le droit de vie & de mort *reside* en la personne du Roy & des Magistrats.

RESIDU. s. m. Ce qui reste à payer, le reliqua d'un compte, d'une obligation. Il a bien payé la moitié de sa dette, mais il luy a fallu faire grace du *residu*.

AU RESIDU. adv. Au reste, enfin. Ce mot n'est plus du bel usage.

RESIGNANT, ANTE. s. m. & f. Qui se demet d'une charge ou d'un Benefice en faveur d'un autre. Un *resignant* d'une charge doit vivre quarente jours aprés sa resignation, ou avoir payé la Paulette. Un nouveau pourveu doit jouïr de tous les droits dont jouïssoit son *resignant*. Un *resignant* se conserve en son Benefice, quand il n'est point depossedé dans les trois ans par la regle de la possession triennale.

RESIGNATAIRE. s. m. & f. Celuy ou celle en faveur de qui est faite la demission d'une charge ou d'un Benefice. Un *resignataire* n'a pas plus de droit que son resignant. Cette Dame est *resignataire* de la charge que sa tante possedoit chez la Reine. Il faut qu'un *resignataire* ait depossedé son resignant, s'il meurt aprés les six mois.

RESIGNATION. s. f. Demission d'une charge ou d'un Benefice. Les *resignations* pures & simples entre les mains des Collateurs s'appellent proprement *demissions*. On appelle des *resignations en faveur*, celles qui ne se font qu'à la charge qu'un tel en sera pourveu. On les appelle aussi *pures & simples*, quand elles sont sans condition & sans reserve de pension. Les *resignations en faveur* ne peuvent estre admises qu'en Cour de Rome, parce qu'elles sentent la simonie, dont le Pape seul peut absoudre. Il y a une regle de Chancelerie pour la publication des *resignations*.

RESIGNATION, signifie aussi, Deference entiere, abandonnement qu'on fait de soy-méme à la volonté, à la discretion d'autruy. Un bon Chrétien doit avoir une entiere *resignation* à la volonté de Dieu, recevoir toutes les afflictions de sa main. La *resignation* à la mort est necessaire à un malade. Un Religieux doit avoir une pleine *resignation* aux ordres des Superieurs.

RESIGNER. v. act. Se demettre d'une charge, ou d'un Benefice. Il faut passer une procuration *ad resignandum* le nom en blanc, pour *resigner* un office ou un Benefice.

RESIGNER, signifie aussi, S'abandonner à la volonté ou à la discretion d'autruy. Ce patient étoit bien *resigné*, quand on l'a executé. Ce Courtisan disgracié s'est enfin *resigné* à faire tout ce qu'on voudra exiger de luy.

RESIGNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RESILIR. v. n. Terme de Pratique. Ne vouloir pas executer un contract, une promesse. Les contracts sont d'abord de volonté, mais aprés ils sont de necessité, on n'en peut *resilir*. Un mineur qui veut *resilir* d'une obligation qu'il a passée, doit obtenir du Prince des lettres de restitution, & les faire enteriner.

RESINE. s. f. Gomme, suc gras & visqueux qui coule des pins ou sapins, & de quelques autres arbres, qui s'enflamme aisément, & dont on fait de la poix & autres drogues. On mesle la poix *resine* dans les flambeaux. Le mastic est la *resine* du lentisque. Le camphre est une espece de *resine*. La meilleure de toutes les *resines* est la terebenthine, qui doit estre blanche & claire, tirant un peu sur le pers; & aprés celle du lentisque, du pin, du sapin; & enfin celle de la pesse. Le cyprés produit aussi une *resine* liquide qui a les mêmes proprietez que les autres. Pline distingue seulement deux sortes de *resine*, la liquide, & la seche. La *resine* seche se tire des pommes de pin, de sapin, & de la pesse. On l'appelle proprement *poix resine*. La meilleure est celle qui est odorante & transparente, qui n'est ni seche, ni humide, & qui ressemble à la cire. On fait cuire, secher

&

& brusler les *resines* pour en tirer de la suye, comme on fait de l'encens, ou pour en faire de la colophone, qu'on appelle *resine fritte*.

RESINEUX, EUSE. adj. Bois qui produit de la resine. Dans les montagnes on fait des flambeaux d'une branche de pin & d'autres bois *resineux*.

RESIPISCENCE. s. f. Reflexion qu'on fait sur sa mauvaise conduite, qui oblige à s'en corriger. Heureux le pecheur qui se reconnoist, & qui vient à *resipiscence*. La jeunesse est emportée, mais l'âge la fait revenir à *resipiscence*.

RESISTANCE. s. f. Action par laquelle on se deffend, on resiste à une puissance qui attaque. On croyoit emporter cette place d'emblée, mais on y a trouvé de la *resistance*, on s'y est bien deffendu. Quand on verifie les Edits, on n'y trouve plus de *resistance*, plus d'opposition, de difficulté. Un Agent violent augmente son effet, quand il trouve de la *resistance*, comme la foudre, le canon. Dans les machines, quand on a trouvé l'equilibre, il faut encore vaincre la *resistance* de la matiere, le frottement des parties.

RESISTER. v. n. S'opposer à l'action, à la violence de quelque chose, s'en deffendre. Il n'y a point de rempart qui puisse *resister* à l'artillerie. Il n'y a que les Piramides d'Egypte qui ayent *resisté* aux injures du temps. Il ne faut point *resister* à Dieu, à la nature, aux Souverains, s'opposer à leurs volontez, à leur ordre. Ce brave a *resisté* long-temps, & enfin il a cedé à la force. Toute l'Asie ne pût *resister* à la rapidité des conquestes d'Alexandre. Ce mal est opiniastre, il *resiste* aux remedes. Ce President vouloit faire passer un tel arrest par son credit, un tel Conseiller luy a *resisté* en face.

RESISTER, signifie aussi, Durer long-temps, avoir la force de supporter quelque attaque. Le bourracan *resiste* à la pluye, *resiste* à la fatigue. Il faut que les hommes & les chevaux soient bien vigoureux pour *resister* au travail de la guerre. Ceux qui travaillent aux mines n'y *resistent* pas long-temps, n'y peuvent pas durer beaucoup.

RESISTER, signifie encore, Appuyer, conserver. Cette voute a une grande poussée, il faut qu'il y ait de bons arcsboutans pour y *resister*. Il faut une forte digue pour *resister* à l'impetuosité de ces flots. Les machines n'agissent pas si bien dans l'eau que dans l'air, parce que l'eau *resiste* davantage.

RESISTER, se dit aussi figurément en Morale. Il faut s'armer d'un signe de croix pour *resister* aux tentations. En vain le pecheur *resiste* à la grace efficace. Il ne faut point *resister* aux inspirations celestes. Une beauté pretend qu'il n'y a point d'esprit, point de cœur qui luy *resiste*, à qui elle ne donne de l'amour.

RESLARGIR. v. act. & redupl. Rendre plus large. On fait *reslargir* ses habits, quand ils sont trop estroits. On a fait *reslargir* les ruës de Paris. Les chemins de la campagne qui étoient trop serrez ont été *reslargis*.

RESMOUDRE. v. act. & redupl. Emoudre encore une fois. On porte chez les Couteliers & les Taillandiers *resmoudre* les couteaux, ciseaux & autres instruments trenchants, quand leur taillant est émoussé.

RESMOULU, UË. part. pass. & adj.

RESNES. s. f. plur. Deux longes de cuir qui sont attachées d'un costé à la bride, & de l'autre elles sont dans la main du cavalier, qui font agir l'embouchure, & tiennent la teste du cheval sujette. Les chevaux de carrosses ont aussi leurs *resnes* pour les conduire à droit & à gauche.

Fausse resne, est une longe de cuir qu'on passe quelquefois dans l'arc du banquet pour faire donner un cheval dans la main, ou pour luy faire plier l'encolure.

RESNES, se dit figurément en Morale, pour signifier le gouvernement. Tandis qu'un tel Prince tenoit les *resnes* de l'Empire, pour dire, Tandis qu'il regnoit. Ce mot vient de *retina*, & de *retinaculum*, selon Me... contre l'advis de ceux qui le veulent deriver de l'... *resen*.

RESOLUMENT. adv. Absolument, d'une maniere certaine & concluë. Ce pere veut marier ... *resolument* à un tel. Ce Docteur a decidé cette q... promptement & *resolument*. Il faut *resolument* ... quand on a ordre pour cela.

RESOLUTIF, IVE. adj. Qui est prompt ... der. Les demi-sçavants doutent toûjours, mais ... sont profonds sont *resolutifs* & decisifs.

RESOLUTIF, en termes de Pharmacie, se dit ... medes. Il y a des onguents, des emplastres, ... des *resolutifs*, qui dissipent les humeurs, qui ... les duretez, & par leur tenuité & chaleur font ... & evacuer les humeurs par les pores.

RESOLUTION. s. f. Action par laquelle on ... ou la chose resoluë. C'est un homme qui a pr... *tion*, qui s'est determiné à telle chose. Voi... *tion* de l'assemblée. J'ay trouvé la *resolution* ... probleme. C'est une estrange *resolution* à ... s'en aller demeurer aux Indes. On appelle ... de *resolution*, un homme de main, hardi & ... capable de tout entreprendre & de tout execute...

On dit aussi en Physique, la *resolution* des corps ... principes: en Logique, la *resolution* d'un ... en Grammaire, la *resolution* d'une phrase ... pollente. On dit aussi en Pratique, la *re*... contract, d'un mariage, pour dire, le... leur aneantissement.

RESONNANT, ANTE. adj. Qui ren... son. Les luths de Boulogne sont bien *resonnants* ... tire un beau son. Les voutes en ellypse, ... sont bien *resonnantes*, augmentent le son.

RESONNEMENT. s. m. Terme de Musique ... dit du son que fait l'air enfermé dans les corps des instru... ments de Musique, ou dans les flustes ... *resonnement* des luths de Boulogne est plus ... celuy des autres.

RESONNER. v. n. Produire, augmenter ... son. Les chambres vuides & sans ... mieux que les autres. L'air *resonne* de ... chants de victoire. Les échos & les rochers ... plaintes des amants malheureux.

RESORTIR. v. n. & redupl. Sortir ... Ce bestail est entré par la porte St. Antoine ... *resorti* par la porte St. Honoré. Il n'est pas ... quitter son manteau, quand on veut ... l'heure. Ce vaisseau est percé par le bas, il ... tant qu'on y en verse.

RESOUDER. v. act. & redupl. Remettre de la sou... dure aux endroits où il en manque. Ce ... pas neuf, il a été *resoudé*. Ces tuyaux de ... gardent pas l'eau, il faut les *resouder*.

RESOUDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RESOUDRE. v. act. Expliquer une difficulté, de... cider une question, trouver un probleme. L'Alg... vante de *resoudre* toutes sortes de problemes & ... tions en nombre. Il y a des questions qu'on ne peut re... *soudre*: comme qui a été le premier de l'enclume, ... du marteau; de l'œuf, ou de la poule. Il faut aller ... Sorbonne pour faire *resoudre* les cas de conscience.

RESOUDRE, signifie aussi, Conclurre aprés avoir de... liberé. On a fait *resoudre* la guerre en plein Cons... Cette Chambre n'a sceu que *resoudre* sur ce procez ... est demeuré partagé. Je ne puis rien *resoudre* sur ... affaire, que je n'aye eu nouvelles de mon correspon... dant.

RESOUDRE; presque en ce sens signifie aussi, Se de... terminer à faire, à dire, à attendre quelque chose.

se consoler des fascheux accidents. On donne des Docteurs à des patients pour les *resoudre* à la mort, pour les assister, pour les consoler. C'est un esprit fort qui est *resolu* à tout, qui met tout au pis. Je me *resous* à perdre ma dette. Ce libertin s'est enfin *resolu* à se marier.

RESOUDRE, en termes de Physique, de Medecine, & de Chymie, se dit des choses qui se dissipent, qui se reduisent en leurs plus petites parties. L'eau se *resoud* en vapeurs, & les vapeurs se *resolvent* & se convertissent en eau, comme on voit dans l'alembic : & c'est ainsi que se forment les brouillards & les pluyes. On met des emplastres sur une apostume, pour la faire aboutir & *resoudre*. Cette glande est enflée, mais elle se *resoudra* d'elle-même avec le temps. Un Chymiste *resoud* tous les corps jusques dans ses moindres parties par le feu & la calcination. Les gommes se *resolvent* dans l'esprit de vin. Les sels se *resolvent* dans l'eau, ils s'y fondent jusqu'à une certaine quantité seulement.

RESOUDRE, en termes de Logique & de Grammaire signifie, Changer, convertir. Une proposition negative se peut *resoudre* en affirmative. On *resout* un argument, on remonte jusqu'à ses principes. Une phrase se *resout*, se convertit aisément en une autre.

RESOUDRE, en termes de Palais signifie, Casser, annuller ou détruire un acte par un acte contraire. Ce mineur a fait *resoudre* un contract où il avoit été lesé. Un mariage est *resolu* par impuissance des parties. Ce bail ou ce marché a été *resolu* en vertu d'une clause, ou condition qu'on n'a pû accomplir.

RESOUT, OUTE, ou RESOLU, UË, sont deux participes passifs du verbe *resoudre*, & adj. Cet homme est bien *resout* à la mort, bien *resolu* à la mort. Cette question est *resoute* ou *resoluë* en un tel endroit.

On appelle aussi un *resolu*, un homme brave, hardy, determiné, qui ne craint aucun peril, qui est capable de tout entreprendre. On dit aussi d'une femme, que c'est une grosse *resoluë*, pour dire, qu'elle est brave & courageuse, qu'elle n'a point la foiblesse & la timidité ordinaire aux autres femmes.

On dit proverbialement en ce sens, qu'un homme ou une femme sont *resolus* comme Berthaud, pour dire, qu'ils sont hardis & entreprenants : ce qui se dit par corruption au lieu de Barthole, fameux Jurisconsulte qui donnoit de promptes resolutions sur toutes les difficultez de Droit qu'on luy proposoit.

RESPAISSIR. v. act. & redupl. Rendre ou devenir plus espais. La cuisson *respaissit* les syrops, la bouillie. Le brouillard s'est bien *respaissi* depuis un quart d'heure. Je croyois que le vent dissiperoit cette nuée, mais il en a amené une autre qui l'a *respaissie*, renduë plus noire.

RESPAISSI, IE. part. pass. & adj.

RESPANDRE. v. act. Espancher, faire tomber de la liqueur. Les tables de bois de rapport se gastent, quand on respand de l'eau dessus. Cette guerre a bien fait des veuves, a bien fait *respandre* des larmes.

RESPANDRE, signifie presque en ce sens, Tuer, massacrer. Les Tyrans ont bien *respandu*, bien versé du sang Chrestien. Les Espagnols ont bien *respandu* du sang dans les Indes, sous pretexte de convertir les Indiens. Il y eut bien du sang *respandu* en la bataille donnée par Charles Martel.

RESPANDRE, se dit aussi de la distribution de plusieurs choses. Les Capitaines Romains *respandoient* de l'argent parmi les soldats pour se faire élire Empereurs. Dans les guerres civiles on *respand* des billets, des libelles, des manifestes pour exciter le peuple à sedition.

RESPANDRE, se dit figurément en choses morales. Dieu a *respandu* bien des graces sur cette famille. Il s'est *respandu* un bruit par la ville, que l'Antechrist estoit né. Les mauvaises nouvelles se *respandent* bien plustost que les bonnes. Le Mahometisme se *respandit* en moins d'un siecle dans toute l'Asie & l'Afrique, & une partie de l'Europe. On dit aussi, qu'un citoyen doit *respandre* tout son sang pour sa patrie, c'est à dire, se sacrifier pour elle en toutes manieres. On dit poëtiquement, que le sommeil *respand* ses pavots, pour dire, qu'on s'endort ; que l'aurore *respand* des roses, quand elle se leve.

RESPANDRE, signifie aussi, S'étendre beaucoup au long & au large. Quand la riviere desborde, elle se *respand* dans ces prairies, elle inonde ces campagnes. La contagion se *respand* en peu de jours dans une Province, si on n'y met bon ordre.

On dit aussi d'un Prince bien fait, qu'il y a un certain air de majesté *respandu* par toute sa personne. On dit d'un Poëme, qu'il y a une certaine venus *respanduë* par tout l'ouvrage.

On dit proverbialement, qu'un homme s'est laissé *respandre*, pour dire, qu'il est mort, ou tombé.

RESPANDU, UË. part. pass. & adj.

RESPECT. s. m. Deference, honneur, soûmission qu'on fait à son superieur. Il faut servir Dieu avec un profond *respect* & humilité ; croire ce que l'Eglise propose avec *respect* & soûmission. Nous devons du *respect* au Roy, aux Magistrats, à nos parens & à nos maistres. Il ne faut jamais perdre le *respect* devant les Dames, leur manquer de *respect*.

RESPECT, signifie quelquefois, Consideration, égard. Le *respect* du lieu saint est ce qui fait l'asseurance des asyles. Sans le *respect* de sa maistresse il eust maltraitté son rival. Les *respects* mondains empéchent bien des conversions. On n'a fait cette affaire qu'à vostre *respect*, pour le *respect* de la paix.

RESPECT, se dit sur la mer de Levant, des agreils & des apparaux de reserve qui servent à rechanger des voiles, des vergues de *respect* ou de respit.

AU RESPECT. adv. relatif. A proportion, à l'égard d'une autre chose. L'homme est un atome, un neant *au respect* de Dieu. Qu'est-ce que nostre vie *au respect* de l'eternité ?

On dit proverbialement, Parlant par *respect*, sauf vostre *respect*, sauf le *respect* de la compagnie, lors qu'on veut s'excuser en disant quelques paroles hardies, libertines, ou puantes en quelque façon. C'est un sot, *respect* de sa femme. C'est un méchant Prestre, *respect* de son caractere. Cela est faux, *respect* de ceux qui m'écoutent. On appelle *porte-respect*, ces gros mousquetons qu'on peut charger de plusieurs postes.

RESPECTER. v. act. Porter du respect, avoir des égards pour certaines choses. On ne sçauroit trop *respecter*, honorer les mysteres. Il faut *respecter* l'âge, la vieillesse, avoir des égards pour elle. Une femme doit honorer & *respecter* son mary, *respecter* le caractere sacré.

RESPECTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RESPECTIF, IVE. adj. Reciproque, de part & d'autre. Les arrests contradictoires sont ceux qui sont donnez sur les demandes & deffenses *respectives*, sur les productions *respectives* des parties. Les transactions se font sur les pretentions *respectives*.

RESPECTIVEMENT. adv. D'une maniere respective. Ces gens ont fait informer *respectivement*, ils sont tous deux demandeurs & accusateurs.

RESPECTUEUX, EUSE. adj. Sousmis, plein de respect. On a bien raffiné sur la maniere la plus *respectueuse* d'écrire des lettres. Godeau a dit dans le Benedicité :

> Mer dont les flots impetueux
> Viennent d'un pas *respectueux*
> Baiser le sable des rivages.

Respectueusement. adv. D'une maniere respectueuse. Les Ambassadeurs d'un Prince veulent qu'on reçoive ses Lettres fort *respectueusement*.

RESPIRATION. s. f. Mouvement des poulmons, qui attirent & repoussent l'air pour rafraischir l'animal, & entretenir sa vie. On meurt aussi-tost que les conduits de la *respiration* sont bouchez. L'apoplexie tue, parce qu'elle empesche la *respiration*. Les Medecins font deux sortes de *respiration*, parce qu'ils y comprennent la transpiration, qui se fait par les pores & trous invisibles de la peau, telle qu'est celle du fœtus au ventre de la mere. La *respiration* ordinaire & visible est celle qui se fait par la bouche & par le nez: c'est une action en partie animale, & en partie naturelle, qui a deux mouvemens comme le pouls, dont l'un fait la dilatation de la poitrine, & cause l'aspiration de l'air vers les poulmons; l'autre est sa contraction, qui cause l'expiration ou l'expulsion de la vapeur eschauffée. Il y a trois organes qui servent à la *respiration*. Les uns portent & conduisent la matiere, qui sont le larinx & la trachée artere. Les autres la reçoivent, comme les poulmons. D'autres la pressent pour la faire sortir, comme les 65. muscles de la poitrine. Swammerdam a fait un beau Traitté de la *respiration*.

Respirer. v. act. & neut. Attirer & repousser l'air par l'action de la respiration, & le mouvement des poulmons. Il y a tel malade qui ne peut guerir, qu'il ne *respire* l'air natal. Il y a des plongeons qui sont un quart d'heure sous l'eau sans *respirer*. La douleur violente, les sanglots empeschent souvent de *respirer*. Habert a dit dans le Temple de la Mort,

> .... que son cruel Empire
> S'estend dessus les jours de tout ce qui *respire*,

Respirer, se dit figurément en Morale, en parlant des passions violentes. Un Tyran ne *respire* que le sang & le carnage. Un amant ne *respire* & ne vit que pour sa maistresse. Un usurier ne *respire* que le gain, un homme outragé que la vengeance. Les esclaves n'ont pas le loisir de *respirer*, ils sont accablez de travail. A peine avoit-il un peu *respiré* la liberté, qu'il fut remis dans les fers.

RESPIT. s. m. Terme, delay, temps qu'on accorde à quelqu'un pour se reconnoistre, pour payer & faire ses affaires. Un usurier ne donne point de relasche, de *respit* à ses debiteurs, il les poursuit à outrance.

Les Lettres de *respit* sont des Lettres qu'on delivre en Chancelerie aux debiteurs de bonne foy contre des creanciers trop rigoureux. Les Lettres de *respit* sont sujettes à enterinement. Les Lettres de *respit* signées en commandement ne sont point sujettes à verification. Le *respit* n'a lieu qu'à l'égard des creanciers ausquels elles ont été signifiées. Le mot de *respit* vient de *respectus*, comme *despit* de *despectus*. Les *respits* furent introduits par le Pape Urbain II. en faveur de ceux qui se croisoient pour la guerre sainte. Menage. Saint Louis donna trois ans de *respit* à ceux qui furent avec luy au voyage d'outremer. Du Cange dit qu'il vient de *respirare*, parce qu'en effet on dit qu'un debiteur respire, quand on luy donne un delay pour payer ses dettes.

Respit, en la Coustume de Normandie, se dit des delais judiciaires qui se donnent pour les procedures. Et en matiere feodale on appelle *respit*, la souffrance que donne le Seigneur au Vassal pour luy rendre la foy & hommage, ou pour s'acquitter de ses autres devoirs.

Respit, en termes de Marine de Levant, se dit des agreils qu'on reserve pour rechanger au besoin. On dit aussi *respect* dans le même usage.

On dit proverbialement d'un convalescent qui a été fort malade, qu'il a obtenu des Lettres de *respit*, qu'il vivra encore quelque temps.

RESPLENDIR. v. neut. Esclatter, briller. Il se dit particulierement de la lumiere qui s'espand ou se reflechit. Le Soleil *resplendit*, quand le temps est serain. On voit la lumiere de la Lune qui *resplendit* aux fenestres. Ce diamant *resplendit* beaucoup, jette du feu.

Resplendir, se dit figurément en Morale. Les bienheureux *resplendissent* là haut dans la gloire.

Resplendissant, ante. adj. Qui a de l'éclat, qui brille. Il se dit tant au propre qu'au figuré, des corps lumineux & brillants, des corps glorieux, des hommes qui sont dans les honneurs & les dignitez.

RESPONDANT, ante. adj. & subst. Qui respond d'un valet, qui le cautionne. Il y a quelques ordonnances du Roy, qui deffendent aux bourgeois de prendre des valets, sans avoir des *respondants* pour eux. Le *respondant* doit reparer le tort fait par celuy pour qui il a respondu. On dit aussi, qu'un valet est respondant, quand il replique à son maistre avec temerité, insolence.

Respondant. s. m. Celuy qui soustient une These en quelque science que ce soit. Il a ainsi argumenté contre le *Respondant*. Les distinguo sont extremement favorables aux *Respondants*.

RESPONDRE. v. act. & neut. Parler à celuy qui interroge, qui appelle, ou avec qui on est en conference, ou dispute. On doit *respondre* civilement à tous ceux qui demandent quelque chose. C'est un sourd qui ne *respond* point, quand on l'appelle. Dans les dialogues & conferences, le second *respond*, après que le premier a parlé, il *respond* à ses objections. Cet enfant *respond* bien sur son Cathechisme. On dit aussi *respondre* à des lettres qu'on a receues.

Respondre, absolument, se dit des valets qui repliquent à leurs maistres, qui leur parlent insolemment. Il ne faut point souffrir un valet qui *respond*. Les laquais sont sujets à *respondre*.

Respondre, signifie aussi, Chanter alternativement. Les Choristes se *respondent*, quand ils chantent alternativement les Motets, les Antiennes, &c. Le Chantre chante les Litanies, & le peuple *respond*, ora pro nobis. Quand on a chanté un couplet au chœur, l'autre respond & en chante un autre. Le Prestre ne doit point dire la Messe tout seul, il faut quelqu'un pour luy respondre.

Respondre, signifie aussi, Resoudre une difficulté, l'esclaircir, destruire une objection. Les demonstrations geometriques sont convainquantes, il n'y a rien à *respondre*. Mr. Arnaud a fait un livre pour *respondre* à celuy du Ministre Claude sur l'Eucharistie. St. Thomas *respond* à toutes les objections qu'on peut faire, article par article. Quand on parle ainsi, on ne dit pas *respondre*, pour dire, soudre la difficulté.

Respondre, se dit particulierement des Jurisconsultes qui étoient consultez sur quelque question de Droit. Les cinquante Livres du Digeste sont composez de ce qu'ont *respondu* Papinien, Ulpien, Scevola & autres Jurisconsultes qui ont été consultez sur des questions de Droit, dont les advis ont été recueillis par Justinien, qui leur a donné ensuite la force de loy.

Respondre, signifie aussi, Se deffendre, soit en Justice, soit dehors. Il faut *respondre* à une demande, fournir des deffenses. J'ay *respondu* à ses griefs, à ses causes d'appel, à ses moyens de faux, & generalement à toutes ses escritures & objections. Quand on attaque ce bon parleur, il sçait bien *respondre*, repliquer à propos. Quand on luy eut fait ce reproche, il fut si confus, qu'il ne sceut que *respondre*.

Respondre, se dit quelquefois des deffenses & voyes de main. Il a dit quelque chose de choquant à cet homme, lequel luy a *respondu* par un soufflet qu'il luy a donné. On a fait sommer le Gouverneur de cette place de se rendre,

rendre, lequel a *respondu* à coups de canon. On le dit aussi dans les saluts militaires. L'Amiral a salué cette citadelle de trois volées de canon, elle a *respondu* par la descharge de toute son artillerie.

Respondre, signifie aussi, Ressortir, reconnoistre une Justice superieure. La Justice des Esleus ne *respond* qu'à la Cour des Aides. Les Sieges Royaux & Presidiaux *respondent* au Parlement. Le Limosin *respond* au Parlement de Guyenne. Les Rois ne *respondent* de leurs actions qu'à Dieu seul. Les Ecclesiastiques *respondent* à leurs Prelats, leur doivent rendre compte de leurs actions, ne doivent *respondre* que pardevant un Juge Ecclesiastique.

Respondre, se dit aussi en parlant de ceux qu'on examine, qu'on interroge en Justice, qui soustiennent des Theses en public. Un aspirant à la Maistrise des Arts n'est point receu, s'il ne *respond* fort bien sur toute la Philosophie. Un homme qu'un Juge interroge, doit *respondre* pertinemment & categoriquement. Pic de la Mirandole a l'age de 20. ans *respondit* publiquement sur toutes sortes de sciences.

Respondre, se dit aussi des choses inanimées. Les oracles sont maintenant muets, ne *respondent* plus. Corneille a dit dans l'Illusion Comique :

L'enfer devient muet, quand il me faut *respondre*,
On ne me *respond* plus qu'afin de me confondre.

Les Sorciers se plaignent que l'enfer est sourd, qu'il ne *respond* plus à leurs cris. Un écho *respond* par l'agitation du son plusieurs fois reflechi. Les cavernes, les creux des montagnes *respondent*, retentissent, resonnent fortement.

Respondre, se dit aussi de ce qui a relation, proportion ou symmetrie avec une autre, qui y tient, ou qui y conduit. Voilà deux aisles, deux galeries qui se *respondent*, qui font une belle symmetrie. En Musique les notes, les parties, les chœurs se doivent *respondre* les uns aux autres, être de concert. Les veines & les arteres se *respondent* les unes aux autres, ont de la communication ensemble pour faire circuler le sang. Les coups qui sont donnez à un costé, *respondent* à l'autre, s'y ressentent. Dans les places regulieres toutes les ruës *respondent* à la place d'armes qui est au centre.

Respondre, signifie quelquefois, Estre vis à vis. Toutes les portes de cet appartement, de cinq ou six chambres, se *respondent*, sont vis à vis l'une de l'autre. On dit aussi, Ces fenestres *respondent* sur la ruë, celles-là *respondent* sur le jardin. En Geometrie on appelle *base*, le costé du triangle qui *respond* à l'angle droit, ou obtus, qui luy est opposé. En Astronomie on dit que les deux poles *respondent* l'un à l'autre, sont vis à vis ; que le zenith est le point qui *respond* sur nostre teste.

Respondre, signifie aussi, Estre caution, avoir en sa garde. Les cautions & certificateurs *respondent* de ceux pour qui ils s'obligent, sont tenus solidairement de la dette. Il m'a *respondu* de ce valet, de ce domestique. On a donné le prisonnier en garde à un tel Exempt, c'est à luy d'en *respondre*, il en *respond* corps pour corps, sa teste en *respond*, en est caution. On vous mettra en lieu ou on *respondra* de vous, c'est à dire, On vous enfermera. Un hostelier doit *respondre* de ce que les passagers ont apporté chez luy. Un maistre doit *respondre* civilement de ses Commis, de ses gens. On ne peut pas *respondre* des evenements, de ce qui depend de la fortune. Le mot de *respondere* a été dit en Latin en cette signification, comme qui diroit, *pro alio spondere*.

Respondre, se dit aussi en discours familier, de ce qu'on affirme avec certitude, sans en être autrement garent. Je vous *responds* qu'il a été tué bien des ennemis en cette rencontre. Je vous donneray le suffrage de ce Conseiller, je vous en *responds* comme de moy-même. On ne peut *respondre* du succés d'une affaire, la prevoir avec asseurance. Personne ne peut *respondre* qu'il sera toûjours ferme dans la foy, dans la vertu. Je ne vous *responds* pas de ce que fera ce brutal, si on le pousse à bout. Je ne vous puis *respondre* quel jour je partiray, je n'en suis pas certain. Le Medecin *respond* de la vie de ce malade.

Respondre une requeste, se dit au Palais, lors qu'on met au bas une ordonnance, un jugement. Cette requeste a été *respondue* d'un Viennent les parties, d'un Permis d'informer. La Cour en *respondant* cette requeste, a mis Neant, & soit signifie. Le Roy *respond* des placets en faisant mettre au bas sa volonté, sa resolution sur la matiere dont il s'agit.

Respondre, se dit figurément en choses spirituelles & morales. La grace n'abandonne point le pecheur qui a l'esprit disposé à y *respondre*, qui n'est point endurci. Ce Religieux *respond* bien à sa vocation, fait bien son devoir. Le succés de cette affaire n'a pas *respondu* à l'attente qu'on en avoit. On a eu de grands soins de l'education de ce Prince, mais il n'y a pas *respondu* de son costé. Cette femme n'a jamais voulu *respondre* à l'amour de ce cavalier, n'a pas voulu recevoir ses visites.

Respondre, se dit proverbialement en ces phrases. Qui *respond* paye, c'est à dire, qu'on fait payer les cautions, les respondants. On dit aussi, qu'un homme est le Prestre Martin, qu'il chante & qu'il *respond*, quand il execute luy-même ce qu'il s'est proposé.

Respondu, ue. part. pass. & adj.

RESPONS. s. m. Terme de Breviaire. C'est une espece de Motet que le Chœur chante aprés que le Lecteur a chanté une leçon de Matines. Il n'y a point de *respons* à la derniere leçon, quand on chante le *Te Deum*. Il y a aussi des petits ou brefs *respons*, qui se chantent aux petites Heures, à Prime, Tierce, Sexte, None & Complies, aprés le Chapitre. On les a ainsi appellez, parce qu'aprés qu'un Choriste a chanté, tout le Chœur luy répond. Rabanus dit que les *respons* ont été inventez par les Italiens long-temps avant les Antiennes.

RESPONSABLE. adj. m. & f. Qui est tenu, qui doit respondre de quelque chose. On n'est point garent ni *responsable* des faits du Prince. Un maistre est *responsable* civilement du fait de ses gens, de ses Commis. Un Maçon est *responsable* durant dix ans d'un bastiment. On proteste dans tous les actes, de rendre sa partie *responsable* de toutes pertes, dommages & interests. Tout contractant est *responsable* de ses faits & promesses.

RESPONSE. s. f. Ce qu'on dit, ou ce qu'on mande à celuy qui nous parle, ou qui nous escrit. La *response* suit ordinairement la demande. J'ay receu une favorable *response* sur le placet que j'ay donné à la Cour. Il m'a demandé huit jours pour me donner une *response* precise & positive. Un honneste homme doit être ponctuel à faire *response* aux lettres de ses amis.

Response, signifie aussi, Deffense, solution d'une difficulté, d'un argument. Cette objection porte sa *response*, se destruit d'elle-même. Un deffendeur fournit de *responses* aux demandes, aux escritures du demandeur. Des *responses* à griefs, à causes d'appel, à des moyens de requeste civile, &c. Un Sergent qui fait commandement de payer à une partie, dit qu'il a pris sa *response* pour refus. On ordonne souvent de faire des *responses* categoriques par ouy & par non. Il ne faut point lire cette Critique, qu'on n'en lise aussi la *response*.

Responses de Droit, sont les decisions sur quelques questions de Droit que font des Jurisconsultes. Le Digeste n'est composé que des *responses de Droit* des Anciens. Charondas & autres Modernes ont fait des livres qu'ils ont appellez *Responses de Droit*. On a appellé aussi les oracles, les *responses* des Dieux.

Response, signifie aussi, Cautionner. Ce pauvre homme

homme avoit du bien, les *responses* qu'il a faites l'ont ruiné.

On dit proverbialement, A folle demande il ne faut point de *response*. On dit aussi, qu'un homme s'est perdu pour avoir mangé des *responses*, ou *raiponses*.

RESPONSIF, IVE. adj. Qui contient une response. On ne le dit gueres qu'au Palais, des escritures *responsives* à celles qui ont été auparavant produites. Je vous ay escrit une lettre *responsive* à la vostre.

RESPONSION. s. f. Terme dont on se sert dans les Ordres Militaires, en parlant des pensions ou charges que les Chevaliers ou leurs Commenderies payent à l'Ordre. Ce Chevalier de St. Lazare paye 100. l. de *responsion* à son Ordre, à cause d'une telle Commenderie.

RESPOUSER. v. act. & redupl. Espouser une seconde fois. Il ne se dit gueres qu'en cette phrase: Les parents de ce mineur avoient fait casser son mariage avec une coureuse, mais si-tost qu'il a esté majeur, il l'a *respousée* en face d'Eglise, il a reïteré son mariage.

RESSAULT. s. m. Terme d'Architecture. C'est l'avance ou saillie d'une corniche, d'un escalier, ou autre membre d'Architecture hors de la ligne droite, comme on en voit aux gros pilastres des Eglises, lors que la corniche commence à s'arrondir.

RESSEANT, EANTE. s. m. & f. Qui reside & demeure actuellement en quelque endroit. Pour faire valoir sa terre par ses mains, il faut être *resseant* sur les lieux. Quand on presente une caution, elle doit être *resseante* & solvable. Un bon Prelat doit estre *resseant* en son Diocese, n'en bouger. Ce mot vient de *residens*.

RESSEMBLANCE. s. f. Egalité ou conformité de deux choses. La *ressemblance* d'une copie n'est jamais parfaite comparée à l'original. Ce Peintre a bien attrapé la *ressemblance*. En Geometrie on nomme *ressemblance*, celle de deux triangles, quand leurs angles son égaux, quoy que leurs costez soient infiniment plus grands.

RESSEMBLANT, ANTE. adj. Qui est conforme & semblable. Un portrait bien *ressemblant*.

On dit proverbialement, qu'il n'y a rien plus *ressemblant* à un chat sur une fenestre, qu'une chatte.

RESSEMBLER. v. n. Avoir mêmes traits, même figure, même apparence à nos sens, les frapper de même maniere. Ces deux visages se *ressemblent* comme deux gouttes d'eau. Les enfans *ressemblent* plus à leur mere qu'à leur pere. Les sons de ces instruments, le goust de ces deux fruits, se *ressemblent*, c'est à dire, ont quelque chose l'un de l'autre.

RESSEMBLER, signifie aussi, Imiter, tascher à se rendre conforme. JESUS-CHRIST exhorte ses Apôtres à *ressembler* à son Pere, à être parfaits comme luy. On imite les actions, les vertus, le stile des grands hommes, on tasche de leur *ressembler*. Ce Peintre imite bien les traits d'un visage, il fait bien *ressembler*, il fait *ressembler* en beau. Dieu me garde de *ressembler* en rien à ce scelerat, d'avoir rien de commun avec luy.

RESSEMBLER, se dit proverbialement en ces phrases. Il *ressemble* à Cognefestu, il se tuë, & il ne fait rien. Il *ressemble* au chien de Jean de Nivelle, il s'enfuit quand on l'appelle. On dit que tous les doigts de la main ne se *ressemblent* pas, pour dire, que tous les freres ne sont pas de même merite, ni de même temperament.

RESSENTIMENT. s. m. Douleur ou maladie dont on sent encore quelques restes. Il porte une cannule en une playe qu'il a receuë autrefois, cela luy cause souvent quelque *ressentiment* douloureux. Le fort de sa goutte est passé, il ne luy en reste qu'un petit *ressentiment*.

RESSENTIMENT, se dit figurément en Morale, des sentiments de l'ame, quand elle est émeuë de certaines passions. La reconnoissance est un *ressentiment* ... bien que quelqu'un nous a fait. La vengeance ... *sentiment* qu'on a des injures qu'on a souffertes. ... des gens sont en querelle, il faut qu'ils donnent ... *ressentiments* à un ami qui les accommode. ... Chrétien ne doit point garder de *ressentiment* ... personne; il doit avoir un grand *ressentiment* de ... qu'il a receues du Ciel.

RESSENTIR. v. act. Estre touché vivement ... quelque chose. Ce mary a bien *ressenti* la ... femme, la perte de son procés, il en a été ... touché.

RESSENTIR, se dit aussi des restes des maladies ... gueries, ou des pertes qu'on a faites. Ce ... *ressent* maintenant des pechez de sa jeunesse. Il ... trefois attaqué de la gravelle, mais il ne s'en ... du tout. Il a bien perdu au jeu, il s'en *ressent* ... vie.

RESSENTIR, signifie aussi, Participer au ... mal commun à plusieurs. Il y a eu de grans ... de grandes gresles en Normandie, mais le ... s'en est gueres *ressenti*. On a fait quelque dim... tailles à cette Parroisse, mais il n'y a eu que ... qui s'en soient *ressentis*, qui ayent été soulagez.

RESSENTIR, se dit figurément en Morale de ... tes émotions de l'ame au souvenir des biens ... des injures receuës. Un honnête homme se ... *tir* toute sa vie des obligations qu'il a à ses pa... amis, à ceux qui l'ont bien instruit, qui ... Un Gentilhomme a bien de la peine à ne le ... d'un soufflet qu'il a receu, à le pardonner.

RESSENTI, IE. part. pass. & adj.

RESSERREMENT. s. m. Action par ... on resserre. Le *resserrement* des prisonniers; ... *ment* d'une corde, d'une sangle.

RESSERRER. v. act. Serrer de nouveau, ... tement. Ce nœud est trop lasche, il le faut ... Il faut *resserrer* le corps de juppe de cette ... avoit desserré.

RESSERRER, signifie aussi, Serrer une ... remettre une chose en lieu seur, d'où on ... J'ay assez consideré vos pierreries, vous ... *resserrer*. On a refusé ses offres, il a *resserré* ... dans sa bourse. On dit un salut pour ... crement.

RESSERRER, signifie encore, Retrancir ... té, mettre plus à l'étroit. Ce prisonnier ... on l'a osté du preau pour le mettre ... Le General a *resserré* les ennemis dans leurs ... ne peuvent plus faire des courses. Les ... extremement *resserrez*, ils n'ont point ... tir. Les étoffes, les toiles se *resserrent* ... quand elles ont été mouillées.

RESSERRER, se dit aussi du froid, quand il ... Il a fait semblant hier de degeler, mais il ... aujourd'huy.

RESSERRER, signifie aussi, Constiper. Les ... nefles, *resserrent* le ventre: les pruneaux le lachent.

RESSERRÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On dit proverbialement, qu'un homme est fort ... lors qu'il vit en retraite, qu'il se communique à ... personnes.

RESSORT. s. m. Faculté naturelle qu'ont les ... de se remettre en leur premier état, quand on les ... quelque violence qui les en a fait sortir. Les arcs ... ne font leur effet, quand on les lasche, que par une ... elastique, ou de *ressort*. La cause du *ressort* est ... sion de l'air dans les pores de la chose courbée, ... qu'il tasche de se remettre en liberté. La puce ... si haut que par la vertu elastique d'un petit *ressort* qui ... apperçoit avec le microscope.

Ra...

Ressort, est aussi une piece d'acier trempée, qu'on met dans plusieurs machines pour les faire mouvoir violemment, lors qu'on les bande, pour faire agir leur vertu elastique. Dans les monstres, c'est une piece d'acier enfermée dans un barillet, laquelle en s'estendant fait mouvoir les roües. Le *ressort* d'une serrure, d'un pistolet, d'un fusil, est une piece d'acier qu'on bande avec violence, & qui repousse le pesne, ou qui fait abattre le chien, quand elle se remet en liberté. Les Artisans donnent divers noms à ces *ressorts*, & les appellent *ressorts doubles* ou *à pied*, *ressorts à vis*, *ressorts à boudin*, *ressorts de chien*, suivant leur diverse construction.

Ressort, se dit aussi de tout ce qu'on croit estre cause du mouvement dans les machines, & sur tout dans les automates. Cette machine tourne dés qu'on a lasché un certain *ressort*, ou le cran qui tenoit le *ressort* bandé. La colombe volante d'Archytas étoit meue par de secrets *ressorts*. Les souris qu'on fait courir sur la table pour divertir les enfans, vont par *ressort*. On appelle dans l'orgue *ressort*, le fil de leton qui supporte & presse les souspapes contre le sommier, & le fil de fer qui sert à accorder les tuyaux d'anche qu'on appelle autrement *rasette*.

Ressort, se dit encore des causes inconnues par lesquelles la nature agit. La vie des animaux s'entretient par de secrets & merveilleux *ressorts*. La nature a des *ressorts* inconcevables, pour produire tous les effets surprenans que nous voyons.

Ressort, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Personne ne doit penetrer dans les *ressorts* de la Providence. Un politique fait agir bien des *ressorts*, fait mille intrigues pour gagner ou pour conserver l'alliance des Princes voisins. Un Ingenieur fait agir tous les *ressorts* de son esprit, en bande tous les *ressorts* pour inventer quelque nouvelle machine ou probleme.

RESSORT, signifie aussi, Jurisdiction, & son étenduë, ou district. Le *ressort* du Parlement de Paris est plus étendu que celuy de tous les autres. Un Juge hors de son *ressort* n'a point de pouvoir. Une partie ou un Procureur d'office se peuvent pourvoir en distraction de *ressort*.

Ressort, se dit aussi du tribunal où on juge des appellations, ou de celuy où on juge definitivement, & duquel on ne peut appeller. Les Cours Souveraines jugent en dernier *ressort*. Les Maistres des Requestes jugent à l'extraordinaire & en dernier *ressort* les affaires qui leur sont renvoyées du Conseil. Les Presidiaux jugent en dernier *ressort* les criminels dont les Prevôts des Mareschaux ont instruit le procés : ils jugent au civil jusqu'à 250. l. presidialement & en dernier *ressort*. On ne verifie plus les erections en Duchés Pairies, qu'à la charge du *ressort*, c'est à dire, de ne point changer le *ressort* de la Justice ordinaire.

Ressortir, v. n. Terme du Palais, qui se dit en parlant des tribunaux des Juges superieurs où se relevent les appellations des Juges inferieurs. Les Justices Royales des anciennes Duchez Pairies *ressortissent* au Parlement nuëment & sans moyen. Les Justices subalternes *ressortissent* aux Presidiaux. Les appellations des Officiaux des Evêques *ressortissent* devant le Metropolitain, le Primat, &c.

RESSOURCE. s. f. Esperance ou moyen de se restablir, quand on a fait des pertes. Ce Marchand a encore du credit & des amis, il a de grandes *ressources*, il n'est pas perdu sans *ressource*. Sa derniere *ressource* a été de se jetter dans un Couvent. Le Sacrement de Penitence est une *ressource* qu'ont les pecheurs pour esperer & moyenner leur salut.

RESSOUVENANCE. s. f. Action par laquelle on se ressouvient. Ce mot vieillit, & on dit à la place *souvenance*.

Ressouvenir. s. m. Ce qui demeure en la memoire. Cet homme a eu autrefois de fascheuses affaires, dont il gardera éternellement le *ressouvenir*.

Ressouvenir. v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Les Triomphateurs Romains avoient un esclave dans leur même chariot, qui les faisoit *ressouvenir* de leur condition mortelle. Il faut à tous momens se *ressouvenir* des graces que Dieu nous a faites, l'en remercier sans cesse. Je me *ressouviens* de vous avoir veu quelque part.

RESSUSCITER. v. act. & n. Redonner la vie. Jesus-Christ a *ressuscité* le Lazare, il s'est *ressuscité* luy-même le troisiéme jour, comme il avoit predit. Dieu *ressuscitera* les morts pour comparoir au jour du Jugement. Plusieurs Saints *ressusciterent* au temps de la passion.

Ressusciter, se dit hyperboliquement d'un malade qui revient d'une grande maladie. Ces remedes l'ont gueri, le voilà tout *ressuscité*. C'est un tel Medecin qui l'a *ressuscité*, qui l'a remis sur pied. Il avoit perdu ses forces de froid, de lassitude, ce fagot, ce verre de vin l'ont tout *ressuscité*.

Ressusciter, se dit figurément en choses morales. Ce procés a été long-temps pendu au croc, il est venu un heritier chicaneur qui le *ressuscite*, qui le fait renaistre. On dit que le printemps *ressuscite* les fleurs, la nature.

Ressuscité, ée. part. pass. & adj. Il faut croire avec St. Paul en Jesus-Christ *ressuscité*.

RESSUY. s. m. Terme de Chasse. L'endroit où le cerf se sauve pour se delasser, & laisser secher sa sueur de l'aiguail ou de la rosée du matin.

RESSUYER. v. act. & redupl. Essuyer une seconde fois. Cette table a été mouillée encore une fois, il la faut *ressuyer*. On dit aussi, qu'un homme se *ressuye* tout seul, quand il ne se fait point frotter, lors qu'il a sué, qu'il laisse secher la sueur sur son corps. On dit aussi, que le temps se *ressuye*, quand aprés avoir plu beaucoup il se met au beau.

Ressuyé, ée. part. pass. & adj.

RESTABLIR. v. act. & redupl. Remettre en bon estat une chose qui a été alterée ou ruinée. On condamne un Fermier à *restablir* les lieux qu'il a degradez ou laissé tomber en ruine, à les remettre en l'estat auquel on les luy a donnez. S'il vient faute d'un bastiment dans les dix ans, l'Architecte est condamné à le *restablir*.

Restablir, signifie aussi, Remettre en vogue quelque ancien usage, ou autre chose abolie. On avoit osté cet impost, mais la guerre l'a fait *restablir*.

Restablir, signifie aussi, Remettre en possession de quelques biens, honneurs & dignitez. Le Roy d'Angleterre a été *restabli* dans son trône. On a *restabli* ce mineur en la possession de ses biens alienez. Cet Officier interdit a été *restabli* dans sa charge, on l'a *restabli* en sa bonne fame & renommée : c'est une ancienne formule dont on se sert pour remettre en son honneur un homme condamné à tort. Une charité faite à propos est capable de *restablir* un mesnage, une famille.

Restablir, signifie aussi, Remettre en santé. Cet homme a été long-temps malade, mais le lait l'a *restabli*, ses forces sont bien *restablies*; & absolument, Il est tout à fait *restabli*, il est en pleine santé.

Restablir, en termes de Palais signifie, Casser quelque acte. Quand on enterine une requeste civile, des Lettres de rescision, on *restablit*, on remet les personnes au même estat qu'elles estoient auparavant l'arrest, le contract.

Restablir, se dit figurément en choses spirituelles & morales. On a *restabli* la Discipline Monastique dans plusieurs Couvents. Ce Prince a *restabli* l'autorité des loix que les guerres civiles avoient affoiblies. François I. a *restabli* les Lettres, les a remises en vigueur. Les Critiques du siecle ont *restabli* plusieurs passages corrompus des Auteurs.

Restabli, ie. part. paff. & adj.

Restablissement. f. m. Action par laquelle on reftablit. Quand on met le feu dans une maifon, on eft condamné au *reftabliffement* des lieux. Les deux voifins font obligez à contribuer au *reftabliffement* d'un mur mitoyen. On dit le *reftabliffement* d'un Eftat en defordre, d'une perfonne en quelque charge. Le *reftabliffement* du commerce fera ouvrir les bourfes, remuer l'argent.

RESTANT, ante. adj. & fubft. Ce qui demeure d'un tout, quand on en a retranché une partie. La fouftraction enfeigne à trouver le *reftant* d'un nombre, quand on en a ofté un plus petit. Si de deux lignes égales on ofte deux parties égales, les parties *reftantes* feront égales. Il faut payer le *reftant* des vieilles parties, afin d'avoir credit pour de nouvelles.

RESTAUR. f. m. Terme de Marine, eft la reffource, ou le defdommagement que les Affeureurs ont les uns contre les autres fuivant la datte de leurs affeurances; ou contre le Maiftre, fi l'avarie provient de fon fait, faute de bon guindage, ou de radoub, & de n'avoir pas tenu fon vaiffeau bien eftanc. Ce mot eft auffi un vieux terme de Pratique de Normandie, qui fignifie le recours qu'on a contre fon garent, ou autre perfonne qui doit indemnifer de quelque dommage fouffert, d'où font venus les mots de *reftaurant* & de *reftaurer*. On a dit auffi *reftor* & *reftour* dans la baffe Latinité.

RESTAURANT. f. m. Aliment ou remede qui a la vertu de reparer les forces perduës d'un malade, ou d'un homme fatigué. Un confommé, un preffis de perdrix, font de bons *reftaurants*. Le vin, l'eau de vie, les potions cordiales, font de bons *reftaurants* pour ceux dont les efprits font épuifez. Il y a des *reftaurants* diftillez à l'alembic, qui font des extraits de chairs fucculentes & delicates avec mie de pain blanc & des eaux & poudres cordiales, des conferves & electuaires, & autres chofes de bonne fubftance & odeur. La gelée eft une efpece de *reftaurant*, mais elle eft plus alimenteufe, & de confiftance plus ferme que le *reftaurant*, qui eft liquide.

RESTAURATEUR. f. m. Qui a reftabli, reftauré quelque chofe. Conftantin a été le *reftaurateur* de Bizance qu'il a fait appeller Conftantinople. Le Cardinal de Richelieu a été le *reftaurateur* de Sorbonne. François I. a été le *reftaurateur* des Sciences & des Arts en France.

Restauration. f. f. Reftabliffement en bon eftat. Les Juifs attendent encore une fois la *reftauration* de leur Temple. Les bons Magiftrats doivent travailler à la *reftauration* des bonnes mœurs, des anciennes loix abolies.

Restaurer. v. act. Reftablir, remettre en bon état, en fanté, en bon ordre. Le Temple fut *reftauré*, reftabli. Un homme qui fait un bon repas aprés une longue diette, eft tout *reftauré*. On dit auffi, *reftaurer* une ftatuë de marbre, ou de bronze, quand on repare ce qu'il y a de gafté, de rompu, de brifé.

Restaurer, fe dit figurément en chofes morales. Un bon Prince a foin de *reftaurer* les loix & bonnes mœurs dans fon Eftat. Un grand Capitaine *reftaure* la difcipline relâchée parmi fes foldats. Les Critiques du fiecle paffé ont bien *reftauré* les Lettres, les ont reftablies dans leur luftre.

On dit proverbialement à un mauvais payeur qui ne paye qu'une partie de ce qu'il doit, Me voilà bien *reftauré*, pour dire, Ce payement ne me fait point de profit, n'accommode point mes affaires.

Restauré, ée. part. paff. & adj.

RESTE. f. m. C'eft la même chofe que *reftant*, mais le mot eft plus en ufage. Le Seigneur raffafia cinq mille hommes avec cinq pains, & il y en eut de *refte* plein douze corbeilles. Nous fommes des ferviteurs inutiles, nous avons beau travailler, Dieu ne nous en devra jamais de *refte*. Le Tailleur m'a rapporté le [illegible] eftoffe. Cet homme a payé la moitié argent [illegible] & le *refte* en nippes. Des *reftes* de ce [illegible] bien faire un autre. On dit d'une chofe [illegible] rats, que c'eft le *refte* des rats & des [illegible] miferables *reftes* de fon naufrage.

Reste, en termes de Marine, fignifie la [illegible]ge. Le lieu du *refte* eft celuy de la derniere [illegible] marchandifes.

Restes, fe dit auffi en matiere de Compte & [illegible]ces. Il y a à la Chambre des Comptes un [illegible] *reftes*, des debets des comptables. On a [illegible] avec le Roy pour le recouvrement de ces [illegible] l'appurement des comptes. On a remis [illegible] *reftes* des tailles pendant les troubles.

Reste, fe dit auffi de ce qui eft encore en [illegible] n'eft pas ufé, detruit. Cette femme a [illegible] étant jeune, elle a encore de beaux *reftes*. [illegible] malade, il en fent encore quelques *reftes*, [illegible] commoditez. Ces pauvres eftropiez, ces [illegible]nez, font les malheureux *reftes* de la guerre. [illegible] *reftes*, le debris de fon naufrage.

Reste, fe dit auffi au jeu de paume & de [illegible] quelqu'un jouë fi bien, qu'il renvoye [illegible] & que c'eft enfin l'adverfaire qui fait la faute. [illegible]me joue mieux que vous, il vous donnera [illegible] Ils ont joué un beau *refte*, pour dire, [illegible] voyez plufieurs fois l'efteuf. Et on dit figuré[illegible] fens, qu'on a donné le *refte* à quelqu'un, [illegible] a fait une fi vive repartie, qu'il n'a ofé repli[illegible]

Reste, fe dit figurément en chofes fpiritue[illegible]les. Ce libertin a encore un *refte* de [illegible] fcience. Quand un devot peche, il dit qu[illegible] du vieil homme, de la nature corrompue, [illegible] n'eft pas vigoureux, mais il a du courage [illegible]

Reste, fe dit adverbialement en ces phras[illegible] au furplus, au demeurant, au delà. Au [illegible]vez rien à craindre. Au *refte* vous n'eftes [illegible] que ce foit. Au *refte* je n'ay rien à vous dire. [illegible] eft honnefte homme. Il fert auffi de [illegible] dire, De plus, outre cela. On dit auffi, [illegible]me eft en *refte*, pour dire, qu'il doit, [illegible] meure de payer, qu'il a confommé une [illegible]

Reste, fe dit proverbialement en ces [illegible] on voit venir quelque importun en une [illegible] dit, Voicy le *refte* de noftre écu. On [illegible] méchant homme, que c'eft un *refte* de [illegible] merité d'eftre pendu; & à une femme [illegible] *refte* des laquais, des filous. On [illegible] *refte*, coucher de fon *refte*, pour dire, [illegible] effort, un coup de defefpoir, hafarder [illegible] d'un avare, qu'il donne un fou à douze [illegible] qu'il demande fon *refte*.

RESTEINDRE. v. act. & redupl. [illegible] nouveau. Cet incendie s'eft rallumé deux ou [illegible] on a eu du mal à le *refteindre*. Quand on [illegible] de la concupifcence fe rallume, il faut le *refteindre* [illegible] des jeufnes & mortifications.

RESTENDRE. v. act. & redupl. Eftendre [illegible]veau. Ce linge n'eft pas fec, il le faut reftendre [illegible] cordes, il le faut *reftendre*, repaffer fur la planche.

RESTER. v. n. Avoir du furplus, quelque [illegible] refte. Qui de dix ofte fept, *refte* trois. Il [illegible] *refté* du difner. Cette armée a été entierement [illegible] il n'en eft *refté* que celuy qui en a apporte la [illegible] Il *refte* à traitter le dernier point de cette queftion. [illegible]perance du falut eft le feul bien qui refte aux [illegible] baftiment eft *refte* en fon entier depuis tant de [illegible]

Rester, fignifie auffi, Demeurer en un lieu. [illegible] creu que cet Ambaffadeur reviendroit bientoft, [illegible] eu ordre de *refter*. Son bagage eft *refté* par les [illegible]

à cause du mauvais temps. Sa maladie l'a obligé de *rester* au lit tout le temps.

RESTER, en termes de Finances signifie aussi, Estre en reste. Il luy *reste* tant à payer des années precedentes. Le mot de *rester* vient, selon Menage, du Latin *restare*, qu'on a dit pour *permanere*.

RESTIF, IVE. adj. Qui s'arreste, ou recule, au lieu d'avancer. Il se dit proprement des bestes de monture. Un cheval *restif*, une mule *restive*. On appelle au manege un cheval *restif*, qui est malicieux, rebelle, qui veut aller où il luy plaist, & quand il luy plaist. Regnier a dit dans ses Satyres :

L'eschine j'allongeois comme un asne *restif*.

Ce mot vient du Latin *restivus*. Menage.

RESTIF, se dit aussi figurément des hommes qui refusent de faire quelque chose, qui la font de mauvaise grace, & malgré eux. On aura de la peine à faire cet accommodement, car c'est un plaideur qui est fort *restif*. Un cœur rebelle à l'amour a beau faire le *restif*, à la fin il passe carriere.

RESTITUER. v. act. Restablir quelqu'un en la possession de ce qui luy appartient, luy rendre ce qu'on luy a pris, ou detenu injustement. Cet exilé a été rappellé, & *restitué* en toutes ses charges & dignitez. On a cassé l'arrest de condamnation donné contre luy, on l'a *restitué* en sa bonne fame & renommée, on luy a *restitué* tous ses biens confisquez. On condamne les injustes detenteurs d'une terre, d'un Benefice, à en *restituer* les fruits. Un voleur, un usurier, doivent *restituer* les biens mal acquis; autrement point d'absolution, point de salut.

Restituer en entier, se dit au Palais des jugements qui se rendent pour casser des actes où il y a eu des lesions, ou des nullitez, lesquels remettent les parties au même état où elles étoient auparavant. On *restituë* les mineurs contre les actes passez en minorité, non pas comme mineurs, mais comme lesez. On *restituë* les majeurs contre une vente, quand il y a eu lesion enorme & d'outre moitié de juste prix. On *restituë* une partie contre un arrest, quand elle a de bons moyens de requeste civile. On *restituë* les Religieux contre leurs vœux, quand ils reclament dans les cinq ans avec juste cause.

RESTITUER, signifie aussi, Restablir un passage d'un Auteur, corriger les fautes qui s'y sont glissées avec le temps par l'ignorance des Copistes. Les Scaligers, les Lipses, les Casaubons, les Erasmes, & autres sçavants Critiques du siecle passé, ont bien *restitué*, bien restabli des Auteurs.

RESTITUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RESTITUTEUR. s. m. Il ne se dit gueres que de ceux qui ont restitué & restabli les Auteurs, ou quelques-uns de leurs passages. Les grands Critiques ont été les *restituteurs* des livres anciens. Copernic a été le *restituteur* de l'opinion d'Aristarque.

RESTITUTION. s. f. Action par laquelle on restituë, on restablit. Cet homme a été condamné à la *restitution* des fruits de ce Benefice, dont il a été evincé. La pluspart des biens des chicaneurs est mal acquise & sujette à *restitution*. Les voyes de nullité n'ont point de lieu en France, il faut obtenir en Chancelerie des Lettres de *restitution*, de requeste civile, pour estre restitué contre les contracts, & contre les arrests. Ce Commentateur a bien reüssi en la *restitution* de plusieurs passages de son Auteur.

RESTRECIR. v. act. Voyez *Estrecir*, c'est la même chose, si ce n'est qu'il est quelquefois reduplicatif, lors qu'on estrecit plusieurs fois une chose, qu'on retranche de la largeur. La mer se *restrecit* dans les destroits, à l'Hellespont, au Pas de Calais. Les quais de Paris ont *restreci* la riviere.

RESTRECISSEMENT. s. m. Action par laquelle on rend plus estroit. Il est deffendu de faire aucun *restrecissement* des ruës. Le *restrecissement* de la toile se fait à la premiere lescive, &c.

RESTREINDRE. v. act. & redupl. Estreindre une seconde fois, ou plus fortement. La corde de ce balot s'est laschée, il la faut *restreindre*, la lier plus fort.

RESTREINDRE, signifie aussi, Resserrer, renfermer en un moindre espace. Ce Prince vouloit usurper les terres de ses voisins, mais enfin on l'a *restreint* en de justes bornes. Quand l'eau est *restreinte* entre des montagnes, elle en tombe avec plus de precipitation. Il faut se *restreindre*, se renfermer au cas particulier.

RESTREINDRE, signifie aussi, Retrancher. Cet homme avoit une grande maison, un grand équippage, il a été obligé de se *restreindre* à un petit lieu, à un petit ordinaire.

RESTREINDRE, se dit aussi en Medecine pour dire, Resserrer le ventre. Il y a des remedes pour *restreindre*, & d'autres pour lascher le ventre.

RESTREINDRE, se dit figurément en choses morales. Il faut *restreindre* la licence des mœurs, *restreindre* les privileges dont on abuse. Un Advocat demande acte de ce qu'il *restreint* sa demande à une somme liquide & modique pour sortir d'affaire. C'est une maxime de Droit, qu'il faut estendre les dispositions favorables, & *restreindre* les odieuses.

RESTREINT, EINTE. part. pass. & adj.

RESTRICTIF, IVE. adj. Qui restreint & resserre. On met dans les contracts des clauses *restrictives* qui renferment les dispositions en de certaines bornes. Les exceptions sont *restrictives* des loix & des maximes, elles les renferment en certains cas.

RESTRICTION. s. f. Action par laquelle on restreint, on resserre une chose, on luy donne des bornes plus estroites. Les loix generales souffrent toûjours quelque *restriction*. Les conditions apposées dans les actes portent *restriction*. Les Edits se verifioient autrefois avec *restriction*, modification. Un demandeur peut faire signifier une *restriction* de sa demande. Les faux devotz ont des *restrictions* mentales pour accommoder leur conscience avec leurs interests.

RESTRILLER. v. act. & redupl. Estriller de nouveau. Aprés qu'un cheval est tombé dans l'ordure, il faut le *restriller*; on le *restrille*, quand il a beaucoup travaillé.

RESTRINGENT, ENTE. adj. Terme de Medecine. Qui a la vertu de restreindre, de resserrer le ventre. L'espine-vinette est *restringente*.

RESTUDIER. v. act. & redupl. Estudier de nouveau. Il avoit oublié sa Philosophie, il a fallu la *restudier* pour estre Maistre aux Arts. Cet écolier a été longtemps débauché, il commence à *restudier*, il se rapplique à l'estude.

RESTUVER. v. act. & redupl. Estuver plusieurs fois. Pour guerir cette playe, cette inflammation, il les faut *restuver* plusieurs fois le jour.

RESVASSER. v. n. Faire quantité de songes interrompus & extravagans. Ce malade est en danger, il ne fait que *resvasser* toute la nuit. Ce vieillard radote, il ne fait plus que *resvasser*.

RESVE. s. m. Ancien droit & imposition qui se leve sur les marchandises qui entrent dans le Royaume, ou qui en sortent, qu'on a appellé autrefois *jus regni*. On dit ordinairement *resve* & *haut passage*. Du Cange croit que ce mot vient de *roga*, qui signifie *demande*, parce que ce tribut étoit accordé autrefois à la priere des Princes & comme un don gratuit, à cause qu'en vieux François on disoit *ruever* & *reuver*, pour signifier *demander*, *prier*. Voyez *Traitte foraine*, qui

qui est la même chose, où ces mots sont expliquez.

Resve. f. m. Songe. Ce mot est vieux, & ne se dit gueres que des songes des malades qui ont le cerveau alteré.

RESVER. v. n. Faire des songes extravagans, & particulierement quand on est malade, ou en delire. On craint dans la fievre le transport au cerveau, quand le malade commence à *resver*. Ce mot vient de *repuerare*, ou *repuare*, selon Menage.

Resver, se dit aussi de ceux qui en veillant font ou disent des extravagances. On a dit d'Homere, qu'il *resvoit* quelquefois. Estes-vous fou, *resvez-vous*, de vouloir soustenir cette proposition? L'esprit de ce vieillard est usé, est affoibli, il ne fait plus que *resver* & que radoter. Quand je voy faire ou dire des choses si desraisonnables, il me semble que je *resve*.

Resver, signifie aussi, Estre distrait, entretenir ses pensées. Il y a des gens qui *resvent* au milieu d'une compagnie, qui ne songent point à ce qu'on dit, qui *resvent* à toute autre chose. Les amants se plaisent à *resver* dans un lieu solitaire, pour entretenir leurs pensées.

Resver, signifie aussi, Appliquer serieusement son esprit à raisonner sur quelque chose, à trouver quelque moyen, quelque invention. Ce probleme est difficile à resoudre, il y faut long temps *resver*. Cette enigme est si obscure, qu'elle donnera bien à *resver*. Il a bien fallu *resver* pour trouver tant de belles choses que nous avons dans les arts & dans les sciences.

RESUER. v. n. & redupl. Suer de nouveau. On avoit bien essuyé la sueur de ce malade, il *resue* de nouveau. On fait *resuer* des marons bouillis, des truffes, on les couvre pour faire réduire leur sueur, ou dissiper leur humidité.

RESVERIE. s. f. Songe extravagant, delire, demence. C'est un mauvais signe pour un malade, quand il entre dans la *resverie*.

Resverie, signifie aussi, Action ou proposition desraisonnable, vision. Les Auteurs nous ont donné pour des veritez quantité de leurs *resveries*. C'est une *resverie* de croire à toutes les vanitez de la divination.

Resveries, se dit aussi des meditations, des applications d'esprit. Les Poëtes nous ont fait part de leurs doctes *resveries*. Les amants se plaisent à s'entretenir tout seuls de leur amour, de leurs douces *resveries*.

Resveur, euse. adject. Qui resve, qui dit ou fait des choses extravagantes. Il ne faut pas prendre garde à ce vieux *resveur*, il ne sçait ce qu'il dit. Celuy qui propose une telle entreprise est un *resveur*.

Resveur, se dit aussi d'un esprit distrait. Les humeurs melancholiques font les esprits *resveurs* & bourrus. Le mauvais état de ses affaires l'ont rendu *resveur* & pensif.

Resveur, se dit aussi d'un esprit appliqué à quelque meditation, qui tâche à découvrir quelque chose de nouveau dans les arts & les sciences. Il n'y a que les *resveurs* & les songes-creux qui reüssissent à l'invention des machines, à la resolution des problemes.

RESULTAT. s. m. Ce qu'on peut recueillir d'une conference, d'un discours, d'une consultation, ce qui a été conclu ou arresté. Cette Assemblée a été si tumultueuse, qu'elle n'a pû faire aucun *resultat*. Le *resultat* en gros est qu'on est porté à faire la guerre. La conversion de ce Ministre est le *resultat*, le fruit de cette conference.

Resulter. v. act. & n. Naistre d'un discours, d'une action, s'en ensuivre. Cette proposition est absurde, il en *resulte* une contradiction manifeste. Ce sont des propos vains ou vagues dont il ne *resulte* rien, on n'en peut rien recueillir. Toutes les miseres de l'homme *resultent* du peché de nos premiers peres, elles en derivent.

RESUMER. v. act. Terme dogmatique, qui se dit des respondans qui repetent un argument pour y apporter ensuite une solution.

Resumer, signifie aussi, Reprendre sommairement un discours ou sa substance pour le confirmer ou refuter. Dans cette conference le President a repris les points de la harangue qu'on luy a faite, & a répondu à toutes les objections article par article. En [...] bien un procés, il en remet les principaux points.

RESUMPTIF. adj. Terme de Pharmacie. [...] l'epithete qu'on donne à une espece d'onguent propre à refaire & restaurer les personnes [...] gastiantes, & qui dispose le corps [...] tion de la nourriture. On l'appelle en Latin [...]

RESURE. s. f. Terme de Marine, est un [...] avec des œufs de molue pour attirer la sardine.

RESURRECTION. s. f. Nouvelle vie [...] tourne aprés avoir esté mort. La *resurrection* [...] fut un des plus grands miracles du Seigneur. [...] de Pasques est celebrée en l'honneur de la [...] de Jesus Christ. L'Eglise croit la [...] la chair, la *resurrection* des morts, pour [...] gement universel.

R E T.

RET, ou *Rets*. s. m. Filet, lacis de plusieurs [...] jointes ensemble par plusieurs nœuds qui [...] grandes ou de petites mailles. On a des [...] filets de plusieurs façons pour prendre des [...] des oiseaux. L'araignée tend sa toile comme [...] delié pour prendre des mouches.

Les Medecins appellent le *rets admirable*, la [...] cerveau, que quelques Anatomistes modernes [...] couvert être composé de menus filamens [...] escheveau de fil. On l'appelle autrement [...] *choroide*, formé de plusieurs petits rameaux [...] qui sort du ventricule gauche du cœur. [...] *rets admirable* vers le troisiéme ventricule [...] mais les Modernes donnent ce nom au [...] premier & au second ventricule. [...] Neurographie soustient qu'il n'y a point [...] *ble* dans l'homme.

Rets, se dit figurément en Morale, de [...] gements dont on a peine à se developper. [...] pechereste est engagée dans les *rets* de [...] est un *rets* invisible d'où on a peine de [...] velopper.

RETABLE. s. m. Ornement d'[...] menuiserie, dans lequel on enchasse [...] luy sert de bordure. Les tableaux d[...] ou des Chapelles des Eglises, sont [...] dans des *retables*.

RETAILLE. s. f. Rogneures qui [...] rogne ou qu'on taille quelque chose. Il [...] au pluriel en cette phrase, des *retailles* de [...] sont de petits morceaux qui restent, quand [...] les morues, & que mangent les pauvres gens.

RETAILLEMENT. s. m. Action par [...] on taille une seconde fois. On a été obligé [...] *retaillement* de cette vigne à cause de la gelée.

Retailler. v. act. & redupl. Tailler de [...] Lors qu'un Tailleur a mal pris ses mesures, [...] fait un habit, il est obligé de le *retailler*. [...] quefois *retailler* les pierres d'un bastiment.

Retaillé. s. m. Terme de Chirurgie, [...] gens qui pour monstrer qu'ils ne sont point [...] concis, se sont fait r'habiller le prepuce par [...] de Chirurgie, dont on voit la maniere dans [...] Paré. On les appelle en Latin *recutiti*.

RETARDEMENT. s. m. Delay, action [...] fait avec negligence, le plus tard qu'on peut. [...]

porté toutes les chicanes, tous les *retardements* possibles au jugement de ce procés, à ce payement. Les necessitez corporelles ne souffrent point de *retardement*.

RETARDER. v. act. Arrester en sa course, faire venir plus tard. C'est le mauvais temps, c'est le Gouverneur, qui ont *retardé* le Courier. La fiévre de ce malade *retarde* à tous les accés. On a *retarde* l'horloge pour faire achever cette cause. La Lune *retarde* tous les jours de 13. degrez. La maladie du Prince a bien *retardé* ses conquestes. Dans la plus-part des procés il y en a une qui *retarde*, qui empesche son jugement.

RETARDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RETASTER. v. act. & redupl. Taster, manier plusieurs fois. Un Chirurgien *retaste* plusieurs fois pour trouver la veine, pour descouvrir où se forme l'abscés, où est la douleur.

RETASTER, signifie aussi, Gouster de nouveau. Il faut *retaster* plusieurs fois à une sauce, pour voir si elle est faite, si elle est de bon sel. *Retastez* de ce vin maintenant qu'il est esclairci.

RETASTER, se dit figurément en choses morales. Un Orateur doit *retaster* plusieurs fois un mot, pour voir s'il est bon & doux à l'oreille. On ne sçauroit trop *retaster* un ouvrage, le recorriger. Depuis que ce jeune homme a tasté une fois de la guerre, il n'en veut plus *retaster*, y retourner.

RETASTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RETAXER. v. act. & redupl. Taxer de nouveau. On *retaxe* les lettres à la poste, quand le port qu'on a mis dessus n'est pas selon la taxe. On *retaxe* les offices au Conseil, les Lettres en Chancelerie, lors qu'elles ont été taxées trop haut, & que personne ne les veut lever.

RETAXÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RETEINDRE. v. act. & redup. Teindre une seconde fois, passer plusieurs fois par la teinture pour rendre les couleurs plus vives. Il y a des estoffes qu'il faut *reteindre* plusieurs fois, avant que de leur donner une parfaite teinture. Quand on *reteint* les estoffes, il faut les mettre en une couleur plus sombre. Quand l'estoffe teinte en jaune est *reteinte* en bleu, elle devient verte. On fait peu d'estat des habits, des rubans qui sont *reteints*.

RETEINT, EINTE. part. pass. & adj.

RETENDRE. v. act. & redupl. Tendre de nouveau. L'arc a cela de commode, qu'on le *retend* si-tost qu'il est detendu. Dés qu'on a marqué l'assiete du camp, on *retend* les tentes. Il faut de temps en temps detendre & *retendre* les tapisseries pour les conserver.

RETENDU, UË. part. pass. & adj.

RETENIR. v. act. & redupl. Tenir encore une fois. Il s'est sauvé des prisons des ennemis, s'ils le *retiennent*, s'ils le rattrapent, ils luy feront bonne chere. Je voudrois bien *retenir* ma parole, mon argent.

RETENIR, signifie aussi, Ne pas lascher, ne pas laisser eschapper. Cet homme ne peut pas *retenir* son urine. Les Pescheurs de perle *retiennent* tres-long-temps leurs haleines dans l'eau. La terre glaise *retient* l'eau. Les Procureurs *retiennent* les sacs des parties jusqu'à ce qu'ils soient payez. Tant qu'on *retient* le bien d'autruy, on ne peut obtenir d'absolution. Un Geolier ne peut *retenir* un prisonier pour les gistes & geollages. C'est un grand peché de *retenir* le salaire des serviteurs & mercenaires.

On dit en ce sens, Donner & *retenir* ne vaut, suivant le 273. Art. de la Coûtume de Paris, lors qu'on donne d'un côté, & qu'on *retient* de l'autre, qu'on n'abandonne point le titre de sa possession. On peut pourtant *retenir*, ou reserver un usufruit, lors qu'on fait une donation; *retenir* une pension, quand on resigne un Benefice; *retenir* plusieurs denrées, quand on fait des baux; *retenir* des servitudes, quand on fait des alienations, &c.

RETENIR, signifie aussi, Empescher qu'une chose ne tombe, l'arrester. Il faut *retenir* cette charpente avec des liens de fer, *retenir* cette voute par des arcsboutans, *retenir* l'eau avec une digue, une chaussée, des escluses. On *retient* les vaisseaux avec des cordes & des ancres. Il seroit tombé dans l'eau, si je ne l'eusse *retenu* par le bras. Un homme qui se noye se *retient* à tout ce qu'il peut. Le cavalier s'est *retenu* aux crins, & sans cela il fust tombé. Je ne sçay qui me *retient* que je ne luy aille faire insulte. La peur des supplices n'est pas suffisante pour *retenir* des malfaiteurs.

RETENIR, signifie aussi, Donner ou prendre des asseurances, avoir des engagements à faire quelque chose. Le Roy donne des brevets de retenuë pour les gens qu'il *retient*, qui sont engagés à son service. Cette femme a *retenu* une Nourrice, une Sage-femme, pour quand elle sera accouchée. On donne des erres au coche pour y *retenir* place. J'ay *retenu* une maison pour Pasques, je m'en suis asseuré. On dit aussi, J'y *retiens* part, quand quelqu'un trouve quelque chose en la presence d'un autre: Je *retiens* croix, quand on jouë à croix, ou à pile.

RETENIR, se dit en parlant des juments, des vaches & autres femelles qui ont conceu à l'approche du masle. Ces cavales ne *retiennent* point, c'est à dire, sont steriles.

RETENIR, en termes de Palais signifie, Donner un jugement de retention, par lequel une Cour *retient* la connoissance d'une cause qui luy a été renvoyée, soit par le Conseil, soit en vertu de committimus, ou d'assignations données à la requeste des privilegiez. La premiere procedure qu'on fait sur un renvoy, c'est de *retenir* la cause renvoyée.

RETENIR, signifie encore, Conserver quelque qualité qu'on a euë autrefois. On a beau se transplanter, on *retient* toûjours l'accent du pays, & souvent les mœurs. Ce vin a *retenu* le goust du terroir, le goust du fust. Les venins ont beau estre preparez, ils *retiennent* quelque chose de leur malignité. Les bestes feroces apprivoisées *retiennent* toûjours leur naturelle ferocité.

RETENIR, se dit figurément en choses spirituelles & morales. La memoire *retient* les idées des choses qu'on luy a confiées. Il ne peut rien *retenir* par cœur. Les justes sont plus *retenus* par l'amour que par la crainte, quand ils s'abstiennent de pecher. Il faut *retenir* & reprimer les mouvements de sa colere.

RETENU, UË. part. pass. & adj.

On appelle un homme *retenu*, celuy qui est reservé en ses paroles & en ses jugements, qui ne donne point son advis temerairement, qui est discret, sage & posé en ses actions, en son maintien.

On appelle au Manege un cheval *retenu*, ou *escouteux*, qui ne part pas franchement de la main, qui saute au lieu d'advancer, qui se fait trop solliciter pour aller en avant.

RETENTER. v. act. & redupl. Faire une seconde tentative. Il a *retenté* plusieurs fois de rentrer dans sa charge, il n'en a pû venir à bout. On a souvent *retenté* d'aller en Orient par le Nord, mais cela n'a pas succedé. Beaucoup d'experiences n'ont pas reüssi la premiere fois, & ont eu un bon succés, quand on les a *retentées* & reiterées.

RETENTIF, IVE. adject. Terme dogmatique. Qui retient. L'ancienne Philosophie connoissoit une faculté *retentive*. Il y a des muscles *retentifs* à l'anus & au cou de la vessie, que les Medecins appellent *sphincteres*.

RETENTION. s. f. Reserve. Il a donné tous ses biens à son fils avec la clause de *retention* de l'usufruit. On peut resigner un Benefice avec *retention* de pension, mais non pas avec *retention* de tous les fruits, si ce n'est par une grande grace du Pape.

RETENTION, en Medecine, se dit des excrements ou mauvaises humeurs qui ne peuvent sortir du corps. Une *retention* d'urine est fort douloureuse & dangereuse. C'est une *retention* & un amas de mauvaises humeurs qui est cause de cette maladie.

RETENTION, se dit aussi de ce qu'on garde, qu'on retient, qu'on ne veut pas rendre. Un Procureur a action pour ses frais, mais il ne doit pas user de *retention* des titres, si ce n'est des papiers qui concernent la procedure. On a droit de *retention* sur une chose donnée en nantissement jusqu'à ce qu'on soit payé.

RETENTION, en termes de Palais, est un jugement par lequel les Juges extraordinaires ou commis retiennent la connoissance de la cause pardevers eux. Il faut juger la *retention* avant toutes choses au Conseil Privé, au Grand Conseil, aux Requestes de l'Hostel & du Palais. On donne des arrests de *retention* dans les Chambres du Parlement, quand les affaires leur sont renvoyées extraordinairement par le Conseil.

RETENTIR. v. n. Reflechir & redoubler le son. Un lieu vouté & qui n'est point tapissé *retentit* bien plus qu'un autre. Les bois, les cavernes *retentissent*, forment des échos.

RETENTIR, se dit figurément des loüanges données par plusieurs personnes. Toute l'Europe *retentit* des loüanges de ce Prince. Un Poëte se vante de faire *retentir* par tout l'Univers la gloire de son Mecenas.

RETENTISSANT, ANTE. adj. Qui retentit. Les tonnerres dans les pays de montagnes font un bruit *retentissant* & espouvantable.

RETENTISSEMENT. s. m. Redoublement ou reflexion de son. Il y a des lieux sourds & sans *retentissement*.

RETENTUM. s. m. Terme du Palais, & purement Latin, qui se dit d'une reserve que fait une Cour Souveraine, apposée au bas de la minutte d'un arrest. Elle porte moderation de la peine d'un accusé, ou quelque autre intention des Juges. Dans les grandes executions il y a souvent un *retentum*, que le criminel sera estranglé auparavant un plus grand supplice. Quelquefois on ne donne qu'un adjournement personnel, mais il y a un *retentum*, que l'accusé sera arresté à la comparution.

RETENTUM, se dit aussi des pensées qu'on a dans l'esprit qui contrarient, ou qui alterent les conventions qu'on stipule. Il y a de certains esprits cauteleux avec lesquels il fait dangereux de traitter, qui ont toûjours quelque *retentum* dans l'ame.

RETENUE. s. f. Sagesse, modestie, prudence & discretion en ses paroles, en ses jugements, en ses actions. Il faut parler des choses saintes, des affaires des Princes avec grande discretion & *retenüe*. La modestie & la *retenue* sont bienseantes à la jeunesse. Il faut avoir la *retenüe*, la prudence de ne pas juger temerairement de ce qu'on ne connoist pas bien.

On appelle brevet de *retenüe*, celuy que le Roy accorde à un Officier qui entre en charge, pour la conserver aprés sa mort à ses heritiers, ou une partie de son prix.

RETENÜE, en termes de Jurisprudence feodale, est le droit qu'a le Seigneur de retenir le fief ou heritage mouvant de luy, quand il est alienė par le vassal, en remboursant le prix de la vente à l'acquereur. Plusieurs Coûtumes donnent le droit de *retenüe* au Seigneur par puissance de fief.

RETENÜE, chez les Artisans, se dit aussi d'une chose ferme & stable, qui sert à en retenir & à en arrester une autre. Cette piece de charpente n'a garde de se dementir, car elle a une *retenüe* dans le gros mur.

RETICENSE. s. f. Figure de Rhetorique, par laquelle on fait une mention legere d'une chose, & on la fait entendre, en disant qu'on veut l'obmettre, & qu'on n'en veut point parler. Je ne diray rien de la noblesse de ses ancestres; je ne m'arresteray point à parler de son courage, je veux seulement loüer sa pieté. Voilà une *reticense*.

RETINE. s. f. Terme d'Optique & d'Anatomie. C'est une des tuniques de l'œuil, qu'on met la cinquiéme en ordre, & qu'on appelle aussi *retiforme* ou *reticulaire*, parce qu'elle est faite en forme de rets. [illegible] de la substance moelleuse du nerf optique dilaté. [illegible] pourquoy elle est molle & blanche, & ressemble [illegible] la cervelle delayée, ou à du papier huilé, & de [illegible] transparence de la corne des lanternes. C'est en ce[tte] partie que se fait la vision, ou l'impression des [ima]ges, des objets, par le moyen des rayons de lumiere qui partent de chaque point de l'objet, qui se [illegible] dans le crystallin, & se vont peindre au fond de l'œil sur la *retine*. On fait des *retines* de papier huilé, ou [de] glace depolie dans des yeux artificiels, qui montrent clairement & sensiblement comment se fait l'action de la veue, & tournent en ridicule l'opinion de [illegible] Anciens, qui croyoient qu'elle se faisoit par certains rayons.

RETIRADE. s. f. Terme de Guerre. C'est [un re]tranchement qu'on fait sur un bastion ou en un autre endroit, où il y a assez de terrain pour le disputer [pied à] pied à l'ennemi. Quand on a fait breche à un [illegible] les ennemis peuvent faire une *retirade*, une autre fortification par derriere.

RETIRATION. s. f. Terme d'Imprimerie [illegible] se dit du costé opposé à celuy qui vient d'estre [illegible] quand on le tire.

RETIREMENT. s. m. Action de ce qui [illegible] qui se raccourcit. Il ne se dit gueres que d'un [illegible] d'une contraction de nerfs.

RETIRER. v. act. & redupl. Tirer une [illegible] faire une seconde descharge. Il se dit souvent avec [le] nom personnel, & signifie, Reculer, se [illegible] quartier. On fait *retirer* le peuple, la foule, [illegible] passer le Prince. Les anciens Hermites [illegible] dans les deserts. Les Seigneurs mescontens [illegible] *rez* de la Cour. Heureux est celuy qui se [illegible] vice, de la desbauche. J'ay attendu qu'il [illegible] tout son monde fust *retiré*. Cette femme [illegible] minuit chez elle. On dit aux valets [illegible] *Retirez* vous. On dit aussi, que la riviere [illegible] qu'elle descroist; que la mer se *retire*, [illegible] On dit aussi, que les ennemis se *retirent*, [illegible] decampent & reprennent le chemin [illegible] leurs places, ou qu'ils s'esloignent de l'[illegible] vient du Latin *retrahere*.

On dit en ce sens, qu'un homme est bien [illegible] demeure chez luy clos & couvert, & [illegible] ni frequenter personne. On dit aussi, [illegible] *retiré*, lors qu'il est marié, qu'il ne [illegible] de garçon. Dans les villes de guerre il [illegible] monde se *retire*, s'enferme en sa maison, [illegible] sonne le couvre-feu.

RETIRER, signifie aussi, Donner retraite [illegible] La veuve qui *retira* le Prophete Elisée en [illegible] compensée. Ce Prince donne asyle aux [illegible] *retire* en son Hostel. On fait un Hospital General [illegible] y *retirer* tous les pauvres. On fait murer les [illegible] scandale, où on *retiroit* toutes sortes de [illegible] mauvais train.

RETIRER, signifie aussi, Degager une chose [illegible] où elle estoit engagée. Il avoit mis ses meubles [illegible] il les a *retirez* avec bien de la peine. Il a *retiré* [illegible] qu'il avoit sur la Place. Il a *retiré* son ami de [illegible] payant pour luy. Ce brave estoit engagé bien avant [par]mi les ennemis, mais ses camarades l'en ont *retiré*. [illegible] poulmonique a la poitrine engagée, il ne sçauroit [reti]rer son haleine. Il avoit engagé sa parole, mais [il l'a] *retirée*, il est libre.

RETIRER, signifie aussi, Arracher avec peine. [illegible] on encloüe un canon, on ne peut *retirer* le clou. On [a] trouvé le moyen de *retirer* les canons du fond de la mer. Il faut *retirer* la balle d'une playe pour la penser.

RETIRER, se dit aussi des choses qui sont de [illegible]

Il *retire* tant du loüage de sa maison, de son moulin, de sa metairie. Il ne peut rien *retirer* de ses dettes. Quel avantage *retirerez*-vous de ce procedé malhonnête? que vous en revient-il.

Les Imprimeurs disent qu'ils *retirent*, lors qu'ils ostent les mots imprimés en couleur pour y remettre des quadrats.

RETIRER, en termes de Palais signifie aussi, Rentrer en possession d'une terre alienée: ce qui se fait par diverses sortes de retraits, feodal, conventionel, retrait lignager, ou retrait ecclesiastique, qui sont expliquez à leur ordre. Le Roy *retire* de temps en temps son Domeine aliené.

RETIRER, signifie aussi, Se retrecir. Dans la grande secheresse le bois se *retire*, il laisse des ouvertures dans les cloisons. La toile neuve se *retire* à la lescive. Le cuir & le parchemin se *retirent*, quand on les approche du feu. Les nerfs & les muscles se *retirent*, quand la chaleur se concentre, se *retire* au dedans.

RETIRER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Quand Dieu *retire* ses graces, il abandonne le pecheur à son sens reprouvé. Ce favori seroit bientost détruit, si le Prince *retiroit* la main qui luy sert d'appuy. Il a bien *retiré* de la gloire de cette action.

RETIRER, se dit proverbialement en cette phrase: *Retirer* son épingle du jeu, pour dire, Se desgager adroitement d'une entreprise, d'une societé ruineuse.

RETIRÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RETOISER. v. act. & redupl. Remesurer avec la toise, toiser de nouveau. Quand on nomme de nouveaux Experts pour faire un second rapport, il faut qu'ils *retoisent* les ouvrages tout de nouveau.

RETOMBER. v. n. & redupl. Tomber une autre fois. Il a les jambes si foibles, qu'il n'est pas si-tost relevé, qu'il *retombe*.

RETOMBER, signifie quelquefois simplement, Cheoir. L'eau élevée dans des jets de fonteine *retombe* aussi-tost. Les vapeurs que le Soleil éleve de la terre *retombent* en pluye, aussi-bien que celles qui sont élevées dans un alembic. Quand on a fait une querelle à son Juge, il ne faut pas *retomber* entre ses mains.

RETOMBER, signifie encore, Tomber d'un autre côté. Cette fluxion qu'on avoit détournée du bras droit, est *retombée* sur le gauche.

RETOMBER, se dit aussi en parlant des recheutes des maladies. Il étoit convalescent, mais il est *retombé* pour la seconde fois. Le quinquinna guerit la fiévre, mais on *retombe*, elle reprend au bout d'un certain temps.

RETOMBER, se dit figurément en choses morales. La fragilité humaine fait qu'on *retombe* souvent dans les mêmes vices dont on se croyoit gueri. Il faut *recourir* à la penitence, dés qu'on est *retombé*.

RETOMBER, se dit aussi de ce qui par un contre-coup tombe sur une autre personne, ou sur soy-même. Les condamnations qui interviendront contre moy *retomberont* sur mes garents, sur mes cautions. Les medisances, les calomnies *retombent* souvent sur les auteurs. Cette fille qu'il avoit mise en Religion luy est *retombée* sur les bras par la ruine du Monastere. On dit proverbialement, que qui crache contre le Ciel, il luy *retombe* sur le visage, pour dire, qu'il ne se faut point prendre au Ciel des malheurs qui nous arrivent.

RETOMBÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RETOMBÉE. s. f. se dit en Architecture des pentes ou cheutes qui se trouvent dans les membres d'un bastiment, comme celle des reins d'une voute.

RETONDRE. v. act. & redupl. Tondre de nouveau. Il faut *retondre* tous les ans le bois des parterres, les pallissades; *retondre* les brebis. On *retond* toutes sortes de drapperies.

Les Sculpteurs appellent fers à *retondre*, certains outils qui leur servent pour finir & polir leurs ouvrages, à repasser dans leurs moulures.

RETORDEMENT. s. m. Terme de Manufacture, qui se dit des soyes qu'il faut retordre. Les soyes fines doivent avoir six points de *retordement*, qui est 20. sous 14. & les communes de point sur point, qui est de 16. sur 16. & 14. sur 14.

RETORDRE. v. act. Assembler plusieurs filets de fil, de soye, de laine, pour les redoubler, les rendre plus forts, & en faire une espece de corde. Les guipures sont des dentelles de fil *retors*, de soye *retorse*.

On dit proverbialement, qu'on donnera bien du fil à *retordre* à quelqu'un, pour dire, qu'on luy donnera bien de la peine, qu'on luy fera des affaires dont il aura de la peine à se desmesler.

RETORS, ORSE. part. pass. & adj.

RETORQUER. v. act. Se servir contre quelqu'un du même argument qu'il a fait, faire voir qu'il a la même force contre luy. Corax le Rhetoricien *retorqua* l'argument que luy faisoit son disciple contre luy-même.

RETORQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RETORTE. s. f. Vaisseau de Chymie, de verre ou de terre, qui a un bec recourbé pour se joindre au recipient. On pose la *retorte* sur le feu pour faire plusieurs operations de Chymie.

RETOUCRER. v. act. & redupl. Toucher de nouveau. Ce cheval a été plusieurs fois *retouché* par le Mareschal pour le guerir du farcin.

RETOUCHER, se dit plus souvent au figuré, d'un ouvrage, d'un tableau, d'une statuë, d'un marbre. Il faut *retoucher* plusieurs fois une harangue, un Poëme, avant que de les faire voir au public, pour dire, les polir, les recorriger. Un Peintre n'est jamais content de son tableau, il y *retouche* toûjours.

On dit aussi, qu'un tableau n'est que *retouché*, quand un sçavant Peintre a mis la derniere main à un tableau qui aura été fait sur son dessein par son éleve. On dit aussi, qu'une planche a été *retouchée*, quand on y a repassé le burin, parce qu'elle étoit un peu usée.

RETOUR. s. m. Voyage qu'on fait pour revenir au lieu dont on étoit parti. On paye aux Couriers les frais de leur *retour*, aussi-bien que de leur voyage. Je suis sur mon *retour*, je viens prendre congé de vous. J'ay été plus heureux en allant que dans mon *retour*.

RETOUR, se dit aussi de l'arrivée de celuy qui a achevé son voyage. Tous ses amis le sont venus saluer à son *retour*, à sa descente de cheval; on l'a felicité sur son heureux *retour*.

RETOUR, est aussi un mot reduplicatif de *tour*. Il y a dans ce labyrinthe plusieurs tours & *retours*. On se perd dans cette forest, dans cette carriere, à cause des *retours* frequents qu'on y trouve. On fait dans les mines & dans les tranchées plusieurs *retours*, plusieurs coudes & obliquitez, afin qu'elles ne soient pas veuës & enfilées par ceux de la place.

On appelle aussi *retour* en Architecture, un membre d'un bastiment qui a deux faces, comme sont les corniches & chapiteaux des colomnes isolées.

RETOUR, se dit aussi de ce qui commence à deperir, à s'user, à diminuer de valeur. Il faut vendre les bois, avant qu'ils soient sur le *retour*.

RETOUR, en ce sens se dit figurément en choses morales. La jeunesse se passe, est sans *retour*, ne revient jamais. La faveur de ce Ministre decline, elle est sur son *retour*. Une femme qui a 40. ans est sur le *retour*. Les grandes Monarchies ont leur accroissement, & ensuite leur *retour*, leur declin. S'il quitte une fois la Cour, ce sera sans espoir de *retour*. Ce Prince est ferme dans ses resolutions, il n'y a point de *retour* avec luy.

RETOUR, en termes de Palais, se dit de ce qui est sujet

jet à reverſion. Il y a des doüaires prefix qui ſont ſans *retour*. Les apanages ſont donnez à la charge du *retour*, à faute d'hoirs malles.

RETOUR, ſe dit des choſes auſſi-bien que des perſonnes. Le *retour* du printemps renouvelle la nature. Les oiſeaux chantent au *retour* de l'aurore. Au *retour* d'une maladie il faut vivre ſobrement. On trouve ſur cette route des chevaux & des carroſſes de *retour*, qui s'en vont à vuide. Toutes les choſes du monde ont leurs revolutions & leurs *retours*.

RETOUR, eſt auſſi un ſupplément de prix, quand on troque des choſes d'inegale valeur. Maynard a dit dans une Epigramme:

> Pour ſe troquer avec un Prince,
> Il demanderoit du *retour*.

Un troc de Gentilhomme ſe fait but à but, & ſans demander de *retour*. On doit des droits ſeigneuriaux dans les partages, quand il y a ſoute, quand on donne de l'argent de *retour*.

RETOUR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. A beau jeu beau *retour*, pour dire, qu'on aura ſa revanche. On dit auſſi, qu'on eſt ſage au *retour* des plaids, pour dire, qu'on fait des reſolutions de ne plus plaider à l'advenir. On dit auſſi, que le *retour* vaudra pis que Matines, pour dire, que le ſuccés d'une choſe ne ſera pas heureux.

RETOURNE. ſ. f. Terme du jeu du Berlan, de l'Homme, & de la Triomphe. C'eſt la carte qu'on découvre ſur le talon des cartes. La *retourne* ou la triomphe eſt de cœur. Les bons joüeurs condamnent le tricon de *retourne*.

RETOURNER. v. act. n. & redupl. Faire le tour, revenir au lieu dont on eſt parti. La circulation du ſang fait que le ſang *retourne* dans le cœur pluſieurs fois par jour. Souvien toy, homme, que tu es pouſſiere, & que tu *retourneras* en pouſſiere. L'amour de la patrie fait qu'on *retourne* toûjours en ſon pays. Il s'en eſt *retourné* comme il étoit venu.

RETOURNER, ſignifie encore, Aller une ſeconde fois, ou pluſieurs autres en quelque lieu. Tavernier a *retourné* ſix fois dans les Indes. Cet eſcadron a *retourné* trois fois à la charge: ce qui ſe dit auſſi au figuré, lors qu'on importune quelqu'un, qu'on luy demande pluſieurs fois une même choſe.

RETOURNER, ſignifie encore, Tourner une choſe de divers coſtés. Ce Juge a tellement tourné & *retourné* ce criminel, qu'il a découvert la verité. Je n'ay fait que me *retourner*, & je n'ay plus trouvé ce que j'avois laiſſé ſur la table. Il a *retourné* ſon manteau pour ſe déguiſer. On fait *retourner* ſes habits par bon meſnage. La conſtance de Saint Laurent luy fit dire à ſes bourreaux, qu'il étoit aſſez grillé d'un coſté, qu'ils le *retournaſſent* de l'autre.

RETOURNER, ſe dit abſolument au jeu du Berlan, de l'Hombre, &c. Il *retourne* de pic, de carreau.

RETOURNER, ſignifie quelquefois, Changer de Religion. Il étoit Catholique, il s'eſt *retourné*. Il a été en divers lieux, il s'eſt *retourné* pluſieurs fois. En ce ſens il eſt bas.

RETOURNER, ſe dit figurément en choſes morales. On promet à ſon Confeſſeur de ne plus *retourner* à ſes fautes, mais on ne luy tient point parole.

RETOURNER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Retourner* à ſes moutons, c'eſt reprendre ſon diſcours au lieu où on en étoit demeuré. C'eſt le ventre de ma mere, je n'y *retourne* plus, ſe dit d'une choſe qu'on ſe repent d'avoir faite. On dit auſſi, *Retourner* à ſon vomiſſement, pour dire, Retomber dans la même faute dont on s'étoit repenti. On dit auſſi, quand on *retourne* ſon linge, qu'on fait la leſcive du Gaſcon.

RETOURNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RETRACER. v. act. & reduplicatif. Tra[illegible] ſeconde fois. Ce deſſein qui n'étoit qu'en crayon [illegible] effacé, il le faut *retracer* de nouveau.

RETRACER, ſignifie auſſi figurément, R[illegible] la memoire, luy renouveller l'idée des choſes [illegible] On a *retracé* à cet ingrat toutes les graces qu'il [illegible] ſon bienfaicteur. Il n'eſt point beſoin de [illegible] venir des injures, elles ſont trop bien emp[illegible] la memoire.

RETRACÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RETRACTATION. ſ. f. Action par [illegible] ſe dédit de ce qu'on a dit, ou écrit. On [illegible] dre les Auteurs qui ont fait des livres cenſurez, [illegible] ſont une *retractation* publique.

Il y a un livre des *Retractations* de St. Auguſtin: [illegible] veut pas dire, qu'il ſe ſoit retracté ou dedit, [illegible] a traitté une ſeconde fois la même matiere.

RETRACTER. v. act. & n. Se dédire d'u[illegible] tion qu'on a avancée, revoquer un acte qu[illegible] Il y a eu bien des Heretiques qui ſe ſont re[illegible] pluſieurs propoſitions qu'ils avoient ſoutenu[illegible] Auteur a été obligé de ſe *retracter* dans la ſe[illegible] tion.

RETRACTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RETRACTION. ſ. f. Terme de gu[illegible] *retraction* des nerfs oſte l'uſage des membres.

RETRAIRE. v. act. Terme de J[illegible] Françoiſe. Retirer un heritage des mains [illegible] reur. La plus-part des Couſtumes permettent [illegible] gers de *retraire* les anciens propres, pour co[illegible] terres dans leur famille. Les Seigneurs peuv[illegible] par puiſſance de fief. Ce mot vient du La[illegible] *here*.

RETRAIT. ſ. m. Action par laquelle on retire [illegible] tage alienė. Le *retrait* conventionel [illegible] s'exerce en vertu d'une ſtipulation appoſée [illegible] tract de vente, portant faculté de remeré [illegible] temps. *Retrait lignager*, ſe dit quand un lignager [illegible] des mains d'un tiers acquereur un ancien propre [illegible] mille vendu par ſon parent. *Retrait* [illegible] qu'exerce un Seigneur dominant, qui par [illegible] fief a droit de retirer un heritage vendu [illegible] Le *retrait* des biens eccleſiaſtiques [illegible] s'exerce en vertu de la faculté que le Roy [illegible] l'Egliſe de rentrer dans les biens qui en [illegible] nez pour les ſubventions. Le *retrait* [illegible] des fruits de la Seigneurie, & on n'eſt [illegible] nir le fief retiré au fief dominant. Le [illegible] feodal ne peut être cedé. Le premier [illegible] *trait* eſt preferé à un autre parent, [illegible] proche.

RETRAIT, ſignifie auſſi un privé, le [illegible] charge le ventre. Un Cureur de *retraits*.

RETRAYANT, ANTE. adj. Qui exerce [illegible] en retrait. Le *retrayant* eſt obligé de faire [illegible] les en tous les actes & appointemens de la cour.

RETRAIT, AITE. adj. En termes de B[illegible] dit des pieces retirées qui n'avancent pas juſqu[illegible] de l'Eſcu. Il porte d'or au pal *retrait* d'argent. [illegible] particulierement de ces pieces, quand d'un coſté [illegible] ment elles ne touchent pas les bords de l'Eſcu.

RETRAITTE. ſ. f. Commandement de faire [illegible] action par laquelle on ſe retire. Le General a [illegible] dé la *retraitte*, il a fait ſonner la *retraitte*. On [illegible] l'habileté d'un General dans les *retraittes*. La [illegible] des dix mille de Xenophon a été eſtimée de tout [illegible] quité.

RETRAITTE, eſt auſſi le ſignal qu'on donne dans [illegible] villes de guerre & bien policées, pour ordonner [illegible] ſoldats & aux bourgeois de ſe retirer dans leurs logis. [illegible] tambour a ſonné la *retraitte*. On ſonne pareillement [illegible] *retraitte*

retraitte chez les Religieux. A l'heure de la *retraitte* chacun doit rentrer dans le dortoir.

On dit figurément, qu'un homme se bat en *retraitte*, quand il est vieux, quand il se retire des emplois, des affaires, ou du commerce du monde.

RETRAITTE, signifie aussi, Maison, logis où on demeure. Il s'en est voulu retourner à sa terre, car il n'avoit point de *retraitte* à Paris. Ses amis sont obligez de luy donner *retraitte*. Il s'est basti une petite *retraitte* à la campagne pour y vivre en repos dans la solitude.

RETRAITTE, se dit aussi d'une separation du commerce du monde pendant un certain temps pour vacquer à la pieté, pour se preparer à celebrer une Feste, ou à recevoir des Ordres Sacrés. Les Evêques qu'on va sacrer, les aspirans aux Ordres, sont obligez de faire une *retraitte* de dix jours pour s'y preparer. Les devots ont accoustumé de se mettre en *retraitte* pour solemniser les grandes Festes.

RETRAITTE, signifie aussi un asyle, un lieu de refuge où on se met en seureté. Cette place est une bonne *retraitte* où se peut sauver le debris d'une armée. Ce chasteau est une *retraitte* de voleurs. Ce havre est une bonne *retraitte* aux vaisseaux poursuivis, ou battus de l'orage. Son gouvernement est une bonne *retraitte* en cas de disgrace. Au jour du Jugement où sera la *retraitte* des criminels?

RETRAITTE, en Maçonnerie, ou *relais*, est un petit espace qu'on laisse sur l'épaisseur d'un mur, ou d'un rempart, à mesure qu'on l'éleve. On fait deux ou trois *retraittes* en élevant de gros fondemens. Les parapets sont toûjours bastis en *retraitte*. On laisse un petit espace sur le mur d'une ville, qu'on appelle autrement le *pas de la souris*, *la berme*, &c.

RETRAITTER. v. act. & redupl. Traitter une seconde fois. Cet Auteur n'avoit traitté cette matiere qu'en passant, mais il l'a *retraittée* & épuisée dans un second Volume.

RETRAITTES, en termes de Marine, sont des cordes qui servent à retrousser le hunier.

RETRANCHEMENT. s. m. Diminution d'un tout, enlevement d'une partie. La reformation du Calendrier s'est faite en 1582. par un *retranchement* de 10. jours qu'on avoit comptez de trop. On a beau se plaindre de la misere du temps, on ne voit point de *retranchement* au luxe. Le *retranchement* d'un quartier de gages est commun à tous les Officiers.

RETRANCHEMENT, signifie encore, Division, separation. Un bon Architecte pratique toûjours quelque *retranchement* en une chambre pour y faire une garderobbe, pour y coucher un valet. La soustraction n'est autre chose que le *retranchement* d'un petit nombre d'un plus grand.

RETRANCHEMENT, en termes de Guerre, se dit de la fortification d'un camp, & de toute sorte de travail qui fortifie un poste contre l'ennemi, soit par un fossé & un parapet, soit par des gabions, fascines, barriques & autres choses dont on se couvre. L'armée ennemie vint pour faire lever le siege, mais elle ne pust forcer les *retranchements*.

RETRANCHEMENT, se dit quelquefois d'une simple retirade ou couppure qui se fait sur un ouvrage à cornes, ou un bastion, quand on veut disputer le terrain pied à pied. C'est d'ordinaire un angle rentrant, dont les faces se flanquent l'une l'autre, qui se fortifient aussi par des fossez, parapets, gabions, &c.

RETRANCHER. v. act. Diminuer, oster. Il faut *retrancher* le bois superflu que poussent les arbres, la vigne. Si on avoit *retranché* la moitié de la plus-part des livres, ils en vaudroient mieux. Il faut qu'une place se rende, quand on luy a *retranché* ou couppé les vivres. On a *retranché* les gages, les rentes. Le mauvais temps oblige les gens de *retrancher* de leur train, de leur despense.

On dit en ce sens, qu'un Medecin a *retranché* le vin à un fiévreux, pour dire, qu'il le luy a deffendu.

RETRANCHER, signifie aussi, Diviser, separer. On a *retranché* le second lot, qui étoit trop fort, pour égaler le troisiéme.

RETRANCHER, signifie aussi, Faire des retranchements. Ce General a bien *retranché* son camp. Les ennemis se sont *retranchez* derriere la breche.

RETRANCHER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Quand on excommunie un Heretique, on le *retranche* de la communion des fideles, on le *retranche* comme un membre pourri. Les Scholastiques, les Hybernois se *retranchent* sur des distinguo où on n'entend rien. On ne sçauroit *retrancher* tous les abus, ni *retrancher* les vanitez du monde.

RETRANCHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RETREMPER. v. act. & redupl. Tremper plusieurs fois. Il faut *retremper* plusieurs fois le linge dans l'eau pour le bien savonner & blanchir. Un Chandelier *retrempe* plusieurs fois sa mesche dans son abysme pour faire de la chandelle. Quand l'acier a été remis dans la forge, il le faut *retremper* de nouveau.

RETRESSER. v. act. & redupl. Tresser de nouveau. On a été obligé de *retresser* ces cheveux qui avoient été mal tressez.

RETRIBUER. v. act. Donner à quelqu'un le salaire, la recompense qu'il merite. Il n'est en usage qu'en cette phrase de l'Escriture: Dieu a promis de *retribuer* à ses éleus le salaire qu'ils auront merité.

RETRIBUTION. s. f. Present honnête qui tient lieu de salaire à ceux qu'on employe à des choses qui ne tombent point en estimation, ni en commerce d'argent. Les Ministres de l'Autel vivent des *retributions* qu'ils reçoivent pour le service qu'ils rendent à l'Eglise. On a depuis fixé ces *retributions* pour des causes importantes.

RETRIBUTION, en termes de Mer, se dit aussi du partage des frais & des avaries qu'il convient faire entre les Asseureurs & les Marchands asseurez au marc la livre, pour sçavoir ce que chacun d'eux en doit porter: ce qu'on appelle ailleurs *contribution*.

RETROCEDER. v. act. Rendre à un cedant ce qu'il a cedé, luy en faire une nouvelle cession. Cette dette appartient encore à un tel, au moyen de ce qu'elle luy a été *retrocedée*.

RETROCEDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RETROCESSION. s. f. Acte par lequel on remet un cedant dans ses droits, en luy faisant un nouveau transport de la dette qu'il avoit cedée.

RETROGRADATION. s. f. Terme d'Astronomie. Action par laquelle on marche, ou on se meut en arriere. On ne le dit gueres que des Planetes. La *retrogradation* de Mars, de Saturne.

RETROGRADE. adj. m. & f. Qui marche en arriere, à reculons, ce qu'on compte à rebours. Le mouvement des écrevisses est *retrograde*. Quand au lieu de dire, 1. 2. 3. 4. on dit 4. 3. 2. 1. on appelle cela un ordre *retrograde*. Il y a des vers *retrogrades*, où on trouve les mêmes mots en les lisant à rebours, comme, *Roma tibi subitò motibus ibit amor*. On les appelle aussi *recurrents* & *reciproques*. Il y en a plusieurs exemples dans Pasquier.

RETROGRADE, en termes d'Astronomie, se dit d'un mouvement apparent des Planetes, quand elles semblent reculer, au lieu d'avancer. On les appelle *directes*, quand elles vont selon l'ordre, la suite & la succession des Signes, comme d'*Aries* en *Taurus*, de *Taurus* en *Gemini*, &c. comme lors qu'elles vont du perigée en l'apogée; & au contraire, quand elles vont de

 l'apogée

l'apogée au perigée, elles sont *retrogades*, & paroissent aller contre la succession des Signes, de *Gemini* en *Taurus*, de *Taurus* en *Aries*, &c. La raison de ce phenomene est expliquée dans la Theorie des Planetes de Quepler & d'autres Astronomes.

RETROGRADER. v. n. Marcher ou se mouvoir en arriere, faire une chose a rebours, contre l'ordre naturel. Les Planetes semblent *retrograder*, aprés qu'elles ont été stationaires. La Lune & le Soleil ne *retrogradent* jamais. Les faiseurs d'acrostiches taschent de trouver les mêmes mots, soit qu'on les lise de droit fil, ou en *retrogradant*. Cet écolier va en *retrogradant*; au lieu de monter de Cinquiéme en Quatriéme, il l'a fallu remettre en Sixieme. Ceux qui font paroistre de grands efforts de memoire, disent plusieurs mots ou nombres en *retrogradant* contre l'ordre naturel.

RETROUSSEMENT. s. m. Action par laquelle on retrousse. Le *retroussement* de la barbe étoit autrefois fort à la mode.

RETROUSSER. v. act. Trousser une seconde fois ce qu'on avoit detroussé.

RETROUSSER, signifie aussi, Replier, relever. Cet homme a toûjours un releve-moustache pour *retrousser* sa barbe. Les cavaliers ou les fanfarons *retroussent* les bords de leurs chapeaux. On porte des manches & des bas *retroussez*, c'est à dire, repliez, redoublez. On dit même, qu'on se *retrousse* les bras, quand on releve les manches de sa chemise.

RETROUSSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RETROUVER. v. act. Trouver de nouveau, recouvrer ce qu'on a perdu. Plusieurs inventions anciennes étoient perduës, qu'on a *retrouvées*. J'avois oublié son nom, mais à force d'y resver je l'ay *retrouvé*. Cet enfant est égaré, il ne sçauroit *retrouver* son chemin, son logis. Il a tant fait de perquisitions, qu'enfin il a *retrouvé* son vol. C'est une erreur populaire de croire qu'il y ait des Devins qui fassent *retrouver* les choses perduës.

RETROUVÉ, ÉE. part. pass. & adj.

R E V.

REVALOIR. v. n. Rendre la pareille, rendre le change. Il m'a obligé de bonne grace, je chercheray les occasions de luy *revaloir*. Cet homme m'a pris à son avantage, m'a fait un affront, je luy *revaudray* au double.

REVEIL. s. m. Action par laquelle on interrompt son sommeil, ou on cesse de dormir. On luy porte tous les matins un bouillon à son *reveil*. Il a eu une aubade à son *reveil*.

REVEILLE-MATIN. s. m. Horloge qui a une sonnerie qui bat à l'heure precise sur laquelle on a mis l'aiguille, quand on l'a montée. Cette monstre a une sonnerie & un *reveille-matin*.

REVEILLE-MATIN, se dit aussi d'une alarme, d'un accident impreveu qui fait reveiller plustost qu'on ne voudroit. On a crié au feu chez le voisin, il a eu un beau *reveille-matin*. Les Sergents sont venus pour l'executer, ç'a été un étrange *reveille-matin*.

REVEILLER. v. act. Interrompre le sommeil de quelqu'un. On a *reveillé* ce Ministre à cause de l'arrivée d'un Courier. Ce paresseux dormiroit jusqu'à midy, si on ne le *reveilloit*. On picque, on tourmente les lethargiques pour les *reveiller*. Il faut *reveiller* les Moines pour les faire aller à Matines.

REVEILLER, se dit aussi figurément de ceux qui reprennent le soin de leurs affaires, aprés les avoir long-temps negligées. Ce Seigneur laissoit aller toute sa maison à l'abandon, il s'en reposoit sur ses Intendants; mais il s'est *reveillé* de son assoupissement, il prend connoissance de ses affaires. Le pecheur s'endort ... ce, mais Dieu luy fait la grace de le ... convertir.

REVEILLER, se dit aussi des choses qui ... teintes & assoupies, & qui reparoissent ... Tel incendie sembloit éteint, mais il s'est ... *reveillé*. Le tremblement de terre avoit ... s'est *reveillé* de plus belle.

REVEILLER, se dit aussi des passions de l'ame ... Orateur doit de temps en temps *reveiller* l'... ses auditeurs par quelque chose agreable ... l'esprit. Cet objet a *reveillé* son amour, ... haine, sa tendresse.

REVEILLER, se dit aussi des actions, des ... querelles. Si vous luy faites d'un costé ... cela *reveillera* les pretentions qu'il a ... vous. Ce mauvais rapport a *reveillé* la que... Gentilshommes qui étoient accommodez.

REVEILLER, se dit proverbialement ... Il ne faut pas *reveiller* le chat qui dort, pour ... nouveller une querelle assoupie, un ... du au croc. On dit aussi à celuy à qui on ... té, A vous, je vous *reveille*. On crie ... sieurs villes, *Reveillez* vous gens qui ... Dieu pour les trespassez.

REVEILLON. s. m. Repas qu'on fait ... nuict, aprés avoir veillé, dansé, joué. ... à la Cour *media-noche*, à la ville un *reveillon*.

REVELATION. s. f. Action par laquelle ... clare, on rend publique une chose cachée ... premierement & par excellence de celles ... faites a l'Eglise, à ses Prophetes, à ses ... ne connoissons les mysteres que par les ... Dieu a faites a son Eglise. Dieu a fait ... *tions* à Moyse & à ses Prophetes. On a ... lumes des *revelations* de Sainte Brigide. On ... voit outré & contemplatif, que c'est ... *lations*. On dit aussi d'un homme qui ... secrette, qu'il ne la peut avoir appris ... *tion*. La *revelation* de la confession ... seur merite une punition exemplaire.

REVELATION, se dit aussi des declarations ... entre les mains d'un Curé, ou d'un ... publication d'un monitoire, de ce qui ... cret en une affaire. Ces *revelations* ... memoires, qui ne font point de foy en ... ce que les témoins ayent été repetez, ... devant le Juge.

REVELER. v. act. Découvrir quelque ... le rendre public. Les mysteres de la ... tez que Dieu a *revelées* à son Eglise. ... quelque conjuré infidele qui *revele* le ... ration. Personne n'a rien *revelé* en ... monitoire.

REVELÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REVENANT, ANTE. adj. Qui revient. Les ... *nants* de grands voyages doivent à Dieu de ... merciements. On tient qu'il y a des esprits ... cette maison.

On le dit aussi adverbialement en cette phrase: ... *nant* bon, en parlant de ce qui revient de clair ... au profit du Maistre, quand son Commis ... a rendu compte.

REVENCHE. s. f. Action par laquelle ... ge, on obtient reparation du tort qui a été fait ... injure qu'on a receuë. Il est vray que cet homme ... un affront à sa partie, mais elle en a bien la ... elle luy a fait bien couster de l'argent en *revenche*.

REVENCHE, se prend quelquefois en bonne part ... signifie, En recompense. Faites moy ce plaisir ... vous serviray en *revenche* dans les occasions. ...

present d'un tableau, je luy ay donné en *revenche* une belle bague. Vous m'avez bien regalé, je veux avoir ma *revenche*, & vous traitter à mon tour.

Revenche, se dit aussi de la seconde partie qu'on jouë contre celuy qui a perdu la premiere, afin de luy donner le moyen de s'acquiter, s'il peut. Ils ont joüé partie, *revenche*, & le tout, il a gagné la *revenche*. Jouer à couppe-cul, c'est joüer sans donner de *revenche*.

Revencher. v. act. & neut. Quelques-uns disent *revenger*. Se deffendre contre quelqu'un, luy rendre des coups pour des coups. Un fils ne s'oseroit *revencher* contre son pere, un valet contre son maistre. Cet homme a bien du cœur, il s'est *revenché* contre trois assassins. On dit aussi, qu'un homme en a *revenché* un autre, lors qu'il s'est mis de son costé pour le deffendre, & qu'il a empesché qu'on ne l'outrageast.

Revencher, signifie aussi, Rendre la pareille, s'acquiter. Je ne sçay comment me *revencher* de tant de bons offices que j'ay receus de vous. On dit encore à la table, Cet homme n'a point mangé d'abord, mais il s'est *revenché* sur le dessert, pour dire, qu'il s'est recompensé sur le dessert, qu'il en a bien mangé. Ce mot vient du Latin *revindicare*.

Revenché, ée. part. pass. & adj.

REVENDEUR, euse. s. m. & f. Qui fait mestier de revendre. Les crieuses de vieux chapeaux sont des *revendeuses* de vieilles hardes. Les *revendeuses* de meubles sont deffenduës par la police.

REVENDICATION. s. f. Action par laquelle on saisit, on rattrape par autorité de Justice un meuble qui nous a été volé ou clandestinement, ou par force. La *revendication* a lieu sur celuy qui possede une chose volée, quoy qu'elle ait passé par plusieurs mains. On dit aussi, la *revendication* d'une personne, d'une cause, en cas de distraction de ressort.

Revendiquer. v. act. Saisir & redemander en Justice un meuble volé. Il a reconnu au marché le cheval qu'on luy avoit pris, il l'a saisi & *revendiqué*. On ne peut saisir ni *revendiquer* les meubles vendus à l'encan, en place publique, par autorité de Justice.

Revendiquer, se dit aussi des personnes & des causes en matiere de jurisdiction. Un Procureur d'office peut aller *revendiquer* un justiciable qui a distrait la jurisdiction, il peut *revendiquer* sa cause, & en demander le renvoy. Un Official peut *revendiquer* un Ecclesiastique qui plaide en Cour Laïque. Un Superieur d'un Couvent peut *revendiquer* un de ses Religieux qui se sera eschappé. Le Roy a *revendiqué* un sujet à qui les ennemis vouloient faire le procés, & a reconnu qu'il avoit agi par ses ordres.

Revendiqué, ée. part. pass. & adj.

REVENDRE. v. act. & redupl. Vendre ce qu'on a auparavant acheté. Les Frippiers font mestier d'acheter & de *revendre*. Un bourgeois ne gagne guere à *revendre*. Il faut *revendre* en destail ce qu'on a acheté en gros.

Revendre à la folle enchere de quelqu'un, se dit quand un adjudicataire en Justice se desdit, ou quand il ne peut payer le prix de son adjudication : car alors on *revend* la chose une autrefois ; & si elle est moins venduë, le premier adjudicataire est obligé de payer le prix qui s'en manque.

On dit proverbialement, qu'un homme a du bled, des terres à *revendre*, pour dire, qu'il en a beaucoup plus qu'il ne luy en faut ; qu'il a de la santé, de l'esprit à *revendre*, pour dire, qu'il se porte bien, qu'il est fort spirituel.

Revendu, üe. part. & adj.

REVENIR. v. act. & neut. & redupl. Venir une seconde fois, ou plusieurs fois. Les ennemis sont *revenus* trois fois à la charge.

Revenir, signifie aussi, Se rendre au lieu d'où on étoit parti, aprés avoir fait quelque voyage, quelque tour. Allez viste querir le Medecin, ne faites qu'aller & *revenir*, ne vous amusez point. Quand on a long-temps voyagé, il faut enfin *revenir* à sa patrie. Personne n'est *revenu* de l'autre monde pour en dire des nouvelles. Les liévres *reviennent* toûjours au giste.

Revenir, se dit aussi du retour des choses inanimées. Le Soleil *revient* tous les ans au même point. Le terme d'une rente *revient* tous les quartiers. Le temps s'escoule & ne *revient* plus. Je ne mange point de cette viande, parce qu'elle *revient* à la bouche, elle cause des rapports. Le vin fait *revenir* le cœur.

Revenir, signifie encore, Recommencer à paroistre. Cet homme a été caché long-temps, mais le voilà *revenu* ; il est *revenu* en son premier estat. Le Soleil *revient* sur l'horison, il *revient* vers le Signe du Cancer, vers nostre Tropique.

Revenir, signifie aussi, Repousser, croistre de nouveau. Ce bois couppé *revient* bien, repousse beaucoup. Il faut se faire raser, quand on a les cheveux trop clairs, ils en *reviennent* mieux.

Revenir, se dit figurément des choses spirituelles. Cet homme est *revenu* en son bon sens. Les esprits *reviennent* petit à petit aprés une pasmoison, un esvanoüissement. Il a eu de la peine à *revenir* de cette frayeur. Sa douleur est si grande, qu'il n'en sçauroit *revenir*. Enfin il s'est asseuré, il est *revenu* à soy.

On dit aussi, que des esprits *reviennent* en une maison, quand ceux qui l'habitent y croyent voir des spectres & des apparitions, quand des valets ou des gens adroits y font la nuit quelque bruit pour faire peur au maistre, & y faire leurs affaires, ou se donner du divertissement.

Revenir, se dit en choses morales, & sur tout dans le discours. On dit aprés avoir fait quelque digression, Pour *revenir* au point où nous en estions : Je *reviens* au fait, à ma cause : J'en *reviens* toûjours à cette proposition qui est certaine. Il m'est *revenu* de plusieurs endroits, que vous aviez dit bien du mal de moy. On dit aussi, Passe pour y *revenir*, c'est à dire, en se reservant encore le pouvoir de joüer.

Revenir, signifie aussi, Changer d'advis. Ce Juge s'est rendu à la raison qu'on luy a objectée, il est *revenu* à l'advis du Rapporteur, dont il n'estoit pas d'abord. C'est un opiniastre qui ne *revient* jamais, quand il est une fois preoccupé.

Revenir, se dit aussi du changement de mœurs. L'âge avancé fait *revenir* des emportements de la jeunesse. Il s'est bien converti, il est *revenu* de la desbauche ; il est *revenu* du jeu, il ne jouë plus. Il est bien *revenu* de cette opinion, bien gueri de cette erreur.

Revenir, signifie aussi, Se remettre bien avec quelqu'un, avec qui on avoit rompu, avec qui on s'estoit brouïllé. Cet homme est fier, quand on l'a choqué une fois, il ne *revient* point, il ne pardonne jamais. Les vrais amants ont beau se brouiller, ils *reviennent* bientost. Ce Courtisan a fait sa paix, a obtenu grace, il est *revenu* à la Cour. Un chien *revient* toûjours à son maistre, quoy qu'il l'ait battu.

Revenir, se dit aussi en parlant du retour des forces naturelles. Le vin fait *revenir* le cœur à ceux qui sont en defaillance. Ce malade a eu bien de la peine à *revenir* de cette maladie, il a été long-temps foible. La jeunesse *revient* de loin. Le quinquinna arreste la fiévre, mais elle *revient* quinze jours aprés.

Revenir, se dit aussi en parlant de l'avantage qu'on retire de quelque chose, de la part qu'on y prend. Il y a tant de profit à cette ferme, il m'en *revient* tant pour ma part. Il *reviendra* un million clair & net dans les coffres du Roy d'un tel parti. Il y a des gens qui prennent plaisir à tourmenter les autres, sans qu'il leur en *revienne* rien. La gloire qui luy en *revient* pese pour le moins autant qu'elle brille, dit Balsac.

Re-

Revenir, signifie aussi, Aboutir à même point, être la même chose. Tout *revient* à un, l'un *revient* à l'autre. Cela *revient* à ce qu'on vous a dit cent fois.

Revenir, signifie aussi, Convenir, avoir du rapport. Cette garniture *revient* bien à cet habit, luy sied bien. Cette tapisserie *revient* bien à ce meuble. Le second Volume ne *revient* pas au premier. C'est un homme qui me *revient* fort, son humeur *revient* à la mienne, pour dire, Nous avons bien du rapport l'un avec l'autre.

Revenir, se dit aussi en parlant de la despense. Ce bastiment me *revient* à tant. Ma despense de bouche *revient* à tant tous les ans.

Revenir, se dit aussi en fait de comptes & de supputations. Adjoustez toutes ces sommes, & voyez à quoy elles *reviennent*.

Revenir, en termes de Palais, se dit des garenties, des actions en sommations. Quand mon acheteur sera condamné à deguerpir, il *reviendra* sur moy. Quand on fait rapporter à un creancier quelque somme qu'il a touchée, il *revient* sur les autres qui ont touché aprés luy. On dit aussi, qu'un homme *revient* par opposition contre une sentence, par requeste civile contre un arrest, par des Lettres de rescision contre un contract, pour dire, qu'il se pourvoit en Justice pour les faire casser.

Revenir, en termes de Chymie & de Pharmacie, se dit de l'ebullition des choses liquides. Il faut mettre deux pintes d'eau dans cette composition, & les faire tant bouillir, qu'elles *reviennent*, qu'elles soient reduites à une pinte.

Revenir, chez les Cuisiniers, se dit d'une legere grillade des viandes qu'on passe sur le feu pour les rendre plus propres à être lardées, ou disposées à estre assaisonnées. On en fait aussi *revenir* dans de l'eau chaude.

On dit aussi, qu'un homme est *revenu* d'une chose, pour dire, qu'elle est perduë, desesperée pour luy, qu'elle est sans retour. Cet homme croyoit espouser cette fille, mais on y a fait opposition, il en est *revenu*. S'il perd une fois ce procés, il en est *revenu* pour toute sa vie. Je croyois aller en Italie, mais m'en voilà *revenu* maintenant que je suis marié.

Revenir, se dit proverbialement en ces phrases. On est sage, quand on *revient* des plaids, pour dire, qu'on n'a rien gagné à plaider. On dit aussi, A tout bon compte *revenir*, pour dire, qu'il ne faut point craindre de recompter, quand on ne s'est point trompé la premiere fois. On dit aussi, qu'un homme *revient* toûjours à ses moutons, pour dire, qu'il *revient* toûjours à parler de ce qui le touche. C'est un proverbe tiré de la farce de Patelin, comme remarque Pasquier. On dit aussi, qu'un homme *revient* sur l'eau, pour dire, qu'un banqueroutier recommence à paroistre, qu'il restablit ses affaires.

Revenu, uë. part. pass. & adj.

REVENTE. s. f. Vente reiterée. On fait la *revente* du Domeine du Roy, quand il a été une fois alienè à trop vil prix, à la charge de rembourser les premiers engagistes du prix qu'ils en ont payé. On fait une *revente* à la folle enchere d'un tel. On appelle marchandises de *revente*, celles qui ne sont pas neuves, celles qu'on trouve chez les Frippiers & les Revendeuses, qu'on n'achete pas de la premiere main.

REVENU. s. m. Rente, recolte annuelle, profit annuel qu'on retire de quelque chose. Cette charge vaut tant de *revenu* clair & liquide, sans le casuel. Le *revenu* de cette terre consiste en beaux droits, en dixmes, cens & rentes. Tous les *revenus* de l'Estat ont été souvent engagez par advance. Ce pauvre homme est à l'aumône, tout son *revenu* est saisi, il n'a rente ni *revenu*.

Revenu, en termes de Chasse, est une masse de chair qui se forme de vers blancs sur la teste des cerfs, qui font tomber leur bois, parce qu'ils en rongent la [illegible] racine. On tient que le *revenu* distillé [illegible] couchements des femmes.

REVERBERATION. s. f. Action de [illegible] rer. Il faut craindre en un tel lieu la [illegible] rayons du Soleil. En Chymie il y a une double [illegible] *ration*; l'une qui se fait à feu ouvert, qui [illegible] calcinations; & l'autre à feu clos, qui est [illegible] tillations.

Reverberer. v. act. Repousser, renvoyer [illegible] la chaleur, la lumiere, pour agir avec plus [illegible] Les rayons du Soleil qui donnent sur une [illegible] che & polie se *reverberent* sur les lieux voisins [illegible] fourneaux de Verriers la flamme se *reverbere* [illegible] en dedans pour brusler la matiere de tous [illegible] appelle en Chymie un feu de *reverbere*, [illegible] violent, tel que celuy des fourneaux des V[illegible]

REVERDIR. v. neut. Redevenir vert, [illegible] nouveaux boutons, de nouvelles feuilles. [illegible] propre que des herbes, des plantes, & des [illegible] la nature *reverdit* au printemps. Cet [illegible] mence à *reverdir*, à repousser.

Reverdir, se dit figurément des mala[illegible] mencent à reparoistre au printemps, & [illegible] boutons, des pustules, comme la galle, [illegible] verolle, &c.

On dit proverbialement, qu'on a planté un [illegible] *reverdir*, lors qu'on l'a laissé en quelque [illegible] qu'on manque de l'aller retrouver. Sorel [illegible] nité d'avoir applique ce proverbe à son Be[illegible] gant, quand il se crut metamorphosé en un [illegible]

Reverdissement. s. m. Action par [illegible] reverdit. Le *reverdissement* des arbres se fait [illegible] temps, c'est alors que toute la nature *reverdit*.

REVEREMMENT. adv. D'une man[illegible] tueuse. Il faut parler des choses saintes [illegible] Il faut ouïr la Messe *reveremment* & à genoux.

REVERENCE. s. f. Sousmission de [illegible] prit qui nous fait humilier devant ce qui [illegible] & respect. Nous devons croire avec [illegible] que l'Eglise nous propose. On ne [illegible] l'Audience, le marché, pour la *reverence* [illegible] La *reverence* qu'on a pour les lieux saints [illegible] violer les asyles.

Reverence, est aussi un salut par lequel [illegible] son respect à ceux qu'on aborde, qu'on [illegible] Pape ne fait la *reverence* à nul des mor[illegible] l'Empereur des Romains, pour lequ[illegible] qu'il n'y paroist presque point, qu[illegible] ser de la bouche. La *reverence* se fait [illegible] clination du corps, en tirant le pied [illegible] son chapeau. En Orient on la fait en [illegible] sa main, & en se baissant. Les femmes [illegible] *ce* d'une autre maniere que les hommes. [illegible] profonde *reverence*, quand on fait une grande [illegible] tion de corps. Les Grands gagnent le cœur [illegible] à force de faire des *reverences*, de les saluer.

On dit qu'on a fait la *reverence* à quelqu'un, lors [illegible] allé saluer, qu'on luy a fait sa cour, des offres [illegible] Ce Prince estranger a veu le Roy, l'a salué, [illegible] *reverence*.

Reverence, est aussi une qualité, un titre [illegible] qu'on donne aux Ecclesiastiques qu'on honore [illegible] revere pour leur dignité, pour leur vertu, [illegible] merite. Les Religieux se traittent entre eux de [illegible] comme les Ambassadeurs d'*Excellence*.

On dit proverbialement, *Reverence* de parler, [illegible] *reverence*, Sauf vostre *reverence*, pour dire, [illegible] respect, sauf vostre correction, quand on dit [illegible] chose d'odieux qui blesse l'imagination, [illegible] On dit aussi d'un homme qu'on a repris ou [illegible]

qu'on a bien parlé à sa *Reverence*. On dit aussi qu'un mur fait la *reverence*, lors qu'il est incliné, qu'il fait une bosse, qu'il menace ruine.

REVEREND, ENDE. adj. Qui merite d'être honoré & veneré. C'est le titre qu'on donne aux Ecclesiastiques qui ont du rang & du merite. Le *Reverend* Pere en Dieu Mre. tel. Les *Reverends* Peres Jesuites, Capucins, &c. Les Abbesses & Prieures s'appellent *Reverendes* Meres. On dit d'un Moine glorieux, qu'il fait fort le *Reverend*, l'homme d'importance.

REVERENDISSIME. f. m. Titre d'honneur qu'on donne à ceux qui sont constituez dans les premieres dignitez de l'Eglise, aux Prelats, aux Generaux d'Ordre. A Monseigneur l'Illustrissime & *Reverendissime* N. Archevesque de Bourges, Primat d'Aquitaine. Le *Reverendissime* Abbé de Cisteaux.

REVERENTIELLE. adj. f. C'est un terme qui se dit au Palais avec le mot de *crainte*, à l'égard des personnes qu'on est obligé de respecter & d'honorer. Cette fille est entrée en Religion par la crainte *reverentielle*, par le respect qu'elle a eu pour ses pere & mere. Cette femme reclame contre une obligation qu'elle a signée pour son mary par la crainte *reverentielle*.

REVERENTIEUX, EUSE. adj. Terme burlesque, qui se dit de ceux qui affectent de faire trop de reverences ou de compliments.

REVERER. v. act. Avoir du respect, de la veneration pour quelque personne, ou quelque chose. Il faut *reverer* les parents, les Superieurs, les Magistrats, les gens d'âge & de merite. Il faut *reverer* les choses saintes, les caracteres sacrez, les images, les reliques des Saints. Il faut *reverer* les loix & les ordres politiques. On *revere* les grands monuments de l'Antiquité, les ruines qui nous en restent.

REVERÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REVERS. f. m. Ce qui est au dos, qu'on ne voit qu'en le retournant. Le *revers* du feuillet, c'est la page qu'on voit, quand on le retourne. Il a escrit l'adresse au *revers* de la lettre.

REVERS, se dit d'un soufflet, d'un coup qu'on donne de l'arriere-main. Il luy a donné un *revers* sur la jouë. Les Turcs d'un *revers* de leur sabre abattent la teste, le bras.

REVERS, en termes de Medailliste, est la partie la moins considerable de la medaille, où il n'y a que quelque devise. Il est opposé à la principale empreinte ou figure.

REVERS, se dit figurément en Morale d'un retour ou renversement de fortune, ou d'affaires. Les Courtisans sont fort sujets aux *revers* de fortune, à d'estranges *revers*.

REVERS, se dit aussi du bout des manches qu'on retourne. Voilà du satin qui sera bon pour le *revers* des manches.

REVERS, en termes de Guerre, se dit d'une batterie qui bat à dos & par derriere. Ce poste est veu de *revers*, est battu de *revers*. Cette hauteur avoit un commandement de *revers* sur un tel quartier.

REVERS, en termes de Marine, se dit des écoutes, boulines, bras & autres manœuvres, tandis qu'elles ne servent point. Quand on revire le bord, les manœuvres qui estoient de *revers* deviennent manœuvres de service ou ordinaires. Et au contraire les manœuvres qui étoient de service deviennent manœuvres de *revers*, quand elles ne sont plus sous le vent.

On dit proverbialement, qu'il n'y a point de medaille qui n'ait son *revers*, pour dire, Il n'y a point d'affaire qui n'ait deux faces, qu'on ne puisse regarder du bon & du mauvais costé.

REVERSER. v. act. & redupl. Verser de nouveau. *Reverser* à boire. On a *reversé* ce vin dans la cuve. On bat du syrop, du sorbet, en y mettant de l'eau, & le *reversant* plusieurs fois d'un verre en un autre.

REVERSIBLE. adj. m. & f. Qui est sujet à retourner. Tous les fiefs de la Couronne alienez sont *reversibles*. Le doüaire est *reversible* aux enfans, aux heritiers du mari.

REVERSION. f. f. Retour. On donne les apanages, les doüaires, à la charge de *reversion*.

REVERSIS. f. m. Jeu de Cartes où le valet de cœur qu'on appelle le *quinola*, est la meilleure carte.

REVESCHE. adj. m. & f. Qui a un suc acide, acre & picquant, qui choque le goust. Il se dit des fruits qui ont cette qualité, comme les pommes & les poires dont on fait du cidre. On le dit aussi du vin verd & desagreable.

REVESCHE, se dit figurément en Morale des personnes de mauvaise humeur, chagrines & intraittables, qui sont aussi odieuses en societé, que les mauvais fruits le sont au goust. L'infirmité, la vieillesse, rendent quelquefois les hommes *revesches*.

REVESCHE. f. f. Estoffe de laine qui n'est point croisée, mais qui est une espece de frise ou de ratine frisée à poil long, & qui est moins serrée. Les meilleures *revesches* viennent d'Angleterre.

REVESTEMENT. subst. masc. Ce mot s'employe en parlant de fortifications de terre, quand on les revest ou environne de pierre ou de brique pour les soustenir.

REVESTIAIRE. f. m. Sacristie, lieu où les Ecclesiastiques vont prendre leurs habits sacerdotaux, leurs chappes & leurs autres ornements pour celebrer l'Office Divin.

REVESTIR. v. act. & redupl. Reprendre ses habits, les remettre sur son corps. On dit aussi, Il est *revestu* tout de neuf, pour dire, Il a pris des habits neufs.

REVESTIR, signifie aussi, Donner des habits, de quoy s'habiller. Ce testateur a ordonné qu'on *revestist* douze pauvres à son enterrement. JESUS-CHRIST dira un jour à ses Esleus, Je n'avois point d'habit, & vous m'avez *revestu*.

REVESTIR, signifie simplement, Se vestir, sur tout des habits de dignité ou de ceremonie. Le Roy d'Angleterre tient son Parlement *revestu* de ses habits royaux. A cette Procession tout le Clergé estoit *revestu* de chappes. L'Evesque estoit *revestu* de ses ornements pontificaux.

REVESTIR, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Nostre Seigneur estoit *revestu* de toute sa gloire, quand il parut sur le Thabor. Cet homme estoit *revestu* des dons du ciel & de la grace. On ne sçauroit assez loüer toutes les bonnes qualitez dont cet Auteur est *revestu*.

REVESTIR, se dit aussi de celuy qui possede des charges & des Benefices. Ce pere s'est demis de sa charge de Conseiller, & en a *revestu* son fils. Il a resigné sa Chanoinie à son frere, qui en est mort *revestu*. Vous donnez un titre à cet homme-là, dont il n'a jamais esté *revestu*.

REVESTIR, se dit aussi des heritages & des fiefs. Les Notaires disent qu'un donateur s'est demis & dessaisi de ses biens & heritages, & en a saisi & *revestu* son donataire: qu'un Seigneur a *revestu* un vassal de sa terre, quand il a receu un nouveau vassal à foy & hommage.

En termes de Palais, on dit qu'un acte, qu'un contract est *revestu* de toutes ses formes, quand il a toutes les qualitez necessaires pour le rendre vallable.

En termes de Guerre, on dit qu'un bastion est *revestu*, qu'une contrescarpe est *revestuë*, quand on leur a donné une chemise de pierre, de brique, &c.

REVESTIR, se dit aussi en plusieurs arts, pour dire, Couvrir & environner. Les Fondeurs *revestent* leurs modelles de cire. Les Peintres appellent *revestir* leurs figu-

figures, quand ils les habillent; & les Charpentiers appellent *revestir* un pan de charpente, lors qu'ils en font les assemblages.

REVESTU, ÜE. part. pass. & adj.

On appelle proverbialement un gueux *revestu*, un glorieux qui de pauvre est devenu riche; un *forrestu*, un homme de neant, à qui on a mis de beaux habits sur le corps.

REVESTISSEMENT, se dit en matiere feodale, lors que le Seigneur reçoit le vassal en foy & hommage, par le moyen de quoy il est revestu de son fief.

REVEUE. s. f. Terme de Guerre. C'est une monstre qu'on fait faire aux soldats qu'on range en bataille, & qu'on fait ensuite défiler, pour voir si les compagnies sont complettes, ou pour leur faire toucher leur solde. On a fait repasser ce Regiment en *reveue*. Le Roy fait la *reveuë* de ses trouppes, avant que de les faire marcher en campagne.

REVEUË, se dit aussi de plusieurs autres choses qu'on examine en détail, & un à un. Il a fait la *reveue* de ses livres, de ses marchandises.

REVEUË, signifie encore, Perquisition, visite, recherche qu'on fait en quelque maison, pour voir si tout y est dans l'ordre, ou pour y chercher quelque chose. Les Juifs font une *reveue* exacte dans leur maison au temps de leurs Pasques, pour voir s'il n'y a point de pain levé. Les Superieurs des Couvents font tous les soirs la *reveue* de leurs Maisons. Un bon Chrétien doit faire la *reveuë* de ses actions, de ses pechez, son examen de conscience tous les soirs.

REVIREMENT. s. m. est un changement de route ou de bordée, quand aprés avoir couru quelque temps sur un air ou rumb de vent, on tourne le gouvernail pour tendre d'un autre costé.

REVIRER. v. act. Terme de Marine. Tourner la pointe du navire vers quelque endroit. Aprés avoir resisté au vent, il fallut *revirer* le bord.

REVISEUR. s. m. Terme de Chancelerie Apostolique. Il y a à Rome trois Officiers appellés *Reviseurs*, l'un pour les dipenses matrimoniales, les autres pour les beneficiales.

REVISION. s. f. Second examen d'un compte, d'un procés criminel, quand on pretend qu'il y a eu de l'erreur au premier jugement. On obtient avec peine des Lettres de *revision* pour faire revoir un procés criminel. Les *revisions* de compte sont fort ordinaires.

On appelle aussi la *revision* finale d'un compte, lors qu'il y a eu des debats formez au temps du premier examen, & qu'on en reforme les articles suivant les jugements qui sont intervenus, pour proceder ensuite à son calcul, & à sa closture.

REVISION, est aussi un droit que se font taxer les Procureurs pour revoir & relire les écritures des Advocats, qui est une pure usurpation, car ils ne relisent jamais ces écritures, & ils ne sont pas capables de les corriger. Ce droit étoit excessif, & montoit à dix sous par rolle, qui est la moitié de celuy des Advocats. Il a été moderé par l'Ordonnance de 1667. à deux sous par rolle.

REVISIT. subst. masc. Vieux mot de la Chambre des Comptes qui signifioit *revision*. Il est employé par Rabelais.

REVISITER. v. act. & redupl. Visiter de nouveau. On *revisite* les marchandises & balots à toutes les Douanes & Traittes foraines. Ce Medecin n'a point été *revisiter* ce malade, parce qu'il a été mal satisfait de ses premieres visites. Un Juge Royal en vertu de la police cumulative a droit de *revisiter* ceux que l'Officier subalterne a visitez.

REVIVIFIER. v. act. & redupl. Contribuer de nouveau à l'entretien de la vie. Quand un homme est presque mort de froid, on le *revivifie* par une chaleur lente.

Les Chymistes *revivifient* le mercure qui étoit fixe ou congelé, en le faisant distiller, en le passant par le feu.

REVIVIFIER, se dit au figuré de l'ame morte par le peché, qui reçoit la grace, qui est *revivifiée* par la grace.

REVIVIFIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REVIVRE. v. act. & n. Ressusciter, revenir en vie. JESUS-CHRIST fit *revivre* le Lazare qui étoit mort depuis quatre jours. Si les hommes pouvoient revivre, ils se conduiroient d'une autre maniere qu'ils n'ont fait.

REVIVRE, se dit aussi d'une seconde vie & glorieuse qu'on a dans le ciel. Les Bienheureux qui ont vécu sur terre, *revivent* là-haut dans la gloire. Nos ames esperent *revivre* d'une meilleure vie. Un Poete se vante de faire *revivre* ses Heros dans le Temple de Memoire.

REVIVRE, se dit aussi de ce qui redonne de la force, la vigueur. Cette potion cordiale l'a fait *revivre*, lui a fait revenir le cœur. Il étoit comme mort de douleur, cette bonne nouvelle l'a fait *revivre*. La terre fera *revivre*. Toute la nature *revit* au printemps. Si le grain n'est mort dans la terre, il ne sçauroit [illegible]

REVIVRE, se dit figurément d'une vie imaginaire qu'on croit avoir dans sa posterité. Les peres croyent *revivre* en leurs enfants & petits enfans. Les Scythes [illegible] leurs peres, quand ils sont vieux, pour les [illegible] en eux-mêmes.

REVIVRE, se dit aussi en choses morales, [illegible] roist de nouveau, qui étoit éteint, ou dont on [illegible] la memoire. Copernic a fait *revivre* l'opinion [illegible] que pour le mouvement de la terre. Tycho [illegible] *revivre* le systeme de Martianus Capella. Les [illegible] Heretiques ont fait seulement *revivre* les anciennes heresies.

REVIVRE, en termes de Palais, se dit des [illegible] quittées qu'on veut faire payer une seconde fois. [illegible] colloque point sur des secondes grosses de [illegible] des arrests d'ordre, par la peur qu'on a que ce [illegible] des dettes acquittées qu'on fait *revivre*. On [illegible] un ancien procés qui étoit assoupi, ou jugé. [illegible] fait *revivre* des charges qui étoient supprimées.

REVIVRE, se dit aussi des couleurs qu'on [illegible] avec du vernis. On fait *revivre* de vieilles [illegible] cées avec de la noix de galle. Les Chymistes [illegible] de faire *revivre* les plantes par le moyen de [illegible] cendres, au lieu de leurs semences; & [illegible] les plantes seches depuis plusieurs années, [illegible] pant dans certaines eaux minerales.

REVIVRE, se dit aussi des passions. Le [illegible] homme a fait *revivre* l'amour que son [illegible] esteint. Ce nouveau procés a fait *revivre* [illegible] étoit entre ces deux maisons.

REUNION. s. f. Action par laquelle on [illegible] reünit une chose à celle dont elle a été des[illegible] fait naturellement une *reünion* au Domaine [illegible] apanages qui en ont été démembrés, des [illegible] en ont été faites. On a fait la *reünion* des [illegible] de ce Parlement. Les Religieux en Congregation [illegible] fait la *reünion* de tous les offices claustraux à leur [illegible]

REÜNION, signifie aussi la paix, la concorde [illegible] met entre des personnes qui avoient rompu [illegible] leur intelligence. Il faut travailler à la *reunion* [illegible] prits, avant que de les vouloir faire [illegible] differens. On espere la *reunion* des Eglises d'Orient [illegible] celles de l'Occident.

REÜNIR. v. act. Rejoindre, remettre ensemble [illegible] avoit été disjoint, separé, desuni. Les Rois de [illegible] ont *reüni* peu à peu tous les fiefs de la Couronne [illegible] avoient été desmembrez depuis Hugues Capet. [illegible] *reüni* plusieurs charges d'alternatif, de triennal, [illegible] quadriennal, à l'ancien. On a *reüni* tous les [illegible] ces dependans de cette Abbaye à leur Chef. [illegible]

Colleges des Secretaires du Roy ont été *reünis* en un seul.

Reünir, signifie aussi, Reconcilier. On a souvent tâché de *reünir* les Eglises qui s'étoient separées de la Catholique. Il est difficile de *reünir* les esprits dans les premiers mouvements de la colere. Cette Communauté a été long temps divisée, la voilà maintenant bien *reunie*.

Reünir, signifie aussi, Rassembler. Toutes les vertus étoient *reunies* en cette illustre personne. Tous ces corps étoient dispersez deçà & delà, les voilà maintenant *reünis*.

Reüni, ie. part. pass. & adj.

REVOCABLE. adj. m. & f. Qui se peut revoquer, annuller, destruire. Un premier testament est *revocable* par un second. Tout ordre, mandement, ou pouvoir donné, sont *revocables*.

Revocation. s. f. Action par laquelle on revoque, on annulle, on destruit un acte qu'on avoit fait auparavant. La *revocation* d'un Procureur en cause n'est pas vallable, si on n'en constituë en même temps un autre à sa place. Les *revocations* des resignations doivent être insinuées. La *revocation* des offres qui sont acceptées n'est pas vallable. La *revocation* d'un Edit, des prests, se fait quelquefois par le Roy.

REVOIR. v. act. & redupl. Voir une seconde fois, ou plusieurs autres ensuite. Nous nous *reverrons* doresnavant tous les jours. Ce Rapporteur a oublié mon procés qui a été interrompu, il sera obligé de le *revoir*. On a separé, éloigné ces deux amants, ils n'esperent plus de se *revoir*, ils ne se *reverront* qu'en l'autre monde.

Revoir, signifie aussi, Corriger. Il faut *revoir* vingt fois son ouvrage, avant que de le donner au public. Les Procureurs ont un droit pour *revoir* les écritures. Cet homme fait si bien tout ce qu'il fait, qu'il n'y a rien à *revoir* aprés luy, rien à corriger.

Revoir un procés, se dit aussi des procés criminels qu'on juge tout de nouveau, quand il y a eu quelque grande erreur dans le premier arrest, & quand on a obtenu pour cela des Lettres du Prince. Il est plus ordinaire de *revoir* un compte, de le mettre à la correction.

Reveu, euë. part. pass. & adj. Dans les secondes editions d'un livre on met d'ordinaire à la premiere page, *Reveu*, corrigé, & augmenté par l'Auteur.

Revoir. s. m. se dit en cette phrase proverbiale: Adieu jusqu'au *revoir*, pour dire, jusqu'à la premiere rencontre.

Revoir, se dit aussi de la piste de la beste qu'on chasse.

REVOLER. v. act. & redupl. Voler de nouveau. Cette aigle *revole* vers son aire. Le Capitan des Visionnaires dit qu'il vole & *revole* en deux heures ou trois de l'une à l'autre Pole.

On dit aussi, qu'on *revole* à Paris, qu'on recommence à voler, dés qu'on se relasche à faire le guet.

REVOLINS. s. m. plur. Terme de Marine. Ce sont de certains orages subits ou tourbillons qui tourmentent les vaisseaux, soit en mer, soit dans les ports.

REVOLTE. s. f. Rebellion d'un peuple contre l'autorité legitime. Le peuple Romain a fait des *revoltes* frequentes contre le Senat. La *revolte* des Legions étoit punie par la decimation. On bastit des citadelles pour tenir les peuples en bride, & empécher leurs *revoltes*.

Revolte, se dit figurément en choses spirituelles & morales. L'Escriture nous apprend qu'il y a eu dans le ciel une *revolte* des Anges qui ont été precipitez dans l'enfer. Nous éprouvons tous les jours la *revolte* des sens contre la raison.

Revolter. v. act. & n. Faire une rebellion, s'élever contre la puissance legitime. Toute l'Angleterre s'est *revoltée* contre l'Eglise Catholique, s'est jettée dans l'heresie & le schisme. Les armées Polonoises sont sujettes à se confederer & à se *revolter*. Les Princes & les Gouverneurs mescontens font souvent *revolter* les peuples, les portent au soûlevement.

Revolter, se dit figurément en Morale. Les passions *revoltent* les sens, les empêchent d'obeir à la raison. Le pecheur *se revolte* contre Dieu. Cet Orateur a avancé une proposition trop hardie, elle a fait *revolter* tout l'auditoire contre luy.

On dit proverbialement & ironiquement, qu'une personne se *revolte*, quand elle se pare avec plus d'affectation qu'auparavant: ce qui se dit particulierement des devots qui prennent des habits trop mondains.

Revolté, ée. part. pass. & adj.

REVOLU, üe. adj. Achevé, fini. Il ne se dit gueres que des temps & des mouvements celestes. Un jour *revolu* est une durée de 24. heures. Le cours de Saturne n'est *revolu* qu'au bout de trente ans. Il y a bien des siecles & des années *revoluës* depuis le Deluge.

Revolution. s. m. Mouvement des astres accompli, lors qu'ils reviennent au même point du Zodiaque. Les *revolutions* celestes sont extremement justes. Il faut un grand nombre de *revolutions*, pour voir la conjonction des trois Planetes superieures qui arrivera en cette année 1682.

Revolution, se dit aussi des changements extraordinaires qui arrivent dans le monde. Il n'y a point d'Estats qui n'ayent été sujets à de grandes *revolutions*, à des decadences. Les plus grands Princes ont eu des *revolutions* en leur fortune. La mort d'Alexandre causa une grande *revolution* dans ses Estats.

REVOMIR. v. act. Jetter hors de son estomach quelque chose qu'on y a mis. On donne de l'huile, de l'eau chaude, pour faire *revomir* le poison qu'on a avalé. On est bien malade, quand on *revomit* tous les aliments, tous les remedes qu'on prend. La mer *revomit* les corps qu'elle a engloutis. Les Mores d'Afrique prés de Messa tiennent que Jonas fut *revomi* par la baleine sur leur plage, parce que toutes les baleines qui y abordent y meurent: ce qui vient de ce qu'il y a plusieurs rochers à fleur d'eau contre lesquels elles crevent.

Revomi, ie. part. pass. & adj.

REVOQUER. v. act. Retracter ce qu'on a fait, oster le pouvoir qu'on a donné. Il avoit fait un testament en ma faveur, mais il l'a *revoqué* par un second. Il faut *revoquer* son Procureur, quand il ne fait pas bien sa charge. On peut *revoquer* une procuration pour resigner une charge, un Benefice, quand elle n'est point admise & executée. On peut *revoquer* les offres faites en Justice avant l'acceptation.

Revoquer, signifie aussi, Rappeller prés de soy. Le Roy a *revoqué* son Ambassadeur, l'a rappellé en Cour.

Revoquer, signifie aussi, Se desdire, changer de sentiment. Le Roy a *revoqué* la grace qu'il avoit accordée à ce criminel, parce qu'il avoit été surpris; il a *revoqué* la condamnation, le jugement qu'il avoit donné contre un tel, il luy a pardonné. Je vous avois donné ma parole, mais je la *revoque*. Les donations se *revoquent* par cause d'ingratitude.

Revoquer, signifie aussi, Casser, annuller. Le Roy a *revoqué* tous les Edits de creations d'offices qui n'étoient point executez; il a *revoqué* les prests en une telle année. Il y a eu plusieurs ordonnances *revoquées*, qui n'ont plus de lieu.

On dit aussi, *Revoquer* en doute, pour dire, Ne croire pas une chose qu'on allegue. La Jurisprudence est maintenant fort incertaine, on y *revoque* en doute les maximes les mieux établies.

On dit proverbialement, qu'on ne peut *revoquer* le passé, faire qu'une chose qui a été faite ne l'ait point été.

Revoqué, ée. part. pass. & adj.

REUSSIR. v. n. Avoir un heureux succés. Cet hom-

me est tellement favorisé de la fortune, que tout ce qu'il entreprend luy *reussit*. Ce joueur portoit a la quinte & au quatorze, tous les deux luy ont *reussi*, sont arrivez. Cette plante *reussit* mieux dans une terre humide, que dans une seche. Cet homme *reussit* bien en Poësie; celuy-là *reüssit* en Eloquence.

REUSSITE. s. f. Succés bon ou mauvais. Quand on entreprend une guerre, on n'est pas asseûré de la *reüssite*. Le dessein de surprendre cette place étoit découvert, & il a eu une honteuse *reüssite*. Cette piece de theatre a eu une heureuse *reüssite*, a été fort applaudie.

REVULSION. s. f. Terme de Medecine, qui se dit d'une grande cheute & revolution d'humeurs qui se fait dans le corps. Les maladies soudaines sont causées par une grande *revulsion* d'humeurs qui tombent tout à coup sur une partie. On le dit aussi, quand on detourne une violente fluxion vers une partie contraire ou voisine, comme il arrive dans les saignées, ventouses & frictions.

R E Y.

REYNE. s. f. Souveraine, Maistresse absoluë d'un Royaume. L'Eglise appelle la Sainte Vierge, la *Reyne* des Cieux. Dans les Royaumes qui tombent en quenouille, les femmes sont *Reynes*. Semiramis, Thomiris, la *Reyne* de Saba, ont été de grandes *Reynes*. Dans l'Isle de Borneo il n'y a que les femmes qui soient *Reynes*, comme il est prouvé par plusieurs Relations.

REYNE, est aussi la femme d'un Roy. On a fait l'entrée, le couronnement de la *Reyne*. La *Reyne Regnante*, la *Reyne Mere*, sont la femme, ou la mere du Roy. La *Reyne Douairiere*, est la veuve d'un Roy. La *Reyne Regente*, est celle qui gouverne le Royaume pendant la minorité du Roy. La Maison de la *Reyne*, c'est un nom collectif comprenant tous les Officiers & les Dames qui sont destinez à son service.

La *Reyne Blanche*, est un nom qu'on donne aux *Reynes* veuves en memoire de Blanche de Castille veuve du Roy Louis VIII. & mere du Roy St. Louis, & de Blanche d'Evreux veuve de Philippes de Valois, qui ont été en France fort estimées: de la même maniere qu'on a appellé plusieurs Empereurs de Rome *Augustes*, en memoire d'Auguste premier Empereur.

REYNE, se dit aussi de ce qui a quelque image ou qualité de *Reyne*. Cette femme a un port, une majesté de *Reyne*. Un amant dit que sa maistresse est la *Reyne* de son cœur. On dit de celle qu'on veut bien loüer, que c'est la *Reyne* des femmes. On appelle la *Reyne* du bal, celle à qui on donne le bal, à qui on fait danser la premiere courante. Une *Reyne* de la feve ou du gasteau des Rois. Les petits enfants font aussi des *Reynes* dans les ruës, pour avoir un pretexte de quester aux passans. Il y a aussi quatre *Reynes* au jeu des Cartes, & une *Reyne* au jeu des Eschecs.

On appelle pain à la *Reyne*, une espece de petit pain longuet. Un grain de bled veu par le microscope ressemble à un pain à la *Reyne*. Le tabac a été appellé *herbe à la Reyne*, à cause que la *Reyne* Catherine de Medicis la voulut faire appeller de son nom, quand Nicod l'apporta en France. Le *Cours de la Reyne* est un lieu planté d'arbres par la *Reyne* de Medicis.

Ceinture de la Reyne, est un droit qu'on leve sur quelques marchandises qui arrivent sur les ports, comme le charbon & autres.

On appelle ironiquement une *Reyne Gillette*, une *Reyne d'Antioche*, une femme altiere qui veut prendre avantage sur celles de son rang.

REYNETTE. s. f. Espece de pomme fort excellente, & qui se garde tout l'hiver. La *reynette* grise est la meilleure. La *reynette* est ainsi appellée, parce que c'est la Reyne des pommes, de *Reginetta*; ou selon quelques-uns, de *rayne*, grenoüille, parce qu'elle est tachetée comme le ventre d'une grenoüille. Les Medecins l'appellent *poma renana*.

R E Z.

REZ. s. m. Niveau du terrain de la campagne, ni creusé, ni élevée. On fait les fondations ... lon, de libage, jusqu'au *rez* de chaussée. ... est logé au *rez* de chaussée, pour dire, à l'étage bas, où il n'y a point à monter, ... On appelle souvent le sol, le *rez* de chaussée. ... du Latin *rasum*.

REZ-MUR, en termes de Maçonnerie & de Charpenterie, se dit de la surface des gros murs en dedans. Cette poutre a tant de pieds de *rez-mur*, ... depuis un mur jusqu'à l'autre, sans compter ... dans l'epaisseur des murs.

On dit aussi adverbialement, Les ennemis ... édifice, & l'ont mis *rez pied rez terre*.

R H A.

RHABILLAGE. s. m. Travail de ... bille, qui racommode quelque chose ... Cet Horloger m'a fait tant payer pour le ... ma monstre. Les Pescheurs sçavent faire ... *rhabillage* de leurs filets.

RHABILLER. v. act. Remettre ... qu'on s'est dépouillé. Les gens qui se baignent ... gez de se deshabiller & de se *rhabiller*. Les ... se *rhabillent* plusieurs fois pour jouer ... Comedie.

RHABILLER, signifie aussi, Se faire ... neufs. Il faut du moins se *rhabiller* deux fois ... printemps & en automne. Il a fait ... train, il leur a donné des habits neufs.

RHABILLER, signifie aussi, Racommoder ... chose. Il y a toûjours quelque chose à ... loges, aux machines. On dit aussi ... *rhabille* une faute, une affaire, quand on ... qu'on avoit fait. Cette affaire étoit gastée par la procedure d'un Procureur, mais cet Avocat ... *rhabillée*.

RHABILLER, en termes de Chirurgie, ... chose que *renoüer* ou remettre une partie ... luxée en son lieu.

RHABILLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RHAGADES. s. m. C'est un nom ... cins donnent aux fentes qui se font sur les ...

RHAGADES, se dit aussi des ulceres ... ne humeur acre & salée, qui font une ... tion & estrecissement de la partie, ... parchemin qui se serre & gresille, ... trop prés du feu. Ce mal arrive au ... matrice, au prepuce, & même à la bouche, ... que le malade ne peut l'ouvrir, ni parler, ... cher.

RHAGOIDE. adj. Terme de Medecine, ... de la seconde peau ou tunique de l'œil, ... autrement *uvée*, parce qu'elle ressemble à un ... raisin dont on a osté la petite queuë. C'est ... qu'est le petit trou qu'on nomme la prunelle, ... porte le cercle qu'on appelle *iris*. On l'appelle ... *roide*.

RHAPONTIQUE, est une racine ... odeur, fongueuse & legere, longue & ... teint en jaune, & qui vient des contrées ... les. Elle ressemble à la rheubarbe, & pourtant ... est differente, en ce que celle-cy est courte & ...

se, & vient des pays meridionaux. Voyez *Rheubarbe*.

R H E.

RHEINGRAVE. s. m. Titre de Seigneurie Allemande, comme celle de *Landgrave*, de *Burgrave*, &c. L'Empereur envoyoit autrefois avec ces titres des Juges ou Gouverneurs dans les villes ou les Provinces, qui par succession de temps s'en sont rendus seigneurs & proprietaires.

RHEINGRAVE, est aussi une culotte ou haut de chausse fort ample, attachée aux bas avec plusieurs rubans, dont un Rheingrave ou Prince Alleman a amené la mode en France il y a quelque temps.

RHETEUR. s. m. qui ne se dit que des anciens Maîtres d'Eloquence qui ont fait profession de l'enseigner, & qui en ont laissé des preceptes. Les Grecs & les Romains ont eu des *Rheteurs* fort fameux.

RHETORICIEN, ENNE. s. m. & f. Qui sçait l'art de bien parler, de haranguer, de persuader. Il faudroit être bon *Rhetoricien*, bon Orateur, pour me persuader ce paradoxe. On appelle au College un *Rhetoricien*, un écolier qui a fait ses Humanitez, qui est monté à la premiere classe qu'on appelle Rhetorique. On le dit aussi du Regent qui enseigne la Rhetorique. Il y a dans ce College un habile *Rhetoricien*.

RHETORIQUE. s. f. Eloquence, art qui enseigne à bien parler, à haranguer, à dire les choses propres pour persuader. La *Rhetorique* a plusieurs figures pour embellir son discours, qu'on appelle aussi *fleurs de Rhetorique*. Il a employé vainement sa *Rhetorique* à persuader cette proposition. Il y a des gens qui persuadent par une *Rhetorique* naturelle. Aristote, Quintilien, Ciceron, ont écrit excellemment de la *Rhetorique*.

RHETORIQUE, se dit aussi dans les Colleges de la classe où on enseigne l'Art Oratoire. Cet écolier est en *Rhetorique*, va en *Rhetorique*.

RHEUBARBE. s. f. Racine qui vient du Royaume de Boutan aux extremitez de l'Inde, qui est fort purgative, & qu'on mêle dans les medecines, particulierement pour purger la bile. On fait des poudres, des extraits de *rheubarbe*. Elle n'est pas sauvage, comme quelques-uns ont pensé, mais elle se cultive dans les jardins, & sur tout en la Province de Xensi, & de Suchen en la Chine. C'est de là que ceux du Thibet & du Mogol, qui y vont souvent, ont accoustumé de l'apporter en Turquie, d'où elle vient en France. Elle est jaune ou rousse en dedans, marquetée de rouge. Sa substance est compacte & pesante. Elle est d'un goust amer & astringent, & d'une bonne odeur. Quelques Medecins ont estimé que la *rheubarbe* est la même plante que le *rhaponticum* des Anciens, dont parle Dioscoride, qui est une racine noire semblable au grand centaureum, qui a pris son nom du fleuve *Rha*, qui arrose une Province du Pont. Mais il est certain que les Anciens n'ont point connu la *rheubarbe*, non plus que nous ne connoissons point le *rhapontique*. Saumaise dit qu'on l'a appellée *rheubarbarum* par corruption de *rha barbaricum*. Fuchsius dit qu'on l'a appellée *rha barbarum*, à cause qu'elle fut premierement apportée de Barbarie au retour du voyage que fit Charles-Quint à la Goulette. Matthiole dit qu'elle vient de l'Ethiopie Troglodytique, que les Anciens appelloient *Barbarica*: mais toute celle dont on use maintenant vient des Indes Orientales.

RHEUME. s. m. Pituite qui tombe du cerveau, qui fait moucher & cracher, qui fait tousser, & qui altere la parole. Les *rheumes* qui tombent sur la poitrine sont dangereux. Les autres *rheumes* qui ne sont pas violents servent à descharger le cerveau. Il a une petite fiévre de *rheume*.

RHEUMATISME. s. m. Grande fluxion qui se jette sur diverses parties du corps, & qui va de l'une à l'autre. Il a un *rheumatisme* sur l'espaule. Il luy est tombé un *rheumatisme* sur les cuisses, sur les jambes, sur la moitié du corps.

R H I.

RHINOCEROS. s. m. Beste farouche à quatre pieds, ainsi nommé, à cause d'une corne qui luy sort du nez. Pline dit que c'est l'ennemi de l'elephant; qu'il s'aiguise la corne, quand il veut le combattre, taschant à le frapper au ventre où il a la peau la plus tendre. Du Bartas a fait une belle description de ce combat, qu'on tient fabuleux. Le *rhinoceros* est de la longueur de l'elephant, mais il a les jambes plus courtes, & les ongles des pieds fendus. Pausanias assûre qu'il a deux cornes; l'une fort grande sortant du nez; l'autre petite, mais tres-forte, qui pousse en haut; & quelques-uns disent que ces cornes ne sont point arrestées, mais s'agitent de part & d'autre; & que quand il entre en colere, elles deviennent si roides & si dures, qu'elles déracinent un tronc d'arbre, quand elles le heurtent de front. Festus croit que c'étoit un bœuf d'Egypte, quoy qu'il ait la teste & le museau d'un cochon. On le chasse pour avoir sa peau qui est tres-dure & tres-forte, étant toute couverte d'écailles, & épaisse de quatre doigts. On en fait des cottes d'armes, des bouchiers & des socs de charruë. Les griffes & le sang du *rhinoceros* sont des antidotes chez les Indiens, & ont le même usage en leur Pharmacopée, que la theriaque dans la nôtre.

On appelle proverbialement, un nez de *rhinoceros*, un homme qui a un nez gros & eminent. Les Latins ont dit d'un homme fin & rusé, qu'il avoit un nez de *rhinoceros*.

R H O.

RHOMBE. s. m. Terme de Geometrie. C'est une figure quadrangulaire, qui a les quatres costez égaux & composez de lignes paralleles, & qui a deux angles opposez aigus, & les deux autres obtus. On l'appelle autrement *losange*. Campanus sur Euclide l'appelle *helmuayn*.

RHOMBOIDE. s. m. C'est une figure quadrangulaire qui a les angles opposez égaux, & les costez de lignes paralleles, mais dont il y en a deux plus grandes, & deux autres plus petites.

En termes de Medecine on appelle *rhomboide*, un muscle qui a la figure d'un turbot, qui est celuy qui fait mouvoir l'épaule en arriere.

R I A.

RIANT, ANTE. adj. Qui est plaisant, agreable, qui rit, ou qui semble rire. Cet homme a toûjours le visage serain, gay & *riant*. Il nous a fait un accueil fort *riant*. Le Soleil paroist *riant*, quand il se leve. Cette maison est fort *riante*, elle plaist d'abord. Ce tableau est *riant*, donne dans la veuë des curieux.

R I B.

RIBADOQUIN, est une ancienne piece d'artillerie, qui suivant Hanzelet, a 36. calibres de long, qui tire une livre & trois quarts de plomb avec autant de poudre. Il y en a un bastard de 31. calibres, qui tire une livre & demie; & un autre extraordinaire de 44. calibres avec pareille charge. Ce nom a été imité de *Ribaudeau*, qu'on trouve dans Froissart, qui étoient des broüettes hautes bandées de fer à la pointe, qu'on menoit autrefois dans les armées, à cause que ces fortes

tes de canons étoient portés sur de semblables charrettes.

RIBAUD, AUDE. adj. & subst. Qui est adonné à la paillardise & à la lubricité. On a appellé ainsi autrefois tous les mauvais garçons, & les filles abandonnées; & parce qu'en plusieurs occasions on appelloit *Roy*, un superieur & un Juge, cela a donné lieu à Du Tillet d'appeller *Roy des Ribauds*, le Grand Prevost de l'Hostel du Roy, qui est ainsi nommé en une Ordonnance de 1317. parce qu'il étoit de sa charge de faire justice des crimes qui se commettoient à la suite de la Cour, & particulierement par ces *ribauds*; ce qui l'a fait aussi appeller en plusieurs arrests *Prevost des Ribauds*, n'ayant été appellé *Prevost de l'Hostel* que vers le temps de Charles VI. Il avoit jurisdiction sur les jeux de Dez, de Berlans & les bordeaux qui étoient en l'ost & chevauchée du Roy; & il pretendoit qu'il luy étoit deu 5. s. de chaque femme adultere, dont il est fait mention dans un registre de l'an 1380. Ainsi en parlent les vieux Titres. Il assistoit à l'execution des criminels condamnez par le Prevost des Mareschaux de France suivant le même Du Tillet. Mais Fauchet dit que ce Roy des *Ribauds* étoit un autre Officier, qui avoit charge de mettre hors de la maison du Roy ceux qui n'y devoient ni manger ni coucher, & qui pour cela devoit faire sa visite tous les soirs dans tous les recoins de l'Hostel.

RIBAUD, selon Pasquier, est un nom qui n'étoit point odieux du temps de Philippe Auguste, & qui a été donné à des soldats d'eslite rangez sous des Capitaines à la suite du Roy pour sa garde, comme ceux de la Compagnie Pretorienne dans Rome. Il en rapporte plusieurs témoignages, & entre autres un de la Chambre des Comptes, où il se trouvoit que leur Capitaine avoit six deniers de gages, & une provende par jour; & c'est ce Capitaine qu'il pretend être celuy qu'on nommoit dans les vieux Titres *Roy des Ribauds*, comme étant le premier & le Chef de ces soldats. De là vient aussi qu'on a appellé un puissant *ribaud*, un homme de taille avantageuse, dont le corps étoit fort & vigoureux. Du Cange dit que ceux qu'on appelloit autrefois *ribaldi*, étoient des soldats pietons qu'on appelle maintenant *enfans perdus*; & que depuis ce nom a été donné à des hommes perdus, débauchez, larrons, bandits, excommuniés, qui sont appellez *ribaldi* par Matthieu Paris dés l'année 1251. Dans le Roman de la Rose, c'est une epithete qu'on donne aux Portefaix. Bouillier qui écrivoit en 1490. dit que le *Roy des Ribauds* étoit l'Executeur de la Haute Justice.

Quelques-uns tiennent que ce mot vient de *rivalis*, & qu'il est fort ancien en la Langue, ayant changé plusieurs fois de signification. D'autres le derivent de *baud* Anglois qui signifie *maquereau*, & *bauderie*, *maquerellage*, *obscenité*. D'autres le font venir du vieux mot Gaulois *baux* signifiant *joyeux*, comme *baude*, *joye*, & *esbaudir*, *se resjouir*. Acarisius le derive *à raubare*, ou de *raub*, *præda*, à cause que ces gens-là étoient filous & coquins.

RIBAUDEQUIN. Terme de l'ancienne milice. C'étoit une arbaleste de 15. pieds de long, arrestée sur un arbre large d'un pied, dans lequel étoit creusé un canal, pour y mettre un javelot ferré & empenné long de six pieds, qui étoit poussé avec tant de force par le moyen d'un tour, qu'il pouvoit d'un seul coup tuer quatre hommes. Fauchet.

RIBE. s. f. C'est un nom que les Apothicaires donnent quelquefois aux groseilles rouges; car ils appellent *rob de ribes*, leur suc, quand il est confit.

RIBLER. v. act. Terme populaire & vieux qui signifioit *courir la nuit*, comme font les filous, les desbauchez, les traisneurs d'épée. Ce mot vient de *ribla*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie la même chose.

RIBLETTE. s. f. Ragoust qu'on prepare [illegible] d'une tranche deliée de viande soit de bœuf, [illegible] porc, qu'on sale & espice.

RIBLEUR. s. m. Filou, fripon, débauché, [illegible] de nuit.

RIBODAGE. s. m. Terme de Marine, [illegible] quand un navire a été endommagé par [illegible] en flotte, soit en quay, en changeant de [illegible] tion en étant intentée, le dommage se paye [illegible] tié.

RIBON RIBAINE. Terme populaire [illegible] que qui signifie, A quelque prix que ce soit, [illegible] stant toute resistance & empéchement.

RIBORD. s. m. Terme de Marine. C'est [illegible] rang de planches qu'on met au dessus de [illegible] faire le bordage du vaisseau.

R I C.

RIC A' RIC. adv. A la rigueur, exacte[illegible] pardessus. Ce Marchand est si exact, qu'il [illegible] mesure que *ric à ric*, fort juste. C'est un [illegible] cile qui se fait payer *ric à ric*, sans grace [illegible] tion.

RICANER. v. n. Rire avec éclat, à [illegible] ses & de mauvaise grace, le plus souvent [illegible] ignorants, au lieu de rire à propos, ne [illegible] *ner* à tous moments.

RICHARD, ARDE. adj. & subst. Terme qui se dit particulierement des Marchands [illegible] coup d'argent, & qui l'ont amassé & épargné [illegible] ne, qui le despensent à regret.

RICHE. adj. m. & f. & subst. Qui a beaucoup [illegible] qui a abondance de toutes choses. Il se dit [illegible] des personnes. Les Patriarches n'étoient [illegible] bestiaux. Les Banquiers sont *riches* en [illegible] Prince est fort *riche* en terres & seigneuries [illegible] Grands ne sont *riches* que de choses superflues [illegible] *che* comme Crœsus. On appelle un [illegible] homme qui a du bien embrouillé ou [illegible] *riche*, celuy qui ne donne rien aux pauvres. [illegible] vient de *ryk*, vieux Gaulois qui signifioit [illegible] Menage; ou de l'Alleman *reich*, d'où [illegible] mots d'*Ambiorix*, *Sinorix*, &c. d'où est [illegible] mot *Heinrich*, qui signifie *domus fortis*. [illegible] aussi en usage chez les Bretons & presque [illegible] Septentrion. On a appellé en Espagne, [illegible] Arragon, *ricos hombres*, ceux qu'on a [illegible] *Barons*, *Comtes*, *Marquis* & *Ducs*, qui [illegible] *ches* pour entretenir une compagnie de gens [illegible] leurs despens. On les appelloit aussi *de pendon* [illegible] *dera*.

RICHE, se dit aussi des terres & des pays. [illegible] gogne est *riche* en vins. La Beausse [illegible] Lyon est une ville *riche* en argent, à cause du commer[illegible] ce. La France est l'Estat le plus *riche* de l'Europe. [illegible] Indes sont *riches* en mines d'or & d'argent, [illegible] ries.

RICHE, se dit aussi des choses. Le Tresor [illegible] est fort *riche*, il y a de *riches* ornemens chargez [illegible] deries & de perles. Cette bordure de tableau [illegible] *che*, elle est fort bien travaillée. Le Thrône [illegible] est le plus *riche* du monde. Cette femme [illegible] taille. Ce Prince a la mine *riche*, noble, [illegible] tueuse.

RICHE, se dit figurément en Morale. Cet homme [illegible] *riche* en amis, en vertu. C'est un esprit *riche*, [illegible] en inventions. Le Grec est une Langue fort *riche*, [illegible] abondante. Ciceron avoit de *riches* expressions. [illegible] affectoit les rimes *riches*, où il y a plusieurs lettres [illegible] syllabes semblables. La gloire du Roy est une *riche* [illegible]

tiere pour exercer l'eloquence & le genie des Sçavants.

Riche, se dit proverbialement en ces phrases. Celuy-là est assez *riche*, qui est content. On dit, *Riche* Marchand, pauvre Poulailler. Pauvres gens ne sont pas *riches*: c'est l'excuse de ceux qui n'ont pas le moyen de faire dépense. On dit aussi ironiquement, S'il est *riche*, qu'il disne deux fois.

Richement. adverbe. D'une maniere riche. Cet homme est *richement* paré. Cette femme est *richement* laide. Tous ses enfans sont *richement* pourveus, bien établis. Ce Poëte rime *richement*.

Richesse. s. f. Ce qui rend une chose riche, precieuse, la grande abondance de biens. La *richesse* du Temple de Salomon étoit inestimable. La *richesse* d'une Province, c'est la culture des terres, la nourriture des bestiaux. On admire la *richesse* de ces ornements, de ces meubles. Les avares ne sont jamais rassasiez de *richesses*, ils accumulent *richesses* sur *richesses*. Les Payens ont tous adoré un Dieu des *richesses*: il a esté appellé chez les Egyptiens *Mamon* ou *Mamona*, comme témoigne Tertullien; chez les Grecs *Plontes*, & chez les Latins *Dis*. Les *richesses* consistoient autrefois en bestiaux, d'où vient le proverbe Arabe, *Il n'a ni moutons, ni brebis*, pour dire, Il n'a ni denier, ni maille.

Richesse, se dit figurément en choses morales. L'espargne est une grande *richesse*. La *richesse* du Sage est sa moderation. La science & la vertu sont des *richesses* de l'esprit. L'abondance des mots est la *richesse* d'une Langue. La *richesse* des rimes est necessaire à un Sonnet.

On dit proverbialement, Contentement passe *richesse*, pour dire, que ce ne sont pas les biens de fortune qui rendent heureux.

RICHEDALE. s. f. Les Allemans écrivent *reichdale*. Monnoye d'argent battuë en Allemagne, qui vaut 3. livres. Les *richedales* sont les monnoyes qui ont le plus de cours dans le monde: elles passent en Moscovie, chez le Mogol, & jusqu'au fond de l'Inde.

RICOCHET. s. m. Jeu d'enfans qui se fait avec une pierre platte ou une ardoise, qui revient plusieurs fois sur l'eau en la faisant glisser sur sa surface.

On dit proverbialement, que c'est la chanson du *ricochet*, quand on redit toûjours la même chose.

RICOCHON. s. m. Terme de Monnoye, est le nom que les Monnoyeurs donnent à leurs apprentifs, qui sont obligez de servir an & jour les Ouvriers & Monnoyeurs sans aucun salaire, quoy qu'ils soient d'estoc & ligne pour avoir droit en la Monnoye.

RID.

RIDE. s. f. Espece de sillon qui se forme sur la peau des animaux, quand ils vieillissent. Corneille a dit dans le Cid:

> Les *rides* sur son front signalent ses exploits.

Les premieres *rides* se forment sur le visage & au coin de l'oeuil. Les oisons ont la peau pleine de *rides*. Les *rides* s'accommodent mal avec l'amour. Ce mot vient de *ryta* Latin, qui a été fait du Grec *rhyo*. Menage. Borel le derive de *ruga*, ou de *ridere*, parce que le visage ride en riant.

Ride, se dit aussi de ces plis & inégalités qui font qu'une chose n'est pas bien unie. Le crespe est une étoffe pleine de *rides*. On dit que la mer a des *rides*, quand elle est doucement agitée par quelque zephire.

Rides, en termes de Mer, sont de petites cordes qui servent à bander & à roidir celles qui sont plus grosses, qui servent à raccourcir la voile par le haut, lors qu'on ne l'oseroit porter toute entiere, & à plusieurs autres usages. On le dit aussi des cordes qui amarent l'esperon & le beaupré.

Ride, est aussi une vieille monnoye d'or battuë en Allemagne, que Nicolle Gille dit valoir 50. s. & peser deux deniers, 18. grains. Elle a d'un costé une croix florencée avec la legende, *Sit nomen Domini benedictum*; & au revers un Chevalier, & au dessous *Fland*, & autour, *Philippus D. G. Dux Burg. Comes Flandriæ*. Elle est ainsi nommée de l'Alleman *Ritter*, à cause du Chevalier qui semble courir. Bodin l'appelle *l'ecu de Bourgogne*.

RIDEAU. s. m. Voile ou piece d'étoffe qu'on étend pour couvrir ou fermer quelque chose. Le *rideau* ou le voile du Temple se fendit à la mort de Nostre Seigneur. On met des *rideaux* aux fenestres pour empêcher le grand jour. On met des *rideaux* au coin d'un maistre autel, des *rideaux* aux couches à hauts pilliers, des *rideaux* aux carrosses, à la face des theatres. Ce mot vient de *ridellum*, à cause des rides que font les *rideaux*.

Rideau, en termes de Guerre, se dit d'une petite eminence étenduë en forme de coline, qui sert à couvrir un camp, ou à donner quelque avantage à un poste.

On dit proverbialement, Tirez le *rideau*, la farce est joüée, tant au propre, qu'au figuré, pour dire, qu'une chose est faite & consommée.

RIDELLE. s. f. est la piece de bois qui regne le long des costez d'un chariot, ou d'une charrette, qui soûtient un petit treillis de bois servant à arrêter les marchandises dont on la charge. Ce mot vient de *rheda*, ou de *ridica*.

RIDER. v. act. Causer des rides. Le grand âge *ride* le visage. Un homme chagrin & rebarbant *ride* son front, fronce le sourcil. La toile se *ride* à l'eau. Le vent *ride* la surface des rivieres & des mers.

On dit en termes de Marine, *Rider* la voile, quand on l'accourcit par enhaut avec des rides qui sont à trois pieds au dessous de la verghue: & en general *rider*, c'est lier bien serré.

Rider, en termes de Chasse, se dit lors qu'un chien suit la piste d'une beste sans crier.

Ridé, ée. part. pass. & adj.

RIDICULE. adj. m. & f. & subst. Risible, objet de risée, qui fait rire. Voilà une figure, une posture *ridicule*. C'est un *ridicule*, qui dit mille impertinences. On a tort d'avoir traduit cet homme en *ridicule*, il a son merite. Moliere a dit d'un Marquis, que c'étoit un *ridicule* achevé.

Ridiculement. adv. D'une maniere ridicule. Il s'est travesti pour aller au bal, il s'est masqué *ridiculement*, en habit ridicule. Cet homme raisonne *ridiculement*, sur de mauvais principes.

Ridiculité. s. f. Action ou parole ridicule. Un sot dit sans cesse des *ridiculitez*. Il a fait mille *ridiculités* en cette compagnie.

RIE.

RIEN. s. m. Le neant, le non être. Dieu a creé toutes choses de *rien*. Cesar vouloit être tout, ou *rien*. La merveille de cette trompe, c'est qu'il semble qu'elle porte sur *rien* au delà des cieux. Il n'y a *rien*, on ne fait *rien* de *rien*. On ne donne *rien* pour *rien*.

Rien, est aussi un terme absolument negatif. Il ne fait *rien*. Il n'en dit *rien*. Il ne sçait *rien* de *rien*. Il n'y a *rien* de nouveau. Il ne faut jurer de *rien*. Ce mot vient de Latin *res*; car anciennement il signifioit *chose*. Menage aprés Pasquier. Car les Anciens disoient *nulles riens* & *toutes riens*, pour dire, *nulles choses* & *toutes choses*; & on dit encore, Ne voulez-vous *rien* mander? pour dire, Voulez-vous mander quelque chose?

Rien, signifie aussi, Aucune chose. Il ne luy doit *rien* du tout. Il n'a *rien* en cette affaire, en cette societé, il n'y a point de part. Un ladre ne sent *rien*. C'est un homme

homme qui n'a *rien* vaillant, qui ne dit *rien* qui vaille. On dit aussi, Il ne tient à *rien*, pour dire, Peu s'en faut.

Rien, signifie aussi une chose peu considerable. C'est un homme de *rien*, un homme de neant, un homme de paille. Ce present doit être compté pour *rien*, c'est moins que *rien*. Les terres sont maintenant à bon compte, on les vend pour *rien*. On vit en ce pays-là pour *rien*, on n'y despense *rien*. Les hableurs sont grands diseurs de *rien*. Il ne veut être de *rien*, d'aucune partie. Donnez moy une goutte à boire, si peu que *rien*. C'est un bourru qui se fasche pour un *rien*. Son mal ne sera *rien*, il en guerira bientost. Cet homme ne m'est de *rien*, il ne me touche point, je ne prends point ses interests.

Rien, signifie souvent, Quelque chose que ce soit. Pour *rien* du monde un brave ne doit faire une lascheté, quoy que ce soit qu'on luy offre. Il n'y a *rien* de si beau, quoy que ce soit qu'on luy veuille comparer.

Rien, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un mauvais mesnager, qu'il fait de cent sous quatre livres, & de quatre livres *rien*; que son bien est reduit à *rien*. On dit aussi, Ce que vous dites & *rien*, c'est tout un, pour dire, ce sont des paroles inutiles qui ne prouvent rien.

RIEUR, euse. adj. Qui rit, qui se divertit, qui raille. Il y a des gens naturellement *rieurs*, enclins à rire, qui rient de rien. Les Poëtes Satyriques sont des *rieurs* qui se moquent de tout, qui se raillent de tout le monde. Les débauchez sont des *rieurs*, des gens de plaisir, qui n'aiment qu'à passer le temps, qu'à se divertir.

On dit proverbialement, qu'un homme a les *rieurs* de son costé, quand il est favorisé de quelques Puissances qui autorisent, ou qui approuvent ce qu'il dit, ou ce qu'il fait.

R I F.

RIFLARD. s. m. Outil d'Artisans. Les Menuisiers appellent *riflard*, un gros rabot qui sert à degrossir le bois. Les Sculpteurs ont des *riflards* brettez ou ciseaux dentelez pour travailler en pierre.

RIFLER. v. act. Terme populaire & de goinfre, qui se dit de ceux qui mangent goulument. Les escoliers ont bon appetit, ils ont en moins de rien *riflé* tout ce qu'on met devant eux.

Riflé, ée. part.

R I G.

RIGIDE. adj. m. & f. Exact observateur des regles, de la discipline. Caton estoit un *rigide* censeur: c'estoit une vertu *rigide*, inflexible, farouche. Il ne faut pas qu'un Directeur de conscience soit trop *rigide*.

Rigidement. adv. D'une maniere rigide & severe. Les Moines reformez vivent fort *rigidement*, dans la severité de leurs Regles.

Rigidité. s. f. Severité, austerité de mœurs. Les Moines reformez vivent dans une grande *rigidité*. La douceur sied mieux à un Prince, que la *rigidité*.

RIGOLE. s. f. Petit canal pour escouler, ou pour conserver de l'eau. Les *rigoles* de pierre font un grand ornement dans les allées d'un jardin. On fait des *rigoles* & des saignées dans les prez pour leur conserver de l'eau & de la fraischeur. On a fait l'essay du Canal de Languedoc par le moyen d'une longue *rigole* appellée le Canal de derivation. Ce mot vient de *rivola*, diminutif de *rivo*, Menage; ou selon du Cange, de *rigus, rigulus*, ou *rivus* & *rivulus*.

Rigole, se dit aussi des petits fossez qu'on fait pour planter des arbres, entourer des prez, ou pour ... creux des fondements d'une muraille de ...

RIGOLER. v. neut. qui ne se dit qu'avec le ... personnel. Faire une petite desbauche, ... rejouir entre amis. Ce terme est populaire.

RIGOUREUX, euse. adj. Qui est ... douloureux. Ce Juge est fort *rigoureux* contre ... rats: on ne leur sçauroit faire souffrir des ... *rigoureux*. Les amants se plaignent qu'ils ... tourments *rigoureux*, que leur maistresse est ... *reuse*. On appelle un creancier *rigoureux*, ... donne point de terme, qui ne fait point de ... fait des poursuites continuelles pour se faire ...

Rigoureusement. adv. D'une maniere ... severe. On ne sçauroit traitter trop *rigoureusement* ... parricides.

Rigueur. s. f. Dureté, severité. Les ... sont pas si communs, quand on les punit ... Il faut renouveller la *rigueur* des loix, ... discipline militaire à la *rigueur*. Cette ... de santé pour souffrir la *rigueur*, l'austerité ...

Rigueur, signifie aussi, Exactitude, ... texte, ce passage se doit ainsi interpreter ... sans estendre son sens. Dans les cas ... observer la disposition des loix à la *rigueur* ... favorables, on les peut estendre & adoucir ... subalternes sont Juges de *rigueur*. Dans ... des Graduez il y a deux mois de faveur, & ... *rigueur*. Les Geometres prouvent les ... derniere *rigueur*, la derniere exactitude.

Rigueur, se dit aussi du temps rude & ... se tenir clos & couvert durant la *rigueur* ... *rigueur* du froid chez les Lappons est ... estrangers. Tout le monde se plaint de ... temps, de la misere du peuple.

Rigueur, en termes de Medecine, se dit ... d'une chose forte, acre & picquante, ... sentoit quelque chose aiguë qui poignoit ... corps, comme fait la bile, quand elle est ... agitée.

On dit poëtiquement la *rigueur* du destin, ... mauvaise fortune. On dit aussi les *rigueurs* d'une maistresse, pour dire, sa vertu, le refus qu'elle fait de ses faveurs.

R I M.

RIMAILLE. s. f. Meschants vers, ... sie, où il n'y a que de la rime.

Rimailler. v. neut. Faire de meschants vers ... sont reputez vers, que parce qu'ils ont des ...

Rimailleur. s. m. Meschant Poëte qui ... rimer, mettre des rimes au bout des vers. ... un Monorime a bien joüé sur les mots de ... *rimailleurs*, de *rimaille*, & autres semblables.

RIME. s. f. Terme relatif, qui se dit de deux ... ont une même terminaison. Les *rimes* n'ont ... grace dans la prose, il les faut eviter. On ... jeux pour inviter à trouver des *rimes*, comme ... Corbillon, où il faut respondre par *rimes* en ... *mes* ont donné naissance à plusieurs proverbes. ... & Fromont ont fait des Dictionaires de *rimes*.

La *rime feminine*, est celle de tous les mots qui ont ... derniere syllabe un *e* feminin, comme *belle*, ... La *rime masculine*, est celle de tous les autres ... *liberté*, *faveur*, *grossir*, *endurer*. La *rime riche* ... celle de deux mots terminez de même par toute la ... niere syllabe; si elle est masculine; & par toute ... nultiéme, si elle feminine: comme *appas*, ... *belle*, *escabelle*. Les *rimes* plattes, sont celles de ... vers de suite terminez de même. Les *rimes croisées* ...

celles qui sont disposées ensorte, que la premiere est de même terminaison que la troisiéme, & la seconde que la quatriéme.

RIME, signifie quelquefois les vers & la Poësie même, parce que le plus grand agreement des vers François consiste en la *rime* par laquelle ils sont terminez. Les *rimes* de Petrarque. Corneille a dit dans l'Excuse à Ariste :

- - - & la parfaite estime,
Que ce divin esprit faisoit de nostre *rime*,

c'est à dire, de ses vers, de sa Poësie.

On dit proverbialement d'un galimathias, d'un discours extravagant, qu'il n'y a ni *rime* ni raison : & d'un fou, ou d'un bourru, qu'il n'entend ni *rime* ni raison. On dit des meschants vers, S'il n'y a de la raison, il y a de la *rime*.

RIMER. v. neut. & act. Mettre ensemble deux mots de même terminaison, ou les mettre au bout de deux vers qui se rapportent l'un à l'autre. Il y a des importuns qui ne font rien que *rimer* : des qu'on leur dit un mot, ils en disent un autre qui *rime*. Nos anciens Poëtes *rimoient* plus richement qu'aujourd'huy, ils n'estoient pas si licentieux en la rime ; ils *rimoient* aux yeux, aussi-bien qu'aux oreilles.

RIMER, signifie aussi, Faire des vers plûtost meschants que bons. Corneille dit que c'est l'amour qui luy a appris à *rimer*, c'est à dire, à faire des vers. Un tel Poëte n'a point d'invention, de genie, il ne fait que *rimer*.

On dit proverbialement, quand on se veut mocquer de quelque response extravagante, Voilà bien *rimer*.

RIMEUR. s. m. Meschant Poëte, dont les vers ne sont considerables que par les rimes. Il y a bien peu de Poëtes, de gens qui inventent ; mais il y a un nombre infini de *rimeurs*.

RIN.

RINCEAU. s. m. Voyez RAINCEAU.

RINCER. v. act. Laver, nettoyer quelque vaisseau. La plus grande propreté de la table, c'est de bien *rincer* des verres, de les rendre bien nets. On *rince* les marmites, les muids, les cuves, quand on s'en veut servir. On va *rincer* sa bouche au buffet aprés le repas. Ce mot vient des Anglois, ou ils l'ont pris de nous, ayant chez eux la même signification. Menage.

RINCEURE. s. f. Eau qui a servi à rincer. On dit d'un vin trop foible, & qu'on a noyé d'eau, que c'est de la *rinceure* de pot.

RINJOT. s. m. Terme de Marine. C'est l'extremité de la quille, le lieu où elle s'assemble à l'estrave.

RINSTRUIRE. v. act. & redupl. Instruire de nouveau. La peine où on est, quand on change de valets, de gens d'affaires, c'est qu'il les faut *rinstruire* de nouveau, leur apprendre ce qu'il faut faire. Un habile Agent se peut *rinstruire* tout seul sur les papiers qu'on luy met en main.

RIO.

RIOLÉ, ÉE. adj. Rayé de diverses couleurs. Il n'est en usage qu'en cette phrase proverbiale : *Riolé* & piolé comme la chandelle des Rois : ce qui se dit de ceux qui ont des habits ou des garnitures de plusieurs couleurs differentes & mal assorties, parce qu'on faisoit autrefois des chandelles des Rois fort bariolées de couleurs. Ce mot vient du Latin *radiolatus* ; & *piolé* de *piculatus*, c'est à dire, *piqué*. Menage.

RIOTTE. s. f. Petite querelle ou difficulté qui arrive souvent dans le ménage, ou dans les societés. Ces gens vivent assez bien ensemble, quoy qu'ils ayent souvent quelques *riottes*. Menage dit que *riots* en Anglois signifie des assemblées illicites par des mutins pour nuire à quelqu'un. A l'ordinaire il signifie *luxe*. Du Cange dit que *riota* signifie une action illicite qui est faite du moins par trois personnes, comme quand on s'assemble pour maltraitter, pour prendre possession de quelque chose avec violence.

RIOTTEUX, EUSE. adj. Qui est difficultueux, de mauvaise humeur, pointilleux, sujet à quereller, à se fascher pour des choses legeres.

RIP.

RIPAILLE. s. f. Terme populaire qui signifie, Grande chere, desbauche. Rions, chantons, faisons *ripaille*. Ce proverbe a pour auteur Amedée VII. du nom, dernier Comte & premier Duc de Savoye, lequel âgé de 56. ans prit resolution de quitter le grand monde, & ayant remis ses Estats entre les mains de Louïs son fils aisné l'an 1439. se retira à *Ripaille* lieu solitaire sur le bord du Lac de Geneve. Il prit l'habit d'Hermite de l'Ordre de St. Maurice, & s'y fit traitter de viandes tres-exquises & de vins fort delicieux le reste de ses jours. C'est ainsi qu'en parle Enguerrand de Monstrelet. Mais cela est destruit par Æneas Silvius témoin oculaire de l'austerité de la vie de ce Prince, comme le rapporte Jean de Laet en sa Republique de Savoye. On tient que dans le voisinage du lac de Lausanne on recueille du vin qui s'appelle *ripaille*, & qu'ainsi on a dit faire *ripaille*, pour dire, boire d'excellent vin.

RIPE. s. f. Outil de Maçon ou de Sculpteur, qui sert à gratter une muraille ou une figure. Il y en a en forme d'une petite truelle, d'autres en forme de ciseau dentelé.

RIPER. v. act. Ratisser ou gratter la pierre avec la ripe.

RIPOPE'. s. m. Terme populaire, dont on se sert pour exprimer du meschant vin gasté, meslé, frelaté, ou qui est demeuré de reste dans les pots & les bacquets. Dans les méchants cabarets on ne boit que du *ripopé*.

RIPUAIRE. adj. qui ne se dit qu'en cette phrase : Les Loix *Ripuaires*, dont plusieurs Auteurs font mention. On appelloit ainsi les peuples qui habitoient en deçà des rives du Rhin, de l'Escaut & de la Meuse, comme ceux de Hollande, de Luxembourg, de Gueldres, de Juliers, &c. comme a observé Pontanus. Les anciens François appelloient ces peuples *Ruiers* ou *Riviers*.

RIR.

RIRE. v. neut. Donner des témoignages d'une joye interieure par des signes exterieurs, soit par l'esclat de la voix, soit par les mouvemens du visage. L'homme a seul la proprieté de *rire*. Le Sage dit qu'il y a temps de *rire*, & temps de pleurer. Cette plaisanterie nous a fait *rire* à ventre desboutonné, à pleine gorge, à gorge desployée, *rire* aux larmes, nous nous tenions les côtez à force de *rire*. Il faillit à nous faire crever de *rire*, à nous faire mourir de *rire* ; nous estions pasmés de *rire*.

RIRE, signifie aussi, Se mocquer de quelqu'un, le railler, ou le mespriser. Dieu se *rit* des folles entreprises des hommes : il a dit qu'il *riroit* à la mort des impies. Entre les Philosophes, Democrite ne faisoit que *rire*, & Heraclite que pleurer. Un Satyrique *rit* aux despens du genre humain, il le raille, il s'en mocque ; il mord en *riant* ; il pince sans *rire*. Un libertin se *rit* de toutes les remonstrances, de toutes les menaces qu'on luy fait. C'est une injure que d'aller *rire* au nez de quelqu'un, se mocquer de luy à sa barbe. Horace dit qu'il n'y a rien qui empesche de dire la verité en *riant*. Cette folle action a apresté

apprefté à *rire* à bien de gens, leur a donné occafion de s'en mocquer. On dit auffi, qu'un homme *rit* fous cappe, quand il fe mocque d'un autre, fans luy en rien témoigner au dehors.

RIRE, fignifie auffi, Se réjouir, fe divertir, paffer le temps à dire ou à faire des chofes agreables. Les jeunes gens ne demandent qu'à *rire*, à folattrer. Ils font allez *rire* à la campagne pour fept ou huit jours. Nous *rirons* comme des fous, autant qu'à des nopces; nous *rirons* tout noftre faoul. Les bouffons ne font nez que pour faire *rire*, pour divertir. C'eft un plaifant qui a toujours cent contes pour *rire*, qui a le mot pour *rire*, qui fait efclatter de *rire*. On dit en ce fens, qu'une perfonne veut *rire*, pour dire, qu'il luy a pris quelque tentation d'amour.

RIRE, fignifie auffi, Ne parler pas ferieufement & felon fa penfée, mais feulement par jeu, par raillerie. Quand vous dites une chofe fi peu croyable, c'eft que vous voulez *rire*. Les loüanges que vous me donnez, c'eft pour *rire*, pour vous divertir. Je n'ay dit cela que pour *rire*, je n'ay pas eu deffein de vous offenfer. Il eft malade tout de bon, il n'y a point à *rire*. Je ne fçay pas où eft le mot pour *rire* de cette affaire, j'en parle ferieufement.

RIRE, fe dit figurément des chofes inanimées, & en Morale, en parlant de ce qui plaift, de ce qui eft agreable. Cette maifon de campagne eft fort belle, elle *rit* aux yeux des regardants. Le premier exemple qu'on donne des metaphores, c'eft les prez *rient*. Moliere a dit des oifeaux,

> Tout leur *rit*, tout cherche à leur plaire.

La fortune *rit* aux gens qui font en faveur.

RIRE, fignifie auffi burlefquement, Se fendre, s'entrouvrir. Voilà un habit qui creve de *rire*, qui eft troüé. Cette muraille eft fendue, ruineufe, elle creve de *rire*. Mairet a dit dans la Sylvie d'un chefne entrouvert,

> Il faut croire plûtoft qu'il s'efclate de *rire*, &c.

RIRE, eft quelquefois fubft. m. Cette femme a le *rire* agreable, il luy paroift de petites foffettes fur les joües. Le *rire* demefuré eft parfois nuifible. Les Indiens tiennent le *rire* pour une grande indifcretion & incivilité; ils ne *rient* prefque jamais, & regardent bien devant qui, lors qu'ils en ont un grand fujet.

RIRE, fe dit proverbialement en ces phrafes. Marchand qui perd ne peut *rire*. On dit de celuy qui *rit* fans fujet, qu'il *rit* aux Anges; & ironiquement, *Rit* en Jean, on te frit des œufs. On dit au contraire, Il feroit bon à vendre vache foireufe, il ne *rit* point. On dit le *rire* de St. Medard, pour dire, *Rire* du bout des dents, mal volontiers; *rire* jaune comme farine. On dit auffi d'une plaifanterie ufée, C'eft le vieux jeu, on n'en *rit* plus. On dit auffi, Il *rira* bien qui *rira* le dernier, en parlant à ceux qui fe réjoüiffent de certains avantages qui ne leur dureront pas long temps. On dit auffi, qu'un homme fe chatouille pour fe faire *rire*, quand il tafche à *rire* fans en avoir du fujet, qu'il *rit* de fouvenance. On appelle auffi un Comte pour *rire*, celuy qui prend la qualité de Comte, & qui ne l'eft pas veritablement. On dit auffi, Il feroit *rire* un tas de pierres, pour dire, qu'un homme eft fort plaifant. On dit auffi, en fe mocquant d'un enfant qui pleure, Il *rit* comme on pleure à Paris. On dit de deux innocens qui manquent d'entretiens, qu'ils fe regardent fans *rire*.

RIS.

RIS. f. m. Terme de Boucherie. C'eft une glande qui eft fous l'efophage, que l'on appelle *ris de veau*, qui fe trouve aux veaux dans le quartier de devant. Elle a deux parties, l'une qu'on appelle autrement la *fagoüe*, & l'autre la *gorge*. Les Medecins dans le corps humain [...] lent *thymus*. Les meilleurs ragoufts fe font [...] veau, qui font fort delicats. Quelques-uns [...] mot vient de ce que la fagoüe eftant blanche [...] reffemble aux grains de *ris*.

RIS. f. m. Efpece de legume mondé, qu'on [...] mange bouilli avec de l'eau & du lait. On fait [...] de bouillie avec du *ris* battu, ou [...] peuples du Nord mangent les poules & [...] des avec du *ris* & du fafran. Autrefois on [...] une nopce, s'il n'y avoit du *ris* jaune, [...] fafrané. Tous les peuples des Indes ne vivent [...] cuit dans de l'eau. La boiffon ordinaire de [...] vin de *ris*, qui eft d'un blanc qui tire [...] d'ambre, & d'un gouft auffi bon que le [...] Le *ris* ne peut venir que dans des terres [...] nées d'eau. Le *ris* eft une efpece de froment [...] blanc, que quand il eft mondé. Sa feuille [...] celle des cannes & rofeaux, & à celle du [...] tuyau eft haut d'une coudée, & plus. Il [...] que celuy du froment. Il a plus de nœuds [...] jette deçà & delà en petits rameaux; [...] goufle jaune, afpre, & cannelée par [...] ayant la figure d'un œuf.

RIS. f. m. Témoignage exterieur de joye [...] un objet plaifant, l'action de rire. Ariftote [...] eft caufé par une deformité fans douleur. [...] ticulier à l'homme. Quand ces paillards [...] on entend des *ris* continuels. Laurent Joubert [...] fait un fort beau Traitté du *ris*.

RIS SARDONIEN, eft un ris forcé & [...] paffe pas le nœud de la gorge. C'eft un [...] fondé fur ce qu'il y a une herbe venimeufe [...] qui fait une telle contraction des mufcles [...] ceux qu'elle tuë, qu'ils femblent rire en [...]

RIS CANIN, eft auffi une efpece de *ris* [...] une telle contraction des levres, qu'on [...] les dents.

RIS, en termes de Poëtiques, fe dit des [...] gayetés des perfonnes belles & de bonne [...] graces, les jeux, les *ris* & les amours [...] toûjours cette belle.

On appelle proverbialement, un *ris* de St. Medard [...] forcé & du bout des dents. Ainfi Regnier [...]

> D'un *ris* de St. Medard il me fallut refpondre

RISÉE. f. f. Eclats de rire. Cette [...] gante excita une grande *rifée* dans la [...] fait des chofes dignes de *rifée*.

RISÉE, fe dit auffi des perfonnes. [...] renduë la fable & la *rifée* de toute la ville. [...] de *rifée*.

RISIBLE. adj. m. Qui peut rire. L'homme [...] puiffance, la faculté *rifible*.

RISIBLE, fignifie auffi, Ce qui apprefte à rire, [...] donne fujet de rire. Voilà une Comedie [...] fit une action fort *rifible*, fort ridicule.

RISPOSTE. f. f. Prompte refponfe ou replique. [...] homme a l'efprit vif, il eft prompt à la *rifpofte*, [...] plique aifément aux traits piquans qu'on luy dit. [...] vient de l'Italien, & quelques-uns difent auffi [...] Il luy a *rifpofté* d'un grand fouflet.

RISPOSTE, eft auffi un terme d'Efcrime, [...] l'action de celuy qui en parant un coup allonge [...] te. Il y a quatre fortes de *rifpoftes* & de parades, [...] me qu'il y a quatre fortes de gardes & d'attaques.

RISPOSTE, fe dit auffi de l'action du cheval qui [...] quand il fent l'efperon.

RISQUE. f. m. & f. Hafard qui peut caufer de la [...] te, dangereux evenement. Un foldat, un [...] un voyageur, ont bien des *rifques* à courir, [...]

souvent *risque* de la vie. L'usure dans le commerce de mer est excusée à cause de la *risque* qu'on court. J'en prends le *risque* sur moy, j'en veux bien courir le *risque*.

RISQUE, en termes du Palais, se dit en cette formule: Il a pris cela à ses *risques*, perils & fortunes, sans garentie. Un homme assigné pour deguerpir fournit des deffenses aux *risques*, perils & fortunes de son garent, de son vendeur. Un depositaire ne court point de *risque*, il n'est point tenu de la perte de la chose deposée: l'emprunteur est au contraire.

RISQUER. v. act. Mettre au hasard, en danger. Les braves *risquent* hardiment leur vie. Les joüeurs *risquent* leur argent. Il faut qu'un General prenne garde à ne rien *risquer*. *Risquer* une bataille, c'est *risquer* tout l'Estat. Il *risque* sa reputation. Un bourgeois qui ne *risque* point son argent, n'en peut retirer de profit qu'au taux du Roy. En ce monde il faut *risquer*, mettre quelque chose au hasard pour faire fortune. Pour avoir *risqué* une pistole à la lotterie, il en a gagné mille. Un Auteur *risque* beaucoup, quand il donne un ouvrage au public.

RISQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RISSOLE. s. f. Sorte de pâtisserie faite de viande hachée & espicée, enveloppée dans de la paste deliée. On l'appelle aussi *oreille de Parisien*, parce qu'elle est faite en forme d'une oreille. Ce mot vient de l'Italien *fritelle*. On les a appellées autrefois *frissoles*.

RISSOLER. v. act. Cuire les viandes ou autres mets jusqu'à ce qu'on leur donne une couleur rousse. Faites cuire cette aumelette au beurre roux, & la faites bien *rissoler*. Ce pain a les pasles couleurs, il n'est pas assez *rissolé*.

RISSOLÉ, ÉE. part. pass. & adj. On dit aussi, qu'un Voyageur, un Laboureur, ont un visage *rissolé*, quand ils l'ont hâlé, brûlé ou noirci par les ardeurs du Soleil.

RISSON. s. m. Terme de Marine, est une ancre à quatre bras, qui sert aux vaisseaux de bas bord. On l'appelle aussi *herisson* ou *grapin*.

RIT.

RIT. s. m. Terme dogmatique. Maniere de faire les ceremonies de l'Eglise. Les Orientaux, les Armeniens celebrent le service divin suivant le *Rit* Grec; les Occidentaux suivant le *Rit* de l'Eglise Romaine.

RITORNELLE. s. f. Reprise qu'on fait des premiers vers d'une chanson, qu'on repete à la fin du couplet. Ce mot est venu d'Italie, & signifie la même chose à peu prés que ce qu'on a toûjours en France appellé *refrain*.

RITUEL. s. m. Livre qui contient l'ordre & la maniere des ceremonies qu'on doit observer dans la celebration du service divin en un Diocese, en un Ordre Religieux. Le *Rituel* est compris sous le nom des Livres d'Eglise, aussi-bien que le Processional, le Missel, &c.

RIV.

RIVAGE. s. m. Bord de la mer, ou d'un fleuve. Les flots de la mer viennent baiser le sablon des *rivages*. Sous le nom de *rivage* est compris le chemin qui doit estre entretenu le long des costes & rivieres navigables pour le hale des bateaux, qui doit estre de 24. pieds de lé ou de large par l'Ordonnance. Les *rivages* du Rhin sont escarpez en plusieurs endroits. Dans les Ordonnances de la ville de Paris il est fait mention d'un droit de *rivage*, qui est deu sur les marchandises qui abordent au *rivage* de la ville, ou qui en sortent.

RIVAL, ALE. adj. & s. m. & f. Terme relatif, qui se dit de deux personnes qui ont la même pretention: ce qui se dit plus particulierement en gloire, & en amour. Cesar & Pompée étoient d'illustres *rivaux* de gloire. Etheocle & Polinyce étoient deux *rivaux* qui pretendoient à la Royauté. Tous les Romans & les Comedies sont des histoires de *rivaux* qui ont disputé la même maistresse. Entre les *rivaux* la haine est naturelle. Corneille a dit avec raison dans l'Excuse à Ariste:

> Je pense toutefois n'avoir point de *rival*,
> A qui je fasse tort en le traittant d'égal.

Les Jurisconsultes disent que ce mot vient de *rivalis*, *quod ab eodem rivo aquam hauriant*.

RIVE. s. f. Bord ou rivage d'un amas d'eaux, d'un lac, d'un fleuve, ou de la mer. La plus-part des adventures de l'Astrée se sont faites sur les *rives* du Lignon, sur les rives de Loire. Malherbe a dit dans une Ode:

> Que le Bosphore sur ses *rives*
> Verra de pucelles captives.

RIVE, se dit aussi des bords de plusieurs autres choses. On dit la *rive* ou l'orée d'un bois; la *rive* du lit. L'un étoit couché à la ruelle, l'autre sur la *rive*. On appelle un pain de *rive*, celuy qui est bien cuit sur les bords, qui étoit placé à la *rive* du four.

On dit proverbialement d'un mystere impenetrable, d'une affaire fort embrouillée, qu'il n'y a ni fond ni *rive*.

RIVER. v. act. Faire une seconde teste à un clou, à une vis, à un boulon, pour les retenir dans le lieu où ils ont passé. Le plus seur est de *river* les vis des serrures. Le clou qui joint ce compas est *rivé* fort proprement.

On dit proverbialement, qu'on a bien *rivé* le clou à quelqu'un, pour dire, qu'on luy a répondu fortement, & avec quelque sorte de correction & d'avantage.

RIVERAIN. s. m. Celuy qui habite, qui a des terres auprés d'une forest, ou d'une riviere. Dans l'Ordonnance des Eaux & Forests il y a plusieurs articles concernans les *Riverains*. On a obligé les *Riverains* des forests du Roy à faire des fossez à leurs despens de quatre pieds de large, & de cinq pieds de profondeur, pour faire la separation de leurs bois. Les *Riverains* des rivieres sont tenus de laisser dix-huit pieds sur les bords de la riviere pour la facilité de la navigation.

RIVET. s. m. Terme de Manege. C'est l'extremité du clou qui est rivée ou retroussée sur la corne, & qui paroist, quand on a ferré le cheval. Les plus petits *rivets* sont les meilleurs.

RIVETS, chez les Serruriers, Couteliers & autres Artisans, sont des clous qui sont rivez pour tenir quelque piece.

RIVET, se dit aussi chez les Cordonniers de ce qu'on nomme autrement *tranchefile*.

RIVIERE. s. f. Courant de plusieurs eaux amassées qui vont à la mer. Quand un ruisseau est fort grossi, on l'appelle *riviere*. Quand la *riviere* a fait un long cours, & receu beaucoup d'eaux, on l'appelle *fleuve*. Les petits ruisseaux font les grandes *rivieres*. Sanson a fait une carte de la France selon les *rivieres*. Le Loiret est une *riviere* navigable dés sa source. La *riviere* de Loire est gueable en cent endroits, & c'est celle qui reçoit le plus d'eaux. Les Italiens appellent les bords de la mer Ligustique, la *riviere de Gennes*. Du Cange derive ce mot de *ripa* ou *riparia*, qui dans la basse Latinité a signifié le *bord de la mer*.

On appelle une *riviere marchande*, quand on y peut naviger commodément, sans danger de s'engraver, ni de perir. Le Tigre & l'Euphrate ne sont pas des *rivieres marchandes*, à cause de leurs sauts. On dit que la *riviere* charie, lors qu'elle porte des glaces, qu'elle est preste à se prendre tout-à-fait. On appelle *confluent*

 d'une

le lieu où deux *rivieres* se joignent. Une *riviere* débordée est celle qui est hors de son lit. Il y a des *rivieres* si rapides, qu'on ne les peut remonter.

RIVIERE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit de celuy qui ne trouve pas des choses faciles, qu'il ne trouveroit pas d'eau à la *riviere*. On dit aussi, Porter de l'eau à la *riviere*, ou à la mer, pour dire, Porter une chose en un lieu où elle abonde. On dit aussi de la *riviere* d'Armençon, Méchante *riviere*, & bon poisson.

R O B.

ROB. s. m. Terme de Pharmacie. C'est un nom qu'on donne aux sucs de fruits depurez & cuits jusqu'à la consomption des deux tiers de leur humidité. On fait des *robs* de coins, de meures, de bayes de sureau, d'aloés, d'acacia, de reglisse, de berberis, & plusieurs autres pour diverses maladies. Le suc des groseilles rouges confit s'appelle *rob de ribes*. A l'égard du suc des raisins depurez, il s'appelle particulierement *sapa*, quand il est cuit jusqu'à la consomption des deux tiers; & ce *sapa* est presque en consistence de syrop: mais quand il n'est cuit que jusqu'à la consomption du tiers, on l'appelle *defrutum*; & c'est ce que le peuple appelle *vin cuit*: & quand on le cuit jusqu'à une consistence approchante des electuaires mols, c'est ce qu'on appelle *rejiné*; & alors on l'employe à diverses confitures. Ces vins sont appellez aussi *aliments medicamenteux*. Ce mot est en usage dans les boutiques des Apothicaires, quoy qu'originairement il soit purement Arabe, où il signifie un simple suc desseché au Soleil ou sur le feu, afin qu'il se puisse garder longuement sans corruption. On le prend quelquefois pour une composition de quelque suc avec du miel ou du sucre, & on le confond avec l'oœ. D'autres le derivent de *rob*, vieux mot Breton qui signifie *rouge*, d'où est venu aussi le nom de *Robert*, ou comme on disoit autrefois *Robard*, qui signifioit *Chantre rouge*.

ROBA, ou au plur. *Robé*. Terme de la Marine du Levant, qui signifie, Biens, richesses, marchandises, & generalement tout ce qu'on appelle en Latin *res*. Ce mot est Italien, dont on a fait *robare*, & nous *desrober*. Il est fort en usage parmi les Provençaux, Catalans & autres qui trafiquent sur la mer de Levant. C'est ce que les Espagnols appellent *caudal*, & les Picards *cateux*.

ROBBE. s. f. Vestement qui couvre tout le corps. Une *robbe* de chambre est celle qu'on vest à l'aise, & qui sert durant qu'on se peigne, qu'on s'ajuste, qu'on garde la chambre. On vest les enfans d'une *robbe*, quand on leur oste le maillot. Les femmes font leurs visites de ceremonies en *robbes* détroussées: elles ont un corps de *robbe*, & un bas de *robbe*. Quand on saluë les Princesses, on leur baise par respect le bas de la *robbe*. Ce mot vient de *raupa* ou *rauba*, qui signifioit en Latin un *habit*, aussi-bien que *desrober*, pour dire, *voler*. Quelques-uns croyent qu'il a été fait de l'Alleman *rauben*. Menage.

ROBBE, à l'égard des hommes, ne se dit que du vestement que portent les gens de Justice & les Graduez, qu'on appelle pour cela *gens de robbe*, ou *de robbe longue*. C'est un ample vestement qu'on met pardessus l'habit ordinaire, qui descend jusqu'aux talons, & qui a les manches fort larges à l'égard des Laiques, & fort estroites à l'égard des Ecclesiastiques. Les Conseillers de Cour Souveraine & les Medecins portent la *robbe* rouge. On ne reçoit les Magistrats qu'en *robbe* de serge. Les Docteurs sont toûjours en *robbe* & en bonnet dans la Sorbonne. On dit qu'un homme porte la *robbe* au Palais, pour dire, qu'il est Advocat, qu'il suit le Barreau. Les Eschevins & les Bedeaux ont des *robbes* mi-parties. Presque tous les Corps ont des *robbes* de ceremonie. JESUS-CHRIST chassa du festin celuy qui n'avoit pas la *robbe* nuptiale.

… la *robbe* … pour la profession … celle des armes.

> A la fin j'ay quitté la *robbe* pour l'épée.

C'est le premier vers du Menteur. La Noblesse … se met au dessus de celle de *robbe*. Le credit … est bien diminué. Ce coup est bien hardi pour … me de sa *robbe*, de sa profession.

On appelle un Lieutenant Criminel de *robbe* … Juge qui porte l'épée, qui donne la chasse … gands & malfaiteurs, qui est comme les … Mareschaux. On distingue aussi entre quelques … ciers, ceux de *robbe courte*, qui ne sont pas … sur la Loy. On appelle aussi un Chirurgien de … *gue*, celuy qui a été sur les bancs, qui a … examen, qui ne tient point boutique, & qui … tes à son enseigne, au lieu des bassins qui … rurgiens Barbiers. Maintenant ces Corps … dus, & ces distinctions n'ont plus de lieu.

ROBBE, se dit par extension des choses qui … La *robbe* des feves est la peau qui les couvre. … aussi la *robbe* des avelines, des noisettes … cette petite partie qui les couvre à demi, … elles sont attachées à l'arbre. *Robbe d'* … gros boyau qui enferme les autres.

ROBBE, se dit proverbialement en ces phrases … de son, & *robbe* de velours, se dit de … épargnent sur leur bouche pour estre … dit aussi, Belle fille, & vieille *robbe*, … qui les accroche. On dit aussi de celuy qui … quelque chose, qu'il s'en pare comme … On dit encore, Selon le drap la *robbe*, … choses qui ont du rapport ou de la proportion … On dit aussi, Cela ne vous deschire pas … dire, Vous n'avez pas lieu de vous en offenser. … soit autrefois, On luy a couppé la *robbe* … dire, On l'a deshonorée, parce que c'estoit … ment qu'on faisoit aux femmes de mauvaise … encore de celuy qu'on a fort pressé de … ner, ou de faire quelque chose, qu'on … chirer sa *robbe*. On dit encore d'une … toute autre chose qu'on estime, que c'est … *robbe*: suivant une phrase Italienne, … cette Langue *roba* signifie toute sorte de … choses.

ROBIN. s. m. Nom propre qui est … phrases proverbiales. Il souvient toûjours … flustes. Il fit comme *Robin* fit à la danse … qu'il put. On dit aussi par mépris à … estes un plaisant *Robin*.

ROBINET. s. m. Clef d'une fontaine … nelle, qui sert à en ouvrir ou fermer … s'écoule, quand on a lasché le *robinet*. … par la cannelle, parce qu'on n'en a pas … *binet*. Il y a plusieurs *robinets* dans les regards … tribution des eaux publiques.

ROBORATIF, IVE. adj. Terme de … qui se dit de la faculté d'un medicament, qui … de conserver & de fortifier le corps.

ROBUSTE. adj. m. & f. Qui est vigoureux … de corps. Samson étoit un homme bien *robuste*. … cule, Milon le Crotoniate ont eu des corps … dinairement *robustes*. Il faut estre de complexion … *buste*, avoir une santé *robuste*, pour souffrir les … de la guerre. St. Christophle est le Patron des … *bustes*, des Portefaix.

ROBUSTEMENT. adv. D'une maniere robuste. … Athletes anciens se choquoient fort *robustement*.

R O C.

ROC. s. m. Masse ou veine de pierre dure. Le chasteau de Pierre Encise est sur un *roc*. Ce bastiment ne perira pas par les fondemens, il est fondé sur le *roc*. Cette ville est difficile à assieger, tout le terrain est de *roc*, on n'y peut creuser de trenchées. Le *roc* vif est la pierre la plus solide de la carriere, qui n'en a point été détachée.

Roc, se dit figurément en choses morales. L'esprit, la constance de cet homme est un *roc* dont la fermeté a été inébranslable.

Roc, est aussi le nom d'une piece du jeu des Eschecs, qu'on appelle autrement la *Tour*, qu'on pose aux extremités du jeu, & qui ne se remue qu'à angles droits. On donne eschec & mat avec le Roy & le *Roc*.

En termes de Marine on appelle *roc d'issas*, ce qui est la même chose que le *sep de drisse*. Voyez à son ordre.

Roc, en termes de Blason, se dit aussi d'un meuble dont on charge les Escus, qui represente un *Roc* d'eschecs, à la reserve que la partie d'enhaut est figurée avec deux croes en forme de crampons, qui ont leurs pointes tendantes vers le bas. De Roquelaure porte d'azur à trois *rocs* d'argent.

Roc, est aussi le fer morné d'une lance de tournoy, ou recourbé à la maniere des croix ancrées.

ROCAILLE. s. f. Assemblage de plusieurs coquillages avec des pierres inégales & mal polies, qui se trouvent autour des rochers, & qui les imitent. On embellit les grottes de toutes sortes de *rocailles*.

Rocailleur. s. m. Ouvrier qui met les *rocailles* en œuvre, & qui fait des grottes.

ROCAMBOLE. s. f. est la graine d'une espece d'ail ou d'oignon qui vient au haut de sa tige. Elle sert à faire des sausses, & n'est pas si forte que l'ail.

ROCHE. s. f. signifie souvent la même chose que *roc*, ou *rocher*. On dit que du vin est clair comme eau de *roche*, comme l'eau qui sort d'un rocher. On appelle cristal de *roche*, celuy qui se fait par la congelation des sucs lapidifiques qui tombent dans les *roches* & cavernes. On dit aussi un diamant de la vieille *roche*, pour dire, un diamant tres-fin. Il y a plusieurs pierreries dont on ne connoist pas la mine, ni la *roche*; ce qui les rend plus precieuses que les autres. Scaliger derive ce mot du Grec *rox*, & Menage du Latin *rupes*, Du Cange de *rocha*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification.

Roche, se dit aussi des grosses pierres de grais qui percent la terre, ou qui sont dans des sables. Le Gastinois est un pays plein de *roches*. Le pavé se fait de *roches* de grais, qui se cassent aisément. On a l'art d'enterrer les *roches*, quand on ne les peut pas transporter.

Roche, est aussi une espece de mineral jaune qui sert de borax, qui est plus commun & à plus vil prix, dont on se sert pour souder, que les Ouvriers conservent dans un vaisseau appellé *rochoir*.

Roche, se dit figurément en choses morales: & premierement on dit un homme, un esprit, un cœur de la vieille *roche*, pour dire, excellent, ferme, & de la vertu ancienne. On appelle aussi un cœur de *roche*, celuy qui n'est point émû d'amour, de pitié, de compassion, qui n'a aucune des passions tendres.

On dit proverbialement, qu'il y a anguille sous *roche*, qu'on a trouvé anguille sous *roche*, pour dire, qu'il y a quelque chose de captieux dans une affaire qu'on propose; ou qu'on a trouvé quelque bonne rencontre, ou secret profit dans celle qu'on a entreprise. On dit aussi populairement d'un libertin, qu'il ne s'enqueste, il s'appelle la *Roche*.

ROCHER. subst. masc. C'est souvent la même chose que *roc* & *roche*. Moyse fit sortir de l'eau du *rocher* qu'il frappa de sa verge. Cet homme a un cœur de *rocher*.

Rocher, se dit plus particulierement de ces masses ou pointes de pierres dures qui sont dans la mer, & sur tout vers les costes & les Isles, qui sont dangereux aux vaisseaux, & les causes des naufrages. La mer des Maldives est dangereuse, à cause d'une infinité de *rochers* qui y sont. Les *rochers* à fleur d'eau, ou sous l'eau, sont les plus dangereux. Ariadne fut laissée sur la pointe d'un *rocher*. Le vaisseau d'Ajax fut brisé contre un *rocher*.

Rocher, se dit aussi d'une construction faite à l'imitation d'un *rocher*, de coquillage & de pierres ou curiositez maritimes. On a exposé en vente un *rocher* factice d'un tres-grand prix. On appelle aussi chez les Confiseurs un *rocher* de confitures, plusieurs filets confits d'escorce de citron & d'orenge meslez & joints ensemble, qui font quelque image d'un *rocher*.

ROCHET. s. m. Ornement d'Evêques ou d'Abbez, qui est un surpelis à manches estroites, comme celles d'une aube, lequel est d'ordinaire bien empesé & garni de riches dentelles. Les Evêques prêchent en camail & en *rochet*. Les Chanoines Reguliers de St. Augustin portent aussi des *rochets* sous leurs chappes. Menage dit que ce mot vient de *rochettus*, diminutif de *rocchus*, qui se trouve employé pour *tunica* chez les Escrivains de la basse Latinité, & qui a été fait de l'Alleman *rock*.

En Bassigny on appelle *rochet*, un habit de toile tant pour l'homme que pour la femme.

Chez les Marchands on appelle *rochets*, les bobines sur lesquelles on devide la soye, qui sont plus courts & plus gros que les bobines ordinaires. Il est deffendu aux Teinturiers de huiler ou engraisser les soyes sur les mêmes *rochets* ou bobines sur lesquels elles auront été devidées. Les Tireurs d'or ont aussi de grands *rochets* larges & plats, qui leur servent à tirer & à devider leur or.

ROCHOIR. s. m. Petite boeste où on met la roche necessaire à tous les Ouvriers en metail pour faire couler & appliquer leur soudure. Cette boeste est de figure cylindrique, & a au bas un petit canal ou goulet par où s'écoule & tombe la roche. Ce canal a une petite creste dentelée, par le moyen de laquelle le moindre mouvement de l'ongle qu'on passe dessus fait que la roche se distribuë lentement, & seulement aux endroits où on en a besoin. Les Orfevres s'en servent aussi à mettre leur borax qui sert au même effet de souder, mais qu'on ménage davantage que la roche qui a donné le nom à la boeste.

ROCOULER. v. n. qui se dit du bruit ou son que font les pigeons dans le colombier, ou sur les toits. Les pigeons *rocoulent*, comme les poules gloussent.

ROCOURT. s. m. est une drogue estrangere qui sert à faire une couleur plus chere & moins assûrée que celle qu'on fait avec la bourre. Elle est deffenduë dans les teintures. Elle vient de l'Amerique, & les Sauvages de Cayenne s'en peignent tout le corps. On n'en voit gueres qui ne soit falsifiée.

R O D.

RODE. s. f. Terme de Marine, qui se dit sur la Mediterranée. La *rode* de prouë est la même chose que l'*estrave*; & *rode* de pouppe est la même chose que l'*estambord*, qui sont les pieces de charpente qui soûtiennent les chasteaux de prouë & de pouppe.

RODER. v. n. Aller & venir çà & là, le plus souvent sans dessein, sans necessité, par faineantise. On enferme les gueux qui *rodent* par les ruës. Il y a des voleurs, des Sergents qui *rodent*, qui tournoyent autour de cette maison. Ce Voyageur a *rodé* par plusieurs pays, en cent lieux differents. Ce mot vient de *rotare*.

Rodeur. adj. m. Celuy qui rode, qui va par la ville. Les

Les *rodeurs* de nuit sont ordinairement des gens de débauche, ou de mauvaise vie.

RODOMONT. s. m. Fanfaron, faux brave qui se vante à faux de plusieurs exploits, qui fait des menaces vaines, qui veut imiter le *rodomont* des Romans. Les gens de cœur ne s'étonnent gueres des menaces de ces fiers *rodomonts*.

RODOMONTADE. s. f. Vanterie, ou menace vaine & sans fondement. C'est le propre des Capitans de faire des *rodomontades*. Les poltrons qui font les braves font des *rodomontades*. Les gueux qui font les riches font des *rodomontades*. On a fait des livres de *rodomontades* Espagnoles.

RODOUL, est un petit arbrisseau, des feuilles duquel les Teinturiers se servent pour teindre en noir.

R O G.

ROGATIONS. s. f. pl. Feste d'Eglise qui dure trois jours, & qu'on celebre avant l'Ascension : auquel temps on fait des prieres & des Processions pour les biens de la terre. Le Lundy des *Rogations* est une des grandes Feries, qui a des rubriques particulieres. Le premier qui fit celebrer les *Rogations* fut Saint Mamert Evéque de Vienne, qui fit assembler les Evéques pour implorer la misericorde de Dieu par un jeûne de trois jours, à cause de l'incursion qui se fit en ce temps-là de plusieurs bêtes nuisibles, comme dit Alcuin : ce qui s'est établi depuis en coustume par toute la France.

ROGATON. s. m. Permission de quester, ou placet pour demander l'aumône. Il vient des étrangers, des Religieuses de dehors avec des *rogatons*, pour quester dans les maisons.

ROGATON, se dit aussi des bribes & autres choses questées. Les besaces des Questeurs sont pleines de *rogatons*.

On appelle proverbialement un porteur de *rogatons*, celuy qui porte des vers, des Sonnets, des Placets à des Grands Seigneurs pour tâcher de tirer d'eux quelque present.

ROGERBONTEMPS. Ce proverbe vient d'un Seigneur nommé *Roger* de la maison des *Bontemps* fort illustre dans le pays du Vivarés, dans laquelle le nom de *Roger* est toûjours affecté & propre à l'aisné depuis plusieurs siecles. Et parce que le chef de cette maison fut un homme fort estimé pour sa valeur, sa belle humeur & sa bonne chere, on tint à gloire en ce temps-là de l'imiter en tout ; & plusieurs se firent par honneur appeller *Rogerbontemps* : ce qui par corruption a été étendu à tous les faineants & aux débauchez. Pasquier derive ce proverbe de *Rougebontemps*.

ROGNE. s. f. Espece de galle qui cause une ulceration legere du cuir avec un grand prurit venant d'une pituite nitreuse & salée, mélée d'une melancolie qui se pourrit sous le cuir, & qui le rend aspre & rude. Elle est tres-difficile à guerir. Ce mot vient de *rougn*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *galle*, & *rougneuse*, *galleuse*.

ROGNER. v. act. Diminuer le tour, ou la longueur, ou la largeur de quelque chose. Les gens qui *rognent* les monnoyes sont punis comme faux Monnoyeurs. On *rogne* les ailes d'un oiseau pour l'empêcher de voler. Il est de la propreté de *rogner* ses ongles. Les Relieurs *rognent* leurs livres proprement dans une presse. Quand le grand deuil est passé, on *rogne* son manteau. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *rodere*.

ROGNER, signifie aussi, Retrancher à quelqu'un de ce qui luy est deu. Un mauvais payeur *rogne* toujours quelque chose à son creancier, quand il luy apporte de l'argent. On a bien *rogné* l'écuelle à ces Moines depuis leur reforme, on leur a retranché leur portion. On a *rogné* les gages des Officiers, en leur retranchant [illegible] tier.

ROGNER, se dit figurément en choses spirituelles [illegible] morales. On a bien retranché de l'autorité, [illegible] voir des Parlements, on leur a rogné les ongles, [illegible] les de bien prés.

ROGNER, se dit proverbialement en cette phrase [illegible] lez & *rognez* comme il vous plaira. C'est [illegible] qui taille & qui *rogne* dans cette maison, [illegible] qu'il a tout pouvoir dans la conduite, dans [illegible] tion des affaires d'une famille.

ROGNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ROGNEUR. s. m. Celuy qui a rogné. Les rogneurs [illegible] pistoles sont punis de mort. Ces rogneurs [illegible] qui font les bons Oeconomes, sont fort [illegible] Communautez.

ROGNEURE. s. m. Qui a été retranché [illegible] quelque chose. Il a fait rogner son manteau [illegible] de la *rogneure* il a fait faire un haut de chausse [illegible] *neures* de papier servent à faire du carton ; [illegible] chemin, de cuir, & de gants, à faire [illegible]

ROGNEUX, EUSE. adj. Qui a [illegible] val *rogneux*, farcineux.

ROGNON. s. m. Partie double de l'animal [illegible] massent les urines. On l'appelle autrement [illegible] a des gens qui n'ont qu'un *rognon*, d'autres [illegible] quatre. Ils sont situez un peu au dessous [illegible] separer plus promptement l'humeur [illegible] sang sur les muscles des lombes des [illegible] veine cave. Ils ne sont pas vis à vis, mais [illegible] de l'autre. Ils sont attachez aux lombes, [illegible] me, à l'intestin colon par l'extremité du [illegible] à la vessie par les ureteres. Leur figure [illegible] fasceoles, ou à un croissant, car ils sont [illegible] té de la veine cave, & par dehors ils sont [illegible] beux & longuets. Leur substance est [illegible] épaisse & solide, peu differente de celle [illegible] sans filaments. Galien les compte entre les [illegible] mes, & Hippocrate entre les corps glanduleux. Bellinus pretend que ce n'est point une chair [illegible] que ce n'est qu'un tissu & un assemblage de [illegible] qui s'étendent depuis la superficie du rein [illegible] cavité qu'on nomme le *pelvis* ou *bassin*, [illegible] l'urine. Ils ont deux membranes, dont [illegible] pelle *bandelette*, ou l'enveloppoir des reins ; [illegible] couvre leur propre chair. La veine [illegible] de la veine cave, & une grosse artere [illegible] cavitez. Il y a deux vaisseaux qui en [illegible] blancs, caves & nerveux, qu'on appelle [illegible] où les veines & les arteres se purgent [illegible] tez.

On appelle aussi un *rognon de veau*, la partie [illegible] la longe où est le *rognon*.

ROGNON, signifie quelquefois, Testicule. [illegible] *gnons* de belier. Les *rognons* de coq sont [illegible] les ragousts.

On dit proverbialement, Mettre la main sur les [illegible] sur les costez, faire le pot à deux anses : ce qu'[illegible] les gens du peuple qui se querellent ou menacent.

ROGNONER. v. n. Gronder entre [illegible] Quand on commande quelque chose à cette [illegible] le *rognone* toûjours. Ce mot est bas & populaire.

ROGUE. adj. m. & f. Superbe, fier, [illegible] prisant, peu courtois. Un Marchand qui est [illegible] chalande bientost sa boutique. On ne s'attache [illegible] aux femmes *rogues* & fieres, qui ont l'air [illegible] gneux.

R O I.

ROIDE. adj. m. & f. Qu'on ne peut ployer. [illegible]

branche est trop grosse, trop *roide*, on ne la peut plus ployer pour faire un berceau. Ce linge est *roide* comme un baston. Ce mot vient de *rigidus*.

Roide, se dit aussi d'un ressort, d'une corde, qui se plient bien avec effort, mais qui se remettent en leur etat naturel, dès qu'on les lache. Le ressort de cet arc est trop *roide*, trop difficile à bander. Cette monstre avance, parce que son ressort est trop *roide*. Une corde se casse, quand on la veut tendre trop *roide*.

Roide, se dit aussi de cette tension des choses qui leur oste le mouvement. Cet homme a été tué tout *roide*, a été jetté *roide* mort sur le carreau. Le froid engourdit les membres, les rend tout *roides*. Ce cheval à les jambes *roides*, il ne sçauroit plier les jarrets.

Roide, se dit au contraire de ce qui a un mouvement violent & precipité. Le mouvement d'un boulet de canon est plus *roide* que celuy d'une flesche. Le cours du Rhosne est plus *roide* que celuy de la Saone. L'aigle est l'oiseau qui a l'aisle la plus *roide*, le vol le plus *roide*. Il a receu un *roide* coup d'une pierre qu'on luy a jettée.

Roide, se dit aussi des choses qui sont aspres, difficiles, qui ont certains defauts qui donnent de la peine, ou qui les rendent desagreables. Cette escalier est trop *roide*, est trop droit. Cette montagne est trop *roide*, trop aspre, trop rude à monter. Cet homme est un glorieux qui se tient *roide* & droit, quand on le va saluer, qui ne fait aucune soumission. On dit aussi, qu'une souppe est *roide* de sel, quand on l'a trop salée; d'une toile, qu'elle est trop *roide*, quand on l'a trop empesée, ou gommée.

Roide, se dit figurément en choses morales, pour dire, Opiniastre, inflexible. Caton étoit un esprit *roide* & farouche qu'on ne pouvoit gagner ni fleschir. Je ne veux plus acheter à ce Marchand, il est trop *roide*, il veut tout vendre à son mot. C'est une bonne qualité à un Capitaine, d'être *roide* & severe.

Roide, se dit proverbialement en ces phrases. Il l'a fait sortir de chez luy *roide* comme la barre d'un huis; & se dit de toutes choses qui se font avec promptitude & exactitude. On dit encore, Aussi *roide* qu'un matras, qu'un trait d'arbaleste.

Roidement. adv. D'une maniere roide & violente. La corde de l'arc pousse fort *roidement* la flèche.

Roideur. s. f. Violente tension de quelque chose. L'homme ne se tient debout, que quand ses muscles & ses nerfs sont tendus avec *roideur* par la compression des esprits. La *roideur* d'un ressort est un vice dans une monstre. La *roideur* des jambes est un vice dans un cheval. Les Mareschaux battent sur l'enclume avec une grande *roideur* de bras, & une grande violence. La *roideur* de son bras n'est pas concevable.

Roideur, se dit aussi de la violence du mouvement. La *roideur* d'un coup est proportionnée à la *roideur* de son mouvement. L'aigle se jette sur le gibier avec grande *roideur*. Les conquestes l'Alexandre se firent avec grande *roideur* & impetuosité. Il faudroit courir de grande *roideur* pour attraper ce Basque. La *roideur* de cette montagne rend son sommet inaccessible.

Roideur, se dit figurément en Morale. La *roideur* & inflexibilité de l'esprit d'un Magistrat le rend hors de soupçon d'être corrompu. Ceux qui ont l'esprit mou ne sont pas capables de gouverner, il faut de la *roideur* & de la fermeté.

Roidir. v. act. & n. Rendre roide. Descartes en son Traitté de l'homme explique comme les esprits *roidissent* les muscles & les nerfs pour causer le mouvement. Le froid engourdit & *roidit* les membres. Une longue corde a de la peine à se *roidir*, à être bien tenduë, si on ne s'aide du tour, du capestan.

Roidir, se dit figurément en Morale. Les Martyrs se sont *roidis* contre les Tyrans pour soustenir la verité de leur foy. Il ne faut pas qu'un Marchand se *roidisse*, se tienne si ferme, qu'il ne lasche rien de son mot. Ce General est si severe, qu'il se *roidit* contre les prieres: il est si habile, qu'il se *roidit* contre les difficultez, & les surmonte.

Roidi, ie. part. pass. & adj.

ROL.

ROLLE. subst. m. On écrivoit autrefois *Roolle*. Estat ou liste des noms de plusieurs personnes qui sont de même condition, ou dans le même engagement. Dés que le nom d'un soldat est écrit sur le *rolle*, c'est pour luy un crime capital de deserter. Le Commissaire à faire les monstres tient les *rolles*, arreste les *rolles*. On appelle les Ouvriers dans les atteliers trois fois le jour sur le *rolle*, on les paye suivant qu'ils sont marquez sur le *rolle*. Ce mot vient de *rotulus* ou *rotulus*, qui signifie un *rouleau*, parce qu'autrefois on rouloit ces *rolles*, & toutes les expeditions de Justice, qui étoient écrites en des parchemins ou papiers cousus & collez ensemble, d'où on a fait aussi *enroller*, *controller*. Menage. Du Cange dit qu'on a dit aussi *rollus* pour *rotulus*.

Rolle, est aussi un état de plusieurs taxes ou droits dont le recouvrement est à faire, de ce que chacun en doit porter suivant le regalement qui en est fait par les Officiers. Le *rolle* des tailles se fait par les Asseeurs & Collecteurs, & doit être verifié par les Esleus. Le *rolle* des taxes des francs fiefs du huitiéme denier, des aisez. On a ordonné que ce faux Noble seroit compris au *rolle* des tailles, que cet Officier privilegié en seroit rayé.

Rolle, se dit au Palais, de l'état des causes enregistrées, qui doivent être appellées & plaidées en leur ordre. Les *rolles* ordinaires des Provinces se plaident à la Grand' Chambre les Lundy & Mardy matin depuis la St. Martin jusqu'au 14. d'Aoust. Il y a des *rolles* extraordinaires les Jeudis matin, & les Mardis de relevée. Il y a de petits *rolles* pour les appointemens & causes sommaires. Les defauts donnez à tour de *rolle*, quand la cause est appellée au *rolle*, emportent profit. L'amande ordinaire du *rolle* est de douze livres. Les Presidents donnent des avancés sur le *rolle*, permettent d'ajoûter au *rolle*. On dit qu'une cause est appointée sur le *rolle*, quand elle demeure à plaider, aprés que le temps des Audiences de chaque *rolle* est passé; car alors on donne un appointement general sur ce qui reste.

Il y a aussi des *rolles* ou registres des oppositions, qu'on fait à la vente des offices, ou des rentes sur l'Hostel de Ville, qui sont receuës par des Officiers qu'on appelle *Garde rolles*.

Rolle, en termes d'Escriture, signifie un feuillet ou deux pages d'écriture. Les Advocats font payer leurs écritures au *rolle*. On paye 20. sous pour chaque *rolle* de grosse au Parlement, & 40. sous au Conseil Privé. Il vaut mieux faire écrire un Copiste à la tâche qu'au *rolle*. Autrefois les *rolles* étoient faits de plusieurs feuilles qu'on attachoit ensemble, & qu'on rouloit.

Rolle, est aussi une certaine quantité d'écriture de vers, ou de prose, qu'on donne à reciter, à declamer, ou à jouër sur un theatre. Ce *rolle* est de 800. vers. Il faut du temps pour apprendre ce *rolle*. Voilà un petit *rolle* qui n'a que 20. vers.

Rolle, se dit aussi du personnage qui est representé. Cet Acteur a un beau *rolle*, il jouë toûjours le premier *rolle*, le Heros de la piece.

On dit aussi dans le discours ordinaire, qu'un homme a bien joüé son *rolle*, pour dire, qu'il s'est bien acquitté de sa commission, qu'il sçait faire reüssir adroitement une affaire.

Roller. v. n. Escrire des rolles. Ce Clerc, ce Copiste,

piste, *rolle* bien, il fait 50. rolles d'écritures par jour. Un Greffier ne separe pas des gens qui se querellent, mais tant plus il les void battre, & tant mieux il *rolle*.

ROLLET. s. m. Qui ne se dit gueres qu'en cette phrase proverbiale. Il est au bout de son *rollet*, il ne sçait plus que répondre, il ne sçait plus ou trouver dequoy vivre.

ROM.

ROMAIN, AINE. adj. C'est une epithete qu'on donne à plusieurs choses. En Imprimerie on appelle du gros *Romain*, entre le petit Parangon & le St. Augustin; du petit *Romain*, entre le Cicero & le petit Texte. On donne aussi ce nom a du papier d'une certaine grandeur. On dit le Breviaire *Romain*; Faire le service à la *Romaine*, pour dire, à l'usage de Rome, selon ses ceremonies. On appelle le Droit *Romain*, ce qu'on appelle aussi le Droit Escrit compilé par l'ordre de Justinien, dont on se sert en Languedoc, en Gascogne, en Lyonnois. On dit une beauté *Romaine*, un visage *Romain*, des portraits qui ont quelque chose de grand & de majestueux; & les Peintres appellent une Charité *Romaine*, un tableau d'une femme qui alaitte un vieillard.

ROMAIN, se dit aussi des dignitez de l'ancienne Rome. Empereur *Romain*; Dictateur, Consul, Senateur & Chevalier *Romain*. On appelle aujourd'huy Roy des *Romains*, un Prince qui est éleu & designé successeur à l'Empire; & le Pontife *Romain*, le Pape.

ROMAINE. s. f. Espece de balance. Les Bouchers se servent de la *romaine*. La *romaine* est composée de neuf pieces essentielles. 1. De la verge vulgairement appellée la *branche*. 2. Du crochet sur lequel se charge la marchandise qu'on veut peser. 3. De la garde foible. 4. De l'anneau où tient la garde foible, ou se passe un baston pour soustenir la balance. 5. De la grande forte. 6. De l'anneau de la garde forte. 7. De trois broches qui passent au travers de la verge pour soustenir les deux gardes & le crochet. 8. De l'anneau coulant qui se meut le long de la branche. 9. De la masse ou boulon attaché à l'anneau coulant qui sert de contrepoids. La *romaine* est de grand usage dans les Foires & villes de commerce pour peser tout ce qui est en grand volume, jusqu'à des charretées de foin ou de bled; & l'on y pese jusqu'à deux mille livres à la fois. On l'appelle autrement *crochet* ou *peson*.

ROMAN. s. m. qui signifioit autrefois le beau langage, ou le Romain, & étoit opposé à *Wallon*, qui étoit le vieux & l'originaire. On disoit alors que les gens de la Cour parloient *Roman*. Ce langage étoit composé moitié de la langue des Conquerants, ou Romain, & moitié de Gaulois, qui étoit le peuple conquis. Il a été en usage jusqu'à l'Ordonnance de 1539. jusqu'auquel temps les Histoires les plus serieuses étoient appellées *Romans*, ou écrites en *Roman*, parce que c'étoit le langage le plus poli qu'on parloit en la Cour des Princes. Maintenant il ne signifie que les Livres fabuleux qui contiennent des Histoires d'amour & de Chevaleries, inventées pour divertir & occuper des faineants. Heliodore a fait autrefois le *Roman* de Theagene & Cariclée. Depuis on a fait divers *Romans* de Chevalerie, comme Amadis de Gaule en XXIV. Volumes, de Palmerin d'Olive & Palmerin d'Angleterre, de Charlemagne, des douze Pairs, du Roy Artus & autres, dont il y a une agreable Critique dans Dom Quichot. Ces *Romans* ont commencé de se mettre en vogue sous le regne de Philippes le Bel. Nos Modernes ont fait des *Romans* polis & instructifs, comme l'Astrée de d'Urfé, le Cyrus & Clelie de Mademoiselle de Scuderi, le Polexandre de Gomberville, la Cassandre & la Cleopatre de la Calprenede, &c. Les Poëmes fabuleux se mettent aussi au rang des *Romans*, comme l'Eneide & l'Iliade. Le *Roman* de la Rose est un *Roman* en vers. Le Roland de l'Arioste est un *Roman*. Et en un mot toutes les Histoires fabuleuses ou peu vraisemblables passent pour des *Romans*. On dit même d'un recit extraordinaire qu'on fait en compagnie, Voilà un *Roman*, c'est une adventure de *Roman*, une intrigue de *Roman*.

ROMANCE. s. f. Ancienne Langue Romaine un peu corrompuë, soit en François, soit en Espagnol. Les François ont écrit autrefois en Langue *Romance*. Les plus belles Poësies Espagnoles sont appellées encore aujourd'huy *Romances*.

ROMANCIER. s. m. Qui a fait ou écrit de vieux Romans, comme ceux des douze Pairs, d'Ogier le Danois, des Quatre Fils Aymond, &c. Quelques-uns appellent aussi *Romanciers*, les vieux Paladins qui étoient les Heros de ces Livres de Chevalerie.

ROMANESQUE. adj. m. & fem. Qui tient du Roman, qui est extraordinaire, peu vraisemblable. Cette adventure est *romanesque* & incroyable. Il écrit en stile *romanesque*.

ROMANIN. s. m. Ancienne espece de monnoye qui étoit en usage, tandis que les Papes residoient à Avignon, qui étoit de la même valeur que le gros de Tours. Il en est parlé dans l'Extravagante du Pape Jean XXII.

ROMBALIERE. s. f. Terme de Marine, qui se dit des planches de bordage qui font le revestement des membres d'une galere, de sa partie exterieure.

ROMPEMENT. s. m. qui ne se dit qu'en cette phrase: C'est un grand *rompement* de teste: ce qui s'entend de ce qui fait un grand bruit, une grande importunité, ou une grande application d'esprit.

ROMPRE. v. act. & quelquefois neut. Separer les parties d'un corps par violence en deux, ou en plusieurs pieces. On a trouvé l'adresse de *rompre* un baston sur deux verres sans les casser. Quand on *rompt* une larme de verre par la pointe, elle se separe en mille pieces. Voilà un mur trop chargé, qui se *rompt*, qui creve. Les arbres *rompent*, tant ils sont chargés de fruits.

ROMPRE, signifie quelquefois simplement, Déchirer, user. Vostre bas est *rompu*, faites y reprendre une maille. Ce pourpoint est *rompu*, il y a un trou au coude. Cette tapisserie est *rompuë*, on y a fait un accroc, il la faut racommoder. Il s'est *rompu* l'estomach à force de crier.

ROMPRE, signifie aussi, Détruire, abattre, ruiner. Les gens de guerre *rompent*, brisent tout. On *rompt* les portes d'une ville avec un petard. Quand la mer *rompt* les digues de la Hollande, elle inonde tout le pays.

ROMPRE, en termes de Guerre signifie, Deffaire, percer, enfoncer. Dés le premier choc ce bataillon fut *rompu*, ouvert & mis en fuite. Les Romains furent *rompus* & deffaits par Annibal en la journée de Cannes. Autrefois les cavaliers faisoient des deffis de *rompre* une lance, de *rompre* en lice. Le General a *rompu* son camp, c'est à dire, a decampé, a changé de poste. Il a fait *rompre* les ponts, il en a fait abattre, ou enlever une arche; il a *rompu* ces palissades.

ROMPRE, se dit aussi en parlant des cheutes, des blessures. Il est tombé de bien haut, il s'est *rompu* le cou, il s'est tué, il s'est *rompu* les reins; il s'est *rompu* un bras, une jambe, pour dire, il s'est demis un bras, une jambe. Ce fanfaron ne fait que menacer qu'il *rompra* bras & jambes, il veut tout *rompre*. On dit en ce sens au figuré, qu'un Rapporteur a *rompu* bras & jambes à quelqu'un, pour dire, qu'il l'a fait condamner le plus severement qu'il a pû.

ROMPRE, signifie aussi, Roüer, faire endurer le supplice

plice de la rouë. On doit *rompre* deux hommes ce soir, on leur cassera les os.

ROMPRE, signifie aussi, Oster une closture, une separation. On a *rompu* cette cloison, afin de ne faire qu'une chambre de ces deux. Il a *rompu* ce mur de separation pour aggrandir sa cour. Il a *rompu* son parc, c'est à dire, il y a fait faire plusieurs ouvertures pour passer à travers, il en a osté la closture.

Rompre sa table, *rompre* sa maison, son train, *rompre* mesnage, c'est à dire, Ne tenir plus table ouverte, donner congé à ses gens, pour vivre en particulier & en retraitte, ou en pension.

ROMPRE, se dit aussi des choses où il y a de la discontinuation, soit par fracture, soit par autre obstacle. On dit que les postes son *rompuës*, quand on n'est pas asseuré de trouver des chevaux aux lieux des postes. Les chemins sont *rompus*, quand ils sont depavez ou enfondrez par le charroy, par les pluyes, les bourbiers, la gelée, ou par des fossés, ou traverses qu'on y faites. On fait des machines, des constructions pour *rompre* le vent, le fil de l'eau.

On dit *rompre* l'eau à un cheval, pour dire, l'empêcher de boire tout d'une haleine, luy lever la tête pour le faire boire à diverses reprises. On dit aussi au Manege, *rompre* un cheval au trot, au galop, à la course, pour dire, l'exercer peu à peu à trotter, à galopper, à courir.

En termes d'Optique on dit que la lumiere ou le rayon visuel se *rompt*, lors qu'il passe d'un milieu à un autre plus rare, ou plus dense: & c'est l'effet qu'on appelle *refraction*, & qui est le fondement des lunettes.

ROMPRE, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Un Geometre se *rompt* la tête à chercher la quadrature du cercle. Un Juge a la tête bien *rompuë* de sollicitations, il en est bien importuné, il en a les oreilles bien *rompuës*. En Musique, en Poësie, à la Danse, on dit qu'on *rompt* la mesure, la cadence, quand on ne sçait pas bien les regles prescrites. On dit en amour, qu'on a *rompu* ses liens, ses fers, ses chaisnes, quand on s'est dégagé d'une passion violente; qu'on a fait *rompre*, casser un mariage. On dit aussi, qu'on a *rompu* amitié, societé, commerce avec quelqu'un, ou absolument, qu'on a *rompu*, pour dire, qu'on s'est separé d'avec luy, ou qu'on est devenu son ennemi. On dit en ce sens, *rompre* une ligue, une alliance, un traitté; *rompre* la paix, *rompre* un marché, un accord, c'est s'en desdire, ou manquer à les conclurre. On dit aussi, *rompre* l'assemblée, la conversation, pour dire, en empêcher la continuation. *Rompre* son voyage, son dessein, pour dire, Changer de resolution. On dit encore, qu'on a *rompu* son jeusne, qu'on a *rompu* le Caresme, quand on n'a pas observé la regle prescrite pour jeusner: qu'on a *rompu* ses vœux, son serment, sa parole, quand on a manqué à ce qu'on avoit promis à Dieu, ou aux hommes. On dit aussi, qu'un Religieux a *rompu* la closture, quand il s'est échappé du Couvent.

A' TOUT ROMPRE. adv. Tout au plus, au pis aller. Cette dépense ne peut aller que jusqu'à telle somme *à tout rompre*. J'auray toûjours mon recours contre un autre *à tout rompre*, au pis aller.

ROMPRE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme a *rompu* la glace, pour dire, qu'il a le premier entrepris une chose hardie & perilleuse ou difficile, & qu'il a monstré le chemin aux autres. On dit aussi, On verra beau jeu, si la corde ne *rompt*, lors qu'on fait de grandes promesses, qu'on donne de belles esperances de quelque chose. On dit ironiquement d'un fanfaron, qu'il *rompra* tout, si on ne le marie. On dit aussi, *rompre* l'anguille au genou, pour dire, Faire une chose impossible, ou prendre un mauvais moyen pour faire reüssir une affaire. On dit aussi, que des gens ont *rompu* la paille, pour dire, que des amis, ou associez se sont brouillez ou separez. Voyez l'origine de ce proverbe à *Paille*. On dit encore en parlant d'une femme grossiere, Elle n'en *rompra* pas si-tost. On dit aussi, Il vaut mieux ployer que *rompre*, pour dire, qu'il vaut mieux ceder, obeïr, que de se perdre entierement. On dit aussi, *rompre* en visiere à quelqu'un, pour dire, luy faire une querelle de gayeté de cœur, l'attaquer par des paroles offensantes. On dit aussi, *Rompre* les chiens, pour dire, Détourner ailleurs la conversation. *Rompre* le dez à quelqu'un, *rompre* ses mesures, pour dire, Traverser ses desseins, *rompre* quelque coup qu'il vouloit faire.

ROMPU, UË. part. pass. & adj.

On appelle en Arithmetique un nombre *rompu*, une unité divisée en plusieurs fractions.

Bastons rompus, se dit d'un dessein de tapisserie, ou ornement de quelques graveures, qui se fait par l'assemblage & la disposition de plusieurs bastons ensemble.

ROMPU, se dit aussi de celuy qui est habile en quelque profession, pour s'y être fort appliqué, pour l'avoir long-temps exercée. Pour faire des Tables Astronomiques, il faut être *rompu* au calcul, s'être bien exercé dans la supputation. C'est un vieux Ministre qui est *rompu* dans les affaires, habile en negociation. Ce Facteur est *rompu* dans le commerce.

ROMPU, se dit aussi de celuy qui s'est lassé par quelque exercice violent, qui sent de grandes douleurs dans les membres. Un homme qui a trop joüé à la paume, à la boule, qui a couru la poste, dit qu'il est tout *rompu*, tout brisé. On dit aussi, qu'un jeu est bien *rompu*, quand on a bien des cartes qui ne sont pas de suite.

ROMPU, en termes de Blason, se dit des armes ou des pieces brisées, & des chevrons dont la pointe d'enhaut est couppée. Voyez *Brisure*.

A bastons rompus. Phrase adverbiale & proverbiale, qui se dit des choses qu'on fait negligemment, ou avec interruption. Il ne travaille à cet ouvrage qu'*à bastons rompus*, de temps en temps. Je n'ay entendu parler de cette affaire qu'*à bastons rompus*, pour dire, Je n'en sçay pas la suite, les particularitez. Il y a aussi un jeu qu'on appelle de propos *rompus*.

On dit proverbialement, qu'un homme à les bras *rompus*, quand il ne veut point travailler, quand il est payé d'une besogne: ce que l'Espagnol dit agreablement, *A dineros pagados bracos quebrantados*.

RON.

RONCE. s. f. Arbre espineux qui vient dans les lieux deserts & point cultivés, qui sert à faire des hayes. Ce chemin par la forest est difficile, il est plein de *ronces* & d'espines. Les moutons qui passent à travers des *ronces* perdent toûjours de leur laine. On l'appelle en Latin *rubus* ou *sentis*. Dioscoride parle d'une *ronce* qui croist au mont Ida, qui n'a point du tout d'espines, ou qui en a de petites. Le fruit de la *ronce* Ideenne est doux, astringent & agreable, quoy qu'un peu fade. Il ne devient point noir en meurissant. On l'appelle *ampe* ou *framboise*. Les ours sont fort friands de ce fruit. Il y a des *ronces* grandes comme des arbres; d'autres qui s'entortillent parmy les buissons; d'autres qui rampent par terre, & y prennent racine, comme font le gramen & chiendent, & celles-cy sont appellées *terrestres*. Il y en a qui ne croissent que dans les montagnes & dans les forests. Les *ronces* sont épineuses, & portent leur fruit en forme de grappes. Leurs fleurs sont blancheastres, & rendent des meures noires & par grains, & ont une racine fort longue & rampante. Ce mot vient de l'Italien *ronca*, que quelques-uns derivent du Syriaque *romcha*. Menage. Du Cange le derive de *runshi*, qu'on a dit dans

dans la basse Latinité en la même signification de *ronce*. On a dit aussi *runcare*, pour dire, *purgare agrum a sentibus*, dont on a composé le Latin *averruncare*, pour dire, *arracher*.

RONCE, se dit figurément en Morale des difficultez qui se trouvent dans les estudes & dans les affaires. Les preceptes de la Grammaire sont les *ronces* & les espines des Sciences. Le chemin de la vertu est plein de *ronces*. Avant que vous ayez destriché cette affaire, vous trouverez bien des *ronces*.

ROND, ONDE. adj. Ce qui est de figure circulaire, ou qui en approche, soit en lignes, soit en solides. Un globe est *rond*, parce que toute sa surface est composée de cercles qui ont un même centre. Un cylindre est *rond*, parce que sa surface est composée de plusieurs cercles qui ont même diametre & different centre. Un cone est *rond*, quoy que sa surface soit faite de cercles qui ont des centres & des diametres differens. Tout l'Univers est appellé poëtiquement, la machine *ronde*. Un vilbrequin fait un trou *rond*. Un chapeau a la forme *ronde*.

ROND, se dit aussi à l'égard de la taille, quand elle est grosse & courte, voutée, ou ventrue. Cette femme est grosse & *ronde*, elle est *ronde* comme une boule; elle a les espaules *rondes*, pour dire, elle est bossue, voutée. Cet homme a le ventre *rond*, il est *rond*, pour dire, il est bien saoul. Cette fille a les tetons *ronds*, les bras *ronds*, comme si on les avoit faits au tour.

ROND, se dit aussi de plusieurs choses qui ont relation au cercle, à la figure *ronde*. On appelle un compte *rond* en Arithmetique, un nombre sans fraction; & un nombre parfait quarré, *cube*, &c. Dans le commerce on appelle un mot *rond*, un nombre où on vient par certaines gradations de nombres ordinaires & naturels, comme par dizaines & centaines, de 25. à 30. de 50. à 100. livres. On appelle une periode *ronde*, celle qui est nombreuse, qui a une agreable cadence. On dit qu'une toile est *ronde*, qu'un camelot est *rond*, pour dire, qu'ils sont bien unis, sans nœuds ni inégalitez. On appelle de l'oseille *ronde*, celle qui a la feuille *ronde*. Les Chevaliers de la Table *ronde*.

ROND, se dit figurément en choses morales. On appelle un homme franc & *rond*, celuy qui est sincere, qui va droit en besogne, qui ne cherche point de finesses.

ROND, est aussi s. m. On dit un *rond* de boeste, le *rond* ou le disque du Soleil, un *rond*, ou un cercle qu'on trace sur terre. Moliere descrit un ridicule qui crachoit dans un puits pour faire des *ronds*. Les femmes appellent aussi un *rond*, le bourrelet qui leur sert à relever leurs cheveux en se coeffant.

ROND, signifie aussi, Tour, enceinte. Le *rond* de la terre a 8800. lieuës de tour, ou environ. Ce Voyageur a veu tout le *rond* de la terre. Il a mesuré le *rond*, l'enceinte de la ville.

ROND, en termes de Manege, est la piste circulaire, qu'on appelle autrement la *volte*.

RONDACHE. s. f. Espece de bouclier dont se servent encore les Espagnols qui courent la nuit.

RONDE. s. f. Visite que les gens de guerre font la nuit, pour voir si on fait bonne garde dans un camp, dans une place. La *ronde* va passer. Le chemin qui est sur la muraille, qui regne en dehors le long du parapet, s'appelle le chemin des *rondes*, & il est large environ de deux pieds.

RONDE, signifie aussi, Tournée, les pas qu'on fait en divers lieux de la ville pour faire ses affaires, pour exercer sa commission, ses visites. Ce Solliciteur part le matin pour faire sa *ronde*, & ne revient qu'à midy. Les rats de cave vont faire leur *ronde* dans les cabarets.

RONDE, signifie aussi le tour. Ce beuveur a fait la *ronde*, il a beu toutes les santez de la table: il a recommencé une seconde *ronde* pour la santé des inclinations.

En rond, *A la ronde*, sont des phrases adverbiales. Les cieux tournent *en rond*. Quand on danse au ... on danse *en rond*, sur le même tour; on tourne ... en ellypse, & en plusieurs autres figures. ... *ronde*. C'est la plus grande beauté qui soit à ... *à la ronde*, aux environs.

RONDEAU. s. m. Bassin d'une fontaine ... ronde. Le *rondeau* du Palais Royal est fort grand.

RONDEAU, est une espece de Poësie ancienne ... sée de treize vers, dont il y a huit d'une rime, ... de l'autre. Il est divisé en trois couplets, & ... second ou du troisiéme, le commencement ... est repeté en sens equivoques, s'il est possible ... de fort beaux *Rondeaux* dans Marot & dans V...

RONDEAU REDOUBLÉ, est une autre ... posée de six quadrains. Les vers du premier ... tement repetez à la fin des quatre quadrains ... & à la fin du dernier est repeté le premier ... *deau*. Il y en a aussi des exemples dans ... Espagnols appellent cette sorte de Poësie, ...

RONDEAU, en Musique, est une espece ... quand à la fin d'un couplet on en repete ... ment.

RONDELET, ETTE. adject. dim. ... Il se dit des tailles qui commencent à ... grossir un peu trop. Cette femme commence ... *rondelette*.

RONDELLE. s. f. Espece de bouclier ... estoit autrefois armée l'Infanterie. Il y a ... qu'on nommoit autrefois *de la Rondelle*, ... ces sortes de boucliers, & par corruption ... à present *de l'Hirondelle*.

RONDELLE, est aussi un ciseau arrondi ... en Sculpture.

RONDELLIER. s. m. Soldat qui portoit ... bouclier qu'on nommoit rondelle.

RONDEMENT. adv. En rond, ... ronde. La plus grande difficulté d'un Tourneur ... tourner bien *rondement*.

RONDEMENT, se dit aussi au figuré, pour ... chement & sincerement. C'est un brave homme ... *rondement* en besogne, qui ne subtilise, ... point.

RONDEMENT, signifie encore, Uniment ... le force. Un homme qui marche *rondement* ... rester, avance bien du pays. Un maistre ... compagnon qui travaille *rondement*, ... point, qui ne quitte point son travail.

RONDEUR. s. f. Qualité de ce qui est rond. Il y a des *rondeurs* de differentes figures, ... ques, des *rondeurs* cylindriques, ... &c. Cette colomne a tant de *rondeur*, ... gueur.

RONDIN. s. m. Baston rond, ou ... n'est point fenduë en quartiers. Les rondins ... prompts à brusler que le bois de quartier.

RONDIN, se dit aussi des bastons ronds & ... qui servent à plusieurs Ouvriers pour ... ou servir de noyaux à leurs moules.

RONDINI. s. m. est une espece de poisson qui se trouve au Bresil, qui est le même que le poisson ... lant.

RONFLE. s. f. C'estoit autrefois une espece ... Ce mot n'est demeuré en usage qu'en cette phrase proverbiale: Joüer à la *ronfle*, pour dire, Dormir profondément & en ronflant.

RONFLEMENT. s. m. Bruit de ceux qui ronflent. On le dit particulierement des vents & de ... On entendoit dans cet orage le *ronflement* des vents ... la mer qui faisoit trembler les plus assurez.

RONFLER. v. neut. Respirer en dormant avec bruit ...

causé par quelque obstruction ou autre disposition des narines. Il est incommode de coucher avec des gens qui *ronflent*. Les chevaux *ronflent* aussi par vivacité, par colere, ou en sentant les cavales.

Rossinante & Grison *ronflent* aprés l'avoine.

Comedie de Don Quichot. Ce mot vient de *runculare*, diminutif de *runcare*, qui signifie la même chose.

RONFLER, se dit par extention du bruit que font les canons dans une batterie; de plusieurs violons assemblez dans un bal; des gros tuyaux d'une orgue qui jouë; d'un vent impetueux qui passe par de petites ouvertures, & de plusieurs autres bruits qui imitent celuy des gens qui *ronflent*.

On dit proverbialement, qu'un homme jouë à *la ronfle*, lors qu'il dort profondément, & qu'il *ronfle*. C'est ainsi qu'on nommoit autrefois le point au jeu du piquet.

RONFLEUR, EUSE. s. m. & f. Celuy ou celle qui ronfle. Ce *ronfleur* se fait entendre d'un bout de la maison à l'autre.

RONGE. s. m. Terme de Venerie. On dit que le cerf fait le *ronge*, quand il rumine.

RONGER. v. act. Rogner avec les dents, oster la chair d'autour d'un os avec les dents. Les chiens *rongent* les os. Il y avoit si peu à disner à ce festin, qu'il a fallu repasser ses os, & les *ronger*. Ce mot vient du Latin *rodere*.

RONGER, se dit aussi du dommage que fait la vermine, soit avec ses dents, ou autrement. Les rats *rongent* le grain & les hardes. Les vers *rongent* les estoffes, le bois, les livres.

RONGER, se dit aussi d'un corps qui en use ou consume un autre petit à petit. La mer *ronge* ses bords insensiblement. La lime, l'eau forte, la rouille, *rongent* le fer, & les autres metaux. Les poudres caustiques *rongent* la chair. Le temps *ronge* tout.

RONGER, se dit figurément des choses qui *rongent* ou consument l'esprit, ou le bien. La jalousie *ronge* cruellement l'esprit. Le ver de la conscience *ronge* éternellement le cœur. Ce Poëme sent bien ses ongles *rongez*. Les flatteurs, les parasites *rongent* les Grands. Ces nepveux ont *rongé* leur oncle jusqu'aux os. Les Sergens *rongent* le bon homme. Les Procureurs *rongent* leurs clients, ne les laissent point sortir d'affaire tant qu'ils trouvent dequoy *ronger*.

RONGER, se dit proverbialement en ces phrases. Cet homme est contraint de *ronger* son frein, d'attendre une occasion favorable de se venger, d'obtenir quelque employ, &c. On luy a donné un os à *ronger*, pour dire, On luy a suscité quelque affaire qui l'occupe fort, qui l'amuse & l'empesche de songer à nuire à autruy. On dit aussi de celuy qui n'a point d'employ, ou qui n'a pas de quoy manger, qu'il *ronge* son ratelier, qu'il *ronge* sa litiere.

ROQ.

ROQUER. v. act. Terme du jeu des Eschecs. C'est approcher le Roc auprés du Roy, & passer le Roy par derriere pour le placer à l'autre case joignante. Pour *roquer* il faut n'avoir point remué le Roy, & ne point passer en eschec. On ne *roque* qu'une fois.

ROQUET. s. m. est une espece de manteau qu'on portoit autrefois, qui n'alloit que jusqu'au coude, & qui n'avoit point de collet. Le *roquet* a passé des maistres aux laquais, & enfin il est demeuré aux bouffons Italiens. Borel le derive de *rock*, vieux mot François qui signifie une *robbe*.

ROQUET, est aussi un petit chien qui a les oreilles droites & le poil court.

ROQUETTE. s. f. Petite herbe qui est bonne pour le mal des dents, qui fait filer des eaux, & arreste la fluxion. Il y en a de domestique qu'on mange en salade, dont les feuilles sont longues & chiquetées de loin à loin. Sa tige est d'un pied & demi de haut, qui a des fleurs blancheastres à la cime. Sa graine est enclose en de petites cornes. Sa racine est blanche, deliée, picquante & amere au goust. La sauvage se plaist aux lieux arides, & sur les murailles. Elle a des feuilles plus estroites & plus dechiquetées que l'autre. Elle a force tiges, des fleurs jaunes, & une infinité de petites cornes droites. Sa graine est semblable à celle de la moustarde, picquante & amere. En Latin *eruquetta*, ou *eruca*, *eusomon*.

ROQUILLE. s. f. La moitié d'un demi-septier, ou un poisson, qui est la plus petite des mesures de vin.

ROS.

ROSAGE, ou *Rosagine*, est une plante qu'on appelle autrement *laurier-rose*, ou *oleander* en Latin, & en Grec *rhododendrum* ou *rhododaphni*. Elle a les feuilles semblables au laurier. Sa fleur est comme la rose, & son fruit comme l'amande. Sa racine est longue, aiguë, dure comme du bois, & salée au goust. C'est un poison aux chiens, aux asnes & à plusieurs bestes à quatre pieds. Aux hommes elle est un preservatif contre la morsure des serpens.

ROSAIRE. s. m. Chapelet composé de cinq ou quinze dizaines de grains, pour reciter autant d'Ave Maria à l'honneur de la Vierge. Les Jacobins ont estably la Confrairie du *Rosaire*, dont ils font la Feste les premiers Dimanches du mois. Mais le Pere Luc d'Achery prouve que le *Rosaire* étoit déjà en usage dés l'an 1100. & qu'ainsi l'Ordre de St. Dominique n'a servi depuis qu'à le rendre plus celebre.

ROSAIRE, est aussi un vaisseau de Chymie qui sert à la distillation. Il y a aussi un livre de Pierre Philosophale fort estimé, qu'on appelle le *Rosaire des Philosophes*.

ROSAT. adj. m. Ce qui est composé de roses. On fait du vinaigre *rosat* pour les salades. Les Apotiquaires font du miel *rosat*, du syrop, de l'onguent *rosat* pour divers remedes.

ROSE. s. f. Fleur printaniere qui est fort odorante. Les *roses* ordinaires sont les *roses* pasles. Les *roses* de Provins sont fort rouges. Il y a des *roses* blanches, des *roses* à cent feuilles, des *roses* de tremiere, d'esglantine, de muscat de Gueldres. Les *roses* de Damas qui sont blanches surpassent en vertu toutes les autres. La moins feuilluë des *roses* produit cinq feuilles, & delà elles vont toûjours en augmentant. On appelle l'*ongle* de la *rose*, la partie blanche de sa feuille, qui est la plus proche de sa queuë. On appelle *hymen*, les petites pointes de sa fleur qui enveloppent son bouton, & qui s'ouvrent, quand elle s'espanouït; & le bouton qui reste aprés que les feuilles sont tombées, s'appelle *gratteeu*. Il y a des *roses* de Hierico, qui estant seches se conservent pendant un grand nombre d'années, & s'espanouïssent, quand on trempe leur queuë dans l'eau: les superstitieux veulent que ce soit de l'eau benite, & pendant la Messe de minuit. On tient que la *rose* de Hierico sert aux femmes en couche, & qu'elles se delivrent, lors que la *rose* s'épanouit. Matthiole. En Latin *rosa*, en Grec *rhodos*.

On dit qu'en la Chine il y a des *roses* qui changent de couleur deux fois par jour, & qui sont tantost de couleur de pourpre, & tantost blanches. St. Basile dit qu'à la naissance du monde les *roses* estoient sans espines, & qu'elles eurent des pointes, à mesure que les hommes mépriserent leur beauté. On appelle eau de *rose*, celle qui se fait de *roses* distillées. On fait des conserves de *roses*, des syrops, des sachets de *roses*, des teintures de *roses* avec diverses preparations de *roses*.

ROSE, en termes de Blason, s'appelle *soustenuë*, quand elle est figurée avec sa queuë. Elle est quelquefois d'un même,

mesme, & quelquefois d'un different esmail, mais tousjours espanouïe, & tantost avec les pointes de la chasse d'un esmail different des feuilles.

Noble à la rose, est une ancienne monnoye d'Angleterre qui étoit d'or, & marquée d'une *rose*.

La *Rose d'or*, est une *rose* que le Pape a coustume de benir à la Messe du Dimanche de Caresme, où on chante, *Lætare Hierusalem*, qu'il porte aprés la Messe en procession, & qu'il envoye aprés à quelque Prince Souverain.

Rose, se dit aussi de ce qui est fait à l'imitation d'une *rose*, & qui luy ressemble en quelque façon. Les *roses* des Eglises sont les vitraux de figure ronde, qui sont d'ordinaire aux aisles & aux pignons des grandes Eglises. Des *roses* de diamants sont des joyaux composez de plusieurs diamants, ou d'autres pierreries disposées en rond. Une *rose* de luth, ou d'un autre instrument, est une ouverture ronde qui est au milieu de la table, & d'ordinaire ouvragée, par où sort le son. Les *roses* sont aussi des ornemens d'Architecture, ou de Sculpture, qu'on met dans les frises, aux corniches, & aux voutes des Eglises. Et sur tout on appelle *rose*, celle qui est au milieu de l'abaque du chapiteau Corinthien. On appelle aussi des nœuds de jarrieres, de souliers, des *roses*. On appelle encore *roses*, de petits ouvrages de fil qu'on fait dans les trous d'une toile qu'on veut reparer; des *roses*, des colifichets d'escolier.

On appelle aussi sur la mer *rose*, le compas de mer, ce qu'on met sous la boussole, ou sur les cartes hydrographiques, pour marquer les vents, qui est un cercle divisé en trente-deux pointes en forme de *rose*.

Roses, se dit figurément en choses morales, de ce qui est doux & agreable. Balzac dit qu'il ne se veut pas deffendre d'un ennemy qui ne luy jette que des *roses* à la teste. On dit qu'on est couché sur des *roses*, qu'on ne marche que sur des *roses*, pour dire, qu'on est couché mollement, qu'on marche dans un beau chemin. On dit pour bien louër une femme, qu'elle a un teint de lis & de *roses*; que sa bouche est une *rose* vermeille, un bouton de *rose*.

On dit aussi d'une estude, d'une affaire dont on a essuyé les plus grandes difficultez, Ce n'est plus que *roses*; aprés les espines on cueille les *roses*. On dit aussi d'une fille qui a perdu sa fleur de virginité, qu'elle a perdu la plus belle *rose* de son chapeau.

Rose, se dit proverbialement en ces phrases. Il n'est point de *roses* sans espines, pour dire, qu'il n'y a point de plaisir qui n'ait ses chagrins. Il n'y a point de si belle *rose* qui ne devienne grattecu, pour dire, que tout enlaidit avec l'âge. On dit qu'un homme a découvert le pot aux *roses*, pour dire, qu'il a découvert le secret d'une affaire où il y avoit de l'ordure. Regnier a dit d'un Pedant :

> Il sentoit bien plus fort, mais non pas mieux que *roses*.

Rosé. adj. m. qui ne se dit guere qu'en cette phrase : Vin *rosé*, qui est rouge & vermeil.

ROSEAU. s. m. Plante marescageuse, foible & creuse, dont la feuille se roule comme celle des cannes. Pline dit qu'il y a 29. especes de *roseaux*. Il y a un *roseau* femelle dont l'on se sert à faire des languettes de hautbois & de flustes. Il y en a dont on fait des fléches. Il y en a qui servent à escrire, & dont on usoit autrefois avant l'invention des plumes. Il y en a aux Indes qui sont si gros, que d'un seul nœud on en fait des esquifs, où trois hommes à la fois peuvent passer la riviere. Le *roseau* a inimitié avec la fougere, & grande amitié avec l'asperge. Il fait mourir l'une, & grossir l'autre. On l'appelle en Latin *calamus*, *arundo*. Les Payens representoient les fleuves par des figures coëffées & entourées de *roseaux*. Le poisson & le gibier aquatique se cachent dans les *roseaux*. Les paysans couvrent en plusieurs endroits leurs maisons de *roseaux*. Menage derive ce mot de *rausellum*, ou de *rauseum*, qui vient de l'Allemand *raus*.

Roseau, se dit figurément en Morale, de tout ce qui est foible. Les fortunes de ce monde sont fragiles, ne sont appuyées que sur un *roseau*. C'est un esprit ... qui plie comme un *roseau*.

ROSÉE. s. f. Petite pluye & menuë qui tombe au matin sur la terre, causée par la froideur & l'humidité de la nuit. La *rosée* de May blanchit bien la toile ... La *rosée* d'Automne se convertit en gelée blanche. La *rosée* brusle les souliers, quand on marche le matin dans les prez. De la *rosée* putrefiée au Soleil il se forme plusieurs insectes, qui se changent d'une espece en autre, & elle se reduit en un sel blanc & menu, ... angles pareils en nombre & en figure à ceux du ... aprés avoir été évaporée à siccité, broyée, ... & filtrée plusieurs fois.

Rosée, se dit aussi d'une pluye agreable & ... rafraischit le temps. Il n'y a pas eu d'orage, il ... tombé qu'une petite *rosée*.

On dit figurément, que la grace tombe dans ... comme une douce *rosée*.

Il y a eu une fameuse cabale de Chymistes qui ... de la *Rose-croix*, ou de la *Rosée cuitte*, sur laquelle Guillaume Naudé a escrit une sçavante Dissertation.

On dit d'une chose fort tendre, que c'est de la *rosée* ... viande est tendre comme *rosée*, c'est de la *rosée*. ... dit d'une Bergere :

> Hé bien, dit-il, tendre *rosée*,
> Vous ay-je fait du mal ainsi ?

ROSERAYE. s. f. Terroir planté de rosiers. En quelques lieux on dit *rosoy*.

ROSETTE. s. f. Encre rouge dont on se sert particulierement dans les Imprimeries pour marquer les titres de rouge. C'est du tripoli ou craye blanche ... en rouge, qui sert à peindre.

Rosette, est aussi le nom qu'on donne au cuivre pur & net, tel qu'il est lors qu'il vient des mines ... plaques ou lames qu'on appelle *plattes*, ... re fonte, & lors qu'il n'est point meslé ... qui le rend jaune. Les Chymistes l'appellent ...

On appelle aussi *rosettes*, les clous des Selliers qui sont bordez de petits points en forme de roses.

ROSIER. s. m. L'arbrisseau qui porte des roses.

ROSMARIN. s. m. Plante odorante qui vient en arbuste, & qu'on taille en plusieurs figures agreables dans les jardins. Il y a deux especes de rosmarin, dont l'un porte un fruit que les Medecins appellent ... Il a les feuilles semblables au fenouil, mais ... espaisses & plus larges. Elles sont couchées ... rondeur comme une rouë. Sa tige est de hauteur d'une coudée ou plus, & produit de ses concavitez ... aîles ou branches. Elle jette à sa cime des ... garnis d'une graine blanche, ronde, anguleuse, & sentant la resine. Sa racine est fort grande, ... & a l'odeur d'encens. La seconde espece est ... au precedent. Il porte une graine noire, large ... blable à celle de spondilium, & a une racine ... dehors, mais si on la rompt, elle est blanche au dedans. Il y en a un sterile qui ne produit ni tige, ni fleur ... graine, qui a des feuilles semblables aux laituës ... toutefois elles sont plus rudes & plus blanches, & sa racine est petite. Il y a du *rosmarin* masle, & du *rosmarin* femelle. Le *rosmarin* de jardin s'appelle en Latin *rosmarinum coronarium*. On fait des essences & des ... *rosmarin*. L'eau de la Reyne de Hongrie se fait principalement avec du *rosmarin*.

ROSSE. s. f. Meschant cheval usé & ereinté, qui n'a plus ...

point sensible à l'esperon, ni à la gaule. Ce Maquignon vous a vendu un cheval refait, il a belle apparence, & ce n'est qu'une *rosse*. Ce mot vient de l'Alleman *ross*, qui signifie *cheval*. Menage.

On dit figurément, quand on charge quelqu'un d'un trop grand travail, Il n'est si bon cheval qui n'en devinst *rosse*, qui ne succombast sous le faix.

On dit proverbialement, qu'un bon cheval ne devient jamais *rosse*, pour dire, qu'il témoigne toûjours du courage & de la vigueur.

ROSSE, est aussi un poisson que Gesner appelle en Latin *rutilus*, qui approche de la vandaise, mais qui n'a pas la chair si savoureuse.

ROSSER. v. act. Terme populaire. Bastonner rudement quelqu'un, le traitter en rosse; & se dit par extension de toutes sortes de mauvais traittements. Ce Capitaine fut bien *rossé* & estrillé en une telle occasion. Ce Satyrique ne se vante pas qu'il a esté bien *rossé*.

ROSSIGNOL. s. m. Petit oiseau qui chante agreablement au printemps. Un des grands plaisirs de la campagne, c'est d'ouïr chanter le *rossignol*; & on dit d'un homme qui chante bien, qu'il chante comme un *rossignol*. Nicod dit que ce mot vient de *luscinia* ou *lusciniola*.

ROSSIGNOL de l'orgue, est un jeu qui imite le *rossignol*, lequel n'est plus gueres en usage.

On appelle ironiquement & par antiphrase un asne, un *rossignol d'Arcadie*.

ROSSIGNOL, est aussi un instrument de Serrurier qui leur sert à ouvrir des portes, & qui est deffendu.

ROSSIGNOL, est aussi un coin de bois que l'on fait entrer à force dans des mortaises qui sont trop longues, quand on veut serrer quelque piece de charpente.

ROSSIGNOLER. v. neut. Imiter le chant du rossignol.

ROSSOLIS. s. f. Plante qui est couverte de rosée durant la plus grande chaleur du Soleil: ce qui luy a donné son nom; car on l'a appellée *rosée au Soleil*, en Latin *rorella* ou *ros solis*.

ROSSOLIS, se prend communément pour une liqueur agreable qu'on sert à la fin du repas, qui aide à la digestion. Elle est composée d'eau de vie bruslée, de sucre, de canelle, & quelquefois parfumée. Le *rossolis* de Turin est le plus estimé. Presque tout ce qu'on boit de *rossolis* est contrefait & falsifié, & il n'y entre point de cette herbe appellée *rossolis* qui luy a donné son nom, & qui faisoit autrefois toute sa composition.

ROST. s. m. Viande rostie à la broche. On appelle un bon ordinaire, quand on a du *rost* à disner & à souper. Le *rost* se sert au milieu du repas. Le gros *rost* est la grosse viande rostie. Menu *rost* est la volaille, le gibier, les petits pieds. Borel derive ce mot de *rusticus*, à cause que le feu noircit & brusle la viande, comme le Soleil hale le visage des paysans. Boxhornius dit que *rost* est un vieux mot Breton.

On dit proverbialement, qu'un homme est à pot & à *rost* dans une maison, pour dire, qu'il y est fort familier, qu'il y hante, qu'il y mange matin & soir. On dit aussi, Manger son pain à la fumée du *rost*, pour dire, Envier quelque chose de bon qui est apresté pour autruy.

ROSTI. s. m. C'est la même chose que *rost*. Il a du *rosti* & du bouilli à son disner.

On dit proverbialement, qu'on a accommodé un homme tout de *rosti*, pour dire, qu'on l'a maltraitté. Quand on veut mespriser une viande, on dit, *Rosti*, bouilli, traisné par les cendres.

ROSTIE. s. f. Morceau de pain delié qu'on fait secher en le rostissant. On fait des *rosties* au beurre, à l'huile; on les trempe dans l'hypocras, & autres vins de liqueur. On fait des *rosties* pour mettre dans des sauces, dans des estuvées, pour mettre sous un rognon, sous des beccasses.

On dit proverbialement, qu'un homme fait des *rosties* d'une chose, lors qu'il en mange ou qu'il en boit avec avidité, ou avec profusion. On dit au jeu, qu'un homme va aux *rosties*, lors qu'il a perdu, qu'il quitte le jeu, comme s'il alloit vers le feu faire des *rosties*.

ROSTIR. v. act. Cuire de la viande en la tournant à la broche autour du feu, ou en la mettant sur le gril. Cette viande est trop *rostie*, on l'a laissée trop longtemps à la broche. On met *rostir* sur le gril un quarré de mouton, des costelettes, des pigeons. On *rostit* des marrons sous la cendre, dans une poesle. Ce mot vient de *rostire*, qu'on a fait du verbe *torreo*. Menage. Quelques-uns le derivent de l'Alleman *roster*, qui signifie la même chose; d'autres du Latin *rotare*.

ROSTIR, se dit aussi en parlant d'une chaleur excessive qui incommode les personnes. Le feu de cette chambre est trop aspre, il *rostit* le visage. On *rostit* sous la Ligne. Les sables de Libye *rostissent*, bruslent les pieds. Voilà du vin de coste *rostie*, bruslée du Soleil. Ce jardin est sans ombrage, on y *rostit* en esté.

ROSTIR, signifie aussi, Brusler. On *rostit* les Heretiques à l'Inquisition. Il court danger d'estre *rosti*, d'estre condamné au feu.

On dit proverbialement, qu'un homme n'est bon à *rostir* ni à bouillir, quand il n'est bon à rien, incapable de toutes choses. On dit aussi d'un grand feu, que c'est un feu à *rostir* un bœuf.

ROSTI, IE. part. pass. & adj.

ROSTISSERIE. s. f. Lieu où on vend les viandes rosties à la broche, prestes à manger. Un Patriarche Italien ne trouvoit rien de plus admirable à Paris que les *rostisseries*.

ROSTISSEUR, EUSE. s. m. & f. Marchand qui apreste les viandes, & qui les vend rosties. Il y a des *Rostisseurs* en blanc qui vendent seulement les viandes lardées & cruës.

ROSTRALE. adj. f. C'est une epithete que les Romains donnoient à des couronnes relevées de prouës & de pouppes de navire, dont on honoroit un Capitaine ou soldat qui le premier avoit accroché un vaisseau ennemi, ou sauté dedans. On voit sur des tombeaux des Amiraux de Hollande des couronnes *rostrales* pour marque de leur dignité.

ROT.

ROT. s. m. Ventosité qui sort par la bouche. Il y a des *rots* de repletion, & d'autres d'inanition. Les *rots* viennent d'une bile esmeuë. Les Stoïciens ne faisoient point de scrupule de faire des pets & des *rots*.

ROTATEUR. adj. est une epithete que les Medecins donnent aux muscles obliques de l'œuil, qu'ils appellent autrement *circulaires* & *amoureux*, parce que leur mouvement est une marque de tendresse & de passion.

ROTE. s. f. Jurisdiction de la Cour Romaine, composée de douze Prelats nationaires d'Italie, France, Espagne & Allemagne, dont chacun a quatre Clercs ou Notaires sous luy. Ils jugent de toutes les causes beneficiales & profanes, tant de Rome que des Provinces de l'Estat Ecclesiastique en cas d'appel, & de tous les procés des Estats du Pape au dessus de cinq cens escus. Ils s'appellent aussi Chapelains du Pape, ayant succedé aux anciens Juges du Sacré Palais, qui jugeoient dans sa Chapelle. Ce nom de *Rote* vient, dit-on, de ce que les Juges siegent en rond, ou de ce que les plus importantes affaires du monde Chrestien roulent devant eux. Du Cange le derive de *rota porphyretica*, à cause que le pavé de la chambre estoit de porphyre, & taillé en forme de rouë: ce qui a donné lieu à nommer ainsi la Jurisdiction, par la même raison qu'on a appellé la Cour de l'Eschiquier de Normandie. Il y a un Recueil fameux de leurs jugements,

ments, qu'on appelle Decisions de la *Rote*. Il y a aussi une *Rote* à Gennes & en quelques autres villes d'Italie.

ROTER. v. neut. Faire un rot. Il est naturel de *roter*, mais il ne faut pas *roter* au nez des gens. Quand un homme *rote*, on dit proverbialement, *Deo gratias*, les Moines sont saouls. Ce mot vient du Latin *eructare*.

ROTONDE. s. f. Qui est edifié en rond. On ne le dit qu'en cette phrase: Nostre Dame de la *Rotonde*. C'est une Eglise ancienne de Rome qui est bastie en rond, & qui étoit autrefois le Pantheon. A son imitation on a fait quelques *Rotondes* en France.

ROTONDE, est aussi un collet empesé que les hommes portoient autrefois, monté sur du carton qui le soustenoit en l'air & en estat. Les galants avoient grand' peur qu'on leur gastast leur *rotonde*.

ROTONDITÉ. s. f. Terme dogmatique qui signifie, Rondeur. Il est aisé de prouver la *rotondité* de la terre & des autres astres.

ROTULE. subst. fem. Terme d'Anatomie. C'est un petit os rond qui passe dans l'ouverture de deux os de la jambe, appellez le grand & le petit focile, & qui sert à les attacher avec les os de la cuisse. Il sert aussi à plier les genoux. On l'appelle autrement *palette* ou *meule*, parce qu'il luy ressemble en quelque façon.

ROTURE. s. f. Heritage qui n'est pas noble, ou tenu noblement. Les terres en *rotures* payent cens & rentes, des lods & ventes: les fiefs payent des quints & requints. Il n'y a que les gens de *roture* ou qui ne sont pas Nobles qu'on met à la taille. Cette maison n'est pas un fief, ce n'est qu'une *roture*. Les *rotures* se partagent également. Ce mot vient de *ruptura*, que dans la basse Latinité on a dit pour *culture* de terre; & l'on dit encore en plusieurs lieux, *rompre* la terre, pour dire, la *cultiver*. Ce soin qu'on a donné aux paysans les a distinguez des Nobles. Voyez dans Menage une sçavante observation de Bussi sur ce mot. Borel le derive de *rota*, parce qu'on se servoit de paysans aux travaux penibles, comme de faire tourner les roues des moulins, voiturer par des chariots, &c.

ROTURIER. adj. Qui n'est point Noble. En Provence, en Languedoc, les Nobles payent la taille pour tous les heritages qui sont *roturiers*. Un Noble qui a derogé devient *roturier*. Ce mot vient de *rupturarius*, qui signifie un Laboureur qui rompt & cultive la terre, par la même raison que dessus.

On appelle dans plusieurs Coustumes, *gens coustumiers*, *hommes & femmes de pote* ou *de poste*, les personnes *roturieres*; les fonds, terres, maisons, rentes, douaires, droits *roturiers*, & tout ce qui est tenu à cens ou à rente d'un Seigneur en roture, & qui n'est point noble. On appelle même fief *roturier*, celuy qui ne doit point de foy & hommage, mais un simple cens.

ROTURIEREMENT. adv. D'une maniere roturiere. Cette terre a toûjours été possedée *roturierement*. Cette famille a toûjours vescu *roturierement*; on y a partagé *roturierement*.

ROU.

ROUAGE. s. m. La partie d'une machine qui consiste en roues. Il faut de grandes reparations à ce moulin, tout le *rouage* n'en vaut rien. On dit aussi le *rouage* des monstres. Il y a des bois particuliers pour faire le *roüage* des machines qui roulent, comme l'orme & le chesne.

ROÜAGE, en termes de Coustumes, est un droit seigneurial qui se prend sur le vin vendu en gros, & transporté par charroy, avant que la roue tourne.

ROUAN. s. m. Terme de Manege. C'est la couleur ou poil d'un cheval qui a du poil gris ou blanc semé fort espais, & presque dominant sur un poil bay, alezan ou noir; & quand ce poil domine sur un alezan chargé, on l'appelle *roüan vineux*. Ce mot vient du Latin [illegible] selon Scaliger, & de l'Italien *roano*.

ROUANER. v. act. Marquer les tonneaux [illegible] roüanette.

ROUANÉ, ÉE. part. pass. & adj. Il est [illegible] l'Ordonnance des Aides aux Tonneliers, [illegible] ou douves des futailles qui auront été *rouanees*, & [illegible] mettre en d'autres muids.

ROUANT. adj. Terme de Blason, qui se [illegible] paon representé sur un Escu, quand il [illegible] queue.

ROUANETTE. s. f. est un instrument de [illegible] pentiers, qui leur sert à marquer leurs bois. [illegible] aux Commis des Aides qui vont dans les caves [illegible] quer les tonneaux des Cabaretiers.

ROUCHE. s. f. Terme de Marine. La [illegible] vaisseau, lors qu'il n'a ni masts ni agrès. [illegible] uns disent *ruche*.

ROUE. s. f. Piece de bois ou de metal [illegible] qui se meut sur un essieu, qui est l'une [illegible] derable des forces mouvantes, & [illegible] Mechaniques. Les gruës, les moulins [illegible] qu'avec des *roues*. Les chariots & [illegible] *roues*. Les charrettes & charruës n'ont [illegible] Les horloges ont plusieurs *roues*, [illegible] rencontre, &c. Plus on multiplie les [illegible] retarde le mouvement, & plus on [illegible] Les mousles consistent en plusieurs [illegible] semble. On dit embatre des *roues*, [illegible] ferrer.

ROUE, en termes de Blason, quand elle [illegible] avec des rasoirs & fers trenchans, s'appelle [illegible] *Catherine*.

ROUE, se dit figurément en Morale. On [illegible] tune sur une *roüe*, pour monstrer son [illegible] dit en Poesie, qu'un homme est aujourd'hui [illegible] & demain dans la bouë. On fait aussi [illegible] divinations en tournant une *roue* de [illegible] chiffreurs ont une *roüe* marquée de plusieurs [illegible] en faire la combinaison, & descouvrir [illegible] sous un chiffre à double clef. Cette *roue* [illegible] dans le livre des chiffres de Jean Baptiste Por[illegible] a aussi composé un instrument pour faire [illegible] tes les regles d'Arithmetique par le moyen [illegible] *roues*.

ROUE, se dit aussi de l'extension de la queue [illegible] ou d'un poulet d'Inde, quand ils se [illegible] queuë, parce que leurs plumes sont [illegible] comme une *roüe*. C'est une belle [illegible] paon qui fait la *roüe*, qui se mire dans [illegible]

En Chymie on appelle feu de *roue*, un feu qu'on [illegible] rond autour d'un vaisseau, & qu'on en [illegible] peu.

ROUE, se dit aussi d'un supplice qu'on fait [illegible] grands criminels, à qui on brise les os [illegible] ter sur un eschaffaut, & puis on les expose [illegible] laisse expirer sur une *roue*. On condamne à [illegible] parricides, les assassins, les voleurs de grand [illegible] Ce supplice étoit inconnu aux Anciens, [illegible] servé Cujas.

On dit proverbialement, Pousser à la *roue*, [illegible] Exciter quelqu'un à faire ou entreprendre [illegible] luy aider.

ROUELLE. s. f. Trenche de quelque [illegible] tre mets. *Roüelle* de veau est la partie charnue [illegible] du veau qui est vers le jarret. On trenche les [illegible] panets, concombres & autres fruits en *roüelles* [illegible] pour faire des salades, des fricassées. Pour [illegible] geur des yeux, on y applique une petite *rouelle* [illegible] de veau

ROUER. v. act. Rompre un criminel, & [illegible]

sur une rouë. Le peuple accourt, quand on va roüer quelqu'un. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *rotare*.

ROÜER, signifie aussi, Faire souffrir à quelqu'un beaucoup de douleur sur les chairs & les os. Ce pauvre homme a été *roüé* de cent coups de baston. Un méchant cheval de poste *roüe* un Courier. Un homme qui n'est pas accoustumé à coucher sur la dure, est tout *roüé*, quand il se leve. Il a tant joüé à la paume, qu'il en est las, il en est tout *roüé*. J'ay failli à estre *roüé* d'une charrette, à estre brisé par sa roüë.

ROÜÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ROUET. s. m. Petit instrument qui a une rouë, qui sert à filer de la laine, de la soye & du fil. On fait bien plus de besogne en filant au *roüet*, qu'au fuseau.

ROÜET, se dit aussi de la petite rouë attachée sur l'arbre d'un moulin, qui est de huit à neuf pieds de diametre, qui a environ 48. chevilles ou dents de quinze pouces de long, qui entrent dans les fuseaux de la lanterne du moulin pour faire tourner les meules. Et generalement on le dit de toutes les rouës dentées qui servent aux machines, dont les dents ou alluchons sont posez à plomb.

ROÜET, se dit aussi d'une petite rouë d'acier qu'on applique sur la platine d'une arquebuse, d'un pistolet, ou autre arme à feu, qu'on bande avec une clef, & qui en se laschant avec violence, fait du feu par le moyen d'une pierre qu'on trouve dans les mines de cuivre. Les armes à *rouet* ne sont plus gueres en usage, quoy qu'elles soient les plus seures. Les Allemans ont été inventeurs du *roüet* au petit ressort, & les François du *roüet* au grand ressort, qui ne sont plus gueres en usage depuis l'invention du mousquet & du fusil, qui ont decredité l'arquebuse, l'escopete, la carabine, le poitrinal, &c.

ROÜET, se dit aussi du petit fer rond qui fait la principale garniture d'une serrure, dans lequel passe la premiere ouverture de la clef.

ROÜET, en termes de Maçonnerie, est la piece de bois ronde qui est au fond du puits, sur laquelle s'éleve la maçonnerie. Les puits se toisent depuis la mardelle jusqu'au *roüet*, qui est au fond, suivant leur pourtour.

On dit proverbialement, qu'on a mis un homme au *roüet*, pour dire, qu'on l'a deconcerté, qu'il ne sçait plus que faire ni que dire.

ROUETTE. s. f. C'est une menuë branche de bois ployant qu'on fait tremper dans l'eau, pour servir ensuite à lier ensemble des bois pour en faire des trains & radeaux, ou des hares de fagots & des falourdes.

ROUGE. adj. m. & f. & subst. Couleur éclatante qui est propre à representer le feu. Ce mot vient de *rubinus*, *rubeus*, *ruber*. Menage.

Les Teinturiers reconnoissent sept sortes de bon *rouge*. Le premier se nomme *escarlate de France* ou *des Gobelins*, qui se fait avec de l'agaric, du pastel, & graine d'escarlate, vermillon ou alkermes. Quelques-uns y adjoûtent la cochenille & le fenugrec. Le second est le *rouge cramoisi*, qui se fait avec tartre, cochenille, mesteque ou tescalle, qui vient des Indes, & qui est la plus chere drogue de la teinture. Le troisiéme est le *rouge de garence*, qui se fait avec de la racine de garence, du reagal & de l'arsenic dans le bouillon. Le quatriéme *rouge* s'appelle *demi graine*, qui se fait avec moitié graine d'escarlate, & moitié garence. Le cinquiéme, *demi cramoisi*. Le sixiéme, *rouge* ou *nacarat de bourre*. Le septiéme, *escarlate de cochenille*, ou *façon de Hollande*. Le *rouge* de Bresil est deffendu dans les teintures, parce que c'est une couleur fausse. La nuance du *rouge* de garence est la couleur de chair, de peau ou pelure d'oignon, fiamette, isabelle, couleur de tuile, incarnat & ginjolin. Celle du *rouge* cramoisi ou de la bourre, qui est la même chose, est la fleur de pommier, de pescher, couleur de rose, incarnadin, incarnat rose. Celle du *rouge* ou escarlate de Hollande fait aussi la couleur de chair, de fleur de pescher & de rose, d'incarnadin, & encore la couleur de cerise, nacarat, ponceau, couleur de feu, &c.

En Physique on remarque trois sortes de *rouge* en general. L'un tient du bleu, comme le colombin, le pourpre, le cramoisi. L'autre tient du jaune, comme la couleur de feu & l'orengé. Entre ces extremitez il y en a un qui ne tient ni de l'un, ni de l'autre, qu'on appelle proprement le *rouge*.

Chez les Verriers le beau *rouge* clair se fait avec quelque meslange d'or dans la teinture, dont le verre est impregné, qui étant fondu fait un beau *rouge* de rubis.

L'acide fait devenir *rouge* le noir, le bleu & le violet; il change le *rouge* en jaune, & le jaune en jaune trespasle. L'alkali change le *rouge* en violet ou en *rouge* de pourpre, & le jaune en feuille morte. Les matieres terrestres & sulfurées deviennent *rouges* par une grande chaleur; & quelques-unes deviennent enfin noires, comme on voit à la brique, au bol *rouge*, à la sanguine, à l'ardoise, à la pierre ponce, qui par le moyen d'un grand miroir ardent se vitrifient en un esmail noir. Les escrevisses deviennent *rouges* à un feu mediocre, & à un grand elles deviennent noires. Le soulfre & le mercure meslez & poussez au feu font un fort beau *rouge* qu'on appelle *cinnabre artificiel*. Si l'on verse dans la solution bleuë du tournesol un esprit acide, comme jus de citron, elle deviendra d'un beau *rouge*; & si l'acide est bien fort, ce *rouge* tirera sur l'orengé, ou sur la couleur de feu. L'alkali la remettra en sa premiere couleur bleuë ou violette. Lors qu'on filtre du vin fort *rouge*, il perd presque toute sa couleur. Il y a de petites boulettes *rouges* dans le sang, que si on les oste par le moyen du filtre, il n'aura plus de couleur. Les astres qui se levent dans les nuées paroissent *rouges*, à cause des refractions. La couleur de feu est le *rouge* le plus foncé. C'est une beauté des levres d'estre bien *rouges*, & un grand defaut des yeux.

En termes de Blason, le *rouge* s'appelle *gueules*, *cinabre*, *belic* ou *belif*, & *riche couleur*. Voyez *Gueules*.

On appelle au Palais le livre *rouge*, un livre couvert de basane *rouge*, où on enregistroit autrefois les defauts obtenus aux presentations, lesquels on delivroit aprés les trois jours d'enregistrement sur ce livre. Et figurément on a dit qu'on étoit écrit sur le livre *rouge*, quand on étoit en danger de souffrir quelque condamnation, ou quelque autre mal, comme il arrivoit, lors qu'on avoit offensé quelque personne puissante qui s'en pouvoit venger dans l'occasion. On faisoit aussi autrefois la preuve de son innocence par l'attouchement du fer *rouge*, dont la maniere est amplement décrite dans les notes à la fin des Capitulaires de Charlemagne avec les prieres & les ceremonies qui s'y faisoient. On appelle aussi des arrests en robbes *rouges*, les arrests qui se donnoient autrefois en la Grand' Chambre solemnellement & avec les habits de ceremonie, pour servir de loy à l'advenir sur une question de Droit ou de Coustume dépouillée des circonstances du fait.

ROUGE, se dit aussi pour faire la designation de plusieurs choses qui ont du rapport avec cette couleur. On appelle un Cardinal un chapeau *rouge*, un bonnet *rouge*, la calotte *rouge*, parce que ce sont les marques de sa dignité. Les Enfants *rouges* sont les pauvres d'un Hospital vestus de cette couleur; & par allusion on l'a dit des Mousquetaires qui sont vestus de *rouge*. On appelle des robbes *rouges* à la Procession, des Conseillers de Cour Souveraine. Le vin *rouge* est le vin clairet. On dit aussi de la bierre *rouge*, quand elle est double & simplement rousse. On appelle un *rouge bord*, un verre de vin *rouge* plein jusqu'au bord; & *rouge trogne*, un homme qui a le

le visage *rouge* & bourgeonné à force de boire. On appelle œufs *rouges*, des œufs durs & rougis dont on faisoit autrefois des presents au temps de Pasques. Perdrix *rouge*, est la meilleure nature des perdrix, qui a les pieds, le bec, le bord des yeux & le jabot *rouges*, qui est plus grosse que les grises, & qui a un autre chant. L'ancre *rouge* est la rosette avec quoy on écrit ou on imprime les titres des livres. On appelle de même nom le cuivre *rouge*.

ROUGE. s. m. C'est un fard dont les femmes se colorent les joues & les levres. Cette femme se met du *rouge*. Il y a du *rouge* en feuille qu'on appelle *rouge d'Espagne*; d'autre *rouge* en liqueur, qui est un extrait de teinture d'escarlate.

ROUGE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'une personne qui rougit, qu'elle est *rouge* comme un Cherubin, comme une escrevisse, comme un coq, comme du feu. On dit d'un enfant mutin, qu'il est méchant comme un asne *rouge*. Ce mot vient de ce que *rouge* en vieux François signifioit *malin*. Il a signifié aussi *traistre*, & *artificieux*; & on trouve dans Cotgrave cet autre proverbe, Les plus *rouges* y sont pris, c'est à dire, les plus fins & les plus malicieux. Les Latins ont dit aussi dans le même sens, *crine ruber*, comme on voit dans Martial. On dit aussi, *Rouge* au soir, blanc au matin, c'est la journée du Pelerin, c'est à dire, que ce sont les signes du beau temps.

ROUGEASTRE. adj. m. & f. Qui tire sur le rouge.

ROUGEAUD, AUDE. adj. Qui a les joues rouges, & le visage un peu haut en couleur.

ROUGEOLLE. s. f. Maladie qui vient particulierement aux enfants, & qui ressemble à la petite verole. Voyez *Verole*. Les Latins appellent *sturola* ou *sturola* ou *pusula*, les marques de la *rougeole*.

ROUGET. s. m. Espece de poisson de mer qui étoit fort estimé des Anciens à cause de sa delicatesse. Ils en ont connu de trois sortes; l'un qu'ils ont nommé *mullus*, l'autre *cuculus*, & le troisiéme *lyra*.

ROUGEUR. s. f. Qualité de ce qui est rouge. La *rougeur* du visage vient de la suffusion de sang. La honte, la pudeur, causent une petite *rougeur*, qui a été appellée par un Ancien *la couleur de la vertu*.

ROUGEUR, se dit aussi des bourgeons ou taches rouges qui viennent au visage & sur la peau. L'ebullition du sang cause des *rougeurs*.

ROUGIR. v. act. & n. Colorer de rouge. On n'a pas icy l'art de *rougir* le marroquin aussi beau qu'en Levant. On a des seps de vignes qu'on appelle *teinturiers* pour *rougir* le vin blanc. Un homme sobre ne fait que *rougir* son eau. Les plaines, les rivieres ont *rougi* du sang répandu par ce Conquerant. Les metaux *rougissent* avant que de se fondre.

ROUGIR, se dit figurément en Morale, en parlant de ce qui cause de la honte, de la confusion. Un pere *rougit* de la faute de ses enfans. C'est un effronté qui a toute honte beuë, il ne *rougit* point, quoy qu'on luy reproche. Ce livre est bien fait, il ne fera point *rougir* son Auteur. Ce jeune homme a *rougi*, c'est bon signe.

ROUILLE. s. f. Corruption des metaux, & particulierement du fer & du cuivre, qui se fait par l'humidité, par l'acidité. Il faut peindre ou vernisser le fer pour le garentir de la *rouille*. Avec le temps tout le fer se tourne en *rouille*. La *rouille* du cuivre fait le verdet ou le verd de gris. La ceruse se fait de la *rouille* de plomb par l'acidité du vinaigre. L'or n'est point sujet à la *rouille*. Ce mot vient de *rubigilla* & de *rubigo*.

ROUILLER. v. act. Se *rouiller*, faire venir de la rouille, se tourner en rouille. Le fer bien poli se *rouille* difficilement. L'humidité de l'air *rouille* les armes.

ROUILLER, se dit figurément en Morale du courage, de l'esprit, qui s'alterent, qui se corrompent dans la paix & dans la faineantise, faute de leur donner [illegible] l'exercice.

On dit abusivement, *rouiller* les yeux dans la teste, pour dire, les rouler, les remuer affreusement, en signe de depit & de colere.

ROUILLÉ, ÉE. part. & adj.

ROUIR. v. n. S'alterer en demeurant [illegible] Quand on laisse la viande dans le pot long-temps [illegible] faire bouillir, elle *rouit*, se corrompt, s'altere [illegible] un mauvais goust. On met le chanvre, le lin [illegible] des eaux mortes, pour en detacher plus [illegible] filasse, quand il est à demi pourri. Il est [illegible] faire *rouir* le chanvre dans des eaux vives, parce [illegible] fait mourir le poisson. Quelques-uns [illegible] *ros*, à cause qu'en quelques lieux on expose [illegible] à la rosée pour le faire *rouir*. Dans la basse Latinité [illegible] dit *robiare* en la même signification; & [illegible] signifier le lieu où on met *rouir* le chanvre. [illegible]

ROULADE. s. f. qui se dit des promptes [illegible] de la voix & du chant, & particulierement [illegible] oiseaux. Il y a du plaisir à entendre [illegible] rossignol fait en sa gorge.

ROULAGE. s. m. Facilité de [illegible] choisir les chemins, & les redresser [illegible] canon.

ROULANT, ANTE. adj. Qui roule. [illegible] *roulante*, c'est un petit carrosse leger. [illegible] les cieux, Voutes d'or, miracles *roulans*.

ROULEAU. s. m. Piece de bois de figure [illegible] que, qu'on met sous les grosses machines [illegible] leur mouvement. Les poutres, les [illegible] fardeaux se remuënt, se conduisent sur des [illegible] On les remuë aussi avec des *rouleaux* [illegible] des entretoises, qu'on nomme autrement [illegible] La calendre ne se meut que sur des *rouleaux*. [illegible] que les estoffes sur des *rouleaux* pour [illegible] estampes s'impriment entre les deux [illegible] presse. Les flancs des monnoyes se [illegible] *leaux* de fer qui les applatissent.

ROULEAU, est aussi un instrument pour [illegible] tir. Les Pâtissiers se servent de *rouleaux* [illegible] leur paste; les Lingeres pour unir & [illegible] Les Laboureurs passent un gros *rouleau* [illegible] pour doulcoyer les avoines, pour [illegible]

Les Imprimeurs appellent *rouleaux*, [illegible] où est attachée la corde pour en [illegible] train.

ROULEAU, en termes d'Architecture, [illegible] volutes, des consoles, & en d'autres [illegible] vient du Latin *rotulellum*.

ROULEAU, se dit aussi des choses roulées [illegible] tées. Un *rouleau* de tabac. Les [illegible] mieux en *rouleau*, qu'étant pliées. Les [illegible] Merciers font de gros *rouleaux* de fil, [illegible] à leurs boutiques. Un *rouleau* de doubles, [illegible] de dix sous.

ROULEAU, en termes d'Imager & de Graveur, [illegible] de certaines bandes chargées d'écriture, qu'on [illegible] tir de la bouche des figures, quand on leur [illegible] dire quelque chose. L'ancienne peinture & [illegible] étoit chargée de plusieurs *rouleaux*, qui ne [illegible] gueres en usage.

ROULEMENT. s. m. se dit en Musique [illegible] sieurs promptes inflexions de voix qui se font [illegible] sier. Cette voix est fort flexible, & fait plusieurs [illegible] *mens* & diminutions. Les rossignols font [illegible] *roulemens* de gorge. Quelques-uns disent [illegible] dit aussi *roulement* d'yeux.

ROULER. v. act. & n. Faire mouvoir une chose [illegible] culairement. Les cieux, la sphere, *roulent* sur [illegible] vots, sur leurs poles. Un boulet de canon [illegible]

temps sur la terre. Les joüeurs de boule disent qu'ils vont *rouler* le bois. Il a assez de bien pour faire *rouler* un carrosse. Il fait beau *rouler*, le temps, les chemins sont beaux. Ce mot vient du Latin *rotulare*.

ROULER, signifie aussi, Se mouvoir le long d'un penchant. Une pelotte de neige grossit toûjours en *roulant*. Cet enfant est *roulé* du haut en bas des montées. Les ennemis faisoient *rouler* sur la breche de gros quartiers de pierres, des chevaux de frise, &c.

On dit aussi, Se *rouler* sur le lit, sur l'herbe, pour dire, s'y mouvoir, s'y agiter en rond.

On dit aussi, que les flots *roulent* dans la mer les uns sur les autres. L'eau des ruisseaux *roule* sur des cailloux. On dit aussi, qu'un vaisseau *roule*, lors qu'il se tourmente, & qu'il penche ou se renverse incessamment sur un de ses costez; ce qui vient du deffaut de sa construction, de ses vergues ou de ses masts.

ROULER, signifie aussi, Plier en rond. On *roule* les feuilles de tabac, on en fait des rouleaux. On *roule* les estampes & autres grands papiers qu'on veut conserver proprement. On *roule* le satin & les estoffes, de peur qu'elles ne se coupent dans le pli. On dit aussi, *rouler* les yeux, & abusivement *rouller*, quand on donne des marques de colere.

ROULER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Le Prince *roule* de grands desseins dans sa teste. Il attend la réponse d'une telle negociation, tout *roule* là-dessus. Il est agité de divers mouvemens, de diverses pensées qui *roulent* dans son esprit.

ROULER, signifie aussi, Subsister, vivre avec quelque peine. Quand Diogene *rouloit* son tonneau, il disoit qu'il *rouloit* sa vie comme les autres. Cet homme n'a pas de bien, mais il *roule* tout doucement, il va disner deçà & delà, il *roule* comme il peut. Un galant fait *rouler* tout le ménage de sa maistresse, entretient toute sa famille. Il y a long-temps que cet homme *roule* par le monde, qu'il voyage.

ROULER, se dit aussi de l'argent, lors qu'il se remuë, qu'il s'en fait grand commerce. Il n'y a que l'argent comptant qui fasse *rouler*. On dit encore en parlant d'un homme fort riche, que les sacs d'or & d'argent *roulent* dans sa maison; qu'il se *roule* sur l'or & sur l'argent.

ROULER, en termes de Guerre, se dit de deux ou de plusieurs Commandans qui commandent tour à tour, qui ont chacun leur jour. Ces deux Mareschaux de Camp *roulent* ensemble, un tel étoit de jour.

ROULER, se dit en ce sens des Officiers qui sont en concurrence de commandement ou égalité de charges, qui obeïssent les uns aux autres suivant la datte de leurs commissions ou leur ancienneté.

On dit proverbialement, Pierre qui *roule* n'amasse jamais de mousse, pour dire, qu'il faut estre constant dans une profession pour s'y enrichir.

ROULÉ, ÉE. part. Les Ouvriers appellent bois *roulé*, celuy d'un arbre qui a été battu des vents, tandis qu'il étoit jeune & en séve.

ROULETTE. s.f. Petite roüe qui supporte un fardeau, qui le fait rouler. Les canons des vaisseaux sont posez sur des *roulettes*.

ROULETTE, est aussi une petite couchette qui roule sur des roues pour la transporter & cacher, quand on veut. Un mary qui couche dans la *roulette*, tandis que sa femme couche au grand lit, est un grand sot.

ROULIER. s.m. Voiturier par terre qui transporte les marchandises de ville en ville, de Province en Province. Presque tout le vin de l'Orleannois se transporte par des *Rouliers*. Les *Rouliers* prennent tant par livre pour le transport d'un ballot.

ROULONS, sont de petits morceaux de bois qui se posent de travers sur les montans des eschelles & des rateliers, & qui ferment les eschelons.

ROUPIE. s.f. Goutte de pituite qui dégoutte du cerveau par le nez, lors qu'il fait froid, ou qu'on est enrhumé. Les enfants ont souvent la *roupie* au bout du nez, ils n'ont pas soin de se moucher.

ROUPIE, ou ROUPIAS, en termes de Relations, est une monnoye de l'Indostan fort commune dans les Indes, qui est d'argent, & vaut 28. sous, selon Tavernier; mais Thomas Rhoe dit qu'elle vaut un escu cinq sous de nostre monnoye. Il faut qu'il veuille parler du double de la *roupie*; car d'autres disent que la plus haute ne vaut que 42. sous. Il y en a qui ne vallent que 15. sous, & d'autres quatre sous. Le trafic chez le Mogol se fait principalement en *roupies*. On y compte les richesses par des lecks de *roupias*.

ROUPIEUX, EUSE. adj. Qui a la roupie au bout du nez.

ROUPILLE. s.f. Espece de petit manteau, vieille sorte d'habillement qui étoit une sorte de hongreline serrée & courte.

ROUSSEASTRE. adj. m. & f. Qui tire sur le roux. La toile de soye est toûjours un peu *rousseastre*, ne se blanchit pas si bien que de la Hollande.

ROUSSEAU. s.m. Qui a le poil roux. On tient que Judas étoit *rousseau*: c'est pourquoy on hait beaucoup les *rousseaux*.

ROUSSELET. s.m. Poire qui est fort petite, qui a le goust fort sucré, & qui est des plus hastives. Il y a de gros & de petits *rousselets*. Le *rousselet* de Rheims est le plus renommé.

ROUSSEUR. s.f. Couleur rousse. On aura du mal à oster la *rousseur* de ce linge. On le dit absolument de ces taches rousses qui viennent sur le visage, qu'on appelle autrement *bran de Judas*. On fait des eaux pour faire en aller les *rousseurs* du visage.

ROUSSIN. s.m. Cheval espais & entier, comme ceux qui viennent d'Allemagne & de Hollande. En la plus-part des Coustumes les vassaux doivent à leur Seigneur à chaque mutation un *roussin* de service. L'estimation d'un *roussin* de service est la cinquiéme partie de la valeur du revenu du fief; mais d'ordinaire il est abonné à 60. sous. Menage dit que ce mot vient de *runcinus*, qui signifie pourtant un cheval hongre ou chastré, parce qu'en langage Teutonique *ruin* & *ruinen* signifient *chastrer*. Il peut aussi venir de *ross*, & de *rous*, & *roussin*, Aleman qui signifie *cheval*; ou de *roux*, qui signifioit la même chose en vieux François; & il le signifie encore en Bas-Breton.

On dit proverbialement d'un homme sujet aux ventositez, qu'il pete comme un *roussin*. Rabelais a fait un Apologue agreable de l'asne & du *roussin*.

ROUSSIR. v. act. & n. Faire devenir roux. Tout ce qui est blanc *roussit* à l'air. L'eau de puits *roussit* le linge en le savonnant. On *roussit* le beurre, en le tenant un peu sur le feu. Les cheveux blonds *roussissent* avec l'âge. Le vin blanc *roussit*, quand il est tiré, quand il est au bas.

ROUSSI, IE. part. pass. & adj.

ROUSSI. s.m. Odeur desagreable de ce qui brusle. Je sens le *roussi*, c'est à dire, qu'il y a du drap, du cuir, ou autre chose semblable qui commence à brusler, & qui jette une fumée & une odeur puante. On appelle abusivement de la vâche de *Roussi*, du cuir de *Roussi*, au lieu de dire, de *Russie*, qui vient d'une contrée de Pologne appellée de ce nom.

ROUTE. s.f. Chemin public connu & frequenté pour aller d'une ville ou d'une Province à l'autre. Sanson a fait des cartes des *routes*, des postes, des grands chemins de France. Ces Voyageurs se sont rencontrés sur la *route*. On a volé le Messager sur la *route* de Flandres. Ce mot de *route* en toutes ses significations vient de *rupta*, ou de *ruta*, ou de *roux* qui signifie *cheval* en vieux Fran-

François. Voyez dans Menage une sçavante Dissertation là-dessus au mot de *roture*. Neantmoins il y a plus d'apparence qu'il vient de *rout*, qui est un vieux mot Celtique & Bas-Breton qui signifie *chemin*, & qui même dans le figuré signifie *exemple*.

ROUTE, se dit quelquefois improprement des petits chemins. Un criminel qui craint qu'on le suive, cherche de petits sentiers, des *routes* secrettes, il n'a point de *route* asseurée. Les Anges descendent en terre par des *routes* inconnuës.

ROUTE, se dit aussi des grandes allées qu'on couppe dans un parc, dans une forest, tant pour l'ornement, que pour la commodité de la chasse & le passage des Voyageurs. Dans les bois de Monceaux il y a plusieurs grandes *routes* qui aboutissent à une étoile.

ROUTE, se dit aussi des ordres qu'on expedie pour la marche d'un Regiment. Ce Mestre de Camp outre ses appointemens a obtenu une bonne *route*, sa *route* luy vaudra beaucoup. Il est deffendu aux soldats de sortir hors de leur *route*.

ROUTE, en termes de Marine, est le sillage ou le rumb de vent sur lequel il faut naviger pour arriver à un certain lieu, & que le Pilote suit en observant toûjours sa boussole. Le vent ou les courants ont fait deriver le vaisseau, & l'ont éloigné de la *route* de tant de lieuës. Un sçavant Pilote est obligé en ces occasions de corriger sa *route*, & d'y avoir égard, quand il fait l'estime. On appelle, Porter à *route*, & faire droite *route*, lors qu'on navige droit & sans obstacle au lieu où on veut aller, sans deriver, ni louvier, ni relascher. C'est le General qui donne la *route*, qui prescrit la *route*. On dit qu'on fait plusieurs *routes*, lors qu'on a le vent contraire, qu'on est obligé de louvier, d'aller tantost d'un costé, tantost de l'autre. On dit aussi, qu'on fait fausse *route*, lors qu'on feint d'aller en un endroit, & qu'on relache à l'autre.

ROUTE, en termes de Chasse, se dit des sentiers qui traversent les forts, par opposition à *voyes*, qui se dit des grands chemins.

ROUTE, se dit figurément en Morale. Il est sage, & suit la *route* de la vertu. Les Chrétiens sont dans la *route* du ciel & du salut : c'est une *route* épineuse & difficile à tenir. Ce Gentilhomme suit la *route* de ses ayeuls, marche sur les pas de ses ancestres.

ROUTE, signifie aussi, Deffaite, dissipation d'une armée. Les Sergens taschent de rallier les soldats dans une *route*. Cette armée a été mise à *vauderoute* par les ennemis. Voilà la seconde *route* qui arrive à ce General.

ROUTE, en vieux langage, se disoit autrefois d'une Compagnie de cent Gendarmes; & quand on parloit de Chevaux Legers, on disoit *Bandes*.

ROUTIER. s. m. Qui sçait bien les routes & les chemins. Il se dit proprement en Marine d'un Pilote experimenté qui sçait bien conduire un vaisseau, qui sçait bien tenir, observer, reconnoistre sa route.

ROUTIER, est aussi un livre de cartes marines où sont marquées les costes, les ports & les rades, les bancs, rochers, & les basses, & autres observations necessaires pour conduire seurement un vaisseau. Il y a plusieurs *Routiers*, comme Daleixo, Damota Portugais, le Tellier & autres qui sont dans des Recueils de Voyages de Thevenot & d'autres Auteurs.

ROUTIER, se dit figurément en Morale des gens prudens qui connoissent les choses par pratique & experience. Ce Capitaine est un vieux *routier* qui sçait toutes les ruses de guerre. Ce Procureur est un vieux *routier* qui sçait toutes celles de la chicane.

ROUTIER, est aussi un vieux mot qui se trouve dans l'Histoire, pour signifier des soldats brigands & peu disciplinés qui brisoient tout ce qu'ils rencontroient. Borel dit que ce nom leur vient de *ruptus*, ou de *ru*[illegible]*riers*.

ROUTIER, étoit aussi un Garde ou Sergent [illegible] & traversier, qui étoit estably pour la garde [illegible] dont la fonction a été supprimée par la derniere Ordonnance.

ROUTINE. s. f. Art ou science apprise par pratique & par un exercice particulier, qui n'est fondée sur aucunes regles ni principes. Cet écolier a appris le La[illegible] par *routine*, à force de l'entendre parler, & [illegible] étudié la Grammaire. La pratique, la science des Banquiers & des Marchands ne s'apprennent que par *routine*, il n'y a point de regles certaines. Les [illegible] de Province n'ont point la *routine* du monde, [illegible] Cour.

ROUTINER. v. act. Apprendre par routine, [illegible] pratique continuelle. A force de *routiner* un [illegible] on l'apprend à la fin.

ROUVERAIN. adj. m. est une epithete [illegible] donne au fer qui est difficile à forger, & qui [illegible] même lors qu'il est chaud, & qu'on le [illegible] clume.

ROUVRE. s. m. C'est la seconde espece [illegible] qui est moins haut que les autres, qui [illegible] branchage tortu, creux & fort dur, qui [illegible] botteuse, & la feuille un peu moindre que [illegible] ne. Il a un gland gros, long & mince, [illegible] gue queuë, & fort agreable au bestail. Il [illegible] tes de chesne; le chesne ordinaire, le [illegible] chesne verd. Ce mot vient du Latin *robur*.

ROUVRIR. v. act. & redupl. Ouvrir [illegible] fois. Il est ressorti, il luy faut aller [illegible] rentrer.

On dit aussi d'une playe, qu'elle se *rouvre*, quand [illegible] été quelque temps guerie en apparence, [illegible] mence à saigner, à s'ouvrir une seconde fois. [illegible] rive particulierement à ceux qui ont des [illegible]

ROUVERT, ERTE. part. pass. & adj. [illegible] *rouverte* au bout de deux ans.

ROUX, ROUSSE. adj. & subst. Couleur [illegible] ardente, qu'on appelle autrement *poil* [illegible] *roux* & les *rousses* sont sujets à sentir le [illegible] de Messager. Les Italiens aiment [illegible] *roux*, qui ont un poil blond doré. [illegible] se font au beurre *roux*. La toile, le papier [illegible] ses deviennent *roux*, si on les laisse au grand [illegible] chasse les cerfs, les daims, les chevreuils [illegible] *rousses*. Ce mot vient de *russus*. Menage. On a dit [illegible] si *russeus*. Du Cange dit qu'il vient de [illegible] une herbe propre à la teinture, qu'on nommoit [illegible] ment *ros* chez les Goths.

On dit proverbialement, A barbe *rousse*, & [illegible] veux, ne t'y fie si tu ne veux. Le proverbe [illegible] dit, Homme *roux*, & femme barbuë, [illegible] luë avec trois pierres à la main.

R O Y.

ROY. s. m. Souverain, Maistre absolu. C'est [illegible] qu'on donne à Dieu, qui est le *Roy*, le [illegible] teur du ciel & de la terre, le *Roy* des *Rois*. On [illegible] à JESUS-CHRIST sur la terre la qualité de [illegible] Juifs.

ROY, signifie aussi, Monarque qui commande [illegible] souverainement à une region de la terre. [illegible] appelloient le *Roy* de Perse, *le Grand Roy*. [illegible] peans regardent le *Roy* de France comme le [illegible] grand & le plus puissant de l'Europe. On [illegible] *Roy tres-Chrestien*. Le *Roy* Louis XIV. est le [illegible] *Roy* qui ait été depuis l'établissement de la [illegible] Le *Roy* d'Espagne est appellé le *Roy Catholique*. [illegible]

des Romains, est un Prince designé Empereur, qui est une espece de Coadjuteur à l'Empire. On a aussi appelle *Roy* le Seigneur d'Yvetot. Les Hongrois ont appelle autrefois leur *Roy*, *le Roy Marie*, pour effacer la honte que la loy du pays leur faisoit d'obeir à une femme, comme remarque du Tillet.

Roy, se dit aussi des personnes qui font de vaines images ou representations du *Roy*: comme celuy qu'on fait au jour des *Rois*, qu'on nomme le *Roy de la féve*. C'est celuy qui a trouvé la féve au gasteau dans sa part. On va faire les *Rois*, crier, *Le Roy boit*, en un tel lieu, pour dire, y faire la ceremonie de cette rejouïssance, qu'on celebre en l'honneur de la Feste des *Rois* ou de l'Epiphanie, qui est pourtant une imitation des Saturnales des Payens, parce qu'en quelques lieux on mettoit un enfant sous la table qui representoit Apollon, pour le consulter comme un oracle sur la distribution du gasteau, en criant *Phœbe Domine*. Tacite parle aussi des *Rois* des Festins, qui se faisoient dans les Festes Saturnales, & qui s'élisoient au sort des dez, qui avoient droit de commander tout ce qui leur plaisoit. On appelle aussi *Roy*, celuy qui doit payer pour tous les autres un repas qu'on a joüé; & on dit alors qu'on a fait un *Roy*. On appelle aussi le *Roy* du bal, celuy qui en fait les frais, & qui danse la premiere courante. Un *Roy* de theatre, est un *Roy* en representation, ou un *Roy* qui laisse toute son autorité entre les mains de ses Ministres.

Roy, se dit aussi entre les animaux, de celuy qui est le plus excellent en leur espece. Le lion est appellé le *Roy* des animaux, à cause de son courage. Le phenix est le *Roy* des oiseaux, à cause de sa rareté, qui est encore plus grande qu'on ne pense. Le basilic est appellé le *Roy* des serpens, à cause qu'il tuë de ses regards, à ce que disent les Naturalistes, qui ne l'ont jamais veu. Les abeilles ont aussi leur *Roy*, qu'on dit être femelle & sans aiguillon.

Roy, se dit aussi de ce qui est excellent en chaque chose, de ce qu'on veut louër. Cet homme a mille bonnes qualitez, c'est le *Roy* des hommes. Voilà un manger de *Roy*, un plaisir de *Roy*, pour dire, excellent. Quand ce seroit pour le *Roy*, il ne seroit pas plus chaud, il ne seroit pas meilleur. C'est un homme qui a un cœur de *Roy*, qui est vaillant, liberal, magnifique, qui fait une dépense de *Roy*, qui traitte en *Roy*, c'est à dire, fort bien.

Roy, se dit aussi au jeu des Cartes, des quatre premieres peintures; & on appelle ironiquement un jeu de cartes, le livre des *Rois*. Aux Eschecs le *Roy* est la principale piece du jeu, à qui il faut donner eschec & mat pour gagner. On dit aussi, qu'aux eschecs les fous sont les plus prés des *Rois*, pour monstrer qu'il n'est pas nouveau que les fous ayent souvent l'oreille du *Roy*, la faveur du *Roy*.

Pied de *Roy*, pouce de *Roy*, c'est la mesure publique des longueurs, sur laquelle on estalonne les autres. Le pied de *Roy* a 12. pouces. Le pouce de *Roy* a 12. lignes, ou grains d'orge. Voyez *Pied*.

Roy, se dit aussi en plusieurs phrases qui regardent la personne, ou le service du *Roy*. On appelle Maison du *Roy*, non pas seulement son Palais, mais tous ses Officiers qui servent à sa Cour, & qui sont couchez sur l'Estat. A la Guerre on appelle la Maison du *Roy*, tous les gens de guerre qui servent à sa garde, tant cavalerie qu'infanterie. En general on dit, Aller servir le *Roy*, pour dire, S'enroller, prendre parti dans ses troupes. La Justice s'exerce sous le nom & l'autorité du *Roy*, sous les ordres du *Roy*, de par le *Roy*. Tous les Officiers Royaux de Judicature s'appellent Conseillers du *Roy*, même les Notaires & les Secretaires. On dit que les choses saisies sont mises sous la main du *Roy* & de Justice. Les Edits & Declarations du *Roy*, arrest du Conseil d'Etat du *Roy*, donné le *Roy* étant en son Conseil. On appelle dans les prisons le pain du *Roy*, celuy qui est pris sur le fonds des amendes, que le *Roy* donne pour la subsistance des prisonniers qui n'ont pas le moyen de se nourrir. On n'entend dans les rejouïssances que des cris de Vive le *Roy*. On appelle dans un siege le quartier du *Roy*, celuy où est campé le General. On appelle dans les grandes maisons, ou dans les hostelleries, la chambre du *Roy*, celle où il a couché une fois en allant par pays.

Roy, se dit figurément en Morale. Un Stoïque dit, que le sage est son *Roy*, pour dire, qu'il est maistre de ses passions.

Roy, s'est dit aussi autrefois de celuy qui étoit le superieur, le premier, ou le Juge en quelque Corps & Compagnie. Ainsi on appelloit le *Roy* des Merciers, celuy qui avoit l'œuil sur les poids, aunes & mesures des Marchands: le *Roy* des Barbiers, celuy qui avoit droit de visite sur les autres: le *Roy* des Arbalestriers, celuy qui étoit le premier des Maistres. On trouve des Lettres Patentes du Roy Charles VI. de l'an 1411. qui portent, qu'il a receu la supplication des *Rois*, Connestable & Maistres de la Confrairie des 60. Arbalestriers de Paris. Il y avoit aussi un *Roy* de la Basoche pour les Clercs; un *Roy* des Arpenteurs, &c. Il y a encore maintenant un *Roy* des Violons, qui est le Chef de la Maistrise. Aux Jeux Floraux on appelloit le *Roy* des Poëtes, celuy qui avoit emporté le prix, & qui l'année suivante jugeoit des Poësies des autres. Il y a eu aussi un grand Officier à la Cour qu'on nommoit *Roy des Ribauds*. Il est expliqué à *Ribaud*.

Le *Roy d'armes* étoit autrefois un Officier fort considerable dans les armées & dans les grandes ceremonies. Il commandoit aux Herauts. Il presidoit à leur Chapitre, & avoit jurisdiction sur les Armoiries. Quelques-uns disent que ce fut Clovis qui institua ces sortes d'Officiers, & qui les baptiza du nom de son cri, *St. Denys Montjoye*. D'autres disent que ce fut Dagobert. La Colombiere pretend que ce fut le *Roy* Robert, & que le premier qui eut cette Charge, fut un nommé Robert Dauphin, noble & vaillant Chevalier. Charlemagne les appella *Compagnons des Rois*, & les receut entre ses principaux Conseillers. Leur établissement en cette Charge se faisoit avec de grandes ceremonies, qui parce qu'elles sont curieuses, seront icy rapportées. Celuy qui étoit éleu par le Chapitre des Herauts, étoit presenté au Roy, qui luy donnoit des habits royaux d'escarlate fourrez de menu vair, qu'il luy faisoit vestir par ses Valets de Chambre. Ensuite il étoit conduit par le Connestable, & plusieurs Chevaliers, & tous les Herauts & Poursuivans d'Armes deux à deux, jusqu'au lieu où le Roy devoit entendre la Messe. Là on le plaçoit devant l'autel dans une chaise sur un tapis velu, ayant à ses deux lez ou costez des Chevaliers qui portoient les honneurs, comme la couronne, la cotte d'armes & l'épée. Le Roy arrivé, luy faisoit faire serment sur les Evangiles, & luy donnoit le cri de *Mont-joye St. Denys*, avec plusieurs articles concernans ses fonctions. Ensuite le Roy le faisoit Chevalier, en luy donnant l'épée qu'il luy faisoit ceindre par le Connestable, & le Roy luy mettoit sa cotte d'armes, luy accrochoit à la poitrine le blason émaillé des Armes de France, & luy mettoit la couronne sur la teste. Puis le *Roy d'armes* étoit assis dans la chaise du Roy vis à vis de luy pendant le service, & le Roy le faisoit disner au bas bout de sa table, & servir par ses mêmes Officiers. Il luy faisoit un grand present dans une couppe d'or, & ensuite il étoit reconduit en son Hostel avec la couronne sur la teste & la cotte d'armes sur l'habit royal par deux Mareschaux de France & plusieurs Chevaliers en grande ceremonie. Voyez dans Louvan Geliot plusieurs autres particularitez.

Le *Roy d'armes Mont-joye* a l'avantage de tenir le premier rang sur les autres *Rois* d'armes des Marches ou Provinces, lesquels avoient sous eux chacun des Herauts & deux Poursuivans, qui composoient un College, dont le Chapitre se tenoit à Paris en l'Eglise du Petit St. Antoine. Il est distingué des autres par sa cotte d'armes de velours violet cramoisi, ornée devant & derriere de trois grandes fleurs de lis en broderie d'or, surmontées & couvertes d'une couronne royale frangée & galonnée d'or; sur la manche droite trois fleurs de lis, & le nom & titre de *Mont-joye* écrit en broderie d'or, & *Roy d'armes de France* sur la gauche. Anciennement il portoit sur sa poitrine un camayeu ou émail de cristal rehaussé d'or, garni & bordé de pierreries fines, où étoient peintes les armes du Roy. A present il porte un cordon large, d'où pend une medaille d'or avec l'effigie du Roy. Son bonnet est une toque de velours noir avec un cordon d'or semé de deux rangs de perles, & des touffes ou aigrettes de heron. Il porte à la main droite un sceptre couvert de velours violet semé de fleurs de lis d'or en broderie, orné au bout d'une fleur de lis massive, chargée d'une couronne royale de même. Favin dit que la cotte d'armes des *Rois d'armes* de Province étoit appellée *tunique*, ayant les manches courtes & arrondies par enbas, sur lesquelles étoient marquez les noms de leurs Provinces.

Les *Rois d'armes* ont eu divers noms en divers lieux. Celuy du *Roy d'armes de France* s'appelloit *Mont-joye Saint Denys*. Celuy de l'Empereur est appellé *Arche-Roy*, qui est creé par l'Empereur, aprés que le Marquis du Saint Empire le luy a nommé. Celuy du Roy d'Espagne s'appelle *Toison d'or*, à cause de l'Ordre de la Toison dont le Roy d'Espagne est le Chef. Jean de St. Remy fut le premier *Roy d'armes* sous le nom de *Toison d'or*, qui a laissé un Traitté de l'an 1463. où il rapporte les Ordonnances faites par les anciens Ducs de Bourgogne sur les Armoiries.

En Angleterre il y a trois *Rois d'armes*, nommez *Jarretiere*, *Clarence*, & *Norroy*. En Ecosse il est appellé *Leon*.

Ils prennent aussi leurs noms des Ordres de Chevalerie, dont ils sont *Rois d'armes*, comme celuy du *Roy* Loüis XI. *Mont St. Michel*; celuy des Ducs d'Orleans, *Porc-Espic*; celuy d'Anjou, *Croissant*; celuy de Bretagne, *Hermines*, &c.

Maintenant les *Rois d'armes* sont bien descheus de leur ancienne élevation & autorité. Le Grand Escuyer pretend que la qualité de *Roy d'armes* est comme annexée à sa Charge. Il en fait plusieurs fonctions, & en pretend les plus beaux droits. En la Cour des Ducs de Normandie les *Rois d'armes* s'appelloient *Ducs d'armes*.

ROY, se dit proverbialement en ces phrases. Un Dieu, un *Roy*, une Loy. On dit aussi, Souhait de *Roy*, fils & fille. On dit d'un homme de bonne maison, qu'il est noble comme le *Roy*: & on dit pour affirmer une chose, Cela est vray, ou le *Roy* n'est pas noble. On dit de celuy qui a obtenu une chose qu'il souhaittoit fort, Maintenant le *Roy* n'est pas son cousin. On dit parlant des choses qui sont hors d'usage, Cela estoit bon du temps du *Roy* Guillemot. On dit d'une assemblée tumultueuse, C'est la Cour du *Roy* Peto, où chacun est maistre. Voyez l'origine de ce proverbe à *Maistre*. On dit à table, quand on prend du sel avec les doigts, J'ay veu le *Roy*. On appelle, Joüer au *Roy* despouillé, quand plusieurs personnes font aprés quelqu'un pour le piller, le ruiner, pour en tirer chacun sa piece. On dit, Aller ou le *Roy* va à pied, pour dire, à ses necessitez. On dit, Qui aura de beaux chevaux, si ce n'est le *Roy*? quand on s'étonne de voir un homme riche bien meublé. On dit, Qui mange la vache du *Roy*, à cent ans de là en paye les os, pour dire, que celuy qui a manié les deniers du Roy, qui a fraudé les droits du *Roy*, en est recherché tost ou tard. Pour se mocquer de celuy qui dit absolument, Je le veux, on répond, Et le *Roy* dit, Nous voulons. On dit d'un opiniastre qui s'est placé quelque part, qu'il n'en sortiroit pas pour le *Roy*. On dit, Au Royaume des aveugles les borgnes sont *Rois*, pour dire, que ceux qui ont le moins de defauts sont les plus estimables. On dit encore, Nous verrons cela avant qu'il soit trois fois les *Rois*, pour dire, dans quelque temps d'icy.

ROYAL, ALE. adj. & au pluriel *Royaux*. Ce qui regarde, ce qui concerne le Roy. On fait des prieres pour le Roy & toute la Maison, la Famille *Royale*, pour tous les Princes du Sang *Royal*. Le Frere du Roy s'appelle son Altesse *Royale*. La Duchesse de Savoye s'appelle Madame *Royale*. Il y a un fonds destiné pour l'entretien des Maisons *Royales*. Le Palais *Royal*. La Place *Royale*. Un Historiographe des Maisons *Royales*. Le Roy dans son Sacre est revêtu de ses ornemens *royaux*. On appelle aussi Lettres *Royaux*, les Lettres qui s'expedient en Chancelerie au nom du Roy. On a aussi appellé *royaux d'or*, plusieurs monnoyes ou écus qui portoient les armes de France. Ils ont été de divers poids, prix & caracteres. Les cinq florins de Florence valoient quatre *royaux* de France. Les Comtes de Provence ont eu aussi une monnoye qu'on appelloit *royaux d'or couronnés*. Un appartement *royal*, est une sale, antichambre, chambre, cabinet, & galerie. Ce mot vient du Latin *regalis*, comme *Roy* vient de *Rex*.

ROYAL, se dit aussi de tout ce qui est grand, pompeux, magnifique, excellent en son genre. Cette place est entourée de douze bastions *royaux*, c'est à dire, grands & forts. Ce Seigneur a fait une dépense *royale* à ce bâtiment; il a l'ame *royale* & magnifique; c'est un *royal* homme, il est fort accompli.

ROYAL, se dit aussi de tous les Officiers de Justice establis par le Roy, & des Sieges où elle se rend en son nom. Un Siege, un Bailliage *Royal*. Un Juge, un Notaire, un Sergent *Royal*. Les cas *royaux* & presidiaux sont ceux qui sont reservez aux Officiers *Royaux*, dont les Juges des Seigneurs ne peuvent pas connoître, comme rapt, fausse monnoye, &c.

On appelle *Tresor Royal*, ce qu'on appelloit autrefois l'*Espargne*, le lieu où toutes les finances du Roy sont apportées par tous les Receveurs Generaux ou Tresoriers. Les contraintes pour deniers *royaux* vont par corps. On a appellé *droit royal*, une taxe faite pour l'heredité des offices. La Chambre *Royale*, celle qui a été établie pour la reünion des Maladeries.

On appelle armée *royale*, celle qui est capable d'assieger une grande place, qui marche avec du gros canon. On pend un Gouverneur qui a eu la temerité de tenir dans une bicoque contre une armée *royale*.

On appelle Abbaye *Royale*, celle dont la fondation a été faite par un Roy, ou par quelque Prince, auquel le Roy a succedé. Le Roy nomme à toutes les Abbayes de fondation *royale*.

Chant *royal*, est une ancienne Poësie où l'on observe les mêmes regles qu'à la Ballade, excepté que le sujet doit être grand & serieux. Le Chant *royal* est encore en usage aux Palinodes de Roüen.

A' LA ROYALE. adv. A la mode, à l'imitation du Roy. Les barbes *à la royale* sont fort en vogue. On fait du bœuf *à la royale*, qui a certain assaisonnement.

ROYALEMENT. adv. D'une maniere noble, genereuse & magnifique. Ce Prince vit *royalement*, en Grand Seigneur.

ROYALISTE. s. m. Qui soustient bien les droits & interests du Roy, qui combat sous ses enseignes. Les souverains Magistrats sont toûjours *Royalistes*. Du temps des troubles de la Religion il y avoit les *Royalistes* & les Liguеurs.

Royaume. s. m. Pays reduit sous l'obeïssance d'un Roy, d'un Monarque. Les Romains se vantoient d'oster & de donner des *Royaumes*. Le bannissement hors du *Royaume* emporte confiscation de corps & de biens. L'Espagne est composée de quatorze *Royaumes*. L'Empire du Mogol contient plusieurs *Royaumes*. Chaque *Royaume* a ses loix fondamentales. Les Doüanes sont establies vers les frontieres du *Royaume*. Le Seigneur a dit, que tout *Royaume* divisé sera desolé.

Royaume, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Il faut tascher de parvenir au *Royaume* celeste. Le bon Larron pria le Seigneur de se souvenir de luy, quand il seroit dans son *Royaume*. Ton *Royaume* nous advienne, est une priere qu'on fait tous les jours au Seigneur.

On dit proverbialement, Envoyer quelqu'un au *Royaume* des taupes, aux *Royaumes* sombres, au *Royaume* des morts, pour dire, le faire mourir.

Royauté. s. f. Dignité de Roy. Agathocle de Potier qu'il étoit parvint à la *Royauté*. Les Romains estoient ennemis de la *Royauté*.

On appelle *Royauté de la féve*, celle qui se fait par eslection le jour des Rois. On fait payer la *Royauté* à celuy qui a été Roy.

ROYNETTE. s. f. Petit instrument qui sert aux Charpentiers à marquer leurs bois. Les Commis qui vont marquer le vin dans les caves se servent de *roynettes*. Les Tonneliers, les Courtiers de vin ont de même des *roynettes* pour marquer les tonneaux. Quelques-uns disent *rouane*, *rouanette*, & *rouaner*, pour dire, Se servir de la roüane.

ROYTELET. s. m. Roy ou Seigneur d'un petit pays. L'Evangile fait mention qu'il y avoit un *Roytelet* vers Capharnaum.

Roytelet, est aussi un oiseau fort petit, vif & plein de feu, qui niche dans les murs, qui chante presque toute l'année.

R U.

RU. s. m. Canal d'un petit ruisseau. La Justice de St. Germain s'étend le long de l'eau depuis l'abbreuvoir Mascon vers le pont St. Michel, jusqu'au *ru* de Sevre vers St. Cloud. La ruë de Bievre à Paris s'appelloit autrefois *Ru* de Bievre, à cause que la riviere de Bievre ou des Gobelins passoit par là, avant qu'on eût détourné son cours hors la ville. Ce mot vient du Latin *rivus*, *ruisseau*. Borel le derive du Grec *rheo*, qui signifie *fluo*; ou de *ritha*, qui signifie *torrent* en ancien Alleman, selon Juste Lipse.

R U A.

RUADE. s. f. Deffense de cheval, de mule, ou autre animal semblable, eslancement des pieds de derriere. Ce n'est pas un bon signe, quand un cheval va à bonds, à *ruades* & à petarades.

Ruade, en termes de Danse, se dit, lors que le danseur fait un mouvement eslevé d'un pied en arriere; & quand il se fait à costé, on l'appelle *ru de vache*.

R U B.

RUBAN. s. m. Tissu plat qui sert à noüer, lier, & serrer quelque chose. Il sert aussi à orner les habits. On fait des *rubans* de fil pour noüer des caleçons; des *rubans* de laine, de padoüe, pour border des habits; des *rubans* de soye, pour faire des garnitures, des ceintures; des *rubans* d'or & d'argent, pour des nœuds d'espée, &c. On fait du *ruban* large, demi-large, & de la nompareille, qu'on appelloit autrefois *faveur*. Les François aiment à porter de grosses touffes de *rubans*. A Paris on estime les *rubans* d'Angleterre, à Londres ceux de Paris. Les meilleurs *rubans* sont ceux qui sont doubles en lice; des *rubans* de Tours, des *rubans* à double lice.

Rubans, sont aussi des ornements d'Architecture qui paroissent des *rubans* tortillez, dont il y en a à baguettes, & d'autres sans baguettes.

Rubanier. s. m. Ouvrier qui fait des rubans. Il fait aussi des franges, des gances, de la toile de soye, &c. & on appelle le Corps de ces Ouvriers, les *Maistres Tissutiers Rubaniers*.

RUBE. s. m. Terme de Relations. C'est une monnoye de Moscovie qui vaut environ 108. s. de la nostre.

RUBICAN. adj. C'est une couleur du poil du cheval, lors qu'ayant du poil bay, alezan, ou noir, il a du poil gris, ou du blanc semé fort clair sur les flancs, en telle sorte neantmoins que ce blanc ou gris ne domine pas: Cheval *rubican* ou poil *rubican*: & selon que ce poil domine, on l'appelle *rubican vineux*.

RUBICOND, onde. adj. Terme burlesque, qui se dit de celuy qui a le visage en feu, rouge, & enluminé. On reproche aux yvrognes d'avoir la face *rubiconde*, le nez *rubicond*.

RUBIS. s. m. Pierre rouge qui est au troisiéme rang des pierres precieuses, & qui est la plus estimée apres le diamant & le saphir. Il a la dureté du saphir. Son prix excede aujourd'huy celuy du diamant; car il est devenu fort rare. Les Grecs ont appellé les *rubis*, *apyrots*, c'est à dire, *charbons ardens*. Le *rubis* se nourrit dans la mine, où premierement il blanchit, & en se meurissant il contracte sa rougeur; d'où vient qu'on en voit de moitié blancs, & moitié rouges, comme qui diroit, moitié saphir, & moitié *rubis*.

Il n'y a que de deux sortes de *rubis*, le *rubis balais*, & le *rubis spinelle*. Le *rubis balais* naist d'une matiere pierreuse de couleur de rose, qu'on appelle *mere* ou *mattrice* du *rubis*. Il est de couleur d'un rouge de rose vermeille. Le *rubis spinelle* est de couleur de feu, & plus rouge que le *rubis balais*, & n'a pas l'éclat du vray *rubis*, ni tant de dureté. Il est appellé la femelle du vray *rubis*. Les *rubis* viennent du Pegu & de l'Isle de Ceylan. On dit que le plus gros a été veu chez le Roy de cette Isle. Il étoit long d'un palme, & épais comme le bras d'un homme, & il esclairoit comme une grosse flamme de feu: mais on tient celuy-là fabuleux. L'Empereur Rodolphe en avoit un gros comme un petit œuf de poule, & il l'acheta 60. mille ducats. Usumcassan Roy de Perse en avoit un qui estoit un veritable parangon, gros d'un doigt, du poids de deux onces & demie, comme témoigne Vigenere. On en a veu à Paris de 240. carats. Saumaise pretend que le *rubis* est l'hyacinthe des Anciens.

Rubis, se dit aussi des gros bourgeons rouges qui viennent sur le visage, & particulierement à celuy des yvrognes. Ainsi Regnier a dit du nez d'un Pedant:

> Où maints *rubis* balais tout rougissants de vin,
> Monstroient un *hac itur* à la Pomme de pin.

Les Chymistes font plusieurs preparations de corps naturels qu'ils appellent *rubis*, à cause de leur couleur rouge, comme *rubis* d'arsenic, & autres.

On dit proverbialement, Faire *rubis* sur l'ongle, lors qu'en débauche on vuide si bien un verre, qu'il n'en reste qu'une goutte qu'on verse sur l'ongle, & qui est si petite, qu'elle ne s'escoule point, quoy qu'on renverse le pouce. On dit aussi, Payer *rubis* sur l'ongle, quand on paye exactement, jusqu'au dernier denier, par allusion à cette maniere de boire jusqu'à la derniere goutte.

RUBORD. s. m. Terme de Charpenterie, qui se dit du premier rang des planches ou bordages d'un bateau foncet, ou autre qui se joint à la femelle, & qui est la pre-

premiere piece qui s'esleve du fond du bastiment. Le second rang de ces planches s'appelle le deuxiéme *bord*; le troisiéme rang le troisiéme *bord*; & le dernier qui joint le dessous du platbord, s'appelle *sousbarque*.

RUBRIQUE. s. f. est une terre fort rouge, espaisse & pesante, dont tous les Naturalistes font mention. La plus excellente est celle qu'on appelle *sinopique*.

RUBRIQUE, est aussi le nom qu'on donne au titre d'un livre du Droit, qu'on nomme ainsi, à cause que les titres estoient autrefois escrits en lettre rouge. Vous trouverez cette loy sous une telle *rubrique*, sous un tel titre.

RUBRIQUE, se dit aussi de ce qui contient l'ordre & les regles pour bien celebrer l'Office Divin, qui est contenu dans la Preface du Breviaire, sous le nom de *Rubriques generales*. Il y a une *Rubrique* pour Matines, Laudes, &c. une pour la concurrence de l'Office, la translation des Festes, les commemorations, &c.

On dit proverbialement, qu'un homme entend la *rubrique*, lors qu'il est fort intelligent dans les affaires, qu'il sçait comme il les faut conduire dans l'ordre.

R U C.

RUCHE. s. f. Panier destiné à nourrir & serrer des mouches à miel. On fait aussi des *ruches* de verre pour avoir le plaisir de voir travailler les abeilles. Ce mot vient de *rupes*, à cause que les abeilles se mettent quelquefois dans des roches. Menage. D'autres le derivent de *rytikon*, *apo tou ryesthay*, qui signifie *custodire*, parce qu'elle sert à garder le miel.

RUCHE, se prend aussi pour les mouches, le miel & la cire qui sont dedans. Il m'a vendu tant de *ruches*.

RUCHE, en termes de Medecine, se dit de la cavité qui est auprés du conduit de l'oreille, en laquelle s'amassent les ordures qu'on tire avec le cure-oreille, qu'on appelle *suif*, & quelquefois *cire*.

RUCHE, en termes de Marine, c'est le corps d'un vaisseau sans ses agreils, lors qu'il est tout nud, & destitué de masts & de cordages.

RUCHE, est aussi un engin à pescher, fait à peu prés comme une *ruche* à mouches. Voyez *Rouche*.

R U D.

RUDASNIER. s. m. Terme populaire, qui se dit des gens grossiers & rebarbatifs, qui rabrouent fortement les autres, & qui ne connoissent aucune civilité.

RUDE. adj. m. & f. Corps qui a une qualité qui blesse, qui offense les sens, & particulierement celuy du toucher. Les pays de montagnes sont rudes, aspres & raboteux. Il fait un temps *rude*, un froid *rude* & piquant. Cette voix est *rude*, escorche l'oreille. Ce vin, ce pain, sont *rudes*, escorchent la langue, le palais, le gosier. Les yeux *rudes* sont ceux qui sont hagards, farouches, qui font peur. Cette femme a la peau *rude*, une chair d'oison.

RUDE, se dit aussi de ce qui est violent, penible, difficile. Voilà une besogne, un travail bien *rude*. Le mestier de la guerre est bien *rude* & penible. Il y a eu un *rude* choc entre ces parties, ils ont fait un *rude* effort, pour dire, fort violent. Les amans se plaignent qu'ils souffrent un tourment tres-*rude*.

RUDE, se dit figurément en choses spirituelles & morales. JESUS-CHRIST dit que son joug est doux & n'est pas *rude*. Les Catons estoient d'une humeur *rude* & farouche. La servitude est *rude* chez les Infideles. La Poësie evite les mots *rudes*. La civilité ne souffre pas qu'on use de *rudes* paroles, de *rudes* traittements. Un Confesseur ne doit pas donner des penitences trop *rudes*, trop difficiles à executer. Il est bien *rude* d'estre reduit à la necessité de servir ceux à qui on devroit commander.

On dit aussi, qu'un cheval a le pas, le trot *rude*, pour dire, qu'il fatigue son cavalier. On dit encore, qu'un carrosse est *rude*, quand il est mal suspendu, quand il donne de *rudes* secousses dans les cahots.

On dit proverbialement, qu'un homme est bien rude à pauvres gens, pour dire, qu'il prend avantage de sa qualité pour maltraitter un inferieur. On dit aussi, qu'il est un *rude* joüeur, quand sous pretexte de jeu il bat, il blesse les gens.

RUDEMENT. adv. D'une maniere rude & vigoureuse. Les armées se sont choquées *rudement* en tel lieu. Ce maistre a reprimendé *rudement* son valet, il l'a traité fort *rudement*. Il va *rudement* en besogne, il fait beaucoup d'ouvrage.

RUDENTE. Terme d'Architecture, qui se dit des colomnes cannelées qui sont remplies par le bas d'une figure de baston ou d'un cable. On les appelle aussi *rudentées*, *bastonnées*, & le mot de *rudente* vient de rudens, qui veut dire *cable*.

RUDESSE. s. f. Qualité de ce qui est rude, qui choque les sens. La *rudesse*, l'aspreté d'un pays. La *rudesse* d'une voix, d'un chant. Il faut eviter la *rudesse* des mots, du stile; la *rudesse* des mœurs des Sauvages. La *rudesse* d'un traittement, d'un accueil rebarbatif & incivil.

RUDIMENT. s. m. Le premier livre qu'on donne aux enfans pour apprendre les principes de la Langue Latine. Les enfants en sont au *rudiment*, ils estudient bien leur *rudiment*. Ils l'appellent aussi leur *Donet*, par corruption de *Donat*, qui a escrit les premiers principes de la Grammaire.

RUDIMENT, se dit aussi des premiers principes des sciences. Ne parlez point à cet homme de Geometrie, il n'en sçait pas les premiers *rudiments*.

RUDOYER. v. act. Traitter rudement quelqu'un, & principalement de paroles. Les beaux genies ne veulent pas estre *rudoyez*. Les paysants doivent estre *rudoyez*, traittez à la rigueur. Quand on *rudoye* trop un cheval, on luy gaste la bouche.

RUDOYÉ, ÉE. part. pass. & adj.

R U E.

RUE. s. f. Plante toûjours verdoyante, qui pousse plusieurs feuilles grosses & grasses d'une mesme queue, estroites à leur issuë, & larges au bout. Elle a plusieurs rameaux & surgeons, à la cime desquels sortent des fleurs jaunes, & peu differentes de celles d'hypericon, d'où derechef sortent de petits boutons de forme quadrangulaire, où l'on trouve une petite graine noire. Sa racine est forte & grosse, dure comme du bois: elle est amere, & piquante au goust. Josephe fait mention d'une plante de *ruë* qui estoit aussi grande qu'un figuier. On dit que la belette voulant combattre contre le serpent, mange auparavant de la *rue*, pour se servir de preservatif contre son venin. Il y a une *ruë* sauvage, que les Orientaux appellent *moli*, dont les feuilles sont plus longues & plus tendres que celles de l'autre *ruë*, & ont une odeur forte & puante. Sa fleur est blanche, & produit des testes comparties en trois, qui sont un peu plus grosses que celles de la *rue* de jardin, au dedans desquelles il y a une graine faite en triangle, roussâtre & amere, que quelques-uns avec les Arabes appellent *harmala*. Il y a aussi une espece de *rue* qu'on appelle *ruta capraria*, que quelques-uns appellent *galega*. Il y a aussi une *ruë parietaire*. Voyez *Parietaire*.

RUE. s. f. Espace qui est entre des maisons pour servir de passage au public. Il est deffendu de faire des saillies, des advances sur la *ruë*, d'encombrer les *rues*. On leve des taxes pour le nettoyement des *ruës*. A Paris on a ouvert les *rues* passantes & estroites, on les a renduës plus larges. Pour marcher seurement, il faut aller par les

gra

grandes *ruës*. Cette place a tant de toises sur *ruë*. On a barré, barricadé les *ruës*. Les alignements des coins des *ruës* ne se donnent qu'en presence des Officiers de Justice. Ce mot vient de *rua*, dont quelques Auteurs Latins se sont servis en la même signification. Menage. Borel croit qu'il peut venir de *roye*, vieux mot François qui signifioit *ligne*, ou *raye*. Du Cange dit qu'on a dit *ruata*, *ruta*, *ruda*, & *ruga* dans la basse Latinité, pour signifier une *rue*, & *place marchande*.

RUE, se dit proverbialement en ces phrases. Cela est vieux comme ces *ruës*, n'est plus à la mode. C'est un fou à lier, qui court les *ruës*. On dit aussi, qu'une chose court les *ruës*, lors qu'on a de la peine à la vendre, lors qu'on la porte de maison en maison, ou qu'on la crie par les *ruës*. On dit qu'un homme a pignon sur *rue*, pour dire, qu'il a du bien en evidence qu'il peut hypothequer. On dit aussi pour se moquer d'un homme qui parle en galimathias, Le bout de la *rue* fait le coin. On dit aussi, que les *ruës* sont pavées de quelque chose, pour dire, qu'elle est fort commune.

RUELLE. s. f. Degagement d'une grande ruë. Il y a toûjours plusieurs *ruelles* vers la riviere pour aller commodément à l'eau.

RUELLE, se dit aussi de l'espace qu'on laisse entre un lit & la muraille. Ce lit a des *ruelles* des deux costés; la grande, & la petite *ruelle*; le devant, & la *ruelle*. On l'a fait coucher à la *ruelle*, au costé le moins honorable. On l'a fait cacher dans la *ruelle*.

RUELLE, se dit aussi des alcoves, & des lieux parez où les Dames reçoivent leurs visites, soit dans le lit, soit sur des sieges. Les galans, se piquent d'estre gens de *ruelles*; d'aller faire de belles visites. Les Poëtes vont lire leurs ouvrages dans les *ruelles* pour briguer l'approbation des Dames.

RUELLE, se dit aussi populairement, au lieu de *roüelle*, du morceau de veau charnu qui est aprés le jarret vers la longe.

RUER. v. act. & neut. Jetter des pierres ou autres choses offençantes contre quelqu'un. Goliat fut tué d'un coup de pierre que luy *rua* David avec sa fronde. Les Anciens avoient de belles machines pour *ruer* de gros quartiers de pierres dans les villes. On dit aussi absolument, Ce frondeur *ruë* d'un bord de la riviere à l'autre, fort loin.

RUER, signifie aussi, Se jetter sur quelque chose avec impetuosité. Les Sergents se sont *ruez* sur cet hommelà, & l'ont entraisné en prison. Le peuple dans les seditions se *ruë* sur les Maltotiers. Il s'est *rué* en desesperé au milieu des rangs ennemis. Toutes les Dames se sont *ruées* sur la friperie de ce medisant. Quand ce goinfre est à table, il se *ruë* sur les meilleurs morceaux. On se *ruë* d'abord sur la grosse viande pour appaiser la grosse faim. Quand cet enfant eut reconnu sa nourrice, il s'alla *ruer* à son cou.

RUER, se dit aussi des chevaux, mulets, & asnes qui pour se deffendre eslancent les pieds de derriere. Il faut se garder du devant d'une femme, & du derriere d'une mule, à cause qu'elle est sujette à *ruer*.

RUER, se dit proverbialement en ces phrases. Voilà une chose qui ne mord, ni ne *ruë*, pour dire, qui ne peut faire ni bien ni mal. On dit d'un vieillard, que ses plus grands coups sont *ruez*, pour dire, qu'il devient impuissant.

RUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

RUEUR, EUSE. adj. & subst. Qui ruë. Ce *rueur* de pierres a une grande vigueur au bras. C'est un vice à une mule, à une beste de somme, d'estre *rueuse*.

R U F.

RUFFIEN. s. m. Paillard & maquereau. Cette femme adultere suit par tout son *ruffien*. C'est un vieux *ruffien* qui hante les mauvais lieux, qui prepare les plaisirs des autres. Menage derive ce mot d'un maquereau Italien qui s'appelloit *Rufo*; d'autres de *Rufus*, qui est un valet introduit par Terence, qui faisoit le même mestier. D'autres l'ont nommé par mespris du nom d'une personne vile, comme un valet d'estable, *quòd eruat fimum*. Du Cange dit que c'est un mot Italien, qui vient de ce que les femmes publiques portoient des cheveux roux ou blonds; au lieu que les matrones affectoient d'en avoir de noirs.

R U G.

RUGINE. Instrument de Chirurgie. Voyez RASPATOIR.

RUGIR. v. neut. qui ne se dit que pour exprimer les cris des lions. Il n'y a personne qui ne s'effraye d'entendre *rugir* un lion. Ce mot vient du Latin *rugire*.

RUGIR, se dit figurément du bruit que fait un puissant qui menace, qui est en colere, & de quelques autres bruits estonnants. Cet homme est prompt, & *rugit* comme un lion, quand on le choque. La mer irritée, les vents & les flots *rugissent*.

RUGISSANT, ANTE. adj. Qui rugit. Les Barbares viennent à la charge comme des lions *rugissants*, avec des cris espouvantables.

RUGISSEMENT. s. m. Cri du lion en colere. On entendoit dans cette forest d'effroyables *rugissements*.

R U I.

RUILLE'E. s. f. Terme de Couvreur, qui signifie l'enduit de plastre qui se met sur les tuiles pour boucher les joints de la couverture aux murailles.

RUINE. s. f. Decadence d'un bastiment, soit par la longueur du temps, soit par la negligence du possesseur, & faute d'estre entretenu. Les vieilles *ruines* sont belles à peindre dans un paysage. Les bastiments tombent bientost en *ruine*, si on ne repare les couvertures.

RUINE, se dit aussi des materiaux & debris de la chose *ruinée*. Presque tous les habitans de Raguse furent ensevelis sous ses *ruines* par un tremblement de terre. Les Romains amoureux de leur liberté, se voulurent enterrer sous les *ruines* de la Republique. On prouve le depost par témoins, en cas de *ruine*, incendie, ou de naufrage.

RUINE, en termes de Guerre, se dit de la demolition des villes qu'on attaque par force, qu'on destruit à coups de canon & de bombes, & par des mines. La ville de Candie a été battuë en *ruine*, entierement démolie. Un fourneau fit sauter ce bastion, & les soldats qui estoient dessus perirent sous ses *ruines*.

On dit figurément en ce sens, qu'un Advocat, un Auteur, battent leur adversaire en *ruine*, quand ils apportent de si fortes raisons, qu'on ne peut deffendre la cause, l'opinion contraire.

RUINE, se dit aussi à l'égard des personnes, & des choses qu'on veut destruire, ou faire perir, ou leur causer quelque grand dommage. Chimene dit à Rodrigue dans le Cid:

Il me faut travailler moy-même à ta *ruine*,

pour dire, poursuivre ta mort. La rupture entre les Couronnes est la *ruine* du commerce. Le luxe cause la *ruine* des Estats. C'est ce Procureur qui a causé la *ruine* de cette grande maison.

On

On dit aussi absolument, C'est une *ruine* que le jeu, que le changement de modes, pour dire, que cela cause bien de la despense.

Ruine, se dit figurément en choses morales. Cet homme a basti sa fortune sur les *ruines* de celles de son maistre. Paris fut la *ruine* de sa patrie.

Ruine, se dit aussi en termes de Maçonnerie, des cloisons de charpente, ou des planchers dont les solives ont des rainures ou creux que les Ouvriers appellent *ruine*, dans lesquelles on fiche à force de grosses chevilles ou tampons pour soustenir le plastre des cloisons & des entrevous; & on appelle ces pieces de bois, *ruinees* & *tamponées*.

Ruiner. v. act. Détruire, desoler, abattre. Les Perses ont *ruiné* cent lieuës de pays pour empêcher que les Turcs ne les vinssent attaquer. Les Conquerans *ruinent*, demolissent les villes qu'ils ne peuvent pas garder. Les Turcs ont *ruiné* Athenes, Lacedemone, & toutes les villes fameuses de la Grece.

Ruiner, se dit aussi des personnes & des choses à qui on cause du dommage. Ce Marchand est *ruiné* de fond en comble par la banqueroute qu'on luy a faite. Il ne faut qu'une mauvaise procedure pour *ruiner*, pour perdre une affaire. La perte d'une bataille *ruine* la reputation d'un General. Ce Fermier s'est *ruiné* à plaider contre son Maitre. Les débauches *ruinent* la santé. Ce cheval a les jambes *ruinées*.

Ruiné, ée. part. pass. & adj.

Ruineux, euse. adj. Qui menace ruine. Cette maison est *ruineuse*, il la faut estayer en attendant qu'on la rebastisse.

Ruineux, se dit aussi au figuré, de ce qui cause du dommage. Cette entreprise est *ruineuse*, l'Architecte n'y trouve pas son compte. Cet employ est *ruineux*, on y perd, au lieu d'y gagner. Il n'y a rien de plus *ruineux* que le jeu, que la débauche, tant pour le bien que pour la santé.

RUISSEAU. s. m. Lieu par où s'écoulent les eaux pluviales, tant dans la ville que dans la campagne. Les ravines sont causes des grands *ruisseaux* dans les ruës, des torrents à la campagne. Le lieu le moins honorable est le costé du *ruisseau*. Ce mot vient de *rivicellus*, diminutif de *rivus*.

Ruisseau, se dit aussi des eaux qui coulent de source dans un canal, ou de celles des environs qui y tombent. Ce pré est entouré d'un *ruisseau*. Ce petit *ruisseau* fait moudre trois moulins au sortir de la source. Les amants vont faire leur plainte sur le bord d'un *ruisseau*, augmentent un *ruisseau* de leurs larmes.

Ruisseau, se dit aussi hyperboliquement de toutes les liqueurs qui s'écoulent. Il couloit des *ruisseaux* de sang sur le champ de bataille. Des *ruisseaux* de larmes couloient des yeux de cette veuve.

Ruisseau, se dit figurément en choses morales. Il faut puiser dans la source, plustost que dans les *ruisseaux*, pour dire, qu'il vaut mieux prendre dans les Auteurs originaux, que dans les Copistes.

On dit proverbialement, Le voilà bien chaudement la teste au *ruisseau*. On dit aussi, Les petits *ruisseaux* font les grandes rivieres.

Ruisseler. v. n. Couler en forme de ruisseau. On voit plusieurs sources dans cette vallée qui *ruisselent* dans la prairie. On dit figurément, que le sang *ruisselait* de sa playe, pour dire, en couloit en abondance.

R U M.

RUM, ou *Rumb*. s. m. Terme de Marine, est un espace qu'on prepare dans le fond de cale d'un vaisseau pour les marchandises de sa cargaison. On dit aussi *renn*; & *arruner* ou *arrumer*, pour dire, ranger les marchandises; & il y a des Officiers exprés sur les ports pour cela.

RUMB, est un grand cercle vertical tracé sur le Globe, qui divise l'horison en trente-deux parties. Sur les Cartes les *rumbs* sont tracez en ligne droite. C'est une division que les Pilotes les plus exacts ont fait des vents qui sont marquez sur la rose de la boussole ou compas de mer, & qui sert à marquer la route d'un vaisseau pour aller d'un lieu à un autre. Chaque ligne ou pointe designe un vent. On les divise & subdivise. Le *rumb* entier ou quart de vent est celuy qui souffle d'un des quatre points cardinaux. Le demi-*rumb* est celuy qui souffle entre les points cardinaux, & fait avec eux un angle de 45. degrez. Le quart de *rumb* est celuy qui fait un angle de 22. degrez, 30. minutes; & le demi-quart de *rumb* en fait un de 11. degrez, 15. minutes. Ce mot au reste dans sa propre signification se prend pour la partie du monde vers laquelle on dresse sa route: desorte que quand on dit qu'un navire suit le *rumb* du Nord, on ne veut pas dire que le vent du Nord souffle, mais que la prouë du vaisseau est tournée vers le Nord, a le cap au Nord. Les rumbs sont la même division sur le Globe, que les azimuts ou les cercles verticaux.

Rumb, signifie aussi entre les Mariniers, Rang ou ordre. Estre en bon *rumb*, c'est à dire, Estre en bon ordre. Tenir son *rumb*, c'est garder son rang. C'est en ce sens qu'il est employé dans la derniere Ordonnance de la Marine.

RUMEUR. s. f. Bruit & murmure sourd qui tend à querelle, ou sedition. Cette nouvelle doctrine a excité bien de la *rumeur* dans l'Eglise. Si cette affaire passe, il y aura bien de la *rumeur* dans la ville. Cette nouvelle n'est pas certaine, mais j'en ay oüi quelque rumeur, quelque bruit sourd qui en court par le monde. Ce mot vient du Latin *rumor*.

Rumeur, se dit aussi de la querelle même, de la sedition. J'entends bien du bruit dans la ruë, il faut qu'il y ait quelque *rumeur*, quelque querelle. Il y a grande *rumeur* dans l'Hostel de Ville, tout le monde prend les armes. La contrarieté d'opinions excita une grande *rumeur* dans l'Assemblée.

RUMINANT, ante. adj. Animal qui remasche ce qu'il a mangé. La Loy de Moyse ne permettoit de manger des animaux quadrupedes que ceux qui étoient *ruminants*, & qui avoient le pied fourché.

Ruminer. v. act. Mascher une seconde fois ce qu'on a mangé. Les animaux qui *ruminent* sont les bœufs, les vaches, les brebis. Ils ont quatre ventricules, avec deux conduits ou esophages faits en ligne spirale, par l'un desquels l'aliment remonte du premier estomach, & par l'autre il descend dans le second. Voyez *Ventricule*.

Ruminer, se dit figurément en Morale de la reflexion qu'on fait sur les premieres pensées, de la meditation sur la recherche de quelque dessein, invention, ou probleme. Les belles choses ne se trouvent pas d'abord, il faut long-temps *ruminer* pour y reüssir.

Ruminé, ée. part. pass. & adj.

R U P.

RUPTOIRE. s. m. Terme de Chirurgie. C'est un cautere potentiel, lequel par sa vertu caustique brusle & fait escarre. On l'applique aux piqueures des bestes venimeuses, aux bubons veneriens & pestiferez, pour faire evacuation, derivation, revulsion & attraction des humeurs.

RUPTURE. s. f. Qualité ou état d'une chose rompuë ou brisée. Voilà une *rupture* à ce mur, à cette ceinture. Il y a une *rupture* à ce bas, à ce pourpoint. On a eu permission d'entrer en ce chasteau par bris & rupture de portes. Souvent il se fait des *ruptures* de veines par grand effort, des *ruptures* ou descentes de boyaux.

-ptture, se dit figurément en choses morales. Il y a danger de *rupture* entre les deux Couronnes. La *rupture* de la paix emporte la *rupture* du commerce. Il y a *rupture* ouverte entre ce mary & cette femme, entre ces deux amis. Ils étoient d'accord de cette transaction, je ne sçay ce qui en a causé la *rupture*.

R U R.

RURAL, ALE. adj. Qui concerne la campagne. Les mandements des Evêques s'adressent aux Doyens *ruraux*. Les biens *ruraux* n'ont pas les mêmes privileges que les maisons de la ville. La Somme *Rurale* de Boutillier.

R U S.

RUSE. subst. fem. Finesse, artifice dont on se sert pour tromper quelqu'un. Une *ruse* ou un stratageme de guerre.

- - - Qu'importe, si l'on use
Contre ses ennemis de vaillance, ou de *ruse*.

C'est ainsi que Berthaut a traduit ce mot de Virgile, *Dolus an virtus quis in hoste requirat?* Les gens d'honneur n'usent point de *ruse*, ni de supercherie. Nicod derive ce mot de *usus*. Les Anglois s'en servent en la même signification.

On le dit aussi en termes de Chasse, d'un gibier qu'on poursuit, qui fait divers détours pour tromper les Chasseurs. Le renard sçait plusieurs *ruses*, il a un sac tout plein de *ruses*. *Ruses* des cerfs & *hourvaris*, c'est la même chose.

RUSER. v. n. Employer la ruse & l'artifice. Dans les contracts de bonne foy il n'est pas honneste de *ruser*, de tascher à surprendre son compagnon. Il est permis à la guerre de *ruser*. Les cerfs & les liévres *rusent* souvent, abusent les chiens & les Chasseurs, & tâchent d'oster la connoissance de leur piste.

RUSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On dit proverbialement, Un *rusé* matois, un *rusé* manœuvre. Il est *rusé* & adroit comme un singe. On dit ironiquement d'une fille fine & dissimulée, que c'est une petite *rusée*.

RUSTAUT. f. m. & adj. Qui est rude, incivil & mal poli, qui sent le paysan, l'homme de campagne. Il y a des endroits où le peuple est plus *rustaut*, qu'en d'autres. Ce coquin est un *rustaut*, dont il ne faut attendre ni civilité, ni honneur.

RUSTICITÉ. f. f. Qualité de ce qui est rustique, qui a l'air grossier, incivil & mal poli. Ses manieres d'agir ont encore beaucoup de *rusticité*, sentent l'education de la campagne.

RUSTIQUE. adj. m. & f. Qui concerne la campagne. La Maison *Rustique* est un livre d'Agriculture qui contient tout le ménage des champs. Cette grotte est fort *rustique*, a l'air *rustique*.

RUSTIQUE, se dit aussi en Architecture, du premier de ses cinq ordres. Voilà un bastiment d'ordre *rustique* ou Toscan.

RUSTIQUE, est un nom qu'on donne aux membres d'Architecture, quand le travail ou l'ordre est *rustique*, quand les pierres ne sont que piquées, au lieu d'estre polies.

RUSTIQUE, signifie aussi, Grossier, mal poli. Cette Demoiselle est *rustique*, a un air de paysanne, on voit bien qu'elle a été élevée au village. Ce mot vient du Latin *rusticus*, qu'on a ainsi nommé *à rure*, comme on a dit *villicus*, *à villa*, & *agrestis*, *ab agro*.

RUSTIQUEMENT. adv. D'une maniere rustique & grossiere.

RUSTRE. f. m. Paysan, rustaut. Ce *rustre*, ce pied plat m'est venu marcher sur le pied.

RUSTRE. f. f. en termes de Blason, est un meuble dont on charge quelques Escus. Elle differe de la losenge, en ce que la losenge est pleine. Ce mot vient de *raute* Alleman, qui signifie ces losenges percées qui servent à arrester les gros clous à vis des serrures & des harpes des portes. Plusieurs Ouvriers appellent encore ainsi les pieces de cette figure dont ils se servent.

RUSTRE, ou *Rutre*, est encore une espece de lance ancienne qui servoit à combattre dans les lices, dont le bout étoit fait comme une navette percée d'un baston.

R U T.

RUT. f. m. Terme de Chasse, qui se dit des cerfs & autres bestes rousses qui sont en amour. Les cerfs sont dangereux dans le temps du *rut*. Le *rut* des bestes rousses est depuis la my-Septembre jusqu'à la fin de Novembre; & celuy des noires est au commencement de Decembre. On le dit aussi de quelques autres animaux, & même on l'étend aux hommes qu'on veut taxer de paillardise. Il se dit aussi de la troupe des biches aprés lesquelles le cerf court en ce temps-là. Ce mot vient de *rugitus*, qui s'est dit en Latin des cerfs, aussi-bien que des lions, en parlant du bruit qu'ils font, quand ils sont en chaleur. Borel le derive de *ruo*, à cause de l'impetuosité des bestes qui ont le *rut*.

R Y T.

RYTHMIQUE. adj. & subst. C'est un nom que les Anciens ont donné à un art qui considere les mouvemens, & qui regle leur suite & leur meslange pour exciter les passions, les entretenir, les augmenter, diminuer, ou appaiser. C'est aussi le nom que les Auteurs donnent à l'ancienne danse des Grecs, laquelle répond à ce qu'on pratique maintenant dans nos airs de balet. Les Modernes ont appellé les vers *rythmiques*, ceux qu'on a appellé autrement *Leonins*, ou ayans même terminaison.

S.

S, Ou ESSE. Lettre consone, dix-huitiéme de l'Alphabeth.

On appelle *esse*, un petit clou ou morceau de fer tortu ou courbé qu'on met au bout des essieux pour y arrester les roues. Quand on va en voyage, il faut avoir des *esses* dans son carrosse, pour mettre à la place de celles qui se peuvent perdre par les cahots. On appelle aussi l'*esse* d'une louve, un double crochet de fer fait en forme d'une *S*, qui s'accroche d'un costé au cable de la gruë, & de l'autre dans l'œil de la louve qui enleve la pierre. On le dit encore de ces figures ou crochets qui sont au bout du fleau d'une balance.

On dit proverbialement, qu'un homme qui a trop beu fait des *esses*, pour dire, qu'il va en serpentant à la maniere d'une *esse*, qu'il ne se peut soustenir, ni marcher droit. On dit aussi, Allonger les *s*, pour dire, Faire une tromperie dans un compte. Car autrefois on finissoit tous les articles par des *s*. qui signifioient des sous; & quand on les allongeoit par enbas, ils formoient une *f*, qui signifioit des francs.

S, chez les Anciens, étoit une lettre numerale qui signifioit *sept*, suivant ce vers:

S verò septenos numeratos significabit.

S A.

SA. Pronom personnel feminin. *Sa* maison, *sa* sagesse, *sa* femme.

S A B.

SABBAT. s. m. Le septiéme jour de la semaine, qui étoit festé par les Juifs en memoire de ce que Dieu se reposa le septiéme jour aprés l'ouvrage de la creation. Les Juifs se scandalisoient de ce que les Apostres espluchoient des espics le jour du *Sabbat*. Dans le Breviaire on appelle encore *Sabbat*, la septiéme Ferie, où on fait l'Office de la Vierge. C'est le jour qu'on appelle autrement le *Samedy*. Ce mot est purement Hebreu, & signifie *cessation*, ou *repos*.

SABBAT, signifie aussi l'assemblée nocturne qu'on croit que les Sorciers font le Samedy, ou on dit que le Diable paroist en forme de bouc, autour duquel ils font plusieurs danses & ceremonies magiques, amplement descrites dans les livres de Demonomanie. Les vieilles croyent aller au *Sabbat* sur un manche de balay, & sortir par la cheminée, aprés s'être graissées de quelques drogues soporatives.

SABBAT, se dit aussi par extension, d'un grand bruit, d'une crierie telle qu'on s'imagine qu'on fait au *Sabbat*. Voilà les chats qui commencent leur *sabbat* dans les gouttieres. Quand cet yvrogne revient du cabaret, il bat sa femme, il fait un beau *sabbat*. Si vôtre femme découvre cette galanterie, elle vous fera un beau *sabbat*.

SABBATHINE. s. f. Petite these que les écoliers soûtiennent le Samedy sans solemnité, en forme de tentative, pour s'exercer & pour en soustenir d'autres publiquement.

On appelle la Bulle *Sabbathine*, celle qui contient les privileges du Scapulaire, accordés à Simon Stoc. Elle promet tous les Samedis la delivrance d'une ame du Purgatoire. De Launoy a fait une curieuse Dissertation là-dessus.

SABINE. s. f. ou SAVINIER. s. m. Plante medicinale qui produit ses feuilles presque semblables au cyprés, à la reserve que le *savinier* est plus picquant & espineux, fort en odeur, bruslant & aigu en saveur. Il est petit, court & sterile. Il y en a un autre fertile qui croist en Allemagne, qui a ses feuilles semblables au tamarisc. Ses rameaux sont souples, & vestus tout alentour de feuilles & d'escailles. Leur graine ou perle est semblable quant à l'odeur & au goust; mais en l'un elle est noirastre, & en l'autre de couleur de ciel. En Latin *sabina*.

SABLE. subst. masc. Arene menuë, gravier qui se trouve particulierement aux bords, ou au fond de la mer ou des rivieres. Dieu promit à Abraham de multiplier sa race comme les *sables* de la mer. Les bancs de *sable* sont dangereux, & font échoüer les vaisseaux. Il y a des *sables* mouvants dans les rivieres, où les cavaliers enfoncent quand ils s'arrestent. Le *sable* de riviere est bon à faire du mortier pour bastir à chaux & à *sable*. Le *sable* de terrain, ou de sablonniere, demande moins de chaux. Philbert de Lorme dit que le *sable* de Pouzzol est le meilleur *sable* du monde pour les edifices, & particulierement pour les maritimes. Il se fait du verre avec du *sable* blanc & de la fougere. Ce mot vient de *sablum*, qui a été fait du Latin *sabulum*, dont on a derivé *sablon* & *sable*. Nicod.

SABLE, se dit aussi des terres menuës & seches, qui n'ont aucune graisse ni liaison, & que le vent éleve facilement en menuë poussiere. Les Caravanes d'Afrique perissent souvent par des tourbillons de *sable* qui les couvrent, & dont il se fait des montagnes. Les deserts de Libye ne sont que des *sables*; ce qui rend ces Provinces steriles. Les *sables* d'Olonne sont fameux en France. JESUS-CHRIST a fait une parabole de ceux qui bâtissent sur le *sable*: ce qui se dit figurément de ceux dont les esperances ne sont pas fondées sur des fondements solides.

Il y a aussi un *sable* fossile qui se tire assez avant dans la terre, qui est ferme, & dont on se sert pour bastir, en le mélant avec de la chaux. On l'appelle *sable de cave*, parce qu'il faut caver dans la terre pour l'en tirer.

SABLE, se dit aussi d'un gravier engendré dans les reins, & dans la vessie, qui cause cette maladie qu'on appelle la *gravelle*. Ce malade jette du *sable*, pisse du *sable*.

SABLE, est aussi une espece d'horloge ou clepsydre qui mesure le temps par l'écoulement du *sable* enfermé dans de petits vaisseaux de verre. Les bons *sables* se font avec des coquilles d'œuf sechées au four, bien pulverisées & bien tamisées. Il faut tourner le *sable*, quand il est écoulé. On se sert de *sables* dans les navires pour mesurer le temps. Les matelots appellent manger leur *sable*, quand ils retournent leur horloge de *sable*, avant qu'elle soit tout à fait écoulée.

SABLE, en termes de Blason, signifie le noir. La maison de Cossé porte de *sable* à trois faces danchées ou dentelées d'or. Le *sable* se represente sur les Escus gravez par des doubles hachûres de lignes qui se croisent à angles droits. Ce mot ne vient pas de *sable*, poussiere, mais des martes zibelines, qui sont fort noires, & que quelques Latins ont appellé *sabulinas*, de *sabulum*, selon Menage & Spelman, qui appellent ces peaux *sabellina*, & Paul Venitien *zebellines*. Mais les autres veulent qu'il vienne du *sable*, ou terre noire & humide, qui doit être distingué du *sable* blanc & sec qu'on appelle *arene*, d'autant plus qu'il y a du *sable* de forge qui sert aux Peintres pour le gros noir, aprés qu'il a été souvent cuit, mouillé & seché.

SABLE, en termes de Fonderie, se dit de ce qui est jetté dans de petits moules faits de *sable*, ou poudre d'ardoise, dos de seche, de pieds de mouton, de cendres, & autres choses semblables. Cet écu vient d'un faux Monnoyeur, il est jetté en *sable*.

Feu de *sable* en Chymie. Voyez FEU.

Bain de *sable*. Voyez BAIN.

On dit proverbialement d'une personne qui s'endort, que le petit homme luy a jetté du *sable* dans les yeux, comme si cela l'obligeoit à les fermer.

SABLER. verb. act. Mettre du sable dans une allée pour empêcher que l'herbe n'y vienne. Le sable de riviere est le plus propre pour *sabler* un jardin.

SABLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On appelle une pistole *sablée*, celle qui a été moulée & jettée en sable, qui n'a point été faite à la Monnoye au moulin, ou au marteau.

SABLIERE. subst. fem. Terme de Charpenterie. C'est la piece de bois qui se couche de champ ou de niveau dans les mortoises, de laquelle sont posées à plomb les colomnes ou posteaux qui composent les pans de charpente. Les *sablieres* des cloisons sont d'ordinaire de quatre à six pouces de gros, peuplées de posteaux de pareille grosseur espacés d'un pied d'entre-voux.

SABLON. subst. masc. Menu sable qui est d'ordinaire blanc, comme le *sablon* d'Estampes, qui sert à escurer la vaisselle d'estain, de cuivre, & à autres usages.

SABLONNER. verb. act. Escurer la vaisselle d'estain, les utenciles de cuisine avec du sablon. La vaisselle d'argent s'useroit trop, si on la *sablonnoit*.

SABLONNEUX, EUSE. adj. Lieu où il y a beaucoup de sablons. Chapelain a dit dans ses Odes:

Ainsi le haut Olympe a son pied *sablonneux*.

SABLONNIER. subst. masc. Homme qui crie & vend par la ville du sablon. Un *Sablonnier* d'Estampes.

SABLONNIERE. subst. fem. Lieu abondant en sablons, d'où on tire du sablon. En quelques Provinces on dit *sabliere*.

SABORDS. s. m. Terme de Marine. Ce sont les embrasures ou canonnieres dans le bordage du vaisseau, par où on tire le canon. On les nomme aussi *portaux* & *fenestres*. Les grands vaisseaux ont trois rangs de *sabords* ou de batteries, dont chacune est ordinairement de quinze *sabords*. On ferme les *sabords* dans les tempestes, de peur que l'eau n'entre par là. Ils ont environ trois pieds en quarré d'ouverture, & sont posez entre les premieres preceintes & les lisses d'enhaut entre deux ponts. Leurs appuys s'appellent *seuillets*. Leurs fermetures sont attachées en haut dans les vaisseaux de France, d'Angleterre & de Hollande; mais en ceux d'Espagne ils se ferment de costé.

SABOT. s. m. Chaussure faite d'un bois creusé, dans lequel on met le pied. Le *sabot* est la chaussure des villageois, des pauvres gens. Les Dames en Limosin portent des *sabots* mignons & ouvragez pour se tenir chaudement. Les Bouchers mettent l'argent qu'ils reçoivent dans un *sabot*. Ce mot vient de *saputus*, diminutif de *sapus*, qu'on a dit pour *sapa*, dont on a fait *savate*. Menage. Borel le derive de *bot*, vieux Gaulois qui signifioit un *trou en terre*, à cause qu'il luy ressemble par sa cavité dans laquelle on fourre le pied.

SABOT, en termes de Manege, est toute la corne du pied du cheval au dessous de la couronne, ce qui renferme le petit pied, la sole & la fourchette. Ce cheval a fait pied neuf, le *sabot* luy est tombé.

SABOT, se dit aussi d'une espece de toupie qui n'a point de fer, avec quoy les enfans se jouënt, en le faisant tourner sur sa pointe à force de le foüetter avec des lanieres de cuir. Virgile compare une Reine en colere à un *sabot* que les enfans foüettent dans un vestibule.

SABOT, se dit proverbialement en ces phrases. Cet homme qui est si riche est venu à Paris avec des *sabots* chaussez, pour dire, il y est venu gueux & en paysan. On dit qu'un homme dort comme un *sabot*, pour dire, qu'il dort profondement: par allusion au *sabot* des petits enfans, qui croyent qu'il dort, quand il est quelque temps à tourner sans qu'on le foüette. On dit aussi par menace aux enfans, qu'on les foüettera comme un *sabot*, pour dire, qu'on les chastiera rigoureusement. On dit aussi ironiquement à un faineant qui n'a qu'un mestier imaginaire, C'est Guillemin Croquesolle Carreleur de *sabots*.

SABOTER. v. act. Faire tourner un sabot avec un foüet. Les peres sont souvent si coeffez de leurs enfans, qu'ils *sabotent* avec eux.

SABOTER, signifie aussi, Marcher rudement & pesamment, faire du bruit avec des sabots. Il est logé avec des gueux qu'on entend tout le jour *saboter* sur le plancher, sur les montées, qui l'incommodent fort.

SABOTIER. s. m. Ouvrier qui fait des sabots. L'Ordonnance des Eaux & Forests enjoint aux *Sabotiers* de tenir leurs atteliers à demi-lieuë des forests.

SABOTIER, IERE, se dit aussi des pauvres gens qui font bien du bruit en marchant avec leurs sabots.

SABOULER. v. act. Terme populaire, qui se dit de ceux qui se tourmentent le corps, qui se renversent à terre, se roulent, se houspillent, ou foulent aux pieds, comme font les petites gens, quand ils se jouënt. Voiture a dit dans un Rondeau,

Saboule & met la trippiere par bas.

SABOULÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SABRE. s. m. Cimeterre, gros & pesant coutelas, qui est un peu recourbé vers la pointe, qui a un trenchant fort aceré, & dont le dos a beaucoup d'espaisseur. C'est une arme de main, & qu'on porte au costé comme une epée. Les Turcs se sçavent fort bien aider de leurs *sabres*: ils couppent un homme en deux d'un coup de *sabre*. Ce mot vient de l'Alleman *sabel*, tiré du mot Hongrois ou Sclavon *sabla*, qui signifie *coutelas*.

SABURRE. s. f. Terme de Marine. Grosse arene qu'on met au fond des navires pour les tenir fermes. En Latin *saburra*. On l'appelle maintenant le *lest*, *balast* ou *quintelage*.

SAC.

SAC. s. m. Vaisseau fait de toile, propre à enfermer & à transporter des grains, & autres choses liquides de cette nature, qui sont sujets à s'espancher. A la campagne on l'appelle *poche*. Joseph le Patriarche fit mettre à la gueule, à l'entrée du *sac* de Benjamin sa couppe pour mettre en peine ses freres. Un *sac* de bled, de farine, de noix, de charbon, de plastre. Ce mot vient de l'Alleman, ou Flaman *seacken*, qui signifie *rapt* ou *rapine*, d'où les Auteurs de la basse Latinité ont fait *seachus*. Menage.

SAC, se dit aussi de semblables vaisseaux qui servent à divers petits usages. Un *sac* d'argent de mille francs, de douzains. Un *sac* de nuit, où on serre la toilette, & qu'on porte en voyage. Un *sac* de dragées, & où on met des espiceries. Les Dames font porter à l'Eglise un carreau avec leur *sac* où sont leurs Heures.

SAC A' TERRE, en termes de Fortification, se dit d'un grand *sac* plein de terre, qui sert à faire un retranchement, un espaulement à la haste, un parapet & des embrasures, pour se couvrir, ou faire feu sur l'ennemi: ce qui se pratique, lors que le terrain est de roche, & qu'on a de la peine à y remuer la terre.

SAC, signifie aussi un habit de toile grossier qu'on porte par penitence. Les Juifs vestoient le *sac* & le cilice dans les calamitez publiques. On dit que St. Hilarion ne lava jamais ni ne quitta le *sac* dont il étoit vestu. On dit aussi d'un habit trop large ou mal taillé, que c'est un *sac*, qu'on y entre comme dans un *sac*.

SAC, en termes de Palais, se dit de celuy où l'on met les papiers d'un procés. Cette partie a chargé un tel Advocat de son *sac*. Ce Conseiller aime le *sac*, il ne songe qu'à vuider son *sac*, c'est à dire, à gagner beaucoup d'espices. Ce procés contient tant de *sacs* enfermez dans un *sac* commun. On appelle aussi *sac commun* chez les Procureurs, celuy où sont les pieces de rebut d'une partie qui n'ont pas été produites. On appelle Greffier *garde-sacs*, celuy qui a le depost du Greffe, qui est chargé des productions. Il couste à mettre les *sacs* au Greffe, & à les retirer.

SAC, en termes de Chirurgie, se dit du fond d'une playe qu'on n'a pas laissé assez suppurer, ensorte qu'il y est demeuré du pus, qui dans la suite s'est tourné en abscés. Il faut fort dilater une playe, de peur qu'il ne s'y forme un *sac*.

SAC, en termes de Guerre, se dit aussi du pillage d'une ville prise d'assaut, qu'on abandonne à la fureur des soldats. Les Turcs mettent à *sac* les villes qu'ils forcent. Le *sac* de Troye, de Rome, &c. Quelques-uns croyent que cette façon de parler vient de *mettre à sec*.

SAC, se dit proverbialement en ces phrases. Juger un procés sur l'etiquette du *sac*, c'est à dire, sans voir les pieces, decider une chose sans s'en vouloir bien instruire. Il faut voir le fond du *sac*, pour dire, s'instruire d'une affaire à fonds, ou aller jusqu'à la conclusion. On dit qu'une affaire est dans le *sac*, pour dire, qu'on est assûré qu'elle reüssira. On appelle un yvrogne, un *sac à*

vin; & un scelerat, un homme de neant, un homme *de sac & de corde*. Ce proverbe vient du mot *sak*, qui chez les vieux François signifioit *forfait*, & *sacha*, une peine ou amende judiciaire : ce qui venoit du mot Saxon *sach*, signifiant un *procez*. Du Cange. On dit de ceux qui disent beaucoup d'injures & de saletez, Il ne sçauroit sortir du *sac* que ce qui y est. On dit aussi, Tirer d'un *sac* deux moutures, pour dire, Se faire payer deux fois d'une même chose, en vouloir profiter des deux côtez. On dit aussi, qu'on a donné à quelqu'un son *sac* & ses quilles, pour dire, qu'on luy a donné son congé, qu'on l'a chassé. On dit aussi, Se couvrir d'un *sac* mouillé, pour dire, Se servir d'une méchante excuse. On dit aussi, qu'un homme a perdu la meilleure piece de son *sac*, quand il a perdu celuy qui luy donnoit une puissante protection. On dit encore d'un prodigue, que c'est un *sac percé*, qu'on ne le sçauroit enrichir. On dit aussi, Autant peche celuy qui tient le *sac*, que celuy qui met dedans, pour dire, que les receleurs & les voleurs meritent une égale punition. On dit aussi d'un homme qui a fait beaucoup de crimes, que le *sac* est plein, qu'il est temps qu'il soit puni de ses demerites. On dit qu'il faut trois *sacs* à un plaideur, un *sac* de papiers, un *sac* d'argent, & un *sac* de patience.

On appelle cu de *sac*, une ruë qui n'a qu'une issuë ou une ouverture comme le fond d'un *sac*.

SACBENI. s. m. est un sac ou vestement de toile qu'on donne aux condamnez à mort par l'Inquisition. En Italien on l'appelle *habitello*, en Espagnol *sanbenito* ou *zamarreta*. C'étoit autrefois un habit qu'on donnoit aux penitens publics en la Primitive Eglise. Celuy dont se servoient les Espagnols étoient en forme de scapulaire. Plusieurs Conciles en parlent, même auparavant l'établissement de l'Inquisition. Sa couleur a été determinée au Concile de Beziers, de couleur jaune safranée, avec deux croix, comme est aujourd'huy celuy de l'Inquisition, & l'on peint dessus des Diables & des flammes.

SACCADE. s. f. Terme de Manege. C'est une secousse violente que le cavalier donne au cheval, en tirant tout à coup les resnes de la bride, quand le cheval pese à la main : ce qui est une espece de chastiment, dont il faut user rarement, de peur de gaster la bouche du cheval.

SACCAGEMENT. s. m. Pillage d'une ville, desordre qu'on fait dans une maison. Le passage des gens de guerre couste mille écus à ce bourg, sans le *saccagement* qu'ils y ont fait.

SACCAGER. v. act. Piller une ville, la mettre à sac; desoler une campagne. Rome a été *saccagée* plusieurs fois. Les Tartares qui courent une Province, la ruinent & *saccagent* entierement.

SACCAGER, se dit en parlant aussi des desordres & destructions qui se font dans les rencontres particulieres. Les Sergens sont venus en cette maison, & y ont tout *saccagé*, ils y ont fait grand desordre. Cette femme a été dans la presse & dans les crottes, voilà ses habits tout *saccagez*.

SACCAGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SACERDOCE. subst. masc. Ordre & caractere de Prestrise, qui donne pouvoir aux Prêtres de consacrer des hosties, & d'absoudre des penitents. L'Episcopat est le grand Sacerdoce, & la Prestrise le petit *Sacerdoce*. Il y a eu aussi un *Sacerdoce* dans la Loy de nature, tel qu'étoit celuy de Melchisedech; & dans la Loy Mosaïque, tel que celuy d'Aaron, qui n'étoient que les figures du vray *Sacerdoce* de JESUS-CHRIST.

SACERDOTAL, ALE. adj. Qui appartient au Sacerdoce. Il y a des Benefices, des Chapelles *sacerdotales*, qu'on ne peut posseder sans être Prestre. Les Cures & les premieres dignités des Eglises sont des Benefices de leur nature *sacerdotaux*. Les Chapelles le sont seulement par leur fondation. Les habits *sacerdotaux* sont ceux dont sont revestus les Prestres, quand ils celebrent. Les fonctions *sacerdotales* sont celles d'administrer les Sacrements.

SACHÉE. s. f. Plein un sac. J'ay acheté une *sachée* de pois, de noix. *Sachées* de drapeau pour faire du papier.

SACHET. s. m. Petit sac ou carreau bien parfumé qu'on met sur du linge, sur des lits. On emplit des *sachets* de roses, de violettes, de jasmins & autres choses odorantes.

SACHET, est aussi un remede topique qu'on met sur quelque membre douloureux, composé d'herbes ou de drogues enfermées dans un petit sac de toile. Il est fait d'ordinaire des mêmes matieres dont on fait les fomentations.

SACQUIER. s. m. Terme de Marine, est un petit Officier establi en quelques ports de mer, dont la fonction consiste à charger & descharger les vaisseaux de sel & de grains, en les transportant dans des sacs, comme il y a des Mesureurs de sel, & des Compteurs de poisson. Ces offices sont fort anciens; car il est parlé au Code Theodosien *de Saccariis portûs Romæ*.

SACRAMENTAIRE. subst. masc. qui se dit des Heretiques qui ont publié de mauvaises doctrines touchant le St. Sacrement, tels que sont ceux qui ont paru en France du temps de Charles VI.

SACRAMENTAL, ALE. adj. Qui appartient au Sacrement. Les paroles *sacramentales* ont la vertu de convertir le pain & le vin au corps & au sang de JESUS-CHRIST : il n'y demeure que les especes *sacramentales*.

On appelle figurément & abusivement les paroles *sacramentales*, celles que dit un superieur, qui sont decisives & essentielles, qui rendent une affaire concluë & inébranlable.

SACRAMENTALEMENT. adv. D'une maniere sacramentale.

SACRE. subst. masc. Oiseau de proye qui est court empieté. Le *sacre* est la femelle, & *sacret* est le masle. Le faucon est le premier des oiseaux de proye, le gerfaut le second, & le *sacre* le troisiéme. C'est un oiseau fort excellent & courageux pour la volerie des champs, mais difficile à traitter. Il est propre au vol du milan, du heron, des buses, & des autres oiseaux de montée. Il est toûjours passager, & vient du costé de la Grece. Menage derive ce mot de l'Arabe *sacron*, qui est une espece d'esprevier. D'autres croyent que ces oiseaux sont ainsi nommés, parce qu'ils ne doivent pas estre touchés de toutes sortes de gens. Monsr. de Thou l'appelle *Hierax*, & quelques Auteurs *Britannicus*.

SACRE, se dit figurément des avares, Corsaires, concussionaires, qui vivent de proye, de rapine, de vols & d'usures. Je ne veux point avoir à faire avec cet homme-là, c'est un *sacre*, un Arabe.

SACRE, est aussi une espece de demi-canon, ou quart de coulevrine, qui a 34. calibres de long, qui tire cinq livres de fer avec cinq livres de poudre fine. La bastarde qu'on appelle autrement *pelican*, a 29. calibres, tire six livres de fer avec six livres de poudre.

SACRE, signifie aussi une ceremonie solemnelle en laquelle on donne une sainte onction aux Rois de France avec une huile qui leur a esté envoyée exprés du ciel dans la sainte Ampoule. Le *Sacre* des Rois se fait ordinairement à Rheims. Le Roy jure dans son *Sacre* d'observer les loix de l'Eglise & de l'Estat.

SACRE, se dit aussi en plusieurs endroits de la Procession solemnelle qui se fait le jour de la Feste du Saint Sacrement, comme à Angers, & ailleurs.

SACRÉ, ÉE. adj. Qui est saint, qui a esté offert & dedié

dedié à Dieu solemnellement avec ceremonie, benediction, & onctions. Les Rois, les Prelats & les Prestres sont des personnes *sacrées*. Les Ordres *sacres* sont le Sous-Diaconat, le Diaconat, & la Prestrise, qui impriment un *sacre* caractere, & indelebile.

SACRÉ, se dit aussi de tout ce qui appartient à Dieu & à l'Eglise. Les biens & possessions de l'Eglise sont *sacrés*, on n'y oseroit toucher. Le *Sacré* Concile, la *Sacree* Faculté de Theologie. Le *Sacre* College est celuy des Cardinaux. On dit par excellence, la *Sacrée* Vierge Marie. Les calices, corporaux, pierres d'autel, les Eglises, sont *sacres* & dediés à Dieu. Le Pape envoye aussi des pains *sacrés* ou benits, auxquels il a attribué quelques indulgences.

SACRÉ, se dit aussi des choses pour lesquelles on a du respect, de la veneration. On appelle l'Empereur, *Sacrée* Majesté; sa maison, le *Sacre* Palais; son Conseil, le *Sacré* Consistoire. Les Anciens regardoient un lieu frappé du foudre comme une chose *sacrée*. En Droit on appelloit un lieu *sacré*, celuy où on avoit enterré un mort. En Medecine on appelle *os sacrum*, celuy où aboutit l'espine du dos, & sur lequel on s'assied. Voyez Os.

On dit qu'une chose est *sacrée*, pour dire, qu'on n'y oseroit toucher. Le depost d'un amy est une chose *sacrée*, dont on ne peut disposer. Voila une chose que j'ay mise à part pour la necessité, c'est une chose *sacree* pour moy, je n'y toucheray pas. Ce Juge a receu des deffenses du Conseil de connoistre de cette affaire, c'est une chose *sacrée* pour luy, il ne fera rien au contraire.

On dit aussi la veine *sacrée*, qui est un des rameaux iliaques qui passe par les trous de l'*os sacrum*, c'est à dire, de la grande vertebre pour la nourrir.

SACREMENT. subst. masc. Les Theologiens le definissent en general, Signe d'une chose sacrée. En ce sens ils y comprennent les *Sacrements* de la Loy naturelle, qui est la saine Morale conforme à la droite raison, avec la maniere d'offrir le pain & le vin comme fit Melchisedech; ceux de la Loy Mosaïque, comme la Circoncision, l'Agneau Paschal, la consecration des Prestres, les Purifications. Mais à l'esgard de l'Eglise Chrêtienne, ils disent que c'est un signe visible ou sensible d'une chose ou ceremonie sacrée instituée de Dieu, dont l'usage confere la sainteté & la grace. L'Eglise Catholique reconnoist sept *Sacrements*: la Protestante n'en reçoit que deux. Tout *Sacrement* consiste en matiere, & en forme. Les gens de bien frequentent les *Sacrements*; les hypocrites en abusent. Ce mot chez les Anciens signifioit un *serment*, & particulierement celuy que les soldats prestoient entre les mains de leurs Capitaines.

On appelle par excellence l'Eucharistie, *le St. Sacrement*. Exposer le St. *Sacrement*, c'est mettre sur l'Autel une hostie consacrée pour la faire adorer. Le salut du St. *Sacrement*, c'est la priere qu'on fait le soir, quand on le resserre; la Procession du St. *Sacrement*, celle où on le porte par l'Eglise, ou par la ville. La Confrairie, l'Office du St. *Sacrement*, les societés, ou prieres establies en son honneur.

On dit qu'un malade a receu tous ses *Sacrements*, pour dire, qu'il a esté confessé, communié, & qu'il a eu l'Extreme Onction, qu'on l'a assisté de tous secours spirituels & corporels. On le dit aussi abusivement des affaires où on a appliqué tous les soins imaginables pour les mettre en bon estat, des rhabillages qu'on a fait à des maisons, à des habits, pour les faire encore durer; & on dit en ce sens, qu'ils ont eu tous leurs *Sacremens*, qu'on leur a donné leur dernier *Sacrement*.

SACREMENT, se prend quelquefois absolument pour le mariage. Ce libertin s'est mis à la fin dans le *Sacrement*, pour dire, il s'est marié. Cette fille ne souspire qu'aprés le *Sacrement*, souhaitte fort d'estre mariée. Ce fils passe pour legitime, il a esté fait sous le voile du *Sacrement*.

SACRER. verb. act. Dedier à Dieu une chose, ou une personne, la devoüer à son service avec certaines prieres, onctions & solemnités. On *sacre* les Rois & les Evesques: les Abbés & les Abbesses sont seulement benits. Les Eglises se dedient, les calices se *sacrent*. On *sacre*, ou benit des pains, des pastes, des medailles.

SACRÉ, ÉE. part. & adj.

SACRET. subst. masc. Terme de Fauconnerie. C'est le tiercelet, ou le masle du sacre, qui est propre à voler les perdrix.

SACRIFICATEUR. s. m. Prestre qui offre à l'autel des sacrifices, des oblations pour le peuple. Chez les Juifs il y avoit un Grand, un Souverain Prestre ou *Sacrificateur*. Ceux de la famille de Levi estoient *Sacrificateurs* dediez au service du Temple. Tous les idolatres ont eu aussi leurs *Sacrificateurs*.

SACRIFICATURE. s. f. Dignité ou caractere de Sacrificateur. La *Sacrificature* estoit hereditaire chez les Juifs.

SACRIFICE. s. m. Offrande qu'on fait à Dieu sur les autels par les mains de son legitime Ministre, pour reconnoistre sa puissance, & luy tesmoigner de la sujettion. Le *sacrifice* differe de la simple *oblation*, en ce que dans le *sacrifice* il faut qu'il y ait reelle destruction ou changement dans la chose offerte; au lieu que l'*oblation* n'est qu'une simple offrande du don. Les Theologiens divisent les *sacrifices* en *sanglants*, comme ceux de l'ancienne Loy; & *non sanglants*, comme celuy de la nouvelle: en *sacrifice impetratoire*, qu'on fait pour obtenir de Dieu quelque grace, ou pour l'en remercier; & en *propitiatoire*, qu'on offre pour la remission de ses pechez. Abraham fut prest d'offrir à Dieu son fils en *sacrifice*. Jephté luy en fit un effectif de sa fille. Les Payens ont fait des *sacrifices* à leurs idoles. Les Mexiquains ont fait des *sacrifices* aux leurs d'un nombre infini d'hommes. Le Psalmiste dit que le vray *sacrifice* qu'on doit faire à Dieu, c'est un cœur contrit & humilié; qu'il luy offrira un *sacrifice* de loüanges. Chez les Chrestiens il n'y a que le saint *Sacrifice* de la Messe. On tient que ce sont les Pheniciens qui ont inventé les premiers les statuës & les *sacrifices*.

On dit figurément en Morale, Faire un *sacrifice* à Dieu de son cœur, faire un *sacrifice* de son ressentiment, de sa vengeance, de son amour, de sa passion, &c.

On dit proverbialement, Obeïssance vaut mieux que *sacrifice*: & on dit aussi, Faire un *sacrifice* à Vulcain de quelque chose, pour dire, la jetter au feu.

SACRIFIER. v. act. Offrir en sacrifice. Les Martyrs ont souffert toutes sortes de tourments, plûtost que de *sacrifier* aux idoles.

SACRIFIER, signifie aussi, Se devoüer absolument à quelqu'un, endurer toutes choses pour luy. Les braves soldats se *sacrifient* pour leur Prince. Ce pere s'est *sacrifié* pour ses enfans, pour leur amasser du bien. Cet homme *sacrifie* tout à son interest; il a *sacrifié* ses amis, sa maistresse à sa nouvelle passion. Celuy qui entre dans un Monastere se *sacrifie* entierement à Dieu.

On dit proverbialement, qu'un homme n'a pas *sacrifié* aux Graces, quand il fait toutes choses desagreablement, quand il n'a pas le don de plaire.

SACRILEGE. s. m. Crime par lequel on profane, on vole, on viole, ou on fait quelque indigne traittement à une chose, ou à une personne sacrée, ou devoüée à Dieu. Battre ou maltraitter un Prestre, abuser d'une Religieuse, profaner une Eglise, voler des vaisseaux sacrez, sont autant de *sacrileges*. Une communion indigne faite à son escient est un vray *sacrilege*.

SACRILEGE, se dit aussi de la personne qui commet le sacrilege. Les *sacrileges* sont condamnez à faire amende honorable, à avoir le poing couppé avant leur execution.

SACRILEGEMENT. adv. Avec sacrilege. On communie *sacrilegement*, quand on ne quitte pas une habitude qui engage au peché.

SACRISTAIN. subst. masc. Officier Ecclesiastique qui a le soin & la garde des vaisseaux & des ornements sacrés. Le Pere *Sacristain* des Cordeliers, le *Sacristain* de Nostre Dame. Il y a aussi dans les Couvents des Religieuses, des Sœurs *Sacristaines*. En quelques lieux ce mot signifie la même chose que *Tresorier*.

SACRISTIE. subst. fem. Lieu où on serre les reliques, les vaisseaux sacrés, & les ornements d'une Eglise. Les Prestres se vont revestir de leurs ornements sacerdotaux à la *Sacristie*.

SACRISTIE, est aussi en plusieurs anciennes Abbayes un office claustral, qui est un titre de Benefice auquel sont affectés certains revenus. Il a esté pourveu de la *Sacristie* de Marmoustier. La *Sacristie* d'un tel lieu vaut tant de revenu.

SACROLOMBAIRE. adj. Terme de Medecine, qui se dit d'un muscle qui sert au mouvement du thorax, ainsi nommé, parce qu'il naist de l'os sacré ou de l'espine des lombes.

S A D.

SADE. adj. Vieux mot, & hors d'usage, qui signifioit autrefois *de bon goust*, & *agreable*. Il a encore son composé en usage, qui est *maussade*, desagreable & desgoûtant.

S A F.

SAFRAN. s. m. Plante qui porte une fleur du même nom, jaune & odoriferante, qu'on reduit en poudre. Le *safran* a les feuilles longues & estroites, espaisses, & douces à manier, & plusieurs petits rameaux capillaires. Il jette des fleurs semblables à l'ephemeron, rouges & belles à voir. Il sort de la terre devant que ses feuilles viennent, & il n'a point de calice, mais la nature l'a pourveu de deux voiles qui le mettent à couvert, & luy tiennent lieu de feuilles. Du milieu de sa fleur sortent des filamens rouges, ayant un sommet assez gros, accompagnez de petites languettes de couleur d'or semblables à celles de la barbe-bouc. Il fleurit un mois durant; puis des fleurs sortent ses feuilles, lesquelles verdoyent tout l'hiver. Le printemps venu, elles se sechent, & disparoissent en esté. Il a sa racine bulbeuse, & revestuë de plusieurs cartilages jaunissants comme le glayeul. Il a cela de particulier, qu'il fructifie mieux, quand il est bien foulé. En Latin *crocus*.

Le *safran bastard* a ses feuilles longues, rudes, picquantes, chiquetées tout alentour. Sa tige est d'un pied & demi de haut. Ses testes & chapiteaux sont de la grosseur d'une olive, qui sont herissonnées & espineuses, longuettes & escaillées avec des feuilles au dessous qui s'ouvrent en forme d'estoile. Sa graine est blanche & anguleuse, lissée & dure, un peu plus grosse qu'un grain d'orge, qui a au dedans une moelle blanche. Sa racine est longue, gresle & fort cheveluë. Sa fleur est semblable à celle du *safran* domestique. Les Plumassiers se servent du *safran bastard* pour teindre leurs plumes en incarnadin d'Espagne, en meslant dans son suc du jus de citron. Le *safran bastard*, ou sa fleur, fait aussi l'escarlate bastarde. On l'appelle en Latin *cnicus*, *cnecus*, ou *crocus sarracenicus*; & les Apothicaires suivant les Arabes l'appellent *cartamus*.

Le *safran* est employé par les Enlumineurs pour faire du jaune doré. On fait du fil jaune avec du *safran*. On grand trafic de *safran* vers les pays septentrionaux. *safran* espanouit le cœur. On dit que les mulets n sçauroient porter une charge bien loin, & qu'il les relayer pour cela. Quand on veut loüer du beurre, dit qu'il est jaune comme *safran*. Ce mot vient de l'A rabe *Zapheran*. On le dit en cette signification en Tu quie & en Italie, & en Alleman, d'où le François e derivé. Menage. Du Cange dit qu'en la basse Latini on l'a appellé *Zaffranum*.

SAFRAN. Terme de Marine. C'est une piece de boi qu'on applique sur le gouvernail pour en faciliter le mouvement.

SAFRAN, en termes de Charpenterie, est la planche qui est à l'extremité du gouvernail d'un bateau foncet, sur laquelle sont attachées les barres qui soustiennent les planches de remplage.

On dit proverbialement, qu'un homme est allé au *safran*, lors qu'il est mal dans ses affaires, qu'il est obligé à faire banqueroute; car on suppose que son chagrin luy doit donner la jaunisse: & on dit de ceux qui ont cette maladie, qu'ils sont jaunes comme *safran*. On dit aussi, Rire jaune comme *safran*, par une antiphrase, pour dire, qu'on n'a gueres envie de rire.

SAFRANER. v. act. Peindre en jaune, ou avec du safran. Autrefois on *safranoit* ou on peignoit de jaune les maisons des banqueroutiers, ou de ceux qui avoient esté condamnez en Justice.

SAFRANÉ, ÉE. part. pass. & adj. Peint de safran. On appelle l'urine *safranée*, quand elle est bien jaune.

SAFRANIER, IERE. s. m. & f. Banqueroutier qui n'a plus de bien. On nous a voulu presenter pour caution un *safranier*, un homme ruiné. Quelques-uns disent que ce mot vient de *safre* & goulu, qui a mangé son patrimoine; d'autres du mot de *safran*, parce que le chagrin d'un homme qui a mal fait ses affaires, le rend jaune & sec, & l'on dit qu'il trafique en *safran*. Il peut venir aussi de ce qu'il n'y a pas long-temps qu'on peignoit de jaune ou de couleur de *safran* les maisons des banqueroutiers, ou de ceux dont les biens estoient confisquez avec note d'infamie.

SAFRE. s. m. Quelques-uns l'escrivent *Zafre*. C'est une terre, motte ou glebe fossile & metallique de couleur bleuastre, tirant sur le gris-noir, qui est la magnesie ou le bismut du plomb, qui en petite quantité fait le verre tres-clair, & en grande le fait tres-bleu; d'où vient qu'il sert à contrefaire les saphirs, ce qui luy a donné le nom de *safre*; & les Potiers l'ayant reduit en poudre, en enduisent leurs ouvrages, qui paroissent noirs estant cruds, & qui sont d'un tres-beau bleu, quand ils ont passé par le fourneau.

SAFRE. adj. m. & f. Aspre sur sa bouche, gourmand, qui aime les bons morceaux. On appelle aussi ces personnes *safredents*. Les escornifleurs sont gens *safres* & goulus. Ce mot vient du Latin *exesorius*, comme on a aussi appellé un *safredent*, *dentivorus*.

S A G.

SAGACITÉ. s. f. Subtilité d'esprit qui fait penetrer dans la connoissance des choses. Ce Philosophe a une certaine *sagacité* qui luy fait toûjours descouvrir quelque chose de nouveau dans la nature. Quelques animaux, comme le chien, le renard, l'elephant, ont une *sagacité* naturelle qui va au delà de l'instinct ordinaire des bestes, qui leur fait faire des choses au delà des autres.

SAGE. adj. m. & f. & subst. Philosophe qui par l'estude de la nature & des evenemens passez, a appris à se connoistre, & à bien conduire ses actions. Plutarque a fait un beau Traitté du Banquet des sept *Sages*. Le Sage a des

a des passions, & les modere. Les Stoïques voulant faire un *Sage*, n'en ont fait que la statuë. Ce mot vient de *sagax*, selon Nicod.

SAGE, se dit aussi de plusieurs bonnes qualitez par relation aux personnes. Si c'est un vieillard, *sage* signifie prudent, qui agit avec circonspection, qui donne de *sages* conseils & prudents. Si c'est un enfant, il signifie modeste, posé, bien instruit. Si c'est une femme, il signifie chaste & honneste. On appelle les *sages* du siecle, ou *sages mondains*, les politiques qui ne raisonnent que sur des principes temporels, & qui ne considerent point les choses eternelles, ni les principes de la bonne Morale.

SAGE, est aussi une qualité ou titre d'honneur que les Notaires donnoient aux gens d'Eglise & de robbe dans les actes & contracts. Fut present *sage* & scientifique personne, Monsieur tel. Quand on cite absolument le *Sage*, on entend parler de Salomon. Comme dit le *Sage* en l'Ecclesiaste.

SAGE, signifie quelquefois, Habile, sçavant. Un proverbe Latin dit, Envoyez un *sage*, & ne luy dites rien, c'est à dire, que quand on met une affaire entre les mains d'un habile homme, il ne luy faut pas grande instruction. Tout ce que vous m'avez dit ne me rend pas plus *sage*, c'est à dire, mieux instruit.

SAGE, se dit aussi des chiens, lors qu'ils ont un sentiment exquis, & qu'ils ne prennent point le change.

SAGE, se dit proverbialement en ces phrases. Il est temps d'estre *sage*, quand on a la barbe au menton. On est *sage* au retour des plaids, pour dire, qu'on devient *sage* à ses despens, que cela apprend à estre *sage*, rend plus *sage*, plus moderé, plus prevoyant. Cet homme m'a fait *sage*, m'a rendu *sage* pour l'advenir. On dit qu'un homme est plus heureux que *sage*, quand une affaire luy reüssit par hasard, quoy qu'il l'eust entreprise imprudemment. On dit qu'un fou avise bien un *sage*. On dit aussi, qu'une fille est *sage* comme une image, quand elle est bien modeste & bien retenuë. Les Astrologues disent aussi, que le *Sage* commande aux astres, pour sauver toutes leurs mauvaises predictions.

SAGE-FEMME. s. f. Matrone, celle qui est appellée pour assister des femmes en couche, pour leur aider à se delivrer de leur fruit. On nomme aussi des *sages-femmes* pour visiter les filles desflorées, pour estre juges du congrés. Il y a bien de la difference entre une *sage-femme* & une *femme sage*.

SAGEMENT. adv. D'une maniere sage & prudente. Cet Ambassadeur s'est gouverné *sagement* dans cette negociation. Ce Deputé a parlé *sagement* au Prince.

SAGESSE. s. f. Pleine connoissance, parfait discernement des choses. On le dit par excellence de Dieu. Tout le monde est l'ouvrage de la *sagesse* infinie de Dieu. On a appellé aussi le Verbe, la *Sagesse incarnée*.

SAGESSE, se dit aussi par participation des hommes, & des connoissances qu'ils peuvent acquerir dans la Physique & dans la Morale. La Philosophie est l'estude de la *sagesse*, l'amour de la *sagesse*. La *sagesse* de Salomon luy donnoit la connoissance de la nature depuis le cedre jusqu'à l'hyssope. Socrate & les Stoïciens ont fait des leçons de *sagesse*. Charron a escrit trois livres de la *sagesse*: Cardan en a escrit cinq. L'Evangile a confondu toute la *sagesse* des Payens.

SAGESSE, signifie quelquefois, Jugement, prudente conduite. En beaucoup d'occasions, c'est *sagesse* que de se taire. Cette affaire a esté maniée avec une grande *sagesse* & dexterité. C'est une *sagesse* d'acquitter ses dettes, de mettre quelque argent en reserve.

SAGESSE, à l'esgard des femmes & des enfans signifie, Modestie, pudeur, retenuë. Les filles doivent toûjours vivre avec beaucoup de *sagesse*.

SAGESSE, se dit aussi en termes de Chasse, des chiens qui ont une certaine retenuë & justesse dans leurs mouvements, necessaires pour bien chasser. On attribuë la *sagesse* aux chiens Anglois, & la *gaillardise* aux François.

On dit proverbialement, que la *sagesse* des hommes est folie devant Dieu. On dit aussi, que toute la *sagesse* n'est pas enfermée dans une teste, pour dire, qu'il faut que les plus habiles prennent conseil.

SAGETTE. s. f. Herbe de marais aiguë & pointuë, ainsi nommée, parce qu'elle ressemble à une flesche, qu'on appelloit autrefois *sagette*.

SAGITTAIRE. s. m. Terme d'Astronomie. C'est le 9. Signe du Zodiaque, qu'on figure en Archer qui tient une flesche preste à descocher. Cette Constellation est composée de 32. estoiles, selon Ptolomée, & selon Quepler, de 34. Il y en a une nebuleuse dans le front fort considerée par les Astronomes. C'est la Maison de Jupiter. On l'appelle autrement *Phyllerides* & *Chiron*, en Arabe *Elkaus*. Le Soleil entre dans ce Signe au mois de Novembre.

SAGITTALE. Terme d'Anatomie. C'est la seconde des sutures vrayes du crane, qui s'étend le long de la teste. On l'appelle autrement *rabdoïde*.

SAGOUIN. s. m. est le nom qu'on donne aux jeunes singes. C'est une espece de guenon qui a une longue queuë. On appelle quelquefois par injure un homme *sagouin*, pour luy reprocher qu'il est sale, ou qu'il mange mal proprement.

S A I.

SAIE. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois une casaque ou un habit de gens de guerre dont usoient les Grecs & les Romains, & qui étoit propre aux Gaulois, comme témoigne Varron & Diodore Sicilien. Il étoit fait de laine, & de forme quarrée, & il y en avoit d'hiver & d'esté. On appelloit aussi en France il y a quelque temps un *saie*, un pourpoint à longues basques. On l'appelloit en Latin *sagum* ou *sagus*, d'où est venu le mot.

SAIE, chez les Orfevres, se dit d'une petite poignée de soyes de porc liées ensemble, qui leur sert à nettoyer & espousseter la besogne.

SAIETTE. s. f. Petite serge de soye ou de laine venant d'Italie. Il y a aussi des *saiettes* ou revesches de Flandres, ou d'Angleterre, qui sont des especes de ratine. On l'a nommée en Latin *sagum*, *saga*, *sagia*, *saya*, *sayum*. Du Cange.

SAIETTER. v. act. Terme d'Orfevre. Nettoyer ou espousseter la besogne avec la saie.

SAIETTEUR. s. m. Faiseur de saie. Ce mot n'est en usage qu'en Picardie, où on fait de ces sortes d'estoffes.

SAIGNANT, ANTE. adj. Qui saigne encore, qui est frais tué. On le dit en cette phrase proverbiale: Bœuf *saignant*, mouton bellant, porc pouri, tout n'en vaut rien, s'il n'est bien cuit. On dit encore, que la playe est toute *saignante*, pour dire, qu'elle est nouvellement faite, tant au propre, qu'au figuré.

SAIGNÉE. s. f. Operation de Chirurgie qu'on fait avec une lancette pour tirer le sang corrompu ou superflu qui est dans les veines. Les Medecins methodiques usent de *saignée* pour remede principal. La *saignée* estoit fort rare chez les Anciens. Une *saignée* du bras, *saignée* du pied. On tient que c'est l'hippopotame qui a enseigné aux hommes l'usage de la *saignée*, parce qu'estant trop chargé de sang, il se frotte contre un roseau pointu, & s'ouvre une veine; puis se sentant deschargé de sa plenitude, il se veautre dans la bouë pour estancher son sang.

SAIGNÉE, se dit figurément en parlant des corps politiques. La bataille de Cannes fut une grande *saignee* que

souffrit la Republique Romaine; elle fut bien affoiblie par cette *ſaignée*.

SAIGNÉE, eſt auſſi un petit foſſé qu'on fait dans un pré pour y amener de l'eau, & y entretenir la fraiſcheur. On a affermé ce pré à la charge d'en rafraiſchir les *ſaignées*, & de les entretenir en bon eſtat.

SAIGNÉE, eſt auſſi une ouverture & un canal qu'on creuſe en pente pour vuider l'eau d'un foſſé, deſſecher un marais, affoiblir une riviere. Le Rhin a été affoibli par pluſieurs canaux & *ſaignées* qu'on a fait vers ſon embouchure. On met les foſſez d'une ville à ſec par des *ſaignées*, quand on trouve de la pente.

SAIGNÉE, ſe dit figurément en ce ſens, des moyens qu'on trouve de tirer de l'argent de la bourſe de quelqu'un. Ce gendre fait de temps en temps des *ſaignées* à la bourſe de ſon beau-pere. Cette Province a déjà ſouffert pluſieurs *ſaignées* par des taxes & emprunts.

On dit proverbialement en ce ſens, Selon le bras la *ſaignée*, quand on fait une taxe, un emprunt proportionné aux biens de celuy à qui on les demande. On dit auſſi, que les valets des Voituriers ont fait une *ſaignee* à un muid de vin, quand ils en ont tiré avec un foret & un faucet.

SAIGNEMENT. ſ. m. Fluxion ou perte de ſang. Il y a des gens qui meurent par un *ſaignement* de nez, par une fluxion qu'on ne peut arreſter. Les frequents *ſaignements* ſont des marques de repletion.

SAIGNER. v. act. & neut. Ouvrir la veine avec une lancette pour tirer du corps le ſang corrompu, ou qui peche par excés. Les Medecins de Paris font trop *ſaigner*. Ce Chirurgien eſt fort expert à *ſaigner*. On l'a *ſaigné* au bras, à la cephalique, à la mediane; on l'a *ſaigné* le pied en l'eau.

SAIGNER, au neutre ſignifie, Reſpandre du ſang. On luy a donné un coup de poing ſur le nez, il *ſaigne* comme un bœuf. Quand on s'eſt picqué ou couppé, il faut faire *ſaigner* la playe. On luy a donné mille coups, il *ſaigne* de tous coſtez. C'eſt une erreur populaire de croire que les playes *ſaignent* en preſence d'un meurtrier.

SAIGNER, ſe dit encore en parlant d'un marais, d'un foſſé, d'une riviere, quand on fait des canaux pour les vuider, deſſecher ou affoiblir, pour en faire couler les eaux dans un lieu plus bas.

SAIGNER, ſe dit figurément du cœur, quand il eſt eſmeu d'une grande tendreſſe, ou compaſſion. Le cœur me *ſaigne*, quand je voy la miſere du peuple, de ce pauvre homme qui n'a pas du pain; quand je voy opprimer un innocent.

SAIGNER, ſe dit auſſi en choſes morales, & en parlant des corps politiques. Le meurtre du Duc de Bourgogne eſt une playe qui a *ſaigné* long-temps, qui a eu de faſcheuſes ſuites. L'Hereſie a fait bien des maux dans l'Europe, la playe *ſaigne* encore.

SAIGNER, ſignifie auſſi, Tirer de l'argent de la bourſe de quelqu'un, ou par force, ou volontairement. Ce Partiſan a été rudement *ſaigné* à la Chambre de Juſtice. Il faut que chacun ſe *ſaigne* pour ſubvenir aux neceſſités de l'Eſtat. Un debiteur fait fort bien de ſe *ſaigner*, de faire un effort, pour contenter ſes creanciers.

On dit proverbialement, qu'un homme *ſaigne* du nez, lors qu'il manque de reſolution, quand il faut executer quelque entrepriſe, par timidité, quoy qu'il eût promis de le faire. On dit auſſi d'une piſtole qui paroiſt rognée depuis peu, qu'elle *ſaigne* encore.

SAIGNEUR. ſ. m. Qui fait ſaigner beaucoup. Il ne ſe dit qu'odieuſement en cette phraſe: Je ne me veux point ſervir de ce Medecin, c'eſt un trop grand *ſaigneur*.

SAIGNEUX, EUSE. adj. Qui eſt taché ou ſouillé de ſang. Voilà un mouchoir, un linge qui eſt tout *ſaigneux*. On le dit particuliérement de la partie du mouton & du veau qui contient les vertebres du cou, parce que c'eſt par là qu'on fait eſcouler le ſang, quand on les tuë.

SAILLANT, ANTE. adj. Qui ſort, qui avance en dehors. En termes de Fortification, il y a deux ſortes d'angles, les uns ſont *ſaillans*, les autres ſont rentrans, comme on voit aux ouvrages qui ſont tracés en eſtoiles, ou en tenailles. Dans les Provinces du Midy les toits ſont *ſaillants* fort avant ſur la ruë en forme d'auvents. Les balcons ſont des membres *ſaillans* en un baſtiment.

En termes de Blaſon on dit que la licorne eſt *ſaillante*, au lieu de dire *rampante*, quand elle ſe cabre & eleve les jambes de devant comme pour ſaillir. On le dit auſſi d'une chevre, d'un mouton, ou belier en pied.

SAILLIE. ſ. f. Partie d'un baſtiment qui avance ſur la rue, qui n'eſt pas à plomb ſur les fondements. Il y a eu une ferme domaniale pour les auvents & *ſaillies*. Toutes les *ſaillies* doivent un droit au Voyer. On ne permet plus de faire maintenant des *ſaillies* ſur les rues. Les trompes ſont des baſtiments en *ſaillie*, qui ſont des chefs-d'œuvres d'architecture. On dit auſſi, qu'une corniche a trop ou trop peu de *ſaillie*, quand on n'y a pas bien obſervé les proportions.

SAILLIE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Les beaux eſprits ont quelquefois des *ſaillies* ingenieuſes, qui leur font faire de belles tirades. Les fous ont quelquefois des *ſaillies* de fureur qui leur font faire des extravagances. Pluſieurs Poëtes ne reüſſiſſent que dans leurs boutades & *ſaillies*.

SAILLIR. v. neut. Avancer, ſe jetter en dehors. On le dit des parties d'un baſtiment qui ne ſont pas à plomb ſur les fondements. On a fait trop *ſaillir* ce balcon, ce corridor. On fait *ſaillir* davantage les corniches Corinthiennes, que celles des autres ordres.

SAILLIR, ſe dit auſſi des eaux qui s'eſlevent en l'air. On voit *ſaillir* mille ſources d'eau vive dans cette prairie qui eſt au pied de cette montagne. On fait *ſaillir* l'eau juſqu'à une grande hauteur par la compreſſion qu'on en fait dans les pompes. Quand on luy a ouvert la veine, ſon ſang a *ſailli* juſques ſur le viſage du Chirurgien.

SAILLIR, ſignifie quelquefois, Sauter. Ce brave eſcalada la muraille, & de là il *ſaillit*, il ſe jetta dans la ville. Quand on fait quelque reproche à cet homme-là, on le met en colere, on le fait *ſaillir* ou ſauter aux nuës. En ce ſens il eſt vieux.

SAILLIR, ſe dit auſſi en parlant de l'accouplement de quelques animaux. On a mené cette cavalle à un haras pour la faire *ſaillir* par un barbe. On le dit auſſi des vaches & des taureaux.

SAILLI, IE. part. paſſ. & adj.

SAIN. ſ. m. Eſpece de graiſſe molle qui ſe tire particulierement du porc, & ſur tout celle qui ſe fond dans la poeſle. Le *ſain* vient aux animaux qui ſont tout à fait terreſtres, mais la graiſſe s'engendre en ceux qui ſont mols & humides. Pluſieurs Medecins confondent ces noms. On fricaſſe des bignets avec du *ſain* doux. Le *ſain* ſe trouve particulierement au meſentere, & vaut mieux pour la ſanté que la graiſſe.

SAIN, ſe dit en termes de Chaſſe, de la graiſſe des bestes mordantes; mais a l'égard des beſtes rouſſes, on l'appelle *ſuif*.

SAIN, SAINE. adj. Qui a le corps bien diſpoſé faiſant bien ſes fonctions; celuy dont les humeurs ſont en un juſte temperament. Galien diſoit qu'il avoit vu pluſieurs hommes temperez, mais qu'il n'en avoit vu pas un tout à fait *ſain*. On peut avoir un membre ſain & un autre malade. Un homme valetudinaire eſt celuy qui a le corps mal *ſain*, ſujet à pluſieurs maladies & deſreglements. Il eſt revenu *ſain* & ſauf de ſon voyage.

SAIN, ſe dit auſſi des plantes & des choſes inanimées. Les arbres de cette foreſt ont été ſondez, on les a trouvez *ſains* juſque dans le cœur. Ces fruits ſe ſont

conservez, ils ne sont pourris, ni entichez, ils sont fort *sains* dans l'arriere-saison. On a visité les fondements de ce logis, on les a trouvez *sains* & entiers. On a collationné cet acte à son original, reconnu *sain* & entier par les Notaires.

SAIN, se dit aussi de ce qui contribuë à la santé. La promenade est *saine* aprés le repas. Il y a des pays où l'air est mal *sain* & corrompu. Les melons, les concombres, les abricots sont des fruits mal *sains*.

SAIN, en termes de Marine, se dit des costes & endroits de la mer qui sont seurs, & où il n'y a ni bancs, ni brisans. Ce parage, ce havre est *sain* & net. Cette rade est bonne & seure, elle est *saine* & nette.

SAIN, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Un Notaire fait toûjours mention qu'un testateur est *sain* d'entendement, quoy que malade de corps. Cette opinion est conforme à la *saine* & à la droite raison. Vous n'aviez pas l'esprit *sain*, quand vous fistes cette entreprise. Cela a passé par l'advis de la meilleure & de la plus *saine* partie du Chapitre. La Sorbonne a suivi toujours la *saine* doctrine de l'Eglise.

On dit proverbialement & ironiquement, Cette année les maladies ne sont pas *saines*, en se mocquant de ceux qui s'efforcent de prouver une chose claire & constante.

SAINEMENT. adv. D'une maniere saine. Il faut s'abstenir des desbauches pour vivre *sainement*, & n'engendrer point de melancholie. On le dit aussi au figuré. A vous en parler *sainement*, c'est à dire, sincerement & raisonnablement. Il faut estre sans preoccupation pour juger *sainement* des choses.

SAINFOIN. s. m. Herbe qui sert à engraisser le bestail, qu'on seme dans les terres labourées comme les grains, & qui est deux ans à venir. A Paris on l'appelle aussi *Bourgogne*, parce qu'elle croist dans les champs du Duché de Bourgogne, & que même la plus-part des chemins en sont couverts. Elle porte des fleurs violettes, quelquefois de jaunes & rouges. Pline dit qu'on l'appelle *Medica*, parce qu'elle fut premierement apportée de *Medie*. Quand elle est une fois semée, elle dure plus de trente ans. On l'appelle autrement le *trefle des prez*. Sa semence est grosse comme une lentille, & quand elle est verte, elle a bon goust.

SAINT, AINTE. adj. & s. Qui est exempt de tout peché, de toute corruption, qui a une pureté parfaite par son essence. En ce sens il ne se dit proprement que des Personnes Divines. Dieu est le *Saint* des *Saints*. Il faut estre *saint* comme nostre Pere celeste. Le Verbe incarné est appellé *Saint* Sauveur. Le *Saint* Esprit, la *Sainte* Trinité. La *Sainte* Vierge a été preservée de tout peché. Le *Saint* Sacrement est le vray Dieu sur nos autels.

SAINT, se dit aussi des creatures, des Anges, des Bienheureux que Dieu a admis à la participation de sa gloire eternelle, ou qui ont été canonisez & reconnus pour tels par le Pape & par l'Eglise, aprés plusieurs informations & ceremonies. La Feste des *Saints* Anges Gardiens, des *Saints* Innocens. Les *Saints* Patriarches. Dieu est admirable dans ses *Saints*. Les *Saints* Apostres, Martyrs, & Confesseurs, les *Saintes* Vierges. L'Eglise invoque & reclame les *Saints*, chante les Litanies des *Saints* & *Saintes* de Paradis, en fait commemoration dans le Breviaire à l'Office du commun des *Saints*, du propre des *Saints*. La Feste de la *Toussaints* ou de tous les *Saints*. Surius & Ribadeneira ont escrit la vie des *Saints*. On appelle aussi ce Recueil, les Fleurs des *Saints*.

On appelle par excellence les *Saints* Peres, les premiers Docteurs de l'Eglise Grecque, ou Latine, qui ont écrit sur les mysteres de la doctrine de la Religion, comme *Saint* Chrysostome, *Saint* Augustin, *Saint* Jerôme, *Saint* Ambroise, *Saint* Gregoire, &c.

SAINT, se dit aussi des hommes qui sont sur terre menant une vie chrestienne & exemplaire. Le Pape est appellé le *Saint* Pere. C'est un *saint* homme, qui mene une *sainte* vie. Cet homme est mort comme un *Saint*, c'est un *Saint* qui fait des miracles.

SAINT, se dit aussi des choses sacrées, ou qui appartiennent à l'Eglise, pour lesquelles on doit avoir une grande veneration. La *Sainte* Eglise, le *Saint* Concile, les *Saintes* Reliques, la *Sainte* Messe, les *Saintes* Huiles, la *Sainte* Ampoulle, le *Saint* Siege. On jure sur les *Saints* Evangiles, sur la *Sainte* Bible, sur les *Saintes* Escritures. Les *Saints* Canons. La Semaine *Sainte*. L'Année *Sainte* est celle du grand Jubilé. Il a été enterré en terre *sainte*, c'est à dire, dans une Eglise ou dans un cimetiere. On appelle par excellence la Terre *Sainte*, la Palestine; & Jerusalem, la *Sainte* Cité, à cause que Dieu y a operé les mysteres de nôtre Redemption. Dieu dit aussi à Moyse, que la terre sur laquelle il marchoit étoit *sainte*.

On dit aussi, l'Histoire *Sainte*, en parlant de celle des Juifs, & de celle de l'Eglise. Le Pere Caussin a fait un livre intitulé la Cour *Sainte*.

SAINT, est aussi une épithete qu'on donne à plusieurs maladies, à cause qu'on en a été souvent gueri par l'invocation de quelques *Saints*, comme l'epilepsie, qu'on appelle le mal de *Saint* Jean; la gale qu'on appelle le mal de *Saint* Main, ou de *Sainte* Reine; le feu *Saint* Antoine; la folie qu'on appelle des trenchées de *Saint* Mathurin.

SAINT, se dit proverbialement en ces phrases. Il ne sçait plus à quel *Saint* se voüer, pour dire, Ses affaires vont mal, il ne sçait plus quel remede y apporter. Il vaut mieux parler à Dieu qu'à ses *Saints*, pour dire, Il faut s'adresser plustost au Maistre qu'à ses Officiers, quand on veut obtenir quelque grace. On dit aussi, A chaque *Saint* sa chandelle, pour dire, qu'il faut interesser tous ceux qui peuvent aider à faire reüssir une affaire. On dit aussi, C'est un *Saint* qu'on ne chomme plus, un *Saint* qui ne guerit de rien, en parlant d'un homme disgracié, qui n'a plus de pouvoir de nuire ni de servir. On dit aussi, On l'a enlevé comme un corps *saint*. Voyez en l'origine à *Banquier*. On dit aussi d'un hypocrite, qu'il fait bien la *Sainte* Nitouche, que c'est un petit *Saint* de bois; & ironiquement, qu'il est *ceint* de sa ceinture. On dit au contraire pour le faire valoir, Il y a de pires *Saints* en Paradis. On dit aussi, qu'un homme est à la prison de *Saint* Crespin, pour dire, qu'il est chaussé trop estroitement. On appelle aussi *Saint* Crespin, tous les outils d'un Cordonnier; & figurément tout le bien d'un pauvre homme. On dit de deux personnes qu'on voit toûjours ensemble, que c'est *Sainte* Genevieuve & *Saint* Marceau; que c'est *Saint* Roch & son chien. On appelle le vin de la *Saint* Martin, un present qu'on fait aux valets & aux Artisans le jour de la Feste de *Saint* Martin pour la celebrer. On dit aussi, quand on a appliqué tous ses soins pour guerir une personne, pour faire reüssir une affaire, qu'on y a employé toutes les herbes de la *Saint* Jean. On appelle des *Saints* de Greve, des filous, des couppes-jarrets qu'on execute à la Greve, qui pour se déguiser prennent des surnoms de *Saints*, comme *Saint* Ange, *Saint* Germain, &c.

SAINTEMENT. adv. D'une maniere sainte. Il faut vivre & mourir *saintement* & chrestiennement.

SAINTETÉ. s. f. Qualité ou estat d'un homme saint. Ce bon Religieux a si bien vescu, qu'il est mort en opinion, en odeur de *sainteté*.

SAINTETÉ, se dit aussi des choses sacrées & religieuses qui meritent de la veneration dans l'Eglise. La *sainteté* du lieu demande du respect. La *sainteté* des reliques de la Sainte Chapelle rend fort recommendable son Tresor.

SAINTETÉ, est aussi un titre d'honneur & de veneration qu'on donne au Pape, comme celuy de *Majesté* aux Rois.

On va baiser les pieds, la mule de sa *Sainteté*. Autrefois le titre de *vostre Sainteté* se donnoit à tous les Evesques, comme on voit dans St. Augustin, Fortunat, Nicolas I. Adrien II. & Cassiodore. Saint Gregoire même en a appellé quelques-uns *vostre Beatitude* & *vostre Sainteté*. Et originairement on appelloit *Saints*, tous ceux qui vivoient devotement dans la Religion Chrestienne. Du Cange dit qu'on a aussi donné le nom de *Sainteté* aux Empereurs de Constantinople, & à quelques Rois d'Angleterre; & que les Orientaux l'ont souvent refusé au Pape.

SAIQUE. s. f. C'est le nom d'un navire Turquesque fort propre à porter des marchandises. Il a des voiles quarrées au mast du milieu. Il n'a ni misaine, ni perroquet, ni haubans, mais seulement un grand mast avec son hunier fort hauts, avec un beaupré & un petit artimon.

SAISIE. s. f. Acte de Justice, exploit de Sergent, par lequel on depossede un proprietaire de la possession de ses meubles ou heritages, pour payer ce qu'il doit. On procede quelquefois par voye de *saisie* & arrest de deniers entre les mains d'un debiteur, pour s'asseurer; ce qu'on appelle *simple gagerie*: comme lors qu'on n'a pour titre qu'une simple promesse non reconnuë. On procede par voye de *saisie* & execution sur des meubles, quand on a une execution parée, comme un contract, obligation ou sentence. On procede aussi par *saisie* reelle, par *saisie* & criées, lors qu'on s'attaque aux immeubles, & qu'on les veut faire vendre par decret. Il y a des Commissaires aux *saisies* reelles, d'autres aux *saisies* mobiliaires. *Saisie* sur *saisie* ne vaut. La seconde *saisie* se convertit en opposition. Une *saisie feodale* est celle que fait le Seigneur des terres de son vassal, faute de foy & hommage, de droits & devoirs non faits & non payez, pendant laquelle il fait les fruits siens.

SAISINE. s. f. Terme du Palais, qui se dit d'une possession actuelle, en laquelle un vendeur met l'acheteur d'un heritage, & qui fait le même effet en matiere d'immeubles, que la *tradition* en matiere de meubles. Ainsi tous les contracts de vente portent qu'on a mis l'acheteur en possession & *saisine* des heritages à luy vendus; & quand on est troublé en cette possession aprés an & jour, on fait assigner en complainte, en cas de *saisine* & de nouvelleté, celuy qui a causé le trouble pour le reparer, & on demande la reintegrande contre celuy qui a depossedé par voyes de fait. La simple *saisine* personnelle est l'action qu'on intente contre celuy qui trouble en la possession d'une rente dont on jouit.

SAISINE, se dit aussi de la notification d'un contract d'acquisition d'un heritage à un Seigneur dont il releve, & le payement du droit qui luy est deu pour raison de ce. L'article 82. de la Coûtume de Paris porte, Ne prend *saisine* qui ne veut; & quand on la prend, on paye douze deniers parisis pour droit de *saisine*. La prescription contre le retrait lignager ne court que du jour de la *saisine* ou de l'ensaisinement du contract.

SAISIR. v. act. Livrer, mettre en possession, entrer en jouïssance. La Coûtume dit, que le mort *saisit* le vif, son plus prochain heritier habile à luy succeder, c'est à dire, qu'il ne faut point demander en Justice la delivrance d'une succession, comme on fait celle d'un legs, on la peut prendre de sa propre autorité. Ce donateur a *saisi* son donataire de son vivant des terres qu'il a données à son nepveu. Cet homme est mort vestu & *saisi* d'une telle charge, d'un tel Benefice. Un creancier qui est *saisi* & nanti d'un meuble, est creu à son serment sur la quantité de la somme qu'il a prestée dessus. Ce mot vient de *sasiire*, ou *sasire*, qu'on trouve dans les Auteurs de la basse Latinité. L'ancien Latin disoit *sacire*. Menage aprés Saumaise.

SAISIR, avec le pronom personnel signifie, S'emparer, se rendre maistre de quelque chose. On a creu qu'il étoit bon de s'assûrer, de se *saisir* de la personne de cet homme-là. Les Archers l'ont *saisi* au collet, luy ont *saisi* son espée, ils la luy ont arrachée. La Justice se *saisit* des meubles, des papiers des criminels. Cet heritier a destourné les principaux effets de cette succession, il s'est *saisi* de l'argent & des pierreries. Les ennemis se sont *saisis* d'un tel poste, d'un tel passage, d'un tel chasteau, ils l'ont occupé les premiers.

SAISIR, se dit aussi des maladies qui attaquent un homme, qui le tourmentent, soit dans le corps, soit dans l'esprit. La rage *saisit* un malade au bout des neuf jours. La fiévre tierce ne *saisit* que de deux jours l'un. Un Poëte fait bien des vers, quand il est *saisi* de la fureur d'Apollon, de fureur poëtique. L'accés d'un possedé, d'un epileptique, ne *saisit* que par intervalles. La frayeur le *saisit* sur le point qu'il vouloit faire son coup.

On dit aussi, qu'un homme se *saisit*, quand à la veuë de quelque fascheux accident, au recit de quelque mauvaise nouvelle, il est surpris de telle douleur ou affliction, crainte, ou estonnement, que cela altere son esprit ou sa santé,

Quel prodige est cecy! Je suis *saisi* d'horreur.

SAISIR, en termes de Palais signifie, Arrester les biens d'un debiteur, luy en oster la possession pour la seureté du payement de ses dettes. On *saisit* & on arreste les sommes mobiliaires entre les mains des debiteurs. On *saisit* & on execute ses meubles, on y establit un gardien. On *saisit* & on annote ses immeubles, on y establit un Commissaire pour les regir & en recueillir les fruits: & c'est ce qu'on appelle *saisir reellement*. La formule dont on se sert est, J'ay *saisi* & annoté & mis sous la main du Roy & de Justice.

SAISIR, signifie encore, Engager une affaire en une jurisdiction. Les Juges sont jaloux des entreprises qu'on fait sur leurs jurisdictions, quand ils sont une fois *saisis* de la connoissance d'une affaire, il faut interjetter appel de la sentence, afin qu'il y ait quelque chose qui *saisisse* la Cour. Le Conseil est *saisi*, il y a eu arrest de retention, d'evocation.

SAISI, IE. part. pass. & adj.

SAISI. s. m. Le debiteur sur lequel on a saisi un heritage. Il faut faire toutes les procedures d'un decret avec le poursuivant criées, & le *saisi*, & le plus ancien Procureur des opposans.

SAISISSANT, ANTE. adj. & subst. C'est le creancier à la requeste de qui se poursuit une saisie. Les sommes mobiliaires saisies s'adjugent au premier *saisissant*. Le *saisissant* d'un immeuble s'appelle le *poursuivant criées*.

SAISISSEMENT. s. m. Trouble d'esprit qui suspend & altere la santé à la veuë de quelque accident fort touchant, ou au recit de quelque mauvaise nouvelle. Le *saisissement* cause souvent une maladie mortelle. Un *saisissement* de cœur l'a fait esvanouïr, tomber en syncope.

SAISON. s. f. Partie de l'année distinguée par les diverses temperatures de l'air, par les travaux differents qu'on y fait pour la culture de la terre. L'année est divisée en quatre *saisons*. Le printemps est la belle *saison*, la *saison* temperée, nouvelle, la verte *saison*, ou toutes choses fleurissent, se renouvellent, où l'on seme les mars & plusieurs menuës graines. L'esté est la chaude, l'ardente *saison*, où on moissonne. L'automne est la *saison* des vendanges, de la recolte des fruits. L'hiver est la froide *saison*, où on abat les bois, on bat les grains. On l'appelle aussi l'*arriere-saison*. On dit que la *saison* est mauvaise quand on n'a pas l'abondance des vivres qu'on desiroit, ou quand on ne trouve pas l'occasion de travailler tant sur mer que sur terre: que la *saison* est avancée, quand il a fait chaud, quand la recolte se fait de bonne heure

Ce mot vient de *statio* Latin, dont les Italiens ont fait aussi *stagione*. Menage. Nicod dit qu'il vient de *satio*, *tempus sationis*. Il faut observer que les commencements des *saisons* ont esté autrefois differents des nostres, témoins ces deux vers.

Dat Clemens hyemem, dat Petrus ver cathedratus.
Æstuat Urbanus, autumnat Bartholomæus.

Saison, se dit aussi du temps où quelques fruits sont en maturité, ou quelques animaux sont bons à manger. Dans la *saison* des melons, des figues. La *saison* des pois verds, des artichauds. La *saison* des dindons, des poulets de grain, des canards. On appelle *fruits precoces*, ceux qui viennent avant la *saison* ordinaire.

Saison, en matiere de labourage, se dit de certaine portion de terre qu'on laboure chaque année, tandis qu'on laisse reposer les autres, ou qu'on les seme de menus grains. Les terres de France se partagent d'ordinaire en trois *saisons* : en une année on y seme du bled, en la deuxiéme des menus grains. Il y a parfois des *saisons* plus fortes les unes que les autres, où il y a quelque arpent de terre de plus.

Saison, se dit aussi du temps convenable pour faire quelque chose. Un bon mesnage doit faire ses provisions en temps & en *saison*. Chaque chose a sa *saison*. On ne navige aux Indes qu'en deux *saisons*.

En ce sens on le dit figurément en Morale. La proposition que vous avancez est hors de *saison*. On vous dira le secret de cette affaire en temps & en *saison*. Ce n'est pas la *saison* de demander de l'argent au Roy, quand il va commencer la guerre. Cet advis, cette affaire rapportera du fruit en sa *saison*. On dit aussi, qu'un homme est dans la verte *saison*, quand il est jeune.

S A L.

SALACE. adj. m. & f. Qui a en soy beaucoup de sel. Les singes sont des animaux *salaces*. Il y a plusieurs viandes *salaces*, qui excitent à luxure.

SALADE. s. f. Espece d'entremets qu'on sert sur la table pour accompagner le rosti. Il est composé d'ordinaire d'herbes crües, assaisonnées avec du sel, de l'huile & du vinaigre. On y met quelquefois des œufs durs & du sucre. Une *salade* d'herbes, de laituës, de celeri, de chicorée, d'estragon & d'autres menuës herbes, qu'on appelle de la *fourniture*. On en fait aussi avec des fruits, des olives, & des capres ; quelquefois avec des fruits ou herbes confites au vinaigre, comme concombres, costes de pourpier, percepierre ; quelquefois avec des anchois, &c. Ce mot vient du Latin *salata*, *à sale*. Menage. D'autres disent de *salsedo*. Du Cange le derive de *salgama* ; qu'on trouve dans le même sens dans Ausone & Columelle.

Salade, en termes de Guerre, est un leger habillement de teste que portent les Chevaux Legers, qui differe du casque en ce qu'il n'a point de creste, & n'est présque qu'un simple pot. On l'a aussi appellée *Bourguignote* ; & figurément on l'a dit du cavalier. Il y avoit 200. *salades* dans ce parti, c'est à dire 200. Chevaux Legers. Pour les gens de pied on l'appelle *morion*. Nicod dit que ce mot vient de *sila*, qui a signifié la même chose chez les Latins. D'autres le derivent de *saladinus*, & que c'est une arme venuë des Orientaux ; d'autres de l'Italien *celata*, *sic dicta*, *quod ea caput indutus miles celetur* ; d'autres, qu'il vient de *celada* Espagnol, qui appellent ainsi un petit casque.

On appelle proverbialement une corde de pendu, une *salade* de Gascon.

Saladier. s. m. Plat assez large & profond qui sert à assaisonner des salades. On les fait d'ordinaire de fayence, & on ne s'en sert que chez les bourgeois.

SALAGE. s. m. Action de saler, & la quantité de sel qui s'y consomme. Il faut tant de minots de sel pour le *salage* d'un cochon. Le *salage* ou le sel dont on a besoin pour le saler, couste plus que l'achat de la beste. Il y a aussi en quelques lieux un droit de *salage*, qui est un droit de prendre du sel sur chaque bateau qui arrive en certains ports.

SALAIRE. s. m. Prix, ou recompense du travail, des services qu'on a rendus, des bonnes actions qu'on a faites. C'est un peché qui crie vengeance à Dieu, de retenir le *salaire* des pauvres Ouvriers & mercenaires. Si vous faites de bonnes œuvres, Dieu vous en rendra le *salaire* en Paradis. Quand on oblige un ingrat, on en reçoit des injures pour son *salaire*. Corneille a dit fort elegamment dans le Cinna :

Le fils tout degoutant du meurtre de son pere,
Et sa teste à la main demandant son *salaire*.

Menage aprés Turnebe derive ce mot de *salarium*, qui a été fait *a sale*.

SALAISON. s. f. Saison où on a coustume de saler. Au temps de la *salaison* des harengs, des moluës, des cochons, on debite bien du sel.

SALAMANDRE, ou Salemendre. s. f. Insecte du genre des lezards ou petits serpents, qui fait mourir non seulement par sa morsure, mais même par sa bave, dont elle infecte les fruits & les herbes par où elle passe, qui alors sont dangereux, & souvent mortels. Son venin est si froid, qu'il ne differe point de l'aconit, selon Dioscoride. Elle est de differentes couleurs, & sur tout noire semée de grandes taches jaunes en forme d'étoiles, si vives, qu'elles semblent avoir esté brunies & lissées. Elles sont pourtant si vilaines, qu'elles font vomir ceux qui les regardent. Elle a demi-aune de long, le museau aigu, de gros yeux, le dos uni & long, avec une longue queuë & fourchuë par le bout, quoy qu'elle soit plus courte que celle du lezard, lequel a aussi la teste & le ventre plus gros. Elle a quatre grands ongles aigus & étendus à chaque pied, mais elle est pesante à marcher ; au lieu que le lezard s'enfuit fort viste. Son dos est figuré de croix, outre deux lignes qui courent du col à la queuë. Les Anciens ont creu que la *salamandre* vivoit dans le feu : mais cela est faux, elle en souffre quelquefois les atteintes. Mais ce qui les a trompez, c'est qu'elle jette une liqueur si froide, qu'elle l'esteint, quand il n'est pas trop violent. Stenon dit en avoir vêu une qui dura deux heures dans le feu, & qui ayant d'abord esteint les charbons par sa bave, les esteignit une seconde fois, quand ils furent rallumez. Il dit qu'elle vescut onze mois sans prendre d'autre nourriture qu'en leschant une certaine terre sur laquelle on l'avoit apportée des Indes, laquelle elle humectoit de son urine, quand elle étoit seche. Trois jours aprés qu'on l'eut mise sur de la terre d'Italie, elle mourut. Depuis peu on a observé dans la *salamandre* aquatique & dans d'autres insectes la circulation du sang. La *salemendre* estoit la devise de François I. On en a fait une autre fort belle pour une Dame insensible à l'amour, avec ce mot Espagnol, *Mais yelo que fuego*. Pline dit que c'est un insecte qui n'est ni masle ni femelle, qui n'engendre point, & qui est procreé du limon de la terre, qui ne vient que durant les grandes pluyes, & qui se perd dans le beau temps. Il dit aussi qu'en quelque partie du corps que tombe sa bave, fut-ce à la plante du pied, tout le poil du corps tombera ; & que plusieurs sont morts pour avoir mangé du pain cuit en un four eschauffé du bois infecté de la *salamandre*, ou rosti sur du bois qu'elle avoit touché ; ce qui n'est pas vraisemblable. Mais les Modernes assûrent que des maisons ont esté depeuplées pour avoir beu de l'eau d'un puits où une *salamandre* étoit tombée. Sa morsure est mortelle comme celle des viperes, & est encore plus

venimeuse, puis que sa chair reduite en poudre est un poison; au lieu que celle de la vipere est un remede. Il y a dans le Frioul une *salamandre* aquatique qui a une queuë d'anguille, le dos noir, le ventre roux, marqueté de taches jaunes, qui a la teste plus ronde & plus courte que la *salamandre* terrestre. En Latin *salamandra*.

SALANT. adj. m. Epithete qu'on donne aux marais où on fait le sel. Les bords de la mer du bas Poitou sont presque tous marais *salans*, dont les sources sont salées. On dit aussi, Le sel noir, le gros sel, est plus *salant* que le sel blanc, pour dire, qu'il sale mieux, qu'il en faut une moindre quantité pour saler.

SALARIER. v. act. Payer le salaire. Il ne se dit gueres qu'en cette phrase: Au jour du Jugement chacun sera *salarié* selon ses merites ou demerites.

SALE. subst. fem. La premiere partie d'un appartement dans un logis. Les appartements royaux consistent en *sale* des Gardes, antichambre, chambre, cabinet, & galerie. Les *sales* sont d'ordinaire au bas estage au rez de chaussée. Il y a aussi des *sales* hautes, des *sales* à donner le bal, à faire nopces, des *sales* à manger, des *sales* d'audience, &c. d'autres pour des assemblées ou ceremonies. La *Sale* du Palais, de l'Archevesché où on fait les Ordres. Ce mot vient de l'Alleman *saale*, qui signifie la même chose. Menage. D'autres le derivent du Latin *aula*; Du Cange de *sala*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier une *maison*, & qui se dit encore en Gascogne pour signifier la maison des Gentilshommes.

SALE, se dit aussi des lieux où les Maistres à danser, ou en fait d'armes, reçoivent leurs escoliers, & leur donnent des leçons. Ce Maistre à danser tient *sale* en un tel endroit. Les Maistres d'escrime ont sous eux un Prevost de *sale* qui fait assaut contre tous venants.

On dit proverbialement au College, Donner la *sale*, quand on foüete un escolier en public pour donner l'exemple aux autres.

SALE. adj. masc. & fem. Gasté, gras, plein d'ordure & de vilenie, qui n'a pas esté nettoyé, ni blanchi. Quand il a pleu, les ruës, les chemins sont *sales*. Les chambres des Colleges sont *sales* & malpropres. Les Bouchers, les Espiciers ont des habits *sales*, gras & crasseux. Cette vaisselle, ces verres sont *sales*, ne sont pas nets, bien rincez.

On appelle un gris *sale*, un gris un peu brun & foncé, qui n'est pas si sujet à se tacher, à se salir.

SALE, en termes de Marine, se dit des mers & des côtes dangereuses pleines de bancs ou basses ou brisans. Toutes les mers & costes de Hollande sont *sales*, & pleines de battures & de sables.

SALE, se dit figurément en choses morales, des choses qui sont criminelles, deshonnestes ou obscenes. Cet homme sera bien hardi, s'il se met en état, s'il se laisse prendre, car son cas est *sale*. Celuy-là a une *sale* & vilaine avarice. Cet autre n'a que des paroles *sales* & impudiques à la bouche.

On dit proverbialement, qu'un homme est curieux en linge *sale*, qu'il porte le deuil de sa Blanchisseuse, quand il ne change pas souvent de linge.

SALE'. s. m. Viande qui a trempé quelque temps dans la saumure; & se dit particulierement du porc ou du bœuf. Rabelais fait un Chapitre du bœuf *salé* à neuf leçons.

Le *petit salé* se dit des pieces de devant d'un jeune pourceau, qu'on met au dessus du saloir pour les manger les premieres, & avant qu'elles ayent pris trop de sel. Elles sont entrelardées de chair & de graisse.

Le *frais salé* est un droit qu'ont quelques Officiers ou Communautez, de prendre du sel au grenier franc d'impost.

On dit proverbialement, Autant de frais que de *salé*, pour dire, ni de l'un, ni de l'autre.

SALEMENT. adv. D'une maniere sale & malpropre. Cet homme vit *salement*. On tient ces enfans fort *salement*, on ne leur change gueres de linge ni d'habits. Il parle *salement*, il dit des ordures.

SALER. v. act. Assaisonner les choses qu'on mange avec du sel, les laisser tremper quelque temps dans de la saumure, pour les conserver, ou les rendre de plus haut goust. On *sale* le pain en plusieurs endroits. On a trop *salé* le pot. Cette servante *sale*, fait des sauces de trop haut goust. Cela est *salé* comme mer. On a trop *salé* & espicé ce pasté. On *sale* le beurre, le lard, le cochon, les harengs & les moruës pour les conserver.

SALER, signifie aussi, Estimer trop quelque chose qu'on veut vendre, en vouloir avoir trop d'argent. Ce Marchand a de bonne marchandise, mais il la *sale* bien. Ce paysan vous vendra volontiers cet arpent de terre, mais il vous le *salera*.

On dit proverbialement & bassement, Tuez, il fait bon *saler*.

SALÉ, ÉE. part pass. & adj. Chairs *salées*, beurre *salé*.

On appelle *Bourguignon salé*, par sobriquet, à cause qu'on dit que les Bourguignons ont eu beaucoup de guerres & de differens pour leurs salines.

On appelle un obit *salé*, un anniversaire dont la fondation consiste en quelque franc *salé*. Il y a une ferme du Roy, du poisson frais, sel & *salé*. Malherbe a dit aussi en parlant de la mer:

> Il faut dans la plaine *salée*,
> Avoir lutté contre malée.

SALERON. s. m. Terme d'Orfevres. C'est la partie superieure d'une saliere, celle où on met le sel.

SALETE'. s. f. Ordure, vilenie, malpropreté. La *saleté* du linge, de la vaisselle, est degoustante. Une bonne Nourrice ne laisse pas croupir son enfant dans la *saleté*, dans son ordure.

SALETÉ, se dit figurément en choses morales. Cet homme n'est pas innocent, comme il se vante, il y a de la *saleté*, de l'ordure dans son fait. C'est un libertin qui ne dit que des *saletez* & des ordures.

SALETTE. s. f. diminutif. Petite sale. Il faut ménager en cet appartement une *salette* pour manger.

SALEURE. s. f. Qualité de la chose salée. Les Philosophes n'ont pû encore descouvrir la cause de la *saleure* de la mer. Il faut tant de sel pour la *saleure* d'un cochon.

SALICOT. s. m. Terme de Marine. Voyez CREVETTE, c'est la même chose.

SALIERE. subst. fem. Utencile de ménage, qui sert à mettre du sel sur la nappe. Une *saliere* d'argent, d'estain, de fayence. Une *saliere* d'argent doit estre marquée au collet & saleron, aux platines, bassinets, & branches. Il y a des *salieres* à pans, d'autres écolletées, qui sont rondes & estroites par le milieu. Ce mot vient du Latin *salaria* & *salinum*. Du Cange.

SALIERE, se dit figurément de certains creux qui se font dans les chairs, quand on maigrit, & sur tout à la gorge. Une femme n'a jamais la gorge belle, tant qu'elle y a des *salieres*. On le dit aussi des creux qui viennent aux yeux des chevaux, quand ils sont vieux.

On dit proverbialement, qu'une personne ouvre des yeux grands comme des *salieres*, quand elle regarde attentivement & avec avidité quelque chose.

SALIGAUT, AUDE. adj. Terme bas & populaire, qui se dit des petites gens salopes & malpropres.

SALIGNON. s. m. Pain de sel blanc fait d'eau de fonteine salée, cuit & formé dans une eclisse comme un fromage. Dans les lieux francs de gabelle on se

des *salignons* dans les colombiers pour y attirer les pigeons.

SALIGOTS. Voyez CHASTAIGNE.

SALIN, INE. adj. Qui contient du sel. Le sel *salin* est proprement un sel fixe qui a une saveur de sel commun. Esprit *salin* est une liqueur qui semble tenir de la saveur du sel commun. L'urine a une qualité *saline*.

SALINE. subst. fem. Chair, ou poisson qu'on a salé pour les conserver. On dit que le scorbut vient d'avoir esté trop long-temps sur mer à ne manger que de la *saline*. Les Marchands de *salines* vendent de la moruë, du maquereau, du hareng salé, & autre poisson seulement.

SALINES, au pluriel, se dit des lieux où on fait le sel. Les *salines* de Marans & de Broüage, de l'Isle de Ré. Il y a plusieurs *salines* en Lorraine, des puits salans, des eaux salées.

SALIQUE. adj. est une epithete qu'on donne à une Loy ancienne & fondamentale du Royaume de France, qu'on pretend avoir esté faite par Pharamond, ou du moins par Clovis. Il y a eu des Juges appellés *Rhatimbourgs* dés l'origine des François, expressément destinez pour decider les difficultez qui se presentoient sur la Loy *Salique*. La Loy *Salique* veut que les seuls masles succedent à la Couronne. C'est une erreur de croire que la Loy *Salique* fust establie particulierement pour la succession royale, car elle étoit faite également pour les particuliers, veu qu'on appelloit autrefois terres ou heritages *saliques*, toutes les terres tant fiefs, que rotures, de la succession desquelles les femelles étoient excluses la Loy *Salique*, ensorte qu'elles n'heritoient que des meubles & acquests, quand il y avoit des masles. Quelques-uns, comme Guillaume Postel, tiennent que cette Loy a esté appellée *Salique*, comme qui diroit *Gallique*, à cause qu'elle est particuliere aux Gaulois. Jean Cenal croit que c'est à cause que cette Loy estoit seulement ordonnée pour les *Sales* & Palais Royaux. Claude Seissel dit qu'elle est ainsi nommée, à cause du *sel*, & de la prudence dont elle est pleine. Ferrarius Montanus dit que c'est à cause que Pharamond étoit autrefois appellé *Salique*; d'autres, comme l'Abbé d'Usperg, de *Salogast* son principal Conseiller. D'autres croyent que c'est à cause de la frequence des articles de cette Loy, qui commencent par *Si aliquis*, & *Si aliqua*. Genebrard dit qu'on l'a appellée *Salique*, pour *Salomonique*, à cause que Salomon le premier en a monstré l'exemple. Davisson le derive des mots Allemans *Salts*, & *Lik*, qui signifient *semblable au sel*. La plus probable opinion est celle qui derive ce mot des anciens François nommez *Sali*, *Salici*, & *Salingi*, à cause de la riviere de *Sala*, qui est un fleuve de l'ancienne Germanie, comme dit Renanus Historien Alleman, Paul Emile & plusieurs autres qui l'ont suivi, & aprés eux Menage, Pasquier & Borel. Bouteroüe en donne une autre origine assez probable, disant que ce mot vient du mot *salich*, qui en vieil langage Teuton signifioit *salutaire*, parce que les François firent cette Loy en voulant imiter la police des Romains; qui avoient fait des Loix Salutaires, que le Magistrat devoit avoir devant luy en rendant la justice. Il le prouve par une figure curieuse tirée du livre intitulé *Notitia imperii*, où sont depeints l'armoire & le livre couverts d'or qui ont pour inscription *Leges Salutares*. Les Loix *Saliques* ont esté données au public par Mr. Pithou; & depuis par Mr. Bignon Advocat General, qui y a fait de sçavants Commentaires.

SALIR. v. act. Gaster quelque chose, la faire devenir sale. Le blanc & les couleurs éclatantes se *salissent* aisément. On ne sçauroit manier du beurre, de la poix, sans se *salir* les doigts, ses habits. Les pieds-plats qui entrent crottez dans les chambres les *salissent*. Cet homme est si propre, qu'il porte long-temps son linge sans le *salir*.

SALIR, se dit figurément en Morale. Le peché *salit*, souille nostre ame. Les vilaines paroles qui donnent de vilaines idées, *salissent* l'imagination. La derniere action qu'il a faite a *sali*, a terni sa reputation.

SALISSON. s. f. Petite servante de cuisine ou de Cour sale & malpropre, qui sert aux plus bas offices d'une maison.

SALISSURE. s. f. Tache, graisse, ou crotte qui rend une chose sale. Il faut porter cet habit au Dégraisseur pour oster cette *salissure*.

SALIVAIRE. adj. m. & f. Terme d'Anatomie, qui se dit de certains petits conduits depuis peu découverts, par où la salive tombe dans la bouche. Warton Anglois, & Stenon Danois, ont fait des Traittez sur les conduits *salivaires*. Stenon dit avoir découvert le premier un vaisseau en 1660. qu'il appelle *salivare exterius*, qui va des parotides dans la bouche. Thomas Warton dit avoir découvert le premier dans les glandes des mâchoires un conduit particulier servant à l'excretion de la salive. Bartholin en a découvert un autre en 1682. dont il a publié un Traitté. Et le Sieur Nuck Anatomiste de la Haye en a trouvé un quatriéme different des autres. On les exprime par paires, comme les nerfs. Warton a intitulé son Traitté, *Adenographie*. Mais Theodore Janson soustient que ces conduits *salivaires* ont été connus de Galien.

SALIVATION. s. f. Provocation du cours de la salive par le moyen du mercure, qui est l'unique & seur remede qu'on a trouvé pour la guerison des maux veneriens. Les Chirurgiens se servent de ce mot pour flatter ceux qu'ils condamnent au flux de bouche.

SALIVE. s. f. Pituite, ou humeur blanche & acide que la nature fait tomber dans la bouche pour detremper les aliments, pour aider à les mascher, & à en faire la premiere digestion. On a asseuré qu'un homme peut jetter naturellement dix à onze livres de *salive* durant douze heures. Nouvelles de Hollande en Novembre 1685.

SALMIGONDIS. subst. masc. Espece de ragoust qu'on fait de viandes desjà cuites, & d'ordinaire rosties, auxquelles on fait une sauce aprés les avoir despecées.

SALOIR. s. m. Vaisseau de bois où on garde le sel dans les maisons, qu'il faut tenir en lieu sec.

SALOIR, se dit aussi d'un vaisseau qui sert à saler les viandes, & à les laisser tremper dans leur sel pour s'en impregner. Il faut oster les viandes du *saloir*, quand elles y ont été suffisamment, pour les faire secher ensuite.

SALON. s. m. Grande sale fort élevée, & couverte en cintre, qui a souvent deux étages ou rangs de croisées. La mode des *salons* nous est venuë d'Italie. On reçoit d'ordinaire les Ambassadeurs dans un *salon*.

SALOPE. adj. m. & f. Malpropre en son manger, en ses habits, en son logement. On n'aime point à se servir de valets *salopes*, à aller visiter, ou à recevoir chez soy des gens *salopes*.

SALORGES. s. m. Amas de sel. Il est deffendu par clause expresse des baux des Gabelles, à toutes personnes de tenir *salorges* à cinq lieuës prés des limites des greniers contenus en la Ferme.

SALPESTRE. s. m. Sel artificiel & lexivial qu'on tire des pierres, ou de certaines terres. L'air est plein par tout d'une sorte de sel de *salpestre* volatile qui s'attache sur le plastre & sur le mortier. La rosée & la pluye en portent beaucoup dans la terre pour la rendre fertile, sans quoy elle ne pourroit produire de vegetables. De la terre dont on a tiré le *salpestre*, étant bien sechée, on en retirera d'autre au bout de 12. ou 14. ans. C'est la même chose que le *nitre*, & *halinitre*, selon Cardan & Longius. Mais Matthiole & Belon disent

 qu'il

qu'il y a de la difference, & que le nitre des Anciens eſt à preſent inconnu.

On appelle auſſi le ſel de *ſalpeſtre*, celuy qui diſtille dans les cavernes, qu'on appelle *ſalpeſtre de roche*, que Pline appelle *aphronitre*. On appelle auſſi *ſalpeſtre*, le ſel de verrerie ou ſel de pierre. Les Chymiſtes l'appellent *Dragon*, *Cerbere*, ou *ſel d'enfer*, à cauſe des effets violents qu'il fait. L'eſprit de nitre ou de *ſalpeſtre* s'appelle par les Auteurs *le ſang de la ſalamandre*. Les Ouvriers appellent *mere de ſalpeſtre*, une huile jaune & graſſe qu'on en ſepare, quand on le rafine. C'eſt ſa partie cruë, & non mûre.

Il y a du *ſalpeſtre* mineral. Il s'en trouve en pluſieurs endroits du Royaume de Pegu autour d'Agra dans des villages maintenant deſerts. Il eſt tiré de trois ſortes de pierres, noires, jaunes, & blanches. Le meilleur eſt celuy de la terre noire, car il eſt ſans ſel commun; au lieu que l'autre ſe doit encore rafiner en France, pour le rendre propre à faire de la poudre à canon. On le fait en Egypte dans des reſervoirs, où l'on fait entrer l'eau du Nil, comme on fait en France le ſel commun. En Europe on le fait de cendre de bois de cheſne, ou on l'extrait de certaines terres nitreuſes, comme de vieilles demolitions; & de ce qu'on trouve dans les pigeonniers, caves, granges, magaſins, & eſcuries, où s'eſt amaſſé quantité de fumier & d'urine; mais il faut qu'il ſoit à couvert de la pluye qui le lave, & du Soleil qui le fait exhaler. On le fait leſciver, & aprés cuire, & diminuer, & condenſer. La maniere de tirer le *ſalpeſtre* de la terre, comme on le fait à preſent, eſt une invention moderne, mais d'un Auteur inconnu.

Le *ſalpeſtre* a une merveilleuſe qualité pour ſe rarefier: ce qui fait la force de la poudre à canon, dont il eſt le principal ingredient; juſques-là qu'on dit qu'il occupe dix mille fois plus de place étant enflammé, qu'il n'avoit auparavant. Ses menuës parties ſont faites en aiguilles, comme celles de l'alun en triangles, & celles du ſel commun en cubes. Neanmoins quelques uns attribuënt aux criſtaux de *ſalpeſtre* une figure ſexangulaire; & quand il eſt pouſſé comme il faut, il eſt fiſtuleux, & creux comme une canule.

Le beurre du nitre ou *ſalpeſtre* vitriolé eſt un caillé, ou beurre fort blanc fait de nitre, & de tartre crud, & de vitriol, dont la preparation a été inventée par Jean Fabre.

On dit proverbialement, qu'un homme n'eſt que feu & que *ſalpeſtre*, quand il eſt prompt à ſe mettre en colere, quand il eſt fort emporté. On dit auſſi, qu'on a bien fait peter le *ſalpeſtre*, quand on a bien tiré des coups d'artillerie.

SALPESTRIER. ſ. m. Ouvrier qui fait du ſalpeſtre, qui le tire par la leſcive, & qui le cuit, ou en fait evaporer l'humidité.

SALPESTRIERE. ſ. f. Lieu où on fait le ſalpeſtre. Il y a une belle *ſalpeſtriere* dans le petit Arſenac.

SALSEPAREILLE, ou *Sarcepareille*. ſ. f. Herbe qui vient des Indes, qui a de longs & menus filets, qui fait le principal ingredient des decoctions pour guerir ceux qui ſont infectez du mal venerien. Elle eſt apportée des Indes Orientales. Il y en a qui croyent que c'eſt la racine du ſmilax aſpre. Mais Matthiole dit qu'ils ſont un peu differents. Cette plante produit pluſieurs ſarments menus, picquants comme ronces, ou comme le paliurus. Elle s'attache aux arbres depuis le pied juſqu'à la cime, s'entortillant de branche en branche. Elle porte de petits raiſins qui ſont rouges étant meurs, & piquants au gouſt. Elle croiſt aux lieux aſpres & maſſageux. Sa racine eſt dure & groſſe, & ſert aux contrepoiſons. Les Medecins l'appellent *ſmilax aſpera*, *rubus cervinus*, *hedera ſpinoſa*, *hedera ciliſſa*, ou *ſalſaparella*, ou *Zarzaparebla* en Eſpagnol, ou *ronce de vigne*. Quelques-uns l'appellent *ronce de cerf* ou *lierre piquant*.

SALSIFIX. ſ. m. Racine qu'on mange cuite avec du ſel & du vinaigre, & qu'on confit avec du ſucre pour la conſerver. C'eſt une plante qui fleurit jaune. Il y en a auſſi une qui a des fleurs violettes.

SALTIMBANQUE. ſ. m. Danſeur de corde, Bouffon, Charlatan qui jouë en place publique pour divertir le peuple. Ce mot vient de l'Italien *ſalta in banca*, à cauſe que la Banque ſe tenoit autrefois dans le lieu le plus public.

On appelle auſſi dans les compagnies *ſaltimbanque*, un plaiſant outré, qui fait des poſtures, des ſauts, des tours de paſſe-paſſe, & meſme celuy qui fait des tours d'adreſſe pour tromper les autres.

SALUADE. ſ. f. Reverence qu'on fait aux perſonnes qu'on veut honorer. Les Juges veulent avoir bien des *ſaluades* & des bonnetades. A la campagne on fait des *ſaluades* à tous les honneſtes gens qu'on rencontre, on leur oſte le chapeau.

SALVAGE, ou SAUVELAGE. Terme de Couſtumes. C'eſt un droit qui appartient à ceux qui ont aidé à ſauver les marchandiſes, & autres choſes periſſantes par naufrage. C'eſt ordinairement la dixiéme partie de ce qu'on ſauve.

SALVATELLE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt un nom que les Arabes donnent à un rameau [illegible] la veine cephalique, qui s'étend au petit doigt & à ſon proche voiſin. On en ſaigne fort à propos aux fiévres quartes & aux maladies provenantes de la melancolie, & les obſtructions de la ratte.

SALVATION. ſ. f. Terme de Palais, qui ſe dit des dernieres écritures qu'on fournit dans un procés pour répondre aux contredits & objections de la partie adverſe, & deffendre les pieces qu'on a produites, & les inductions qu'on en a tirées. Tout appointement en Droit contient un reglement à écrire & produire, [illegible] ler contredits & *ſalvations*. On dit auſſi, *ſalvation* de témoins, quand on détruit les reproches donnez contre les témoins.

SALUBRE. adj. m. & f. Qui contribuë à la ſanté. Les Medecins tiennent que les eaux minerales ſont *ſalubres*, gueriſſent pluſieurs maladies.

SALVE. ſ. f. Salut militaire qui ſe fait par la deſcharge tout à la fois de pluſieurs coups d'artillerie ou de mouſqueterie pour faire honneur à quelqu'un. On fait des *ſalves* de mouſqueterie, quand le Roy ou le General paſſent, quand on fait l'exercice. On fait des *ſalves* d'artillerie à l'entrée des Roi. Quand les vaiſſeaux paſſent devant une citadelle, ou une place maritime, ils ſont tenus de faire des *ſalves* pour les ſaluer. On en fait auſſi dans les grandes réjoüiſſances, quand on boit des ſantez, &c.

SALVE, ſe dit auſſi des mémes deſcharges qui ſe font tout à la fois dans un combat, ſoit pour l'attaque, ſoit pour la deffenſe.

SALVE. ſ. m. eſt le premier mot d'une priere ou ſequence qu'on fait à la Vierge, qu'on chante [illegible] de l'execution des criminels: ce qui l'a mis en uſage [illegible] cette phraſe proverbiale: Il faut chanter le *Salve*, c'eſt à dire, qu'une affaire eſt abandonnée, qu'il n'y a plus d'eſperance à la faire reüſſir. Durandus dit que cette priere a été compoſée par Pierre Evéque de Compoſtelle.

SALUER. v. act. Faire honneur à quelqu'un, [illegible] luy donner quelques témoignages d'amitié, en le rencontrant, ou en l'abordant. Les peuples ont diverſes manieres de *ſaluer*. On *ſalue* Dieu, la Vierge, [illegible] Saints par des adorations, des genuflexions, & par [illegible] prieres. Les François ſe *ſaluent* en le découvrant [illegible] mettant la main au chapeau; les Orientaux en [illegible]

la main sur la poitrine, & en s'inclinant; les rustres en se disant bon jour, & en se donnant quelques coups sur le dos, & dans la main. A l'armée les Officiers *saluent* avec certains mouvements artistes & compassez de la pique. Sur mer on *saluë* avec une descharge de canon plus grande, ou plus petite, à balle, ou sans balle, suivant le plus ou moins d'honneur qu'on veut rendre à la chose qu'on *saluë*. Les Grands gagnent l'affection du peuple en *saluant* tout le monde. A la campagne on *saluë* tous ceux qu'on rencontre.

SALUER, se dit quelquefois des animaux & des choses inanimées. On dit que les elephans *saluënt* tous les matins le Soleil, comme le Dieu visible de la nature. On a dit aussi, que la statuë de Memnon en Egypte *saluoit* l'Aurore, parce qu'étant creuse, la chaleur du matin rarefioit l'air qui sortoit par un conduit étroit qui faisoit un doux murmure, & imitoit la voix d'une personne qui voudroit *saluer*.

SALUER, se dit aussi en parlant du premier compliment qui se fait à quelque personne considerable. Quand on *saluë* les Princesses, on leur baise le bas de la robbe. Lors qu'on va en campagne, ou qu'on en revient, on *saluë* les Dames en les baisant à la jouë. On dit aussi, *Saluer* un Grand, quand on luy va offrir son service, luy rendre ses respects.

SALUER, se dit aussi des honneurs & civilitez qu'on fait par messages & par lettres. L'Ange Gabriel fut envoyé pour dire à la Vierge, Je vous *saluë*, Marie pleine de grace. Je vous prie de *saluer* un tel de ma part, de luy faire mes baisemains, de luy aller donner le bon jour. Je *saluë* Madame vostre femme, Mademoiselle vostre fille.

SALUER, se dit aussi de la premiere action, même offensante, qu'on fait quand on se rencontre. Les ennemis se sont *saluez* de mille injures. Il l'a *salué* d'un coup de pied. Les deux vaisseaux se sont *saluez* à grands coups de canon. On dit aussi poëtiquement d'un enfant qui meurt jeune, A peine avoit-il *salué* la lumiere, &c.

On dit proverbialement, Nous nous *saluons*, mais nous ne nous parlons pas, pour dire, Nous sommes en froideur.

SALUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SALUT. s. m. Conservation d'une chose, ce qui sert à la mettre en sa perfection. Il se dit par excellence de la beatitude éternelle. Nos soins les plus importans doivent être ceux de nostre *salut*. JESUS-CHRIST s'est incarné & est mort pour le *salut* des hommes. Cet Heretique est opiniastre, on desespere de son *salut*. On a de la peine à faire son *salut* en ce monde en certains genres de professions. La croyance des mysteres, la reception des Sacrements, sont necessaires au *salut*.

SALUT, se dit aussi des choses mondaines. Je l'ay cent fois adverty de son *salut*, c'est à dire, Je luy ay donné de bons conseils pour sa seureté, pour la conduite de sa vie. Le *salut* public est toûjours preferable à celuy des particuliers. Si vous choquez cette Puissance, il n'y a point de *salut* pour vous, c'est à dire, point d'asyle, point de grace.

SALUT, se dit aussi des témoignages de respect, d'honneur, ou d'amitié, qu'on se rend reciproquement dans les rencontres, ou dans les visites. C'est une grande marque d'orgueil, de ne rendre pas le *salut*. On doit le *salut* aux armes en passant dans un corps de garde. Les *saluts* militaires se font par un certain manege des armes.

SALUT, en termes de Marine, se dit des mêmes témoignages de respect & de soumission, ou de joye & d'honneur, qui se font à la rencontre des vaisseaux de même ou de differente nation, ou dans leur passage devant quelques places ou chasteaux qui sont sur les costes. Il y a eu divers reglements faits par les Ordonnances pour les *saluts* de mer. Ils se font en plusieurs manieres. Ils consistent à se mettre sous vent, à ferler les voiles, & sur tout le grand hunier, à faire plus ou moins de descharges d'artillerie, à envoyer des Officiers à bord du parti le plus puissant, &c. Quand il y a plusieurs vaisseaux de guerre ensemble, le seul Commandant fait le *salut*. Le *salut* Royal est de quinze coups d'artillerie. Le Pere Fournier a fait des Traittez des *saluts* & signaux de mer.

SALUT, se dit aussi de ces témoignages ou civilitez qui se font par écrit. La premiere partie de toutes les Lettres de Chancelerie commence par le *salut*; & les Edits portent, A tous presens & advenir *salut*. Les sentences & contracts en forme portent, A tous ceux qui ces presentes Lettres verront, *salut*. Les Bulles du Pape portent, A tous Fideles *salut* & benediction Apostolique. Les provisions ou mandements des Evêques, *Salut* en Nostre Seigneur. Les simples commissions portent, Au premier Huissier ou Sergent sur ce requis *salut*. Les Epistres ou Prefaces portent ordinairement, Au Lecteur *salut*.

SALUT, est aussi une partie de l'Office Divin qui se dit par devotion le soir aprés Complies en l'honneur du St. Sacrement, & de la Vierge, ou de quelque Feste fort solemnelle. On fait des *Saluts* les neuf derniers jours de l'Advent, en l'attente des couches de la Vierge, où on dit des Antiennes majeures qui commencent par O. desorte que le peuple les appelle aussi des O. L'O de St. Thomas, l'O de la Vierge, &c.

SALUT. s. m. Ancienne monnoye d'or ainsi nommée, parce que sa legende portoit, *Salus populi suprema lex esto*. Les *saluts* aux Armes de France, battus en 1422. sous Charles VI. étoient du poids de trois deniers un grain, valant 25. sous tournois. Il y en avoit 63. au marc. Ils portoient d'un costé un écu avec trois fleurs de lis entre un Ange & la Vierge, & *Ave* dans la legende; au revers une croix pleine entre deux lis, & au dessous la lettre K. Rabelais fait mention de cette monnoye.

SALUT, se dit proverbialement en ces phrases. A bon entendeur *salut*, quand on veut faire un reproche à quelqu'un en paroles couvertes. On dit aussi, Hors l'Eglise il n'y a point de *salut*, non seulement au propre, pour dire, qu'on ne peut être sauvé hors de la communion de l'Eglise; mais aussi au figuré, pour faire reüssir une affaire, si on ne se sert de certains moyens, si on n'a certaine protection.

SALUTATION. s. f. Reverences, civilitez. C'est un homme caressant, qui fait de grandes *salutations*, de grandes civilitez à tous ceux dont il a besoin.

La *Salutation Angelique*, est une priere qu'on fait à la Vierge, qu'on nomme autrement l'*Ave Maria*, qui contient les mêmes paroles que l'Ange luy dit, quand il luy annonça le mystere de l'Incarnation. Elle a été introduite par l'ordonnance de Loüis XI. comme dit Robert Gaguin en ses Chroniques. Elle ne se fit d'abord qu'à midi; mais depuis elle s'est faite aussi au son de la cloche qu'on sonne au point du jour, & à sept heures du soir, qu'on nomme le *couvrefeu*, & par corruption *carfou*.

SALUTAIRE. adj. m. & f. Qui contribuë au salut, à la conservation tant de l'ame que du corps. La frequentation des Sacrements est fort *salutaire*, sert beaucoup à nostre salut. Le quinquinna est un remede fort *salutaire* pour la fiévre. Je luy avois donné un conseil fort *salutaire*, s'il l'eust voulu suivre.

SALUTAIREMENT. adv. D'une maniere salutaire. On donna ce remede fort à propos, & fort *salutairement*.

SA-

S A M.

SAMBUQUE. s. f. C'étoit un ancien instrument de Musique, ou de flutte, peut-être ainsi nommé, à cause qu'il étoit fait de sureau appellé *sambucus*. C'étoit aussi une ancienne machine de guerre dont se servit Marcellus pour assieger la ville de Syracuse. Elle étoit si grosse, qu'il falloit deux navires pour l'apporter, comme témoigne Plutarque en sa vie.

SAMEDY. s. m. Nom du septiéme ou dernier jour de la semaine, dedié à la Vierge chez les Chrétiens. On l'appelloit *Sabbath* chez les Juifs; & chez les Payens c'étoit le *jour de Saturne*. Le *Samedy* Saint ou le *Samedy* de Pasques.

SAMIENNE. s. f. est une épithete qu'on donne en Medecine à une terre qui vient de l'Isle de Samos dans la mer Egée, dont la veine est si étroite entre des rochers, que les Ouvriers qui travaillent à la mine ne s'y peuvent tenir debout, mais sont couchez sur le dos & sur le costé. La meilleure est appellée par Dioscoride *collyrium*. Elle est blanche, tres-legere, molle, friable. Elle est de bon goust, & un peu gluante sur la langue. Elle est bonne pour le mal des yeux, & on en fait des emplastres pour dessecher. C'est aussi un remede contre les venins.

SAMIS, ou *Samilis*. Terme de Negoce. C'est une étoffe fort riche qui vient de Venise, qui est lamée ou tremée de lames d'or & d'argent. Ce mot est fort ancien. Dans les Registres de la Chambre des Comptes il est fait mention de plusieurs armes du Roy couvertes de *samis vermeil*. En Latin *auri samitum*, ou *examitum*, qu'on trouve en plusieurs anciens Titres. L'Oriflame étoit faite d'un *samis vermeil*, selon quelques-uns. Il y avoit aussi un *samis*, qui étoit une étoffe toute de soye; & quand c'étoit du drap d'or, on l'appelloit *auri samitum*. Ce mot vient du Grec *hexamitos*, c'est à dire, *composé de six fils*, en long ou en lice, comme on a dit aussi, *opus polymitum*, qui est fait de plusieurs lices, ou couvert de plusieurs fils.

S A N.

SANCTIFIANT, ANTE. adj. Qui contribuë à faire devenir saint. La grace *sanctifiante*.

SANCTIFICATION. s. f. Action par laquelle on benit, on rend saint. La *sanctification* du Sabbath chez les Juifs, du Dimanche chez les Chrêtiens, est de droit divin. La *sanctification* du Nom de Dieu est sa loüange, sa benediction.

SANCTIFIER. v. act. Rendre saint. St. Jean fut *sanctifié* dés le ventre de sa mere. La grace *sanctifie* ceux en qui elle opere.

SANCTIFIER, signifie quelquefois, Loüer, benir, fester. L'Oraison Dominicale dit d'abord, Vostre nom soit *sanctifié*. Il faut *sanctifier* le Dimanche, l'employer aux prieres, & non point aux œuvres serviles.

SANCTIFIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SANCTION. s. f. Constitution qui fut faite au Concile de Basle pour la reformation de l'Eglise, qui porte l'établissement des Graduez & des Prebendes Theologales. Elle a été abrogée par le Concordat fait entre Leon X. & François I. On l'appelloit *Pragmatique Sanction*.

SANCTUAIRE. s. m. Le lieu le plus saint & le plus retiré du Temple de Jerusalem, où on conservoit l'Arche de l'Alliance, & où il n'étoit permis d'entrer qu'au Grand Prêtre. Quelques-uns croyent que tout le Temple étoit appellé *Sanctuaire*, & que l'Arche étoit dans le secret Oratoire.

On appelle aussi dans l'Eglise le *Sanctuaire*, le lieu du Chœur fermé par le chancel, où est le Tabernacle, & où repose le St. Sacrement.

On dit, Examiner quelque chose au poids du *Sanctuaire*, pour dire, à un poids juste & exact, parce que chez les Juifs c'étoient les Prestres qui gardoient des poids de pierre, qui servoient d'un original & d'un estalon pour regler & estalonner tous les autres, mais qui n'estoit point different du poids royal ou profane. Du Cange dit que le nom de *Sanctuaire* a été donné tant aux Eglises qu'aux cimetieres & aux asyles des Eglises Anglicanes, devant qu'ils fussent abrogez par Henry VIII. aux chasses des reliques, & generalement à tous les biens Ecclesiastiques.

SANDALES. s. f. Chaussure de Religieux reformez, qui ne consiste qu'en des semelles de cuir, attachées avec des boucles, le reste du pied demeurant nud. Les Capucins portent des *sandales*; les Recolets des socques. Celles-là sont de cuir, celles-cy de bois.

SANDALES, chez les Anciens, étoit une riche chaussure d'or & de soye, ou d'une estoffe precieuse, qu'on appelloit *sandal*, dont on faisoit les bannieres: telle étoit la chaussure de Judith, quand elle alla voir Holoferne, que l'Ecriture nomme *sandalia*.

On appelle aussi *sandales*, la chaussure du Pape & des Evêques, quand ils officient, telles qu'on croit avoir été portées par St. Barthelemy. Il y avoit autrefois de la difference entre les *sandales* des Evêques, des Prestres & des Diacres, comme témoigne Alcuin. Il n'étoit permis aux Moines de porter des *sandales* qu'en voyageant. Voyez Du Cange, Saumaise, &c.

SANDARAQUE. s. f. Terme de Pharmacie. C'est un suc mineral durcy, qui semble quelquefois avoir passé par le feu, & estre onctueux. On la trouve dans les mines d'or & d'argent, meslée souvent avec l'orpigment. Elle est rouge, & vient de l'Asie Mineure, & de plusieurs autres lieux. La naturelle dont parle Vitruve n'est autre chose que l'*arsenic rouge*. La factice est la *sandix* de Dioscoride & de Galien, qui est faite de ceruse poussée au feu, dont l'invention fut trouvée par hasard dans un incendie. On en fait aussi avec de l'orpigment poussé au feu, comme dit Scaliger. La meilleure est la plus rouge, & qui sent le soulfre. Les Medecins se servent de la naturelle, qui est un poison, & un remede; & les Peintres de la factice. Voyez Agricola, Pline, Dioscoride.

SANDARAQUE, est aussi la gomme de geniévre dont on fait le vernis, lequel a tiré son nom de ce que cette gomme vient vers le printemps. Car on l'appelle *vernix* en Latin, en François & en Alleman. Ce sont les Mores qui appellent la gomme de junipere *sandarax*, qui font de la confusion entre le vernix & la *sandaraque*. Desorte que Matthiole advertit, que quand les Arabes parlent dans leurs medicaments de la *sandaraque*, ils entendent parler de la gomme de geniévre. Quand ce sont les Grecs, ils entendent parler de la vraye *sandaraque* minerale qui est un poison.

SANDIX. s. m. Couleur rouge, qu'on nomme de même en Latin.

SANG. subst. masc. La plus noble des quatre humeurs qui sont dans le corps de l'animal, & qui entretient la vie. Harvée est celuy qui a descouvert en nostre temps la circulation du *sang* par les veines & les arteres, par le cœur & par le foye. Voyez *Circulation*. Louwer est celuy qui en a fait le premier la transfusion du corps d'un animal dans un autre. Voyez *Transfusion*. On n'a pas encore decidé en Anatomie, si c'estoit le cœur, ou le foye, qui faisoit le *sang*. Dans la lepre toute la masse du *sang* est corrompuë. Le *sang* extravasé cause les abscés & les pleuresies, se convertit en pus. Le venin ne tuë que par la coagulation du *sang*, qui empêche qu'il ne circule, quand il se fige, quand il se caille. On luy a p[...]

trois palettes de *sang*. On a foüetté cet escolier jusqu'au *sang*. Robert Boyle a escrit l'Histoire naturelle du *sang* humain, & dit que si on le desseche jusqu'à le reduire en poudre, elle s'allume à la chandelle, & petille comme le sel marin, & qu'elle se liquefie en une substance noire comme de la poix. Il dit que l'esprit ou le sel volatile du *sang* est un bon menstruë pour dissoudre le cuivre, & & prendre les teintures de plusieurs corps. Quand on regarde le *sang* avec des microscopes, on y remarque de petites boulettes rouges qui nagent dans une liqueur aqueuse; & si en filtrant le *sang* ces boulettes ne passent point, il n'aura plus de couleur. Mr. Lewenhoeck qui en a fait l'observation, dit que ces globules sont vingt-cinq mille fois plus petits qu'un grain de sable, afin qu'ils puissent passer par les veines capillaires.

Le *sang* prend quelquefois divers noms, suivant les parties où il domine, ou par où il s'escoule. Le *sang veineux* est celuy qui sort d'une veine; le *sang arteriel*, celuy qui sort par l'ouverture d'une artere. Le *sang hemorroidal* est un *sang* aduste & melancolique, qui sort par le fondement. Le *sang menstrual* est un excrement du dernier aliment, lequel en certain temps se purge par la matrice, & sert pour engendrer & nourrir le fœtus. La dyssenterie ou flux de *sang* arrive, quand on vuide le sang tout clair avec les excremens, qu'on nomme autrement la *caquesangue*.

Le *sang* est encore distingué par les mouvements qu'il donne au corps & à l'ame. Le *sang* chaud, bouillant, bilieux & petillant, fait les gens braves, coleres, ambitieux, turbulents. Le *sang* froid rend les gens doux, sages, tranquilles. Ceux qui font un conte agreable, & de *sang* froid, sont plus plaisants que les autres. Il faut estre bien meschant pour quereller les autres de *sang* froid, pour les tuer de *sang* froid.

SANG, se dit aussi en parlant de meurtre & de carnage. Il y eut une grande effusion de *sang* dans cette bataille, il couloit des ruisseaux, des rivieres de *sang*. Les Tyrans estoient alterez, affamés du *sang* Chrêtien. Le *sang* des Martyrs estoit une semence de Chrétiens, disoit Tertullien; ils ont cimenté la foy de leur *sang*; leur *sang* crie vengeance à Dieu; ils ont esté baptisés dans leur *sang*. L'Eglise abhorre le *sang*, ne condamne personne à la mort; elle est profanée par l'effusion du *sang*. Neron trempa ses mains dans le *sang* de sa mere. A la prise de cette ville on mit tout à feu & à *sang*.

SANG, se prend quelquefois pour la vie qui s'entretient par le *sang*. Il faut donner sa vie, jusqu'à la derniere goutte de son *sang*, pour la Religion & pour son Prince. Je signeray cette verité de mon *sang*. Il a payé de son *sang*, il a lavé cette lascheté dans son *sang*. On le dit aussi des travaux & des peines extraordinaires. Il a sué *sang* & eau pour achever cet ouvrage. C'est une perte qu'il faut pleurer avec des larmes de *sang*. Je voudrois qu'il m'eust cousté une pinte de mon *sang*, & que cela fust fait.

En termes de Theologie, on dit que JESUS-CHRIST nous a rachettez de son *sang*, qu'il a versé pour nous tout son *sang*. Il nous a donné son corps & son *sang* dans l'Eucharistie.

SANG, se dit figurément en choses spirituelles. L'Escriture dit, Ce n'est point la chair & le *sang* qui vous ont revelez les mysteres. Ceux qui ont lavé leurs vestements dans le *sang* de l'Agneau.

SANG, se prend quelquefois pour le bien. Les chicaneurs, les concussionnaires, les Maltotiers succent le *sang* du peuple; vivent de son *sang*. Tirer de l'argent de la bourse de cet avare, c'est luy tirer le *sang* de ses veines.

SANG, se dit aussi de la parenté, de la race, de la communication qui se fait du *sang* par la generation. Les Princes du *Sang* sont ceux qui sont descendus du *Sang* Royal, les proches parents du Roy. Tous les Heros de l'Antiquité se disoient issus du *sang* des Dieux. Il est de noble *sang*, d'illustre famille.

> Je reconnois mon *sang* à ce noble courroux.
> Il connoit mieux mon *sang*, il sçait mieux son devoir,

dit Corneille dans le Cid, & dans les Horaces. Il a trahi son *sang*, sa naissance. Il ne veut pas avoir pitié de son *sang*, de son fils.

SANG DE DRAGON. Voyez DRAGON.

SANG, se dit proverbialement en ces phrases. Le *sang* luy est monté au visage, c'est à dire, Il en a esté esmeu de honte, ou de colere. Cet homme a du *sang* aux ongles, il a du courage, & se sçait deffendre. On dit aussi, que bon *sang* ne peut mentir, pour dire, qu'on a de la peine à faire des actions indignes de sa naissance. On le dit aussi des enfants qu'on reconnoist par quelque mouvement de la nature.

SANGLADE. s. f. Grand coup de foüet, de sangle. Cet escolier a esté bien chastié, il a eu plusieurs rudes *sanglades*. Les Comediens se donnent d'estranges *sanglades* avec leur sangle.

SANGLANT, ANTE. adj. Qui est taché, souillé de sang. La chemise *sanglante* de Cesar excita le peuple à la vengeance. La bataille donnée par Charles Martel est la plus *sanglante* qui fût jamais. Ils se font une guerre *sanglante*, à feu & à sang. Il revint tout *sanglant* de ce combat. Il avoit encore les mains *sanglantes* de ce meurtre. Les sacrifices de l'ancienne Loy estoient *sanglants*.

SANGLANT, se dit figurément de ce qui est sensible, qui pique, qui outrage au dernier point. Un soufflet donné à un Gentilhomme est un *sanglant* affront. On a fait une chanson, une satyre, une medisance contre cette femme, qui sont fort *sanglantes*. On luy a joüé une *sanglante* piece. On a donné un arrest fort *sanglant* contre luy. On luy a fait un *sanglant* reproche, une *sanglante* reprimende.

SANGLE. s. f. Tissu de menuës cordes fort pressé. Les Cordiers font des *sangles*. On se sert de *sangles* pour garnir des chaises & des sieges plians. On appelle aussi un lit de *sangle*, un bois de lit pliant, qui n'est suspendu que par des sangles, ou absolument une *sangle*. Ce mot vient de *singulus*, selon Nicod; & selon Menage, de *cingula* & de *cingulare*. En vieux François on disoit *changle* & *changler*.

SANGLE, est aussi ce qu'on met pardessous le ventre d'un cheval, ou d'une autre beste de somme, pour attacher une selle, un bast, & les faire tenir ferme.

SANGLE, est aussi un ceinturon ou petit baudrier de cuir, qu'on attache autour de son corps sur les hanches pour porter une espée. Les bourgeois qui n'osent porter des baudriers portent des *sangles* ou ceinturons. On fait des *sangles* de simple cuir, d'autres en broderie.

SANGLER. v. act. Mettre des sangles. *Sangler* des chaises, un lit; *sangler* un cheval.

SANGLER, signifie aussi, Serrer, appliquer fortement une chose contre une autre. *Sanglez* bien ce nœud, cette corde. Cet escolier a eu bien le foüet, on l'a bien *sanglé*. Il luy a *sanglé* un soufflet, *sanglé* des coups de pieds au cu, c'est à dire, donné de toute sa force.

SANGLER, signifie aussi, Donner à quelqu'un une atteinte, luy faire quelque prejudice notable. Son Rapporteur luy a fait perdre son procés, il l'a *sanglé* comme un baudet.

SANGLÉ, ÉE. part. & adj. En termes de Blason on le dit du cheval, & des pourceaux & sangliers, qui ont par le milieu du corps une espece de ceinture d'autre esmail.

SANGLIER. s. m. Porc sauvage qui se retire dans les

les foreſts, & qu'on ne peut jamais apprivoiſer. Quand le ſanglier eſt jeune, on l'appelle *marcaſſin*. Lors qu'il a un an, on l'appelle *beſte de compagnie*. A deux ans il ſort de compagnie, & eſt dit *ragot*. A trois ou quatre ans il eſt dit *en ſon tiers ou quart an*; & alors il eſt fort dangereux. A cinq ans il eſt dit *mire*, & alors ſes deffenſes eſtant tournées, il eſt moins à craindre. A ſix ans il eſt dit *grand ſanglier*. A ſept ans on l'appelle *grand vieux ſanglier*. Une *laye*, c'eſt ſa femelle. On appelle *luittes* ſes teſticules. Sa teſte s'appelle *hure*. Les os de derriere les jambes proche les pieds ſont appellez *gardes*. Les lieux où il repoſe ſe nomment *bouges*, ou ſon *lit* ou ſon *fort*; ſon groüin *boutoir*. *Bourbelier* eſt la partie qu'aux autres animaux on appelle *poitrine*. On appelle ſa graiſſe *ſain*, comme celle de toutes les beſtes mordantes. Le *ſanglier* ne court pas, & ne ſe fie qu'à ſes deffenſes. Il a quatre dents ou deffenſes; deux en haut, qui ne ſervent qu'à aiguiſer les deux de la barre de deſſous qui tuent. Les deux d'enhaut s'appellent les *grez*, & les deux d'embas *limes*, *dagues* ou *armes de la barre*. Les dents de ſa maſchoire inferieure ſortent de ſa gueule, & ſe tournent en demi-cercle, & ſont à trois pans comme un priſme. Quand il va aux gagnages, on dit qu'il va faire ſes *mangeures*. On dit en parlant du *ſanglier*, *vermeiller*, quand il cherche des vers en terre avec ſon boutoir; & ces lieux où il a fouillé s'appellent *boutis*: *herbeiller*, quand il broute l'herbe: *muloter*, quand il fouille les endroits où les mulots cachent leurs glands & leurs bleds: & *fouger*, quand il arrache les racines des fougeres, de l'eſpurge, &c. Ce qu'il leve avec le boutoir s'appelle *fouge*, & les foſſes qu'il fait pour cela *affouchies*. On dit que le *ſanglier* ſe *fouille* ſouvent, *ventrouille* & *nazille* dans la boüe; & on appelle *fouil*, l'endroit où il ſe veautre. Le *fouil* fait connoiſtre ſa grandeur. On dit qu'un *ſanglier* eſt aux abois, quand il ſe deffend & contremord: & on appelle *dentée* ou *atteinte*, le coup qu'il donne de ſes deffenſes, qui deſcoud & eventre les chiens & les chevaux. La chaſſe du *ſanglier* ſe fait à force aux accours avec les levriers, avec le limier en routaillant, avec des abboyeurs, avec des arquebuſes, des amorces & des toiles dans les enceintes. Il y a un grand equippage entretenu pour courre le *ſanglier*, qu'on appelle *vautrait*, & une charge pour le commander. La curée du *ſanglier* s'appelle *fouaille* & *cuierie*, car elle ſe fait avec du feu. Ce mot vient du Latin *ſingularis*, parce que le *ſanglier* marche ſeul, à la reſerve des deux premieres années. Menage aprés Cujas.

On dit proverbialement, Au cerf la biere, & au *ſanglier* le Miere ou Barbier, pour dire, qu'on peut guerir plus aiſément de la playe que fait le *ſanglier*, que de celle d'un cerf. On dit auſſi, Aſſaut de levrier, fuite de loup, & deffenſe de *ſanglier*, dont on a fait un proverbe militaire.

SANGLOT. ſ. m. Petite courroye qu'on attache à la ſelle d'un cheval, ou au baſt des beſtes de ſomme, pour y attacher les ſangles.

SANGLOT. ſ. m. Reſpiration violente & entrecouppée, pouſſée par une grande douleur, ou une grande affliction. Il ſe fait par une contraction des fibres nerveuſes de l'eſtomach à deſſein de pouſſer dehors certaines vapeurs qui luy nuiſent, & il arrive par repletion & inanition, ou par quelque vice de la partie. Un amant pouſſe des ſoupirs & des *ſanglots* dans la violence de ſa paſſion. Les veuves plaignent la perte de leurs maris par de continuels *ſanglots*. Ce mot vient de *ſingultus* & de *ſingultire*. Menage.

SANGLOTTER. v. n. Pouſſer des ſanglots, de violents ſoupirs. Cette mere ne peut s'empêcher de *ſanglotter* au cruel ſouvenir de l'aſſaſſinat de ſon fils.

SANGSUE. ſubſt. fem. Petit inſecte noiraſtre, ou petit ver aquatique qui ſe trouve dans les pays mareſcageux, qui ſucce le ſang des animaux. La *ſangſuë* au bout de ſa teſte a un trou rond comme celuy d'un lamproyon, & trois petites dents ou aiguillons avec quoy elle perce la peau non ſeulement de l'homme, mais auſſi d'un cheval, ou d'un bœuf, dont elle ſucce le ſang, & s'en remplit. Il y en a de venimeuſes qui ont une groſſe teſte de couleur verdoyante, & qui reluiſent comme vers ardents, & ſont rayées de bleu ſur le dos, comme auſſi celles qui viennent dans les marais & autres eaux bourbeuſes. Celles-cy engendrent inflammation, apoſtumes, fievres, & malins ulceres, qui ſont quelquefois incurables. Les bonnes *ſangſuës* ſont celles qui ſont de couleur de foye, menuës, rondes, ayant petite teſte, le ventre rougeaſtre, & le dos verd & rayé de couleur d'or pardeſſus, & qui ſe trouvent dans les eaux claires & coulantes. On les applique aux endroits du corps où les ventouſes & cornets ne peuvent tenir, comme au fondement, aux veines hemorroidales, &c. La *ſangſuë* ſe trouve de toutes ſortes de grandeurs, & cet animal ſe cole ſi fort contre un verre où il eſt enfermé, qu'il eſt difficile de l'en arracher. La plus grande peine de ceux qui voyagent dans les Indes, c'eſt de ſe deffendre des *ſangſuës* dont il y a un nombre infini. La *ſangſuë* avalée eſt un poiſon, parce qu'elle s'attache à l'orifice de l'eſtomach. Pour la faire ſortir, il faut boire de la ſaumure. Ce mot vient du Latin *ſanguiſuga*. Menage. On l'appelle auſſi *hirudo*.

SANGSUË, ſe dit figurément en Morale des uſuriers, des chicaneurs, des Maltotiers, & autres qui tirent le ſang ou le bien du peuple par des voyes injuſtes ou indirectes. Ce Procureur eſt une *ſangſuë* qui ruine ſes parties. Les preſteurs ſur gages ſont de vrayes *ſangſues*, qui ont une avarice inſatiable.

SANGUIFICATION. ſ. f. Action par laquelle ſe fait le ſang. Les Medecins ſont en doute où ſe fait la *ſanguification*, ſi c'eſt dans le cœur, ou dans le foye.

SANGUIN, INE. adj. Qui eſt d'un temperament où le ſang & la chaleur predominent. Les *ſanguins* ſont braves & de belle humeur. Les *ſanguins* ont beſoin ſouvent d'eſtre ſaignez.

On appelle auſſi *ſanguin*, ce qui eſt rouge & vermeil. Les bons melons ſont d'une couleur *ſanguine* & pourprée.

SANGUINAIRE. adj. m. & f. Cruel qui ſe plaiſt à reſpandre le ſang. Les Tyrans & les Barbares ſont d'humeur *ſanguinaire*, c'eſt à dire, cruels & ſeveres.

SANGUINE. ſubſt. fem. eſt une pierre precieuſe. Vid.

SANGUINE, eſt auſſi une pierre foſſile fort rouge qui a ſa propre mine, qui ſert aux Peintres à faire des crayons, & aux Orfevres à brunir & à faire le vermeil doré.

SANGUINOLENT, ENTE. adj. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *ſanguinaire*. Il eſt hors d'uſage.

SANICLET. ſubſt. maſc. Plante medicinale. Cette herbe a les feuilles plus grandes que celles de la quintefeuille, & ſa racine eſt blanche, avec de petits nœuds & chiquetures ſi bien compaſſées, qu'elles raviſſent en admiration ceux qui la regardent. Elle a une forme ou repreſentation de dents; d'où vient que quelques-uns l'appellent *dentaria*. On l'appelle autrement en Latin *ſanicula*, ou *diapenſia*, ou *urſi auricula*. Il y a auſſi un *ſaniclet* qui vient de l'Amerique, à fleur frangée, dont on voit la deſcription dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

SANIE. ſubſt. fem. Terme de Medecine. C'eſt une humidité ſubtile & aqueuſe contenuë dans les veines parmi les humeurs, qui ſort des ulceres malins, & qui coule des corps morts. Galien la compare au lait clair, & elle eſt differente du *pus*, qui eſt plus eſpais & blanc. Les Grecs l'appellent *ichor*; au lieu que le *pus* ils l'appellent

pyon. Les Latins l'appellent *virus*, quand la matiere est espaisse & gluante. L'ulcere prest à guerir rend le pus; celuy qui commence jette la *sanie*, qui est une matiere cruë & indigeste; l'ulcere malin pleure le virus.

SANNES. Terme de Triquetrac, qui signifie, Deux six en dé.

SANS. Preposition exclusive, qui se dit de ce qui n'accompagne point quelque chose, ou quelque personne. Je sçay bien le chemin d'un tel lieu, j'yray bien *sans* vous, *sans* guide, *sans* flambeau. C'est un homme *sans* bien, *sans* honte, *sans* honneur, *sans* façon, *sans* ceremonie; il est *sans* malice, *sans* vanité. Une armée *sans* Chef est un corps *sans* ame, *sans* deffense, un Apothicaire *sans* sucre, un aveugle *sans* baston. C'est une affaire *sans* difficulté, une piece *sans* contredit, une objection *sans* replique. Il y a tant d'habitans à une telle Parroisse, *sans* les femmes & les petits enfants. Les chevaux de loüage mangent bien l'avoine *sans* cribler. Ce goulu mange bien la viande *sans* sauce. Il a été deux jours *sans* boire & *sans* manger. Il est allé là *sans* debrider. Ce prodigue prend bien de l'argent *sans* compter. C'est la plus belle de toutes les femmes *sans* exception. Il faut partir incessamment, *sans* remise, *sans* excuse. On peut voler un muid de bled dans ce grenier *sans* qu'il y paroisse. Faits vostre devoir *sans* qu'on vous le dise.

On dit proverbialement, C'est comme le Breviaire de M^re^. Jean, cela s'en va *sans* dire.

On dit aussi d'une chose necessaire, Je ne sçaurois estre de *sans*, pour dire, Je ne m'en puis passer. On dit aussi au Palais, *Sans* s'arrester à la requeste d'un tel jour, *sans* avoir égard aux arrests cy-devant intervenus, &c.

SANSONNET. s. m. Oiseau qui siffle. Il est de la grosseur d'un merle, & de couleur verte & noire.

SANTAL. s. m. Terme de Medecine. C'est le bois d'un arbre qui croist aux Indes Orientales & Occidentales en grandes forests & fort espaisses. Il s'en trouve trois especes. Le plus pasle ou citrin est le meilleur. Le blanc suit aprés. A l'esgard du rouge, c'est le moindre. Le premier est fort odoriferant. Le second ne l'est pas tant. Le troisiéme ne sent presque rien. Le *santal* réjouit & fortifie le cœur. Les Arabes disent qu'il est froid au troisiéme degré. Mais Manardus, Rondelet & les Modernes assûrent qu'il est chaud. Dans la verité de la chose, le premier est chaud, parce qu'il est aromatique; & le rouge est froid.

SANTE'. s. f. Convenable disposition & temperament des humeurs & des parties d'un corps animé, qui est cause qu'il fait bien ses fonctions. Les paysans ont une *santé*, une complexion robuste. On saluë ses amis en leur souhaittant une bonne & parfaite *santé*, en leur demandant comme va la *santé*, en leur disant bon jour & bonne *santé*.

On dit d'un homme valetudinaire, qu'il n'a pas une heure de *santé*, qu'il ne porte point de *santé*, que sa *santé* est ruinée, confisquée, qu'on ne sçauroit restablir sa *santé*. C'est un tel Medecin qui a soin de sa *santé*, qui le gouverne.

SANTÉ, se dit figurément en choses spirituelles & morales. La *santé* de l'esprit est bien autant à desirer que celle du corps. L'innocence baptismale, l'abstinence du peché, est ce qui establit la *santé* de l'ame.

SANTÉ, se dit aussi des lieux ou Hospitaux destinez pour recevoir les pestiferez & ceux qui viennent des lieux suspects, pour faire quarentaine. Il y a des Officiers qui ont soin de ce qui regarde la *Santé*. Les Officiers de la *Santé* sont venus faire fermer cette boutique, & ont enlevé l'hoste pour le faire porter à la *Santé* avec les pestiferez. Il faut prendre des bulletins, des certificats de *santé* par tous les lieux où on passe, quand on voyage en temps de contagion; sinon on est obligé de faire quarentaine.

SANTÉ, se dit aussi d'une ceremonie de table, lors qu'on s'adresse avant que de boire à quelqu'un, pour luy dire qu'on va boire à son honneur, ou à son intention, ou de quelque autre personne presente ou absente, & lors qu'on l'invite à en faire raison, c'est à dire, à en faire autant. Je bois à vous, à vostre *santé*. Je vous fais raison de la *santé* que vous m'avez portée, de la *santé* qui court. Dans les festins d'Allemagne on boit la *santé* des Puissances.

SANTON. s. m. Terme de Relations. C'est un nom qu'on donne chez les Infideles à de faux Saints & Prophetes dans la Religion de Mahomet, ou chez les Idolatres, qui par leur hypocrisie s'attirent une grande veneration parmy les peuples.

S A O.

SAOUL, SAOULE. On prononce *sou*, *soule*. adj. & quelquefois subst. Qui a mangé autant, ou plus qu'il ne faut pour vivre. C'est un fort petit mangeur, il est *saoul* de peu de chose. C'est un goinfre qui est *saoul* comme un cochon, comme une grive, comme un dogue; il est si *saoul* qu'il creve. Il a mangé de cette souppe tout son *saoul*, tout son crevé *saoul*. Ce mot vient de *satullus*, diminutif de *satur*. Nicod.

SAOUL, se dit aussi de l'excés du vin ou d'autre liqueur. C'est un yvrogne qui est tousjours *saoul*; il n'y a point de raison à luy, il est *saoul*. Il est tombé dans l'eau, il a beu tout son *saoul*.

SAOUL, se dit aussi de ce qu'on a par excés, plus qu'on n'en veut. Les soldats ont bien pâti, ils ont eu du mal, de la fatigue tout leur chien de *saoul*. Si vous voulez de la besogne, de la pratique, je vous en feray avoir tout vostre *saoul*. C'est un hableur qui ne parle jamais qu'à demi son *saoul*. Il vous dira des vers, vous fera des contes tout vostre *saoul*.

SAOUL, se dit aussi de ce qui rassasie l'esprit, ou de ce qui remplit & fatigue les autres organes des sens. Les ambitieux ne sont jamais *saouls* de gloire ni de flatterie. On est bientost *saoul* de sucreries. Un amant n'est jamais *saoul* de regarder sa maistresse. Je suis si *saoul* d'entendre ces contes, de vos manieres, que j'en suis rebatu. Je suis *saoul* de disputer, de plaider, de contester avec luy.

On dit proverbialement d'un coquin, d'un fripon, que c'est un *saoul* d'honneur. Quand je voy cet homme, il me semble que je suis *saoul*, que j'ay disné. On dit aussi, Quand je suis *saoul* je ne puis rien faire.

SAOULANT, ANTE. adj. Qui saoule. Il y a des viandes fort exquises qui ne laissent pas d'estre fort *saoulantes*, comme le saumon frais, les confitures, les pâtisseries.

SAOULARD, ARDE. adj. Qui a coustume de se saouler. Ce mot est bas.

SAOULAUD, AUDE. adj. Goinfre qui est saoul & malpropre, qui rotte, qui degobille.

SAOULE'E. s. f. Repas où on se saoule, où on mange par excés. Ce goinfre est capable de faire tout pour une *saoulée*. On tient qu'une *saoulée* de loup dure huit jours.

SAOULER. v. act. Faire faire à quelqu'un un ample repas, le faire manger par excés. Il est dangereux pour la santé de faire des repas où on se *saoule*. On se *saoule* plus aisément de perdrix, que de pain.

SAOULER, signifie aussi, Enyvrer. Il y a des François qui *saoulent* les Allemans, qui les enyvrent. Les vieillards se *saoulent*, s'enyvrent avec une chopine de vin. La biere *saoule* aussi bien que le vin, c'est à dire, enyvre.

SAOULER, se dit aussi de ce qui remplit les autres organes des sens, & même l'esprit. Un amant ne peut *saouler* ses yeux des beautez de sa maistresse. En ce mon-

de on se *saoule* de tout, il n'y a que les nouveautez qui plaisent. Quand on s'est bien *saoulé* des plaisirs du monde, on se met dans la retraitte. Les Conquerans ne se peuvent *saouler* de carnage. Un Philosophe ne se peut *saouler* d'admirer les grandeurs de Dieu, l'immensité du monde, la petitesse des atomes, les merveilles de la nature.

SAOULÉ, ÉE. part. pass. & adj.

S A P.

SAPAJOU. s. m. Espece de singe. Voyez SINGE.

SAPHENE. s. f. Terme de Medecine. C'est une veine considerable née auprés des glandules de l'aine, & qui descend le long de la cuisse jusqu'au malleole externe, & se perd parmy la peau de dessus du pied.

SAPHIQUE. adj. Terme de Poësie, qui se dit d'une espece de vers fort en usage chez les Grecs & les Latins, inventé par Sapho, qui est de douze syllabes, dont le premier pied, le quatriéme & le cinquiéme sont trochées, le second un spondée, & le troisiéme un dactile. On met trois vers de cette nature dans chaque Strophe, qu'on termine par un vers Adonique composé d'un dactile & d'un spondée.

SAPHIR. s. m. Terme de Joüaillier. Pierre precieuse Orientale de couleur d'un bleu celeste & bel azur, qui est d'égale dureté avec la topase. L'un & l'autre tiennent le premier rang aprés le diamant. La bague Episcopale est un *saphir*. Les Rabbins disent que la verge de Moyse & les Tables qu'il receut au mont Sinaï étoient de *saphir*. On trouve des *saphirs* au Puy en Auvergne, dont la couleur tire sur le verd. Il y a aussi un *saphir* d'eau qui est aussi tendre que le cristal, qui se trouve en Boheme & en Silesie. Le *saphir* Oriental est quelquefois blanc, & même le bleu ou violet se peut blanchir par le feu, étant mis entre deux creusets luttez dans de l'or fondu, & il ne reprend jamais sa couleur. Il y a aussi un *saphir* que les Latins appellent *oculus felis*, *œuil de chat*, qui a des diversitez de couleurs admirables, & dont la dureté souffre un poliment égal au vray *saphir*. Les Indiens croyent qu'il fait leur bonne ou leur mauvaise fortune : ce qui le met en grande estime chez eux. Le nom de *saphir* vient de ce qu'en Hebreu les plus belles choses sont appellées *saphires*. C'est pourquoy il est dit dans l'Ecriture, que le siege de Dieu ressemble au *saphir*.

SAPIENCE. s. f. Terme de Theologie, qui sert quelquefois à nommer le Verbe éternel. La *Sapience* incarnée. C'est aussi le titre d'un des livres de l'Ecriture Sainte, qu'on nomme la *Sapience de Salomon*.

Les Philosophes appellent quelquefois *sapience*, cette vertu qui consiste en la connoissance des choses universelles, necessaires & immuables, qui est acquise par l'étude des lettres. Elle consiste en deux points, l'intelligence des principes certains, & la connoissance des effets par la demonstration des causes.

En termes de Chymie on appelle lut de *sapience*, celuy qui sert à bien boucher les vaisseaux.

On appelle à Paris la Normandie, le bon pays de *sapience*, à cause que les habitans y sont fins & rusés, & sur tout à plaider & à mesnager leurs interests : d'où vient que la Coûtume y établit la majorité à 20. ans.

SAPIN. s. m. Arbre qui croist fort haut & fort droit, sur tout dans les montagnes, qui est fort sec & leger. Le *sapin* est un grand arbre resineux si semblable à la pesse, que les Charpentiers prennent l'un pour l'autre. Tous deux sont de même grandeur, & jettent des feuilles longues, dures & espaisses ; mais celles de la pesse sont plus noires que celles du *sapin*, & quelque peu plus larges, plus tendres, lisses & moins poignantes. L'escorce du *sapin* est blancheastre, & se rompt, quand on la plie ; mais celle de la pesse tire sur le noir, & est gluante & pliable comme une courroye. Les branches de la pesse pour la plus-part pendent contre terre ; ce qui n'advient point aux branches de *sapin*. Le bois de pesse est plus beau & meilleur, & il a les veines plus droites & avec moins de nœuds que le *sapin*. La resine de la pesse est congelée ainsi que de la gomme entre l'écorce & le bois, quoy qu'elle produise quelquefois une liqueur claire & liquide comme le bijon ; mais le *sapin* a une espece d'apostume entre l'escorce & le bois, qui est une liqueur excellente qu'on appelle *lacrima*, comme qui diroit *larme de sapin*. Son fruit est de la longueur d'une paume, fort serré par des escailles entrelassées, où sa semence est contenuë, qui est blanche. En Latin *abies*. C'est de sa resine qu'on fait la poix. La plus-part des masts se font de *sapin*. Le *sapin* est bon à bastir, pourveu qu'il ne soit point enfermé, & couvert de plastre. On debite le *sapin* en bois de sciage equarri, & en planches de differente longueur & espaisseur. Ce mot vient de *sapinus*, qu'on trouve en quelques Auteurs Latins, Menage ; ou de *sappus*, selon Du Cange.

On dit proverbialement d'un homme qui se tient fort droit, & qui est debout, qu'il est droit comme un *sapin*.

SAPINIERE. s. f. Forest de sapins, lieu planté de sapins.

SAPPE. s. f. Ouverture qu'on fait au pied d'un mur pour le faire tomber tout d'un coup faute d'appuy. On vient bien plûtost à bout de demolir les murs espais des vieux chasteaux par la *sappe*, qu'avec le marteau. Ce mot vient de *sapa*. Voyez Menage.

SAPPE, en termes de Guerre, se dit d'un travail qu'on fait sous terre pour la descente d'un fossé, & pour l'attaque d'une place. C'est un enfoncement qu'on fait dans les terres en les taillant par eschelons de haut en bas au-dessous du corridor, qu'on pousse jusqu'au bas du fossé, quand il est sec ; & jusqu'à fleur d'eau, quand il en est plein.

SAPPER. v. act. Creuser sous un mur, en destruire le pied ou le fondement pour le demolir & le faire cheoir tout d'un coup. Quand on mine les fortifications d'une ville, on en vient bientost à bout par la *sappe*. On *sappe* les rochers qu'on veut faire sauter & renverser. On dit aussi, qu'un ruisseau, une riviere, ont *sappé* un mur, quand peu à peu ils en ont miné ou endommagé les fondements.

SAPPER, se dit figurément en Morale, & signifie, Destruire les fondements de quelque chose. Si vous destruisez la Loy Salique, vous *sappez* les fondements de la Monarchie. Ceux qui nient l'immortalité de l'ame *sappent* la Religion par ses fondements. On *sappe* la doctrine des Heretiques, en leur demandant des passages formels de l'Ecriture qui l'establissent.

SAPPÉ, ÉE. part. pass. & adj.

S A Q.

SAQUEBUTE. s. f. Instrument de Musique qui est à vent, & une espece de trompette harmonique differente de la militaire en figure & en grandeur. Elle a son embouchure ou son bocal & son pavillon semblables, mais elle a quatre branches qui se demontent & se brisent à l'endroit des nœuds, & souvent un tortil, qui est le même tuyau qui se tortille deux fois, ou qui fait deux cercles au milieu de l'instrument ; ce qui le fait descendre d'une quarte plus bas que son ton naturel. Elle contient aussi deux branches interieures, qui ne paroissent que quand on les tire par le moyen d'une barre qu'on pousse jusques vers la potence, & qui l'allongent comme on veut pour faire toutes sortes de tons. Les branches visibles servent d'estuy aux invisibles. La *saquebute* ordinairement a huit pieds, lors qu'elle n'est point allongée, & qu'on n'y comprend point son tortil. Quand elle est

tirée de toute sa longueur, elle va jusques à quinze pieds. Son tortil est de deux pieds, neuf pouces. Elle sert de basse dans toute sorte de concerts d'instruments à vent, comme sont le serpent & le fagot, & elle sert de basse-taille aux hautbois.

SAQUEBUTE, étoit aussi une arme ancienne ou une espece de lance crochuë pour faire tomber par terre un cavalier : de là vient que les Picards disent encore *saquer* une espée, pour dire, la tirer du fourreau; & les Espagnols disent *sacar* dans le même sens : ce qu'ils ont emprunté des Arabes.

SAQUER. v. act. Vieux mot qui signifioit autrefois *tirer l'espée*. Les Normands disent encore *saquer* la voile, pour dire, la ferler, la plier. Ce mot vient du Chaldeen *sakkin*, ou de l'Arabe *sekin*, qui signifie *couteau, glaive*. On trouve dans les vieux Auteurs François *sequin*, pour signifier une *espée*.

SAR.

SAR. Terme de Marine. Voyez VARECH.

SARABANDE. s. f. Composition de Musique, danse qui est de mesure ternaire, & qui ordinairement finit en levant, à la difference de la Courante, qui se termine en baissant la main, quand on bat la mesure. La *Sarabande* est venuë des Sarrasins, aussi-bien que la Chacone. Elle a été ainsi nommée, selon quelques-uns, à cause d'une Comedienne appellée *Sarabanda* qui la dansa la premiere en France. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *sarao*, qui en Espagnol signifie *bal*. On la danse ordinairement au son de la guiterre ou des castagnettes. Elle a un mouvement gay & amoureux.

SARBATANE, ou SARBACANE. s. f. Tuyau fait ordinairement de verre, avec lequel les escoliers jettent des pois malicieusement à leurs camarades, en les soufflant avec la bouche. Aux Maldives ils se servent de *sarbatanes* pour tirer des flesches, qui portent fort loin. Peyrard. Ce mot vient de l'Italien *sarbacana*, ou de l'Espagnol *cebracana*. Menage.

On le dit aussi de quelques autres tuyaux par où on conduit des paroles. Dans l'Isle de Borneo personne ne parle au Roy que par des *sarbatanes*, à la reserve de sa femme & de ses enfans. Les Ministres même ne parlent aux estrangers qu'avec des *sarbatanes*, lors qu'ils traittent d'affaires : & c'est ainsi qu'on parla à Gonçales Gomez d'Espinosa, l'un des compagnons de Magellan.

SARCASME. s. m. Terme de Rhetorique. C'est une ironie forte & picquante, par laquelle un Orateur insulte à son ennemy, & le maltraitte cruellement de paroles.

SARCELLE, ou CERCELLE. s. f. Oiseau aquatique qui tient du canard, mais de plus petite taille. Les *sarcelles* & les pluviers sont des mets friands. En Latin *querquedula*.

SARCLER. verb. act. Eschardonner, oster les chardons & les mauvaises herbes d'une terre. Il faut *sarcler* cette terre à bled, *sarcler* les planches, les allées de ce jardin. Du Cange derive ce mot de *sarcolare*, *sarclare*, *sarculare*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens.

SARCLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SARCLEUR. subst. masc. Laboureur ou Jardinier qui oste les mauvaises herbes des terres & des jardins.

SARCLOIR. subst. masc. Outil avec quoy on sarcle les terres. C'est un petit fer trenchant en dedans qui fait un angle. On y applique un grand manche pour coupper les chardons & les herbes par le pied.

SARCOCOLLE. s. f. Gomme qui sort d'un arbre qui porte le même nom, qui croist en Perse, laquelle est semblable à la manne d'encens. Elle est ainsi nommée, parce qu'elle soude & fait joindre les chairs, comme la colle forte fait joindre le bois, parce qu'on en fait des emplastres pour consolider les playes. Pline dit que la blanche est meilleure que la rousse, & qu'elle doit être amere pour être vraye, car elle est souvent sophistiquée.

SARCOMA. s. m. Terme de Medecine. C'est une excroissance de chair qui vient de l'aliment propre de la partie où elle naist sans fluxion ni descharge des humeurs des autres parties. Que si cette chair n'est reprimée, elle produit souvent des tuyaux en forme de veines & d'arteres, par lesquels elle prend nourriture & accroissement, comme l'on voit aux louppes. Elle jette une sanie fort puante, & vient autour du siege, au cou de la matrice, à la fracture du crane, &c. Les Latins l'appellent *fungus*, & le vulgaire *fil*, ou *fic de St. Fiacre*.

SARCOTIQUE. adj. Terme de Medecine, est un remede qui par sa siccité, aprés avoir purgé la playe de bouë & de sanie, aide la nature à faire de la chair dans un ulcere creux par un sang bien conditionné, comme sont l'iris, les deux aristoloches, la betoine, &c. On l'appelle aussi *regeneratif de chair*.

SARDINE. s. f. Poisson de mer qui est peu different du hareng, qui a la teste dorée, le ventre blanc, & le dos verd & bleu, mais qui est plus estimé. Il y a des saisons propres pour aller à la pesche des *sardines*. Les *sardines* se gardent deux ans salées sans se corrompre. En Latin *sardinia*.

SARDOINE. s. f. Pierre precieuse de la nature des agathes & onix, qui est toute d'une couleur, & qui est la moins estimée. La vraye *sardoine* est entierement rouge. Il y en a d'autres meslées en partie de rougeur de sang; & à demi-transparentes; d'autres qui ont un rouge tirant sur le jaune. Voyez *Agathe*.

SARDONIEN. adj. m. qui se dit en ce proverbe, Ris *Sardonien*, c'est à dire, malheureux & mortel, qui arrive à ceux qui ont mangé d'une herbe abondante en Sardaigne, appellée *sardonia*, autrement *apium risus*, qui est une espece de *ranoncule* ou *grenouillette*, qui rend les gens insensez, ou leur cause une contraction de nerfs, qui font retirer les levres, ensorte qu'il semble que le malade rit en mourant. Cette plante est veluë & feuilluë, & ses feuilles sont fort chiquetées, & d'un goust acre & mordant, & sa tige haute.

SARMENT. s. m. Le bois qu'on couppe d'un sep de vigne, quand on la taille au printemps. On fait des fagots de *sarment* pour faire du feu clair. La cendre de *sarment* est fort deliée, & sert aux Chymistes & aux Ouvriers à faire des coupelles, des moules & autres ouvrages. L'œil du *sarment* est son bourgeon.

SARMENT, se dit aussi du petit bout de bois qu'on laisse sur le sep où vient le nouveau bourgeon.

On dit en proverbe, A la St. Vincent le vin monte au *sarment*; & quand il gele, il en descend.

SARRASIN. s. m. qu'on appelle autrement *Bled noir*. C'est un bled que Dalechamp dit avoir été apporté d'Afrique. Il a la feuille rondelette d'abord, qui prend ensuite la forme de celuy du lierre, horsmis qu'elle est plus pointuë & plus molle. Son tuyau est fresle, rond, vuide, rouge, feuillu, d'où sort une petite fleur blanche, grappeuse, laquelle rend une graine de forme triangulaire, ayant la moëlle dedans blanche, & l'escorce de dessus noire. On le seme en Avril, & on le moissonne en Juillet. En quelques lieux on en fait la moisson deux fois l'année. Les paysans en font du pain qui est fort noir. Le mot de *sarrasin* vient des peuples qui se disent descendus de *Sara* femme legitime d'Abraham, comme veut Sozomene, dont Scaliger le reprend, & dit que ce mot vient de *sarak*, qui signifie *voleur*; d'autres, comme Stephanus, d'une region appellée *Saraca*. D'autres disent que ce mot Hebreu *sarak* signifie *desert*, & *pau-*

 vreté:

vreté: ce qui convient aux brigands, qui vivent dans les deserts.

SARRASINE. s. f. Terme de Fortification. C'est une herse qui se met au dessus des portes des villes, & qu'on fait tomber quand on veut, pour empêcher les surprises.

SARRASINE, en termes de Pharmacie, est un nom qu'on donne à l'aristolochie. Voyez ARISTOLOCHIE.

SARRASINOIS. Terme de Tapisserie, qui se dit de tous les ouvrages de tapisserie qui se font en Orient, comme les tapis de Turquie, de Perse, &c. où les Sarrasins ont originairement habité. Les Tapissiers de Paris se qualifient Maistres Tapissiers de haute lisse *sarrasinois* & de rentraiture, Contrepointiers neutrez & Coultiers.

SARRETTE. s. f. est une plante dont la feuille sert aux Teinturiers pour teindre en jaune, & qui croist en plusieurs lieux.

SARRIETE. s. f. Herbe odorante qu'on met dans quelques sauces, & particulierement dans des feves qu'on fricasse. La *sarriete* est une espece de thim noir qui a les mêmes proprietés. Elle produit un espi plein de fleurs purpurines, blancheastres & verdes. Sa racine est dure comme du bois. Il y en a de domestique ou cultivée, & d'autre sauvage. Quelques-uns l'appellent *savorée*. En Latin *satureia*, *tymbra*, ou *cunila*: d'où vient que Menage derive *saturetetta* diminutif de *saturia*, qui est son nom Latin.

SARTIE. s. f. Terme de Marine, qui se dit sur la mer de Levant de toutes sortes d'agreils & d'apparaux qui servent à équiper, ou à armer un vaisseau. Les cordages en general sont aussi nommés *sarties*. Ce mot vient de *sarcia*, qu'on a dit dans la basse Latinité. Les Espagnols disent aussi *xarcia* dans la même signification.

SAS.

SAS. s. m. Tamis, utencile de figure cylindrique, qui a au milieu une toile ou reseau de crin, par les trous duquel on passe les poudres qu'on veut avoir fort deliées. On passe la farine au *sas* dans les huches, & il sert de blutoir. Les Parfumeurs passent leurs poudres dans des *sas* qui ont un couvercle. Les Maçons se servent aussi de plastre au *sas* pour les cheminées, & autres ouvrages delicats. *Sas* vient de *setaceum*, *fait de soye*.

On dit faire tourner le *sas*, quand on fait une certaine divination pour descouvrir l'auteur d'un vol domestique, avec un *sas* que le Charlatan tourne si adroitement, qu'il le fait arrester sur celuy qu'il soupçonne, lequel ordinairement se descouvre luy-même.

SASSER. v. act. Passer par le sas, par le tamis. *Sasser* de la farine, *sasser* du plastre.

SASSER, se dit figurément en Morale, en parlant des affaires qu'on examine, qu'on épluche, qu'on a reprises & discutées plusieurs fois. Cette question, ce procés, ont été bien *sassez*, & resassez; on les a reveus par trois fois sur le Bureau. Les Comptables, les Financiers, ont été *sassez* & resassez, on a reveu leurs comptes, on leur a fait plusieurs taxes.

SASSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SAT.

SATAN. s. m. Le Chef ou Prince des Diables. Ce mot vient du Grec *satanas*, qui signifie *adversaire*, parce qu'il s'oppose aux volontez de Dieu. L'Escriture se sert absolument de ce mot pour parler du Diable & de ses tentations. *Satan* entra dans le cœur de Judas pour luy faire trahir son Maistre. On dit aussi à celuy qui veut faire commettre quelque peché, *Vade, Satanas*.

SATELLITE. s. m. Celuy qui accompagne un autre pour sa seureté, ou pour executer ses commandements. Chez les Empereurs d'Orient, c'estoit une dignité ou charge d'un Capitaine des Gardes du Corps. On a donné aussi ce nom à des vassaux, & enfin à ceux qui tenoient des fiefs, qu'on appelloit *Sergenteries*. On le prend d'ordinaire en mauvaise part pour un Archer, un Poussecu, ou quelque mauvais garnement qui sert aux captures, ou à faire de mauvais traittemens à quelqu'un. Il est venu un Exempt avec plusieurs *Satellites* faire perquisition en cette maison. Cet homme a une meschante affaire, il marche toûjours accompagné de nombre de *satellites* & de couppe-jarrets.

En Astronomie on appelle *Satellites* de Jupiter, quatre estoiles qui tournent autour de cette Planete, & qui n'ont été descouverts qu'en nos jours, à cause qu'on ne les peut appercevoir qu'avec de grandes lunettes. La premiere fait son cours en vingt-quatre heures; la seconde en trois jours & trois heures; la troisiéme en sept jours; la quatriéme en seize jours, dix-huit heures. Il y en a presque toutes les nuits quelqu'une d'ecclypsée par l'ombre de cette Planete. Monsr. Cassini a fait des ephemerides du mouvement de ces astres, pour servir à la descouverte des longitudes, à cause de leurs frequentes ecclypses, qui arrivent au même instant par tout le monde, aussi-bien que celles de la Lune. Il y a aussi deux *Satellites* autour de Saturne, dont on ne connoist pas bien encore le mouvement. On en descouvre tous les jours de nouveaux.

SATIETÉ. s. f. Repletion de l'estomach de viandes, ou de boisson. Il faut manger & boire pour appaiser la faim & la soif, & non pas jusqu'à la *satieté*. On n'arrive jamais à la *satieté* de la gloire, des honneurs.

SATIN. s. m. Estoffe de soye polie & luisante, dont la chaisne est fort fine, & fort en dehors, & la tresme est grosse & cachée; ce qui luy donne son lustre. Le plus beau *satin* est celuy de Florence & de Gennes, & puis celuy de Lyon. Les *satins* de Bruges sont tresmés de fil, & la chaisne est de soye; ce qui l'a fait nommer *cafard*. Le *satin plein* est celuy qui est brillant & uni. Il y en a d'autre qui est figuré, & diversifié de plusieurs couleurs ou figures, auquel on adjouste de nouvelles chaisnes ou tresmes pour faire les façons. On fait des robbes, des juppes, des culottes de *satin*. On imprime des images, des Theses sur du *satin*. Menage derive ce mot de *seta*, comme qui diroit *setinum*; ou de l'Hebreu *sadin*, signifiant la même chose; ou des mots *sade*, & *sadinet*, qui signifioient en vieux François *propre*, & *gentil*, parce que cette estoffe habille fort proprement. Du Cange dit qu'il vient de *Zatoüin*, ou *Zatoüi*, vieux mot François signifiant la même chose.

On dit figurément d'une belle peau blanche & unie, que c'est un *satin*, qu'elle est blanche comme un *satin*, douce comme un *satin*. On le dit aussi des estoffes, des fleurs, & autres choses brillantes & polies. Rabelais fait une plaisante allegorie du païs de *Satin*, pour se moquer des Auteurs qui parlent de plusieurs animaux fabuleux & fantastiques, comme le phœnix, la remore, les Harpyes, les Satyres, &c. qui n'ont jamais été veus qu'en peinture.

SATINER. v. act. Faire quelque tissu à la maniere du satin, ou garnir une image de satin. La mode est venue de *satiner* les rubans. Cet escolier sçait bien *satiner* des images.

SATINÉ, ÉE. part. pass. & adj. Image *satinée*, ruban *satiné*, tulippe *satinée*.

On dit chez les Orfevres, que la couleur des pierres taillées au cadran est *satinée*, c'est à dire, claire & brillante: & que celle des pierres qui sont en table, ou en cabochon, est *veloutée*, c'est à dire, sombre & foncée.

SATISFACTION. s. f. Contentement qu'on donne à quelqu'un, ou plaisir qu'on ressent de quelque chose

chose. Ce pere a des enfans fort sages, qui luy donnent beaucoup de *satisfaction*. Cet Auteur n'a pas eu grande *satisfaction* de son ouvrage. J'ay bien de la *satisfaction* de voir punir ce scelerat. Je doute que vous ayez *satisfaction* du dessein que vous avez entrepris, qu'il reüssisse.

SATISFACTION, signifie aussi, Excuse, reparation, dédommagement. Ce Gentilhomme a été offensé en son honneur, il demande *satisfaction*. Dans le Sacrement de Penitence on oblige à la *satisfaction*, à la reparation du tort qu'on a fait.

SATISFACTOIRE. adj. ne se dit que dans le dogmatique. Les merites des souffrances de JESUS-CHRIST sont *satisfactoires* pour tous les pechez des hommes.

SATISFAIRE. v. act. Donner contentement à quelqu'un, payer ce qu'on doit, faire ce qu'on est obligé de faire. Je suis aprés à *satisfaire* mes creanciers. Un mauvais Chrestien croit qu'il suffit de *satisfaire* au precepte, & ne fait aucune œuvre de surerogation. On a du mal à *satisfaire* à Dieu & aux hommes. Vous avez offensé cet homme-là, il le faut *satisfaire*, luy faire reparation, luy demander pardon, ou se battre contre luy. Je ne voy pas que vous puissiez *satisfaire* à cette objection, dire une response qui contente. Je ne suis pas *satisfait* de son procedé.

SATISFAIRE, se dit aussi en Morale à l'égard des desirs. Un ambitieux, un avare, ne peut jamais *satisfaire* son desir de gloire, d'amasser des thresors. Il a *satisfait* sa colere, sa vengeance, son amour, sa curiosité. Un Philosophe sçait se *satisfaire* luy-même, se contenter de ce qu'il a. Il a *satisfait* à tous les devoirs de sa conscience.

SATISFAIRE, signifie aussi, Executer. Il est honnête homme, il a *satisfait* à sa parole. Cet Officier a *satisfait* à tous les ordres qu'on luy a donnez. On a fait à ce Procureur un commandement de produire, il y a *satisfait*.

SATISFAIT, AITE. part. pass. & adj. Cet homme est *satisfait* de luy-même, est fort content de sa personne. Un creancier *satisfait*, est celuy qui est payé, ou avec qui on a traitté. Le public a été fort *satisfait* de sa conduitte, de son discours.

SATISFAISANT, ANTE. adj. Qui contente, qui satisfait. Cette soûmission n'est gueres *satisfaisante* pour une si grande injure.

SATRAPE. s. m. Gouverneur de Province chez les anciens Perses. Le Roy Darius marchoit accompagné de ses principaux Seigneurs & *Satrapes*. Ce mot est originairement Persan, mais il a esté transporté chez les Grecs, qui ont dit *Satrapis* en la même signification.

SATURNALES. s. f. pluriel. Festes celebrées chez les Romains, qui se faisoient en l'honneur de Saturne, pendant lesquelles les esclaves faisoient les maistres, & les maistres les servoient à table. Elles duroient cinq ou sept jours pendant le mois de Decembre.

SATURNE. s. m. Faux Dieu des Anciens, dont les Poëtes ont fait plusieurs fictions. Ils ont dit qu'il étoit fils du Ciel & de Vesta; qu'il devoroit ses propres enfans; que sous son regne étoit l'Age d'or; que Jupiter fut son fils, avec Neptune & Pluton; qu'il fut chassé de son Royaume, & qu'il se cacha en Italie; avec plusieurs autres choses amplement traittées dans la Mythologie de Natalis Comes. Quelques-uns disent qu'il a esté appellé *Saturne*, *à satiene*, parce qu'il enseigna le premier l'agriculture en Europe. Berose dit que *Saturne* est le même que *Nembroth* qui edifia la tour de Babel.

SATURNE, est aussi une des sept Planetes, la plus éloignée de la terre, & dont le mouvement paroist le plus lent. Il est placé entre le Firmament & l'orbite de Jupiter. Quoy qu'il paroisse la plus petite des Planetes, c'est pourtant la plus grande; car son diametre contient 97. fois celuy de la terre. Il fait sa revolution dans le Zodiaque en 29. ans, 157. jours, & 22. heures. Il a deux Satellites autour de luy, qui l'ont fait paroistre à Galilée tantost rond, tantost ellyptique, tantost avec deux anses. Le Sr. Huygens en 1659. a expliqué ses phenomenes par le moyen d'un anneau dont il est entouré comme par une espece de voute, & son systeme est confirmé par les nouvelles observations qu'en a fait Joseph Campani. On descouvre tous les jours de nouveaux Satellites autour de *Saturne*. Les Astrologues l'appellent la *grande infortune*. Sa nature est froide & seche, & on l'accuse d'être cause de tout le mal qui est sur la terre. Ses deux Maisons sont dans le Capricorne, & le Verseur d'eau; & son exaltation dans les Balances.

SATURNE, en termes de Chymie, signifie le plomb. Voyez PLOMB, où il est parlé de ses diverses preparations.

SATURNIEN, ENNE. adj. Qui est melancolique, d'humeur sombre, celuy sur qui Saturne domine, ou a presidé à sa naissance. Il est opposé à *jovial*.

SATYRE. s. m. C'estoit chez les Payens un demy-Dieu fabuleux, qui presidoit aux forests avec les Faunes & les Silvains. Ils le peignoient avec des cornes sur la teste, une queuë, des pieds de bouc, & tout velu par le corps. On croit que ce mot vient de *sathin*, qui en vieux Grec signifioit le membre viril, parce que de leur naturel ils étoient fort enclins à la paillardise.

SATYRE, se dit aussi par comparaison, d'un homme laid & barbon qui est fort adonné aux femmes. C'est un vieux bouquin, un vray *Satyre*.

SATYRE, est aussi une espece de Poëme inventé pour corriger & reprendre les mœurs corrompuës des hommes, ou critiquer les meschants ouvrages tantost en termes picquants, tantost avec des railleries. Entre les Anciens Horace & Juvenal ont excellé à faire des *Satyres*. En France Regnier & Despreaux ont fait de belles *Satyres*. Il s'en est fait aussi en prose. Le Catholicon d'Espagne est une *Satyre* contre les Ligueurs, & s'appelle *Satyre Menippée*, par allusion à celle qu'avoit écrit un certain Menippus, dont parlent Macrobe & Varron, qu'il avoit intitulée de son nom.

SATYRE, se dit aussi de toute medisance & raillerie piquante, libelle diffamatoire, Chronique scandaleuse, qui blesse l'honneur du prochain. Les Officiers de police empeschent tant qu'ils peuvent qu'on ne fasse de ces *Satyres*. Regnier a dit de luy-même:

> Quoy! Monsieur, n'est-ce pas cet homme à la *satyre*,
> Qui perdoit son amy, plûtost qu'un mot pour rire?

On appelle proverbialement, un pauvre *Satyre*, un miserable qui n'a ni bien ni credit.

SATYRION. s. m. Terme de Pharmacie. C'est une plante qui ne jette que trois feuilles: ce qui fait que quelques-uns l'appellent *trifolium*. Elles panchent contre terre, comme si elles étoient rompuës, & sont semblables à la parelle, ou aux feuilles du lis, quoy qu'un peu moindres & rouges. Sa tige est haute d'une coudée, & sans feuilles. Ses fleurs sont blanches, & en maniere de lis. Sa racine est bulbeuse, & de la grosseur d'une pomme, estant gresle en dehors, & blanche au dedans comme un œuf. Elle a un goust doux, & est bonne à manger. Il y en a une seconde espece dont parle Dioscoride, qu'il nomme *erythracium*, pource qu'il est rouge, dont la graine est semblable au lin, quoy que plus grosse, dure, legere & reluisante. Cette plante excite à luxure. On dit que tenant seulement la racine dans la main, elle met en chaleur. Mais elle a bien plus de vertu, quand elle est prise avec du vin, ou lors qu'on la mange confite.

SATYRIQUE. adj. m. & f. & subst. Qui fait des Saty-

Satyres, qui est medisant, qui offense par des traits picquans :

> Mais c'est un *Satyrique*, il le faut laisser là,

dit le même Regnier. Cet Auteur a bien le stile, le genie *satyrique*. Les *Satyriques* sont souvent sujets aux bastonnades.

On a appellé aussi le *Cabinet Satyrique*, le *Parnasse Satyrique*, un Recueil de plusieurs vers lascifs & obscenes de quelques Poetes modernes.

SATYRIQUEMENT. adv. D'une maniere satyrique. Cet homme ne parle jamais que *satyriquement*.

SATYRISER. v. act. Faire des Satyres, dire des medisances, offenser quelqu'un par des traits satyriques. Les Poëtes Comiques *satyrisent* aussi bien sur les theatres, que ceux qui font exprés des Satyres.

S A V.

SAVATE. f. f. Vieille chaussure, vieux soulier, vieille pantoufle. Les pauvres gens ramassent les vieilles *savates* qu'on jette dans les ruës. On brusle de vieilles *savates* au nez des femmes qui ont des maux de matrice. Ce mot a été fait de *sapata*, diminutif de *sapa*, qui signifie *lame*, à cause que les souliers sont plats, & ressemblent à une *lame*. Menage.

SAVATERIE. f. f. Lieu où on trafique de vieille chaussure, où demeurent des Savetiers. Il y a à Paris la ruë de la *Savaterie*.

SAUCE. f. f. Quelques-uns escrivent *Sausse*. Liqueur dans laquelle on fait cuire plusieurs sortes de mets ; ou qu'on prepare, quand ils sont cuits, pour les faire trouver de meilleur goust. Il y a plusieurs manieres de faire des *sauces*. Les goinfres sont sçavants sur le chapitre des *sauces*. Il ne sçait faire que la *sauce* aux cerises, c'est de l'eau claire. Les plus fameuses *sauces* sont la *sauce robert*, avec de l'oignon & de la moustarde ; la *sauce douce*, avec du vin & du sucre ; la *sauce au verjus* ; la *sauce verte*, qui est d'oseille pilée ; la *sauce* au poivre & au vinaigre ; une *sauce au pauvre homme*, avec de l'eau & de la ciboule. Dans les anciens Statuts des Espiciers de Paris on fait mention de ces *sauces*, *sauce cameline*, *sauce rapée*, *sauce chaude*, *sauce à composte* & *sauce moutar*. Le poisson se mange à la *sauce* blanche, à la *sauce* rousse, au beurre noir. Il faut que les champignons soient cuits dans leur *sauce*. Le gigot de mouton porte avec luy sa *sauce*. Un jus d'orenge est la *sauce* de la perdrix. Ce mot vient du Latin *salsa*. Menage.

SAUCE, se dit figurément en Morale, & signifie une reprimende, une correction. Quand il m'est venu faire des excuses, je luy ay bien fait sa *sauce*. Quand vostre femme aura appris cette nouvelle, vous aurez vostre *sauce*.

SAUCE, se dit proverbialement en ces phrases. Il n'est telle *sauce* que d'appetit. C'est Socrate qui a autorisé ce proverbe, & a été fort approuvé par les Lacedemoniens, qui disoient que le travail, la sueur, la faim étoient les meilleures *sauces* pour assaisonner les viandes. C'est ce qu'on a aussi appellé le *Cuisinier d'Antigonus*. Si vous ne le trouvez bon de cette maniere, faites y une *sauce*. Vous ne ferez jamais rien de bon de cette affaire, à quelque *sauce* que vous la mettiez. On dit d'une chose dont l'accessoire couste plus que le principal, que la *sauce* couste plus que le poisson. On dit aussi de celuy à qui on fait quelque reproche ou quelque reprimende sensible, qu'il ne sçait à quelle *sauce* manger ce poisson. On appelle aussi un goinfre, un bout-e-tout-cuire, un escornifleur, un *frippe-sauce*.

SAUCER. verb. act. Tremper dans la sauce. *Saucer* son pain dans le pot, dans la lechefrite, dans le plat. Il aime les viandes seches, & les mange sans les *saucer*.

SAUCER, signifie aussi, Tremper dans quelque liqueur. Ces Bateliers en tirant l'oison ont bien *saucé* leur camarade, ils l'ont plongé plusieurs fois dans l'eau. Quand les matelots baptisent ceux qui n'ont jamais passé la Ligne, ils les *saucent*, ils les plongent dans la mer. Ces deux Crocheteurs en se battant se sont jettez dans la bouë, se sont *saucez* dans le ruisseau. Pour faire des mesches, des feux d'artifices, on les *sauce* plusieurs fois dans de l'eau de vie, dans le soulfre, dans de la poix, & autres matieres fort inflammables.

SAUCÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SAUCIERE. f. f. Petit plat dans lequel on sert de la sauce sur la table. Voilà un plat de souppe trop petit, il ne peut passer que pour une *sauciere*.

SAUCISSE. f. f. Mets fait de viande hachée & enfermée dans un boyau, comme du boudin. On fait des *saucisses* de porc, & des *saucisses* de veau. On rostit les *saucisses* sur le gril, où on les frit dans la poesle. Ce mot vient de *salsicia*, qu'on a dit pour *salsicium* ; car on disoit autrefois *saulsisse*. Menage.

SAUCISSE, en termes de Guerre, est un petit sac de toile gouderonnée de deux pouces de diametre, remply de bonne poudre, auquel une fusée lente est attachée. C'est ce qui sert d'amorce pour faire joüer une mine ; car elle s'étend jusque dans la chambre de la mine. Il faut mettre deux *saucisses* à chaque fourneau, pour ne point manquer.

SAUCISSON. f. m. Saucisse grosse comme le bras, faite de viande le plus souvent cruë, & hachée avec des espices, qui la rendent de haut goust. On le coupe par trenches, & on le mange sec. On estime sur tous les autres les *saucissons* de Boulogne.

SAUCISSON, est aussi une espece de fusée dont on garnit les feux d'artifices. Elle est sans étoiles ni serpenteaux. On en met ensemble quantité pour faire du bruit.

SAUCISSON, est aussi un fagot fait de grosses branches d'arbres, ou de troncs d'arbrisseaux, qui servent à se couvrir & à faire des épaulemens. Ils different des fascines, en ce qu'elles ne sont faites que de menuës branches ; & le *saucisson* est lié par les deux bouts & par le milieu. On en faisoit autrefois de 46. pieds de long, & de 15. de grosseur. Depuis on les a fait de 23. pieds de long, & de 12. d'épaisseur, & on les lie fortement avec trois cercles garnis de fer.

SAVETER. v. act. Travailler à un ouvrage mal proprement, & grossierement, le salir, le gaster. Quittez ce Cordonnier, ce Tailleur, ils ne font que *saveter*. Cette ouvriere a *saveté* mon linge, l'a sali, l'a cousu mal proprement.

SAVETÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SAVETIER, IERE. f. m. & f. Artisan qui raccommode les vieilles chaussures, souliers, bottes, pantoufles. Le Corps des *Savetiers* est un des plus nombreux de la ville. Il a fait remonter des bottes par le *Savetier*. Dans les anciens Titres on appelloit un *Savetier*, *Sueur de vieil* ; ce qui venoit apparemment de *sutor*.

SAVETIER, se dit aussi de tout autre Artisan qui travaille mal proprement, grossierement, qui salit, qui gaste la besogne. Le Maçon dit à son apprentif, Tu ne seras jamais que *Savetier*. Le *Savetier* dit au sien, Tu ne seras jamais que Maçon.

SAVEUR. subst. fem. Qualité des corps qui se discerne par le goust, & qui est differente selon le mélange de leurs sels. Galien, Aristote & Theophraste disent que c'est une concoction d'humidité en siccité faite par la chaleur, laquelle est connuë par la langue bien disposée. Les Medecins reconnoissent unanimement neuf *saveurs* simples. Les trois chaudes, sont *l'acre*, *l'amere*, & la *salée*. Les trois froides sont la *stiptique* ou *l'austere*, *l'acerbe*, & *l'aigre*. Les trois temperées, la *grasse* ou *l'huileuse*,

leuse, la *douce*, & l'*insipide*. Une viande trop cuite n'a point de *saveur*, parce que tous les sels s'en sont evaporés. La langue, le palais, jugent des *saveurs*, comme le nez des odeurs, & l'œuil des couleurs. La bonté de l'eau consiste à n'avoir aucune *saveur*. Ce mot vient du Latin *sapor*.

SAUF, Sauve. adj. Ce qu'on met en seureté, qu'on a soin de conserver, à quoy on ne touche point. Les capitulations se font d'ordinaire avec la clause, Vies & bagues *sauves*. Voilà un depost que je vous rends sain & *sauf*. Ce Medecin a remis cet homme-là sur pied, le voilà sain & *sauf*. Je feray tout pour vostre service, pourveu que mon honneur soit *sauf*. Ce mot vient de *salvus*. Nicod.

Sauf, est quelquefois preposition & adverbe, & signifie, Excepté, à la reserve, à la charge, pourveu que. Quand on arreste un compte, on sousentend toûjours, *sauf* erreur de calcul. Quand on reçoit une partie d'une somme, on entend toûjours, *sauf* le plus. Quand on joint deux instances, on adjouste, *sauf* à disjoindre, s'il y escheet. Quand on condamne une caution à payer, on adjouste, *sauf* son recours contre le debiteur originaire, *sauf* ses autres pretentions. Dans les Lettres Patentes de privileges & concessions, le Roy adjouste toûjours, *sauf* en autres choses nostre droit, & l'autruy en toutes.

Au Palais on adjouste ce mot dans tous les defauts commінatoires qui portent quelque delay. On donne à l'Audience des defauts *sauf* l'heure, c'est à dire, au cas que le deffendeur ne comparoisse pas avant la fin de l'Audience. Le defaut *sauf* trois jours, ou *sauf* huy, precedent le defaut pur & simple. Les forclusions s'obtiennent *sauf* la huitaine, *sauf* quinzaine, passé lesquelles le procés est en état.

On dit proverbialement, *Sauf* correction, *sauf* vostre grace, *sauf* le respect que je vous doy, quand on veut adoucir quelque terme trop hardi, quelque parole trop libre, ou deshonneste, ou de mauvaise odeur, ou qui pourroit choquer.

SAUF-CONDUIT. s. m. Assûrance qu'on donne par écrit à quelqu'un de la seureté de sa personne pour aller & venir en liberté. Il est venu à la Cour sur la foy d'un *sauf-conduit*. Il est venu à l'Audience avec un *sauf-conduit* dans sa poche. Ses creanciers ont violé le *sauf-conduit*, l'ont fait arrêter prisonnier. Les Juges donnent quelquefois des *sauf-conduits* à des delinquants, ou à des prisonniers, pour agir en leurs affaires. Le *sauf-conduit* ou seureté se donne aux ennemis, & le *passeport* aux amis.

SAUGE. subst. fem. Herbe medicinale. La *sauge* produit plusieurs branches longues, quarrées & blanches. Ses feuilles sont veluës, blanchеastres, & presque semblables à celles du coignier, mais plus longues & plus espaisses, & sont rudes comme un drap à demi usé. Elle produit sa graine à la cime de ses branches. Son odeur est un peu forte, & neanmoins fort bonne. Il y en a une de jardin, & une sauvage qui croist par tout. En quelques lieux on l'appelle *serve*. Les Hollandois preparent des feuilles de *sauge* de la même maniere qu'on prepare le thé en la Chine, & les portent aux Chinois comme une chose fort precieuse: ce qui leur a si bien reüssi, qu'on leur donne maintenant pour une livre de feuilles de *sauge* quatre fois autant de thé, qu'ils revendent fort cher en Europe. La *sauge* est fort vantée dans l'Escole de Salerne, pour être un remede à tous maux. Cette herbe étant veuë avec le microscope, paroist couverte de quantité d'araignées vivantes, & qu'on voit marcher. Les crapaux se trouvent ordinairement auprés de cette herbe, & ils attirent tout le venin qu'elle pourroit avoir. En Latin *salvia*.

Les Serruriers appellent une piece de la garniture de leurs serrures, la *feuille de sauge*.

On dit proverbialement d'une chose qui ne sent rien, Il n'y a ni sel, ni *sauge*; & figurément on le dit des ouvrages qui sont insipides.

SAUGRENÉE. s. f. Assaisonnement d'un mets avec de l'eau & du sel. Il se dit particulierement des pois. Manger des pois à la *saugrenée*, cuits à l'eau & au sel seulement.

Saugrenu, ue. adj. se dit des paroles obscures, choquantes ou extravagantes? Il m'a tenu des discours fort *saugrenus*, il m'a fait des contes fort *saugrenus*, comme si on disoit *mal assaisonnés*.

SAVINIER. Voyez Sabine.

SAULE, ou Saux. s. m. Arbre qui vient dans les prez & lieux marescageux, qui porte des osiers. Le *saule* vient de bouture de plançons, croist assez viste, & ne dure pas long-temps. Il y a des *saules* qui croissent en perches, d'autres en osiers. Ceux-cy s'appellent *franc-osier*. Il y en a encore de plus petits, dont on fait des paniers. Ils ont tous les feuilles semblables à l'olivier, c'est à dire, longuettes, verdes dessus, & blanchеastres pardessous. Pline dit qu'il jette trois sortes de larmes. On appelle aussi l'agnus castus, *saule d'Amerique*, parce qu'il ressemble en quelque façon à un *saule* qui est venu de ce pays-là. En Latin *salix*, *vitex*.

SAUMON. s. m. Gros poisson dont la chair est rouge, qui naist dans la mer, & qui au printemps remonte dans les rivieres jusqu'à leur source. On pêche des *saumons* jusques dans l'Auvergne. Une hure de *saumon* frais est excellente au court bouillon. Le *saumon* salé se mange à l'huile & au beurre. La femelle du *saumon* s'appelle *Beccard*. Voyez Beccard. En Latin *salmo*. Quelques-uns l'appellent *anchora* ou *anchorago*.

Saumon, est aussi un gros lingot de plomb fait en figure de *saumon*, tel qu'il vient de la fonte. On met quelquefois des *saumons* de plomb pour lester un navire.

Saumonné, ée. adj. Qui a la chair rouge comme un saumon. Il vient de grosses truittes *saumonnées* de tel endroit.

SAUMURE. s. f. Liqueur qui se fait du sel fondu, quand on a salé des viandes, du beurre ou autres choses. Les Latins l'ont appellée *garum*, les Grecs & Arabes *muria*, qui est la *saumure* de chair ou poisson salé, quoy que Pline dise que les Anciens appelloient *garum*, la composition qui se faisoit des intestins d'un poisson particulier nommé *garum*, qu'ils faisoient resoudre en sel. Ce mot vient du Latin, *à sale & muria*. Menage.

SAUNAGE. s. m. Marchandise de sel. Le faux *saunage*: c'est le trafic du sel qui n'est point gabelé, qui se fait en fraude des droits du Roy. Il est severement deffendu par les Ordonnances. On condamne aux galeres pour le faux *saunage*.

Sauner. v. act. Faire du sel. L'Ordonnance des Gabelles oblige les proprietaires des marais salans, à les *sauner* suffisamment pour y trouver dequoy fournir les greniers.

Saunerie. s. f. Lieu où se fait le sel. La plus belle des *sauneries* est à Salins. On y fait pour plus de quatre mille francs de sel tous les jours.

Saunier. s. m. Ouvrier qui fait le sel, ou qui en trafique. On l'appelle faux *Saunier*, quand il le debite en fraudant les droits du Roy.

On dit proverbialement, Il se fait payer comme un *Saunier*, pour dire, tout comptant, parce que ces gens-là ne font point de credit.

Sauniere. s. f. est une grosse saliere de bois qu'on pend à un des costés de la cheminée, où on met le sel pour l'usage ordinaire de la cuisine.

SAVON. subst. masc. Paste ou composition dont on se sert pour blanchir le linge, & à d'autres usages. Elle est faite de cendres de chesne, & de quelques autres vegetaux, & de chaux vive. On y méle de l'huile, ou du

marc d'olives, de la graisse, ou du suif, dont la difference quantité ou qualité fait la difference des *savons* de Castres, de Gennes, & autres; du *savon* blanc, & du *savon* noir. Les Teinturiers ne peuvent employer autre *savon* que celuy de Gennes & d'Alican. Ce mot vient de *sapo*, vieux mot François. Les Anciens appelloient *sapo Gallicus*, le *savon* blanc. Quelques-uns le derivent de *soavon*, vieux mot Celtique & Bas-Breton qui signifie la même chose.

SAVON, signifie aussi l'action de savonner. Cette dentelle s'en est allée en deux *savons*, c'est à dire, en deux blanchissages.

SAVONNAGE. subst. masc. Blanchissage par le moyen du savon. Il faut mettre ces rabats au *savonnage*, laisser tremper le *savonnage*.

SAVONNER. verb. act. Employer le savon pour blanchir le linge, pour degraisser une étoffe, pour faire la barbe. La servante est allée *savonner* à la riviere. On *savonne* le menu linge, encore qu'il eust été à la lescive.

SAVONNER, se dit aussi populairement pour signifier, Battre. Les écoliers, quand ils ont battu un camarade, disent, Je l'ay bien *savonné*.

SAVONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SAVONNERIE. subst. fem. Lieu où on fait du savon. A Paris c'est un lieu ainsi nommé, où on fait des tapisseries maintenant.

SAVONNETTE. subst. fem. Petite boule de savon preparé pour faire la barbe, & laver le visage & les mains. Les *savonnettes* les plus estimées sont celles de Boulogne. Les Degraisseurs se servent aussi de *savonnettes*.

SAVOUREMENT. s. m. Action qui fait gouster lentement & avec plaisir la saveur des viandes & des liqueurs. Les goulus se privent du plaisir du *savourement* du bon vin.

SAVOURER. v. act. Juger par l'organe du goust de la differente saveur des corps. Il faut *savourer* à loisir les vins dont on fait l'essay, pour en bien connoistre la difference. Les goulus avalent les viandes sans les *savourer*.

On dit aussi figurément, *savourer* les plaisirs, pour dire, les faire durer long-temps, & en gouster toute la delicatesse.

SAVOURÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SAVOURET. s. m. Os où il y a beaucoup de moelles, dont les pauvres gens font du potage.

SAVOUREUX, EUSE. adj. Qui est d'un goust exquis, qui flatte le goust. Les perdrix, les soles, les champignons, sont fort *savoureux*. Les bons melons sont les plus *savoureux* de tous les fruits.

SAUPIQUET. s. m. Mets assaisonné avec du sel & des espices pour irriter l'appetit. Il se dit de toutes sortes de sauces qui sont de haut goust.

SAUPOUDRER. v. act. Jetter du sel égrugé ou battu sur quelque viande. On le dit aussi des autres assaisonnements qui se font avec quelques menuës poudres qu'on espand dessus, comme de la poudre de champignons, du poivre battu, &c. On *saupoudre* les choux de pâtisserie avec de la nompareille de Sedan.

SAUR. adj. m. Quelques-uns écrivent par corruption *sor*, ou *soret*. Hareng salé & seché à la fumée. Les Fruitieres appellent un *hareng saur*, de l'appetit. Ce mot vient de *saur*, qui en vieille Langue Gothique signifie *couleur rousse & enfumée*, comme dit Menage aprés Scaliger. D'autres le derivent de *insolatus*, comme qui diroit *halé & bruslé du Soleil*. Borel le derive de *saulrir*, qui signifioit *saler*; ou bien de *saveur*, parce qu'on saure le hareng pour le rendre de plus haut goust.

On dit proverbialement pour reprocher à une personne sa maigreur, qu'elle est maigre comme un hareng *sauret*.

SAUR, est aussi une couleur de poil de cheval, qui est un jaune obscur.

SAUR, en termes de Fauconnerie, se dit de l'oiseau pendant sa premiere année, où il porte encore son premier pennage qui est roux. Il ne se dit que des oiseaux de passage, & non des branchiers & des niais.

SAURAGE. s. m. Terme de Fauconnerie, qui se dit de la premiere année d'un oiseau quel qu'il soit, & qui n'a pas encore mué. L'oiseau croist toute l'année du *saurage*.

SAURER. v. act. Faire secher des harengs. On *saure* les harengs à la fumée.

SAUSSAYE, ou SAULAYE. s. f. Lieu planté de saules. Les *saussayes* sont de fort bon revenu. Ce mot vient de *salicetum*.

SAUT. subst. masc. Eslancement qui se fait par une prompte & violente secousse du corps, qui l'éleve sans qu'aucune de ses jambes touche à terre. Il se dit des hommes, & des animaux. Les Baladins & Danseurs de corde font des *sauts* perilleux, ils imitent le *saut* du mouton, le *saut* de la carpe, le *saut* du crapaut. Les Meusniers ont un *saut* qui leur est particulier pour monter sur leurs mulets, qu'on appelle le *saut du Meusnier*.

SAUT, se dit d'un pas de balet, des danses par haut, où on éleve en même temps son corps & ses deux pieds en l'air pour friser la cabriole: ce qui se fait ordinairement à la fin d'un couplet, & pour marquer les doubles cadences. Le *saut simple*, ou *pas sauté*, c'est lors que les jambes étant en l'air ne font aucun mouvement, soit qu'il se fasse en avant, en arriere, ou de costé. *Le saut battu*, c'est lors que les jambes étant en l'air, les talons battent l'un contre l'autre une, ou plusieurs fois: & quand on passe les jambes l'une pardessus l'autre par trois fois, cela s'appelle *entrechat*. *Le saut de Basque* est un couppé sauté en tournant. On appelle aussi le *saut majeur*, *cabriole*, quand on remue les pieds en l'air, & quelques-uns l'appellent *cadence*, & les Latins *clausula*. On appelle aussi une danse, les *sauts de Bordeaux*, & il y a eu une étoffe de ce même nom.

En termes de Manege un *pas* & un *saut* se dit d'un air relevé d'un cheval qui manie par haut, qui marque une courbette entre deux *sauts*, ou cabrioles, en telle sorte qu'il leve le devant, & ruë des pieds de derriere. Deux pas & un *saut* est un manege composé de deux courbettes terminées par une cabriole. On dit aussi, qu'un cheval va par bonds & par *sauts*, quand il va à courbettes, & à cabrioles.

On dit hyperboliquement de celuy qui est allé loger en un lieu fort éloigné, qu'il a fait un beau *saut*. Phaeton & Vulcain, quand ils furent precipités du Ciel, firent un beau *saut*. Un Basque pour faire un message ne fait qu'un *saut*, c'est à dire, il revient fort viste. On dit aussi d'un homme fort matinal, qu'il le faut prendre au *saut* du lit.

SAUT, se dit figurément en choses morales d'une resolution qu'on prend enfin sur une entreprise dont l'evenement est fort dangereux. Cesar au passage du Rubicon fit le *saut*, il se declara contre sa patrie.

SAUT, se dit aussi des cascades, des cheutes d'eau, soit artificielles, soit naturelles. Les Cataractes du Nil sont des *sauts* que fait cette riviere de fort haut. Le Tigre, l'Euphrate, la riviere de St. Laurent, ne sont point navigables, à cause des *sauts* frequents qui s'y rencontrent.

On le dit aussi de l'inégalité d'un pays où il y a force cahots. Rabelais ne voulut point pardonner à sa mort aux *sauts* de Brie, & aux eschaliers de Berry.

On dit aussi, qu'on a fait faire le *saut* à une demi-lune, à un bastion, pour dire, qu'on y a fait joüer un fourneau.

On

On dit aussi, qu'on fera faire le *saut* à une tour, à une maison qui bouche la veue, pour dire, qu'il la faudra raser, demolir.

On dit proverbialement, qu'un homme a fait le *saut* en l'air, pour dire, qu'il a été pendu.

D'un *prinsaut*. adv. Tout d'abord. Il est parvenu de *prinsaut* à cette charge, à cette dignité, sans passer par les degrés.

SAUTANT. adj. qui se dit en termes de Blason de la chevre & du bouc, lors qu'on les represente en la même assiete que les lions rampants.

SAUTELANT, ANTE. adj. Qui fait plusieurs petits sauts, comme les pies, les escurieux, les singes, qui vont de branche en branche en sautant.

SAUTELER, ou SAUTILLER. v. act. Faire plusieurs petits sauts.

SAUTELLE. s. f. Terme d'Agriculture. C'est un sarment qu'on transplante avec sa racine.

SAUTER. v. act. Faire un effort extraordinaire pour transporter son corps d'un lieu à un autre par une seule secousse. La puce *saute* 200. fois la hauteur de son corps par la vertu elastique d'un petit ressort qu'on apperçoit avec le microscope, comme l'a décrit Mr. Hook dans sa Micrographie. Les singes, les escurieux *sautent* de branche en branche. Il y a des Basteleurs qui font profession de *sauter* & de danser. Les Anciens s'exerçoient à courir, *sauter* & lutter. Il a gagé de *sauter* ce fossé à joints pieds, de *sauter* tant de semelles, de *sauter* à cloche-pied. Les voltigeurs *sautent* en selle sans estriers. On se réjoüit fort dans cette maison, on n'y fait que danser, *sauter* & baller.

On dit aussi, *Sauter* à bas du lit, pour dire, Se lever; *Sauter* en pieds, pour dire, Se lever, & demander audience; *Sauter* de joye, pour dire, Estre esmeu ou surpris de quelque bonne nouvelle. Cette mere a *sauté* au cou de son fils pour le caresser.

SAUTER, signifie aussi, Tomber, ou faire tomber, precipiter, chasser, s'échapper. On luy a fait *sauter* les fenestres, *sauter* les montées, les degrez. Cette Religieuse a *sauté* les murailles. On a fait *sauter* la tête de dessus les épaules à ce Gentilhomme. On a fait *sauter* la cervelle à ce deserteur.

SAUTER, signifie aussi, Assaillir, se jetter sur quelqu'un. Les Sergens ont *sauté* au collet de cet homme pour le mettre prisonnier. Si vous dites quelque chose à cette femme contre son honneur, ou sa beauté, elle vous *sautera* aux yeux, au visage. On dit aussi, qu'une chose *saute* aux yeux, qu'elle creve les yeux, quand elle est claire, visible & certaine.

SAUTER, signifie aussi, Détruire, démolir quelque bâtiment. On fit joüer un fourneau qui fit *sauter* ce bastion. On fit *sauter* tous ceux qui étoient sur ce ravelin. Ce vieux chasteau gaste la symmetrie de ce nouveau bastiment, on le fera *sauter*. Ce bois offusque la veuë de ce Palais, il faudra qu'il *saute*, qu'on l'abatte. Cette place n'est pas de deffense, si on l'attaque, on la fera *sauter* en huit jours, on la détruira.

SAUTER, se dit figurément en ce sens, pour dire, Deposseder. Si ce debiteur ne me paye, je luy feray *sauter* sa terre, sa charge, tout son bien, je les feray vendre, decreter. Ce prodigue avoit un beau patrimoine, il a fait si bien, que tout a *sauté*, a changé de maître.

SAUTER, signifie encore, Passer legerement sur quelque chose, ne s'y arrester pas, faire quelques omissions. Quand un Imprimeur *saute* un mot, cela corrompt tout le sens. Cet escolier a *sauté* la moitié de sa leçon en la recitant. La promotion aux Ordres de ce Beneficier est vicieuse, il a *sauté* pardessus le Diaconat. Quand on *saute* une proposition des Elemens de Geometrie, on ne trouve plus son compte à la demonstration des suivantes. On dit aussi sur mer, que le vent *saute*, lors qu'il change, & qu'il passe d'un rumb à l'autre.

SAUTER, signifie encore, N'avoir pas de constance, de fermeté; changer de profession, d'occupation, de propos. Cet homme n'approfondit aucune science, il *saute* de l'une à l'autre, de la Theologie à la Jurisprudence, ou à la Physique. Cet Orateur a un discours qui n'a point de suite, il *saute* de propos en propos, d'un discours à l'autre. Il a *sauté* trop legerement à cette nouvelle proposition, sa transition est trop brusque.

SAUTER, se dit proverbialement en ces phrases. Je luy feray *sauter* le baston, pour dire, Il faudra qu'il fasse malgré luy une telle chose que je desire. Cela le fera *sauter* au nuës, pour dire, le mettra en colere. Cela le fera *sauter* comme un crapaut. On dit aussi, Il recule pour mieux *sauter*, c'est à dire, Il temporise pour attendre une occasion plus favorable de faire reüssir son entreprise. On dit aussi de celuy qui a herité de cent mille escus, Voilà cent mille escus qui luy ont *sauté* au collet.

SAUTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SAUTEREAU. s. m. C'est une petite languette de bois qui touche les cordes des clavessins ou épinettes avec un petit bout de plume de corbeau, & qui porte par l'autre bout sur l'extremité des touches du clavier. Il est aussi garni d'un petit morceau de drap qui estouffe le son de la corde en retombant, quand on ne veut pas faire de tenuës.

SAUTEREAU, en termes de Guerre, est une piece d'artillerie qui n'est pas renforcée sur la culasse, & qui est moins propre que les autres à tirer juste.

SAUTERELLE. s. f. Petit insecte volant & sautillant qui gaste les bleds & les jardins. Les *sauterelles* ont six pieds. Elles produisent de petits vers ronds comme un œuf, couverts d'une taye deliée, d'où les petites *sauterelles* s'envolent. Elles font ces œufs dans des terres grasses & crevassées, & on n'en voit point aux montagnes, ni aux terres maigres. La *sauterelle* a des aisles quelquefois rouges, d'autres de couleur de pourpre, & d'autres tirant sur le bleu & sur le verd. Swammerdam en décrit de 16. sortes avec les nymphes, les vers & les œufs. Il y a peu de difference entre la *sauterelle*, & la nymphe dont elle provient. Elle ne consiste qu'en ce que les ailes de la *sauterelle* sont estenduës & couchées le long de son corps, & que celles de la nymphe sont pliées & enfermées dans quatre boutons; ce qui l'a fait appeller par Aldroandus & Jonston *locusta impennis*; & quand ses aîles viennent à pousser, *attabulus* & *asellus*. L'estomach des *sauterelles* est triple, & a beaucoup de rapport avec celuy des animaux qui ruminent. Leurs œufs sont d'une substance à peu prés comme de la corne. Les masles n'ont point de queuë, mais la femelle en a une, avec laquelle elle fait un trou dans la terre pour y cacher ses œufs. C'est avec leurs aisles que les *sauterelles* rendent un son, lors qu'elles ont quitté la forme de nymphe, comme Casserius asseure; mais il n'y a que les masles qui chantent. Il s'en trouve une sorte qui chante avec ses aisles seulement, & une autre qui le fait avec les aisles & les jambes tout ensemble. Il passe ordinairement à Balsara ville de Perse quatre ou cinq fois l'année une si prodigieuse quantité de *sauterelles*, qu'elles paroissent de loin comme un gros nuage, dont l'air est entierement obscurci. Quelquefois le vent les jette pardessus l'Euphrate, & elles vont mourir dans le desert. Il en est venu aussi de grosses nuées d'Afrique en Italie & en plusieurs autres pays. En la Province de Xensi à la Chine, il en vient en telle abondance, qu'elles desolent tout, & là on leur fait une si cruelle guerre, que personne n'est dispensé d'y aller. On les mange frites au beurre tant en Perse, qu'à la Chine; & en un mot les Orientaux en sont fort friands; & on dit que St. Jean Baptiste ne vivoit

voit au desert que de miel sauvage & de *sauterelles*. Les *sauterelles* par le moyen des muscles de leurs jambes peuvent sauter 200. fois plus haut que la longueur de leur corps. En Latin *saltatricula, locusta*. En quelques lieux on l'appelle *l'aoustrelle*, parce qu'elle vient au mois d'Aoust.

SAUTERELLE, est aussi un instrument de Geometrie fait de deux regles mobiles en façon de fausse equerre. On l'appelle autrement *recipiangle*, parce qu'elle sert principalement à mesurer les angles avec ses deux branches, comme un compas de proportion.

On appelle aussi *sauterelle*, le zigzag, dont la construction est expliquée a ZIGZAG. Elle sert aux Medecins à expliquer l'allongement & la contraction des muscles.

SAUTEUR. s. m. Qui s'exerce à sauter, qui en fait profession. Les Danseurs de corde font toûjours une entrée de *Sauteurs*.

SAUTEUR, en termes de Manege, est un cheval qui manie aux airs relevez, qui fait des sauts avec ordre & obeïssance entre deux piliers, qui va à cabrioles, à balotades, à crouppades.

On dit proverbialement en se mocquant d'un hableur qui se vante de faire plus qu'il ne peut, Vous estes un habile *sauteur*.

SAUTILLER. v. n. Faire de petits sauts. Il y a bien des oiseaux qui ne marchent pas, mais qui *sautillent*. Cette fille est fort esveillée, elle est toûjours sur un pied, elle ne fait que *sautiller*.

SAUTOIR. s. m. Terme de Blason. C'est une piece honorable de l'Escu faite en forme de croix de St. André, qu'on appelle autrement *croix Bourguignote*, ou *de Bourgogne*. Sa largeur ordinaire est le tiers de l'Escu, quand elle est seule. Quelques-uns l'appellent aussi *sauteur* ou *santour*. Il y a aussi des *sautoirs alaisez*, & des *sautoirs en nombre*, qu'on pose en differents endroits de l'Escu. Il s'en voit de *chargez*, d'*accompagnez*, d'*engreslez*, d'*endenchez*, d'*eschiquetez* & *de pannes*, comme *vair* & *hermines*. C'estoit autrefois une piece du harnois du Chevalier, qui étoit attachée à la selle de son cheval, & luy servoit d'estrier pour sauter dessus; ce qui luy a donné le nom de *sautoir*. Il étoit fait de cordon de soye, ou d'une corde couverte d'une estoffe precieuse. Le *sautoir* étoit aussi, selon quelques-uns, une palissade à fermer les parcs & les bois, où l'on tenoit des bestes fauves. Mais Spelman dit au contraire, que c'étoit un instrument pour les prendre, ainsi appellé, *quod sit in usu in saltu*, parce que c'est un nom qu'on donnoit autrefois aux forests, qui est demeuré encore à quelques-unes, comme à St. Benoist du *Saut*.

SAUVAGE. adj. m. & f. Farouche, qui ne se laisse pas approcher, manier, ou apprivoiser. Les cerfs, les loups, & presque tous les animaux qui habitent les bois & la campagne, sont *sauvages*; & en ce sens ils sont opposez à *domestiques*. Ce mot vient de l'Italien *salvagio*, qu'on a fait de *selvaticus*, ou *salvaticus*, dont se sont servis les Auteurs de la basse Latinité. Menage.

Il y a des chevaux *sauvages* qu'on a de la peine à dompter. Les chats domestiques deviennent *sauvages*, quand ils sont prés des garennes. On appelle aussi des chats *sauvages*, ceux qui ne se laissent pas approcher, qui fuyent sur les gouttieres, &c. Quelques-uns tiennent que les animaux ne sont *sauvages* que par la connoissance qu'ils ont du mal que leur veulent faire les hommes. Ainsi on a dit que les premiers Voyageurs qui ont abordé aux Isles de l'Amerique, y ont trouvé des oiseaux qui se laissoient prendre avec la main. Il n'y a gueres de beste si *sauvage*, qu'on n'apprivoise avec de l'adresse & de la patience, quand on les esleve de jeunesse.

On appelle des oyes, des canards *sauvages*, par opposition à ceux qu'on nourrit dans les bassecours. Des pigeons *sauvages*, sont ceux des fuyes & des grands colombiers, qui vivent à la campagne, par opposition à ceux que les bourgeois nourrissent dans un volet.

SAUVAGE, se dit aussi des hommes errans, qui sont sans habitations reglées, sans Religion, sans Loix, & sans Police. Presque toute l'Amerique s'est trouvée peuplée de *Sauvages*. La plus-part des *Sauvages* sont Antropophages. Les *Sauvages* vont nuds, & sont velus, couverts de poil.

SAUVAGE, se dit figurément en Morale, de ceux qui ont l'esprit ou les mœurs fantasques, bourruës, qui ne se peuvent pas aisément adoucir, civiliser, gagner par la raison. On dit aussi, qu'un mot, une phrase ou la construction d'un discours, ont quelque chose de *sauvage*, quand il y a quelque chose de rude à quoy on n'est pas accoustumé, qui paroist estranger.

SAUVAGE, se dit aussi à l'égard des plantes & des arbres, & designe celles qui croissent naturellement dans les bois, ou à la campagne, par opposition à celles qui sont dans les jardins entées & cultivées. Un olivier, un figuier, un pommier *sauvage*; de la chicorée, des laituës *sauvages*. On dit aussi, qu'un fruit a un goust *sauvage*, quand il est revesche & acre, quand il n'a pas été enté pour le rendre doux. On dit aussi un pays *sauvage*, quand il est montueux, desert, sterile, & point cultivé.

SAUVAGE. s. m. Terme de Marine, qui se dit de l'action par laquelle on sauve les marchandises aprés un naufrage, ou de celle qu'on retrouve aprés les avoir jettées. Par les Us & Coustumes de la Mer, le tiers des marchandises sauvées appartient à ceux qui en ont fait le *sauvage*.

SAUVAGEON. s. m. Petit arbre qui est venu naturellement & sans culture, sur lequel on ente des fruits, des autres arbres. Les entes reüssissent mieux sur le *sauvageon*, que sur le franc. On ente le plus souvent sur un *sauvageon* d'amandier ou de coignassier.

SAUVAGIN, INE. adj. Goust de beste sauvage prise à la chasse. On n'aime pas les poules d'eau, parce qu'elles ont le goust trop fort & trop *sauvagin*.

SAUVEGARDE. subst. fem. Protection que le Roy, ou la Justice donne à ceux qui implorent leur assistance contre l'oppression des plus puissants. Quand un plaideur est menacé, on luy donne une sentence qui le met en la protection & en la *sauvegarde* du Roy, & de la Justice, & de sa partie adverse, c'est à dire, que s'il luy est fait quelque violence, on l'impute à cette partie. Les Lettres de committimus & de garde-gardienne ne sont accordées qu'à ceux que le Roy a mis particulierement en sa protection & *sauvegarde*.

SAUVEGARDE, est aussi une exemption de logement & passage de gens de guerre, accordées par Lettres ou Brevet du Roy, ou d'un General d'armée. L'infraction de *sauvegarde* est un cas royal dont les Prevosts des Mareschaux connoissent.

On appelle aussi *sauvegarde*, le soldat ou cavalier que le General envoye dans un chasteau, ou en une terre ennemie, pour la preserver des insultes des soldats dans le passage ou le voisinage des troupes.

SAUVEGARDE, en termes de Marine, est une corde qui sert à marcher en seureté sur le mast du beaupré, lors qu'on fait quelques manœuvres de la sivadiere & du tourmentin.

SAUVEMENT. s. m. Vieux mot qui signifioit *salut*. Il se trouve dans la Bible des Noels: Quand elle porta le fruit de vie, ce fut pour nostre *sauvement*.

SAUVER. verb. act. Rendre sain & sauf, preserver de quelque mal, de quelque danger de mort, de destruction. Ce Medecin a *sauvé* la vie à son malade, ce Rapporteur à ce criminel. Il a *sauvé* les despens à cette partie. Le Roy a donné grace à cet homme, il l'a *sauvé* de la corde. Ce cavalier a *sauvé* la vie à celuy qui

seconduit, ou contre qui il se battoit. Les Paladins *sauvoient* l'honneur des Dames à qui on vouloit faire violence. Les escluses ont *sauvé* la ville, empéché qu'elle ne fust prise. On a *sauvé* ce prisonnier, on l'a tiré des mains des Sergents. Ce vaisseau est échoué, mais on a *sauvé* les hommes & les marchandises.

SAUVER, avec le pronom personnel signifie aussi, S'échapper, se mettre en seureté, en liberté. Il s'est *sauvé* à la nage, ou par les marais; il s'est *sauvé* de la bataille, dans les bois à la course; il s'est *sauvé* heureusement de prison. Moïse fut *sauvé* par la fille de Pharaon. Noé se *sauva* dans l'Arche du Deluge.

SAUVER, signifie quelquefois simplement, Se retirer. Adieu, il est nuit, je me *sauve*. *Sauvez* vous, avant qu'il pleuve.

SAUVER, signifie aussi, Corriger, excuser. En Musique on *sauve* une dissonance par une consonance qui suit. Voilà une faute de vers qu'on ne peut *sauver*, ni excuser. On dit aussi, *Sauver* une contradiction, quand on concilie deux passages contraires. On dit en Astronomie, qu'on *sauve* les apparences, pour dire, qu'on explique tous les phenomenes celestes sur les principes & l'hypothese qu'on a proposés. On dit aussi en Morale, qu'il faut *sauver* les apparences, pour dire, qu'il faut du moins paroistre homme de bien & vertueux, & cacher aux yeux du monde tout ce qui peut luy causer du scandale.

SAUVER, se dit aussi dans les jeux. Il m'est entré une carte qui me *sauve* la partie. J'ay une garde qui me *sauve* les cartes. A la paume, *sauver* la grille, le dedans, empêcher que la balle n'y entre.

SAUVER, signifie encore, Dédommager. Ce Marchand donne ses étoffes à trop bon prix, je ne sçay comme il se peut *sauver*. Ce Tailleur fait bon marché des façons, mais il se *sauve* sur les fournitures.

SAUVER, se dit aussi du salut du genre humain operé par le mystere de l'Incarnation. Dieu est descendu en terre pour *sauver* tous les hommes; il a dit qu'il vouloit que tous les hommes fussent *sauvez*. Le principal soin du Chrétien est de songer à se *sauver*. Le Predicateur a *sauvé* une ame à Dieu, il a converti un pecheur.

SAUVER, se dit proverbialement en ces phrases. Vous avez bon foye, Dieu vous *sauve* la rate. C'est un homme qui veut *sauver* la chevre & les choux, qui ne veut rien perdre, ni mettre au hasard. Dans une desroute on crie, *Sauve* qui peut. On dit aussi, Il s'est *sauvé* d'un grand naufrage, il s'est tiré d'une affaire fort épineuse qui le devoit faire perir. On dit aussi, De cent de noyez pas un de *sauvé*.

SAUVÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SAUVETÉ. s. f. Lieu où on met en asseurance. On l'a escorté jusqu'à ce qu'il fust en lieu de *sauveté*. On a saisi & enlevé ces meubles, on les a mis en *sauveté*.

SAUVEUR. s. m. Qui sauve. Il se dit par excellence du Verbe incarné qui a rachetté le genre humain. Mon Dieu mon *Sauveur*. On dit par exclamation, *Sauveur* du monde! St. *Sauveur*!

SAUVEURS, en termes de Marine, se dit de ceux qui ont sauvé ou pesché les marchandises perduës en mer, soit par le naufrage, soit par le jet arrivé pendant la tempeste, auxquels en appartient le tiers.

On le dit abusivement des choses terrestres. Un yvrogne dira d'un bon vin, Aprés Dieu voilà mon *Sauveur*.

S A X.

SAXATILE. adj. masc. & fem. Qui est parmi les pierres & les caillous. On ne le dit gueres qu'en ces phrases. Le scare est un poisson *saxatile*. Il y a des plantes *saxatiles*, qui ne laissent pas de venir entre des caillous, comme le bled noir ou sarrasin.

SAXIFRAGE. s. f. Herbe medicinale. La grande *saxifrage* est un petit arbrisseau ayant une tige dure comme du bois, tortuë & grosse d'un doigt. Elle produit force jettons durs & pleins de fentes & crevasses, dont l'escorce est blancheastre. Ses feuilles sont petites, longuettes & pointuës. Ses fleurs sont blanches, en forme de petits vases semblables à ceux du basilic sauvage, dentelées par le haut comme une couronne, où est contenuë une graine rouge moindre que celle du pavot. Sa racine est blancheastre, & si étroitement cachée parmi les pierres, qu'on ne la peut aisément arracher; & elle ne naist que dans des lieux pierreux & parmi les rochers. Elle est si semblable au thim, qu'on ne la peut discerner qu'au goust. Il y en a trois sortes, selon Matthiole, & entr'autres une qui porte sa graine en sa racine en petits grains, & une autre qui à des fleurs purpurines & de bonne odeur. Elle est bonne pour rompre la pierre aux reins & en la vessie. On l'appelle en Latin *saxifraga*. Il y a plusieurs autres plantes qu'on met au rang des *percepierres*, comme sont le *capillus Veneris*, le *polytrichon*, *salva via*, *ceterac*, *filipendula*, *seseli de Marseille* & la *pimpinelle puante*, &c. parce qu'on pretend qu'elles ont la même vertu de rompre la pierre, & de la faire sortir.

S C A.

SCABIEUSE. s. f. Plante qui guerit de la galle. Il y a des *scabieuses* à fleurs rouges, d'autres à fleurs bleuës ou violettes. La petite *scabieuse* a des feuilles cannelées tout autour, blancheastres & veluës. Celles d'embas sont rampantes. Sa tige est mince, droite & ronde, d'où sortent force feuilles dentelées dru & menu, au bout desquelles elle produit des fleurs feuilluës de couleur celeste, & quelquefois pasles, qui laissent étant defleuries une petite tête verde pleine de petits yeux, dont la couleur ressemble aux plumes de paon, & disposée avec tel ordre & industrie, qu'ils ravissent en admiration. Sa racine est de la hauteur d'un palme, fibreuse & blancheastre. La grande *scabieuse* a ses feuilles plus grandes & sans cannelures. Sa tige est d'une coudée & demie; & sa tête qui se termine en pointe, est divisée par escailles, comme celle du cyanus, qui a aussi des fleurs semblables, horsmis que celles-cy sont rousses, & elles portent une petite graine noirastre semblable au lychnis couronné. Sa racine est grosse comme le pouce, d'un goust douceastre. Elle vient parmy les bleds, & en des lieux non cultivez. En Latin *scabiosa*.

Il y a aussi une *scabieuse estoilée*, qui vient d'Italie, qui a cela de particulier, que chaque graine a son pericarpe à part. Sa figure se trouve dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

SCABREUX, EUSE. adj. Vieux mot qui se disoit autrefois des chemins rudes & inégaux, où il étoit facile de broncher, de tomber. Les chemins des montagnes sont ordinairemant *scabreux*. Le transport des verres & des choses precieuses & fragiles est une chose fort *scabreuse*. On l'a dit aussi des bois rudes, inégaux & mal polis.

SCABREUX, se dit figurément en Morale des affaires delicates, difficiles à manier, où il est aisé de faire des fautes, de se tromper, d'en esperer un bon succés. La direction de la conscience d'un Prince est une chose fort *scabreuse*.

SCALENE. adj. fem. Terme de Geometrie. C'est un triangle qui a les trois costez & les trois angles inégaux.

En termes de Medecine on appelle *scalenes*, deux muscles qui servent au mouvement du cou, parce qu'ils ont la figure d'un triangle, dont les angles & les costez son inégaux.

SCALIN. s. m. Petite monnoye dont se servent les Marchands qui trafiquent du costé de Senega. Il y en a de trois sous neuf deniers, de sept sous six deniers, de 13. sous, & de 27. sous.

SCALME. subst. fem. est le bout de la piece de bois qui forme la coste d'un navire, sur laquelle s'appuyent les rames pour se mouvoir, & qui leur sert d'hypomoclion ou de centre. Ce mot vient du Grec *skalmos*, qui est le petit pieu ou baston où on attache la rame du vaisseau.

SCAMONE'E. subst. f. Medicament purgatif & violent. C'est une plante qui porte des rameaux dés sa racine, haute de trois coudées, qui a des feuilles molles & veluës, blanches & triangulaires, qui retirent à celles de la parietaire, ou du lierre; qui a une racine fort longue & grosse comme le bras, blanche, de mauvaise odeur, & pleine de jus, qui provoque le vomissement, qui étant taillée, jette un suc qui s'appelle de même nom, & ressemble à la colle de taureaux. Ce jus est souvent sophistiqué, & est la base de tous les electuaires & pilules laxatives. En Latin *scamonia*.

SCANDALE. s. m. Action ou doctrine qui choque les mœurs, ou la commune opinion d'une nation. La predication de l'Evangile étoit un *scandale* chez les Juifs, & une folie chez les Gentils. Le Seigneur a dit, Malheur à ceux qui portent *scandale*, qui font *scandale*. Celuy qui mange de la viande en public le Caresme, donne du *scandale*. Un pecheur secret oste du moins le *scandale*. Ce mot vient du Latin *scandalum*, qui a signifié, selon Papias, une querelle qui survient à l'impourveu, *quæ subitò inter aliquos scandit vel oritur*. En Bas-Breton *scandal* signifie *noise*, & *scandalat*, *debattre de paroles* ou *tanser*.

SCANDALE, se dit aussi du bruit, de l'éclat, de l'affront qu'on fait en public à quelqu'un. Ces bretteurs ont été dans cette maison, ont tout jetté par les fenestres, y ont fait un grand *scandale*. Il est arrivé un grand *scandale* dans l'Eglise, il y a eu de la batterie, du sang respandu. Il y a eu dispute sur les preseances entre les Marguilliers, entre les Prestres, cela a fait bien du *scandale*. Il a publié des libelles contre cette femme, qui luy ont fait grand *scandale*.

On appelle figurément *pierre de scandale*, la cause du mal, de la dissention, du *scandale*. Cette femme jalouse étoit toûjours en divorce avec son mary, on a chassé la servante qui étoit la *pierre de scandale*. Les lieux de prostitution sont appellés des *maisons de scandale*. Cette façon de parler vient d'une pierre qui étoit élevée devant le grand portail du Capitole, où étoit gravée l'empreinte d'un lion, sur laquelle un cessionaire crioit à haute voix & teste nuë, *Cedo bonis*, sur laquelle on le faisoit heurter par trois fois à cu nud; & pour ce sujet elle étoit nommée la *pierre de scandale*, car dés lors le cessionaire étoit intestable, & incapable de rendre témoignage. Jules Cesar introduisit cette forme de cession, aprés qu'il eut abrogé l'article de la Loy des Douze Tables, qui permettoit aux creanciers de demembrer leur debiteur insolvable, & d'en prendre chacun un membre, ou du moins de le reduire en servitude.

On appelle un amené sans *scandale*, une ordonnance de Juge decernée sur le simple exposé d'une requeste, & sans information, qui permet d'amener un homme pardevant luy doucement, & pied à pied pour l'interroger. Les amenez sans *scandale* ont esté deffendus, à cause de l'abus qu'on en faisoit; parce qu'en vertu de ces ordonnances on constituoit un homme prisonnier avec la même indignité qui s'il y eust eu decret contre luy.

SCANDALEUX, EUSE. adj. Qui a une doctrine ou des mœurs corrompuës, & qui choquent le gense d'une nation. Quand on censure une proposition, on la declare *scandaleuse*, heretique, contraire à la Foy & à la Morale. On enferme aux Magdelonnettes les filles qui menent une vie *scandaleuse* & libertine. On fait faire reparation à ceux qui ont semé des libelles *scandaleux*, qui ont dit des injures *scandaleuses*. On a donné le titre de *Chroniques scandaleuses*, à une Histoire de Louis XI. composée par un Greffier de l'Hostel de Ville de Paris, quoy qu'il ne dise du mal de personne; mais les Libraires y ont mis ce titre pour le mieux vendre.

SCANDALEUSEMENT. adv. D'une maniere qui porte scandale. Cet homme a esté emprisonné *scandaleusement*, avec grande injure & violence. Ce seditieux a parlé *scandaleusement* & fort hautement.

SCANDALISER. v. act. Donner du scandale, ou en recevoir. JESUS-CHRIST deffend de *scandaliser* jusqu'aux moindres enfans; il deffend aux siens de se *scandaliser*. Saint Pierre respond, que quand tous les autres seroient *scandalisez*, pour luy il ne se *scandalisera* jamais.

SCANDALISER, signifie aussi, Pecher, ou donner occasion au peché. Si nostre œuil nous *scandalise*, nous fait offenser Dieu, JESUS-CHRIST nous conseille de l'arracher.

SCANDALISER, signifie aussi, Trouver mauvais. Un Seigneur de village se *scandalise*, si on ne luy donne pas le premier l'encens, le pain benit. Cette femme s'est *scandalisée* qu'on ne luy a pas rendu sa visite en ceremonie, en robbe noire & destroussée.

SCANDALISER, signifie encore, Deschirer la reputation de quelqu'un, le blasmer. Cet impudent va *scandaliser* par tout cette femme, il la descrie, il la calomnie, il luy fait des affronts.

SCANDALISÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SCANDER. verb. act. Terme de Grammaire. Mesurer un vers, voir s'il a le nombre de syllabes qu'il doit avoir, avec l'observation des longues & des breves qui y est requise. On le dit particulierement des vers Grecs & Latins, & de ceux où la quantité des syllabes doit estre observée. Les vers hexametres se *scandent* autrement que les Iambes, ou Saphiques.

SCAPULAIRE. subst. masc. Partie du vestement d'un Religieux qui se met pardessus sa robbe, & qui marque une devotion particuliere à la Sainte Vierge. Il est composé de deux petits lés de drap qui couvrent le dos & la poitrine, & qui pendent jusqu'aux pieds aux Religieux Profés, & jusqu'aux genoux aux Convers en la plus-part des Ordres. Il y a aussi une Confrairie du *Scapulaire* par les gens laïques qui ont devotion à la Vierge, & qui en son honneur portent un petit *scapulaire* sous le linge, ou en bracelet, qui represente le grand. Ils sont obligés à certaines prieres, & à observer certaines regles dans leur genre de vie. Mr. de Launoy a fait une docte Dissertation sur l'origine du *scapulaire*. Ce mot vient du Latin *scapulare*, *à scapulis*, parce que c'étoit un habit de Moine qui couvroit autrefois seulement les espaules, dont ils se servoient, quand ils s'appliquoient à quelque travail corporel, parce qu'il étoit moins embarrassant que le froc.

SCARABE'E. subst. masc, Petit insecte, espece d'escarbot qu'on appelle autrement *fouille-merde*. Il y a un petit insecte qu'on appelle *cerf-volant*, qui est une espece de *scarabée*.

SCARE. subst. masc. Poisson saxatile qui dort entre les rochers, & qu'on ne prend jamais que de jour. Aristote a remarqué cette particularité du *scare*, qu'il étoit le seul qui eust des dents propres à broyer. Les Modernes ont reconnu que cela n'estoit pas veritable.

SCARIFICATEUR. s. m. est un instrument de Chirurgie fait en forme de boëtte, au bas de laquelle

sont dix-huit roües trenchantes comme un rasoir, qu'on bande avec un ressort, & qui se debande avec un autre. Il sert pour faire evacuer le sang espandu sous le cuir, parce qu'il fait dix-huit incisions à la fois, qui font moins de douleur, que si on les faisoit l'une aprés l'autre.

SCARIFICATION. s. f. Terme de Chirurgie. Operation par laquelle on incise la peau avec un instrument propre, la picquant en plusieurs endroits.

SCARIFIER. v. act. Picquer ou inciser la peau avec une lancette en plusieurs endroits pour en faire sortir les mauvaises humeurs.

SCAVAMMENT. adv. D'une maniere docte & sçavante, ou certaine. Pline a escrit *sçavamment* de l'Histoire naturelle. Je vous parleray *sçavamment* de cette action, car j'y ay été present.

SCAVANT, ANTE. adj. & subst. Qui a beaucoup, lû, medité & estudié, ou travaillé en quelque art ou science. On fait à Paris un Journal des *Sçavants*, à l'imitation des Journaux d'Angleterre, & d'Allemagne. Moliere a fait une Comedie des Femmes *sçavantes*. Cet Ouvrier est fort *sçavant*, fort habile en son art. Les Modernes sont bien plus *sçavants* que les Anciens en toutes sortes de sciences. La France est le pays des *Sçavants*. Pierius a fait un Traitté sur les malheurs des *Sçavants*.

SÇAVANT, se dit aussi de la connoissance de quelque fait particulier. Quand le Juge trouve un accusé bien *sçavant* sur quelque conjuration, il soupçonne qu'il en est complice. Je vous puis parler comme *sçavant* de cette affaire, je l'ay conduite & examinée. La plus-part des Commentaires eludent la difficulté, ne nous rendent pas plus *sçavants*. Ce nouveau marié a trouvé que sa femme étoit plus *sçavante* qu'il n'eust souhaitté.

SÇAVANTAS. s. m. Injure Gasconne, que dit à un homme de lettres un ignorant qui méprise les Sçavants. Le Baron de Fenesté se moquoit de tous les *Sçavantas*.

SCAVOIR. s. m. Science, doctrine, erudition. Les deux Scaliger ont esté des gens de grand *sçavoir*, d'une grand lecture. Descartes avoit acquis un grand *sçavoir* par sa meditation. Cet homme fait parade de son *sçavoir*. C'est un miserable qui n'a ni *sçavoir*, ni pouvoir. Ce mot vient de *sapere*, Menage, qui pretend que pour cette raison il faut escrire *savoir*, & non pas *sçavoir*. Les autres le derivent de *scire*.

SÇAVOIR FAIRE, se dit aussi substantivement de l'adresse qu'on a à reüssir à quelque chose. Cet homme n'a point de bien, & cependant il subsiste par son *sçavoir faire*, par son industrie. On dit aussi *faut sçavoir*, quand on laisse à deviner quelque chose. Il est brave, galant, *faut sçavoir*, c'est à dire, au dernier point, à perfection. Il est bas.

On dit aussi, C'est un à *sçavoir*, pour dire, On n'est pas encore resolu si on fera telle chose. Il attend dix mille escus de recompense de son travail, c'est un à *sçavoir*, cela est fort douteux.

SCAVOIR. v. act. Avoir beaucoup de lecture ou de meditation pour acquerir la connoissance des choses. Nous avons naturellement un desir de *sçavoir*. La Philosophie nous fait *sçavoir* les causes des effets que nous voyons. Une marque que le monde est bien vieux, c'est qu'il *sçait* bien des choses. Il faut *sçavoir* les choses à fonds, & non superficiellement.

SÇAVOIR, se dit aussi en parlant des connoissances qu'on rend publiques par des proclamations, affiches, ou significations. Dans les cris publics on fait *sçavoir* à tous qu'il appartiendra. Les sentences portent, A tous ceux qui ces presentes verront, salut, *sçavoir* faisons que &c. On luy a declaré & fait à *sçavoir* par une signification expresse, qu'il eust à desloger; qu'il y avoit eu un tel arrest, à ce qu'il n'en pretendist cause d'ignorance. En beaucoup de lieux les sentences & les contracts commencent par ces mots, *Sçachent* tous.

SÇAVOIR, se dit aussi des connoissances de simples faits, des particularitez. Je *sçay* ce qui s'est passé. Je *sçay* le respect qu'on doit aux Puissances. Je ne veux rien *sçavoir* de tout ce qu'il a dit contre moy. Faites moy *sçavoir* le detail de cette action. Je *sçay* tout ce qu'on peut dire là-dessus. Il n'y a point d'Auteur, que je *sçache*, qui ait parlé de cette matiere. Que *sçait*-on s'il n'y a point d'hommes dans la Lune? Que *sçavons* nous combien nous avons encore à vivre? Je veux bien qu'on *sçache* tout ce que je fais.

SÇAVOIR, se dit encore de ce qui se fait avec connoissance, avec reflexion. Ce Prince *sçait* bien ce qu'il fait, il ne se trompe gueres; il *sçait* bien tenir ses sujets dans le devoir; il a bien monstré ce qu'il *sçavoit* faire. Ce Poëte *sçait* bien tourner des vers, une pensée. Il a esté tellement troublé & interdit par cet accident, qu'il n'a *sceu* ce qu'il disoit, ni ce qu'il faisoit. JESUS-CHRIST a demandé pardon pour les Juifs, parce qu'ils ne *sçavoient* pas ce qu'ils faisoient.

SÇAVOIR, se dit aussi des connoissances qui sont simplement en la memoire. Il *sçait* tout son Office par cœur. Il *sçait* sa leçon sur le bout du doigt. Il *sçait* cela comme son Pater.

SÇAVOIR, se dit aussi d'une action, d'un témoignage de la volonté. Quand quelqu'un nous rend service, il faut luy en *sçavoir* gré. Je *sçay* bon gré aux Auteurs qui censurent les vices, qui ne flattent point. Je luy *sçais* mauvais gré d'avoir escrit une telle proposition.

SÇAVOIR, se dit aussi des forces & puissances corporelles, & sur tout avec la negative. On ne *sçauroit* assez blasmer le luxe, le libertinage du siecle. On ne *sçauroit* lever ce fardeau qu'avec des machines. On ne *sçauroit* venir à bout de reformer le monde. Vous ne *sçauriez* reüssir en cette entreprise, il la faut laisser là.

SÇAVOIR, ou, C'EST A' SÇAVOIR, se dit aussi adverbialement, & sur tout des choses qui sont distribuées par articles. Dans la despense d'un compte on dit, Il a été payé, *sçavoir*, tant à un tels par telle quittance. Son bien est en differente nature, *sçavoir* en argent, en rentes, en terres.

SÇAVOIR, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme *sçait* le tran tran des affaires, qu'il en *sçait* le pair & la praise, pour dire, qu'il en connoist la conduite, qu'il en *sçait* le fonds ou le fin. On dit qu'il *sçait* le païs, qu'il *sçait* la carte, pour dire, qu'il *sçait* se conduire prudemment. On dit qu'il *sçait* plus que son pain manger, pour dire, qu'il a de l'experience du monde. On dit aussi, Qui ne *sçait* son mestier, l'apprenne, quand on voit un Artisan qui reüssit mal en quelque art, & qui s'y ruine. On dit qu'un homme *sçait* mieux qu'il ne dit, quand on veut l'accuser de parler contre sa conscience. On dit aussi, qu'il ne *sçait* rien de rien, quand il n'est pas adverti de ce qui se passe, de ce qui se fait contre luy. On dit aussi, Je ne *sçay* ce que c'est, pour faire une denegation. On ne *sçait* qui meurt, ni qui vit. On dit en termes de mépris, une je ne *sçay* qui, pour dire, une femme de mauvaise vie; &, un je ne *sçay* quoy, des choses dont on ne peut pas trouver la vraye expression.

SCEU, EUË. part. pass. & adj.

SCEU, est aussi subst. Cela a été fait au veu & *sceu* de toute la terre. Quand on jouït d'un heritage au veu & *sceu* d'un autre, on acquiert prescription contre luy.

SCAZON. s. m. Terme de Poësie Latine. Espece de vers qui avoit en son cinquiéme pied un ïambe, en son sixiéme un spondée, ne differant au reste en rien de l'Iambique. On l'appelloit *Iambe boiteux*: & ce mot vient du Grec *skazein*, qui signifie *boiter*. La Preface des Satyres de Perse est faite de ces sortes de vers.

SCE.

SCEAU, ou Scel, s. m. Marque faite sur un instrument public marqué aux armes du Prince, de l'Estat, du Seigneur, ou du Magistrat, dont l'empreinte sert à rendre un acte authentique & executoire. Le grand *Sceau* est le *Sceau* du Roy, qui est entre les mains de Monseigneur le Chancelier, dont on scelle les Edits, Privileges, Graces & Patentes, & tout ce qui se fait au Conseil du Roy, ou au Grand Conseil.

Les petits *Sceaux* sont ceux avec quoy on scelle dans les petites Chancelleries, qui sont establies prés des Parlements pour sceller leurs arrests, & les autres Lettres & expeditions qui servent à l'instruction des procés. Le grand *Sceau* est executoire par tout le Royaume : les autres le sont seulement dans le ressort de leur Parlement, si on n'y joint un pareatis du grand *Sceau*. Il y a aussi des petits *Sceaux* dans les Presidiaux pour sceller les contracts & les sentences. Le *Scel* du Chastelet est attributif de jurisdiction. Un contract passé sous le *Scel* du Chastelet y attire les parties, quand il s'agit de son execution. Le *scel* authentique est celuy des Seigneurs pour les actes de leurs seigneuries, que gardent leurs Tabellions. Quelques-uns pretendent que tous les actes passez sous le *scel* authentique, & non Royal, ne portent point d'hypotheque hors du ressort.

Les Evêques, les Communautez, & même les particuliers ont aussi des *sceaux* pour marquer les provisions qu'ils donnent, ou autres actes ; mais ce ne sont proprement que des cachets.

Les Commissaires & les Juges particuliers ont aussi leurs *sceaux*, avec lesquels ils scellent & cachettent les portes, serrures, coffres, & même les corps morts, pour les mettre sous la main de la Justice, & en saisir leur jurisdiction, pour empêcher qu'on n'y touche, & pour la conservation des droits des interessés & des absens. Ce mot vient de *sigellum* pour *sigillum*. Menage.

L'usage des *sceaux* est tres-ancien. Il est dit en Daniel Chap. 14. que Darius fit mettre son *sceau* sur le Temple de Bel. Les *sceaux* anciens étoient d'ordinaire gravés sur le chaton des bagues, ou sur des agathes, esmeraudes, saphirs, cornalines, &c. Souvent la figure du Prince y étoit representée, quelquefois des symboles. Celuy d'Auguste avoit l'image d'un sphinx, parce que c'est le symbole du secret. Les Empereurs ont scellé d'un *sceau* d'or les actes d'importance. Ainsi la Bulle d'Or de Charles IV. pour l'élection de l'Empereur, a pris son nom du *sceau* d'or qui y pend. Le Pape a deux sortes de *sceaux*. Le premier, dont il se sert pour les Brefs Apostoliques, & pour les Lettres secrettes, s'appelle l'*Anneau du Pescheur*. C'est un gros anneau où on voit la figure de St. Pierre qui tire ses filets pleins de poissons. L'autre, dont il se sert pour les Bulles, a la teste de St. Pierre à droit, & celle de St. Paul à gauche, avec une croix entredeux ; & de l'autre costé le nom du Pape, quelquefois avec ses armes, mais rarement. Le *sceau* des Brefs s'imprime sur de la cire rouge, & celuy des Bulles sur du plomb. Dans les anciens *sceaux* les Rois sont representez assis avec majesté, la couronne en teste, le sceptre à la main, & une tunique ou un long manteau, & quelquefois armés & à cheval avec une épée nuë élevée, & un oiseau sur le poing. Les Evêques sont representez dans leurs *sceaux* en habits pontificaux, la mitre en teste, la gauche tenant la crosse, & la droite en action de donner la benediction. Maintenant leur *sceau* est seulement celuy de leurs armes. Le *sceau* du Dauphiné est écartelé de France & de Dauphiné. Celuy du Parlement de Pau est écartelé de France & de Navarre. Gorlæus a fait un Traitté & un Recueil de plusieurs *sceaux* anciens, qu'il appelle *Dactiliotheca*, qui est fort curieux. Du Tillet dit que les Rois de France se sont reservés particulierement le *sceau* de cire jaune. Louïs XI. donna comme un grand privilege à René d'Anjou Roy de Sicile, le droit de sceller en cire jaune tant en France qu'en Sicile, par Lettres Patentes du 28. Janvier 1468. Cependant on scelle de cire verte les Lettres qu'on appelle Chartres, Edits, & Remissions, & toutes celles qui sont intitulées *ad perpetuam rei memoriam*, ou, A tous presens & avenir. On n'y marque point le jour ni la datte, mais seulement le mois & l'année, pour monstrer qu'on a été long-temps à les deliberer, & que la chose doit demeurer en une perpetuelle vigueur. Les autres Lettres scellées en cire jaune commencent par, A tous ceux qui ces presentes Lettres verront. Les Universités & les Communautés se servent de cire rouge, aussi-bien que la Provence & le Dauphiné. Les Comtes de Poitou scelloient avec de la cire blanche, & maintenant on s'en sert dans l'Ordre des Chevaliers du St. Esprit. On n'a commencé à mettre les armes dans les *sceaux* que vers l'année 1366. Du Chesne dit que les seuls Chevaliers avoient droit d'un *sceau* pendant qu'on appelloit *authentique*. On a appellé *sceau secret*, celuy qu'on apposoit aux Lettres closes, qui avoit diverses inscriptions rapportées par Du Cange. On l'a depuis appellé *Contrescel*, parce qu'il étoit apposé au dos du *scel* authentique.

Sceau, se dit aussi du plomb, ou de la cire, & de l'empreinte qui est attachee à la chose scellée. Le *sceau* des Marchands & des Doüaniers, qu'on applique aux estoffes & aux marchandises, est aussi en plomb. Le *sceau* des Chevaliers est en cire dure & paistrie. Celuy des Commissaires est en cire molle. Il y a des *sceaux* en placard, en queuë, à double queuë, en lacs pendants de soye, qui sont diverses manieres d'appliquer le *sceau* aux Lettres. Ceux qui font de faux *sceaux* sont severement punis.

Sceau, signifie aussi le temps & le lieu où on scelle. Il y aura *Sceau* demain à Versailles chez Monseigneur le Chancelier. On a publié ce reglement, le *Sceau* tenant. Au Parlement de Paris c'est un Maistre des Requestes qui tient le *Sceau*. Il faut porter ces Lettres au *Sceau*, les retirer du *Sceau*. On n'a point donné de *Sceau* cette semaine. Ces Lettres n'ont pû passer au *Sceau*.

On appelle opposition au *sceau*, celle qui se fait par un creancier d'un Officier, ou d'un Rentier du Roy, entre les mains d'un Garderolle, pour conserver son hypotheque sur l'office, ou sur la rente de son debiteur, & empêcher qu'on ne scelle des provisions, ou des Lettres de ratification de la vente de l'office, ou de la rente, qu'à la charge de son opposition.

Sceau, est aussi un nom collectif qui se dit de tous les Officiers du *Sceau*. Le *Sceau* suit la Cour. On a mandé le *Sceau*. Le Tresorier du *Sceau* est celuy qui reçoit les droits de tous les Officiers du *Sceau*.

Sceau, se dit aussi d'une taxe du droit du *sceau*, qui double & redouble plusieurs fois, suivant la qualité des Lettres ou des parties, sur le pied d'une Lettre simple. Les Lettres simples payent tant pour *sceau*. Les villes payent seize *sceaux*.

En termes de Chymie, on dit qu'on a apposé le *sceau* d'Hermés à un vaisseau, quand on l'a si bien bouché, qu'il ne s'en peut pas exhaler le moindre atome : ce qui ne se fait qu'en fondant au feu de lampe l'extremité du cou d'un matras, & en le tortillant & rejoignant ensemble.

Sceau, se dit figurément en choses morales. On confesse ses pechés sous le *sceau* de la confession. L'embleme du secret se peint avec une figure qui a un *sceau* sur la bouche. La nature a mis un *sceau* à la virginité qu'on appelle le *pucelage*.

Garde des Sceaux, est un Officier auquel

Roy confie ses *Sceaux*, lors que le Chancelier est mort, ou en disgrace. On oste quelquefois les *Sceaux* à un Chancelier, mais on ne luy oste point sa charge.

GARDE-SCEL, est l'Officier qui tient le petit *Sceau* d'un Presidial, d'une Justice. Nous *Garde-scel* étabii à un tel lieu. C'est l'intitulation des contracts passez en Province.

En Botanique il y a des plantes qu'on appelle *sceaux de Salomon*; l'une à fleurs simples, & l'autre à fleurs doubles. On en voit la description dans les Memoires de l'Academie des Sciences. On l'appelle en Latin *poligonatum*, ou *scala cœli*.

SCEDULE, ou CEDULE. s. f. Billet, promesse, ou autre reconnoissance sous seing privé. On dit qu'un homme plaide contre sa *scedule*, quand il plaide contre son fait, contre son écriture, quand il a mauvaise cause. Un Marchand, un Banquier a tout son bien en *scedules*. Il vient de *schedula*. Nicod.

SCEDULE, en termes de Coustumes, se dit d'un placard & affiche, & sur tout de celuy que fait apposer un Seigneur pour la publication des hommages qu'on luy doit rendre. On l'a dit aussi de l'exploit ou rapport d'un Sergent qui fait un adjournement des criées, ou une execution.

SCEDULE, se dit aussi des memoires signez que les Procureurs baillent au Greffe, ou au premier Huissier, pour l'expedition de leurs causes, tant pour les presentations, que pour les defauts & congez, qui contiennent les noms & qualitez des parties. En quelques lieux on le dit aussi des brevets d'obligations & minutes des Notaires.

On dit aussi *scedule evocatoire*. Voyez CEDULE, qui est la même chose, à la reserve de ce qu'on en a corrompu l'orthographe.

SCEDULE, en termes de College, est un petit memoire écrit sur une bande de papier, où on marque les écoliers qui ont manqué à leur devoir, qui sont absens, qui n'ont pas donné leur theme, sceu leur leçon, ou qui ont causé.

SCELERAT, ATE. adj. Qui est chargé de crimes, qui est porté naturellement à les commettre, qui ne fait point de scrupule de malfaire. Les loix ne sçauroient estre trop rigoureuses envers les *scelerats*. Vous avez à faire à un Procureur qui est un grand *scelerat*, un grand frippon.

SCELERATESSE. s. f. Méchanceté. Un Apostat est capable de toutes sortes de *sceleratesses*.

On le dit quelquefois moins odieusement & en raillerie. Cette femme vous a donné un faux rendez-vous pour se mocquer, je ne la croyois pas capable de cette *sceleratesse*.

SCELLE'. s. m. Terme de Palais. Application du sceau d'un Juge particulier sur des portes, coffres & ferrures, pour saisir la Justice des meubles & effets qui y sont enfermez, & les conserver à ceux qui y ont quelque droit, ou interest. On a apposé le *scellé* chez ce Marchand qui s'est absenté, sur les effets de ce deffunt. Les creanciers font leur opposition à un *scellé*, on les appelle à la levée du *scellé*. On dresse un procés verbal de l'apposition, & de la reconnoissance & levée du *scellé*.

SCELLER. v. act. Apposer le sceau à une Lettre de Chancelerie, ou bien de Justice. On n'execute les actes qu'en vertu de lettres, arrests, contracts, & executoires signez & *scellez*. On a *scellé* au grand Sceau ses provisions, sa grace. On *scelle* au petit Sceau tous les Mecredis & Samedis. On *scelle* les Bulles en plomb, les Edits en cire verte, les arrests en cire jaune, les expeditions pour le Dauphiné en cire rouge. Les Lettres de l'Academie Françoise sont *scellées* en cire bleuë. On *scelle* à simple queuë les commissions ordinaires de Justice. On *scelle* en lacs pendans les provisions ou Lettres Patentes. On *scelle* en lacs de soye les Edits. On *scelle* les Bulles en plomb pendant a des filets de chanvre.

SCELLER, signifie aussi, Apposer le sceau sur des portes, coffres & effets, pour les saisir & les mettre en la main de Justice, pour en faire la description, & les conserver aux heritiers, ou creanciers. Quand on *scelle* chez un Marchand, cela luy fait perdre tout son credit.

SCELLER, signifie aussi simplement, Cacheter. Les testaments se delivrent en Justice clos & *scellez*: le testateur & les témoins les *scellent* de leur cachet. On envoye une information, un procés criminel au Greffe du Parlement dans un sac clos & *scellé*. On faisoit autrefois la même chose des Enquestes.

SCELLER, en terme de Maçonnerie signifie, Engager une piece de bois ou de fer dans un mur avec du plastre, du ciment, du plomb, ou autre liaison solide. Le plastre est fort commode pour *sceller* des gaches, des gonds, des solives. Tout ce qui est *scellé* en plastre est reputé faire partie de l'immeuble. Les Chymistes *scellent* leurs vaisseaux du sceau d'Hermés, ou hermetiquement.

SCELLER, se dit figurément en choses morales. La Religion a été *scellée* & cimentée par le sang des Martyrs. Ce traité de paix a été *scellé* par l'alliance de deux Princes.

On dit proverbialement, qu'une chose est *scellée* & bullée, lors qu'elle est concluë & terminée, qu'on n'y peut plus toucher.

SCELLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SCELLEUR. s. m. Celuy qui appose le sceau aux sentences & contracts. Le *Scelleur* du Chastelet. On le dit quelquefois des bas Officiers du Sceau qui appliquent effectivement la cire. Un decret doit estre 24. heures entre les mains du *Scelleur*, pendant lesquelles les oppositions à fin de charge sont encore receuës.

SCENE. s. f. Theatre sur lequel on represente des pieces dramatiques ou autres spectacles publics. Les Venitiens qui donnent des Opera font de grandes despenses pour la decoration de la *Scene* ou du Theatre. Les *Scenes* sont decorées ordinairement par des representations de colomnes, de statuës, de perspectives, de bastiments, rochers, jardinages, &c. Cet Auteur a mis depuis peu un ouvrage sur la *Scene*, a donné une piece de Theatre au public.

SCENE, se dit aussi du lieu ainsi representé, où on feint que s'est passé l'action qu'on expose sur le Theatre. La *Scene* du Cinna est dans le Palais d'Auguste. C'est une des principales regles, d'observer l'unité de la *Scene*, aussi-bien que celle de l'action. Il ne faut point ensanglanter la *Scene*, faire mourir quelqu'un sur le Theatre.

SCENE, se dit aussi en ce sens dans les tableaux, des perspectives ou paysages où on feint que s'est passée l'histoire qu'on represente.

SCENE, se dit aussi des parties d'un Poëme Dramatique, lors qu'un nouvel Acteur entre sur le Theatre, ou que l'un de ceux qui y étoit en sort. Il ne faut pas laisser la *Scene* vuide qu'à la fin de l'Acte. Les divisions d'un Poëme Dramatique se font par Actes & par *Scenes*. Il y a dans cette piece une *Scene* qui enleve.

SCENE, se dit figurément en Morale des changements qui arrivent dans les affaires du monde. Ce favori a été chassé, voilà un nouveau Ministre qui va monter sur la *scene*.

SCENE, se dit aussi d'une action particuliere qui se fait en quelque compagnie. Si vous vous fussiez trouvé à la querelle de ces deux Auteurs, vous auriez veu une fort plaisante *scene*.

SCENIQUE. adj. Qui appartient à la Scene. On a fort vanté les representations *sceniques* des Anciens.

SCENOGRAPHIE. s. f. C'est la description d'une coste, d'un pays, tel qu'il se presente à nos yeux. On le dit aussi d'un bastiment, d'une place de guerre, telle qu'elle paroist, quand on la regarde par une de ses faces, quand on décrit son enceinte, ses clochers, &c. & de tout ce qui est veu en perspective, & qui fait des ombres.

On le dit aussi de l'art de faire de telles descriptions. Il entend fort bien la *Scenographie*.

SCEPTIQUE. s. f. & adj. Secte & doctrine d'anciens Philosophes Grecs, qui a eu Pyrrhon pour fondateur, dont le dogme principal étoit de douter de tout, & de nier tous les principes. Diogene Laërce fait une ample mention de la Philosophie *Sceptique*, qu'on nomme aussi *Pyrrhonienne*, & *Ephestique*. La Mothe le Vayer a fait plusieurs Traittez sur les principes des Philosophes *Sceptiques*.

SCEPTRE. s. m. Baston Royal, qui est la marque du commandement & de l'autorité des Rois. C'étoit autrefois un baston long de la taille du Prince, comme on prouve par plusieurs medailles. Les Auteurs l'appellent *virga*. Les principaux ornements des Rois, quand ils paroissent en ceremonie, sont le *sceptre* & la couronne. Le trident est le *sceptre* de Neptune. Ce mot vient du Grec *skeptron*, & signifioit originairement une *javeline*, dont les Rois usoient autrefois pour marque de leur autorité avant Romulus, parce que cette arme étoit en grande veneration parmi les Payens. Nicod.

SCEPTRE, signifie figurément la puissance Royale, la Royauté. C'est un tel Capitaine qui a mis le *sceptre* à la main d'un tel Prince, qui a raffermi son *sceptre*, son autorité ébranslée. Les Romains faisoient vanité de briser des *sceptres*, de renverser des trosnes, c'est à dire, de détruire des Rois.

S C H.

SCHELIN. s. m. Monnoye d'Allemagne qui vaut la quatriéme partie d'une once Romaine. Freherus dit que ce mot vient du nom corrompu de *filiqua*, & le prouve par plusieurs textes de Droit, & entr'autres par la Loy XXI. *De annuis legatis*.

SCHISMATIQUE. adj. m. & f. Chrêtien qui ne reconnoît pas le Pape, la primauté de l'Eglise Romaine, qui veut établir une Eglise à part. La plus-part des *Schismatiques* sont aussi Heretiques.

SCHISME. s. m. Division de l'Eglise, qui se fait lors qu'il arrive qu'elle a plusieurs Chefs, qu'il s'y forme plusieurs partis. Quand il y a des Antipapes, il y a un *Schisme* dans l'Eglise. Le *Schisme* d'Angleterre est la revolte de l'Angleterre contre l'Eglise Romaine. Le *Schisme* des Grecs est la separation de l'Eglise Grecque d'avec la Latine, qui a contesté la primauté au Pape de Rome.

SCHOLASTIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'Escole. Ce terme n'est pas connu parmi le peuple, il est renfermé dans l'Escole. Ce garçon a encore la mine *scholastique*, il sent son écolier, le scholare. Le titre de *Scholastique* a été long-temps un titre d'honneur qu'on attribuoit aux écoliers de Droit & aux Advocats, & entre autres à Socrate & à Eusebe Historiens Ecclesiastiques, Advocats à Constantinople ; à Agathias, Historien de Justinien, Advocat à Smirne, &c. Constantin Harmenopule le portoit encore au douziéme siecle, & plusieurs autres. Depuis on l'a donné à ceux qui tenoient les Escoles Ecclesiastiques établies sous les premieres Races de nos Rois, qui enseignoient aux Clercs de chaque Eglise d'abord les Humanitez, ensuite la Theologie, & la Liturgie. On les a appellés autrement *Primiciers Escholastres*, & *Theologaux*. Genebrard témoigne aussi que le titre de *Scholastique* étoit chez les Grecs un nom d'office & de dignité, répondant à nos *Theologaux*, & qu'il appartenoit proprement à tous les gens de Lettres en general, dont l'erudition étoit fort connuë. Ainsi St. Jerôme témoigne que Serapion fut surnommé le *Scholastique*, à cause de la delicatesse de son esprit. St. Jean Climaque a été qualifié du même titre, quoy qu'il y eust fait une renonciation expresse. Walafrid Strabon appelle le Poëte Prudence, le *Scholastique*. Adelman Evêque de Liege a été aussi appellé le *Scholastique*. Olivier le *Scholastique* a été un Theologal qui a écrit l'Histoire des Croisades au XIII. Siecle. On a donné à Fortunat le titre de *Scholasticissime*. Voyez Mr. Baillet en son Jugement des Sçavans.

SCHOLASTIQUE. s. f. est aussi la partie de la Theologie qui discute les questions de Theologie par le secours de la raison & des arguments, & est en quelque façon opposée à la *Positive*, qui se fonde sur l'autorité des Saints Peres & des Conciles. On pretend que St. Thomas a été le fondateur de la Philosophie *Scholastique* suivant la methode d'Averroés, que Lanfrancus Archevêque de Cantorberi, Gilbert Porretain Evêque de Poitiers, Abelard, & Pierre Lombard avoient déja ébauchée, & dont Pierre Comestor composa les premiers elements.

SCHOLIE. s. f. Commentaire, annotation ou observation qu'on fait sur quelque passage d'un Auteur.

En Geometrie on s'en sert, lors qu'aprés avoir démonstré une proposition, on enseigne encore une maniere de la faire d'une autre façon ; lors qu'on en tire quelque autre consequence, ou qu'on fait quelques observations pour prendre des precautions pour empêcher qu'on ne se trompe.

SCHOLIASTE. s. m. Commentateur. Il se dit particulierement de ceux qui ont fait des Commentaires ou des Observations sur les Poëtes & Auteurs Grecs.

S C I.

SCIAGE. s. m. Action de scier, & l'effet qui en provient. Il a cousté tant pour le *sciage* de ces planches de sapin. Dans les moulins à scie, le *sciage* se fait tout seul par la force de la machine. On appelle bois de *sciage*, celuy qui est fendu ou equarri par des Sciours de long. Les ais, les solives, sont des bois de *sciage*, & ne sont pas tant estimez que le bois de brin.

SCIATERE. s. m. Terme de Gnomonique. C'est un instrument par le moyen duquel on peut construire facilement des cadrans qui monstrent l'heure par le moyen de l'ombre.

SCIATERIQUE. adj. Ce qui monstre l'heure par le moyen de l'ombre d'un stile. Cadran *sciaterique* ; cube *sciaterique*, qui a des cadrans en toutes ses faces.

SCIATIQUE. s. f. Maladie qui vient d'une fluxion sur l'os ischion, qui est celuy où aboutit l'espine du dos, & où les os des cuisses sont attachez. Une goutte *sciatique* est la plus douloureuse de toutes les gouttes : elle s'attache aux nerfs de l'os sacré, & se fait sentir jusqu'au bout du pied. On dit aussi absolument la *sciatique*.

SCIATIQUE, adj. est aussi un nom qu'on donne à deux veines qui sortent du rameau crural. Il y a la grande & la petite *sciatique*, qui étendent leurs rameaux jusques au bout des doigts du pied.

SCIE. s. f. Outil qui sert à plusieurs Artisans pour fendre du bois, de la pierre, & autres choses. Elle est faite d'un fer qui a des dents & des hoches, qui ronge & mange petit à petit la matiere sur laquelle on l'agite, & qui est diversement emmanchée, selon les divers usages. Il y a des moulins à *scie*, qui par leur mouvement scient tous seuls des poutres pour faire des ais ; des *scies* sans dents pour le marbre ; des *scies* avec des dents pour la pierre de St. Leu ; des *scies* avec des dents destournées du

de part & d'autre, pour scier le bois; *scie à refendre* pour les Scieurs de long. *Scie à debiter*, ce sont les *scies* ordinaires. Les *scies à main*, sont des *scies* qui n'ont qu'un fer dentelé, & une poignée pour manche. Les Ouvriers l'appellent *egohine*, & les Serruriers *scie à guichet*. Les Chirurgiens ont des *scies* pour coupper les os. On tient que ce fut Icare qui inventa la *scie*, en voyant l'arreste d'un poisson. Ce mot vient du Latin *secare*, ou *xyein* Grec, qui signifie *polir*, *raboter*, selon Nicod. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient de *ascia*.

SCIEMMENT. adv. Avec connoissance de cause. Il n'a pas fait cette action par ignorance, mais il l'a fait *sciemment*, par malice, & sçachant bien ce qu'il faisoit. On dit autrement *à son escient*.

SCIENCE. s. f. Connoissance des choses, acquise par une grande lecture, ou une longue meditation. Erasme avoit un grand fonds de *science*, de doctrine. L'Encyclopedie est la *science* universelle. Il y a aussi une *science* infuse & revelée, comme celle que le St. Esprit respandit sur les Apostres.

SCIENCE, se dit plus specifiquement d'un art particulier, de l'application qu'on a euë à approfondir la connoissance d'une matiere, de la reduire en regle & en methode pour la perfectionner. La Philosophie comprend toutes les *sciences*. On definit la *science* dans l'Escole, une connoissance certaine & evidente d'une chose par ses causes. Il n'y a que la Geometrie qui soit une veritable *science*, qui ait des demonstrations. L'Arithmetique est la *science* des nombres. On appelle les *sciences* humaines, la connoissance des Langues, de la Grammaire, de la Poësie, de la Rhetorique, & autres choses qu'on apprend dans les Humanitez. La *science* Heraldique est celle qui traitte du Blason.

SCIENCE, se dit aussi en Morale, de ce qui sert à la conduite de la vie. Cet homme a la *science* du monde, il sçait vivre avec les honnestes gens. La plus necessaire des *sciences* est celle de nostre salut. L'arbre deffendu à Adam étoit celuy de la *science* du bien & du mal.

SCIENCE, se dit aussi de la connoissance de quelque fait particulier. Un homme n'est tenu de respondre en Justice que sur ce qui est de sa *science* & connoissance. Le Roy dit dans ses Edits, De nostre certaine *science*, pleine puissance & autorité royale.

On dit proverbialement, qu'un homme a plus d'heur que de *science*, quand il reussit en des choses qu'il ne sçait que mediocrement.

SCIENTIFIQUE. adj. m. & f. Qui sçait beaucoup. Les Notaires donnent aux Ecclesiastiques dans leurs actes la qualité de Venerable & *Scientifique* personne. On le dit aussi des choses. Cet ouvrage est fort *scientifique*, fort plein de science & d'erudition. Cette demonstration, cette machine sont fort *scientifiques*, c'est à dire, sont faites selon les regles de l'art & de la science.

SCIER. v. act. Coupper du bois ou autre matiere avec une scie. On *scie* les arbres qui sont trop gros pour les abattre plus facilement. Il y a un sens du bois qui s'esclate, & qu'on ne peut bien fendre, si on ne le *scie*.

SCIER, se dit aussi des bleds qu'on abat avec des faucilles, qui ont de petites dents comme des scies. Quelques-uns en ce sens disent *soyer*, ou *seier*.

SCIER, en termes de Marine, c'est virer un bastiment de basbord à force de rames.

SCIÉ, ÉE. part. pass.

SCIEUR. s. m. Celuy qui scie. Un *Scieur* de long est un homme de journée, qui scie des poutres pour en faire des ais, des solives. Des *scieurs* de bleds sont des Aousterons.

SCIEURE. s. f. Action de ceux qui scient. La *scieure* des bleds, des planches, des solives.

On appelle aussi *scieure*, la poudre qui tombe du bois que l'on scie, les limailles qui sont tombées des metaux qu'on a sciés.

SCILLE. s. f. Plante ou espece d'oignon qui naist prés du bord de la mer en Espagne, & qui est de deux sortes. La masle est blanche, & la femelle est rouge. Toutes deux ont une racine grosse, courte, ferme & barbuë. Elles poussent en Aoust & Septembre une tige ronde, lissée, luisante, toute nuë, de couleur blanche tirant sur le gris de lin, de la grosseur d'un doigt, ayant quelquefois jusqu'à deux coudées de hauteur, environnée en son sommet de plusieurs petites fleurs blanches tirant sur le purpurin en façon d'espi, qui a une graine noire & approchante de celle des oignons ordinaires. Ses feuilles ressemblent à celles des lis, mais elles sont plus grandes. Elles poussent & meurissent en Octobre & en Novembre, & sechent en May & Juin. On en fait du vinaigre scillitique, dont on fait grand estat en Pharmacie, & sur tout Dioscoride & Matthiole. On l'appelle aussi *squille*, *stipoule*, *charpentaire*, en Latin *scilla*. La *scille* commune s'appelle en Latin *pancratium*, ou *scilla minor*. Il y a des *scilles* communes qui sont grosses comme la teste. Elle fleurit trois fois l'an, & a ses feuilles semblables à celles du lis. Les *scilles* d'Espagne sont les vrayes *scilles* de Dioscoride.

SCINC. s. m. Petite espece de crocodile. Voyez CROCODILE.

SCIRON. s. m. est un vent particulier de l'Attique, soufflant du costé des rochers Scironiens. Il est entre le Maestral & la Tramontane. On l'appelle aussi *Trascias*, *Olympias*.

SCIRRHE. s. m. Terme de Medecine. C'est une tumeur dure faite de melancolie naturelle, ou de quelque autre humeur grasse & visqueuse qui luy ressemble. Le vray & legitime *scirrhe* est sans douleur, ou avec peu de sentiment, & se tourne quelquefois en dureté pierreuse, quand on a usé de trop de remedes repercussifs. Il y a un autre *scirrhe* chancreux fait par adustion & corruption, qu'on appelle autrement *cancer*. Le *scirrhe* exquis & legitime, est celuy qui est exempt de douleur, & destitué de sentiment. Il y en a un autre qui a encore quelque sentiment de douleur, parce qu'il ne fait que commencer. Ce mot vient du Grec *skirrhos*, qui signifie *dureté*.

S C L.

SCLEROTIQUE. adj. m. Terme d'Optique & de Medecine. C'est un nom qu'on donne à une membrane dure qui couvre l'œil en dedans & en dehors. Sa partie de devant où elle est transparente s'appelle la *cornée*.

S C O.

SCOENANTHUM. s. m. Terme de Pharmacie. C'est une plante medicinale que les Apothicaires appellent *juncus odoratus*, parce que ce mot signifie *fleur de jonc*. On l'appelle aussi *pasture de chameau*. Elle croist en Afrique & en Arabie. Elle est rousse, chargée de fleurs minces tirant sur le rouge, lesquelles étant frottées entre les mains, sentent la rose. Elle a un goust ardent, acide & bruslant la langue. Galien dit que de son temps on ne trouvoit point de sa fleur, parce que les chameaux mangeoient tout ce qu'ils en pouvoient trouver. Maintenant elle est assez commune.

SCOLOPENDRE. s. f. Petit serpent d'eau, ou chenille fort venimeuse qui est gresle & menuë, en Latin *scolopendra aquatica*, *millipeda*. Matthiole dit que les Toscans appellent *scolopendre terrestre*, de petits vers roux qui ont cent pieds, dont les pointures sont venimeuses. On les appelle *ophioctenes*, parce qu'ils tuent les ser-

ſerpens. Ariſtote dit qu'en couppant une *ſcolopendre* en deux, l'une des parties ira en avant, & l'autre en arriere : c'eſt pourquoy Nicander dit auſſi qu'elle a deux teſtes.

SCOLOPENDRE, eſt auſſi un poiſſon de mer dont parle Pline, qui reſſemble à la *ſcolopendre* terreſtre, qui revomit tout ce qu'il a dans le corps, quand il ſe ſent pris à l'hameçon, & ainſi eſchappe aux Peſcheurs. La *ſcolopendre* de mer eſt plus rouge & plus petite que la terreſtre, & a davantage de pieds : ce qui l'a fait appeller par les Italiens *centogambe*.

SCOLOPENDRE, eſt auſſi une herbe medicinale que le vulgaire appelle ***langue de cerf***. En Latin *ſcolopendria*, ou *lingua cervina*, ou *aſplenos*. Voyez CETERAC, & LANGUE DE CERF.

SCORBUT, ou *Scurbut*, ou *Schoerbuth*. ſubſt. maſc. Maladie qui prend ordinairement ſur la mer, & qu'on appelle pourtant d'un autre nom ***mal de terre***. Elle eſt contagieuſe, & vient de pourriture, de la corruption de l'air marin, des ſalines qu'on mange, du vin pur qu'on boit, & des meſchantes eaux. Elle s'attaque particulierement aux gencives, où elle cauſe des enfleures & des ulceres. Elle fait tomber les dents, rend l'eſtomach depravé, & cauſe grande puanteur d'haleine. On n'en guerit gueres qu'en prenant terre, ou en ſe frottant du ſang des tortuës de mer, & en uſant du jus d'oranges, de citrons & de cocos, ou ſelon Matthiole, de la biſtorte, autrement *cochlearia*. Les peuples voiſins de la mer Baltique ſont fort ſujets à ce mal. La Norvege produit des meures qui ſont ſouveraines pour le guerir. On envoye les malades dans les bois où elles croiſſent, afin qu'ils y en mangent tout leur ſaoul ; & on les y laiſſe juſqu'à tant qu'ils ſe portent bien, à ce que dit Bartholin. Ce mot eſt Hollandois, & pris des Danois, qui appellent cette maladie *crobut*, c'eſt à dire, *ventre rompu* ; en Alleman *ſcormunt*, c'eſt à dire, *os rompu*, ou *bouche rompuë*, parce qu'elle fait ſouffrir les hypocondres & les gencives. Menage.

SCORPION. ſ. m. Inſecte qui a une veſſie pleine d'un dangereux venin, qui pique par ſa queuë. Swammerdam dit que le *ſcorpion* peut être diviſé en trois parties, la teſte, la poitrine, & le ventre. La teſte paroiſt jointe & continuë avec la poitrine, où il y a deux yeux au milieu, & deux vers l'extremité de la teſte, entre leſquels ſortent comme deux bras, qui ſe diviſent en deux, comme les pinces ou les ſerres d'une eſcreviſſe. Il a huit jambes qui ſortent de ſa poitrine, dont chacune ſe diviſe en ſix parties couvertes de poil, dont les extremités ont de petites ongles ou ſerres. Le ventre ſe diviſe en ſept anneaux, du dernier deſquels ſort la queuë, qui ſe diviſe en ſept petits boutons, dont le dernier eſt armé d'un aiguillon. Il y en a où on voit ſix yeux, & d'autres où on en découvre huit fort viſibles. Il a le corps en ovale, la queuë longue, faite en maniere de patenoſtres attachées bout à bout l'une contre l'autre ; la derniere plus groſſe que les autres, & un peu plus longue, à l'extremité de laquelle il y a quelquefois deux aiguillons, qui ſont creux, remplis de venin froid, par leſquels il jette ſon venin dans la partie qu'il pique. Il eſt de couleur noiraſtre, comme de couleur de ſuye. Il chemine de biais, & il s'attache ſi fort avec le bec & avec les pieds contre les perſonnes, que bien difficilement on le peut arracher. Il y en a qui ont des aîles ſemblables à celles des ſauterelles, qui mangent les bleds, qui volent de region à autre, comme on voit des fourmis volantes, ainſi que diſent Pline & Strabon. Les Anciens en ont connu de pluſieurs couleurs, comme jaunes, roux, cendrez, verds, blancs, noirs, vineux ; d'autres jaunaſtres & obſcurs comme ſuye : ce qui les a fait diviſer en neuf eſpeces par Pline, Avicenne & Ælian. On dit que la mere fait onze petits, qui ſont de petits vers ronds, qui ne ſont gueres plus gros que des poux ; & quand les petits ſont parfaits, ils tuent la mere qui les a couvez. Ceux qui ont ſept nœuds en la queuë ſont bien plus dangereux que ceux qui n'en ont que ſix. Ils font plûtoſt du mal aux femmes qu'aux hommes, & aux filles qu'aux femmes. On dit qu'un *ſcorpion* mort reprend vie, ſi on le frotte d'ellebore blanc. Matthiole dit qu'en Italie il n'y a maiſon, ni chambre, ni caves, ni celliers qui n'en ſoient infectez. Ils ſont fort venimeux en la Toſcane, & en la Scythie, & en l'Iſle de Pharo, mais à Trente leur piqueure n'eſt pas venimeuſe. Pour guerir les piqueures des *ſcorpions*, il faut les écraſer ſur la playe, & on y applique auſſi de l'huile où on a fait mourir des *ſcorpions*. Matthiole dit avoir experimenté que la ſalive d'un homme à jeun tue le *ſcorpion*.

Il y a auſſi un *ſcorpion* marin, ainſi appellé, à cauſe qu'il jette ſon venin en piquant, comme le *ſcorpion* de terre, qui d'ailleurs ne luy reſſemble aucunement. Il eſt heriſſé de piquants ſur le dos & à la teſte, par où il pique & tuë. Il eſt rouge par tout le corps, & a deux cornes à la teſte, qui ſont tendres & molles. Il a auſſi de petites dents aiguës. Ses aîles ſont pointuës & eſpineuſes, & il peſe quelquefois huit à neuf livres. Quelques-uns croyent que c'eſt la même choſe que la *ſcorpene* de mer, quoy que celle-cy ſoit plus petite & tirant ſur le verd. En Latin *ſcorpio*, *nepa*.

Il y a auſſi un *ſcorpion* d'eau, qui eſt une petite araignée qui a ſon aiguillon dans la bouche, qui eſt décrite par Mouſet. La grande eſt décrite par Aldroandus ſous le nom de *tipula aquatica*.

SCORPION, en termes d'Aſtronomie, eſt le huitiéme Signe du Zodiaque depuis Aries. C'eſt la Maiſon de Mars. Il eſt de nature tres-malefique. Il a 21. étoiles, ſelon Ptolomée ; 28. ſelon Quepler ; & 29. ſelon Bayer. Il tient preſque deux Signes, & occupe la moitié de la Balance ; d'où vient que les Anciens ne comptoient qu'onze Signes.

SCORPION, eſt auſſi une eſpece d'ancienne eſtriviere, ou de foüet eſpineux & fort picquant, faite d'une herbe qu'on appelle auſſi *ſcorpion*. Roboam répondit au peuple Juif, que ſon pere ne l'avoit foüetté qu'avec des verges, & qu'il le foüetteroit avec des *ſcorpions*. On l'a dit quelquefois d'une eſpece de diſcipline qui avoit pluſieurs nœuds, & qui étoit plombée par les bouts.

SCORPION, dans l'ancienne milice, étoit auſſi une eſpece de trait ou de matras que les Anciens faiſoient pouſſer ſur les ennemis par des machines décrites dans Vegece & dans Juſte Lipſe. Les Anciens en attribuoient l'invention à ceux de Crete.

SCORSONNERE. ſ. f. Plante medicinale dont on ſe ſert contre la morſure des ſerpents. Elle a ſes feüilles d'un palme de long, preſque ſemblables à celles du *morſus diaboli*, toutefois plus longues & plus prés de terre, avec pluſieurs filamens qui ſortent d'une longue queuë. Sa tige eſt haute d'un demi-pied, ronde, noueuſe d'où ſortent des feuilles petites & eſtroites. Sa fleur eſt jaune & ſi ſemblable à celle de la barbe-bouc, qu'il eſt fort difficile de les diſcerner. Quand elle fleſtrit, elle ſe convertit en un bouton cotonneux, qui enferme une graine longue & blanche, qui reſſemble auſſi à celle de la barbe-bouc. Sa racine eſt longue d'environ un demi pied, & large d'un pouce ſans chevelure. Son écorce eſt noiraſtre, & eſt vive, tendre, freſle, ſucculente, blanche & pleine de lait, douce & ſavoureuſe. Elle provient aux foreſts en lieux humides, & fleurit en [illegible] Elle a cette proprieté, que ſa racine croiſt toujours en terre, & ne s'y corrompt point. Cette racine ſe mange aprés avoir été cuite & ratiſſée, & ſe met à plusieurs ſauces. Son nom luy vient d'Eſpagne, d'autant qu'elle eſt ſouveraine contre la morſure de la vipere, qu'ils

ment en leur langue *scurzo*. Matthiole dit en avoir fait le premier la description, telle qu'elle est cy-dessus; & rapporte qu'un Espagnol ayant veu pratiquer ce remede en Afrique où il estoit esclave, en trouva en Catalogne, & en donna le jus en breuvage à plusieurs personnes qui avoient été morduës de viperes, qu'il guerit incontinent: ce qui la fit appeller *scurzonera*, comme qui diroit *viperine*.

SCOTIE. s. f. Terme d'Architecture. C'est une des parties ou membres de la colomne, qui est entre le tore & les astragales dans sa base. Cette partie est creuse, & forme un canal ou demi-rond, comme une petite goutiere. On l'appelle aussi en François *nacelle*, *trochille* ou *rond creux*.

SCOUE. s. f. Terme de Marine, est l'extremité de la varangue, qui se courbe doucement pour être entée & mariée avec le genou.

SCOURGEON, ou *Secourgeon*, ou plus ordinairement *Escourgeon*. s. m. C'est une espece d'orge. Ruellus dit que ce mot vient de *succursus gentium*, parce qu'on en mange dans la disette du bled. En Latin *balicastrum*.

S C R.

SCRIBE. subst. masc. Homme qui gagne sa vie à escrire, à copier. Il a un *Scribe* chez luy pour mettre au net ses ouvrages. Les *Scribes* font trafic de copies de Sermons.

On appelloit autrefois *Scribes*, les Greffiers & Tabellions; & on appelle encore *Scribes*, les Greffiers des Cours Ecclesiastiques.

SCRIBE, dans la Loy des Juifs, étoit un principal Officier qui escrivoit, ou qui interpretoit l'Escriture. Il est parlé souvent dans la Bible des *Scribes* & Pharisiens.

SCRIOFULAIRE. s. f. Espece d'herbe, ou ortie puante qu'on appelle aussi *herbe aux chats*, & qu'on croit guerir les escroüelles. Les Medecins la nomment *galeopsis*, *urtica*, *labeo*, *scrophularia major*, *ficaria*, *millemorbia*, *castrangula*. La petite chelidoine ou esclaire est appellée *scrophularia minor*.

SCRIPTEUR. s. m. Terme de Banque & de Chancelerie Romaine, est un Officier du premier banc, qui escrit les Bulles qui s'expedient en original Gothique. Ils sont au nombre de cent, qui representent les Secretaires du Roy en France. Ce sont aussi eux qui taxent les graces. Ils font partie des Officiers du Registre.

SCROTON. s. m. Terme d'Anatomie, qui se dit de la membrane commune des testicules, que vulgairement on appelle *bourse*. Les Anciens l'ont ainsi nommée, parce qu'elle ressemble à un sac ou bourse de cuir, qu'ils appelloient *scortea*, comme qui diroit *faite de cuir* ou *de peau*. Les Grecs l'appellent *oscheos*.

SCRUPULE. s. m. Le plus petit des poids dont se servoient les Anciens. C'étoit chez les Romains la 24. partie de l'once. C'étoit aussi dans l'arpentage cent pieds de terre quarrez. En France il est tantost de 20. tantost de 24. grains. C'est un mot dont les Medecins se servent pour signifier le même poids que les Orfevres appellent *denier*: mais les Medecins font le *scrupule* de 20. grains, ou de deux oboles.

SCRUPULE, se dit aussi des inquietudes d'esprit, du doute qu'il a sur le jugement qu'il doit faire de quelque chose. Vous n'avez pas bien instruit vostre Rapporteur des difficultés de vostre procés, il luy est resté quelque *scrupule* dans l'esprit. La solution que vous donnez à cet argument ne me leve pas le *scrupule* que j'avois dans l'esprit.

SCRUPULE, se dit particulierement en matiere de conscience. Le devot fait *scrupule* de tout. Les Directeurs sont fort empêchez à guerir les ames foibles de leurs *scrupules*, à lever leurs *scrupules*. Les libertins ne font *scrupule* de rien, ne font point *scrupule* de manger de la chair en Caresme, &c.

SCRUPULE, signifie quelquefois, Trop grande exactitude. Cet Auteur corrige ses ouvrages avec tant de *scrupule*, qu'il n'y veut pas souffrir une fausse rime, la moindre cacophonie. Quand on écrit avec tant de *scrupule*, on ne fait pas de gros ouvrages. Nicod dit que ce mot signifioit autrefois au propre un *grain* ou *caillou* qui entroit dans le soulier, ou dans la bouche, d'où il a été transporté à ces autres significations qu'il tient figurées.

SCRUPULEUX, EUSE. adj. Qui a des scrupules, qui forme trop de difficultez, qui est trop exact. Il ne faut pas qu'un Confesseur soit *scrupuleux*, ni trop rude. Cet homme n'est pas *scrupuleux*, assez exact, il se permet bien des licences.

SCRUPULEUSEMENT. adv. D'une maniere scrupuleuse & exacte. Cet ouvrage, cette affaire ont été examinés fort *scrupuleusement*.

SCRUTATEUR. s. m. C'est un terme qu'on applique quelquefois à Dieu, pour faire entendre qu'il connoist nos plus secrettes pensées. Dieu est le *scrutateur* des cœurs.

SCRUTATEUR, se dit aussi dans les élections de Prelats, ou de Magistrats, de ceux qui sont commis pour tenir le vaisseau où se jettent les billets, ou suffrages, quand elles se font par scrutin, & empêcher qu'il ne s'y fasse aucune fraude.

SCRUTIN. s. m. Maniere de recueillir les suffrages secrettement, & sans qu'on sçache le nom de celuy qui donne sa voix, ou son advis. Il se fait par escrits cachetés, ou d'un caractere inconnu, qu'on jette dans quelque vase, ou par quelques boules diversement colorées, qui sont des signes d'approbation ou d'exclusion. Les meilleures élections se font par la voye du *scrutin*. Les Papes se font par le *scrutin*, ou par l'adoration. Voyez le titre des Elections aux Decretales. Ce mot vient du Latin *scrutinium*, qui signifie *recherche & enqueste*, particulierement sur une chose volée, comme on voit dans Apulée. On a appellé *Scrutatores*, les *Visiteurs*; & on a dit *scrutari* pour *informer*. On appelloit autrefois la quatriéme Ferie de la Semaine Sainte, le jour du *scrutin*, parce qu'alors on faisoit l'instruction des Catechumenes, & l'enqueste de leur foy.

S C U.

SCULPTEUR. s. m. Ouvrier qui fait des figures avec le ciseau; qui taille le bois, la pierre, & autres matieres propres à faire quelques representations. Il y a des *Sculpteurs* en bois, & d'autres en pierre; des *Sculpteurs* en creux, en relief, en bas relief: les uns font des moules, les autres des statuës. Les *Sculpteurs* anciens ont eu bien de l'avantage sur les Modernes.

SCULPTURE. s. f. Art de tailler le bois & la pierre pour faire diverses representations. La *Sculpture* est un art où peu de gens reüssissent.

SCULPTURE, est aussi l'ouvrage fait par le Sculpteur. Le chapiteau Corinthien, les ornemens de cette frise sont d'une fort belle *sculpture*. La statuë de la Diane d'Ephese est un chef-d'œuvre de *sculpture*.

SCUTE. s. f. Terme de Marine. C'est un petit esquif ou canot destiné au service d'un vaisseau. Ce mot est Flaman.

SCUTIFORME. adj. Terme de Medecine, qui se dit d'un des cartilages du larinx, qui est le premier, le plus large & le plus grand, ainsi nommé, parce qu'il a la forme d'un écu & d'un bouclier quarré, qui s'appelle en Grec *thyreos*, d'où vient qu'on l'appelle aussi *thyreoide*. On le nomme aussi *anterieur*, pource qu'il est situé seulement en la partie de devant. Il est gibbeux

gibbeux en dehors, & cave en dedans. Il est quelquefois double, principalement aux femmes, auxquelles il n'avance pas tant en devant qu'aux hommes. Le peuple l'appelle le *morceau* ou la *pomme d'Adam*.

S C Y.

SCYTALE LACONIQUE. s. f. Terme de Steganographie. C'est une invention dont se servoient autrefois les Lacedemoniens pour écrire à leurs correspondans des lettres secrettes, afin que ceux qui les auroient interceptées ne les pussent lire. Ils avoient deux rouleaux ou cylindres de bois fort égaux, dont l'un se gardoit à la ville, l'autre étoit entre les mains du correspondant. Celuy qui écrivoit tortilloit autour d'un de ces rouleaux une laniere de parchemin fort deliée, & y écrivoit ce qu'il avoit à mander, puis il la détachoit, & l'envoyoit au correspondant, lequel l'appliquant sur le rouleau de même grosseur, trouvoit les mots & les lignes en la même disposition qu'ils avoient été écrits, & les lisoit facilement. C'étoit une invention qu'ils estimoient beaucoup, quoy qu'elle fust assez grossiere. On s'est bien raffiné depuis ce temps-là en cette maniere d'écrire. C'est la premiere que descrit Aporta dans son Livre *De Ciferis*.

S E A.

SEANCE. s. f. Action que fait celuy qui s'assied. La *seance* est agreable, quand on a été bien long-temps debout. *Bienseance* & *messeance*, se dit de ce qui sied bien ou mal. Voyez à leur ordre.

SEANCE, se dit plus particulierement de la place où l'on fait asseoir. Nous luy avons donné *seance* parmy nous. On luy a fait prendre *seance* dans le Chapitre pour ouir sa proposition.

SEANCE, se dit aussi du droit qu'on a d'avoir une place honorable dans une Assemblée. Les Ducs & Pairs ont droit de *seance* à la Grand' Chambre du Parlement. Il y a des Conseillers nez qui ont droit de *seance* par leurs charges, ou qualitez, dans des Estats, dans des Parlements.

SEANCE, se dit aussi du temps & du lieu où des Compagnies sont assemblées pour juger ou deliberer d'affaires importantes. Durant la *seance* des Estats à Blois, la *seance* des Grands Jours à Moulins. Autrefois les Parlements étoient ambulatoires, ils n'avoient des *seances* qu'en certain lieu, & en certain temps, à Pasques, à la St. Martin. Le Parlement va quatre fois l'année à la visite des prisonniers; ce qu'on appelle aller à la *seance* du Chastelet, de la Conciergerie.

SEANCE, se dit aussi de chaque vacation des Juges occupez à voir & à juger un procés. Les Commissaires ont examiné ce procés, & y ont déjà vacqué pendant trois *seances*; il sera jugé à la premiere *seance*.

SEANT, ANTE. adj. Qui est assis, qui tient ses seances. Le Roy *seant* en son Lit de Justice a fait verifier un tel Edit. Les Grands Jours sont *seants* à Poitiers. Les Estats sont *seants* en Bourgogne. Du temps que le Pape étoit *seant* à Avignon.

En termes de Blason, on appelle *seantes*, les Armoiries qui sont composées de croix, ou de fasces, ou de sautoirs, ou de semblables pieces principales, autour desquelles on met d'autres figures qui les accompagnent.

SEANT. s. m. Qui est assis ou à demi couché. Il faut que ce pulmonique soit toûjours à son *seant* pour cracher plus facilement. Ce malade est si foible, qu'il ne se peut mettre à son *seant*, si on ne luy aide.

On dit aussi, *bienseant* & *malseant*, des choses qui conviennent, ou qui ne conviennent pas.

SEAU. s. m. Vaisseau fait pour puiser de l'eau, & la transporter. Un porteur d'eau porte deux *seaux*. Faire boire un cheval au *seau*. Ces goinfres ont bien un *seau* de vin. Les *seaux* de la ville qu'on garde pour les incendies sont de cuir bouilly. On fait des elevations d'eau par plusieurs *seaux* enchaisnez. Ce mot vient de *sitellum*. En quelques lieux on dit *seille*, qui vient de *situla*. Menage.

SEAU, se prend quelquefois pour expliquer la capacité d'un autre vaisseau. Cette baignoire, ce cuvier, cette fontaine, contiennent tant de *seaux*.

On dit proverbialement, qu'il pleut à *seaux*, pour dire, que la pluye est bien forte.

S E B.

SEBESTE. s. f. Terme de Pharmacie & de Botanique. C'est un fruit qui ressemble à une petite prune, qui étant meur est verd tirant sur le noir, qui est fort doux, & a une chair tenace & gluante, dont les Syriens font une glu, qu'on appelle à Venise *glu d'Alexandrie*, qui est bonne pour chasser aux oiseaux. Le noyau qui est au dedans est fait en triangle. L'arbre qui le porte n'est pas si grand que le prunier. L'escorce du tronc est blanche, & celle des branches est verde. Ses feuilles sont rondes & fermes. Il a apporté son nom d'Arabie, d'où Pline témoigne qu'il est venu de son temps en Italie.

SEBILLE. s. f. Vaisseau de bois fait en rond, & en forme de jatte, qui sert en vendanges à tirer le vin de la cuve pour l'entonner. On appelle aussi *sebilles*, les jattes dont se servent les Sculpteurs & les autres Artisans en diverses occasions.

On dit proverbialement d'une personne qui rougit, qu'elle est devenuë rouge comme la *sebille* d'un pressoir.

S E C.

SEC, SECHE. adj. & subst. Qui a peu, ou point d'humidité, qui est opposé à *humide*. C'est une des quatre premieres qualités. La terre est appellé l'element *sec* & froid. Le feu est *sec* & chaud. Un arbre *sec* est celuy qui est mort; bois *sec*, celuy dont l'humidité est exhalée. Un temps *sec*, un esté *sec*, froid *sec*, quand il ne pleut point; & on dit, Il fait *sec*, quand il y a long-temps qu'il n'a plû. Il y a une ferme du poisson frais, *sec* & salé. Ce mot vient du Latin *siccus*.

SEC, signifie aussi, Aride, sterile. L'Afrique est un pays *sec*, sablonneux & sterile. On appelle aussi un pays *sec*, celuy qui manque d'eaux, qui est éloigné des rivieres. La Beauce est un pays *sec*.

SEC, se dit aussi de ce dont on a fait exhaler l'humidité. Tirez ce rost, il est *sec*. Des viandes *seches*, sont des jambons, des cervelas. Des confitures *seches*, des fruits *secs*, sechez au four, ou au Soleil. Il ne faut pas relier les livres qu'ils ne soient bien *secs*, de peur qu'ils ne maculent. On s'entheume, quand on couche dans des draps qui ne sont pas bien *secs*.

SEC, se dit quelquefois des liqueurs, & des ruisseaux où il y a peu d'eau. On appelle du vin *sec*, qui n'est point gras, ni onctueux. La meilleure qualité du vin d'Espagne, c'est d'être *sec*. On dit qu'un ruisseau est *sec* quand il y a peu d'eau; on le passe à pied *sec* sur des pierres, ou en se mouillant fort peu.

En termes de Manege, on dit qu'on remet un cheval au *sec*, quand aprés l'avoir mis à l'herbe, ou au verd, on luy donne le foin & l'avoine. Une des bonnes qualités du cheval, c'est d'avoir la jambe *seche*, sans eaux, ni fluxions; & une des mauvaises, c'est d'avoir la bouche *seche*, & ne l'avoir pas fraische.

En Maçonnerie on appelle un mur de pierres *seches*, quand il est fait sans plastre ni mortier, mais seulement de pi

pierres arrangées les unes sur les autres, comme étoient les grands bastiments des Anciens, & tel qu'est l'Arc de Triomphe qu'on bastit à la porte St. Antoine.

Sec, se dit aussi des metaux, & des étoffes qui sont cassantes & difficiles à mettre en œuvre. La trempe de cet acier le rend trop *sec* & cassant. Il faut choisir entre les étoffes celles qui sont moelleuses, qui ne sont point *seches* ni cassantes. Les Artisans appellent filer *sec*, quand ils filent de la laine degraissée avec du savon noir, qui est propre pour les serges & estamines.

En termes de Marine, on dit aller à *sec*, quand on va seulement à masts & à cordes, sans aucunes voiles, comme on fait durant les tempestes. On dit aussi, qu'on met un vaisseau à *sec*, quand on le met hors de l'eau pour le radouber.

Au Palais on appelle une consultation *seche*, celle qu'on fait par occasion à un Advocat ami, sans luy presenter de l'argent. On appelle aussi une visite, une promenade *seche*, lors qu'on ne fait point de collation, qu'on n'y boit, qu'on n'y mange point.

Sec, se dit figurément en choses spirituelles & morales. On dit qu'un homme a l'esprit *sec*, lors qu'il est sterile, qu'il ne produit aucunes pensées; que son entretien est *sec*, quand il est peu agreable; qu'un stile est *sec* & dur, quand il est sans figures, sans ornements, sans fluidité. On dit aussi d'un ouvrage de peinture, ou de sculpture, qu'il est *sec*, quand il n'a pas cet air tendre & poli qui luy donne de l'agrement, quand les clairs sont trop prés des bruns, lors que les couleurs ne sont pas assez meslées. Il est opposé à *tendre*, & *moelleux*.

On dit aussi, qu'on a fait une repartie *seche*, une reprimende *seche*, pour dire, forte, brusque, picquante, ou severe. On dit aussi, Regarder une chose d'un œuil *sec*, pour dire, sans être esmeu de pitié, de compassion. Un Stoïque auroit veu d'un œuil *sec* la ruine de sa patrie, de sa famille, sans jetter une larme.

A' Sec. adv. se dit en ces phrases. Mettre *à sec*, dessecher, tirer l'eau entierement, ou la plus grande partie. Quand on pesche un estang, on lasche la bonde pour le mettre *à sec*. On met des marais, des fossez *à sec* par plusieurs rigoles & saignées. On met un puits *à sec* pour le curer.

Sec, se dit proverbialement en ces phrases. Il nous l'a donnée bien *seche*, en parlant d'une bourde, d'une menterie impudente. Il y a employé le verd & le *sec*, pour dire, Il y a employé toute sa force & son industrie. On dit qu'une chose est *seche* comme une allumette, comme bresil, pour dire, qu'elle brusle bien; & d'un homme maigre, qu'il est *sec* comme un pendu d'esté. On dit aussi, qu'on a mis quelqu'un à *sec*, pour dire, qu'on luy a gagné tout son argent, ou qu'on l'a ruiné d'une autre maniere. On dit d'un meschant homme, Il y a longtemps qu'il devroit être *sec*, pour dire, qu'il devroit être pendu. On dit aussi à celuy qui croit qu'un homme est en vie, quoy qu'il soit mort, Il y a long-temps qu'il est *sec*. On dit aussi, qu'un homme boit *sec*, quand il boit de grands coups, sans rien laisser dans le verre. On dit aussi, Manger son pain tout *sec*, pour dire, Faire mauvaise chere, n'avoir rien à manger avec son pain.

SECANTE. s. f. Terme de Trigonometrie. C'est la ligne tirée du centre du cercle, qui couppe la ligne tangente élevée perpendiculairement sur l'extremité du diametre. Elle passe aussi par l'extremité superieure de l'arc dont elle est *secante*. On a fait plusieurs Tables des Sinus tangentes & *secantes*.

SECHE. subst. fem. Poisson de mer long d'environ deux coudées, qu'on dit n'avoir point de sang, qui n'est pas trop bon à manger, mais dont les os sont excellents pour faire de petits moules ou creusets qui servent aux Orfevres & aux Chymistes. La *seche* est semblable au poulpe, excepté que les poulpes ont une infinité de pieds. Elle a un os sur le dos dur & lissé, & au dessous il y a une moelle ou matiere spongieuse qui est rude à manier, & est rayée & compartie par veines. La *seche* amasse dans une vessie une liqueur noire qui luy sert à se cacher, & à se sauver des mains des Pescheurs, ou de la gueule des grands poissons qui la poursuivent. Elle est tellement noire, qu'une goutte suffit pour noircir un sceau d'eau, & la rendre opaque. Elle se mêle & se dissout en un instant; & si on la met dans une lampe, elle fera paroistre noirs tous ceux de la compagnie. Les *seches* n'ont point de dents, mais ont un bec tout à fait semblable à celuy du perroquet. On l'appelle en Latin *sepia*, & dans la basse Latinité *sicca*.

SECHEMENT. adv. D'une maniere seche & rude. Il faut tenir les confitures, le papier & autres drogues *sechement*, en lieu sec. On luy a repliqué *sechement* & vertement, avec dureté. On dit aussi, qu'un Escrivain écrit *sechement*, pour dire, d'un stile dur, sans agreement. On le dit aussi d'un Peintre, lors que ses ouvrages sont rudes, & que les couleurs n'en sont pas bien adoucies.

SECHER. v. act. & neut. Rendre sec, ou devenir sec, faire exhaler l'humidité. Les vents *sechent* la terre. La chaleur *seche* la bouë, & fond la cire. Les Empeseuses *sechent* le linge sur la platine. Vous laisserez trop *secher* ce rosti. Il faut bien laisser *secher* le foin, avant de le serrer dans le fenil.

Secher se dit figurément en Morale. On dit d'un homme qui a du chagrin, de l'affliction, qu'il *seche* sur le pied, qu'il se meurt d'ennui. On dit aussi d'une personne qui se console, qui adoucit ses ennuis, qu'elle *seche* ses larmes.

Seché, ée. part. pass. & adj.

Secheresse. s. f. Qualité de ce qui est sec. La *secheresse* est la propre qualité de la terre. La *secheresse* fait fendre le bois. L'hygrometre est un petit instrument pour mesurer les degrez de *secheresse* & d'humidité de l'air, comme le thermometre & le barrometre pour sa chaleur, ou sa gravité. Il est descrit dans le Journal des Sçavans de France.

Secheresse, se dit aussi de la temperature de l'air, lors qu'il demeure long-temps sec & sans pluye. La *secheresse* est la cause de la sterilité, des maladies; elle a fait mourir les arbres, a engendré des chenilles.

Secheresse, signifie aussi, Aridité, sterilité. La *secheresse* des sables d'Afrique est cause qu'elle n'est point habitée.

Secheresse, se dit figurément en choses spirituelles. Ce Poëte écrit avec une grande *secheresse*, avec peu de pensées, de douceur & d'agreement. Un devot se plaint de la *secheresse* de son ame, quand il a peu de consolation interieure, quand sa ferveur diminuë. On dit dans un tableau, qu'il y a de la *secheresse*, quand il est dur & peu tendre.

SECOND, onde. Adj. numeral ordinal, qui marque le rang qui suit immediatement le premier. C'est la même chose que *deuxiéme*. Le *second* banc, le *second* jour du mois, la *seconde* personne de l'Estat. Les Abbez & les Doyens sont du *second* ordre dans l'Eglise. Les gages des Officiers sont assignez sur la *seconde* partie de l'Espargne. On dit en Morale, Les *secondes* pensées sont les meilleures. En Logique on admet de *secondes* intentions. En Physique on appelle causes *secondes*, celles que la Providence laisse agir. En Agriculture on appelle le regain, la *seconde* herbe. Les Imprimeurs appellent leurs espreuves, premiere, *seconde*, & tierce. On appelle la *seconde* table, celle des Domestiques, qui est servie aprés celle du Maistre. On dit en Poësie, Merveille sans *seconde*, beauté sans *seconde*, pour dire, unique, excellente, qui n'a point de pareille. En Chymie on appel-

appelle eau *seconde*, de l'eau forte qui a déjà servi à graver, ou a dissoudre des metaux. En Jurisprudence on appelle *secondes* nopces, des mariages reiterez. L'Edit des *secondes* nopces de Henry II. a aussi lieu pour les troisiémes & quatriémes.

Second, se dit aussi absolument & substantivement. On va servir le *second*, on en est au *second*, on entend *service*. C'est un *Second*, c'est à dire, un escolier de la seconde Classe. On a sonné le *second*, on entend *coup de Matines*, ou *de Vespres*. A la Paume on dit, la chasse est au *second*, pour dire, entre la premiere & la derniere division de la galerie.

Second, au substantif signifie aussi, Celuy qui aide à un autre, qui le sert. Ce Prelat a un bon *second*, en parlant d'un Vicaire, ou d'un Coadjuteur. Cet homme a un bon *second*, en parlant de celuy qui a un associé ou une femme habile. Les *seconds* dans les duels sont d'une invention diabolique. A la paume on appelle *second*, le moindre de deux joüeurs, qui ne reçoit pas le service, mais qui tient un des coins du jeu.

A la Guerre on dit adverbialement, un Capitaine en *second*, en parlant d'un Capitaine reformé qui sert de Lieutenant à un autre, dans la Compagnie duquel on l'a incorporé.

On dit proverb. Cela est du *second* bond, pour dire, Cela ne vaut rien, ou est fait aprés coup; par allusion au jeu de la paume, ou quand une balle a doublé ou fait un *second* bond, le coup ne vaut rien.

SECONDE. s. f. Terme d'Astronomie & de Geometrie. C'est la soixantiéme partie d'une minute, soit en la division des cercles, soit en la mesure du temps. Chaque vibration d'un pendule de trois pieds & huit lignes & demie mesure de Paris marque une *seconde* de temps. Les montres à trois aiguilles montrent les minutes & les *secondes*. Le periode d'un tel astre est de tant de jours, de minutes & de *secondes*. Cet angle est de tant de degrez de minutes & de *secondes*. On marque les minutes avec un accent aigu sur les chiffres, & les *secondes* avec deux.

SECONDEMENT. adverb. En second lieu, en deuxiéme lieu, c'est mon second point.

SECONDER. verb. act. Servir de second, & aider à celuy qui fait quelque action. Ce General a de bons Officiers qui le *secondent* bien. Ce joüeur est bon à *seconder*, & n'est pas si fort à primer. Le ciel a *secondé* mes vœux. Cet homme ira loin, pourveu que la faveur le *seconde*. Je parleray le premier, promettez moy de me *seconder*. Cet enfant ne *seconde* pas les bons desseins de son pere, c'est à dire, il y répond mal.

SECONDINES, ou **Secondes**. s. f. Terme de Medecine, qui se dit des tayes ou membranes qui enveloppent le fœtus dans le ventre de la mere, qu'on appelle ainsi, parce qu'elles sortent les dernieres dans l'accouchement. C'est ce que les Matrones appellent l'*arriere-faix*. Hippocrate dit que les jumeaux sont enveloppés en une méme *secondine*. Mr. Grew dans son Anatomie des Plantes a appellé *secondine*, la quatriéme & derniere enveloppe des grains, parce qu'elle est à peu prés dans les plantes, ce que sont dans les animaux les membranes qui enveloppent le fœtus. Pline, Columella, Apulée, &c. se sont servis du mot de *secundina*.

SECOUEMENT. s. m. Action de secoüer. Le *secoüement* continuel des chevaux de poste rompt les reins de celuy qui n'y est pas accoustumé.

Secoüer. v. act. Imprimer à un corps un mouvement qui ébransle toutes ses parties. Le Seigneur commande à ses Apostres de *secoüer* la poussiere de leurs pieds contre ceux qui les auront mal receus. Les chevaux, les barbets se *secoüent* au sortir de l'eau pour se secher. *Secoüer* des habits, des meubles, des tapis. Les libertins ne font que *secoüer* les oreilles, quand on leur fait des remonstrances, pour monstrer qu'ils s'en mocquent. *Secouer* la bride a un cheval pour le faire avancer. Les sauteurs dans un manege *secouent* violemment ceux qui les montent. On *secoue* plusieurs arbres pour en faire tomber le fruit.

Secoüer, se dit figurément en Morale en cette phrase: Il a *secoué* le joug, pour dire, Il s'est delivré de la servitude, de l'oppression, de la tyrannie, il s'est mis en liberté, il s'est revolté contre ses superieurs. Les Hollandois ont *secoüé* le joug de la domination Espagnole. On dit aussi, *secoüer*, hocher la bride à quelqu'un, pour dire, l'exciter à faire quelque entreprise, ou sonder & pressentir ce qu'il en pense.

On dit proverbialement, Il ne l'a gueres tenu, mais il l'a bien *secoüé*, tant en parlant de ceux qui maltraitent quelqu'un, que des maladies qui en peu de temps mettent une personne bien bas.

Secoüé, ée. part. pass. & adj.

SECOURABLE. adj. m. & f. Charitable, officieux, qui est prest de donner assistance à ceux qui en ont besoin. Il faut estre *secourable* aux pauvres par ses aumosnes, & les assister dans leurs autres necessitez.

Secourable, signifie aussi, Qui peut estre secouru. Candie assiegée n'étoit *secourable* que par mer.

SECOURGEON. s. m. Espece d'orge qui est plûtost mûre que les autres, ainsi nommée *quasi succurrens gentibus*.

SECOURIR. v. act. Donner de l'assistance à quelqu'un, le soulager en ses besoins. Les grands Saints ont fait leur capital de *secourir* les pauvres. Tous les Princes sont obligez de *secourir* ceux qui font la guerre aux Infideles. Cette place a été *secourue* fort à propos de vivres & de munitions.

On dit en termes de Manege, *secourir* un cheval, quand on luy donne les aides à temps & à propos.

Secouru, üe. part. & adj.

Secours. subst. masc. Charité qu'on fait à quelqu'un, protection, assistance qu'on luy donne dans ses besoins. Il faut dans ses afflictions implorer le *secours* divin. Les pauvres ont besoin du *secours* des riches. Cette veuve est denuée de tout *secours* divin & humain. Dans les maladies aiguës il faut avoir promptement du *secours*. Quand un Medecin demande du *secours*, c'est à dire, qu'il veut avoir quelqu'un avec qui il puisse consulter. Dans les querelles & incendies on crie au *secours*, au *secours*. Les alliez se doivent un mutuel *secours* d'hommes, de vivres, d'argent. Le *secours* entre difficilement dans les villes marescageuses. On ferme aisément les avenues aux *secours* aux trouppes ennemies. On appelle aussi du *secours*, un renfort de trouppes qui vient à une armée.

Secours, signifie aussi une Eglise bastie pour mettre une partie des Parroissiens d'une Paroisse, lors qu'ils sont en grand nombre, & qu'ils ne peuvent pas tenir dans l'ancienne Eglise, ni estre assistez par un seul Curé, ou qu'ils sont trop éloignez. L'Eglise de St. Gervais n'est qu'un *secours* de Saint Jean en Greve. Sainte Marguerite est un *secours* de St. Paul.

SECOUSSE. s. f. Mouvement qui ébransle un corps en toutes ses parties. Les tremblemens de terre se font à diverses *secousses*. Il vint un grain de vent qui donna une estrange *secousse* aux vaisseaux. Deux batteries croisées donnent de fortes *secousses* à un pan de bastion. Les fauts de Brie donnent d'estranges *secousses* à ceux qui y voyagent en carrosse.

On dit aussi, qu'un homme prend sa *secousse* pour courre pour sauter, c'est à dire, qu'il s'y prepare par un grand effort & ébranslement de son corps.

Secousse, se dit figurément en Morale, de l'ébranlement de la fortune. Ce Marchand a souffert la perte d'un vaisseau sur mer, deux banqueroutes sur terre, il fait

sont de rudes *secousses*. L'epilepsie ne prend que par *secousses*, & à diverses reprises, à ceux qui en sont tourmentez; elle leur donne quelquefois de fortes *secousses*.

SECQUES. s. f. Terme de Marine, qui se dit des terres basses, plattes & de peu de cale, où il y a des bancs & des syrtes.

SECRET, ETTE. adj. Qui est connu de peu ou point de personnes. On ne peut penetrer dans les desseins *secrets* de la Providence. La nature agit par des voyes *secrettes* & inconnues. Dieu connoist nos plus *secrettes* pensées. Les Payens avoient des mysteres *secrets* de la bonne Deesse, & d'autres fausses Divinitez, qu'il étoit deffendu de reveler. Le Roy a tenu un Conseil *secret* pour quelque grand dessein. Il ne se fait point de paix, de negociation, où il n'y ait quelques articles *secrets*. Dans la plus-part des procés il y a des parties *secrettes*, des ennemis *secrets* qui les poussent, qui les tourmentent. On appelloit autrefois *Secret Royal*, le Tresor Royal; & *Bailly de la Secrette*, le Tresorier.

SECRET, se dit presque en ce sens de ce qu'on tient caché, qu'on ne veut pas descouvrir pour quelques causes particulieres. Il entretient un commerce *secret* avec les estrangers, avec cette femme. Ces gens font des assemblées *secrettes* & illicites. Il a fait bien des despenses sourdes & *secrettes*. Des parties *secrettes*. Il a des raisons *secrettes* qui l'empêchent d'agir. On dit aussi, qu'un homme est *secret*, quand il a de la discretion, quand il ne descouvre point ce qu'il faut taire, ce qu'on luy a commandé de cacher. L'Escriture dit qu'il n'y a rien de si *secret*, qui ne soit quelque jour descouvert & revelé.

SECRET, est aussi une epithete particuliere du lieu. Un lieu *secret*, c'est le privé, la garderobbe. Un escalier *secret* ou desrobé, est un petit escalier par où on se coule sans bruit, ou sans être veu. Une issuë *secrette*, une poterne, pour faire des sorties. Un appartement *secret*, est celuy où on se retire pour n'être importuné de personne. La partie *secrette* du Temple étoit le Sanctuaire où on n'entroit point.

On appelle en termes de Chasse un chien *secret*, un limier qui pousse la voye sans appeller. On l'appelle aussi *muet*; & on dit qu'il *ride*, quand il n'abboye pas.

SECRET, est aussi dans le même sens subst. masc. Le *secret* de la confession doit être inviolable. Il ne faut confier son *secret* à personne sans necessité. Je n'ay point de *secret* pour luy, je luy fais pleine confidence de mes affaires. Un amant dit que ses yeux, ses soupirs, ont trahi son *secret*, ont revelé, descouvert son *secret*. Le *secret* des bois, de la nuit. Il est dangereux d'être du *secret* des Grands. On ne peut penetrer dans le *secret* des mysteres. J'ay sceu tout le *secret* de cette affaire, c'est à dire, toutes les particularitez, les motifs &c.

SECRET, se dit aussi de ce qu'on ne peut descouvrir, de ce dont on ne se peut servir, si quelqu'un ne nous en donne l'adresse. Il y a des cadenats composez de plusieurs cercles mobiles, & marqués de plusieurs lettres, qu'on ne peut ouvrir, si on ne sçait le mot, le *secret*. Voilà une machine, une serrure, dont vous ne sçauriez vous aider, si vous n'en sçavez le *secret*. Les coffres forts, les buffets, ont aussi des *secrets* où on met de l'argent en seureté, qu'on ne trouve pas facilement.

SECRET, se dit aussi de plusieurs connoissances soit dans les arts, soit dans la nature, qu'on se reserve en particulier, ou qu'on communique à peu de personnes. Les Charlatans se vantent d'avoir des *secrets* pour guerir toutes sortes de maux, d'avoir le *secret* de la Medecine universelle, de la Pierre Philosophale, de l'huile de talc. On a veu l'effet du Phosphore, mais l'inventeur n'en a pas encore voulu dire le *secret*. On a trouvé de beaux *secrets* pour teindre les pierres, affiner les metaux. On trouve tous les jours dans les arts de nouveaux *secrets*. Je luy ay offert tant d'un tel *secret*. Les Anciens ont eu beaucoup de *secrets* qui sont perdus. Il y a aussi des livres de *secrets* imprimez, comme de Jean Baptiste Porta dans sa Magie Naturelle, d'Alexis Piedmontois, de Weker, de Mizauld, &c.

SECRET, signifie aussi le fin d'une chose, & certaines adresses qu'il faut avoir pour y reüssir. En amour le *secret* est de plaire, & vous ne plaisez pas. Le *secret* de la Poësie & de l'Eloquence, est de bien exprimer, de bien émouvoir les passions. Le *secret* de bien raisonner, c'est de n'admettre aucuns principes qui ne soient certains & demonstratifs, comme font les Geometres & les Cartesiens.

SECRET, en termes de Guerre & de Marine, se dit de la lumiere d'un canon. Il faut mettre une platine de plomb sur le *secret* du canon pour le garentir de l'eau ou du feu. Le degourgeoir sert à nettoyer le *secret*.

SECRET, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Il ne faut point resister aux inspirations *secrettes* qui nous viennent d'enhaut. J'ay eu un pressentiment *secret* de ce malheur. D'un feu *secret* je me sens consumer. On appelle sciences *secrettes*, la Cabale, la Magie, & autres qui ne se communiquent pas facilement.

SECRET, se dit proverbialement en ces phrases. C'est un homme *secret* comme un coup de canon, pour dire, fort indiscret. Il est allé reveler le *secret* de l'Escole, c'est à dire, ce qu'on a fait en particulier.

SECRETAIRE. s. m. Officier qui expedie par le commandement de son maistre des lettres, des provisions, des brevets, & qui les rend authentiques par sa signature. Le Roy a quatre *Secretaires* d'Estat, ou de ses commandemens, qui ont souvent la qualité de Ministres, qui expedient ses despêches, ses lettres de cachet, ses brevets, & les arrests du Conseil d'enhaut, & les provisions qu'ils signent en commandement, qui gardent & signent les minutes des traittez de paix, contracts de mariage, & autres affaires importantes de la Couronne. Ce mot de *Secretaire* est un nom honorable que plusieurs ont pris au lieu de *Clercs* & de *Scribes* qu'ils avoient anciennement.

La Reyne & les Princes du Sang ont aussi leurs *Secretaires* des commandements. Les Prelats ont aussi des *Secretaires* pour expedier les provisions des Benefices, les lettres des Ordres qu'ils conferent, des mandements qu'ils donnent, &c. L'Assemblée du Clergé a aussi ses *Secretaires*, & les Chapitres pareillement.

Les *Secretaires* du Roy sont des Officiers qui signent toutes les lettres qui s'expedient dans les grandes ou petites Chancelleries au nom du Roy & avec son paraphe fait en forme de grille, qu'ils mettent au devant du leur. Ils étoient autrefois distribuez en plusieurs Colleges maintenant reünis, & ils prennent la qualité de *Conseillers, Notaires & Secretaires du Roy, Maison & Couronne de France, & de ses Finances*. Ils jouissent de beaux privileges. Le Roy a aussi des *Secretaires* du Cabinet, pour escrire ses menuës lettres ou commissions particulieres.

Les Greffiers du Conseil d'Estat & des Finances s'appellent *Secretaires du Conseil*. Le Parlement a aussi quatre *Secretaires* de la Cour creez en titre d'office, & qui ont pouvoir de signer les arrests, & de porter la robbe rouge.

SECRETAIRE, se dit aussi des domestiques de quelques Grands Seigneurs, ou des gens de robbe, qui leur servent à faire leurs despêches & leurs affaires, qui font les extraits des procés qu'ils ont à rapporter, & qui les advertissent, quand ils sont en état. On les appelloit autrefois *Clercs* de Conseillers, de M. des Requestes, de Presidens.

On appelle aussi *Secretaire* d'une Ambassade, celuy qu'on met auprés d'un Ambassadeur pour escrire les despêches qui regardent la negociation; & *Secretaires Interpretes des Langues*, les Truchements qu'on leur donne, ou les Officiers qui sont à la Cour gagez pour en servir. Les Dragons & les compagnies des Suisses ont aussi des *Secretaires*, qui sont des Officiers qui font les affaires de leurs Corps.

On appelle ironiquement *Secretaires de St. Innocent*, de miserables Scribes qui escrivent des lettres pour les valets, ou le peuple qui ne sçait pas escrire. Le *Secretaire de la*

Cour est un livre qui contient plusieurs modeles de lettres & de compliments pour ceux qui n'en sçavent pas faire.

SECRETARIAT. s. m. Charge de Secretaire. On le dit particulierement des Secretaires des Evêques, & des Chapitres, & même du lieu où ils gardent leurs minutes, & où ils delivrent leurs expeditions.

SECRETTE. s. f. est une Oraison qu'on dit à la Messe aprés l'Offerte, ainsi nommée, parce que le Prestre la dit tout bas.

SECRETTEMENT, ou EN SECRET. adv. D'une maniere cachée, particuliere & secrette. Il s'est absenté *secrettement*, sans dire adieu, sans qu'on s'en soit apperceu. On luy a donné advis *secrettement* & sous main. Ceux qui font mal, le font *en secret*, en cachette, dans l'obscurité. Le moyen de faire reüssir une affaire, c'est de la traitter, de la conduire *secrettement*.

SECTAIRE. s. m. Qui est entesté de l'opinion de quelque Docteur, de quelque Maistre, qui suit son parti. Il se dit principalement des Heretiques. Ceux qui tiennent les opinions de Calvin, de Luther, sont des *Sectaires*.

SECTATEUR. s. m. Disciple d'un Maistre, ou qui suit aveuglément sa doctrine. Zenon & Epicure ont eu chacun leurs *Sectateurs*. Les *Sectateurs* de Descartes ont des opinions bien differentes des *Sectateurs* d'Aristote. En ce sens il se dit en bonne & en mauvaise part.

SECTE. s. f. Terme collectif, qui se dit de ceux qui suivent les mêmes maximes, les mêmes opinions de quelque Auteur, ou Philosophe fameux. Il y a eu plusieurs *Sectes* de Philosophes; en Grece de Pyrrhoniens, de Platoniciens, de Cyniques. En Theologie il y a les *Sectes* de St. Thomas, celles de Scot, &c. On le dit aussi des Heretiques. La *Secte* des Manicheens, des Anabaptistes.

SECTEUR. s. m. Terme de Geometrie. C'est une portion de cercle comprise entre un arc & deux rayons ou demi-diametres d'un cercle. Un *secteur* de tant de degrez.

SECTION. s. f. Partie d'une chose divisée, ou sa division même. On le dit particulierement des divisions d'un Livre, d'un Chapitre, d'un Traitté: ce que d'autres appellent *Articles*, *Paragraphes*. Cette decision est dans la III. *Section* du premier Chapitre d'un tel Livre. Ce mot vient du Latin *sectio*.

En Architecture on appelle *section* d'un bastiment, d'une fortification, le profil, cette delineation qui se fait des hauteurs & des profondeurs qui sont élevées sur le plan, comme si on avoit couppé le bastiment pour voir le dedans.

En Geometrie on appelle *section*, ce qui couppe les lignes, les figures, les solides. On propose des problemes pour faire la *section* d'une telle ligne en telle ou telle proportion. La plus grande, la plus petite *section*. On a recherché de tout temps la *section* de l'angle en trois, ou la *trisection* de l'angle. La plus difficile partie de la Geometrie traitte des *Sections* Coniques. Elle contient les divisions du cone qui forment le triangle, le cercle, la parabole, l'ellypse, & l'hyperbole, dont Apollonius Pergeus a fait un excellent Livre. Mr. de la Hire a fait aussi depuis peu de nouveaux Elemens des *Sections* Coniques.

SECULAIRE. adj. Qui se fait au bout d'un siecle. Les Payens faisoient des Jeux *seculaires* une fois en cent ans. On en voit l'origine dans Valere le Grand. Le premier qui les celebra à Rome fut Valerius Publicola le premier Consul creé aprés qu'on eut chassé les Rois l'an 245. de la fondation de Rome, afin de faire cesser la peste. On trouva les ceremonies qu'il y faloit observer dans un livre des Sibyles. Le dernier qui les celebra fut Septimus Severus, comme témoigne Zozime, à l'imitation desquels fut établi l'an 1300. par le Pape Boniface VIII. l'an *seculaire* Chrêtien, qu'on appelle le *Grand Jubilé*.

SECULARISATION. s. f. Action par laquelle d'une personne ou d'un lieu regulier, on en fait un seculier. Les *secularisations* des Abbayes de Clerac, de Vizelay, & autres, ont esté faites par l'autorité du Pape. Ce Religieux a obtenu un Bref de *secularisation*, qui le dispense de ses vœux.

SECULARISER. v. act. Rendre seculier ce qui estoit regulier. Presque toutes les Eglises Cathedrales étoient autrefois regulieres, les Chanoines étoient Religieux, comme ils sont encore à Usez, mais on les a *secularisez* tant en chef qu'en membres.

SECULARISÉ, ÉE. part. pass.

SECULARITÉ. s. f. Estat d'une personne qui vit dans le monde, sans avoir fait des vœux. On fait aussi-bien son salut dans la *secularité*, que dans la regularité.

SECULIER, IERE. adj. Laique qui vit dans le monde sans estre obligé aux vœux, & aux regles particulieres d'une Communauté, & sans estre engagé dans les Ordres Ecclesiastiques. Il est opposé à *Regulier*. Les Reguliers pretendent que leur estat est plus parfait que celuy des *Seculiers*. On a mandé à cette ceremonie le Clergé *Seculier*, & Regulier. Ce Religieux porte maintenant l'habit *seculier*.

SECULIER, se dit aussi d'un Benefice qui peut estre possedé par un Ecclesiastique *seculier*. Il y a une maxime de Droit qui porte, que les Benefices *seculiers* doivent être donnez aux *seculiers*, & les reguliers aux Reguliers.

SECULIER, signifie aussi, Tout ce qui est temporel & opposé à *ecclesiastique*. Les puissances *seculieres* ne doivent point entreprendre sur la Jurisdiction Ecclesiastique. L'Eglise implore souvent le bras *seculier*, livre les grands criminels au bras *seculier*. Un bon Religieux ne se doit point mesler des affaires *seculieres* & temporelles.

SECULIEREMENT. adv. En seculier. Ce Religieux a quitté son Monastere, & vit *seculierement* dans le monde.

SECURITÉ. s. f. Assûrance dans le peril, manque de crainte. Un homme brave est intrepide au milieu des dangers, demeure tranquille, comme s'il étoit en pleine *securité*. On admire la *securité* de cet homme, qui ne se sauve point, ayant beaucoup d'ennemis & de méchantes affaires.

S E D.

SEDANOISE. adj. fem. Terme d'Imprimerie, qui se dit du plus petit caractere de l'Imprimerie. On l'appelle autrement *Parisienne*.

SEDENTAIRE. adj. m. & f. Qui est ordinairement assis & en repos. Un Notaire est obligé d'estre fort *sedentaire*, assidu en son estude. Cet employ est fort *sedentaire*, demande une grande attache. On accoustume les humeurs à estre toûjours *sedentaire*, il faut faire de l'exercice. On le dit aussi des Parlemens, qui sont maintenant *sedentaires*, au lieu qu'autrefois ils estoient ambulatoires.

SEDIMENT. s. m. Terme de Medecine, qui se dit de la lie, ou de la partie crasse ou espaisse des humeurs qui étant reposée tombe au fond du vaisseau. Le *sediment* de l'urine, le *sediment* des humeurs, donnent connoissance des maladies. Ce mot vient du Latin *sedimentum*, que Matthæus Sylvaticus derive *a diuturna se...*

SEDITIEUX, EUSE. adj. & subst. Qui émeut le peuple contre l'autorité legitime, perturbateur du repos public. On ne sçauroit trop punir les esprits *seditieux*. Les *seditieux* sont ordinairement les gens de la lie du peuple, qui n'ont rien à perdre. On a semé des escrits, des manifestes *seditieux*. Les peuples des Estats publiques sont sujets à estre *seditieux*.

SEDITIEUSEMENT. adv. D'une maniere seditieuse. Les Tribuns du peuple à Rome souvent se harguoient fort *seditieusement*.

Sedition. s. f. Emotion populaire, revolte contre l'autorité du Roy, ou du Magistrat. On a puni les auteurs, les boutefeux de la *sedition*. On n'a point veu de *sedition* qui n'ait esté funeste à ses auteurs. Les guerres civiles commencent par une *sedition*.

SEDUCTEUR. adj. & s. m. Qui trompe, qui abuse les peuples, ou les particuliers. L'Ecriture appelle le Diable, l'Esprit *seducteur*. Mahomet a esté le *seducteur* de tout l'Orient. On punit les *seducteurs* des filles, les subornateurs, de même que les ravisseurs.

Seduction. s. f. Tromperie, engagement dans l'erreur, ou dans le peché. Il faut eviter la compagnie des Heretiques & des desbauchez, pour se deffendre de leur *seduction* dans la foy, ou dans les mœurs.

Seduire. v. act. Abuser quelqu'un, luy persuader de faire le mal, ou luy mettre dans l'esprit quelque mauvaise doctrine. La femme d'Adam dit pour excuse au Seigneur, que le Serpent l'avoit *seduite*. Tout le Septentrion s'est laissé *seduire* par les Escrits de Luther & de Calvin. Les plaisirs nous *seduisent* & nous empeschent de songer à nôtre salut.

Seduit, ite. part pass. & adj.

SEDULE. Voyez Cedule, car on l'escrit maintenant ainsi, quoy qu'il vienne du Latin *schedula*.

S E G.

SEGLE, ou Seigle. subst. masc. Grain propre à faire du pain. Il est plus maigre que le froment. Le pain de *seigle* tient le ventre lasche. Le *segle* a le tuyau plus long que les autres bleds. La paille de *segle* sert à faire les liens des gerbes. Le *segle* se bat sur le poinçon. Les poules ne mangent point de *segle*. Le bled meteil est moitié *segle*, & moitié froment. Quelques-uns croyent que ce mot vient du Latin *siligo*, qui étoit le bled dont on faisoit le pain le plus exquis au goust des Romains: ce qui a de l'apparence, en ce que Pline dit que tout bled au bout de deux ou trois ans dans les bonnes terres se convertit en *segle*; & l'on esprouve icy que les plus beaux froments bisent toûjours, & qu'il s'en convertit une partie en *segle*: mais sur l'estime du bled, & le goust du pain, on n'est pas d'accord avec les Romains. Menage derive ce mot de *secala*, & en un autre endroit de *sigele*, qui a esté fait de *secale*, dont parle Pline.

Il y a aussi du *seigle* blanc, qu'on appelle en Latin *olyra*, qui est une espece d'espeautre. Pline le distingue du *seigle* qu'il appelle *farrago*. Ce bled est plus nourri & plus espais que le bled rouge & barbu qu'il appelle *far*.

Il y a du *segle* qui degenere, dont les grains sont noirs en dehors, assez blancs en dedans; & quand ils sont secs, ils sont plus durs que les grains naturels. Ils n'ont point de mauvais goust, & ils s'allongent beaucoup plus dans l'espi que les autres. Il y en a quelques-uns qui ont jusqu'à 13. ou 14. lignes de long sur deux de large, & l'on en trouve quelquefois sept ou huit dans un même espi. En Sologne on appelle ces grains des *ergots*, & en Gastinois du *bled cornu*.

On dit proverbialement, quand on a bien battu quelqu'un, qu'on l'a battu comme *segle* verd, parce qu'en cet estat le *segle* sort difficilement de l'espi.

SEGMENT. s. m. Terme de Geometrie. C'est une portion de cercle enfermée entre un arc & sa corde. On le peut dire aussi des ellypses & autres figures curvilignes. C'est un *segment* de tant de degrez.

SEGRAIER. s. m. Terme des Eaux & Forests. C'est celuy qui possede par indivis la proprieté d'un bois avec d'autres proprietaires & Seigneurs, qui le tient en segrairie.

Segrairie. s. f. Bois qui est possedé en commun ou par indivis, soit avec le Roy, soit avec des particuliers. Il y a plusieurs articles de reglement pour les bois tenus en *segrairie* dans l'Ordonnance des Eaux & Forests. La disposition qui regarde les bois du Roy a lieu aussi à l'égard de ceux qui sont tenus en *segrairie* avec luy. Du Cange derive ce mot du Latin *Segrearius*, qu'on nommoit autrefois *Secretarius*, qui étoit un Officier des forests que l'Ordonnance de Henry II. de 1558. appelle *Segraier*. Dans la Coustume de Tours on appelle *segreage* & *segerage*, ce qu'on appelle maintenant *segrairie*.

SEGRAIS. s. m. Terme qui n'est en usage que dans les eaux & forests, & se dit des bois qui sont separez des grands bois qu'on couppe, & qu'on exploite à part.

SEGREGATION. s. f. Terme dogmatique. Action par laquelle on met à part. Quand un des conjoints a une maladie contagieuse, on en ordonne la *segregation*, comme en cas de lepre.

Segreger. v. act. Separer, mettre à part. Le St. Esprit ordonna qu'on *segregast* St. Paul & St. Barnabé pour leur donner l'employ qu'il leur avoit destiné, aux Actes Chap. 13. v. 2.

S E I.

SEIGNEUR. s. m. Qui est maistre, qui commande. Quand il se dit absolument, il ne se dit que de Dieu. *Seigneur*, ayez pitié de nous. Nostre *Seigneur* Jesus-Christ. Voilà Nostre *Seigneur* qui passe. Le corps de Nostre *Seigneur*. On va porter Nostre *Seigneur* à ce malade. Le *Seigneur* soit avec nous. Beny soit le *Seigneur* en ses œuvres. Ce fut Enos qui invoqua le premier le nom du *Seigneur*.

Seigneur, se dit aussi des Puissances temporelles. Le Roy est nôtre souverain *Seigneur* & Maistre; il est *Seigneur* de nos vies & de nos biens. Fut present en sa personne haut & puissant *Seigneur* Messire &c. C'est un *Seigneur* titré & qualifié. *Nosseigneurs* les Prelats. *Nosseigneurs* du Parlement. On appelle l'Empereur d'Orient, *le Grand Seigneur*. Ce mot vient de *Senior*. Nicod, Gregoire de Tours, & plusieurs Auteurs anciens ont appellé *Seniores*, les Gentilshommes & Grands *Seigneurs*.

Seigneur, se dit aussi de celuy de qui releve une terre ou un fief qu'on possede, & de la qualité de celuy qui possede un fief. Ce Gentilhomme est *Seigneur* du village. Cet autre est le *Seigneur* dominant. On doit la foy & hommage à son *Seigneur*, la bouche & les mains. Quand on denie un homme à son *Seigneur*, cela emporte commise, ou confiscation du fief. Un *Seigneur* Haut Justicier, un *Seigneur* de Parroisse. Un *Seigneur* Censier, qui n'a sous luy que des rotures. On appelle les Grands *Seigneurs* du Royaume, ceux qui ont plusieurs terres & seigneuries. C'est un *Seigneur* de marque, fort qualifié. Un *Seigneur subalterne* est celuy qui possede un arriere-fief. *Seigneur lige & prochain*, qui est le *Seigneur* immediat. *Seigneur foncier*, qui est maistre du fonds.

Seigneur, se dit en termes de Droit de celuy qui est maistre & proprietaire d'une chose. C'est un stellionat de vendre quelque bien meuble ou immeuble dont on n'est pas *seigneur* & proprietaire, qui appartient à autruy. On appelle *Seigneur direct*, celuy d'où releve la terre; & *Seigneur domanial*, celuy qui en a le domeine utile. On dit aussi de la serge de *Seigneur*, en parlant d'une serge fine & luisante dont se sont habillés quelque temps des personnes de qualité.

Seigneur, se dit prov. en ces phrases. A tous *Seigneurs* tous honneurs. Nulle terre sans *Seigneur*. Tandis que le vassal dort, le *Seigneur* veille, c'est à dire, que le *Seigneur* peut saisir & faire les fruits siens d'un fief mouvant de luy, tandis que le vassal neglige de luy porter la foy & hommage. On dit aussi, Tant vaut le *Seigneur*, tant

tant vaut sa terre, pour dire, que le revenu d'une terre augmente à proportion du soin qu'en prend le proprietaire. On dit aussi, qu'un homme fait le Grand *Seigneur*, qu'il a un train de Grand *Seigneur*, pour dire, qu'il fait le gros Monsieur, ou qu'il est glorieux ou superbe.

SEIGNEURIAGE. s. m. Droit qui appartient au Seigneur. Il ne se dit gueres qu'en fait de monnoyes, dans la fonte desquelles il en revient au Roy quelque profit pour le droit de *seigneuriage*. Sur chaque marc de louis d'or, le droit de *seigneuriage* est de sept livres dix sols; sur le marc d'argent, 12. sols & 12. deniers pour chaque marc d'argent. On l'appelle quelquefois droit de *rendage*, que le Maistre des Monnoyes doit rendre au Roy.

SEIGNEURIAL, ALE. adj. Qui appartient au Seigneur. Les laods & ventes sont des droits *seigneuriaux*. Les cens & rentes *seigneuriales* ne se prescrivent point. On est obligé de porter la foy & hommage au manoir *seigneurial*. Cette terre est fort *seigneuriale*, elle consiste en fort beaux droits.

SEIGNEURIE. s. f. Terre d'un Seigneur, dont relevent d'autres fiefs & censives. Un tel hameau est dans la censive d'une telle *seigneurie*. En la basse Latinité on l'a appellée *senioratium*, *senioratus* & *seniorale*.

SEIGNEURIE, se dit quelquefois du domeine d'un petit Estat, comme la *Seigneurie* de Venise, de Gennes. On le dit aussi des Officiers ou Magistrats qui les gouvernent. Vos illustrissimes *Seigneuries*.

SEIGNEURIE, se dit aussi quelquefois de la personne, mais seulement en discours familier. N'en deplaise à vôtre *seigneurie*. Je suis serviteur à vôtre *seigneurie*. Bodin dit que les *seigneuries* ont pris leur origine aprés l'invasion des Hongrois: ce qui n'est pas fort constant.

SEILLE. s. f. Vieux mot qui signifioit un *seau*, & se dit encore en beaucoup d'endroits. Il vient du Latin *situla*, & selon Du Cange, de *sellus*, qui étoit une mesure de choses liquides. Les Italiens disent *secchia*: ce qui a donné le nom au Poëme Heroi comique du Tassoni, de la *Secchia rapita*, traduite elegamment par Mr. Perrault, qu'il a fondé sur ce qu'on enleva aux Modenois une *seille* de bois suspenduë depuis long-temps à la voute de la sale du Tresor de la Cathedrale du temps de l'Empereur Frederic II. quoy que le vray sujet de cette guerre fust, que ceux de Bologne refusoient de rendre aux Modenois les villes de Nonantola & San Cæsareo.

SEILLURE. s. f. Terme de Marine, est la trace ou le chemin d'un vaisseau sur la mer. On a fait un signal pour suivre la *seillure* de l'Amiral. On dit autrement *sillage*, *eau* ou *ouche*, & *houage* ou *aquade*.

SEIME. s. f. Maladie du pied du cheval, qui est une fente dans la couronne jusques au fer, & qui fait boiter le cheval.

SEIN. s. m. Partie du corps humain où sont les mammelles. St. Jean eut l'avantage de se reposer sur le *sein* du Seigneur. Les paysans mettent souvent leur bourse dans leur *sein* pour la cacher, c'est à dire, sous leur chemise.

SEIN, se dit plus particulierement à l'égard des femmes, de leurs tetons. Cette fille a le *sein* plat, n'a point de *sein*, son *sein* n'est pas encore formé, c'est à dire, elle n'a point encore de tetons. Elle s'est laissé mettre la main dans le *sein*, pour dire, manier les tetons. Cette Nourrice a mal au *sein*, c'est à dire, aux mammelles.

SEIN, signifie aussi un creux, une capacité qui peut contenir ou enfermer quelque chose. La mer enferme en son *sein* plusieurs monstres: elle a englouti dans son *sein* plusieurs vaisseaux. Les Poëtes disent que le Soleil se va coucher dans le *sein* de Thetis, pour dire la mer. Tous les metaux & les mineraux sont enfermez dans le *sein*, dans les entrailles de la terre. Jonas fut trois jours dans le *sein*, dans le ventre d'une baleine, & fut la figure de JESUS-CHRIST, qui fut trois jours dans le *sein* de la terre, dans le tombeau.

SEIN, se dit quelquefois en ce sens d'une ouverture de la terre qui reçoit la mer dans sa capacité. Le *sein* Arabique, ou la Mer Rouge, le *sein* Persique, qui s'estend depuis Ormus jusqu'à Balsora. C'est ce qu'ailleurs on appelle *Golphe*.

SEIN, se dit figurément en choses spirituelles & morales. La nouvelle de cette mort luy a mis, luy a plongé un poignard dans le *sein*, c'est à dire, l'a cruellement affligé. L'amour entre par les yeux dans le *sein*, c'est à dire, dans le cœur. L'amour de la gloire mit dans le *sein* d'Alexandre la pensée de la conqueste de l'Asie. On prie le St. Esprit qu'il nous eschauffe le *sein* de son amour.

On dit en Theologie, que les Bienheureux sont dans le *sein* de la gloire; que les anciens Patriarches attendoient la venuë du Messie dans le *sein* d'Abraham.

On dit encore figurément, Il est retourné, il est venu mourir dans le *sein* de sa patrie, dans le *sein* de ses parens. L'Eglise est une bonne mere, qui reçoit tous les fideles dans son *sein*. Cet Heretique est rentré dans le *sein*, dans le giron de l'Eglise. Les Canonistes disent que le Pape a tous les droits dans son *sein*, qu'il n'est point surpris dans le droit.

SEINE. s. f. C'est une espece de filet qui se traisne sur les greves. On se sert aussi dans les petites rivieres d'un rets à pescher qui a deux grandes aisles, & une longue nasse que quelques-uns appellent *seine*, mais plus ordinairement on l'appelle *senne*. Ce mot vient de *sagena* Latin, lequel est tiré du Grec *sagini*. Menage.

SEING. s. m. Marque qui est au bas d'un acte, d'un écrit, qui en confirme la teneur par l'apposition du nom écrit de la main de celuy qui en consent l'execution, ou de la personne publique preposée pour en rendre tesmoignage. Ainsi on dit une promesse, un billet sous *seing* privé, quand il n'y a que la signature de la personne interessée. Le *seing* des Notaires, du Tabellion, du Greffier, quand l'acte est attesté par des personnes publiques. Un billet sous *seing* privé ne porte point d'hypotheque jusqu'à ce qu'il soit reconnu. Ce mot vient du Latin *signum*. Du Cange croit que c'est à cause qu'autrefois on apposoit le signe de la croix au bas des actes avec les signatures, comme un symbole du serment qu'on faisoit de les observer.

On appelle *blanc seing*, une feuille de papier blanc, au bas de laquelle on met son nom pour estre remplie à la discretion de ceux à qui on le confie. On met des *blancs seings* entre les mains des arbitres convenus pour les remplir d'une transaction, & pour empécher qu'on ne se pourvoye par appel contre leur jugement, s'ils donnoient une sentence arbitrale. Du temps de St. Bernard on ne mettoit ni le nom, ni le *seing* dans les actes & dans les titres. On se contentoit d'y mettre le seel. Autrefois les Sultans se noircissoient la paume de la main avec de l'encre pour appliquer leur *seing* sur un papier. ce qui vient de ce que ces peuples ne sçavoient au commencement ni lire, ni écrire.

SEING, en vieux François signifioit, Cloche estant dans un clocher, qui n'est plus en usage qu'en son composé *tocseing*, parce qu'on la touche pour assembler le peuple: & on l'a appellé ainsi, parce qu'on en portoit autrefois à la guerre pour advertir. On voit dans Gregoire de Tours, que le mot de *seing* signifie le son d'une cloche.

SEJOUR. s. m. Lieu où on habite. Cette maison de campagne est en belle veuë, c'est un agreable, un beau *sejour*. La prison est un triste *sejour*. La terre est le *sejour* des hommes. Le ciel est le *sejour* des Bienheureux.

Ce mot vient de *sejornum Regis*: c'est ainsi qu'on appelloit le lieu où on nourrissoit les chevaux du Roy, & où on les laissoit reposer jusqu'à ce qu'il en eust besoin. Il y avoit un Gouverneur ou Garde du *sejour*, qui avoit sous luy des Mareschaux, des Pages, & autres Officiers, ou valets; & il y avoit aussi un Chapelain, qu'on disoit chanter au *sejour*: de là vient qu'on a appellez chevaux *sejournez*, ceux qui n'étoient point fatigués. Du Cange.

SEJOUR, se dit aussi du temps qu'on demeure en un lieu. Ce Provincial est venu à Paris faire son *sejour*. On taxe à ceux qui plaident au Conseil leur voyage & leur *sejour*. Cet homme est fort valetudinaire, il ne fera pas long *sejour* sur la terre. On donne aux trouppes qui sont en marche quelques journées de *sejour*.

SEJOURNER. v. n. Demeurer en un lieu. Quand on a toûjours *sejourné* en Province, on est bien neuf en arrivant à la Cour. Il a beaucoup voyagé en peu de temps, il n'a gueres *sejourné* en chaque ville.

SEIZE. adj. numeral & subst. Nombre composé de dix & de six unitez. Le Catholicon a dit,

A Paris *seize* Quarteniers,
A Montfaucon *seize* piliers,
C'est à chacun son benefice.

Le parti des *Seize* étoit fort puissant à Paris pendant la Ligue. Ce couppon de voile contient une aune & un *seize*. Quatre fois quatre font *seize*. Pour estre Chevalier de Malthe, il faut prouver sa Noblesse par *seize* quartiers. Les Libraires appellent un livre in *seize*, quand la feuille imprimée fait *seize* feuillets.

SEIZIÉME. adj. m. & f. & subst. Nombre ordinal, qui est en un rang où il en voit quinze devant luy. Il est le *seiziéme* Conseiller de sa Chambre. Le *seiziéme* du mois on est obligé de desmenager.

SEL.

SEL. s. m. Terme de Chymie. Substance acide qui entre en la composition de tous les corps, & qui est un de leurs principes physiques. Les Chymistes ne connoissent que trois principes, le *sel*, le soulfre & le mercure. Il n'y a proprement que deux *sels* en la nature, l'*acide* & l'*alkali*, dont tous les corps sublunaires sont composez. Ce *sel* de Chymistes reste ordinairement meslé parmi la terre aprés la distillation, & est de couleur blanche, & de consistance seche & friable.

Le *sel* commun est de trois sortes. Le premier est le *sel gemme*, ainsi nommé par les Arabes, les Chymistes & les Apothicaires. Il est blanc & fossile, & a les mémes qualitez du marin. Il est ainsi nommé, à cause de sa transparence. Il se lapidifie par le feu sousterrain, ou par le Soleil, & est presque dur comme du marbre. Il est clair comme du cristal, & on en fait des vases. Il rougit & s'ignifie comme le fer, & ne petille point au feu. Il y en a des montagnes dans la Pologne, dans la Hongrie, & dans la Catalogne au Duché de Cardone. C'est la source de tous les autres *sels*. Pline dit qu'en la ville de Carrhos en Arabie on fait les murailles & on bastit les maisons de *sel*; & qu'au lieu de mortier, on use d'eau simple. Dans l'Ethiopie le *sel* tient lieu d'argent & d'une monnoye fort courante. On le tire d'une roche qu'on taille en forme de brique longue de huit pouces. Il est tres-blanc & tres-dur, & il s'en transporte tant qu'il y a des caravanes de 600. chameaux qui ne sont chargez d'autre chose. Il ne se trouve que dans le petit Royaume de Dancal, qui signifie le *pays du sel*.

Le second *sel* est fait par l'evaporation de l'eau des fonteines salées, comme celles de Salins en Franche Comté.

Le troisiéme *sel*, est le *sel* marin fait de l'eau de la mer. On la fait entrer par des rigoles dans des marais salans, & la chaleur du Soleil la fait evaporer. Sa figure est cubique, comme l'a fort bien fait voir Mr. Descartes. C'est le plus parfait de tous les *sels*, & il ne peut estre détruit par aucun autre *sel*. Le *sel* marin blanchit la solution du *sel* de Saturne. Mr. Mariotte dit que le *sel* dissous dans l'eau se remet en *sel*, lors qu'on y verse beaucoup d'esprit de vin, qui empêche l'action de l'eau sur le *sel*.

L'escume de *sel* se fait de l'eau de la mer, qui se congele avec la rosée sur ses bords & sur les rochers.

Fleur de *sel*, est une écume qui nage sur certains lacs & sur le Nil, dont parle Dioscoride, qui dit que la meilleure est la jaune, qui a une odeur fascheuse; & que la naturelle ne se peut dissoudre qu'en huile, & la sophistiquée en eau. Pline dit que vers les Portes Caspies il y a des rivieres qui charrient le *sel* comme des glaces, & qu'elles l'ont entraîné des montagnes. Fuchsius dit que la fleur de *sel* est le sperme de la baleine; mais il se trompe lourdement. Voyez SPERMA CETI.

On distingue aussi les *sels* en *volatils*, & *fixes*. Le *volatil* est la partie salsugineuse, sulfureuse, mercuriale & fugitive des corps mixtes, qui s'éleve par la distillation, ou qui s'exhale & se fait sentir à l'odorat. Le *sel fixe* ou *essentiel*, est celuy qui comme plus materiel resiste au feu, & le soustient. Il demeure dans la partie terrestre aprés la calcination ou distillation. Celuy-cy se fait remarquer par son amertume & sa chaleur, si on en met dans la bouche. Le *volatil* se fait sentir d'abord par sa tenuité à la langue, au nez & au cerveau.

Le *sel lexivial*, que quelques-uns appellent *lixiviel*, est un *sel* fixe qu'on tire des mineraux par plusieurs lotions ou lescives d'eau chaude, qu'on fait ensuite evaporer, comme le salpestre & autres.

La plus grande propieté du *sel*, est qu'il ne craint aucune corruption, & même il en preserve les viandes qu'on en assaisonne, & qu'on y laisse tremper. Il resiste au feu, & s'y purifie, parce que son humidité en sort; & alors on l'appelle *sel decrepite*. Même dans un grand feu il se met en fusion, & il se convertit en eaux fortes. Il donne la fertilité aux terres, la solidité à toute sorte de substances, & avance la fusion des metaux. Il y a eu pourtant des Princes qui ont fait semer du *sel* sur les terres pour marque d'indignation, & croyant les rendre steriles. Les Egyptiens croyoient que le *sel* étoit le crachat ou l'escume du Geant Tiphon ennemi de leurs fausses Divinitez: c'est pourquoy ils l'avoient en horreur, au rapport de Plutarque.

Le *sel* a deux qualitez contraires; car par son acidité aërienne, subtile, rongeante & penetrante, il brise & dissout les mineraux durs, compactes & solides; bien que par un effet contraire il coagule des corps liquides, comme l'eau & le sang. Il y a de ses esprits qui étant mêlez avec de l'eau, y produisent une chaleur excessive; & les mêmes mêlez en petite quantité avec des eaux froides, en augmentent la froideur, comme le salpestre dans la neige.

Tous les *sels* se dissolvent par l'humidité, mais ils ne se fondent dans l'eau que jusqu'à une certaine quantité; & lors qu'elle est impregnée d'un certain *sel* autant qu'elle en peut porter, elle dissout encore une quantité d'un autre *sel* dont les parties ou atomes sont d'une autre figure, & propres à s'insinuer dans les pores qui restent vuides dans la même eau. Ainsi aprés que le *sel* commun ne s'y pourra plus dissoudre, il s'y fondra encore de l'alun, & puis du salpestre, de l'armoniac & autres. Ce sont les diversitez des figures de ces *sels* qui font les differentes saveurs.

Il y a quantité de noms differents de *sels* qu'on tire des mineraux, vegetaux & des animaux, comme d'*alun*, *vitriol*, *salpestre*, *nitre*, *natron*, *armoniac*, *de Saturne*, *de Mars*, *d'urine*, *de vipere*, *de tartre*, *de polycreste*, &c. qui sont expliquez à leur ordre alphabetique.

Le *sel* pour l'usage ordinaire, se distingue en *sel blanc*, & en

en *sel noir*, en *gros sel* & *menu sel*; & on dit qu'une chose est de bon *sel*, qu'elle est cuite dans son *sel*, qu'elle ne sent ni *sel*, ni sauge, pour dire, qu'elle est bien ou mal assaisonnée.

Grenier à *sel*, est un depost public où on met le *sel* que le Roy vend à son peuple; & on appelle *sel gabellé*, celuy qui a passé dans ce grenier, & qui y a demeuré deux ans, qui n'est livré que par les Officiers. Le *faux sel*, est celuy qui est vendu secrettement par des particuliers qui ont fraudé les droits du Roy. Impost du *sel*, est le droit que le Roy leve sur chaque minot de *sel*. On dit aussi, qu'on donne le *sel* par impost, quand on oblige les peuples à venir prendre aux greniers du Roy une quantité de *sel* qu'on leur taxe, & qu'ils peuvent consommer dans les pays voisins des salines, où on peut aisément frauder la Gabelle. C'est en cet impost que consiste la Ferme du *sel*, ou des Gabelles, & sur lequel sont assignées les rentes du *sel*.

Grenier à *sel*, est aussi une Jurisdiction établie aux lieux où il y a de pareils greniers, pour conserver les droits du Roy, & decider les differens qui surviennent à leur occasion. Elle est composée d'un President & de plusieurs Grenetiers ou Conseillers, d'un Procureur du Roy & d'un Greffier, avec des Archers & Gardes. Les appellations en ressortissent à la Cour des Aides.

SEL, se dit figurément en choses morales. JESUS-CHRIST dit à ses Apostres, qu'ils étoient le *sel* de la terre. On dit que dans un ouvrage il n'y a pas un grain de *sel*, pour dire, qu'il est fade, qu'il n'y a rien qui picque, pas une pointe ou subtilité d'esprit; & qu'une Epigramme a bien du *sel*, quand elle a un grand sens, ou quelque equivoque agreable.

SEL, se dit proverbialement en ces phrases. On dit de deux personnes de differente humeur qui s'associent, qu'elles ne mangeront pas un minot de *sel* ensemble. On dit au contraire, que pour bien connoistre un homme, il faut avoir mangé un muid de *sel* avec luy. On dit aussi de celuy qui est bien plus fort qu'un autre, qu'il le mangeroit avec un grain de *sel*.

SELENITE. s. f. Pierre de la Lune. C'est une pierre rare qu'on trouve encore à present dans la Chine, qui a cette proprieté, de croistre ou decroistre selon que la Lune est vieille ou nouvelle. Il y en a dans le Palais de Peking qui sont d'un prix inestimable. Voyage de Martinius.

Dioscoride a appellé aussi la pierre speculaire, *selenite*, & en Grec *aphroselenon*, parce que la nuit elle represente la Lune, & qu'elle croist & decroist comme elle. Il dit qu'elle est blanche & transparente, & qu'elle croist en Arabie.

SELENOGRAPHIE. s. f. Partie de la Cosmographie. Science qui fait la description de la Lune & de toutes ses parties & apparences, comme la Geographie le fait sur la terre. Hevelius grand Astronome de Dantzic a fait le premier un livre de la *Selenographie*. A l'Observatoire du Roy on fait maintenant des Cartes *Selenographiques*. Les Astronomes ont donné des noms à plusieurs taches ou points de la Lune, comme *Aristarque*, nommé autrement *Mons porphyrites*; le *bord de Platon*, ou *lacus niger*; *Copernic*, ou *Etna*; *Possidonius*, *Hyginus* & *Mersenne*; *Tycho*, autrement *Sinai*; *Gassendi*, *Dantes*, autrement *Athos*, *Mare Adriaticum* & *Apenninus*.

SELLE. s. f. Banc, siege où l'on s'assied. Marot a dit dans une Epigramme:

> Ces jours passez les Blancs Manteaux,
> Ont fait rempart de bancs & *selles*, &c.

Les courtauts de boutique sont assis sur de petites *selles* de bois à trois pieds. Les Clercs doivent toûjours estre le cul sur la *selle*, estre culs de plomb. Il y a aussi des *selles* brisées, ou sieges plians, qui sont d'estoffe ou de tapissèrie. Une *selle* de Sculpteur est un pied sur lequel il pose ses modeles, où il les travaille.

SELLE, se dit aussi d'un siege propre à mettre un bassin de chambre, où on se descharge le ventre. Ainsi on dit, Il est sur la *selle*; & par extension on le dit de la descharge du ventre. Il est constipé, il ne peut aller à la *selle*. Cette purgation a bien operé, elle luy a fait faire plusieurs *selles*. Les Medecins jugent des malades par les *selles*, par les excrements.

On appelle bateau des *selles*, certains bateaux immobiles qui sont disposez pour y battre & laver la lescive, & où il y a des pieces de bois qui les divisent en plusieurs carrez.

SELLE, en termes de Manege, est un siege qu'on met sur le dos d'un cheval pour la commodité du cavalier. La *selle* rase est composée de deux arçons, de deux bandes, des battes de devant, des panneaux & contresanglots; & la *selle* à piquer a outre cela la batte de derriere, & le troussequin, ou le demi-troussequin. L'une & l'autre ont un pommeau. C'est estre bien mauvais Escuyer, que de se tenir au pommeau de la *selle*, de perdre le fond de la *selle*. Les Maquignons montent un cheval sans *selle*; à poil, à dos nud. Il y a aussi des *selles* à limon, pour les harnois. Quand un cheval est blessé sous la *selle*, il la faut chambrer, rembourrer. Les voltigeurs sautent en *selle* sans estriers. Ce mot vient de l'Alleman *sattel*, qui signifie la même chose. L'invention de la *selle* est assez moderne. Les anciens Auteurs n'en font point de mention avant le temps de Valentinien. Auparavant on se servoit de panneaux quarrez, comme on voit à la statuë d'Antonin au Capitole. Goropius Becanus en attribuë l'invention aux François Saliens, d'où il dit qu'est venu le nom de *selle*. On faisoit autrefois porter une *selle* à un condamné d'un Comté à un autre voisin pour marque d'infamie, avant son execution.

On appelle une *selle à tous chevaux*, celle qui a des arçons mobiles, qui sert à voyager en poste, & en relais, qui se peut accommoder à tous chevaux: & figurément on appelle *selle à tous chevaux*, tout ce qui sert à plusieurs usages & en plusieurs occasions, comme les lieux communs, des vers, des harangues, qu'on peut appliquer également bien à diverses personnes.

On dit proverbialement, qu'on est entre deux *selles* le cul à terre, lors qu'on avoit deux moyens de faire reussir une affaire, & que tous deux ont manqué.

SELLER, v. act. Mettre la selle sur un cheval. Un bon Capitaine doit toûjours avoir des chevaux *sellez*.

SELLÉ, ÉE. part pass. & adj.

On dit proverbialement, qu'une affaire est *sellée & bridée*, lors qu'elle est concluë, arrestée & terminée, qu'on ne peut plus revenir contre.

SELLETTE. s. f. diminutif. Petite selle. On le dit particulierement d'un petit siege de bois, sur lequel on fait asseoir les criminels en prestant leur dernier interrogatoire devant les Juges: ce qui ne se fait que quand il y a contre eux des conclusions des Procureurs du Roy à peine afflictive; car hors de cela ils respondent debout derriere le Barreau. L'interrogatoire sur la *sellette* est la piece la plus essentielle de l'instruction d'un procés criminel.

On dit aussi figurément de celuy à qui on a fait plusieurs questions en quelque compagnie qui l'ont fatigué, qu'on l'a tenu long-temps sur la *sellette*.

SELLETTE. Terme de Maçonnerie. C'est une partie de l'engin qui sert à eslever des fardeaux. Elle est posée au haut du poinçon, & porte les deux liens qui soutiennent le fauconneau ou l'estourneau.

SELLIER. s. m. Ouvrier ou Marchand qui fait & qui vend des selles. Il y a deux Corps de Mres. Selliers à Paris,

Paris, les *Selliers* Bourreliers, & les *Selliers* Lormiers Carrossiers, dont les uns font outre les selles, des harnois, & les autres des carrosses.

SELON. Preposition conditionnelle & relative, qui marque une maniere d'agir. Il faut se comporter diversement *selon* les temps & les lieux. C'est un fort homme de bien, qui vit tout à fait *selon* Dieu & raison. Il est Prestre *selon* l'ordre de Melchisedech.

SELON, veut dire aussi, Suivant la doctrine, l'opinion, les mœurs d'un Auteur celebre. Lucrece a traitté sa Philosophie *selon* Epicure. Tous les Astronomes calculent maintenant *selon* l'opinion de Copernic. Une opinion est vraye *selon* les Dominicains, & est fausse *selon* les Cordeliers. L'esprit de cet homme-là se gouverne *selon* la Lune. Il est aujourd'huy le 10. du mois, *selon* le stile nouveau, & le 20. *selon* le vieux stile. Voilà la passion *selon* les quatre Evangelistes. Quand on est questionné sur l'avenir, il faut respondre, C'est *selon*, pour dire, *selon* qu'il plaira à Dieu. Ce malade guerira-t-il? C'est *selon*.

On dit proverbialement, *Selon* le drap la robbe, pour dire, qu'il faut faire despense selon sa condition, selon ses moyens, son pouvoir.

SELVE. Vieux mot François qui signifioit *forest*, qui n'est plus en usage qu'en ses composez. L'Abbaye de Grand *Selve*, ou pleine *Selve*. Charles Du Moulin s'en est pourtant servi, quand il a appellé les Maistres des Eaux & Forests, Maistres des Eaux & des *Selves*, lesquels un peu aprés voulant nommer en Latin, il a appellé *Magistri aquarum & forestarum*. Ce mot vient de *silva* Latin, qui signifie *forest*.

SEM.

SEMAILLES. s. f. plur. Le temps où on seme les grands bleds. Le bled rencherit toûjours pendant les *semailles*.

SEMAINE. s. f. Division du temps de sept jours en sept jours. L'année a 52. *semaines*. L'Office de la *Semaine*: Sainte elle se nommoit autrefois la *Semaine peineuse*. Faire sa *semaine*, c'est faire l'Office pendant une *semaine*. On travaille six jours de la *semaine*, & on se repose le septiéme. La *Semaine* de du Bartas est un beau Poëme, contenant l'ouvrage de la Creation. On compte aussi des *semaines* d'années pour trouver l'accomplissement de la Prophetie de Daniel. Ce mot vient de *septimana*, comme *semainier*, vient de *septimanarius*.

SEMAINIER, IERE. Religieux ou Religieuse, ou Chanoine qui a le soin de faire l'Office pendant la semaine, & qui doit assister à toutes les heures. C'est le *Semainier* qui commence & qui finit l'Office. C'est le plus souvent le *Semainier* qui confere les Benefices vacans pendant sa semaine.

SEMBLABLE. adj. m. & f. &. s. Terme relatif, qui se dit de deux choses qui ont une entiere conformité, qu'on pourroit prendre l'une pour l'autre. Ces deux jumeaux sont fort *semblables*, on s'y trompe. Ces deux bas ne sont pas *semblables*, on les a depareillez. Cet accident est merveilleux, on n'a jamais rien veu de *semblable*. Cet homme est si farouche, qu'il est seul *semblable* à soy. Je vous donneray plusieurs loix en cas *semblable*. On dira de vous le *semblable*. Dieu vous rendra le *semblable*.

En Geometrie, on dit que deux triangles sont *semblables*, quand ils ont les angles respondant l'un à l'autre égaux, quoy que leurs costez soient infiniment plus grands, & simplement proportionnels.

SEMBLABLE, se dit quelquefois absolument & oratoirement, pour commencer une comparaison. *Semblable* à ces feux nocturnes qui ne nous éclairent que pour nous perdre.

On dit proverbialement, Chacun aime son *semblable*. La consolation des malheureux est d'avoir des *semblables*.

SEMBLABLEMENT adv. D'une maniere semblable, ou pareille; & sert quelquefois de transition. *Semblablement* je puis dire &c.

SEMBLANCE. s. f. Qualité d'une chose qui ressemble, qui est faite de même. L'Ecriture dit que Dieu a creé l'homme à son image & *semblance*. Genese 1. Le Diable a tenté les Hermites sous la *semblance* d'un Ange de lumiere.

SEMBLANT. s. m. Apparence, le plus souvent trompeuse. Les hypocrites ne sont pas devots, ils n'en font que le *semblant*, ils ont un beau *semblant*, une belle apparence. On est souvent la duppe sous un beau *semblant* d'amitié. Un Satyrique ne fait *semblant* de rien, il pince sans rire. Les coquettes font *semblant* d'aimer pour coupper la bourse.

SEMBLER. v. act. Frapper les sens, l'imagination ou l'esprit, pour luy faire connoistre les choses d'une telle ou telle maniere, tantost fausse, tantost vraye. Il nous *semble* que c'est le Soleil qui tourne, & c'est en effet la terre. Il m'a *semble* le voir en songe. Ce malade est dégousté, rien ne luy *semble* bon.

SEMBLER, se dit ordinairement à l'impersonnel. Il *semble* à un yvrogne que tout tourne. Il *sembloit* à Oreste qu'il voyoit deux Soleils. Il me *semble* que j'ay disné, quand je le voy. Menage derive ce mot du Latin *simulare*, qu'on a dit en cette signification.

SEMBLER, se dit aussi de l'action, de la mine d'une personne. Il *semble* à le voir, au geste, aux paroles de cet homme-là, que ce soit grand' chose, & ce n'est rien. Il *semble* fou, & cependant il est sage. Vous me *semblez* tout pensif, qu'avez vous?

SEMBLER, se dit aussi en parlant d'un advis, d'un jugement qu'on a dans la pensée. Un sage Philosophe n'affirme jamais positivement qu'une chose est, mais il dit qu'il luy *semble*. Cela est, ce me *semble*, vray: que vous en *semble*? On dit au Palais, Sauf à luy à se pourvoir comme bon luy *semblera*. L'Escriture dit aussi, Il a *semblé* au St. Esprit & à nous.

On dit proverbialement:

> Boire & manger, coucher ensemble,
> C'est mariage, ce me *semble*.

SEMELLE. subst. fem. Partie de la chaussure qui est sous le pied. Les escarpins n'ont qu'une simple *semelle*. Les grosses bottes ont trois *semelles*. On garnit les bas de chausse avec des *semelles* de drap, de treillis, de soye. Les chaussons de tripot ont des *semelles* de feutre. On a aussi des *semelles* de crin qu'on met dans les souliers pour les emplir, pour les tenir secs. Ce mot vient de *sapella*, diminutif de *sapa*, d'où vient aussi *sabot*, *saper*, & *savatte*. Menage.

SEMELLE, est aussi une mesure de la grandeur du pied, comme on dit *palme* à l'égard de la main. Il a sauté tant de *semelles*. Les joüeurs de boule mesurent les distances en comptant les *semelles*.

SEMELLE, est aussi une sorte de pain d'espice fort plat qui a la figure d'une *semelle*.

SEMELLE, en termes de Monnoye, se dit lors que les Essayeurs battent sur le tas le bouton d'or ou d'argent qu'on leur a donné à essayer, & qu'ils rendent plat & mince comme une *semelle*.

SEMELLE, en termes de Charpenterie, est une piece de bois soustenuë d'une potence, qui aide à soustenir des poutres, quand le mur n'est pas assez fort. On appelle aussi *semelle*, des tirants qui ne sont pas si espais qu'à l'ordinaire, lors qu'ils n'ont pas besoin de supporter des solives ni des planchers.

SEMELLE, en termes de Marine, se dit des planches taillées en *semelle* de soulier, qui servent à aller à la bouline

line à quelques vaisseaux, comme aux heux & aux belandes, & qui les empêchent de deriver. On le dit aussi des planches ou pieces de bois qui font le pourtour du fond d'un bateau, & qui servent à en couvrir le rubord.

On appelle proverbialement un Gentilhomme à simple *semelle*, celuy dont la noblesse est douteuse: ce qu'on dit aussi de toute autre personne qui est peu considerable dans sa profession. On dit que les compagnons de mestier vont battre la *semelle*, quand ils vont à pied & de ville en ville pour chercher maistre & à travailler.

SEMENCE. s. f. Matiere disposée par la nature pour multiplier les especes, pour engendrer son semblable. La prevoyante nature a donné à chaque chose sa *semence*, même bien au delà des besoins. Les Physiciens pretendent que tous les metaux & les mineraux ont chacun leur *semence* dans leur propre mine; que toutes les plantes & les moindres insectes viennent aussi de leur propre *semence*. Les hommes & les animaux naissent d'une *semence* prolifique & bien conditionnée receuë dans un vaisseau convenable. Les Medecins definissent la *semence*, un corps humide, chaud, escumeux & blanc, fait des restes de la nourriture, qui est cuite & elabourée par les testicules pour la parfaite generation de l'animal. Ils croyent qu'elle se fait du plus pur sang de la veine cave, & des esprits portez dans les vaisseaux, où elle se cuit, se blanchit, & acquiert sa derniere consistence. Les Anciens l'ont definie un excrement benin de la troisiéme coction, provenant des restes de la derniere nourriture. En la Loy Mosaïque on separoit du commerce des autres hommes ceux qui avoient un flus de *semence*.

SEMENCE, se dit particulierement du plus beau grain qu'on choisit pour mettre en terre, afin qu'il en produise d'autre. Si-tost que la moisson est faite, on commence à battre les *semences*. On ne sçauroit avoir de trop beau grain pour employer aux *semences*, car les bleds bisent toûjours. On ne peut faire de *semence* que du bled nouveau. Quand on depossede un Fermier avant la recolte, il luy faut rembourser ses labeurs & *semences*. Un arpent de Paris contient environ un septier de *semence*.

On appelle les quatre *semences* froides, celles de courge, de citrouille, de melon & de concombre; & les quatre *semences* chaudes, celles d'anis, de fenouil, de cumin & de carvi.

Les Orfevres appellent *semence* de perles, des perles fort menuës qu'on vend au poids.

SEMENCE, se dit figurément en Morale, de la cause des guerres, des dissentions, des procés. Les formalitez établies en si grand nombre, sont des causes, des *semences* de procés. Les clauses nombreuses des Traittez sont des *semences* de guerre. Les heresies sont des *semences* de seditions. Les partages inégaux sont des *semences* de discorde, de jalousie dans les familles. C'est un tel Philosophe qui a jetté les premieres *semences* de cette doctrine. Le sang des Martyrs a esté une *semence* de Chrêtiens.

SEMER. v. act. Mettre de la semence en terre pour la faire multiplier. On *seme* les grands bleds en automne, comme le seigle & le froment sur des terres qui ont trois labours. On *seme* les petits bleds en Mars & en Avril, comme l'avoine, orge, pois & vesse. On *seme* en divers temps les graines dans les jardins pour faire venir des fleurs & des fruits, comme melons, concombres, œuillets, pieds d'aloüette, &c. Il ne faut *semer* ni trop dru, ni trop au large. Il faut *semer* avant que de recueillir, avant que d'avoir la recompense de ses travaux. Les champignons viennent sans *semer*.

SEMER, se dit figurément en choses morales. *Semer* sur l'arene, *semer* en terre ingrate, pour dire, Donner des instructions, faire des remonstrances à des gens qui n'en profitent point, faire du bien à des ingrats qui rendent le mal pour le bien.

SEMER, se dit aussi en choses spirituelles. *Semer* des heresies, de mauvais bruits, des calomnies; *semer* la zizanie entre parents, pour dire, Introduire des erreurs, mettre la discorde dans une famille.

SEMER, signifie aussi, Distribuer secrettement & sous main quelque chose. Les Chefs des seditieux *sement* sous main de l'argent parmi le peuple, parmi des soldats, pour l'exciter à la revolte; ils *sement* des libelles, des manifestes contre les Puissances.

SEMER, signifie quelquefois simplement, Respondre. Sa poche étoit troüée, il *semoit* son argent le long du chemin, sans qu'il s'en apperceût. On *seme* quelquefois de menuës graines sur un chemin difficile, afin qu'on le puisse reconnoistre. A la guerre on *seme* des chausse-trapes dans les lieux où il doit passer de la cavalerie ennemie.

On dit proverbialement, que la crainte des pigeons n'empêche pas de *semer*, pour dire, qu'il ne faut pas laisser d'entreprendre une affaire, quoy qu'il y ait quelque inconvenient à apprehender.

SEMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SEMÉ, en termes de Blason, se dit des meubles dont un Escu est chargé, tant plein que vuide, en un nombre incertain, & dont quelques parties sortent de ses extremitez. Un Escu *fleurdelisé*, se dit de celuy qui est *semé* de fleurs de lis sans nombre. Ce fut au Sacre de Philippes Auguste qu'on commença de *semer* de fleurs de lis tous les ornements d'Eglise qui servirent en cette ceremonie.

On dit proverbialement, que de l'argent est clair *semé* chez quelqu'un, pour dire, qu'il en a fort peu.

SEMESTRE. adj. m. Temps de six mois. Les accouchemens *semestres* ou au bout de six mois font que l'enfant ne peut pas vivre. En ce sens il n'est en usage qu'en Medecine.

SEMESTRE, se dit aussi de la moitié de l'année, pendant laquelle la moitié d'une Compagnie s'assemble pour tenir sa seance alternativement. La Chambre des Comptes est une Compagnie *semestre*, tous les Officiers y sont *semestres*. Il a mieux aimé prendre une charge *semestre* pour se reposer six mois durant. Henry II. fit le Parlement de Paris *semestre*, mais ce *semestre* fut supprimé au bout de trois ans.

SEMESTRE, est aussi substantif, & se dit non seulement du temps que servent les Officiers, mais encore des Officiers mêmes. Il y a des *semestres* qui commencent en Janvier & en Juillet, comme celuy de la Chambre des Comptes; d'autres en Mars & en Octobre, comme celuy du Grand Conseil. Le *semestre* d'esté, le *semestre* d'hiver. Il est en *semestre*, hors du *semestre*. On a assemblé extraordinairement les deux *semestres* au Parlement de Bretagne. On appelle le *semestre* d'Anjou, les charges d'un *semestre* qui ne sont pas affectées à ceux de la Province.

SEMEUR. s. m. Laboureur qui seme. Il y a dans l'Evangile la parabole du *Semeur*. C'est un esprit brouillon, un *semeur* de querelles.

SEMI-BREVE. s. f. Terme de Musique. C'est une note blanche figurée en quarré, sans queuë, qui est posée sur ses angles ou en losenge, qui vaut une mesure.

SEMI-DOUBLE. adj. m. & f. Terme de Breviaire, qui se dit de l'Office & des Festes qui se celebrent avec moins de solemnité que les doubles, mais plus grande que les simples. L'Office *semi-double* a les premieres & secondes Vespres, & neuf Leçons aux Matines, mais on ne redouble pas les Antiennes. L'Office *semi-double* se fait les Dimanches, & dans les Octaves & dans les Festes qui sont marquées dans le Calendrier pour *semi-doubles*.

SEMILLANT, ANTE. adject. Qui est remuant, eveillé

esveillé, qui ne se peut tenir en place. Il ne se dit gueres que des enfants qui sont toûjours en action, qui font quelque petite malice. Ce n'est pas un mauvais signe, quand les enfants sont *semillants*, c'est une marque d'esprit, ou de cœur.

SEMINAIRE. s. m. Lieu où on instruit les jeunes Ecclesiastiques des devoirs, des ceremonies & des fonctions des ministeres sacrez. Presque tous les Evesques ont établi des *Seminaires* dans leurs Dioceses aux despens de leur Clergé. Les *Seminaires* sont d'une grande utilité à l'Eglise.

SEMINAIRE, se dit par extension des lieux où on apprend à bien vivre, à bien faire les fonctions de sa profession. La maison de cette Princesse est un *seminaire* de vertu, d'honnesteté. L'Hostel des Mousquetaires est un *seminaire* d'Officiers. La Maison des *Gobelins* est un *seminaire* de bons Ouvriers en toutes sortes de manufactures, de beaux arts.

SEMINARISTE. s. m. Ecclesiastique qui vit dans un Seminaire, qui y est instruit, ou qui instruit les autres à bien vivre dans sa profession, à en bien faire les fonctions.

SEMI-PITE. s. f. est la moitié d'une pite, le quart d'un denier.

SEMI-PREBENDE. s. f. Petite Prebende dans une Eglise, qui est d'un moindre revenu, & destinée le plus souvent pour des Chantres.

SEMI-PREUVE. s. f. est une preuve imparfaite. La deposition d'un seul témoin est une *semi-preuve*. Un testament de mort ne fait qu'une *semi-preuve*. Dans les cas enormes la *semi-preuve* fait souvent aller à la question.

SEMI-TON. s. m. Terme de Musique. La moitié d'un ton, quand il est divisé en deux. Il y a un *semi-ton* majeur, & un *semi-ton* mineur.

SEMIVULPA. s. m. Animal terrestre qu'on voit en Afrique, qui a cela de particulier, qu'il a un sac attaché au sternon, d'où ses petits sortent pour teter, & où ils rentrent par aprés.

SEMOIR. s. m. Ce qui sert au Laboureur à mettre son grain quand il seme. En quelque pays il est fait en espece de sac, en d'autres en espece de boisseau.

SEMONCE. s. f. Priere qu'on envoye faire à des parents & amis d'assister à une nopce, à un enterrement. C'est un valet de Crieur qui fait la *semonce* d'un enterrement. Un parent se charge de la *semonce* des nopces. Ce mot vient du Latin *submonitio*. On le disoit autrefois de toutes sortes de convocations des personnes & des assemblées qui se faisoient à cri public, comme pour le ban & arriere-ban, pour les Estats, & pour la comparution en Justice.

SEMONDRE. v. act. Vieux mot qui signifie, Advertir, inviter. Il ne se dit plus qu'en fait de quelques ceremonies. *Semondre* à un enterrement, aux nopces. On envoye les Officiers de ceremonies aux Cours Souveraines pour les *semondre* aux Processions, aux ceremonies où ils doivent assister. Ce mot vient du Latin *submonere*. Nicod. On le disoit autrefois pour appeller à la guerre, & a signifié *assigner*.

SEMONNEUR. s. m. Crieur d'enterrement, qui envoye des billets par les maisons pour convier les parents & amis d'un defunt de se trouver à son convoy, service & enterrement.

SEMPITERNEL, ELLE. adject. Qui est tres-vieux, qui vit trop long-temps. Il n'est plus en usage qu'en cette phrase : C'est une vieille *sempiternelle*, decrepite, qui ne peut mourir.

SEN.

SENAT. subst. masc. Conseil des plus notables habitans d'une Republique, qui ont part au gouvernement des affaires. Le *Senat* de Rome étoit une tres-celebre Compagnie. Le *Senat* de Carthage. Le peuple s'est souvent soulevé contre le *Senat*. On appelle aussi le *Senat* de Venise, de Gennes, de Chamberri.

SENAT, est aussi un titre d'honneur que les Advocats donnent quelquefois aux Compagnies Souveraines. On ne sçauroit trop loüer la prudence de cet auguste *Senat* qui a rendu un tel arrest.

SENATEUR. s. m. Qui est membre du Senat. Il y avoit deux ordres dans la Noblesse Romaine : celuy des *Senateurs*, & celuy des Chevaliers, aprés quoy venoient les Plebeïens. Romulus institua les cent premiers *Senateurs*. Il y a des *Senateurs* en Pologne, en Suede, &c. Il y a encore à Rome un *Senateur* qui demeure au Capitole, & qui est Juge ordinaire des citadins de Rome, dont l'appel releve devant le Capitaine de l'appellation, qui est un autre Magistrat resident au Capitole. A Rome les *Senateurs* ont esté appellez depuis *Patrices*, & cette dignité a changé selon les temps. Elle a esté restablie par Innocent II. ayant esté auparavant fort avilie. En Italie on a appellé *Senateurs*, plusieurs citoyens qui avoient obtenu des Empereurs le don & privilege des familles Senatoriales. Chez les Anglois on appelle *Senateurs*, ceux qu'on a nommé depuis *Aldermans*. On appelle quelquefois un Conseiller de Cour Souveraine, un *Senateur*; mais ce n'est que dans le discours familier.

SENATORIEN, ENNE. adj. Qui est de race de Senateur. La Maison de .... étoit de race *Senatorienne*.

SENATUS-CONSULTE. s. m. Deliberation, arrest du Senat Romain, qui a prononcé sur quelque question, sur quelque point de Droit qui luy a esté proposé. Les *Senatus-consultes* faisoient une partie du Droit & des Loix Romaines.

SENÉ. s. m. Arbrisseau qui croist en Ethiopie sur les bords du Nil. Sa tige est haute d'une coudée, d'où sortent plusieurs petites branches douces & pliables comme un osier. Ses fleurs sont jaunes, & semblables à celles du chou ou de la coluthea, meslées de certains petits traits rouges. Ses feuilles sont longues & pointuës, espaisses, grassettes, & ressemblantes à celles de la reglisse, & ont le goust de féves. Leur couleur est verde-pasle. Il en naist de petites follicules ou gousses recourbées comme une faucille, qui sont si plattes, que la peau de dessus touche celle d'embas. Elles renferment une graine noire tirant sur le verd, semblable à un pepin de raisin, qui represente un cœur. Elles tiennent à une queuë si mince, qu'elles tombent au premier vent étant meures. Il n'y a aucun Auteur Grec qui ait fait mention du *sené*, ni Dioscoride, ni Galien, ni Æгineta. Matthiole dit qu'il y a du *sené* qui croist en Italie, & qu'il ne vit que six mois. Le meilleur *sené* est celuy qui est le plus net de buschettes & de feuilles mortes, qui est doux, quand on le manie à poignée, & d'une odeur assez forte. Le vray *sené* ne se trouve que dans les bois d'Ethiopie. Les Negres le vont ramasser, & en portent de grands batteaux jusqu'au Caire. Le Consul François resident au Caire en tenoit cy-devant le party, moyennant un present de trente mille ducats qu'il faisoit au nouveau Bassa. Quand il l'avoit tout amassé, il en faisoit trois lots, dont il en brusloit deux, & envoyoit le troisiéme en Europe. Mais Mr. Bernier nous apprend que ce sont les Juifs qui font maintenant tout ce negoce. Les Medecins d'Europe l'employent en toutes leurs purgations & tisannes. En Latin *senna*.

SENECHAL. s. m. Nom qu'on donne en quelques Provinces à des Gentilshommes qui sont Chefs de la No-

Noblesse, & qui la commandent, quand on a convoqué l'arriere-ban. C'est ce qu'on nomme en d'autres lieux le *Bailly*, le *Prevost*. Le *Senechal* de Lyon, d'Auvergne, de Poitou.

SENECHAL, est aussi celuy qui exerce dans la Province la Justice que devoit rendre le *Senechal*, le Bailly, le Prevost.

Ce mot de *Senechal*, selon Turnebe, vient de *senex* & *caballus*, ou *chal*, qui signifie *vieil Chevalier*. Fauchet croit qu'il vient de *Scalco*, ou *Siniscalco*, qui signifie en langage Franc, *Præpositus mensæ*, ou *Maistre d'Hostel*, qu'on pretend derivé du Grec *Cœnarches*, signifiant la même chose, suivant Petronius; d'autres de *Senogallus*, comme qui diroit *Juge*, ou *President du Senat*. Quelques-uns croyent que le nom de Grand *Senechal* étoit autrefois un nom de dignité dans la Maison du Roy, & qu'il s'est dit du Grand Maistre, & ensuite du Connestable. Du Cange croit aprés Lindenbrock & Vossius, que ce mot a esté fait du Grec *son*, ou *seneste* & *sente*, qui signifioient *armentum*, & *scalchus*, signifiant *servus*, parce qu'il dit qu'originairement c'étoit un Officier des Rois & des Grands Seigneurs, & même de quelques particuliers, qui avoient le soin de toute leur maison, de toute leur famille, de leur table, & de leurs revenus. Ces Officiers commandoient aussi à la milice des Princes; quelquefois ils étoient Generaux d'armées; quelquefois ils portoient l'Estendart Royal; quelquefois ils étoient Grands Maistres de la Maison du Roy; quelquefois Maistres d'Hostel; quelquefois Gouverneurs de leurs Domeines & de leurs Finances; quelquefois ils rendoient la justice à leurs sujets, & étoient au dessus des autres Juges. Ils signoient autrefois les premiers dans les Lettres Patentes du Roy. On a appellé particulierement *Senechaux* dans les Provinces, ceux qui servoient les Princes, ou Seigneurs, avant que leurs terres fussent reünies à la Couronne: car il n'appartenoit qu'aux Rois d'avoir des Baillifs. Le nom de *Senechal* a esté aussi hereditaire, & attaché à certaines familles & seigneuries. Chez les Allemans le Comte Palatin est perpetuel *Senechal* & Maistre d'Hostel de l'Empereur. Chez les Anglois le *Senechal* est le principal Juge, & particulierement du Domeine. Les Eglises ont eu aussi leurs *Senechaux*, où c'est une dignité éléctive. Il y en a encore un dans le Chapitre de Rheims. Monsr. Du Cange explique plus particulierement leurs fonctions.

SENECHAUSSÉE. s. f. Siege, Tribunal d'un Juge Royal. Il plaide en la *Senechaussée* de Lyon.

SENEÇON. subst. masc. Plante medicinale, qui sert dans les lavements, & dont on nourrit des lapins. Elle jette une tige rougeastre, haute d'une coudée. Ses feuilles s'entretiennent & se suivent l'une l'autre, & sont chiquetées par les bords comme la roquette. Ses fleurs sont jaunes & decouppées fort menu, lesquelles enfin tombent en papillottes. Elle croist d'ordinaire parmi les demolitions des maisons, & contre les vieilles murailles. En Latin *senecio*, en Grec *irigeron*.

SENEGRÉ. s. m. Plante qu'on appelle autrement *fenouil Grec*. Il est semblable au trefle. Il a la feuille dentelée, force tiges menuës qui sortent toutes d'une même racine. Sa fleur est blanche & petite, qui jette de petites gousses faites comme des cornes courbées & pointuës, où sa graine est enfermée, laquelle est grasse, de couleur fauve, & forte en odeur. Sa racine est unie, fort mince, & pourtant bien fournie. En Latin *fenu græcum*, *buceras*, *carphos*. Columelle l'appelle *siliqua*, ou *silicula*.

SENER. v. act. Chastrer un porc, une truye. On dit *sener* une lice, quand on luy oste les racines. Ce mot vient du Grec *xainein*, qui signifie *chastrer*, *briser*.

SENESTRE. adj. m. & f. Gauche. Nous avons la main droite & la main *senestre*. Les enfans de Zebedée demanderent à JESUS-CHRIST, que l'un fut assis à sa droite, & l'autre à sa *senestre*, quand il paroistroit dans sa gloire. Il ne se dit plus gueres dans les discours ordinaires.

SENESTRE, en termes de Blason, se dit particulierement de la gauche; & en blasonnant on ne doit point se servir du mot de *gauche*, mais de *senestre*, non plus que du *droit* pour dire la *droite*.

SENESTRÉ, en termes de Blason, se dit aussi d'une piece de l'Ecu qui est accompagnée à gauche ou à senestre de quelque autre. La ville de Narbonne porte de gueules à la croix Patriarchale d'or *senestrée* d'une clé d'argent.

SENESTROCHERE, aussi en termes de Blason, se dit de la figure d'un bras gauche qu'on represente sur l'Ecu, & qui est opposé à *dextrochere*, qui se dit du bras droit.

SENEVÉ. s. m. Herbe qui produit un menu grain avec lequel on fait la moustarde. On le dit aussi du grain. Il y a trois especes de *senevé*, selon Pline. Les feuilles de la premiere sont gresles, & la graine petite, & c'est la moustarde sauvage. La seconde a les feuilles comme la rave, & est la moustarde des jardins. La troisiéme se seme aussi, & a des feuilles chiquetées comme la roquette. Sa graine est blanche, & moins forte que l'autre. Le *senevé* mis dans du vin doux, l'empéche longtemps de bouillir.

SENS. s. m. Organe corporel sur lequel les objets exterieurs faisant diverses impressions, se font connoître à l'ame d'un animal. La nature a donné à l'homme cinq *sens*, la veuë, l'ouye, le goust, l'odorat, & le tact. Une trop forte impression sur les *sens* les blesse, leur cause de la douleur. Quand elle est delicate, elle les chatouille, & leur cause du plaisir. Le témoignage des sens est fort trompeur, s'il n'est redressé par la raison. La pasmoison, l'extase, nous ostent l'usage des *sens*. Quelques-uns ont voulu attribuer aux chiens un sixiéme *sens*: en effet l'organe par lequel ils connoissent la piste du gibier, est tout different des autres animaux.

SENS COMMUN, est une puissance interieure de l'ame, que les Philosophes se sont imaginez estre dans le cerveau, où se reçoivent toutes les especes & images des objects qui ont frappé les *sens* exterieurs, pour les faire connoistre à l'esprit. Plusieurs estiment cette supposition superfluë.

SENS COMMUN, se dit aussi de ces notions generales qui naissent dans l'esprit des hommes, qui leur font connoistre les choses de la même maniere. La Mothe le Vayer a fait un Opuscule sceptique tres curieux sur le *sens commun*. Quand on veut taxer quelqu'un de n'avoir point d'esprit, on dit qu'il n'a pas de *sens commun*.

SENS, signifie aussi l'esprit, le jugement, la raison. Le *Sens* commandoit les trouppes de la Rhetorique, contre le Galimathias, dans la Nouvelle Allegorique. Les gens d'esprit sont communs en France, mais ceux de grand *sens* y sont fort rares. On dit qu'un homme n'est pas en *sens* rassis, qu'il a perdu le *sens*, lors qu'il a l'esprit troublé, ou égaré. Dieu abandonne les pecheurs endurcis à leur *sens* reprouvé. On dit à celuy qui raisonne mal, Où est le bon *sens*?

SENS, est quelquefois opposé à la *raison*, & signifie l'appetit, la partie basse de l'homme. Les gens mondains donnent tout à leurs *sens*, ne refusent rien à leurs sens. La raison doit avoir empire sur les *sens*. Les vrais devots mortifient leurs *sens* en toutes manieres.

SENS, signifie aussi l'opinion particuliere d'une personne, sa maniere de connoistre les choses, & d'en juger. Il ne faut pas qu'un Juge soit trop attaché à son *sens*. Les gens qui abondent en leur *sens* sont difficiles à detromper. Le Rapporteur n'a pû faire entrer le President dans son *sens*: il n'y a eu que deux Juges qui ayent donné dans son *sens*.

SENS, signifie encore la glose, l'interpretation d'un discours, d'un passage, ce qu'on croit qu'ils veulent dire. Un mot équivoque est un mot à double *sens*, à double entente. La repetition d'un Rondeau doit être faite en trois *sens* differens.

SENS, se dit aussi d'un mystere caché sous le voile de quelque figure. La Sainte Ecriture outre le *sens* propre & litteral, a encore un *sens* figuré, mystique, & allegorique. L'Eucharistie dans le *sens* tropologique nous est representée par la manne, par l'Agneau Paschal. Il n'y a point de fable qui n'ait un *sens* moral, instructif. Les emblemes & les devises doivent enfermer un beau *sens*; elles apprennent toûjours quelque chose, quand on en découvre le *sens*, quand on en prend bien le *sens*.

SENS, se dit aussi du biais, du costé dont on regarde une chose. Il y a des perspectives qui font voir une image agreable, en la regardant d'un certain *sens*; & un monstre, quand on la regarde d'un autre *sens*. Un cube est une figure égale en tout *sens*, en longueur, largeur & profondeur. Un Tailleur est condamné à l'amende, quand il n'a pas employé une étoffe de bon *sens*.

En cette signification on dit qu'un Juge a tourné un criminel de tous les *sens*, qu'il l'a pris de tous les biais, pour luy faire advoüer la verité: qu'un Advocat a tourné une affaire de tous les *sens*, pour la faire voir du bon côté, & la faire paroistre bonne.

SENS, se dit aussi en Grammaire des parties d'un discours qui le rendent complet, ou qui l'interrompent. On met un point à la fin d'une periode, pour marquer qu'elle contient un *sens* parfait. C'est un vice à une Stance, lors qu'elle finit avant que le *sens* soit achevé. Les parentheses marquent que le *sens* est interrompu & entrecouppé.

SENS DESSUS DESSOUS, SENS DEVANT DERRIERE, sont des phrases adverbiales, pour marquer de la confusion & du desordre, & que ce qui devoit être devant ou dessus, est derriere ou dessous. On dit aussi, Prendre une chose à contre-*sens*, à rebours de bien.

SENS, se dit proverbialement en ces phrases. Qui perd son bien, perd son *sens*, c'est à dire, son jugement. Grosse teste, peu de *sens*. Il a appliqué tous ses cinq *sens* de nature à faire reüssir cette entreprise, pour dire, il y a fait tout ce qu'il a pû, il n'y a rien épargné. On dit communément, qu'il n'y a rien dans l'esprit qui n'ait passé par les *sens*. On dit aussi quand on applaudit à quelque proposition qui nous plaist, Ce que vous dites est de bon *sens*.

SENSATION. s.f. Action des sens, ou plutost de l'ame, qui est émuë par les impressions qu'ils ont souffertes. La plus grande difficulté de la Philosophie est d'expliquer la *sensation*, comment les objets corporels peuvent agir sur l'ame qui est spirituelle.

SENSE', ÉE. adj. Qui a du sens, du jugement. Cet homme est bien *sensé*, bien sage. Ce livre est bien *sensé*, bien judicieux. Cette réponse est bien *sensée*, bien prudente.

SENSÉMENT. adv. D'une maniere sage & judicieuse. Cet Agent a conduit une telle negociation fort *sensément*. Ce Deputé a harangué fort *sensément*.

SENSIBILITE'. adj. Disposition des sens à recevoir les impressions des objets. La *sensibilité* est une qualité propre aux animaux, que n'ont point les vegetaux. Il y a des gens d'un naturel si dur & si farouche, qu'ils n'ont aucune *sensibilité*.

SENSIBLE. adj. m. & f. Qui fait impression sur les sens, qui en frappe les organes. Tous les corps materiels sont *sensibles*: les spirituels ne sont pas *sensibles*, ni palpables. La goutte, la pierre, sont des maux fort *sensibles*.

SENSIBLE, se dit aussi de l'organe même qui reçoit cette impression. Ce cheval est fort *sensible* à l'esperon. Le corps n'est *sensible* que par le moyen des nerfs. Les dents, les os, les ongles, ne sont pas *sensibles* par eux-mémes.

Le *sensible commun*, se dit en Philosophie de l'objet qui peut être connu par deux sens differens. La quantité est un *sensible commun* qui peut être connu par la veuë & par le toucher. L'ame ne se trompe gueres en jugeant du *sensible commun*, mais bien du *sensible* particulier d'un organe.

SENSIBLE, se dit aussi de ce qui est dans la sphere d'activité, dans la portée de nos sens, en état de faire sur eux quelque impression. Les étoiles ne sont *sensibles* à nos yeux que jusqu'à la sixiéme grandeur. Les atomes ne sont *sensibles* ni à la veuë, ni au toucher. Le mouvement de l'ombre, de l'aiguille d'une monstre, est à peine *sensible*. L'accroissement des plantes n'est pas *sensible*.

SENSIBLE, se dit figurément en choses morales, & en parlant de l'émotion de l'ame & des passions. Cet homme est fort delicat & *sensible* sur le point d'honneur. On luy a fait un affront, une injure *sensible*. Cette femme a l'ame tendre & *sensible*: ce qui se dit tant de l'amour, que de la compassion, & de la reconnoissance. La mort d'un fils unique est fort *sensible*. On dit par civilité, Je vous auray une tres-*sensible* obligation, si vous faites telle chose. Et poëtiquement, On dit que le ciel est d'airain, qu'il n'est point *sensible* à nos cris, à nos maux, à nos plaintes.

SENSIBLEMENT. adv. D'une maniere sensible. Le microscope a fait connoistre *sensiblement* plusieurs principes qui ont été inconnus aux Anciens. La Geometrie demonstre les choses *sensiblement*. Un amant est touché *sensiblement* de la mort de sa maistresse.

SENSITIF, IVE. adj. Qui a des organes propres à recevoir les impressions des objets. Entre les vegetaux, il n'y a qu'une plante qu'on appelle *sensitive*, qui retire ses feuilles, quand on la touche. Le propre des animaux, c'est d'être *sensitifs*. A l'égard de l'homme, on dit en Morale qu'il a un appetit *sensitif*, opposé ou du moins subordonné à la raison.

SENSUALITE'. s.f. Attachement aux plaisirs sensuels & corporels. La cause la plus ordinaire de la damnation est la *sensualité*.

SENSUEL, ELLE. adj. Qui est attaché aux plaisirs des sens, à la matiere. L'homme charnel & *sensuel* ne goûte point les choses qui concernent la Divinité. Les libertins menent une vie brutale & *sensuelle*.

SENSUELLEMENT. adv. D'une maniere sensuelle, qui est attachée aux plaisirs des sens. On a reproché aux Epicuriens, (peut-être à tort) qu'ils vivoient trop *sensuellement*.

SENTENCE. s.f. Dit notable, parole qui porte un grand sens, une belle moralité; apophthegme dit par quelque grand homme. Les Proverbes de Salomon sont toutes *sentences*. Ces belles maximes qui sont dans les Poëtes & les Historiens sont marquées comme *sentences* en gros caracteres, afin qu'on les retienne mieux. C'est un homme excellent qui ne parle que par *sentences*, tout ce qu'il dit porte *sentence*. Lycosthene a fait un gros Livre & Recueil des *Sentences* des Anciens en forme de Lieux communs. On appelle en Theologie Pierre Lombard, le Maistre des *Sentences*.

SENTENCE, se dit aussi d'un sentiment particulier qu'on exprime au dehors. Vous avez bientost dit vostre *sentence* là-dessus, on ne vous demande pas vostre advis; j'appelle de vostre *sentence*, de vostre jugement.

SENTENCE, se dit au Palais d'un jugement qui est rendu sur quelque different par des Juges inferieurs, & dont on peut appeller. Une *sentence* provisoire, interlocutoire,

cutoire, definitive, par defaut, ou contradictoire. *Sentence* de mort, d'absolution. *Sentence* de recreance; *sentence* d'ordre, d'adjudication; une *sentence* arbitrale. Les *sentences* sont executoires, nonobstant l'appel, en donnant caution. On peut appeller d'une *sentence*. C'est au Juge superieur à infirmer ou à confirmer la *sentence*. Il a acquiescé à la *sentence*. Il s'est pourveu contre la *sentence*. Il y a aussi des *sentences* en dernier ressort, lors qu'elles sont renduës presidialement sur des cas prevostaux, ou au premier & second chef de l'Edit des Presidiaux.

SENTENCE, se dit aussi du jugement final & universel. Le pecheur tremblera le jour de la resurrection, quand il sera prest d'ouir prononcer sa *sentence*, sa condamnation.

On dit proverbialement, De fou Juge, courte *sentence*.

SENTENCIER. v. act. Donner une sentence contre quelqu'un. Ce pauvre criminel a été *sentencié* aujourd'huy, il a été jugé. Comment Bridoye *sentencioit* au sort des dez.

SENTENCIEUX, EUSE. adj. Qui contient une sentence, un beau sens. La plus-part des proverbes Espagnols sont *sentencieux*.

SENTENCIEUSÉMENT. adv. En termes sentencieux. Il ne faut rien perdre de ce que dit ce grand homme, il parle toûjours *sentencieusement*.

SENTEUR. s. f. Odeur, qualité qui frappe le nez, le sens de l'odorat. Les Chymistes disent que toutes les *senteurs* sont causées par les sels volatils qui s'exhalent des corps. Des gants, des peaux, des eaux de *senteur*, sont des peaux & des eaux parfumées qui sentent bon. Les femmes sont maintenant si delicates, qu'elles ne peuvent plus souffrir les *senteurs*, les parfums, tout ce qui sent bon. Les maux de mere se guerissent par les mauvaises *senteurs*, en bruslant des plumes de perdrix, du vieux cuir, &c.

SENTIER, s. m. ou SENTE. s. f. Petit chemin qui se fait dans les terres pour la commodité des gens de pied. Ces deux heritages n'étoient separez que par une petite *sente*, mais avec le temps il s'y est fait un chemin de charroy. On accourcit le chemin par les petits *sentiers*. Ce mot vient de *semitarium*, formé de *semita*. Menage.

On dit figurément, Le chemin de la vertu, du Paradis, est étroit, ce n'est qu'un petit *sentier*.

SENTIMENT. s. m. C'est la premiere proprieté de l'animal d'avoir des organes propres à recevoir les differentes impressions des objets. Le *sentiment* de la veuë se fait dans l'œuil, celuy de l'ouye à l'oreille. Un mort est privé de vie & de *sentiment*. Un ladre, un membre engourdi, n'ont point de *sentiment*, ils sont privez de *sentiment*.

SENTIMENT, en termes de Chasse, se dit particulierement des chiens; & on dit qu'ils n'ont point de *sentiment*, lors qu'ils sont en defaut, qu'ils ne peuvent plus suivre la piste du gibier.

SENTIMENT, se dit figurément en choses spirituelles, des diverses veuës dont l'ame considere les choses, qui luy en font concevoir de differentes idées ou opinions. Il faut être toûjours dans les bons *sentimens*, suivre l'opinion des gens sages. Je suis de vostre *sentiment*, j'entre dans vostre *sentiment*, c'est à dire, Je suis de vostre advis. C'est là le *sentiment* de l'Eglise, des Saints Peres. On luy a tiré les vers du nez pour découvrir son *sentiment*. Les *sentimens* de l'Academie sur le Cid, c'est à dire, le jugement. Chacun a son *sentiment* particulier: autant de testes, autant de *sentimens*.

SENTIMENT, se dit aussi en Morale des passions. Il a de tendres *sentimens* pour cette Demoiselle, pour dire, il l'aime; il n'a que des *sentimens* d'estime, de vertu, d'honnêteté pour elle.

On appelle proverbialement & ironiquement, un pousseur de beaux *sentiments*, celuy qui affecte de dire de belles choses, comme les Heros des Romans, qui ne veulent parler que par sentences.

SENTINE. s. f. C'est le lieu le plus bas du navire, qui est ordinairement proche du grand mast. C'est là où s'assemble l'eau que le vaisseau reçoit. On l'appelle autrement *bosses* ou *vitonnieres*. Quand la sentine put extremement, c'est un signe que le vaisseau ne fait point eau.

SENTINELLE. s. f. Terme de Guerre. C'est un soldat tiré d'un corps de garde d'infanterie, qu'on place en quelque poste pour découvrir les ennemis, pour empécher les surprises, & pour arrester ceux qui passent sans ordre & sans le faire connoistre. La *sentinelle* arrête par un Qui va là? Demeure-là. Menage derive ce mot *à sentiendo*. Ce mot est moderne, car du temps de Guillaume de Nangi on disoit, Estre aux écoutes, pour signifier ce qu'on dit aujourd'huy, Estre en *sentinelle*.

SENTINELLE PERDUË, est une *sentinelle* qu'on met à un poste fort avancé & dangereux, qui en revient rarement.

SENTINELLE, se dit aussi en discours ordinaire de toute personne qui espie, qui fait le guet, qui est commise à la garde de quelque chose. Ce jaloux fait toute la nuit la *sentinelle*. On l'a posé en *sentinelle* au coin de cette rue pour espier quand un tel homme passeroit.

On dit proverbialement, qu'on a bien relevé quelqu'un de *sentinelle*, pour dire, qu'on l'a fort gourmandé, lors qu'on l'a surpris en quelque faute.

SENTIR. v. act. & quelquefois neutre. Exercer l'action des sens, toucher, voir, gouster, flairer, entendre. La douleur se fait mieux *sentir*, que la volupté. Quand on veut coupper un membre, on endort, on engourdit la partie, afin qu'elle *sente* moins le mal. Les joyes & les douleurs viennent quelquefois à un tel point, qu'on ne les *sent* plus. Il a receu un coup à la guerre, dont il se *sentira* toute sa vie. On dit aussi en menaçant, Il *sentira* ce que pese ma main.

SENTIR, se dit plus particulierement de certains sens: comme, les chiens *sentent* le gibier en flairant, les lieux où il a passé. Il faut que quelque chose brusle, je *sens* le roussi. Ce Musicien a l'oreille delicate, il *sent* jusqu'à la moindre dissonance, ou corde fausse. Ce ragoust *sent* trop la muscade, l'orenge.

SENTIR, se dit aussi de certains instincts naturels qu'ont les animaux pour prevoir ce qui doit arriver, soit par l'impression de l'air, soit par habitude, soit par quelque douleur. Les hyrondelles volent bas, quand elles *sentent* la pluye, quand il doit pleuvoir bientost. Les chevaux *sentent* l'avoine, quand ils sont vers le temps de la disnée, ou couchée. On *sent* qu'une maladie est prochaine, par les lassitudes & pesanteurs des membres. Les vieillards ont des corps qui sont des horloges, qui leur font *sentir* que le temps va changer.

SENTIR, se dit aussi des connoissances qui viennent de l'esprit & du jugement. Les Juges ont bien *senti* qu'il y avoit de la fourbe, de la calomnie en ce procés. Ce Traittant ne s'est pas *senti* les reins assez forts pour entreprendre tout seul cette affaire. J'ay bien *senti* que cet orage pourroit tomber sur moy. Cet Orateur a bien fait *sentir* la consequence de cette proposition.

SENTIR, se dit aussi de la chose qui exhale quelque odeur, ou qui a quelque saveur, aussi-bien que de l'impression qu'elle fait. Cet homme *sent* le vin, il a le pied de Messager, *sent* le gousset. Ce fromage put trop fort. Ces viandes *sentent* le relent. Ces confitures *sentent* le chansi. Ce rost *sent* le brullé. Au contraire on dit que des gants parfumez *sentent* bon: que le fard en meulons *sent* la violette: qu'on *sent* le jasmin, la

tubereuse : qu'un mets ne *sent* ni sel ni sauge, quand il est mal assaisonné : qu'un vin *sent* le bas, qu'il *sent* la framboise, &c.

Quand on dit absolument, Il *sent*, cela s'entend en mauvaise part. Cette viande *sent*, c'est à dire, est corrompue. Son haleine *sent*. Cette femme *sent*, c'est à dire, qu'elle put.

SE SENTIR, signifie, Participer à un bien ou à un mal commun à plusieurs. Tout le monde se *sent* des calamitez publiques, de la sterilité, de la guerre, de la contagion. Quand on rabaisse la taille, il faut que chacun s'en *sente*. Les valets se *sentent* de la bonne fortune de leur maistre. Il se *sent* encore de l'accent, des mœurs de son pays.

SE SENTIR, signifie aussi, Commencer à se connoître. Ce Prince commence à se *sentir*, à connoistre ce qu'il est, sa grandeur, son pouvoir. Cette fille commence à se *sentir*, à voir qu'elle est propre au mariage. Il a le corps maleficié, il ne *sent* point qu'il soit homme. Il est tellement transporté de joye, qu'il ne se *sent* pas. Les malades ne *sentent* pas leur mal, ne connoissent pas l'état de leurs maladies, le peril où ils sont.

On le dit aussi des choses inanimées. Le vin se *sent* du fust. Le mortier se *sent* des aulx, des drogues qu'on y a pilées.

SE SENTIR, se dit aussi figurément en Morale, de la bonne ou mauvaise education ou doctrine qu'on a receuë. Cette famille se *sent* encore de l'heresie de ses peres. Cette proposition est libertine, *sent* le fagot, merite le feu. Cette Morale se *sent* encore de la premiere pureté de l'Eglise. On se *sent* toute sa vie des bonnes instructions qu'on a receuës en jeunesse.

SENTIR, signifie aussi, Avoir l'air, la mine de quelque chose, donner la connoissance de ce qu'on est. Ce Gentilhomme ne *sent* point ce qu'il est, il ne *sent* point son bien, il *sent* son paysan, il en a la mine.

SENTIR, se dit proverbialement en ces phrases. On ne sçauroit si peu boire, qu'on ne s'en *sente* : ce qu'on dit à celuy qui fait quelque extravagance à table, ou aprés avoir un peu beu. On dit en ce sens par excuse, Que sert-il de boire, si on ne s'en *sent*. On dit aussi, qu'un homme a bon nez, qu'il *sent* de loin, pour dire, qu'il est prudent, qu'il prevoit les choses. On dit d'un valet, qu'il *sent* son vieux gratté, pour dire, qu'il se relasche, parce qu'il y a long-temps qu'on ne l'a chastié. On dit aussi, que la caque *sent* toûjours le hareng, pour dire, qu'on se *sent* toûjours de la bassesse de sa naissance, de sa profession, quoy qu'on ait changé de fortune. On dit aussi d'une chose qui put, qu'elle *sent* bien plus fort, mais non pas mieux que roses, qu'elle *sent* le faguenas, l'épaule de mouton. On dit aussi des provisions de bouche, & sur tout du vin qui se gaste, qu'ils *sentent* le dommage de leur maistre.

SENTI, IE. part. pass. & adj.

S E O.

SEOIR. v. n. fort irregulier. Estre sur un siege en une posture où le corps est plié en trois, & posé plus sur les cuisses que sur les jambes. Dieu a fait *seoir* son Fils à sa dextre. On fait *seoir* & couvrir ceux à qui on veut faire honneur. On l'a fait *seoir* à table. On l'a fait *seoir* parmi les Juges.

SEOIR, signifie aussi, Estre assemblé pour deliberer, juger, decider. En ce temps-là les Grands Jours *seoient* à Clermont. Le Parlement va *seoir* au Chastelet, lors de la visite des prisonniers.

SEOIR, se dit aussi à l'impersonnel, & signifie, Avoir bonne grace, convenir & s'accorder avec les circonstances & conjonctures presentes. La gravité *sied* bien à un Magistrat, à un vieillard. Il *sied* bien à la jeunesse d'estre gaye. Les plumes *siéent* bien à un cavalier. Il *sied* mal à un Ecclesiastique d'être libre en paroles. St. Amant a dit dans sa Rome ridicule :

> Il vous *sied* bien, Monsieur le Tibre,
> De faire icy tant de façon, &c.

SIS, ISE. part. pass. & adj.

On dit au Palais, qu'une maison est *sise* & située en un tel endroit, pour dire, placée & assise.

S E P.

SEP. subst. masc. Tronc ou pied de vigne qui porte & jette le pampre, & qu'on taille tous les ans. Il y a dans cette vigne tant de *seps* de morillon, tant de Bar sur Aube, tant de chasselas. Ce mot vient de *seps* Latin, qui est une espece de serpent, à cause que ce bois tortueux luy ressemble. Quelques-uns le derivent de *cippus*, comme Menage.

SEP DE DRISSE. Terme de Marine. C'est une grosse piece de bois mise debout à l'arriere du grand mast sur la carlingue, prenant du fond de cale, d'où elle s'éleve jusqu'au dessus du premier pont, étant garnie par enhaut de trois ou quatre ruaux ou roüets de poulies de cuivre pour faire la manœuvre de l'issas, dont trois servent à passer la grande *drisse* pour isser ou élever la grande voile ; & l'autre à la guinderesse pour isser ou élever le grand mast de hune par le moyen du capestan. Il y en a un autre au mast de misaine qui n'a que trois ruaux, deux pour la *drisse*, & un pour la guinderesse. On les appelle autrement *bloc*, ou *ros d'issas*.

SEPARABLE. adj. Qui se peut separer, mettre à part. Quand l'estain est fondu avec de l'or, ils ne sont pas *separables*. L'eau & le vin, quoy que meslez, sont *separables*. Il y a peu de corps dont les parties ne soient *separables* par le feu, par la Chymie.

SEPARATION. s. f. Division, partage. On a fait la *separation* des biens de cette succession en plusieurs lots. Il a fallu faire des cloisons, des murs de *separation* pour partager cette maison en deux. Les femmes font des actions en *separation* contre leurs maris, pour vivre dans le libertinage. Une *separation* de biens, une *separation* d'habitation. Il n'y a qu'un bras de mer qui fasse la *separation* de l'Italie & de la Sicile. La *separation* des Heretiques d'avec l'Eglise Romaine a été cause de plusieurs troubles.

En termes de Chymie, *separation* est l'union des parties homogenes, qu'on separe d'avec les heterogenes. Ainsi on separe l'huile d'avec l'eau par le papier gris ; car l'eau passe, & l'huile demeure.

SEPARÉMENT. adv. A part, d'une maniere separée. Ceux qui sont atteints de maladies qui se communiquent doivent être logez *separément*. Les Chartreux vivent *separément*, chacun à part. Il faut traitter ces questions, juger ces procés *separément*, l'un aprés l'autre.

SEPARER. v. act. Diviser, mettre en deux ou plusieurs parties. Cette sale étoit trop grande, on l'a *separée* par des cloisons. Ils sont si voisins, qu'il n'y a qu'un mur mitoyen qui les *separe*. Il a fallu *separer* cette terre en quatre pour en donner aux coheritiers à chacun leur part.

SEPARER, signifie aussi, Mettre à part, en lieu different. Le Sauveur dit qu'il *separera* le bon grain d'avec le mauvais, les veaux gras d'avec les boucs, c'est à dire, les justes d'avec les pecheurs. On dit aussi, *Separer* des gens qui se battent, c'est à dire. Se mettre entredeux, les éloigner l'un de l'autre.

SEPARER, se dit aussi du divorce, de l'éloignement ou mauvais ménage d'un mary & d'une femme. Dieu ne veut pas que l'homme *separe* ceux qu'il a conjoint : il

il permet que l'homme quitte sa femme, s'en *separe*, pour cause d'adultere. Ces conjoints se sont fait *separer* de biens. Quand il y a preuve de sevices, on les *separe* de biens & d'habitation : le peuple dit de corps & de biens.

SEPARER, se dit aussi des choses qui se quittent, qui s'éloignent l'une de l'autre. Les amants qui se *separent*, se font de tristes adieux. Ces associez se sont *separez*, & font chacun leur negoce à part.

SEPARER, se dit aussi des choses inanimées. La Seine se *separe* en deux en cet endroit-là pour faire une isle. Le Nil se *separe* pour tomber en la mer par sept embouchures. Les Pirenées *separent* la France de l'Espagne. Le destroit de Gibraltar *separe* l'Europe de l'Afrique.

SEPARER, se dit aussi en parlant des schismes, des divisions de l'Eglise. Les Grecs se sont *separez* de l'Eglise Romaine. Les Protestants, l'Angleterre, se sont *separez* de nostre Communion.

On dit proverbialement, Il n'y a si bonne compagnie qui ne se *separe*. C'est un compliment de la place Maubert, dont se servent les bourgeois en s'en allant chacun chez eux.

SEPARÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SEPARÉ, signifie aussi, Different. On a disjoint ces deux instances, parce qu'elles sont tout à fait distinctes & *separées*. Ces deux questions sont des matieres *separées*, qui n'ont aucune connexité.

SEPEAU. s. m. C'est un tronc ou souche de bois sur lequel les ouvriers, quand ils fabriquent les monnoyes, posent leur tas ou leur pile pour les frapper & marquer. Ce mot vient du Latin *cippus*. Quelques-uns l'appellent *soupeau*, à cause qu'on met quelquefois une peau par-dessus, quand ils travaillent.

SEPE'E. s. f. Touffe de plusieurs arbres qui ont poussé d'un même tronc ou racine. Voilà cinq ou six chesnes assez gros qui ne font qu'une même *sepée*. Il faut avoir soin d'arracher d'un pré les aulnes qui viennent en *sepées*, car en peu de temps elles occupent la moitié du pré.

SEPS. subst. masc. est une espece de serpent semblable à la vipere, quoy que Dioscoride l'ait mis au rang des lezards, & l'appelle *lezard Chalcidique*.

SEPT. s. m. Nombre primitif qui suit immediatement le six, qui n'y adjouste qu'une unité, ainsi marqué en chiffre Romain VII. & en Arabe 7. Il y a dans le Ciel *sept* Planetes. Les *sept* jours de la semaine. Les *sept* Electeurs de l'Empire.

SEPTAINE. s. f. Terme de Coustumes, qui se trouve particulierement en celle de Berri, qui se dit non seulement de l'enclos de la ville, mais aussi de ses environs, de sa banlieuë & jurisdiction, qu'on appelle en d'autres endroits la *bannie*, les *quintes*, la *jugerie*, le *finage*, le *destroit*, &c. Ce mot vient de *septum*, *enceinte*. D'autres le derivent de *septem pagis*, ou *vicis*. D'autres *à septimo milliario*.

SEPTANTE. s. m. Nombre composé de sept dizaines, ainsi marqué, LXX. ou 70. Ce mot est devenu fameux par la Version de la Bible faite par les *Septante* Interpretes suivant le commandement de Ptolomée, & qui se trouverent tous conformes, quoy qu'ils eussent travaillé separément.

SEPTEMBRE. s. m. Septiéme mois de l'année à compter depuis l'Equinoxe du printemps, & le neuviéme à commencer depuis Janvier. On vendange ordinairement en *Septembre* : d'où vient que les yvrognes appellent le vin, la *purée de Septembre*.

SEPTENAIRE. adj. qui ne se dit qu'en cette phrase : le nombre *septenaire*, c'est à dire, qui est composé de sept. Le nombre *septenaire* convient aux Planetes, aux metaux, aux jours de la semaine, &c.

SEPTENTRION. s. m. Constellation celeste composée de sept étoiles, que les Astronomes appellent la *Petite Ourse*, & le peuple *le Chariot*, dont l'extremité est une étoile la plus proche de nostre Pole. On le dit aussi de la Grande Ourse, qui a la même figure, & qui en est un peu plus éloignée. Ce mot vient de *Triones*, ou bœufs attachés à la charruë.

SEPTENTRION, se dit aussi de la partie du Globe terrestre qui est depuis l'Equateur jusqu'à nostre Pole. Ainsi on appelle le *Septentrion*, toutes les regions qui sont du costé de ce Pole, & particulierement la Suede, la Norvege, le Dannemarc, &c.

SEPTENTRION, est aussi le vent cardinal qui souffle du costé de ce Pole, qui est le plus fort de tous les vents, & qui peut souffler en toutes les saisons. Il est froid & sec, & s'appelle autrement la *Bise*, *Tramontane* sur la Mediterranée, & *Nord* sur l'Ocean.

SEPTENTRIONAL, ALE. adj. Qui appartient au Septentrion. Le Pole *septentrional*. Un Signe, un Parallele *septentrional*, qui est en deçà de l'Equateur. Un vent *septentrional*. L'Amerique *septentrionale*; un quadran *septentrional*, qui regarde le Septentrion. Les nations *septentrionales*.

On dit aussi au subst. les *Septentrionaux*, pour dire, les peuples du Nord.

SEPTERE'E. s. f. Terre qui contient environ un arpent, un septier de semence. Il y a cent *septerées* de terre à labourer par saison.

SEPTIER. subst. masc. Mesure qui est differente selon les lieux, ou la nature des choses mesurées. En matiere de liqueurs, c'est la même chose que la chopine, ou la moitié d'une pinte. On dit aussi un demi-*septier*, ou les trois demi *septiers*, qui sont des vaisseaux qui tiennent à proportion. Un demi-*septier* de vin, d'eau. Ce mot vient du Latin *sextarium*.

SEPTIER, est aussi chez les Jaugeurs une mesure de huit pintes.

SEPTIER, est encore une mesure de grains differente selon les lieux. Il y a douze boisseaux ou quatre minots au *septier* de bled de Paris, & douze *septiers* au muid. En Berri il y a seize boisseaux au *septier* de bled, dont les vingt & un boisseaux font le muid. Le *septier* Romain est le huitiéme du boisseau François, dont la moitié est le litron.

SEPTIER, est aussi une mesure de terre qui contient environ un arpent de Paris, c'est à dire, autant de terre qu'il en faut pour contenir un *septier* de semence. Voilà une terre qui contient dix *septiers* de semence.

SEPTIESME. adj. numeral ordinal. Qui est en un rang où il en voit six auparavant luy. Dieu créa le monde en six jours, & se reposa le *septiesme*.

SEPTIESMEMENT. adv. En septiesme lieu.

SEPTUAGENAIRE. adj. m. & f. Qui est parvenu à l'âge de soixante-&-dix ans. On ne peut retenir en prison un vieillard *septuagenaire* pour dette civile.

SEPTUAGESIME. s. f. Feste de Breviaire. C'est un Dimanche de la seconde Classe, qui est neuf semaines ou 70. jours avant les Octaves de Pasques, auquel jour on oste les habits blancs des nouveaux baptisez. C'est le Pape Telesphore qui a institué la Feste de la *Septuagesime*, auquel temps commençoit autrefois le Caresme, & où l'Eglise commence à se preparer pour celebrer la Feste de la Resurrection.

SEPULCRAL, ALE. adj. Qui appartient aux sepulcres, aux tombeaux. Les inscriptions *sepulcrales* sont les plus certains monuments pour prouver les choses de l'Antiquité.

SEPULCRE. s. m. Tombeau, monument, lieu destiné à enterrer les corps des deffunts. Les Pyramides étoient basties pour servir de *sepulcres* aux Roys d'Egypte.

pte. Les violateurs des *sepulcres*, ceux qui fouillent dans les *sepulcres*, ont été odieux chez toutes les nations. Le Sauveur fut enterré dans un *sepulcre*, dans un monument neuf, dont la pierre fut levée miraculeusement à sa resurrection. Les pelerinages d'Orient se font à dessein de visiter le St. *Sepulcre*.

SEPULCRE, se dit aussi de la mort & du lieu où on reste aprés sa mort. La mer sert de *sepulcre* aux Pilotes. Les monstres marins sont des *sepulcres* vivants. Ainsi le Psalmiste a dit, *sepulcrum patens guttur eorum*. Plusieurs Capitaines au milieu de leurs conquestes y ont trouvé leur *sepulcre*.

JESUS-CHRIST a appellé figurément les Pharisiens, des *sepulcres* blanchis, beaux au dehors, & pleins de pourriture au dedans, pour marquer leur hypocrisie.

SEPULTURE. s. f. Action par laquelle on ensevelit un mort. C'est une des sept œuvres de misericorde corporelles de donner la *sepulture* aux morts. Les Payens croyoient que les ames de ceux qui étoient morts sans *sepulture*, étoient errantes pendant cent ans.

SEPULTURE, signifie quelquefois la même chose que la mort & le tombeau. Ce grand Prince est maintenant dans la *sepulture*, c'est à dire, il est mort. On prive de *sepulture* les excommuniez, on ne leur donne point de tombeau. Les Chrêtiens vont prier Dieu sur la *sepulture* des Saints, sur leur tombeau. Il y eut une grande dispute devant Darius Roy de Perse, pour sçavoir quelle étoit la plus honorable *sepulture*; ou celle des Grecs, qui faisoient bruller les corps morts pour en garder les cendres exemptes de pourriture; ou celle des Calatiens peuple de l'Inde, qui mangeoient les corps de leurs peres & de leurs meres, ne croyant pas leur pouvoir donner une plus honorable *sepulture* qu'en les faisant revivre en eux-mêmes.

S E Q.

SEQUELLE. s. f. Suite de personnes ou de choses qui vont ordinairement ensemble. Ce mot ne se dit gueres qu'en mauvaise part, & de choses basses. Je n'ay que faire de cet homme-là, ni de toute sa *sequelle*. Il y a eu dans cette famille une grande *sequelle* de malheurs. Cet Advocat a cité une longue *sequelle* d'Auteurs fort inutilement.

SEQUENCE. s. f. Terme du jeu du Hoc, de l'Imperiale, & autres jeux de cartes. C'est une suite de plusieurs cartes de même couleur; ce qu'on appelle au Piquet *tierce*, *quarte*, *quinte*, &c. Une *sequence* de dames, de valet, de cinq cartes, de six cartes, &c.

SEQUENCE, en vieux termes de Breviaire, signifie aussi la prose qu'on dit à la Messe aprés l'Epistre en quelques Festes solemnelles. Durandus dit qu'elle a été premierement composée par Nockerus Abbé de St. Gal, & que le Pape Nicolas fut celuy qui commanda qu'on la chantast à la Messe. Du Cange dit que le Roy Robert de France fit une *Sequence* pour la Pentecoste, qui commence, *Sancti Spiritus assit nobis gratia*.

SEQUESTRATION. s. f. Action par laquelle on sequestre, on separe. Pendant le jugement des questions de mariage on ordonne la *sequestration* des femmes, on les met en sequestre dans un Couvent, ou chez des matrones.

SEQUESTRE. s. m. Depost d'une chose litigieuse en main tierce, afin de la conserver à la partie à qui elle appartiendra. Le *sequestre* a été ordonné d'une telle terre. Il a demandé le *sequestre* pour deposseder sa partie. On a mis les fruits de ce Benefice en *sequestre*. On met en *sequestre* dans des Couvents, ou chez des parentes, les filles enlevées, ou auxquelles plusieurs concurrents pretendent.

SEQUESTRE, se dit aussi de la personne à laquelle on a confié le depost. Un *sequestre* est obligé de rendre compte des fruits. Un Commissaire aux saisies reelles est un vray *sequestre*. Les parties ont été assignées pour convenir d'un *sequestre*.

SEQUESTRER. v. act. Mettre en depost, en main tierce. On ordonne que les fruits du benefice seront *sequestrez*, quand il n'y a pas lieu d'adjuger la recreance. Quand une femme se plaint des sevices de son mari, on ordonne qu'elle sera *sequestrée* pendant le procés.

SEQUESTRER, signifie aussi, Mettre a part, se retirer du commerce du monde. Ce nouveau converti s'est voulu *sequestrer* de la compagnie des hommes pour eviter les occasions du peché. Ce banqueroutier a *sequestré* ses meilleurs effets pour frauder ses creanciers.

SEQUESTRÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SEQUIN, ou CECCHIN. s. m. Espece de monnoye. Ablancour derive ce mot de *Ciziquin*, ou de *Ciziceniqne*, à cause que c'étoit une piece d'or de la ville de *Cizique*. Mais Menage dit qu'il vient de l'Italien *Zecchino*, qui est un ducat d'or de Venise, qui a pris son nom du lieu où on fait la monnoye, qu'on appelle *Zecca*.

S E R.

SERANCER. v. act. Passer par le serans des filaces ou autres matieres, pour les rendre propres à estre filées.

SERANCÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SERANS. s. m. Outil à preparer le chanvre ou le lin, à les rendre propres pour estre filez. C'est un petit ais chargé de plusieurs aiguilles de fer, qui forment des dents en guise d'un peigne à plusieurs rangs.

SERAPHIN. s. m. Ange de la premiere Hierarchie des Chœurs ou des Esprits celestes. Ce sont ceux qui sont les plus enflammez de l'amour divin, & qui se communiquent aux autres Ordres inferieurs.

SERAPHIQUE. adj. m. C'est une epithete que les Cordeliers ont donné à leur Fondateur pour l'honorer. Nôtre *Seraphique* Pere St. François.

SERDEAU. s. m. Lieu ou office de la maison du Roy, où on porte la desserte de sa table, & où mangent plusieurs des Officiers servants prés de sa personne.

SEREIN. s. m. Humidité froide & invisible qui tombe vers le coucher du Soleil, qui engendre les rhumes & les caterres. Le *serein* est dangereux aux vieillards. Les gens de complexion robuste ne craignent point d'aller au *serein*.

SEREIN. adj. m. qui se dit du ciel, quand il n'est couvert d'aucun nuage, quand il fait beau temps. En Egypte l'air est toûjours *serein*, & il n'y pleut jamais. Un jour clair & *serein* invite à la promenade.

SEREIN, se dit figurément en Morale d'un visage gay, sans chagrin, qui fait un accueil gracieux. Cette belle a toûjours le front *serein*, elle n'aime que le plaisir & la joye. Il faut recevoir ses amis avec un visage gay & *serein*. Les vieillards sont renfrognez, & n'ont gueres souvent l'air *serein*.

SERENADE. s. f. Concert que l'on donne la nuit sous les fenestres d'une maistresse. Les femmes sont fort aises qu'on leur donne des bals & des *serenades*.

SERENISSIME. adj. m. & f. Titre d'honneur qu'on donne aux Princes, aux Reines, & aux enfans des Rois, & aussi à quelques Republiques. La *Serenissime* Reine d'Angleterre; le *Serenissime* Cardinal Infant; son Altesse *Serenissime*; la *Serenissime* Republique de Venise.

SERENITE'. s. f. Disposition de l'air & du ciel qui fait le beau temps, où il ne paroist point de nuages qui le rendent sombre ou obscur. La *serenité* de l'air est requise pour faire des observations astronomiques.

SERENITÉ, se dit aussi de la qualité d'un visage serein.

Cette

Cette jeune Dame monstre par la *serenité* de son visage, qu'elle a l'esprit fort content.

SERENITÉ, est aussi un titre qu'on donne à quelques Princes, & premiers Magistrats de Republiques. On dit à quelques Princesses, Vostre *Serenité*. On traitte de *Serenité* le Doge de Venise.

SEREUX, EUSE. adj. Terme de Medecine, qui se dit du sang & des humeurs qui sont mélés d'eau & de pituite.

SERF, SERVE. adj. & subst. Qui est esclave, qui est en la puissance absolue d'un maistre. Les *serfs* sont absolument abolis en France à l'égard de l'esclavage personnel. Les Romains leguoient souvent à un *serf* la liberté. Il y a encore en Bourgogne des gens de condition *serve*, & mainmortables, qui ont une grande dependance de leur maistre à l'égard des terres qu'ils possedent, qu'ils ne peuvent donner ni leguer, qui sont reversibles au Seigneur. On voit des manumissions assez recentes données à cette espece de *serfs*.

SERGE. s. f. Vaugelas veut qu'on dise *sarge*; mais l'usage est au contraire. C'est une estoffe commune & legere de laine croisée. La bonté des *serges* se connoist à la croisure; celle des draps à la filure. Les *serges* se font de laine seche & degraissée avec du savon noir. Les pauvres gens s'habillent de grosses *serges*, de *serge* d'Aumale, de *serge* à deux envers; des *serges* de Limestre, de Beauvais. On fait des habits longs d'esté de *serge* de Rome qui se manufacture à Amiens; de *serge* de Seigneur, qui se fait à Rheims. On fait aussi des *serges* de soye qui sont fort luisantes, & travaillées & croisées comme la *serge*; & par cette raison Menage derive ce mot de *serica*. Les *serges* qui ne sont pas de pure laine doivent avoir la lisiere bleue.

SERGENT. s. m. Huissier, le plus bas Officier de Justice, qui sert à executer ses ordres. Les sentences & arrests en forme, les Lettres de Chancelerie portent commission ou mandement au premier Huissier ou *Sergent* de les mettre à execution, de faire tous exploits, assignations & contraintes à ce necessaires. Quand on ne peut rien tirer d'une personne, on dit qu'il luy faut envoyer un *Sergent*, on la menace de *Sergents*. Il craint le *Sergent* & les Records. Les *Sergents* ne pouvoient exploiter autrefois sans porter leurs manteaux bigarrez, & leur verge à la main. Ce mot vient de *serviens*, comme étant le serviteur du Juge. Autrefois le mot de *Sergent* signifioit simplement *serviteur*. Nicod. Menage aprés Pasquier reprend Cujas de le vouloir deriver de *Cæsarianus*. Quelques-uns disent qu'il vient de *serregens*. On a appellé autrefois *Sergents de Dieu*, les devots, au lieu de dire, *Serviteurs de Dieu*.

Le Protocolle des *Sergents* est le modele ou les formules pour dresser toutes sortes d'exploits de *Sergents*. Un *Sergent à verge* a le droit particulier d'estre Juré Priseur & Vendeur de biens. Un *Sergent à cheval* est celuy qui va exploiter à la campagne. Un *Sergent Royal* est celuy d'une Jurisdiction Royale. Les *Sergents de la Douzaine* sont les Gardes du Prevost de Paris, qui sont les anciens *Sergents* du Chastelet, qui portent des hoquetons blancs chargez de broderies. Les *Sergents* des Justices subalternes n'executent que dans leur ressort, ne sont qualifiez par les autres que *Bedeaux*. Les *Sergents* du Chastelet de Paris & plusieurs autres se disent *Exploitans par tout le Royaume de France*.

On appelle la barriere des *Sergents*, un petit Bureau où on va chercher les *Sergents* dans les places publiques, quand on en a besoin. C'est aujourd'huy un petit couvert. Ils étoient autrefois appuyez sur la barriere qui fermoit la porte de la maison seigneuriale ou de la Justice.

La monstre des *Sergents* est une espece d'assise, ou de reveuë qu'on fait deux fois l'année au Chastelet, où les *Sergents* comparoissent pour deffendre aux plaintes que les parties feront contre eux de leurs malversations.

SERGENT FIEFFÉ, est un *Sergent* qui a la charge de faire les exploits pour la recherche & conservation des droits feodaux du Seigneur. En certains lieux, comme à Senlis, il a quelque jurisdiction, & il peut commettre trois *Sergents*, deux à cheval, & un à verge. Les *Sergents fieffez* étoient des gens assujettis à certains devoirs à cause des fiefs & heritages qu'ils possedoient, qu'on appelloit *Sergenterie*.

Dans plusieurs Coustumes il est fait mention des *Sergents Prairiers*, *Messiers* ou *Messilliers*, *Blaviers*, &c. qui sont gens commis par la Justice pour la garde des prez, des moissons ou des bleds.

Les *Sergents dangereux* furent instituez par Edit de Henry II. de l'an 1552. pour conserver le droit du Roy dans les forests où le Roy a tiers & danger, ou simplement danger. Ils ont été revoquez par Charles IX. en 1563. & depuis par la derniere Ordonnance des Eaux & Forests. Il y avoit aussi autrefois dans les forests des *Sergents Traversiers*, *Surgardes*, *Routiers*, qui ont été pareillement supprimez par cette nouvelle Ordonnance, au lieu desquels on a établi de simples Gardes.

SERGENTS D'ARMES, sont des Massiers & Huissiers qui portent des masses devant le Roy, qui servoient autrefois dans les ceremonies, & qui pouvoient faire office de Sergenterie par tout le Royaume, & sur tout contre les Princes & Grands Seigneurs. Ils devoient suivre le Roy à la guerre, & tenoient lieu des Archers de la Garde, & avoient pour cela plusieurs beaux privileges. Du Cange décrit amplement leurs fonctions, & dit qu'ils n'avoient rien de commun avec les *Sergents* de Justice. C'étoient des especes d'Escuyers ou de vassaux.

SERGENT DE L'ÉPÉE, est un *Sergent* dont l'office est décrit dans la Charte aux Normands, où ses fonctions sont amplement designées. Il étoit obligé d'aller à la guerre sous les Chastelains, & étoit souvent commis à la garde des chasteaux & forteresses.

On a appellé aussi *Sergent de querelle*, celuy qui servoit autrefois au fait des duels; & on le disoit par opposition à *Sergent de paix*, qui rendoit service dans les Justices des villes.

SERGENT, en termes de Guerre, se dit d'un bas Officier d'Infanterie qui est dans chaque Compagnie, armé d'une halebarde, & preposé pour faire garder les distances, & dresser les files & les rangs. Le *Sergent* est le premier des hautes payes. Chaque Compagnie des Gardes a six *Sergents*. Celles des autres Corps en ont deux. Les Compagnies des Dragons en ont aussi deux.

SERGENT MAJOR, ou SERGENT DE BATAILLE, est un grand Officier dans un Regiment d'Infanterie, qui sert à cheval, qui a soin de faire faire exercice à son Corps, de former le bataillon, de le rallier dans une desroute, & d'en avoir soin en toutes occasions.

SERGENT, est aussi un instrument de Menuisier, ou de Tonnelier, composé de deux gros crampons de fer, dont l'un est mobile dans une longue barre de fer. Il sert à joindre & à tenir serrez les ais d'une porte fraichement assemblez & collez.

SERGENTER. v. act. Envoyer des Sergents pour faire payer quelqu'un. Ce creancier est si honneste, qu'il aime mieux perdre son bien, que de *sergenter* ses debteurs. En quelques Coustumes il signifie, Exercer l'office de Sergent.

SERGENTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SERGENTERIE. s. f. Qualité ou charge de Sergent. Il a obtenu la *Sergenterie* d'une telle seigneurie. On le dit aussi en quelques lieux de Normandie de la partie d'une Justice, ou même d'une espece de fief noble sans jurisdiction. On a appellé *grande Sergenterie*, celle dont le

le vassal étoit obligé à cause de son fief, d'aller servir en personne le Roy en ses armées, ou de mettre en sa place plusieurs personnes. Elles se tenoient du Roy seul, & étoient bien au dessus des tenements des Escuyers. Les *petites Sergenteries* étoient celles qui ne regardoient point le Roy, ni la deffense de l'Estat, mais qui étoient chargées de moindres devoirs, comme d'accompagner le Seigneur, de faire ses messages, d'avoir soin de ses chiens & de ses oiseaux, & autres qui sont expliquez au long par Du Cange.

SERGETTE. s. f. diminutif. Serge fort legere & fort mince.

SERGIER. s. m. Ouvrier qui fait de la serge. La Beauce & la Picardie sont fort peuplées de *Sergiers*.

SERIEUX, EUSE. adj. & subst. Qui est grave, posé, modeste, qui imprime du respect. Les Magistrats doivent avoir toûjours un air grave & *serieux*. Cette fille est toûjours modeste & *serieuse*. Ils se sont mis sur le *serieux*, dés qu'ils ont apperceu ce rabat-joye.

SERIEUX, se dit aussi de ce qui est instructif, & opposé à *bouffon*. On jouë aujourd'huy une piece *serieuse*; demain il y en aura une comique. Le stile burlesque est fort opposé au *serieux*.

SERIEUX, se dit encore de ce qui est dit ou fait veritablement & tout à bon, ou du fonds du cœur. Je vous dis ma pensée dans le *serieux*, je ne raille point. On dit aussi au Palais, qu'une demande est *serieuse*, lors qu'elle est faite par une personne qui y a un veritable interest, & que ce n'est point par collusion & intelligence avec une autre partie à laquelle on preste son nom.

SERIEUSEMENT. adv. Tout de bon & sans raillerie. Il faut qu'un Chrêtien s'applique *serieusement* aux affaires de son salut. Il n'estudioit autrefois que par maniere d'acquit, maintenant c'est *serieusement* & sans relasche. Il m'a parlé fort *serieusement* de cette adventure, ce n'est point un conte. Ces deux parties plaident *serieusement* & tout à bon.

SERIN. s. m. Petit oiseau qui a le bec court, qui est jaune sous la gorge, & qui est estimé pour son chant. Un *serin* commun, un *serin* de Canarie. En Latin *gryllus*, *acanthis*, *spinus ligurinus*. Ce nom vient de *Syrene*, à cause que cet oiseau a le chant melodieux comme les Syrenes. Belon.

SERINGUE. s. f. Instrument qui sert à compresser l'air, ou les liqueurs. Il est composé d'un cylindre concave, & d'un piston qui l'emplit exactement. Son mouvement fait sortir avec violence par un trou qui est à l'extremité, l'air ou la liqueur qui y est enfermée. Les clysteres se donnent avec des *seringues*. On enfle les balons avec des *seringues*. On s'est servi aussi dans les incendies de grosses *seringues* pour élever des eaux en l'air. On fait de petites *seringues* pour faire des injections dans les playes. Elles servent aussi à faire entrer des liqueurs colorées dans les vaisseaux dessechez des parties des animaux, pour en faire voir sensiblement l'anatomie & la disposition. Ce mot vient de *syrinx*, *fistula*. Nicod.

SERIOSITE'. s. f. Air grave & sincere qui rend les choses serieuses. Je ne raille point, je vous dis cela dans la plus grande *seriosité* du monde.

SERMENT. s. m. Action par laquelle on prend Dieu à témoin de la verité de quelque proposition qu'on avance. Une deposition, un interrogatoire sont nuls, quand on n'a pas fait prester *serment* au témoin, à l'accusé. On ne croit point aux procés verbaux que de ceux qui ont *serment* à Justice. Quand il n'y a point de preuve, on reçoit le *serment* du deffendeur, il se purge par *serment*, il est cru à son *serment*. On s'en est rapporté à son *serment* litisdecisoire. On fait le *serment*, quand on leve la main devant un Juge, qui fait promettre sur la part qu'on pretend en Paradis, de dire la verité. Les Prestres font *serment*, en mettant la main au pect, ou sur la poitrine. Ce mot vient de *sacramentum*, qui est la même chose que ce que les Payens appelloient *jusjurandum*. On a abregé ce mot pour en faire *serment*.

SERMENT, se dit aussi du jurement & promesse solemnelle qu'on fait d'executer, d'observer quelque chose. Les vœux sont des *serments*, des promesses qu'on fait à Dieu. Ceux qu'on marie font *serment* entre les mains du Prestre, de s'estre fideles reciproquement. Dans les traittez de paix, dans les Sacres & Couronnements, on fait faire *serment* aux Rois sur les Evangiles. Quand on rend la foy & hommage, on fait *serment* à genoux entre les mains de son Seigneur, de luy estre fidele. Les peuples sont naturellement engagez par *serment* envers leur Souverain, ils ne peuvent estre dispensez par qui que ce soit du *serment* de fidelité. Tous les Officiers qu'on reçoit prestent le *serment* en Justice de garder les Ordonnances.

On appelle au Palais le jour des *serments*, le lendemain de la St. Martin, où on fait renouveller le *serment* aux Advocats & aux Procureurs.

Les Prelats prestent le *serment* de fidelité entre les mains du Roy. On appelle même *serment* de fidelité, la collation de la premiere Prebende vacante dans l'Eglise du Prelat qui fait le *serment*. Elle appartient au Roy, & il en delivre ordinairement en même temps la provision.

Les *serments* des Mariniers se faisoient autrefois sur le pain, le vin & le sel, qui ont esté deffendus par les Ordonnances de l'Amirauté en 1543.

SERMENT, se dit aussi des autres jurements qui se font hors de la Justice, ou des ceremonies, lesquels sont deffendus par le second Commandement de la Loy. Dieu ne veut pas qu'on prenne son nom en vain, c'est à dire, qu'on fasse des *serments* inutiles. Il ne veut pas qu'on fasse *serment* ni par le ciel, ni par la terre, ni par sa propre teste, en St. Matthieu Chap. 5. v. 34. Cet homme a fait d'horribles, d'execrables *serments*, qu'il étoit innocent, qu'il accompliroit telle chose. Un parjure est celuy qui a fait un faux *serment*. Il ne faut pas se reposer sur la foy des *serments*. Le vent emporte les *serments* des amoureux, ils sont sujets à violer leurs *serments*. Si on vous prenoit à foy & à *serment*, vous n'oseriez desnier ce fait.

SERMON. s. m. Discours Chrêtien prononcé en chaise dans une Eglise pour instruire le peuple des mysteres de la foy, & des vertus morales. Il faut aller à la Messe & au *sermon* les Festes & Dimanches. Il ne faut pas dormir au *sermon*, ce n'est pas le moyen de profiter au *sermon*. Le *sermon* du Seigneur sur la Montagne, qu'a commenté St. Augustin, est en St. Matthieu Chap. 5.

SERMON, se dit aussi ironiquement des discours ennuyeux, & particulierement de ceux qui contiennent quelques remonstrances. Les meres font assez de *sermons* à leurs filles sur la pudeur. Ce plaideur nous a fait un grand *sermon* pour nous conter son procés.

SERMONAIRE. s. m. Auteur qui a fait imprimer ses sermons, ou qui a fait une compilation de sermons. Stapleton, Lanusa, sont de grands *Sermonaires*, ils ont compilé bien des sermons. Un tel a fait imprimer son Advent, son Caresme, ses Dominicales, il s'est mis au rang des *Sermonaires*.

SERMONER. v. n. Faire de grands discours contenant des remonstrances, ou autres choses ennuyeuses. Les gens d'âge veulent toûjours *sermoner*, remonstrer à la jeunesse.

SERMONEUR, EUSE. adj. & subst. Grand parleur qui fait d'ennuyeuses remonstrances, de longs discours.

SEROSITE'. s. f. Terme de Medecine. Eau ou humeur melancolique meslée avec le sang ou avec les au-

tres humeurs. Les malades de la rate sont fort pleins de *serositez*. Les reins servent à purger les *serositez*.

SERPE. s. f. Instrument de fer qui sert à coupper les menuës branches des arbres, à tailler quelques ouvrages de bois. Elle est faite d'un fer trenchant. Elle est quelquefois recourbée par le bout, comme celle des Buscherons, & elle a environ un pied de long. La *serpe* se manie avec une main, & la coguée avec les deux. Quelques-uns derivent *serpe* du mot Hebreu retourné *paras*, qui signifie *omisit*, & veulent qu'on escrive *sarpe*. Menage le derive du Latin *sarpa*, dont a esté fait *sarpicula*, *à sarpendo*, *id est putando*, car les *serpes* servoient à tailler ou coupper le sarment des vignes.

On dit proverbialement d'une statuë de bois mal taillée, ou d'un autre ouvrage mal fait, J'en ferois autant avec une *serpe*.

SERPENT. subst. masc. Animal venimeux & reptile, long & menu, & ressemblant à l'anguille. Le Diable tenta Eve sous la figure d'un *serpent*. La punition du *serpent* fut de ramper sur la terre, & d'en manger. Il y a des *serpents* d'eau, qu'on nomme autrement des *hydres*; des *serpents* de haye, que les paysans appellent *anguilles de haye*. Moyse fit eslever un *serpent* d'airain qui guerissoit les morsures des *serpents*. Il y a un *serpent* à deux testes qu'on appelle *amphisbene*. On tient que les dragons sont des *serpents* aislés. Les Anciens ont appellé *serpents*, tous les monstres venimeux, comme le *serpent* de Lerne, qui estoit l'Hydre à cent testes fabuleuses: le *serpent* Pithon que tua Apollon. On tient aussi pour fabuleux le basilic, qu'on appelle le *Roy des serpents*, qui tuë par son regard. Les *serpents* tous les ans changent de peau, & cette peau s'appelle *depouille* de *serpent*. Les *serpents* de Calecut sont fort gros & dangereux: neantmoins on ne les oseroit tuer, à cause que les Rois & les Bramins les reverent avec grande superstition. Ils croyent que ce sont des esprits creés de Dieu pour affliger les hommes, & pour les punir de leurs pechés. F. Peyrard. Au Perou dans la contrée des Antis il y a des *serpents* qui ont 25. ou 30. pieds de long, & presque autant de grosseur. Ils y ont esté adorez, aussi-bien que plusieurs couleuvres, lezards, ou crapaults. En Afrique il y a des *serpents* qui viennent à l'heure des repas dans les maisons manger ce qu'on jette sous la table, & aprés ils s'en retournent sans faire mal. Voyage de Rasilly. Il y des *serpents* en l'Isle de Cuba qui ressemblent à des lezards, ou qui sont gros comme de petits chiens. On les mange, & la chair a le goust du faisan. Herrera. On dit aussi, que dans le Royaume de Congo il y a des *serpents* de 25. pieds de long, qui avalent tout d'un coup une brebis. On a veu avaler une fille de 18. ans à un *serpent*, dont on garde la peau à Batavia.

Il y a un *serpent* appellé *coulesang*, à cause que le sang coule par tous les conduits du corps à celuy qui en a esté mordu. C'est un petit *serpent* comme une vipere, ayant les yeux fort ardents, & la peau fort luisante. Avicenne dit qu'il a le dos marqueté de taches noires & blanches, & le col fort estroit, & la queuë fort menuë.

SERPENT POURRISSEUR, est un *serpent* dont parle Pausanias, qui est de couleur cendrée, ayant la teste large, le col estroit, le ventre gros, & la queuë courbée. Il chemine obliquement à la maniere des cancres, ayant des taches separées les unes des autres, riolées, piolées, c'est à dire de diverses couleurs, comme un tapis velu, qui est nommé *pourrisseur*, parce que la partie qu'il a morduë se pourrit incontinent avec de grandes douleurs.

Il y a un *serpent marin*, qui est quasi semblable au congre en grosseur & en couleur, mais plus noir & plus dangereux. Il se cache dans le sable en un clin d'œuil, en y faisant un trou avec son museau qui est fort pointu.

Le *serpent à sonnettes* est un *serpent* tres-dangereux, qui se trouve en plusieurs endroits de l'Amerique, ainsi nommé, à cause qu'avec le bout de sa queuë il fait un bruit semblable aux sonnettes, quand on les remuë. Cet animal est assez gros, long d'environ cinq pieds, & de couleur brune meslée de jaune. Il a la langue fourchuë, les dents longues & pointuës, & il se remuë avec tant de vistesse, qu'il semble voler. Dans la Virginie on le tuë en luy presentant des feuilles de pouliot sauvage eschées qu'on attache au bout d'un grand baston fendu, qu'on appelle autrement *dictame de Virginie*. Voyez Mr. Glouer dans la description de la Virginie.

Plusieurs Auteurs parlent d'une pierre qu'on nomme de *serpent*, de la grandeur d'un double tirant un peu sur l'ovale, espaisse au milieu, & mince sur les bords. Les Indiens disent qu'elle se forme dans la teste de certains *serpents*: mais la verité est qu'elle se fait d'une certaine composition. Elle est souveraine contre la morsure des animaux venimeux; car étant appliquee sur la playe, elle n'en tombe point qu'elle n'en ait attiré tout le venin. Pour la nettoyer, on la met dans du lait, où elle se descharge de tout son venin, & le lait prend alors une couleur d'apostume, ainsi que rapporte Tavernier. mais Francisco Redi dit qu'il n'a trouvé aucune vertu en cette pierre appellée *cobras de cabello*, l'ayant experimenté sur plusieurs mordus de viperes, qu'il n'a pû sauver. La composition s'en trouve dans le Journal d'Allemagne, qui est cité par celuy de France en 1677.

SERPENT, se dit figurément en Morale de ce qui est nuisible, meschant, dangereux. Le Diable est appellé le *Serpent* infernal. On dit d'un ingrat qu'on a eslevé, que c'est un *serpent* qu'on a nourri dans son sein; & d'une femme maligne & medisante, que c'est un *serpent*, qu'elle a une langue de *serpent*. On dit aussi d'un miserable qui n'a point de fortune, qui rampe, que c'est un pauvre *serpent*.

SERPENT, est aussi un instrument de Musique qui sert de basse au cornet-à-bouquin pour soustenir un choeur de Chantres dans un grand vaisseau. Son nom vient de ce qu'il a la figure de *serpent*, ayant plusieurs replis pour corriger sa longueur, qui seroit sans cela de six à sept pieds. On le couvre de cuir comme le cornet, pour le renforcer. Il est composé de trois parties, de son bocal, de son col, & de sa queuë. Il a six trous par le moyen desquels on luy donne l'étenduë d'une dix-septieme.

On dit proverbialement, C'est un *serpent* caché sous les fleurs, en parlant d'un desordre qu'on ne prevoit pas, qui arrive en quelque affaire qui paroissoit sereine. Tristan a dit dans la Mariane en parlant de la jalousie:

Serpent couvert de fleurs, dangereuse vipere.

SERPENTAIRE, ou SERPENTINE. subst. fem. est une plante medicinale. Il y en a de deux sortes. L'une, que les Medecins appellent *dracunculus major*, a sa tige droite, lissée, de deux coudées de haut, qui a des taches rouges la plus-part comme la peau d'un serpent. Ses feuilles ressemblent à la parelle, & sont enveloppées les unes dans les autres. Elle jette son fruit à la cime de sa tige, qui est grappu, & cendré au commencement; mais estant meur, il devient jaune & rouge. Sa racine est grosse, ronde & blanche, & couverte d'une pelure menue & delicate. La petite *serpentaire* a de grandes feuilles semblables à celle du lierre, marquetées de taches blanches. Sa tige est de diverses couleurs, & toute semée de taches rouges ressemblant à un serpent. Son fruit est verd d'abord, mais estant meur, il devient jaune. Sa racine est aucunement ronde, bulbeuse, & assez semblable à celle de l'aron. Matthiole met la graine de la *serpentaire* au rang des poisons, ...

qu'elle est trop chaude & picquante. Les Herboristes mettent aussi la coulevrée & l'aron au rang des *serpentaires*.

Il y a encore une autre *serpentaire* qui a esté apportée du Bresil en 1614. selon le témoignage de Bauhin. Il en vient une pareille de Canada, qui n'a que trois feuilles. Leurs figures se trouvent dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

SERPENTEAU. s. m. diminutif. Petit serpent qui est nouvellement esclos.

SERPENTEAU, se dit aussi des petites fusées qui sortent d'une plus grosse, lors qu'elle a crevé en l'air. Il y a des fusées à *serpenteaux*, d'autres à estoiles.

On dit aussi, qu'une femme est coeffée en *serpenteaux*, quand elle a abattu des cheveux sur le front & sur les joues, qui sont bien bouclez & annelez.

SERPENTER. v. neut. Faire divers tours ou replis tortueux. Le Meandre est un fleuve d'Asie qui *serpente* beaucoup. La Seine *serpente* entre Paris & St. Germain. Les chemins des montagnes vont en tournant & en *serpentant*. Le lierre monte autour d'un vieil arbre en *serpentant*, & non tout droit.

SERPENTIN, INE. adj. Qui a quelque chose du serpent. Voilà une femme qui a une langue *serpentine*. Les couleuvres, les aspics sont contenus sous le genre *serpentin*, sont de nature *serpentine*.

On dit aussi au Manege, qu'un cheval a une langue *serpentine*, quand elle est trop fretillante, jusqu'à passer quelquefois sur l'embouchure.

SERPENTIN. s. m. Ferrement qui est mobile sur la platine du mousquet, qui sert à porter la mesche sur l'amorce, & à luy faire prendre feu. Compasser la mesche, la mettre sur le *serpentin*, est un des commandements de l'exercice militaire.

SERPENTIN, en termes de Chymie, est un tuyau de cuivre, ou d'estain qui monte en serpentant depuis la vessie ou le bas de l'alembic, jusqu'à son chapiteau & refrigerant, qui sert aux distillations des eaux de vie, & des autres liqueurs.

SERPENTIN, est aussi une piece d'artillerie qu'on nomme autrement *coulevrine*, & tire 24. livres de boulet.

SERPENTIN, est aussi une espece de marbre tacheté que les Grecs nomment *ophis* ou *ophites*. C'est une pierre verdastre approchant de l'heliotrope, mais beaucoup plus tendre. On en travaille toutes sortes d'ouvrages, jusqu'à la vaisselle, qu'on tourne au tour comme des vases de terre. Il y en a d'une sorte qui est fort dure, & qui reçoit un beau poliment. On trouve cette pierre aux confins de la France & de l'Allemagne. Dioscoride dit qu'il y en a de noires & de pesantes; d'autres cendrées & mouchetées. Elle est ainsi appellée, parce qu'on pretend qu'elle est bonne contre la morsure des serpents. Nôtre marbre *serpentin* est dur comme le porphire, mais il est verd obscur, & marqueté de verd gay.

SERPENTINE. s. f. est une espece d'herbe que les Medecins appellent *ophioglossum*, ou *langue serpentine*, ou *herbe sans cousture*, qui croist dans les prez, mais qui est incontinent flestrie. Elle produit une feuille grasse semblable à celle du plantin aquatique. Il sort de sa partie inferieure une tige qui porte au bout une petite langue pasle comme celle d'un serpent.

SERPER. verb. neut. Terme de Marine qui signifie, Lever l'ancre d'une galere ou d'un bastiment de bas bord.

SERPES, en termes de Marine. Voyez HARPONS.

SERPETTE. s. f. Petite serpe qui sert aux Jardiniers & aux Vignerons pour tailler & enter les arbres, & pour faire les vignes.

SERPILLIERE. s. f. Grosse toile ou canevas de vil prix, qui sert aux Marchands pour emballer leurs marchandises. Les vieilles *serpillieres* servent à faire des torchons. Ce mot vient d'*escharpe*, selon Borel, & Menage, parce qu'on dit en divers lieux *charpeliere*. Du Cange le derive de *serpilera*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier une vieille serge dont on se sert pour envelopper les estoffes.

On le dit aussi de ces grosses toiles que plusieurs Marchands laissent pendre des auvents de leurs boutiques pour desrober la plus grande partie de la lumiere, qui feroit découvrir les defauts de leurs marchandises.

SERPOLET. s. m. Petite herbe rampante, & qui sent bon. Il a pris le nom de *serpolet*, parce qu'il ne sçauroit si peu demeurer sur terre, qu'il ne prenne racine. Ses feuilles & ses branches sont semblables à l'origan, mais un peu plus blanches. Le *serpolet* sauvage qu'on appelle *zigis*, ne rampe point, & croist en hauteur. Il produit plusieurs branches menuës, garnies de feuilles dures & estroites, plus longues que celles de la ruë. Ses fleurs sentent bon, & ont un goust acre & picquant. Il y en a de blanches qui ont l'odeur de citron, & d'autres rouges semblables à la sarriette. Le *serpolet* de jardin ne rampe point, mais croist à la hauteur d'un bon palme; & quand il trouve de l'aide pour s'agraffer, comme un arbre ou une haye, il croist en longueur tant qu'on veut. En Latin *serpyllum*. On se sert de ce mot, quand on veut parler d'une chose basse & rampante.

Il y a un *serpolet* sauvage qu'on appelle autrement *thymbrée*, qui est une espece de *sisymbrium* ou de *cresson*, qui croist aux lieux en friche. Il est semblable à la menthe des jardins, mais il est plus odorant, & a ses feuilles plus larges. On en fait des chapeaux & des bouquets.

SERRAGE, ou SERRES. Terme de Marine. C'est l'assemblage des planches qui font le revestement ou le lambris interieur du vaisseau. On appelle aussi ces planches *vaigres*. Le revestement exterieur s'appelle *bordage*.

SERRAIL. s. m. Terme de Relations. C'est un Palais d'un Prince, d'un Grand Seigneur en Orient. On le dit par excellence du Palais où habite le Grand Seigneur à Constantinople, où il tient sa Cour, où logent ses Concubines. Personne n'a pû penetrer jusques dans les parties interieures du *Serrail*. Ce sont des Eunuques qui gardent les femmes du *Serrail*. Le vieux *Serrail* est le lieu où on loge les anciennes Maistresses du Grand Seigneur. Ce mot vient de *Sarai*, qui en Turquie, ou plûtost en Langue Persane, signifie *Palais*. Menage le derive de plusieurs mots Hebreux, de *schara*, *demeure de Grand Seigneur*; de *schour*, *muraille*; de *bur*, *forteresse*; de *sour*, *lieu de retraitte*.

SERRAIL, se dit aussi par comparaison des lieux de débauche, des maisons où quelques Grands Seigneurs retirent des femmes pour se divertir. Ce vieux débauché a son *serrail* en un tel endroit.

SERRAIL, se dit aussi de cette partie de la bassecour des Maisons Royales où on enferme les lions, les ours, ou autres bestes farouches.

SERRE. s. f. Terme de Fauconnerie, qui se dit des griffes, des ongles d'un oiseau de proye. Les *serres* d'un faucon, d'une aigle.

On dit figurément, qu'un homme a bonne *serre*, lors qu'il est bien avare, qu'il garde bien son argent, qu'il a de la peine à lascher le bien d'autruy qu'il possede. Un Sergent a bonne *serre*.

SERRE, est aussi un couvert dans lequel on serre pendant l'hiver les orengers & les autres arbres qui craignent le froid. Les grands jardins doivent avoir des *serres* dont les ouvertures doivent être exposées au midy.

SERRE-ARGENT, est une chambre nommée ainsi chez les Grands Tresoriers, qui est bien grillée, bien fermée, & bien estayée, où on serre l'argent qui y est en trop grande abondance pour être contenu dans des coffres forts.

SERRE-FILE. s. m. Soldat du dernier rang d'un bataillon, qui en termine la hauteur. Le *serre-file* est le second rang d'honneur apres le chef de file, car il devient chef de file, quand on a fait demi-tour à gauche.

SERRE-DEMI-FILE, est le soldat qui est au milieu de la hauteur du bataillon, qui est devant le demi-file. A un bataillon de six de hauteur, le troisiéme rang est le *serre-demi file*.

SERRE-BOSSES, en termes de Marine, sont des cordages qui servent à tenir & à arrester les ancres sur les hanches du vaisseau.

SERRE'. adv. Fortement. Ce nœud est noüé trop *serré*. Cet escolier a eu le foüet bien *serré*. Il a gelé bien *serré* cette nuit. Il pleut bien *serré*, bien dru & menu. Il ment bien *serré*, pour dire, impudemment. Il dort bien *serré*, d'un profond sommeil.

SERREMENT. s. m. Action par laquelle on serre. Un agonisant témoigne sa repentance par un *serrement* de mains à son Confesseur.

SERRÉMENT. adv. D'une maniere serrée. Ces troupes marchent fort *serrément*, ne s'étendent pas dans la campagne. Les avares vivent fort *serrément*, sont peu de despense.

SERRER. v. act. Lier, estreindre. Il faut bien *serrer* les gerbes, quand on lie les grains. On se sert de garrots pour bien *serrer* les ballots, quand on les voiture. Quand on nouë un ruban, on y fait un nœud coulant, & un nœud *serré*. Ce cheval est trop *serré* dans sa sangle. Tous ces mots viennent du Latin *serrare* & *sera*, c'est à dire, *fermer avec des serrures*. Menage.

SERRER, signifie aussi, Presser, faire qu'une chose occupe moins de lieu, qu'elle fasse place à d'autres. Il se faut *serrer* pour laisser passer la ceremonie. Il faut se *serrer* contre le mur, *serrer* la muraille. *Serrez* vos rangs & vos files, sont des commandements militaires. On dit aussi, *serrer* la main à quelqu'un, pour dire, luy donner un témoignage d'amitié.

SERRER, signifie aussi, Mettre à l'estroit, n'avoir pas la liberté de s'étendre. Nous estions trop *serrez* dans cette maison, nous estions tous l'un sur l'autre. L'armée étoit fort *serrée* par les ennemis, on n'avoit pas le moyen d'aller au fourrage. Ces Moines se plaignent que leur Couvent est trop *serré*, qu'ils ne peuvent s'estendre. Ce defilé est un chemin *serré* entre des montagnes. On dit aussi à la guerre, qu'une ville est *serrée* de prés, quand elle est à l'extremité.

On dit aussi, qu'un homme est *serré* de prés, lors qu'on le poursuit vivement, qu'on luy *serre* le bouton, qu'on le veut obliger à faire quelque chose.

SERRER, se dit aussi en parlant de la violente pression qui se fait par les machines. *Serrer* le pressoir avec la vis. *Serrer* le capestan. On dit aussi, *serrer* les pouces à quelqu'un, pour dire, luy arracher de sa bouche la verité par force, par quelque gesne ou torture. On dit aussi, que de la toile est bien *serrée*, quand elle a esté bien frappée, bien battuë avec le peigne, ou autre outil: ce qui se dit aussi des autres estoffes & tapisseries. On dit aussi, qu'un homme est *serré* dans ses souliers, dans ses bottes, quand il est chaussé trop à l'étroit.

SERRER, signifie aussi, Renforcer, augmenter. Le froid augmente & *serre* tous les jours de plus en plus. La pluye *serre* & se renforcit. On dit aussi, que des fruits, comme des coins & des nefles, *serrent* le ventre, pour dire, le constipent, le rendent dur.

On dit en termes de Marine, *Serrer* de voiles, pour dire, Porter peu de voiles. C'est le contraire du *faire force* de voiles. On dit aussi, *Serrer* le vent, pour dire, S'approcher du vent, prendre l'avantage du vent de costé, bouliner, aller au lof & au plus prés du vent.

SERRER, se dit figurément en choses morales. Un bon Orateur doit *serrer* son stile, doit dire beaucoup de choses en peu de mots. On dit aussi, que l'affliction *serre* & contriste le cœur, qu'elle rend le cœur *serré*.

SERRER, signifie aussi, Enfermer, arranger, mettre à couvert, en lieu seur. Il faut prendre des gens pour *serrer* le bois, pour le tasser dans la cave, dans le chantier. *Serrer* des bleds dans la grange, des foins dans le fenil, les orengers dans la serre. *Serrer* ses hardes, son argent dans sa chambre, dans son coffre fort.

SERRER, en termes de Manege, se dit d'un cheval qui s'estressit, & ne s'étend pas assez d'une main à l'autre, qui ne prend pas assez de terrain. Quelquefois un cheval marche trop large, & quelquefois trop *serré*. *Serrer* la demi-volte, c'est faire revenir le cheval sur le même terrain où il a commencé la demi-volte.

SERRÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On dit d'une écriture, qu'elle est fort *serrée*, lors qu'elle est fort menuë, & que les lignes sont fort prés à prés: qu'un homme est *serré* en plusieurs manieres, quand il est chiche & avare, quand il est dissimulé & peu communicatif, & quand il a le ventre dur.

SERRURE. s. f. Petit instrument de fer fort artiste qu'on attache à la porte d'une maison, au guichet d'une armoire, à un coffre, pour le fermer si bien, qu'on ne le puisse ouvrir sans avoir la clef propre à laquelle il a relation. Il y a des *serrures* à pesne dormant; des *serrures* à bosse, des *serrures* à trois pesnes; une *serrure besnarde*, celle qui ouvre des deux costez; *serrure treffiere*, qui n'ouvre que d'un costé; des *serrures à boussettes*, qui servent aux coffres ordinaires, & qui se ferment par la cheute du couvercle. Ce mot vient du Latin *sera*, & on dit que la *serrure* est meslée, quand les gardes en sont brouillées, ou forcées, & que la clef ordinaire ne peut plus l'ouvrir.

On appelle proverbialement l'estomach, un coffre sans *serrure*. On dit aussi, Vous avez la clef, & nous avons la *serrure*, pour dire, qu'on peut se rendre maistre du bien d'autruy, nonobstant toutes les precautions qu'il peut prendre.

SERRURERIE. s. f. Art de travailler le fer, & particulierement de faire des serrures. Il est expert en *serrurerie*.

SERRURIER. s. m. Artisan qui travaille en fer, qui en fait divers ouvrages, & particulierement des serrures, & ce qui sert aux clostures & aux bastiments.

SERSE. s. f. Terme de Marine. Modele qu'on fait pour la construction d'un vaisseau. Voyez GABARIT, c'est la même chose.

SERTIR. v. act. Terme de Jouaillier. Enchasser une pierre precieuse dans un chaton. C'est proprement la serrer, en rabattant les petites parties du metail qui la tiennent arrestée dans le chaton. On perd souvent des diamans faute d'avoir été bien *sertis*, ils s'échappent du chaton.

SERTI, IE. part. pass. & adj.

SERVAGE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois *esclavage*, *servitude*, & qui s'est employé pour marquer la captivité, l'attachement d'un amant à une maistresse.

SERVANT, ANTE. adj. Qui sert, qui est inferieur. On ne le dit gueres qu'en ces phrases. Il a un office de Gentilhomme *servant* chez le Roy, il porte les plats sur la table. A Malthe on distingue les vrais Chevaliers, des Chevaliers ou Freres *servants*, qui ne sont pas obligez de faire des preuves de Noblesse. On dit aussi un fief *servant*, à l'égard d'un fief dominant qui luy commande.

SERVANTE. s. f. Fille ou femme qui sert dans une maison. Une *servante* ou fille de chambre. Une *servante* de cuisine; une *servante* aux enfans; une *servante* à tout. Les *servantes* de Prêtres s'appellent chambrieres.

brieres. Une *servante* de cour, qui fait le mesnage de la campagne.

SERVANTE, se dit aussi par civilité, lors qu'une femme dit adieu à quelqu'un, ou le remercie de vive voix, ou par écrit. C'est vostre tres-humble *servante* une telle.

SERVIABLE. adj. m. & f. Qui sert volontiers & promptement. Cet homme est courtois & officieux à ses amis, il est fort *serviable.* Ce garçon est bon valet, fort *serviable*, il fait promptement ce qu'on luy commande.

SERVICE. s. m. Culte, adoration, profond respect qu'on rend à Dieu. Il faut preferer le *service* de Dieu à toutes choses. Dieu recompensera largement les *services* qu'on luy aura rendus. On appelle en ce sens le *Service* Divin, l'Office, les prieres qu'on fait à l'Eglise pour l'honorer. Le *Service* Divin se fait plus solemnellement aux Festes doubles, qu'aux Festes simples. Il ne faut pas causer à l'Eglise durant le *Service.* On fait fermer les cabarets pendant le *Service*, pendant la Messe & les Vespres. On appelle plus particulierement *Service*, les prieres qu'on chante le matin le jour du Vendredy Saint. On queste à l'Eglise pour le *Service* du St. Sacrement, de la Vierge, des Trespassez.

SERVICE, se dit aussi d'une Messe haute qu'on chante pour un mort, auquel on invite les parents & amis. Vous estes priez d'assister au convoy, *service* & enterrement d'un tel, au *service* du bout de l'an. On a fait dire des *services* pour luy en plusieurs Eglises. Les Crieurs appellent un *Service complet*, une Messe haute, des Vigiles la veille, & six Messes basses.

SERVICE, se dit aussi des secours & assistances qu'on donne au Roy, à l'Estat, au public, tant en guerre qu'en paix. Ce Gentilhomme s'est mis dans le *service*, il a pris employ dans la guerre. Il a 20. années de *service*, c'est à dire, Il a 20. campagnes sur la teste. Il a de bons certificats de *service.* Ce Magistrat a rendu de grands *services* à l'Estat dans le Conseil, dans les negociations, &c. Le *service* est bon en Flandres dans l'artillerie, le *service* du canon.

SERVICE, se dit aussi des secours que les hommes se donnent les uns aux autres, soit par charité, ou par amitié. Cet homme est fort officieux, il rend *service* à tout le monde. Il luy a rendu *service* de sa personne, de sa bourse. On le vouloit calomnier devant le Prince, je luy ay rendu un grand *service*, je l'ay justifié. On gagne l'amitié des Dames par de petits soins, de petits *services.* On ne peut deposseder un Officier pourveu pour recompense de *services.* Quand une donation est faite pour recompense de *services*, on n'est pas obligé de les justifier.

SERVICE, se dit aussi des secours mercenaires que rendent les valets à gages, ou les esclaves qu'on a achetez, & generalement toutes sortes de domestiques. Il y a eu plusieurs laquais qui me sont venus offrir leurs *services.* Il s'est mis au *service* de ce Seigneur en qualité d'Escuyer, de Maistre d'Hostel, de Secretaire. Il signifie même l'état, la condition de celuy qui sert. Cet Artisan a mis ses enfans en *service*, il est entré en *service* un tel jour.

SERVICE, se dit aussi des animaux, & des choses inanimées. Cette paire de boeufs m'a rendu bon *service*, ils m'ont servi long-temps. Plusieurs doivent des redevances à leur Seigneur d'un cheval de *service*, d'un bon coureur. Ce vaisseau, ces habits, ces bottes m'ont rendu bon *service*, j'ay été long-temps à les user.

On le dit aussi en termes de civilité, pour offrir sa personne, ou ce qu'on possede. Je suis entierement à vostre *service.* J'ay mille écus à vostre *service* & commandement. Voilà une belle épée : elle est, Monsieur, à vostre *service*, je vous prie de l'accepter. J'ay une maison aux champs qui est à vostre *service*, vous y pourrez venir vous divertir.

SERVICE, se dit aussi d'un certain assortiment de meubles qui sert à la table, soit vaisselle, soit linge. Un *service* d'argent de vermeil doré, c'est un certain nombre de plats & d'assiettes, bassins & aiguieres. Un *service* de linge damassé, ouvré & uni, c'est une douzaine de serviettes avec les nappes, pour couvrir la table & le buffet.

SERVICE, se dit aussi des plats qu'on sert sur la table tout à la fois pour la couvrir. On a traitté cet Ambassadeur à quatre ou cinq *services*, chaque *service* étoit de tant de plats & d'assiettes, sans les hors d'œuvre.

SERVICE, se dit aussi de l'action même de servir. Cet Officier étoit de *service* à la trenchée. Il est en quartier, il est en *service.* Il a prié un de ses camarades de faire le *service* pour luy. Ce Conseiller est de *service* à la Tournelle. Il faut appeller l'Huissier de *service*, qui est de jour.

SERVICE, se dit aussi des premiers coups qu'on jouë à la longue, ou à la courte paume, de la balle qu'on presente sur le toit à celuy qui tient le jeu. Il étoit à la grille du costé du *service.* Voilà un *service* qui est difficile à jouer.

On dit proverbialement, *Service* de Grands n'est pas heritage, pour dire, qu'on en est souvent mal recompensé, qu'il ne faut pas faire fonds là-dessus.

SERVIETTE. s. f. Linge de table qu'on met sur chaque couvert, pour manger proprement, pour étendre sur ses habits, & s'en essuyer les mains & la bouche. Quand on lave les mains, c'est un service honnête de presenter la *serviette.* On chauffe des *serviettes* pour mettre sur le ventre de ceux qui ont la colique. Une *serviette* de collation, c'est une petite nappe. Autrefois la civilité vouloit qu'à la fin du repas chacun pliast sa *serviette.*

SERVILE. adj. m. & f. Qui appartient à un valet, ou à un Artisan; service bas & mechanique. L'Eglise deffend de travailler aux œuvres *serviles* les Festes & les Dimanches. On dit aussi, Il est de condition, de naissance *servile*, pour dire, qu'il est né valet ou esclave.

SERVILE, se dit figurément en Morale de l'esprit & du courage. C'est un esprit abject, bas & *servile*, un courage lasche & *servile.*

SERVILEMENT. adv. D'une maniere lasche & servile. Les Auteurs souvent flattent trop *servilement* les Princes, leurs Mecenas.

SERVIR. v. act. & quelquefois neut. Porter honneur, respect & affection à quelqu'un. Il faut *servir* Dieu, l'adorer; *servir* la Vierge & les Saints. *Servir* à Dieu, c'est regner. On ne peut *servir* à deux maistres, à Dieu, & au monde.

SERVIR, se dit aussi dans les ceremonies sacrées. *Servir* & répondre à la Messe. Qui *sert* à l'Autel, doit vivre de l'Autel.

SERVIR, se dit aussi à l'égard du Roy & de la Republique. Aller *servir* le Roy, c'est s'enroller, prendre parti dans les trouppes. Cet Officier a *servi* tant de campagnes. Il va *servir* sur mer. Il va *servir* en Flandres, en Italie. Il a *servi* d'Aide de Camp, de Brigadier, de Major. On condamne un criminel à *servir* tant de temps le Roy dans ses galeres.

On le dit aussi dans la Robbe. Cet Ambassadeur a bien *servi* dans un tel Traitté, celuy-là dans une telle Intendance.

SERVIR, se dit aussi en parlant des témoignages d'amitié qu'on donne à son prochain, à ses amis, des bons offices qu'on leur rend. Un homme n'est bon à rien, s'il ne sçait *servir* ses amis de sa bourse, de son sang, de son credit. On dit entre gens d'épée, qu'un homme a *servi* un autre, quand il a été son second en un duel.

On dit qu'un Rapporteur a bien *servi* une partie, quand il a si bien tourné son procés, qu'il le luy a fait gagner, quoy qu'il fust douteux.

On dit d'un Banquier, qu'il en a bien *servi* un autre, pour dire, qu'il l'a bien assisté de son argent, que sans luy il auroit fait banqueroute. *Servir* la passion de quelqu'un, c'est luy aider a la satisfaire.

Servir, se dit plus particulierement de l'esclavage, de la domesticité. Cet homme est bien *servi*, il a plusieurs domestiques, plusieurs esclaves. Il faut donner recompense à ceux qui ont bien *servi*. Il *sert* en qualité de Maistre d'Hostel, de Secretaire, de Laquais, de Cocher, de Palfrenier. On dit d'un valet à tout faire, qu'il *sert* a tout, a la chambre & a la cuisine.

Servir, se dit aussi de l'attachement qu'un homme a auprés d'une Dame, dont il tasche d'acquerir les bonnes graces. Ce cavalier *sert* cette maistresse depuis dix ans, pour dire, il luy fait l'amour.

Servir & perseverer,
C'est assez se declarer.

Servir, se dit aussi absolument, pour dire, Couvrir la table. Les Maistres d'Hostel *servent* l'espée au costé. On a *servi*, il n'y a qu'à se mettre a table. On a *servi* les entrées, le rost, le dessert. La table de ce General est toûjours bien *servie*.

Servir, se dit aussi de quelque morceau qu'on presente à table par civilité. Il m'a *servi* une aisle de perdrix, une part de cette tourte. Ce galant ne s'amuse qu'à *servir*, & ne mange point.

Servir, se dit en ce sens figurément. J'étois sur le point de faire condamner mon debiteur, mais il m'a *servi* de Lettres d'Estat, de Lettres de respit, d'une quittance fausse. Ce chicaneur m'a *servi* un plat de son mestier. Quand j'ay accusé une quinte major, il m'a *servi* d'une sixiéme.

Servir, se dit aussi au jeu de paume, pour dire, Joüer le premier une bale, la faire couler sur le toit. Ce sont d'ordinaire les seconds qui ont le soin de *servir*.

Servir, se dit aussi des animaux & des choses inanimées qui sont propres à quelque chose. Un compas *sert* à faire des cercles. Une plume *sert* à écrire. Un astrolabe *sert* à prendre la hauteur des astres; une boussole à conduire un vaisseau. L'argent n'est bon que pour s'en *servir*. *Servez* vous de mon logis, de mon equippage tant que je seray absent. On dit en Droit, qu'un Juge se peut *servir* de tous moyens pour deffendre sa jurisdiction. Cet Advocat a allegué plusieurs loix, plusieurs raisons qui ne *servent* de rien à sa cause. Il s'est *servi* à propos de l'occasion. Il s'est *servi* d'un tel acte maintenu faux. Dans la necessité on se *sert* de tout ce qu'on peut. La coustume *sert* de loy. Que *sert-il* de vous affliger de cette mort, vous ne ferez pas revivre la personne?

On dit passivement à la guerre, que le canon est bien *servi*, quand il ne manque point d'Officiers, ni de munitions pour le faire joüer continuellement, quand on en a besoin.

On dit en termes de Marine, Faire *servir*, pour dire, Mettre à la voile, ou porter quelque voile particuliere. Cet Officier a fait *servir* la grande voile, la misaine; cet autre les basses voiles.

Servir, signifie aussi, Proteger, asseurer, couvrir. Ce Prince m'a *servi* d'asyle dans ma disgrace. Il m'a promis qu'il me *serviroit* de pere. L'hypocrisie, le manteau de devotion *sert* de couverture à bien des meschancetez. Cette ville *sert* de rempart à toute la Province. On dit aussi des personnes, Cet homme m'a *servi* de guide, de témoin, de caution.

Servir, se dit aussi en matiere de fiefs, lors que l'un depend d'un autre, & qu'il luy doit quelques rentes & redevances. Un arriere-fief *sert* au Seigneur feodal. On dit en ce sens, qu'un homme est bien *servi* d'une rente, lors qu'il en est bien payé; qu'il y a long-temps qu'il n'en a été *servi*, pour dire, qu'il luy en est deu des arrerages.

Servir, se dit aussi en matiere feodale, pour dire, Faire la foy & hommage au Seigneur, & luy payer les droits qui luy sont dûs. Ce fief a été *servi*, c'est à dire, il est acquité des droits & devoirs.

Servir, se dit proverbialement en ces phrases. Cela *sert* comme un clou à soufflet, pour dire, ne sert de rien. Il n'y a qu'un mot qui *serve*, pour dire, Il faut parler nettement & conclurre. On dit aussi, qu'un homme *sert* de faquin, de marotte, pour dire, qu'il est en butte à toutes les railleries. On dit aussi, que tout *sert* en ménage. Il se *sert* de la patte du chat pour tirer les marrons du feu, pour dire, Il expose un autre en danger pour venir à bout d'une affaire dont il veut avoir le profit. Il est juste de *servir* Dieu devant son ventre, d'aller à la Messe devant que de déjeuner.

Servi, ie. part. pass. & adj.

SERVIS. s. m. Rentes seigneuriales. Ce mot se joint ordinairement avec *cens*, & se dit sur tout en pays de Droit écrit, & en Lyonnois. On a fait saisir cette terre faute de payement des cens & *servis*.

SERVITE. s. m. Ordre de Religieux suivans la Regle de St. Augustin, qui s'attachent au service de la Vierge. Leur habit est une robbe, un scapulaire, & un manteau noirs. Il n'est point establi en France, & il est devenu fameux en Italie par l'Histoire du Concile de Trente de Fra Paolo Venitien qui en étoit Religieux. Il fut institué premierement dans l'Evesché de Marseille en l'an 1257. depuis abrogé dans le Concile de Lyon sous Gregoire X. Chopin a écrit que l'Eglise des *Serviteurs* de la Vierge qui étoient à Paris fut donnée par Boniface VIII. aux Guillemins, qu'on appelloit *Blancs-manteaux*, à cause qu'ils portoient des manteaux blancs. Ce sont maintenant des Benedictins qui la possedent.

SERVITEUR. s. m. Qui revere quelqu'un, qui luy obeït, qui le sert. St. Augustin, St. François ont été de grands *Serviteurs* de Dieu. Le Pape par humilité s'appelle dans ses Bulles le *Serviteur* des *serviteurs* de Dieu; & les premiers qui prirent cette qualité furent les Papes Damase, & Gregoire le Grand, comme dit Joannes Diaconus. Voyez Du Cange, qui remarque aussi que ce titre a été pris par quelques Evesques, quelques Rois, quelques Princes, & quelques Moines. L'Escriture nous apprend que quoy que nous fassions, nous sommes toûjours des *serviteurs* inutiles. Ce Magistrat, ce Capitaine, sont de bons *serviteurs* du Roy, qui ont été toûjours dans ses interests. J'ay été de tout temps *serviteur* de vostre famille, c'est à dire, j'ay été toûjours ami de vos parents.

On appelle aussi un *serviteur* domestique, celuy qui est aux gages d'un maistre, ou qui est attaché à un par l'espoir de la recompense. On le dit aussi de ceux qui servent des Communautez. Les Bedeaux sont les *serviteurs* de l'Eglise. Les Beuvetiers sont les *serviteurs* de la Cour. C'est un peché qui crie vengeance, de retenir le salaire des *serviteurs* & servantes.

On appelle parmi le peuple *serviteur*, un garçon qui recherche une fille en mariage; & se dit même de plusieurs qui ont la même pretention. Cette fille a beaucoup de *serviteurs*. Voilà son *serviteur*, son accordé qui la mene à l'Eglise.

On se sert aussi de cette formule pour clorre toutes les lettres, ou pour faire des complimens & des adieux. Je suis vôtre tres-humble, tres-affectionné, & tres-obeïssant *serviteur*.

Serviteur, se dit proverbialement & ironiquement en cette phrase: Je suis vôtre *serviteur*, pour dire, je ne suis pas de vostre advis, je ne feray pas ce que

me proposez. Je suis *serviteur* à ses ouvrages, je ne les trouve pas bons. *Serviteur* à la pallatile, ou *serviteur* à la guerre, se dit de celuy qui est ennuyé de coucher au corps de garde, ou en general de celuy qui veut changer de profession. On dit aussi,

Pour bien servir & loyal estre,
De *serviteur* on devient maistre.

SERVITUDE. s. f. Esclavage, condition servile. Ceux qui ont été quelque temps en *servitude*, sçavent mieux le prix de la liberté. Les Chretiens d'Orient gemissent sous la *servitude* des Turcs, sous leur oppression. Les Conquerants n'aspirent qu'à mettre les peuples sous le joug de la *servitude*. Les amants disent aussi, qu'ils languissent dans la *servitude*, dans les fers.

SERVITUDE, se dit aussi de toute sorte de sujettion, d'attachement à un maistre, de contrainte qui empéche de faire ce qu'on veut. Les Commis, les Clercs sont en une perpetuelle *servitude*, ils doivent être toujours à leur bureau, à leur estude; les Portiers à leur porte.

Sur le declin de l'Empire fut introduite une nouvelle espece de *servitude*, qui fut de laisser les terres des nations subjuguées aux possesseurs avec des redevances & charges serviles. Il en est parlé dans le titre du Code *De Agricolis & Censitis*, d'où sont venus les noms de *servi censiti*, *adscriptitii & addicti glebæ*, nommés par les Auteurs François *serfs tresonciers*, ou *de main morte*: condition dont les uns étoient taillables à la volonté raisonnable du Seigneur; les autres abonnez ou abornez; les autres mainmortables, qui n'ayant point d'enfants legitimes, ne pouvoient tester que jusqu'à cinq sous, le Seigneur étoit heritier du surplus; d'autres de formariage & de poursuite, qui ne se pouvoient marier, ni aller demeurer hors de la seigneurie: ce qui a encore lieu en quelques Coustumes, comme en celle de Meaux, Troyes, Chaumont, Bourgogne, Nivernois, la Marche, &c.

SERVITUDE, se dit aussi en Droit des sujettions dont des heritages sont chargés envers d'autres. Il y a des *servitudes* de veuë sur le voisin, d'égoust des eaux, de passage sur ses terres, &c. Il y a plusieurs reglemens dans les Coustumes touchant les *servitudes*. Une *servitude* ne se peut acquerir sans titre par quelque prescription que ce soit, mais on en peut prescrire la liberation.

S E S.

SESAME. s. m. est une espece de bled, selon Pline, ou de legume, selon Columelle. Les Apothicaires d'Italie l'appellent *giugeoline*, ou *jugioline*. Il a la tige semblable à celle du millet, mais elle est plus haute & plus grosse. Ses feuilles sont rouges, & ses fleurs verdes, & sa graine est blanche, enclose dans de petits boutons, comme le pavot. On n'en seme gueres par deçà, parce qu'il rend la terre sterile, mais on l'apporte du Peloponnese. Pline dit qu'il a été apporté autrefois des Indes. Sa racine est blanche pareillement. Son huile est fort estimée en Medecine. En Latin *sesamum*.

SESAMOIDE. adj. m. Terme de Medecine, qui se dit de plusieurs os fort petits placez dans les jointures des doigts pour les fortifier, & empêcher qu'ils ne se disloquent. Ils sont ainsi nommez, parce qu'ils ressemblent à la graine de *sesame*.

SESQUIALTERE. adj. m. & f. Terme de Geometrie & d'Arithmetique, qui se dit de deux lignes ou de deux nombres, dont le dernier contient le premier une fois avec l'addition de sa moitié. 6. & 9. sont en proportion *sesquialtere*, car 9. contient une fois 6. & encore la moitié de 6. qui est 3: 20. & 30. pareillement, car 30. contient 20. & encore la moitié de 20. qui est 10.

SESSION. s. f. Terme Scholastique, qui se dit de chaque seance ou assemblée d'un Concile. Quand on cite un Concile on dit, En une telle *Session*, en un tel Canon, ou Article. Les *Sessions* du Concile de Trente ont été long-temps interrompuës.

SESTERCE. s. m. C'étoit une monnoye d'argent chez les Romains. Le petit *sesterce* valoit le quart de leur denier d'argent, & selon quelques-uns, en monnoye de France dix deniers tournois & maille. Mais ce mot changeoit beaucoup de valeur, selon qu'il étoit au masculin, ou au neutre, car le grand *sesterce* en valoit mille petits: sur quoy il faut voir Budée, qui en a monstré les differences fort au long. On l'appelloit *sestertius*, *quasi semis tertius*, parce qu'il contenoit deux as & un demi. On l'exprimoit avec ce caractere *H. S.* Les deux points joints par un tiret marquoient l'as, & l'*S* le demi. Bouteroüe dit que le *sesterce* des Anciens valoit deux as & demi, & l'as pesoit une livre de cuivre. Il y avoit un autre *sesterce* de cuivre, qui étoit à la taille de 51. à la livre, & de 119. grains au poids; & il faloit mille de ces *sesterces* pour faire la valeur d'un *aureus* Romain, comme on voit au Tit. VII. du Liv. III. des Instit. Ainsi la proportion étoit alors de l'or au cuivre de 1440. Le *sesterce* d'argent fin étoit d'abord de 48. à la livre, du poids de 126. de nos grains.

S E T.

SETIE. s. f. Terme de Marine. C'est un nom que les Turcs ou Orientaux donnent à leurs barques.

SETON. s. m. Terme de Chirurgie. C'est un remede qui sert comme un cautere à détourner les fluxions qui sont sur les yeux, en faisant une playe à la peau du derriere du col, qu'on entretient en suppuration par le moyen d'un fil de coton ou de soye qu'on y passe. On en applique aussi à ceux qui tombent souvent d'epilepsie.

S E V.

SEVE. s. f. Liqueur enfermée dans les plantes & dans les arbres, qui leur sert de nourriture, & qui monte de la racine jusqu'à l'extremité de leurs branches. Les plantes ont deux *seves* par année, en Mars, & en Août. Quelques-uns tiennent que c'est par la pesanteur de l'air que la *seve* monte dans les arbres; d'autres, qu'elle est élevée par la chaleur du Soleil. Il est deffendu de coupper les arbres dans leur *seve*. Ce mot vient du Latin *sapa*. Menage. D'autres le derivent de *sapor*. Mais Borel le derive de *sebum*, qui signifie *suif*, car c'est en effet une graisse de la terre; ou bien de *sep*, comme qui diroit *sepve*, nourriture du sep.

SEVE, se dit aussi d'une qualité du vin qui le rend agreable. C'est une petite verdeur qui se tourne en force, quand il est en sa boite. Les gourmets font grand état du vin qui a de la *seve*.

SEVERE. adj. m. & f. Exact & religieux observateur des loix, de la discipline & des regles. Un Magistrat doit estre *severe* envers les malfaiteurs, les perturbateurs du repos public. Un General a besoin d'estre *severe* pour empêcher la licence des soldats. Un Auteur a besoin d'un *severe* censeur qui ne luy pardonne point ses fautes.

SEVERE, se dit des choses aussi-bien que des personnes. Cette femme fait profession d'une vertu *severe*. Les loix de Draco étoient fort *severes*. On ne sçauroit trouver des supplices trop *severes*, trop cruels pour punir ce parricide.

SEVERE, se dit aussi en parlant d'une mine austere, chagrine & renfrognée. On peint les Catons avec un front, un visage *severe*. On accuse Manlius d'avoir été d'une humeur trop *severe*.

SEVEREMENT. adv. D'une maniere severe. On ne sçauroit punir trop *severement* les assassins, les empoison-

poisonneurs. Cette beauté traitte bien *severement* ses adorateurs.

SEVERITÉ. s. f. Exactitude à faire observer les loix, à en punir les contraventions. La *severité* des loix & des peines est ce qui conserve les Estats en paix. Cet Auteur écrit avec une grande *severité*, il chastie bien son stile.

SEVERITÉ, se dit aussi d'une certaine vertu farouche & accompagnée de rigidité. Ce vieillard a vécu dans une grande *severité* de mœurs, sa *severité* est peinte sur son visage. Les regards de cette femme monstrent une grande *severité*.

SEVERONDE. Voyez SUBGRONDE.

SEVICES. s. f. plur. Outrages ou mauvais traittemens que fait un superieur domestique à ceux qui luy sont sousmis. Quand il y a preuve de *sevices*, une femme peut demander separation d'avec son mary. Quand un maistre use de grandes *sevices* envers son apprentif, il y a lieu de resoudre son obligé, on le renvoye aux Jurez pour le pourvoir d'un autre maistre.

SEUIL. s. m. La marche, la piece de bois ou de pierre qu'on met au bas de la porte. Paris étoit autrefois si dangereux, qu'on n'osoit sortir le *seuil*, le pas de sa porte, sans crainte d'être volé. C'est un crime capital & irremissible en Tartarie, de marcher sur le *seuil* de la porte en entrant en quelque lieu: tesmoin Rubruquis en son Voyage de Tartarie. Tavernier dit aussi, qu'on punit tres-severement en Perse ceux qui marchent sur le *seuil* des Mosquées, ou des Palais du Roy. Ce mot vient de *solum*. Menage. D'autres le derivent de *salio*; d'autres de l'Alleman *sibwel*, qui signifie la méme chose.

SEUIL, se dit aussi des pieces de bois qui servent à fermer les bateaux, tant à l'avant, qu'à l'arriere. On appelle aussi sur les rivieres un *seuil* d'ancre, la piece de bois qui est attachée au dessous de l'anneau, & qu'on appelle *jas* ou *joüet*, ou *essieu* sur la mer.

SEUIL, se dit aussi de l'endroit où tombe le bout d'un pont-levis, quand on le baisse. Quelques-uns l'appelent *chevet*.

SEUILLET. s. m. Terme de Marine. Petit seuil ou planche qui se met sur la partie inferieure du sabord pour couvrir l'espaisseur du bordage, & empêcher que l'eau n'endommage les membres du vaisseau.

SEVIR. v. n. Punir, chastier. Les loix ne sçauroient trop *sevir* contre les meschants; les Magistrats contre les chicaneurs. Cette procedure merite que la Cour *sevisse* contre ce Procureur.

SEVIR, signifie aussi, User de mauvais traittements envers ceux de sa famille. Cette femme s'est desjà plainte que son mary avoit *sevi* plusieurs fois contre elle, qu'il avoit *sevi* en sa personne, qu'il l'avoit battuë & outragée.

SEUL, SEULE. adj. Qui est consideré en particulier, qui n'a point de compagnon. Il se dit de Dieu par excellence. Il n'y a qu'un *seul* Dieu en trois Personnes. Un *seul* Dieu tu adoreras, & aimeras parfaitement.

On le dit aussi des creatures. On tient qu'il y a un phœnix, qui est un oiseau *seul* en son espece. La Vierge a été la *seule* creature exempte du peché originel. Il demeure tout *seul* dans un grand logis. Il veut manger tout *seul*. Je l'ay trouvé chez luy tout fin *seul*, sans compagnie. Il a été tout *seul* de son advis. Le Seigneur a dit, Malheur au *seul*, car il n'aura personne qui le releve aprés sa chûte.

SEUL, se dit aussi de ce qui est desparié, qui n'a point son pareil. Voilà un gand qui est tout *seul*. On ne fait point d'estat d'un bas tout *seul*, qui n'est point apparié. Il n'est pas honneste à un Religieux de marcher par la ville tout *seul*.

SEUL, signifie aussi, Singulier. Un combat de *seul* à *seul*, d'homme à homme. Un monopoleur est celuy qui a droit de faire tout *seul*, ou de vendre tout *seul* quelque marchandise. C'est un homme singulier, qui est le *seul* qui vive ainsi.

SEUL, se dit aussi de ce qui est unique, ou detaché de toute autre chose. Cette cause ne consiste qu'en un *seul* point, en une *seule* question. C'est la *seule* consolation qui luy reste dans son mal. Il s'est sauvé tout *seul*. C'est la *seule* personne que je sois capable d'aimer. Il luy a fermé la bouche d'un *seul* mot. Le *seul* remede de son mal, c'est la patience.

SEUL, se dit proverbialement en ces phrases. Un malheur ne vient jamais tout *seul*. Il vaut mieux être *seul* qu'en mauvaise compagnie. Un Ancien a dit, qu'il n'étoit jamais moins *seul*, que quand il étoit *seul*, parce qu'il s'entretenoit avec ses livres.

SEULEMENT. adv. relatif, qui marque quelque precision, augmentation, ou diminution. Il faut non *seulement* eviter le mal, mais encore faire le bien. Ils n'étoient pas un nombre suffisant pour faire un [illegible], ils étoient *seulement* six. Faites moy *seulement* response, & me laissez le soin du reste. Il ne m'a pas *seulement* presenté un verre d'eau. Il ne mourra pas de ce coup-là, il en aura *seulement* la peur. Ce sac n'étoit pas complet, il avoit *seulement* 900. liv.

SEULET, ETTE. adj. diminutif de *seul*, qui se dit des personnes jeunes qu'on laisse sans secours. Une chanson dit:

> Non non je n'iray plus au bois *seulette*,
> Sans ma houlette.

SEUR, SEURE. adj. Certain, infaillible. Les principes de la Geometrie sont *seurs* & demonstratifs. Le mouvement des astres est *seur* & reglé. Ce mot vient du Latin *securus*. Nicod.

SEUR, se dit aussi de ce qui agit, de ce qu'on fait avec quelques certitudes morales qui n'ont pas coustume de tromper, de manquer. On a mis cet homme en lieu *seur*, c'est à dire, en prison. On a transferé ce criminel sous bonne & *seure* garde. Vous pouvez compter sur ce Conseiller, c'est une voix *seure*. Cette nouvelle est *seure*, elle vient de bon lieu. Son argent est en lieu *seur*, bien serré, ou presté sous de bonnes cautions. Cette femme ne jouë jamais qu'à jeu *seur*. On la trouve au lit à onze heures, c'est un coup *seur*.

SEUR, signifie aussi, Ferme, asseuré. Ce plancher n'est pas trop *seur*, il bransle. Cette rade est *seure*, elle est à l'abry des vents. Ce cheval est *seur* du pied, il ne bronche point. Ce garçon a la main *seure* pour escrire. Ce valet n'a pas la main *seure*, il est sujet à caution, à voler. Ce chemin n'est pas *seur*, on y vole fort souvent. Ce cavalier tire juste, il a la main *seure*. Ses armes sont *seures*, il ne manque point son coup.

On dit proverbialement, qu'il n'y a rien de plus *seur* que le plancher des vaches, le chemin par terre. On dit qu'un homme est *seur* de son baston, quand il est asseuré que son dessein reüssira.

SEUREMENT. adv. D'une maniere certaine & asseurée. On a bien de la peine à placer son argent *seurement*. On ne parle pas *seurement* de cette nouvelle. Il marche *seurement*, bien accompagné.

SEVRER. v. act. Empêcher un enfant de tetter, l'accoustumer à prendre d'autres alimens que le lait de sa Nourrice. On a été obligé de *sevrer* cet enfant au bout de l'an, parce que sa Nourrice n'avoit plus de lait; on l'a *sevré* en mettant du chicotin sur la mammelle. Il y a des femmes chez qui on met les enfans en pension pour les *sevrer*. Ce mot vient du Latin *separare*, parce qu'en vieux langage *sevrer* signifioit seulement *separer*; & en effet les enfans qu'on *sevre*, on les separe de leur Nourrice.

rice. Menage. Borel le derive de *exuberare*, c'est à dire, *tirer de la mammelle*.

Sevrer, se dit figurément en Morale, en parlant des obstacles qu'on fait aux pretentions de quelqu'un. Il esperoit espouser cette fille, mais il est venu un tiers qui l'en a *sevré*. Celuy que veut faire son salut, se doit *sevrer* de luy-même de tous les plaisirs de la vie.

Sevré, ee. part. pass. & adj.

SEURETÉ. s. f. Asseurance qu'on prend, lors qu'on negotie, que l'on contracte. On ne sçauroit trop prendre de *seuretez*, de precautions contre la malice & la chicane des hommes. Le nantissement est la meilleure *seureté*. On donne des ostages pour *seureté* d'une capitulation. On peut user de cette maxime en *seureté* de conscience. Les loix sont faites pour la *seureté* publique.

Seureté, se dit aussi du lieu où on ne craint rien. Cette place est au cœur de la France, on y est en *seureté*, hors d'insulte. On appelle aussi une prison, un lieu de *seureté*. Les Heretiques ont souvent demandé des places de *seureté*. Les asyles des Eglises sont des lieux de *seureté*. Ce mot vient du Latin *securitas*. La *seureté* ou saufconduit se donne aux ennemis, & les passeports aux amis.

Seureté, signifie aussi, Asseurance, fermeté du pied pour marcher, de la main pour escrire, saigner, tirer des armes.

S E X.

SEXAGENAIRE. adj. m. & f. Qui est parvenu à l'âge de soixante ans. On dispense les *sexagenaires* du jeusne. Une beauté *sexagenaire* est fort rare.

SEXAGESIME. s. f. Feste de Breviaire. C'est un Dimanche de la seconde classe, dont on fait toûjours l'Office, à moins qu'il ne se rencontre avec le jour de la Feste du Patron: c'est celuy qui suit la Septuagesime.

SEXE. s. m. Partie du corps humain qui fait la difference du masle & de la femelle. Cette personne est du *sexe* masculin, celle-là du feminin. Il y en a pourtant d'hermaphrodites, qui ont les deux *sexes*, mais imparfaitement. Le *sexe* viril est le plus fort. On excuse la foiblesse du *sexe*. On a tout passé au fil de l'espée sans distinction de *sexe* ni d'âge. Les Fideles de l'un & de l'autre *sexe*. Il est expressément deffendu par la Loy de Moyse, de desguiser son *sexe*.

Sexe, absolument parlant, se dit des femmes. C'est un homme qui aime le *sexe*, c'est à dire, les femmes. Il faut avoir du respect pour le *sexe*, pour le beau *sexe*, pour les Dames. St. Augustin les appelle le *sexe devot*.

SEXTE. s. f. Terme de Breviaire. C'est la troisiesme des petites Heures Canoniales, Prime, Tierce, *Sexte*, & None. C'est un Office Ecclesiastique qu'on dit à six heures. Gregoire de Tours dit que ce fut un Evêque de Tours qui établit l'Office de Tierce, & *Sexte* dans l'Eglise: ce qui a continué jusqu'à present.

Sexte, en termes de Musique, est une consonance qui provient du meslange de deux sons qui sont en proportion de trois à cinq à l'esgard de la *sexte* majeure, & en proportion de cinq à huit à l'esgard de la mineure. On les appelle aussi *sixiesme majeure*, ou *mineure*, ou *hexacorde majeur* ou *mineur*. Elles comprennent un intervalle de six tons.

SEXTIL. adj. masc. Terme d'Astronomie, qui se dit de l'aspect ou regard de deux astres, quand ils sont esloignés de soixante degrés. Un *Sextil* de Mars avec la Lune.

S I.

SI. Preposition, ou conjonction conditionelle & dubitative. *Si* le ciel tomboit, il y auroit bien des aloüettes prises. On ne sçauroit faire boire un asne, *s'il* n'a soif. Nous verrons cela mardy, *s'il* fait chaud. *Si* ce n'étoit vostre respect. Cela ne reüssira pas, *si* Dieu n'y met la main. Il ne sera rien de ce marché, *si* vous ne voulez. Faut-il demander *s'il* est jour en plein midy? *Si* tant est que vous m'aimiez.

Si, se dit aussi d'une alternative qu'on offre. On l'a condamné à deguerpir, *si* mieux il n'aimoit payer la dette.

Si, signifie encore, Partant, dans cette formule d'Edits & de Chancelerie, *Si* donnons en mandement: c'est par où commencent les commissions apposées à la fin des Lettres. On dit encore, *Si* faut-il enfin conclurre, terminer cette affaire.

On dit aussi au Palais, *Si* que, *Si* bien que, pour dire, Tellement que, enfin, pour conclusion.

Si, se dit adverbialement pour comparer, augmenter, ou affirmer. Cet Auteur deschoit, ses derniers ouvrages ne sont pas *si* beaux que les premiers. Cet homme est *si* saoul qu'il creve. Il est *si* vain, qu'il ne saluë personne. Il est *si* contrariant, qu'il dit toûjours que *si*, que non; *si* un gage que non, il gagera que *si*. *Si* est-ce pourtant que cela a de grandes apparences. Cela n'est pas *si* seur que vous pensez. Vous ne croyez pas cela; *si* fait bien moy. *Si* faut-il que j'en gouste. Il y a bien des gens de mon advis, & *si* ce ne sont pas des sots. Vous n'aimez pas la Comedie; *si* fait bien moy.

Si, est quelquefois subst. Je vous ay vendu ce cheval à tel *si*, à telle condition que je le reprendray, si vous y trouvez quelque *si*, quelque defaut. Ne me parlez jamais d'un *si*, d'un car, ni d'un mais. Cet homme barguigne trop, il met trop de *si* & de car, trop de conditions en ce contract.

Si, subst. masc. en termes de Musique, est une septiéme notte de Musique adjoustée depuis peu par un nommé le Maire aux six anciennes nottes inventées par Gui Aretin, Ut, re, mi, fa, sol, la, *si*, par le moyen de laquelle on evite l'embarras de l'ancienne gamme, qui se faisoit de b mol en nature, & de nature en b quarre. La jalousie des hommes est si grande, que trente ans durant le Maire a presché aux Musiciens de se servir de sa methode, & pas un ne l'a voulu faire: si-tost qu'il a été mort, ils l'ont tous suivie.

S I B.

SIBILOT. s. m. C'est proprement celuy qui contrefait les esprits & les ames des deffunts pour se moquer de leur apparition, ou pour faire peur aux gens simples, & qui sifle ou parle du ventre. On l'appelle autrement *Gastrilogue*. Il signifie aussi un Bouffon qui tasche à faire rire. On le dit aussi des sots & des ridicules qui se rencontrent dans les compagnies, qui en attirent la risée, & qui se font sifler par leurs impertinents discours. Ce mot vient d'un fou de Henry III. qui portoit ce nom. Menage.

SIBYLLE. subst. fem. C'estoit chez les Payens une Prophetesse qu'on croyoit inspirée de Jupiter. Amalthée est celle qu'on croit avoir fait les vers des *Sibylles* qui nous restent. Voyez Gollius, Munster, Peucerus, la Popliniere, Blondel, & Van Dalen qui en ont escrit, & depuis peu le Pere Crasset Jesuite. Il y a aussi un Traitté des *Sibylles* publié par Monsieur Vossius en l'an 1672. Les Payens accusoient de supposition les Escrits que les Chrêtiens leur citoient comme venant des *Sibylles*. Du temps de Ciceron il couroit des vers acrostiches qu'on

qu'on attribuoit aux *Sibylles*, mais qu'on rejettoit comme supposés, ainsi que témoigne Denis d'Halicarnasse, à cause que le jeu de paroles vient plustost de meditation que d'inspiration. Varron les met au nombre de dix, & quelques Auteurs profanes au nombre de soixante.

On appelle proverbialement une vieille fille & sçavante, une *Sibylle*. Ainsi dans ce siecle les Poetes ont appellé la *Sibylle* de Gournay, une personne de grand merite, fille d'alliance de Mr. de Montagne. Rabelais a aussi fait mention de la *Sibylle* de Panzout. On dit aussi d'une chose qui est facilement brouillée & meslée, que ce sont les vers de la *Sibylle* de Cumes, qui escrivoit ses vers sur des feuilles d'arbres, ou on ne pouvoit plus rien connoistre, quand elles avoient été agitées par le vent.

S I C.

SICAMOR. s. m. Terme de Blason. C'est un cerceau ou cercle lié comme celuy d'un tonneau. On voit des Escus de sable a un *sicamor* d'or.

SICCITE'. s. f. Qualité de ce qui est sec. La chaleur & la *siccité* sont les qualités du feu : la froideur & la *siccité* sont celles de la terre. Pour faire du sel, on fait cuire l'eau salée jusqu'à pleine *siccité*.

SICLE. subst. masc. C'etoit une monnoye chez les Hebreux qui valoit quatre drachmes Attiques, ou quatre deniers Romains revenant à vingt-deux sous quatre deniers de nostre monnoye. L'Escriture l'appelloit autrement *solidus* & *stater*; & quelquefois aussi on l'a confondu avec *talent*. Voyez Budée. Le *sicle* Hebraïque en poids pesoit 268. grains, selon le Pere Mersenne, & il estoit composé de 20. oboles; & chaque obole étoit du poids de seize grains d'orge. Quelques-uns croyent que les Hebreux ont eu deux sortes de *sicles*; le commun, ou profane, qui estoit appellé *didrachme*; & le second du Sanctuaire, qui estoit le double de l'autre. Mais Villapandus soustient le contraire. Bouteroue dit que le *sicle* pesoit vingt gerahs, ou 320. grains d'orge, & faisoit justement la demi-once Romaine, ou 252. grains poids de marc. Le Rabbin Majemonides dit la même chose; & Monsieur de Compiegne dit qu'il étoit du poids de deux drachmes Hebraïques, qui en valoient quatre d'Athenes. Le poids du Sanctuaire estoit le plus pesant & le plus juste, ainsi nommé, parce qu'il estoit sous la direction des Prestres; mais il n'étoit pas different du poids royal ou profane. La principale monnoye des Juifs estoit le *sicle*, qu'ils fabriquoient d'argent pur. Les premiers furent fabriqués dans le desert à la taille de 100. à la mine antique du poids de 160. grains d'orge, qui estoient exposés pour dix gerahs, ou oboles. Ensuite ils firent un autre *sicle* d'argent qui pesoit le double. On tient que le *sicle* est la premiere monnoye dont on s'est servi dans le monde, parce qu'il étoit en usage du temps d'Abraham, & n'étoit point marqué. On le donnoit au poids. Ce nom vient d'un mot Hebreux qui signifie *peser*, parce que ce mot est employé quelquefois pour monnoye. Avec tout cela les Auteurs sont si differents, qu'on n'en peut faire aucun jugement certain. Du Cange dit que les *sicles* ont esté aussi en usage chez les Anglois & les Allemans.

S I D.

SIDRE, ou SITRE. s. m. Boisson faite de pommes, ou de poires pilées & pressurées. Le *sidre* de pommes s'appellé du *pommé*; celuy de poires du *poiré*. *Sidre* doux, est celuy qui se fait de pommes douces; le picquant de pommes sauvages. Le meilleur *sidre* est de couleur d'ambre. Ce mot vient de *sicera* Latin, ou de *sechar* Hebreu, qui signifie tout breuvage qui peut enyvrer, soit qu'il soit fait de grains, ou de pommes, de palmes, ou autres fruits. Quelques-uns le derivent du Bas-Breton *sistr*, qui signifie la même chose. Il faut user du *sidre*, lors qu'il est bien paré, & au milieu de son âge; car lors qu'il est suranné, & qu'il tire sur l'aigre, il est fort dommageable à la santé. En Latin *vinum pomarium*.

S I E.

SIECLE. s. m. Mesure du temps qui dure cent années ou revolutions solaires. La gloire de Dieu doit durer dans tous les *siecles* des *siecles*, c'est à dire, dans tous les temps, à jamais. Nous sommes dans le XVII. *Siecle* depuis JESUS-CHRIST. Le Temple de Salomon fut basti au XXX. *Siecle* de l'age du monde. On appelle les Auteurs *contemporains*, ceux qui vivoient dans le même *siecle*. On dit qu'un homme court le *siecle*, quand il est né au temps qu'on commence à compter un nouveau *siecle*.

SIECLE, se dit aussi pour marquer les temps presens & passez. Les Chrètiens des premiers *siecles* étoient bien plus parfaits que ceux du *siecle* present. Les sciences & les arts ont esté retablis & perfectionnés dans nostre *siecle*. Nous vivons dans un heureux *siecle*, sous le gouvernement d'un Prince juste. On dit aussi, que le *siecle* est bien poli, bien raffiné, pour dire, les hommes du *siecle* present.

Les Anciens ont divisé les temps en quatre Ages, qu'ils ont appellez le *Siecle d'or*, qu'ils ont attribué au regne de Saturne; le *Siecle d'argent*, à celuy de Jupiter; les *siecles d'airain, & de fer*, sous lesquels on comprend celuy d'à present, ceux qui se sont corrompus depuis.

SIECLE, se dit en Morale par opposition à celeste & *spirituel*. Cette fille est entrée en Religion, a renoncé au *siecle*, c'est à dire, aux pompes, aux vanitez du monde, du *siecle*. Les mondains ne cherchent que les hommes du *siecle*. Quand on est dans la retraitte, il fait dangereux de retourner la teste vers le *siecle*. Le *siecle* est bien corrompu, pour dire, les gens du monde.

SIEGE. s. m. Meuble qui sert à s'asseoir. Une garniture de chambre est d'un lit & de douze ou dix-huit *sieges*. Les *sieges* sont, des fauteuils qui ont un dossier & des bras, des chaises qui n'ont simplement qu'un dossier, des placets & des tabourets qui n'ont ni l'un ni l'autre, des *sieges* pliants, qui sont soustenus par des sangles ou de fortes toiles pour estre plus mollets. On les appelle autrement *selles brisées*; & quand ils ont un dossier, on les nomme *perroquets*, & ils servent à s'asseoir à table. Les escabelles & les bancs sont des sieges simplement de bois, car les autres sont garnis d'estofe, de velours, de moquette, de tapisserie, &c.

SIEGE, se dit aussi de tous les lieux où on s'assied. Il y a dans les jardins des *sieges* de gason, des *sieges* de pierre. Un *siege* de Cocher posé sur les moutons de devant du carrosse. Dans les Eglises il y a les hauts *sieges* & les bas *sieges*, qui sont les hautes & basses chaises du Choeur où se placent les Prestres en haut, & les Cl[illegible] en bas.

SIEGE, en termes de Medecine, se dit de la partie du corps humain sur laquelle on s'assied, & particulierement du fondement, de l'anus. Il a mal au *siege*, une fistule au *siege*. Les Philistins renvoyerent l'Arche à cause des maladies qui leur étoient venues au *siege*.

SIEGE, se dit figurément en choses morales. Les Philosophes n'ont pû encore determiner ou estoit le *siege* de l'ame, de la raison, de la vie. Descartes a dit que le *siege* de l'ame est dans la glande pineale du cerveau. Les Medecins attribuent au coeur le *siege* de la vie. Constantinople estoit le *siege* de l'Empire d'Orient; Rome

l'Occident. Vienne est presentement le *siege* de l'Empire; Paris celuy des Rois de France.

SIEGE, se prend aussi pour toute sorte de Jurisdiction Ecclesiastique, ou Seculiere, & pour le lieu où elle s'exerce. Quand on a recours au Pape, on dit qu'on reclame l'autorité du St. *Siege*. Un *Siege* Patriarchal, Archiepiscopal, Episcopal, c'est la dignité, la jurisdiction, & la place qui appartient à ces Prelats; & on dit que le *Siege* est vaquant, lors que le Prelat est mort, & qu'il n'y a personne qui occupe sa place. A l'esgard des seculiers, il y a des *Sieges* Presidiaux, des *Sieges* Royaux, des *Sieges* subalternes, qui sont les Justices des Seigneurs; le *Siege* de la Connestablie, des Mareschaussées, &c. & on dit en general, qu'un Juge est au *Siege*, qu'il tient le *Siege*, quand il est en la premiere place de ces Tribunaux.

SIEGE, en termes de Guerre, est le campement d'une armée tout autour d'une place qu'elle a envie de prendre, soit par famine, en faisant simplement des lignes pour empécher que rien n'y entre; soit par vive force, en faisant des trenchées, & y donnant des assauts. Les plus fameux *sieges* des Anciens sont ceux de Troye, de Tyr, d'Alexia, de Numance. Ceux des Modernes sont ceux d'Ostende, & de Candie. Ce Capitaine entend bien à faire un *siege*. Il a été malheureux, & contraint de lever le *siege*. Il a fallu faire un *siege* regulier & dans les formes devant cette bicoque, on ne l'a pû enlever d'emblée.

On dit aussi d'une femme severe & difficile à charmer, qu'on ne la sçauroit prendre que par un *siege* regulier, qu'il faut beaucoup de soins & de longues assiduitez.

SIEGER. v. neut. Occuper un Siege, une Jurisdiction. Ce Pape a *siegé* dix ans, a occupé dix ans le St. Siege. Les Juges superieurs viennent *sieger* dans les Jurisdictions subalternes, quand ils viennent tenir leurs assises. Il a peu d'usage.

SIEN, SIENNE. Pronom possessif, & quelquefois subst. Cet heritage luy a esté donné pour demeurer propre à luy & aux *siens*. On a servi trois poulets à trois personnes, c'est à dire, à chacun le *sien*. Il a fait de grands biens à un *sien* nepveu. Dieu n'abandonne jamais les *siens*, ceux qui luy sont fideles. A qui fera-t-on du bien, si ce n'est aux *siens*? On dit qu'on n'est jamais riche, si on ne mesle de l'argent d'autruy avec le *sien*. On ne fait tort à personne, quand on ne demande que le *sien*. La justice est une vertu qui rend à chacun le *sien*. On est bienheureux, quand on est logé sur le *sien*, dans une maison qui est à soy. Mon heritage est proche le *sien*, nous sommes voisins.

On dit proverbialement, A chacun le *sien* ce n'est pas trop.

SIEUR. Voyez SCIEUR.

S I F.

SIFLEMENT. s. m. Bruit que fait l'air pressé en sortant par un conduit estroit. Le *siflement* des tuyaux d'orgues. Les vents durant la tempeste font d'horribles *siflements*. Beaucoup d'animaux expriment leur colere par des *siflements*, comme les serpents, &c.

SIFLEMENT, est aussi un témoignage de mespris, par une sorte risée qui imite le *siflement* de l'air.

SIFLER. v. act. Rendre un son aigu par le moyen de l'air comprimé qui sort par un conduit estroit; & se dit tant des hommes que des animaux, & des choses inanimées. C'est un des plaisirs des laquais, des gens de neant, de *sifler*. Les serpents *siflent* de colere. Les oiseaux *siflent* des airs; comme les sansonnets, linottes, merles, serins, &c. Les vents *siflent* pendant un orage. Il y a des tuyaux d'orgues qui ne sont que *sifler*, comme le larigot, la doublette, &c.

SIFLER, signifie aussi, Donner un témoignage de mépris & de risée par des siflements. Cet homme s'est fait *sifler*, en mettant son livre au jour. On a *siflé* cet Advocat en pleine Audience. Dés qu'on a avancé cette doctrine, elle a esté *siflée*. Ce mot vient de *sifilare*, qu'on a dit pour *sibilare*, qui se trouve chez les Latins, comme *sifiletus* de *sifilus*, dont on a fait *siflet*. Menage.

SIFLER, signifie aussi, Apprendre a un oiseau à regler son ramage, luy apprendre à chanter en *siflant*. On *sifle* les merles, les sansonnets, & autres oiseaux.

SIFLER, se dit figurément en Morale. Suggerer à quelqu'un ce qu'il a à dire en quelque occasion importante, luy faire le bec, l'instruire. Un Juge ne sçauroit rien tirer d'un criminel, quand il a esté *siflé*, quand il a eu du conseil.

On dit aussi en ce sens, *sifler* le Droit, pour dire, le montrer en chambre, hors des Escoles publiques; suggerer à un recipiendaire tout ce qu'il doit respondre aux objections qu'on luy fera dans son examen. On dit aussi ordinairement *soufler*.

On dit proverbialement, qu'un homme a *siflé* la linotte, pour dire, qu'il a bien beu, & qu'il y paroist, qu'il est à demi yvre.

SIFLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SIFLET. s. m. Petit instrument avec quoy on sifle. Les filous appellent leurs camarades avec un coup de *siflet*. Le cri des Chauderonniers est accompagné d'un coup de *siflet*, composé de sept petits tuyaux de fer blanc. On prend les cailles & autres oiseaux avec diverses sortes d'appeaux & de *siflets*.

SIFLET, se dit aussi du conduit de la respiration, tant aux hommes qu'aux animaux. Le *siflet* est proprement le nœud de la gorge que les Grecs appellent *larinx*, & les Latins *guttur*. Les poulets qu'on égorge crient toûjours jusqu'à ce qu'on leur ait couppé le *siflet*.

On dit proverbialement, Si vous n'avez point d'autre *siflet* que celuy-là, vostre chien est perdu, pour dire, Si vous n'avez pas d'autre moyen de reüssir en cette affaire, vous ne la gagnerez pas.

SIFLEUR. s. m. Celuy qui sifle. Ce laquais m'estourdit, c'est un *sifleur* perpetuel.

SIFLEUR, ou SOUFLEUR, est un Maistre qui enseigne le Droit en chambre, qui sifle les recipiendaires.

S I G.

SIGILLE'E. subst. fem. est une epithete qu'on donne à une sorte de terre ou craye rouge qui vient de l'Isle de Lemnos, autrement nommée *Ophiuse* ou *Stalimene*, qui sert en Peinture & en Medecine. Elle est pesante, molle, friable, seche, rouge; d'où vient que la blanche, que vendent les Apothicaires, est falsifiée. Elle ne salit point les mains: d'où vient que les Grecs l'ont appellé *milton Lemnia*, les Latins *rubrica Lemnia*, *sigillum Lemnium*, *terra sigillata*, dont ont parlé Pline, Galien, Dioscoride, Matthiole, Brassavolus, Agricola, & autres. Elle se trouve dans une montagne aux environs d'Hephæstia, l'une des deux villes de cette Isle. Matthiole dit que les Sacrificateurs de Diane l'alloient prendre en grande ceremonie dans une Baume caverneuse, qui est en certain marais dans l'Isle de Lemnos, autrement appellée Stalimene; qu'ils la preparoient, & en faisoient des trochisques, & les seelloient du sceau de Diane, ou de l'image d'une chevre: d'où vient que les Grecs l'appelloient *sphragis ægos*, c'est à dire, *seel de chevre*. Galien en explique amplement la preparation, & dit qu'on n'y mesloit point de sang de bouc, comme allegue Dioscoride. Mais Matthiole dit que la terre *sigillée* qu'on apporte maintenant de Turquie, n'est pas la même que l'ancienne terre Lemnienne; & il pretend que c'est la même chose que le *boli Armeni* de Levant. Voyez plusieurs particularitez qu'il en rapporte. Le Grand Seigneur la fait aussi marquer de son sceau, & il l'en-

l'envoye en present à des Princes. C'est un precieux antidote contre les venins, la fiévre & la peste. On a trouvé depuis peu auprés de Blois une terre semblable en vertu à la terre *sigillee* qu'on apporte de Lemnos.

SIGMOIDE. adj. Terme d'Anatomie, qui se dit des muscles ou cartilages qui sont faits en forme d'anneaux, & qui neantmoins n'achevent pas tout le cercle, desorte qu'ils representent la lettre Grecque nommée *Sigma*, qui leur a donné son nom: tels sont les cartilages de la trachée artere.

SIGNAL. s. m. Certaine marque dont on convient pour se donner quelque advis, quand on est hors de la portée de la voix. On a donné un tel *signal* pour commencer la bataille, pour donner l'assaut. Le *signal* se donne aussi avec la trompette & le tambour. Sur mer les *signaux* se donnent par les coups de canon, par des feux, par des manœuvres. Le Pere Fournier a expliqué les *signaux* de mer dans son Hydrographie.

SIGNALER. v. act. Rendre une chose remarquable & celebre. Ce brave a *signalé* sa valeur, s'est *signalé* en cette occasion, s'est rendu remarquable, s'est fait distinguer des autres. La bataille de Pharsale a *signalé* le jour & le lieu où elle a esté donnée.

SIGNALÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SIGNAMMENT. adv. qui marque quelque chose dont on fait une particuliere recommendation ou specification. Les témoins deposent contre plusieurs accusez, & *signamment* contre un tel. J'ay besoin des Livres contenus en ce memoire, & *signamment* d'un tel. Ce mot est presque hors d'usage.

SIGNANDAIRE. Terme du Palais. Qui sçait signer, ou qui a signé. Dans les actes tres-importans, comme testaments, donations, criées, &c. il faut des témoins *signandaires*, qui signent effectivement les actes, & non pas de ceux qui declarent qu'ils ne sçauroient signer.

SIGNATURE. s. f. Souscription, apposition de son nom au bas d'un acte, mise de sa propre main. Ce n'est qu'un billet sous *signature privée*, qui gist en reconnoissance. Les Maistres Escrivains sont Jurez pour la verification des escritures & *signatures*.

SIGNATURE de Cour de Rome, est la minute originale escrite en abregé & en papier, d'une grace, dispense, ou collation d'un Benefice, sur laquelle le Pape a mis le *fiat* de sa propre main, ou bien le *concessum* est écrit en sa presence. C'est sur cet acte qu'on delivre des Bulles en parchemin, quand il y a lieu. Pour les collations des Benefices simples, ou des graces particulieres, on envoye la *signature* originale, mais elle est sujette à verification.

Il y a trois sortes de *signatures*: l'une *en forme gracieuse*, quand elle s'expedie sur une attestation de l'Ordinaire: l'autre *in forma dignum antiqua*, qui s'expedie pour les Cures ou dignités, Canonicats des Eglises Cathedrales, & pour les devoluts avec une telle clause à la fin; & on les appelle *en forme commissoire*, c'est à dire, qu'on ne peut prendre possession du Benefice, qu'on n'ait auparavant obtenu un visa de l'Ordinaire dont il depend: la troisiéme *in forma dignum novissima*, qui est une espece de seconde *signature* ou lettre executoriale, qu'on donne quand à faute par l'Ordinaire d'executer dans les trente jours la commission portée par la *signature*, on enjoint à son refus à l'Ordinaire plus voisin de l'executer.

SIGNATURE, en termes d'Imprimerie, est une lettre qu'on met au bas de chaque feuille pour marquer l'ordre de chaque cahier qu'on doit observer en le reliant. Il est relatif aux lettres de l'Alphabeth. On verifie promptement si un livre est complet, par le moyen de la *signature*.

SIGNE. s. m. Marque ou caractere visible qui denote, qui fait connoistre quelque chose de caché, de secret. La parole, l'escriture, sont des *signes* de nôtre pensée. Autrefois les Moines dans tous les lieux reguliers n'osoient parler, & ne s'expliquoient que par *signes*, qu'ils apprenoient dans leur Noviciat. Cœlius Rhodiginus & Aporta ont ecrit de ces *signes* anciens & chiffres qui servoient à parler & à escrire. Il y a des *signes* pour connoistre les mines des metaux, des *signes* à quoy on connoist la bonté du bois, de la terre, d'une drogue. En Medecine on appelle *symptomes*, les *signes* qui font connoistre la qualité, la durée d'une maladie; des *signes* diagnostiques & prognostiques. Il n'a pas un *signe* de vie. Voila un *signe* de mort. Il a le *signe* de santé.

SIGNE, se dit aussi des types, des figures qui nous marquent quelque chose de mysterieux. L'arc-en-ciel fut un *signe* d'alliance entre Dieu & Noé, lors qu'il luy promit qu'il n'y auroit plus de deluge. L'Agneau Paschal est un *signe* mysterieux de l'Eucharistie. Les Sacrements de l'Eglise sont des *signes* visibles qui conferent une grace invisible.

SIGNE, signifie aussi, Prodige, chose extraordinaire. JESUS-CHRIST recommende à ses Apostres de ne craindre pas les *signes* du ciel que craignent les Gentils, comme les Cometes, meteores, &c. il leur dit qu'il y aura des *signes* dans le Soleil & dans la Lune, que les étoiles tomberont, quand le jour du Jugement viendra: que quand le ciel est rouge, ou blanc, ils croyent que ce sont de certains *signes* de pluye, ou de beau temps. La plus-part des *signes* sont superstitieux.

SIGNE, en termes de l'Escriture signifie aussi, Miracle. Les Pharisiens demandoient au Seigneur qu'il leur donnast quelque *signe*: il respondit, Il n'y a qu'une nation meschante & adultere qui demande des *signes*: elle n'aura que le *signe*, le miracle de Jonas.

SIGNE, est aussi une marque corporelle & particuliere qui sert à faire connoistre quelque chose. Cet enfant qui avoit été long-temps perdu, fut reconnu à un *signe* qu'il avoit sur la cuisse. Dieu mit un *signe* au front de Caïn, afin qu'il ne fust pas tué par ceux qu'il rencontreroit. L'Apocalypse dit que de chaque Tribu d'Israel il y en avoit 12000. qui avoient des *signes* au front.

SIGNE, se dit aussi des gestes, actions ou autres marques dont les hommes sont convenus pour faire entendre les uns aux autres quelques pensées particulieres. *Les amants* se font *signe* des yeux, de la teste, en se marchant sur les pieds, en se serrant la main, de leur amour, de leur intelligence. Comment Panurge rendit quinaut l'Anglois qui disputoit par *signes*: c'est un Chapitre de Rabelais. Les vaisseaux ne se parlent que par *signes* sur la mer. Une cotte d'armes rouge sur la tente du General est le *signe* d'une bataille. Du lierre, ou un chou à la porte d'une maison, est le *signe* d'un cabaret. De la paille ou un bouquet est un *signe* que le cheval ou le meuble sont à vendre. Un gracieux ou un froid accueil d'un Ministre sont les bons ou les mauvais *signes* du succes d'une affaire.

SIGNE, en termes d'Astronomie, est un assemblage de plusieurs étoiles dans le ciel, que l'on comprend sous une méme figure, pour en faciliter l'imagination & la memoire. Les *Signes* se disent particulierement des douze Constellations qui font le tour du Zodiaque, qu'on appelle aussi *Dodecatemeries*, qui sont *Aries*, *Taurus*, *Gemini*, &c. Cette Planete est directe, elle marche suivant la succession, l'ordre des *Signes*.

SIGNE, est aussi la marque que chacun en particulier choisi pour marquer les actes auxquels il a consenti. Le vray *signe* est l'apposition de son nom au bas d'un contract, d'un billet. On le dit par extension, d'un paraphe, d'une marque que font ceux qui ne sçavent pas escrire, de l'empreinte d'un cachet. On l'appelle aussi *seing*. On fait assigner les parties pour reconnoistre leur *signe*, leur escriture.

SIGNE, se dit aussi dans tous les arts, des marques particulieres qui y sont établies pour faire des abbreviations

qui ne sont connuës que par les gens du métier, comme en Astrologie ♃ & ♈ pour signifier *Jupiter*, & *Aries*: en Jurisprudence, *ff.* §. *Digeste*, *Paragraphe*: en Medecine ℞. ℥. *recipe*, *ana*: en Chymie, △ *S. S. S. Amalgame*, *Stratification*: en Algebre + = − *plus moins egal*, &c.

SIGNE, parmi les Chrétiens, se dit de la figure de la croix qui est reelle, ou en peinture, ou designée par un mouvement de la main qu'on applique au front, à l'estomach, & aux deux espaules. L'étendart de Constantin portoit le *signe* de la croix avec cette devise, *In hoc signo vinces*. On fait le *signe* de la croix en commençant ses prieres, quand on est frappé de peur & d'étonnement. Les Demons fuyent au *signe* de la croix. Il preserve du tonnerre. La plus-part des monnoyes portent le *signe* de la croix.

SIGNE, se dit proverbialement en ces phrases. Jeunesse qui veille, & vieillesse qui dort, c'est *signe* de mort. On fait de grands *signes* de croix, quand on reçoit la visite d'une personne qu'il y a long-temps qu'on n'a veuë.

SIGNER. v. act. Escrire son nom de sa main au bas d'un acte pour l'approuver, pour s'obliger à l'execution de ce qu'il contient, ou pour l'attester & le rendre authentique. Les parens & amis *signent* un contract de mariage par honneur & pour l'attester; les parties pour s'obliger à en executer les conditions; les Notaires pour le rendre executoire. L'Ordonnance veut que les Notaires fassent mention que les parties n'ont point *signé*, & de la cause pourquoy elles n'ont pas *signé*. Il m'a *signé* une procuration, une quittance en blanc. J'ay tant de foy en l'Evangile, que je le *signerois* de mon sang. On dit d'un criminel qui a *signé* quelque acte de declaration qui luy nuit, qu'il a *signé* sa condamnation. Ce mot vient de *signare*, qui se trouve dans les Auteurs de la basse Latinité. Menage aprés Saumaise.

SIGNÉ, ÉE. part. pass. Brevet *signé* & contresigné.

SIGNET. s. m. Ce qui sert à marquer les endroits d'un livre d'usage dont on a souvent besoin, & qu'on veut trouver promptement. C'est une espece de bouton un peu orné, d'où pendent plusieurs filets ou rubans qu'on met dans un Breviaire, dans des Heures, &c.

SIGNIFIANT, ANTE. adj. Expressif, qui marque ce qu'une personne ou une chose veut dire. Il y a des mots, des phrases, des expressions bien *signifiantes* & plus fortes les unes que les autres.

SIGNIFICATEUR. s. m. Terme d'Astrologie, qui se dit de certains lieux dans le ciel destinez à recevoir les actions des autres astres, qui font leur effet aprés un certain nombre de revolutions, qu'on trouve par le calcul des directions du promisseur au *significateur*, c'est à dire, de l'astre agissant à celuy qui reçoit son action pour la reflechir sur l'objet terrestre. Ptolomée en son quadripartit met cinq *significateurs*, la Lune, le Soleil, la ligne Orientale, le milieu du ciel, & la partie de Fortune. Les Modernes y adjoustent les autres Planetes, & les angles des autres Maisons. Les directions sont le principal fondement des predictions astrologiques: ce qui suffit pour en faire connoistre l'incertitude & la vanité.

SIGNIFICATIF, IVE. adj. Ce mot est le même que *signifiant*, & est plus en usage. Il faut qu'un Orateur parle en mots propres & *significatifs*, en termes clairs, forts & energiques, qui fassent bien connoistre sa pensée.

SIGNIFICATION. s. f. Le sens d'un mot, d'une phrase, d'un embleme; ce qu'on a voulu denoter ou faire entendre par un mot, par une figure, par quelque signe. Les mots equivoques ont plusieurs *significations*, souffrent plusieurs interpretations. On n'entend point la *signification* des caracteres hieroglyphiques des Anciens. J'ay trouvé le mot, la vraye *signification* de cette enigme.

SIGNIFICATION, en termes du Palais, est la notification d'un acte, qu'on fait à une partie par la copie qui luy en est donnée & attestée par un Officier public. Il y a des *significations* qu'on doit faire à la personne, ou à son domicile, comme des arrests, des faits & articles. D'autres se font simplement aux Procureurs, comme les expeditions ordinaires. Un Huissier met au bas de l'acte sa *signification*, c'est à dire, l'attestation qu'il fait d'en avoir donné copie.

SIGNIFIER. v. act. Contenir quelque sens, être la marque de quelque pensée qu'on veut faire entendre. Chaque mot *signifie*, designe quelque chose. Chaque phrase est un assemblage de mots qui *signifie*, qui fait entendre une pensée.

SIGNIFIER, se dit figurément en Morale, quand on fait entendre quelque mystere caché sous quelque figure. Les anciens Egyptiens *signifioient* plusieurs veritez morales par leurs symboles, leurs hieroglyphes; les Payens par leurs fables. Le chien *signifie* la fidelité, la colombe la simplicité, le serpent la prudence; c'en sont les symboles.

SIGNIFIER, signifie aussi, Estre utile, considerable. Toutes les offres que vous me faites ne *signifient* rien, pour dire, sont inutiles, n'aboutissent à rien. Ce Rapporteur vous a mal receu, ne vous a pas voulu écouter, cela ne *signifie* rien de bon, il vous fera perdre vôtre procés.

SIGNIFIER, en termes de Palais, c'est faire asçavoir à quelqu'un un fait particulier, afin qu'il n'en pretende cause d'ignorance, luy donner copie d'un acte, d'une poursuite. On luy a *signifié* par un Huissier un congé, un arrest, une adjudication, un avenir.

On dit aussi en conversation, Je vous *signifie* que je m'en vais. Je vous *signifie* que je ne feray rien de tout ce que vous desirez.

SIGNIFIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SIGUETTE. s. f. Terme de Manege. C'est un cavesson de fer avec des dents comme celles d'une scie, qui est tourné en demi-cercle, & quelquefois composé de plusieurs pieces qui se joignent par des charnieres. Il est monté d'une testiere & de deux longes, & sert à dompter les chevaux fougueux.

S I L.

SIL. s. m. Terre minerale propre à faire des couleurs, jaune & rouge, suivant ses diverses preparations, qui s'appelle de même en Latin. C'est aussi une terre d'ombre venant d'Achaye.

SILENCE. s. m. Terme relatif, opposé à *bruit*, *cris*, & *tumulte*. Les amants vont troubler de leurs plaintes le *silence* des bois. Tout est tranquille & dans un profond *silence* en ce pays-là. Les Huissiers Audienciers sont établis pour faire faire *silence*.

Taisez vous, rossignols; zephirs, faites *silence*.

SILENCE, se dit aussi de la discretion qui fait qu'on retient des paroles qu'on n'ose ou qu'on ne veut pas prononcer. Dans les Monasteres il y a l'heure du *silence*. Il faut observer le *silence* dans le dortoir. Cette femme par discretion a gardé long-temps le *silence*, les mauvais traittements de son mary l'ont enfin obligée à rompre le *silence*. Je me plains de vostre *silence*, je n'ay point de réponse, vous ne me faites point sçavoir de vos nouvelles. Demosthene se vantoit qu'on achetoit plus son *silence*, que l'eloquence des autres. Les Disciples de Pythagore étoient obligez de garder un *silence* de cinq ans. Domitien fut le premier des Empereurs qui introduisit la coustume de faire crier par un Heraut, Faites *silence*, quand il vouloit annoncer ses volontez au peuple, comme témoigne Dion Cassius.

Silence, se dit aussi d'un empêchement de parler ou d'agir. Dans les Lettres d'abolition le Roy impose un *silence* perpetuel à son Procureur General, luy deffend d'agir, de faire la recherche d'un crime. Le President impose *silence* à un Advocat, lors qu'il est trop long, & qu'il dit de trop fortes invectives. On dit aussi, qu'un Orateur passe sous *silence* quelque chose, lors que la discretion l'empêche d'en faire mention expresse, & qu'il se contente de la designer en passant.

Silence, est aussi une souffrance, un manque de reclamer, ou de se plaindre, de s'opposer à quelque chose. En Jurisprudence le *silence* passe pour une approbation. Il est demeuré dans le *silence* pendant dix, vingt & trente ans qu'il m'a veu posseder cet heritage, cela m'a acquis prescription. On oppose à une Religieuse son *silence*, quand elle a été cinq ans sans reclamer, sans faire protestation contre ses vœux.

SILIQUASTRE. s. m. Poivre d'Inde ou de Calecut, ou herbe rendant saveur de poivre. En Latin *siliquastrum*. Pline la nomme *piperitis*, qui est son nom Grec.

SILLAGE. subst. masc. Terme de Mer. La trace du cours du vaisseau, sa route, son eau, sa seilleure. Ce vaisseau suivoit le *sillage* de l'Amiral.

Sillage, signifie aussi le cours, la vistesse du vaisseau. Ce bastiment étoit bon voilier, il faisoit deux heures & demie par heure, il avoit sur les autres l'avantage du *sillage*.

SILLER. v. act. Remuer les paupieres, fermer les yeux pour un peu de temps. On ne sçauroit regarder le Soleil sans *siller* les yeux. Menage derive ce mot de *sigillare oculos*. D'autres le derivent *à ciliis*, qui sont des peaux qui couvrent les yeux.

On le dit aussi en parlant d'un regard ferme & asseuré. Cet homme n'a pas seulement *sillé*, quelque peur qu'on luy ait voulu faire.

On dit au Manege, qu'un cheval *sille*, ou est *sillé*, quand il a les sourcils blancs : c'est une marque de vieillesse, & qu'il a quinze ou seize ans.

Sillé, ée. part. & adj. Les yeux *sillez*, c'est à dire, les yeux clos.

SILLET. s. m. Terme de Luttier, est un petit morceau d'yvoire appliqué au haut du manche d'un luth, ou d'un thuorbe, ou autre semblable instrument, sur lequel posent les cordes, quand on les monte.

SILLON. s. m. Longue raye ou ouverture qu'on fait sur la terre, quand on la laboure avec la charruë. En Beauce on fait de petits *sillons*. En Berry on fait des *sillons* fort profonds, on ne laboure point par planches.

Sillon, se dit figurément des choses qui laissent des traces de leur passage. Un vaisseau fait sur les eaux des *sillons*. Quand les Anges descendent sur terre, ils laissent en l'air de grands *sillons* de lumiere. On dit aussi, que l'âge a fait à une vieille des *sillons* sur le front, pour dire, des rides.

Sillonner. v. act. Faire des sillons. Ce jeune Laboureur ne sçait pas encore *sillonner* droit. Les années commencent à *sillonner* le front de cette femme. On dit aussi, que la mer commence à *sillonner* & à se rider, quand le vent commence à y faire de petites ondes & sillons.

SIM.

SIMAGRE'E. s. f. Petite grimace, minauderie vicieuse, affectation de gestes & de contenances qui rendent une personne ridicule, ou suspecte. Les sottes femmes sont sujettes à faire mille *simagrées* par coquetterie pour paroistre belles. Les faux devots font mille *simagrées* pour tromper le peuple avec leur hypocrisie. Les honteux font bien des *simagrées* pour refuser une chose qu'ils voudroient déjà tenir. Ce mot vient de *simulacrum*, ou des peintures que par ignorance ou par derision on faisoit avec de laides grimaces. On a dit autrefois *simagruë*, comme pour dire *simulacruë*.

SIMARRE. s. f. Habit de femme qui a de longues manches pendantes. Ce mot vient de l'Italien *zimarra*, qui est pris de l'Espagnol *samarra*. L'Espagnol l'a pris des Arabes, & les Arabes des Persans, d'où on a tiré aussi le mot de *chamarrer*. Menage.

SIMBLEAU. s. m. Terme de Charpentier. C'est le nom qu'il donne au cordeau qui luy sert à tracer des cercles qui ont plus d'étenduë que la portée du compas.

SIMILAIRE. adj. m. & f. Terme de Medecine, qui se dit des parties du corps des animaux qui sont semblables entre elles & à leur tout à l'égard de la matiere : ou celles qui ont leur figure uniforme en tout & par tout à l'égard de la forme, & sont aussi appellées *homogenes*. L'action des parties *similaires* est la nutrition. Celle des dissimilaires est animale, & fait la sensation : d'où vient qu'on les appelle aussi *organiques*, qui est opposé à *similaire*. L'essence de la partie *similaire* est la temperature des elements. Aristote les appelle *simples* & non composées. Platon dit qu'elles sont nées avec le corps, & les premieres qui se constituent. D'autres les appellent *continues*, *uniformes*, *solides*, qui sont pleines d'elles-mêmes, qui n'ont rien d'estranger. Les parties *similaires* sont de deux sortes : les unes sont spermatiques, & les autres sanguines : les unes servent d'appuy aux autres, comme l'os & le cartilage ; les autres servent d'attache, comme les ligaments ; les autres à l'action, comme les fibres ; les autres à la couverture, comme les membranes. Il y a neuf parties *similaires* spermatiques, sçavoir l'os, le cartilage, le ligament, les fibres, les membranes, le nerf, la veine, l'artere & le cuir. Il y en a deux sanguines, qui sont la chair, & la graisse.

Mr. Grew dans son Anatomie des Plantes a observé qu'elles avoient aussi leurs parties *similaires* & organiques, enfermées dans une cuticule qui est transparente.

SIMILITUDE. s. f. Exemple qui sert de comparaison. On fait concevoir les mysteres au peuple par des *similitudes*. Jesus-Christ ne parloit à ses Apôtres que par *similitudes*, qu'on a nommé autrement des *paraboles*.

SIMONIAQUE. adj. & subst. Qui achete à prix d'argent un Benefice, ou quelque chose sacrée. Simon le Magicien fut le premier *simoniaque*, qui voulut acheter de St. Pierre la puissance de faire des miracles. Une resignation, ou promotion aux Ordres Sacrés *simoniaque* est nulle. Un *simoniaque* averé est infame, & incapable de posseder jamais aucun Benefice.

Simonie. s. f. Crime qu'on commet, quand on trafique des choses sacrées, ou de Benefices. C'est une maxime des Canonistes, qu'il ne se fait point de *simonie* en Cour de Rome. Ils disent aussi, que les resignations en faveur ne peuvent être admises que par le Pape, parce qu'elles sentent un peu la *simonie*, & qu'il est seul capable d'en dispenser. On jure dans ces occasions, qu'il n'est intervenu aucun dol, fraude, *simonie*, ou autre paction illicite. Ce mot vient de *Simon Magus*, dont il est parlé aux Actes des Apostres, qui voulut acheter avec de l'argent la puissance de faire des miracles. Monsieur de Launoy en a fait un excellent Traitté.

SIMPLE. adj. masc. & fem. & subst. Qui est sans composition, sans mélange. Dieu est un être *simple*. Les elements sont *simples*, & leur mélange fait les corps mixtes.

Simple, est aussi opposé à *double*, ou *composé*. Au Triquetrac on marque partie *simple*, & partie bredouille.

le, ou double. On dit aussi, Je gageray le *simple* contre le double. En Grammaire il y a des verbes *simples* qui sont primitifs, & d'autres composés, auxquels on adjoute quelque particule. En Geometrie on dit que les demonstrations les plus *simples* sont les meilleures; que les machines les plus *simples* sont les plus estimables. En Arithmetique il y a des nombres *simples*, comme ceux qui vont jusqu'à dix, & des nombres composés, qui sont au dessus. Il y a une regle de trois *simple*, & une double. En Pharmacie il y a des remedes *simples*, & d'autres doubles, ou composés. En Musique on appelle contrepoint *simple*, & contrepoint *figuré*, le premier couplet d'un air qui s'appelle le *simple*, & le second le *double*. En Jurisprudence on dit un defaut pur & *simple*, par opposition à defaut *sauf l'heure*, *sauf huitaine*; heritier pur & *simple*, par opposition à l'heritier *beneficier*; donation pure & *simple*, par opposition à donation *mutuelle*, & *reciproque*, ou *conditionnelle*, & *à charge*. Vente pure & *simple*, par opposition à celle qui est faite sous faculté de rachat, & à celle où il entre quelque eschange. Hommage *simple*, par opposition à l'hommage *lige*; *simple* cens, par opposition à *surcens*; *simple* gagerie, par opposition à une execution & transport des meubles. La *simple* amende est l'amende ordinaire du rolle, ou celle qui est portée par la Coustume.

SIMPLE, se dit aussi de ce qui a le moins de qualités & de choses qui l'accompagnent. Je n'ay qu'une *simple* promesse de luy, pour dire, sans formalités. On prend possession d'un Benefice sur une *simple* signature de Cour de Rome. On l'a emprisonné sur une *simple* denonciation, sur une *simple* requeste, sur un *simple* oüi dire. Il a un habit tout *simple*, c'est à dire, leger, tout uni, sans ornement & sans doublure. Il n'a qu'une *simple* chemise; un habit d'un *simple* taffetas.

SIMPLE, se dit aussi des choses qui sont dans le plus bas rang à l'égard de ce qui est plus élevé en dignité, ou en valeur. Cet homme n'est qu'un *simple* valet. Cet homme n'est qu'un *simple* Gentilhomme, qui n'est ni Baron, ni Comte. C'est un *simple* Prêtre. C'est un Benefice à *simple* tonsure, qui n'a point de charge d'ames, qui n'oblige point à residence, qui n'engage point aux Ordres Sacrés. C'est un *simple* novice qui n'a point de voix en Chapitre.

SIMPLE, en termes de Breviaire, se dit de l'Office d'une Ferie, ou d'une *simple* Feste d'un Saint, ou de la Vierge le Samedy. L'Office *simple* n'a que les premieres Vespres, & il se termine à None.

SIMPLE, se dit figurément en Morale. La beauté d'une narration, c'est d'être courte, *simple* & naïve, dans un stile *simple* & sans ornements. Dieu aime les cœurs *simples*, innocens & sans malice. On dit aussi des gens credules & peu raffinés, qu'ils sont *simples*. Vous avez été bien *simple*, de vous fier à un valet inconnu & sans répondant.

SIMPLE. subst. masc. C'est un nom general qu'on donne à toutes les herbes & plantes, parce qu'elles ont chacune leur vertu particuliere pour servir d'un remede simple. Le Roy entretient en son jardin des *simples* des Medecins Botaniques, qui apprennent à connoistre les *simples*. Salomon connoissoit toute la vertu des *simples*.

SIMPLEMENT. adv. D'une maniere simple, naïve & dépouillée d'ornements, de formalités. Cet homme vit *simplement* & sans malice. Ce Seigneur va tout *simplement* dans la ruë comme un bourgeois. Il m'a répondu de cette somme *simplement* de bouche. Il écrit fort *simplement*, & sans affectation.

On dit au Palais, Adjuge purement & *simplement*; Deboute purement & *simplement*, pour dire, absolument, sans remise & sans retour.

SIMPLESSE. subst. fem. Terme populaire, qui ne se dit qu'en cette phrase proverbiale: Il ne demande qu'amour & *simplesse*, pour dire, Il n'est pas d'humeur à quereller personne.

SIMPLICITÉ. subst. fem. Qualité de ce qui est peu composé, peu embarrassé. La *simplicité* de la vis d'Archimede rend cette machine admirable. La *simplicité* de cette demonstration en facilite l'intelligence.

SIMPLICITÉ, signifie en Morale, Innocence naturelle, naïveté, credulité. Le Seigneur a demandé à ses Disciples la prudence des serpens, & la *simplicité* des colombes. Pardonnez à ce pauvre homme, il y a eu en son fait plus de *simplicité* que de malice. Les Saints ont affecté une grande *simplicité* de mœurs, de vie, de vestemens.

SIMPLICITÉ, se dit aussi de l'action qui est faite par une grande foiblesse d'esprit, ou defaut d'experience. On nous a rapporté une grande *simplicité* que fit cette villageoise. On rit beaucoup de cette *simplicité*. Il ne faut pas abuser de la *simplicité* des pauvres gens.

SIMULACRE. s. m. Vieux mot qui signifie, Idole, image, representation. Les *simulacres* des Gentils sont de l'or & de l'argent, dit le Psalmiste. Rome n'est plus qu'un *simulacre* de ce qu'elle étoit autrefois.

SIMULATION. s. f. Terme de Palais. Desguisement qui fait paroistre une chose autrement qu'elle n'est. Il se fait bien des contracts frauduleux, où il y a bien de la *simulation*, pour frustrer des creanciers legitimes. Toutes les contrelettres contiennent quelque espece de *simulation*. Les collusions qui sont tant deffenduës dans le Droit ne sont fondées que sur la *simulation* des parties.

SIMULER. v. act. Desguiser un acte, une affaire. Les separations des maris & des femmes sont la plus-part *simulées* pour mettre leurs biens à couvert. Un debiteur fraude ses creanciers par des obligations, par des dettes *simulées*. Ce mot vient du Latin *simulare*.

SIMULÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SIN.

SINA, ou CHINA. Racine medicinale. Elle ne se trouve que dans la Province de Suchen en la Chine. Il y en a une sauvage qui croist en plusieurs lieux. C'est celle-cy seulement qu'on apporte en Europe.

SINCERE. adj. m. & f. Qui est franc, qui parle à cœur ouvert, sans feinte ni dissimulation. Je vous ay donné un advis *sincere*. On se peut fier à luy, c'est un homme *sincere*.

SINCEREMENT. adv. D'une maniere sincere. Il faut qu'un Directeur dise *sincerement* les veritez Evangeliques à son penitent. Parler *sincerement*, c'est parler du fonds du cœur, le cœur sur les levres. Agir *sincerement*, c'est agir de bonne foy.

SINCERITÉ. s. f. Qualité de ce qui est sincere. Il y a de la *sincerité* dans son procedé, dans ses conseils.

SINGE. s. m. Animal qui approche de la figure de l'homme, & qui en contrefait les actions. Les vieux *singes* s'appellent *magots*, & les jeunes *sagouins*. Il s'en trouve en tres-grande quantité dans les Indes & dans l'Afrique. Ce mot vient du Latin *simia*. Menage. Les Anciens ont mis d'autres differences entre les *singes*, que nous ne faisons. Pline en a fait de deux especes: l'une sans queuë, qui est celle que les Latins appellent proprement *simia*: les autres qui ont une queuë, dont il y a encore deux especes; les uns sont nommez *cercopitheci*, du nom du genre, c'est à dire, *singes ayant une queuë*; les autres *cynocephali*, c'est à dire, *qui ont une teste de chien*, à cause de la longueur de leur museau. En François ils different par leur grandeur. Les grands sont appellez simplement *singes*, soit qu'ils ayent une queuë, ou

ou non, soit qu'ils ayent le museau long ou court. Les petits sont appellez *guenons*. Les *singes* ont des cils aux paupieres : ce qu'Aristote a remarqué leur estre particulier entre les animaux à quatre pieds. Ils ont les doigts des pieds aussi longs que ceux des mains. Ils ont une poche dans la maschoire d'embas de chaque costé, où ils serrent ce qu'ils veulent garder. Ceux que les Latins ont appellez simplement *cercopithecs*, n'ont qu'une couleur, qui est un roux tirant sur le verdastre; mais les autres qui en ont plusieurs, qui ont le dos roux, la poitrine, le ventre & le dedans des cuisses & des bras gris ou blancs, sont appellez *cepi*, comme qui diroit *jardins*, & comme s'ils sembloient fleuris, ainsi que dit Elian. Cette derniere espece est appellée par les Naturalistes François *sapajou*. Ces *singes* ont au menton une barbe blanche, pointuë, & longue d'un pouce. Leur poil sur le dos est long aussi d'un pouce, & vers le col d'un pouce & demi, formant une espece de fraise. Leur iris est d'un jaune rougeastre. Ils ont la teste ronde & le visage plat, & ressemblent à un homme qui auroit le nez retroussé & applati. Dans l'Indostan il y a quantité de *singes* tout blancs, & aussi grands & aussi forts que nos plus grands levriers.

Il y a plusieurs endroits dans les Indes où on les adore. Il y a plusieurs Pagodes que l'on a rentez pour y en entretenir un certain nombre, & pour donner à manger à quelques autres de dehors qui s'y rendent. Dans l'Isle de Salsede il y avoit dans un Pagode une tombe d'argent, où étoient gardez les os & les ongles d'un *singe* qui avoit rendu de grands services aux Dieux du pays. L'Inquisiteur de Goa la fit jetter dans la mer pour eviter l'idolatrie. Les habitans de Ceylan voulurent rachetter d'un million une dent de *singe* qu'ils adoroient; mais elle fut bruslée publiquement à Goa. Ils n'osoient tuer un *singe*, quoy que ces animaux leur soient fort incommodes, disant que ce sont des Esprits creez de Dieu pour affliger les hommes, & les punir de leurs pechez, aussi-bien que les serpents. Fr. Peyrard.

Les *singes* sont d'un naturel semblable par tout le monde. Ceux de l'Amerique sont de même que ceux d'Asie & d'Afrique; mais il y a de la diversité en leur forme & en leur couleur. Les uns sont sans queuë, les autres à longue queuë. Les uns sont frisez, les autres à testes de chiens avec des dents tres-aiguës. Il y en a de hauts de quatre & cinq pieds, qui ont les espaules larges comme les hommes. Ils sont toujours aux couppeaux des plus hauts arbres. Quand ils vont aux cannes de sucre, ils vont en corps de bataille, comme si c'estoient des hommes, & envoyent des avantcoureurs pour descouvrir s'il n'y a point d'embuscade. Les *singes* ont des deux costez de la maschoire des poches que les Naturalistes appellent des *salles*, où ils serrent tout ce qu'ils veulent garder.

SINGE, se dit ironiquement des hommes. On dit, Il est adroit comme un *singe*, pour dire, qu'il est subtil & alaigre comme sont les *singes*: Il est laid comme un *singe*, comme un magot, quand il n'a presque que la figure d'un homme. On dit aussi, que c'est un vray *singe*, quand il affecte de contrefaire quelqu'un, d'imiter ses actions, ses discours, son stile. Il y a eu bien des Auteurs de nostre temps qui ont esté les *singes* de Balsac, qui ont imité ses figures outrées.

SINGE. Engin dont se servent les Architectes pour eslever des pierres. Il est composé d'un tour ou treuil mobile, & posé sur deux triangles ou pieces croisées en croix de St. André, par le moyen duquel & d'une poulie attachée au haut d'un bastiment, on esleve de grands fardeaux, en faisant tourner le tour avec des leviers ou manivelles.

SINGE, est aussi un instrument de perspective d'une merveilleuse invention & fort simple, qui sert à copier des tableaux, & à les reduire du grand au petit pied, ou du petit pied en grand en la proportion requise. Il est composé de quatre regles plattes, percées de divers trous en distances égales pour l'allonger & l'accourcir suivant la proportion qu'on desire. Il est mobile sur quatre pointes, qu'on fiche dans quatre de ces trous, l'une desquelles se promene sur les traits de l'original, & elle fait tracer cependant par celle qui luy est opposée & armée d'un crayon, une copie parfaitement semblable à son original.

On dit proverbialement, qu'un homme est fourni d'argent comme un *singe* de queuë, pour dire, qu'il n'en a point. On dit qu'il a payé en monnoye de *singe*, en gambades & en bouffonneries. On dit aussi, Il est assis sur son cul comme un *singe*. Le *singe* se sert de la patte du chat pour tirer les marrons du feu.

SINGERIE. s. f. Action du singe, lors qu'il fait des sauts, des grimaces, des imitations des actions des hommes.

SINGERIE, se dit aussi par extension, de l'action des hommes sots, badins ou plaisans, qui imitent les singes, ou les hommes. Les Charlatans ont des bouffons qui font mille *singeries* sur le theatre.

SINGLER. v. n. Estre frappé ou poussé par un vent violent. Le vent *single* d'une grande force dans un pas de montagnes. La bise *single* & couppe le visage. On le dit particulierement des vaisseaux qui vont à pleines voiles, & qui ont un vent favorable pour faire bien du chemin. Du Cange derive ce mot de *siglare*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens.

SINGULARISER. v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Il fait dangereux de se *singulariser*, d'estre singulier en ses sentiments, en ses actions, & faire le contraire des autres.

SINGULARITÉ. s. f. Qualité des choses singulieres. Le cabinet de ce curieux est rempli de plusieurs *singularitez*, de choses qu'on ne trouve point ailleurs.

SINGULARITÉ, se dit aussi en choses morales. Il faut fuir les *singularitez* de mœurs, d'opinions, de manieres d'agir, ou de s'habiller, qui font remarquer les gens, & qui les tournent en ridicules.

SINGULIER, IERE. adj. Qui est seul, qui est à part, hors de comparaison. Le phœnix est un oiseau *singulier*, qui est seul de son espece. Cet Auteur est *singulier* dans ses sentiments; c'est un homme *singulier*, incomparable. Voilà un cas *singulier*, qui n'est jamais arrivé. Cet Artisan a une adresse *singuliere* à tremper l'acier, à faire des monstres. Il a une methode *singuliere* à enseigner. Cette femme est d'une vertu, d'une modestie *singuliere*.

On appelle en Droit une Loy *singuliere*, quand elle est dans un Titre ou en un Chapitre à part.

On appelle un combat *singulier*, un combat d'un homme, quoy que la partie soit faite de deux, de quatre, ou de six. Le Roy a severement deffendu par ses Ordonnances les combats *singuliers*.

SINGULIER, en termes de Grammaire, se dit de la premiere façon de decliner les noms, & de conjuguer les verbes, quand on ne veut parler que d'une personne. Les Latins & les François n'ont que le *singulier* & le pluriel : les Grecs & les Hebreux ont encore le duel.

SINGULIEREMENT. adv. D'une maniere singuliere. Un bon Predicateur se doit appliquer *singulierement* à bienfaire, à entendre son Evangile. J'aime *singulierement* les figues, pour dire, sur toutes choses.

SINISTRE. adj. m. & f. Fascheux, malheureux, qui est à craindre. Cet homme a quelque chose de *sinistre* dans le visage, il est menacé de quelque accident, de quelque mort *sinistre*. Les Anciens n'entreprenoient

rien

rien, quand ils voyoient quelques presages, quelques augures *sinistres*.

Sinistrement. adv. D'une maniere sinistre & mauvaise. Il y a des esprits malins qui interpretent *sinistrement*, qui prennent en mauvaise part les choses qui sont dites innocemment.

SINON. Adv. qui sert à excepter, ou à menacer. Il n'y a rien à redire à ce cheval, *sinon* qu'il est borgne. Vivez de regime, *sinon* vous vous en repentirez. Faites moy cette courtoisie, *sinon* je vous renonce. On doit faire signifier un retrait lignager dans l'an, *sinon* on en est descheu. Il fera le serment, *sinon* le serment referé.

SINOPLE. s. m. Terme de Blason. C'est ainsi qu'on appelle le verd ou la couleur *prasine* dans les Armoiries. Les anciens Herauts l'appelloient ainsi, quoy que Pline & Isidore entendent par *sinople* le *rouge-brun*. Cette couleur signifie *amour*, *jeunesse*, *beauté*, *jouïssance*; & sur tout *liberté*: d'où vient qu'on scelle en cire verte & en lacs de soye verte les Lettres de grace, d'abolition & de legitimation. Les villes franches & les Universitez ont la plus-part des sceaux de même couleur. Les Evêques ont pris la bordure verte à leurs chapeaux pour marque de leur exemption; & on fait porter le bonnet vert aux cessionnaires, à cause qu'ils font liberez de toutes leurs dettes, comme ont remarqué les curieux Symbolistes. Menage aprés Hauteserre le derive de *Sinope* ville d'Asie où on en faisoit trafic. Quelques Auteurs de Blason disent encore *sinope*, au lieu de *sinople*. Le Pere Menestrier croit que ce mot vient du Grec *prasina hopla*, qui signifie *Armoiries vertes*, dont par corruption la premiere syllabe a été retranchée: ce qui est arrivé à plusieurs mots Orientaux, comme, par exemple, on dit *Salonique* pour *Thessalonique*. On represente le *sinople* en graveure par des hacheures qui prennent de l'angle dextre du chef à l'angle senestre de la pointe.

SINUEUX, euse. adj. Qui ne s'estend point en ligne droite, mais qui avance tantost en dehors, & tantost se retire en dedans, & fait plusieurs replis tortueux. Les costes de la Morée sont fort *sinueuses*, forment plusieurs golphes & promontoires.

Sinuosité. s. f. Plis & destours que forment des lignes courbées en arc, ou autres figures irregulieres qui avancent tantost en dehors, & tantost se retirent en dedans. Le mouvement du serpent se fait en marquant plusieurs *sinuositez* sur la terre. La navigation de la Seine est longue à cause de ses *sinuositez*. Ce sont les *sinuositez* des costes de la mer qui forment les ports & les rades.

SINUS. s. m. Terme de Trigonometrie. C'est la ligne qu'on tire de la pointe d'un arc de cercle perpendiculairement sur le diametre qui passe par l'autre bout du même arc; & celuy-là s'appelle *sinus droit*. Mais la partie du diametre coupée par le *sinus droit* jusqu'à la circonference, s'appelle *sinus verse*, autrement la *flesche*. Le demi-diametre s'appelle *sinus total*, ou le plus grand de tous les *sinus*, & se divise ordinairement en cent mille parties. On a fait plusieurs Tables des *Sinus* & Tangentes. Elles sont de grand usage en Geometrie, car c'est par leur moyen seulement qu'on fait la resolution ou la mesure de tous les triangles tant plans que spheriques. Les *Sinus* de Clavius, d'Adrien Vlac, de Morin, de M. Ozanam, &c.

S I O.

SION. s. m. Menu brin de bois que poussent les arbres. Le bouleau, l'osier, s'eslevent en menus *sions*. Quand on émonde les arbres nains, on en couppe plusieurs *sions*.

Sion, se dit aussi des marques & impressions qui restent sur la peau, quand on a foüetté quelqu'un avec des verges. Ce Maistre a foüetté cruellement son escolier, on en voit encore les *sions* sur ses fesses.

S I P.

SIPHON. s. m. Terme d'Hydrauliques. Tuyau recourbé qui sert à faire plusieurs experiences pour connoistre la nature des eaux & des liqueurs. Quelques-uns le disent aussi d'un simple tuyau ou chalumeau. Heron en monstre les proprietez dans son livre des Pneumatiques. On en fait de verre, de plomb, & d'autre matiere. Ce mot est Grec, & signifie simplement *tuyau*.

Siphon, en termes de Marine, est un orage qui éleve l'eau de la mer en forme d'une colomne, haute de cent brasses, & la fait piroüetter & tournoyer spiralement par la largeur de 15. à 20. pieds de diametre, de même maniere que si c'étoit par un *siphon* ou une vis d'Archimede. Il paroist d'abord en l'air comme une petite nuée qui ne semble pas plus grosse que le poing, venant du costé du Sud, & il en arrive souvent au Cap de Bonne Esperance, aux costes de Barbarie, & aux plages Orientales de l'Amerique. Du temps de Pline les Mariniers versoient du vinaigre à l'approche du tourbillon pour l'appaiser. Maintenant ils font grand bruit en ferraillant & escrimant sur le tillac. Ils pensent par ce moyen faire passer à costé le fortunal. Aristote l'a nommé *exhydrias*. Les Mariniers l'appellent *tourbillon*, *dragon de vent*, *grain de vent*; les Portugais *œuil de bœuf*; les Levantins *typhon* & *siphon*; & les Anciens *typhon* ou *circius*.

S I R.

SIRE. subst. masc. Nom & titre d'honneur qu'on donne maintenant au Roy seul, comme une marque de souveraineté. Dans les placets & requestes qu'on adresse au Roy, on met toûjours à costé, *Sire*. Les Epistres qu'on luy dedie, les discours qu'on luy fait commencent & finissent par *Sire*. Quelques-uns derivent ce mot de *herus*, Latin; & de cette opinion est Guillaume Budée, qui en parlant au Roy François I. l'appelle toûjours *Here*, c'est à dire, *Sire*, ou *Maistre*: d'autres de *Kyrios* Grec, signifiant *Seigneur*; & Pasquier est de cet advis, disant que les Anciens donnoient ce titre à Dieu, & l'appelloient *Beau Sire Diex*: d'autres des Syriens, pretendant que ce nom a été donné d'abord aux Marchands qui trafiquoient en Syrie. Menage pretend qu'il vient de *Senior*, dont on a fait *Seigneur*, & ensuite *Seignore*, *Sire*. Du Cange le derive de *Ser*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier *Dominus*, dont les Italiens ont fait *Messer*, & les François *Messire*.

Sire, signifioit aussi, *Sieur*, & *Seigneur*, & se disoit des Barons, des Gentilshommes, & des bourgeois. Le *Sire* de Joinville a escrit l'Histoire de St. Louïs. Le *Sire* de Coussi, ou Seigneur de Coussi. On disoit autrefois, le *Sire* de l'ost, pour dire, le General de l'armée.

Sire, est aussi une qualité qu'on a donnée au peuple, & qu'on a jointe à leur nom propre, comme on fait à present. Maistre *Sire* Jean, *Sire* Pierre. Marot a dit en une Epigramme, *Sire* Michel, *Sire* Bonaventure; & on le dit encore d'une maniere proverbiale & en raillerie. Ouy dea, beau *Sire*. C'est un *Sire*, un maistre *Sire*, pour dire, C'est un maistre homme, il est intelligent en son mestier. Il fait le *Sire*, pour dire, le *Monsieur*.

SIRENES. s. f. Les Payens ont feint que c'étoient des monstres marins, ayant le visage de femmes, & la queuë de poisson. Ils ont creu qu'il y avoit trois filles du Fleuve Achelöus, nommées Parthenope, Ligée, & Leucosie, habitantes du rivage de Sicile, qui chantoient

excellemment, qui se jetterent dans la mer pour avoir été mesprisées par Ulysse, ou de douleur d'avoir perdu leur compagne Proserpine; & que les Dieux les avoient transformées en ces monstres, qui attiroient les passagers dans des rochers, où elles les faisoient perir & les devoroient. De là vient qu'on dit, Elle chante comme une *Sirene*. Dangereux comme un chant de *Sirenes*. A la reserve du chant, les *Sirenes* ne sont pas tout à fait fabuleuses.

Aux Moluques il y a un poisson qui a le visage & le sein d'une femme, & qui luy ressemble encore dans la maniere dont il s'accouple avec le masle. Il est de la grandeur du veau, & sa chair a le goust de celle de vache. On dit que ses *dents* ont beaucoup de vertu contre les dissenteries. Il y a dans les cabinets des curieux des mains de *Sirenes*. Philippes Archiduc d'Austriche en l'an 1548. porta à Gennes une *Sirene* morte pour la faire voir.

SIROC. s. m. Terme de Marine. C'est ainsi qu'on nomme sur la Mer Mediterranée le vent qui est entre le Midy & le Levant, qu'on nomme *Sud-Est* sur l'Ocean. En Latin *Euro-notus*, *Phœnicias*. Les Italiens l'appellent *Siroco*.

SIRTES. s. m. plur. Terme de Marine. Ce sont des sables mouvans agitez par la mer, tantost amoncelez, & tantost dissipez, qui sont fort dangereux pour les vaisseaux.

S I S.

SISTEME. subst. masc. Terme d'Astronomie. Supposition, ou hypothese que font les Astronomes d'un certain estat du Ciel, sur le fondement de laquelle ils expliquent tous les phenomenes ou apparences qui se trouvent dans le cours des astres, ou dans leurs changemens. Le *Sisteme* de Ptolomée, de Copernic, de Tycobraché, de Fracastor, de Descartes, &c. Le Pere Dechales pretend qu'on peut inventer jusqu'à vingt *Sistemes*, ou hypotheses, qui expliquent avec une égale precision toutes les apparences des astres, en regardant comme immobile quelques-uns des neuf termes que nous avons, c'est assçavoir les sept Planetes, la Terre, & le Firmament. Ce mot vient du Grec, où il signifie *composition*.

On appelle aussi en Physique le *Sisteme* des sens, du mouvement, de la nourriture, &c. la maniere dont on suppose & on conçoit que ces organes sont disposés.

Entre les Medecins il y en a qui suivent le *Sisteme* des saveurs; d'autres qui suivent le *Sisteme* des quatre qualités; d'autres le *Sisteme* des acides & des alkalis. Ce Medecin fait un nouveau *Sisteme* des fievres, c'est à dire, qu'il suppose de certains principes, suivant lesquels il explique toute la nature & les symptomes des fiévres. Les Theologiens ont fait aussi divers *Sistemes* de la Grace.

SISTEME, en termes de Musique, est la suite ou la composition de deux, ou trois, ou plusieurs intervalles qui font deux, ou plusieurs consonances, comme est le diapason ou l'octave divisée par la quarte & par la quinte, desorte qu'il faut du moins trois termes, ou trois sons, pour faire une proportion geometrique. Les Grecs estiment que le *sisteme* parfait doit être composé du diapason qui se trouve dans leurs quinze cordes, ou deux octaves. Le mode est le lieu du *sisteme* ou commence chaque espece d'octave. Le *sisteme* parfait a 25. sons, ou 24. degrés dans son octave, dans lesquels sont compris le chromatique, & l'enharmonique.

SISTRE. Voyez CISTRE.

SISYMBRIUM. subst. masc. C'est une plante fameuse en Medecine, qui a plusieurs especes, comme le cresson, la berle, la menthe, la thymbrée, le serpolet, qui sont expliquez à leur ordre.

S I V.

SIVADIERE. s. f. Terme de Marine. C'est la voile du beaupré, qui est la plus basse du bastiment, & qui prend le vent à fleur d'eau.

S I X.

SIX. Nombre primitif, composé de quatre & de deux unitez, ou le double de trois. On le marque ainsi en chiffre Romain VI. & en chiffre Arabe 6. On jouë maintenant au Picquet sans *six*; un *six* de cœur, de carreau; *six* cens, *six* mille, &c. La grande Beste de l'Apocalypse a pour marque *six* cens soixante-*six*.

SIXAIN. adj. m. Petite piece de Poësie composée de six vers. Il y a aussi des Stances ou des Odes composées de *Sixains*, c'est à dire, de Couplets ou Strophes de six vers grands ou petits.

On appelle aussi un *sixain* de cartes, un paquet composé de six jeux de cartes.

SIXAIN, en termes de Guerre, est une ordonnance de bataille, suivant laquelle ayant rangé six bataillons sur une ligne, on fait avancer le second & le cinquiéme pour former l'avantgarde, & le premier & le sixiéme pour l'arrieregarde, & le troisiéme & le quatriéme demeurent pour le corps de la bataille.

SIXIÉME. adj. m. & f. Nombre ordinal, qui est en un rang où il en voit cinq auparavant luy. La *sixiéme* Ferie, le *sixiéme* mois. Voilà un escolier de la *sixiéme* Classe, ou absolument un *Sixiéme*.

SIXIÉME, se dit au jeu de Picquet, quand on a une sequence ou six cartes de suite de même couleur. On l'appelle *majeure* ou *major*, quand elle commence par l'as, ou de Roy, de Dame, quand ces cartes sont les plus hautes. Quand elle est de valet, on l'appelle *sixiéme basse*. On appelle aussi en Musique une *sixiéme majeure* ou *mineure*, un intervalle de six tons.

SIXIÉMEMENT. adv. En sixiéme lieu, le sixiéme point d'un discours.

S M I.

SMILAX. Terme de Medecine, qui est tantost un arbre, tantost une plante. Voyez IF, SALSEPAREILLE & LISET.

SMILLE. s. f. Terme de Maçonnerie. C'est un marteau qui sert à piquer le moilon ou le grais. On appelle *moilon smillé* ou *esmillé*, quand il est ainsi travaillé ou piqué avec la *smille*.

S O B.

SOBRE. adj. m. & f. Qui ne boit & ne mange que pour se substanter, qui ne fait point d'excés de vin, ni de viandes, qui n'est point gourmand, ni sur sa bouche. Les gens *sobres* sont plus sains, vivent plus long-temps que les autres. Quelques-uns derivent ce mot de *bria*, qui étoit une petite mesure des Anciens, & pensent qu'on a dit *sobrius*, *quasi sub bria constitutus*.

SOBRE, se dit aussi par extension des gens discrets qui parlent peu & fort à propos, en stile concis. Les Lacedemoniens étoient des peuples *sobres* en paroles, qui n'avoient point d'intemperance de langue.

SOBREMENT. adv. D'une maniere sobre. Les Hermites vivoient fort *sobrement*, d'herbes, de legumes. Les affaires d'Estat sont delicates, il en faut parler *sobrement*. Cet Advocat avoit charge d'invectiver contre sa partie, mais il en a usé fort *sobrement*.

So-

SOBRIETÉ. s. f. Vertu par laquelle on s'abstient de boire & de manger au delà de ce qui est necessaire pour vivre. Ceux qui vivent dans la *sobrieté* ne despensent gueres en Medecine.

SOBRIQUET. s. m. Epithete burlesque qu'on donne à quelqu'un en derision de quelque chose qu'il a dite ou faite mal à propos. Les habitans des petites villes sont sujets à se donner des *sobriquets* les uns aux autres. Il y a bien des noms de famille qui viennent de *sobriquets*.

S O C.

SOC. s. m. Grosse piece de fer pointuë, qui fait la principale partie de la charruë, qui sert à ouvrir & à fendre la terre, quand on laboure. Ce Noble est reduit au *soc* & à la charruë, c'est à dire, à labourer luy-même ses terres. La Motte le Vayer dans son Dialogue d'Oratius Tubero, dit qu'on a vû des peuples prests à se soûlever contre leurs maistres, parce qu'au lieu de *socs* de bois dont ils se servoient pour le labourage, on leur en avoit fait prendre de fer. Ce mot vient du Latin *sulcus*, qui est l'ouvrage du *soc*. Menage. On a dit aussi dans la basse Latinité *soccus*. Mais ce mot est ancien & du langage Celtique & Bas-Breton, & a passé tout pur dans nôtre Langue.

SOCIABLE. adj. m. & f. Qui est d'un naturel doux & disposé à vivre en compagnie. L'homme est le seul animal naturellement *sociable*, qui peut faire liaison, amitié avec un autre, pour s'entresecourir. Il y a parmi les hommes des gens qui sont plus doux & plus *sociables* que les autres. Il y en a de farouches & de bourrus, qui ne sont point *sociables*, qui ne peuvent vivre ni s'accommoder avec personne.

SOCIABLEMENT. adv. D'une maniere douce & sociable. L'homme pretend estre né pour vivre *sociablement*.

SOCIETÉ. s. f. Assemblée de plusieurs hommes en un lieu pour s'entresecourir dans les besoins. Les Sauvages vivent avec peu de *societé*. Les hommes se sont mis en *societé* pour vivre plus commodément & plus poliment; ils ont fait des loix severes contre ceux qui troublent la *societé* civile.

SOCIETÉ, est aussi une liaison particuliere de quelques hommes faite par interest, ou par amitié, ou pour vivre regulierement. Les Traittans font ensemble des *societez*, des traittez. Les amis, les voisins, font ensemble de petites *societez* pour se divertir, pour se donner à manger tour à tour. Les Religieux font des *Societez*, des Congregations, pour vivre regulierement & en commun. Les Jesuites sont des Peres de la *Societé* de Jesus.

SOCIETÉ, se dit particulierement de celle qui se fait entre les Marchands. Il y en a de trois sortes. La premiere qui se fait sous un nom collectif entre deux ou plusieurs personnes; & on appelle la *raison de la societé*, les noms de ceux qui paroissent pour en faire le negoce, & signer les lettres de change, qui souscrivent, par exemple, François & Paul en compagnie. La seconde est celle qu'on appelle *en commandite*, qui se fait entre des personnes dont l'une ne fait que mettre son argent dans la *societé*, sans faire aucune fonction d'associé. La troisiéme, qu'on appelle *anonyme*, est celle qui se fait entre des personnes qui sont associées en secret, dont chacun fait le trafic en son particulier, & s'en rendent compte les uns aux autres, dans laquelle le Marchand vendeur n'a d'action que contre son acheteur, dont le nom seul paroist en public.

Il y a aussi une *societé anonyme* qui s'appelle *par participation*, qui se fait pour quelque affaire particuliere: par exemple, quand un Marchand de Paris écrit à un autre de Marseille d'acheter la marchandise d'un vaisseau qu'il sçait y devoir arriver, luy promettant de payer une partie du prix, à la charge de participer au profit. L'Ordonnance de 1673. veut que l'extrait des *societez* des Marchands tant en gros qu'en détail soit enregistré au Greffe de la Jurisdiction Consulaire ou ordinaire, & mis dans un tableau exposé en public.

SOCIETÉ, se dit aussi du traitté, de l'acte par lequel on s'est joint, associé ensemble. Il a fallu produire & rapporter l'acte de *societé*. Ce point est un article exprés de la *societé*. Il faut avoir recours à la *societé*.

SOCLE. s. m. Terme d'Architecture. Base ou piedestal sur lequel on pose un buste, une statuë, une colomne.

SOCQUE. s. f. Espece de sandale, patin de bois qui a deux ou trois doigts de hauteur, dont se servent les Religieux, & entr'autres les Recollets. La *sandale* differe de la *socque*, en ce que la *sandale* a des semelles de cuir, & que la *socque* est toute de bois. Elles s'attachent toutes deux avec des courroyes.

SOCQUE, est aussi une espece de chaussure des Anciens qui montoient sur le theatre, en representant les personnages comiques, & qui est opposée à *cothurne*, qui étoit une autre chaussure ou brodequin reservé aux personnages heroïques.

S O E.

SOEUR. s. f. Terme relatif. Fille qui est née d'un même pere & de même mere qu'une autre fille ou un autre fils. Ces deux *sœurs* se ressemblent entierement. Ils s'aiment comme frere & *sœur*. Il y a des *sœurs* qui ne sont que d'un costé, *sœurs* de pere, *sœurs* de mere. Les neuf *Sœurs*, c'est à dire, les neuf Muses. Les Danaides étoient *sœurs*. Il y a aussi des *sœurs naturelles*, qui sont engendrées hors le mariage. *Sœurs de lait*, celles qui ont tetté d'une même Nourrice & en même temps. Les *belles-sœurs* sont des *sœurs* qui viennent par alliance. Ce mot vient du Latin *soror*.

SOEUR, se dit figurément en Morale, des Religieuses, ou des choses qui ont quelque ressemblance ou affinité. Toutes les Religieuses s'appellent *Sœurs* en JESUS-CHRIST; les *Sœurs du Chœur*, les Religieuses Professes; les *Sœurs Layes*, celles qui sont destinées au service du Couvent. Une *Sœur devote*, est une fille qui s'est mise dans une grande devotion. La Sculpture & la Peinture sont *sœurs*. La Poësie & la Musique sont *sœurs* pareillement. La main droite & la main gauche s'appellent aussi *sœurs*.

On dit proverbialement & ironiquement, Voilà de nos *sœurs*, pour dire, des coureuses, des filles débauchées.

S O F.

SOFA. s. m. Terme de Relations. C'est une espece d'estrade dont on use en Orient, qui est élevée d'un demi-pied au dessus du niveau de la chambre, ou de la sale, & qui est le lieu d'honneur où on reçoit les personnes les plus remarquables. Les Ambassadeurs de France n'ont jamais voulu aller à l'audience du grand Visir, qu'il ne les receust sur le *sofa*; il leur a enfin accordé le *sofa*.

SOFFITE. s. f. Terme d'Architecture venu d'Italie, qui signifie un platfonds, la face de dessous d'une corniche, d'une architrave, ou d'un autre membre d'architecture, qui est enrichi de roses, ou d'autres moulures & ornements convenables à chaque ordre.

SOIF. f. f. Dessechement de la bouche & de la gorge qui cause de l'alteration, un grand desir de boire, d'avaler quelque liqueur qui les mouille, qui les rafraischisse. Les chameaux sont des animaux qui endurent long-temps la *soif*. Un honneste homme ne boit qu'à sa *soif*. La trop grande *soif* est cause de la rage des chiens. On dit aussi, que la terre a *soif*, lors qu'elle est seche, & qu'il y a long-temps qu'il n'a pleu.

Soif, se dit figurément en Morale, du desir ardent que causent nos passions. La *soif* de l'or est insatiable chez les avares; la *soif* de la gloire chez les ambitieux. Les Tyrans infideles ont eu toûjours *soif* du sang Chrêtien.

Soif, se dit proverbialement en ces phrases. Il faut garder une poire pour la *soif*, c'est à dire, reserver quelque chose pour le besoin. On ne sçauroit faire boire un asne, s'il n'a *soif*, se dit à ceux qui refusent de boire une santé qu'on leur a portée.

SOIGNER. v. act. & n. Servir avec soin. On a pris une garde pour *soigner* ce malade, le servir en ses besoins. Un bon pere de famille doit *soigner* à ses affaires, y veiller, ne les laisser pas ruiner par sa negligence.

Soigné, ée. part. pass. & adj.

Soigneux, euse. adj. Qui est vigilant & exact, qui a soin de ses affaires, ou de celles qu'on luy a commises. Le Droit favorise ceux qui sont vigilants & *soigneux*. La meilleure qualité d'un valet, d'un sollliciteur, c'est d'estre *soigneux*.

Soigneusement. adv. Avec soin, d'une maniere exacte. Ce Rapporteur voit ses procés fort *soigneusement*, c'est à dire, fort exactement.

Soin. f. m. Diligence qu'on apporte à faire reüssir une chose, à la garder & à la conserver, à la perfectionner. Je remets cette negociation à vos *soins*, ayez en *soin*, faites qu'elle reüssisse. Il a une femme de charge pour avoir *soin* de la vaisselle d'argent, pour avoir *soin* du ménage, le *soin* de garder la maison. Voilà un ouvrage qui est fort correct, il a été travaillé avec grand *soin*, corrigé avec grande exactitude. Les Princes se doivent décharger d'une partie de leurs *soins* sur leurs Ministres. Le *soin* principal que l'homme doit avoir est celuy de son salut. Ce mot vient de *senium*. Menage.

Soin, se dit aussi des soucis, des inquietudes qui émeuvent, qui troublent l'ame. Le mauvais état de sa fortune luy donne bien des *soins* & du chagrin. Vous luy parlez de s'aller divertir, il a des *soins* plus importans qui l'agitent. Les Prelats ont le *soin* des ames qui les inquiete.

Soin, se dit aussi en parlant des liberalitez qu'on fait à quelqu'un pour le faire subsister. Cet enfant n'a point de bien, mais son oncle en a *soin*, il l'entretient au College. Cette devote a *soin* de cette orpheline.

Soin, est aussi l'attache particuliere qu'on a auprés d'un maistre, ou d'une maistresse, pour les servir, ou leur plaire. Ce valet a eu grand *soin* de son maistre pendant sa maladie; son Medecin luy a rendu beaucoup de *soins*, d'assiduitez. Soupirs, devoirs, petits *soins* en amour, tout est langage.

SOIR. f. m. Temps composé de la fin du jour & du commencement de la nuit. Il a travaillé du matin jusqu'au *soir*, & du *soir* jusqu'au matin. Je vous iray voir sur le *soir*. Quand l'estoile de Venus est occidentale au Soleil, on l'appelle l'*estoile du soir* ou *Vesper*. Les filous tirent la laine sur le *soir*, à la brune; ils courent tout le *soir*, toute la nuit. Ce mot vient de *serum*. Nicod.

Soir, se dit aussi du repas du *soir*. On mange du bouilli à midi, & du rosti le *soir*, c'est à dire, à souper.

On le dit aussi dans les compliments de separation, Adieu bon *soir* & bonne nuit. Je ne viens que vous dire bon jour & bon *soir*.

Soir, signifie quelquefois la nuit. Voilà le *soir* qui approche. Nous irons au bal ce *soir*. Ils ont joüé tout le *soir*, toute l'aprés-soupée.

Soir, se dit aussi de la partie du jour qui est depuis midi. Au Palais il y a les audiences du matin, & celles du *soir*, pour dire, l'aprés-disnée. On presche en cette Eglise le matin, & en celle-là le *soir* à deux heures.

Soirée. f. f. Le temps du soir depuis que le Soleil est couché, & l'aprés-soupée. Nous avons eu cette automne de belles *soirées*. Où allez-vous passer la *soirée*, ou vous divertir aprés souper? On disoit autrefois *serées*. Les *Serées* de Bouchet, c'est un Livre de contes faits pendant le soir, recueillis par cet Auteur.

SOIT. Adv. portant consentement, ou indifference. Vous voulez que cela se fasse ainsi, *soit*, j'y consens. Vous avancez une telle proposition, *soit*, passe, que tirez-vous de là? Baste, *soit*, que m'importe?

Soit. Conjonction disjonctive. Ce goulu mange de tout, *soit* bon, *soit* mauvais. *Soit* qu'il parle, *soit* qu'il écrive, il est toûjours admirable. *Soit* à l'Orient, *soit* à l'Occident. Il a toûjours l'esprit égal, *soit* dans la bonne, *soit* dans la mauvaise fortune. Un juge doit la justice aux parties, *soit* riches, *soit* pauvres.

SOIXANTE. Terme numeral, composé de six dizaines. Quarente, cinquante, *soixante*. On le marque ainsi en chiffre Romain L X. *Soixante* mille, *soixante* millions. Tous les cercles se divisent en trois cens *soixante* degrez.

Soixantiéme. adj. numeral ordinal. Qui est en un rang où il en voit 59. devant luy.

S O L.

SOL. f. m. Note de Musique qui est la cinquiéme de la gamme. Ut, re, mi, fa, *sol*. Il a pris un *sol* pour un fa.

Sol. Piece de menuë monnoye qui vaut douze deniers. On prononce maintenant *sou*, de sorte qu'on ne le dit plus qu'en ces phrases. Cent écus d'or *sol*, c'est à dire, des écus d'or en espece. En matiere de contribution on paye les creanciers au *sol* la livre, à proportion de leur deu en sort principal. Ce mot vient de *solidus*; & même les écus d'or *sol* s'appelloient autrefois Gallici *solidi*, comme prouve Marquardus Freherus par plusieurs autorités. Bodin se trompe, qui derive ce mot à *sole* avec le vulgaire, à cause du Soleil qui y est marqué au dessus de la couronne.

Le *sol* fut jadis la plus grosse & la plus forte espece de monnoye, dont les vingt faisoient la livre d'argent, comme on voit dans les Capitulaires; & comme dans les Provinces les *sols* étoient forgés plus abondants, ou plus disetteux d'argent, cela a causé la diversité des *sols* & des livres. Ainsi le *sol Parisis* tenoit un cinquiéme de fin plus que le *sol Tournois*, & la livre Bourdeloise ne valoit que demi livre Parisis. Les *sols nerets*, c'est à dire noirs, étoient une monnoye dont les soixante valoient trente-six *sols* Parisis, selon Ragueau. Le *sol Mansau*, c'est à dire, *du Mans*, valoit un *sol* Normand & demi, d'où est venu le proverbe, Un Manseau vaut un Normand & demi; & il valoit, selon Ragueau, le double des Tournois. Il y a eu aussi des *sols Viennois*, *Toulousains*, & cent autres qui ont pris les noms des villes où ils étoient battus.

L'ancienne monnoye de France étoit de quatre especes de *sols*, de demi-*sols*, de tiers de *sols*, qui étoient d'or, & de deniers qui étoient d'argent. Ils avoient d'un costé la teste du Prince, & pour legende son nom, ou celuy du Monetaire; de l'autre costé quelque figure historique, ou une croix, & pour legende le lieu de leur fabrication.

brication. Sous Clovis les *sols* d'or étoient à la taille de soixante-douze à la livre, ou de quatrevingt-quatre grains de poids, qui avoient cours pour quarente deniers d'argent. C'étoit la même chose que l'*aureus* ou *solidus* des Romains, qui étoit de même taille & de même poids, & qui valoit mille sesterces, comme on voit au Titre VII. du III. Livre des Instituts qui parle des *sols* d'or de Justinien.

Covarruvias dit que les Visigots à l'imitation des Empereurs firent des *sols* d'or du même poids, qu'il nomme *maravedis*. Plusieurs ont crû qu'il y avoit aussi chez les François des *sols* d'argent à la taille de vingt-quatre à la livre, pesant chacun deux cens cinquante-deux grains. Un *sol* d'or en valoit trois & demi, qui font quarente deniers. Ces *sols* d'argent n'étoient au commencement qu'une monnoye de compte, & depuis on en a fait une monnoye reelle. La premiere espece dont Bouterouë dans son livre des monnoyes donne la figure, est un tiers de *sol* d'or fabriqué par Theudomer, qui regnoit avant Pharamond, qui fait voir que nos Rois faisoient fabriquer des monnoyes d'or dans un temps auquel Procope dit que les Rois de Perse n'osoient faire battre que de la monnoye d'argent ou de cuivre.

SOL, signifie aussi l'aire, la superficie de la terre, de la place sur laquelle on bastit. Un creancier du *sol* qui a vendu la place pour bastir, est plus privilegié que celuy qui a fourni les deniers pour le bastiment qui est dessus.

SOL, signifie aussi la qualité du terrain. Quand on veut faire un plant, un bastiment, il faut considerer le *sol*. Le *sol* qui est sec, pierreux, ou de roche, est bon pour les vignes; le *sol* sablonneux pour les bois; celuy qui est gras, ou humide, pour le labour & les prés. Ce mot vient de *solum*. Nicod.

SOL, se dit aussi du partage qui se fait des terres labourables d'une metairie pour les semer diversement, ou les laisser reposer, quand on en veut faire une raisonnable exploitation. En la plus-part des lieux on partage les terres en trois *sols*: l'un se seme en bled, froment; l'autre en menus grains; & le troisiéme demeure en jachere. Les *sols* ne sont pas toûjours tout à fait égaux. On stipule dans les baux, que les Fermiers ne pourront dessoler les terres, c'est à dire, changer les *sols* accoûtumés.

SOL, en termes de Blason, se dit quelquefois du champ de l'Escu qui porte les pieces honorables & les meubles.

SOL, en termes de Chymie, signifie l'or. Prenez du *sol*, la teinture du *sol*, &c. Les Astrologues disent aussi, *Sol* en Aries, *Sol* en Libra, pour dire, que le Soleil est en ces Signes-là.

SOLAIRE. adj. m. & f. Qui concerne le Soleil, qui tient du Soleil. Le coq, le lion, sont des animaux *solaires*. Une ecclypse *solaire*, est une privation de la lumiere du Soleil par l'interposition du corps de la Lune. Cent revolutions *solaires*, c'est cent ans. L'année *solaire* est de 365. jours 5. heures ou environ. La lunaire n'est que de 354. Les quadrans *solaires* sont ceux qui marquent l'heure par l'ombre que fait le Soleil, dont la construction s'enseigne dans la Gnomonique.

SOLAIRE, en termes de Medecine, se dit d'un muscle qui sert à mouvoir la sole ou la plante du pied.

SOLBATURE. s. f. Maladie de cheval, meurtrisseure de la chair qui est sous la sole, quand le cheval a été long-temps pied nud ou mal ferré.

SOLDAN, ou SOUDAN. s. m. Prince Mahometan. Le *Soudan* d'Egypte. Les Chrêtiens dans les guerres saintes ont livré beaucoup de combats aux *Soudans*. Ce mot en Langue Moresque signifie *Roy* ou *Prince*, d'où on a fait *Sultan*, qui est le titre du Grand Seigneur & de ceux de sa maison.

Il y a à Rome un Magistrat qu'on appelle *Soldan*, ou autrement *Juge de la Tour de Nove*, ou *Mareschal de Rome à la Cour des Savelles*. Il a la garde des prisons, & juge de plusieurs affaires criminelles. Il est aussi le Juge des Courtisanes. Il a quelquefois la garde du Conclave avec des soldats.

SOLDAT. s. m. Fantassin, homme de guerre qui sert à pied moyennant certaine solde ou paye journaliere. Le *soldat* est celuy qui prend la paye; le *vassal*, celuy qui sert à ses despens. On leve par tout des *soldats*. Il y doit avoir tant de *soldats* dans une telle compagnie. Les *soldats* courent la campagne. C'est un Volontaire qu'on met en faction comme un simple *soldat*. Du Cange dit que les anciens *soldats* avoient cinq pieds & demi, & que leur mesure s'appelloit *incoma*. Ce mot vient de *soldato* Italien derivé de *solida*, à cause de la solde qu'on paye aux *soldats*, Menage; ou de *soldurius*, selon Nicod.

SOLDAT, se dit aussi de tout homme de guerre qui est brave & qui sçait son mestier. Ce Gentilhomme est brave *soldat*. Cet Officier n'a pas de conduite, mais il est bon *soldat*, il est fort vaillant. Ce Prince est *soldat* & Capitaine.

SOLDATESQUE. s. f. Terme collectif, qui se dit des soldats en general. On a abandonné cette ville au pillage, à l'insolence de la *soldatesque*.

SOLDATESQUE, est quelquefois adj. C'est une brutalité, une insolence *soldatesque*.

SOLDE. s. f. Paye journaliere qu'on doit donner aux soldats, aux gens de guerre. Le Roy de France a plusieurs Suisses, Allemans, Anglois à sa *solde*. On doit à ces trouppes trois mois de leur *solde*.

SOLDOYER. v. act. On dit maintenant *Soudoyer*. Payer la solde des gens de guerre. Le Roy *soudoye* cent mille hommes. Il envoye à ses alliez dix mille hommes qu'il entretient & *soudoye*, c'est à dire, qu'il paye, qu'il fait subsister.

SOUDOYÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SOLE. s. f. Place publique ou l'estape. L'Ordonnance des Aides veut que les Marchands de vin en gros mettent tous les vins qu'ils feront venir dans les *soles* de l'Hostel de Ville, & en la Halle au vin pour en payer le gros.

SOLE, en termes de Manege, est un ongle de cheval, ou une espece de corne beaucoup plus tendre que l'autre corne qui l'environne. Un fer qui porte sur la *sole* peut meurtrir la chair qui la separe du petit pied.

SOLE, est aussi un poisson de mer fort plat, & d'un goust excellent. La *sole* est la perdrix de la mer. Des *soles* frites, ou en ragoust; Pasques de *soles*. Il vient du Latin *solea*, qui signifie une *semelle* de soulier, à cause de la ressemblance qu'elle a avec la *sole*. Voyez Menage.

On dit proverbialement, qu'il se vend plus de harengs que de *soles*, pour dire, que les marchandises communes sont de plus prompt debit que les precieuses.

SOLE. s. f. est le fond plat & large des bastiments de mer qui n'ont point de quille. La gribane n'a point de quille, est bastie à *sole*. Les bacs, les foncets & les bateaux des rivieres sont aussi bastis à *sole*.

SOLES, sont aussi des pieces de bois qui portent la cage d'un moulin à vent, qui posent sur quatre massifs de maçonnerie, sur le milieu desquelles est encastré un des bouts de l'attache qui porte le moulin, & sur lesquelles il tourne. On le dit aussi des pieces de bois qui se couchent à terre dans les autres constructions & machines, comme dans les gruës, engins, &c.

SOLECISME. s. m. Terme de Grammaire. C'est une grosse faute contre la Langue & contre les regles de la Grammaire, soit dans les Declinaisons, les Conjugaisons ou la Syntaxe. Au College on marque trois points pour un *solecisme*.

SOLEIL. s. m. Le grand luminaire qui esclaire le monde, la plus brillante des sept Planetes. Le *Soleil* est au centre du monde, ou du moins est au centre de nôtre sisteme. Quelques-uns croyent que les étoiles fixes sont

sont autant de *Soleils* qui regissent d'autres sistemes de Planetes qui nous sont inconnuës. Ce mot vient du Latin *sol*, que quelques-uns ont creu être ainsi nommé de *solus*, comme étant le seul dans le monde. L'Escriture & les Peres luy ont donné plusieurs epithetes, *l'œuil du Ciel*, *la source de la lumiere*, *l'ame du monde*, *l'ouvrage & l'image du Tres Haut*. Le *Soleil* est un globe de feu, comme ont soustenu chez les Anciens Democrite, Platon, Zenon, Metrodore; & chez les Modernes, Quepler, Kirker; Rheita, Scheiner, Ricciolus, &c. On voit des taches & des macules dans le *Soleil*, que Scheiner a le premier observées, & que quelques-uns croyent être des parties de feu plus solides; d'autres des astres qui tournent autour de luy. Le disque du *Soleil* paroist rond dans le midy, mais dans son levant & en son couchant il paroist ellyptique: sur quoy il y a un Traitté particulier de Scheiner. Son diametre est dans l'apogée de 30. minutes, & dans son perigée de 31. En l'année 1666. on a observé que son diametre a esté dans son apogée de 31. minutes, & 35. secondes; & dans son perigée de 32. minutes, & 43. secondes. Il est 166. fois plus grand que la terre. Il parcourt les douze Signes en un an, que les ignorans appellent ses douze Maisons, quoy qu'en effet il n'en ait qu'une, qui est le Lion, où il domine, comme les autres Planetes dans les leur. Les rayons du *Soleil* sont si vifs, qu'ils éblouissent la veuë. Il n'y a que l'aigle qui puisse regarder fixement le *Soleil*. Le *Soleil* s'arresta autrefois au commandement de Josué. Son ombre rebroussa de dix degrez au temps du Roy Ezechias. On tient que les elephans adorent le *Soleil* levant. Les arbres qui viennent le mieux sont ceux qui sont exposez au *Soleil* du midy. Le *Soleil* est fort ardent sous la Ligne, parce qu'il y bat à plomb. Un Messager n'est point responsable de sa voiture, s'il est volé entre deux *Soleils*, c'est à dire, tandis qu'il fait jour.

SOLEIL, en termes de Chymistes, signifie de l'or.

SOLEIL, se dit figurément en choses morales. JESUS-CHRIST est le *Soleil* de Justice, le *Soleil* qui esclaire nos ames. On dit aussi d'un homme illustre & extraordinaire, que c'est un nouveau *Soleil* qui éclatte sur l'horison. Un amant dit aussi, que sa maistresse est un *Soleil*; que ses yeux sont deux *Soleils*.

On dit poëtiquement, J'ay veu cinquante *Soleils*, pour dire, J'ay passé cinquante années.

SOLEIL, se dit aussi des choses qui representent le *Soleil*, qui sont peintes avec des rayons. On met le St. Sacrement, l'Hostie, dans un *Soleil*, ou vaisseau d'argent orné de rayons pour le faire voir au peuple. Le *Soleil* d'argent doit être contremarqué aux deux grandes faces du pied, ou au bouge. Il y a aussi une assiete ou platine avec des rayons, sur laquelle on pose des mouchettes, qu'on appelle un *Soleil*. On appelle un escu au *Soleil*, un escu d'or, au haut duquel est une petite figure du *Soleil*: & Regnier a dit dans ses Satyres:

Je fis dans un escu reluire le *Soleil*,

pour dire, Je fis briller un escu d'or.

En Armoiries on peint le *Soleil* d'ordinaire avec douze rayons, dont les uns sont droits, & les autres en ondes; & son esmail est d'or. Quand il est de couleur, on l'appelle proprement *ombre de Soleil*.

SOLEIL, est aussi une fleur qui represente un *Soleil*, qu'on appelle aussi *tourne-soleil*, ou *heliotrope*, qui a une tige haute & des rayons jaunes.

SOLEIL, se dit proverbialement en ces phrases. C'est un *Soleil* de Janvier, qui n'a ni vertu, ni force. On dit aussi, qu'une chose n'a veu ni Lune, ni *Soleil*, pour dire, qu'elle a esté long-temps cachée, enfermée dans un coffre, dans une prison. On dit aussi, qu'on adore plûtost le *Soleil* levant que le *Soleil* couchant, pour dire, qu'on s'attache plûtost à faire la Cour à un jeune Prince qu'à un vieux. On dit ironiquement à celuy qui dit qu'il n'a rien à faire, qu'il aille gratter ses fesses au *Soleil*. On dit aussi d'un homme qui a bien faim, que le *Soleil* luit dans son ventre. On dit aussi en Physique, que le *Soleil* & l'homme engendrent l'homme.

SOLEMNEL, ELLE. adj. Qui se fait avec pompe, éclat, despense & ceremonies. Il faut faire ses devotions aux quatre Festes *solemnelles*. On a fait des funerailles *solemnelles* à ce Prince. L'entrée du Roy au retour de son mariage fut fort *solemnelle*. On fit un carrousel, une feste *solemnelle* en une telle occasion. Les Payens faisoient des jeux *solemnels*, des sacrifices *solemnels*, en l'honneur de leurs faux Dieux.

SOLEMNEL, signifie aussi au Palais, Authentique, revestu de toutes les formalitez. Un testament *solemnel* en Droit Escrit doit être attesté de sept témoins, & cachetté avec leurs sceaux. Un mariage *solemnel* doit être fait devant son propre Curé en presence de témoins, & aprés publication de bans. Un acte *solemnel* est celuy qui est signé des Notaires, & scellé.

SOLEMNELLEMENT. adv. D'une maniere solemnelle. Les Romains entroient *solemnellement* & en triomphe dans Rome aprés leur victoire. Il a juré, il a fait vœu *solemnellement* qu'il viendroit à bout de cette affaire. On l'a receu, on l'a traitté *solemnellement*.

SOLEMNISER. v. act. Observer les ceremonies ou formalitez necessaires en quelque occasion, en quelque acte. On *solemnise* le jour du St. Sacrement avec beaucoup de ceremonies. Le mariage de ces personnes a esté *solemnisé* en face d'Eglise un tel jour.

SOLEMNISÉ, part. pass. & adj.

SOLEMNITÉ. s. f. Pompe, magnificence, ceremonies. Quand les Evêques disent la Messe, ils officient avec grande *solemnité*. La *solemnité* du jour, de la Feste, est une circonstance aggravante des crimes qu'on commet en ce temps-là.

SOLEMNITÉ, se dit aussi des formalitez & procedures établies par les loix pour rendre un acte valable, authentique, & qui fasse preuve en Justice. Un decret revestu de toutes les *solemnitez* est un titre bon & valable, qui purge les hypotheques. Cet acte ne peut estre contesté, il est fait avec toutes les *solemnitez* requises.

SOLIDAIRE. adj. m. & f. Terme de Palais, qui se dit des obligations que passent plusieurs personnes ensemble, en telle sorte que chacune à part promet de payer la somme totale. Les cautions en France passent des obligations *solidaires*, on n'est point obligé de discuter le principal debiteur. On delivre des contraintes *solidaires* contre tous les coobligés, certificateurs, & cautions.

SOLIDAIREMENT. adv. D'une maniere solidaire. Ils se sont obligez *solidairement*, un seul & pour le tout, au payement de cette somme, on les peut contraindre *solidairement*.

SOLIDE. adj. m. & f. & subst. masc. Corps contenu étendu en trois dimensions, longueur, largeur, & profondeur. La doctrine des *solides* est contenuë dans les six derniers livres d'Euclide fort bien commentés par Clavius, & par Candale. Les corps *solides* se divisent en spheriques, ellyptiques, prismatiques, coniques, cylindriques, & autres de figures irregulieres. Un angle *solide* est celuy qui se fait de plusieurs angles plans diversement inclinez sur un même point. Le peuple les appelle *cornes*. Ce mot en tous ces sens vient de *solidus*.

Un nombre *solide*, est celuy qui se fait par la multiplication de trois nombres l'un par l'autre, comme 2. 3. 4. Deux fois 3. font 6. 4. fois 6. font 24. c'est un nombre *solide*, ou cube. Voyez Euclide au Livre VII. de ses Elements.

SOLIDE, se dit aussi de ce qui est dur & massif. Les bati-

bastiments des Anciens étoient fort *solides* ; leurs murs étoient fort *solides* & massifs ; ils bastissoient sur le *solide*, sur un fonds ferme & *solide*. Cette vaisselle d'argent est bien *solide*, est bien espaisse, ne se bossuera pas. Une statue est *solide*, quand elle n'est pas creuse. Les orillons qu'on faisoit autrefois aux bastions étoient tous *solides*, tout remplis de pierre, il n'y avoit point de vuide. Les os sont les parties *solides* des animaux. Les Anciens ont cru que les cieux étoient *solides*, & ils les ont supposez tels dans l'hypothese de Ptolomée. Maintenant on a descouvert qu'ils étoient liquides, comme on suppose dans celles de Copernic & de Thycobrahé.

Solide, se dit aussi par opposition à *liquide*, des choses dont les parties sont liées ensemble. L'arene n'est pas un fondement assez *solide* pour y faire la moindre construction. Il faut ficher des pilotis, quand le terrain n'est pas *solide*. Les malades n'osent prendre des aliments *solides*, ils ne vivent que de bouillons. Il faut laisser secher ce mortier, jusqu'à ce qu'il soit de consistence *solide*.

Solide, se dit figurément en choses spirituelles & morales. On dit qu'un esprit, un jugement est *solide*, quand il est bon & ferme, quand il raisonne juste. On appelle des promesses, des paroles *solides*, celles qui sont seures, qui auront leur effet : & en ce sens on dit qu'un homme est *solide*, quand il ne dit rien en l'air, quand il execute ce qu'il entreprend. On dit aussi un bien *solide*, qui est fort asseuré. Les fortunes de ce monde n'ont rien de *solide*, ne donnent jamais de *solide* establissement, de certain, de permanent. Il faut aller au *solide*, rechercher l'eternité, c'est le seul bien qui soit *solide*. On dit aussi, qu'un homme a une doctrine *solide*, pour dire, qu'elle est profonde, & non pas simplement superficielle : qu'une science est *solide*, quand elle est fondée sur des principes fermes & demonstratifs, comme la Geometrie, par opposition aux sciences vaines, comme la Chiromance, la Judiciaire. On dit qu'un homme a une pieté, une devotion *solide*, sans bigotterie, sans affectation. La *solide* amitié est celle qui est fondée sur une *solide* vertu.

On dit aussi dans les affaires, Il faut voir du *solide*, pour dire, de l'argent comptant, de bonnes seuretez & cautions.

Solidement. adv. D'une maniere solide. L'Arc de Triomphe est basti fort *solidement*. Ce Philosophe raisonne fort *solidement*, il parle *solidement*. Sa fortune est *solidement* établie.

Solidité. f. f. Qualité qui rend les choses solides, dureté, fermeté, épaisseur. La *solidité* de la terre, la *solidité* des spheres celestes, leur épaisseur est fort grande. La *solidité* des Piramides est estonnante. Le marbre a bien plus de *solidité*, de dureté, que l'albastre.

Solidité, se dit aussi au figuré de la profondeur de la doctrine, de la bonté d'un esprit, de la certitude, de la realité des vertus, & autres choses.

Solidité, en termes de Palais, signifie la qualité d'une obligation qui est exigible contre chacune des parties qui l'ont contractée pour le tout, sans qu'on soit obligé à la discussion des autres. On decerne aussi des contraintes pour la *solidité* contre chaque particulier habitant d'une Parroisse pour le payement des tailles ou autres impositions faites sur elle, quand il y a eu rebellion des habitans, quand ils ont été negligens d'élire des Asseeurs & Collecteurs, & en d'autres cas. Ce sont les *solidités* qui ont ruiné la campagne.

SOLILOQUE. f. m. Raisonnement ou reflexion qu'on fait avec soy-même. On ne le dit qu'en cette phrase : les *Soliloques* de St. Augustin. Papias dit que c'est un discours où on répond à une interrogation qu'on s'est faite à soy-même.

SOLINS. Terme d'Architecture. Ce sont les intervalles qui sont entre les solives, & sur tout le plastre qu'on met sur la poutre pour les separer. On appelle aussi *solins*, les enduits de maçonnerie qu'on fait le long d'un pignon, pour y joindre & retenir les premieres tuiles.

SOLITAIRE. adj. m. & f. & f. Qui vit en particulier, éloigné du commerce des hommes. La vie *solitaire* & retirée est plus seure & plus innocente que celle du grand monde. Les Chartreux, les Hermites, sont de vrais *solitaires*. J'ay été tout le jour *solitaire* dans ma chambre, je n'ay point receu de visites. Il y a des hommes *solitaires* & farouches qui n'aiment point la compagnie.

Solitaire, se dit aussi des lieux peu frequentez. Forests *solitaires* & sombres, sont les commencements des airs plaintifs des amants. Un Poëte a dit elegamment d'une Chasseresse :

> Et les campagnes *solitaires*
> Se reconnurent tributaires
> De son arc & de son carquois.

Solitairement. adv. D'une maniere solitaire. Les Chartreux vivent fort *solitairement*.

SOLITUDE. f. f. Lieu desert & inhabité, ou separé du monde. Il s'est basti un petit hermitage dans une agreable *solitude*. Les deserts de la Thebaïde sont d'affreuses *solitudes*.

Solitude, est aussi une separation du commerce des hommes. On peut vivre au milieu d'une grande ville, & demeurer dans la *solitude*, n'admettre la visite de personne. La retraitte & la *solitude* ont leurs charmes pour les devots & les speculatifs.

Solitude, se dit aussi de l'état des lieux qui ont coustume d'être frequentez, quand il ne s'y trouve personne, ou peu de gens. Il y avoit aujourd'huy grande *solitude* à la Cour, peu de monde accompagnoit le Roy. Cette coquette se plaint de la *solitude* de son alcove, que ses galants desertent.

SOLIVE. subst. fem. Piece de bois de brin, ou de sciage, dont on fait les planchers, & qu'on pose sur les poutres. Des *solives* de chesne, de sapin. Ce mot a été fait de *soliva*, ou *sulива*, venant de *solum* qui signifie le *plancher*, parce qu'elle le soustient. Menage. Il vient plustost de *sol*, qui en langage Celtique & Bas-Breton signifie *soliveau*. Les *solives* de bois de sciage sont de cinq à sept pouces de grosseur, dont les meilleures sont celles qui sont de bois bien fort & rustique. Les *solives* de brin sont depuis sept jusqu'à neuf pouces de grosseur, qui servent aux lieux où on ne veut point faire paroistre de poutre. Il faut que des *solives* soient ruinées & tamponées, & espacées de cinq ou sept pouces d'entrevoux.

Soliveau. subst. masc. C'est la même chose que *solive*, sinon qu'il signifie quelquefois une solive plus courte, ou plus foible.

SOLLICITATION. f. f. Empressement pour obtenir quelque chose de quelqu'un, pour faire reüssir une affaire. Cet Officier fait de violentes *sollicitations* auprés des Ministres pour obtenir ce Gouvernement. Les *sollicitations* puissantes donnent un grand bransle au jugement des procés un peu douteux.

Sollicitation, signifie aussi, Tentation, induction au mal. Il faut resister aux *sollicitations* de l'Esprit malin qui nous portent au peché. Les belles ont du mal à se deffendre des *sollicitations* de ceux qui les aiment.

Solliciter. v. act. Travailler avec empressement à faire reüssir une affaire. Les Juges veulent être bonnetez & *sollicitez*. Il a fait bien des pas pour *solliciter* un employ, une pension, pour obtenir ce Benefice. Il signifie aussi, Presser le jugement d'une affaire.

Cette

Cette partie *sollicite* son Rapporteur de juger son procés.

Solliciter, signifie aussi, Tenter, induire à faire ou a entreprendre quelque chose. Adam fut *sollicité* par sa femme a mordre dans le fruit deffendu. Un Juge demande a un criminel, qui l'a *sollicité* à commettre une telle action. Nostre devoir nous *sollicite* à faire le bien, & nostre passion a faire le mal. On punit de mort le domestique qui a *sollicite* d'amour sa maistresse, & qui en a abusé.

Solliciter, se dit aussi des soins qu'on prend des personnes. Ce vieillard a pris une garde pour le *solliciter*, pour avoir soin de luy. Cette femme a bien *sollicité* son mary pendant sa maladie.

Sollicité, ée. part. pass. & adj.

Solliciteur, euse. adj. Qui poursuit une affaire, qui la recommende, qui fait tous les pas necessaires pour la mettre en état. On appelle *Solliciteurs* en Cour de Rome, ceux qu'on appelle en France *Banquiers*, *Expeditionaires*, qui font expedier les Lettres Apostoliques. Il fait bon avoir de puissans *solliciteurs*, de belles *solliciteuses*, quand on plaide. On a des *solliciteurs* à gages pour aller chez les Advocats & les Procureurs, afin de presser l'instruction des affaires.

SOLLICITUDE. f. f. Ennuy, chagrin que donne la sollicitation d'une affaire, l'apprehension de son evenement. Le vent du Bureau n'est pas pour luy, cela luy donne beaucoup de *sollicitude*, de chagin.

SOLSTICE. f. m. Terme d'Astronomie. Le temps où le Soleil est dans son plus grand éloignement de l'Equateur, sçavoir a 23. degrez & demi, où il semble être immobile, & ne point avancer dans les degrez du Zodiaque: ce qui nous paroist ainsi, à cause de l'obliquité de la sphere. Le *Solstice* d'esté est dans le premier degré du Cancer, où le Soleil fait le plus grand jour. Le *Solstice* d'hiver est le premier degré du Capricorne, où le Soleil commence à retourner vers nous, & fait la plus grande nuit. Sous l'Equateur il n'y a point de *Solstice*, mais un perpetuel Equinoxe. Au *Solstice* d'hiver le temps est calme; & c'est alors que les alcyons font leurs nids. L'origan & autres plantes fleurissent au temps de ce *Solstice*.

Solsticial. adj. Point du Solstice. En la sphere artificielle il y a deux Colures, dont l'un passe par les points *solsticiaux*, l'autre par les points equinoctiaux.

SOLVABLE. adj. masc. & fem. Riche, qui a du fonds, dequoy payer les dettes qu'il contracte. Il a donné une caution bourgeoise reseante, bonne & *solvable*.

Solvabilité. f. f. Moyen de payer. On donne des certificateurs en Justice pour répondre de la *solvabilité* des cautions.

SOLUBLE. adj. m. & f. Qui se peut soudre, expliquer. Les Philosophes disent qu'il y a des propositions, des arguments *solubles*, & d'autres insolubles. Les Geometres disent qu'il n'y a point de probleme qui ne soit *soluble* par l'Algebre.

Solution. f. f. Esclaircissement d'une difficulté, réponse à un argument. Il est aisé de donner la *solution* à toutes les objections des Heretiques.

En Geometrie & Algebre on appelle la *solution* d'un probleme, l'invention, le moyen de satisfaire à quelque demande qu'on a proposée. On tient que la *solution* du probleme de la quadrature du cercle, de la duplication du cube, sont impossibles par les lignes droites. Il n'y a point de probleme, de question, dont on ne puisse trouver la *solution* par la voye de l'Algebre.

Solution, en termes de Chirurgie, se dit des playes ouvertes par des instruments trenchants. Ce rapport contient qu'en cette blessure il y a *solution* de continuité.

Solution, en termes de Chymie & de Medecine, est l'action par laquelle on reduit les corps mixtes en leurs parties, soit par le feu, soit par les eaux fortes, ou simplement en les delayant dans une liqueur. La *solution* des metaux & des mineraux se fait par le feu; celle des resines par l'esprit de vin bien rectifié. Une infusion de deux drachmes de sené, dans laquelle on fera la *solution* d'une once de moëlle de casse.

Solution, en termes de Palais signifie, Payement. Le seul moyen de vous tirer des griffes de ce chicaneur, est une prompte *solution* de ce que vous luy devez.

SOM.

SOMACHE. adj. fem. Terme de Marine qui signifie, Eau salée. On ne peut faire de l'eau en toute cette coste, il n'y a que des eaux *somaches*.

SOMBRE. adj. m. & f. Qui manque de lumiere, qui est obscur. Le temps est *sombre*, quand le ciel est couvert de nuages. Noires forests, solitaires & *sombres*, demeures *sombres*. On dit, Aller aux Royaumes *sombres*, c'est à dire, au tombeau, aux enfers. Ce mot vient de *sombrus*, qu'on a fait de *sombra*, qu'on a dit pour *umbra*. Menage.

Sombre, se dit figurément en Morale, des humeurs, des temperaments tristes & taciturnes. Il se faut deffier de ces gens *sombres* & melancoliques. Ce criminel avoit je ne sçay quoy de *sombre* en sa physionomie, qui ne promettoit rien de bon.

SOMBRER. v. n. Terme de Marine, qui se dit des vaisseaux qui étant sous voile, sont renversez par quelque coup de vent ou tempeste, qui les fait perir & abîmer. Ce vaisseau a *sombré* sous voile.

SOMMAGE. subst. masc. Terme de Coustume. C'est un droit seigneurial qui se fait par service de cheval & à somme, comme sont plusieurs vavassoreries tenues pour vilains services.

SOMMAIRE. adj. masc. & fem. & subst. Qui est un abregé qui contient la substance d'une chose en peu de mots. Il a fait un Traitté *sommaire* de la Logique. Une narration doit être courte & *sommaire*. On dit au Palais, une instance *sommaire*, un inventaire de production *sommaire*. Voilà en *sommaire* tout ce qu'a dit le Predicateur. Le *sommaire* qu'on met au dessus d'un Livre, ou d'un Chapitre, d'une Loy, est fort utile à un Lecteur.

En Imprimerie on dit, Imprimer en *sommaire*, lors qu'un titre un peu long est disposé en sorte, que la premiere ligne avance de deux ou trois lettres, & les suivantes sont en retraitte, & ont deux ou trois quadrats au commencement. Ce mot se dit par opposition à *cul de lampe*, dont les lignes vont en diminuant de part & d'autre.

Sommairement. adv. En abregé, en peu de mots. Une recapitulation doit contenir *sommairement* & en abregé ce qui a été dit plus amplement dans un discours. C'est une grande habileté à un Advocat, de plaider *sommairement* & en abregé. Au Palais on faisoit autrefois les instructions des causes sommaires par une ordonnance de, Parlent *sommairement*: maintenant on les fait par un appointement à mettre.

SOMMATION. f. f. Acte de Justice par lequel on interpelle un Juge, une partie, de faire, ou de declarer quelque chose. On ne peut appeller comme de deni de justice, qu'aprés trois *sommations* faites au Juge de juger. Un Juge avant que de faire le procés à un criminel comme à un muet, luy doit faire trois *sommations* & interpellations de répondre. Un Procureur fait une *sommation* à un autre de declarer le domicile de sa partie, de cotter le registre où les criées sont enregistrées, des *sommations* de produire, de comparoir à l'Audience.

Som-

SOMMATION, est aussi une demande en garantie, une denonciation de poursuites que fait une partie à une autre qui est tenue de l'en acquiter. Quand un acquereur est assigné en declaration d'hypotheque sur un heritage, il fait assigner en *sommation* son vendeur. Les arrests qui prononcent sur la garentie, portent condamnation des depens tant en demandant qu'en deffendant, & de la *sommation* ou *contresommation*, s'il y en a.

SOMMATION, se dit à la guerre, des commandements qu'on fait à un Gouverneur, ou aux habitans d'une place de se rendre. C'est une lascheté de se rendre à la premiere *sommation*.

SOMME. s. f. Abregé ou compilation sommaire de ce qui concerne une science, une nature d'affaires. St. Thomas a fait une *Somme*, ou un excellent Abregé de toute la Theologie. La *Somme* de Becan. La *Somme* des pechés de Benedicti. La *Somme* des Conciles. La *Somme* Dedicatoire du Roman Bourgeois.

SOMME, signifie aussi la charge d'un cheval, ou d'un autre animal propre à porter sur son dos. Les chameaux, les mulets, les chevaux & les asnes sont bêtes de *somme*. Chez les Indiens les bœufs sont bêtes de *somme*, ils leur servent à transporter leurs grains. Les Messagers ont plusieurs chevaux de *somme* pour porter leurs baluts. Ce Marchand a amené trois *sommes* de marchandises. Il est dangereux d'acheter du poisson de *somme*, qui est souvent corrompu. Ce mot vient de l'Allemand *saum*, qui signifie la même chose. L'Italien dit *soma*. Du Cange le derive de *sagma*, *salma*, ou *sauma*, ou *summa*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier une *charge*, ou une *selle* de cheval. En langage Celtique ou Bas-Breton on dit *sun* pour signifier *somme*.

SOMME DE VERRE, est un panier de verre propre aux Vitriers, qui ont vingt-quatre plats ou pieces de verre qui sont rondes d'environ deux pieds de diametre, qui font la charge d'un homme. La *somme* peut faire 90. ou 95. pieds quarrés de vitrage.

En termes de Marine, on appelle *pays-somme*, ou *bas-fond*, un pays où il y a peu d'eau, ou il est dangereux de naviger sans l'aide des Pilotes costiers.

SOMME, en termes d'Arithmetique, est le nombre des choses signifiées par plusieurs caracteres de chiffres. L'Addition enseigne à adjouster plusieurs *sommes* ou nombres ensemble; la Soustraction, à oster une petite *somme* d'une plus grande; la Multiplication & la Division, à les multiplier, ou à les partager. Le produit de toutes ces regles s'appelle la *somme*.

SOMME, se dit plus particulierement dans le commerce, de l'argent dont on fait des payemens. La *somme* est bien grosse, est un peu trop forte pour moy. Les revenus du Roy montent à des *sommes* immenses. Pour le prix & *somme* de tant. Les petites redevances sont *somme* à la fin. Dans les comptes, les *sommes* sont tirées en lignes, & doivent être escrites en chiffre Romain. *Somme* du chapitre de dépense. *Somme* totale, provenant de l'addition de plusieurs parties. *Somme par soy*, se dit, quand on tire en ligne la dépense d'un chapitre qui n'a qu'un article.

SOMME TOUTE, se dit adverbialement pour conclusion. Enfin *somme toute*, c'est là vostre advis. *Somme toute*, je n'en feray rien.

EN SOMME. adv. En abregé. Je vous dis *en somme* ce qui en est.

SOMME, signifie aussi le repos que prend l'animal fatigué, par la cessation de l'action des sens, lors qu'il s'endort. Les paysans dorment d'un profond *somme*. Ce malade a fait un petit *somme* qui luy fera du bien. Il fut reveillé à son premier *somme*. Bois-Robert se plaint d'avoir perdu son procés tout d'une voix, ou plustost tout d'un *somme*.

SOMMEIL. subst. masc. Envie de dormir, assoupissement, estat du corps où les sens ont peu, ou point d'action. Le *sommeil* prend aux gens âgés aprés le repas. Aprés un grand travail on est accablé de *sommeil*. La Medecine conseille de fuir le *sommeil* du midy. On a surpris les ennemis, lors qu'ils estoient ensevelis dans un profond *sommeil*.

On dit poetiquement de la mort, que c'est un *sommeil* de fer, qu'il est l'image, le frere de la mort.

SOMMEILLER verb. neut. S'assoupir, faire un petit somme legerement, & à diverses reprises. Les gens qui *sommeillent* ne laissent pas d'entendre tout ce qu'on dit. Il y a bien du monde qui ne peut s'empescher de *sommeiller* au Sermon, ou aprés le repas.

SOMMELERIE. subst. fem. Partie de l'office d'une grande maison, où on appreste le dessert & la boisson pour le service de la table. Il est allé dejeûner, boire un coup à la *Sommelerie*.

SOMMELERIE, est aussi la charge de celuy qui prepare le dessert dans les grandes maisons, qui fournit le pain, le vin & la cire, qui a soin de mettre le couvert, de garder le linge & la vaisselle. Cet Officier entend bien la *Sommelerie*: il a sous luy trois aides de *Sommelerie*. La *Sommelerie* est un des sept offices de la Maison du Roy.

SOMMELIER. subst. masc. Officier de table d'un Grand Seigneur, qui met le couvert, & qui fournit le vin & le dessert, &c. Ce Seigneur tient bonne table, il a de bons Officiers, un bon Cuisinier, & un bon *Sommelier*. Ce mot vient de *summularius*, qui a esté fait de *summula* diminutif de *summa*, parce que le *Sommelier* a en compte le linge & la vaisselle. Menage.

SOMMER. v. act. Adjouster plusieurs nombres, ou arrestez d'un compte, pour voir combien ils valent tous ensemble. Il est plus seur de *sommer* à la plume qu'aux jettons. Ce mot vient de *summare*, comme qui diroit *summam significare*. Menage.

SOMMER, signifie aussi, Demander à quelqu'un l'execution d'une chose qu'il doit faire. Il a esté *sommé* plusieurs fois d'executer sa parole, de vuider des lieux qu'il occupe, aprés que son bail est fini; de recevoir, ou de payer une telle somme. Ce mot vient de *summare* ou *submonere*, qu'on a dit dans le même sens dans la basse Latinité.

En termes de Guerre, on dit *sommer* une place, quand on envoye un tambour, ou un trompette faire commandement au Gouverneur de se rendre, à faute de quoy on proteste de donner l'assaut, & de la mettre à feu & à sang.

SOMMER, en termes de Palais signifie, Interpeller. On a *sommé* cet accusé de respondre. On a *sommé* ce Procureur de donner copie des pieces justificatives de sa demande. On l'a *sommé* de produire, de faire sa declaration, s'il vouloit se servir d'une piece maintenuë fausse, de venir au Parquet, à la Communauté.

SOMMER, signifie aussi, Appeller à garent. Un acquereur *somme* le vendeur, de luy maintenir la chose qu'il luy a venduë franche & quitte; il luy *somme* & denonce toutes les poursuites qu'on fait contre luy pour le troubler. Un poursuivant criées *somme* & denonce toutes les oppositions qu'on fait à un decret, au saisi, & aux creanciers, & les *somme* de luy fournir des moyens pour les empêcher & faire cesser.

SOMMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SOMMER, est aussi un vieux mot qui signifioit autrefois, Mettre le sommet, le couronnement à quelque chose, à un bastiment, à un frontispice, &c. Il n'est demeuré en usage qu'en termes de Venerie. La perche du cerf est *sommee* d'empaumare, trochure, fourchure ou couronnures, c'est à dire, a pour sa sommité des trochures, ou fourchures, &c.

On dit aussi en Fauconnerie, Les pennes du faucon sont tou-

tes *sommées*, pour dire, parvenuës à la grandeur qu'elles doivent estre.

On dit aussi en Blason *sommé*, de cette ramure du cerf dont on charge les Escus, où on met quelquefois des cors sans nombre, & quelquefois on les compte. On le dit aussi de tout ce qui est au dessus & au sommet de quelque chose, comme une petite tour au sommet d'une grosse; ce qu'on appelle aussi *donjonné*. Il portoit de sable à une tour d'or *sommée* de trois flammes de gueules, ou *sommée* d'une estoile, d'une hache, &c. On dit dans le même sens *surmonté*.

SOMMET. s. m. Le plus haut point de chaque chose. On fait une couronne sur le *sommet* de la teste pour marque de la Clericature. Moïse parla à Dieu sur le *sommet* de la montagne. Il est deffendu par les Ordonnances de coupper les arbres par le *sommet*: ce qu'on appelle les deshonorer.

Les Poëtes appellent le Parnasse, la montagne au double *sommet*.

SOMMET, se dit figurément en Morale, de la plus haute eslevation. Il est parvenu au *sommet* de la fortune, au *sommet* des honneurs, des dignitez.

SOMMIER. subst. masc. Terme de Messageries, qui se dit d'un cheval, ou d'une autre beste de somme. Ce Messager avoit avec luy tant de *sommiers* pour porter ses habits. Ce mot a esté dit par corruption de *saumier*, qui a esté fait de *salma*, qui signifie le *bast* du cheval, ou la *charge*. Menage aprés Saumaise. Pasquier dit que *somme*, *sommier*, & *sommelier*, sont de vieux mots Gaulois: ce qui a plus d'apparence.

SOMMIER, est aussi un Officier chez le Roy qui porte les draps de pied & les carreaux dans la Chapelle du Roy.

SOMMIER, se dit aussi des Officiers qui ont soin de fournir les bestes de somme pour transporter les bagages, lors que la Cour fait voyage. Dans l'Estat du Roy il y a un ou plusieurs *Sommiers* employez pour la chambre, la garderobbe, la cuisine, &c.

SOMMIER. Terme de Tapisserie. C'est un gros matelas rempli de crin, & picqué, qui sert de paillasse, & fait partie de la garniture d'un lit.

SOMMIER, en termes d'Architecture, est une grosse pierre, la premiere qui est posée sur des colomnes ou pilastres, quand on commence à faire une voute croisée.

SOMMIER, est aussi une piece de bois de moyenne grosseur entre la solive & la poutre.

SOMMIER, se dit aussi des pieces de bois qui servent dans plusieurs machines à en soustenir le poids, ou l'effort, comme celles qui forment la bascule des ponts-levis celles qui soustiennent l'effort des presses d'Imprimerie. Le grand *sommier* est celuy où entre la vis, & où est l'escrou. Le petit *sommier* est ce qui soustient le train pardessous. On le dit aussi des cerceaux doubles qui se mettent sur le jable des tonneaux, & des pieces de bois sur lesquelles les choses sont penduës, & qui aboutissent en tourillons qui entrent dans le poallier.

SOMMIER d'orgues, est la plus importante piece du buffet d'orgues, qui fait joüer toute la machine. C'est un vaisseau ou reservoir dans lequel le vent des soufflets est conduit par un portevent, d'où il se distribuë ensuite dans les tuyaux, qui sont posés sur les trous de sa partie superieure. Ce vent entre par des soupapes qui s'ouvrent en pesant sur les touches du clavier, aprés qu'on a tiré les registres qui empêchent que l'air n'entre dans d'autres tuyaux que ceux où on le veut faire aller. Le *sommier* des cabinets d'orgues est de deux à trois pieds de long. Les orgues de quatre pieds de tuyaux bouchez ont un *sommier* de cinq à six pieds. Les orgues de seize pieds ont deux *sommiers* qui se communiquent le vent l'un à l'autre par un portevent de plomb.

SOMMIER, en termes de Finances, est aussi un gros registre tenu par les Commis des Bureaux des Aides, sur lesquels ils comptent de leur recepte, & on voit les produits des Fermes, & où on met à costé leurs descharges. Il y a aussi des *sommiers* pour les Gabelles, pour les Tailles, & pour les autres droits des Fermes du Roy.

SOMMISTE. subst. masc. Terme de la Chancelerie Romaine. C'est le principal Ministre de la Chambre pour l'expedition des Bulles, & celuy qui en fait faire les minutes, qui les fait reecvoir & plomber.

SOMMITE'. s. f. Sommet, l'extremité superieure d'une chose. Il se dit plus particulierement des arbres & des plantes. Cet arbre a tant de haut depuis son pied jusqu'à sa *sommité*. Cette plante pousse à sa *sommité* une fleur jaune, rouge, &c. Il n'est gueres en usage que dans le dogmatique.

SOMNAMBULE. s. m. & f. Qui se leve & marche la nuit, tandis qu'il est fort endormi. On conte plusieurs histoires estranges des *somnambules*.

SOMNIFERE. adj. m. & f. Terme de Medecine. Potion ou remede qui fait dormir, qui assoupit, comme l'opium, ou jus de pavot. Les Payens representoient Morphée, parce qu'ils le croyoient un Dieu *somnifere*.

SOMPTUAIRE. adj. m. & f. Qui concerne la despense. Il se dit particulierement en cette phrase: les Loix *somptuaires*, telles qu'il y en avoit chez les Romains, & qu'il y en a encore à Venise, pour moderer la despense, & empescher le luxe des citoyens. Les Loix *somptuaires* regloient la despense d'un souper à une poule, encore ne falloit-il pas qu'elle fust grasse, comme remarque Tertullien en l'Apologetique.

SOMPTUEUX, EUSE. adj. Magnifique, qui fait grande despense, ou ce qui couste beaucoup. Les plus Grands Seigneurs se ruinent pour vouloir estre trop *somptueux*. Le Louvre est un edifice fort *somptueux*.

SOMPTUEUSEMENT. adv. D'une maniere magnifique & somptueuse. Les Ambassadeurs ont esté traittez fort *somptueusement*.

SOMPTUOSITÉ. s. f. Grande dépense & magnifique. On admire encore la *somptuosité* des Rois d'Egypte dans les Piramides. La *somptuosité* de Lucullus dans ses festins estoit prodigieuse. La Cour de France est celle où on voit maintenant le plus de *somptuosité*.

SON.

SON. Pronom possessif du genre masculin. Son jugement, *son* habit. On le dit aussi au feminin, quand il est suivi d'un mot commençant par une voyelle. Son ame, *son* industrie.

SON. s. m. C'est la peau du bled moulu, qu'on separe de la farine par le moyen d'un blutoir ou sas ouvramis fort deliez. Le *son gras* est celuy où on a laissé encore beaucoup de farine, qui n'a pas été bien passée; le *sec ou maigre*, celuy d'où on a tiré toute la farine. Dans les famines on mange du pain de *son*. On fait de l'eau blanche avec du *son* pour rafraischir les chevaux. La fleur de farine est celle qui est avec son *son*. Le bled mangé des charençons ne rend que du *son*. On l'appelloit autrefois *bran*.

On dit proverbialement, Ventre de *son*, & robbe de velours, en parlant de ceux qui sont fort bien vestus, qui font mauvaise chere chez eux. On dit qu'une femme a donné sa farine, & vendu son *son*, quand en vieillesse elle fait plus la rencherie qu'en sa jeunesse. On dit aussi Moitié farine, & moitié *son*, d'une chose meslée; comme moitié figues, moitié raisins; moitié de gré, moitié de force.

SON, signifie aussi le bruit que font deux corps dans se rencontrent ou se frappent. Le *son* se fait par le mo

moussement de l'air enfermé entre deux corps qui s'agitent. Le *son* est l'objet de l'ouïe, il fait impression sur les oreilles. On connoist la bonté de l'argent ou de l'or au *son*. L'echo n'est qu'un *son* reflechi.

SON, en termes Musique, se dit de la qualité & distinction de ces diverses agitations de l'air, entant que leur disposition peut rendre quelque harmonie. Un *son* clair, aigu, aigre, grave. Ce Musicien tire un beau *son* du luth. Tous les tons de Musique sont des variations du *son* par degrez. Ce jeune homme a un beau *son* de voix. Les soldats sont encouragez par le *son* de la trompette; les chiens au *son* du cor. On danse au *son* des violons & des flustes. Le *son* differe du *ton*; car le *son* est une chose absoluë, & le *ton* est une chose relative, car il se fait du rapport ou de l'union d'un *son* avec un autre *son*.

SON, signifie quelquefois, Accords musicaux. Les doux *sons* de sa lire, pour dire, ses airs: ce qui se dit figurément aussi en parlant des vers, qui doivent contenir quelque harmonie.

On dit proverbialement, Prendre les liévres au *son* du tambour, quand on ne fait pas une chose avec tout le secret qu'elle demande. On dit aussi le *son* d'un escu, pour dire, la tentation de l'espoir d'un escu.

SONAILLE. subst. fem. Clochette que portent les bestes penduë au col en passant, ou en voyageant. Le cheval, bœuf, ou mulet qui va le premier à la campagne avec cette clochette, s'appelle le *sonaillier*.

SONDE. s. f. Piece de plomb attachée au bout d'une ligne ou corde, qui sert à descouvrir la profondeur de l'eau de la mer, d'une riviere, d'un port, & à connoistre le fonds du terrain. Quand on est prés des bancs ou des costes, on jette la *sonde*, on va toûjours la *sonde* ou le plomb à la main. La *sonde* est faite en forme de quille, & pese d'ordinaire 18. livres. On dit, Venir jusqu'à la *sonde*, être à la *sonde*, pour dire, Arriver en un lieu où il y a fond.

SONDE, est aussi une petite cannule d'argent creuse, quoy que fort menuë, qu'on introduit dans la verge pour descouvrir s'il y a une pierre dans la vessie. On en a aussi pour connoistre la profondeur d'une playe.

SONDER. v. act. Jetter la sonde, pour connoistre la profondeur de l'eau, la qualité du terrain. On appelle aussi cela *donner fonds*, ou *faire tente*. On graisse le bout de la sonde, pour *sonder* si le terrain est de sable ou de roche. Mr. Hoock a trouvé une invention pour *sonder* la profondeur de la mer sans cordes, & de reconnoistre la nature de l'eau qui est en son fond. Elle est descrite dans les Journaux de France & d'Angleterre de l'année 1666. Ce mot vient de *solidare*. Menage.

Les Chirurgiens *sondent* aussi les playes, la vessie, avant que de tailler une personne, ou de la penser. On *sonde* pareillement des jambons, des fromages, des pots de beurre, des melons, avec une petite verge de fer un peu crochuë, pour connoistre la qualité qu'ils ont au milieu. On *sonde* les charretées de foin, les tonneaux, aux Bureaux des entrées, pour connoistre ce qu'ils cachent, ou ce qu'ils contiennent. Les Marchands de bois *sondent* aussi les arbres, quand ils achetent une forest, pour voir s'ils ne sont point faux au cœur. Les Changeurs *sondent* la monnoye avec les burins. Il y a même des bestes qui *sondent* avec le pied une planche sur laquelle on les fait passer, pour voir si elle est seure.

SONDER, se dit figurément en choses morales. On ne peut *sonder* les decrets de la Providence, penetrer dans ses jugements, c'est vouloir *sonder* les abismes de la mer. On dit aussi, *Sonder* quelqu'un, pour dire, Descouvrir ce qu'il a dans l'ame, tascher à sçavoir son sentiment. On dit aussi, *Sonder* le gué, pour dire, Pressentir l'advis d'une compagnie, voir s'il fait seur de faire quelque proposition, si une affaire peut reüssir.

SONDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SONDEUR. s. m. Celuy qui sonde.

SONGE. s. m. Pensées confuses qui viennent en dormant par l'action de l'imagination. Les *songes* de la nuit sont les pensées du jour. Il n'y a que les esprits foibles qui ayent peur des *songes*, qui s'arrestent à l'interpretation des *songes*. Les Payens étoient fort superstitieux à l'égard des *songes*, ils croyoient que les *songes* entroiênt par une porte d'yvoire, ou par une porte de corne. Voyez Virgile au VI. de l'Eneïde. Artemidore a escrit un livre des *songes* & de leur interpretation. Ce mot vient de *sonch*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *pensée*.

SONGE, se dit figurément en Morale, d'une chose vaine, & qui n'a ni certitude ni durée. Des Philosophes ont dit que nostre vie n'étoit qu'un *songe*, qu'elle passoit comme un *songe*. On dit d'une rencontre inesperée de gens qui ne s'étoient veus de long-temps, Il me semble que c'est un *songe*. La durée du monde n'est qu'un *songe* à l'esgard de l'eternité.

SONGE, signifie aussi quelquefois une vision celeste & surnaturelle. Dieu a souvent apparu en *songe* aux Prophetes & aux Saints. L'Ange a apparu en *songe* à St. Joseph pour l'asseurer de la virginité de la Vierge.

On dit proverbialement, que tous *songes* sont mensonges.

SONGE-CREUX. s. m. Resveur, melancolique qui s'applique profondément à la meditation. Les Philosophes, les inventeurs des arts & des machines, sont des *songe-creux*, des gens fort distraits.

SONGE-MALICE. s. m. & f. Malin qui s'applique à faire quelque niche, quelque mauvais tour, quelque dommage à quelqu'un.

SONGER. v. act. Resver, se representer quelque chose en dormant. Ce malade a resvé, a *songé* toute la nuit, il a paru fort agité. Il n'y a personne qui n'ait *songé* une fois en sa vie qu'il étoit Roy, Pape, Grand Seigneur. Ce mot vient de *somniare*. Nicod.

SONGER, se dit aussi des simples pensées qui viennent aux gens qui veillent. Un bon Arithmeticien devine un nombre, une carte qu'il aura fait *songer* à un autre, à laquelle il aura appliqué sa pensée. Excusez, si je vous ay blessé, je n'y *songeois* pas. Il faut *songer* à ce qu'on fait. Quand on a perdu son argent, il n'y faut plus *songer*.

SONGER, signifie aussi, Faire une serieuse application d'esprit à un ouvrage, à une affaire, à un dessein, afin de tascher d'y reüssir. Il y a long-temps qu'il *songe* & qu'il medite sur cet ouvrage, avant que de le mettre au jour. Si vous ne songez à vos affaires, qui y *songera* pour vous? Ce jeune homme *songe* à cette fille, il tasche de l'avoir en mariage. Quand on a 60. ans, il est temps de *songer* à soy, à se convertir, à faire penitence, à se disposer à la mort. Quand on mesoffre à un Marchand, il dit, Vous n'y *songez* pas, vous n'y faites pas reflexion. On dit aussi, qu'un homme *songe* à la malice, quand il donne à quelque chose d'equivoque un sens malicieux & deshonneste.

SONGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SONGEUR, EUSE. s. Qui fait des songes. Les enfans de Jacob voyant arriver leur frere Joseph dirent, Voicy nostre *songeur* qui vient.

SONGEUR, se dit aussi de celuy qui est resveur, distrait & melancolique. Un homme qui fait des vers, ou qui est chagrin, est *songeur* & resveur.

On dit proverbialement, qu'un homme est logé chez Guillot le *Songeur*, lors qu'il a quelque fascheuse affaire, & qu'il a sujet de resver profondément aux moyens d'en sortir. Ce proverbe vient par corruption de *Guillan le Pensif* Chevalier, dont il est parlé au premier livre d'Amadis.

SONNANT, ANTE. adj. Qui rend quelque son clair, qui fait du bruit, quand on le frappe. Estain *sonnant*, une monstre *sonnante*. A midi *sonnant*, pour dire, Precisément à midy.

SONNER. v. act. & neut. Rendre un son. L'estain d'Angleterre *sonne* mieux que l'estain commun. Il faut faire *sonner* cette pistole pour voir si elle est bonne. Un tonneau demi-vuide *sonne* creux. L'horloge *sonne*. Voilà le Pardon, l'Angelus qui *sonne*. Les cloches *sonnent* en braulle pour les trespassés. Voilà une Messe qui *sonne*. On va *sonner* Vespres. J'entens *sonner* le tocsing. Le tambour, la trompette a *sonné* la retraitte, la charge, le boutecelle.

On dit à la chasse, *Sonner* du cor. On *sonne* du gresle à veuë, quand on voit le cerf, ou dans le forhu; *sonner* du gros pour la queste; *sonner* l'appel, le retour; *sonner* de la trompe. On dit aussi, que le chien *sonne*, quand il appelle ses compagnons au bon chemin.

Ce mot ne se dit plus gueres des instruments de Musique, sinon en cette vieille phrase: *Sonnez*, Menestriers; *Sonnez*, Violons.

SONNER, se dit figurément en choses morales, d'un discours, des vers doux, naturels & coulans, qui frappent agreablement le sens de l'ouye. Cette periode, la cadence de ces vers *sonnent* bien à l'oreille.

SONNER, signifie aussi, Faire bien du bruit & de l'esclat, faire valoir ou mespriser quelque action. Ce brave a fait *sonner* bien haut le service qu'il avoit rendu, il l'a bien vanté. La retraitte de ce General est une action qui *sonne* mal à la Cour, qui y a été mal receuë. Cela *sonne* mal aux oreilles des honnestes gens. Il n'en a *sonné* mot, pour dire, Il n'en a point parlé.

SONNER, se dit proverbialement en cette phrase. On ne peut pas *sonner*, & aller à la Procession, pour dire, faire deux choses tout à la fois, où il faut étre en des lieux differents.

SONNÉ, ÉE. part. pass. & adj. On dit proverbialement, Matines bien *sonnées* sont à demi-dites. On dit aussi, Il est midi *sonné* & ballé, pour dire, Il est plein midi. On dit au Triquetrac, *Sonnez*, pour dire, avoir deux six en dé.

SONNERIE. subst. fem. Le son & le bruit de plusieurs cloches ensemble. Dans les Cathedrales, ou dans les grandes Parroisses, il y a la grande, & la petite *sonnerie*. Quand on est voisin d'une Eglise, on a la teste bien rompue d'une perpetuelle *sonnerie*.

SONNERIE, se dit aussi en parlant d'horloges, de tous les roüages & mouvements qui servent à faire sonner les heures. Il y a en cette horloge la montre, la *sonnerie*, & le reveille-matin.

SONNET. subst. masc. Poësie qui est renfermée en quatorze vers, composée de deux quadrains, & de deux tersets, dont les huit premiers vers doivent étre sur deux rimes. Le *Sonnet* est la plus difficile piece de la Poësie, parce qu'il faut y estre exact jusqu'au scrupule. Ronsard, Malherbe & Gombault ont fait plusieurs *Sonnets*. Sarrasin a fait un Poëme contre les *Sonnets* de bouts rimez, dont il attribuë l'invention à Du Lot, qui étoit un fou celebre. Ce sont des rimes, & un sujet qu'on donne à un estranger, sur quoy il doit bastir un *Sonnet* en les remplissant. Menage tient que ce mot vient du son que font les doubles rimes des deux premiers quadrains. Pasquier dit que ce fut Du Bellay qui apporta le premier l'usage des *Sonnets* en France, qui étoient fort en vogue en Italie depuis Petrarque, qui est reconnu pour le pere des *Sonnets*. Mais Ronsard l'attribuë à Pontus de Thiard.

SONNETTE. subst. fem. Clochette qui sert à appeller ou à advertir. On sonne la *sonnette* à l'Eglise, quand on esleve l'Hostie. On met des *sonnettes* aux portes, au lieu d'un marteau, pour advertir d'aller ouvrir. On a des *sonnettes* sur un bureau, ou dans un cabinet, pour appeller ses gens.

On appelle aussi *sonnettes*, de petits grelots qu'on attache aux tambours de basque, aux jambes des pantalons pour danser; aux petits chiens pour empécher qu'ils ne se perdent; & aux oiseaux de proye, aux mulets, & aux bestes de somme, pour advertir ceux qui sont dans le grand chemin de se tirer à l'escart.

SONNETTE, est aussi une machine de charpente, qui sert à enfoncer des pilotis par le moyen d'un mouton ou gros billot de bois, que plusieurs hommes elevent jusqu'au haut de la machine avec des cordes & des poulies, & qu'ils laissent tomber sur le pilotis pour l'enfoncer jusqu'à refus de mouton.

SONNEUR. s. m. Qui sonne les cloches. Des Accords a fait un rebus sur ce mot, Aux *Sonneurs* pour les trespassez, & il a mis un o, un sou neuf, & des poulets morts.

SONORE. adj. m. & f. Qui rend un son agreable. Une voix *sonore*. Le bois dont on fait les luths de Boulogne les rend plus *sonores* que les autres.

S O P.

SOPHI. s. m. Qualité qu'on donne au Roy de Perse. Ismael *Sophi*. On mettroit aussi-tost la paix entre le Grand Turc & le *Sophi*. Ce nom vient d'un jeune Berger qui le portoit, & qui parvint à la Couronne de Perse. D'autres tiennent que le nom de *Sophi* venoit des *Sophis* ou Sages, qu'on appelloit *Mages* autrefois. Vossius soûtient que le mot de *sophi* signifie en Arabe *Laine*; & que les Turcs ont donné par mépris ce nom aux Rois de Perse depuis Ismaël, parce que dans sa nouvelle Religion il se voiloit & couvroit la teste d'une estoffe de vil prix qui étoit rouge, d'où vient que les Perses ont été appellez d'un autre nom *Kisilbas*, c'est à dire, *testes rouges*. Mais Bochart dit que *sophi* signifie celuy qui est pur en sa Religion, qui prefere le culte de Dieu à toutes choses.

SOPHISME. s. m. Raisonnement captieux qui induit en erreur, qui n'a que de l'apparence, & point de solidité.

SOPHISTE. s. m. Celuy qui fait des surprises dans l'argumentation, qui a dessein de tromper ceux qu'il veut persuader. Ce mot qui est maintenant odieux, étoit autrefois honorable, & signifioit simplement, comme dit St. Augustin, un Professeur d'Eloquence, comme Lucien, Athenée, Libanius. Selon Suidas, on le donnoit indifferemment à tous ceux qui étoient excellents en quelque art ou science que ce fust, comme Theologiens, Jurisconsultes, Medecins, Musiciens, Poëtes & Orateurs, ainsi qu'on voit dans Plutarque, Hesychius, &c. Et Solon a été appellé *Sophiste* par Isocrate, quoy qu'on donnast ce nom particulierement aux Philosophes & aux Declamateurs. On a donné à Rabanus Maurus le titre de *Sophiste* par excellence, comme témoigne l'Auteur de sa Vie. Il étoit encore en honneur au XII. Siecle chez les Latins du temps de Saint Bernard; mais il commença à s'avilir en Grece dés le temps de Platon, à cause de Protagoras & de Gorgias qui en ont fait un trafic sordide, en vendant l'eloquence à prix d'argent. Seneque appelle les *Sophistes*, *Charlatans*. Ce sont les Scholastiques qui les ont rendus odieux par les termes d'*Antepredicaments*, de *grandes* & de *petites logicales*, de *quiddités*, &c. Jean Hincton Anglois Scholastique moderne a bien voulu retenir & porter le nom de *Sophiste*.

SOPHISTIQUE. adj. Qui est captieux, trompeur. Il se dit sur tout des arguments qui ne sont pas bien en forme, ou qui sont fondez sur des equivoques: comme,

Tu

Tu as tout ce que tu n'as point perdu: tu n'as point perdu de cornes: donc tu as des cornes.

SOPHISTIQUER. v. act. Tromper, alterer les choses. Il se dit particulierement des marchandises qui sont meslangées ou alterées par la malice des Marchands. Le musc est presque tout *sophistiqué*, aussi-bien que le bezouard, le baume d'Egypte, l'azur & les autres drogues de prix. Le vin de Canarie est *sophistiqué* par les Marchands sur les lieux, avant qu'il entre dans les ports.

SOPHISTIQUÉ, ÉE. part. pass.

SOPHISTIQUERIE. s. f. Meslange de drogues, de marchandises méchantes qu'on fait passer avec les bonnes.

SOPHISTIQUEUR. s. m. Qui vend des drogues fausses & alterées, ou corrompues, pour des bonnes. Les Droguistes & Cabaretiers sont de grands *sophistiqueurs* de drogues & de vin.

SOPORATIF, IVE. adj. Qui endort. Les Medecins ont plusieurs drogues *soporatives*, comme l'opium, le laudanum, &c. Les méchantes harangues sont de puissants *soporatifs*, elles endorment. Les Medecins disent quelquefois *soporifique*.

S O R.

SORBE. s. f. C'est la même chose que *corme*, & *sorbier* que *cormier*. Quand ce fruit est verd & dur, il est extremement aspre au goust, astringent; & quand il est meslé avec de l'alun pilé, il sert à faire des pessaires d'estouppes, que les Matrones employent pour restablir les pucelages endommagez.

SORBET. s. m. Breuvage qui est fort ordinaire chez les Turcs, auxquels le vin est deffendu. Il est composé de sucre & de chair de citron.

SORBIER. s. m. Arbre qui porte des sorbes, cormier.

SORBONE. s. f. Compagnie & Assemblée de Docteurs de Theologie, établie en l'Université de Paris, qui s'est renduë fameuse par toute l'Europe. Elle a été fondée par St. Loüis, & par les soins de Raoul de *Sorbone* son Confesseur, qui fut un Chanoine de Cambray, & depuis de l'Eglise de Paris. Il luy donna son nom, tiré du village de *Sorbone* prés de Sens dont il étoit né. Quelques-uns disent que c'est d'un village du même nom qui est dans le Rethelois. St. Loüis donna la place & la maison où elle a été bastie, & elle a été rebastie superbement par la magnificence du Cardinal de Richelieu. Les decisions de la *Sorbone* sont receuës avec respect dans toutes les Universitez. Un Docteur de la Maison de *Sorbone*, de Navarre, &c. Estudier en *Sorbone*, c'est à dire, Estudier en Theologie.

SORBONIQUE. subst. fem. Acte solemnel qu'on fait dans la sale de Sorbone pour estre receu Docteur en Theologie. Il se fait un Vendredy entre la Saint Pierre & l'Advent, & commence dés cinq heures du matin, pour ne finir qu'à sept heures du soir. Il n'y a point de President, & il se fait sans intermission. Il faut répondre à tous venants, & sur tout aux Bacheliers du premier & du second ordre, & au Prieur qui commence par neuf arguments, & les autres par deux. Genebrard dit qu'elle a été établie dés l'an 1315. par Maurice Cordelier: d'où vient que les Cordeliers ont encore la premiere *Sorbonique*. D'autres disent que c'est depuis l'an 1452. auquel temps l'Université fut reformée par le Cardinal d'Estouteville. Menage aprés Launoy. Guy Allard dans sa Bibliotheque de Dauphiné dit que c'est François Maironis qui en est l'instituteur.

SORCELERIE. s. f. Art magique, qui emprunte le secours & le ministere du Diable. Les ignorants attribuent à *sorcelerie* tous les effets dont ils ne peuvent penetrer les causes. On dit proverbialement, Il n'y a non plus de *sorcelerie* à cela, qu'à manger un cent de prunes.

SORCIER, IERE. s. m. & f. Magicien, Enchanteur qui a communication avec le Diable, & qui fait plusieurs choses merveilleuses par son secours. On tient que les *Sorciers* vont au sabbat, qu'ils y sont transportez sur un balay, qu'ils y adorent le Diable, qu'ils ont une marque qui rend la partie insensible. Ceux qui ont écrit de Demonomanie, comme Delrio, Bodin, &c. en racontent mille merveilles, dont la plus-part sont visiblement fabuleuses. On excommunie au prosne les *Sorciers* & *Sorcieres*, Devins & Devineresses. Les Anciens ont appellé *Sorciers*, ceux qui predisoient l'avenir par des Sorts Homeriques, Virgilians, ou par autres divinations semblables. Ce mot vient de *Sortiarius*, qui se trouve dans les Capitulaires. Menage.

SORCIER, se dit aussi en bonne part, de ceux qui gagnent le cœur des autres par quelque bonne qualité qu'ils ont en leur personne. Cette beauté a tant d'attraits, que c'est une aimable *Sorciere*, Enchanteresse. Circé n'a passé pour grande *Sorciere* que sur ce principe. Cet homme est si adroit, si prudent, qu'il prevoit, qu'il descouvre les choses les plus cachées, il faut qu'il soit *Sorcier*.

SORCIER, se dit proverbialement en ces phrases. Il est *Sorcier* comme une vache, pour dire, Il ne fait rien d'extraordinaire. On dit à ceux qui se vantent de faire une chose que plusieurs autres font, qu'il ne faut pas estre grand *Sorcier* pour cela. On dit aussi par injure à une laide qui est âgée, que c'est une vieille *Sorciere*.

SORDIDE. adj. Vilain, avare, mesquin. Cet usurier est un homme fort *sordide*, qui se feroit foüetter pour cinq sols. Il y a des Grands Seigneurs qui ont une ame *sordide*, lasche, interessée, qui font une despense *sordide*, indigne de leur condition.

SORDIDEMENT. adv. D'une maniere sordide. Cet homme a du bien, & cependant il vit fort *sordidement*, il ne donne jamais à manger à personne, il fait de vilaines espargnes.

SORNETTE. s. f. Discours vain & vague qui ne persuade point, ou qui choque & importune. Cet Advocat n'a rempli ses escritures que de *sornettes*, de choses qui ne prouvent rien. Cet homme m'est venu compter mille *sornettes*, j'ay esté contraint de le chasser.

SORT. s. m. Hasard, ce qui arrive fortuitement, par une cause inconnuë, & qui n'est pas reglée ni certaine. Le *sort* a voulu qu'il reüssist en cette affaire qui en auroit ruiné cent autres, c'est le hasard. Les causes cachées sont appellées chez les Philosophes, *enchaisnement des causes secondes*; chez les Payens, *destinée* ou *fatalité*; chez les Chrétiens, *Providence* ou *volonté de Dieu*, qui opere comme il luy plaist. C'est pourquoy les Anciens l'ont appellé *judicium Dei* ou *purgatio vulgaris*, quand ils vouloient découvrir une verité cachée par le moyen du *sort*.

SORT, se dit aussi des conditions malheureuses de ce monde. C'est le *sort* des grands hommes, d'avoir des revers de fortune. Il faut plaindre le *sort* malheureux, l'état, la condition de ceux qui sont esclaves chez les Infideles. C'est le *sort* de toutes les choses mondaines, de n'estre point stables ni permanentes.

SORT, se dit aussi de toutes les choses dont on laisse la conduite au hasard, quand il n'y a aucune raison de preference, quand on le laisse decider par plusieurs manieres que les hommes ont inventées, comme les dez, les billets, les rencontres casuelles. L'Escriture dit, que le *sort* tomba sur St. Matthias, quand il fut question de remplir une place vacante dans l'Apostolat. La robbe de Nostre Seigneur fut jettée au *sort*, parce que les soldats

dats ne la purent diviser. On fit tirer ces soldats au billet, pour voir sur qui le *sort* tomberoit. Les lots des partages, des lotteries, se tirent au *sort*. Le Juge Bridoye sentencioit au *sort* des dez. Les Anciens se sont fort servis des *sorts* de l'Escriture, des Apostres, des *sorts* Virgilians & Homeriques, pour juger de l'advenir, & ont pris plaisir à se tromper pour la rencontre des choses fortuites.

SORT, se dit aussi de l'incertitude des evenements. Ce Capitaine a voulu tenter encore une fois le *sort* des armes. On appelle en Droit le *sort* des jugements, l'incertitude de l'evenement des procés, à cause de la varieté de l'esprit de l'homme, & de leur differente maniere de concevoir les choses. On dit aussi, Le *sort* en est jetté, pour dire, La chose est resolue, il la faut executer.

SORT, se dit poëtiquement de la vie & de la fortune des hommes. Dieu est l'arbitre du *sort* des humains. Un amant dit que celle qu'il adore est maistresse de son *sort*; qu'elle est cause de son triste *sort* : qu'un brave a fini glorieusement son *sort*, qu'il est mort à l'assaut, au lit d'honneur.

SORT, ou SORTILEGE, est un pretendu malefice qu'on jette sur quelque chose par le ministere du Diable. Quand le peuple ne connoist pas la cause d'une maladie, il dit que c'est un *sort* qu'on jette sur luy. Si les chevaux, les moutons ou les autres bestiaux meurent, il dit que c'est un *sort* qu'on a jetté sur l'escurie, sur le troupeau. Il attribuë une sterilité, une grande abondance d'insectes invisibles, à quelque *sort*, à la malice d'un Sorcier.

SORT, en termes de Jurisprudence, est le fonds, le capital d'une somme qui porte interests. Les usures justifiées s'imputent & se deduisent sur le *sort* principal. Quand on paye bien une rente, on ne peut estre obligé à payer le *sort* principal, sinon en cas de stellionat, ou de diminution frauduleuse de l'hypotheque.

SORTABLE. adj. masc. & f. Qui est propre, qui convient à la personne, ou aux choses. Pour faire un bon mariage, il faut que les parties soient *sortables*, de même âge & condition, ou à peu prés. Il a pris un employ qui ne luy est gueres *sortable*, qui ne luy convient gueres.

SORTE. s. f. Terme generique qui marque plusieurs differentes especes & individus de chaque nature de chose. Il y a bien des *sortes* d'animaux, de plantes, & de corps naturels dans le monde. Ce Libraire a bien des *sortes* de livres; cet Espicier de drogues. Les Chapeliers font des chapeaux de sept *sortes*, on sousentend *de poil*. Il y avoit dans l'Arche de Noé toutes *sortes* de bestes. Il faut plusieurs *sortes* d'herbes pour faire une bonne salade. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *sors*.

SORTE, se dit aussi de la qualité, de la condition. Quand on parle à un Magistrat, on doit du respect à une homme de sa *sorte*. Quand un valet est insolent, on sçait comme il faut traitter un homme de sa *sorte*. Je ne veux point avoir à faire à un homme de sa *sorte*, à un scelerat.

SORTE, se dit aussi en choses spirituelles & morales. Il y a toutes *sortes* d'esprits : les uns sont propres à une *sorte* de science, les autres à une autre.

SORTE, signifie aussi, Façon, ou le tour qu'on donne aux choses, la maniere de les faire agir, de les faire voir. De quelle *sorte* voulez-vous qu'on accommode ce poisson? De quelle *sorte* faut-il recevoir cet Ambassadeur? La chose s'est passée de la *sorte*. Ce Deputé a parlé au Roy en cette *sorte*. Ce hableur nous en a compté, nous en a donné de toutes les *sortes*. Ils se sont querellez & battus de la bonne *sorte*. La marque d'une lettre d'abolition est quand elle porte cette clause, En quelque *sorte* & maniere que le cas soit arrivé.

ENSORTE, DESORTE, DE TELLE SORTE QUE, sont des phrases adverbiales, qui signifient, De façon, De maniere que, Si bien que. *Desorte* qu'il est venu à bout de son affaire. *Ensorte* qu'il ne doit plus rien.

SORTIE. s. f. Transport d'un lieu qui est d'ordinaire clos en un espace plus étendu, ou éloigné. La plus grande journée d'un voyageur, c'est la *sortie* de la ville. Il étoit attendu à la *sortie* du logis, à la *sortie* du bois. Ce convalescent a fait aujourd'huy sa premiere *sortie*. Depuis sa *sortie* de prison il s'est fait une nouvelle affaire. Il faut payer au Geolier le droit d'entrée & de *sortie*. La traitte foraine est un droit que payent les marchandises à l'entrée & à la *sortie* du Royaume. Ce Prince a voulu desrober sa *sortie* à ses gens, il est sorti de nuit & secrettement.

SORTIE, se dit aussi de la fin de quelque chose, de quelques assemblées. Il meurt bien du monde à la *sortie* de l'automne, de l'hiver. A la *sortie* de table, à la *sortie* du bal, c'est à dire, quand le repas ou le bal sont finis.

SORTIE, en termes de Guerre, c'est un effort que font des assiegés, quand une partie de la garnison sort sur les assiegeans pour ruiner leurs travaux. Au siege de Candie les assiegeans étoient fatiguez par de continuelles *sorties*.

SORTIE, signifie aussi, Porte le plus souvent secrette, par où on sort. C'est une grande commodité, quand une maison a deux *sorties*, une *sortie* sur la ruë, & une autre sur la campagne. Cette chambre a une *sortie* sur un escalier secret & desrobé.

SORTIE, se dit aussi de toutes les ouvertures par où les choses humides se peuvent escouler. Il faut faire un evier dans ce mur; des esgousts, des ouvertures dans cette terrasse, afin que les eaux ayent leur *sortie*, leur issuë. Quand les humeurs du corps n'ont point de *sortie*, quand il y a des obstructions, cela cause plusieurs maladies.

SORTIE, se dit aussi figurément en Morale, de l'issuë, de l'evenement des affaires. Avant que de s'engager en une affaire, il en faut prevoir la *sortie*, l'issuë.

On dit proverbialement, qu'on fera danser à quelqu'un un bransle de *sortie*, pour dire, qu'on le chassera, qu'on le fera sortir de quelque lieu.

SORTILEGE. s. m. Sort, malefice, qui se fait par l'operation & le secours du Diable. L'Inquisition brusle & condamne plusieurs personnes pour *sortileges*. Les *sortileges* bien approfondis ne sont que des empoisonnements & des profanations de mysteres.

SORTIR. v. neut. & quelquefois act. S'en aller, s'échapper, se retirer d'un lieu clos. Il n'y a que deux jours qu'il est *sorti* de prison; il est *sorti* par un trou, par la fenestre, par la porte; il en est *sorti* par arrest. Ce banqueroutier est *sorti*, s'en est allé de nuit, il est *sorti* du Royaume. Il ne faut pas avoir honte de *sortir* d'un mauvais lieu, mais bien d'y entrer. C'est un Apostat qui est *sorti* de Religion, qui a jetté le froc aux orties. Menage tient que ce mot vient de *sortire*, qu'on a fait de *sortus*, qu'on a dit pour *surrectus*.

SORTIR, signifie aussi, Se dégager de quelque endroit, ou affaire difficile. Ce païs est si gras, qu'on ne peut *sortir* des bouës, ni s'en tirer. Il y a tant de chemins couppez dans cette forest, qu'il est difficile d'en *sortir*, on est en danger de s'égarer. Je croy que nous ne *sortirons* jamais de ces montagnes, de ces lieux de precipices. Il est enfin *sorti* de son affaire, il est *sorti* d'un mauvais pas, il en est *sorti* par argent; il en falloit une fois *sortir*, à quelque prix que ce fust; il en est *sorti* par la porte dorée.

SORTIR, signifie aussi simplement, Changer de lieu. Il est *sorti* de sa chambre pour entrer en son cabinet. Il est *sorti* de sa place pour venir en prendre une auprés de moy.

moy. Il est deffendu aux soldats de *sortir* des rangs. Il est bien *sorti* de l'argent hors du Royaume.

SORTIR, se dit quelquefois absolument. *Sortez*, *sortez* de devant mes yeux. Voilà le carrosse qui *sort*. Il est *sorti*, il n'est pas au logis. Je ne feray qu'entrer & *sortir*, pour dire, Je ne tarderay pas.

SORTIR, se dit aussi des choses inanimées. Cette corniche *sort* trop avant, est trop en saillie. Le Nil *sort* de son lit tous les ans pour rendre feconde l'Egypte. On dit d'une figure qui est fort de relief, qu'elle *sort* du tableau. Les especes *sortent* au dehors d'un miroir concave. Cet habit est tout neuf, il *sort* de chez le Marchand. Il faut manger promptement ce rost, il *sort* de la broche. On ne sçauroit faire *sortir* cette cheville de ce trou, elle y tient trop fort. Le feu *sort* d'un caillou, quand on le frappe. Cet yvrogne a tant beu, que les yeux luy *sortent* de la teste. Il *sort* une odeur suave & agreable de ce jardin, de ce parfum.

SORTIR, se dit figurément en choses morales, du changement d'estat, de profession, & des passions. Cet Officier est *sorti* de charge, pour dire, Il l'a venduë, ou son année d'exercice est finie. Ce valet est *sorti* de condition, il n'est plus chez son maistre. Il est *sorti* de minorité, il est devenu majeur. Les loix sont faites pour remettre dans le devoir ceux qui en sont *sortis*. Cet affront l'a fait *sortir* hors des gonds, hors de son bon sens, le feu luy *sortoit* des yeux, l'escume de la bouche.

SORTIR, se dit aussi en matiere de litterature & de dispute. Le moyen de bien raisonner, c'est de ne *sortir* jamais de son sujet. Aprés une digression on dit, Pour revenir au point d'où nous étions *sortis*. Voilà des vers *sortis* de ma veine. De toutes ces nouvelles opinions il ne *sortira* rien de bon.

SORTIR, signifie aussi, Naistre, venir au monde, commencer à paroistre. Un enfant qui vient de *sortir* du ventre de la mere. Le Soleil vient de *sortir* de l'onde. Cette estoile *sort* des rayons du Soleil. Les bleds commencent à *sortir* de terre, à pousser. Il *sort* plusieurs sources de cette montagne. Il *sort* du pus de cette playe. Cet enfant a la verolle, elle commence à *sortir*.

SORTIR, se dit aussi de la naissance des maisons, ou des societez. Il est *sorti* de bon lieu, de maison noble. Il est *sorti* bien des Capitaines de cette race, de cette famille. Il est *sorti* beaucoup de Docteurs, de grands personnages, de la famille de St. François, de St. Augustin. Il ne dement point le nom, le rang d'où il est *sorti*.

SORTIR, en termes du Palais signifie, Avoir son effet. Les arrests qui cassent une sentence portent, qu'elle *sortira* son plein & entier effet. Un legs conditionnel ne peut *sortir* son effet, que la condition ne soit accomplie. On stipule dans les contracts de mariage, qu'une partie de la dot entrera en communauté, & le reste *sortira* nature de propre, pour dire, demeurera propre à la femme & aux siens.

AU SORTIR. adv. A l'issuë, le temps où on sort. On publie les criées *au sortir* de la Messe parroissiale. Pour trouver cet homme, il le faut prendre *au sortir* du lit, à son lever, *au sortir* de table. Il faut attendre son Rapporteur *au sortir* de l'Audience. *Au sortir* d'un embarras il s'est jetté dans un autre. *Au sortir* d'une maladie il faut vivre sobrement. *Au sortir* de là, ou au partir de là, c'est à dire, Incontinent aprés. *Au sortir* de l'hiver, de la guerre; *au sortir* de confesse; *au sortir* du bois; *au sortir* du vaisseau. *Au sortir* du College on l'a mis à l'Academie.

SORTIR, se dit proverbialement en ces phrases. Ce qui entre par une oreille *sort* par l'autre, quand on ne fait pas reflexion sur une chose, qu'on ne s'en veut pas souvenir. La faim fait *sortir* le loup hors du bois, c'est à dire, La necessité contraint à travailler. On est sage au *sortir* des plaids. Il est bien temps de fermer l'étable, quand les chevaux en sont *sortis*, se dit des remedes inutiles, & qui viennent à tard. On dit qu'on est *sorti* de page, pour dire, qu'on n'est plus en sujettion, qu'on est devenu maistre de sa personne. On dit d'un importun, que si on le fait *sortir* par la porte, il rentrera par la fenestre.

SORTI, IE. part. pass. & adj.

SOT.

SOT, OTTE. adj. & subst. Niais, despourveu d'esprit, qui dit & qui fait des impertinences, des actions ridicules. Le nombre des *sots* est infini, dit le Sage. C'est le propre du peuple d'être *sot*, credule, inconstant. Il n'y a que des *sots* qui donnent dans le piege. Un *sot* réjouït d'abord une compagnie, mais il l'ennuye à la fin. Quand une affaire reüssit mal, on se trouve tout *sot*, on est *sot*, on n'a pas le mot à dire. C'est un *sot* esprit, un homme mal tourné, qui prend les choses de travers. Comme il y a de *sots* Auteurs, il y a aussi de *sots* Lecteurs. Un maistre dit aussi à son valet, Vous estes un *sot*, quand il dit ou fait quelque chose mal à propos. Ce mot, selon Cujas & Heinsius, vient du Syriaque *sote*, qui signifie *fou*. Mais, selon Menage, il vient de *stolto* derivé de *stolidus*. Du Cange le derive de *sottus*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens. Il vient plûtost du mot *sot*, qui du langage Celtique ou Bas-Breton a passé tout par en nôtre Langue, où on dit aussi *sotoni* pour signifier *sottise*.

On dit aussi, qu'un homme a fait le *sot*, quand il s'est engagé en quelque meschante affaire, & sur tout quand il en a esté adverti. C'est un *sot* à vingt-quatre carats.

SOT, se dit aussi des choses. Il a entrepris là une *sotte* affaire, un *sot* dessein. Voilà un *sot* logis, incommode, mal basti. Il m'a tenu un *sot* discours, c'est à dire, choquant. Voilà un ragoust qui n'est pas tant *sot*, pour dire, qu'il est assez bon.

SOT, signifie aussi un cocu, un cornard, le mari d'une femme dissoluë ou infidelle. On dit par injure à un homme, que c'est un *sot* en trois lettres. Vous estes un *sot*, respect de vôtre femme. On faisoit autrefois à Paris une mommerie d'Angoulevent ou du Prince des *sots*, pour se mocquer des cocus. On dit aussi, que les *sots* sont de la grande Confrairie.

SOT, se dit proverbialement en ces phrases. C'est un *sot*, il sera marié au village. Il y a d'aussi *sottes* gens en ce monde qu'en lieu où on puisse aller. On dit aussi, *Sot* qui s'y fie, pour dire, Il faut prendre ses precautions.

SOTTEMENT. adv. Imprudemment, sans bien considerer. Cet un homme qui s'est ruiné *sottement*. Il a parlé *sottement* dans ses interrogatoires.

SOTTISE. s. f. Action imprudente, niaise, bestise. Des Accords est un livre plein de *sottises*. Cet estourdy parle beaucoup, & ne dit que des *sottises*. On n'est pas responsable des *sottises* d'autruy.

SOTTISE, signifie quelquefois, Faute. Je suis bien las des *sottises* de ce valet, de ses fredaines. Moliere a dit des femmes:

Elles sont la *sottise*, & nous sommes les sots.

Regnier a dit aussi agreablement:

Quand on se brusle au feu que soy-même on attise,
Ce n'est point accident, mais c'est une *sottise*.

SOU.

SOU. subst. masc. Piece de menuë monnoye valant 12. deniers tournois. Les *sous parisis* ou *sous marquez*, ou *tapez*, valent quinze deniers. Une livre vaut vingt *sous*, un

un escu soixante *sous*. On dit un pasté, un pain d'un *sou*. Il y avoit aussi autrefois des *sous* d'argent. Les *sous* de fer, autrement de la Rochelle, ont esté descriés. C'est un pauvre homme qui n'a ni *sou* ni double. Il n'a pas receu un *sou* de la dot de sa femme. Il est entré pour cinq *sous* dans cette Ferme, c'est à dire, il y est associé pour un quart. Il ne joue qu'à tire *sou*, c'est à dire, petit jeu. La subvention est l'imposition du *sou* pour livre sur les marchandises. On prononçoit autrefois *sol*, & on le dit encore en cette phrase, Au *sol* la livre, pour dire, A proportion du principal. Ce mot vient de *solidus*, selon Menage.

Il y a eu aussi des *sous* d'or, dont le prix a été different suivant les temps. Du temps de la Loy Salique, le *sou* valoit quarente deniers; ce qui dura jusqu'au temps du Roy Pepin, où il fut mis à douze deniers, ce qui fut confirmé par Charlemagne & Louis le Debonnaire. Chez les Romains le *sou* valoit six mille deniers de cuivre. Du Cange. Voyez Sol.

On dit proverbialement, Il a fait de cent *sous* quatre livres, & de quatre livres rien, pour dire, Il a fait de méchants trocs, ou achats, sur lesquels il a toûjours perdu. On dit aussi, Il a fait comme le Roy devant Pavie, il a tiré jusqu'au dernier *sou*.

Sou, signifie aussi en plusieurs lieux le toit, l'étable des pourceaux, le lieu où on les enferme la nuit. Dans les bassecours il y doit avoir une *sou*, un toit separé pour les cochons. Ce mot vient du Latin *sudis*, qui signifie la même chose; voyez Menage: ou de l'Alleman *suten*, qui signifie la même chose; ou de *sus*, *pourceau*.

SOUBRESAUT. subst. masc. Saut impreveu que fait le cheval, quand il veut se dérober de dessous le cavalier qui le monte. Ce mot vient de *supra*, & *salio*. Nicod. Pasquier croit qu'on a dit *soubresaut*, pour *souple saut*: ce qui est confirmé par Thoinot Arbeau dans son Orchesographie, parce qu'il arrive souvent qu'en faisant des souples sauts, on fait une chûte qu'on nomme *soubresaut*.

Soubresaut, se dit aussi figurément des surprises qui se font dans les affaires & dans les procés, des obstacles, des chicanes qu'on y forme, à quoy on ne s'attendoit pas. Ce garçon croyoit épouser cette fille, il est venu un rival qui luy a donné un *soubresaut*.

SOUBRETTE. s.f. Petite servante. Les galants qui ne peuvent pas reüssir auprés des maistres, se contentent de la *soubrette*.

SOUCHE. subst. fem. Sepée, tronc de l'arbre qui est à fleur de terre, & qui tient aux racines. Quand on a abatu la haute fustaye, les *souches* repoussent. Il y avoit plusieurs aulnes sur cette même *souche*. Il faut quelquefois reseper les *souches*. On dit aussi de la vigne, les vieilles *souches*, c'est ce qui pousse le pampre.

Souche, se dit quelquefois du tronc de l'arbre, & ce qui est depuis la racine jusqu'aux branches. On a compté les arbres de cette forest, il y a tant de grosses & tant de petites *souches*. Les arbres dont on a soin, qu'on émonde, ont la *souche* plus haute que les autres.

Souche, se dit aussi d'une grosse busche ou piece de bois, même d'une poutre. On étoit autrefois soigneux de brusler la *souche* de Noël en ceremonie. On ne peut passer dans cette ruë à cause des grosses *souches* qui l'embarrassent. On fait des barrieres avec des *souches*.

Souche, se dit figurément en Morale & en Genealogie, des auteurs d'une famille, de celuy qui a des descendants. Ce Gentilhomme vient d'une telle *souche* qui est fort noble. Celuy-là, quoy que de même nom, est d'une autre *souche*. On dit que quand des nepveux viennent à une succession avec leur oncle frere du decedé, ils succedent par têtes, & non par *souches*, dans le 320. Article de la Coustume de Paris. Ces deux maisons nobles ont une *souche* commune, c'est à dire, ont une même origine.

On dit que les biens ont fait *souche*, quand d'acquests qu'ils étoient ils sont devenus propres en la personne d'un fils, ou d'un heritier.

Souche, en termes de Maçonnerie, est le corps de la cheminée qui sort du toit, soit qu'elle ait un, ou plusieurs tuyaux où languettes.

SOUCHET. s. m. est une pierre dont on se sert dans les bastiments, qui est au dessous du dernier banc des carrieres, dont a traitté amplement Savot.

Souchet, est aussi le nom d'une plante qui croist aux lieux marescageux & cultivez. Ses feuilles sont semblables au porreau, mais plus longues & plus gresles. Sa tige est haute d'une coudée, & ressemble à celle du jonc odorant. Elle a plusieurs angles, & est remplie d'une moëlle blanche ainsi que celle du jonc. Elle porte sa graine & ses feuilles au sommet de sa tige. Ses racines s'entretiennent & se touchent. Elles sont noires, odorantes & ameres, & imitent le galenga; d'où vient que quelques-uns l'ont nommée *galenga sauvage*. On l'appelle en Latin *cyperus*. Il y a aussi un *souchet* d'Inde qui est semblable au gingembre, qui a presque son odeur, & qui étant masché, rend une couleur de safran.

SOUCHETAGE. subst. masc. est une visite que font les Officiers des Eaux & Forests aprés la coupe des bois, pour visiter & compter le nombre & la qualité des souches abatuës.

On appelle aussi *souchetage*, le compte & la marque des bois de fustaye qu'on a permission d'abattre, que l'Ordonnance veut être fait avant l'adjudication.

Soucheteur. subst. masc. est un Expert que chaque partie nomme de son côté pour assister au souchetage & à la visite des souches.

SOUCI. s. m. Plante qui porte une fleur du même nom. Elle est ronde, & a de petites feuilles d'un jaune foncé tirant sur l'orengé. On dit de ceux qui ont la jaunisse, qu'ils sont jaunes comme *souci*. Ce mot vient de *solsequium* Latin, comme les Grecs ont dit *heliotropium*. Menage. On l'appelle en Latin *caltha*, ou *calthula*, ou *calendula*. Les Italiens l'appellent *fior rancio*, & en usent dans leurs salades.

Souci, signifie aussi, Chagrin, inquietude d'esprit, peut-être à cause qu'il fait devenir jaune. Les *soucis* du mesnage sont les soins qu'on prend des affaires, de la subsistance du mesnage. Ce Marchand n'a point de nouvelles de son vaisseau, il en est en grand *souci*. On appelle enfants sans *souci*, ceux qui ne songent qu'à se divertir, qui ne veulent rien faire, ni songer à l'advenir. Ce mot vient de *sollicitum*. Menage.

On dit aussi proverbialement à ceux qui se veulent mêler mal à propos des affaires d'autruy, Vous ne vivrez pas long-temps, vous prenez trop de *souci*.

Soucier. v. act. & n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Avoir du souci, du chagrin, de la peine, de l'inquietude. Je ne sçay où trouver l'argent dont j'ay besoin, cela me *soucie* fort. Je me *soucie* bien de cet homme, qu'en ay-je à faire? Dequoy vous *souciez*-vous, si je perds, ou si je gagne? Est-ce vostre affaire? Cet enfant est incorrigible, il ne se *soucie* point de tout ce qu'on luy dit.

Soucier, signifie aussi, Priser, estimer, faire cas; & se dit plus souvent avec la negative. Cet homme a bien aimé une telle femme, maintenant il ne s'en *soucie* plus. Il cherche à vendre ses curiositez, il ne s'en *soucie* plus.

On dit proverbialement, Je ne me *soucie* pas qui fera les vignes aprés ma mort. On dit d'un libertin, qu'il ne se *soucie* ni des rais, ni des tondus.

Soucieux, euse. adj. Qui a quelque chagrin, souci ou affliction. Un avare est toûjours timide & *soucieux*, il craint de perdre son tresor. Cette femme est

peu *soucieuse* de son ménage, elle n'en prend aucun soin. Autrefois le mot de *soucieux* signifioit *curieux & studieux*, qui sçavoit beaucoup de choses, comme Saumaise a fait voir sur l'Histoire Auguste.

SOUDAIN, AINE. adj. Qui est prompt, subit, qui se fait en un moment. L'action de la lumiere est fort *soudaine*, elle va en un instant d'un bout de l'horison à l'autre. Les morts *soudaines* nous doivent advertir de nous tenir toûjours en bon état. Les Tartares ne font la guerre que par de *soudaines* irruptions. Ce mot vient de *subitaneus*. On disoit autrefois *soubdain*. Menage. Il vient plustost de *souden*, mot Celtique & Bas-Breton qui signifie *incontinent*.

SOUDAIN, ou SOUDAINEMENT. adv. Promptement, & sans perdre de temps. Quand le feu prend en quelque endroit, il y faut remedier *soudain*, ou *soudainement*. L'apoplexie fait mourir *soudain*. Ce Capitaine se rendit à sa compagnie, si-tost qu'il en eut receu l'ordre, il obeït *soudain*.

SOUDAINETÉ. s. f. Action prompte & soudaine. La foudre frappe avec une grande *soudaineté*. Les Anges fendent les airs avec toute la *soudaineté* possible.

SOUDE. s. f. Herbe dont on tire un sel lexivial le plus poreux de tous les sels. C'est cette herbe qui a donné le nom aux sels alkalis, opposez aux acides, qui sont les deux principes de la Physique moderne. Car en Arabe *al* signifie *sel*, & *kali*, *soude*. Tous les sels des autres plantes s'appellent aussi *alkali*; mais parce que celuy de la *soude* est le plus poreux, on l'appelle par excellence le *sel alkali*. Cette plante porte une feuille ronde semblable à celle de la petite joubarbe. Elle jette une tige noüée, qui à mesure qu'elle croist, produit de chacun de ses nœuds des feuilles grosses, grasses & creuses au milieu, qui depuis le pied, qui est gros, vont toûjours en diminuant jusqu'à la cime, & là ses feuilles sont petites, minces & rouges, du milieu desquelles sortent de petites boules rondes qui enferment une petite graine. Toute la plante a un goust salé comme le fenouil marin. La *soude*, la fougere, servent à faire du verre, des lescives, &c.

SOUDER. v. act. Calculer, clorre & appurer un compte de societé. Les bons negotians doivent tous les ans *souder* leurs comptes ensemble, ouvrir un nouveau compte.

SOUDER, chez les Artisans signifie, Attacher, joindre ensemble les extremités de deux pieces de metail par la fusion de quelque composition metallique & convenable. Les tuyaux d'une orgue sont si proprement *soudez*, que souvent on ne peut découvrir par quel endroit ils l'ont esté. Le fer se *soude* avec le marteau, quand on le forge fort chaud. Il faut adjouster du borax pour *souder* l'argent. Ce mot vient de *solidare*. Menage.

SOUDOYER. v. act. Payer la solde aux gens de guerre pour les entretenir & faire subsister en corps. Le Roy de France *soudoye* plus de vingt mille hommes tant François qu'estrangers. Ce mot vient de *solutionem dare*, ou de *sou*, monnoye dont on payoit les soldats autrefois. Voyez aussi SOLDOYER.

SOUDRE. v. act. Esclaircir une difficulté, répondre à un argument, à une objection. Il y a des difficultez qui se trouvent si fortes en certaines especes, qu'on ne les peut soudre, & qu'on appelle *questions indissolubles*, & dans le Droit *question pro amico*. Pantagruel avoit des arguments sophistiques qui le suffoquoient, car il les faisoit tres-bien *in modo & figura*, mais il ne les pouvoit *soudre*. Ce mot vient de *solvere*. Nicod.

SOUDRE, se dit aussi en Geometrie, des problemes qu'on propose à faire, à inventer. La quadrature du cercle, la duplication du cube, la trisection de l'angle, sont des problemes qu'on a proposez depuis deux mille ans, & qu'on n'a pû *soudre*. L'Algebre se vante de *soudre* toutes sortes de problemes par ses manieres.

SOUDRILLE. s. m. Méchant & miserable soldat dont on ne fait point de cas. St. Amant a fait une piece intitulée, Cassation des *soudrilles*.

SOUDURE. s. f. est la composition ou mêlange du metail qui sert à souder. On ne fait gueres de *soudure* sans qu'on y employe le borax. On fait des *soudures* d'or, d'argent & de cuivre. La *soudure* des tuyaux d'estain se fait de plomb & d'estain, & quelquefois avec une partie d'estain de glace sur trois parties d'estain fin. La *soudure* des Orfevres, qu'ils appellent *à huit*, est composée d'une huitiéme partie de cuivre, ou de leton, sur sept d'argent. La seconde est à six; la troisiéme au quart, & la quatriéme au tiers, qui est la plus foible des *soudures*. Le clou du Duc de Florence qu'on a tant admiré autrefois, qu'on croyoit moitié de fer, & moitié d'or, n'étoit qu'une *soudure* faite par Turneisser sçavant Chymiste Venitien, dont tous les Orfevres n'ont pû découvrir le secret jusqu'en nos jours, qu'il a été publié par Tachenius: ce qui n'est autre chose qu'un peu de cuivre ou de vitriol de Cypre qu'on met entre l'or & le fer, parce que la grande acidité de l'or reduit le fer en scories, quand on pense les appliquer l'un à l'autre, & empêche qu'on ne les puisse souder & joindre ensemble. Or cet obstacle se leve par l'interposition du cuivre en quelque petite quantité qu'elle soit.

SOUEF, EVE. adj. Agreable qualité d'un parfum. A l'ouverture des tombeaux des Saints, il en sort une odeur *soüeve* & agreable qui parfume les environs.

SOUFFLANT, ANTE. adj. Qui souffle. Les vents du Nord & du Midy *soufflants* les uns contre les autres exciterent une cruelle tempeste.

SOUFFLE. s. m. Agitation de l'air pressé qui cause le vent.

> On n'entendoit *souffle* ni vent
> Du Couchant jusques au Levant,

c'est à dire, Tout étoit calme.

SOUFFLE, se dit quelquefois de la simple haleine ou respiration, qui est un vent pressé par les poulmons, que les animaux exhalent par le nez & la bouche pour conserver leur vie. Ce malade est si foible, qu'on le pourroit renverser d'un *souffle*. Il n'a point perdu connoissance jusqu'au dernier *souffle* de sa vie. Plusieurs Philosophes ont dit que l'ame n'étoit qu'un *souffle* leger.

SOUFFLER. v. act. & quelquefois n. Donner une forte agitation à l'air, en le pressant dans quelque vaisseau pour l'en faire sortir par une petite ouverture avec plus d'impetuosité. On *souffle* du vent dans un balon par une seringue. On *souffle* du vent dans les tuyaux d'orgues pour les faire joüer. On *souffle* avec la bouche dans des flustes, dans des cornemuses. Les Bouchers *soufflent* la viande pour la faire enfler. On *souffle* les doigts pour les eschauffer. On *souffle* son potage pour le refroidir. On *souffle* la chandelle pour l'éteindre. On *souffle* le feu pour l'allumer. Les eolipiles ou poires à feu *soufflent* de l'air avec une merveilleuse violence. Ce mot vient de *sufflare*. Nicod.

SOUFFLER, signifie aussi, Exhaler de l'air qu'on avoit attiré par la respiration pour rafraischir les poulmons, quand ils viennent à se comprimer. Un homme qui a la courte haleine, *souffle* quand il a couru, ou beaucoup travaillé. La marque d'un cheval poussif, est lors qu'il *souffle*, qu'il bat du flanc. Il *souffle* comme un aspic sourd. Les animaux irritez *soufflent*.

SOUFFLER, se dit de l'agitation naturelle de l'air, qui cause les vents. Le vent de Midy a *soufflé* depuis huit jours. La bise *souffloit* dans nos voiles, *souffloit* de costé. Aucun vent ne *souffloit*, il y avoit un grand calme.

SOUFFLER, se dit aussi de ceux qui exercent les operations de Chymie; mais sur tout en mauvaise part, de ceux qui cherchent la Pierre Philosophale. C'est un hom-

homme qui *souffle* il y a dix ans; il a mangé tout son bien à *souffler*.

SOUFFLER le poil à un liévre, se dit en termes de Chasse, d'un chien qui est tout prest d'attraper le liévre. Et en débauche, on dit qu'un homme *souffle* bien, pour dire, qu'il avale de grandes rasades.

SOUFFLER au poil, en termes de Manege, se dit, lors qu'un cheval ayant une encloüeure, la matiere ou le pus a coulé entre la corne & le petit pied, a gagné le poil, & paroist à la couronne. On dit aussi, que la chair *souffle* sur la fourchette, quand il vient un bouillon ou excrescence de chair sur la fourchette du cheval, qui le fait boitter.

SOUFFLER, en termes de Marine signifie, Renforcer le bordage d'un vaisseau par de nouvelles planches & chaintes, pour le faire mieux resister au canon & aux coups de mer. Ce vaisseau de guerre a été *soufflé* de trois pouces.

SOUFFLER, se dit figurément en choses morales. Ce Prince tient tellement ses sujets en crainte, en sujettion, qu'ils n'oseroient pas seulement *souffler*, dire le moindre mot. Ce maistre est bien servi de ses gens, dés qu'il *souffle* ils sont à luy.

SOUFFLER, signifie aussi, Insinuer dans l'esprit, remettre quelque chose dans la memoire, quand elle manque. Les Grands ont toûjours auprés d'eux des gens qui leur *soufflent* aux oreilles tantost la paix, tantost la guerre, des calomnies contre leurs fideles sujets. On luy a persuadé de faire cette donation, à force de luy *souffler* aux oreilles. Si ce Prince est vicieux, ce n'est pas faute de bons Precepteurs qui luy ont *soufflé* aux oreilles les bons sentimens. Il y a dans les Estats & dans les familles des boutefeux qui *soufflent* la dissention, la discorde. Ceux qui parlent en public, sont prudemment d'avoir quelqu'un qui leur *souffle*, qui leur suggere ce qu'ils ont à dire, quand la memoire leur manque.

En ce sens on dit qu'il y a des gens qui *soufflent* le Droit, qui instruisent legerement un Officier recipiendaire de quelques lieux communs, ou des objections qu'on leur peut faire sur la Loy qui leur a été proposée, pour y répondre, comme s'ils étoient derriere luy pour luy suggerer ce qu'il auroit à dire.

SOUFFLER un exploit, une signification, se dit au Palais des exploits faux qui n'ont point été effectivement donnez aux parties, ni à leurs personnes, ni à leur domicile, ou de leurs Procureurs. On luy a *soufflé* cet exploit. On dit aussi, qu'il a été donné sous la cheminée.

SOUFFLER, se dit au jeu des Dames, quand on prend une dame à son adversaire, lors qu'il a negligé d'en prendre une qui étoit en prise.

SOUFFLER, se dit proverbialement en ces phrases. Cet homme *souffle* le froid & le chaud d'une même bouche, pour dire, il prouve le vray & le faux; il est pour & contre une même personne, il en dit du bien & du mal; il joüe les deux. On dit aussi, qu'un homme a *soufflé* le pion à un autre, pour dire, qu'il a encheri sur luy, qu'il luy a enlevé une affaire qu'il croyoit faite. On dit aussi d'un dormeur qui ronfle avec violence, qu'il *souffle* des pois.

SOUFFLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SOUFFLERIE. s. f. Exercice de Chymie qui ne se dit qu'odieusement, de ces foux qui cherchent la benoiste. Cet homme est une duppe qu'on a mis dans la *soufflerie*.

SOUFFLERIE, se dit aussi de l'action des soufflets d'une orgue, & du lieu où ils sont posez. Le devant du sommier d'une orgue reçoit le vent de la *soufflerie*. La *soufflerie* de l'orgue est tantost derriere, tantost à costé, tantost au dessous.

SOUFFLET. subst. masc. Instrument qui sert à souffler en attirant le vent, & puis en se comprimant pour le faire sortir par un trou etroit avec violence. Un *soufflet* domestique, un *soufflet* de Mareschal, un *soufflet* d'Esmailleur. Les *soufflets* des forges de fer se meuvent par des moulins. Il y a aussi des pompes qui agissent par le moyen des *soufflets*. Les *soufflets* des orgues ont six pieds de long sur quatre de large, dont chacun doit avoir des lunettes de quatre pouces, afin que la soupape s'ouvre aisement. Il y doit avoir aussi une soupape au masle des *soufflets*, afin qu'ils n'empruntent point de vent l'un de l'autre.

Il y a des *soufflets* en triangle, qui ne se levent que d'un costé. Il y en a d'autres qu'on nomme *à lanterne*, qui se levent également de deux costez, & demeurent paralleles à l'ais interieur, ensorte qu'ils representent une lanterne de papier. Il faut du moins quatre *soufflets* pour fournir le vent à une orgue de 16. pieds; & six, quand il y a un positif, chacun chargé d'un poids de 16. livres. Les plis des *soufflets* se font de plusieurs petits ais de bois fort minces, sur lesquels on cole le cuir.

SOUFFLET, est aussi une espece de voiture ou de chaise roulante sur deux roües, & fort legere, où il n'y a place que pour une ou deux personnes, dont le dessus & le dedans sont de cuirs ou toiles cirées qui se levent & se plient comme un *soufflet* pendant le beau temps, & qui s'estendent pour deffendre de la pluye.

SOUFFLET, est aussi un coup donné du plat de la main sur la joue. Le *soufflet* est un des plus grands affronts qu'on puisse faire à un Gentilhomme. Le dementy attire le *soufflet*. On dit aussi, Il luy a donné un *soufflet* avec sa pantoufle, avec un livre, pour dire, Il luy a donné sur la joüe. On luy a donné deux *soufflets*, l'aller, & le venir. Menage derive ce mot de *sufflatus*, à cause du bruit que fait un *soufflet* donné.

SOUFFLET, se dit figurément de toute autre perte, affront ou dommage qu'on reçoit. On a fait perdre le procés à ce plaideur, c'est un vilain *soufflet* qu'on luy a donné. On avoit promis une telle fille à ce jeune homme, mais on l'a donnée à une autre, c'est un vilain *soufflet* qu'il a receu.

SOUFFLET, se dit proverbialement en ces phrases. Cela ne vaut pas un clou à *soufflet*, c'est à dire, est de peu d'importance. On dit qu'un homme a donné un *soufflet* à Ronsard, pour dire, qu'il a fait une grosse faute contre la Langue, à cause que Ronsard avoit composé une Rhetorique; comme on dit aussi, que ceux qui font de la fausse monnoye, donnent un *soufflet* au Roy. On dit aussi quand un habit est retourné, qu'on luy a donné un *soufflet*. On dit aussi d'un pendu, qu'il a donné un *soufflet* à une potence.

SOUFFLETER. v. act. Donner un, ou plusieurs soufflets ou coups sur la joué. Les Juifs pour faire un cruel affront à JESUS-CHRIST, le *souffleterent*, & luy banderent les yeux.

SOUFFLETÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SOUFFLETTEUR. s. m. Qui soufflete, qui donne des soufflets. Ce Pedant est un grand *souffletteur* d'escoliers.

SOUFFLEUR, EUSE. s. Celuy qui souffle, soit avec la bouche, soit avec un soufflet. Un *souffleur* d'orgue, un *souffleur* de bouche.

SOUFFLEUR, se dit aussi de celuy qui est proche d'un autre qui recite en public, afin de suppleer à son defaut de memoire, & de luy suggerer ce qu'il aura à dire.

SOUFFLEUR, se dit aussi d'un qui enseigne le Droit en chambre, qui n'a point de chaire, ni de titre de Professeur en quelque Université.

SOUFFLEUR, se dit aussi d'un chercheur de Pierre Philosophale, qui a un fourneau, & qui convertit son bien en charbon à la persuation de quelques Charlatans qui luy font entendre qu'ils ont de beaux secrets.

Souf-

Souffleur, est aussi un poisson cetacée du genre des baleines, qui jette beaucoup d'eau par ses naseaux ou évents. Voyez Baleine.

SOUFFRANCE. s. f. Peine, tourment qu'on endure. Job eut d'extremes *souffrances*. La mort nous delivrera de toutes nos *souffrances*, de toutes nos miseres. Les amants ne parlent que de leurs maux & de leurs *souffrances*. Menage le derive de *sufferentia*, qu'on trouve chez les Auteurs Latins.

Souffrance, est aussi le synonyme de *tolerance*. Ce voisin a des veuës sur moy, mais ce n'est que par *souffrance*.

Souffrance, en Jurisprudence feodale, est un delay que donne le Seigneur à son vassal pour luy rendre la foy & hommage, & pour empécher la saisie feodale. La *souffrance* vaut foy & hommage tant qu'elle dure, disent les Coûtumes. C'est aussi le delay que donne le Roy ou le Seigneur pour vuider leurs mains des fiefs ou heritages qu'ils ont acquis, jusqu'à ce qu'ils ayent payé le droit d'amortissement ou d'indemnité.

Souffrance, se dit aussi en matiere de Compte, des delais qu'on donne aux comptables pour rapporter les quittances des sommes mentionnées en l'article. On tient les parties en *souffrance* pendant six mois : dans les regles on raye & on leve les *souffrances* aprés ce temps-là. On fait quelquefois restablir les parties qui avoient été mises en *souffrance*.

Souffrant, ante. adj. Qui souffre, qui endure. Voilà une oraison à Jesus-Christ *souffrant*, estendu en l'arbre de la croix. Ne dites rien à ce fanfaron, car il n'est point du tout *souffrant*, il n'endure rien. Dans un procés il y a toûjours une partie *souffrante*, qui patit, qui n'est pas en possession de son bien.

Souffre-douleurs. s. m. & f. Qui a toute la peine & la fatigue d'une maison. Ce valet est le *souffre-douleurs*, tous les autres luy commandent, le maltraittent. Les chevaux de poste & de loüage sont des *souffre-douleurs*, il faut qu'ils travaillent perpetuellement.

Souffreteux, euse. adj. Miserable qui souffre beaucoup de peine & de necessité. Il faut avoir compassion des pauvres *souffreteux*, qui ont froid, qui ont faim, &c.

Souffrir. v. act. Sentir de la douleur, du mal, ou quelque incommodité considerable. Dieu a condamné la femme à *souffrir* les douleurs de l'enfantement pour la peine de sa desobeissance. Ceux qui ont la goutte, la pierre, *souffrent* beaucoup de mal. Les Martyrs ont *souffert* constamment la mort, les plus cruelles gesnes, la persecution, pour la deffense de l'Evangile. Un vray Chrétien doit *souffrir* les affronts, les injures patiemment, & sans desir de vengeance. Job *souffrit* beaucoup en son corps & en ses biens, & ne murmura point. Quand on veut s'accommoder en quelque lieu, il ne faut pas qu'un voisin, une tierce personne en *souffre*, il faut payer les dommages & interests qu'il en pourra *souffrir*. Ce mot vient de *sufferre*. Nicod.

Souffrir, se dit aussi des choses qui peinent, qui fatiguent. On *souffre* beaucoup à la guerre, la faim, la soif. Les veuës foibles ne sçauroient *souffrir* la grande lumiere; une poitrine delicate de gros aliments.

Souffrir, se dit en un sens moins estendu, en parlant de ce qui desplaist, de ce qui fait quelque peine aux sens, ou à l'esprit. Je ne puis *souffrir* ce meschant Orateur, cette mauvaise musique, la dureté de ces vers. Je ne puis *souffrir* le luxe du monde, le libertinage du siecle, l'inconstance des François dans leurs modes. En ce sens on dit par civilité, *Souffrez* que je vous advertisse, pour dire, Ayez agreable, permettez que je fasse telle chose. Je ne puis vous *souffrir* decouvert. Il n'y a pas de plaisir de *souffrir* une rebuffade.

Souffrir, se dit aussi en Morale, des afflictions de l'esprit, des émotions de l'ame par les passions. On *souffre* beaucoup, quand on perd ce qu'on aime tendrement. Les amants font de perpetuelles plaintes des tourments qu'ils *souffrent*. Sa compassion a beaucoup *souffert* en voyant maltraitter ce pauvre homme. On dit aussi, qu'une cause *souffre* de la difficulté, quand elle est douteuse ou mauvaise.

Souffrir, signifie aussi, Ne se pas opposer à une chose, y consentir tacitement. On *souffre* un petit mal pour en eviter un plus grand, comme aujourd'huy les Courtisanes à Rome, & autrefois en France. Quoy qu'on *souffre* une servitude, elle n'acquiert point prescription. Il faut bien *souffrir* ce qu'on ne peut pas empescher.

Souffrir, signifie aussi, Compatir, s'accommoder ensemble, ne se pas destruire. Les contraires ne se peuvent *souffrir* ensemble. L'or n'est pas parfait, quand il ne *souffre* pas la coupelle. La raison, la bienseance, ne *souffrent* pas qu'un fils preside son pere. Les femelles des animaux ne *souffrent* point le masle, que quand elles sont en chaleur.

Souffrir, se dit proverbialement en ces phrases. Le papier *souffre* tout, pour dire, On escrit sur le papier tout ce qu'on veut. Cet importun m'a fait *souffrir* mort & passion, pour dire, il m'a fort fatigué. Il n'y a point de regle si generale qui ne *souffre* quelque exception. L'amour & l'ambition ne *souffrent* point de compagnon.

Souffert, erte. part. pass. & adj.

SOUHAIT. s. m. Tesmoignage qu'on donne de quelque desir qu'on a dans l'ame. Les *souhaits* n'enrichissent point. Rien n'est si commun que les *souhaits*. Le Roman de Fortunatus est fondé sur un petit chapeau de *souhaits*. La fortune ne nous traitte pas au gré de nos *souhaits*. Ce mot est un composé de *hait*, qui vient de l'Alleman *geheit*, qui signifie la méme chose. Menage.

A' Souhait. adv. Selon les desirs. Tous les biens luy viennent *à souhait*. Ses terres luy rapportent *à souhait*.

On dit proverbialement de ceux qui n'ont que deux enfans, l'un masle, & l'autre femelle, C'est un *souhait* de Roy, fils & fille. On dit aussi, Vin sur lait, c'est *souhait*.

Souhaittable. adj. m. & f. Qui est digne d'exciter nostre desir. Les grandes richesses nuisent souvent, ne sont pas si *souhaittables* qu'on pense.

Souhaitter. v. act. Desirer quelque chose. Nous ne devons rien *souhaittter* ardemment que de bien vivre, de gagner le ciel. Je viens vous *souhaitter* le bon jour, le bon soir, la bonne année, c'est à dire, vous saluer. Je vous *souhaitte* bonne vie & longue, & paradis à la fin. Nostre cœur n'est jamais remply, il *souhaitte* toûjours quelque chose. On dit pour bien loüer quelqu'un, Il n'y a rien à *souhaitter* en luy, il est accomply. Il seroit à *souhaitter* qu'on eust reformé tels & tels abus. Vous avez esté bien *souhaitté* en cette compagnie, on eust esté bien-aise de vous y voir.

Souhaitté, ee. part. pass. & adj.

SOUIL. s. m. Terme de Venerie. Lieu bourbeux où se veautre le sanglier. Le *souil* est souvent une marque qui fait reconnoistre la taille d'un sanglier.

SOUILLER. v. act. Gaster, rendre sale. Il y a bien des mestiers qu'on ne peut exercer sans se *souiller*. Tous ceux qui manient les choses onctueuses se *souillent* aisément. Il est tombé dans les boües, ses habits sont *souillez*. Ce mot vient de *sullare*. Menage.

Souiller, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Le peché *souille* l'ame. Neron *souilla* ses mains du sang de sa mere. Une femme adultere *souille* la couche nuptiale. Les Huguenots disent que ce qui entre dans le corps ne *souille* point l'ame.

Souillé, ée. part. pass. adj.

Souilleure. s.f. Tache du peché, impureté de l'ame. Les Sacrements de Baptesme, de Penitence, lavent les *souilleures* du peché.

Souillon. s.m. & f. Qui est malpropre, qui a des habits pleins de graisse & sales. Il se dit par mespris des petits valets & servantes de cuisine. On a pris une *souillon* pour laver les escuelles. Auvray dit en ses Satyres :

> La laide, la *souillon*, la petite impudente.

SOULAGEANT, ANTE. adj. Qui aide, qui soulage. La remise qu'on luy a faite est si petite, qu'elle n'est gueres *soulageante*.

Soulagement. s.m. Allegement de peine, de douleur, d'affliction. Le temps apporte du *soulagement* à toutes sortes de maux. Le changement de douleur est une espece de *soulagement*.

Soulager. v. act. Aider à quelqu'un, le descharger d'une partie de la peine, de la fatigue qu'il souffre. Ce Crocheteur est trop chargé, il le faut *soulager*, luy oster une partie de son fardeau. On dit en ce sens, *soulager* un vaisseau, *soulager* un plancher trop chargé.

Soulager, se dit aussi en parlant de l'allegement, des consolations qu'on donne aux maux du corps, ou de l'esprit. Ce remede, cette saignée, ont fort *soulagé* ce malade. Il faut *soulager* les pauvres dans leur misere. La douleur qui se plaint cherche qu'on la *soulage*. Ce paysan a esté *soulagé* aux tailles pendant cette année. On donne des aides pour *soulager* dans le logement des gens de guerre; des aides de cuisine, de sommelerie, pour *soulager* les maistres Officiers.

Soulagé, ée. part. pass. & adj.

SOULANDRES. s.f. Maladie de cheval. Ce sont gales, fentes ou crevasses qui viennent à la jointure de ses jarrets, comme les *malandres* viennent à ses genoux.

SOULAS. s.m. Vieux mot qui signifioit autrefois, *Joye, plaisir*, & *contentement*. Ils estoient en grand *soulas*, ils se divertissoient, quand ce malheur arriva.

SOULEUR. s.f. Crainte violente & subite qui surprend & qui fait souslever le cœur. A la veuë d'un ennemi il eut une *souleur* qui le fit blesmir.

SOULFRE. subst. masc. Mineral fossile engendré d'une substance terrestre, onctueuse & inflammable. Les Chymistes l'appellent *divin*, & *semence masculine*, *premier auteur de la nature*, des choses metalliques. Il est de substance si ferme, que la longueur du temps ne le peut corrompre, quoy qu'on le tienne dans l'eau, à moins qu'il ne soit brisé dans un mortier, & meslé avec de l'ail, comme dit Biringuccio en sa Pyrotechnie. Le *soulfre* naist dans la terre de sa graisse, & de l'escume des feux sousterrains. Car de même que la suye est l'escume ou la graisse du feu ordinaire : de même le *soulfre* est la suye provenante de l'inflammation des matieres sousterraines. C'est une huile de la terre qui se fige comme la graisse dans le corps des animaux. Il y en a de blanc, de jaune, & de verdastre. Celuy-cy est le meilleur. Il est ou pur, ou meslé avec la terre, ou des eaux, dont on le separe par art. Le *soulfre vif* est la glebe ou terre soulfreuse de couleur tannée, de laquelle on tire le *soulfre* ordinaire avant sa premiere fonte. Le *soulfre* est une des trois parties qui composent la poudre à canon, & qui luy fait prendre feu aisément. Les Volcans ne bruslent qu'à cause que ce sont des mines de *soulfre* qui sont allumées. On appelle *magdalon de soulfre*, ces petits rouleaux de *soulfre* qu'on vend chez les Apothicaires. On doit mettre dans le bain d'alun les soyes blanches sans *soulfre*. L'or perd sa couleur étant exposé aux vapeurs du *soulfre*, & se restablit, en le faisant bouillir dans l'eau avec du tartre. Sa vapeur blanchit aussi les soyes, & des roses rouges; & même des corbeaux pris dans leur nid deviennent blancs, étant exposés à sa fumée.

Soulfre, en termes de Chymistes, est leur troisiéme principe actif, & une substance homogene, liquide, oleagineuse, visqueuse & inflammable, qui monte d'ordinaire en forme d'huile aprés l'esprit dans la distillation qui se tire de tous les corps, & on l'appelle le *soulfre des Philosophes*, le *pere des metaux*; & le mercure, la *mere*.

Fleurs de soulfre, c'est le plus pur du *soulfre*, qui s'attache au chapiteau du vaisseau ou alembic, quand on le sublime par le feu; & on les appelle *fleurs blanches*, quand on les distille avec du nitre calciné, & fixé avec le *soulfre*.

On appelle *magistere*, ou *lait de soulfre*, celuy qui se tire avec des fleurs de *soulfre*, & du sel de tartre dissous avec du vinaigre, ou de l'alun. Quelques Auteurs l'appellent le *baume des poulmons*, car il devient blanc comme lait.

On appelle *soulfre d'antimoine*, celuy qu'on tire de l'antimoine avec diverses preparations; & *soulfre doré*, celuy qu'on tire des feces du safran des metaux.

Soulfrer. v. act. Enduire quelque chose de soulfre, ou l'exposer à la fumée du soulfre. On *soulfre* les vins pour les transporter par mer. On *soulfre* les allumettes par les bouts. On met des chemises *soulfrées* aux malheureux qu'on brusle.

Soulfré, ée. part. pass. & adj.

SOULIER. s.m. Chaussure de cuir pour les gens qui vont à pied. Le *soulier* est composé de semelles, talon, empeigne, quartiers & oreilles. On a de gros *souliers* de vache pour la fatigue, des *souliers* plats à trois semelles, des *souliers* de paysan. Il y a des *souliers* mignons de marroquin, de mouton, pour la propreté, à une semelle, à talon de cuir & de bois. Les femmes ont des *souliers* de velours & en broderie. Gaster, corrompre la forme d'un *soulier*. Esculer ses *souliers*: on disoit autrefois *aculer*. Ce mot vient de *solea*, ou de *solum*. Nicod. D'autres le derivent de *sotularis*, ou *subtalaris*, qui se trouvent tous deux en la même signification. Menage. Benoist Baudouin a fait un Traité des *souliers* antiques, où il marque leur differente figure.

On dit proverbialement à ceux qui menacent de donner sur les oreilles, Ce sera donc sur les oreilles de mes *souliers*. On dit aussi, qu'une personne n'a pas de *souliers*, pour luy reprocher qu'elle n'a aucuns biens. On dit de ceux qui voudroient se déguiser, qu'ils n'ont qu'à mettre leurs *souliers* en pantoufles. On dit encore de ceux qu'on méprise, Je n'en fais non plus de cas que de la boue de mes *souliers*. On dit aussi, lors qu'on a quelque mal, ou affliction secrette, qu'on ne sçait pas où le *soulier* blesse. Ce mot a été premierement dit par Paul Emile Senateur Romain en repudiant sa femme Papyrie dont il avoit eu le Grand Scipion Emilien; car pour toute réponse à ses amis qui luy vouloient demander ce divorce, il leur monstra un *soulier* neuf & bien fait, en leur disant, Vous ne sçavez pas où ce soulier me blesse.

SOULOIR. v. neut. Vieux mot qui signifioit *avoir de coûtume*. On le dit encore en Pratique. Il souloit y avoir là une porte, une barriere. Le temps a bien changé, il n'est plus comme il *souloit* être.

SOUPAPE. s.f. Terme de Mechaniques. C'est une petite platine de cuivre qu'on dispose de telle sorte dans les pompes & autres machines hydrauliques, qu'elle s'ouvre pour donner passage à l'eau, quand elle y doit entrer; & qu'elle se ferme, quand on veut faire monter l'eau par la compression. Il y a trois sortes de soupapes; l'une à clapet, la seconde en cone, & la troisiéme en maniere de porte à deux battants. La premiere se ferme & s'ouvre comme une trape; la seconde comme un bondon

don d'un tonneau. Ces deux-là n'ont jamais plus de quatre ou cinq pouces. Et la troisiéme a quelquefois deux ou trois toises, & sert à fermer les escluses. On appelle aussi *soupapes*, ces petites languettes qui s'ouvrent ou se ferment avec un ressort pour donner le passage au vent, & le luy fermer dans les balons & les soufflets.

En termes d'Organiste, on appelle aussi *soupapes*, ou *soustapes*, (comme si on disoit les tampons de dessous) de petits tampons qui sont dans le sommier, & qui bouchent les rainures ou portevents jusqu'au pied de chaque tuyau, & qui sont soustenus par un petit ressort de leton. Quand on presse sur la touche, elles font baisser la *soupape* par le moyen d'un petit baston qu'on appelle le *pilotis*.

Les Anatomistes modernes pretendent qu'il y ait quelque chose de semblable dans les veines & les arteres, qui ouvre & ferme le passage du sang dans sa circulation. Voyez VALVULE. Et il y en a qui estendent la chose jusqu'à la circulation qu'ils pretendent dans le suc des arbres & des plantes.

SOUPÇON. s. m. Deffiance, crainte, incertitude qu'on a de la sincerité d'une personne, de la verité de quelque chose. Un mary jaloux a du *soupçon* de sa femme. Un Prince sujet aux *soupçons* se deffie de la verité de ce qu'on luy dit. Quand il arrive un vol domestique, le *soupçon* tombe sur les nouveaux venus. Je n'eusse jamais entré en *soupçon* qu'il eût esté capable de cette lascheté. Les *soupçons* sont esclaircis, sont passez en certitude. Tout *soupçon* offense un honneste homme.

SOUPÇONNER. v. act. Avoir du soupçon, entrer en soupçon. Il ne faut pas *soupçonner* legerement.

SOUPÇONNER, signifie aussi, Avoir une connoissance imparfaite, deviner à demi. Cet Interprete *soupçonne* que son Auteur a voulu dire une telle chose; il *soupçonne* que ce mot peut venir d'une telle etymologie.

SOUPÇONNÉ, ÉE. part. pass. & adj. Ce n'est pas assez que la femme de Cesar soit chaste, il ne faut pas seulement qu'elle soit *soupçonnée*.

SOUPÇONNEUX, EUSE. adj. Qui est sujet aux soupçons. L'amour de son naturel est *soupçonneux*. On a bien du mal à vivre avec les humeurs *soupçonneuses*.

SOUPE. s. f. Potage fait avec beaucoup de pain & de bouillon ou jus de viande, ou d'autres matieres, qu'on sert à l'entrée du repas. Quand on invite quelqu'un à disner par occasion, on luy dit, Voulez-vous venir manger de ma *soupe*? La meilleure *soupe* est celle qui est bien mitonnée. On nourrit les Vendangeurs avec de la *soupe* aux choux. On dit que la *soupe* nourrit le soldat; qu'une *soupe* à l'oignon refait la teste. Une *soupe* à la Jacobine, aux porreaux, aux navets, &c. Voyez POTAGE. On dit d'un escornifleur, qu'il va chercher les bonnes *soupes*, qu'il va gueuser de la *soupe*. Ce mot vient de l'Italien *zuppa*, ou *suppa*, fait du Latin *sapa*, qui signifie *bouillon* qui par la cuisson est reduit au tiers. Quelques-uns le derivent de l'Alleman *soupp*, qui signifie la même chose; d'autres de *souben*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *soupe*.

SOUPE, se dit aussi des trenches de pain fort deliées qu'on met au fond du plat, sur lesquels on verse le bouillon. Donnez moy une *soupe* de pain, pour dire, une trenche. Dans les gargotes pour un sou on trempe la *soupe*.

SOUPE DE LAIT, se dit au Manege d'un certain poil de cheval qui est de la couleur du potage au lait bien sucré, c'est à dire, meslé de roux & de blanc. On donne aussi ce nom aux pigeons de cette même couleur, & qui sont fort estimés par ceux qui en sont curieux.

SOUPE, se dit proverbialement en ces phrases. On appelle de la *soupe* au perroquet, du pain trempé dans du vin. On dit aussi d'un homme qui a bien bû, qu'il est yvre comme une *soupe*. On dit d'un avare, que sa *soupe* est maigre, pour dire, qu'il fait mauvaise chere. Les *soupes* de Prince sont vantées par Rabelais.

SOUPÉE, qui ne se dit qu'en ce mot composé, l'*aprés-soupée*, pour dire, l'intervalle qui est entre le souper & la retraite pour dormir. On se réjouït bien dans une telle maison toutes les *aprés-soupées*, on y danse, on y joüe, &c.

SOUPER. s. m. Repas du soir. On nous a donné un grand *souper*. Ce n'est pas un *souper* par ordre, ce n'est qu'une collation. Je m'en vais manger mon *souper*. On a joüé, on a gagé le *souper* de la compagnie.

SOUPER, se dit aussi de la viande preparée pour faire ce repas. Les bourgeois qui vont souper chez leurs voisins font porter leur *souper*, leur gigot. Ce Pâtissier cuit tous les jours plus de quarente *soupers*, ou esclanches. Quelques-uns derivent ce mot *à sorbendo*, qui pretendent que le *souper* étoit anciennement le principal des repas.

SOUPER. v. neut. Prendre le repas du soir. Ceux qui tiennent table font grande chere à disner, mais ils ne *soupent* gueres. Les jours de jeusne il est deffendu de *souper*. Ce goinfre disne bien, mais il *soupe* encore mieux. Il est bien fascheux aux jeunes gens de s'aller coucher sans *souper*, de *souper* par cœur. On disne & on *soupe* en même temps, quand on ne fait qu'un repas. On appelle ironiquement un *soupe-sept-heures*, celuy qui *soupe* regulierement à cette heure-là, que les autres employent aux divertissements, à la promenade.

SOUPIER, IERE. s. m. Qui aime bien la soupe, qui en mange plus que d'autre viande.

SOUPLE. adj. m. & fem. Qui est doux, maniable, obeïssant. Les Corroyeurs à force de passer le cuir, & de le graisser, le rendent *souple*. Quand on a esté longtemps sans porter des bottes, elles ne sont pas *souples*, elles blessent.

SOUPLE, se dit aussi des hommes, & des animaux. Ce fanfaron voulut me braver, mais je l'ay si bien manié, que je l'ay rendu *souple* comme un gand, comme un osier. Ce cheval étoit fougueux, mais en quinze jours de manege il a esté rendu *souple* & obeïssant comme les autres. C'est un esprit *souple*, adroit & insinuant, qui gagne l'affection des personnes. Plusieurs croyent que ce mot vient de *supplex*, & qu'il est le primitif, & que le precedent n'est que le derivé. Quelques-uns le derivent du Latin *subtilitas*.

SOUPLEMENT. adv. D'une maniere souple & soûmise. Ce valet parle & agit toûjours *souplement* auprés de son maistre.

SOUPLESSE. s. f. Adresse, finesse, matoiserie. Ce Charlatan a mille tours de *souplesse* pour attraper les duppes; il trompe les plus fins par sa *souplesse*, par son habileté. On dit aussi une grande *souplesse* de membres, pour dire, une grande facilité à les remuer.

SOUQUENILLE. s. f. Vestement de grosse toile, ou garderobbe qu'on donne aux valets, pour conserver leurs habits propres, & que les paysans portent aussi par necessité.

SOURCE. s. f. Lieu d'où quelque chose procede, ou la cause qui la produit. Quand on veut guerir un mal, il faut aller à la *source*, à sa cause. Les humeurs corrompuës, desreglées, extravasées, sont les *sources* des maladies. Le sang est le principe, la *source* de la vie. La veine cave est la *source* de toutes les autres. Le cerveau est la *source*, le principe des nerfs.

SOURCE, se dit plus particulierement des liqueurs qui coulent, ou sortent de la terre. Il n'y a eu qu'en ces derniers temps qu'on a découvert les *sources* du Nil. Le Loiret est une riviere navigable dés sa *source*. Il y a bien des *sources* dans cette prairie, au pied de cette montagne. Dans les Isles de l'Archipel il y a des *sources* d'huile de petreol, de bitume, &c. Les eaux minerales sont des *sources* alumineuses, vitriolées, &c.

SOURCE, se dit figurément en choses morales. La bonté

té de Dieu est une *source* qu'on ne peut tarir, ni épuiser. Le peché originel est une *source* de tous nos maux: les Payens ont feint qu'ils venoient de la boeste de Pandore. Les heresies sont la *source* des seditions, des guerres civiles. La chicane est la *source* de tous les procés. Le mien & le tien ont été la *source* de toutes les dissentions des hommes. Les passions sont la *source* de tous les vices. Cet Auteur a bien du genie, ses vers sont faciles, & coulent de *source*. En matiere de science, il faut puiser dans la *source*, consulter les anciens & les originaux.

SOURCE, se dit aussi des lieux où les choses croissent naturellement, où elles se fabriquent, où elles se trouvent en abondance. Il faut aller aux Indes trafiquer d'espiceries, c'est la *source*. Quand on se fournit dans les magasins, plustost que chez les detailleurs, on va à la *source*. Le Perou est la *source* de l'or & de l'argent. Paris est la *source* des beaux esprits. On dit que deux choses viennent d'une même *source*, lors qu'elles viennent de même endroit, que c'est un même homme qui les a faites, ou inventées.

SOURCIL. subst. masc. Le poil qui est au dessus des cils, ou des yeux, & à l'extremité la plus basse du front. Les Medecins appellent la partie qui est la plus proche du nez, la *teste des sourcils*; & celle qui tire vers les temples, la *queue*, ou le bout; & l'espace qui est sans poil entre les deux sourcils, faute de mot François, est appellé par eux *intercilium*, & *gabellum*, ou aprés Hippocrate *metopon*. Les Medecins appellent aussi *sourcils*, certaines apophyses de cartilage qui sont aux emboestures de quelques os, comme celle de l'os ischion qui comprend la tête de l'os de la cuisse.

SOURCILLER. v. n. Remuer les sourcils. Cet écolier n'ose pas *sourciller* devant son maistre, pour dire, le regarder en face. Il n'a pas seulement *sourcillé*, quand on luy a annoncé la mort de son pere.

SOURCILLEUX, EUSE. adj. Terme poëtique, qui ne se dit que des montagnes & des rochers fort élevés, & qui semblent être orgueilleux par leur élevation.

SOURD, SOURDE. adj. Qui ne peut entendre les sons, par quelque defaut de l'organe sur lequel ils font impression. On dit que les peuples voisins des Cataractes du Nil deviennent *sourds*, à cause du bruit continuel que font ses eaux en tombant. Les *sourds* de naissance sont muets, à ce qu'on pretend.

SOURD, se dit aussi de celuy qui fait semblant de ne pas entendre, parce qu'il ne veut pas accorder ce qu'on luy demande. Ce Juge est inexorable, il est *sourd* à toutes les prieres. Quand on demande de l'argent à cet avare, il fait la *sourde* oreille. Les Poëtes disent que le Ciel est *sourd* à leurs cris, quand les oracles ne leur veulent pas répondre; les Magiciens, que l'enfer est *sourd* à leurs invocations, quand leurs charmes ne reüssissent pas.

SOURD, se dit aussi de ce qui ne resonne pas assez, qui ne fait pas assez de bruit. Cette Eglise, cette chambre, sont *sourdes*. Un carrosse vitré est fort *sourd*, on n'entend point ce qu'on dit au dehors. Ce luth est *sourd*, il ne fait pas assez de bruit. Un manicordion est plus *sourd* qu'une épinette. Les Poëtes disent aussi, les bois & les antres *sourds*.

LIME SOURDE, est expliqué à LIME.

LANTERNE SOURDE, est expliquée à LANTERNE.

SOURD, en termes de Jouaillier, se dit des pierres qui n'ont pas tout l'éclat & le brillant qu'elles devroient avoir pour être parfaites, mais qui ont des pailles, des glaces, ou quelque chose d'obscur, de sombre, de brouillé qui diminue de leur prix.

En Arithmetique on appelle un nombre *sourd*, celuy qui n'a point de proportion avec un autre, qui n'a point de mesure commune, qui ne peut pas être également divisé en plusieurs parties, & sans fraction: comme, le nombre de 31. est un nombre *sourd*. On l'appelle autrement *irrationel* en Geometrie. On dit la même chose des lignes, qu'on appelle aussi *sourdes* ou *incommensurables*.

SOURD, s. m. est une espece d'aspic le plus dangereux de tous, qui est gris, & qui a des taches jaunes.

SOURD, se dit figurément en choses morales. Il court un bruit *sourd* d'une telle affaire, pour dire, on en parle tout bas & en secret, on n'ose la publier, la nouvelle en est encore incertaine. On fait de *sourdes* pratiques, des cabales, des menées secrettes, pour broüiller l'Estat, pour corrompre des Juges, pour tirer des avantages illicites.

SOURD, se dit proverbialement en ces phrases. C'est un homme qui frappe comme un *sourd*, qui crie comme un *sourd*, pour dire, bien fort. Il n'y a point de pire *sourd* que celuy qui ne veut pas entendre. Autant vaudroit parler à un *sourd*, se dit à celuy qui ne veut rien faire de ce qu'on luy propose.

SOURDAUT, AUDE. Qui est à demi sourd, qui a l'oreille dure. Quand on est sur l'âge, on devient *sourdaut*.

SOURDELINE. s. f. est une espece de musette fort en usage en Italie, qu'on appelle aussi *sampogne*. Elle est differente de nos musettes, en ce qu'elle a quatre chalumeaux avec plusieurs trous garnis de boëtes, qui servent à les ouvrir, ou fermer, & qui s'avancent, ou se reculent par le moyen de petits ressorts.

SOURDEMENT. adv. Secrettement & sans train. On a mené cette affaire, cette negociation bien *sourdement*, il n'en a rien paru en public

SOURDINE. s. f. Trompette qui fait un bruit sourd, qui sert à donner le signal aux gens de guerre pour déloger secrettement & sans bruit: ce qui se fait en poussant un morceau de bois dans le pavillon ou ouverture de la trompette. Ce morceau de bois est percé tout au long depuis sa bouche jusqu'à sa patte, & les bords sont deliez, afin qu'ils obeïssent un peu, quand on les pousse dans le pavillon. Il sert seulement pour estrecir l'ouverture, & pour étouffer le son, qui est plus éclatant, à proportion que la patte est plus ouverte.

On le dit aussi des autres instruments de Musique, quand on veut qu'ils ne fassent point de bruit, comme les luths & les violons, qui sont sans roses & sans oüies. On fait la même chose en appliquant une petite plaque d'argent qu'on met sur le chevalet, qui empêche l'instrument de resonner à son ordinaire.

SOURDINE, se dit aussi de toutes les choses qui se font en cachette & sans bruit. Ce banqueroutier s'en est allé la nuit à la *sourdine*, sans dire adieu. Ce negociant fait ses affaires a la *sourdine* & sans éclat. Les mariages clandestins sont ceux qui se font à la *sourdine*, sans en avertir personne.

SOURDRE. v. n. S'écouler par quelque fente de la terre. Il ne se dit que des eaux des fonteines, des sources des rivieres. Ce marais sera difficile à dessecher, on y voit *sourdre* des eaux de tous costés. On dit que le Rhin, le Rhosne & le Pau *sourdent* du pied de la même montagne. Ce mot vient de *surgere*. Nicod.

SOURDRE, se dit figurément en Morale. Il faut étouffer cette heresie dans sa naissance, il en pourroit *sourdre* de grands maux, des schismes, des guerres civiles.

SOURI. s. f. Petit rat ou animal qui est dommageable aux grains & aux meubles, parce qu'il les ronge. Ce qui fait valoir les chats, c'est l'antipathie naturelle qui est entre eux & les *souris*. Voilà du pain mangé de *souris*. Les *souris* ont fait grand dommage à cette Bibliotheque, il faut y mettre de la mort aux rats & aux *souris*. Aristote dit qu'une *souri* enfermée dans un vaisseau de miel

fit cent vingt *souris*. Matthiole dit qu'en Perse on fendit une *souri* pleine, qui avoit dans son ventre des souriceaux pleins avant qu'ils fussent nez. Celles d'Egypte ont le poil dur & picquant comme les herissons. Les rats, les loirs & les marmotes sont du genre des *souris*. On voit dans l'Histoire d'Angleterre, qu'en l'année 1580. & 1648. il y eut une si grande inondation de *souris*, qu'elles desolerent toute la Province d'Essex; mais qu'en même temps il y vint une prodigieuse quantité de hiboux, qui en delivrerent le pays. *Souri* vient de *sorice*, ablatif de *sorex*. Nicod.

SOURI, se dit proverbialement en ces phrases. *Souri* qui n'a qu'un trou est bientost prise, pour dire, qu'un homme qui n'a qu'un moyen de se deffendre, qu'une ressource, est bientost ruiné. On dit aussi, Il la guette comme le chat fait la *souri*, pour dire, qu'il l'espie, qu'il l'observe soigneusement. On dit aussi en parlant d'une chose impossible, Ce qui ne fut jamais, ni ne sera, c'est le nid d'une *souri* dans l'oreille d'un chat. On dit qu'une fille est eratée comme une potée de *souris*, pour dire, qu'elle est gaye & fort éveillée. On dit aussi, qu'elle fait la *souri*, quand elle prend adroitement l'argent de la poche d'un homme sans qu'il s'en apperçoive. On dit aussi d'un homme qui a bien peur, qu'on le feroit cacher dans un trou de *souri*. On dit aussi pour exprimer un grand silence, qu'on n'entend pas une *souri* trotter.

On appelle en termes de Fortification, le *pas de la souri*, une petite retraite du parapet de la muraille au dessus du cordon, autrement l'*orteuil*, la *berme*.

On appelle *dent de souri*, certaine entailleure qu'on fait sur des rouës qui ressemblent aux dents de *souris*.

SOURI, en termes de Manege, est un cartilage qui est dans les naseaux du cheval, qui le fait ébroüer ou ronfler des naseaux.

Les Medecins appellent *souri*, l'espace qui est dans la main entre le pouce & l'indice, qu'ils appellent aussi *thenar*; & c'est là que les Chiromanciens placent le mont de Mercure.

SOURICIERE. s. f. Petit piege pour prendre des rats & des souris, qui se fait en plusieurs manieres, soit pour les attraper vives, soit mortes.

SOURNOIS, OISE. adj. & subst. Qui est caché & dissimulé, qui fait les choses à la sourdine, sans en dire mot à personne. Les gens *sournois* sont ceux qui font le mieux leurs affaires, mais ils sont un peu dangereux sur la vengeance.

SOUS. Preposition qui designe particulierement un lieu inferieur. Tout ce qui est *sous* le ciel. Les habitans qui sont *sous* le Pole. Les Antipodes sont *sous* nos pieds. Ces deux personnes habitent *sous* un même toit. Ce cavalier est beau *sous* les armes; ce cheval est bien *sous* luy, il le met bien sur les hanches. Il est né *sous* une bonne Planete, *sous* un ciel benin. Ces pieces sont attachées *sous* le contrescel.

SOUS, se dit quelquefois des situations laterales. J'ay trouvé cet homme *sous* ma main, à ma commodité, auprés de moy. Au jeu on dit, Je ne veux point être *sous* sa main, pour dire, sous sa couppe.

SOUS, se dit aussi par relation à quelque superiorité, à quelque devoir, ou condition, ou seureté. On achete un office *sous* le bonplaisir du Roy, à la charge de son agreement. Ce legs est fait *sous* condition, à la charge de l'accomplir. On luy a presté de l'argent *sous* bonne & suffisante caution. On l'a transferé *sous* bonne & seure garde. Tous ses papiers sont *sous* la clef, *sous* le scellé.

SOUS, se dit aussi à l'esgard des inferioritez morales. Les Vicaires sont *sous* les Curés; les Disciples *sous* le Maistre; les soldats *sous* le Capitaine; les peuples *sous* les Rois, *sous* une telle domination; les Juges inferieurs *sous* les superieurs. On luy a dit ce secret *sous* le seeau de la confession. Il s'est mis enfin *sous* le joug du mariage. Le Roy a pris ce Prince *sous* sa protection. Une chose saisie est *sous* la main du Roy & de Justice. J'ay entrepris cette affaire *sous* vos auspices, *sous* l'espoir de vostre faveur. J'ay combattu *sous* vos enseignes. Cet écolier est encore *sous* la ferule. Il a estudié *sous* un tel Docteur. Il est *sous* la coulevrine de cette place. Un amant vit *sous* les loix de sa maistresse.

SOUS, se dit aussi en matiere de desguisements. Il a mis son bien *sous* le nom de sa femme. Il n'a pas imprimé ce livre *sous* son nom, il l'a mis *sous* le nom d'autruy. On fait la guerre *sous* de beaux pretextes, *sous* ombre, *sous* couleur de deffendre les alliez. Il s'est emparé de ce bien *sous* les plus belles apparences, *sous* les plus beaux pretextes du monde.

SOUS, se dit aussi de ce qui est rangé dans un ordre convenable. L'espece est *sous* le genre, l'homme *sous* l'animal. Il faut ranger chaque chose *sous* sa categorie. Cette Loy est rangée *sous* un tel Titre; cette question *sous* un tel Chapitre.

SOUS, se dit aussi pour designer les temps. *Sous* le regne d'Auguste, *sous* les Empereurs. Cela a été établi *sous* un tel Pape.

On dit proverbialement, Je voudrois être cent pieds *sous* terre, quand on a quelque chagrin violent qui fait avoir du desgoust pour la vie.

SOUSAGE. Terme de Coustumes, qui se dit en Normandie d'un mineur, & en d'autres lieux d'un vieillard decrepit & caduc qui a besoin d'un Curateur.

SOUS-BAIL. s. m. Partie d'un bail qu'un Fermier General sous-ferme à un autre.

SOUS-BARBE. s. f. Coup que l'on donne sous le menton.

SOUS-BARBE, se dit figurément de quelque affront ou mauvais tour qu'on fait secrettement à quelqu'un: comme si quelqu'un enleve une fille qui est promise à un autre, on dit qu'il a receu une vilaine *sous-barbe*.

SOUS-BARBE, est aussi un nom qu'on donne à la partie du cheval qui porte la gourmette.

SOUS-BARQUE. Terme de Charpenterie. C'est le dernier rang des planches ou bordages d'un bateau foncet, qui est immediatement au dessous du platbord.

SOUSBASSEMENT. s. m. Piece de tapisserie qu'on met au devant de l'appuy ou de l'accoudoir des fenestres. Il faut donner des *sousbassements*, quand on vend une tenture de tapisserie. On appelle aussi *sousbassement*, la garniture d'étoffe qu'on met au bas d'un lit, quand les rideaux ne vont pas jusqu'à terre.

SOUSBASSEMENT, en termes d'Architecture, est ce qu'on met au dessous du piedestal d'une colomne pour la tenir plus élevée. Les *sousbassements* qui étoient sous les colomnes & les paux du Tabernacle de Moyse, étoient apparemment des piedestaux.

SOUS-BIBLIOTHECAIRE. s. m. Garde d'une Bibliotheque sous un Officier qui a le titre de Bibliothecaire. Le Roy a un Bibliothecaire qui est Officier en chef, qui a un *Sous-Bibliothecaire* ou Garde des livres de la Bibliotheque.

SOUS-BRIGADIER. s. m. Officier de cavalerie qui commande sous le Brigadier, & qui le soulage en ses fonctions.

SOUS-CHANTRE. s. m. Officier du Choeur qui commence le chant, qui donne le ton en l'absence du Chantre, & qui porte la chappe avec luy au costé gauche du Choeur aux Festes solemnelles. En Latin *Succentor*.

On appelle quelquefois burlesquement le derriere, quand il lasche quelques vents, le *sous-chantre*.

SOUSCLAVIERES. s. f. Terme de Medecine.

Ce sont deux insignes veines ou branches qui font la division du tronc ascendant de la veine cave, qui sont ainsi nommées, parce qu'elles sont sous les clavicules du gosier, dont une partie va aux aisselles, & forme les rameaux axillaires.

On appelle aussi un muscle *sousclavier*, qui est le premier qui sert au mouvement du thorax.

SOUS-CLERC, SOUS-COMITE, SOUS-COMMIS. subst. masc. Ce sont des gens qui servent au dessous ou en la place des Clercs, Comites ou Commis.

SOUSCOUPPE. subst. fem. Petit bassin ou vaisseau plat, sur lequel on sert à boire proprement aux personnes de qualité, & où l'on met les verres, & des caraffes de plusieurs sortes de vin ou de liqueurs. On a servi de la limonade, du sorbet, de l'eau de cerise, sur une même *souscouppe*. Une *souscouppe* d'argent, de vermeil doré, de cristal. En Italie on sert sur une même *souscouppe* de plusieurs sortes de vins, en disant, *Si non e buono, fatte lo.*

SOUSCRIPTION. subst. fem. Signature au bas d'une lettre, d'un acte. Cette lettre n'a ni *souscription*, ni suscription, on ne sçait d'où elle vient, ni à qui elle s'adresse.

SOUSCRIPTION, signifie aussi, Cautionnement du contenu en une lettre, d'un billet, par celuy qui y joint sa signature. Pour vous faire prendre cette lettre de change, j'y feray joindre la *souscription* d'un tel, il la signera conjointement avec moy.

SOUSCRIRE. verb. act. Escrire au dessous. Voilà un acte alteré, on a *souscrit*, on y a adjousté quelque chose d'une autre main.

SOUSCRIRE, signifie aussi, Signer au bas de quelque chose. Les Notaires *souscrivent* leurs actes pour les rendre authentiques. Cette lettre ne fait point de foy, elle n'est point *souscrite*, il n'y a point de nom. Il n'a *souscrit* cette patente que comme Secretaire.

SOUSCRIRE, signifie aussi, Se rendre caution d'un autre, s'obliger à payer la somme contenuë en un acte qu'on *souscrit* avec luy. Ce Marchand a fait *souscrire* le billet par son associé, il est bon.

SOUSCRIRE, signifie encore, Demeurer d'accord de ce qu'un autre propose. Il faut *souscrire* aveuglément à tout ce que l'Eglise nous ordonne. J'ay tant de creance en vous, que je *souscriray* toûjours à vos sentiments.

SOUSCRIT, ITE. part. pass. & adj.

SOUS-DIACONAT. s. m. Quelques-uns disent *Subdiaconat*. C'est le premier des Ordres Sacrez qu'on reçoit.

SOUS-DIACRE. s. m. Ministre qui sert à l'Autel, & qui est promeu au premier des Ordres Sacrez. C'est au *Sous-Diacre* à chanter l'Epistre de la Messe, à preparer les vaisseaux sacrez.

SOUS-DOYEN. s. m. Dignité en certains Chapitres, qui est au dessous de celle du Doyen.

SOUS-DOYEN, est aussi celuy qui est le second dans une Compagnie par l'ancienneté de la reception. Le *Sous-Doyen* des Cardinaux, de la Grand' Chambre, des Enquestes.

SOUSENTENDRE. v. act. Concevoir un mot, une condition, qui sont obmis, qui doivent être tenus pour exprimés. Quand quelqu'un preste de l'argent, on doit *sousentendre* que c'est à condition de le rendre dans un temps.

SOUSENTENDU, ÜE. adj. Mot ou clause qui se doit sousentendre. Quand on met un adjectif tout seul, le substantif est *sousentendu*.

SOUSENTENTE. s. f. se dit seulement en parlant de ces gens artificieux ou trompeurs qui ne disent pas tout ce qu'ils pensent. Cet homme promet beaucoup, mais il y a toûjours de la *sousentente* en son fait.

SOUS-FAISTE. s. f. Terme de Charpenterie. C'est une longue piece de bois de 6. à 7. pouces en quarré, qui se met sous le faiste, & qui est comme luy parallelle à l'horison. Elle sert à rendre les assemblages plus solides. Les *sous-faistes* vont de ferme en ferme comme les faistes.

SOUS-FERME. s. f. Sous-bail, ou partie d'un bail general qu'on afferme à un autre. Il se prend aussi pour la chose sous-affermée. Le droit du pied fourché est une *sous-ferme* de la Ferme Generale des Aides.

SOUS-FERMER. v. act. Donner ou prendre à ferme une partie de ce qu'on a pris à ferme par un bail general. Les Fermiers Generaux des Gabelles ont *sous-fermé* les regrats moyennant tant. C'est un tel qui les a *sous-fermez*, qui les a pris à ferme.

SOUS-GARDE. s. f. C'est une piece de fer qu'on met au dessus de la detente d'une arme à feu pour empescher que le ressort ne se lasche, & qu'elle ne tire toute seule.

SOUS-GORGE. s. f. C'est la laniere de cuir qui passe sous la gorge du cheval, & qui s'attache avec une boucle à la testiere pour la tenir en estat.

SOUS-GOUVERNANTE. s. f. Femme qui sert en la place d'une Gouvernante, & en son absence, pour avoir soin des enfans des Princes, ou Grands Seigneurs.

SOUS-GOUVERNEUR. s. m. Celuy qui sert sous un Gouverneur d'un Prince, & en son absence. Le *Sous-Gouverneur* de Monsr. le Dauphin.

SOUSLEVEMENT. s. m. ne se dit gueres qu'en ces deux phrases. Un *souslevement* de cœur au propre; & au figuré, un *souslevement* des peuples, d'une Province.

SOUSLEVER. v. act. Lever doucement quelque chose. Un canon, une meule de moulin, ne se peuvent *sousleve*r sans leviers, sans machine. Ce malade est si foible, qu'il ne se peut *souslever*, il faut être deux pour le *souslever*. Ce vaisseau porte sur le sable, il faut attendre que le flot vienne pour le *souslever*.

SOUSLEVER, se dit aussi de l'émotion de cœur à la veuë d'un objet qui luy cause quelque desgoust. Cet homme est si malpropre, si pourri, qu'il fait *souslever* le cœur, qu'il provoque le vomissement.

SOUSLEVER, se dit figurément en choses morales, des émotions populaires. Les trop grandes charges ont fait *souslever* cette Province. Les Hollandois se sont *souslevez* contre le Roy d'Espagne. On le dit aussi de tout ce qui cause du mescontentement, du scandale. Cette proposition temeraire fit *souslever* tout le Concile contre l'Heretique qui la mit en avant.

SOUSLEVÉ, ÉE. part. & adj.

SOUS-LIEUTENANT. s. m. est un Officier de guerre qui commande sous le Lieutenant, & qui le soulage en ses fonctions. Il y a des *Sous-Lieutenants* au Regiment des Gardes, & dans les Compagnies d'Ordonnances des Mousquetaires, des Dragons, &c.

SOUS-LIEUTENANCE. s. f. Charge de Sous-Lieutenant. Il a acheté une *Sous-Lieutenance* aux Gardes.

SOUS-LOCATAIRE. s. m. & f. Qui loue une portion de maison d'un principal locataire, lequel en fait les deniers bons au proprietaire. Un *sous-locataire* n'est tenu que des loyers des lieux qu'il occupe envers le proprietaire, quand le principal locataire est insolvable.

SOUS-LOÜER. v. act. Loüer une partie de ce qu'un autre tient à loüage d'un principal locataire. Cet Artisan a loüé une grande maison, mais il en *sous-loüe* la meilleure partie à des sous-locataires.

SOUS-MAISTRE. s. m. Qui commande sous un Maistre, ou en sa place. Les Regents ont souvent des *Sous-Maistres* pour enseigner leurs escoliers avec plus de soin.

SOUSMETTRE. v. act. Mettre sous son empire, sous son commandement quelque chose. Alexandre *sousmit* toute l'Asie à ses loix. Cette beauté *sousmet* tous les cœurs à son empire.

Sousmettre, se dit souvent avec le pronom personnel, & signifie, Plier, obeir, s'humilier devant quelque autre; tant à l'égard du corps, que de l'esprit. Il faut se *sousmettre*, captiver son esprit, pour croire les mysteres. Il faut étre fort *sousmis* en recevant le Sacrement de Penitence. Ce libertin s'est enfin *sousmis*, a passé sous le joug du mariage. Cette garnison s'est *sousmise* à toutes sortes de conditions, elle les a acceptées. Ce valet s'est *sousmis* à tout faire. Un comptable se *sousmet* à la peine du quadruple pour les omissions de recepte.

Sousmis, ise. part. pass. & adj.

Sousmission. s. f. Humiliation, obeïssance. Les peuples d'Asie sont dans une grande *sousmission*, sont sous un gouvernement fort rude. Il faut être dans une profonde *sousmission* de cœur devant la Majesté Divine. La femme doit avoir de la *sousmission* à l'égard de son mari. Les flatteurs font mille reverences & *sousmissions*.

Sousmission, en termes de Palais signifie, Obligation, promesse de payer, de subir une peine comminatoire. Il s'est declaré caution d'un tel, il a fait au Greffe les *sousmissions* en tel cas requises & accoustumées. On luy a donné à l'Audience acte de ses *sousmissions*. Dans les actes de reception, on fait des *sousmissions* de garder les Ordonnances, de payer les peines des contraventions portées par les loix.

SOUS-PENITENCERIE. s. f. Titre ou qualité de Sous-Penitencier. Les *Sous-Penitenceries* en la plus-part des Cathedrales est une dignité, un titre de Benefice.

Sous-Penitencier. s. m. Aide du Penitencier, qui entend la confession des penitens qui ont commis des cas reservez à l'Evéque. Dans les grands Dioceses on a besoin d'un Penitencier, & d'un *Sous-Penitencier*.

SOUSPENTE. s. f. Entresole, ou petite construction qui est entre deux planchers pour la commodité d'un appartement, qui sert de despense, de garderobbe. Une *souspente* est commode pour y faire coucher des valets.

Souspente, se dit aussi des grosses courroyes de cuir qui tiennent suspendu le corps d'un carrosse, étant attachées aux moutons & aux mains du carrosse.

Souspente, en termes de Charpenterie, est une piece de bois qui entre dans la construction d'une gruë, & qui sert à tenir suspendus le treuil & la rouë.

Souspente, en termes de Maçonnerie, se dit des barres de fer qui servent a soustenir le faux manteau d'une cheminée.

SOUSPESER. v. act. Eslever quelque corps pesant pour juger à peu prés de sa pesanteur. *Souspesez* un peu ces deux assiettes, & vous verrez que l'une pese plus que l'autre. Ce bassin est si lourd, que c'est tant que je puis faire de le *souspeser*.

SOUSPIR. s. m. Air qu'on attire, & qu'on exhale pour rafraischir ses poulmons, & qui entretient la vie. L'homme est sujet à mille accidens depuis son premier jusqu'à son dernier *souspir*. Nostre vie n'est qu'un souffle, qu'un *souspir*.

Souspir, se dit aussi d'un témoignage exterieur de tristesse, d'affliction, de douleur, qui se donne par une respiration violente & presque involontaire. Cette veuve pousse des *souspirs* & des gemissements pour la mort de son mary; sa grande douleur ne luy permet que des sanglots, des *souspirs* entrecouppez. Les amants font de tendres *souspirs* en presence de leurs maistresses.

Souspir, en termes de Musique, est une pause de la quatriéme partie d'une mesure.

SOUSPIRAIL. s. m. Petite fenestre ou ouverture qu'on fait pour donner de l'air à une cave, à un cachot. Elle est ordinairement faite en abat-jour. Les voleurs entrent quelquefois dans les maisons par les *souspiraux* des caves. Le vin ne se porte pas bien dans une cave où il n'y a point de *souspirail*. On fait aussi des *souspiraux* ou semblables ouvertures dans les aqueducs.

SOUSPIRANT, ante. adj. & subst. Qui soûpire pour quelque chose, qui y pretend, qui y aspire. Cette fille sera bientost mariée, elle n'a qu'à choisir entre plusieurs *souspirans*. La gloire a aussi ses *souspirans*. Les Chrestiens d'Asie sont *souspirans* sous la tyrannie des Turcs.

Souspirer. v. neut. & act. Pousser son haleine, sa respiration avec violence, quand on est esmeu de douleur, d'affliction, ou de quelque autre passion qui oppresse le cœur. Il pleure, il *souspire* toûjours depuis la mort de ce qu'il aimoit. Les oppressions d'estomach font sans cesse *souspirer*. Les amants cherchent la solitude pour *souspirer* à leur aise leurs ennuis, leur martyre.

Souspirer, signifie aussi, Aspirer, pretendre à quelque chose. Les avares *souspirent* sans cesse aprés les richesses; les ambitieux aprés les honneurs, les dignitez; les amants pour le cœur de leurs maistresses.

SOUS-PRECEPTEUR. s. m. Celuy qui soulage le Precepteur en ses fonctions. Monsr. le Dauphin a eu des *Sous-Precepteurs* fort habiles.

SOUS-PRIEUR. s. m. Officier claustral qui soulage le Prieur d'un Couvent en la fonction de sa charge. Son employ particulier est d'avoir soin des Novices. Aussi l'appelle-t-on d'un autre nom *Maistre des Novices*. Dans les Monasteres de femmes il y a aussi une *Sous-Prieure*, qu'on appelle autrement *Maistresse des Novices*.

SOUSRIRE. v. n. Donner quelque petit signe de joye par un leger mouvement des levres & des jouës. Cette matrone n'a pû s'empescher de *sousrire* au recit de ce beau tour de galanterie. Quand un homme *sousrit* de quelque pensée agreable qui luy vient en la memoire, on dit qu'il rit aux Anges.

Sousris. s. m. Ris modeste, petite apparence de joye, qui paroist sur le visage, & qu'il semble qu'on veuille retenir ou cacher. Les gens graves ne tesmoignent la joye de leurs cœurs que par un petit *sousris*. Cette femme a le *sousris* fort agreable. Cette parole indiscretement laschée excita un petit *sousris* dans l'assemblée. Ce mot vient de *subrisus*. Menage.

SOUS-SACRISTAIN. s. m. Aide du Sacristain qui le soulage dans l'employ de la Sacristie, à parer l'Autel, à fournir les ornements aux Prestres.

SOUS-SECRETAIRE. s. m. Celuy qui escrit sous un Secretaire, ou qui en fait la fonction en son absence. Les Secretaires des Conseillers font faire les extraits des procés par des *Sous-Secretaires*.

SOUSSIGNER. v. act. Souscrire un acte, mettre au bas son nom, la signature de sa main, pour l'approuver, y consentir pour l'attester, pour le rendre authentique. Pardevant les Notaires *soussignez*: c'est ainsi que commencent tous les contracts. Le Conseil *soussigné* qui a veu les pieces &c. c'est ainsi que commencent toutes les consultations. Je *soussigné*, confesse devoir, avoir receu, certifie: c'est le commencement des promesses, des quittances, des certificats.

SOUSTENABLE. adj. m. & f. Qui se peut deffendre, appuyer par raison. Cette affaire, cette cause, cette procedure, ne sont pas *soustenables*, ne sont pas dans les regles. L'opinion de la solidité des cieux n'est plus *soustenable*.

SOUSTENANCE. s. f. Action ou force de ce qui se tient droit, ou debout. Ce convalescent est si foible, qu'il n'a aucune *soustenance* sur ses jambes. Ce singe

linge n'est assez fort d'empois, il n'a pas assez de *soustenance*.

SOUSTENANT, ANTE. adj. Qui supporte un fardeau, qui aide à faire subsister, & à tenir debout quelque chose. Il y a quatre gros piliers *soustenants* ce dome. Les cordons *soustenants* les rideaux de ce lit d'Ange sont d'or & d'argent. Voilà un repas de viandes creuses, & qui ne sont gueres *soustenantes*.

SOUSTENANT, au substantif, se dit absolument de celuy qui respond, & deffend des Theses. C'est un tel escolier qui est aujourd'huy *Soustenant*, & un tel Docteur President.

SOUSTENEMENT. s. m. Terme de Palais, qui se dit des escritures que fournit un rendant compte pour en deffendre les articles, & respondre aux debats qui ont esté formez contre. Dans tous les procés de compte on appointe les parties à fournir des debats & *soustenements*.

SOUSTENIR. v. act. Supporter un fardeau. Un poitrail *soustient* tout un pan de charpente. Les arcsboutans, les colomnes *soustiennent* une voute. Une estaye *soustient* un bastiment ruineux, ou qu'on restablit. Entre toutes les machines il n'y a que la vis qui *soustienne* son poids toute seule. Les Poetes ont feint qu'Atlas & Hercule *soustenoient* le Ciel, parce que c'étoient de grands Astrologues.

SOUSTENIR, signifie aussi, Demeurer en l'air. La terre se *soustient* en l'air d'elle-même sur son centre. Le fer se *soustient* auprés de l'aimant par une vertu qui luy est particuliere. Les oiseaux se *soustiennent* en l'air par le moyen de leurs aisles. Les nageurs se *soustiennent* sur l'eau par le mouvement de leurs bras, ou par le secours de calebasses.

SOUSTENIR, signifie quelquefois simplement, Appuyer. Oza mourut subitement, parce qu'il voulut *soustenir* de sa main l'Arche qui estoit en danger de verser. Il seroit tombé dans ce precipice, si je ne l'eusse *soustenu*.

SOUSTENIR, se dit aussi en parlant de ce qui aide à se tenir debout. Les bouillons ne peuvent pas *soustenir* suffisamment un homme. Ce malade est si foible, qu'il ne se peut *soustenir* sur les jambes, il se *soustient* avec un baston, sur des potences. Les Dames ont des Escuyers pour les *soustenir* en marchant. Descartes en son Traitté de l'homme a fort bien expliqué comment l'ame *soustient* le corps par le moyen des esprits qui enflent les muscles.

SOUSTENIR, en termes de Guerre signifie, Resister, s'opposer à la violence d'un ennemi. Un Gouverneur est obligé dans les regles de *soustenir* trois assauts, avant que de capituler. Cette place peut *soustenir* un siege regulier. Il a *soustenu* son honneur l'espée à la main. Corneille a dit de Rodrigue:

Il l'a fait en brave homme, & le doit *soustenir*.

Il signifie aussi, Estre prest d'appuyer, de secourir un corps trop foible & poussé. La seconde ligne d'une armée *soustient* l'avantgarde. On a envoyé deux bataillons d'infanterie *soustenus* de quatre escadrons de cavalerie. Dans les places bien fortifiées toutes les parties se doivent *soustenir* ou flanquer les unes les autres.

SOUSTENIR, en termes de Manege signifie, Tenir la bride ferme & haute à un cheval. On dit aussi à la danse, *Soustenez* ce pas-là, ce temps-là, pour bien observer la cadence.

En termes du Geometrie, *soustenir* se dit des lignes qui sont opposées à un angle, qui le *soustiennent*, qui le mesurent. Dans les triangles rectangles la ligne qui *soustient* l'angle droit, a son quarré égal aux quarrez des lignes qui *soustiennent* les deux autres angles, par le 47. du premier des Elements.

En Musique, on dit que les basses *soustiennent* le chant. Voila une belle voix qui *soustient* tout le concert; quand elle ne chante point, le reste languit.

SOUSTENIR, en termes de Chymie signifie aussi, Resister, souffrir une espreuve. Le mercure fixé, l'or d'Alchymie, ne *soustiennent* point le feu, l'espreuve de la coupelle. Ce vaisseau n'est pas capable de *soustenir* un feu de reverbere, il crevera.

On dit en ce sens, Il n'y a que l'aigle qui puisse *soustenir* la lumiere du Soleil, qui le puisse regarder fixement. Quel pecheur au dernier jour pourra *soustenir* les regards d'un Dieu & d'un Juge irrité? On dit aussi, qu'un homme ne peut pas *soustenir* la fatigue de la guerre, du chemin; qu'un criminel ne pourra pas *soustenir* la question, les tourments.

SOUSTENIR, se dit aussi de ce qui aide à faire subsister quelque chose. Ce Marchand auroit desjà fait banqueroute, si ses amis ne l'eussent *soustenu*, assisté de leur argent. Ce Courtisan a un bon patron qui le *soustient* à la Cour. Cet Officier est un homme qui se *soustient* de luy-même, par son grand merite.

SOUSTENIR, signifie aussi, Fournir aux despenses necessaires pour entretenir, faire durer quelque chose. Il n'y a que le Roy qui puisse *soustenir* la despense, les frais de la guerre. Cet homme a pris un vol trop haut, il ne le pourra jamais *soustenir*. Les anciennes merveilles du monde n'ont pû se *soustenir* contre l'injure des temps. Cet homme a toujours bien *soustenu* son caractere.

SOUSTENIR, se dit figurément en choses morales & spirituelles, pour dire, Deffendre une opinion. Les Martyrs ont *soustenu* la verité de l'Evangile devant les Tyrans. Il y a bien de l'impudence à *soustenir* une proposition fausse. On dit absolument, qu'un homme *soustient*, quand il a affiché des propositions qu'il est prest de *soustenir*, de deffendre un certain jour contre tous ceux qui les voudront impugner. La profession des Advocats est de *soustenir* le bon droit des parties.

SOUSTENIR, signifie quelquefois simplement, Affirmer & attester. Je dis que ce fait est ainsi, je le luy *soustiendray* en face.

On dit aussi, qu'un homme *soustient* la conversation, quand il est assez sçavant, ou spirituel, pour discourir agreablement dans une compagnie, & empécher qu'on ne s'y ennuye ou qu'on n'y dise mot. On dit encore, qu'un discours se *soustient*, qu'un stile se *soustient*, quand il est également beau & dans un genre sublime & elevé.

SOUSTENIR, se dit aussi en parlant du gouvernement, des affaires, du ménage. Un premier Ministre *soustient* tout le poids de l'Estat. C'est le commerce qui *soustient* toute la Hollande. Les Courtisans ne se *soustiennent* que par la faveur du Roy. C'est un tel Directeur qui *soustient* toute la Ferme des Aides. C'est l'adresse de cette femme qui *soustient* le ménage, qui le fait subsister.

On dit proverbialement en menaçant quelqu'un, qu'on le fera bien *soustenir*, pour dire, qu'on le fera marcher droit, qu'on l'empêchera de faillir, ou de nuire.

SOUSTENU, ÜE. part. pass. & adj. On dit particulierement, un stile *soustenu*, quand il est élevé & serieux.

SOUSTENU, en termes de Blason, se dit d'une piece qui en a une autre au dessous d'elle, & c'est le contraire de *sommé* ou de *surmonté*.

SOUSTERRAIN, AINE. adj. Qui est enfermé en terre, sous la terre. Le Pere Kircher a fait un gros & excellent Volume du monde *sousterrain*, où il y a mille belles curiositez. Il y a des conduits & des fleuves *sousterrains*, aussi-bien que des Volcans & des feux *sousterrains*.

SOUS-

SOUSTIEN. s. m. Ce qui supporte, qui soustient. La clef de la voute est ce qui luy sert de *soustien*. Cela n'a point de *soustien*, ne se peut tenir debout.

SOUSTIEN, se dit figurément en choses morales. La vertu, la pieté, sont les *soustiens* de la Religion. La Justice, les bonnes Loix, sont les *soustiens* de l'Etat. Ce President est l'appuy, le *soustien* de toute la famille.

SOUSTRACTION. s. f. Seconde regle de l'Arithmetique, qui apprend à déduire un petit nombre d'un plus grand pour en connoistre le residu.

SOUSTRACTION, est aussi un terme dont on se sert en parlant d'une action de larcin ou de fraude, par laquelle on dérobe, on recele quelques meubles, quelques papiers, quand on luy veut donner un nom plus doux. On permet en Justice d'informer de la *soustraction* des pieces d'un procés, d'un meuble precieux.

SOUSTRAIRE. v. act. & n. Faire une soustraction, une deduction d'une petite somme d'une plus grande par la voye de l'Arithmetique.

SOUSTRAIRE, signifie aussi, Dérober, détourner, receler. Ce fils a *soustrait* l'original du testament de son pere. La veuve *soustrait* souvent & recele les plus beaux meubles de son mary.

SOUSTRAIRE, avec le pronom personnel signifie, Eviter, échaper, sortir du devoir. Ce prisonnier s'est *soustrait* à la punition de son crime par un bris de prison. Les villes de Hollande se sont *soustraites* de l'obeïssance du Roy d'Espagne.

SOUSTRAIT, AITE. part. pass.

SOUS-TRAITTANT. s. m. Celuy qui traitte des Fermes, & particulierement de celles du Roy, ou du recouvrement de ses deniers dans une Province, qui les prend des mains des Traittants ou Fermiers Generaux.

SOUS-TRAITTÉ. s. f. Sous-ferme qui fait partie d'un plus grand traitté ou recouvrement.

SOUS-TRAITTER. v. n. Prendre une sous-ferme particuliere d'un Fermier ou Traittant General. Il a traitté du recouvrement du huitiéme denier en Berri, il en a *sous-traitté* à tant par livre de remise.

SOUS-VENTRIERE. s. f. Courroye de cuir qu'on met sous le ventre du cheval pour tenir en estat les harnois des chevaux de carrosse & de voiture.

SOUS-VICAIRE. s. m. Prêtre qui soûlage le Vicaire ou le Curé en leurs fonctions, qui administre les Sacrements en leur absence, ou quand ils sont occupez ailleurs.

SOUTANE. s. f. Habit long & descendant jusques sur les talons, que portent les Ecclesiastiques & les gens de Justice sous leurs manteaux & sous leurs robbes. Les gens de *soutane* sont d'une profession tout à fait opposée à celle des gens de guerre. Les Evêques portent une *soutane* noire. Un grand Magistrat doit toûjours aller en robbe & en *soutane*. Ce mot vient de l'Italien *sottana*, qui vient de *sotto*, parce que c'est un habillement qu'on met sous la robbe, ou sous le manteau. Menage. D'autres croyent que ce mot vient de *sultane*, qui étoit un habit long & venerable que portoient les Emirs ou parents de Mahomet. Geliot. Du Cange le derive de *subtaneum*, mot de la basse Latinité signifiant la même chose.

On dit d'un homme, que sa *soutane* ne tient qu'à un bouton, lors qu'il n'est pas trop engagé dans l'Eglise, ou dans la Robbe, & qu'il la quitteroit volontiers à la moindre occasion.

SOUTANELLE. s. f. Petite soutane de campagne qui ne descend que jusqu'aux genoux. La plus-part des Abbez vont maintenant en *soutanelle*.

SOUTE. s. f. Supplement de payement qui sert à égaler une chose à une autre. Ces deux lots sont inégaux, il faut que celuy qui aura le premier paye mille écus de *soute* à celuy qui aura le second. Du temps que les échanges d'heritages étoient francs de droits seigneuriaux, on étoit tenu de les payer pour la *soute*, ou le retour d'argent qu'on avoit donné. Ce mot vient du vieux François *souldre*, qui signifioit *payer*. *Souldre* un compte, c'étoit à dire, en payer le reliqua. Maintenant il signifie seulement le clorre & l'arrester. Borel.

SOUTE, se dit aussi du debet d'un compte arrêté en une societé. Ces traittans ont soudé leur compte, mais un tel doit tant de reste pour la *soute* de sa part, pour son debet.

SOUTE, en termes de Marine, est le plus bas estage du chasteau de pouppe, où on met le magasin des poudres & du biscuit. On enduit la *soute* de plastre, afin que le lieu soit plus sec. On l'appelle autrement *paille*. Il y a dans un vaisseau la *soute* du biscuit, & la *soute* des poudres.

SOUTE, est aussi une espece de sel qui sert à faire des lescives.

SOUVENANCE. s. f. Action de la memoire. On ne le dit gueres qu'en cette phrase: Rire de *souvenance*, c'est à dire, de quelque agreable pensée qui revient en memoire.

SOUVENIR. v. n. qui ne se dit gueres qu'avec le pronom personnel. Garder l'idée d'une chose en sa memoire, y penser. Les Princes ne se *souviennent* gueres des absents. Il se faut toûjours *souvenir* de son devoir. *Souvien* toy, homme, que tu és cendre, & que tu retourneras en cendre. Quand je parle de ce temps-là, c'est du plus loin qu'il me *souvienne*. Il est boiteux d'un coup qu'il a receu à l'armée, il ne sçauroit faire un pas qu'il ne se *souvienne* de sa valeur. Ce mot vient de *subvenire*, comme qui diroit *in mentem venire*. Menage.

SOUVENIR, signifie aussi, Avoir pour recommendé. Le bon Larron dit au Seigneur, *Souvenez*-vous de moy quand vous serez en vostre Royaume. Je me *souviendray* de vos services en temps & lieu.

SOUVENIR, signifie aussi, Garder un ressentiment dans l'ame. Il a receu un affront dont il se *souviendra*, il cherchera toutes les occasions de s'en venger. Un vray Chrétien ne doit point se *souvenir* des injures, il les doit pardonner.

SOUVENIR. s. m. Action de la memoire par laquelle on se ressouvient. Je garderay un éternel *souvenir* du bien que vous m'avez fait. Je ne sçaurois effacer de mon *souvenir* cette perte, le triste *souvenir* m'en revient toûjours dans l'esprit. Malherbe a dit,

Et des cendres éteintes esteins le *souvenir*.

SOUVENIR, signifie aussi, Douleur qui reste de quelque blessure, cheute, maladie, ou débauche. Les déreglemens de la jeunesse laissent de fâcheux *souvenirs*. Ses playes sont de glorieux *souvenirs* de ses victoires.

SOUVENIR, se dit aussi d'un monument qu'on éleve, de quelque marque qu'on laisse en memoire de quelque grande action, ou magnificence. Il ne nous reste aucun *souvenir*, aucuns vestiges des grandeurs des Rois d'Assyrie. Les Egyptiens nous ont laissé un éternel *souvenir* de leur magnificence par le bastiment des Piramides.

SOUVENIR, se dit aussi de la simple pensée, de l'idée d'une chose, quoy qu'elle soit future. Le *souvenir* de la mort doit étre sans cesse devant nos yeux.

SOUVENIR, se dit proverbialement en ces phrases. Il *souvient* toûjours à Robin de ses flustes, pour dire, que chacun pense toûjours à ce qui le touche le plus. On dit ironiquement à un vieillard qui fait le jeune, Il n'est pas vieux, mais il se *souvient* de loin. On dit aussi, qu'il faut mettre une épingle sur sa manche pour se *souvenir* de quelque chose; à cause d'une merveilleuse proprieté de

de la memoire, qui fait que quand deux choses y sont entrées ensemble, elles en sortent aussi en même temps; & on n'en sçauroit voir l'une, qu'elle ne fasse *souvenir* de l'autre.

SOUVENT. Adv. qui marque la repetition d'une action en peu de temps. Pour vivre de regime, il faut manger peu & *souvent*. Il est arrivé assez *souvent*, que le plus foible a battu le plus fort. On ne doit raisonner que sur ce qui se fait le plus *souvent*, ce qui est le plus ordinaire. A force de faire *souvent* une chose, on contracte une habitude.

SOUVENTEFOIS. adv. C'est la même chose que *souvent*, mais il est moins usité.

SOUVERAIN, AINE. adj. & subst. Le premier Estre, le Tout-Puissant, qui ne voit rien au dessus de luy. Dieu est le seul *Souverain*, qui a une majesté, une bonté, une puissance *souveraine* & infinie: il admet les hommes à la participation de sa gloire *souveraine* & eternelle.

SOUVERAIN, à l'égard des hommes, se dit des Rois, des Princes qui n'ont personne au dessus d'eux qui leur commande, qui ne relevent que de Dieu & de leur épée. On le dit aussi de ceux qui ont des droits qui n'appartiennent qu'aux *Souverains*; de battre monnoye, d'envoyer leurs Agents aux Diettes pour traitter de guerre & de paix, comme les feudataires de l'Empire, les tributaires du Grand Seigneur.

SOUVERAIN, se dit aussi des Juges qui ont pouvoir du Roy, ou du Prince, de terminer les procés de leurs sujets en dernier ressort. A Paris il y a cinq Compagnies *souveraines*, le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides, le Grand Conseil, & la Cour des Monnoyes. Il y a des Chambres *souveraines* du domeine des francsfiefs, la Chambre Royale, toutes établies par diverses commissions extraordinaires. Les Maistres des Requestes se disent Juges *souverains* en cette partie, quand les affaires leur sont renvoyées du Conseil. Il faut du moins qu'ils soient sept pour juger au *souverain*. On a levé ce scellé par main *souveraine*, par l'autorité d'une Cour *souveraine*. On dit maintenant les Cours *superieures*.

Pasquier dit que ce mot de *souverain* vient de *superior*: car autrefois on appelloit *souverain*, le premier en quelque chose. Sous le Roy Jean, & Charles VI. on a appellé *souverain* Maistre d'Hostel, *souverain* Maistre des Eaux & Forests, *Souverain* du Tresor, ceux qui avoient l'intendance ou la superiorité de ces choses; & *Souverain* de la Chambre des Comptes, celuy qui y presidoit.

SOUVERAIN, se dit aussi par extension de ce qui est élevé au dessus des autres. Le feu est chaud au *souverain* degré. Les anciens Philosophes n'ont pû établir en quoy consistoit le *souverain* bien. Le quinquinna est un *souverain* remede contre la fiévre. Ce Ministre s'est emparé de l'autorité *souveraine*. L'usage est le *souverain*, le tyran des Langues.

SOUVERAINEMENT. adv. D'une maniere souveraine. Dieu est *souverainement* bon, sage, puissant. Les Rois commandent *souverainement* à leurs peuples. Les Parlemens jugent *souverainement*.

SOUVERAINETÉ. s. f. Estat independant, qui ne reconnoist d'autres loix que celles de son Prince. L'Estat de Liege, de Monaco, de Dombes, sont des *Souverainetez*. Les terres qui son possedées en *Souveraineté*, sont regies par l'autorité d'un Souverain, par les droits de *Souveraineté*. Voyez Ragueau dans son Indice, où ils sont amplement descrits.

SOY. Pronom personnel qui convient quelquefois à la troisiéme personne, & se resout par *luy* & *elle*. Chacun pour *soy*, & Dieu pour tous. Quand la retraitte sonne, il faut que chacun rentre chez *soy*. Il est juste que chacun soit maistre chez *soy*. Il a pris tout le risque sur *soy*. C'est un homme qui veut vivre à part *soy*, qui a long-temps raisonné à part *soy*, pour dire, en son particulier. Cette science enferme en *soy* quantité de belles connoissances. Il a dit cela de *soy*, sans avoir eu charge de personne. Cela est indifferent de *soy*, de sa nature.

SOY, se dit encore en parlant de la premiere personne. Il faut toûjours avoir de l'argent sur *soy*, être propre sur *soy*. Cet homme tire tout à *soy*, c'est à dire, à sa personne. Il a attiré un habile homme prés de *soy*, qui luy est fort utile. Enfin il a voulu être à *soy*, pour dire, prendre mesnage, & ne dependre de personne. Quand on est malade, il est temps de penser à *soy*. Prendre garde à *soy*.

On dit en termes de Chasse, Aller sur *soy*, faire sur *soy*, refuir sur *soy*, pour dire, Revenir sur ses pas, repasser par le même lieu.

SOY, est quelquefois substantif. Il n'est rien tel que d'avoir un chez *soy*. Une somme par *soy* est une somme tirée en ligne de compte, quand le chapitre n'a qu'un article. On dit aussi en epellant ses lettres, a de par *soy*, lors que l'a tout seul forme une syllabe.

On dit aussi au Palais, quand on ne veut pas demeurer d'accord de la qualité que prend une partie adverse, *Soy* disant comme, Il a acheté cela d'un tel, *soy* disant heritier de &c.

SOY-MESME, est aussi un pronom dont la signification est fortifiée par le mot de *mesme*. Quand on veut faire plaisir, il faut le faire de *soy-mesme*, sans en être prié. Cela est clair & parle de *soy-mesme*. Quand on fait une chose de *soy-mesme*, c'est à dire, de son propre mouvement. Cet enfant a tout appris de *soy-mesme*, sans Maistre. C'est un autre *soy-mesme*, son meilleur ami. Ne vouloir pas prendre des remedes, c'est être homicide de *soy-mesme*.

On dit proverbialement, qu'il n'y a point de meilleur messager que *soy-mesme*.

SOYE. s. f. Fil extremement doux & delié, qui sert à faire de belles estoffes pour les gens de condition. Les Anciens ont crû que la *soye* venoit d'une espece d'araignée, ou d'escarbot, qui la tiroit de ses entrailles, & l'entortilloit avec les pieds autour de petites verges ou branches d'arbres; & nommoient cet insecte *Ser*, du nom de *Seres*, peuples de Scythie qui le nourrissoient. Ils croyoient qu'il vivoit cinq ans, & se nourrissoit de panis & d'autres menus legumes. Mais ce ver a peu de rapport avec celuy qu'on nomme maintenant *ver à soye*; car celuy-cy tous les ans meurt enveloppé d'un cocon jaune, qui se devide en menus filets fort deliés qui font la *soye*.

La *soye* d'Orient est une plante qui a des feuilles peu larges, hautes d'un pied, avec un aiguillon comme celuy des artichauds. Son fruit est une gousse parfaitement ressemblante à un perroquet qui est verd, ayant des pieds, une tête, & une queuë comme luy, & de petits cercles jaunes vers la tête qui representent fort bien ses yeux. Il contient une matiere extremement blanche & deliée, qu'on file, & qui est de la *soye*. Sa graine est mélée parmi, qui est deux ans à venir en ces quartiers, où on en a apporté par curiosité.

La *soye* cruë est celle qu'on tire sans feu, & qu'on devide sans faire bouillir le cocon, qu'on incise pour en faire sortir le ver quatre ou cinq jours apres qu'il est parfait.

Un

On en fait des gazes & autres étoffes. Cette *soye* est fort pure, pourveu qu'on en separe la derniere enveloppe exterieure, & la pellicule qui se trouve joignant le ver. Il est deffendu de méler la *soye* crue avec la *soye* cuitte. La *soye* cuitte est celle qu'on a fait bouillir pour la devider plus facilement, comme celle dont on fait les velours, satins, taffetas, damas, brocards, crespes, & autres étoffes. La *soye* étoit si precieuse du temps des Empereurs, qu'on la vendoit au même poids de l'or. Il étoit deffendu de porter des habits tout de *soye*, comme on voit au titre du Code *de vestibus holosericis*. La serge de *soye* est une étoffe toute de *soye*, croisée obliquement. Les étoffes toute de *soye*, comme les velours, pannes, gros de Tours, ou de Naples, poux de *soye*, satins, damas, venitiennes, serges de *soye*, tabis à fleurs, taffetas façonnés, doivent avoir une demi-aune moins un 24. de largeur. Les *soyes* de Messine sont les meilleures pour les étoffes pleines & unies, parce qu'elles prennent une belle teinture. Les *soyes* de Perse & de la Chine sont blanches & tres-fines. Les plus belles *soyes* de Syrie sont celles de Luges, Chouf, & Billedun. On appelle des *soyes greges*, & *en matasse*, des *soyes* qui sortent dessus le cocon, c'est à dire, qui sont par pelotes, comme le chanvre & le lin avant que d'être filés; & on en trafique en balle. On appelle *bourres*, & *strasses* de *soye*, de grosses *soyes* qu'on fait passer souvent pour de bonnes. On appelle *soyes apprestees*, celles qui sont filées & moulinées, prestes à mettre en teinture, qu'on appelle autrement *organsin de Boulogne*.

SOYE, se dit aussi par antiphrase, du poil rude des pores & des sangliers; & quelques-uns l'ont dit du crin de cheval. On appelle des pieds de cochon assaisonnez, des *bas de soye*. On dit aussi des chiens barbets & épagneuls qui ont du poil doux & long, qu'ils ont de belles *soyes*. Ce mot vient du Latin *setum*. On a appellé la queuë de cheval *equisetum*.

SOYE, se dit figurément en Morale, des choses douces & agreables. Il ne faut parler aux Grands qu'avec des paroles de *soye*. Les Poëtes disent en souhaittant une heureuse vie à leur Mecenas, Que tes jours soient filés d'or & de *soye*.

SOYE, est aussi une pointe de fer qui entre dans la poignée d'une épée pour la joindre avec la lame.

SOYER. verb. act. Coupper les bleds avec la faucille, qui est une serpe ronde qui a des dents comme une scie. Ce mot a été corrompu par les paysans du mot de *scier*, & vient pareillement du Latin *secare*.

SOYEUX, EUSE. adj. Qui est doux comme de la soye. Le castor a un poil *soyeux*. Ce drap est fait d'une fort belle laine, & fort *soyeuse*.

SPA.

SPACIEUX, EUSE. adj. Qui est de grande étenduë, qui tient beaucoup d'espace. Cette maison est fort *spacieuse*, on y peut loger bien du monde. Cette cour, ce jardin, sont fort *spacieux*, on s'y peut promener à son aise.

SPACIEUX, se dit aussi au figuré. Vous avez entrepris la loüange du Roy, c'est un champ fort *spacieux*, il y a bien dequoy s'étendre.

SPACIEUSEMENT. adv. Fort au large. Il est logé fort *spacieusement*.

SPADASSIN. s. m. Traisneur d'espée, couppejarret, qui fait mestier de battre, d'assassiner, qui ne porte l'espée que pour malfaire, & non pas pour servir le Roy. L'Italie est pleine de *spadassins*, de bandis &c. Paris a aussi les *spadassins*, ses bretteurs.

SPAGIRIQUE. adj. C'est une epithete qu'on donne aux Medecins qui ne sont pas de la Faculté, & qui se qualifient Medecins Chymiques & *Spagiriques*. Vossius tient que ce mot est formé du Grec *span*, qui signifie *extrahere*, & de *ageirein*, *congregare*, qui sont les deux principales fonctions des Chymistes, à qui Paracelse a donné ce nom.

SPAHIS. s. m. Terme de Relations. C'est un cavalier de l'armée Otthomane, qui est ordinairement levé en Asie. Les forces du Grand Seigneur sont composées de Janissaires pour les gens de pied, & de *Spahis* pour les gens de cheval.

SPARIES, ou CHOSES SPARIÉES. Terme de Mer, qui se dit de tout ce que la mer espand & disperse vers ses bords, comme est l'ambre gris, l'ambre jaune, le corail blanc, noir, & rouge, &c. Ce mot vient du Grec *speiro*, *semino*, d'où quelques-uns croyent qu'est venu le mot d'*espave*.

SPARTON. Terme de Mer. C'est un cordage fait de genet d'Espagne.

SPASME. s. m. Terme de Medecine. C'est une convulsion qui cause un mouvement involontaire des nerfs, qui les fait retirer vers leur origine qui est le cerveau ou la nuque, & par consequent des muscles & des parties qui sans cela agiroient selon nostre volonté, desorte qu'il n'est pas en la puissance du malade d'estendre la partie affligée pendant l'accés, ou même tout le corps, si la convulsion est universelle. L'epilepsie est un *spasme* universel qui s'étend par tout le corps. Il y a des *spasmes* particuliers à chaque membre, qui ont des noms differents. Celuy de la bouche s'appelle *spasme de chien*, celuy de la verge *satyriasis*, &c. Le *spasme* ou la convulsion provient de repletion, ou d'inanition. Cellecy est incurable. Celle qui arrive aprés avoir pris de l'ellebore ou autre purgatif violent, est mortelle. Il y en a qui proviennent de ventositez, de morsure de bestes venimeuses, de la picqueure d'un nerf, de l'acrimonie des humeurs qui picquent l'estomach, des vapeurs de matrice, d'un froid excessif, &c.

SPATULE. s. f. Instrument dont se servent les Chirurgiens & Apothicaires. Il est plat par un bout, & rond par l'autre. Les Chirurgiens ont de petites *spatules* de fer dans leurs estuis, pour étendre leurs onguents sur leurs emplastres. Les Apothicaires ont de grandes *spatules* de bois pour remuer les drogues qu'ils delayent, ou qu'ils font cuire.

SPE.

SPECIAL, ALE. adj. Ce qui a une designation particuliere, qui est opposé à *general*. Le Roy dans ses Lettres dit ordinairement, Et de nostre grace *speciale*, pleine puissance, & autorité royale. Les Notaires mettent toûjours dans leurs contracts, Sans que l'hypotheque *speciale* deroge à la generale: & dans leurs procurations, Jaçoit que le cas requist mandement plus *special*.

SPECIALEMENT. adv. D'une maniere propre & particuliere. Un creancier a privilege sur un heritage *specialement* hypothequé, quand la dette est créée pour le prix de la vente du fonds, ou pour sa melioration.

SPECIALITÉ. s. f. Qualité particuliere. Aprés avoir traitté de la generalité, il faut venir à la *specialité*. Il n'est gueres en usage qu'en cette phrase de Notaire: Sans que la *specialité* deroge à la generalité.

SPECIEUX, EUSE. adj. Qui a belle apparence, sur tout en matiere de raisonnement. Voilà un argument bien *specieux*, bien probable. La guerre s'entreprend toûjours sous des pretextes *specieux*, qui paroissent justes.

SPECIEUSEMENT. adv. D'une maniere apparente. Un bon Orateur parle toûjours fort *specieusement*, lors qu'il ment le plus.

SPECIFICATION. s. f. Denombrement par le menu, designation particuliere de quelque chose. On dit dans un bail, qu'un Fermier a pris à ferme une Seigneurie & ses dependances, sans autre *specification* par le menu, disant les bien sçavoir & connoistre.

SPECIFIER. v. act. Designer en particulier. Quand on fait un inventaire, on *specifie* par le menu tous les meubles. A l'égard des papiers, quand on ne les *specifie* pas en detail, on en fait une liasse, & on les parafe.

SPECIFIER, signifie encore, Marquer l'espece, la distinguer d'une autre. L'ame raisonnable est ce qui *specifie* l'homme, qui le distingue des autres animaux.

SPECIFIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SPECIFIQUE. adj. m. & f. Ce qui est propre à chaque particulier, qui le caracterise, qui le distingue des autres. Le quinquinna est un remede *specifique* pour la fiévre; le mercure pour les maladies veneriennes. Une bonne definition doit contenir la difference *specifique*.

SPECIFIQUEMENT. adj. D'une maniere particuliere & specifique. La proprieté d'attirer le fer appartient *specifiquement* à l'aimant.

SPECTACLE. s. m. Accident extraordinaire qui estonne, que l'on considere avec quelque esmotion. Un champ de bataille est un tragique *spectacle*. C'est un triste *spectacle*, qu'un grand incendie dans une ville. Quand on fait des executions de criminels, le peuple court à ce *spectacle*.

SPECTACLES, au pluriel, se dit des divertissements & representations qu'on donne au public, comme les Opera, les Comedies, Ballets, & tout ce qui se voit sur les Theatres, ou Amphitheatres. Les carrousels, feux d'artifices, jouïtes, tournois, sont d'agreables *spectacles*. Chez les Anciens les Gladiateurs estoient de cruels *spectacles*. Les Jeux Olympiques, Circenses & autres magnificences des Grands, étoient de fameux *spectacles*. Les Romains étoient fort passionnez pour les *spectacles*. On gagnoit le peuple en luy donnant des *spectacles*. Le Christianisme n'approuve point les *spectacles* des theatres.

SPECTATEUR, SPECTATRICE. s. m. & f. Qui est present à un spectacle, à quelque action extraordinaire. Les machines de cet Opera ont ravi en admiration les *spectateurs*. Cette femme n'a pas voulu être *spectatrice* d'une execution si sanglante.

SPECTRE. s. m. Fantosme, vision nocturne des Demons ou des mauvais Genies, qui apparoissent soit en songe, soit par art magique, soit par foiblesse d'imagination. Il apparut un *spectre* à Cassius la veille de la bataille de Pharsale. Plusieurs croyent voir des *spectres* & des fantosmes, lors que leur imagination est troublée par quelque grande peur, ou autre passion. On se figure toûjours les *spectres* fort affreux. On tient que ce ne fut qu'un *spectre* qui apparut à Saül sous la figure de Samuël.

SPECULAIRE. s. f. Science qui traitte de l'art de faire des miroirs: ce qu'on nommoit autrefois *Catoptrique*. Les Modernes ont beaucoup raffiné sur la science *speculaire*.

SPECULAIRE, est aussi le nom qu'on donne à une pierre qui est claire comme verre, & dont se servent ceux du pays où elle croist au lieu de verre, pour mettre à leurs fenestres. On l'appelle *pierre à miroir*, parce qu'elle represente les objets qu'on luy met au devant. Elle se fend aisément par plusieurs petites lames, & est une espece de talk. Dioscoride l'appelle *selenite*.

SPECULATEUR. s. m. Qui s'attache à la contemplation, à l'admiration des grandeurs de Dieu & des mysteres, des causes naturelles & celestes.

SPECULATIF, IVE. adj. Qui contemple, qui observe les choses naturelles, ou surnaturelles. Les sciences se divisent en *speculatives*, & en pratiques. Il y a des Saints qui se sont adonnez seulement à la vie *speculative*, à la contemplation. La Metaphysique est une science purement *speculative*.

SPECULATIF, se dit aussi d'un Politique qui raisonne sur les evenements presents, ou futurs; & il se prend souvent en mauvaise part. Les *speculatifs* ont beaucoup glosé sur ce traitté de paix, sur cette negociation.

SPECULATION. s. f. Contemplation, attention par laquelle on s'applique à l'admiration des choses divines & naturelles. L'esprit s'abisme dans la *speculation* des mysteres. En Physique il ne faut pas tant s'arrester à la *speculation*, qu'à l'experience. Tychobrahé, Quepler, Hevelius, Cassini, ont descouvert de belles choses par la *speculation* des astres. Il y a bien des machines qui sont belles dans la *speculation*, qui ne reüssissent point dans la pratique. En Mathematique les theoremes s'appliquent à la *speculation*, & les problemes à la pratique.

SPECULATIVE. s. f. Qui s'arreste à la speculation, au simple raisonnement. La *speculative* est inutile sans la pratique.

SPECULER. v. neut. & act. Examiner les causes naturelles, ou spirituelles; raisonner sur les principes des sciences. Les Anciens s'attachoient davantage à *speculer*, qu'à experimenter. St. Augustin a beaucoup *speculé* sur la matiere de la grace.

SPECULER, en termes d'Astronomie signifie, Observer les astres, & examiner leurs mouvements.

SPECULUM MATRICIS, est un instrument de Chirurgien, qui luy sert à penser les femmes en leur partie naturelle.

SPERMA CETI. Terme de Pharmacie. C'est le marc de la cervelle de baleine pressurée. Les Droguistes l'appellent autrement *nature de baleine*, & taschent de cacher & desguiser la chose. C'est une substance blanche & grasse, reduite en espece de petits grains plats, qui est assez chere, & qui entre en la composition des fards. Justus Klobius dans son Histoire de l'Ambre dit qu'il se trouve dans la tête d'une baleine qu'on appelle la *trompe*, parce qu'elle a une trompe sur sa teste. Il dit aussi que l'ambre gris vient de ses intestins. Bartholin témoigne aussi, que le *sperma ceti* est une substance huileuse qui se tire du cerveau des grandes baleines, après une grande depuration.

SPERMATIQUE. adj. m. & f. Terme fort commun en Medecine. Ce qui est de semence, ou qui appartient à la semence. Les Medecins font une division generale des parties du corps des animaux, en *spermatiques*, & charneuses. Les *spermatiques* sont celles qui sont faites du plus espais de la semence: les charneuses le sont du sang. Les parties *spermatiques* sont les os & les cartilages. Les charneuses sont les membranes, veines & arteres. Toutes les parties *spermatiques* se forment en même temps, & paroissent le septiéme jour au fœtus, & se parachevent le trentiéme jour aux hommes, & le quarentiéme aux femelles, selon Hippocrate.

On appelle plus particulierement vaisseaux *spermatiques*, les veines & arteres *spermatiques*, ceux où la semence est enfermée, & qui servent à la generation, tant aux hommes, qu'aux femmes. Il y a dans l'homme six vaisseaux *spermatiques*, quatre preparants, & deux deferents ou ejaculatoires.

SPERMATIQUE, est aussi le nom d'une veine qui sort du tronc descendant de la veine cave, qui porte la matiere de la semence aux testicules, qui vient du costé droit immediatement de ce tronc, & du costé gauche de l'emulgente: ce qui fait que le vulgaire dit que les masles se font du costé droit, & les femelles du gauche.

SPH.

SPHENOIDE. adj. m. Terme de Medecine, qui se dit d'un os de la teste situé entre le test & la jouë superieure. On l'appelle ainsi du mot Grec *sphen*, qui signifie *coin*, parce que son insertion dans les os de la teste est faite en forme de coin. On l'appelle aussi *basilaire* & *multiforme*, & chez les Arabes l'*os de la couleuvre*, d'autant qu'il est prés de la glande pituitaire. Aux personnes d'âge il est unique; mais aux enfants nouveaux nez il est tantost de trois, tantost de quatre pieces. Il touche presque tous les os de la teste & de la jouë. Il a plusieurs trous par où passent plusieurs conjugaisons des nerfs.

SPHERE. s. f. Terme de Geometrie & d'Astronomie. Corps solide compris sous une seule superficie, qui a un point, au milieu duquel si on tire des lignes à la surface, elles seront toutes égales. On l'appelle aussi *globe*, & en termes populaires *boule*. Ce mot vient du Latin & du Grec *sphæra*.

SPHERE ARMILLAIRE, est un instrument composé de six grands cercles, & de quatre petits, qui sert à monstrer la composition & le mouvement des cieux, dans lesquels on s'imagine un pareil nombre de cercles qui nous expliquent tous les phenomenes ou apparences celestes. Ainsi on dit, Il sçait bien la *Sphere*, il enseigne la *Sphere*. La *Sphere* de Sacrobosco. Les Astronomes appellent cette science, la *Theorie du premier Mobile*.

SPHERE, se dit aussi de la disposition du ciel relative à la situation de divers peuples. La *sphere droite*, est celle où l'Equateur couppe l'Horison à angles droits, où les habitans ont toûjours une égalité de jours & de nuits, comme il arrive au milieu de la Zone Torride.

La *sphere oblique*, est celle qu'ont les habitans des Zones Temperées, où l'Equateur tombe obliquement sur l'Horison; ce qui cause l'inégalité des jours & des nuits.

La *sphere parallele*, est celle des habitans qui sont sous les Poles, ou dans les Zones Glaciales, où l'Equateur est parallele à l'Horison, & où les jours & les nuits durent chacun six jours.

On appelle aussi la *sphere* de chaque Planete, cette estenduë du ciel où chaque Planete fait son cours. St. Paul fut enlevé au dessus des *spheres* celestes. On dit aussi, la *sphere* du feu, ou de l'air, dont la plus haute partie s'appelle *atmosphere*.

SPHERE D'ACTIVITÉ, est l'estenduë dans laquelle un corps peut agir tout autour de soy. Le feu ne peut pas eschauffer des objets éloignés, quand ils sont hors de sa *sphere d'activité*.

SPHERE, se dit aussi figurément, quand on parle de ceux qui veulent entreprendre une chose au delà de leurs forces. Il ne reüssira pas dans cette affaire, il est hors de sa *sphere*, elle est au dessus de ses connoissances.

SPHERIQUE. adj. Qui appartient à la sphere. Un mouvement *spherique*, est celuy d'un globe sur ses deux poles. Un corps *spherique*. Les *Spheriques* de Theodose grand Mathematicien qui florissoit à Tripoli du temps du Grand Pompée. C'est l'Auteur d'une science qui apprend à connoistre & à resoudre tous les triangles *spheriques*. Le Pere Deschales a escrit sur ces Elemens, qu'il appelle les espines & les difficultés de la Mathematique, comme aussi Guarini, Jean Pena, Clavius, Herigone, & depuis peu Isaac Barrow.

SPHERIQUEMENT. adv. D'une maniere spherique. Quepler a pretendu que les Planetes ne se mouvoient pas *spheriquement*, mais que leur orbite étoit ellyptique.

SPHEROIDE. Corps qui approche de la figure de la sphere, mais qui n'est pas exactement rond, qui a un diametre plus long que l'autre.

SPHINCTERE. adj. masc. Terme de Medecine, qui se dit des muscles qui sont faits en forme d'anneaux, qui serrent les orifices de la vessie & du fondement, qui les empeschent de se dilater. Ce mot est Grec & signifie ce qui serre & embrasse fortement, parce que ces muscles sont faits comme des tirants ou cordons d'une bourse.

SPHINGE. s. f. Monstre fabuleux que les Poëtes ont feint avoir été engendré par Typhon, & avoir eu la tête de femme, des aisles d'oiseau, les griffes d'un lion, & le reste du corps fait en forme de chien. Il fit plusieurs ravages dans le mont Sphingion, & il ne put être destruit jusqu'à ce qu'Oedipe eust expliqué l'enigme qu'il avoit proposé: d'où vient qu'on a dit depuis des enigmes fort difficiles à interpreter, que c'étoit l'enigme de la *Sphinge*, & qu'elle avoit besoin d'un Oedipe. Diodore dit qu'il y a de vrayes *Sphinges*, qui sont des especes de singes ayant de longs crins, de grosses mammelles, & le reste du corps assez semblable à la peinture qu'on en fait.

SPHINGE, chez les Sculpteurs, est un ouvrage de sculpture, ou la representation qu'ils font de ces anciennes *Sphinges*, pour orner des rampes de terrasses dans des jardins.

SPI.

SPICA NARDI. Herbe aromatique, qui est la même chose que la *lavande*. Dans les Relations Hollandoises recueillies par Thevenot, il est parlé d'un *spica nardi* qui croist de luy-même dans les montagnes, dont les tiges ne s'élevent qu'à quatre doigts au dessus de la terre, & s'embarrassent les unes avec les autres. C'est un souverain remede pour les paralytiques.

Il y a aussi un *spica nardi* qui croist à 14. lieuës de Batavia, que peu de personnes ont veu, à cause de la difficulté d'approcher de ce lieu-là rempli de tigres & de brigands. Il y a aussi un *pseudo-nardus* dans les montagnes des Alpes, & la *Spica Celtica*, qui croist aux Pyrenées & sur les montagnes du Tirol. C'est une plante fort aromatique, qu'on apporte en petites javelles, qui n'a aucune apparence d'espi qu'en sa racine, & qui a été nommée ainsi, à cause que son odeur est aussi forte que celle du *spica nard*.

SPINELLE. adj. Terme de Joüaillier. C'est une épithete qu'on donne au rubis, lors qu'il est de couleur de vinaigre, ou de pelure d'oignon, ce qui le rend bien different de prix du rubis balay, quoy qu'également dur.

SPIRALE. adj. feminin. Terme de Geometrie. Ligne courbe qui monte en rampe autour d'un cone, ensorte que tous ses points s'approchent de plus en plus de son axe. En Architecture on appelle *volute*, ou *corne de belier*, celle qui represente une ligne *spirale*. Celle qui monte en rampant autour d'un cylindre, s'appelle *helice*. Plusieurs ignorans les confondent. Ce mot est Grec, où il signifie la même chose.

SPIRATION. subst. fem. Terme de Theologie, qui explique la maniere dont le St. Esprit est produit. C'est par la *spiration* active du Pere & du Fils, & par l'action de leur volonté, que le St. Esprit est produit.

SPIRE, en termes d'Architecture, est pris souvent pour *astragale*, *bosel*, ou *tore*, à cause qu'ils sont ronds comme un serpent replié en rond, dont les replis s'appellent *spira*.

SPIRITUALISATION. s. f. Terme de Chymie. Action par laquelle on tire les esprits des corps naturels, ce qu'il y a de plus pur. L'eau de vie se distille jusqu'à sept fois pour estre dans sa derniere *spiritualisation*. La *spiritualisation* appartient particulierement aux sels,

sels, & ensuite aux sucs & aux liqueurs fermentées qui rendent leurs esprits volatils & inflammables.

SPIRITUALISER. v. act. Ouvrir l'esprit à quelqu'un, luy former le jugement. Ce Gouverneur a fort *spiritualisé* ce jeune homme qu'on luy a mis entre les mains, il se *spiritualise* tous les jours. Les Dames *spiritualisent*, polissent l'esprit de ceux qui les frequentent.

SPIRITUALISER, signifie aussi, Donner un sens spirituel, devot & pieux à quelque passage. Les Peres ont allegorisé & *spiritualisé* toute l'Escriture, toutes les ceremonies.

SPIRITUALISER, en termes de Chymie signifie encore, Extraire les esprits, les parties les plus subtiles & les plus pures des corps, les defequer, en oster les feces. On *spiritualise* si fort l'esprit de vin, que quand on le jette en l'air, il n'en tombe pas une goutte à terre, tout cet esprit s'evapore & se perd.

SPIRITUALISÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SPIRITUALITE'. s. f. Detachement des choses temporelles, application à la meditation des celestes. Tous les Livres de devotion s'appellent Livres de *spiritualité*, comme les Oeuvres de Grenade, de Rodriguez, de Sainte Therese, & une infinité d'autres.

SPIRITUEL, ELLE. adj. Estre qui n'a point de corps, qui ne tombe point sous les sens. Dieu est un Estre *spirituel*. Les substances creées se divisent en *spirituelles*, comme les Anges, & l'ame raisonnable; & en corporelles, comme les animaux, les metaux, & les mineraux.

SPIRITUEL, se dit aussi d'un esprit éclairé, & qui a de belles lumieres & de belles connoissances. C'est un homme fort *spirituel*, qui a beaucoup d'esprit. L'invention des horloges est fort *spirituelle*, fort ingenieuse.

SPIRITUEL, se dit aussi de l'application à la meditation, à la contemplation des choses divines, aux exercices de pieté; & en ce sens il s'oppose à *mondain*, *charnel*, *temporel*. Les Capucins ont des Peres *spirituels*, & des Peres temporels. Cet Abbé est Seigneur *spirituel* & temporel dans son Eglise. On se met en retraitte pour vacquer aux exercices *spirituels*. Les Hermites menent une vie *spirituelle* & contemplative. On distingue le *spirituel* d'avec le temporel dans les Benefices.

On appelle alliance *spirituelle*, non seulement celle que les Ecclesiastiques contractent avec Dieu en se donnant entierement à luy, mais encore celle que l'on contracte aux Sacrements de Baptême, & de Confirmation, entre les parreins & marreines, & leurs filleuls & filleules, & les pere & mere des enfants, qui est telle, qu'ils ne se peuvent marier ensemble sans dispense.

On appelle aussi inceste *spirituel*, la possession de deux Benefices, dont l'un est à la collation de l'autre; de deux Eglises, dont l'une est la mere, & l'autre est la fille.

SPIRITUELLEMENT. adv. D'une maniere spirituelle, subtile, detachée du corps. Tout ce que dit cette personne est toûjours dit *spirituellement*, avec esprit & finesse. Pour bien entendre la Messe, il faut communier *spirituellement* avec le Prestre. Il y a bien des lieux de l'Escriture qui se prennent *spirituellement*, & non au pied de la lettre.

SPIRITUEUX, EUSE. adj. Corps qui est plein de petits corps legers & volatils. La distillation extrait ce qu'il y a de plus *spiritueux* dans les corps. Les vins les meilleurs sont ceux qui sont les plus *spiritueux*. La semence est fort *spiritueuse*. La Chymie tire trois substances par la distillation, l'aqueuse, la *spiritueuse*, & l'oleagineuse.

S P L.

SPLENDEUR. s. f. Esclat, ce qui fait briller. Il se dit proprement de la lumiere du Soleil & des astres.

SPLENDEUR, se dit figurément en Morale, de l'éclat des choses du monde, des honneurs, des dignitez, des magnificences. Ce Prince vit avec beaucoup de *splendeur*, est fort magnifique. Cette famille est dans une grande *splendeur*, a de beaux emplois, des dignitez. Rome & la Grece ont bien perdu de leur ancienne *splendeur*, de l'état glorieux où elles étoient autrefois.

SPLENDIDE. adj. m. & f. Somptueux, qui fait grande despense. Ce Seigneur a un equippage, une table *splendide*.

SPLENDIDEMENT. adv. D'une maniere splendide. Ces Ambassadeurs ont été traittés & receus *splendidement*.

SPLENIQUE. adj. qui se dit du vaisseau, ou de la veine qui fait le premier des deux gros rameaux de la veine porte, qui entre presque toute dans la rate, qu'on appelle *splen* en Grec & en Latin.

SPLENIQUE, se dit aussi de celuy qui est malade de la rate. Voyez RATELEUX.

S P O.

SPODE. s. m. Terme de Pharmacie. C'est une espece de cendre qu'on trouve sur le pavé des fournaises d'airain, qui est une espece de pompholix, selon les Medecins Grecs, qui luy ont donné ce nom de *spode*, qui signifie *cendre*: mais les Medecins Arabes, comme Avicenne & autres, appellent *spode*, la cendre qui se fait des racines de cannes bruslées; & les Modernes appellent le *spode* vulgaire, l'yvoire bruslé. On le contrefait en bruslant des os de bœuf, ou de chien, mais il est de nulle valeur. Son substitut est appellé des Grecs *antispodium*, qui est fait, selon Dioscoride, de feuilles de mirthe, de pommes de Caïn, de noix de galle, & autres semblables drogues calcinées.

SPOLIATEUR. s. m. Qui vole, qui despouille. Denis le Tyran passa autrefois pour un grand sacrilege & *spoliateur* des Temples.

SPOLIATION. s. f. Action par laquelle on despouille quelqu'un, on luy oste ses biens. Un devolut est odieux, parce qu'il aboutit à la *spoliation* d'un titulaire. Un Conquerant entreprend la *spoliation* de plusieurs petits Princes plus foibles que luy.

SPOLIER. v. act. Oster le bien, les heritages à quelqu'un. Ce Gentilhomme a été *spolié* par ses creanciers, ils luy ont fait vendre sa terre. Cet heritier a *spolié* les biens, les titres de cette succession, il en a détourné les effets. Dans les sentences de reintegrande, on remet avant toutes choses en possession ceux qui ont été *spoliez* des heritages dont ils joüissoient paisiblement depuis trois ans. Ce mot vient du Latin *spoliare*.

SPOLIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SPONDE'E. s. m. Terme de Prosodie Grecque & Latine. C'est un pied de vers composé de deux syllabes longues. Tous les vers hexametres Grecs & Latins finissent par un *spondée*.

SPONDILE. s. m. Terme de Medecine. Os qui fait partie de l'espine du dos. On l'appelle autrement *vertebre*. En Latin *spondilus*, *vertebra*.

SPONDILE, chez les Botanistes, est une plante qui croist dans les marais & sur les montagnes, qui est une espece de panais sauvage. Il a les feuilles comme le plane ou la panacée, & sa tige comme celle du fenouil, qui passe une coudée, à la cime de laquelle on voit ses bouquets de fleurs blanches. On l'appelle aussi *berce François*.

SPONDILE, est aussi un gros ver blanc par tout le corps, excepté par la teste qui est noire. C'est le plus gros d'entre les insectes. Il a six pieds prés de la teste, & il mange l'escorce des racines de toutes sortes de plantes. Il a plusieurs points appellez *stigmates*, qui luy servent pour la respiration. En Latin *spondilis*.

SPONGIEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature de l'esponge, qui est disposé à recevoir l'humidité. Les terres *spongieuses*, & qui gardent l'eau, ne valent rien pour semer. Les glandes du corps sont des parties molles & *spongieuses*. Le champignon est de nature *spongieuse*.

SPONTANE'E. Terme dogmatique, qui se dit des mouvements du corps & de l'ame qui se font d'eux-mêmes, & sans contrainte, & sans le secours de la volonté. En Medecine on dit des evacuations *spontanées*. En Morale, les actions *spontanées* sont plus meritoires que les autres.

SPONTON. s. m. Terme de Marine, est une espece de demi-pique dont on se sert avantageusement dans les abordages. On dit aussi *Esponton*.

SPORADIQUE. adj. Terme de Medecine, qui se dit des maladies qui ont des causes particulieres qui sont esparses çà & là, par opposition à *epidemiques*, qui viennent d'une cause generale, qui sont communes à toutes sortes de personnes, de quelque complexion & qualité qu'elles soient.

S P U.

SPUTER. s. m. est une espece de nouveau metail que les Hollandois ont apporté en Europe. Il est blanc & dur, & souffre l'ignition comme l'argent, mais il ne souffre pas le marteau, à cause qu'il est trop aigre & cassant, c'est pourquoy on ne le peut employer qu'en fonte.

S Q U.

SQUAMMEUSE. adj. fem. Terme d'Anatomie. C'est une epithete qu'on donne aux fausses sutures du crane, qu'on appelle *squammeuses* ou écaillées, parce qu'elles sont jointes comme des écailles de poisson, ou des tuiles, dont l'une monte sur l'autre. On les appelle aussi *temporales*, parce qu'elles bornent les os des temples.

SQUELET. s. m. Assemblage des os d'un animal mort disposez comme ils étoient de son vivant depuis les pieds jusqu'à la teste. Les Chirurgiens ont des *squelets* pour enseigner l'osteologie à leurs escoliers. La mort de St. Innocent est une belle representation d'un *squelet*. Les cabinets des curieux sont pleins des *squelets* de divers animaux extraordinaires descharnez ou desseichez. Les Medecins l'appellent *scelet*. Pour sçavoir la quantité des parties qui le composent, voyez OS. Ce mot est Grec, & signifie *aride*, ou *desseché*, & vient du verbe *skello*, qui signifie *dessecher*. Ceux qui ont escrit des os ont intitulé leur livres du nom de *Scelet* ou d'*Osteologie*.

SQUELET, se dit aussi d'un navire, quand il n'y a que les principales pieces assemblées, comme la quille, l'estambord, les varangues, les genoux, qui forment ses costes, & quand il n'est pas couvert de ses planches & de ses ornements.

SQUELET, se dit aussi hyperboliquement d'une personne qui n'a que la peau & les os, qui n'a point de graisse. Cette femme est maigre & menuë, c'est un vray *squelet*. Quelques-uns abusivement le disent en cette derniere phrase au feminin.

SQUILLE. s. f. Oignon qui vient dans les lieux marescageux. Vinaigre de *squille*. Voyez SCILLE. Il y a des *squilles* venimeuses, & d'autres qui sont saines qui servent à la Medecine.

SQUILLE, est aussi un nom qu'on donne à de petites escrevices, encore qu'elles n'ayent point de pieds, ni de branches. Leur chair est de tres-difficile digestion.

SQUINANCIE, ou SQUINANCE. subst. fem. Terme de Medecine. Le peuple dit *Esquinancie*. Maladie qui bouche les passages de la respiration. C'est une inflammation de la gorge, ou du larinx, qui empesche souvent l'air d'entrer & de sortir par la trachée artere, & la viande d'être avalée, & conduite en l'estomach. La vraye *squinance* est toûjours accompagnée de fiévre; la bastarde en est exempte, & elles sont causées par une fluxion d'un sang pur ou bilieux, qui coulant par les rameaux des veines jugulaires, y engendrent un flegmon simple ou eresipelateux. La *squinance* est proprement assise aux muscles interieurs du gavion, qui est l'entrée de l'œsophage, que les Grecs appellent *pharinx*, & les Latins *fauces*. Le mot de *squinance* vient du Grec *kynagchein*, qui signifie *suffoquer*. Les Medecins l'appellent en Latin *angina*. La *squinancie* est plus perilleuse & mortelle, lors que la tumeur ne paroist ni dehors, ni dedans. Celle de dehors est la plus curable.

SQUIRRE, ou SCHIRRE. s. m. C'est une espece de dureté sans douleur qui se forme sur les parties molles du corps humain.

S T.

ST. Terme indeclinable, dont on se sert pour commander le silence. Les Romains mettoient ces deux caracteres au dessus de la porte de la chambre où ils mangeoient: ce qui vouloit dire, *sed tace*, ou *silentium tene*. Porphyre remarque que les Anciens se faisoient une religion de ne dire mot, lors qu'ils passoient par les portes.

S T A.

STABILITE'. s. f. Qualité de ce qui est ferme, constant, assûré, inébranslable. Il y a peu d'Astronomes qui soûtiennent la *stabilité* de la terre contre son mouvement. On a toûjours accusé la fortune de n'avoir point de *stabilité*. Les hommes sont si foibles & si inconstans, qu'il a fallu leur faire faire des vœux de *stabilité* pour s'en assûrer.

STABLAT. s. m. C'est une habitation que font les paysans des pays de montagnes dans des étables, où ils s'enferment pendant l'hiver avec leurs bestiaux sous les neiges qui tombent sur leurs toits, & qui les couvrent de plusieurs piques de haut. Ils n'en sortent qu'à la fin du printemps, quand les neiges sont fonduës.

STABLE. adj. m. & f. Qui est ferme & inébranslable, qui ne change point de situation. Le monde est *stable* & ferme sur ses poles, quoy qu'il tourne, il ne change point de lieu. Les Piramides d'Egypte ont été les plus *stables* de tous les edifices, elles dureront longtemps.

STABLE, se dit figurément en Morale, & signifie, Changeant & inconstant. Il n'y a rien de *stable* ni d'assûré dans le monde. Ce Ministre a tasché d'establir une fortune *stable* & permanente. En Avril, le temps n'est point *stable*, il change à tout moment. Ce Docteur n'est poit *stable* ni assûré dans ses opinions. Les principes de le Geometrie sont *stables* & inébranslables.

STACTE'. s. m. Terme de Pharmacie. C'est la graisse qui se retire de la myrrhe fraische, pilée avec un peu d'eau, ou pressurée. Cette liqueur est fort odorante & precieuse, & fait toute seule le parfum que Dioscoride appelle le *stacté*, qui sent fort bon, mais qui est fort amer au goust. Il ne s'en trouve point maintenant que de

de sophistiqué; & les Apothicaires appellent *stacté*, le storax liquide.

STADE. s. f. Mesure Grecque qui a cent vingt-cinq pas geometriques de long, ou 625. pieds. Il en faut huit pour faire un mille d'Italie. Il y a eu des *stades* de differentes mesures, suivant les lieux & les temps. Cette mesure est proprement celle de la course ordinaire de l'homme. En la Chine on se sert aussi de *stades*, dont les 250. font un degré de l'Equateur; & ils appellent leur grande muraille par excellence, la muraille de dix mille *stades*, quoy qu'il s'en manque bien qu'elle n'ait cette longueur; car cela feroit 40. degrez, qui sont plus grands que toute la Chine.

STADE, signifioit aussi autrefois l'espace destiné pour les courses de chevaux dans les jeux publics: ce qui respond à la lice ou carriere des maneges & des carrousels. Il y avoit aussi des degrez en forme d'Amphitheatre pour placer les spectateurs.

STAGE. s. m. Terme Ecclesiastique. C'est une residence actuelle & exacte que doit faire un Chanoine dans son Eglise pendant six mois, quand il a pris possession d'une Chanoinie, pour pouvoir joüir des honneurs & des revenus de sa Prebende.

STAIMBOUC. subst. masc. C'est une espece de chamois. L'âge du *staimbouc* se connoist à la quantité des nœuds qui entourent sa queuë.

STANCE. s. f. Terme de Poësie, qui se dit d'un certain nombre reglé de vers graves & serieux qui contiennent un sens, au bout duquel il se fait un repos. Ce que le Couplet est dans les Chansons, la Strophe dans les Odes, les *Stances* le sont dans les Poëmes Epiques, ou en des matieres graves & spirituelles. La plus-part des Poëmes Italiens sont en *Stances*. Il y a des *Stances* de 4. 6. 8. 10. ou 12. vers. Les Pseaumes ont été traduits plusieurs fois en *Stances*.

STANGUE. s. f. Terme de Blason, est la tige droite d'une ancre, qui est traversée en sa partie superieure vers l'anneau d'une piece de bois, qu'on appelle le *trabs* ou la *trabe*. On le dit aussi en termes de Marine; & on l'appelle autrement la *scape*.

STANTÉ. adj. m. Terme de Peinture, qui se dit d'un tableau qui est beaucoup fini, mais qui ne paroist pas sortir d'une main libre.

STAPHIS AGRIA. s. m. Plante medicinale, qui a les feuilles mi-parties comme la lambrusche, qui produit des tiges droites, tendres & noires, la fleur semblable au guesde, qui jette de petites gousses semblables à celles des cices. Elles enferment un grain fait en triangle, rude, & noir tirant sur le basané, blanc au dedans, acre & picquant au goust. On l'appelle autrement *herbe aux poux*, parce qu'elle les fait mourir. En Latin *uva silvestris*, *herba pedicularis & pituitaria*.

STAPHISAGUE. s. f. Plante qu'on appelle autrement *herbe au pavillon*. En Latin *herba pedicularis & pituitalis*. Voyez Nicod.

STATERE. s. f. est un nom que quelques Auteurs donnent à la balance Romaine, qu'on appelle autrement *peson*. Dans cette ancienne balance il y avoit un bassin, au lieu du crochet qu'on met maintenant au peson pour porter le fardeau. Il y en a un beau Traitté dans Casimir Polonois. Voyez BALANCE.

STATION. s. f. Pause, lieu où on s'arreste pour se reposer. Il voyage fort commodément, il a plusieurs amis sur le chemin où il fait des *stations*, où il se repose tant qu'il veut.

STATION, en termes de Geometrie, se dit du changement des lieux qu'on choisit pour faire des observations. On ne sçauroit mesurer une hauteur inaccessible que par deux *stations*. Ceux qui font les cartes topographiques des Provinces, font diverses *stations* sur les eminences pour observer les angles & les distances des villages, & les placer en leur vray lieu.

STATION, en termes d'Astronomie, se dit de certains endroits du Zodiaque où les Planetes étant parvenues semblent demeurer immobiles, & n'avancer ni ne reculer. Jupiter étoit alors dans sa *station*.

STATION, en termes Ecclesiastiques, se dit des Eglises qui sont assignées pendant le Jubilé pour y gagner les indulgences en les allant visiter, & y faisant certaines prieres. Le Roy a été faire ses *stations* à pied.

STATION, se dit de certaines Eglises de Rome où il y a des indulgences à certains jours.

STATION, se dit aussi des chaises que les Prelats accordent à des Predicateurs pour y aller prescher pendant un certain temps. Ce Religieux a obtenu une *station* pour prescher le Caresme en un tel village.

STATION, se dit aussi d'une ceremonie qui se fait dans l'Eglise avant la Messe, ou à la fin des Vespres, à laquelle les Prestres ou Chanoines sortent du Chœur pour venir chanter une Antienne, ou une priere devant le Crucifix, ou l'image de la Vierge: ce qui s'appelle, Aller à la *station*. On a appellé aussi *stations*, les autres Chapelles où s'arreste la Procession, & où on chante une Antienne; & on a donné ce nom à la Procession méme. On tient que c'est St. Cyrille Patriarche d'Alexandrie qui a institué cette ceremonie.

En Orient on appelle *station*, *stance*, ou *journée*, un chemin de 30. milles. Les Geographes Persans la font de 24. milles, ou de huit parasanges, dont chacune contient 3. milles, ou une lieuë de France. On traverse toute la Perse en 80. *stations*.

STATIONAIRE. adj. m. & f. Terme d'Astronomie, qui se dit des Planetes, quand elles paroissent en telle disposition qu'elles semblent immobiles. Il y a trois affections ou diversités de mouvements aux Planetes, qui sont en divers temps directs, *stationaires*, & retrogardes.

STATIQUE. s. f. C'est une science qui fait partie des Mathematiques, qui enseigne la connoissance des poids, des centres de gravité, de l'equilibre des corps naturels. L'*Hydrostatique* est celle qui enseigne la connoissance des corps pesans, étant considerés sur des corps liquides, avec la comparaison des uns avec les autres. Archimede connut la tromperie qu'on avoit faite en la couronne du Roy Hieron par le moyen de l'*Hydrostatique*. Le Pere Pardies Jesuite a écrit de la *Statique*. Elle consiste purement en la theorie; & la Mechanique en la pratique, & la construction des machines suivant les loix de la *Statique*, par le moyen desquelles un petit poids en peut élever un infiniment plus grand.

STATUAIRE. s. m. Sculpteur qui fait des statuës. Phidias a été le plus renommé des *Statuaires* chez les Anciens.

STATUAIRE. s. f. est l'art de faire des statuës. La *Statuaire* étoit bien plus cultivée chez les Anciens que chez les Modernes. La *Statuaire* est un art plus difficile que la Peinture.

STATUAIRE. adj. se dit aussi de la matiere disposée & propre pour faire des statuës, comme le marbre, l'albastre, auxquels on donne cette qualité.

STATUE. s. f. Figure de plein relief, taillée, ou fonduë, qui represente un homme. En Grece, & à Rome, on erigeoit des *statuës* aux personnes illustres. Tous les Dieux du Paganisme n'étoient que des *statuës*. La *statuë* equestre de Marc Aurele est fort estimée par les connoisseurs. Le Colosse de Rhodes étoit une *statuë* du Soleil haute de 70. coudées. On voit encore à Rotterdam la *statuë* d'Erasme. On tient que ce sont les Pheniciens qui ont les premiers élevé des *statuës* aux Dieux.

STATUË, se dit figurément en Morale des personnes insensibles, qui parlent ou qui se remuent peu, qui ne s'émeuvent de rien. Balsac dit que la doctrine des Stoïques

ques, au lieu de faire un Sage, n'en faisoit que la *statuë*.

STATUER. v. act. Terme de Palais, qui se dit des ordonnances, des reglements, des prononciations des Juges, ou des Princes. Le Roy dit dans ses Edits, Nous avons dit, *statué* & ordonné. Les Loix n'ont rien *statué* sur cette question, elle est demeurée indecise. On peut agiter cette matiere de part & d'autre, jusqu'à ce que l'Eglise y ait *statué*, ait determiné ce qu'on en doit croire. Ce Juge n'a point voulu *statuer* sur cette requeste, y prononcer, la respondre.

STATUÉ, ÉE. part. & adj.

STATURE. s. f. Taille d'un homme, sa hauteur, sa grosseur. Goliath étoit de haute *stature*. Les pigmées étoient de petite *stature*. La moyenne *stature* est la plus agreable.

STATUT. s. m. Reglement pour faire observer une certaine discipline, une façon de vivre, ou de travailler, dans quelques Compagnies, ou Corps, ou Communautez. Tous les Ordres de Chevalerie ont des *statuts* particuliers. Tous les Corps des mestiers ont leurs *statuts*. Les Jurez, les Maistres & Gardes sont établis pour faire observer les *statuts*. On a renouvellé depuis peu les *statuts* de tous les Corps.

S T E.

STECAS. s. m. Terme de Pharmacie. C'est une plante qui a pris son nom de certaines Isles auprés de Marseille où elle croist. Elle produit des jettons gresles & menus, & sa chevelure ressemble assez à celle du thim, & ses feuilles à celles de la lavande, longuettes, grosses & blanches. Sa racine est dure comme du bois, d'où sortent plusieurs tiges de même nature. Ses fleurs ressemblent à celles du thim faites en forme d'épi, & tirant sur le celeste, d'où sort une graine semblable à la melisse, un peu amere & picquante au goust. Les Apothicaires l'appellent *stecados Arabique*, parce qu'il en vient aussi d'Arabie.

STEGANOGRAPHIE. subst. fem. Escriture obscure, ou science qui apprend à faire des lettres en chiffres qu'on ne peut deviner, ou qui deschiffre celles qu'on propose, sur quoy on voit plusieurs livres de Tritheme, de Jean Baptiste Porta, de Vigenere, du Pere Niceron, & un du Pere Schottus intitulé *Schola Steganographica*. Le Duc de Lunebourg a fait une Apologie du livre de Tritheme dans sa Cryptographie imprimée en 1624. *in fol.* Caramuel a aussi écrit de la *Steganographie*, & a fait une Apologie de Tritheme. Le Sieur de Gevry a écrit des principes du deschiffrement de la Langue Françoise. Un nommé Æneas Tacticus, il y a deux mille ans, au rapport de Polybe, avoit trouvé vingt manieres differentes d'écrire de telle sorte, qu'il n'y avoit que celuy qui en sçavoit le secret qui y pust comprendre quelque chose.

STELLIONAT. s. m. Terme de Jurisprudence. C'est une espece de crime qui se commet par la tromperie dont usent les parties en contractant, quand elles vendent ou hypothequent des immeubles d'une autre maniere qu'ils ne sont en effet. On commet le *stellionat*, quand on vend un heritage comme sien, qui appartient à autruy; quand on l'hypotheque comme franc & quitte, quoy qu'il soit déjà obligé & hypothequé à d'autres. Cujas dit que ce mot vient de *stellio*, qui est une espece de petit lezard extremement fin, desorte qu'on a appellé de son nom toute sorte de dol & de tromperie qui ne peut être designée par un nom propre. Il en est traitté au Digeste Livre 47. Tit. 20. & au Code Livre 9. Tit. 34.

STELLIONATAIRE. s. m. & f. Faux vendeur qui a commis un stellionat. On condamne par corps les *stellionataires* & faux vendeurs à rachetter les rentes qu'ils ont assignées sur de fausses hypotheques, sur des biens qui étoient déjà engagez ailleurs, sans en avoir fait mention.

STENTORE'E. adj. f. C'est une epithete qu'on donne quelquefois à une voix extraordinairement forte: ce qui vient de *Stentor* dont parle Homere au 5. de l'Iliade, qui faisoit entendre sa voix au dessus de celles de 50. hommes, & qui a donné lieu à un proverbe Grec.

STEREOMETRIE. s. f. C'est la troisiéme partie de la Geometrie, qui enseigne à mesurer les corps solides, comme les globes, cylindres, navires, &c. & qui fait sçavoir combien ils peuvent contenir, ou peser.

STERILE. adj. m. & f. Qui ne rapporte point de fruit. Il se dit au propre des animaux qui n'ont pas la vertu d'engendrer. C'étoit un grand chagrin aux femmes des Patriarches d'être *steriles*, de n'avoir point d'enfants. Les mules sont *steriles*, parce que c'est une espece de monstre engendré de deux especes. On dit aussi, que des terres sont *steriles*, quand elles rapportent peu ou point de bleds, de fruits, &c.

STERILE, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Un Auteur est *sterile*, un livre est *sterile*, un genie est *sterile*, quand il y a peu de pensées, peu d'invention, quand on ne tire point de profit de sa lecture. Une année est *sterile*, lors qu'elle est mauvaise, que les terres ont peu rapporté. Un travail est *sterile*, quand il est ingrat, quand il n'apporte aucune utilité à son maître. Une amitié *sterile* & infructueuse. Des connoissances sont *steriles*, quand on n'en peut tirer aucune consequence ni instruction.

STERILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est sterile; & se dit tant au propre qu'au figuré. La *sterilité* d'une femme, d'une terre, d'un esprit, d'un travail. Les sept années de *sterilité* de l'Egypte.

STERLING. s. m. Terme de Monnoye. C'est un mot Anglois dont on fait souvent mention en France, à cause du grand commerce qu'on a avec l'Angleterre. C'étoit autrefois une monnoye ainsi nommée d'un nom d'un chasteau d'Ecosse appellé *Sterling*, ou *Striweling*, où elle fut premierement battuë, comme dit Buchanan. Quelques-uns derivent ce mot de *sterling*, qui signifie *bec d'estourneau*. C'étoit une monnoye blanche au titre de 8. deniers de fin, où le Duc de Guyenne étoit representé avec une épée au bras droit, & une main de Justice à la gauche: & comme cette figure ressembloit à un bec d'estourneau, elle fut nommée par sobriquet *sterling*; & Lindwodus est de ce sentiment, qui dit avoir veu des monnoyes avec quatre oiseaux semblables, dont la croix étoit cantonnée. On n'est pas certain de sa valeur. Salmonet derive ce mot de *sterlingue*, qui est une monnoye d'Angleterre pesant 32. grains de bled. Voyez Menage. Du Cange en rapporte plusieurs autres origines tirées de Watsius & de Somnerus. Cambden & Spelman disent que ce mot vient des Allemans voisins de Dannemarc, qu'ils appelloient *Esterlings*; & quand ils vouloient parler d'une monnoye meilleure que celle de France & de Normandie, ils l'appelloient monnoye des *Esterlings*, ou des Rois de Saxe, qu'on avoit appellé *Esterling*, parce qu'à l'égard des autres Saxons ils avoient une habitation plus Australe. Depuis ce mot a passé pour poids, & faisoit valoir une somme le decuple, desorte qu'un sol *sterling* valoit dix sols. Maintenant la livre *sterling* vaut environ 13. livres 4. sols ou 20. schelins. Les Marchands Anglois tiennent encore leurs livres par livres, sols & deniers *sterlins*. La livre vaut dix livres, le sol dix sols, & le denier dix deniers. En ce sens c'est une monnoye de compte.

STERNON. s. m. Terme de Medecine. Le devant de

de la poitrine ou du thorax, où aboutissent les costes. On l'appelle vulgairement le *brechet*. On y distingue tantost sept os, tantost cinq, tantost trois, tantost un, selon la diversité des âges. Aux enfants il est tout de cartilage. Aux autres il est seulement borné par des cartilages, dont celuy d'enbas s'appelle *xiphoïde* ou *fourchette*, parce qu'il se divise en deux, & il communique quelquefois son nom à toute la partie. Ce mot de *sternon* signifie en Grec *fermeté d'entendement*, & vient de ce que quelques Grecs ont creu que l'entendement étoit dans le cœur, qui y est enfermé. D'autres l'ont appellé *stereum*, c'est à dire, *solide & ferme*; & quelques-uns l'ont derivé du Latin *sterno*, parce qu'il est comme estalé au milieu des costes.

STERNUTATIF, IVE. adj. Qui provoque l'esternuëment. Le tabac en poudre, la betoine, sont des drogues *sternutatives*, qui font esternuer. On dit aussi un remede *sternutatoire*, comme sont l'ellebore, l'euphorbe, le poivre, la moustarde, &c.

S T I.

STIGMATES. s. m. Terme que les Cordeliers ont mis en usage pour exprimer les marques & impressions que Nostre Seigneur avoit fait de ses playes sur le corps de leur Seraphique Pere St. François. Chez les Anciens, *stigmates* étoit une marque qu'on mettoit sur l'épaule gauche des soldats qu'on enrolloit. Autrefois les *stigmates* étoient proprement des especes de notes ou d'abbreviations faites simplement de points disposez en plusieurs manieres, en triangle, en quarré, en croix, &c. tels que sont ceux des figures de Geomance, sur lesquels on fonde de tres-vaines divinations.

STIGMATES, en termes de Medecine, sont des points qui se voyent ordinairement aux costez du ventre des insectes, & particulierement au spondilis, qui est un des plus gros. Ce sont les extremitez de certains vaisseaux attachez à leurs costez, qui paroissent en dehors à chaque nœud, & qui leur tiennent lieu de poulmon.

STIGMATISER. v. act. Marquer une personne au front. On *stigmatisoit* autrefois les serfs fugitifs. Encore aujourd'huy en Levant pour les fautes qui se font sur mer, on *stigmatise* la face avec un fer chaud. Les deserteurs par les Reglements de la Hanse Theutonique doivent avoir la face *stigmatisée* & flestrie d'un fer ardent, imprimant la marque de la ville en laquelle ils sont punis.

STIL DE GRUN, ou DE GRAIN, est un nom que quelques Peintres donnent à une couleur jaune faite de la graine d'Avignon, qui vient du noirprun, qui est mêlée avec du blanc de Troye, ou d'Espagne, ou de la ceruse, broyés & bouillis ensemble, & reduits en trochisques.

STILE. s. m. Poinçon qui servoit de plume aux Anciens pour escrire sur des tablettes. C'est l'origine des autres significations de ce mot François.

STILE, en termes de Gnomonique & d'Astronomie, est une aiguille ou autre piece de bois, ou de metail, qu'on éleve sur un plan, qui sert à un cadran pour faire de l'ombre, & pour marquer les heures. On éleve un *stile* à plomb sur un plan horisontal, pour trouver la ligne meridienne par son ombre. Les *stiles* des cadrans sont quelquefois à plomb, quelquefois inclinés. L'ombre du *stile* de l'horloge d'Achaz recula de dix degrez.

STILE, en termes de Chronologie, se dit d'une maniere differente de supputer, à cause du retranchement de dix jours dans le Calendrier, lors de la reformation raisonnable qui en fut faite par le Pape Gregoire XIII. en 1582. La supputation des Protestants s'appelle le vieux *stile*, parce qu'ils n'ont pas voulu recevoir cette reformation du Pape; & le *stile* nouveau est la supputation des Catholiques, differente de ces dix jours.

STILE, signifie principalement la façon particuliere d'expliquer ses pensées, ou d'escrire, qui est differente, selon les Auteurs, & les matieres. Il y a le *stile* relevé ou sublime, dont on use dans les actions publiques; le *stile* mediocre ou familier, dont on se sert en conversation; & le *stile* bas ou populaire, dont on use dans le comique, ou le burlesque.

On dit aussi un *stile* pompeux & magnifique, qui frise souvent le galimathias; un *stile* fleuri, ou galant; un *stile* historique, un *stile* coulant, uniforme, qui convient à la narration. On dit aussi, qu'un Auteur n'a point de *stile*, quand il n'a pas l'art de bien ranger ses paroles, de bien exprimer ses pensées.

On appelle un *stile couppé* ou *Laconique*, & *serré*, celuy où on use de peu de paroles; *stile diffus*, ou *Asiatique*, qui est lasche, abondant en paroles inutiles. Ce mot en ce sens vient de *stilus*, qui signifioit en Latin le poinçon dont on se servoit à escrire.

STILE, en termes de Jurisprudence, est la differente maniere de faire des procedures suivant les reglements établis en diverses Cours ou Jurisdictions. Le *stile* de la Cour de Rome. Le *stile* de la Chancelerie contient les diverses formules pour dresser toutes sortes de Lettres qu'on presente au Sceau. Les *stiles* du Parlement, du Grand Conseil, des Requestes du Palais, du Chastelet, des Officialités, sont differents, & ont chacun leurs formules, dont on a fait plusieurs volumes. Il y a plusieurs clauses dans un contract qui ne sont que de *stile*, qui ne sont point considerées.

STILE, se dit aussi de la maniere differente dont chacun se comporte en ses actions. S'il ne vous a pas rendu les livres que vous luy avez prestés, c'est son *stile*, il a accoustumé d'en agir ainsi. Depuis qu'il est devenu honnête homme, qu'il est dans le monde, il a pris un autre *stile*, il a changé de *stile*, il en use d'une autre maniere. Voilà une Dame du haut *stile*, une Dame de qualité.

STILER. v. act. Instruire quelqu'un pour le rendre capable d'agir suivant certaines manieres. On a mis ce jeune homme chez un Procureur, chez un Financier, pour le *stiler* aux affaires de Pratique ou de Finances.

STILER, signifie aussi, Accoustumer; & se dit même des animaux. Ce valet est *stilé* à se lever matin; son maistre l'a *stilé* à son humeur, il l'a fait à son badinage. Les Consuls d'Alep *stilent* des pigeons à porter, & à leur rapporter des lettres à trois journées de là en peu d'heures. Voilà un cheval qui est bien *stilé* au manege.

STILÉ, ÉE. part. pass. & adj.

STILET. s. m. Petit poignard fort dangereux qu'on cache dans la main, & dont on se sert pour assassiner en trahison. Les *stilets* sont fort deffendus dans les pays bien policés. On a bientost donné un coup de *stilet*.

STILITE. adj. masc. Il se dit en cette phrase. Saint Simon *Stilite*: c'est un Saint qui fut long-temps à demeurer en meditation sur une colomne. Il y a plusieurs Faquirs ou devots en Orient qui en font de fausses imitations.

STINC. s. m. est une espece de petit crocodile. En Latin *stincus*.

STIPULANT, ANTE. adj. Qui contracte. Il y avoit trois ou quatre parties en ce contract, chacune *stipulante* pour ses interests. Les Notaires font quelquefois mention qu'ils sont acceptants & *stipulants* pour une partie absente.

STIPULATION. s. f. Action par laquelle on convient des clauses & conditions qu'on veut inserer dans un contract. Il y a *stipulation* ou convention expresse de solidité dans cette obligation. Les *stipulations* se faisoient autrefois à Rome avec bien des formules, dont la premie-
re

re étoit, qu'il falloit qu'une partie interrogeast, & que l'autre respondist pour consentir & s'obliger. Il en est amplement traitté au 45. Livre du Digeste. Ce mot vient de *stipula*, *festu*, parce qu'autrefois on donnoit un festu à l'acquereur, quand on faisoit une vente, en signe de reelle tradition : ce qu'on observe encore en quelques Coustumes de France, & entre autres à Verdun. On avoit aussi coustume anciennement, quand on faisoit quelque obligation, de rompre une paille, ou un baston, dont chacun des contractans emportoit un morceau, qu'ils rejoignoient aprés pour reconnoître leur promesse : ce qu'on a fait depuis en France par le moyen des escritures couppées qui sont descrites au mot de *Charteparție*. La *stipulation* a pris son origine de la Loy *Aquilia*, & d'une autre Loy de l'Empereur Arcadius, qui est la XVII. au Code *De Testam*.

STIPULER. v. neut. Terme de Jurisprudence. Convenir des clauses & conditions que chacune des parties veut qu'on insere dans un contract, & qu'elles s'obligent d'executer. On a *stipulé* dans ce contract de mariage, qu'il seroit mis telle somme en communauté, & que le reste demeureroit propre. Il est expressément *stipulé* dans ce bail, qu'on ne fera aucune diminution en cas d'accident.

STIPULER, se dit aussi des obligations que font les Procureurs & Agents au nom de ceux dont ils ont charge. Il a *stipulé* pour & au nom d'un tel, & a promis de le faire ratifier. Il a *stipulé* pour luy, ses hoirs, & ayant cause. Par le Droit Romain personne ne pouvoit *stipuler* que pour soy : mais parce que les Tabellions étoient serfs publics, il leur étoit permis de *stipuler* pour leurs Maistres; & parce que les Notaires ont succedé aux Tabellions, de là vient qu'ils *stipulent* encore pour les absents.

STIPULÉ, ÉE. part. pass. & adj.

S T O.

STOCKFISCH. s. m. Poisson salé & desseché dont on fait grand trafic en Hollande, & dont on fournit des vaisseaux. La merluche est une espece de *stockfisch*. Ce mot signifie en Hollandois *baston de poisson*.

STOIQUE, ou STOICIEN. s. m. Philosophe de l'Antiquité Sectateur de Zenon, qui faisoit profession d'une vertu & austerité toute particuliere. Il est venu en usage dans la Langue, parce qu'on dit une constance *Stoique*, pour dire, une fermeté inébranslable. Celle des Martyrs l'a emporté sur celle des *Stoiques*.

STOLIDITE'. s. f. Stupidité extraordinaire d'esprit, qui le rend incapable de comprendre aucune chose. L'Empereur Claude a esté taxé d'une grande *stolidité*.

STOMACAL, ALE. adj. Qui concerne l'estomac. Une fluxion *stomacale* est fort dangereuse. Cet Apothicaire fait des syrops, des tablettes, des potions *stomacales*.

STOMACHIQUE. adject. C'est un nom qu'on donne au vaisseau ou à la veine qui sort du rameau splenique qui entre dans l'orifice superieur du ventricule, & qui descend au pylore. On l'appelle aussi *coronal stomachique*, parce qu'il est fait en forme de couronne.

STORAX. s. m. Gomme odorante qui vient d'Arabie & de Syrie. La meilleure est celle qui est grasse, rousse, resineuse, qui a des grumeaux blancheastres, & qui garde long-temps son odeur ; & quand on la fait fondre, elle rend une liqueur semblable au miel. Selon Dioscoride, cette gomme provient d'un arbre qui ressemble au coignier, qui a toutefois les feuilles plus petites que le coignier, d'un costé fort blancheastres, fermes & longuettes. Sa fleur est blanche comme celle de l'orenger. Ses grumeaux sont vestus d'une legere peau, ronds, & aigus par le bout, de la grosseur de la noix Pontique, qui enferme de petits os où est la graine. Quelques-uns l'ont appellée *calamita*, parce que la meilleure s'apporte dans des roseaux, qu'on appelle *calamus* en Latin. Les Apothicaires appellent aussi *stacté*, le *storax* liquide. Celuy qu'on fait semblant d'apporter du Levant est tout contrefait avec quelques larmes blanches de benjoin.

S T R.

STRACTION. s. f. Terme d'Imprimerie, qui se dit lors qu'on oste avec la pointe quelques mots, ou quelques lignes des formes qu'on tire, & qu'on y remet des quadrats à la place : ce qui sert lors qu'il les faut imprimer en autre couleur.

STRANGURIE. s. f. Terme de Medecine, qui se dit d'une maladie qui cause une involontaire emission d'urine fort frequente & en petite quantité ou goutte à goutte, quelquefois sans douleur, & quelquefois avec douleur. Elle vient ou d'avoir beu une trop grande quantité d'eau froide, ou lors qu'il a coulé des humeurs froides sur les parties qui reçoivent l'urine, qui les rendent paralytiques; car alors le muscle qui serre la vessie, est relasché & amolli, ensorte qu'il ne peut tenir le col de la vessie serré. Ce mot est Grec, & composé de *straux* qui signifie *goutte*, & de *ouron* qui signifie *urine*.

STRAPONTIN. s. m. Quelques-uns disent *Estrapontin*. C'est un lit suspendu en l'air, attaché à deux arbres, pieux, ou cordages. On s'en sert sur les navires, & dans les pays chauds où il y a des insectes qui importunent, ou des bestes venimeuses, comme dans l'Amerique, où les Barbares l'appellent *hamac*.

STRAPONTIN, est aussi un petit siege qu'on met sur le devant d'un carrosse couppé, pour suppleer au defaut d'un second fond.

STRASSE. s. f. Terme de Negoce. C'est la même chose que la bourre ou le rebut de la soye qui est imparfaite.

STRATAGEME. s. m. Ruse de guerre pour surprendre, ou pour tromper l'ennemi. Les Anciens se sont fort servis de *stratagemes*. Frontin a fait un Recueil des *stratagemes* de guerre. Ce mot vient du Grec *strateia*, qui signifie *guerre*. Borel.

STRATAGEME, se dit par extension de toutes sortes de ruses & d'adresses dont on se sert pour reüssir en quelque affaire. Il n'a pû obtenir cette fille en mariage, qu'avec de grands *stratagemes*, en interessant les parents.

STRATIFICATION. s. f. Terme de Chymie. C'est un arrangement de plusieurs lames de metail, d'herbes, de bois, ou autres choses semblables, dont on fait plusieurs lits ou couches alternativement pour purifier les matieres, ou pour les fondre : ce qu'on nomme en Latin *stratum super stratum*, & qui est marqué dans les livres de Chymie par *S. S. S.* On pratique la *stratification*, quand on purifie l'or par la cementation.

STRIBORD. s. m. Terme de Marine. Le costé droit du vaisseau à l'égard du Pilote ou Commandant qui est à la pouppe, & qui regarde la prouë. On dit aussi *tienbord*, *extribord*, & *dextribord*, d'où apparemment est venu le mot de *stribord*, qui est le plus en usage. Le costé gauche s'appelle *basbord*.

STRIEURE. s. f. Terme d'Architecture, qui se dit de la cannelure des colomnes de cet intervalle creux qui regne du haut en bas du fust de la colomne pour la faire paroistre plus grosse & plus agreable.

STROPHE. s. f. Terme de Poësie Grecque & Latine qui signifie, Couplet, ou certain nombre de vers, au bout duquel on finit un sens, & aprés on en recommence un autre, qui a même nombre & mesure de vers avec une même disposition de rimes. Les Odes, les

Stances, les Ballades, sont composées d'un certain nombre de *Strophes*. Le mot de *Couplet* se dit des simples Chansons ou Airs, & *Strophe* se dit des Chants, des Odes, & des Poëmes.

STRUCTURE. s. f. Qualité d'un bastiment, soit pour la solidité, soit pour la disposition de ses parties. Les *structures* Gothiques étoient plus solides & plus durables, mais avoient moins d'agrément que les modernes. Le Palais de Luxembourg est d'une fort belle *structure*, est bien entendu.

STRUCTURE, se dit figurément en choses morales. Ce Poëme, cette Harangue, ont de beaux vers, de belles expressions, mais la *structure* n'en vaut rien, c'est à dire, l'ordre & la disposition.

S T U.

STUC. s. m. Terme de Maçonnerie. C'est une espece de mortier fait avec de la chaux & de la poudre de marbre. On fait des figures de *stuc*, des ornements d'architecture de *stuc*.

On appelle *Stucateurs*, les Ouvriers qui travaillent en *stuc*. L'un & l'autre vient de l'Italien *stucco*, signifiant la même chose.

STUDIEUX, EUSE. adj. & subst. Qui aime l'estude, qui s'y applique fort. C'est un bon signe, quand un enfant est *studieux*. Un *studieux* reüssit à la fin, quelque peu d'esprit qu'il ait.

STUDIEUSEMENT. adv. Avec une application studieuse. Les Philosophes doivent s'appliquer *studieusement* à découvrir les secrets de la nature par le moyen des experiences.

STUPEFACTIF. adj. qui se dit des remedes narcotiques qui endorment les parties malades, & en ostent le sentiment. L'hyoscyame entre dans les remedes *stupefactifs*.

STUPEFACTION. s. f. Engourdissement d'une partie du corps, qui le rend incapable de mouvement & de sentiment. Il ne se dit qu'en Medecine.

STUPEFACTION, se dit aussi au figuré, d'un estonnement extraordinaire qui cause une espece d'extase qui rend immobile. Il n'est en usage que dans le dogmatique.

STUPEFIER. v. act. Rendre immobile, engourdir un membre. Il faut *stupefier* un membre qu'on veut coupper, l'engourdir, luy oster le sentiment.

STUPEFIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

STUPIDE. adj. m. & f. Qui n'a point d'esprit, dont l'ame paroist immobile & sans sentiment. On le dit aussi des animaux melancoliques, lents & paresseux, & particulierement de l'asne.

STUPIDITÉ. s. f. Bestise, qualité de l'ame qui la rend insensible & incapable de raisonnement. Les peuples sauvages ont une naturelle *stupidité*.

S T Y.

STYLOBATE. s. m. Piedestal, fondement, appuy, soutien des colomnes. Ce mot est purement Grec, & vient de *stylobatis*, qui signifie la *base*, le pied d'un edifice.

STYPTIQUE. adj. Qui a la vertu d'arrester le sang, de resserrer. La sorbe est fort *styptique*. On a veu depuis quelque temps des effets merveilleux d'une eau *styptique*, qui guerissoit les playes en un moment. On croit qu'elle est faite de vitriol avec une certaine preparation.

S U A.

SUAGE. s. m. Terme de Marine. C'est le coust des graisses & des suifs dont il faut de temps en temps enduire le vaisseau pour le faire couler plus doucement sur les eaux. A Marseille on le nomme aussi *sperme*, dont on a fait *esparmer* ou *espalmer*. Le *suage* est compté entre les menuës avaries.

SUAGE, en termes d'Orfevres, ou *Doucine*, est un ornement semblable à la doucine d'Architecture, ou une espece de quart de rond, qui se fait sur plusieurs pieces d'orfevrerie, & particulierement sur le pied des aiguieres, des flambeaux, & autres ouvrages semblables.

SUAIRE. s. m. Drap mortuaire dans lequel on ensevelit les deffunts avant que de les mettre dans le cercueil. On voit à Besançon, à Turin, à Sarlat, & à Compiegne, des saintes reliques ou images du St. Suaire de Nostre Sauveur. Maintenant on le dit seulement du linge qu'on coud sur le drap où le corps est enseveli, qu'on charge d'une croix de fil rouge. Ce mot vient du Latin *sudarium*. D'autres le derivent de *suere*, coudre, parce qu'on le coud effectivement.

SUANT, ANTE. adj. Qui a de l'humidité sur la surface exterieure. Les murailles sont *suantes* dans le degel, dans les brouillards. Les soldats sont *suants* sous le harnois. Ceux qui ont les pieds & les mains *suants*, y remedient en se frottant d'alun, ou de poudre d'espagne de cuivre qui est astringente.

SUAVE. adj. m. & f. Qui est doux & agreable aux sens, mais particulierement à l'odorat. L'ambre gris est le plus *suave* des parfums. On disoit autrefois *suef* & *souesve*. Quelques-uns le disent aussi de ce qui est doux au toucher, agreable au goust, aux oreilles.

SUAVITÉ. s. f. Douceur agreable au corps, ou à l'esprit. La *suavité* de l'odeur des fleurs. On trouve de la *suavité* dans la devotion, à porter le joug du Sauveur. On le dit aussi des peintures qui sont douces & agreables.

S U B.

SUBALTERNE. adj. m. & f. Qualité de l'Officier qui exerce sa charge sous le commandement, ou sous le ressort d'un autre. Un Juge, une Jurisdiction *subalterne*. On le dit quelquefois des Jurisdictions Royales, mais plus specifiquement des Juges & Jurisdictions, des Justices des Seigneurs. Ce mot est composé de *sub*, & *alter*. Nicod.

SUBALTERNE, se dit en termes de Guerre des Lieutenants, Sous-Lieutenants, Cornettes & Enseignes qui servent sous les Capitaines. Ceux qui sont encore au dessous s'appellent les *bas Officiers*.

Les petits Officiers de la Maison du Roy s'appellent aussi *Subalternes*.

SUBALTERNE, se dit aussi des sciences & des arts. La Grammaire est *subalterne* à la Rhetorique.

SUBDELEGATION. s. f. Commission que donne un Juge delegué à un autre Juge qu'il delegue, auquel il communique une partie de son pouvoir. Ce Juge a connu de cette affaire en vertu de la *subdelegation* de Mr. l'Intendant.

SUBDELEGUER. v. act. Nommer un autre Juge auquel on communique une partie du pouvoir qu'on a obtenu par une premiere delegation. Un Juge delegué ne peut pas *subdeleguer*, si ce pouvoir ne luy est donné en termes exprés par sa commission.

SUBDELEGUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SUBDIVISER. v. act. Diviser une partie d'un tout déjà divisé. Les biens d'une Communauté se divisent d'abord en deux parts, pour en donner une partie à la femme, & l'autre se *subdivise* entre les enfans.

SUBDIVISION. s. f. Seconde division d'une chose divisée. Les divisions & *subdivisions* contribuent beaucoup à faire entendre, à faire retenir un discours.

SUBGRONDE, ou SEVERONDE. s. f. C'est la partie

partie de la couverture d'un bastiment qui est en saillie en dehors, pour empescher que les eaux pluviales ne coulent le long des murs, & ne les alterent. Les bois qui soustiennent cette saillie s'appellent *chaulates*. Ce mot vient du Latin de Jurisconsulte *subgrunda* ou *subgrundia*, dont il est parlé dans la Loy *Malum navis*, *ff. De verb. signif.* & en la Loy d'Ulpian, *Si vero*, *ff. De his qui dejecerint.*

SUBHASTATION. s. f. Vente solemnelle qui se fait à l'encan, & à cri public, au plus offrant & dernier encherisseur. Il ne se dit qu'en Pratique de la vente des immeubles. Tout le bien d'un tel est en criées & *subhastations*, c'est à dire, en decret. Ce mot vient des anciennes executions militaires qui se faisoient *sub hasta*, par les Sergents d'un corps de garde.

SUBHASTER. v. act. Vendre des heritages à cri public. Cette maison a esté ces jours-cy criée & *subhastée*, on la va vendre par decret.

SUBJONCTIF. s. m. Terme de Grammaire. C'est le quatriéme mode ou façon de conjuguer un verbe, auquel on adjouste pour marque, *comme ainsi soit que*.

SUBIR. v. act. Souffrir de gré, ou de force, le commandement d'un superieur, la peine, la necessité qui est imposée. Ce libertin a *subi* enfin le joug du mariage, il a pris une femme. Il a *subi* le joug d'une maistresse, d'un bel œuil vainqueur. Ces peuples ont esté contraints de *subir* les loix du Conquerant. Ce malheureux a *subi* la peine qu'il avoit meritée.

On dit aussi au Palais, *Subir* l'interrogatoire pour dire, Se presenter devant un Juge pour se faire interroger.

SUBI, IE. part. pass. & adj.

SUBIT, ITE. adj. Prompt, soudain, impreveu. Les morts *subites* sont maintenant fort communes. Un vent *subit* s'est levé qui a fait presque perir nostre vaisseau. Il a pris une resolution prompte & *subite* de combattre, en voyant une belle occasion.

SUBITEMENT. adverb. D'une maniere prompte, soudaine, precipitée. L'apoplexie est un mal qui prend *subitement*. Dés qu'il eut receu cette nouvelle, il partit *subitement*.

SUBJUGUER. v. act. Vaincre, dompter un peuple, luy faire subir le joug de ses loix, de sa domination, ou le faire passer sous le joug. Les Conquerans mettent leur gloire à *subjuguer* les peuples par la force des armes.

SUBJUGUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SUBLIMATION. subst. fem. Terme de Chymie. Action par laquelle on fait eslever dans un vaisseau par le moyen du feu, les plus seches, les plus subtiles parties d'un corps, & on le purge de ses parties heterogenes & grossieres. Ainsi les parties eslevées du soulfre sont les fleurs de soulfre. Celles qu'on fait avec le mercure sont le cinnabre. Et le mercure qu'on esleve avec le sel commun, ou armoniac, fait le sublimé.

SUBLIME. adj. masc. & fem. & subst. Qui est au premier rang, qui est eslevé pardessus les autres. Il est parvenu aux honneurs & aux dignités *sublimes*. Longin a escrit un Traitté du *sublime*, du genre *sublime*, du stile *sublime*. La Geometrie, l'Astronomie, sont des sciences *sublimes*, où il n'y a que les esprits *sublimes* qui reüssissent.

SUBLIMEMENT. adverb. D'une maniere sublime. Cet Orateur parle toûjours *sublimement*, en termes relevés & emphatiques.

SUBLIMER. verb. act. Terme de Chymie. Eslever en l'air les menuës parties d'un corps par le moyen du feu, pour les recueillir aprés leur separation. Les corps differents se *subliment* de diverses manieres.

SUBLIMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SUBLIMÉ. subst. masc. Poison violent qui se fait en sublimant du mercure avec des sels violents dans un alembic, comme du sel armoniac, & du vitriol; & alors on l'appelle le *sublimé corrosif*: mais quand il est meslé avec du mercure coulant, il est appellé *sublimé doux*, & on s'en sert dans la cure de diverses maladies, & sur tout des veneriennes. Le *sublimé* est un corps blanc & rempli de veines luisantes & cristalines. Le corrosif ne peut agir, s'il ne trouve quelque humidité. Le *sublimé* doux demande plusieurs lotions & sublimations, avant qu'on ait corrigé tout ce qu'il a de corrosif. Il n'y a rien de plus bruslant aprés le feu que le *sublimé* corrosif. Les esprits volatils blanchissent la solution du *sublimé* corrosif.

SUBLIMITÉ. subst. fem. Eslevation, qualité dominante ou excellente. On admire la *sublimité* de cet esprit. La *sublimité* d'une science en rend l'intelligence plus difficile.

SUBLUNAIRE. adj. m. & f. Ce qui est sous la Lune, c'est à dire la terre & les autres corps qui font partie de son globe, & qui en dependent. Nous sommes assûrez que toutes les choses *sublunaires* sont sujettes aux changements & aux vicissitudes.

SUBMERGER. v. act. Faire entrer dans l'eau, couvrir d'eau, noyer. La tempeste a esté si violente, qu'elle a *submergé* plusieurs vaisseaux. La mer a *submergé* quantite de terres au Pays-Bas: ce qu'on nomme aujourd'huy *la Plate*. Ce matelot tomba dans l'eau, & fut *submergé*.

SUBMERGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SUBMERSION. s. f. Action qui submerge, qui noye, qui couvre d'eau. Le Deluge fut une *submersion* generale de toute la terre, elle fut toute couverte d'eaux.

SUBMISSION. Voyez SOUSMISSION.

SUBORDINATION. s. f. Terme relatif, qui marque les degrez de superiorité, ou d'inferiorité des choses les unes à l'esgard des autres. Il y a de la *subordination* en toute la nature. Il y a même de la *subordination* dans les Chœurs ou Esprits celestes. Il y a plusieurs degrez de *subordination* dans l'Eglise, des Prestres aux Curés, des Curés aux Prelats, des Prelats au Pape. Il y en a aussi dans l'état seculier, dans les charges, dans la Justice, dans la guerre.

SUBORDINÉMENT. adverb. En consequence, par une suite & dependance necessaire. Un deffendeur en Lettres conclud à ce que sa partie soit declarée non recevable, & *subordinément* mal fondée en ses Lettres.

SUBORDONNÉ, ÉE. adj. Qui a relation à un superieur. La Justice du Chastelet est *subordonnée* à celle du Parlement. Il y a des sciences, des vertus *subordonnées* à d'autres superieures plus generales, comme la Trigonometrie à la Geometrie, l'abstinence & la chasteté à la temperance.

SUBORNATEUR. s. m. Qui corrompt, qui suborne. On traitte les *subornateurs* de filles, de ravisseurs. Les *subornateurs* de témoins sont plus severement punis que les faux témoins.

SUBORNATION. s. f. Corruption, seduction, action par laquelle on induit quelque personne à estre complice de son crime. On permet d'informer d'une *subornation* de témoins. On traitte en Justice la *subornation* d'une fille comme une espece de rapt.

SUBORNER. v. act. Corrompre, porter quelqu'un au mal. Il a *suborné* cette fille à force de la cageoller. Les filous *subornent* les valets pour entrer dans la maison de leurs maistres. Les Courtisanes *subornent*, seduisent les jeunes gens.

SUBORNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SUBORNEUR, EUSE. s. m. & f. Qui suborne, qui corrompt, qui desbauche. Les Revendeuses sont souvent des *suborneuses* de femmes & de filles qui se glissent dans les maisons.

SUBREPTICE. adj. m. & f. Lettre, grace ou autre acte qu'on obient d'un superieur par fraude & en surprenant la religion, lors qu'on taist quelque verité qui auroit empesché la concession de la grace, si elle avoit esté exprimée. On deboute un criminel des lettres de grace qu'il a obtenuës, lors qu'elles ne sont pas conformes aux informations, car alors on les declare *subreptices*. Des Bulles & signatures sont nulles & *subreptices*, quand on n'explique pas au Pape le vray estat du Benefice, son genre de vacance, & autres expressions necessaires.

Subrepticement. adv. D'une maniere subreptice. Voilà un arrest qui a esté obtenu *subrepticement*, & sur un faux exposé, sans ouir partie.

Subreption. s. f. Surprise qu'on fait au superieur, en obtenant des graces de luy sous une fausse exposition. La *subreption* differe de l'*obreption*, en ce que l'*obreption* est une fausse expression de la qualité d'un fait; & la *subreption* est un manque d'expression ou reticence frauduleuse d'un fait qui auroit rendu le superieur plus difficile à accorder la grace. La *subreption* & l'obreption sont des vices essentiels en un titre, qui le rendent nul.

SUBRESCOT. s. m. Ce qu'on paye au delà du prix ordinaire ou convenu pour un repas. Vous avez payé les trente sols du repas à table d'hoste, mais il y a presque autant de *subrescot*. Il faut faire venir encore tels & tels plats, on les mettra sur le *subrescot*.

SUBROGATION. s. f. Action par laquelle on est mis en la place, aux droits d'un autre. On fait les transports avec *subrogation* en tous droits & actions. On obtient des *subrogations* à des criées, faute de faire des poursuites par le saisissant. Quand un Juge ne peut plus estre Rapporteur, on demande la *subrogation* d'un autre. On demande en matiere beneficiale la *subrogation* aux droits d'un defunt, quand une partie qui conteste un Benefice est decedée.

Subrogatis. s. m. Terme Latin, & du Palais, qui se dit de l'ordonnance du Chef d'une Compagnie, par laquelle il subroge & donne un nouveau Rapporteur à la place de celuy qui n'est plus en estat de rapporter une affaire dont il étoit chargé.

Subroger. v. act. Terme de Palais. Ceder son droit, mettre quelqu'un en son lieu & place. Quand on fait un transport, on *subroge* un cessionnaire en ses droits, noms & actions, privileges & hypotheques. Lors qu'on acquitte une dette à une tierce personne, ou qu'on fournit pour cela de l'argent, on est *subrogé* de droit, ou on se fait *subroger* en Justice à la place du premier creancier.

Subroger, signifie aussi, Estre mis à la place d'un autre pour faire quelques procedures en Justice. Ce creancier s'est fait *subroger* aux criées à la poursuite d'un ordre, des droits de son debiteur. Un Procureur a esté *subrogé* à la pratique d'un defunt, à la poursuite des affaires qu'il avoit commencées. On fait *subroger* un Rapporteur à la place d'un autre qui est decedé, qui s'est defait de sa charge, ou qui est hors de quartier.

Subrogé, ée. part. pass. & adj.

On appelle un *subrogé* tuteur, un second tuteur que les parents nomment pour assister à la confection de l'inventaire d'un defunt que fait faire le vray tuteur, où il paroist en qualité de contradicteur legitime. Il deffend aussi aux actions que la veuve ou le tuteur ont à discuter avec ses mineurs. Hors de là il n'a point de fonction.

SUBSEQUENT, ente. adj. Qui vient aprés. Il se dit particulierement du temps. Les Fermiers des Aides ont perdu cette année, mais ils se recompenseront aux années *subsequentes*. Quand deux Festes doubles viennent un même jour, on fait l'Office de la principale, & on transfere l'autre au premier jour *subsequent*. Vous verrez cette question traittée dans les Chapitres *subsequents*.

SUBSIDE. s. m. Nom general qu'on donne à toutes les impositions qu'on fait sur les peuples, ou sur les marchandises, au nom du Roy, ou de l'Estat, pour subvenir à ses necessités, à ses charges. La Subvention, les Aides, sont des *subsides* qui ont esté de temps en temps imposez. Le Roy seul peut lever & imposer des *subsides* sur ses peuples. Le Roy Philippes de Valois en 1349. appella *subside gracieux*, un *subside* qu'il leva du consentement du Prevost des Marchands de Paris, de six deniers pour livre sur les denrées qui y seroient venduës.

SUBSIDIAIRE. adj. m. & f. Terme de Palais, qui se dit des moyens surabondans qu'on allegue pour fortifier une cause; ou conclusions incidentes qu'on prend, au cas que les premieres souffrent quelque difficulté. Ce n'est pas un moyen principal, il n'est que *subsidiaire*.

Subsidiairement. adv. D'une maniere subsidiaire. Cette deffense n'a esté alleguée que *subsidiairement*, & par surabondance de droit. Il a conclu *subsidiairement* contre son garent en cas d'eviction par le demandeur originaire.

SUBSISTANCE. s. f. Ce qui sert à nourrir, à entretenir, à faire vivre quelque particulier, quelque Communauté. Les Mendiants n'ont aucun bien, leur *subsistance* est fondée sur la providence, sur la charité des gens de bien. Ce galant fournit à la *subsistance* du ménage, de la famille de sa maistresse. L'armée est en de bons quartiers, elle trouvera là aisément sa *subsistance*.

Subsistance, est aussi une espece d'impost estably sous pretexte de la *subsistance* des trouppes. La taille s'imposoit autrefois par diverses commissions, ou pour taille, taillon, creuë, *subsistance*, &c.

SUBSISTER. v. neut. Exister, estre en nature. Il n'y a rien en ce monde qui *subsiste* eternellement. Tant de grandes Monarchies, de grandes villes, de grands edifices, ont esté desolez, ne *subsistent* plus. Les êtres de raison ne *subsistent* que dans nostre imagination.

Subsister, signifie aussi, Avoir le moyen de s'entretenir & de se nourrir. Les Courtisans ne *subsistent* que des graces & des bienfaits du Roy. Ce pauvre homme a de la peine à faire *subsister* sa famille du travail de ses bras. Ce Prestre *subsiste* de ses Messes. L'armée *subsiste* aux despens de l'ennemi.

Subsister, se dit aussi en Morale. La plus-part des loix s'abolissent par le temps, & ne *subsistent* plus. Cet arrest *subsiste* encore, il n'a point esté cassé. La bonne doctrine de l'Eglise *subsistera* eternellement. La force de mon argument *subsiste* nonobstant vostre solution.

SUBSTANCE. s. f. Estre reel, effectif, estre naturel qui subsiste. C'est comme le terme ou la borne qui termine & finit un être, & l'empesche de s'étendre plus loin. La *substance* est au premier rang de la Categorie, elle se divise & subdivise en plusieurs genres & especes. Dieu est la premiere des *substances*, une *substance* pure, increée, eternelle, qui est par elle-même. Les *substances* creées se divisent en *substances spirituelles*, comme les Anges; & en *corporelles*, comme les animaux. La *substance* est opposée à l'*accident*, parce qu'elle peut être sans luy, & luy ne peut subsister sans elle.

Substance, se dit aussi de ce qui est de plus pur, de plus subtil, & de plus essentiel dans un corps. Les Chymistes font des extraits, & tirent toute la *substance* des plantes & des mineraux, tantost par le feu, tantost par l'infusion. Ils ostent le jus, le suc, la *substance* des corps, & ils n'y laissent que le marc. Les gros arbres tirent toute la *substance* de la terre, & les petits ne peuvent croistre auprés. Une femme débauchee tire toute la *substance* d'un homme.

SUBSTANCE, se dit figurément en Morale. Ce pere ne sçauroit amasser de bien, il a des enfans qui luy tirent toute sa *substance*, qui devorent toute sa *substance*. Dites moy en *substance* ce qu'il y a dans ce livre que vous avez leu, faites m'en un sommaire, un abregé.

SUBSTANCIEL, ELLE. Terme dogmatique. Qui concerne la nature de la substance. On dispute fort dans l'Escole s'il y a des formes *substancielles* attachées particulierement à la substance.

Il signifie aussi, Qui a beaucoup de suc, de jus. La perdrix est une viande fort *substancielle*, qui nourrit beaucoup. Escobar soûtient que le chocolate liquide ne rompt point le jeusne, quoy qu'il dise que c'est un mets fort *substanciel* & nourrissant.

SUBSTANCIELLEMENT. adv. D'une matiere substancielle. Le corps de JESUS-CHRIST est reellement & *substanciellement* dans l'Eucharistie. Il est aussi opposé à *accidentellement*, & sert à beaucoup de distinguo dans l'Escole.

SUBSTANCIEUX, EUSE. adj. Succulent, nourrissant. C'est la même chose que *substanciel*.

SUBSTANTER. v. act. Nourrir, fournir des aliments. Il y a assez de mets sur cette table pour *substanter* vingt personnes. Ce Couvent *substante* plus de deux cens pauvres par ses aumosnes. Le pain de munition suffit pour *substanter* un soldat.

SUBSTANTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SUBSTANTIF, IVE. adj. Terme de Grammaire. C'est la qualité qu'on donne à un nom qui designe une substance. Un nom propre, ou appellatif, est tantost *substantif* masculin, tantost feminin. La plus-part des adjectifs en François, & même quelques verbes deviennent *substantifs*, ont une vertu, une qualité *substantive*.

On appelle aussi verbe *substantif*, le verbe *je suis*, *tu es*, *il est*, qui est un verbe auxiliaire qui sert à conjuguer les verbes passifs, soit en François, soit en Espagnol, soit en Italien.

SUBSTANTIVEMENT. adv. D'une maniere substantive. Plusieurs verbes & adjectifs se disent *substantivement*.

SUBSTITUER. v. act. & neut. Mettre quelqu'un en sa place pour faire sa fonction en cas d'absence. Quand un Advocat chargé d'une cause est malade, on ordonne qu'il *substituera* quelqu'un de ses confreres pour plaider en sa place, qu'il se fera *substituer* par quelqu'un.

SUBSTITUER, signifie aussi, Subroger quelqu'un, le mettre en son lieu & place. Lors qu'on fait une cession & transport, on subroge & on *substituë* le cessionnaire en sa place. Celuy qui paye pour un autre, est *substitué* en tous ses noms, droits & actions.

SUBSTITUER, signifie encore simplement, Mettre une chose en la place où étoit une autre. Les chicaneurs ostent souvent les bonnes pieces d'un sac, & en *substituent* de fausses à leur place. Ce Fermier a vendu une partie des bestiaux de son maistre, on l'a condamné d'en *substituer* d'autres en leur place.

SUBSTITUER, se dit aussi en parlant des secondes institutions qu'on fait dans un testament, en cas que l'heritier institué repudie la succession, ou meure avant qu'elle soit ouverte, ou même pour transmettre les mêmes biens à d'autres personnes aprés sa mort. Les testateurs *substituent* plusieurs heritiers & legataires les uns aux autres. On *substituë* les petits enfants à leur pere, pour luy oster la faculté d'aliener le bien qu'on luy laisse.

SUBSTITUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SUBSTITUT. subst. masc. Celuy qui exerce une charge pour un autre en son absence, ou autre legitime empêchement. Les Procureurs sont obligez de nommer deux de leurs confreres pour *substituts*, dont les noms sont escrits ensuite du leur dans la liste, qui reçoivent en leur absence les significations qu'il leur faut faire.

On dit par extension, qu'un Marchand a un bon *substitut*, quand il a un bon Facteur qui fait valoir le commerce en son absence. On dit quand une femme fait bien les affaires de la maison en l'absence de son mari, qu'il a un bon *substitut*.

SUBSTITUT, est aussi un Officier en titre qui soulage les Procureurs Generaux des Cours Souveraines en l'administration de leurs charges pour conserver l'interest du Roy & du public, des mineurs & des Communautez. Il y a plusieurs *Substituts* au Parquet qui rapportent à Mr. le Procureur General les procés où il doit donner des conclusions. Il y en a au Parlement, à la Cour des Aides, au Grand Conseil, & même au Chastelet. Tous le Procureurs du Roy dans les Presidiaux & Sieges Royaux, & les Procureurs Fiscaux des Justices subalternes, sont appellez par Mr. le Procureur General ses *Substituts*.

SUBSTITUTION. s. f. Action d'un testateur, par laquelle il substituë un heritier à un autre qui n'a que l'usufruit du bien qui luy est laissé. L'ouverture d'une *substitution* n'a lieu qu'aprés la mort de l'heritier institué. Les *substitutions* sont communes dans le Droit Romain. Il y en a de perpetuelles, graduelles, pupillaires, communes, & fideicommissaires, expliquées au titre .... du Digeste. Les *substitutions* se font pour conserver les terres dans des familles nobles, dont les roturiers abusent. L'Ordonnance d'Orleans reduit les *substitutions* à l'advenir au deuxiéme degré outre l'institution, & au quatriéme pour le passé. Les *substitutions* sont sujettes à insinuation, comme les donations.

Les Medecins appellent aussi, Faire des *substitutions* de drogues, quand au lieu de celles qui sont difficiles à recouvrer, ils en employent d'autres qu'ils croyent avoir la même vertu & proprieté. Le *substitut* du rhapontique est la racine de la grande centaurée, ou du symphytum, ou bien de la rheubarbe detrempée auparavant, selon Joubert.

SUBTENDANTE. s. f. Terme de Geometrie. Ligne droite, opposée à un angle, & qui est presumée être tirée des deux extremitez de l'arc qui mesure ce même angle. En un triangle rectangle la *subtendante* de l'angle droit a son quarré égal aux quarrez des *subtendantes* de ses deux autres angles. Par la 47. Proposition du premier des Elements d'Euclide, c'est une proprieté merveilleuse de ce triangle descouverte par Pythagore, qui en fut si transporté de joye, qu'il en immola un bœuf.

SUBTERFUGE. s. m. Fuite affectée d'un chicaneur, qui trouve quelque artifice pour colorer une meschante cause, & en esloigner le jugement. Nonobstant les fuites & les *subterfuges* de ma partie, j'ay fait connoistre la verité, & fait juger mon procés. On dit aussi des meschants payeurs, qu'ils cherchent mille *subterfuges* pour ne point payer.

SUBTIL, ILE. adj. Corps extremement delicat, mince, leger, qui se rompt, ou qui se leve facilement. Les esprits animaux sont si *subtils*, qu'ils sont imperceptibles à la veuë. Le vent esleve les plus *subtiles* parties de la poussiere. Le mercure poussé au feu s'exhale en parties tres-*subtiles*. L'esprit de vin est le plus *subtil* du vin tiré par des distillations reïterées.

SUBTIL, se dit en ce sens de ce qui est le plus espuré, ou separé de ses parties grossieres. Les atomes sont des corps *subtils* & bien espurez. La Chymie ne travaille qu'à separer ce qu'il y a de plus *subtil* dans un corps, de sa matiere, de ses feces.

SUBTIL, se dit aussi de ce qui agit promptement, qui penetre dans des organes fort delicats. La lumiere est ce qu'il y a de plus *subtil* dans le monde, qui penetre le plûtost dans un grand espace. Le poisson a l'ouye *subtile*. Les chiens ont l'odorat *subtil*. La nature a donné à l'œuil un mouvement tres-*subtil*.

Subtil, se dit aussi de ce qui est fait avec une adresse cachée & inconnuë aux autres. Il y a des tours de cartes fort *subtils*, qu'on ne peut deviner. Les charlatans sont *subtils* à joüer des gobelets, à faire des tours de passe-passe; ils sont *subtils* de la main à escamoter, à fouiller dans la poche. Ce Danseur de corde a le corps bien *subtil* pour danser, pour voltiger. On dit aussi, qu'un chat est *subtil* à attraper des souris, ou quelque morceau sur la table.

Subtil, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Un esprit *subtil*, est celuy qui comprend aisément les choses. Un raisonnement *subtil*, est celuy qui est raffiné, qui est au dessus de l'invention & de la portée des gens du vulgaire. Une question *subtile*, est celle dont on a de la peine à resoudre la difficulté. Scot a esté appellé dans l'Escole le Docteur *subtil*.

On appelle en Fauconnerie mal *subtil*, une maladie d'oiseau qui l'affame, quoy qu'on luy donne à manger toûjours.

Subtilement. adv. D'une maniere subtile. Le poison se coule *subtilement* dans les veines. Ce Commentateur a interpreté fort *subtilement* ce passage. Les gens de Pratique couppent *subtilement* la bourse à leurs parties.

Subtiliser. v. act. & neut. Rendre ou devenir subtil. Les esprits se *subtilisent* tous les jours. La frequentation du monde *subtilise* les niais, les provinciaux. L'esprit de vin se *subtilise* à force d'être rectifié ou distillé plusieurs fois. On tombe souvent dans l'heresie à force de *subtiliser* sur l'Escriture.

Subtilisé, ée. part. pass. & adj.

Subtilité. s. f. Qualité de ce qui est subtil. La *subtilité* des atomes, des parties de l'or, du mercure, est inconcevable. Ceux qui font de petites monstres doivent avoir une grande *subtilité* de main, c'est à dire, une grande adresse ou delicatesse. La *subtilité* convient aux substances spirituelles. Cardan a escrit seize Livres de la *Subtilité*, où il a marqué les douze plus remarquables des anciens Auteurs en *subtilité*. Gentisberne a escrit des *subtilités* invincibles.

Subtilité, est quelquefois opposé à *solidité*; & alors on s'en sert en mauvaise part. Cet Orateur a parlé avec beaucoup de *subtilité*, mais on luy a respondu avec beaucoup de solidité. La plus-part des distinctions qu'on fait dans l'Escole ne sont que vaines *subtilitez*.

SUBVENIR. v. neut. Soulager la pauvreté, les miseres d'autruy. La vraye charité *subvient* à toutes les infirmitez, à tous les besoins du prochain quels qu'ils soient.

Subvenir, signifie aussi, Entretenir, fournir à la despense. On ne sçait comment ce pauvre homme peut *subvenir* à la nourriture de tant d'enfans, il n'a que le travail de ses mains pour leur *subvenir*. Les petits Estats ne peuvent pas *subvenir*, fournir à la despense de la guerre, de l'artillerie.

SUBVENTION. s. f. Terme de Finances. C'est un droit du vingtiéme denier, ou du sol pour livre, qu'on establit sur les marchandises pour subvenir aux affaires de l'Estat.

Subvention, est aussi un droit extraordinaire qu'on demande à quelques Provinces dans certaines necessitez.

SUBVERSION. s. f. Desordre, renversement des affaires d'un Estat, d'une famille. Les guerres civiles ont été causes de la *subversion* de l'Empire des Maures en Espagne. Les procés opiniastrez causent la *subversion* des meilleures maisons.

Subvertir. v. act. Renverser, bouleverser, mettre en desordre. Les Heretiques ont tasché de *subvertir* toute la bonne doctrine de l'Eglise.

SUC. subst. masc. Substance liquide qui fait une partie de la composition des plantes, & qui se communique à toutes les autres parties pour servir à leur nourriture & à leur accroissement. Le *suc* est aux plantes, ce que le sang est aux animaux. Il y a des *sucs* aqueux, vineux, oleagineux, gommeux, resineux & bitumineux, de toutes sortes de couleurs & de saveurs.

On dit aussi quelquefois le *suc* des viandes. On tire les *sucs* par incision, par contusion, par expression, par la cuisson, par l'infusion, &c. Cette viande est trop rostie, elle n'a plus de *suc*. Les citrons, les oranges, sont des fruits qui ont beaucoup de *suc*. Le vin est le *suc* des raisins. Ce melon est d'un bon *suc*.

Thomas Warton Anglois a établi dans l'Anatomie un *suc* nerveux, qu'il dit servir aux plus belles fonctions du corps. Ce *suc* a esté inconnu aux Anciens, & est receu maintenant par tous les Anglois.

Suc, se dit aussi des vapeurs ou humidités enfermées dans la terre. Le cristal se forme d'un *suc* lapidifique. Les metaux sont des vapeurs & des *sucs* qui se condensent dans les veines de la terre. Les gommes & les resines sont des *sucs* qui distillent des arbres.

Suc, se dit figurément en choses spirituelles, de ce qui est de plus substanciel dans un discours, d'un pressis, d'un abregé. Il ne faut pas retenir tout un livre, il faut en tirer le *suc*, la moelle, ce qu'il y a de meilleur.

SUCCEDANE'E. adj. Terme de Pharmacie, qui se dit des remedes qu'on substitue à la place de ceux qui ont été premierement ordonnez, quand on n'a pas les drogues necessaires pour leur composition, & qui sont à peu pres de même qualité ou vertu que ceux dont ils occupent la place.

SUCCEDER. v. n. Venir de suite, se mettre en la place d'un autre. Les siecles, les années, les jours se *succedent* les uns aux autres. Les crans d'une roue, d'une horloge, se *succedent*, entrent l'un aprés l'autre dans leur pignon.

Succeder, se dit aussi en Morale, des charges, des dignitez, & des autres places où on entre l'un aprés l'autre. Un Coadjuteur a des Bulles qui le doivent faire *succeder* à un autre Prelat. On ne sçait pas qui doit *succeder* au Pape. Celuy qui *succede* à un Benefice a d'ordinaire un procés pour les reparations contre les heritiers du predecesseur.

Succeder, signifie aussi, Heriter des biens d'un defunt, soit par droit de parenté, soit par institution testamentaire. Un fils *succede* en tous les biens, noms & actions de son pere. Le pere & l'ayeul *succedent* aux meubles de leurs enfans & petits-enfans. Le mort saisit le vif, son plus proche heritier habile à luy *succeder*. Il y en a qui *succedent* aux propres, les autres aux acquests, les autres aux meubles. Un legataire universel *succede* à tous les biens d'un defunt. Les Moines, les bastards, les étrangers, n'ont point droit de *succeder*. Les uns *succedent* par souches, les autres par têtes.

Succeder, signifie aussi, Reüssir. Les entreprises faites à la haste ne *succedent* jamais. Les Ligues & Croisades entre plusieurs Princes ont rarement *succedé*. Cette machine étoit fort bien inventée, mais elle n'a pas *succedé*, quand on l'a voulu mettre en grand.

On dit proverbialement, qu'un homme est habile à *succeder*, lors qu'il est ardent au gain, qu'il ne laisse rien perdre, & qu'il est prompt à s'emparer du bien d'autruy.

SUCCENTEUR. s. m. Terme dont on se sert en quelques Eglises Cathedrales de France pour signifier le Sous-Chantre. A St. Jean de Lyon il y a un Precenteur

teur, & un *Succenteur*, c'est à dire, un Chantre & un Sous-Chantre.

SUCCENTURIER. adj. Terme de Medecine, qui se dit de deux petits muscles triangulaires qui naissent de la partie anterieure de l'os pubis. On les appelle aussi *substituts*, parce qu'ils aident aux autres à faire leurs fonctions.

SUCCES. s. m. Reüssite, issuë d'une affaire. Il se dit en bonne & en mauvaise part. Alexandre dans toutes ses entreprises eut d'heureux *succés*. Pompée en la bataille de Pharsale eut un *succes* malheureux. Le *succés* a répondu à son attente. Il faut voir quel sera le *succés* de cette affaire, de cette negociation.

SUCCESSEUR. s. m. Qui a droit d'occuper la place qu'occupoit un autre, soit qu'il y parvienne par élection, collation, heredité, ou autrement. Il n'y a jamais eu de Tyran qui ait pû tuer son *successeur*. Un Roy des Romains est un *successeur* designé à l'Empire. Un Coadjuteur est un *successeur* à une Prelature, un resignataire à un resignant. Un titulaire usufruitier ne peut pas faire prejudice à son *successeur*. Ce Prince a fait tant de conquestes, qu'il ne laissera rien à faire à son *successeur*. Les Sçavants travaillent pour leurs *successeurs*, pour instruire ceux qui viendront aprés eux. Aristote a été un digne *successeur* de Platon.

SUCCESSIF, IVE. adj. Qui suit, qui succede, qui vient l'un aprés l'autre. Un mouvement progressif & *successif*, est celuy qui se fait pas à pas, quand une partie va devant l'autre. Le temps est une quantité discrete & *successive*, dont tous les moments se suivent, & ne sont jamais ensemble.

SUCCESSIF, se dit aussi des droits hereditaires. Ce fils pour eviter les procés, a vendu tous ses droits *successifs*, tout ce qu'il pouvoit pretendre en la succession de son pere. Le Royaume de France est *successif*, & l'Empire est electif: on vient à l'un par succession, & à l'autre par élection.

SUCCESSION. s. f. Suite, ou action de ce qui suit, qui succede, qui entre en la place d'un autre. Les plus grands bastiments, les plus grandes Monarchies se ruinent par la *succession* des temps. Il y a dans la nature une *succession* perpetuelle de generations de corps qui viennent à la place les uns des autres.

SUCCESSION, se dit aussi en Morale. L'Eglise Catholique se peut vanter d'une perpetuelle *succession* & mission depuis le temps des Apostres; la *succession* des Papes n'a point été interrompuë.

SUCCESSION, se dit aussi en Astronomie. Quand une Planete est directe, elle va selon l'ordre & la *succession* des Signes, c'est à dire, d'Aries en Taurus, de Taurus en Gemini, &c. Quand elle est retrograde, on dit qu'elle va contre la *succession* des Signes, de Gemini en Taurus, de Taurus en Aries, &c. c'est à dire, selon le mouvement naturel du ciel, ou au contraire.

SUCCESSION, signifie plus ordinairement l'universalité de biens delaissez par un defunt. Une *succession ab intestat*, est celle où on a droit par le plus proche degré de la parenté. *Succession testamentaire*, est celle où on vient en vertu d'un testament. *Succession en ligne directe*, est celle qui vient par les ascendans, ou descendans. *Succession collateralle*, est celle qui vient par les oncles, tantes ou autres collateraux. Une *succession jacente* ou *abandonnée*, est une *succession* onereuse, oberée, que personne ne veut accepter. Il faut créer un Curateur à cette *succession* vacante. Il n'y a point de vraye *succession* dans les Benefices, car on n'en herite point. Les *successions* se partagent autrement entre Nobles, qu'entre roturiers.

SUCCESSIVEMENT. adv. De suite, l'un aprés l'autre. Le chaud & le froid ne peuvent être ensemble en un même sujet, mais bien *successivement*. On fait des machines avec des seaux, qui puisent & vuident l'eau *successivement*.

SUCCIN. Voyez AMBRE.

SUCCINT, INTE. adj. Discours, Traitté compris en peu de paroles. Il a reduit en un Abregé fort *succint* tout ce qui est dit trop prolixement dans ce gros Volume. Les harangues qu'on fait aux Grands doivent être *succintes*. Pour faire lire un Factum, il faut qu'il soit fort *succint*.

On dit aussi par extension, un repas *succint*, pour dire, leger. La collation qu'on fait les jours de jeusnes doit être fort *succinte*.

SUCCINTEMENT. adv. D'une maniere succinte & courte. Il y a des matieres delicates qu'un Auteur ne doit traitter que *succintement* & sans les trop approfondir.

SUCCOMBER. v. n. Ne pouvoir pas resister à un travail, à supporter un fardeau. Il faut être bien robuste pour ne pas *succomber* sous les fatigues de la guerre. Ce mulet *succombera* sous le faix de cette charge, elle est trop pesante. Vous avez mis trop de bled dans ce grenier, le plancher *succombera* sous le poids.

SUCCOMBER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Job est un modele de constance qui ne *succomba* point à la douleur, à l'affliction, lors que Dieu le voulut éprouver. David en voyant Bersabée *succomba* à la tentation.

SUCCOMBER, signifie aussi, Estre vaincu en quelque combat, en quelque dispute, en quelque affaire. Dans les batailles, c'est d'ordinaire le parti le plus foible qui *succombe*. Ils étoient deux contendans pour cette charge, celuy qui a eu le moins de credit a *succombé*. Qui perd son procés, qui *succombe*, doit être condamné aux dépens par la derniere Ordonnance.

SUCCUBE. s. m. Demon qu'on dit emprunter la figure d'une femme pour exciter les hommes à paillardise. Il est opposé à *Incube*, qui fait pecher l'autre sexe. Ceux qui ont écrit de la Demonomanie, racontent plusieurs histoires des Incubes & des *Succubes*.

SUCCULENT, ENTE. adj. Qui a beaucoup de suc. La perdrix est un mets fort *succulent*, on en peut tirer bien du profit.

SUCCURSALE. adj. f. ne se dit que d'une Eglise bastie pour servir de secours à une Parroisse, quand elle est trop étenduë, pour la commodité des Parroissiens éloignez. La Chapelle de St. Joseph est une Eglise *succursale* de St. Eustache.

SUCEMENT. s. m. Action par laquelle on suce. Il se fait un *sucement* continuel du chile par les veines mesaraïques.

SUCER. v. act. Tirer le suc de quelque chose avec la bouche. On *suce* ses doigts, quand on les a trempés dans quelque friand ragoust. Les enfans *sucent* le bout de leur Nourrice pour tetter. Quand on s'est piqué au doigt, il faut *sucer* le sang, de peur qu'il n'y vienne un mal d'adventure. Les sangsuës *sucent* le sang de la partie où on les applique.

SUCER, se dit figurément en choses morales. Nous sommes fort preoccupés des opinions que nous avons *sucées* avec le lait. Ce bon homme a des nepveux importuns qui le *sucent*, qui le mangent jusqu'aux os, qui luy tirent son bien petit à petit.

SUCÉ, ÉE. part.

SUÇON. s. m. Baiser qui laisse quelque marque sur la peau, quand il a été fortement appliqué. Les Nourrices sont si folles de leurs enfants, que souvent elles leur font des *suçons* en les baisant.

SUÇOTER. v. act. & redupl. Sucer plusieurs fois, & à diver-

diverses reptiles. Cet enfant ne masche pas la viande, il ne fait que la *suçoter*.

SUCRE. s. m. Suc, ou jus extremement doux & agreable, exprimé de certaines cannes qui croissent aux Indes Orientales & Occidentales. Elles sont noüeuses. La tige a par bas trois ou quatre pouces de tour, & elles croissent jusqu'à dix pieds de haut. Leur couleur est d'un verd jaune qui porte au dessus plusieurs feuilles en floquet, longues & aiguës. On a tort de croire qu'elles ayent été inconnuës aux Anciens. Dioscoride, Galien, Theophraste, Lucain, Pline, Arrian, Seneque & Strabon en ont parlé, & l'ont appellé *sel d'Inde*, qui couloit de luy-même comme une gomme. Saumaise dit que ces cannes d'Inde étoient fort grosses, que les Indiens appelloient *sacamamba*, & les Latins *canamelle*, à *canna* & *melle*. Mais l'invention d'en tirer le *sucre* est nouvelle. Ils sçavoient pourtant tirer le suc des cannes, mais ils ne sçavoient pas l'art de le condenser, de le durcir, & de le blanchir. On le tire de petites cannes qu'on brise avec des moulins & pressoirs, dont le jus tombe dans des tines, lequel on cuit & recuit, jusqu'à ce qu'il ait acquis consistence; ce qu'il n'acquiert jamais, qu'on n'ait jetté dedans du jus de limon. On en fait des pains de figure conique, quand on l'affine, qui servent à assaisonner les fruits, & à les confire pour les garder.

On appelle *sucre brut*, celuy qui n'est pas affiné. Aprés l'affinement on l'appelle *sucre blanc*. Le *sucre Royal*, ou *sucre fin*, est le plus épuré & le plus blanc, lequel ne se dissout point dans de bon esprit de vin bien rectifié. Le *sucre rouge* est la moëlle du *sucre* telle qu'on la tire des cannes sans être affinée. Le *sucre candi* est du *sucre* affiné & fondu plusieurs fois, jusqu'à ce qu'il soit devenu tres-dur & transparent. Les Apothicaires font aussi diverses preparations de *sucre*, du *sucre rosat*, du *sucre d'orge*, &c.

L'esprit de *sucre* est si vif, qu'en approchant une chandelle à quelque distance du bondon, l'esprit qui en sort s'enflamme, & porte le feu dans le vaisseau, & fait un grand desordre en s'allumant.

SUCRE, se dit aussi du goust des fruits qui sont doucereux, comme abricots, melons, figues, &c. Les femmes qui crient des fruits à vendre, disent, C'est tout *sucre* en mon panier.

On dit proverbialement de celuy qui manque des choses les plus necessaires à sa profession, que c'est un Apothicaire sans *sucre*. On dit d'un homme doucereux, que c'est tout miel & tout *sucre*. On dit aussi, quand on veut adoucir une parole obscene, Appellez-vous cela du *sucre?* Un ignorant qui veut marquer qu'une chose est de figure conique, dit qu'elle est faite en pain de *sucre*.

SUCRER. v. act. Assaisonner avec du sucre. Les confitures trop *sucrées* sont fades: celles qui sont à demi-sucre sont meilleures. Il faut *sucrer* les poires de beurré: celles de Messire Jean portent leur sucre. On *sucre* le lait, la pâtisserie qu'on presente au dessert.

SUCRER, se dit figurément en Morale pour signifier, Adoucir l'amertume de quelque chose, la faire avaler ou digerer plus facilement. Les flatteurs ne parlent qu'avec des paroles *sucrées* & emmiellées, ils *sucrent* & dorent la pillule, quand ils disent quelque chose de fâcheux.

SUCRÉ, ÉE. part. pass. & adj. On appelle des pois *sucrés*, toutes sortes de dragées faites de pur sucre, ou de fruit enfermé entierement dans le sucre. On dit aussi, qu'une femme fait la *sucrée*, lors qu'elle est dissimulée, qu'elle fait la prude, qu'elle affecte des manieres douces & honnêtes pour couvrir ses coquetteries secrettes.

SUCRERIE. s. f. Lieu où on recueille, où on prepare, où on affine le sucre. Les plus belles *sucreries* sont dans les Isles de l'Amerique, & entre autres en celles des Barbudes: c'est là où sont les moulins à sucre. Les *sucreries* d'Europe ne sont que pour affiner le sucre, & le former en pains.

SUCRERIE, est aussi un mot general qu'on applique à toutes sortes de confitures, ou de choses sucrées. Les gousts sont si differents, que les uns n'aiment que les *sucreries*, les autres les espiceries ou les mets espicés.

SUCRIER. s. m. Vaisseau qui est ordinairement d'argent, qu'on sert sur table plein de sucre en poudre. On l'en fait sortir par des trous, quand on en veut mettre sur des fruits, ou faire quelque autre assaisonnement. Scarron reproche à sa sœur, qu'elle avoit fait appetisser les trous de son *sucrier* par un bon ménage.

SUCRIN, INE. adj. est une epithete qu'on donne aux fruits, & sur tout aux melons, lors qu'ils sont doux, & qu'ils sentent bien le sucre.

S U D.

SUD. s. m. Terme de Marine, dont on se sert sur l'Ocean pour signifier le vent du Midy, & les regions meridionales. On appelle aussi la mer du *Sud*, ou *Pacifique*, celle qui est à l'Occident de l'Amerique, qui va jusqu'à la Chine, qui est encore fort inconnuë. Le *Sud-Est* ou *Siroco*, & *Sud-Ouest* ou *Lebeschio*, sont des divisions du vent du Midy vers l'Orient & vers l'Occident. *Sud-Sud-Est*, *Sud-Sud-Ouest*, sont des subdivisions des mêmes vents.

SUDORIFIQUE. adj. m. & f. Qui cause, qui provoque la sueur. Les remedes *sudorifiques* soulagent beaucoup, quand le *sudorifique* est donné à propos. Jacques Bontius dit qu'il n'y a point de plus excellent *sudorifique* que celuy d'une pierre tirée du corps humain.

S U E.

SUELTE. adj. Terme de Peinture; qui signifie, Agile & de taille degagée. Il se dit des tableaux peints avec une grande liberté de pinceau, & qui donne un grand degagement des parties. Ce mot vient de l'Italien *suelto*.

SUER. v. n. & quelquefois actif. Pousser quelque humeur au dehors du corps par les pores. Les Ouvriers qui travaillent par la chaleur *suent* à grosses gouttes. Ce malade *sue*, c'est bon signe. Ce pauvre homme *sue* d'ahan, de fatigue.

SUER, se dit aussi de cette provocation de sueur qu'on se fait exprés. Il est allé joüer à la paume pour se faire *suer* & frotter. On l'a mis sous l'archet pour le faire *suer*. Quand on dit absolument, qu'un homme a *sué*, on entend qu'il a été pensé de la verole, quoy qu'il y ait long-temps qu'on ne fasse plus *suer* pour en guerir; & on disoit en ce sens, qu'on avoit fait un voyage en *Suede*.

SUER, se dit aussi en parlant des humeurs qui sont attachées à la superficie des corps. Les murailles *suent* pendant le degel, ou le brouillard. Les Payens prenoient pour prodige, quand leurs Idoles *suoient*. On dit aussi, qu'on fait *suer* des marrons, des truffes, & autres fruits, quand aprés avoir bouilli, on les couvre pour les faire exhaler leur humidité.

SUER, se dit figurément en Morale, du travail & de l'affliction d'esprit, d'une grande application à quelque chose. JESUS-CHRIST *sua* sang & eau dans le jardin des Olives la veille de sa passion. Cet Ingenieur a *sué* sang & eau pour trouver cette machine. Il a bien fallu *suer*, se tourmenter, pour amasser tant de biens. On dit qu'on a fait *suer* un homme, quand on luy a fait une grande peur, quand on luy a demandé de l'argent.

SUET-

SUETTE. s. f. Terme de Medecine. C'est une maladie pestilentielle qui a été commune en Angleterre & en la basse Allemagne, qui fut ainsi nommée, à cause que les patients avoient une sueur universelle avec frisson, tremblement & palpitation de cœur; ce qui fit mourir bien du peuple.

SUEUR. s. f. Humidité qui sort par les pores des animaux par trop de chaleur, ou d'exercice, ou de foiblesse. La punition du peché d'Adam fut qu'il seroit tenu de gagner du pain à la *sueur* de son corps. Les mauvaises humeurs s'exhalent par les *sueurs*. Ce Courier vint à toute bride & en *sueur*, la *sueur* luy couloit du front. Il est dangereux de faire boire un cheval, quand il est en *sueur*; il faut avoir un couteau de *sueur* pour le penser. Les maladies ont des *sueurs* dans leurs crises. Une *sueur* froide, la *sueur* de la mort.

Matthiole dit que la *sueur* des bêtes à quatre pieds, comme chevaux, asnes, mulets, est venimeuse, & que celle des autres bêtes n'est gueres bonne. Tachenius dit que la *sueur* des chevaux est si acide, qu'elle perce les bottes les plus fortes qui sont à l'épreuve de l'eau. Quelques-uns disent que les chiens & les chats n'ont jamais de *sueur*, quelque chaleur qu'ils ayent, parce qu'ils n'ont point de pores dans la cuticule.

SUEUR, se dit aussi en Morale. Quand on luy fit ce vilain reproche, la *sueur* luy en vint au front. Ne luy ôtez pas la gloire de cet ouvrage, c'est tout le prix de ses *sueurs* & de ses veilles.

SUEUR, en termes de Medecine, est une maladie ou espece de peste nommée *sueur Angloise*, qui a fait de si grands ravages en Angleterre, qu'on a vû mourir la troisiéme partie du peuple en trois mois, qui est son periode ordinaire. Elle commença en 1485. & s'est de temps en temps renouvellée. Elle est bien expliquée dans la Pharmacie de Willis.

On dit proverbialement & ironiquement à celuy qui se couvre devant des gens à qui il doit du respect, Couvrez-vous, la *sueur* vous est bonne.

SUF.

SUFFIRE. v. n. Avoir assez pour le besoin. Cinq pains *suffirent* miraculeusement à nourrir 5000. personnes dans le desert, St. Matt. Ch. 14. Tout le bien de Crœsus ne *suffiroit* pas à contenter un avare. Je vous entens, c'est assez dit, il *suffit*. Il y a bien des choses qu'il ne faut pas dire, il *suffit* de les penser. Pour meriter devant Dieu, la bonne volonté *suffit*.

On dit dans les Lettres de Chancelerie, S'il vous appert de tels & tels faits, & de tant que *suffire* doive.

SUFFIRE, signifie aussi, Avoir assez de force pour satisfaire pleinement à son employ. Ce Ministre ne peut *suffire* à tout, à donner des audiences, à faire des depesches, à faire trouver de l'argent. Ce mari ne peut *suffire* aux despenses de sa femme. Il *suffit* au Sage de sa vertu, du témoignage de sa conscience, pour vivre heureux.

SUFFISAMMENT. adv. Assez, d'une maniere qui suffit. Il en a dit *suffisamment* pour se faire condamner, ou absoudre. Ces chevaux ont travaillé *suffisamment*.

SUFFISAMMENT, signifie aussi, Orgueilleusement. Les hableurs parlent fort *suffisamment*, quelque peu qu'ils sçachent.

SUFFISANCE. s. f. Ce qui peut suffire, contenter le besoin. La plus-part des animaux ne mangent qu'à leur *suffisance*. Les matelots ont assez pour leur *suffisance* des rations de pain qu'on leur donne.

SUFFISANCE, se dit aussi en choses morales, de la capacité, du merite d'une personne. Ce Docteur est d'une grande *suffisance*, il est consommé dans les Lettres. Le Roy a des Ministres qui sont d'une grande *suffisance*, d'une grande capacité, d'une grande penetration.

SUFFISANCE, se dit aussi en mauvaise part, d'une grande presomption fondée sur un faux merite, sur une trop bonne opinion qu'on a de soy-même. Les riches sots ne manquent point d'avoir de la *suffisance*.

SUFFISANT, ANTE. adj. Qui suffit pour le besoin. Les Theologiens admettent une grace *suffisante* & efficace. La provision de vivres de ce vaisseau n'est *suffisante* que pour trois mois. Au Palais on debat les cautions, quand elles ne sont pas *suffisantes* & solvables.

SUFFISANT, se dit aussi en bonne & en mauvaise part, du grand merite, & de la sotte presomption. Le Roy cherche des gens qui soient *suffisans* & capables de remplir les Prelatures & les grandes charges. Les femmes se rendent ridicules, quand elles veulent faire les *suffisantes*.

SUFFOCATION. s. f. Cause qui empêche la respiration, qui en bouche les conduits. Les Egyptiens perirent par la *suffocation* des eaux dans la Mer Rouge. On fait perir les enragez par *suffocation* entre deux matelas. La *suffocation* de matrice est une maladie ordinaire des femmes qu'on appelle *hysterique*. Elle leur oste la liberté de la respiration, & est causée par l'uterus enflé d'une matiere pourrie, & d'une vapeur maligne élevée en haut, qui presse tellement l'estomac & le diaphragme, qu'ils ne se peuvent estendre pour respirer. Le peuple l'appelle *mal de mere*. L'esternuement qui survient à une femme *hysterique* est un bon presage.

SUFFOQUANT, ANTE. adj. Qui estouffe, qui empêche de respirer. Les plus dangereuses maladies sont les *suffoquantes*.

SUFFOQUER. v. act. Perdre la respiration. Une flegme tombée dans la gorge étouffe, *suffoque*, & fait mourir. L'apoplexie *suffoque* en un moment. Ceux qui se noyent sont *suffoquez* par les eaux. Il étoit deffendu aux Juifs de manger du sang, ni des choses *suffoquées*. La chaleur naturelle est souvent *suffoquée* par des causes étrangeres. La fumée les a *suffoquez*.

SUFFOQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SUFFRAGANT. s. m. Terme Ecclesiastique & relatif, qui se dit d'un Evesque particulier à l'esgard de son Archevêque. L'Archevêque de Paris a trois *Suffragants*, les Evesques de Meaux, d'Orleans, & de Chartres.

SUFFRAGANT, est aussi un Evesque, ou Archevesque Coadjuteur, qui a un titre *in partibus Infidelium*, & qui aide un autre Prelat à faire ses fonctions, ou qui les fait en son absence. Le *Suffragant* de Mets, &c.

Du Cange dit qu'on a appellé aussi *Suffragants*, les Prestres sousmis à la visite des Archidiacres; & *Suffragants* du Pape, les Evesques des autres Dioceses qui luy sont sousmis immediatement. Ce mot vient de ce qu'étant appellés par le Metropolitain au Synode, ils ont droit de suffrage; ou parce qu'ils ne peuvent être consacrés sans son suffrage ou consentement.

SUFFRAGE. subst. masc. Voix ou advis qu'on donne en une Assemblée où on delibere de quelque chose. On donne quelquefois un *suffrage* par escrit, quand on fait des élections par scrutin. Les Conseillers donnent leurs *suffrages* de vive voix. Il n'y a pas eu liberté de *suffrages* en cette élection. C'est le President qui recueille les *suffrages* de l'Assemblée. On vend quelquefois & on achete les *suffrages*. Ce mot vient du Latin *suffragium*, qui signifioit de l'*argent*, comme on voit dans la VIII. Novelle de Justinien, *Ut Judices sine suffragio fiant*; & dans la Novelle VI. *Qui emerit præsulatum per suffragium, episcopatu & ordine ecclesiastico excidat*.

On appelle aussi *suffrages* des Saints, les prieres qu'ils font à Dieu pour les Fideles; parce qu'on a aussi appellé *suffrages*, tous les secours, aumosnes & fournitures qu'on faisoit à quelqu'un: d'où vient que toutes les menuës

nuës redevances qu'on stipule dans un bail au delà du prix principal, sont appellées *menus suffrages*.

SUFFRAGES, se dit aussi d'une approbation generale. Ce Prince est si generalement estimé, qu'il a pour luy les *suffrages* de tout le monde. La vertu de cette Dame a pour elle tous les *suffrages* de la ville.

SUFFRAGES, en termes de Breviaire, se dit des Antiennes, Versets, & Oraisons qu'on insere dans l'Office pour la commemoration des Saints. C'est ce qu'on appelle les *menus suffrages des Saints*.

SUFFUMIGATION. subst. fem. C'étoit autrefois une ceremonie qu'on faisoit dans les sacrifices des Payens.

SUFFUMIGATION, en termes de Medecine, se dit de tous les remedes qu'on fait entrer dans le corps par le moyen de la fumée, ou en parfum.

SUFFUSION. s. f. Terme de Medecine. C'est un espanchement des humeurs qui se remarque sur la peau. Et particulierement il se dit du sang & de la bile. Cette rougeur qui vient de la honte est une *suffusion* de sang qui paroist sur les joués. La jaunisse est une *suffusion* de bile par tout le corps.

SUG.

SUGGERER. v. act. Fournir à quelqu'un des pensées, des paroles, des desseins, & les luy faire entrer adroitement dans l'esprit. Cet ouvrage n'est pas tout à fait de cet Auteur, les pensées luy en ont été *suggerées* par un autre. Le Serpent *suggera* à Eve la pensée de mordre dans le fruit deffendu.

On dit, *Suggerer* un testament, pour dire, Faire faire un testament à son avantage, ou de celuy qu'on desire, contre l'intention du testateur, soit par force, ou par adresse.

SUGGERÉ, ÉE. part. & adj.

SUGGESTION. subst. fem. Action de suggerer. C'est par la *suggestion* de l'Esprit malin qu'il a commis ce parricide. Ce testament est fort suspect de *suggestion*. Si on prouve la *suggestion*, le testament sera declaré nul.

SUJ.

SUJET, ETTE. s. m. & f. Qui est né soûmis naturellement à un Prince souverain, ou à une Republique. Les Rois ont des *sujets*, & n'ont point de parents. Les uns sont nez *sujets*, les autres naturalisez. Autrefois les Seigneurs appelloient abusivement *sujets*, tous ceux qui tenoient d'eux quelques fiefs ou terres, qui leur devoient une redevance. Il y a des devoirs reciproques des *sujets* envers les Princes, & des Princes envers les *sujets*.

SUJET, se dit aussi de l'objet d'un art ou d'une science, de ce qu'ils considerent, ou sur quoy ils travaillent. Le corps humain est le *sujet* de la Medecine: & c'est ainsi que les Anatomistes appellent *sujet*, un corps qu'ils dissequent, & sur lequel ils font des leçons. Le *sujet* de la Logique est le discours & le raisonnement; & on y dit plus particulierement, que dans le syllogisme un des termes est le *sujet*, & l'autre l'attribut. En Poësie le *sujet* est la matiere qu'on traitte, l'evenement qu'on raconte, qu'on met en une belle disposition, & qu'on enrichit d'ornements. Les Modernes ont mis sur le theatre presque tous les *sujets* des Anciens. Voilà un plaisant incident, qui fourniroit bien le *sujet* d'une Comedie. Un bon Orateur ne doit point sortir de son *sujet*. Pic de la Mirande respondit à vingt-&-un ans sur toutes sortes de *sujets* de toutes sortes de sciences.

SUJET, en termes de Musique, se dit de la partie qui se chante pour faire le dessus, parce qu'il sert de base & de fondement à tous les accords qu'on fait contre, pour former les basses, les tailles, &c.

SUJET, est aussi la substance, la matiere à laquelle un accident est attaché. Deux contraires ne peuvent subsister ensemble en même *sujet*, sans se destruire.

SUJET, signifie aussi, Cause, occasion, fondement. Souvent les bourrus se faschent sans *sujet*, c'est à dire, sans raison. J'ay pris *sujet* de vous escrire, pour dire, l'occasion. Je ne voy pas le *sujet* pourquoy il m'a quitté, le fondement de son depart, je ne luy en ay point donné de *sujet*. Ne vous contraignez pas pour mon *sujet*, à mon occasion.

SUJET, se dit aussi d'une personne de merite qui a les qualités convenables pour remplir une charge, pour s'acquitter bien d'un employ, &c. Le Roy a mis de bons *sujets* dans toutes les Prelatures & dignitez. Un tel Cardinal est un *sujet* papable.

SUJET, ETTE. adj. Qui est obligé par sa nature ou sa condition, ou par son devoir, à faire & à souffrir plusieurs choses. Les hommes en naissant sont *sujets* à souffrir les injures de l'air, sont *sujets* à mille maux & incommoditez. Les vieillards sont *sujets* aux fluxions, aux caterres, & enfin sont *sujets* à mourir. Les frontieres sont *sujettes* aux insultes des ennemis, aux courses, aux ravages. On dit que les noyers sont *sujets* à estre frappez de la foudre. La Hollande est *sujette* aux inondations. Le papier mal collé est *sujet* à boire. Le peuple est *sujet* à contribuer aux charges de l'Estat & de la ville.

On dit en ce sens, qu'un homme se rend fort *sujet* à sa charge; qu'un Commis est fort *sujet*, & même que son employ est fort *sujet*, quand il faut un grand soin, une grande assiduité pour y faire son devoir. On dit aussi, Tenir un cheval *sujet*, quand on manie un cheval la crouppe dedans, en faisant des voltes, ensorte qu'il n'eschappe pas, & qu'il obeïsse bien au cavalier. Cet heritage est fort *sujet*, il est chargé de plusieurs redevances, de plusieurs servitudes envers le Seigneur dominant. Tous les hommes sont *sujets* aux loix divines, & les peuples à celles de leur pays.

SUJET, se dit figurément en Morale des passions. Ce yvrogne est *sujet* au vin, à son ventre, *sujet* aux femmes. C'est un indiscret *sujet* à médire; un fantasque *sujet* à ses caprices; un violent *sujet* à s'emporter; un filou *sujet* à piper, c'est à dire, ils ont coûtume de faire ces choses.

SUJET, se dit proverbialement en ces phrases. C'est un bon Prince qui ne foule gueres ses *sujets*, pour dire, C'est un homme doux & simple, qui n'est pas capable de rien entreprendre. On dit aussi, qu'un homme n'est pas *sujet* à un coup de marteau, quand il n'est pas obligé de se rendre precisément à certaines heures à certains devoirs. On dit qu'un homme est fort *sujet* à caution, lors qu'il est *sujet* à mentir, à desrober, à tromper, &c.

SUJETTION. s. f. Servitude, dependance, attache à quelque devoir. Les Orientaux gemissent sous la *sujettion*, sous l'empire des Turcs. Les plus grands emplois demandent les plus grandes *sujettions*. Les operations chymiques demandent une grande *sujettion*, il faut être toûjours attaché à son fourneau. Les Benefices simples n'ont point de *sujettion*. La *sujettion* de la place a fait manquer à la symmetrie de ce bastiment.

SUIF. s. m. Graisse de mouton, de bœuf, de porc, dont on fait de la chandelle. Ce mot vient de *sus*, à *sue*, parce que le pourceau est le plus gras des animaux. Menage.

SUIF, en termes de Medecine, se dit de cette ordure qu'on tire des oreilles, quand on les cure, & qui s'amasse dans cette cavité qu'on appelle *rache*.

SUINT. s. m. Sueur ou crasse qui s'engendre sur la peau des animaux, & particulierement des bestes à laine. On appelle proprement *suint*, de la laine grasse, en

le qu'elle sort de dessus la peau des moutons, avant qu'elle soit lavée. Ce mot est derivé du Latin *lana succida*, qui signifie la même chose.

SUINTER. v. n. S'eschapper goutte à goutte. Dans la plus-part des grottes, des cavernes, on voit *suinter* de l'eau, des sucs lapidifiques qui forment les cristaux, les rocailles. Ce tonneau *suinte*, ce vin *suinte*, se perd par des fentes. Les playes, les fistules lacrymales sont parfois long-temps à *suinter*, à laisser eschaper quelque humeur.

SUITE. s. f. Enchaisnement de causes secondes, qui font qu'une chose vient aprés une autre naturellement. Les maladies, les gouttes sont des *suites* de la desbauche. Les miseres de la vie & la mort sont des *suites* du peché originel. La rupture entre ces Couronnes aura de fascheuses *suites*.

SUITE, se dit du train, de l'equippage d'un homme, de ce qu'il peut mener aprés luy. Cet Ambassadeur avoit un beau cortege, une belle *suite*. Les Consuls Romains ont eu quelquefois des Rois à leur *suite*. Le Roy fera marcher à sa *suite* cent mille hommes en un moment.

On le dit aussi en mauvaise part. C'est un scelerat qui a toûjours cent filous à sa *suite*. C'est une coureuse qui a toûjours des garçons à sa *suite*, à sa queuë. On dit aussi d'un bourgeois, qu'il n'a point de *suite*, pour dire, qu'il n'a point d'enfants.

On appelle du vin de *suite*, de meschant vin qu'on donne aux valets.

SUITE, se dit aussi de la profession qu'on a embrassée. Il est à la *suite* du Barreau, à la *suite* de la Cour, à la *suite* du Conseil. On le dit aussi du sejour qu'on est obligé d'y faire pour y solliciter ses affaires, pour y faire quelque trafic.

On dit au Palais, que les meubles n'ont point de *suite* par hypotheque, pour dire, que quand ils sont deplacez du lieu où on les avoit donnés en nantissement, on ne les peut pas saisir ailleurs, si ce n'est en fait de banqueroute, ou de revendication.

On dit aussi dans plusieurs Coustumes, *suite* de disme, quand deux Seigneurs partagent une disme; quand les bestiaux qui ont labouré la terre d'une Seigneurie, ont couché & demeuré ordinairement dans l'autre. *Suite* de bestes, quand celuy qui les a données à chepteil, les revendique, nonobstant la vente qui en a été faite par la fraude ou souffrance du preneur. *Suite* de personnes serves, est la revendication que peut faire le Seigneur de ses hommes serfs qui sont allés demeurer hors sa Seigneurie.

SUITE, se dit aussi des choses disposées par ordre & par rangs, qui ont quelque continuité, succession ou rapport les unes avec les autres. Ce Seigneur est fort noble, il compte une longue *suite* d'ayeuls dans sa genealogie. Ce curieux a plusieurs *suites* de medailles Grecques, Romaines du bas Empire, d'or, d'argent, du moyen bronze. Il y a une longue *suite* de colomnes dans cette Eglise, de chambres dans cet appartement. Les Alpes sont une grande *suite* ou chaisne de montagnes.

SUITE, se dit aussi de la continuation qu'on fait des livres demeurez imparfaits. La *suite* de Baronius, de Sponde, de Bzovius. La *suite* de l'Astrée par Baro. La *suite* du Cid, du Menteur.

On dit aussi une *suite* d'histoires, quand on a grand nombre d'Historiens d'une même nation, & pour toute la *suite* des temps. Cet Orateur a interrompu la *suite*, le fil de son discours, de sa narration. On dit qu'un homme ne sçauroit dire deux mots de *suite*, pour dire, qu'il est fort ignorant, incapable d'agir, & de parler.

DE SUITE, & EN SUITE, TOUT DE SUITE, sont des phrases adverbiales qui signifient, De rang. Il a rangé ses livres *de suite*. Il a quatre chambres *de suite*, de plein pied. Allez, parlez le premier, & puis je parleray *en suite*. Il a bonne memoire, il repete deux cents mots qu'on luy dira *tout de suite*.

SUIVANT, ANTE. adj. & s. Qui suit, qui marche, qui vient aprés. Son nom passera jusques dans les siecles *suivants*. Un Fermier qui perd une année, se recompense dans les *suivantes*. Un Commis *suivant* les Finances, un Marchand *suivant* la Cour. Une honneste femme ne doit point sortir sans être accompagnée d'une *Suivante*. On ne plaint point la mort de ceux qui n'ont ni enfants ni *suivants*.

L'un étoit des *suivants* de Madame Lippée,

dit Regnier.

SUIVANT. Prep. conditionnelle. Selon, à proportion. Il ne faut faire travailler un valet que *suivant* ses forces, le gager que *suivant* son merite. Cette doctrine est vraye *suivant* Aristote, & fausse *suivant* Platon. Chacun reüssit plus ou moins en un art, *suivant* son genie, *suivant* que la fortune le favorise. Il faut se gouverner *suivant* le temps & le lieu. Je l'ay payé *suivant* sa quittance d'un tel jour. Un jeune homme doit survivre à un vieillard *suivant* le cours de la nature, dans l'ordre des choses. On a repris ce procés pour le poursuivre *suivant* les derniers erremens. Il a produit *suivant* & en execution de l'appointement d'un tel jour.

SUIVER. v. act. Enduire de suif. Il ne se dit que des navires, qu'on enduit de suif depuis la quille jusqu'à la ligne de l'eau, pour les conserver & les faire mieux couler sur l'eau.

SUIVÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SUIVRE. v. act. Aller aprés, aller sur les pas, sur la route de quelqu'un. Les petits des animaux *suivent* naturellement leur mere, vont aprés elle. Les troupes dans un defilé se *suivent* à la file. La Lune nouvelle *suit* le Soleil, le *suit* de prés, *suit* sa même route. St. Pierre *suivoit* de loin son Maistre le jour de sa passion. Ce mot vient de *sequor*.

SUIVRE, signifie aussi, Se laisser conduire par quelque chose. Les Mages *suivirent* l'estoile qui les menoit en Bethlehem. Il faut *suivre* ce chemin, cette haye, pour aller en un tel lieu. Les galeres *suivent* la coste, ne s'éloignent gueres du rivage.

SUIVRE, signifie aussi, Espier, prendre garde où une chose va. On a mis un mouchard aprés luy, qui le suit en queuë. Les chiens, les Chasseurs *suivent* la piste du liévre, du gibier. Un Prevost *suit* son gibier par tout. Il a *suivi* ses meubles qui luy avoient esté enlevez, & il les a fait saisir.

SUIVRE, signifie encore, Accompagner quelqu'un, soit par honneur, soit pour sa seureté, soit par amitié, soit par dependance. Quand un Ambassadeur marche, tout son train le *suit*. Cet homme craint d'estre arresté, il ne sort point qu'il ne soit bien *suivi*, bien accompagné. C'est un fidele amy qui l'a *suivi* dans tous ses voyages, dans son exil. Un General qui va à quelque expedition dit à ses soldats, Qui m'aime me *suive*. C'est un volontaire qui a *suivi* le Roy à l'armée. Il a pris un laquais qui ne sert qu'à le *suivre*.

SUIVRE, se dit aussi des choses qui se succedent, qui vont par rang les unes aprés les autres, par un ordre naturel, ou de consequence, ou de ceremonie. La nuit *suit* le jour. Le beau temps *suit* la pluye. L'automne *suit* l'esté. Le Lundy *suit* le Dimanche. Le chastiment *suit* le crime. La desolation du pays *suit* la guerre, est un de ses effets. Il faut voir le Chapitre, l'Article qui *suit*. Ce Prince a toûjours sa qualité, mais il n'a pas tout ce qui *suit*, le bien, l'equippage. Dans cette ceremonie le Parlement marchoit en teste, & puis la ville *suivoit*.

SUI-

SUIVRE, se dit aussi des professions qu'on embrasse. On dit qu'un Gentilhomme *suit* les armes; qu'un Advocat *suit* le Barreau. Un Courtisan *suit* la Cour. Un homme d'affaire *suit* les Finances.

SUIVRE, signifie encore, Examiner une chose par ordre. Le Rapporteur a bien discuté cette affaire, il l'a bien *suivie*, il l'a rapportée suivant ses dattes. Il faut *suivre* ce raisonnement, en tirer des conséquences immediates. Ce discours est bien *suivi*, il y a de la liaison entre ses parties. Il a bien *suivi* le sens de cet Orateur, il l'a escouté attentivement, il n'en a pas perdu une parole.

Au jeu on dit que la main *suit*, lors qu'on bat les cartes chacun à son tour, & qu'il ne faut pas voir à qui sera à la fin de chaque partie.

SUIVRE, se dit figurément en choses morales. Il *suit* le bon chemin; il *suit* la vertu; il *suit* l'exemple de ses ayeuls, il *suit* leurs pas, il *suit* leurs traces. Il faut *suivre* la Loy de Dieu & celle de son pays. Ce Predicateur s'est mis en estime, il se fait *suivre*. Ce Peintre, ce Traducteur a bien *suivi*, a bien imité son modele, son original.

On dit aussi en matiere de Litterature, qu'un homme *suit* la saine doctrine, qu'il *suit* le bon parti, qu'il *suit* un tel Auteur; qu'il *suit* son caprice, sa pente, son genie; son inclination, qu'il *suit* la nature, pour dire, qu'il ne se contraint point; qu'il *suit* sa pointe, qu'il continuë ce qu'il a entrepris. Dans un syllogisme en forme, la consequence *suit* necessairement des deux premisses. Lors qu'on pose une absurdité, il en *suit*, il en naist mille autres.

On dit proverbialement, qu'une fille *suit* la mere, qu'elle a les mêmes mœurs, les mêmes inclinations. On dit aussi, Voilà un discours qui se *suit* comme crottes de chevres, pour dire, qu'il est mal *suivi*, qu'il n'a point de liaison.

SUIVI, IE. part. pass. & adj.

SUL.

SULFURÉ, ÉE. adj. Qui tient du soulfre. Les Volcans exhalent des vapeurs *sulfurées*. Le tonnerre est d'une nature *sulfurée*. Tous les corps ont une partie grasse, *sulfurée*, & inflammable, qui est ce qu'on appelle le *soulfre des Philosophes*.

Les Anciens n'ont point connu les saveurs que les Modernes ont appellé *sulfurées*, & ils les ont comprises sous le nom general de *salées*: en quoy ils ont confondu le simple & le composé; car ils opposoient l'acre à l'acide, au lieu qu'on doit opposer à l'acide le *sulfuré*, dautant que ces corps ont une telle contrarieté de nature, que ce que l'un fait, l'autre le deffait aussi-tost.

SULTAN. subst. masc. Titre qu'on donne aux Empereurs d'Orient. Ce mot vient des anciens *Souldans* d'Egypte. La *Sultane* Reyne est la principale femme de l'Empereur. La *Sultane* Validé est la vieille *Sultane* mere de l'Empereur regnant. Ce mot est Turc, & signifie *Roy des Rois*; & c'est un titre que se sont premierement donnez leurs Princes Angrolipex & Masgud vers l'an 1055. à ce que dit Vatier. Mais il est fait mention de *Sultans* sous Basile Porphyrogenete, comme on voit dans Zonare. Quelques-uns pretendent que c'est un mot Persien, & le prouvent par une vieille medaille de Cosroés. D'autres derivent ce mot de *Soldan*, *quasi solus Dominus*. Dans le Ceremonial Romain il est fait mention d'un *Soldan*, ou Mareschal qui doit accompagner le Pape, quand il marche en ceremonie. On l'appelle aussi *Mareschal de la ville*, qui a soin aussi de prendre les malfaiteurs.

SULTANIN. subst. masc. Espece de monnoye de Turquie.

SUM.

SUMACH. subst. masc. Arbre semblable au petit cormier. Il en croist beaucoup dans le pays de Volge, & en des lieux pierreux, où on l'appelle aussi *strangulas*, à cause qu'il est fort astringent. Il est haut de deux coudées, & jette une feuille ronde, longue, rougeastre, dentelée alentour comme celle d'yeuse. Ses feuilles seches servent à preparer le marroquin. Son fruit est un petit raisin de la grosseur de celuy de terebinthe, lors qu'il n'est pas meur. Il est rouge & astringent. Ses gousses & feuilles servent aussi en Medecine, & ont la même vertu que l'acacia. Il produit une gomme qui guerit la douleur des dents, selon Dioscoride. Les Anciens en usoient dans leurs sausses au lieu de sel. Ce *sumach* de cuisine est la graine; celuy des Tanneurs & Courroyeurs est la feuille. Ce mot de *sumach* est purement Arabe. En Latin on l'appelle *rhus*.

SUMPTUM. s. m. Terme de Banquier & de Chancelerie Romaine. C'est une seconde expedition d'une signature de Cour de Rome, d'une dispense ou autre acte qu'on tire des Registres de la Chancelerie, quand on a perdu l'original, ou quand une autre partie en veut avoir autant pour en tirer des inductions.

SUP.

SUPERABONDANT. Voyez SURABONDANT.

SUPERBE. adj. m. & f. Vain, orgueilleux, qui a de la presomption, une trop bonne opinion de soy-même. La victoire rend un barbare *superbe*. Le paon est *superbe*, quand il se mire dans sa queuë; & humble, quand il regarde ses pieds. On dit poëtiquement un mont *superbe*, qui s'esleve au dessus des autres. Ce mot vient de *superbus*, & celuy-cy de *super*. Nicod.

SUPERBE, se dit aussi de ce qui marque la magnificence, la somptuosité. Les Cirques, les Arcs de Triomphe de Rome étoient des bastiments *superbes*. Cet Ambassadeur a fait une entrée *superbe*, avec un train *superbe*, des habits *superbes* & magnifiques.

SUPERBE. s. f. Vanité qui rend orgueilleux. Le Christianisme est ennemi de l'esprit de *superbe*. C'est la *superbe* qui a damné les mauvais Anges. Dieu a élevé les humbles, & a detrosné les *superbes*.

SUPERBEMENT. adverb. D'une maniere fastueuse ou magnifique. Il est vestu *superbement*. Cela est bati *superbement*.

SUPERCHERIE. s. f. Mauvaise foy, tromperie, dol, fraude, &c. Ces braves se sont battus sans *supercherie*, avec armes égales, & pourpoint bas. Ce chicaneur a gagné son procés par *supercherie*, par une surprise, une fausseté. Ce Marchand est franc & loyal, il n'y a point de mauvaise foy, de *supercherie* en son fait. Menage croit que ce mot s'est fait par contraction de *superarderie*. Pasquier dit que c'est proprement un mauvais tour fait à l'impourveu.

SUPEREROGATION. Voyez SUREROGATION.

SUPERFETATION. s. f. Terme de Medecine. Surconception, ou nouvelle generation, qui arrive lors que la mere conçoit en divers temps, & porte divers fetus d'inégale grosseur, & qui naissent les uns aprés les autres. La *superfetation* arrive souvent aux truyes & aux liévres. Il y a des exemples de la *superfetation* des femmes dans Hippocrate, Aristote, Pline, du Laurens &c. Quand les enfants ont chacun leur arrierefaix separé, il y a *superfetation*, mais non pas quand ils sont enveloppés dans une seule taye. Bartholin parle d'une espece de *superfetation*, ou [illegible]

tant l'histoire d'une petite fille de Dannemarc qui naquit grosse d'un enfant il y a environ 30. ans. Mentzelius Medecin Alleman dit qu'en 1672. en Thuringe la femme d'un Meusnier accoucha d'une fille grosse, qui accoucha au bout de huit jours d'une autre fille qui fut baptisée, & mourut un jour aprés sa mere. Bartholin rapporte qu'en Espagne une jument fit une mule pleine d'une autre mule. Torquemade Auteur Espagnol fait aussi mention d'une semblable mule. Les Naturalistes tiennent que les rats femelles naissent souvent avec des petits dans le corps. Dans le cabinet du Roy de Dannemarc on monstre un œuf au milieu duquel il y en a un autre tout formé. Dans les plantes il y a une espece de citron qui naist enfermé dans les autres.

SUPERFICIE. Voyez SURFACE.

SUPERFICIEL, ELLE. adj. Qui appartient à la superficie, qui ne regarde que la surface, l'apparence des choses. Cet Auteur est bien *superficiel*, il n'approfondit point les choses. Il faut avoir une connoissance *superficielle* de toutes les sciences, & apprendre à fonds celle dont on fait profession.

SUPERFICIELLEMENT. adverb. D'une maniere legere & superficielle. Vous faites labourer trop *superficiellement*, la charruë n'enfonce pas assez avant. Nous n'avons eu loisir de parler de cette affaire que *superficiellement*.

SUPERFIN, adj. m. Terme des Tireurs d'or, qui se dit du fil d'or ou d'argent qu'ils ont fait passer par les plus petits trous de leurs filieres, & qui est plus fin que le cheveu le plus delié.

SUPERFLU, UE. adj. & subst. Excessif, inutile, ce qui est au delà du besoin. Les Grands ne sont riches que de choses *superflues*. C'est nostre vanité qui nous fait desirer tant de meubles, de bastiments, de mets & de valets *superflus*. Un Ecclesiastique est obligé de donner aux pauvres tout son *superflu*. Cet homme est inexorable, tous les pas qu'on fait, tout ce qu'on luy dit pour le fleschir, tout est *superflu*, tout est inutile.

SUPERFLUITÉ. s. f. Ce qui est de trop, qui est inutile, dont on se pourroit aisément passer. Le Sage est ennemi de la *superfluité*. Les mondains ne font parade que de *superfluitez*. Un Orateur doit fort eviter la *superfluité* des paroles.

SUPERIEUR, EURE. adj. & subst. Qui est élevé au dessus des autres de même nature. Les inferieurs doivent recevoir les ordres des *superieurs*. On appelle maintenant à la Cour les Parlements & autres Jurisdictions souveraines, les Cours *superieures*. C'est l'ordre de la nature, que les choses inferieures obeïssent aux *superieures*. Cet appel est devolu pardevant le Juge *superieur*. Ce Livre est imprimé avec la permission des *superieurs*.

SUPERIEUR, se dit aussi de celuy qui a autorité dans une Communauté. Un Abbé est appellé le *Superieur* d'une Abbaye; le Prieur dans un Couvent; une *Superieure* dans les Maisons de filles. Il faut obtenir congé du *Superieur* pour sortir.

SUPERIEUR, se dit aussi de l'élevation locale. Les corps *superieurs* influent sur les corps inferieurs. Saturne, Jupiter & Mars s'appellent les Planetes *superieures*, qui sont au dessus du Soleil.

SUPERIEUR, se dit aussi figurément à l'égard des rangs élevez par degrez les uns au dessus des autres. Il a été élevé à un degré *superieur*, il est monté à une classe *superieure*. C'est un esprit d'une hierarchie *superieure*.

On appelle dans l'ame de l'homme la partie *superieure*, la raison qui reside dans le cerveau, comparée à l'inferieure, qui est l'appetit sensitif, qui reside dans les parties basses.

En termes d'Imprimerie on appelle caracteres *superieurs*, de petites lettres qui se mettent au dessus de la ligne courante; ce qui sert d'ordinaire aux abbreviations: comme lors qu'on marque *primo* avec un *p.* & un point, & un petit *o* au dessus.

SUPERINTENDANT. Voyez SURINTENDANT.

SUPERIORITÉ. s. f. Place ou autorité du superieur, qui luy donne pouvoir de commander. L'Eglise Catholique reconnoist la *superiorité* du Pape, & non pas son infaillibilité. Ces deux Religieux ont longtemps disputé la *superiorité*.

SUPERLATIF, IVE. adj. Terme de Grammaire. C'est une inflexion des noms adjectifs, qui se fait pour augmenter leur signification jusqu'au troisiéme degré. Long, plus long, *tres-long*. Bon, meilleur, *tres-bon*. On dit aussi au *superlatif*, *Generalissime*, *Eminentissime*, &c. Ce Docteur est du genre *superlatif* en doctrine & en pieté.

SUPERLATIVEMENT. adv. Dans le plus haut point, d'une maniere superlative. Les Orateurs ne manquent jamais de loüer *superlativement*, au delà de toute croyance.

SUPERNATUREL. Voyez SURNATUREL.

SUPERNUMERAIRE. Voyez SURNUMERAIRE.

SUPERPARTIENT, ENTE. adject. m. & f. Terme de Geometrie & d'Arithmetique, qui se dit pour expliquer la proportion de deux lignes, ou de deux nombres, dont le second contient une ou plusieurs fois le premier, & en outre quelques-unes de ses parties aliquotes: comme, 5. & 17. sont en proportion triple *superpartiente* deux cinquiémes, car 17. contient trois fois 5. & 2. de ses cinquiémes parties. 6. est a 25. en proportion quadruple *superpartiente* une sixiéme, car 25. contient 4. fois 6. & encore une sixiéme par-dessus.

SUPERSEDER. v. n. Terme du Palais. Surseoir. On alloit adjuger cette terre, mais on a interjetté un appel qui a obligé de *superseder*. Les Lettres d'Estat font *superseder* à toutes poursuites.

SUPERSTITIEUX, EUSE. adj. Qui tient de la superstition. Les Egyptiens avoient un culte fort *superstitieux* à l'égard de leurs fausses Divinitez. Un *superstitieux* est en une crainte perpetuelle. L'Astrologie Judiciaire, la Geomance, la Chiromance, les Talismans, sont des sciences, des observations fort *superstitieuses* & fort vaines, aussi-bien que l'explication des songes.

SUPERSTITIEUSEMENT. adv. D'une maniere superstitieuse & trop exacte. Les Juifs observent encore les ceremonies de leur Loy abrogée *tres-superstitieusement*.

SUPERSTITION. s. f. Devotion, ou crainte de Dieu mal ordonnée. La *superstition* Payenne portoit à adorer les faux Dieux, les idoles. Le peuple, quoy que Chrêtien, se laisse aller à plusieurs petites *superstitions* & ceremonies que les Prelats s'efforcent de retrancher. C'étoit une grande *superstition* d'observer le vol des oiseaux, les entrailles des victimes; & maintenant, de craindre qu'un verre qui se casse, ou une saliere qui se renverse, ne soient causes de quelque malheur. Plutarque a voulu monstrer que la *superstition* étoit pire que l'atheisme. Mr. Thiers Curé de Champrond a fait un Traitté curieux des *superstitions* populaires.

SUPIN. s. m. Terme de la Grammaire Latine. C'est une partie de la conjugaison du verbe, qui sert à en former plusieurs autres temps. La principale partie de la Grammaire Latine regarde les preterits & les *supins*. Il n'a ni nombre ni personnes, & a la signification active & passive. Son nom luy vient, *quod ad instar supinorum & otiosorum hominum omnia habeat confusa*, a ce que disent Probus & Vossius; ou selon Priscian, *quod nascatur*

tur à participiis passivis, quæ supina appellata sunt, quia in supino loco sita totam conjugationis molem sustinent: ce ce qui est un peu pedantesque.

SUPINATEURS. adj. Terme de Medecine, qui se dit de deux des quatre muscles qui font mouvoir le rayon ou l'avantbras, dont l'un se nomme le *rond*, & l'autre le *quarré*. Les deux autres s'appellent *pronateurs*.

SUPPLANTER. v. act. Agir contre quelqu'un, soit secrettement, ou à force ouverte, pour tascher de le destruire, & de se mettre à sa place. Ces deux Officiers ont long-temps plaidé l'un contre l'autre, & à la fin le plus fort a *supplanté* le plus foible. Ce galant a été plus adroit que son rival, il l'a *supplanté*, il a épousé sa maistresse.

SUPPLANTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SUPPLEER. verb. act. & neut. Rendre une chose complette, parfaite & suffisante. S'il y a de la tare dans ce sac, je le *suppleeray* de ma bourse. S'il y a des fautes dans cet escrit, il y faut un peu *suppleer*, aider à la lettre. Son pere ne luy donne que mille écus pour sa dépense, mais il a un oncle qui *supplee* à tous ses autres besoins. Quand cet Officier est absent, son fils *supplée* à son defaut, il fait le service pour luy. Un Commentateur *supplée* les mots, le sens que l'Auteur a sousentendu. On a *suppleé*, on a rempli les lacunes d'un tel Auteur. Toutes les escritures d'Advocats finissent ainsi, Par ces moyens & autres que la Cour sçaura mieux *suppleer* par sa prudence. Ce mot vient du Latin *supplere*.

SUPPLÉÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SUPPLÉMENT. s. m. Soute de payement, également de partage. Vous n'avez pas eschangé ces terres but à but, vous avez donné sous main quelque *supplement*. Cette fille n'a pas eu une si grosse dot que sa sœur, mais le pere veut fournir un *supplément* pour les égaler.

SUPPLÉMENT, se dit aussi d'une taxe qu'on fait sur les offices ou domaines, lors qu'on pretend qu'ils n'ont pas été vendus leur juste valeur. On fait payer tant à un tel Officier, comme un *supplément* de finance.

SUPPLÉMENT, se dit aussi en matiere de Literature. Freinshemius a fait des *suppléments* pour restablir les livres de plusieurs Auteurs dont une partie avoit été perduë. Cardan intitule un de ses Traittés, *De supplemento Almanach*.

SUPPLIANT, ANTE. adj. Qui supplie, qui a presenté une requeste. Tous ceux qui font des demandes en Justice, y paroissent en qualité, en posture de *supplians*. On a jugé en faveur du *suppliant*, c'est à dire, on a enteriné sa requeste.

SUPPLICATION. s. f. Priere instante & sousmise. Il a obtenu cette grace à force de prieres & de *supplications*. Le Roy dit dans ses Lettres, Nous avons receu l'humble *supplication* d'un tel. Il a fait une devote *supplication* à la Vierge, & il a été exaucé.

SUPPLICE. s. m. Peine corporelle qu'on souffre par ordonnance de Justice. Les Tyrans ont fait endurer aux Martyrs les plus cruels *supplices*. Les gesnes & les tortures sont des especes de *supplices*. Ce Docteur a assisté un tel criminel, quand on l'a mené au *supplice*.

SUPPLICE, se dit hyperboliquement de toute autre peine ou douleur qu'on souffre dans la vie. Le plus grand *supplice* des meschans est le remords de leur conscience. Les amants se plaignent qu'ils endurent de rigoureux *supplices*. Moliere en ses Comedies demande,

> Des souliers où ses pieds ne soient point au *supplice*.

Cet homme est si importun, que c'est un *supplice* de l'entendre.

SUPPLICIER. v. act. Faire souffrir le supplice de la mort à un criminel qui a été condamné. On va *supplicier* aujourd'huy trois empoisonneurs.

SUPPLICIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SUPPLIER. v. act. Prier avec grande instance, sousmission. Il ne se dit gueres que des inferieurs à des superieurs, si ce n'est en termes de compliment, quand on dit, je vous *supplie* de faire tenir ma lettre, de me croire vostre serviteur, de faire mes baisemains, &c. Mais pour l'ordinaire on dit, *supplier* Dieu bien devotement pour en obtenir quelque grace. Les pauvres *supplient* à jointes mains qu'on leur donne l'aumosne. Quand on presente des placets, des requestes aux Rois, & aux Juges, ils les portent, *Supplie* humblement un tel disant.

SUPPLIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SUPPLIQUE. s. f. Terme de Chancelerie Romaine. C'est la premiere partie d'une provision ou signature de Cour de Rome, qui contient le memoire qu'on donne au Pape de la grace qu'on luy demande, ensuite de laquelle est le *fiat* ou le *concessum*, qui est la seconde partie ou la concession de la grace, & la troisieme est l'absolution des censures. Il faut expliquer dans la *supplique* toutes les choses qui rendent le Pape plus difficile à accorder la grace, sinon elle est nulle, obreptice ou subreptice. On le dit aussi des requestes qu'on donne à des superieurs Ecclesiastiques & dans les Universités.

SUPPORT. s. m. Ce qui soustient quelque chose, sur quoy elle pese. Si vous ostez cette colomne, cet arc-boutant, la voute tombera, car elle n'aura plus de *support*. Cette piece de bois est le *support* qui tient toute cette charpente assemblée. Le *support* d'un tour est une piece de bois, ou de fer, qui sert à soustenir le ciseau, ou l'outil qui façonne l'ouvrage.

SUPPORT, se dit figurément en Morale, de ce qui donne de l'appuy, du secours, de la protection. Cette femme a perdu son mary, c'étoit tout son *support*. Cet homme fera fortune à la Cour, il y a un grand *support*, il a la faveur des Ministres. Au jour du Jugement on ne trouvera point d'autre *support* que son innocence.

SUPPORT, en termes de Blason, se dit des figures peintes à costé de l'Escu, qui semblent le supporter. Les *supports* de l'Escu de France sont des Anges. *Il y en a* qui ont des Sauvages pour *supports*. *Les Princes de* Monaco ont des Moines Augustins pour *supports*, les Ursins des ours, par equivoque à leurs noms. Les Rois d'Angleterre ont d'un costé un leopard, de l'autre une licorne. D'autres y ont mis des lions, des aigles, des griffons, &c. Quelques-uns mettent de la difference entre *tenant*, & *support*. Quand l'Escu est porté par un seul animal, on le nomme alors *tenant*. Quand il est porté par deux, on les nomme *supports*. D'autres disent qu'on ne doit appeller *supports* que les figures des animaux; & que quand ce sont des Anges, ou des figures humaines, on les doit appeller *tenants*, car c'est le propre des hommes de tenir. On tient que Charlemagne est le premier qui a fait supporter son Escu par deux Anges, n'y en ayant qu'un auparavant. D'autres disent que ce fut Philippes VI. qui le premier fit les *supports* des Armoiries de France de deux Anges, ayant fait sa devise d'un Ange qui renversoit un dragon, à cause que les Anglois avoient un Dragon pour devise. Les Ducs de Bourgogne ont aussi fait supporter le leur par deux Anges. Le Roy Charles VI. a pris deux cerfs pour *supports*.

SUPPORTABLE. adj. masc. & fem. Qui se peut souffrir. Ce froid est *supportable*, il n'est pas excessif. Les Anciens ne croyoient pas que les chaleurs de la Zone Torride fussent *supportables*, qu'on y pust vivre. Il faut que les taxes des tailles soient *supportables*, qu'on les puisse supporter & payer.

SUPPORTABLEMENT. adv. D'une maniere supportable. Voilà un meschant Auteur, il n'escrit pas *supportablement*.

SUPPORTANT. adj. Terme de Blason, qui se dit de la fasce, lors qu'elle semble soustenir ou supporter quelque animal qui est peint au chef de l'Escu, quoy qu'il ne porte que sur le champ : ce qui met de la difference avec la *chargée*, qui se dit lors qu'il y a des pieces qui posent effectivement sur elle. On le dit aussi des jumelles d'une bande, d'un croissant, &c.

SUPPORTER. verb. act. Soustenir, porter un fardeau. Deux rangs de colomnes *supportent* la voute de ce vestibule. Les arcsboutans servent à *supporter*, à appuyer les voutes. Ce sont les jambes de force qui *supportent*, qui entretiennent toute une charpente.

SUPPORTER, se dit figurément en choses morales, & signifie, Souffrir, endurer. La constance est la vertu qui fait *supporter* la douleur, les afflictions, la fatigue. Les Martyrs ont *supporté* toutes sortes de tourments. On n'impose les tailles sur les Parroisses qu'à proportion de ce qu'elles en peuvent *supporter*, ou payer. Cette phrase n'est pas excellente, mais on la peut *supporter*, elle est passable. Les chameaux *supportent* long-temps la soif.

SUPPORTER, signifie encore, Donner appuy, secours, protection. Les gens d'un même corps se *supportent* les uns les autres. La fortune de cet homme est bien appuyée, les Ministres les *supportent*, le protegent. Ce Docteur *supporte* les Heretiques, il écrit en leur faveur, il les excuse.

On dit aussi, que l'eau ne peut *supporter* qu'un certain poids de sel, pour dire, qu'il ne s'y peut fondre qu'en une certaine quantité : qu'une veuë foible ne peut pas *supporter* une grande lumiere : qu'un habit leger ne peut pas *supporter* la pluye. Cet escadron n'a pas pû *supporter* l'effort de toute l'armée. Cette ville est capable de *supporter* un grand siege. Ce vaisseau n'est pas équippé pour *supporter* la tempeste.

SUPPORTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SUPPORTÉ, en termes de Blason, se dit des plus hauts quartiers d'un Escu divisé en plusieurs quartiers, qui semblent être *supportez* & soûtenus par ceux d'enbas. On appelle aussi le chef *supporté*, ou soustenu, lors qu'il est de deux esmaux, & que l'esmail de la partie superieure en occupe les deux tiers. En ce cas il est en effet *supporté* par l'autre esmail qui est au dessous.

SUPPOSER. v. act. Tenir une chose pour vraye, ou la feindre telle, pour en tirer des consequences. Copernic *suppose* le Soleil au centre du monde, & la terre mobile; & avec cela il explique clairement tous les phenomenes celestes. Quand on *suppose* une chose absurde, il en naist plusieurs absurditez. On dit aussi, Il *suppose* que je luy dois, pour dire, Il fait son compte là-dessus, mais il se trompe.

SUPPOSER, signifie aussi, Mettre une chose à la place d'une autre par fraude & tromperie. Il y a des femmes qui *supposent* des enfans à leurs maris, quoy qu'elles ne soient point accouchées. J'avois fait prix avec ce Marchand d'une telle estoffe, dés que j'ay tourné les yeux, il m'en a *supposé* une autre. On a *supposé* une piece fausse dans ce procés, & on a retiré la bonne. On dit aussi, On luy a envoyé une personne *supposée*. On a fait cet acte sous un nom *supposé*, pour dire, qu'il y a eu de la tromperie en la personne, ou en quelque acte qui a esté passé.

SUPPOSER, signifie aussi, Faire une fausse allegation, ou accusation. On interrompt tous les jours les Advocats, quand ils *supposent*, quand ils disent des choses qui ne sont pas veritables. Cet homme a *supposé* un faux crime à son ennemi pour le perdre.

SUPPOSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On dit aussi absolument & adverbialement, *Supposé* que, ou, Cela *supposé*, pour dire, Posé le cas, Si cela est ainsi, quand on parle conditionnellement.

SUPPOSITION. s. f. Principe qu'on tient pour vray, qu'on suppose. On fait des regles d'Arithmetique avec des *suppositions* fausses, qui servent à trouver la verité. Le plus seur dans le raisonnement ordinaire, c'est de ne point faire de fausses *suppositions*.

SUPPOSITION, se dit aussi de l'action par laquelle on met une chose en la place d'une autre par dol & fraude. Cette femme est accusée d'une *supposition* de part ou d'enfant. Voilà un testament dont la *supposition* est manifeste. C'est un cas pendable de faire une *supposition* de personne pardevant Notaires, de faire signer une personne pour une autre.

SUPPOSITION, se dit aussi des fausses allegations & accusations. Un plaideur reproche à sa partie que ses escritures sont pleines de *suppositions*, de faits controuvez. On a descouvert que le crime dont cet homme étoit accusé n'étoit qu'une calomnie & une pure *supposition*.

SUPPOSITOIRE. s. m. Terme de Pharmacie. Medicament solide qui tient lieu d'un lavement, & qui produit le même effet. Il est composé de miel commun, ou avec du savon ou de l'huile, dont on fait de petites quilles de la longueur & grosseur du petit doigt, arrondies & faites presque en piramide. Il a esté inventé pour la commodité des personnes qui ont de la repugnance à prendre des clysteres, ou dont la maladie ne le permet pas. En Latin *balanus*, ainsi nommé, parce qu'il avoit autrefois la figure de *gland*. Maintenant on le fait en forme d'une chandelle de cire, & pour cela en Languedoc on l'appelle *candelette*. On y mesle de la poudre de scamonée, d'euphorbe, de coloquinte, &c. Quelquefois il est fait simplement d'un lardon, d'un tronc de porée ou autre semblable, qu'on met comme une tente dans le siege pour irriter le muscle sphincter, & l'obliger à pousser dehors les excrements.

SUPPOST. s. m. Terme dogmatique, qui se dit de ce qui sert de base & de fondement à quelque chose. L'humanité est le *suppost* de l'homme. On dit en Philosophie, que les actions sont des *supposts*, pour dire, des individus.

SUPPOST, se dit quelquefois des personnes sousmises & sousordonnées à une autre. Les *Supposts* de l'Université, ce sont les Regents, Pedants & autres gens de la Faculté.

SUPPRESSION. s. f. Extinction, aneantissement d'une charge, de droits, de rentes. On a fait plusieurs fois la *suppression* & le restablissement des Esleus. On a fait la *suppression* de plusieurs droits qui étoient à la charge des Fermes du Roy. On a craint quelque temps la *suppression* des rentes. L'Ordonnance avoit ordonné la *suppression* des Confrairies, des Corps de mestier, à cause de l'abus, des yvrogneries & monoples qui s'y font.

SUPPRESSION, se dit aussi en matiere de Literature. La *suppression* d'un mot que fait un Rapporteur, cause quelquefois la perte d'une affaire. Quand des requestes sont injurieuses, ou scandaleuses, on en ordonne la *suppression*. On ordonne la *suppression* des livres dangereux.

SUPPRESSION, en termes de Medecine, se dit des humeurs qui sont retenuës dans le corps, qui causent des obstructions, des maladies. Une *suppression* de menstrués, d'urine. On dit aussi, une *suppression* de part, lors qu'une femme cache ou destruit l'enfant dont elle est accouchée.

SUPPRIMER. verb. act. Aneantir, abolir, esteindre quelque charge, ou quelque autre chose. On a parlé autrefois de *supprimer* la Paulette, de *supprimer* les charges vacantes par mort. On a *supprimé* en plusieurs endroits des coûtumes, des ceremonies qui estoient abusives ou superstitieuses, la cause grasse, le festin des Pro-

Procureurs. Les Huguenots ont chez eux *supprimé* le Caresme.

SUPPRIMER, signifie aussi, Cacher, desrober, empêcher qu'une chose ne vienne à la connoissance des autres. Les habiles chicaneurs *suppriment* toutes les pieces qui sont contre eux, quand ils peuvent mettre la main dessus. La police a soin de faire *supprimer* tous les mauvais livres, les libelles diffamatoires. Cet Advocat par une reticence malicieuse a *supprimé* une clause essentielle de la cause. On dit en Grammaire, que l'Orateur *supprime* elegamment des mots, que l'ignorant exprime sans necessité.

SUPPRIMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SUPPURATIF, IVE. adject. Qui fait suppurer. Onguent *suppuratif*, drogues *suppuratives*. Les *suppuratifs* sont chauds & humides, qui en augmentant la chaleur de la partie, font resoudre la mauvaise humeur en bouë & pus, comme les mauves, guimauves, racines de lis, &c. On disoit autrefois *suppuratoire*.

SUPPURATION. s.f. Action de la nature qui pousse au dehors le pus, l'humeur corrompuë qui est dans une playe, un ulcere, un abscés. Il ne faut pas ouvrir cet abscés, jusqu'à ce qu'il soit prest de venir à *suppuration*.

SUPPURER. v. neut. Jetter du pus. On ne doit point fermer les playes jusqu'à ce qu'elles ayent eu le temps de bien *suppurer*, de jetter toute l'humeur corrompuë qui y est.

SUPPUTATION. s. f. Calcul, examen d'un nombre. Les plus habiles se trompent en leurs *supputations*. Il faut bien de la patience & de l'exactitude pour faire les *supputations* des Tables, des Ephemerides, des Logarithmes, des Sinus & Tangentes, &c.

SUPPUTER. v. act. Calculer, examiner par les regles d'Arithmetique, en adjoustant, soustrayant, multipliant, ou divisant. On *suppute*, on compte sur ses doigts, avec les jettons, avec la plume. Les Chronologistes *supputent* les siecles & les années. Les Astronomes *supputent* les ecclypses, les mouvemens des Planetes exactement, jusqu'aux minutes & aux secondes. On ne sçauroit bien *supputer* à quoy reviennent les frais de la guerre, d'une armée navale.

SUPPUTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SUPREMATIE. s. f. Terme dont on sert en parlant des affaires d'Angleterre, de la superiorité Ecclesiastique dont le Roy s'est emparé. On condamne les Anglois qui parlent contre la *suprematie* du Roy d'Angleterre.

SUPREME. adj. Souverain, qui est porté au plus haut point. Dieu est la bonté, la sagesse, la puissance *supreme*, c'est à dire, infinie. Sur la terre on dit que les Rois ont le pouvoir, l'autorité *supreme*, c'est à dire, souveraine.

On dit tant en bien qu'en mal, qu'un homme est parvenu au degré *supreme* de science, de vertu, des honneurs; & d'autre part, de folie, de meschanceté, de misere. On dit aussi des honneurs *supremes*, en parlant des ceremonies des obseques.

SUR.

SUR, URE. adj. Qui a un goust fort acide, & qui agasse les dents. Tous les fruits verds sont *surs*, le verjus, les citrons.

SUR. Preposition qui marque le temps & le lieu, & qui s'employe en plusieurs autres phrases, la plus-part proverbiales. La Foire est *sur* le pont. *Sur* le point qu'il alloit partir. *Sur* la brune. Ce bois est *sur* le retour. Il est allé *sur* le port, *sur* la mer. Cette veuë donne *sur* la ruë, *sur* le jardin. On s'est jetté *sur* luy à corps perdu, *sur* sa fripperie. Je porte cet homme-là *sur* mon dos, *sur* mes espaules. Mettez ce verre de vin *sur* vôtre conscience. L'Astrologue dit, Dieu *sur* tout. Prenez garde *sur* tout. On a mis des imposts *sur* toutes sortes de denrées. Ce mot vient de *sursum* & de *susum*, comme prouve Menage.

On dit aussi, qu'on paye une somme *sur* & tant moins, *sur* & en deduction d'une plus grande, *sur* les gages, *sur* les appointements de quelqu'un.

On dit qu'un homme est marqué *sur* le livre rouge, qu'il est *sur* les livres des Marchands, couché *sur* l'estat. Il a cette affaire *sur* le cœur. Cet escornifleur vit *sur* le commun. Le *sort* ne tombe jamais que *sur* les malheureux.

On dit qu'un homme ne croiroit pas Dieu *sur* bons gages. On l'a laissé aller *sur* sa bonne foy; on l'a laissé aller *sur* sa bonne mine. Il a fait serment *sur* les Evangiles, *sur* sa part de Paradis.

On dit aussi, qu'un homme s'est mis *sur* le quant à moy, *sur* le bon pied, *sur* le bon bout; qu'on l'a eslevé *sur* le pinnacle; qu'il est allé *sur* le marché d'autruy; que deux personnes sont *sur* le qui vive; qu'on a mis des meubles *sur* le carreau. Il a sept enfants *sur* les bras.

SUR, se dit aussi en parlant de la matiere, du sujet, du fondement d'une chose. Le Serrurier travaille *sur* le fer; le Menuisier *sur* le bois. Un Sçavant est toûjours *sur* les livres. On a proposé des prix pour travailler *sur* un tel sujet. Cet homme bastit *sur* le sable, cet autre *sur* le roc. Il n'a sceu que respondre *sur* cet article.

On dit aussi, Chastillon *sur* Seine, *sur* Marne, & *sur* Loin, pour marquer que ces places sont basties *sur* les bords de ces rivieres.

SURABONDAMMENT. adv. D'une maniere surabondante. Si cette raison n'est pas decisive, elle n'a esté alleguée que *surabondamment*.

SURABONDANCE. s. f. Excés, qui est pardessus le necessaire. On allegue souvent plusieurs raisons par *surabondance* de droit, pour une plus grande force ou confirmation. On acquiert des droits des cessionnaires par *surabondance* de droit. Les Canonistes appellent cela *cumulando jura juribus*.

SURABONDANT, ANTE. adj. Qui est fait ou donné pardessus, pour une plus grande precaution. Dans le pays de Lyonnois on fait une quinte & *surabondante* criée dans la procedure d'un decret.

SURABONDER. v. neut. qui se dit de ce qui est abondant, excessif, superflu. Il faut rayer ce mot de cette phrase, il *surabonde*, & fait une taftologie. Quand l'une des quatre humeurs *surabonde* dans le corps, elle cause des maladies.

SURACHETER. v. act. Acheter une chose plus qu'elle ne vaut. C'est le terme relatif à *survendre*. J'ay esté obligé de *suracheter* ce morceau de terre, parce que cela faisoit mon jardin quarré.

SURALE. s. f. Terme de Medecine, est une veine considerable qui se distribuë dans les muscles du mollet de la jambe, & qui va jusqu'au gros doigt du pied.

SURALLER, en termes de Chasse, se dit quand un chien passe sur les voyes sans crier, & sans donner aucune marque que la beste y a passé. On dit aussi, Se *suraller* & se surmarcher, pour dire, Revenir sur ses erres & sur ses pas, repasser par le même lieu. On dit aussi, Aller sur soy, pour signifier la même chose.

SURANDOUILLER. s. m. Terme de Chasse. C'est le second cor qui est sur la teste du cerf, qui passe au dessus de l'andouiller.

SURANNATION. s. f. Terme de Chancelerie, qui se dit des Lettres qu'on obtient pour faire valider d'autres Lettres de vieille datte, à cause que la force du sceau ne dure qu'un an pour les choses qui ne sont pas jugées ou executées.

SURANNER. v. neut. qui se dit de ce qu'on laisse vieillir, ou qu'on garde aprés un an. Il ne faut pas laisser *suranner* ces Lettres du sceau sans les faire signifier. Les

deux

dettes de pratique *surannées* sont peu considerables. On disoit autrefois le *suran*, pour signifier la même chose.

SURANNÉ, ÉE. adj. Qui est d'une année precedente. Un committimus ne vaut rien, quand il est *suranné*. On le dit aussi de ce qui est vieux, ou passé. Un *suranné* Damoiseau. Une fille est *surannee* à 30. ans. Il y a des phrases, des modes *surannees*, qui sont vieilles & hors d'usage.

SURARBITRE. s. m. Tierce personne dont on convient pour juger à l'amiable un different, quand les deux arbitres qu'on a nommez sont de contraire sentiment. On le dit aussi, quand il y a plusieurs arbitres nommez, & d'advis different de ceux qu'on nomme de nouveau pour faire cesser leur partage.

SURBAISSER. v. act. Faire une voute, une arcade peu eslevée. Il ne se dit gueres qu'au participe. Une voute *surbaissée*, c'est celle qui n'est pas en plein cintre, mais qui s'abaisse par le milieu, & qui forme une figure ellyptique. On dit aussi *en anse de panier*.

SURBANDE. s. f. Terme de Chirurgie. Seconde bande ou ligature qu'on adjouste à une premiere bande pour la tenir plus ferme sur la playe.

SURCENS. s. m. Terme de Jurisprudence feodale. C'est une rente noble, fonciere, qui est deuë au Seigneur du fief, outre le cens qui y étoit déjà imposé, qui portoit des profits de lods & ventes. Cette terre est chargée de cens & *surcens* envers le Seigneur: elle doit dix deniers de cens, & douze livres de *surcens*. En quelques lieux on l'appelle *sourcens* ou *souscens*, *surcenie*, & *surcharge*, & quelquefois *rente surfonciere*.

SURCHARGE. s. f. Charge trop pesante. Si on bastit sur ce mur, cette *surcharge* le fera crever.

SURCHARGE, se dit aussi figurément en Morale pour signifier, Surcroist. C'est une *surcharge* d'afflictions, de dépense, d'impositions, &c.

SURCHARGER. v. act. Imposer une charge trop pesante, & au delà de ce qu'on peut porter. Il faut oster des bleds de ce grenier, ils *surchargent* le plancher. Ce vaisseau est peri, parce qu'il étoit *surchargé*. Quand on *surcharge* les bêtes de voiture, elles demeurent en chemin.

SURCHARGER, se dit aussi des imposts qui sont trop à charge, qu'on ne peut payer. Cette Eslection est *surchargée*, il faut rejetter une partie de la taille sur une autre.

SURCHARGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SURCHAUFFURES. s. f. Terme de Forge. Ce sont des defauts qui se trouvent dans l'acier. On les appelle aussi *pailles*.

SURCOT. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois un riche habillement, que les Princesses & les Dames mettoient autrefois pardessus leurs habits. Menage derive ce mot de *surcotum*, qu'il croit venir de l'Alleman *surfat*, qui signifioit une espece de robbe.

SURCROIST. s. m. Ce qui arrive de nouveau pardessus & au delà de la quantité qu'on s'imaginoit. J'avois invité six personnes à souper, en voilà quatre de *surcroist*. Il faut aller querir des viandes, du vin de *surcroist*.

SURCROIST, se dit aussi figurément en choses morales des passions de l'ame, de la fortune. C'est un *surcroist* de bonheur, de malheur; un *surcroist* de douleur, d'affliction, de misere, &c.

SURCROISTRE. v. n. Croistre au dessus. Une louppe *surcroist* sur la peau. Une louppe de bois *surcroist* sur l'escorce. Il n'a gueres d'usage qu'en parlant de ces excrescences.

SURDENT. s. m. Dent qui vient hors de rang, & entre deux autres dents.

SURDENT, en termes d'Escuyers, est une dent mâcheliere du cheval, qui croist trop haute, qui pousse des pointes, & qui incommode la langue & les levres du cheval en mangeant.

SURDIRE. v. n. Vieux terme de Pratique qui signifie, Encherir en quelque encan ou publication. Il n'est plus en usage que dans les Provinces, & sur tout en Normandie, ou on se sert aussi du mot de *surdisant* pour *encherisseur*, & de *surdite* pour dire *enchere*.

SURDITE. s. f. Maladie d'oreille qui a corrompu le sentiment de l'ouye. La *surdité* est cause qu'on n'entend rien du tout, & est presque incurable; au lieu que la dureté d'oreille se dit, quand on entend les choses imparfaitement. On le dit quelquefois de la pesanteur, de la dureté de l'esprit de ceux qui n'ont pas la conception prompte.

SURDITÉ, en termes de Jouaillier, est un defaut qui se trouve dans la plus-part des pierreries, quand elles sont obscures ou mal nettes, quand elles ont quelques pailles ou glaces qui diminuent de leur prix.

SUREAU. s. m. Il y a deux especes de *sureau*. Le premier est grand comme un arbre, qui produit des branches & des tiges faites comme des cannes, qui sont rondes, grandes, creuses & blancheastres. Il en sort des feuilles semblables au noyer trois à trois, ou quatre à quatre, qui ont une odeur puante, qui sont chiquetées & dentelées tout alentour. Il porte à sa cime des bouquets ronds garnis de fleurs blanches qui laissent des grains rougeastres, & puis noirs, semblables aux grains de terebinthe, qui sont pleins de vin comme un grain de raisin. On l'appelle aussi *suseau*, *suyer*, *seu*, ou *seur*, & en Latin *sambucus*. Il y a du *sureau* de montagne, de jardin, & de marais, qui ont quelques differences.

L'autre espece de *sureau* est appellée *hieble*, en Latin *ebulus*, & en Grec *chamaacte*, qui ressemble plustost à une herbe, qu'à un arbre. Sa tige est quarrée & noüée. Ses feuilles ressemblent à celles de l'amandier, quoy que plus longues, puantes, & dentelées tout alentour, & sont disposées deçà & delà le long de la tige comme des aîles par certains intervalles. Sa racine est longue & grosse comme le doigt. Le reste de la plante est semblable au *sureau*. Dioscoride. Les enfants font des calonieres avec des branches de *sureau*. Les abeilles vont prendre beaucoup de miel sur les fleurs de *sureau*. On fait de fort bon vinaigre avec des fleurs de *sureau*.

SURENCHERE. s. f. Enchere qu'on fait sur une autre enchere dans les ventes judiciaires. Les doublements & les tiercements sont des *surencheres*.

SURENCHERIR. v. act. Mettre une nouvelle enchere sur un autre, c'est à dire, au dessus de luy, pour faire valoir une chose qu'on vend en public.

SUREROGATION. s. f. On disoit autrefois *superogation*. Ce qu'on fait par devotion, ou par courtoisie, au delà de son devoir, au delà de ce qui est commandé. Les conseils Evangeliques sont des œuvres de *surerogation*. Je ne vous devois que 10. écus, je vous en ay donné 15. le surplus est par *surerogation*

SURESPINEUX. adj. Terme de Medecine, est le nom qu'on donne à un muscle qui vient du dessus de l'espine de l'omoplate.

SURET, ETTE. adj. Un peu sur & acide. L'oseille a un goust *suret*. On le dit aussi de quelques odeurs un peu aigres. Ces gands ont une odeur *surette*. Quand on dit qu'une personne a l'haleine un peu *surette*, c'est dire honnêtement qu'elle l'a mauvaise.

SURFACE, ou SUPERFICIE. s. f. Estenduë en longueur & en largeur considerée sans aucune profondeur. C'est dans tous les corps ce qui se presente à nos yeux. Le Deluge couvrit toute la *surface* de la terre. Ce champ à 360. toises quarrées en sa *surface*. Le calme étoit si grand, que la *surface* des eaux étoit unie comme une glace de miroir.

SURFACE, se dit aussi de ce qui est peu profond. Il y a des pays où il ne faut labourer que la *surface* de la terre; si

si les sillons sont profonds, la terre ne vaut plus rien.

SURFACE, se dit figurément en choses morales. Ce Juge ne voit que la *surface* d'une affaire, il n'en penetre point le fonds. Il ne faut pas se contenter de connoistre la superficie, la *surface* des choses, il en faut sçavoir la nature & les qualitez, le fonds & le tres-fonds.

SURFAIRE. v. act. Mettre une marchandise à un prix excessif. Quand un Marchand *surfait* trop sa marchandise, on s'en va sans luy en faire aucune offre. Ceux qui ne *surfont* point debitent davantage.

SURFAIT, AITE. part. & adj.

SURFAIS. s. m. Grosse sangle & large qu'on met pardessus les autres sangles du cheval pour tenir la selle plus ferme.

SURFEUILLE. s. f. est une petite membrane qui couvre le bourgeon, & qui ne s'ouvrant que peu à peu, n'y laisse entrer le vent, la pluye & le soleil que par degrez, & à proportion que la plante en a besoin.

SURGEON. s. m. Petit sion que pousse un arbre, principalement par le pied.

SURGEON, se dit figurément en matiere genealogique, quand il y a quelque descendant d'une maison illustre qui donne esperance de la faire refleurir.

SURGETTER. v. act. Passer du fil sur les bords d'une étoffe, pour empêcher qu'elle ne s'effile, ou la coudre en la repliant en dedans.

SURGIR. v. n. Arriver au port. Aprés deux années de fâcheuse navigation, les vaisseaux vinrent heureusement *surgir* au port d'où ils étoient partis. Ce mot vient du Latin *surgere*.

SURHAUSSEMENT. s. m. qui se dit du prix que le peuple donne aux especes d'or & d'argent au delà de leur juste valeur qui est taxée par le Prince. Il est deffendu aux Changeurs de profiter du *surhaussement* des monnoyes.

SURHAUSSER. v. act. Terme d'Architecture. Eslever une voute au delà de son plein cintre. Les voutes Gothiques étoient presque toutes *surhaussées* : les modernes sont la plus-part surbaissées.

SURINTENDANCE. s. f. Charge qui donne un pouvoir general d'ordonner des Finances du Roy. On le dit aussi de la premiere charge chez la Reyne, qui donne un pouvoir general pour l'administration de sa Maison.

SURINTENDANT. s. m. On disoit autrefois *Superintendant*. Officier qui est ordonnateur general des Finances du Roy. La charge la plus briguée autrefois, c'étoit celle de *Surintendant*. Le Cardinal de Richelieu s'est fait qualifier Chef & *Surintendant* du commerce. Le *Surintendant* des bastiments du Roy.

SURINTENDANTE. s. f. La premiere Officiere de la Maison de la Reyne. On nomme encore ainsi la femme du Surintendant.

SURLONGE. s. f. Terme de Boucherie. C'est la partie du bœuf qui reste aprés qu'on en a trenché l'épaule & la cuisse, où se levent les aloyaux & le flanchet. La teste de la *surlonge* est l'endroit où se leve la piece parée.

SURMARCHER. Terme de Chasse, qui se dit quand la beste revient sur ses erres, & repasse par le même lieu. On dit aussi, *se suraller, aller sur soy, fuir sur soy*, pour dire, *se surmarcher*.

SURMENER. v. act. Faire travailler un cheval ou une bête de somme au delà de ses forces, soit en luy faisant faire de trop grandes journées, soit en le poussant à la course. Un loüeur de chevaux a action pour se faire payer un cheval, quand on l'a *surmené*.

SURMESURE. s. f. Ce qui est au delà de la mesure. L'Ordonnance enjoint aux Maistres des Eaux & Forests de dresser un estat des *surmesures* & outrepasses qu'ils auront trouvées dans le recollement des ventes des bois, Art. X.

SURMONTER. v. act. Surpasser, se mettre au dessus de quelque chose. Quand la riviere deborde, elle *surmonte* les quais, les digues, les levées. On a beau pomper dans un navire ouvert, l'eau a bientost *surmonté*.

SURMONTER, se dit figurément en choses morales, & signifie, Vaincre, avoir avantage sur quelqu'un. Les Europeans ont toûjours *surmonté* les Asiatiques, ils les ont toûjours battu. Raphaël a *surmonté* tous les autres Peintres, il les a surpassez. Le travail opiniastre *surmonte* toutes sortes de difficultez & d'obstacles, il en vient à bout. Les uns *surmontent* leurs rivaux par l'esprit, les autres par le courage & la perseverance.

On dit aussi, qu'un Auteur s'est *surmonté* luy-même, lors qu'aprés avoir fait plusieurs beaux ouvrages qui *surmontoient* les autres, il en a fait encore un plus beau que les precedents. On le dit aussi de celuy qui étant agité de quelque passion tres-violente, l'a enfin domptée par une grande force d'esprit.

SURMONTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On dit en termes de Blason *surmonté*, lors que l'émail de la partie inferieure du chef excede le reste du chef.

SURMONTÉ, se dit aussi d'une piece de l'Escu qui en a une autre au dessus d'elle. Il portoit de sable au chevron d'or *surmonté* d'un écusson, d'une fleur de lis, &c.

SURMONTÉ, se dit aussi, lors qu'une fasce est accompagnée de quelques pieces qui sont mises au chef de l'Escu. Il porte d'argent à une fasce de gueules *surmontée* de trois roses de même.

SURNAGER. v. n. Se maintenir au dessus de quelque liqueur. L'esprit de vin, l'eau de vie, *surnagent* dans l'eau commune. Dans la fonte des metaux, les scories, la litarge, *surnagent*, se tiennent au dessus.

SURNAGER, se dit aussi des liqueurs qui sont au dessus des autres corps. Il faut que le beurre *surnage* dans les fritures; que le syrop *surnage* dans les confitures liquides.

SURNAISTRE. v. n. Naistre dessus, ou aprés. Le guy *surnaist* aux chesnes, au rouvre, à l'erable, & à d'autres arbres. Il faut coupper les branches qui poussent & qui *surnaissent* au pied des arbres, qui détournent leur nourriture.

SURNATUREL, ELLE. adj. Qui est au dessus des forces de la nature. Les Hebreux n'auroient pas vaincu leurs ennemis sans un secours *surnaturel*. Tous les miracles sont *surnaturels*. Les Chrestiens ont moyen de se sauver par des graces *surnaturelles*. Les Magiciens de Pharaon faisoient des choses surprenantes & *surnaturelles*.

SURNATURELLEMENT. adv. D'une maniere surnaturelle. La grace opere *surnaturellement* en la conversion du pecheur.

SURNOM. subst. masc. Nom qu'on adjouste au nom propre, ou au nom de Baptesme. C'est d'ordinaire celuy de la famille, ou d'une seigneurie. Beaucoup de *surnoms* sont venus de la qualité de la profession, ou du mestier qu'exerçoit celuy qui l'a porté le premier: comme *le Fevre, Charpentier, Charron, Meusnier*, &c. Du Tillet dit que les *surnoms* ont esté donnés aux uns & aux autres par sobriquets, & soustient qu'ils sont tous significatifs, & qu'ils sont intelligibles à ceux qui sçavent la langue ancienne, & celles des diverses Provinces. Dans les vieux Auteurs, comme Gregoire de Tours, Adon, Aimoin, Reginon, & autres, il n'y a pas un nom accompagné d'un *surnom*. Du Chesne a remarqué que les *surnoms* n'ont esté en usage que dans la troisiéme lignée de nos Rois, où les Seigneurs ont commencé à prendre le nom de leurs terres. On n'en trouve point avant l'an 987. Le peuple à l'exemple des Nobles prit des *surnoms*

noms du lieu de sa naissance, de son âge, de son mestier, &c. Avant l'an 1514. personne ne s'en servoit en Suede, & le peuple n'y en a point encore aujourd'huy, non plus que dans l'Irlande, la Boheme & la Pologne. Anciennement on donnoit aux Nobles des sobriquets, à qui le hasard, quelque imperfection, ou quelque evenement extraordinaire, avoient donné lieu.

SURNOM, se dit encore des titres qu'on a donnés à plusieurs Capitaines pour marque de leurs victoires, comme Scipion *l'Affriquain*, Hernand de Cordoue surnommé *le Grand Capitaine*. Henry IV. & Louis XIV. ont eu le *surnom* de *Grand*. On en a aussi donné à des Auteurs. Pierre d'Appone Medecin a été surnommé *le Conciliateur*; Jaques Suisser, *le Calculateur*; Jean Duns ou Scot, *le Docteur subtil*; St. Thomas, *le Docteur Angelique*; Pierre Lombard, *le Maistre des Sentences*.

SURNOM, se dit aussi des sobriquets qu'on donne à quelques gens du peuple par raillerie, & qui ont quelquefois tourné en nom de famille, comme *le Roy*, *le Prince*, *l'Evesque*, *l'Escaché*, *le Bossu*, *le Goulu*.

On dit proverbialement, qu'on connoist une personne par nom & *surnom*, pour dire, qu'on en a une pleine connoissance.

SURNOMMER. verb. act. Joindre un nouveau nom à celuy de famille, ou de seigneurie; soit par eloge, pour marquer quelque titre, ou quelque victoire; soit par sobriquet, pour marquer quelque defaut. Alexandre a esté *surnommé* le Grand, Charles V. a esté *surnommé* le Sage. Dom Pierre d'Arragon a esté *surnommé* le Cruel. Guillaume le Bastard Duc de Normandie, Geoffroy à la grand' dent, &c.

SURNOMMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SURNUMERAIRE. adj. m. & f. Qui est pardessus un nombre fixe & certain. Il n'y avoit que dix personnes invitées à ce festin, mais il y en arriva trois *surnumeraires*. Il y a tant de Conseillers en la Grand' Chambre, mais il y entre quelquefois des Ducs & Pairs, des Mres. des Requestes, des Conseillers d'honneur, qui sont des Juges *surnumeraires*, à quoy on ne s'attendoit pas.

SUROS. s. m. Terme de Manege. C'est un calus ou dureté qui vient au canon du cheval au dessous de genou en dedans ou en dehors; & on dit qu'il est *chevillé*, quand il est double, l'un en dedans, l'autre en dehors.

SURPASSER. v. act. Avoir de l'avantage sur un autre en hauteur, grosseur, ou en toute autre qualité. Ce chesne *surpasse* en hauteur tous les arbres de cette allée. La grosse cloche de l'Eglise de Paris *surpasse* toutes celles de la ville. Cette femme *surpasse* en beauté, ce Capitaine en valeur, ce Docteur en science, tout ce qu'il y a dans la ville. On dit en exagerant le merite d'un ouvrage, qu'un Auteur s'est *surpassé* luy-même. On dit aussi, que la riviere *surpasse* ses bords, pour dire, qu'elle est grosse, enflée, desbordée.

SURPASSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SURPAYER. v. act. Payer une chose plus qu'elle ne vaut. On m'a fait *surpayer* ce cheval, ce petit coin de terre, parce qu'on a veu que j'en avois envie, que j'en avois besoin. Vous croyez avoir bon marché de cette marchandise, & vous l'avez *surpayée*, achetée trop cher.

SURPELIS. s. m. Ornement Ecclesiastique que les Prestres seculiers portent l'esté pardessus leur soutane, lors qu'ils chantent l'Office, ou qu'ils preschent. Il est fait de toile, & va jusqu'à mi-jambe, avec deux aisles de même estoffe qui pendent plus bas. On orne les *surpelis* de riches points & dentelles. Ce mot vient du Latin *superpellicium*, parce qu'on le mettoit autrefois sur l'aumusse qui couvroit la teste. Menage. D'autres le derivent de *sourplis*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton qui signifie la même chose.

SURPENTE. s. f. Terme de Marine, est un cordage qu'on roule autour d'un canon pour le soustenir, quand on le veut transporter.

SURPLUS. s. m. Ce qui est au delà d'une certaine quantité qu'on a fixée. Je vous donne charge de vendre cette terre mille escus: si vous en pouvez tirer davantage, le *surplus* sera pour vous. Il y a eu du reste à cette estoffe, on a donné le *surplus* pour le pardessus.

AU SURPLUS. Adv. qui sert de transition. Au reste, au demeurant. Au *surplus* je vous diray que &c.

SURPOINT. s. m. La racleure que tirent les Courroyeurs de leurs cuirs imbibés de suif, quand ils leur donnent la derniere preparation. On se sert de *surpoint* pour restablir la corne des pieds des chevaux, quand elle est usée.

SURPRENANT, ANTE. adj. Ce qui ravit, esmeut l'esprit, parce qu'on ne s'y attendoit pas. La beauté d'un Roman est d'y voir beaucoup d'adventures rares & *surprenantes*. Un coup d'arme à feu est *surprenant*, & fait trembler le plus brave qui ne s'y attendoit pas.

SURPRENANT, signifie aussi, Beau, extraordinaire. L'ouverture de l'Opera est une chose *surprenante*. Cette femme a une beauté, une vertu *surprenante*. Ce bastiment est *surprenant* par sa magnificence. Il est *surprenant* de voir avec quelle opiniastreté cet Heretique se deffend.

SURPRENDRE. v. act. Faire quelque chose à l'improviste, lors qu'on ne s'y attend pas. Le Seigneur a dit qu'il viendra *surprendre* les hommes pour les juger. On a *surpris* une porte de cette ville, on l'a prise la nuit par escalade. La pluye nous a *surpris* en chemin. On a *surpris* ces amans sur le fait. On l'a *surpris* en mensonge. Quand on arrive à midy pour disner, on *surprend* les gens, on leur espargne de la despense.

SURPRENDRE, signifie aussi, Tromper quelqu'un; luy faire faire une chose trop à la haste, ou en luy exposant faux. On *surprend* souvent la religion du Prince, de Mr. le Chancelier, quand on obtient des graces. Des provisions qu'on *surprend* sont subreptices, & de nulle valeur. Lors qu'on demande le rapport d'un jugement, on dit que l'Advocat a *surpris* la religion de la Cour. Ce Procureur est negligent, il laisse *surprendre* ses parties, ou donner un defaut contr'elles. L'excuse d'un Juge qui a failli est de dire qu'il a été *surpris*.

SURPRENDRE, signifie aussi, Saisir, intercepter. On a *surpris* des lettres où on a découvert une grande conjuration. On a *surpris* à la Doüane un balot de livres, de marchandises de contrebande qu'on a saisi. Un espion qu'on *surprend* est pendu.

SURPRIS, ISE. part. pass. & adj.

SURPRISE. s. f. Action qui surprend. La *surprise* du denoüement d'une piece est ce qui cause le plaisir. Cette ville est si forte, qu'on ne la peut prendre que par *surprise*.

SURPRISE, se dit aussi d'une tromperie, d'une chose qu'on fait contre l'ordre, ou sur la confiance d'autruy. Ce defaut est une *surprise*, les Advocats avoient donné parole qu'on ne feroit point appeller la cause. On fait plusieurs significations & protestations pour eviter les *surprises* qui se font tous les jours au Palais. On dit aussi au figuré, La raison a bien de la peine de se deffendre de la *surprise* des sens.

SURQUOY. adv. Chose sur laquelle on respond, on prononce. La closture des procés verbaux se fait avec cette formule, *Surquoy* nous Conseiller & Commissaire susd. avons donné acte aux parties de leurs dires, &c.

SURSAUT. Reveil prompt & arrivé par quelque surprise, ou violente émotion. Il ne se dit plus qu'adverbia-

verbialement. Un songe affreux reveille les gens en *sursaut.* On a crié au feu, aux armes, je me suis reveillé en *sursaut.* Ce mot est un abregé de *soubresaut.*

SURSEANCE. s. f. Grace, terme, delay qu'on accorde à ceux qui sont obligez de payer quelque dette, ou de faire quelque chose. Les Lettres de repit qu'on expedie en Chancelerie contiennent des clauses de *surseance.* Les arrests de deffense qu'on donne en la Cour portent *surseance* de toutes poursuites. En connoissance de cause on leve les *surseances.*

SURSEMAINE. s. f. Ce qui est au deçà ou au delà d'une semaine. La provision ordinaire du pain n'a pas suffi, il a fallu en acheter en *sursemaine*; & au contraire, il en est resté en *sursemaine*, pour la semaine suivante.

SURSEMER. v. act. Semer une nouvelle graine sur un champ qui est déja semé. L'Evangile propose une parabole de celuy qui avoit semé son champ de bon grain, & de son ennemi qui y vint la nuit *sursemer* de la zizanie. En plusieurs lieux on *surseme* des menus grains sur le bon bled.

SURSEMÉ, ÉE. part. & adj.

SURSEMÉ, se dit particulierement des pourceaux ladres qui ont des grains semez deçà & delà sur la langue. Les porcs *sursemez* qu'on trouve chez les Charcutiers sont confiscables avec amende.

SURSEOIR. v. act. Differer le jugement d'une affaire, l'execution d'une contrainte. Il y a eu un commandement de *surseoir* la poursuite de ce procés, la closture de ce compte, jusqu'à nouvel ordre. La grossesse qu'a alleguée cette femme condamnée a fait *surseoir* son execution. Cet arrest porte deffenses, & cependant *sursis*, toutes choses demeurant en état.

SURSIS, ISE. part. pass. & adj. Payement *sursis*, assemblée *sursise.*

SURSOLIDE. s. m. Terme d'Algebre. C'est la quatriéme multiplication ou puissance de quelque nombre que ce soit pris pour racine. Ainsi le nombre deux pris pour costé ou racine, multiplié par soy-même produit quatre, nombre quarré, qui est la premiere puissance; & quatre multiplié par deux produit huit, nombre cube & solide, qui est la seconde puissance de la racine deux; & huit multiplié par deux produit la troisiéme puissance seize, nombre quarré de quarré; & seize multiplié par deux produit trente-&-deux, qui est sa quatriéme puissance, ou nombre *sursolide.*

SURTAUX. s. m. Taux injuste, & qui excede les forces de celuy qui le doit payer, ou la proportion dont il en pourroit estre tenu. Les oppositions en *surtaux* se doivent juger sommairement par les Esleus suivant l'Ordonnance.

SURTAXER. v. act. Taxer trop haut un contribuable à quelque imposition, soit à proportion de la somme imposée, soit à l'égard de ses forces, pour satisfaire au payement.

SURTAXÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SURTOUT. s. m. est un nom qu'on a donné à une grosse casaque ou justaucorps qu'on met en hiver sur les autres habits ou justaucorps. Ce mot est nouveau, & n'a été en usage qu'en cette presente année 1684. Anciennement on appelloit la même chose *souravis*, comme qui diroit *surhabits.* On trouve ce mot dans le Sire de Joinville. On trouve aussi que dés l'an 1226. il est deffendu aux Religieux de St. Benoist par leur Regle, de porter des habits de Laïques, comme des balandrans & des *surtout*, qui sont appellez *balandrana* & *supertoti*, & en François *surcots.*

SURVEILLANT, ANTE. adj. Celuy qui surveille, qui a besoin de quelques personnes. Les Evêques sont ainsi appellés du mot Grec *episkopoi*, qui signifie *surveillans*, parce qu'ils doivent avoir soin de leurs troupeaux. Ceux de la Religion pretenduë Reformée appellent leurs Ministres *Surveillans.*

SURVEILLE. s. f. Le jour precedent de la veille de quelque Feste, ou de quelque jour notable, ou de ceremonie. La *surveille* de Noël, la *surveille* du Sacre du Roy.

SURVEILLER. v. n. Veiller sur autruy, prendre garde qu'il fasse son devoir. Les Pasteurs sont établis pour *surveiller* à leur troupeau, pour avoir soin du salut des ames. On donne des Gouvernantes pour *surveiller* à des enfans, pour prendre garde qu'ils ne tombent, qu'ils ne se blessent.

SURVENANT, ANTE. adject. Qui arrive sans qu'on l'attende, & particulierement à disner. Cet homme fait bon ordinaire, il a toujours deux ou trois couverts pour les *survenans.* La moindre maladie, la moindre affliction *survenante* est capable d'emporter un homme de cet âge-là.

SURVENDRE. v. act. Vendre une chose plus qu'elle ne vaut. Les hommes sont sujets à *survendre* à leurs voisins ce qui est à leur bienseance, ils leur font acheter leur commodité.

SURVENDU, ÜE. part. pass. & adj.

SURVENIR. v. n. Arriver à l'improviste. Quand il *survient* une guerre, elle interrompt le commerce. Cette grande flotte a été dissipée par un orage qui est *survenu.* Il luy est *survenu* une succession qui a rétabli ses affaires. Il *survient* toûjours des affaires dans le monde qui nous empêchent de nous recueillir, de rentrer en nous-mêmes.

SURVENU, ÜE. part. pass. & adj.

SURVENTE. s. f. Excés du prix d'une chose, ce qui est au delà de sa legitime valeur. Cette terre a été achetée mille écus, elle n'en vaut que six cens, il y a quatre cens écus de *survente.*

SURVESTIR. v. act. Vestir un habillement pardessus un autre. Ce mot ne se dit gueres que dans les Sacristies. Le Curé fait l'eau beniste avec l'aube & l'étole: pour celebrer, il faut qu'il soit *survestu* de la chasuble. Quand il prêche, il est *survestu* d'un surpelis.

SURVIE. s. f. Vie plus longue que celle d'un autre avec qui on a relation. On ne profite des dons & testaments mutuels qu'en cas de *survie.* Dans le pays de Droit Escrit on stipule le droit de *survie* dans les contracts de mariage, comme un preciput.

SURVIVANCE. s. f. Privilege que le Roy accorde à quelqu'un pour succeder à une charge, et même pour l'exercer conjointement avec celuy qui en jouit. Un premier Gentilhomme de la Chambre obtient souvent la *survivance* pour son fils, même l'exercice de sa charge en son absence. Un Conseiller receu en *survivance* n'a point besoin de nouvelle reception aprés la mort de son pere. Une *survivance* empêche que la charge ne vaque.

SURVIVANCIER. s. m. Celuy qui est pourveu d'une charge en survivance.

SURVIVANT, ANTE. Terme relatif. Celuy qui vit plus qu'un autre avec lequel il a relation. Les dons & testaments mutuels se font au profit du *survivant.*

SURVIVRE. v. act. & n. Vivre plus qu'un autre avec lequel on a relation. Ce mari a *survescu* sa femme de 12. ans. Dans les mariages on fait d'ordinaire quelque avantage à celuy qui *survit.*

SURVIVRE, se dit figurément en choses morales. On dit qu'un homme a *survescu* à son bien, à sa fortune, à son honneur, quand il a perdu ces choses avant que de mourir.

SURVUIDER. v. act. Oster une partie de ce qui est dans un vaisseau trop plein pour le mettre dans un autre. *Survuidez* le bled de ce sac dans celuy-cy. Vuidez [illegible]

sçauriez transporter ce vaisseau sans le *survuider*, vous répandriez tout.

SUS.

SUS. Preposition. C'est la même chose que *sur*, qui n'est demeuré en usage qu'en ces phrases. Le quart en *sus*, ou le Parisis : c'est la creuë, ou le quart de la valeur d'une somme qu'on adjouste par surcroist à la principale. On a fixé les premieres Paulettes sur le pied du soixantiéme denier de l'evaluation de l'office, & du quart en *sus*. On a enjoint aux communes de courir *sus* aux ennemis. C'est un vieil impost qu'on a remis *sus*, qu'on a fait revivre. C'est un crime qu'on luy a mis *sus*, qu'on luy a imputé. On dit aussi par exclamation, *Sus* donc, Or *sus*, pour exciter quelqu'un à prendre courage. *Sus* debout. *Sus*, camarade, marchons.

SUSBEC. Terme de Fauconnerie. C'est une maladie qui fait mourir beaucoup d'oiseaux, qui est un rheume chaud & subtil qui leur distille du cerveau.

SUSCEPTIBLE. adj. m. & f. Qui est capable de recevoir. Prothée étoit *susceptible* de toutes sortes de formes; & sous le voile de cette fable les Philosophes ont entendu la matiere premiere. La jeunesse est *susceptible* de toutes sortes d'impressions, bonnes ou mauvaises : c'est une table d'attente *susceptible* de toutes sortes de couleurs. L'esprit du peuple est *susceptible* de toutes sortes d'opinions, il va comme on le mene.

SUSCEPTION. s. f. Action par laquelle on reçoit. La *susception* des Ordres Sacrez oblige à garder la continence, aussi-bien que les vœux des Reguliers.

SUSCITATION. s. f. Impulsion qui porte à faire quelque chose. Il a fait une telle action à la *suscitation* d'un tel. Ce procés m'a été fait à la *suscitation* de quelque ennemi secret.

SUSCITER. v. act. Faire venir au monde. JESUS-CHRIST disoit à ses Apostres, que de ces pierres il en pouvoit *susciter*, c'est à dire, faire naistre des enfans à Abraham. Il a *suscité* de temps en temps des Prophetes, des Martyrs, des Docteurs, qui ont annoncé la gloire de son nom. Les Juifs étoient obligez de *susciter* des enfans à leurs freres defunts.

SUSCITER, signifie aussi, Exciter quelqu'un, l'exhorter à faire quelque chose. L'usurpation de ce Prince luy a *suscité* grand nombre d'ennemis. Son merite luy a bien *suscité* des envieux. Ce chicaneur n'a autre soin que de *susciter* des procés au tiers & au quart. Le Diable entra dans Judas, qui le *suscita* à trahir son Maître.

SUSCITÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SUSCRIPTION. s. f. Titre, adresse, ce qui est écrit au dessus d'un acte, d'une lettre. L'adresse d'une requeste porte, A Nosseigneurs de Parlement : A Mr. le Lieutenant Civil, &c. Cette *suscription* est mise au haut de la page. La *suscription* d'une missive se met sur le dessus du pli : A Mr. Mr. un tel, en tel lieu.

SUSERAIN. s. m. Terme de Jurisprudence, qui se dit dans les fiefs. Il faut avoir recours au Seigneur, au Juge *Suserain*, pour dire, au superieur, au souverain, au dominant. Le *Suserain* est le superieur en quelque charge ou dignité, autre neantmoins que le Roy. Ce mot vient de *Cæsarianus*, selon Cujas & Pasquier.

SUSIN. s. m. Terme de Marine. C'est un demi-tillac ou pont brisé, qui prend depuis la devantiere de la chambre de pouppe jusqu'au grand mast, quand on ne veut pas faire un pont tout entier.

SUSPECT, ECTE. adj. Douteux, dont la foy n'est pas seure, dont on se doit deffier. Voilà un livre fort *suspect*, fort dangereux; un témoin *suspect*, qui a la mine d'être aposté. Cette piece est *suspecte* & arguée de faux. On peut recuser un Rapporteur *suspect*, parent ou allié de la partie. Les presens des ennemis doivent être *suspects*.

SUSPENDRE. v. act. Attacher quelque chose en haut, la faire pendre en l'air. Ce miroir n'est pas bien *suspendu*, il penche trop d'un costé. On a coustume de *suspendre* des lampes, des chandeliers, aux voutes des Eglises, des lustres dans les sales d'assemblée.

SUSPENDRE, se dit aussi des choses qui sont en equilibre, ou qui se soustiennent d'elles-mémes. La terre demeure *suspendue* au milieu des airs, parce qu'elle est dans son centre. Le fer demeure *suspendu* auprés d'une pierre d'aimant. Les deux plats d'une balance demeurent *suspendus*, quand ils sont dans l'equilibre. Il y a des oiseaux qui demeurent long-temps *suspendus* en l'air.

SUSPENDRE, se dit figurément en choses spirituelles & morales, & signifie, Arrêter pour quelque temps. Il faut *suspendre* son esprit, son jugement, c'est à dire, Il ne faut pas juger temerairement, se laisser preoccuper. On est souvent *suspendu* entre l'esperance & la crainte, entre deux passions contraires. Cet homme est irresolu, & demeure *suspendu* dans le choix de ces deux partis. On a *suspendu* pour quelque temps l'execution d'un tel Edit.

SUSPENDRE, signifie aussi, Empêcher pour quelque temps les fonctions d'une charge, ou de quelque ministere. La punition d'un Prêtre, c'est de le *suspendre à divinis*, luy deffendre les fonctions sacerdotales. Le Roy a *suspendu* un tel Presidial, ou luy a osté ses fonctions.

SUSPENDU, UË. part. pass. & adj.

SUSPENS. adj. EN SUSPENS. adv. Estonné, interdit, qui n'est point en action. Il a l'esprit *suspens*, resveur, il a l'esprit en *suspens* & irresolu. Toutes choses demeurent en *suspens* pendant la treve. Toute l'Europe est en *suspens* pour attendre l'evenement de cette negociation. Un Pyrrhonien a toûjours l'esprit en *suspens*, ne se peut determiner à aucune affirmation.

SUSPENSION. s. f. Action par laquelle on empéche pour quelque temps l'effet ou le cours de quelque chose. La *suspension* d'un jugement est requise à un bon Juge, jusqu'à ce qu'il ait oüy les deux parties. Le principal point de la Philosophie de Descartes, est la *suspension* d'esprit, la fuite de la prevention.

On dit aussi une *suspension* d'armes, d'une treve courte & particuliere que font deux partis pour enterrer les morts, pour attendre des nouvelles d'un secours, ou des ordres de leurs maistres.

SUSPENSION, se dit aussi d'une espece d'interdiction, qui est legere, & pour un temps. Les deffenses des Cours superieures aux autres Officiers portent toûjours à peine de *suspension* de leurs charges. Les peines canoniques les plus ordinaires sont les *suspensions* des ministeres sacrez.

SUSPENSOIRE. adj. Terme de Medecine, qui se dit de deux muscles qui tiennent les testicules suspendus. On les appelle aussi *cremasteres*. Quelques-uns en reconnoissent aussi à la matrice pour l'attacher & suspendre avec les membranes du peritoine.

SUSPICION. s. f. Terme de Palais. Soupçon, deffiance. Il y a une vehemente *suspicion* de faux contre cette piece. Un bon Juge se doit deporter d'une affaire, dés qu'il y a la moindre *suspicion* contre luy.

SUSTENTATION. s. f. Aliment, nourriture suffisante pour entretenir la vie de l'homme. Les gens sobres ne mangent point pour le plaisir, mais seulement pour la *sustentation* de leur corps.

SUSTENTER. v. act. Nourrir. Le pain est la meilleure nourriture, & qui *sustente* le plus. Ce Prelat *sustente* les pauvres de son Diocese. Le vin *sustente* les yvrognes. Figurément, le pain du ciel *sustente* nos ames, leur donne la vie spirituelle.

SUSTENTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SUT.

SUTURE. s.f. Terme de Medecine. C'est une jointure de quelques os du corps de l'animal, semblable à une couture qui se fait en deux façons, l'une en forme de scie ou de dents de peigne, quand le bord des os est fait en scie, dont les dents entrent l'une dans l'autre; la seconde en forme d'ongle, dont l'un monte sur l'autre. Celles-cy s'appellent fausses *sutures*; celles-là les vrayes. Le crane a d'ordinaire trois *sutures* vrayes; la *coronale*, qui est arcuée & sur le devant, au lieu où se mettent les couronnes; la seconde *sagittale*, qui est droite; la troisiéme la *lambdoide*, qui est sur le derriere & de la figure d'un lambda ou d'un *y*. Il a aussi deux *sutures fausses* ou *squammeuses*, en forme d'escailles ou de tuiles, qu'on nomme aussi *temporales*, parce qu'elles bornent les os des temples. Du Laurens.

SUTURE, se dit aussi de l'action par laquelle les Chirurgiens rejoignent les levres d'une playe, qu'ils recousent avec une aiguille ou du fil, & même de la marque ou cicatrice de la playe. Quand on pense les playes du ventre & des boyaux, on a besoin d'y faire des *sutures*. Il a été blessé en cet endroit, on voit encore la *suture*.

SUY.

SUYE. s.f. Partie terrestre & volatile qui s'éleve du bois avec la fumée par le mouvement que luy donne l'action du feu. Quand on laisse trop de *suye* dans la cheminée, le feu y prend. On dit qu'une chose est amere comme de la *suye*, pour dire, qu'elle est fort amere. Dioscoride enseigne la maniere de faire une *suye* de beurre qui a plusieurs usages en Medecine. Il y a aussi une *suye* ou fumée qui sert aux Peintres, qui est celle qu'on retire des fourneaux des verreries. La *suye* est de grand usage pour teindre des draps.

SYC.

SYCOMORE. s.m. est un grand arbre semblable au figuier, qui a des feuilles semblables au meurier, mais qui jette force lait. Son nom luy vient de ce qu'il participe du meurier & de la figue, comme dit Galien, qui dit aussi que le figuier de Cypre luy est tout à fait semblable. Il porte du fruit qui a le même nom, trois ou quatre fois l'an, qu'il produit de son tronc, & qui n'est pas attaché aux branches, qui est semblable aux figues sauvages, mais qui est plus doux, & qui n'a dedans aucun grain. Il ne meurit jamais, s'il n'est esgratigné avec des agraffes de fer; auquel cas le quatriéme jour d'aprés il est meur, à ce que disent Theophraste & Dioscoride. Matthiole adjouste, qu'il demeure toûjours verd étant couppé, à moins qu'on ne le noye dans l'eau. En Latin *sycomorus*, ou *ficus Ægyptia*.

SYL.

SYLLABE. s.f. Partie d'un mot, composée d'une ou de plusieurs lettres qu'on prononce ensemble. Les vers Grecs & Latins sont composez de *syllabes* breves & longues. Dans des Livres Sacrez il faut observer jusqu'aux moindres *syllabes*. Les Hebreux ont compté toutes les *syllabes* de la Bible. On entend fort bien icy le Sermon, on n'en perd pas une *syllabe*.

SYLLOGISER. v.n. Disputer, faire des arguments, de syllogismes. La Logique est l'art qui apprend à *syllogiser*, à mettre des syllogismes en forme.

SYLLOGISME. s.m. Terme de Logique. Argument composé de trois propositions, lequel a cette proprieté, que quand il est en forme, la conclusion s'ensuit necessairement des deux premisses, ensorte que si elles sont veritables & necessaires, la conclusion est convaincante, & fait une demonstration, & on l'appelle *apodictique*. Quand les propositions sont seulement vraisemblables ou contingentes, on l'appelle *dialectique*; & quand elles n'ont qu'une fausse apparence de verité, on l'appelle *sophistique*. On fait en Logique trois figures de *syllogismes*, qui viennent de la combinaison des propositions universelles ou particulieres, affirmatives ou negatives. Il y a une quatriéme figure de Galien. Tous *syllogismes* ont une majeure, une mineure, qu'on appelle aussi assomption, & une conclusion. Il y a des *syllogismes sophistiques* qui pechent en la forme.

SYLVAIN. s.m. Dieu fabuleux de l'Antiquité, qui presidoit aux forests. Quelques-uns l'ont confondu avec *Pan*. Ils ont creu aussi qu'il y avoit des Faunes, des *Sylvains* & des Ægipans ou demi-Dieux habitans dans les forests.

SYLVE. s.f. Terme poëtique. C'est une piece de Poësie composée par une boutade, fureur ou enjouement poëtique sans grande meditation, & tout d'une haleine, comme sont les *Sylves* de Stace, qu'il témoigne avoir fait de cette maniere. Quintilien étend la signification de ce mot à tout écrit fait à la haste, sur le champ, & au courant de la plume.

SYM.

SYMBOLE. s.m. Espece d'embleme ou representation de quelque chose morale, par les images ou proprietez des choses naturelles. Le lion est le *symbole* de la valeur; la boule de l'inconstance; le pelican de l'amour paternel. Chez les Egyptiens les *symboles* estoient fort estimez, & couvroient la plus-part des mysteres de leur Religion. Les *symboles* de Pythagore ou sentences morales. Les hieroglyphes de Pierius passent pour des *symboles*. Les lettres des Chinois sont la plus-part des *symboles* significatifs. Le Pere Caussin a écrit un livre des *symboles*.

SYMBOLE, chez les Chrêtiens, est le memoire des articles de la Foy, que tout Chrêtien doit sçavoir & croire. Le *Symbole* des Apostres se recite en toutes les prieres ordinaires. Le *Symbole* de Nicée se chante à la Messe. Le *Symbole* de St. Athanase se dit à Prime. Ce mot est Grec, & signifie en Latin *collation*, à cause que les Apostres étant assemblez, chacun témoigna le sentiment qu'il avoit sur la Foy, & par cette conference se fit le *Symbole* qu'ils nous ont laissé. Ainsi on a appellé *Symbole* des Apostres, celuy qui contenoit les principales doctrines qu'ils avoient prêchées. On tient que St. Cyprien est le premier qui s'est servi du mot de *Symbole* pour signifier l'Abregé de la Foy Chrêtienne.

SYMBOLIQUE. adj. m. & f. qui se dit des choses qui ont quelque sympathie, convenance ou ressemblance. Les emblemes & les enigmes sont fondez sur des rapports *symboliques*.

SYMBOLISER. v.n. Avoir ensemble quelque convenance. Les contraires ne *symbolisent* point l'un avec l'autre.

SYMMETRIE. s.f. Agreable disposition des parties d'un bastiment, ordre de plusieurs choses placées l'une à l'égard de l'autre en quelque convenance ou proportion, correspondance du droit au gauche, du haut à bas, &c. Dans les bastimens Gothiques on consideroit plustost la commodité du logement, que la *symmetrie* exterieure, qu'observoient les Grecs. On avoit paré cet autel avec une agreable *symmetrie*.

SYMPATHIE. subst. fem. Convenance ou conformité de qualités naturelles, d'humeurs, ou de temperament, qui font que deux choses s'aiment, se cherchent & demeurent en repos ensemble. Les gens de même humeur

humeur qui ont de la *sympathie*, font bon ménage ensemble. La vigne a de la *sympathie* avec l'ormeau. Des deux poles d'un aimant couppé, l'un a de la *sympathie* avec l'autre, & l'attire ; l'autre a de l'antipathie, & le chasse. La poudre de *sympathie* qu'on fait avec du vitriol seché au Soleil, est une pure charlatanerie, quoy que dise le Chevalier Digby dans le Traitté qu'il en a fait. Plusieurs Auteurs, & entre autres Erasme, ont écrit des *sympathies* des animaux, mais la plus-part de ce qu'ils disent est fabuleux : comme celle des cordes de loup & de brebis, dont si un même luth est monté, ils disent qu'on ne les peut jamais accorder : de la plume d'aigle, qu'ils disent consumer celle des autres oiseaux, &c. Vitalis a fait un Traitté pour justifier les effets de la poudre de *sympathie*, & de l'onguent de Paracelse, & qu'on s'en peut servir sans superstition.

SYMPATHIE, en termes de Medecine, se dit d'une indisposition qui arrive à une partie du corps par le vice d'une autre, soit par l'affluence de quelque humeur ou vapeur envoyée d'ailleurs, soit faute de l'influence de la faculté necessaire pour l'action, ou de la matiere qui y est requise, comme qui diroit *passion*, ou *souffrance de deux parties*.

SYMPATHIQUE. adj. masc. & fem. Qui a de la sympathie. Des humeurs, des qualités *sympathiques*. C'est une erreur populaire, de croire qu'il y a des remedes *sympathiques*, qui agissent sur les corps esloignés.

SYMPATHISER. verb. neut. Avoir des qualités conformes, des humeurs qui s'accordent bien ensemble. Cet homme est si bourru, qu'il ne peut *sympathiser* ni compatir avec personne.

SYMPHONIE. subst. fem. Musique, sons, accords agreables à l'oreille, soit de voix, soit d'instruments. Cet homme aime bien la *symphonie*, il a l'oreille delicate pour la *symphonie*.

SYMPHONIE, se prend quelquefois pour la seule Musique des instruments. Il y avoit de beaux recits dans cet Opera, mais ce qui estoit de plus excellent, c'étoit la *symphonie*. La *symphonie* des Anciens étoit un chant de deux voix, ou de deux instruments accordez à l'unisson, car ils n'avoient point de musique à plusieurs parties, comme a fort bien prouvé Mr. Perrault Medecin dans son Traitté de la Musique.

SYMPHONIE, est aussi un nom que les Anciens ont donné à celuy des instrumens dont on a fait le moins de cas, qui est la vielle, comme on voit chez les Auteurs qui en ont escrit, & entre autres le Pere Mersenne dans son grand Volume de l'Harmonie. Ç'a esté peut-être par antiphrase.

SYMPHONISTE. subst. masc. Celuy qui jouë des instruments, ou qui compose les pieces qu'on jouë dessus. Ce Musicien a esté un des grands *Symphonistes* de son temps.

SYMPHYSE. s. f. Terme de Medecine, qui se dit d'une naturelle union des os, par laquelle deux os separez se font continus, & deviennent un, telles que sont la plus-part des epiphyses, ou bien de l'union des os qui sont separez dans les corps des enfants nouveaux nez, qui se joignent & ne font qu'un os dans les personnes âgées, comme l'os ethmoïde, les os du crane, &c.

SYMPOSIAQUE. subst. masc. Entretien de Philosophes dans un banquet. Plutarque a fait plusieurs Traittes qu'il a intitulés *Des Symposiaques*, le Banquet des sept Sages, &c

SYMPTOMATIQUE. adj. m. & f. Qui appartient au symptome. Il faut qu'un Medecin estudie tous les mouvements, tous les signes *symptomatiques*.

SYMPTOME. s. m. Terme de Medecine. Signe, accident, ou revolution qui arrive dans une maladie, par où on peut juger de sa nature, de sa qualité, & de son evenement. Le delire est un *symptome* de la fiévre. Les *symptomes* qui arrivent aux parties affligées sont la douleur, les veilles, l'assoupissement, la convulsion, l'esblouissement, la surdité, la paralysie, la difficulté de respirer & d'avaler, la toux, le degoust, la nausée, le sanglot, le vomissement, la soif, la lypothymie & syncope, le flus ou dureté de ventre, le flus de sang, suppression d'urine, la jaunisse, la secheresse & noirceur de la langue, &c. Ce mot vient du Grec, où il signifie la même chose.

SYN.

SYNAGOGUE. s. f. Assemblée des Juifs pour vacquer aux affaires de leur Religion, & le lieu où ils font leurs prieres. JESUS-CHRIST a presché au milieu de la *Synagogue*. Quand on parle des Juifs en corps, on les appelle *la Synagogue*. Ils ont encore des *Synagogues* à Avignon, à Metz & en plusieurs villes d'Allemagne & d'Italie.

On dit proverbialement, qu'il faut enterrer la *Synagogue* avec honneur, pour dire, se servir de manieres honnestes pour destruire quelque chose.

SYNARTHROSE. s. f. Terme d'Anatomie, qui se dit de la jointure des os, qui est tellement compacte & serrée, qu'ils sont rendus immobiles. On la divise en trois especes. La premiere est la *suture*, qui est tantost en forme de deux peignes, ou de deux scies qui sont tellement jointes ensemble, que les dents de l'une entrent en celles de l'autre ; tantost en forme d'ongle, lors qu'une partie monte sur la voisine comme des écailles ou des tuiles. La seconde espece s'appelle *harmonie*, qui se fait par une simple ligne droite ou circulaire, comme celle des os de la maschoire superieure. La troisiéme s'appelle *gomphos*, qui se fait, quand un os est emboesté dans un autre comme une cheville dans son trou, ainsi que sont les dents dans les maschoires.

SYNCHONDROSE. s. f. Terme de Medecine, qui signifie l'union qui se fait des os & des cartilages sans aucuns ligaments, ensorte qu'ils paroissent comme colez ensemble, ainsi qu'on voit au cartilage du nez.

SYNCOPE. s. f. Terme de Medecine. C'est une soudaine & forte defaillance des facultés naturelles, & principalement de la vitale, qui fait que le malade demeure sans aucun mouvement ; & pour cette cause les Anciens l'ont appellée *petite mort*. La *syncope* arrive par trois raisons : la premiere, par une trop grande dissipation d'esprits : la seconde, par leur oppression ou obstruction, comme dans la crainte, & dans les violentes surprises, qui font rebrousser les esprits vers le coeur, en abandonnant tout le reste du corps : la troisiéme, par corruption, comme il arrive aux corps cacochymes, ou qui ont des playes empoisonnées.

SYNCOPE. Terme de Grammaire, est une elision ou retranchement d'une ou de plusieurs lettres, ou syllabes d'un mot, comme quand on dit *compostus* au lieu de *compositus*, *virûm* au lieu de dire *virorum*.

SYNCOPE, est aussi un terme de Musique, qui signifie la division d'une note, qui se fait, lors que deux ou plusieurs notes d'une partie respondent à une seule note de l'autre partie ; comme lors qu'une semi-breve respond à deux ou trois crochuës, ou doubles crochuës.

SYNCOPER. v. act. qui se dit en Musique pour exprimer une note qu'on *syncope*. Une note *syncopée* est celle qui a un point à costé, qui la fait valoir la moitié davantage que sa valeur ordinaire. Ce mot signifie proprement *entrecouper*.

On dit aussi en Grammaire, *syncoper* un mot, quand on en retranche quelque lettre ou quelque syllabe.

SYNDERESE. f. f. Reproche secret que fait la conscience de quelque crime qu'on a commis, & qui tourmente sans cesse. La plus grande marque de reprobation, c'est de n'avoir plus aucune *synderese*, d'estre venu jusqu'à l'endurcissement.

SYNDIC. f. m. Officier qui est chargé des affaires d'une ville, d'une Communauté. On le dit aussi d'un Advocat qui entreprenoit la deffense de quelqu'un. Le *Syndic* des Estats de Languedoc. Les Communautez de Provence envoyent faire leurs remonstrances par leur *Syndic*. Il y a aussi un *Syndic* en Sorbonne. Il y en a aussi du Clergé, d'un Diocese, en plusieurs Corps de mestiers.

SYNDIC, se dit aussi de celuy qui se charge de solliciter une affaire commune en laquelle il a interest, aprés avoir esté esleu & nommé pour cet effet par ses consorts. Quand il y a plusieurs creanciers d'un même debiteur, on eslit des Directeurs & un *Syndic* pour deffendre les interests de la Communauté.

SYNDICAT f. m. Charge ou fonction de Syndic. Il a exercé dix ans le *Syndicat* d'une telle Province avec beaucoup d'honneur & d'integrité.

SYNDIQUER. v. act. Blasmer les actions d'autruy, y trouver à reprendre, & les vouloir corriger. Il est difficile de vivre avec cet homme-là, il *syndique* tout ce qu'on fait. Les faux devots sont sujets à *syndiquer* toutes les actions d'autruy. Du Cange derive ce mot de *syndicare*, qu'on a dit dans le même sens dans la basse Latinité.

SYNDIQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SYNECDOCHE. f. f. Figure de Rhetorique, qui fait entendre un tout par une de ses parties, ou une partie par son tout, ou la matiere pour la chose : comme, Il y avoit tant de *voiles*, pour dire, tant de *navires*. J'ay veu cinquante *moissons*, pour dire, J'ay vescu 50. *années*. Un *drapeau*, pour dire, une *enseigne*.

SYNNEUROSE. f. f. Terme d'Anatomie, qui se dit des liaisons ou jointures des parties du corps qui se font par le moyen des nerfs.

SYNODAL, ALE. adj. Qui appartient au Synode, à une Assemblée Ecclesiastique. Tous les Curez d'un Diocese sont obligez de se trouver aux convocations *synodales*; ils portent leurs étoles aux Processions *synodales*.

SYNODALEMENT. adverb. En plein Synode. Ce reglement fut fait *synodalement*, durant qu'on tenoit le Synode, par l'advis du Synode.

SYNODE. f. m. Assemblée de l'Eglise Universelle, qu'on appelle autrement *Concile Oecumenique*. On a eu tant de respect pour les premiers *Synodes*, que les Huguenots même en reconnoissent l'autorité.

SYNODE, est aussi une convocation que fait un Evêque des Curez de son Diocese pour y faire quelques reglemens, quelques corrections, pour conserver la pureté des mœurs dans son Diocese. On les faisoit autrefois deux fois l'année, au mois de May, & aux Calendes de Novembre.

SYNODE, se dit aussi de la convocation qui se fait des chefs & des principaux des Eglises pretenduës-Reformées, pour entretenir chez eux la reforme & la discipline, & deliberer de leurs affaires & de leur conservation. Un tel Ministre fut deposé en plein *Synode* tenu à Charenton un tel jour.

SYNODIQUE. adj. m. & f. Terme d'Astronomie, qui se dit de la convenance ou conjonction de deux astres dans le même degré de l'Ecclyptique, ou dans le même cercle de position, où ils joignent ensemble leurs forces & leurs influences. Le mouvement *synodique* de la Lune est de 30. jours, & son periodique de 27. ou environ.

SYNONYME. adj. m. & f. Mot qui signifie la même chose qu'un autre. Voilà deux dictions, deux termes *synonymes*, qui ne disent pas plus l'un que l'autre. Il y a des Dictionaires d'epithetes & de *synonymes*, qui aident à faire des vers aux meschants Poëtes.

SYNOQUE. adj. f. Terme de Medecine. C'est une epithete qu'on donne à la fiévre continuë. Voyez FIEVRE.

SYNTAXE. f. f. Terme de Grammaire. Construction & liaison convenable des mots & des phrases les unes avec les autres selon les regles de la Grammaire. Le plus grand vice de l'oraison, c'est de pecher contre la *syntaxe*. Il y a deux sortes de *syntaxe*; l'une *de convenance*, quand les mots conviennent & s'accordent entre eux en genre, en nombre, en cas, & en personnes; l'autre *de regime*, lors qu'un mot en regle un autre, & l'oblige à se terminer en certaine maniere, comme font les prepositions, les cas differens, ou les verbes.

SYR.

SYROP. f. m. Terme de Pharmacie. C'est une composition ou liqueur agreable d'une consistance un peu épaisse, qui est extraite des eaux, des sucs ou teintures des fruits ou des herbes, cuitte & assaisonnée de sucre ou de miel. On fait des *syrops* de rose, de [illegible]ne, de violettes, de capillaires, d'absynthe, de jujubes, de pavot, de pommes, de fleurs de pescher, de nymphea, de myrthe, d'œillets, d'armoise, &c. On en fait aussi de tortuë de bois, de chicorée, de [illegible]barbe, &c. On fait aussi des *syrops* emetiques, [illegible]riques, antinephretiques, &c. Ce mot vient de *[illegible]pus*, qui est pris de l'Arabe *schirab*, qui signifie [illegible], d'où les Espagnols ont fait *xaropar*, pour [illegible]ner. Menage. D'autres le derivent du Grec [illegible], qui signifie *je tire*, & de *opos*, qui signifie *suc*.

SYROP DE SAPOR, est un fameux *syrop de* [illegible], ainsi nommé de *Sapor* Roy des Perses qui vainquit l'Empereur Valerien, parce qu'on tient qu'il a esté [illegible] par luy, ou pour luy. Il a pour base des pommes [illegible]rantes avec des sucs de buglosse, d'anis, de [illegible] &c. Voyez en la preparation chez Mesué. On [illegible] *syrops* cholagogues, phlegmagogues, & [illegible] pour purger la bile, le phlegme ou la melancolie.

SYROP, est aussi la liqueur qui reste aprés [illegible] les confitures qu'on veut faire secher, & dans laquelle on laisse celles qu'on veut conserver liquides. On [illegible] les confitures jusqu'à ce qu'elles soient en [illegible] *syrop*.

SYROTER. v. n. Boire à petits coups & [illegible] le vin lentement & avec plaisir. Les yvrognes [illegible] plaisir à boire de grands verres; les honnestes [illegible]chés se plaisent à *syroter*.

SYRTES. f. m. Terme de Mer, qui se dit de [illegible]sements ou assablements, ou de longues & grandes [illegible]tes de sable, desquels on peut dire que ce n'est [illegible] ni eau. Les Levantins les nomment *secques*.

SYRVANTES. Vieux terme de Poësie Françoise. C'étoient des Satyres contre des Rois, des [illegible] ou des Ecclesiastiques, que faisoient les anciens [illegible]veres ou Troubadours Poëtes Provençaux. Il en est fait mention dans plusieurs Antiquaires.

SYS.

SYSSACORSE. f. f. Terme d'Anatomie, qui se dit des liaisons ou jointures des parties du corps qui se font par le moyen des chairs ou muscles, telle qu'est celle de l'os hyoide.

SYSTOLE. f. f. Terme d'Anatomie, qui se dit de la contraction ou resserrement des ventricules du cœur & des autres parties des animaux. Il est opposé à [illegible]

le. Voyez Diastole. Ce mot vient du Grec, où il signifie *ramassement*, *contraction*.

T.

T. Lettre consone, dix-neuviéme de l'Alphabeth François.

Le T a été une marque dont parle l'Apocalypse, & une espece de croix tronquée que portent sur leurs habits les Religieux de St. Antoine. Voyez Croix & Tau.

T, étoit aussi chez les Anciens une lettre numerale qui signifioit 160. suivant ce vers:

T *quoque centenos & sexaginta tenebit.*

Si on met un titre au dessus, elle signifiera 160. *mille.*

T A.

T A. Pronom feminin de la seconde personne. *Ta* raison, *ta* femme. On met *ton*, quand le mot suivant commence par une voyelle. *Ton* inclination.

T A B.

T A B A C. s. m. Herbe qui fut envoyée en France l'an 1560. On l'appelle aussi *petun:* c'est le nom qu'elle avoit à la Floride.

De Prades qui a fait l'histoire du *tabac*, dit que les Espagnols le connurent premierement à *Tabaco* Province du Royaume de Jucatan, dont ils luy donnerent le nom, que luy donne Hernandés de Tolede, qui le premier l'envoya en Espagne & en Portugal. Jean Nicot Ambassadeur de François II. auprés de Sebastien Roy de Portugal, la presenta au Grand Prieur à son arrivée à Lisbonne, & à Catherine de Medicis en France. Ils la firent appeller chacun de leur nom, *Nicotiane*, *l'herbe au Grand Prieur*, & *l'herbe à la Reine.* Le Cardinal de Ste. Croix Nonce en Portugal, & Nicolas Tournabon Legat en France, l'ayant les premiers introduite en ce pays-cy, la nommerent chacun de leurs noms de *Ste. Croix* & de *Tournabon.* Amurat IV. Empereur des Turcs, le Grand Duc de Moscovie, & le Roy de Perse, en deffendirent l'usage à leurs sujets sous peine de la vie, ou d'avoir le nez couppé. Jaques Stuart Roy d'Angleterre a fait un Traitté sur le mauvais usage du *tabac.*

On prend du *tabac* en poudre par le nez; en maschicatoire, en le mâchant dans la bouche; & en fumée par le moyen d'une pipe, ou petit canal de terre, au bout duquel on le met, & on l'allume. Le *tabac* le plus estimé est celuy de Pongibon, de Malthe, d'Espagne. Il n'est permis en France de planter du *tabac* qu'en certains lieux portez par l'Edit fait sur ce sujet.

Ceux qui prennent du *tabac* par excez, sont sujets à perdre l'odorat. Celuy qu'on prend en fumée gaste le cerveau, & rend le crane noir, comme prouve Simon Paul Medecin du Roy de Dannemark, qui en a fait un Traitté exprés. Il dit aussi que les Marchands trompeurs le mettent dans des retraits, afin qu'étant chargé du sel volatil des excrements, il en devienne plus acre, plus puant & plus fort.

Tabac, est aussi un lieu de desbauche où l'on va prendre du *tabac* en fumée. Par les reglements de police les *tabacs* sont deffendus. Une débauche de goinfre est une pinte de bierre & une pipe de *tabac.*

Les vertus du *tabac*, qui est un des premiers remedes narcotiques, sont expliquées par le Sr. Willis dans sa Pharmacie; & ses effets tout à fait contraires, qui sont d'eschauffer & de rafraischir, de provoquer & de chasser le sommeil, de donner de l'appetit & de l'oster.

Tabaquiere, ou Tabatiere. s. f. Petite boeste qu'on porte en poche, où on met du tabac en poudre. On fait des *tabatieres* fort propres avec des fruits des Indes. On en fait d'yvoire fort ouvragées. On en fait aussi d'argent, qui s'ouvrent avec des ressorts.

T A B E L L I O N. s. m. qui ne se dit plus que d'un Notaire dans une Seigneurie ou Justice subalterne, pour recevoir les actes qui se passent sous seel authentique, & non royal, & qu'on pretend ne porter point d'hypotheque hors de son ressort. Les Seigneurs Chastelains & Hauts Justiciers ont droit d'établir un *Tabellion.* Les Greffiers des petites Justices sont aussi *Tabellions.* Il vient du Latin *Tabellio.*

Les *Tabellions* étoient autrefois differents des Notaires, en ce que les Notaires ne faisoient que dresser & recevoir la minute de l'acte qui ne se delivroit qu'en papier; au lieu que les *Tabellions* les delivroient grossoyez & en parchemin en forme executoire; & on disoit alors *tabellioner*, pour dire *grossoyer.* C'étoient eux qui apposoient les sceaux aux contracts, qui les rendoient executoires; & les Clercs qui faisoient partie de leur famille, furent par la suite du temps appellez *Notaires*, & ont emporté l'avantage sur leurs Maistres, ayant été erigez en titre d'office.

Tabellionage. s. m. Quelques-uns disent *Tabellionné.* La charge de Tabellion. Le *Tabellionage* est un droit domanial de la Seigneurie. On le vend, & on l'afferme.

T A B E R N A C L E. s. m. Lieu où reposoit l'Arche d'Alliance chez les Juifs, soit lors qu'elle étoit sous des tentes, soit lors qu'elle fut posée dans le Temple. Voicy comme Philon Juif descrit ce *Tabernacle.* C'étoit un bastiment composé de 48. ais de cedre revestus d'or massif, sous chacun desquels il y avoit un soubassement d'argent, & au sommet un chapiteau d'or. Il étoit environné de dix pieces de tapisseries de diverses couleurs precieuses, d'hyacinthe, de pourpre, d'escarlate. Chacune avoit 28. coudées de long, & quatre de large. La longueur du *Tabernacle* étoit de 30. coudées, & il en avoit 10. de largeur: Josephe dit douze. Il étoit environné d'un parvis de cent coudées de long, & de 50. de large, fermé de 60. paux de cedre, revestus d'argent. L'Arche étoit posée au milieu de ce *Tabernacle* dans le secret Oratoire, & elle étoit dorée dedans & dehors; le dessus de laquelle comme un couvercle, étoit appellé *Propiciatoire*, parce qu'il appaisoit l'ire de Dieu. Elle étoit entourée de plusieurs voiles tendus avec des crochets & des boucles d'or. Ce mot vient de *tabernaculum* Latin, qui signifie *tente.*

La Feste des *Tabernacles* chez les Juifs étoit une Feste solennelle qu'ils celebroient au mois de Septembre.

Tabernacle, en langage de l'Escriture signifioit aussi, Demeure, logement, tente, pavillon. Les Apostres dirent à Jesus-Christ, lors de sa transfiguration, qu'il falloit faire là trois *tabernacles* pour y demeurer. Que tes *tabernacles* sont beaux, Seigneur! dit le Psalmiste.

Tabernacle, chez les Chrêtiens, se dit du lieu où on enferme le Saint Sacrement sur l'Autel. On tient que le *tabernacle* de l'Escurial vaut cinq cens mille écus, tant il est enrichi. Les *tabernacles* doivent être dorez de teinte, être envoirez, & fermants à clef, & leurs verres doivent être bien assis & enclavez, comme il est porté dans les statuts de Peinture.

T A B I D E. adj. m. & f. Terme de Medecine, qui se dit des malades de phthisie, ou de ceux qui y ont quelque disposition, comme ceux qui ont le thorax si étroit ou serré, que les omoplates par derriere leur sortent en dehors comme des ailes.

TABIS. s. m. Gros taffetas qui a passé sous la calendre. On l'applique sur un cylindre où il y a plusieurs ondes gravées ; ce qui rend la superficie de l'estoffe inégale & plus enfoncée en un endroit qu'en l'autre, & fait reflechir à nos yeux la lumiere differemment. C'est ce qui y fait paroistre les ondes, sans qu'on y adjouste aucune eau ni teinture ; & c'est la principale preuve qu'ont les Philosophes modernes, pour prouver que les couleurs ne sont que des apparences.

TABISER. v. act. Faire passer sous la calendre pour y faire paroistre des ondes, comme sur le tabis. De la mohere *tabisée*, du ruban *tabisé*, ne sont que des moheres lices, des rubans unis passez sous la calendre.

TABISÉ, ÉE. part. pass. & adj.

TABLATURE. s. f. Notes ou marques qu'on met sur du papier reglé pour apprendre à jouer des instruments. La *tablature* de luth se marque avec des lettres de l'Alphabeth ; la *tablature* de clavessin avec des notes de Musique.

On dit proverbialement, Je luy ay bien donné de la *tablature*, pour dire, Je luy ay suscité une affaire fort difficile, & dont il aura bien de la peine à se demesler. Il luy donnera long-temps de la *tablature*, il est capable de l'enseigner long-temps.

TABLE. s. f. Meuble fait ordinairement de bois, ou de pierre, qui est sur des colomnes à hauteur d'appuy, dont la surface superieure est platte & unie, propre à recevoir & soustenir ce qu'on veut poser dessus. Moyse fit faire une *table* dans le Tabernacle pour y mettre les pains de proposition, longue de deux coudées, large d'une, & haute d'une coudée & demie, selon Philon Juif. Eslever un autel, c'est preparer une *table* pour y faire des oblations & des sacrifices à quelque Divinité. Chez les Chrestiens la Ste. *Table*, c'est celle où on communie, ou on fait le St. Sacrifice de la Messe ; & figurément on dit la *Table* de l'Agneau. Ce mot vient du Latin *tabula*.

TABLE, se dit aussi d'un meuble de mesnage qui sert à orner une chambre, à joüer, à manger, a escrire, & à plusieurs autres usages. Dans les galeries & chambres du Roy il y a plusieurs riches *tables* & buffets de marqueterie, d'argent, garnies de lapis, d'agathes, & autres pierres precieuses. Il y avoit trois *tables* de joüeurs dans cette chambre. Il faut mettre papiers sur *table* pour examiner cette affaire. La dot de cette fille a esté comptée argent sur *table*. Voicy l'heure qu'on se met à *table* pour disner. Une *table* de chambre, de sale, de cabinet, de cuisine.

TABLE, se dit d'un meuble le plus souvent pliant & portatif, sur lequel on met les viandes pour prendre les repas, & signifie souvent le repas même. On a dressé les *tables* ; on a levé les *tables*. Il y a plusieurs *tables* chez le Roy magnifiquement servies. Cet Officier mange à la *table* du maistre ; cet autre à la seconde *table*, à la *table* du commun. Il luy donne la *table*, c'est à dire, Il le nourrit. On a servi sur *table*, on a mis sur *table*, on a couvert la *table*. Le linge, vaisselle, service de *table*. Une *table* de douze couverts. La benediction de la *table*, se dit de la priere qu'on dit avant le repas. A l'issuë de *table*, c'est le temps qui vient immediatement aprés le repas. Plutarque a escrit plusieurs livres des propos de *table*. Les Chevaliers de la *Table* ronde. Voyez CHEVALIER.

TABLE, se dit non seulement du repas, mais encore des mets qu'on sert sur la *table*. La *table* de ce Seigneur est fort bonne, fort friande, fort delicate. La *table* de celuy-là est fort mesquine, est fort mal servie. Et on dit absolument, qu'un homme tient *table*, quand il a à son ordinaire plusieurs couverts pour les estrangers & escornifleurs. Tenir *table* ouverte, c'est donner à manger à tous ceux qui se presentent. Tenir *table*, se dit aussi de ceux qui font un long repas, qui se tiennent long-temps à *table*. On dit qu'un homme a rompu sa *table*, que la *table* est renversée, quand il ne donne plus à manger aux estrangers. On appelle entrée de *table*, les mets qu'on sert d'abord avec les potages. Le Roy donne tant à un tel Officier pour sa *table*, pour sa *table*.

On appelle *table d'hoste*, celle d'une auberge, ou d'hostellerie, où on reçoit à manger moyennant un tel prix par teste pour chaque repas.

TABLE, se dit aussi de plusieurs choses qui sont plates & unies. On dit la *table* d'un luth, d'une guittarre, d'un clavessin, en parlant de leur partie superieure, sur laquelle posent les cordes & le chevalet.

On vend le verre de Lorraine par *tables*, qui ont deux pieds & demi en quarré, sans avoir de nœuds au milieu. Il y en a six *tables* au lien, & 25. liens en un balot. Des *tables* de plomb chez les Plombiers.

TABLE, se dit aussi de toute matiere polie, sur laquelle on peut tracer des caracteres soit avec la plume, ou le pinceau, ou le burin, ou le ciseau. Une toile [illegible] est une *table* d'attente pour y faire un portrait. On met des inscriptions, des armes, au haut des grands [illegible] sur des *tables* de marbre, ou de pierre, qui sont [illegible] *tables* d'attente. Voilà une *table* rase disposée à [illegible] tout ce qu'on voudra.

On appelle aussi en termes de Blason des Escus [illegible] qui ne sont composés que du seul esmail du champ, sans estre chargez d'aucune piece, ni meuble, *tables d'attente*.

On dit aussi au figuré d'un escolier qu'on met [illegible], que son esprit est une belle *table* d'attente, [illegible] recevoir diverses instructions.

C'est au sens propre qu'on appelle les deux *Tables* des Commandements gravés sur la pierre de la main de Dieu, données a Moyse sur la montagne, qu'il [illegible] dans l'Arche.

Chez les Romains il y a eu les Loix des XII. *Tables*, qui furent leurs premieres Loix qu'ils envoyerent querir en Grece.

TABLE, se dit aussi de la description qu'on fait de quelque partie d'un art, ou d'une science [illegible], pour la faire concevoir tout d'une veuë, & soulager l'imagination & la memoire. La Chronologie, la Geographie, ont esté plusieurs fois reduites en *tables*. Les Historiens font des *Tables* Genealogiques. [illegible] fait imprimer la Philosophie en *Tables*. On [illegible] Arithmetique la *Table Pythagorique*, celle qui contient la multiplication des dix premiers nombres [illegible] tre jusqu'a cent.

TABLE, en termes de Mathematiques, se dit [illegible] de plusieurs calculs dont on a besoin pour les operations geometriques, ou astronomiques. Les *Tables* Rudolphines faites par Kepler du mouvement [illegible], d'Eicstadius, de Landsberge, du Pere Riccioli, &c. Les Ephemerides sont des *Tables* où on trouve [illegible] la disposition du ciel au midy de chaque jour, comme en ont fait Origan, Argolus, &c. Les *Tables* des ascensions droites & obliques, des declinaisons, [illegible] des, &c. En Geometrie on se sert des *Tables* des Sinus & Tangentes, des Logarithmes de Neper, de [illegible] de Morin, d'Adrien Vlac, &c. Sur la mer on se sert des *Tables* des Loxodromies, &c. Ces termes sont expliquez en leur ordre.

TABLE, se dit aussi d'un Indice ou Repertoire qu'on met à la fin, ou au commencement d'un Livre, pour le soulagement du Lecteur, afin qu'il y trouve facilement les endroits dont il aura besoin. La *Table* des matieres, la *Table* des Auteurs citez ; la *Table* des Chapitres. Les *Tables* sont quelquefois de gros volumes, comme celle qu'a fait Daoiz sur le Droit Civil, & sur le Droit Canon. la

La Concordance de la Bible est une *Table* de la Bible fort ample.

TABLE, en termes de Palais, se dit de deux jurisdictions qu'on nomme la *Table de Marbre*; dont l'une est la Connestablie & Mareschaussée de France ; l'autre le Siege de la Generale Reformation des Eaux & Forests, qui juge au souverain, quand il y va un President & quatre Conseillers de la Cour. Ce nom leur est demeuré d'une grande *table* de marbre qui tenoit autrefois tout le travers de la sale du Palais, sur laquelle ils tenoient leur jurisdiction. Les jugements de la *Table de Marbre* sont intitulez du nom du Grand Maistre present ou absent.

TABLE, se dit au jeu de Triquetrac, des deux costés du tablier où on jouë avec des dames, ou petits morceaux de bois arrondis, dont on fait diverses cases. Il y a même une maniere particuliere de joüer ce jeu, qu'on appelle de toutes *tables*.

On dit qu'un diamant, ou autre pierre precieuse, est en *table*, quand il est taillé en sorte, que la surface de dessus soit platte, & qu'il n'ait seulement que des biseaux. En ce sens il est opposé à celuy qui est taillé à *facettes*, ou qui est en *cabochon*.

Les mariniers appellent *la Table*, une haute montagne dont le sommet est plat & uni, qu'on descouvre en approchant du Cap de Bonne Esperance, & qu'on voit de 50. lieuës en mer, quoy qu'elle soit à 50. lieuës de ses bords. Sa hauteur est de 11853. pieds. On l'appelle autrement *la Roche*.

En termes d'Anatomie, on dit que le crane est composé de deux *tables*, ou lames, pour dire, qu'il est double, comme s'il y avoit deux os appliquez l'un sur l'autre.

TABLE, se dit proverbialement en ces phrases. Le dos au feu, le ventre à la *table*, c'est à dire, Estre fort à son aise. Avoir les pieds sous la *table*, les coudes sur la *table*, c'est à dire, Boire & se rejoüir. On dit aussi, De la *table* au lit, du lit à la *table*, en parlant d'une vie desbauchée & faineante. Ces gens ne font qu'un lit & qu'une *table*, pour dire, vivent & couchent ensemble. On dit aussi de celuy qui n'a plus qu'un seul moyen de subsister, Voilà la derniere *table* de son naufrage. On dit aussi d'un sot qui se laisse maistriser par sa femme, qu'il disne à la *table* de son maistre. On dit aussi, Mettre couteaux sur *table*, pour dire, Se preparer à faire bonne chere. On dit aussi, qu'un homme se tient mieux à *table* qu'à cheval, pour dire, qu'il ne sçait que goinfrer, & qu'il est inutile.

TABLEAU. s. m. Image ou representation de quelque chose faite par un Peintre avec son pinceau & ses couleurs. Les *tableaux* peints sur toile sont plus commodes pour le transport. Les *tableaux* d'Albert sont la plus-part sur du bois. Les *tableaux* des grands Maistres, comme Raphaël, Poussin, le Brun, n'ont point de prix. Les *tableaux* embordurez paroissent plus que les autres. La plus belle des curiositez est celle des *tableaux*. Voilà un *tableau* qui n'est que croqué ; celuy-là est bien fini, d'un bon goust, bien correct, bien dessiné. Quand on execute les gens en effigie, on pend à une potence un *tableau* où leur supplice est peint.

TABLEAU, se dit aussi dans les tapisseries, de ce qui est representé entre les bordures. La mode est venuë de faire de petites bordures, afin que le *tableau* fust plus grand.

TABLEAU, en Architecture, se dit des costes, des ouvertures des portes, fenestres & croisées, de l'espaisseur de la muraille ouverte pour donner du jour, ou l'entrée dans la chambre.

TABLEAU, se dit figurément en Morale, des descriptions & representations qui se font, soit de vive voix, soit par escrit, soit par des livres exprés, tant des choses naturelles que morales. Le *Tableau* des Passions de Coeffeteau. Le *Tableau* de l'Inconstance du Sr. de l'Ancre. Les *Tableaux* de Philostrate. Plusieurs vies d'hommes illustres ont esté faites en *tableaux*.

TABLEAU, se dit aussi d'un quadre qui contient les noms de plusieurs personnes d'un même corps, ou de même condition. Les Conseillers montent à la Grand' Chambre selon l'ordre du *tableau*, selon l'ordre de leur reception. On a nommé des Experts d'un tel mestier, suivant l'ordre du *tableau*, sans affectation d'aucun. La sentence d'interdiction contre un fou, ou un prodigue, porte, que son nom sera escrit sur le *tableau* des interdits, qui est une table ou une liste affichée dans l'estude des Notaires.

TABLER. verb. act. Terme du jeu de Triquetrac. Joüer les dames, les disposer sur son triquetrac selon les regles du jeu. *Tablez* bien.

On dit figurément, *Tablez* là-dessus, pour dire, Comptez là-dessus, accommodez vos affaires sur ce plan, sur ce fondement, sur cette disposition.

TABLETTE. s. f. Assemblage de plusieurs ais ou de planches en divers rangs propres pour mettre des livres, des curiositez, ou autres choses qu'on veut garder & arranger. Dans cette Bibliotheque il y a 20. *tablettes* ou armoires de livres. Chaque armoire a six *tablettes*, ou planches & rangées de livres. Les livres *in octavo* se mettent dans les hautes *tablettes* ; ceux *in folio* dans les basses. Voilà la *tablette* des Scholastiques, voilà celle des Historiens de France, voilà celle des Humanistes.

TABLETTE, se dit aussi d'un petit meuble qu'on met pour ornement dans des ruelles. Il est composé de deux petits ais qui sont liez ensemble par quatre colomnes. Ils sont dorez ou vernissez. C'est sur cela qu'on met quelques petits vases ou bijoux.

TABLETTE, se dit aussi d'une espece de petit livre ou agenda qu'on met en poche, qui a quelque peu de feuilles de papier ou de parchemin preparé, sur lesquelles on écrit avec une touche ou un crayon les choses dont on veut se souvenir. Je vous prie de mettre cela sur vos *tablettes* pour vous en souvenir. Les Anciens s'escrivoient les uns aux autres par le moyen des *tablettes*. La plus-part des adventures des Romans sont fondées sur des pertes de *tablettes*, c'est à dire, des lettres perduës.

TABLETTE, en termes de Maçonnerie, se dit des pierres de parement qui soustiennent une petite terrasse, ou un chemin un peu eslevé, comme sont celles qui sont au Pont-neuf de Paris, qui portent une petite élevation sur laquelle passent les gens de pied.

TABLETTE, en termes de Pharmacie, est un electuaire solide, ou un extrait ou composition de quelque drogue reduite à sec, qu'on taille en forme de petites tables ou quarrez. On dissout dans du sucre des poudres, des condits, des confections, des fruits pilez, des huiles, des sels & des esprits, dont on fait des *tablettes*, comme celles de jus de reglisse pour le rheume. On en fait de cordiales, de stomacales, d'aperitives, d'hepatiques, &c. On a veu des consommés reduits en *tablettes*, ou des bouillons à porter en poche. Il y a des *tablettes* de *manus Christi*, ou de sucre rosat perlé. On appelle des *tablettes de magnanimité*, celles que prennent les vieillards qui ont de jeunes femmes, pour aider à la generation.

TABLETTERIE. s. f. Art de faire des ouvrages de pieces de rapport, & principalement d'yvoire & d'ebene, comme les tabliers des Eschecs, du Triquetrac, des Dames.

TABLETTIER. s. m. Celuy qui fait des ouvrages de tabletterie, & des ouvrages delicats de menuiserie, comme des triquetracs, des billes, des balles d'yvoire, &c. Il fait aussi des crucifix & autres petites figures.

TABLIER. s. m. Piece d'estoffe, ou de toile, que les femmes mettent devant elles pour se parer. Un *tablier* de point de France, d'Angleterre, de mousseline.

On

On portoit autrefois des *tabliers* au devant des juppes, de méme étoffe que le bas de la robbe.

TABLIER, est aussi ce qu'on met devant soy pour conserver ses habits. Les servantes ont des *tabliers* de cuisine de grosse toile. Les Artisans ont des *tabliers* de cuir. Les femmes des halles ont des *tabliers* à bourse pour mettre leur argent. Les Mareschaux en portent pour y mettre leurs cloux, leur marteau.

On dit proverbialement, qu'une fille a crainte que le *tablier* leve, quand elle se deffend des poursuites amoureuses qu'on luy fait.

TABLIER, se dit aussi d'une table ou carton divisez en 64. carreaux blancs & noirs, sur lesquels on jouë aux Eschecs, aux Dames, & à d'autres jeux.

TABOURET. s. m. Placet, siege quarré qui n'a ni bras, ni dossier, où on se puisse acoster ni appuyer. Cette garniture de sale est de six fauteuils, six chaises & six *tabourets*. Ce mot vient de *tambour*, à cause de la ressemblance de ce siege à un petit tambour. Menage.

Droit de *tabouret*, est un des premiers honneurs du Louvre, qui n'appartient qu'aux Duchesses, qui ont droit de s'asseoir sur un *tabouret* chez la Reyne pendant qu'elle tient son cercle.

TABOURET, est aussi une petite plante qui est une espece de cresson, qu'on appelle autrement *bourse de pasteur*, parce que ses feuilles ont la figure d'une petite bourse. En Latin *bursa pastoris*.

TABOURIN. s. m. Petit tambour qui sert à faire jouër les enfans, à faire danser les gens de village & le peuple. Il n'y a pas long-temps qu'on ne dansoit qu'avec le rebec & le *tabourin*; d'où on a fait ce proverbe: Vous estes venu comme *tabourin* à nopces.

On dit aussi, J'ay loüé mon *tabourin*, pour dire, mon ventre, je suis engagé à aller manger ailleurs.

TABOURINER. v. act. Faire du bruit avec un tambour. Les enfans étourdissent à force de *tabouriner*. Regnier a dit aussi, qu'il craignoit qu'on luy *tabourinast* le cul d'une vessie.

TABOURINEUR. s. m. Qui jouë de tabourin. On dit pour exaggerer le mespris qu'on en fait, Il n'y a pas jusqu'au valet du *Tabourineur*.

T A C.

TAC, ou TAC TAC. s. m. Mot qui exprime le son des corps durs & secs qui frappent les uns sur les autres. Le balancier d'une horloge fait tic & *tac*. Le pous émeu fait *tac tac*. Dans les cabarets on a tout ce qu'on desire au *tac tac* du couteau.

TAC, est aussi une maladie contagieuse des moutons. En l'an 1411. il y eut aussi une maladie qu'on appelloit le *tac*, qui fut presque universelle, qui causoit fiévres & tremblements, degoust & insomnie, grande lassitude avec une toux violente & crachement de sang: & alors quand on vouloit faire quelque imprecation contre son ennemy, on luy souhaitoit le *tac*.

TACET. s. m. Terme de Musique, qui se dit de certaines parties qui se taisent, tandis que les autres chantent. On dit aussi d'un homme qui ne dit mot, qu'il tient le *tacet*.

TACHE. s. f. Marque, impression qui gaste, qui souille quelque chose. L'huile, la poix, font des *taches* sur les habits. Vous avez beau frotter & degraisser, la *tache*, la marque y demeurera toûjours. Les *taches* d'encre s'en vont avec de l'acide, du verjus, du citron. L'eau forte fait des *taches* sur la peau. On dit aussi, qu'un tigre, un chien, un cheval, un leopard, ont des *taches*, des marques naturelles sur la peau de diverses couleurs.

On dit aussi, que la Lune a des *taches*, qui sont les ombres des montagnes, ou des parties inégales de son corps.

On a descouvert des *taches* dans le Soleil: on n'en connoist pas bien encore la nature. Plusieurs croyent que ce sont des astres. Taddée a écrit un livre des observations qu'il a faites de ces *taches*.

TACHE, se dit aussi figurément en choses morales, des pechez qui souillent l'ame, des notes qui donnent atteinte à la reputation. Le Baptesme oste la *tache* du peché originel; la penitence de l'actuel. JESUS-CHRIST a été nommé l'Agneau sans *tache*. Il y a eu un homme pendu dans cette maison, c'est une *tache* pour toute la famille. Il y a eu un arrest qui l'a noté d'infamie, c'est une *tache* d'huile qui ne s'efface point.

On dit proverbialement, C'est un homme qui n'a qu'une *tache*, pour dire, qu'un defaut: il veut dire quelquefois qui ne vaut rien du tout, qui a tous les vices imaginables.

TACHER. v. act. & n. Souiller, gaster, marquer un habit. La graisse, l'encre, *tachent* les habits, le linge. On dit aussi des couleurs voyantes, qu'elles *tachent*, pour dire, qu'elles se deteignent à l'eau.

TACHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

TACHETER. v. act. & frequentatif de *tacher*. Marquer la peau de plusieurs taches. La nature a pris plaisir à *tacheter* les tigres & les leopards. Il y a des [illegible] dont ont a *tacheté* la peau par artifice.

TACHETÉ, ÉE. part. pass. & adj.

En termes de Blason on se sert du mot de *tachei*, en parlant de la salamandre, qui étoit le corps de la devise de François I.

TACITE. adj. m. & f. Qui est sousentendu, [illegible] que non exprimé. Il a donné un consentement *tacite*, n'ayant point reclamé au contraire. On peut [illegible] la joüissance d'une ferme par une *tacite* reconduction. On dit que des gens ont un pact *tacite* avec le Diable, quand on leur voit faire certaines charlataneries [illegible] ne sçait pas les causes naturelles. Dans tous les contrats il y a toûjours des clauses *tacites*, qui sont sous-entenduës.

TACITEMENT. adv. Sans parler, & sans [illegible]. La Loy dit que celuy qui se taist, consent *tacitement*.

TACITURNE. adj. m. & f. Qui est morne & melancolique, qui n'aime gueres à parler. Il [illegible] des humeurs sombres & *taciturnes*.

TACITURNITÉ. s. f. Humeur, temperament de [illegible] qui est taciturne. La *taciturnité* est encore plus [illegible]table que la hablerie.

TACT. s. m. Le sentiment & l'organe du [illegible]. C'est sur la peau & les nerfs que se fait le [illegible] du *tact*. Il y a eu des aveugles qui ont eu le tact [illegible], qu'ils ont jugé par là des couleurs.

TACTILE. adj. m. & f. Terme dogmatique. Qui peut tomber sous le sentiment du tact. Quoy que [illegible] soient corporels, neantmoins ils ne sont ni *tactiles*, ni visibles, à cause de leur petitesse.

TACTION. s. f. Terme de Geometrie, [illegible] des lignes qui touchent un cercle ou autre ligne [illegible] L'Apollonius François parlant des *tactions*, [illegible] moyen de faire une section conique qui touche [illegible]gnes données en un même plan. Voyez les Mem[illegible] de l'Academie des Sciences.

TACTIQUE. s. f. Science de construire les [illegible]nes des Anciens qui lançoient les flesches, [illegible] les pierres & les globes à feu par la force des [illegible] bascules & contrepoids, &c. Heron, V[illegible] escrit de ces machines, & elles ont été descrites [illegible] sinées par Juste Lipse en son III. Tome.

TACTIQUE, se dit plus ordinairement de l'art de ranger les soldats en bataille, & de faire des [illegible]tions militaires. Elian chez les Anciens a escrit [illegible] *Tactique*.

T A F.

TAFFETAS. s. m. Estoffe de soye mince & unie. Elle sert d'ordinaire a faire des doubleures ou des habits fort legers, des coëffes, des escharpes & des rubans. Le *taffetas armoisin* vient d'Italie & de Lyon. Il y en a de toutes sortes de couleurs. Celuy d'Avignon s'appelle *demi-armoisin*, & est le moindre. Le *taffetas* d'Angleterre est le meilleur. Les *taffetas* & tabis se distinguent par le nombre des fils en chaque dent de peigne. Il y en a à trois, ou quatre fils; d'autres à six ou à huit fils. Les *taffetas* qui ont demi-aune demi quart sont appellés par les Marchands *cinq octaves*. Menage derive ce mot du Grec *taphata*, qui vient du bruit ou du son que fait cette étoffe; Du Cange de *taffata* ou *taffatin*, qu'on a dit dans le même sens dans la basse Latinité.

TAFTOLOGIE. s. f. Terme de Grammaire. C'est un vice du discours, lors qu'on repete deux fois la même chose, ou qu'on dit deux mots qui ont tout à fait la même signification. Vaugelas deffend cette phrase, *unir ensemble*, & dit que ce n'est pas une *taftologie*, parce que l'un de ces mots adjouste quelque chose à la signification de l'autre.

T A G.

TAGAROT. s. m. Oiseau de Fauconnerie. En Latin *pernes*. Voyez FAUCON.

T A I.

TAILLABLE. adj. m. & f. Qui est sujet à la taille, qui est contribuable aux tailles. Tous les roturiers & gens de trafic sont *taillables*. Les villes franches se sont renduës *taillables* par les deniers d'octroy, & les impositions qu'elles ont faites sur elles-mêmes. On appelle en Bourgogne des sujets *taillables haut & bas*, c'est à dire, au plaisir & à la volonté du Seigneur: tels sont les hommes de servitude & de mainmorte, qui pendant leur vie sont *taillables*, & à leur decés *mortaillables*. On appelle aussi leurs heritages *mortaillables*.

TAILLADE. s. f. Couppure qui se fait avec le taillant de quelque chose. Il a desarmé son ennemy, & il luy a fait plusieurs *taillades* au visage, plusieurs balafres. Il faut faire deux ou trois *taillades* sur cette éclanche, pour en faire sortir le jus. On portoit autrefois des habits à *taillades*, où on faisoit de grandes decouppures sur l'étoffe.

TAILLADER. v. act. Coupper du taillant, faire des taillades. Ce soldat a eu le visage *tailladé* en une telle occasion. On *taillade* quelquefois les viandes pour les assaisonner, & les faire cuire. On *tailladoit* autrefois les étoffes par de larges decouppures. On *tailladoit* aussi les pourpoints en les couppant par bandes en esté. Les femmes portent encore des robbes avec des manches *tailladées*.

TAILLADÉ, ÉE. part. pass. & adj.

TAILLANDERIE. s. f. Art de faire des taillants, ou la marchandise même. Il y a des secrets dans la *taillanderie* pour la trempe des outils. Ce Marchand trafique de *taillanderie* & de quincaillerie.

TAILLADIER. s. m. Artisan qui fait des instruments & outils trenchants, qui aiguise de gros ferrements sur la meule. En plusieurs lieux on les appelle *œuvres blanches*. Les *Taillandiers* font des forces pour les Tondeurs; des faulx pour les paysans; des haches, cognées pour les Buscherons; des serpes, rabots, ciseaux, & toutes sortes d'outils pour les Ouvriers. On appelle aussi *Taillandiers*, les Ouvriers en fer blanc, qui font des lanternes, des entonnoirs, &c.

TAILLANT. s. m. Le costé le plus delié & aiguisé d'un instrument trenchant & couppant. Un couteau ordinaire a un dos & un *taillant*. Un couteau de Trippiere a deux *taillants*, il couppe des deux costez. Les Orientaux frappent plustost du *taillant* de leurs armes, que de la pointe. On a fait des dents au *taillant* de ce rasoir. Il faut continuellement aiguiser le *taillant* d'une faulx. Dans les espées à deux mains on distingue le trenchant du *taillant*.

TAILLE. s. f. Couppe, division d'un corps naturel. La *taille* du bois est differente selon la nature des arbres. La *taille* s'en fait en long avec les coins, de travers avec la scie, en d'autres sens avec la cognée, la serpe & le ciseau. Ce mot vient de *taill* vieux mot Celtique ou Bas Breton signifiant la même chose.

On dit aussi, Acheter la *taille* ou la couppe d'un bois, pour dire, Acheter le bois, ou le droit de le coupper, & particulierement du taillis. Les Chasseurs employent souvent le mot de *tailles* au lieu de *taillis*, & disent que le gibier gagne les *tailles*, pour dire, le *taillis*. Les *tailles* d'un an, de deux ans, &c.

TAILLE, se dit quelquefois de la matiere propre à être taillée. Ainsi on appelle pierre de *taille*, de gros quartiers ou blocs de pierres propres à bastir, & à être taillez. Le Pere Derran Jesuïte a fait un beau Volume de la couppe, de la *taille* des pierres. Le premier qui en avoit écrit étoit Philbert de Lorme.

TAILLE, se dit aussi de cette couppe qui se fait par art, en retrenchant les parties superfluës d'un corps en certain temps & avec certaines proportions. La *taille* de la vigne, la *taille* des arbres se fait au printemps pour les descharger de leur farment, de leur bois superflu, pour les faire fructifier, les émonder & élaguer. Il y a des Tailleurs d'habits qui se sont mis en reputation pour leur *taille*, pour leur couppe.

TAILLE, se dit aussi des couppes & incisions qui se font par des instruments trenchants. C'est un furieux, qui frappe d'estoc & de *taille*.

TAILLE, en termes de Chirurgie, se dit d'une operation qui se fait pour tirer les pierres de la vessie. Cet homme est condamné à la *taille*; il s'est resolu à la *taille*; il se porte bien de sa *taille*. On appelle l'operation de la *taille*, le *haut appareil*.

TAILLES DE POINT, ou TAILLES DE FOND, en termes de Marine, se dit des cordes attachées aux angles, ou au milieu du bas des voiles pour les carguer ou relever. On les appelle aussi *carguepoints*, ou *carguefond*.

TAILLE, se dit aussi de certaines manieres de graveures & de sculpteures. On appelle *taille douce*, les images dont la graveure est faite avec le burin sur des planches de cuivre; *tailles de bois*, celles dont les planches sont de bois, & dont la graveure differe des autres, en ce que dans celles de cuivre, ce sont les parties enfoncées qui marquent les traits; & au contraire, ce sont les parties élevées qui les marquent en celles de bois. On appelle *basses tailles*, les ouvrages des Sculpteurs ou des Fondeurs qui sont de bas relief, dont les corps ne paroissent, ne sortent qu'à demi.

TAILLE, se dit aussi dans la fabrique des monnoyes, de la quantité reglée qu'on doit faire de chaque espece de monnoye en chaque marc d'or & d'argent. Ainsi on dit que les anciens sols d'or étoient de 72. à la *taille*, ou à la livre, & de 84. grains de poids. Les sesterces de cuivre étoient à la *taille* de 51. à la livre, & de 119. grains au poids. La *taille* des loüis de 5. livres dix sols est de $72\frac{1}{2}$. au marc. Celle des doubles loüis de onze livres est de $36\frac{1}{4}$. celle des quadruples de $18\frac{1}{8}$. Celle des loüis d'argent de trois livres est de 8. pieces $\frac{3}{11}$ au marc.

TAILLE, se dit aussi pour marquer la hauteur ou la grosseur des corps, leur proportion ou disposition. On peint

peint St. Christophe d'une *taille* colossale & gigantesque. Cette femme est de la riche *taille*, de belle & de grande taille, d'une *taille* fine, degagée, effilée; elle a la *taille* mignonne, elle est bien prise dans sa *taille*. Les chevaux d'entre deux *tailles*, de moyenne *taille*, sont les meilleurs pour le service. Les nains, les pigmées, sont des hommes de petite *taille*.

TAILLE, se dit aussi en ce sens de la malefaçon du corps. Les bossus, les boiteux, sont des gens de vilaine *taille*, qui ont la *taille* contrefaite, gastée. Voilà une personne qui n'a point de *taille*, qui est toute d'une venuë; qui a la *taille* ronde, grossiere. On dit aussi, qu'une fille s'est laissé gaster la *taille*, quand elle s'est laissé emplir le ventre.

On dit proverbialement, De toutes *tailles* bons levriers: ce qui se dit aussi au figuré des hommes, parce que la *taille* n'est pas necessaire pour le merite.

TAILLE, chez les Marchands en detail, se dit d'un morceau de bois fendu en deux, dont les parties se rapportent l'une à l'autre, sur lesquelles on marque en même temps la quantité des marchandises livrées, par plusieurs hoches ou entailles qu'on y fait. La souche demeure chez le Marchand, & il en delivre l'échantillon au bourgeois. On adjouste foy aux *tailles* representées en Justice, & elles tiennent lieu de parties arrêtées.

TAILLE, se dit aussi au jeu de la Bassette, de chaque distribution de cartes que fait le Banquier. Donnez nous encore deux *tailles*. Il a gagné trente pistoles à une seule *taille*.

TAILLE, se dit aussi de la partie de la Musique qui soûtient le chant, & qui est de la portée ordinaire de la voix, quand elle n'est pas élevée comme le dessus, ni creuse comme la basse. Cet homme chante la *taille*. Cette voix est une belle *taille*. Il y a des hautes *tailles*, des basses *tailles*.

TAILLE, se dit aussi des instruments de Musique qui sont propres pour tenir ces parties dans la symphonie, ou en un concert d'instruments.

En termes de Poësie, on appelloit autrefois *taille de rime à queuë simple*, quand la queuë du vers precedent avoit un mot semblable au commencement du suivant, mais en differente signification, dont Pasquier rapporte quelques exemples.

TAILLE, étoit autrefois un droit seigneurial, & l'on voit dans les Coustumes, que plusieurs heritages tenus roturierement devoient *tailles*. La plus-part des Seigneurs avoient droit de *tailles* aux quatre cas, ce qu'on appelloit aussi *droit de loyaux aides*; sçavoir quand le Seigneur étoit pris prisonnier en juste guerre; quand il faisoit son fils aisné Chevalier; quand il marioit sa fille aisnée à un Gentilhomme; quand il alloit au voyage d'outremer. On appelloit *tailles franches*, celles qui étoient deuës aux quatre cas par un homme franc, ou tenant heritages affranchis, ou à devoir d'argent; & *tailles serves*, celles qui étoient deuës par des hommes de condition servile ou de mortetaille.

La *taille jurée*, étoit celle qui se payoit sans s'enquerir de la valeur des biens des habitans, dont est fait mention en plusieurs anciens arrests, que les Seigneurs imposoient sur leurs sujets à volonté, ou selon l'abonnement qui en avoit été fait avec eux.

TAILLE MORTAILLE, étoit celle qui se levoit par le Seigneur sur les hommes de corps & de servile condition, sçavoir la *taille* une fois par chacun an, soit à la volonté du Seigneur, soit selon quelque abonnement; & la *mortaille* se payoit au decés seulement de l'homme de serve condition sur les biens qu'il delaissoit, soit qu'il eust des enfants, ou non.

On appelloit la *taille du pain & du vin*, l'impost que mettoient les Seigneurs sur ces marchandises. En la Vicomté de Turenne le Seigneur est encore le seul qui leve la *taille*.

TAILLE, se dit maintenant de la grande imposition qu'on fait tous les ans de la part du Roy sur le peuple & les roturiers pour soustenir les charges de l'Estat. Les *tailles* se levent ordinairement par capitation & par contribution personnelle. Il y a pourtant des *tailles* reelles, comme en Languedoc & en Provence, où elles se levent sur les heritages roturiers. Il y a des lieux où elles sont mixtes. Les Nobles, les Ecclesiastiques, & les Officiers du Roy sont exempts des *tailles*. Ceux qui derogent, qui font trafic, sont imposez à la *taille*, sont compris dans le rolle des *tailles*. Les Esleus reçoivent les commissions des *tailles*, verifient & arrêtent les rolles particuliers des *tailles*. Les habitans d'une Parroisse sont obligez de nommer tous les ans des Asseeurs & Collecteurs des *tailles*. Ceux-cy portent leurs deniers aux Receveurs des *tailles*.

On appelloit cy-devant *grande taille*, l'ancienne & la premiere imposition des *tailles*, sur le pied de laquelle on regloit la cruë, le taillon, la subsistance, & autres augmentations qui y ont été faites depuis. Autrefois on disputoit à qui seroit le plus haut à la *taille*. Il s'est fait de temps en temps diverses ordonnances & reglemens sur les *tailles*. Les *tailles* furent mises sur le peuple du temps du Roy St. Louïs, qui a le premier levé la *taille* par forme de subsides necessaires pendant la guerre, & ensuite le Roy Charles V. à cause des guerres des Princes. Les *tailles* ordinaires ont été établies par Charles VII. Auparavant on ne levoit les subsides que selon la necessité. Le Roy Henry II. a imposé le *taillon* par forme de crüe pour la paye de la Gendarmerie. Ce mot en ce sens vient de cette *taille* de bois des Marchands détailleurs, parce que les paysans qui ne sçavoient pas écrire, s'en servoient pour marquer ce qu'ils recevoient d'une telle imposition: ce qui est si vray, que Borel assure qu'il y a encore des villages en Languedoc, où on garde de grosses pieces de bois qu'on appelle des *soucs*, c'est à dire, des *souches*, qui servent de cadastres, c'est à dire, de regle ou de pied pour faire l'assiette de la taille; & même on en apporte souvent dans des charrettes à la Chambre des Comptes de Montpellier, pour regler quelques differents sur les cadastres ou assiettes des *tailles*: & du Cange dit qu'en plusieurs titres *talea* & *incisura* signifient la même chose que *taille* & *entaille*.

TAILLEMAR. s. m. Terme de Marine du Levant, qui se dit de la partie inferieure de l'esperon d'une galere, qui semble fendre & tailler la mer.

TAILLER. v. act. Coupper, diviser, separer. Ces belles pierres ont été *taillées* dans une telle carriere, elles en ont été tirées. Ce Metayer a *taillé*, émondé les arbres, sa vigne. Il est allé *tailler* des perches dans ce bois. On *taille* le marc au pressoir avec une hache. On *taille* la souppe avec un couteau. On a *taillé* cette viande en plusieurs morceaux. Il a fallu *tailler* ce chemin dans le roc. Ce mot vient du Latin *taliare*, fait de *talea*, qui se trouve dans les anciennes Gloses. Menage.

TAILLER, se dit aussi de ce qu'on couppe, qu'on façonne avec art & proportion, quand on retranche d'une chose ses parties inutiles. Ce Sculpteur sçait bien *tailler* le marbre, la pierre. Il faut prendre le bois selon ses veines, pour le bien *tailler*. Ce Lapidaire sçait fort bien *tailler* les diamants en facettes, en tables, en cabochon. La charpente de ce dome est toute *taillée* sur le chantier. On dit aussi *tailler* des plumes, pour dire, les preparer pour écrire; & on dit qu'un Autheur qui écrit bien a la plume bien *taillée*.

TAILLER, se dit plus particulierement de l'art de couper les étoffes pour faire des habits qui viennent bien à la taille. Ce Maistre est en reputation de bien *tailler*, d'avoir bonne couppe. J'ay fait *tailler* ce manteau à la ...

ce. Le Maistre *taille* la besogne, & les Compagnons la cousent. On dit aussi *tailler* des rabats, & autre linge.

TAILLER, signifie, Avoir la disposition d'une chose, l'accommoder à sa fantaisie, l'augmenter ou la retrencher comme on veut. Je vous donne pouvoir de *tailler* & rogner dans cette affaire, pour en sortir par accommodement. Ce valet s'est rendu le maistre du logis, il *taille* & rogne comme il luy plaist.

TAILLER, signifie aussi, Tirer une pierre de la vessie. Ce Chirurgien est fort expert à *tailler*. Un homme qu'on *taille* est fort en danger de sa vie. On dit aussi, qu'un homme a été *taillé*, pour dire, qu'il a été chastré.

TAILLER, se dit figurément en choses morales. Cette armée a été *taillée* en pieces, pour dire, a été défaite, mise en desroute. On dit aussi, *Tailler* en pieces la reputation de quelqu'un, pour signifier en mesdire cruellement. On dit aussi, On nous a *taillé* nos morceaux, on nous a donné des ordres & des instructions precises & bornées. On dit encore, Vous estes bien *taillé* de disner par cœur, d'aller à la Bastille, pour dire, Vous en avez bien la mine, vous en estes menacé.

TAILLER, signifie aussi au jeu de la Bassette, Tenir la banque, distribuer les cartes.

TAILLER, signifie encore, Faire des entailles, des hoches sur une taille, pour marquer la quantité des marchandises qu'on prend à credit.

TAILLER, en termes d'Imprimerie signifie, Couper une frisquette pour faire paroistre ce qu'on desire.

En termes de Blason on appelle un Escu *taillé*, celuy qui est divisé en deux parties par une diagonale tirant de l'angle senestre du chef au dextre de la pointe. On appelle *taillé trenché*, quand au milieu de la taille il y a une trenche. On dit aussi *trenché taillé*, quand sur la trenche il y a une petite taille, ou une entaille. Ce mot vient de *talea*, qui signifie une *branche d'arbre coupée*.

TAILLER, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme *taille* en plein drap, lors qu'il a beaucoup de sujet, de matiere, qu'il a grande liberté de s'étendre, qu'il n'est point gesné ni contraint. On dit que les femmes *taillent* des bavettes, quand elles sont long-temps à causer, à babiller de choses vaines & inutiles. On dit qu'un homme *taille* bien de la besogne à quelqu'un, lors qu'il luy suscite des procés ou des affaires fascheuses qui luy donnent bien à courir. On dit aussi, qu'il luy *taille* des croupieres, lors qu'il l'a mis en fuite, & qu'il le poursuit.

TAILLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

TAILLERESSE. s. f. se dit dans les Monnoyes des femmes ou filles des Monnoyeurs qui ajustent les flans ou carreaux pour les rendre de leur juste poids.

TAILLEUR. s. m. Qui taille, qui façonne. Un *Tailleur* de pierres de taille. Un *Tailleur* de diamants. On appelle absolument *Tailleur*, celuy qui fait les habits. Il y a des *Tailleurs* pour homme, & des *Tailleurs* pour femme.

TAILLEUR, se dit aussi des Graveurs en fait de monnoyes, qui font les poinçons d'effigies, & les matrices qui servent à frapper & à monnoyer les especes. Il y a des *Tailleurs* generaux, & des *Tailleurs* particuliers. Il y a un *Tailleur* general à Paris, & un en chaque Monnoye. Le *Tailleur* general a été creé en 1547. & il n'appartient qu'à luy de faire des poinçons d'effigies & des matrices. Le *Tailleur* particulier s'appelle autrement *Graveur*, & est celuy qui frappe les quarrez qui servent dans les autres Monnoyes.

TAILLEUR, se dit aussi au jeu de la Bassette, de celuy qui tient la banque.

TAILLEURE. s. f. Terme de Brodeur, qui se dit, quand on se sert de diverses pieces couchées de satin, de velours, de drap d'or & d'argent, qui s'appliquent comme des pieces de rapport sur l'ouvrage, & qui s'élevent quelquefois en relief: ce qu'on appelle aussi *broderie de rapport*.

TAILLIS. s. m. Jeune & menu bois qui repousse. Quand on a abattu une haute fustaye, elle revient en *taillis*. Le bois *taillis* est celuy qu'on met en coupes reglées de 9. ans en 9. ans, ou en plus long terme. Les bois *taillis* appartiennent à l'usufruitier. En ce sens les Chasseurs disent souvent *tailles*.

On dit proverbialement, Gagner le *taillis*, pour dire, Se mettre en lieu de seureté, se cacher dans un bois espais.

TAILLOIR. s. m. Terme d'Architecture. C'est un membre quarré qui fait la partie la plus haute du chapiteau des colomnes. Il est d'ordinaire quarré, mais il est different selon les divers ordres. On l'appelle aussi *abaque*.

TAILLOIR, est aussi un utencile de cuisine, assiette ou piece de bois quarrée, ou ronde, sur quoy on taille, ou hache la chair. En Latin *scissorium*.

TAILLON. s. m. Seconde taille ou imposition faite à la maniere de la taille. Les anciens rolles des tailles se faisoient par articles, grande taille, *taillon*, crue, subsistance, &c. Le *taillon* a été établi l'an mille cinq cens quarente-neuf par Henry II. pour l'entretien, vivre & munitions des gens de guerre, sur les plaintes du peuple des desordres que faisoient les gens d'Ordonnance. On levoit le *taillon* par une commission & sur un rolle particulier. Il y avoit aussi des Receveurs particuliers du *taillon*. La solde des Prevosts des Mareschaux étoit assignée sur le *taillon*.

TAIRE. v. act. & n. S'abstenir de parler, ne découvrir pas une chose qui doit être secrette. On a donné autrefois de grosses sommes à Demosthene pour se *taire*. Le vice des femmes est de ne pouvoir se *taire*, de ne pouvoir garder un secret. Les Huissiers sont dans les Audiences pour faire *taire* les causeurs, pour faire faire silence.

TAIRE, signifie aussi, Rendre confus, empécher de repliquer. Cette raison convaincante luy ferma la bouche, le fit *taire*. Si je luy reproche certaine action, je le feray *taire*, je le rendray confus & muet. C'est un homme qui ne se peut *taire*, quand il est sur les loüanges du Roy. Il ne se peut *taire* des cruautez qu'il a souffertes en captivité.

TAIRE, signifie aussi, Dissimuler, obmettre de dire une chose qu'il est necessaire d'exprimer. C'est un vice essentiel dans une provision de Cour de Rome, de *taire*, de dissimuler le nombre, la qualité des autres Benefices qu'on possede. Il a receu une seconde fois son payement, *taisant* qu'il avoit été satisfait d'ailleurs.

TAIRE, signifie aussi, S'abstenir de parler. Ainsi Regnier a dit de son Pedant:

> Ciceron, il s'en *taist*, d'autant que l'on le crie
> Le pain quotidien de la Pedanterie.

TAIRE, se dit aussi des choses qui cessent de faire du bruit. L'orage est un peu appaisé, les vents se *taisent*, ne font plus de bruit. Les cloches se *taisent* le jour du Vendredy Saint. On dit qu'on fait *taire* les grenouilles d'un marais en esté en leur faisant voir du feu.

TAIRE, se dit figurément en Morale, & signifie, Plier, ceder, obeïr. Au milieu des armes les loix se *taisent*. Racine a dit fort elegamment en parlant d'Alexandre:

> Et la terre en tremblant se *taire* devant vous:

dans la pensée de l'Escriture, *Et in conspectu ejus terra siluit*.

TEU, TEUË part. pass. & adj.

TALENT. s. m. Fameux poids & monnoye des Anciens qui étoit de differente valeur selon les pays.

Le *talent* d'argent Hebraïque, Persique & Babylonien, valoit 70. mines Attiques, ou 700. écus de France. Le *talent* d'or des mêmes lieux valoit 7875. écus, selon Budée. Il faut remarquer qu'on prenoit quelquefois des *talents* pour des sicles. Chez les Hebreux le *talent* en poids pesoit 3000. sicles sans aucune marque, ou 50. mines antiques, ou 120. nouvelles, ou 1500. onces, c'est à dire, 125. livres de 12. onces chacune, ou 12. mille dragmes. On l'appelloit *cicar*. Le *talent* Thracien étoit de 120. livres; l'Egyptien de 80. livres. Celui d'Alexandre étoit la moitié de celui d'Attique, qui étoit de 31. livres, 3. onces; celui de Syrie de 1500. dragmes, ou de 15. livres, 7. onces & 4. dragmes; & celui d'Æginée étoit seulement de dix dragmes. Chez les Romains les *talents* étoient de trois sortes; le plus petit de 84. livres; le second de 120. livres; & le troisiéme de 125. livres, comme l'Hebraïque. Du Cange dit que le *talent* valoit quelquefois un quintal ou cent livres; quelquefois cinquante livres; & quelquefois, comme dans Gregoire de Tours, il a signifie un marc valant 20. sols.

Le *talent* Attique d'argent le plus commun chez les Historiens valoit 60. livres; ou mines, ou bien 6. mille deniers ou dragmes. Selon Villapandus, c'est la moitié de celui des Hebreux; & des Romains, suivant Hesychius. C'est autant que 600. écus monnoye de France; & le *talent* d'or valoit 6750. écus.

Chez les Hebreux on ne sçauroit faire la vraye estimation d'un *talent*, à cause que selon les divers passages, c'est tantost un poids, tantost un nombre, & tantost une monnoye, comme asseure le même Budée. Monet dans son Dictionaire a fait une assez particuliere specification des *talents*.

Plutarque dit qu'on dépensa en dorures du Temple de Jupiter Capitolin 12. mille *talents*, c'est à dire sept millions d'or & deux cens mille écus. Sylla fit payer à Mithridate une amende de 20. mille *talents*, ou 12. millions d'écus. On dit qu'Alexandre envoya à Aristote huit cens *talents* pour recompense de son livre de la nature des animaux, qui valoient 480. mille écus de France.

TALENT, se dit figurément en Morale, du genie, de la qualité excellente, ou disposition qui se trouve en quelque personne pour reüssir en quelque chose. Cet Orateur a le *talent* de bien dire, de persuader. Il a le *talent* de dechiffrer, de deviner. Ce malheureux ne sçait pas faire valoir les beaux *talents* que Dieu luy a donnez. Celuy-là fut blasmé dans l'Escriture, qui avoit enfouy le *talent*, qui ne l'avoit pas fait profiter.

On le dit aussi en mauvaise part. Il a le *talent* de tout gaster, de malfaire tout ce qu'il fait.

TALENT, a aussi signifié quelquefois, Volonté; & on a dit; Il a le *talent* d'être Religieux, pour dire, Il en a le desir: & ce sens s'est conservé encore dans le mot de *maltalent*, qui signifie *mauvaise volonté*.

TALER. s. m. Est une grosse monnoye d'argent valant un écu. Elle a esté premierement fabriquée en la vallée de Joachim en Boheme vers l'an 1520. par les Comtes de la Maison de Selicon. Elle porte les Armes de cette Maison d'un costé, & l'effigie de l'Abbé Joachim de l'autre, comme témoigne George Agricola au livre onze des Poids & Mesures. Il y a aussi des *talers* des Rois de Pologne & des autres Souverains de l'Europe. Les *talers* de Philippes II. Roy d'Espagne ont esté par excellence nommés *reaux*.

TALK. s. m. est une pierre luisante & squammeuse qui vient des montagnes d'Allemagne, des Alpes & de l'Appennin. Elle se leve en feuilles tres-deliées & luisantes, dont on couvre les tableaux en pastel & en miniature pour empescher qu'ils ne se gastent. Le meilleur *talk* est celuy de Venise, qui est de couleur blanche, luisante & argentine, qui tire sur le verd, lors qu'il est en masse ou en pierre. Le *talk* ne se peut calciner à quelque feu que ce soit. On sent à le manier quelque douceur ou onctuosité, quoy qu'elle n'engraisse point les doigts: ce qui a fait croire qu'on le pouvoit employer pour les fards. Les Anciens l'appelloient *aster*. C'est aussi une espece de terre Lemnienne, selon Boetius, autrement *estoile de terre*, à cause qu'étant brisé il represente une estoile. Il y a aussi un faux *talk*, qu'on appelle autrement *pierre glaciale*. On appelle le talk, le *miroir des asnes*. Quelques-uns l'appellent la *fleur de plastre*, & plusieurs la confondent avec la *pierre speculaire* qu'on nomme *phengites*.

Huile de *talk*, est une huile imaginaire que les Chymistes charlatans se vantent de tirer du *talk*, laquelle ils disent estre un fard merveilleux pour conserver le teint, parce qu'elle a esté en effet beaucoup vantée par les Anciens, & particulierement par les Arabes. Mais ce nom de *talk* chez eux ne signifioit autre chose qu'une égale disposition des humeurs qui entretenoit le corps en un bon temperament & en une parfaite santé. Or comme il n'y a rien qui contribuë plus que la santé à conserver la beauté du teint, cela a donné lieu aux Chymistes de rechercher cette huile de *talk* qui maintient le corps en cette disposition, & d'engager les femmes à faire la despense de cette recherche. Quelques-uns ont creu aussi que le *talk* jaune ou rouge contenoit une semence d'or, & qu'on en pouvoit tirer un menstrue pour la transmutation des metaux en or, ou en argent, & pour la fixation du mercure, ou une Medecine universelle capable de guerir tous les maux qu'on tient incurables: mais c'est encore une pure charlatanerie.

TALINGUER. v. act. Terme de Marine. C'est attacher le cable à l'arganeau de l'ancre.

TALION. s. m. Peine égale & semblable au crime commis. La peine du *talion* étoit portée par la Loy de Moyse, Oeuil pour œuil, dent pour dent, comme il est porté dans l'Evangile. Le *talion* est une justice naturelle. La loy du *talion* doit estre observée à l'égard des faux témoins.

TALISMAN. s. m. Certaines figures gravées, ou taillées avec plusieurs vaines observations sur les caracteres & sur les dispositions du ciel, auxquelles les Astrologues & Charlatans attribuent des vertus merveilleuses, & le pouvoir d'attirer les influences celestes. On abuse le peuple credule & superstitieux avec des *talismans*. Il y a eu quelques Rabbins qui ont dit que le serpent d'airain que fit eslever Moyse estoit un talisman. On attribuoit à la vertu des *talismans* toutes les choses merveilleuses que faisoit Apollonius Thianeus. Ce mot est purement Arabe, & peut venir du Grec telesma, Menage. Borel dit qu'il est Persan, & qu'il signifie une *graveure constellée*. Du Cange croit qu'il vient de *talamascis litteris*, qui sont des chiffres & lettres inconnues, ou caracteres inconnus dont se servent les sorciers, à cause que *talamasca* signifie une *illusion* ou *phantosme*. Gaffarel a fait un livre fort curieux des talismans. Saumaise en a aussi escrit en parlant de caracteres magiques.

TALISMANIQUE. adj. Qui appartient au talisman. Les bons Philosophes combattent les vertus pretenduës des figures *talismaniques*.

TALMELIER. s. m. qui estoit autrefois le synonyme de *Boulenger*. Ce mot se trouve encore dans les Statuts & Lettres de Maistrise de ce mestier, dont les

Mai-

Maistres sont appellés Boulengers *Talmeliers*. On les a appellez dans la basse Latinité *Talemarii*, *Talemetarii*.

TALMOUSE. s. f. Pastisserie faite avec des œufs & du fromage, qui est de figure triangulaire, dont l'usage est fort commun à St. Denis en France. Le peuple demande des *talmouses* à ceux qui reviennent de St. Denis. Menage le derive de l'Arabe *tarmouth*.

TALMUD. s. m. C'est un Livre fort estimé chez les Docteurs Juifs, qui contient la Tradition des Rabbins, leurs constitutions, leur doctrine, & leurs ceremonies, avec plusieurs de leurs superstitions, qu'ils observoient plus religieusement que la Loy de Dieu. Ils ne les vouloient point mettre par escrit, jusqu'à ce qu'ils y furent obligez par la destruction de Jerusalem, & qu'ils se virent dispersez par le monde. On fit alors deux celebres Recueils de ces Traditions, l'un dans Jerusalem, & l'autre en Babylone, qui furent l'un & l'autre appellez *Talmud*. Les Juifs n'y adjoustent pas moins de foy qu'à l'Ecriture Ste. particulierement à celuy de Babylone, quoy qu'il soit rempli de mille extravagances. Le Rabbin Moïse fils de Maiemon en a fait un abregé qui vaut mieux que le *Talmud*, selon le témoignage de Scaliger, parce qu'il l'a purgé de plusieurs fables dont il est plein. C'est un Recueil des loix & des coustumes des Juifs, leur Droit Civil & Canonique, & ce qu'il y a de meilleur dans leurs Traditions. Il y en a trois Traittez qui ont esté traduits par le Sr. Compiegne, dont le premier est du Jeusne; le second de la Feste des Expiations, qu'on celebroit le dixiéme de Septembre; & le troisiéme du Pain levé & azime.

TALOCHE. s. f. Terme populaire, qui signifie un coup de main. Cet estourdi se va fourrer dans toutes les querelles, il attrape toûjours quelque *taloche*.

TALON. s. m. Le derriere du pied. En hiver on est sujet à avoir les mules aux *talons*: ce sont des engeleures fort dangereuses. Euridice fut morduë par un serpent au *talon*. Ce mot vient du Latin *talus*.

TALON, en termes de Manege, se dit de l'esperon dont on arme les talons d'un cavalier; & on dit qu'un cheval entend les *talons*, connoist les *talons*, obeït, respond aux *talons*, qu'il est bien dans les *talons*, pour dire, qu'il est sensible à l'esperon, & qu'il y obeït, qu'il les craint; & on dit promener un cheval dans la main, & dans les *talons*, pour dire, le gouverner avec la bride & l'esperon. On dit aussi, Porter un cheval d'un *talon* sur l'autre, pour dire, luy faire faire tantost le *talon* droit, & tantost le gauche dans un même manege.

TALON, se dit aussi des animaux. Au cheval, c'est la partie de derriere du bas du pied opposée à la pince. Ce cheval a les *talons* serrez, il est bas de *talon*, haut de *talon*, relevé de *talon*.

TALON, se dit aussi de la partie de la chaussure qui couvre le *talon*, ou qui la releve. Il faut mettre des coins, des semelles, des *talons* à ce bas de soye. Ces souliers sont trop hauts, ou trop bas de *talon*. On fait tantost des *talons* de cuir, tantost de bois.

TALON, en termes d'Architecture, est une espece d'astragale, ou de moulure composée d'un filet quarré, & d'une cimaise droite, qui termine souvent les menuiseries où on fait des ornements, comme celle des portes. On l'appelle autrement *cimaise droite & renversée*.

On appelle aussi le *talon* d'un pesne de serrure, son extremité qui est dans la serrure vers le ressort.

TALON, se dit figurément en parlant de ce qui suit de prés. Voilà un importun solliciteur, que j'ay toûjours sur mes *talons*. Cette cadette marche sur les *talons* de l'aisnée, elle la suit de prés. Nous avons eu toûjours les ennemis sur les *talons*, à nos trousses, qui nous poursuivoient.

TALON, en termes de Marine, signifie le bout du gouvernail qui trempe dans l'eau. C'est aussi l'extremité de la quille du costé qu'elle s'assemble à l'estambord.

TALON, signifie aussi le bout d'enbas d'une pique. On le dit aussi du bout trenchant du rasoir.

TALON, dans le jeu des cartes, est le paquet qui reste sur le tapis, quand on en a donné ce qu'il en faut aux joüeurs. A la Beste, à la Triomphe, on retourne la carte de dessus le *talon*, il est deffendu de voir le dessous du *talon*. On dit aussi, qu'on a fait le *talon*, quand on a gagné les dernieres levées: ce qui est un avantage en plusieurs jeux.

On a appellé aussi dans le ménage le *talon* du pain, la crouste la plus tendre qui est sur les costez. Je ne puis manger de la croute du dessus, ni du dessous, il me faut du *talon*.

TALON, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme joüe de l'espée à deux *talons*, que la peur luy a mis des aisles aux *talons*, pour dire, qu'il s'enfuit. On dit à ceux qu'on veut chasser, Allez, monstrez moy les *talons*. On dit qu'une personne avoit l'esprit aux *talons*, quand il a fait quelque faute par bestise. On dit aussi, qu'une femme a les *talons* courts, pour dire, qu'elle ne resiste pas volontiers à ceux qui la poursuivent.

TALONNER. v. act. Poursuivre quelqu'un de prés, soit pour l'outrager, soit pour le presser & importuner de faire quelque chose. Nous avons *talonné*, poursuivi les ennemis plus de deux heures. Il faut *talonner* son Advocat, son Procureur, pour en avoir expedition. Ce galant *talonne* fort cette femme, il est toûjours à ses *talons*, il la presse.

TALONNER, se dit figurément en choses morales. La mort nous *talonne* sans cesse. Ce mal nous *talonne*, est prest de nous arriver. La mauvaise fortune nous *talonne*, nous persecute.

TALONNIERES. s. f. plur. Terme poëtique, qui se dit des aisles que les Poëtes attribuent à Mercure, & qu'il met à ses talons, quand les Dieux luy font faire quelque message.

TALUT, ou TALUS. s. m. C'est le pied, la pente qu'on donne aux ouvrages, ou aux murailles pour les faire tenir plus ferme. Aux murailles où il y a peu de pied, on l'appelle *escarpe*; & aux ouvrages de terre où cette pente doit estre grande, on l'appelle *talus*, *base*, *glacis*, *empatement*. On appelle aussi *talus*, la diminution de l'espaisseur de la muraille, qui se fait de temps en temps à mesure qu'on esleve.

TALUTER. v. act. Eslever en talut, donner du pied, de la pente à une muraille, à un rempart. Les murs des terrasses doivent estre *talutez*.

TAM.

TAMARIN. s. m. Fruit à noyau que porte un arbre des Indes, semblable aux dattes. Il croist dans les eaux mortes. Il porte son fruit comme une fleur cotonnée. Il y en a de domestique, & de sauvage. Le domestique porte son fruit comme une noix de gale. Dioscoride. On appelle aussi *tamarindos*, les dattes d'Inde ou le fruit du palmier sauvage. En Latin *tamarix*, *myrica*.

TAMBOUR. s. m. Instrument militaire qui sert particulierement dans l'infanterie, tant pour assembler les soldats, que pour les faire marcher, combattre, & en autres occasions. Le corps du *tambour* s'appelle la *quaisse*, dont le nom se transporte souvent à tout l'instrument. Elle est faite de bois de chesne fort mince, plié & courbé en forme de cylindre. Elle est couverte de deux costez de peaux de mouton tenduës sur des cercles de bois, ou de metail, qui s'appellent *vergettes*, & qui se bandent avec des cordons qui s'appellent *tirans*. Il y a une corde au dessous qui est souvent en double, qu'on appelle *timbre*. C'est celle qui est cause du son. La hauteur

teur du *tambour* est égale à sa largeur, qui n'est au plus que de deux pieds & demi, parce qu'on ne peut trouver de plus grandes peaux pour le couvrir. Quand on dit que la peau du loup sur un *tambour* assourdit, ou fait crever la peau de mouton, c'est une fable, car on n'en a jamais fait de peaux de loup. On n'en fait point non plus de peaux d'asne, quoy que le peuple le croye. On fait aussi des *tambours* dont le corps est de leton, couverts d'une semblable peau, qui sont de diverses figures. On les appelle *thymbales*. Ils font grand bruit, & on les porte à l'arçon de la selle. Ce mot vient de l'Espagnol *tambor*, qui est pris de l'Arabe *altambor*, parce qu'il vient originairement des Sarrasins. Menage aprés Scaliger & Vossius. On l'a nommé autrefois *tabour*, *tabur* & *tabor*, & dans la basse Latinité *thabur*, *tamburcium* & *tamburium*.

TAMBOUR, est aussi un soldat destiné à battre la quaisse. Il y a un *Tambour* Major dans chaque Regiment. En chaque compagnie d'infanterie il y a du moins un *Tambour*. Il y en a aussi dans les Mousquetaires du Roy & dans les Dragons.

Il y a diverses batteries de *tambour*; & l'on dit, battre aux champs ou la marche, la double marche; battre l'assemblée, le premier, le second, le troisiéme coup, ou la levée du drapeau; battre la charge ou la guerre; battre la retraitte, le ban, la chamade; battre la diane; battre l'alarme; battre la fricassée en tumulte & avec precipitation; battre la generale pour faire marcher toute l'armée; battre l'entrée tant simple que double, ou la sortie du camp: ce sont toutes manieres differentes de battre le *tambour*. On fait les publications & les executions militaires au son du *tambour*. On dit qu'on bat le *tambour* dans une Province, pour dire, qu'on y fait des levées de soldats.

TAMBOUR DE BASQUE, est un petit *tambour* qui n'est enfoncé que par un bout en forme de sas ou de crible, & qui a des sonnettes ou petites plaques de cuivre enchassées dans des fentes faites dans son corps pour faire du bruit. Les Bohemiens s'en servent en dansant leurs sarabandes. On tient que Marie sœur de Moyse battoit cette espece de *tambour*, lors qu'elle chantoit le Cantique de joye du 15. Chap. de l'Exode. On fait aussi de petits *tambours* pour faire joüer les enfants.

TAMBOUR, en Architecture, est une avance de maçonnerie ou de menuiserie dans un bastiment où on veut faire une double porte, comme on en voit aux Eglises. On en faisoit aussi autrefois dans les chambres.

TAMBOUR, se dit aussi dans un tripot, d'une avance de la muraille qui est vers le jeu, qui fait un angle fort oblique, & cause une certaine reflexion de la balle fort difficile à juger.

TAMBOUR, en termes de Medecine, est une membrane seche, mince & deliée comme une toile d'araignée, qui se trouve dans l'oreille interieure, & qui a le sentiment extremement vif, derriere laquelle il y a une petite corde fort deliée, tenduë tout du long de la même maniere que le timbre qui fait resonner un *tambour* de guerre. Cette membrane reçoit aisément l'impression du son exterieur, & ceux qui l'ont espaisse de leur naissance sont des sourds incurables.

On appelle aussi *tambour*, une machine ronde comme un *tambour*, qui sert à faire joüer des orgues toutes seules, ou des carillons & des clavessins sans le secours de la main. Sur ce *tambour* il y a des reglets, comme sur un papier de musique; & à la place des notes il y a des pointes de fer qui accrochent & font baisser les touches, selon le son qu'on desire en tirer. On l'appelle aussi *barillet*. Voyez BARILLET.

Quelques-uns appellent aussi *tambour*, le barillet où est enfermé le ressort d'une montre ou d'une horloge.

TAMBOUR, se dit proverbialement en ces phrases. Ce qui vient par la fluste s'en retourne par le *tambour*, pour dire, qu'on despense avec profusion le bien qu'on a acquis avec facilité. On dit aussi d'un gros homme, que c'est un *tambour*. On dit aussi, Vouloir prendre les liévres au son du *tambour*, pour dire, Vouloir faire une entreprise avec éclat, qui ne peut reüssir qu'estant faite secrettement. On dit encore, qu'on a mené un homme *tambour* battant, pour dire, qu'on a eu un grand avantage sur luy, soit en la dispute, soit au jeu, &c.

TAMBOURINER. v. act. Joüer du tambour. On ne le dit que du tambour domestique. Il signifie encore, Frapper & faire du bruit avec les pieds & les mains. Qu'on mette un sot sur un banc, il *tambourine* avec les pieds. On a long-temps *tambouriné* à sa porte pour l'esveiller, pour le faire ouvrir.

TAMIS. s. m. Sas, vaisseau rond au milieu duquel il y a un tissu de toile de crin, ou de soye, par lequel on passe des drogues pulverisées, ou qu'on veut monder & espurer pour en retirer le plus delié. Le *tamis* sert aux Parfumeurs à passer leurs poudres, & il est d'ordinaire couvert. Le *tamis* simple sert aux Apothicaires à monder la casse, & à d'autres semblables usages. On passe l'emeril par le *tamis* fin, pour avoir de la poudre à polir les verres de lunettes. Menage derive ce mot du Bas-Breton *tamoues*.

TAMIS, en termes d'Organiste, est une piece de bois percée, à travers laquelle passent les tuyaux de l'orgue, qui sert à les tenir en estat.

TAMISER. v. act. Passer par le tamis.

TAMISÉ, ÉE. part. pass. & adj.

TAMPON. s. m. Ce qui sert à boucher un vase; à presser la poudre, quand on charge une arme; &c. On met des *tampons* aux petards, aux boestes, quand on les charge. Avec des *tampons* on bouche les [illegible] ou vaisseaux qui ont quelque ouverture. On met des *tampons* aux flustes pour boucher une partie de leur ouverture. On appelle aussi *tampons*, des grosses chevilles de bois qu'on fait entrer dans les posteaux des cloisons, ou dans les solives des planchers, pour soustenir la maçonnerie des cloisons, & le plastre des entrevous. On appelle de même *tampon*, la partie superieure d'un [illegible] d'orgues, qui le couvre & qui le bouche. Ce mot vient de *tap* Alleman & Anglois; ou de *tappus*, qui a esté dit dans la basse Latinité dans la même signification. Les Italiens disent *zaffo*.

TAMPONNER. v. act. Mettre un tampon. *Tamponner* à force un vaisseau, une solive, &c. où on a fait un trou qu'il faut boucher.

TAMPONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

TAN.

TAN. s. m. Poudre menuë qui sert à la premiere preparation des cuirs. Elle est faite d'escorce de jeune chesne battuë dans de gros mortiers par la force des roües d'un moulin à *tan*. Ce mot vient de *tannum*, qui a esté dit dans la basse Latinité, aussi-bien que *tannare*, pour dire *tanner*, & *tanneria*, pour dire *tannerie*.

TANCHE. s. f. Poisson d'eau douce qui a la figure de la carpe, & dont la chair est plus ferme, & les escailles plus petites & plus jaunes. Elle est fort vive, & quoy qu'à demi-fritte elle sort hors de la poesle. La *tanche* est sujette à sentir la bourbe, parce qu'elle se nourrit dans des eaux dormantes & bourbeuses. La *tanche* se mange à la sauce de la fricassée de poulets. Ausone l'appelle en Latin *tinca*. Les Latins l'appellent [illegible]

TANDIS. Conjonction qui signifie, Cependant, lors qu'on fait, ou qu'on va faire une autre chose. Allez à la Messe, *tandis* que je garderay la maison. *Tandis* que le loup chie, la brebis s'enfuit. *Tandis* que vous n'avez rien à faire, amusez vous à lire.

TANGENTE. s. f. Terme de Trigonometrie.

C'est

C'est la ligne qui est eslevée perpendiculairement sur le bout du diametre d'un cercle jusqu'au point où elle est couppée par la secante, c'est à dire, par la ligne qui est tirée du centre, & qui passe par l'extremité de l'arc dont elle est appellée *tangente*. Elle est de grand usage en Geometrie.

TANIERE. s. f. On dit aussi *Tasniere*. Retraitte des bestes feroces & sauvages. Les ours & les lions font leur *taniere* dans des cavernes, dans des forests. Ce mot vient de *tana*, qu'on a dit en Italien & dans la basse Latinité pour signifier une *caverne*.

TANIERE, se dit aussi au figuré de la demeure d'un homme sauvage & solitaire, qui ne sort point de sa maison, qui fuit le monde.

TANNE. s. f. Petit bourbillon qui vient dans le cuir, qui y engendre quelque bube ou tache. On tire les *tannes* avec des espingles; ou en pressant la peau on les fait sortir.

TANNER. v. act. Mettre les cuirs dans le tan pour en faire tomber le poil, ou la bourre.

On disoit autrefois *taner*, pour dire, Donner de la peine à quelqu'un, & le molester; & on le dit encore en Picardie: ce qui vient de *tanar*, mot Celtique ou Bas-Breton, qui signifie *gehenne*.

TANNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

TANNÉ, est aussi la couleur qui ressemble au tan, ou chastaigne, qui est une espece de roux fort brun. Nicod croit que ce mot vient de *castaneus*, & Menage de *tan*.

TANNERIE. s. f. Lieu propre pour tanner les cuirs.

On dit proverbialement, A la *tannerie* tous bœufs sont vaches; & à la boucherie toutes vaches sont bœufs, pour dire, qu'on trompe par tout.

TANNEUR. s. m. Artisan qui tanne & prepare les cuirs.

TANQUER. v. n. Terme de Marine, qui se dit lors qu'un vaisseau tombe & enfonce dans l'eau par son avant, & que son beaupré & sa sivadiere sont couverts d'eau.

TANQUEURS. s. m. Terme de Marine. Portefaix qui servent à charger & à descharger les navires ou gabarres. On les appelle autrement *Gabarriers*. Dans les Ordonnances, ce sont ceux qui se mettent en l'eau, & apportent à terre sur leurs espaules les hommes ou leurs hardes, ou qui les portent de terre dans le vaisseau, lors qu'il ne peut approcher de terre.

TANSER. v. act. *Blasmer*, reprimender, corriger. C'est un terme populaire, & qui ne se dit que des superieurs qui reprennent doucement leurs inferieurs ou domestiques. Nicod tient que ce mot vient de *tangere*; Menage de *tensare* & de *tensum*. En vieux François on disoit *tenson*, pour dire *querelle*, *contestation*; & en langage Celtique ou Bas-Breton on disoit *tenesa*, pour dire *tanser*.

TANSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

TANT. Adv. qui se dit des nombres, soit precis, soit indefinis. En cette auberge on paye *tant* par teste. Cet Ouvrier gagne *tant* par jour. Ils sont *tant* à partager cette succession. Il y a *tant* de gens à contenter, qu'on n'y peut suffire. Je luy ay dit cela *tant* de fois, qu'il devroit bien le sçavoir. Il y a cinquante & *tant* d'années que cela est arrivé. Apportez en *tant* qu'il y en ait de reste. Donnez m'en *tant* soit peu, *tant* & si peu qu'il vous plaira. Il a *tant* fait par ses journées, que &c. On adjouste à la fin des Lettres de Chancelerie, Et *tant* que suffire doive.

TANT, se dit aussi en plusieurs formules. *Tant* s'en faut, pour dire, Au contraire. Sur & *tant* moins, pour dire, En déduction. *Tant* plein que vuide, *tant* bien que mal, *tant* bon que mauvais, pour dire, Esgalement, l'un portant l'autre. Il y en a *tant* & plus, pour dire, à suffisance. *Tant* plus que moins, pour dire, Environ. Si *tant* est, pour dire, Supposé que. *Tant* y a, Pour conclusion. *Tant* à *tant*, pour dire, En égalité d'avantage. *Tant* seulement, pour dire, Rien davantage. *Tant* plus on le prie, & *tant* moins il en fait. *Entant* que le fait le touche. JESUS-CHRIST est consideré *entant* qu'homme.

TANT, signifie quelquefois la durée, l'étenduë du mouvement, de la force. Il pleut *tant* qu'il peut. Il court *tant* qu'il peut, ou autant qu'il peut. Je me souviendray de ce plaisir *tant* que je vivray, *tant* & si long-temps que l'ame me battra dans le corps, pour dire, autant que j'auray de vie. Il a bien servi *tant* que sa force le luy a pû permettre.

TANT, sert aussi d'exaggeration & d'exclamation.

Tant de fiel entre-t-il en l'ame des devots?

dit Despreaux en son Lutrin. *Tant* il a été preoccupé de son opinion. *Tant* il est dangereux de choquer les Grands. Si vous avez mangé vostre bien, *tant* plus sot en estes-vous, *tant* moins en estes-vous à plaindre.

TANT, est quelquefois relatif & conjonctif. Il a fait en son voyage plus de cinq cens lieuës *tant* par eau, que par terre. Sa terre luy vaut mille escus *tant* en bled qu'en argent. Il est mort dix mille hommes à cette bataille *tant* de part que d'autre. Il ne plaide pas *tant* par interest, que par honneur. Cette mere agit en ce procés *tant* en son nom, que comme tutrice de ses enfans. Il agit *tant* comme heritier, que comme subrogé aux droits des anciens creanciers.

TANT, se dit proverbialement en plusieurs phrases expliquées ailleurs. *Tant* va la cruche à l'eau, qu'enfin elle se brise. *Tant* vaut l'homme, *tant* vaut la terre. Il a du bien *tant* que terre. Il ira *tant* que terre le pourra porter. *Tant* tenu, *tant* payé. On dit aussi, *Tant* pis, *tant* mieux.

TANTE. s. f. Terme relatif. Sœur de mon pere, ou de ma mere. On le dit aussi de la femme qu'a espousée le frere de mon pere, ou de ma mere: ce qui fait la distinction des *tantes* paternelles, ou maternelles. *Grande tante*, est celle qui a les mémes qualitez à l'égard de mon ayeul, ou de mon ayeule. *Neveu* & *niepce* sont des termes opposés à *oncle* & *tante*. Les filles orphelines sont mises à la garde de leurs *tantes*. Menage dit que ce mot vient du Latin *amita*, auquel on a adjousté un *t*, car autrefois on disoit *ante* pour *tante*.

TANTIN, TANTINET. s. m. Terme populaire, qui se dit pour signifier une petite quantité de quelque chose, qui vient du Latin *tantum*, dont on a fait son diminutif *tantinum*.

TANTOST. Adv. de temps, qui se dit d'un temps posterieur. Nous verrons cela *tantost*. Venez icy *tantost*, ce soir. Avez-vous *tantost* fait? pour dire, Avez vous bientost fait? Ce mot vient de *tam citò*. Nicod. Menage dit qu'il vient de *tantum ocyus*.

TANTOST, est aussi une conjonction disjonctive. Quand on a deux habits, on prend *tantost* l'un, *tantost* l'autre. Le temps est inégal, il fait *tantost* froid, *tantost* chaud. L'homme est incertain en ses resolutions, *tantost* il veut une chose, *tantost* il en veut une autre.

TAO.

TAON. s. m. On prononce *Tan*. Insecte ou grosse mouche qui en esté persecute cruellement les chevaux, les bœufs, les vaches, les serpens. Leurs nymphes s'engendrent de certains petits animaux qui vivent dans les rivieres. Aldroandus les a connuës sous le nom de *ver aquatique*, *intestina aqua*. Dans le ver du *taon* on distingue aisément la teste, la poitrine, le ventre, & même douze petits anneaux qui divisent son corps en autant de parties. Son bec se separe en trois parties, qui durant que l'animal vit, se meuvent continuellement, de même que la langue des serpens. Ce mot vient du Latin *tabanus*. On le nomme aussi *oestrus*, *asilus*.

T A P.

TAPABOR. ſ. m. Bonnet à l'Angloiſe, qu'on appelle auſſi ſur la mer *Bourguignotte*. C'eſt un bonnet qui ſert le jour & la nuit, & dont on abat les bords pour ſe garentir du vent & du hale.

TAPE. ſ. f. Coup qu'on donne avec la main. Ils ſe ſont donnez trois ou quatre bonnes *tapes*, avant qu'on euſt pû les ſeparer. Il luy a donné *tape* ſur l'œuil.

TAPECUL. ſ. m. C'eſt la partie chargée d'une baſcule, qui ſert à baiſſer & à lever un pont-levis, & qui eſt preſque en equilibre avec luy.

TAPECUL, en termes de Marine, c'eſt une voile qui ſe met à une vergue ſuſpenduë vers le couronnement d'un vaiſſeau marchand, qui couvre les dehors de la pouppe, & qu'on porte, quand on a vent arriere.

TAPER. v. act. Frapper de la main, ou du pied. Ce mari eſt ſujet à *taper* quelquefois ſa femme. Ce Regent, quand il donne une ferule, *tape* bien fort. Ce ſont les bons chevaux qui *tapent* du pied.

TAPER, ſe dit auſſi d'une façon de friſer les cheveux en les battant un peu avec le peigne pour les faire tenir contre le viſage. La grande mode eſt d'avoir les cheveux *tapez*.

TAPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On appelle des pieces *tapées*, des ſols marquez d'une fleur de lis au milieu; ce qui augmentoit leur valeur du Pariſis.

TAPEURE. ſ. f. Sorte de friſeure de cheveux qu'on a tapez avec le peigne.

TAPINOIS. Adv. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe: Il eſt venu en *tapinois*, c'eſt à dire, ſecrettement, ſourdement, & ſans faire bruit. Ce mot, ſelon Nicod, vient du Grec *tapeinos*, qui ſignifie *humble*, *ſouſmis*. Du Cange le derive de *talpa* & de *tapinatio*, comme qui diroit *agere more talparum*.

TAPIR. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, & ſignifie, Se cacher en quelque lieu eſtroit. Il s'eſt *tapi* derriere un buiſſon, dans cette armoire, dans ce petit coin, quand il a vû venir les Sergents.

TAPIS. ſ. m. Couverture d'eſtoffe, ou d'ouvrages, qu'on étend ſur une table, ſur une eſtrade, dans une alcove, ſur un prie-Dieu. Un *tapis* de drap de velours; un *tapis*, ou drap de pied. Les *tapis* de Perſe ſont fort riches, & plus eſtimez que ceux de Turquie.

TAPIS, en termes d'Anatomie, eſt le nom qu'on donne à une membrane deliée qui eſt poſée dans le fond de l'œuil des animaux terreſtres, qui eſt couchée ſur la choroïde, & qui s'en peut pourtant ſeparer. Elle a un luſtre de nacre qui la fait paroiſtre de pluſieurs couleurs.

TAPIS VERD, ſe dit dans un jardin d'une allée gazonnée dont on a ſoin de tondre l'herbe.

On dit en termes de Manege, Raſer le *tapis*, pour dire, Galoper prés de terre, comme font les chevaux Anglois, qui n'ont pas le galop élevé.

On dit proverbialement, qu'on a tenu long-temps quelqu'un ſur le *tapis*, pour dire, qu'on en a parlé longtemps, & ordinairement en mal. On dit qu'on a mis une affaire, une propoſition ſur le *tapis*, pour dire, qu'on en a deliberé. On dit auſſi, que c'eſt amuſer le *tapis*, lors qu'on propoſe des matieres peu importantes, ou qu'on n'allegue point de raiſons ſolides. On dit auſſi au jeu, que le *tapis* bruſle, quand on a oublié de mettre au jeu.

TAPISSER. v. act. Couvrir les murailles, en cacher la nudité par quelques ornements. Dans les pays chauds on ne *tapiſſe* guere les chambres. On *tapiſſe* les ruës dans les grandes Feſtes & ceremonies. Les eſcoliers *tapiſſent* leurs chambres d'images de theſes, de colifichets. Les maiſons des pauvres gens ſont *tapiſſées* d'araignées. Le printemps *tapiſſe* la terre de fleurs.

TAPISSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TAPISSERIE. ſ. f. Piece d'eſtoffe, ou d'ouvrages, qui ſert à parer une chambre, à en cacher les murailles. On fait des *tapiſſeries* de haute & baſſe lice, au meſtier avec de la laine, de la ſoye; & on les rehauſſe d'or & d'argent. La manufacture des *tapiſſeries* des Gobelins eſt une choſe merveilleuſe, auſſi-bien que celles de la Savonnerie. Celles de Flandres, d'Oudenarde, d'Auvergne, ſont infiniment au deſſous. On fait auſſi des *tapiſſeries* de cuir doré, de brocards de Veniſe, de ſatin de Bruges, de brocatelle. Les *tapiſſeries* des pauvres ſont de Roüen, de Bergame, faites de fil, de laine, & de coton, & elles ſe travaillent comme la toile.

TAPISSERIE, ſe dit auſſi des ouvrages faits à l'aiguille ſur du canevas, dont on garnit des meubles. Des lits & des chaiſes de *tapiſſerie*, de point de Hongrie, de point d'Angleterre, au petit point. On dit proverbialement au jeu, quand on a bien des teſtes dans ſon jeu, qu'on a une belle *tapiſſerie*.

TAPISSIER. ſ. m. Marchand qui vend, qui fait, ou qui tend des tapiſſeries, ou des meubles. Les Tapiſſiers de Paris prennent qualité de *Tapiſſiers de haute lice, ſarraſinois, & de rentraiture, Contrepointiers neuf, & couſtiers.*

TAPISSIERE. ſ. f. eſt une fille qu'on prend pour faire des tapiſſeries à l'aiguille, & qui travaille ordinairement à la journée.

TAPON. ſ. m. Mot populaire qui ſe dit d'un paquet preſſé, ou de ce qu'on reſſerre en un petit lieu. Il a mis mes habits en un petit *tapon*, il les a tous frippez. Quand on a peur, on ſe cache en un coin, on s'accroupe, on ſe met en un petit *tapon*.

TAPOTER. v. act. diminutif de *taper*. Ces eſcoliers ſe ſont bien *tapotez*, ſe ſont battus à coups de poing. Il eſt bas.

TAPOTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

T A Q.

TAQUET. ſubſt. maſc. Terme de Marine. C'eſt un crochet de bois à deux branches, qu'on accode tant au maſt que ſur le platbord, pour y amarrer quelques manœuvres.

On dit en termes de Fauconnerie, Nourrir un oiſeau au *taquet*, lors qu'il eſt en liberté & au Soleil, & qu'on le fait revenir, quand on l'appelle en frappant ſur le bout d'un ais.

TAQUIN, INE. adj. & ſubſt. Qui a une avarice outrée & ſordide, qui va juſqu'à la vilenie. Les femmes du peuple ont l'humeur *taquine*, elles tondroient ſur un œuf. Ce Pedant eſt un *taquin*, un raquedenaſ.

TAQUINEMENT. adv. D'une maniere taquine. Ce vieil avare vit *taquinement* & meſquinement.

TAQUINERIE. ſ. f. Avarice outrée & ſordide. Cet homme a eſté juſqu'à ce point de *taquinerie*, d'avoir chaſſé un valet, parce qu'il avoit uſé la pierre de ſon fuſil en le battant trop fort.

TAQUONS. ſ. m. Terme d'Imprimerie, qui ſe dit de ce qu'on met ſur le grand timpan ſous les caracteres, afin que l'impreſſion vienne bien.

T A R.

TARABUSTER. v. act. Terme populaire qui ſignifie, Importuner quelqu'un, eſtre ſans ceſſe à ſes oreilles, ou l'incommoder en toute autre maniere. Borel derive ce mot de *tambuſtis*, vieux François qui ſignifioit *bruit*, *remuement*.

TARAUD, ou plus ordinairement *tarot*, qu'on appelle

pelle autrement *basson*, est une grosse fluste qui sert de basse dans les concerts de Musettes & de hautbois, qui a onze trous.

TARAUDER. v. act. C'est faire un trou dans une piece de metail, ou de bois, qui serve d'escrou pour arrester une vis.

TARAUDS, ou TAROTS. s. m. plur. qui se dit d'une espece de cartes à joüer dont se servent les Espagnols, les Allemans & autres estrangers, qui sont marquées d'autres figures que les nostres, comme *copas*, *diveros*, *espadillas*, *bassos*, &c. Au lieu de cœurs, carreaux, piques & trefles, elles ont d'ordinaire l'envers imprimé de divers compartiments.

TARAUX. Terme d'Artisan. C'est un morceau d'acier bien trempé, avec des cannelures en forme de vis ou d'helice, qui sert de matrice pour faire des escrous. On y fait des ouches à chaque pas ou tour de vis pour le faire mieux coupper & entrer dans le bois & le metail, & on le tourne à deux mains avec un manche, comme celuy d'une tarriere. On dit que les *taraux* sont les masles, & les *escrous* les femelles.

TARD. s. m. Terme relatif opposé à *tost*. Ce qui ne vient pas au temps qu'il devroit, quand le terme expire. Vous venez bien sur le *tard* pour encherir. Quand il fait si chaud, il faut attendre le *tard* pour s'aller promener.

TARD, est plus souvent adverbe de temps. Il a beau chicaner, il payera tost ou *tard*. Ce repentir, ces advis sont venus trop *tard*. Cette production est venuë à *tard*, l'arrest étoit rendu. On dit vers la nuit, qu'il se fait *tard*. On dit aussi le matin, qu'il est *tard*, quand il y a long-temps que le Soleil est levé. Cette Dame se couche & se leve *tard*. Le Soleil se leve plus *tard* en hiver qu'en esté. On dit aussi, qu'une horloge va *tard*, quand elle va aprés les autres.

On dit proverbialement, Il vaut mieux *tard* que jamais.

TARDER. v. n. Marcher lentement, ne venir pas au temps requis. Les neiges ont fait *tarder* le Courier de Rome de deux jours. Cette affaire presse, ne *tardez* point. Il me *tarde* que je ne sois à Pasques pour voir la fin de cette affaire, c'est à dire, j'en ay grande impatience.

On dit aussi, que la Lune *tarde*, quand elle se leve aprés que le Soleil est couché: qu'une horloge *tarde*, quand elle va aprés les autres.

TARDER, signifie aussi, Reculer, dilayer. Il ne faut point *tarder* à se convertir, à se confesser. Pour peu que vous *tardiez*, vous laisserez eschapper l'occasion.

On dit proverbialement, Qui a cul à *baiser* n'a que *tarder*, pour dire, qu'il faut se resoudre à faire les choses dont il est impossible de s'exempter.

TARDIF, IVE. adj. Qui vient à tard, lentement, qui tarde trop. Le secours de la place a été trop *tardif*, elle étoit prise. Une repentance trop *tardive* est bien souvent inutile. Le mouvement de Saturne est le plus lent & le plus *tardif* de toutes les Planetes.

TARDIF, signifie aussi, Qui est stupide, paresseux, pesant. Les bœufs & les asnes sont des animaux pesans & *tardifs*. Les paysans ont la plus-part l'esprit grossier, pesant & *tardif*.

TARDIF, se dit aussi des fruits qui viennent sur l'arriere-saison. Il y a des pois, des legumes, & des fruits hastifs, & des *tardifs*.

TARDIVEMENT. adv. D'une maniere tardive. Les tortuës marchent *tardivement* & avec lenteur.

TARDIVETÉ. s. f. Lenteur de mouvement. Saturne se meut avec plus de *tardiveté* que toutes les autres Planetes.

TARE. s. f. Defectuosité qui se trouve en quelque chose, soit au poids, au compte, ou à la substance. Il se dit principalement des monnoyes & des metaux. Ce mot vient, selon Nicod, du Grec *phthora*, qui signifie *degast*, *corruption*.

On donne aux Financiers des taxations pour la *tare* des especes, pour les dédommager de la perte qu'ils font sur les monnoyes fausses, legeres, ou le mécompte qui y arrive. Il y avoit dix écus de *tare* sur ce sac. Quand on fond les metaux, il y a toûjours de la *tare*, de la diminution par ce qui s'evapore, ou qui se tourne en scorie. On ne sçauroit transporter certaines marchandises, qu'il n'y ait toûjours quelque *tare*, quelque diminution de valeur.

TARE, se dit figurément en Morale, des defauts qui se trouvent aux hommes & aux animaux. L'avarice est une vilaine *tare*, un grand defaut à un Gentilhomme. Les Maquignons disent toûjours, que leurs chevaux sont sains & sans *tare*.

TARENTOLE. s. f. Petit insecte venimeux ou araignée qui se trouve au Royaume de Naples, dont la piqueure rend les hommes fort assoupis, & souvent insensez, & les fait aussi mourir. Le Pere Rhodien l'appelle *phalange*, & c'est une des six especes que les Anciens en connoissoient. La *tarentole* est ainsi nommée, à cause de *Tarente* ville de la Pouille où il s'en trouve beaucoup. Plusieurs croyent que le venin de la *tarentole* change de qualité de jour en jour, ou d'heure en heure, parce qu'elle cause une grande diversité de passions à ceux qui en sont picqués: les uns chantent, les autres rient, les autres pleurent, les autres crient incessamment; les uns dorment, les autres ne peuvent dormir; les uns vomissent, ou suent, ou tremblent; d'autres tombent en de continuelles frayeurs ou frenesies, rages & furies. Il donne des passions pour diverses couleurs, & fait qu'aux uns le rouge plaist, aux autres le verd, aux autres le jaune. Il y en a qui en sont incommodez 40. ou 50. ans. Il fixe l'imagination qu'on a, quand on en est piqué: desorte qu'un homme qui s'imagineroit estre Roy en ce moment, cette agreable imagination ne le quitteroit qu'avec le venin. On a dit de tout temps, que la Musique guerissoit du venin de la *tarentole*, parce qu'elle reveille les esprits des malades, qui ont besoin d'agitation. Alexander ab Alexandro en rapporte plusieurs exemples.

TARERONDE. Poisson de mer. Voyez PASTENAQUE.

TARGE, ou TARGUE. s. f. Bouclier dont usoient les Romains, les Espagnols & les Afriquains. Il étoit fait en façon de croissant courbe & quarré long, qu'on appelloit en Latin *pelta*. Menage pretend que ce mot a esté fait de *tergum*, parce que les boucliers étoient autrefois faits de bois couvert de cuir bouilli. D'autres pretendent qu'il vient de *thyreos*, vieux mot Gaulois tiré du Chaldaïque *theres*, qui signifie *bouclier*, d'où les Allemans ont fait *tarche*, les Flamans *targe*, & les Anglois & Bas-Bretons *targat* & *tarjan*. Bochart dit que *tarka* ou *darca* en Arabe signifient la même chose. Les premieres *targes* étoient des boucliers ou escus des gens à pied, qui furent inventées par Preto & Acrisius, selon Pline. Du Cange dit que ce mot a signifié quelquefois un grand bouclier qui couvroit tout le corps, & qui servoit aux assauts: d'où on pretend qu'est venu le mot de *targer*, qu'on dit encore en Picardie pour signifier *n'aller pas viste*, à cause que le poids de ces boucliers obligeoit à marcher lentement.

TARGETTE. s. f. Plaque de fer ou de cuivre portant un petit verrouil plat servant à fermer les fenestres, volets, armoires, &c.

TARGUER. v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. S'asseurer sur le credit, sur la deffense d'un maistre, d'un amy, d'un protecteur. Les Ministres se *targuent* de l'autorité de leur Maistre. Ce mot vient de *tar-*

ge, qui servoit à se couvrir & à se deffendre, & signifioit autrefois, selon Borel, Se couvrir le corps de ses bras, en mettant les poignets sur les flancs.

TARIFFE. s. m. Table ou catalogue de plusieurs choses appreciées chacune selon sa valeur, ou de la taxe qu'on fait des droits qu'elles doivent payer à proportion de leur prix. Quand on fait un decri ou une reformation des monnoyes, on en fait un *tariffe* qui contient le poids, le titre & la nouvelle valeur de chacune. Dans les Douanes il y a un *tariffe* ou evaluation des espiceries & de toutes autres sortes de marchandises, ou de la taxe des droits qu'elles doivent payer. Dans le Roman Bourgeois il y a un *tariffe* ou evaluation des partis sortables pour faire facilement les mariages.

Il y a aussi en quelques Provinces un impost qu'on appelle absolument *tariffe*, comme à Alençon. C'est un droit que les habitans ont imposé sur eux-mémes, pour tenir lieu de taille, sur les marchandises qui se debitent dans leur ville, dont ils ont fait une taxe & un *tariffe*.

TARIN. s. m. Sorte de petit oiseau verd ressemblant assez à un serin, qui chante en cage. En Latin *thraupis* ou *trauphus*.

TARIR. v. act. & n. Espuiser la source d'un ruisseau, d'une fonteine. Les Grecs disent que l'armée de Xerxés étoit si nombreuse, qu'elle *tarissoit* les fleuves ou elle campoit. Cette source est *tarie* depuis quelque temps, l'eau a pris son cours ailleurs. L'esté a été si sec, que les puits ont été *taris*: il faut les *tarir* pour les curer. Ce mot vient, selon Nicod, de *arere*, & *tari* de *aridus*.

TARIR, se dit figurément en choses morales. Ce Prince a *tari* la source de nos maux, de nos pleurs. Un esprit fecond, qui ne se peut *tarir* ou espuiser.

TARISSEMENT. s. m. Dessechement, espuisement d'une eau. Il y a eu cet esté un grand *tarissement* dans les puits, les mares, les cisternes; de grands estangs ont souffert le *tarissement*.

TARRER. v. act. qui n'a d'usage que dans le Blason, & signifie, Donner un certain tour au heaume ou timbre de l'Escu. On dit *tarrer* de front, de costé ou de profil. C'est une marque de grande Noblesse, quand l'Escu est *tarré* de front.

TARRIERE. s. f. Outil d'Ouvriers en bois, qui sert pour le percer, & y faire de gros trous. Les Charpentiers font des trous avec des *tarrieres* pour y faire passer des chevilles. Les Charrons se servent aussi de *tarrieres* pour percer le moyeu des rouës, & y faire entrer des aissieux. Les Ouvriers font ce mot masculin, quand l'outil a beaucoup de grosseur, car il y en a de plusieurs sortes. Ce mot vient *a terendo ligno, quod fit in perforatione*. Il vient plûtost de *tarazr*, vieux mot Celtique & Bas-Breton qui signifie *tarriere*.

TARSE. s. m. Terme de Medecine. C'est ce que le vulgaire appelle le *cou du pied*, ou la premiere partie du petit pied, ou du pied proprement dit. Il est composé de sept os, dont le premier s'appelle *astragale* ou *noix d'arbaleste*, en Latin *talus*. On le nomme aussi *quatrio*, parce qu'il a quatre costez. Il est creux dans le milieu, & represente les bords d'une poulie. Le second s'appelle l'*os du talon*, en Latin *calx* & *calcaneum*; le troisiéme, *naviculaire*, & en Latin *scapha*, parce qu'il ressemble à un navire; le quatriéme *cuboide*, à cause de sa figure. Les trois autres n'ont point de nom.

TARTANE. s. f. Terme de Marine. C'est une barque de Pescheur, ou de voiture, qui n'a ni la poupe ni la prouë élevée, & qui se sert aussi de rames. Sur la Mediterranée elles sont assez en usage. Elle porte quelquefois un arbre de mestre & une misaine. Sa voile est à tiers point; & quand elle est de trait quarré, on l'appelle *voile de fortune*. Ces vaisseaux sur l'Ocean s'appellent *traversiers*.

TARTAREUX, EUSE. adj. Qui a la qualité du tartre. Dans la lie de vin il reste encore quelque partie *tartareuse* dont on peut tirer du tartre.

TARTE. s. f. Piece de four qu'on sert au dessert, & sur tout aux nopces & aux baptesmes. Elle est faite de cresme, ou de confitures entierement, ou des deux ensemble separées par divers quartiers. Les bourgeoises qui vont aux festins apportent à leurs enfans de la tarte & du gasteau. Il y a aussi des *tartes* de massepain faites d'amandes pilées & glacées avec du sucre. *Tarte en pommes*, est une *tarte* faite avec des pommes. Ce mot vient du Latin *tracta*, *tractorium opus*; & selon Menage de *torta*, aussi-bien que *tourte*. Du Cange dit qu'on a dit *tarta* dans la basse Latinité.

TARTELETTE. s. f. Petite tarte qu'on donne ordinairement aux enfans à leur gouster, quand on leur veut donner quelque friandise.

TARTES BOURBONNOISES, sont de certains bourbiers dangereux qui sont dans les prez, ou dans les chemins du Bourbonnois, ou les hommes & les cavaliers s'abisment tout à fait, & d'ou on ne les peut retirer sans un prompt secours.

TARTRE. s. m. est un sel qui s'éleve des vins fumeux, & qui forme une crouste grisastre, qui s'attache au dedans des tonneaux. Le *tartre* a le suc de raisin pour pere, la fermentation pour mere, & le tonneau pour matrice. Le bon *tartre* vient de Montpellier, & celuy d'Allemagne ne luy cede point; car la bonté du tartre vient plustost des fermentations reiterées que des vins nouveaux ont fait successivement pendant plusieurs années, que du terroir ou du climat où on recueille le vin. Desorte que le *tartre* est en effet une matiere coagulée & comme petrifiée des parties acides du suc du raisin, qui ayant uni à elles autant de sels volatils qu'elles en ont pû embrasser, font ensemble un corps compacte & cristalin, qui s'attache aux costez & au fond du tonneau, qui s'est separé du vin & de la lie par la fermentation.

Le sel de *tartre* se fait de cette crouste lavée, purifiée & calcinée au feu de reverbere. L'huile de *tartre* est un sel de *tartre* bien épuré, mis à la cave dans un plat de terre. Il se resoud en une liqueur qu'on nomme improprement *huile*, qui n'est en effet que du sel dissous. Le *tartre* vitriolé, à qui quelques-uns donnent le nom de *magistere*, est de l'huile de *tartre* meslée avec de l'esprit rectifié de vitriol, qui lors qu'on les mesle, font ensemble une grande effervescence par le moyen des acides unis aux alkalis, qui de liquides qu'ils étoient deviennent solides. Quelques-uns placent le sel de *tartre* entre le vegetal & le mineral.

Le *tartre solié* est une preparation du *tartre* avec du vinaigre distillé, qu'il reduit en feuilles blanches.

Cresme de *tartre*, & Cristal de *tartre*. Voyez CRESME & CRISTAL.

TARTUFFE. s. m. Faux devot & hypocrite. Moliere a enrichi la Langue de ce mot, par une excellente Comedie à qui il a donné ce nom, dont le Heros s'appelle ainsi. Elle est imitée d'une fort jolie Nouvelle Espagnole qui s'appelle *Montusar*.

T A S.

TAS. s. m. Amas de plusieurs choses mises ensemble en un monceau. Il faut mettre les grains dans la grange sur le *tas*. On a separé l'herbe de ce pré en plusieurs *tas* ou meulons. Il est tombé sur un *tas* de pierres. Le feu a pris à un grand *tas* de fagots qui étoient dans la cour. Ce mot, selon Nicod, vient de *taso*, ou de *taxis*, qui signifie *regler*, *colloquer*, *mettre en ordre*, peut-estre par antiphrase. Menage le derive de *tassus*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour dire un *monceau de foin* ou *d'epis*, aussi bien que *tassare*, pour signifier *tasser*.

TAS, se dit aussi de plusieurs personnes prises ensemble, mais peu considerables. Ce quartier de la ville est peuplé d'un *tas* de coquins & de seditieux qui ne cherchent qu'à piller pendant la famine. Le peuple mouroit à *tas*. Il y avoit un *tas* de Nouvellistes assemblez par pelotons, ils s'étoient mis en un *tas* pour causer. Vous avez frippé ces habits, vous les avez mis tout en un *tas*.

TAS, en Maçonnerie, est la masse de pierres arrangées qu'on maçonne. Il faut élever, poser, arrester cette pierre sur le *tas*, sur le mur qu'on bastit.

TAS, est aussi une petite enclume d'Orfevres, attachée à un gros rond de fer, sur laquelle ils travaillent aux ouvrages delicats sur leur comptoir. C'est aussi une enclume de Monnoyeur qui a 9. ou 10. pouces de diametre, dont la queuë entre dans un tronc ou souche de bois, que les Ouvriers appellent *sepeau*, du Latin *cippus*. Sur ce *tas* l'Ouvrier flattit, élaize & bouë les quarreaux.

On dit proverbialement, Crier famine sur un *tas* de bled, quand on se plaint de la disette avant qu'elle arrive. On le dit de même de quelque malheur qu'on prevoit de trop loin. On dit aussi d'un plaisant, qu'il feroit rire un *tas* de pierres.

TASCHE. s. f. Ce qu'un Ouvrier peut faire en un jour en ne chommant point. Un Maistre distribue la besogne à ses Compagnons, à chacun sa *tasche*. Il a eu une trop grande, une trop petite *tasche*, c'est à dire, Il a eu trop ou trop peu de besogne.

TASCHE, se dit aussi de ce qu'on peut faire au delà du travail ordinaire de la journée en le diligentant, ou en prolongeant les heures du travail: & on dit en ce sens, Il ne travaille pas à la journée, mais à la *tasche*. Il faut faire travailler les Terrassiers à la *tasche*, & les bons Ouvriers à la journée. Ce mot vient de ce qu'autrefois on appelloit *tasche*, une *pochette*, parce que plus on travaille à la *tasche*, & plus on trouve d'argent en sa poche. On appelle encore ainsi en Bourgogne une pochette que les Allemans appellent *tassche*, & les Italiens *tascha*. D'autres le derivent de *taxa* ou *taxatio*.

On dit figurément, Prendre à *tasche*, pour dire, Entreprendre quelque chose. Il a pris à *tasche* de traduire tout St. Augustin. Il a pris à *tasche* de faire enrager cet homme-là, de luy faire quitter le pays.

On dit aussi, Entreprendre un bastiment ou autre marché en bloc & en *tasche*, pour dire, à forfait, sans compter ni venir à l'estimation par le detail.

TASCHER. v. n. Faire ses efforts pour venir à bout de quelque chose. C'est un garçon qui *tasche* de parvenir, qui *tasche* de devenir sçavant. Si on n'est pas parfait, il faut *tascher* de le devenir.

TASCHER, signifie aussi, Songer, viser à quelque chose. Il a blessé cet homme d'un coup de pierre, mais il n'y *taschoit* pas, il visoit ailleurs. S'il luy a fait quelque prejudice, il n'y *taschoit* pas, il ne croyoit pas que cela le regardast. Il est necessaire de faire son salut, cependant personne n'y *tasche*, n'y songe.

TASSE. s. f. Coupe, vaisseau qui sert à boire. Il est d'ordinaire plat & de figure cylindrique, sur tout quand il est de verre. *Tasse* couverte, *tasse* de vermeil doré. Il y en a d'argent qui sont antiques, & qui sont de figure conique, comme les verres ordinaires. Menage derive ce mot de l'Arabe *tassen*, qui signifie un grand verre; Du Cange de *taces*, mot de la basse Latinité signifiant la même chose.

TASSE, se dit aussi d'un vaisseau plat, avec de petits rebords, qui sert aux offertes des enterrements, & à quester dans les Eglises. Les galants mettent des louïs d'or dans la *tasse* des questeuses; & on ne laisse pas de dire qu'on a mis dans la *tasse*, quoy qu'on queste avec de petites porcelaines, ou même avec des bourses.

TASSEAU. s. m. Terme d'Artisan. C'est une espece de petite enclume qui se pose sur l'établie, qui sert à polir & à dresser le cuivre, le fer ou les autres metaux.

TASSEAU, est aussi le moule ou la forme sur laquelle on applique & on colle les eclisses qui sont le corps d'un luth, d'un tuorbe, ou d'un autre instrument semblable. Le *tasseau* sert aussi à en coller le manche, aprés qu'il a été couppé obliquement & en biseau. On l'appelle aussi le *cœur* du luth.

TASSEAU, chez les Charpentiers, se dit de petites pieces de bois qui s'attachent à de plus grosses pour soustenir des pannes & autres pieces semblables. Ce sont des especes de goussets. Les Menuisiers appellent *tasseaux*, les tringles ou reglets de bois qu'ils clouent sur les costez des armoires ou tablettes pour soustenir des ais ou des planches qui en separent les estages.

TASSE'E. s. f. Plein une tasse. Il est vieux.

TASSER. v. act. Arranger des choses les unes sur les autres, afin qu'elles occupent moins de place. On le dit du bois, des busches, des fagots, des gerbes de bled, de paille, des bottes de foin.

TASSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

TASSETE. s. f. Partie de l'armure d'un homme de guerre, qui est au dessous de la cuirasse, qui couvre les cuisses. On le disoit autrefois des basques d'un pourpoint.

TASTE-POULE. s. m. C'est un sobriquet qu'on donne à un idiot qui s'amuse aux petits soins du ménage, & indignes de luy, comme d'aller taster les poules, pour sçavoir si elles sont prestes à pondre.

TASTER. v. act. Exercer la faculté du tact, le sentiment du toucher. Les aveugles connoissent plusieurs choses en les *tastant*: ils *tastent* avec leur baston, pour connoistre s'il n'y a point de corps qui leur puisse nuire. On *taste* les étoffes pour connoistre leur bonté ou maniement, pour sçavoir si elles sont seches, douces, ou moelleuses. On met la main dans un bain pour *taster* s'il est assez chaud. Les amans provinciaux ne font que *taster* & patiner. Ce mot vient du Latin *tactare*, qui a été fait de *tango*. Menage.

TASTER, se restraint quelquefois au sentiment du goust, & signifie, Essayer, avaler un peu de quelque chose, pour en connoistre la saveur & la qualité. Voulez-vous *taster* de nostre vin? Ce goinfre se fourre par tout pour *taster* aux sauces. Un Cuisinier doit *taster* à la souppe, avant que de la servir. Les Medecins *tastent* d'une drogue, en mettent sur leur langue, pour connoistre sa vertu, son acidité, son degré de chaleur.

TASTER, signifie aussi, Sonder le terrain. Les loups *tastent* si un terrain est ferme, s'il n'y a point de piege. Devant que de passer à un gué, il faut faire *taster* s'il y a pied. Un oiseau renfermé *taste* tous les bastons de sa cage pour trouver le moyen de s'eschapper. On dit au Manege, qu'un cheval *taste* le pavé, *taste* le terrain, lors qu'il n'appuye pas ferme en marchant, & qu'il est las, ou blessé au pied.

TASTER, se dit figurément en choses morales. J'ay *tasté* le pous à cet homme-là pour sçavoir sa resolution, ses sentiments, je ne l'ay pas trouvé bien intentionné. On dit aussi, qu'on *taste* le pous à un homme, pour connoistre s'il est brave, s'il est prompt à se battre, à accepter un deffi. C'est un homme fort irresolu, qui ne fait que *taster*, qui doute toûjours, qui ne conclud rien. On dit aussi de ceux qui ont connu la qualité des choses par leur experience propre, qu'ils en ont *tasté*. Il a *tasté* de la prison, c'est ce qui fait qu'il l'apprehende si fort. Puis que ce jeune homme veut aller à la guerre, il faut luy en faire *taster*. On dit aussi d'un ouvrage, qu'il le faut bien *taster & retaster*, pour dire, le polir, le corriger. Il faut long-temps *taster* un probleme, une machine, avant qu'on les mette à leur perfection.

TASTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TASTEUR, EUSE. adj. Qui taſte. Il y a ſur les eſtapes des *Taſteurs*, des Gourmets, & Eſſayeurs de vin. Les femmes n'aiment point les *taſteurs*. Vous ne conclurez point de marché avec cet homme-là, c'eſt un *taſteur*, un irreſolu, qui craint toûjours.

TASTINER. v. act. Terme populaire frequentatif de *taſter*, qui ſignifie, Taſter pluſieurs fois.

TASTONNER. v. act. & n. Chercher avec la main quelque choſe, & ſur tout dans l'obſcurité. Un Medecin *taſtonne* le ventre, les chairs, pour connoitre s'il ne ſe fait point quelque abſés dans le corps. Quand on ne voit goutte en quelque lieu, on *taſtonne* de peur de cheoir, de ſe bleſſer. Ce mot vient du Latin *tango*, ou pluſtoſt de *taſton*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie la même choſe.

TASTONNER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Agir avec incertitude, avec timidité. Les ſecrets de la nature ſont ſi cachez, qu'on n'en peut raiſonner qu'en *taſtonnant*. On ne voit point clair dans cette affaire, on n'y peut entrer qu'en *taſtonnant*, en mettant quelque choſe au haſard.

A' TASTONS. adv. Avec obſcurité, incertitude. Il faut marcher doucement, quand on va *à taſtons*. Ses livres ſont en ſi bon ordre, qu'il les trouve tous *à taſtons*.

On dit auſſi dans les ſciences & dans les affaires, qu'on y va, qu'on y procede *à taſtons*. Les plus grands Philoſophes ne raiſonnent qu'*à taſtons* ſur les choſes divines & naturelles. Nous ne voyons la verité qu'*à taſtons*, & à travers des nuages fort épais.

On dit proverbialement, Ce ſont des enfants de la Meſſe de minuit, qui cherchent Dieu *à taſtons*, qui ſe ſervent de l'occaſion de ce jour-là pour favoriſer leur débauche.

T A T.

TATA. ſ. m. Terme enfantin. C'eſt une liſiere qu'on attache au dos des robbes des petits enfants à qui on apprend à marcher, par où leur Nourrice les tient pour empêcher qu'ils ne tombent. Cet enfant eſt encore au *tata*, ſa Nourrice le tient par le *tata*. Du Cange dit qu'on a appellé *tata*, un pere nourricier, un Pedagogue, d'où il y a apparence que ce mot eſt derivé.

T A U.

TAU. ſ. m. Terme de Blaſon. C'eſt la figure d'un T. qui eſt une eſpece de croix potencée, dont on a retranché la partie qui eſt au deſſus de la traverſe. C'eſt la croix qui ſe trouve dans tous les blaſons des Commandeurs de l'Ordre de St. Antoine. Le *Tau* d'azur ſe voit dans des Armes qui ont plus de 400. ans. L'origine de ce *Tau*, ſelon quelques-uns, eſt tirée de l'Apocalypſe, où elle eſt une marque que l'Ange imprime ſur le front des predeſtinez. D'autres ont crû que c'étoit une bequille ou potence d'eſtropié, qui étoit convenable à cet Ordre, parce qu'il étoit hoſpitalier. Mais dans la verité, c'eſt le deſſus d'une croſſe Grecque. Les Evêques & les Abbez du Rit Grec la portent encore à preſent de cette ſorte; & ſi on l'a miſe ſur l'habit de St. Antoine, c'eſt pour monſtrer ſeulement qu'il étoit Abbé.

TAVAYOLE. ſ. f. Toilette dont on ſe ſert en quelques ceremonies de l'Egliſe, comme pour rendre le pain benit, ou pour preſenter des enfans au Bapteſme. Elle eſt faite de toile bordée de dentelle, & quelquefois toute de point, & d'autres ouvrages. Ce mot vient de *toüaille*, qui s'eſt dit autrefois pour une *nappe* ou *ſerviette*.

TAUDIS. ſ. m. Petit logement étroit, ſale & malpropre, où logent de petites gens. Il eſt contraint par la neceſſité de ſe loger en un méchant *taudis*. On le dit auſſi des lieux où les meubles ſont en deſordre, en confuſion. Ne me venez pas voir pendant mon deſménagement, vous trouveriez un étrange *taudis*. Un Poëte burleſque pour décrire la malpropreté des Colleges a dit :

> Tel étoit ce fameux *taudis*,
> Que Chaos on nomma jadis.

Ce mot vient de ce qu'anciennement on appelloit *taudis*, de petites hutes ou couverts que faiſoient des aſſiegeans dans les approches d'une place, qui étoient des eſpeces de mantelets pour approcher des murs à couvert, comme la tortue. Du Cange dit qu'il vient de *tuldum*, qui ſe diſoit proprement de ce deſordre & confuſion que faiſoit le bagage dans un camp, d'où on l'a étendu aux autres meubles mal arrangez.

TAVELLE. ſ. f. Paſſement fort étroit qu'on a mis quelquefois ſur les couſtures des habits pour les marquer en guiſe d'un paſſepoil.

TAVELLE', EE. adj. Qui a des marques ou des taches ſur la peau. On le dit proprement des leopards, des tigres, &c. & ſur tout en termes de Blaſon, où il ſignifie la même choſe que *moucheté*.

TAVELLEURE. ſ. f. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit des mailles ou taches de differentes couleurs qui ſe trouvent ſur les plumes de l'oiſeau de proye.

TAVERNAGE. ſ. m. Vieux terme de Couſtumes, qui ſignifioit l'amende à laquelle étoit condamné le Tavernier qui vendoit ſon vin à plus haut prix qu'il n'étoit taxé par le Juge.

TAVERNE. ſ. f. Boutique de Marchand de vin, dont la marque eſt un treillis de bois avec un bouchon. *Tavernes* ſont proprement le lieu où on vend le vin à aſſiette, & où on donne à manger: mais on appelle proprement *cabarets*, les lieux où on vend ſeulement du vin ſans nappe & ſans aſſiette, qu'on appelle *à huis couppé, & pot renverſé*. Les débauchés, les yvrognes ſont appellés piliers de *tavernes*, ils ne bougent de la *taverne*. Il y a quelques Couſtumes qui font mention de *tavernes bannales*, où les tenanciers des Seigneurs étoient obligés d'aller prendre du vin. Ce mot vient du Latin *taberna*, ſignifiant la même choſe; ou pluſtoſt de *tavargn*, qui en langage Celtique & Bas-Breton ſignifie *taverne*.

On dit proverbialement, Il y a du vin à la taverne à tout prix.

TAVERNIER, IERE. ſ. m. & f. Marchand de vin qui tient taverne.

TAUPE. ſ. f. Petit animal de la taille d'une ſouris, qui eſt fort noir & ſoyeux, qui vit ſous la terre, qui ne voit goute, & fait grand dommage aux prez & aux jardins, en foüillant & remuant la terre. La taupe a le conduit de l'oreille fermé par une petite peau qui s'ouvre comme une paupiere. La *taupe* eſt l'animal qui entend le plus clair, parce qu'elle a la membrane du tambour extremement grande.

TAUPE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Un Chaſſeur, un Pêcheur, & un preneur de *taupes*, feroient de beaux coups ſans les fautes. On dit auſſi d'un homme qui marche ſans bruit, qu'il va doux comme un preneur de *taupes*. On dit auſſi d'un homme mort, qu'il eſt allé voyager au Royaume des *taupes*. On dit auſſi d'un homme fort noir, qu'il eſt noir comme une *taupe*.

TAUPE, ſe dit auſſi d'un petit peloton de velours ou de trippe noire, qui ſert à nettoyer les chapeaux ou les habits, à cauſe qu'il reſſemble à une *taupe*.

TAUPIER. ſ. m. Payſan qui s'attache à prendre des taupes.

TAUPIERE. ſ. f. Petite trape ou machine à prendre des

des taupes. C'est un baston creux, avec une petite soupape de fer au milieu, qui obeit & se leve à l'entrée de la taupe, & qui s'abaisse & se ferme quand elle est dedans. On la met au trou où les taupes fouillent.

TAUPINAMBOUR. s. m. Racine ronde qui vient par nœuds, que les pauvres gens mangent cuitte avec du sel, du beurre & du vinaigre. On l'appelle autrement *pomme de terre*.

TAUPINIERE. s. f. Lieu où il y a des taupes qui fouillent.

TAURE. s. f. Jeune vache qui n'a point encore souffert les approches du taureau.

TAUREAU. s. m. Animal qui mugit, & qui a des cornes, dont la vache est la femelle. Un *taureau* indompté, qui n'a point été mis au joug. Jupiter se transforma en *taureau* pour enlever Europe. On fait en plusieurs endroits des festes & des combats de *taureaux*. Il s'en fait de fameux en Perse entre les *taureaux* de Haly & de Mahomet, qui sont agreablement décrits par Tavernier. Le *taureau* de Phalaris étoit un *taureau* d'airain où on enfermoit des hommes pour les faire mourir par le feu. Le sang de *taureau* frais tué est un poison fort dangereux, parce qu'il se caille dans l'estomac. Ce mot vient du mot Syriaque *thaur* signifiant la même chose. Borel.

TAUREAU BANNAL, est le *taureau* d'un Seigneur qui a droit de faire venir chez luy toutes les vaches de la Seigneurie qu'on veut mener au *taureau*. On le dit figurément d'un homme extremement paillard, qui court aprés toutes les femmes.

TAUREAU, est aussi le second des Signes du Zodiaque.

TAUREAU-CERF, est un animal qui se trouve en Ethiopie, où il est sauvage, & ne s'apprivoise point. Il y en a un aussi dans les Indes qui est privé, qui sert à voiturer les marchandises.

TAUX. s. m. Prix étably par ordre de Justice aux denrées. Le Grand Prevost de l'Hostel, celuy de l'armée, mettent le *taux* aux vivres pour la suite de la Cour, dans les camps. Les Officiers de la suite enlevent les marchandises, & les payent au *taux* du Roy.

TAUX, se dit aussi du prix que mettent les Marchands de leur propre autorité aux marchandises qu'ils vendent en leur boutique dans les villes mal policées. Un Libraire en France met le *taux* à ses livres, il les vend ce qu'il luy plaist, il ne veut rien rabattre de son *taux*.

TAUX du Roy, se dit aussi des reglemens que le Roy fait de temps en temps pour fixer la qualité des interests des rentes constituées, ou des sommes qu'on adjuge en Justice, & même du prix des monnoyes. Autrefois le *taux* du Roy des interests étoit au denier 16. En 1634. on l'a mis au denier 18. & depuis au denier 20. Par un tel Edit on a remis les monnoyes à leur ancien *taux*, à leur ancienne valeur.

TAUX, signifie aussi, Cottisation, ou quote part que chaque particulier doit porter d'une imposition qui est faite sur une Communauté. Ce paysan a esté surchargé de taille cette année, il luy sera difficile de payer son *taux*.

TAX.

TAXATION. s. f. Terme de Finance. Droit de tant pour livre, qu'on accorde aux Tresoriers qui ont de grands maniements outre leurs gages, pour les desdommager des frais qu'ils sont obligez de faire dans l'exercice de leurs charges. On accorde des *taxations* de quatre ou cinq deniers pour livre aux Tresoriers de l'Extraordinaire de la guerre. On vend les charges avec les gages, droits & *taxations* y attribuées.

TAXE. s. f. ou *Taux*. Prix qu'on met aux denrées par quelque reglement de police. On doit punir un Boulenger qui vend le pain plus cher que la *taxe*.

TAXE, se dit aussi de la cottisation de chaque particulier, de la part qu'il doit porter des impositions, des charges publiques. Ce paysan est appellant de sa *taxe* au rolle des tailles. Les *taxes* pour deniers royaux se payent par provision. On a fait des *taxes* sur les aisez, sur les Officiers, sur ceux qui possedent des biens d'Eglise.

Au Palais on appelle une *taxe* de despens, la procedure qu'on fait pour faire regler & liquider les despens adjugez, & voir à quoy ils se montent. Ce Procureur est demandeur en *taxe*, poursuit la *taxe*; les frais de *taxe* sont grands.

TAXER. v. act. Regler le prix des denrées, y mettre un taux certain. Ce mot vient du Latin *taxare*, & du Grec *taxein*, qui signifie *regler*.

TAXER, se dit aussi au Palais des despens qu'on regle, qu'on liquide. Il faut faire *taxer* les despens pour lever un executoire. On *taxe* aux Parlements trois voyages en chaque instance. Au Conseil on *taxe* aussi le sejour. Les Juges se *taxent* eux-mêmes leurs espices.

TAXER, signifie aussi, Faire une imposition, & regler ce que chacun en doit porter pour sa part. On *taxe* les maisons pour les bouës, le pavé, & les lanternes. Les Intendans *taxent* d'office les Officiers, ou ceux qui sont puissants dans une Parroisse, que les Asseeurs n'oseroient *taxer* à leur juste taux.

TAXER, signifie aussi, Accuser, noter. Les Historiens ont *taxé* ce Prince de cruauté, d'avarice. Il a dit quelques paroles qui *taxoient* l'honneur de cette Dame. Ce mot vient aussi du Latin *taxare*, qui a esté pris en la même signification, & qui a esté fait de *tango*. Menage.

TAXÉ, ÉE. part. pass. & adj.

TAY.

TAYAUT. Terme de Chasse. Cri de Chasseur, quand il appelle les chiens pour les lancer aprés la beste.

TAYE. s. f. Maladie de l'œuil, qui se forme par une pellicule blanche qui couvre la prunelle, & qui empêche la vision. Il y a des Oculistes si adroits, qu'ils enlevent les *tayes* avec des aiguilles. Les Medecins donnent aussi le nom de *tayes* à plusieurs membranes qui sont dans le corps, comme au chorion & à l'amnios, qui sont les enveloppes du fetus, &c.

TAYE, est aussi un petit sac de toile fine dont on couvre un oreiller de coutil, qu'on met sur le chevet du lit, & où on appuye sa teste. On dit aussi une *taye* de lit de plume.

TAYON. s. m. Terme des Eaux & Forests. C'est un chesne reservé depuis trois couppes, qui a trois fois l'âge de taillis.

TAYON, est aussi un vieux mot qui signifioit autrefois *grand pere*, aussi-bien que *taye*, *grand-mere*; & on le dit encore en Picardie: & c'est de là qu'est venu le nom de *tayon*, qu'on donne à ces arbres de trois couppes, & il est derivé du Latin *atavus*.

TED.

TEDIEUX, EUSE. adj. Vieux mot qui signifie *importun*, *qui donne du chagrin*. On le dit particulierement des contes, des discours, des entretiens qui ennuyent.

TEI.

TEIGNASSE. s. f. Perruque, ou cheveux mal couppez & mal peignez. Cet avare a toûjours sur la teste une vieille *teignasse*, pour dire, il est mal coeffé.

TEIGNE, ou TIGNE. s. f. Ver qui ronge les estoffes. Que la *tigne* ou les vers se mettent dans leurs

pannes : c'est une imprecation de la Satyre contre les Marchands.

Teigne, est aussi une galle espaisse qui vient à la teste avec écailles & croustes, de couleur cendrée, & quelquefois jaune, hideuse à voir, avec une senteur puante & cadavereuse. Il y a trois sortes de *teigne*. La premiere est appellée *squammeuse*, à cause que quand on la gratte, il en sort plusieurs écailles semblables à du son. La seconde a sous sa crouste jaunastre de petits grains de chair rouge comme ceux d'une figue. La troisiéme est corrosive, qui a plusieurs ulceres & petits trous, d'où sort une sanie sanglante & puante, de couleur plombine ou jaunastre. Ambroise Paré dit que ce mot vient de *tinea*, à cause qu'elle mange la teste, comme les vers mangent les habits.

TEIGNE, est aussi une maladie de chevaux tres-difficile à guerir, qui est une pourriture fort puante qui vient à la fourchette.

TEIGNE, est aussi une maladie des arbres qui vient sur leur écorce en guise de galle.

On dit proverbialement, qu'une chose tient comme *teigne*, quand elle est difficile à oster, à detacher du lieu où elle est. Une condamnation infamante tient comme *teigne*, on a de la peine à la faire casser.

TEIGNEUX, EUSE. adj. Qui a la teigne. Il y a à Paris un Hospital pour les *teigneux*.

On dit aussi une perruque, une calotte, un chapeau de *teigneux*, de ces sortes des coeffures, quand elles sont vieilles ou malpropres.

On dit proverbialement d'un homme qui a de la peine à mettre la main au chapeau pour saluer, que c'est un *teigneux*. On dit aussi, Il n'y avoit que trois *teigneux* & un pelé, pour se mocquer d'une assemblée qui n'étoit pas bien fournie de beau monde.

TEIGNON, ou TIGNON. s. m. Terme populaire. Coëffure de femme qui a les cheveux gras & mal peignez, qui est coëffée malproprement. Les Harangeres qui se battent se prennent par le *tignon*, s'arrachent le *tignon*.

TEILLER. v. act. Detacher le chanvre, la filasse de l'escorce du bois où elle tient. Les uns *teillent* le chanvre avec la main en longs filets; d'autres brisent le baston de chanvre dans un instrument fait exprés. Ce mot vient de *tilia*, ou *tilleul*, parce qu'originairement de la mediane escorce du teil on a tiré dequoy faire les premieres cordes, qu'on a fait ensuite de chanvre. Borel le derive du Grec *tillein*.

TEINDRE. v. act. Terme de Negoce. Preparer une estoffe ou un autre corps avec des sels, liqueurs, ou drogues colorantes, en telle sorte qu'ils paroissent d'une certaine couleur. On *teint* les draps, les laines, les soyes & les toiles en noir, en rouge, en violet, &c. On *teint* en blanc les laines, lors qu'on les tond & qu'on les degraisse. Il est deffendu de *teindre* aucune estoffe de blanc en noir pour quelque cause que ce soit, & de *teindre* les soyes sur le crud ou à demi-bain. Quand on *teint* une estoffe en jaune, & puis en bleu, elle se trouve *teinte* en verd. On *teint* en cramoisi, quand le premier pied de teinture se fait avec de la graine d'escarlate, ou la cochenille. On *teint* les cheveux, le bois, les gommes. On *teint* les pierres & le verre pour en faire de fausses pierreries. On *teint* aussi les liqueurs, en les meslant avec d'autres. Cet homme est si sobre, qu'il ne fait que *teindre*, que rougir son eau.

On dit figurément, *Teindre* ses mains du sang des innocens, pour dire, Faire mourir des innocens. On dit aussi, que les rivieres étoient *teintes* du sang des ennemis, pour dire, qu'on en avoit fait grand carnage.

TEINT, EINTE. part. pass. & adj.

TEINT. s. m. Art de teindre. Il se dit aussi des drogues qu'on y employe. Les reglements du mestier distinguent les choses qui doivent être teintes du grand *teint*, d'avec celles du petit *teint* : ce qui fait deux Corps & deux Maistrises separées. La premiere est celle du grand & bon *teint*. L'autre est du petit *teint*. Les Teinturiers du bon *teint* sont ceux qui donnent aux estoffes un pied necessaire de pastel, garence, ou cochenille; puis ils les mettent en la main du Teinturier du petit *teint* pour les raciner, engaller, noircir, brunir ou griser. Les Teinturiers du bon *teint* doivent laisser des rosettes, sçavoir au verd une du jaune, & l'autre du bleu; au feuille morte une du jaune, & l'autre du fauve; au cramoisi une rosette du bleu, & l'autre du rouge de la cochenille; au tanné ou amarante une rosette de guesde, & l'autre de la garence ou demi-rouge cramoisi; & il faut laisser une rosette en blanc dans toutes les couleurs simples, comme le bleu, le rouge & le jaune; le tout pour faire connoistre la bonté ou la qualité du grand & du petit *teint*. Les Teinturiers du petit *teint* peuvent teindre toutes sortes de bisage ou repassage, & se servir pour cela de brunitures de galle, orseille & bois d'Inde; & les estoffes usées en toutes sortes de noirs, de minimes, grisages & bisages. Le bleu, le rouge & le jaune appartiennent aux Teinturiers du bon *teint* pour les teindre seuls sans la participation du petit *teint*. Le fauve & le noir appartiennent aux Teinturiers du bon *teint* & du petit *teint*, le noir devant recevoir le pied de guesde ou garence du bon *teint*, & être engallé & noirci par le petit *teint*.

TEINT, se dit aussi d'une lame d'estain fort mince, appliquée par le moyen du vif-argent derriere les glaces d'un miroir.

TEINT, se dit aussi de la couleur & de la delicatesse de la peau du visage. Cette femme n'a point de *teint*, elle a eu le *teint* gasté de la petite verole. Cette fille a le *teint* blanc, vermeil, a un *teint* de lis & de roses. Le grand hale rend le *teint* brun & basané. Ce jeune homme a le *teint* frais & fleuri, on luy vient de faire la barbe. La pommade nourrit le *teint*. La ceruse mange le *teint*.

TEINTE. s. f. Terme de Peinture. Maniere d'appliquer les couleurs pour donner du relief aux figures, pour bien marquer les jours, les ombres, les eloignemens. Le grand secret de la Peinture, c'est de bien donner les *teintes*, les *demi-teintes*. Cette drapperie est d'une bonne *teinte*, pour dire, d'une forte couleur. La *demi-teinte* est un mesnagement de lumiere par rapport au clair obscur, ou un ton moyen entre la lumiere & l'ombre; car s'il y a cinq tons ou degrez de clair obscur, le second & le troisiéme qui suivent la grande lumiere seront appellez *demi-teinte*.

TEINTURE. s. f. Action par laquelle on teint. La *teinture* demande beaucoup d'experience. Cet homme est sçavant en l'art de la *teinture*. La perfection de la *teinture* consiste à donner le lustre à la soye, à la bien decreuser, degorger & aluner. La matiere avec laquelle on teint, c'est l'indigo, qui sert à la teinture bleue, la cochenille à la *teinture* en escarlate, la noix de galle en noir. Les drogues qui croissent en France pour la *teinture* sont le pastel de l'Auragais, Albigeois & Languedoc, ou la voüede. La cochenille, le pastel d'escarlate, graine d'escarlate, le vermillon & la garence pour le rouge; la gaude, la sarrette & la genestrolle pour le jaune; la gale à l'espine, & d'Alep, la racine, l'escorce de noyer & coque de noix pour le fauve, autrement appellé couleur de *racine* ou *noisette*; le rodoul, le sumac, fovic & la coupperose pour le noir. L'agaric, le sel, l'arsenic, l'alun, la gravelée & le tartre servent pour les bouillons. On employe aussi la cendre curée, la potasse, la cassenolle, la malherbe, le trentanel, la fenouille. Les ingrediens faux qui peuvent servir au petit *teint*, sont bois d'Inde, bois de Bresil, bois de Campeche, bois jaune, fustel, tournesol, raucour, orcanette,

le safran bastard, & l'escorce d'aulne. Ces mots sont expliquez à leur ordre.

La *teinture* de ces estoffes de coton qu'on voit en Europe se tire d'une plante qui croist dans l'Inde, qu'on appelle *chai*, ou elle est autant estimée, que la cochenille l'est en France.

Regnier a dit agreablement parlant de la nuit :

> Il faisoit un noir-brun d'aussi bonne *teinture*,
> Que jamais on en vit sortir des Gobelins.

On appelle en Chymie la *grande teinture minerale*, la Pierre Philosophale, parce qu'on croit qu'il ne s'agit que de donner au mercure fixé la couleur ou *teinture* de l'or.

TEINTURE, se dit aussi de l'extraction ou separation qu'on fait de la couleur d'un ou de plusieurs mixtes, & de l'impression qu'elle fait dans quelque liqueur ou menstruë propre, qui emporte une portion de leur plus pure substance; car elle quitte son propre corps en se dissolvant, & s'unit aux menstruës pour leur communiquer sa couleur & ses vertus: & ainsi on fait dans la Pharmacie des *teintures* cephaliques, stomachiques, antiscorbutiques, &c. On tire des *teintures* de rose & de corail, &c. Dans les Memoires de l'Academie des Sciences il est fait mention de certaines liqueurs mixtes, par exemple, des sels qu'on tire du bled, qu'on dit estre tres-propres à tirer des *teintures*, même de quelques pierres precieuses, & qu'elles sont plus capables de produire cet effet, à proportion qu'elles rougissent davantage la solution du vitriol.

TEINTURE, se dit figurément en choses morales, des bonnes ou mauvaises impressions dont l'ame de l'homme est susceptible. On prend dans les Seminaires de si fortes *teintures* de pieté, qu'elles ne s'effacent jamais. On ne doit point parler de Physique, lors qu'on n'en a qu'une legere *teinture*, qu'on ne la sçait point à fonds.

TEINTURIER, IERE. s. m. & f. Qui fait mestier de teindre. Il y a des *Teinturiers* de grand teint, & d'autres de petit teint. Les *Teinturiers* de la ville de Roüen sont divisez en trois fonctions, en *Guesderons*, *Garenceurs*, & *Noircisseurs*. Il y a des nouveaux statuts des *Teinturiers* de l'année 1669. qui portent la qualité des drogues qui doivent être employées à la *teinture* suivant les diverses couleurs, & selon le merite & le prix des étoffes. Les *Teinturiers* du grand & bon teint ne peuvent teindre en petit teint, & ne doivent avoir chez eux que les drogues appartenantes au bon teint: & ceux du petit teint ne peuvent teindre en bleu, à cause du pastel qui appartient au bon teint, & ne doivent avoir chez eux que les drogues qui appartiennent au petit teint. Ils ne doivent teindre que des frisons, tiretaines, petites serges à doubler, &c. qui ne vaudront au plus que 40. sols l'aune en blanc.

TEINTURIER, est aussi une espece de raisin dont le suc est fort rouge, & dont on mêle quelques seps parmi un plant de raisin blanc, pour le colorer, & en faire du vin clairet. Son suc est fort doux, & sa feuille est rouge.

TEL.

TEL, TELLE. adj. qui sert à la comparaison. Qui est semblable, de la même façon & maniere. J'ay trouvé un homme *tel* que je le desirois. Vous estes revenu tout *tel* que quand vous estes parti. Les Poëtes disent, *Tel* qu'un Soleil qui paroist, *tel* qu'un torrent, *tel* qu'un lion furieux, &c. Le luxe est si grand, qu'on ne vit jamais rien de *tel*. Dieu me preserve d'avoir une *telle* pensée. *Tel* est mon malheur, que rien ne me reüssit.

TEL, se dit aussi pour marquer une specification particuliere. Je luy ay recommandé *telle* & *telle* affaire. Je veux mettre en ce contract *telles* & *telles* conditions. J'ay veu *telles* personnes à la Messe. Cela s'est fait en *tel* lieu. A l'entendre marcher, j'ay deviné que c'étoit un *tel*.

TEL, se dit aussi d'un particulier incertain & inconnu. *Tel* en patira qui n'en peut mais. *Tel* croit vivre longtemps, qui meurt le lendemain.

TEL, se dit quelquefois par exaggeration. Ce tableau est d'une *telle* beauté, qu'on ne le sçauroit trop payer. Il y avoit une *telle* presse à ce sermon, que je n'ay pû y trouver place. Cette homme a une *telle* penetration, qu'il va droit à la difficulté, & la resout.

TEL QUEL, TELLE QUELLE. Adj. qui marque le mespris. Cet homme est fort mal meublé, fort mal en ordre, ses meubles, ses habits sont *tels quels*. Sa capacité est *telle quelle*. Sa reputation est *telle quelle*, n'est pas trop bonne.

TEL, se dit proverbialement en ces phrases. *Tel* maistre, *tel* valet. *Tel* menace qui tremble.

TELESCOPE. s. m. Terme d'Optique. C'est une lunette à longue veuë pour observer les astres & les objets éloignez, parce qu'elle les grossit beaucoup. Elle est composée de deux verres; l'un oculaire, qui est concave; & l'autre objectif, qui est convexe, enfermez dans un tuyau long & obscur. Quelquefois on y en met jusqu'à quatre. L'invention du *telescope* est attribuée par Descartes à Jacques Metius natif d'Alckmaer en Hollande, & frere d'Adrien Metius fameux Mathematicien qui en fit voir un essay en 1609. Mais il se trompe: car Pierre Borel dans le Livre qu'il en a composé exprés, a prouvé clairement que Zacharias Jansen, ou Joannides, est le vray inventeur du *telescope* & du microscope. C'étoit un faiseur de lunettes de Middelbourg en Zelande, qui dés l'année 1590. en fit un de 12. pouces, qu'il presenta au Prince Maurice, lequel pour profiter de ce secret, luy deffendit de le divulguer. Ce fut luy qui descouvrit sept nouvelles étoiles dans l'Ourse, & des taches dans la Lune. Joannes Lapreius autre Ouvrier de Middelbourg en est le second inventeur, qui en l'année 1610. en fit un sur le seul recit qu'on luy en avoit fait, & qui les rendit publics. Metius & Drebellius, qu'on en fait aussi auteurs, ne vinrent qu'en 1620. à Middelbourg, où ils en acheterent chez le fils de Zacharie, qui les rendirent celebres: ce que fit en même temps Galilée en Italie, qu'on dit aussi en avoir fait faire sur le seul recit qu'on luy avoit fait de ceux de Hollande; & à cause qu'il s'en est servi heureusement aux observations celestes, on a appellé ces sortes de lunettes *de Galilée*, quoy qu'auparavant elles fussent nommées *de Hollande*, à cause du lieu de leur invention. Il est vray que Jean Baptiste Porta a fait mention du secret des lunettes longtemps auparavant, quant à la speculation; mais il ne les a point reduites en pratique, car il en parle dans sa Magie naturelle imprimée en 1549. au Chap. 10. du 17. Liv. Quelques-uns croyent que Bacon en a aussi eu quelque connoissance; & Fra Paolo en fait aussi quelque mention. D'autres croyent que Democrite en avoit quelque usage, parce qu'il a dit le premier, que la Voye Lactée étoit un assemblage de plusieurs étoiles. On dit que Ptolomée Evergetes avoit dans le Phare d'Alexandrie un *telescope*, d'où il descouvroit les navires de 60. milles en mer: mais il n'y a pas d'apparence que ce fust le même que le moderne. On a mis les noms des Auteurs qui en ont escrit au mot de LUNETTE.

Le Sr. Borelli de l'Academie des Sciences a taillé un verre parfaitement beau de 200. pieds, travaillé des deux costez sur la même regle, & a mis son secret en chiffre dans le XIII. Journal des Sçavans du 20. Juillet 1676.

TELLEMENT. Conjonction qui sert à tirer des con-

conclusions. *Tellement* donc que vous ne voulez point traitter? *Tellement* que vous voulez plaider?

TELLEMENT. Adverb. d'exaggeration. Il étoit *tellement* pressé, qu'il oublia sa monstre. Il a *tellement* d'affaires, qu'il n'a pas le loisir de se moucher. Il est *tellement* stupide, qu'on ne luy peut rien apprendre. On dit aussi, *Tellement* que, pour dire, Enfin, pour conclusion, & quand on tire une consequence de ce qu'on a dit, ou ouy dire.

TELLEMENT QUELLEMENT. adv. De mauvaise grace, d'une vilaine maniere. C'est un homme qui m'a fait un plaisir, mais *tellement quellement*. Cet Officier s'acquitte de sa charge *tellement quellement*, assez mal.

TEM.

TEMERAIRE. adj. m. & f. Vaillant outré, qui s'expose aux perils brutalement & inconsiderément. Alexandre étoit un Prince *temeraire*. Les Geants firent une action bien *temeraire*, de vouloir attaquer le Ciel, comme dit la Fable. Dans la verité un pecheur est bien *temeraire*, d'oser s'attaquer à Dieu. C'est un furieux, un *temeraire*, qui est cause de sa mort.

TEMERAIRE, se dit aussi dans les actions & disputes civiles. Il m'a fait une demande *temeraire* & insoustenable. Cet Advocat est bien *temeraire*, de citer une Loy à faux. On condamne les propositions heretiques comme *temeraires* & scandaleuses. C'est un grand peché que le jugement *temeraire*, de juger mal d'autruy, sans un fondement legitime.

TEMERAIREMENT. adv. D'une maniere hardie, imprudente & temeraire. Cet homme attaque ces gens *temerairement*, & sans les mesnager. Il plaide *temerairement*, sans titre. Il juge *temerairement* des ouvrages, sans aucune capacité. Dans les reparations d'honneur, & amendes honorables, on insere ces termes, que meschamment, *temerairement* & comme mal advisé, il a dit ou fait telle chose, dont il demande pardon.

TEMERAIREMENT, signifie quelquefois, Au hasard. La plus-part des divinations se font par des points jettez *temerairement*, des paroles dites *temerairement*, au hasard.

TEMERITÉ. s. f. Vice opposé à la veritable vaillance par une de ses extremitez, qui est l'excés. La plus-part des conquestes sont des *temeritez* heureuses.

TEMERITÉ, se dit aussi d'une action hardie, insolente, inconsiderée. C'est une *temerité* à un valet de lever la main sur son maistre. C'étoit une grande *temerité* à Dinocrates, d'entreprendre de faire une statuë du mont Athos. Il y a bien eu de la *temerité* à cet Auteur, d'avancer des propositions si erronées, de citer tant de passages faux.

TEMERITÉ, se dit aussi par exaggeration en matiere de compliment. Excusez, si j'ay la *temerité* de vous escrire, de vous prier de me rendre un petit service.

TEMPERAMENT. s. m. Complexion, habitude ordinaire du corps de l'homme, sa constitution naturelle, la disposition de ses humeurs. Il y a des gens d'un *temperament* robuste & violent, qui sont bons pour la guerre; d'autres d'un *temperament* doux & delicat, qui sont propres pour l'Eglise.

En Medecine on appelle aussi *temperament*, le meslange & l'harmonie des quatre simples qualités elementaires. Les Medecins distinguent deux sortes de *temperaments*; l'un qu'ils appellent *au poids*, ou *ad pondus*; l'autre *de justice*. Le *temperament au poids*, est celuy qui a égale proportion & mesure des qualités elementaires, tel que doit être celuy de la peau des doigts, sans laquelle égalité ils ne pourroient faire aucun jugement. Le *temperament de justice*, est celuy qui contient des portions inégales de ces qualités, mais en proportion convenable, pour bien exercer les actions de la partie à quoy elle est destinée: & ainsi l'os a plus de parties terrestres, que d'aqueuses, afin qu'il soit plus solide: ce qui a du rapport à la justice, qui distribuë à chacun ce qui luy appartient. Galien dit que le *temperament ad pondus* est seulement dans l'imagination, parce que quand il seroit reel, il ne demeureroit qu'un moment.

TEMPERAMENT, se dit aussi figurément en choses morales, d'un adoucissement, d'une voye mitoyenne qu'on trouve dans les affaires pour accorder des parties. Il n'y a point d'affaire si difficile, où on ne trouve quelque *temperament*. Cette loy est trop severe & trop rigoureuse, il faut y apporter quelque *temperament*. Quand nos passions sont trop violentes, il faut que la raison y apporte du *temperament*.

TEMPERAMENT, en termes de Musique, se dit de l'alteration que l'on fait des intervalles, tant à l'égard des consonances que des dissonances, pour les rendre plus justes sur certains instruments. Ainsi on dit le *temperament* du luth, de l'orgue, &c.

TEMPERANCE. s. f. Vertu cardinale qui regle & qui bride nos appetits sensuels, & particulierement ceux qui nous portent au vin & aux femmes. Il y a dans l'Histoire plus d'exemples de valeur que de *temperance*.

TEMPERANT, ANTE. adj. Qui a la vertu de temperance. Les hommes *temperants* sont de plus longue vie que les autres.

TEMPERATURE. s. f. Qualité de l'air. La *temperature* de l'air change selon les pays & les saisons. La fraischeur des nuits dans la Zone Torride y conserve une *temperature* agreable de l'air.

TEMPERER. v. act. Reprimer, moderer l'action violente de quelque chose par une autre. L'eau *tempere* le vin, en modere l'ardeur. La fraischeur des nuits sous la Ligne *tempere* la chaleur des jours. L'âge *tempere* les bouillons de la jeunesse.

TEMPERER, se dit figurément en Morale des passions. Cet homme est naturellement emporté, il ne se peut *temperer*, il ne peut *temperer* sa langue. Les Stoïciens se piquoient d'avoir l'esprit fort *temperé*, de *temperer* & retenir leurs passions. Le Gouvernement oligarchique est *temperé* entre la souveraine puissance, & la confusion du Gouvernement populaire.

TEMPERÉ, ÉE. part. pass. & adj. Les Zones *Temperées* ont du mélange du chaud & du froid. Les Medecins disent qu'ils n'ont point veu d'homme parfaitement sain, mais qu'ils en ont veu plusieurs de *temperez*.

TEMPESTATIF. adj. Qui fait du bruit, qui crie, qui s'agite. Ceux qui sont violents & *tempestatifs* troublent tout le repos d'une maison, d'une compagnie. On appelle aussi ces gens-là *tempestes*.

TEMPESTE. s. f. Orage qui s'excite par les vents, la pluye, le tonnerre. Les ouragans sont les plus dangereuses *tempestes*. La mer Balthique est fort sujette aux *tempestes*. Les vaisseaux sont souvent battus, écartez & brisez par la *tempeste*. Les *tempestes* de terre arrachent les arbres, découvrent les métairies. Les mariniers appellent *fortunal*, *temporal*, l'*amarour* du temps, les gros temps, la grosse mer, la *tempeste*, le mauvais temps.

TEMPESTE, se dit figurément en choses morales, des troubles, des persecutions qui se font ou contre le general, ou contre le particulier. Voilà une grosse armée qu'on leve, on ne sçait où viendra fondre la *tempeste*; il sera difficile de conjurer cette *tempeste*. Il s'est élevé une grande *tempeste* contre cet Auteur. Il s'est mis dans un Convent à l'abri de la *tempeste*.

TEMPESTER. v. n. Faire bien du bruit par crierie & mauvaise humeur. Une femme acariastre *tempeste* sans cesse

cesse dans la maison : on ne sçauroit durer avec cette tempeste. Cet Orateur crie & *tempeste* assez, mais il ne prouve rien.

TEMPESTUEUX, EUSE. adj. Qui est sujet aux tempestes. La mer vers le Cap de Bonne Esperance est fort *tempestueuse*. La saison d'automne est plus *tempestueuse* que les autres.

TEMPLE. s. f. Partie double de la téte, qui est à l'extremité du front entre les yeux & les oreilles. Le haut de la *temple* est formé d'un os qu'on appelle l'*os écaillé*, parce qu'il est amenuisé en guise d'ecaille; & sa partie inferieure s'appelle *lithoïde*, ou l'*os pierreux*, parce qu'il est raboteux, & ressemble à un rocher. L'os des *temples* est le plus foible des os de la téte : d'où vient que les playes en cet endroit-là sont mortelles. Menage croit que ce mot vient du Latin *tempra*, d'où on a fait *tempora*, qui signifie la méme chose. Mais les Medecins disent qu'on a appellé cette partie de la téte *tempora*, parce qu'elle monstre le temps ou l'âge de l'homme, à cause que c'est le poil de cet endroit-là qui blanchit le premier : ce qu'Homere a bien reconnu, lors qu'il a appellé les hommes *poliocrotaphes*, c'est à dire, qui grisonnent premierement par les temples.

TEMPLE. s. m. Grand bastiment élevé à l'honneur de quelque Divinité, vraye ou fausse, où le peuple s'assemble pour l'adorer. Dans la vieille Loy il n'y avoit qu'un *Temple* dedié au vray Dieu, qui fut basti par Salomon en Jerusalem. Le *Temple* de Diane d'Ephese a été mis au rang des merveilles du monde. Les Payens ont élevé une infinité de *Temples* à leurs faux Dieux, & même à la Fiévre, à la Fortune, &c. Les Romains ont consacré des *Temples* à leurs Empereurs. Les Indiens ont aussi des *Temples* magnifiques pour leurs idoles que les Europeans appellent *Pagodes*. On tient que les Egyptiens ont été les premiers qui ont reconnu des Dieux, & qui leur ont élevé des *Temples*.

TEMPLE, se dit maintenant des bastiments où les Protestants & les pretendus Reformez s'assemblent pour exercer leurs actes de Religion. Les Mécontens de Hongrie font la guerre pour ravoir les *Temples* qu'on leur a ostés, pour le rétablissement de leurs *Temples*.

TEMPLE, se dit quelquefois dans le stile élevé, des Eglises des Chrétiens. Ce Prince a deffendu l'honneur de nos *Temples*, a dompté ces rebelles qui avoient profané nos *Temples*. On appelle aussi *Temples*, les Eglises que possedoient les Templiers. Le Marais du *Temple* est ainsi appellé, à cause d'une Eglise de ce nom.

TEMPLE, se dit aussi poëtiquement de ces imaginations de *Temples* qui ne subsistent que dans la fiction & dans la pensée. Le *Temple* de la Mort de Habert. Le *Temple* de la Gloire, le *Temple* de Memoire, ou des Muses, de la Victoire, de la Renommée. On dit aussi, Ce Prince merite qu'on luy éleve des *Temples* & des autels, pour dire, qu'on le loue, qu'on dresse des monuments à sa gloire.

TEMPLE, se dit aussi figurément des corps humains. Les Chrétiens sont les *temples* vivants du St. Esprit, dit St. Paul. Le Seigneur entendoit parler du *temple* de son corps, quand il disoit qu'il pouvoit détruire & reedifier en trois jours le *temple*.

Les amants profanes disent que leur maistresse est le *temple* de la beauté, de l'amour.

TEMPLIER. s. m. Ordre religieux & militaire, établi d'abord en Jerusalem en l'an 1118. en faveur des Pelerins de la Terre Sainte. Ils avoient receu la Regle de Saint Bernard, & furent exterminez & brustez du temps de Philippes le Bel. Et dans le Concile de Vienne l'Ordre en fut entierement éteint par le Pape Clement V. Voyez leur Histoire par Mr. Dupuis.

On dit proverbialement, Boire comme des *Templiers*, pour dire, S'enyvrer, à cause que ces Chevaliers dans le temps de la decadence de leur Ordre beuvoient par excés.

TEMPORAL. adj. Terme d'Anatomie. C'est une épithete qu'on donne aux fausses sutures du crane, parce qu'elles bornent les os des temples. On appelle le muscle *temporal*, ou *crotaphite*, celuy qui surpasse tous les autres en dignité & excellence, qui naist de toute la cavité des temples, par un principe large, charneux & demi-rond qui s'amenuise peu à peu, & qui est porté par l'os jugal, & s'insere dans l'apophyse de la maschoire inferieure. Il est la principale cause de son mouvement.

TEMPORALITE'. s. f. Revenu temporel d'un Ecclesiastique. Le For l'Evéque est la Justice de la *temporalité* de l'Archevéché de Paris.

TEMPOREL, ELLE. adj. & subst. Passager, qui ne dure qu'un temps. C'est une grande folie de quitter les biens eternels pour les *temporels*. Ce Prieur est Seigneur spirituel & *temporel* dans son Benefice. On contraint les Ecclesiastiques à publier un monitoire par saisie de leur *temporel*, de leur revenu. Les pensions sont rachetables, parce qu'elles consistent en un pur *temporel*. Quelques Mendiants ont aussi des Peres *temporels*, qui ont soin de pourvoir à leurs necessités *temporelles*.

TEMPORELLEMENT. adv. D'une maniere passagere & temporelle. Les vertus des Payens ont été recompensées *temporellement* en ce monde.

TEMPORISER. v. act. Differer, reculer. Un méchant payeur tâche toujours de *temporiser*. Fabius Maximus sauva la Republique Romaine en *temporisant*.

TEMPORISEUR. s. m. Qui temporise. Les Italiens & les Espagnols se piquent d'étre *temporiseurs*, pour attendre des conjonctures favorables pour prendre leurs avantages.

TEMPS. s. m. Quantité discrete & successive, qui sert de mesure à la durée des estres. Dieu a creé toutes choses dans le *temps*. Son eternité n'est point sujette au *temps*. Aux premiers siecles les hommes vivoient long-*temps*. L'humeur du peuple est de se plaindre du *temps* present, de regretter le passé, & de souhaitter l'advenir. Les monstres, les horloges, les clepsidres, les quadrans, sont faits pour mesurer, pour marquer le *temps*. Les Payens peignoient Saturne avec une faulx, & ils disoient qu'il mangeoit ses propres enfans, pour figurer que le *temps* consomme tout. On dit d'un homme qui a la goutte, ou qu'on outrage, qu'il passe mal son *temps*; & en le menaçant on dit que si on l'attrape, on luy fera mal passer son *temps*. Le livre des *Temps* est un nom que quelques-uns ont donné aux Paralipomenes.

TEMPS, signifie aussi un terme, un jour certain & precis. Cet advis n'est pas venu dans un bon *temps*, l'affaire étoit faite. On n'a pas encore marqué de *temps* ni de lieu pour faire cette conference. Cette lettre de change sera payée en son *temps*, elle n'est pas écheuë. Il ne faut point s'affliger avant le *temps*. Cela est bon pour un *temps*, non pas pour toûjours. Je suis encore dans le *temps*, dans le delay de produire, de faire mon enqueste. Je vous payeray bien, pourveu que vous me donniez du *temps*. La prescription s'acquiert par un *temps* immemorial.

TEMPS, se dit aussi de ce qui est terminé, usé, consommé. Cet apprentif a fait son *temps* porté par son brevet d'apprentissage. Ce galerien a fait son *temps*, le *temps* de son bannissement est fini. Ce vieillard a fait son *temps*, il n'en peut plus. Cet habit a fait son *temps*, il est usé, il n'est plus à la mode.

TEMPS, signifie aussi, Loisir, occupation reglée. Je n'ay pas le *temps* de voir cette affaire, elle demande trop de *temps*. Les Religieux ont leur *temps*, leurs heures reglées. Ce travail est ingrat, on y perd son *temps* & sa peine. C'est perdre *temps* de le solliciter. Le *temps* des

bien leur *temps* : le *temps* va viste dans leurs arbitrages pour les vacations.

Temps, se dit aussi de l'objet de la science chronologique, & de l'Histoire des siecles passez. Chez les Payens il y a eu les *temps* fabuleux & heroïques. Le Pere Petau a fait un beau livre de la doctrine des *temps*. C'étoit un homme de tous les *temps*, de tous les siecles, qui sçavoit excellemment l'Histoire. Rome florissoit du *temps*, au siecle de Ciceron, des Cesars. Ces Auteurs étoient contemporains, ils vivoient de même *temps*, en même siecle.

Temps, signifie aussi, Occasion propre à faire quelque chose. Le Sage dit que toutes choses ont leur *temps* ; le *temps* de naistre, & celuy de mourir ; le *temps* de planter, & celuy d'arracher ; le *temps* de tuer, & celuy de guerir ; le *temps* de détruire, & celuy d'edifier ; le *temps* de pleurer, & celuy de rire ; le *temps* de s'affliger, & celuy de danser ; le *temps* d'amasser des pierres, & celuy de les disperser ; le *temps* de s'embrasser, & celuy de s'en abstenir ; le temps d'acquerir, & celuy de perdre ; le *temps* de conserver, & celuy d'abandonner ; le *temps* de coudre, & celuy de decoudre ; le *temps* de se taire, & celuy de parler ; le *temps* d'aimer, & celuy de haïr ; le *temps* de la guerre, & celuy de la paix : en l'Ecclesiaste Chap. 3.

On dit en ce sens, qu'un Politique sçait bien prendre son *temps* pour faire reussir une affaire : que le Sage fait les choses en *temps* & lieu, qu'il les fait à propos ; qu'il sçait s'accommoder au *temps*, profiter du *temps*, de la conjoncture des affaires. En toutes choses il y a *temps* & *temps*.

Temps, se dit aussi en parlant de la mode, de la maniere d'agir, de ce qui se fait en un *temps* present, & où on vit. Voilà une mode nouvelle qui n'a cours que de nostre *temps*. Le goust du *temps* s'est bien raffiné. Que dit-on des affaires du *temps*, des questions du *temps*, des nouvelles du *temps* ? Cela aura son *temps*. On dit aussi en termes de Breviaire, le propre du *temps*, qui est la maniere de celebrer l'Office suivant les jours, Festes & Feries de l'année, où on ne feste pas un Saint particulier.

On dit aussi en ce sens, le *temps* de Pasques, de Caresme, les jours des Quatre *Temps*, qui sont trois jeusnes ordonnez par l'Eglise aux quatre saisons. On le dit aussi des quatre saisons, le *temps* d'esté, d'hiver, du printemps, de l'automne. Ce n'est pas le *temps* des pois verds, des perdreaux. Le *temps* de l'Aoust, des vendanges, des semailles. On masque, on danse dans le *temps* du Carnaval. Les fruits precoces sont ceux qui sont meurs avant le *temps*.

Temps, se dit aussi de la disposition des affaires publiques & de l'Estat. Vous estes venus dans un bon *temps* pour faire fortune : ce n'en est plus le *temps*, nous sommes dans un mauvais *temps*. Le *temps* est miserable, il n'y a plus d'argent, de commerce. Il est bien difficile de gouverner pendant les *temps* difficiles, des troubles, des seditions, des guerres. Le siecle d'Auguste étoit un bon *temps* pour les gens de lettres.

Temps, signifie encore la constitution de l'air. Le *temps* est serain, calme, sans vent, sans nuages, il fait beau *temps*. Le *temps* est couvert, il est pluvieux. Il faut semer en *temps* sec, & labourer en *temps* humide. Le *temps* est bas, sombre, obscur, nebuleux. Le *temps* se hausse, s'éclaircit. Les habits & les logements sont faits pour nous garentir des injures du *temps*.

En termes de Marine on dit, Naviger de grand *temps*, de gros *temps*, pour dire, durant la tempeste, pendant un *temps* venteux, orageux, un *temps* rude. Il faut ceder au *temps*, à l'orage. On appelle un *temps de perroquet*, un vent frais, parce qu'on ne se sert du per[...] l'horison est pur & net de vapeurs, comme lors qu'il gele.

Temps, se dit figurément en ces phrases. Hausser le *temps*, pour dire, Boire, faire la desbauche pour faire passer le mauvais *temps*. Cet homme se donne du bon *temps* tant qu'il peut. On dit aussi, quand on voit un melancolique qui chante, ou quelqu'un qui fait quelque chose contre son ordinaire, Nous aurons changement de *temps*.

Temps, en termes de Musique & de Danse, est une certaine distinction de pauses & de mouvemens qu'on observe en battant la mesure, qu'il est necessaire d'observer pour faire d'agreables cadences. La mesure des courantes & des sarabandes se fait en trois *temps*, & une mesure en quatre *temps*, c'est à dire, qu'on y fait couler trois ou quatre notes. On le dit aussi dans les exercices militaires. Pour bien voltiger, il n'y a qu'à prendre bien son *temps*. Un tel manege se fait en deux [illegible] *temps*. Ce cheval marque deux ou trois *temps*, [illegible] rest ; il ne faut pas precipiter les *temps*. [illegible] il y a trois sortes de *temps* ; celuy de l'espée, [illegible] & celuy du corps. Tous *temps* qui se [illegible] de la mesure, ne se doivent considerer que [illegible] ou *temps* faux pour tromper l'ennemi ; & [illegible] faut prendre son ennemi sur le *temps*, pour [illegible] lité de faire toutes sortes de feintes ou appels [illegible] simples.

Temps, en termes de Grammaire, se dit [illegible] manieres de conjuguer un verbe en chaque [illegible]. Il y a le *temps* present, imparfait, parfait [illegible] indefini, plus que parfait, & futur. Il faut que les verbes s'accordent avec les noms en *temps*, [illegible] personnes.

Temps, se dit adverbialement en plusieurs [illegible]. Tout d'un *temps*, ou en même *temps* ; de tout *temps*, [illegible] *temps* ; de *temps* en *temps* ; au bout du *temps* [illegible] à autre ; de long *temps*. Ce remede n'est pas [illegible] à *temps*. Cela se fera en *temps* & lieu.

Temps, se dit proverbialement en ces phrases. Le *temps* & la paille les nefles meurissent. [illegible] vie. Ces Messieurs ont le *temps* & l'argent, c'est à dire, ont le loisir & le moyen de se divertir, de passer le *temps*, de se donner du bon *temps*. Il faut prendre le *temps* comme il vient, c'est à dire, s'accommoder au *temps*, à l'estat des choses. Le *temps* passe, ne revient point. Il viendra un *temps* où les chiens auront besoin de leur queuë, pour dire, où on aura affaire de ce qu'on neglige maintenant. On dit aussi, Du *temps* du Roy Guillemot, du *temps* qu'on se mouchoit sur la manche ; l'Italien dit, Du *temps* que Berthe filoit, pour dire, Du vieux *temps*, du *temps* jadis, à la vieille mode. On dit aussi, Pousser le *temps* à l'espaule, pour dire, prolonger le *temps*, differer l'execution d'une chose qu'on fait à regret, pour gagner du *temps*. On appelle aussi Roger *bontemps*, un gaillard qui ne cherche qu'à se rejouïr, qu'à tuer le *temps*. On dit aussi, [illegible] de *temps* entretien de sots. Quand j'iray le voir, il fera beau *temps*, c'est à dire, je n'iray jamais. On dit aussi, Aprés ce *temps*-cy il en viendra un autre, pour se consoler dans la misere du *temps*. On appelle un *temps* de Demoiselle, un temps où il ne fait ni pluye, ni [illegible] ni poudre, ni vent.

T E N.

TENABLE. adj. m. & f. *Qui se peut deffendre*, [illegible] der, tenir contre les assaillans. Lors qu'une place est ouverte de tous costés, que ses deffenses sont [illegible], elle n'est plus *tenable*. Depuis que les ennemis [illegible] né cette eminence, ce poste n'est plus *tenable*. [illegible]

plusieurs viennent fondre sur un seul, il peut s'ensuïr, la place n'est plus *tenable*, la partie n'est pas *tenable*.

TENABLE, se dit aussi des lieux où on souffre une grande incommodité, d'où on est obligé de se retirer. Ce feu est trop grand, il faut que je me recule, la place n'est pas *tenable*. Il pleut en cette maison de tous costez, la place n'est pas *tenable*.

TENACE. adj. m. & f. Qui est visqueux, qui s'attache si fort à un corps, qu'on a de la peine à l'en detacher. La poix, la glu, sont des corps *tenaces*. Ce qui fait la plus-part des maladies, sont des humeurs gluantes & *tenaces*, qui s'attachent aux parois ou parties internes du corps humain.

TENACE, se dit figurément de l'humeur avare d'un homme, qui ne relasche rien de ce qu'il tient une fois. Les vieillards sont d'une humeur *tenace*. Ce mot vient du Latin *tenax*.

TENACITÉ. s. f. Qualité de ce qui rend une chose tenace; & se dit tant au propre, de la poix, des humeurs; qu'au figuré, de l'avarice.

TENAILLE. s. f. Instrument de fer qui sert à tenir, ou à arracher quelque chose, ce qu'il seroit difficile de faire avec la main. Les Forgerons ont de grosses *tenailles* pour manier le fer ardent. On arrache les clous avec des *tenailles*. Une garniture de feu consiste en paelle, pincettes & *tenailles*. Ce mot s'employe le plus souvent au plurier. Les Artisans ont un grand nombre de *tenailles* pour differents usages. Ce mot vient du Latin *tenacula*. Menage.

TENAILLE, en termes de Fortification, est la face de la place, composée de la courtine & des deux pans de bastions. L'angle de *tenaille* est celuy qui se forme par l'intersection des deux lignes des deux faces de bastions, si elles étoient prolongées. C'est de ce point que commencent les lignes de deffense. Les deffenses des forts à étoiles ne sont que des *tenailles*.

On fait aussi des *tenailles* aux bastions trop pointus, ou aux dehors; qui ne sont autre chose qu'un angle rentrant vers la place, lequel fait deux faces qui se flanquent l'une l'autre. La double *tenaille* est celle où il y a deux angles rentrans, & trois saillans; comme une espece de redents à la teste.

TENAILLER. v. act. Arracher, ouvrir les mammelles avec des tenailles ardentes: ce qu'on ne fait qu'à ceux qui ont attenté à la personne du Roy.

TENANCIER, IERE. s. m. & f. Qui tient & possede le domeine utile des heritages, dont la directe appartient au Seigneur. On assigne tous les *tenanciers* lors de la confection d'un papier terrier, pour faire de nouvelles reconnoissances des droits & devoirs seigneuriaux.

TENANCIER, se dit aussi quelquefois des Fermiers d'une petite metairie dependante d'une plus grosse ferme. Le *tenancier* d'une telle metairie l'a abandonnée, il a tout quitté.

TENANT, ANTE. adj. & subst. Qui est attaché, qui tient bien. La Coustume appelle *meubles*, ceux qui ne sont point *tenants* à fer ni à clou. Ces deux heritages sont *tenants* l'un à l'autre, rien ne les separe.

TENANT, signifie aussi, Avare, qui ne veut rien relascher. Ce Marchand n'aura pas grande chalandise, il est trop *tenant*, il ne rabat rien de son premier mot. Il se tient à 5. sols.

Au Palais on dit, les gents *tenants* les Requestes du Palais: ce sont les Conseillers de la Cour qui ont commission pour tenir cette Jurisdiction en faveur des privilegiés; & c'est ainsi que s'intitulent leurs sentences. On dit aussi, le Commis *tenant* la quaisse, *tenant* la banque.

On appelle aussi heritiers ou bien *tenants*, ceux qui sont possesseurs d'un bien qui a appartenu à un autre, soit par succession, soit par autre titre. Il a esté assigné en qualité de bien *tenant*.

TENANT, est aussi l'extremité d'un heritage, & se dit plus souvent au plurier. Une saisie reelle de roture doit être faite par *tenants* & aboutissans. Quand on donne une declaration au Seigneur, les *tenants* & aboutissans y doivent être specifiés. On dit aussi au substantif, Il y a une terre de 30. arpens tout d'un *tenant*, c'est à dire, en une seule piece, sans separation. En ce sens on dit figurément, qu'on sçait tous les *tenants* & aboutissans d'une affaire, pour dire, qu'on en connoist le fonds & le merite.

TENANT, en termes de Blason, se dit de ce qui soûtient les Escus ou les Armoiries, & est le plus souvent synonyme avec *support*. La difference que quelques-uns y mettent, c'est de dire que les *tenants* sont seuls, & que les supports sont doubles, & mis de deux costez de l'Escu; ou bien les supports sont des figures d'animaux, & les *tenants* des figures humaines. Il y en a de plusieurs figures, de même que les supports, comme les Anges, les Pucelles, les Religieux, les Sauvages, les Mores, les lions, les leopards, licornes, aigles, griffons, &c. Les premiers *tenants* ont esté des troncs ou des branches d'arbres, auxquels les escussons étoient attachés avec des courroyes & des boucles. Depuis on a representé les Chevaliers *tenants* eux-mêmes leur Escu attaché à leur col, ou sur lequel ils s'appuyoient, comme on voit Philippes de Valois sur les deniers d'or battus en 1336. L'origine de ces *tenants* vient de ce que dans les anciens tournois, les Chevaliers faisoient porter leurs Escus par des valets déguisez en ours, lions, monstres, &c. par des Mores, des Sauvages, ou des Dieux fabuleux de l'Antiquité, lesquels tenoient aussi & gardoient les Escus que les Chevaliers étoient obligez d'exposer pendant quelque temps pour ouvrir les pas d'armes, afin que ceux qui les vouloient combattre, les allassent toucher. Il y a eu aussi des *tenants* qui ont été tirez des corps des devises & des animaux du Blason, comme le porc-espic de Loüis XII. la salamandre de François I. &c.

TENANT. s. m. est un Champion qui se presente dans un tournoy, ou un autre jeu ou exercice de Chevalerie, pour combattre, soustenir, ou courir sur tous ceux qui se viendront presenter, & qui entreprennent de deffendre quelque pas ou passage. Ceux du party contraire s'appellent *Contretenants*. Un tel Chevalier étoit le *Tenant* en un tel tournoy. On appelle proprement *Tenants*, ceux qui ouvrent le Carrousel, qui font les premiers deffis par les cartels qu'ils font publier par les Herauts. Ce sont ceux qui composent la premiere Quadrille. Les autres sont les Assaillants. Ils sont ainsi nommés, à cause qu'ils soustiennent les armes à la main contre tous venants les propositions qu'ils ont avancées. On le dit aussi par extension, de ceux qui sont attachez en quelque lieu pour le deffendre, ou l'attaquer. Il y a plusieurs personnes qui vont galantiser cette Dame, mais un tel est le *tenant*, le plus assidu.

TENDANT, ANTE. adj. Qui va d'un lieu à un autre, qui est dirigé à quelque fin. Le cours du Danube est *tendant* de l'Occident à l'Orient; celuy du Nil, du Midy au Septentrion. Cette forest est bornée par le grand chemin *tendant* de Paris à Roüen. Voilà deux requestes *tendantes* à mêmes fins, à ce qu'il plaise à la Cour ordonner. Voilà des propos scandaleux & *tendants* à sedition. Il y a divers moyens *tendants* à une même fin.

TENDEUR. subst. masc. Celuy qui prend les oiseaux de proye au passage par le moyen d'un filet, & d'un duc dressé à cet effet, qui l'appelle & le fait donner dedans. Le *tendeur*, dés qu'il a pris l'oiseau, le cille, luy met des gets avec la vervelle & la longe, le garnit de sonnettes avec un chapperon à bec, le desarme de la pointe du bec, & des pointes des serres, puis le

veine, le paist & le purge, & ne le met sur la foy, ni hors de filiere, qu'il ne soit bien asseuré & de bonne creance.

TENDON. s. m. Terme d'Anatomie. La partie du muscle par laquelle il est attaché à l'os. C'est en effet une production des fibres du ligament & du nerf, qui estant espanses par tous les muscles, aboutissent ensemble & s'unissent pour faire une corde qui donne le mouvement aux jointures. Le *tendon* participe de la nature du nerf & du ligament. Il est plus dur que le nerf, & seize fois plus gros; & il est plus foible & plus mol que le ligament. C'est la principale cause du mouvement, selon Galien. Il est fort sensible & delicat; au lieu que le ligament est insensible. Sa queue s'appelle *aponeurose*, parce qu'elle est toute nerveuse.

TENDON, se dit aussi du cartilage qui entoure une partie du pied d'un cheval, situé prés de la couronne. Il arrive souvent aux chevaux que pour guerir un javart, il faut coupper & extirper le *tendon*.

TENDRE. v. act. & n. Bander avec effort quelque chose, la mettre en un estat violent. *Tendre* un arc, une arbaleste; *tendre* un piege pour attraper des bestes nuisibles; *tendre* une souriciere. Les baladins *tendent* des cordes pour danser dessus, pour voltiger. On *tend* des cordes à travers une riviere pour conduire un bac.

TENDRE, se dit aussi des choses qu'on esleve, ou qu'on attache, étant desployées selon toute leur longueur ou estenduë. Si-tost qu'on est campé, on *tend*, on esleve les tentes. Quand on voit un bon vent, on appareille, on *tend* les voiles. Quand on demenage, un Tapissier *tend* le lit & les tapisseries. Le jour de la Feste Dieu il y a obligation de *tendre* devant sa porte. On dit aussi en ce sens, *Tendre* des filets, les estendre de leur long dans la riviere, ou prés d'un bois ou passage.

TENDRE, se dit aussi en parlant des diverses attitudes & dispositions du corps. Cette femme a mauvaise grace, elle *tend* un vilain cou de gruë; elle *tend* le ventre, comme quand elle est grosse. On fait *tendre* la main aux escoliers pour leur donner des ferules. L'Ecriture maudit celuy qui *tend* la jambe à un aveugle: elle louë celuy qui *tend* une jouë aprés avoir receu un soufflet sur l'autre. Ce miserable *tend* les bras au ciel pour implorer son secours. *Tendre* son chapeau, *tendre* un sac, pour recevoir quelque chose qu'on donne.

TENDRE, signifie encore, Aboutir à quelque chose, y viser. Toutes les actions des hommes *tendent* à un bien, vray ou apparent. Les symptomes de cette maladie monstrent qu'elle *tend* à la mort, qu'elle est mortelle; qu'elle *tend* à sa fin, qu'on en guerira bientost. C'est un homme adroit qui *tend* à ses fins, qui pense autrement qu'il ne dit. Cet Advocat a fait un grand discours, qui ne *tend*, n'aboutit à rien. Ce Predicateur *tend* à l'Episcopat, y aspire.

TENDRE, se dit figurément en Morale. Il luy a *tendu* les bras dans sa misere, il l'a secouru, il l'a accueilli. Il a *tendu* tous les nerfs de son esprit, il a fait un effort d'imagination. Il ne faut pas que l'esprit soit *tendu* perpetuellement, qu'il travaille toûjours.

On dit proverbialement, qu'il vaut mieux *tendre* la main que le cou, pour dire, qu'il vaut mieux gueuser que voler, & se mettre en hasard d'estre pendu.

TENDU, UË. part. pass. & adj.

On dit qu'un homme a l'esprit *tendu*, pour dire, bien appliqué à quelque meditation ou composition.

TENDRE. adj. m. & f. Corps solide dont les parties ne sont pas compactes, ni serrées, qui obeït à la dent, au ferrement. Le pain *tendre*, qui est nouvellement cuit, & opposé à *rassis*. La jeune chair est *tendre*. Les raves ne sont plus *tendres*, quand elles sont cordées. Les plantes, les legumes sont *tendres* dans leur

est plus *tendre* que le chesne, le buis, l'ebene, le gayac. La piere de St. Leu est plus *tendre* que le franc liais; l'albastre que le marbre; & le marbre que le porphyre. En matiere de pierreries, plus elles sont *tendres*, moins elles sont estimées, comme l'esmeraude & l'amethiste à l'égard du diamant & du rubi; les opales de Boheme à comparaison des Orientales. Ce mot vient du Latin *tener*.

TENDRE, se dit aussi de ce qui est delicat, foible, qui a peu de resistance, qui est sensible. La jeunesse est un âge *tendre*. Il a esté vertueux dés ses plus tendres années.

Que les gens de sçavoir ont la visiere *tendre*.

C'est un vers de Regnier. Un cheval est *tendre* à l'esperon, pour dire, sensible: on dit aussi, *tendre* aux mouches, pour dire, qu'il les souffre impatiemment. Ce chapon est si *tendre*, qu'il est fort difficile de le larder. On dit aussi, qu'il est *tendre* au couteau, qu'il est tendre comme rosée. On dit d'un ouvrage de peinture & de sculpture, qu'il est *tendre*, qu'il a de la tendresse, qu'il est travaillé tendrement, pour dire, delicatement, poliment, quand les clairs & les bruns sont bien meslez, & les couleurs bien noyées & adoucies.

TENDRE, se dit figurément en choses spirituelles & morales. C'est un homme de bien qui a la conscience *tendre*, delicate, timorée. Il a l'ame *tendre* ou facilement esmeuë de compassion pour les miseres de son prochain. Il aime ses amis d'une amitié *tendre*. On a raffiné en ce siecle sur les *tendres* amours. La carte du *Tendre* de Clelie. On n'aime plus que les vers tendres, les billets *tendres* & passionnez, les sentimens tendres sur le Theatre.

TENDRE, se dit aussi au subst. Il a du *tendre* pour cette Dame. Elle a un furieux *tendre* pour ce cavalier.

On dit proverbialement, Jeune femme, pain tendre, & bois verd, mettent la maison au desert. On dit aussi, Dieu vous assiste, nostre pain est *tendre*, nos couteaux sont enrouillez.

TENDREMENT. adverb. D'une maniere tendre & passionnée. Cet homme aime ses enfans tendrement. Cette femme pleuroit fort *tendrement* au départ de son mari pour l'armée.

TENDRESSE. s. f. Sensibilité du cœur & de l'ame. La delicatesse du siecle a renfermé ce mot dans l'amour & dans l'amitié. Les amans ne parlent que de tendresse de cœur, soit en prose, soit en vers; & même ce mot signifie le plus souvent *amour*; & quand on dit, J'ai de la *tendresse* pour vous, c'est à dire, J'ay beaucoup d'amour.

A l'égard des viandes, du bois, des pierres, & autres corps qui ne sont pas durs, il n'y a point de mot en usage pour exprimer cette qualité. Il faut [illegible] *tendreur* ou *tendreté* en usage.

TENDRON. s. m. La partie fort tendre de quelque chose. Le *tendron* de l'oreille.

TENDRON, se dit aussi des plantes jeunes & tendres. Les *tendrons* des cardes d'artichauds, des choux. On le dit aussi des raves, mais le peuple dit souvent de la *tendrette*.

TENDRON, se dit figurément des filles au dessous de vingt ans. Ce vieillard s'est marié à un *tendron* de quinze a seize ans.

TENEBRES. s. f. plur. Entiere obscurité, privation de lumiere. Au premier jour de la Creation les *tenebres* regnoient sur la face de la terre. Elle fut couverte de *tenebres* à l'heure de la passion de Nostre Seigneur. Dans une nuit profonde il y a d'espaisses *tenebres*. Les Voyageurs qui marchent dans les *tenebres*, [illegible] mal leur temps. Dans l'Evangile Satan est [illegible]

le Prince des tenebres, & l'Enfer les *tenebres exterieures*.

Tenebres, se dit figurément en choses spirituelles de l'aveuglement de l'esprit. La lumiere de l'Evangile a dissipé les *tenebres* du Paganisme. Les Occidentaux ont esté long-temps ensevelis dans les *tenebres* de l'ignorance. Les crimes sont des œuvres de *tenebres*. L'Escriture dit aussi les *tenebres* & les ombres de la mort.

Tenebres, se dit aussi des Matines qui commencent l'Office des Feries majeures de la Semaine Sainte. Les leçons de *Tenebres* sont les lamentations de Hieremie sur les malheurs de Jerusalem, qu'on chante sur des tons plaintifs. Un livre de *Tenebres*, est celuy qui contient les *Tenebres* & l'Office de la Semaine Sainte.

Tenebreux, euse. adj. Qui est dans les tenebres. Les mines sont des lieux *tenebreux*, à cause de leur profondeur. Cette espaisse forest est *tenebreuse* & sombre. Dom Quichotte voulut imiter Amadis en faisant le beau *Tenebreux*.

Tenebreux, se dit aussi des Auteurs obscurs & difficiles. Les Chymistes sont des Auteurs fort *tenebreux*, qui ne veulent point estre entendus. Les Scaligers & les Saumaises ont donné la gesne à leur esprit pour expliquer les passages *tenebreux* des Anciens.

TENEMENT. s.m. Terme de Pratique. Metairie dependante d'une Seigneurie. On dit dans un adveu: Item le *tenement* d'un tel lieu consistant en grange, metairie & maison, qui doit tant pour cens & rentes. On dit aussi, Il y a une piece de terre de 25. arpens tout d'un *tenement*, pour dire, qui n'est point separée, dont tous les arpens tiennent ensemble.

TENETTE. s.f. Instrument de Chirurgie fait en forme de petite pincette, qui sert à tirer la pierre de la vessie de ceux qu'on a taillez.

TENEUR. s.f. Ce qu'un escrit porte, ce qu'il contient. Les arrests confirmatifs des sentences portent qu'elles seront executées selon leur forme & *teneur*. Je n'ay pas pû retenir cette harangue mot à mot, mais en voicy la *teneur*, la substance. Les procés verbaux & les comptes commencent à faire mention de la sentence ou commission, dont ils disent que la *teneur* s'ensuit, c'est à dire, la copie.

TENIE. s.f. Terme d'Architecture. C'est une bande ou listel qui appartient à l'episthle Dorique. Elle sert comme de chapiteau aux triglyphes. En Latin *fascia*.

TENIR. v.act. & n. Posseder une chose, en disposer. Il y a plusieurs manieres de *tenir* & de posseder. Il ne faut pas jetter à ses pieds ce qu'on *tient* à la main, se dessaisir d'une chose qu'on possede. Il ne *tient* pas son argent chez luy, il le *tient* caché, il le *tient* en lieu seur. C'est un avare qui *tient* bien ce qu'il *tient*; il ne laisse rien eschapper de ses mains. Il *tient* cette terre par ses mains, il la fait valoir. Il s'est humilié jusqu'à luy *tenir* l'estrier. Il *tient* toûjours le bon bout pardevers luy. *Tenez*, je vous donne cela.

Tenir, signifie aussi, Avoir dans sa main. Le Roy dans les ceremonies *tient* un sceptre à la main. On peint Hercule qui *tient* une massuë, Pallas une lance, Diane un arc, Mercure un caducée. Je luy ay fait *tenir* ces lettres en main propre.

Tenir, signifie aussi, Posseder par les mains d'autruy, occuper des terres & des seigneuries. Les Hollandois *tiennent* plusieurs places importantes dans les Indes. Les Espagnols *tiennent*, occupent toute l'Amerique.

Tenir, signifie aussi, Posseder, se rendre maistre par la force. Cette armée *tient* les ennemis enfermez dans les montagnes. Je le *tiens* prisonnier, j'en suis maistre. S'il donne dans ce panneau, je le *tiens*, il est pris, il est à moy.

Tenir, signifie encore, Posseder par la grace & le bienfait d'autruy, ou en son nom. Nous *tenons* de Dieu nostre estre, nostre vie & nostre fortune. Le Roy ne *tient* son Royaume que de Dieu & de son espée; il le *tient* en souveraineté. Ce Duc *tient* son Duché de l'Empire, il en releve. On *tient* les terres en plein fief, on les *tient* à foy & hommage, en roture, en franc alleu, par engagement. On *tient* les maisons à loyer, à bail emphyteotique. Ce Traitant *tient* les Fermes des Aides, des Gabelles. C'est un ingrat qui *tient* tout de moy. On *tient* les Benefices en titre, ou en commende. Il est deffendu de les *tenir* en confidence. Il *tient* cette grace des bienfaits du Roy. Il ne veut dependre ni rien *tenir* de personne.

Tenir, signifie aussi, S'estendre, occuper de la place. Cette riviere *tient* trois lieuës de large à son embouchure. Les armées Otthomanes *tiennent* cinq ou six lieuës de pays. Les ennemis *tiennent* la campagne. Il y avoit un embarras qui *tenoit* toute la ruë. Les corps condensés *tiennent* moins de place. Cet homme *tient* tout un corps de logis; celuy-là ne *tient*, n'occupe qu'une chambre.

Tenir, signifie aussi, Arrester, rendre ferme, tant à l'actif, qu'au passif, & au neutre. Les Sergents *tiennent* ce prisonnier au cul & aux chausses, ils le *tiennent* au collet. Il le *tient* à la gorge. Ils se *tiennent* aux cheveux. C'est un bon cavalier, qui se *tient* ferme sur les estriers. Un Pedant se *tient* aux crins, au pommeau. Il n'a qu'à se bien *tenir*. Cela *tient* à chaux & à ciment. C'est un libertin qu'il faut *tenir* de court.

On dit en Fauconnerie, *tenir* à mont, lors que l'oiseau se soustient en l'air, en attendant qu'il descouvre quelque chose.

Tenir, signifie encore, Avoir quelque liaison, quelque attache. Le sable sec ne *tient* point, n'a point de consistence ferme. Cette galerie *tient* au principal corps de logis. Sa maison *tient* à la mienne, est joignant. Son espée ne *tient* point au fourreau, il est toûjours prest à degaisner. Sa soutane ne *tient* qu'à un bouton, il est prest à la quitter. Je sçay bien ce qui le *tient*, ce qui l'empéche de conclurre. Nostre vie ne *tient* qu'à un filet. Il ne *tient* pas à moy ni à l'argent que cette affaire ne se fasse. Il faut se *tenir* au gros de l'arbre, s'attacher au parti le plus juste.

Tenir, se dit aussi figurément en ce sens, des liaisons morales, ou domestiques. Cette famille *tient* à celle-là par parenté, par alliance. Leur ancienne amitié les a *tenus* toûjours bien unis. Cet homme ne *tient* plus au monde que par l'amour qu'il a pour sa femme. Les Juifs se *tiennent* tous par le cul comme des hannetons. Il ne faut pas se *tenir* à peu de chose, quand on trouve un marché avantageux. Il ne *tient* à rien qu'il ne se marie. Il a *tenu* à peu de chose qu'ils ne se soient esgorgez. Un arrest portant note d'infamie *tient* comme teigne, comme poix, elle ne se peut effacer. A cela ne *tienne* que nous ne soyons bons amis. Cette Loy ne *tiendra* pas, elle sera bientost abrogée.

Tenir, signifie aussi, Demeurer fixe & ferme en un lieu. Il faut qu'une sentinelle se *tienne* fixe au lieu où on l'a posée. Les valets se *tiennent* à la porte dans la sale pour attendre leur maistre. C'est un homme qui se *tient*, qui loge au bout du monde. Il *tient* un tel logé chez luy en pension, à son service. Quand on est bien en un endroit, il faut s'y *tenir*. Il s'est *tenu* coy dans sa maison pendant les troubles. Ce cavalier se *tient* bien à cheval, est ferme sur les estriers.

Tenir, signifie aussi, S'arrester à quelque chose, en demeurer là. Il faut qu'un Chrestien s'en *tienne* à l'Evangile, à la Tradition. Il ne faut pas toûjours disputer, il faut bien s'en *tenir* à quelque chose, aux principes. Je m'en *tiens*, je m'en rapporte à ce que diront des arbitres. Il s'en est *tenu* à la sentence, il n'a point appellé. Il a

renoncé à la succession de son pere, il s'est *tenu* à son legs, à sa donation. Il avoit gagné cent mille francs au jeu, s'il eût éte sage, il s'en fust *tenu* là, il s'en fust retiré. Cet homme a déja fait une grande fortune, mais il ne s'en *tiendra* pas là, il la poussera plus loin.

TENIR, signifie encore, Se deffendre contre quelque attaque. Cette place a *tenu* long-temps. En cette saison on ne sçauroit *tenir* à la mer. On n'a pû tenir au vent, il a fallu relascher. Les ennemis n'ont pû *tenir* contre les Mousquetaires. Cette place *tient* pour la France, celle là pour l'Espagne, elles *tiennent* differens partis. Ce Gouverneur a *tenu* bon dans la place, il s'est bien deffendu.

TENIR, signifie aussi, Participer, avoir quelque chose de commun avec quelqu'un. Les garçons *tiennent* du pere, & les filles de la mere, ils leur ressemblent de visage, ou d'humeur. Cet homme ne *tient* rien des vices de la nation. Il *tient* de Saturne, ou de Venus, il est sujet aux influences de ces Planetes. Les mulets *tiennent* de l'asne & du cheval. Les brugnons *tiennent* de la pêche & de la prune. Le verd *tient* du jaune & du bleu, se fait du meslange de ces deux couleurs.

TENIR, se dit aussi en parlant des lieux d'assemblées, & de ceux qui y president. Durant que le Concile *tenoit* à Trente. Le marché *tient* tous les Mecredis & les Samedis. La Foire ne *tient* plus. L'Audience *tient* tous les matins dans les Chambres du Palais. C'est un tel President qui *tient* le bureau. C'est le Lieutenant qui *tient* le siege. Ce Juge est allé *tenir* ses assises. On a *tenu* le Chapitre sur cette affaire. On *tient* les Estats en Bourgogne, en Bretagne & en Languedoc. Le Pape *tient* Chapelle aux bonnes Festes; il a *tenu* un Consistoire, un Conseil secret.

TENIR, signifie aussi, Amuser, consommer du temps. Ce plaidoyé a *tenu* trois Audiences. Il m'a *tenu* deux heures au soleil à me conter son procés. On ne finiroit point avec luy, si on luy vouloit *tenir* plaid.

TENIR, se dit aussi de la contenance, de la posture, de la situation, de la maniere dont les choses sont disposées. Il se faut *tenir* à genoux, les mains jointes dans l'Eglise, teste nuë & debout devant les Princes. Un brave ne se doit pas *tenir* les bras croisez, quand les autres se battent. Il *tenoit* la lance en arrest. La honte fait *tenir* la veuë baissée. Ce maistre *tient* ses gens fort bas, fort humiliez, il les *tient* en bride, en haleine, alerte. Cela *tient* les choses en balance. Cette place *tient* toute la Province en eschec. Les ennemis *tenoient* bonne contenance. Il faut se *tenir* clos & couvert en hiver, & en esté se *tenir* faischement & proprement.

TENIR, signifie encore, Faire executer quelque chose. Les braves sçavent bien faire *tenir* les paroles qu'on leur a données, les promesses qu'on leur a faites. La Cour enjoint aux Juges inferieurs de *tenir* la main à l'execution de ses reglements. Cet homme ne *tient* compte de ce qu'on luy dit, il n'execute rien de ce qu'on luy commande.

TENIR, se dit aussi en parlant de l'employ de plusieurs professions. Un Greffier *tient* la plume, escrit ce qui est prononcé. On dit aussi, que le Procureur General *tient* la plume, pour dire, qu'il donne des conclusions par escrit. On dit qu'un Commis *tient* la quaisse, qu'il *tient* la bourse, qu'il sçait *tenir* les livres; qu'un Marchand *tient* magasin, *tient* boutique, *tient* la banque; qu'un Maistre d'escrime & de danse *tiennent* sale; qu'un autre *tient* auberge, chambre garnie, Berlan, Academie. On dit aussi, qu'un homme *tient* son mesnage, lors qu'il est chef de famille, qu'il a servante ou valets qui luy mettent son pot au feu. On dit aussi, qu'un homme *tient* registre de tout ce qu'on fait, pour dire, qu'il remarque tout ce qui se passe, & qu'il s'en souvient; qu'il *tient* bien sa partie, qu'il *tient* bien son coin en une compagnie, pour dire, qu'il s'y rend considerable, qu'il sçait parler à propos, & soustenir la conversation: qu'un Commis n'a pas *tenu* compte à son Maistre de telles & telles parties.

TENIR, a quelquefois la même signification que ses composez: & premierement, Contenir, enfermer dans sa capacité, servir de mesure. Le muid de bled *tient* 12. septiers, le septier 4. minots. Il *tient* bien de la malice dans la teste d'une femme. Cette cave ne peut *tenir* que tant de muids de vin. Cette histoire *tient* tout un volume. Les indiscrets ne peuvent *tenir* leur langue, se contenir. On ne peut se *tenir* de rire, en voyant les sottises des hommes.

TENIR, signifie aussi, Retenir, garder. La terre glaise *tient* l'eau, ne se seche pas aisément. Ce pot est fellé, la liqueur ne *tient* point dedans. Ce meuble *tient* un gage pour plus qu'il ne vaut. Il *tient* cet homme en prison par animosité, pour peu de chose.

TENIR, signifie aussi, Entretenir, avoir à ses gages. Ce Prince *tient* des Ambassadeurs dans toutes les Cours estrangeres; il *tient* des espions, des pensionnaires par tout. Ce desbauché *tient* une fille en chambre, il l'entretient. Ce Prince *tient* bonne garnison dans cette place, il *tient* toûjours des trouppes sur pied. Ce Seigneur *tient* beaucoup de valets à ses gages.

TENIR, signifie encore, Maintenir, soustenir. La clé est ce qui *tient* toute la voute. La severité est ce qui *tient* les soldats dans le devoir, qui maintient la discipline.

TENIR, se dit aussi en matiere de jeux. On dit à la paume, qu'un homme *tient* le jeu, quand il est du costé de la grille pour recevoir & joüer le service. On dit qu'il *tient* les cartes, quand il a la main, quand c'est à luy à battre, & à donner. Cet homme *tient* un Hoc, une Bassette, donne à joüer à ces jeux. On dit aussi, qu'un homme *tient* le dé, quand c'est à luy à joüer. On le dit aussi de celuy qui parle dans une compagnie. On dit aussi, qu'il *tient* jeu, lors qu'il ne quitte point, qu'il donne la revanche, qu'il demeure d'accord de joüer ce qu'on propose, ce qu'on met sur la carte, ou sur le jeu. Il *tient* tout ce qu'on veut joüer. On dit aussi au Hoc, Je n'y *tiens*, pour dire, Je ne veux point changer. On dit aussi, *Tenir* à un tournoy.

TENIR, en Medecine, se dit aussi de l'estat des malades. Son accés de fiévre le *tient*. Sa fureur ne le *tient* que par intervalles. Cette drogue *tient* le teint frais. Le ris *tient* le ventre libre. Le regime de vivre *tient* les gens en santé.

TENIR, se dit aussi en Musique. Les enfants, les femmes sont propres à *tenir* le dessus. Les Chantres *tiennent* la basse. Cette partie doit *tenir* le tacet en cet endroit-là. On dit aussi *tenir*, quand on continuë à joüer ou à chanter sur une note, tandis qu'une autre partie en parcourt plusieurs. Il faut *tenir* sur cette touche, faire une tenuë.

TENIR, se marie aussi avec plusieurs mots qui font des phrases particulieres. *Tenir* sur les fonts, se dit des parreins & marreines qui presentent un enfant au Baptême. On dit aussi des absens dont on a beaucoup parlé en une compagnie, & le plus souvent odieusement, qu'on les a bien *tenus* sur les fonts.

On dit aussi, *Tenir* la mer, pour dire, Demeurer en mer. *Tenir* au vent, pour dire, luy resister.

On dit qu'un homme a *tenu* tels & tels propos, qu'il a tenu des discours desavantageux de quelqu'un, qu'on luy fera *tenir* un autre langage, en parlant de ce qu'il a dit.

On dit qu'un voyageur a *tenu* une route, pour dire, qu'il a suivi un tel chemin.

On dit aussi, qu'un homme en *tient*, qu'il est blessé de quelque coup, qu'il a receu quelque perte notable en procés, en taxes, ou en autres accidents; qu'il en tient quand il est devenu amoureux, quand il a trop beu, quand il a gagné quelque vilaine maladie.

On

On dit aussi d'une chose, qu'elle *tient* lieu d'une autre. Cette confiscation qu'on luy a donnée luy *tiendra* lieu de recompense. Il a un oncle qui luy *tient* lieu de pere. Ces presens *tiennent* lieu d'argent. On dit encore, Je vous suis bien *tenu* de vostre bon conseil, pour dire, Je vous en suis fort obligé.

On dit aussi, *Tenir* table, pour dire, Donner à manger, faire bonne chere, & y recevoir les gens de dehors. On dit aussi, *Tenir* table, pour dire, Demeurer long temps à table.

TENIR, se dit figurément en choses spirituelles & morales, des passions & mouvements de l'ame. Cette affaire luy *tient* fort au cœur, le passionne fort. Il *tiendra* long-temps en sa memoire cette injure. Son amour le *tient* fort en cervelle. Il n'a pas *tenu* son courage, son cœur, sa colere, son ressentiment, il s'est relasché, il s'est appaisé. Un Poete ne reussit que quand sa verve, quand sa bonne humeur le *tient*. Il faut qu'un Auteur de Romans *tienne* long-temps l'esprit en suspens.

On le dit aussi des pensées, des opinions. Les Indiens *tiennent* la metempsycose. Les Saducéens ne *tenoient* pas l'ame immortelle. Il n'y a que les Chrestiens qui *tiennent* la verité, la saine Religion. Ce pecheur ne *tient* compte de s'amender, de son salut. Je *tiens* cela pour fait. Cette nouvelle est *tenue* pour certaine, on la *tient* de bon lieu. Je *tiens* cette faveur pour receuë. Je vous *tiens* pour excusé. On l'a *tenu* long temps pour mort. Je me *tiens* seur de cette affaire. Les Dominiquains *tiennent* pour St. Thomas, & les Cordeliers *tiennent* pour Scot, c'est à dire, suivent leurs opinions. Il prevoit qu'on luy objectera telle chose, il se le *tient* pour dit. Il *tient* cet affront au dessous de luy. Il a esté obligé à l'Audience de declarer qu'il *tenoit* cette femme pour femme de bien & d'honneur.

On dit aussi, qu'un Prince *tient* les resnes de l'Empire, qu'un Ministre *tient* le timon des affaires, pour dire, qu'ils gouvernent l'Estat. Je *tiens* à honneur, à faveur un tel employ, un tel commandement.

TENIR, se dit aussi à l'esgard des rangs & des dignitez, du lieu qu'on occupe. L'homme *tient* le premier lieu entre les animaux. Cet homme *tient* le haut bout, la premiere place en quelque lieu qu'il se trouve. C'est un homme altier, qui sçait bien *tenir* son rang, qui *tient* bien sa morgue, sa gravité, son serieux, il se *tient* sur son quant à moy. La vertu *tient* le milieu à l'égard des deux extremitez.

TENIR, se dit proverbialement en ces phrases. Serrez la main, & dites que vous ne *tenez* rien, se dit en derision à ceux qu'on veut frustrer de l'attente de quelque chose. Autant peche celuy qui *tient* le sac, que celuy qui met dedans, ou, Autant vaut celuy qui *tient* le veau, que celuy qui l'escorche, pour dire, que les complices d'un crime sont aussi punissables que l'auteur. On dit aussi, Il fait bon aller à pied, quand on *tient* son cheval par la bride. On dit aussi, qu'on *tient* le loup par les oreilles, quand la possession d'une chose ne nous est gueres asseurée. On dit qu'un homme se *tient* mieux à table qu'à cheval, pour dire, que sa principale qualité est d'être goinfre. On dit qu'une personne se *tient* droite comme un cierge, comme un eschalas, pour marquer une grande affectation de se tenir droit, ou d'orgueil, ou de gravité. On dit qu'il n'y en a point de plus empéché que celuy qui *tient* la queuë de la poesle, pour dire, que ceux qui travaillent effectivement sont plus embarrassez que ceux qui regardent faire. On dit aussi, Il vaut mieux *tenir* que querir, pour dire, que la possession actuelle vaut mieux que la pretention. On dit aussi, qu'une chose ne *tient* ni à fer ni à clou, pour dire, qu'il ne *tient* qu'à de l'argent. On dit aussi, Qui veut *tenir* nette sa maison, n'y mette ni femme, ni Prestre, ni pigeon. On dit aussi, qu'un homme *tient* un autre le bec en l'eau, pour dire, qu'il l'amuse, qu'il le *tient* en suspens, qu'il le *tient* au filet, qu'il le *tient* en laisse. Un Tailleur dit qu'il ne luy est resté d'une estoffe non plus qu'il en *tiendroit* dans son œuil. On dit aussi, qu'un homme *tient* l'espée dans les reins à quelqu'un, qu'il luy *tient* le poignard à la gorge, pour dire, qu'il le presse vivement de faire une chose à laquelle il a de la repugnance. On dit, *Tenir* pied à boule, pour dire, Estre assidu à un travail, ne point desemparer d'un lieu.

TENON. s. m. C'est le bout d'une piece de bois, ou de metail, qui entre dans une mortaise pour l'attacher avec une autre. En menuiserie les *tenons* se font de plusieurs façons, à queuë d'aronde, à double mortaise, & en about, &c. Un *tenon* d'arquebuse se dit des petits anneaux qui tiennent au canon, & servent à l'attacher sur le fust.

TENON d'horloge, est une piece d'acier qui est sur une monstre, & qui sert a tenir ferme le grand ressort.

TENON, se dit aussi de ces petits morceaux de cuir qui avancent, & qui sont percez à costé des escritoires & des estuis, par où on passe le ruban qui les tient attachez à leur couvercle. Les *tenons* doivent estre faits de deux cuirs par les statuts des Gainiers.

TENON, se dit aussi des petits sions tendres que poussent les vignes & quelques autres plantes foibles de tige, pour s'accrocher & se soustenir par plusieurs circonvolutions qu'elles font autour des branches ou du bois qu'elles rencontrent.

TENSION. s. f. Estat d'une chose tenduë, ou l'effort qu'on fait pour la tendre. Un arc se gasteroit, s'il estoit dans une perpetuelle *tension*. L'animal ne se soûtient & n'agit que par la *tension* des nerfs & des muscles. Il faut donner du relasche à son esprit, afin qu'il ne soit pas dans une continuelle *tension*. Une corde a un son plus bas ou plus aigu, suivant sa differente *tension*.

TENSON. s. f. Vieux terme de Poesie Françoise, qui s'est dit de certains ouvrages des Trouveres ou Troubadours. Ils contenoient des disputes d'Amours, lesquelles étoient jugées par des Seigneurs & Dames qui s'assembloient à Pierrefeu & à Romans, dont les resolutions s'appelloient *Arrests d'Amours*. Benedictus Curtius grand Jurisconsulte a fait un serieux & docte Commentaire Latin sur un Recueil de plusieurs semblables Arrests d'Amours.

TENTATEUR. s. m. Celuy qui tente. Le Diable est le *tentateur* du genre humain. Une beauté chaste trouve souvent des *tentateurs*.

TENTATIF, IVE. adj. Qui tente, qui donne envie de faire quelque chose. On a offert à cette femme dix mille escus pour la corrompre, cela est bien *tentatif*.

TENTATION. s. f. Desir, envie de faire quelque chose. Il n'y a gueres d'hommes à qui il n'ait pris une fois en sa vie la *tentation* de se marier, de se faire Moine. Il luy a pris une si forte envie de faire des vers, qu'il n'a pû resister à cette *tentation*.

TENTATION, se dit plus ordinairement en mauvaise part. On prie Dieu tous les jours qu'il ne nous induise point en *tentation*, qu'il ne nous laisse pas succomber à la *tentation*. Les *tentations* de St. Antoine au desert. La *tentation* de l'Esprit malin, de la chair. Les beaux objets donnent de douces *tentations*.

TENTATIVE. s. f. Action par laquelle on sonde ses forces, on essaye si une affaire, si une experience reüssira. On avoit fait autrefois plusieurs vaines *tentatives* pour la communication des Mers, à la fin elle a reüssi. Il faut faire encore une *tentative* pour obtenir du Roy la grace de ce criminel.

TENTATIVE, est aussi un premier acte qu'on fait dans l'Escole pour esprouver la capacité d'un Respondant, & qui sert d'un premier examen.

TENTE. s. f. Pavillon ou logement portatif sous lequel on se met à couvert à la campagne des injures du temps. La plus-part des Tartares & des Arabes sont des peuples errans qui logent sous des *tentes*. Les armées campent sous des *tentes*. Les Hebreux furent 40. ans à camper dans le desert, à loger sous des *tentes*. Les *tentes* du Grand Seigneur sont magnifiques, doublées de riches brocards. On fait des *tentes* de bois, de coutil, de cuir & de toiles. Ce mot vient du Latin *tentorium*. On a fait aussi *tenta* de *tendo*; & les Auteurs de la basse Latinité on dit *tenda*.

Il y a aussi de petites *tentes* qu'on met dans la riviere pour se baigner, où se mettent ordinairement les Dames. Les Marchands portent aussi des *tentes* dans les Foires, qui leur servent de boutiques dans les lieux où il n'y a point de Halles couvertes.

TENTE, signifie aussi un petit morceau de linge ou de charpi, que les Chirurgiens mettent dans les playes qui ont besoin de suppurer, pour empécher qu'elles ne se referment trop tost.

TENTE, en termes de Chasse, se dit aussi des filets qu'on tend. On fait des *tentes* pour prendre les beccasses & autres oiseaux de passage.

TENTER. v. act. Entreprendre une chose hardie & dangereuse, voir si on y reüssira. Les Heros des vieux Romans mettoient leur gloire à *tenter* les adventures.

TENTER, signifie aussi, Essayer diverses manieres, pour choisir la meilleure, afin de venir à bout d'une affaire. Il a *tenté* tous moyens pour rentrer en grace à la Cour. Il a *tenté* tous moyens pour accommoder son procés. Il a voulu *tenter* la fortune, essayer si elle luy seroit favorable.

TENTER, se dit aussi tant à l'actif qu'au passif pour dire, Donner envie, ou avoir envie de faire quelque chose. Voilà un friand morceau qui est bien capable de *tenter*. Je suis *tenté* de m'en aller demeurer en la solitude pour fuir la corruption du siecle.

TENTER, signifie aussi, Esprouver la fidelité de quelqu'un. L'Escriture dit que Dieu *tenta* Abraham, & son serviteur Job, pour esprouver leur obeissance, leur patience, leur moderation. Le Diable *tenta* JESUS-CHRIST, pour descouvrir s'il étoit le Messie.

TENTER, signifie aussi, Exciter, induire quelqu'un à faire du mal. Le Diable *tenta* nos premiers parens sous la figure du serpent. Chacun est *tenté* par sa propre concupiscence. Il faut avoir esté bien *tenté* du malin Esprit, pour avoir commis un si vilain crime.

On dit figurément, qu'il ne faut pas *tenter* Dieu, pour dire, qu'il ne faut pas luy demander qu'il fasse à tous moments des choses miraculeuses. On a abrogé la justification par l'attouchement d'un fer chaud, par le combat singulier, parce que c'étoit en effet *tenter* Dieu, luy demander à tous moments des miracles.

TENTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

TENTURE. s. f. Ce qui sert à tendre, à tapisser une chambre, une sale, une Eglise. Une *tenture* ordinaire de tapisserie contient cinq, six, ou sept pieces, & 20. ou 25. aunes de tour. Il y a eu une grande *tenture* de deuil aux obseques de ce Seigneur. Les Crieurs se font payer fort cherement leurs *tentures*. On a donné tant à ce Tapissier pour la *tenture* des lits & des chambres, c'est à dire, pour sa peine de les avoir tendus.

TENUE. s. f. Estat d'une chose ferme, stable & constante. Les esprits foibles n'ont point de *tenuë*, changent à tout moment. Le beau temps au mois de Mars n'a point de *tenuë*, il ne dure gueres. La jeunesse est inquiete & bouillante, n'a point de *tenuë*, elle ne se peut tenir en une place.

On dit aussi en termes de Marine, qu'un fonds n'a point de *tenuë*, ou est de bonne *tenuë*, pour dire, que l'ancrage est bon, que l'ancre y tient ferme.

TENUË, se dit aussi des Estats, Conciles, & autres Assemblées qui se tiennent durant certain temps. Pendant la *tenuë* des Estats, tous les membres qui les composent ont des Lettres d'Estat contre leurs creanciers. La *tenuë* de l'Audience est ce qu'il y a de plus penible en la charge d'un President.

En matiere feodale on appelle des *tenuës* nobles, les fiefs qu'on tient à ligence ou d'un Seigneur. On les appelle quelquefois *tenures*; & on appelle dans quelques Coûtumes *tenure brisée*, la complainte en cas de nouvelleté.

TENUË, en termes de Musique, est une continuation d'un même ton sur une touche, tandis que les autres parties font d'autres accords. Les *tenuës* sont mieux marquées sur l'orgue, que sur les autres instrumens, & elles continuent toûjours de la même force.

TENUE. adj. m. & f. Qui est mince & delié. Les petits vaisseaux qui sont dans le corps sont composés de membranes *tenuës* & deliées, qui ont peu de resistance. Ce mot vient du Latin *tenue*.

TENUË. adject. Terme dogmatique. Qui est composé de petites parties, & qui ont peu de [illegible], ou de liaison ensemble. L'air, le feu, les corps liquides, sont des substances composées de plusieurs parties *tenuës*. Le vif-argent se separe en plusieurs parties extremement *tenuës*. Le cerveau est d'une substance *tenuë* & de molle consistence.

TENUITÉ. s. f. Qualité de la partie ou substance tenuë & deliée. La *tenuité* des atomes est incomprehensible même aux Philosophes.

T E R.

TERAPEUTIQUE. s. f. Partie de la Medecine qui s'occupe à chercher les remedes pour les maladies, & à les bien appliquer pour les guerir.

TEREBINTHE. s. m. Arbre resineux d'où sort la terebenthine. En Latin *terebinthus*. Il est toujours verd. Il a ses feuilles comme le fresne, toutefois [illegible] plus grosses & plus grasses. Son bois & son [illegible] semblables au lentisque, & il est dur & [illegible] pliable, & jette ses racines fort profondes [illegible]. Sa fleur est comme celle de l'olivier. Ses fruits [illegible] deux à deux de ses branches en bonne quantité, comme au cormier, & sont semblables à celles du [illegible]. Son fruit vient en grappe de la grosseur de celuy de [illegible]. Il est dur, ayant de petites cornes rouges, de la même façon que celles des chevres. Ce fruit est verd d'abord, puis il devient roux; & étant meur, il est noir [illegible] comme une feve, chargé de resine, & d'odeur [illegible]. Il meurit au temps des raisins. Il se peut manger, mais il provoque à luxure. Il n'y a que le *terebinthe* femelle qui porte du fruit: car le masle est sterile. Il a les mêmes qualités que le lentisque. De son tronc sort la meilleure de toutes les resines, qu'on appelle *terebenthine*.

TEREBENTHINE. s. f. est une gomme blanche, [illegible]re, visqueuse & odorante, qui se tire des arbres [illegible] & sur tout du terebinthe. On fait une incision à l'arbre & on en recueille le suc avec des cornes de boeuf qu'on y attache. On en donne à boire en certaines maladies [illegible] femmes, & à ceux qui ont fait quelque cheute, pour empécher l'extravasion du sang; & alors leur urine & [illegible] pot de chambre sentent la violette sept ou huit jours. La *terebenthine* fournit trois differentes huiles distinctes [illegible] couleur, & surnageantes les unes sur les autres. La meilleure *terebenthine* est celle qui decoule du terebinthe, qui est blanche en tirant sur le verd. La meilleure vient de Chio. Elle est moins liquide que celle de [illegible]nise & des autres lieux.

TERGIVERSATION. s. f. Terme de P[illegible] qui se dit des fuites, des chicanes, des obstacles [illegible]

ficultez qu'une partie apporte pour empêcher la conclusion ou le jugement d'une affaire. Les mauvais payeurs, ceux qui ont mauvaise cause, usent de fuites & de *tergiversations*.

TERGIVERSER. v. n. Chicaner, fuir, dilayer, n'aller pas droit en besogne. Il n'y a que les malhonnestes gens qui *tergiversent* dans les affaires.

TERME. s. m. Mot particulier d'une Langue, parole, son de voix. En Logique on distingue les *termes* significatifs, comme *arbre*, *pierre*, *metail*, qui expliquent la pensée, d'avec les non significatifs, comme *lanturelu*, *tantirelitonsa*, qui s'employent dans des chansons pour remplir le vers ou la cadence. En ce sens il y a des *termes* propres, naturels, & figurez, barbares, estrangers, vieux, nobles, ou bas & populaires; des *termes* univoques, & equivoques. C'est un *terme* dogmatique, d'Architecture, de Palais, de Medecine, c'est à dire, un mot qui appartient à ces sciences, un mot de l'art. Je vous ay rapporté sa réponse en propres *termes*, c'est à dire, mot pour mot. Cet Auteur dit cela en *termes* exprés. La loy le porte en *termes* formels. On a parlé de vous à la Cour en bons *termes*, c'est à dire, favorablement.

En Logique on dit aussi, qu'une proposition, un syllogisme, sont composez de trois *termes*, le sujet, l'attribut, & la copule, c'est à dire, de trois mots ou choses equivalentes.

TERME, se dit aussi des raisons qui sont contenuës sous le sens des paroles, & qui mettent une affaire en un bon, ou en un mauvais état. Je vous produits un arrest qui juge ma cause, & je suis en plus forts *termes*, j'ay encore de meilleures raisons. Cette affaire est en bons *termes*, en bon état. Aux *termes* de ce contract vous n'avez pas raison.

TERME, se dit aussi de la disposition des choses, du point où elles sont. Il est sur les *termes* de faire banqueroute, sur les *termes* de se marier, sur les *termes* de rompre avec son amy, de le quereller. On negocie la paix, les Princes sont en *termes* d'accommodement.

TERME, signifie encore le point où les choses aboutissent, leur fin, le bout de leur durée. La mort est nôtre dernier *terme*, c'est le *terme* de la vie. Voilà le *terme* qui va écheoir, le temps où on doit payer une dette, ou faire quelque chose. Il a demandé du *terme*, du respit, du delay, pour payer, pour faire une enqueste. Une femme est à *terme*, pour dire, elle est preste d'accoucher. Elle a accouché avant *terme*, c'est à dire, avant le temps ordinaire. L'année est divisée en quatre *termes*, ou quartiers, qui sont les temps prefix ordinairement pour payer les loyers des maisons, des heritages, des rentes. On luy a donné congé pour le *terme* de Pasques. Les fermes se payent d'ordinaire en deux *termes*. On se sert aussi de ce mot pour marquer les lieux. Ce fust là le *terme* des conquestes d'Alexandre. Les colomnes d'Hercule furent le *terme* de ses voyages.

TERME, est aussi un point fixe d'où on commence les supputations. Toutes les epoques des temps doivent avoir un *terme*, un point fixe qui leur serve de fondement pour compter.

TERME, chez les Architectes, est une espece de posteau ou de colomne ornée par enhaut d'une figure ou teste de femme, de Satyre, ou autre, qui sert à soustenir des fardeaux dans les bastiments, ou d'ornement dans les jardins. L'origine en vient, de ce que c'estoient autrefois des bornes plantées au bout des heritages pour les separer, auxquelles on donnoit la figure du Dieu *Terme*. C'étoit une Divinité fabuleuse des Payens, qu'ils peignoient sans bras & sans pieds, afin qu'elle ne pust changer de place.

On dit proverbialement, Qui a *terme*, ne doit rien, pour dire, qu'on ne peut pas contraindre au payement d'une dette qui n'est pas écheuë. On dit aussi, que le *terme* vaut l'argent, en parlant d'une chose qu'on doit faire dans un temps fort éloigné.

TERMINAISON. s. f. Mot de Grammaire. Les dernieres lettres ou syllabes d'un mot. Les rimes Françoises sont des mots de semblable *terminaison*, qui finissent de méme. Dans les discours en prose il faut eviter la rencontre ou la cadence des mots de semblable *terminaison*.

TERMINER. v. act. & n. Finir, borner, estre à l'extremité de quelque chose. Les *é* masculins qui *terminent* un mot ne souffrent point d'elision. Un cercle est une figure qui est *terminée* par une seule ligne. L'Angleterre est de tous costez *terminée* par la mer. Les Pirenées *terminent* la France du costé de l'Espagne. La course du Soleil se *termine* à 365. jours 5. heures, ne dure qu'un an. La mort *termine* toutes nos miseres, les finit.

TERMINER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Il n'y a que la grandeur de Dieu qui ne soit point *terminée*. L'Office simple du Breviaire se *termine* à None. Cet arrest definitif a *terminé* tous les differents de ces parties. Les marchez des gens de campagne ne se *terminent* pas sans boire.

TERMINÉ, ÉE. part. pass. & adj.

TERNAIRE. adj. m. Epithete qu'on donne souvent à ce qui est composé de trois nombres, ou de trois temps. Le nombre *ternaire* a été fort en estime chez la plus-part des peuples. En Musique on appelle mesure *ternaire*, celle qui fait chanter trois notes durant qu'on bat une mesure, sçavoir une en levant, & deux en baissant, telle qu'est celle des courantes.

TERNE. adj. m. & f. Qui n'a pas le lustre, l'éclat qu'il doit avoir naturellement, ou qui a perdu celuy qu'il avoit. L'or & l'argent qui sont *ternes* reprennent leur éclat, en les mettant sur le feu avec de certaines lescives. Le cuivre, l'estain, quand ils sont *ternes*, reprennent leur éclat avec du tripoli & de la potée.

TERNES. s. m. plur. Terme de Triquetrac. C'est un doublet qui arrive, quand le dé amene deux trois.

TERNIR. v. act. Faire perdre son premier & naturel éclat. L'air *ternit* tout ce qui brille, & sur tout quand il est corrompu. Le grand jour *ternit* & mange les couleurs. Ce tableau est tout *terni*, on n'a pas eu soin de le conserver. Les femmes qui ont leurs ordinaires gastent & *ternissent* les miroirs.

TERNIR, se dit aussi figurément en Morale, de ce qui diminue la gloire, la reputation d'une personne. La mort de Clitus a *terni* la reputation d'Alexandre, aussi-bien que son yvrognerie.

TERNI, IE. part. pass. & adj.

TERNISSEURE. s. f. Action qui ternit. L'haleine des femmes qui ont leurs purgations suffit pour la *ternisseure* d'un miroir.

TERRAGE. s. m. Droit seigneurial, qui se dit en plusieurs lieux pour signifier la même chose que *champart*, qui se leve comme la dîme de dix ou douze gerbes l'une. On l'appelle aussi en quelques endroits *agrier*. De là on a appellé *Terrageur* & *Terrageau*, le Seigneur auquel appartenoit le droit de *terrage*; *terrager*, pour dire, *lever le terrage*; terre *terragée*, qui a payé ce droit; grange *terrageresse*, où on doit porter le *terrage*; de même qu'on dit *champarter*, *champarteur*, & *champarteresse*.

TERRAGNOL. adj. m. Terme de Manege, est une epithete qu'on donne à un cheval qui a les mouvemens trop retenus & trop prés de terre, qui est chargé d'épaules, & qui a de la peine à lever le devant.

TERRAIN. s. m. Nature ou qualité d'une terre. Cette seigneurie est en belle veuë, mais le *terrain* n'en vaut rien, il est de roche, pierreux, sablonneux. Un

plant d'arbres ne profite qu'à proportion de la bonté du *terrain*. Si ce bastiment neuf menace de ruine, c'est le vice du *terrain*.

Terrain, se dit aussi d'une place, d'un espace de terre. Ces Chanoines se sont allez promener sur le *terrain*. C'est une chose bien differente de dessiner une citadelle sur le papier, & de la tracer sur le *terrain*. On ne fait des dehors que pour gagner & occuper plus de *terrain*. Les assiegeants n'ont pû encore gagner un pouce de *terrain*. Un Mareschal de bataille doit bien choisir & bien ménager son *terrain*, soit pour camper, soit pour combattre.

On dit aussi au Manege, qu'un cheval garde bien son *terrain*, observe bien son *terrain*, embrasse bien son *terrain*, pour dire, qu'il marque bien sa piste, sans se serrer, ni s'élargir.

Terrain, se dit figurément en Morale dans les affaires, dans les procés, dans les disputes. Ce chicaneur a bien disputé le *terrain*, il ne s'est rendu qu'à la derniere extremité. Vous pouvez marcher seurement dans vos affaires sous la conduite d'un tel, il connoist le *terrain*, il sçait les manieres de les faire reüssir.

TERRAMERITA. s. f. est une racine qui sert aux teintures, pour faire du jaune, qui n'est pas pourtant si asseuré que celuy de la gaude. Quelques-uns la confondent avec *concoume*, qui sert à même usage.

TERRASSE. s. f. Tertre artificiel, ou terre couppée & escarpée dans un jardin ou dans une cour, élevée au dessus du rez de chaussée. Il faut de fortes murailles pour soustenir les *terrasses*, à moins qu'elles ne soient taillées sur le roc.

Terrasse, se dit aussi des toits d'une maison qui sont plats, où on se peut promener, & des balcons qui sont en saillie. Tous les bastiments des Orientaux & des climats bruslants sont faits en *terrasses*, où on va prendre le frais, & où on couche. Il fait beau voir la Comete sur les *terrasses* de l'Observatoire. Le devant d'un Palais est plus beau, quand il est en *terrasse*, parce qu'il découvre mieux le bastiment. Dans les tableaux on appelle aussi *terrasses*, le devant des paysages.

TERRASSER. v. act. Renverser par terre l'ennemi contre lequel on se bat. Ce lutteur a le corps si ferme, qu'il n'a trouvé personne qui le pust *terrasser*.

Terrasser, se dit figurément des disputes d'esprit. Ce Docteur a apporté de si forts raisonnemens, qu'il a d'abord *terrassé*, confondu son adversaire. Cette affliction l'a *terrassé*, a été plus forte que sa constance.

Terrasser, signifie aussi, Se fortifier en remuant la terre, en se couvrant d'ouvrages de terre. Les ennemis sont si bien *terrassés* dans leur camp, qu'il est impossible de les forcer.

Terrassé, ée. part. & adj.

Terrassé, en termes de Blason, se dit d'un arbre, ou d'une plante qui est representée sur un Escu comme ayant sa racine dans la terre. On le dit aussi de la pointe de l'Escu faite en forme de champ plein d'herbe.

TERRASSIER. s. m. Entrepreneur, Chartier qui enleve ou qui remue des terres. Les *Terrassiers* ont fait marché à tant de la toise cube, pour coupper la butte de St. Roch.

TERRE. s. f. Globe sublunaire que Dieu a creé pour l'habitation & la nourriture de l'homme & des animaux. Les Philosophes considerent la *terre* comme un element simple, froid & sec, qui entre en la composition de tous les corps mixtes. La mer & la *terre* ne font qu'un globe. La Geometrie apprend à mesurer la *terre*; la Geographie à en faire la description. Tous les Astrologues modernes soustiennent le mouvement de la *terre* autour du Soleil. Alexandre envoya pour mesurer la *terre* Diogenete & Beton. Les Romains y envoyerent depuis Zenodoxus, Theodotus & Policlitus sous l'autorité de Jules Cesar. Voicy la mesure exacte de la *terre* observée par Mr. Picard par l'ordre du Roy, qui en a mesuré exactement un degré.

La circonference de la *terre* contient,

Toises de Paris	20541600
Lieuës de 25. au degré	9000
Lieuës de Marine	7200

Diametre de la *terre*.

Toises de Paris	6538594
Lieuës de 25. au degré	[illegible]
Lieuës de Marine	[illegible]
Le demi-diametre est de	3269297. toises, 3. pieds
Lieuës de France	[illegible]

Terre, se dit aussi de la substance, de la matiere dont ce globe est composé, tant à l'egard du dehors que du dedans. Les fruits & les arbres naissent de la substance & sur la surface de la *terre*. L'or, les metaux & les mineraux se tirent des entrailles de la *terre*. Les eaux & les sources se font des chemins sous *terre*. Les tremblemens de *terre* se font par des vents renfermez & [illegible] dans les cavernes de la *terre*. On fait des mines, des [illegible], des offices sous *terre*. Un Roulier est un [illegible] par *terre*. Cette juppe est à fleur de *terre*. La robbe [illegible] traîner à *terre*. Voilà un vieux bastiment qu'il [illegible] jetter par *terre*. Cette tour est élevée de *terre* [illegible] fes. On baise la *terre* en signe d'humilité. Quand on tue, ou qu'on renverse un homme, on dit qu'on l'a jetté à *terre*, qu'on l'a porté par *terre*. On dit aussi, Mettre pied à *terre*, pour dire, Descendre de cheval, de carrosse, d'un navire; arriver, aborder en quelque lieu. La *terre* est le plancher des vaches. Les Poëtes ont feint que les Geants étoient les enfants de la *terre*.

On appelle en termes de mer *terres basses*, des [illegible] bas, plats & sans remarques, & des plages où il y a peu de cale & de profondeur d'eau. Les *terres hautes* sont les montagnes ou rivages de bonne remarque.

Terre, se dit aussi de la matiere de plusieurs ouvrages, selon sa nature & ses qualités. La porcelaine, la [illegible], sont des vaisseaux de *terre*. La brique, la tuile, sont faites de *terre* glaise, ou de *terre* à Potier, [illegible] pestrie & cuite. On dit de la *terre crue*, quand elle est simplement sechée au Soleil. Du noir de *terre*; du verd de *terre*; *terre d'ombre*; de la *terre franche*, c'est de la *terre* sans gravier.

Il y a aussi plusieurs *terres* medicinales, comme l'[illegible], *Selinusienne*, *terre pingite*, *cimolie*, [illegible], *terre melie*, *terre Lemnienne*, *terre sigillée*, [illegible] *vigne*, &c. Voyez à leur ordre. Il y a une *terre* Samienne qu'on appelle *aster*, parce que quand on la rompt, elle represente une étoile. Quelques-uns pretendent que c'est le *talk*. Voyez Matthiole.

Terre, en termes de Chymistes, est le second principe passif qu'ils admettent, & qui se trouve à la fin des distillations & des calcinations, aprés qu'on en a osté les sels. On l'appelle autrement *terre morte* ou *terre damnée*.

Terre, se dit aussi diversement à l'egard de la [illegible] & des connoissances que nous en avons. Les *terres vaines & vagues* sont des *terres* desertes, incultes [illegible]. *Terres novales*, sont des *terres* nouvellement defrichées, qui n'avoient jamais porté. *Terres neuves*, ce sont les *terres* nouvellement découvertes, & particulierement le Canada, d'où vient la moruë de *Terre-neuve*. Les *terres Australes*, sont des *terres* inconnuës, où on n'a pas encore navigé. La moitié de l'Afrique & de l'Asie consiste en *terres* inhabitables ou pour leur chaleur, ou pour leur secheresse. Les *terres* de la Brie sont des *terres* [illegible] tes & grasses. Nous avons un desir naturel de revoir nostre *terre* natale, nostre patrie. On fait des Processions pour les fruits, pour les biens de la *terre*.

Terre, signifie aussi, Seigneurie, tant en general qu'en particulier. Dieu est le Souverain & le [illegible]

du ciel & de la *terre*. Les Rois sont les Maistres de la *terre*, sont de petits Dieux sur *terre*. Un ambitieux voudroit conquerir toute la *terre*. Ce Prince peut marcher long-temps sur ses *terres*. Il est entré à main armée sur les *terres* ennemies. Les Pyrenées separent les *terres* de France des *terres* d'Espagne.

TERRE, en particulier, se dit d'une moindre domination seigneuriale qui a des dependances & des redevances deues par plusieurs personnes ou heritages. Thouars est une *terre* fort seigneuriale erigée en Duché; c'est une *terre* en beaux droits, une *terre* mouvante du Roy. Il est permis a un Seigneur de demembrer sa *terre*.

TERRE, se dit aussi d'un simple domeine, metairie, ou ferme. Il a une petite *terre* qu'il afferme tant. Il fait valoir sa *terre* par ses mains. Il donne sa *terre* à moitié fruits. Cette *terre* est en friche, en ruine, en criées. Il a remis sa *terre* en valeur. Il est deffendu de desoler les *terres*. Toute *terre* est un immeuble, sujette à hypotheque, à deguerpissement. On dit aussi, qu'une *terre* n'est bonne qu'à manger, pour dire, qu'on en peut vivre sur le lieu, mais qu'on n'en peut pas tirer grand revenu en argent.

TERRE, se dit encore plus particulierement d'un simple heritage, d'un champ. Voila une piece de *terre* qui contient dix arpens, dix septiers, dix perches. Cette *terre* est bonne en vigne, en bois, en labour. Tout son bien est en fonds de *terre*. C'est un gueux qui n'a pas un pouce de *terre*. On laisse une partie des *terres* en jachere, les autres en gueret, les autres sont embiavées ou ensemencées. Il a fait clorre cette *terre* de murs, de fossés, de hayes. Il faut donner trois façons aux *terres* qui sont en labour. Les *terres* legeres sont les sablonneuses, qui rapportent peu. Il faut fumer, amender les *terres* maigres.

TERRE, se dit aussi à l'égard des hommes qui habitent la *terre*. C'est un homme qui connoist toute la *terre*, tout le monde. C'est un pauvre ver de *terre* qui n'est assisté de personne. C'est une verité constante qui passera par toute la *terre*. Il a fait cela à la face de toute la *terre*.

TERRE, se dit aussi du lieu qui sert de tombeau. Un corps mort ne demande plus que la *terre*. On enterre les Chrêtiens en *terre* sainte, dans l'Eglise, dans le cimetiere. On paye tant à l'Eglise pour l'ouverture de la *terre*. On dit par un souhait poëtique, Que la *terre* soit legere à ses os, pour dire, Qu'il repose en paix.

On dit en termes de Guerre, qu'on a bien remué la *terre*, pour dire, qu'on s'est bien retrenché, bien fortifié, qu'on a bien fait des travaux. Cette place n'a pour toute deffense que des ouvrages de *terres* jectisses, rapportées, remuées, ou sablonneuses ou legeres, qui ne valent rien.

En Marine on appelle vent de *terre*, le vent qui souffle des costes. Le mal de *terre*, c'est le scorbut. La *terre* ferme, c'est le continent qui n'est point entouré d'eau. On dit prendre *terre*, mettre à *terre*, aborder *terre*. Ce vaisseau ne craint que la *terre* & le feu. Caton disoit qu'il n'iroit jamais par mer là où il pourroit aller par *terre*. On dit aussi, qu'on a perdu *terre*, lors qu'on est en haute mer, & qu'on a perdu la *terre* de veuë.

TERRE, se dit figurément en choses morales. Vous venez chasser sur mes *terres*, pour dire, entreprendre sur ma charge, sur mes droits, sur mes fonctions, sur mon travail. On dit qu'on a fait perdre *terre* à quelqu'un, pour dire, qu'on l'a mis en desroute, soit en plaidant, soit en disputant contre luy. On dit aussi, qu'un homme va par *terre* en Caresme, quand il mange de la viande. On dit qu'un homme seme en *terre* ingrate, quand il veut instruire un stupide, qui n'est pas capable d'apprendre; ou quand il fait du bien à un malhonneste homme & méconnoissant.

TERRE, se dit aussi par opposition à ce qui est *spirituel*. Les plaisirs de la *terre* ne sont rien à comparaison de ceux du ciel. Il ne faut point s'attacher aux biens de la *terre*, qui sont fragiles & perissables. L'ame Chrêtienne se fasche de tenir tant à la *terre* par des biens corporels.

L'Escriture nous apprend que Dieu est descendu en *terre*; qu'il envoye souvent ses Anges en *terre*; qu'il a formé l'homme du limon de la *terre*, qui retournera en *terre*; qu'il a donné pour punition au serpent de manger de la *terre*; que la *terre* engloutit Coré, Dathan & Abiron, qu'elle fondit sous eux.

TERRE, se dit proverbialement en ces phrases. Il n'y a point de *terre* sans Seigneur. Tant vaut l'homme, *tant* vaut sa terre. *Terre* chevauchée est à demi mangée. Un homme malheureux dit qu'il voudroit estre cent pieds sous *terre*. On dit qu'il a donné du nez en *terre*, quand il a fait banqueroute, quand il n'est pas venu à bout de quelque dessein. On dit aussi d'un avare, Il a peur que *terre* ne luy manque. On dit aussi, qu'on a cherché un homme par mer & par *terre*, pour dire, qu'on l'a cherché en plusieurs endroits de la ville. On dit d'un pays gras, fertile & abondant, que c'est une *terre* de promission. On dit aussi, Qui *terre* a, guerre a, pour dire, qu'il n'y a point de bien qui ne soit sujet à envie & à contestation. On dit, Il vaut mieux en *terre* qu'en pré, en parlant de quelqu'un dont on souhaitte la mort. On dit aussi, qu'une parole n'est pas tombée à *terre*, pour dire, que quelqu'un en a pris avantage, qu'il l'a relevée. On dit aussi, qu'on ne voit ni ciel ni *terre*, pour dire, qu'on ne voit goute. On dit encore, Bonne *terre*, méchant chemin. On dit aussi, Quitter une *terre* pour le cens, c'est à dire, Abandonner une chose qui est plus onereuse que profitable. On dit encore, C'est un pot de *terre* contre un pot de fer, quand un homme foible conteste contre un bien puissant. J'iray tant que *terre* me pourra porter, pour dire, Je ne reviendray de long-temps. On dit aussi, Entre deux selles le cul à terre, pour dire, n'avoir pas profité de l'occasion, de deux avantages proposés. On dit, Faire de la *terre* le fossé, lors que ce que l'on tire d'une chose, sert à en faire en même temps une autre.

TERRE A TERRE. adv. Il se dit des galeres, quand elles ne s'éloignent gueres des costes en allant en mer. On le dit aussi au Manege des chevaux qui ne font ni courbettes, ni ballotades, mais qui vont uniment sur le terrain, & en faisant de petits sauts, ou levant un peu les jambes de devant. On le dit aussi des Danseurs qui ne font point de cabrioles, & qui ne quittent gueres la *terre*. On le dit aussi au figuré des Auteurs dont le stile n'a point d'eslevation, ou est rampant.

On dit, Rez pied, rez *terre*, pour dire, De niveau.

TANT QUE TERRE. Adv. d'exaggeration. Nous avons eu de la peine, de la fatigue, de la disette *tant que terre*: en revanche rions maintenant, beuvons, mangeons *tant que terre*.

TERREAU. s. m. Vieux fumier & bien pourri, meslé avec de la terre. On fait des couches de *terreau* pour y faire venir aisément des champignons, des melons, &c.

TERREPLAIN. s. m. Terme de Guerre. C'est la partie la plus haute du rempart, la deffense solide d'une place, qui est faite de terre avec talus & parapet.

TERRER. v. n. Se cacher sous terre, se dit proprement des animaux qui font des trous en terre ou des terriers pour se retirer; & se mettre à couvert des poursuites des Chasseurs, comme les lapins & les renards.

TERRESTRE. adj. m. & f. Qui appartient à la terre. Le globe celeste & le globe *terrestre* sont en representation dans les cabinets. Adam fut créé dans le Para-

Paradis *Terrestre*. La Peyre en a fait une grande Dissertation dans sa Geographie Sainte. On dit d'une belle maison de campagne, que c'est un Paradis *terrestre*. On divise les animaux en *terrestres*, aquatiques, & volatils. La foudre & les orages se forment des vapeurs & des exhalaisons *terrestres*. La Chymie par son art separe des corps tout ce qu'il y a d'impur, de crasse & de *terrestre*.

TERRESTRE, se dit aussi figurément par opposition à *spirituel*. Les desirs *terrestres* sont indignes d'un Sage, d'un Chrestien. Les plaisirs *terrestres* ne sont qu'ombre & fumée.

TERREUR. s. f. Grand effroy, passion de l'ame causée par la presence d'un objet affreux, épouventable. Les grands Conquerans ont gagné des Provinces par la simple *terreur* de leur nom, de leurs armes. Aristote disoit que la Tragedie devoit causer la *terreur*, ou la compassion. Les plus braves sont quelquefois sujets à des *terreurs* paniques, à des épouvantes mal fondées. La cruauté des supplices n'a pas été capable de donner de la *terreur* aux Martyrs.

TERREUX, EUSE. adj. Qui est couvert de terre, de crasse, de poussiere. Les concombres cueillis dans la pluye sont tous *terreux*. Les vieillards moribonds ont le visage *terreux*.

On dit proverbialement d'une fille à marier, qu'elle a le cul *terreux*, quand elle est fort riche en fonds de terre.

TERRIBLE. adj. m. & f. Qui doit espouvanter, donner de la terreur. Le supplice des roüez est *terrible*. La mort est le *terrible* des *terribles*, comme a dit un Ancien. Il est *terrible* de tomber entre les mains du Dieu vivant.

TERRIBLE, se dit aussi par exaggeration, de ce qu'on veut traitter de grand, d'extraordinaire, de surprenant. Ce hableur a une *terrible* envie de parler. Il a une *terrible* constance, fermeté. Son avarice est *terrible*.

On dit aussi pour loüer, ou pour blasmer: Vous estes un *terrible* homme: C'est un *terrible* Sire.

TERRIBLEMENT. adv. D'une maniere terrible. Ce brave est *terriblement* dangereux. C'est un homme qui parle *terriblement*, ou beaucoup. Il est *terriblement* mesnager.

TERRIEN, ENNE. adj. Qui possede une grande estenduë de terre. Le Roy d'Espagne est le plus grand *terrien* du monde depuis la découverte des Indes Occidentales. Cette Duchesse est une grande *terrienne* en Bretagne, elle y possede beaucoup de terres.

TERRIER. adj. m. & substant. Recueil de reconnoissances des vassaux ou tenanciers d'une terre seigneuriale, qui contiennent les rentes, droits & devoirs dont ils sont tenus envers leur Seigneur; ce qui luy sert de titre pour exiger telles redevances. Il faut obtenir des Lettres Royaux pour la confection d'un papier *terrier*. On dit aussi le *terrier* du Domeine.

TERRIER, signifie aussi la demeure que les lapins, renards & autres animaux semblables se creusent dans la terre, & où ils se sauvent de la poursuite des Chasseurs. On fait mourir les renards en les enfumant dans leur *terrier*.

TERRIER, est aussi un petit chien qui est propre à la chasse de ces animaux.

TERRINE. s. f. Vaisseau de terre fait en forme de jatte, ou d'un bassin qui a de la profondeur. Les *terrines* sont des utenciles de cuisine, de laiterie; elles servent de gardemanger, & pour savonner, &c.

TERRINÉE. s. f. Ce qui est contenu dans une terrine. On a donné une grande *terrinée* de pois aux pauvres. Cette fille a une grande *terrinée* de linge à savonner.

TERRIR. v. n. Terme dont les Naturalistes se servent en parlant des tortuës qui vont à terre pondre leurs œufs; & aprés les avoir couverts de sable, elles les laissent éclorre par la chaleur du Soleil.

TERRIR, en termes de Mer signifie aussi, Prendre terre aprés des voyages de long cours; & quelquefois même avoir la veuë de la terre.

TERRITOIRE. s. m. Destroit, jurisdiction, ressort. Un Juge ne peut prononcer, ni un Officier exploiter, hors de son *territoire*. Les Juges des privilegiez, comme Mrs. des Requestes du Palais, ou de l'Hostel, n'ont point de *territoire* particulier.

TERRITOIRE, se dit aussi de la permission que donne un Evesque à un autre pour faire quelque fonction Episcopale dans l'estenduë de son Diocese. Un Clerc ne peut recevoir les Ordres que de son Diocesain, si ce n'est qu'il obtienne un *territoire* pour les recevoir par un autre Evesque commis. L'Evesque de Beauvais voulant faire le procés dans Roüen à Jeanne la Pucelle, demanda au Chapitre de Roüen, le Siege vacquant, territoire pour la juger.

TERRITOIRE, se dit aussi de l'estenduë d'une Seigneurie, ou d'une Parroisse. Le *territoire* de ce Marquisat est bien estendu. La Cure de Ste. Marine n'a que [illegible] maisons dans tout son *territoire*.

TERROIR. s. m. Terre considerée selon ses qualitez. Les plantes, les arbres, ne viennent bien que selon que le *terroir* leur est propre. Les saules, les aulnes, les peupliers demandent un *terroir* humide & marescageux; la vigne un *terroir* sec, pierreux [illegible] roche; le bled un *terroir* gras & fertile. Le terroir des landes ne se cultive point, parce qu'il est trop [illegible]

On dit que le vin a un goust de *terroir*, quand il a quelque qualité desagreable, qui luy vient par la nature du terroir où la vigne est plantée.

TERSET. s. m. Terme poëtique, qui se dit de trois vers qui sont liez ou qui marchent ensemble. En France on n'employe les *tersets* que pour faire les deux derniers couplets d'un Sonnet. En Italie plusieurs Poëmes sont faits par *tersets*.

TERTRE. s. m. Petite montagne qui s'éleve au milieu d'une plaine de toutes parts, & qui n'est point attachée à des costes. Il y a une grande devotion au tertre du mont Valerien la Semaine Sainte. Ce mot vient du Latin *terrestre*. Nicod. D'autres le derivent [illegible] qui s'est dit d'un lieu eminent; ou de [illegible] que c'est une espece de terrasse.

T E S.

TESMOIGNAGE. s. m. Attestation [illegible] d'une verité. Faux *témoignage* ne diras: dit le commandement du Decalogue. On est obligé en conscience de deposer, de rendre *tesmoignage* à la [illegible] S. Jean dit que Dieu est venu au monde pour rendre tesmoignage à la verité.

TESMOIGNAGE, se dit aussi d'un passage de [illegible] ou autre personne notable, qui dit ou [illegible] ou creu quelque chose. Le Predicateur a [illegible] sieurs *tesmoignages* des Peres pour prouver [illegible] *tesmoignages* de Pline, d'Herodote, de [illegible] suspects à beaucoup de gens.

TESMOIGNAGE, se dit aussi des indices, [illegible] ves qu'on tire souvent des choses inanimées. [illegible] donné de grands *tesmoignages* de son amour à [illegible] L'homme de bien est content du *tesmoignage* de [illegible] science. Son bras estropié est un *tesmoignage* de [illegible] Les pleurs sont des *tesmoignages* de son affliction [illegible] sang respandu est un *tesmoignage* qu'il y a eu tuërie.

TESMOIGNAGE, se dit quelquefois d'une [illegible] commendation, ou asseurance. J'ay pris ce [illegible] *tesmoignage* que m'ont fait plusieurs honnestes [illegible] fidelité.

TESMOIGNER. v. act. Deposer, servir de tesmoin. Il y a quatre tesmoins qui ont *tesmoigné* contre luy. Un Advocat n'est pas obligé de *tesmoigner* contre sa partie.

TESMOIGNER, signifie aussi, S'ouvrir, faire connoistre son sentiment. Un Juge ne doit point *tesmoigner* aux parties quel est son sentiment, ouvrir son advis. Un bon Chretien ne doit *tesmoigner* aucun ressentiment des injures qu'il reçoit. Il est dangereux de *tesmoigner* trop d'amour à ses enfans, ils en abusent. Les amants *tesmoignent* leur passion par leurs regards.

TESMOIGNERIE. s. f. Ce mot se trouve employé dans Rabelais. Comment Ouir-dire tenoit Escole de *Tesmoignerie*.

TESMOIN. s. m. & f. Qui atteste, ou peut attester ou certifier la verité d'un fait. Les procés criminels s'instruisent par audition, recollement & confrontation de *tesmoins*. On ne reçoit des *tesmoins* singuliers qu'en fait d'usure & de concussion. Pour faire preuve dans les informations par turbe, dix *tesmoins* n'en valent qu'un. Deux *tesmoins* oculaires ou *de visu* non suspects, ni reprochés, font une preuve concluante. On punit de mort les faux *tesmoins*, les subornateurs de *tesmoins*, les *tesmoins* à gages. Les Apostres, les Martyrs ont esté les *tesmoins* des veritez Evangeliques. L'Ordonnance a deffendu la preuve par *tesmoins* pour prest au dessus de 100. liv. Les exploits de criées doivent être attestez de Recors & de *tesmoins* signandaires. On peut fournir de reproches, de salvations de *tesmoins*. Il faut assigner les *tesmoins* pour deposer. Par la derniere Ordonnance on gage les *tesmoins* detaillans, on ordonne qu'ils viendront sur peine de payer une certaine somme. Par un Synode tenu à Rome sous Constantin en l'an 320. il faloit entendre 72. *tesmoins* pour condamner un Evêque: ce qu'on appelloit *libra testium*. On entendit 72. *tesmoins* contre le Pape Marcellin, qui vivoit en 302. *qui erant electi libra occidua*, dit l'Histoire.

Chez les Romains, on tiroit, ou on pinçoit l'oreille à des *tesmoins* qui avoient été presents à quelque action, où on leur donnoit de petits soufflets, afin qu'ils s'en souvinssent, quand il en faudroit rendre tesmoignage; & s'ils ne vouloient venir, on les amenoit par l'oreille.

Il y avoit autrefois des *tesmoins* synodaux élûs par les Evêques, qu'on faisoit jurer sur les reliques des Saints, & qui étoient établis dans chaque Parroisse, afin de faire une recherche exacte de l'heresie, & des autres crimes de chaque Parroissien. Il en est parlé dans le Concile de Narbone de l'an 1227. dans celuy de Tolede & autres.

TESMOIN, se dit quelquefois des choses inanimées. Il y a des *tesmoins* muets & irreprochables; des espées sanglantes, des choses volées dont on trouve un criminel saisi. Les amoureux demandent aux rochers & aux arbres, qu'ils soient *témoins* de leurs plaintes, de leur mort. Les playes de ce cavalier sont de bons *témoins* de sa valeur. Les Orateurs prennent à *témoin* le ciel & la terre, &c.

On dit aussi, quand on veut faire un grand serment, Dieu est mon *tesmoin*. Il n'y a point de plus dangereux *tesmoin* que nôtre propre conscience.

TESMOIN, en termes d'Arpentage, se dit de petits tuilleaux, ou autres marques que les Arpenteurs mettent sous les pierres, qui servent de bornes aux heritages. On ordonne souvent qu'on levera la borne, afin de voir s'il y a des *tesmoins* qui marquent que c'en soit une effectivement.

TESMOIN, en Maçonnerie, se dit des marques que laissent les Terrassiers d'espace en espace sur le terrain, pour faciliter le toisé de leur besogne, & voir ce qu'ils ont remué, ou enlevé de terre. Ce sont de petites piramides du terrain où ils ne touchent point, qui en font voir l'ancienne hauteur.

Les Relieurs appellent aussi *tesmoins*, quelques feuillets un peu plus courts que les autres, qu'ils laissent exprés sans les rogner, pour témoigner qu'ils n'ont rogné du livre que le moins qu'il leur a esté possible.

TESMOIN, se dit quelquefois burlesquement des testicules. Quand Accurse veut rendre raison pourquoy les eunuques ne peuvent faire de testament, il dit que c'est parce qu'ils n'ont point de *tesmoins*, & que les *tesmoins* sont necessaires pour la validité d'un testament.

TESMOIN, se dit aussi adverbialement d'une espece d'attestation. Il a esté bien malade, *tesmoin* son visage passe, maigre & défait. Les gens qu'on maltraitte prennent les assistans à *tesmoin*. Les contracts en forme finissent par cette formule: En *tesmoin* de quoy nous avons fait apposer le seel à ces presentes.

TESSEAUX. s. m. plur. Terme de Marine. Ce sont des pieces de bois enclavées dans les masts, qui soûtiennent les hunes. On les appelle aussi *barres* de hune.

TESSON. Quelques-uns escrivent *Taisson*. s. m. Petit animal qu'on appelle autrement *blereau*, qui est une espece de renard, qui vit dans des terriers, & se nourrit de vermine. Ce mot vient de *taxus*, qui est derivé de l'Hebreu *daxen*, qui signifie *engraisser*, à cause que c'est un animal fort gras. Borel.

On appelle aussi *tessons*, les morceaux ou pieces rompuës des vaisseaux de terre, ou de grais. Un *tesson* de pot à beurre, d'une terrine. Quelques-uns disent aussi *test*.

TEST. s. m. Os de la teste, qui s'appelle autrement le *crane*. Voyez CRANE. Ce mot vient de *testa*.

TESTACÉE. adj. m. & f. Qui est couvert d'une escaille dure & forte. Les Naturalistes font un genre particulier des poissons qu'ils appellent *testacées*, comme sont les tortuës, les huistres, les perles, &c.

TESTACÉE, s'est dit aussi d'un petit mont de la ville de Rome qui s'étoit fait de l'amas de plusieurs pots cassez, & qu'on appelle pour cela mont *testacée*, parce qu'en Latin *testa* signifie un morceau de pot cassé.

TESTAMENT. s. m. En termes de Theologie, il signifie les Livres de la Ste. Escriture, de la Vieille & de la Nouvelle Loy. Les Juifs n'adjoustent foy qu'aux Livres de l'Ancien *Testament*, aux Patriarches, aux ceremonies du Vieux *Testament*. Les Chrêtiens y adjoustent ceux du Nouveau *Testament*, ceux des Apôtres, & des Evangelistes.

TESTAMENT, en termes de Jurisprudence, est un acte solemnel & authentique, par lequel un homme témoigne la volonté qu'il aura en mourant pour la disposition de son bien & de sa sepulture. Un *testament* n'a effet qu'aprés la mort; il est toûjours revocable jusques là. On peut faire des *testaments* mutuels, aussi-bien que des donations mutuelles. Il faut bien des formalités pour faire un *testament* solemnel en pays de Droit Escrit; il faut qu'il soit attesté par sept témoins, & scellé de leurs sceaux. Un *testament* militaire n'étoit pas sujet à tant de formalités. Il y a eu aussi un *testament nuncupatif*. Ce mot vient du Latin *testamentum*, que les Jurisconsultes Latins disent venir de *testatio mentis*. Mais ceux qui s'en sont voulu moquer, ont dit qu'il faloit que *calceamentum* fut aussi *mentis calceatio*. Benedicti sur le Chapitre *Raynutius de Testamentis*, a recueilli dans un livre *in folio* tout ce qu'on peut dire sur les *testaments*.

En France on a l'usage des *testaments* holographes, qui sont valables, quand ils sont tous escrits & signés de la main du testateur. On fait des *testaments* pardevant le Curé au defaut de Notaires. Il faut qu'un *testament* soit leu & releu, dicté & nommé, pour être valable. Un codicille est un supplément du *testament*. C'est un vice dans un *testament*, que la suggestion, & l'inofficiosité. Les eunuques, les impuberes, les furieux, ne peuvent pas faire *testament*.

On a appellé chez les Anciens, droit de *teſtament*, un droit que les Evêques pretendoient avoir de diſpoſer tantoſt du quart, tantoſt de la neuviéme partie des legs pieux d'un *teſtament* : ce qui vient de ce qu'autrefois cette diſpoſition ſe faiſoit par autorité de l'Egliſe, comme témoigne Matthieu Paris vers l'an 1190. Depuis ils ſe ſont attribués ce quart, & en ont joui en pleine proprieté pendant un aſſez long temps, comme ils ont fait à l'égard des biens des inteſtats. Voyez Du Cange.

On appelle *teſtament de mort*, les declarations ou depoſitions d'un criminel depuis qu'on luy a prononcé ſon arreſt.

TESTAMENT, ſe dit auſſi de quelque parole & inſtructions qu'un pere donne à ſes enfants en mourant, & des choſes qu'il leur recommende. Le *teſtament* du bon pere à ſes enfants du Sr. Fortin de la Hoguette.

TESTAMENTAIRE. adj. m. & f. Qui appartient au teſtament. Un legs *teſtamentaire*, un heritier *teſtamentaire*. L'executeur *teſtamentaire* doit être ſaiſi pendant un an de tous les effets de la ſucceſſion ; aprés quoy il doit rendre compte de ſon execution *teſtamentaire*.

TESTATEUR. ſ. m. TESTATRICE. ſ. f. Qui fait un teſtament. Il faut ſatisfaire autant qu'on peut aux volontés du *teſtateur*.

TESTE. ſ. f. La partie ſuperieure ou anterieure de l'animal. Les Medecins diviſent la *teſte* de l'homme en deux parties. L'une eſt le *teſt*, en Latin *calvaria*, qui eſt la chevelüe ; l'autre ſans cheveux, qui eſt la *face* ou le *viſage*, *facies & vultus*, qui eſt nommée excellemment par les Grecs *proſopon*, c'eſt à dire, *regardant devant ſoy*, parce que cela n'appartient qu'à l'homme ſeul. Ils ſubdiviſent la premiere partie en quatre, ſçavoir le devant, qui eſt l'endroit le plus humide & le plus tendre, qu'ils appellent du mot Latin *ſinciput*, comme qui diroit *ſummum caput* ; le derriere, qu'ils appellent *occiput*, ou d'un mot Grec *inion*, parce que tous les nerfs (qui s'appellent *ines*) prennent de là leur origine. Ils appellent le milieu ou le haut de la *teſte*, *vertex*, *à vertendo*, parce que les cheveux tournent là en rond. Et enfin ils nomment les coſtez ou temples, *tempora*, parce que c'eſt là que le poil commence à blanchir, & à monſtrer le temps ou l'âge de l'homme. L'os du front s'appelle *coronal*, ou l'os *de la pouppe* ou *ſans vergogne* : d'où vient qu'on appelle les impudens *effrontez*. Sa figure eſt en demi-cercle, polie par dehors, & inégale par dedans. L'os de la *teſte* s'appelle de la *prouë* & de la *memoire*. Aux vieillards il eſt tout d'une piece. Aux jeunes il eſt tantoſt de quatre, tantoſt de cinq. Sa figure approche de celle d'un turbot, car il a cinq coſtez formés de deux lignes circulaires qui vont finir en pointe. En general les os de la *teſte* s'appellent le *crane*. Il y a des peuples qui ſe rendent la *teſte* auſſi platte que la main, & qui mettent la *teſte* de leurs enfants, dés qu'ils ſont nés, entre deux preſſes ou planches ſur le front & le derriere de la *teſte* pour l'applatir. Ils demeurent dans la Province de Coſaquas ſur la riviere des Amazones. Dieu a fait marcher l'homme la *teſte* levée, afin qu'il contemplaſt le ciel. Les autres animaux avancent & baiſſent la *teſte*, parce qu'ils ne ſont nez que pour la terre. La *teſte* eſt le principal ſiege de l'ame, & des organes des ſens. Les Orientaux couvrent leur *teſte* d'un turban, & les Occidentaux d'un chapeau. Les Rois ont la couronne ſur la *teſte* dans leur Sacre. Les Eccleſiaſtiques ont une couronne, une tonſure ſur le ſommet de la *teſte*, pour marque de leur Clericature. Les ſoldats ont le pot en *teſte* ; les cavaliers un heaume, ou habillement de *teſte*. La fonteine de la *teſte*. Voyez FONTEINE. Des yeux à fleur de *teſte*. Tourner la *teſte* ; faire un ſigne de *teſte*, hocher la *teſte*. Ce mot de *teſte* vient du Latin *teſta*, dont les Latins ſe ſont ſervis en la même ſignification. Nicod & Menage.

TESTE, ſe dit auſſi des arbres, des plantes, des fruits. Il a tant de *teſtes* de ſaules à coupper tous les ans. L'Ordonnance deffend de deshonorer, de coupper les *teſtes* des arbres de haute fuſtaye. Il y a tant de *teſtes* de choux, de porreaux, dans cette planche. Voila un poirier de poires à deux *teſtes*. Une *teſte* d'oignon. Les pommes, les grenades, ont une queuë & une *teſte*.

TESTE, en termes de Medecine, ſe dit de l'extremité des os. Quand l'os a un bout rond qui avance en dehors, ſoit par apophyſe, ou epiphyſe, on luy donne le nom de *teſte*. Si ſon principe eſt graile, & s'il s'elargit peu à peu, on l'appelle *col*. S'il aboutit en pointe, on l'appelle *couronne* ou *corneille*, à cauſe qu'il reſſemble à un bec de corneille : ce qu'on appelle quelquefois *pointe*. Quand cette *teſte* eſt platte, on l'appelle *condyle* ou *double teſte*, comme ſont les extremitez des os des doigts. On dit auſſi la *teſte* d'un muſcle, en parlant de ſon extremité ; & on dit la *teſte* du foye, en parlant de ſa partie la plus eſlevée.

TESTE, ſe dit auſſi des corps inanimez & artificiels. Il y a des clous à *teſte*, & d'autres à crochet. Cette épingle n'a plus de *teſte*. La *teſte* d'un maillet. Un tetu, c'eſt un marteau à deux *teſtes*. On appelle *teſte* de compas, l'endroit par où il ſe joint, où ſont les charnieres. La *teſte* d'un anneau c'eſt le chaton.

TESTE, ſe dit encore de la repreſentation de cette partie du corps humain. On dit d'un beau portrait, Voila une belle *teſte*, voilà une *teſte* à peindre. Ce Sculpteur a bien reuſſi à cette *teſte*. La *teſte* d'airain d'Albert le Grand, qui parloit. Les Perruquiers appellent aussi *teſtes*, ces moules de bois ſur leſquels ils dreſſent les perruques, qui ſervent auſſi de boeſtes à les ſerrer. Au jeu de cartes on dit qu'on a bien des *teſtes*, quand on a des Rois, des Dames, ou des Valets. On appelle auſſi la *teſte* d'une monnoye, la figure du Prince qui y eſt empreinte. On dit auſſi des reliques, Il y a plusieurs *teſtes* de Saints dans la Sacriſtie, dans le treſor de cette Egliſe.

TESTE, ſe dit auſſi des monſtres qui ont pluſieurs *teſtes*, qui ſont la plus-part fabuleux. On dit que le ſerpent amphisbene a deux *teſtes*. Les Poëtes attribuent trois *teſtes* à Hecate, à Geryon, à Cerbere ; deux à Janus ; cent *teſtes* à Typhon. L'Hydre avoit sept *teſtes*. On appelle figurément une hydre à cent *teſtes*, ce qui renaiſt à meſure qu'on le croiſt détruire, comme une ſedition populaire, la chicane, &c. La *teſte* de Meduſe, que les Poëtes ont feint tuer de ſes regards, eſt auſſi une Conſtellation du ciel nommée autrement *Algol*, qui eſt la plus dangereuſe de toutes.

TESTE, ſe dit auſſi des cheveux, qui ne ſont qu'une partie & un ornement de la *teſte*. Ce blondin a une belle *teſte*, c'eſt à dire, une belle chevelure. Ce Perruquier a acheté cette *teſte* cent francs, c'eſt à dire, la dépouille de cette *teſte*. La *teſte* d'Abſalon peſoit 100. ſicles. On dit auſſi d'un homme chauve ou pelé, qu'il eſt ras comme la *teſte* d'un Moine.

TESTE, ſe dit auſſi du bois de cerf. Les cerfs tous les ans mettent leur *teſte* bas. Ce cerf eſt à ſa premiere, à ſa ſeconde *teſte*, pour marquer ſon âge. On appelle *teſte bien née*, une *teſte* groſſe de marrein. La *teſte* couronnée eſt la belle *teſte*, qui doit avoir auſſi les andouillers dans les meules, les rayeures enfoncées, & eſtre bien ouverte. On appelle une *teſte faux marquée*, celle qui n'a pas les cors & chevilles pareils dans les deux perches. Les *teſtes ramées* ſont ou couronnées, ou paumées, ou ſimples de trois par à mont, ou de deux.

TESTE, ſignifie quelquefois l'homme entier. En cette auberge on paye tant par *teſte*, c'eſt à dire, pour chaque perſonne. En cette ſucceſſion ceux-cy viennent par *teſtes*, & ceux-là par ſouches, ou par repreſentation, c'eſt à dire, pluſieurs enſemble. On luy a mis cette dette

sur la *teste*, sur le corps. Il a 50. ans sur la *teste*. Les tailles s'imposent par capitation, se payent par *teste*. On sonne bien à la Parroisse, il est mort quelque grosse *teste*. On met la Republique de Venise au rang des *testes* couronnées.

Teste, se prend souvent pour la vie, qui se perd avec la *teste*. Je n'oserois faire cela, il y va de ma *teste*. J'en réponds sur ma *teste*. On met les *testes* à prix dans les proscriptions. Ce Tyran a fait bien coupper, abattre des *testes*. On luy a fait voler la *teste* sur un eschaffaut. Il a bien joué à couppe *teste*. On casse la *teste* aux deserteurs. C'est hasarder ma *teste*. On dit aussi, qu'une place a cousté bien des *testes*, quand il a bien fallu faire mourir du monde pour la prendre.

Teste, se dit figurément en choses spirituelles & morales, & premierement de l'esprit & de ses fonctions. C'est un homme qui a la *teste* dure, on ne luy sçauroit rien faire apprendre. C'est un opiniastre, un preoccupé, qu'on ne sçauroit detromper, quand il a une fois chaussé une opinion dans sa *teste*. Celuy-là est un habile homme, un homme de *teste*, une des plus fortes *testes* de la Robbe. Il a fait un coup de *teste*, de prudence, de jugement. On appelle même à la chasse un chien de *teste*, un chien d'entreprise, celuy qui prend le devant de la meute. On dit au contraire, Il a fait un coup de sa *teste*, pour dire, un coup d'estourdi, dont il n'a point demandé conseil. On dit même d'un joüeur de luth, d'un joüeur de cartes, qu'ils jouënt de *teste*, pour dire, avec prudence, qu'ils entendent ce qu'ils jouënt. On dit aussi, qu'il faut qu'un homme ait une forte *teste*, une *teste* de fer, pour vacquer à plusieurs affaires. Disputez contre ce Docteur, c'est un homme qui vous tiendra *teste*, qui vous satisfera bien.

On le dit aussi des passions & des vices de l'esprit. Cet homme a un grand martel en *teste*, il est jaloux, il est incertain de l'estat d'une affaire d'où depend toute sa fortune; ce galant luy fait mal à la *teste*. On dit d'un homme vain & visionnaire, qu'il a bien du vent dans la *teste*, qu'il s'est mis bien des chimeres dans la *teste*; qu'il a l'amour, l'ambition dans la *teste*; qu'il a la Poësie, la Chymie, les machines dans la *teste*, pour dire, qu'il en est fort entesté, qu'il s'y rompt la *teste*.

On dit aussi de celuy qui se trouble, qui s'aveugle dans la bonne fortune, que la *teste* luy a tourné. On dit aussi d'une femme acariastre, qu'elle a bonne *teste*, qu'elle ne veut rien ceder, qu'elle crie à pleine *teste*. On dit aussi, Cela ne va pas comme vostre *teste*, pour dire, comme vous vous l'estes imaginé.

Teste, se dit aussi des corps politiques, en parlant de ce qui y est de plus considerable & au premier rang. Un President est à la *teste* de sa Compagnie; un Doyen à la *teste* de son Chapitre. Les Ministres sont à la *teste* des affaires. On a choisi ce Directeur pour le mettre à la *teste* des Fermes.

Teste, se dit aussi de ce qui est le premier en chaque chose. Les noms des Auteurs doivent estre à la *teste* des livres. On met les Epistres Dedicatoires, les Prefaces, à la *teste*. Cela est escrit en *teste* du livre, c'est à dire, dés le commencement. On le dit aussi des Puissances. Rome est la *teste* du monde, de l'Empire.

En termes de Guerre, la *teste* du camp, se dit de la partie anterieure du terrain où une armée est campée, de ce qui regarde la campagne, ou les ennemis. Ce qu'on fortifie le plus, c'est la *teste* du camp.

On appelle aussi la *teste* de la trenchée, la *teste* de la sappe, la *teste* du travail, la partie la plus avancée vers l'ennemi. On a poussé cette nuit la *teste* de la trenchée 100. pas plus loin. Il y a deux *testes* à la trenchée, c'est à dire, deux attaques.

On appelle aussi la *teste* d'un ouvrage à cornes, ce qui est enfermé entre [illegible] demi-bastions. On le dit aussi d'une face de la place; & on dit en ce sens, qu'on ne peut aller à une place que par une *teste*, c'est à dire, l'attaquer que par un seul endroit.

On dit aussi d'un Officier, qu'il est à la teste de l'armée, d'un bataillon, d'un regiment, d'une compagnie, pour dire, qu'il les commande. On dit aussi d'un Officier reformé, Il étoit à la *teste*, il ne sera plus qu'à la queue.

En termes de Manege, on dit qu'un cheval place bien sa *teste*, qu'il porte en beau lieu, en parlant de son action, & de son encolure. On dit aussi, qu'il a la *teste* dedans, quand il manie sur les voltes de biais, & en pliant un peu la teste. On appelle aussi, Courir les *testes*, un exercice de manege où le cavalier perce plusieurs *testes* de carton qui sont à terre avec diverses sortes d'armes, tandis que le cheval galoppe.

Teste de More, se dit des chevaux qui ont la teste noire. Voyez Cap de More.

On appelle aussi à la Guerre, *teste de More*, une machine que composent les Ingenieurs, qui est une espece de grenade qu'on tire avec le canon.

En termes de Marine, on appelle *teste de More*, un billot quarré étant au haut de chaque mast, & en sa brisure, qui sert pour emboëster un autre. On l'appelle autrement *chouquet*.

En Chymie, on appelle aussi *teste de More*, une chappe ou chapiteau d'un alembic, qui a un long col, pour porter les vapeurs dans un tonneau qui sert de refrigerant.

En termes de Blason, on appelle *testes de Mores*, des *testes* qui sont representées ordinairement de profil, & bandées, liées & tortillées. On appelle aussi *testes arrachées*, les *testes* d'oiseaux, & des autres animaux où le poil paroist encore; & *testes couppées*, celles dont la separation est faite nettement.

En termes de Chymie, on appelle *teste morte*, le marc qui demeure des corps dont on a tiré par la distillation, ou par autre voye, toute l'humidité & les sels.

En termes de Musique, on appelle la *teste* d'un luth, d'un tuorbe, ou autre instrument semblable, la partie attachée au manche, où se mettent les chevilles, qui servent à monter, ou à baisser les cordes, afin de les mettre d'accord, & qui luy sert de clavier.

En termes d'Astrologie, on appelle la *teste*, ou la queuë du Dragon, les deux points de l'Ecclyptique où elle est couppée par l'intersection de l'orbite de la Lune, dans lesquels, quand les luminaires se rencontrent, il faut qu'il y ait ecclypse de l'un, ou de l'autre. La *teste* se marque ainsi ☊ & la queuë ☋

Teste, se dit encore en plusieurs phrases particulieres. Tenir *teste* à quelqu'un, c'est luy resister, s'opposer à ses desseins, combattre son advis, son opinion. Se jetter à la *teste* de quelqu'un, c'est luy offrir son service, se donner à bon marché. On dit aussi d'une marchandise qui est à vil prix, qu'on la jette à la *teste* des gens. On dit encore, Rompre la *teste* à quelqu'un, pour dire, l'importuner. On dit aussi, qu'un homme va la *teste* levée par tout, quand il ne craint aucun reproche; & qu'il va *teste* baissée au combat, pour dire, courageusement & aveuglément. On dit aussi, qu'on a regardé, qu'on a examiné un homme depuis les pieds jusqu'à la *teste*, pour dire, fort attentivement. On dit aussi, qu'un homme a des dettes, des affaires pardessus la *teste*, pour dire, qu'il est noyé de dettes, accablé d'affaires. On dit aussi qu'on a la *teste* malfaite, quand on a la migraine, ou quelque douleur de *teste*: que le sommeil, ou une souppe à l'oignon, refont la *teste*, pour dire, qu'ils la soulagent, qu'ils la guerissent.

Teste, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un entesté, d'un opiniastre, Il est comme le Bonnetier, il n'en fait qu'à sa *teste*. On dit aussi, Ce sont deux

deux *testes* en un bonnet, pour dire, Ce sont deux bons amis, qui n'ont qu'une seule volonté. On dit ironiquement de celuy qui fait le malade, Il a la *teste* plus grosse que le poing, & si elle n'est pas enflée. On dit, A laver la *teste* d'un asne on n'y perd que la lescive, lors qu'on reprimende quelqu'un, qu'on luy lave la *teste* inutilement. On dit aussi, Bonne femme mauvaise *teste*. Il ne sçait où donner de la *teste*, il n'a aucun bien, aucun ami, aucune ressource. Autant vaudroit se battre la *teste* contre un mur, pour dire, prendre de la peine inutilement. On dit aussi, Il y va de cul & de *teste*, comme une corneille qui abat des noix, pour dire, Il s'y employe de toute sa force. On dit aussi, Grosse *teste* peu de sens; & l'on dit qu'un homme a des chambres vuides à loüer dans la *teste*, qu'il a la *teste* à l'esvent, qu'il a une *teste* de linotte, pour dire, qu'il est fou, qu'il a la *teste* legere, une *teste* sans cervelle, une *teste* verte, mal timbrée, demontée. On dit aussi, qu'une *teste* de fou ne blanchit jamais. On dit aussi d'un Picard, qu'il a la *teste* chaude, la *teste* prés du bonnet, pour dire, qu'il est prompt à se fâcher. On dit aussi d'un yvrogne, On voit bien à ses yeux que sa *teste* n'est pas cuite, pour dire, que le vin luy a donné dans la *teste*, qu'il a beu du caffe *teste*. On dit aussi, Autant de *testes*, autant d'opinions. Je suis aussi étonné de cela, que si les cornes me venoient à la *teste*. On dit aussi, qu'un homme est bien chaudement la *teste* au ruisseau, en plaignant celuy à qui quelque malheur est arrivé. On dit aussi, J'y mettrois ma *teste*, j'y donnerois ma *teste*, j'y gagerois ma *teste* à coupper, & si c'est la gageure d'un fou, pour dire, j'en suis bien assûré. On dit encore, que la *teste* a emporté le cul, pour dire, que le plus fort a emporté le plus foible. On dit d'un homme inquiet, que sa *teste* donne bien du mal à ses pieds. On dit d'un vieillard vigoureux, qu'il est comme le porreau, qu'il a la *teste* blanche, & la queuë verte. Il est accoûtumé à cela comme un chien d'aller nu *teste*. On dit qu'une *teste* de mouton est une bisque de gueux. On dit chez les Jardiniers, que quand le Diable voudroit replanter sa femme, il luy coupperoit la *teste*, parce qu'ils étestent tout ce qu'ils transplantent.

TESTE A' TESTE. adv. L'un devant l'autre. Ils sont *teste à teste* comme Fourbisseurs. Nous avons disné *teste à teste*. Ils se sont rencontrez *teste à teste*, vis à vis, *teste* pour *teste*.

TESTE A' TESTE, se dit aussi substantivement. Les amants cherchent le *teste à teste*. On luy a accordé un *teste à teste*, une conversation de seul à seul. Cette affaire demande un *teste à teste*, ne doit être faite qu'entre quatre yeux.

TESTER. v. n. Disposer de ses biens, & les destiner aprés sa mort à certaines personnes qu'on instituë heritiers, ou legataires. A Paris on ne peut *tester* que de ses meubles & acquests, & du quint de ses propres. On ne peut *tester* en faveur de son Confesseur, ni de son Medecin. Les Religieux Profez n'ont point de faculté de *tester*.

TESTICULE. s. m. Partie double de l'animal qui sert à la generation, qui reçoit la semence qui coule de l'epididyme, & où elle acquiert sa forme, sa perfection & sa fecondité, & où elle se cuit. Les *testicules* sont exterieurs aux hommes. Quelques-uns n'en ont qu'un. D'ordinaire ils en ont deux, & même il est assez ordinaire d'en trouver qui en ont trois; & quelques Medecins asseurent qu'il y a eu des hommes qui en ont eu jusqu'à quatorze. Ils sont de figure oblongue ou ovale, de nature glanduleuse & caverneuse, comme les mammelles. Leur membrane commune s'appelle *scortum*, ou *scrotum*, parce qu'elle ressemble à un sac ou bourse de cuir, que les Anciens appelloient *scortea*, comme une chose faite de peau. Les femmes en ont d'interieurs qui sont posez sur les muscles des lombes, d'une qualité, figure & substance differente. Les nouveaux Anatomistes ont découvert qu'ils étoient pleins d'œufs, & ont soustenu que la generation des hommes & de tous les animaux se faisoit par le moyen des œufs, comme celle des oiseaux. Les animaux qui font le plus de petits, & qui s'accouplent le plus souvent, les ont aussi au dedans. Quelques Medecins ont honoré ces parties du nom de *principales*, & ont dit qu'elles étoient plus excellentes que le cœur. Les eunuques sont ceux à qui on a retranché les *testicules*. Quand ils sont couppés, tournez, ou refroidis, toute l'amour s'éteint. Le peuple les appelle *tesmoins*, parce qu'ils rendent témoignage de la virilité. C'est ce qu'on appelle proprement *genitoires*. Les Grecs les ont appellez *didymes* ou *gemeaux*. Les Anatomistes trouvent aussi dans le cerveau deux petits corps ronds & durs entre le troisiéme & le quatriéme ventricule auprés de la glande pineale, qu'ils appellent *testicules*, & en Grec *orchis* & *didymoi*.

On appelle les *testicules* de cerfs *daintiers*, & ceux d'un sanglier *luites*.

TESTIERE. s. f. Beguin d'enfant en maillot. La *testiere* est une partie de la garniture d'une layette qu'on donne à une Nourrice avec l'enfant.

TESTIERE, se dit aussi à l'égard du cheval, de la partie de la bride qui luy entoure la teste, des cuirs qui soutiennent le mors, & les resnes ou les longes.

TESTIMONIAL, ALE. adj. Qui rend témoignage. Il ne se dit qu'en Pratique & en Cour d'Eglise, des Lettres que les Prelats ou les Superieurs donnent aux Ecclesiastiques, ou aux Religieux, pour certifier ou attester leurs bonnes mœurs, le congé qu'on leur a donné, &c. Un Moine vagabond peut être arrêté faute de faire apparoir des Lettres *testimoniales* de son Superieur.

On le dit aussi des Lettres de Scolarite dont un écolier juré doit faire apparoir, avant que de pouvoir obtenir des Lettres de garde-gardienne.

TESTON. s. m. Ancienne monnoye de France qui a valu 15. s. 6. d. & depuis 19. s. 6. d. On a commencé à les fabriquer sous Loüis XII. & alors ils ne valoient que 10. s. & étoient du poids de 7. d. 12. grains. Ils portoient sur le revers les testes des Rois, & particulierement des Henry II. & III. Il y a eu aussi de gros *testons* de Milan, dont le revers étoit un Saint Ambroise. On dit d'une chose de vil prix, qu'elle ne vaut pas un *teston*, un demi-*teston*. On dit pour marquer un homme fort avare, qu'il ne donneroit pas un teston pour un quart d'escu, qu'il se tiendroit à deux liards. On a dit aussi proverbialement, qu'une fille avoit l'âge d'un *teston*, quand elle n'avoit que quinze ans.

TESTONNER. v. act. Accommoder la teste & les cheveux. Les Courtisans sont toûjours bien peignez & bien *testonnés*.

TESTONNER, signifie aussi, Battre & donner des coups, particulierement sur la teste. Pour avoir fait une medisance, il a esté bien *testonné*, bien battu.

TESTONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

TESTU. s. m. Terme de Maçon. C'est un gros marteau qui sert à demolir. Il y a aussi des *testus* à arreste, qui des deux costés ont des taillants qui s'avancent en forme de coins, & qui font au milieu un angle entrant. Celuy-cy sert particulierement à tailler & à façonner le pavé.

TESTU, UË. adj. Opiniastre, qui s'arreste fortement à executer ses resolutions, qui n'en demord point. Le plus grand supplice d'un mari, c'est d'avoir épousé une femme *testuë*.

T E T.

TETASSE. f. f. Terme odieux qu'on applique aux mammelles, quand on les veut accuser d'être molles, flasques & vilaines. Les Indiennes font vanité d'avoir de longues *tetasses*, & d'alaitter leurs enfans pardessus les espaules.

TETE. f. f. L'endroit par où les petits des animaux se nourrissent, & tirent le lait de leurs meres. Les truyes, les chattes, les chiennes, ont plusieurs *tetes* ou petits bouts sous le ventre pour nourrir plusieurs petits. Ce mot vient du Latin *tetta*, qui a esté fait du Grec *tittos*, signifiant la même chose. Menage. Quelques-uns le derivent de l'Alleman *dutte* ou *tudte*, qui signifie la même chose. L'Espagnol dit *teta*.

Teter. v. act. Tirer le lait d'une femelle avec la bouche, le sucer pour s'en nourrir. Cet enfant a *teté* jusqu'à deux ans. On n'a point trouvé d'autre remede à son mal, que de l'obliger à *teter* une nourrice, une chevre. On dit aussi, qu'un agneau *tete*, & autres semblables animaux. On dit qu'un enfant a *teté* du mauvais lait, quand il a esté nourri par une femme qui étoit devenuë grosse.

Tetin. f. m. Le bout de la mammelle des femmes par où sort le lait, & que les enfans sucent pour se nourrir.

Tetine. f. f. Tete de vache, ou de brebis. On connoist qu'une éclanche n'est pas de franc mouton, quand on y voit la *tetine*. Quelques-uns sont friands de *tetines* de vaches.

Teton. f. m. Mammelle, la partie eminente du sein, particulierement de celuy des femmes, où se forme le lait. Les *tetons* commencent à venir à cette fille; elle a des *tetons* blancs, ronds, durs, & bien plaquez. Cette femme est bien nourrie, elle a de trop gros *tetons*. Les enfans appellent leur Nourrice, *Maman teton*.

TETRACHORDE. Terme de Musique, qui signifie la tierce, & est une consonance ou intervalle de trois tons. Il y a la tierce majeure & la mineure, qui ne different que d'un demi-ton.

TETRAEDRE. f. m. Terme de Geometrie. C'est un des cinq corps reguliers, qui est composé de quatre triangles equilateraux, c'est à dire, qui ont les faces & les angles égaux.

TETRAGONE. adj. m. & f. Terme de Geometrie. Qui a quatre angles. Un quarré, un parallelogramme, un rhombe, un trapeze, sont des figures *tetragones*.

TETRIQUE. adj. m. & f. qui ne se dit gueres qu'en ces phrases. Un homme *tetrique*, une mine *tetrique*, une humeur *tetrique*, pour dire, un homme austere, une mine renfrognée, une humeur critique, ennemie du bien & de la joye des autres.

T E X.

TEXTE. f. m. Terme relatif opposé à *commentaire*. C'est un discours original sans glose, note, ni interpretation. La Bible est le *Texte* Sacré: elle a divers *textes*, Hebreux, Chaldaïques, Syriaques, Samaritains, Grecs, & Latins. Les Commentateurs corrompent souvent les *textes* de leurs originaux.

Texte, se dit aussi d'un endroit ou d'un passage particulier d'un Auteur qu'on cite. Cet Advocat a cité plusieurs *textes* & passages pour fortifier sa cause; il a falsifié le *texte* de cette Loy. On luy a objecté un *texte* formel d'un Canon qui fait contre luy.

Texte, est aussi un passage singulier & choisi par un Orateur pour être le sujet d'un discours, d'un sermon. Les Predicateurs choisissent un *texte*, un passage de la Bible, sur lequel ils preschent. Les Advocats commençoient autrefois leurs plaidoyers par de semblables *textes*.

Livre à texte, se dit au College des livres où les escoliers escrivent au large quelques Auteurs Classiques, pour y escrire dans les interlignes la glose ou l'interpretation que leur dictent leurs Regents. En ce sens on dit proverbialement, Glose d'Orleans, plus obscure que le *texte*, pour dire, qu'elle ne le fait point entendre.

En termes d'Imprimerie on appelle *petit texte*, un petit caractere qui est entre le petit Romain & la mignonne.

Textuaire. f. m. Livre qui ne contient que le texte, qui n'a aucune glose ni commentaire. Il ne se dit gueres qu'en ces phrases, un *Textuaire* de Droit Civil, de Droit Canon, de la Bible.

T H E.

THE'. f. m. Quelques Medecins l'escrivent *Tay*. C'est un petit arbrisseau domestique de la hauteur des groseliers ou grenadiers & myrthes, fort estimé chez les Chinois & les Japonois. Ils l'appellent *Cha* ou *Thea*. Il croist en la Province de Kiagnon prés la ville de Hoicheu, & auprés de Nankin. Il y en a aussi au Royaume de Siam. Le meilleur de tous est celuy du Japon. On dit qu'il en vient aussi en Tartarie. Il a la feuille petite comme celle du sumach des Corroyeurs, dont il est une espece, selon quelques-uns; mais sa fleur tire davantage sur le jaune, & ses branches sont vestues de fleurs blanches & jaunes, pointuës & dentelées. Sa graine est noiraftre, & l'arbrisseau croist en trois ans malgré les neiges & les rigueurs de l'hiver. Il a des racines fibreuses & dentelées. On fait un breuvage de sa premiere feuille qui naist au printemps, qu'on cueille feuille à feuille avec les mêmes soins qu'on fait les vendanges en Europe. On la fait chauffer & secher; & aprés l'avoir gardée en des vaisseaux d'estain bien bouchez, si on la jette dans de l'eau bouillante, elle reprend sa premiere verdure, & donne une teinture verdastre à l'eau avec une odeur & un goust agreable. Les Chinois ne boivent que l'eau où la feuille a trempé le plus chaudement qu'ils peuvent. Les Japonois boivent l'eau & la poudre qu'ils y ont laissé infuser. On en met le poids d'un escu sur un bon verre d'eau, & on y mesle un peu de sucre pour corriger son amertume.

Elle est si differente en bonté, qu'il y en a dont la livre vaut 100. ou 150. francs; d'autre qui ne vaut que deux escus. Il y en a même à sept deniers. Les Hollandois la vendent en France 30. livres, & elle ne leur couste que 10. f. Sa bonne marque est d'être verte, amere & seche, ensorte qu'elle se brise avec les doigts.

Elle guerit la goutte & la gravelle, & on croit qu'elle est la cause de ce qu'on n'entend point parler de ces maux à la Chine & dans l'Inde, & de ce que les peuples parviennent à une extreme vieillesse. Elle guerit les indigestions de l'estomac. Elle desennyvre, & donne de nouvelles forces pour boire, & dissiper les vapeurs qui causent le sommeil. Elle fortifie la raison que le vin affoiblit, & guerit soudain la migraine & les douleurs de ventre. Mais Simon Paul Medecin du Roy de Dannemarc, qui a fait un Traitté exprés de cette plante, dit que ces vertus qu'on luy attribuë n'ont point de lieu pour ceux qui habitent en Europe; & que ceux qui ont passé 40. ans n'en doivent pas user, parce qu'elle avance leur mort, étant trop desliccative. Il pretend que le *thé* n'a pas plus de vertu que la betoine, & que ce n'est qu'une espece de myrthe qu'on trouve en Europe, aussi-bien qu'aux Indes; qu'on l'appelle *Chamaeleagnus* ou *Piment Royal*, dont la description, les experiences & les analyses qu'il en a faites sont tout à fait semblables.

Les Chinois en prennent en toutes rencontres, & sur tout à disner. Ils en offrent aux amis qu'ils veulent regaler. Les plus moderez en prennent trois fois par jour; les autres dix fois, & à toute heure. Les personnes de la

la plus grande qualité font gloire de le preparer eux-mêmes dans leurs appartements les plus magnifiques, & ont plusieurs vaisseaux de prix pour cet effet.

Ceux qui en ont escrit sont le Pere Maffée, Louïs Almeyda, Matthieu Riccius, Aloysius Frois, Jacob Bontius, Jean Linscot, le Pere Alexandre de Rhodes dans leurs Voyages, & les Auteurs du Voyage de l'Ambassade de la Chine, & de celuy de Mr. l'Evêque de Berite, & Nicolas Tulpius Medecin d'Amsterdam. Pierre Petit a fait un beau Poëme Latin sur le *thé*. Nicolas Pechlin a fait un Traitté du *thé*, où il refute l'opinion de Poli, qui croit que c'est un myrthe; & de Bauhinus, qui dit que c'est du fenouil. Il en fait une autre description, & dit que les fleurs de cet arbrisseau sont blanches, & fort semblables aux roses sauvages, à l'odeur prés; que sa tige & ses branches depuis la teste jusqu'au sommet sont couvertes d'une infinité de fleurs, & de petites feuilles pointuës & dentelées, qui ont cinq degrez differents de grandeur, qui s'appetissent à mesure qu'elles s'éloignent de la terre. Les plus grandes ne valent que 5. f. la livre, les secondes 50. f. les troisiémes 100. f. les quatriémes 15. liv. & les plus petites quelquefois jusqu'à 150. liv. Mr. Du Four a fait nouvellement un Traitté du *thé*, du caffé & du chocolate. Les Hollandois donnent aux Chinois une livre de sauge pour deux livres de *thé*. A Londres il y a bien trois mille lieux publics où on va boire du *thé*.

THEATINS. f. m. Ordre de Religieux ainsi nommez de Dom Jean Pierre Caraffe Archevêque *Theatin*, ou de Chieti au Royaume de Naples, qui fut fait Pape sous le nom de Paul IV. aprés avoir été compagnon du bienheureux Caëtan Tiene Gentilhomme Venitien, & premier Fondateur de cet Ordre à Rome en 1524. Menage.

THEATRAL, ALE. adj. Qui appartient au theatre. Le plus grand vice d'un Poëme Dramatique, est de n'avoir que des passions *theatrales*, qui ne sont point naturelles, qui ne se voyent que sur un theatre.

THEATRE. f. m. Lieu élevé où on fait des representations, où on donne quelque spectacle. Les vendeurs de mithridate vendent leurs drogues sur le *theatre*. Les bouffons qu'on a veu enfarinez sur le *theatre* sont infames.

THEATRE, se dit aussi de ces edifices magnifiques que faisoient les Romains pour donner des spectacles au peuple, comme le *theatre* de Marcellus, de Pompée, qu'on a aussi appellez *amphitheatres*. On voit encore à Athenes les ruines du Temple de Bacchus: c'est le premier *theatre* qui ait esté au monde, & un chef-d'œuvre d'Architecture.

THEATRE, se dit aussi du lieu ordinaire où on represente des Comedies & des Tragedies. Le *theatre* de l'Hostel de Bourgogne, du Palais Royal. Il est allé au *theatre*. Il frequente le *theatre*. On dresse des *theatres* dans les Colleges. Les petits escoliers sont des payeurs de *theatre*.

THEATRE, se dit aussi de la Scene où representent les Acteurs. Les fanfarons veulent voir la Comedie du *theatre*, & mesprisent le parterre. Les places sur le *theatre* valent demi-louïs d'or. Cette decoration de *theatre* étoit fort belle. Ce Comedien avoit ses habits de *theatre*. L'ouverture du *theatre* de l'Opera surprend tout le monde.

THEATRE, est aussi la science de composer, ou de representer des Comedies & des Tragedies. Hedelin a escrit fort bien de la pratique du *theatre*. Cet Auteur entend bien le *theatre*, possede bien les regles du *theatre*. On a accommodé à nostre *theatre* toutes les pieces des Anciens. Cet Acteur est né pour le *theatre*, a bonne grace sur le *theatre*. Il faut qu'un Orateur evite le ton du *theatre*, du declamateur. Cet Auteur s'est donné au *theatre*, ne subsiste que du *theatre*. Corneille a dit dans l'Illusion Comique, que

Le *theatre* est un fonds dont les rentes sont bonnes.

THEATRE, se dit aussi du recueil des ouvrages dramatiques d'un Auteur. Le *Theatre* de Seneque, de Sophocle, de Hardi, de Corneille, de Racine.

THEATRE, a servi aussi de titre à plusieurs livres. Le *Theatre* d'Honneur & de Chevalerie de Vulson de la Colombiere. Le *Theatre* d'Agriculture, le *Theatre* de la Vie humaine de Lycosthene, amplifié par Zuinger en XXX. Volumes: c'est un grand recueil de lieux communs.

THEATRE, se dit aussi d'un lieu élevé par degrez, d'un échafaut orné pour faire quelques ceremonies. Le *theatre* des Tuilleries est un lieu fort agreable.

THEATRE, se dit figurément en Morale. Le monde est un grand *theatre* où chacun vient representer son role. Les Princes doivent prendre garde à leurs actions, parce qu'ils sont sur un grand *theatre*, qu'ils sont les observez. Il y a cent ans que la Flandre est le *theatre* de la guerre, c'est à dire, qu'on fait la guerre en ce pays-là.

THEATRE, en termes de Marine, signifie le chasteau élevé sur la prouë, qu'on appelle autrement *chasteau d'avant* ou *gaillard d'avant*.

On appelle proverbialement un Roy de *theatre*, celuy qui laisse gouverner absolument son Estat par ses Ministres, qui n'a que la representation d'un Roy.

THEME. f. m. Sujet, matiere pour écrire, pour composer. Quand on exerce les escoliers, on leur donne des *themes* à faire, quelque ouvrage à traduire de François en Latin, ou de Latin en François. On leur fait faire des *themes* pour les prix, pour les places. & on dit proverbialement, Faire son *theme* en deux façons, pour dire, Faire une chose en deux manieres differentes.

THEME, signifie aussi, Texte, passage de l'Escriture choisi par un Predicateur pour servir d'entrée & de fin à son discours, auquel il tasche de rapporter tout ce qu'il dit dans la suite.

THEME CELESTE. Terme d'Astrologie qui se dit de la figure que dressent les Astrologues, lors qu'ils tirent l'horoscope. Il represente l'estat du Ciel à un certain point requis, c'est à dire, le lieu où sont en ce moment-là les estoiles & les Planetes. Il est composé de douze triangles enfermez entre deux quarrez, & on les appelle *les douze Maisons*.

THEOGONIE. f. f. Theologie Payenne qui enseignoit la genealogie de leurs faux Dieux. Hesiode a escrit de la *Theogonie*.

THEOLOGAL. f. m. Chanoine, Docteur qui presche & qui enseigne la Theologie dans un Chapitre. Le Concile de Latran tenu sous Alexandre III. ordonna que les Evêques auroient un Precepteur à leurs gages pour enseigner la Theologie. On a affecté une Prebende à cette fonction, qu'on a appellée la *Theologale*, qui fait nommer ce Docteur le *Theologal*.

THEOLOGALE. f. f. Prebende d'une Eglise Cathedrale, affectée à un Docteur, qui est tenu de prescher & d'enseigner la Theologie. A present les *Theologales* sont de simples dignités sans fonction ni obligation d'enseigner.

On appelle vertus *theologales*, la foy, l'esperance & la charité: comme étant celles que la Theologie nous enseigne principalement.

THEOLOGIE. f. f. Science qui donne la connoissance de Dieu & des choses divines. La *Theologie naturelle*, est la connoissance que nous avons de Dieu & de ses effets, par les lumieres de la Nature. La *Theologie Surnaturelle*, est celle que nous apprenons par

par les choses qui nous ont esté revelées. La *Theologie Positive*, est la connoissance de l'Ecriture Ste, & son explication suivant le sentiment des Peres & des Conciles, sans le secours de l'argumentation. La *Theologie morale*, est celle qui enseigne le Cathechisme, & qui donne la connoissance des Loix divines pour regler ses moeurs. La *Theologie Scholastique*, est celle qui tire par le raisonnement plusieurs connoissances des choses divines fondées sur les principes de la Foy. On appelle la *Sacrée Faculté de Theologie*, les Professeurs, Docteurs, & Bacheliers de *Theologie*. La *Somme de Theologie*, est un Cours ou un Abregé de toute la *Theologie*, comme celle de St. Thomas, de Becan : & on dit qu'un homme a fait sa *Theologie*, lors qu'il a fait son Cours, ou qu'il a estudié le temps porté par les reglements pour estre admis aux degrez de *Theologie*.

THEOLOGIEN, ENNE. s. & adj. m. & f. Qui sçait la Theologie, qui l'enseigne, ou qui en a escrit. Les Bibliotheques sont pleines d'Escrits de bons *Theologiens*. Ste. Brigide peut passer pour une grande *Theologienne*, elle a escrit deux beaux Volumes de revelations. Le premier à qui on a donné le titre de *Theologien* par excellence, a esté St. Jean l'Evangeliste, qui a esté par là distingué des trois autres, sur tout dans le III. & IV. Siecle, comme on voit dans Origene, St. Cyrille & St. Chrysostome. Le second a esté St. Gregoire de Nazianze, qu'on a appellé *le jeune Theologien*. On l'a donné aussi à quelques Docteurs modernes, comme à un nommé Richard Chanoine de St. Victor, & à Jean Thaulere, qu'on a surnommé *le Theologien illuminé*, ainsi que dit Possevin.

THEOLOGIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Theologie. Ce Docteur est fort profond sur les matieres *theologiques*.

THEOLOGIQUEMENT. adv. D'une maniere theologique. Ce Predicateur a prouvé sa proposition d'abord moralement, & puis *theologiquement*.

THEOREME. s. m. Demonstration de la verité d'une proposition, qui s'arreste à la speculation, par opposition à *probleme*, qui y adjouste la pratique & la construction. La Geometrie se distribuë en *theoremes*, & problemes.

THEORIE. s. f. Science qui s'arreste à la seule speculation, à la connoissance de la verité demonstrée. Pour être bien sçavant, il faut joindre la pratique à la *theorie*. Il y a plusieurs machines qui sont belles dans la *theorie*, qui ne reüssissent point en la pratique. L'Astronomie a deux parties ; la *theorie* du premier Mobile, qui est la science de la sphere ; & la *theorie* des Planetes.

THEORIQUE. adj. m. & f. Qui regarde la theorie. Les sciences se divisent en *theoriques*, qui s'arrestent à la contemplation, comme la Theologie ; & en pratiques, qui se reduisent en œuvre, comme la Medecine.

THEOURGIE. s. f. Puissance de faire des choses merveilleuses & surnaturelles par des moyens miraculeux & licites, en invoquant le secours de Dieu & des Anges. Ainsi ceux qui ont escrit en general de la Magie, la divisent en trois parties, dont la premiere se nomme *Theourgie*, qui se fait par les causes celestes. La seconde est appellée *Magie naturelle*, qui se fait par les puissances de la nature. Et la troisiéme s'appelle *Negromancie*, qui se fait par l'invocation des Demons.

THERIACAL, ALE. adj. Qui participe de la theriaque. Les Saltimbanques ont fort décrié les drogues *theriacales*.

THERIAQUE. s. f. est un remede composé de quantité de medicaments chauds pour la guerison des maladies froides, & où la chaleur naturelle se trouve affoiblie & languissante, comme paralysie, apoplexie, lethargie, epilepsie, convulsion, dissenterie, coliques, la fiévre quarte, la peste, la petite verole, la morsure des chiens enragez, & generalement contre les poisons & venins. Il y entre un grand nombre de drogues & d'ingrediens, qui sont differents suivant la diversité des Auteurs. Charras a fait un Traitté particulier de la *theriaque*. La *theriaque* la plus fameuse est celle de l'ancien Andromachus, celebre Medecin du temps de Neron, qui en fit la description en vers elegiaques. Son fils Andromachus la fit en prose, & Damocrates en vers iambiques ; & depuis elle a été inserée au premier livre des Antidotes de Galien, & elle a été renouvellée en nos jours par le Sr. Geofroy fameux Apothicaire qui en a fait des actes publics suivant le decret de la Faculté du 21. Juin 1683. On a fait aussi une Histoire naturelle des animaux, des plantes & des mineraux qui entrent dans la composition de la *theriaque* d'Andromachus, dont est fait mention dans le Journal des Sçavants de l'année 1668.

Il y a une espece de *theriaque* qu'on nomme *diatessaron*, à cause qu'elle est composée seulement de quatre ingrediens. Les autres en ont bien davantage. On esprouve la *theriaque*, en la donnant à une personne qui a pris une medecine fort laxative ; car si elle en empêche l'operation, elle est fort bonne. Il y a en Italie, & sur tout en la Pouille, des vendeurs de *theriaque* qui se vantent d'être issus de la race de St. Paul, & qui peuvent être issus de ces fameux Marses leurs voisins, qui étoient en regne plus de mille ans avant St. Paul. Ils manient des serpens sans danger, aprés avoir graissé leurs mains d'un onguent où il entre de l'huile de la graine de raifort sauvage, du jus des racines de serpentaire, d'aphrodilles, de cervelle de liévre, de feuilles de savinier, de graine de laurier, &c. Nicander en son Traitté des *theriaques* donne aussi la composition d'un onguent qui empêche d'être mordu par les serpents. La base ou le principal fondement de la *theriaque*, c'est la chair de vipere. La *theriaque* de Venise a été fort en vogue. Les Charlatans & les Saltimbanques ont fort décrié la *theriaque*, jusques là qu'on a appellé proverbialement tous les Charlatans & les hableurs, *Vendeurs de theriaque*, & par abbreviation *Triacleurs*.

THERMES. s. f. plur. Bastiments antiques destinez à se baigner. Parmy les illustres monuments de l'ancienne Rome, on a mis les *thermes* de Diocletien. On voit encore à Paris le lieu où étoient les *thermes* de l'Empereur Julien.

THERMOMETRE. s. m. Instrument qui sert à connoistre la temperature d'un bain, les degrez de la chaleur, ou fraischeur de l'air. Il est composé d'un tuyau de verre fort delié, & scellé hermetiquement, à l'extremité duquel il y a une boule pleine d'une liqueur colorée, laquelle monte ou descend dans le tuyau, suivant que l'air qui y reste enfermé se rarefie & se condense : & on connoist les degrez de cette chaleur ou fraischeur, par des divisions qui sont marquées sur une platine sur laquelle on pose le tuyau.

Les *thermometres* de l'Observatoire qui sont enfoncez sous terre plus de quatorze toises, n'ont point marqué un autre degré en hiver qu'en esté, lors qu'on trouvoit l'air fort chaud en y descendant. De même ceux qu'on a portez dans l'Isle de Cayenne à deux degrez de la Ligne, n'ont point monté à un plus haut degré en ce pays-là, qu'ils ne font icy, comme témoigne Mr. Perrault Medecin.

Il y a deux sortes de *thermometres*. Les uns sont ouverts par un des bouts, où la liqueur monte, quand il fait froid ; & descend, quand il fait chaud. D'autres sont scellez hermetiquement par les deux bouts, où au contraire la liqueur monte, quand il fait chaud ; & descend, quand il fait froid. Voyez en la raison dans Rohault. Quelques-uns attribuent l'invention du *thermometre* à Robert Flud, & les autres à Drebellius.

THESAURISER. v. n. Amasser beaucoup d'or & d'argent, ou de richesses. JESUS-CHRIST conseille à ses Disciples, de ne *thesauriser* que pour le ciel. Les Poëtes & les débauchez ne *thesaurisent* point, & sont moins avares que prodigues. On dit aussi, qu'un homme *thesaurise*, lors qu'il amasse sou sur sou, & qu'il ne despense pas son revenu.

THESE. s. f. Terme dogmatique. Proposition generale qu'on allegue, & qu'on offre de deffendre & de soustenir. Voilà la *these*, la doctrine que j'avance. Cette *these* est vraye dans le general, mais elle est fausse dans le particulier. Les consequences de l'hypothese à la *these* ne sont pas toûjours vrayes.

THESE, en termes de College, se dit d'un placard affiché, où on a publié beaucoup de ces *theses* & propositions. Il y a des *Theses* de Theologie, de Droit, de Medecine, & de Philosophie, qu'on doit soustenir contre tous venants à un certain jour assigné. On dedie des *Theses*; on invite d'aller à des *Theses*; on porte des *Theses* dans les maisons.

T H I.

THIM. s. m. Petite herbe odoriferante & un peu forte, qui est fort agreable aux abeilles. C'est une herbe qui produit force branches petites, estroites & menuës, à la cime desquelles il y a certains petits chapiteaux tout garnis de fleurs incarnates. Theophraste en fait deux especes, dont l'un est blanc, & l'autre noir. Il ne fleurit qu'en la mi-Septembre. Sa graine est tellement mêlée parmi ses fleurs, qu'on ne la peut separer, & il faut semer la fleur au lieu de graine. On l'appelle autrement *prime marjolaine*, en Latin *thymmum*, ou *thymus*, ou *serpyllum Romanum*. Les Bergers font des bouquets de *thim* & de marjolaine. On fait des bordures de *thim* aux parterres, qui sont aussi agreables que celles de buis.

THIM, en termes de Medecine, est une espece de verruë qui naist aux aîles & au col de la matrice, avec asperités crevassées semblables à la teste du *thim*.

T H O.

THON. s. m. Grand poisson de mer qui a la peau deliée, de grandes écailles, & le museau pointu & des dents, dont la chair ressemble assez à celle du veau. On conserve le *thon* dans le vinaigre. L'endroit le plus delicat du *thon* est la poitrine. En Latin *thynnus* ou *thunnus*. Matthiole dit que le *thon* dont on fait la thonnine, est une espece de baleine qui passe le détroit aux mois de May & de Juin : mais il se trompe. On le prend avec force bruit ; car c'est un poisson craintif qui se sauve dans des fosses où on a tendu des filets. Les Auteurs l'appellent *cordille*, quand il est jeune & au sortir de l'œuf. Quand il est plus grand, ils l'appellent *limaire*. Puis quand il quitte la bouë, on le nomme *pelamide*. Et enfin on luy donne le nom de *thon*, quand il passe un pied de grandeur.

THONNAIRE. s. m. est un filet dont on se sert sur la Mediterranée pour prendre des thons & autres grands poissons.

THONNINE. s. f. Chair de thon couppée & salée. La *thonnine* la plus maigre est la meilleure. Dans les jours caniculaires il fait dangereux d'en manger, à cause que les thons sont alors picquez d'un certain aiguillon comme une mousche, qui les rend si furieux, qu'il les fait quelquefois sauter dans les vaisseaux.

THORACIQUE. adj. C'est le nom que les Medecins donnent à une veine qui naist du rameau axillaire, qui est double, & qui estend ses petits rameaux aux muscles qui sont devant & derriere l'estomac.

THORALE. adj. f. Terme de Chiromance, qui se dit de la ligne qu'on appelle autrement *mensale*, ou la *ligne de Venus*, qui traverse la paume de la main, & qui est parallelle à la ligne hepatique.

THORAX. s. m. Terme de Medecine, qui se dit de la seconde partie superieure du tronc du corps humain qui forme la capacité de la poitrine, où sont enfermez le cœur & le poulmon. Il est borné par enhaut par les clavicules, & en bas par le cartilage xiphoïde ou fourchette, & par le diaphragme. Sa partie anterieure s'appelle *sternon* & *brechet*, ou absolument *poitrine*. Les laterales sont les costes. Il a par derriere le dos & les vertebres, & l'omoplate ou paleron. Il est en partie osseux, & en partie charneux. On l'appelle aussi le *coffre*, le *ventre moyen*, ou *ventre superieur*. Outre le cœur & le poulmon, il contient encore la veine cave montante, la grande artere, la veine arterieuse, & l'artere veneuse, l'artere trachée, l'esophage, &c. La membrane qui le couvre en dedans s'appelle la *pleure*, & celle qui le divise le *mediastin*. Il est ainsi appellé d'un verbe Grec *thorein*, qui signifie *saillir* ou *sauter*, parce que le cœur qui y est contenu est agité d'un perpetuel mouvement; d'autres de *thorax*, parce qu'il meut tout avec impetuosité. Galien l'appelle *cythara*, & dit qu'il contient les parties qui émeuvent & incitent à l'amour.

T H U.

THUCION. s. m. Terme de Mer, est un gros timon de navire qui ne se peut mouvoir que par la force de deux ou trois personnes. Il est opposé à gouvernail remuable, qu'une seule personne peut manier.

THURIFERAIRE. s. m. Terme Ecclesiastique. C'est un Acolythe ou Clerc qui dans les ceremonies de l'Eglise porte l'encensoir, ou la navette.

T H Y.

THYMBRÉE. s. f. Plante medicinale. C'est la même chose que le serpolet sauvage, ou le ...
Voyez SERPOLET.

THYMIQUE. adj. Nom que les Medecins donnent à un rameau de la veine sousclaviere, ... nourrir la fagouë ou la glande qu'ils nomment thymus.

THYMUS. s. m. Terme de Medecine, ... glande située sous le haut du sternon, où la veine cave montante se fourche, & qui luy sert d'appuy & de ... C'est ce que le vulgaire appelle *fagouë*.

THYRSE. s. m. Terme poëtique. C'est le ... que les anciens Poëtes ont donné à Bacchus, dont ... moient aussi les Menades dans leurs Bacchanales. C'estoit un dard enveloppé de pampre & de feuilles de ... Ce mot vient du Grec *thyrsos*, signifiant la ... chose.

T I A.

TIARE. s. f. La triple couronne du Pape, qu'on appelle autrement le *Regne*. Ce mot est venu des ...taux, chez lesquels il signifie une espece de ... coeffure que portoient particulierement les Sacrificateurs en Perse. Il vient du Latin *tiara*. Voyez REG...

La *tiare* & les clefs sont les marques de la dignité ... La *tiare* est celle de son rang, & les clefs celle de sa jurisdiction ; car dés que le Pape est mort, on ... ses Armes avec la *tiare* seulement sans les clefs. L'ancienne *tiare* étoit un bonnet rond, élevé, & ... d'une couronne. Boniface VIII. fut le premier qui y adjousta une autre, lors qu'il s'attribua un droit souverain sur les domeines temporels. Enfin Benoist ... en adjousta une troisiéme, aprés avoir decidé

torité Pontificale s'étendoit sur les trois Eglises, la militante, la souffrante, & la triomphante.

TIB.

TIBIAL. adj. Terme de Medecine, qui se dit d'un des muscles estendeurs de la jambe. Ce mot vient de *tibia*, qui est le nom qu'on donne à l'os de devant de la jambe.

TIBURON. s. m. Poisson cetacée qui se trouve dans la mer Athlantique & vers l'Amerique. Il est si gros & si goulu, qu'il avale un homme tout entier. Les Relations nous asseurent qu'on en a pris un dont on tira un Negre qu'il avoit dans son ventre, & qui vescut encore 24. heures.

TIC.

TIC. s. m. Maladie de chevaux, ou mauvaise habitude qu'ils ont d'appuyer les dents contre la mangeoire, ou contre la longe du licol, comme s'ils la vouloient mordre; ce qu'ils ne font jamais, qu'ils ne rottent. Un cheval *tiqueur*, ou qui *tique*, se remplit de vents.

TIC ET TAC, ou TIC ET TOC, est un terme indeclinable & factice, qui exprime un battement, un mouvement reiteré d'un marteau qui frappe, d'un cheval qui marche, d'un balancier d'horloge, d'un pous qui bat, &c.

TIE.

TIEDE. adj. m. & f. Mediocrement chaud. Les infusions ordinairement se font dans des liqueurs *tiedes*. On dit que l'eau de la riviere est *tiede*, pour dire, qu'elle est assez chaude pour se baigner. Ce mot vient du Latin *tepidus*. On a dit aussi en Latin *pseudocalidus*.

TIEDE, se dit figurément en Morale des passions. Une devotion *tiede* n'est point de durée. Les amours & les amitiez *tiedes* ne sont point obligeantes. C'est un homme *tiede*, qui n'est point capable d'une entreprise vigoureuse.

TIEDEMENT. adv. D'une maniere tiede, & est opposé à *chaudement*. On a sollicité cette affaire si *tiedement*, qu'on l'a laissé perdre.

TIEDEUR. s. f. Qualité de ce qui est tiede. Il faut entretenir cette infusion dans une égale *tiedeur*, empêcher qu'elle se refroidisse, & qu'elle ne bouille. On le dit aussi au figuré. L'amour veut de la ferveur, & est ennemi de la *tiedeur*.

TIEDIR. v. n. Devenir tiede. Cette lescive est trop chaude pour faire la barbe, il faut la laisser *tiedir*.

TIEDI, IE. part. pass. & adj.

TIEN, ENNE. Pronom possessif de la seconde personne au singulier. Je ne voudrois pas troquer mon manteau contre le *tien*, ma maison contre la *tienne*. Je te serviray en toute rencontre, toy & les *tiens*, tous ceux de ton party. Il ne se dit qu'à des inferieurs, ou à des familiers.

TIEN, est aussi substantif. Entre les vrais amis il n'y a point de mien & de *tien*, tous les biens sont communs. Durant le siecle d'or il n'y avoit point de mien & de *tien*, on vivoit sans querelle & sans procez.

TIENBORD. s. m. Terme de Marine. C'est le costé droit du vaisseau, qu'on appelle autrement *stribord* & *dextribord*. Sur la Mediterranée on dit *estribord* & *poge*, pour dire *à main droite*.

TIERÇAIRES. s. m. & f. qui se dit de ceux qui font profession du tiers Ordre de St. François & du Mont Carmel.

TIERCE. s. f. La seconde des petites Heures du Breviaire, qu'on appelle *Canoniales*. Prime, *Tierce*, Sexte & None. On dit *Tierce* avant la grand' Messe.

TIERCE, en Musique, est une consonance ou meslange de deux sons, qui contient un intervalle de deux tons & demi. Il y a la *tierce majeure*, qui est en proportion en nombre de quatre à cinq, que les Grecs appellent *tetracorde majeur*; & la *tierce mineure*, dont la proportion est de cinq à six, qu'on nomme aussi *tetracorde mineur*.

TIERCE, est aussi un jeu de l'orgue, qui est un tuyau d'un pied sept pouces, qui est ouvert & accordé à la *tierce* du jeu de deux pieds ouverts. La *tierce* sert ordinairement à joüer le dessus en l'orgue. Le Begue dans son livre fait mention d'une *tierce* ou chromorne en taille qu'on joüe gravement.

TIERCE, est aussi un terme d'Escrime, où on dit, Porter une botte en *tierce*, ou en quarte, qui est la troisiéme sorte de garde. Voyez GARDE.

TIERCE, se dit aussi au Piquet & à d'autres jeux de cartes, d'une suite de trois cartes de même couleur. Une *tierce* major, c'est un as, un roy & une dame. *Tierce* de roy, *tierce* de valet, *tierce* basse.

TIERCE, se dit aussi chez les Imprimeurs de la troisiéme espreuve qu'on tire pour la corriger, avant que de tirer à fond.

TIERCES, ou TIERCHES, en termes de Blason, sont fasces en devise qui se mettent trois à trois, comme les jumelles deux à deux, les trois fasces n'estant comptées que pour une, & toutes les trois n'occupant que la largeur de la fasce ordinaire, ou de la bande, si elles y sont posées, pourveu qu'il n'y en ait qu'une dans un Escu.

TIERCÉ, se dit d'un Escu qui est divisé en trois parties, soit en pal, soit en bande, soit en fasce, par deux lignes parallelles qui ne se couppent point.

TIERCÉ EN BANDE, est lors que l'Escu est divisé en trois parties égales, comme en trois bandes faites de trois esmaux differents, sans autre champ ni figure. On dit de même *en pal* & *en fasce*.

TIERCEFEUILLE, est une figure dont on charge les Escus des Armoiries, qui a une queuë, & qui par là est distinguée des trefles qui n'en ont point.

TIERCELET. s. m. Terme de Fauconnerie, qui se dit des masles des oiseaux de proye, comme de faucon, d'autour, de gerfaut, d'esprevier, &c. Ils sont ainsi nommez, parce qu'ils sont plus petits de taille d'un tiers que leurs femelles. On apporte d'Espagne des *tiercelets* de faucon qui se perdent dans les nuës, qui ne vont jamais au change, qui tiennent long-temps sur aile, & qui sont tres-justes en leur remise. Ils servent au vol des courlis & des cannepetieres. En Latin *terciolus*.

TIERCEMENT. adv. En troisiéme lieu, le troisiéme point, la troisiéme raison.

TIERCEMENT. s. m. Terme de Finances. C'est une enchere qu'on fait sur une terre ou Ferme adjugée en Justice du tiers du prix au delà de celuy de l'adjudication. On revient par *tiercement* ou doublement contre les adjudications des Fermes ou Domeines du Roy. L'Ordonnance des Eaux & Forests regle le *tiercement* au tiers du prix de la vente d'un bois, qui fait le quart au total, desorte que de 1500. livres, c'est 500. livres, & le *demi-tiercement* est de 250. livres. Les deux ensemble font le doublement. Dans les adjudications des grosses Fermes, le *tiercement* est l'enchere du triple de l'enchere qu'on a reglée pour cet effet. Le *tiercement* doit estre fait dans les 24. heures de l'adjudication. Il y a un reglement de l'année 1682. pour les doublements & *tiercements*.

TIERCER. v. act. Terme d'Agriculture, qui signifie, Donner aux terres le troisiéme labour, la troisiéme façon, comme on dit *biner* de la seconde. On le dit pareillement de la troisiéme façon des vignes.

TIERCER, signifie aussi, Separer les fruits d'une Ab-

baye en trois, pour en donner le tiers à l'Abbé, le tiers aux Religieux, & reserver le tiers pour les reparations. En ce sens il vient du Latin *tertiare*.

TIERCER, en termes de Finances signifie, Faire un tiercement ou une enchere du tiers du prix sur une adjudication desja faite, ou dans les Fermes du Roy encherir du triple de l'enchere courante.

TIERCEUR. s. m. Encherisseur qui fait une enchere d'un tiers ou un tiercement aprés une adjudication. L'Ordonnance des Eaux & Forests veut qu'aprés les tiercements & doublements on ne reçoive les encheres qu'entre le *tierceur* & le doubleur.

TIERS, TIERCE. adj. Qui est aprés le second. C'est chaque partie d'un tout divisé en trois. L'Eglise, la Noblesse & le *Tiers* Estat.

En Perspective on appelle le *tiers* point, un point qu'on prend à discretion sur la ligne de veuë, où aboutissent toutes les diagonales qu'on tire pour raccourcir les figures.

En Architecture on appelle une voute en *tiers* point, quand elle est eslevée au dessus du plein cintre.

On appelle aussi un *tiers* point, ce qui donne un bransle à plusieurs machines dans la Mechanique.

On appelle en termes de Marine des voiles à *tiers* point, les voiles triangulaires, qu'on nomme autrement *voiles Latines*, dont on se sert sur la Mediterranée & sur les galeres, & à l'artimon.

Au feminin on appelle la fiévre *tierce*, celle qui laisse l'intervalle d'un jour entre deux accés. Voyez FIEVRE.

TIERS, en termes de Negoce, de Mesure & de Nombre, se prend aussi substantivement, & signifie la troisiéme partie d'un tout. Il faut une aulne & un *tiers* de drap pour faire cet habit. Un *tiers* est un pot ou mesure entre la chopine & le demi-septier. Il est aux champs un *tiers* de l'année. Cette somme se doit partager par *tiers*, j'y ay mon *tiers*, ou les deux *tiers*. Il faut faire bouillir ce syrop jusqu'à ce qu'il soit reduit au *tiers*.

TIERS, en Jurisprudence, se dit des entremetteurs, des experts, des surarbitres. Ces deux parties plaidoient, un *tiers* les a accommodées. Ils avoient l'espée à la main, un *tiers* s'est mis entredeux qui les a separez. Voila des rapports qui se contredisent, il faut qu'il y ait un *tiers* nommé d'office. Quand deux arbitres sont de contraire advis, on leur donne pouvoir de nommer, de prendre un *tiers* pour surarbitre. On dit aussi en amour, qu'il ne faut point de *tiers*, si ce n'est pour appareiller. Aussi une femme qui fait ce mestier s'appelle en Espagnol *Tercera*.

Il y a aussi au Palais des *tiers* referendaires; & en matiere de taxe de despens, on appelle le *tiers*, celuy qui regle les despens dont les Procureurs ne sont pas d'accord.

TIERS ET DANGER. Terme d'Eaux & Forests. C'est un droit qui appartient au Roy & à quelques Seigneurs, & sur tout en Normandie, sur les bois possedez par les vassaux, qui consiste au *tiers* de la vente qui se fait d'un bois, soit en argent, ou en espece; & outre cela au dixiéme. Ainsi de 30. arpents, c'est 13. arpents; de 3000. livres, c'est 1300. livres. Quelques-uns ne payent que le *danger*, qui est le dixiéme. La derniere Ordonnance declare le droit de *tiers & danger* imprescriptible.

On dit proverbialement, qu'un homme hante le *tiers* & le quart; qu'il mesdit du *tiers* & du quart; qu'il prend sur le *tiers* & le quart, pour dire, indifferemment, sans choix & discretion de toutes sortes de personnes.

T I G.

TIGE. s. f. Souche, partie d'une plante ou d'un arbre, qui sort de terre, qui vient d'une même racine ou d'un même oignon. Voila quatre lis qui sortent d'une même *tige*. Voilà plusieurs aulnes sur cette *tige*, sur la même souche. Les lis ont des *tiges* hautes & droites. La *tige* de la plante n'est autre chose que la cuticule qui couvre au commencement les deux lobes & la plume de la graine, & qui s'étend à mesure que la plante croist.

TIGE, se dit aussi de la partie de la botte qui est depuis la genouillere jusqu'au talon.

TIGE, en Architecture, signifie le fust ou le vif d'une colonne. Les Serruriers appellent la *tige* d'une clef, la partie qui est entre le panneton & l'anneau. On dit aussi la *tige* d'un gueridon, la *tige* d'une plume, d'un flambeau ou chandelier, ou autres choses qui imitent la tige d'une plante.

TIGE, se dit figurément en Morale, & en parlant de genealogie. La parenté n'est fondée que sur ce qu'on naist de la même *tige*, d'une souche commune. Pour compter les degrez de parenté, il faut remonter jusqu'à sa *tige*.

TIGÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit des plantes & des fleurs representées sur leurs tiges.

TIGNE. Voyez TEIGNE.

TIGNON. Voyez TEIGNON.

TIGRE, TIGRESSE. s. m. & f. Animal feroce & cruel qui a des griffes, & la figure d'un chat, mais qui est plus grand, & qui a la peau tachetée. Un tigre d'Hircanie.

TIGRE, se dit figurément d'un homme méchant, furieux & cruel. C'est un pere inexorable, qui ne veut rien donner à ses enfans, c'est un vray *tigre*. Cette femme se plaint que son mary est jaloux comme un tigre. Un amant maltraitté accuse sa Dame d'être tigresse.

TIGRE, se dit aussi des chevaux, quand leur poil est moucheté comme les *tigres*. On a fait un present au Roy d'un bel attelage de six chevaux *tigres*.

TIGRE, est aussi un petit insecte gris & rond, & fait comme une punaise, qui ronge les feuilles des arbres, & particulierement des poiriers. On dit que quand on asperge les poiriers avec de l'eau où on aura fait tremper du tabac, que cela fait mourir les *tigres*.

T I L.

TIL & TILLET. Voyez TILLEUIL.

TILLAC. s. m. Terme de Marine. La couverte du vaisseau, le plus haut pont du navire, sur lequel on combat, où sont les soldats & les matelots pour les manœuvres. On enferme les esclaves sous le tillac pendant le combat.

Le *franc tillac*, est le pont le plus bas du vaisseau, celuy qui est le moins élevé sur l'eau.

TILLLEUIL, ou TILLOT, ou TILLEAU. s. m. Grand arbre qui sert à faire des allées & avenuës, & qui donne beaucoup d'ombrage. Il y a des *tilleaux* masles, & d'autres femelles. Le bois du masle est dur, jaune & massif, espais, & a plusieurs nœuds; & son escorce est dure, & si espaisse, qu'elle ne se peut plier. Il est sterile, & ne porte ni fruit ni fleur. La femelle au contraire a le bois & l'escorce blancs, souples, maniables & odorantes. Elle jette une fleur blanche en son bouton; & sa feuille qui luy sert de bouton, est verde; mais quand elle est espanouie, elle est jaunastre. Son fruit est long & gros comme une féve, & est divisé par cinq angles, comme cinq nerfs élevés, qui accompagnent le grain jusqu'à la cime toûjours en diminuant. Ses feuilles sont comme celles du lierre, à la reserve qu'en croissant elles deviennent plus pointuës avec une legere dentelure alentour. Theophraste. C'est avec de l'escorce de *tilleuil* qu'on fait les cordes de puits. On l'appelloit autrefois *til*, ou *teil*: & on appelle

let, un lieu planté de *tillets*. En Latin *tilia*, en Grec *philyra*. Les Anciens se sont servi, au lieu de papier, de l'escorce interieure du *tilleau*. On en voit encore des livres escrits il y a mille ans.

T I M.

TIMAR. s. m. Terme de Relations. C'est une seigneurie ou étenduë de terre que le Grand Seigneur donne a cultiver & en usufruit à ses sujets, à condition d'entretenir un ou plusieurs hommes de guerre dans ses armées. C'est une espece de fief qui se donne à vie; & on appelle *Timariots*, ceux qui possedent ces terres.

TIMBALE. s. f. Tambour dont se servent quelques regiments de cavalerie, dont la quaisse est d'airain. Les tambours des Perses étoient composés d'une demi-sphere de cuivre enfoncée d'un fort parchemin d'environ deux pieds & demi de diametre. C'est d'où est venu l'usage des *timbales*, que les Allemans ont apporté en Europe. Les regiments n'ont droit d'avoir des *timbales*, que quand ils les ont conquises, ou tant qu'ils les conservent.

TIMBALIER. s. m. Qui jouë des timbales. Il y a des *Timbaliers* dans les quadrilles des carrousels. Le jeu des *Timbaliers* se fait avec plusieurs contorsions de corps & de bras qui paroissent extravagantes.

TIMBRE. s. m. Cloche sans battant & immobile, qu'on frappe à la main avec un marteau, ou que fait sonner un jaquemart. Dans les Cloistres il y a un *timbre* pour appeller les Religieux au Refectoire. Les horloges, les monstres sonnantes, ont aussi un *timbre*, qui est frappé par un marteau autant de fois qu'il faut qu'elles sonnent d'heures. On en met aussi dans les beffrois des villes pour faire un signal. Il y a aussi des carrillons qui sont faits de plusieurs *timbres* d'inégale grandeur embrochez ensemble par une verge de fer, sur lesquels on frappe avec un bouton de fer avec certaine cadence & mesure pour former quelque agreable harmonie. Ce mot vient de *tympanum*, Menage, d'où est venu aussi *timbale & tambour*. Quelques-uns le derivent de *tintin*.

TIMBRE, en termes de Blason, se dit de tout ce qui se met sur l'Escu, qui distingue les degrez de Noblesse ou de dignité, soit Ecclesiastique, soit seculiere, comme la Tiare Papale, le chapeau des Cardinaux, Evéques & Protonotaires, les croix, les mitres, les couronnes, bonnets, mortiers, & sur tout les casques, que les Anciens ont appellé particulierement *timbres*, parce qu'ils approchoient de la figure des *timbres* d'horloge, ou parce qu'ils resonnoient comme les *timbres*, quand on les frappoit. C'est l'opinion de Loiseau, qui pretend que ce mot vient de *tintinnabulum*. Les differences de ces *timbres* sont expliquées chacune à leur ordre. Voyez CASQUE.

TIMBRE, se dit figurément en Morale de la cervelle d'un homme, ou de son esprit. Les vins d'Orleans sont fumeux, ils donnent dans le *timbre*. On dit d'un fou, que son *timbre* n'est pas sain, qu'il y a quelque chose de gasté dans son *timbre*.

TIMBRES, se dit des nerfs ou cordes de boyau qui sont sous un tambour, qui servent à en bander la peau, & à le faire resonner.

TIMBRER. v. act. Mettre un timbre sur des Armoiries. Il y a plusieurs Ordonnances qui deffendent aux roturiers de *timbrer* leurs Armoiries.

TIMBRER, en termes de Palais signifie, Marquer au haut de la premiere page d'un acte sa date & sa qualité. Une partie doit *timbrer* toutes les pieces qu'elle produit, afin de les faire trouver plus facilement à son Rapporteur. On a dit aussi autrefois, *timbrer* en marge un Auteur, pour dire, le cotter, le citer.

TIMBRÉ, ÉE. part. pass. & adj. On appelle du parchemin ou du papier *timbré* ou marqué, celuy qui sert aux expeditions de Justice, parce qu'il contient au haut la marque du Roy. Cette marque est differente en chaque Generalité, pour faciliter le payement du droit qu'on a établi pour y appliquer ce timbre.

On dit aussi en termes de Blason, des armes *timbrées*, qui n'appartiennent qu'aux Nobles. Un Escu *timbré*, couvert d'un casque ou d'un timbre.

TIMBRÉ, se dit aussi figurément en Morale; & on appelle un homme, un esprit bien *timbré*, celuy qui a un esprit, & un jugement vif, qui ne se trompe gueres.

TIMIDE. adj. m. & f. Foible, peureux, qui craint tout. Les cerfs, les moutons, sont des animaux *timides*. Toutes les bestes qui s'enfuyent sont *timides*. On dit qu'un homme est *timide*, quand il est lasche & poltron, ou honteux, quand il n'ose pas entrer en compagnie, se produire. On appelle aussi un esprit *timide*, celuy qui manque de hardiesse pour entreprendre quelque chose de grand, de penible, ou de difficile.

TIMIDEMENT. adv. D'une maniere timide. La pudeur fait souvent agir les personnes *timidement*.

TIMIDITÉ. s. f. Qualité qui rend timide, peureux, poltron. Les hommes perdent souvent leur fortune par *timidité*, faute de se produire, de demander. La *timidité* est opposée à la valeur. La *timidité* des brebis, des agneaux, leur fait prendre la fuite souvent sans sujet. La *timidité* sied bien aux filles & aux femmes.

TIMON. s. m. Partie d'un train d'un carrosse, ou d'un charriot, où l'on attelle les chevaux, qui sert à les separer, & à reculer. On leve le *timon* d'un carrosse, quand il est sous la remise. Un *timon* doit avoir neuf pieds de long, trois pouces & demi en quarré par le menu bout, quand il est en grume.

TIMON, en termes de Marine, est une longue piece de bois qui répond du costé de l'habitacle à la manivelle du gouvernail d'un navire. C'est le Pilote qui tient le *timon*, qui gouverne le vaisseau.

TIMON, se dit figurément en Morale, pour signifier le gouvernement d'un Estat, d'une famille. C'est ce Ministre qui tient le *timon* des affaires, qui gouverne. Ce pere de famille tient le *timon* de la barque, c'est luy qui fait aller sa maison.

TIMONIER. s. m. Cheval qu'on met au timon du carrosse, qui est opposé à celuy qu'on met à la volée.

TIMONIER, en termes de Marine, est le matelot qui tient le timon ou la barre du gouvernail, qui fait son quart, & qui est posté devant l'habitacle.

TIMORÉ, ÉE. adj. Qui est timide, peureux, scrupuleux. Il ne se dit qu'en ce qui regarde la conscience. C'est une ame, une conscience fort *timorée*, fort scrupuleuse, qui craint extremement d'offenser Dieu.

T I N.

TINE. s. f. Petit vaisseau en forme de cuve. Ce mot vient du Latin *tina*, qui signifioit un vaisseau à vin dont Varron a fait mention. Menage.

TINEL. s. m. est une sale basse où mangent les Officiers d'un Prince, ou Grand Seigneur. Il n'est plus en usage. Autrefois on disoit que le Roy tenoit son *Tinel* ou Cour pleniere, qu'il avoit assemblé ses Princes & son *Tinel*, lors qu'il avoit convoqué plusieurs Grands Seigneurs, & qu'il leur donnoit à manger & à leurs gens. Le mot de *tinello* est encore en usage en Italie.

TINETTE. s. f. Petit vaisseau fait de douves, & plus estroit par enbas que par enhaut, qui sert d'ordinaire à garder du beurre salé. On fait grand trafic de *tinettes* de beurre en Hollande. On s'en sert aussi dans les offices & cuisines pour y recevoir les égousts de fonteines, ou pour y laver plusieurs choses.

TINTAMARRE. s. m. Bruit que font les Vignerons en frappant sur leur marre pour se donner quelque signal. Pasquier dit que ce mot vient du bruit que font les paysans, quand ils font *tinta* sur leur marre, pour advertir ceux qui sont esloignez de quitter leur besogne, & que midi est sonné; car en quelques lieux, & sur tout à Montpellier, ils quittent à midi. Il dit aussi, que Jean Duc de Berry fit un reglement sur le travail des Vignerons & paysans, qu'il limita depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir. *Marre* est un instrument de labour qui avoit le même nom chez les Latins. On dit encore en plusieurs lieux, *marrer* les vignes, pour dire, les labourer.

TINTAMARRE, signifie aussi toute sorte de grand bruit, crierie, bagarre, tumulte. On a ouy un grand *tintamarre* en cette maison, le mary battoit sa femme. Il y a eu une querelle, une sedition dans ce quartier, qui ont fait un grand *tintamarre*. Les Sergens ont enlevé des meubles de cette maison avec un grand *tintamarre*.

TINTEMENT. s. m. Action de la cloche qui tinte. On dit aussi le *tintement* de l'oreille.

TINTER. v. act. Sonner une cloche sans la mettre en bransle, ne la laisser frapper que d'un costé & lentement. Aprés qu'on a sonné le sermon quelque temps en bransle, on le *tinte* pour advertir qu'on le va commencer. On *tinte* aussi pour les Messes basses. Ce mot vient de *tintinnire* & de *tintinnabulum*.

TINTER, se dit aussi pour exprimer un battement d'oreille, qui fait croire qu'on entend un bruit pareil à une cloche qui *tinte*. L'oreille *tinte* par quelque ventosité enfermée dans l'oreille.

TINTER, se dit aussi figurément en Morale, pour dire, Advertir, faire quelque signe. Ce Maitre a de bons valets, il n'a qu'à *tinter*, & il est aussi-tost servi. Ma bourse est à vostre service, si vous avez besoin d'argent, vous n'avez qu'à *tinter*.

TINTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

TINTOUIN. s. m. Battement d'oreille, bruit sourd qu'on s'imagine d'entendre. Ce mot vient de *tintin*, qui represente le son des cloches, qui a esté formé de *tintinnabulum*, mot Latin signifiant *cloche*.

TINTOUIN, se dit aussi figurément d'une inquietude d'esprit. La nouvelle de cette banqueroute donne bien du *tintouin* à ceux qui y sont interessez.

TIQ.

TIQUE. s. f. C'est un insecte noir qui s'engendre dans la chair, qui ronge les oreilles d'un chien, d'un bœuf & d'autres animaux. Les *tiques* dont parle Aldroandus sont des especes de gros poux dont les vaches & les chiens sont ordinairement attaquez. En Latin *ricinus*.

TIQUER. v. neut. qui se dit du cheval qui a le tic.

TIQUEUR. s. m. Cheval qui a le tic.

TIR.

TIR. s. m. Terme de Guerre. La ligne suivant laquelle on tire un canon, un mousquet. Le flanc fichant a cet avantage sur le flanc rasant, que ses *tirs* sont droits, & font plus d'effet que les obliques. Les Canonniers disent qu'ils ont fait un *tir* excellent, pour dire, un excellent coup.

TIRADE. s. f. Ce qui se fait d'une tire, d'une traitte, tout d'une suite. On le dit particulierement des beaux endroits de quelque composition. Il y a dans cette Tragedie de belles *tirades* de vingt ou de trente vers. Dans ce discours il y a une *tirade* d'eloquence qui dure trois pages; le reste est mediocre.

TIRAGE. s. m. L'action de tirer. Il y a sur les ports des chevaux destinez & tout prests pour le *tirage* des bateaux. Il a tant cousté pour le *tirage* de ce train de bois flotté. Ce qui couste le plus en une Imprimerie, c'est le *tirage* des planches.

TIRAILLER. v. act. Tirer deçà & delà. Les escoliers se deschirent tous leurs habits à force de se *tirailler*. Il vaut mieux suivre un Sergent dans la prison, que de se laisser *tirailler* & houspiller.

TIRANT, ANTE. adject. Qui tire. Les chevaux *tirants* ce bateau, ce carrosse, sont crevez pour avoir trop fatigué.

On le dit aussi au figuré. Ce Procureur est fort *tirant*, il faut qu'on luy donne de l'argent à tout moment.

TIRANT. s. m. qui se dit des cordons qui servent à tirer. On ne le dit gueres que des *tirants* de bottes, ou des *tirants* d'une bourse, qui servent à l'ouvrir, ou à la fermer.

On appelle aussi *tirant*, un bouton qui tient attaché la queuë d'un violon, d'une basse, &c. au corps de l'instrument.

TIRANT, est aussi la piece de bois qui est la principale d'une ferme de charpente, qui sert à la fermer ou à la tenir en estat; car elle aboutit des deux costez aux jambes de force, dans lesquelles elle est enclavée, & elle est soustenuë au milieu par le poinçon. On l'appelle aussi *entrait*. Du Cange dit que dans la basse Latinité on a appellé ces pieces *tiranni*.

TIRANT, est aussi le nom qu'on donne aux cordons qui sont des deux costez de la quaisse d'un tambour, qui servent à en bander ou lascher les peaux.

TIRANT, en termes de Marine, est la quantité de pieds d'eau qui sont necessaires pour mettre un navire à flot. Le *tirant* de l'Amiral étoit de tant de pieds d'eau.

TIRASSE. s. f. Grand filet de Chasseur qu'on traine par la campagne, qui sert à prendre du menu gibier, comme cailles, perdrix, &c.

TIRE. s. f. Traitte de chemin faite sans se reposer. Il fait quatre postes tout d'une *tire*, sans changer de chevaux. Une aigle vole plusieurs lieuës à *tire* d'aile. On dit aussi, qu'un Auteur a composé un ouvrage tout d'une *tire*, qu'il y a travaillé continuellement; qu'un escolier a recité mille vers tout d'une *tire*, sans s'arrester.

TIRE, en termes de Blason, se dit des traits ou rangées de vair dont on se sert pour distinguer le beffroy, le vair & le menu vair. Le beffroy est composé de trois tires, le vair de quatre, & le menu vair de six. Quand un chef ou une fasce sont vairez, il faut specifier de combien de *tires* ou de rangs.

TIRE-AUX-DENTS. s. f. se dit des cartilages qui se trouvent dans les viandes cuites, de ce qu'on donne aux chiens & aux chats, parce qu'ils sont durs & compactes, & qu'on les tire par filets avec un peu d'effort.

TIREBOTTES. s. m. Ce sont de petits bastons ou osselets qui servent à chausser des bottes. Au contraire on se sert d'une petite planche eslevée d'un costé, qui a une entaille proportionnée au talon d'une botte, pour se debotter tout seul, qu'on appelle aussi tirebottes.

TIREBOURRE. s. m. est un instrument qui sert à descharger une arme à feu sans la tirer. Il est fait d'un fil d'archal pointu & tortillé en forme de vis qu'on attache au bout d'une baguette. Sur la mer on appelle tirefond, un semblable instrument gros à proportion, qui sert à descharger le canon.

TIREBOUTON. s. m. est un outil de Tailleur ayant un crochet au bout, qui luy sert à boutonner les habits la premiere fois qu'on les met.

TIRECLOU. s. m. est un outil de Couvreur qui sert à arracher des clous.

TIREFONDS. s. m. est un outil de Tonnelier, qui est fait en façon de cercle ou d'anneau de fer, qui

une pointe tournée en vis. Il sert à eslever la derniere douve du fonds du tonneau pour la faire entrer dans le jable. Il sert aussi à barrer les portes en dehors par le moyen d'un baston qu'on passe à travers. Les *tirefonds* sont aussi de grand usage à l'armée pour les cavaliers qui veulent attacher leurs chevaux à quelque porte ou à quelque arbre qu'ils rencontrent.

TIRELAISSE. s. m. Terme de moquerie, dont on se sert à l'égard de ceux qui croyoient faire quelque profit ou quelque butin, & qui sont obligez de l'abandonner. On le dit aussi d'un appast qu'on donne à certaines gens pour les faire entrer en quelque affaire dont ils ne tireront aucun avantage.

TIRELARIGOT. s. m. Terme proverbial, qui se dit de ceux qui boivent par excés, qui boivent en *tirelarigot*. Ce proverbe peut venir d'un des jeux de l'orgue qu'on appelle *larigot*, qui sifle: & comme quelques-uns ont appellé *sifler*, boire, on peut croire qu'ils ont fait allusion à ce jeu qui sifle beaucoup, pour dire, Boire beaucoup. Ceux de Roüen disent qu'il vient de *la Rigaud*, qui est le nom d'une cloche de la grande Eglise, qui fut donnée par Odo *Rigault* Cordelier Archevêque de Roüen; & qu'à cause que les Sonneurs qui la tirent s'eschauffent beaucoup, & ont besoin de bien boire, on les a appellez des beuveurs à *tire la Rigaud*. Borel le derive du Languedocien *arrigoula*, c'est à dire, Se saouler, prendre tout son saoul de quelque chose, d'où le mot a esté transporté en ces pays-cy.

TIRELIGNE. s. m. Instrument de Geometre ou de Dessinateur, qui sert à tirer nettement des lignes, quand on trace un plan ou un dessein. C'est une espece de pointe d'acier ou de cuivre faite pour servir de plume. Les compas à quatre pointes en ont une qu'on appelle aussi *tireligne*.

TIRELIRE. s. f. Petit tronc portatif qui a une ouverture en haut, dans laquelle on fait passer la monnoye qu'on veut donner en aumosne. Les enfans ont des *tirelires* à leurs chapelles. Les Enfans rouges, les Enfans bleus, vont quester dans les Eglises avec des *tirelires*. Ce mot vient de *tire liard*, parce qu'il sert à quester & à enfermer de la menuë monnoye.

TIREPIED. s. m. Courroye qui prend depuis le pied jusqu'au genouil du Cordonnier, & qui luy sert à tenir ferme le soulier qu'il coud.

On le dit aussi d'une peau ou autre outil qui sert à chausser un soulier. On l'appelle autrement *chaussepied*.

TIREPLOMB. s. m. est un roüet qui sert aux Vitriers pour tirer & allonger le plomb.

TIRER. v. act. Faire sortir quelque chose d'un lieu pour la faire paroistre au jour, la produire. Dieu a *tiré* le monde du neant. La forme se *tire* de la puissance de la matiere. Menage dit que ce mot vient de *tirare*, qui a été fait de *trare*, & celuy-cy de *trahere*.

TIRER, signifie plus ordinairement, Donner du mouvement à quelque corps en l'amenant de son costé. Les forçats *tirent* à la rame pour faire avancer la galere. *Tirer* un vaisseau à bord. *Tirer* à part, à quartier. *Tirer* des muids de la cave. *Tirer* les bateaux avec des cordes. On dit aussi d'une charruë mal attelée, qu'un *tire* en avant, l'autre en arriere. Les filoux *tirent* la laine, *tirent* le manteau, volent la nuit.

TIRER, signifie aussi, Arracher, faire sortir, mettre dehors. Il s'est fait *tirer* ses bas, ses souliers, son pourpoint. Il a *tiré* de la marne, de la pierre, du sable dans son heritage. *Tirer* de l'eau du puits avec une corde & une roüe. Il est allé *tirer* un doigt de vin. On l'a *tiré* de prison, on l'en a fait sortir. On a *tiré* les ennemis de leur fort, ils sont sortis en campagne.

On dit aussi, *Tirer* à quatre chevaux, pour dire, Escarteler. *Tirer* un homme à la question, pour dire, le serrer & l'estendre sur le grand treteau. On a *tiré* la verité à force de tourments. *Tirer* la langue d'un pied de long, pour dire, Languir, avoir grand besoin de quelque chose.

TIRER DE LONG, signifie, S'enfuir. On dit aussi, qu'un homme a *tiré* ses chausses, qu'il a *tiré* pays, pour dire, qu'il s'en est allé. On dit encore, qu'une affaire a *tiré* en longueur, pour dire, qu'on l'a fait trop durer. Il faut *tirer* pays, pour dire, avancer, cheminer: ce qu'on dit aussi en la composition d'un ouvrage. On dit qu'un ouvrage *tire* à la fin, pour dire, qu'il est presque achevé; & qu'une personne *tire* à la fin, pour dire, qu'elle se meurt.

TIRER, signifie aussi, Tendre vers quelque chose, en approcher. Toute l'armée *tire* du costé de Flandres. Le Soleil *tire* vers son couchant. Ces cheveux blonds *tirent* un peu sur le roux, ils sont trop ardents.

TIRER, se dit aussi en parlant des Nourrices, & des femelles des animaux qui ont du lait. Cette Nourrice perdra son lait, s'il n'y a quelqu'un qui la *tire*. Cet enfant est déjà grand, il *tire* beaucoup. On *tire* les vaches soir & matin pour avoir leur lait.

TIRER, signifie aussi, Recueillir du profit, de l'honneur, de l'instruction. Ce Gentilhomme *tire* tant de sa terre, il l'afferme tant. Le Roy *tire* tant tous les ans sur son peuple. Le Greffier *tire* tant de son Greffe, des emoluments de sa charge. Ce Prince a *tiré* beaucoup de gloire de cette conqueste. On *tire* bien du profit, bien de l'instruction de ce livre. De deux propositions vrayes on tire une bonne consequence. De plusieurs faits on *tire* des conjectures. On dit aussi, qu'on a *tiré* quelqu'un d'erreur, quand on luy a fait connoistre une verité.

En ce sens il signifie quelquefois, Exiger. Ce Procureur *tire* beaucoup de ses parties. Cette femme a *tiré* une donation de son amant. En ce monde chacun *tire* de son costé. Il en *tire* par où il peut. Il s'est laissé *tirer* jusqu'au dernier sol de sa bourse. Il faut *tirer* ce qu'on peut des méchants payeurs.

On dit en termes de Finance & de Negoce, *tirer* en ligne, mettre en despense, ou en recepte, la somme contenuë en un article. Ce Banquier a *tiré* une lettre de change sur son correspondant.

TIRER, en termes de Geometrie, se dit en ces phrases. On dit, *tirer* une ligne perpendiculaire, une ligne parallelle; *tirer* un diametre; *tirer* d'un point donné à un autre une ligne proportionnelle, pour dire, la conduire avec une regle, ou avec certaine proportion. On dit aussi dans la Pratique, *Tirer* au cordeau, au niveau, pour dire, Conduire une muraille, un canal, un chemin, une allée en ligne droite, & avec des instruments geometriques. On dit aussi, *Tirer* un plan, pour dire, Faire la description geometrique de quelque place, ou bastiment, la dessiner.

En Arithmetique on dit, *tirer* la racine quarrée d'un nombre, la racine cubique, & autres puissances des nombres, quand d'un nombre donné on trouve celuy qui étant multiplié par soy-même, produit le carré, le cube, ou celuy qui en est le plus approchant. Il signifie aussi, Soustraire, distraire. De cette somme il en faut *tirer*, distraire les frais.

En Astrologie on dit, *tirer* l'horoscope, *tirer* la figure, pour dire, dresser un theme celeste, une nativité; faire voir l'estat & la disposition du ciel, des astres, en un certain point marqué, & en faire le jugement.

En Chymie on dit, *tirer* les essences, ou les extraits des vegetaux, des mineraux. On *tire* les sucs par distillation, infusion, pression, cohobation, &c. On *tire* la teinture du corail & des mineraux par diverses preparations. Les sels se *tirent* par plusieurs lotions. On dit au figuré, *tirer* la quinte essence d'une affaire, pour dire, en tirer tout ce qu'il y a de bon.

En Medecine on dit, *Tirer* du sang par la saignée; *tirer* une dent, pour dire, l'arracher; *tirer* une pierre de la vessie, une esquille d'un os, un cor du pied. On dit aussi, qu'on *tire* du cœur, quand on vomit; & que l'estomac *tire*, quand il est vuide, quand il a besoin d'aliment. *Tirer* du pied, ou de l'aine, pour dire, Boister. On dit aussi, *Tirer* son vent, *tirer* son haleine, pour dire, Respirer.

En Marine on dit, *Tirer* à la mer, pour dire, Prendre le large, s'éloigner de la terre, ou d'un autre vaisseau. On dit aussi, qu'un vaisseau *tire* tant de pieds d'eau, pour dire, qu'il enfonce dans l'eau jusqu'à certain point, desorte qu'il luy faut tant de pieds d'eau pour estre à flot. On dit aussi, qu'un vaisseau *tire* l'eau, pour dire, qu'il est ouvert, qu'il va perir. On dit aussi, que des souliers *tirent* l'eau, quand ils sont percez, ou faits de mauvais cuir.

En Peinture on dit, *Tirer* une personne, pour dire, Faire son portrait. Ce paysage a été *tiré* d'aprés nature, pour dire, en voyant l'objet. Cette figure a été *tirée* sur le vif, sur un modele vivant. Il a été *tiré* au naturel. Ce bastiment a été *tiré* en perspective.

En termes de Manege, on dit qu'un cheval *tire* à la main, quand il resiste à la bride, lors qu'il est trop ardent, qu'il est roide d'encolure. On dit quelquefois, qu'un cheval *tire*, lors qu'il ruë, qu'il donne quelque coup de pied. Il y a des chevaux qui sont bons à porter, d'autres à *tirer*, comme ceux de labour, de carrosse.

En Escrime on dit, *Tirer* des armes, ou faire des armes, pour dire, Apprendre à manier l'épée. *Tirer*, allonger une estocade, *tirer* une botte. On dit aussi, On luy a fait *tirer* l'épée, pour dire, qu'on l'a obligé à se battre; & quand on dit, *Tirer* l'épée contre son Prince, c'est à dire, Se revolter. Dans les hautes armes on dit, *Tirer* un mousquet, *tirer* un canon, pour dire, lascher le coup. C'est un bon Chasseur, qui sçait bien *tirer*, qui *tire* en volant. On dit aussi, *Tirer* de l'arc; même *tirer* des pois par une sarbatane, *tirer* des noyaux avec les doigts, pour dire, les jetter & pousser. On dit aussi, Il a *tiré* au but. Il l'a *tiré* de cent pas. Il l'a *tiré* à brusle pourpoint.

En Imprimerie, *tirer* se dit de chaque feuille qu'on imprime. On a *tiré* mille exemplaires de ce livre. On peut *tirer* tant d'estampes de cette planche. Il faut toûjours *tirer* deux espreuves.

En termes de Fauconnerie on dit, Faire *tirer* l'oiseau, quand on le fait bequeter en le paissant, & sur tout en luy donnant un past nerveux, afin de luy donner de l'appetit.

En termes de Jeu, on dit aussi *tirer* une carte; *tirer* sa passe; *tirer* tout, quand on fait la vole. *Tirer* une boule, debuter celle qui est sur le but. *Tirer* l'anguille & l'oison, sont des jeux, des exercices de Bateliers. On dit aussi, *Tirer* un feu d'artifice, des fusées, des petards, quand on y met le feu. On dit aussi, *Tirer* une lotterie, *tirer* à la blanque, *tirer* au sort, à la courte paille, pour dire, Faire decider par le sort, par le hasard. On dit à l'armée, que des soldats *tirent* au billet, lors que de plusieurs coupables on n'en veut pendre qu'une partie pour l'exemple, & qu'on se rapporte au sort de decider des malheureux.

Chez les Artisans on dit, *tirer* de l'or, pour dire, le faire passer par la filiere, le reduire en menus filets: *tirer* à l'argue, lors qu'on commence à degrossir le lingot; ce qui se dit aussi en parlant du fil de fer, & du fil d'archal. On dit aussi, *tirer* de l'or des mines, de l'argent, non seulement pour en detacher les glebes ou marchasites, mais encore pour en extraire & espurer le metail par la fonte.

On dit aussi, *tirer* du linge, pour dire, l'estendre & l'empeser: & on dit en ce sens, qu'un homme est bien *tiré*, qu'une femme est *tirée* à quatre espingles, pour dire, qu'ils affectent une propreté extraordinaire en linge & en habits.

T I R E R, se dit figurément en choses morales. *Tirer* à la cordelle, à son parti, c'est mettre quelqu'un de son costé, dans ses interests. On dit qu'on n'a pû *tirer* une parole de quelqu'un, *tirer* un mot de sa bouche, pour dire, qu'il n'a rien voulu promettre ni découvrir; qu'on n'a pû *tirer* raison de luy, pour dire, apprendre ce qu'on desiroit sçavoir. On dit aussi, qu'on en a *tiré* raison, pour dire, qu'on a obtenu avantage sur luy, ou par justice, ou par la force. On dit aussi, qu'on a *tiré* quelqu'un d'un mauvais pas, d'une méchante affaire; qu'on l'a *tiré* de misere, du neant, de la boue, de la poussiere, de l'obscurité, pour dire, qu'on luy a fait faire fortune, qu'on l'a élevé, qu'on l'a fait connoistre, qu'on l'a delivré de plusieurs embarras. On dit encore, qu'un Poëte a *tiré* des vers de son cerveau, de son imagination: qu'un Auteur a *tiré* sa science, ses pensées, de tels & tels livres. On dit aussi, qu'un homme *tire* en arriere, pour dire, qu'il ne veut pas entrer en quelque affaire, & en quelque partie où il y a quelque despense à faire, quelque peril à courir. Cette affaire *tire* à consequence.

T I R E R, se dit proverbialement en ces phrases. Aprés cela il faut *tirer* l'eschelle, pour dire, On ne peut aller plus loin, on ne peut rien faire au delà. On dit qu'un homme se fait *tirer* l'oreille, quand il fait quelque chose lentement & peu volontiers. Voyez O R E I L L E. On dit, On *tireroit* aussi-tost de l'huile d'un mur, pour dire, Il est impossible d'en rien arracher. On dit à ceux qui ont de la peine à vivre, qu'ils *tirent* le Diable par la queuë. On dit, Il *tire* sa poudre aux moineaux, pour dire, Il perd sa peine & son temps, il travaille à une affaire qui luy causera plus de despense, qu'il n'en tirera de profit. On dit, *Tirer* les marrons du feu avec la patte du chat, quand quelqu'un veut *tirer* du profit de quelque chose, & qu'un autre en essuye le danger, ou a toute la peine. On dit qu'un homme *tire* l'échelle, quand il emprunte quelque argent, qu'il n'est pas en état ni en volonté de rendre. On dit qu'un homme *tire* au baston, lors qu'un plus petit est comparé avec un plus grand, qu'il luy conteste quelque avantage, quelque preeminence. On dit que des personnes en sont aux couteaux *tirez*, pour dire, qu'elles sont ennemies, prestes à se battre à tout moment. On dit d'un avare, qu'il est dur à la desserre, qu'on *tireroit* aussi-tost l'huile d'un mur, ou un pet d'un asne mort, qu'un sol de sa bourse. On dit encore, qu'on s'est *tiré* une espine du pied, lors qu'on s'est deffait d'un ennemy, ou qu'on a accommodé une affaire, qu'on a repris ce qu'on y avoit avancé. On dit en ce sens, qu'on s'est *tiré* de la presse, hors du rang des autres. On dit qu'un homme se *tire* du pair, quand il s'éleve au dessus des autres, quand il a quelque avantage ou privilege particulier. On dit, *Tirer* les vers du nez de quelqu'un, pour dire, Tascher à découvrir son secret adroitement.

On dit bassement d'un mal propre qui laisse croistre ses ongles, qu'ils sont bons à *tirer* la chair du pot. On dit qu'une comparaison est *tirée* par les cheveux, quand elle est forcée, ou *tirée* de loin. On dit aussi ironiquement, quand on vend de la viande dure, Si vous l'avez pour ce prix-là, il y aura bien à *tirer*.

T I R É, É E. part. pass. & adj.

T I R E T. s. m. Filet de parchemin tortillé, qui sert aux Clercs de Procureurs pour attacher leurs écritures, les pieces de leurs dossiers, les etiquettes sur les sacs.

T I R E T, dans l'écriture signifie, Petit trait de plume qui sert à la liaison des mots couppez, comme lors qu'un mot ne peut pas tenir dans une ligne, on met un tiret pour le lier avec sa derniere partie qui est dans la ligne suivante.

suivante. On met aussi un *tiret* dans ces sortes de mots, *dit-il*, *nu-jambe*, *mi-Aoust*, pour les faire prononcer ensemble. Les Grammairiens & les Imprimeurs appellent cela *division*.

TIRETAINE. s. f. Sorte de droguet, estoffe tissue grossierement, moitié de fil, moitié de laine. La *tiretaine* doit avoir trois quartiers de large, & la piece doit estre de 35. à 40. aunes de long. Ce mot est ancien, & se disoit autrefois des estoffes precieuses, de draps de laine & d'escarlate, comme il est tesmoigné par Jean de Mehun au Codicile.

TIRETESTON, ou TIRESOU, se dit en joüant à la Belle, ou à quelque autre jeu, quand on convient que celuy qui gagnera le coup, tirera seulement un teston, un sou, ou autre chose.

TIREVIEILLE. Terme de Marine, qui se dit des cordes qui pendent le long du bordage d'un vaisseau à chaque costé de l'eschelle pour aider à y monter & à descendre. On appelle aussi la sauvegarde *tirevieille*.

TIREUR. s. m. se dit de certaines personnes qui tirent. Les *Tireurs* d'or sont ceux qui reduisent l'or en filets, qui le font passer par la filiere.

TIREUR D'ARMES, est un Maistre d'Escrime qui enseigne à manier l'épée. On appelle aussi *tireurs d'arc*, ceux qui s'exercent à tirer de l'arc.

TIREUR, en termes de Chasse, se dit proprement du Chasseur qui sçait bien s'aider d'un fusil, qui tire en volant, qui est seur de son coup. Ce valet est fort bon *tireur*, il fournit le crochet de gibier. On appelle aussi *tireur de laine*, un filou qui vole la nuit.

TIROIR. s. m. Petite layette qui se coule & s'enferme dans les separations d'un buffet, d'un cabinet, d'une estudiole, d'un comptoir. Il a un cabinet de medailles où il y a divers *tiroirs*. On dit aussi à Paris, la Croix du *Tiroir*.

TIROIR, en termes de Fauconnerie, est ce qui sert aux Chasseurs à rendre gracieux les oiseaux, & à les reprendre au poing, soit avec des ailes de chapon, soit de coq d'Inde, &c.

TIS.

TISANE. s. f. Les Medecins disoient autrefois *Ptisane*. Potion rafraischissante faite d'eau bouillie avec de l'orge & de la reglisse. On y adjouste quelquefois du chiendent, de l'oseille, du sené, pour la rendre laxative, purgative. La plus-part des infusions des Medecins se font dans de la *tisane*. On oste le vin à tous les febricitans, & on les reduit à la *tisane*. Ce mot vient du Grec *ptisani*.

TISON. s. m. Piece de bois à demy consumée par le feu, soit qu'elle soit esteinte, soit qu'elle soit encore enflammée. Cet homme est un casanier qui garde les *tisons*. On dit d'un vieillard, qu'il crache sur les *tisons*, qu'il ne bouge du coin du feu. Ce mot vient de *titio*. Nicod.

On appelle par injure un meschant homme, un *tison* d'enfer. On dit aussi, qu'un homme a été le *tison*, le boutefeu qui a allumé une guerre civile, ou une querelle domestique.

TISONNER. v. act. Racommoder le feu, remuer les tisons avec les pincettes. Il y a bien des gens qui prennent un grand plaisir à *tisonner*.

TISONNEUR, ou TISONNIER. s. m. Celuy qui aime à remuer les tisons, ou à garder le coin du feu.

TISONNIER. s. m. est un outil d'Artisans qui travaillent à la forge, qui leur sert à remuer le feu. Il y a des *tisonniers* en palettes, & des *tisonniers* coudez en forme de crochet.

TISSERAND. s. m. Ouvrier qui fait de la toile. En quelques endroits on l'appelle *Texier*, *Tellier* & *Tissier*, d'où sont venus plusieurs noms de familles semblables. Un nœud de *Tisserand* est celuy qui se fait à l'extremité du fil.

TISSU, üe. adj. & subst. qui vient du participe du verbe *tistre*. Estoffe ou ruban faits de fils entrelassez, dont les uns sont de long, & les autres de travers. On fait des *tissus* de fil, de laine, de soye, d'or & d'argent.

TISSU, se dit figurément en choses morales. Ce discours, cette narration est mal *tissüe*, c'est à dire, est mal suivie, mal disposée, sans liaison.

Là dans un beau *tissu* de belles actions,

dit Corneille dans le Cid, pour dire, dans une longue suite.

On dit poëtiquement, des jours filez ou *tissus* d'or & de soye, pour dire, une vie heureuse. On appelle aussi une fourbe bien *tissüe*, quand elle est bien colorée, bien vraisemblable, disposée à reussir.

TISSU, se dit aussi en Medecine. La retine où se fait la vision est un *tissu* de nerfs, de veines & d'arteres, comme un reseau ou une toile.

TISSURE. s. f. Art & maniere de faire le tissu. Les *tissures* des brocards, des draps & des toiles sont differentes. Il y a des *tissures* lasches, & d'autres bien frappées, des *tissures* à double broche.

TISSURE, se dit aussi figurément d'un discours, d'un ouvrage. La *tissure* de l'Eneide est bien autant à estimer que l'expression.

TISSUTIER RUBANIER. s. m. Artisan qui fait des rubans, des franges, des boutons, de la toile de soye, & autres tissus. Les Maistres *Tissutiers Rubaniers* sont un Corps separé d'avec les Ouvriers en draps d'or & de soye, & ne peuvent faire d'ouvrages qu'au dessous d'un tiers d'aune de largeur, ni avoir chez eux des mestiers des étoffes de la grande navette, par arrest du Conseil du 8. Avril 1666.

TISTRE. v. act. Faire de la toile, du drap, ou des étoffes sur un mestier. Il n'est en usage que chez les Artisans qui travaillent de ces mestiers-là.

TIT.

TITHYMALE. s. m. Plante qui jette un suc blanc comme du lait, & fort caustique, dont il y a plusieurs sortes. Dioscoride en met sept especes, dont voicy les noms. Le premier est le masle, appellé *characias* ou *amygdaloïdes*: le second, *myrtites*, qui est pris pour la femelle: le troisiéme, *paralius* ou *tithymalis*: le quatriéme, *helioscopius*: le cinquiéme, *cyparissias*: le sixiéme, *dendroïdes*: le septiéme, *platyphyllos*. Les tiges du masle passent une coudée, & sont rouges, pleines d'un lait blanc & acre. Ses feuilles ressemblent à l'olivier, quoy que plus estroites & plus longues. Sa racine est dure comme du bois. Sa chevelure est semblable au jonc, au dessous de laquelle est sa graine. La femelle a ses feuilles grandes & fermes, aiguës & picquantes au goust, & retirent à celles du myrthe. Sa tige est haute d'un palme. Elle porte de deux ans l'un une espece de noix acre & mordicante. Tous les *tithymales* ont les mêmes proprietez, quoy que differents en feuilles, en fleurs & en graine. Les Apothicaires appellent tous les *tithymales*, *esula*. L'espece nommée *cyparissias* est la *petite esule*, dont ils se servent pour toutes les autres; & ce qu'ils appellent *esula major*, est une herbe que Dioscoride appelle *pityusa*, dont la graine ressemble à la lentille, de la racine de laquelle on fait le turbit. L'*espurge* est aussi une espece de *tithymale*, suivant quelques-uns. Le *tithymale* est une medecine de paysans qui desseche tellement le corps, qu'il amortit la puissance generative. On l'appelle

pelle autrement *herbe à lait*, en Latin *lactaria herba*, *lactuca caprina* ou *marina*, ou *esula* & *tithymalus*. Quelques-uns ont observé par le moyen du *tithymale*, qu'il se fait une circulation de suc dans les plantes, comme il s'en fait une de sang dans le corps des animaux.

TITRE. s. m. Inscription, ce qu'on met au dessus d'une chose pour la faire connoistre. Pilate mit pour *titre* sur la croix du Sauveur, *Jesus Nazaréen Roy des Juifs*.

TITRE, est aussi l'inscription qui est au commencement ou à la premiere page d'un livre, qui contient le nom de l'Autheur, ou la matiere dont il traitte. Les Oeuvres d'Aristote : le Dictionaire d'Ambroise Calepin : la Somme des pechés. Ce *titre* est le proxenete d'un livre, ce qui le fait vendre. Les Auteurs sont souvent en peine de trouver des *titres* specieux à leurs livres.

TITRE, se dit aussi des ouvrages qu'on a distinguez par Chapitres, au dessus desquels on a mis un petit sommaire de ce qui y est contenu. Montagne traitte toûjours de toute autre chose que de ce qui est contenu dans son *titre*. On doit toûjours mettre à la teste d'un livre une Table des *Titres* ou Chapitres.

TITRE, en termes de Jurisprudence Civile & Canonique, est le Chapitre même d'un livre. Un *Titre* se subdivise en Paragraphes, & en Versets. Dans chacun des 50. livres du Digeste, il y a plusieurs *Titres*, tantost plus, tantost moins. Les Ordonnances Françoises sont aussi divisées par *Titres*, & par Articles : le Code Louis pareillement.

TITRE, est aussi une petite ligne qu'on tire au dessus d'un mot, ou d'une lettre, qui marque l'abbreviation du mot, ou le redoublement de la lettre, m̄ ou n̄ ; une prononciation particuliere, comme *Phia*, pour *Philosophia* ; *Chlet*, pour *Chastelet* ; *bome*, pour *homme*. En Espagnol *dueña* : le *titre* fait prononcer *duegna*. L'escriture Gothique se faisoit avec plusieurs *titres* & abbreviations. C'est à cette maniere d'escrire que Louïs XI. faisoit allusion, quand pour se mocquer d'un ignorant qui prenoit plusieurs qualitez, il disoit, Là ou il y a tant de *titres* il n'y a gueres de lettres.

TITRE, est aussi un nom de dignité, ou de seigneurie, qu'on donne aux personnes. Le Roy d'Espagne a une page de *titres* & de dignitez pour marquer ses Royaumes & ses seigneuries. Le Roy de France prend pour *titre* celuy de *Roy de France & de Navarre*. Le Duc de Savoye met dans ses *titres* celuy de *Roy de Chypre & de Jerusalem*. Les Cardinaux prennent pour *titre* celuy d'une Eglise de Rome, comme *de Ste. Cecile*, *de Ste. Sabine*. Les Duchez, les Comtez, les Pairies, sont de beaux *titres*. Beaucoup de gens ont de vains *titres*, des terres ou des dignitez dont ils n'ont que le *titre*, & point la jouïssance. Les Romains ont donné aux Scipions les *titres* d'*Afriquain*, d'*Asiatique*.

TITRE, se dit aussi de certaines qualitez qu'on donne par honneur à quelques Princes. Le Roy de France a le *titre* de *Roy Tres-Chrestien*, de *Fils aisné de l'Eglise* ; celuy d'Espagne, de *Roy Catholique* ; le Turc, de *Grand Seigneur*. Le Roy de la Chine se dit dans ses *titres*, *Fils du Soleil*. Les Orientaux affectent beaucoup de vains *titres*. Le Gouverneur de Schiras aprés le denombrement de ses seigneuries & de ses qualitez, adjouste dans ses *titres*, *Fleur de courtoisie*, *Muscade de consolation*, & *Rose de plaisir*. Herbert.

TITRE, signifie aussi la provision d'une charge, & est opposé à *Commission* ; ou celle d'un Benefice, & il est opposé à *Commende*. Le Roy a creé des Procureurs en *titre* d'office, formez & hereditaires : ce n'étoit autrefois que de simples Commissions. En France les Commendes sont de vrais *titres* de Benefice : dans le Droit ce n'est qu'une simple administration pendant six mois. On ne depossede point un Officier pourveu à *titre* onereux ; sans remboursement. Ce Greffier n'est pas pourveu en *titre*, il n'exerce que par commission.

TITRE, se dit aussi du droit qu'on a de posseder quelque chose. Il possede cette maison à *titre* d'achat, à *titre* de loyer. Un donateur qui se reserve l'usufruit, ne possede plus qu'à *titre* de precaire. On possede les biens roturiers à *titre* de cens envers le Seigneur. On prescrit par dix ans entre presens, & vingt ans entre absens avec un *titre*, & pour trente ans sans *titre*. Il faut avoir un *titre* coloré pour se mettre en possession d'un Benefice ; autrement on est intrus. Il est fondé en *titre* & en possession. Une opposition au *titre* d'une charge ne dure que six mois, mais elle empesche qu'on en expedie les provisions.

TITRE, se dit aussi des qualitez qu'on doit avoir pour obtenir certaines dignitez ou degrez. C'est un Sçavant qui a été receu Docteur à bon *titre*. On doit avoir le *titre* de Docteur pour obtenir une Cure dans une ville murée, par le Droit Canon. Le premier appointement en matiere beneficiale, est à communiquer ses *titres* & capacitez, comme sa tonsure, ses degrez, ses provisions, sa prise de possession.

TITRE, est aussi l'instrument ou l'acte authentique par lequel on prouve son droit, sa Noblesse. Le Tresor des Chartres est le lieu où sont gardez les *titres* de la Couronne. On a assigné tous les pretendus Nobles pour rapporter leurs *titres* de Noblesse, les *titres* & enseignements justificatifs de la qualité. Il faut dans des procés d'ordre, rapporter les *titres* originaux, les premieres grosses des obligations. Il faut faire passer un *titre* nouvel avant les 30. ans, pour empêcher la prescription. Les sçavans Antiquaires trouvent bien de la fausseté dans les *titres* anciens.

TITRE CLERICAL, est une assignation de 50. escus du revenu, que doivent fournir les parens à celuy qui veut aspirer à la Prestrise, afin qu'il ait une subsistance asseurée. Un *titre clerical* ne peut estre jamais saisi. Ce qui vient de ce qu'autrefois on appelloit *titre*, l'Eglise pour laquelle desservir on ordonnoit un Prestre. Il ne la pouvoit pas quitter, & pour cela il faisoit un vœu de stabilité, d'y demeurer.

TITRE, en termes de Monnoye, est un degré de bonté que doivent avoir l'or & l'argent, qu'on mesure à raison de 24. carats pour l'or, & de 12. deniers de fin pour l'argent, sur lesquels il y a certaine quantité d'alliage, ou de remede, differente selon les lieux & les temps. Le *titre* des escus d'or est de 23. carats d'or fin. On s'en sert quelquefois pour marquer la bonté de toutes sortes de monnoyes, mais non pas si proprement.

TITRE, en termes de Chasse, signifie un lieu ou relais où on pose les chiens, afin que quand la beste passera, ils la courent bien à propos. Ainsi on dit, *Mettre les chiens en bon titre*, pour dire, les bien poster & placer pour courre.

TITRÉ, ÉE. adj. Qui a un titre. On ne le dit gueres que des Ducs, Comtes & Marquis, qui ont des titres considerables. C'est un Seigneur *titré*, qualifié.

TITUBATION, ou TREPIDATION. s. f. Terme d'Astronomie, qui se dit d'un mouvement que le Roy Alphonse & autres anciens Astronomes ont attribué à des cieux cristallins, qu'ils ont inventez pour expliquer certaines inégalitez qu'ils observoient au mouvement des Planetes. Les Modernes ont rejetté ce mouvement de *titubation*, & ont expliqué cette irregularité d'une autre maniere.

TITULAIRE. s. m. Qui a un titre en vertu duquel il possede une charge, ou un Benefice. Un Officier receu est toûjours *Titulaire* jusqu'à ce qu'il ait donné sa demission, & qu'elle ait esté admise. Il est opposé à *Survivancier*, & à celuy qui exerce par commission.

Le *Titulaire* d'un Benefice paisible est maintenu aprés une possession triennale & pacifique. En France les Beneficiers Commendataires passent pour de vrais *Titulaires.*

T O C.

TOC. Terme expressif du bruit que font deux corps solides qui frappent l'un sur l'autre. Quand on heurte à la porte, on dit qu'on a ouy *toc toc.*

TOCSING. s. m. Son de cloche qu'on tinte pour appeller le peuple en cas d'incendie, ou d'une subite alarme. Les paysans sonnent le *tocsing*, dés qu'ils découvrent les ennemis. Ce mot vient de *toquer*, *frapper*, & de *sing*, qui signifioit autrefois *cloche*. Il en est fait mention en ce sens dans le Pontifical. En quelques lieux on appelle encore le petit *sing*, les petites cloches. Il y a aussi un vieux proverbe qui dit, On en fait bien les *sings* sonner, pour dire, On en fait beaucoup de bruit.

T O I.

TOILE. s. f. Tissu de fils entrelassez, dont les uns s'étendent de long, & les autres de travers. Un lé de *toile*, c'est la largeur de la *toile* étenduë sur le mestier. La *toile* de chanvre est la *toile* de mesnage, de la *toile* jaune qui devient blanche à l'user, ou dans les blancheries, ou quand on y met de la chaux. La *toile* de lin est une *toile* plus fine, dont on fait les linges ouvrez & damassez. Les *toiles* de Hollande, & demi-Hollande. *Toiles de coton*, & *toiles peintes*, sont des *toiles* qui viennent des pays Orientaux. *Toile d'orties*, est une *toile* dont les Dames se font des cornettes. *Toile de soye*, est une *toile* tres-claire faite de soye, dont elles se font des mouchoirs de cou, qui n'empeschent point qu'on ne voye leur gorge à travers. *Toile cruë*, est celle qui n'a point été mouillée. *Toile cirée*, est une *toile* enduite de cire ou de certaines gommes, qui ne perce point à l'eau, qui sert à se deffendre de la pluye. *Toile d'or*, ou *d'argent*, est une étoffe dont les fils sont d'or ou d'argent.

On appelle un coupon de *toile*, des petites pieces de *toile* fine, comme de baptiste, de linon, de mousseline, &c.

TOILE D'ARAIGNÉE, est un tissu que font les araignées de certains filets qu'elles tirent de leur substance, qui leur sert comme d'un rets pour prendre des mouches. Un Ancien a comparé les Loix à des *toiles d'araignées*, qui n'arrestent que les moucherons, & qui sont crevées par les grosses mouches. Les Poëtes ont dit, que l'art de faire de la *toile* a esté enseigné par Arachné, ou par les araignées.

TOILE, se dit aussi du fonds d'un tableau sur lequel on peint ordinairement. Il faut faire imprimer une *toile*, y mettre certaines colles & couleurs, avant que d'y peindre. Les tableaux sur *toile* sont plus estimés que les autres, parce qu'ils se peuvent rouler & se transporter.

Les Peintres appellent *toile graticulée* ou *craticulée*, une *toile* divisée en plusieurs carreaux, qui sert à copier un original, à le reduire au petit pied, & à le mettre en grand.

TOILES, au plurier, se dit de plusieurs lés de *toile* attachez ensemble pour faire des rideaux, des voiles, des filets de Chasseurs. On dit au jeu de paume, qu'il faut tirer les *toiles*, quand le soleil incommode les joüeurs de quelque costé : qu'un coup de canon n'a donné que dans les *toiles* d'un vaisseau, pour dire, dans les voiles. Les *toiles* d'un moulin à vent. On appelle à la chasse le Capitaine des *toiles*, l'Officier qui a soin d'étendre les *toiles* bordées de grosses cordes pour prendre le gros gibier, dans lesquelles on le fait donner, sur tout quand on le veut prendre vif.

TOILE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'une affaire qui ne finit point, que c'est la *toile* de Penelope, qui deffaisoit la nuit ce qu'elle avoit fait le jour. On dit aussi, Tu as trop de caquet, tu n'auras pas ma *toile*; par allusion à un certain conte de vieille fort connu.

TOILERIE. s. f. Marchandise de toile. Les statuts des Maistresses Toilieres portent, qu'on eslira tous les ans des Jurées de la marchandise de *toilerie* & lingerie de Paris.

TOILETTE. s. f. diminutif de *toile*. C'est un morceau de toile ordinairement colorée, qui sert à envelopper des pieces d'estoffes chez les Marchands; des habits, des hardes chez les particuliers. Les Marchands marquent le prix des estoffes sur la *toilette*.

TOILETTE, se dit aussi des linges, des tapis de soye, ou d'autre estoffe, qu'on étend sur la table pour se deshabiller le soir, & s'habiller le matin: & l'on dit un coffre de *toilette*, un miroir de *toilette*, une *toilette* de brocard, de satin, de velours, de point de France. Le quarré où sont les fards, pommades, essences, mouches, &c. la pelotte où on met les espingles dessus, & les pierreries dedans, la boeste à poudre, les vergettes, &c. sont des parties de la *toilette*. Celle des hommes consiste en une trousse où il y a les peignes, les brosses, &c. Autrefois la *toilette* étoit simplement faite d'une petite toile. On dit qu'on rend visite à quelqu'un à sa *toilette*, quand on le vient entretenir pendant qu'il s'habille, ou se deshabille.

On dit proverbialement, Plier la *toilette*, pour dire, Enlever ce qu'il y a de meubles, d'habits, de linge, de pierreries, qu'on laisse en voye dans une maison & sur sa *toilette*, soit par un vol domestique, soit par la violence que font souvent les filoux aux Courtisanes.

TOILIERE. s. f. Lingere qui vend de la toile. Il y a des statuts des Maistresses *Toilieres* & Lingeres du premier Septembre 1595.

TOISE. s. f. Longueur ou étenduë de 5. pieds. La ligne de deffense dans les places doit être de 120. *toises* pour être à la portée du mousquet. La face du chasteau du Louvre a 72. *toises* hors d'œuvre. Une *toise courante*, est celle où on ne mesure que la longueur. Cette place a tant de *toises* de face ou sur ruë, sur tant de profondeur. Ce mot vient de *tesa*, qui a esté fait de *tensa*. Ménage. Du Cange le derive de *teisia*, ou de *taisia*, qu'on a dit dans le même sens dans la basse Latinité. On l'appelle en Latin *orgyia*, & c'est la même chose que la *brasse*.

TOISE, se dit aussi en parlant des surfaces & des corps solides. Une *toise* quarrée, c'est 6. pieds en longueur, & 6. en largeur, dont l'aire est de 36. pieds. Une *toise cube* contient 6. pieds en tout sens, longueur, largeur & hauteur, ou 216. pieds cubes.

TOISE, se dit aussi du baston qui sert à mesurer. Cet Ingenieur a toûjours la *toise* à la main pour mesurer ses travaux.

TOISE, se dit aussi de la chose mesurée. Une *toise* de corde. On a fait marché de ce bastiment à la *toise*. Le moilon se vend à la *toise*.

TOISER. v. act. Mesurer un bastiment avec une toise. Il a fallu *toiser* cette maison pour estimer les ouvrages marchandez à la toise. Il y a une maniere de *toiser* à toise bout avant & sans retour, établie par l'Ordonnance de Henry II. de l'an 1557. où l'on ne *toise* point les moulures & saillies, ni le vuide, qui est bien plus avantageuse aux bourgeois, que celle que pratiquent les Architectes suivant les us & coustumes de Paris. Voyez Savot.

TOISÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On dit proverbialement, qu'une affaire est *toisée*, pour dire, qu'elle est reglée, manquée ou perdue, qu'il n'y a plus rien à refaire, qu'on n'y peut plus revenir.

TOISÉ. s. m. Mesurage de bastiments, ou l'art de les toiser. Le *toisé* de cette maison a été fait par des Experts nommés d'office. Il y a eu plusieurs Auteurs qui ont écrit du *toisé*, de l'art de toiser; entr'autres Clavius, Metius, Marolois, Errar, dans leur Geometrie pratique, Jean Abraham dit Launay en son Arpentage universel, Savot dans son Architecture, &c.

TOISEUR. s. m. Celuy qui toise un bastiment. Il a fallu nommer d'autres *Toiseurs*, parce que les premiers étoient suspects. Dans les Ordonnances de la ville on appelle *Toiseurs de plastre*, les Mesureurs de plastre.

TOISON. s. f. La laine qu'on oste des brebis & des moutons, quand on les tond. Il a vendu les *toisons* de son troupeau à 20. sols la piece. Les Argonautes allerent sous la conduite de Jason conquerir la *Toison* d'or. *Toison* a été dit pour *tonson*, & vient de *tondeo*, ou *tonsio*.

TOISON, en termes de Blason, se dit de la peau du mouton garnie de sa laine, & non pas de sa laine seule; & quelquefois il se dit du mouton tout entier. Ainsi Philippes le Bon Duc de Bourgogne ayant institué l'Ordre de la *Toison* en 1429. fit porter à ses Chevaliers au bas de leur collier la representation d'un mouton semblable à celuy de Colchos: ce collier étant composé au reste de fusils & de pierres à feu. Le Roy d'Espagne est le Chef & Grand Maistre de l'Ordre de la *Toison*. On dit qu'il fut institué en memoire d'un grand gain que le Duc de Bourgogne fit sur des laines. Les Chymistes disent que ce fut pour un mystere de Chymie, à l'imitation de cette fameuse *Toison* d'or des Anciens, que les raffinez en cet art disent n'avoir été autre chose que le secret de l'elixir écrit sur la peau d'un mouton.

TOIT. s. m. Le faiste, la plus haute partie d'un logement, d'un édifice, ce qui luy sert de couverture. En Orient la plus-part des *toits* sont en platteforme; en Occident ils sont en pointe, en dos d'asne, en crouppe, en pavillon. En France il y a des *toits* à la mansarde, qui sont des *toits* couppez qui ont double pente de chaque costé; ce qui retranche de leur élevation. En Turquie la plus-part des *toits* sont en dome, & en rond. Les voleurs se sont sauvez pardessus les *toits*. Cette gresle a percé le *toit*. On a visité cette maison depuis le *toit* jusqu'à la cave. Il fallut descendre un malade de l'Evangile pardessus le *toit* pour être guery. Les grosses reparations sont celles des quatre gros murs & des *toits*.

On dit hyperboliquement d'une maison petite ou mal bastie, que ce n'est qu'un *toit* à cochons.

TOIT, signifie quelquefois l'habitation, le lieu où on loge. Ces deux familles habitent sous un même *toit*, en même logis. La joye & la paix habitent plus souvent sous les pauvres *toits*, que sous des lambris dorez.

On dit que des Benefices sont sous un même *toit*, quand ils sont de même nature & desservis dans la même Eglise; & c'est une qualité qui les rend incompatibles de droit.

TOIT de jeu de paume, c'est la couverture d'une galerie qui y regne de deux ou de trois costez, sur laquelle se fait le service de la bale. Le *toit* de la galerie, le *toit* de la grille, le *toit* du dedans.

TOIT, se dit figurément en Morale, en parlant d'une chose qu'on rend publique. JESUS-CHRIST dit à ses Apostres, Ce que je vous ay enseigné en particulier, allez le prêcher sur les *toits*, c'est à dire, hautement & publiquement.

T O L.

TOLE. s. f. C'est du fer en lames desliées & batuës. On fait des poiles de *tole*, & plusieurs utenciles de ménage.

TOLERABLE. adj. m. & f. Qui se peut supporter. Cette douleur, ou cette affliction n'est point si vehemente qu'elle ne soit *tolerable*. Les pechez de fragilité sont *tolerables*, pardonnables. En Poësie on prend souvent des licences qui sont *tolerables*.

TOLERABLEMENT. adv. D'une maniere tolerable. Cet Auteur écrit *tolerablement*, passablement.

TOLERANCE. s. f. Patience par laquelle on souffre, on dissimule quelque chose. La *tolerance* d'une servitude ne donne jamais de droit, il faut avoir un titre. La *tolerance* qu'on a pour les vices est souvent cause de leur augmentation.

TOLERER. v. act. Souffrir quelque chose, ne s'en pas plaindre, n'en pas faire la punition. Il faut *tolerer* les defauts de ceux avec qui nous avons à vivre. On *tolere* à Rome les lieux de débauche, mais on ne les approuve pas. Il faut *tolerer* les abus, quand on ne peut pas les retrencher tout à fait; *tolerer* les crimes qu'on ne peut pas punir.

TOLERÉ, ÉE. part. pass. & adj.

TOLLE. s. m. Terme populaire, qui témoigne l'indignation qu'on a contre quelque grand crime, contre quelque homme scelerat & odieux. Il est purement Latin, & emprunté de l'exclamation que faisoient les Juifs contre le Sauveur, quand ils crioient, *tolle*, *tolle*, pour le faire crucifier.

TOLLIR. v. act. Vieux mot qui signifioit autrefois *oster*, *enlever de force*. Il est tout à fait hors d'usage. *Tollu*, au part.

T O M.

TOMBE. s. f. Grande pierre qu'on met pour couvrir la sepulture d'un mort, pour marquer l'endroit où il est enterré. On fait souvent les epitaphes sur les *tombes*, quelques inscriptions pour marquer celuy qui gist sous la *tombe*. Ce mot vient du Latin *tymbus*, tiré du Grec *tymbos*, *sepulchre*, Nicod; ou de *tumba*, qui a été dit en Latin, selon Menage. Il signifioit autrefois proprement un *sepulchre de pierre*.

TOMBE, signifie aussi le droit qu'ont les gens d'une famille d'être enterrez sous une *tombe* particuliere qu'ils ont fait mettre dans une Eglise, & dont la place leur appartient. Cette maison a une *tombe* dans la Parroisse en tel endroit. Il a dans le cimetiere une *tombe* élevée sur quatre piliers. Les Patrons ont droit de *tombe* dans le chancel de l'Eglise.

TOMBEAU. s. m. Lieu magnifique ou enrichi, qui marque qu'on y a enterré quelque personne de consideration. Artemise fit bastir à son mari un superbe tombeau, que de son nom elle appella *Mausolée*. Il y a à St. Denis des *tombeaux* des Rois de France fort superbes. Le *tombeau* de Louis XII. de François I. des Valois. Pompée eut beaucoup de Temples, & n'eut point de *tombeau*, dit une Epigramme de l'Anthologie faite par l'Empereur Adrien. Plutarque dit qu'il n'étoit point permis à Sparte d'écrire le nom d'un defunt sur son tombeau, s'il n'étoit mort à la guerre. Il n'étoit permis à Rome qu'aux Empereurs, aux Vestales, & aux hommes signalez par leurs actions, d'avoir des *tombeaux* dans la ville : tous les autres étoient dans la campagne prés des chemins publics : d'où viennent ces mots, *siste*, *& abi*, *viator*. Les Anciens enfermoient leurs tresors dans leurs *tombeaux*. Les Indiens enferment dans les *tombeaux* tous les utenciles necessaires pour le service du defunt.

defunt. En quelques lieux ils tuent les femmes & les esclaves d'un mort sur son *tombeau*.

On appelle un *vain tombeau*, ou *cenotaphe*, un monument eslevé à la gloire d'un mort, quoy que son corps n'y ait pas été enterré.

TOMBEAU, se dit encore des sepultures ordinaires. Cette maladie est incurable, elle le mettra dans le *tombeau*. La mer est le *tombeau* de ceux qui meurent sur les vaisseaux. On dit que l'Italie est le *tombeau* des François. Au jour du Jugement tous les hommes sortiront de leurs *tombeaux*.

TOMBEAU, se dit figurément en Morale, de la mort. Cette amitié doit durer jusqu'au *tombeau*, elle est trop bien cimentée.

On dit poëtiquement, la nuit du *tombeau*, les horreurs du *tombeau*, pour dire, de la mort. On dit aussi, Fouiller dans les *tombeaux*, violer les *tombeaux*, pour dire, Escrire, invectiver contre un mort, troubler son repos, faire injure à sa memoire.

TOMBEAU, se dit aussi des choses qui font perdre la memoire d'un autre objet, & qui, pour ainsi dire, l'ensevelissent. L'absence est le *tombeau* de l'amour. On dit du vin,

Tombeau de la melancolie,
Je te boiray jusqu'à la lie.

On intitule un Recueil de contes, *Tombeau* de la melancolie.

TOMBELIER. s. m. Chartier qui conduit un tombereau pour transporter des terres ou des materiaux. Il a fait marché avec des Terrassiers & des *Tombeliers* pour enlever ces terres, ces decombres.

TOMBER. v. n. Cheoir. Il se dit des choses qui par leur propre gravité parviennent d'un lieu plus haut à un plus bas. Les corps graves augmentent leur mouvement en *tombant*. *Tomber* en un precipice; *tomber* à bas d'une eschelle; *tomber* dans la riviere; *tomber* sur le nez; *tomber* à la renverse. Les torrents *tombent* des montagnes. La Marne *tombe* dans la Seine, s'y décharge. Les feuilles *tombent* en automne. Le poil, les plumes *tombent* aux animaux qui muënt. Les grands vents font *tomber* les fruits. On dit aussi sur la mer, *Tomber* sous le vent, pour dire, Perdre l'avantage du vent. Nicod croit que ce mot vient de *titubare*. Menage le derive du Latin *ptomare*, fait du Grec *ptoma*, qui signifie *chûte*, en retranchant le *p*, comme on a fait à *ptisanne*. Du Cange dit qu'il vient du mot de *tombe*, ou *tombeau*.

TOMBER, se dit aussi des meteores qui descendent de l'air en terre. Il *tombe* de la pluye, de la neige, de la gresle. La foudre est *tombée* sur un tel clocher. L'orage a *tombé* sur une telle Parroisse. La rosée *tombe* le matin. Le broüillard *tombe*, quand le Soleil est haut. Il fait dangereux d'être à l'air, quand le serein *tombe*. On dit aussi, que la nuit *tombe* tout à coup dans les Equinoxes, parce qu'alors il y a peu de corpuscules. On dit aussi, que le vent est *tombé*, pour dire, qu'il est appaisé, que le calme est grand, qu'il n'y a point de mer.

TOMBER, se dit aussi des choses, quoy que suspenduës, qu'on a laissé descendre plus bas qu'il ne convenoit. Retroussez ces rideaux, ils *tombent* trop bas. Relevez vos juppes, elles vous *tombent*.

TOMBER, se dit aussi des choses qui se demolissent, qui se détruisent ou tout à coup, ou insensiblement. Les murailles de Hierico *tomberent* au son de la trompette. Ce bastiment *tombe* en ruine. Dans cette bataille les ennemis *tomboient* dru & menu comme mouches. Toute cette famille est *tombée* en decadence depuis la mort du pere.

En Medecine on dit qu'un malade du scorbut, ou de la lepre, *tombe* par pieces. Il est déja *tombé* deux fois en apoplexie. Il est sujet à *tomber* du haut mal, en syncope, en pasmoison. Il est *tombé* malade tout à coup. Il luy est *tombé* une fluxion sur la poitrine. Les larmes luy *tomboient* grosses comme des pois. Ce vieillard est *tombé* en demence.

TOMBER, signifie aussi, Escheoir. Une telle terre luy est *tombée* en partage. Tous les grands biens d'une telle maison sont *tombés* en cette autre par les filles. Je luy ay fait *tomber* ce Benefice entre les mains. Le sort *tomba* sur Matthias pour être mis au nombre des Apôtres. Le Royaume de France ne *tombe* point en quenouille.

On dit en termes de Chasse, que les chiens sont *tombés* en defaut, lors qu'ils ont perdu la piste de la beste, qu'ils ne la voyent & ne la sentent plus.

TOMBER, se dit aussi des dangers, des accidents, des charges, des malheurs qui menacent de nous accabler, de nous ruiner. Voilà une armée qui nous vient *tomber* sur les bras. Un Corsaire est venu *tomber* sur ce vaisseau marchand. Ce pauvre homme est *tombé* entre les mains des ennemis, il est *tombé* dans leur embuscade. Tout l'orage va *tomber* sur cette Province. Le malheur est *tombé* sur luy. Il est *tombé* en bonne main, il s'est adressé à un Procureur qui le ruinera. Voilà des nepveux orphelins qui viennent *tomber* sur luy. Si cet homme perd son procés, les frais *tomberont* sur vous, qui estes son garent. Il est *tombé* en necessité, il est devenu pauvre. Cela est *tombé* en non valeur.

TOMBER, se dit figurément en choses morales. Les plus parfaits *tombent* souvent en tentation, *tombent* en faute. Les Sacrements servent à relever ceux qui sont *tombés*. Le juste *tombe* sept fois par jour. Ce Courtisan est *tombé* en la disgrace de son Prince. On ne croyoit pas que ce Marchand pust *tomber*, qu'il pust faire faillite & banqueroute. Il est *tombé* dans mon sens, je l'ay amené à mon advis. On dit aussi des choses spirituelles, qu'elles ne *tombent* point sous les sens, qu'on ne les peut connoistre que par la foy, ou par la raison. Voilà où *tombe*, où se reduit la question. On dit aussi, qu'une periode *tombe*, un stile *tombe*, lors qu'il languit, qu'il ne se soustient pas d'égale force. On dit aussi, On a fait *tomber* toute la faute sur moy, parce que l'entreprise qu'on avoit conseillée a manqué.

On dit sur la mer, laisser *tomber* l'ancre, pour dire, avoir mouillé en quelque lieu.

TOMBER, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme ne sçauroit *tomber* que debout, qu'il *retombe* toûjours sur ses pieds, lors qu'il a beaucoup d'appuy, & qu'il est à couvert de tous les assauts & injures de la fortune. On dit au contraire, qu'un homme est *tombé* des nuës, quand il est sans connoissance, sans protection. On le dit aussi d'un homme qui est estonné, surpris de la nouveauté de quelque accident. On dit aussi en ce sens, qu'il *tombe* de son haut, pour dire, qu'il ne le sçauroit comprendre. On dit aussi à ceux qui font des suppositions impertinentes, Si le ciel *tomboit*, il y auroit bien des alloüettes prises. On dit aussi, qu'un homme est *tombé* de Scylle en Charibde, de la poësle en la braise, de fievre en chaud mal, pour dire, qu'en pensant eviter un inconvenient, il est *tombé* dans un plus grand. On dit aussi, qu'un homme est *tombé* dans la nasse, pour dire, qu'il a esté pris à quelque piege qu'on luy avoit dressé. On dit aussi par une espece d'affirmation, J'aimerois mieux être *tombé* sur la pointe d'un couteau. On dit aussi, Quand la poire est meure, elle *tombe*, pour dire, qu'il faut faire ses affaires en temps & lieu, qu'il ne les faut pas laisser deperir par sa negligence. On dit aussi, Ce discours ne *tombera* point à terre, pour dire, quelqu'un le relevera, en tirera avantage.

TOMBEREAU. s. m. Charrette faite en forme de caisse, qui sert à transporter les choses qui tiennent du liquide, comme les boües, le sable, la chaux, les terres,

res, gravois & choses semblables. On mene les criminels de leſe Majeſté, les parricides, &c. au ſupplice dans des *tombereaux*. Menage le derive de l'Anglois *tumberell*, ſignifiant la même choſe. Du Cange dit qu'il vient de *tumbrellum*, que Cowellus dit avoir eſté une eſpece de *charrette* ſur laquelle on promenoit par la ville les femmes coupables de fornication ou d'adultere, & qu'en quelques lieux on faiſoit plonger pluſieurs fois dans l'eau: ce qu'on appelloit la peine du *tumberel*. C'eſtoit autrefois une marque de haute Juſtice, d'avoir fourche patibulaire, piloris, & *tomberel* ou *tombereau*.

TOMBEREAU, eſt auſſi la charge d'une charrette faite en *tombereau*. Il a employé tant de *tombereaux* de chaux à faire les fondements; tant de *tombereaux* de ſable dans les allées de ce jardin.

TOME. ſ. m. Livre, ou Eſcrit relié qui fait un juſte volume. Tous les Ouvrages d'un tel Auteur ont eſté compilez & reduits en un ou en pluſieurs *Tomes*. Calepin ſe relie en un, ou en deux *Tomes*. Il y a des *Tomes in folio*, *in quarto*, *in octavo*, *in duodecimo*. Les Conciles du Louvre ſont imprimez en XXXVII. *Tomes*. Salmeron a eſcrit la vie de JESUS-CHRIST en XII. *Tomes*: chacun des Evangeliſtes s'eſt contenté d'un ſeul livre.

TON.

TON. ſ. m. Terme de Muſique. Inflexion de voix qui marque diverſes paſſions de l'ame. Un *ton* doux & agreable, eſt le *ton* dont on parle en converſation. Un *ton* aigre & menaçant, eſt celuy qui marque un homme en colere. Un *ton* fier & imperieux, eſt celuy qui commande, lors qu'on parle d'un *ton* de maiſtre. Un *ton* mocqueur & ironique, eſt le *ton* d'une perſonne qui a de la haine, ou de l'envie. Un *ton* plaintif & dolent, eſt celuy qui témoigne de l'affliction, de la douleur. Un *ton* de Declamateur, de Comedien, eſt celuy dont on uſe dans les harangues & ſur les theatres. Ce mot de *ton* exprime ſa principale cauſe, qui eſt la tenſion du corps qui le produit. Le *ton* eſt grave, ou aigu, ſelon que le corps ſonnant a une differente tenſion, comme on voit arriver aux cordes des inſtruments.

TON, ſe dit particulierement en Muſique, de l'elevation de la voix par certains degrez ou intervalles égaux ou meſurez, qui ſervent à former des accords, & qui ſont reglez par les notes, *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, *ſi*. On le dit des inſtruments, auſſi-bien que de la voix. Il faut hauſſer ou baiſſer ſa voix ou ſon inſtrument d'un *ton*, d'un *demi-ton*. Un *ton faux*, eſt celuy qui n'eſt pas juſte. Le *ton mineur*, eſt la difference de la quinte & de la ſexte majeure, ou de la quarte & de la tierce mineure. Il eſt compoſé de deux *demi-tons*, l'un majeur, & l'autre mineur, & aide à compoſer la tierce majeure. Le *ton majeur* eſt la difference de la quinte & de la quarte; & le *demi-ton majeur* eſt la difference de la quarte & de la tierce majeure. Le *ton majeur* ſurpaſſe le *ton mineur* d'un comma. Le *demi-ton* eſt toûjours placé entre deux *tons* d'un coſté, & trois de l'autre. On appelle auſſi le *ton majeur*, le *ton parfait*; & *demi-ton mineur*, le *demi ton imparfait*. L'intervalle en nombres du *ton majeur* eſt de 8. à 9. celuy du *mineur* de 9. à 10.

TON, ſe dit auſſi d'une maniere de chanter, ou d'accorder un inſtrument. Ce luth eſt accordé ſur le *ton* de B quarre, on n'y peut joüer cette piece qui eſt ſur B mol, ſans changer de *ton*. C'eſt le Maiſtre de Muſique qui donne le *ton* pour accorder les inſtruments, pour commencer à chanter. On dit auſſi, le *ton enrhumé*. Dans le plein chant on dit les huit *tons* du Magnificat, le *ton* de la Preface, de l'Evangile, &c.

TON, ſe dit auſſi en Peinture d'un degré de couleur par rapport au clair-obſcur.

TON, ſe dit figurément en Morale. Depuis la perte de ſon procés, il a bien changé de *ton*, il eſt bien humilié, il parle bien d'une autre maniere. Cet homme l'a pris ſur un *ton* trop haut, pour dire, Il ne pourra ſouſtenir ce qu'il a entrepris. On dit auſſi ironiquement, Il eſt bon ſur ce *ton*-là, pour dire, qu'une choſe eſt ridicule ou mal fondée.

TON. Pronom perſonnel poſſeſſif, qui a au feminin *ta*, & qui ſe dit même pour le feminin, quand le mot ſuivant commence par une voyelle. *Ton* logis, ta maiſon. *Ton* amour, *ton* entrepriſe.

TONDEUR. ſ. m. Artiſan qui fait le meſtier de tondre. Un *Tondeur* de draps. Les *Tondeurs* de draps ſe doivent ſervir de chardons de Bonnetiers, pour coucher leurs draps & leurs ſerges, & il leur eſt deffendu de ſe ſervir de cardes, ni d'en avoir en leurs maiſons. Un Jardinier *tondeur* de buis & de paliſſades. Un *tondeur* de beſtes à laine.

On appelle proverbialement les piqueurs d'eſcabelle, des paraſites, *tondeurs* de nappe.

TONDRE. v. act. Coupper, retrancher le poil ſuperflu. A l'égard des hommes, il ſignifie ſeulement, Coupper les cheveux, ou ſur le peigne, ou avec le raſoir, ſoit pour orner la teſte, ſoit pour la raſer. On *tond* les Moines, les enfans de Chœur. La peine d'une femme adultere eſt d'être *tonduë* & raſée, & miſe dans un Couvent.

TONDRE, ſe dit auſſi des brebis, des barbets, & autres animaux dont on peut tirer de la laine, de la bourre, ou du poil propre à faire des chapeaux, des camelots, ou autres eſtoffes. Les Hebreux faiſoient des Feſtes pour *tondre* leurs brebis.

TONDRE, ſe dit auſſi des plantes, des arbres. Il faut que les Jardiniers ayent ſoin de *tondre* le buis des parterres, les buiſſons de roſmarin, les paliſſades de charmé & de fileria. En quelques lieux on le dit auſſi de l'herbe des prez, & des arbres qu'on depouille de leurs branches.

TONDRE, ſe dit auſſi des draps, & de quelques eſtoffes de laine, pour les rendre plus unies. On *tond* des draps avec de grandes forces, des tapis, des couvertures.

TONDRE, ſe dit figurément en Morale, en parlant de ceux contre l'advis deſquels on a prononcé. Ce Rapporteur avoit ouvert un bon advis, & cependant il a eſté *tondu*. L'Advocat General a bien plaidé, mais il a eſté *tondu*, un autre l'a emporté ſur luy. Paſquier dit que cette figure eſt tirée des Moines, qu'on appelle *tondus*, quand ils ont renoncé à toutes les brigues & eſperances des biens de ce monde.

TONDRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. A brebis *tonduë* Dieu luy meſure le vent, pour dire, qu'il ne nous envoye pas plus d'affliction que nous n'en pouvons porter. On dit d'un homme fort avare, qu'il *tondroit* ſur un œuf. On dit auſſi, qu'il faut *tondre* ſes brebis, & non pas les eſcorcher, pour dire, qu'il ne faut pas exiger d'une perſonne plus qu'elle ne peut. On dit auſſi, A la St. Aubin l'on *tond* les veaux. On dit auſſi d'un homme pelé, qu'il eſt ras & *tondu* comme un Moine, comme un enfant de Chœur. On dit auſſi par imprecation, Je veux qu'on me *tonde*, ſi je fais cela: parce que c'étoit autrefois une ignominie en France de raſer la barbe, ou de *tondre* les cheveux; & cette peine étoit miſe au même rang que la fuſtigation par les loix de Charlemagne. On dit auſſi, qu'un homme ſe laiſſe *tondre* la laine ſur le dos, pour dire, qu'il eſt laſche, & trop patient. On dit auſſi d'un indifferent, qu'il ne ſe ſoucie ni des ras ni des *tondus*; & d'une compagnie qu'on meſpriſe, Il n'y a que deux *tondus*, & un pelé.

TONDU, UË. part. paſſ. & adj.

TONIQUE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit d'un troiſiéme mouvement de muſcles, lors que leurs fibres s'étendent, & demeurent tenduës, en telle ſorte que

que la partie semble être immobile, quoy qu'elle se meuve effectivement, comme il arrive aux hommes qui sont debout, ou aux oiseaux qui planent. Ainsi Galien dit que les muscles agissent même en repos; car lors qu'ils ont fait quelque contraction pour se tenir en un certain état, la conservation de cette contraction est ce qu'on appelle le mouvement *tonique*.

TONLIEU. s. m. C'est un droit seigneurial qui se leve en plusieurs Coustumes, qui se paye par les vendeurs ou acheteurs de denrées ou marchandises pour le lieu & place qu'ils occupent dans les Foires ou Marchez pour les exposer en vente. On l'appelle en quelques lieux *tonnelieu*, *touiieu*, ou *thonneu*, & en d'autres endroits *plaçage*. On le dit aussi d'un droit qui se paye pour chacune beste chevaline, & bœuf ou vache, ou chacune beste blanche. Ce mot vient du Latin *teloneum*.

TONNANT, ANTE. adj. Qui tonne, qui fait tonner. Il faut craindre Dieu *tonnant*, qui témoigne qu'il est en colere. Desmarests a dit dans les Visionnaires:

Digne de la grandeur d'un Jupiter *tonnant*.

TONNANTE. adj. f. qui ne se dit qu'au figuré d'une voix forte & éclatante, d'une eloquence vehemente, qui entraine, qui estonne l'auditeur.

TONNE. s. f. Grand vaisseau de bois propre à garder du vin de plusieurs feuilles. On voit des *tonnes* en Allemagne qu'on ne vuide jamais, qui tiennent 100. ou 200. muids de vin. On les appelle au pays *foudres*. On tient que la *tonne* ou cuve de Clairvaux tient autant de muids qu'il y a de jours en l'an. Les Vinaigriers font leur vinaigre dans des *tonnes* vinaigrées ou bien imbibées de l'acide du vinaigre. Quelques-uns derivent ce mot d'*automne*, parce que c'est la saison où on a besoin de *tonnes*; d'autres de l'Alleman *thonne*, qui signifie la même chose; Du Cange de *tunna* ou *tonna*, mots de la basse Latinité, où on a dit aussi *tunnare*, pour dire *entonner*.

TONNE, se dit aussi des autres vaisseaux ronds de la taille des muids ou des pipes, plus ou moins. Les Marchands Merciers, Espiciers, &c. envoyent leurs marchandises dans des *tonnes*. Les morues même viennent dans des *tonnes*. Il luy est venu de Lyon une *tonne* de pieces de quatre sols. Une *tonne* d'or en Hollande est estimée cent mille francs, qui valent en France 120. mille livres.

TONNE, en termes de Marine, est un gros tonneau vuide & bien clos, qui est mis en mer, & qui surnage au dessus d'un rocher ou d'un banc de sable, qui sert de signal aux Pilotes pour les eviter. En Hollande on a grand soin de mettre dans les lieux dangereux des *tonnes* & des balises.

TONNEAU. s. m. Vaisseau de bois où on met particulierement des liqueurs. Un *tonneau* de vin, d'huile, de miel, de cidre. Il faut aller percer le *tonneau*. Ces goinfres ont mis le *tonneau* sur le cul. On defonce les *tonneaux* dans les rejouïssances publiques.

TONNEAU, se dit aussi d'une certaine mesure des liqueurs. Le *tonneau* de Berry & d'Orleans contient prés de deux muids de Paris. Le *tonneau* de Bordeaux contient quatre bariques, qui font trois muids de Paris. Il y a des Jaugeurs establis pour reduire toutes les mesures differentes des *tonneaux* à une mesure commune.

On appelle aussi un *tonneau* de pierre de St. Leu, ou d'autre pierre tendre, la quantité de 14. pieds cubes. L'autre pierre se vend à la voye.

Le *tonneau* de mer tient trois muids de France; ou 28. pieds cubiques de Paris, & pese 2000. livres: desorte que quand on dit qu'un vaisseau est du port de 300. *tonneaux*, cela veut dire qu'il porte 300. fois la valeur de 2000. pesant, c'est à dire, 600000. livres; & pour cela il faut que l'eau de la mer qu'occupe le vaisseau en s'enfonçant pese une pareille quantité.

On dit proverbialement d'un homme qui dissipe autant de bien qu'on luy en peut donner, qu'on ne peut enrichir, que c'est un *tonneau* percé; par allusion au *tonneau* des Danaïdes qui ne pouvoit jamais être rempli.

TONNELERIE. s. f. Lieu où on travaille du mestier de Tonnelier. Il y a une place à la Halle qu'on appelle la *Tonnelerie*.

TONNELIER, ERE. s. Artisan qui fait, qui relie des tonneaux, & toutes sortes de futailles, de cuves, de barils, &c.

TONNELLE. s. f. Cabinet qu'on fait dans les jardins, qu'on entoure de sileria, de chevrefeuille, de coulevrée, & autre verdure soustenuë de perches, de charpente ou de fer.

TONNELLE, est aussi une espece de chasse qu'on fait avec un bœuf ou un cheval de bois peint, que le Chasseur pousse devant luy vers les perdrix pour les faire entrer dans un filet qui a 15. pieds de queuë. On l'appelle aussi *tomberel*.

TONNELLE, est aussi une espece d'habit à la Romaine.

TONNELLER. v. n. Prendre du gibier avec la tonnelle.

TONNELLET. s. m. Partie d'un habit antique qui se disoit des manches & des lambrequins. On le disoit aussi dans les carrousels d'un bas de saye, ou pourpoint plissé, enflé & tourné en rond, avec un bas d'attache qui alloit jusque sous le *tonnellet*.

TONNELLEUR. s. m. Chasseur qui prend du gibier avec la tonnelle.

TONNER. v. n. Faire un grand bruit, éclatant. Il se dit au propre de ce bruit qui accompagne la foudre, provenant du choc de deux nuës qui enflamme des exhalaisons qui en sortent avec grande violence. Il faut croire que c'est Dieu qui *tonne*. Quand le Ciel *tonne*, c'est un signe qu'il est en couroux. On le dit plus communément à l'impersonnel. Il *tonne* plus souvent dans les pays montueux, que dans les plaines. Il *tonne* rarement en hiver. Ce mot vient du Latin *tonare*.

TONNER, se dit par similitude, du canon & de l'artillerie qui sont en batterie, ou lors qu'on en tire plusieurs pieces ensemble. On entendoit de six lieuës *tonner* les batteries de ce siege. On va tirer le feu de la Greve, voilà le canon qui *tonne*.

TONNER, se dit figurément en Morale, d'un Orateur vehement qui declame contre les vices, qui espouvante son auditoire. Cet Advocat *tonne* dans le Barreau. Ce Missionaire *tonne* dans les chaires.

On dit proverbialement, quand on est dans un lieu où on fait grand bruit, qu'on n'y entend pas Dieu *tonner*.

TONNERRE. s. m. Bruit qui se fait par le choc de deux nuées, quand elles crevent, s'enflamment, & se brisent. Le *tonnerre* gronde sur la tête des coupables. Le bruit du *tonnerre* ne s'entend que quelque temps aprés qu'on a veu l'éclair. C'est une erreur populaire, que le laurier soit exempt d'être frappé du *tonnerre*, quoy que Tibere s'en fist mettre une couronne sur la teste pour s'en garentir, aussi bien que la peau du veau marin dont se servoit Auguste à même fin, parce qu'il la croyoit impenetrable au *tonnerre*.

TONNERRE, signifie quelquefois le carreau de la foudre. Celuy qui lance le *tonnerre*, c'est à dire, Dieu. Voilà un crime digne du *tonnerre*, c'est à dire, qui merite la foudre. Les Payens croyoient que les lieux frappés du *tonnerre* étoient sacrez.

TONNERRE, se dit aussi du bruit des canons, de l'artillerie, de la puissance guerriere du Prince. Il est armé du *tonnerre*, mais c'est pour donner la paix. Il a fait ouir son *tonnerre* sur la terre & les mers. L'or fulminant fait un bruit aussi grand qu'un coup de *tonnerre*.

TONNERRE, se dit figurément en Morale. On dit d'un Ora-

Orateur vehement, que son eloquence est un *tonnerre*. On dit d'une personne qui crie, qui tempeste dans une maison, que c'est un *tonnerre* continuel. On dit encore d'une nouvelle affligeante & surprenante, que c'est un coup de *tonnerre*. On dit qu'un homme est à l'abry du *tonnerre*, quand il a quelque charge, quelque protection qui le met à couvert des accidens dont la fortune le pouvoit menacer.

TONSILLE. Terme de Medecine. C'est un nom que quelques-uns donnent aux amygdales qui soustiennent la langue.

TONSURE. s. f. La premiere ceremonie qui se fait pour devoüer quelqu'un à l'Eglise, en le presentant à l'Evêque, qui luy donne le premier degré de Clericature, qui luy couppe une partie des cheveux avec quelques prieres & benedictions. Un Benefice à simple *tonsure*, est un Benefice qui se peut posseder par un enfant de sept ans qui a seulement la *tonsure*. La base & le fondement de tous les Ordres, c'est la *tonsure*. Celuy qui ne justifie pas de ses lettres de *tonsure*, est incapable de tenir Benefices.

TONSURE, est aussi la couronne que portent les Clercs & les Ecclesiastiques pour marque des Ordres & des rangs qu'ils tiennent dans l'Eglise. Les Barbiers ont des marques, des mesures des *tonsures* differentes qu'il faut faire selon les differents degrez des Ordres. Une *tonsure* de Clerc, de Soû-Diacre, de Diacre, de Prestre. Elles vont toûjours en augmentant suivant la dignité des degrez de l'Ordre.

TONSURE, se dit figurément de ce qu'on veut faire passer pour fort simple, mince & delié. Un Docteur, un Medecin, un Advocat à simple *tonsure*, sont ceux qui ont peu de capacité, de merite. On dit aussi d'un habit mince, leger & sans ornement, qu'il est à simple *tonsure*.

TONSURER. v. act. Conferer la tonsure. Un Evêque ne peut *tonsurer* que ses Diocesains, si ce n'est qu'on luy fasse apparoir d'un dimissoire.

TONSURÉ, ÉE. part. pass. & adj.

TONTE. s. f. Branchage des bois qu'on tond, qu'on couppe de temps en temps. La *tonte* des saules, marsaux, aulnes, peupliers, &c. appartient à un usufruitier, à un Fermier.

TONTE, se dit aussi du temps où l'on tond les brebis, & de l'action de celuy qui les tond. Voicy bientost la saison de la *tonte* des bestes à laine. Il a employé deux jours à la *tonte* de ce troupeau.

TONTURE. s. f. Ce qu'on tire, ce qu'on couppe du drap, ou d'une autre estoffe qu'on tond. Le meilleur rouge dont se fardent les femmes est un extrait qu'on tire de la *tonture* des draps d'écarlate.

On appelle aussi *tonture*, l'herbe qu'on recueille dans un pré. Il a acheté la *tonture* de cinq arpents de pré.

TONTURE, en termes de Marine, est un rang de planches dans le revestement du bordage contre la ceinte du franc tillac. On dit aussi, que des vaisseaux sont dans leur *tonture*, lors qu'ils ont une bonne assiette, & qu'ils gardent leur contrepoids tant sur l'avant que sur l'arriere.

T O P.

TOPASE. s. f. Pierre precieuse qui tient le troisiéme rang aprés le diamant, & qui a la même dureté que le saphir, quand elle est Orientale ou d'Ethiopie. Sa couleur est d'un jaune d'or, ou de citron, mignarde, satinée & fort agreable, & elle reçoit un admirable poliment. Celle du Perou est bien moins dure, & sa couleur est orengée. Il y a aussi une *topase* de Boheme qui a un jaune tirant sur le noirastre, & qui a un poliment fort gras, à cause qu'elle est bien moins dure. On l'appelle *topase*, d'une Isle de la Mer Rouge de même nom, où Juba Roy de Mauritanie la trouva le premier, à ce que dit Pline: mais les Hebreux la connoissoient auparavant, comme on voit dans le Pseaume 118. On dit que la statue d'Arsinoé femme de Ptolomée Philadelphe étoit de *topase*, quoy qu'elle eust quatre coudées: ce qui n'est pas vraisemblable. La *topase* se blanchit dans de l'or fondu entre deux creusets, mais avec le temps elle reprend sa couleur.

TOPE. s. f. Terme du jeu de Dez, dont se sert celuy qui tient le dé, & qui veut bien jouër la poste qui luy est proposée par celuy qui dit *masse*. On adjouste quelquefois *tope & tingue*, pour dire, je le tiens. Ce mot est venu de l'Espagnol *toppo y tingo*, aussi-bien que plusieurs autres mots du jeu. Menage.

TOPE, se dit aussi en débauche, lors qu'on accepte un deffi de boire, ou une santé qu'on porte, & dont on promet de faire raison, c'est à dire, d'en boire autant. Masse à qui dit, on répond *tope*.

TOPE, se dit aussi dans les discours familiers, des consentemens ou approbations qu'on donne à quelque chose. Voulez-vous aller promener en un tel lieu, faire une telle partie? *Tope* à cela. C'est une homme complaisant qui dit toûjours *tope*, quelque chose qu'on luy propose.

TOPER. v. n. Dire tope, consentir à quelque chose. Quelque gros jeu qu'on jouë, il *tope* toûjours. Je n'eusse jamais creu qu'il deust *toper* à cette proposition, l'agréer.

TOPIQUE. adj. m. & f. Terme de Rhetorique. C'est un argument probable qui se tire de plusieurs lieux & circonstances du fait. Aristote a écrit des *Topiques* en huit livres. Ceux de Ciceron enseignent les moyens de faire toutes sortes d'argumentations probables.

TOPIQUE, se dit aussi en Medecine, des emplastres, cataplasmes & autres remedes exterieurs qui s'appliquent sur la partie affligée & douloureuse. La goutte ne se guerit point par des remedes *topiques*, il faut aller à la source du mal. Les *topiques* soulagent pour un temps la douleur.

TOPOGRAPHIE. s. f. Carte particuliere, ou description de quelque lieu. On a fait une carte *topographique* de Paris, & de sa banlieuë.

T O Q.

TOQUE. s. f. Bonnet d'homme de figure cylindrique, ou d'une forme de chapeau, qui n'a qu'un petit bord. Les Officiers de la Chambre des Comptes portent des *toques* de velours. Les Consuls, les Maistres & Gardes des Corps des Marchands en portent aussi. C'étoit autrefois la coëffure de tous les Officiers qui n'étoient point graduës. Encore aujourd'huy les pensionnaires des Colleges qui sont dans les Humanitez, portent des *toques*. Les Artiens portent des bonnets quarrez. Les cent Suisses de la Garde du Roy portent aussi des *toques*. Ce mot vient du Latin *toga*. Il est fort ancien en François, & signifioit un *bonnet rond*. On l'appelloit aussi *torque*: & *toc* en langage Celtique ou Bas-Breton signifioit *chapeau*.

TOQUER. v. act. Vieux mot qui signifie *heurter*, & qui ne se dit plus que dans les Provinces, si ce n'est en ce proverbe, Qui *toque* l'un, *toque* l'autre; & chez les beuveurs, qui disent *toquer* le verre, pour dire, faire toucher un verre contre un autre.

TOQUET. s. m. Bonnet d'enfant, & sur tout de petite fille, ou de servante. Un *toquet* de satin. Cet enfant a encore le *toquet*. Ces paysannes se sont battuës, & se sont prises au *toquet*. Quelques-uns ont derivé ce mot de *toga*, parce que c'est une piece de l'habillement qui couvre la teste.

TOR.

TORCHE. s. f. Baston de sapin, ou d'autre bois resineux, entouré de cire & de mesche, qui étant allumée, sert à éclairer, ou qui est portée par honneur en quelque ceremonie. On porte des *torches* aux Processions du Saint Sacrement. On en portoit aux enterrements: maintenant on se sert de flambeaux. Dans l'amende honorable le criminel doit avoir une *torche* ardente à la main du poids de deux livres. Les *torches* de deux livres doivent avoir cinq pieds de long: celles d'une livre & demie quatre pieds & demi: celles d'une livre quatre pieds, suivant les statuts des Espiciers. Ce mot vient à *torquendo*, seu *torsione*. On appelle encore *tortis*, de la petite bougie tortillée. Nicod.

TORCHE, est aussi un nom qu'on donne à la graisse, ou à la resine qui sort du pin, du garipot, & de la meleze, dont on fait la poix. Le pin se convertit en *torche*, quand il se pourrit.

TORCHES, ou FENONS. Terme de Chirurgie, sont des bastons de grosseur d'un doigt, lesquels on enveloppe de paille, puis d'un demi-linceul, & sont appropriez aux jambes & aux cuisses rompuës.

TORCHE-CUL. s. m. Méchant papier ou linge dont on s'essuye le derriere. Comment Gargantua reconnut l'esprit de son fils à l'invention d'un *torche-cul*: c'est un Chapitre de Rabelais.

TORCHE-NEZ. s. m. Terme de Manege, est un petit instrument de bois qui serre estroitement le nez d'un cheval, qui l'empêche de faire desordre, & de se debattre, lors qu'il est trop fougueux, & qu'on luy fait le poil, ou qu'on le ferre.

TORCHER. v. act. Nettoyer, oster l'ordure qui est sur quelque chose. On *torche* les pots & les plats avec des torchons. Les Nourrices *torchent* les enfants qui ne sont pas nets. On se *torche* le derriere des écrits des méchants Auteurs. On dit aussi, *torcher* ses souliers; *torcher* ses doigts, quand ils sont gras. Ce mot vient de *tergere*. Nicod.

TORCHER, signifie aussi, Enduire avec de la terre grasse, ou faire un mur de bauge. Il faut employer deux journées de paysans à *torcher* cette grange, cette cloison.

On dit proverbialement, qu'un homme n'a qu'à se *torcher* le nez d'une affaire, ou s'en *torcher* la barbe, pour dire, qu'il n'y reüssira pas, que ce n'est pas pour son nez. On dit aussi de celuy qui ne veut pas profiter des remonstrances qu'on luy fait, qu'il s'en *torche* le derriere.

TORCHÉ, ÉE. part.

TORCHIERES. s. f. Grands chandeliers où l'on met de gros flambeaux de cire aussi gros que des torches.

TORCHIS. s. m. Terre grasse detrempée avec du foin ou de la paille, dont on fait les murailles de bauge, les cloisons, les granges de la plus-part des metairies de la campagne, & quelquefois de simples enduits.

TORCHON. s. m. Morceau de grosse toile dont on se sert pour torcher & essuyer la vaisselle, les souliers, les meubles, les planchers. On a donné tant de pacquets de *torchons* à la Blanchisseuse.

TORCHON, se dit aussi dans les atteliers, des gros bouchons de paille qu'on met sous les pierres, lors qu'on les transporte, ou qu'on les monte, pour empêcher qu'elles ne s'escornent; & on dit un bar armé de ses *torchons*.

TORCHON, est aussi un terme de mépris, qui se dit des linges, des habits sales, malpropres & frippez. Quand on donne à ce salope du linge & des habits neufs, au bout de huit jours ce ne sont plus que des *torchons*.

TORDION. s. m. Terme de Danse. C'est le nom qu'on a donné à une ancienne danse qui se dansoit avec une mesure ternaire, aprés la basse danse & son retour, & elle en faisoit comme la troisiéme partie. C'étoit une espece de gaillarde, qui n'en étoit differente, sinon en ce que le *tordion* se dansoit bas & par terre d'une maniere legere & prompte; & la gaillarde se dansoit par haut d'une mesure lente & pesante.

TORDRE. v. act. Presser une chose circulairement. *Tordre* du linge pour en faire sortir l'humidité. Les Cordiers ont des machines pour *tordre* leurs cordes, pour faire des cables. On fait des hares de fagot avec des branches de menu bois qu'on *tord*.

TORDRE, signifie aussi, Faire une grimace, ou se mettre en une posture qui n'est pas naturelle. Les Courtisans d'Alexandre *tordoient* le cou pour imiter leur Maître qui panchoit un peu la tête. Il y a des gens qui *tordent* la bouche, qui font des grimaces. Les Basteleurs se *tordent* le corps en cent façons.

TORDRE, signifie quelquefois, Estrangler. On *tord* le cou à des poulets qu'on veut tuer. On dit que le Diable *tord* le cou aux Sorciers, quand il les fait mourir. On dit aussi par menace à des enfans. Si je croyois que tu deusses être un poltron, un frippon, je te *tordrois* le cou.

On dit au figuré, *tordre* le sens d'un passage, pour dire, luy donner une violente interpretation, éloignée du sens de l'Auteur.

On dit proverbialement d'un homme qui mange goulument, qu'il ne fait que *tordre* & avaler. On dit aussi de ceux à qui on veut reprocher trop de jeunesse, ou un manque d'experience, Si on luy *tordoit* le nez, il en sortiroit du lait.

TORDU, ÜE; TORS, TORSE; TORT, TORTE, sont trois participes passifs du verbe *tordre*, qui se disent en diverses occasions. Il a eu le cou *tordu* par le Diable. Ce rheume luy a rendu le col *tors*. Une colomne *torse*. Il a eu naturellement une jambe *torte*, qui n'est pas bien droite.

TORE. s. m. Terme d'Architecture, qui se dit des gros anneaux des bases ou des colomnes. Quelques-uns l'appellent aussi *baston*, *bosel*, & *rond*.

TORMENTILLE. s. f. Plante medicinale nommée aussi *heptaphyllon*, à cause que ses feuilles sont arrangées sept à sept; a plusieurs tiges rampantes, rondes & deliées; ses feuilles fort approchantes du pentaphyllum, mais plus petites. Ses fleurs sont jaunes & fort petites. Sa racine est assez courte, & de la grosseur du petit doigt, noirastre au dehors, rouge au dedans, environnée de petits filamens, & de vertu astringente. Elle entre en la composition de la theriaque. Quelques-uns disent que c'est une espece de bistorte, parce qu'elle en a les proprietez, aussi-bien que de la quintefeuille, à laquelle elle ressemble en plusieurs choses.

TORON. s. m. Terme de Cordier. C'est un cordon fait de plusieurs fils, dont l'assemblage compose un gros cordage. Le grand estay est d'ordinaire composé de quatre *torons*, & chaque *toron* de quarente fils.

TORPILLE. s. f. Poisson de mer qui jette une humeur si froide, qu'elle engourdit la main du Pêcheur, soit qu'il pesche avec la main, soit avec le filet, soit avec la fouine. Elle endort aussi les poissons dont elle fait sa pasture. La *torpille* est mise au nombre des poissons plats & cartilagineux, comme la raye, le turbot, la sole, la tareronde. Son corps est rond, si on en ôte la queuë. Sa tête est tellement enfoncée entre ses espaules, qu'elle ne paroist aucunement. Elle a deux petits yeux, & outre cela deux trous en forme de croissant, toûjours ouverts; une petite bouche garnie de petites dents, & au dessus deux pertuis qui luy servent de naseaux. Elle a cinq ouyes de chaque costé, petites & re-

courbées, & deux ailes sur la queuë. La peau de dessus est molle, deliée, blancheastre; celle de dessous jaunastre, tirant à la couleur de vin. Il y en a quelques-unes qui ont sur le dos cinq taches noires, rondes, disposées en pentagone. D'autres en ont plusieurs sans ordre. D'autres n'en ont point du tout. Aristote dit qu'on en a veu une qui avoit fait 80. petits. Nonobstant le venin qu'elle jette en vie, on ne laisse pas d'en manger la chair, & Hippocrate en recommende l'usage en plusieurs maladies. Matthiole dit qu'il n'y a point d'homme qui ait le bras si fort, qu'il puisse long-temps soustenir une *torpille* vive. Le Sieur Stephano Laurenzini Florentin a fait un Traitté particulier de la *torpille*. Il dit que la petite espece ne pese jamais plus de six onces; & que celles de la grande vont depuis 18. jusqu'à 24. livres. Il met ce poisson au nombre des vivipares, quoy qu'il ait des œufs. Son cœur palpite 8. ou 9. heures aprés qu'il est arraché; mais il soustient qu'il faut toucher la *torpille* immediatement avec la main nuë en deux muscles qui l'entourent où reside son venin, pour en sentir l'engourdissement. En Latin *torpedo*.

TORQUE. s. f. Terme de Blason, qui se dit d'un bourlet de figure ronde tant en sa circonference qu'en son tortil, étant composé d'étoffe tortillée, comme le bandeau dont on charge la tête de More, qui se pose sur les Escus. Elle est toûjours des deux principaux esmaux qui font le gros des Armoiries, aussi-bien que les lambrequins. C'est le moins noble des enrichissemens qui se posent sur le heaume pour cimiers.

TORREFACTION. s. f. Terme de Pharmacie, qui est un diminutif de l'*assation*, & se fait lors qu'on met sur quelque platine de fer, ou d'argent, des remedes, comme la rheubarbe & myrobolans sur le feu moderé d'un réchaut, jusqu'à ce que la poudre s'obscurcisse, qui est une marque que la vertu purgative est dissipée.

TORRENT. s. m. Cheute d'eau & courant impetueux qui tombe subitement des montagnes où il a fait de grosses pluyes, & qui fait de grands ravages dans la campagne. Le *torrent* de Cedron. Les Poëtes se servent souvent des comparaisons des *torrents*.

TORRENT, se dit aussi de tout ce qui coule avec impetuosité, & qui passe legerement. Les Volcans jettent quelquefois des *torrents* de feu. Cette veuve à la mort de son mari jettoit un *torrent* de larmes. Ce Conquerant est un *torrent* qui rompt toutes les digues & obstacles qu'on luy oppose.

TORRENT, se dit figurément en choses spirituelles & morales. L'eloquence de Ciceron étoit un *torrent* qui entraisnoit tout le monde. C'est un *torrent* de belles paroles. La plus-part des hommes se laissent emporter au *torrent*, aux erreurs du peuple, suivent les advis de la multitude. On dit aussi le *torrent* des passions, de la colere.

TORRIDE. adj. f. qui n'est en usage qu'en cette phrase: la Zone *Torride*, qui est l'espace de la terre qui est sous la Ligne, & qui s'étend en deçà & au delà jusqu'aux deux Tropiques, ou à 23. degrez & demi de l'elevation du Pole. Les Anciens ont creu que la Zone *Torride* étoit inhabitable: mais les dernieres navigations nous apprennent que la fraischeur des nuits y tempere la chaleur des jours.

TORSE. s. m. Terme de Sculpture, qui se dit du tronc d'une figure tronquée, qui n'a qu'un corps sans tête, ou sans bras, ou sans jambes. Ce mot est venu des Italiens, qui ont beaucoup de figures de cette qualité qu'ils estiment fort.

TORSE. adj. en Architecture, se dit des colomnes dont le fust est à moitié creux, & à moitié rebondi, suivant une ligne qui rampe le long de la colomne en forme d'helice. Le baldachin du Val de Grace est soustenu par de belles colomnes *torses*.

TORT. s. m. Perte & dommage accompagné de quelque injustice. Il se dit tant à l'actif qu'au passif, de ce qu'on fait souffrir, & de ce qu'on souffre. La charité Chrétienne ne veut pas qu'on fasse *tort* à son prochain. On ne peut avoir l'absolution, qu'on ne repare le *tort* qu'on fait à autruy, soit en ses biens, soit en sa reputation. Les anciens Heros des Romans étoient des redresseurs de *torts*, ils faisoient reparer les injures qu'on avoit faites aux Dames. Voila un établissement fort utile, qui ne fait *tort* à personne. Ce mot vient de *tortus* ou *tortuosus*, selon Nicod; ou de *tortum*, selon Menage, qui se trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve.

TORT, se dit aussi des accidents de la fortune qui causent de la perte. Il est venu une gresle, un incendie, qui ont fait *tort* à ce Fermier de plus de mille escus. L'absence de la Cour fait grand *tort* aux Marchands, ils ne vendent rien.

TORT, se dit aussi de ce qui n'est pas raisonnable ni bien fondé. Vous avez raison, & je n'ay pas *tort*. Dans les querelles on donne toûjours le *tort* à l'aggresseur. Il est appellant de cette sentence pour les *torts* & griefs qu'il desduira en temps & lieu. On fait des offres à une partie, pour la mettre en son *tort*. Un Juge a grand *tort*, qui condamne une partie sans l'entendre. On le dit quelquefois par civilité. Vous avez tous les *torts* du monde de n'estre pas venu loger chez moy, de ne m'avoir pas fait connoistre vos besoins.

On dit proverbialement, Qui doit a *tort*, pour dire, qu'on presume toûjours que quand on plaide, c'est qu'on ne veut pas payer. On dit aussi, que le mort a toûjours *tort*, pour dire, qu'il est aisé de condamner celuy qui ne se peut pas deffendre.

A' TORT. adv. Injustement. Il a esté accusé *à tort*, blâmé *à tort*. Cette opposition a été formée *à tort* & sans cause. On appelle proverbialement un Advocat qui n'a point d'employ, un Advocat *à tort* & sans cause. Il a passé *à tort* & à travers des ennemis. Il parle *à tort* & à travers, c'est à dire, inconsiderément & estourdiment.

TORTICOLLI. s. m. Qui n'a pas la teste droite sur les espaules, qui la panche d'un costé. Les fluxions nous rendent quelquefois *torticolli*. Les cagots affectent de faire les *torticolli*, pour faire croire qu'ils sont en quelque espece d'extase.

TORTIL, ou TORTIS. Terme de Blason. C'est un cordon qui se tortille autour des couronnes des Barons. Un *tortis* de perles.

On le dit aussi du diademe ou bandeau qui ceint les testes de More sur les Escus.

TORTIL. s. m. Terme de Musique. C'est un tuyau des instruments à vent, qui est tortillé, ou qui fait un ou plusieurs tours & replis, tel qu'est celuy qui est au milieu de la saquebute, des cors de chasse, &c.

TORTILLANT, ANTE. adj. Terme de Blason, qui se dit du serpent ou de la givre qui entourent quelque chose.

TORTILLER. v. act. Tordre plusieurs fois. On *tortille* plusieurs cordons ensemble pour faire une grosse corde. On *tortille* des cheveux, quand on les enveloppe avec du ruban. On *tortille* du parchemin pour faire des tirets.

TORTILLER, signifie aussi, Ne marcher pas droit & ferme sur ses jambes. Il y a des coquettes qui *tortillent* du cul en marchant, qui ont une demarche affectée.

TORTILLER, se dit figurément en Morale, pour dire, Ne marcher pas droit en une affaire, y chercher des détours, des eschappatoires, barguigner à les entreprendre, ou à les conclurre. Cette femme a enfin conclu marché, aprés avoir esté trois mois à *tortiller*.

TORTILLÉ, ÉE. part. pass. & adj. Il se dit en termes de Blason, de la teste qui porte le tortil, comme celle de

de More, qui est tout semblable au bourlet, qui sert quelquefois de timbre.

TORTILLON. s. m. Coeffure des filles de basse condition, qui se contentent de tortiller seulement leurs cheveux autour de leur teste.

TORTILLON, est aussi une petite servante de village qui est coeffée en *tortillon*, & qui gagne peu de gages.

TORTIONAIRE. adj. Terme de Palais, qui se dit en cette phrase: La saisie, l'emprisonnement, ont été declarez injurieux, *tortionaires* & desraisonnables.

TORTURE. s. f. Gesne, question, tourment qu'on fait endurer à un accusé, à un criminel, pour luy faire dire la verité. Les *tortures* sont differentes selon les divers pays. On en fait avec l'eau, avec le fer, avec des brodequins, des coins, &c.

TORTURE, se dit figurément en choses morales, des gesnes qu'on donne à son esprit, de la peine qu'on se donne à travailler. Les Critiques ont donné la *torture* à leur esprit pour trouver l'explication de plusieurs passages des anciens Auteurs; les Jurisconsultes, à concilier des loix contraires. Despreaux a dit dans ses Satyres:

Aux Saumaises futurs preparer des *tortures*.

TORTU, üe. adj. Qui n'est pas en droite ligne. Les chemins des pays de montagnes sont *tortus*, bossus. Cette couppe d'estoffe, cette ligne d'écriture, sont *tortuës*, il les faut redresser. On appelle la vigne, le bois *tortu*. Cette femme a le nez *tortu*, c'est à dire, il n'est pas bien fait, bien droit.

On dit proverbialement, qu'un homme fait rage de ses pieds *tortus*, pour dire, qu'il s'esvertuë, qu'il fait tout ce qu'il est capable de faire. On appelle aussi le siecle *tortu*, pour dire, corrompu, où on ne marche pas droit. On dit pour vanter la taille d'une personne, qu'elle n'est ni *tortuë*, ni bossuë.

TORTUE. s. f. Poisson testacée qui vit sur la terre & dans l'eau, & dont le mouvement est fort lent. *Tortuë* de mer, *tortuë* terrestre. Il y a aussi des *tortuës* de riviere & de marescage. Au Cap Verd il y en a quantité, & les lepreux de Portugal en vont manger de la chair, & se baigner dans leur sang pour recevoir guerison. Dans les mois de Juin, Juillet & d'Aoust il en arrive quantité de la Terre Ferme. Elles pondent plus de 1500. œufs gros comme ceux des poules, ou une noix, & ils sont sans coques. Elles les couvrent de certaines écorces fort deliées, & puis de sable, & le Soleil les fait éclorre par sa chaleur, puis elles s'en vont à la mer. On les prend quand elles viennent à terrir, c'est à dire, pondre leurs œufs à terre. Elles ont la vie si dure, que les Insulaires des Maldives les ayant prises, les mettent auprés du feu, par le moyen duquel ils en tirent l'escaille, & ils les remettent toutes vives dans la mer, où elles refont une autre escaille: & pour cela il étoit deffendu de les tuër. F. Peyrard. Il y en a d'aussi larges qu'une rondache à mettre un homme à couvert. Une seule est capable de nourrir quelque temps une grande famille. Leur chair est aussi bonne que celle d'une jeune vache. Elles sont quelquefois si grasses, qu'on peut tirer de chacune une bonne barrique de graisse qui vaut du beurre, qui est de tres-bon goust, & qui se conserve fort bien. Elles ne font qu'une seule ponte, qu'elles couvrent de sable, en telle sorte qu'il est difficile d'en reconnoistre l'endroit, & puis s'en retournent à l'eau à reculons, pour oster la connoissance de leur piste, & ne reviennent à terre que l'année d'aprés, laissant le soin au Soleil de faire esclorre leurs œufs: ce qui arrive au bout de quarente jours, auquel temps elles sont grandes comme un escu, & percent le sable, & gagnent la mer à la file à la maniere des fourmis. On l'appelle en Latin *testudo*.

On a fait à l'Academie Royale l'anatomie d'une *tortuë* des Indes qui fut prise aux costes de Coromandel. Elle avoit quatre pieds & demi de long, y compris sa queuë, & quatorze pouces d'espaisseur, & son écaille trois pieds de long sur deux de large. Celle-cy étoit terrestre: mais Pline & Elian parlent de certaines *tortuës* de mer qui avoient quinze coudées, & qui suffisoient à couvrir une cabane capable de loger plusieurs personnes. Son écaille & tout l'animal étoit d'un gris fort brun. Le dessus étoit composé de plusieurs pieces qui faisoient plusieurs figures, la plus-part pentagones, posées & colées sur un os, qui en maniere d'un crane enfermoit les entrailles de l'animal. Cet os avoit une ligne & demie à l'endroit le plus mince, & jusqu'à un pouce & demi au plus espais. Il est ordinairement double, y en ayant un sur le dos, & l'autre sous le ventre, qui sont joints par les costez, & attachez par des ligaments fort durs, mais qui laissent la liberté à quelque mouvement. Il y a une ouverture par devant qui laisse sortir la teste, les espaules & les bras, & une autre opposée par où sortent les jambes & la queuë, à la maniere que les rames sortoient des galeres des Anciens, qui étoient maniées avec grande incommodité. Elian dit que les *tortuës* se despouillent d'elles-mêmes de leur écaille, c'est à dire, de ces pieces qui sont appliquées sur l'os; car il n'y a point d'apparence qu'elles quittent l'os même auquel toutes ses principales parties sont attachées. Cela arrive, lors que l'écaille a été long-temps gardée, ou lors qu'on met l'os sur le feu. Le dessous du ventre est un peu creux: ce qui est particulier aux masles. Tout ce qui sort hors l'écaille est couvert d'une peau large & plissée par de grandes rides, & grenuë comme du marroquin, qui n'entre point sous l'écaille, & demeure attachée au bord de chacune des ouvertures. La teste de la *tortuë* est couverte d'une peau mince ressemblant en quelque façon à la teste d'un serpent. Elle n'a point d'ouvertures pour les oreilles, non plus que le cameleon. Ses narines sont ouvertes au bout du museau d'une maniere ridicule. Ses yeux sont petits & hideux, & n'ont qu'une paupiere qui les ferme. Ses levres sont couppées à la maniere d'une scie, dont la peau est dure comme de la corne, qui couvre deux rangs de veritables dents, quoy que Pline assûre qu'elle n'a ni dents ni langue. Ses pattes de devant ont cinq doigts, ou plustost cinq ongles; car ces pattes sont seulement une masse de chair ronde, d'où les ongles sortent. Les pattes de derriere n'en ont que quatre. Sa queuë est grosse au commencement, & a six pouces de diametre, & finit en une pointe semblable à un ergot qui est au pied des coqs. Aristote dit que c'est l'animal qui a plus de force aux mâchoires; car elle couppe tout ce qu'elle prend, jusqu'aux caillous les plus durs. Sa vessie est d'une grandeur extraordinaire, car on y a trouvé plus de douze livres d'urine claire. Les *tortuës* marines des Antilles qui ont la teste grosse comme un veau, n'ont pas le cerveau plus gros qu'une feve. La chair de la *tortuë* est semblable à celle de mouton.

On fait plusieurs ouvrages en Europe de l'écaille des *tortuës*, des peignes, des estuis, des tables, des buffets. Les potages de *tortuës* sont excellents.

TORTUË, en termes de Mer, est un vaisseau qui a le pont élevé, comme un toit de maison, pour tenir les soldats ou les passagers & leurs hardes à couvert. On l'appelle aussi *poste*.

Faire la *tortuë*. C'étoit une maniere d'escalade chez les Anciens, qui se faisoit, quand les soldats se serroient & mettoient leurs boucliers sur le dos les uns des autres, qui faisoient comme une échelle à leurs compagnons pour monter sur des murailles. Les Anciens attribuoient l'invention de cette *tortuë* à Artemon fils de Clasomene.

TORTUË, étoit aussi une espece de machine dont les Anciens se servoient pour miner & pour battre les pla-

ces. C'étoit un couvert de bois roulant sur des rouës, qui servoit à couvrir les travailleurs. Menage tient que ce mot vient de *tarda eruca*, comme qui diroit un limas qui marche lentement; car *eruca* signifie toute sorte de chenilles, de loches & de limas.

On dit proverbialement, qu'un homme marche à pas de *tortuë*, pour dire, qu'il va lentement, qu'il fait ses affaires avec negligence.

TORTUER. v. act. Rendre tortu. Vous avez *tortué* cette regle, cette pointe de compas, pour dire, vous l'avez faussée.

TORTUEUSEMENT. adv. D'une maniere tortuë. Ce ruisseau coule *tortueusement* dans ces prairies. Les serpents se meuvent *tortueusement* & avec plusieurs replis.

TORTUEUX, EUSE. adj. Qui fait plusieurs tours & retours. Le Meandre est un fleuve fort *tortueux*. Le serpent marche avec plusieurs replis *tortueux*. Cette coste de mer est fort *tortueuse*, il y a bien des golphes & des promontoires.

TOS.

TOSCAN. adj. m. & f. & subst. Terme d'Architecture, qui se dit du premier & du plus massif des Ordres d'Architecture qu'on met au dessous des autres. L'Ordre *Toscan*, une colomne *Toscane*. Le *Toscan* a ses proportions, aussi-bien que les autres Ordres.

TOST. Adv. de temps, qui se dit de celuy qui est prochain, qui marque ce qu'on doit faire en haste. Venez *tost*, accourez *tost*. Cela sera *bientost* fait. Il faut mourir *tost* ou tard. On est toûjours marié trop *tost*. Aussi-*tost* dit, aussi-*tost* fait. *Plustost* mourir que d'offenser Dieu. Si-*tost* que j'ay sceu vostre retour, je vous ay été saluer. Il n'est pas venu assez *tost*, assez à temps. Qui donne *tost*, donne deux fois. Nous vuiderons cela *tantost*. Ce mot vient de *statim*, ou de *citò*, selon Nicod.

TOT.

TOTAL, ALE. adj. & subst. Qui comprend en soy plusieurs parties, qui est entier. L'addition de plusieurs nombres fait une somme *totale*. Ce procés est capable de causer sa ruine *totale*. La destruction *totale* de l'Univers se fera au jour du Jugement. Les quatre quartiers d'une aune en font le *total*. Il ne se contentera pas d'une partie, il voudra avoir le *total*.

TOTALEMENT. adv. Entierement, absolument, sans rien reserver. Je suis *totalement* à vous & sans reserve. Il luy a donné *totalement* ce qu'il pouvoit luy donner. Son esprit est perdu *totalement*, il est incurable.

TOTALITÉ. s. f. Tout, total. Un legataire universel emporte la *totalité* des biens d'un defunt.

TOTON. s. m. Jeu d'enfans qui se fait avec une piroüette, laquelle tombant sur une face marquée de certaines lettres, fait gagner, ou perdre. Quand elle tombe sur le T, elle marque qu'il faut prendre tout ce qui est au jeu. C'est de là que le jeu & la piroüette ont pris leur nom.

TOU.

TOUAGE. s. m. Terme de Marine, est le travail des mariniers, qui à force de rames tirent un vaisseau attaché à une chaloupe, pour le faire entrer dans un port, ou monter dans une riviere. On appelle aussi *touage*, le changement de place que l'on fait faire à un vaisseau avec une hansiere attachée à une ancre mouillée ou amarrée à terre.

TOUAILLE. s. f. Linge qu'on pend d'ordinaire sur un rouleau auprés d'un lieu où on se lave les mains, qui sert à les essuyer. Il y a des *toüailles* auprés des refectoires des Religieux. Ce mot vient de l'Italien *tovaglia*, qui a été fait de *torale* ou *torale*, qui signifie le *tapis*, ou la *nappe* qui se mettoit sur le lieu où l'on mangeoit, qu'en Latin on appelloit *torus*. On trouve aussi dans le Pontifical *tobalea*, d'où peut estre aussi venu *touaille* & *tavayole*. Menage. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on a dit *toacula*, *toalia*, *tobalea*, *togilla*, & *taulla* dans le même sens.

TOUCHANT. Preposition dont on se sert dans la division d'une matiere, pour dire, A l'égard, pour ce qui concerne. Le Roy a fait des Ordonnances *touchant* la Guerre; d'autres *touchant* la Justice; d'autres *touchant* le Commerce, c'est à dire, pour ce qui regarde toutes ces choses. Cet arrest n'a rien prononcé *touchant* une telle demande, c'est à dire, à cet égard.

TOUCHANT, ANTE. adj. Qui persuade, qui esmeut l'esprit, les passions. Cet Orateur a fait un discours fort *touchant*, une peroraison fort *touchante* sur la passion de Nostre Seigneur. C'est un spectacle tout *touchant*, de voir faire mourir un homme, de l'innocence de qui on est persuadé. La Tragedie demande des sentiments tendres & *touchants*.

TOUCHE. s. f. Ce qui sert à indiquer un endroit particulier de quelque chose. On le dit particulierement de ce qui indique les lettres aux enfants qui apprennent à lire, & de la pointe qui sert à escrire sur des tablettes. Une *touche* d'argent, de cuivre, de fil de fer, &c.

TOUCHE, signifie aussi l'action de frapper, de faire impression violente sur quelque chose. Les gens craintifs craignent la *touche*. Un cheval avance, quand il entend claquer le foüet, car il craint la *touche*.

Pierre de *touche*, est une pierre noire & resplendissante qui n'est point marchaise ni fusible. Elle sert pour éprouver les metaux. Quand on les frotte sur cette pierre, ils y laissent une marque, & on compare la marque d'un metail esprouvé à celuy du metail qu'on esprouve. On l'appelle autrement la *pierre Lydienne*. On dit aussi, qu'une piece de monnoye a senti la *touche*, quand on l'a esprouvée non seulement sur la pierre, mais aussi avec le burin ou l'eau forte, ou quand on en a fait quelque autre essay. Dans une Ordonnance du Roy Jean, il est porté que la *touche* de l'or de Paris surpasse tout autre or dont on oeuvre autre part. Il n'étoit pourtant alors qu'à 19. carats & un quint. Les Joüailliers doivent estre examinez sur la *touche* en la Cour des Monnoyes suivant leurs statuts.

On dit qu'un homme se connoist au pair & à la *touche*, pour dire, à la bonté intrinseque du fin & de l'impur des monnoyes.

TOUCHE, en termes de Musique, se dit des divisions d'un clavier, ou du manche d'un luth ou autres instruments, sur lesquelles appliquant les doigts, on en tire des sons differents pour en faire des accords. Le clavier d'une orgue a 48. *touches*. Le manche d'un luth, d'un tuorbe, est divisé en neuf *touches*, qui font monter chaque corde depuis le ton qu'elle fait à vuide jusqu'à la sixiéme majeure, c'est à dire, par neuf demi-tons. Les *touches* des instruments sont d'ordinaire de bois, ou d'yvoire. Celles du cistre sont de cuivre. On peut faire les marques des *touches* mobiles, ou immobiles.

TOUCHE, se dit aussi en parlant des ouvrages qu'on fait à diverses reprises, de ce qu'on adjouste à un tableau pour le perfectionner, ou à quelque autre ouvrage. Ce portrait n'est pas bien fini, il faut encore une *touche*. Avant que de faire imprimer ce Poëme, j'y donneray encore une petite *touche*.

En Peinture, *touche* se dit particulierement des feuilles des arbres peints. Les arbres de ce paysage sont de *touche* differente.

TOUCHE, se dit figurément en choses morales. Dieu en-

envoye aux hommes des afflictions, comme des pierres de *touche* pour esprouver les esleus. Il a esté malade à l'extremité, il a perdu un grand procés, ce sont de rudes *touches* qu'il a souffertes. On dit aussi en ce sens, qu'un homme craint la *touche*, quand il a fait quelque malversation, quelque crime dont il a peur d'estre recherché.

On dit proverbialement d'un hypocrite, ou d'un homme simple & innocent, que c'est une Sainte *Nitouche*, qu'il ne paroist pas qu'il soit capable de faire aucun mal.

TOUCHER. s. m. C'est le plus étendu des cinq sens de nature, qui est commun à tous les animaux. Il leur sert à connoistre & à sentir les corps palpables. On est en peine de sçavoir si le sentiment du *toucher* reside sur la peau, ou dans les chairs & dans les nerfs. Le *toucher* est le sens qui se trompe le moins. Les Naturalistes disent que l'araignée a le *toucher* le plus subtil, quoy que les mouches & les fourmis l'ayent encore plus parfait. Les insectes ne connoissent presque les objets que par le sens du *toucher*, qu'ils ont excellent.

TOUCHER, se dit aussi en Musique, de la maniere de joüer des instruments. Ce Maistre de luth, de tuorbe, de clavessin, a un beau *toucher*, un *toucher* fort delicat.

TOUCHER. v. act. & n. Exercer le sentiment du tact sur un corps palpable. Le Sauveur ressuscité disoit à St. Thomas, Voyez, *touchez*, un esprit n'a point de chair, ni d'os. Une main profane ne doit pas *toucher* du bout du doigt les calices, les vaisseaux sacrez. Les Indiens ne veulent pas qu'on les *touche*; ils cassent tous leurs vaisseaux, dés que les estrangers les ont *touchez*, parce qu'ils les tiennent pollus. Une vraye prude ne se doit point laisser *toucher*, manier le sein, les bras, &c. On luy a fait *toucher* cela au doigt & à l'œuil, c'est à dire, connoistre clairement. Ce mot vient de *tango*. Nicod.

TOUCHER, signifie aussi, Estre joint, estre proche l'un de l'autre. Nos prez, nos heritages se *touchent*, il n'y en a point d'autres entredeux. La Flandre & la Hollande sont deux Provinces voisines qui se *touchent*. Il est si grand, qu'il *touche* le plancher, qu'il y atteint de la main. Cette montagne est si haute, qu'elle *touche* les nuées.

TOUCHER, se dit aussi des violentes impressions que les corps font les uns sur les autres, qui se heurtent, qui blessent, qui offensent. Cet homme est un rude joüeur, il *touche* trop fort. Il faut faire *toucher* de ce costé-là, pour dire, faire aller les chevaux vers un tel endroit à coups de foüet. Ce Capitaine *touchoit* devant luy les soldats de ce party comme un troupeau de moutons. Il n'y a que celuy qui *touche* au but, qui le frappe, qui gagne le prix.

TOUCHER, se dit aussi de l'argent qu'on reçoit, ou qu'on fait recevoir. Quand l'année est mauvaise, on ne peut rien *toucher* de ses Fermiers. Un Banquier a de l'argent à *toucher* à Lyon, dont il negotie par lettres.

TOUCHER, se dit aussi en parlant de plusieurs choses qui ne sont point éloignées. Nous *touchons* à l'hiver. Nous *touchons* à l'heure que cela doit arriver. Nous ne sommes pas encore en France, mais nous y *touchons*, nous sommes sur les frontieres. Il a 24. ans passez, il *touche* à la majorité. Nous serons bientost à Noël, nous y *touchons* du bout du doigt.

TOUCHER, se dit encore en plusieurs sortes d'arts. On dit qu'un homme *touche* l'orgue, le luth, le tuorbe delicatement, pour dire, qu'il en jouë fort bien: qu'un Peintre a bien *touché* un trait de son tableau. Ce Peintre *touche* bien un arbre, un paysage, pour dire, qu'il reüssit fort bien à les peindre. On dit de même, qu'un Poëte a bien *touché* une passion, un tel caractere, pour dire, qu'il en a fait des expressions vives & naturelles. On dit d'un Danseur, qu'il ne *touche* pas à terre, pour vanter son agilité. On dit en Chirurgie, qu'on *touche* un ulcere malin, quand on y applique quelque goutte d'eau seconde, ou quelque autre caustique. On dit d'une monnoye, qu'on l'a *touchée* avec la pierre, avec le burin, &c. pour dire, qu'on l'a sondée & esprouvée.

On dit aussi en termes de Mer, qu'un vaisseau a *touché* à une coste, pour dire, qu'il y est abordé, qu'il y a mouillé. On dit aussi, qu'il a *touché* à terre, ou simplement qu'il a *touché*, pour dire, qu'il n'a pas trouvé assez de fond, qu'il est eschoüé.

On dit aussi, qu'un cerf a *touché* au bois, quand il a despouillé la peau de sa teste en se frottant contre des arbres.

TOUCHER, se dit en termes de Devotion. On se fait *toucher* aux Prestres qui viennent de dire leur premiere Messe pour recevoir leur benediction, ou l'imposition de leurs mains. Le Roy *touche* les malades des escroüelles, & Dieu les guerit. Les devots font *toucher* leurs chapelets aux reliques, à la vraye croix. On fait *toucher* des chemises à la chasse de Ste. Genevieſve, à la Ste. Espine.

TOUCHER, se dit figurément en Morale, en parlant des passions. Cet homme est fort amoureux, il est bien *touché*, cette beauté a *touché* son cœur. Cet affront l'a *touché* au vif, l'a piqué sensiblement. Un bon Juge ne se laisse *toucher* ni par la colere, ni par la pitié. Un bon Advocat, un bon Predicateur, sont ceux qui *touchent* leur auditoire. La grace efficace *touche* le pecheur le plus endurci.

On dit aussi d'un Orateur, qu'il n'a *touché* une chose qu'en passant, pour dire, qu'il ne s'est pas arresté à l'approfondir, qu'il n'en a dit qu'un mot. On dit aussi d'un stile eslevé, qu'il ne *touche* pas à terre. On dit pareillement d'un procés qui est clair & sans difficulté, que dans le jugement il ne *touchera* pas à terre, qu'il n'y aura point d'advis differents.

TOUCHER, se dit aussi des choses qui ont quelque liaison ensemble, qui ont quelque dependance, ou quelque relation. Ces deux personnes se *touchent* de fort prés, sont parents, sont alliez, sont associez. On demande dans les plaintes criminelles la jonction du Procureur du Roy en ce que le fait le *touche* ou peut *toucher*. Quant à ce qui *touche*, à ce qui regarde la seconde question, je diray &c. Cela ne me *touche* point, je n'y prens aucune part.

TOUCHER, signifie encore, S'attacher à quelque chose pour y faire quelque reforme, quelque changement, retranchement ou autre alteration. Il est dangereux de *toucher* à la Religion, aux choses saintes. Il ne faut point *toucher* aux loix, aux coustumes qui sont bien établies chez les peuples. On n'a jamais voulu *toucher* aux privileges des Secretaires du Roy. Un Juge subalterne n'ose pas *toucher* à un arrest, prononcer contre sa disposition. Un depost est une chose sacrée, il ne faut pas y *toucher*, en oster la moindre partie. Je n'ay point encore *touché* à mes provisions. Il n'a point *touché* à l'argent qu'il garde pour marier sa fille.

TOUCHER, se dit proverbialement en ces phrases. Au jeu des Esches & des Dames on dit, Dame *touchée*, dame joüée, pour dire, qu'on est obligé de joüer la piece qu'on a *touchée*. On dit aussi, qu'on a *touché* la grosse corde, quand on a parlé à un homme de ce qui l'interesse le plus, de ce qui est le plus capable de l'esmouvoir. On dit aussi d'un hypocrite malicieux qui fait le niais, qu'il ne semble pas qu'il y *touche*. Il a dit cela de bouche, mais le cœur n'y *touche*, pour dire, qu'il ne tiendra pas sa promesse. On dit aussi, *Touchez* là, il n'en sera rien, pour dire, qu'on ne veut pas faire une chose; parce qu'on a coustume de se *toucher* dans la main

main pour conclurre un marché, ou en signe de bienveillance.

TOUCHÉ, ÉE. part. pass. & adj. Il y a un jeu de compagnie qu'on appelle le gage *touché*.

TOUE. s. f. est un bateau qui sert à passer les rivieres. L'usage en est commun sur la Loire, ou on le dit tant des grands bateaux qui servent de bacs à la passer, que des petits qui servent à pescher, ou à aller sur les plus petites rivieres ou canaux.

TOUER. v. act. Terme de Marine. C'est faire avancer un vaisseau par le moyen d'un capestan & de la hansiere, ou cable attaché à terre, ou a un ancre, sur lequel on hale & qu'on fait roidir. On le dit aussi des vaisseaux qu'on tire à terre par de petits vaisseaux ou chaloupes qui ont des rames. C'est ce qu'on appelle sur la mer de Levant *remorguer*. Ce mot vient de l'Italien *rimurchiare*, ou du Latin *remulcare*, ou du Castillan *remulgar*. C'est ce qu'on dit autrement *nager sur le fer*. Les moyens ancres s'appellent ancres de *touey*. Les Latins ont dit *towagium*, pour dire *toüage*.

TOUFFE. s. f. Petit bosquet ou assemblage de quelques arbres feuillus & serrez qui font de l'ombre. En la Beauce il n'y a point de forests, mais seulement quelques *touffes* d'arbres dans les maisons des Seigneurs. Ce mot vient de *tufa*, herbe dont la fleur est touffuë, qui croist dans les marais, Menage: d'où on a fait aussi *toupe* & *toupet*. Du Cange le derive de *tufa*, qui étoit une espece d'estendart chez les Romains, composé de plusieurs plumes liées ensemble.

TOUFFE, se dit par extension ou ressemblance d'un amas d'herbes, de fleurs jointes ensemble, & même de cheveux, de rubans, &c. Cet homme est tantost chauve, il n'a plus que quelques *touffes* de cheveux au derriere de la teste. On fait maintenant des garnitures d'une grosse *touffe* de rubans. Les œuillets de graine viennent par *touffes*. Une *touffe* de plumes, c'est à dire, un gros bouquet, comme celuy qu'on met sur les capelines.

TOUFFU, ÜE. adj. Feuillu, serré, espais. Ce bois est fort *touffu*, les arbres y sont fort serrez, ils font bien de l'ombre. Ce jeune homme a les cheveux fort *touffus*. Ce vieillard a la barbe longue & *touffuë*. Il a une garniture bien *touffuë*.

TOUPET. s. m. Petit bouquet de cheveux, ou de barbe. Ses cheveux sont presque tous tombez, il ne luy est resté qu'un petit *toupet* au derriere. Il y a des gens à qui la barbe vient par *toupets*, par bouquets.

TOUPIE. s. f. Espece de sabot qui a une pointe de fer sur laquelle il tourne, quand on l'a lasché par le moyen d'une corde qui estoit tortillée autour. Les enfans se plaisent fort à joüer à la *toupie*. On disoit autrefois *turpie*, & ce mot vient de *turbo*. Nicod. Menage le derive du Grec *typias*, qu'on trouve dans Hesychius.

TOUPIER. v. neut. Faire plusieurs tours & retours inutiles dans une maison, sans sçavoir ce qu'on fait, ni ce qu'on cherche. Voilà une servante qui ne fait que *toupier*, & qui ne fait point de besogne. Ce mot vient apparemment de ce qu'en cette action on imite la toupie.

TOUR. s. m. Circonference, le costé exterieur d'une figure, son circuit. Le *tour* d'un cercle est une ligne également éloignée de son centre. Mesurer le *tour* d'une ville, c'est mesurer les costez de son polygone exterieur, des murs qui forment son enceinte. Le plus beau *tour* de visage, est celuy qui est en ovale. Cette tenture de tapisserie fait tout le *tour* de la chambre. Les litres & ceintures funebres font le *tour* de l'Eglise. Ces colomnes, ces arbres ont tant de pieds de *tour*. Cette juppe n'a pas assez de *tour*. Ce rabat a trop de *tour*. Ce mot vient du Latin *turnus*.

TOUR, se dit aussi de ce qui se met le long des bords, ou des extremitez de quelque chose. Voila un beau *tour* de lit. Des *tours* de bras ou de manches de dentelles. Cette femme a un *tour* de cheveux blonds. Un *tour de col* est un tissu qui sert à attacher un manteau. On appelle aussi *tour de col*, le linge qu'on met sur le cou pour le tenir chaudement. Un *tour* de lange. Un *tour* de plumes.

TOUR, se dit aussi d'un mouvement circulaire. Le Soleil fait son *tour* en un an; Saturne en 30. ans. Drak, Magellan & plusieurs autres Voyageurs ont fait le *tour* du monde. Ce gibier ne demande que deux *tours* de broche. Il n'y a que deux *tours* de rouë jusques là. Il luy a donné un soufflet à *tour* de bras. Il faut donner encore un *tour* à la vis de ce pressoir. On dit aussi, qu'un cheval s'est donné un *tour* de reins, pour dire, qu'il a fait un grand effort.

TOUR, se dit aussi d'un petit voyage qu'on fait en quelque lieu. Il est allé faire un *tour* de promenade, un *tour* de ville, un *tour* de jardin, faire un *tour* jusqu'au Palais. Il ira ces vacations faire un *tour* jusques chez luy, faire un *tour* par la Flandre. On dit aussi de ceux qu'on fustige dans les carrefours, qu'on leur a fait faire un *tour* de ville.

TOUR, se dit aussi de ce mouvement successif qui donne à chaque chose un temps propre pour parler ou agir l'un aprés l'autre chacun à son ordre. Les Juges doivent opiner chacun à leur *tour*. Les Mareschaux de France qui roulent commandent chacun à leur *tour*. Cette cause sera appellée à *tour* de rolle. N'interrompez pas vostre partie, vous parlerez à vostre *tour*. Le Semainier qui est à l'aigle, est en son *tour* de conferer les Benefices vacquants du Chapitre. Cette petite societé se donne un bouquet, & se traitte *tour* à *tour*. C'est à vostre *tour* à faire, à joüer.

Au jeu, on dit joüer un *tour* de triquetrac. Il a gagné un *tour* bredoüille. Joüons encore un *tour*, c'est à dire, Que chacun de nous tienne encore une fois les cartes.

TOUR, se dit aussi de l'attelier d'un Tourneur, de la machine qui se meut circulairement, & sert à arrondir les ouvrages. Cet ouvrage est si poli, qu'il semble qu'il soit fait au *tour*. Cette machine est composée de deux jumelles ou pieces de bois paralleles à l'horizon, sur lesquelles sont posées deux autres pieces perpendiculaires qui sont mobiles, & qu'on arreste pourtant où on veut par le moyen d'une clef faite en forme de coin. On les appelle *pouppées*. Elles ont deux pointes qui supportent la piece sur laquelle on travaille, qui tourne par le moyen d'une corde qu'on entortille autour, laquelle est attachée en haut au bout d'une perche pliante qui fait ressort, & en bas à une planche qu'on fait mouvoir avec le pied. Il y a aussi le support sur lequel on appuye le ciseau pour le tenir plus ferme.

TOUR, se dit aussi d'un gros cylindre ou aissieu qui sert en la plus-part des machines pour eslever des fardeaux, qui se remuë avec une rouë, ou des leviers, sur lequel la corde se tourne. On l'appelle autrement *treuil*.

On dit en termes de Chasse, Prendre les bestes au *tour*, pour dire, les chevaler sans les trop effrayer, jusqu'à ce que les arquebusiers cachez ayent le moyen de les tirer.

TOUR, se dit aussi chez les Religieuses qui gardent la closture, du lieu où le mur est percé, par où on passe les choses qu'on leur apporte de dehors pour les necessitez du Couvent. Ce sont plusieurs ais croisez & assemblez, qui sont mobiles sur deux pivots, qui bouchent l'ouverture du mur par où on les passe. Il y a des Religieuses preposées au *tour*, qui parlent au *tour*.

TOUR, se dit aussi en choses spirituelles & morales, de la maniere de dire & de faire les choses. Corneille a un beau *tour* de vers. Voiture a donné un *tour* galant à tout ce qu'il a dit. Cet Orateur a fait dans ce discours des

tours

tours de maistre. Un Rapporteur habile donne à une affaire le *tour* qu'il luy plaist.

On dit en ce sens, Il a fait un *tour* de brave, un *tour* d'ami, un *tour* d'habile homme. Et au contraire on dit qu'il a fait un *tour* de filou, de traistre, de scelerat, qu'il a joué un mauvais *tour*. Les femmes font mille plaisants *tours* à leurs maris.

On appelle des *tours* de main, des *tours* de passepassé, des *tours* de gibeciere, des *tours* de cartes, des *tours* de souplesse, toutes les subtilitez que font les Charlatans pour se faire admirer par le peuple, ou pour l'amuser, ou l'attraper. Ce Basteleur sçait de bons *tours*. Voilà un de ses *tours*.

TOUR. subst. fem. Bastiment haut eslevé & de plusieurs estages, qui est ordinairement de forme ronde. On fortifioit autrefois les places avec des *tours*. On les attaquoit aussi avec des *tours* mobiles, qu'on eslevoit pour voir dans la ville. On en a fait aussi pour faire des prisons, des lieux forts. Les *tours* de la Bastille. La *Tour* de Mongommeri. On en a fait aussi, pour descouvrir de loin, de toutes sortes de figures, quarrées, pentagones, &c. La *Tour* de Cordouan sert de phare. Il y a à la Chine une fameuse *tour* de porcelaine. Les *tours* des Eglises servent de clocher. Les *tours* de Nostre Dame sont la mesure des grandes hauteurs pour les badauds de Paris, elles n'ont pourtant que 34. toises de haut; & ils disent d'une montagne, qu'elle est haute comme deux fois les *tours* de Nostre Dame. Ce mot en ce sens vient du Syriaque *tur*, ou de l'Hebreu *tzur*, à ce que dit Borel; mais plus immediatement du Latin *turris*.

TOUR MARINE, est une *tour* qu'on bastit sur les côtes de la mer pour y loger quelques soldats, & descouvrir les vaisseaux ennemis. Ces *tours* ordinairement n'ont point de porte, & on y entre par des fenestres qui sont au premier ou second estage, avec une eschelle qu'on tire en haut, quand on est dedans. On se sert quelquefois de ces *tours* dans la fortification des places.

TOUR, se dit en termes de Blason avec plusieurs epithetes qui en changent les parties. On les appelle *rondes*, *quarrées*, *crenelées*, *carnelées* ou *cranelées*; les unes sans porte, les autres avec la porte grillée; les unes sont maçonnées, & quelques autres sont couvertes; & parfois il y en a de sommées de giroüettes ou d'autres pieces.

TOUR, s'est dit aussi d'une machine ou petit chasteau de bois qu'on posoit sur le dos des elephants, quand on les menoit à la guerre, dans laquelle on mettoit plusieurs soldats pour combattre.

TOUR, est aussi une piece du jeu des Eschecs, qui est posée aux extremitez du tablier, & qui ne se remuë qu'à angles droits. On donne eschec au Roy & à la *Tour* avec le Chevalier. On matte avec un Roy & une *Tour*.

TOURS TERRIERES. Terme de Mechaniques. Ce sont de gros rouleaux de bois qui servent dans les atteliers à transporter de gros fardeaux.

TOUR A' TOUR, adv. L'un aprés l'autre. Les Chanoines font l'Office *tour à tour*.

TOUR, se dit proverbialement en ces phrases. C'est la devise de Mr. de Guise, Chacun à son *tour*. Ce proverbe a pour fondement un rebus figuré par des *A* enfermez dans des O, que Mrs. de Guise prenoient pour devise de leur Maison. On dit aussi, le *tour* du baston, le *tour* du mestier, des adresses particulieres qu'ont des gens d'une profession pour tromper ceux à qui ils ont à faire. On appelle aussi *tour de Babel*, une assemblée, un mesnage où tout est en confusion, où chacun veut parler ou commander. On dit aussi, qu'une personne fait ses quinze *tours*, pour dire, qu'elle fait plusieurs allées & venuës inutiles dans la maison. On dit qu'un homme a joüé un *tour* de Mtre. Gonin, pour dire, qu'il a fait un *tour* d'un trompeur habile & adroit.

TOURBE. s. f. Nombre de personnes. Il n'est en usage qu'en cette phrase du Palais: Enqueste par *tourbes*. C'étoit une enqueste qu'on faisoit cy-devant dans les procez pour esclarcir la difficulté d'un point de Coûtume, ou d'un usage allegué par une partie, lequel n'avoit point été inseré dans les Coûtumes, quand on les avoit redigées par escrit. En ces enquestes la deposition de dix témoins n'étoit comptée que pour une seule deposition. Elles ont été abrogées par la nouvelle Ordonnance de 1667. Les Chymistes font état d'un livre qu'on appelle la *Tourbe des Philosophes*, qui est un Recueil des Escrits de plusieurs Auteurs anciens qui ont travaillé à la recherche de la Pierre Philosophale, comme Geber, Morienus.

TOURBE, est aussi une matiere propre à faire du feu, dont on se sert en Hollande, & aux lieux où il y a disette de bois. Ce sont des mottes de terres grasses qu'on tire des canaux, marais & autres lieux. Les pauvres gens ne se chauffent qu'avec du feu de *tourbes*. Ce mot vient de l'Alleman *Torff*, ou *Turb*, signifiant la même chose. Menage. Les Allemans l'appellent aussi *torf*, ou *turf*, ou *turve*.

TOURBIER, ou TURBIER. s. m. C'est un nom qu'on donne au Palais aux témoins oüis aux enquestes par turbes.

TOURBILLON. s. m. Vent subit, impetueux & tournoyant. Les ouragans, les syphons, sont de diverses sortes de *tourbillons* qui surprennent les vaisseaux, & qui sont tres dangereux. Les Anciens les appelloient *typhons*.

TOURBILLON, se dit aussi d'un creux qu'on trouve dans quelques mers ou rivieres, dans lesquels l'eau s'engouffre avec precipitation & en tournoyant. Ce passage est dangereux, à cause d'un *tourbillon* qui est au milieu de la riviere.

TOURBILLON, est aussi un terme de la Philosophie de Descartes, qui pretend qu'il y a dans le ciel plusieurs revolutions d'astres autour de divers centres, qui font des sistemes differents, & pareils à celuy de nostre region des Planetes: que les astres de l'un entrent quelquefois dans la region de l'autre, & s'y rendent visibles: par où il explique l'apparition des Cometes. Il appelle ces differents sistemes des *tourbillons*.

TOURDE, ou TOURD. s. Espece de grive qui se nourrit de fruits de myrthe. En Latin *turdus*, *cicla*. Il y a quatre sortes de *tourds* ou grives. Le *tourd calandre*; le *tourd commun*, de la grosseur d'un merle; le *tourd mauvis*, qui est rougeastre; le *tourd literne* ou *tbrale*, qui est le plus petit de tous.

TOURDION. s. m. Terme populaire. Mouvement du corps qui luy fait faire plusieurs contorsions, le plus souvent deshonnestes.

TOURELLE. subst. fem. Petite tour. Le mur de cette place est garni de *tourelles* qui servent de guerites pour mettre des sentinelles. Les domes de la Sorbone, du Val de Grace, sont accompagnez de quatre *tourelles* qui ont bonne grace. Les buffets d'orgues ont aussi des *tourelles* aux extremités & au milieu.

TOURET. s. m. Petit tour ou rouë qui se meut avec grande impetuosité par le moyen d'une plus grande rouë qui se tourne avec une manivelle. Les Lapidaires, les Taillandiers, se servent de ces *tourets* pour tailler leurs pierres, pour aiguiser leurs ferrements.

TOURET. s. m. Vieux mot qui signifioit une espece de marque ou d'ornement que les Dames de condition portoient autrefois, qui ne leur cachoit que le nez. Aussi l'appelloit-on *touret de nez*. On voit dans la Bibliotheques du Roy plusieurs representations de festes & de carrousels, où les Dames sont peintes avec des *tourets* de nez. Le mot, aussi-bien que la chose, sont hors d'usage.

TOURET, est aussi un terme d'Esperonnier. C'est un gros

gros clou tourné en rond, qui a une teste arrestée dans une partie du bas de la branche d'un mords appellée la *gargouille*. Il signifie aussi ce qui est au bout des jets d'un faucon pour passer la longe; & en general on le dit en plusieurs autres occasions de ce qui est fait en anneau, en rond, en cheville, &c.

TOURIERE. s. f. Office claustral chez les Moniales. C'est une Religieuse qui a la charge de parler au tour, d'y negotier les affaires de la Maison, de reccuvoir ce qu'on y apporte de dehors.

TOURIERE, est aussi une servante qui assiste au tour en dehors, qui rend au Couvent tous les services dont il a besoin dans la ville & au dehors, & qui reçoit ceux qui viennent y rendre visite.

TOURILLON. s. m. Gros pivot de fer qu'on met au bas des portes cocheres, des portes d'escluses, des roües de moulin, des flesches & bascules des ponts-levis, qui sert à les faire mouvoir facilement.

On appelle aussi *tourillons* du canon, ses parties rondes & eminentes qui sont au milieu posées sur le fust, qui servent à le faire mouvoir, & à le braquer, & qui le tiennent en une espece d'equilibre.

TOURILLON, se dit aussi de cette partie du fust de la cloche qui entre dans le poaillier, & sur lequel elle se meut.

TOURMENT. s. m. Douleur violente que souffre le corps, soit par une cause intestine, soit estrangere. La goutte, la pierre, causent de grands *tourments*, de grandes douleurs. Les Tyrans ont inventé toutes sortes de gesnes & de *tourments* pour vaincre la constance des Martyrs. Les *tourments* des damnez sont plus cruels que tout ce qu'on se peut imaginer.

TOURMENT, se dit figurément en Morale, des peines & chagrins qu'on se donne soy-même, ou les uns aux autres. Les procez donnent bien du *tourment*, font de la peine à solliciter. Les amoureux se plaignent sans cesse qu'ils souffrent mille *tourments*, les *tourments* les plus rigoureux. C'est un grand *tourment*, d'estre obligé d'aller si loin à l'Eglise, ou querir ses provisions.

TOURMENTANT, ANTE. adj. Qui tourmente, qui donne de la peine. Les escornifleurs sont gens importuns & fort *tourmentans*.

TOURMENTE. s. f. Orage qui se forme par l'émotion de l'air & des flots. La *tourmente* nous prit, lors que nous étions prés du port, il fallut se remettre en mer. Cette coste est sujette aux *tourmentes*. On ne peut naviger la mer des Indes que pendant six mois, à cause des *tourmentes*. Il y a un Cap qu'on appelle le *Cap des tourmentes*, ou *tourmenteux*.

TOURMENTER. v. act. Faire souffrir des douleurs, des tourments. Les Diables *tourmentent* cruellement les damnez. Les trenchées *tourmentent* cruellement une femme qui accouche. Ce criminel a esté bien *tourmenté* à la question. Les chevaux en esté sont fort *tourmentez* par les mouches.

TOURMENTER, se dit aussi du bois, lors qu'il se dejette, qu'il se gerce: ce qui luy arrive, quand il se seche; & l'on dit alors qu'il se *tourmente*. Les Peintres disent aussi, qu'ils *tourmentent* les couleurs, lors qu'ils les manient trop, qu'ils les chargent ou les rechargent.

TOURMENTER, se dit figurément en choses morales, de ce qui afflige l'esprit, qui luy donne de la peine. Un criminel est fort *tourmenté* par le remords de sa conscience. Les chicaneurs sont nez pour *tourmenter* les gens, pour les faire enrager. Cette veuve se *tourmente* inutilement en pleurant la mort de son mari.

TOURMENTER, se dit souvent avec le pronom personnel; & alors il signifie, S'empresser, s'agiter, se donner de la peine & de la fatigue. Ce Predicateur se *tourmente* trop dans sa chaise, & s'émeut trop, il fait trop de gestes. Cet avare se *tourmente*, il se tuë le cœur & le corps pour gagner du bien pour des ingrats. Cet Auteur s'est bien *tourmenté* l'esprit à la recherche de ces antiquités. C'est un homme inquiet qui ne peut vivre en repos, il faut qu'il se *tourmente*, & qu'il *tourmente* les autres. Il faut abaisser les voiles, quand le vaisseau se *tourmente* trop.

TOURMENTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

TOURMENTEUX. adj. m. C'est une epithete qu'on donne en Geographie à certains promontoires, & entre autres au Cap de Bonne Esperance.

TOURMENTIN. s. m. est le mast qui est enté sur le beaupré, qui s'appelle autrement *perroquet de beaupré*.

TOURNANT, ANTE. adj. Qui tourne. La grüe a cet avantage, qu'elle est *tournante* sur un pivot. Il y a tant de roües *tournantes* à cette horloge. Il y a des essieux *tournants*, & d'autres qui sont immobiles.

TOURNANT. s. m. Lieu où l'on tourne. Il faut aller au coin, au *tournant* de la ruë. Ce Cocher a pris son *tournant* trop court. Il faut laisser tant d'espace pour le *tournant* de cette machine.

TOURNE. s. f. Terme de Jeu. C'est la carte qui est retournée sur le talon au Berlan, à la Beste, &c. La *tourne*, la triomphe est de cœurs.

TOURNE, en termes de Pratique, se dit de la soute ou retour des deniers que l'on paye en matiere d'eschange ou de partage, pour mettre de l'égalité entre les choses eschangées ou partagées.

TOURNE-A-GAUCHE. s. m. est un outil de plusieurs Artisans, comme Charpentiers, Serruriers, Menuisiers, &c. qui leur sert pour tourner d'autres outils, comme vis, taraux, & en plusieurs occasions semblables.

TOURNEBOUT. s. m. Instrument de Musique, qui est une espece de fluste, dont l'extremité inferieure est courbée en arc. Il est percé comme les autres chalumeaux. Il a une anche par le bout d'enhaut, qu'on met dans la bouche, dont la languette est enfermée dans une boeste. On en fait des concerts à quatre, cinq & six parties. Sa base & sa taille ont quatre ou cinq pieds de long, & ont une ou deux clefs pour boucher les derniers trous où les doigts ne peuvent atteindre. Les *tournebouts* sont fort en usage en Angleterre, mais leurs sons ne sont pas si agreables que ceux des musettes, ausquels on les peut rapporter.

TOURNEBROCHE. s. m. Petit marmiton qui sert dans les grandes maisons à tourner la broche.

TOURNEBROCHE, est aussi un nom qu'on donne à un chien qu'on a dressé à tourner une roüe, dont le mouvement sert à tourner la broche.

TOURNEBROCHE, est aussi une petite machine qui se meut par le moyen d'un poids, d'une roue & d'un balancier, & qui fait tourner la broche. Il y en a aussi une qui la fait tourner par le moyen de la fumée, qui donne dans une espece de petite aîle de moulin posée à l'entrée du tuyau de la cheminée.

TOURNÉE. s. f. Voyage qu'on fait en plusieurs lieux de proche en proche, & en tournant, dans une ville, dans une Province. Un solliciteur part le matin pour aller faire sa *tournée* par la ville. Les Eleus, les Tresoriers de France vont faire leurs *tournées*, leurs visites dans les Provinces, dans leur ressort.

TOURNELLE. s. f. Chambres établies dans les Parlements, composées des Conseillers tirez de la Grand' Chambre & des Enquestes, qui y vont servir tour à tour. La *Tournelle* Civile, est une Chambre où on juge à l'Audience les petites affaires où il ne s'agit que de mille écus, ou au dessous. La *Tournelle* Criminelle, est celle où on juge les affaires du grand criminel; & quand on dit absolument, qu'une affaire a esté ren-

renvoyée à la *Tournelle*, on entend que c'est à la criminelle, qu'il ne s'y agit pas seulement de simples dommages & interests, mais de quelque note ou peine afflictive.

TOURNELLE, signifie aussi une petite tour. C'est de là qu'a pris son nom le Palais des *Tournelles*, le quay de la *Tournelle*.

TOURNEMAIN. s. m. Moment, petit espace de temps. Cela sera fait en un *tournemain*, en un clin d'œuil.

TOURNER. v. act. & neut. Se mouvoir circulairement. Un globe *tourne* sur son axe. Les Planetes, la terre, *tournent* autour du Soleil. La broche *tourne* tout le jour en cette maison. On dit aussi, que le rost *tourne*, lors qu'il est mal embroché, qu'il ne suit pas le mouvement de la broche. Les moulins *tournent* par le secours du vent, ou de l'eau, ou des bras. Il y a plusieurs danses où on *tourne* en rond.

TOURNER, signifie aussi, Arrondir. Il *tourne* fort proprement en bois, en yvoire, en cuivre. *Tourner* un globe, un cylindre, un cone. Les bons Tourneurs *tournent* aussi en ellypse, en quarré, & en toutes sortes de figures sur le même tour. On dit en ce sens, qu'un homme est bien *tourné*, mal *tourné*, pour dire, qu'il est bien ou mal fait, comme s'il avoit été fait au tour.

TOURNER, signifie aussi, Se mouvoir lateralement hors de la ligne droite. Dans l'exercice on fait *tourner* les soldats à droit, à gauche. *Tournez* tout court à la premiere ruë. Il faut faire *tourner* le carrosse pour prendre le chemin du logis.

On dit aussi, *tourner* le dos, *tourner* en arriere, pour dire, fuir, reculer, faire une contremarche; *tourner* bride, & *tourner* visage, signifie tantost, fuir devant l'ennemy; tantost, revenir à luy, & luy tenir tête.

TOURNER, signifie aussi, Se mettre en certaine situation, d'un certain costé. *Tournez* vous vers moy. *Tournez* moy le dos, allez vous en. Je n'ay fait que *tourner* la tête, il est disparu. Ce Predicateur s'est *tourné* vers le Crucifix pour l'apostropher. On dit aussi, qu'un bâtiment est bien *tourné*, bien orienté. Ce quadran est *tourné* à l'Orient, au Midy. Le coq de ce clocher est *tourné* au Nord. Le vent a *tourné*. Le temps s'est *tourné* au beau. Le Pilote a *tourné* le cap à l'Est. L'aiguille aimantée *tourne* toûjours vers le Pole. Il a *tourné* cet habit sens devant derriere.

TOURNER, signifie encore, Aller deçà & delà, en plusieurs endroits. J'ay *tourné* tout Paris pour trouver une telle étoffe. Les filous *tournent*, rodent par la ville, pour chercher leurs duppes.

TOURNER, signifie aussi, Changer de Religion, de parti. Il y a eu bien des Heretiques qui se sont *tournez*, qui ont abjuré leur erreur. Cet Officier estranger s'est *tourné* du costé de l'Empereur, il a quitté le service de France.

TOURNER, en termes de Manege signifie, Changer de main. Ce cheval est bien dressé, il *tourne* à toutes mains. Les Escuyers font *tourner* la pointe du pied en dedans, & les Maistres à danser en dehors.

TOURNER, signifie aussi, Changer de nature; traduire en une autre Langue. Aux nopces de Cana JESUS-CHRIST *tourna* l'eau en vin. Le meilleur vin s'aigrit, se *tourne* en vinaigre. Josephe a été *tourné* en François par Genebrard, & depuis par Mr. Arnaud. On dit aussi des fruits, des raisins, qu'ils *tournent*, quand ils changent de couleur en approchant de la maturité. On dit aussi, qu'une cerise est *tournée*, quand elle est corrompuë pour avoir été battuë du vent.

TOURNER, signifie aussi, Gaster, corrompre la forme & la bonté ordinaire de quelque chose. Quand on ne marche pas ferme, on *tourne* ses souliers, on en gaste la forme. Quand on laisse trop bouillir une sauce, elle se *tourne*; une viande se *tourne* en bouillie. La presure fait *tourner* ou cailler le lait. Un grand tonnerre fait *tourner* le vin. Ce malade s'est tout d'un coup *tourné* à la mort.

TOURNER, se dit aussi en plusieurs jeux. Au Berlan, à la Triomphe, à la Beste, à l'Imperiale, aprés qu'on a donné les cartes, on *tourne* celle qui est au dessus du talon, & on dit, Il *tourne* de cœur, de pic, &c. On dit aussi, La chanse a *tourné*, pour dire, que ceux qui avoient gagné perdent.

TOURNER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Dans les afflictions il faut *tourner* son cœur à Dieu, sa pensée. Les avares *tournent* le dos à Dieu pour s'enrichir. Ce Poëte *tourne* bien ses vers. Cet Orateur *tourne* bien une periode. Il a bien *tourné* cette pensée, il l'a mise en beau jour. Un habile Rapporteur *tourne* une affaire comme il luy plaist; selon les biais qu'il luy donne, il la fait gagner, ou perdre. Cette affaire a *tourné* à la confusion de celuy qui l'avoit entreprise. Sa temerité luy a *tourné* à gloire. Un mineur ne se peut faire relever, quand les deniers empruntez ont *tourné* à son profit.

On dit aussi, *tourner* l'esprit de quelqu'un, pour dire, le gouverner, s'en rendre maistre. Les Precepteurs *tournent* l'esprit de leurs écoliers comme il leur plaist, ils leur font croire ce qu'ils veulent. Un enfant se *tourne* au bien & au mal, selon les compagnies qu'il frequente. On dit aussi, Cela me feroit *tourner* l'esprit, pour dire, Cela me feroit devenir fou. On dit aussi, que la teste *tourne* à un homme, lors qu'il est enyvré de vin, d'orgueuil, de sa bonne fortune, ou qu'il est dans une trop grande elevation physique, ou morale, qu'il est ébloui par sa prosperité, qu'il se méconnoist, qu'il perd le raisonnement. La peur fait aussi *tourner* l'esprit, luy oste la connoissance.

On dit aussi dans les interogatoires, qu'on a *tourné* un homme de tous les sens, pour dire, qu'on l'a interrogé de toutes les manieres pour découvrir la verité, ou ses sentiments. On dit aussi, *tourner* une chose en raillerie, & *tourner* un homme en ridicule. On dit aussi, qu'un esprit est mal *tourné*, c'est à dire, bourru, fantasque.

TOURNER LE SAS, est une espece de divination qui se fait avec un sas qui tourne sur la pointe des ciseaux. Celuy qui fait l'enchanteur a l'adresse de le faire arrêter sur celuy qu'il soupçonne d'un vol, lequel ordinairement se trouble, croyant que c'est le Diable qui l'a découvert; & ainsi il donne quelques signes qui le font convaincre, & qui mettent en credit cette espece de divination innocente.

TOURNER, se dit proverbialement en ces phrases. *Tourner* la truye au foin, c'est ne pas répondre juste, *tourner* la conversation sur une autre matiere. On dit aussi, *Tourner* autour du pot, pour dire, Hesiter à dire quelque chose, y venir par de longs destours. On dit aussi, qu'une fille a le nez *tourné* à la friandise, pour dire, qu'elle a la mine d'être de complexion amoureuse. On dit à Paris, Il est comme St. Jacques de l'Hospital, il a le nez *tourné* à la friandise: parce l'image de ce Saint qui est sur la porte, regarde la ruë aux oves où il y a de fameuses rostisseries. On dit aussi, qu'un homme a *tourné* casaque, pour dire, qu'il a changé de parti; & qu'il ne sçait plus de quel costé se *tourner*, lors qu'il est attaqué de tous costez, & qu'il ne sçait plus de quoy subsister. On dit aussi d'un homme inconstant & leger, qu'il *tourne* comme une giroüette, qu'il *tourne* à tout vent. On dit aussi, *Tourner* la medaille, ou *tourner* le feuillet, pour dire, Examiner les objections qu'on peut faire pour soustenir le parti contraire.

TOURNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On appelle en termes de Blason *tourné*, lors que les pieces qui remplissent l'Escu sont panchantes & inclinées, soit en bande, soit en barre. Il porte de gueules à trois marteaux d'or *tournez* en bande.

TOURNESOL. s. m. Fleur qui a la figure d'un Soleil, & qu'on dit se tourner toujours vers luy, ou suivre son mouvement. On l'appelle autrement *heliotrope*.

TOURNESOL, est aussi une poudre bleuë qui sert à colorer l'empois, qui aide à blanchir le linge. Elle vient dans une plante du même nom, qu'on appelle autrement *verrucaria*, parce qu'on dit qu'elle est bonne pour les verruës, & aussi *scorpioides*, & est renfermée dans une petite baye ou gousse ronde qui est son fruit ou sa semence. Le *tournesol* dissous dans un peu d'eau, étant mis sur du papier blanc, paroist noir, si on le voit dans une espaisseur de trois ou quatre lignes; il paroist violet dans l'espaisseur d'une ligne; & il paroist bleu dans l'espaisseur d'une demi-ligne. L'urine recente & l'eau de vie rougissent le *tournesol*.

On appelle aussi *tournesol*, les drapeaux qu'on tient dans la lie de la cochenille, dont on se sert pour teindre les vins.

TOURNETTE. s. f. Petit instrument de bois qui tourne sur des pivots, qui sert à devider du fil, de la laine, &c.

TOURNEUR. s. m. Ouvrier qui façonne en rond, ou en autres figures sur une petite machine qu'on appelle un *tour*, le bois, l'yvoire, & toutes autres matieres solides. Les *Tourneurs* ont dans leur mestier de fort beaux secrets, de fort belles inventions. Il est deffendu aux *Tourneurs* de vendre des ouvrages peints & en couleur, s'ils ne sont peints par les Maistres Peintres.

TOURNIQUET. s. m. Petite barriere qu'on met devant des portes, ou autres passages étroits, pour empêcher qu'on n'y puisse passer qu'un à un. Elle est faite de deux pieces de bois ou de fer croisées, & mobiles horisontalement sur un pivot perpendiculaire.

TOURNIQUET, est aussi un jeu qui consiste en une aiguille de fer mobile dans un cercle, aux bords duquel il y a plusieurs chifres ou divisions, & ou l'on perd ou on gagne suivant les nombres sur lesquels l'aiguille s'arreste. Le jeu du *tourniquet* est sujet à de grandes filouteries, à cause qu'on peut faire *arrester* l'aiguille ou l'on veut par le moyen d'une petite pierre d'aimant.

TOURNOIS. s. m. Petite monnoye valant un denier. Un double *tournois*, c'est deux deniers. Cet homme n'a pas vaillant un *tournois*, c'est à dire, Il n'a rien du tout.

TOURNOIS, est aujourd'huy une designation d'une somme qui est opposée à *parisis*. Cent livres *tournois*, c'est cent livres justes en quelques monnoyes que ce soit; & 100. livres *parisis*, c'est 125. livres, c'est à dire, avec l'augmentation du quart en sus. Cette difference vient de celle qui étoit autrefois entre les monnoyes de Tours & de Paris. Menage rapporte qu'il y avoit autresfois des gros *tournois*, & d'autres *parisis*, dont la difference étoit le nombre des fleurs de lis autour de leur legende. Les *tournois* en avoient douze, & les *parisis* quinze. Ce mot ne sert plus que pour oster l'equivoque du mot de livres, afin qu'on ne prenne pas pour un poids, ce qui n'est qu'une monnoye; car on ne dit pas cent francs *tournois*, mais cent livres *tournois*. Ce qui fournit occasion de dire, que la marque que l'on met encore aujourd'huy dans les lettres de change pour signifier *ecu* en cette sorte ▽, vient de ce qu'anciennement on comptoit par écu, & peu par livre: & comme on ne mettoit qu'un *e* pour signifier *écu*, & qu'on l'écrivoit ainsi ℮ en Gothique, de là est venu par corruption de figure, qu'on met un ▽ triangle, comme s. pour *sols*, & d. pour *denier*. Mais le commerce a retranché ces dernieres figures, à cause de la confusion qu'elles apportoient dans les comptes. On se sert de ℔, c'est un *l*. & un *b*, pour dire *libra*, *livre*, & souvent de ces marques ﹩ : . . — E.

TOURNOY. s. m. Exercice & divertissement de guerre & de galanterie, que faisoient les anciens Chevaliers pour monstrer leur adresse & leur bravoure. Les premiers *tournois* ont été des courses de cheval en tournoyant avec des cannes en guise de lances; au lieu que les joustes sont des courses accompagnées d'attaques & de combats de lance, tant sur l'eau, qu'à la barriere. Ce fut Henry surnommé l'Oiseleur Duc de Saxe, & depuis Empereur, qui introduisit l'usage des *tournois* en Allemagne l'an 934. comme dit Munster en sa Cosmographie. Mais le vray inventeur des *tournois* a été un nommé Geofroy II. Comte d'Anjou, & Seigneur de Preully vers l'an 1066. comme on voit dans la Chronique de Tours. Ils ont passé de France en Angleterre & en Allemagne. L'Histoire Bizantine dit que les Grecs & les Latins en ont pris l'usage des François; & il en est fait mention dans Catacusene, Gregoras, Betisius, & quelques autres Auteurs de la basse Grece. Quand il n'y a qu'une quadrille, c'est proprement un *tournoy*, ou course. Les joustes demandent au moins deux partis opposés, & les carrousels quatre. Budée derive ce mot de *Trojana agmina*, ou de *tornamina* par corruption, soustenant qu'on doit dire *tournay*. Les Latins ont dit *tornamentum*, que quelques-uns derivent de *Trojamentum*, *quasi ludus Trojæ*. Menage veut qu'il vienne de *tornensis*, ou de *tourner*, à cause que les combatans tournent de costé & d'autre. Matthieu Paris les appelle en Latin *hastiludia*; Nebrissensis, *meditationes militares*; d'autres, *gladiatura*; d'autres, *decursiones ludicræ*, *equestres pugnæ*.

On y a combattu dans la suite avec des épées rebouchées, & des lances sans fer, qu'on appelloit *armes courtoises*, & il étoit deffendu de combattre de la pointe. Quand on se battoit tout de bon, on appelloit ces armes *à outrance*.

Ainsi on a confondu les joustes & *tournois*, qui se faisoient avec grande ceremonie & magnificence. Les Adventuriers des Romans alloient chercher des *tournois* dans les Cours estrangeres. Ce fut un tel Chevalier qui gagna le prix du *tournoy*. Le Roy Henry II. mourut d'une blessure qu'il receut en un *tournoy*.

C'est à l'exercice des *tournois* qu'on doit rapporter le premier usage des Armoiries, parce que le nom de Blason, la forme des Escus, les esmaux, les figures principales, les timbres, les lambrequins, les supports, en sont des témoignages irreprochables.

On faisoit en Allemagne tous les trois ans des *tournois* solemnels, qui servoient de preuve de Noblesse; car le Gentilhomme qui y avoit assisté deux fois étoit suffisamment blasonné & publié, c'est à dire, reconnu pour Noble, & il portoit deux trompes en cimier sur son casque de *tournoy*. C'est de là que viennent tant de cimiers à deux cornets, que plusieurs Auteurs ont pris mal à propos pour des trompes d'elephant. Ceux qui ne s'étoient trouvez en aucuns *tournois*, n'avoient point d'Armoiries, quoy qu'ils fussent Gentilshommes. Ceux qui avoient gagné les prix des *tournois*, étoient couronnez par les Dames; & ces couronnes dans les vieux Romans sont nommées *chapelets d'honneur*, c'est à dire, petits chapeaux, ou guirlandes.

Le Pape Eugene II. excommunia ceux qui venoient aux *tournois*, & les priva de sepulture en terre sainte: ce qui marque qu'ils ont commencé au huitiéme siecle du temps de Louis le Debonnaire.

TOURNOYEMENT. s. m. Action de ce qui tour-

tournoye. Le *tournoyement* des chemins les allonge beaucoup.

TOURNOYEMENT, signifie aussi, Vertige, maladie du cerveau qui fait croire que tout ce qu'on voit autour de soy tourne.

TOURNOYER. v. n. Roder, tourner plusieurs fois autour de quelque lieu. Les chemins *tournoyent* dans les pays de montagne. La vis d'Archimede est un tuyau qui *tournoye* autour d'un cylindre. Le vin *tournoye* dans un entonnoir. On *tournoye* long-temps dans un labyrinthe, avant que d'en trouver l'issue.

TOURNOYER, se dit aussi des gens qui vont en plusieurs endroits, qui marchent beaucoup. Il y a huit jours que je *tournoye* pour trouver le logis d'un tel. Ce valet ne fait que *tournoyer* tout le jour, & ne fait point de besogne.

TOURNOYER, signifie aussi, Espier, guetter, estre aux environs pour attraper quelqu'un. Les Sergents ont bien *tournoyé* autour de cette maison, le loup autour de cette bergerie.

TOURNOYER, signifie figur. Hesiter à declarer quelque chose, chercher plusieurs détours pour en differer l'execution. Celuy qui est honteux d'emprunter, *tournoye* long-temps avant que de faire sa demande. Une fille à qui on veut donner un mary qui ne luy plaist pas, *tournoye* long-temps avant que de se resoudre à le prendre.

TOURTE. s. f. Pâtisserie qui se sert aux entrées, au dessert, à l'entremets, qui est faite de pigeonneaux, de beatilles, de moelle, de confitures, &c. Ce mot vient du Latin *torta*. Menage.

TOURTEAU. s. m. Terme de Blason. C'étoit autresfois une espece de pain ou de gasteau qu'on faisoit pour les sacrifices. On appelle encore ainsi un grand pain bis dont on use en Lyonnois & Dauphiné. En beaucoup d'endroits on le dit d'un gasteau fait de paste sans levain. Maintenant il se dit en Blason de ces representations de gasteaux qui sont de couleur, à la difference des besans qui sont de metail. Le *tourteau* est plein comme le besant, sans aucune ouverture; autrement ce seroit un cercle ou un anneau. Il est ainsi nommé, à cause de sa rondeur. Quelques-uns luy donnent differents noms, selon sa differente couleur; & appellent *ogoeses*, ceux de sable; *gulpes*, ceux de pourpre; *guses*, ceux de gueules; *heurtes*, ceux d'azur; & *pommes* ou *volets*, ceux de sinople.

TOURTEAU BESANT, est une piece ronde d'Armoiries, qui est moitié de couleur, & moitié de metail, soit qu'elle soit partie, trenchée ou couppée de l'un en l'autre. On commence à nommer la couleur la premiere. Ce mot vient, comme il est dit cy-dessus, du Latin *torta*, qui se disoit d'une espece de pains tortillez qui sont representez par des *tourteaux*.

TOURTERELLE. s. f. Oiseau qui est presque semblable au pigeon, & dont le masle & la femelle volent ordinairement ensemble. La *tourterelle* est le symbole de la chasteté conjugale. On attribuë le gemissement à la *tourterelle* qui a perdu son pair. En quelques lieux on l'appelle *tourtre*.

TOURTIERE. subst. fem. Vaisseau de cuivre rond & plat, qui sert aux Pâtissiers à faire cuire leurs tourtes.

TOURTOIRE. s. f. Terme de Venerie. C'est la houssine avec quoy on fait les battuës dans des buissons.

TOUSJOURS. Adv. de temps qui marque une eternité, ou une longue durée. Les peines de l'Enfer dureront *tousjours*, dans toute l'éternité. Je seray *tousjours* vostre serviteur, pour dire, tant que je vivray. Les cieux roulent *tousjours*. Ce jet d'eau va *tousjours*, jour & nuit.

TOUSJOURS, se dit quelquefois du temps present. Prenez *tousjours* cela sur & tant moins, c'est autant de rabattu. Les arrerages d'une rente courent *tousjours* jusqu'au rachat. Cet homme est *tousjours* malade, on ne le peut guerir.

TOUSJOURS, se dit aussi de ce qui se fait ordinairement. Il est *tousjours* fou: je luy dis *tousjours* qu'il se corrige, il mene *tousjours* la même vie. Ce pecheur retombe *tousjours* dans son peché.

On dit proverbialement, *Tousjours* va qui danse, de ceux qui dansent mal, & seulement par complaisance.

TOUSJOURS, signifie encore, Incessamment, sans aucune discontinuation. Le Seigneur dit à ses Apostres, Il faut *tousjours* prier, & ne cesser jamais, en St. Matthieu.

TOUSSAINTS. s. m. plur. Feste solemnelle de l'Eglise, qu'on celebre le premier jour de Novembre en l'honneur de tous les Saints.

TOUSSER. v. n. Avoir la toux, cracher souvent & avec difficulté. Les vieillards ne font que *tousser*, & cracher sur les tisons.

TOUSSER, signifie aussi, Faire un signal du gosier par une feinte toux. Il a *toussé* sous la fenestre de sa maistresse, pour l'advertir qu'il étoit là à l'attendre. Ce Maistre est bien servi, dés qu'il *tousse*, ses gens sont à luy pour luy obeïr.

On dit proverbialement d'une chose qui n'est pas faite à profit de ménage, Cela ne durera que jusqu'à tant que j'aye *toussé*.

TOUSSEUR, EUSE. s. Qui tousse. Je n'ay pû bien entendre le sermon, à cause du grand nombre des *tousseurs* qu'il y avoit prés de moy.

TOUT, TOUTE. adj. Qui est composé de plusieurs, parties integrantes considerées ensemble. On a fait cela publiquement, aux yeux de *toute* la terre. L'ame est *toute* dans le corps, & *toute* en chacune de ses parties. Vous avez *tout* pouvoir sur moy. Il tient table ouverte à *tous* venans. Cet homme est venu à *toutes* jambes, pour dire, en diligence. Somme *toute*, c'est à dire, Enfin. Ce mot vient du Latin *totus*, qu'on a dit pour *omnis*. Menage.

TOUT, est aussi subst. Le *tout* est plus grand que sa partie. Voilà *tout* ce que je puis faire. Un Chrestien quitte *tout* pour Dieu. Cet homme n'a point de secret, il dit *tout*. Il a fait le *tout* pour le mieux. On peut partager un *tout* en cent façons.

Au jeu on dit, Partie, revanche & le *tout*, c'est à dire, le double du jeu; & le *tout* du *tout*, c'est le quadruple.

TOUT, se dit aussi en Morale. Cet enfant est son ame, c'est son *tout*, pour dire, il n'aime rien au monde que cela. Il est *tout* autre qu'il n'étoit. Il est *tout* tel que son pere.

TOUT, se dit quelquefois collectivement pour signifier une generalité. *Tout* homme est sujet à faillir. *Tout* ce qui a vie est sujet à la mort. *Tout* ce qui est sous le ciel n'est point asseuré. Qui veut avoir *tout* n'a rien. Il a choisi *tout* le plus beau & le meilleur. Il n'a rien du *tout*. Il n'a point du *tout* d'argent. Cet homme donne à *tout*, pour dire, embrasse *toutes* sortes d'affaires. Il a emporté *tout* l'argent du jeu.

TOUT, se joint à plusieurs mots & particules, pour se dire adverbialement en plusieurs phrases. Aprés *tout*, pour dire, Enfin. Il est venu *tout* doux, *tout* bellement, *tout* à la bonne foy, *tout* à coup, *tout* à l'heure, *tout* à l'aise, *tout* maintenant, *tout* joignant. Il est logé *tout* au haut de la maison. Allons *tout* ensemble, de compagnie. Il est venu *tout* à point, *tout* à propos. *Tout* beau, *tout* beau, c'est à dire, Arrestez-vous, taisez vous. *Tout* beau, Monsieur, demeurons en là. Les indiscrets parlent *tout* à la fois. Il faut parler de cela *tout* bas. Parlez-vous *tout* de bon, ou *tout* à bon? Il s'est jetté *tout* à travers les ennemis. C'est *tout* au plus, s'il est quatre

 heures,

heures. Il faut communier à *tout* le moins une fois l'an. Les Poëtes commencent leurs comparaisons par, *Tout* ainsi; & les Orateurs par, *Tout* de même.

Il signifie aussi, Entierement. Ce livre est *tout* à fait achevé. Cela n'est pas *tout* à fait vray. Je vous en diray *tout* autant. Les hommes ne sçauroient être ni *tout* à fait bons, ni *tout* à fait meschants. Il va *tout* droit au but. Il a fait *tout* de son mieux. Il faut faire cela *tout* premierement. Cet homme est *tout* en eau; il est *tout* de feu, *tout* malade; il est *tout* stupide. Il est tombé *tout* roide mort. Je suis *tout* à vous. C'est *tout* au contraire. On entre *tout* de grand dans ces bottes. On dit aussi un passe-par-*tout*. Cela est égal en *tout* & par *tout*. C'est *tout* un. Il faut être *tout* un, ou *tout* autre. Les Espagnols recommendent sur *tout* la gravité à leurs enfans. Les Astrologues disent, Dieu sur *tout*. Au jeu on dit aussi, A *tout*, quand on jouë la plus haute carte de triomphe qui est sur le jeu.

En termes de Blason on dit, sur le *tout*, quand on met un escusson en cœur, ou en abisme, & lors qu'il pose sur les quartiers dont un Escu peut être formé, qu'on apple alors *surchargé*; & en ce cas il tient ordinairement le tiers de l'Escu. On dit aussi, sur le *tout*, quand un moindre escusson se met encore sur celuy qui étoit sur le *tout* de l'autre. On dit aussi, sous le *tout*, lors qu'en la pointe d'un Escu, & *tout* au bas des armes principales, & au dessous de tous les autres cantons & quartiers, l'on met un dernier escusson, qui n'a pour hauteur sinon l'espace dans lequel l'Escu commence à se courber pour se terminer en pointe: ce qui forme une espece de rebattement appellé en plaine sous le *tout*.

TOUT, se dit proverbialement en ces phrases. A *tout* perdre il n'y a qu'un coup perilleux. On dit qu'un homme prend à *toutes* mains, pour dire, qu'il est avare; qu'on le met à *toutes* sauces, qu'on l'employe à *toutes* sortes des services; qu'il se met à *tout*, qu'il est valet à *tout* faire. *Tout* y va, la paille & le bled, pour dire, qu'on n'y espargne rien. C'est bien *tout* un, mais ce n'est pas de même. *Tous* les doigts de la main ne se ressemblent pas. Ce n'est pas le *tout* que des choux, il faut encore de la graisse: ce qui se dit, quand on n'a qu'une partie de ce qui est necessaire. A tous Seigneurs, *tous* honneurs. On reprend son bien par *tout* où on le trouve. On dit qu'un homme fourre son nez par *tout*, pour dire, qu'il est importun, qu'il se mesle des affaires d'autruy. On dit aussi, *Tout* coup vaille, quand on met quelque chose au hasard. On dit, Mettre le *tout* pour le *tout*, pour dire, N'espargner rien pour venir à bout de quelque chose. On dit aussi, qu'il ne se faut pas mettre à *tous* les jours, pour dire, se ravilir, s'employer pour *toutes* sortes de personnes. On fait ventre de *tout*, pourveu qu'il puisse entrer: qui est un proverbe de goinfre & d'un boute-*tout*-cuire. *Tout* compté, *tout* rabattu, se dit en matiere de compensation. Il luy en a donné *tout* du long de l'aune, *tout* du long & du large, pour dire, tant qu'il a pû. On dit aussi, Monnoye fait *tout*. On dit en menaçant, Ce ne sera pas *tout* un. On dit aussi, *Tout*, ou rien.

TOUTE-PUISSANCE. s. f. Qualité de ce qui est tout-puissant. Il ne faut point douter de la *toute-puissance* de Dieu. Il ne faut pas qu'un Prince abuse de sa *toute-puissance*.

TOUT-PUISSANT, ANTE. adj. & subst. Absolument parlant il ne se dit que de Dieu. La main du *Tout-puissant*. Je croy en Dieu le Pere *tout-puissant*. On le dit en un sens plus estroit, de ceux qui ont du pouvoir & du credit. Ce Ministre est *tout-puissant* à la Cour. Cette femme est *toute-puissante* sur l'esprit de ce Rapporteur.

TOUTESFOIS. Adv. qui marque quelque correction, reflexion ou changement d'advis. *Toutesfois*, quand j'y pense, &c. Je vous conseille cela, *toutesfois* prenez garde, &c.

TOUTESFOIS, marque souvent l'affirmation. Cette proposition est bien estrange, & *toutesfois* elle est tres-vraye. Il sçait bien que cela est mauvais, & *toutesfois* il ne laisse pas de le faire.

On dit aussi, *Toutes les fois* qu'il me souvient. *Toutes fois* & quantes qu'on mesdit, on peche griévement.

TOUTOU. s. m. Terme populaire & enfantin. C'est un nom que les femmes & les Nourrices donnent à de petits chiens.

TOUX. s. f. Maladie qui affecte le poulmon, causée par un excez de pituite qui oblige à cracher avec effort. Les *toux* seches, quand on a de la peine à cracher, sont plus dangereuses que les autres. On dit aussi une *toux* de renard, pour dire, une fort méchante *toux*.

TOUX SECHE, est une *toux* qui arrive, lors que l'humeur est si subtile, que le poulmon ne la peut attraper pour la mettre dehors; ou au contraire, quand l'humeur est si espaisse, qu'elle ne veut point obeïr. Hypocrate dit que cette *toux* cesse, si les testicules s'enflent.

TOY.

TOY. Pronom personnel de la seconde personne, qui ne se dit qu'à des personnes inferieures, ou fort familieres. Cela est à partager entre moy & entre *toy*. Je suis à *toy* dans un moment. Je bois à *toy* mon camarade. Ma chere ame, je ne sçaurois vivre sans *toy*. Je me fie en *toy*. Je dis cela de *toy* à moy. Oste *toy* de ce marais pas.

TOY, se dit quelquefois dans le stile sublime, en parlant à Dieu & aux Princes, & sur tout en Poesie. Du Bartas a ainsi commencé son Poeme:

Toy qui guides le cours du ciel porte-flambeaux;

TRA.

TRABE. s. m. Meteore enflammé qui paroist en forme de poutre ou de cylindre dans le ciel.

TRABE, en termes de Blason, est la partie de l'ancre qui traverse la stangue par le haut, comme fait la partie superieure d'une potence. Quelques-uns l'appellent le *trabs*, & en termes de Marine on l'appelle le *jas* ou l'*aissieu*.

TRABE, se dit aussi du baston qui supporte l'enseigne & la banniere. Il porte une banniere semée de France à la *trabe* d'argent.

TRAC. s. m. Terme factice qui exprime le bruit d'une chose qui se remue avec violence, & qui a donné le nom au jeu du *Triquetrac*. On le dit aussi du bruit que fait une plume qui raye une escriture. Ce Ministre n'a qu'à donner un coup de plume, à faire *trac*, voilà toutes les pensions perduës.

TRAC, est aussi un vieux mot qui signifie la piste des bestes, dont le derivé *détraquer* est encore en usage. Ce mot vient du Latin *tractus*.

TRACAS. s. m. Embarras des affaires du monde; peine & agitation de corps & d'esprit, qu'on se donne pour les faire reüssir. Ce plaideur veut s'accommoder, il hait le *tracas* des procez; il a abandonné cette succession, parce qu'il voit qu'il y a trop de *tracas* à la desbrouiller. Les Hermites se retirent dans le desert pour fuir le *tracas* & embarras du monde. Ce mot vient de *tras* ou *trace*, comme qui diroit *aller cà & là*, *errer par les voyes*. Nicod.

TRACASSER. v. n. Estre toûjours dans le tracas, dans le mouvement, dans l'embarras. Cet homme ne fait que *tracasser* tout le jour, & ne s'applique à rien de serieux.

rieux. Il *tracasse* sa vie, il fait ce qu'il peut pour vivre.

TRACASSER, signifie aussi, Barguigner, être irresolu dans les affaires. Vous ne conclurrez rien avec cet homme-là, c'est un deffiant, un esprit foible qui ne fait que *tracasser*.

TRACASSIER, IERE, adj. Qui tracasse, barguigne, qui ne s'arreste point au solide. Il n'y a point de plaisir d'avoir affaire à des *tracassiers*. Les femmes sont plus *tracassieres* que les hommes.

TRACE. s. f. Le témoignage qui reste du passage de quelque chose en quelque endroit. Le gibier laisse des *traces*, des marques des lieux où il a passé. Un carrosse laisse des *traces* sur la neige, sur la terre molle, de son passage. Le Prevost a suivi ces voleurs à la *trace*, en s'enquerant des lieux où ils ont passé. Ce parchemin a été raturé, on voit encore la *trace*, les vestiges de l'escriture qui y étoit. Les armées, le tonnerre, les inondations, laissent de funestes *traces* aux lieux où ils ont passé. Salomon disoit qu'on ne pouvoit reconnoistre la *trace* du serpent sur la pierre, &c. En termes de Chasse on dit les *traces* du sanglier, au lieu de dire les *pistes*. Ce mot vient de *traccia*, qu'on a fait de *tractus*. Menage.

TRACE, se dit figurément en Morale, pour signifier l'exemple des predecesseurs. Ceux qui sont issus de grands personnages, doivent suivre leurs *traces*, marcher sur leurs *traces*. Pour reüssir à quelque invention, il ne faut pas s'éloigner de la *trace* que nous ont marquée les Maistres de l'art.

TRACEMENT. s. m. Action par laquelle on trace, on dessine. Le *tracement* d'un fort sur le terrain est plus difficile que celuy sur le papier.

TRACER. v. actif. Dessiner sur le papier, sur le terrain, le plan d'un bastiment, d'une fortification, d'une figure de Geometrie. Pour faire le dessein d'une fortification, il faut premierement *tracer* la ligne fondamentale: on la *trace* avec le crayon, & puis avec la plume. On a *tracé* cette citadelle sur le terrain, on y a planté les picquets. On *trace* un cercle avec un compas. Il y a une petite machine avec laquelle on *trace* seurement des ellypses. On appelle aussi *tracer* en cherche, quand on a quelque ligne courbe ou irreguliere à *tracer* en grand, comme des ellypses, paraboles & hyperboles: ce qui se fait en marquant plusieurs points convenables qu'on trouve par les voyes de Geometrie, par lesquels on conduit la ligne qu'on desire. On *trace* aussi des desseins de tableaux, des broderies, des tapisseries, quand on en dessine le premier trait.

TRACER, se dit figurément en Morale des exemples qu'on donne à imiter, des ouvertures qu'on donne pour parvenir à quelque chose. Son ayeul luy a *tracé* le chemin de la gloire. Les inventeurs des sciences nous ont *tracé* la voye, nous ont ouvert le chemin pour les porter plus loin. C'est un tel qui luy a *tracé* le dessein de cet ouvrage, qui l'a ébauché.

On dit aussi dans l'escriture, *tracer* des caracteres. J'ay pris la plume pour vous *tracer* ces lignes. Je vous ay *tracé* & dépeint tous les traits & les caracteres de cet esprit-là.

TRACÉ, ÉE. part. pass. & adj.

TRACÉ, en termes de Blason, est la même chose qu'*ombré*.

TRACERET. s. m. Outil de fer pointu dont on se sert en Mechanique pour tracer, marquer & piquer le bois.

TRACHE'E. adj. f. Terme de Medecine, qui se joint à *artere*. L'artere *trachée* est la principale partie du col, le canal ou tuyau qui porte l'air aux poulmons, & qui est l'instrument de la respiration & de la voix. Elle est toute composée de cartilages, membranes, petites veines, arteres & nerfs. Galien l'appelle ainsi, à cause qu'elle est rude & raboteuse, du mot Grec *trachea*. Le vulgaire l'appelle le *siflet*. La tête ou couverture de la *trachée* artere s'appelle le *larinx*. Ces cartilages sont faits en forme d'anneaux, qui sont plats d'un costé, & n'achevent pas tout le cercle, desorte qu'ils representent la figure d'un sigma Grec; ce qui fait qu'on les appelle *sigmoïdes*. Cette artere est revestuë de deux tuniques; l'une interieure, qui luy est commune avec l'esophage, la langue, le palais & la bouche. L'exterieure est plus molle & plus mince. Quand elle est humide, elle fait la voix enroüée; & quand elle est trop seche, elle la rend rude & desplaisante.

TRAÇOIR. subst. masc. Poinçon d'acier dont se servent les Orfevres & les Graveurs.

TRADITION. s. f. Action par laquelle on livre une chose entre les mains de quelqu'un. La vente d'un meuble se consomme par la simple *tradition*, il ne faut point de contract. La *tradition* des clefs faite à un locataire, est un pouvoir pour se mettre en possession des lieux.

TRADITION, se dit aussi en choses spirituelles, des loix, de la doctrine, des histoires que nous avons receuës de main en main de nos peres, & qui ne sont point escrites. Les Heretiques ont grand tort de ne vouloir point admettre les *traditions* des Apostres, de l'Eglise. Les Juifs observent plusieurs ceremonies & superstitions qu'ils n'ont que par *tradition*. C'est une histoire que n'ont osé escrire les Historiens, qu'on ne sçait que par *tradition*.

TRADITIVE. s. f. Chose apprise par tradition. Les Indiens ne sçavent l'Histoire de leur nation que par la *traditive* de leurs peres. Cette coûtume a lieu par une vieille *traditive* qui a force de loy.

TRADUCTEUR. s. m. Celuy qui tourne un livre d'une langue en une autre. Amyot est un illustre *Traducteur* de Plutarque. D'Ablancourt est un des plus eloquents *Traducteurs* de nostre siecle.

TRADUCTION. s. f. Version d'un livre, ou d'un escrit, d'une langue en une autre plus connuë. Les *traductions* ne se doivent point faire de mot à mot, mais par des equipollences. La *traduction* de la Bible par les Septante, par St. Jerosme. Les anciennes *traductions* passent maintenant pour barbares.

TRADUIRE. v. act. Tourner quelque escrit, quelque livre en une langue plus connuë, plus facile à entendre que celle de l'original. Les livres des Poëtes & des Orateurs ne se peuvent *traduire* avec toutes les graces de l'original. On a *traduit* Virgile en toutes les langues, tant en prose, qu'en vers. Jean Baptiste Lally l'a *traduit* en vers burlesques Italiens; Scarron en vers burlesques François. Ce mot vient de *traducere*. Nicod.

On dit aussi, *Traduire* en ridicule, pour dire, Faire passer quelqu'un pour ridicule, faire en sorte qu'on se mocque de quelque chose. Il a tourné cette proposition de telle maniere, qu'il l'a *traduite* en ridicule. Ce meschant Traducteur a tant *traduit*, qu'il s'est enfin *traduit* en ridicule.

TRADUIRE, en termes du Palais signifie, Mener, ou renvoyer en une autre Jurisdiction que l'ordinaire. Ce chicaneur m'a *traduit* aux requestes du Palais, de là au Conseil, ensuite au Parlement de Bordeaux; il m'a *traduit* en quatre ou cinq Tribunaux differents.

TRADUIT, ITE. part. & adj. Livre *traduit* en vers. Instance *traduite* au Conseil, &c.

TRAFIC. s. m. Vente, ou eschange de marchandises, de billets, d'argent en commerce, & à negotier. Le *trafic* est interdit en France aux Gentilshommes. Les Nobles Venitiens & Genois font le *trafic* en gros. C'est un vilain *trafic* que celuy des esclaves, des Benefices. Il entend bien le *trafic*. C'est un *trafic* inconnu. Les Hollandois veulent faire tous seuls le *trafic* des Indes.

Ce

Ce mot vient de l'Italien *traffico*, qui l'ont pris de l'Arabe. Menage.

TRAFIQUANT, ANTE. Qui trafique.

TRAFIQUER. v. neut. Faire le commerce, le negoce, le trafic. On n'ose maintenant *trafiquer* en Orient à cause de la peste. Aux Indes on *trafique* de pierreries, d'espiceries. Ce Banquier *trafique* d'argent sur la place. On a *trafiqué* long-temps des billets de l'Espargne. C'est un Marchand meslé qui *trafique* de tout.

On dit en proverbe, C'est un Gentilhomme Breton, qui *trafique* sur les mers, qui vend ses chiens pour avoir du pain.

TRAFIQUÉ, ÉE. adj. Qui a passé par les mains des Marchands. On ne fait point d'estat des billets *trafiquez*, qui ont passé par plusieurs mains.

TRAFIQUEUR. s. m. Marchand qui trafique. Tous les Marchands *trafiqueurs* en Orient rapportent &c.

TRAGACANTHE. s. f. Terme de Medecine. C'est une plante qui a une racine large & quasi à fleur de terre, qui est dure comme du bois, & qui produit force surgeons bas & petits, revestus de plusieurs petites feuilles minces & desliées, qui couvrent des espines blanches, droites & dures.

On appelle aussi *tragacanthe*, la gomme qui sort des incisions qu'on fait vers sa racine, & qui se congele. La meilleure est celle qui est claire, gresle, lissée & douceastre. On en fait un electuaire qui sert aux yeux. On l'appelle en Latin *draganthi*, ou *dragacantha*.

TRAGEDIE. s. f. Poeme Dramatique, qui represente sur le theatre quelque action signalée de personnages illustres, laquelle souvent a une issue funeste. Les *Tragedies* de Sophocle, d'Euripide, de Seneque, de Corneille. La *Tragedie* est un des grands efforts de la Poësie. Horace attribue l'invention de la *Tragedie* à Tespis, & Quintilien à Eschyle. Pasquier dit que la *Tragedie* en France fut premierement introduite par Estienne Jodelle, qui fit la Cleopatre & la Didon; & que depuis Robert Garnier en emporta le prix: mais leurs ouvrages sont pitoyables à comparaison de ceux d'un tres-grand nombre de Poëtes qui ont depuis reüssi en ce genre, & particulierement de Corneille & de Racine, qui ont beaucoup encheri sur les Grecs & sur les Latins.

TRAGEDIE, se dit aussi d'un evenement, d'une histoire, ou même d'une action funeste, cruelle, sanglante. Les heresies causent à la fin quelque revolte, quelque *tragedie* dans un Estat. Les jalousies des Princes finissent souvent en *tragedies*.

TRAGI-COMEDIE. s. f. Autre piece de theatre, qui represente une action qui se passe entre personnes signalées, dont l'evenement n'est point triste, ni sanglant, & qui admet quelquefois le meslange de personnages moins serieux, comme l'Amphitryon de Plaute, ou de Moliere.

TRAGI-COMIQUE. adj. Qui appartient à la Tragicomedie. Un stile *tragi-comique*, une piece *tragi-comique*.

TRAGIQUE. adj. Qui appartient à la Tragedie, qui est funeste, sanglant. Ainsi Euripide répondit fort bien au Roy Archelaus, qui vouloit qu'il escrivit de luy une Tragedie: Ne plaise aux Dieux, dit-il, qu'il vous puisse arriver quelque chose qui soit propre au Poëme *Tragique*. Histoire *tragique* & pitoyable. Un Poëte *Tragique*, qui a fait des Tragedies. Ceux qui ont Saturne en la Maison de la Mort, sont menacés d'une fin violente & *tragique*.

TRAGIQUEMENT. adverb. D'une maniere tragique. Les Tyrans tant Grecs que Romains sont morts la pluspart fort *tragiquement*.

TRAHIR. verb. act. Tromper quelqu'un qui a de la confiance en nous, luy nuire couvertement & en secret, & même à descouvert. Les Princes avares & tyrans sont souvent *trahis* par leurs propres domestiques. Le plus grand des crimes est de *trahir* son ami, son maistre, son bienfacteur, son pays, ses parties; de *trahir* son secret, de reveler ce qu'il luy a confié. Ce mot vient de *tradere*. Nicod.

TRAHIR, se dit figurément en choses morales. Un amant dit que ses yeux & ses soupirs ont *trahi* son amour. Il dit aussi, que sa maistresse a *trahi* ses esperances, ses desirs, qu'elle n'a pas respondu à ce qu'il attendoit d'elle. On dit qu'un homme *trahit* ses sentimens, quand il parle contre sa propre conscience. Les premiers mouvements qui ne sont pas en nostre pouvoir souvent nous *trahissent*. L'homme qui suit ses passions se *trahit* luy-même.

TRAHI, IE. part. pass. & adj.

TRAHISON. s. f. Perfidie, defaut de fidelité à son Prince, à son ami, à celuy qui avoit de la confiance en une personne. Les Grands aiment la *trahison*, mais ils n'aiment point les traistres. Une noire *trahison*; une haute *trahison*, c'est un crime de leze Majesté en Angleterre. Ce mot vient de *traditio*.

TRAHISON, se dit aussi d'une action de surprise dont on ne se deffie point, dont on n'a pas le temps de se parer. Troye fut prise par la *trahison* de Sinon. Les poltrons prennent leurs ennemis en *trahison*, ils les attaquent par derriere, ou avec avantage.

TRAICTOIRE, ou TRETOIRE. s. f. Instrument de Tonnelier, qui luy sert à tirer & à allonger ses cerceaux en reliant des tonneaux. Il est composé d'un crochet de fer & d'un manche. Nicod dit que ce mot vient de *tractoria*.

TRAJET. s. m. Espace ou chemin consideré selon sa largeur, entant qu'il le faut passer ou traverser. Le *trajet* de Calais à Douvres n'est que de sept lieuës. Le *trajet* de Marseille en Afrique est fort long. Les occasions les plus dangereuses de la guerre sont le *trajet* du fossé d'une place, d'une riviere.

TRAJETTER. v. act. Passer un trajet. Ce bras de mer est facile à *trajetter*. Les trouppes Françoises ont *trajetté* le Rhin avec une insigne bravoure.

TRAIN. s. m. Ce qui sert à traisner, porter & voiturer. Le *train* d'un carrosse consiste en quatre rouës, la flesche ou les brancards, le timon & les moutons, c'est ce qui supporte un carrosse, ou une caleche, qui les fait rouler. Un chariot a aussi son *train*. Les chevaux ont emporté le *train* de devant, c'est à dire, les deux premieres rouës.

Les Imprimeurs appellent le *train* de derriere de leurs presses, l'endroit où ils posent l'encrier.

TRAIN, se dit aussi des chevaux ou des bestes de somme, & c'est l'alleure ou la démarche du cheval. Ce cheval a un *train* rompu; il va de *train*, bon *train*. Le *train* ou la partie de devant du cheval sont les espaules & les jambes de devant. Le *train* de derriere sont les hanches & les jambes de derriere. Ce cheval n'est beau que par le *train* de devant. Un coup de canon a emporté à ce mulet tout le *train* de derriere.

TRAIN, se dit aussi de l'alleure, de la maniere de marcher des hommes & des voitures. Quand on va bon *train*, on fait de son pied une lieuë par heure. Un Basque suit aisément le *train* d'un cheval. Les carrosses de la diligence vont grand *train*.

On le dit aussi de la piste ou des ornieres qui marquent un chemin. On a suivi le *train* de cette charrette pour descouvrir où on avoit porté le bois volé dans la forest. On a suivi le *train* des chevaux pour arrester ces voleurs.

On appelle en Fauconnerie le *train* de l'oiseau, son derriere ou son vol. On dit aussi, Faire le *train* à un oiseau, lors qu'on luy donne un oiseau dressé qui luy monstre ce qu'il doit faire, & à quoy on le veut employer.

TRAIN, se dit aussi de l'equipage ou de la suite d'un chef

de

de famille, d'un Seigneur. Ce bourgeois n'a pour tout *train* qu'un petit laquais & une servante. Ce Seigneur marche à grand *train*, il a carrosse, chevaux, mulets, pages, laquais, &c. Cet Ambassadeur est entré avec un *train* magnifique. Quelquefois il se dit simplement des gens de livrée. Il a un beau *train* derriere son carrosse. Il a laissé son *train* à la porte. Il a habillé son *train* de neuf.

On dit en mauvaise part, qu'il y a du *train* dans une maison, qu'il y loge du mauvais *train*, quand il s'y retire des filous, des garces, & autres gens mal vivants. On a chassé cette servante, parce qu'il y avoit toujours du *train* aprés elle, des laquais, des filous, &c.

TRAIN, signifie aussi une espece de radeau fait de pieces de bois, qu'on lie ensemble avec des perches & des roüelles, pour le voiturer plus facilement sur des rivieres qui n'ont pas assez de fond pour les mettre en bateaux. On fait aussi des *trains* de poutres, de solives, d'ais. Le *train* de bois quarré ou de brin est composé d'ordinaire de quatre brelies qui font 28. à 30. toises de long. Leur largeur est depuis 14. jusqu'à 18. pieds. Les *trains* de bois de corde ou de moule sont composez de 18. coupons, & chaque coupon de douze pieds de long, qui font 36. toises, & de quatre longueurs de bois pour la largeur. Ils rendent ordinairement 25. cordes de bois à Paris. On dit aussi, un *train* de bateaux, lors qu'on en attache plusieurs à la queuë les uns des autres pour les remonter.

TRAIN, se dit aussi des parties qui servent à faire mouvoir quelque machine. Le *train* d'une presse, d'un moulin, &c.

TRAIN, se dit figurément en Morale, du mouvement qu'on donne aux affaires, de la maniere d'agir. Ce procés sera jugé quand il pourra, je le laisse aller son *train*. Pour vivre prudemment, il faut connoistre le *train* des affaires du monde. C'est un bon homme qui va toûjours son même *train*, il a un même *train* de vie.

EN TRAIN. Adv. qui se dit de la disposition à faire ou à continuer quelque chose. Nous estions bien en *train* de nous divertir. C'est un gaillard qui met les autres en *train*. Laissez moy travailler, tandis que je suis en *train*. Allons jusques là, tandis que nous sommes en *train* de marcher.

TRAIRE. v. act. Presser le pis des animaux femelles qui ont du lait, pour le faire sortir. On *trait* les vaches, les jumens, les asnesses, les chevres, les brebis. Ce mot vient de *trahere*. Du Cange le derive de *tractare*.

TRAITE. part. pass.

TRAISNANT, ANTE. adj. Qui pend jusqu'à terre, qui traisne à terre. Les femmes ont des queuës *traisnantes* & effilées. Les habits de deuil dans les grandes ceremonies sont *traisnants* & longs de dix aunes. Les chevaux dans les entrées & ceremonies ont des caparaçons *traisnants* jusqu'à terre.

On dit aussi, qu'un homme valetudinaire est tout *traisnant*, qu'il mene une vie *traisnante* & languissante, pour dire, qu'il a peu d'esperance de recouvrer sa santé.

TRAISNEAU. s. m. Assemblage de quelques pieces de bois sans rouës, qui sert à traisner & à transporter des balots & des marchandises. En Pologne & dans les pays Septentrionaux on se sert de *traisneaux* pour toutes sortes de voitures, qui vont avec une merveilleuse diligence sur les neiges & les glaces. Ce mot vient de *traisner*, qui a été fait du Latin *traha*, ou du Grec moderne *trana*, qui est une espece de vehicule, ainsi nommé, *quod non volvatur rotis, sed trahatur.*

TRAISNEAU, est aussi un filet pour prendre des perdrix, des cailles, vaneaux, beccasses, pluviers & autre semblable gibier. Il a deux ailes fort longues, que deux hommes traisnent par la campagne, qui est cependant battuë par les Chasseurs. Il y a aussi de ces *traisneaux* dont on se sert à la pesche.

TRAISNE'E. s. f. Espece de chasse du loup, qu'on fait en l'attirant dans un piege ou trappe par le moyen de l'odeur d'une charogne qu'on traisne dans une campagne, ou le long du chemin.

TRAISNÉE, est aussi une longue amorce de poudre disposée en sorte, qu'elle fasse jouer des boestes, ou autres feux d'artifices.

TRAISNÉE, se dit aussi des choses qu'on seme ou qui sont tombées sur un chemin, qui marque la piste par où on a passé.

TRAISNÉE, en termes de Blason, se dit aussi en parlant des Armes de la Maison des Bruslart, qui portent de gueules à une bande d'or chargée d'une *traisnée* de sable, accompagnée de cinq barillets de même.

TRAISNE-POTENCE. s. m. Celuy qui engage des gens dans un party revolté, & qui n'est pas assez vigoureux pour les maintenir, & empécher qu'ils ne soient pris & pendus.

TRAISNER. v. act. Tirer aprés soy quelque chose, soit qu'elle soit posée à terre, soit qu'elle soit suspenduë sur des roües. Il faut tant de chevaux pour *traisner* cette poutre, ce fardeau. Les faquins se font *traisner* en carrosse, tandis que les Philosophes vont à pied. Cet Advocat va *traisner* inutilement sa robbe au Palais. On *traisne* sur la claye ceux qui ont été tuez en duel. On *traisne* à la voirie les excommuniez. Les Sergents l'ont *traisné* scandaleusement en prison. On chasse en *traisnant* un filet par la campagne. On pesche en *traisnant* une seme dans un estang, dans une riviere. Les serpents rampent & se *traisnent* sur le ventre. La Comete *traisne* dans l'air une longue queuë. Ce mot vient du Latin *traxinare*. Menage.

TRAISNER, signifie aussi, Avoir à sa suite. Une armée *traisne* aprés elle une infinité de valets, de bagage. Ce scelerat *traisne* toûjours aprés luy cent couppe-jarrets. Les femmes débauchées *traisnent* à leur queuë des filous & des bretteurs.

TRAISNER, signifie aussi, Agir avec lenteur, incommodité, languir. Il est enfin malade tout à fait, il y avoit long-temps qu'il *traisnoit* une vie languissante. Il faut vous *traisner* jusqu'à l'Audience pour faire serment. Il *traisne* la jambe, il a de la peine à marcher.

TRAISNER, se dit figurément en choses morales. Un Orateur dont le stile *traisne*, qui *traisne* ses paroles, n'esmeut point. Cette affaire *traisne* en longueur, on y fait de nouveaux incidents, de nouvelles chicanes, elle ne finira pas si-tost. Les procés *traisnent* à leur suite la ruine des maisons. Ce debiteur m'a *traisné* plus de deux ans en me promettant de me payer.

TRAISNER, signifie aussi, Estre en voye, estre negligé, n'estre pas serré. C'est une mauvaise ménagere qui laisse tout *traisner* chez elle, qui n'a point de soin. C'est une malpropre qui laisse *traisner* ses habits dans la bouë, qui n'a pas le soin de les trousser.

On dit proverbialement, Autant *traisner* que porter, en se mocquant d'une personne qui ne fait rien de ce qu'on luy commande. On dit aussi, Il n'est pas échappé qui *traisne* son lien, de ceux qu'on rattrape aprés qu'ils se sont sauvez de prison.

TRAISNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

TRAISNEUR. s. m. Il se dit particulierement d'un filou, qu'on appelle *traisneur* d'épée, qui porte une épée, & qui ne va point à la guerre.

TRAISTRE, ESSE. adj. & subst. Qui trahit, qui prend en trahison. Il n'y a point d'assez grand supplice pour les *traistres*. Il luy a fait un accueil *traistre* & decevant. Les poltrons assassinent leurs ennemis en *traistres*. Les amans appellent aussi des œuillades *traistresses*, celles qui ravissent leurs cœurs en trahison, & lors qu'ils ne

ne ſongent point à aimer, quand l'amour eſt entré en *traiſtre* dans leurs ames. On dit qu'un homme n'eſt point *traiſtre* à ſon corps, lors qu'il n'eſpargne rien pour le bien traitter. Ce mot vient du Latin *traditor*, ce qui a été tiré de l'Eſcriture, du nom qu'elle donne à Judas.

TRAISTRE, ſe dit auſſi des animaux & des choſes inanimées, d'un cheval qui mord, & qui ruë en *traiſtre*, qui ſe deſrobe en *traiſtre* de deſſous le cavalier. Il n'y a rien de plus *traiſtre* qu'une mine, qu'une arme à feu qui tire toute ſeule. On appelle *traiſtre*, ce canon qui eſt dans l'angle de la caſemate, parce qu'il eſt le plus difficile à demonter, & qu'il tire en *traiſtre*. On dit auſſi, que le feu eſt *traiſtre*, lors qu'il couve long-temps en quelque lieu aprés un incendie qu'on croyoit eſteint, & qu'il reparoiſt. On appelle auſſi *traiſtre*, le calme de la mer, quand il s'éleve quelque ſoudaine tempeſte.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt *traiſtre* comme Judas, un baiſer de *traiſtre*, quand un ennemy fait des careſſes.

TRAISTREUSEMENT. adv. A la maniere d'un traiſtre. La ſentence porte, que ce ſcelerat a été convaincu d'avoir meſchamment & *traiſtreuſement* aſſaſſiné ſon Maiſtre, ſon Prince.

TRAIT. adj. Qui eſt tiré & paſſé par la filiere. Il ſe dit particulierement de l'or & de l'argent. Il eſt opposé à or & argent filé; car il s'employe tout pur, comme un ouvrage d'orfevrerie. On le dit auſſi des cordes de claveſſin de cuivre & de fer.

TRAIT. ſ. m. Ce qui ſert à tirer un carroſſe, une charrette, une charruë. Les harnois de carroſſe ont des *traits* de cuir; ceux de charrette en ont de corde attachez au collier des chevaux.

On appelle auſſi *trait*, la laiſſe qui ſert à conduire des chiens à la chaſſe.

On appelle ſur les rivieres un *trait* de bateaux, quand il y a pluſieurs bateaux vuides attachez enſemble qui remontent la riviere.

TRAIT, ſe dit au contraire de ce qu'on pouſſe, de ce qu'on chaſſe au loin par quelque arme ou machine. L'arc & l'arbaleſte ſont des armes de *trait*. Les Arbaleſtriers & ceux qui portoient des frondes & des javelots, étoient autrefois appellez gens de *trait*. Les baliſtes qui pouſſoient de gros matras paſſoient auſſi pour armes de *trait*.

TRAIT, ſe dit particulierement de la fleſche qui ſe tire avec l'arc ordinaire. On diſoit que l'armée de Darius obſcurciſſoit l'air des *traits* qu'elle decochoit, d'une nuée de *traits*.

TRAIT, ſe dit auſſi pour marquer une diſtance de lieu, ou de temps. Un *trait* d'arc eſt la portée d'une fleſche; un *trait* d'arbaleſte. Il y a un long *trait* de temps depuis le Deluge juſqu'à nous.

TRAIT, en ce ſens ſe dit figurément & poëtiquement des regards, & des bleſſures qu'ils font dans les cœurs, quand ils y inſpirent de l'amour. Les *traits* de Cupidon. Les doux *traits* de ſes yeux. Il a été bleſſé de ſes *traits*; il a ſenti les *traits* de ſa colere.

TRAIT, ſignifie auſſi une ligne qu'on tire tout d'un temps avec une plume, un pinceau, un burin. Les Eſcrivains prennent plaiſir à remplir de *traits* les titres & les marges de leurs écrits, pour faire voir la hardieſſe de leur main. Un Financier peut eſtre ruiné par un *trait* de plume d'un Surintendant. Un *trait* de plume ſur une ſignature la rend nulle. Voilà le deſſein d'une fortification, mais il n'y a que le premier *trait*, ou la ligne fondamentale. Quand ce Peintre ne donneroit qu'un *trait* de pinceau, on connoiſtroit bien ſa maniere. Le *trait* de cette figure, le contour eſt fort bien deſſiné. Melan ne faiſoit que de ſimples *traits* de burin, il ne faiſoit point de hacheures.

En ce ſens on dit figurément, qu'un Auteur a donné à quelqu'un un *trait* de pinceau, pour dire, qu'il en a fait la deſcription, & le plus ſouvent en mauvaiſe part, pour dire, qu'il luy a donné quelque *trait* ou brocard ſatyrique.

TRAIT, en termes de Blaſon, ſe dit d'un rang de quarrez d'eſchiquier, dont on ſe ſert ſeulement, quand l'eſchiquier n'eſt pas tout entier: ce qui repond à ce qu'on appelle *tires*, quand on parle du vair. L'eſchiquier entier eſt ordinairement de ſix *traits*. On en ſpecifie le nombre, quand il y en a moins.

TRAIT, en termes d'Architecture, ſe dit du deſſein & de la couppe artiſte des pierres qui ſont taillées hors de leurs angles pour faire des ouvrages biaiſez. Ce qu'il y a de beau dans le deſſein de la vis de St. Gilles, de la trompe d'Anet, c'eſt le *trait*. Le *trait* de cette voute eſt bien hardy. C'eſt Philbert de Lorme qui a écrit le premier du *trait* ou de la couppe des pierres, & enſuite le Pere Derran Jeſuite, &c. Les Ouvriers appellent *trait d'equerre*, ou *trait quarré*, les pieces de ces ou de pierre taillées en angles droits.

TRAIT, en termes de Marine, ſe dit auſſi de la figure des voiles. Sur l'Ocean on navige avec des voiles à trait quarré. On appelle auſſi *trait* de compas, point de compas, un des 32. airs ou rumbs de vent.

TRAIT, en termes de Mechanique, eſt le poids ou force mouvante qui emporte l'equilibre. Un poids en equilibre ne trebuche point, ſi on n'y adjouſte quelque choſe pour le *trait*. Le frottement des parties qui ſe fait dans les machines demande une augmentation de force pour le *trait*. Les petits poids ne reviennent pas aux grands à cauſe du *trait*.

TRAIT, en termes de Breviaire, ſignifie une eſpece de Verſet que chantent les Choriſtes aprés l'Epiſtre en pluſieurs Feſtes de l'année, & notamment le Samedy Saint. Ce *Trait* eſt different des Répons, en ce qu'il ſe chante tout ſeul, & que perſonne n'y répond. C'eſt au reſte un chant lent & lugubre, qui repreſente les larmes des Saints, & les ſoûpirs qu'ils pouſſent du fonds de leur poitrine en ſigne de penitence; & eſt auſſi nommé, *quia tractim canitur*. Du Cange.

TRAIT, en termes de jeu d'Eſchecs, eſt un avantage qu'on donne à une partie de joüer le premier un pion, de l'avancer d'une ou de deux caſes. Ce joueur joüe preſque auſſi-bien que celuy-là, il ne luy peut donner que le *trait*.

TRAIT, ſe dit auſſi des diverſes parties & configurations du viſage. Cette beauté n'eſt pas reguliere, mais elle a de grands *traits*. Ces jumeaux ſe reſſemblent ſi bien, qu'ils ont tous les mêmes *traits*. L'âge n'a point gâté cette femme, elle a encore les *traits* de ſa jeuneſſe.

Cent mille écus en mariage,
C'eſt un beau *trait* de viſage.

TRAIT, ſe dit auſſi à table, de ce qu'on avale tout d'un coup en beuvant. Le grand plaiſir eſt de boire à longs *traits*. Il y a des yvrognes qui boivent une pinte de vin tout d'un *trait*, ſans reprendre haleine. On le dit auſſi en d'autres occaſions. Faites ces deux meſſages tout d'un *trait*.

TRAIT, ſe dit auſſi des choſes qui ſont en eſtat de durer quelque temps. Voilà une maladie qui a la mine de prendre *trait*, dont on ne peut mourir, ni guerir de long-temps. Ce procés, cette negociation prendront *trait*, pour dire, tireront en longueur, il s'y fera bien des incidens.

TRAIT, ſe dit auſſi en quelques ſupplices. Dans l'eſtrapade on dit qu'on donne un ſecond *trait* à un ſoldat, pour dire, qu'on luy donne une ſeconde fois l'eſtrapade. On dit à la queſtion, qu'on a donné un ſecond *trait* de corde à un patient, quand on a mis ſous la corde qui le

tent

tient suspendu le grand treteau, comme on fait à la question extraordinaire; ce qui la bande davantage, & qui le fait beaucoup souffrir.

TRAIT, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Il y avoit de beaux *traits* d'eloquence dans ce sermon. Voilà un des plus beaux *traits*, un des plus beaux passages de l'Antiquité. Les *traits* satyriques, les *traits* de raillerie qui se donnent en passant, sont les plus dangereux. Un *trait* sanglant, piquant, plaisant. C'est un grand *trait* de prudence de se retirer du jeu sur sa perte. Vous avez fait là un *trait* d'ami. On luy a fait un grand *trait* de malice, un méchant tour.

TRAITTABLE. adj. m. & f. Qui a l'esprit doux & facile, qui entend volontiers raison, qui se porte à l'accommodement. Il n'y a point de procez si épineux dont on ne sorte aisément, quand on a à faire à des gens *traittables*.

TRAITTABLE, signifie aussi, Ductile, maniable, qui se peut aisément mettre en œuvre. L'or est le plus *traittable*, le plus ductile des metaux. Le fer aigre n'est pas *traittable* pour faire de menus ouvrages.

TRAITTABLE, se dit aussi de ceux qui sont en état d'être traittez & pensez, ou des matieres sur lesquelles il est permis de discourir. Il faut mettre cet homme dans les grands remedes, mais il n'est pas *traittable* en l'état qu'il est, à cause de sa foiblesse. Voilà une belle question, mais elle n'étoit pas *traittable* en tel endroit, devant une telle compagnie.

TRAITTANT. s. m. C'est un nom qu'on donne maintenant aux gens d'affaires qui prennent les Fermes du Roy, & se chargent du recouvrement des deniers & impositions: c'est au lieu de celui de *Partisan*, qui est devenu odieux. La Chambre de Justice est établie pour faire recherche des malversations des *Traittants*.

TRAITTE. s. f. Distance d'un lieu à un autre. Il y a une bonne *traitte* de la porte St. Jacques à la porte St. Denis. On va souvent de Paris à Meaux tout d'une *traitte*, sans débrider. Les corps d'armée qui sont en marche ne font pas une longue *traitte*. On l'a dit aussi quelquefois du temps. Une longue *traitte*, ou suite d'années.

TRAITTE, signifie aussi, Trafic, commerce avec les Sauvages. En Canada on fait la *traitte* des castors avec les Yroquois. Il est allé à la *traitte* à Montreal. On va dans le Senega à la *traitte* des Negres. Il y a des peuples si farouches, qu'on ne peut faire de *traitte* avec eux.

Le trafic des Banquiers s'appelle *traitte* & remise d'argent.

TRAITTE, se dit aussi du transport des marchandises. On fait de grandes *traittes* de vins de Bordeaux en Hollande, par tout le Septentrion. On a deffendu la *traitte* des bleds hors du Royaume. Ce mot vient du Latin *tratta*, formé de *trahere*. Menage.

TRAITTE FORAINE, est un droit qui se leve sur toutes les marchandises qui entrent dans le Royaume, ou qui en sortent. C'est une des cinq grosses Fermes. Elle a trois noms synonymes, ou trois Fermes reünies en une; le droit de resve, qui est le plus ancien, qu'on appelle *jus regni*; le droit de haut passage, qui est aussi fort ancien, quoi que posterieur; & le droit d'imposition, ou *traitte foraine*, qui est un droit de sol pour livre generalement établi sur tout ce qui se vend en France par Edit de l'an 1300. & reglé par Ordonnance de l'an 1369. lesquels droits ont esté reünis en un par des Edits posterieurs des années 1542. à Tonnerre, & de 1549. à Amiens. Par Edit de Henry II. de l'an 1556. le droit de *traitte* & imposition foraine a esté fixé à 12. deniers pour livre; celui de resve au Domeine forain à 4. deniers; & celui de haut passage à sept deniers. Et par une Declaration du 30. Juin 1621. il a esté ordonné que les Bureaux seroient établis pour le payement de ces droits sur les marchandises qui entrent & sortent des Provinces de Bretagne, Poictou, Saintonge, Guyenne, Languedoc, Provence, Dauphiné, Lorraine, & autres où ces droits n'étoient pas perceus; d'où vient l'établissement des Bureaux d'Ingrande, Montluçon, la *traitte* d'Anjou & autres lieux qui ne sont pas sur les frontieres.

Il y a encore une *traitte* domaniale, qui est une nouvelle imposition augmentée sur quatre especes de marchandises, seulement quand elles sont transportées hors du Royaume, bled, vin, toile & pastel, par Edit de Henry III. de l'an 1577. qui a été jointe à la *traitte foraine*. Quelques-uns derivent ce mot de *tributum*: mais il y a plus d'apparence qu'il vient de *tractus* ou *tracta*.

On appelle *traitte* en matiere de monnoyes, une charge excessive qui fait la diminution de leur valeur. Ce terme comprend le seigneuriage, le brassage, & le remede de poids & de loy. On le dit aussi, quand on fait fabriquer une si grande quantité de billon & de cuivre, qu'on le fait entrer dans le commerce au lieu de bonnes especes. C'est pecher contre la politique, de charger la monnoye d'une *traitte* excessive.

TRAITTÉ. s. m. Contract, marché qu'on arrête. J'ay fait un *traitté* pour la vente de ma charge, pour l'achat de cette maison. Il a fait un *traitté* avec le Roy pour les francs fiefs & nouveaux acquests; un *traitté* à forfait, conditionnel.

TRAITTÉ, se dit aussi d'une negociation & conclusion de paix, de confederation, de mariage, de capitulation. Le *Traitté* de Nimegue, de Munster, d'Aix la Chapelle, de Vervins. Le *Traitté* des Pyrenées. L'infraction d'un *Traitté*, les articles d'un *Traitté*.

TRAITTÉ, se dit aussi d'un sujet sur lequel on écrit. Un Cours de Theologie se divise en plusieurs *Traittez*, le *Traitté* de la Trinité, de l'Incarnation, de la Grace, des Sacrements, &c. Un *Traitté* de la Sphere, de l'Astrolabe, du Compas de proportion. La plus-part des Auteurs divisent leurs Livres en *Traittez* sur plusieurs matieres. La Motte le Vayer a fait plusieurs beaux *Traittez* ou Opuscules Sceptiques.

TRAITTEMENT. s. m. Bon ou mauvais accueil qu'on fait à quelqu'un, outrages ou caresses qu'on lui fait. Ce vainqueur a fait toutes sortes de bons *traittements* aux vaincus. Les Corsaires font de mauvais *traittements* à leurs esclaves. On est bien aimé & bien obeï par les peuples, selon le bon *traittement* qu'on leur fait. Le Chirurgien demanda tant pour le *traittement* & pensement de ces malades.

TRAITTER. v. act. & n. Faire un commerce, negocier, convenir de certaines conditions. Cet Officier *traitte* d'une telle charge, d'une telle terre, c'est à dire, il la marchande. Ce Financier a *traitté* d'une telle Ferme, on luy en a fait l'adjudication. Ce Beneficier a *traitté* de son Benefice, il l'a permuté, il l'a resigné, il s'en est défait. On a *traitté* la paix à Munster, le mariage du Roy en Espagne. Vous avez un procés contre un tel, voulez-vous *traitter* de vostre droit, de la part que vous avez en cette affaire? Les Espagnols & les Italiens se piquent d'une grande habileté à *traitter*.

TRAITTER, signifie aussi, Agir, vivre avec certaines manieres proportionnées à la condition, ou à l'humeur des gens. On *traitte* le Pape de Sainteté, les Rois de Majesté, les Princes d'Altesse. Cet homme veut qu'on le *traitte* d'Excellence, de Monseigneur. Ce fanfaron *traitte* du grand, il *traitte* ses pareils de haut en bas. Il *traitte* rudement ses valets, ses paysans. Ces Juges ont *traitté* ce pauvre homme à la rigueur. Un honnête homme doit toûjours *traitter*, & être *traitté* civilement. On a *traitté* cette proposition de ridicule & d'impertinente.

nente. Ces deux ennemis se sont *traittez* de Turc à More.

TRAITTER, signifie aussi, Nourrir, donner à manger, soit à l'ordinaire, soit en ceremonie. Dans cette auberge on *traitte* à table d'hoste à tant par tête. Il *traitte* en vaisselle d'argent, à tant de services. Il *traitte* à bouche que veux-tu. Il nous a *traittez* en Roy, il nous a bien regalez. Ces Messieurs ont fait un bouquet, ils se *traittent*, ils se donnent à manger tour à tour. Le Roy a donné charge à ce Maistre d'Hostel de *traitter* cet Ambassadeur, d'avoir soin de sa table pendant son voyage.

TRAITTER, se dit aussi des pensements & medicaments. Ce malade a été bien *traitté* pendant sa maladie : c'est un tel Medecin, un tel Chirurgien, un tel Apothicaire qui l'ont *traitté*. Ne differez point à vous faire *traitter* de vostre mal. Ce Chirurgien l'a mal *traitté*, il s'en sentira toute sa vie.

TRAITTER, se dit figurément en choses spirituelles des matieres sur lesquelles on discourt, on écrit. Cet Auteur a *traitté* de la Physique, de la Theologie. Celuy-là a *traitté* la matiere en gros. Celuy-cy a *traitté* toutes les questions en détail. L'Astronomie *traitte* du mouvement des astres. La Geometrie *traitte* des quantitez. Cette piece de theatre a déja été *traittée* plusieurs fois. Dans les conferences des Sçavants on *traitte* un discours de choses graves & serieuses. Dans les compagnies ordinaires on ne *traitte* que de bagatelles.

TRAITTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

TRAITTEUR, EUSE. s. m. & f. Maistre Cuisinier public qui donne à manger proprement, moyennant certain prix par tête, ou dont on convient. Les *Traitteurs* à Paris sont un Corps separé des Rostisseurs & des Taverniers. Il n'est permis qu'aux *Traitteurs* d'entreprendre des nopces, des festins. Les gens de qualité ne vont point au cabaret, mais vont manger chez le *Traitteur*.

TRAMAIL. s. m. Filet qu'on met au travers des petites rivieres, où le poisson se prend de luy-même. Il est composé de trois rangs de mailles les unes devant les autres, dont celles de devant & de derriere sont fort larges, & faites d'une petite ficelle. La toile du milieu qui s'appelle la *nappe*, est faite d'un fil delié. Elle s'engage dans les grandes mailles, qui en bouchent l'issuë au poisson qui y est entré. Ce mot vient de *tremaculum*, qui se trouve dans la Loy Salique, tit. 29. §. 32. d'où on a fait depuis *tremaclum* de *macula*, à cause qu'il est composé de trois rangs de mailles. On l'a aussi appellé *tramallum* dans la basse Latinité ; & les Italiens le nomment *tramaglio*.

TRAME, ou TREME. s. f. Les fils de travers qui font la toile ou l'estoffe, quand on les passe à travers ceux qui composent la chaisne. Dans les moheres la chaisne est de soye, & la *treme* de laine. Il vient du Latin *trama*. Menage. Il vient plûtost de *tremen*, vieux mot Celtique & Bas-Breton qui signifie *passage*.

TRAME, se dit figurément & poëtiquement en Morale, du cours de la vie. Les Parques ont filé, ont coupé la *trame* de ses jours.

Cloton d'or ou de soye en ourdisse la *trame*,

dit le Poëte des Visionnaires.

TRAME, se dit aussi d'un complot secret, d'une trahison, d'une conjuration. Il y a bien eu des conjurations, des *trames* secrettes contre les Empereurs.

TRAMER. v. act. Faire de l'estoffe, de la toile, en passant la trame ou la navette entre les chaisnes.

TRAMER, se dit figurément en Morale d'un complot qu'on forme contre quelqu'un à dessein de luy nuire. Il y a long temps qu'il *tramoit* le dessein de cette accusation calomnieuse.

TRAMÉ, ÉE. part. passif. & adj.

TRAMONTAIN. s. m. Qui est au delà des Monts. Les Peintres d'Italie ont appellé *Tramontains*, ceux qui étoient hors l'Italie, comme les Allemans, Flamans & François. Les Jurisconsultes de France appellent les Docteurs *Tramontains* ou *Ultramontains*, les Canonistes d'Italie, comme Gomez, Hostiensis, Panorme, &c. qui ont des maximes opposées à celles de France.

TRAMONTANE. s. f. Vent du Nord, ou du Septentrion. C'est ainsi qu'on le nomme sur la mer Mediterranée & en Italie : & ce mot vient de ce qu'il souffle du costé qui est au delà des Monts à l'égard de Rome & de Florence.

TRAMONTANE, signifie aussi l'étoile du Nord qui sert à conduire les vaisseaux sur la mer : ce qui fait qu'on dit figurément, qu'un homme a perdu la *tramontane*, pour dire, qu'il a perdu son guide, qu'il ne sçait où il est, ni ce qu'il fait, qu'il a perdu le jugement.

TRANCHANT, TRANCHÉE, TRANCHER. Voyez TRENCHANT, &c.

TRANGLES. s. f. Terme de Blason, qui se dit des fasces retressies qui n'ont que la moitié de leur largeur, & qui sont en nombre impair.

TRANLER. v. act. Terme de Chasse, qui se dit quand il faut quester un cerf au hasard, lors qu'on ne l'a point destourné.

TRANQUILLE. adj. m. & f. Calme, paisible, qui n'est point agité. Le Medecin juge que la fiévre diminuë, quand le pous est plus *tranquille*, moins émeu qu'il n'étoit. La nuit tout est *tranquille* dans les ruës, dans la campagne. La mer est *tranquille*, quand le vent ne souffle point.

TRANQUILLE, se dit figurément en Morale. Les Stoïciens ont l'ame & les passions *tranquilles*. Aprés la paix tout sera *tranquille* dans le Royaume. Il s'est retiré dans la solitude pour joüir d'une vie *tranquille*. Les gens d'affaires n'ont jamais l'esprit *tranquille*.

TRANQUILLEMENT. adv. D'une maniere douce & paisible. Il a disputé contre luy fort *tranquillement* & sans s'esmouvoir.

TRANQUILLITÉ. s. f. Repos, calme, manque d'agitation. La *tranquillité* de l'air n'est plus troublée par les vents. Le Sage s'éloigne du bruit pour vivre dans la *tranquillité* d'esprit.

TRANS. Preposition qui entre en la composition de plusieurs mots, & signifie, Au delà. Les Romains appelloient la Gaule *Transalpine*, la France ; la Cisalpine, ce qui est maintenant la Lombardie. Les Geographes divisent la Lombardie en *Transpadane*, ou Cispadane, c'est à dire, deçà ou delà le Po.

TRANSACTION. s. f. Contract volontaire qui se fait entre des parties qui plaident pour accommoder leurs procez ou differents. Les *transactions* sont si favorables, qu'on ne s'en peut faire restituer, si venir contre, non pas même en cas de lesion enorme. Les gens sages aiment mieux faire des *transactions*, que des procedures. Les Procureurs ne conseillent jamais les *transactions*, que lors qu'ils ont mis les procez en état, & qu'il n'y a plus rien à gagner pour eux.

TRANSCENDANT, ANTE. Qui est élevé au dessus des autres choses. On le dit particulierement de l'objet de la Metaphysique, qui considere l'estre en general, les estres *transcendans*, comme Dieu & les Anges, & les verités qui ne consistent qu'en pure speculation.

On appelle aussi en Morale, un esprit *transcendant*, un beau genie, qui conçoit & invente facilement, qui est fort eslevé au dessus des autres. Un excellent Auteur de ce siecle a appellé la langue Françoise *transcendantelle*, par la même raison que les Philosophes donnent ce titre

au

aux natures qui se repandent & se promenent dans toutes les Categories, disant qu'elle est le pont de communication de tous les peuples de l'Europe.

TRANSCOLATION. s. f. Terme de Pharmacie. Voyez FILTRATION, c'est la même chose.

TRANSCRIPT. s. m. Copie d'un acte inseré dans un autre. Dans la reddition d'un compte de mineurs on commence par le *transcript* de l'acte de tutelle, & du jugement qui ordonne la reddition de compte.

TRANSCRIPTION. s. f. Action par laquelle on transcrit. Il a tant cousté pour la *transcription* de ce livre.

TRANSCRIRE. v. act. Copier, descrire. Cette minute est trop brouillée, il la faut *transcrire*, la mettre au net. On luy a fait *transcrire* cet acte plusieurs fois.

TRANSCRIRE, signifie aussi, Inserer un acte tout du long dans un autre. Dans les arrests d'homologation d'une transaction, d'un partage, on y *transcrit*, on y insere les actes tout du long. Dans les procés verbaux on *transcrit* d'abord l'arrest, la commission qui donne pouvoir.

TRANSCRIRE, se dit quelquesfois d'un Auteur plagiaire. Cet Auteur n'a dit rien de luy, il n'a fait que *transcrire* & s'approprier ce qu'il a trouvé dans les autres.

TRANSCRIT, ITE. part. pass. & adj.

TRANSE. s. f. Peur, crainte continuelle. Un criminel est toûjours dans les *transes* de la mort. Un bon Chrêtien doit estre toûjours en *transe*, quand il songe au jour du Jugement. Un liévre est toûjours en *transe*, en apprehension des Chasseurs. Menage le derive de l'Anglois *traunce*, qui signifie une *grande peur*.

TRANSEAT. s. m. Terme de l'Escole & du Palais qui est purement Latin, & signifie, Passe, posé que cela soit, quand on ne veut pas nier ou accorder une proposition. On dit en proverbe, *Transeat, Graecum est, non legitur*.

En Chancelerie Romaine on appelle un *nil transeat*, une espece d'opposition qu'on fait au sceau des Bulles, & à la delivrance d'autres expeditions, jusqu'à ce qu'on ait entendu les parties qui ont interest de l'empescher, & qu'il faut faire assigner pour en dire les causes.

TRANSFERER. v. act. Mener, conduire, emporter d'un lieu en un autre lieu. Il ne se dit que de certaines choses. On dit *transferer* un prisonnier, lors qu'on le mene, on le conduit d'une prison en une autre, ou devant d'autres Juges: & quand on dit absolument, Il a esté *transferé*, c'est à dire, On l'a mené devant des Juges d'appel. On feste au Palais St. Gascun, à cause qu'à pareil jour le Parlement de Paris fut *transferé* à Tours. On *transfere* souvent des Officiers, des Sieges, des Tribunaux de Justice. Les Evesques sont souvent *transferez* d'un petit Evêché à un autre de plus grand revenu. Les Superieurs des Monasteres appellent aussi *transferer* un Religieux, quand ils l'envoyent d'un Couvent en un autre. La plus-part des reliques d'Orient ont esté *transferées* en Occident. Constantin *transfera* l'Empire de Rome à Constantinople. Le St. Siege a esté quelque temps *transferé* en Avignon.

TRANSFERER, se dit aussi figurément des choses incorporelles. Dieu a *transferé* le Royaume des Juifs aux Infideles. La metaphore se fait, quand on *transfere* la signification d'un mot propre à une autre chose qui ne luy peut convenir que par figure. En Jurisprudence on dit qu'une vente, une donation *transfere* à un autre la proprieté, la seigneurie d'un heritage.

TRANSFERÉ, ÉE. part. pass. & adj.

TRANSFIGURATION. s. f. est une Feste qu'on celebre en l'Eglise le sixiéme d'Aoust, en memoire de l'action & du miracle que JESUS-CHRIST fit, quand il se transfigura devant ses Apostres.

TRANSFIGURER. v. act. Terme de Theologie, qui ne se dit que de ce changement miraculeux que fit JESUS-CHRIST en presence de St. Pierre, de Saint Jacques & de St Jean sur la montagne de Thabor, où il parut dans sa gloire au milieu de Moyse & d'Elie, qui est descrit en Saint Matth. Chap. 17.

TRANSFORMATION. s. f. Changement de forme. La *transformation* de Niobé en rocher. Les Chymistes cherchent depuis long-temps la *transformation* des metaux, c'est à dire, leur transmutation.

TRANSFORMER. v. act. Changer de forme. C'est la même chose que *metamorphoser*. Prothée se *transformoit* en toutes sortes de formes. Dieu *transforma* en statuë de sel la femme de Lot.

On le dit figurément des gens adroits qui se desguisent en plusieurs manieres pour attraper quelqu'un. C'est un filou qui se *transforme* souvent, & qui s'est *transformé* en devot pour attraper les hommes par ses hypocrisies. Le Diable se *transforme* en Ange de lumiere pour tromper les simples.

TRANSFUGE. s. m. Celuy qui quitte un party pour se retirer chez les ennemis. Les plus grands malheurs qui arrivent à la guerre sont causés par des *transfuges*.

TRANSFUSION. s. f. Action par laquelle on fait couler une liqueur d'un vaisseau dans un autre. Dans les preparations de Chymie & de Pharmacie on fait souvent des *transfusions* de liqueurs & de syrops, &c. Dans toutes les generations il se fait des *transfusions* des corps & des esprits les uns dans les autres. La plus merveilleuse des *transfusions*, est celle qu'on a fait en nos jours du sang d'un animal dans le corps d'un autre animal. C'est Robert Lower Medecin Anglois qui s'en dit l'inventeur, & qui en a fait l'experience publique à Oxfort en 1665. Il en a le premier escrit dans un beau Traitté qu'il a fait du coeur, du sang & du chile. On a sceu pourtant qu'elle a esté proposée à Paris dés l'année 1658. & qu'il y a plus de 30. ans qu'un autre Anglois en a eu la pensée. Mais il est certain qu'il y a plus de 50. ans qu'elle est connuë en Allemagne; & il se trouve un passage de Libanius, où la *transfusion* est exactement descrite comme on la pratique maintenant. Il est vray qu'il la desapprouve, & qu'il n'en parle que pour s'en mocquer. Voyez les Journaux d'Angleterre & de France de l'année 1667. qui enseignent la maniere de faire cette *transfusion*, les experiences qui en ont esté faites, avec les objections & responses.

TRANSGRESSER. verb. act. Pecher contre les commandements de Dieu, ou de l'Eglise, enfraindre les loix divines. Adam fut puny & toute sa posterité, pour avoir *transgressé* le commandement de Dieu.

TRANSGRESSEUR. s. m. Qui viole la Loy divine. Moyse menace de plusieurs peines temporelles tous les *transgresseurs* de la Loy qu'il avoit establie de la part de Dieu.

TRANSGRESSION. s. f. Desobeïssance, mesprise qu'on fait de la Loy qu'on ne veut pas observer. Les *transgressions* de la Loy de Dieu seront punies des peines eternelles.

TRANSIGER. v. neut. Assoupir un procez par un accommodement. Les parties ont *transigé* par l'advis de leurs parens & amis, des arbitres qu'ils avoient choisis. Un tuteur ne peut *transiger* valablement avec ses mineurs, qu'aprés leur avoir rendu compte. On peut *transiger* sur les procés meus & à mouvoir. Il vient du Latin *transigere*, composé de *agere*, comme qui diroit, *rem nova pactione trans & ultra quam erat agere & ducere*.

TRANSIR. verb. act. & neut. Geler, estre saisi de froid, jusqu'à en devenir tremblant & immobile. Voilà une bise cuisante qui me gele, qui me *transit*. Il vient un

un vent coulis de cette porte qui *transit* les gens. Ce pauvre homme est mal vestu, il *transit* de froid.

TRANSIR, se dit figurément en Morale, des passions froides. Il *transit* de peur à cette menace. Cette triste nouvelle l'a *transi* de douleur. La veuë de ce monstre l'a *transi* d'horreur. On appelle ironiquement un amant *transi*, celuy qui demeure froid & timide au plus fort d'une passion qui devroit l'eschauffer & l'enhardir. Les froides pensées de cette Comedie *transissent* les auditeurs.

TRANSI, IE. part. pass. & adj.

TRANSITION. s. f. Liaison, passage d'un discours à un autre. C'est une des plus grandes adresses de la Rhetorique, de faire à propos des *transitions*, de varier les *transitions*.

TRANSITOIRE. adj. m. & f. Terme de Devotion. Ce qui passe, qui est de peu de durée, qui a peu de solidité. La gloire de ce monde est *transitoire*. L'homme est bien malheureux, de preferer des biens *transitoires* aux biens eternels.

TRANSLATER. v. act. Vieux mot qui signifioit autrefois *traduire*. Josephe a été *translaté* en François par Genebrard.

TRANSLATION. s. f. Action par laquelle on transfere une chose d'un lieu en un autre; & se dit dans les mêmes phrases que le verbe *transferer*, d'où il vient. La *translation* d'un prisonnier, d'un Evêque, d'un Religieux, d'un Siege de Justice, d'un Parlement, d'un Empire, &c. Les *translations* des Evêques ont esté deffenduës dans les Canons des Apostres, dans le Concile de Sardis & autres.

TRANSLATION, se dit particulierement des Festes que l'Eglise celebre en memoire du transport des reliques de quelque Saint d'un lieu à un autre. La *translation* de St. Nicolas se fait le neuviéme de May. La chaire de St. Pierre à Rome, à Antioche, sont faites en memoire des *translations* du St. Siege en ces lieux-là.

TRANSMETTRE. verb. act. Ceder, mettre ce qu'on possede en la possession d'un autre. Un vendeur, un donateur *transmet* la proprieté de son bien à l'acheteur, au donataire.

TRANSMETTRE, se dit figurément en choses morales. Souvent les peres *transmettent* à leurs enfans leurs vices & leurs vertus. Les Grecs & les Latins nous ont *transmis* les arts & les sciences. Les Historiens & les Poëtes *transmettent* à la posterité les actions illustres des Heros.

TRANSMIS, ISE. part. pass. & adj.

TRANSMIGRATION. s. f. Transport d'une nation entiere en un autre pays par la violence d'un Conquerant. On ne le dit gueres qu'en cette phrase de l'Escriture: la *transmigration* des enfans d'Israël en Babylone, lors qu'ils furent emmenez en esclavage. Il signifie souvent dans l'Escriture, un changement de pays, un transport d'habitation.

TRANSMISSIBLE. adj. m. & f. Qui se peut transmettre. Un Royaume n'est pas *transmissible* à des heritiers aux pays où l'eslection a lieu.

TRANSMISSION. s. f. Action par laquelle on transmet, on transporte. La *transmission* d'une hoirie, d'un pere à ses enfans, est fort naturelle. Ce mot est de peu d'usage.

TRANSMUABLE. adj. m. & f. Qui peut estre changé & transmué. C'est une erreur de croire que le plomb & les autres metaux soient *transmuables* en or.

TRANSMUER. v. act. Changer d'une nature en une autre. Il ne se dit guere qu'en Medecine & en Chymie. Le plus pur des alimens se *transmuë* en nostre substance. Les Chymistes cherchent le moyen de *transmuer* les metaux.

TRANSMUTATION. s. f. Changement qui se fait d'une nature en une autre. C'est une grande question, si la *transmutation* de l'argent en or, de l'estain en argent, est possible, ou impossible.

TRANSPARENCE. s. f. Qualité d'un corps qui donne passage aux rayons de la lumiere. La *transparence* du verre ne vient que de ce que ses pores sont vis à vis l'un de l'autre.

TRANSPARENT, ENTE. adj. Corps à travers duquel passe la lumiere. L'air, l'eau, le talk & le cristal sont des corps *transparents*. Le papier huilé est *transparent*. Ce mot est opposé à *opaque*.

TRANSPERCER. v. act. Percer au travers. Ce coup de flêche luy *transperça* le corps, le perça de part en part. Ce Voyageur eut tout le jour la pluye sur le corps, il étoit tout *transpercé* quand il arriva, c'est à dire, mouillé jusqu'à la peau. On peint Nostre Dame de Pitié avec des poignards dans le sein, pour monstrer qu'elle étoit *transpercée* de douleur.

TRANSPERCÉ, ÉE. part. pass. & adj.

TRANSPIRABLE. adj. m. & f. Terme de Medecine, qui se dit des corps des animaux qui ont des pores ou petites ouvertures qui donnent passage à l'air, aux esprits & aux humeurs, tant pour la respiration que pour la nourriture & pour les autres fonctions. Le corps humain n'entretient sa vie que parce qu'il est *transpirable*.

TRANSPIRATION. s. f. Action par laquelle la nature pousse les mauvaises humeurs par les pores, ou attire l'air en dedans du corps. Les Medecins appellent la *transpiration*, une *respiration insensible*, comme celle du fetus dans le ventre de la mere. La *transpiration* suffit aux animaux qui ont peu de chaleur, comme sont les insectes. La *transpiration* se fait par le moyen des glandes de la peau qui preparent la matiere de la sueur, dont la retention cause quelquefois des maladies. On tient qu'elle sert aussi à la sanguification. La sueur se fait par une *transpiration* sensible. Dans tous les corps il se fait une insensible & une continuelle *transpiration* des parties subtiles & volatiles. Cardan explique par la *transpiration* de l'air le prodige d'une femme dont les urines journalieres pesoient 27. livres, quoy que tous ses alimens secs & liquides n'en pesassent que quatre. Sanctorius Medecin de Padouë a fait un fort beau Traitté de la *transpiration*.

TRANSPIRER. v. n. Vuider les mauvaises humeurs, ou donner passage à l'air par les pores. Quand la nature est forte, elle se purge en *transpirant* ou par les sueurs. Le mauvais air n'infecte les corps qu'à cause qu'ils *transpirent*.

TRANSPLANTEMENT. s. m. Action par laquelle on transplante. Le *transplantement* des arbres doit être fait en saison convenable.

TRANSPLANTER. v. act. Deplanter une plante pour la planter en un autre lieu. Les laituës & la plus-part des fleurs veulent être *transplantées*. Les gros arbres sont en danger, quand on les *transplante*.

TRANSPLANTER, signifie figurément, Changer de pays. Les Normans reüssissent mieux, quand ils sont *transplantez*. Plusieurs Italiens quittent leur pays natal pour se venir *transplanter* en France.

TRANSPLANTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

TRANSPORT. s. m. Action par laquelle on fait changer de lieu à quelque chose. Le *transport* des marchandises coûte moins par eau que par terre. Le *transport* des armes est deffendu. Ce qui couste dans les jardins à terrasses, c'est le *transport* des terres.

TRANSPORT, en termes de Palais, se dit des descentes des Juges sur des lieux contentieux pour les visiter. On a ordonné le *transport* du Juge pour dresser son procés verbal de l'état des lieux. On taxe cherement le *transport* d'un Commissaire & de sa suite.

TRANSPORT, signifie aussi, Cession de droits mobiliaires. On fait tous les jours des *transports* d'obligations, de billets, de sommes deuës par condamnations.

On

On fait des *transports* de droits litigieux sans garentie. On le dit aussi par pleonasme dans les autres traittez. Je luy ay fait don, cession & *transport*, vente, cession & *transport*, &c. soit des rentes, soit des heritages. On est obligé de faire la signification d'un *transport*.

TRANSPORT, se dit aussi en Medecine. Quand la fiévre est violente, on apprehende le *transport* au cerveau qui cause le delire. Quand le *transport* des humeurs se fait sur une partie, elle l'afflige, & souvent la rend impotente. Ce malade n'est pas en état de souffrir le *transport*.

TRANSPORT, se dit aussi figurément en choses morales, du trouble ou de l'agitation de l'ame par la violence des passions. Un *transport* de joye a causé quelquefois la mort. Un *transport* de colere cause souvent de grands malheurs. Les amoureux ont de doux, de violents, d'agreables *transports*. On dit aussi, un *transport*, une fureur poetique. La metaphore est un *transport* d'un mot propre à un sens figuré.

TRANSPORTER. v. act. Porter une chose d'un lieu à un autre. On *transporte* ses meubles d'une maison en une autre, quand on demenage. On a *transporté* ces reliques pour les mettre en lieu seur. L'Evéque s'est *transporté* exprés sur les lieux pour informer de la verité de ce miracle. Si on avoit de la foy gros comme un grain de moustarde, on *transporteroit* les montagnes.

TRANSPORTER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. JESUS-CHRIST fut *transporté* en esprit dans le desert pour être tenté du Demon. Il fut *transporté* sur le pinnacle du Temple, sur une montagne. St. Paul fut *transporté* au troisiéme ciel, où il vit des choses ineffables.

TRANSPORTER, se dit aussi des violentes agitations de l'esprit. Un homme *transporté* de colere, de joye, d'amour, &c. Ceux qui rendoient des oracles étoient *transportez* de fureur. Un Poëte dit aussi, qu'une sainte fureur le *transporte*.

TRANSPORTER, se dit aussi des Sieges, des Throsnes & des Empires. Saint Pierre *transporta* son Siege à Rome. Cyrus *transporta* l'Empire des Medes aux Perses. Constantin *transporta* l'Empire Romain à Constantinople.

TRANSPORTER, se dit aussi en litterature. La metaphore se fait, quand on *transporte* un mot propre à une signification figurée.

TRANSPORTER, en termes de Palais signifie, Ceder un droit, une proprieté à quelqu'un. On *transporte* des fruits par une simple cession & transport. La vente & la donation *transportent* la proprieté.

TRANSPORTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

TRANSPOSER. v. act. Mettre une chose hors de sa place. Le Relieur de ce livre en a *transposé* un cahier, cela cause de l'obscurité. Souvent un Auteur *transpose* des questions, des periodes, & met devant ce qui devroit être aprés.

TRANSPOSITION. s. f. Action de transposer. Ce livre est plein de fautes, mal imprimé, mal relié, il y a plusieurs *transpositions* fâcheuses.

TRANSSUBSTANTIATION. s. f. Changement qui se fait en la consecration de la Messe, du pain & du vin en la substance de JESUS-CHRIST, de son propre corps & de son sang. Quelques-uns tiennent que Pierre de Blois vers le milieu du XII. Siecle est le premier qui se soit servi du mot de *transsubstantiation*.

TRANSSUBSTANTIER. v. act. Terme de Theologie, qui explique le mystere de l'Eucharistie, lors qu'elle nous apprend que le pain & le vin se *transsubstantient* ou se changent en la vraye substance du corps & du sang de JESUS-CHRIST, dont il ne demeure que les especes ou accidents.

TRANSSUBSTANTIÉ, ÉE. part. pass.

TRANSVERSAL, ALE. adj. Qui couppe de travers, de droit à gauche, ou d'angle en angle. Les bandes & les barres du blason sont des pieces *transversales*. Les diagonales d'un quarré sont des lignes *transversales*. Les lignes qui font des intersections avec les perpendiculaires sont des lignes *transversales*. Le baston de Jacob ou l'arbaleste de mer, est couppé par une ligne *transversale*.

TRANSVERSALEMENT. adv. D'une maniere transversale, qui va de droit à gauche, ou de gauche à droit, ou qui couppe une autre ligne à plomb. Le Zodiaque couppe l'Equateur *transversalement* & obliquement.

TRANTRAN. Mot indeclinable & populaire, qui se dit du secret d'un negoce, de l'exercice d'une charge, des cabales des Artisans, & generalement du cours de toutes les affaires. On ne peut s'enrichir en une profession, qu'on n'en sache le *trantran*, les gains licites ou illicites qu'on y peut faire. Ce mot s'est dit proprement du son du cor des Chasseurs; desorte que c'est une metaphore tirée de la conduite de la chasse.

TRAPAN. s. m. Le haut de l'escalier où finit la charpente. Ce mot vient de *trabs*, parce qu'il se termine par quelque piece de bois qui l'entretient.

TRAPE. s. f. Piece de bois qui ferme, ou qui couvre un lieu creux, ou une ouverture qui est au rez de chaussée. On descend dans des caves, dans des entresolles par des *trapes*. Sainte Catherine avoit tant de charité pour le prochain, qu'elle souhaittoit d'aller en enfer, pourveu qu'elle tirast la *trape* aprés elle, qu'il n'y entrast plus personne. Ce mot vient du Latin *trappa* ou *strappa*, signifiant la même chose. Menage. Les Italiens l'appellent *trapposa*, d'où les Allemans ont fait *trappen*, qui signifie *attraper*.

TRAPE, se dit aussi des pieges qu'on dresse à des animaux nuisibles, par le moyen de quelques ais mobiles sur des pivots, qui couvrent des creux dans lesquels ils les font tomber, ou qui les assomment en tombant sur eux.

TRAPE, est aussi adj. & se dit des personnes d'une taille courte & grossiere. On le dit aussi des chevaux.

TRAPESE. s. m. Terme de Geometrie. C'est une figure quadrangulaire, qui a deux de ses costez composez de lignes parallelles, & les deux angles égaux sur la base.

TRAPESE, en termes de Medecine, se dit d'un muscle qui sert au mouvement de l'épaule. On l'appelle autrement *capuchon*, parce qu'il ressemble à un froc de Moine.

TRAPESOÏDE. s. m. C'est une figure quadrangulaire, qui n'a ni les angles, ni les costez égaux, ni aucun des costez paralleles. Campanus sur Euclide l'appelle *helmuariphe*.

TRAPU, ÜE. adj. signifie la même chose que *trape*.

TRAQUENARD. s. m. Terme de Manege. Entrepas, qui est un train ou amble rompu, qui ne tient ni du pas, ni du trot, mais qui approche de l'amble. Ce mot vient par corruption du Latin *tricenarius*, qui s'est dit de ceux qui marchoient avec des pas prompts & mal reglez, Menage aprés Saumaise; ainsi dit, *ex eo quòd intricet pedes*. D'autres disent qu'il vient de *trac*, ou mouvement de haquenée.

TRAQUENARD, se dit aussi du cheval qui a cette sorte d'alleure. Je luy ay vendu mon *traquenard*.

TRAQUENARD, est aussi une espece de danse qui a des mouvements particuliers du corps.

TRAQUENARD, est aussi un piege que les Chasseurs tendent aux bestes nuisibles.

On dit proverbialement, Estre monté sur le *traquenard* de St. Michel, pour dire, Estre emporté par le Diable,

ble, parce qu'on represente un Diable aux pieds de St. Michel.

TRAQUET. s. m. Petite soupape qui ouvre & ferme l'ouverture de la tremie, pour laisser tomber ce qu'il faut de grain sous la meule du moulin, & le moudre.

TRATTES. s. f. Terme de Charpenterie, qui se dit des grosses pieces de bois de trois toises de long, & de 16. pouces de gros, posées au dessus de la chaise d'un moulin à vent, & qui portent sa cage.

TRAVADES. s. f. Terme de Marine, qui se dit de certains vents si inconstants, qu'en une heure ils font les 32. pointes du compas, & sont accompagnez d'éclairs, de tonnerres, & d'un deluge de pluye de telle nature, qu'elle pourrit en un instant les habits de ceux sur qui elle tombe, & de sa corruption il se forme plusieurs sortes d'insectes fort incommodes.

TRAVAIL. s. m. Occupation, application à quelque exercice penible, fatigant, ou qui demande de la dexterité. Les gens de *travail* sont gens qui sont nez pour porter ou remuer des fardeaux, labourer la terre, &c. Les gens de guerre sont accoustumez, sont endurcis au *travail*. Cet Ouvrier est recherché pour le *travail* de la main, pour son adresse.

TRAVAIL, se dit aussi figurément en choses spirituelles. Le *travail* de l'esprit donne bien autant de peine que celuy du corps. Une piece dramatique est d'un grand *travail*. Un Poëme Epique est un *travail* d'une longue haleine.

TRAVAIL, se dit aussi de l'ouvrage que fait l'Ouvrier. Voilà une broderie d'un beau *travail*. Le mouvement de cette monstre est un *travail* bien delicat. La compilation des Conciles est un grand *travail*. Nous jouïssons du *travail* de plusieurs grands personnages.

TRAVAIL, se dit aussi d'une douleur qu'on souffre, particulierement de celle d'une femme qui accouche. Cette Dame est en *travail*; son *travail* a duré huit heures. Les affaires, les vanitez de ce monde, ne sont que *travail* & affliction d'esprit.

TRAVAIL, est aussi une machine ou prison de charpente où on enferme un cheval, quand il se tourmente en le pensant. Un Mareschal a toûjours un *travail* devant sa porte. On en a fait aussi autrefois pour donner la question. Borel derive ce mot de *tref*, qui étoit une longue piece de bois ou chevron, derivé de *trabs*, ou de *trabes*.

TRAVAIL, en termes de Guerre, se dit des terres qu'on remuë pour retrancher un camp, pour faire des lignes, des trenchées, des attaques pendant un siege, & de toutes les autres deffenses qu'on fait pour se couvrir. On a avancé cette nuit le *travail* de la trenchée de tant de pas. On alloit voir par curiosité les *travaux* d'un tel siege. On a fait une batterie qui a ruiné ce *travail*. Mallet Ingenieur a fait un livre intitulé, les *Travaux de Mars*, où il a dessiné la plus-part des places importantes de l'Europe.

TRAVAUX, se dit au plurier des actions, de la vie d'une personne, & particulierement des gens heroïques. Dieu benit les *travaux* des gens de bien. Il recompense les *travaux* de ceux qui l'ont bien servy. Les Martyrs jouïssent du fruit de leurs glorieux *travaux*. Les Payens ont aussi appellé les *travaux* d'Hercule, & ont creu qu'ils meritoient le ciel. On appelle aussi les dehors d'une place, les pieces detachées, des *travaux* avancez.

On dit proverbialement, C'est un *travail* de cheval, pour marquer un *travail* penible qui n'a pas besoin de beaucoup d'esprit.

TRAVAILLER. v. act. & n. Faire quelque chose où il y du travail, qui donne de la peine, de l'occupation. Les Ouvriers qui *travaillent* à la tasche font bien plus de besogne que ceux qui *travaillent* à la journée. Si Dieu ne bastit la cité, les Ouvriers *travaillent* en vain, Ps. 126. Il est deffendu de *travailler* les jours de Festes & Dimanches. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *tribulare*.

TRAVAILLER, signifie encore, Avoir bien de l'occupation, de la pratique. Ce Medecin *travaille* beaucoup, est fort employé. Ce vieillard a fort *travaillé* en son temps.

TRAVAILLER, se dit aussi des differentes manieres de mettre en œuvre les choses sur lesquelles on *travaille*. Cette piece d'émail est fort bien *travaillée*. Ce Peintre ne *travaille* qu'en miniature. Cette femme *travaille* bien de l'aiguille, fait de belles tapisseries, broderies, &c.

TRAVAILLER, se dit figurément, en choses spirituelles & morales. Ces bons Peres *travaillent* utilement à la vigne du Seigneur. Un Sonnet *travaille* plus l'esprit, qu'un plus long ouvrage. Voilà un ouvrage qui est bien *travaillé*, bien finy. Cet homme, cet Auteur *travaille* sur Virgile, le commente. Ce Chymiste *travaille* sur le mercure, sur le cuivre, employe ces matieres.

TRAVAILLER, signifie encore, Faire souffrir de la douleur. La goutte *travaille* ce malade depuis longtemps. Il est *travaillé* de la gravelle, de la migraine. Sa poitrine *travaille* à respirer. Sa medecine le *travaille*, commence à operer. On le dit aussi avec le pronom personnel. Faut-il tant se *travailler*, se donner de peine pour les biens passagers de ce monde?

En termes de Manege, on dit *travailler* un cheval, pour dire, le manier, monter dessus, l'exercer. On ne *travaille* point aujourd'huy au manege. Ce cavalier *travaille* bien un cheval, il le *travaille* à courbettes, en rond, en quarré, sur les voltes.

Dans les Mechaniques, on dit qu'une piece ne *travaille* pas, quand elle est en equilibre, quand on ne l'applique pas à lever ou à soustenir un poids plus fort. Il faut prendre garde que les pieces qui *travaillent* le plus soient les plus solides, comme une vis dans un pressoir.

On dit aussi chez les Ouvriers, que le bois *travaille*, quand il est employé sans être bien sec; car alors l'humidité & l'air enfermé qui en veulent sortir, le font éclater & dejetter.

On dit aussi chez les Cabaretiers, que le vin *travaille*, quand il bout, ou quand la vigne est en fleur, quand il souffre quelque alteration.

On dit aussi, *Travailler* par espaulées, lors qu'on fait un travail à diverses reprises, & qu'on est obligé de faire de la sorte, comme quand on reprend un mur par-dessous œuvres, quand on interrompt le travail pour luy donner le loisir de secher, ou par quelque autre consideration.

TRAVAILLEUR. s. m. Pionnier ou soldat qui travaille à des travaux, à des retranchements, à des fortifications. Les assiegez font tous leurs efforts pour empécher les *travailleurs* d'avancer leur travail.

TRAVAISON. subst. masc. Terme d'Architecture. C'est, selon Blondel, la même chose que l'*entablement*.

TRAVAT. adj. m. Vieux terme de Manege, qui se dit d'un cheval qui a des balzanes ou marques blanches aux deux pieds du même costé, à la jambe de devant, & à celle de derriere. *Traistravat* est un cheval qui a ses balzanes aux deux pieds qui se regardent en croix de St. André, ou diagonalement. On l'appelle aussi *travé* ou *entretravé*.

TRAVE'E. s. f. Espace compris entre deux poutres, ou dans l'estenduë des solives. On le dit aussi de l'espace qui est entre les piles ou rangs de pieux des ponts de bois. On a donné tant pour peindre chaque *travée* de ce plancher. Quelques-uns disent *travaison*.

TRAVERS. subst. masc. Largeur. Le *travers* de la France est de 300. lieuës: c'est sa plus grande largeur. Ce ruban est large de deux *travers* de doigt. Ce-

te chemise a une aune de long, & demi-aune en son *travers*.

Travers, est aussi une piece de bois ou de fer qu'on met au milieu d'un assemblage de pieces de menuiserie, de charpenterie, de serrurerie. Il faut mettre un *travers* à cette table, au bois de cette chaise, à cette porte, à cette croisée, un *travers* à ces barreaux de fer. Il manque un *travers* à cette raquette.

On appelle aussi *travers*, un droit domanial qui se leve au passage des ponts & bacs des rivieres sur les personnes, denrées & marchandises qui traversent de Province en Province, sur lequel on prenoit l'entretien des ponts, planches & passages. Ce droit a eu plusieurs autres noms suivant le temps & les lieux. Les Seigneurs Chastelains pretendent avoir droit de *travers* sur leurs terres.

Travers, se dit adverbialement avec des particules en plusieurs phrases. Il luy a donné un coup à *travers* du corps, qui perce de part en part. La lumiere passe à *travers* les corps diaphanes. L'humidité passe à *travers* les murailles. Il a passé à *travers* champ pour accourcir son chemin. Il a fendu la presse, il a passé tout au *travers*. Les louches regardent de *travers*, aussi-bien que ceux qui ont de la haine pour quelqu'un. On dit qu'un homme a entendu de *travers*, pour dire, qu'il a mal entendu; qu'un Juge a rapporté un procés tout de *travers*, pour dire, qu'il ne luy a pas donné le bon tour. On dit qu'on a couppé quelque chose de *travers*, qu'on l'a prise de *travers*, pour dire, de biais, de mauvais sens, obliquement, ou selon sa largeur. On couche une piece de bois de *travers*, quand on la met selon la largeur de la chose où on l'applique, quand elle en croise une autre estenduë en longueur.

On dit sur la mer, descouvrir par le *travers*, mouiller par le *travers*, c'est à dire, à l'opposite. On dit aussi, mettre le vaisseau costé à *travers*, pour dire, presenter le costé au vent.

Travers, se dit figurément en choses morales. Un bon Juge voit clair à *travers* toutes les chicanes d'un procés, il penetre la verité. Cet Auteur a bien desbrouillé une telle histoire à *travers* l'obscurité des temps & des fables. Le courage fait passer à *travers* toutes les difficultez, & les surmonte.

On dit proverbialement, A *travers* des choux, pour dire, Faire quelque chose estourdiment & sans consideration. On dit qu'un homme donne à tort & à *travers* dans une affaire, pour dire, qu'il l'entreprend aveuglément, sans examiner si elle juste ou injuste, bonne ou mauvaise. On dit aussi, qu'un homme a l'esprit de *travers*, qu'il a chaussé son bonnet de *travers*, pour dire, qu'il juge mal des choses.

TRAVERSE. s.f. Ce qui est de travers, ce qui croise ou qui couppe une longueur. Ainsi on dit d'un chemin qui couppe une grande route, que c'est une *traverse*. Un sentier qui va reprendre un grand chemin qui s'est destourné, s'appelle aussi une *traverse*. Le chemin de Chartres à Orleans est un chemin de *traverse*.

On appelle aussi une piece de bois qui sert à en affermir d'autres. Une *traverse* de porte, de fenestre, de chassis, &c.

Traverse, en termes de Fortification, est un travail ou grand fossé couvert qu'on fait pour fermer le passage à un ennemy dans un lieu étroit; comme en un pays de montagne, une chaussée, un pont. On la fait en forme de bastions, d'ouvrages à cornes, de tenailles simples ou doubles. Il faut prendre garde seulement qu'elle soit flanquée & couverte d'un parapet avec un fossé au devant. On en fait aussi quelques-unes composées de trois ravelins detachez qui se flanquent l'un l'autre.

Ce mot signifie aussi quelquefois une galerie pour passer un fossé, un retranchement ou une ligne fortifiée par des parapets, des fascines & des gabions.

Traverse, en termes de Blason, se dit d'une espece de filet qui se pose dans les Armes des bastards, traversant l'Escu de l'angle senestre du chef à l'angle dextre de la pointe, & qui ne contient en sa largeur que la moitié du baston.

Traverse, se dit figurément en Morale, & signifie un obstacle à la reüssite des affaires qu'on entreprend. Il pretendoit à une telle charge, mais il a eu bien des *traverses*, des oppositions. La vie de ce monde est sujette à beaucoup de *traverses*. Et on dit adverbialement, qu'un ennemi, qu'un envieux s'est venu jetter à la *traverse*, pour dire, apporter quelque empeschement à un dessein, faire une enchere, former un incident, susciter quelque opposant qui a empesché le succés d'une affaire.

TRAVERSE'E. s.f. Terme de Marine. Trajet ou voyage d'un port à un autre. La *traversée* de cette mer se peut faire en tant de jours.

Traversement. s.m. Action par laquelle on traverse. On ne put faire le *traversement* de cette riviere, à cause qu'elle étoit debordée.

TRAVERSER. v. act. Passer au milieu ou au delà de quelque chose. Ce Voyageur a *traversé* l'Europe & l'Asie, a *traversé* les mers & les rivieres, les montagnes & les deserts. Il a *traversé* la riviere à nage. Cette poutre *traverse* le mur. La pluye ne *traverse* point le bouracan, la toile cirée. Ces armes sont à l'espreuve du pistolet, la bale ne *les traverse*, ne les perce point.

Traverser, signifie aussi, Croiser, s'estendre en largeur sur une longueur. La navette du Tisseran porte le fil qui *traverse* son ouvrage. Les grands chemins sont *traversez* de tant d'autres, qu'ils donnent lieu souvent de s'égarer. On a entouré cette terre de fossez, on ne sçauroit plus *traverser* par là.

Traverser, en termes de Manege, se dit d'un cheval qui couppe la piste de travers, qui jette sa crouppe d'un autre costé que sa teste. On dit qu'un cheval se *traverse* en reculant, quand il ne recule pas aussi droit qu'il a avancé.

Traverser, signifie figurément en Morale, Faire obstacle, opposition, apporter de l'empeschement. Le Diable *traverse* toûjours les desseins pieux. L'envie se plaist à *traverser* les desseins d'autruy.

Traversé, ée. part. pass. & adj.

On appelle un homme bien *traversé* d'espaules, quand il a les espaules larges.

On dit aussi, qu'un cheval est bien *traversé*, quand il est large tant du poitrail que de la crouppe.

TRAVERSIER. s. m. Terme de Marine. Vent qui vient d'un cap à l'autre, ou qui vient à droiture dans un port, qui en empesche la sortie. La bise est le vent *traversier* des costes de Normandie.

Traversier, est aussi un petit bastiment de mer qui sert pour de petites traversées, ou pour la pesche. Il n'a qu'un mast, quoy qu'il ait souvent trois voiles, & va quelquefois à rames. Sur la mer de Levant on le nomme *tartane*.

Traversier, en termes d'Eaux & Forests, se dit d'un Sergent ou Garde à cheval des forests, qu'on a appellé cy-devant *Sergent dangereux*. Ces offices sont maintenant supprimez. Ils étoient établis pour la garde des bois sujets à tiers & danger, par l'Edit du Roy Henry III. de l'an 1583.

TRAVERSIN. s.m. Chevet d'un lit, espece d'oreiller rond qui occupe toute la largeur du lit, qu'on fait ordinairement de coutil rempli de plume.

Traversin, en termes de Marine, est une piece de bois qui traverse toute la largeur de la sainte Barbe, sur laquelle joüe le timon, & qui le soustient. On donne aussi ce nom à d'autres traverses qui entretiennent deux pieces de bois l'une avec l'autre, comme celles des bittes,

tes, ou qui servent à porter les bouts des barrotins, & à autres usages.

TRAVERSINE. adj. f. C'est une epithete qu'on a donné à quelques ruës qui traversent, comme à Paris la rue *Traversine* de la porte de Richelieu, du Quay de la Tournelle.

TRAVESTIR. v. n. qui se dit avec le pronom personnel. Se déguiser en prenant d'autres habits. Il étoit severement deffendu par la Loy de Moyse de se *travestir*, de prendre l'habit d'un autre sexe. A Caresme-prenant on se *travestit* pour aller courir le bal sans estre connu. Les espions sont obligez souvent de se *travestir* pour entrer dans une place, pour traverser un camp ennemy.

TRAVESTIR, se dit figurément en choses morales, pour dire, Déguiser ses mœurs, ses pensées. On ne connoist rien à ce personnage, il se *travestit* en cent manieres; il est devot avec les devots, libertin avec les impies.

TRAVESTIR, à l'actif signifie, Déguiser un Auteur, le traduire en un autre stile, ensorte qu'on ait peine à le reconnoistre. On peut dire que Sebastien Castalio a *travesti* la Bible, il l'a mise en un stile tout different. Jean Baptiste Lulli a *travesti* Virgile, il l'a mis en vers Italiens burlesques. Scarron a *travesti* Virgile en François. Il y a plusieurs autres livres de l'Eneide *travestis*.

TRAVESTI, IE. part. pass. & adj.

TRAYON. s. m. L'un des bouts du pis d'une vache, d'une chevre, asnesse, jument, &c. qu'on presse pour en faire sortir le lait.

T R E.

TREBUCHANT, ANTE. adj. Qui emporte l'equilibre. Il se dit particulierement des monnoyes d'or & d'argent. Les gens difficiles ne reçoivent pas un écu d'or entre deux fers, ils veulent qu'il soit *trebuchant*.

Ce *trebuchant*, en termes de Monnoye, se dit d'un certain nombre de grains qu'on retranche sur le marc, & qu'on regale sur le nombre des pieces qui le composent, ensorte que chaque piece soit un peu plus forte que le poids requis, pour reparer le dechet qui vient du fray & du maniement des especes qui sont dans le commerce.

TREBUCHER. v. n. Broncher, faire un faux pas, ou une chûte. Ce cheval n'a pas la jambe ferme, il *trebuche* à chaque pas. Le pied luy a manqué sur l'escalier, il est *trebuché* à bas des degrez. Menage soustient que ce mot vient du Latin *trabuccare*, comme qui diroit *in buccam cadere*, *tomber dans un trou*; comme les Italiens disent aussi *traboccare*, & les Espagnols *trebejar*. Quelques uns croyent qu'il vient de *busche*, à quoy on a adjousté la particule *tre*, qui autrefois signifioit *outre*, comme on voit au mot de *trepas de Loire*, qui signifie *outre Loire*; & de *treport*, qui vient de *ulterior portus*, comme si on vouloit dire à celuy qui choppe, ou tombe trouvant une busche en son chemin, qu'il passe *outre la busche*.

On dit aussi, que les mauvais Anges ont *trebuché* du ciel dans l'abisme, pour dire, qu'on les a chassez du ciel, & qu'ils sont tombez en enfer.

TREBUCHER, signifie aussi, Emporter l'equilibre, en parlant des choses qu'on pese. Il faut que l'or & l'argent *trebuchent* pour estre de poids & de mise. Il ne faut qu'un demi-grain pour faire *trebucher* cette balance, tant elle est juste.

TREBUCHER, se dit figurément en Morale. Ce maistre est si severe, qu'il ne faut pas *trebucher* devant luy, faire la moindre faute. S'il *trebuche* le moins du monde, il trouvera gens qui le redresseront.

TREBUCHET. s. m. Petite balance fort juste & fort delicate, que le moindre poids fait trebucher. Les *trebuchets* sont faits pour peser l'or, l'argent, les perles & les pierreries. Les Affineurs ont des *trebuchets* si justes, que la 4096me. partie d'un grain les fait *trebucher*. Ce mot vient de *trebuchetum*, qui étoit une ancienne machine pour jetter des pierres, & étoit derivé de *trabes*, parce que c'étoit une poutre qui se detachoit.

TREBUCHET, est aussi une petite cage qui sert à attraper des oiseaux, dont la partie superieure est ouverte, & arrestée si delicatement, que pour peu qu'on y touche, le ressort se lasche & la ferme, ensorte que l'oiseau qui y est entré se trouve pris.

TREBUCHET, se dit figurément en Morale, de tout piége ou embusche où les imprudents se trouvent pris. On a attiré ce debiteur dans la prison, & il s'est trouvé pris au *trebuchet*.

TREF. s. m. Vieux mot & hors d'usage, qui signifioit *poutre*, & venoit de *trabs*. Il signifioit aussi une *voile*, & enfin une *tente*. Ainsi il est dit dans les anciens Auteurs, Ils firent dresser leurs *trefs* devant Jerusalem, pour dire, ils l'assiegerent.

TREFLE', ÉE. adj. Terme de Medailliste & de Monnoyeur, qui se dit d'une medaille ou monnoye qui a été frappée au marteau à plusieurs reprises, lors que les dernieres fois elle n'a pas été rengrenée avec la justesse requise, en telle sorte qu'elle est defigurée, parce que les mêmes points ne se sont pas rencontrés ensemble.

TREFLE. s. m. Herbe qui a trois feuilles. Les meilleurs prez sont ceux qui sont semés de *trefle* & de luzerne. On appelle le *grand trefle*, du foin de Bourgogne. Cette herbe passe une coudée de haut, & produit certaines verges menuës, noires, faites comme des joncs, qui ont chacune trois feuilles semblables au melilot. Elles ont l'odeur de la ruë, quand elles commencent à sortir; mais venant à croistre, elles sentent le bitume. Sa fleur est rouge, & sa graine un peu large & velue, portant une petite corne ou gousse, traversée comme une antenne. Sa racine est menuë, longue & solide. On l'appelle autrement *triolet*, en Latin *trifolium pratense*; celuy qui sent le bitume, *trifolium asphaltites*. Il y a aussi un *trifolium oxiphyllon*, qui a la feuille pointuë; & un autre *trifolium acetosum*, qui est l'alleluia. Il y a aussi un *trefle* odorant, qui, selon Matthiole, est un arbrisseau qui étant cultivé devient grand comme un arbre. La substance de son bois est noire & fort dure, comme l'ebene. Les chevaux en sont si friands, que pour en manger ils quittent l'orge, l'avoine & tout autre grain. Il s'appelle en Latin *cytisus*. C'est peut-estre le même que le *triolet* aromatique, qu'il appelle *lotus urbana*, ou *domestica*.

Il y a un autre *trefle* à têtes herissées, qui vient de Montpellier, & un autre qu'on appelle *trefle de Blois*, qui a été découvert à Chambort par Gaston Duc d'Orleans. On en voit la description curieuse dans les Memoires du Sr. Dodart.

TREFLE, se dit aussi au jeu des cartes, d'une des quatre couleurs qui est marquée en noir de la figure de la feuille de *trefle*. Une quinte des bas *trefles*.

TREFLE, en termes de Blason, se dit de la figure du trefle posé sur un Escu, ou aux extremitez d'une croix. Il porte d'argent avec une croix *treflée* de sinople, & cantonnée de quatre *trefles* de même couleur. On represente le *trefle* dans les Armoiries avec une queuë, sans toutesfois l'exprimer.

TREILLAGE. s. m. Perches liées & assemblées pour faire des berceaux, soustenir des espaliers, des palissades, faire des clostures de quelques quarrez d'un jardin. Il faut tant de bottes de perches pour le treillage de ce jardin.

TREILLE. s. f. Berceau fait de perches, de charpente, ou de fer, qui soustient des seps de raisins ou de verjus. En esté on peut manger dans son jardin sous la

treille,

treille, à l'ombre de la *treille*. Les Poëtes appellent Bacchus, le Pere de la *treille*, le Dieu de la *treille*. Ils appellent aussi le vin, le jus de la *treille*. Les Chansons Bacchiques font souvent mention des *treilles*. Ce mot vient du Latin *trichila*, signifiant la même chose. Menage aprés Scaliger.

TREILLIS. s. m. Closture d'une porte, ou d'une fenestre, faite de barreaux de fer, ou de bois, ou d'osier, entrelacez, dont les uns montent, & les autres les traversent en forme de mailles. Les Parloirs, les ouvertures du Chœur, les Grilles des Religieuses, sont fermez d'un *treillis* de fer, quelquefois d'un double *treillis*. La monstre d'un Notaire est un *treillis* de fer avec les Armes du Roy. La Coustume de Paris ordonne que le fer maillé ou *treillis* doit être de quatre pouces en tout sens, quand on a des fenestres sur le voisin à fers maillez, & verre dormant. Il y a à Paris une ferme ou impost qui s'appelle le *Treillis*, parce qu'on le payoit autrefois à une fenestre grillée qui est au grand Chastelet. Ce mot vient de *treill*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton signifiant la même chose.

TREILLIS, en termes de Blason, est une espece de frettes. Elles en different seulement, en ce que les frettes ne sont point cloüées, mais les listes ou bastons qui se traversant en sautoir les composent, sont posez nuëment les uns sur les autres: là où les *treillis* sont garnis de cloux dans le solide, & aux endroits où les listes & bastons se rencontrent.

TREILLIS, se dit aussi des grilles qui sont en la visiere des casques & heaumes qui servent de timbre aux Armoiries, & cela jusqu'au nombre proportionné aux qualitez de ceux qui les portent.

On appelle aussi un *treillis* de fil d'archal, un ouvrage fait de fil de fer ou de leton, separé en plusieurs mailles, qu'on met aux volets des armoires à livres, ou au devant des vitres qui sont en danger d'être cassées.

TREILLIS, est aussi un instrument de Peintre, ou un chassis divisé en plusieurs carreaux, qui leur sert à copier des tableaux, & à les reduire de petit en grand, ou de grand en petit.

TREILLIS, signifie aussi une toile gommée & espaisse, dont on fait la garniture d'un corps de pourpoint pour l'affermir. Il se met entre l'estoffe de dessus & la doublure. Un Tailleur met toûjours dans ses parties, Tant pour le *treillis*.

Il y a aussi un *treillis* d'Allemagne fait de toile fine, & qui est fort luisante, lustrée & satinée, dont on se sert pour faire le dessus du pourpoint dans le petit deuil. Ce mot est pur Latin, & vient de *trilix*.

TREILLISSER. verb. act. Mettre un treillis à quelque ouverture. Toutes les fenestres de ce chasteau sont *treillissées*, comme celles d'une prison, de barreaux de fer qui se croisent. Une porte *treillissée* est une porte à claires voyes, faite de barreaux qui sont seulement de haut en bas.

TREILLISSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

En termes de Blason, *treillissé* se dit du fretté le plus serré.

TREIZAIN. s. m. Monnoye qui valoit autrefois treize deniers, qui étoit faite comme un sol, mais un peu plus large. C'étoit la coustume autrefois de donner un *treizain* à la Messe des espousailles, comme on voit dans Fauchet. Cette coustume étoit fort ancienne: car Fredegaire rapporte que les Ambassadeurs de Clovis allant fiancer Clotilde, luy offrirent un sol & un denier, *per solidum & denarium desponsavit*; c'est une des formules de Marculphe. Cela servoit pour representer une espece d'achat de femme, suivant l'ancienne coustume non seulement des François, mais aussi des Saxons, des Allemans & des Bourguignons.

On appelle aussi *treizain*, treize gerbes sur lesquelles on dixme ou on champarte ordinairement.

TREIZE, ou TREZE. Terme numeral composé de trois & dix. Il y a bien des superstitieux qui ne veulent pas qu'on soit *treize* à table.

TREIZIESME. Adj. numeral ordinal. Qui est en un rang où il en voit douze devant luy. Quand on achete quelque chose à la douzaine, ou au quarteron, on donne toujours le *treiziesme*. Le *treiziesme* du mois, de la Lune.

TREIZIESMEMENT. adv. En treiziesme lieu.

TRELINGAGE. s. m. Terme de Marine. C'est un cordage qui finit par plusieurs branches, comme sont les pattes de bouline.

TRELINGUER. v. neut. qui se dit, quand on se sert d'un cordage à plusieurs branches, comme on fait durant l'orage.

TRELU. s. m. Terme populaire, qui ne se dit qu'en cette phrase. Avoir le *trelu*, pour dire, Voir une chose autrement qu'elle n'est, avoir la veuë trouble. Ce mot vient du vieux mot François *trelaire*, qui signifioit, Voir imparfaitement quelque chose par le moyen de quelque petit esclat de lumiere.

TREMBLANT, ANTE. adj. Qui n'est pas ferme & assuré. Le plancher n'est pas seur, il est tout *tremblant*, quand on marche dessus. Il y a des prez dont le fond est *tremblant*, des terres qui sont *tremblantes*. Une feuille est *tremblante* au moindre vent.

TREMBLANT, se dit aussi de celuy qui a peur, ou qui frissonne. Ce criminel à la veuë du Juge devint pasle & tout *tremblant*. Le frisson de la fiévre rend un malade *tremblant*. On dit en proverbe, qu'un homme a fait quelque fausseté, quand on luy voit la main *tremblante*.

On appelle à la boucherie la piece de bœuf *tremblante*, celle qui est à la poitrine, parce que cette partie tremble encore long-temps aprés que l'animal est mort, à cause des esprits qui y demeurent enfermez. C'est l'endroit du bœuf qu'on sert aux bonnes tables.

TREMBLANT, au substantif, se dit d'une certaine modification du son des jeux de l'orgue, qui fait qu'ils paroissent trembler. C'est une soupape ou petit ais mobile avec un ressort qui est dans le porte-vent, qui étant agité par le vent à qui elle donne ou ferme l'entrée, produit cet effet. On l'abaisse, quand on veut que les tuyaux tremblent; & on la leve, quand ils ne doivent pas trembler. Il y a un *tremblant* à vent ouvert ou perdu, qu'on voit encore dans les vieilles orgues; & un *tremblant* à vent clos, dont on use à present, qui est plus agreable, & n'est autre chose que la soupape cy-dessus doublée de trois ou quatre cuisses, qui est suspenduë un peu en penchant dans le porte-vent, & portée sur un petit quarré creusé par le milieu, que quelques-uns appellent *lunette*, sur lequel elle s'ouvre & se ferme librement. On en tempere le mouvement par un petit poids qu'on y attache; & alors on l'appelle le *tremblant doux*.

TREMBLAYE. s. f. Terre où on a planté plusieurs arbres de tremble.

TREMBLE. s. m. Arbre de haute fustaye, dont les feuilles sont larges, & l'escorce lice, qu'on appelle autrement *peuplier noir*. Le *tremble* est un bois blanc & leger qui sert à faire des sabots, des talons de souliers, & des ouvrages de sculpture. On en fait aussi des planches pour le même usage que celles du tilleul. Voyez PEUPLIER. Ce mot vient de *tremulus*, parce que ses feuilles tremblent toûjours.

TREMBLEMENT. s. m. Esmotion de ce qui n'est pas ferme & assûré. Le *tremblement* de ce plancher menace la maison de ruine. Les *tremblements* de terre renversent les villes & les montagnes, changent le cours des rivieres, &c. L'Italie & les pays Orientaux sont sujets aux *tremblements* de terre.

TREMBLEMENT, se dit aussi des frequentes agitations des membres du corps, qui procedent de froid, de crain-

crainte, de foiblesse, ou de quelque maladie. Quand un poltron voit son ennemi, il luy prend un soudain *tremblement* dans tous les membres. Les vieillards sont sujets au *tremblement* de mains & de teste. La violence d'un frisson cause des *tremblements* à un malade.

TREMBLEMENT, se dit aussi en Musique, du mouvement precipité des sons, qui se fait particulierement dans les doubles cadences. Le plus difficile de la Musique est de faire bien les *tremblements* de la voix, les *tremblements* des cordes, ou de battre sur les touches. Les Musiciens les appellent *accents plaintifs, martellements, verres cassez, souspirs & battements.*

TREMBLER. v. neut. Bransler, n'être pas ferme, asseuré, solide. Quand on danse dans cette maison, tous les planchers *tremblent*. Le bruit des carrosses, des armes à feu, fait *trembler* les vitres & les portes des maisons. La terre *trembloit* sous nos pieds. Les Poëtes disent que Jupiter faisoit *trembler* la terre, l'Olympe, d'un seul branslement de teste. Les vents sousterrains & enfermés sont cause que la terre *tremble*, quand ils se veulent faire un passage. Ce mot vient du Latin *tremulare*. Nicod.

TREMBLER, se dit aussi en parlant de ces mouvements qui sont causés par le froid, la peur, la foiblesse, & la maladie. Cet homme est mal vestu, il *tremble* de froid. C'est un lasche qui *tremble* à la veue du moindre peril. Les jambes *tremblent* aux vieillards, la teste & les mains, à cause de la foiblesse de leurs nerfs. Le frisson de la fiévre fait *trembler* les plus hardis & les plus robustes.

On dit aussi d'une grande puissance & autorité, qu'elle fait tout *trembler*, qu'elle tient dans la crainte & dans le respect. Le Roy fait *trembler* toute l'Europe. Racine en parlant d'Alexandre, a dit elegamment :

Et la terre en *tremblant* se taire devant vous.

Cet homme est tellement maistre chez luy, qu'au moindre mot qu'il dit tout *tremble* dans la maison.

TREMBLER, se dit aussi de cette timidité qui fait manquer toutes les entreprises. Ce bourgeois ne peut avoir assez de seuretez pour placer son argent, il *tremble* toûjours; il n'est capable de rien entreprendre, parce qu'il *tremble*, & qu'il est irresolu.

En termes de Musique, *trembler* signifie, Faire des sons precipitez, soit par l'inflexion prompte de la voix, soit par le toucher des cordes, ou d'un clavier. On marque sur la tablature les lieux où il faut *trembler*.

TREMBLER, se dit proverbialement en ces phrases. Il *tremble* comme la feuille. On dit aussi à un fanfaron, Tel menace qui *tremble*, pour dire, qu'il ne fait pas peur. On dit aussi à un poltron, N'ayez point de peur, *tremblez* toujours.

TREMBLEUR. s. m. Qui tremble sans sujet. Vous ne ferez point d'entreprise avec cet homme-là, c'est un *trembleur* qui a peur de tout. Il y a aussi en Angleterre une Secte d'Heretiques qu'on appelle des *Trembleurs*, à cause qu'ils ont une crainte excessive des jugements de Dieu.

TREMBLOTTER. verb. neut. diminutif de *trembler*. Voilà le frisson qui va venir à ce malade, il commence à *tremblotter*. Ce criminel a esté amené tout *tremblottant* devant le Juge.

TREME. Voyez TRAME.

TREMIE. s. f. Vaisseau de bois fait en forme de piramide renversée, qui sert au moulin pour faire escouler peu à peu par un auget le bled sur les meules pour en faire de la farine. Cette *tremie* est portée par deux pieces de bois qu'on appelle *tremions*, qui s'entretiennent par des chevalets. Il sert aussi dans les greniers à sel pour faire couler le sel dans les mesures. Ce mot vient à *tremendo*.

On appelle en Maçonnerie bandes de *tremie*, des bandes de fer qui servent pour tenir les atres, & soustenir les languettes des cheminées.

TREMION. s. m. Bois qui soustient la tremie.

TREMOIS. s. m. Menus bleds qu'on seme en Mars, comme avoine, orge, vesse, meslez ensemble. On les appelle ainsi à la campagne *à tribus mensibus*, parce qu'ils ne sont que trois mois en terre. On appelle aussi *tremois* ou *tremail*, trois sortes de grains meslez ensemble, comme on appelle *meteil*, le froment meslé de seigle.

TREMOUSSEMENT. s. m. Esmotion, agitation du corps qui se remuë doucement, qui fretille. On sent un doux *tremoussement* du cœur, quand on reçoit une nouvelle agreable.

TREMOUSSER. v. neut. Il ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se remuer doucement & mollement, fretiller, ne pouvoir demeurer en place. Cet homme est inquiet, il se *tremousse*, il ne sçauroit demeurer en un même lieu. Ce Baladin se *tremousse* trop quand il danse. On dit pourtant que l'abeille *tremousse* des aisles à l'entrée de la ruche. Ce mot vient *à tremendo*. Nicod.

TREMOUSSER, signifie aussi, S'empresser, s'intriguer, se mettre fort en peine de la reüssite de quelque affaire. Ce n'est qu'à force de se *tremousser*, de s'empresser, de s'intriguer, qu'on fait fortune dans ce monde. S'il ne gagne pas son procés, ce ne sera pas faute de se *tremousser*.

TREMPE. s. f. Pluye un peu forte qui mouille bien. On dit qu'il est cheu une bonne *trempe*, pour dire, une bonne pluye qui a bien trempé, bien mouillé la terre.

TREMPE, se dit aussi de la liqueur dans laquelle on plonge le fer chaud pour le rendre plus dur ou plus tranchant. Les Ouvriers ont diverses sortes de *trempes*. On fait une bonne *trempe* avec du suc de raifort, avec le suc qu'on tire des vers de terre passez dans un linge, du vinaigre, de la suye de cheminée, du sel, de l'eau de pisolelle. Le fer ainsi *trempé* couppe l'autre fer, mais il est cassant. Au contraire il se ramollit étant esteint dans du jus de ciguë, de saponaire ou de guimauve.

TREMPE, se dit figurément en choses spirituelles. On dit qu'un esprit est de bonne *trempe*, pour dire, qu'il est ferme & solide.

TREMPEMENT. s. m. Action par laquelle on trempe. Il y a plusieurs matieres qu'on ne peut mettre en œuvre sans un long *trempement* dans l'eau, ou dans quelque liqueur.

TREMPER. v. act. & n. Imbiber quelque corps de quelque liqueur. On *trempe* la souppe aux pauvres gens dans les gargotes. Les enfants aiment bien à *tremper* leur pain au pot, ou dans du vin. Ce mot vient de *temperare*. Nicod.

TREMPER, se dit aussi en parlant des choses qu'on laisse long-temps dans une liqueur. Quand on confit du pourpier, il faut qu'il *trempe* long-temps dans le vinaigre. Il faut laisser ce poisson *tremper* dans la sauce. Il faut qu'un bout de l'estoffe *trempe* dans l'eau pour voir l'effet de la filtration, & que l'autre bout pende plus bas. Les infusions ne se font qu'en laissant *tremper* des plantes & des drogues dans quelque liqueur. On fait *tremper* la saline dans l'eau douce pour la dessaler.

TREMPER, signifie aussi, Preparer le fer pour le rendre dur & trenchant, en le jettant tout rouge dans l'eau, ou autre liqueur convenable. Il y a de l'adresse à bien *tremper* le fer, afin qu'il ne soit point cassant. Quand on le trempe dans du vinaigre où on aura dissout du sel commun, on dit qu'il ne pourra plus souffrir le marteau. *Tremper* son vin, c'est le boire avec beaucoup d'eau. Les Medecins recommendent fort aux convalescens de bien *tremper* leur vin.

TREMPER, se dit figurément en choses morales. *Tremper* dans un crime, dans une conspiration, c'est en

estre

estre complice, en avoir connoissance sans l'avoir revelée. On dit aussi, qu'un homme *trempe* ses mains dans le sang innocent, lors qu'il tue, ou fait tuer, ou qu'il condamne à mort quelqu'un injustement, quand il est auteur ou complice de sa mort.

TREMPÉ, ÉE. part. pass. & adj. On dit qu'un homme est tout *trempé*, lors qu'il a esté long-temps à une pluye qui a percé ses habits. On dit que sa chemise est *trempée*, quand elle est pleine de sueur.

TREMPIS. s. m. qui ne se dit gueres que d'une eau où on a laissé tremper de la moruë, ou de la saline, pour la dessaler. Cela put & sent le *trempis* de moruë. Le *trempis* de cuir dans les tanneries.

TRENCHANT, ANTE. adj. Ce qui est mince & aceré, qui couppe bien. Les Chirurgiens distinguent les playes qui ont esté faites par des instruments *trenchants*, d'avec celles qui ont esté faites par des contondants. L'acier de Damas est fort *trenchant*. Une faulx bien affilée, bien *trenchante*.

On appelle un Escuyer *trenchant*, un Officier qui decouppe les viandes artistement & proprement. Les Allemans se picquent fort de sçavoir bien l'art d'un Escuyer *trenchant*.

TRENCHANT, se dit aussi substantivement de la partie la plus deliée d'un instrument propre à coupper. Un rasoir, un couteau ont un dos & un *trenchant*. Il luy a donné plusieurs coups de plat d'espée, & pas un du *trenchant*.

TRENCHE. s. f. Rouelle, morceau de chair qu'on couppe, qu'on detache avec le trenchant d'un couteau, d'un rasoir. Les Chirurgiens couppent souvent des *trenches* de chair aux malades qu'ils pensent. Une *trenche* de jambon, de pasté. Il a couppé cette esclanche par *trenches*. On couppe des pommes par menuës *trenches* pour en faire du syrop. On dit à la boucherie, une *trenche* de bœuf: c'est la même partie qu'on appelle aux veaux la *rouelle*, qui est fort charnuë, & qui fait le gras de la cuisse. Entre les *trenches* de bœuf, il y a les *trenches* maigres, & les *trenches* grasses. Celles-cy font deux parties, la *trenche* à l'os, & la *trenche* au petit os.

TRENCHE, est aussi un coin ou cizeau dont se servent les Ouvriers en fer pour le fendre, quand il est chaud; & *tranchet* est son diminutif.

TRENCHE, se dit chez les Libraires de l'endroit du livre par où il a esté rogné sur la presse; & c'est alors qu'on le rougit, qu'on le dore, qu'on le marbre sur *trenche*, c'est à dire, sur l'extremité des feuillets.

TRENCHÉE. s. f. Fosse creusée dans la terre pour faire escouler les eaux d'un marais, d'un pré, pour destourner le cours d'une riviere. Quand une riviere fait des inondations, on fait plusieurs *trenchées* & canaux pour l'affoiblir. On a desseché des marais en Poitou à force d'y faire des seignées & des *trenchées*. On appelle aussi *trenchées*, le fossé qu'on fait dans un terrain pour y construire les fondements de quelque edifice; dans un jardin pour y planter des arbres. Ce mot vient du verbe *trencher*. Les Italiens disent aussi *trincea*.

TRENCHÉE, en termes de Guerre, est un fossé qu'on creuse dans la terre pour approcher à couvert du corps de la place assiegée. Il est large & profond de 7. à 8. pieds, & couppé en talus; ce qui luy donne le nom de *trenchée*. On l'appelle autrement *ligne d'approche* ou *ligne d'attaque*, & il a un parapet du costé des assiegez. On fait aussi des *trenchées* sans creuser, en se couvrant de fascines, de gabions, de sacs de laine, ou de terre, quand le terrain est de roche, difficile à creuser, ou sujet à faire des éclats. On appelle une *trenchée enfilée*, quand de quelque endroit de la place on peut voir dedans en droite ligne. Un boyau de *trenchée*, c'est l'étenduë de la *trenchée* jusqu'à ce qu'elle fasse un coude, ou un retour, où l'on fait d'ordinaire des redoutes. Ouvrir la *trenchée*, c'est commencer de faire des lignes d'approches. On dit qu'on a pris une ville en huit jours de *trenchée* ouverte, c'est à dire, depuis qu'on a commencé les approches. Monter la *trenchée*, relever la *trenchée*, c'est monter, ou descendre la garde à la *trenchée*. On appelle la queuë de la *trenchée*, le lieu par où on a commencé d'ouvrir la *trenchée*. La teste est le lieu où on a porté le travail. On dit que les ennemis ont nettoyé la *trenchée*, quand ils ont chassé, ou tué les soldats qui la gardoient.

TRENCHÉE, en termes de Medecine, se dit d'une colique, ou d'une douleur de ventre qui est causée par des vents enfermez dans les boyaux. Les femmes prestes d'accoucher ont des *trenchées*. Les enfans nouveaux nez ont des *trenchées*. Le sené donne des *trenchées*, quand il n'est pas bien preparé. Les chevaux meurent souvent de *trenchées* rouges.

On appelle proverbialement des *trenchées* de St. Mathurin, des actes de folie qui prennent par intervalles.

TRENCHEFILE. s. m. Petit ornement de fil ou de soye que les Relieurs mettent au dos d'un livre sur la trenche pour le tenir en estat.

TRENCHEFILE. s. f. Terme de Cordonnier. C'est une bouture de fil qu'on fait en dedans des souliers de marroquin, pour empescher que le cuir ne se deschire, ou ne s'étende trop: ce qui est sur tout necessaire aux oreilles par où on les attache.

TRENCHEFILE, en termes de Manege, est une chaisnette qui passe le long de l'embouchure d'une des branches du mors jusqu'à l'autre.

TRENCHE-LARD. s. m. Couteau de cuisine fort mince qui sert à faire des lardons.

TRENCHE-PLUME. s. m. Canif qui sert à trancher, à tailler les plumes à escrire.

TRENCHER. v. act. & n. Coupper, separer en deux avec un fer trenchant. Voilà un couteau qui *trenche* comme un rasoir. En France on *trenche* la teste aux Gentilshommes qu'on execute avec un coutelas. Ce mot vient du Latin *truncare*. Nicod.

TRENCHER, en termes de Medecine signifie aussi, Donner des trenchées, des douleurs de ventre, des coliques. On met de l'anis dans les medecines comme le correctif du sené, pour empescher qu'il ne *trenche*.

TRENCHER, signifie aussi, Decider, parler franchement, ou avec autorité. Ce Juge, quand il opine, n'est point chancelant, il va droit au nœud de l'affaire, il *trenche* la difficulté. Voilà une raison demonstrative, qui *trenche* net. Ce Ministre s'est declaré sur cette affaire, il *trenche* le mot, que le Roy le vouloit ainsi.

TRENCHER, signifie encore, Abreger. Pour *trencher* court, c'est à dire, En un mot, pour conclusion. On dit aussi d'un médisant, qu'il *trenche* & qu'il couppe, pour dire, qu'il parle hardiment des defauts d'autruy.

TRENCHER, en termes de Peinture signifie, Passer d'une couleur vive à une autre couleur vive sans aucune nuance, ni adoucissement. Toutes les couleurs qui *trenchent* ne sont point agreables à la veuë. En Escriture on appelle un *e trenché*, un *e* en cette figure *&c.* qui est l'abbreviation de la conjonction *Et*, dont on se sert particulierement pour marquer les *& cetera*. Dans l'Imprimerie ancienne on *trenchoit* les *e* feminins, pour monstrer qu'ils souffroient l'elision, qu'on ne les devoit pas prononcer. En Arithmetique on *trenche* aussi les chiffres, & sur tout dans la division, pour distinguer les nombres desjà soustraits & divisez de ceux qui ne le sont pas encore.

TRENCHER, se dit encore ironiquement des fanfarons, de ceux qui affectent de paroistre plus qu'ils ne sont. Il *trenche* du grand Seigneur, pour dire, Il fait le grand Seigneur. Il *trenche* de l'habile homme.

On dit proverbialement, qu'un homme est un couteau de tripiere, qui *trenche* des deux costez, lors qu'il soustient les deux propositions contraires, lors qu'il est de tous les

les partis, lors qu'il louë, ou qu'il blasme la même personne, selon les occasions differentes.

TRENCHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

En termes de Blason, on dit qu'un Escu est *trenché*, lors qu'il est divisé en deux diagonalement, & que la division vient de l'angle dextre du chef à l'angle senestre de la pointe. Quand il est divisé au contraire, on l'appelle *taillé*. On appelle *trenché crenelé*, quand la division du *trenché* est faite par creneaux. *Trenché endenté*, est lors qu'au lieu que le *trenché* simplement ne se figure que par un filet qui se tire en bande, le *trenché endenté* est quand les deux parties de l'Escu entrent l'une dans l'autre, ainsi qu'avec les dents. *Trenché retrenché*, se dit de ce qui est *trenché*, puis taillé & *retrenché*; & *trenché taillé*, quand sur le *trenché* il y a une petite taille ou entaille au cœur de l'Escu.

TRENCHET. s. m. Outil de Cordonnier, de Bourrelier, & autres Ouvriers travaillants en cuir, qui leur sert à le coupper. C'est un instrument de fer qui est arrondi, & qui est fort trenchant. On l'appelle aussi *trenchoir*; & en ce cas c'est un mot purement Bas-Breton.

TRENCHOIR. s. m. Assiette ou billot de bois sur lequel on trenche, on hache les viandes.

On le dit aussi en Architecture, au lieu d'*abaque* ou *tailloir*.

TRENTAIN. Terme dont se sert un Marqueur de jeu de paume, pour marquer le second coup que gagne un joueur contre celuy qui avoit déja gagné trente.

Un Sacristain appelle aussi un *trentain*, un nombre de 30. Messes qu'on fait dire pour un defunt, quand on n'a pas le moyen de luy faire dire un annuel, dont on dit que Gregoire le Grand a été l'inventeur.

TRENTAINE. s. f. Terme collectif. Qui comprend trois dizaines de personnes, ou de choses. Une *trentaine* de cavaliers, d'ecus, de jours.

TRENTANEL. s. m. est une plante qui croist dans le Languedoc & dans la Provence, qui est d'une odeur forte, & qui sert aux teintures.

TRENTE. Terme numeral. Qui contient trois fois dix, & s'exprime par un trois posé au dessus d'un zero à la seconde colomne des nombres. JESUS-CHRIST fut vendu *trente* deniers par Judas.

Aux cartes, il y a des jeux qu'on appelle la Belle, le Flux, & le *Trente* un, où celuy qui a *trente* un points en ses cartes, gagne. Il y a aussi le *trente* & quarente, où celuy qui amene le plus prés de *trente*, gagne. A *trente* un il gagne double. A 40. il perd double.

TRENTIESME. adj. numeral ordinal. Qui est en un rang où il en voit vingt-neuf devant luy. Le *trentiesme* & dernier jour du mois.

TREPAN. s. m. Terme de Chirurgie. C'est un instrument fait en forme de vilbrequin, dont la mesche est dentelée & faite en forme d'une scie ronde. Il sert pour guerir les playes du crane, quand il n'est contus que jusqu'à la seconde table; car par son moyen on fait amputation ou exfoliation de l'os tant & si peu que l'on veut. Il doit y avoir un clou aigu ou pointe au milieu de son circuit, afin de le rendre stable pendant son operation. Il doit aussi avoir un chaperon qui se hausse & se baisse suivant le besoin qu'on en aura, afin qu'il ne puisse passer & coupper l'os plus qu'il ne sera necessaire. Il y a aussi des *trepans* à deux pointes & en triangle; & d'autres dont les pointes sont quadrangulaires ou hexagones, pour guerir la carie des os. Il y a des *trepans* perforatifs, & des *trepans* exfoliatifs.

TREPAN, signifie aussi l'operation qu'on fait avec le *trepan*. C'est une operation dangereuse & difficile que le *trepan*.

TREPAN, est aussi un outil dont se servent les Maçons & les Sculpteurs, qui est presque fait comme celuy des Chirurgiens en maniere de vilbrequin. Il y en a aussi en archet, & il est composé de fust, de mesche & de travers.

TREPANER. v. act. Faire une operation sur les os avec le trepan.

TREPAS. s. m. Mort, passage de cette vie à une autre. Il ne se dit que de l'homme. Il est allé de vie à *trepas*. Le Seigneur a dit qu'il se moqueroit des pecheurs à l'heure de leur *trepas*. Ce mot est plus en usage chez les Poëtes, que chez les Orateurs, à cause du beau son & de la rime à *appas*, & *combats*, avec lesquels ils le joignent souvent. Ses appas ont causé mille *trepas*. Ce guerrier portoit par tout l'horreur & le *trepas*.

On appelle en termes de Finance, le *Trepas* de Loire, un Bureau où on fait payer le droit de la traitte foraine à l'embouchure de la Sarte dans la Loire. Il y a apparence que ce mot est dit par corruption de *outrepasser*, parce que ce droit se paye par les marchandises qui passent outre la Loire, & qui vont en Bretagne, qui étoit autrefois Province étrangere. Et même on disoit autrefois *trepasser* un commandement, pour dire, l'enfraindre, passer outre. Ainsi le nom de *Treport*, qui est en Picardie, a été fait *de ulteriori portu*.

En termes de Marine, on appelle *trepas*, un petit passage ou fil d'eau qui est entre deux bancs, ou entre deux terres. On le nomme aussi *pas*, ou *pertuis*.

TREPASSEMENT. s. m. Moment de la mort. Il ne se dit serieusement qu'en cette phrase: Les Apôtres assisterent au *trepassement* de la Vierge.

On dit en burlesque & populairement: Il a assisté au *trepassement* d'un chat, il voit trouble.

TREPASSER. v. n. Mourir de mort naturelle. Il *trepassa* un tel jour entre les bras de ses parens. Du Cange le derive de *transpassare*, parce que la mort est une espece de passage. Il a signifié aussi autrefois *outrepasser*, aller au delà.

TREPASSÉ, ÉE. part. & adj.

TREPASSÉ. s. m. Homme mort. On dit d'un homme pasle & maigre, qu'il a le visage d'un *trepassé*. On dit de celuy qui desjeune avant que d'aller à la Messe, qu'il va à la Messe des *trepassez*, qu'il y porte pain & vin.

La Feste des *trepassez*, est la Feste des morts que l'Eglise celebre le lendemain de la Toussaints. Elle fut premierement celebrée par Odo second Abbé de Cluny en son Abbaye à son retour du voyage de Sicile, où il avoit eu grand peur dans une tempeste des cris qu'il avoit entendus en passant auprés du mont Ethna, comme témoigne Polydore Virgile.

TREPIDATION. s. f. Terme de Medecine, qui se dit d'un tremblement de membres & de nerfs, Le commencement de la rage des chiens vient par une *trepidation* de nerfs ou de membres.

TREPIDATION, en termes d'Astronomie, est un mouvement qu'on attribuë à des cieux nommez cristallins, qu'on s'est imaginé dans l'hypothese de Ptolomée estre au dessus de la region des Planetes, pour expliquer de certains mouvements presque insensibles qu'on a observez à l'axe du monde, que les Modernes expliquent plus aisément en parlant de l'inclinaison de l'axe de la terre.

TREPIED. s. m. Utencile de cuisine fait d'un cercle de fer soustenu de trois pieds, sur lequel on pose les chauderons, fourneaux ou poesles qu'on veut tenir sur le feu. On le dit aussi quelquefois par extension des sieges de bois qui n'ont que trois pieds, qui soustiennent quelque chose. Un *trepied* de platine. Ce mot vient de *tripetia*, dont s'est servi Sulpice Severe pour dire une selle à trois pieds dont se servoient les paysans Gaulois. Menage.

TREPIED, chez les Anciens, étoit un siege fameux & sacré, sur lequel les Prêtres & les Sibylles se mettoient pour rendre des oracles, croyant qu'il leur inspiroit la

fureur dont ils se feignoient saisis pour faire leurs predictions. En Latin *Cortyna*.

TREPIED, étoit aussi chez les Anciens un petit vase precieux à trois pieds, dont on faisoit present aux gens de merite pour les honorer.

TREPIGNEMENT. s. m. Action de trepigner.

TREPIGNER. v. n. qui se dit proprement des chevaux qui battent la poudre avec les pieds de devant, qui sur les voltes font leurs mouvements trop courts ou trop prés de terre.

TREPIGNER, se dit aussi des enfants qui frappent plusieurs fois la terre avec les pieds par un témoignage de colere, de depit, d'opiniastreté. Ce mot vient de *trepudiare*, selon Nicod, qui remarque qu'on disoit autrefois *triper*, pour dire *sauter*. Menage le derive de *trepidinare*, diminutif de *trepidare* ou *tripudiare*, qui signifie *ter pede terram ferire*, comme faisoient les Sauteurs & Baladins des Anciens.

TREPOINT. s. m. Terme de Cordonnier. C'est la couture des semelles du soulier, qui paroist en dehors entre la semelle & l'empeigne, & qui regne tout autour en façon d'arriere-points.

TREPOT. s. m. Terme de Marine. C'est une grosse & longue piece de bois qui est assemblée avec le bout superieur de l'estambord pour former la hauteur du chasteau de pouppe. On l'appelle aussi *allonge de pouppe*.

TRES. Particule qui étant adjoustée à quelques mots adjectifs, est la marque d'un superlatif. Dieu est *tres* bon, *tres* puissant, *tres* juste, *tres* grand, *tres* misericordieux. On l'appelle aussi le *tres* Haut. Cet homme est *tres* brave, *tres* méchant. Cette femme est *tres* belle, *tres* sage. Il est *tres* malade. Cela est *tres* achevé, *tres* ancien. On clost ordinairement les lettres avec cette formule, Vostre *tres* humble, *tres* affectionné, & *tres* obeïssant serviteur. On dit aussi, Vous soyez le *tres* bien venu. C'est *tres* bien fait à vous. J'en suis *tres* aise. Je l'ay pour *tres* agreable.

TRES, se dit aussi pour relever une dignité, & pour faire honneur. Le *tres* Saint Sacrement de l'Autel. Nostre *tres* Saint Pere le Pape. Le *tres* Reverend Pere en Dieu. Un *tres* redouté Seigneur. Mon *tres* cher ami.

TRES, se joint aussi à plusieurs adverbes, pour un dessein pareil d'augmenter leur force. Je feray cela *tres* volontiers. Il a penetré *tres* avant dans cette science. Cela arrivera *tres* certainement. Ce mot se dit *tres* proprement. Il est logé *tres* petitement.

TRES, se joint aussi à quelques noms substantifs. Il possede le fonds & le *tres*-fonds d'une telle terre, pour dire, ce qui est dessus & dessous la terre. On a vendu le fonds & le *tres*-fonds de ce bois, pour dire, non seulement la couppe du bois, mais aussi le fonds & le sol. Et l'on dit au figuré, qu'un homme connoist le fonds & le *tres*-fonds d'une affaire, pour dire, qu'il la connoist parfaitement. Ce mot vient du Latin *trans*, comme on a dit *trespasser* ou *transpasser*.

TRESCHEUR. s. m. Terme de Blason, est une espece d'orle, qui n'a neantmoins que la moitié de sa largeur. Il y en a de simples, & de doubles, quelquefois fleuronnez & contrefleuronnez, & par fois fleurdelisez, comme celuy du Royaume d'Escosse. On l'appelle autrement *essonnier*. Ce mot vient de ce qu'il representoit une *tresse* ou dentelle, en un temps où on disoit *tresche* & *trescheur*, & *tressouer*, pour signifier *tresse*, ce qui vient du mot Grec *thrix* & de *trica*.

TRESEAU. s. m. Assemblage de trois gerbes ensemble, qu'on laisse sur le champ aprés qu'elles sont liées, jusqu'à ce qu'elles ayent été dismées ou champartées. Le Champarteur a le choix des *treseaux*.

TRESEAU, est aussi un demi-quart d'once, ou un gros. On achete la menuë marchandise, comme le fil, la soye, au *treseau*, on en prend un gros.

TRESFONCIER. s. m. qui se dit du seigneur & proprietaire du fonds des bois & forests qui sont en tiers & danger. On le dit aussi du proprietaire d'un heritage, par opposition à celuy qui n'en est que l'usufruitier.

TRESOR. s. m. Richesses amassées & accumulées ensemble. Les *tresors* fameux de l'Antiquité sont ceux de Cresus, de Salomon, le *tresor* du Temple de Jerusalem, de Delphes; aujourd'huy ceux de Lorette, de Venise. Le *tresor* de la Ste. Chapelle est precieux pour les reliques, celuy de St. Denis pour les pierreries. Il y a bien des affronteurs qui disent qu'ils sçavent l'art de descouvrir les *tresors* cachez.

TRESOR, se dit aussi du lieu où se gardent & amassent les revenus, les richesses d'un Roy, d'un Prince. Le *Tresor* Royal est aujourd'huy en France ce qu'on appelloit autrefois l'*Espargne*. Le Garde du *Tresor* Royal. Les Republiques ont aussi leur *Tresor*, un lieu où se prennent les fonds pour payer toutes les despenses de l'Estat. Le Domeine de la Couronne s'appelloit aussi autrefois *Tresor*. Alors les Baillifs & Senechaux étoient les Receveurs du *Tresor*, qui envoyoient les deniers au Receveur General, qu'on nommoit *Clerc du Tresor*; & celuy qui gardoit les deniers, le *Changeur du Tresor*. Pasquier.

TRESOR, se dit aussi du bien qu'amassent & reservent les particuliers. Les avares taschent d'accumuler *tresors* sur *tresors*: là où est leur *tresor*, là est leur cœur. Cette pauvre femme a été obligée de toucher à son petit *tresor*.

TRESOR, se dit poëtiquement de l'or, & de tout ce qui brille. Ainsi Malherbe a dit, les *tresors* du Pactole, en parlant de quelque pompe & magnificence.

TRESOR, se dit aussi du lieu où se gardent les titres & papiers d'une grande Maison, d'une Communauté. L'Inventaire du *Tresor* des Chartres du Roy contient VIII. Volumes *in folio*. Le *Tresor* des Chartres a commencé d'être dressé sous Philippe Auguste. L'ancienne Noblesse ne se prouve que par les Chartres tirées du *Tresor* des anciennes Abbayes.

TRESOR, se dit figurément en choses morales & spirituelles. Les *tresors* de la grace sont infinis. L'Eglise tire de ses *tresors* les Jubilez & les indulgences. Un valet fidele est un *tresor*. Il a une femme parfaitement belle & vertueuse, c'est un *tresor*.

TRESOR, s'est aussi employé en plusieurs titres de livres, pour signifier un recueil, un amas de plusieurs choses. Le *Tresor* Politique, le *Tresor* Poëtique, le *Tresor* des langues Françoise, Italienne, & Espagnole, de Cesar & Antoine Oudin.

TRESOR, en termes de l'Escriture, se prend en bonne & en mauvaise part, & signifie seulement un amas de plusieurs choses. Un *tresor* d'iniquité. Dieu tire les vents de ses *tresors*.

Au Palais on appelle la Chambre du *Tresor*, une Jurisdiction où on juge en premiere instance les affaires du Domeine du Roy, où se reçoivent les cautions des Officiers comptables, &c. Ce fut le Roy François I. qui établit cette Chambre, dont neantmoins la jurisdiction ne s'étend que dans la Vicomté de Paris, & en trois ou quatre Presidiaux voisins.

Il y a aussi à la Chambre des Comptes une Chambre du *Tresor*, ou un Bureau des Auditeurs, à qui on distribuë les comptes de l'Espargne, & de la Maison du Roy, & tous ceux qui regardent le Domeine.

TRESORERIE. s. f. Benefice de celuy qui a la garde du tresor, des reliques d'une Eglise. La principale dignité d'une Ste. Chapelle est la *Tresorerie*. C'est aussi le lieu où sont les reliques, & encore celuy où demeure le Tre-

Tresorier. Dans les Abbayes, c'est le Benefice de celuy qui garde les Chartres & papiers.

Tresorier. s. m. Celuy qui possede une dignité ou Benefice Ecclesiastique, qui le rend gardien des reliques, ou du Tresor des Chartres. Le *Tresorier* de la Ste. Chapelle. Le *Tresorier* de l'Abbaye de St. Germain étoit autrefois un Officier claustral.

Tresorier, se dit aussi des offices seculiers, de ceux qui manient les deniers des Rois ou des Princes pour payer les Officiers, ou les despenses qui leur sont ordonnées. Le Grand *Tresorier* de Pologne. Le *Tresorier* de l'Espargne, qu'on appelle maintenant *Garde du Tresor Royal*. On appelloit autrefois *Tresorier*, un grand Officier qui disposoit de tous les revenus & tresors du Roy, auquel de temps en temps on a donné divers compagnons. Les *Tresoriers* de la Maison du Roy, des Bastiments, de l'Extraordinaire des guerres, de la Marine, &c. Le *Tresorier* des Parties casuelles, de la Venerie & Fauconnerie, de l'Escurie, des menuës affaires & plaisirs de la Chambre du Roy, de l'Argenterie, des Aumosnes. Les *Tresoriers* Provinciaux. Il y a aussi un *Tresorier* dans l'Ordre du St. Esprit. Plusieurs Corps de milices ont leurs *Tresoriers* particuliers, comme les Gardes, les Suisses, les Mousquetaires. Les Princes du Sang ont leurs *Tresoriers* & Argentiers. Il n'y a pas jusqu'à la Basoche des Clercs du Palais qui n'ait ses *Tresoriers*.

Tresorier de France, est un Officier d'un Bureau étably dans chaque Generalité, où on examine les estats de Finances, & les comptes par un bref estat. Il est sans aucune jurisdiction contentieuse. Ces Officiers se disent aussi *Grands Voyers*.

On appelle proverbialement un *Tresorier* sans rendre compte, celuy qui manie toutes les affaires & le bien d'un Grand Seigneur, & qui gouverne tellement l'esprit de son Maistre, qu'il ne luy rend compte que de ce qu'il luy plaist. On dit aussi, Un *Tresorier* sans argent est un Apothicaire sans sucre. On dit aussi, que les *Tresoriers* sont les esponges des Rois. L'Empereur Vespasian est le premier qui a donné cette qualité à ses Financiers, qu'on presse comme les esponges, quand ils sont bien gorgez de biens.

TRESSAILLEMENT. s. m. Esmotion subite, qui se fait par quelque violente surprise. Un ver qui pique dans le corps cause un grand *tressaillement*. On dit aussi un *tressaillement* de nerfs.

Tressaillir. v. n. Estre surpris & agité par quelque mouvement violent qui vient tout à coup. La Ste. Vierge *tressaillit* de joye au temps de la visitation. Elisabeth sentit *tressaillir* son enfant dans son ventre. Le plus brave ne sçauroit s'empêcher de *tressaillir*, quand on tire derriere luy ou à ses oreilles une arme à feu.

On dit aussi, qu'un nerf est *tressailli*, quand il est sorty de sa place par quelque violent effort.

TRESSE. s. f. Cordon plat, fait de plusieurs brins de fil, de soye, ou d'autres filets entrelacez en forme de natte. On se sert de *tresses* pour lever les glaces d'un carrosse.

Tresse, est aussi un tissu de cheveux qu'on attache ensemble par un bout sur quelque ruban, dont l'assemblage fait une perruque. Ce mot vient du Grec *thrix*, ou du Latin *trica*, qui, selon Nonius, signifie des empêchemens & des choses embrouillées. Les Italiens disent aussi *treccia*.

Tresse, se dit figurément & poëtiquement des cheveux que l'on considere sur la teste comme s'ils y étoient attachez par une *tresse*. Apollon avec sa *tresse* blonde, l'or de sa *tresse*.

Tresser. v. act. Cordonner en forme de tresse, ou attacher des cheveux ensemble pour faire une perruque.

Tresseur, euse. adj. Compagnon d'un Perruquier, qui luy sert a faire des tresses. Ce Perruquier a toujours dequoy occuper une douzaine de *tresseurs* & de *tresseuses*.

TRETEAU. s. m. Petit chevalet ayant quatre pieds, qui sert à soustenir des ais, des dessus de tables, & autres choses semblables. Les desbauchez se plaisent au cabaret entre deux *treteaux*. Il n'a pas le moyen d'avoir une table, il n'a que des ais posez sur deux *treteaux*. On se sert aussi des *treteaux* pour soustenir des échaffauts ou des pieces de bois qu'on scie de long, &c. Du Cange derive ce mot de *trestellum*, qui est une espece de trepied.

On donne à Paris la question avec deux *treteaux*, qui bandent & allongent le corps du patient soûtenu en l'air par des cordes. Le petit *treteau* est pour la question ordinaire; le grand *treteau* est pour l'extraordinaire. Quand on le laisse reposer, c'est sur le *treteau* qu'on lasche & qu'on retire. Menage derive ce mot de l'Anglois *trest*.

TREU. Vieux terme de Coustumes, qui se dit d'un peage & impost que le Seigneur prend sur les marchandises qui passent d'un pays à l'autre. On l'appelle aussi *truage* & *peage* en plusieurs lieux. Ce mot vient de *tribuere*, ou de *tributum*.

Treu, se dit aussi d'un droit qui appartient au Seigneur de la terre où une beste qu'on chasse aura été abbatuë, quoy qu'elle ait esté levée sur la terre du Veneur ou Chasseur qui la poursuit. Voyez Ragueau.

Treu, est aussi un vieux mot Picard, dont on a fait en France le mot de *trou*, & les Artisans le mot de *treuil*, qui signifie un cylindre qui se meut sur deux pivots roulans dans deux trous.

TREVE. s. f. Suspension d'armes, cessation d'hostilitez entre deux partis ennemis. On fait souvent des *treves* pour parvenir à la paix. Les *treves* de longues années tiennent lieu de paix entre des Princes dont on ne peut terminer les differents. Ce mot vient du Latin *treuga*, signifiant la même chose. Menage aprés Vossius. Casseneuve le derive de l'Alleman *trava*, ou *trew*, qui signifie *foy*. Ce mot vient plûtost de *tress*, mot Celtique ou Bas-Breton qui signifie *treve*.

On le dit aussi à l'égard des disputes & des procés. Balzac dit de l'Université, que c'est un pays où il n'y a ni paix ni *treve*. Ces plaideurs ont fait une petite *treve* pour voir s'ils se pourront accommoder à l'amiable. Ce creancier ne donne aucune *treve* à son debiteur, il le poursuit continuellement.

Treve, se dit aussi en matiere de douleurs, quand on y sent quelque allegement, quelque relasche. Sa goute luy a donné quelque *treve* dans la belle saison.

On dit proverbialement, *treve* de compliments, de ceremonies, *treve* d'affaires, *treve* de raillerie, pour dire, ne parlons point de ces choses-là.

TREVIERS. s. m. Terme de Marine. C'est ainsi qu'on appelle les Ouvriers qui font les voiles, le Maitre des voiles qui a soin de l'enverguure, & qui les visite à chaque quart, pour voir si elles sont en bon estat.

TREUIL. s. m. Terme de Mechaniques. C'est un tour ou gros cylindre qui entre dans la composition des machines qui elevent des fardeaux, autour duquel la carde est tortillée, & qui se meut par le moyen d'une roue, & avec une manivelle. Ce mot vient du Latin *trusatilis mola*: ce qu'on a dit aussi d'un pressoir. On a dit en vieux François *truage*, pour dire *gabelle*, *imposition*.

T R I.

TRIACLEUR. s. m. Saltimbanque, Charlatan qui vend en place publique, ou sur un theatre, de la theria-

theriaque, ou autres drogues vicieuses; aprés avoir amassé le peuple par des bouffonneries.

TRIAGE. s. m. Choix qu'on fait entre plusieurs marchandises de ce qu'il y a de meilleur. On a fait le *triage* des livres de cette Bibliotheque, on n'a laissé que le rebut.

TRIAGE, se dit aussi en termes d'Eaux & Forests, de certains buissons ou quartiers de forests qui en font la division. Les Officiers de la Maistrise sont tenus de faire souvent la visite des forests de garde en garde, & de *triage* en *triage*. Par la derniere Ordonnance les Seigneurs qui ont leur *triage*, c'est à dire leur part, ne peuvent rien pretendre dans les communaux sur la part des habitans.

TRIANGLE. s. m. Terme de Geometrie. Figure comprise sous trois lignes. *Triangle rectangle, isoscele, scalene; triangle plan, spherique, rectiligne, curviligne, oxygone, ambligone.* La Trigonometrie enseigne à resoudre toutes sortes de *triangles*. Toute la Geometrie & l'Astronomie dependent de la connoissance des *triangles*. Quand on connoist trois parties d'un *triangle*, on connoist les trois autres par la Trigonometrie. Voyez le Traitté des *triangles* en nombres composé par le Sr. Frenicle, inseré dans les Memoires de l'Academie des Sciences, où il y a plusieurs belles proprietez des nombres.

TRIANGULAIRE. adj. Qui a trois angles. Une place *triangulaire*, de figure *triangulaire*. Un prisme *triangulaire*, qui fait voir les couleurs de l'Iris.

TRIBADE. s. f. Femme impudique, amoureuse d'un autre de son sexe. Les Grecs ont fait d'amples mentions de ces *tribades*.

TRIBORD. s. m. Terme de Marine. Le costé droit du vaisseau. C'est la même chose que *stribord* & *tienbord*.

TRIBU. s. f. Certaine quantité de peuple dont on fait la distribution en plusieurs quartiers. Le peuple Juif étoit divisé en douze *Tribus*. Il y eut dix *Tribus* qui se revolterent, & qui suivirent Jeroboam. Le peuple Romain étoit aussi divisé en 35. *Tribus*.

TRIBULATION. s. f. Terme de Devotion. Affliction, misere qu'on prend en gré, comme venant de la part de Dieu. Les justes vivent en repos au milieu des *tribulations* & des adversitez.

TRIBUN. s. m. Magistrat Romain & populaire, qui deffendoit le peuple contre les entreprises des Consuls & du Senat, qui faisoit des loix, & rendoit la justice.

TRIBUN MILITAIRE, étoit un Officier qui commandoit en chef à un Corps de gens de guerre, le Mestre de Camp d'une Legion.

TRIBUNAL. s. m. Siege du Juge. Il faut porter respect au Juge dans son *tribunal*.

TRIBUNAL, se dit aussi du siege de la Justice & de la Jurisdiction d'une Compagnie. Il y a divers usages & procedures dans les divers *Tribunaux*. Les chicaneurs traduisent leurs parties en plusieurs *Tribunaux*, ils les font changer de Jurisdiction.

TRIBUNAL, se dit aussi en matieres spirituelles. On doit trembler, quand on songe qu'il faudra comparoistre devant le souverain *Tribunal* de Dieu.

On appelle aussi le *Tribunal* de la Confession, le Sacrement de Penitence.

TRIBUNAT. s. m. Charge de Tribun.

TRIBUNE. s. f. Lieu d'où on haranguoit le peuple chez les Romains. Les Orateurs montoient sur la *tribune* aux harangues.

TRIBUNE, est aussi un eschafaut, ou un lieu élevé, où on place les Musiciens & la symphonie dans les Eglises, ou autres lieux où on veut faire un concert. Il y en a qui appellent aussi *tribune*, le lieu où on met les orgues, & même le jubé. Quelques-uns appellent aussi *tribune*, ce qu'on nomme proprement *lanterne*, qui est sur le haut des domes.

TRIBUT. s. m. Redevance qu'un Estat est obligé de payer à un autre, en vertu de quelque traitté qu'il a fait avec luy pour acheter la paix. Les Romains faisoient payer *tribut* à tous les peuples qu'ils subjuguoient. Mahomet a posé pour fondement de sa Loy, qu'il falloit que tout le monde crust en luy, ou qu'on luy payast *tribut*, comme on voit dans l'Histoire des Calyphes. Dans les pays du Turc on prend des enfans de *tribut* sur les Chrestiens pour faire des Janissaires. Ce mot vient du Latin *tributum*.

TRIBUT, est aussi une contribution personnelle que les Princes levent sur leurs sujets par capitation pour soûtenir les despenses de l'Estat. En Latin il s'appelle *tributum*; & en cela il differe de l'*impost*, qui se leve sur les marchandises, qu'on appelle *vectigal*, *eò quòd vehebantur*. La taille est un *tribut* qui est deu naturellement au Roy.

TRIBUT, se dit figurément en choses morales. Toute la nature humaine doit payer le *tribut* à la mort. La jeunesse doit une fois au moins payer le *tribut* à l'amour. Le rheume est un *tribut* qui se paye tous les ans par la vieillesse.

TRIBUTAIRE. adj. m. & f. & subst. Qui paye tribut à un Prince estranger pour conserver la paix avec luy, ou pour avoir sa protection. La Republique de Raguse est *tributaire* du Turc. Le Cham des petits Tartares est aussi son *tributaire*.

TRIBUTAIRE, se dit figurément & poëtiquement. Ainsi le Poëte a dit en parlant d'une Chasseresse:

> Et les campagnes solitaires
> Se rencontrerent *tributaires*
> De son arc & de son carquois.

TRIC, est un mot inventé par les Compagnons Imprimeurs, qui leur sert de signal pour quitter leur ouvrage, & aller faire débauche: ce qui leur est deffendu par l'Article 34. de leurs Statuts, & par l'Article 6. de l'Ordonnance de François I. de 1541. comme aussi par l'Ordonnance de Charles IX. de 1571. il leur est deffendu de faire journée blanche, ou de faire jour pour jour, mais il leur est enjoint par icelle de continuer.

TRICHER. v. act. Joüer de mauvaise foy, faire des tromperies cachées. Il se faut donner de garde des filous qui *trichent*, qui joüent avec de faux dez, de fausses cartes, qui s'entendent avec un compagnon pour faire perdre un tiers. Ce mot vient du Grec *tryko*, qui signifie *vexo, corrumpo*. Nicod. Menage le derive du Latin *tricare*, dont on a composé *intricare*, *intriguer*. Quelques-uns le derivent de l'Alleman *triegen*, ou *betriegen*, c'est à dire, *tromper*; Du Cange de *tricha*, qu'on a dit dans le même sens en la basse Latinité.

TRICHER, se dit figurément en affaires. Cet *associé* ne va pas droit en besogne, il *triche*.

TRICHÉ, ÉE. part. pass.

TRICHERIE. s. f. Tromperie au jeu, filouterie. Vous avez perdu de bonne lutte, il n'y a point eu de *tricherie*. Les Saltimbanques en faisant leurs tours de main, disent souvent, Regardez, il n'y a point de *tricherie*.

TRICHEUR, EUSE. s. m. & f. Qui ne joüe pas franchement & dans les regles du jeu, qui triche.

TRICOISES. s. f. plur. Tenailles à l'usage des Mareschaux & Cochers, servant à ferrer & à desferrer un cheval, à coupper les clous qu'ils ont brochez, avant que de les river.

TRICON. s. m. Terme de Berlan, du Hoc, & autres jeux de cartes. Ce sont trois cartes de même figure, comme trois rois, trois dix, &c. C'est le plus grand avantage du jeu. Le *tricon* en main l'emporte sur le *tricon* de retourne, qui arrive, lors qu'on n'a que deux cartes pareilles en main, & qu'il y en a une semblable retournée sur le talon. Les prudes outrées l'appellent *fredon*.

TRICOT. s. m. Baston qu'on tire d'un cotret, ou des parements d'un fagot.

TRICOTAGE. s. m. Ouvrage de celuy qui tricote des bas, ou chose semblable.

TRICOTER. v. act. Travailler à certains tissus de fil, laine, coton ou soye, avec des aiguilles en forme de nœuds, ou de mailles, tels que sont ceux des bas d'estames, ou autres ouvrages semblables. Ces bas de soye n'ont pas été faits au mestier, ils ont été *tricotez*, faits à l'aiguille.

TRICOTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

TRICOTET. s. m. Espece de danse gaye. Vid.

TRICOTEUR, EUSE. s. m. & f. Qui tricote, qui fait des bas, des camisoles, &c. en forme d'estame avec des aiguilles.

TRICTRAC, ou TRIQUETRAC. s. m. Jeu fort commun en France, qui se joue avec deux dez, suivant le jet desquels chaque joüeur ayant quinze dames, les dispose artistement sur des pointes marquées dans le tablier, & selon les rencontres gagne ou perd plusieurs points, dont douze font gagner une partie, & les douze parties le tour ou le jeu. On jouë tantost le *trictrac* ordinaire, tantost celuy à toutes tables, qui est une espece de ce jeu, comme aussi le *coquimbert*. Le nom luy vient du bruit que font les dames en les maniant. On disoit autrefois *tictac*, comme on fait encore en Allemagne.

TRICTRAC, se dit aussi du tablier sur lequel on jouë ce jeu, qui est de bois ou d'ebene, qui a d'assez grands rebords pour arrester les dez qu'on jette, & retenir les dames qu'on arrange.

TRICTRAC, est aussi une espece de chasse qui se fait par plusieurs personnes assemblées, avec bruit qui effarouche le gibier, & le fait passer devant des arquebusiers qui le tirent.

TRICUSPIDE. adj. Terme de Medecine. C'est une epithete qu'on donne aux valvules ou petites portes qui empeschent de sortir ce qui est entré dans le cœur. On les nomme ainsi, parce qu'elles sont de figure triangulaire. Elles ont trois pointes ou trois angles, dont neantmoins il n'en paroist qu'un qui est degagé. Quelques-uns leur donnent la figure de trois langues, & les appellent *triglochines*; & en effet elles ressemblent à une langue de carpe.

TRIDE. adj. Terme de Manege, qui se dit d'un pas, d'un galop, d'un mouvement de cheval qui est court & viste. Ce cheval a la carriere *tride*, pour dire, fort viste.

TRIDENT. s. m. Sceptre que les Poëtes mettent à la main de Neptune, qui est en forme d'une fourche à trois dents. Neptune fait ouvrir la terre, quand il la frappe de son *trident*.

TRIENNAL, ALE. adj. & quelquefois subst. Exercice qui dure trois ans. Les bons Politiques établissent des Gouverneurs *triennaux*. La plus-part des Reguliers ont des Superieurs *triennaux*, ils en élisent d'autres au bout de trois ans.

TRIENNAL, se dit aussi des charges qui ne s'exercent que de trois années l'une, & des titulaires qui en sont pourvus. La plus-part des offices de Finance sont divisés en trois, ancien, alternatif, & *triennal*.

TRIENNALITÉ. s. f. Durée d'un gouvernement, ou exercice triennal. Dans la reforme des Couvents on établit la *triennalité*, au lieu des Superioritez en titre perpetuel.

TRIER. v. act. Mettre à part, & faire choix de ce qu'il y a de meilleur. Il se dit des personnes & des choses. Ce n'est là que de la marchandise de rebut, on en a *trié* tout le meilleur. Ce recueil est fort beau, il n'y a que des passages bien *triez*, bien choisis. Tous ceux qui composent cette compagnie sont gens *triez*, sçavants & delicats. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *trahere*. Il vient plustost d'un terme qui est en usage dans les Monnoyes, où l'on dit *trayer* le fort du foible des especes, quand on choisit celles qui ont plus de trait, & sont plus trebuchantes : ce qui est deffendu par les Ordonnances, lors qu'on en fait le jugement à la taille.

TRIÉ, ÉE. part. pass.

On dit proverbialement, qu'un homme a été *trié* sur le volet, pour dire, qu'on a pris grand soin à le choisir : par allusion aux pois & autres grains, qu'on met sur un volet, ou un ais, pour choisir les meilleurs.

TRIGAUD, AUDE. adj. & subst. Broüillon, barguigneur qui n'agit point franchement & nettement dans les affaires. On ne peut sortir d'affaire avec les *trigauds* que par procez.

TRIGAUDER. v. act. Broüiller une affaire, estre ennemi de la conclusion.

TRIGAUDERIE. s. f. Action de trigaud. Les honnestes gens sont ennemis des *trigauderies*, veulent rompre ou conclurre bientost une affaire.

TRIGLYPHE. subst. masc. Terme d'Architecture. C'est un ornement de la frise de la colomne Dorique, composé de trois cannelures qui representent des gouttieres, au dessous desquelles sont des especes de petits triangles qu'on nomme des gouttes. L'ordre Dorique est distingué des autres par les metopes & *triglyphes*.

TRIGONE. s. m. Terme d'Astrologie, qui se dit de l'aspect des Planetes, quand elles sont éloignées les unes des autres de 120. degrez, parce que cela forme un triangle. Les *trigones* de Mars & de Saturne sont des aspects malefiques.

TRIGONOMETRIE. s. f. est une partie de la Geometrie, qui donne la connoissance des triangles tant plains que spheriques, par le moyen de laquelle, quand on connoist trois parties d'un triangle des six qui le composent, on découvre les trois autres. C'est par ce moyen qu'on fait toutes les operations de Geometrie & d'Astronomie pour mesurer la terre & les cieux. Plusieurs ont écrit de la *Trigonometrie*, entre autres Jean Baptiste Morin, & nouvellement Mr. Ozanam. On met ordinairement à la suite de la Trigonometrie des Tables des Sinus, Tangentes & Secantes, & des Logarithmes, comme ont fait ces deux Auteurs citez.

TRINE. adj. m. Terme d'Astrologie Judiciaire. Situation d'un astre à l'égard d'un autre, quand ils sont éloignez de 120. degrez ; ce qui fait le costé d'un triangle equilateral. Le *trine* aspect de Saturne & de Mars. On l'appelle aussi *trigone*. On le marque par un triangle △.

TRINGLE. s. f. Verge de fer qui sert à suspendre des rideaux de lit, de fenestres. Ce mot vient de *regula*, en y adjoustant un *t* ; comme on a adjousté un *g* à *grenouille* pour le former de *ranunculus*, Nicod ; ou comme on a fait *espingle* de *spinula*.

TRINGLE, se dit aussi chez les Menuisiers, d'une regle de bois longue & estroite qui leur sert à boucher quelques ouvertures de portes, fenestres, chassis, &c.

On le dit aussi en Charpenterie d'une piece de merrein de deux pieds de long, & de cinq ou six pouces de large, qui sert à couvrir les joints des planches d'un bateau tant du fond, que des bords.

TRINGLE, se dit aussi en Architecture de plusieurs petits membres ou ornements quarrez, comme reglets, ou listels, ou plattebandes, &c.

TRINGLETTES. s. f. plur. Pieces de verre dont on compose les panneaux de vitre. C'est aussi un outil de Vitrier qui sert à ouvrir le plomb.

TRINITAIRE. s. m. Heretique qui a des sentiments

ments sur le mystere de la Trinité, contraires à la croyance de l'Eglise Romaine.

TRINITE. s.f. Terme de Theologie. Mystere ineffable que la Foy nous enseigne, la croyance d'un seul Dieu en trois personnes. Le Baptesme se fait au nom de la Ste. *Trinité*, du Pere, du Fils, & du St. Esprit. On fait la Feste de la *Trinité* aprés la Pentecoste. Les enfants de la *Trinité* sont de pauvres enfants elevez dans un Hospital dedié à la Ste. *Trinité*.

TRINITÉ, est aussi une petite plante qui a des feuilles faites en triangle, rouges par enbas comme le cyclamen, & pardessus elles sont mouchetées de taches blanches. A la cime de ses tiges qui sont fort menuës, elle produit une fleur perse ou bleuë. Quelques-uns l'appellent hepatique. Quelques-uns la confondent avec la fleur de *pensee*. Voyez PENSÉE.

TRINOME. adj. Terme d'Algebre. C'est un nombre produit de l'addition de trois nombres ou grandeurs incommensurables.

TRINQUER. v. n. Boire en débauche en choquant le verre, & en se provoquant l'un l'autre. *Trinquer* les verres. Les yvrognes aiment à *trinquer*. Ce mot vient de l'Alleman *trinquen*, qui signifie *boire*. Menage.

TRINQUET. s. m. Terme de Marine. C'est le mast & la voile de la misaine ou de l'avant, qui se dit seulement sur la Mediterranée.

TRINQUETTE, ou TRIQUETTE. s. f. Terme de Marine. C'est une voile latine ou à tiers point, c'est à dire de figure triangulaire, comme celle de l'artimon & de la plus-part des bastiments du Levant.

TRIO. s. m. Partie d'un concert où il n'y a que trois personnes qui chantent. Ce qu'on aime mieux en un concert, ce sont les recits & les *trio*.

TRIO, se dit aussi de trois personnes liées d'une estroite amitié, qui vont presque toûjours ensemble. Ces trois Demoiselles font un joli *trio*.

TRIOLET. s. m. Poësie ancienne en forme de petit Rondeau, composé de cinq vers sous deux rimes, dont le premier se repete aprés le troisiéme, & les deux premiers aprés le cinquiéme. La mode étoit revenuë il n'y a pas long-temps de faire des *Triolets*.

TRIOMPHAL, ALE. adj. Qui appartient au triomphe. Les victorieux entroient dans Rome sur un char *triomphal*. On dresse des arcs *triomphaux* dans les ruës, aux portes, quand les Rois font leurs entrées dans les villes.

TRIOMPHAMMENT. adv. En triomphe, en victorieux. Le Roy a enfin forcé une telle place, il y est entré *triomphamment*.

TRIOMPHANT, ANTE. adj. Victorieux, qui triomphe. Le Roy est sorti *triomphant* de cette bataille; il est entré *triomphant* dans cette place, il y est entré par la bresche.

TRIOMPHANT, signifie aussi, Magnifique, pompeux, superbe. Une entrée magnifique & *triomphante*. Il y avoit à ce Carrousel, à cette reveuë, des cavaliers, des Officiers bien lestes & *triomphans*. Cette beauté dans ce bal étoit fort parée & *triomphante*.

TRIOMPHANT, se dit aussi figurément en choses spirituelles & morales. L'Eglise militante est sur terre. L'Eglise *triomphante* est au ciel. Cet homme a été long-temps persecuté & calomnié, mais enfin il est sorti *triomphant* de ses ennemis. Ce Docteur a convaincu les Heretiques, il est sorti *triomphant* de cette conference.

TRIOMPHATEUR. s. m. Victorieux qui triomphe, ou qui a triomphé. Il y a eu dans la famille des Scipions plusieurs *triomphateurs*, qui ont eu les honneurs du triomphe.

TRIOMPHE. s. m. Ceremonie ou solemnité qu'on pratiquoit autrefois à Rome pour faire honneur à un victorieux, en luy faisant une entrée magnifique. Le Senat decernoit les honneurs du *triomphe* à ceux qui avoient conquis une Province, ou gagné quelque grande bataille. On menoit les Rois en *triomphe*, leurs dépouilles étoient étalées en *triomphe*, suivoient le char de *triomphe*.

TRIOMPHE, signifie quelquefois simplement, Victoire. Les *triomphes* de Miltiades empéchoient Themistocle de dormir.

TRIOMPHE, se dit figurément en choses morales. Cette beauté mene en *triomphe* plusieurs captifs. Le *Triomphe* de la Foy est un titre de plusieurs livres.

TRIOMPHE, est aussi un jeu des cartes, où les cartes que l'on a en main, qui sont de la couleur de celle qui retourne, ont l'avantage sur toutes les autres. La *triomphe* est de pic, de trefle. On luy a couppé, on luy a mangé deux *triomphes* par un à tout, où on a joüé le roy & la dame de *triomphe*.

On dit proverbialement, qu'il ne faut pas chanter le *triomphe* avant la victoire, pour dire, que les choses peuvent changer.

TRIOMPHER. v. act. Entrer en triomphe solemnellement, ou en victorieux dans quelque ville. Quand Camillus *triompha* dans Rome, il étoit tout peint de vermillon, comme témoigne Pline. Paul Emile *triompha* du Roy Persée, il le mena en *triomphe*.

TRIOMPHER, signifie aussi, Vaincre, subjuguer par la force des armes. La France a toûjours *triomphé* de l'Espagne.

TRIOMPHER, se dit figurément en choses morales. JESUS-CHRIST a *triomphé* de la mort par sa resurrection. Les Martyrs ont *triomphé* des Tyrans, *triomphent* aujourd'huy dans le ciel. La foy *triomphera* toûjours de l'enfer.

TRIOMPHER, se dit aussi en parlant des avantages dont on se vante. Quand cet Advocat a la parole, il *triomphe* de bien dire. Cet homme est fort sçavant en Physique, quand il est sur cette matiere il *triomphe*. La perseverance l'a fait *triompher* de tous ses envieux, de tous ses ennemis. Quand cette beauté est parée, elle *triomphe* de tous les cœurs. On dit aussi en mauvaise part, qu'un homme fait gloire, fait vanité de son vice, qu'il en *triomphe*, qu'il a *triomphé* de la pudeur d'une pauvre fille.

TRIPAILLES. s. f. Nom collectif, qui se dit de plusieurs tripes ensemble.

TRIPARTITE. adj. f. Qui est divisé en trois. Il n'est gueres en usage qu'en cette phrase: Histoire *tripartite*, celle qui est composée par Socrate & Sosomene.

TRIPE. s. f. Partie des entrailles d'un animal. Il paroissoit un bout de sa *tripe* qui sortoit hors de sa playe. Cela est mou comme *tripe*, sent la *tripe*. Menage tient que c'est un vieux mot Gaulois qui s'est étendu par toute l'Europe. Les Anglois disent aussi *tripe*, les Flamans *tryp*, les Espagnols & Italiens *tripa*. Borel le dérive de *thrips*, qui est une sorte de vers fort longs, dont les boyaux ont la ressemblance, ou parce que les boyaux ont ordinairement des vers.

TRIPE, signifie aussi le ventre d'un homme; & on dit qu'on lui a donné un coup d'épée dans les *tripes*, que ses *tripes* sortoient, qu'on lui a recousu les *tripes*. On dit aussi, qu'il a beaucoup de *tripes*, quand il a le ventre d'une grosseur extraordinaire.

TRIPE, se dit plus ordinairement au pluriel de ce qui est enfermé dans le corps de l'animal, soit au dessus, soit au dessous du diaphragme. Le poulmon & le foye sont mis au rang des *tripes*. La ratte, l'estomac, les pieds & les têtes de mouton se vendent parmi les *tripes*. Comment Gargamelle mourut pour avoir mangé un grand planté de *tripes*. Une fricassée de *tripes*.

TRIPES, se dit aussi figurément & par mépris, des passages

sages & lambeaux qu'on tire des Auteurs Grecs & Latins, pour en faire des citations inutiles, ou affectées, ou pedantesques, pour faire paroistre quelque erudition à contretemps.

On dit proverbialement d'un homme qui a beaucoup vomi & avec grand effort, qu'il a vomi *tripes* & boyaux, *tripes* & boudins. On dit aussi de celuy qui s'est devoüé a un autre, qu'il est à lui *tripes* & boudins. Dans les propos des beuveurs de Rabelais on dit, N'avez-vous rien a mander à la riviere? celuy-cy va laver les *tripes* du veau que j'ay habillé ce matin.

TRIPE. s. f. Estoffe de laine qu'on manufacture & qu'on couppe comme le velours. Ce mot vient apparemment de *terciopelo* Espagnol, qui veut dire *velours*, parce que c'est en effet du velours de laine.

TRIPE MADAME. s. f. Est une petite herbe qu'on mange en salade, qui a plusieurs petits brins fort serrez qui sortent de sa tige. On l'appelloit autrefois *trique Madame*, en Latin *sempervivum*, *sedum majus*, *aizoon hortense*. Ce mot vient du Grec *trix*, *trichos*, parce qu'elle est faite en forme de cheveux.

TRIPIERE. s. f. Femme qui vend des trippes. Un bassin, un bacquet de *tripiere*.

On appelle aussi une femme grossiere de corps, & trop grasse, une *tripiere*.

On appelle proverbialement, couteau de *tripiere* qui couppe des deux costez, celui qui est de deux partis contraires, un espion double, ou celuy qui mesdit de l'un en l'absence de l'autre.

TRIPLE. adj. & s. m. & f. Quantité composée de trois nombres ou parties. Les Hollandois ont fait une *triple* alliance contre le Roy. La *triple* couronne du Pape. On le dit aussi de ce qui est multiplié par trois. Pour espargner un écu, il en couste souvent le *triple*. Le nombre 9. est le *triple* de 3. Il sera recompensé au *triple* du bon office qu'il a rendu.

TRIPLEMENT. adv. En trois façons. Il a gagné *triplement* en cette affaire, en l'achat, en la joüissance & en la revente.

TRIPLER. v. act. Multiplier par trois. Quand on *triple* six, on a dix-huit. Pour avoir bien fumé sa terre, il a *triplé* sa recolte. L'argent qu'il a mis dans un tel commerce a *triplé* au bout de l'an.

TRIPLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

TRIPLICITÉ. s. f. Qualité d'un acte triple. La *triplicité* est necessaire en quelques actes, quand ils doivent servir à trois parties.

TRIPLICITÉ, en termes d'Astrologie Judiciaire, est un regard en trine aspect, quand deux astres sont éloignez de 120. degrez. La *triplicité* de Mars avec Saturne est un aspect fort malin.

TRIPLIQUER. v. n. Répondre à des dupliques. La derniere Ordonnance a deffendu de *tripliquer*, d'écrire au delà des dupliques.

TRIPLIQUES. s. f. plur. Réponse à des dupliques. Dans les Provinces on avoit coustume d'écrire par deffenses, repliques, dupliques & *tripliques*, additions premieres & secondes.

TRIPOLI. s. m. Terre blanche dont on se sert à polir le cuivre & le fer. On a poli ces chenets avec du *tripoli*.

TRIPOT. s. m. Lieu propre pour joüer à la courte paume. Ce mot vient à *tripudiis*, parce que les Danseurs de corde, Sauteurs, Comediens & Baladins ont coustume de loüer des jeux de paume pour faire leurs danses, leurs sauts, & leurs representations, comme ayant besoin de grandes sales & lieux élevez pour y dresser leurs cordes & leurs machines: ce qui les a fait appeller *tripots* par leur nouvel usage.

On dit proverbialement, battre un homme dans son *tripot*, pour dire, le vaincre dans son fort, dans la chose dont il fait profession, & qu'il doit le mieux sçavoir. On dit à contresens, le tirer de son *tripot*, pour dire, de son fort.

TRIPOTAGE. s. m. Ménage qu'on fait en broüillant plusieurs choses ensemble. Il faut laisser faire aux servantes tout leur *tripotage*.

TRIPOTER. v. act. Terme populaire. Mêler plusieurs choses ensemble, comme qui diroit, Se servir de trois pots pour en verser de l'un dans l'autre.

TRIQUE. s. f. Gros baston, ou parement de fagot. C'est la même chose que *tricot*.

TRIQUEHOUSE. s. f. Vieux mot. C'est une chaussure qu'on met pardessus les bas pour les garentir de la crotte & de la pluye, une espece de guestres ou gamaches faites de grosse toile, dont se servent les gens de campagne. On le dit aussi des grands bas qu'on met dans les bottes, & des chausses de drap sans semelles. Ce mot, selon Borel, vient de *houseaux*, qui signifioit autrefois la même chose; ou plûtost il vient de *triquehousan*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton signifiant la même chose.

TRIQUENIQUE. s. f. Affaire de neant, querelle sur la pointe d'une aiguille. Ce mot faisoit un proverbe Grec, *trichein neikos*, c'est à dire, *dispute pour un cheveu*. D'autres croyent qu'il a été fait de *trica* & *nihil*, qu'on écrivoit autrefois *nichil*.

TRIQUER. v. act. Trier les triques & les morceaux de bois pour les mettre à part. Les Marchands de bois sont obligez par les Ordonnances de *triquer* les bois & les busches, quand ils les empilent dans les chantiers, pour mettre à part le bois blanc.

TRIQUER, signifie aussi, Mêler. Dans le III. Chap. de l'Ordonnance de la Ville, il est deffendu aux Marchands de *triquer* & de mêler les marchandises de differents prix & qualité.

TRIQUET. s. m. Eschaffaut de Couvreur, fait de plusieurs pieces de bois assemblées en triangle, qui s'applique contre les murs. On l'appelle aussi *chevalet*.

TRIREGNE, en termes de Blason, se dit par quelques-uns de la triple couronne du Pape; mais en Blason on l'appelle absolument le *Regne*.

TRISAYEUL, EULE. s. m. & f. Qui tient le quatriéme degré de parenté dans la ligne directe ascendante à l'égard des petits-fils ou nepveux. C'est le pere ou la mere d'un bisayeul ou d'une bisayeule.

TRISECTION. s. f. Division en trois. Ce mot se dit en Geometrie de la *trisection* de l'angle, ou de sa division en trois parties égales: c'est un de ces grands problemes que les Geometres cherchent depuis deux mille ans, aussi-bien que la quadrature du cercle, & la duplication du cube. Antoine Rivan Medecin de Carpentras a écrit de la *trisection* de l'angle, & pretendoit avoir trouvé la demonstration.

TRISMEGISTE. s. m. Terme d'Imprimerie. C'est le caractere entre le gros & le petit canon. On l'appelle aussi *canon approché*.

TRISSE. s. f. Terme de Marine. C'est un palan de canon qui sert à approcher ou à reculer la piece de son sabord. On l'appelle autrement *drosse*.

TRISSYLLABE. adj. & subst. m. & f. Terme de Grammaire. Mot composé de trois syllabes. *Amoureux* est un mot *trissyllabe*. Un dactile est un pied *trissyllabe*.

TRISTE. adj. m. & f. Affligé par quelque perte ou accident qui luy est arrivé; ou qui est d'un temperament sombre & melancolique. Dans la maison d'un mourant on ne voit que des visages *tristes*. On luy a annoncé la mort de son pere d'un œuil *triste* & couvert de larmes. Les gens qui endurent du mal font une triste mine. Dom Quichot fou melancolique voulut faire le Chevalier de la *triste* figure.

Triste, se dit aussi des animaux & des choses inanimées. Les cerfs & plusieurs autres animaux sont *tristes* & melancoliques. On appelle aussi un cheval *triste*. Le sejour d'une prison est fort *triste*. Une maison est *triste*, quand elle est obscure, quand elle n'a point de veuë. On dit que le temps est *triste*, quand il est couvert de nuages, & pluvieux; que des forests, des campagnes sont *tristes*, lors qu'elles sont si solitaires, qu'on n'y voit personne.

Il y a un arbre *triste*, qui ne fleurit qu'aprés le Soleil couché, & qui laisse tomber ses fleurs, dés que le Soleil se leve. Elles sont presque semblables à celles des orengers, & sont plus belles & plus odoriferantes. On n'en a pû eslever en Europe. Il y a deux sortes d'arbres *tristes*; dont l'une est appellée par les Portugais, *Triste de dio*; & l'autre, *Triste de notte*. L'un jette ses fleurs au lever, & l'autre au coucher du Soleil.

Triste, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Il est allé dans ce bois entretenir ses *tristes* pensées, ses *tristes* resveries. Le Sauveur dit que son ame étoit *triste* jusqu'à la mort. Cela renouvelle le *triste* souvenir de ses malheurs. Les Hermites menent une *triste* vie. Il y a aussi une couleur sombre qu'on appelle de *triste amie*. On dit aussi en Poësie, les *tristes* accens, pour dire, les plaintes, les chants *tristes* & lugubres. Il est menacé par son horoscope d'une fin *triste* & sinistre.

On dit proverbialement, *Triste* comme un bonnet de nuit sans coiffe.

Tristement. adv. D'une maniere triste. Une veuve en Orient passe fort *tristement* ses jours, vit fort *tristement*. Il dit fort *tristement* adieu à tous ses amis.

Tristesse. s. f. Passion de l'ame qui resserre le cœur, & qui est causée par quelque perte, quelque accident, quelque souffrance. La *tristesse* paroist sur le visage. On meurt de *tristesse* moins souvent que de joye.

TRITON. s. m. Terme poetique. C'estoit dans les fables du Paganisme un demi-Dieu marin, un Courtisan, ou un Officier ou Trompette de Neptune, qui portoit ses mandements sur la mer. Les Poëtes & les Peintres le depeignent demi-homme & demi-poisson, sur ce que quelques-uns se sont imaginez qu'il y avoit des poissons de cette nature.

Triton, en termes de Musique, est une dissonance majeure ou faux accord, qui est composé de six tons ou de la tierce majeure, & du ton majeur. Sa raison ou proportion en nombres est de 45. à 32. Dans la division de l'octave on trouve d'un costé la fausse quinte, & le *triton* de l'autre.

TRITURATION. s. f. Terme de Chymie. Action par laquelle on reduit en poudre subtile des corps solides. La *trituration* des bois, escorces, mineraux, & autres corps durs & secs, se fait dans des mortiers de fonte. La *trituration* des matieres humides se fait dans des mortiers de marbre avec des pilons de bois, de verre, ou d'yvoire.

Triturer. v. act. Terme de Chymie. C'est reduire en poudre les matieres seches dans un mortier, pour aprés les passer dans un tamis.

TRIVIAIRE. adj. Place où trois chemins aboutissent. L'Ordonnance des Eaux & Forests veut que dans les angles des places croisées, *triviaires*, & biviaires des grandes routes, ou chemins royaux des forests, on plante des croix, des posteaux, ou piramides, avec une inscription qui enseigne le lieu où ils conduisent.

TRIVIAL, ale. adj. Commun, qui est dans la bouche de tout le monde. Le proverbe est commun & *trivial*. La plus-part des Auteurs ne font que des rapsodies des lieux communs, des choses *triviales* & connuës de tout le monde. Ce mot vient de *trivialis*, qui a été dit de ceux qui enseignent ou qui estudient *in trivio*, c'est à dire, en lieu public.

TRIUMVIR. s. m. L'un des trois Chefs qui gouvernent absolument dans un Estat. Il n'a gueres esté en usage qu'en parlant de Rome. Cesar, Marc Antoine & Lepide furent appellés *Triumvirs*, parce qu'ils partagerent entre eux le gouvernement de la Republique.

Il y avoit aussi de moindres Officiers qui furent appellés *Triumvirs capitaux*, qui furent creés en l'an 463. de la fondation de Rome, pour avoir la garde des prisonniers, & faire executer les criminels.

Triumvirs Monetaires, furent des Magistrats qui furent creés au même temps, comme on voit en la Loy 2. au *ff. De Origine Juris*. Ils devoient veiller sur la fabrication des monnoyes: ce qui est certain par la marque qu'on voit encore sur plusieurs monnoyes anciennes en cette sorte, IIIVIRI. Ces Officiers étoient fort considerables, & tirez du corps des Chevaliers. Ils faisoient partie des Centumvirs.

Triumvirat. s. m. Gouvernement absolu de trois personnes. Il y a eu deux fameux *Triumvirats* à Rome.

TRO.

TROC. s. m. Eschange de meubles. Les curieux font le commerce de leurs bijoux & tableaux moins en argent, qu'en *troc*.

On appelle *troc* de Gentilhomme, celuy qui se fait but à but, ou *troc* pour *troc*, sans donner de l'argent de retour. Chez les estrangers ou Sauvages, le plus grand commerce se fait par *troc* de marchandises l'une contre l'autre. J'ay eu cela en *troc*.

TROCHANTAIRES. s. m. Terme de Medecine, qui se dit de deux apophyses de l'os de la cuisse, qui servent à son mouvement. Ce mot signifie proprement *rotateurs*, *tournants*, ou *coureurs*, parce qu'ils sortent comme des nœuds de la partie basse du corps de l'os. L'un est externe, & s'appelle le *grand trochantaire*, que quelques-uns nomment *fessier*, ou l'os de la fesse; l'autre le *petit trochantaire* ou *rotateur*. Ils servent aussi pour l'origine & l'insertion des muscles, comme sont les autres apophyses.

TROCHES. Terme de Venerie, qui se dit des fumées d'hiver, ou vuidanges & excrements des bestes.

TROCHET. s. m. Terme d'Agriculture. Petit bouquet de fleurs, ou de fruits joints ensemble sur les branches d'un arbre. Voilà un *trochet* de six pommes, de six poires, de six cerises. Quelques-uns disent seulement *troche*. Quand on voit une trouppe de laquais derriere un carrosse, on dit, Voilà un beau *trochet* de chenilles.

TROCHILLE. s. f. Ornement d'Architecture, qui est la même chose que la *scotie*, la *nacelle*, ou *rond creux*.

TROCHISQUE. s. m. Terme de Pharmacie. C'est une composition seche, dont les principaux medicaments sont mis en poudre fort subtile; puis étant incorporez avec quelque liqueur, comme eaux distillées, vin, vinaigre, mucilages, sont reduits en une masse, dont on fait de petits pains, auxquels on donne telle figure qu'on veut, & qu'on fait secher à l'air loin du feu, & à l'ombre. On fait des *trochisques* purgatifs, des aperitifs, des confortatifs, & des alteratifs. Les Auteurs Latins les nomment *pastillos*, *rotulas*, *placentulas*, *orbes & orbiculos*. Les principaux *trochisques* sont d'agaric, de reglisse, de muscade, de karabe, de rheubarbe, de capres, de myrrhe, de roses, de camphre, de scilles, de viperes, &c. Les *trochisques* de coloquinte s'appellent chez les Apothicaires *alhandal*, parce que la coloquinte chez les Arabes s'appelle *handal*.

TROCHURE. s. f. Terme de Chasse, qui se dit des bois de cerf, lors qu'ils se divisent en trois ou quatre cors ou espois au sommet de la teste, comme un trochet de fleurs, ou de fruits.

TROESNE. f. m. Arbrisseau qui a la fleur blanche, grappuë & odorante, & la graine noire comme celle du fureau, avec des grappes ameres, qui a les feuilles plus larges que l'olivier, plus tendres & plus verdes. Il fleurit sur la fin du printemps, & sa fleur flestrit incontinent qu'elle est cueillie. On l'appelle autrement *fresillon*. Les Apothicaires la nomment *alcanna*, du nom qu'elle a en Arabe; & quelques-uns estiment que c'est la *vaciette* ou *vaccinia* de Virgile. En Latin *ligustrum*; mais quelques-uns croyent que *ligustrum* doit être entendu de ces fleurs blanches qui s'entortillent parmi les hayes & buissons, & quelquefois aux eschalas de vignes, qui sont blanches comme un fleuron de lis.

TROGNE. f. f. Terme burlesque, qui se dit d'un visage gros & laid, ou qui est rouge ou boutonné, comme celuy d'un yvrogne. Ainsi Colletet a dit en une Chanson:

Qu'à la table il fait beau voir
Ta gentille *trogne*,
Maintenir en son devoir
Tout un peuple yvrogne.

On dit enluminer sa *trogne*. Bacchus à la rouge *trogne*. Cette vieille a une *trogne* qui fait peur. Rigault derive ce mot de *strongyle*, signifiant une statuë ou gros visage marqué sur un bouclier.

TROGNON. f. m. Petit tronc, la partie qui reste des fruits ou des plantes, quand on en a osté le meilleur. Quand on a mangé le meilleur d'une pomme, on jette le *trognon*, l'endroit où sont les pepins. On le dit aussi de ce qui reste des choux, quand on les a couppez, & même de leur partie la plus solide, d'où partent les feuilles.

On dit proverbialement d'une chose qu'on méprise, J'en fais autant de cas que d'un *trognon* de chou. On dit au contraire à un enfant, ou à une petite fille par maniere de caresse, mon petit *trognon*.

TROIS. f. m. Terme numeral simple, qui surpasse le deux d'une unité. C'est trop d'un, quand on est *trois*. Dieu est un en *trois* personnes. Un *trois* de trefle, de carreau. Un *trois* en chiffre Arabe est marqué ainsi 3. en Romain III. *Trois* fois il eut envie de le quereller, & *trois* fois il se retint. *Trois* cens, *trois* mille, &c. O *trois* & quatre fois heureux! c'est une exclamation ordinaire aux Poëtes.

TROISIESME. adj. numeral ordinal. Qui est en un rang où il en voit deux devant luy. Le Roy Henri *Troisiesme* du nom. Ce Ministre est la *troisiesme* personne de l'Estat. Il est venu luy *troisiesme*, pour dire, accompagné de deux autres. La *troisiesme* année de son regne. C'est pour la *troisiesme* fois qu'on luy pardonne. On dit aussi un *Troisiesme*, pour dire un escolier de la *troisiesme* classe.

TROISIESMEMENT. adv. En troisiesme lieu, le troisiesme point, pour la troisiesme raison.

TROLLER. v. act. Aller en divers lieux, mener quelqu'un deçà & delà. Il y a long-temps que cet homme *trolle* par le monde, enfin il s'est arresté icy. Il *trolle* aprés luy toute sa famille. Il *trolle* plusieurs mauvais garnements à sa suite.

TROLLER, se dit figurément en Morale, des choses qui tirent à consequence. Cette affaire *trolle* aprés elle bien des malheurs, bien des inconvenients. Ce mot est bas.

TROMPE. f. f. Vieux mot qui signifioit autrefois la même chose qu'à present *trompette*. Il se dit encore en cette phrase: Tout ce qu'on veut faire sçavoir au peuple se publie à son de *trompe*. On l'a crié à trois briefs jours à son de *trompe*.

La *trompe* de chasse est une espece de cor ou grand tuyau de cuivre recourbé, & qui fait un tour au milieu, comme un cercle ou un anneau. Elle sert pour appeller les chiens.

TROMPE, est aussi un petit instrument de leton ou d'acier, dont se servent les laquais pour en tirer quelque harmonie. Elle est faite de deux petites branches, & d'une languette au milieu qui fait ressort, & qu'on remuë sans art avec les doigts, tandis qu'on la tient entre les dents. Elle rend un son fremissant, modifié par le mouvement de la langue, & l'ouverture de la bouche; ce qui cause un bourdonnement sourd assez agreable. On l'appelle aussi *gronde* & *rebube*, & quelques-uns *trompe de Bearn*.

TROMPE, en termes d'Architecture, est une espece de voute tres-artistement taillée, dont la clef est en l'air, & qui semble n'estre soustenuë de rien, sur laquelle pourtant on esleve des murailles de pierre. La *trompe* du chasteau d'Anet, & celle de la ruë de la Savaterie, sont fort estimées par Philbert de Lorme, qui bastit cette derniere en faveur d'un de ses amis.

TROMPE, se dit aussi d'un membre particulier qu'ont les elephants, qui leur sert de main, qui est comme un nez allongé qui leur sort du milieu du front, à laquelle est joint un petit appendice en forme de doigt. Le cameleon a aussi une *trompe*, qui est sa langue, qu'il tire hors de sa gueule comme s'il la crachoit; puis il la racourcit en un moment, lors qu'il la retire. Elle luy sert comme la *trompe* de l'elephant, pour prendre sa nourriture. Le microscope nous a fait aussi descouvrir une espece de petite *trompe* dans les mouches & cousins, par le moyen de laquelle ils sucent le sang des animaux, ou les liqueurs, pour se nourrir. Quelques Medecins appellent aussi la *trompe* de la matrice, les cornes de la matrice des brutes, qu'on appelle autrement *portieres*.

TROMPER. v. act. Abuser de l'ignorance ou de la facilité de quelqu'un, luy faire passer des choses pour autres qu'elles ne sont. Dieu ne peut *tromper*, ni être *trompé*. Un Marchand *tromperoit* son pere sur la marchandise. Il y a peu de personnes qui ne *trompent* au jeu, quand ils le peuvent faire.

TROMPER, avec le pronom personnel, se dit de soy-même, quand par erreur on prend une chose pour une autre. Les plus grands esprits sont sujets à se *tromper*. Cet homme, si je ne me *trompe*, est un hypocrite. Ces jumeaux se ressemblent si fort, qu'il n'y a personne qui ne s'y *trompe*. Menage croit que ce mot vient de l'Espagnol *trampa*, qui signifie un instrument à prendre des souris, que les Italiens appellent *trappola*, & les Latins *decipula*. Il vient plûtost du langage Celtique ou Bas-Breton, où *trompa* signifie *tromper*, & *trompler* signifie un *trompeur*.

TROMPER, se dit aussi des choses qui sont cause que nous nous sommes *trompez*. Le calme, le beau temps nous a *trompez*, nous a fait mettre en chemin. L'oeil nous *trompe*, nous fait voir les choses autres qu'elles ne sont. Sa maladie ne m'a point *trompé*, je n'en ay jamais eu bonne opinion. Cette perspective *trompe* agreablement. Cette gresle a *trompé* l'esperance des Laboureurs.

TROMPER, se dit figurément en choses morales. Les passions *trompent* nostre jugement. On est bien *trompé* par l'apparence. Le malin Esprit nous *trompe* par des illusions, par des songes & des visions trompeuses.

TROMPER, se dit proverbialemant en ces phrases. On appelle un niais de Sologne, celuy qui se *trompe* à son profit. On dit aussi, qu'un homme *trompe* la calebasse, pour dire, qu'il prend quelque chose sur ce qui est commun, à l'insceu de son associé.

TROMPÉ, ÉE. part. pass. & adj.

TROMPERIE. f. f. Dol, fraude, deception. Un méchant brocard de Droit dit, qu'il est permis aux contractans d'user de *tromperie* reciproquement. La perspective fait aux yeux d'agreables *tromperies*.

TROMPETTE. f. f. Terme de Guerre. Instrument

ment de Musique qui est le plus noble des instruments à vent portatifs, qui sert à la guerre dans la cavalerie pour l'advertir du service. On la fait d'ordinaire de leton, & on en peut faire de fer, d'estain, de bois, ou d'argent. Moyse en fit faire deux d'argent qui servoient aux Prestres, comme il est porté dans le 10. Chap. des Nombres; & Salomon en fit faire 200. mille telles que Moyse avoit ordonnées, comme témoigne Josephe, liv. 8. ce qui fait voir que c'est le plus ancien des instruments. La *trompette* est composée d'un bocal par où on l'embouche, large de dix lignes, quoy que le fond ne soit que de trois lignes. Les deux premiers canaux qui portent le vent s'appellent *branches*. Les deux endroits par où elle se recourbe & replie s'appellent *potences*. Et le canal qui est depuis la seconde courbure jusqu'à son extremité, s'appelle le *pavillon*. Les endroits où les branches se peuvent briser & separer ou souder, s'appellent les *nœuds*, qui sont au nombre de cinq, & qui en couvrent les jointures. On appelle *banderolle*, le petit estendart armorié qui est attaché à ses branches; & *bandereau*, le cordon qui sert à la pendre au cou de celuy qui en sonne. Quand on en ménage bien le son; il est de grande étenduë, & il passe les quatre octaves, qui font l'étenduë des claviers des espinettes & des orgues, & il peut aller jusqu'à 32. intervalles. Le jeu de la *trompette* depend de l'adresse de celuy qui l'embouche, qui est obligé de mettre les bouts des levres dans le bocal. A la guerre il y a huit principales manieres de sonner de la *trompette*. La premiere s'appelle le *cavalquet*, dont on se sert quand l'armée approche des villes, ou quand elle passe par dedans durant la marche. La seconde s'appelle le *bouteselle*, dont on use quand on veut deloger ou marcher, & puis on fait suivre la levée du *bouteselle*. La troisiéme est quand on sonne *à cheval*, & puis *à l'estendart*. La quatriéme est la *charge*. La cinquiesme est le *guet*. La sixiesme s'appelle *double cavalquet*, la septiesme la *chamade*; & la huitiesme est la *retraite*. On fait aussi des fanfares avec la *trompette* dans les rejouïssances. Menage derive ce mot du Grec *strombos*, qui signifie une *conque* dont on usoit autrefois au lieu de *trompette*. Du Cange le derive de *trumpa*, mot de la basse Latinité; ou de l'Italien *tromba* ou *trombetta*, qu'on a dit dans le même sens. Il vient plûtost de *trompill*, qui en langage Celtique & Bas-Breton signifie *trompette*.

On dit figurément, qu'un Ange viendra avec la *trompette* annoncer le jour du Jugement, & reveiller les morts pour y comparoistre. Les Payens ont mis aussi une *trompette* à la bouche de la Renommée, dont ils ont fait une Divinité fabuleuse.

Il y a aussi dans l'orgue un jeu de *trompettes*, qui a huit pieds de long, & qui s'eslargit par enhaut comme le pavillon des *trompettes* militaires. Il a environ un demi-pied de diametre par enhaut, & un pouce & demi par enbas. Il y a aussi une *trompette* de pedales, qui est de huit pieds. Ce jeu est accordé à l'octave de la monstre.

On apelle en general *trompettes* & *clairons*, les tuyaux qui s'élargissent par enhaut.

Trompette marine, est un instrument de Musique composé de trois tables, qui forment son corps triangulaire. Elle a un manche fort long, & une seule corde de boyau fort grosse, montée sur un chevalet qui est ferme d'un costé sur un de ses pieds, & tremblotant de l'autre costé sur un pied qui n'est point attaché à la table. On la touche d'une main avec un archet, & de l'autre on presse la corde sur le manche avec le pouce. C'est ce tremblement du chevalet qui luy fait imiter le son de la *trompette*: ce qu'elle fait si parfaitement, qu'il n'y a presque pas moyen de la distinguer de la *trompette* ordinaire; & c'est ce qui luy a fait donner ce nom, quoy que d'ailleurs ce soit une espece de *monocorde*.

Trompette parlante, est une *trompette* longue de sept à huit pieds, & quelquefois de quinze, qui est toute droite, & faite de fer blanc, & qui a un fort large pavillon. Son bocal est assez large pour y introduire dedans les deux levres. Que si on parle dedans, elle porte la voix jusqu'à mille pas, & se fait entendre distinctement. On dit que l'invention en est moderne, & est du Chevalier Morlan Anglois. Neantmoins le Pere Kircher a donné la figure d'une *trompette*, dont il dit qu'Alexandre se servoit pour parler à son armée, qui est presque la même chose, à la reserve que celle-cy se divise en deux tuyaux, qui par aprés se rejoignent.

Trompette. s. m. est le cavalier qui sonne de cet instrument. Ce sont les *Trompettes* qu'on envoye aux assiegez pour les sommer de se rendre, pour leur faire sçavoir quelque chose.

On le dit aussi au figuré. Les Poëtes disent qu'ils sont les *trompettes* de la gloire des Heros. Cet Escrivain a été le *trompette* de la guerre, qui a publié des manifestes qui ont été causes de la guerre.

Trompette, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme est bon cheval de *trompette*, qu'il ne s'étonne pas pour le bruit, quand il ne se soucie pas des crieries qu'on peut faire contre luy. On dit qu'il faut deloger sans *trompette*, quand on chasse quelqu'un, quand on l'oblige de s'enfuir avec precipitation. On dit aussi, A gens de village *trompette* de bois, pour dire, qu'il faut faire aux gens des traittements proportionnez à leur condition.

TROMPETTER. v. act. Publier à son de trompe & à cri public dans les marchez, dans les carrefours, quelque reglement, quelque ordonnance de Police, quelque adjournement à trois briefs jours. Un tel a été *trompetté* pour la troisiéme fois.

Trompetté, ée. part. & adj.

TROMPEUR, euse. adj. parfois subst. Qui trompe, qui impose, qui abuse. Les filles ne doivent pas croire aux promesses des hommes, car ce sont de grands *trompeurs*. Les plaisirs de ce monde sont *trompeurs* & decevants.

On dit proverbialement, A *trompeur trompeur* & demi, pour dire, qu'il est permis de tromper celuy qui nous veut tromper.

TROMPILLON. s. m. Petite trompe d'Architecture. Les voutes ou *trompillons* sous les marches droites d'un escalier se toisent pour mur sans reins.

TRONC. s. m. Tige d'un arbre, ce qu'il pousse depuis la terre jusqu'à ce qu'il se divise en plusieurs branches. On a eteste cet arbre, on n'y a laissé que le *tronc*. Beaucoup d'oiseaux font leurs nids dans des *troncs* d'arbres.

Tronc, se dit aussi de cette partie qui reste sur la terre d'un arbre abbattu. Les grands arbres couppez repoussent par le *tronc*, & font un taillis. On connoist par les *troncs* pourris les degasts qui ont été faits dans une forest.

Tronc, se dit aussi de la tige de quelques plantes. Je ne fais non plus d'état de luy que d'un *tronc* de chou.

Tronc, se dit encore du buste du corps humain dont on a separé la tête, les bras & les cuisses. Cet homme a été cruellement massacré, on n'en a trouvé que le *tronc*.

Tronc, en termes d'Architecture, se dit du fust ou du vif de la colomne, & aussi de la partie du piedestal qui est entre la base & la corniche, qu'on appelle aussi le *dé*.

Tronc, est aussi un coffre de bois ou de fer, où on laisse

laisse au haut une fente, pour recevoir les aumosnes que les gens de bien donnent à l'Eglise, ou aux pauvres. *Tronc* pour l'œuvre, pour la fabrique, pour l'Hospital General. Il y avoit autrefois des *troncs* pour le beurre.

TRONC, se dit aussi au figuré en Genealogie, d'une race ou famille. Cette maison noble est le *tronc* d'où sont sorties plusieurs branches qui se sont establies en divers lieux.

On dit proverbialement, qu'il se faut tenir au *tronc*, au gros de l'arbre, pour dire, au parti le plus asseuré.

TRONCHE. s.f. Grosse piece de bois de charpente qui n'est pas encore mise en œuvre. Ces mots viennent du Latin *truncus*.

TRONÇON. subst. masc. Partie detachée d'un tout. On le dit particulierement des corps animez. On l'a assassiné & couppé par *tronçons*. Pour cuire les viandes à l'étuvée, on les couppe par *tronçons*. Un *tronçon* de brochet, de carpe. On le dit aussi de la queuë d'un cheval, quand on veut designer quelques nœuds.

On dit aussi un *tronçon* de lance, de pique. Leurs lances volerent par éclats; il luy en entra un *tronçon* dans l'œuil qui le tua: & c'est sa propre & originaire signification. On dit aussi d'un ouvrage, qu'on l'a couppé par pieces & par *tronçons*, pour dire, qu'on en tire divers passages, & qu'on en change l'ordre, comme font les Auteurs des centons & des rapsodies.

On dit proverbialement, Faire un *tronçon* de chere lie, pour dire, Faire un bon repas. Les mots de *tronçon* & de *tronçonner* ont été faits du Latin *truncio* & *truncionare*. Menage.

TRONÇONNER. v. act. Coupper en pieces & morceaux, emporter un tronçon de quelque corps. Il luy a *tronçonné* avec les dents, emporté un morceau de chair.

Et son corps *tronçonné* cherchant encore à vivre,

c'est un vers du Poëme du Pere le Moine.

TRONÇONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

TRONQUER. v. act. Coupper, retrancher une partie de quelque chose. On luy a *tronqué* sa pension, ses gages, depuis une telle reforme. Les droits, les privileges, les libertez d'un tel Corps ont été bien *tronquez*. Un corps *tronqué* & mutilé, dont on a couppé quelque membre. Ce mot vient du Latin *truncare*.

TRONQUER, se dit particulierement des livres & des passages. On ne fait point d'estat des livres qui ont été *tronquez*, qui ont passé par les mains des Critiques. Les Sophistes n'alleguent que des passages *tronquez* qui ne font aucune autorité.

TRONQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

TROP. Adv. & subst. qui marque l'excés, & la quantité. Ils sont *trop* de gens à partager le gasteau, vous allez *trop* viste à l'offrande, *trop* viste en besogne. Cet homme a *trop* beu d'un coup. Les avares n'ont point *trop* de tout, ne disent jamais, C'est *trop*. Cet homme a *trop* de cartes. Il fait *trop* des siennes, il luy en prendra mal. Vous chargez par *trop* ce mulet. *Trop* c'est *trop*; c'est *trop* endurer, ou absolument, C'en est *trop*. Ce partage n'est pas égal, il y en a *trop* d'un costé. Il faut oster le *trop*. On fait maintenant payer aux paysans le *trop* beu, on ne leur laisse que ce qu'il faut pour boire.

On dit proverbialement, A chacun le sien n'est pas *trop*. *Trop* gratter cuit, *trop* parler nuit. On dit aussi, Il y a deux sortes de *trop*, pour dire, qu'il y en a *trop* peu. On dit aussi, Rien de *trop*, respondant au Latin *Ne quid nimis*.

TROPE. s. m. Terme de Rhetorique, qui signifie autrement *figure*. Ce mot ne se dit que dans l'Escole. C'est une elocution par laquelle la propre & la naturelle signification d'un mot est changée en une autre. Ce mot vient du Grec *tropos*, qui signifie *mutation*, changement. Quand il est trop hardy, on l'appelle *hyperbole*. Quand il est continué, on le nomme *allegorie*. Quand il est trop obscur, on le nomme *enigme*. Et quand il est choquant, ou tiré de loin, on l'appelle *catachrese*, c'est à dire *abusion*.

TROPHE'E. s. m. Armes des ennemis vaincus qu'on amoncele sur un champ de bataille.

Dormir sur un *trophée* est un charmant repos,

dit Scuderi en son Alaric. On erige un *trophée* à un victorieux, quand on met sur un tronc d'arbre les armes dont il a despouillé son ennemy.

En Architecture, Peinture, Graveure, la plû-part des ornements sont des representations de *trophees*, d'enseignes, de picques, de corcelets, de canons, & autres armes meslées agreablement ensemble.

TROPHÉE, se dit figurément en Morale, des victoires ou vanités qu'on tire de quelque merite qu'on a de quelque action qu'on a faite. Les Poëtes & les Historiens erigent des *trophées* à la gloire d'un Conquerant. Cette beauté fait *trophee* des cœurs qu'elle a mis en cendre. Les Allemans font *trophée* de boire à outrance. Il est bien vilain de faire *trophée* de son vice.

TROPIQUES. s. m. Ce sont deux cercles paralleles à 23. degrez & demi de l'Equateur. Le *Tropique* du Cancre est celuy qui est du costé du Nord; celuy du Capricorne, celuy qui est du costé du Midy. Ce mot vient du Grec *tropos*, qui signifie *retour* & *destour*; parce que quand le Soleil est arrivé à l'un de ces *Tropiques*, il retourne de l'autre costé.

TROPOLOGIQUE. adj. m. & f. Qui est figuré. On trouve un sens *tropologique* à l'Escriture Ste. Le Serpent d'airain dans un sens *tropologique* nous figure la croix; la manne nous figure l'Eucharistie.

TROQUER. v. act. Faire un troc, échanger une marchandise, un meuble contre un autre. Il a troqué son cheval borgne contre un aveugle.

On le dit aussi en Morale. Il a si bonne opinion de son esprit, qu'il ne voudroit pas le *troquer* contre celuy de Virgile, ou de Ciceron. Ce Philosophe est si content dans sa pauvreté, qu'il ne voudroit pas troquer sa fortune contre celle d'un Souverain. Menage derive ce mot de l'Espagnol *trocar*, ou de l'Anglois *trucke*.

TROQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

TROQUEUR, EUSE. adj. Qui a coustume de troquer. Les gens qui ont des cabinets sont des troqueurs, qui prennent plaisir à troquer.

TROSNE. s. m. Siege eslevé où se sied celuy qui est dans les plus hautes dignitez. Il se dit premierement de Dieu. Tous les Anges tremblent devant le *trosne* de la Majesté Divine.

Il se dit aussi des Rois, quand ils sont assis dans les actions de ceremonies sur un siege posé sur une estrade eslevée de plusieurs marches, & ordinairement enrichi. Le Seigneur compare les lis au *trosne* de Salomon dans sa gloire. Le *trosne* du Mogol est enrichi de pierreries en si grand nombre, qu'on estime leur valeur à cent soixante millions monnoye de France. Voyez en la description chez Tavernier.

TROSNE, se dit aussi des sieges pontificaux des Prelats. Cet Evesque monta dans son *trosne*, & donna la benediction: d'où est venu le mot d'*introniser*, pour dire, Mettre un Evesque en possession. On le dit aussi des Abbez & autres Prelats titrez.

TROSNE, se prend figurément pour l'empire, le commandement, la domination de ceux qui sont sur le *trosne*. Dieu abat & releve les *trosnes* comme il luy plaist. Il donne le *trosne*, il le raffermit, il le transporte aux nations estrangeres. Le *trosne* est vaquant. Il a été

restabli

restabli sur le *trosne* de ses peres. Les armées sont les appuis, les colonnes d'un *trosne*. Chapelain a dit en parlant de la Lune,

Sur un *trosne* d'argent environné d'estoiles.

TROSNE, se dit aussi burlesquement du lieu où on est maistre, où on est en liberté. A la table de frippe-tout, je suis là comme dans mon *trosne*.

TROSNE, en termes de Theologie, est le troisiéme Ordre de la Hierarchie des Esprits celestes. Les Theologiens disent que ce sont ceux sur lesquels la Majesté Divine en qualité de Juge sied immediatement. Ceux qui en ont écrit sont St. Denis, St. Gregoire le Grand, Isidore, St. Bernard, &c. qui rapportent diversement les raisons qui leur ont fait donner ce nom.

TROSNIERE. s. f. Terme d'Artillerie, est une ouverture qu'on fait dans les batteries & attaques de places pour tirer le canon. Les *trosnieres* doivent estre larges de trois pieds par dedans, & distantes l'une de l'autre de vingt pieds. On les ouvre dans la terre naturelle, quand on fait des batteries de pieces enterrées. Les *trosnieres* & épaules doivent être faites & elevées, avant que l'ennemy s'en apperçoive. Il faut que la premiere planche de l'esplanade joignant la barbe de la *trosniere*, soit de neuf pieds.

TROT. s. m. Pas plus viste qu'à l'ordinaire. Il se dit premierement des chevaux. Leur *trot* est une alleure entre leur pas & leur galop. L'alleure naturelle des chevaux est le *trot*. Ils se mettent aisément au *trot*, quand on les presse. Les chevaux des Messagers vont toûjours le *trot*. On le dit aussi des hommes. Ils sont allez au grand *trot*, pour dire, en diligence. Pasquier le derive par onomatopée du bruit que font les animaux en trottant. Ce mot vient plûtôt de *troat*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *pied*; ou de *trotal*, qui signifie *troter*.

TROTE. s. f. Estenduë, espace de chemin. Ce laquais n'est pas prest à revenir, il y a une bonne *trotte* jusqu'au lieu où vous l'avez envoyé.

TROTER. v. n. Marcher plus viste que le pas. On connoist la bonté d'un cheval à le faire *troter*. On estime les laquais Basques, parce qu'ils sçavent bien *troter*, faire un message en diligence. On le dit aussi des bestes ou oiseaux qui marchent en sautillant. Ce mot vient du Latin *tolutare*. Ménage aprés Saumaise. Les Anciens ont dit *tolutim ire*, pour dire, *aller au trot*.

TROTER, signifie aussi, Marcher beaucoup, courir deçà & delà. Les jeunes gens n'aiment qu'à *troter*, ne peuvent demeurer à la maison. Les procés font bien *troter* les parties. Les creanciers *trotent* beaucoup pour tirer de l'argent de leurs debiteurs. Les vieilles *trotent* d'Eglise en Eglise, aux pelerinages voisins.

TROTER, se dit figurément des choses qui passent par plusieurs mains. Quand on lui a presté un livre nouveau, il le fait *troter* chez tous les voisins. Cet homme a besoin d'argent, il y a long-temps que son billet *trote* chez les Notaires, que les revendeuses font *troter* ses pierreries pour les vendre.

TROTEUR. s. m. C'est une epithete qu'on donne aux méchans chevaux qui ne peuvent aller que le trot. On appelle aussi une femme *troteuse*, qui aime à troter, à courir çà & là.

TROTIN. s. m. Petit laquais qui ne sert qu'à faire des messages. Les grands laquais tiennent à injure, quand on les appelle *trotins*. Du Cange dit que dans la basse Latinité on appelle *trotarius*, un Courrier, un valet de pied.

TROTINER. v. n. diminutif de *troter*. Faire plusieurs petits voyages.

TROTOIR. s. m. Terme populaire, qui se dit en cette phrase. Cette affaire est sur le *trotoir*, c'est à dire, on en parle, on en va parler, on la va mettre sur le bureau.

TROU. s. m. Petite ouverture qu'on fait à quelque chose en la perçant. Les trous se font avec des instruments pointus, comme poinçons, forets, vilbrequins. On en fait aussi avec des tarrieres, des pinces, des marteaux, des pics dans la muraille, dans la terre, aux habits. Il se fait des *trous* d'usure avec le temps. Les vers font des *trous* au bois, aux étoffes. Platon disoit à Diogene, qu'il voyoit sa vanité à travers les *trous* de son manteau. Le sommier de l'orgue est tout plein de *trous*, pour distribuer le vent dans les tuyaux. Les Sophistes demandent, quand une cheville ne peut entrer dans un *trou*, si c'est la faute du *trou*, ou de la cheville. Menage dit que ce mot vient du Latin *truare*, qui a été fait de *trua*, qui signifioit un instrument avec lequel on remuoit la chair du pot, d'où on a fait un diminutif *truella*, c'est ce que nous appellons *truelle*; ou qu'il vient du Grec *tereo*, qui signifie *perforo*: ce que Nicod a aussi témoigné. Borel le derive de *terebrare*.

TROU, se dit aussi des creux que font plusieurs animaux pour se loger, comme les lapins, les renards, les taupes. Les oiseaux font leur nid dans des *trous*. On a bouché tous les *trous* des terriers. Il a mis le pied dans un *trou*, il s'est fait une detorse.

On dit aussi, qu'un enfant s'est fait un *trou* à la teste en tombant, pour dire, qu'il s'est fait une playe, que la chair est entamée.

TROU, se dit d'un creux, ou d'un puits, d'une carriere, d'une marniere. On a fait boucher les *trous* de cette marniere, où il étoit dangereux de tomber. On a tiré bien de la pierre de cette carriere, qui est encore sur le *trou*, pour dire, aux environs. On appelle aussi un *trou punais*, le *trou* d'un esgoust, d'un privé.

TROU, se dit hyperboliquement d'un lieu fort estroit où on n'est pas à son aise. On est bienheureux à l'armée, quand on trouve quelque *trou* pour se loger. Cette Eglise ne peut pas contenir tous les Parroissiens, ce n'est qu'un *trou*. Cette forteresse est bien importante, & cependant ce n'est qu'un *trou*.

TROU, se dit en plusieurs sortes de jeux. Au Triquetrac on dit qu'on donne deux *trous* à quelqu'un, pour dire, qu'on luy donne deux parties des douze qui font le tour. On marque deux *trous*, quand on gagne une partie bredouille. Le *Trou Madame*, est un jeu où on laisse couler des boules dans des *trous*, ou rigoles marquées diversement pour la perte, ou pour le gain. A la paume il y a un petit *trou* à fleur de terre du costé du service; & quand une chasse est au pied du mur, on dit au *trou*, ou à l'ais, c'est à dire, qu'il faut donner dans l'un, ou dans l'autre pour la gagner.

TROU, se dit proverbialement en ces phrases. Une souris qui n'a qu'un *trou* est bientost prise, pour dire, qu'il faut avoir plusieurs moyens ou ressources dans les affaires pour y entrer, ou en sortir. On dit d'un ignorant qui n'a pas veu le monde, qu'il n'a jamais rien vû que par le *trou* d'une bouteille. On dit d'un poltron, quand il a peur, qu'il se fourreroit volontiers dans un *trou*, qu'on luy boucheroit le *trou* du cul d'un grain de mil. On dit d'un yvrogne, qu'il boit comme un *trou*; d'un banqueroutier, d'un fugitif, qu'il a fait un *trou* à la nuit, un *trou* à la Lune; & de celuy qui trouve à toutes les objections des eschappatoires, Autant de *trous* que de chevilles. On dit aussi de celuy qui va viste en besogne, qu'il a fait en deux coups six *trous*: proverbe tiré du jeu de Triquetrac.

TROUBADOURS. Voyez TROUVERES.

TROUBLE. adj. m. & f. Obscur, brouillé, qui n'admet pas la lumiere. Les nuages, les brouillards, rendent l'air *trouble* & tenebreux. Les torrents sont ordinaire-

nairement *troubles*. Les pierreries qui sont *troubles* ou glaceuses, perdent beaucoup de leur prix. Un verre *trouble* ne vaut rien pour faire des lunettes. Une veuë *trouble*, qui ne discerne pas bien les objets.

TROUBLE. s. m. Confusion, desordre, querelle dans un Estat, dans une famille. La jalousie cause bien du *trouble* dans une maison. La dissention des Grands apporte souvent du *trouble* dans l'Estat.

TROUBLE, se dit aussi des procez & des voyes de fait par lesquelles on dispute à un autre la possession de quelque bien, de quelque heritage. Dans les contracts on promet de garentir de tous *troubles* & empéchements quelconques. Pour se prevaloir de la possession triennale d'un Benefice, il faut avoir possedé paisiblement & sans *trouble*. Dans les actions de reintegrande, il faut reparer le *trouble*, avant que prendre connoissance de la question sur la proprieté.

TROUBLE, se dit figurément en Morale des desordres de l'ame causés par les passions. Quand un criminel est devant le Juge, le *trouble* de son ame souvent le trahit, il paroist sur son visage. La fermeté Stoïque d'un Philosophe garentit son esprit de tout *trouble* & alteration.

TROUBLES, au plurier, se dit des guerres civiles. L'Edit de Nantes a été fait par le Roy pour la pacification des *troubles* de son Royaume. Il y a eu une amnistie de tout ce qui a été fait durant les derniers *troubles* & mouvements.

TROUBLE, se dit proverbialement en ces phrases. Les goinfres disent que le vin *trouble* ne casse point les dents. On dit qu'un homme a été au trepassement d'un chat, quand il voit *trouble*. On dit aussi, qu'on pesche en eau *trouble*, quand on fait bien ses affaires dans le desordre de celles d'autruy. On dit aussi, que la guerre est cause des *troubles*, quand on veut excuser un mal qu'on est contraint de faire par necessité.

TROUBLE-FESTE. s. m. Importun, ou fâcheux, qui vient troubler la joye d'une compagnie assemblée pour se divertir. Les maris, les vieilles, sont appellez des *troubles-festes* par les jeunes gens. Il est venu des Sergens, des *troubles-festes* au milieu de ce repas.

TROUBLER. v. act. Rendre trouble, obscur, opaque, gaster. La fonte des neiges *trouble* les eaux. La grossesse *trouble* le lait des Nourrices. L'air s'est *troublé* en un moment. Le vin se gaste, se *trouble*, quand on le remuë. Ce mot vient du Latin *turbare*, ou de l'Italien *tribolare*. Menage.

TROUBLER, signifie aussi, Contester à quelqu'un la possession de quelque chose. Une longue jouïssance acquiert prescription, quand on n'y est point *troublé*. Si on vous *trouble*, faites appeller vostre garent.

TROUBLER, signifie encore, Interrompre, empêcher la continuation d'une chose. Quand on travaille de genie, il ne faut point être *troublé*. Nous en estions là, quand nous fusmes *troublés* par l'arrivée d'un tel, quand il vint *troubler* nostre entretien, nostre réjouïssance.

TROUBLER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Les passions violentes *troublent* la raison. C'est un crime de leze Majesté, de *troubler* la tranquillité de l'Estat. Le Predicateur se *troubla* au milieu de son sermon, il perdit la memoire de ce qu'il avoit preparé. Il ne se desserre point, il ne se *trouble* point, quand il parleroit à un Prince. On dit aussi, qu'un homme est *troublé*, pour dire plus honnêtement, qu'il est fou.

TROUBLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On dit proverbialement d'un homme sans esprit & sans malice, qu'il ne sçait pas l'eau *troubler*.

TROUER. v. act. Faire une ouverture. Les prisonniers ont *troüé*, percé la muraille pour se sauver. Il faut *troüer* cette courroye pour y passer une aiguillette. Les vers *troüent* souvent les navires, & les mettent hors de service.

TROÜÉ, ÉE. part. & adj. Ce pourpoint est *troüé* par le coude.

TROUPPE. s. f. Terme collectif, qui se dit de plusieurs hommes ou animaux qui sont assemblez, ou qui marchent de compagnie. Les Nouvellistes s'assemblent par *trouppes* & pelotons pour s'entretenir de nouvelles. Les Pelerins vont à cette devotion par *trouppes*. Les canards, les gruës, & plusieurs autres oiseaux, vont par *trouppes* & par compagnies. Les thons, les harengs, & plusieurs poissons vont aussi par *trouppes* dans la mer. Ce mot vient du Latin *turba*. Mais Pasquier estime que c'est un vieux Gaulois qui se trouve dans les Loix d'Allemagne.

TROUPPE, se dit quelquefois odieusement en parlant des societez de plusieurs personnes infames. Une *trouppe* de Comediens, de Bohemiens. Une *trouppe* de Bandis, de couppeurs de bourses.

TROUPPES, au pluriel, se dit des gens de guerre en general, d'une armée. On fait marcher les *trouppes* en Flandres. Le Roy a fait lever beaucoup de *trouppes*. Les *trouppes* deffilent. On a mis les *trouppes* en quartier d'hiver. Les *trouppes* se desbandent. On a licentié les *trouppes*.

On dit proverbialement, que les estourneaux sont maigres, parce qu'ils vont en *trouppe*, c'est à dire, qu'ils ne trouvent pas assez de quoy se nourrir.

TROUPPEAU. s. m. Bestail qu'on assemble pour le nourrir & le mener paistre. Dans les metairies il faut avoir des *trouppeaux* de brebis, de moutons, de bestes à laine, pour les faire valoir. Les *trouppeaux* de bestes aumailles sont des bœufs & des vaches. Les Anciens Patriarches étoient riches en *trouppeaux*. Les Heros des Bergeries gardent les *trouppeaux*. Ce mot vient du Latin *turbella*.

TROUPPEAU, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Les Prelats & les Curez sont des Pasteurs qui ont soin de leur *trouppeau*, du salut des ames commises à leur conduite. Il a ramené au *trouppeau* la brebis égarée. On appelle les Heretiques, les gens du petit *trouppeau*.

TROUSSE. s. f. Espece de haut de chausses relevé qui ne pend point enbas, qui serre les fesses & les cuisses, tels qu'étoient ceux qu'on portoit au siecle passé. On le dit plus ordinairement au plurier. Les *trousses* sont partie de l'habit de ceremonie des Chevaliers de l'Ordre. Quand on presente les Pages au Roy, ils ont leurs *trousses*; & on dit qu'ils ont quitté les *trousses*, quand ils sont sortis de page.

TROUSSE, se dit en ce sens en parlant de ce qui est à la suite continuelle d'une personne, comme s'il étoit attaché à ses chausses. Les filoux ont toûjours une demi-douzaine de bretteurs à leurs *trousses*, qui les suivent par tout. Un criminel apprehende toûjours qu'on ne mette des Archers, des Prevosts à ses *trousses*. Cette mere a toûjours son enfant pendu au col, ou à ses *trousses*. Nos cavaliers ont été une lieuë durant aux *trousses* de ces fuyards.

TROUSSE, signifie aussi un pacquet qu'on fait de quelque chose qu'on replie, qu'on retrousse. Une *trousse* de fourrage, est ce qu'en peut apporter un cavalier sur la crouppe de son cheval. Ce cuvier est de tant de *trousses*, pour dire, contient de quoy charger un Crocheteur d'autant de pacquets de linge.

Menage dit qu'en Allemagne on appelle *troß*, le bagage d'une armée, & *troßbub*, un *goujat*, un garçon de bagage: d'où vient qu'on a dit aussi *trousser* bagage, pour dire, ramasser son bagage, & luy faire occuper un plus petit espace. Cette signification a été depuis étendue à plusieurs autres choses.

Trousse, se dit aussi de la crouppe du cheval sur laquelle on porte les trousses, le bagage d'un cavalier. Un hobereau mene sa femme en *trousse* à la campagne, Ce cheval est vicieux, il ne porte point en *trousse*.

Trousse, se dit aussi d'un carquois garni de flesches. Cupidon est depeint avec son arc & sa *trousse*. Un Arpenteur porte aussi sa *trousse* & ses fléches, qui sont les piquets dont il se sert pour arpenter.

Trousse, est aussi un estuy de Barbier, ou une petite toilette où il serre ses peignes, ses ciseaux, ses rasoirs & autres choses necessaires à son mestier. L'equipage d'un garçon Barbier qui bat la semelle, consiste seulement en sa *trousse*.

Trousse, se dit aussi chez les Ouvriers des cordages mediocres qui servent à elever les moindres fardeaux.

Trousse, signifie aussi une petite imposture ou tromperie qu'on fait à quelqu'un pour luy donner une baye. Ainsi Mairet dans sa Comedie du Duc d'Ossone luy fait dire,

Indubitablement on m'a donné la *trousse*.

TROUSSEAU. s. m. Linge ou hardes qu'une mere donne à sa fille, quand elle la marie, au delà de sa dot pour les necessités de son ménage. On en donne aussi quelquefois aux filles qui entrent en Religion. En quelques Coustumes on l'appelle *serpant*, & en Berri *surpoil*. Du Cange derive le mot de *trousseau* de *trossa*, qu'on a dit dans la basse Latinité.

On appelle aussi un *trousseau* de clefs, un pacquet de clefs enfilées dans une corde ou dans un clavier. Le Geolier a frappé ce prisonnier d'un *trousseau* de clefs, & l'a bien blessé.

Trousseau, en termes de Monnoye, est le coin que porte l'empreinte de l'effigie ou de la croix, qui servoit à marquer la monnoye, quand on la fabriquoit au marteau. Il étoit pointu par l'autre bout, afin de l'enfoncer plus facilement dans le billot preparé pour le soûtenir. On l'appelle aussi *poinçon d'effigie*.

TROUSSEGALAND, est un nom qu'on donne à un grand dégorgement de bile fort dangereux, & qui emporte un jeune homme en peu de jours. On l'appelle autrement *colera morbus*. Il est bienheureux d'être échappé de ce *troussegaland*, il ne s'en portera que mieux.

On a aussi appellé *troussegaland*, un certain accident de peste qui affligea fort il y a quelque temps la ville du Puy en Auvergne, qui eut cela de remarquable, que les malades les plus robustes étoient plustost emportez que les foibles, & les riches que les pauvres, avec des delires si furieux, qu'ils mouroient comme enragez, ensorte qu'il les faloit lier.

TROUSSEQUEUE, en termes de Manege, est un gros cuir qu'on attache à la queuë des chevaux sauteurs pour la tenir en estat, & empêcher qu'ils n'en jouënt.

TROUSSEQUIN. s. m. Piece de bois cintrée qui s'eleve sur l'arçon du derriere d'une selle, & qui sert à en affermir les battes.

TROUSSER. v. act. Relever, replier, mettre plus haut. On *trousse* les habits longs, les juppes, de peur des crottes, de peur qu'on ne marche dessus. On *trousse* ses bas, ses chausses, quand ils sont avalez. On *trousse* les housses d'un lit pour voir le jour.

On dit aussi, qu'une femme s'est laissé *trousser* la juppe, pour dire, qu'elle a fait faux bond à son honneur.

Trousser, se dit aussi en parlant de ceux qui deslogent, qui s'en vont, qui s'enfuyent. Toute l'armée a *troussé*, a plié bagage. On dit à un valet qu'on congedie, *Troussez* vos chausses, *troussez* vostre pacquet.

On dit en ce sens, qu'une maladie a *troussé* un homme en 24. heures, pour dire, qu'en ce peu de temps elle l'a fait mourir, elle l'a fait partir de ce monde. On dit aussi, que des goinfres ont bientost *troussé* une bouteille de vin, un gigot de mouton; qu'un écolier a bientost *troussé* sa leçon, pour dire, qu'ils ont bientost fait.

On dit encore d'une personne, d'une maison, qu'elle est bien *troussée*, pour dire, qu'elle est bien prise en sa taille, qu'elle est propre, bien ajustée, que rien n'y manque.

Troussé, ée. part. pass. & adj.

On dit proverbialement, qu'un homme a été *troussé* en malle, pour dire, qu'il a été maltraitté, qu'il a été promptement expedié.

TROUSSIS. s. m. Couture qu'on fait à une estoffe repliée, pour la rendre plus courte. Il n'y a plus que les villageoises qui fassent des *troussis* à leurs juppes.

TROUVAILLE. s. f. Terme populaire, qui se dit de la rencontre fortuite des choses. Cette fille a espousé un homme riche, c'est pour elle une bonne *trouvaille*. Il a achetté une terre à vil prix, c'est une heureuse *trouvaille*.

TROUVER. v. act. Rencontrer quelque chose. On le dit tant de ce qu'on cherche, que de ce qu'on ne cherche pas. Jesus-Christ dit, Cherchez, & vous *trouverez*. Souvent on cherche ce qu'on ne voudroit pas *trouver*. Il cherche à se faire battre, pour dire, Il querelle mal à propos. Il a bien *trouvé* à dire à son argent, pour dire, Il n'a pas *trouvé* son compte. Je ne sçay où il *trouve* tout ce qu'il dit. J'ay *trouvé* vostre fait. C'est un cul de plomb qu'on *trouve* chez luy à toute heure. Cette fille a bien *trouvé*, elle a rencontré un bon parti. Ce garçon *trouvera* cent mille francs, quand il voudra. Il s'est *trouvé* une mine, un tresor dans sa terre. On ne *trouve* point dans la Bible aucun texte qui favorise cette opinion. Le sené se *trouve* dans l'Ethiopie, il nous vient de là. Ce livre ne se *trouve* plus, il est tres-rare. On dit aussi, *Trouver* en flagrant delit, *trouver* sur le fait, *trouver* en faute, pour dire, Surprendre quelqu'un en faisant quelque chose deffenduë. Menage rapporte que Guyet derive ce mot du Latin inusité *truvare*, qu'il fait venir du Grec *euran* ou *eurein*. Du Cange le derive du mot de *tren*, qui signifioit *impost* ou *tribut*, dont les Collecteurs s'appelloient *Treuens*, qui disoient qu'ils avoient *treuve*, quand ils avoient receu quelque chose. Cet usage s'est étendu depuis, & on disoit alors *truever*.

Trouver, se dit figurément en Morale, & signifie, Inventer. On n'estime en Mathematique que ceux qui *trouvent* quelque chose de nouveau, quelques nouvelles inventions ou problemes, quelques nouvelles machines. Cela est bien *trouvé*, bien pensé, bien inventé.

Trouver, signifie aussi, Donner son jugement, dire sa pensée sur quelque chose. Les Juges *trouvent* sa cause bonne. Je *trouve* bien des defauts dans cet Auteur. Je ne *trouve* rien à dire à son procedé. Je vous *trouve* plaisant, de me tenir tels discours. Ce mary ne *trouve* pas bon, n'approuve pas les visites qu'on rend à sa femme. Il est degoûté, il *trouve* mauvais tout ce qu'il mange.

Trouver bon, signifie aussi, Consentir. On dit aux gens qu'on honore, Je vous prie de *trouver* bon que je fasse telle chose. Vous ne *trouverez* pas mauvais, si je vous poursuis, aprés vous avoir fait cette civilité.

Trouver, se joint souvent avec le pronom personnel. Cet homme se *trouve* mal. *Trouvez* vous en un tel endroit à telle heure. Il s'est *trouvé* embarrassé en une telle bagarre. Nous nous sommes *trouvez* teste à teste. On se *trouve* bien de vivre sobrement. On marche maintenant comme on se *trouve*, sans façon. Il faut prendre garde à ne se point *trouver* en mauvaise compagnie. Il s'est *trouvé* mal de n'avoir pas suivi mon conseil.

seil. Ils se sont *trouvez* tous seuls. Tout compté, tout rabattu, il s'est *trouvé* tant de perte, tant de tare. Il m'est venu *trouver* dés le matin.

TROUVER, se dit proverbialement en ces phrases. On l'a *trouvé* en deux paroles, pour dire, il s'est desdit, il n'a pas tenu ce qu'il avoit promis. On dit aussi, Vous me *trouverez* en vostre chemin, pour dire, Je vous nuiray en toutes les affaires que je sçauray que vous aurez. On dit aussi, qu'on a bien *trouvé* à qui parler, lors qu'on a *trouvé* de la resistance à quelque dessein. Il est aisé d'adjouster aux choses *trouvées*. On dit aussi, qu'on a *trouvé* bien du charbon de rabais, quand on a *trouvé* de la diminution au prix des choses, de l'erreur à un calcul. Il croit avoir *trouvé* la pie au nid, la Pierre Philosophale. On dit aussi, S'il ne le *trouve* bon, qu'il se couche auprés, qu'il y fasse une sauce. Il s'est *trouvé* là comme tabourin à nopces, comme lard en pois. Il faut avoir des amis par tout, on ne sçait où on se *trouve*. Il ne s'est jamais *trouvé* à telle feste, à telles nopces, pour dire, Il a été bien battu.

TROUVÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On appelle un enfant *trouvé*, un enfant exposé dont on ne connoist ni le pere ni la mere. Les Seigneurs Hauts-Justiciers sont condamnez à nourrir les enfants *trouvez* dans leur Seigneurie : on les taxe à Paris pour contribuer à la nourriture des enfans *trouvez*.

TROUVERES. Vieux mot François, qui s'est dit des premiers Poëtes Provençaux, qui étoient inventeurs des fables que les anciens Menestriers alloient chanter chez les Grands. On les appelloit aussi *Trouveours*, ou *Trouveurs*, ou *Troubadours*, dont la Poësie consistoit en Sonnets, Pastorales, Chansons, Syrvantes, & Tensons. Jean Nostradamus a fait un ample discours de ces Poëtes, qu'il met au nombre de 76. Voyez Pasquier & Fauchet.

TROUVEURS, en termes de Chasse, se dit d'une espece de chiens qui ont le nez si fin, qu'ils vont requerir un renard 24. heures aprés qu'il est passé.

TRU.

TRUAND, ANDE. adj. Mendiant valide qui demande l'aumosne, & qui aime la faineantise, qui fait un mestier de gueuser. Ce mot est fort ancien. L'Abbé Guibert en son Histoire de Jerusalem represente la vie & les gestes des gueux & *truands* qui suivirent l'armée croisée, qu'il nomme *Trudents*. Leur Capitaine fut un Chevalier de Normandie qui se fit nommer le Roy *Thafur*; & il remarque que ces gens firent grand peur aux Sarrasins, qui craignoient fort de tomber entre leurs mains, parce qu'ils étoient anthropophages. Cette Royauté a toûjours continué depuis; & à present les gueux de France nomment leur Roy, *le Grand Cosroé & le Roy de Thunes*, comme on voit dans le jargon de l'Argot. Pasquier, & Menage & Du Cange aprés luy, pretendent que le nom de *truand* vient d'un vieux mot Gaulois *treu ou trud*, qui signifioit *tribut*, dont la pesanteur, disent-ils, avoit reduit ces gens à la mendicité. Mais ils se trompent, parce que ce nom est bien plus ancien; car les tailles ne furent imposées que du temps de St. Louïs; outre que leur libertinage les rendoit exempts de toutes impositions. C'est pourquoy d'autres disent qu'il vient de *mola trusatiles*, qui signifient les *moulins à bras*, qui étoient tournez par des gueux & des miserables avant l'invention des autres dont on se sert. D'autres croyent que ce nom vient d'un oiseau de marais qui a le pied d'oye, & la taille d'un cygne, que les Latins appellent *truo*, & les Grecs *onokrotale*, parce que cet oiseau a une bourse tenant à la partie inferieure du bec, qui descend en poche ou besace, où il ramasse toutes les bribes qu'il trouve pour les retirer & manger à loisir : ce qui a fait qu'on a nommé *truands*, les gueux qui font la même chose. Borel dit que ce mot signifioit autrefois *gens de pied*, & des gens malpropres & sales, comme qui diroit des Tripiers, qui ont donné le nom à la ruë de la *Truanderie* à Paris, où demeuroient les Tripiers. D'autres derivent ce mot de l'Alleman *thurtst*, qui signifie *gueux*, comme dit Lipse. Boxhornius croit que *truand* est un vieux mot Breton qui signifie *miserable*. Bovillus dit qu'il vient de *trua*, qu'il dit estre un vaisseau ou utencile de cuisine qui sert à verser de l'eau, à cause que les *truands* aiment fort à frequenter la cuisine. D'autres le derivent de *trufa*, qui signifie *fraude*, parce que ces gens-là sont larrons & filoux. Du Cange dit qu'on les a appellez dans la basse Latinité *trutanus*, *trudanus*, *trutanicus*, & *trudennes*. Ce mot pourroit venir aussi de *truilles*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *guenille*.

On appelle *truands* en Espagne, les Bouffons, Bastelears, joüeurs de gibeciere, & faiseurs de tours de passepasse.

Il y quelques Coustumes qui font mention d'un cens *truand*, *dormant*, ou *mort*, c'est à dire, qui ne porte aucun profit, ni droits seigneuriaux, qui n'est qu'une espece de rente roturiere. D'autres croyent que les cens *truands* sont des cens à queste, dont il est parlé dans la Coustume de Blois & de Soesme, c'est à dire, que le Seigneur est obligé d'en envoyer faire la collecte; & ces Collecteurs s'appellent *Treuens*. Il y a un vieux proverbe cité dans l'Indice de Ragueau, qui dit, *Qui fit Normand, il fit truand* : ce qui vient, à ce que dit Pasquier, de ce que les Normands ont été les plus chargez de *treu*, qui en vieux Gaulois signifioit *imposts*.

TRUANDAILLE. s. f. Vieux mot qui signifie aussi *gueux* ou *vaurien*. On trouve ce mot employé dans la vieille Bible des Noëls.

> Vous ne semblez que *truandailles*,
> Vous ne logerez point ceans.

TRUANDER. v. n. Demander l'aumosne par libertinage & pure faineantise. Il y a des gens qui sont nez avec l'inclination de *truander*. On dit maintenant *truder*.

TRUBLE. s. f. Petit filet de Pescheur attaché au bout d'une perche, qui sert à prendre des escrevisses, ou autres petits poissons, & à pescher le gros dans des canaux & lieux estroits, à le tirer des boutiques & des reservoirs. En quelques lieux les Pescheurs les appellent des *etiquettes*. Ce mot vient du Latin *trulla*. Du Cange.

TRUCHEMAN. s. m. & f. Interprete necessaire aux personnes qui parlent diverses langues pour se faire entendre les unes aux autres. Les Ambassadeurs sont toûjours accompagnez de *Truchemans*. Une femme Indienne fut le *Trucheman* de Fernand Cortez en toutes ses expeditions. Les Orientaux appellent un *Trucheman*, *Dragoman* ou *Droguman*, & les Grecs *Dragomanos* ou *Targoumenos* : ce qui vient de *thargum*, qui en Chaldée a signifié *interpretation*. D'autres ont dit qu'il vient du Chaldée *Meturgeman*, *Interprete*. Nicod. Menage dit qu'il vient du Turc *terdguimen*, qui signifie la même chose. Quelques-uns ont creu qu'il venoit simplement d'un vieux mot Gaulois *trucher*, parce qu'on s'est servi d'abord pour cet office de gueux & de vagabonds, qui ayant couru les pays voisins en sçavoient la langue; d'autres, qu'on l'a dit par corruption de *Turcheman*, comme qui diroit *de Turcomanie*, pour designer un pays si éloigné, qu'on n'en peut entendre la langue sans l'aide de quelqu'un du pays.

On dit aussi de celuy qui parle, qui negotie par l'organe d'autruy, que c'est un tel qui est son *trucheman*.

TRUCHER. v. neut. Gueuser. C'est un vilain mestier de *trucher*, de s'adonner à *trucher*.

TRUCHEUR, EUSE. s. m. & f. Qui gueuse, qui demande l'aumosne. On a renfermé tous les *trucheurs* dans un Hospital general.

TRUELLE. s. f. Instrument de Maçon, de Couvreur, de Paveur, qui sert à gascher le plastre, ou le mortier, & le ciment, à les employer, & a en faire des enduits. C'est une lame de fer triangulaire, qui a une poignée par où on la manie. L'equipage d'un Maçon est son marteau, son auge, & sa *truelle*. Une *truelle brettée* est celle qui a des dents. Voyez son etymologie au mot de TROU.

On dit qu'un homme a bien joüé de la *truelle*, quand il a bien fait bastir.

TRUELLÉE. s. f. La quantité de plastre ou de mortier qu'on prend à chaque fois dans une auge, qui peut tenir sur une truelle. Pour sceller cette gasche, il ne faut qu'une *truellée* de plastre.

TRUFFLE, ou TRUFFE. s. f. Mets fort friand qu'on tire de la terre, & qui est presque fait comme des taupinambours. Les Medecins, comme Galien & Dioscoride, les mettent au rang des racines, bulbes, & oignons; & disent que ce sont des racines rondes, sans tiges, sans feuilles & sans filamens. On en trouve qui pesent une livre. Pline dit qu'on a trouvé un denier Romain dans une *truffle*; & que quand l'automne est pluvieux avec éclairs & tonnerres, la terre produit force *truffes* qui ne durent qu'un an. Les *truffles* se trouvent dans des terres seches & crevassées. Les pourceaux sont fort friands de *truffles*, & servent souvent à descouvrir les lieux où il y en a. Les *truffles* sont blanches, noires, ou grises. On les sert fricassées, ou au court bouillon dans une serviette. Il y a aussi des *truffles* d'eau nommées autrement *saligots*. Voyez CHASTAIGNE. Ce mot vient du Latin *tuber*, ou *tuberculum*.

TRUFFE, en vieux François signifioit *ruse*, *tromperie*, que Vossius derive de *trupha*.

TRUITTE. s. f. Poisson d'eau douce, marqueté de plusieurs taches jaunes & rouges. Les *truittes* se nourrissent dans des eaux de sources vives & claires, & sont petites comme des harengs. Les *truittes* saumonnées viennent dans les lacs, & ont la chair rouge comme les saumons, & sont quelquefois de même grandeur. Les *truittes* ont des dents sur la langue, & mangent des poissons, des vers, & du gravier. Entre les poissons d'eau douce quelques-uns les mettent au rang des poissons saxatiles, parce qu'elles se nourrissent entre les pierres & les cailloux. Ce mot vient du Latin *trutta* ou *trotta*. Menage. Platine *de obsoniis* les appelle *trutas*, *à trudendo: semper enim*, dit-il, *truta in adversum flumen nititur*, *advenientes undas superare contendens*.

TRUITTÉ, ÉE. adj. qui se dit du cheval, quand sur un poil blanc il a des marques de poil noir, de bay, ou alezan, particulierement à la teste, & à l'encoleure.

TRUMEAU. s. m. C'est la cuisse du bœuf, la partie qui est au dessus de la jointure du genou en montant. Le *trumeau* d'un gros bœuf se divise en quatre ou cinq pieces. La premiere du costé du pied se nomme le *crochet* ou *crosse*. Le milieu s'appelle *roüelle de trumeau*; & la derniere, le *morceau* du *trumeau* à l'os qui est attaché au giste. Il y a le *trumeau* de devant, le *trumeau* de derriere.

TRUMEAU, en termes d'Architecture, est le mur solide & massif qui est entre deux croisées ou fenestres.

TRUSQUIN. s. m. Outil d'Artisan, qui sert particulierement aux Menuisiers pour marquer leurs bois, & les lieux où doivent être leurs mortaises. Il est composé d'un gros reglet, avec une pointe au bout qui entre dans un tailloir ou un ais de bois quarré qui est mobile.

TRUYE. s. f. La femelle d'un verrat ou pourceau. Les *truyes* portent une grande quantité de cochons. Pline dit qu'il y en a qui ont eu 20. petits en une portée. On en a veu en France qui en ont eu jusqu'à 37. Les *truyes* portent deux fois l'an, & se font couvrir, quoy qu'elles soient pleines, contre l'ordinaire des autres bestes. Ce mot vient de *troja*, qu'on a dit en Latin en la même signification. Menage & Borel le derivent de *porcus Trojanus*.

TRUYE, se dit aussi d'une femme extremement grasse, ou goinfre, qui a le sein fort gros. C'est une injure, un vilain reproche qu'on fait à une femme, de l'appeller *truye*.

On dit proverbialement d'un goinfre qui mange goulument de quelque chose, qu'il en avaleroit autant qu'une *truye* de lait clair. On dit aussi, Tourner la *truye* au foin, pour dire, Changer de discours, parler d'autre chose, eviter de respondre à une chose qu'on demande. On dit aussi, C'est une bonne *truye* à pauvre homme, d'une femme qui est fort feconde.

T U.

TU. Pronom personnel de la seconde personne au singulier, qui ne se dit qu'aux personnes inferieures, ou fort familieres. Si *tu* parles, si *tu* bransles, je te tuë. Que dis-*tu*? Qu'apportes-*tu* de nouveau? Pauvre pecheur, que feras-*tu* au jour du Jugement? où te cacheras-*tu*? *Tu* maudiras l'heure de ta naissance.

On le dit quelquefois poëtiquement & dans le haut stile, en parlant à Dieu, & aux Princes. Seigneur, *tu* m'as creé, *tu* m'as racheté de ton sang precieux. On peut dire au Roy,

Tu nous mets à l'abri des vents & de l'orage.

T U A.

TUANT, ANTE. adj. Fatigant, penible, incommode. Les chemins des montagnes sont fascheux & *tuants*. Cet enfant est *tuant*, il veut être toûjours pendu au cou de sa mere. L'entretien d'un plaideur est fort *tuant*, il ne parle que de ses procés.

T U B.

TUBE. s. m. Terme dogmatique. Tuyau. Il ne se dit gueres que des tuyaux qui portent les verres des grandes lunettes. La difficulté de faire de grandes lunettes n'est pas à tailler des verres, mais à faire des *tubes* pour les soustenir. Le *tube* de la grande lunette de l'Observatoire de Paris est de soixante-&-dix-sept pieds.

TUBEREUSE. s. f. Fleur blanche & odoriferante, qui vient d'un ognon, & sur une tige haute comme les lis. Un bouquet de *tubereuses*. De l'eau, de la pommade de *tubereuse*.

TUBEREUX, EUSE. adject. C'est une epithete qu'on donne aux plantes qui jettent plusieurs tiges.

TUBEROSITE. s. f. Terme de Medecine, qui se dit d'une bosse ou tumeur qui vient naturellement à quelques parties. On le dit par opposition aux tumeurs qui viennent d'accident ou de maladie.

T U E.

TUER. v. act. Faire mourir de mort violente. Charles Martel *tua* 330000. ennemis en une bataille. Les assassins *tuent* les gens en traistres, avec avantage. Les Medecins *tuent* impunément leurs malades. C'est la fiévre qui l'a *tué*. Un remede pris à contretemps *tue*. C'est une erreur populaire, de croire qu'il y ait des basilics qui *tuent* de leur regard. Il y a des venins, des poisons si presents, qu'ils *tuent* en une heure. Caton d'Utique se *tua* luy-même,

mēme, de peur de tomber entre les mains de ses ennemis. On dit aussi, *Tuë, tuë*, pour exciter quelqu'un au carnage. Ce mot vient du Grec *thyo, macto*. Nicod. Menage pretend qu'il vient de *tutare*, fait de l'Alleman *toten* ou *tenten*, derivé de *tot*, qui signifie *mort*. D'autres le derivent du Latin *batuere*, d'où on a fait aussi *battre*.

TUER, signifie aussi, Abattre du gibier ou du bestail. Un Chasseur s'ennuye bien à l'affust, quand il ne *tuë* rien. Quand on *tuë* son cochon, on envoye du boudin à ses amis. Ce Boucher est riche, il *tuë* tant de bœufs, de veaux & de moutons toutes les semaines.

TUER, se dit aussi des insectes & des bestes nuisibles à l'homme. Les Indiens font scrupule de *tuer* une puce, une punaise; ils rachetent un poulet d'un estranger, de peur qu'il ne le *tuë*. Les grosses pluyes *tuent* la vermine.

TUER, se dit aussi des vegetaux & des choses inanimées, qui semblent avoir quelque vie ou durée. Le grand hiver a *tué* tous les cyprés des jardins. Les chenilles, les fourmis *tuent* souvent des arbres & des plantes. Le vent a *tué* la chandelle.

TUER, signifie hyperboliquement, Travailler avec excez, ensorte que cela nuise à la santé. Un plaideur se *tuë* de courir, de solliciter. On *tuë* les chevaux à force de les faire travailler, de les pousser. Il se *tuë* pour rendre service à ses amis, pour plaire à son maistre.

TUER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Le peché mortel *tuë* l'ame, la fait mourir à la grace. Un amant dit que les beaux yeux de sa maistresse, ses rigueurs le *tuent*, le font mourir. Le chagrin ne *tuë* que les ames foibles. Les Predicateurs se *tuent* de prescher & de faire des remonstrances, & on ne s'amende point. On dit aussi d'un homme incommode, qu'il *tuë* les gens avec les vers qu'il recite, les sots discours, les longs compliments qu'il fait à toute heure. On dit aussi, *Tuer* le temps, pour dire, Se divertir, ou s'occuper pour le laisser passer insensiblement.

TUER, se dit proverbialement en ces phrases. Il ressemble à Cognefestu, il se *tuë* le corps & l'ame, & s'il ne fait rien, pour dire, qu'un homme travaille à des choses inutiles. On dit aussi, qu'un homme n'est pas bien *tué*, quand il n'est pas bien convaincu, bien persuadé de quelque chose, quand il veut encore plaider & disputer. On dit aussi, qu'il crie à *tuë* teste, quand il crie de toute sa force, jusqu'à faire mal à la teste à ceux qui l'escoutent, & à luy-même. On dit aussi, qu'un homme s'est *tué* de sa propre allumelle, lors qu'il a fait quelque chose qui ruine sa santé, ou qu'il a dit quelque chose qui destruit ce qu'il a entrepris de soûtenir.

TUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

TUERIE. s. f. Massacre de plusieurs personnes. On s'est querellé en un tel endroit, il y a eu bien de la *tuerie*. Cette rencontre n'a été qu'une desroute, il y a eu peu de *tuerie*.

TUERIE, signifie aussi le lieu où se fait l'abatis des bestiaux par les Bouchers & Charcutiers. On a loüé tant d'estaux à ce Marchand avec les *tueries*. On a proposé à la Police de transporter toutes les *tueries* en des lieux esloignez des villes.

TUEUR. s. m. Bretteur, assassin. Il faut se donner de garde de ce fanfaron, c'est un *tueur* de gens. On le dit aussi des garçons Bouchers qui tuent les bestiaux.

T U F.

TUF. s. m. Terre seche & qui commence à se petrifier, où les arbres ne peuvent profiter. Toute cette campagne est sterile, ce n'est que du *tuf*. Quand on a percé le *tuf*, on trouve la pierre dure propre à bastir. On appelle *tuf mastiqué*, celuy qui est fort dur, qui à peine se peut arracher à coup de marteau. Menage derive ce mot du Latin *tofus* ou *tofellus*.

T U G.

TUGUE, ou TUQUE. s. f. Terme de Marine. C'est une espece de couverte ou de faux tillac qu'on esleve au devant de la dunette sur quatre ou six piliers, qui est fait de barreaux pour se mettre à couvert du Soleil & de la pluye. Les *tugues* de charpente sont deffenduës, parce qu'elles rendent le vaisseau trop pesant; au lieu de quoy on se sert de tentes.

T U I.

TUILE. s. f. Terre grasse, paistrie, sechée & cuite au fourneau en forme de brique, qui sert à couvrir les maisons. Les *tuiles* plombées & vernissées durent plusieurs siecles. Les *tuiles* se font de diverses figures. Il y en a de plattes & quarrées avec un crochet, comme celles de Paris. Des *tuiles* en *S*, qui étoient autrefois en usage en France, & qui le sont encore en Flandres. Des *tuiles* gironnées, qui ont la figure d'un trapeze, plus estroites par enhaut que par enbas. Des *tuiles* hachées, qui servent aux arestiers. Des *tuiles* faistieres, & cornieres, qu'on met sur les faistes, & sur les angles & aresties. La *tuile* du grand moule a 13. pouces de long, & 8. de large, & 4. pouces trois lignes de pureau; & le millier fait sept toises de couverture. Le petit moule n'est pas reglé. Il est de 9. à 10. pouces de long, & 6. de large ordinairement, & a 3. pouces & demi de pureau. Ce mot vient du Latin *tegula*, ou plûtost de *teulon*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie la même chose.

On dit qu'un homme est logé prés des *tuiles*, pour dire, Au grenier. On dit proverbialement, A bas, Couvreur, la *tuile* est cassée, à ceux qu'on veut faire descendre de quelque lieu eslevé.

TUILEAU. s. m. Morceau de tuile cassée. Le ciment se fait avec des *tuileaux*. Les gonds qui se scellent en plastre sont soustenus par des *tuileaux*.

TUILERIE. s. f. Lieu où on fait des tuiles. *Le jardin* du Louvre s'appelle les *Tuileries*, parce qu'au même lieu on faisoit auparavant des tuiles.

TUILIER. s. m. Marchand qui vend des tuiles, ou l'Ouvrier qui les fait.

T U L.

TULIPPE. s. f. Fleur printaniere qui croist en forme de petit calice, & qui est agreable à cause de la diversité de ses couleurs. Il y a eu en ce siecle une estrange manie des curieux pour les *tulippes*; ils ont estimé leur beau carreau de *tulippes* des quinze ou vingt mille francs. Ils leur ont donné plusieurs noms selon leur caprice, tant en general qu'en particulier. En general, les *Bisfards*, les *Veufves*, les *Paletos*, les *Suisses*, &c. En particulier, *l'Amidor de la belle espece*, *l'Ermanthe*, *l'Hercule*, &c. Les *tulippes* de graine sont celles qu'on seme pour avoir de belles couleurs & fantasques; d'autres qui viennent d'un cajeu, ou d'un morceau de l'ognon qui se separe, sont celles qui deviennent panachées. Ils appellent les *estamines*, de petites parties de la fleur qui sont posées de travers sur la pointe des petits brins qui partent du fond de la *tulippe*. Ce mot est venu de Turquie, aussi bien que la fleur, où on l'appelle *tulipant*, à cause de la ressemblance qu'il a avec la figure du tulbent, que nous appellons icy *turban*. Menage. Thevenot dit que la *tulippe* est la fleur la plus commune des prez en Tartarie, où on la nomme *lale*.

TUM.

TUMEFIER. v. act. Terme de Medecine. Causer une enflure en quelques parties du corps, soit par accident, soit par quelque principe interne. Les glandes sont sujettes à se *tumefier*. Une cheute fait ordinairement *tumefier* la partie offensée.

TUMEUR. s. f. Bosse, enflure qui se fait sur quelque partie du corps. La *tumeur* contre nature est definie par les Medecins, une solution de continuité provenant de quelque humeur cantonnée en certain endroit du corps, qui disjoint les parties unies, qui s'insinuë entre deux, & qui altere leur temperature, & les rend difformes: ce qui a donné occasion aux Arabes de definir la *tumeur* contre nature, une indisposition composée de trois sortes de maladies assemblées, qui sont intemperature, mauvaise conformation, & solution de continuité, qu'ils ont comprises sous le nom d'*apostheme*, dont les Grecs se sont aussi servis. Il y a quatre sortes de *tumeurs*, comme il y a quatre sortes d'humeurs; le *flegmon*, qui vient du sang; l'*eresipele*, qui vient de la bile; l'*œdeme*, qui vient de la pituite; le *skirrhe*, qui vient de la melancolie. Elles prennent quelquefois les noms des parties malades; comme *ophthalmie*, en l'œuil; *parotide*, aux environs de l'oreille; *paronychie*, aux doigts & racines des ongles, &c.

TUMULTE. s. m. Confusion causée par une multitude de gens sans ordre & sans discipline. Cette nouvelle causa un grand *tumulte* dans l'assemblée. Il se fit un *tumulte*, une émotion populaire.

TUMULTUAIRE. adj. m. & f. Confus & desordonné. On n'a pû rien resoudre en ce Conseil, tant il étoit *tumultuaire* & plein de chaleur.

TUMULTUAIREMENT. adv. En haste & sans ordre. Le peuple fit une sortie *tumultuairement* sur les ouvrages, & fut bientost recogné dans la ville.

TUMULTUEUSEMENT. adv. D'une maniere confuse & tumultueuse. Les resolutions qui sont prises *tumultueusement* n'ont jamais un heureux succés.

TUMULTUEUX, EUSE. adj. Qui est plein de desordre. Les assemblées populaires sont fort *tumultueuses*, parce que chacun y veut estre maistre.

TUN.

TUNIQUE. s. f. Habit de dessous que portoient autrefois les Anciens, tant à Rome, qu'en Orient. JESUS-CHRIST conseille à ceux à qui on demandera le manteau, de donner aussi leur *tunique*. La *tunique* du Sauveur étoit sans couture: ce qui empescha qu'elle ne fust partagée par les soldats. Les Religieux appellent aussi *tuniques*, les habits ou chemises de laine qu'ils portent pardessous les autres. On a appellé aussi autrefois les cottes d'armes *tuniques*.

TUNIQUE, est aussi un ornement d'Eglise que portent les Diacres & autres Officiers qui servent le Prestre ou l'Evesque à l'Autel. On l'appelle aussi une *dalmatique*. Les Herauts d'armes, les Crieurs, les Maistres de Confrairie, portent aussi des *tuniques* de velours, & en broderie. Il est fait mention aussi de housses & de *tuniques* en broderie des armes de France dans un ancien Inventaire des armes du Roy de l'année 1316. qui est à la Chambre des Comptes.

TUNIQUE, en termes de Medecine, se dit des pellicules ou membranes qui enveloppent les vaisseaux ou certaines parties nobles du corps. L'œuil a sept *tuniques*, y compris la retine.

TUO.

TUORBE, ou TEORBE. s. m. Instrument de Musique fait en forme de luth, à la reserve qu'il a deux manches, dont le second qui est plus long soustient les quatre derniers rangs de cordes pour faire les sons plus graves. Il y a des *tuorbes* qui n'ont qu'un rang de cordes. Les *tuorbes* servent dans les concerts pour les basses continuës, & à ceux qui chantent pour soustenir leur voix. Ce mot est venu de l'Italien *tiorba* signifiant la même chose. On tient que c'est le nom de celuy qui l'a inventé.

TUR.

TURBAN, ou TULBENT. s. m. Coeffure de la plus-part des peuples Orientaux & Mahometans. Elle est faite d'un linge fin & artistement plié, qui entoure la teste. Le *turban* du Grand Seigneur est gros comme un boisseau, & tellement respecté par les Turcs, qu'à peine en oseroient-ils toucher un. Les Emirs ou parents de Mahomet ont le privilege de porter le *turban* verd. Le *turban* se prend aussi pour la marque d'un Mahometan. Ainsi Malherbe a dit:

O combien lors aura de veuves,
La gent qui porte le *turban*.

Ce mot vient de *tulbent*, qui en langage Turc signifie proprement de la *toile de coton*, parce que c'est de cette toile qu'on fait ordinairement les *turbans*. Menage.

TURBE. s. f. Voyez TOURBE, c'est la même chose, à l'égard des enquestes qu'on fait par *turbes* ou *tourbes*.

TURBIER. s. m. C'est la qualité qu'on donne aux témoins oüis dans les enquestes par turbes, dont les dix ne sont comptez que pour un.

TURBINE. s. f. Espece de petit eschafaut ou de Jubé qui est eslevé dans les Eglises, où se mettent pour chanter quelques Religieux ou penitens qui ne veulent pas estre veus. On le dit aussi en quelques endroits des lieux où on met les orgues, ou des Chœurs de Musiciens.

TURBIT. s. m. Espece de petite plante que les Latins nomment *tripolium*. C'est aussi l'escorce d'une racine laiteuse. Il doit estre obscur au dehors, blanc au dedans, & nettoyé de son cœur dur & fibreux, & qui n'est ni moisi, ni chansi, ni vermoulu. Il doit être aussi gommeux, car il contient au dedans de la resine. Dioscoride dit que le *turbit* blanc est la racine d'une herbe nommée *alypum* ou *alypia*, dont les jettons & les feuilles sont menuës, les fleurs tendres & legeres, & qui a sa racine comme la bette. Sa racine est gresle, & pleine d'un jus acre & picquant, sa graine semblable à celle d'epithymum. Il dit aussi, que ses fleurs changent trois fois de couleur par jour; car au matin elles sont blanches, sur le midi purpurines, & deviennent rouges sur le soir. Il dit aussi, que ses feuilles sont semblables au pastel, & qu'il croist sur le bord de la mer. *Turbit* est le nom que les Arabes donnent au *tripolium*. Matthiole dit que le *turbit* est la racine de *pityusa*, qui est une espece de tithymale que les Apothicaires appellent *esula major*. Le *turbit* est une drogue dangereuse, parce qu'elle purge trop violemment.

Les Chymistes appellent aussi *turbit mineral*, un precipité jaune de mercure qui purge avec violence, & qu'ils nomment ainsi, à cause qu'il trouble toute l'œconomie du corps.

TURBOT. s. m. Poisson de mer plat, & en figure de losenge. C'est un mets friand qu'on sert sur les bonnes tables les jours maigres. Juvenal fait une Satyre sur une

une consultation que fit Domitien en plein Senat de la maniere qu'on devoit accommoder un *turbot* extraordinaire dont on luy avoit fait present. On l'appelle en Latin *rhombus*, à cause de sa figure. Rondelet l'appelle *aculeatus*.

TURBULEMMENT. adv. D'une maniere turbulente. Les deliberations qui se font *turbulemment* ne reüssissent gueres.

TURBULENT, ENTE. adj. Qui est violent, qui aime à brouiller, à apporter du desordre. Ceux qui sont brouillons & *turbulents* ne sont point propres au gouvernement. Les esprits *turbulents* sont causes des guerres civiles. La colere, l'ambition, sont des passions *turbulentes*, qui ne laissent point un homme en repos.

TURC, ou TURQUE. adj. & s. m. & f. Sujet de l'Empereur d'Orient qui fait profession de la Secte de Mahomet. La Religion *Turque*. Un habit à la *Turque*. On appelle generalement *Turcs*, tous les sujets du Grand Seigneur, que le peuple appelle le *Grand Turc*. Les *Turcs* originairement viennent du Turquestan ou Turcomanie.

On dit proverbialement, qu'un enfant est fort comme un *Turc*, quand il est grand & robuste pour son âge. On dit aussi, traitter de *Turc* à More, pour dire, à la rigueur & en ennemy declaré. On dit aussi en voulant injurier un homme, le taxer de barbarie, de cruauté, d'irreligion, que c'est un *Turc*, un homme inexorable, qu'il vaudroit autant avoir à faire à un *Turc*.

TURCIE. s. f. Levée de terre ou de pierre en forme de quay, ou de digue, pour empécher les inondations d'une riviere. Il y a des Officiers qui sont creés Intendans des *turcies* & levées. Les *turcies* de la riviere de Loire. Les vieux manuscrits portent *turgies*, au lieu de *turcies* : ce qui nous fait descouvrir l'origine de ce mot, à cause que cette construction se faisoit *ubi turget aqua*, où l'eau est sujette à s'enfler & à faire des inondations. Dans la basse Latinité on a appellé *torsia*, une levée de terre.

TURIFERE. s. m. Terme Ecclesiastique, qui se dit des Acolythes ou des Clercs qui portent l'encensoir ou la navette dans les Processions & ceremonies.

TURLUPINS. s. m. C'étoient des Religieux heretiques, ou plûtost une certaine Secte de gens qui faisoient profession publique d'impudence, qui marchoient nuds sans cacher leurs parties honteuses, & qui se méloient avec les femmes à la maniere des Cyniques en plein marché. Ils voulurent s'établir à Paris en 1372. Ils appelloient leur Secte la *Fraternité des pauvres*. Mais on les fit tous perir par le feu avec leurs livres, comme rapportent Gaguin & du Tillet en la vie de Charles V. On dit qu'ils ont été ainsi nommés, *quod ea tantum habitarent loca, quæ lupis exposita erant*.

On a appellé de ce nom un Comedien fameux de Paris, dont le talent étoit de faire rire par de meschantes pointes & equivoques qu'on a appellées *Turlupinades*, & ses imitateurs *Turlupins*. Ils ne sont par malheur que trop frequents.

TURPITUDE. s. f. Qualité de ce qui est fait contre l'honneur, la pudeur, la justice, la generosité. Cham fils de Noé fut maudit de son pere, parce qu'il s'étoit mocqué de sa *turpitude*, au lieu de la couvrir, comme firent ses freres. Les desbauchez font gloire de leur *turpitude*. Les Juges ont veu dans ce procés quantité de *turpitudes*, de vilenies. Il n'y a point d'action en Justice pour le salaire des choses où il y a de la *turpitude*. C'est une maxime, qu'on ne croit point à celuy qui allegue sa propre *turpitude*.

TURPOT. s. m. Terme de Marine. Soliveau de sept pieds de haut, dont il y en a quatre au chasteau d'avant du navire, affustez & acclampez à la varangue de cet endroit-là. Nicod.

TURQUERIE. s. f. Maniere d'agir cruelle & barbare, comme celle dont usent les Turcs. La cruauté que ce creancier exerce à l'égard de son debiteur est une vraye *turquerie*.

TURQUET. s. m. Espece de petit chien.

TURQUIN. C'est une epithete qui se donne au bleu, quand il est bien foncé. On n'aime point en France les garnitures de bleu *turquin*.

TURQUOISE. s. f. Pierre precieuse qui est de couleur d'un bleu turquin. Elle est transparente, & son opacité vient du chaton. Il en vient de Perse & de Turquie. Elles naissent toutes de figure ronde ou ovale. La plus grosse qu'on ait veuë est de la grosseur d'une noix. Il y en a une au cabinet du Duc de Florence, où le portrait de Jules Cesar est gravé. Il s'en trouve aussi en Boheme, en Silesie, en Espagne. On en trouve même en Languedoc, qui ne sont peu estimées, que parce qu'elles viennent chez nous. La roche en est blancheastre ; mais ces pierres étant recuites au feu, elles prennent un bleu turquin assez agreable. On les appelle *de la nouvelle roche*. Elles ne different ni en poids ni en dureté des Persiennes ou Turquines de la vieille roche ; mais leur poliment n'est pas si doux, & est chargé de quelques rayes ou filaments. Ces pierres changent leurs couleurs avec le temps, & verdissent : ce qui n'arrive pas aux autres pierres precieuses, qui reprennent leur premier lustre, quand elles sont remises sur la roue. La *turquoise* avoit lieu dans le Rational du Grand Prestre des Juifs, & la Paraphrase Chaldaïque l'appelle *turkeis*, nom qu'on luy a donné parmy plusieurs nations. Les Grecs & les Latins l'appellent *calays*, *cyanos*.

T U T.

TUTELAIRE. adj. Qui a pris en sa protection quelque chose. Il y a des Anges *tutelaires* des Royaumes & des villes, & même des hommes en particulier, qu'on nomme les *Anges Gardiens*. St. Denys est le Patron *tutelaire* de la France. Les Payens avoient aussi leurs Dieux *tutelaires*, leurs Penates.

TUTELLE. s. f. Charge qu'on impose à quelqu'un de veiller à la conservation de la personne & des biens d'un ou de plusieurs mineurs. Un acte de *tutelle* est ce qu'on fait en Justice pour l'élection du tuteur, & l'expedition qu'on en delivre. Les *tutelles* étoient datives en Droit Romain, c'est à dire, le pere pouvoit nommer un tuteur par son testament : mais en France elles ne sont qu'electives. La *tutelle* se donne aux personnes, & la curatelle aux biens. Il faut rendre un compte de *tutelle*, avant qu'on puisse faire aucun traitté avec un mineur. Les Academiciens sont exempts de tutelle & de curatelle.

TUTELLE, se dit aussi de la protection qui se donne à quelqu'un sous l'autorité duquel on agit. Les femmes sont sous la *tutelle* perpetuelle de leurs maris, ne peuvent agir qu'elles ne soient autorisées de luy, ou par la justice. Les Princes sont sous la *tutelle* du Roy, ne se peuvent marier sans son consentement. Ce pays est sous la *tutelle* d'un tel Patron. Un homme se plaint aussi, qu'il est en *tutelle*, quand il est tellement observé, ou gesné par ses parents & ses domestiques, qu'il ne peut rien faire de luy-même.

TUTEUR. s. m. TUTRICE. s. f. Qui est esleu pour avoir soin de la personne & des biens des enfans qu'un pere ou une mere ont laissé en bas âge. Un *tuteur honoraire*, est celuy qui n'a que le soin de la direction des affaires d'un mineur de qualité. Un *tuteur onéraire*, est celuy qui les sollicite, qui reçoit leurs revenus, & qui rend compte. Un mariage d'un mineur sans l'autorité de son *tuteur*, est invalide. Cette femme a agy en ce procez tant en son nom, que comme mere & *tutrice* de ses enfans. On dit d'un homme qui veut agir librement,

qui

qui ne se laisse point gouverner, qu'il ne veut point de *tuteur*. Un *subrogé tuteur*, est celuy qui deffend le mineur, quand son *tuteur* a quelques actions à diriger contre luy. C'est aussi celuy qui assiste à l'inventaire que fait le *tuteur*, afin qu'il y ait un contradicteur legitime.

TUTIE. s. f. La vraye *tutie* est une fleur qui s'esleve du cuivre, lors qu'on le fond & qu'on le purifie, aussi-bien que le pompholix, qu'on nomme en Latin *bulla*. Ils ne different qu'en ce que le pompholix s'attache au haut du fourneau; & la *tutie* par sa pesanteur tombe en bas autour des fournaises, ou elle se trouve entailée de l'espaisseur d'un demi-escu blanc. Elle est grenuë au dessus, & sa couleur cendrée obscure. Leurs vertus sont presque égales, & neantmoins on prefere le pompholix, à cause de sa legereté. On reduit la *tutie* en poudre impalpable, en la broyant sur le porphyre, aprés qu'on l'a rougie trois fois dans un creuset, & esteinte dans de l'eau rose.

La fausse *tutie* est la pierre cadmienne ou calamine, qui est proprement le *spodium*; & c'est un nom que les Arabes ont donné aux racines des cannes bruslées, & quelques Modernes à l'yvoire bruslée. Celle-cy est noire, & souvent plus pesante que la *tutie*; au lieu que le pompholix est gras & blanc, & souvent si leger, qu'on le feroit presque voler en l'air. Cette fausse *tutie* se fait avec la calamine seule, en la bruslant & en recueillant ses flammesches. Il se fait du *spodium* de cuivre, d'or, d'argent & de plomb. Fuchsius & Agricola disent qu'outre le *spodium* artificiel, il y en a de mineral, de cendré, de noir, de verd, & de jaune.

Dioscoride fait mention d'une *tutie* Alexandrine, qu'il appelle *calamine* ou *cadmia*, qui est faite en forme de grappe; & il dit que la meilleure est celle qui est cendrée tirant sur le verd de gris, quand elle est rompuë; que celle d'aprés est bleuë en dehors, & blancheastre au dedans, entrelassée de certaines veines, ainsi qu'on voit dans la cassidoine, telle qu'est, dit-il, celle qu'on tire des vieilles minieres des metaux. Menage dit que ce mot vient de l'Arabe *tutia*.

TUTOYER. v. act. Traitter quelqu'un avec mespris, ou avec grande familiarité, en luy parlant par *tu*, & par *toy*. Il n'y a que les gens rustiques & incivils qui se *tutoyent*. Les honnestes gens ne se plaisent point à être *tutoyez*.

TUTOYÉ, ÉE. part. & adj.

TUY.

TUYAU. s. m. Canal, conduit dans lequel se peuvent enfermer & escouler des choses liquides. Les eaux des fonteines se conduisent par des *tuyaux* de plomb, ou de fer de fonte. Les *tuyaux* ou corps des pompes sont de cuivre, ou de fer de fonte. On fait aussi des *tuyaux* de bois d'aulne percé, ou de poterie. Ce mot vient de *tubellus*, diminutif de *tubus*. Menage.

TUYAU, en termes d'Organiste, se dit des canaux dans lesquels entre le vent, qui fait le son & l'harmonie de l'orgue. On en fait la plus-part d'estain, comme sont ceux de la montre; quelques-uns de plomb, comme le nazard; quelques-uns de leton, comme ceux à anche; & plusieurs de bois, comme ceux du bourdon & des pedales. Le *tuyau* est composé de quatre parties. La premiere est son porte-vent, qui est fait en forme de cone renversé & tronqué, dont la base est le corps & l'ouverture du *tuyau* & de la languette; & le sommet est ce qui entre dans le trou du sommier, par où le vent du soufflet se communique jusqu'à la languette. La seconde partie est le corps du *tuyau*. La troisiéme est la languette, qui est cette partie qui est taillée en bizeau ou en talus, qui s'incline du quart d'un angle droit vers le corps du *tuyau*. C'est elle qui couppe & fend le vent; & est ainsi nommée, parce qu'elle sert de langue à la bouche des *tuyaux* pour les faire parler. Elle doit avoir le tiers de la hauteur de la bouche. La languette qui couvre le concave du demi-cylindre des *tuyaux* à anche s'appelle *eschalotte*. L'ouverture du *tuyau* qui donne libre entrée au vent s'appelle la *bouche* ou la *lumiere*. Elle doit avoir le quart de la largeur du *tuyau*, & aux *tuyaux* ouverts la cinquiéme partie. Le morceau de bois qui bouche le *tuyau* s'appelle *tampon*. On appelle *oreilles*, des petites lames de plomb qu'on soude aux costez des *tuyaux* bouchez, afin de les abaisser, ou de les relever, pour ouvrir ou ombrager leur bouche, & pour rendre les sons plus graves, ou plus aigus. On les appelle ainsi, parce qu'il semble qu'elles escoutent si les *tuyaux* sont d'accord. Il y a des *tuyaux* de quatre sortes. Les uns sont ouverts, les autres sont bouchez. Ceux-cy rendent les sons deux fois plus graves ou plus bas. Les *tuyaux* à anche sont de leton, avec une anche au milieu. Les *tuyaux* à cheminée sont des *tuyaux* bouchez, sur lesquels on applique un petit cylindre, dont la circonference est la quatriéme partie du *tuyau*. La hauteur d'un *tuyau* doit estre quadruple de sa largeur ou circonference. Quand les *tuyaux* sont longs, sans s'élargir en haut, on les appelle *cromornes*; & quand ils s'eslargissent, on les nomme *trompettes* & *clairons*. On appelle *noyau*, la partie du *tuyau* d'orgue où l'on fait entrer l'anche avec son eschalote, ou bien l'endroit où il change de grosseur, comme il arrive au cromorne. Les plus grands *tuyaux* parlent plus aisément & avec moins de vent que les petits, parce que leurs bouches sont plus basses & plus estroites, & les trous de leurs pieds beaucoup moindres à proportion.

TUYAU, en termes d'Architecture, se dit du canal & de l'ouverture de la cheminée par où la fumée s'escoule. On dit aussi le *tuyau* d'un retrait, celuy par où la matiere descend; & on dit que les *tuyaux* sont crevez, quand la fumée ou les mauvaises odeurs s'eschappent par quelque ouverture.

TUYAU de plume, est la partie creuse de la plume des oiseaux, qui sert à escrire.

TUYAU de bled, est la tige qui porte le grain; & on dit que le bled est en *tuyau*, quand l'herbe est cruë & commence à se noüer. On le dit aussi des autres grains.

TYM.

TYMPAN. s. m. Terme de Medecine. C'est une petite peau bandée au fond de l'oreille, qui reçoit les impressions de l'air agité, & qui cause le sentiment de l'ouye. Ce mot se disoit autrefois de tout ce qui excitoit le son par l'agitation de l'air en le frappant sur une peau estenduë. Les Latins ont appellé *tympana*, les tambours qui avoient une peau estenduë d'un costé seulement, & ensuite les cloches.

TYMPAN, chez les Imprimeurs, est une feuille de parchemin bandée sur un chassis de bois. Le grand *tympan* est l'endroit où l'on met la fueille pour imprimer. Le petit *tympan* est ce qui s'enclave dans le grand *tympan*.

TYMPAN, en Architecture, est la partie creuse d'un fronton, qui est de niveau avec le nud de la frise, & l'espace enfermé entre les corniches en forme de triangle. On le dit aussi de la partie d'un piedestal, qu'on appelle autrement le *tronc*, le *fust*, le *dé*.

TYMPAN, se dit aussi des paneaux de menuiserie, & des rouës creuses qui servent aux gruës, & autres machines dans lesquelles on fait entrer un homme pour les faire tourner.

TYMPAN, chez les Horlogers & Machinistes, signifie un pignon garni de son arbre, qui se meut par le moyen

moyen d'une roue dentelée qui entre dans les dents du pignon.

TYMPANISER. v. act. Blasmer quelqu'un en public. Quand une femme plaide pour faire confirmer son mariage, on la *tympanise* à l'Audience, on en dit tout le mal qu'on en peut dire. Ce mot vient de *tympana*, comme si on disoit, Faire une diffamation en public dans une assemblée faite au son de la cloche.

TYMPANISÉ, ÉE. part. & adj.

TYMPANON. s. m. C'est un instrument de Musique qui est en usage en Allemagne, monté de cordes d'airain, & qu'on touche avec une plume, qu'on appelle icy *psalterion*.

T Y P.

TYPE. s. m. Copie d'un modele, caractere gravé ou imprimé par quelque autre chose. Il est moins en usage que ses composez *prototype* & *archetype*, qui sont les originaux qui ont été faits sans modele. Ce mot vient du Grec *typos*, signifiant *figure*.

TYPE, signifie aussi, Symbole, figure. Le sacrifice d'Abraham, l'Agneau Pascal, étoient les *types* ou figures de la redemption; le serpent d'airain de la croix.

T Y R.

TYRAN. s. m. Usurpateur d'un Estat, oppresseur de la liberté publique, qui s'est emparé par violence ou par adresse de la souveraine puissance. Chez les Anciens le mot de *Tyran* n'étoit pas odieux, & signifioit seulement *Roy*, ou *Souverain*: mais comme les peuples aimoient la liberté, ils ont appellé *Tyrans*, tous ceux qui leur vouloient commander absolument. Denys estoit *Tyran* de Syracuse; Phalaris *Tyran* d'Agrigente. S. Thomas appelle *Tyran*, celuy qui fait tourner toutes choses à son profit particulier.

TYRAN, se dit aussi d'un Prince qui abuse de son pouvoir, qui ne gouverne pas selon les loix, qui use de violence & de cruauté envers ses sujets. Les Martyrs ont bravé la cruauté des *tyrans*. Neron & Caligula estoient de cruels *tyrans*.

TYRAN, se dit aussi d'un particulier qui abuse du pouvoir, de l'autorité qui luy a été commise, qui s'en sert à tourmenter le peuple, pour exiger plus qu'il ne doit. Dans les pays de montagnes, ou pendant les troubles, le peuple est tourmenté par quantité de petits Nobles & de petits *tyrans*. Les Juges esloignés des Parlements s'erigent en petits *tyrans* de campagne, ils ne souffrent pas qu'on leur donne la moindre assignation.

TYRAN, se dit aussi figurément en Morale, des desirs violents, du desordre de nos passions. L'amour est un cruel *tyran*. L'avarice & l'ambition sont des *tyrans* qui ne nous laissent aucun repos. L'usage est le *tyran* des langues. L'amour est le *tyran* des cœurs & des belles ames.

TYRANNEAU. s. m. diminutif de *tyran*. Les Nobles de Province sont de petits *tyranneaux* à l'égard des paysans.

TYRANNIE. s. f. Empire illegitime usurpé, ou cruel & violent. Les Grecs & les Romains ont été fort ennemis de la *tyrannie*. L'Asie & l'Afrique gemissent sous la *tyrannie* des Princes Mahometans.

TYRANNIE, se dit aussi de l'abus que les particuliers font de leur pouvoir, ou de leur charge. Les Grands Jours se tiennent de temps en temps pour reprimer & chastier les *tyrannies*, les exactions des Nobles, & des Juges de Province.

TYRANNIE, se dit aussi figurément en Morale, de l'empire de nos passions, des choses auxquelles nous sommes obligés d'obeir malgré nous. La beauté, disoit un Ancien, est une courte *tyrannie*. La preoccupation exerce une cruelle *tyrannie* sur nos ames. Il faut ceder à la *tyrannie* de nos passions.

TYRANNIQUE. adject. Qui appartient à la tyrannie. Gouvernement, pouvoir *tyrannique*; esprit, action *tyrannique*.

TYRANNIQUEMENT. adv. D'une maniere tyrannique. Les Princes Orientaux gouvernent fort *tyranniquement*.

TYRANNISER. v. act. Gouverner avec tyrannie. Les Romains & les Infideles ont toujours *tyrannisé* les Martyrs. Les petits Princes souvent *tyrannisent* leurs sujets.

TYRANNISER, signifie aussi, Traitter fort rudement. Il ne faut pas que les creanciers *tyrannisent* leurs debiteurs, & exigent d'eux plus qu'ils ne peuvent. Les Sergens *tyrannisent* fort les villageois, les Procureurs leurs parties.

TYRANNISER, se dit aussi figurément en Morale. L'amour *tyrannise* les amans. L'avarice, l'ambition, *tyrannisent* cruellement ceux qui leur sont soumis.

TYRANNISÉ, ÉE. part. pass. & adj.

U.

U. Vingtiéme lettre de l'Alphabeth, & la cinquiéme des voyelles. Il y a aussi des U consones, qui sont marquez dans les Grammaires ainsi *V*. La prononciation de l'*U*, telle que nous l'avons maintenant, vient de l'ancien Gaulois; car tous les autres peuples du Ponent ont prononcé *ou*. Les Imprimeurs appellent *u trema*, lors qu'il y a deux petits points sur l'*ü*.

V, est aussi une lettre numerale, qui signifie cinq, suivant ce vers:

> V *verò quinque dabit tibi, si rectè numerabis.*

Quand on y met un titre pardessus, il signifie cinq mille.

V A.

V A. subst. masc. Terme du jeu de Dez & de la Bassette, qui se dit en cette phrase: le sept & le *va*, pour dire, la *vade*, ou ce qu'on a mis au jeu, & sept fois autant.

V A, troisiéme personne du verbe *Aller*, se dit aussi en plusieurs phrases communes. Qui *va* là? Comment vous *va*? pour dire, Comment vous portez-vous? Comment *va* vostre affaire? *Va-t-en*, sors d'icy. Il va droit en besogne, au but. On dit aussi en menaçant, *Va va*, &c. Ce mot vient de *vado*. Nicod.

V A C.

VACANCE. s. f. Defaut de titulaire legitime en une charge, en un Benefice. Il faut exprimer le genre de *vacance* dans l'impetration d'un Benefice. La survivance empesche la *vacance* d'une charge. Le devolut est un genre de *vacance* canonique; il est fondé sur la nullité du titre, ou l'incapacité de la personne du possesseur.

VACANCES. s. f. plur. Suspension d'affaires ou d'estudes. Le Parlement est en *vacances*. Les Regens ont donné *vacances* à leurs escoliers.

VACANT, ANTE. adj. Qui n'est point rempli ni occupé. Il a obtenu un appartement *vacant* dans le Louvre pour se loger. On n'a pû recevoir ce malade aux Incurables, parce qu'il n'y avoit point de lit *vacant*.

On appelle aussi des biens *vacants*, qui sont abandonnez faute d'heritier aprés la mort ou la fuite de leur possesseur. On fait creer un Curateur aux biens *vacants*, pour les pouvoir decreter, ou à la succession *vacante*.

VACANT, en matiere de charges & de Benefices, signifie, Qui n'est point remply, occupé par un titulaire. La Regale a lieu, quand un Siege Episcopal est *vacant*. On a declaré cette charge *vacante* & impetrable. Quand on

on manque à payer la Paulette, l'office est *vacant* aux parties casuelles. Les Benefices *vacants* par resignation ne peuvent être impetrables qu'en Cour de Rome. Les reserves de Rome aux Benefices *vacants* ne sont point receuës en France.

VACARME. s. m. Bruit, querelle, esmotion entre gens du peuple. Cette harangere a fait grand *vacarme* chez un bourgeois qui luy devoit de l'argent. Il y a eu grand *vacarme* chez ces filles de joye, des bretteurs ont jetté les meubles par les fenestres. Les Commissaires sont établis pour appaiser les *vacarmes*, les esmotions populaires.

VACATION. s. f. Profession d'un certain mestier auquel on vaque, on s'exerce. On appelle un Artisan, un homme de *vacation*. De quelle *vacation* est cet homme-là? pour dire, De quel mestier est-il? On dit aussi, Il est d'une honneste *vacation*, comme la Marchandise, la Pratique, la Medecine.

VACATION, se dit aussi des heures qu'on employe à juger des procez par Commissaires, pour lesquels il faut consigner certaines sommes. On a consigné trois *vacations*, quatre *vacations*, c'est pour trois ou quatre heures.

VACATIONS, se dit aussi des salaires qu'on donne aux gens de Pratique pour leur travail, ou pour leurs assistances en quelque affaire. Ce Procureur a donné un memoire de ses frais, salaires & *vacations*. Ce Notaire s'est fait payer tant de *vacations* pour cet inventaire.

VACATIONS, signifie aussi la même chose que *vacances*. La Chambre des *Vacations*, est une Chambre établie pour juger les affaires criminelles & les provisoires pendant que le Parlement vaque. On prend le temps des *vacations* pour aller à sa maison de campagne. Les Advocats remettent à travailler à leurs affaires aux *vacations*.

VACATION, signifie encore la même chose que *vacance* en fait de Charges & de Benefices. *Vacation* advenant de ce Prieuré, la collation en appartient à un tel Abbé. Il faut payer une telle somme à chaque *vacation* d'une telle Charge.

VACHE. s. f. Beste à cornes, femelle du taureau, qui porte les veaux, & qui donne beaucoup de lait. Le songe de Joseph fut la vision de sept *vaches* grasses, & de sept *vaches* maigres. Il y a des *vaches* en Hollande qui donnent jusqu'à 27. pintes de lait par jour. Par l'Ordonnance de 1667. les Sergens qui saisissent sont obligez de laisser une *vache* & trois brebis pour la subsistance de celuy qu'ils executent.

Il y a aussi des *vaches* qu'on appelle de Barbarie, qui par les jambes & l'encolure ressemblent mieux à un cerf, qu'à une *vache*. Elles ont la teste estroite. Les cornes sont grosses, longues, recourbées en arriere, noires, & torses comme une vis. Leur queuë est plus large par la racine, que par son extremité, qui est terminée par un bouquet de crin noir. Leurs oreilles sont semblables à celles de la gazelle. Leurs yeux sont hauts & proches des cornes. Elles ont deux bosses, l'une au commencement du dos, l'autre opposée au bas du sternon. Elles ont seulement deux mammelons. On en a dissequé une à l'Academie des Sciences, dont les intestins avoient 78. pieds de long. Aldroandus dit que c'est le *bubale* des Anciens, parce qu'Aristote compare le bubale au cerf, & que Pline le fait ressembler à un veau, & à un cerf. Elian témoigne qu'il est fort viste à la course; & Oppian luy attribuë des cornes recourbées en arriere. Il y a dans le pays des Antis au Perou des animaux qui ressemblent à de petites *vaches* sans cornes, dont la peau est si dure, qu'elle sert d'une cuirasse à l'espreuve. Les Indiens ont une grande veneration pour les *vaches*; & le plus grand remede dont ils usent en toutes leurs maladies, est le pissat de *vache*.

VACHE, est aussi un certain poisson qu'on voit à la Chine, qui vient souvent à terre, & se bat contre les *vaches* domestiques. Elle les heurte de la corne; mais quand elle a demeuré long-temps hors de l'eau, la corne s'amollit: ce qui l'oblige à se retirer dans l'eau, où elle recouvre sa premiere dureté.

VACHE, se dit aussi de la peau entiere d'une *vache*, soit chez le Boucher, soit chez le Tanneur, ou le Courroyeur, ou le Cordonnier. Ainsi on dit des souliers de *vache* d'Angleterre, de Roussi, ou de Russie; de la *vache* retournée; *vache* triée, habillée; des *vaches* en grain, dont on fait les empeignes de souliers. On dit aussi, A la boucherie les *vaches* sont bœufs, & à la tannerie les bœufs sont *vaches*, pour dire, qu'on fait passer la chair de *vache* pour celle de bœuf, & le cuir de bœuf pour celuy de *vache*.

VACHE, se dit figurément d'une personne lasche, faineante, poltronne, tant de l'homme, que de la femme. On dit aussi d'une Nourrice qui a bien du lait, que c'est une vraye *vache*. Cet homme s'est enfuy comme une *vache*. Il pleure comme une *vache*.

On appelle *poil de vache*, un rousseau qui est de couleur fort rousse. On appelle *bouza de vache*, la fiente de la *vache*.

En termes de Danse, on appelle *rut de vache*, un pas où on jette le pied à costé.

VACHE, dans les marais salans, se dit du sel qu'on garde en meulon pendant plusieurs années. Ces meulons sont faits en petites piles de sel fort longues, mais peu hautes & peu larges, & couvertes en dos d'asne.

Les Imprimeurs appellent *vaches*, les cordes qui tiennent au berceau de la presse, & au train de derriere.

VACHE, en termes de Blason, est differente du bœuf, en ce qu'on represente la *vache* avec un museau long & deslié, sans aucun poil eminent entre les deux cornes; au lieu que le taureau a le museau plus court, & un gros floquet de poil entre les deux cornes. Elle est toûjours representée passante, & la queuë tournée sur le flanc; & le bœuf & taureau l'ont traisnante par derriere.

VACHE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, quand chacun se mesle de son mestier, que les *vaches* sont bien gardées. On dit aussi en faveur de ceux qui craignent les voyages par eau, qu'il n'est rien tel que le plancher des *vaches*. On dit aussi, qu'un homme a bien mangé de la *vache* enragée, pour dire, qu'il a bien pati, qu'il a bien souffert la faim & la disette. On dit, Aussitost meurt *vache* que veau, pour dire, Il meurt autant de jeunes que de vieux. On dit aussi, quand on fait durer une affaire en consideration de ce qu'on en tire du profit, qu'on en fait une *vache* à lait. On dit aussi, que les soldats courent la *vache*, quand ils vont à la picorée, à la petite guerre: & c'est à cette occasion qu'on dit, Bon homme, garde ta *vache*, pour dire, prend garde qu'on ne te vole. On dit aussi, Il viendra un temps où les *vaches* auront affaire de leur queuë, pour dire, qu'on peut avoir besoin quelque jour de ceux qu'on neglige, ou qu'on choque. On dit qu'un nouveau marié a eu la *vache* & le veau, quand il a espousé une fille grosse du fait d'autruy. On dit aussi, que le Diable est bien aux *vaches*, quand il est arrivé quelque sujet de querelle qui fait bien du bruit dans la maison. On dit aussi, quand on croit pouvoir obtenir facilement quelque chose, S'il ne tient qu'à jurer, la *vache* est à nous. On dit encore, qu'un homme est Sorcier comme une *vache*, pour dire, qu'il n'y a point de sortilege en tout ce qu'il fait. Les Sergens & les Procureurs disent que la *vache* a bon pied, quand ils ont fait quelque saisie sur une personne qui a moyen de payer les frais & les mangeries qu'ils feront. On dit aussi, que là où la *vache* est attachée, il faut qu'elle broute, pour dire, qu'il se faut tenir à la condition à laquelle on est attaché. On le dit aussi de la chevre. On dit d'un homme serieux, & qui ne rit point, qu'il

qu'il est bon à vendre *vache* foireuse. On le dit aussi de la mule. On dit que celuy qui mange la *vache* du Roy, à cent ans de là en paye les os. Ce proverbe est purement Espagnol. On le dit aussi d'une autre maniere. Qui mange l'oye du Roy, à cent ans de là en chie la plume, pour dire, qu'on est sujet à de grandes recherches, quand on a manié l'argent du Roy. Il y a aussi un jeu d'enfants où on dit, porter à la *vache* morte, quand on porte quelqu'un sur son dos avec la tête pendante en bas.

VACHER, s.m. VACHERE, s.f. Garçon, ou fille qui garde les vaches. On appelle aussi de ce nom tout valet, paysan grossier & mal appris.

VACHERIE, s.f. Estable à vaches, & le lieu où on trait les vaches, où on tire leur lait.

VACILLANT, ANTE. adj. Qui est irresolu, qui ne sçait à quoy se determiner. C'est un esprit *vacillant*, qui n'est point ferme. Ce Juge a été fort *vacillant*, quand il a jugé ce procés, il ne sçavoit à quoy se determiner.

VACILLATION. s.f. Variation de réponses, incertitude, irresolution en ses paroles, en ses jugements. Un homme qui est innocent ne doit faire aucune *vacillation* dans ses réponses. Un homme ferme & de bon sens, quand il a pris parti, n'est plus sujet à *vacillation*, comme un ignorant.

VACILLER. v. n. N'être pas ferme, assûré, arresté. Un assemblage de menuiserie, de charpenterie, ne vaut rien, lors qu'il *vacille* dans ses mortaises, qu'il n'est pas bien ferme, bien asseuré.

VACILLER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Un criminel qui *vacille* dans son interrogatoire donne de grands soupçons contre luy. Un Docteur qui *vacille* dans ses opinions, qui est tantost d'un advis, tantost de l'autre, a de la peine à persuader ses auditeurs.

VACUE. s.f. Terme du Palais. Vuide, libre. On l'a fait assigner pour laisser la possession libre & *vacuë* d'un tel heritage. On ne se sert plus guere de ce mot.

VACUITÉ. s.f. Terme de Medecine. Estat d'une chose vuide. La *vacuité* de l'estomac cause souvent des ventositez.

V A D.

VADE. s.f. Terme de Jeu, & particulierement de la Prime. Ce qu'on met au jeu d'abord.

VADE, signifie figurément l'interest que chacun a dans une affaire à proportion de l'argent qu'il y a mis. Ce vaisseau a fait naufrage, chacun y est pour sa *vade*.

VADEMANQUE. Terme de Banque. Diminution du fonds d'une quaisse. Ainsi on a dit, Tant qu'il ne s'arresta qu'aux prests sons mediocres interests, il n'apperceut point à sa banque ni desroute ni *vademanque*.

VADE-MECUM. s.m. Terme Latin, dont on se sert en France en parlant d'une chose qui est fort familiere, & qu'on porte ordinairement avec soy. On le dit particulierement d'un livre qu'on aime. Il y en a qui font leur *vade-mecum* d'un Virgile, d'autres d'un Epictete, d'autres d'une Imitation de JESUS-CHRIST.

VADROUILLE. s.f. Terme de Marine. Balay pour nettoyer un vaisseau, il est fait d'un trousseau de vieux cordages deffilez, attachez au bout d'un baston, & trempez dans la mer. On l'appelle aussi *escouppe* ou *fauber*.

V A G.

VAGABOND, ONDE. adj. & subst. Qui erre çà & là, qui n'a point de route, de demeure certaine. Caïn devint errant, fugitif & *vagabond* sur la face de la terre. Les Bohemiens sont des gueux errants & *vagabonds*. Les Poetes appellent les eaux d'un ruisseau, l'onde fugitive & *vagabonde*. Les Payens croyoient que les ames des corps privez de sepulture étoient errantes & *vagabondes* pendant 100. ans, avant que d'être receües au Royaume de Pluton. L'Ordonnance veut que les Prevosts se saisissent des faineants, *vagabonds* & circoncillez, qui n'ont ni feu, ni lieu, & qu'ils les envoyent aux galeres. Elle veut aussi qu'on chasse les *vagabonds* des forests.

VAGANS. Terme de Mer. Ce sont des gueux ou valides mendiants, qui au temps d'orage courent sur les costes, pour voir s'il n'y a rien à butiner. Ce mot est employé dans les Us & Coustumes de la Mer. On les appelle autrement *Roussiniers*, *Pinçons de rivage*, *Truands*, & gens qui vivent dans le libertinage. Originairement le mot de *Vagans* ou de *Bagans* signifioit en Gascogne *Berger*; & Fauchet dit que *Vagans* étoient des paysans qui autrefois se rebellerent contre leur Prince.

VAGUE. s.f. Elevation de la surface de l'eau, qui se fait par l'agitation du vent. Les *vagues* poussent un vaisseau tantost dans les nuées, tantost dans les abîmes. Le Pilote a abandonné le vaisseau, & le laisse aller à la merci des *vagues*.

VAGUE. adj. m. & f. Estenduë de terre qui n'est point cultivée. Des terres vaines & *vagues*, c'est à dire, une grande étendue de terres qui ne rapportent rien, qu'on laisse en friche. On le dit aussi de l'air & des eaux, entant qu'on les conçoit de grande étenduë. Les Planetes se meuvent dans ce grand espace *vague* qui s'étend jusqu'au Firmament.

VAGUE, se dit aussi figurément en choses spirituelles & morales. Il nous a fait un discours vain & *vague*, qui n'aboutissoit à rien, qui ne prouvoit rien. Il avance une proposition trop *vague*, en termes generaux, sur laquelle on ne peut rien conclurre. Le sujet qu'il a entrepris de traitter est trop *vague*, il le faut renfermer dans des bornes plus étroites.

VAGUE-MAISTRE, en termes de Guerre, est un Officier qui a soin de faire charger, atteler, & défiler le bagage d'une armée, afin qu'il marche en bon ordre. Il y a un *Vague-Maistre* General, un pour chaque ligne d'infanterie, un pour chaque aisle de cavalerie. Il y en a même un pour chaque brigade, pour chaque regiment.

VAGUER. v. n. Aller deçà & delà. Ce Geolier a été condamné à l'amende, pour avoir laissé vaguer un tel prisonnier, luy avoir donné la liberté d'aller deçà & delà à ses affaires. Ce mot vient du Latin *vagari*.

V A I.

VAIGRES. s. f. Terme de Marine. Ce sont les planches qui font le revestement interieur ou le lambris du vaisseau par dedans. On appelle *vaigrer*, ou lambrisser le vaisseau, lors qu'on les attache, ou qu'on les pose en place. Celles qui sont posées tout joignant l'escarlingue de part & d'autre se levent, quand on veut, pour voir s'il y a quelques ordures dans la lumiere des varangues, qui empêchent de couler l'eau aux pompes. On les nomme aussi *serres*, *contrecarlingues* ou *percloses*.

VAILLAMMENT. adv. D'une maniere courageuse & hardie. Ce Capitaine a deffendu *vaillamment* cette place.

VAILLANCE. s. f. Grandeur de courage, valeur, hardiesse. La *vaillance* d'Alexandre, de Cesar. La *vaillance* est la premiere qualité requise à un homme de guerre. Menage dit que ce mot vient de *valentia*, qui se trouve dans les Gloses Grecques-Latines.

VAILLANT, ANTE. adj. & s. Courageux. Il est *vaillant* comme un lion. Les François sont naturellement *vaillants*.

On dit proverbialement, Il est *vaillant* comme l'épée qu'il porte.

VAILLANT. s. m. Le bien d'une personne, tout ce qu'elle possede. Cette fille a épousé un Gascon qui n'a pas un sol *vaillant*. Ce Procureur a cent mille écus *vaillant*.

VAILLANT, se dit quelquefois de l'argent comptant qu'on a devant soy. Un joueur qui va de son reste dit, Voilà tout mon *vaillant*.

VAILLANTISE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois *action de bravoure*. Il ne se dit plus que des fanfarons & des Capitans.

VAIN, VAINE. adj. Qui n'a point de solidité, de principes certains & asseurez. La Geomance, la Chiromance, l'Astrologie Judiciaire, sont des sciences *vaines*, qui n'ont aucun fondement dans la nature.

VAIN, se dit aussi de ce qui n'est qu'en apparence, qui trompe les yeux, qui est chymerique. Tous les plaisirs de ce monde sont vains & trompeurs. Les Courtisans se repaissent de *vaines* esperances. Ce sont là de *vains* discours qui ne prouvent rien.

On appelle *vaine* gloire, celle qui n'est appuyée sur aucun merite.

Un *vain* tombeau, c'est un monument dressé à la memoire de quelqu'un avec quelque eloge, ou une epitaphe, encore que son corps n'y soit pas enfermé.

Un temps *vain*, se dit d'un temps couvert & échauffé, où on a de la peine à respirer, où on étouffe. On ne sçauroit gueres faire de besogne par un temps si *vain*.

Un cheval *vain*, celuy qui est foible par trop de chaleur, ou pour avoir pris quelques remedes, ou pour avoir été mis à l'herbe, ensorte qu'il ne peut gueres travailler.

Vaine pasture, ou *vain* pasturage, se dit de terres & prez dépouillez, aprés que la faulx y a passé, en chaumes, en friches, en terres non ensemencées, vacantes, ou non labourées, bruyeres, hayes & buissons, en bois non deffensables, & generalement en tous heritages non fermez, où il n'y a semences, ni fruits, qu'on appelle aussi terres *vaines & vagues*.

VAIN, en Morale signifie, Glorieux, superbe, qui a bonne opinion de luy-même. Les Auteurs sont *vains* la plus-part du temps, sont trop entestez de leur merite. Cette femme fait la *vaine* de sa beauté, de ses beaux habits.

VAIN, se dit aussi de celuy qui a remporté quelque marque d'honneur qui luy donne de la satisfaction. Les Capitaines étoient bien *vains*, quand on leur decernoit l'honneur du triomphe.

EN VAIN. adv. Inutilement. C'est un axiome, que la nature ne fait rien *en vain*. *En vain* garde-t-on la ville, si le Seigneur ne la garde pas.

VAINCRE. v. act. Abattre, deffaire son ennemy, le sousmettre à son pouvoir. La devise d'un brave c'est, *Vaincre*, ou mourir. Alexandre a *vaincu* les Perses en trois batailles. Il étoit bien glorieux de *vaincre* aux Jeux Olympiques.

VAINCRE, signifie aussi, Applanir les difficultez, détruire tous les obstacles qu'on trouve en l'execution de quelque dessein. L'art a *vaincu* la nature, en faisant le canal de la communication des mers. Les Piramides d'Egypte ont *vaincu* les siecles & les années.

VAINCRE, se dit figurément en choses morales. JESUS-CHRIST a *vaincu* la mort. Un bon Chrétien doit *vaincre* toutes les tentations; il doit *vaincre* & dompter ses passions vicieuses. Ce Prince s'est laissé *vaincre* aux larmes, aux prieres, s'est *vaincu* luy-même, & a pardonné à ses ennemis. Il y a des gens qui ne sçauroient *vaincre* leur fierté, leur humeur, leur inclination. Ce Pilote a *vaincu* l'orage & les vents. Il s'est laissé *vaincre* au sommeil, à la douleur.

VAINCU, UE. part. & adj. Le *vaincu* suivoit le char du vainqueur dans les triomphes. Malheur & desespoir aux *vaincus*.

VAINEMENT. adv. C'est la même chose qu'*En vain*. *Vainement* on travaille à vouloir blanchir un More, à vouloir detromper un opiniastre, c'est à dire, C'est peine perduë.

VAINQUEUR. s. m. Qui surmonte, qui deffait son ennemy, qui le met sous son pouvoir.

Je chante le *Vainqueur* des *Vainqueurs* de la terre.

C'est ainsi que Scuderi commence son Alaric. Les *vainqueurs* aux Jeux Olympiques recevoient de grands honneurs.

VAINQUEUR, se dit figurément en choses morales. Le Sage est toûjours *vainqueur* de ses passions. Un tel écolier est demeuré *vainqueur* en ce combat d'esprit. Personne ne peut resister à cet œuil *vainqueur*.

VAIR. s. m. Terme de Blason. C'est une fourrure faite de plusieurs petites pieces d'argent & d'azur à peu prés comme un U de Hollande, ou comme une cloche de melon. Les *vairs* ont la pointe d'azur opposée à la pointe d'argent, & la base d'argent à celle d'azur. Ce mot vient de *varius*, selon Nicod.

BEFFROY DE VAIR, se dit, quand il n'y a que deux ou trois pieces de *vair*; & les anciens Blasonneurs l'ont appellé *gros vair* ou *grand vair*: car quand il y en a quatre, c'est ce qu'on appelle proprement *vair*; & quand il y en a davantage, *menu vair*. On tient que les Seigneurs de Coucy ont été les premiers qui ont porté en Armoiries des pannes de *vair*.

MENU VAIR, étoit une espece de panne blanche & bleuë dont les Rois usoient autrefois en France, au lieu de fourrure, dont les manteaux des Presidents à Mortier étoient doublez jusqu'au XV. Siecle, aussi-bien que les robbes des Conseillers de la Cour. Les habits de ceremonie des Herauts d'armes en étoient aussi doublez; & les femmes de qualité s'en habilloient aussi; & il étoit deffendu aux ribaudes d'en porter, aussi-bien que des ceintures dorées, des robbes à collet renversé, des queuës & boutonnieres à leurs chapperons, par un arrest de l'an 1420. Cette fourrure étoit faite de la peau d'une espece d'escurieu qu'on nommoit aussi *vair*, en Latin *sciurus*, qui étoit blanche pardessous, & colombine pardessus. Les Pelletiers l'appellent à present *escurieu de Hollande*, ou *petit-gris*. On la diversifioit en grands ou petits carreaux, qu'on appelloit *grand vair*, ou *petit vair*. Cet animal est décrit par Aldroandus en parlant *de sciuro vario*, qui dit qu'il a le dos d'un gris qui approche assez du bleu, & le dessous du ventre blanc. C'est le même, selon Gesner, que le *mus Ponticus* d'Aristote & de Pline, que les Latins appellent *varius*, à cause de la varieté de ses couleurs. Ces deux peaux jointes ensemble font la figure des *vairs* d'Armoiries, qui sont naturellement d'azur & d'argent. On appelle ces fourrures *pannes*, à cause qu'elles sont composées de plusieurs pieces ou peaux cousuës ensemble, comme autant de pans ou de paneaux d'un habit. Quelques Anciens les ont nommées *peaux vairées*. On tient que les robbes *vairées* étoient l'habit des Gaulois, comme les *hermines* l'étoient des Armeniens, suivant Julius Pollux.

On appelle *vair affronté*, lors que les *vairs* ont leurs pointes tendantes au cœur de l'Escu; & *vair appointé* ou *vair en pal*, quand la pointe d'un *vair* est opposée à la base de l'autre; & on appelle *vair contre vair*, lors que les *vairs* ont le metail opposé au metail, & la couleur opposée à la couleur: ce qui est contraire à la disposition ordinaire du *vair*.

VAIRÉ. adj. se dit, quand la fourrure est d'un autre esmail que d'argent & d'azur; & alors on dit, *vairé* de telle couleur ou metail. Seneçay porte *vairé* d'or & de gueules. On appelle aussi des pieces honorables de l'Escu *vairées*, quand elles sont chargées de vair.

VAIRON. adj. m. Terme de Manege, se dit de l'œil du cheval, dont la prunelle est entourée d'un cercle blancheastre, ou qui a un œuil d'une façon, & un autre de l'autre: d'où vient que Menage derive ce mot de *varius*. Cheval *vairon*; œuil *vairon*.

VAIRON, se dit aussi de ce qui est de plusieurs couleurs, dont les poils sont tellement meslez, qu'il est difficile de distinguer les blancs d'avec les noirs, & les roux d'avec les bays. On les appelloit autrefois *vair*: ce qui s'est dit non seulement des chevaux, mais aussi des moutons qui ont des taches, des vaches, des bœufs, des pourceaux, par opposition à ceux qui sont tout d'une couleur.

VAISSEAU. s. m. Ce qui peut contenir quelque chose, & particulierement la liqueur. Un muid, une cuve, un boisseau, sont des *vaisseaux* à mettre le vin, le bled, &c. Une huche, un cofre, sont des *vaisseaux* à mettre de la farine, de l'avoine, des hardes. Menage derive ce mot du Latin *vascellum*, ou de *vascillum*, qui se trouvent dans les Gloses d'Isidore, pour signifier un *petit vase*; lequel dit en outre, qu'on a appellé *basellus*, un navire qui s'appelloit d'abord *phaselus*, d'où s'est fait le changement de *b* en *v*.

VAISSEAUX SACRÉS, sont ceux qui servent à l'Eglise & aux sacrifices. Josephe rapporte le nombre prodigieux de *vaisseaux* qui étoient au Temple de Jerusalem. Les calices, les ciboires, sont des *vaisseaux sacrez*.

VAISSEAU, se dit aussi d'un grand bastiment, comme une Eglise, un Salon. L'Eglise de St. Pierre de Rome est un beau *vaisseau*. Le Salon des Tuileries, la grande Sale du Palais, sont de beaux *vaisseaux*.

VAISSEAU, en termes de Marine, se dit generalement de tous les bastiments de mer, qui sont de deux sortes; l'une des *vaisseaux* de haut bord, qui vont seulement à voiles, & qui courent sur toutes les mers; l'autre des *vaisseaux* de bas bord, à rames & à voiles, comme les galeres, qui ne vont d'ordinaire que sur la Mediterranée. *Vaisseau* plat, *vaisseau* rond, *vaisseau* de guerre, *vaisseau* marchand.

A Marseille on n'appelle *vaisseaux*, que ceux qui ont toutes leurs voiles quarrées, excepté celle de la pouppe, qui est Latine.

On appelle un *vaisseau* de cent, ou deux cents tonneaux, celuy qui peut porter la charge d'un pareil nombre de tonneaux de mer, c'est à dire, le poids de deux mille livres pour chaque tonneau. Les caraques de Portugal sont des *vaisseaux* de deux mille tonneaux, qui portent quatre millions de livres pesant. En ce sens on a dit qu'un *vaisseau* prend cinq, dix, quinze pieds d'eau, pour dire, qu'étant chargé il enfonce dans l'eau, & occupe la place d'une pareille quantité d'eau de mer qui peseroit autant qu'il pese luy-même avec toute sa charge.

Il y a cinq rangs de *vaisseaux*, qui se distinguent par leurs grandeurs, leur capacité, leur port, le nombre de leurs ponts, & la quantité de leur artillerie. Voyez RANG.

VAISSEAU DE CONSERVE, est un *vaisseau* de guerre qui accompagne les *vaisseaux* marchands pour les deffendre. *Vaisseau matelot*, ou *second*, est celuy qui suit un grand Officier pour le secourir. *Vaisseau Corsaire*, est un *vaisseau* qui court les mers pour voler, sans aucune commission de Prince, ni de Republique. Un *vaisseau* Turc, Anglois, François, Hollandois, c'est un *vaisseau* qui navige sous la banniere de ces Puissances. Il y a un regiment qu'on nomme *des Vaisseaux*. Un *vaisseau garde-coste*, est un *vaisseau* armé qui deffend les costes d'un pays, qui donne la chasse aux Corsaires.

On dit, Armer, freter, equipper un *vaisseau*, pour dire, Fournir toutes les provisions & agreils necessaires pour mettre un *vaisseau* en état de faire voyage. Un *vaisseau* bon voilier, qui est leger à la voile, qui devance les autres.

On dit qu'un *vaisseau* est au port, à la rade, à l'ancre, à flot, selon les divers lieux où on le met en seureté, & sans toucher terre. On dit aussi, Couler à fonds un *vaisseau*, pour dire, le percer, l'entrouvrir, luy faire prendre eau, le submerger.

VAISSEAU, en termes de Medecine, signifie les veines & les arteres par ou coule & circule le sang. Cet homme a les *vaisseaux* profonds, apparens, &c.

On le dit aussi des conduits qui enferment, ou qui gardent d'autres humeurs. Les *vaisseaux* lymphatiques, spermatiques, salivaires. On le dit aussi des conduits par où coulent les esprits animaux & vegetaux, comme les nerfs, &c.

VAISSEAU, se dit aussi des vases qui servent aux operations de Chymie, qui sont necessaires dans un laboratoire, comme sont les matras, cornuës, pelicans, balons, aludels, &c.

VAISSEAU, se dit figurément en choses morales. Un homme de bien est appellé un *vaisseau* d'élection. Les pecheurs sont des *vaisseaux* d'iniquité. L'homme est un *vaisseau* fragile, un *vaisseau* d'argille & de boue.

On dit proverbialement, qu'on met ce qu'on veut dans un grand *vaisseau*, dans un petit ce qu'on peut. Le *vaisseau* se sent toûjours de ce qui a été mis dedans.

VAISSELLE. s. f. Terme collectif. Vaisseaux destinez au service de la table, pots, plats, assiettes, salieres, &c. Il a un beau service, un beau buffet de *vaisselle* d'argent, ou d'or. De la *vaisselle* matte; de la *vaisselle* brunie. De la *vaisselle* platte; de la *vaisselle* moulée: l'une est unie, comme les plats & les assiettes; l'autre est elevée, comme les flambeaux & les aiguieres. Agathocle ne voulut estre servi qu'en *vaisselle* de terre, pour le faire souvenir de sa premiere condition. Le Roy Motezume n'étoit servi qu'en *vaisselle* de porcelaine, parce que l'or étoit trop commun en son pays. On luy servoit trois mille plats, & ils ne servoient qu'une fois chacun. Lopez de Gomara. Menage dit que *vaisseau* & *vaisselle* viennent de *vascellum* & de *vascella*, qui se trouvent dans Macrobe. D'autres les derivent de *vas*, *vasis*.

On dit proverbialement, Prenez garde à vostre *vaisselle*, pour dire, Prenez garde à ce que vous ferez, conduisez bien vostre affaire. On dit aussi, qu'on a remué la *vaisselle* à quelqu'un, quand on a saisi & executé ses meubles.

VAL.

VAL. s. m. ou VALÉE. s. f. Espace creux enfermé entre des montagnes. Le *Val* des Choux, le *Val* des Escoliers, sont des lieux bas où sont situez deux Abbayes Chefs d'Ordre. La *Valée* de Montmorency, de Gif, &c. Tous les hommes se trouveront à la *valée* de Josaphat pour estre jugez.

VALEE, signifie aussi la pente, la descente de la montagne. Il faut mettre pied à terre à la *valée*. Il est aisé de courir à la *valée*.

On appelle figurément le monde, une *valée* de misere. A Paris on dit, Aller à la *valée* de misere, pour dire, Aller au marché aux volailles.

Il y a aussi une espece de poires qu'on appelle poires de *valée*, qui a une petite marque rousse vers la queuë, & qui est assez hastive.

On dit proverbialement, Il n'y a point de montagne sans *valée*, parce que ce sont deux choses de leur nature inseparables. On dit aussi, Courir, chercher par monts & par *vaux*, pour dire, en tous lieux hauts & bas.

VAL & VAU, se disent quelquefois adverbialement, pour signifier, D'enbas, ou allant en enbas. Vent d'*aval*. Il est allé *avau* l'eau. Il est tombé *avau* les montées. Il est bas.

VALABLE. adj. m. & f. Qui est bon & recevable, tant en Justice, que dehors. On fait commandement de payer une dette en deniers ou quittances *valables*. Un contract fait par un mineur, par une femme en puissance de mary, n'est pas *valable*. Un testament, un mariage dépourveus des formalitez requises par la Loy, ne sont pas *valables*.

VALABLEMENT. adv. Seurement & d'une maniere valable. Quand on a des sasies en main, on ne peut payer *valablement* à son creancier. Un tuteur n'est jamais *valablement* déchargé, qu'il n'ait rendu compte. Un mineur, un interdit, ne peuvent contracter *valablement*.

VALERIANE. s. f. Plante medicinale qui croist sur les montagnes de France, & dans des jardins. Elle a ses feuilles molles, lissées, larges, & fort divisées. Sa tige est lissée, creuse, molle, rougeastre, un peu noüée, & semblable à l'ache ou à l'*elaphoboscus*, qui est le *gratia Dei*, ou œuil de cerf, ou herbe copiere. Sa tige est haute depuis une coudée jusqu'à deux. Ses fleurs ressemblent à celles du narcisse, mais sont plus grandes, plus tendres & blancheastres tirant sur le rouge, fort bien arrangées, & enfoncées prés de la terre. Ses racines sont courbées, & entortillées l'une dans l'autre. Il y en a trois sortes, de grande, de moyenne, & de petite. La grande porte à sa cime une émouchette garnie de fleurs purpurines blancheastres. La moyenne a ses feuilles semblables à celles du fresne, ou du cormier, lissées, noirastres, & couchées contre terre. Elle croist en lieux marescageux, & les chats en sont fort friands. La petite differe seulement des autres, en ce que sa tige n'est haute que d'un palme. Elle est fort aromatique au goust, & d'une odeur penetrante, & approchante de celle du nard, dont elle a les proprietés. Elle est nommée par les Medecins *phu*, & entre dans la composition de la theriaque. En Latin *valeriana*, *nardus silvestris*; & les Espagnols *yerva benedicta*.

VALET. s. m. Serviteur domestique. Souvent on n'est pas mieux servi pour avoir un grand nombre de *valets*, ou beaucoup de gens à son service. Menage tient que ce mot vient de *bajulus* ou *bajulettus*, qui a signifié *ministre*. D'autres le derivent de l'Hebreu *valad*, qui signifie *enfant*; d'autres de *varo*, qui signifioit autrefois *goujat*, ou serviteur d'un homme de guerre. Pitou le derive de *vassalettus*, diminutif de *vassallus*: ce qui a plus d'apparence, parce qu'en Xaintonge on appelle encore un *valet*, *vassal*, qu'on tient venir de *vas*, *vadis*, *caution*. Borel le derive de *valed*, qui signifie *servus*. Il dit aussi qu'il peut venir de *bar*, c'est à dire, *fils* en Hebreu & en Chaldée, que les Espagnols ont receu des Sarrasins, & ont changé en *varo*, d'où on a fait *varolet*, & par syncope *varlet*, comme on l'escrivoit autrefois. Marot en se moquant d'un *valet*, dit qu'on l'appelloit ainsi, de *nihil valet*. Du Cange dit qu'on a appellé *valeti* ou *valecti*, les enfans des Grands qui n'étoient pas encore faits Chevaliers, & aussi les Escuyers. Vilhardouin appelle *valet*, le fils de l'Empereur de Constantiople, d'où il dit qu'est venu le nom de *valet*, qu'on a donné d'abord à des Officiers honorables, comme *Valets trenchants*, *Valets Eschansons*, *Valets servants de sale*, &c.

Il y a plusieurs sortes de *valets*. Premier *Valet* de chambre du Roy, est un Officier considerable de sa Maison qui couche aux pieds de son lit, qui est toûjours en sa chambre, qui garde sa cassette, &c.

VALETS DE CHAMBRE, sont ceux qui aident à habiller le Roy, & qui servent aux offices de sa chambre. Il y en a de Tailleurs, de Tapissiers, d'Horlogers, &c. Les particuliers ont aussi des *valets de chambre*, qui sont *valets* qui ne portent point de couleurs.

VALETS DE GARDEROBBE, sont des Officiers qui ont soin des habits & du linge de la personne du Roy, ou des Princes, qui servent à leur garderobbe.

VALETS DE PIED, sont des valets qui servent à pied, & qui portent les livrées. Il y a des grands & des petits *Valets de pied* chez le Roy. Les laquais chez les Princes se font appeller *Valets de pied*.

VALET DE CHIENS, est un *valet* qui sert à mener les chiens, & à avoir soin de leur nourriture.

VALET DE COUR, est celuy qui a soin de tout le ménage rustique d'une ferme, d'une maison de campagne.

VALET D'ESCURIE, ou VALET D'ESTABLE, celuy qui a soin de penser, de nourrir, ou accommoder les chevaux, particulierement dans les hostelleries.

VALET A' TOUT FAIRE. C'est un serviteur unique dans la maison, qui sert à toutes choses, comme les Cuistres, les *valets* de Prestres.

En plusieurs lieux on appelle *Valets de Justice*, les Sergents ordinaires.

VALET DE BOURREAU, est la personne la plus infame de la ville, qui sert sous le Bourreau à fustiger, donner la fleur de lis, & autres menus supplices, jusqu'à ce qu'il se rende digne des plus grands.

On dit figurément, qu'un homme est un *valet* à loüer, lors qu'il n'a plus de charge & d'employ, qu'il est faineant, qu'il n'a plus d'occupation, qu'il en cherche.

On appelle *maistre valet*, un ancien domestique en qui on se fie, qui commande aux autres, & qui prend garde qu'un chacun fasse bien sa besogne.

On appelle à la campagne les *valets de feste*, les jeunes gens qui sont invitez aux nopces de village, ou aux festes des Confrairies, & qui y rendent quelques services.

VALET, en termes de Manege, est une espece de poinçon ou aiguillon, ou petit fer esmoulé qui est au bout d'un baston, & qui sert à pincer & aider un cheval sauteur.

En termes de Guerre, on appelle *valet* de Pyroboliste, ou d'Ingenieur à feu, un cylindre de bois solide chargé de poudre, & percé en plusieurs endroits, où l'on met des petards & des balles de plomb. Cette machine se tient toûjours debout, & sa constrtuction est enseignée dans l'Artillerie de Casimir.

VALET, est aussi une petite machine qui fait qu'une porte se ferme toute seule. On en fait de plusieurs façons: l'une avec un poids qui descend le long d'une coulisse attachée au bout d'une corde qui tient de l'autre costé au mur; l'autre avec une barre de bois, qui presse la porte par le moyen du ressort d'une corde fortement tortillée.

On appelle aussi un *valet à debotter*, une planche de bois avec une entaille, où on met le talon, par le moyen de laquelle on se debotte tout seul.

VALET, chez les Artisans, se dit des crochets de fer qui servent à tenir le bois sur l'établis d'un Menuisier. Il a deux branches rondes disposées en equerre, mais qui ne sont pas tout à fait à angles droits. On appelle *valet* de miroir, un petit ais attaché au derriere, qui luy sert d'appuy, quand on le dresse sur une toilette.

VALET, se dit proverbialement en ces phrases. On dit que les bons maistres font les bons *valets*, pour dire, que lors qu'on traitte bien ses *valets*, qu'on les paye bien, ils en servent mieux. On dit qu'un homme fait le bon *valet*, quand il est flatteur & complaisant, pour se faire preferer aux autres. On dit qu'un homme fait comme le *valet* du Diable, quand il fait plus qu'on ne luy commande.

mande. On dit aussi, Tel maistre, tel *valet*, pour dire, qu'un *valet* suit d'ordinaire l'exemple de son maistre, & sur tout qu'il a les mêmes defauts. On dit ironiquement à un homme, Je suis vostre *valet*, quand on ne veut pas croire ce qu'il dit, ou faire ce qu'il desire.

On appelle aussi *valet de carreau*, un homme de neant, un miserable, quoy qu'autrefois le nom de *valet* fust un nom honorable, comme on voit aux noms d'Hector, d'Ogier, de la Hire, qu'on donne aux *valets* des cartes à jouër. Le nom du *valet* de tresle est le nom de l'Ouvrier qui a fait les cartes. Une tierce, une quinte de *valet*.

VALETAILLE. s. f. Nom collectif & terme odieux, qui signifie une trouppe de valets. La *valetaille* de l'armée fait plus de desordre que les soldats en un pillage.

VALETER. v. n. Faire le valet, faire servilement la cour à quelqu'un, croyant en tirer quelque avantage. Il l'a fait long-temps *valeter*, aller & venir en ses affaires, faire des messages pour luy, sous esperance de luy donner quelque employ.

VALETUDINAIRE. adj. m. & f. Infirme, sujet à de grandes maladies. Cet homme se plaint souvent de la gravelle, de la goutte, il est fort *valetudinaire*.

VALEUR. s. f. Estimation d'une chose à son juste prix. Un gardien de meubles est obligé de les representer, ou d'en payer la *valeur* suivant l'estimation. Les promesses pour *valeur* receuë se negotient sur la place, & sont de la jurisdiction des Juges Consuls. Les negotiants tirent des lettres de change pour *valeur* receuë en argent, ou en marchandise. Ils disent aussi, *valeur* receuë en moy même, ou rencontrée en moy même, ou *valeur* de moy même. Ces trois mots signifient la même chose, c'est à dire, pour ce qui m'est deu.

VALEUR, se dit aussi de toute autre estimation que celle de l'argent. On luy a bien tiré la *valeur* de trois palettes de sang. En ces quatre vacations ils n'ont pas travaillé la *valeur* d'une heure. Ce jardin contient la *valeur* de trois arpens.

On dit qu'une terre est en *valeur*, qu'on l'a remise en *valeur*, pour dire, qu'elle est bien cultivée, bien reparée, qu'elle est en bon estat; & qu'une chose est en *valeur*, pour dire, qu'on la vend bien; qu'elle est de nulle *valeur*, quand on n'en fait point de compte.

VALEUR, se dit absolument pour signifier ce qui est precieux. On luy a pris un diamant de *valeur*. Il a des meubles de *valeur*. Tous les tableaux de ce cabinet sont de *valeur*.

VALEUR, signifie aussi, Grandeur de courage, ardeur belliqueuse.

La *valeur* n'attend pas le nombre des années,

dit Corneille. La *valeur* est souvent accablée sous le nombre. La *valeur* doit estre gouvernée par la prudence.

VALEUREUSEMENT. adv. D'une maniere courageuse.

VALEUREUX, EUSE. adj. Qui a du courage, de la valeur.

VALIDATION. s. f. Terme de la Chambre des Comptes, qui se dit des Lettres de Chancelerie qu'on obtient pour faire valoir un compte.

VALIDE. adj. Vigoureux, qui est en santé, qui peut travailler. On a l'invention en Hollande, de faire travailler tous les gueux *valides*, malgré eux. Il n'a plus que trente soldats en sa compagnie, tant *valides*, qu'invalides.

VALIDE, en termes de Palais, se dit des actes qui sont revestus des formalitez requises pour être mis à execution, ou pour faire foy en Justice. Le contract fait par un mineur n'est pas *valide*. Un mariage n'est pas *valide*, s'il n'est fait avec les solemnitez requises.

VALIDEMENT. adv. D'une maniere valide. On ne peut pas contracter *validement* avec des clauses qui sont contre les bonnes mœurs.

VALIDER. v. act. Terme de Comptable. Rendre valable. L'effet des Lettres de validation est de faire *valider* un compte.

VALIDITÉ. s. f. Perfection & valeur d'un acte revestu de toutes ses formes. Voilà un testament dont on ne peut pas contester la *validité*, il est holographe.

VALISE. s. f. Vaisseau de cuir de figure ronde & oblongue, qui se ferme avec une chaisne ou un cadenas, & qui sert à transporter les habits & les hardes d'un cavalier sur la crouppe d'un cheval. Les lettres qu'on envoye par la poste sont enfermées dans une *valise*. C'est le cheval du valet qui porte en crouppe la *valise* du maistre. Menage le derive de l'Arabe *bilas*.

VALOIR. v. act. Estre d'une certaine nature & qualité qui tombe sous l'estimation, qui merite certain prix. On trouve aux Greffes les prix qu'ont *valu* les grains à chaque jour de marché. Il y a des tariffes où on voit le prix que *valent* toutes sortes de monnoyes. Si vous donnez vingt mille francs de cet heritage, c'est tout ce qu'il peut *valoir*. Voilà un bel original, *valant* cent pistoles pour le moins. Cette pistole ne *vaut* rien, elle n'est pas de bon alloy.

VALOIR, se dit aussi en parlant du revenu que rapporte une terre, une charge, une commission. Cette ferme *vaut* vingt mille francs de revenu, bon an mal an. Cet Officier sçait bien faire *valoir* sa charge, il en tire tout le profit qu'on en peut tirer. Un Gentilhomme ne peut faire *valoir* par ses mains qu'une terre à deux charruës, c'est à dire, l'exploiter luy-même.

VALOIR, signifie aussi, Garentir, répondre qu'une chose est bonne. Les Notaires mettent dans tous leurs contracts, Avec promesse de garentir, fournir, & faire *valoir*.

VALOIR, signifie aussi, Priser, mettre en estime. Ce charlatan sçait bien faire *valoir* ses drogues. Il n'y a rien tel que de se vanter, de se faire *valoir*. On ne fait rien à la Cour, si on n'a un patron qui vous fasse *valoir*, qui vante vostre merite, vos services. Il est adroit, & sçait bien faire *valoir* le talent.

VALOIR, signifie aussi, Mettre à interest, à profit. Cet usurier fait *valoir* son argent au denier cinq. C'est un tel Courtier qui luy fait *valoir* son argent sur la place.

VALOIR, se dit aussi en parlant de l'estime bonne ou mauvaise qu'on a des choses. Ce garçon est divertissant en compagnie, il *vaut* trop, il *vaut* bien de l'argent, il vaut son pesant d'or; & ironiquement, son *pesant* de plomb: & au contraire on dit, C'est un méchant garnement qui ne *vaut* rien, qui ne *vaut* pas le pendre. Ce livre est méchant, il ne *vaut* pas la peine de le lire. Cette femme est belle, elle en *vaut* bien la peine, elle merite qu'on luy en conte.

On dit qu'une chose ne *vaut* rien, pour dire, C'est un mauvais signe. J'ay veu roder des Sergents autour de la maison d'un tel, cela ne *vaut* rien pour luy. Cet Advocat n'a plaidé rien qui *vaille*, il perdra sa cause.

VALOIR, se dit aussi des choses qui n'ont aucune valeur que dans l'opinion des hommes, selon le lieu où on les met, selon les marques qu'on leur donne. Un o en chiffre ne *vaut* rien, mais il fait *valoir* les autres chiffres des dizaines, des centaines. Le même jetton *vaut* tantost dix, tantost cent. Un as *vaut* onze au Piquet, & ne *vaut* qu'un au Here. Une faute à la paume *vaut* quinze.

On dit aussi, L'un *vaut* l'autre, pour dire, que deux choses sont égales. Cela *vaut* fait, ou, Cela est fait, autant *vaut*,

vaut, pour dire, qu'une chose est presque achevée. Tout coup *vaille*, est une façon de parler des joueurs de paume, ou de boule, pour faire *valoir* un coup joué hors de son rang. On dit aussi adverbialement, *Vaille que vaille*, pour dire, A tout hasard.

VALOIR, se dit proverbialement en ces phrases. On dit au Palais, Donner & retenir ne *vaut*, pour dire, qu'il faut se dessaisir de la proprieté d'une chose qu'on donne. On dit aussi, que le terme *vaut* l'argent, quand on prend un long delay pour payer, ou accorder quelque grace. On dit aussi, Tant *vaut* l'homme, tant *vaut* sa terre, pour dire, que le soin & l'habileté de l'homme augmentent son revenu. On dit qu'une chose *vaut* mieux denier, qu'elle ne *valoit* maille, quand elle a été bien reparée, bien remise en valeur. On dit, Je sçay ce qu'en *vaut* l'aune, pour dire, J'ay passé par là, c'est une chose que j'ay experimentée. On dit aussi, qu'un adverty en *vaut* deux, pour dire, qu'un homme qui est sur ses gardes est dangereux à attaquer. On dit aussi, que le jeu ne *vaut* pas la chandelle, quand on employe bien du temps ou de l'argent à une chose qui n'en *vaut* pas la peine, qui ne rapportera pas grand profit. On dit, Il *vaut* mieux laisser son enfant morveux, que de luy arracher le nez. Il *vaut* mieux plier que rompre, se taire que de parler mal à propos, pour dire, Il faut souffrir une petite peine pour en éviter une plus grande. On dit aussi pour relever une personne qu'un autre méprise, que Monsieur *vaut* bien Madame; & pour ravaler une chose, on dit qu'elle ne *vaut* pas un bouton, un clou à soufflet. On dit aussi, En ce monde chacun *vaut* son prix, pour dire, un est bon à une chose, l'autre à une autre.

VALON. s. m. Lieu bas enfermé entre des montagnes. Le Parnasse chez les Poetes est appellé le sacré *Valon*. Hippocrene est une source, une fonteine du sacré *Valon*. Chapelain a dit en sa Pucelle:

> . . . . . . & du creux des *vallons*
> Respondent cent échos, Allons, allons, allons.

VALUE. s. f. ne se dit qu'en cette phrase du Palais, la plus *valuë*, la somme que vaut quelque chose au delà de ce qu'elle a été prisée ou achetée. La cruë d'un inventaire tient lieu de plus *valuë*.

VALVULE. s. f. Terme d'Anatomie. C'est une petite porte ou ouverture qui se trouve dans la plus-part des vaisseaux du corps, & sur tout au cœur, aux veines & arteres, pour faire circuler le sang, & couler les humeurs & les aliments d'une partie du corps dans une autre. Elle fait la méme chose que la soupape dans une machine ou pompe, ou autre machine hydraulique. Elle s'ouvre pour donner passage à l'humeur qui doit entrer, & se ferme pour arrester celle qui doit être retenuë. Il y a une *valvule* qui a rapport à la soupape en clapet, à l'embouchure des ureteres dans la vessie & dans la vesicule du foye d'un bœuf. La *valvule sigmoide* est une membrane en forme de sac, qui ressemble à la seconde sorte de soupape, parce qu'elle est faite en cone ou en capuchon, quand elle est dilatée. Cette sorte de *valvule* se trouve presque dans tous les vaisseaux. Il y en a dans les veines, dans les arteres, dans les vaisseaux lymphatiques, & les veines lactées, dont il y a un Traitté de Frederic Ruisch Medecin Hollandois. Il y en a aussi dans le cœur, sçavoir trois qui ferment l'aorte, & trois qui ferment la veine arterieuse. Ces *valvules* du cœur qu'on appelle *tricuspides*, ressemblent aux soupapes des escluses; car quoy que ces petites portes ayent une forme triangulaire, elles font neantmoins le même effet que les portes des escluses qui sont quarrées, parce qu'en s'approchant, & se joignant par leurs costez, elles ferment le passage au sang, & l'empeschent de sortir des ventricules du cœur, quand il y est entré, & d'y rentrer, quand il en est sorti. Borel dit que la descouverte de ces vaisseaux a été faite par Fra Paolo. Descartes l'attribuë à Harvæus.

VAN.

VAN. s. m. Ce qui sert à nettoyer le grain battu. C'est un instrument d'osier à deux ances, courbé en rond par derriere, & dont le creux diminue insensiblement jusques sur le devant. On s'en sert aussi à vuider les eaux d'un vivier, d'un bastardeau.

VANDAISE. s. f. Poisson d'eau douce qui a la chair molle, qu'on nomme autrement un *dard*. Il est de la grosseur d'un hareng, & blanc comme un gardon, mais plus menu. En Latin *jaculus, piscis incisceus*, selon Rondelet.

VANEAU. s. m. Oiseau qui est de la grosseur d'un pluvier, qui a les plumes vertes, noires, blanches, rouges & bleuës; qui a le ventre blanc, une houppe ou creste noire sur la teste, recourbée en arriere en corne de chevre. Il est fort bon à manger. En Latin *cappella, parrus, vanellus*, & en Grec αιξ. En quelques lieux on l'appelle *dix-&-huit*, parce qu'il exprime ce mot en chantant. Menage croit avec Belon, que ce mot vient de *paonneau*, ou de *phaonneau*, à cause que cet oiseau a quelque ressemblance avec le paon.

VANEAUX, en termes de Fauconnerie, sont les plus grandes plumes des aisles des oiseaux de proye.

VANITE. s. f. Qualité de ce qui est vain, peu solide, peu certain. Salomon s'est escrié plusieurs fois, *Vanité des vanités*, tout est *vanité*. Agrippa a escrit un livre fort docte de la *vanité* des sciences. On ne laisse pas de s'appliquer à plusieurs choses, quoy qu'on en reconnoisse la *vanité*.

VANITÉ, est aussi un sentiment d'orgueil, une trop bonne opinion de soy-même. La *vanité* est naturelle à l'homme, & encore plus à la femme. Une once de *vanité* gaste un quintal de merite, dit certain Epigrammatiste. Ce brave fait une grande *vanité* d'avoir fait un tel combat.

VANNE. s. f. est une palle ou fermeture de bois qui sert à arrester & à conserver l'eau aux escluses, aux pertuis, & aux biez des moulins. On leve les *vannes* pour faire passer les basteaux. Du Cange derive ce mot de *venna*, *vinna* & *benna*, qu'on a dit en la basse Latinité en la même signification.

VANNER, v. act. Secoüer, remuer le grain avec un van pour le nettoyer. Voilà du bled bien *vanné* & bien criblé.

VANNER, signifie figurément, Examiner un homme, luy reprocher ses defauts, s'en railler, l'en reprimender. Cet aspirant à la Maistrise a été bien *vanné* dans son examen, on l'a bien espluché. Cet homme s'est trouvé en la compagnie de railleurs qui l'ont bien *vanné*. On dit aussi, qu'une affaire a été bien *vannée*, quand elle a été bien examinée, bien discutée sur un bureau.

VANNÉ, ÉE. part. & adj.

VANNERIE. s. f. Mestier de celuy qui fait divers vaisseaux d'osier.

VANNETS, en terme de Blason, sont des coquilles dont on voit le creux.

VANNETTE. s. f. Panier rond dans lequel on vanne l'avoine, avant que de la donner aux chevaux.

VANNEUR. s. m. Paysan loüé pour vanner ou nettoyer les grains.

VANNIER. s. m. Artisan qui fait des vans & tous autres ouvrages d'osier, comme paniers, hottes, clayes, cages, &c. Il vend aussi des pelles, boisseaux, soufflets, &c.

VANTAIL. s. m. Manteau ou battant d'une porte, qui s'ouvre de deux costez. On appelle aussi *vantaux* de fenestres, les volets qui ferment une fenestre de haut en bas.

VANTAIL, se disoit aussi autrefois d'une partie de l'habillement de teste par où le cavalier respiroit.

VANTER. v. act. Loüer quelqu'un. On ne sçauroit trop *vanter* Homere & Virgile. Tous ces Philosophes si *vantez* de l'Antiquité ont eu de grandes foiblesses. Nicod pretend que ce mot vient de *venditare*, aussi-bien que Vossius, & Menage aprés eux.

On dit aussi, se *vanter*, se loüer soy-même. Les Poëtes sont sujets à se *vanter*. Malherbe sur tout, Ciceron & Balsac se sont bien *vantez* dans leurs ouvrages.

VANTER, signifie aussi, Se promettre, esperer de reüssir en quelque entreprise. Ce Capitaine se *vante* qu'il emportera cette place en huit jours. Archimede se *vantoit* qu'il enleveroit la terre, si on luy pouvoit donner un point fixe au delà. Ce goulu se *vante* qu'il mangera deux douzaines de petits pastés sans boire. On dit au contraire, qu'un homme ne se *vante* pas d'une affaire, quand elle ne luy a pas reüssi. Il fait bon battre glorieux, il ne s'en *vante* pas.

VANTÉ, ÉE. part. & adj.

VANTERIE. s. f. Discours trop avantageux de soy-même. Le reproche qu'on fait aux Gascons, est de leurs continuelles *vanteries*.

VANTEUR. s. m. Celuy qui se vante. Les Grands *vanteurs* sont d'ordinaire de grands menteurs.

V A P.

VAPEUR. s. f. Parties subtiles d'un corps humide, qu'une chaleur mediocre eleve, & ne peut dissiper. Les nuages, les brouillards se forment des *vapeurs* qui s'elevent de la terre. Les ardents & les meteores ne sont que des *vapeurs* enflammées. Il vient une mauvaise *vapeur* de cet esgoust. Les *vapeurs* sulphurées nuisent à la santé.

VAPEUR, est aussi une humeur subtile qui s'eleve des parties basses des animaux, & qui occupe & blesse leur cerveau. Les *vapeurs* du vin pris par excez assoupissent. Les *vapeurs* de la matrice ont causé de tout temps de grands emportements aux femmes, soit de douleur, soit de folie. Depuis quelques jours il est venu aux hommes une maladie de *vapeurs*, qui est cause qu'ils ne sçauroient souffrir les parfums.

On dit figurément des choses subtiles, passageres & de peu de durée, que ce n'est qu'une *vapeur*. L'ame des animaux n'est qu'une legere *vapeur*. Ce songe, cette apparition s'en est allée comme une *vapeur*.

VAPORATION. s. f. Terme de Chymie, qui se dit de l'action de la vapeur. Il se fait un bain qu'on appelle de *vaporation*, ou de *vaporatoire*, qui fait agir la chaleur, ou l'humidité d'une vapeur sur un autre corps qu'on veut eschauffer, ou humecter.

VAPOREUX, EUSE. adj. Ce qui est plein de vapeurs. Il y a des vins *vaporeux* & soporatifs.

VAPOREUX, en Chymie, se dit du bain Marie, qu'on appelle autrement le bain *vaporeux*.

V A Q.

VAQUER. v. neut. Estre vuide, n'être point remply & occupé. Il y a un appartement qui *vaque* dans cette maison; un lit qui *vaque* dans cet Hospital, dans cette Infirmerie. En ce sens on se sert plus souvent du participe. Un appartement *vaquant*, un lit *vaquant*.

VAQUER, se dit figurément des charges, des Benefices, des commissions. Aprés la mort d'un tel Pape, le St. Siege *vaqua* trois mois. Cette charge a *vaqué* par mort, par resignation, par forfaiture. Ce Benefice a *vaqué* par devolut, il *vaque* en Regale.

VAQUER, se dit aussi en Morale, & signifie, S'appliquer à des exercices paisibles, de pieté, d'estude, d'affaires. Ce saint homme *vaque* tous les jours deux heures à l'oraison, à la devotion. Le reste du temps il *vaque* à la conversion des Heretiques, à la consolation des affligez, à l'assistance des malades. Ce Docteur *vaque* continuellement à l'estude. Ce Magistrat *vaque* avec grand soin aux affaires de la Police. Les Juges se taxent les espices à proportion du temps qu'ils ont *vaqué* à juger un procés.

VAQUER, signifie aussi, S'abstenir de travailler aux affaires, suspendre ses estudes. Il ne se dit que des Juges & des escoliers. Le Parlement *vaque* les jours marquez dans son Almanach particulier. Tous les Colleges *vaquent* le jour de la Procession du Recteur.

V A R.

VARANDER. v. act. Terme de Marine qui signifie, Esgoutter & secher le hareng, & le mettre en estat d'être mis en caque.

VARANGUE. s. f. Terme de Marine. C'est la premiere des trois pieces qui font la coste d'un navire, & qui est entée dans la quille pour former le fonds ou le plat du vaisseau. Les *varangues* plattes sont les *varangues* de fonds. La maistresse *varangue* est celle qui est posée sous le maistre bau. On l'appelle autrement *maistresse coste* ou *premier gabarit* sur l'Ocean, ou sur la Mediterrannée *madiere*. Elles se mettent de travers à angle droit entre la quille & la contrequille, autrement dite *carlingue* ou *escarlingue*. Les *varangues acculées* sont celles qui ont plus d'espaisseur ou de hauteur que la quille, qui sont placées en allant vers les deux extremes du navire, qui augmentent toûjours, jusqu'à ce que la trop grande hauteur du bois oblige de placer les fourcats. Les bastiments courts de *varangues* sont ronds de carene, & tirent plus d'eau que ceux qui sont larges de varangues, & qui ont les *varangues* plattes.

VARECH. s. m. Terme de Marine. C'est une herbe qui croist en mer sur les rochers, & que la mer arrache en montant, & jette sur ses bords. Les Riverains s'en servent pour engraisser leurs terres. Cette herbe est ainsi appellée sur les costes de Normandie. Sur celles de Bretagne on la nomme *gouesmon*, & sur les costes du pays d'Aunis *sar*. Tout ce que la mer jette sur ses bords, soit de son cru, soit qu'il vienne de bris & naufrage, est de là appellé *varech* sur les costes de Normandie; & dans cette même Province, les droits que les Seigneurs des fiefs voisins de la mer pretendent sur les effets qu'elle pousse sur son rivage, est appellé droit de varech. On l'appelle en d'autres lieux *chose du flot*. Les reglements pour le *varech* sont contenus au titre 10. du livre 4. de l'Ordonnance de la Marine. Il est deffendu de couper le *varech* la nuit, & hors des temps reglez. On l'appelle autrement *vraicq*; & ce mot vient, selon Du Cange, de *wreckum*, quasi *derelictum*, d'un mot Saxon qui signifie *abandonner*. On a dit aussi *wareck*. La Coûtume de Normandie a un Titre particulier du varech, qu'elle appelle autrement *choses gayves*, où elle ne parle point de l'herbe, mais elle comprend seulement les choses que l'eau jette à terre par tourmente & fortune de mer, ou qui arrivent si prés de terre, qu'un homme à cheval y puisse toucher avec sa lance, Article 598. Menage tient que ce mot vient de l'Anglois *wrac*, qui signifie *bris* & *naufrage*.

VARENNE. s. f. Plaine, étenduë de pays uni, qui ne se fauche, ni ne se laboure; fonds plat entre des costaux. Les habitans de ce village menent paistre leurs bestiaux dans la *varenne* où il y a de bons pasturages. La *Varenne* du Louvre, est une Jurisdiction qui se tient au Louvre, établie pour la conservation de la chasse dans les plaines qui sont à six lieuës à la ronde de Paris. Ce mot vient du Latin *warenna*, qui signifioit *garenne*, &

& a été dit, tant dans les forests pour la nourriture des lapins, que des estangs, viviers & autres eaux pour la nourriture des poissons ; & on a appellé *libera warenna*, la permission de chasser & de pescher : ce qui vient de l'Aleman *wahren*, qui signifie *garder* & *deffendre*.

VARIABLE. adj. m. & f. Inconstant, sujet au changement, à l'instabilité. Les esprits foibles sont *variables*. Le temps & la fortune sont des choses fort *variables*, qui ne demeurent gueres long-temps en un même état.

VARIANT, ANTE. adj. Qui n'est point assûré, ni de durée, qui change à tout moment. Les couleurs de l'Iris sont *variantes*, dependent de la disposition du Soleil & de la nuée. Ce Juge est fort irresolu & *variant* en ses opinions.

VARIATION. s. f. Inconstance, changement, diversité d'estat de choses, de paroles. La *variation* des couleurs dépend de la diverse situation où sont les objets à l'égard de la lumiere. La *variation* dans un interrogatoire, dans une deposition, les font soupçonner de fausseté. La *variation* d'un Auteur est une marque d'inconstance, ou de peu de solidité. La *variation* des figures de Rhetorique plaist à l'auditeur.

En termes de Marine, on appelle la *variation* de la boussole, la declinaison de l'aiguille aimantée, qui arrive lors qu'elle ne va pas droit vers le Pole. Cette *variation* va quelquefois jusqu'à seize degrez & plus. Si la *variation* de l'aiguille étoit certaine & reglée, on auroit la science des longitudes.

VARICE. s. f. Terme de Medecine. C'est une dilatation des veines, qui se fait quelquefois d'un simple rameau, & quelquefois de plusieurs. Les *varices* sont courbées & repliées en plusieurs circonvolutions, & peuvent venir aux temples, au dessous du nombril, aux testicules, à la matrice & au siege, mais le plus souvent aux cuisses & aux jambes. La *varice* s'engendre aux melancoliques, ou qui se nourrissent des viandes de cette qualité. On couppe quelquefois la *varice* au dedans de la cuisse un peu au dessus du genou, où la plus-part du temps se trouve l'origine de la veine variqueuse.

VARICE, est aussi une maladie de cheval, une grosseur au dedans du jarret prés de l'endroit où est située la courbe : c'est la veine crurale qui se degorge en cette partie, qui y fait une tumeur molle & sans douleur.

VARIER. v. n. & quelquefois act. Changer de discours, de sentiments, dire tantost une chose, & tantost l'autre. Les témoins ne peuvent *varier* en leurs depositions depuis leur recollement. Un Patron laïque qui a nommé une personne indigne à un Collateur, peut *varier* & en nommer une autre. On ne peut pas toûjours manger d'un même mets, il faut *varier*.

VARIER, signifie aussi, Diversifier, faire voir des choses nouvelles & differentes. Il faut *varier* la phrase, changer de figure, de paroles, de tons, pour estre bon Orateur. La Peinture, la Poësie, la Musique, n'ont point d'agrement, si elles ne sont fort *variées*.

VARIÉ, ÉE. part. & adj.

VARIETÉ. s. f. Incertitude, inconstance. La *varieté* des depositions rend ce procés difficile. La *varieté* des demandes rend sa cause plus douteuse. La *varieté* des opinions a été grande, les Juges en ont changé plusieurs fois.

VARIETÉ, signifie aussi, Diversité. La nature est admirable dans ses *varietez* de coquillages, de plantes, de fleurs, d'animaux. Un carreau de tulippes réjouït par la *varieté* des couleurs. Les paysages ne sont beaux que par la *varieté* des objets.

VARLOPE. s. f. Outil de Menuisier. C'est un grand rabot qui sert à rendre le bois fort uni. Il y a de grandes & de demi-*varlopes* ; des *varlopes* à onglet pour faire quelques feuillures ou ornements.

VARRE. s. f. Terme de Negoce, est une espece d'aune dont les Marchands se servent en quelques lieux. La *varre* d'Espagne est égale à la canne de Thoulouse, & contient une aune & demie de Paris.

VAS.

VASE. s. m. Vaisseau precieux pour contenir des liqueurs, & qui est plus de parade que d'usage. On met des *vases* de cristal, de porcelaine, sur des buffets, sur des cheminées, pour leur servir d'ornement. Les cabinets des curieux sont pleins de *vases* antiques.

On appelle en Architecture des *vases*, certains ornements qu'on met au dessus des corniches, qui representent les *vases* dont les Anciens se servoient, particulierement aux sacrifices, qui portent des fleurs, ou qui exhalent de l'encens.

VASE, signifie aussi de la bourbe, du sable mouvant où les hommes & les vaisseaux enfoncent dans la mer, dans les rivieres, ou dans les marais. Ce vaisseau est échoüé dans la *vase*. Le passage de cette armée a rompu le gué, parce que ce n'étoit que de la *vase*.

VASSAL, ALE. s. m. & f. Celuy qui a presté, ou qui doit prester la foy & hommage à un Seigneur pour raison d'un fief mouvant & dependant de luy. On l'appelle autrement *homme de fief*. L'Empereur a plusieurs Princes pour ses *vassaux*. *Arriere-vassal*, celuy qui releve d'un Seigneur qui est luy-même *vassal* d'un autre Seigneur dont il releve. Menage aprés Cujas dit que ce mot vient du Latin *vassus*, qui a été fait de *gessel*, ou *gessus*, ancien mot Gaulois qui signifioit *compagnon d'armes*, du mot *gessa* ou de *gessum* ou *gasum*, qui est une espece de *javeline* dont les Gaulois se servoient, comme on voit dans Festus, Isidore & Nonius, parce qu'on appelloit les hommes vaillants *gessos*, *gesos*, ou *wessos*. Ragueau dit qu'il vient de l'Allemand *gesel*, qui signifie aussi *compagnon d'armes*. On disoit autrefois *vasseur* pour *vassal*, d'où viennent tant de noms de le *Vasseur* & *Vavasseur*. Le mot de *vassal* signifioit aussi autrefois *soldat*, parce qu'on ne donnoit les fiefs qu'à des gens de guerre. Du Cange dit aussi, que le mot de *vassal* vient de *vassus*, qui signifioit autrefois *serviteur*, ou *domestique* du Prince ; & quelquefois il a signifié des *Comtes* ou *Assesseurs* dans les jugemens publics. Il a signifié aussi simplement *soldat* ; & il rapporte au long l'origine du mot de *vassal*, & ses fonctions. Vossius tient qu'il vient de *vas*, *pleige* : d'où vient que les *vassaux* ont été appellez *fideles* & *feaux*, comme qui diroit *vadal*.

On dit proverbialement en matiere feodale, Tandis que le *vassal* dort, le Seigneur veille ; & au contraire : parce que si le *vassal* neglige de rendre la foy & hommage, le Seigneur saisit le fief, & fait les fruits siens. On dit aussi, qu'un Seigneur de beurre mange un *vassal* d'acier, pour dire, qu'il jouït du fief du *vassal* pendant la contestation qui est entr'eux. On dit autrement, Seigneur de *feurre* ou de paille.

VASSELAGE. s. m. Servitude ou dependance d'un Seigneur superieur. Il y a aussi un *vasselage* actif, qui est le droit de feudalité sur l'heritage tenu en fief. On a aussi appellé *vasselage*, les bons services que le vassal avoit rendus en guerre à son Seigneur par sa vaillance.

VASSELAGE, a aussi signifié un grand fait d'armes : & de là on a appellé *vassaux*, ceux qui avoient fait paroistre beaucoup de courage.

VASSELAGE, signifie aussi la foy que le vassal rend à son Seigneur.

VASSIETE. s. f. C'est une petite fleur de couleur de pourpre foncé, que quelques-uns appellent *noir*. Fuchsius

sius dit que c'est la meure des buissons : en quoy il est contredit par Matthiole. Quelques-uns ont appellé aussi la flambe *vassiete*. On croit aussi que c'est la *vaccinia* dont parle Virgile. Voyez HYACINTHE.

VASTE. adj. m. & f. Qui a bien de l'étenduë, qui occupe bien du pays. L'Empire du Turc est fort *vaste*. Il y a de *vastes* campagnes dans la Beauce. Cette veuë est fort *vaste*, n'est point bornée. Ce Monastere est fort *vaste*, il y a bien du logement.

VASTE, en termes de Medecine, est un nom qu'on donne à deux des muscles qui servent à estendre la jambe, qui ont été ainsi nommez, à cause de leur grandeur.

VASTE, se dit figurément en choses spirituelles & morales. L'esprit de l'homme, son imagination, sont fort *vastes*. Ce Docteur a une *vaste* capacité. Ce Prince a une *vaste* ambition. Les desseins trop *vastes* qu'on n'execute jamais, sont des marques de nostre foiblesse.

V A T.

VATICINATEUR. s. m. Vieux mot François, qui s'est dit des Devins en general, & des gens qui se mesloient de predire l'advenir par quelque maniere que ce soit. L'Eglise a toûjours condamné les Astrologues, Devins & tous autres *Vaticinateurs*.

V A V.

VAVASSEUR. s. m. Vieux mot de la Jurisprudence feodale. Arriere-vassal, ou vassal du vassal d'un Seigneur, d'où on a formé *Vavassorerie*, qui est la qualité d'un fief tenu par un *Vavasseur*. Il y en a beaucoup en Normandie de cette qualité. Menage tient que ce mot vient de *valvasor*, qui se trouve employé en cette signification par des Escrivains d'Allemagne. Quelques-uns le derivent *à valvis, quasi obligatus sit adstare ad valvas Domini, vel dignus sit eas intrare* : ce qui est l'opinion de Zasius, & de Cambden, qui dit que c'étoit une dignité en Angleterre qui tenoit le premier lieu aprés les Barons. Du Cange dit qu'on les a appellez *Vasvassores* & *Valvasini*, & qu'il y avoit de deux sortes de *Vavasseurs*; les grands, qui relevoient du Roy, comme les Comtes & Barons; & les petits, qui relevoient de ces derniers.

VAVASSORERIE. s. f. Petit fief qui releve d'un autre, & qui n'a que la basse Justice. Quelquefois on a pris ce mot pour une simple ferme ou tenement.

VAUDEROUTE. s. f. Défaite d'une armée. L'armée Espagnole fut mise à *vauderoute* devant Rocroy en 1643. par Monsieur le Prince.

VAUDEVILLE. s. m. Chanson que le peuple chante. C'étoit là autrefois un air de Cour, maintenant c'est un *Vaudeville*. Les chansons qu'on chante sur le Pont-neuf, dans les ruës, sont de vrais *Vaudevilles*. Cette femme est fort descriée, on l'a mise dans les *Vaudevilles*.

VAUDOIS, est un nom qu'on a donné à certains Heretiques, qu'on a appellez autrement *Pauvres de Lyon*, qui ont paru vers l'année 1060. & ont été ainsi nommés de Pierre *Vaude* riche bourgeois de Lyon, qui sous pretexte d'une parfaite pauvreté, enseigna plusieurs heresies. Cette Secte a été appellée *Vauderie*, & les Calvinistes ont suivy quantité de ses erreurs.

VAURIEN. s. m. Qui est fripon, dangereux, faineant. Il se faut garder de cet homme-là, c'est un filou, un *vaurien*. De ces deux freres, l'un se porte à l'étude, l'autre est un *vaurien*, qui ne veut point travailler.

VAUTOUR. s. m. Gros oiseau de proye qui se paist de charogne. Il est de diverses grandeurs & couleurs. Il y en a d'aussi grands que des aigles, de tannez, de bruns, de cendrez, & d'autres d'un roux doré au col & sous le ventre. Il étoit fort consideré par les anciens Augures, qui croyoient que toute l'espece estoit femelle, & que leur generation se faisoit extraordinairement. On dit qu'en Afrique il y a des *vautours* assez forts pour enlever un mouton : ce qui est peu vraisemblable.

Une peau de *vautour*, c'est une peau extremement chaude qui couvre le ventre de ces oiseaux.

VAUTRAIT. s. m. Terme de Chasse. C'est ainsi qu'on nomme un grand equipage entretenu pour courre les sangliers, ou les bestes noires; & il y a une charge particuliere pour le commander. Le *vautrait* est composé de levriers d'attache, & de meutes de chiens courants. Ce mot vient de *veltris* ou *veltrahus*, ou *veltragus*, qui signifioit un chien de chasse qui a bon nez, & suit la beste. Les Allemans l'appellent *velter*, les Italiens *veltro*, & en vieux François *viautre*. Il en est parlé dans la Loy Salique. Ovide & Martial font mention de chiens appellez *veltres*, qui constamment étoient des chiens Gaulois : d'où vient que quelques-uns croyent que ce mot vient de *felds* Alleman, qui signifie un *champ*, joint au mot *jager*, qui signifie chasseur. Turnebe dit que ces chiens ont esté appellez *veltrabos*, *quod feram trahant*. Farnabius, *ab agilitate vertendo*.

VAUTRER. v. n. Terme de Chasse qui signifie, Chasser avec vautraits & mastins, comme on fait aprés le sanglier.

V A Y.

VAYVODE. s. m. C'est un titre ou qualité qu'on donne au Prince qui commande en Valachie, comme celuy de *Despote* à celuy de Transylvanie, ou de Czar à celuy de Moscovie. C'est un mot ancien en ce pays-là. Du Cange dit que le nom de *Vayvode* se dit chez les Dalmates, les Croates & les Hongrois, d'un General d'armée. Leunclavius dans ses Pandectes de Turquie, dit que generalement il signifie *Capitaine*. Il signifie aussi *Gouverneur de Province*, comme en Transylvanie & en Valachie. Theophanes dit qu'on se sert aussi de ce mot en Bulgarie.

U B I.

UBIQUISTE. s. m. Terme de l'Université de Paris. C'est un Docteur de Theologie qui n'est attaché à aucune Maison particuliere, qui n'est ni de Sorbonne, ni de Navarre, ni d'autres.

V E A.

VEAU. subst. masc. Animal à quatre pieds, le petit de la vache. La viande de boucherie consiste en bœuf, mouton & *veau*. Un *veau* de lait, est celuy qui n'a point encore mangé de foin. Les *veaux* de riviere sont des *veaux* extremement gras, qui viennent devers Roüen, où il y a de bons pasturages. On appelle *veau mongant*, un *veau* nourri dans une ménagerie royale du lait de plusieurs vaches, & de quelques autres ingrediens, comme œufs & sucre : ce qui est une façon de les nourrir venuë d'Italie.

On appelle *ris de veau*, autrement *fagoüe*, certaines glandes fort delicates qui soustiennent l'esophage, & qu'en l'anatomie de l'homme on appelle le *thymus*. Fraise de *veau* est le mesentere. C'est une membrane grasse qui soustient les boyaux, autour de laquelle ils sont entortillez. Longe de *veau*, est la partie couppée le long des vertebres du costé de la queuë. La rouelle de *veau*; la poitrine; le collet de *veau*. Andouillette de *veau*, est un ragoust fait de *veau* haché, & cuit avec des

œufs, qui sert à garnir les potages, & les pastez qu'on nomme *de godiveau*. Jarret de *veau*, est la partie qui est au dessus des pieds de derriere du *veau*, qui sert à faire de la gelée & de bons bouillons. Le devant est le manche de l'espaule.

VEAU, se dit aussi de la simple peau d'un *veau*. Un livre couvert de *veau* rouge, noir, de *veau* fauve ou blanc, de *veau* marbré. On dit aussi, qu'un homme s'est fait relier en *veau*, quand il est devenu Auteur.

On appelle figurément un grand sot, un homme faineant, ou incapable d'affaires, un *veau*; & on dit qu'un homme a fait le *veau*, quand il a manqué de faire quelque bonne affaire par sa faute. On dit aussi, pleurer comme un *veau*, estre étendu comme un *veau*, pour dire, être couché tout de son long. On appelle *veau de dixme*, un gros lourdaut, c'est à dire, un *veau* par excellence, ou un gros *veau* digne d'estre choisi pour donner à la dixme.

VEAU, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, Aussi-tost meurt *veau*, que vache, pour dire, que les jeunes meurent aussi-tost que les vieux. On dit qu'un homme a eu la vache & le *veau*, pour dire, qu'il a espousé une femme grosse du fait d'autruy. On dit aussi, qu'il faut tuer le *veau* gras, pour festoyer quelqu'un à son arrivée aprés une longue absence; par allusion à l'histoire de l'enfant prodigue. On dit aussi, Faire le pied de *veau* à quelqu'un, pour dire, Aller faire la reverence, des soumissions à quelqu'un. On appelle un homme riche qui n'a point d'esprit, un *veau d'or*; & quand on luy va faire sa cour, on dit qu'on va adorer le *veau* d'or, par allusion à celuy qu'adorerent les Israëlites en l'absence de Moyse. On appelle aussi brides à *veaux*, les sottes raisons avec lesquelles on persuade, on preoccupe, on bride les sots.

VEAU MARIN, est un poisson de mer qui a le cuir velu, noir, cendré & tacheté, qui a des especes de mains & d'ongles. La chair de *veau marin* est blanche, & tient de la chair du cochon de lait. Sa langue est sans aspreté, & semblable à celle d'un *veau* ordinaire, mais fourchuë par le bout. On luy trouve dans le ventricule du varech. Il a un os entre le grand & le petit cerveau, de même que les chiens, & les animaux qui vivent de rapine, & qui mangent de la chair. Il a plus de cervelle qu'un *veau*, contre l'ordinaire des poissons: aussi dit-on qu'il égale la sagacité des animaux terrestres. Pline dit qu'on en faisoit voir à Rome qui respondoient, quand on les appelloit, & qui de la voix & du geste saluoient le peuple dans le theatre. Aldroandus dit qu'on en avoit vû un qui chantoit pour les Princes Chrêtiens, & non pas pour les Turcs. On tient que le cuir de *veau marin* desseché, monstre le changement de temps: que son poil se herisse pendant le vent de Midy; & s'abaisse, quand la bise souffle. En Latin *vitulus marinus*, *phoca*.

Le *veau marin* de l'Ocean est different de celuy de la Mediterranée, parce que celuy-cy a le col long, & la teste moins serrée contre les espaules, que celuy de l'Ocean: & c'en est une espece differente, suivant Rondelet. Il a une queuë fort courte, qu'Aristote compare à celle du cerf. Ses pieds sont semblables à ceux des plongeons, qui luy sortent immediatement de la poitrine. Il a, selon le même Auteur, des oreilles internes, & point d'externes: ce qui est particulier au *veau marin* sur tous les animaux qui engendrent leurs petits vivants. Il a des dents de loup: ce qui fait que les Espagnols & les Allemans l'appellent *loup marin*; parce aussi qu'il vit de rapine. Il y en a de grands comme des ours, & qui ont jusqu'à vingt pieds de long sur sept de large, comme témoignent Gomara, Oviedo, Gesner, Pedro Cieça. Ils sont hardis & entreprenants, & ils s'attroupent pour attaquer les plus grands poissons. Pline dit qu'on ne peut tuer le *veau marin* qu'en luy cassant la teste.

Il y a une espece de *veau marin*, ou de *bœuf marin*, dans les Indes Occidentales d'une grandeur prodigieuse, que sur les lieux on appelle *manati*, parce qu'Oviedo dit que les Espagnols appellent generalement *mains*, les pieds de devant de tous les animaux. Celuy-cy n'a que les mains ou les pieds de devant. Sa peau a plus d'un doigt d'espaisseur; & quand elle est corroyée, on en fait des semelles de souliers. On tient qu'on peut apprivoiser aussi ce poisson, & on en raconte mille merveilles.

VEAUTRER. v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. S'étendre de son long, se rouler sur la terre, sur le plancher. Il se *veautre* comme un pourceau dans la boüe. Ce mot vient de *volutare*. Menage.

VEAUTRER, se dit figurément de ceux qui sont engagez dans le peché, & sur tout dans l'ordure & l'impureté. Cet homme s'est *veautré* dans toutes sortes de débauches, est dans la prostitution.

V E D.

VEDETTE. s. f. Sentinelle à cheval. On met des *vedettes* avancées pour descouvrir les ennemis. Tous les corps de garde de cavalerie ont des *vedettes*.

V E G.

VEGETANT, ANTE. adj. Qui prend nourriture ou accroissement du suc de la terre. On attribuë aux plantes une ame *vegetante*.

VEGETATIF, IVE. adj. Qui reçoit nourriture ou accroissement. C'est presque la même chose que *vegetant*. L'ame *vegetative* est celle qui fait vivre les arbres & les plantes. Les Philosophes ont connu trois natures d'ames, la *vegetative*, la sensitive, & la raisonnable.

VEGETATION. s. f. Action par laquelle les arbres & les plantes se nourrissent ou croissent. On a découvert qu'il se faisoit dans la *vegetation* une circulation du suc de la terre ou de l'aliment des plantes, comme une circulation du sang dans les animaux: ce qui est assez visible dans le tithymalus, sur lequel on en a fait l'observation.

VEGETAUX. s. m. plurier. Nom collectif sous lequel sont compris tous les arbres & les plantes. On divise les corps naturels sublunaires en metaux, mineraux, *vegetaux*, & animaux.

VEGETER. v. n. Prendre nourriture & accroissement par la racine. Il ne se dit que des arbres & des plantes. Ce mot vient du Latin *vegetare*, qui signifie *avoir de la force & de la viguenr*. On a vû à Paris *vegeter* les metaux, l'or, l'argent, le fer & le cuivre preparez avec l'eau forte, dans laquelle on a vû s'elever une espece d'arbre qui croist à veuë d'œuil, & se divise en plusieurs branches dans toute la hauteur de l'eau, tant qu'il y a de la matiere. On appelle cette eau, *eau de caillou*, dont le secret a été donné par Rhodes Canasses Chymiste Grec, dont parle le Journal des Sçavans de 1677.

V E H.

VEHEMENCE. s. f. Violence, impetuosité. La *vehemence* des flots & de l'orage obligea les vaisseaux à relascher, à se mettre à couvert. La *vehemence* de cet ouragan a abatu beaucoup d'arbres dans la forest, a découvert toutes les granges.

VEHEMENCE, se dit figurément en choses morales. La *vehemence* des desirs, des passions, fait succomber aux tentations les plus fermes. Ce Predicateur prêche avec grande *vehemence*.

VEHEMENT, ENTE. adj. Violent, impetueux. La descente du St. Esprit est comparée à un vent *vehement*, dans les Actes Chap. 2. v. 2. On dit un froid, un chaud *vehement*, pour dire, excessif.

VEHEMENT, se dit figurément en choses morales, & des passions. Son amour est fort *vehemente*; sa douleur est fort *vehemente*. Cet Advocat est un Orateur peu *vehement*; il est froid, il n'émeut point les passions. Un esprit *vehement*.

VEHICULE. s. m. Terme de Medecine. Ce qui sert à conduire, à charrier les humeurs. Les purgations servent de *vehicule* aux humeurs peccantes pour les porter hors du corps. Les veines, les arteres sont les *vehicules* du sang & des esprits.

V E I.

VEILLANT, ANTE. adj. Qui est éveillé, qui ne dort point. Le songe du *veillant*.

VEILLE. s. f. Privation du sommeil dans le temps qui est destiné à dormir, & où on conserve la libre fonction de tous ses sens. Les fatigues & les *veilles* alterent beaucoup la santé. Les *veilles* sont de mauvais signes pour un malade. Les devots se mortifient par des jeusnes & des *veilles*. Les Sçavants nous font voir du fruit de leurs *veilles*: & on appelle poëtiquement leurs ouvrages, de doctes, de sçavantes *veilles*. Nous devons à leurs *veilles* les plus beaux ouvrages.

VEILLE, suivant les Anciens, étoit une partie de la nuit. Elle étoit divisée en quatre *veilles*.

On appelle chandelle de *veille*, une longue chandelle qui peut durer toute la nuit.

VEILLE, est aussi le jour qui precede celuy dont on parle. La *veille* d'une Feste, est le jour d'auparavant la Feste. Autrefois on passoit la nuit en oraison pour se preparer à la celebration de la Feste. L'Office des Festes doubles commence dés la *veille*. On fait aussi l'Office de la *veille*. St. Jean, St. Laurens ont des *veilles*, & des octaves. Depuis ce nom a passé aux autres jours remarquables. La *veille* de l'entrée du Roy. La *veille* de mon depart. Ce mot vient du Latin *vigilia*.

On dit aussi, Je suis à la *veille* de me marier, de prendre une charge, pour dire, Je suis prest, je suis tenté de faire ces choses. Nous sommes à la *veille* de voir une grande guerre, pour dire, Nous sommes en danger d'avoir guerre.

On dit proverbialement, qu'on s'est fait Poissonnier la *veille* de Pasques, pour dire, qu'on s'est mis dans un employ, dans un trafic, lors qu'il n'y faisoit plus bon, qu'il n'y avoit plus rien à gagner.

VEILLÉE. s. f. Temps de la nuit qu'on passe à veiller. On doit à cette garde quatre *veillées* de ce malade.

VEILLÉE, se dit aussi des assemblées qu'on fait pour se divertir, ou pour travailler le soir, ou bien avant dans la nuit. Ils sont allez à la *veillée* en un tel lieu pour joüer, pour danser. Au village on va à la *veillée* pour filer, tricoter, ou faire autres ouvrages. Chez les Artisans, on appelle pasté de *veillée*, un pasté que les Maistres sont obligez de donner à leurs compagnons le jour de la St. Remi, pour les advertir qu'il faut doresenavant se remettre au travail aprés souper. Chez les Fourreurs, le pasté de *veillée* se mange dés la veille de la mi-Aoust, c'est dés ce jour qu'ils recommencent leur hiver, & à travailler le soir.

VEILLER. v. act. & n. S'abstenir, s'empêcher de dormir. Le Seigneur dit à ses Apostres, *Veillez* & priez, pour ne tomber point en tentation. Il a fallu *veiller* ce malade depuis un mois. Les Prêtres *veillent* les corps morts jusqu'à ce qu'ils soient mis en sepulture. On dit aussi, quand on est surpris en admiration pour quelque accident extraordinaire, Je doute si je dors, je doute si je *veille*. Il a fallu long-temps *veiller* pour faire un si grand ouvrage.

VEILLER, signifie aussi, Passer la soirée, & bien avant dans la nuit, pour se réjoüir, ou pour travailler. On va ce soir *veiller* chez un tel, on y joüera, on y dansera. Les Ouvriers *veillent*, travaillent aprés souper. Les servantes filent & vont *veiller*.

VEILLER, signifie aussi, Estre au guet, prendre soin, prendre garde. Je dors, & mon cœur *veille*. Il faut *veiller* à son salut, & être sur ses gardes. Les Courtisans *veillent* pour sçavoir quand il y aura quelque charge de vacant, afin d'en obtenir le don.

VEILLER, signifie aussi, Faire la garde. Il faut que les sentinelles *veillent* soigneusement. Il est allé *veiller* au corps de garde. Il y a des Maisons Religieuses où on *veille* le St. Sacrement, où on est devant luy toute la nuit en prieres.

On *veilloit* autrefois les armes. C'étoit une ceremonie qu'on faisoit pour recevoir des Chevaliers. On mettoit les armes dans une Chapelle, & le Chevalier les gardoit la nuit avant sa reception.

On appelle en Fauconnerie, *veiller* l'oiseau, c'est à dire, l'empêcher de dormir: c'est un moyen qu'on a trouvé pour le dresser.

VEILLER, signifie aussi, Avoir soin de la conduite d'autruy. Un Pasteur doit *veiller* au salut de son troupeau. Un Prince doit *veiller* au bien de son Estat, de ses sujets. Un General doit *veiller* à tout. On dit aussi, qu'il faut *veiller* sur les actions d'un jeune homme, qu'il le faut *veiller* de prés, pour dire, l'éclairer, l'espionner, prendre garde à ce qu'il fait.

En termes de Palais, on dit que le Droit favorise ceux qui *veillent*, qui ont soin de leurs affaires. Il faut veiller pour empêcher qu'on ne decrete des biens qui ne sont hypothequez. Un tuteur est obligé de *veiller* à la conservation des biens d'un mineur. On dit aussi, Tandis que le vassal dort, le Seigneur *veille*; & que le vassal *veille*, quand le Seigneur dort, pour dire, que quand le vassal neglige de porter la foy & hommage, le Seigneur saisit le fief, & fait les fruits siens.

On dit proverbialement, Jeunesse qui *veille*, & vieillesse qui dort, c'est signe de mort.

VEILLOTE. s. f. Terme d'Agriculture. C'est un petit tas de foin qu'on ramasse avec la fourche, quand il est fané, & qu'on laisse encore quelque temps sur le pré, en attendant qu'on en fasse de gros meulons, ou qu'on l'enleve. Il faut douze ou quinze veillotes de foin pour en faire une charretée.

VEINE. s. f. Terme d'Anatomie. C'est un petit vaisseau long & creux qui prend son origine du foye, qui sert au transport & à la conduite du sang par toutes les parties du corps. Il est composé d'une seule tunique ou membrane fort mince; & en cela differe de l'artere qui en a deux; & en ce que la *veine* est immobile, au lieu que l'artere a une perpetuelle contraction & dilatation qu'on appelle *systole* ou *diastole*. Il y a cinq veines entre autres qui portent le nom de *veines* par excellence; la *veine cave*, la *veine porte*, la *veine umbilicale*, la *veine arterieuse*, & *l'artere veineuse*. Il y a aussi des veines *capillaires*, ou fort deliées. La *veine sans pair*, qu'on nomme *azygos*, c'est à dire, *qui n'est point appariée*, qui n'a point d'artere qui l'accompagne, comme sont presque toutes les autres.

Les *veines* se distinguent aussi par leur situation, en *superieure*, & *inferieure*; en *ascendante*, & *descendante*; en *droite*, comme la mesenterique, en *gauche*, comme le rameau splenique; en *interne*, comme la basilique, en *externe*, comme l'humerale. On les nomme aussi du nom des parties où elles sont posées, *jugulaires*, *phreniques*, *renales*, *iliaques*, *hypogastriques*, *epigastriques*, *axillaires*, *crurales*, *jarretieres*, *umbilicale*, *salvatelle*, *surale*, *sciatique*, *saphene*, *mediane*, *cephalique*, *thoracique*, *sousclavieres*, *intercostales*, *coronales*, *diaphragmatiques*, *cæcales*, *hemorroïdales*, *cervicale*, *thymique*, *mammales*, *gastrique*, *stomachiques*,

chique, *epiploique*, *splenique*, &c. On les distingue aussi par la qualité de leurs fonctions en *emulgentes*, *spermatiques*, &c. Elles sont toutes expliquées à leur ordre.

On dit en termes de Medecine, ouvrir la *veine*, eventer la *veine*, pour dire, saigner. Degorger la *veine*, pour dire, la fermer, ensorte qu'il ne reste plus de sang sur l'ouverture de la playe. Seneque se couppa les *veines* pour mourir plus doucement. La circulation du sang se fait des *veines* dans les arteres.

VEINE, se dit aussi des ondes de diverses couleurs qui paroissent sur plusieurs bois, sur plusieurs pierres, comme si elles y étoient peintes; & les Peintres les imitent quelquefois, quand ils peignent des lambris: comme l'olivier, le noyer, & particulierement leurs racines. Le marbre a plusieurs *veines*. Le lapis a des *veines* d'or.

VEINE, se dit aussi de l'endroit de ces bois, ou de ces pierres qui est le plus foible, par où elles se rompent ou se divisent, quand on frappe dessus avec quelque effort, encore qu'il n'y paroisse au dehors aucune marque. Les Sculpteurs en bois & en pierre doivent connoistre toutes les *veines* des bois & des pierres sur lesquelles ils travaillent, afin qu'ils ne les éclatent pas.

VEINE, se dit aussi de la difference disposition & nature de la terre qu'on trouve, quand on la creuse. Voilà une *veine* de terre qui est sablonneuse, une autre qui est d'argile, une autre de roche. Voilà une *veine* d'ocre, de vitriol, d'alun, de calamine. Les eaux minerales ne prennent leur qualité qu'en passant par des *veines* de vitriol, d'alun, de soulfre &c. On dit en ce sens, une *veine* d'or, une *veine* d'argent, une *veine* de mercure, & semblablement des autres metaux, qui sont certains endroits de la terre où se trouve la glebe des metaux, & qui se distribuë en divers rameaux, de même que les *veines* dans le corps humain. Tavernier a descrit les *veines* des mines des diamants qui sont à Raolconda, & la façon de les en tirer.

VEINE, se dit aussi des sources des fonteines qui sortent de la terre par de petits conduits, tels que ceux par où sort le sang des *veines* des animaux.

On dit en termes de Manege, barrer la veine à un cheval, lors qu'on dégage la *veine*, & qu'aprés l'avoir liée dessus & dessous, on la couppe pour arrêter le cours des malignes humeurs qui s'y jettent.

VEINE, se dit figurément en Morale, & signifie quelquefois le desir: comme, Il vous a promis cela, mais il n'a *veine* qui y tende. L'amour se produit par la chaleur du sang qui bout dans nos *veines*. On le dit particulierement du genie poëtique. Cet Auteur a une *veine* fort feconde. Ce livre est un essay de sa *veine*, un effort de sa *veine*. Sa *veine* est coulante, facile.

VEINEUX, EUSE. adj. Qui a des veines. On le dit particulierement du bois & des pierres. On dit aussi *veiné*, du bois *veiné*.

VEL.

VELIN. subst. masc. Peau de veau qui a été preparée, & qui a passé par les mains d'un Megissier & d'un Parcheminier, qui est plus delicate & plus unie que le parchemin ordinaire. Ce mot vient de *vitellinus*. Menage. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on l'a appellé *francenum*; & les Flamans l'appellent encore *francin*.

VELOCITE'. s. f. Vistesse, promptitude. Le temps court avec une estrange *velocité*. Quoy que le mouvement de Saturne nous paroisse tardif, neantmoins il se meut avec une merveilleuse *velocité*, à cause de la grandeur de sa sphere.

VELOURS. s. m. Terme de Marchands. Estoffe toute de soye, dont les filets de traverse sont conduits autour d'une petite verge de cuivre, sur laquelle aprés on les couppe; ce qui fait paroistre un tissu de poils plus courts que ceux de la panne. On fait des habits, des robbes de velours; des carreaux, des tapis de pied de *velours*. On met un ou deux lez de *velours* dans les obseques des Grands Seigneurs, qu'on charge de blason. Ce mot vient de *villosus*. Nicod. Cujas tient qu'il vient du Grec *berous*, qui signifioit *robbe de soye*; d'autres de *vellus*, qui signifioit autrefois *drap*. En vieux François on disoit *velueil*, ou *veluyau*.

Les plus beaux *velours* sont à quatre poils, appellez vulgairement *à six lisses*. Ils se font sur un peigne de 20. portées, qui font 60. portées de chaisne, & chaque portée de 80. filets. Il y a huit fils de poil par chaque dent de peigne. Les poils & chaisnes doivent être d'organsin filé, tordu au moulin, & tramé de trames doubles, le tout cuit, & de pure & fine soye. Le *velours* doit avoir onze vingt-quatriémes d'aune de largeur entre les deux lisieres, lesquelles doivent être marquées par quatre chaisnettes de soye d'autre couleur, qui font connoistre le *velours* à quatre poils.

Le second *velours* est appellé *à trois poils*, dont le peigne a 20. portées, & 60. portées de poil & de chaisne. Il a aussi 80. filets, & six fils par chaque dent de peigne. Ses lisieres sont marquées de trois chaisnettes, & sa soye & sa largeur de même qualité que le precedent.

La troisiéme sorte s'appelle *deux poils*, vulgairement appellée *quatre lisses*. Il se fait en un peigne de vingt portées, & de 40. portées de chaisne & de poils, chacune de 80. fils. Ses lisieres sont marquées de deux chaisnettes.

La quatriéme sorte de *velours* s'appelle *poil & demi*. Il est à quatre lisses. Il a 40. portées de chaisne, & 30. portées de poil, de 80. fils. Sa soye est de même qualité, tordage & moulinage, & sa largeur de même. Ses lisieres sont marquées d'un costé d'une chaisnette, & de l'autre de deux; c'est pourquoy on l'appelle *poil & demi*.

La derniere sorte est du petit *velours*, qu'on appelle *renforcé à quatre lisses*, dont le peigne est de 19. portées, de 38. portées de chaisne, & 19. portées de poil, chacune de 80. filets. La lisiere doit avoir une chaisnette de chacun costé. Les *velours* cramoisis doivent avoir un filet d'or ou d'argent fin au milieu de la lisiere, pour les distinguer de ceux où il y aura des couleurs communes tant en chaisne qu'en trame.

En general tous les *velours* tant façonnez que figurez, ras ou couppez, ont les chaisnes & poils d'organsin filé, tordu au moulin, & sont tramez de soye cuitte & non cruë, & ont la même largeur.

VELOURS PLEIN, est celuy qui est tout uni.

VELOURS FIGURE', est un *velours* mince, sur lequel sont representées quelques figures. Il sert ordinairement aux habits de femme.

VELOURS A' RAMAGES, est le *velours* diversifié par plusieurs figures ou couleurs. On l'appelle *grand dessein*, & on s'en sert pour faire des carrosses, des lits, des meubles, des ornements d'Eglise.

VELOURS RAS, est un *velours* dont les filets de traverse ne sont point couppez.

On fait aussi des *velours* à fonds d'or, à fonds d'argent, à fonds de satin.

VELOURS, se dit figurément d'un chemin, d'une allée, d'une pelouse, quand elles sont herbuës & fort unies. Il nous mena par un chemin de *velours*; & par une double figure on dit, Il est venu à cette charge par un chemin de *velours*, pour dire, il y a trouvé de grandes facilitez. On appelle en Chirurgie des cauteres de *velours* d'Ambroise Paré, qui ne font point de douleur, quand on les applique.

Velours, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un homme, qu'il se pare d'une telle femme, d'une telle chose, comme de sa robbe de *velours*, pour dire, qu'il se fait honneur de la mener, ou d'estre le maistre de ce qu'il estale en parade. On dit aussi d'une fille, qu'elle doit avoir ventre de son, & robbe de *velours*, pour dire, qu'on doit avoir plus de soin de la parer, que de la nourrir delicatement. Regnier a aussi appellé des ongles longs & pleins de crasse, des ongles de *velours*, en parlant de son Pedant :

- - - aux veilles des bons jours
Il en souloit rogner ses ongles de *velours*.

Velouté, ée. adj. Ce qui est fait à la maniere du velours. Les habits de couleurs des valets sont couverts de *veloutez*, de passemens de velours.

Velouté, en termes de Jouallier, est une couleur sombre & foncée, telle qu'est d'ordinaire celle des pierres taillées en cabochon, & sur tout le saphir bleu.

Velouté, se dit aussi des fleurs dont la peluche est douce & unie comme le velours.

Velouté, se dit aussi d'une membrane qui revest ordinairement le dedans des ventricules des animaux qui ruminent.

VELTE. s. f. Terme de Negoce. C'est une mesure de choses liquides, dont on se sert dans le trafic de Hollande. La *velte* contient trois pots ; le pot deux pintes ; & la pinte d'eau de vie pese deux livres & demie. Les pipes ou bariques d'eau de vie qu'on vend en Poitou, ou à Nantes, contiennent 60. ou 70. *veltes*.

VELU, üe. adj. Qui a du poil, ou de la barbe. Les gens *velus* par le corps sont forts, ou luxurieux. Une vieille au menton *velu*, qui a de la barbe. Les Sauvages sont tous *velus*, *velus* comme des ours.

Velu, se dit aussi de ce qui est moisi, gasté, corrompu. Des fromages deviennent *velus*, quand ils sont trop humides. Les confitures chansies sont fort *velues*.

V E N.

VENAISON. subst. fem. Chair de gibier. On m'a envoyé de la *venaison*, un filet de cerf, un pasté de liévre.

Venaison, se dit aussi de la haute graisse d'un cerf, d'un sanglier & autres bestes. Les cerfs sont en *venaison*, lors qu'ils sont gras, qu'ils ont chargé leur *venaison*, qu'ils ont trois doigts de *venaison*, pour dire, trois doigts de lard. Ce mot vient du Latin *venatio*, signifiant la même chose.

VENAL, ale. adj. Qui s'achete à prix d'argent. Les charges de Judicature en France sont *venales* : les charges municipales sont électives. Les Courtisans & flatteurs ont des ames *venales*, qui font tout pour leur interest. En Turquie la justice est *venale*, on l'achete des Bachas. Ce mot vient du Latin *venalis*.

Venalement. adv. D'une maniere venale & interessée. Les avares & les mercenaires ne font rien que *venalement* & dans l'espoir du gain.

Venalité. s. f. Qualité d'une chose venale. On ne le dit que des charges qui sont dans le commerce. La *venalité* des offices n'est pas fort ancienne en France.

VENANT, ante. adj. Qui vient, qui arrive. C'est un homme charitable qui offre sa maison à tout *venant*, au premier venu. Un homme au pilori est exposé à la raillerie de tous allans & *venans*.

VENDANGE. s. f. Recolte de vin. On aura cette année pleine *vendange*, c'est à dire, pleine recolte de vin.

Vendange, signifie aussi le raisin, & le vin qui en est sorti. On foule la *vendange* dans la cuve. On porte la *vendange* foulée au pressoir. J'ay de bonne *vendange* en ma cave, pour dire, de bon vin. Beuvez, voilà trop presché sur la *vendange*, c'est à dire, sur le vin qu'on tient en main.

Vendanges, au plurier, se dit de la saison où on fait la recolte, & de l'action de cueillir & pressurer le raisin. Il est allé faire *vendanges*, pour dire seulement, il est allé aux champs se divertir en cette saison avec un amy qui a des *vendanges* à faire. Il faut une ordonnance du Juge ordinaire avec publication pour commencer les *vendanges*.

On dit proverbialement, Adieu paniers, *vendanges* sont faites, pour dire, que la gresle ou le passage des soldats ont ruiné les vignes, & qu'on n'a plus affaire de paniers. On dit aussi, En Aoust & en *vendanges* il n'y a ni festes ni Dimanches. On dit aussi, qu'un homme fait en Aoust, fait *vendange*, quand il gagne bien en quelque affaire.

Vendanger. v. act. & n. Cueillir les raisins, & en faire du vin. Il a *vendangé* vingt arpens de vigne en trois jours. On a *vendangé* par tout au pays d'amont.

Vendanger, signifie figurément, Ruiner les vignes, oster l'esperance de la recolte. Ce vent de bise, cette gelée a tout *vendangé* nos vignes. L'armée ennemie a campé en cette Parroisse, les vignes y sont *vendangées*.

Vendanger, se dit aussi en parlant de la ruine des autres fruits, & même du profit qui se doit trouver en d'autres affaires. Le froid de ces matins a *vendangé* tous les abricots, il les a envoyez à la halle. On a dépossedé les Fermiers des Aides, voilà tous leurs profits & leurs esperances *vendangées*.

Vendangeur, euse. s. m. & f. Gens de journée qui aident à faire la recolte du vin. Il y en a de Coupeurs, de Hotteurs, de Chargeurs, de Fouleurs & Pressureurs.

Vendangeurs, se dit proverbialement en ces phrases. Les Saints *vendangeurs*, sont ceux dont les festes escheent à la fin du mois d'Avril, ou au commencement de May. C'est le temps où les vignes sont en danger de geler. Ils sont douze en nombre, comme St. George, St. Marc, &c. Il y a eu des paysans qui ont sollicité pour les faire transferer aprés vendange.

On appelle une souppe de *Vendangeur*, une souppe qu'on fait avec des choux blancs ou pommez, & avec du pain bis, dont on nourrit les *Vendangeurs*.

VENDEUR, euse. s. m. & f. Qui vend des menuës denrées. *Vendeur* d'allumettes, de lacets, de petits couteaux. *Vendeuse* d'herbes, de pommes.

Vendeur, se dit aussi de celuy qui vend des heritages, une universalité de biens, une charge. En ce cas on dit au feminin *venderesse*. En stile de Pratique, tout *vendeur* est garent de sa vente, du moins de ses faits & promesses.

Vendeur, se dit aussi de celuy qui constitue sur luy une rente, qui vend un revenu certain à un autre, quoy que ce deust estre au contraire celuy qui fournit l'argent, qui aliene le fonds de son argent, qui deust estre appellé le *vendeur*. En ce cas on appelle *stellionataire* & faux *vendeur*, celuy qui declare son bien franc & quitte de toutes hypotheques, quand il l'engage, quoy qu'il le trouve engagé à d'autres ; ou qui s'oblige à fournir des emplois ou autres seuretez qu'il ne peut donner. Un tel *vendeur* est obligé au rachat de la rente & par corps.

Vendeur, se dit aussi de certains Officiers créez pour ce qui regarde les ventes. Les Sergens à verge du Chastelet se disent Jurez Priseurs, Crieurs & *Vendeurs* de meubles. Il y a des Jurez *Vendeurs* de vin, de marée, de volailles, qui reçoivent l'argent de ces denrées de ceux qui les achetent, & ils en répondent aux Marchands. Les *Vendeurs* & Controlleurs de vin reçoivent les declarations des vins, que les Marchands forains

tous

font arriver, & tiennent controlle des ventes. En ce sens on appelle figurément des Jurez *Vendeurs*, ceux qui trahissent leur amy, ou le party dont ils sont, moyennant quelque recompense.

VENDEUR de mithridate, de theriaque, d'orvietan, se dit des Charlatans qui vendent en public de meschantes drogues, & qui amassent le peuple avec des bouffonneries; *vendeurs* de fumée, des hableurs qui promettent ou qui vendent des choses qu'ils ne peuvent livrer; *vendeurs* de Chrêtiens, ceux qui subornent de jeunes gens pour les faire enroller, & qui en tirent de l'argent des Capitaines.

On dit proverbialement, qu'il y a plus de fous acheteurs, que de fous *vendeurs*, parce que celuy qui vend connoist mieux le prix ou le defaut de la chose qu'il vend, que l'acheteur. On dit aussi, qu'un homme est fait comme un *vendeur* de cochons, quand il est mal basti, ou mal vestu.

VENDICATION. s. f. Action par laquelle on a droit de demander la restitution d'une chose qui a été volée ou alienée par celuy qui n'en étoit pas le proprietaire. Quand un cheval a été volé, il y a lieu à une perpetuelle *vendication*.

VENDIQUER. v. act. Redemander ou saisir une chose qui nous appartient, qui a été volée, ou mal alienée. On peut *vendiquer* un meuble volé, dans quelque main qu'on le trouve. Ce mot vient du Latin *vindicare*.

VENDIQUER, signifie aussi, S'attribuer, prendre pour soy. Les Tribuns du peuple taschoient de se *vendiquer* toute l'autorité de la Republique. Un Procureur de Seigneurie a droit d'aller *vendiquer* les causes des habitans de sa Justice, quand ils veulent distraire la Jurisdiction.

VENDIQUER, se dit aussi en matiere de literature. Il y a plusieurs Auteurs à qui on attribue cet ouvrage; mais un tel le *vendique* à meilleur titre que les autres.

VENDIQUÉ, ÉE. part. & adj.

VENDITION. s. f. Vieux terme du Palais. Vente d'heritages. On a cassé la *vendition* de cette terre, à cause qu'il y avoit lesion enorme d'outre moitié de juste prix. On appelle aussi *vendition* en quelques Coustumes, un certain droit qu'on doit au Seigneur pour les marchandises vendues en foire, ou marché, qu'on appelle la *Leude*, la *maille*, le *couletage*, & de plusieurs autres noms suivant les lieux, & que les Latins ont appellé *siliquaticum*.

VENDOSME. C'est un nom de Seigneurie qui a donné lieu à deux proverbes dans la langue. Couleur de Monsieur de *Vendosme*, c'est à dire, invisible. A la fraischeur de Monsieur de *Vendosme*, c'est à dire, pendant la chaleur. Ces deux proverbes viennent par corruption de *vent d'amont*, qui vient & souffle du costé d'Orient, lequel est un vent fort violent & incommode, & qui par sa nature est invisible.

VENDRE. v. act. Transporter à un autre la proprieté d'une chose qui nous appartient, moyennant l'argent dont on convient. On *vend* les meubles par une simple tradition. Pour *vendre* des heritages, il en faut faire un contract. On *vend* ordinairement de gré à gré & à l'amiable; quelquefois forcément à l'encan, à l'égard des meubles; par decret, à l'égard des heritages: l'une & l'autre façon de *vendre* est à cry public, au plus offrant & dernier encherisseur. Ce mot vient du Latin *vendere*.

VENDRE, se dit aussi de la maniere d'aliener sa marchandise, ses possessions. Il y a des Marchands qui *vendent* en gros, d'autres en detail, à credit, argent comptant. Les grains se *vendent* au boisseau, les estoffes à l'aune, les espiceries à la livre. On excommunie au prosne ceux qui *vendent* à faux poids, ou à fausse mesure. Les bourgeois *vendent* leur vin à pot. Les Cabaretiers qui *vendent* leur vin par assiette, n'ont point pour cela d'action en Justice par le 128. Art. de la Coûtume de Paris. Le bled est de requeste en cette saison, & se *vend* bien, c'est à dire, il est cher, & on en a prompt debit.

On *vend* les charges, les lettres au poing, ou simplement la procuration pour resigner. Les Domeines du Roy se *vendent* à faculté de rachat perpetuel. Les particuliers les peuvent *vendre* avec faculté de remeré, ils les *vendent* avec garentie, ou francs & quittes de toutes charges & hypotheques.

VENDRE, se dit quelquefois improprement pour, Eschanger, ou donner pour peu de chose. Esaü *vendit* son patrimoine pour une escuelée de lentilles. Il a *vendu* sa maison pour une piece de pain. Le commerce est rompu, rien ne se *vend*. Ce n'est pas là *vendre* sa marchandise, c'est la donner.

VENDRE, signifie aussi, Constituer une rente sur soy. Tous les contracts de constitution portent, qu'un tel a *vendu*, creé & constitué, assis & assigné sur luy & à toujours une rente annuelle & perpetuelle de tant. On dit aussi, *vendre* une rente, quand le creancier la transporte à un autre.

VENDRE, se dit figurément en choses morales. Un homme qui se marie *vend* sa liberté. Un meschant Juge *vend* la justice. Une femme *vend* son honneur, quand elle se prostituë pour de l'argent. Un soldat *vend* bien sa vie, *vend* cher sa peau, quand il se deffend courageusement, quand il tuë bien des ennemis.

VENDRE, signifie aussi, Trahir, tromper. Judas *vendit* le juste moyennant trente deniers. Un Sergent *vendroit* son pere, le mettroit en prison. C'est un homme plus fin que ses associez, il les *vendroit* tous à beaux deniers comptans. On accuse les Procureurs de *vendre* souvent leurs parties; & les flatteurs, de *vendre* de l'encens, de la fumée.

A' VENDRE. Adverbial. Maison *à vendre*. Dans les cabinets des curieux tout est *à vendre*, pourveu qu'ils y trouvent leur compte.

VENDRE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un homme froid, serieux, qui ne rit point, qu'il seroit bon *à vendre* vache foireuse. On dit, A qui *vendez-vous* vos coquilles? à ceux qui reviennent de St. Michel, pour dire, qu'on sçait le prix des choses, qu'on ne les achete pas plus qu'elles ne valent. On dit aussi, qu'un homme *vend* bien ses coquilles, quand il *vend* cher ce qui luy appartient. On dit aussi, Marchandise qui plaist est à demi *venduë*. On dit aussi, qu'il ne faut pas *vendre* la peau de l'ours, qu'on ne l'ait pris, pour dire, qu'il ne faut pas *vendre* les esperances de ce qu'on n'a pas encore. Ce n'est pas le tout que de *vendre*, il faut livrer. On dit aussi des gens d'une compagnie qui parlent bas, ou à quartier, qu'ils *vendent* la ville. On dit aussi, qu'un homme est à *vendre* & à despendre à l'égard d'un autre, pour dire, qu'il est capable de faire toutes choses pour luy. On dit encore d'un prodigue, qu'il *vendroit* jusqu'à sa chemise. On dit pareillement, Femme qui prend se *vend*.

VENDREDI. s. m. Cinquiéme jour de la semaine, qu'on appelle en l'Eglise la sixiéme Ferie. Il étoit chez les Payens consacré à Venus. Il est deffendu de manger de la chair le *Vendredi*. On appelle le *Vendredy Saint*, ou *Vendredy Aoré* ou *Aoré*, le *Vendredy* devant Pasques, jour de la passion de Nostre Seigneur JESUS-CHRIST.

VENEFICE. s. m. Empoisonnement, sortilege. Les philtres amoureux sont mis au rang des *venefices*. Les Sorciers sont plûtost punis pour leurs *venefices*, que pour aucun commerce qu'ils ayent avec le Diable.

VENELLE. s. f. Terme populaire qui se dit en cette phrase, enfiler la *venelle*, pour dire, s'enfuir.

VENENEUX, EUSE. adj. Qui a des qualitez nuisibles aux autres corps, qui les fait mourir. Les mineraux ont des qualitez *veneneuses*. Plusieurs plantes sont *veneneuses*, sont des poisons.

VENER. verb. act. Chasser. On dit qu'à force de *vener* une beste, sa chair en devient plus tendre. On dit aussi, que la chair de boucherie est bien *venée*, lors qu'elle est bien mortifiée, qu'il y a du temps qu'elle est tuée, qu'elle commence à se gaster.

VENER, se dit figurément en choses morales. Cet homme a été bien *vené*, pour dire, on l'a bien fait courir, on luy a bien fait de la peine, on luy a bien donné de l'exercice. Cette affaire a été bien *venée*, pour dire, on l'a traduite en plusieurs Jurisdictions, il y a bien des incidens & des frais.

VENÉ, ÉE. part. & adj.

VENERABLE. adj. m. & f. Grave, majestueux, qui attire du respect. On peint Dieu le Pere sous la figure d'un *venerable* vieillard. La Majesté des Rois est *venerable*.

VENERABLE, est aussi la qualité que les Notaires donnent dans leurs actes aux Ecclesiastiques & aux gens de lettres. Les *venerables* Doyen & Chanoines d'un tel lieu. *Venerable* N. Professeur en Philosophie.

VENERATION. s. f. Profond respect qu'on rend aux choses qui en meritent. Il faut avoir une profonde *veneration* pour les mysteres, pour tout ce qui regarde la Religion, pour les Princes, pour les superieurs. La solide vertu attire la *veneration* de tout le monde.

VENERER. v. act. Respecter, honorer quelque chose. L'Eglise veut qu'on *venere* les images, les reliques des Saints.

VENERÉ, ÉE. part. & adj.

VENERIE. subst. fem. Art de chasser le gibier, qui se pratique sur la beste à poil, & à force de courre avec equipage de meutes de chiens courants, & de piqueurs. L'adresse de quester, de juger des voyes & des fumées, de deffaire les ruses du gibier, appartient au deduit de la *Venerie*. Fouillous a fait un livre de la *Venerie*. L'Empereur Frederic II. a escrit en Latin de la *Venerie*. Il se plaist à la *Venerie*.

VENERIE, signifie aussi, l'equipage de chasse. Il y a chez le Roy un grand nombre d'Officiers pour la *Venerie*. La *Venerie* est logée en tel endroit.

VENERIEN, ENNE. adj. Qui appartient à Venus. Un homme *venerien*, est celuy que Venus domine, qui est adonné aux plaisirs *veneriens*, aux actes *veneriens*. Il y a des estoiles de nature *Venerienne*, comme il y en a de Saturniennes & de Joviales. La maladie *venerienne* est ce qu'on nomme la *grosse verole*, & les autres accidents qui en dependent.

VENEUR. s. m. Celuy qui conduit la chasse & les chiens, qui queste, qui detourne, qui lance la beste, qui laisse courre, qui la suit, &c. Il a un bon *Veneur*, qui est toûjours à la queuë des chiens.

On le dit aussi de tous les Chasseurs, & de ceux qui suivent la chasse. On a vû passer les *Veneurs* par cet endroit-là.

Le Grand *Veneur* de France est un Officier considerable qui commande à tous les Officiers de la Venerie du Roy.

VENGEANCE. s. f. Offense qu'on fait à son ennemy en haine de celle qu'on en a receuë. Dieu a deffendu la *vengeance*, il s'est reservé la *vengeance*, & a promis de faire la reparation des injures. On ne peut recevoir l'absolution, tant qu'on garde un esprit de *vengeance*. Le meurtre des innocens crie *vengeance* à Dieu. Il est permis de demander en Justice la *vengeance* des injures qui nous sont faites. C'est en la personne des Procureurs Generaux que reside la *vengeance* publique.

VENGER. v. act. & n. Offenser l'ennemy qui nous a offensé, en tirer vengeance, s'en faire raison. Rodrigue dans le Cid a *vengé* l'affront fait à son pere. C'est un beau mot du Roy Loüis XII. qu'un Roy de France ne doit point *venger* les injures faites à un Duc d'Orleans. Il s'est *vengé* luy-même. Ce mot vient du Latin *vindicare*.

SE VENGER, signifie aussi, Se rembourser, se desdommager. On l'a evincé de cette terre, mais il s'est *vengé* sur une autre qu'il a fait decreter; ce qui l'a desdommagé. Il n'a point mangé de souppe, mais il s'est *vengé* sur le dessert, il en a mangé à crever.

VENGÉ, ÉE. part. & adj. J'en mouray *vengé*, c'est à dire, Je feray tout mon possible pour me venger tant que je vivray.

VENGERESSE, au feminin, se dit des Furies infernales *vengeresses* des crimes. C'est un nom que les Payens donnoient à ce que les Chrêtiens appellent remors de *conscience*.

VENGEUR. s. m. & quelquefois adj. Celuy qui venge. Le remors est le premier *vengeur* des crimes. Dieu sera le juste *vengeur* des Martyrs & des Fideles qui auront été offensez.

VENIAT. s. m. Terme de Palais qui est pur Latin, se dit de l'ordonnance d'un Juge superieur, qui mande un inferieur pour venir rendre raison de son jugement, ou de sa conduite dans quelques affaires. Le Parlement en voyant ce procés, a donné un *veniat* contre le Juge. C'est quelque chose de plus doux qu'un adjournement personnel.

VENIEL, ELLE. adj. Terme de Theologie, qui se dit des pechez legers qui se pardonnent aisément. On n'est pas absolument obligé de s'accuser à confesse de tous les pechez *veniels*. Le plus grand soin des Casuistes est de distinguer les pechez *veniels* des mortels.

VENIELLEMENT. adv. se dit en cette phrase: Quand on fait telle chose, on ne peche que *veniellement*, c'est à dire, qu'on ne fait qu'un peché veniel.

VENIM, ou VENIN. s. m. Qualité maligne qui est en quelques animaux, qui est dangereuse aux autres, qui les tuë. L'Escriture & Hippocrate disent que le *venim* des aspics ne se peut guerir. Charras a monstré par plusieurs experiences, que le *venin* des viperes consiste dans leurs esprits animez, qui coagulent le sang, & en empeschent la circulation: ce qui cause la mort. On dit aussi, que la rage est un certain *venin* qui se fermente insensiblement pendant un certain temps.

Le *venim*, selon l'opinion du Conciliateur dans son Traité des *venins*, se dit aussi de tout ce qui est pris dans le corps, dont les proprietés sont contraires à la nutrition; & il soustient, que comme la viande se convertit en sang, & rend ses parties semblables aux membres pour reparer ce qui s'en consume tous les jours; le venin au contraire transmuë le corps & les membres qu'il touche en une substance corrompuë, & la convertit en sa nature venimeuse. En ce sens tous les poisons sont compris sous le nom de *venim*, quoy que les autres les distinguent. La plus-part des *venins* qui sont dangereux exterieurement, ne nuisent pas étant avalez; car plusieurs asseurent que des gens ont avalé des araignées, & mangé des crapaux, sans en estre incommodez. Benjamin Charlius a fait un Traitté Latin de la nature des *venins*, intitulé *Toxicologia*.

VENIM, se dit figurément en choses morales, des discours de medisance, des haines qu'on garde dans le cœur, qui sont causes qu'on fait à son ennemy tout le mal qu'on luy peut faire. Il n'a pas pardonné sincerement cette offense, il luy est encore resté du venin sur le cœur. Cet homme-là s'est vengé de son ennemy en luy disant mille injures, il a jetté tout son venin. Des Auteurs qui escrivent les uns contre les autres jettent tout leur *venin* sur du papier.

VENIM, se dit aussi des doctrines, des maximes dangereuses qui sont cachées dans un livre, dans un discours. Les livres des Heretiques sont remplis de belle Morale en apparence, mais il y a un certain *venim* dangereux caché dessous.

VENIM, se dit prov. en ces phrases. Morte la beste, mort le *venim*, pour dire, qu'un ennemy mort ne fait plus de mal; car en effet au propre, les bestes n'ont plus de *venim*, quand elles sont mortes, à la reserve de quelques-unes, comme celle de l'areste de la vive. On dit aussi, A la queuë est le *venim*, par allusion au scorpion qui pique avec sa queuë, pour dire, que c'est à la fin des affaires qu'on connoist si elles sont bonnes, ou mauvaises.

VENIMEUX, EUSE. adj. Qui a du venim. Les serpens, les scorpions, les viperes sont des animaux *venimeux*. Les chenilles, & sur tout celles de pin, les araignées, sont des insectes *venimeux*. On dit que le brochet a la dent *venimeuse*. En general toutes les bestes qui ont du venim, quand elles sont nourries dans des montagnes & lieux secs, sont plus *venimeuses* que celles des lieux humides & marescageux; les Orientales & Meridionales, que celles du Septentrion; les affamées & irritées, que les autres; & en esté, qu'en hiver.

On dit figurément, qu'un homme a une langue *venimeuse*, quand elle est medisante, quand elle envenime toutes choses.

VENIR. v. n. Arriver à un lieu éloigné d'un autre. Un Courier qui part de Rome, *vient* à Paris, y arrive en huit jours. On dit à un amy qui arrive, Vous soyez le bien *venu*. *Venez* çà, mon amy, approchez vous de moy. La ville *vint* au devant du Roy à son entrée. L'Escriture dit que tout le mal *viendra* du costé d'Aquilon. Il a été obligé de *venir* en personne pour répondre sur cette accusation. Ce Prince est *venu* en Cour.

VENIR, se dit aussi des choses inanimées qui ont du mouvement. Il *vient* du vent par cette cloison. Voilà un orage qui *vient*, qui se forme; une nuée qui *vient* à grands pas. Il luy est *venu* une pleuresie pour avoir beu à la glace.

VENIR, signifie aussi, Atteindre, parvenir. Ce jet d'eau *vient* jusqu'au second estage de la maison. Ces brodequins *vont* jusqu'à mi-jambe. Ce nain ne me *vient* que jusqu'à la ceinture. Cette histoire n'est pas *venuë* jusqu'à nous. Il est *venu* au dessus de ses affaires, il est *venu* à bout de ses entreprises. Il est *venu* à une grande fortune, à un haut point de gloire, il est bien parvenu.

VENIR, se dit figurément en choses spirituelles. Les inspirations *viennent* du ciel. Il m'est *venu* dans l'esprit une bonne pensée sur ce sujet. Cela m'est *venu* en memoire. Les vers luy *viennent* facilement, ils *viennent* de genie. Ce secret n'est jamais *venu* à ma connoissance. Cela est *venu* aux oreilles du Prince.

VENIR, se dit aussi en choses morales. Le moyen de *venir* à la perfection, c'est de vivre en retraitte. Son revenu ne *vient* pas bien, il est embrouillé, on le paye mal. La mort est un mal inevitable, il en faut tous *venir* là. Il est *venu* à tel point d'extravagance, qu'il l'a fallu enfermer, qu'on a été obligé d'en *venir* à la force, aux extremitez.

VENIR, se dit aussi à l'égard du temps, aussi-bien que du lieu, pour marquer qu'il n'y a pas long-temps qu'une chose est faite. Je *viens* de chez vous; je *viens* du Palais. Il *vient* de me parler. C'est un homme qui *vient* d'être assassiné. Vous estes *venu* assez à temps pour disner. Il est *venu* à tard pour s'opposer à cette vente, elle étoit faite.

VENIR, signifie aussi, Naistre & croistre, prendre son origine. JESUS-CHRIST est *venu* au monde pour nous racheter. Les enfans *viennent* au monde avec le peché originel; c'est de là que sont *venus* tous nos maux; qu'ils prennent leur origine; de là *vient* qu'il y a tant de malice, de corruption, si peu de bonne foy dans le monde. Tous les enfans de cet homme ne *viennent* pas bien, ils meurent jeunes, on ne *viennent* pas à terme. Il n'est *venu* qu'un enfant de ce mariage. Les saules, les aulnes, ne *viennent* bien que dans les lieux humides & marescageux. Les plantes *viennent* de graine, de marcotte, de bouture. Le bled ne *vient* point en l'Amerique, parce que la terre y est trop grasse. Le vin ne *vient* point en Bretagne, parce que l'air y est trop froid; le raisin n'y *vient* point en maturité. La plus-part des mots François *viennent* du Latin, ou du Grec; les Espagnols de l'Arabe. Cela *vient* maintenant à la mode. Cette phrase est *venuë* en proverbe. On ne l'a point pressé de faire cette grace, cela est *venu* de son propre mouvement, cela est *venu* de son bon naturel.

VENIR, se dit en ce sens en choses morales. La raison *vient* aux hommes avec l'experience. Cet ouvrage est bien fait, il *vient* d'une bonne main. Cette nouvelle me *vient* de bon lieu. Ce Gentilhomme *vient* de bonne maison, il *vient* en droite ligne des Comtes de Flandres.

VENIR, se dit aussi des choses qui se font fortuitement. Ces soldats ont tiré au billet, il est *venu* à ce malheureux un billet noir. Il ne m'est rien *venu* à la lotterie. Cet homme est *venu* à mourir. Il *vint* faute de luy, lors qu'il étoit en passe de faire fortune, avant qu'il fust *venu* à bout de ses desseins. Le hasard voulut que nous *vinsmes* à parler de cette affaire. On dit aussi, que les choses vont & *viennent*, pour dire, tantost d'une façon, tantost de l'autre; qu'elles sont tantost cheres, tantost à bon marché.

En termes de Palais, on dit que des creanciers *viennent* par contribution sur des meubles, quand ils sont colloquez & payez au sol la livre. On dit *venir* à une succession de son chef, ou par representation; y *venir* par teste, ou par souches; que des biens *viennent* du costé paternel, ou maternel, selon qu'ils sont escheus par succession de pere, ou de mere; que les biens *viennent* aux heritiers du costé & ligne dont ils sont sortis, pour dire, que les paternels succedent aux biens du pere, & les maternels aux biens de la mere. On dit aussi, *venir* contre un arrest, *venir* contre son propre fait, pour dire, le contester, se pourvoir contre; *venir* à compte, pour dire, compter; *venir* à partage, pour dire, partager; *venir* à composition, pour dire, composer, relascher quelque chose de son droit. On dit aux Advocats qui plaident, *Venez* au fait, *venez* au point, *venez* à la conclusion, pour dire, couppez court, abregez.

En termes de Guerre, on dit *venir* aux mains, pour dire, donner bataille, ou combattre. Trois escadrons *vinrent* fondre sur nous. Les ennemis *venoient* à la file l'un aprés l'autre. Les Heros d'Homere en *venoient* aux injures & aux reproches, avant que d'en *venir* aux coups, d'en *venir* aux prises. Ces trouppes sont *venuës* au secours de la place.

En termes de Jeu, on dit, Laissez moy *venir* cette main, faire cette levée. Je suis le dernier, je le verray *venir*, je verray ce qu'il jouëra. Voilà un jeu qui luy *vient* à souhait, il luy *vient* le plus beau jeu des cartes.

VENIR, signifie encore, Diminuer, en ces phrases. Nôtre vin diminuë, ne *vient* plus que goutte à goutte. Toute la succession de ce favori est *venuë* à rien. Il avoit une bonne affaire, il est *venu* des gens à la traverse qui l'ont fait *venir* à neant.

VENIR, signifie encore, Estre convenable. Cette garniture *vient* bien sur cette étoffe. Cet habit vous *vient* à merveilles, comme s'il étoit fait pour vous. Ce surnom luy *vient* bien, luy convient parfaitement.

VENIR. s. m. On dit, L'aller & le *venir*, c'est double peine. On dit de celuy qui n'a pas trouvé la personne qu'il

qu'il alloit chercher, qu'il a eu l'aller pour le *venir*. On dit figurément de celuy à qui on a donné deux soufflets, qu'on luy a donné l'aller & le *venir*. On dit au Palais, un à *venir* pour plaider, quand on signifie à une partie qu'on va poursuivre contre elle une audience à *venir* au premier jour. On dit aussi adverbialement, Les siecles à *venir*, c'est à dire, futurs.

VENIR, se dit proverbialement en un tres-grand nombre de phrases. On chante tant Noël, qu'il *vient*, pour dire, qu'une chose arrive, quand on l'a long-temps attenduë. Cela *vient* comme Mars en Caresme, pour dire, ordinairement. Cela *vient* comme de cire, pour dire, fort juste, fort à propos. On dit aussi, De quel pays *venez*-vous? D'où *venez*-vous? à ceux qui ignorent une nouvelle connuë de tout le monde. On dit aussi à un valet qu'on envoye, Tant que vous irez & *viendrez*, les chemins ne seront pas sans vous. On dit aussi, Voilà un beau *venez* y voir, pour dire, C'est une chose peu considerable. On dit aussi, que les biens *viennent* en dormant à ceux à qui il vient des dons, des successions, des biens qui ne leur coustent rien à acquerir. On dit aussi, Ce qui *vient* par la fluste, s'en retourne par le tambour, pour dire, qu'on dépense facilement le bien acquis sans peine. On dit aussi, Au bon joüeur *vient* la balle, pour dire, que nostre habileté nous fait trouver les occasions favorables de profiter. On dit que les maladies *viennent* à cheval, & s'en retournent à pied. On dit aussi, qu'un malheur ne *vient* jamais tout seul. On dit encore, Tout *vient* à point à qui peut attendre, pour dire, qu'on vient à bout de toutes choses avec de la patience. On dit encore, Aprés la pluye *vient* le beau temps. On dit aussi, qu'une chose est *venuë* de la grace de Dieu, quand on ne sçait d'où elle *vient*, ni qui l'a donnée. On dit aussi, Qui chapon mange, chapon luy *vient*, pour dire, que les biens *viennent* à ceux qui en ont déja. On dit aussi, C'est un homme qui est *venu* de rien, qui est *venu* tout en une nuit comme un champignon, pour dire, qu'il s'est enrichy en peu de temps. On dit aussi d'un homme surpris de quelque accident, qu'il est aussi estonné que si cornes luy *venoient* à la teste. On dit aussi de celuy à qui il *vient* quelque tentation, que l'eau luy en *vient* à la bouche. On dit aussi, Aprés la panse *vient* la danse, pour dire, que la bonne chere excite à la paillardise. On dit aussi, Il est *venu* comme un tabourin à nopces, pour dire, fort à propos: & à contresens, Il est le bien *venu* comme un chien dans un jeu de quilles. On dit aussi, qu'un homme est *venu* la gueule enfarinée, pour dire, avec empressement & avec dessein de profiter. On dit aussi, qu'il s'en est allé comme il étoit *venu*, pour dire, qu'il n'a rien fait de ce qu'il avoit envie de faire. On dit aussi, Faire *venir* quelqu'un à jubé, le faire *venir* à la raison, pour dire, l'obliger à faire quelque chose de raisonnable, & qu'on luy commande. On dit aussi, qu'un homme ne fait qu'aller & *venir*, lors qu'il ne se tient point en repos, qu'il marche toûjours, ou bien quand il est peu de temps à faire quelque voyage.

VENT. s. m. Agitation de l'air, air rarefié. Le *vent* est mis au rang des meteores. L'Escriture dit que Dieu tire le *vent* de ses tresors. Descartes demonstre la formation du *vent* par la comparaison des eolipiles. On fait du *vent* avec un éventail en remuant l'air. Les Anciens croyoient que les cavales de Portugal concevoient du *vent*, à cause de leur vistesse. En ce sens on dit qu'il fait *vent*, que le *vent* s'eleve, que le *vent* souffle de ce costé-là; qu'une maison est à l'abry du *vent*, du mauvais *vent*, quand on en est à couvert; que des arbres sont à plein *vent*, quand ils ne sont point attachez à quelque muraille.

On appelle *vent coulis*, un petit *vent* qui entre par l'ouverture des portes, ou des fenestres & cloisons qui joignent mal.

VENTS SOUSTERRAINS, sont les *vents* enfermez dans les entrailles de la terre, & qui sont cause de ses tremblements.

VENT, signifie encore simplement de l'air. Bailler *vent* à un tonneau. Ce tuyau prend *vent*. Ce soufflet perd son *vent*. Un balon est rempli de *vent*.

VENT, signifie encore l'haleine, l'air qu'on respire. Il faut faire une pause pour reprendre son *vent*. Ce plongeon retient bien son *vent*. Ce Trompette a bon *vent*. Tirer son *vent*, c'est respirer.

VENT, signifie aussi l'air enfermé dans le corps des animaux, quand il sort par haut, ou par bas. Cet homme est travaillé de *vents*. La bile engendre bien des *vents*. Il a lasché un *vent* par derriere. En Medecine on connoist une hydropisie de *vents*.

VENT, signifie aussi une chose petite & legere. Vivre de *vent*, c'est à dire, presque de rien. Se repaistre de *vent*, de chimeres. La gloire de ce monde n'est que du *vent*. Il croyoit gagner beaucoup en cette affaire, mais il n'en retirera que du *vent*. Ce mets n'est point solide, ce n'est que du *vent*. On a creu que le cameleon vivoit de *vent*, quoy qu'il vive de petites mouches qu'il attrape avec sa langue.

En ce sens il signifie figurément, Vanité, orgueil. Cet homme a bien du *vent* dans la teste.

En Musique on appelle instruments à *vent*, ceux que l'air ou le *vent* fait joüer, comme les orgues, les flustes, la musette, la trompette, la saquebute, le cor, &c.

Une arquebuse à *vent*, est celle qu'on charge avec du *vent* condensé. Moulin à *vent*, celuy que le *vent* fait tourner.

VENT, en termes de Venerie, se prend pour l'odeur & le sentiment qu'une beste laisse en son passage. Le cerf est de plus grand *vent* & sentiment que le liévre; il fuit toûjours avau le *vent*, & ne met jamais la gueule ni le nez dedans le *vent*. Le sanglier prend le *vent* de toutes parts, pour sentir & flairer s'il n'y a rien qui luy puisse nuire. On dit aussi, Chasser au *vent*, pour dire, Chasser contre le *vent*. On dit le *vent* du trait, lors que le cerf a eu le matin le *vent* du limier: ce qui fait qu'il s'en va fuiant de hautes erres, & l'on trouve buisson creux. On dit aussi, qu'il ne faut pas se fier aux chiens qui en usent au *vent*, c'est à dire, qui ne mettent point le nez à terre.

En termes de Fauconnerie, on dit qu'un oiseau va sous le *vent*, quand il a la queuë ou le balay au *vent*; qu'il va contre le *vent*, quand il a le bec au *vent*; & qu'il va de au *vent*, pour dire, qu'il vole à costé du *vent*. On dit qu'il bande au *vent*, quand il se tient sur les chiens, faisant la crecerelle. On dit aussi, qu'il tient bec au *vent*, qu'il chevauche le *vent*, lors qu'il resiste au *vent*, sans jamais tourner queuë. On appelle à la chasse *vent leger*, le *vent* qui est propre à la chasse, qui n'est point trop fort, mais doux & gracieux. C'est un *vent* clair, lors qu'il souffle pendant que le ciel est serain.

En ce sens il signifie figurément un bruit confus, une connoissance imparfaite qu'on a de quelque chose. Cette entreprise étoit fort secrette, neantmoins on en a eu quelque *vent*, on en a senti le *vent*. On a bien cherché les auteurs de ce vol, mais on n'en a eu ni *vent*, ni voix; quelques-uns disent *voye*.

VENT DU BUREAU, se dit au Palais des nouvelles qu'on apprend, qu'on descouvre, du sentiment qu'ont les Juges d'une affaire qu'on leur rapporte, quand ils s'ouvrent un peu trop. Il faut accommoder cette affaire, le *vent du Bureau* n'est pas pour nous.

VENT, en termes de Manege, se dit en parlant d'un cheval qui commence à être poussif. Ce cheval a du *vent*. On dit aussi, qu'il porte le nez au *vent*, ou qu'il porte au *vent*, quand il tient la teste haute, comme font les chevaux Croates ou Cravates. On le dit aussi des hommes qui levent trop la teste.

VENT,

VENT, en termes de Marine, se dit aussi de cette agitation de l'air considerée comme le fondement de toute la navigation. Ainsi on dit, avoir *bon vent*, ou *vent arriere*, pour dire, *vent* en pouppe. *Vent de quartier*, c'est le *vent* qui souffle à costé, & qui est meilleur que le *vent* en pouppe, lequel ne donne pas dans toutes les voiles, à cause que l'artimon l'en empéche; *vent à la bouline*, c'est à dire, qui se prend de costé: ce qu'on appelle un *lit de vent*, qui s'étend jusqu'à cinq ou six rumbs éloignés de la route. On l'appelle aussi *vent largue*. Un rumb de *vent*, c'est la route que fait le vaisseau en suivant un des 32. *vents* marquez sur la boussole. Mettre la voile au *vent*, c'est à dire, partir. On dit qu'un vaisseau est battu du *vent*, du mauvais *vent*, quand il a souffert un orage. On navige à tous *vents*. *Vent de terre*, est celuy qui repousse les vaisseaux en mer, & empéche qu'ils n'abordent.

On dit, avoir *vent* devant, faire *vent* devant, prendre *vent* devant, pour dire, prendre le *vent* par prouë: ce qu'on appelle aussi, être debout au *vent*, avoir le *vent* contraire. On dit aussi, tenir au *vent*, pour dire, naviger malgré le *vent* contraire. On dit aussi, être au *vent* d'un vaisseau, passer au *vent* d'un vaisseau, monter au *vent*, luy gagner le *vent*, avoir l'avantage du *vent*, le dessus du *vent*, lors que le *vent* porte un vaisseau sur un autre; & au contraire, être sous *vent*, c'est avoir le desavantage du *vent*; être avau le *vent*, c'est se laisser aller selon le cours du *vent*. On dit aussi, être porté d'un bon *vent*, pour dire, d'un *vent* foible; serrer le *vent*, pour dire, prendre l'avantage du *vent* de costé, bouliner le plus qu'il est possible pour se servir du *vent* qui souffle. Tomber sous le *vent*, c'est perdre l'avantage du *vent*. On dit aussi, que le *vent* tombe, lors qu'il cesse, qu'il fait place au calme, & qu'il ne fait point de mer. On appelle aussi, partager le *vent*, chicaner le *vent*, quand on le prend en louviant, en faisant plusieurs bordées tantost d'un costé, tantost de l'autre. On dit que le *vent* se fit Nord, qu'il se rangea au Sud, qu'il vint à l'Oüest, pour dire, que le *vent* changea & souffla de ces costez-là.

Mettre le *vent* sur les voiles, c'est empêcher que les voiles ne prennent du *vent*, les disposer en une situation parallelle au *vent*, ensorte qu'il ne fasse que les raser ou friser. On appelle le beau temps, *vent gaillard*; une fraischeur, *vent* à volonté & favorable.

VENTS CARDINAUX, ce sont les principaux *vents* qui soufflent aux quatre points cardinaux de l'Horison. On appelle un *vent reglé* ou *alisé*, celuy qui est favorable, & qui se maintient sans sauter d'un rumb à l'autre. On le dit aussi des *vents* de saison, qui soufflent toûjours en même saison sur certaines costes, comme la *monson* dans les Indes, les *vents Etesiens*, &c.

VENTS D'AVAL, ce sont des *vents* malfaisants qui viennent de la mer & du Midi. Ceux qui font des Relations les appellent *Brises* ou *vents d'abas*. Vers les costes de Canada & de la Floride ils sont grandement vehements.

VENT D'AMONT, est un vent qui vient de terre & d'enhaut, & d'Orient.

VENT FRAIS, est celuy qui est doux & rafraischissant sur terre, ou qui est favorable sur la mer.

On appelle *coup de vent*, un orage ou une tempeste qui dure souvent plusieurs jours; & *grain de vent*, un orage subit & violent qui d'ordinaire desempare les vaisseaux, & ruine les manœuvres. On l'appelle aussi *dragon de vent*, *tourbillon*; les Portugais *œuil de bœuf*; les Levantins *typhon* & *syphon*.

Les *vents* les plus dangereux sur les costes Occidentales sont l'Est & le Sud-Oüest, ou Lebeschio; & le Nord-Oüest, qu'on nomme *Galerne*: & sur la Mediterranée aux costes d'Europe sont le Sud nommé *Austro*, & le Nord-Est ou Bise, nommé *Graco*: & le plus dangereux de tous est le *Circius*, que les Anciens nommoient *Typhon*.

Les Anciens ont fort varié sur le nombre des *vents*. Aristote n'en compte qu'onze, & obmet *Libonotus*. Vitruve en met 24. les Modernes 32.

En tout l'Ocean les *vents* ont des noms Allemans & Flamans; sur la Mediterranée des noms Italiens. Voicy leurs noms modernes avec les anciens Grecs & Latins, pour les faire mieux connoistre.

EST, ou *vent* Oriental, Solaire & Equinoctial: *Vent d'amont* sur l'Ocean, sur la Mediterranée *Levante*, en Grec *Apeliotes*, en Latin *Solanus*.

EST quart de Sud-Est, *Hypeliotes*, *Subsolanus*.

EST SUD-EST, demi-rumb, *Ornithias*, *Ethesias*, *Aviarius*.

SUD-EST, Nord-Est, quart d'Est, *Elioteuras*, *Meseuros*.

SUD-EST en l'Ocean, en Mediterranée *Siroco*; *Eurus*.

SUD-EST quart de Sud-Est, *Vulturnus*.

SUD-SUD-EST, *Euronotus*, *Phœnicias*.

SUD quart de Sud-Est, *Altanus*.

SUD, *vent* de Midi ou Meridional: *Autan* en l'Ocean; en Italien *Abrego*, *Mezzodi*, *Austro*, *marin*, *vent d'aval* sur la Mediterranée; en Latin *Auster*, en Grec *Notus*.

SUD quart de Sud-Oüest, *Hyponotus*, *Subauster*.

SUD-SUD-OÜEST, demi-*vent*, *Libonotus*.

SUD-OÜEST quart de Sud, *Mesolibs*.

SUD-OÜEST en l'Ocean; *Afro*, *Garbino*, *Lebeschio* en Mediterranée; *Africus*, *Libs*: c'est celuy qui fait geler les vignes.

OÜEST quart de Sud-Oüest, *Subvesperus*.

OÜEST SUD-OÜEST, demi-*vent*, *Libozephyrus*.

OÜEST quart de Sud-Oüest, *Mezozephyrus*, *Etesia*.

OUEST, *vent* Occidental, *vent d'aval*, *vent d'abas*, *brises* en l'Ocean; *Ponente*, *vent* de Ponant, en la Mediterranée: *Favonius*, *Zephyrus*.

OÜEST quart de Nord-Oüest, *Circius*.

OÜEST NORD-OÜEST, demi-*vent*, *Argesto*, *Zephyrus*, *Caurozephyrus*.

NORD-OÜEST quart d'Oüest, *Leuconotus*, *Albicaurus*.

NORD-OÜEST en l'Ocean; *Maestral* ou *Maestro*, *Gallego* en la Mediterranée: *Argestes*, *Caurus*, *Corus*.

NORD-OÜEST quart de Nord, *Hypargestes*, *Scyron*, *Olympias*.

NORD-NORD-OÜEST, demi-*vent*, *Thrascias*.

NORD quart de Nord-Oüest, *Supernas*.

NORD, *Bize* en l'Ocean; *Nordebrida*, *Tramontana* en la Mediterranée: *Aparctias*, *Boreas*, *Septentrio*.

NORD quart de Nord-Est, *Gallicus*, *Hypoboreas*.

NORD-NORD-EST, demi-*vent*, *Aquilo*, *Meses*.

NORD-EST quart de Nord, *Hypomeses*, *Subaquilo*.

NORD-EST, *Galerne* sur l'Ocean; *Graco*, *Gregale* en Mediterranée: *Cacias*, *Hellespontius*, *Japyx*.

NORD-EST quart d'Est, *Hypocæcias*.

EST-NORD-EST, demi-*vent*, *Cæcieliotes*.

EST quart de Nord-Est, *Carbas*.

Les *vents Etesies* & *Ornithies* sont expliquez à leur ordre.

Il faut noter qu'en Italien la troisiéme division des *vents* se fait par la conjonction de deux *vents* les plus voisins, comme *Graco Tramontana*, *Maestro Tramontana*; & pour la quatriéme division, on les appelle *les quartes*, comme la quarte de la Tramontane au Grec, la quarte du Lebesche au Ponant, &c. Et à l'égard de ces quartes qui étoient inconnuës aux Anciens, leurs noms sont la plus-part inventez par les Modernes, & factices. Les *vents* qui soufflent entre les points cardinaux s'appellent *vents collateraux*.

VENT, se dit proverbialement en ces phrases. Mettre flamberge au *vent*, pour dire, Tirer l'espée. On dit qu'il ne fait ni *vent*, ni haleine, pour dire, qu'il y a un grand calme. On dit qu'un homme vend du *vent*, de la fumée, quand il promet des choses qu'il ne peut tenir. On dit aussi, qu'il pleut à tous *vents*, pour dire, qu'il peut venir du bien & du mal de tous costez. On dit qu'un homme s'en est allé plus viste que le *vent*, quand il

il s'en est enfuy avec grande diligence. On dit, quand on fait une mauvaise comparaison, que cela luy ressemble comme à un moulin à *vent*. On dit des promesses vaines & qu'on ne veut pas tenir, Autant en emporte le *vent*. Jetter la paille ou la plume au *vent*, quand on est incertain de ce qu'on doit faire, quand on s'en rapporte au hasard. Petite pluye abat grand *vent*. Fendre le *vent*, pour dire, S'en aller, faire banqueroute. On dit d'un miserable qui ne sçait de quel costé se tourner pour faire fortune, qu'il regarde de quel costé vient le *vent*; & d'un homme en fortune, qu'il est au dessus du *vent*, qu'il a *vent* en pouppe; & de celuy qui a fait une entreprise mal à propos, qu'il va contre *vent* & marée. On dit d'un homme leger & inconstant, que c'est une giroüette qui tourne à tous *vents*; & d'un homme logé dans un lieu mal fermé, qu'il est logé aux quatre *vents*.

VENTAILLE. s. m. Terme de Blason. Ouverture d'un heaume auprés de la bouche pour respirer. C'est la partie inferieure de son ouverture, qui se joint au nazal, quand on le veut fermer.

VENTE. s. f. Transport de proprieté, alienation à prix d'argent. Les *ventes* de meubles se font par une simple tradition: celles des heritages se font par contracts volontaires. Les *ventes* forcées se font en Justice, à l'encan. Une *vente* & adjudication par decret. La *vente* & revente du Domaine.

On dit que des marchandises sont de bonne *vente*, quand elles sont bien conditionnées, ou quand on est dans une saison où on en a un prompt debit.

On dit qu'une maison est en *vente*, qu'elle a le bouquet sur l'oreille, pour dire, qu'on cherche à la vendre.

VENTE, se dit aussi du lieu & de l'heure propre pour vendre les marchandises. Les Marchands de vin & Taverniers sont tenus de faire porter le tiers de leur vin sur la *vente*, sur l'estape, au lieu public où on le vend. Il ne faut pas laisser passer l'heure de la *vente*, qui est dans les marchez depuis six heures du matin jusqu'à midi en esté, & depuis deux heures jusqu'à sept; dans les encans, depuis deux jusqu'à quatre. Vous trouverez ce Tonnelier sur la *vente*.

VENTE, au plurier, est un droit qu'on doit au Seigneur feodal pour la *vente* d'un heritage. En la Coûtume de Paris les *ventes* sont de vingt deniers pour livre. On obtient facilement composition des laods & *ventes*. On doit maintenant des laods & *ventes* pour les eschanges, aussi-bien que pour les *ventes*. En la Coustume de Meaux, c'est le vendeur qui est tenu de payer les laods & *ventes*; en quelques Coûtumes, c'est l'acheteur; en d'autres ils sont payez conjointement par le vendeur & par l'acheteur. En quelques Coûtumes on les appelle *ventes & honneurs*, *ventes & devoirs*, *ventes & gants*, *ventes & issuës*.

VENTES, signifie aussi une couppe de bois d'un certain nombre d'arpents, qu'on fait tous les ans en une forest. On a mis cette forest en couppes ou *ventes* reglées. Il y en a tant d'arpents tous les ans en *ventes*. Ce sont les Officiers des Eaux & Forests qui vont asseoir les *ventes*, faire les *ventes* dans les forests du Roy.

Ventes par recepage, sont celles qui se font dans les forests incendiées ou gastées par delits, ou de jeunes taillis qui ont été abroutis excessivement par les bestiaux, ou par les gelées.

On appelle aussi *ventes*, le lieu où se fait la couppe de ces bois. Il n'est permis de faire dans une *vente* qu'un certain nombre de fosses pour faire du charbon. Les Marchands sont obligez de vuider les *ventes* dans un certain temps prefix, c'est à dire, d'enlever tous leurs bois hors du lieu de la couppe.

VENTER. v. n. Faire vent. Il a *venté* toute la nuit. On ne sçait de quel costé il *vente*. Les cens & rentes, les droits seigneuriaux, sont des biens asseurez, quelque vent qu'il *vente*, qu'il pleuve, ou qu'il *vente*. On disoit autrefois, *venter* du bled, pour dire, le cribler; *venter* une tapisserie, pour dire, la secoüer.

VENTEROLLES. s. m. plur. Terme de Coustumes. C'est un droit deu au Seigneur par l'acheteur en cas de vente d'heritages censuels, faire francs deniers au vendeur. Il est different selon les lieux; mais ordinairement de vingt deniers pour livre. Quelquefois il tient lieu de laods & ventes. Quelquefois c'est un droit separé. Les quints & requints deus pour ventes de fiefs s'appellent aussi *venterolles* en plusieurs lieux.

VENTEUX, EUSE. adj. Qui est exposé aux vents. Le Golphe de Leon est une plage *venteuse*, exposée aux vents du Midy.

VENTEUX, se dit aussi des fruits, des legumes, ou autres choses qui causent des vents dans le corps des animaux. Les pois sont *venteux*, donnent des tranchées aux chevaux qui en mangent. Une colique *venteuse*.

VENTEUX, se dit aussi des saisons. L'automne & le printemps sont des saisons *venteuses*. Pour revenir des Indes d'Orient, il faut attendre la saison *venteuse*, qu'ils appellent la *monson*.

VENTIER. s. m. est le nom qu'on donne aux Marchands de bois qui achetent les forests, & qui les font exploiter sur les lieux. Les Marchands *Ventiers* doivent fournir aux Buscherons des chaisnes & mesures des langueurs de bois conformes aux Ordonnances du Roy & de la ville.

VENTILATION. s. f. Estimation de biens pour parvenir à un partage.

VENTILER. v. act. Examiner quelque chose, quelque question legerement. On n'a pas traitté cette question à fonds, on n'a fait que la *ventiler*.

VENTILER, en termes de Pratique, c'est faire une estimation de biens qui sont en commun, pour en faire le partage.

VENTOLIER. adj. m. Terme de Fauconnerie. C'est l'oiseau qui se plaist au vent, qui s'y laisse quelquefois emporter; ce qui le fait perdre. On appelle aussi un bon oiseau *ventolier*, celuy qui resiste au vent le plus violent, qui s'y bande bec au vent, chevauchant le vent, sans jamais tourner queuë.

VENTOSITÉ. s. f. Les vents enfermez dans le corps, qui forment la colique, les points & autres maux. Cet homme est sujet aux *ventositez*, tourmenté de *ventositez*. Les Medecins les appellent des *flatuosités*: ce que le peuple appelle des *pets* & des *rots*.

VENTOUSE. s. f. Instrument de Chirurgie. C'est un vaisseau ventru qu'on applique sur quelque partie pour attirer avec violence les humeurs du dedans au dehors. On en fait d'argent, de cuivre, de corne, de verre, de bois, de terre, &c. En un besoin on se peut servir d'un verre, d'un pot, &c. Il y en a de grandes, de moyennes, & de petites. On nomme celles-cy petits *cornets*. On les chauffe avec des estoupes, une bougie, ou à la chandelle, & on les applique sur la partie malade, de laquelle elles attirent l'humeur, quand elles sont refroidies, à cause de la condensation qui se fait de l'air qui y est enfermé. On s'en sert avec les scarifications aux defluxions sur les yeux, & aux playes venimeuses & bubons, pour attirer le venin, & faire revulsion. On les applique aux mammelles & aux cuisses pour arrester ou provoquer les menstrues, & sur le nombril pour guerir la colique. Il y a aussi des cornets ou petites *ventouses* qui attirent sans feu par le moyen de la bouche appliquée à un petit trou qui est en haut, & en retirant son haleine.

VENTOUSE, se dit aussi de l'ouverture ou petit soupirail qu'on laisse dans des tuyaux, dans des conduits de fonteine pour leur donner de l'air, quand il est besoin, comme du temps des gelées; à faute de quoy ils creveroient.

roient. Il y en a aussi aux fourneaux des Artisans. Ce mot vient du Latin *ventosa*.

VENTOUSE, se dit aussi d'une petite ouverture qu'on fait aux muids de vin qui sont en perce, qu'on couvre d'un linge & de sable, laquelle admet assez d'air pour faire couler le vin, mais qui n'en donne pas assez pour le corrompre. On le dit aussi d'un trou qu'on fait au couvercle d'une marmite.

VENTOUSE, signifie aussi les ouvertures qui sont dans les fourneaux à vent, par où entre l'air, qui sert de souflets, & qu'on ferme avec des registres ou coulisses, selon les degrez du feu qu'on veut donner, comme on en voit aux fourneaux des Verriers & des Essayeurs, &c.

VENTOUSE d'un privé, est un tuyau qu'on fait à un privé, qui est conduit jusqu'au haut du toit, pour donner lieu à l'air corrompu de s'exhaler. On fait aussi des *ventouses* ou ouvertures à des murs qui soustiennent des terrasses, pour donner passage aux eaux.

VENTOUSER. v. act. Appliquer des ventouses à un malade.

VENTOUSÉ, ÉE. part.

VENTRE. s. m. Partie de l'animal, qui dans sa capacité enferme les entrailles, ou les autres organes necessaires pour faire agir toutes ses facultez. Les Medecins divisent le corps humain en trois *ventres*, regions ou capacitez. Le premier est la teste; le second la poitrine jusqu'au diaphragme; & le troisiéme celuy où sont les intestins: & c'est celuy qu'on appelle communément le *ventre*. Ce *ventre* inferieur se subdivise en trois regions. La premiere & la plus haute s'appelle *epigastrique*, & s'étend depuis l'os xiphoide jusqu'auprés du nombril; la seconde, *umbilicale*, qui est aux environs du nombril. Elle a trois ou quatre doigts de large, & contient les lombes & les reins. La troisiéme est l'*hypogastrique*, qui s'étend jusqu'aux parties honteuses: c'est proprement ce qu'on appelle le *bas ventre*. Hippocrate l'appelle *estron*. Ses deux costez s'appellent les *flancs*; & ses plus basses extremitez s'appellent les *aines*, que les Grecs nomment *boubons*.

VENTRE, signifie aussi la partie exterieure du bas *ventre*. Le nombril est au milieu du *ventre*. Il a de l'eau jusqu'au *ventre*. On luy a donné un coup de pied dans le *ventre*. On luy a dansé à deux pieds sur le *ventre*. Et figurément, Il est à la paille jusqu'au *ventre*, pour dire, Il est bien à son aise, il est fort riche. On dit qu'on a passé sur le *ventre* à ses ennemis, pour dire, qu'on les a deffaits & mis en fuite. En ce dernier sens on dit qu'un homme a un benefice de *ventre*, quand il a un petit cours ou flus de *ventre*, qui luy lasche le *ventre*, qui luy rend le *ventre* libre, qui l'empesche d'avoir le *ventre* dur, qui luy fait décharger son *ventre*. On dit aussi, se coucher sur le *ventre*; des douleurs de *ventre*, quand on a la colique. Les organes naturels qui servent à la digestion & à la generation, sont contenus en la basse region du *ventre*.

VENTRE, se dit aussi de l'estomac qui est enfermé dans la même capacité, & qu'on appelle pour cela *petit ventre*. Jonas fut trois jours dans le *ventre* de la baleine. On nous a donné une bonne carrelure de *ventre*, pour dire, un bon repas. Le *ventre* luy tire; pour dire, Il y a long-temps qu'il n'a mangé, qu'il n'a rien dans le *ventre*, c'est à dire, dans l'estomac. Cet homme est sujet à son *ventre*, il fait son Dieu de son *ventre*. Il est raisonnable de servir Dieu devant son *ventre*.

VENTRE, signifie aussi la poitrine: & c'est en cette seconde concavité ou region où est situé le cœur. En ce sens on dit, Tant que le cœur me battra dans le *ventre*. Il luy a crevé le cœur au *ventre*: & figurément, on dit de celuy à qui on oste ce qu'il aime, C'est luy arracher le cœur du *ventre*; & de celuy qu'on a encouragé, On luy a remis le cœur au *ventre*. Les organes qui servent à la respiration & au battement du pous, sont compris dans ce *ventre* moyen.

VENTRE, se dit aussi de la teste, qui est cette premiere capacité dont il a été cy-devant parlé; & alors il signifie l'esprit, la pensée. En ce sens on dit, Allez sonder cet homme-là, & voyez un peu ce qu'il a dans le *ventre*, ce qu'il pense, ce qu'il veut faire. Ce Poëte n'a pû faire que cent vers sur ce sujet, c'est tout ce qu'il avoit dans *le ventre*.

VENTRE, à l'égard des femmes, se dit de la matrice & de leur grossesse. Nous disons de la Sainte Vierge, Beni soit le fruit de ton *ventre*, & le *ventre* qui t'a porté. On croit que cette femme a deux enfants dans le *ventre*, tant elle a le *ventre* gros. Elle s'est laissé enfler le *ventre*.

En Jurisprudence, on dit que l'enfant suit le *ventre*, pour dire, qu'il est de condition libre, ou servile, selon celle de sa mere. On dit aussi, Creer un Curateur au *ventre*, à l'égard des enfants posthumes qui sont encore dans le *ventre* de leur mere. A l'esgard des Princes, on a quelquefois couronné le *ventre*.

VENTRE, se dit aussi des animaux. Ce cheval n'a point de *ventre*; on dit autrement, n'a point de boyau, quand il est serré des flancs.

VENTRE, se dit aussi des creux & capacitez qui sont dans la terre. Le mont Gibel a fait sortir de son *ventre* quantité des flammes, de cendres, de pierres ponces. L'avarice des hommes a fouillé dans le *ventre* de la terre pour tirer l'or de ses entrailles. La mer a englouti ce vaisseau dans son *ventre*.

VENTRE, se dit encore des creux & capacitez des choses artificielles qui ont quelque enfleure, quelque eminence. Le *ventre* d'un navire, d'un tonneau, d'une bouteille. Il faut voir ce que cette bouteille a dans le *ventre*. Le *ventre* d'un pot d'estain, d'une cruche. Le *ventre* d'un tambour. On dit aussi le *ventre* d'un luth.

En Maçonnerie, on dit qu'une muraille fait *ventre*, quand elle pousse en dehors, quand elle n'est plus à plomb, quand elle menace ruine.

En Astronomie, on appelle *ventre du Dragon*, l'espace le plus esloigné des nœuds ou de la teste & de la queuë du Dragon: c'est celuy où les orbites des Planetes sont le plus esloignées.

En Medecine, on appelle le *ventre* d'un muscle, sa partie charneuse la plus enflée. En Chymie, on appelle *ventre de cheval*, le fumier, dans lequel enfermant quelques vaisseaux, on fait plusieurs operations par le moyen de la chaleur douce qui y est contenuë.

VENTRE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'on a mis le feu sous le *ventre* à quelqu'un, pour dire, qu'on luy a fait prendre courage, qu'on l'a excité à faire quelque action vigoureuse. On dit aussi d'une chose dont on est mal satisfait, qu'on ne veut point recommencer, C'est le *ventre* de ma mere, je n'y retourne plus. On dit aussi, *Ventre* affamé n'a point d'oreilles, pour dire, qu'un homme assiegé ou affamé n'escoute point les remonstrances. On dit aussi, boire à *ventre* deboutonné, rire à *ventre* deboutonné, pour dire, de toute sa force. Rabelais adjouste, car autrefois on se boutonnoit le *ventre*. On dit aussi en goinfrerie, Tout fait *ventre*, pourveu qu'il puisse entrer. On dit aussi, qu'on a battu un homme dos & *ventre*, qu'on luy en a donné sur le *ventre* & par tout, pour dire, qu'on l'a bien battu. On dit qu'on a demandé pardon *ventre* à terre, pour dire, avec la derniere sousmission. On dit aussi, *ventre* de son, robbe de velours, pour dire, qu'il y en a qui font mauvaise chere pour avoir de quoy paroistre en habits. On dit aussi, le dos au feu, le *ventre* à table, de ceux qui sont fort à leur aise en hiver.

VENTRÉE. s. f. Les enfants dont une femme a accouché en une seule grossesse. Voilà deux enfants jumeaux,

meaux, qui sont d'une même *ventrée*. C'est une fable que ce qu'on dit d'une Comtesse de Hollande, qu'elle a eu 365. enfants d'une *ventrée*.

VENTRÉE, en termes de Coustumes, se dit du partage des successions des pere & mere entre des enfants nez de differents mariages. Ce partage se fait en sorte, qu'un seul enfant d'un mariage ou d'un même lit prend autant que plusieurs enfants d'un autre mariage, qu'on appelle *ventrée*; & pour cela on divise la succession en autant de parts qu'il y a eu de mariages.

VENTRICULE. s. m. Terme de Medecine. C'est la même chose que l'*estomac*. Le *ventricule* est un organe creux, rond & membraneux, destiné à recevoir les viandes, & pour faire le chyle. Il est longuet comme une citrouille, ou cornemuse de Berger. Sa situation est en l'epigastre, & il panche plus du costé gauche que du droit. Sa substance est membraneuse, composée de trois tuniques, de veines, d'arteres & de nerfs. On y voit les trois sortes de fibres. Il est lié au diaphragme par enhaut, à la coiffe par enbas, au dos par derriere, au duodenum par le costé droit, & à la rate par le gauche. Les oiseaux l'ont triple, & quelques poissons & insectes, comme le *gryllotalpa*, qui est un insecte grand & vorace, les tortuës & quelques autres amphibies. Son orifice superieur s'appelle *stomachos*; car *stoma* signifie autant que *bouche*. Les anciens Grecs l'ont appellé *kardia* ou *cœur*: d'où vient qu'on appelle encore les maux d'estomac qui font vomir, maux de *cœur*. L'orifice inferieur de l'estomac s'appelle *pylore*, c'est à dire *portier*. L'orifice superieur est situé au costé gauche, & l'inferieur au costé droit.

Les animaux qui ruminent ont quatre *ventricules*. Le premier qui est fort grand, a sa tunique interieure couverte d'une infinité de petites eminences de differentes figures, serrées les unes contre les autres. Il s'appelle la *panse*, ou l'*herbier*, en Latin *magnus venter*. Le second a en dedans plusieurs lignes eminentes & elevées comme de petits murs, qui forment plusieurs figures quarrées, pentagones & hexagones, qui le font appeller *reseau* ou *bonnet*, & en Latin *reticulum*. Le troisiéme est appellé *millet* ou *melier*, & par les Bouchers *pseautier*, & en Latin *omasum*. Le quatriéme s'appelle *caillette*, & en Latin *abomasum*. Ces deux derniers sont remplis de plusieurs feuillets, entre lesquels la nourriture est serrée, pressée, touchée par beaucoup plus de surface que s'il n'y avoit qu'une simple cavité. Les feuillets du troisiéme viennent de la circonference vers le centre. Les plus grands en ont d'autres plus petits entredeux. Ceux du quatriéme ont entre leurs feuillets plusieurs glandes qui ne se trouvent point dans les trois autres *ventricules*.

VENTRICULE, se dit aussi de deux cavitez qui sont dans le cœur, & de quatre cavitez qui sont dans le cerveau. Elles sont expliquées à COEUR & à CERVEAU.

VENTRIERE. s. f. C'est une partie du harnois du cheval de trait, fait d'une longe de cuir, qui empesche que le harnois ne tombe, & qui passe sous le ventre.

On appelloit autrefois *Ventrieres*, les Sages-femmes, *à ventre inspiciendo*, dit Menage.

VENTRIPOTENT. adj. m. C'est une epithete qu'on donne à Bacchus, qu'on nomme le Dieu *ventripotent*. On l'applique aussi aux hommes qui ont un fort gros ventre.

VENTROUILLER, en termes de Chasse, se dit du sanglier, quand il se souille & se veautre dans la bouë.

VENTRU, ÜE. adj. Qui a un gros ventre.

VENU, ÜE. part. & adj. Qui est arrivé. On dit à un amy qui arrive, Vous soyez le bien *venu*; à un Critique, Vous seriez bien tard *venu* pour me corriger. C'est un nouveau *venu* de la Province, qui ne sçait pas encore l'air du beau monde.

VENUE. s. f. Arrivée. Les Juifs attendent encore la *venue* de leur Messie.

> A la *venuë* de Noël
> Chacun se doit bien resjouïr.

Tout le temps de cette treve s'est passé en allées & *venues*, sans rien conclurre.

VENÜE, signifie aussi, Croissance. Cet arbre est de belle *venue*, c'est à dire, vient bien droit, profite bien en cette terre.

BIENVENÜE, est un repas qu'on donne, ou un present qu'on fait, quand on entre dans quelque Corps. Les prisonniers sur tout sont soigneux de faire payer la *bienvenuë* à ceux qui entrent en prison.

On dit proverbialement, qu'un homme en a eu d'une *venuë*, pour dire, qu'il a fait quelque perte, qu'il a esté obligé de faire quelque despense. On dit aussi trompeusement, qu'un homme est tout d'une *venue*, comme la jambe d'un chien, pour dire, qu'il affecte trop de se tenir droit, qu'il n'est pas souple & dispos.

VENULE. s. f. Petite veine.

VENUS. s. f. Fausse Divinité des Payens, qu'on a feint estre la mere de l'Amour, & estre suivie des Graces. Les Philosophes ont fait une *Venus* celeste qui preside aux generations, qui est celle que Lucrece invoque au commencement de son ouvrage; & une *Venus* terrestre, qui preside aux plaisirs sensuels. On l'a appellée *Deesse de Paphos, de Cypre, d'Amathonte*, à cause qu'elle étoit adorée particulierement en ces lieux-là. On l'a aussi appellée *Aphrodite*, parce qu'on feint qu'elle estoit née de l'escume de la mer. Ciceron dit que le mot de *Venus* est derivé *à veniendo*, *quod ad omnes res veniat*.

VENUS, signifie quelquefois, Grace ou agrément. Ainsi on dit des tableaux d'un Peintre excellent, qu'il y a une certaine *venus* répanduë en tous ses ouvrages, qui plaist à tout le monde.

VENUS, est aussi la troisiéme Planete de nostre systeme, qui tourne autour du Soleil, & qui ne s'en esloigne jamais de plus de 48. degrez. *Venus* Orientale est la même chose que *Lucifer*, ou l'astre du point du jour. *Venus* Occidentale est la même chose que *Vesper*, ou *Hesperus*, l'estoile du Berger, parce qu'alors les bergers ramenent les troupeaux à la maison. Les Astronomes appellent *Venus corniculée*, quand elle est dans son croissant, ou en decours, qui est pareil à celuy de la Lune. La parallaxe de *Venus* est de trois minutes, & son diametre est trente-sept fois plus petit que celuy de la terre, selon Clavius. Elle acheve son cours en moins d'un an. Les Astrologues l'appellent la *petite Fortune*. Ses Maisons sont le Taureau & la Balance, & son exaltation est dans les Poissons. Buratini a observé en Pologne avec de grandes lunettes, que dans la Planete de *Venus* il y avoit des taches semblables à celles qu'on voit dans la Lune.

VENUS, en termes de Chymie, est le cuivre; & le sel, que les Chymistes pretendent répondre à *Venus*, est le sel alkali.

Les Chiromanciens appellent *mont de Venus*, une petite eminence qui est dans la paume de la main à la racine de l'un des doigts.

V E R.

VER. s. m. Petit animal ou insecte qui vient de corruption des chairs. L'homme mort n'est que *vers* & que pourriture: il n'est pas si-tost mort, qu'il est tout grouillant de *vers*. Malherbe a dit des Rois:

> Et dans ces grands tombeaux, où leurs ames hautaines
> Font encore les vaines,
> Ils sont mangez des *vers*.

Cette

Cette viande est trop mortifiée, elle est toute pleine de *vers*. Les *vers* s'engendrent souvent de chiures de mouches. En Latin *vermis*.

Ver, se dit aussi des animaux qui s'engendrent dans des fruits. Les prunes, les framboises, les bigarreaux sont fort sujets aux *vers*. Les cerises & autres fruits acides, ni le sel, ne craignent point les *vers*. Les bleds enfermez se convertissent en *vers* longs d'un pouce. Le charençon est une espece de *ver* qui s'engendre dans le grain du bled, en Latin *curculio*. Il n'y a gueres de plante qui n'ait son *ver*, sa chenille, son papillon, comme a observé pendant 40. ans le curieux Fleuriste Morin : & generalement on peut dire de tous les corps, qu'ils ont un certain *ver* & un principe de corruption.

Ver, se dit aussi de ceux qui s'engendrent de la corruption des aliments ou des humeurs dans les corps vivants. Il s'engendre des *vers* dans les veines, dans les boyaux. Une infinité d'enfants meurent des *vers*, si on ne leur donne de la barbotine, ou de la poudre à *vers*. Il y a aussi de petits *vers* dans le foye de quelques animaux, & sur tout dans le foye des moutons, dont on voit la description dans le Journal des Sçavants de l'année 1668. Mr. Redi pretend que les *vers* qui s'engendrent dans les intestins, se forment des œufs de quelque insecte mélez avec les aliments.

Ver a' soye, est un *ver* qui produit la soye, & qui est une des merveilles de la nature. Il se nourrit de feuilles de meurier blanc. Il devient papillon, & puis il s'enferme dans une coque qu'on devide, dont on fait la soye, au dedans de laquelle est une feve qui contient une infinité d'œufs qui esclosent au printemps. On a observé que le dedans du *ver à soye* est une chaisne de cœurs attachez les uns aux autres. Les *vers à soye* de la Chine sont des especes d'araignées, en Latin *ser*. Le nostre s'appelle *bombyx*. Il y a des *vers* à la Chine qui font de la cire.

Ver, se dit aussi de la cochenille, qui est une espece de *ver* plat & rond comme une punaise, qui est gris, quand il est sec, & qui teint en escarlate. Quelques-uns croyent qu'il vient aux feuilles de l'yeuse, espece de chesne, en Latin *coccus*; & qu'on trouve des *vers* semblables sur les feuilles de la pimprenelle.

Ver luisant, est un certain *ver* qu'on voit particulierement en automne, qui est brillant la nuit comme une chandelle, qui est grisastre, bleu & verd. Il y a des *vers luisants* dans les huitres, rouges ou blancheastres, longs de cinq ou six lignes, & gros comme un petit fer d'aiguillette. Ils ont 25. pieds de chaque costé, & le dos comme une anguille escorchée; & il y en a de plusieurs especes. On l'appelle en Latin *cicindula*, *sic dicta*, *quod volans candet*, *id est lucet*; en Grec *pyrilampis* ou *lampyris*.

Ver, se dit aussi d'un insecte qui vit dans la terre, qui rampe sur la terre, qui est menu, long & sans os. Il y a des *vers* qui n'ont point de pieds; d'autres qui en ont six, & d'autres un plus grand nombre. On fait de l'huile de *vers*, qui est bonne à plusieurs choses. On fait aussi une trempe d'acier qui est tres-forte avec de l'huile de *vers*. En Latin *lumbrici*. Les Naturalistes les appellent *intestina terræ*. Ils sortent d'un œuf, & aprés ne souffrent plus aucun changement.

Ver, se dit aussi d'une certaine tigne, ou petit animal qui s'engendre dans les estoffes, ou dans les bois qui sont vieux. Le *ver* se met dans les tapisseries d'Auvergne, parce que les laines n'en ont pas esté bien degraissées. On met des chandelles dans le drap qu'on enferme, pour empécher que les *vers* ne s'y mettent. Ce bois, ces étoffes ne valent rien, elles sont picquées de *vers*. En Latin *tinea*, *teredo*. Les *vers* qui se mettent dans les navires, & que les Latins nomment *teredines*, sont un peu plus gros que les *vers* à soye, fort tendres & luisants d'humidité. Ils ont la teste noire & fort dure, & rongent incessamment, & trouënt les planches & membres d'un vaisseau. Le Journal des Sçavants de l'an 1668. fait mention de certains *vers* qui rongent des pierres. On a découvert par le microscope, qu'ils sont noirs, longs d'environ deux lignes, larges de trois quarts de ligne, & enfermez dans une coque grisastre. Ils ont trois pieds de chaque costé qui ressemblent à ceux d'un pou, & sont proche de la teste, laquelle est fort grosse. On voit dans leur gueule quatre especes de mantibules en croix qu'ils remuent continuellement, qu'ils ouvrent & ferment comme un compas à quatre branches. Ils ont dix yeux fort noirs & ronds. Le mortier est aussi mangé par une infinité de petits *vers* gros comme des mites de fromage, qui sont noirastres, & ont quatre pieds assez longs de chaque costé : ce qu'on ne doit point trouver estrange, puis qu'on voit des branches de corail & les plus beaux coquillages percez de vers; & qu'on a veu même un morceau de verre vermoulu, & qu'on a tiré plusieurs vers de ses trous.

On appelle figurément *ver*, le remords de la conscience, parce qu'il ressemble à un *ver* qui nous ronge le cœur incessamment.

Ver, se dit proverbialement en ces phrases. Il est nud comme un *ver*. On dit aussi d'un homme sans biens, sans pouvoir, que c'est un miserable *ver* de terre. On dit aussi, qu'on l'escrasera comme un *ver*, pour dire, qu'il est facile de le destruire. On dit aussi, qu'un *ver* se recoquille, se rebeque, quand on le presse, pour dire, qu'il n'y a point de si petit animal qui ne tâche à se deffendre.

VERBAL, ale. adj. Terme de Grammaire. Ce qui est formé ou derivé d'un verbe. Un participe est toûjours adjectif *verbal*. *Amans* est un substantif *verbal* qui vient d'*aimer*; & *exhalaison*, qui vient d'*exhaler*.

Verbal, se dit aussi des paroles. Une promesse *verbale*, c'est celle qui n'est faite que de bouche, dont il n'y a point de preuve écrite. Les promesses *verbales* de mariage ne sont point considerées en Justice.

En termes du Palais, on appelle appellations *verbales*, celles qui sont interjettées des sentences données à l'Audience. Une requeste *verbale*, une demande faite de vive voix sur le Barreau, quoi que l'une & l'autre soient redigées par écrit. Des offres *verbales*, qui ne sont point reelles & en deniers à découvert. On appelle aussi preuve *verbale*, la preuve testimoniale, quoi que redigée en enqueste; & on l'oppose à preuve *par escrit*, qui se tire des actes & titres produits.

Procés *verbal*, est un acte redigé par un Juge, ou un Officier, de ce qui s'est passé en l'execution d'une commission qui luy a esté donnée, des dires & contestations des parties, de leurs comparutions, prestations de serment, auditions de témoins, &c. On fait des procés *verbaux* d'enquestes, d'appositions & levées de scellez, de descente sur les lieux pour les visiter, d'examen de comptes, de distributions de deniers, de representations de titres, de verifications d'écritures, &c. Les Procureurs envoyent des dires dont se composent les procés *verbaux*. La closture ordinaire des procés *verbaux* où il y a des contestations, c'est qu'il en sera referé à la Cour. Les Sergents font aussi des procez *verbaux* de perquisition, de rebellion, de saisie & criées, de ventes de meubles, &c.

Verbalement. adv. De bouche, de simple parole. Ils en sont demeurez d'accord *verbalement*. Il luy a fait des offres *verbalement*. Il luy a promis mariage *verbalement*.

Verbaliser. v. n. Former des contestations devant un Juge commis, pour être inserées dans un procez verbal, & en être fait rapport au Siege. Les Procureurs ne se laissent jamais de *verbaliser*.

On dit aussi, qu'un homme *verbalise* trop, quand il fait de trop longs discours sur des affaires, ou dans des conversations ordinaires. Tous ces mots viennent du Latin *verbum*, qui signifie toute sorte de *paroles*, ainsi dit, selon quelques-uns, *quod aeris verberatu formetur*. Mais Varron le derive *a veritate*, parce que les mots ne devroient servir qu'à dire vray.

VERBE. s. m. Terme de Theologie. La seconde Personne de la Trinité. Le *Verbe* incarné; le *Verbe* s'est fait chair. Au commencement étoit le *Verbe*, & le *Verbe* étoit Dieu, dit St. Jean en son Evangile.

VERBE. Terme de Grammaire. Partie de l'oraison, qui se conjugue par temps & par mœurs ou modes. Un *verbe actif*, est celuy qui exprime une action, comme, *faire*, *donner*, *battre*, & qui regit l'accusatif. Les Grammairiens en font de deux sortes: un qu'ils appellent *transitif*, qui agit sur autruy, comme *tourmenter* quelqu'un: l'autre qu'ils nomment *reciproque*, qui agit sur soy-même, comme *se tourmenter*, & qui se joint toûjours avec le pronom personnel.

VERBE PASSIF, est celuy qui exprime une passion, qui souffre & reçoit l'action de quelque agent, & se conjugue avec le verbe auxiliaire *je suis*.

VERBE NEUTRE, est celuy qui ne designe aucune action, ni passion, & qui n'a aucun regime, comme *dormir*.

Il y en a qui admettent des *neutres-passifs*: mais à y prendre garde de prés, il n'y en a point en nostre langue, ou fort peu. Ce sont des *verbes* neutres, ou absolus, qui se conjuguent en y adjoustant le pronom personnel seulement, lequel se met également bien aux actifs, quoy qu'il n'y ait point de neutres-actifs.

VERBE ABSOLU, est celuy qui n'a besoin d'aucun regime, ni exprimé, ni sousentendu, comme, *il tonne*.

VERBE AUXILIAIRE, c'est le verbe *avoir* & le verbe *estre*, qui aident à conjuguer les *verbes* actifs & passifs.

VERBE SUBSTANTIF, est le verbe *estre*, *je suis*.

VERBES REGULIERS, sont ceux qui se conjuguent tous d'une même façon, & suivant une certaine regle, comme, *j'aime*, *je fais*.

VERBES ANOMAUX, sont ceux qui ont des irregularités, & quelque chose de singulier dans les terminaisons ou formations de leurs temps, comme, *asseoir*, *faillir*.

VERBE IMPERSONNEL, est celuy qui n'a que la troisiéme personne, *il faut*.

Il y a aussi des *verbes reduplicatifs*, comme, *refaire*, *redonner*; *frequentatifs*, comme *suçoter*, *trembloter*, *sucer*, ou trembler plusieurs fois.

VERBERATION. s. f. Terme de Physique, dont on se sert pour expliquer la cause du son, qui ne provient que de la *verberation* de l'air choqué & frappé en plusieurs manieres qui font les sons differents.

VERBIAGE. s. m. Longue suite de paroles qui ne disent rien de solide, qui ne concluent rien. On le dit aussi des paroles superfluës. Ce livre n'est que du *verbiage*, est trop remply de *verbiage*.

VERBOQUET. s. m. Terme de Maçonnerie, qui se dit d'une maniere d'attacher les colomnes ou les pieces de bois au gros cable de l'engin avec un moindre cordage & à double nœud, pour les elever plus commodement. Cette colomne est trop grosse, il la faut lier en *verboquet* pour la poser.

VERBOSITE'. s. f. Superfluité de paroles. Le stile d'un homme ne peut plaire, quand il a trop de *verbosité*.

VERCHERE. s. f. Vieux terme de Coustume, qui signifie un fonds donné en dot & en mariage à une fille. Ce mot est venu des Savoyards, & est encore en usage en Auvergne, où on dit aussi *valchere* & *chancere* dans le même sens.

VERCOQUIN. s. m. Petit ver qui ronge le bourgeon de la vigne. On l'appelle autrement *liset*, en Latin *volucra*, *convolvulus*. Riolan dit que c'est une apophyse du cerveau qu'on appelle *processus vermiformis*, à cause qu'il a la figure d'un ver, & qu'il se convertit effectivement en ver, suivant quelques-uns. D'autres croyent que c'est un ver né de pourriture, qui met les chevaux en fougue, & qu'il a été ainsi nommé au lieu de *verequin* ou *versequin*.

VERCOQUIN, signifie aussi une petite fureur qui saisit quelquefois l'esprit des hommes, & qui les rend capricieux, acariastres, testus, & incapables de raison. Quand son *vercoquin* le prend, il n'y a pas moyen de vivre avec luy, de faire aucune affaire. On derive ce mot du precedent, parce que le peuple croist qu'il y a un ver dans la teste des gens agitez par cette passion.

VERD, VERDE. adj. & subst. Couleur que la nature donne aux herbes, aux plantes & aux feuilles. Le printemps rend tout *verd*. Les prez sont couverts d'herbes *verdes*. Au printemps on dort sous la *verde* feuillée. Les Teinturiers de la nuance du bleu & du jaune composent plusieurs sortes de *verds*, comme le *verd jaune*, le *verd naissant*, le *verd gay*, le *verd d'herbe*, le *verd de laurier*, le *verd brun*, le *verd obscur*, *verd molequin*, *verd de mer*, *verd de celadon*, *verd de chou*, *verd de pomme*, *verd d'œuillet* & *verd roux*. Les couleurs d'olive depuis les brunes jusqu'aux plus claires, ne sont que du verd rabattu avec de la racine ou du bois jaune, ou de la suye de cheminée. Tout *verd* doit premierement estre mis en bleu, puis rabattu avec bois de campeche & vede, & ensuite gaudé; car il n'y a point dans la nature d'ingredient seul dont on puisse teindre en *verd*.

On appelle *verd naissant*, cette couleur vive qui paroist aux feuilles des arbres au printemps. On l'appelle aussi *verd gay* & *verd d'esmeraude*.

VERD DE MER, est la couleur dont paroist la mer, quand elle est veuë de loin. Elle est plus lavée que l'autre, & tire sur le bleu.

VERD BRUN, c'est un *verd* plus foncé ou meslé de noir, & tirant sur le noir.

Si on verse sur du ruban *verd* de l'urine, du jus de citron, ou de l'esprit de vitriol, il deviendra bleu, à cause qu'ils consommeront le jaune de la gaude: ainsi il n'y restera que le bleu. Une plume *verde* trempée dans de l'eau forte, se change en un moment en feuillemorte. Les vegetations qui se font dans les lieux exposez au grand air, sont *verdes*; & celles qui se font dans les lieux sousterrains ou opaques, sont blanches ou jaunes. Ainsi quand le bled germe dans la terre, il est blanc & jaune; & ce qui est dans le grand air est *verd*; & ce qui est au pied est jaunastre, avant que d'estre *verd*. Les poudres d'un esmail bleu & d'un esmail jaune meslées ensemble paroissent *verdes*; & quand on les regarde avec un microscope, on voit un eschiquier de jaune & de bleu.

VERD DE GRIS, qu'on appelle autrement *verdet*, est une rouille de cuivre, ou une espece de calcination superficielle qui s'en fait en le mouillant avec des sels corrosifs. On met dans un creuset du cuivre en lames deliées, couvertes de poudre de sel, de soulfre & de tartre, & on les laisse refroidir à l'air, & toute la matiere se convertit en beau *verd de gris*. Il y a une autre maniere de le faire avec du vinaigre & du marc de raisin. On l'appelle quelquefois la *fleur*, le *sel vitriolique* du cuivre, quoy que ce soit en effet sa propre substance. Ce mot vient du Latin *viride æris*. On l'appelle aussi *ærugo*.

VERD DE PORREAU, est une espece particuliere de *verd* qui ressemble au porreau.

VERD DE VESSIE, est du *verd* fait de la graine de nerprun

prun ou rhamnus, dont on exprime le jus en le pilant dans un mortier; & on le met dans une vessie qu'on laisse secher. On le fait aussi avec une petite graine rouge qu'on mesle avec de l'alun, dont on emplit une vessie de cochon qu'on pend quelque temps au plancher, laquelle se corrompant, se change en cette sorte de *verd* qu'on nomme pour cela *verd de vessie*.

VERD DE TERRE, est une espece de borax jaune qui se fait en jettant de l'eau sur des veines minerales. Voyez BORAX.

VERD D'IRIS OU DE GLAYEUL, est une couleur tirée de cette herbe, qui sert pour la miniature. On le fait avec des fleurs d'iris ou flambe des plus bleuës, dont il ne faut garder que le dessus qui est satiné. On les pile dans un mortier avec de l'eau & un peu d'alum & de gomme Arabique. On y mesle quelquefois de la graine d'Avignon: ce qui fait, étant sec, le *verd d'iris*. Que si on y met un acide, il deviendra rouge, & changera de couleur, selon qu'on y versera des acides, ou des alkalis.

VERD, se dit aussi de plusieurs choses qui ont du *verd*. On dit un chesne *verd*, parce qu'il a du *verd* en tout temps; comme on dit des lauriers, qu'ils sont tousjours *verds*, du fileria & de plusieurs autres arbres.

On appelle choux *verds*, certains choux dont la feuille ne blanchit point, comme celle des choux blancs.

La sauce *verde*, est celle qu'on fait à Pasques d'herbes pilées, & sur tout avec de l'oseille.

On appelle cuir *verd*, celuy qui n'est pas encore courroyé, & tel qu'il sort de l'escorcherie avec son poil.

De la couperose *verde*, c'est le vitriol ordinaire dont on fait l'eau forte.

Un ladre *verd*, celuy qui a la ladrerie fort enracinée. Voyez LEPRE.

Le poisson *verd*, est celuy qui vient d'être salé, & qui est encore tout moite.

Du verre *verd*, est un verre coloré de *verd*, qu'on applique aux chandeliers pour conserver & resjouïr la veuë. On appelle aussi verre *verd*, le verre commun qui se fait de fougere.

On appelle bonnet *verd*, un bonnet de cette couleur, que les banqueroutiers sont obligez de porter, quand ils ont fait cession. C'est une notte d'infamie.

On dit qu'on met un cheval au *verd*, qu'il luy faut donner un *verd*, pour dire, qu'on le met à l'herbe, qu'on luy fait manger du *verd*, qu'on luy donne de l'orge en *verd*.

VERDASTRE. adj. m. & f. Qui tire sur le verd. Ce corps commence à se corrompre, il est desjà tout *verdastre*.

VERDAUD, AUDE. adj. Qui n'est pas meur. Ce vin est un peu *verdaud*. Ces poires, ces prunes sont *verdaudes*.

VERDE'E. s. f. Sorte de vin fort estimé qui vient de Florence.

VERDELET. adj. Qui est encore verd. Ce vin est encore *verdelet*, n'est pas prompt à boire.

VERDELET, se dit figurément d'un vieillard à qui il reste quelque vigueur à son âge. Il est encore *verdelet*, il marche bien.

VERDERIE. s. f. Estenduë de bois & de pays qui est commise à la garde & à la jurisdiction d'un Verdier. Il y avoit autrefois des *Verderies* & Sergenteries fieffées, qui étoient des terres données à fiefs & à cens à plusieurs particuliers, à la charge de garder les forests du Roy, qui ont été supprimées par Edit du mois d'Aoust 1669.

VERDET. s. m. autrement *verd de gris*. Le *verdet* sert à faire de belles couleurs de verd celadon, & de couleur de soulfre. Voyez VERD DE GRIS.

VERDEUR. s. f. Couleur verde qui vient aux arbres & aux plantes au printemps.

VERDEUR, signifie encore, Vigueur qui vient de la jeunesse. La *verdeur* de son jeune âge. Il y a encore quelque *verdeur* en ce vieillard.

VERDEUR, se dit aussi de l'humidité, de la seve qui est dans les plantes. On ne doit point faire de couppe de bois pendant la *verdeur*, quand la seve monte aux arbres.

VERDEUR, signifie encore, Defaut de maturité, acidité. La *verdeur* des fruits qu'on mange engendre des vers, des cruditez dans l'estomac. La *verdeur* du vin se convertira en force.

VERDIER. subst. masc. est un Officier des Eaux & Forests, dont la fonction a été differente selon les temps & les lieux; car il a été aussi appellé *Gruyer*, *Forestier*, *Chastelain*, *Concierge*, *Segraier*, *Maistre Sergent & Garde de Marteau*, par l'Ordonnance de Henry III. de l'an 1583. Ce mot vient du Latin *Viridarius*, dont s'est servi Ulpien en la même signification. Maintenant c'est un Officier étably pour commander aux Gardes d'une forest esloignée des Maistrises, qui en doit faire la visite de quinzaine en quinzaine en personne. Il a une Jurisdiction pour les moindres delits, qui s'estend jusqu'à 60. s. d'amende. Il fait son rapport des autres delits dans les Sieges des Eaux & Forests. C'est maintenant le même que *Gruyer*.

VERDIER, est aussi un oiseau jaune verdoyant, qu'on met en cage pour chanter. En Latin *chloris*, *luteola*.

VERDIER, se dit aussi des crapaus ou grenouilles de terre qu'on appelle autrement *graissets*, en Latin *rana* ou *bufo*, *rubeta*.

VERDIR. v. n. & act. La terre, les bois, les prez *verdissent* au printemps. On a *verdi* cette grille, cette balustrade de fer, de peur de la rouille.

VERDOYANT, ANTE. adj. Qui devient verd, ou qui est verd. Il se dit en Poësie des plantes, des arbres, des prez, des campagnes.

VERDOYE. s. f. Couleur verde, meslée d'un peu de jaune.

VERDOYER. v. n. Devenir verd. Ces campagnes commencent à *verdoyer*.

VERDURE. s. f. Plantes & feuilles verdes. La campagne est belle au printemps à cause de la *verdure*. Des cabinets de *verdure* ou de feuilles, des lits de *verdure* ou de gazon. On appelle aussi une *verdure*, une tapisserie de paysages où le verd domine.

VERDURIER. s. m. Officier du Roy qui a soin de fournir sa maison de verdure, comme salades, asperges, artichauds.

VERECOND, ONDE. adj. Vieux mot qui ne se dit que dans le burlesque, qui signifie, Honteux d'une honte sotte & niaise. Ce jeune homme a encore une mine trop *verecondе*, il est timide & *verecond* devant les gens qu'il ne connoist pas.

VERGE. s. f. Baston qu'on tient à la main, ce qu'on appelle aujourd'huy *canne*. La *verge* a été toûjours une marque de superiorité. La *verge* de Moïse se changea en serpent, & devora les *verges* des Magiciens de Pharaon. Il fit sortir de l'eau d'un rocher, en le touchant de sa *verge*. Mercure portoit une *verge* entortillée de deux serpents, qu'on appelle autrement *caducée*. Les Charlatans font accroire qu'ils trouveront des tresors & des mines avec une *verge* de coudre, & pretendent qu'elle s'incline aux lieux où il y en a. Ce mot vient du Latin *virga*.

VERGE, se dit aussi de la baguette que portent les Huissiers, Sergents & Bedeaux, pour faire faire silence aux Audiences, & faire passage aux Magistrats qu'ils conduisent. Les Sergents à *verge* du Chastelet étoient autrefois des Huissiers comme ceux qui servent à l'Audience, qu'on a multipliez selon la necessité. L'Ordonnance

ce d'Orleans de 1560. veut que quiconque sera touché de la *verge* du Sergent, le suive en prison. On appelle aujourd'huy les Bedeaux des Parroisses, *Porteverges*. C'étoient autrefois des Sergents des Justices subalternes, qui servoient à la Justice & à l'Eglise de la Seigneurie. On disoit autrefois, porter blanche *verge*, en signe de Seigneurie; & on appelle encore en Normandie le pouvoir de la *verge*, l'estenduë du territoire dans lequel un Sergent à *verge* peut exploiter. On y appelle aussi la *verge* de Justice, le gouvernement d'un Prince doux & pacifique.

On dit tenir un heritage par la *verge*, quand le possesseur est obligé d'en prendre possession par les mains du Seigneur, ou de ses Officiers, qui luy met en main un petit baston ou *verge*. C'étoit une formule que pratiquoient les Anciens, qu'ils appelloient *infestucare*, qui est encore en usage en quelques Coustumes.

Verge, en termes de Negoce, est une mesure des longueurs en quelques lieux, qui respond à l'aune. La *verge* d'Angleterre contient sept neuviémes de l'aune de Paris. Mais en general chez les Auteurs la *verge* est la même chose que la *perche*, la *corde* & la *chaisne*, qui est de dix pieds, differente selon les lieux.

Verge de terre, est une mesure de terre dont on se sert en quelques Provinces, qui est environ un quartier d'arpent de terre.

Verge, se dit aussi du foüet des Cochers, qui leur sert à conduire leurs chevaux.

Verge, se dit aussi des morceaux de fer longs & menus qui servent aux Serruriers à faire des clefs, des tringles, &c. Il a acheté tant de fer en *verges*. Il faut trois *verges* pour soustenir les rideaux d'un lit. On soustient les panneaux de vitres avec de petites *verges* de fer clouées aux chassis.

On dit figurément, qu'on n'est plus sous la *verge* d'un tel, sous sa ferule, pour dire, qu'on n'est plus sous sa conduite, qu'on ne craint plus ses reprimendes.

Verge d'or, est un nom qu'on donne à l'arbaleste ou au baston geometrique.

Verge, se dit aussi d'un anneau sans chaton qui se donne ordinairement en se mariant, & qui sert à arrester sur le doigt quelque autre bague.

On dit proverbialement en Jurisprudence, que la *verge* annoblit, & le ventre affranchit: ce qui a eu differentes interpretations dans les Coustumes où la main morte a lieu.

On appelle *verge dorée* de Mexique, une plante qui est une espece de *limonium*, dont on trouve la description dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

On dit proverbialement, qu'un homme n'avoit *ni verge ni baston*, pour dire, qu'il n'étoit pas en estat d'attaquer personne, ni même de se deffendre.

VERGE. s. f. Terme d'Anatomie. C'est ce qu'on appelle autrement le *membre viril*, qui sert à l'evacuation de l'urine & de la semence. Elle tient à la partie inferieure de l'os pubis, & à la superieure de l'ischion, & est composée de deux nerfs caverneux, d'un conduit membraneux, de quatre muscles, d'un grand nombre de nerfs, veines & arteres, & d'une peau faite avec un admirable artifice. Le conduit commun n'est que le col allongé de la vessie.

VERGE'E. adj. f. en termes de Negoce, est une epithete qu'on donne aux estoffes qui ont quelques fils qui sont d'une soye un peu plus grossiere que le reste, ou d'une teinture plus forte ou plus foible. C'est un grand défaut à une estoffe d'être *vergée*.

Vergée, au subst. se dit d'une mesure de terre qui est la même chose que la *verge*.

VERGER. s. m. Partie d'un jardin où on plante les arbres fruitiers. Un jardin se divise en parterre pour les fleurs, en potager pour les herbes & les plantes, & en *verger*, où on met des arbres portant fruits à pepin & à noyau. Ce mot vient du Latin *viridarium*. Menage. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient de *vergier*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton signifiant la même chose.

VERGES. s. f. plurier. Assemblage de menus brins, de scions de bois d'osier, de bouleau, de genest, &c. Les marques de Magistrature chez les Romains étoient des faisceaux de *verges* liez autour d'une hache. Les enfans craignent les *verges*, on les menace des *verges*, on les fouette avec des *verges*. Quand ils sont mutins, on leur fait baiser les *verges*.

C'est aussi le supplice des couppeurs de bourses, des femmes de mauvaise vie, de celles qui desbauchent les autres. Les sentences portent, qu'ils seront battus & fustigez nuds de *verges* par les carrefours de la ville, & attachez au cul d'une charrette. En Espagne on les fait monter sur des asnes.

Verges, se dit figurément de toute sorte de chastiment qui nous vient d'enhaut. Dieu envoye les pestes, les guerres, les sterilitez : ce sont les *verges* de sa colere, avec quoy il chastie ses esleus. Il faut benir la main & les *verges* qui nous chastient. Quand on fait penitence, il jette les *verges* au feu, il monstre seulement les verges, comme il fit aux Ninivites.

VERGETTE. s. f. Utencile de mesnage qui sert à nettoyer les habits & les meubles. Il est fait de plusieurs brins de jones, de soyes de porc, de sanglier, &c. Il faut donner un coup de *vergette* sur vostre chapeau. Ce mot vient du Latin *virgula*.

Vergette, signifie aussi les cercles de bois ou de metail qui servent à soûtenir & à faire bander les peaux dont on couvre le tambour.

Vergette, en termes de Blason, signifie un pal retressi qui n'a que la troisiéme partie de sa largeur. Seale Des Noyers porte d'azur au pal bretessé d'or, chargé d'une *vergette* de sable.

Vergetter. v. act. Nettoyer avec des vergettes des habits, des meubles, des tableaux.

Vergetté, ée. part. pass. & adj. En termes de Blason il se dit d'un Escu rempli de paux depuis dix & au delà.

VERGLAS. s. m. Glace unie qui s'étend sur la terre & le pavé, & qui se fait par la pluye qui se gele en même temps qu'elle tombe. Il est difficile qu'on ne tombe, quand on marche sur le *verglas*. On dit aussi, qu'il tombe du *verglas*, quand il pleut durant la gelée, quoy que le *verglas* ne se forme que quand la pluye est à terre. Ce mot vient de *viridis glacies*. Nicod. On l'a appellé aussi *gelicidium*.

Verglacé, ée. adj. Terre ou pavé couvert de verglas.

VERGOGNE. s. f. Vieux mot qui signifie honte, & qui ne s'employe plus que dans le burlesque. C'est une grande *vergogne* de souffrir ce scandale public. Malherbe en parlant d'un Roy faineant, l'a appelle la *vergogne* des Princes.

Vergogneux, euse. adject. Ce mot est vieux & hors d'usage, & signifioit *honteux*, & est formé de *verecundia*.

VERGUE, Verghe, ou Verge. s. f. Terme de Marine. C'est une longue piece de bois arrondie, plus grosse par le milieu que par les bouts, qui sert à porter les voiles, & qui croise les masts, au haut desquels on l'eleve. Sur la Mediterranée on l'appelle *antenne*. La grande *vergue* c'est celle du grand mast. Il y a aussi la *vergue de foule*, des *vergues de veille*, des *vergues de surcroist* : ce sont des mastereaux ou grandes pieces de bois qui servent à faire des *vergues* en cas de necessité, & au temps où il faut qu'on veille à ses affaires ; ce qui leur a fait donner ce nom. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *virga*.

On dit qu'un vaisseau est *vergue à vergue* à l'égard d'un autre,

tre, quand ils sont à costé, & tellement vis à vis l'un de l'autre, que si leurs *vergues* étoient prolongées, elles ne feroient qu'une ligne.

On dit prolonger la *vergue*, quand on l'applique le long de son mast: ce qui se dit particulierement de la *vergue* de beaupré, qu'on prolonge dans les abordages.

VERICLE. Terme d'Orfevres, qui se dit des pierreries fausses. Les statuts des Orfevres portent, qu'il n'est pas permis de tailler des diamans de *vericle*, ni de les mettre en or ou en argent, c'est à dire de verre ou de cristal: ce qui est mal observé.

VERIDIQUE. adj. m. & f. Qui dit la verité, qui ne deguise rien. Il n'y a gueres que les Evangelistes qui soient *veridiques*, qui rapportent les choses comme elles se sont passées.

VERIFICATEUR. s. m. Celuy qui est nommé en Justice pour examiner si une escriture est vraye ou fausse. Les Maistres Escrivains sont jurez *verificateurs* des escritures & signatures. On nomme des Banquiers pour être *verificateurs* des signatures de Cour de Rome. On nomme des Antiquaires pour *verificateurs* des anciens titres.

VERIFICATION. s. f. Examen d'une escriture dont on doute, & contre laquelle il y a inscription de faux, pour sçavoir si elle est vraye ou fausse. Les Experts ont travaillé à la *verification* de cette promesse, & en ont fait leur rapport & depositions. On faisoit autrefois des procés verbaux de *verification* de signatures de Cour de Rome, qui ont été retranchez par l'Ordonnance de 1667.

VERIFICATION, se dit aussi de l'éclaircissement de la verité sur plusieurs autres faits. J'ay fait la *verification* des passages citez par cet Auteur avec les originaux, je les ay trouvez conformes. Il m'a été permis de faire la *verification* des faits par moy avancez, tant par titres que par témoins. J'ay fait la *verification* des pieces de ce procés sur l'inventaire, je l'ay trouvé complet, rien n'y manque.

VERIFICATION, se dit aussi de la lecture & examen qui se fait en Cour souveraine des Edits, Declarations, & Lettres patentes du Roy, & de l'enregistrement qui s'en fait ensuite au Greffe, avant que de les mettre à execution. Les Edits, Ordonnances, & Lettres patentes n'ont aucune autorité que dans les Cours où s'en est fait la *verification*.

VERIFIER. v. act. Examiner si une escriture est vraye ou fausse, & en faire rapport en Justice. On a commis des Experts, des Banquiers, pour *verifier* un tel contract, une telle expedition de Chancelerie Romaine.

VERIFIER, signifie aussi, Prouver la verité d'un fait, d'une allegation. On fait les informations & les enquestes pour *verifier* les faits contenus en une plainte, en des escritures, en des intendits. Les permissions de *verifier* en matiere civile, sont toûjours respectives. Le temps *verifie* toutes choses.

VERIFIER, signifie aussi, Accomplir une prophetie, faire voir qu'elle étoit vraye. JESUS-CHRIST a *verifié* toutes les propheties faites de luy, il les a accomplies. Cet homme a bien *verifié* ce qu'on avoit predit de luy, qu'il periroit malheureusement. Cette action *verifie* bien le dire d'Aristote.

VERIFIER, signifie aussi, Comparer une chose à une autre pour voir si elle est vraye ou conforme. Il a *verifié* cette copie sur l'original. Il a *verifié* toutes les citations de ce livre. Il a *verifié* tous les titres contenus en cet inventaire, tous les cahiers contenus en ce volume, il ne s'en est trouvé aucun de manque.

VERIFIER, se dit aussi des Edits, Ordonnances, Lettres patentes qu'on presente en Cour souveraine pour être leues, examinées & enregistrées, & ensuite executées. Il faut *verifier* des Lettres de naturalité en Parlement, en la Chambre des Comptes, &c.

VERITABLE. adj. m. & f. Qui est vray, qui dit verité. Un *veritable* homme d'honneur tient sa parole. On est obligé d'affirmer en Justice, que les lettres, que les comptes qu'on presente sont *veritables*. Il y a peu d'Histoires, de Relations tout à fait *veritables*.

VERITABLEMENT. adv. D'une maniere veritable. Il a raconté cette histoire *veritablement*. On a raison de cacher les defauts de son prochain, mais *veritablement* il faut mettre au jour l'hypocrisie de ce scelerat.

VERITE'. s. f. Certitude d'une chose qui est toûjours la même, qui ne change point. Dieu est l'eternelle *verité*. Il y a des propositions d'eternelle *verité*. Les mysteres de la foy sont des *veritez* cachées.

VERITÉ, se prend aussi pour la connoissance d'une chose telle qu'elle est effectivement. Il y a des *veritez* réelles connuës, certaines & infaillibles, comme les *veritez* Evangeliques. Les instructions du Messie commencent par ces termes, Je vous dis en *verité*. On appelle la chaire de *verité*, celle où on annonce la parole de Dieu. Charron a écrit un livre des trois *veritez*, pour prouver la Religion. Le Pere Malebranche a fait un livre excellent de la Recherche de la *Verité*. Desmarests a fait un joli Roman de la *verité* des fables.

VERITÉ, se dit aussi des connoissances dont on descouvre la certitude par art. La Geometrie est la seule science qui ait des *veritez* demonstratives. Les autres cherchent la *verité* à tatons, taschent à trouver la *verité*. Democrite a dit que la *verité* est cachée au fond d'un puits. On dit en l'Escole, Ami d'Aristote, ami de Platon, mais encore plus ami de la *verité*. Le temps descouvre les *veritez* les plus cachées. On demande aux témoins, si leur deposition contient *verité*. On a de la peine à faire advoüer la *verité* aux criminels; ils deguisent la *verité*. Ce Procureur n'a pas dit un mot de *verité* en plaidant.

EN VERITÉ. adv. Certainement. Cela est *en verité* comme je vous le dis, pour dire, C'est la pure *verité*.

A' LA VERITÉ. adverbial. Confession, adveu, qui ne se dit gueres sans restriction, ou application. *A la verité* j'ay pris possession de cette terre, mais je pretends qu'elle m'appartient.

VERITÉ, se dit proverbialement en ces phrases. Toutes *veritez* ne sont pas bonnes à dire. Les *veritez* sont odieuses. On a dit à cet homme ses *veritez*, c'est à dire, On luy a reproché ses defauts, ses vices secrets. On dit aussi à ceux qui disent aux autres des injures mal fondées, Il n'y a que la *verité* qui offense. On dit aussi burlesquement, *In vino veritas*.

VERJUS. s. m. Jus d'un gros raisin qui croist sur des treilles, qui est le plus souvent de goüet. On l'espreint, quand il est encore verd. On appelle le *verjus* de grain, le *grand cuisinier*.

On dit proverbialement, mettre à la pile au *verjus*, pour dire, faire souffrir du mal à quelqu'un, & sur tout par des mesdisances. On dit aussi, C'est *verjus* ou *jus verd*, pour dire, C'est la même chose. On dit aussi d'une chose qui n'a point de goust, qu'il n'y a ni sauce, ni *verjus*.

VERMEIL, EILLE. adj. Rouge, un peu paillet. C'est une bonne qualité au vin, d'estre rouge & *vermeil*. On appelle l'Aurore *vermeille*, les roses *vermeilles*; un teint *vermeil*, ou un teint frais, & qui marque de la santé; des levres *vermeilles*, c'est à dire, des levres rouges comme du corail. Une trogne *vermeille*, une oreille *vermeille*, est une marque que le poisson est frais. Ce mot vient de *ver*, & ne signifie du rouge, qu'à cause de la couleur d'escarlate qui vient d'un vermisseau.

On dit aussi, que c'est bon signe, quand une playe est bien *vermeille*, lors qu'il n'y a point de chair, ni de sang livide.

Vermeil doré. C'est de la vaisselle d'argent, ou du cuivre doré avec de l'or de ducat dissous en poudre par de l'eau forte, & amalgamé avec du mercure, dont on fait un enduit sur l'ouvrage. On l'enduit aussi avec du vermillon ou couleur rouge de sanguine, qu'on gratte & qu'on polit avec le brunissoir d'acier pour en oster les inégalitez.

VERMEIL. s. m. Endroit où il y a des vers. Les poules vont au *vermeil*.

VERMEILLE. s. f. Pierre precieuse que les Anciens ont appellée *grenat Bohemique*. Elle est d'un rouge cramoisi noirastre, moins agreable que le rubi; mais quand elle est chevée ou creusée en dessous, elle a une parfaite beauté. Il faut qu'elle soit grande, car les petites sont trop communes. Sa couleur ne change jamais, & elle souffre le feu sans se gaster ni se depolir. Berquen Lapidaire dit que cette pierre est le *meracile*, & reprend Boece de l'avoir appellée *grenat*. Il dit aussi, que la plus grande qu'on ait veuë ne surpassoit pas la grandeur d'un double.

VERMICELLI. s. m. C'est une espece de mets preparé avec de la farine, du fromage, jaunes d'œufs, sucre & safran, qu'on reduit en longs filets qui ressemblent aux vers, en les forçant avec un piston de passer par de petits trous qui sont au bout d'un tuyau fait exprés. Ce mets est venu d'Italie, où on en fait grand cas. On les appelle aussi *tagliarini*, ou *millefanti*.

VERMIFORME. adj. Terme de Medecine, qui se dit de plusieurs parties du corps humain qui ressemblent à des vers; comme on appelle epiphyses *vermiformes*, ces parties du cerveau qui tiennent ouvert le passage du troisiéme au quatriéme ventricule. On appelle aussi les muscles *vermiformes* ou *lombricaux*, quatre muscles qui amenent les doigts vers le pouce, tant aux pieds qu'aux mains.

VERMILLER. v. n. Terme de Chasse, qui se dit des sangliers, lors qu'ils cherchent les vers de terre, & qu'ils la remuent avec le groüin pour les trouver. On dit aussi dans les bassecours, que la volaille *vermille*, ou est au vermeil, quand elle fouille dans du fumier pour y trouver des vers.

VERMILLON. s. m. C'est une couleur rouge fort estimée des Anciens, jusques là qu'ils en peignoient les images des Dieux aux jours de leurs Festes, & les Capitaines le jour de leur triomphe. Ainsi triompha Camillus, comme dit Pline. Chez les Ethiopiens toutes les personnes de marque s'en peignent le visage, & s'en fardent. Le naturel se trouve en Espagne sur des rochers inaccessibles. Ce sont des pierres qu'on abat avec des flesches. Il s'en trouve aussi vers Colchos. L'artificiel se fait d'un sable rouge auprés d'Ephese, aprés qu'on l'a plusieurs fois lavé. Ce fut Callias Athenien, au rapport de Theophraste, qui trouva l'invention de le faire, aprés avoir tâché de tirer de l'or par le feu d'un certain sable rouge qui se trouve aux mines d'argent, en l'an 249. de la fondation de Rome. Mais Vitruve dit que le *vermillon* fut premierement trouvé auprés d'Ephese aux champs Cilbiens. On le tire d'une certaine pierre rouge que les Grecs nomment *anthrax*, & il en sort du vif-argent à chaque coup de pioche qu'on donne dessus. En Espagne on le fait d'une certaine pierre meslée avec du sable blanc comme argent, qui est si haut en couleur, que cela a donné occasion à plusieurs de l'appeller *sang de dragon*, comme dit Dioscoride. Il s'en trouve encore de naturel en quelques veines d'argent en forme de sable rouge, qu'on prepare avec plusieurs lotions & coctions. C'est celuy dont on se sert d'ordinaire, l'autre étant de trop grand prix. Il y a aussi de l'argent vif meslé parmi, qu'on fait sortir en le façonnant. Pline le met au rang des poisons. En effet ceux qui travaillent à le faire, se mettent des masques de vessie de pourceau, pour n'en pas respirer le mauvais air, qui est mortel. L'espreuve s'en fait sur une pelle qu'on fait rougir au feu; car s'il est bon, il doit conserver sa couleur, quand il est refroidi. Voyez Pline, Theophraste, Vitruve, Brassavolus, Agricola, Cæsius. En Latin *sandyx*. Les Apothicaires l'appellent *minium*.

Vermillon, se dit aussi de toute sorte de couleur rouge, ou d'escarlate, parce qu'on en fait avec de certains vermisseaux qu'on trouve à la racine de la pimprenelle, ou avec de la cochenille. C'est une graine d'un arbrisseau, qui est une espece de petit houx fort commun à Tarascon en Provence, en Languedoc & en Roussillon. Il la faut recueillir, quand elle est bien meure, parce que c'est alors qu'elle donne plus de pousses, qu'on nomme communément *pastel d'escarlatte*. C'est dont on fait en France les belles teintures. Les Arabes l'appellent *kermes*, d'où est venu le nom de *cramoisi*. Les Latins l'appellent *vernix*, d'où quelques-uns derivent le mot de *vermillon*. On fait aussi du *vermillon* avec du plomb lavé & bruslé, ou de la ceruse poussée au feu, qui est de moindre prix, que les Peintres appellent *minium*. Ce mot vient de *vermiculus*, à cause des vers qui se trouvent dans la graine que les Latins appellent *coccus*. Menage.

Vermillon, signifie aussi cette couleur rouge qu'on voit sur le visage, soit qu'elle y soit naturelle, comme il s'en voit aux jouës de quelques personnes; soit qu'elle y soit causée par la pudeur qui y fait monter le sang pendant quelque temps. Quand on luy reprocha cette galanterie, il luy monta un petit *vermillon* au visage. Les femmes se fardent aussi avec du *vermillon*, dont il y en a qui est appliqué sur des feuilles de papier; d'autre est liquide qui s'extrait de la teinture d'escarlate. On dit aussi, que des levres sont d'un beau *vermillon*, quand elles sont d'un beau rouge.

VERMILLONNER. v. n. Terme de Chasse, qui se dit du blereau, quand il cherche des vers pour pasturer. On en voit les apparences par la terre qu'il remuë.

VERMINE. s. f. est un nom collectif, qui se dit de toutes sortes de petites bestes ou insectes qui nuisent à l'homme, aux animaux & aux fruits, comme les poux, puces, punaises, morpions; à l'égard du bled les charençons; des arbres & des fruits les fourmis, les mouches, les tigres, &c.

Vermine, se dit figurément du peuple & de la canaille qui pullule dans les villes, & qui incommode les honnestes gens.

VERMISSEAU. s. m. Petit ver qui sert de pasture aux oiseaux, & dont on se sert aussi pour faire des appasts aux poissons.

VERMOULU, uë. adj. Bois qui est mangé des vers, qui est cassant & de nulle valeur. Cette table est *vermouluë*. Ce bois de lit est *vermoulu*.

Vermoulure. s. f. Dommage que souffre le bois par le ver qui le ronge. Les Frippiers sçavent cacher la *vermoulure* du bois en le frottant avec de la cire, qui emplit les trous de *vermoulure*.

VERNIS. s. m. est une liqueur espaisse & luisante dont on se sert pour mettre sur les cartes de Geographie, & sur les tableaux pour les rendre plus éclatans, ou empêcher qu'ils ne se gastent. On fait aussi du *vernis* propre à enduire & colorer des ouvrages de menuiserie. Il se fait avec de la gomme de genevre que les Mores & Arabes appellent *sandarax*; & parce qu'elle vient au printemps, les Latins l'ont nommée *vernix*. Elle a aussi le même nom en Alleman. Le *vernis* d'Escrivain se fait avec cette sandaraque mise en poudre subtile, dont on frotte le papier avec un pied de liévre, & cela en boit l'encre, & empêche qu'il ne s'estende. Le liquide se fait en y adjoûtant de l'huile de lin. Le *vernis* de la Chine

ne qu'on fait icy se fait avec fromage de gruyere delayé en sorte qu'il soit comme de la glu, sur lequel on jette un peu de chaux vive, qu'on colore avec du cinnabre, si on le veut rouge; ou avec du noir de fumée, si on le veut noir.

Il y a plusieurs autres preparations des diverses sortes de *vernis*. Le *vernis* commun fondu avec huile de lin & aloés cicotrin, & mis sur des feuilles d'estain ou d'argent, est appellé *vernis doré*: c'est celuy dont on dore les cuirs & quelques bordures de tableaux. La maniere de preparer le *vernis* de la Chine se trouve dans le livre du Pere Kircher *de China illustrata*; avec le moyen de luy donner diverses couleurs, & de faire celle d'aventurine.

Il y a des *vernis* mols & durs dont se servent les Graveurs en eau forte, dont Bosse Graveur a fait un ample Traitté.

VERNIS, se dit aussi de l'enduit qu'on met sur de la poterie. Le *vernis* des pots de terre se fait avec du plomb fondu; le *vernis* des plats de fayence avec de la potée, &c.

VERNISSER, ou VERNIR. v. act. Enduire avec du vernis. *Vernisser* un carrosse, une carte, un tableau.

On dit aussi, *vernisser* de la poterie, c'est y mettre l'enduit qui les colore, & qui leur donne leur beau poli.

VERNISSÉ, ÉE; VERNI, IE. part. pass. & adj. Les tuiles *vernissées* durent tres-long-temps.

VERNISSEURE. s. f. Application de vernis. Cette bordure paroist d'or, mais ce n'est qu'une *vernisseure*. La *vernisseure* du temps qu'on voit sur les anciennes medailles ne se peut imiter par aucun artifice.

VEROLE. s. f. Terme de Medecine. On escrivoit autrefois *vairole*. Maladie contagieuse qui couvre le corps de gales ou de pustules, qui espaissit la peau, & qui y laisse de petits creux. Les Medecins tiennent que la *verole* & que la rougeole ont beaucoup d'affinité & de ressemblance, en sorte que les deux ou trois premiers jours on a de la peine à les distinguer l'une de l'autre. Elles viennent toutes deux d'un sang impur, & d'humeurs corrompuës. Elles different pourtant, comme la bosse fait du charbon en matiere de peste: car la *verole* est faite de matiere plus crasse & visqueuse, sanguine & pituiteuse; & la rougeole d'une matiere chaude, subtile & bilieuse. La *verole* s'eleve en pustules pointuës & blanchissantes, avec une petite tumeur qui pique & demange, & laisse des marques qui gravent le cuir; au lieu que la rougeole laisse seulement des taches passageres comme des morsures de puces, le plus souvent rouges, quelquefois verdes & noires; & ne sort gueres hors du cuir, mais s'estend en large, & ne demange point. La petite *verole* est la maladie des petits enfants. Elle vient quelquefois aux grandes personnes, & elle leur est tres-dangereuse. On tient qu'on n'a gueres qu'une fois la petite *verole*. On appelle *verole volante*, la même maladie, quand elle est legere, lors qu'on n'en a que quelques grains par cy par là. Les Indiens ont une idole de la petite *verole* sous la figure d'une grande femme maigre, ou plustost d'une Furie qui a deux testes & quatre bras, à laquelle ils font des vœux extravagants qu'on peut voir dans le Recueil de Thevenot. Ce mot vient de *variola*. Menage aprés le President Fauchet, qui veut qu'on escrive *vairole*, à cause qu'elle marque le visage de diverses taches.

On appelle *grosse verole*, une autre maladie contagieuse qui se prend ordinairement par les actes veneriens, & qu'on ne guerit qu'avec la sueur, ou le flus de bouche, provoquez par le mercure. On l'appelle en France *mal de Naples*, parce que la premiere fut apportée du siege de Naples. Les Italiens l'appellent *mal Francese*, & les Espagnols *sarva de Indias*, ou *las buvas*. La *verole* n'est point honteuse à Goa; on fait même gloire de l'avoir euë plusieurs fois. On la guerit là avec des feuilles de chine, ou eschine. Herrera dit que les Espagnols ont apporté la *verole* à Mexique, bien loin de l'y avoir prise.

VEROLÉ, ÉE. Qui a la grosse verole.

VEROLIQUE. adj. Qui tient de la verole. La carie des os est un accident *verolique*. Les pustules *veroliques* sont les principaux signes de cette maladie. Les chancres, les poulains, sont des maladies de nature *verolique*.

VERON. s. m. Poisson de riviere jaune & luisant par le dos, & blanc par le ventre, & tacheté de noir. En Latin *varius*, parce qu'il est de plusieurs couleurs.

VERONIQUE. s. f. Plante qui porte une fleur rouge & fort vive en forme d'œuillet. Il y a deux sortes de *veronique*. La masle se traisne & rampe par terre, ayant une petite tige rouge & veluë. Ses feuilles sont longues, noirastres, veluës & dentelées alentour. Ses fleurs sont rouges. Sa graine est en petites gousses faites comme des bourses. Sa racine est gresle, menuë & divisée en plusieurs parties. La femelle a une tige veluë, des feuilles rondes sans dentelure, ses fleurs jaunes tirant sur le rouge, ses gousses rondes & semblables au reste à la precedente. On l'appelle autrement l'*herbe aux ladres*. En Latin *veronica*.

VERONIQUE, est aussi un tableau ou image de la face de Nostre Seigneur peinte sur un mouchoir, telle qu'elle se peignit sur celuy de Ste. *Veronique*, qui étoit une femme de Jerusalem qui donna à JESUS-CHRIST le voile de toile qui luy couvroit la teste pour s'essuyer le visage tout couvert de sang & de sueur, quand on le menoit au Calvaire. Cette image a été apportée à Rome du temps de Vespasien; & on dit qu'elle guerit Tite de sa ladrerie, si-tost qu'il l'eut regardée. Nicod tient que ce mot vient de *vera icon* ou *vraye image*.

VERRAT. s. m. Gros pourceau, le masle d'une truye. Ce mot vient du Latin *verres*, qui signifie *pourceau masle*.

On dit proverbialement d'un homme en colere, qu'il escume comme un *verrat*.

VERRE. s. m. Corps diaphane fait par art. Il tient le milieu entre les metaux & les pierres. Il est fusible comme les metaux, mais il n'est pas malleable. C'est le dernier ouvrage que l'art peut faire par le moyen du feu; car tous les metaux à force du feu se tournent enfin en *verre*, & la terre même, comme on voit aux briques trop cuites, qui se vitrifient. Le *verre* se fait avec des caillous blancs & reluisants, ou avec du sable blanc bien lavé, & avec du sel alkali, ou de l'herbe de soude; ou bien pour faire du *verre* commun, du sel de cendres de fougere: le tout dans un feu de reverbere tres-violent. On en fait aussi avec des cristaux de roche fondus. On fait le beau *verre* avec de la soute du Levant & du sable blanc. On y mesle un peu de manganese pour oster le verdastre de la soute; & si on en met beaucoup, il sera d'un rouge de pourpre. Le *verre* qui a une foible teinte de rouge est tres-propre pour faire des *verres* objectifs & des lunettes d'approche. On fait le *verre* jaune avec de la seule rouille de fer. On le fait de couleur bleuë ou d'aigue marine, en y meslant du cuivre rouge calciné plusieurs fois, & y adjoustant un peu de safre calciné. On fait du *verre* verd avec le cuivre calciné & la rouille de fer, ou avec le minium, c'est à dire, la chaux rouge de plomb. On le fait violet, en y meslant du saphre & de la manganese. La diaphaneïté du *verre* vient de ce qu'il a ses pores tout droits & vis à vis les uns des autres; & sa polisseure, de ce qu'ils sont extremement petits, jusques là que les eaux fortes & regales n'y peuvent pas entrer, quoy qu'elles entrent bien en ceux de l'or. C'est une imagination de croire qu'on ait jamais eu l'invention du *verre* malleable, parce que s'il étoit ductile, il perdroit sa principale qualité, qui est la transparence, laquelle

quelle ne peut subsister, que tant que ses pores seront vis à vis les uns des autres. On a vû en Allemagne des bouteilles d'un *verre* si delié par le fond, qu'on les pouvoit rendre convexes ou concaves en soufflant, ou en attirant l'air doucement : ce qui montre qu'il peut y avoir quelque flexibilité dans le verre. L'esprit du sel tres-bien rectifié ronge le *verre*, & en dissout tout le tissu, en sorte qu'il devient friable. On dit un carreau de *verre*, des chassis de *verre*, des bouteilles, phioles, cloches, matras faits de *verre*. Cela est fragile & cassant comme du *verre*. Ce mot vient du Latin *vitrum*.

VERRE D'ANTIMOINE. Voyez ANTIMOINE.

Un *plat de verre*, est une grande piece ronde de *verre* qu'on taille pour faire des paneaux de vitres. Il a un nœud au milieu qu'on appelle *œuil de bœuf*. Une *table de verre*, est un grand morceau de *verre* quarré qui se coule sur le sable. On l'appelle *verre de Lorraine*, quoy qu'il s'en fasse dans les autres verreries; & on s'en sert aux portieres de carrosse.

On appelle aussi un *œuil de verre*, un œuil fait d'esmail au feu de lampe, dont se servent les borgnes pour reparer un peu la difformité de l'œuil qui leur manque.

VERRE DE LUNETTE, est un *verre* taillé dont on se sert pour faire des lunettes à longue veuë. On en fait aussi pour les microscopes. Il y a des lunettes à deux & à quatre *verres*. Le *verre objectif*, est celuy qui est le plus éloigné de l'œuil, & qui est taillé en portion d'une grande sphere convexe. Le *verre oculaire*, est celuy qui est le plus prés de l'œuil, qui est concave, & une portion d'une petite sphere. Il y a des *verres omphaloptres*, *menisques*, &c. pour diverses sortes de lunettes. Voyez à leur ordre.

VERRE, signifie aussi un petit vase dont on se sert à table pour boire, qui est de même matiere. Il est ordinairement de la figure d'un cone renversé ou d'un cylindre, & est posé sur un pied ou une pate. Un *verre* de fougere, de cristal de Venise.

On dit boire à plein *verre*, quand on boit un rouge bord. Donnez en dans le cul du *verre*, c'est à dire, un fort petit coup. On dit des desbauchez, qu'ils sont tousjours parmi les *verres* & les pots, qu'ils choquent les *verres*, qu'ils vuident les *verres*, &c.

VERRE, se dit aussi de ce que contient le *verre*. Un bon *verre* de vin, c'est un demi-septier de Paris. On peut gagner le ciel en donnant un *verre* d'eau au nom de Dieu à ceux qui en ont besoin.

VERRE DORMANT, est une petite fenestre qu'on peut faire dans le mur qui regarde sur le voisin, où il y a un *verre* scellé en plastre qui ne s'ouvre point. La Coustume de Paris regle l'usage des *verres dormants*.

VERRE, se dit proverbialement en ces phrases. Ne boira-t-on jamais dans vostre *verre*? pour dire, Ne peut-on point faire un petit repas avec vous? On dit aussi au cabaret, Qui casse les *verres* les paye. On dit encore pour railler ceux qui se laissent tomber, Si son cul eust été de *verre*, il eust été cassé.

VERRÉE. s. f. Plein un verre. Il faut prendre cette medecine, cette tisanne en deux ou trois *verrées*; on en peut prendre deux *verrées* à la fois.

VERRERIE. s. f. Lieu où on fait le verre. La plus belle *verrerie* du monde est celle de Muran proche de Venise. Une *verrerie* consomme prodigieusement de bois.

VERRERIE, signifie aussi l'art de faire le verre. La *verrerie* a été trouvée par hasard, comme rapporte Pline, liv. 36. Il dit que des Marchands faisant cuire leur viande sur le bord de la mer, & n'ayant point de pierre pour mettre sous leur marmite, tirerent du navire des morceaux de nitre, qui estant meslez avec le sable, firent escouler une liqueur luisante qui estoit du verre. Mais il se trompe, quand il adjouste que pour en perfectionner l'art, on y adjousta du *magnes lapis*, qu'il dit attirer la liqueur du verre comme le fer; car il a pris *magnes*, *aimant*, pour la *magnesie*, qui est une simple pierre qui entre à la verité en la composition du verre pour le blanchir, mais qui n'a aucune vertu attractive ni du fer, ni du verre.

VERRERIE, se dit aussi des ouvrages de verre. Les Verriers sont marchands de menues *verreries*. Il y a des curieux qui remplissent leurs cabinets de cristaux & de plusieurs pieces rares de *verreries*.

VERREUX, EUSE. adj. Plein de vers. Il ne se dit gueres que des fruits. Pomme *verreuse*, prune *verreuse*, &c.

VERREUX, se dit figurément en choses morales. Une affaire *verreuse*, c'est une affaire qui ne vaut rien; & on le dit d'un procés qu'on perdra. Un homme *verreux*, est un homme sans biens & sans merite. Il y a d'habiles gens dans cette assemblée, dans cette societé, mais il y en a bien de *verreux*. Il y a des Marchands qui paroissent beaucoup, qui sont bien *verreux*, qui sont prests à faire banqueroute.

VERRIER. s. m. Ouvrier qui travaille aux verres. Un Gentilhomme *Verrier*. La profession de *Verrier* est noble; les *Verriers* ont eu le privilege de ne point deroger.

VERRIER, est aussi le Marchand qui vend des verres, soit en boutique, soit par les ruës: & on dit proverbialement d'un homme qui marche viste, qu'il va comme un *Verrier* de charge.

VERRIER, est aussi un panier d'osier destiné à porter des verres.

VERRIERE. s. f. Quarré de verre blanc & fort clair, qu'on met devant des tableaux ou des reliques pour les conserver. On le dit aussi de ce petit morceau de verre rond qu'on met au dessus des montres.

VERRIN. s. m. Machine qui sert à elever de fort gros fardeaux. Elle est composée de deux pieces de bois, dans lesquelles entrent deux vis tres fortes à la maniere des presses de Relieurs. On la tourne avec des leviers, & par le moyen d'un pointal ou piece de bois qu'on applique dessus, on redresse des granges ou des pans de charpente, & on eleve même des tours tout entiers.

VERROTTERIE. s. f. Terme de Negoce. C'est une menuë marchandise de verre, comme des grains ou patenostres de verre ou de cristal, dont on trafique avec les Barbares & Sauvages. On fait un grand commerce vers le Senega de *verrotterie* de toutes sortes & couleurs.

VERROUIL. s. m. Partie des ferrements & garnitures d'une porte, ce qui sert à la fermer en dedans. Ordinairement c'est une piece de fer coulante en des crampons qu'on appelle *vertevelles*. Ceux qui ont des tresors ferment leurs portes à la clef & aux *verrouils*. Menage tient que ce mot vient du Latin *veruculum*, qui se trouve dans les Gloses en cette signification. D'autres le derivent de *veru*, *broche*. D'autres croyent qu'il vient par corruption de *fer roulant*, à cause que la prononciation de l'*f* se change aisément en *v*, & sur tout par les Allemans; & parce que les anciens *verrouils* estoient ronds, & rouloient dans les vertevelles. On les appelle encore en quelques Provinces *courreaux*.

VERROUILLER. v. act. Fermer une porte avec les verrouils. Il s'est enfermé dans sa chambre, & a verrouillé la porte.

VERRUE. s. f. Porreau, petit durillon rond & élevé sur la peau comme un petit pois. Il vient plus ordinairement aux mains qu'aux autres endroits du corps. Il y a plusieurs sortes de *verrues*, dont les ordinaires s'appellent *poracees*, parce qu'elles ont la teste de porreau, & sont composées de petits filets qui ressemblent à ses raci-

racines. Il y en a une autre sorte qu'on appelle *myrmecie*, qui est une petite eminence calleuse, ronde & espaisse qui naist aux mains des petits enfants, qui vient quelquefois subitement, & puis s'esvanouit. Quelques Medecins comprennent aussi sous ses especes le corps ou durillon qui vient aux jointures des arteils & sous la plante des pieds, que les Latins appellent *clavus*, parce qu'il cause une douleur picquante, comme si on étoit picqué d'une pointe de clou. Ce mot vient du Latin *verruca*.

VERS. s. m. Assemblage de paroles, de syllabes mesurées par un certain nombre de pieds, ou qui finissent par des rimes. Les Pseaumes de David en Hebreu sont des *vers* rimez, comme les *vers* François. Les *vers* Grecs & Latins sont faits avec des pieds d'une certaine quantité. Quelques-uns ont voulu faire des *vers* mesurez François à la maniere des Latins, dont le premier fut Estienne Jodelle en l'an 1553. ensuite Pasquier, Passerat, Rapin & autres, dont les ouvrages n'ont point reüssi. C'est un vice de l'oraison, de faire des *vers* dans la prose, quoi que Barthius dise qu'il a trouvé 70. *vers* dans la premiere page des Oraisons de Ciceron contre Vatinius; & que Vossius ait remarqué un distique entier au commencement du 3. livre de l'Orateur. Il n'y a rien de si commun qu'un faiseur de *vers*, de si rare qu'un Poëte. Il faut un genie particulier pour faire des *vers*, pour bien tourner des *vers*. Les *vers* galants, tendres & amoureux ont presque banni en France les *vers* Heroïques & Lyriques. On ne peut gueres exceller en prose & en *vers*. C'est un grand fleau qu'un Auteur qui recite toûjours ses *vers*.

Les *vers* sont *hexametres*, *pentametres*, *Iambiques*, *endecasyllabes*, qui seront expliquez à leur ordre.

En France on fait des *vers Heroiques*, ou *Alexandrins*, qui sont des *vers* de 12. à 13. syllabes. Du temps de Ronsard ils n'étoient que de 10. à 11. Des *vers Lyriques*, qui sont de toutes sortes de mesures, &c.

VERS LIBRES, sont des *vers* qu'on fait de differentes mesures & avec differentes suites de rimes.

VERS BURLESQUES, sont des *vers* où on ne cherche qu'à mettre des plaisanteries aux despens de la raison. Scarron a tourné toute l'Eneide en *vers* burlesques à l'imitation de Jean Baptiste Lulli Italien.

VERS MASCULINS, sont ceux qui ont la terminaison forte & masle.

VERS FEMININS, sont ceux qui ont un *e* feminin dans la derniere syllabe, laquelle est surabondante, & n'est à rien comptée.

Les Anciens ont fait aussi plusieurs sortes de *vers*, ou jeux poëtiques, comme les *vers* en *centons*, *écho*, *monorimes*; des *vers equivoques*, où les mêmes mots contenus en deux *rimes* ont un sens different, comme ceux d'une Epistre de Marot fort estimée:

En m'esbattant je fais rondeaux *en rime*,
Et en rimant bien souvent je m'*enrime*.

Les *vers reciproques* sont des *vers* qui se retournent, & où on trouve les mêmes mots, en les lisant à rebours. Sidonius Apollinaris les appelle *recurrents*; d'autres, *vers retrogrades*: comme,

Roma tibi subito motibus ibit amor.

Pasquier & des Accords en rapportent plusieurs exemples, tant en Latin, qu'en François.

On dit proverbialement & ironiquement, Voilà des *vers* à vostre loüange, quand on montre à quelqu'un un escrit qui luy est injurieux, quelque exploit, quelque titre qui luy est desavantageux.

VERS. Preposition relative à certaine personne, à certain temps, à certain lieu, à certaine quantité, dont on entend parler. Je vous iray voir aux champs *vers* le mois de Septembre, *vers* le soir. La navigation *vers* l'Occident est plus facile que *vers* l'Orient, ou le Midy. Vous trouverez cette question resoluë dans un tel Chapitre *vers* le milieu. Cet ouvrage tire *vers* sa fin. Il s'est tourné *vers* son adversaire pour luy faire ce reproche. Il s'est transporté *vers* le Juge. Marcher *vers* l'ennemy. Ce mot & le precedent viennent du Latin *versus*. Nicod.

VERSE. s. f. Chûte d'eau, de pluye. Durant que je vous attendois, il a pleu une bonne *verse*. On dit aussi adverbialement, Il a pleu à *verse*.

VERSE-EAU. s. m. est l'onziéme Signe du Zodiaque, qu'on nomme en Astrologie *Aquarius*. Il domine au mois de Janvier.

VERSER. v. act. & n. Faire escouler une chose liquide d'un vaisseau en l'inclinant. *Verser* du vin, *verser* à boire, *verser* de l'eau sur la teste, sur les mains. Ce mot vient de *vertere*, Nicod; d'autres disent de *versare*.

En Chymie on dit *verser* par inclination, lors qu'il y a des sels ou des metaux precipitez au fond du vaisseau, & qu'on en fait sortir l'eau en le panchant doucement.

VERSER, signifie aussi, Répandre, espancher. Herode a *versé* le sang innocent des enfans de Bethlehem. Ce Tyran a bien fait *verser* des larmes, a bien fait des veuves & des orphelins.

VERSER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Le Saint Esprit *verse* ses dons dans nos ames. Ce Prince *verse* à pleines mains des graces sur ce favory.

VERSER, signifie, Faire tomber sur le costé une machine roulante, soit carrosse, charrette, ou coche, ou bateau. C'est un grand hasard, si on n'est blessé, quand on *verse*. *Verser* dans un precipice. Ce Cocher nous a *versez* par malice.

VERSER, se dit aussi des bleds qui sont si hauts, & si agitez, que leur tuyau ne les peut plus soustenir. Si ces pluyes, si ces vents durent, cela est capable de *verser* les bleds.

VERSER, se dit aussi en parlant de l'exercice bon ou mauvais d'une charge, d'une commission, d'un maniement. On est sujet à des recherches, quand on a mal *versé* dans une charge.

VERSER, se dit proverbialement en ces phrases. Il n'est si bon Chartier qui ne *verse*, pour dire, le plus habile homme est sujet à faire des fautes. On dit aussi, C'est *verser* en beau chemin, pour dire, Nous avons manqué une affaire, lors que nous l'avions mise en bon train.

VERSÉ, ÉE. part. & adj.

VERSÉ, ÉE. part. & adj. Qui est sçavant, experimenté en quelque chose. Ce Docteur est bien *versé* aux Lettres divines & humaines, il est bien *versé* dans les controverses.

On dit proverbialement en voyant un yvrogne, Il a plus beu que je ne luy en ay *versé*.

VERSET. s. m. Partie d'un Chapitre, d'une Section, ou d'un Paragraphe subdivisé en plusieurs petits Articles. Toute la Bible est divisée par Chapitres, & les Chapitres par *versets*. Le Chœur chante alternativement les *versets* des Pseaumes. Les Jurisconsultes citent un tel *verset* d'un tel Paragraphe, d'une telle Loy.

VERSET, se dit aussi de certains petits traits qui se chantent dans l'Office Divin, tant devant les Leçons & Chapitres, qu'en autres rencontres. Les enfans ou les Choristes en chantent une partie, & l'autre est réponduë par le Chœur.

VERSIFICATEUR. s. m. Qui fait des vers. Celuy qui ne fait point de fictions n'est pas Poëte, il n'est que *versificateur*.

VERSIFICATION. s. f. Tour de vers, cadence du vers.

vers. Ce Poëte a la *versification* fort belle, fort nette, fort coulante.

VERSIFIER. v. n. Faire des vers. Il y a des Auteurs qui *versifient* bien, qui tournent bien un vers, & qui n'ont point d'invention.

VERSIFIÉ, ÉE. adj. Qui est mis en vers. Cette piece est fort bien *versifiée*.

VERSION. s. f. Traduction de quelque livre ou écrit d'une langue en une autre. Il y a plusieurs *Versions* de Virgile, en prose, & en vers. Les *Versions* se renouvellent de temps en temps, à mesure que la langue change. Il y a eu des *Versions* de la Bible en toutes les langues. La *Version* Vulgate est celle dont on se sert en l'Eglise; la *Version* des Septante, celle qui fut faite par l'ordre de Ptolomée. La *Version* de St. Jerôme.

VERSO. s. m. Terme du Palais. C'est la page qu'on trouve, quand on a tourné le feuillet. Il est opposé au *recto*, qui est la page qui se presente d'abord. Vous trouverez une telle piece dans l'extrait, fol. 10. *verso*.

VERT, VERTE. adj. Qui est jeune, vigoureux, qui a du suc, de l'humidité, qui n'est pas meur. Ainsi on dit des abricots *verts*, des pois *verts*. Ces fruits sont trop *verts*. Ce vin est *vert*, mais son *vert* se tournera en force. Le bois *vert* a de la peine à brusler; mais étant enflammé, il fait un feu plus violent, un feu violet. On dit aussi, que la pierre est *verte*, quand elle est encore humide, fraischement tirée de la carriere. Elle est alors sujette à geler.

VERT, se dit en ce sens figurément en choses morales. On dit la *verte* jeunesse, de la vigueur, de la force de l'âge. On dit qu'un vieillard est encore *vert*, lors qu'il a encore de la vigueur, de la santé, qu'il marche, qu'il digere bien.

VERT, se dit aussi figurément d'un homme hardi, severe, ferme, resolu. Quand ce Conseiller opine, il monstre bien qu'il est *vert*, qu'il sçait bien soustenir son opinion, y demeurer ferme. Cet homme vous a voulu picquer, mais vous luy avez fait une *verte* repartie.

VERT GALANT, est un homme jeune & vigoureux, propre à rendre aux Dames de bons services.

VERT, se dit proverbialement en ces phrases. On dit à un homme qui mesprise une chose à laquelle il ne peut parvenir, Autant en dit le renard des meures, qu'elles sont trop *vertes*. On dit aussi, Entre deux *vertes* une meure, pour dire, Mettre une bonne chose entre deux mauvaises. On dit aussi, qu'on nous en a donné des plus *vertes*, des plus seches, pour dire, qu'on nous a donné des hableries, des bourdes. On dit aussi, qu'on a employé le *vert* & le sec, pour dire, qu'on a fait tout son possible pour faire réüssir une affaire. On dit qu'un homme a été pris sur le *vert*, pour dire, sur le fait; & qu'il a été pris sans *vert*, pour dire, à l'impourveu, par allusion du jeu qu'on joüe au mois de May, dont la condition est qu'il faut avoir toûjours du *vert* sur soy. On dit aussi, Donner la cotte *verte*, pour dire, Toucher les cuisses avec du *vert*. On dit aussi, qu'un homme a la teste *verte*, pour dire, qu'il est jeune & étourdi, & sujet à se mettre en colere; & d'un vieillard vigoureux, qu'il ressemble au porreau, qu'il a la teste blanche, & la queuë *verte*. On dit encore, qu'un homme mange son bled en *vert*, lors qu'il mange son revenu par avance, qu'il vend sa recolte avant qu'elle soit meure. On dit aussi, Vin doux, pain tendre & bois *vert*, mettent la maison au desert.

VERTEBRE. s. f. Petit os, dont plusieurs de suite font la composition de la troisiéme partie du squelet de l'homme. Ils s'étendent depuis le haut du col jusqu'au croupion, & ils forment toute l'espine du dos. Le col a sept *vertebres*, le dos douze, & les lombes cinq. Les *vertebres* du col sont percées pour bailler passage aux veines & arteres qui montent au cerveau. La premiere *vertebre* est appellée par quelques-uns *athlas*, parce qu'elle soustient toute la teste. D'autres l'appellent le *gond* ou la *tourneuse*. La seconde a une apophyse pointue qui s'appelle *dent*, à cause de sa figure, dont la dislocation fait souvent une esquinance incurable. La premiere *vertebre* du dos s'appelle *creste*, parce qu'elle est eminente pardessus les autres, comme la creste d'un heaume. La seconde s'appelle *axillaire* ou de l'aisselle; les autres ensuite *costales*. Ce mot de *vertebre* vient du Latin *vertere*, *tourner*, à cause que c'est par le moyen des *vertebres* que le corps se tourne. Les Medecins les appellent *spondyles*.

VERTEMENT. adv. D'une maniere forte & pressante. Cet escolier a été foüetté *vertement* par son Regent, c'est à dire rudement. Ce Commis a été *vertement* reprimendé par son Maistre. On a battu *vertement* cette place. Ces deux ennemis se sont attaquez *vertement*, c'est à dire, avec vigueur & courage. Ce Conseiller a soustenu *vertement* son opinion, il l'a deffenduë avec force & opiniastreté.

VERTEVELLE. s. f. Terme de Serrurerie. Ce sont deux pieces de fer en forme d'anneaux, qu'on fiche dans une porte pour faire couler & retenir le verrouil des serrures à bosse. Borel dit qu'il signifie aussi un loquet. Du Cange derive ce mot du Latin *vertevella*, *ex eo quod in iis foraminibus versantur vectes*.

VERTICAL, ALE. adj. Terme d'Astronomie. C'est le point du ciel qui respond directement au dessus de nostre teste, qu'on appelle autrement le zenith. Les cercles *verticaux* sont de grands cercles de la sphere qui se couppent dans le zenith & le nadir, qui tombent perpendiculairement sur l'horison, & le divisent en degrez & minutes. On les appelle autrement *azimuth*. Ils sont marquez sur une des planches de l'Astrolabe. Un quadran *vertical*, est un quadran solaire tracé sur une surface elevée à plomb sur l'horison. On l'appelle *Oriental*, *Occidental*, *Meridional*, & *Septentrional*, quand il est opposé à l'un des points cardinaux de l'horison; & *vertical declinant*, quand il ne les regarde pas precisément; *vertical reclinant*, quand la surface n'est pas tout à fait perpendiculaire. Desmarests a dit burlesquement dans ses Visionnaires :

> Et que devant ton jour fatal,
> Cent revolutions solaires
> Esclairent sur ton *vertical*.

VERTICALEMENT. adv. D'une maniere verticale. Les Poles du monde dans la sphere parallele sont situez *verticalement*. L'Equateur dans la sphere droite couppe le ciel également & *verticalement*.

VERTIGE, ou VERTIGO. s. m. Estourdissement qui est causé par quelques vapeurs, ou fumées épaisses & chaudes, qui viennent des intestins, & montent par les arteres carotides à la teste, & troublent le mouvement des humeurs & des esprits contenus au cerveau, & ainsi causent l'esblouissement & offuscation de la veuë, ensorte qu'il semble que tous les objets presens tournoyent, comme il arrive à ceux qui ont trop beu. On l'appelle *vertige simple*, lors qu'il n'y a qu'un estourdissement de teste seulement. Il y en a une seconde espece qu'on nomme *tenebreuse*, dans laquelle il arrive quant & quant un esblouissement ou offuscation de la veuë.

VERTIR. v. act. Vieux mot qui signifioit autrefois, Traduire d'une langue en une autre. Il n'est plus en usage qu'en ses derivez, *version*, *inversion*.

VERTIR, signifioit aussi autrefois, S'appliquer à quelque chose. Je ne sçaurois *vertir* à tant de choses à la fois. Il n'est gueres aussi en usage qu'en ses derivez, *divertir*, *convertir*, &c.

VERTU. s. f. Puissance d'agir qui est dans tous les corps

corps naturels suivant leurs qualitez ou proprietez. Tous les simples ont des *vertus* occultes qui font des effets surprenans. Salomon connoissoit la *vertu* de toutes les plantes depuis le cedre jusqu'à l'hyssope. On n'a pû encore trouver la raison certaine de la *vertu* magnetique, de la *vertu* prolifique des semences. On attribuë à chaque Planete des influences, des *vertus* particulieres. Les talismans n'ont aucune *vertu*.

VERTU, signifie encore, Force, vigueur, tant du corps que de l'ame. Ce malade n'a pas la *vertu* de se traisner. Ce Magistrat a témoigné sa *vertu*, son courage, sa fermeté en cette occasion.

VERTU, se dit aussi en termes de Mechanique, des forces mouvantes. Le levier a la *vertu* d'enlever les plus gros fardeaux. Une livre a la *vertu* de contrepeser à cent livres dans la Romaine. Le coin a la *vertu* de deux leviers. Le nombre des poulies, des moufles, augmente autant de fois la *vertu* de la force qui les remuë.

VERTU, en Arithmetique signifie, Valeur des nombres. Un chiffre au second rang a la *vertu* de 20. au troisiéme de 100. Un zero augmente leur *vertu* de 10. 2. de 100. &c.

VERTU, en l'ancienne Philosophie signifioit aussi, Faculté, puissance de l'ame. La *vertu* digestive, locomotive, expulsive, qui sont maintenant expliquées plus facilement par des moyens mechaniques.

VERTU, se dit figurément en choses morales, de la disposition de l'ame, ou habitude à faire le bien, à suivre ce qu'enseignent la loy & la raison. Les *vertus* theologales, Chrestiennes & surnaturelles, la foy, l'esperance, la charité. Les *vertus* cardinales ou Payennes, la prudence, la justice, la force, la temperance. On est injuste d'attaquer la *vertu* des Payens. Il y a eu chez eux des *vertus* heroïques, civiles & militaires. Socrate a été un exemple, un miroir de *vertu*. Les Tyrans ont bien exercé la *vertu* des Martyrs.

VERTU, se dit aussi figurément en choses spirituelles. Le Baptesme a la *vertu* d'effacer le peché originel; la penitence d'effacer les pechez actuels. La grace efficace a la *vertu* de convertir les Heretiques les plus opiniastres. Le Serpent d'airain avoit la *vertu* de guerir ceux qui étoient mordus des serpens.

VERTU, en termes de Theologie, se dit au plurier du cinquiéme Chœur des Anges, qui est entre les Dominations & les Puissances, à qui on attribuë la force de faire des miracles, & de fortifier les Anges inferieurs dans les exercices de leurs fonctions.

EN VERTU, se dit adverbialement pour dire, Au nom ou en consequence. Les Apostres ont fait des miracles *en vertu* & au nom de JESUS-CHRIST. Le Prestre absout son penitent *en vertu* du pouvoir que Dieu luy a donné. Un Sergent execute *en vertu* d'un arrest, du pouvoir qui luy est donné par la Justice. Il a été exilé *en vertu* d'une lettre de cachet.

VERTU, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, Faire de necessité *vertu*, quand on profite des revers de la fortune, des accidents qui arrivent tous les jours dans le monde. On dit aussi d'un homme foible, qu'il est comme le Soleil de Janvier, qui n'a ni force ni *vertu*. On dit la même chose de l'onguent miton mitaine, qui n'a ni force ni *vertu*. On dit aussi, que face d'homme fait *vertu*, pour dire, que les valets & les Ouvriers travaillent avec plus de courage, quand les Maistres les regardent. Le peuple se sert aussi de ces sortes de serments, *vertu* de ma vie, *vertuchou*, *vertubieu*, *vertugoy*, &c.

VERTUEUSEMENT. adv. D'une maniere vertueuse. Dans ce Monastere, dans cette compagnie, on vit fort *vertueusement*.

VERTUEUX, EUSE. adj. Qui a de la force & de la vigueur. Ce vieillard est encore bien *vertueux* à son âge. Ce convalescent n'est pas encore assez *vertueux*, n'est pas assez fort pour entreprendre ce voyage.

VERTUEUX, se dit figurément de ceux qui ont des vertus, soit intellectuelles, soit morales, qui sont prudents, continents, justes, &c.

VERTUEUX, se dit aussi parmi les curieux, de ceux qui s'adonnent à la recherche des belles choses, qui ont du goust pour les arts, les sciences, & les curiositez naturelles. C'est un *vertueux* qui aime la Musique, la Peinture. Il a quantité d'estampes de bronze, de medailles, c'est un *vertueux*. Ce mot sent encore un peu l'Italie, d'où il est venu.

VERTUGADIER, ERE. s. m. & f. Ouvrier qui faisoit des vertugadins. Maintenant le mestier en est aboli, aussi-bien que la chose.

VERTUGADIN. subst. masc. Vieux mot. C'étoit une piece de l'habillement des femmes, qu'elles mettoient à leur ceinture pour relever leurs juppes de quatre ou cinq pouces. Il étoit fait de grosse toile tenduë sur de gros fil de fer. Il les garentissoit de la presse, & étoit fort favorable aux filles qui s'étoient laissé gaster la taille. La mode en est encore demeurée chez les Espagnoles, qui l'appellent *garde-infante*. Ce mot vient avec la chose de l'Espagnol *vertugala*. On les a aussi appellez *vasquines*, ou *hocheplis*: ce qui s'est dit encore de la robbe fort ample qui se tenoit ouverte & étenduë par le moyen du *vertugadin*, qu'on a appellé aussi autrefois *vertugade*.

VERTUGOY. Ce mot se dit au lieu de *vertgoy*. C'est un ancien mot Breton, qui ne signifie autre chose que *vert bois*, parce que *goy* signifie *bois* ou *forest*. Quelques-uns ont crû que c'étoit un jurement, à cause que *Goy* en vieux langage signifioit aussi *Dieu*.

VERVE. s. f. Certaine fureur ou émotion d'esprit qui reveille le genie des Poëtes, des Peintres, des Musiciens, & des gens qui travaillent d'imagination. Le vin l'a eschauffé, il l'a mis dans sa *verve* poëtique. On voit bien qu'il étoit en sa *verve*, quand il a fait cette tirade de vers. Les beaux airs ne se font qu'en certaine *verve* qui prend au Musicien. Menage derive ce mot de *verba*, qu'on a dit pour *verbum Dei*, comme qui diroit *enthousiasme*, ou inspiration du Verbe. Borel dit qu'il peut venir de *ver*, parce que le peuple croit qu'il y a un ver dans la teste des chiens enragez & des hommes furieux, d'où sont venus aussi les mots d'*avertin* & de *vercoquin*.

VERVE, signifie quelquefois simplement, Caprice, bigearrerie. Cet homme est de compagnie, il est complaisant, mais il le faut prendre dans sa *verve*. Cet enfant crie deux heures, quand sa *verve* le tient.

VERVELLE. s. f. Terme de Fauconnerie. C'est une espece de petit anneau ou plaque qu'on attache aux pieds de l'oiseau de proye, où il y a une empreinte des Armes du Seigneur à qui il appartient, ou quelque autre marque qui le fait reconnoistre.

VERVEINE. s. f. Herbe qui jette plusieurs tiges. La *verveine* masle est de la hauteur d'un palme. Ses tiges produisent des fleurs blancheastres & chiquetées. On l'appelle en Latin *verbenaca recta*, *columbina* ou *columbaris*, & Dioscoride *peristereon*, parce que les pigeons s'aiment fort auprés d'elle. La *verveine* femelle a des tiges d'une coudée & anguleuses, d'où ses feuilles sortent par intervalle, & ressemblent à celles de chesne, ayant tout autour les mêmes chiquetures; mais leur couleur tire sur le bleu. Ses fleurs sont rouges & minces. On l'a appellé *herbe sacrée*, parce qu'on s'en sert contre les charmes, & pour appaiser les Dieux, & aussi *verbenaca supina*, parce qu'elle est couchée & rampante. Les Ambassadeurs portoient en main celle qui est droite, en allant parlementer avec l'ennemy. Les Payens la cueilloient avec grandes ceremonies & superstitions, & s'en servoient à benir les maisons pour en chasser

chasser les mauvais esprits. On l'a aussi appellée *herba sagminalis* & *hierobotane*. Les Romains sous le nom de *verbena* comprenoient aussi les feuilles & rameaux de tous les arbres sacrés, comme de laurier, de myrthe, d'olivier & autres dont ils se servoient dans les ceremonies, soit dans la Religion, soit dans les Ambassades.

Il y a une autre *verveine* estrangere à feuilles d'ortie, descrite par le Sieur Dodard en ses Memoires.

VERVEUX, ou VERVEAU. s. m. Espece de filet à prendre du poisson. Il est fait en nasse, & aboutit en pointe, & est soûtenu tant à son ouverture, que dans sa longueur, par trois ou quatre cerceaux. On le dit aussi des paniers d'osiere qui se terminent en pointe, où l'on met des fruits pour les transporter sur des bestes de somme.

V E S.

VESCE. s. f. C'est une plante feuilluë se traisnant sur terre, ayant plusieurs tiges & rameaux qui s'entrelacent, & jettent de petites feuilles longuettes, estroites, & moindres que celles de la lentille, dont plusieurs sont attachées à une petite queuë. Sa fleur est petite, & tirant sur le rouge, & quelquefois blanche. Ses gousses sont semblables à celles des poix, horsmis qu'elles sont plus courtes & plus gresles, dans lesquelles est contenu le grain qui est rond. Il y en a de deux sortes, l'un blanc, & l'autre roux. On la seme en Mars, comme les pois & l'avoine. En Latin *ervum*, ou *vicia*. Les pigeons sont fort friands de *vesce*.

VESCERON. s. m. est une espece de vesce sauvage. C'est une plante qui vient dans la campagne sans semer. Sa feuille est plus grande & plus espaisse que celle de la *vesce* domestique, & est mince & deliée. Sa graine est aussi plus grosse. Sa tige est quarrée, & ses fleurs rougeastres. Ses gousses sont plus courtes que celles des pois, & plus grandes que celles des lentilles. Elles enferment trois ou quatre grains noirs assez petits. En Latin *vicia silvestris*, d'où ce mot de *vesce* a esté fait, comme *casse* de *cacia*.

VESICATOIRE. s. m. Remede topique qui fait venir des ampoules. C'est un onguent, cataplasme ou emplastre fait de medicaments acres, qui ont faculté d'attirer les humeurs du dedans au dehors, d'ulcerer la peau, & faire vessies; ce qui l'a fait ainsi nommer. On fait les *vesicatoires* avec cantharides, euphorbe, moutarde, anacarde, racine de scilles, brionia, du levain, du vinaigre, du poivre, &c. qu'on incorpore avec miel, gommes & resines pour les reduire en telle consistance qu'on veut.

VESICULE. s. f. Terme de Medecine. Petit vaisseau qui enferme le fiel dans le corps d'un animal, le lieu qui reçoit la bile dont se purge le sang en faisant sa coction, comme les rognons reçoivent les serositez, & la rate son humeur melancolique. Elle est penduë à la cavité du foye du costé droit. Sa figure est ronde & longuette comme une poire de certeau, & les veines qui la nourrissent s'appellent *cystiques*, du mot *kystis* qui signifie *vessie*.

VESLER. v. act. Faire un veau. La vache a *veslé*, a fait un veau.

VESLIN. s. m. Parchemin fait de la peau d'un veau; au lieu que le parchemin se fait de peau de mouton.

VESPERIE. subst. fem. Certaine These qu'on soûtient dans les Colleges les aprés-disnées par un simple exercice, & entre les escoliers sans ceremonie. C'est aussi le dernier acte que fait dans les Universités un Bachelier la veille du jour qu'il doit prendre le bonnet de Docteur, où trois Docteurs disputent contre luy.

VESPERIE, signifie aussi une reprimende qu'on fait à quelqu'un. Quand son Maistre sçaura cette action, il luy fera une estrange *vesperie*.

VESPERISER. verb. act. Reprimender, faire une vesperie à quelqu'un.

VESPRE. subst. masc. Le soir. Ce mot vient de *Vesper* ou *Hesperus*, qui est l'estoile de Venus, ou l'estoile du Berger. Elle paroist le soir, quand elle est Occidentale au Soleil. On dit, Je vous donne le bon *vespre*. Ce mot devient vieux.

VESPRES. subst. fem. plur. Partie de l'Office Divin qui se dit l'aprés-disnée. Les *Vespres* du Dimanche, de la premiere, de la seconde Ferie. Un bon Chrestien doit assister les Dimanches à la Messe de Parroisse, au Sermon, & à *Vespres*. L'Office double est composé de deux *Vespres* entieres. Les *Vespres* des morts, de la Vierge, &c. Les premieres *Vespres* sont celles qui se disent la veille de la Feste.

On dit proverbialement d'un mauvais Chrétien, qu'il ne va ni à Messe, ni à *Vespres*. On appelle *Vespres Siciliennes*, un cruel massacre qui se fit en Sicile de tous les François la veille de Pasques l'an 1282. & dont le signal fut le premier coup qui sonna les *Vespres*. Quelques autres disent que ce fut le jour de l'Annonciade. Cette rebellion fut executée par un nommé Prochite sous l'habit d'un Cordelier; & le massacre fut si general, qu'on ne pardonna pas même aux Italiennes enceintes du fait des François. On dit par la même raison, les *Matines de Moscou*, en parlant de l'assassinat que firent les Moscovites de leur Prince Demetrius, & de tous les Polonois ses adherans qui estoient à Moscou, le 27. jour de May 1600. à six heures du matin sous la conduite de leur Duc Choutsky.

VESSE. s. f. Vent que lasche le derriere sans éclat, & qui est d'ordinaire fort puant. On disoit autrefois *vesse*, dont Rabelais a formé le nom de *baisevesse*.

VESSE DE LOUP. C'est un champignon avorté qui ne vaut rien, qui n'a presque que la peau.

VESSE, est aussi une injure qu'on dit à une femme, qui vouloit dire autrefois une *garse*.

VESSEUR, EUSE. subst. Qui est sujet à faire des vesses.

VESSIE. s. f. Terme d'Anatomie. C'est un vaisseau qui reçoit l'urine des animaux, qui la retient & garde quelque temps. Elle est située en l'hypogastre, & tient à l'intestin droit par des fibres fort deliées, & par des membranes; mais aux femmes elle est située entre la matrice & l'os barré. Elle est cachée entre les deux tuniques du peritoine. Sa figure est ronde, & quelque peu longuette; sa substance membraneuse, afin qu'elle se pust estendre & retirer par les trois sortes de fibres qui la composent; & par dedans elle est enduite d'une certaine crouste. Elle a plusieurs veines & arteres, & deux nerfs, dont l'un vient de la moëlle de l'espine, l'autre de la sixiéme conjugaison. La vessie a deux parties; le fonds, où l'urine est contenuë; & le col, qui va en estrecissant peu à peu, qui est charneux & entouré d'un muscle qui s'appelle *sphincter*, c'est à dire *fermeur*, qui ferme le passage à l'urine, afin qu'elle ne sorte point involontairement. Les femmes ont ce col plus court & plus large que les hommes. Le calcul est une maladie de la *vessie*. La pierre étoit attachée au costé de la *vessie*. Les falots sont faits avec des *vessies*. On met des *vessies* dans les balons pour les enfler. On en met sous les aisselles pour apprendre à nager.

VESSIE, en termes de Chymie, est la partie basse d'un alembic, où on met la liqueur & autres matieres qu'on veut elever & sublimer.

VESSIE, se dit aussi des petites cloches ou ampoules qui font élever la premiere peau, & qui se remplissent de serositez. La brusslûre fait venir des *vessies* sur la peau. Il a voulu abattre du bois avec une cognée, cela luy a fait venir plusieurs *vessies* dans la main qu'il a delicate. Quand on marche beaucoup, lors qu'on n'y est pas accoûtumé il

il vient des cloches, des *vessies* aux pieds. On appelle *vessie orgueilleuse*, une petite bube qui vient particulierement aux paupieres, & qui aboutit à quelque suppuration.

VESSIE, se dit proverbialement en ces phrases. On luy fera croire que des *vessies* sont lanternes, pour dire, C'est un homme credule, à qui on fait accroire tout ce qu'on veut. On dit aussi quand on souffre quelque chose qui ne plaist pas, Il me semble qu'on me donne d'une *vessie* par le nez.

VESSIGON. s. m. Terme de Manege. C'est une enflure molle qui vient à droit & à gauche du jarret du cheval.

VESSIR. v. n. Lascher une vesse, un vent qui sort du derriere sans faire bruit. Les Dames font chasser leur chien, quand elles ont *vessi*.

La pauvre vieille ne cessoit
De *vessir* de crainte & d'ahan,

dit une vieille Epigramme. Les liévres & autres animaux qui s'enfuyent *vessent* de peur. Menage derive ce mot du Latin *visire* ou *vissire*, qu'il trouve dans les Glosses en même signification.

VEST. s. m. Vieux mot & hors d'usage, qui s'est dit d'un ensaisinement, ou de la maniere de mettre en possession quelqu'un d'un bien par luy acquis; ce qui se faisoit autrefois avec certaines formules, par la tradition de quelque baston ou autre petite marque qui témoignoit le transport de proprieté: de là sont venus ses composez *devestir*, *revestir*, *investir*, & *investiture*. En quelques Coûtumes on paye encore le droit de *vest* au Seigneur feodal, qui est ce qu'on appelle icy *ensaisinement*.

VESTALE. s. f. Fille vierge chez les Romains, qui étoit consacrée au service de la Deesse Vesta, qui gardoit le feu sacré des Romains, & dont la pureté devoit estre telle, que lors qu'elle y avoit forfait, on l'enterroit toute vive. La grande *Vestale* ou la Superieure des *Vestales* étoit une personne fort respectée, & qui avoit grande autorité dans Rome.

On dit maintenant, quand on veut adoucir le nom d'une femme qui se divertit publiquement, qu'elle ne se pique pas d'estre *Vestale*, que c'est une *Vestale* du Marais.

VESTE. s. f. Espece de justaucorps qui va jusqu'aux genoux. En France on porte des *vestes* legeres sous les justaucorps. En Orient on porte des *vestes* qui servent d'habits de dessus, & elles sont un peu plus longues. Les presents du Grand Seigneur à ses Bachas sont d'ordinaire de riches *vestes*.

VESTEMENT. s. m. Habillement, ce qu'on met sur son corps pour se deffendre des injures de l'air. Le pourpoint, le haut de chausse, le manteau, sont des *vestements* d'homme. Les corps, les robbes, les juppes, les cottes, sont des *vestements* de femmes.

VESTIAIRE. s. m. Despense qu'on fait pour habiller un Religieux, pour le vestir. Quand on donne des pensions aux Moines, il leur faut tant pour leur nourriture, & tant pour leur *vestiaire*.

VESTIBULE. s. m. Entrée dans un bastiment qui est au devant des sales, & auprés de l'escalier. Les *vestibules* servent seulement pour la magnificence, sont d'ordinaire entre la cour & le jardin. Les Romains avoient à l'entrée de leurs logis des places qu'ils appelloient *vestibules*, pour retirer à couvert ceux qui étoient contraints d'attendre à leurs portes. Il y a aussi des *vestibules* en quelques Eglises, qu'on appelle autrement le *porche*, qui est un petit bastiment posé au devant de l'Eglise.

On appelle aussi *vestibule*, quelques petites chambres qui sont aux estages hauts, où on laisse les gens qu'on veut bien faire attendre. Il y a à cet estage quatre pieces de plein pied, avec un petit *vestibule* par où on y entre.

VESTIBULE, en termes d'Anatomie, est une partie d'une des cavitez de l'oreille, qu'on appelle aussi le *labyrinthe*. Voyez OREILLE.

VESTIGE. s. m. qui se dit ordinairement au plurier. Piste, marque du passage de quelqu'un. C'est par là que les voleurs sont entrez dans mon jardin, voila les *vestiges* de leurs pieds marquez dans la neige. Cacus emmena les bœufs d'Hercule à reculons, afin qu'on ne vit pas leurs *vestiges*.

VESTIGES, se dit figurément en choses morales. Ce Gentilhomme marche sur les pas, suit les *vestiges* de ses Ancestres, il suit leur exemple.

VESTIGES, signifie encore les marques qui nous restent de quelques choses de l'Antiquité qui ont été ruïnées par le temps. L'amphitheatre de Nismes, le pont du Gard, sont encore des *vestiges* de la grandeur Romaine. Il ne reste pas le moindre *vestige* de l'ancienne Babylone, ni de Ninive, qui soit certain. Il y avoit plusieurs coûtumes barbares chez nos ancestres, dont on voit encore quelques *vestiges* dans les Historiens, ou dans nos ceremonies.

VESTIR. v. act. Mettre un habit sur son corps. Il faut se *vestir* dés qu'on est levé, de peur de s'enrhumer. Il faut estre *vestu* legerement pour l'esté, & chaudement pour l'hiver. Il faut estre *vestu* à la mode de son pays.

On le dit aussi des armes & des habits qui servent d'ornement, ou de marques de dignité. Il *vestit* son corps de cuirasse. Les Evêques sont *vestus* de leurs ornements pontificaux, quand ils officient. Le Roy étoit *vestu* de ses habits royaux à son Sacre.

VESTIR, signifie aussi, Donner des habits. Cet Ambassadeur a *vestu* ses gens fort superbement; il a une belle livrée. C'est une œuvre de misericorde de *vestir* les pauvres. Il y a dans cette piece d'estoffe dequoy *vestir* six personnes de pied en cap.

VESTIR, en termes de Pratique signifie, Mettre en possession un acquereur d'un fief ou d'un heritage, d'où sont venus les mots de *vest*, *advest* & *devest*, *advestir*, *desadvestir*, *vesture* & *desadvesture*, qui sont fort frequents dans les Coustumes: car autrefois on ne pouvoit prendre possession d'un heritage acquis, sans se presenter au Seigneur, ou à ses Officiers; & il falloit que le vendeur allast declarer devant eux, qu'il se devestoit & demettoit de la possession de l'heritage au profit de l'acquereur, qui en estoit *vestu* & mis en possession par la tradition d'une paille, d'une verge ou baston. On appelloit cette formule *dessaisine*, & *saisine*, & *infestucation*; au lieu de quoy maintenant le Seigneur ensaisine un contract sans cette formalité; & les Notaires selon ce stile ancien mettent encore dans leurs contracts, que le vendeur ou donateur s'est dessaisi & devestu de l'heritage, & en a saisi & *vestu* l'acquereur & le donataire.

On dit proverbialement, qu'un homme est *vestu* comme un oignon, pour dire, qu'il a plusieurs habits ou camisoles les uns sur les autres. On dit, Le Diable l'a emporté tout chaussé, tout *vestu*.

VESTU, UE. part. pass. & adj.

On dit aussi en stile de Pratique, qu'un homme est mort saisi & *vestu* d'une telle charge, d'un tel Benefice, pour dire, qu'il en étoit titulaire au jour de son decés.

VESTU, en termes de Blason, se dit lors que l'Escu est rempli d'un quarré posé en losenge, dont les quatre pointes touchent les bords: alors ce quarré tient lieu de champ, & les quatre cantons qui restent aux quatre flancs du quarré, donnent à l'Escu la qualité de *vestu*, parce que cette figure est composée du chappé par le haut, & du chaussé par le bas.

VESTURE. s. f. Ceremonie Ecclesiastique qu'on fait dans les Couvents en donnant l'habit de Religion à un

un Religieux ou à une Religieuse. C'est un tel Abbé qui a presché à la *vesture* d'une telle fille.

V E T.

VETERAN. s. m. Terme de la milice Romaine. C'étoit un soldat qui avoit vieilly dans le service, qui avoit fait un certain nombre de campagnes, & qui pour cela jouissoit de plusieurs privileges.

VETERAN, se dit en France d'un Officier qui a exercé vingt ans une charge, & qui jouït des honneurs & privileges qui luy sont attribuez, quoy qu'il s'en soit deffait. Un Conseiller *veteran* a sa voix & sa seance aux Audiences, & non point aux procés par écrit. Un Secretaire du Roy *veteran* a acquis droit de Noblesse à ses enfans, il jouït des privileges sa vie durant. Il faut obtenir des Lettres de *Veteran*, quand on veut se deffaire d'une charge aprés les vingt ans.

VETERAN, se dit aussi au College, d'un écolier qui fait sa seconde année dans une même classe.

VETILLE. s. f. est un petit instrument fait de deux branches de cuivre percées en plusieurs endroits, par où passent plusieurs petites broches ou anneaux, qu'on ne peut ouvrir ni fermer sans une grande patience ou adresse, ou sans sçavoir le secret de cet enlacement.

VETILLE, se dit figurément en Morale, des vaines occupations de ceux qui s'amusent à des choses legeres & inutiles, comme celle de demesler les entrelacements des broches d'une vetille. Cet homme est un petit esprit, qui ne s'amuse qu'à la bagatelle & à des *vetilles*. Menage le derive de *vitiligationes*, qui se trouve chez les Auteurs Latins.

VETILLER. v. n. S'amuser à la bagatelle, s'occuper à des choses frivoles. La plus-part des bijoutiers sont des gens qui ne s'amusent qu'à *vetiller*, à remuer leurs godenots. Cet homme se mesle des menus soins du mesnage, & ne fait tout le jour que *vetiller*.

VETILLER, signifie aussi, Barguigner, contester sur des choses de legere consequence. Vous aurez du mal à conclurre vostre marché avec cet homme-là, c'est un avare, un irresolu qui sera trois mois à *vetiller*.

VETILLEUR, EUSE. adj. & subst. Qui vetille, qui s'amuse à de vaines ou legeres occupations, ou qui fait des contestations frivoles. Quelques-uns disent aussi *vetillard*. Il n'y a point de plaisir à compter, à avoir à faire avec des personnes *vetilleuses* ou *vetillardes*.

VETTURIN. Terme de Relations. C'est un loüeur de chevaux en Italie, qui conduit les Voyageurs, & ramene les chevaux.

V E U.

VEU. s. m. Terme du Palais. Enumeration de pieces & procedures qui ont été produites & veuës par les Juges dans un procés par escrit, qui ont servi à sa decision. On a donné au Greffier à dresser le *veu* de l'arrest. Cette piece n'est point mentionnée dans le *veu* de la sentence; elle a été produite en cause d'appel. On dit aprés cela, le tout *veu* & consideré. On dit aussi absolument, *Veu* le procés, *veu* la requeste presentée &c. Les arrests qui commencent par *Veu* la requeste, sont des arrests donnez sur requeste, qui ne sont point contradictoires, qui ne font aucun prejugé.

VEU, est aussi une conjonction causale, & signifie, Parce que. *Veu* ses longs services, on luy a donné ce gouvernement. On ne luy doit pas donner cet employ, *veu* qu'il ne s'en peut pas bien acquitter, *veu* son grand âge.

VEU QUE, est une conjonction causative qui signifie, Parce que, dautant que. Il ne luy faut pas laisser manier son bien, *veu que* c'est un prodigue.

VEUE. s. f. Action du plus noble des cinq sens de nature, qui se fait par l'organe de l'œuil. Les *veues* courtes sont celles qui durent le plus long-temps. L'aigle a la *veüe* assez forte & perçante pour regarder fixement le Soleil, pour descouvrir le gibier du haut des nuës. La continuelle lecture use la *veüe*, fait perdre la *veue*. La modestie fait baisser la *veüe*. La fureur rend la *veüe* egarée. On dit que la *veüe* du basilic est mortelle.

On appelle des lunettes à longue *veue*, celles qui servent à voir des objets fort elloignez, & à les grossir.

On dit sur mer, avoir la *veüe* de terre, pour dire, commencer à la descouvrir. La plus-part des vaisseaux perissent par non *veue*, quand on n'a pas eu assez de temps ou de jour pour appercevoir les costes & les rochers.

On dit aussi en termes de Chasse, aller à la *veüe*, descouvrir s'il y a bestes courables au pays; chasser à *veüe*, en voyant le gibier.

VEÜE, se dit aussi de la maniere de regarder les choses. Une *veüe* de face, de profil, de costé. Pour bien voir les perspectives, il faut être au point de *veue*, dans la ligne de *veüe*, qui est à la hauteur de l'oeuil qui regarde. On appelle aussi une perspective à *veüe* d'oiseau ou d'hyrondelle, quand le point de *veue* est si elevé, que les bastiments, ou autres corps qui sont devant, n'empéchent point qu'on ne voye ce qui est derriere. Ce chasteau est en belle *veüe*, sa *veüe* n'est point bornée. Cette allée est à perte de *veüe*, tant que la *veüe* se peut estendre. De quelque costé qu'on porte sa *veüe*, on voit un pays agreable. On le dit aussi des paysages & des villes en perspective. Une *veüe* d'Amsterdam, de Londres. Une *veüe* de St. Germain.

VEÜE, signifie aussi, Fenestre. Ce logis est bien percé, il a *veüe* sur la cour & sur le jardin. On ne peut ouvrir des *veües* sur son voisin sans titre, parce que c'est une servitude. On appelle aussi *veües bées*, celles qui regardent de costé.

VEÜE, signifie aussi un simple regard. Dés qu'il eut jetté la *veüe* sur cette fille, il en devint amoureux, elle luy donna dans la *veüe*. Je l'ay reconnu dés la premiere *veüe*. Il s'est desrobé à ma *veue*. Qu'ay-je affaire d'aller voir cet homme, sa *veüe* ne me guerira de rien, n'est bonne à rien. J'ay veu bien de beaux tableaux, de belles marchandises, dont la *veue* ne m'a rien cousté. Cette lettre de change est payable à *veüe*, à trois jours de *veüe*. Cela est à la *veüe* de tout le monde. Il a jetté sa *veue* de tous costez. Dés qu'il eut perdu de veue son clocher, &c.

VEÜE, signifie aussi, Presence, situation dans laquelle on peut être veu. Les armées ont été long-temps en *veüe*, en presence l'une de l'autre.

On dit en termes de Marine, *Veüe* par *veüe*, & cours par cours, lors qu'on regle sa navigation par les remarques de l'apparence de terres, comme on faisoit auparavant l'invention de la boussole, ou quand on navige terre à terre.

On dit au Palais, faire une *veüe* & monstrée, quand on se transporte sur un heritage contentieux pour le monstrer à l'œuil à sa partie, & l'asseurer de ce qui luy est demandé. Les *veües* & monstrées sont abrogées par la derniere Ordonnance.

VEÜE, signifie aussi, Rencontre. Nous parlerons de cela à nostre premiere *veüe*.

VEÜE, se dit figurément en Morale des pensées, des desseins. Ce Ministre a de grandes *veües*, de vastes desseins. Ce Philosophe est fort esclairé, il a de belles *veües* sur la Physique. Cet Abbé s'attache à la predication en *veüe* de l'Episcopat. Les affaires ont diverses *veües*, selon les mains par où elles passent.

VEÜE, en termes de Blason, se dit des grilles ou barreaux qui ferment l'ouverture d'un casque ou d'un heaume.

me. Le timbre d'un Escu fait connoistre les degrez de Noblesse de celuy qui le porte, selon la situation de ses *veües*, & le nombre des barreaux ou grilles qu'il fait paroistre.

VEÜE, se dit adverbialement en quelques phrases. On appelle garder à *veue*, quand on ne perd point de *veüe* le prisonnier. On dit qu'on connoist un homme de *veüe*, pour dire, qu'on le connoist de visage, mais qu'on ne sçait pas son nom, qu'on n'a point d'habitude avec luy. On dit aussi, à *veue* de pays, pour dire, à tout hasard, sans prendre de mesures. On dit qu'une chose croist, diminue, ou maigrit à *veue* d'oeuil, pour dire, fort sensiblement.

On dit proverbialement, des discours, des contes à perte de *veue*, pour dire, fort longs, dont on ne voit point la fin, quand on ne peut sçavoir où ils aboutissent. On dit d'un Orateur qui donne dans le galimathias pour vouloir trop subtiliser, qu'on le perd de *veue*. On dit aussi, faire une chose à boule *veüe*, pour dire, au hasard, & sans prendre de mesures.

VEUF. s. m. Qui a perdu sa femme. VEUVE. s. f. Qui a perdu son mary. Cette femme est *veuve* de trois maris. Ce mary est *veuf* de deux femmes. Les *veuves* & les orphelins sont sous la protection de Dieu & de la Justice. Le mariage avec une *veuve* est une espece de bigamie odieuse dans le Droit Canon. Par le Droit Romain la *veuve* qui se remarie dans l'année du deuil, perd les avantages que luy a faits son mari. En France elle perd la tutelle de ses enfans. Les heritiers doivent le deuil à la *veuve*. Un bandeau de *veuve*. Aux Indes les *veuves* ne se remarient jamais, & passent leur vie dans la tristesse & dans le mépris; mais les jeunes qui ont de l'honneur, se bruslent toutes vives, & se jettent dans le buscher de leurs maris. C'est une coustume qui dure depuis prés de deux mille ans, & qui est encore en usage dans l'Isle de Bali proche de Java.

VEUVE, est aussi un nom qu'on donne aux tulippes qui sont violettes & blanches, qui sont maintenant peu estimées.

On dit proverb. Avoir à faire à la *veuve* & aux heritiers, quand il faut contester ou compter avec plusieurs parties.

VEULE. adj. m. & f. Qui est foible, faute d'avoir pris des aliments, ou d'avoir un estomac propre pour les digerer. Les Ouvriers qui n'ont pas desjeuné sont *veules*, & ne peuvent pas faire un grand travail. Un convalescent est long-temps *veule* & foible, jusqu'à ce que son estomac soit bien remis & digere bien.

VEUVAGE. s. m. ou VIDUITÉ. s. f. Estat des personnes qui ont perdu leurs femmes, ou leurs maris. Une femme pendant son *veuvage* jouit de tous les privileges qu'avoit son mari.

VEX.

VEXATION. s. f. Terme de Palais. Dommage qu'un chicaneur fait souffrir à quelque personne par les demandes injustes qu'il luy fait, les meschantes affaires qu'il luy suscite, les fuites ou mauvaises procedures qu'il fait contre luy, qui luy cause de faux frais, des despenses inutiles. Les Praticiens de village sont des affamez, font toutes sortes de *vexations*, de chicanes aux paysans. Cette intervention mendiée est une nouvelle *vexation* qui est suscitée par la partie adverse. On permet la constitution d'une pension sur un Benefice, pour se redimer de l'injuste *vexation* d'un Moine chicaneur.

VEXATION, se dit aussi des injustes exactions qui se font à la foule & à l'oppression du peuple. Les petits tyrans de Province font mille *vexations* à leurs paysans. Les Maltotiers font mille *vexations* au peuple sous pretexte de lever les droits du Roy.

VEXER. v. act. Tourmenter quelqu'un par procés & exactions. Ce chicaneur *vexe* tous ses voisins par les procés qu'il leur suscite. Le peuple de ce village a esté fort *vexé* par les rigoureuses executions de ce Receveur.

VEXÉ, ÉE. part. pass. & adj.

VIA.

VIAGER, ERE. adj. Qui dure pendant la vie. On doit aux enfants naturels une pension *viagere*. L'usufruit, le doüaire sont *viagers*. Un bail *viager*, pour la vie. Un don mutuel n'est que *viager*. On dit en plusieurs Coûtumes *viage*, pour dire *pendant la vie*. Une rente, une ferme, une pension donnée à *viage* ou *viagerement*; c'est à dire, pour en joüir pendant la vie.

VIANDE. subst. fem. Chair des animaux terrestres, & des oiseaux. La grosse *viande* est la *viande* de boucherie, boeuf, mouton & veau. Menuë *viande* est le gibier, la volaille. On appelle aussi des *viandes* grossieres, dures, celles qui chargent l'estomac; *viandes* delicates, exquises, tendres, mortifiées, celles qui sont agreables à manger, ou de facile digestion. On dit en general, servir la *viande*, un potage à la *viande*; une collation en *viande* ou lardée, lors qu'on y sert, ou qu'on y met quelque sorte de *viande* que ce soit. Ce mot vient de *vivo*. Nicod.

On appelle un jour de *viande*, un jour gras où il est permis de manger de la chair; abstinence de *viande*, quand il est deffendu d'en manger.

VIANDE, se dit burlesquement de la chair de l'homme. On dit, Cachez vostre *viande*, à ceux qui monstrent quelques parties qui sont ordinairement couvertes.

VIANDE, se dit par extension de plusieurs autres nourritures de l'homme; & on appelle *viande de Caresme*, le poisson, les salines, les fruits secs, crudз & confits, & les legumes.

VIANDE CREUSE, se dit des choses qui se mangent par friandise, & qui ne rassasient point beaucoup. Des cornets de mestier, des petits choux, de la cresme foüettée, sont *viandes creuses*. On le dit figurément des violons, de la Musique, des recits de vers, & autres choses qui rejoüissent en un repas, & qu'on ne mange point.

VIANDE, se dit proverbialement en ces phrases. C'est un mangeur de *viandes* apprestées, c'est à dire, un homme qui aime à faire bonne chere, & qui est d'ailleurs faineant, & qui ne se met point en peine de travailler. On dit aussi, Ce n'est pas là ma *viande*, pour dire, Ce n'est pas ce que j'aime, mon ragoust, mon appetit. Ce n'est pas *viande* pour ses moineaux, pour dire, Cela n'est pas preparé pour luy, cela est trop cher. On dit aussi d'une chose qu'on ne peut esperer d'obtenir de long-temps, Ce n'est pas *viande* preste. On dit aussi, que la *viande* prie les gens, quand il ne faut point exciter les gens à manger, quand ils ont devant eux quelque chose de bon.

VIANDER. verb. neut. Terme de Venerie. Il se dit des cerfs qui vont à la pasture; ce qu'on appelle *viander*. On dit qu'un cerf *viande* de couche, quand il est si las, qu'il ne peut plus se tenir debout pour brouter.

VIANDIS. subst. masc. Pasture de cerf. Les cerfs sont allez au *viandis*, c'est à dire, brouter la superficie du jeune bois taillis. On reconnoist les cerfs à leur *viandis*, parce qu'ils ne viandent qu'à la pointe du bois.

VIATIQUE. s. m. Ce qu'on donne à des Religieux pour faire les frais d'un voyage, d'une mission.

VIATIQUE, signifie figurément la communion que l'on donne aux agonisans qui sont faire le voyage de l'autre monde. On ne donne point le sacré *Viatique* à ceux qui sont executez à mort par ordre de Justice.

VIB.

VIBORD. s. m. Terme de Marine. C'est la lisse ou grosse planche qui embrasse ou qui entoure le pont d'enhaut, l'extremité du bordage qui regne en haut autour du pont, & qui sert de gardefou.

VIBRATION. s. f. Mouvement reglé d'un pendule, qui s'agite à droit & à gauche. Un pendule long de trois pieds, huit lignes & demie, employe une seconde minute de temps pour faire une *vibration*, & en fait 3600. par heure. Les *vibrations* ne sont pas égales en temps, si ce n'est quand elles parcourent 15. degrez dans leur plus grande *vibration*, à moins qu'on n'y employe la cycloïde, qui accourcit le pendule, quand la *vibration* est plus longue. Mouton Prestre à Lyon a monstré que par le moyen du nombre des *vibrations* d'un pendule, on pouvoit faire une mesure universelle dans le monde.

VIBRATION, se dit aussi de plusieurs mouvements égaux qui se font à droit & à gauche. Le Journal d'Angleterre rapporte qu'on a observé qu'un papillon de ver à soye fait 130. *vibrations* ou mouvemens de ses aisles dans le coït.

VIC.

VICAIRE. subst. masc. Celuy qui est comme lieutenant d'un autre, qui tient sa place, qui fait ses fonctions en son absence, & sous son autorité. Le Pape est *Vicaire* de JESUS-CHRIST en terre. Il y a eu des *Vicaires* de l'Empire. Le *Vicaire* General de l'Ordre de St. Lazare. Ce mot vient de *vicarius*, *qui alterius vices gerit*.

Le Pape a aussi un Grand *Vicaire* dans Rome, qui est un Cardinal depuis Pie IV. Auparavant c'étoit un Evesque. Sa jurisdiction s'étend sur tous les Prestres seculiers & reguliers, & même sur les laïques, & estrangers, quand ils sont de quelque Confrairie, administration, ou habitation dans une Communauté, & sur tous ceux qui ont commis quelque crime contre l'Eglise, sur les Juifs de la cité, les veuves, orphelins, & autres personnes miserables. Il exerce encore la jurisdiction Episcopale dans la ville. Il juge aussi des causes possessoires.

VICAIRE, se dit particulierement de ceux qui soulagent les Evesques & les Curez en leurs fonctions. Les Evesques nomment d'ordinaire deux Grands *Vicaires* pour leur aider à faire leurs visites, à regler leurs Dioceses. Les Abbez qui ont de grands Benefices, nomment un Grand *Vicaire* pour conferer ceux qui sont à leur collation. Les Curez sont obligez d'avoir un *Vicaire*.

Les Religieux ont aussi des *Vicaires* pour faire la fonction d'un General, ou d'un Superieur, lors qu'il est absent, ou que sa charge est vacante.

On appelle *Vicaires perpetuels*, des Curez qui desservent les Cures, & qui ont la charge des ames en titre perpetuel, au lieu des Curez Primitifs, qui sont les gros Decimateurs, & qui ne laissent à ces *Vicaires* que des portions congruës.

VICAIRIE. subst. fem. Cure desservie par un Vicaire perpetuel. Il y a plusieurs Dioceses en France dont les Cures s'appellent simplement *Vicairies*.

VICARIAT. subst. masc. Fonction de Vicaire. Un tel Chanoine a obtenu le Grand *Vicariat* de l'Evesque.

Il signifie encore le territoire, le destroit du Grand Vicaire. Il y a à Pontoise un Grand *Vicariat* distingué des autres de l'Archevesché de Roüen.

En la Coustume de Blois, on dit donner *Vicariat*, pour dire, donner au Seigneur l'homme vivant & mourant pour luy faire la foy & hommage, comme sont tenus les gens de mainmorte.

VICE. s. m. Imperfection du corps, ou de l'ame, naturel, ou acquis.

VICE NATUREL, est une difformité du corps qu'on apporte en naissant, ou qui vient par maladie, dont on n'est point responsable. On ne doit point reprocher aux hommes leurs *vices* naturels, comme d'estre bossu, boiteux, borgne, &c.

VICE, se dit aussi des maladies, des imperfections des animaux. On doit garentir les chevaux pendant neuf jours de pousse, morve & courbature, parce que ce sont des *vices* latents.

VICE, se dit aussi des defauts des choses inanimées. Les pailles, les gendarmes sont des *vices* dans les pierreries. En François on confond souvent les relatifs : c'est un *vice*, une sterilité de la langue. C'est un *vice* dans le stile, de laisser des vers dans de la prose. C'est un *vice* dans un contract, quand toutes les apostilles n'en sont pas paraphez.

VICE, se dit aussi en Morale des mauvaises habitudes qu'on a contractées, en faisant des choses qui sont contre la raison, les loix & les coûtumes du pays. Ce homme est un desbauché, il est plongé dans toutes sortes de *vices*. Celuy-cy est un peu adonné à l'amour, c'est le *vice* des honnestes gens. L'yvrognerie est un *vice* de Crocheteur. Ce n'est pas son *vice* d'aimer l'argent, au contraire il est prodigue.

On appelle aussi le *vice* de la nation, le *vice* du siecle, certains *vices* generaux à quoy des peuples en certains temps sont plus sujets que d'autres : comme, la jalousie est le *vice* des Orientaux, la fanfaronnade des Espagnols, la crapule des gens du Septentrion. Le luxe, le libertinage, sont les *vices* de ce siecle.

VICE, se dit proverbialement en ces phrases. C'est un *vice* de Clerc, un *vice* d'escriture, pour dire, Ce n'est que la faute du copiste, ou de celuy qui a escrit trop viste, & non de l'Auteur. On dit aussi, Pauvreté n'est pas *vice*, mais c'est une espece de ladrerie, pour dire, que chacun la fuit. On dit aussi, qu'on fait gloire de son *vice*, quand on peche avec scandale. On dit aussi, qu'un homme n'a qu'un *vice*, quand il a tous les vices ensemble.

VICE-AMIRAL. s. m. Officier General qui commande les vaisseaux de guerre à la place de l'Amiral. On le dit aussi du vaisseau qui porte le *Vice-Amiral*.

VICE-BAILLY ou VIBAILLY. s. m. est un Officier qui tient la place d'un Prevost des Mareschaux, qui prend connoissance des causes criminelles contre les voleurs, faux Monnoyeurs, vagabonds, &c. Ce mot se dit plus ordinairement en Normandie & en Beauce.

VICE-CHANCELIER. s. m. C'est à Rome un Cardinal, le premier Officier de la Cour, qui preside à toutes les expeditions de lettres en matiere Ecclesiastique envoyées par tout le monde. Il a une infinité d'Officiers sous luy, comme Abbreviateurs du grand Parquet, & du petit Parquet, Solliciteurs, Plombeurs, Registrateurs, &c. par les mains desquels toutes les Bulles & signatures passent pour y mettre leurs seings ou paraphes.

VICE-GERANT. s. m. Juge Ecclesiastique qui tient la place de l'Official, comme fait le Lieutenant celle du Prevost en la Justice Laïque.

VICE-LEGAT. s. m. C'est un Officier que le Pape envoye à Avignon, ou en une autre ville, pour y faire la fonction de Gouverneur spirituel & temporel, quand il n'y a point de Legat ou de Cardinal qui y commande. Toute la Gaule Narbonnoise, comme le Dauphiné, la Provence, &c. a recours au *Vice-Legat* d'Avignon pour toutes les expeditions Ecclesiastiques, de même que les autres Provinces s'adressent à Rome.

Vice-Legation. s. f. Office & jurisdiction de Vice-Legat. Il est Banquier expeditionnaire en Cour de Rome & en la *Vice-Legation* d'Avignon.

VICE-ROY. s. m. est un Gouverneur d'un Royaume, qui y commande au nom du Roy avec pleine & souveraine autorité. Le *Vice-Roy* de Naples, de Sicile, de Catalogne. Le *Vice-Roy* des Indes.

Vice-Royauté. s. f. Qualité de Vice-Roy, l'étendue du pays où s'étend son gouvernement.

VICE-SENECHAL. s. m. est le Lieutenant du Senechal, soit de celuy d'épée, soit de celuy de robbe. Il a la même fonction que le Vice-Bailly. Ce mot est en usage en Guyenne plus qu'ailleurs.

VICIER. v. act. Rendre nul, defectueux. Le manque d'expression d'un Benefice qu'on possede, *vicie* l'impetration qu'on fait d'un autre. Un legs sous une condition honteuse ne *vicie* pas un testament, mais il rend ce legs caduc. Un defaut de formalité *vicie* un acte qui est de droit estroit.

Vicié, ée. part. pass. & adj. On appelle du bois *vicié*, celuy qui est gasté & corrompu.

VICIEUSEMENT. adv. D'une maniere vicieuse. Il a passé toute sa vie fort *vicieusement*, scandaleusement, & dans la débauche.

VICIEUX, euse. adj. Qui a quelque defaut ou imperfection naturelle, ou acquise. Un cheval *vicieux* est un cheval qui mord, qui ruë, qui est ombrageux, qu'on ne peut dompter.

Vicieux, se dit en Morale des hommes qui sont sujets à quelques vices. C'est un homme *vicieux* qui s'est adonné au vin, aux femmes, au libertinage. Les gens de bien fuyent la compagnie des *vicieux*.

Vicieux, se dit aussi des actes de Justice, du stile. Un acte est *vicieux*, quand il n'a pas toutes les formalitez requises par la loy. Un contract est *vicieux*, quand on stipule quelque chose contre les bonnes mœurs. Un stile est *vicieux*, lors qu'il est trop ampoulé, qu'il affecte des pointes, des allusions, des antitheses.

VICISSITUDE. s. f. Changement frequent & ordinaire. On le dit en ces phrases. La *vicissitude* des saisons. La cheute des favoris arrive par la *vicissitude* ordinaire de la fortune. Les affaires du monde sont en une continuelle *vicissitude*.

VICOMTE. s. m. Celuy qui a une terre ou Seigneurie erigée sous le titre de Vicomté. Le *Vicomte* de Turenne, de Melun. C'étoit autrefois le Lieutenant d'un Comte. Du Cange dit que c'est un nom de dignité moderne qui a commencé à estre en usage premierement en Angleterre.

Vicomte, est aussi en plusieurs lieux, & sur tout en Normandie, un homme de robbe qui juge les procés d'une Seigneurie, soit qu'elle ait titre de Vicomté, ou non. C'est proprement celuy qui exerce la moyenne Justice ou Jurisdiction d'une Seigneurie Vicomtiere ou de Vicomté, qui a la connoissance des sentes, voyes & chemins, du cours des eaux, de quelques delits & des simples querelles. C'est maintenant un Juge ordinaire. Il y en a de grande autorité, tel que le *Vicomte* de l'eau à Roüen. Ce mot vient de *vicarius*.

Vicomte, signifioit aussi autrefois *Receveur*. Les Receveurs & *Vicomtes* du Domeine, des Aides, des Eaux & Forests, comme on voit dans plusieurs Ordonnances.

Vicomté. s. f. Titre de Seigneurie erigée sous ce nom pour la distinguer des autres terres inferieures. Cette terre est regie par les Coustumes de la Prevosté & *Vicomté* de Paris. Dans la *Vicomté* de Turenne on ne paye point de tailles.

Vicomté, se dit aussi de l'étenduë de la terre & jurisdiction du Seigneur & du Juge Vicomte, même du Siege de la Justice. C'est particulierement en Normandie que les Seigneuries & les Justices sont distinguées par *Vicomtes*.

Vicomtesse. s. f. Femme d'un Vicomte, ou qui possede une Seigneurie erigée en Vicomté. C'est aussi la femme du Juge d'une Vicomté.

Vicomtier. s. m. est un nom qu'on a donné à quelques Seigneurs, qu'on a confondus avec les Seigneurs Voyers : d'où vient qu'on a appellé des chemins *vicomtiers* en quelques Coustumes, differents des chemins royaux & des sentiers : d'où vient aussi que quelques-uns ont derivé ce mot de *Vicuarius*, à cause que sa jurisdiction s'étend *in vicos & vias & loca publica*.

VICTIME. s. f. Sacrifice sanglant qu'on fait à une Divinité de quelque personne, de quelque animal qu'on luy immole, & qu'on tuë pour appaiser sa colere, ou pour obtenir quelque grace. Iphygenie fut la *victime* que les Grecs offrirent en Aulide pour avoir du vent. Les Mexicains ont sacrifié un nombre horrible de *victimes* humaines à leurs fausses Divinitez. Les Dieux des Payens avoient chacun leurs *victimes* propres. Le bouc étoit la *victime* de Bacchus, le cheval de Neptune, &c. L'Escriture dit que Nostre Seigneur Jesus-Christ est une innocente *victime*, qui s'est immolée sur l'arbre de la croix pour racheter le genre humain.

Victime, se dit figurément en Morale, de ceux qui souffrent des persecutions ou la mort par la colere ou la tyrannie des Grands. Les saints Innocents furent des *victimes* qu'Herode immola à son ambition. Les habitans d'une ville prise d'assaut sont les *victimes* de la colere du vainqueur. Une fille qu'on met par force en Religion, est une innocente *victime* qu'on sacrifie à l'ambition de la famille.

VICTOIRE. s. f. Gain d'une bataille, avantage qu'on remporte sur son ennemy, soit en guerre, soit en combats particuliers. Ce Conquerant a entassé *victoire* sur *victoire*. La *victoire* a été long-temps disputée, long-temps en balance & douteuse. Cette *victoire* a été sanglante, on a bien acheté la *victoire*. Alexandre disoit, qu'il ne vouloit pas dérober la *victoire* en combattant la nuit.

Victoire, se dit figurément en choses morales. La raison a toûjours la *victoire* sur les sens, quand elle veut. On le dit aussi au jeu, ou à la dispute, de celuy qui emporte l'avantage. La couronne, le laurier, sont les symboles de la *victoire*.

Victoire, est aussi une Divinité fabuleuse des Payens, inventée par les Poëtes, qui personnifient toutes choses. Les Romains ont dedié des Temples à la *Victoire*. Ce Prince a été toûjours suivi de la *Victoire*. La *Victoire* étoit attachée à son char, marchoit à ses costez. Les Peintres peignent la *Victoire* en diverses façons.

Victorieux, euse. adj. & subst. On decernoit les honneurs du triomphe aux *victorieux* chez les Romains. Il faut recevoir les loix du *victorieux*. C'est un Prince *victorieux*.

Victorieux, se dit figurément en choses morales. J. Christ est sorti *victorieux* du tombeau. Les Martyrs ont été *victorieux* des Tyrans. La grace *victorieuse* est maistresse de nos passions. La gloire d'un tel Conquerant sera *victorieuse* des années.

VICTUAILLES. s. m. Mot qui signifie la même chose que *vivres*. On a fait grand amas de *victuailles* dans les magasins de cette place. Ce mot vient de *victualia*, *quasi victui necessaria*. Menage.

Victuailleur. s. m. Terme de Marine, est celuy qui s'est obligé à fournir dans un vaisseau les victuailles, & qui doit aussi fournir les poudres, lances à feu, fausses lances, & menus utenciles, comme bidons, corbillons, lanternes, gamelles, &c.

VID.

VIDAME. s. m. Titre de Seigneurie qu'on donne à quelques Gentilshommes. Le *Vidame* de Chartres. Le *Vidame* d'Amiens. Le *Vidame* de Gerbroy : c'est un titre de l'Evêque de Beauvais. Ce mot vient de *Vicarius*, selon Nicod ; ou de *Vicedominus*, selon Pasquier ; car *Dam* signifioit autrefois *Dominus* ou *Seigneur*.

Originairement les *Vidames* furent instituez pour deffendre les biens temporels des Evêchez, tandis que les Evêques vacquoient à l'oraison & aux fonctions spirituelles. Ils conduisoient aussi les trouppes des Evêques, quand ils étoient obligez d'aller en guerre, soit pour deffendre leur temporel, soit pour l'arriereban. Ils deffendoient aussi leurs causes en Justice, & la rendoient à leurs tenanciers. Ils empéchoient aussi qu'on ne pillast la maison des Evêques decedez, comme c'étoit anciennement la coûtume de le faire par toute l'Eglise. Il y avoit aussi des *Vidames* dans les Abbayes tant d'hommes que de femmes. De là vient que les *Vidames* d'Amiens, de Chartres, & de Rheims possedent plusieurs terres qui relevent des Evéques de ces lieux-là. On leur avoit donné cette qualité pour estre les soûtiens & les fermes appuis de l'Eglise. Ils tenoient la place de l'Evêque, & le representoient entant que Seigneur temporel. Les *Vidames* portoient leurs timbres tout d'argent, tarrez de deux tiers, monstrant sept barreaux, & avoient les mêmes prerogatives que les Vicomtes. Ainsi les Ecclesiastiques de leurs *Vidames* & Juges ont fait des vassaux, comme les Rois de leurs Comtes ; & on a appellé *Vidamie*, une dignité feodale tenuë de l'Eglise. Voyez Du Cange, qui rapporte les noms des Eglises qui ont eu des *Vidames*.

VIDIMER. v. act. Terme de Pratique. Collationner une copie à un titre original, & certifier au bas qu'elle luy est entierement conforme, afin qu'on y adjouste foy en Justice. Les compulsoires s'obtiennent pour faire *vidimer* & collationner des titres qui sont dans un chartrier, & qu'on ne veut pas engager dans une production, de peur qu'ils ne se perdent, ou ne s'égarent. Les Juges ou les Huissiers certifient qu'ils ont collationné & *vidimé* un tel titre partie presente ou appellée.

VIDIMUS. s. m. Titre qui a été collationné à l'original authentiquement par quelque autorité ou attestation de Juges. La plus-part des titres qui sont au delà de 500. ans, ne sont que des *vidimus* de Juges qui attestent avoir veu & fait copier les titres originaux.

VIDUITE'. s. f. Temps de veuvage. Une femme est tutrice de ses enfans pendant sa *viduité*. Judith est loüée de sa retraite pendant sa *viduité*.

VIE.

VIE. s. f. Espace de temps qui s'écoule entre la naissance & la mort des choses animées. La *vie* de l'homme a été bornée depuis le Deluge par l'Escriture à six vingts ans. La *vie* est courte, & l'estude d'une science est longue, dit Hippocrate. Quand on veut sçavoir une science à fonds, on en a pour toute sa *vie*. On fait des baux à *vie*. Les Benefices se donnent à *vie*. Les pensions, les usufruits, les doüaires n'ont lieu que la *vie* durant. La *vie* n'y peut pas suffire. Un homme estropié en a pour toute sa *vie*. Cette *vie* mortelle passe comme une ombre, comme un songe. Dieu vous donne bonne *vie* & longue. JESUS-CHRIST redonna la *vie* au Lazare quatre jours aprés qu'il fût allé de *vie* à trepas, il le fit revenir de mort à *vie*. Si Dieu luy preste *vie*, il ira bien loin dans la Philosophie.

VIE, se dit aussi de ce principe de chaleur & de mouvement qui est dans les corps, & qui les fait agir & croistre. C'est Dieu qui est le premier autheur de nostre *vie*, qui souffla un esprit de *vie* dans le corps d'Adam. Nos peres & meres nous ont donné la *vie*, nous ont mis au monde. Il a obligation de la *vie* à son Medecin, son remede luy a redonné la *vie* ; aprés Dieu il ne tient la *vie* que de luy. Cet homme est de foible complexion, il n'a qu'un filet de *vie*. Il y a des animaux qui ont la *vie* dure, qui ont de la peine à mourir, comme les chats. On dit que les gens aiment la *vie*, quand ils prennent un soin extraordinaire de se conserver, & de passer la *vie* agreablement.

VIE, se dit aussi de ce pouvoir qui est en nous, ou en autruy, de disposer de ce temps ou de cette durée de la *vie*. Un bon Pasteur donne sa *vie* pour son troupeau, dit St. Jean. Les Martyrs ont donné leur *vie*, ont méprisé leur *vie*, ont renoncé à leur *vie* pour la foy de JESUS-CHRIST. Corneille a dit à l'égard d'un tyran,

> Qui méprise sa *vie* est maistre de la sienne.

Le Roy a droit de *vie* & de mort sur ses sujets. Ce brave a donné la *vie* à son ennemy, il luy a vendu bien cher sa *vie*, il luy a demandé la *vie*. On a laissé sortir la garnison *vies* & bagues sauves. Il faut exposer sa *vie* pour son Prince, pour son pays, les deffendre au peril de sa *vie*. Les deffenses militaires se font à peine de la *vie*, il y va de la *vie* d'y contrevenir.

VIE, se dit aussi des aliments necessaires pour entretenir cette durée. Les Artisans gagnent leur *vie* à la sueur de leur corps. Les pauvres & invalides demandent leur *vie*. Les animaux cherchent leur *vie*, c'est à dire, à manger. Les riches menent bonne *vie*, font la *vie*, font de grand' *vie*, c'est à dire, mangent beaucoup, font bonne chere.

VIE, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Nous attendons la *vie* eternelle aprés cette *vie* transitoire ; nous passerons à meilleure *vie*, à une seconde *vie*. Dieu est appellé esprit & *vie* : c'est sa grace qui nous donne la *vie* de l'ame : il nous a donné le pain de *vie* dans le tres-auguste St. Sacrement de l'Autel.

En Morale, on dit une sainte *vie*, une *vie* Chrestienne, irreprochable, quand on a la conduite & les moeurs d'un Chrêtien. St. François de Sales a fait un beau livre de l'introduction à la *vie* devote. On dit aussi la *vie* spirituelle, religieuse, contemplative, austere, exemplaire. On dit aussi, Il mene une *vie* de Philosophe, de Courtisan, de débauché, de garçon ; une *vie* faineante, voluptueuse, tranquille. Il faut soustenir le genre de *vie* qu'on a choisi, quand il est bon ; changer de *vie*, se repentir, quand il est mauvais. On dit d'un infirme, qu'il traisne une *vie* languissante, une pauvre *vie*, une triste *vie*. Les filous & les garces sont des gens qu'on appelle de mauvaise *vie*.

VIE, se dit aussi d'une grande passion, ou affection, d'un grand attachement qu'on a pour quelque chose. Si vous luy ostez son enfant, sa maîtresse, vous le ferez mourir, c'est sa *vie*, il les aime plus que sa *vie*. Il s'est rué sur ce jambon, c'est ce qu'il aime, c'est sa *vie*. Ne luy ostez pas ses livres, c'est sa *vie* que l'estude.

VIE, se dit aussi de l'histoire des actions qu'ont fait quelques hommes illustres pendant le cours de leur *vie*. Surius a escrit les *vies* des Saints en plusieurs Volumes. Ribadeneira les a écrites en abregé. Plutarque a écrit les *vies* des hommes illustres des Grecs & des Romains. La *vie* des Peres Hermites. On a fait l'abregé de la *vie* des Peres, des plus beaux endroits de leur *vie*. Cardan a écrit sa propre *vie*.

VIE, se dit aussi burlesquement, des reprimendes, des querelles domestiques qui se font avec grand bruit. Quand cet homme a été au cabaret, sa femme luy fait une belle *vie*, une terrible *vie*.

On

On appelle eau de *vie*, la premiere distillation qui se fait du vin, qu'on reduit de cinq à six pintes à une. L'eau de *vie* rectifiée est celle dont la distillation est plusieurs fois reiterée. On l'appelle alors *esprit de vin*.

VIE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, Qui a temps, a *vie*, pour dire, qu'on espere de sauver sa *vie* ou ses biens, quand on a le loisir d'y penser, ou d'attendre quelque occasion favorable. On dit qu'on a toûjours plus de biens que de *vie*, pour faire une leçon aux avares qui se tuent d'en amasser. On dit qu'il faut faire *vie* qui dure, pour faire une leçon aux prodigues. On dit aussi, *Vie* de pourceau, courte & bonne. D'une *vie* mesquine ou malheureuse, on dit que c'est une *vie* de chien. On dit aussi, Telle *vie*, telle fin, pour dire, qu'on meurt de la même maniere qu'on a vescu. On a dit aussi, Cache ta *vie*, pour dire, qu'il ne faut pas que tout le monde ait connoissance de nos affaires. Plutarque a fait un beau Traitté sur ce mot. On dit aussi, C'est à la *vie* & à la mort, en parlant d'une amitié, d'un vœu, ou autre engagement qui dure toute la *vie*. On dit aussi, Je gagerois, j'y mettrois ma *vie*, pour dire, Je suis bien asseuré de ce que je dis. On dit aussi, Nous n'avons que nostre *vie* en ce monde, pour dire, Il ne faut songer qu'à vivre, nous n'emporterons rien. Merci de ma *vie*, est un serment du petit peuple.

VIEDASE. s. m. Terme injurieux qui n'est pas obscene, comme plusieurs s'imaginent; car il ne signifie autre chose que *visage d'asne*, veu qu'on disoit autrefois *vis* pour *visage*, & de *vis d'ase* on a dit par corruption *viedase*.

VIEIL, VIEUX, VIEILLE. adj. & quelquefois subst. Qui est né, ou qui est fait depuis long-temps. Le monde est bien *vieux*, car il sçait beaucoup de choses. Il faut mourir, jeunes & *vieux*. Les hibous logent dans les *vieux* chasteaux. Cela étoit bon du *vieux* temps. Les Antiquaires sont curieux de *vieilles* inscriptions, de *vieilles* medailles. Ce mot vient de *vetularis*. Menage.

VIEUX, se dit aussi par relation & opposition à ce qui est plus jeune, plus nouveau. Cet enfant est de trois ans plus *vieux* que sa sœur. Le vin *vieux* est plus sain que le nouveau. Le *vieux* Louvre. Les propheties du *Vieux* Testament ont été accomplies par le Nouveau. Quand j'auray un habit neuf, ce sera là mon *vieux*. Le *vieux* oing ou graisse de porc, dont on graisse les essieux.

VIEUX, se dit aussi de ce qui est usé, qui ne vaut plus rien, dont on ne se sert plus. Le papier se fait de *vieux* linge, de *vieux* drapeaux. Une crieuse de *vieux* chapeaux. Les Frippiers ne font trafic que de *vieux* meubles. Ce mot est *vieux*, il n'est plus du beau langage. Les gens d'âge s'habillent à la *vieille* mode.

VIEUX, se dit aussi comme opposé au present. Avant que de payer le terme courant, il faut compter des *vieux* arrerages, il faut payer le *vieux*. Je viens de recevoir une lettre d'une *vieille* datte.

VIEUX, signifie aussi, Experimenté, qui a fait long-temps un même mestier. Les *vieux* Pilotes, les *vieux* Capitaines, sont les plus estimez. Un *vieux* drille; un *vieux* Advocat ou Advocat consultant.

> Un jeune Medecin vit moins qu'un *vieil* yvrogne,

dit Regnier.

VIEUX, en termes de Guerre, se dit des regiments qui sont de la plus ancienne creation, qui marchent en cet ordre: Picardie, Piedmont, Champagne, Navarre, Normandie & la Marine. Il y a aussi les six petits *vieux* creés un peu aprés, qui prennent le nom de leurs Colonels.

VIEUX, se dit aussi d'un certain âge, où quand on est parvenu, on est caduc. Les hommes sont *vieux* à soixante ans; les chevaux à vingt. Les chesnes ne sont *vieux* & sur leur retour, qu'aprés 100. ou 200. ans. Pour vivre long-temps, il faut être *vieux* de bonne heure, c'est à dire, il faut se conserver.

VIEIL, se dit figurément en termes de l'Escriture. Le *vieil* homme, c'est à dire, l'homme engagé dans le peché. Il faut despouiller le *vieil* homme pour vivre dans la grace, c'est à dire, renoncer à toutes ses mauvaises habitudes.

VIEUX, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, *Vieux* amis & *vieux* écus. On dit aussi, C'est le *vieux* jeu, on n'en rit plus, quand on fait quelque conte qu'on a ouy plusieurs fois. On dit d'une chose dont on ne fait point de cas, Je m'en soucie comme de mes *vieilles* bottes. Il est descrie comme la *vieille* monnoye. On dit en se moquant d'un vieillard, qu'il est *vieux* comme Herode, *vieux* comme ces ruës, que c'est un *vieux* resveur, un *vieux* peteur, un *vieux* pecheur. On dit aussi, Il est malicieux comme un *vieux* singe. On dit aussi d'un homme maladif, qu'il ne sera pas *vieux* os. On appelle aussi des contes de *vieille*, les contes de Peau d'asne, de ma mere l'Oye, & autres fables ridicules dont les *vieilles* amusent les petits enfans. On dit encore, A *vieille* mule frein doré, en parlant des *vieilles* femmes qui se parent, qui se requinquent. On dit aussi, Fantasque comme une *vieille* mule.

VIEILLARD. s. m. Homme qui est sur son dernier âge. Roboam se trouva mal de n'avoir pas suivy le conseil des *vieillards*, des gens sages & experimentez. Les *vieillards* ont quelque chose de venerable, de grand. Les vingt-quatre *vieillards* de l'Apocalypse. Borel derive ce mot de *vie*, parce que les *vieillards* ont la vie longue.

VIEILLERIES. s. f. Vieilles hardes, meubles. Les Frippiers ne trafiquent que de *vieilleries*. Il n'y a que des *vieilleries* dans ce cabinet, rien de curieux.

VIEILLESSE. s. f. Le dernier âge de la vie. Les Sibylles ont vescu jusqu'à une *vieillesse* decrepite. Il faut que chacun fasse honneur à la *vieillesse*. La jeunesse est folle, & parfois la *vieillesse*, dit Moliere.

On dit proverbialement, Si jeunesse sçavoit, & *vieillesse* pouvoit, pour dire, Si on pouvoit joindre la force & l'experience. On appelle un baston de *vieillesse*, un enfant, un nepveu qui sert à secourir un pere, un oncle dans sa *vieillesse*, quand il ne peut plus agir.

VIEILLIR. v. neut. & act. Devenir vieux. Il y a long-temps que je connois cet homme, il *vieillit*. Nous ne songeons point que nous *vieillissons* tous les jours, pour nous amender. Le monde ne *vieillit* point.

VIEILLIR, signifie aussi, Avoir passé sa vie dans quelque employ. Ce Ministre a *vieilli* dans les affaires, il est fort experimenté. Ce Capitaine a *vieilli* sous le harnois.

VIEILLIR, signifie encore, Estre cassé & usé, devenir infirme. Cet homme ne *vieillit* point, il paroit toûjours jeune. Cette femme rajeunit, au lieu de *vieillir*. Cette fiévre quarte l'a *vieilli* de dix ans. Plus les maux *vieillissent*, plus ils sont dangereux.

VIEILLIR, se dit aussi des choses. Voilà un mot de la langue qui *vieillit*. On ne s'en sert plus gueres. Mon habit *vieillit*, est tantost usé. Cette mode *vieillit*, commence à se passer. Il faut laisser *vieillir* les affaires criminelles.

VIEILLI, IE. part. & adj.

On dit proverbialement, Il faut *vieillir*, ou mourir jeune.

VIEILLOT, OTTE. s. m. & f. Qui commence à vieillir. Cet homme est déjà *vieillot*, il commence à se rider.

VIELLE. s. f. Instrument de Musique pour réjouïr les gens du peuple, & dont jouent ordinairement de pauvres aveugles. Elle est composée d'une table & d'une anche avec quatre cordes, dont deux servent de bourdons, qu'on peut mettre à l'unisson & à l'octave. Les deux autres sont étenduës au long du manche, qui servent d'un perpetuel monocorde, & qui font toutes sortes

tes de tons, comme l'espinette, par le moyen de dix marches qui font une espece de clavier. On les pourroit augmenter jusqu'à 49. & de même augmenter le nombre des cordes, comme celles des doubles clavessins. Chaque marche a deux morceaux de bois perpendiculaires, qu'on peut nommer les touches, parce qu'elles servent pour toucher les deux cordes qui sont à l'unisson. Il y a en haut une rouë de bois fort polie qu'on tourne avec une manivelle. Elle est pareille à celle des instruments qu'on nomme *archiviolеs*, ou des espinettes qui ont un jeu de violes, sur laquelle portent les cordes. Cet instrument est maintenant tombé dans le mespris, quoy que les Anciens le nommassent par excellence *symphonie*.

On dit proverbialement, Il est du bois dont on fait les *vielles*, il est de tous bons accords. On dit d'un homme lent, Il est long comme une *vielle*.

VIELLER. v. act. Joüer de la vielle. Les aveugles sont ordinairement ceux qui gagnent leur vie à *vieller*.

VIELLER, signifie aussi, Aller lentement en une affaire, ne faire gueres de besogne, s'amuser en travaillant. Les gens à journée ne font que *vieller*, s'ils n'ont quelqu'un qui les presse.

VIELLEUR. s. m. Qui jouë de la vielle. Les *Vielleurs* vont joüer de porte en porte pour faire danser les servantes, les enfants, les paysans.

On appelle pistoles de *Vielleur*, les doubles. On dit aussi, Ce *Vielleur* n'aura qu'un double, il ne sçait qu'une chanson.

VIENTRAGE. s. m. Terme de Coustumes. C'est un droit seigneurial qui se leve sur les vins & autres breuvages, comme les droits de chantelage, de forage & d'afforage. Il y a aussi un droit de *vinage*, qui est un droit seigneurial qui se leve sur les marchandises & bestail passants pays, ainsi que le peage & le pontonage. Voyez Ragueau.

VIERGE. s. f. C'est un titre qu'on donne par excellence à la mere du Sauveur, qui l'a enfanté sans aucune operation d'homme, sans avoir souillé sa pudicité; desorte qu'elle est demeurée *vierge* tant devant, qu'aprés son enfantement. St. Bernard & les plus grands Saints ont été devots à la *Vierge*. La Sainte *Vierge* est qualifiée nostre Advocate dans le ciel, la *Vierge* des *Vierges*.

VIERGE, est la personne qui n'a jamais souillé son corps, ni violé sa pudicité, qui a encore son pucelage. JESUS-CHRIST est appellé dans l'Eglise, la *couronne des Vierges*. St. Joseph a vescu *Vierge*. Le Breviaire a un Office particulier pour les *Vierges*. L'Evangile fait une belle parabole des cinq *Vierges* sages, & des cinq *Vierges* folles. L'Eglise celebre une Feste des onze mille *Vierges*: mais il y a eu de l'erreur dans la lecture des anciens Rituels, où il y avoit XI. M. V. qui vouloit dire seulement, *Onze Martyrs Vierges*. On dit proverbialement, qu'un homme est amoureux des onze mille *Vierges*, quand il est amoureux de toutes les filles qu'il voit.

VIERGE, est aussi un Signe du Zodiaque, où le Soleil entre au mois de Septembre. C'est la maison & l'exaltation de Mercure. Il a seize estoiles dans sa figure, & six informes, selon Ptolomée. Kepler en compte 39. & Bayerus 42. dont la principale est appellée *l'Espy de la Vierge*, de la premiere grandeur, de la nature de Venus & de Mercure.

VIERGE, se dit figurément de plusieurs choses qui sont dans une entiere pureté, qui n'ont point servi. La cire *vierge*, est celle qui n'a point été travaillée, qui sort des ruches. On dit aussi du miel *vierge*. L'huile *vierge*, est la mere goutte de l'huile, celle qui n'a point esté pressurée. Or *vierge*, c'est l'or tel qu'on le tire de la mine sans aucun alliage; & alors il est si mol, qu'il souffre l'empreinte d'un cachet. Argent *vierge*, qui est encore en saumon, ou en lingot. Cuivre *vierge*, celuy qui n'a point été fondu. On appelle aussi parchemin *vierge*, celuy qui est fait de la coeffe que quelques enfans apportent au monde sur leur teste. On le dit aussi de celuy qui est fait d'un jeune agneau, ou d'un veau mort-né. On appelle mercure *vierge*, celui qui est trouvé tout fait & coulant dans les mines, ou qui est tiré par plusieurs lotions de la terre qui le contient; au lieu que le commun se tire par la violence du feu dans des mortes. Le mercure *vierge* est bien plus estimé, & plus rare que le commun. On dit que quand l'or est amalgamé avec du mercure *vierge*, s'il est mis au feu, le mercure l'emporte entierement avec luy; ce que l'autre ne fait pas. Vigne *vierge*, est une vigne sans fruit qui croît en une fort grande hauteur en s'attachant aux murailles, comme le lierre, & jette une agreable verdure. On l'a ainsi appellée, à cause qu'on l'a apportée de la Virginie.

VIF.

VIF, IVE. adj. Qui est plein de vie. Cet homme n'écrit point à ses amis; on ne sçait s'il est mort, ou vif. On a decreté contre ce criminel pour le prendre mort, ou *vif*: s'il est pris, il sera roüé tout *vif*, bruslé tout *vif*. On ne peut conserver de hareng *vif*. Le poisson d'eau douce ne vaut rien, s'il n'est *vif*. Il n'y a que les huistres à l'escaille qu'on mange *vives*. Le brochet ne mange que du poisson *vif*. Cet oiseau de proye se paist sur le *vif*. Il faut faire connoistre le *vif* aux oiseaux.

On appelle la chair *vive*, celle qui est saine & sensible, à la difference des chairs mortes, des playes, cors, des durillons. Il a couppé ses cors jusqu'à la chair vive. Le Mareschal a piqué ce cheval jusqu'au *vif*, jusqu'à la chair *vive*.

VIF, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Cet Orateur a l'esprit *vif* & perçant, il conçoit aisément les choses. Un Poëte doit avoir l'imagination vive. Il a l'ame *vive*, entreprenante; il a les passions vives, il est tendre & sensible. En apprenant cette nouvelle, il est devenu plus mort que *vif*. Il a ressenti de cet affront une *vive* douleur, il en a été piqué jusqu'au *vif*. Dans cette Comedie il y a beaucoup de traits fort *vifs* qui frappent l'esprit. Cette fille est fort vive, pour dire, a les passions violentes.

VIF, se dit aussi de ce qui a de l'esclat & du brillant. Les yeux ne sçauroient souffrir le *vif* esclat du Soleil. Cette Dame a les yeux *vifs* & brillans, a le teint vif & vermeil. Les couleurs de ce tableau sont encor fort *vives*, pour dire esclatantes. On dit aussi, qu'un portrait est tiré au *vif*, lors qu'il est tiré d'aprés nature, & fort ressemblant.

En termes de Pratique, on dit que le mort saisit le vif, son plus prochain heritier, pour dire, qu'il ne faut point faire de demande en Justice pour se mettre en possession d'une succession qui nous appartient, & qu'on en est saisi dés que le parent est mort.

En termes de Manege, on dit qu'un cheval est fort vif, pour dire, qu'il a de l'ardeur, de la vigueur, qu'il est sensible à l'esperon.

En termes de Marine, on appelle les oeuvres vives d'un vaisseau, les parties qui trempent dans l'eau; les oeuvres *mortes*, celles qui sont au dessus. On appelle aussi le vif de l'eau, les grandes marées; & les courants de sources, des eaux *vives*: & ainsi on dit que les truites se trouvent dans les eaux *vives*.

En termes d'Architecture, on dit qu'un attelier est vif, lors qu'il y a beaucoup d'Ouvriers, qu'on y travaille avec empressement. On appelle de la chaux *vive*, celle qui sort du fourneau, qui n'a point été esteinte, ni fusée. On dit bastir sur un *vif* fonds, ou sur la roche vive,

quand

quand on bastit sur un fondement solide & ferme, dont les terres n'ont point été remuées. On dit aussi, que du bois de charpente est couppé, équarri à *vive* areste, quand on en a osté tout l'aubier qui est sujet à se pourrir, ou quand on a couppé une pierre à angle droit, & qu'on en a osté tout le bousin. On appelle aussi le *vif* de la colomne, son tronc, ou son fust. Le *vif* du piedestal, ou son dé.

VIF, est une epithete qu'on donne encore à plusieurs autres choses inanimées.

Du *vif-argent*, est le mercure ou hydrargyre, qui est le seul metail liquide le plus pesant aprés l'or. On dit proverbialement, qu'un homme a du *vif-argent* dans la teste, pour dire, qu'il extravague, que son esprit s'évapore comme le *vif-argent*. Voyez MERCURE.

On appelle cheveux *vifs*, ceux qu'on applique dans les perruques dans le même ordre & situation qu'ils étoient sur la teste de l'homme, sur laquelle on les a expressément couppés.

Feu *vif*, est celuy qui est fort ardent; aussi-bien que le froid *vif*, celuy qui est fort cuisant. Dartre *vive*, celle qui est enflammée, & qui revient toûjours.

On dit aussi, De *vive* force, pour dire, Vigoureusement & malgré tous les obstacles.

On appelle une forest *vive*, celle qui est fort peuplée de grands arbres & fort touffus.

Garenne *vive*, c'est celle qui est fort peuplée de lapins & de gibier.

On appelle une haye *vive*, celle qui est faite d'arbres vivans, & qui ont pris racine; à la difference des hayes *mortes*, qui sont faites de fagots, ou de clayes & d'échaliers.

V I G.

VIGILANCE. s. f. Attention, soin exact que l'on prend à faire quelque chose. La *vigilance* est la premiere qualité requise à un Prince, à un General d'armée. JESUS-CHRIST recommende la *vigilance* à ses Disciples, parce qu'il les doit venir juger à une heure impreveuë, & afin qu'ils n'entrent point en tentation.

VIGILANT, ANTE. adj. Qui veille, qui soigne à ses affaires. Balsac a dit en parlant de ses insomnies, Si j'étois Prince, je serois le plus *vigilant* Prince du monde. Rome eut l'obligation aux soins *vigilans* de Ciceron, de la descouverte de la conjuration de Catilina.

VIGILE. s. f. Terme de Breviaire. Veille d'une grande Feste, qui est quelquefois jeusnée. Quatre temps, *Vigiles* jeusneras: c'est un des commandements de l'Eglise. On fait aujourd'huy l'Office de la *Vigile*. Les Festes de la Circoncision, de l'Epiphanie, ont des *Vigiles* sans jeusne. Les Saints Patrons des Eglises ont des *Vigiles* & des Octaves, aussi-bien que la Feste de la Dedicace. L'Office double commence dés la *Vigile* à Vespres. Ce mot vient du Latin *vigilia*, parce qu'autrefois les devots passoient une partie de la nuit en prieres la veille des grandes Festes.

VIGILES. s. f. plur. se dit particulierement des Matines de l'Office des morts. Il a fait dire des sept Pseaumes, des *Vigiles* pour l'ame de son pere. Les Chartreux disent *Vigiles* tous les jours, hors les Festes & veilles des Festes.

VIGNE. s. f. Plante qui croist en arbrisseau, & qui produit des raisins. On l'appelle aussi *bois tortu*. On ne peut consacrer que sur du vin de *vigne*. Il y a des plants de *vigne* de muscat, de Bar sur Aube, de morillon, & d'autres especes de raisins. En Italie les *vignes* montent jusque sur les arbres. On doit faire trois labours, trois façons aux *vignes*, & les tailler, lier, eschalasser. On couche les sions de *vignes* pour les faire provigner. Le sep, le pampre, les feuilles de *vigne*. Ce mot vient du Latin *vinea*, qui a été ainsi appellé, selon quelques-uns, *à vivendo*, parce que la *vigne* vit & fait vivre longtemps.

On dit que la *vigne* coule, quand elle est en fleur, & lors que le grain tombe de la grappe, sans secoüer: que la *vigne* gele, quand le froid gaste le bourgeon, le brusle. La *vigne* gele quelquefois jusque dans sa souche; & on appelle geleurs de *vignes*, les Saints qui viennent au mois d'Avril ou de May dans des jours qui sont assez froids pour geler les *vignes*, comme Saint Georges, St. Marc, St. Opportune, St. Nicolas.

Il y a une *vigne* sauvage qu'on appelle *lambrusque*, qui n'apporte jamais de fruit meur, mais qui pousse seulement une fleur qu'on appelle *œnanthé*. Matthiole dit que le chou est si ennemi de la *vigne*, que si on le mange au commencement du repas, il empeche de s'enyvrer; & si c'est sur la fin, il desenyvre.

La *vigne vierge*, est celle qui sert à faire des palissades le long des murs, qui monte fort haut, & qui ne porte point de fruit. Elle est ainsi nommée, parce qu'elle vient de *Virginie* en l'Amerique.

La *vigne porrette*, ou *porrée de chien*, est une plante qui croist dans les vignes; ce qui l'a fait nommer *ampeloprasum*, ou *porrum agreste*. Les paysans la mangent cruë en salade, ou en compote, & la gardent toute l'année.

VIGNE, se dit aussi du plant de plusieurs seps de *vigne*. Un clos de *vigne*, une *vigne* de tant d'arpens. On dit qu'une *vigne* est vendangée, quand on en a cueilli le raisin; & ironiquement, quand elle a été gelée, gresslée, ou ruinée par quelque accident, comme par un passage de gens de guerre, &c.

VIGNE, se dit figurément en termes de l'Escriture, en parlant de l'Eglise, & du salut des ames. On ne doit embrasser l'estat Ecclesiastique que pour travailler à la *vigne* du Seigneur.

VIGNE, se dit proverbialement en ces phrases. Ce sont les *vignes* de la Courtille, belle monstre, & peu de rapport. On dit d'un libertin, d'un homme sans soucy, qu'il ne se soucie pas qui fera les *vignes* aprés sa mort. On dit aussi d'un homme qui est pris de vin, qu'il a mis le pied dans la *vigne* du Seigneur. Celuy qu'on trouve saisi de raisin cueilli, dit qu'il l'a pris dans la *vigne* à son oncle, c'est la premiere en sortant du village. On appelle par injure un homme sot & mal basti, un Jean des *Vignes*.

VIGNERON, ONNE. subst. masc. & fem. Qui a soin de faire les vignes, de travailler aux vignes. La campagne est principalement habitée de *Vignerons* & de Laboureurs.

VIGNETTE. s. f. Terme d'Imprimerie. C'est une petite planche de bois où sont gravés ordinairement des pampres & des raisins, qu'on met par ornement au haut d'une page, au commencement d'un livre. On en fait aussi de cuivre gravées de divers desseins, ou de chiffres. Les plus belles *vignettes* sont dans le livre de Desmarests, les Delices de l'Esprit.

VIGNOBLE. s. m. Pays, territoire abondant en vignes. Le Gastinois, le Sancerrois, sont de grands *vignobles*. Beaune, Tonnerre, Chablis, sont des plus beaux *vignobles* de la Bourgogne. Ce mot vient de *vineabile*, *supple solum*. Menage.

VIGOGNE. s. m. Espece de mouton qui vient du Perou, qui porte une laine fort estimée qu'on appelle aussi de la *vigogne*, dont on fait de fort bons chapeaux, qu'on appelle pareillement *vigognes*. Les Espagnols appellent ces animaux *vicuñas*, dont nous avons fait *vigogne*. Ils sont plus hauts qu'une chevre, & de couleur fauve, & si legers à la course, qu'il n'y a point de le-

vrier qui les puisse atteindre. On les tuë à coups d'arquebuse, ou on les prend dans les enceintes. Ils paissent sur le haut des montagnes, & auprés des neiges.

VIGORTE. Terme d'Artillerie, est un modele où on entaille les calibres des pieces d'artillerie pour leur chercher des boulets convenables. Ce sont plusieurs trous percés sur une planche de la même grandeur que le calibre.

VIGOUREUSEMENT. adv. D'une maniere ferme & ardente. Il a repoussé les ennemis *vigoureusement*. Il a soûtenu cette opinion *vigoureusement*.

VIGOUREUX, EUSE. adj. Qui a de la jeunesse, de la force, de la fermeté, du courage. Ce Crocheteur est fort & *vigoureux*, il porte de grands fardeaux. Ce Capitaine a fait une attaque fort *vigoureuse* à cette contrescarpe. Ce Rapporteur a fait une action fort *vigoureuse*, en soûtenant le bon droit de ce pauvre homme contre la sollicitation des Puissances.

VIGUERIE. s. f. L'office du Juge Viguier.

VIGUERIE, signifie aussi le territoire où le Viguier exerce sa Jurisdiction. Les cartes de Languedoc de Sanson sont divisées par *Vigueries*.

VIGUEUR. s. f. Force du corps, ou de l'ame, soit des hommes, soit des animaux. Son bras a de la *vigueur*, il pousse une balle fort loin. Il est dans la *vigueur* de son âge. Ce cheval court dans la carriere avec grande *vigueur*.

VIGUEUR, se dit figurément en choses morales. Les Loix n'ont point de *vigueur* pendant la guerre. Cette coûtume étoit encore en *vigueur* du temps de nos peres. Ce sont les Sçavans du dernier siecle qui ont remis les lettres en *vigueur*. Malherbe se vante que dans sa vieillesse son esprit conserve sa premiere *vigueur*. Ce Magistrat s'est opposé avec *vigueur* à une telle injustice, il a répondu avec *vigueur* aux Ministres, c'est une action de *vigueur* qu'il a faite.

VIGUEUR, se dit des choses inanimées, & des plantes. Le Soleil au mois de Janvier est sans *vigueur*. Les plantes & les simples qu'on nous apporte des pays esloignez ont perdu toute leur *vigueur*, quand elles sont icy.

VIGUIER, ERE. s. m. & f. Juge en Languedoc, Limosin & aux Provinces voisines. Il y en a plusieurs au Royaume d'Arragon, Valence, Sardaigne, Corsegue & au Comté de Barcelonne. Il est comme sont ailleurs les Lieutenants sous les Baillifs. C'est proprement le premier Juge, qu'on appelle autrement *Prevost ordinaire*, *Chastelain*, *Garde de la Prevosté* ou *Vicomte*, à Marseille. C'est ce qu'on appelle ailleurs *Eschevin*. Ce mot vient du Latin *Vicarius*; car c'est en effet le Vicaire ou Lieutenant des Comtes ou Gouverneurs des villes. Menage.

V I L.

VIL, ILE. adj. Bas, abject, qui fait des lascheter. C'est une ame *vile* & basse. C'est un *vil* esclave. Cet homme est un esprit *vil* & mercenaire, qui ne fait rien pour rien. Il n'a guere de cœur, d'embrasser une profession si *vile*. Dans le Droit on appelle les Procureurs la plus *vile* des professions, dans la Loy 4. au Digeste, *De Decurionibus*, *servilis & infamissima vilitas*.

VIL, se dit aussi du prix des marchandises, quand elles sont à bon marché. Il fait bon vivre en ce pays-là, tout y est à *vil* prix.

VILAIN, AINE. adj. Ce qui n'est pas agreable, qui desplaist. Il se peut dire de presque toutes les choses. Un *vilain* homme, un *vilain* cheval, une *vilaine* maison, un *vilain* habit, un *vilain* chemin, un *vilain* temps, un *vilain* pays.

VILAIN, se dit figurément en choses morales. Les *vilains* discours sont particulierement des paroles sales & impudiques. Une *vilaine* action est une action lasche honteuse. Il est bien *vilain* à un Prestre de s'enyvrer. On dit à un homme qui fait quelque action indecente, Fy le *vilain*. Une *vilaine* est une femme prostituée. Un *vilain*, c'est un homme avare.

VILAIN, se dit quelquefois absolument, ou adverbialement. Il fait *vilain* : ce qui se dit du temps. Il fait *vilain* marcher, les chemins sont sales.

On dit proverbialement, Tous *vilains* cas sont reniables.

VILAINEMENT. adv. D'une maniere sale, vilaine, sordide, malpropre. Il nous a traitté fort *vilainement*, avec injure, avec avarice : nous avons été trompez *vilainement* au jugement que nous en avons fait. Il a été *vilainement* estrillé.

VILEBREQUIN, ou VIREBREQUIN. s. m. Outil d'Artisan qui sert à trouer, percer du bois, de la pierre, du metal, par le moyen d'un petit fer qui a un taillant arrondi qu'on appelle la *mesche*, & qu'on fait entrer en le tournant avec une manivelle de bois ou de fer. Ce mot vient de l'Alleman *weinborken*, qui signifie *percevin* : *wein* signifie *vin*, & *borken*, *percer*.

VILENIE. s. f. Ordure, saleté. Il faut balayer cette chambre, il y a bien des *vilenies*, des ordures.

On le dit aussi au figuré, des paroles sales & injures. Il ne faut pas dire des *vilenies* devant des oreilles chastes. Ces deux femmes se sont querellées, & se sont dit mille *vilenies*. C'est un avare qui fait des lesines, des *vilenies* qui n'appartiennent qu'à luy. Cet homme se feroit comparoistre en Justice, il y a de la vilenie en son fait. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *vilenia*.

On appelle en termes de Blason un lion sans vilenie ou *evire*, lors qu'il ne monstre point de verge; & on l'appelle *vilené*, lors qu'il est peint avec une verge d'un autre esmail que son corps, & lors qu'on voit son sexe.

VILIPENDER. v. act. Terme vieux & populaire qui signifie *mespriser*. Il ne faut pas tant vilipender vostre partie, elle vous vaut bien.

VILITE', ou VILETÉ. s. f. Qualité de ce qui est vil, à bas prix. La *vileté* du prix fait casser les contracts de vente, & non pas les adjudications par decret.

VILLACE. s. f. Grande ville mal peuplée & mal fortifiée.

VILLAGE. s. m. Habitation de paysans qui n'est point fermée de murs, & qui a d'ordinaire une Parroisse.

VILLAGE, se dit aussi par mépris d'une chose comparée avec une autre de même nature. Ce n'est qu'un Curé de *village*; un Seigneur de *village*, pour dire, un petit Gentilhomme. Sergent de *village*.

VILLAGE, se dit proverbialement en ces phrases. Il n'est qu'un sot, il sera marié au *village*. On dit qu'une femme est parée comme une épousée de *village*, quand elle affecte de se parer de plusieurs ornemens mal entendus. On dit aussi, A gens de *village* trompette de bois, pour dire, qu'il faut traitter chacun selon son merite. On dit aussi, qu'il ne faut point se moquer des chiens qu'on ne soit hors du *village*.

VILLAGEOIS, OISE. s. m. & f. Qui habite au village, paysan, paysanne.

VILLAIN. s. m. Roturier, paysan, villageois. Une charge de Secretaire du Roy anoblit un *villain*. Le *villain* hait naturellement le Noble. Ce mot vient de *villanus*, paysan demeurant dans un village; ou de villa. Nicod. Pasquier dit que les Nobles appellerent vilains, ceux qui habitoient mollement dans les villes, au lieu de s'endurcir comme eux au travail de la campagne, pour être propres à la fatigue des armes.

VILLAIN, originairement est un homme de mainmorte ou de serve condition, qui rend des services vils & des

des peines de corps à son Seigneur ; & il est opposé à l'homme *franc* & *bourgeois* : & on a appellé une terre *villaine*, & rente *villaine*, celle qui n'est pas tenuë noblement & en fief.

VILLAIN, est aussi un terme de Monnoye. On appelloit ainsi autrefois un certain nombre d'especes qu'il étoit permis de faire sur le poids d'un marc, plus ou moins pesantes que le poids de l'Ordonnance. Celles qui pesoient trop, s'appelloient *villains forts*. Celles qui pesoient trop peu, s'appelloient *villains foibles*. Il y a des Reglements qui permettent un remede de quatre *villains forts* & de quatre *villains foibles* pour marc.

On dit proverbialement, Peine de *villain* n'est à rien comptée. On dit, Oignez *villain*, il vous poindra ; poignez *villain*, il vous oindra, pour dire, qu'il ne faut point flatter, ni traitter doucement les paysans, ni les malhonnestes gens. On appelle par injure un méchant cavalier, un *villain* botté. Graissez les bottes d'un *villain*, il dira qu'on les luy brusle, pour dire, qu'il y a des ingrats qui se plaignent, quand on leur fait du bien. On dit aussi, A *villain villain* & demi, pour dire, que quand quelqu'un fait une ladrerie, il luy en faut faire une plus grande. On dit aussi, qu'il n'y a point de plus belles armes que celles d'un *villain* ; car il prend celles qu'il veut. On dit aussi d'une chose qu'on met à l'enchere, C'est la fille du *villain*, celuy qui en donnera le plus l'aura.

VILLANELLE. s. f. Chanson de village qui a un refrain. Il y a plusieurs exemples de *Villanelles* dans l'Astrée de Mr. d'Ursé.

VILLE. s. f. Habitation d'un peuple assez nombreux, qui est ordinairement fermée de murailles. Le Roy en parlant de Paris sa capitale, l'appelle sa bonne *ville* de Paris. Cette *ville* a été demantelée pour sa rebellion. Pour posseder une Cure dans une *ville* murée, il faut avoir des degrez. Les *villes* frontieres & maritimes doivent être bien fortifiées. Elles sont en même temps *villes* de guerre, & *villes* de commerce. *Ville* d'ostage, de seureté.

Dans les vieilles Coustumes on appelle *villes de paix*, les *villes* où il n'étoit pas permis de vuider ses differents que par la Justice, comme a toûjours esté la *ville* de Paris, par opposition à plusieurs autres où les combats étoient en usage.

Les *villes Imperiales* sont celles qui reconnoissent l'Empereur pour Souverain, mais qui ne laissent pas d'être libres & gouvernées par leurs propres Magistrats.

VILLE METROPOLITAINE, est celle où est le Siege d'un Primat, ou d'un Archevêque. *Ville Episcopale*, celle où est le Siege d'un Evêque.

VILLE, signifie quelquefois une partie d'une grande *ville*. La vieille *ville*, la *ville* neuve. A Paris il y a *Ville*, Cité, & Université. La *ville* neuve St. Honoré, la *ville neuve* sur gravois, la *ville* l'Evêque.

VILLE, a signifié autrefois proprement un village. *Ville-Juive*, *ville-taneuse*, *ville-neuve St. George*, *ville-pinte*. La plus-part des villages & Seigneuries de Normandie & de Beauce se terminent en *ville*.

On appelle le cœur de la *ville*, le milieu de la *ville*, le centre des affaires ou du trafic : & on dit qu'un homme est en *ville*, qu'il disne en *ville*, pour dire, qu'il est hors de sa maison, qu'il n'y disne pas. On dit aussi de celuy qu'on a foüetté par les carrefours, qu'on luy a fait faire un tour de *ville*. *Ville* est quelquefois opposé à *campagne*. Il a son habit de *ville*.

On appelle aussi la *ville*, le Corps des Officiers qui regissent la Police de la *ville*, qui tiennent le Conseil de *ville*. On a assigné ce Marchand de bois à la *ville*, c'est à dire, au Bureau de l'Hostel de *ville*. La *ville* a été au devant du Roy, pour dire, le Prevost des Marchands & les Eschevins. Les Mouleurs & Chargeurs de bois, Porteurs de charbon, Debacleurs & Plancheyeurs, sont des Officiers dependans de Messieurs de *ville*. Des rentes sur la *ville*, sont des rentes constituées par le Roy aux Eschevins, & distribuées au peuple, qui se payent à l'Hostel de *ville*.

VILLE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, Les fauxbourgs sont plus grands que la *ville*, de toutes les choses dont l'accessoire est plus grand que le principal. On dit aussi, que les maisons empêchent de voir la *ville*, quand les ornemens d'une chose empêchent d'en connoistre le fonds. On dit aussi, que la *ville* est bonne, quand on veut donner un repas impreveu à un survenant. On dit aussi, *Ville* prise, chasteau rendu ; & en même sens, *Ville* qui parlemente est à demi-renduë, pour dire, qu'une femme qui escoute des cageolleries & des propositions, se laisse bientost persuader. On dit aussi, Crier *ville* gagnée, quand on a l'avantage sur un autre, soit au jeu, soit en procés, soit en toute autre affaire. On appelle aussi bruit de *ville*, une nouvelle fausse ou incertaine.

VILLENAGE. s. m. Terme de Coustumes, qui se dit des tenuës de rentes, heritages ou possessions non nobles. Et on dit tenir en *villenage*, lors qu'un villain est obligé de rendre de vilains services au Seigneur, comme de charrier ses fumiers, ou faire autres corvées.

VILLETTE. s. f. Petite ville. Ce n'est quelquefois qu'un village. Le Curé de la *villette*.

VILLONNER. v. act. Tromper quelqu'un, le friponner. Il vient de *guile* ou *guiller*, vieux mots François qui signifioient *tromperie & tromper*, d'où on a fait les mots de *villonner* & *villonnerie*. *Villon* Poëte ancien & fameux qui se nommoit *François Corbeuil*, fut surnommé *Villon* à cause de ses friponneries. Il n'est maintenant connu que sous ce nom-là. On appelloit autrefois *villon*, une fausse monnoye, dont on a fait le mot de *billon*.

V I M.

VIMAIRE. s. f. Vieux terme de Coustume, qui signifie *force majeure, orage*. Il est encore en usage dans les Eaux & Forests, où on dit que la *vimaire* est, quand on peut voir cinq arbres cheus tout d'une veuë. Quelques Officiers ont droit de prendre les arbres arrachés sans *vimaire*. Ce mot vient du Latin *vis major*.

V I N.

VIN. s. m. Liqueur qui est tirée du jus des raisins, & qui enyvre ceux qui en boivent trop. Le vin rejouït le cœur de l'homme. Un muid de *vin* mesure de Paris contient quatorze-vingt pintes. Les gens sages trempent leur vin. Les yvrognes boivent leur *vin* pur.

Le vin est souvent distingué par ses façons. Le *vin doux*, est celuy qui n'a point encore bouilli. Le *vin bourru*, est celuy qu'on a empéché de bouillir, qu'on a jetté dans l'eau froide. Le *vin cuvé*, est le *vin* fait qu'on a laissé bouillir dans la cuve. Les *vins* sont differents par les differentes cuvées.

VIN, est encore distingué par ses qualités & par son terroir. *Vin Grec*, *de Falerne*, *de Schiras* en Perse qui est fort exquis. Le *vin* François *de Bourgogne*, *de Champagne*. Le *vin du Rhin* ; du *vin blanc*, *clairet*, *rosé* ; du *vin gris* ; du *vin sec*, par opposition à *vin gras* ; du *vin fin* ; du *vin droit* ; du *vin de mere goutte*, opposé à un *vin de pressurage* ; du *vin de bouche*, qu'on sert au Roy, ou à la table des Grands Seigneurs ; du *vin du commun* ; du *vin fumeux*, *puissant*, du *casse-poitrine*, ou *casse-teste* ; du *ginguet*, du *vin* qui a peu de force ; du *vin verd*, ou *verdant*, qui n'est pas en sa boite ; du *vin de cerneaux*, ou d'arriere saison ; du *vin de deux*, *de trois feuilles*, de deux ou trois ans ; du *vin* qui est à la barre, ou au bas ; du *vin poussé*, qui a bouilli en esté, aigre, &c.

du

du *vin paſſé*; du *vin louche*, *trouble*, *raſſis*, &c. du *gros vin*, dont on frotte les jambes des chevaux; du *vin* en perce, qui eſt entamé. Du *petit vin*, ou du *vin de deſpenſe* pour les valets, eſt celuy où on a mis de l'eau, qu'on appelle autrement *boite* ou *beuvande*. Les Medecins l'appellent *adynamum*.

Galien a eſcrit qu'il y a du *vin* qui nourrit autant que la chair de porc, quoy qu'elle ſoit la nourriture la plus ſolide, & pour cette raiſon la viande ordinaire des Athletes.

Pline dit que Staphilus fut le premier qui trempa ſon *vin*, & qui le tempera avec de l'eau. On a fait à ce propos une fable, que Bacchus ayant eſté frappé d'un coup de foudre, & eſtant tout en feu, fut promptement jetté dans le bain des Nymphes pour eſteindre la flamme qui le conſumoit. Mais Athenée donne a Amphiction Roy d'Athenes la gloire d'avoir mis le premier de l'eau dans ſon *vin*.

VIN DE LIQUEUR, eſt un *vin* doux & piquant qu'on boit par ragouſt à la fin du repas, & qu'on ne boit point à l'ordinaire, comme le *vin* d'Eſpagne; de Canarie, *vin* de Coindrieux, muſcat de St. Laurens, de la Ciutad, &c.

On appelle auſſi *vin de palme*, celui qui ſe fait de jus de palmier. Les Orientaux ne boivent gueres que du *vin* de palme, mais ce *vin* n'eſt point de garde: en trois ou quatre jours il s'aigrit. Du *vin de prunelles*, c'eſt celui qui ſe fait de vignes ſauvages.

VIN, ſe dit auſſi de celui qui eſt mixtionné. Le *vin de malvoiſie*, eſt du *vin* muſcat qui eſt cuit. On appelle auſſi *malvoiſie*, du *vin* qui vient d'un promontoire de l'Iſle de Chio nommé *Arviſium*. On met auſſi au rang des *malvoiſies* le *vin* de Crete ou de Candie, de Lesbos, Gnidos & autres Iſles de la Grece. Du *vin bruſlé*, eſt celuy qu'on fait bouillir avec du ſucre. De l'hypocras, c'eſt du *vin* meſlé de ſucre, de canelle & d'ambre. On appelle auſſi du *vin* de cabaret, du *vin* frelaté, du *vin* de coupeaux, plein de colle de poiſſon, de fiente de pigeon. Un *vin de rappé*, qui eſt repaſſé ſur du nouveau; du *vin miellé*, qu'on appelle auſſi *bergerette*, & les Medecins *œnomeli*.

VIN, en termes de Medecine, ſe dit de pluſieurs mixtions & compoſitions de *vin*, qu'ils font pour ſervir de divers remedes, auxquels ils donnent differents noms. Le *vin marin*, eſt celuy qu'ils font en jettant de l'eau de mer ſur les grappes, quand elles ſont dans la cuve. *Vin* de fleurs de lambruſque, qu'ils appellent *vinum œnanthium*; du *vin* de palmes & de dattes, nommé *vinum palmeum*; *vin* de figues ſeches, *vinum ex aricis factum*. *Vin* de pommes de coin, nommé *cydonites*, qu'ils font avec des roüelles de coins qu'on laiſſe tremper dans du mouſt ou *vin* doux; du *vin roſat*, en laiſſant des roſes trois mois dans du *vin*; *vin* de grenades, qui ſe fait en preſſurant les pepins des grenades; *vin* de graine de myrthe, qui ſe fait en mettant du jus de cette graine pilée ſur une certaine quantité d'eau ou de *vin*; *vin* de lentiſque, ou de terebenthine, qui ſe fait avec les branches de ces arbres pilées avec leur fruit, qu'on meſle dans du *vin*; du *vin* de pommes de pin, qu'ils appellent *ſtrobilites*; du *vin* d'hyſope, nommé *hyſopites*; *vin* aromatiſé, nommé *aromatites*; du *vin poiſſé*, qui ſe fait de poix & de mouſt, qu'ils nomment *vinum picatum*. On en fait auſſi avec de la reſine de peſſe, qui empeſche qu'il ne s'aigriſſe, quand le raiſin n'eſt pas parvenu à ſa maturité, qu'ils nomment *reſinatum vinum*. Il ſe fait auſſi du *vin* de cedre, & de pluſieurs autres arbres & fruits, de genévre, de cyprés, de laurier, de pin, de ſapin, de poires, de carrouges, de neſles & de cormes. Il s'en fait auſſi de quantité de plantes. Du *vin* de ſcille, nommé *vinum ſcilliticum*; *vin* de navets, qu'ils appellent *bunites*; du *vin* de dictame, de marrube, de thim, de ſarriette, de germandrée, de ſticas, de betoine, d'origan, de calamenthe, de pouliot, d'auronne, d'*enula campana*, de *ſpica nardi*, de daucus, de ſauge, de panacée, de regliſſe, d'ache, de fenoüil, d'aneth, de fleur de ſel, de thymelea, de bois gentil, d'yve muſcate, de mandragore, d'ellebore noir, de ſcammonée, de gayac, ont la plus-part ne ſont plus en uſage, mais leurs noms ſe trouvent dans les anciens Auteurs. Arnauld de Villeneuve a fait un livre particulier de ces *vins* artificiels.

Le *vin d'abſynthe* eſt un remede qui ſe fait avec la grande ou la petite abſynthe. On en prend le haut des fleurs, qu'on enferme dans un ſacheton ou noüet, & qu'on ſuſpend par le bondon au milieu du vaiſſeau où eſt le vin, qui en fermentant tire l'odeur, le gouſt & les vertus de l'abſynthe; & on l'appelle *abſynthites*.

Le *vin emetique*, eſt du *vin* où on a laiſſé tremper quelque temps des poudres, du verre, ou du regule d'antimoine, du crocus metallorum, ou de la magneſie opaline. Il ne prend de cette vertu qu'autant qu'il en peut porter, & n'eſt pas plus fort au bout de trois mois qu'au bout de huit jours. Il purge par haut & par bas.

On appelle marc de *vin*, ce qui reſte du raiſin, quand il a paſſé ſous le preſſoir. Lie de *vin*, ce qui reſte dans le tonneau, aprés qu'on a tiré le vin à clair; brandevin, de l'eau de vie; eſprit de *vin*, de l'eau de vie rectifiée ou diſtillée pluſieurs fois; impoſt de *vin*, les droits d'entrée, gros, huitieſme, &c.

On appelle Marchands de *vin*, les Taverniers & Cabaretiers; Courtiers de *vin*, ceux qui adreſſent ſur l'eſtappe les acheteurs aux vendeurs; Jurez Vendeurs de *vin*, certains Officiers établis ſur l'eſtappe, qui reçoivent les deniers de la vente du *vin*, & qui en répondent aux Marchands. Les Gourmets ſont ceux qui gouſtent bien le *vin*, qui jugent de ſa bonté & de ſa garde; Crieurs de corps & de *vin*, ceux qui font la ceremonie des enterrements, & qui alloient autrefois annoncer le prix du *vin* dans les ruës. On appelle chez le Roy Coureur de *vin*, celuy qui porte le *vin* à la ſuite du Roy.

On appelle un yvrogne un ſac à *vin*; on dit qu'il eſt ſujet au *vin*, qu'il eſt pris de *vin*, que le *vin* luy ſort par les yeux; & qu'il cuve ſon *vin*, quand il dort; & alors on dit qu'il a un *vin* de pourceau. On dit qu'il a mauvais *vin*, qu'il a un *vin* de lion, quand il bat & querelle tout le monde; qu'il a un *vin* de ſinge, quand il eſt gay, quand il danſe, & quand il folaſtre, aprés avoir beu; qu'il a un *vin* d'aſne, quand il devient hebeté; un *vin* de cerf, lors qu'il eſt melancolique, & que les larmes luy ſortent des yeux; un *vin* de pie, lors qu'il babille & caquete. *Vin* de Nazaret ſe dit, lors que le *vin* ſort par les narines à force de rire en beuvant.

VIN, eſt auſſi un petit preſent qu'on donne aux valets, ou aux compagnons de meſtier, pour quelque petit ſervice qu'ils rendent. Les Sergents le demandent auſſi dans les ventes à l'encan, & ils diſent, A trente livres & le *vin*. On dit auſſi, qu'il faut boire le *vin* du marché, quand il ſe fait quelque vente, ou achat entre les gens de baſſe condition.

On appelle *pot de vin*, une paraguante, ou un pardeſſus qu'on donne au delà de la ſomme principale du marché conclu, & qu'on ſtipule ſouvent pour en faire partie.

VIN, ſe dit proverb. en ces phraſes. Un verre de *vin* aviſe bien un homme, ſe dit à ceux qu'on invite à boire avant que de diſcourir. On dit qu'à bon *vin* il ne faut point de bouchon, pour dire, qu'on en a le debit aſſez promptement. On dit d'un homme qui deſjeune avant que d'aller à la Meſſe, qu'il va à la Meſſe des trepaſſez, qu'il y porte pain & *vin*. On dit, Aprés bon *vin*, bon cheval, pour dire, qu'on fait plus de diligence, quand on a bien repeu. On appelle *vin de l'eſtrier*, celuy qu'on boit en montant à cheval. On dit auſſi, Le *vin* trouble ne caſſe point les dents. On dit qu'un homme a mis de l'eau dans ſon *vin*, quand il eſt plus moderé ou adouci,

lors

lors qu'il est revenu de ses emportemens. On dit aussi en méprisant du *vin*, que c'est du *vin* de Bretigny, qui fait danser les chévres. On dit que du *vin* n'a que l'épée & la cappe, lors qu'il est floüet, qu'il a peu de *vin*, qu'il a peu de force. On appelle aussi du *vin à deux oreilles*, celuy qui fait secoüer les oreilles; & du *vin a une oreille*, celuy qui fait pancher une oreille en signe d'approbation; on dit que c'est du *vin* qui se laisse boire.

VINAGE. s. m. Terme de Coustume. C'est un droit seigneurial qui est deu en plusieurs lieux sur les vignes, au lieu de censives, qui se doit payer à bord de cuve, c'est à dire, avant qu'on puisse tirer le vin de la cuve, comme le champart se paye avant que d'enlever les gerbes.

VINAIGRE. s. m. Vin qui s'est aigri, ou qu'on a fait aigrir exprés, en y mettant quelques esprits acides; car le *vinaigre* ne se fait que par l'alteration des parties du vin, & par la predomination de l'acide sur toutes les autres. On confit des concombres, du pourpier, de la percepierre, avec du *vinaigre*. Le *vinaigre* sert à mettre aux sauces, aux salades, à rafraichir les canons. Du *vinaigre* rosat, de fleur d'orenge, de sureau, de framboise; du *vinaigre* de scille, dont Galien fait grand estat. Celuy d'estragon est le plus à la mode. Le *vinaigre* distillé chez les Chymistes, est un dissolvant ou menstrue fort puissant, sur lequel ils observent que la distillation se fait tout au contraire de celle du vin: car la premiere partie qui sort du *vinaigre* est un flegme inutile, & ce qui sort le dernier dans l'alembic est le *vinaigre* distillé; au lieu que dans le vin, ce qui en sort le premier est l'eau de vie, & ce qui en sort le dernier est insipide. On fait aussi du *vinaigre* avec de la biere, du cidre, & même avec de l'eau. Les Medecins font aussi un *vinaigre* theriacal avec du dictame, de l'angelique, de la valeriane, du cardamome, des citrons, & plusieurs autres drogues, dont la composition se trouve dans la Pharmacopée de Charras.

VINAIGRE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un homme prompt & colere, peu sociable, que ce n'est que fiel & que *vinaigre*, que sel & que *vinaigre*. On appelle un habit de *vinaigre*, un habit leger qu'on porte quand il fait froid. On dit que la femme a bonne teste, quand le *vinaigre* de la maison est trop fort. On dit encore, que c'est du bon vin que se fait le meilleur *vinaigre*, pour dire, que plus une chose est bonne, plus elle est mauvaise quand elle est corrompuë.

VINAIGRER. v. act. Mettre du vinaigre dans quelque mets, dans quelque sauce. Cette salade est trop *vinaigrée*.

VINAIGRETTE. s. f. Preparation de quelque viande avec du vinaigre. Ce bœuf froid sera bon à la *vinaigrette*. Les écoliers disent en se deffiant, Faisons quatre coups de poing à la *vinaigrette*.

VINAIGRIER. s. m. Petit pot d'argent ou d'estain ayant un goulet, qu'on sert sur la table plein de vinaigre. Il signifie aussi le Marchand qui fait & qui vend le vinaigre, qui fait la moutarde, &c.

VINCETOXICUM. s. m. Plante medicinale qui entre en la composition de la theriaque, qu'on connoist aussi sous le nom d'*asclepias* & d'*hirundinaria*. Elle croist aux lieux montueux. Ses tiges sont de la hauteur d'une coudée, liliées, rondes, souples & malaisées à rompre, garnies de feuilles vertes-brunes, longuettes, pointuës au bout, & approchantes de celles du lierre, ou du laurier. Ses fleurs sont petites, blanches, puantes, & suivies de gousses rondes & un peu longues, pleines d'une graine rousse un peu large, environnées de bourre, & qui representent une hirondelle. Ses racines sont menuës & non odorantes, blanches, & qui s'estendent en rond, douces au goust, & fort recommendées contre les venins.

VINDAS, est un capestan qui sert à remonter les bateaux foncets, composé de sa fusée, des jambes de devant & de derriere, de sa table & chapelle, & de ses barres à tourner.

VINDICATIF, IVE. adj. Qui est enclin à la vengeance. Un esprit *vindicatif*, une femme *vindicative*. Les Italiens, les poltrons ne pardonnent point, ce sont gens fort *vindicatifs*. On accuse les cagots d'être *vindicatifs* au dernier point.

VINDICTE. s. f. Terme de Palais, qui ne se dit qu'en cette phrase: C'est en la personne des gens du Roy que reside la *vindicte* publique, ou la poursuite de la punition des crimes: ce sont les seuls qui peuvent conclurre à une peine afflictive.

VINEE. s. f. Ce qu'on a recueilly, ou ce qu'on espere recueillir de vin. Les vignes sont belles, nous aurons bonne *vinée*. On a eu pleine *vinée* l'an passé.

VINEUX, EUSE. adj. Qui tient du vin. On dit d'un yvrogne, qu'il a l'haleine *vineuse*, pour dire, qu'il put le vin. On appelle Coulange la *vineuse* en Bourgogne, parce que c'est un lieu où il y a beaucoup de vignes. On dit de l'hydromel *vineux*, des melons, des pesches *vineuses*, qui ont un goust de vin. On dit même du vin, qu'il est *vineux*, quand il est fort & rosé.

VINGEON. s. m. C'est un oiseau estranger gros comme une cercelle, ayant le col blanc. Il y en a beaucoup en Madagascar.

VINT. Nombre composé de deux dizaines. Cela vaut *vint* écus. Il est à *vint* pas d'ici. Il arrivera vers le quinze ou le *vint* de ce mois. Le muid de Paris contient quatorze *vints* pintes. Le College des six *vints* Secretaires du Roy. On dit les *Vint*-quatre absolument, en parlant de la grande Bande des Violons du Roy, qui est composée de ce nombre.

Les Quinze-*vints*, c'est un Hospital qu'on tient fondé par St. Louis pour 300. Gentilshommes à qui les Sarrazins avoient crevé les yeux. On le dit figurément pour signifier un aveugle.

> Argus pouvoit passer pour un des Quinze-*vints*,

dit Regnier en parlant d'une nuit fort obscure.

VINTAINE. s. f. La quantité de vint choses qui sont ensemble. Si vous voulez avoir ce tableau, une *vintaine* de pistoles en fera l'affaire; il y a une *vintaine* de personnes qui y ont envie.

VINTAINE, est aussi un gros cable avec quoy les Meusniers levent la meule de dessus de leur moulin, quand ils la veulent tailler, empaster ou mettre en estat de moudre. Les Maçons appellent aussi *vintaine*, un petit cable qu'on attache à la pierre qu'on eleve en l'air, qui sert à l'éloigner des murs & des échafauts, & à empêcher qu'elle ne s'escorne contre les obstacles qu'elle pourroit rencontrer.

VINTIESME. Nombre ordinal. adj. Qui est en un rang où il en voit 19. devant luy. C'est la *vintiesme* année de son regne. Il est aussi substantif. Il a un *vintiesme* dans cette affaire, il y est pour la *vintiesme* partie. On appelle la subvention, la levée du *vintiesme* denier sur les marchandises.

V I O.

VIOL. s. m. Crime de celuy qui connoist une femme par force. Le *viol* & l'incendie ont esté deffendus aux soldats en ce pillage.

VIOLAT. adj. m. On le dit en ces phrases: syrop *violat*, ou miel *violat*, c'est à dire, du miel, ou du syrop preparé avec du suc ou de la fleur de violette.

VIOLATEUR. s. m. Qui viole. Les ravisseurs & *violateurs* des femmes ou filles, ceux qui en abusent par force, sont punis de mort.

VIOLATEUR, se dit aussi de ceux qui enfraignent les Loix, qui agissent contre le Droit receu. Les Princes *violateurs* du droit des gens, du serment qu'ils ont presté solemnellement, se rendent fort odieux.

VIOLATEUR, se dit aussi de ceux qui manquent de respect pour les choses saintes, ou qui sont en veneration. Les *violateurs* des Eglises sont ceux qui les prophanent. Les *violateurs* des sepulcres ont été en execration chez tous les hommes.

VIOLATION. s. f. Action de celuy qui viole, qui est violateur. La *violation* d'une femme. En ce sens on dit plustost *viol*. La *violation* des Eglises, des asyles, des sepulcres. La *violation* du droit des gens en la personne d'un Ambassadeur maltraitté. La *violation* de sa foy, de son serment. La *violation* d'une loy, d'une coustume ancienne, d'une ceremonie.

VIOLE. s. f. Instrument de Musique qui est de même figure que le violon, à la reserve de ce qu'elle est beaucoup plus grande, & se touche de même avec un archet: mais elle a six cordes & huit touches divisées par demi-tons. Elle rend un son plus grave qui est fort doux & fort agreable. Un jeu de *violes* est composé de quatre *violes*, qui font les quatre parties. La tablature de la *viole* se met sur six lignes ou reglets. Du Cange derive ce mot de *vitula* ou *vidula*, *viella* ou *viola*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens.

VIOLEMENT. s. m. Force dont on use à l'égard d'une personne pour avoir sa compagnie charnelle. Le *violement* est deffendu par toutes les loix divines & humaines. Le *violement* de Lucrece fit perdre aux Tarquins la domination de Rome.

VIOLEMENT, se dit aussi figurément en choses morales, de plusieurs sortes d'injures & d'injustices. Le *violement* de sa foy, de sa parole, de son serment, n'est pas une action d'honneste homme. Ceux qui aspirent à la tyrannie, ne se soucient pas du *violement* des loix & de toutes sortes de droits. Le *violement* d'un Ambassadeur est contre le droit des gens.

VIOLEMMENT. adverb. Avec violence, avec force, à main armée. Il a obtenu ce consentement *violemment*. Ce Gouverneur agit en toutes choses *violemment*, de grande hauteur. Ce testament ne peut subsister, il a été fait *violemment*. Le vent souffloit *violemment* dans les voiles.

VIOLENCE. s. f. Force dont on use envers quelqu'un pour luy faire quelque injustice, ou quelque dommage. Les *violences* sont deffenduës en tous les Estats policés. Une chose dont on jouït par *violence* ne se peut prescrire. Les Tyrans ne se maintiennent que par la *violence* & par les armes.

VIOLENCE, se dit aussi des choses naturelles & inanimées. La *violence* des vents & de la tempeste a fait d'estranges ravages dans la campagne. La *violence* de la douleur à la question fait perir quelquefois des innocens. La *violence* des remedes l'a mis aux abois. Quand cet homme fait bien, il se fait *violence* à luy même.

VIOLENCE, se dit figurément en choses morales. La *violence* de la passion oste une partie de la volonté. Il faut faire *violence* à ce passage, le tirer par les cheveux, pour l'appliquer à vostre cause. Il faut se faire une grande *violence* pour retenir sa colere, quand on reçoit un affront.

VIOLENT, ENTE. adj. Qui est fait avec effort. Le tremblement de terre qui fit perir la moitié de Raguse fut fort *violent*. Il a eu une colique fort *violente*, une fiévre fort *violente*. La douleur de la goutte est *violente*. Cet exercice est trop *violent* pour moy, est trop penible. Cette taxe est *violente*, est trop forte. Les Medecins Chymiques ont des remedes trop *violents* & dangereux. On dit qu'un homme est mort de mort *violente*, quand il n'est pas mort de sa mort naturelle, ou dans son lit. Le mouvement *violent* est opposé au naturel, & qui vient d'une cause externe. Un vent *violent* est un vent impetueux. Le feu de reverbere est un feu tres-*violent*. On appelle un gris *violent*, un gris bien foncé.

VIOLENT, se dit figurément en choses morales. L'amour, l'ambition, sont les plus *violentes* de toutes les passions. Les gens *violents* ne valent rien pour les negociations. Les politiques doivent s'abstenir tant qu'ils peuvent des remedes *violens*. C'est donner un sens *violent* à cette loy, de l'appliquer à cette espece.

VIOLENTER. verb. act. Faire violence, user de force, faire faire une chose par force. Un contract est nul, quand on a *violenté* les parties pour le leur faire signer. La volonté n'est libre, que quand elle n'est point *violentée*. Une fille reclame contre ses voeux, quand on l'a *violentée*. Tous les actes faits par ceux qu'on violente sont sujets à cassation. On ne sçauroit faire monter l'eau au dessus de sa source, si on ne la *violente*.

On dit aussi, *Violenter* une loy, un passage, pour dire, l'étendre au delà de sa vraye disposition ou signification, l'appliquer par force à un sujet où elle ne convient pas bien. C'est *violenter* & destourner le sens de la loy, de l'appliquer à cette espece.

VIOLENTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

VIOLER. v. act. Prendre une personne à force pour en abuser. Ammon fils de David *viola* cruellement sa soeur, qui fut vengée par Absalon.

VIOLER, se dit figurément en choses morales. Ce Prince a *violé* le traitté de paix qu'il avoit si solemnellement juré. Les soldats *violent* toutes sortes de loix & de respects, ils *violent* les Temples & les asyles. Paris viola les loix de l'hospitalité, en enlevant Helene la femme de son hoste.

VIOLÉ, ÉE. part. & adj.

VIOLET, ETTE. adj. & subst. Couleur meslée de bleu & de rouge, qui ressemble à la fleur qui porte ce nom. Le *violet* est la couleur de l'Eglise que portent les Ecclesiastiques, & sur tout les Evesques. La teinture la plus estimée des Anciens étoit la pourpre violette. Il y a des pesches & des prunes *violettes*, qui approchent de cette couleur, & qui sont excellentes. On dit aussi, qu'un corps est tout *violet*, lors qu'il est meurtry, qu'il est gelé de froid, qu'il est couvert de pourpre, parce qu'il tient un peu de cette couleur.

On dit proverbialement, quand on a receu quelque coup dans les yeux, ou dans la teste, qui a causé quelque éblouissement, qu'on a veu des Anges violets. On appelle contes *violets*, des contes qui n'ont point de vraysemblance, des choses qu'on n'a veuës que dans ces éblouissements. On dit faire du feu *violet*, pour dire, faire quelque chose qui paroisse, & qui éclate plus qu'à l'ordinaire; par allusion au feu que fait le bois verd, qui est *violet*, & qui est plus ardent que les autres.

VIOLETTE. s. f. Petite fleur fort basse, printaniere & odoriferante, de la grosseur d'une mouche ordinaire, qui est de couleur meslée de bleu & de rouge. Il y a aussi des *violettes* blanches, dont Dioscoride ne fait aucune mention. On fait des poudres, des conserves de *violette*, du syrop de *violette*. L'urine de ceux qui ont mangé de la terebenthine sent la *violette*. En Latin *viola*. Il y a aussi une *violette* de mer, que les Medecins appellent *medium*.

Bois de *violette*, est une espece d'ebene qui est de la couleur de la *violette*.

VIOLIER. s. m. C'est une plante fort commune qui porte la violette, & qui est pourtant differente en ses fleurs & en ses feuilles; car les unes sont perses, les autres blanches, les autres rouges, & les autres jaunes. Matthiole dit que tous les *violiers* viennent de la hauteur d'une coudée, jettant plusieurs branches, & une tige moindre que celle du chou. Celuy qui jette des fleurs jaunes a ses feuilles plus longues, plus touffuës & plus verdes que les autres, & plus pointuës au bout. L'onguent qu'on appelle *jasminum*, se fait avec des fleurs de

violier

violier blanc, comme étant le plus excellent de tous les *violiers*.

VIOLON. s. m. Instrument de Musique portatif, qui n'a que quatre cordes de boyau, dont le manche est sans touches, & dont on joue avec un archet. Il a trois parties comme les autres instruments, sçavoir la table, le manche, & le corps resonnant. Il a deux ouvertures aux costez qui s'appellent *ouyes*; & quelquefois une en haut faite en forme de cœur. Son chevalet est au dessous des ouyes, qui porte les cordes qui sont attachées au bas de l'instrument à une petite piece de bois qu'on nomme la *queuë*, qui tient par un bouton qu'on nomme le *tirant*. Son manche s'appelle absolument la *touche*. Ses sons aigus sont plus gays, & font plus d'effet sur l'esprit que ceux de tous les autres instruments, dont il a été nommé le Roy par quelques-uns. Son accord est de quinte en quinte. Le jeu de *violons* est composé de basse, de hautecontre, de taille & de dessus, à quoy on peut adjouster une cinquiéme partie. Chaque partie à quatre quintes, qui montent jusqu'à la dix-septiéme majeure. Le *violon* est l'instrument le plus propre pour faire danser, & tient le dessus dans les concerts où il y a d'autres instruments. Ce mot vient de l'Espagnol *biolone*, & *viole* de *biola*, & *vielle* de *vihuela*. Menage.

On appelle aussi *Violons*, ceux qui jouent de cet instrument, & qui d'ordinaire sont Maistres à danser. Les 24. *Violons* du Roy sont appellez *la grande Bande*, ou absolument *les Vingt-quatre*. Le Roy des *Violons* est le Chef de la Communauté ou Maistrise des *Violons*.

VIOLON, se dit proverbialement en ces phrases. Il paye les *violons*, & les autres dansent, pour dire, Il fait les frais, il a toute la peine d'une chose, & les autres le plaisir. On dit aussi à un homme, Vous estes un bon *violon*, un plaisant *violon*, pour le traitter avec mespris ou injure. On dit de celuy qui n'est gueres en sa maison, qu'il est comme les *Violons*, qui n'ont point de pire maison que la leur.

VIORNE. s. f. Arbrisseau fort flexible qui s'entortille autour des autres arbres. Ses feuilles sont blanches, & semblables à celles de l'orme, toutesfois plus veluës & dentelées alentour, & croissent de deux costez de la branche par nœuds & intervalles, & ont un goust brusque & astringent. Sa fleur est blanche, & faite en bouquet, de laquelle pendent certains grains applatis comme lentilles, qui sont verds au commencement, & puis rouges, & enfin noirs. Ses racines sont quasi à fleur de terre; & quand elles sont pourries, cuites & broyées, on en fait de la glu à prendre des oiseaux. Ses branches sont si souples, qu'on s'en sert à lier des fagots, à faire des paniers, des berceaux, &c.

V I P.

VIPERE. s. f. Petit serpent dont la morsure est tres-venimeuse. La *vipere* a la teste plus platte & plus large que n'ont les autres serpens. Elle a le bout du museau relevé & retroussé presque comme celuy du cochon. Elle est longue environ d'une aune, & sa grosseur est d'un pouce. Elle a seize dents à chaque mâchoire, petites & immobiles. Elle en a deux autres grandes canines, crochuës, creuses, transparentes, & fort pointuës, flexibles dans leur articulation, situées aux deux costez de la maschoire superieure, qui sont couchées, & qui ne se dressent que quand la *vipere* veut mordre. La base de ces dents est entourée d'une vesicule contenant la quantité d'une bonne goutte d'un suc saliveux, jaune, fade & innocent. Elle n'a qu'une rangée de dents à chaque maschoire, au lieu que les autres serpens en ont deux. Sa queuë est plus courte. Son corps n'a rien de puant; au lieu qu'on a peine à souffrir la puanteur des parties interieures des autres serpens. Elle rampe assez lentement, & ne bondit pas comme les autres; quoy qu'elle soit prompte & agile à mordre, lors qu'elle est irritée. Le masle a ses parties naturelles doubles, couvertes de pointes dures & aiguës; & la femelle double matrice. Leur corps est de deux couleurs, d'un gris plus clair, ou plus obscur; ou d'un jaune plus doré, ou plus tirant sur le rouge: & le fonds est parsemé de taches longues & brunes. Les escailles situées en travers sous son ventre sont de la couleur de l'acier bien poli. Elle met bas ses petits vivants; au lieu que les autres serpens vuident leurs œufs, & puis les couvent: delà vient qu'on l'appelle *vivipara*. Elle produit ses petits envelopez en de petites peaux qui se rompent le troisiéme jour. Elle en jette jusqu'à 20. mais elle n'en pousse dehors qu'un par jour. Les Anciens, & entre autres Pline & Galien, disent qu'ils tuent leur mere en naissant. Les *viperes* mangent les buprestes, les cantharides & les scorpions; ce qui rend leur venim plus dangereux. Neantmoins plusieurs Auteurs disent que les Indiens tant d'Orient que d'Occident mangent des *viperes* comme on fait icy des anguilles. Matthiole rapporte plusieurs exemples comme les *viperes* mortes dans du vin guerissent les ladres; & Galien dit que leur chair fait venir des poux à ceux qui en mangent. Charras a écrit de la *vipere*, & en a fait plusieurs experiences. Francesco Reddi en a aussi fait un beau Traitté. Mais ils sont bien contraires en leurs experiences. Car Francesco Reddi pretend que tout leur venin est dans deux vesicules qui couvrent leurs dents, d'où il sort une liqueur jaunastre, quand elles mordent, qui envenime la playe: au lieu que Charras dit avoir experimenté que cette liqueur n'est point venimeuse, & qu'il en a fait manger à des pigeons, sans qu'ils en ayent été incommodez; & qu'il faut que ce venin consiste dans les esprits irritez de la *vipere*, qu'elle pousse dehors dans sa morsure, qui sont si froids, qu'ils coagulent le sang, & empeschent la circulation. Car il demeure d'accord, qu'il n'y a dans la *vipere* ni humeur, ni excrement, ni partie aucune, non pas même le fiel, qui étant avalée puisse faire mourir. Au contraire le sel de *vipere*, la chair de *vipere*, sont de grands remedes, & on fait de la poudre de *viperes* de la chair de *viperes* sechées, couppées, pilées & passées par un tamis, qui est souveraine pour plusieurs maladies. On dit que le cerf a une grande avidité à devorer les *viperes*. C'est une erreur populaire, de croire que la salive d'un homme à jeun fasse mourir les *viperes*, quoy qu'Aristote & Galien disent l'avoir souvent experimenté.

VIPERE, se dit fig. des gens malins & médisans. JESUS-CHRIST a souvent appellé les Pharisiens, engeance de *viperes*. On appelle une langue de *vipere*, une langue médisante.

On dit proverbialement, qu'un homme nourrit une *vipere* dans son sein, quand il esleve quelqu'un d'assez meschant naturel pour contribuer un jour à sa perte.

VIPEREAU. s. m. Le petit d'une vipere.

V I R.

VIRAGO. s. f. Fille ou femme de grande taille, qui a de l'air d'un homme, qui en fait les actions, ou les exercices. Dans l'Escriture Eve est appellée *virago*, parce qu'elle a été faite de la coste de l'homme. Ce mot est purement Latin.

VIRELAY. s. m. Vieille Poësie Françoise composée de petits vers, qui roule toute sur deux rimes. On en met plusieurs masculins tout de suite en tel nombre qu'on veut, puis on y en met une feminine. Aprés quelques couplets, on varie, & on met plusieurs rimes feminines de suite, & on y adjouste une masculine. Il faut que tous les vers soient égaux, à la difference du *Lay*, où les

vers intercalaire est plus petit, qu'on appelle pour cela *arbre fourchu*. Il y en a plusieurs exemples dans Alain Chartier.

VIREMENT. s. m. Terme de Commerce qui se dit sur la place du change, quand on donne en payement à un autre un billet, ou une lettre de change: ce qu'on appelle *virement de partie*, où on change de debiteur, ou de creancier. Quand les Marchands ont escrit respectivement sur leurs bilans les parties virées, chacune demeure au risque de l'acceptant.

VIRER. verb. act. Tourner une rouë, une vis, &c. Il faut *virer* encore un tour pour faire enfoncer cette vis. Il faut *virer* au capestan pour faire monter les bateaux, pour descharger les gros blots de marbre d'un bateau. Ce mot vient de *gyrus*, ou de *gyrare*. Nicod.

VIRER, se dit figurément de ceux qui cherchent plusieurs detours pour sortir d'une affaire. Vous avez beau tourner & *virer*, il en faudra passer par là. Aprés avoir bien tourné & *viré*, il a pris ce party. On a tourné & *viré* cet espion de tous costez, on n'en a rien appris.

VIRER, en termes de Marine signifie, Changer la route. *Virer* le cap au Midy, au Nord-Oüest, c'est tourner la pointe du navire pour y arriver.

VIRES. Terme de Blason, qui se dit de plusieurs anneaux posez les uns dans les autres, ensorte que les plus petits sont au milieu des plus grands, & ont tous un même centre. Les Latins les ont nommez *viria*, & les ont mis entre les ornements des femmes. C'est de ce mot que sont venus *virole*, *virolé* & *virer*.

VIREVAULT. s. m. Terme de Marine. C'est une machine qui sert à lever l'ancre, ou des fardeaux. C'est une espece de tour, ou de treuil, qui est posé horisontalement, & qui se tourne avec des barres ou leviers. Le cable se file autour de l'essieu, quand le poids y est attaché. On s'en sert aussi dans les atteliers.

VIREVOLE, ou DEVOLE. s. f. Terme du jeu de la Beste, de l'Hombre, ou d'autres jeux de cartes semblables, qui se dit de ceux qui ayant entrepris de faire la vole, c'est à dire, de faire toutes les mains ou levées de cartes, n'en font pas une: par ce moyen ils doivent une marque à chacun des joüeurs.

VIREVOLTE, ou VIREVOUSTE. s. f. Tours & retours faits de suite. Ce Sergent a fait plusieurs *virevoustes* auprés de ce logis pour attraper quelqu'un à la sortie.

VIRGINAL, ALE. adj. Qui appartient aux vierges. JESUS-CHRIST a été neuf mois dans le ventre *virginal* de sa mere. Quand on a perdu une fois sa fleur *virginale*, on ne la recouvre jamais.

Lait *virginal* est une composition pour blanchir le teint, cy-devant décrite. Voyez LAIT.

VIRGINITÉ. s. f. Estat des personnes qui n'ont jamais souillé la pureté de leur corps par aucune action impudique. Cette fille a fait vœu de garder sa *virginité*. Les Vestales qui n'avoient pas gardé leur *virginité*, étoient enterrées toutes vives.

VIRGOULAISE. s. f. Quelques-uns disent *Virgouleuse*. Espece de poire qu'on mange en automne.

VIRGULE. s. f. Terme de Grammaire. C'est une marque faite en forme de petit *c* renversé, qui fait partie de la ponctuation, & qui marque la division des membres d'une periode où il faut faire une petite pause. L'exactitude de cet Auteur va jusques là, qu'il prend soin des points & des *virgules*. On met souvent entre deux *virgules* ce qui se dit par parenthese. Le comma est un point & une *virgule*.

VIRIL, ILE. adj. m. & f. Qui convient, qui appartient à l'homme. L'âge *viril*, c'est la force de l'âge de l'homme, depuis 30. ans jusqu'à 45. Le sexe *viril*, un courage *viril*. Judith fit une action *virile* en tuant Holoferne.

VIRILEMENT. adv. D'une maniere forte & virile. Les Dames Romaines se comporterent *virilement* dans les pertes, dans les calamitez de la Republique.

VIRILITÉ. s. f. Le temps de l'âge viril. L'homme dans la *virilité* est dans la vigueur de son âge.

VIROLE. s. f. Anneau qu'on met au bout d'un manche pour le tenir en état, & empécher qu'il ne s'éclate, soit serpe, couteau, ou autre outil qui fait effort. *Virole* de fer, de cuivre. Les premieres *viroles* ont été faites d'un anneau qui se trouve en un arbre espineux nommé *noirprun*, en Latin *spina cervina*, dont a parlé Pline sous le nom de *viria Celtica*: ce qui marque que c'est un vieux mot François. Les paysans se servent de ces anneaux, quand les manches de leurs couteaux se rompent, ou se fendent. On en a fait de metail à leur imitation; & on a appellé autrefois *viroles*, toutes sortes d'anneaux, de carcans & de bracelets.

VIROLE, se dit en termes de Blason, du cercle qui est aux extremités du cornet, ou de la trompe, qu'il faut specifier en blasonnant, quand elle est d'un different esmail: & en ce cas on l'appelle le cornet *virolé* d'or, ou d'azur, &c.

VIRTUEL, ELLE. adj. Qui a la force, la vertu d'agir. Il se dit plus particulierement de ce qui agit par une cause secrete & obscure. Il est opposé à *actuel*, & *sensible*. Le poivre froid au toucher a une qualité *virtuelle* de causer de la chaleur. Les Sacremens conferent la grace par une action *virtuelle*, qui n'est pas sensible.

VIRTUELLEMENT. adv. D'une maniere virtuelle, secrete, insensible. Plusieurs difficultés du College se resolvent par ce *distinguo*, actuellement, & *virtuellement*.

VIRULENT, ENTE. adj. Qui jette du pus corrosif, ou contagieux. La gonorrée *virulente* est une maladie venerienne.

VIRURE. s. f. Terme de Marine, qui se dit du tour des bordages & des precintes qui environnent le vaisseau.

VIRUS. s. m. Pus d'une playe contagieux & corrosif. Le *virus* de la rage.

V I S.

VIS. s. f. Cylindre creusé sur sa surface par une cannelure qui est en rampe en forme d'helice, qu'on fait entrer en un escrou, lequel dans sa concavité a de pareilles cannelures, ensorte que s'engageant l'une dans l'autre, ils font un tres-grand effort pour elever ou presser les corps. La *vis* est un des principaux principes des Mechaniques. C'est la seule machine qui soustienne d'elle-même son poids. La force de la *vis* tient du coin & du levier, c'est un coin qui tourne autour d'un cylindre. La *vis* d'un lit, d'un pressoir. La force des verins n'est composée que de deux *vis*. La distance qu'il y a entre chaque cannelure ou arreste de *vis* s'appelle un *pas de vis*. Ce mot vient du Latin *gyrus*.

VIS SANS FIN, est une machine pour elever de gros fardeaux. Elle est composée d'une rouë perpendiculaire qui se tourne avec une manivelle, & elle a des dents taillées de biais, qui engrenent dans une *vis* taillée sur un tour ou cylindre posé horisontalement. Son mouvement va à l'infini. Le poids est attaché à un cable qui est roulé sur le tour, lequel se tient même suspendu, encore qu'on ne tienne plus la rouë arrestée.

VIS D'ARCHIMEDE, est une machine hydraulique composée d'un tuyau de plomb, posé sur un cylindre incliné, qui fait elever l'eau par son propre poids, laquelle croit descendre, lors qu'elle s'eleve par le mouvement du cylindre.

VIS, se dit aussi d'une montée ou petit escalier qui tourne autour

autour d'un noyau, soit de pierre, soit de bois, lequel soustient toutes les marches qui sont gironnées. Presque tous les anciens escaliers n'etoient que de simples *vis*. On appelle aussi *vis*, le noyau qui soustient ces marches.

VIS ST. GILLES. Terme d'Architecture, est un escalier qui monte en rampe, dont les marches semblent porter en l'air, & qui sont soustenuës par des voutes fort artistes, comme celles des trompes. Philbert de Lorme dit qu'ils ont été faits sur le modele de celuy du Prieuré de St. Gilles en Languedoc, dont on a retenu le nom.

VIS A VIS. adv. Terme relatif, qui se dit de ce qui est opposé l'un à l'autre, des choses qui se regardent en face. Toutes les portes d'un appartement doivent estre percées *vis à vis*, en ligne droite. Il est logé *vis à vis* l'Eglise. Le peuple dit aussi, Tout *visum visu*. Cette phrase vient d'un vieux mot François *vis*, qui signifioit *visage*, d'où Menage a derivé *visdase*, *viso di asino*.

VISA. s. m. Terme de Pratique. Acte qui donne l'autorité, ou la confirmation, ou la verification d'une lettre sur laquelle intervient le superieur, qui la rend authentique & executoire. Mr. le Chancelier met de sa main le mot de *visa* au bas des Edits & Lettres patentes, avant qu'on les scelle.

VISA, se dit aussi des actes que les Juges mettent au bas des lettres qui leur sont adressées, ou qu'on veut executer dans leur ressort, pour leur donner leur derniere solemnité. Plusieurs lettres & commissions ne peuvent estre executées, sans obtenir le *visa* ou l'attache des Tresoriers de France. Les Edits & Lettres patentes portent une clause, qui donne pouvoir de les mettre à execution, sans demander placet, *visa*, ni pareatis.

VISA, en matiere Ecclesiastique, se dit des nouvelles provisions qu'un Evêque donne à un Curé ou autre Beneficier en execution de celles qu'il a obtenuës du Pape *in forma dignum*. Elles se donnent aprés que le pourveu a subi l'examen devant l'Evêque, & s'est trouvé digne du Benefice à luy conferé sous cette condition. On n'a point besoin de *visa*, quand les provisions sont accordées en forme gracieuse.

VISAGE. s. m. La partie de l'homme qui est découverte, qui prend depuis le front jusqu'au menton. Le beau tour du *visage* est celuy qui est en ovale. Toutes les passions, les mouvements de l'ame, se peignent sur le *visage*. On dit un *visage* gay, content, de santé, de prosperité, de jubilation. On dit aussi un *visage* effeminé, doux, modeste; *visage* de Vierge Marie, beau à peindre. On dit des Cannibales & autres Barbares, qu'ils n'ont rien d'humain que le *visage*. On dit qu'une chose sied bien au *visage*, quand elle luy donne quelque nouvel ornement. On dit emprunter le *visage* de quelqu'un, pour dire, se déguiser, paroistre sous sa figure, comme font les Demons. On dit aussi, que le *visage* d'une personne luy fait honneur, quand elle a le corps maigre, & le *visage* assez plein. On dit couvrir le *visage*, pour dire, donner un soufflet; cracher au *visage*, pour faire une grande injure. Sauter au *visage*, defigurer le *visage*, pour dire, colleter, esgratigner quelqu'un. On dit aussi, tourner *visage*, pour dire, s'enfuir, ou retourner au combat, ou même changer de party. On dit aussi d'une personne grasse & massée, qu'elle a un *visage* de pleine Lune. On dit en ce sens, qu'une personne change de *visage*, quand elle blesmit, pâlit, rougit. Le feu luy monte au *visage*, pour dire, Il se met en colere. La pudeur parut sur son *visage*, elle eut honte.

VISAGE, se dit aussi en parlant du bon ou mauvais accueil qu'on fait aux personnes. Il faut faire mauvais *visage* aux emprunteurs, aux escornifleurs; faire bon *visage* aux amis, aux honnestes gens. En hiver, quand on fait bon feu, on dit qu'on fait bon *visage*.

VISAGE, se prend quelquefois pour la personne entiere. Je n'aime point les compagnies où il y vient tant de *visages* inconnus, on n'y est point en liberté. Je ne veux point voir cet homme-là, c'est un sot *visage*, un *visage* qui me choque. Je ne veux point y aller montrer mon *visage*: il faudroit decliner mon nom, on n'y connoist point mon *visage*.

VISAGE, se dit figurément en choses morales. Toutes les affaires, toutes les questions ont deux *visages*. Janus symbole de la prudence a eté peint avec deux *visages*, pour voir le passé & l'avenir. Cette fille a cent mille écus de bien, c'est un beau trait de *visage*.

VISAGE, se dit aussi d'une image, d'une representation qui se fait en nostre esprit de quelque chose. Le *visage* de la mort estonne les plus braves. On ne se porte au mal, que quand il nous paroist sous le *visage*, sous l'apparence du bien. On appelle aussi un masque, un faux *visage*.

VISAGE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'une personne est de bonne amitié, quand elle a le *visage* long. On dit d'une chose qui a laissé des marques fort visibles, Il y paroist comme le nez au *visage*. On dit qu'on a trouvé *visage* de bois, quand on est allé en quelque lieu où on n'a trouvé personne, où la porte étoit fermée. On dit par injure à une personne, que c'est un plaisant *visage*, un *visage* de bois flotté, un *visage* de cuir bouilli, un *visage* à estuy, quand il est noir, rude, couperosé. On appelle aussi un *visage* d'appellant, un *visage* d'excommunié, celuy qui est abattu, pensif, morne, melancolique, pasle, deffait. On appelle des *visages* fardez, des *visages* qui se demontent, ceux des Courtisans qui cachent leurs sentiments, qui changent de discours suivant leurs differents interests. St. Amant a appellé Bacchus, Dieu des *visages* boutonnez.

VISCERES. s. m. Terme de Medecine. Entrailles. Il se dit du cœur, du foye, du poulmon, des boyaux, & autres parties interieures de l'homme. Quand on crache du pus, on juge qu'il y a quelque absés dans les *visceres*. On se sert particulierement de ce mot, quand on veut parler de quelque partie des entrailles en particulier, parce que le mot d'*entrailles* n'a point de singulier.

VISCOSITE'. s. f. Qualité de ce qui est gluant, qui fait que les corps visqueux & gluants sont composez de parties jointes & appliquées l'une à l'autre avec telle égalité, que n'y ayant point de raison pourquoy les unes se separent plustost que les autres, elles resistent longtemps à la pleine separation, & obeïssent plustost par une extension de part & d'autre à la violence qui leur est faite. Les limaçons jettent une certaine *viscosité*, qui laisse sur les murailles une marque, une impression de leur passage.

VISE'E. s. f. Action par laquelle on dirige sa veuë à un certain lieu, à un certain but, soit pour le bien considerer, soit pour le frapper avec quelque arme. Il faut dresser sa *visée* au Pole, quand on en veut prendre la hauteur. Ce Canonnier a dressé sa *visée* à ce clocher, sur cette tour, il n'a pas bien pris sa *visée*.

VISE'E, se dit figurément en choses morales, des desseins qu'on a pour une chose qu'on a en veuë, où on bute, où on tasche de parvenir. Ne croyez pas que cet homme vise à cette charge, il a des *visées* bien plus hautes, il n'a en *visée* que son interest.

VISER. v. n. Regarder vers quelque but où on veut atteindre. Cet Archer a *visé* droit au but. Cette bombe est tombée au lieu où on *visoit*.

VISER, se dit figurément en choses morales, des desseins où l'on veut parvenir. Ce Predicateur ne *vise* qu'à l'Episcopat, & non pas à la conversiondes ames. Toutes les actions de cet homme-là ne *visent*, ne tendent qu'à debusquer son ennemy, à profiter de sa ruine.

VISER. v. act. en termes de Palais signifie, Revoir ou examiner une feuille d'un Greffier, une Lettre de Chancelerie, pour l'approuver. Le Greffier n'a pû delivrer cet arrest, parce que le President n'a pas encore *visé* sa feuille. Cette Lettre est *visée* de Mr. le Chancelier, il n'y a plus qu'à la faire sceller. Les provisions d'une Cure doivent être *visées* par le Diocesain.

VISÉ, ÉE. part.

On dit proverbialement, Voilà bien *visé* pour un borgne, quand on se moque de celuy qui a donné loin du but.

VISIBLE. adj. m. & f. Qui est sensible aux yeux, qui peut en estre apperceu. Par les choses *visibles* que Dieu a faites, nous sommes conduits à la connoissance des invisibles. Le telescope & le microscope nous ont rendu plusieurs choses *visibles*, qui ne l'étoient pas auparavant. Dieu s'est rendu *visible* aux hommes par son incarnation. Cet homme n'est pas *visible* aujourd'huy, c'est à dire, il ne veut pas se laisser voir, ni parler aux estrangers.

VISIBLE, signifie aussi, Ce qui est evident, certain, palpable. Voilà une erreur, une fausseté *visible*, manifeste. C'est une imposture *visible*. L'Eglise Catholique a toûjours un Chef *visible* qui est le Pape.

VISIBLEMENT. adv. D'une maniere visible. Du temps de St. Louïs JESUS-CHRIST se fit paroistre *visiblement* en l'Eucharistie. Voilà des propositions qui sont *visiblement* heretiques.

VISIERE. s. f. Ouverture d'un casque, & la petite grille qui s'abat devant les yeux. En ce combat il receut un coup dans la *visiere*, dont il mourut.

VISIERE, signifie quelquefois la veuë. Ce jeune homme est devenu amoureux de cette fille, elle luy a donné dans la *visiere*. Ce diamant, ce tableau luy a donné dans la *visiere*, il les veut avoir à quelque prix que ce soit.

VISIERE, se dit aussi figurément en choses morales. Il luy est allé rompre en *visiere* mal à propos, luy dire des injures, des choses fâcheuses de gayeté de cœur.

VISIF, IVE. adj. Terme dogmatique, qui se dit de la puissance de voir. On est en peine de sçavoir où reside la puissance *visive*, si c'est dans la retine, ou dans le nerf optique, ou dans le cerveau.

VISION. s. f. Impression qui se fait sur la veuë, qui est cause de l'action par laquelle on voit. La *vision* se fait dans la retine qui est au fond de l'œil, aprés que les rayons de lumiere qui la causent ont été rompus dans le cristalin.

VISION BEATIFIQUE. C'est l'action par laquelle les Anges & les Bienheureux voyent Dieu dans le Paradis.

VISION, est aussi une apparition que Dieu envoye quelquefois à ses Prophetes & à ses Saints, soit en songe, soit reellement. Les *visions* d'Ezechiel, d'Amos. La *vision* de St. Paul elevé au troisiéme ciel. Les revelations de Ste. Brigide sont autant de *visions*. St. Joseph eut une *vision* en songe, qui l'assûra de la pureté de la Sainte Vierge.

VISION, est aussi une chimere, un spectre, une image que la peur ou la folie font naistre dans nostre imagination. C'est un homme sujet à des *visions* de spectres.

On dit aussi d'un dessein qui n'est pas bien imaginé, qui ne peut pas reüssir, où on s'est trompé dans son raisonnement, que c'est une *vision*, une pure *vision*, une imagination creuse. Il est opposé à *realité*. Ce ne sont pas des *visions* dont je vous parle, c'est de bel argent comptant que je vous apporte. Les *Visions* de Quevedo sont des descriptions de ce qui a passé dans l'imagination de cet Auteur.

VISIONNAIRE. adj. m. & f. Qui est sujet à des visions, à des extravagances, à de mauvais raisonnements. Cet homme est bien *visionnaire*, il a des desseins bien extravagans. La Comedie des *Visionnaires* est un excellent Ouvrage de Desmarests.

VISIR. s. m. Terme de Relations. C'est une grande charge ou dignité dans l'Empire Ottoman. Ce fut Amurat I. qui establit la charge de Grand *Visir* ou premier *Visir*, pour se décharger des plus importantes affaires. C'est le premier Ministre de l'Estat qui commande tant en paix qu'en guerre. Il y a d'autres *Visirs* qui sont au dessous de luy, & ses Conseillers.

VISITATION. s. f. Rapport & jugement d'un procez. L'appellant est condamné aux dépens de la *visitation* du procez seulement, c'est à dire, à rembourser les consignations pour les Commissaires, & les espices du Rapporteur.

VISITATION, se dit aussi du transport des Experts, & de leur rapport, quand ils sont nommez en Justice pour verifier & estimer les reparations, degradations & autres choses sur lesquelles il y a contestation. Les Juges ont ordonné la *visitation* des lieux contentieux. Procez verbal de *visitation*, contenant le rapport des Experts.

VISITATION, est aussi une Feste qu'on celebre à l'Eglise le deuxiéme Juillet en memoire de la visite que fit la Vierge à Ste. Elisabeth. Les Religieuses, les Filles de la *Visitation* celebrent solemnellement cette Feste.

VISITE. subst. fem. Action de civilité par laquelle on se va voir reciproquement pour passer le temps, faire conversation, ou entretenir l'amitié. Il y a des *visites* de pure affection; d'autres de grimace; d'autres de devoir qu'on appelle *en robbe destroussée*, en ceremonie. On rend *visite* aux accouchées. On fait des visites de condoleance; d'autres pour feliciter ses amis. Cette Dame est allée en *visite*, rendre *visite*. On dit en mauvaise part, qu'une Dame reçoit *visite*, pour dire, qu'elle fait galanterie, qu'on se divertit chez elle.

VISITE, se dit aussi en matiere de Devotion. La visite des prisonniers, des pauvres malades, des Hospitaux, sont des œuvres de charité, de misericorde. On gagne le Jubilé, les indulgences, en faisant la visite des Eglises ordonnées par la Bulle.

VISITE, se dit aussi à l'esgard des Medecins, quand ils sont appellez pour voir les malades. Ce Medecin demande trente escus à cette succession pour trente *visites* qu'il a faites au defunt pendant sa maladie.

VISITE, est aussi un acte de jurisdiction, quand un Officier de Police, ou un superieur, vont voir si les reglements sont bien observez dans les maisons publiques, ou particulieres. Les Commissaires doivent aller en *visite* chez les Boulengers, chez les Bouchers, les Cabaretiers, &c. Les Jurez des mestiers, les Maistres & Gardes des Marchands, vont en *visite* chez ceux de leurs Corps, pour faire observer les statuts de leur mestier. Un Evêque, un Archidiacre, sont tenus de faire la *visite* chez les Curez dependans de leur Diocese, de leur territoire; un General, dans les Monasteres dependans de son Ordre. Le Parlement va quatre fois l'année faire la *visite* des prisons & des prisonniers.

VISITE, est aussi un acte de perquisition qu'on fait, soit des personnes criminelles, soit des choses deffenduës. On a fait *visite* dans les magasins des Marchands, pour voir s'il n'y avoit point de marchandise de contrebande. On a fait *visite* dans cette maison pour y chercher un criminel qui s'y est refugié. On a fait la *visite* de ses registres, de ses papiers, pour y trouver quelque conviction contre luy. Les rats de cave vont faire la *visite* chez les Cabaretiers.

VISITE, se dit aussi des transports que font des Experts nommez en Justice, pour voir l'estat des lieux contentieux entre des parties. Il est ordonné que descente & *visite* sera faite sur cette maison qu'on pretend menacer de ruine. On a fait la *visite* & estimation des reparations, des degradations de ces heritages.

VISITER. v. act. Faire une visite. Il se dit en tous les cas & significations du mot de visite, quand on la rend soit par amitié, par devoir, par charité, par devotion, par police & acte de jurisdiction, par perquisition, ou pour reconnoistre l'état des choses.

VISITER, se dit aussi en parlant des rapports que font les Medecins, Chirurgiens Jurez de la Cour, quand on a ordonné qu'ils *visiteront* un blessé ou un malade.

On dit aussi d'un Voyageur, qu'il a *visité* plusieurs climats, plusieurs Provinces. On dit du Soleil, qu'en un an il *visite* les XII. Signes; que la nuit il va *visiter* les Antipodes. Le Roy est allé en personne *visiter* ses places frontieres. Les Pelerins vont *visiter* les saints lieux.

VISITER, se dit aussi figurement en Morale, & en termes de Devotion, en parlant des afflictions qui arrivent aux justes, qu'on doit croire venir de la part de Dieu. Cet homme a perdu un procez, sa femme, ses enfans, c'est que Dieu le *visite*, il l'afflige pour l'esprouver.

VISITÉ, ÉE. part. pass. & adj. On dit au Palais, Veu & *visité*.

VISITEUR. s. m. Celuy qui visite. Dans les Abbayes Chefs d'Ordre, il y a des *Visiteurs* qu'on envoye dans tous les membres qui en dépendent, pour voir si la discipline reguliere y est bien gardée. En Espagne il y a un *Visiteur* & Inquisiteur General. Il y a aussi des Officiers *Visiteurs* & Langueyeurs de cochons dans les marchez; des *Visiteurs* de cuirs & autres marchandises dans les halles.

VISITEURS des vaisseaux, sont des Officiers établis par l'Ordonnance de la Marine, qui doivent observer les marchandises des passagers, & leur nombre, l'arrivée & le depart des bastiments, dont ils doivent tenir un registre paraté du Juge. Ils doivent declarer les marchandises de contrebande, & en empêcher la sortie sans congé enregistré.

VISORIUM. s. m. Terme d'Imprimerie, qui se dit de ce qui tient la copie devant les yeux de l'Ouvrier.

VISQUEUX, EUSE. adj. Onctueux. La poix resine, l'encens & autres gommes sont des humeurs *visqueuses* des arbres. La pierre s'engendre des humeurs *visqueuses*, des glaires qui se durcissent dans la vessie. Ce mot vient du Latin *viscum*, signifiant de la *glu*.

VISTE. adj. m. & f. Leger, prompt à la course. Les cerfs & les daims sont plus *vistes* que les chevaux. Les Basques sont plus *vistes* que les Suisses. Menage derive ce mot de *vegetus* ou de *vigetus*.

VISTE. adv. D'une maniere prompte, tout à l'heure. Partez *viste*, revenez *viste*. On court *viste* au feu, aux armes. Tout beau, raisonnez un peu, n'allez pas si *viste*. Il ne faut pas juger si *viste* des choses. Ce vaisseau est bon voilier, il va plus *viste* que les autres. Il escrit *viste*, il parle *viste*.

VISTE, se dit proverbialement en ces phrases. *Viste* comme le vent; *viste* comme un esclair; *viste* comme un trait d'arbaleste. Il s'en est allé plus *viste* que le pas, pour dire, Il s'est enfuy. On dit qu'un homme va bien *viste* en besogne, ou qu'il va *viste*, pour dire, qu'il est prompt, expeditif; quelquefois pour dire estourdy, impudent; & parfois aussi, qu'il est dissipateur, qu'il mange son patrimoine.

VISTEMENT. adv. C'est la même chose que *viste*.

VISTESSE. s. f. Promptitude, celerité. La *vistesse* de l'orage, de la foudre, d'un trait d'arbaleste. On se sauve de *vistesse* d'une maison où le feu a pris.

VISUEL, ELLE. adj. Qui concerne la veuë, qui sert à la veuë. La puissance *visuelle*, les esprits *visuels*. Un rayon *visuel* est la ligne qu'on s'imagine qui vient depuis l'oeuil jusqu'à l'objet. Toutes les observations de Geometrie & d'Astronomie se font par des rayons *visuels*, qui sont reglez & conduits par des pinnules & une alhidade. On appelle aussi le nerf optique, le nerf *visuel*, parce qu'il sert à l'action de la veue.

V I T.

VITAL, ALE. adj. Terme de Medecine. Ce qui sert principalement à la vie dans le corps des animaux. Les parties *vitales* sont le coeur, le foye, le poulmon & le cerveau. Les esprits *vitaux* sont ceux qui animent & qui font mouvoir tout le corps. On dit aussi les actions *vitales*, celles qui entretiennent la vie, la respiration, la digestion, &c.

VITELOTS. s. m. Espece de pastisserie ou de ragoust fait de paste longue & menuë, qui s'apreste en plusieurs manieres suivant les lieux differents.

VITONNIERES. s. f. Terme de Marine. Ce sont des lumieres ou canaux qui regnent à fonds de cale de prouë à pouppe à costé de la carlingue, pour faire un esgoult qui conduise les eaux à la pompe. On les appelle aussi *bittonnieres* ou *anguillers*.

VITRAGE. s. m. Nom collectif. Toutes les vitres d'une Eglise, d'une maison. Les anciens *vitrages* colorez coustoient extremement.

VITRAUX. s. m. plur. Les grandes vitres qui sont aux fenestres des Eglises. Les *vitraux* de cette Eglise ont cinq toises de haut.

VITRE. s. f. Verre qu'on met a des ouvertures pour empêcher l'entrée du vent, & laisser le passage à la lumiere. Les *vitres* d'un carrosse, d'une chambre, d'une Eglise. Il y a tant de paneaux de *vitres* à ces croisées. Les carreaux de *vitre* qui manquent sont des menuës reparations. Quand on veut faire injure à l'hoste d'une maison, on en casse les *vitres*. On dit aussi la *vitre* d'une montre de poche, la *vitre* d'une montre d'Orfevre, d'un Coutelier, ou d'un autre Ouvrier; la *vitre* qu'on met sur un pastel ou une miniature. Ce mot vient de *vitria*, que les Auteurs de la basse Latinité ont dit en la même signification. Menage aprés Saumaise.

VITRER. v. act. Garnir de vitres. Il a fait *vitrer* son cabinet. Cette maison est presque achevée, il ne reste qu'à la *vitrer*.

VITRÉ, ÉE. part. & adj. Carrosse *vitré*, cabinet *vitré*, c'est à dire, garni de glaces, de mirours ou de vitres.

VITRÉE, est aussi une des trois humeurs qui se trouvent dans l'oeuil, où il y a l'humeur aqueuse, la cristaline, & la *vitrée*. Celle-cy se trouve sur sa partie interieure.

VITRIER. subst. masc. Artisan qui accommode les vitres.

VITRIFICATION. s. f. Action par laquelle une matiere se tourne en verre. Tous les metaux aboutissent à une *vitrification*, quand on continuë à leur donner un feu violent.

VITRIFIER. v. act. Convertir en verre à force de feu. La cendre de fougere, le sable, les cailloux, les briques, se *vitrifient* aisément. Cervantes raconte l'histoire du Licentié Vidriera, qui s'imaginoit être *vitrifié*.

VITRIOL. s. m. Sel fossile qu'on tire par art des glebles des metaux. Il est leur racine; car on ne fouille jamais plus bas que les mines de *vitriol*. Il y en a qui coule d'une mine propre, qu'on appelle *stillaticium*. Quelques-uns croyent que *vitriolum* se dit *quasi vitri oleum*, à cause qu'il est luisant. Mais ce mot vient de *vitreolum*, à *vitreo colore*. Menage.

VITRIOL, se dit plus particulierement d'un mineral qu'on trouve dans les mines de cuivre. Il entre en la composition de l'encre avec la noix de galle. Le *vitriol* blanc ne participe gueres du metail. Le bleu qui vient de Chypre participe du cuivre; & le verd participe du cuivre

vre & du fer. Les Medecins divisent le *vitriol* en *chalcitis*, *sori*, & *misy*, qui sont trois especes de *vitriol* qui se trouvent en trois bancs de la mine les uns sur les autres. Galien dit qu'avec le temps le *chalcitis* se convertit en *misy*, & le *sori* en *chalcitis*. Le *misy* est dur & doré, resplendissant comme une estoile. On l'appelle aussi en Latin *chalcanthon*, ou *atramentum sutorium*. Le *vitriol* naturel & mineral s'appelle proprement *couperose*, *quasi cupri rosa*. Il y en a d'artificiel dont se servent les Tenturiers. Le Romain est le meilleur, quoy que les Anciens ayent mis celuy de Chypre au premier rang. Celuy d'Allemagne est le moindre. Le marc du *vitriol* distillé s'appelle *colcotar*, qui est un mot Arabe. L'esprit de *vitriol* meslé avec le sel de tartre fait une ebullition & coagulation, qui monstre clairement les effets de l'acide & de l'alkali. C'est de *vitriol* que sont faites les eaux fortes.

Les Chymistes appellent *vitriol de Mars*, du fer & de l'esprit de *vitriol* meslez & distillez ensemble. Ils font aussi du *vitriol de Venus*, & des autres metaux avec pareil meslange & preparation.

VITRIOLÉ, ÉE. adj. Qui est de la nature du vitriol. La plus-part des eaux minerales sont *vitriolées*. On dit aussi *vitriolique*. Les esprits *vitrioliques* & arsenicaux sont dangereux.

VITUPERE. s. m. Vieux mot. Reproche, blasme qu'on fait à une personne, ou à une famille. Un homme executé dans une famille est un *vitupere* qui dure long-temps.

VITUPERER. v. act. Blasmer, reprocher à quelqu'un une action honteuse. Ces mots ne se disent que dans le burlesque.

V I V.

VIVACITÉ. s. f. Chaleur interne qui donne de l'action, du mouvement, de l'eclat. La jeunesse a toûjours plus de *vivacité* que les gens sur l'âge. Les yeux de cette Dame, son teint, ont beaucoup de *vivacité*. C'est un esprit tout de feu, plein de *vivacité*. Les couleurs perdent de leur *vivacité* estant exposées au grand air. Le feu du diamant a plus de *vivacité* que celuy des émeraudes.

VIVANDIER, IERE. s. m. & f. Marchand qui suit l'armée, ou la Cour, pour y vendre des vivres, & autres necessitez. Il est deffendu sur grosses peines, de faire aucun dommage aux *Vivandiers*.

VIVANT, ANTE. adj. Qui est en vie. Dans l'Escriture on jure par le Dieu *vivant*. On dit en Medecine, que le cœur est le premier *vivant*, & le dernier mourant. Il n'y a homme *vivant*, ame *vivante* qui ose soûtenir une proposition si fausse. Un chien *vivant* vaut mieux qu'un lion mort.

En Jurisprudence on dit que des gens de mainmorte sont obligez de donner un homme *vivant* & mourant & confiscant à leur Seigneur de fief, quand il n'est point amorti, pour avoir les profits des mutations du fief servant. Un testament, un don mutuel, sont faits au profit du dernier *vivant*, du plus *vivant*. On dit aussi, que les Princes, les Senats des Republiques, sont les loix *vivantes* de l'Estat, qu'ils peuvent changer les loix écrites. Les Rois sont les *vivantes* images de la Divinité.

VIVANT, se dit encore en matiere spirituelle & morale. Une ame est *vivante* par la grace. Les Bienheureux sont là-haut *vivants* dans le ciel.

VIVANT, se dit aussi substantivement. Dieu viendra juger les *vivants* & les morts. L'Eglise prie pour les morts & pour les *vivants*. On appelle un mal *vivant*, un scelerat; un bon *vivant*, celuy qui ne fait mal à personne, qui ne cherche qu'à se resjouir. Il faut faire des aumosnes de son *vivant*, au lieu de faire des legs & des testaments. Il faut pourvoir tous ses enfans des son *vivant* autant qu'on peut.

VIVE. Exclamation, cry de joye par où l'on témoigne que l'on souhaitte à quelqu'un une longue vie, ou de la gloire. C'etoit un serment ordinaire en l'ancienne Loy de crier, *Vive* Dieu. Quand le Roy passe, ou dans les rejouïssances publiques, on crie, *Vive* le Roy. Les escoliers crient *vivat*, quand on leur donne congé.

VIVE, est aussi un cry qu'on donne pour le signal d'un party. *Vive* France, *Vive* Espagne. Quand les partis se rencontrent en campagne on demande, Qui vive.

On dit aussi dans le monde, qu'on est sur le Qui vive, quand deux personnes de meme condition attendent à qui se parlera, à qui se visitera le premier.

VIVE, se dit aussi pour marque qu'on aime quelque chose, qu'on la prise & estime. *Vive* les gens qui nous font du bien. *Vive* Paris pour la bonne chere. *Vive* la Champagne pour le bon vin. *Vive* la Touraine pour les bons melons. Regnier a dit dans ses Satyres :

Sur tout *vive* l'amour, & bran pour les Sergents.

VIVE, est aussi le feminin de *vif*. Voyez à VIF.

VIVE. s. f. Poisson de mer qui a la chair blanche & ferme, & des aiselles fort piquantes. Elle est de la taille d'un maquereau. En Latin *viva*, *draco marinus*, ou *araneus*. Elle est ainsi appellée, parce qu'elle demeure longtemps en vie. Ses aiguillons sont venimeux, & meme apres la mort, principalement ceux qui sont au bout de ses ouyes, que les Peschcurs & Marchands de poisson sont obligez de coupper par les Reglements de Police.

VIVEMENT. adv. D'une maniere vive, serrée. Il va poursuivre cette affaire *vivement*, incessamment. Il a dit un mot qui l'a piqué *vivement*, jusques au vif.

VIVIER. s. m. Reservoir d'eau vive, soit de source, soit courante, dans un jardin, où on nourrit & enferme du poisson. Cette petite riviere qui passe dans ce jardin, donne lieu d'y faire de beaux viviers avec des grilles & des clayes. Ce mot vient du Latin *vivarium*. Menage.

VIVIFIANT, ANTE. adj. Qui vivifie. Les Theologiens reconnoissent une grace *vivifiante*.

VIVIFICATION. s. f. Terme de Medecine. Action par laquelle on vivifie.

VIVIFIER. v. act. Contribuer à l'action qui nous donne la vie, qui nous maintient en vie. La chaleur naturelle est ce qui *vivifie* les animaux.

Les Chymistes se servent aussi de ce mot, en parlant de la nouvelle force, vigueur ou esclat qu'ils donnent par leur art aux corps naturels, & sur tout au mercure, lors qu'aprés estre fixe ou amalgamé, ils le remettent en sa premiere forme, qui est mobile & coulante.

VIVIFIER, se dit figur. & plus ordinairement de l'ame. L'Escriture dit que la lettre tuë, & que l'esprit *vivifie*. C'est la grace qui *vivifie* nos cœurs.

VIVIFIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

VIVIFIQUE. adj. Qui donne la vie, soit au corps, soit à l'ame. Il y a une qualité *vivifique* dans les semences. Les Sacrements ont une vertu *vivifique* qui nous fait revivre en Dieu.

VIVOTER. v. n. Vivre avec difficulté, par defaut de bien, ou de santé. C'est une pauvre femme qui *vivote* tout doucement. On entretient ce vieillard, cet infirme avec du lait, des bouillons, ce n'est pas vivre, c'est *vivoter*.

VIVRE. v. n. Estre en vie, estre animé. La plante *vit* d'une vie vegetative. Les bestes *vivent* d'une vie animale & sensitive. Les hommes *vivent* par le moyen d'une ame raisonnable.

VIVRE, se dit aussi de la durée de la vie, pendant que l'ame

me est unie au corps. Les Patriarches avant le Deluge *vivoient* 8. à 900. ans. Il y a peu d'hommes maintenant qui en *vivent* 100. *Vivre* âge d'homme, c'est atteindre l'âge de 50. ou 60. ans. Estre toujours malade, ce n'est pas *vivre*, c'est langueur. On n'est jamais las de *vivre*. Il faut toûjours *vivre* dans l'esperance. Cesser de *vivre*, c'est mourir. Cet Auteur *vivoit* au siecle d'Auguste.

VIVRE, signifie aussi, Prendre des aliments pour se substanter, pour entretenir sa vie. Entre les animaux, les uns *vivent* d'herbe, de grain; les autres de chair, de poisson. Plusieurs oiseaux *vivent* de proye. Les chicaneurs *vivent* de rapine. Les escornifleurs *vivent* sur le commun, aux despens d'autruy. Les soldats *vivent* à discretion, c'est à dire, ruinent leurs hostes. Un valetudinaire doit *vivre* de regime. C'est une erreur populaire, de croire que les cameleons *vivent* de vent; ils *vivent* de mouches qu'ils attrapent avec leur langue. Un Philosophe *vit* de peu, petitement. Les Grands Seigneurs *vivent* splendidement, dans l'abondance. Les Gentilshommes & les Aumosniers *vivent* à la table de leur Maistre, c'est à dire, ils y mangent. On dit d'un homme qui gagne peu, C'est tout ce qu'il peut faire que de *vivre*, de se nourrir.

On dit en ce sens, Il fait bon *vivre* en ce pays-là; il y fait cher *vivre*, pour dire, que les denrées, les vivres y sont à bon marché, ou chers. On dit aussi, que des gens *vivent* ensemble, qu'ils *vivent* en commun, pour dire, qu'ils ne font qu'un mesnage, & n'ont qu'une table, ou qu'ils *vivent* en pension, en auberge, à table d'hoste.

VIVRE, signifie aussi, Passer sa vie d'une certaine maniere, en certains lieux, sous certaines conditions. Heureux celuy qui *vit* sous un Prince juste, dans un pays libre. Les amoureux *vivent* sous les loix de leurs maistresses. Il y a du plaisir à *vivre* dans la retraitte, dans la solitude. Il faut *vivre* à Rome comme à Rome, suivant les loix & les coustumes des pays où on se trouve. Il faut laisser *vivre* chacun à sa mode, ne trouver point à redire à sa maniere de *vivre*. Cet homme ne sçauroit *vivre*, demeurer en paix, il cherche des querelles, des procés.

On dit en ce sens, *vivre* noblement, quand on ne fait aucun trafic, aucun travail mechanique, ni autre acte qui deroge à Noblesse. On dit au contraire, *vivre* mesquinement, en gueux, en ladre, quand on *vit* en avare, en roturier, en paisan.

VIVRE, se dit aussi en parlant de l'art de se conduire dans le monde. Celuy qui a *veu* la Cour, le grand monde, qui a voyagé, doit sçavoir *vivre*. Les accidents, les infortunes luy ont appris à *vivre*, l'ont rendu sage. On dit aussi, qu'on apprendra à *vivre* à quelqu'un, pour dire, qu'on le chastiera de quelque action imprudente qu'il aura faite.

VIVRE, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Dieu *vit* dans l'eternité. Les Bienheureux *vivront* eternellement avec luy dans la gloire. Le nom de ce Prince *vivra* dans l'Histoire, il *vivra* dans la memoire des hommes. On dit aussi, qu'un livre, qu'un Poëme, qu'un ouvrage *vivra*, pour dire, qu'il durera, qu'il passera à la posterité.

En Morale on dit qu'un homme *vit* bien, qu'il *vit* sans reproche, qu'il *vit* selon Dieu & raison, pour dire, saintement, chrestiennement, apostoliquement; qu'il *vit* en libertin, en athée. On dit qu'une femme *vit* mal, quand elle *vit* dans la deshonnesteté, dans la desbauche, licentieusement. Il y a des regles de bien *vivre* & de bien mourir. On dit qu'un homme *vit* bien ou mal avec quelqu'un, selon qu'ils sont amis ou ennemis l'un de l'autre: que des gens mariez *vivent* mal ensemble, quand ils sont en divorce, en mauvais ménage.

VIVRE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'il faut que tout le monde *vive*, larrons & autres, pour excuser les pilleurs & les chicaneurs. On dit absolument, Item il faut *vivre*. On dit qu'on ne sçait qui meurt, ni qui *vit*, pour dire, qu'il faut mettre ses affaires & sa conscience en estat, pour estre preparé à la mort. On dit aussi, qu'il faut *vivre* avec les vivants, pour dire, qu'il faut s'accommoder à l'humeur de ceux avec qui on a à *vivre*. On dit qu'on meurt d'ordinaire comme on a *vescu*. On dit aussi, qu'un homme *vit* au jour la journée, pour dire, qu'il despense chaque jour ce qu'il gagne. On dit aussi burlesquement d'un enfant, S'il *vit*, il aura de l'âge. C'est un malheureux qui a plusieurs mestiers, & s'il n'en sçauroit *vivre*. On dit aussi, Il fait bon *vivre*, & ne rien sçavoir, on apprend toûjours.

VIVRE. s. m. Nourriture, ou pension suffisante pour se nourrir. Cet Aumosnier n'a que son *vivre* & son logement chez son Maistre. Cet Abbé donne tant a ses Moines pour leur *vivre* & leur vestiaire.

VIVRES, au plurier, se dit generalement de tous les aliments. Les *vivres* sont chers à Paris. On a mené un convoy de *vivres* au camp. On a secouru une telle place de *vivres* & de munitions. Intendant des *vivres*. Le Munitionnaire a soin des *vivres*. Le Commissaire des *vivres*. Il est dans les *vivres*. Il a un employ, une commission dans les *vivres*. Il a pris les *vivres* à forfait, à une telle somme. On a couppé les *vivres* aux ennemis par un blocus.

VIVRE. s. f. En termes de Blason, se dit d'un serpent tortueux qu'on appelle autrement *guivre* ou *givre*. Voyez GIVRE. Ce mot vient de *vipera*, espece de serpent, qui a été dit pour *vivipara*. D'autres derivent ce mot de *hydra*, qui signifie aussi *serpent*.

VIVRÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit de plusieurs pieces, comme fasces & bandes, qui sont sinueuses & ondées avec des entailles faites d'angles entrans & sortans, comme des redents de fortification. La *vivre* represente une espece de galon qu'on portoit autrefois sur les habits. Quelques-uns ont nommé les *vivres*, *densettes*, à cause qu'elles ressembloient à des dents: ce qui a donné aussi le nom aux dentelles. Il porte de gueules à la fasce *vivrée* d'hermines. Il porte d'argent à trois bandes *vivrées* de gueules.

U L C.

ULCERATION. s. f. Petite ouverture du cuir causée par un ulcere. Ce remede est trop caustique, il fera quelque *ulceration* sur la peau.

ULCERE. s. m. Terme de Medecine. C'est, selon Galien, une solution de continuité faite par erosion aux parties molles, qui est inveterée, & n'est pas sanglante, mais qui jette un pus & sanie qui en retardent la consolidation. Il y a des *ulceres compliquez*, *intemperez*, *vermineux*, *sordides*, *virulents*, *corrodants*; des *ulceres teigneux*, *louvetiers*, qui rongent la chair comme un ver, une teigne, un loup.

L'*ulcere cacoëthe*, est un *ulcere* malin dont la cure est difficile, qui a les bords durs & calleux, & qui se renouvelle souvent. Il survient d'ordinaire aprés une maladie contagieuse. L'*ulcere putride* ou *sordide* approche de celuy-cy, & se dit, lors que la chair qui est proche est corrompuë & puante, & que la matiere est espaisse & ne coule point, mais demeure plaquée contre, & où il s'engendre des vers, si on n'a le soin de la nettoyer. L'*ulcere* prest à guerir rend le pus; celuy qui commence jette la sanie; & l'*ulcere* malin pleure le virus. Chez Galien *playe* & *ulcere* sont pris indifferemment; mais les Arabes & les Modernes les distinguent toûjours.

Ulcerer. v. act. Causer un ulcere. L'arsenic *ulcere* les parties où il s'attache. Un flus de bouche *ulcere* la langue & le palais.

Ulcerer, se dit figurément en choses morales des offenses, des affronts sensibles qu'on garde dans le cœur, dans la memoire. Un soufflet est un affront qu'on n'efface point, le cœur en est toûjours *ulceré*.

Ulceré, ée. part. & adj.

U L T.

ULTRAMONTAIN. adj. & subst. Qui est au delà des Monts. Il se dit proprement par relation de la France & de l'Italie, separées par les montagnes des Alpes. En France on ne reçoit point les opinions des Canonistes *Ultramontains* ni d'Italie. Les Peintres appellent *Ultramontains*, ou simplement *Tramontains*, tous ceux qui ne sont pas d'Italie.

U M B.

UMBILICALE. adj. f. est la veine nourriciere du fetus, qui s'étend depuis la separation du foye jusqu'au nombril, & qui porte la nourriture à l'enfant tandis qu'il est au ventre de la mere. Ce mot vient du Latin *umbilicus*, derivé de *umbo*, qui signifie la *bosse* ou le *bouton* qui est au milieu d'un bouclier, que par ressemblance on a appliqué au nombril.

On appelle aussi *umbilicaux*, quatre vaisseaux qui passent entre les deux tuniques du peritoine, & se joignent au nombril, sçavoir la veine cy-dessus, deux arteres, & l'ouraque, dont la veine est la nourrice du fetus. C'est par le moyen des arteres qu'il respire ou qu'il transpire; & par l'ouraque il se descharge de son urine. Quand l'enfant est né, tous ces vaisseaux se flestrissent, & se changent en un cordon ou ligament qui sert pour attacher le foye & la vessie.

U N.

UN, Une. adj. Le commencement d'un nombre. *Un* multiplié par soy-même ne fait jamais qu'*un*. *Un* adjoûté à *un* autre *un*, fait deux. *Un* seul Dieu tu adoreras. La verité est *une*. Le mary & la femme ne sont qu'*un*, ils sont deux en *une* chair. *Un* quidam.

On dit en Pratique, que les mariez seront *uns* & communs en biens, pour dire, qu'il y aura communauté entre eux.

Un, se dit aussi des grandes amitiez & societez. Ces deux amis associez ne sont qu'*un*: traitter avec l'*un* ou avec l'autre, c'est tout *un*.

Un, se dit aussi de l'identité des choses. Les trois Personnes de la Trinité ne sont qu'*un* Dieu. Multipliez *un* par quatre, ou quatre par *un*, c'est tout *un*, tout revient à *un*, l'*un* vaut l'autre. Il y a des Auteurs qui ont voulu soûtenir que Moyse & Jupiter, Hercule, Apollon, Priape, & tous les autres Dieux Payens, n'étoient qu'*un*, que c'étoit la même chose.

Un, se dit relativement par opposition des personnes, ou des choses. Les *uns* vont, les autres viennent. Tous les gens de livrées sont les *uns* pour les autres. Il gagne sa vie à solliciter pour l'*un* & pour l'autre. D'*un* costé j'y vois de l'avantage, d'*un* autre j'y vois du peril.

Un, se dit quelquefois adverbialement. Il compte ses écus tous les jours *un* à *un*. Ils marchent *un* à *un*. Qu'il se fâche, ou qu'il s'appaise, ce m'est tout *un*, il ne m'importe.

Un, se dit proverbialement en ces phrases. *Un* Dieu, *un* Roy, *une* Foy, *une* Loy. On dit des Deputez de Vaugirard, qu'ils vont en corps, & ne sont qu'*un*. Qui sert au commun, ne sert à pas *un*, pour dire, que chaque particulier ne prend gueres d'interest au bien public. On dit aussi en parlant d'*une* entiere defaite, Il n'en est pas resté la queue d'*un*. On dit aussi, Il m'en a donné d'*une*, pour dire, Il m'a fait quelque tromperie. On dit aussi, Il peut bien la compter pour *une*, pour dire, la seconde fois je ne luy pardonneray point.

U N A.

UNANIME. adj. m. & f. Ce qui semble n'avoir qu'une ame, & qui agit de concert. C'étoit par un mouvement *unanime* que les sujets marchoient au secours de leur Prince. Il a eu ce Benefice par la nomination *unanime* du Chapitre.

Unanimement. adv. Tout d'une voix, d'un consentement general.

Unanimité. s. f. Accord mutuel qu'il y a entre deux personnes, ou toutes les parties d'un corps. Il y a une grande *unanimité* dans cette Assemblée.

U N I.

UNIESME: Adj. numeral ordinal. Ce mot ne se dit point tout seul, mais on le joint aux dixaines & centaines. Vint-&-*uniesme*, trente-&-*uniesme*, cent-&-*uniesme*.

UNIFORME. adj. m. & f. Qui a toutes ses parties semblables, de même nature. Il seroit à souhaiter que toutes les Coûtumes du Royaume fussent *uniformes*. Tous les suffrages furent *uniformes*.

Uniformément. Adv. D'une maniere uniforme.

Uniformité. s. f. Ressemblance des parties entr'elles. Cet Auteur se contredit à tout propos, il n'y a point d'*uniformité* en sa doctrine. La beauté d'un Dictionnaire, c'est l'ordre & l'*uniformité*.

UNIMENT. adv. D'une maniere égale, toute unie. Il marche *uniment*, d'un pas égal, sans augmenter ni diminuer son train. Il faut étendre cela *uniment*, sans ply, sans inégalité. On dit qu'un cheval manie, qu'il galoppe *uniment*, quand le train de devant & de derriere semble ne faire qu'une même action.

UNION. s. f. La jonction, l'assemblage de deux choses. La plus étroite *union* est celle de l'ame & du corps.

Union, se dit aussi de la concorde, de la paix qui est dans une societé, entre des personnes. C'est une belle chose, que de voir une grande *union* entre un mary & une femme; de l'*union* entre des freres. Ces deux amis sont dans une parfaite *union*. L'Eglise prie pour l'*union* des Princes Chrestiens.

Union, se dit aussi des Ligues offensives & defensives que font ensemble des Princes, des Republiques. Dans les Croisades il se faisoit une *union* des Princes Chrestiens pour attaquer les Mahometans leurs ennemis communs. Les Protestans ont fait entre eux une *union* contre les Catholiques. La guerre de la Fronde a commencé par l'*union* des Cours souveraines.

Union, se dit encore de la jonction des charges & des Benefices. On a creé des charges de Presidens avec *union* aux charges de Lieutenants Generaux. On obtient des Bulles d'*union* de deux ou de plusieurs Benefices pour n'en faire qu'un. Il y a bien souvent appel comme d'abus des Bulles d'*union*. L'Archevesché de Paris n'est riche que de l'*union* des Abbayes de S. Maur, & de S. Magloire, & du Prieuré de S. Eloy.

Union, se dit aussi chez les Peintres, de la symmetrie & de la convenance de toutes les parties d'un tableau, quand elles ont un grand rapport, une belle liaison entr'elles, tant pour les figures que pour le coloris. Quand cette *union* est belle & bien entenduë, quelques-uns l'appellent *suavité*.

UNIQUE. adj. m. & f. Qui est seul, de même nature. Le phœnix est *unique* en son espece. Une fille *unique* est un bon party. Les charges *uniques* sont plus considerables que les autres. On le dit par excellence de la deuxième Personne de la Trinité, Je croy en Dieu le Pere tout-puissant, & en JESUS-CHRIST son Fils *unique*.

UNIQUE, se dit aussi des choses singulieres & excellentes. C'est l'*unique* remede à son mal, l'*unique* moyen de gagner sa cause. Le diamant du Grand Mogol est *unique* pour sa grosseur. C'est un homme singulier, *unique* en son espece.

UNIQUEMENT. adv. D'une maniere singuliere, unique. Il a une femme qu'il aime *uniquement*. C'est un homme qui reüssira, il s'applique *uniquement* à sa charge.

UNIR. v. act. Assembler, joindre deux choses ensemble, n'en faire qu'une. Le corps naturel est composé de plusieurs parties qui sont *unies* & jointes ensemble.

UNIR, se dit aussi en Morale, en parlant de la paix, de la concorde qui est entre des personnes. Ces deux esprits sont fort *unis* d'amitié, d'interest. Cette alliance les a *unis* plus fortement qu'ils n'étoient. En Angleterre on a *uny* la puissance Ecclesiastique avec la seculiere.

UNIR, se dit aussi des charges, des terres, & des Benefices. On a *uny* les charges de Conseiller au Presidial, & d'Assesseur en la Mareschaussée. On a *uny* ces deux fiefs pour en faire un Marquisat. On *unit* quelquefois deux Cures, parce que leur revenu n'est pas suffisant pour entretenir deux Prestres. Pour *unir* des Benefices, il faut le consentement des Patrons. Les biens confisquez sont *unis* au Domaine.

UNIR, signifie aussi, Applanir, rendre égal. Il faut encore un coup de rabot pour bien *unir* cette table. On a couppé cette eminence pour *unir*, pour applanir le terrain.

UNIR, se dit au Manege d'un cheval, quand on le fait galoper si juste, que son train de devant ne fasse qu'une même action avec celuy de derriere.

UNI, IE. part. & adj. La Beauce est un pays plain & *uny*. Cette estoffe est bien *unie*, bien égale.

On dit proverbialement, Faire tout *uny*, pour dire, Partager également entre plusieurs personnes; ou les esconduire également; les condamner à même peine. On dit aussi, que la force *unie* est la plus forte, a de l'avantage sur une autre.

UNI, se dit encore de ce qui est sans ornements. On porte le grand deuil avec du linge *uni*. Les gens modestes portent des habits tout *unis*. Les bordures de tableaux tout *unis* sont les plus propres, elles amassent moins de poussiere.

UNISSON. s. m. Terme de Musique. Consonance qui se fait de deux sons ou battements d'air, produits par deux corps de même nature & matiere, de même longueur, grosseur ou tension, également touchez en même temps, ensorte qu'ils fassent entendre le même ton: ou bien c'est la conjonction de deux ou de plusieurs sons qui se ressemblent si parfaitement, que l'oreille les reçoit comme un seul ou un même son. L'*unisson* est le plus puissant des accords, & quelques-uns l'appellent la *Reyne* des consonances. D'autres disent qu'elle ne fait dans les sons, que ce que l'unité fait dans les nombres.

UNITÉ. s. f. Singularité de nombre, qualité de ce qui est un. Il n'y a point de si grand nombre où on ne puisse adjouster une *unité*. L'Essence divine consiste en une parfaite *unité*. L'*unité* se divise en fractions. Les Poëtes observent soigneusement l'*unité* de temps, de scene, & d'action.

UNIVERS. s. m. Nom collectif qui signifie toutes les creatures creées. Les Anciens ont crû que l'*Univers* n'avoit point de bornes, qu'il etoit infini. C'est Dieu qui a creé l'*Univers*: sa Providence regit l'*Univers*.

UNIVERS, se prend plus particulierement pour le globe de la terre, pour toutes les nations ensemble. Les Poëtes se vantent de porter la gloire, le nom d'un Prince par tout l'*Univers*. On dit d'un homme qui a beaucoup voyagé, qu'il a été par tout l'*Univers*, aux quatre coins de l'*Univers*. C'est le plus sçavant homme de l'*Univers*, il n'y a personne dans l'*Univers* qu'on luy puisse comparer. JESUS-CHRIST a donné mission à ses Apôtres pour annoncer son Evangile à tout l'*Univers*.

UNIVERSALITÉ. s. f. Generalité, terme collectif qui comprend toutes les choses de même nature. L'*universalité* de l'Eglise est une marque de la verité de sa doctrine. On dit au Palais, *universalité* de biens, pour dire, tous les biens d'une succession.

UNIVERSALITÉ, en Logique, se dit de la qualité des Universaux. L'*universalité* des hommes est la nature humaine.

UNIVERSAUX. s. m. plur. Terme de Logique, qui se dit des termes generaux sous lesquels sont compris plusieurs especes & individus. On en compte cinq: *le genre*, *l'espece*, *la difference*, *le propre*, & *l'accident*. On les appelle autrement, *les cinq Voix de Porphyre*. Les Hybernois se feroient crucifier pour soustenir qu'il y a des natures universelles, que l'*universel* est *à parte rei*. Les autres croyent que ce n'est qu'une notion de l'entendement.

On appelle aussi *Universaux*, les lettres circulaires que les Rois de Pologne envoyent dans les Provinces & aux Grands du Royaume pour la convocation des Diettes, & autres affaires.

UNIVERSEL, ELLE. adj. Qui s'étend par tout, qui est bon à tout, qui comprend tout. L'Eglise Catholique est *universelle*, son nom le porte. Les Chymistes cherchent la Medecine *universelle*, & pretendent que c'est la Pierre Philosophale. L'Encyclopedie est la science *universelle*. Sorel a fait trois Volumes de la science *universelle*. Un Auteur ne peut esperer d'approbation *universelle*. La gresle n'est jamais *universelle*, c'est à dire, generale. Jubilé *universel*, c'est celuy qui est accordé à toute l'Eglise Catholique.

Un quadran *universel*, c'est celuy avec lequel on peut trouver quelle heure il est au Soleil par toute la terre, & sous quelque élevation de Pole que ce soit. Il y a aussi des instrumens de Geometrie *universels* pour prendre toutes sortes de hauteurs & de distances, & on les appelle autrement *Pantometres* & *Holometres*. Il y a eu bien des visionnaires qui ont voulu établir une langue *universelle*. Le Deluge *universel* est celuy qui noya tout le genre humain, à la reserve de Noé & de sa famille: il est descrit dans la Genese. On appelle un homme *universel*, celuy qui a appris plusieurs sciences, qui peut respondre pertinemment sur quoy que ce soit qu'on l'interroge.

UNIVERSELLEMENT. adv. D'une maniere universelle, generale. Cette doctrine est *universellement* approuvée. Les axiomes des sciences ne sont tels, que quand ils sont *universellement* receus.

UNIVERSITÉ. s. f. Nom collectif qui se dit de plusieurs Colleges établis dans une ville, où il y a des Professeurs, des hommes sçavans en diverses sciences pour les enseigner, & pour y prendre des degrés ou certificats d'études. L'*Université* de Paris, d'Oxfort. Il y a de fameuses *Universitez* en Allemagne, comme Tubinge, &c. Le Chancelier de l'*Université* donne des provisions de Benefices en plusieurs cas. Il y a quatre Facultés dans l'*Université*; la Theologie, le Droit, la Medecine, & les Arts. L'*Université* de Montpellier est fameuse en Medecine. Celle de Bourges étoit fameuse pour le Droit du temps de Cujas.

On appelle le Recteur de l'*Université* & ses supposts, celuy qui gouverne l'*Université*, & ceux qui luy sont soûmis. Elle a été ainsi nommée, parce que c'est un assemblage de plusieurs Colleges, & de Docteurs, & de diverses sciences.

L'UNIVERSITÉ de Paris, selon quelques-uns, commença sous Charlemagne, auquel temps il vint quatre Anglois Disciples du Venerable Bede, Alcuin, Raban, Jean, & Claude, qui crioient qu'ils avoient de la science à vendre, lesquels donnerent leurs premieres leçons à Paris en des lieux qui leur furent assignés par Charlemagne. De cette opinion sont Robert Gaguin, Nicole Gilles, Boëce, & Vincent de Beauvais en son Miroir Historial, quoy que les Auteurs contemporains Eginard, Aimon, Rheginon, Adon, & Sigebert, n'en fassent aucune mention. Mais Paul Emile, Jean Du Tillet, & Pasquier, sont d'advis contraire, & soustiennent qu'elle ne prit naissance que sous Louïs le Jeune, & sous Philippe Auguste son successeur: car les lieux les plus anciens où il est parlé d'*Université* & d'escoliers, sont dans Rigordus, qui vivoit sous Philippe Auguste, & dans quelques Chapitres des Decretales d'Innocent III. & de Celestin III. ce qui advint au temps de Pierre Lombard Evêque de Paris qui en fut le principal ornement, pour lequel l'*Université* fait encore un Anniversaire en l'Eglise de St. Marcel où il est enterré. Philippe de Valois en l'an 1340. exempta tout le Corps de l'*Université* & les escoliers de tous peages, tailles, & autres charges personnelles; & il leur donna le Prevost de Paris pour Juge, pardevant lequel ils ont eu jusqu'à present leurs causes commises, & qui pour cela fut appellé *Conservateur des privileges royaux de l'Université*. Elle fut reformée en l'an 1452. par le Cardinal d'Estouteville; & il y a eu si grande abondance d'escoliers, que Juvenal des Ursins atteste qu'en une Procession qui se fit en 1409. par le Corps de l'*Université* de Ste. Genevieſve à St. Denys, les premiers y étoient déjà arrivés, lors que le Recteur étoit encore devant les Mathurins.

UNIVOQUE. adj. m. & f. Terme de Philosophie, qui se dit de ce qui n'a qu'une signification. Il est opposé à *equivoque*. Les Anciens ont crû que les animaux parfaits s'engendroient par generation *univoque*, c'est à dire, par la seule union du masle & de la femelle; & que les insectes se faisoient par generation equivoque, sans semence, & de la pourriture de la terre.

V O C.

VOCABULAIRE. s. m. Terme de Grammaire, qui signifie un Dictionaire d'une langue. Il est vieux, aussi-bien que *vocable*, d'où il est derivé, qui signifioit autrefois un *mot*.

VOCAL, ALE. adj. Qui se dit de bouche. Il n'est en usage qu'en cette phrase, Priere *vocale*; encore est-ce par opposition à oraison *mentale*.

VOCAL. s. m. ne se dit gueres qu'en matiere d'élection, ou deliberation d'une assemblée, où on appelle *vocaux*, ceux qui ont droit de donner leurs voix, leurs suffrages.

VOCATIF. s. m. Terme de Grammaire. Cinquiéme cas de la declinaison des noms, dont on se sert, quand on veut appeller quelqu'un.

VOCATION. s. f. Grace que Dieu nous fait pour nous appeller à luy, & nous mettre dans le chemin du salut. Les Juifs ont été les premiers qui ont eu la *vocation* de Dieu: depuis cette *vocation* a passé aux Gentils. Il ne faut point entrer dans l'estat Ecclesiastique, faire une fille Religieuse, sans une *vocation* particuliere. On le dit aussi de toutes sortes d'estats où on peut faire son salut. Puis que Dieu vous appelle à cette *vocation*, il faut y vivre en bon Chrestien.

V O E.

VOEU. s. m. Don, promesse que l'on fait à Dieu de sa personne, ou des choses dont on peut disposer. Les trois *vœux* de Religion sont ceux de pauvreté, chasteté, obeïssance. On fait aussi des *vœux* de stabilité, pour corriger l'inconstance humaine. Les Jubilez portent des dispenses, des commutations de *vœux*, hors celuy de Religion. Cette fille a reclamé contre ses *vœux*. Ce homme a fait *vœu* d'aller à Jerusalem, à St. Jacques en Galice. Ce mot vient de *voveo* & *votum*.

VOEU, signifie aussi, Souhait, priere, serment, suffrage. Ce Magistrat a pour luy tous les *vœux* de sa Province pour sa continuation en sa charge. On fait tous les jours des *vœux* & des prieres pour la santé & prosperité du Roy. Tous les *vœux* & tous les soins d'un amant sont pour sa maistresse. Les Evêques étoient esleus autrefois par les *vœux* & les suffrages des peuples. Je fais vœu à Dieu que si je l'attrape, il passera mal son temps. La Fontaine a dit poëtiquement & agreablement:

> Alors que des Titans le bras fort & nerveux,
> Fut cause qu'à son tour Jupin forma des vœux.

On dit proverbialement, Je n'ay pas fait vœu de faire une telle chose, pour dire, Je suis en liberté de la faire, ou de ne la faire pas.

V O G.

VOGUE. s. f. Cours d'une galere entraisnée par la force des rames.

VOGUE, se dit figurément en choses morales, du cours, du debit, du credit, de l'estime des choses, ou des personnes. Les pointes, les metaphores ont été autrefois fort en *vogue*. Ce sont maintenant les chansons, les vers tendres, qui sont à la mode, qui sont en vogue. Cet Advocat a la *vogue*. Ce Marchand est en vogue. Ce sont les Dames qui ont mis ce Predicateur en vogue.

VOGUER. v. act. & neut. Ramer, entraisner une galere, un petit vaisseau à force de rames. Les forçats font l'exercice pour apprendre à *voguer*. Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *vagari*.

VOGUER, signifie aussi, Aller sur mer à force de rames. Cette galere commençoit à *voguer*, quand la tempeste la surprit.

On dit proverbialement, *Vogue* la galere, pour dire, Hasard, quelque chose qui en arrive.

VOGUEUR. s. m. Rameur, forçat. Il y avoit tant de *vogueurs* sur ce bastiment.

VOGUE-AVANT. s. m. Vogueur qui tient la queuë de la rame, & qui luy donne le bransle.

V O I.

VOICY. Adv. de temps & de lieu, qui marque ce qui est present, ou voisin. *Voicy* l'heure, *voicy* le temps, *voicy* la saison, *voicy* le lieu. Nous *voicy* tous assemblez. *Voicy* mon fait, *voicy* vostre homme, *voicy* de quoy vous recompenser.

On dit proverbialement, Le *voicy*, le voilà, pour dire, C'est un irresolu qui change à tout moment d'advis. *Voicy* de quoy est la triomphe, pour dire, *Voicy* ce qui decide.

VOILA'. Adv. qui sert à indiquer. Le Seigneur dit à St. Jean, *Voilà* vostre mere; & à la Vierge, *Voilà* vostre fils. *Voilà* ce que c'est de ne prendre pas conseil. Si vous voulez voir des gens de bon appetit, les voilà. *Voilà* de quoy satisfaire vostre curiosité. *Voilà* le fait, voilà de quoy il s'agit.

VOILE. s. m. Piece d'estoffe qui sert à cacher ou à empescher

pécher qu'on ne voye quelque chose. Il y avoit un grand *voile*, un grand rideau dans le Temple de Jerusalem, qui se fendit miraculeusement à la passion de Nostre Seigneur. Dans les Eglises on met en Caresme de grands *voiles*, de grands rideaux pour cacher l'Autel, le Crucifix, & les images des Saints.

VOILE, se dit aussi de la piece d'estoffe qui se met sur le calice pour le couvrir. On a donné un *voile* en broderie à cette Sacristie.

VOILE, signifie aussi une grande piece de crespe ou d'estoffe claire qui sert quelquefois de coeffe aux filles du monde, mais particulierement aux Religieuses pour une marque de leur profession. Les Religieuses Professes portent le *voile* noir, & les Religieuses Novices portent le *voile* blanc. La Reyne a donné le *voile* à une fille de qualité: Mr. l'Archevesque a beni le *voile*, a fait la ceremonie de luy donner le *voile*. Les veuves prennent aussi de grands *voiles* de crespe.

VOILE, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Les Saints dans la gloire voyent Dieu sans *voile* & sans nuages. La pieté, la Religion, sont des *voiles* qui servent aux hypocrites pour couvrir leurs meschancetez. Nos mysteres ont été long-temps cachez sous le *voile* & les figures de l'Ancien Testament. Les Payens cachoient beaucoup de Morale sous le *voile* de leurs fables; les Egyptiens sous le *voile* de leurs hieroglyphes. Les passions nous aveuglent, nous mettent des *voiles*, des bandeaux sur les yeux. Il faut que cette action demeure cachée sous le *voile* du silence. On dit aussi, que la nuit a estendu ses sombres *voiles*, en parlant de son obscurité.

VOILE. s. f. en termes de Marine, est une grande piece de toile qu'on attache aux verghes ou aux antennes des vaisseaux & aux estais, pour les faire mouvoir par le moyen du vent qui s'y reçoit, & qui s'y engouffre. Il y en a de deux sortes: l'une qui est quarrée ou à trait quarré, qui sert d'ordinaire dans les vaisseaux de haut bord. Elle a divers noms suivant les masts où elle est attachée, la *grande voile*, la *voile de misaine*, la *voile de hune*, *de perroquet*. L'autre est nommée *voile Latine*, qui est triangulaire ou à tiers point, qu'on appelle aussi *oreille de lievre*, qui porte le nom de *Latine*, à cause qu'on s'en sert plus ordinairement en Italie & sur les vaisseaux de bas bord. On s'en sert aussi aux masts d'artimon & aux estais. Sa verghe n'est pas horisontale. Elle demande peu de cordes & peu de vent, mais aussi elle est dangereuse, & ne peut servir de gros temps.

Il y a dix *voiles* d'ordinaire aux grands vaisseaux, & on les augmente par le bas, en y adjoustant des bonnettes; par les costés, en y adjoustant des couteaux ou *voiles* à estuy. On y en adjouste encore d'autres de beau temps pour aller plus viste. Les *voiles* des Indiens & des Chinois sont faites de jonc.

On appelle un *jet de voiles*, l'appareil complet de toutes les *voiles* d'un vaisseau. Chaque vaisseau doit avoir au moins deux *jets de voiles*, pour avoir des *voiles* de rechange. Sur la mer de Levant on appelle *voiles de sobre*, la seconde garniture de *voiles* qui sert au besoin. On appelle une *voile* de 10. de 15. de 20. *cueilles*, pour dire, de 10. de 15. ou de 20. lez de toile. La *voile enverghée*, c'est celle qui est attachée à la verghe: & on appelle ses *bras*, les cordes qui servent à la gouverner. La *voile appareillée*, est celle qui est guindée, preste à faire route. Les galeres vont à *voiles* & à rames.

On appelle un vaisseau fin de *voile*, leger à la *voile*, qui est bon voilier; ou pesant à la *voile*, qui est mauvais voilier, qui avance moins qu'un autre.

On dit qu'on a mis la *voile* au vent, qu'on a fait *voile* en un tel endroit; qu'un vaisseau vogue à pleines *voiles*, qu'il portoit toutes ses *voiles*, qu'il faisoit force de *voiles*, pour dire, qu'il avoit desployé toutes ses *voiles*. Il a été toute la nuit sous *voiles*, il s'est tenu sous *voiles*, pour dire, prest à partir. On dit au contraire, faire petites *voiles*, ou serrer de *voiles*, pour dire, ne porter qu'une partie de ses *voiles*. Regler ses *voiles*, c'est proportionner la quantité de ses *voiles* au vent qui souffle. Ferler les *voiles*, c'est les plier ou amener, mettre le vaisseau à sec, naviger à masts & à cordes. On dit aussi, embrouiller les *voiles*, lors qu'on ne s'en veut pas servir. On dit aussi, caler la *voile*, pour dire, l'amener ou la baisser. Hiser la *voile*, pour dire, la guinder ou hausser. On appelle empeser la *voile*, lors qu'on jette de l'eau dessus avec l'escope pour la faire serrer & bander.

On dit figurément, Caler la *voile*, lors qu'on se modere dans ses discours, dans ses actions, dans les poursuites qu'on avoit commencées avec grande ardeur, parce qu'il survient quelques obstacles ou circonstances qui obligent un homme prudent à se ralentir.

VOILE, signifie aussi un vaisseau. Cette armée navale étoit composée de tant de *voiles*. La flotte que Philippe II. mit en mer étoit de plus de mille *voiles*.

VOILER. v. act. Donner un voile, couvrir d'un voile. C'est un tel Prelat qui a *voilé* une telle Religieuse. On *voile* le calice aprés la communion.

VOILER, signifie aussi, Cacher, offusquer. Le Soleil s'est *voilé*, s'est couvert d'un voile, d'un nuage espais. L'Escriture dit que les Seraphins se *voilent* la face, se cachent la face de leurs aisles devant le trosne de Dieu.

VOILER, se dit figurément en Morale. Les hypocrites *voilent* leurs meschantes actions de pieté, de devotion; ils ne laissent pas de faire des usures, des injustices qui sont *voilées*.

VOILÉ, ÉE. part. pass. & adj. Religieuse *voilée*.

VOILIER. s. m. Vaisseau consideré entant qu'il a des voiles, ou qu'il va viste. Quoy qu'on fasse deux vaisseaux de même structure, il y en a toûjours un qui est meilleur *voilier* que l'autre.

VOILIER, se dit aussi sur mer de celuy qui a soin des voiles. On l'appelle d'un autre nom *Trevier*.

VOILURE. s. f. Maniere de porter ses voiles. On reconnoist les vaisseaux des differentes nations à leur *voilure*. Il y a des *voilures* de vent arriere, & des *voilures* de bouline, &c.

VOIR. verbe act. Recevoir dans les yeux une certaine impression de lumiere qui fait discerner les objets. La nuit on ne peut rien *voir*, on ne *voit* goutte sans lumiere. Pour bien *voir*, il faut que l'objet soit dans la lumiere, & l'œuil dans l'ombre. On *voit* de loin, ou de prés. On *voit* clair, ou on *voit* trouble, suivant la netteté ou la figure du cristallin. Les vieillards ne *voyent* qu'avec des lunettes. Les Idoles ont des yeux, & ne *voyent* point. Les Princes ne *voyent* souvent que par les yeux d'autruy. On dit aussi, qu'un homme *voit* le jour, pour dire, qu'il est en vie; & qu'un ouvrage *voit* le jour, lors qu'il est en lumiere, qu'il est imprimé.

VOIR, se dit figurément des choses spirituelles. Il faut toûjours penser que Dieu nous regarde & nous *voit*: il nous *voit* dans les tenebres, & il nous *voit* jusque dans le fonds du cœur. Les Bienheureux dans le ciel *voyent* Dieu face à face. Personne n'a *veu* Dieu des yeux corporels. Les Patriarches ont *veu* en songe les choses à venir. Les spectres, les apparitions ne se *voyent* que par l'imagination. On croit *voir* deux Soleils, des Anges violets, *voir* mille chandelles, quand le cerveau ou la puissance visive sont blessez.

VOIR, signifie aussi, Paroistre. Il semble à *voir* que ce mal n'est rien, cependant il en peut mourir. Il vous est à *voir* que vous soyez Prince, tant vous estes fier. Il se *voit* dans ce miroir, dans la description, dans la peinture qu'on a faite de luy, il s'y reconnoist.

VOIR, signifie aussi, Estre present. On l'a fait assigner pour *voir* dire & ordonner &c. Les tesmoins ne sont foy, que lors qu'ils ont *veu*, qu'ils ont été presents à l'action dont ils deposent, lors qu'ils l'ont *veue* de leurs propres yeux.

VOIR, se dit aussi de la maniere de regarder. Ce bastiment est beau à *voir* de front. Cet homme fait peur, quand on le *voit* en face. Cette perspective ne se doit *voir* que de costé. Quand on peint un borgne, on le fait *voir* de profil. C'est un bigle, un esprit mal fait, qui *voit* toutes les choses de travers. Les Juges *voyent* les affaires d'un autre œuil que les Advocats.

VOIR, signifie aussi, Essayer, esprouver, connoistre tant par les sens, que par la raison. *Voyez* si les conditions de ce contract vous contentent. *Voyez* si ce parfum n'est point trop fort. *Voyez* si cette sauce est de vostre goust, si ce bain est assez chaud. Quand on se *voit*, quand on se sent trop pressé, il faut se retirer. C'est à vous à *voir*, à deliberer ce que vous voulez devenir. Il faut *voir*, nous *verrons* à loisir. Ne *voyez*-vous pas clairement qu'on vous amuse, qu'on vous trompe? pour dire, Ne vous en appercevez-vous pas?

VOIR, signifie aussi, Courir le pays, observer, remarquer ce qu'il y a de beau, de curieux, tant dans la nature, que dans la Morale. Il faut qu'un jeune homme *voye* le beau monde, qu'il *voye* le pays, pour apprendre à vivre. Il a *veu* tout ce qu'il y avoit de plus sçavant, de plus curieux dans l'Europe. Il n'y a rien à *voir* dans cette ville, pour dire, rien de remarquable. Il a *veu*, il a manié une infinité de livres. Quand il *voit* quelque beau passage, il le remarque. On ne *voit* point dans l'Histoire un evenement si tragique. Les Astrologues pretendent *voir* dans les astres tout ce qui leur doit arriver.

VOIR, se dit aussi en Morale, de plusieurs choses qui ne tombent point sous les sens. J'ay *veu* le temps qu'on n'étoit point si difficile en ouvrages, si critique. Il faut *voir* la fin de tout ce desordre. On dit aussi, qu'on *verra* venir quelqu'un, pour dire, qu'on attendra ce qu'il fera, ou ce qu'il dira.

VOIR, se dit aussi en parlant de ce discernement, de cette penetration qui fait connoistre le fonds d'une affaire, d'une difficulté, & même en prevoir les consequences. Ce Ministre *voit* clair dans les affaires, on ne luy en fait point accroire, il *voit* de loin, il penetre dans l'avenir, il en *voit* les suites. Les Juges ont *veu* ce procés, ils l'ont bien examiné, ils n'y *voyent* goutte; il faut les faire *voir* clair, les instruire. Les Procureurs disent qu'il faut *voir* clair, pour dire, qu'il leur faut donner de l'argent pour les faire travailler.

VOIR, signifie aussi, Faire ou recevoir des visites, des compliments. Il faut que j'aille *voir* un tel sur la mort de son pere, pour dire, luy faire un compliment de condoleance. C'est un homme bourru, retiré, caché, qui ne veut *voir* personne. Ces gens étoient brouillez, mais ils recommencent à se *voir*. Quand on a un procés sur le bureau, il faut aller *voir* ses Juges, les bonneter, les instruire. C'est maintenant à luy à me venir *voir*, je l'ay été *voir* le premier. On dit absolument, Il faut *voir*, pour dire, Il faut examiner la chose. Il y a bien des choses qu'on ne doit pas faire semblant de *voir*, pour dire, qu'il ne faut pas appercevoir, approfondir.

VOIR, signifie aussi, Connoistre charnellement une femme. Cette femme n'a jamais *veu* que son mary. Quand on *voit* les deux sœurs, on commet un inceste. Encore qu'un homme n'ait point *veu* sa femme depuis un an, on ne laisse pas de luy adjuger l'enfant dont elle est accouchée.

VOIR, signifie aussi, Commander, ou avoir autorité sur quelque chose. Vous n'avez que *voir* sur mes actions, je suis libre de faire ce qu'il me plaist. Les Jurez ont à *voir* sur les malefaçons des Artisans de leur Corps. C'est à l'Officier de Police à *voir* que toutes choses soient dans l'ordre, à *voir* que les vivres ne manquent point.

VOIR, en termes de Guerre signifie, Descouvrir. Quand l'ennemy *voit* dans les trenchees, quand elles sont enfilees, quand il y peut tirer, on n'y sçauroit tenir. On fut obligé de quitter ce poste, car le canon ennemy *voyoit* dedans, battoit à revers. On dit aussi sur la mer, *voir* terre, pour dire, commencer à la descouvrir, à l'appercevoir de loin.

VOIR, se dit proverbialement en cés phrases. Il a *veu* le loup, pour dire, C'est un homme aguerri qui a *veu* le monde, qui a été aux occasions. On le dit aussi de celuy qui est enrhumé, par une vieille erreur populaire, qui fait croire que c'est la veuë du loup qui enrhume; au lieu que c'est le froid qu'on endure en l'attendant à l'affut. On dit à celuy qui raconte des choses extraordinaires & esloignées, qu'on aime mieux le croire, que d'y aller *voir*: & on dit aussi aux incredules, Si vous ne le croyez, allez y *voir*. On dit aussi, qu'on fera bien *voir* du pays à quelqu'un, pour dire, qu'on luy donnera bien de la peine, qu'on le fera bien courir, qu'on le tiendra long-temps en procés. On dit aussi, qu'un homme n'a rien *veu* que par le trou d'une bouteille, quand il est absolument ignorant, quand il n'a point *veu* le monde. On dit aussi ironiquement, Nous en avons bien *veu* d'autres, pour dire, Cela ne nous étonne pas, nous nous en deffendrons bien. On dit aussi, qu'un homme ne *voit* pas plus loin que son nez, non seulement pour dire qu'il a la veuë courte, mais aussi qu'il n'a aucune prevoyance. On dit, *voir* une personne de bon œuil, pour dire, qu'on la considere, qu'on l'aime: & on dit de celle qu'on aime passionément, qu'on ne la *voit* pas à demy, qu'on ne la croit pas où on la *voit*. On dit au contraire d'une chose dont on fait pas de cas, Voilà un beau venez y *voir*. Il vous fait beau *voir* dans cet habit indecent. On dit de celuy qu'on hait, qu'on voudroit l'avoir *veu* pendre; & à celuy qu'on défie, Faites donc pour *voir*. On dit aussi, Je luy feray *voir* que son cheval n'est qu'une beste, pour dire, qu'il se trompe. On dit aussi en raillerie de celuy qui ne voit pas bien une chose, qu'il *voit* trouble, qu'il a été au trepassement d'un chat. On dit aussi, Quatre yeux *voyent* mieux que deux, pour dire, que le jugement de plusieurs personnes vaut mieux que celuy d'un particulier.

VEU, EUË. part. pass. & adj.

On dit en termes de Negoce, acquitter une lettre de change à lettre *veuë*, à dix jours de *veuë*, c'est à dire, presentée à celuy sur qui elle est tirée.

VOIRE. adv. & subst. Terme populaire & ironique. Vrayment *voire*. *Voire* mais. Il me respond d'un ouy & d'un *voire*. *Voire* même; & on lit dans une vieille Epitaphe de Saint Innocent:

> Que dirons-nous de ce grand Purgatoire?
> Il en est un; ouy dea, tredame, *voire*.

Ce mot vient de *verum*, ou de *veramente*. Anciennement on disoit *voir* pour *vray*. Pasquier.

VOIREMENT. Adv. qui marque quelque reflexion. Mais *voirement*, pour dire, Mais à propos, Mais quand j'y pense. Ce mot est bas.

VOISIN, INE. adj. Terme relatif. Qui est logé ou situé auprés d'un autre. L'Espagne est *voisine* de la France. Ma maison est *voisine* de la sienne. Il a acquis tous les heritages *voisins* pour aggrandir sa Seigneurie.

En ce sens il est aussi substantif. Ce Prince vit bien avec ses *voisins*. Ce bourgeois est mon plus proche *voisin*. C'est un galant qui va voir sa *voisine*. Il y a des plaintes des *voisins* contre les hostes de ce logis.

Voisin, signifie aussi celuy qui est placé auprés d'un autre en quelque Assemblée. Ce Conseiller a consulté son *voisin*, celuy qui estoit aprés luy, avant que de dire son advis.

Voisin, se dit figurément en choses morales, & signifie, Proche. Il est *voisin* de sa ruine, de sa fin. Ce discours est *voisin* du galimathias, il est *voisin* de la folie.

Voisin, se dit proverbialement en ces phrases. Qui a bon *voisin*, a bon matin, pour dire, qu'il est en repos, qu'il n'est pas inquieté. Bon Advocat, mauvais *voisin*, pour dire, qu'on est en danger d'estre chicané, quand on a pour *voisin* un homme de Pratique. Grand chemin, grande riviere, Grand Seigneur, sont trois mauvais *voisins*, car ils emportent toûjours quelque chose de l'heritage *voisin*.

Voisinage. s. m. Terme collectif, qui se dit de ceux qui habitent en des lieux proches les uns des autres. C'est un homme qui hante son *voisinage*, qui voit, qui traite son *voisinage*, c'est à dire, ses voisins.

On le dit aussi des lieux & des heritages. Toutes les terres du *voisinage* sont bonnes, sont en prez, en labour. Ce Gentilhomme est fort estimé dans le *voisinage*, dans les lieux circonvoisins. Cette place tient en bride tout le *voisinage*. Le *voisinage* des dattes rend les actes suspects de collusion.

Voisinage, signifie aussi, Proximité. Le *voisinage* d'un ennemy puissant est à craindre. Le *voisinage* des montagnes amene beaucoup de vents & de frimats. Le *voisinage* de la frontiere diminuë beaucoup la valeur des terres.

Voisiné. s. m. Terme populaire qui signifie les voisins. C'est un homme qui ne veut pas voir le *voisiné*, qui mesprise son *voisiné*.

Voisiner. v. n. Hanter ses voisins. Les hobereaux de campagne subsistent en allant *voisiner* chez les uns & chez les autres.

On dit proverbialement, Il n'est voisin qui ne *voisine*.

VOITURE. s. f. Transport de personnes ou de choses pesantes, qui se fait par le moyen de chevaux, charrettes, bateaux, &c. Les Rouliers, les Patrons d'un vaisseau doivent avoir leurs lettres de *voiture*, qui contiennent l'estat des choses voiturées. On taxe aux Financiers la *voiture* ou le port des deniers.

Voiture, se dit aussi de la maniere de porter les choses. La *voiture* par litiere est la plus commode: celle par eau est de moindre coust, & est la plus douce. La plus rude *voiture* est celle des chevaux de Messagers, de Chassemarée. Les *voitures* d'Orient se font par des beufs, ou des chameaux; celles des montagnes par des mulets. Quand on voyage, il n'est rien tel que d'aller par les *voitures* publiques.

Voiture, se dit aussi de la charge des charrettes, des bestes de somme, des vaisseaux. Ces Rouliers sont partis qu'ils n'avoient que demi-*voiture*. Vous ne sçauriez demesnager ces meubles qu'en quatre *voitures*.

On dit proverbialement, Adieu la *voiture*, quand on se moque d'une chose qui tombe, qui se renverse.

Voiturer. v. act. Transporter par des voitures une chose d'un lieu à un autre. On a *voituré* quantité d'argent en Italie, quantité de munitions.

Voituré, ée. part. pass. & adj.

Voiturier. s. m. Celuy qui voiture, qui transporte des personnes, ou des hardes. On distingue les *Voituriers*, en *Voituriers* par eau, qui sont les Bateliers; & les *Voituriers* par terre, qui sont les Chartiers ou Rouliers. Tous *Voituriers* ne doivent partir des ports de charge sans lettres de voiture, qui marquent la quantité & qualité des marchandises, le prix de la voiture, le lieu de charge & de la destination. Les *Voituriers* par eau sont obligez par les Ordonnances de la ville de laisser leurs bateaux pour tenir port 15. jours, à l'égard des grains, foin, bois & charbon; & à l'égard du vin un mois.

VOIX. s. f. Air frappé & modifié qui forme divers sons, selon qu'il passe par les differents conduits de la gorge des animaux, ou des hommes. Il y a des *voix* articulées, comme la parole des hommes; d'autres non articulées, comme les rugissements des lions, l'aboy des chiens, le mugissement des taureaux, &c. d'autres qui sont tout à fait simples, uniformes, & qui ne souffrent aucune variation ni changement de ton, comme les sifflements des serpents, &c.

Voix, se dit plus particulierement de la parole de l'homme. Cet Orateur a une *voix* masle, & pourtant douce, agreable & sonore. Ce Comedien a un beau port de *voix*, il esleve, il baisse, il mesnage sa *voix* à propos. Un enrhumé a la *voix* casse, enroüée. Un chastré a la *voix* gresle, claire, feminine, aiguë, flexible. On dit un filet de *voix*, pour dire, une *voix* foible & delicate. Un aveugle reconnoist les gens à la *voix*. Un Heraut fait ses publications à haute & intelligible *voix*. Ce Messager vous dira de vive *voix* mon intention.

Voix, signifie aussi, Cri, gemissement, priere. Dieu a escouté la *voix* de son peuple. La *voix* du juste sera exaucée. Les Payens disoient que le ciel estoit sourd à leur *voix*, quand ils n'en recevoient pas des oracles favorables.

Voix, se dit aussi du chant & de la modification de la parole, entant qu'elle a de la relation à la Musique. Il y a dans l'Opera de tres-belles *voix*. Il y a des concerts meslés de *voix* & d'instruments. La *voix* ne se peut estendre qu'à quatre octaves depuis les sons les plus graves jusqu'aux plus aigus, & toutes les compositions de Musique s'y doivent renfermer, quelque nombre de parties qu'ait le concert. On appelle une *voix* discordante, celle qui gaste un concert, qui ne peut entonner juste. On dit accorder son luth à sa *voix*, marier sa *voix* avec les instruments, pour dire, chanter & joüer du luth, ou chanter avec des basses, ou des instruments. On dit aussi, mesnager, conduire sa *voix*.

Voix, se dit aussi des choses inanimées qui forment, ou reflechissent la *voix*. On a entendu en l'air des *voix* confuses. La *voix* d'un écho, la *voix* de la renommée. La *voix* qui sortoit de la teste factice d'Albert le Grand, de la statuë de Memnon au lever du Soleil en Egypte.

Il y a dans les jeux de l'orgue un jeu qu'on appelle *voix humaine*, & autrement *Regale*. Voyez Regale.

Voix, se dit figurément en choses spirituelles & morales: & premierement des graces, des inspirations divines, qui sont des *voix* interieures qui nous appellent à nostre salut. On dit aussi en parlant des commandements de Dieu, Tant que le peuple a escouté ma *voix*, a obeï à ma *voix*, je l'ay assisté, je l'ay fait vaincre, prosperer. Les brebis escoutent la *voix* du Pasteur, de celuy qui leur annonce l'Evangile. On dit aussi la *voix* du sang, la *voix* de la nature, en parlant des tendresses naturelles qui nous font agir. Corneille a dit dans le Cid,

Escouter mon amour, obeïr à sa *voix*,

c'est à dire, les mouvements de ma passion. Les playes d'un assassiné sont autant de *voix* qui crient vengeance.

Voix, en termes de Logique, se dit des cinq Universaux, qu'on appelle les cinq *Voix* de Porphyre.

Voix, en termes de Musique, se dit des sept tons differents qui sont marquez par les sept notes de Musique, *Ut, re, mi, fa, sol, la, si*.

Voix, signifie aussi en Justice & dans les eslections, Suffrage, advis de chaque particulier d'une Compagnie. Il vaudroit mieux peser les *voix*, que de les compter. C'est le President qui recueille les *voix*, qui juge à la pluralité des *voix*. Cet Abbé a esté esleu tout d'une *voix*, il

il a en toutes les *voix*. On dit acheter, briguer les *voix*, gagner les *voix*, pour dire, se faire nommer par des voyes illegitimes.

En ce sens on dit qu'un homme a une *voix deliberative*, lors qu'il a droit de dire son advis dans une deliberation, dans un jugement, & qu'on compte son jugement; qu'il a une *voix active*, quand il donne son suffrage pour eslire quelqu'un; *voix passive*, lors que les suffrages peuvent tomber sur luy, qu'il peut estre esleu; *voix excitative*, quand il peut agir pour en faire eslire un autre; *voix consultative*, quand il n'a que des raisons & des remonstrances à alleguer, sur lesquelles le Chef resout tout seul, ainsi que le Pape pretend à l'égard des Cardinaux, & le Chancelier à l'esgard des Conseillers d'Estat. En ce sens on dit qu'un homme a la *voix* publique pour luy, pour dire, l'applaudissement universel. Je ne luy donneray pas ma *voix*, c'est à dire, mon approbation.

Voix, se dit proverbialement en ces phrases. La *voix* du peuple est la *voix* de Dieu, pour dire, que le general ne se trompe gueres. On dit qu'un homme a *voix* en Chapitre, lors qu'il est maistre chez luy, qu'il peut absolument disposer d'une affaire, ou en avoir du moins la participation. On dit qu'on n'a eu ni vent, ni *voix* d'une personne, pour dire, qu'on n'en a point de nouvelles en aucune maniere.

VOL.

VOL. s. m. Action de l'oiseau qui s'eslance, qui se meut, qui se soustient en l'air. Presque tous les oiseaux ont un *vol* different. Le *vol* de l'aigle est le plus haut. L'esprevier & l'autour ont les *vols* beaux, de haute entreprise & de combat.

Vol, se dit aussi de l'estenduë, de la durée de ce mouvement. Il y a des oiseaux qui ont un *vol* eslevé; d'autres dont le *vol* est lent, foible, court & terre à terre. Le *vol* de la perdrix, du faisan, n'est pas de longue estenduë. On dit aussi, qu'un bon oiseau a le *vol* roide & pointu. Un *vol* à tire d'aile, un *vol* à saillies & à efforts, à bricoles. On dit un *vol* toûjours amont, comme celuy de l'aloüette; un *vol* à grands cernes & ondées; comme celuy des moineaux, qui vont haut & bas; un *vol* bruyant & aspre, comme celuy de la colombe; un *vol* paisible, qui fend l'air sans remuer. Les Augures se vantoient de predire l'avenir par le *vol* des oiseaux.

Vol, en termes de Fauconnerie, se dit de l'equipage des chiens & des oiseaux de proye qui servent à prendre du gibier. Le Roy a des *vols* pour le heron, pour le milan Royal, pour le milan noir, pour buses, pour faux perdreaux, pour cercerelles, pour hibous, pour pies, pour corneilles, pour corbeaux, pour choucas, pour courlis, pour canepetieres, pour les champs & pour les liévres. Il a des espreviers pour les merles & perdrix; des cormorans pour voler sur les rivieres, &c. On dit le *vol* pour le gros, celuy qui se fait sur les oiseaux de fort & de cuisine, comme oyes, gruës, &c. Il a des Officiers pour chaque *vol*. Ce Gentilhomme est chef d'un tel *vol*. Le *vol* du milan se pratique avec quatre oiseaux. On luy donne premierement un sacret, puis on jette deux sacres, & enfin un gerfaut. Au *vol* du heron on se sert de trois oiseaux. On nomme le premier *haussepied*, qui le va chatouiller, & le fait hausser. Le second qu'on jette en secours, s'appelle *tombisseur* ou *attombisseur*. Le troisiéme s'appelle *teneur*, qui est d'ordinaire un gerfaut.

Vol, se dit aussi de la maniere de voler sur le gibier. On appelle *vol à la toise*, lors que l'oiseau part du poing à tire d'aisle poursuivant la perdrix au bourrir qu'elle fait de terre; *vol à la source*, qu'on appelle autrement *à leve cul*, lors que la perdrix part, ou qu'on fait partir le heron. *Vol à la renverse*, se dit au renverser des perdrix avau le vent. *Vol à la couverte*, se dit lors qu'on approche le gibier à couvert derriere quelque haye.

Vol, en termes de Blason, se dit de deux ailes d'oiseau posées dos à dos, comme s'il vouloit voler; & quand il n'y a qu'une aile seule, on l'appelle *demi-vol*. Quand il y en a trois, il faut dire *trois demi-vols*. On appelle *vol banneret*, celuy qui se met au cimier, & est fait en banniere, le dessus couppé en quarré comme l'Escu des anciens Chevaliers.

Vol, se dit parmi les Machinistes, d'un mouvement par lequel ils enlevent promptement en l'air quelque corps. Il y a dans un tel Opera un *vol* d'un Zephyre, d'un Mercure, qui est surprenant, qui est bien executé.

On appelle en pays Coûtumier le *vol du chapon*, une estenduë de terre, telle que celle où pourroit parvenir le *vol* d'un chapon, laquelle est deuë à un aisné partageant noblement avec ses freres, lors qu'il n'y a point de principal manoir en une Seigneurie. On estime cela à un trait d'arc, ou à un arpent ou septerée de terre.

Vol, se dit figurément en choses morales, de l'elevation où on se veut mettre au dessus des autres, de ce qui est au dessus des forces de quelqu'un. Cet Autheur en commençant cet ouvrage, a pris un *vol* trop haut, je ne sçay s'il le pourra soustenir. Ce Seigneur a pris un grand *vol*, il fait despense en chevaux, en valets, en habits; il faut bien du revenu pour soustenir un tel *vol*.

VOL, signifie l'action d'enlever, de prendre le bien d'autruy, soit par force, soit par adresse. Les *vols* des grands chemins sont punis de la rouë; les *vols* domestiques de la corde. Le *vol* des Procureurs, des Sergens, est d'ordinaire impuni. En Jurisprudence on distingue le *vol* manifeste, du *vol* secret ou deguisé.

Vol, se dit aussi d'un rançonnement, d'une tromperie faite en contractant. Quand un hoste, un Marchand, vendent une chose le double ou le triple de ce qu'elle leur a cousté, on a raison de dire que c'est un *vol* manifeste. Quand un stellionataire vend une chose qui ne luy appartient pas, qui est absorbée par des hypotheques, c'est un crime, c'est un *vol* qu'il commet. Le *vol* que les banqueroutiers font à leurs creanciers est puni de mort par tout l'Orient. La derniere Ordonnance porte bien la même peine, mais elle est presque toûjours eludée.

Vol, signifie aussi la chose volée. On a fait un *vol* qualifié dans cette maison, mais le *vol* a été *retrouvé*. Ceux qui recelent un *vol* sont punis de la même peine que les voleurs.

VOLAGE. adj. m. & f. Inconstant, leger, changeant. C'est un esprit *volage* qui ne s'applique à rien serieusement; il change d'estude, d'employ, de profession de temps en temps. On ne peut pas faire un bon Religieux d'un homme *volage*.

Volage, se dit plus particulierement en matiere d'amour & d'amitié. C'est un Berger *volage*, un amant *volage*, qui change souvent de maistresse.

On appelle *feu volage*, une certaine dartre qui vient au visage, qui paroist & disparoist de temps en temps.

VOLAILLE. s. f. Terme collectif, qui se dit des oiseaux domestiques qu'on nourrit dans une basse-cour, comme dindons, poulets, poules, chapons. Ce Fermier a toûjours deux cents chefs de *volaille* dans sa metairie. Le Maine, le Perche, sont des pays de *volailles*, où on fait grande nourriture de *volaille*. La *volaille* est chere cette année, car on n'a gueres recueilli de grain.

Volaille, se prend quelquefois plus particulierement pour une poule ou un chapon. Ce bourgeois se nourrit bien, il a toûjours une *volaille* au pot.

Volaillier. s. m. Marchand de volaille. On l'appelle plus ordinairement à Paris *Poulaillier*.

VOLANT, ante. adj. Qui s'eleve, qui se soustient en l'air. Les oiseaux *volants*. Des poissons *volants*, dont on voit grande quantité en navigeant vers la Ligne.

On

On s'est imaginé, & on a écrit qu'il y avoit des dragons *volants*; mais c'est une fable, aussi-bien que celle du Pegase, que les Poëtes ont appellé le *cheval volant*, qui n'étoit autre chose qu'un navire bon voilier qui s'appelloit *Pegase*. Les insectes *volants* sont les mouches, papillons, sauterelles, hannetons, &c.

Cerfs-*volants*, sont de petits insectes qui volent, & qui ont de grandes cornes.

Cerf *volant*, est aussi du papier étendu sur des osiers, que des enfants font elever en l'air pour se joüer.

VOLANT, se dit aussi des choses legeres ou detachées, qui se meuvent aisément au gré du vent. On dit des estendarts, des drapeaux *volants*. Une juppe *volante*, c'est une juppe d'esté faite de taffetas fort leger. Un mouchoir *volant*, est un petit mouchoir pour couvrir la gorge, fait de toile, de soye ou d'autre estoffe fort legere. Casaque *volante*, est une casaque à porter l'esté.

On dit en ce sens, Escrire sur un papier *volant*, sur une feuille *volante*, quand on écrit sur une feuille qui n'est point reliée, que le vent peut emporter.

VOLANT, se dit aussi de ce qui n'est pas fixé, attaché, qu'on oste & qu'on remet, quand on veut. Un pont *volant*, c'est un pont portatif, qu'on porte à l'armée pour passer les petites rivieres ou ruisseaux. Un cachet *volant*, est un cachet qui n'est point attaché à une lettre, qui n'empesche point de l'ouvrir, qu'on peut appliquer à une autre. Une assiette *volante*, une assiette d'entremets ou de ragousts, qu'on met ou qu'on oste sans changer le service de la table. On dit aussi un camp *volant*, pour dire, une petite armée forte de cavalerie legere, avec peu d'equippage & sans artillerie, dont les mouvements sont faciles, & qui est propre à aller joindre une armée promptement, ou à secourir une place. On appelle aussi à Rome un escadron *volant*, un nombre de Cardinaux qui ne sont d'aucun parti dans l'élection du Pape, & qui est souvent celuy qui le fait, quand il se joint aux autres.

VOLANT, se dit encore de ce qui se fait avec telle diligence, qu'il semble voler. On appelle les coches d'eau, les coches *volants*, lors qu'ils sont tirez par bon nombre de chevaux, & qu'ils font grande diligence.

On appelle aussi feux *volants*, des meteores, de certains feux qui s'elevent, & se dissipent un peu aprés, comme les ardents. On le dit aussi des feux artificiels qui s'elevent en l'air, comme une fusée *volante*. Et generalement dans la Pyrotechnie on appelle feux *volants*, tous les feux d'artifice qu'on jette dans les attaques des vaisseaux, ou des breches, comme bombes, grenades, carcasses, &c.

VOLANT. s. m. est aussi un jeu d'enfants, qui se fait avec des plumes attachées à un petit tuyau de bois ou d'yvoire, qu'ils se repoussent les uns aux autres comme une balle avec des palettes ou des raquettes.

VOLANT, se dit aussi des ailes d'un moulin à vent. Ce sont de grosses pieces de bois assemblées dans la teste de l'arbre tournant, qui ont chacune six toises de long, & douze pouces de gros. Elles sont garnies de lattes & de cotrets, sur lesquels on étend les toiles pour les faire tourner. Elles ont des entes au milieu pour y mettre des allonges.

VOLANT, en termes d'Horloger, est une piece de leton qui retarde la sonnerie d'une horloge, & qui fait le même effet que le balancier dans les montres simples. On l'appelle plus communément *delay*.

On appelle aussi en Chymie le sel armoniac, l'*aigle volant*.

On appelle un *passevolant*, un escornifleur qui vient à un repas sans en estre prié; ou un faux soldat qui paroist à la monstre sans estre enrollé.

VOLATIL, ILE. adj. Terme de Chymie. Ce qui est de plus subtil dans le corps, ce qui s'evapore en l'air, qui se dissipe. On distingue les sels fixes d'avec les sels *volatils*. Les odeurs ne sont autre chose que des sels *volatils* qui s'elevent des objets. L'esprit de vin est tout *volatil*, & il n'en demeure point dans une bouteille qu'on laisse ouverte.

VOLATILE. adj. m. & f. & f. Qui a des ailes, qui peut voler. Il y a des serpents qui sont reptiles, d'autres *volatiles*.

VOLATILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est volatil. Il ne se dit gueres que des sels & des esprits. La *volatilité* des sels & des esprits fait que beaucoup d'operations chymiques sont dangereuses à faire. Le chapiteau des alembics arreste la *volatilité* des substances dans les sublimations: & c'est ce qu'on appelle *fleurs*.

VOLATILLES. s. f. plur. qui se dit en general de tous les oiseaux. Les animaux sont divisez en quadrupedes, poissons, *volatilles*, reptiles, & insectes.

VOLATILLES, se dit plus particulierement des oiseaux delicats qu'on sert sur la table. Les friands ne mangent point de grosses viandes, ils ne veulent que des *volatilles*.

VOLCAN. s. m. est un nom que les Naturalistes donnent aux montagnes qui vomissent du feu. Il y a prés de Guatimala en l'Amerique deux montagnes, dont l'une s'appelle *Volcan de feu*, & l'autre *Volcan d'eau*, à cause qu'elle jette quantité de ruisseaux. De la premiere il sort quelquefois des morceaux de roches avec la même violence qu'un boulet sort d'un canon. On peut lire une lettre la nuit à la lueur de ses flammes à la distance de trois milles.

VOLE. s. f. Terme de jeu de cartes; & se dit, quand quelqu'un fait toutes les mains ou levées des cartes, à l'Hombre, à la Beste, à la Triomphe, &c. & alors chacun des joüeurs luy doit une marque. Il y en a qui disent *volte*.

VOLÉE. s. f. Le mouvement que fait un oiseau sans s'arrester. La *volée* des perdrix n'est pas de grande étenduë. Il n'est pas veritable que les hirondelles passent la mer tout d'une *volée*.

On dit figurément en ce sens, qu'un homme est de la haute *volée*, quand il est fort elevé au dessus des autres.

VOLÉE, se dit aussi des oiseaux de passage qui viennent en troupes. Il vint une *volée* de cailles dans le desert qui rejoüit fort les Israëlites degoustez de la manne. Il vient souvent en Asie des *volées* de sauterelles & d'autres insectes qui offusquent l'air, comme si c'étoit un nuage. Les étourneaux sont maigres, parce qu'ils sont trop d'une *volée*.

VOLÉE, se dit aussi des pigeons & autres oiseaux semblables qui commencent à sortir du nid en certaines saisons. Les *volées* de Mars & d'Aoust sont les meilleures pour les pigeons, car c'est le temps des semailles & de la recolte.

En ce sens on dit figurément, que des gens sont de la même *volée*, quand ils sont à peu prés de même condition, de même profession, de même âge. Il vient tous les ans au Palais une *volée* d'Advocats au sortir des Escoles; à l'armée une *volée* de jeunes Gentilshommes sortants de l'Academie. Ces deux Messieurs sont de la même *volée*.

VOLÉE, se dit aussi des chevaux qu'on met au devant des autres pour tirer plus viste un chariot, un carrosse, quand il y en a plusieurs rangs. Ces chevaux sont plus propres à la *volée*, & ceux-cy au timon. Il faut avoir des harnois de *volée*.

VOLÉE, se dit même des pieces de bois de traverse où on attelle les chevaux de carrosse. Il y a la *volée* de devant, & la *volée* de derriere.

VOLÉE, se dit aussi du mouvement des choses qui sont poussées avec grande impetuosité. La *volée* d'une flesche, d'un trait d'arbaleste. Il faut saluer un vaisseau, une place de

de tant de *volées* de coups de canon. On le dit même des decharges sans balle, aussi-bien qu'avec la balle.

VOLÉE, se dit aussi de la decharge de plusieurs canons ensemble, ou tirez d'une même batterie. Il y avoit six pieces dans cette batterie qui tiroient toutes d'une *volee*. On ne peut faire que dix *volees* par heure du gros canon, ou 120. par jour. Les fauconneaux tirent jusqu'à 250. *volees* par jour. On dit aussi, qu'on a donné une *volee* de coups de baston à un homme, pour dire, qu'on l'a bien bastonné. On appelle aussi *volée* du canon, la partie qui est depuis les tourillons d'un canon jusqu'au bourrelet ou à l'extremité par où il tire. Elle est d'ordinaire de cinq pieds & demi.

VOLÉE, se dit aussi en termes de paume, du mouvement de la balle, tandis qu'elle est poussée & se meut dans l'air, & sans bondir ni bricoler. C'est un hasard, quand on donne de *volée* dans le petit trou. A la longue paume, il faut prendre la balle à la *volée*. La balle est entrée de bricole, & non pas de *volée* dans la galerie.

VOLÉE, se dit aussi du son des cloches en bransle. Les Sonneurs ont coûtume de faire trois *volées* de cloches pendant un service & enterrement, de les sonner en bransle à trois reprises.

VOLÉE, se dit proverbialement en ces phrases. Il a pris cela entre bond & *volée*, c'est à dire, en un moment, en une occasion favorable. Il l'a obtenuë tant de bond que de *volée*, pour dire, en plusieurs manieres, moitié de gré, moitié de force. On dit aussi, faire une chose à la *volée*, dire quelque chose à la *volée*, pour dire, legerement, imprudemment, ou peu serieusement.

VOLER. v. neut. & act. S'eslever en l'air, s'y mouvoir, s'y soustenir avec des ailes, comme font les oiseaux ordinairement, & quelques poissons, serpens ou insectes. Les aigles *volent* fort haut & à tire d'aile. Les hirondelles *volent* terre à terre, à fleur d'eau, quand il va pleuvoir. C'est une erreur de croire, que les oiseaux de paradis *volent* toûjours; ils s'attachent la nuit à des arbres pour dormir. On remarque que les aigles, & autres oiseaux qui ont une grande facilité à *voler*, n'en ont point à marcher. Il y a des oiseaux qui ne *volent* jamais, comme l'autruche & le casuel.

VOLER, en termes de Fauconnerie signifie, Prendre ou poursuivre le gibier avec des oiseaux de proye. Un des plaisirs des Grands, c'est de *voler*, de faire *voler* l'oiseau, le lascher sur le gibier. *Voler* le heron, la corneille. On dit *voler* de poing en fort, quand on jette les oiseaux du poing aprés le gibier; & *voler* d'amont, quand on laisse *voler* les oiseaux en liberté, afin de les faire soustenir sur les chiens. On dit *voler* haut & gras, ou *voler* bas & maigre. *Voler* de bon hait, c'est à dire, de bon gré. *Voler* en trouppe, en rond, en long ou en pointe; *voler* comme un trait, à reprises, en couppant son vol ou le vent. On dit s'essorer, fendre le ciel, noüer entre deux airs, nager entre les nuées, prendre l'air, se balancer dans le ciel, ramer en l'air, prendre le haut du vent, monter sur l'aile, donner du bec & des pennes, pour expliquer les diverses manieres de *voler*.

Les Danseurs de corde appellent *voler*, se couler le long d'une corde attachée fort haut jusqu'à terre, en remuant les bras comme si c'étoient des ailes. Il y a dans le Journal des Sçavants une machine, par le secours de laquelle un homme peut *voler*. Buratini Maistre de la Monnoye du Roy de Pologne apporta il y a quelques 30. ou 40. ans le modele d'une machine pour *voler*.

VOLER, signifie aussi, Courir avec grand empressement. Quand il est question de servir ses amis, il ne court pas seulement, il y *vole*. Corneille fait dire dans le Cid à Rodrigue par son pere :

- - - Va, cours, *vole*, & nous venge.

VOLER, se dit aussi de ce qui est jetté dans l'air, qui y est meu, agité avec quelque impetuosité. Ce valet a dit une insolence, on luy a fait *voler* une assiette à la teste. Dans cette sedition, les pierres, les cailloux *voloient* en l'air. Dans cet orage le vent faisoit *voler* les chapeaux dans la riviere, detachoit les tuiles, & les faisoit *voler* dans les rues. La poudre *vole* dans les yeux. Les estincelles de l'incendie du Palais *volerent* jusqu'à St. Innocent.

On dit aussi en parlant des combats des anciens Chevaliers, Leurs lances *volerent* en éclats. On a veu des Princes à qui on a fait *voler* la teste sur un eschafaut. On fait *voler* la cervelle aux soldats qui desertent, quand on les passe par les armes.

VOLER, se dit aussi figurément en choses morales. Le temps *vole* & s'enfuit, & ne revient jamais. La parole *vole*, mais l'escriture demeure. La victoire *voloit* incertaine entre les deux partis. Le bruit de ses exploits *volera* par toute la terre sur les ailes de la renommée. Cette nouvelle *vola* en peu de jours par toute la France.

VOLER, se dit proverbialement en ces phrases. Il ne faut pas *voler* avant que d'avoir des ailes, pour dire, qu'il ne faut pas prendre un grand vol, si on n'a du bien suffisamment pour le soustenir. On dit aussi d'un homme à qui on a de la peine à parler, qu'il le faut tirer en *volant*, luy parler promptement & à la passade.

VOLER, signifie aussi, Prendre le bien d'autruy, soit par force & violence, soit par autorité sous couleur de justice, soit clandestinement ou en larron. Les conliers *volent* sur les grands chemins à main armée. Les chicaneurs *volent* avec la plume leurs parties. Les Domestiques *volent* leur Maistre. Les Financiers *volent* le Roy & le peuple. On a *volé* cette maison avec des eschelles, en crochetant les portes. Ce mot vient de *vola*, qui signifie la *paume de la main*, parce qu'on s'en sert ordinairement pour desrober, d'où on a fait aussi *involare*. Du Cange.

VOLER, se dit aussi en parlant des profits injustes que font les Marchands qui vendent de méchantes marchandises trop cher, ou des Hosteliers qui rançonnent leurs hostes, des usuriers qui abusent de la misere de ceux qui leur empruntent. Vendre à faux poids & à fausse mesure, c'est *voler*. Les Hosteliers de Hollande sont si chers, qu'*ils volent* tous les estrangers. Tout le bien de cet usurier est *volé* au tiers & au quart.

VOLER, se dit même des pensées & des passages des livres. Ce livre n'est fait que de rapsodies, de pensées, de vers *volez* par cy par là. C'est un ouvrage qu'il a *volé* tout entier à un tel.

VOLERIE. s. f. Chasse avec les oiseaux de proye. Il y a la haute *volerie*, qui est celle du faucon sur le heron, canards, gruës, & le gerfaut sur le sacre & le milan. La basse *volerie*, de bas vol, est le lanier, le lanneret. Le tiercelet de faucon exerce la basse *volerie* ou des champs sur les faisans, la perdrix, la caille, &c.

VOLERIE, signifie aussi, *Larcin*, pillerie, exaction. On a licentié les trouppes, on verra bien des *voleries* à la campagne cet hiver. Ce Maistre d'Hostel a compté à son Maistre ce turbot 10. escus, c'est une pure *volerie*. On ne se peut deffendre des *voleries* des Sergents, des Procureurs, & des autres gens de chicane. Cet Hostelier a fait payer cent sols pour un giste : franche *volerie*.

VOLET. s. m. Petit colombier bourgeois & domestique où l'on nourrit des pigeons, qui n'a qu'une petite ouverture qu'on ferme avec un ais. Il n'est permis qu'aux Seigneurs d'avoir des colombiers à pied; mais on souffre qu'un bourgeois ait un *volet*.

VOLET, se dit aussi de l'ais ou planche qui sert à fermer cette ouverture. Il faut tous les jours abaisser le volet, fermer le *volet*, de peur que la fouine n'aille manger les pi-

pigeons. Quelques-uns derivent le mot de *volet* de *valvula*, comme qui diroit *valvulet*.

VOLET, se dit par ressemblance des paneaux de menuiserie qui servent à fermer les croisées ou fenestres des chambres. Il faut fermer les *volets*, quand il vient trop de jour, ne laisser qu'un *volet* ouvert. On appelle aussi les *volets* des orgues, des pieces de menuiserie qui servent à les fermer, à en couvrir la monstre.

VOLET, en termes de Marine, est une petite boussole ou compas de route qui est à l'usage des barques & des chalouppes.

VOLET, s'est dit autrefois des flesches menuës & legeres qui portoient fort loin: mais ce mot n'est plus en usage, non plus que la chose.

VOLET, en termes de Blason, se dit d'un ornement que les anciens Chevaliers portoient sur leurs heaumes, qui étoit un ruban large pendant par derriere, voletant au gré du vent dans leurs marches & leurs combats. Il étoit attaché avec le bourlet ou tortil dont étoit couvert leur casque.

VOLET, est aussi un nom qu'on donne au tourteau de sinople.

On dit proverbialement & figurément, que des gens sont triez sur le *volet*, que des choses sont choisies sur le *volet*, quand ce sont des personnes & des choses triées ou choisies, comme si on les avoit mises sur un ais, sur un *volet* pour les espluchet.

VOLETER. v. neut. frequentatif. Les petits papillons *voletent* la nuit autour des chandelles jusqu'à ce qu'ils se bruslent. On a couppé les ailes à ce moineau, il ne fait que *voleter*. Les Payens croyoient que les ames *voletoient* autour des tombeaux. Les ardents ou feux folets *voletent* autour des lieux marescageux.

VOLEUR, EUSE. s. m. & f. Brigand, larron qui vole, qui desrobe. Les *voleurs* de grand chemin sont ceux qui volent à la campagne à main armée. *Voleurs* de nuit, sont ceux qui volent la nuit dans les ruës, qui percent, qui escaladent les maisons. *Voleurs* domestiques, sont les valets qui desrobent, qui trompent leur maistre. Il y a une Ordonnance de François I. faite contre quelques Gentilshommes qui faisant semblant de voler l'oiseau, guettoient les Marchands, & les détroussoient, d'où quelques-uns derivent le mot de *voleur*. Mais ce mot est plus ancien; car il est fait mention dans la Loy Salique de celuy qui avoit volé un taureau. Desorte qu'il est plus à propos de dire qu'il vient de *involare*, ou de *vola*.

En termes de Fauconnerie, on appelle un oiseau bon *voleur*, ou beau *voleur*, quand il vole bien & sûrement.

VOLEUR, se dit aussi de ceux qui exigent des droits qui ne sont pas deus, qui rançonnent ceux qui ont à faire à eux, qui trompent en vendant leurs marchandises; & generalement de tous ceux qui acquierent du bien par mauvaises voyes. Il y a des Procureurs & des Sergents qui sont de grands *voleurs*. Les Hosteliers sur les grands chemins sont de grands *voleurs*, des rançonneurs de gens. Les usuriers sont des *voleurs* à l'égard des fils de famille.

On dit proverbialement, *Voleur* de meules de moulin, en accusant ironiquement un homme d'être *voleur*. On dit aussi, Les grands *voleurs* pendent les petits.

VOLIERE. s. f. Lieu où on enferme plusieurs oiseaux par curiosité, & pour avoir le plaisir de les entendre chanter. Il a une *voliere* de serins de Canarie, une grande *voliere* de toutes sortes d'oiseaux.

VOLIERE, est aussi un petit colombier où on nourrit des pigeons domestiques avec du grain, qui ne vont point à la campagne avec les autres. Les pigeonnaux de *voliere* sont plus estimez que les fuyards.

VOLONTAIRE. adj. m. & f. Libre, qui se fait sans contrainte, par un principe de volonté. Les actions ne sont meritoires que quand elles sont *volontaires*. On a fait une contribution *volontaire* pour le bastiment de la Parroisse. Un decret *volontaire*, est celuy qui se fait à l'amiable pour purger les hypotheques. Il y a bien des mouvements naturels en nous qui ne sont pas *volontaires*, comme celuy du cœur, du pous, &c. Les Martyrs ont souffert une mort *volontaire*.

VOLONTAIRE. s. m. se dit en Morale de l'action de la volonté, de sa faculté d'agir. La concupiscence diminuë le *volontaire*, l'ignorance oste du *volontaire*, c'est à dire, sont des causes qui alterent, qui changent nôtre volonté, sans lesquelles nous ferions autrement.

VOLONTAIRE, en termes de Guerre, est un soldat ou cavalier qui sert dans des Corps, sans prendre aucune solde, & sans être enrollé, mais seulement pour apprendre le mestier de la guerre. On le dit aussi des personnes de qualité qui n'ont pas d'employ ni de charge dans l'armée, mais qui se trouvent dans les occasions par le seul desir de la gloire. Ce mot vient du Latin *voluntarius*, qui a été employé en cette signification. Menage.

VOLONTAIRE, se dit aussi d'un opiniastre, d'un faineant, qui ne veut rien valoir, qui ne veut que ce qu'il veut. Les peres sont malheureux, qui ont des enfants *volontaires* & libertins, qui ne veulent pas suivre les desseins qu'ils ont pour leur fortune. En ce sens on le dit à l'adjectif & au substantif. C'est un *volontaire*.

VOLONTAIREMENT. adv. De franche volonté, sans force ni contrainte. Il a fait une telle donation *volontairement*. On le dit aussi de ce qui se fait avec honnesteté, obeïssance, ou devotion, quoy que la liberté n'y soit pas toute entiere. Les Sergents l'ont mené en prison, il les a suivis *volontairement*, il ne l'a point fallu traîner. Les Martyrs se sont offerts *volontairement* à la mort, plûtost que de donner de l'encens aux idoles.

VOLONTÉ. s. f. Seconde puissance de l'ame qui se porte à la poursuite du bien, ou à la fuite du mal que l'entendement luy a fait connoistre. Dieu nous a laissé nostre libre arbitre, c'est à dire, nostre franche *volonté*, pour meriter, ou demeriter envers luy. Il faut se sousmettre à la *volonté* du Roy, de ses superieurs, de ses pere & mere. Un Religieux qui fait vœu d'obeïssance, renonce à sa propre *volonté*. On dit qu'un homme est plein de bonne *volonté*, lors qu'il est officieux, obligeant, & qu'il rend service quand il le peut. Tous contracts sont faits avec cette formule, Un tel de son gré & de sa franche *volonté* s'est obligé à &c.

VOLONTÉ, s'attribuë aussi à la Divinité. Nous disons dans l'Oraison Dominicale, Seigneur, vostre *volonté* soit faite en la terre, comme au ciel. Dieu dispose de nous à sa *volonté*.

VOLONTÉ, signifie aussi la puissance, le desir, la resolution de faire quelque chose. La justice est une *volonté* constante de rendre à chacun ce qui luy appartient. Il n'est pas en pouvoir de payer ses dettes, mais il en a bonne *volonté*. On dit aussi par maniere de souhait, A la mienne *volonté*, plust à Dieu!

On dit en ce sens, que la *volonté* est ambulatoire jusqu'à la mort; & qu'un testament est une ordonnance de derniere *volonté*, qu'on peut revoquer jusqu'à la mort. Les promesses payables à *volonté* sont à tous moments exigibles.

VOLONTÉ, signifie aussi, Discretion, pouvoir d'autruy. Je m'en remets à vostre *volonté*, à vostre discretion. Je vous envoye ce valet qui vous a offensé, pour le chastier à vostre *volonté*, pour en user comme bon vous semblera. Vous serez le maistre de cette affaire, vous en donnerez vostre *volonté*, ce qu'il vous plaira.

VOLONTÉ, signifie aussi, Bienveillance, ou haine qu'on a pour quelqu'un. Ce Prince a de l'inclination, des bonnes *volontez* pour vous. Gardez vous de cet ennemi,

nemi, il a beaucoup de mauvaise *volonté* pour vous, il cherche tous les moyens de vous nuire.

On dit dans l'Office divin, Gloire soit à Dieu au ciel, & la paix sur la terre aux hommes de bonne *volonté*.

On dit proverbialement, que les *volontez* sont libres, quand quelqu'un refuse de faire une chose à quoy on veut l'obliger. On dit aussi, La bonne *volonte* est reputée pour le fait.

VOLONTIERS. Adverbe qui marque le consentement. Je vous serviray *volontiers*, de tout mon cœur. Il signifie quelquefois, Environ. Voilà une femme a qui je donne *volontiers* 50. ans, c'est à dire, Elle a environ cet âge-là. Il signifie quelquefois, Souvent. Il hante *volontiers* en un tel endroit, c'est à dire, ordinairement.

VOLTE. s. f. Terme de Manege. C'est un rond, ou une piste circulaire sur laquelle on manie un cheval. Il y a des *voltes* de deux pistes, quand un cheval maniant, marque un cercle des pieds de devant, & un autre de ceux de derriere. D'autres sont d'une piste, quand un cheval manie à courbettes & à cabrioles, ensorte que les hanches suivent les espaules, & ne font qu'un rond ou une ovale de costé ou de biais autour d'un pilier ou d'un centre.

VOLTE RENVERSÉE, est celle où le cheval maniant aussi de costé, a la teste tournée vers le centre, & la crouppe vers la circonference, ensorte que le petit cercle se forme par les pieds de devant, & le grand par ceux de derriere.

On dit faire les six *voltes* d'une haleine, manier un cheval sur les quatre coins de la *volte*, le mettre sur les *voltes*, se coucher sur les *voltes*, embrasser toute la *volte*, passeger sur les *voltes*, serrer la *volte*, en parlant de divers exercices qu'on fait au manege.

VOLTE, se dit aussi des maneges qu'on fait sur le cheval de bois pour apprendre à monter à cheval, & à en descendre legerement.

DEMI-VOLTE, est un demi-rond que fait le cheval d'une ou de deux pistes, au bout duquel on change de main, & il revient sur la même ligne.

VOLTE, se dit aussi des tours & retours que des ennemis font autour d'une place, quand ils font mine de l'assieger.

On dit en termes de Marine, prendre une telle *volte*, pour dire, une telle route, tourner & virer un vaisseau pour le preparer au combat.

VOLTE, se dit en termes de Fauconnerie, d'un cri qu'on fait en voyant le gibier.

VOLTE, au jeu, ou VOLE, se dit quand on leve toutes les cartes ou les mains.

VOLTE, est aussi le nom d'une ancienne danse venuë d'Italie, comme son nom le témoigne, en laquelle l'homme fait tourner plusieurs fois la Dame, & puis luy aide à faire un saut ou une cabriole en l'air. C'est une espece de Gaillarde familiere aux Provençaux, qui se dansoit comme le Tordion par une mesure ternaire, & en tournant le corps. Voyez en les pas & la tablature chez Thoinot Arbeau dans son Orchesographie.

VOLTEFACE. s. f. Commendement qu'on fait aux soldats rangez en bataille pour leur faire tourner le visage d'un autre costé.

VOLTIGEMENT. s. m. Action de ce qui voltige. Le *voltigement* des feux follets ou feux Saint Elme qu'on voit autour des masts, sont de bon presage.

VOLTIGER. v. n. Faire divers tours & retours à cheval autour de quelque place. Les ennemis ont long-temps *voltigé* autour de nostre camp, ont fait plusieurs escarmouches pour nous attirer en campagne. Les voleurs ont long-temps *voltigé* à l'entrée de ce bois.

VOLTIGER, signifie aussi, Faire flotter au gré du vent. On voyoit flotter, *voltiger* les estendarts, les drapeaux de l'armée ennemie. Ses cheveux *voltigeoient* au gré des zephyrs sur son sein, sur ses espaules. Les Amours *voltigent* autour de cette beauté.

VOLTIGER, signifie aussi, Faire les exercices sur le cheval de bois pour apprendre a y monter à cheval & à en descendre legerement, ou a faire divers tours qui monstrent l'agilité & la dexterité d'un cavalier.

VOLTIGER, se dit aussi en parlant des Danseurs de corde, lors qu'ils font plusieurs tours de leur mestier sur une corde peu tenduë.

VOLTIGER, se dit figurément en choses morales, en parlant des divers changements qu'on fait d'estude ou de condition. Cet homme n'apprendra jamais rien à fonds, il ne fait que *voltiger*, il quitte une étude pour en prendre une autre; il ne fera jamais aucun établissement solide, il change à tous moments de profession.

VOLTIGEUR. s. m. Maistre qui enseigne à voltiger sur le cheval de bois. Le Roy a des Officiers *Voltigeurs* en la grande & en la petite Escurie pour enseigner aux Pages à voltiger.

VOLUBILITÉ. s. f. Facilité de se mouvoir. La figure des corps spheriques leur donne une grande *volubilité* ou facilite de se mouvoir.

On le dit plus ordinairement des paroles qu'on prononce viste. Cet Orateur a une grande *volubilité* de langue; il en dit plus en une heure, qu'un autre n'en diroit en deux.

VOLUME. s. m. Livre, écrit d'une raisonnable grandeur, qui est relié separément. La Bibliotheque de Ptolomée Roy d'Egypte contenoit trois cens mille *volumes*, selon Aulugelle, & sept cens mille, suivant Sabellicus. Ce mot a pris son nom *à volvendo*: de l'ancienne façon de faire des livres en rouleaux dont jusqu'au siecle de Ciceron; & long-temps aprés ils estoient en papier, dont les feuilles estoient collées bout à bout, écrites seulement d'un costé, & on attachoit au bas un baston qu'on appelloit *umbilicus*, & à l'autre bout estoit un morceau de parchemin, sur lequel on écrivoit en lettres d'or le titre du livre. Cependant le Roy Attalus long-temps auparavant avoit donné une figure quarrée à quelques-uns de ses livres, ayant trouvé le secret du parchemin, sur lequel on écrivoit des deux costez. Depuis le *volume* s'est dit de chaque partie d'un ouvrage reliée separément. Les Conciles ont été imprimés au Louvre en 37. *volumes*. L'Histoire de Mezeray a été imprimée en trois grands *volumes in folio*, & en huit petits volumes *in 12*. Il y a là de quoy faire un juste *volume*. On tient que Raymond Lulle a composé plus de 4000. volumes, dont on voit divers catalogues. On tient que Trismegiste a écrit 6525. *volumes*; selon d'autres, trente-six mille; & selon d'autres, 36529. Mais on doit croire avec La Croix du Maine, que c'étoit la coustume des Egyptiens de mettre tous les livres qu'ils composoient sous le nom de Trismegiste.

VOLUME, signifie aussi la surface d'un corps plus ou moins estendu. Deux globes dont l'un est d'or, & l'autre d'argent de même poids, ne sont pas d'un volume égal. Ce fut le *volume* qui fit découvrir à Archimede la tromperie faite en la couronne de Hieron. On fait des cartes, des plans, des tableaux en grand & en petit *volume*.

VOLUME, en termes de Monnoye, se dit de leur forme, de leur grandeur & de leur espaisseur. Leur forme a été differente selon les temps & les lieux. On en voit de rondes, d'ovales, de quarrées, de triangulaires, de longues, & par filets, comme étoient autrefois les oboles, & comme sont à present les larins des Indes. On juge de la bonté des monnoyes par leur *volume*.

VOLUPTÉ. s. f. Plaisir, delectation, ce qui chatouille l'ame ou le corps. On accuse Epicure d'avoir mis le

le souverain bien dans la *volupté*: ce n'étoit pas une *volupté* corporelle, mais un repos, une satisfaction d'esprit, qui est le plaisir de l'ame.

VOLUPTE, se dit aussi des plaisirs sensuels & corporels, & particulierement de ceux qui regardent Bacchus & Venus. On sent une grande *volupté* à boire du vin de Rheims, à jouïr d'une personne qu'on aime. Les sales *voluptés* sont criminelles.

VOLUPTUEUX, EUSE. adj. Qui aime les plaisirs sensuels. Cet homme est un *voluptueux* delicat, qui joint la Musique à la bonne chere, qui s'adonne à tous les plaisirs, à toutes les voluptés. Un Palais *voluptueux*, une vie *voluptueuse*, une ville *voluptueuse*, où on trouve toutes sortes de voluptés.

VOLUPTUEUSEMENT. adv. D'une maniere voluptueuse. Le mauvais Riche vivoit *voluptueusement*.

VOLUTE. s.f. Terme d'Architecture. C'est un ornement qu'on met au chapiteau des colomnes, & particulierement de l'ordre Ionique & Composite. On l'appelle aussi *corne de belier*, parce qu'elle en a la figure tournée en ligne spirale. On croit que les Anciens ont voulu representer des escorces d'arbres tortillées. Les autres disent qu'elle represente la coeffure des femmes, & des boucles de cheveux. On voit aussi de petites *volutes* en plusieurs sortes d'ornements, comme aux modillons des corniches, &c. L'oeuil de la *volute* est le centre de la *volute*. Ce mot vient du Latin *voluta*.

V O M.

VOMIQUE. adj. f. On appelle noix *vomique*, celle qui fait mourir les chiens, & qui endort les corneilles, les pies. Voyez NOIX.

VOMIR. v. act. Rejetter par la bouche ce qu'on a dans l'estomac, soit par trop de satieté, soit par maladie. Les yvrognes *vomissent*, quand ils ont trop beu. Ce malade est sujet à *vomir* ses medecines. Les degorgements de bile font *vomir*.

VOMIR, se dit aussi des Volcans, de l'enfer, de la mer, & des autres corps qui en poussent d'autres au dehors en abondance. Le Vesuve *vomit* des flammes, des cendres, des pierres ponces. Les Furies sont des monstres que l'enfer a *vomis*. Un monstre que la mer avoit *vomi* fut cause de la mort d'Hyppolite. Cette gargouille *vomit* l'eau à gros bouillons. On dit aussi, que les canons *vomissent* des boulets, que des mortiers *vomissent* des bombes, que des dragons *vomissent* le feu.

VOMIR, se dit figurément en choses morales. Les damnez *vomissent* d'execrables blasphemes contre Dieu. Il a *vomi* plusieurs injures contre sa partie. Il faut luy laisser *vomir* sa bile, son venin.

VOMIR, se dit aussi en parlant des choses qui donnent du degoust. Ne dites point ces ordures, cela est capable de me faire *vomir*.

VOMI, IE. part. & adj.

VOMISSEMENT. s. m. Action par laquelle on vomit. Il faut provoquer le *vomissement* à ceux qui ont avalé du poison. Les chiens retournent à leur *vomissement*, ils mangent ce qu'ils ont vomi : ce qui se dit figurément des pecheurs, qui commettent les mêmes pechez que ceux dont ils s'étoient confessez.

VOMITIF, ou VOMITOIRE. s. m. Qui provoque le vomissement. On ne peut sauver cet homme empoisonné que par un *vomitif*. L'emetique est un remede *vomitif*.

V O R.

VORACE. adj. m. & f. Qui mange sans mascher, goulument, avec avidité. Les lions & autres bestes farouches & carnacieres sont des animaux *voraces*. Les tiburons dans la mer, les brochets dans les rivieres, sont des poissons *voraces*. On le dit aussi des grands oiseaux de proye, & même des hommes qui sont grands mangeurs.

VORACITÉ. s. f. Gourmandise, action de manger goulument. La *voracité* des animaux vient de la facilité qu'ils ont à digerer.

V O S.

VOS, VOSTRE. Pronom possessif de la seconde personne, qui signifie ce qui appartient à celuy, ou à ceux à qui on parle. Que ferez-vous de tous *vos* biens ? Je suis *vostre* valet, *vostre* tres-humble serviteur. Vous serez le bien venu chez moy, vous & les *vostres*, pour dire, *vos* parents, *vos* amis, ceux de *vostre* compagnie, *vos* domestiques.

VOSTRE, signifie quelquefois, Party, compagnie. Si vous dites quelque chose contre la Religion, contre l'Estat, je ne suis pas des *vostres*, je ne suis pas de *vôtre* costé. Cet homme est bon Catholique, il est des nostres : celuy-là est Lutherien, il est des *vostres*. S'il ne faut que s'aller promener, je suis des *vostres*.

V O U.

VOUEDE. s. m. Plante qui sert aux teintures. C'est une espece de pastel qui croist en Normandie, mais qui a beaucoup moins de force que le pastel de Languedoc, & qui est aussi foible comme le marouchin ou la derniere cueillette du bon pastel. Il faut mesler de l'indigo ou du bon pastel avec le *voüede* pour faire de bonnes teintures.

VOUER. v. act. Promettre à Dieu quelque chose. Samuël fut *voüé* à Dieu par sa mere, avant qu'il fust conceu. Les Prestres, les Religieux se *voüent* entierement, se consacrent à Dieu. Dans les professions Religieuses, on *voüe* de garder chasteté, pauvreté, & obeissance. Les Voyageurs en danger de naufrage *voüent* des pelerinages, des offrandes, des fondations, &c. C'estoit un serment chez les Juifs, de dire qu'il se *voüoient* à Dieu, qui est encore en usage chez les Espagnols, qui disent ordinairement, *Voto a Dios*. *Vouer* au blanc. Ce mot vient de *vovere*.

VOÜER, signifie aussi, Se donner à quelqu'un, s'attacher à son service. Il s'est *voüé* au service de l'Empereur, du Roy de France. Il a *voüé* une fidelité inviolable à son ami, à sa maistresse. Ce Magistrat s'est entierement *voüé* au public ; cet escolier à l'estude.

VOUGE. s. f. Terme de Venerie. C'est un espieu de Veneur à un large fer.

VOULOIR. v. act. Avoir la volonté, le desir, la resolution de faire quelque chose. Il ne faut *vouloir* que ce qu'on peut faire. Il ne faut pas *vouloir* prendre le bien d'autruy. Il est dangereux d'avoir à faire à un desesperé qui *veut* se perdre, qui *veut* se battre, qui *veut* en decoudre. On le dit aussi par maniere de souhait. Dieu le *veuille*. *Veuille* le Ciel que &c. Je *voudrois* bien avoir ce qu'il s'en faut.

VOULOIR, signifie aussi, Demeurer d'accord, souffrir qu'une chose se fasse. Je *veux* que cela soit ; Posé le cas, je le *veux* bien ainsi. On luy fera *vouloir* par force, s'il ne le fait d'amitié. Je *veux* bien qu'on sçache ce que je fais.

VOULOIR, se dit aussi en matiere d'offre, de choix, de deliberations. Je vous offre ces deux partis, lequel *voulez*-vous prendre? C'est un homme irresolu, il ne sçait ce qu'il *veut*. Ces fermes ne valent plus rien, on en donne à qui en *veut*, on les jette à la teste.

VOULOIR, se dit par extension des choses inanimées. Cette clef ne *veut* pas tourner dans la serrure. Ce bois ne

veut pas brusler, se fendre. Ces pois ne *veulent* pas cuire. Ce ressort ne *veut* pas plier, obeir.

VOULOIR, signifie aussi, S'opiniastrer, avoir quelque raison, quelque avantage pour faire executer quelque chose. C'est un homme qui *veut* fortement ce qu'il *veut*, qui *veut* absolument estre payé, qu'on execute son contract. On l'a bien prié, mais il n'en a rien *voulu* faire.

VOULOIR, joint avec le mot *dire* signifie, Expliquer. Que *veut*-il dire avec toutes ces manieres? qu'il s'explique. On voit bien des preparatifs, des allées & venues, des armements, des conferences, on ne sçait ce que tout cela *veut* dire. La plus-part des Commentateurs ne sçavent ce que *veut* dire leur texte, ni ce qu'ils *veulent* dire eux-mesmes.

VOULOIR, joint avec le mot de *bien*, ou de *mal*, signifie, Avoir de l'amitié ou de la haine pour quelqu'un. Nous devons *vouloir* du bien à nostre prochain. C'est un homme qui en *veut* à toutes les filles, qui fait l'amour à toutes celles qu'il rencontre; il en *veut* particulierement à celle-là, il *veut* l'espouser. On dit au contraire en mauvaise part, Il luy en *veut*, il ne luy *veut* pas de bien, pour dire, Il le hait. Il en *veut* à tout le monde. Si je vous *veux* du mal, qu'il me puisse avenir. On dit en ce sens, A qui en *voulez*-vous? pour dire, Qui vous a offensé? A qui vous en prenez-vous? On le dit aussi absolument pour dire, A qui *voulez*-vous parler? C'est à vous à qui j'en *veux*, à qui j'ay à faire.

VOULOIR. f. m. L'action de la volonté. Le *vouloir* du Roy est une loy, un ordre, un commandement; il a le pouvoir & le *vouloir*. Je vous ay obligation de vostre bon *vouloir*. On disoit aussi autrefois, un malin *vouloir*, pour dire, *haine*, *vengeance*.

VOULOIR, se dit proverbialement en ces phrases. Chacun *veut* avoir le bon bout de son costé, pour dire, avoir l'avantage, le profit. On dit aussi, Ce que femme *veut*, Dieu le *veut*, pour dire, que la femme est opiniastre & imperieuse dans ses volontez. On dit aussi ironiquement à ceux qui parlent par, Je le *veux*: & le Roy dit, Nous *voulons*. On dit aussi d'une femme, qu'elle est à qui en *veut*, pour dire, qu'elle est prostituée. On dit aussi, *Veuille* Dieu, *veuille* sa mere, en voyant un opiniastre qui ne defere à aucun advis ni conseil.

VOUS. Pronom personnel de la seconde personne au plurier. Taisez *vous*. Que dites-*vous*? Comme *vous* autres Messieurs. On met cette inscription au dessous d'une teste de mort:

> Nous avons esté comme *vous*,
> Et *vous* serez comme nous.

VOUS, se dit aussi pour faire une plus grande civilité en parlant à une personne seule. Je m'adresse à *vous*, Monsieur. On dit parlant à JESUS-CHRIST, *Vous* estes mon Dieu, mon Sauveur.

VOUSSOIRS, ou VOUSSEAUX. f. m. Terme d'Architecture. C'est une pierre propre à former le cintre d'une voute, taillée en espece de coin tronqué, dont les lits & costez, s'ils étoient prolongez, aboutiroient à un centre où tendent toutes les pierres de la voute.

VOUSSURE. f. f. est la hauteur ou elevation de la voute, ce qui forme son cintre. Cette voute a tant de pieds de *voussure*. On le dit aussi des portes & des fenestres en arc.

VOUTE. f. f. Toit rond basti en arcade, de telle sorte que les pierres se soustiennent l'une l'autre par la disposition de leur couppe, à cause que toutes les lignes de leurs parements aboutissent à un centre. Il y a des *voutes* en plein cintre, en hemi-cycle ou demi-cercle, ou en berceau; d'autres en anse de panier, qu'on appelle *surbaissées*; d'autres dont la hauteur excede le demi diametre, qu'on appelle *en berceau sur hausse*; d'autres qui sont toutes plattes, mais qui sont de petite estenduë, & qui sont faites avec des claveaux; d'autres en cul de four. Il y a aussi des *voutes* à la Gothique, à croisettes, & avec des nerfs saillans & des ogives, dont les traits ou arestes sont en diagonales. Du Cange derive ce mot de *volutio*, *voluta*, *volta* ou *vota*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens.

VOUTE DE TROMPE, est celle qui est estroite par le bas, & qui va en s'eslargissant par enhaut à la maniere des trompettes.

VOUTES A' LUNETTES, sont celles qui s'elevent sur les costez pour augmenter la hauteur des fenestres, comme sont toutes les voutes Gothiques.

On appelle *maistresses voutes*, les *voutes* principales qui ont beaucoup de portée, à la difference de celles qui ne servent qu'aux portes & fenestres & autres endroits moins considerables.

La clef de la *voute* est la pierre du milieu qui est taillée en coin tronqué, qui affermit toutes les autres. *Double voute*, est une *voute* qui est sur une autre. Le remplage de la *voute*; les reins de la *voute*, ce sont les costez de la *voute* qui la soustiennent. Le pendentif de la voute est la partie suspenduë de la *voute*, qui est entre les arcs, nerfs ou ogives, qui en supportent tout le faix. L'imposte ou le coussinet de la *voute* est la pierre sur laquelle on met la premiere pierre qui commence à se courber.

On appelle figurément le ciel, la *voute celeste*, la *voute azurée*. Godeau a appellé les astres, *voutes d'or*.

VOUTE, en termes de Marine, ou voute d'un vaisseau, est la partie exterieure de l'arcasse construite en voute au dessus du gouvernail. Le fronton où sont les Armes du Prince est placé au dessus de la *voute*.

VOUTER. v. act. Faire des arcades ou des toits en voute. On commence à *vouter* sur les impostes, ou au dessus des corniches. On a *vouté* cette Eglise aprés coup. Il y a sous terre des conduits *voutez* pour aller jusqu'au regard des fonteines.

VOUTER, avec le pronom personnel, se dit des vieillards que l'âge a obligés de marcher courbez, ou de ceux qui n'ont pas eu soin de se tenir bien droits. Cet homme commence à se *vouter*. Cette femme a les épaules hautes, est un peu *voutée*, pour dire bossuë.

VOUTER un fer, se dit en termes de Manege, quand on forge un fer en sorte qu'il soit creux, pour les chevaux qui ont le pied comble, afin que le fer ne porte pas sur la sole, qui est alors plus haute que la corne.

VOUTÉ, ÉE. part. & adj.

V O Y.

VOYAGE. f. m. Transport qu'on fait de sa personne en des lieux esloignez. On fait *voyage* par curiosité pour voir des choses rares. Ce Provincial a fait un voyage à Paris pour instruire son procés. Les *voyages* sont necessaires à la jeunesse pour apprendre à vivre dans le monde. On a imprimé les grands *voyages* en six volumes, comme aussi les *voyages* de Christophle Colomb, de François Drac, de Thevenot, de Herbert, &c. Tavernier a fait six fois le *voyage* des Indes pour faire commerce. Les *voyages* du Levant, les *voyages* du Nord. Il y a plus de 1300. Relations de *voyages* imprimées. Rien n'est plus instructif que la lecture des *voyages*.

VOYAGE, signifie aussi, Pelerinage. On fait le voyage de Jerusalem, de St. Jaques en Galice, de Lorette, par devotion. On appelle des *voyages* de long cours, ceux qu'on fait sur mer dans des navires qui doivent estre long-temps à revenir, comme ceux des Indes, de l'Amerique,

merique, &c. Pour les appeller ainsi, il faut qu'ils soient du moins de mille ou 1500. lieues.

Voyage, se dit aussi d'une petite course qu'on fait d'un lieu en un autre, soit dans les endroits circonvoisins, soit dans la ville, soit même dans sa maison. Je vais faire un *voyage* à ma maison des champs. Nous parlerons de cela au retour de mon *voyage*. J'ay fait trois *voyages* aujourd'huy chez mon Advocat. J'ay fait plusieurs *voyages* à la cuisine, au grenier, pour trouver une chose que j'ay égarée.

Voyage, se dit aussi des allées & venuës qu'on fait pour transporter quelques meubles ou provisions. Ce Chartier a fait 30. *voyages* pour enlever ces gravois. Ce Crocheteur a fait dix *voyages* pour demesnager cet appartement. Ne portez pas ces fagots au grenier tout à la fois, faites en deux *voyages*.

Voyage, se dit aussi en parlant des choses qu'on fait à diverses reprises, quoy qu'on ne change pas de place. J'ay leu, j'ay escrit trois heures cette aprés-disnée, c'est assez pour ce *voyage*, il faut remettre le surplus à un autre *voyage*.

On dit au Palais, taxer des *voyages* & sejours, lors que dans des despens adjugez on fait entrer les frais des *voyages* des parties, lors qu'elles ont affirmé qu'elles sont venuës pour solliciter leur affaire.

On dit d'un agonisant, qu'il va faire un grand *voyage*, un *voyage* sans retour; & quand il revient en santé, on dit qu'il est revenu d'un grand *voyage*, qu'il est revenu de loin.

Voyager. v. n. Aller dans les pays estrangers. Il y a des gens qui sont nés pour *voyager*, qui ont la manie de *voyager*, qui *voyagent* toute leur vie.

Voyager, se dit figurément en parlant de ceux qui estudient la Geographie & l'Histoire, qui apprennent la situation des lieux, les mœurs des peuples, aussibien que ceux qui *voyagent* effectivement. Cet homme a bien *voyagé* dans les cartes, dans les livres.

Voyageur. s. m. Qui fait des voyages par pure curiosité, & qui en fait des relations. Pietro de la Valle étoit un illustre *Voyageur*. Thevenot a été un fameux *Voyageur*.

On dit en Morale, Nous ne sommes que *voyageurs* en ce monde, pour dire, que cette vie est passagere.

VOYANT. s. m. en termes de l'Escriture signifie un Prophete. Samuël est appellé *Voyant*.

Voyant, ante. adj. Qui éclate, qui brille. Il ne se dit gueres que des couleurs hautes, comme le rouge, le bleu, le verd, de ce qui est le plus vif dans une nuance.

On dit au figuré *clairvoyant*, pour dire, un homme spirituel & esclairé, qui penetre le fonds des affaires, qui prevoit de loin le bien & le mal qui en peut arriver.

VOYE. s. f. Chemin, ruë, passage qui est au public, pour aller d'un lieu à un autre. Il est deffendu de faire aucune avance ou construction qui embarrasse, qui incommode la *voye* publique. La *voye* des carrosses, des charrettes, est le chemin le plus seur à tenir.

Voye, se dit aussi des divers chemins qu'on prend pour arriver en quelque lieu. Il y a deux *voyes* pour aller à Lyon, l'une par Dijon, l'autre par Nevers. En allant à Chartres, j'ay suivi la *voye* des carrosses par Limours: en revenant j'ay pris celle des Poulailliers par Saint Leger.

Voye, signifie aussi la commodité avec laquelle on va d'un lieu à un autre, la qualité des voitures. Quand on est pressé, on prend la *voye* de la poste, ou du Messager. La *voye* du carrosse, ou des coches d'eau, est la plus douce & la plus commode. Il n'est rien tel, quand on voyage, que de prendre les *voyes*, les commoditez publiques, pour n'estre point embarrassé de son equipage. On dit en ce sens, Je vous feray tenir mes lettres par la *voye* ordinaire, par la poste. Je vous enverray mes marchandises par la *voye* des Rouliers.

On dit aussi en termes de Banque, On vous fera tenir vostre argent par la *voye* des Marchands d'Amsterdam, par la *voye* de Hambourg, par la *voye* d'un Banquier, d'un Doüanier.

En termes de Chasse on appelle *voyes*, l'endroit par où le gibier a passé, quand on le suit à la piste, ou par l'odeur ou l'impression qu'il a laissée dans l'air. On a remis les chiens sur les *voyes*. La *voye* se dit particulierement du cerf. Pour toutes les autres bestes on dit *piste*; & on appelle *voyes surmarchées*, celles que foulent les chevaux & les chiens dans quelque retour. En general on appelle *voyes*, les grands chemins; & on dit qu'un cerf va la *voye*, quand il va par les grands chemins. Les sentiers qui traversent les forts s'appellent *routes*.

En termes de Charronnage, on appelle *voye*, l'espace d'un essieu qui est entre les deux rouës d'un harnois d'un carrosse. Il y a des reglements faits pour la longueur des essieux des charrettes, des carrosses, pour ne point faire tant de differentes ornieres, afin que les *voyes* soient égales.

En termes de Menage, on dit qu'une chose est en *voye*, pour dire, qu'elle n'est pas enfermée sous la clef, qu'elle sert ordinairement. Voilà tant de douzaines de serviettes, tant de vaisselle qui sont en *voye*. Cet homme est un negligent, il ne serre rien, il laisse tout en *voye*.

Voye, se dit aussi de ce qu'on transporte à chaque voyage qu'on fait. Une *voye* de moilon, de carreaux de pierre de taille. Une *voye* de bois. Il faut douze *voyes* d'eau pour emplir cette baignoire. Quelques-uns derivent ce mot de *fois*, qui vient du Latin *vices*, parce que les Allemans avec qui on a eu grande communication, prononcent l'*u* comme une *f*.

On appelle sur mer une *voye* d'eau, l'ouverture qui est dans le bordage du navire, quelque petite fente par où l'eau entre dans le vaisseau.

En Astronomie on appelle la *Voye lactée*, une blancheur qui paroist la nuit au ciel en forme d'un chemin. On a découvert qu'elle procede de la lumiere d'un nombre infini d'estoiles, qu'on n'apperçoit qu'avec de grandes lunettes. Le peuple l'appelle le *chemin de St. Jacques*. Les Payens l'appelloient le *chemin des Dieux*.

On appelle une porte à claires *voyes*, celle qui est faite en treillis de barreaux de fer, ou de bois, à travers laquelle le jour passe. On le dit aussi des clayes qui servent à passer le sable. Des étoffes à claires *voyes*, comme de la gaze, du canevas, & autres choses qui laissent passer le jour.

Voye, se dit figurément en choses spirituelles & morales, & signifie encore, Chemin. Jesus-Christ nous a monstré la *voye* du salut, il faut marcher dans sa *voye*. Il ne faut pas suivre la *voye* des impies, des Heretiques, qui ne sont pas dans la bonne *voye*, qui sont dans la *voye* de perdition. L'Evangile nous apprend que la *voye* du Paradis est étroite.

On dit aussi, que des gens qui ont un procés ou une querelle sont en *voye* d'accommodement, quand ils ont remis leurs interests entre les mains d'arbitres ou d'entremetteurs: qu'on est en *voye* de faire fortune, quand on est en passe pour cela, qu'on a des charges ou des emplois où on a coûtume de la faire.

Voye, signifie aussi le moyen dont on se sert pour arriver à quelque fin. La plus courte *voye* pour faire une affaire, c'est de gagner par argent ceux qui ont le pouvoir de la faire. Il y a des gens qui font fortune à la Cour par des *voyes* differentes: les uns prennent la *voye* de s'attacher au Roy, d'autres aux Ministres.

En ce sens on dit qu'un homme a gagné du bien par les bonnes

bonnes *voyes*; d'autres par des *voyes* obliques, indirectes, par de mauvaises *voyes*: qu'un Prince est venu à la Couronne par des *voyes* sanglantes, par la conqueste; un autre par la *voye* legitime & paisible, par succession.

En termes du Palais, on dit qu'un homme est pourveu d'une charge, d'un Benefice, par les *voyes* canoniques. On condamne toutes les *voyes* de fait, c'est à dire, la force, la violence. Un executoire porte, qu'un homme sera contraint par toutes *voyes* deuës & raisonnables. On tient en Jurisprudence, qu'il est permis à un Juge de deffendre sa jurisdiction par toutes *voyes* & toute sorte de moyens.

On dit aussi, qu'il faut se pourvoir par les *voyes* de droit, qui sont l'appel, l'opposition, la requeste civile, &c.

VOYE, se dit en Philosophie des manieres de découvrir & de raisonner des choses. La *voye* analytique est la plus courte & la plus seure pour raisonner en Physique; en Chymie, pour resoudre les problemes de la Geometrie, de l'Algebre.

VOYE, se dit aussi d'une conduite secrette par laquelle Dieu & la Nature agissent, tant en matiere spirituelle que corporelle. Les *voyes* de la Providence sont impenetrables. L'ame agit sur les corps par des *voyes* inconnuës. La nature a des *voyes* fort cachées, des conduits fort secrets pour produire les mineraux, les plantes, pour nourrir les animaux, &c.

VOYE, se dit proverbialement en cette phrase: C'est un homme qui est toûjours par *voye* & par chemin, pour dire, qu'il n'arreste guere en son logis.

VOYELLE. s. f. Terme de Grammaire. Lettre qui forme un son toute seule & d'elle-même, comme *a, e, i, o, u*. Les consones se joignent avec les *voyelles*. L'*i* & l'*u* sont tantost *voyelles*, tantost consones. Deux *voyelles* jointes ensemble font une diphthongue; trois *voyelles* une triphthongue. La rencontre de deux *voyelles* dans les vers est deffenduë, quand elles sont en des mots differents. Ce mot vient du Latin *vocalis*.

VOYER. s. m. Officier commis pour avoir soin que les ruës & voyes publiques soient seures & commodes. Chaque Justice a son *Voyer*. Le *Voyer* prend garde aux auvents, enseignes & saillies. Il donne des alignements pour empêcher qu'on n'entreprenne sur la voye publique. Il fait estayer les maisons qui menacent ruine. Il y avoit autrefois un Grand *Voyer*. Maintenant les Tresoriers de France se pretendent Grands *Voyers*, ils en font la fonction, & ont soin du pavé tant de la ville que de la campagne. Les Coustumes & Ordonnances parlent aussi des Seigneurs *Voyers*, qui avoient justice & seigneurie sur les chemins avec la connoissance des crimes qui y étoient commis; & pour cela ils levoient des droits de peage pour l'entretien des chemins publics. En quelques Coustumes les *Voyers* se sont appellez *Vicomtes*; & en d'autres *Ruyers*, comme ayant soin des ruës & chemins. Quelques-uns ont derivé ce mot de *viarius*; d'autres de *vicarius*.

VOYRIE. s. f. qui dans les anciennes Coustumes ne signifie autre chose que Voye, chemin, travers, carriere, sentier, ou ruë commune ou publique. Ragueau derive ce mot de *via*, disant que le peuple l'appelloit *veha*, *propter vecturas*, parce que *veha* étoit une espece de charrette, comme dit Varron.

VOYRIE, maintenant signifie la charge du Voyer. La *Voyrie* St. Germain est exercée par le Sr. Gitard celebre Architecte.

VOYRIE, dans plusieurs Coustumes, se prend aussi pour Jurisdiction. La basse *Voyrie* ou simple *Voyrie*, est la basse Justice & fonciere. La grande *Voyrie* signifie la moyenne Justice. Dans la Coustume de Blois le moyen Justicier s'appelle *Gros Voyer*.

VOYRIE, est aussi une place à la campagne, qu'un Seigneur qui a le droit de Justice & de *Voyrie* est obligé de donner au public pour y porter les boues, immondices & vuidanges de la Seigneurie. On jette à la *voyrie* les corps de ceux qu'on ne croit pas dignes d'être enterrez en terre sainte, qui n'ont pas voulu recevoir les Sacrements de l'Eglise. Menage croit que ce mot vient de *vulturia*: mais il y a plus d'apparence qu'il vient de *Voyer*, qui doit avoir soin de tenir la voye nette, & qui assigne la place où on doit porter les ordures.

On appelle populairement charongne de *voyrie*, ceux qu'on veut injurier, comme si on vouloit dire qu'ils meriteroient d'être jettez à la *voyrie*.

V R A.

VRAY, VRAYE. adj. Qui contient verité, qui est conforme à la chose dont on parle. Il n'y a que les Chrêtiens qui adorent le *vray* Dieu. JESUS-CHRIST est *vray* Dieu & *vray* homme. On a trouvé la *vraye* croix sur laquelle il a souffert mort & passion. Le *vray* bien, le *vray* repos de l'ame ne se trouve que dans la vertu.

VRAY, se dit aussi de ce qui est pur, ou dans son degré de perfection. Il est opposé à *corrompu*, *meslé*, *contrefait*. De *vray* or, de *vray* argent, qui n'est point meslangé, alteré. De *vrais* diamants, de *vrais* rubis, de *vrayes* perles, qui ne sont point contrefaites.

VRAY, se dit aussi par comparaison des choses qui se rapportent, quand on les confere. Voilà son *vray* portrait, sa *vraye* parole, sa *vraye* humeur. Cette copie est *vraye*, cette citation est *vraye*, je les ay conferées à l'original. C'est son *vray* nom, son nom de famille.

VRAY. subst. masc. se dit aussi par opposition à *faux*. Les Philosophes, les Juges ont bien du mal à discerner le *vray* d'avec le faux. L'entendement ne desire que le *vray*, se porte au *vray*. On dit, Avoüez le *vray*, dites le *vray*, c'est à dire, la verité. Voilà le *vray* de l'affaire, la verité constante & secrette.

VRAY, se dit encore de ce qui convient, qui est propre. C'est son *vray* fait que cet habit. C'est son *vray* balot. C'estoit là le *vray* lieu, la *vraye* occasion de faire voir son esprit, son adresse. C'est le *vray* motif de son entreprise.

VRAY, se met quelquefois pour augmenter la force du mot. C'est un *vray* Satan. C'est un *vray* fou. C'est un *vray* je ne sçay qui. C'est un *vray* charlatan, pour dire, qui imite bien les charlatans. On dit aussi un *vray* Poëte, non seulement pour marquer un homme qui a du genie à la Poësie, mais aussi ironiquement pour dire, qu'il a toutes les qualitez d'un mauvais Poëte, qu'il est crotté, malpropre, qu'il est distrait, qu'il importune du recit de ses vers. On dit aussi en bonne part, C'est un *vray* pere, c'est un *vray* amy, pour dire, il a la tendresse d'un pere, l'affection d'un amy.

VRAY, se dit proverbialement en ces phrases. Cela est *vray*, ou le Roy n'est pas noble. On dit par maniere de serment, Aussi *vray* qu'il n'y a qu'un Dieu, aussi *vray* que l'Evangile, aussi *vray* qu'il faut mourir; & ironiquement, Aussi *vray* qu'il neige.

AU VRAY. adv. D'une maniere vraye. Dites nous au *vray* ce qui en est, sans rien desguiser, sincerement. On dit aussi, A *vray* dire, quand on reconnoist la verité.

ESTAT AU VRAY. Terme de Finance. C'est l'estat arresté au Conseil, qu'on envoye aux Receveurs, qui ordonne des payements qu'ils doivent faire, & sur lequel ils comptent à la Chambre.

VRAYEMENT. adv. d'affirmation & d'ironie. Veritablement, certainement. Il est *vrayement* homme de bien, point du tout hypocrite. Avez-vous fait une telle chose? Ouy *vrayement*. On dit ironiquement,

Vous

Vous estes un bel homme, ouy *vrayement*. Le peuple dit, *vramant*, *vramant* voire.

VRAYSEMBLABLE. adj. m. & f. & subst. Qui a apparence de verité, qui est dans la possibilité des choses arrivées, ou à arriver. Les adventures des Romans & des pieces dramatiques doivent estre plustost *vraysemblables*, que vrayes.

VRAYSEMBLABLEMENT. adv. D'une maniere apparente & vraysemblable. Il doit arriver *vraysemblablement* qu'un jeune homme survive à un vieillard.

VRAYSEMBLANCE. s. f. Caractere ou apparence de verité. Les paradoxes sont des propositions qui choquent la *vraysemblance*. Le merite de la foy consiste à croire des mysteres revelez, quoy qu'ils soient contre la *vraysemblance*.

En Jurisprudence Canonique il y a une regle de Chancelerie touchant la *vraysemblance*, qui veut qu'une provision d'un Benefice soit valable seulement, lors qu'il y a de la *vraysemblance* que le collateur a eu connoissance de la vacance du Benefice au temps de la datte de la provision.

VRAYSEMBLANT, ANTE. adj. C'est presque la même chose que *vraysemblable*. Les Physiciens fondent leurs raisonnements sur les hypotheses les plus *vraysemblantes*.

U R B.

URBANITE'. s. f. Civilité, politesse, courtoisie qu'on trouve parmy les gens du beau monde. L'*urbanité* consiste aussi aux jeux & passetemps, & à entretenir joyeusement une compagnie sans offenser personne. C'est un terme que Balsac a mis en vogue. Les Romains appelloient *urbanité*, certaine sorte d'agréement, & un genre de politesse qui étoit particulier à certains Auteurs.

V R E.

VREDER. v. n. Terme populaire qui signifie, Courir deçà & delà. Borel derive ce mot de *veredus*, *cheval agile*. Les Pescheurs s'en servent en parlant du mouvement que font les carpes qui courent au fray dans les mois de May & de Juin.

URETERE. s. m. Terme de Medecine. Le conduit de l'urine dans la verge. Ce n'est autre chose que le col de la vessie allongée.

URETERES. s. m. Terme de Medecine, qui se dit des deux vaisseaux creux, blancs, espais & nerveux comme des arteres, qui vont jusqu'à la vessie. On les appelle aussi *urinters*, *urinaux*, *conduits pissoters*. Ils n'ont qu'une tunique simple, mais espaisse, tissuë de filamens obliques, afin qu'ils se dilatent & resserrent aisément. Ils servent à porter l'urine dans la vessie, que la vertu des reins a separée d'avec le sang sereux.

U R G.

URGENT, ENTE. adj. Qui est pressé, qui ne souffre point de delay ou de remise. On a mis cet impost sur le peuple pour les *urgentes* affaires de l'Estat. La suscription de la plus-part des ordres & paquets des Couriers porte, Pour les *urgentes* affaires de sa Majesté. Les provisions qu'on accorde en Justice sont pour subvenir aux plus *urgentes* necessitez d'une partie.

V R I.

VRILLE. s. f. Outil de fer propre à percer, dont se servent les Tonneliers. Il est emmanché comme le foret & la tarriere, & fait son effet en le tournant à deux mains.

URINAL. s. m. Terme de Medecine. Vaisseau propre à recevoir les urines. *Urinal* de verre, *urinal* recourbé, qu'on emplit de lait quelquefois pour appaiser les douleurs de la gravelle.

URINATEUR. s. m. Terme de Mer, qui se dit des Plongeurs ou Pescheurs de nacres, ou de perles, tant aux Indes Orientales qu'Occidentales. Ce mot vient du Latin *urinatores*, signifiant la même chose.

URINE. s. f. Excrement liquide des animaux, dont la vessie se descharge. Il se dit plus particulierement de l'homme. La matiere de l'*urine* est de trois sortes. La premiere vient de toute sorte de breuvage. La seconde est la liqueur sereuse & claire des humeurs qui sont dans les veines & les arteres. La troisiéme vient de la colliquation qui se fait des chairs & des graisses qui se fondent dans le corps.

On appelle proprement *urine*, la serosité du sang, dés qu'elle en est separée & tombée dans la vessie. Le sel armoniac des Anciens se faisoit de l'*urine* des chameaux. Les bons Medecins jugent des maladies par les *urines*. Une cuisson, une retention d'*urine*, une difficulté d'*urine*. Les Indiens ne prennent gueres d'autre medecine que de l'*urine* de vache. Les Espagnols se nettoyent les dents avec de l'*urine*. Les glaires qui sont dans l'*urine* sont la matiere premiere du calcul. Dans l'*urine* gardée il s'engendre des animaux en figure d'anguilles, qui sont encore plus petits que ceux qu'on voit dans l'eau de poivre. On tire de l'esprit d'*urine* qui put extremement. Willis a fait un beau Traitté des *urines*. L'*urine* sert dans les teintures pour nettoyer, & aider à fermenter & à échauffer le pastel. On s'en sert aussi aux cuves pour le bleu, au lieu de chaux. L'*urine* vieille colore une piece d'argent bien nette d'une couleur d'or.

URINER. v. n. Pisser, décharger sa vessie. Le vin blanc aide à faire *uriner*, il est aperitif.

U R N.

URNE. s. f. Vaisseau de mediocre grosseur, rond & enflé par le milieu, qui ne sert maintenant qu'à parer les cheminées, ou les buffets. Une *urne* de porcelaine fine, de Hollande, de Nevers. Les *urnes* antiques servoient à conserver les cendres des morts, aux sacrifices, à mettre des choses liquides, & à tirer au sort. On dépeint encore aujourd'huy les fleuves appuyez sur leur *urne*, qui represente leur source par l'eau qui s'en écoule.

U R S.

URSULINE. s. f. Ordre de Religieuses qui suivent la Regle de St. Augustin, & qui prennent soin de l'instruction & de l'education des jeunes filles. Les *Ursulines* ont en peu de temps bien multiplié en France. On met la plus-part des filles pensionnaires aux *Ursulines*.

U S.

US. s. m. Vieux terme de Pratique, qui ne se dit qu'avec le mot de *Coustume*, dont il est le synonyme. C'est la maniere ordinaire d'agir qui a passé en force de loy. On se sert dans les contracts de cette clause generale, Pour en jouir & disposer suivant les *Us* & Coûtumes des lieux, afin d'eviter la longueur des clauses qu'il faudroit stipuler en particulier. On dit aussi les *Us* & Coustumes des Eaux & Forests.

US ET COUSTUMES de la mer, sont certaines maximes & usages dont on se sert sur la mer dans le commerce & dans la navigation, pour en regler les differends & la police. Ils consistent en trois sortes de Reglements. Les premiers s'appellent *Jugements d'Oleron*. Ils

Ils furents faits du temps de la Reyne Eleonor Duchesse de Guyenne, qui en fit faire les premiers projets à son retour de la Terre Sainte, sur les memoires qu'elle rapporta des Coûtumes du Levant, où le commerce étoit alors fort en vogue. Elle les nomma *Rolles d'Oleron*, à cause qu'elle habitoit dans cette Isle; & ils furent augmentez par Richard Roy d'Angleterre son fils, vers l'an 1266. Les seconds furent faits par les Marchands de la ville de Visbuy en l'Isle de Gotland, qui signifie *terre de Dieu*, qui fut autrefois la ville la plus celebre pour le commerce, où toutes les nations de l'Europe avoient leurs quartiers, boutiques, fondiques ou magasins. Elle est maintenant destruite, & on trouve encore sous ses ruines des marques de ses richesses & de la magnificence de ses bastiments. Ces Reglements y furent dressez en langue Theutonique. Ils sont encore observez par tout le Nord. On n'en sçait pas la datte, mais il faut qu'ils soient posterieurs à l'an 1288. auquel cette ville fut ruinée pour la premiere fois, ayant été rétablie par le Roy de Suede Magnus. Les troisiémes furent faits par les Deputez des villes Hanseatiques vers l'an 1597. à Lubek. Ces trois pieces ont servi de modele pour faire les Ordonnances & Reglements pour la Marine, tant en France qu'en Espagne, sur lesquelles on a reglé depuis les contracts maritimes & la jurisdiction de la Marine; & elles ont été compilées & commentées par Estienne Cleirac Advocat de Bourdeaux, sous le titre d'*Us & Coustumes de la Mer*.

U S A.

USAGE. s. m. Maniere d'agir, coûtume. L'*usage* ancien passe en force de loy. C'est l'*usage* qui a établi les Coutumes de France qui passent pour loix en chaque Province. L'*usage* local, est celuy qui a établi une Coûtume locale. L'*usage* a autorisé cette mauvaise procedure. C'est un *usage* constant & certain qu'il faut suivre. Les Mandats Apostoliques sont abrogez faute d'*usage*.

Usage, signifie aussi, Mode, ce qu'on pratique, ce dont on se sert. Dans le temps present les chapeaux pointus, les grandes basques ne sont plus en *usage*, à la mode; l'*usage*, la mode en reviendra avec le temps.

En ce sens on le dit particulierement des langues, de la maniere de les parler. Les langues vivantes s'apprennent plustost par l'*usage*, que par l'estude. Vaugelas a montré la difference du bon & du mauvais *usage*, comment il falloit juger du bel *usage*; que l'*usage* étoit le roy, le tyran, le maistre, l'arbitre souverain des langues; que l'*usage* l'emportoit sur la raison, sur les regles de la Grammaire.

Usage, se dit aussi des Rituels dont on se sert en la celebration du Service Divin, qui sont differents en chaque Diocese. Ainsi on dit un Breviaire à l'*usage* de Rome, de Paris. Il y en a aussi de differents suivant les Ordres de Religieux: à l'*usage* de St. Benoist, de St. Bernard, &c.

C'est en ce sens que les Libraires appellent *Usages*, les livres d'Eglise, les livres de prieres, Breviaires, Missels, Diurnaux, Pontificaux, Processionnels, Rituels, &c.

Usage, signifie aussi, Exercice, habitude. La pratique du Palais ne s'apprend que par l'*usage*, en la pratiquant. Beaucoup de sciences & d'arts s'apprennent plus par l'*usage*, par la pratique, que par la theorie.

Usage, signifie aussi, Service, utilité qu'on tire de quelque chose. Vous avez pris chez vous ce domestique, à quel *usage* le mettrez-vous? quel service en tirerezvous? La plus-part des propositions de Geometrie ne sont d'aucun *usage*, ne sont qu'une simple curiosité. Ces habits ne sont pas à vostre *usage*, ils sont trop grands, ils ne sont pas de vostre profession. Des souliers à *usage* d'homme, à usage de femme. L'*usage* du vin est dangereux aux gens de cette complexion. Il n'y a rien inutile dans le monde, dans le corps humain, chaque partie a son *usage*. Galien a fait un beau Traité de l'*usage* des parties. Il y a des gens qui trouvent tout à leur *usage*, qui appliquent tout à leur profit.

Usage, signifie encore, Employ, maniere d'appliquer les choses. Tartuffe veut frustrer un heritier de son bien, parce qu'il dit qu'il en feroit un criminel *usage*. Il faut faire un bon *usage* des Sacremens, des graces que Dieu nous confere par leur moyen.

Usage, signifie aussi, Maniement, jouïssance, possession. Les mineurs, les furieux, les interdits n'ont pas l'*usage*, le maniement de leur bien. Un enfant n'a pas encore l'*usage* de la raison. Un paralytique n'a pas l'*usage* de ses membres. Les Chinois avoient l'*usage* de l'Artillerie, de l'Imprimerie, avant les Europeans, mais ils n'avoient pas l'*usage* des horloges.

En ce sens il signifie *usufruit*, & est opposé à *proprieté*. On luy a laissé l'*usage* de cette terre pour son habitation. Les Beneficiers n'ont que l'*usage* des fruits de leurs Benefices. Les Moines ont soutenu qu'ils n'avoient pas la proprieté, mais seulement l'*usage* du pain qu'ils mangeoient.

Usages, au plurier, se dit des bois, des pasturages, des brossailles, des terres vaines & vagues qui appartiennent à des Communautés, où chaque particulier peut mener ses bestiaux, ou prendre du bois pour son usage. Les Seigneurs sont sujets à s'emparer des *usages* des Communautés, & à les enfermer en leurs enclos.

Usage, se dit aussi du droit qu'on a de coupper du bois, ou de mener paistre ses bestiaux dans des bois ou forests du Roy, ou des particuliers, seulement pour son *usage*, pour se chauffer, ou reparer sa maison & ses hameaux, c'est à dire, seulement pour ses besoins & necessitez, & non pas pour en vendre, ni en donner. Cette Abbaye a droit d'*usage* dans une telle forest.

Usage, se dit proverbialement en ces phrases. Il a mis tout en *usage*, le vert & le sec. Il faut mettre tout en *usage*, le fer & le feu, pour dire, qu'il ne faut rien espargner, se servir de tous moyens pour apporter remede à un grand desordre, pour venir à bout d'une grande entreprise.

USAGER, ERE. s. m. Qui a droit d'usage dans des bois, dans des pastures. Les *usagers* ruinent les forests. Il faut avoir des gardebois pour les deffendre des entreprises, des degasts que font les *usagers*.

USANCE. s. f. Coustume, usage receu. Telle est l'*usance* de ce pays-là. Les Juges doivent avoir égard à l'*usance* des lieux.

Usance, est aussi un terme de Mer, de Negoce & de Banque. Ce Facteur sçait fort bien l'*usance* du negoce, il en connoist bien la pratique. Ce Marchand sçait bien les *usances* de la mer, ce qu'il faut sçavoir pour trafiquer sur la mer.

Usance, est aussi le terme d'un mois à l'égard des interests, des lettres de change. Cette lettre est payable à *usance*, c'est à dire, à un mois; à deux *usances*, c'est à dire, on a deux mois pour la payer. L'*usance* ordinaire de Portugal est de deux mois: celle à double *usance* est de quatre mois. L'*usance* d'Angleterre, de Hollande, d'Allemagne & d'Espagne est d'un mois seulement. L'*usance* de France pour le payement des lettres de change est reglée par l'Ordonnance à trente jours. On appelle interest à toute *usance*, ou à double *usance*, celuy qu'on fait payer tous les mois, ou au double.

USANT, ANTE. adj. Terme de Palais. Une fille majeure *usante* & jouïssante de ses droits.

U S E.

USER. v. act. Détruire, consommer, soit insensiblement, soit tout à coup. On *use* bien des provisions dans cette Communauté. Il a bien *usé* des souliers à solliciter ce procés. Une forge *use* bien du charbon, en consomme beaucoup. Ce n'est plus la mode d'*user* ses habits, ses meubles, mais d'en changer. Le temps *use* toutes choses, les consomme insensiblement. Une meule de Coutelier *use* le fer qu'elle aiguise, & *s'use* en même temps. Pour faire des lunettes, pour polir le verre & l'acier, il faut l'*user* insensiblement avec le grais, l'emeril. Il y a des pierres si dures, qu'on ne les peut tailler, il les faut *user* avec la meule.

User, en ce sens se dit en choses morales. C'est un homme qui a *usé* sa jeunesse au service des Grands, & s'il n'a rien fait. Ce Predicateur a *usé* ses poulmons à declamer contre les vices, ses yeux à force de lire. Cette femme a *usé* trois maris, a été trois fois veuve. L'amitié *s'use*. Le vin, les femmes, la desbauche, les fatigues *usent* un homme, *usent* l'esprit, aussi-bien que le corps.

User, signifie aussi, Avaler, digerer. Ce malade ne peut plus *user* que des bouillons. Il n'est pas en estat de communier, il ne pourroit pas *user* l'hostie.

En ce sens on dit en Medecine, *user* de regime, pour dire, se conserver le corps, ne faire point de débauches, ne manger rien de nuisible, *user* de viandes legeres. Il n'*use* pas de remedes. Il faut *user* sobrement de la saignée.

User, se dit aussi en Morale, des manieres de vivre, de se comporter avec les autres. Comment en *usez*-vous avec cet ami? luy donnez-vous de l'argent, ou des presents pour son travail? C'est un homme qui en *use* fort bien, qui m'oblige gratuitement. Il en a *usé* en honneste homme, il m'a payé grassement. C'est un ingrat qui en a fort mal *usé* avec moy. On n'en *use* pas de la sorte entre gens d'honneur. Ce fanfaron en *use* fort cavalierement avec les Dames; il en *use* familierement avec tout le monde. Parmi les Indiens Sauvages on n'*use* point de ceremonie, on se met à une table sans y connoistre personne.

User, signifie aussi, Mettre à profit, mesnager, se servir. Quand un Chrestien *use* bien des graces que Dieu luy fait, cela luy en attire de nouvelles. Ce Ministre *use* bien de sa fortune, il la sçait bien mesnager, il en fait part aux honnestes gens. C'est *user* bien de ses richesses, que de faire une despense honneste & raisonnable, en faire part aux pauvres. Chacun veut *user* de son droit. Il ne faut pas *user* de force pour se mettre en possession de ses biens.

User, se dit aussi des paroles. Il ne faut pas *user* de paroles deshonnestes devant les Dames; *user* d'equivoque dans les affaires; *user* de vieux mots dans l'eloquence; *user* de raillerie dans les choses saintes.

User. s. m. Alteration qui se fait des choses par l'usage. Il y a des draps qui sont plus beaux à l'*user*, qui s'embellissent, quand on les a portez quelque temps. Les Marchands disent en vendant leurs marchandises, C'est un si bon *user*, qu'on n'en voit point la fin.

User, se dit proverbialement en ces phrases. Il en *use* comme des choux de son jardin, pour dire, comme si cela luy appartenoit. Chacun en *use* comme il luy plaist, pour dire, en fait à sa fantaisie.

Usé, ée. part. pass. & adj. Habit *usé*, est un habit qui ne vaut plus rien. Un homme *usé*, c'est un homme qui est foible, impuissant, qui n'a plus de force. Un cheval *usé*, est celuy dont les jambes ne valent plus rien. Une poitrine, un estomac *usé*, qui ne peut plus parler, digerer. Une pensée, une invention *usée*, se dit de celles qui sont communes, que tout le monde sçait. Une passion *usée*, c'est une passion languissante.

U S I.

USITÉ, ée. adj. Qui est en usage, dont on se sert. C'est une coustume *usitée* en Orient, de ne rien manger qui ait eu vie. Le mot *jaçoit* est vieux, & n'est plus gueres *usité* en nostre langue.

U S N.

USNÉE. s. f. Terme de Chymie. C'est de la mousse qui croist sur un crane humain, qu'on dit être propre à faire l'onguent des armes, ou sympathique, dont parlent Paracelse & Crollius.

U S T.

USTION. s. f. Terme de Pharmacie. C'est une preparation de quelques substances, qui se fait en les brûlant. Les Anciens se sont servis de l'*ustion* des cornes, des ongles, des plumes & autres parties des animaux pour divers remedes. On se sert encore à present de l'*æs ustum*, qui est du cuivre bruslé, qui a souffert l'*ustion*. L'*ustion* des mineraux est une espece de calcination.

U S U.

USUCAPION. s. f. Terme de Jurisprudence. C'est la joüissance d'une chose mobiliaire pendant un an, qui tient lieu de fin de non recevoir, comme la prescription à l'égard des immeubles.

USUEL, elle. adj. Chose dont on se sert à l'ordinaire. Il y a plusieurs dispositions dans le Droit touchant les choses *usuelles*, dont on se sert actuellement.

USUFRUIT. s. m. Joüissance d'un bien, d'un revenu dont on n'a pas la proprieté. On peut donner la proprieté de son bien, & s'en reserver l'*usufruit*. La veuve ne joüit que par *usufruit* de son doüaire coustumier. Le don mutuel entre maris & femmes n'a lieu que pour l'*usufruit* des biens du predecedé au profit du survivant.

Usufruitier, iere. s. m. & f. Qui joüit de l'usufruit d'un bien, d'un revenu, dont il n'est pas proprietaire. Les Beneficiers ne sont qu'*usufruitiers*. Les heritiers institués ne sont qu'*usufruitiers*, quand il y a des substituts. Un *usufruitier* joüit des bois taillis, & ne peut abattre la haute fustaye. L'*usufruitier* est obligé à l'entretien des bastiments.

USURAIRE. adj. m. & f. Qui contient quelque profit deffendu. C'est un profit *usuraire*, de tirer les interests d'une promesse, d'une obligation, quand il n'y a point de condamnation. Un prest à la grosse adventure n'est pas *usuraire*, à cause qu'on risque le fonds de son argent.

Usurairement. adverb. D'une maniere usuraire. Tout ce qui se fait *usurairement* est deffendu par les loix.

USURE. s. f. Diminution d'une chose par le temps, par le frottement des parties. L'*usure* d'un habit, d'une meule de moulin, d'une monstre. Ce trou ne vient point d'*usure*, c'est un accroc.

Usure, signifie aussi, Interest, profit illicite qu'on tire d'une somme d'argent contre les loix. On ne doit pas prendre d'interest d'un prest, c'est une *usure*. Lors qu'on n'aliene pas le fonds de son argent, quand on prend l'interest au plus haut prix que le taux du Roy, ce qu'on appelle au denier fort, c'est une *usure*. Les témoins singuliers sont receus en accusation d'*usure*. Il y a des *usures* à cent pour cent. Les *usures* sur mer sont permises, quand on donne son argent à la grosse adventure. Baquet fait mention d'un privilege accordé aux Lombards, portant permission de prester à *usure*, qui

fut verifié à la Chambre des Comptes; & neantmoins ils furent bannis du temps des Rois St. Louis, & Philippe le Bel, & enfin tout à fait exterminez par le Roy Philippe de Valois. On appelloit autrefois tous les Banquiers *Lombards*; & encore en Allemagne & en Flandres on appelle tous les Changeurs, Banquiers, Usuriers, Revendeurs, de quelque nation qu'ils soient, *Lombards*: d'où vient qu'encore à present à Amsterdam on appelle la Place du change & la Fripperie, *Places Lombardes*.

USURE, se dit figurément en Morale. Payer avec *usure*, c'est rendre un service qui vaut bien plus que celuy qu'on a receu. Lors que la reconnoissance excede le bienfait, on paye avec *usure*. Il se dit en mal, comme en bien. Malherbe a dit agreablement:

Quand la revolte dans son fort,
Par une affreuse & longue mort
Paya si cherement l'*usure* de ses crimes.

USURIER, IERE. s. m. & f. Celuy ou celle qui preste à usure sur gages, par obligation, qui exige des interests illegitimes. Les Juifs sont des grands *usuriers* envers les estrangers, mais non pas envers leurs freres, ou ceux de la même nation. On fait la recherche des *usuriers* de temps en temps.

USURPATEUR. s. m. Injuste possesseur du bien d'autruy, qui s'en est emparé par violence. Ce Prince n'est pas un heritier legitime de la Couronne, il en est l'*usurpateur*. Les Nobles de Province jouissent de plusieurs droits sans titre dont ils sont *usurpateurs*.

USURPATION. s. f. Action de l'usurpateur. La plus-part des terres de cette Seigneurie ne sont que des *usurpations* sur le tiers & le quart. Quelques tuteurs de jeunes Princes ont fait l'*usurpation* de l'autorité souveraine.

USURPER. v. act. S'emparer injustement du bien d'autruy. Cesar *usurpa* la souveraine puissance de la Republique Romaine. Ce Laboureur a *usurpé* deux ou trois sillons de terre sur l'heritage de son voisin. Les Juges Royaux *usurpent* toûjours quelque chose de la Jurisdiction des subalternes.

USURPER, signifie quelquefois, Employer en matiere de mots & de phrases. Un mot equivoque s'*usurpe* en plusieurs significations. En ce sens il est vieux.

USURPÉ, ÉE. part. pass. & adj. Une chose *usurpée*, acquise de mauvaise foy, ne se peut prescrire.

U T.

UT. s. m. La premiere des notes de Musique. *Ut*, re, mi, fa; la clef de G, re, sol, *ut*; de C, sol, *ut*, fa; de F, *ut*, fa.

U T E.

UTENCILE. s. m. Petit meuble servant particulierement à la cuisine, comme pots, plats, assiettes, chauderons. On le dit aussi des vaisseaux qui servent à establir des manufactures, comme de sucreries, de salines, de bieres, &c.

UTENCILES, se dit plus ordinairement en termes de Guerre, pour signifier les meubles que les hostes sont obligez de fournir aux soldats qu'ils logent, qui sont un lit avec des draps, un pot, un verre, une escuelle. Il faut donner aussi une place au feu & à la chandelle de l'hoste. L'*utencile* se fournit quelquefois en argent, quelquefois en espece. Ce mot vient de *utensile*, dont les Latins ont usé en cette signification. Menage.

UTERIN, INE. adj. Qui concerne le ventre des femmes, ou la matrice. On appelle des freres *uterins*, des sœurs *uterines*, ceux qui sont nez d'une même mere, quoy qu'ils soient de deux lits, ou engendrez de peres differents.

On appelle en Medecine fureur *uterine*, une maladie de la vulve ou matrice qui jette des fumées au cerveau, qui causent de grands emportements & deshonnestes aux femmes qui ont une passion d'amour indomptable. La plus-part des Religieuses qu'on croit possedées, ne sont que des malades de fureur *uterine*. Manjot Medecin de Paris a escrit un beau Traitté de la fureur *uterine*.

U T I.

UTILE. adj. m. & f. & s. Qui sert, qui est profitable, avantageux. Un Magistrat doit procurer tout ce qui est *utile* à la Republique. Les plus belles sciences ne sont pas les plus *utiles*. Bienheureux celuy qui peut joindre l'honneste a l'*utile*. On demande en faisant des offres de service, A quoy vous puis-je être *utile*?

En Jurisprudence on appelle le domeine *utile*, les fruits, les revenus d'une terre, d'un domeine, par opposition à la seigneurie directe, qui n'a que la superiorité & la mouvance.

UTILEMENT. adv. D'une maniere utile. Ce Ministre a servy fort *utilement* le Roy par les advis qu'il a donnez. On dit au Palais, que des creanciers sont colloquez *utilement*, quand ils sont mis en ordre tant qu'il y a de fonds, ensorte qu'ils soient effectivement payez. Des mineurs sont tenus de payer les sommes qu'ils ont empruntées, quand elles ont été employées *utilement* par eux.

UTILITÉ. s. f. Profit, avantage. L'Algebre est une science curieuse, mais elle n'apporte aucun profit, ni *utilité*. On doit empêcher tous les monopoles qui sont contre l'*utilité* publique. En ce monde chacun ne songe qu'a son *utilité* particuliere.

W A T.

WATREGAN. s. m. On prononce Oateguan. C'est un mot Flaman venu en usage en France depuis les nouvelles conquestes du Roy. Il signifie un canal ou fossé plein d'eau, qui sert à separer les heritages, à aller d'une ville à une autre. Tout le terrain de la Flandre est couppé par une infinité de *watregans*. Ce mot est composé de *water*, qui signifie *eau*, & de *gang*, qui signifie *allure* en Flaman, *ductus*, *iter*.

WERP, & WERPIR, sont deux vieux mots qui se trouvent dans les Coustumes, qui signifient *saisir* & *livrer*, d'où est venu aussi le mot de *guerpir*, qui signifie *quitter* & *delaisser*. Ils ne sont plus en usage, si ce n'est en leurs composez *deguerpir* & *deguerpissement*.

U V E.

UVEE. s. f. Terme de Medecine, qui se dit de la troisiéme tunique de l'œuil où est l'iris & la prunelle, qu'on appelle ainsi, parce qu'elle ressemble à un grain de raisin dont on auroit osté la queue. On l'appelle autrement *rhagoide* & *choroide*.

V U I.

VUIDANGE. s. f. Estat d'un tonneau qui est en perce. Ce Tavernier a toûjours huit ou dix tonneaux en *vuidange*.

VUIDANGES, au plurier, se dit des terres qu'on tire des puits, des fossez qu'on creuse, des ordures & des decombres qu'on enleve des maisons, & des fosses à privez. On porte les *vuidanges* aux voyries & autres lieux destinez pour cela.

VUIDANGE, se dit aussi de l'enlevement des bois qui sont sur les ventes d'une forest abatuë. Les Marchands

n'ont

n'ont qu'un certain temps pour faire la *vuidange* des bois, dont la couppe leur a été adjugée.

VUIDANGES, se dit aussi de l'excrement de plusieurs animaux qui ont divers noms particuliers: comme celle du loup s'appelle *fiente*; du cerf, *fumée*, ou *troche*; du lapin, *crotte*; du lievre & de la perdrix, *fesis*, &c.

VUIDANGEUR. s. m. Celuy qui vuide les toilles à privez. Le Roy a fait un don à François Toulmay son Juré *Vuidangeur*, de toutes les matieres fecales de Paris par Lettres patentes duement verifiées.

VUIDE. adj. m. & f. & s. m. Qui n'est rempli d'aucun corps. Epicure a soustenu qu'il y avoit du *vuide* dans la nature, sans lequel on ne peut expliquer le mouvement, ni la rarefaction. La machine pneumatique de Mr. Boyle fait voir qu'il y a du *vuide*, puis qu'on peut pomper l'air d'un vaisseau dans lequel les animaux ne peuvent plus vivre. Les Anciens ont crû que l'elevation de l'eau dans les pompes aspirantes se faisoit par la crainte du *vuide*; au lieu qu'elle est causée par la pesanteur de l'air. On a découvert qu'il y avoit du *vuide* par la pesanteur de l'air & par le moyen de l'argent-vif. On en attribuë l'invention à Toricelli. Elle fut publiée en Italie en 1643. & le Pere Valerien Magni Capucin de Pologne pretend avoir donné le premier la science de ce secret en 1647. Avant que le monde & sa matiere fussent creés, tout l'espace qu'ils occupent étoit *vuide*. Ce mot vient de l'Italien *vuoto*. Menage.

VUIDE, se dit aussi de ce qui n'est rempli que d'air, au lieu de ce qui étoit destiné à mettre dedans. Quand on a tiré le vin d'un tonneau, on dit qu'il est *vuide*. Une chambre *vuide*, c'est celle où il n'y a point de meubles. Une maison *vuide*, c'est celle qui n'est point habitée. Un estomac, un ventre *vuide*, c'est celuy qui n'est pas plein d'aliments. On ne va point voir les Princes d'Orient les mains *vuides*, c'est à dire, sans leur faire des presents.

VUIDE, se dit en Maçonnerie, de ce qui n'est pas entierement plein, ou solide. On a fait marché de ce mur à dix francs la toise tant plein que *vuide*, c'est à dire, y comprenant les fenestres & les portes, comme si c'étoit un mur solide.

En Medecine, on dit qu'il vaut mieux estre plein que *vuide*, pour dire, qu'il faut qu'il y ait quelque aliment sur quoy la chaleur naturelle puisse agir. Les Tailleurs disent qu'un habit est brodé & chamarré tant plein que *vuide*. On dit aussi, Laissez du *vuide* dans ce cahier pour le remplir d'une harangue, d'une citation.

Les Medecins appellent les *jours vuides*, ceux qui ne sont pas critiques, pendant lesquels ils peuvent purger seurement, comme sont le 6. le 8. le 10. le 12. le 16. & le 18. de la maladie.

VUIDE, se dit figurément en choses morales. Son cœur est *vuide* de passions, pour dire, Il n'a ni amour, ni haine, ni ambition. On voit des livres entiers qui sont *vuides* de sens, de pensées, de raisonnements, de doctrine, où il n'y a rien de tout cela. Il y avoit bien du *vuide* dans cette harangue, beaucoup de lieux foibles.

A VUIDE. adv. Qui n'est pas plein. Le coche d'Orleans s'en est retourné *à vuide*, il n'a point trouvé de charge. On dit qu'un homme marche *à vuide*, pour dire, qu'il n'a rien à manger.

VUIDE, se dit proverbialement en ces phrases. Cet homme a des chambres *vuides* dans sa teste, pour dire, qu'il manque de cervelle, qu'il est fou. On dit qu'il a toûjours dix aunes de boyaux *vuides* pour festoyer ses bons amis, pour dire, qu'il a toûjours bon appetit.

VUIDER. v. act. Desemplir, oster ce qui étoit dans quelque chose. On *vuide* les pots, les verres, les bouteilles dans la débauche. Le jeu, la dépense *vuident* la bourse. *Vuidez* ce sac, ce coffre, cette armoire, pour voir ce qu'il y a dedans.

VUIDER, signifie aussi, Desloger, oster les meubles d'une chambre, d'une maison. Il faut *vuider* les lieux à Pasques, ils sont loüez. On l'a fait *vuider* de cette terre par un arrest qui l'en a évincé. On appelle aussi *vuider les ventes*, quand un Marchand est obligé de faire enlever tout le bois qu'il a abattu dans une forest en certain temps ordonné.

On dit aussi, qu'un depositaire *vuidera* ses mains en celles d'un tel creancier, quand on ordonne qu'il luy payera ce qu'il doit, ou les deniers dont il est chargé. On oblige les roturiers & gens de main morte à *vuider* leurs mains des heritages nobles qu'ils possedent, s'ils n'ont payé le droit de francfiefs ou l'indemnité.

VUIDER, signifie aussi, Quitter le pays. Il y a eu un ordre qui l'a obligé de *vuider* le Royaume. Sa banqueroute l'a obligé de *vuider* de la Province, il n'a plus osé paroistre.

VUIDER, signifie encore, Se purger. Cette medecine luy a bien fait *vuider* de la bile, luy a bien *vuidé* le ventre, l'estomac. Un homme noyé se *vuide* & revient sur l'eau.

On dit aussi en Fauconnerie, *vuider* un oiseau, pour dire, le purger; & *vuider* une volaille, pour dire, l'habiller, luy oster la poche & le gesier. On dit aussi, faire *vuider* le gibier, pour dire, le faire partir, quand les oiseaux sont montez & destournez.

VUIDER, en termes d'Artisans signifie, Oster ce qui est au milieu d'une chose, y faire des ouvertures. Ainsi on dit, *vuider* un canon, pour dire, le percer, le forer. *Vuider* une rouë, *vuider* un cercle, &c. *Vuider* des terres, emporter les decombres.

VUIDER, se dit figurément en choses morales, & signifie, Terminer, finir une affaire, un differend. Il est temps de *vuider* d'affaires, d'en sortir. Pour *vuider* d'affaires, il faut payer ce qu'on doit. Ce Juge est fort expeditif, il *vuide* bien des procez en peu de temps. Il faut *vuider* les causes sommaires sur le champ & à l'Audience, sans appointement & sans espices. La bataille de Pharsale *vuida* le different de Cesar & de Pompée.

On dit proverbialement & ironiquement, Voilà un homme bien *vuidé*, une chose bien *vuidée*, pour dire, Voilà un homme laid & malpropre, une chose malfaite, mal bastie.

VUIDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

VUIDÉ, en termes de Blason, se dit de ce qui est eschancré, & dont la largeur est diminuée par une ligne courbe. La croix de Thoulouse est d'or, clechée, *vuidée* & pommetée. On le dit aussi des croix & autres pieces ouvertes, au travers desquelles on voit le champ ou sol de l'Escu.

V U L.

VULGAIRE. adj. m. & f. & subst. Commun, trivial, ordinaire. Les opinons *vulgaires* sont les plus fausses. C'est un homme *vulgaire*, une pensée *vulgaire*, qui a été dite cent fois. Le Sage s'accommode aux sentiments du *vulgaire*, & s'en reserve le jugement. Les proverbes sont des façons de parler *vulgaires*.

VULGAIREMENT. adv. Dans l'opinion vulgaire, commune. On dit *vulgairement*, pour dire, communément, proverbialement.

VULGATE. s. f. Traduction tres-ancienne de la Bible, dont l'Auteur est inconnu, & qui est receuë dans l'Eglise Catholique comme Canonique. Quand on cite un passage de l'Escriture Sainte, on le prend dans la *Vulgate*, plustost que dans la Version des LXX. ou de St. Jerôme.

VULNERABLE. adj. m. & f. Qui peut être blessé. Achille n'étoit *vulnerable* que par le talon, au dire

des Poëtes. Les corps glorieux ne sont plus *vulnerables*.

VULNERAIRE. adj. Terme de Chirurgie. C'est une epithete qu'on donne à une potion propre pour la guerison des playes, ulceres & fistules desesperées. Elle est composée de plusieurs simples, dont on trouvera le denombrement dans les Oeuvres d'Ambroise Paré, de la Framboisiere & autres. Elle sert à tenir les humeurs du malade temperées, & à empêcher l'inflammation & la fiévre.

VULVE. s. f. C'est un nom que les Medecins donnent à la matrice, qui vient du Latin *vulva*, *quasi valva*, *porte*.

UVULE. s. f. Terme de Medecine, est une petite chair spongieuse qui pend du palais en la bouche auprés des conduits des narines, qui sert à rompre la force de l'air trop froid, afin qu'il n'entre pas trop viste dans les poulmons. On l'appelle autrement *luete*.

U Z I.

UZIFUR. Terme de Chymie. C'est ainsi que quelques Chymistes appellent le cinnabre composé de soulfre & de mercure.

X.

X. La vint-&-uniéme lettre de l'Alphabeth François, qui a la prononciation du *cs*. C'est une lettre double qu'on a empruntée du Latin. Les Anciens y bornoient leur Alphabeth, comme on voit dans Quintilien. Aymoin aprés Gregoire de Tours dit que Chilperic fils de Clotaire I. ordonna que les lettres *x*, *ch* & *ph* seroient adjoustées à nostre Alphabeth, qu'elles seroient enseignées aux enfans, & que les livres precedens seroient redescrits ou effacez avec la pierre ponce. Il y a là-dessus une grande dispute entre les Sçavants.

X, est aussi une lettre numerale, qui signifie *dix*, suivant ce vers:

X *supra denos numero tibi dat retinendos.*

Quand on met un titre dessus, il vaut *dix mille*.

X I P.

XIPHOIDE. adj. Terme de Medecine. C'est un nom qu'on donne au cartilage qui termine la closture de la poitrine par devant, qui est au bas du sternon ou du brechet. On l'appelle vulgairement *fourchette*, parce qu'il se divise en deux comme une fourche.

Y.

Y. Vint-&-deuxiéme lettre de l'Alphabeth François, qui n'a que le même son de l'*i* voyelle, mais qu'on a conservée dans les mots Grecs pour marquer leur origine, & répondre à leur *ypsilon*. Dans les mots qui sont communs & fort maniez, on se dispense maintenant de suivre cette orthographe reguliere, qui vouloit qu'on mist des *y* Grecs à tous les mots qui avoient un *ypsilon* dans le Grec, d'où ils étoient derivez. On le conserve encore dans les diphthongues, & on s'en est aussi servi pour marquer les *i* qui sont à la fin des mots, parce que les Escrivains ont trouvé que sa queuë étoit commode pour s'esgayer, & faire des traits qui peuvent orner les marges & le bas des pages. L'Y étoit,

selon Pythagore, un symbole de la vie, à cause que le pied representoit l'enfance, & que la fourche signifioit les deux chemins du vice & de la vertu, ou on entroit ayant atteint l'âge de la raison.

Y, est aussi une lettre numerale qui signifie 150. ou selon Baronius, 159. suivant ce vers:

Y *das centenos & quinquaginta novenos.*

Si on met un titre au dessus, il signifie 150. mille.

Y. Adverbe relatif qui marque le lieu. Je n'y vais pas. Allons *y* de compagnie. Il *y* fait bon. Je m'*y* botte. Je n'*y* puis répondre. Je m'*y* trouverai. Il *y* a bien 20. années. Tant *y* a que &c.

Y E U.

YEUSE. s. f. Espece de chesne qui a une escorce mince & rousse. On l'appelle autrement *chesne verd*, parce qu'il conserve tout l'hiver la verdeur de ses feuilles, qui sont semblables au laurier, mais blancheastres, rudes au dehors, & lissées par dessous, & si dentelées, qu'elles semblent des espines. Son bois est massif & dur, d'un rouge noirastre & d'assez belle hauteur. Le charbon d'*yeuse* n'enteste point. Il y en a une espece espineuse, l'autre sans espines. Son gland est moindre que celuy du chesne, & a moins de vertu: mais outre son gland, elle produit une petite graine rougeastre que les Anciens appelloient *coccus*, dont ils n'ont pas connu l'usage, parce que c'est de cette graine qu'on fait la belle escarlate des Gobelins. L'arbre s'appelle en Latin *ilex*.

YEUX. Voyez OEUIL.

Y N C.

YNCA. s. m. Terme de Relations. C'est un nom qu'on donnoit autrefois aux Rois du Perou & aux Princes de leur maison, qui signifioit proprement *Seigneur*, *Roy* & *Empereur*, ou *du Sang Royal*. Le Roy s'appelloit particulierement *Capac Ynca*, qui signifie *Grand Seigneur*. Leurs femmes s'appelloient *Pallas*, & les Princes Incas simplement. Avant l'arrivée des Espagnols ils étoient extremement puissants & redoutez. Les peuples croyoient qu'ils étoient fils du Soleil, & que les Incas du Sang Royal n'avoient jamais commis aucune faute. Quand quelqu'un choquoit tant soit peu la Majesté Royale, toute la ville d'où il étoit étoit demolie. Ils avoient de superbes bastimens, & l'on voyoit des salles de 200. pas de long, & de 60. de large, où il tenoit bien 3000. personnes. Quand le Roy avoit couché une seule fois en voyageant dans une maison, on muroit la chambre, afin que personne n'y entrast jamais. On en faisoit de même à la chambre où le Roy étoit mort. On y enfermoit tout l'or & tout l'argent, & les meubles qui s'y trouvoient, & on bastissoit un autre corps de logis pour le successeur. On enterroit avec le Roy défunt toute sa vaisselle d'or & d'argent, sa batterie de cuisine, ses habits & joyaux, & même les meubles de toutes ses autres maisons. Les serviteurs domestiques & les femmes les plus cheries des *Yncas* s'immoloient à la mort, & se laissoient enterrer en vie dans leur tombeau. Voyez en les autres magnificences & particularités dans l'Histoire de Garcilasso de la Vega.

Y O I.

YOIDE. adj. m. Terme de Medecine. C'est le nom qu'on donne à un os qui ne touche point les extremitez des autres, & qui n'a aucune articulation avec eux; & pour cette raison on ne le monstre point dans les squelets, étant seulement lié par des chairs & des muscles. On l'appelle aussi *ypsiloide*, parce qu'il ressemble à un ypsilon

silon ou y Grec; ou *lambdoïde*, parce qu'il ressemble à un lambda renversé. Il est situé à la racine de la langue, d'où vient que quelques uns l'appellent l'*os du gavion*; & il est l'appuy & le fondement des muscles de la langue & du larinx. Il a cette figure pour donner passage à la respiration & aux aliments.

Y P E.

YPEREAU. s. m. Espece d'orme à larges feuilles, qui a été apporté en France par des Flamans de la ville d'Ypres.

Y P S.

YPSILOIDE. adj. Terme d'Anatomie. C'est la troisiéme vraye suture du crane, ainsi nommée, parce qu'elle ressemble à un ypsilon ou y Grec. On l'appelle aussi *lambdoïde*.

On appelle aussi *ypsiloïde*, un os qui est vers les arteils, qui n'a aucune articulation avec les autres.

Y V O.

YVOIRE. s. m. & f. Dent ou plustost deffense de l'elephant, en forme de longue corne, qui naist des deux costez de sa trompe. Les Tabletiers, les Sculpteurs employent, polissent l'*yvoire*. Un cornet d'*yvoire*, une boeste d'*yvoire*. Dioscoride escrit qu'en faisant cuire l'*yvoire* avec la racine de mandragore l'espace de six heures, elle s'amollit en sorte que l'on en peut faire tout ce que l'on veut. L'*yvoire* de l'Isle de Ceylan & de l'Isle d'Achem a cela de particulier, qu'il ne jaunit point, comme celuy de la terre ferme & des Indes Occidentales: ce qui le rend plus cher que l'autre. L'*yvoire* se noircit tellement par la calcination, qu'elle sert aux Peintres à faire leur noir.

YVOIRE, se dit figurément & poëtiquement de ce qui est dur & blanc. Des dents d'*yvoire*, un sein d'*yvoire*.

Y V R.

YVRE. adj. m. & f. Qui a trop beu de quelque liqueur, dont les fumées font perdre la connoissance & le mouvement, en offusquant le cerveau. Les gens du Nord ne quittent point la table, qu'ils ne soient *yvres* à ne voir goute, à ne se pouvoir remuer, *yvres* comme une souppe. Il ne faut point raisonner avec un homme *yvre*. On dit aussi, Je ne suis ni fou, ni *yvre*, pour dire, Je suis en mon bon sens.

YVRESSE. s. f. L'effet que cause le vin, ou autre chose semblable en une personne yvre. L'*yvresse* du cidre d'abricot dure long-temps. L'*yvresse* est differente aux hommes suivant leur temperament: l'une est gaye, l'autre endormie, l'autre furieuse.

YVROGNE, ESSE. s. m. & f. & adj. Qui a accoustumé de s'enyvrer, qui est sujet au vin, qui en prend souvent par excez. Bacchus étoit le Dieu des *yvrognes* chez les Payens.

> Un jeune Medecin vit moins qu'un vieil *yvrogne*,

dit Regnier. Cet Artisan est bon Ouvrier, mais c'est un maistre *yvrogne*. Colletet a dit en une chanson:

> Qu'à la table il fait beau voir
> Ta gentille trogne,
> Maintenir en son devoir
> Tout un peuple *yvrogne*.

Il n'y a gueres que les harangeres, les crieuses de vieux chapeaux qui soient *yvrognesses*. Ce mot vient du Latin *ebrionius*. Menage.

YVROGNER. v. n. Boire souvent & par excez. J'ay chassé ce valet, parce qu'il ne faisoit qu'*yvrogner*.

YVROGNERIE. s. f. Vice de celuy qui est yvrogne, qui boit souvent & avec excez. Les Lacedemoniens faisoient enyvrer leurs esclaves pour faire horreur de l'*yvrognerie* à leurs enfants. Les Indiens tiennent que l'*yvrognerie* est une espece de rage; & dans leur langue le mot de *ranjan* qui signifie un *yvrogne*, signifie aussi un *enragé*.

YVROYE. s. f. Mauvaise herbe, & graine qui croist parmi le froment, qui enyvre, quand il y en a dans le pain. On l'a ainsi nommée en François, parce qu'elle enyvre. L'*yvroye* s'engendre des grains de froment & d'orge semez en lieux trop humides, ou putrefiez & corrompus de trop grandes pluyes en hiver. Elle a une feuille estroite, velue & & fort grasse. Sa tige est plus gresle que celle du froment, à la cime de laquelle sort l'espi, long, & chargé de petites gousses piquantes, où on trouve trois ou quatre grains amoncelez, & couverts d'une bourre assez forte. Theophraste dit que l'*yvroye* se change aussi en froment, comme fait aussi l'espeautre, & comme fait le cypés femelle en cyprés masle. Il y a aussi une *yvroye* sauvage dont Dioscoride fait mention, qu'il appelle *phœnix*. En quelques lieux on l'appelle *lueil*, ou *zizanie*; en Latin *lolium*, *zizania*, ou *hordeum marinum*, parce que ses feuilles sont semblables à l'orge.

On dit figurément, & par un proverbe tiré de la Sainte Escriture, separer l'*yvroye* d'avec le bon grain, pour dire, separer les bons d'avec les meschants.

Z.

Z. Vint-troisiéme & derniere lettre de l'Alphabeth François, qui est consone, & qu'on prononce *zede*. Le *z* se joint souvent avec l'*e* masculin dans le plurier: comme *donnez*, *voyez*.

Z, est aussi une lettre numerale qui signifie 2000. suivant ce vers:

> *Ultima Z canens finem bis mille tenebit.*

Si on met un titre au dessus, il signifie *deux mille fois mille*.

Z A G.

ZAGAYE. s. f. Arme dont se servent les Mores, qui est une espece de javelot qu'ils lancent avec grande adresse à cheval.

Z A I.

ZAIN. s. m. Mineral qui s'appelle autrement *antimoine femelle*. C'est celuy qu'on mesle avec l'estain qu'on appelle d'*antimoine*, pour le blanchir & le durcir. On l'appelle aussi *estain de glace*.

ZAIN. adj. Terme de Manege, se dit d'un cheval qui n'est ni gris ni blanc, & qui n'a aucune marque blanche sur le corps.

Z A N.

ZANI. s. m. Espece de Bouffon qui est particulierement en vogue en Italie. Menage derive ce mot du Latin *sannio*, ou du Grec *sannos*, signifiant la même chose.

Z E D.

ZEDOIRE. s. m. Terme de Pharmacie. C'est une graine aromatique qui ressemble fort au gingembre, mais il est de meilleure odeur, & n'est point du tout si acre.

ZEL-

ZELATEUR. f. m. Celuy qui agit avec grande chaleur, grande affection pour le service de Dieu & du public. Saint Paul estoit un grand *zelateur* de la Religion. Brutus estoit grand *zelateur* de la liberté Romaine.

ZELE. f. f. Ardeur, passion qu'on a pour quelque chose. C'est le *zele* de la Religion qui animoit les Apostres & les Martyrs. Les Romains avoient bien du *zele* pour la deffense de la patrie. C'est un *zele* indiscret, de corriger son prochain avec scandale.

Les Poëtes se servent quelquefois de *zele* pour signifier l'*amour*. Il luy a témoigné son *zele* en toutes occasions. En ce sens il vieillit.

ZELÉ, ÉE. adj. Qui a du zele, de la passion pour la gloire de Dieu, pour la patrie. Les devots *zelez* sont souvent inconsiderez & emportez. Il y a des Huguenots aussi *zelez* que des Catholiques.

Z E N.

ZENIT. f. m. Terme d'Astronomie. C'est le point vertical, ou le point du ciel qui est directement sur nôtre teste, par lequel passent tous les azimuts ou cercles verticaux. Il est diametralement opposé à *nadir*, qui est le point du ciel directement sous nos pieds, & où habitent nos vrays Antipodes. Le *zenit* est aussi appellé le pole de l'horison, parce qu'il en est esloigné de 90. degrez.

Z E P.

ZEPHIR, ou ZEPHIRE. f. m. Vent qui souffle du point cardinal de l'horison du costé d'Occident. On l'appelle sur la Mediterranée *vent de Ponent* ou du Couchant; sur l'Ocean le *vent d'Oüest*. On l'appelle aussi *Favonius*, & quelques-uns le confondent avec *Africus*, qui souffle de l'Occident d'hiver, à cause de son voisinage. Il vient du mot Grec, qui signifie *donnant la vie*. Il est contraire aux Chasseurs, parce qu'il souffle prés de terre, & qu'il est humide, & ainsi il emporte l'odeur du gibier; car toute odeur vient du sel, qui a des qualitez chaudes & seches, comme remarque Gorluits en son Abregé Geographique.

ZEPHIR, se dit poëtiquement des vents doux & agreables, & de ceux qui viennent au printemps. Le plus sage s'endort sur la foy des *zephirs*. Ce sont les *zephirs* qui font éclorre les roses. Les Anciens ont dit que les *zephirs* faisoient concevoir les cavales de Portugal. Son ame est sortie du corps comme un doux *zephir*. Le printemps ramene les *zephirs*, la belle saison.

ZEPHIR, se personnifie quelquefois; & alors on dit *zephire*. Les Poëtes disent que Mercure est descendu en terre sur le dos des *Zephires*. Les amants envoyent leurs soûpirs à leurs maistresses sur l'aile des *Zephires*. Les folastres *Zephires* se mesloient dans ses beaux cheveux.

Z E R.

ZERO. f. m. Caractere d'Arithmetique formé comme un o, qui ne vaut rien tout seul, mais qui augmente du decuple la valeur de celuy qui le precede du costé gauche. Dans les Tables Astronomiques on voit que l'elevation du pole d'un tel lieu est de 45. degrez, *zero* minutes & 35. secondes. Pour escrire deux cens mille, il faut mettre un deux suivi de cinq *zero*. Quelques-uns derivent ce mot par transposition de l'Hebreu *ezor*, qui signifie *cingulum*, parce que l'o en represente la figure.

On dit proverbialement, qu'un homme est un *zero*, ou un *o* en chiffre, pour dire, que c'est un homme inutile dont on ne fait aucun estat, dont on ne compte point la voix.

Z E S.

ZEST. f. m. Pellicule dure qui est au milieu de la noix, qui est entre ses quatre cuisses. Quelques Medecins disent que le *zest* seché & beu avec du vin blanc environ demi-once guerit la gravelle.

ZEST, est aussi un petit instrument avec lequel on souffle de la poudre sur des cheveux, sur une perruque. C'est une espece de bourse de cuir qui s'enfle & se ferme par le moyen d'une baleine, & qui a une petite ouverture d'yvoire.

ZEST, est aussi un petit morceau de pelure d'orenge, lequel on espreint le jus sur un verre de vin, afin qu'il en sente l'odeur. On le passe quelquefois à la chandelle, ou on luy fait faire son effet contre le nez.

ZEST, se dit quelquefois ironiquement, & absolument, pour monstrer qu'on ne fait point de cas d'une chose, qu'elle est de nulle valeur, comme le *zest* qui est au milieu de la noix. Cela ne vaut pas un *zest*. On a beau le menacer, il dit *zest*, il ne fait que s'en moquer.

Z I G.

ZIGZAG. f. m. Petite machine composée de plusieurs rangs de tringles plattes disposées en sautoir ou losange, clouées & mobiles tant dans le centre que par les extremitez, en telle sorte qu'elle s'allonge par un des bouts, ou se retire, selon qu'on manie les deux branches par où on la tient. Les enfants font des joüets avec des zigzags pour se faire des malices.

On fait aussi de ces machines en grand. A la guerre il y a des ponts & des eschelles en forme de *zigzag*. La grande machine de Marli qui eleve les eaux de la Seine plus de 400. pieds pour les mener à Versailles, est une espece de *zigzag* merveilleux.

Z I N.

ZINZEMBRE. f. m. Fruit aromatique qui vient aux Indes Orientales, descrit dans l'Histoire du Pere Eusebe de Nuremberg.

Il y en a un autre d'Occident qu'on appelle *chile* ou *piment de Mexique* ou *de Tabasco*, parce qu'il vient en abondance en cette Province. Laet dit que c'est le fruit d'un arbre domestique appellé *xocoxichilt*, qui est fort grand, ayant les feuilles d'orenger fort odorantes, aussi bien que les fleurs, qui sont rouges comme grenades, les fruits roux & pendans par grappes, qui sont d'abord verds, puis roux, & à la fin noirs, d'un goust acre & mordicant, chauds & secs au troisiéme degré.

ZINZOLIN. f. m. C'est un nom qu'on donne à une espece de couleur qui tire sur le rouge, dont la teinture est faite du suc d'une plante que les Latins appellent *bysginum*, dont parle Pline; & de son diminutif *hysginabnum* a esté fait *zinzolin*. Bochart le derive de l'Arabe *giolgiolan*, qui signifie *sesame*, plante qui a une feüille rouge de couleur *gingeoline*.

Z I Z.

ZIZANIE. f. f. Mauvaise graine qui croist parmy le bon grain. Voyez YVROYE.

ZIZANIE, se dit figurément en Morale, & signifie, Discorde, division, mesintelligence. Malheureux sont ceux qui sement la *zizanie* dans une famille, dans une communauté, parmy les peuples.

Z O C.

ZOCLE. f. m. Espece de petit piedestal ou membre quarré qui sert à poser un buste, une statue, ou autre chose semblable, à laquelle on veut donner quelque élevation. Ce mot vient de *soccus* Latin, qui signifie *sandale*, ou patin qui sert à elever. On l'escrit aussi *socle*.

Z O D.

ZODIAQUE. f. m. Terme d'Astronomie. C'est un des six grandes cercles de la sphere, dans lequel le Soleil & les autres Planetes se meuvent. Il est divisé en douze Signes ou Constellations. Le Soleil parcourt le *Zodiaque* en 365. jours & prés de six heures; la Lune en 27. jours; Saturne en 30. ans. On donne au *Zodiaque* six à huit degrez de latitude, à cause de l'obliquité des orbites des autres Planetes à l'égard de celle du Soleil, lequel ne sort point de l'Ecclyptique. Ce mot vient du Grec *zoon*, qui signifie *animal*, à cause des Constellations qu'il porte; ou selon d'autres du mot *zoi*, qui signifie la *vie*, sur laquelle les astres qu'il contient ont grand pouvoir.

Z O N.

ZONE. f. f. Terme de Geographie. C'est une des portions du globe terrestre, quand il est divisé en cinq parties considerées selon qu'il fait froid ou chaud en chacune. La *Zone Torride*, est celle qui est sous l'Equateur, renfermée entre les deux Tropiques. Les deux *Zones Temperées* sont enfermées entre les Tropiques, & les Cercles Polaires. Les deux *Zones Froides* ou *Glaciales* s'estendent depuis les Cercles Polaires jusqu'aux Poles. Les Anciens ont crû la *Zone* Torride inhabitable à cause du chaud, & les deux Glaciales à cause du froid. Cependant dans les mois de Juin, Juillet, & Aoust, on sent un grand froid en plusieurs endroits qui sont sous la Ligne. Albert & Avicenne s'étoient doutez de cette erreur, parce qu'ils ont dit que l'habitation estoit plus douce sous l'Equinoctial, que sous les Tropiques. A l'égard des Glaciales, on n'a pû encore naviger que jusqu'au 75. degré. Cependant l'Histoire des Lapons de Schoepfer assûre que quelquefois la chaleur y est si grande, qu'on ne sçauroit estre un moment pieds nuds sur une pierre sans se brusler. Elle dit aussi que les animaux y deviennent tout blancs, & sur la fin de May reprennent leur couleur ordinaire. Pline avoit desjà dit que l'air y estoit fort temperé, mais sans fondement, aussi bien que Guillaume Postel, qui constitue le Paradis terrestre sous le Pole Arctique.

On appelle figurément *Zone torride*, un lieu fort chaud en esté. La campagne de Rome en Italie est une *Zone torride*, il fait dangereux de la passer à midi en esté. Le Pont-neuf de Paris est une *Zone torride*, où il n'y a point d'ombre, ni d'abri.

Z O O.

ZOOPHITE. f. m. Corps naturel qui tient de l'animal & de la plante. Les esponges sont des *Zoophites*. Olearius en son troisiéme livre met au rang des *Zoophites* une plante qui croist auprés de Samara sur le Volga. C'est une espece de melon fait comme un agneau, dont il represente tous les membres, qui tient à la terre par la souche qui luy sert de nombril. En croissant il change de place, autant que la souche le luy permet, & fait secher l'herbe par tout où il se trouve. Quand il est meur, sa tige se seche, & le fruit se revest d'une peau veluë, qu'on peut preparer & employer au lieu de fourrure. Il atteste avoir vû de cette peau, & dit qu'elle est couverte d'une laine douce & frisée comme celle d'un agneau nouveau né. Scaliger dit que ce fruit vit & croist toûjours, jusqu'à ce que l'herbe luy manque.

ZOOPHORE. f. m. Terme d'Architecture. C'est la même chose que la *frise* d'un bastiment, ainsi nommée en Grec, parce qu'on la chargeoit autrefois de figures d'animaux pour luy servir d'ornement.

Z U N.

ZUNDANASTAN. Terme de Relations, est le livre sacré des Gaures, où sont contenus tous les points de leur Loy & Religion.

Z Y B.

YBELLINE, ou ZEBELLINE. adj. f. est une ephithete qu'on donne à une espece de martres qui viennent de Pologne, dont on fait des fourrures fort precieuses. Les Fourreurs les appellent par corruption *zublimes*.

Z Y G.

ZYGOME. f. m. Terme de Medecine. C'est ce qu'on appelle autrement l'*os jugal*, ou un os qui se forme de deux apophyses ou eminences qui naissent, l'une de l'os des temples, l'autre de l'os de la maschoire d'en haut qui fait le petit angle de l'oeuil. Il est bossu par dehors & cavé par dedans, & sert pour la deffense du muscle de la temple.

Z Y M.

ZYMOSIMETTRE, est un instrument proposé par Mr. Swammerdam en son livre de la respiration, qui sert à mesurer le degré de fermentation que cause le mellange des matieres, & quelle est la chaleur que les matieres acquierent en se fermentant, & le degré de chaleur ou le temperament du sang des animaux.

FIN DU TROISIESME TOME.



